



HAL
open science

Des amiraux au service de Vichy (1940-1944)

Odile Girardin-Thibeaud

► **To cite this version:**

Odile Girardin-Thibeaud. Des amiraux au service de Vichy (1940-1944). Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014. Français. NNT : 2014BOR30079 . tel-01599235

HAL Id: tel-01599235

<https://theses.hal.science/tel-01599235v1>

Submitted on 2 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE

**Des amiraux
au service de Vichy
(1940-1944).**

Présentée et soutenue publiquement le 24 octobre 2014 par
Odile GIRARDIN-THIBEAUD

Sous la direction de Monsieur le Professeur Bernard Lachaise.

Membres du jury

Monsieur Jean-Baptiste Bruneau, Maître de conférences, Université Bretagne Sud.

Monsieur Olivier Forcade, Professeur, Université Paris IV Sorbonne.

Monsieur Bernard Lachaise, Professeur, Université Bordeaux Montaigne.

Monsieur Sébastien Laurent, Professeur, Université de Bordeaux.

Monsieur Olivier Wiewiorka, Professeur, Ecole normale supérieure de Cachan et membre de l'Institut Universitaire de France.

Volume 1/5

**Des amiraux
au service de Vichy
(1940-1944).**

Introduction.

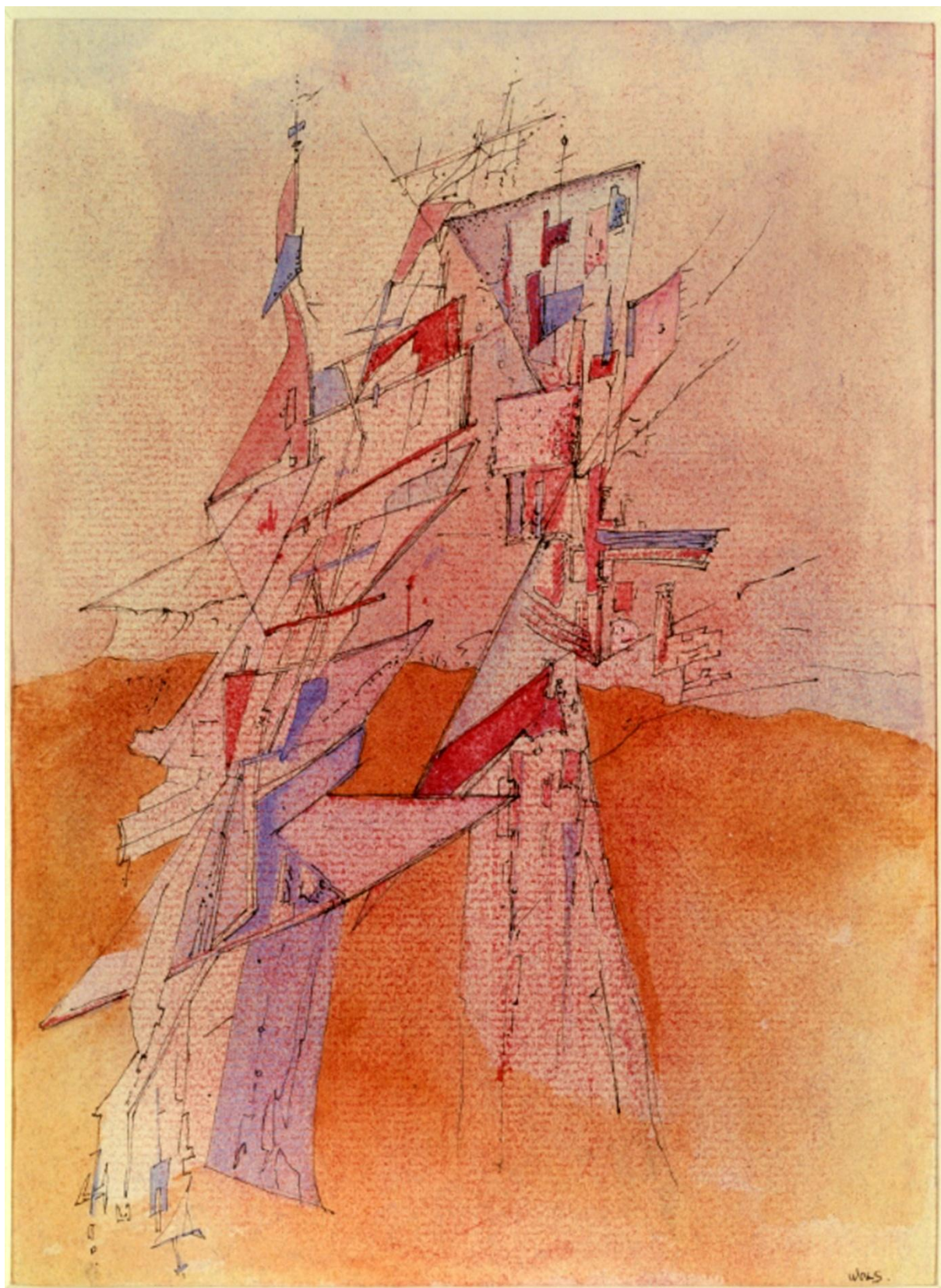
Première partie.

« A ce commandement les voiles tombent. Les fonds restent à la hauteur des vergues, et les points cargués à bloc. Les cargues boulines et les palanquins sont affalés », Louis Guichard¹.

*« Je n'ai pas commencé par les grandes questions,
car je craignais de maigres réponses.
J'ai choisi, au contraire, de m'attacher aux précisions et aux détails,
afin de les organiser en une « forme »,
une structure qui permette
sinon d'expliquer, du moins de décrire
plus complètement ce qui s'est passé. »,
Raul Hilberg².*

¹ Louis Guichard, *Navale*, Paris, La nouvelle société d'édition, p 63.

² Interview de Raul Hilberg, *Shoah*, de Claude Lanzmann, Paris, Folio, Gallimard, p.107.



Wols (1913-1951). "Ni bateau, ni ville", 1943. Paris, Musée d'Art Moderne.

SOMMAIRE

Introduction.

Première partie.

Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?

Chapitre 1. Un corpus, reflet d'un corps.

11. De l'élaboration du corpus de référence pour un portrait de groupe.

111. L'officier général, du point de vue réglementaire.

111.1 Une élite fortement hiérarchisée.

111.2 Un univers de symboles.

112. L'officier général, du point de vue de la fonction sous Vichy.

12. Premiers enseignements, premières esquisses, premières réflexions.

Chapitre 2. Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle.

21. Une cohérence sociale des officiers du corpus

211. Des hommes de la Troisième République naissante aux racines identiques.

211.1 La génération 1880-1889.

211.2 Des officiers aux origines citadines, du nord et de l'intérieur des terres.

212. Le déclin des noms nobles et des générations maritimes et militaires.

212.1 La fin de *la Royale* malgré une surreprésentation des officiers à ascendance noble.

212.2 Des officiers généraux issus plutôt du monde civil.

212.3 Une représentation égale de la fonction publique et du monde privé.

213. Les familles des officiers généraux : une illustration des principes de la Révolution nationale ?

213.1. Des familles de taille variable.

213.2 Une grande majorité de catholiques, mais aussi quelques protestants.

22. Des trajectoires professionnelles similaires.

221. L'entrée au service : de jeunes hommes plongés dans un monde de traditions.

221.1 Des *bordaches* d'à peine dix-huit ans.

221.2 Une formation à *la Bouline* dans une Marine pourtant en pleine évolution.

222. Les progressions de carrière ou l'émergence de quelques individualités.

222.1 L'Ecole navale : des scolarités en général brillantes sans être pour autant une juste prédiction.

222.2 Des officiers aux parcours remarquables avec quelques sujets brillants.

223. Des officiers de formation supérieure aux expériences variées.

223.1 Des surfaciés confrontés aux nouvelles armes.

223.2 Des officiers généraux diplômés de l'enseignement supérieur naval.

223.3 Des officiers généraux anglophones.

23. Des carrières Marine antichambres de carrières politiques ?

231. Des marins avec une réelle expérience du service à terre.

232. Les incidences des opérations de guerre sur la culture politique des officiers généraux.

233. Des officiers au contact des mondes politique et diplomatique.

Chapitre 3. Des amiraux en exil intérieur.

31. Des réseaux marins, témoignage d'un repli identitaire.

311. Des solidarités professionnelles, substituts à un fonctionnement en réseau ?

311.1 Des lieux de création et de maintenance de réseaux.

311.2 Des fonctions justifiant la réalité de liens de confiance.

311.3 Amis jusque dans l'adversité.

312. Les Amis de Darlan : entre mythe et réalités.

312.1 Des hommes dans la lumière de leur chef.

312.2 Des favoris aux évolutions de carrière conformes à celles du corps.

313. Une ouverture à la société civile limitée mais signifiante.

32. Une culture politique de déploration organisée autour de la mystique du Chef.

321. A la recherche de la France éternelle : seuls contre tous

321.1 Contre la République, pour la défense d'une société hiérarchisée.

321.2 Contre "les Rouges", pour la défense de l'ordre moral chrétien.

321.3 Contre le reste du monde, pour la défense d'une France impériale.

322. La figure du chef comme substitut au projet politique.

Deuxième partie.

Les amiraux de Vichy : des hommes politiques *ad vitam aeternam* ?

Chapitre 4. De la guerre à la politique : l'opportunisme d'un corps, le dessein d'un homme.

41. La guerre, révélateur des ambitions.

411. Des marins à l'efficacité éprouvée mais amers.

411.1 Des marins en guerre.

411.2 Des victoires à la Pyrrhus.

411.3 Dunkerque, une étape décisive dans l'ascension au pouvoir.

412. Le sens d'un engagement politique : la nécessaire défense d'une culture en péril.

412.1 L'armistice ou l'irruption de la décision individuelle.

412.2 Mers el-Kébir ou la fin d'un monde.

42. La conquête du pouvoir : l'illusion partagée de "*l'Etat-Marine*".

421. Les officiers généraux dans les sphères du pouvoir : marée bleue ou vaguelette ?

421.1 Une intrusion dans le monde civil remarquable, mais, somme toute, mineure.

421.2 Un calendrier des prises de fonction en trompe l'œil.

422. Des nominations partisans mais pas nécessairement déterminantes pour la conquête du pouvoir.

422.1 Des logiques de compétences.

422.2 Une réelle prévalence des logiques de réseau.

422.3 Des amiraux, relais mineurs de la conquête du pouvoir par l'Al Darlan.

423. La présomptueuse ambition de servir.

423.1 La Révolution nationale : une opportunité de (re) dynamiser des carrières.

423.2 L'Al Darlan, une ascension au pouvoir raisonnée et maîtrisée.

Chapitre 5. Idéologie et pratiques des amiraux en politique.

51. Des acteurs de la construction d'un ordre nouveau.

511. Pour une *France nouvelle*.

511.1 Pour une France éventuellement germano-européenne mais surtout impériale.

511.2 Pour un Etat autoritaire.

512. Pour une France régénérée.

512.1 Pour une France épurée.

512.2 Pour de nouveaux relais.

513. Pour un homme nouveau : l'exemple de la Marine.

514. L'engagement politique des amiraux : essai de typologie.

52. Des pratiques politiques en échec.

521. Les amiraux en politique : des hommes isolés ?

521.1 Une immixtion des civils souvent limitée aux fonctions techniques.

521.2 La solitude des marins en politique

522. Une tentative avortée de transfert des principes et méthodes hérités de la Marine.

Chapitre 6. *Semper fidelis* : un compagnonnage inaltérable.

61. Des sorties de guerre et des fins d'exercice des fonctions politiques circonstancielles.

611. Un retrait contraint des fonctions politiques au sein de l'Etat français.

611.1 Le retour temporaire au premier plan de l'Al Darlan.

611.2 Le retour aux métiers de la Marine.

611.3 Le retour à la vie civile malgré la guerre.

612. Des démissions pour mieux servir.

613. Une fidélité au régime sous couvert d'une fidélité à la Marine.

62. L'épuration, volonté politique *versus* solidarité du corps.

621. Les enseignements des premières décisions d'Alger.

622. Des sanctions administratives et judiciaires portées par le pouvoir politique.

622.1 La Marine encadrée par le cadre juridique général de l'épuration administrative.

622.2 L'implication mesurée de la Marine dans le processus de sanction administrative des amiraux.

622.3 Une épuration judiciaire en marge du corps.

623. « *Vous n'avez jamais cessé de faire partie...* ».

63. L'écriture de l'histoire de la Marine de Vichy : de Mnémosyne à Clio.

631. Les amiraux de Vichy à la barre.

632. La victoire de Clio malgré tout.

Conclusion.

Dictionnaire.

Annexes.

Sources.

Bibliographie.

Index.

Table des matières.

ABREVIATIONS

Grades

Al	Amiral
V.A.E	Vice-amiral d'escadre
V.A	Vice-amiral
C.A	Contre-amiral
C.V	Capitaine de vaisseau
C.F	Capitaine de frégate
C.C	Capitaine de corvette
L.V	Lieutenant de vaisseau
E.V	Enseigne de vaisseau

Fonctions

C. Cab	Chef de cabinet
CEC	Commandant en chef
CEM	Chef d'Etat major
CEMG	Chef d'état major général
Chef adjt	Chef adjoint
Cmdt	Commandant
EMG	Etat major général
Ord.	Ordonnance
S. adjt	Secrétaire adjoint
SCEM	Sous chef d'état major
SCEMG	Sous-chef d'état major général

Unités et services

A	Aviso
B.L	Bâtiment de ligne
B ^t hy	Bâtiment hydrographique
B.P	Bateau piège

C	Croiseur
Ca	Canonnière
C.A.A	Voir D.F.C.A.A
CAM	Centre d'aéronautique maritime
CMA	Cabinet militaire du ministre des Armées
CMM	Cabinet militaire du ministre de la Marine
CMG	Cabinet militaire du ministre de la Guerre
CHEN	Centre des hautes études navales
CHEDN	Collège des hautes études de défense nationale
CPE	Commission permanente des essais et bâtiments de la Flotte
CSM	Conseil supérieur de la Marine
CSDN	Conseil supérieur de la Défense nationale
C.T	Contre-torpilleur
Cu	Cuirassé
D.C	Division de croiseurs
DCAN	Direction centrale de l'artillerie navale
D.F.C.A.A.	Délégation française à la commission allemande d'armistice
D.F.C.I.A	Délégation française à la commission italienne d'armistice
D.G.G.S.M	Direction générale de la guerre sous-marine
D.L	Division légère
D.N.L	Division navale du Levant
DPM	Direction du personnel militaire de la Marine
E.A	Ecole d'application
EGN	Ecole de guerre navale
Esc	Escadre
Esc. de la Méd	Escadre de la Méditerranée
Esc ^{lle}	Escadrille
FM	Forces maritimes
FNEO	Forces navales d'Extrême-Orient
MARMAR	Marine marchande
P	Patrouilleur
T	Torpilleur
P.A	Porte-avions

PREMAR	Préfecture maritime
SCOM	Service central des œuvres de la Marine
SHM	Service historique de la Marine
SM	Sous-marin

Archives

ADG	Archives départementales de la Gironde
ADHV	Archives départementales Haute-Vienne
ADML	Archives départementales Maine et Loire
ADPD	Archives départementales du Puy de Dôme
ADPO	Archives départementales des Pyrénées Orientales
AFS	Archives fédérales suisses (Berne)
AM Villeneuve	Archives municipales de Villeneuve-sur-Lot
AN	Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine)
ANMT	Archives nationales du monde du travail (Roubaix)
APP	Archives de la Préfecture de police de Paris
MS -CDJC	Mémorial de la Shoah, Centre de documentation juive contemporaine
SHD-DAT	Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre (Vincennes)
SHD-DM	Service Historique de la Défense, Département Marine (Vincennes)
SHD Toulon	Service Historique de la Défense, Toulon.
U.S.S.M.E	Ufficio Storico Stato Maggiore-Esercito

Sources imprimées

<i>BOM</i>	<i>Bulletin officiel de la Marine</i>
<i>JO</i>	<i>Journal officiel</i>

Avertissement

Afin de faciliter la lecture, le nom des officiers généraux est le plus souvent précédé du grade terminal, quel que soit l'époque.

INTRODUCTION

« Comme la plupart des chefs qui assumaient à ce moment-là une responsabilité, j'avais trop à faire pour « faire de la politique » »³.

« [La Marine] a rendu au pays l'immense service de le faire vivre aux heures les plus douloureuses de son histoire, de lui permettre de « résister » à la terrible épreuve de l'occupation »⁴.

« J'ignore tout de ce qu'on appelle en général, dans notre pays, « la politique ». Je n'en ai jamais fait, et j'ai le ferme dessein de ne jamais en faire.[...] Ce qui caractérise justement mon gouvernement général, c'est que je n'avais pas à faire en Indochine de " politique intérieure " .»⁵.

A suivre ces propos, la Marine française n'aurait donc pendant la Seconde Guerre mondiale et l'Occupation fait qu'assurer le ravitaillement de la France et de ses colonies en organisant des convois entre l'Empire et la Métropole, en se gardant bien de faire de la politique. Ces affirmations ont longtemps dominé l'historiographie : Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan

³ C.A Auphan, *La Marine au service des Français : la lutte pour la vie (1940-1942)*, Paris, les Iles d'Or, éditions Self, 1947, 189 p. et p. 15.

⁴ C.A Auphan, *Les grimaces de l'histoire suivi de l'histoire de mes trahisons*, Paris, Les Iles d'Or, Plon, 1951, 305 p. et p. 254.

⁵ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine, Histoire de mon Gouvernement général, (1940-1945)*, Paris, 1949, Plon, 507 p.

dans la biographie qu'ils consacrent à l'Al Darlan ne font-ils pas de l'amiral de la Flotte, celui dont « *le problème permanent était de nourrir et de protéger les Français, de limiter le pillage de la France, tâches d'intendance peu glorieuses, mais indispensables.*»⁶ ?

Pourtant, pour la première et seule fois de son histoire, la Marine, via le premier de ces hommes, l'Al Darlan, est d'abord au plus proche du pouvoir puis, à partir de 1941, au pouvoir. A l'étranger, seul l'amiral Horthy en Hongrie a connu pareille destinée. Cette période reste un moment exceptionnel dans l'histoire de la Marine française, alors que paradoxalement l'armistice la contraint à subir une diminution de ses effectifs de 40% et de près de la moitié du tonnage de sa flotte. Alors qu'il est vice-président du Conseil, entre février 1941 et avril 1942, l'Al Darlan concentre entre ses mains plus de fonctions ministérielles que ne le fait Pierre Laval. Mais il n'est pas seul : de nombreux officiers se retrouvent aussi à exercer des fonctions de premier plan, comme aux Colonies, mais aussi plus secondaires, dans les préfectures, dans des fonctions de police, dans les organismes issus de l'armistice, dans les administrations... Les officiers généraux ne font pas exception puisqu'un seul d'entre eux, le V.A Muselier⁷, en deuxième section au moment de l'armistice rejoint Londres. Même si le ralliement puis la mort de l'Al Darlan entraîne le déclin du pouvoir de la Marine après fin 1942, on peut néanmoins affirmer que la Marine et les officiers

⁶ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, 873 p. et p. 732.

⁷ V.A Muselier (1882-1965) entre à Navale en 1899. Canonnier, il combat sur l'Yser, en Lorraine et en Champagne. Nommé au secrétariat d'Etat des inventions, il met au point des engins fumigènes. Il est en Mer Noire au moment des mutineries et aucun désordre ne survient sur son bâtiment. Il alterne poste au ministère –il est chef adjoint du cabinet militaire des ministres Dumesnil et Borel commandements à la mer –le croiseur cuirassé *Ernest Renan* en 1927, le *Voltaire* en 1930, la *Bretagne* en 1931 et poste de chef d'état-major à terre - 1^{ère} région maritime en 1928, de la majorité de Toulon en juin 1931. En tant qu'officier général, il assure le commandement du secteur de défense de Cherbourg, la majorité générale de Sidi Abdallah, le commandement de la Marine en Tunisie. En août 1938, il devient commandant de la Marine à Marseille. Il est placé en 2^{ème} section peu après avoir été promu vice-amiral. Il rallie Londres, crée les Forces navales françaises libres. En désaccord avec le général de Gaulle (mars 1942), il est nommé, quelques mois plus tard, inspecteur général des FNFL. Dans l'imbroglio algérois le général Giraud lui propose le poste d'adjoint au commandement en chef civil et militaire. Il est finalement suspendu de ses fonctions en août 1943 et cesse toute activité en juin 1946 après avoir été chef de la délégation navale à la mission militaire aux affaires allemandes en septembre 1944. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, Paris, Tallandier, 2^{ème} édition 2002, 573 p. et p. 387-388.

Renaud Muselier, *L'amiral Muselier : 1882-1965 : le créateur de la croix de Lorraine*, Perrin, 2000, 250 p.

généraux, symboliquement, accompagnent le régime, des prémices à la fin : ils sont représentés pour la signature de l'armistice, le 22 juin 1940, par le V.A.E Le Luc et ils accompagnent les derniers soubresauts de l'histoire de Vichy par l'intermédiaire du C.A Bléhaut, présent lui à Sigmaringen⁸. Le master que nous avons soutenu sur le V.A Platon⁹ posait en filigrane la question du rôle politique de l'officier général de marine. Le travail présenté avait souligné la progressivité de l'engagement dans la voie de la collaboration de cet homme qui fut secrétaire d'Etat aux Colonies, de septembre 1940 à avril 1942, puis secrétaire d'Etat auprès de Pierre Laval, d'avril 1942 à mars 1943, avant de quitter le gouvernement et de se rapprocher des collaborationnistes parisiens ; il avait été également démontré qu'aux ressorts politiques et idéologiques, il fallait ajouter celui de l'ambition¹⁰. L'étude concluait sur le nécessaire recentrage sur les années d'exercice de la fonction de secrétaire aux Colonies, plus révélatrices de la responsabilité et de la nature de la politique menée par l'homme, pour ainsi aborder les relations politico-militaires des officiers généraux de Marine dans le cadre de l'Etat français. L'idée s'imposait alors, non pas de faire la biographie d'un personnage certes assez mal connu, mais d'étudier la contribution de la Marine, au travers du corps de ces officiers généraux, à une politique.

L'Etat français dès les premiers six mois affirme ses intentions en promulguant toute une série de dispositions qui connotent la nature exclusive, répressive, antidémocratique du

⁸ Le C.A reste secrétaire d'Etat à la Marine : il ne démissionne pas lorsqu'il accompagne le maréchal Pétain en août 1944. Il signe le 20 août 1944 une déclaration à l'adresse des personnels de la Marine, dans laquelle il déclare : « *Un acte de force contre lequel j'élève la plus haute et la plus solennelle des protestations m'arrache à mes fonctions. Empêché de les remplir, j'entends cependant ne pas les abdiquer. Prisonnier comme le Maréchal, partageant son sort, je reste votre chef. Seul le Maréchal pourrait vous en désigner un autre.* ». SHD-DM, TTA4, déclaration du 20 août 1944. Reproduite dans Bernard Bléhaut, *Pas de clairon pour l'Amiral Henri Bléhaut (1889-1962)*, Paris, J. Picollec, 1991, 333 p. et p.135-136.

⁹ Odile Girardin-Thibeaud, mémoire de master, *L'amiral Platon en politique, 1943-1944*, mémoire de Master 2 sous la direction de Bernard Lachaise, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, 2007, 189 p.

¹⁰ Platon écrit pour justifier avoir accepté le poste de secrétaire d'état auprès de Laval en avril 1942 « *aucun poste qui pût, dans la Marine du moment, convenir à un ancien ministre, et celui-là même, pleinement et exclusivement militaire, convenait-il bien à un officier qui, si particulier et militaire qu'eût été pendant son commandement le secrétaire d'Etat aux colonies, était devenu en 20 mois un 'homme politique'* ». Bibliothèque nationale de France (désormais BNF), Fonds Aragon, papiers Platon, dossier « Notes au maquis ». Note de Charles Platon du 23 août 1944, *Ma participation au gouvernement Laval*.

régime et sa volonté d'un ordre moral reposant sur la mystique d'un homme nouveau. Les premières mesures d'exclusions sont promulguées dès juillet 1940 : la loi du 17 juillet 1940 exige la nationalité française pour tout fonctionnaire et introduit la possibilité de limogeage de tout agent qui se sera montré hostile, permettant ainsi une reprise en main de la fonction publique ; la loi du 13 août 1940 dissout les sociétés secrètes et oblige les fonctionnaires et agents de l'Etat à souscrire une déclaration de non-appartenance indiquant clairement les projets antimaçonniques du gouvernement ; la loi du 3 octobre 1940 portant le premier statut des Juifs fixe le caractère antisémite du régime. Le remaniement ministériel de septembre qui exclut presque tous les ministres parlementaires, les dispositions des lois du 13 octobre et du 16 novembre 1940 concernant le remplacement des conseils généraux et des conseils municipaux, la mise en place en janvier 1941 du Conseil national, témoignent de la volonté du régime de rompre avec le principe électif au suffrage universel et les pratiques parlementaires. La mise en place dès juillet 1940 de ce qui devient par la loi du 28 janvier 1941 les chantiers de jeunesse, souligne l'intention du régime de reprendre en main la société française, et de prendre en charge son redressement moral. La création, le 29 août 1940, de la Légion française des Combattants pose le type de soutien qu'escompte le régime. La mise en place des comités d'organisation par la loi du 16 août 1940, la création de l'Office central de répartition des produits industriels en septembre 1940, rendent compte des projets de contrôle de l'économie par l'Etat¹¹.

¹¹ Michel Margairaz, Henry Rouso, « Vichy, la guerre et les entreprises », *Histoire, économie et société*, 1992, n°3, Stratégies industrielles sous l'occupation, p. 337-367.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@politique. Politique, culture, société*, n°9, septembre-décembre 2009, consulté le 10 septembre 2013.

Annie Lacroix-Riz, *Industries et banques français sous l'Occupation*, Paris, Armand Colin, 2013, 815 p. et p. 10 ; 104-115. Annie Lacroix-Riz montre que les comités d'organisation sont très vite phagocytés par les grands groupes industriels qui ont des relais puissants au sein du gouvernement, certains même des présidents devenant ministres : François Lehideux, président du CO Automobiles devenu ministre de la Production industrielle ou Pierre Pucheu président du CO des industries de la mécanique. Elle rappelle que Vichy ne sut pas s'opposer aux agissements de ces hommes.

Pour des synthèses, voir Michèle Cointet, *Nouvelle histoire de Vichy*, Paris, Fayard, 2011, 799 p. et p. 421-440.

Julian Jackson, *La France sous l'occupation 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2004, 853 p. et p. 198-208.

L'Al Darlan, arrivé au pouvoir, se glisse parfaitement dans les pas de ces premiers mois du régime et son gouvernement prend toute une série de mesures qui accentuent les premières décisions, assoient la collaboration¹². En effet, sous son ère, l'exclusion des Juifs s'organise et se structure par la création, fin mars 1941, du Commissariat général aux questions juives, la promulgation du deuxième statut des Juifs, en juin 1941 ; leur expulsion de la vie économique se met en place avec les lois de juillet 1941 ; les premières rafles de juifs étrangers se déroulent dans le deuxième semestre de 1941. La lutte contre la franc-maçonnerie se renforce avec la loi du 18 août 1941 autorisant la publication au *Journal officiel* des noms des dignitaires des loges. La mise au pas des fonctionnaires se poursuit par l'entrée en vigueur d'un nouveau statut en septembre 1941 qui en fait des agents politiques du régime. La dérive répressive du régime s'accroît avec la création de nouvelles juridictions comme les Sections spéciales à l'été 1941, le Tribunal d'Etat en septembre 1941 et l'introduction du principe de rétroactivité des lois. En matière économique, l'Al Darlan ne réussit pas à contrer la politique menée par "ses" technocrates que sont Jean Bichelonne, François Lehideux, et autres Jacques Barnaud et qui vise à permettre aux entreprises privées de collaborer avec l'Allemagne. L'ampleur du pillage de la France, tant au niveau des matières premières que des produits semi-finis ou finis, ne fait que s'accroître : fin 1941, 55% de l'aluminium, 90% du ciment,¹³ 70% des productions de l'industrie mécanique, 90% de celles des industries navales, 70% de celle de l'industrie électrique¹⁴, partent à destination de l'Allemagne et entre juin 1941 et mai 1942, mille sept cents véhicules sont livrés aux

¹² Henri Michel fut un des premiers à affirmer que l'Al Darlan fut « *le champion de la collaboration* ». Henri Michel, *François Darlan : amiral de la Flotte*, Paris, Hachette, 1993, 451 p. et p. 171. Voir également Michèle Cointet expliquant sa surprise d'étudiante à cette affirmation de l'historien. Michèle Cointet, *Nouvelle histoire de Vichy*, *op. cit.*, p. 423.

¹³ Margairaz, *L'Etat, les finances et l'économie, 1932-1952. Histoire d'une conversion*, Tome I-II, Paris, Ministère de l'économie et du Budget, 1991, 1456 p. et p. 599-600. Cité par Julian Jackson, *op. cit.*, et p.231.

¹⁴ Fabrizio Calvi, Marc J. Masurovsky, *Le Festin du Reich. Le pillage de la France occupée, 1940-1945*, Paris, Fayard, 2006, 719 p. Citée par Michèle Cointet, *Nouvelle histoire de Vichy*, *op. cit.*, p. 438.

Allemands¹⁵. L'autorisation de l'utilisation des bases aériennes par la Luftwaffe en Syrie, la position de l'amiral de la Flotte dans les Protocoles de Paris plaident plutôt pour une volonté affirmée de collaboration militaire de sa part. Ses offres de collaboration politique, renouvelées tout au long de l'été 1941¹⁶, confirment la nature de son projet politique. La libération de prisonniers, les contreparties obtenues dans certains secteurs¹⁷, la baisse du chômage, ne peuvent faire oublier ce cadre général. Entre 1941 et 1942, l'Al Darlan s'est adonné à la politique et a effectivement défini et appliqué une politique de collaboration et de répression.

Mais si l'action de l'Al Darlan est maintenant bien connue, celle des autres officiers généraux l'est moins. Pourtant, la plupart des officiers généraux aux postes qui sont les leurs participent à la mise en œuvre de ces différentes orientations. Les C.A préfets se lancent par exemple dans la politique de suspension des conseils municipaux et de remplacement des maires ; celui des Pyrénées-Orientales organise les camps destinés aux populations juives, étrangères, et les premiers convois à destination de Drancy. Le C.A préfet de police de Paris a la responsabilité de l'organisation de la lutte anti-communiste et les Brigades spéciales se créent sous son égide. Des amiraux se font, dans des conférences de propagande, orateurs et hérauts du maréchal Pétain et de la Révolution nationale. Le V.A secrétaire d'Etat aux Colonies est un prescripteur attentif de la transposition de la législation et des institutions de l'Etat français dans les territoires de l'Empire. Il est également un des responsables de la lutte antimaçonnique. Dans l'Empire, les amiraux *à la barre* portent les dispositifs d'exclusion, de corporatisme, de censure de toute forme d'expression au profit d'une propagande en faveur du

¹⁵ Julian Jackson, *op. cit.*, p. 224.

¹⁶ Bernard Costagliola, *La Marine de Vichy, Blocus et collaboration*, Paris, Tallandier, 2009, 434 p.
Bernard Costagliola, « Darlan ou le mirage de la Collaboration », *Revue d'histoire maritime*, n°14, Marine, Etat et politique, 2011, p.145-158.

¹⁷ Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'air des années noires, Vichy 1940-1944*, Paris, Economica, 1998, 412 p. et p. 175-209.

régime. Les chefs de la Marine font d'elle un champ d'expérimentation pour la création d'un homme nouveau grâce à ses différents dispositifs de formation.

A travers ce rappel de l'action de l'Al Darlan et de certains des officiers généraux, la question de l'engagement politique du corps des officiers généraux de marine, n'est donc pas vaine. Par quel processus des hommes, parvenus au sommet de la hiérarchie militaire, se sont-ils transformés en homme politique ? Le facteur que représente la culture de l'obéissance, ancrée dans le métier des armes, est bien évidemment à prendre en compte et il permet d'interroger le processus individuel de décision. Mais il est vraisemblable qu'il ne peut, à lui, seul rendre compte des ressorts de l'acceptation à prendre un poste. Il faut alors poser l'axiome que la rencontre entre le corps des officiers généraux de Marine et l'idéologie de la Révolution nationale n'aurait été possible que grâce au partage de valeurs communes : ces hommes auraient ainsi trouvé dans le régime de Vichy l'expression politique de leurs valeurs et seraient ainsi à considérer à la fois comme un pilier mais aussi comme un relais naturel du régime de Vichy. L'engagement politique aux côtés de l'Etat français serait d'abord une opportunité politique et personnelle d'imposer un idéal, porteur d'une vision de la société emprunté au seul modèle connu et vécu par les officiers généraux, celui de la Marine. Le Vichy auquel se rallient ces marins serait avant tout celui de la Révolution nationale afin de contribuer à la régénération de la société, objectif, à leurs yeux, prioritaire. En cela bien que la plupart s'en défendent, les officiers généraux auraient bien opéré en tant qu'hommes politiques responsables de la conduite et de la transformation de la cité.

Pour répondre à ces questions, vérifier ces hypothèses, le sujet doit plus particulièrement, mais pas exclusivement, se nourrir des travaux sur la Marine entre 1940-1944 et sur ceux concernant la période de l'Occupation. En effet, il faut affirmer l'apport que représentent, d'une façon générale, les travaux sur le fait militaire, qui ne méritent pas la

discrétion des récentes synthèses des évolutions historiographiques¹⁸. Déjà, en 1996, Olivier Forcade soulignait la vigueur de la recherche en la matière¹⁹. En particulier, il est nécessaire de souligner combien le sujet de ce travail doit au renouvellement de l'étude du fait militaire et de l'articulation entre militaires et pouvoir politique, dont le colloque *Militaires en République*²⁰ marque une étape décisive. En effet, même si la période de Vichy est exclue de l'étude, référence à la République oblige, les contributions sur la politisation de fonctions militaires, l'engagement des militaires, et se faisant de certains marins, dans les partis, les assemblées, la mise en évidence de l'existence d'une culture politique, ont permis de construire le cadre référentiel conceptuel. De la même façon, les études sur les officiers, même si elles sont centrées, le plus souvent, sur les officiers de terre²¹, fournissent des points de repères méthodologiques. A ce titre, il faut citer le travail de Philippe Vial qui, dans sa thèse, offre de nombreuses pages particulièrement utiles à la présente étude²². Dans celles-ci, outre le chapitre consacré à l'étude réglementaire et symbolique de l'officier général, l'auteur fournit des données comparatives concernant les officiers généraux des trois armes, avec, en

¹⁸ Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, tomes I et II, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2010, 1 325 p.

Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchet, Claude Gauvard (dir.), *Les historiens français à l'œuvre (1995-2010)*, PUF, 2010, 330 p.

¹⁹ Olivier Forcade, « L'histoire politique des armées et des militaires dans la France républicaine (1871-1996) : essai d'historiographie », *Jean Jaurès Cahiers trimestriels*, n°142, octobre-décembre 1996, p.7-24.

²⁰ Olivier Forcade, Eric Duhamel et Philippe Vial (dir.), *Militaires en République, 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, actes du colloque international, Paris, 4-6 avril 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 734 p.

²¹ Raoul Girardet, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, 341 p.

Jacques Nobécourt, *Une histoire politique de l'armée, Tome 1, 1919-1942, De Pétain à Pétain*, Paris, Seuil, 1967, 333 p.

Francis Perrot, *Les généraux ministres de la guerre, 1871-1924*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Bernard Lachaise, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, 2009, 954 p.

Jean Planchais, *Une histoire politique de l'armée, Tome II, de De Gaulle à De Gaulle (1940-1967)*, Paris, Seuil, 1967, 383 p.

William Serman, *Les officiers français dans la Nation*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, 281 p.

William Serman, *Les origines des officiers français 1848-1870*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, 406 p.

²² Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, thèse d'histoire, Université de Paris Panthéon Sorbonne, sous la direction de Robert Frank, 2008, 1213 p.

particulier, comme point de repère l'année 1939²³. Il trace alors les grandes lignes d'un portrait sociologique et professionnel, qu'on peut ainsi préciser pour la Marine.

L'approche politique de la Marine entre 1940 et 1944 en matière historiographique se révèle assez récente. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Si l'histoire de l'Etat français, de l'Occupation et de la collaboration sont aujourd'hui des sujets largement traités, les militaires semblent comme sortis de la mémoire²⁴. Associés à la défaite, concurrencés par une Résistance longtemps considérée sous l'angle militaire²⁵, ils sont aussi victimes de la confiscation de leur image par le régime de Vichy²⁶. Le soixante-dixième anniversaire de l'année 1940 a parfaitement rendu compte de cette amnésie. La commémoration de l'appel du général de Gaulle²⁷ a largement éclipsé tous les autres événements de 1940, et si l'exode des Français, l'installation du régime de Vichy, les premiers actes de résistance en France ont trouvé quelque écho²⁸, les événements militaires n'ont été que très peu évoqués, de la campagne de Norvège à Mers el-Kébir, en passant par la campagne de 1940. Par ailleurs le renouveau finalement relativement récent de l'histoire politique²⁹ et de l'histoire politique maritime ont fait que d'autres champs ont été investis prioritairement. Mais des facteurs liés à l'écriture de l'histoire navale expliquent aussi en partie ce " silence ". Cette discrétion tient au

²³ *Ibidem*, chapitres VIII et IX, p. 540-834.

²⁴ Olivier Wieviorka, *La mémoire désunie, Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris, Seuil, 2010, 304 p. et p. 16-20 et p. 116-117.

²⁵ *Ibidem*, p. 69.

²⁶ Pétain, dès l'allocution du 16 juin 1940, évoque « l'héroïsme [de l'armée] digne de ses longues traditions militaires ». Philippe Pétain, *Quatre années au pouvoir*, Paris, La Couronne littéraire, 1949, p. 47.

²⁷ Par décret publié au Journal officiel du 19 mars 2006, le 18 juin devient « journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ».

Voir également Philippe Oulmont (dir.), *Les 18 juin, combats et commémorations*, colloque organisé par la Fondation Charles de Gaulle les 22 et 23 juin 2010 à Paris, Assemblée nationale, Bruxelles, André Versaille Editeur, 2011, 364 p.

²⁸ Voir en particulier le colloque organisé pour l'université d'Orléans sur *le moment 1940*. Pierre Allorant, Noëlline Castagnez, Antoine Prost (dir.), *Le moment 1940. Effondrement national et réalités locales*, actes du colloque international d'Orléans, des 18-19 novembre 2010, Paris, Editions Pepper-L'Harmattan, 2012, 290 p.

²⁹ René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Edition du Seuil, Collection Points histoire, 1996 (1^{ère} édition 1988), 399 p. Le manifeste de René Rémond, *Pour une histoire politique* paru en 1988 est considéré comme l'acte fondateur du renouveau de l'histoire politique, même si son ouvrage *La droite en France* publié en 1954 et réédité en 1982 est précurseur. Sur les évolutions de l'histoire politique ces quinze dernières années, voir Pascal Cauchy, « L'histoire politique contemporaine, essai bibliographique », Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchy, Claude Gauvard (dir.), *op. cit.*, p. 185-204.

fait que le Service historique de la Marine, dont Jean Martinant de Préneuf et Martin Motte ont retracé l'histoire³⁰, en a longtemps été l'acteur majeur. Ils ont montré combien la vision d'une histoire-bataille domine l'approche historique jusque dans les années 1980. C'est dans cet esprit que s'effectuent les travaux sur la Seconde Guerre mondiale, menés sous la responsabilité du C.V Caroff, chef de la section historique de 1952 à 1960, et d'Hervé Cras, chef de la Section des études historiques du Service historique de la Marine entre 1953 et 1965³¹: l'angle de présentation retenu reste l'histoire opérationnelle. Constatons à ce stade du développement, que cette situation doit beaucoup, comme l'a montré Jean-Baptiste Bruneau³², à la présence, dans les entourages du Service historique de la Marine, d'anciens thuriféraires de Vichy ou de leurs proches qui, en confisquant l'écriture de cette période, en fixe, pour plusieurs dizaines d'années, la lecture. La publication de ces études devient la référence et sont utilisées comme telles. Malgré le renouvellement de l'approche historique sous l'impulsion de Philippe Masson, chef du service historique de 1965 à 1997, qui initie

³⁰ Jean Martinant de Préneuf, « Neptune et Cléo : le SHM, 1919-1974 », *Revue Historique des Armées*, 1999, n°3, p. 3-20.

Jean Martinant de Préneuf, Martin Motte, « L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ? », *Revue Historique des Armées*, 2009, 4^{ème} trimestre, n°257, p. 27-43 et avec le même titre in *Revue d'histoire maritime*, n°10-11, 2010, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 341-356.

Sur le rôle de l'histoire dans l'institution, voir également Rémi Monaque, *L'Ecole de guerre navale 1896-1993*, Vincennes, SHM, 1995, 488 p. et p. 170-181.

³¹ René Pierre Eugène Caroff (C.F), *Les forces maritimes de l'ouest 1939-1940*, Marine nationale, EMG, Service Historique, 1954, 435 p.

René Pierre Eugène Caroff (C.F), *La campagne de Norvège, 1940*, Marine nationale, EMG, Service Historique, 1955, 200 p.

René Pierre Eugène Caroff (C.V), *Le théâtre atlantique, tome 1 Le théâtre atlantique du 3 septembre 1939 au 25 juin 1940, Tome 2 après le 25 juin 1940*, Marine nationale, Etat-major général, Service historique, 1958 et 1959, 273 p. et 345 p.

René Pierre Eugène Caroff (C.V), *Le théâtre méditerranéen, Tome I, du 2 septembre 1939 au 25 juin 1940, Tome II du 25 juin 1940 au 8 novembre 1942*, Marine nationale, Etat-major général, Service historique, 1960, 347 p. et 438 p.

René Pierre Eugène Caroff (C. V) *Les débarquements alliés en Afrique du nord, novembre 1942*, Marine nationale, Etat-major, Service historique, 1960, 319 p.

Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique*, Marine nationale, Etat-major, service historique, 1959, 227 p.

Hervé Cras, *Les Forces maritimes du Nord*, 3 vol, Vincennes, EMG- Service historique, 1955-1957, 172 p., 240 p. et 287 p.

³² Jean-Baptiste Bruneau, « « Gloria victis ». L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale. », *Revue d'histoire maritime*, n°10-11, 2010, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 357-366.

Voir les pages consacrées à ce sujet dans le présent travail au chapitre 63.

toute une série d'études sur les ports, les arsenaux, le personnel, une approche plus politique du fait maritimiste reste mineure³³ : la période 1940-1944 ne fait pas exception. La biographie d'Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan sur l'Al Darlan³⁴ marque un véritable tournant méthodologique : rédigée par un universitaire et un marin, elle marque, d'une part, un retour essentiel et critique aux sources et, d'autre part, amorce une histoire politique de la Marine. Par une utilisation extrêmement référencée des fonds d'archives publics mais aussi grâce à l'accès à des archives privées, ce travail marque une avancée et un renouvellement du genre fondamentaux. Néanmoins, la thèse avancée continue à faire de l'Al Darlan, dans une vision très aronienne de la période de Vichy³⁵, l'homme qui a d'abord cherché à assurer le quotidien des Français et à les protéger³⁶. Jean-Baptiste Bruneau³⁷ a rappelé que la disparition des acteurs et témoins ouvre la possibilité à une histoire moins passionnée. Mais le fait qu'un certain nombre d'auteurs entretiennent des liens affectifs avec la Marine en tant qu'anciens de la Marine ou de proches d'anciens ne peut encore aujourd'hui totalement dépassionner le débat, même si ces liens n'entachent pas la qualité de leurs travaux. Pourtant, depuis la fin des années 1990, une vingtaine d'études attestent d'un renouveau. Néanmoins, le bilan historiographique réalisé dans le cadre du colloque de 2007 sur la recherche internationale en histoire maritime³⁸, qui actualise le travail réalisé par Hervé Coutau-Bégarie en 1995³⁹, et la bibliographie annuelle de l'histoire de France publiée par le CNRS⁴⁰ font apparaître qu'il n'existe pas pour la Marine, sur cette période, de travaux d'ampleur, à l'instar des travaux de

³³ Jean Martinant de Préneuf, Martin Motte, « L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ? », *Revue d'histoire maritime*, *op. cit.*, p. 353-354.

³⁴ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*.

³⁵ Robert Aron, *Histoire de Vichy*, Paris, Fayard, Coll. Les grandes études contemporaines, 1960, 787 p.

³⁶ Voir la critique de l'ouvrage faite par Robert O. Paxton, « Darlan, un amiral entre deux blocs ». *Réflexions sur une biographie récente, Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°36, octobre-décembre 1992, p. 3-20.

³⁷ Jean-Baptiste Bruneau, « « *Gloria victis* » L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale. », *op.cit.*.

³⁸ « La recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation », *Revue maritime* n°10-11, 2010, actes du colloque de Lorient des 15 au 17 novembre 2007 organisé par le Groupement d'intérêt scientifique d'histoire maritime, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 557 p. et p. 423-557.

³⁹ Hervé Coutau-Bégarie, « Bibliographie navale », *Revue maritime*, mars 1995, n°437, p. 103-163.

⁴⁰ *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France*, CNRS, pour les années 1995 à 2010.

Robert O. Paxton sur l'armée de Terre et de Claude d'Abzac-Epezy sur l'armée de l'Air⁴¹. Le constat que dresse Hervé Coutau-Bégarie sur l'absence de grandes biographies sur les principaux acteurs de la Marine entre 1940-1944 est encore actuel. En effet, hormis l'Al Darlan, la plupart des biographies ont été réalisées dans le cadre de maîtrises, de masters, de DEA ou d'études produites par le Service historique de la Défense et sont, fort logiquement, partielles⁴². L'Al Darlan a fait l'objet de plus d'une trentaine de biographies publiées : beaucoup sont hagiographiques, comme celle d'un de ses proches, le V.A Docteur, ou celle de l'amiral Favin-Lévêque⁴³ et en disent plus sur l'évolution de l'historiographie qu'elles n'apportent à la réflexion. Parmi les travaux de référence, outre la biographie citée d'Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, celle que lui a consacrée Henri Michel reste une étude pionnière, Henri Michel ayant été le premier historien à mettre en évidence le rôle de l'amiral de la Flotte dans la mise en place de la politique de collaboration⁴⁴. Les travaux d'Hubert Delpont et de Bernard Costagliola s'inscrivent dans cette lignée. Hubert Delpont développe une analyse très revigorante des ressorts de l'ascension au pouvoir de l'amiral de la Flotte⁴⁵,

⁴¹ Robert Oliver Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2004, 586 p.

Ceci est la traduction française, trente ans après sa parution, d'un ouvrage paru en 1966, *Parades and Politics at Vichy. The french Officer Corps under Marshal Pétain*, Princeton, Princeton University Press, issu de sa thèse.

Claude Abzac-Epezy, *L'armée de l'air de Vichy, 1940-1944*, Service Historique de la Marine, Vincennes, 1997, 732 p.

⁴²Jean-Claude Catherine, *L'amiral de Penfentenyo : profil politique 1940-1945*, mémoire de DEA sous la direction de Marc Ferro, Jacques Julliard, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992-1993, 58 p.

Marc-Antoine du Cauzé de Nazelle, *Jacques Moreau : l'amiral méconnu de la marine d'Afrique (octobre 1942-août 1943)*, mémoire de maîtrise sous la direction du professeur Dreyfus, Paris IV Sorbonne, 1999, 280 p.

Xavier Durlicq, *L'amiral Decoux, son proconsulat et sa politique en Indochine, 1940-1945*, mémoire de maîtrise sous la direction de René Girault, Université de Paris X Nanterre, 1984, 154 p.

Odile Girardin-Thibeaud, *L'amiral Platon en politique, 1943-1944, op. cit.*

Jean Laplane, *L'amiral Auphan, un itinéraire professionnel*, master sous la direction d'Olivier Forcade et Tristan Lecoq, Université de Paris IV Sorbonne, 2009-2011, 186 p.

Claire Leymonerie, *L'amiral Decoux gouverneur général de l'Indochine 1940-1945*, mémoire de maîtrise, Paris X Nanterre, Becker

Benoit Rossignol, *Essai de biographie de l'amiral Abrial*, section études historiques, SHM, 1998, 39 p.

⁴³ Jules Docteur (Amiral), *La grande énigme de la guerre : Darlan, amiral de la flotte*, Paris, Editions de la Couronne, 1949, 256 p.

Amiral Favin-Lévêque, *François Darlan et son destin*, Versailles, les 7 vents, 1992, 219 p.

⁴⁴ Henri Michel, *op. cit.*

⁴⁵ Hubert Delpont, *Darlan. L'ambition perdue*, Nérac, Les Amis du Vieux Nérac, 1998, 319 p.

tandis que Bernard Costagliola, qui ne fait pas à proprement parler une biographie de l'Al Darlan puisque ses travaux s'attachent au blocus naval dont il démontre la porosité, pointe néanmoins le rôle et la volonté majeurs de l'Al Darlan dans la mise en place d'une collaboration économique coloniale⁴⁶. Outre l'Al Darlan, parmi les amiraux de Vichy, seuls le V.A.E Decoux⁴⁷ et le V.A Platon⁴⁸ ont fait l'objet de biographies publiées, la première étant une reprise des mémoires du gouverneur général, et la seconde s'orientant plus sur les ressorts psychologiques du personnage. L'article que consacre Philippe Lasterle à l'Al Gensoul renvoie à l'importance des événements historiques dans la formation culturelle des officiers⁴⁹. Les travaux universitaires qui portent sur des officiers qui se sont ralliés sont, de ce point de vue, très intéressants : mais, outre qu'ils permettent d'esquisser ce que ces hommes ont ou n'ont pas en commun avec leurs collègues restés fidèles à Vichy, ils permettent aussi d'aborder la problématique de la continuité, au travers des hommes, entre la Marine sous Vichy et la Marine de la Quatrième République⁵⁰. Quant aux biographies du L.V Honoré d'Estienne d'Orves, et du C.A Trolley de Prévaux, elles offrent des éléments importants pour mieux comprendre les valeurs qui transcendent l'ensemble du corps des officiers⁵¹. A côté de ces approches biographiques, se trouvent quelques travaux plus généraux. Il faut ici saluer le

⁴⁶ Bernard Costagliola, *La Marine de Vichy, Blocus et collaboration*, op. cit.

Bernard Costagliola, « Darlan ou le mirage de la Collaboration », op. cit.

⁴⁷ Michel Hugier, *L'amiral Decoux sur toutes les mers du monde : de Navale au gouvernement d'Indochine*, Paris, L'Harmattan, 2007, 299 p.

⁴⁸ Jean-Marc Van Hille, *Le vice-amiral Platon 1886-1944 ou les risques d'un mauvais choix*, Estadens, Pyrègraph, 2001, 298 p.

⁴⁹ Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *Revue Historique des Armées*, n°2, 2000, p. 71-91.

⁵⁰ Parmi lesquels, citons :

Alexandre Bouveur, *L'amiral Pierre Barjot : de la pensée à l'action, itinéraire d'un officier de marine hors normes (1899-1960)*, mémoire de maîtrise, Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de Robert Frank, 2003, 203 p.

Mathieu Genty, *Biographie de l'amiral Lemonnier*, mémoire de maîtrise, Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de Robert Frank, 1998.

Emilie Perrot, *L'amiral Cabanier, de la France Libre à De Gaulle*, mémoire de maîtrise, Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de Robert Frank 2006, 261 p.

⁵¹ Etienne de Montety, *Honoré d'Estiennes d'Orves : un héros français*, Paris, Perrin, collection Tempus, 2005 (1^{ère} édition, Perrin, 2001), 337 p.

Aude Yung-de Prévaux, *Un amour dans la tempête de l'histoire, Jacques et Lotka de Prévaux*, Paris, France Loisirs- Editions du Félin, 1999, 222 p.

travail pionnier d'Antoine Villeneuve qui pose le rôle politique des officiers de marine entre 1940 et 1942⁵² et s'est interrogé sur la datation d'entrée en politique de la Marine, la situant en septembre 1940. Nathalie Cabrera, en s'intéressant à la propagande menée auprès des équipages, fournit des pistes de réflexions sur le discours diffusé au sein de la Marine par la hiérarchie, en le plaçant à mi-chemin entre optique professionnelle -s'entraîner pour être prêt à faire face à de nouveaux combats- et propagande politique en faveur de la Révolution nationale : elle pose ainsi quelques jalons pour l'étude de la Marine comme champ d'application de l'idéologie de l'Etat français⁵³. Tous ces travaux viennent, si ce n'est remettre en question, fortement nuancer l'approche développée par Philippe Masson dans ces nombreux ouvrages et articles⁵⁴ qui restent très discrets sur l'engagement politique de la Marine dans le régime de Vichy.

Mais il serait vain de vouloir étudier la marine de 1939 sans s'intéresser aux années de l'entre-deux guerres qui ont vu la Marine se reconstituer, les hommes être formés. De nombreuses études sur les évolutions techniques, technologiques et organisationnelles, les orientations en matière de politique navale liées au contexte politique national et international permettent de comprendre et d'apprécier le poids de l'environnement dans la construction culturelle des marins⁵⁵. Différents travaux sur le corps des officiers de marine, même s'ils

⁵² Antoine Villeneuve, *La Marine au pouvoir : le rôle politique des officiers de marine pendant le régime de Vichy, 1940-1942*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Marie Mayeur, Université Paris IV Sorbonne, 1985, 162 p.

⁵³ Nathalie Cabrera, *La vision de la guerre par les marins français de juillet 1940 à novembre 1942*, mémoire de maîtrise, université de Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de René Girault, 1988, 164 p.

⁵⁴ Que reflètent parfaitement les synthèses qu'il signe que sont :

Histoire de la Marine, tome 2 : de la vapeur à l'atome, Paris, Lavauzelle, 1983, 582 p. et p. 367-492.

«La marine de Vichy », André Corvisier, *Histoire militaire de la France. Tome 4 : de 1940 à nos jours* (dir. André Martel), Paris, Presses universitaires de France, 1994, 701 p. et p. 34-53.

La marine française et la guerre 1939-1945, Paris, Tallandier 2000, 539 p.

⁵⁵ De nombreuses études parcellaires rendent compte de ces différents aspects : on pourra se reporter à la bibliographie. Mais deux synthèses récentes paraissent devoir être ici citées :

Philippe Vial (dir.), *Histoire d'une révolution. La Marine depuis 1870*, Etudes Marines, n°4, mars 2013, Centre d'études supérieures de la Marine, 198 p.

recouvrent l'ensemble des officiers, officiers supérieurs et officiers généraux, sont à signaler pour leurs apports, permettant d'établir des comparaisons, de souligner des continuités, des ruptures⁵⁶. S'attachant en particulier sur les origines socioprofessionnelles des officiers, ils permettent de poser la question de la réalité de la démocratisation du recrutement. Parmi ces études, il faut citer celle de Ronald Chalmers Hood III, particulièrement novatrice et s'inscrivant parfaitement dans l'optique d'une histoire politique : l'auteur s'attache, pour la première fois dans l'historiographie, à la culture politique et aux réseaux de ces officiers de marine issus de l'Ecole navale, évoquant ainsi la problématique de la "républicanisation" de la Marine⁵⁷. Jean-Baptiste Bruneau poursuit totalement dans cette veine en soulignant les liens culturels et familiaux avérés des officiers avec *l'Action française*⁵⁸. Il faut souligner l'apport des travaux sur la culture politique de l'entre-deux-guerres, en particulier ceux portant sur les forces politiques conservatrices et d'extrême droite⁵⁹, dont *l'Action française*⁶⁰ : ils permettent

Jean de Préneuf, Philippe Vial, *La marine française sur les mers du monde (1860-1939)* Paris, Gallimard/Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, 2012, 164 p. Cet ouvrage présente une très riche iconographie.

⁵⁶ Jean Chadelat, *Le corps des officiers de Marine*, Mémoire de DES Sciences politique, Paris, 1960, 153 p.

Gérard Mongendre, *L'officier de marine*, Mémoire de DES Sciences politiques, Faculté de Droit, Paris, 1960, 100 p.

Romain Sene, *Les officiers de marine de la République, 1870-1919 : étude prosopographique des officiers généraux de la Première Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise sous la direction de J.-N. Grandhomme, Strasbourg II, 2002, 166 p.

Eugène Vibart, *Etude sur le corps des officiers de marine 1875-1935*, 2 vol., Vincennes, 1978.

⁵⁷ Ronald Chalmers Hood III, *The french Naval Officer corps, 1919-1939, A social and Political History of France's Naval Dynasties between the World War*, Baton Rouge et Londres, Louisiana State University Press, 1979, 221 p.

⁵⁸ Jean-Baptiste Bruneau « La Royale et le roi : les officiers de marine et l'Action française, entre appartenance et imprégnation. », *Revue d'histoire maritime*, Marine, Etat et politique, n° 14, 2011, p.93-116.

Jean-Baptiste Bruneau, « La marine et le monde. L'Action française face au désarmement naval 1921-1930 », Georges-Henri Soutou, Martin Motte (dir.), *Entre la vieille Europe et la seule France. Charles Maurras, la politique extérieure et la défense nationale*, Paris, Economica, novembre 2009, p. 311-332.

⁵⁹ Serge Berstein, *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 2003, 436 p.

Albert Kéchichian, *Les Croix-de-feu à l'âge des fascismes : Travail, famille, patrie*, Seyssel, Champ Vallon, 2006, 410 p.

Jean Philippet, *Le temps des ligues : Pierre Taittinger et les jeunesses patriotes : 1919-1944*, thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 2000, 2680 p.

Jean-François Sirinelli, *Histoire des droites en France, Tome 1 Politique, Tome 2 Culture, Tome 3 Sensibilités*, Paris, Gallimard, 2006 (1^{ère} édition, 1992), 794, 771 et 956 p.

Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 4^{ème} édition augmentée, 1072 p.

de poser la question de la filiation de la culture politique des officiers de marine, de revenir sur les soubassements idéologiques de leur culture et de s'interroger sur l'apolitisme revendiqué par les officiers généraux de Vichy dans leur action sous l'Etat français. Les travaux sur la formation à l'Ecole navale et/ou à l'Ecole de guerre navale soulignent leur rôle comme creuset et ciment de la culture marine⁶¹. Il faut ici rappeler le travail de Jean Martinant de Préneuf auquel la présente étude doit énormément⁶². Sa thèse porte sur le poids des convictions religieuses dans la culture des officiers. Il souligne que la laïcisation de la Marine entre 1899 et 1907 cristallise parmi les officiers les plus conservateurs l'idée que le corps des officiers de marine est le dépositaire et le conservateur des valeurs traditionnelles de la France éternelle. Elle induit une véritable crispation identitaire qui pousse ce corps à se percevoir, puis à s'ériger en modèle et en recours. Une vision hiérarchisée et organiciste de la société, l'importance accordée aux élites traditionnelles, une volonté de défendre la France catholique éternelle sont les éléments qui fondent le discours instillé depuis l'Ecole navale et l'Ecole d'application et légitiment le fonctionnement même de la Marine. Ce discours se développe sur deux générations, celle qui arrive à la tête de la Marine à partir des années 1930 et celle formée par cette première. Jean Martinant de Préneuf en soulignant les analogies entre la culture navale et celle défendue par l'Etat français permet de s'interroger sur la rencontre quasi inévitable des deux. Les études socio-ethnologiques sur les notions d'honneur, de

Jean-Paul Thomas, *Droite et rassemblement du PSF au RPF 1936-1953. Hommes, réseaux, cultures. Rupture et continuités d'une histoire politique*, thèse de doctorat, Institut d'Etudes Politiques Paris, sous la direction de Serge Berstein, 2002, 1268 p.

⁶⁰ Michel Grunewald, Olivier Dard, *Charles Maurras et l'étranger, l'étranger et Charles Maurras : l'Action française – culture, politique Société*, Actes d'un symposium international Université Paul Valéry, Metz, 15-16 mai 2008, Berne, Convergences, 2009, 432 p.

Jacques Prévotat, Michel Leymarie, *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 434 p.

⁶¹ Catherine de la Follye de Joux, *L'Ecole navale au XIX^{ème} Siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de François Caron et Philippe Masson, Paris IV Sorbonne, 1986, 138 p.

Rémi Monaque, *L'Ecole de guerre navale 1896-1993*, op. cit..

⁶² Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Philippe Levillain, Université de Paris Nanterre, 2007, 893 p.

souffrance, de gloire, de combat, le rapport à la mort, même quand elles portent sur une période postérieure, permettent de compléter cette archéologie des fondements culturels de la posture des officiers de marine ; on peut ainsi s'enquérir du fonctionnement interne des équipages, du rôle de la mémoire collective dans la construction des repères professionnels, et finalement mieux approcher la conception du métier qui habitent ces hommes et cerner leurs processus de décision⁶³.

Les travaux sur l'Etat français, la Révolution nationale et l'Occupation ont une double fonction : cerner le contexte politique dans lequel se meuvent les officiers généraux⁶⁴ et situer le positionnement des marins. Au regard de cette thématique, l'apport de certains travaux dans quelques domaines mérite ici d'être précisé. Ainsi l'étude de Marc Olivier Baruch sur l'Etat et l'administration permet de s'interroger sur le transfert du modèle organisationnel de la Marine à l'administration tant au niveau de l'Etat que des préfectures⁶⁵. De la même façon, l'histoire de la répression et de l'exclusion amène à s'enquérir du positionnement des amiraux face à cette politique consubstantielle au régime⁶⁶. Les travaux concernant la volonté de construire une société et un homme nouveaux, d'imposer l'ordre moral offrent un cadre de réflexion aux tentatives de la Marine en la matière⁶⁷. Quelques travaux ont pu aborder le rôle

⁶³ Serge Dufoulon, *Les Gars de la marine. Ethnographie d'un navire de guerre*, Paris, Métailié, Collection Traverses, 1998, 257 p.

Maurice Duval, *Ni morts, ni vivants : marins ! Pour une ethnologie du huis clos*, Paris, PUF, 1998, 148 p.

Lucien Febvre, « *Honneur et patrie* », Paris, Pocket, 2001, 378 p.

André Thiéblemont (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 339 p.

⁶⁴ A ce titre, ils sont des clés d'information et de compréhension et les références sont multiples ; elles figurent dans la bibliographie et concernent en plus des thèmes présentés rapidement dans ce développement, l'histoire du régime, l'histoire culturelle, l'économie sous Vichy, les églises, l'épuration...

⁶⁵ Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e siècle, 737 p.

⁶⁶ Jean-Marc Berlière, Laurent Chabrun, *Les policiers français sous l'occupation*, Paris, Perrin, 2001, 390 p.

Laurent Joly, *Vichy dans la solution finale : histoire du commissariat général aux questions juives*, Paris, Grasset, 2006, 1014 p.

Denis Peschanski, *Vichy 1940-1944, contrôle et exclusion*, Complexe, Paris, 1997, 208 p.

Denis Peschanski, *La France des camps : l'internement 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002, 549 p.

⁶⁷ Marc Boninchi, *Vichy et l'ordre moral*, Paris, PUF, 2005, 319 p.

Christophe Pécout, *Les Chantiers de la Jeunesse et la revitalisation physique et morale de la jeunesse française (1940-1944)*, Paris, L'Harmattan, 2007, 268 p.

de la Marine dans les colonies⁶⁸, dont l'ouvrage très récent de Jean-Baptiste Bruneau sur les Antilles⁶⁹. Les recherches sur les colonies demeurent donc très précieuses : même si elles ne sont pas nécessairement centrées sur l'officier général qui les dirige -amiraux Abrial en Algérie, Esteva en Tunisie, V.A.E Decoux en Indochine-, elles fournissent une analyse précise de leur politique, permettant ainsi de situer les amiraux étudiés au sein des différentes tendances de la Révolution nationale⁷⁰. Les travaux sur la collaboration et les différents courants qu'on peut y distinguer viennent compléter cette approche en fournissant un cadre conceptuel⁷¹. Les approches biographiques sur de nombreux acteurs français et étrangers se sont révélées précieuses⁷².

Poser la question des officiers généraux de marine en responsabilité sous Vichy implique de s'attacher à l'étude de plusieurs fonctions différentes, au sein du gouvernement, mais aussi dans les préfetures, dans les colonies et dans la Marine : aussi les fonds sont-ils très nombreux, différents et géographiquement éclatés. Si on se place du point de vue de la

Limoré Yagil, « *L'homme nouveau* » et la Révolution nationale de Vichy (1940-1944) : étude du régime, de son idéologie et de ses pratiques, thèse doctorat histoire, Paris, IEP, 1992, Paris 1992. Publiée sous le titre « *L'homme nouveau* » et la Révolution nationale de Vichy (1940-1944), Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1997, 382 p.

⁶⁸ Pour information, citons :

Anne-Marie Lebon, *La marine française en Indochine de la veille de la Seconde Guerre mondiale au retour des forces françaises (octobre 1945)*, mémoire de maîtrise, Paris IV Sorbonne, 149 p.

Willy Bracciano, *La Marine française de Vichy en Martinique au temps de l'amiral Robert*, mémoire de maîtrise, Paris IV Sorbonne, sous la direction de Jean Tulard.

⁶⁹ Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine aux Antilles, juin 1940-juillet 1943*, Paris, Rivage des Xantons, Les Indes savantes, 2014, 285 p.

⁷⁰ Jacques Cantier, Eric Jennings (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Paris, Editions Odile Jacob, 2004, 398 p.

Eric Jennings, *Vichy sous les tropiques, La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944*, Paris, Grasset 2004, 386 p.

Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2002, 417 p.

Sébastien Verney, *L'Indochine sous Vichy Entre Révolution nationale, collaboration et identités nationales 1940-1945*, Paris, Riveneuve éditions, 2012, 517 p.

⁷¹ Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris, Seuil, Points histoire, 1995, 560 p.

Pierre Laborie, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*. Paris, Seuil, Points Histoire, 2003, 288 p. (1^{ère} édition, Paris, Desclée de Brouwer, 2001).

⁷² Parmi les principales, citons :

Marc Ferro, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987, 789 p.

Laurent Joly, *Darquier de Pellepoix ou l'antisémitisme français*, Paris, Berg International, 2002, 199 p.

Gilbert Joseph, *Fernand de Brinon, l'aristocrate de la collaboration*, Paris, Albin Michel, 2002, 600 p.

Fred Kupferman, *Laval*, Paris, 2^{ème} édition, Tallandier, 2006, 654 p.

Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la collaboration*, Fayard, 2001, 895 p.

nature des sources, on peut distinguer celles qui ont été produites sur les intéressés : dossiers personnels, documents d'évaluation, rapports d'enquête de l'occupant, des Renseignements Généraux, de la France Libre ; de celles élaborées par eux-mêmes dans le cadre de leurs fonctions, sans oublier tout ce qui relève de la littérature grise, on pense ici en particulier à tous les travaux commis par les officiers généraux dans le cadre de l'enseignement supérieur naval. L'ensemble de ces archives relève principalement du Service historique de la Défense-département Marine (Vincennes), des Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), des Archives nationales d'Outre-mer (Aix-en Provence), des archives de la Préfecture de police de Paris (Le Pré Saint Gervais), du ministère des Affaires étrangères avec le Centre des archives diplomatiques (Nantes), et de quelques centres d'archives départementales (principalement Drôme, Haute Vienne, Pyrénées-Orientales). Il faut noter que les conditions de consultation parfois difficiles du Service historique de la Défense ont rendu la recherche dans ce centre parfois très difficile à organiser et chronophage⁷³. Dans certaines séries n'ont donc pu être effectués que des sondages.

Pour établir la prosopographie du corpus, plusieurs séries conservées au Service historique de la Défense ont été utilisées. La série CC 7 4° Moderne comprenant les dossiers individuels se révèle fondamentale : calepin de notes, états de service, notices biographiques de synthèse, courriers relatifs à la carrière et aux procédures d'épuration, documents d'état-civil (actes de naissance, autorisations de mariage et rapports d'enquête sur les futures épousées) fournissent les éléments essentiels. On peut compléter par les série GG² et PA des fonds privés de certains des amiraux (principalement ceux du C.A Auphan, des V.A.E Decoux et Fernet, du V.A Landriau et du C.A Marzin), mais aussi de certains de leurs interlocuteurs (le V.A

⁷³ Les absences d'inventaire sur des séries complètes est véritablement un frein à la recherche surtout lorsque la consultation est organisée en fonction de quotas journaliers peu adaptés aux chercheurs provinciaux. Mais nous souhaitons vivement remercier l'équipe des chercheurs du Service historique de la Défense, Département des études, et plus particulièrement Thomas Vaisset et Dominique Guillemain qui, bien souvent, ont pallié, grâce à leur gentillesse et leur disponibilité, ces problèmes d'organisation.

Durand-Viel, Hervé Cras, le C.V Jacquinet, Guy Raissac) ; ces archives, en particulier les correspondances privées et les notes personnelles qu'elles contiennent, permettent ainsi la reconstitution des réseaux, l'appréciation des sensibilités et de la culture politique. Les archives orales du fonds Hood dans la série 7GG¹⁰ contiennent les entretiens du C.A Auphan et du V.A Godfroy que l'historien a réalisés pour son ouvrage et qui portent essentiellement sur l'entre-deux guerres. Il faut compléter ces séries du SHD par quelques unes des Archives nationales : la série F^{1a} présente les papiers privés du V.A Platon et la série F^{1b}, les dossiers individuels des amiraux qui ont exercé les fonctions de préfet. On trouve également quelques éléments dans la série 2AG, papiers du Chef de l'Etat français, qui contient quelques dossiers de correspondance concernant les amiraux. Dans les archives de la Préfecture de police de Paris, les séries EA, dossiers de presse, personnalités et lieux, GA, rapports des Renseignements généraux sur des personnalités, et BA, fonds issus du cabinet du préfet contiennent quelques éléments, surtout sur la période de l'épuration.

Concernant les domaines d'intervention de la Marine, on s'est appuyé sur plusieurs séries du Service historique de la Défense et des Archives nationales. Au Service historique de la Défense, la série TTA, archives du cabinet du ministre et de l'Etat-major général, permet de travailler sur l'activité des secrétaires d'Etat à la Marine (et aux Colonies à partir de 1943), d'identifier leur position sur de nombreux sujets. Elle contient également des documents renvoyant aux correspondances échangées avec la sous-commission Marine de la Délégation française à la commission allemande d'armistice à Wiesbaden. Elle complète ainsi les différentes séries des Archives nationales : les archives allemandes de la série AJ⁴⁰ dans laquelle sont conservés les comptes rendus et les avis allemands et français des sous-commissions Marine à Wiesbaden et qui présente également des études sur l'état d'esprit de la marine française; la série AJ⁴¹ qui renferme les archives des organismes issus de l'armistice et propose quelques éléments concernant la Délégation française à la commission

allemande d'armistice et la sous-commission Marine ainsi que les comptes rendus d'entretiens de la Commission Italienne d'armistice ; la série F⁶⁰ sur les instances issues de l'armistice qui complète l'étude sur les officiers impliqués dans ces structures. La série TTB du Service historique de la Défense, archives des directions et services centraux, permet d'apprécier l'activité des directions, et en particulier celle des services de la Marine militaire en zone occupée, du Service central des œuvres de la Marine et de la Marine marchande, pour laquelle il faut compléter avec la série F⁶⁰ des Archives nationales. Concernant l'activité des chantiers de jeunesse, la série AJ³⁹ aux Archives nationales supplée l'absence de sources importantes de la sous-série section administrative de la série TTB. En revanche cette dernière offre, sur la gestion du personnel de la Marine, de nombreux éléments (statut de l'officier, moral des personnels...) qui peuvent être complétés avec la série de la Direction du personnel militaire 39 CC à 45CC, qui propose des études sur l'évolution des effectifs, sur la formation, la politique d'avancement et la série 1BB² qui concerne la correspondance des différents bureaux de l'Etat-major et de la Section études.

L'activité des amiraux qui furent préfets peut être saisie à travers les archives des départements qu'ils ont eus en charge et avec la série F^{1c} des Archives nationales, qui contient les rapports des préfets. Pour l'activité du préfet de police, la série DB, missions, services, ordonnances et autres textes réglementaires, des archives de la Préfecture de police permet de retracer son activité, ainsi que la série BA qui contient les rapports mensuels d'activité. La série GB concerne plus spécifiquement les Brigades spéciales, et comprend les pièces relatives à leur organisation et leur fonctionnement et là aussi les rapports d'activité. Pour la fonction d'ambassadeur, les recherches se sont appuyées sur les archives du poste diplomatique à Berne conservée aux Centre des archives diplomatiques à Nantes, complétées des fonds du départemental fédéral politique suisses, conservés aux Archives fédérales suisses.

Concernant les colonies, on trouve, dans la série des archives nationales F⁴¹, toute la documentation destinée à la propagande coloniale, y compris celle de 1943, qu'on peut comptés par la série F⁶⁰. Pour les Antilles, on a fait référence à la série 1BB² du Service historique de la Défense. Les archives nationales de l'Outre-mer détiennent les fonds ministériels et territoriaux. Au niveau des fonds du secrétariat d'Etat aux Colonies, les archives du cabinet, de la direction des affaires politiques, et des affaires économiques relatives à l'exploitation économique des territoires permettent d'aborder l'essentiel de la politique de Vichy. Dans les archives des affaires politiques se trouvent les dossiers sur la politique coloniale de Vichy et un certain nombre de documents concernant la propagande ou encore l'organisation administrative et municipale. Pour les archives des fonds territoriaux, il s'agit essentiellement de ceux consacrés aux Antilles, à l'Indochine et à l'Algérie. Nous n'avons pu nous rendre très longuement dans ce centre et n'avons donc effectué que quelques sondages dans ces fonds.

Enfin, le processus de l'épuration est abordé à partir de la série 3BB8 CE du Service historique de la Défense et la série 3W des Archives nationales. La première renvoie à l'épuration administrative. Elle est composée des dossiers de la commission d'épuration de la Marine permettant également d'analyser le processus d'épuration sur la durée. La série 3W renvoie, elle, à l'épuration judiciaire ; en offrant les dossiers de procédures et les sténotypes des procès de la Haute Cour de Justice. Il faut noter que dans les dossiers de ces deux séries on retrouve souvent des pièces relatives à l'activité des accusés.

Hormis les fonds privés des acteurs déjà déposés, nous n'avons quasiment pas recouru aux archives privées des familles. Il faut d'abord se rappeler que conformément à plusieurs textes, l'administration se réserve le droit de revendiquer les papiers conservés à leurs

domiciles par les officiers, fonctionnaires et autres agents de la Marine⁷⁴. Du point de vue des papiers publics, il n'y a donc pas nécessairement grand chose à trouver. En revanche, il est évident que les correspondances privées, les Mémoires et autres journaux se révèlent souvent intéressants. Or, on se heurte à plusieurs difficultés pour accéder à ce type de sources. D'une part, il est difficile de retrouver les familles : nous sommes quasiment à la troisième génération, celle des petits-enfants, et il est difficile d'identifier les descendants. La recherche est longue et ce qui est possible pour une biographie l'est moins dans le cadre d'une prosopographie. D'autre part, il faut convaincre les familles de vous ouvrir leurs documents et donc leur propre mémoire. Or il faut admettre que le sujet a parfois éveillé la méfiance chez certains interlocuteurs, vigilants à l'égard de ce qu'ils estiment être trop fréquemment une histoire officielle, partielle, visant à déformer le rôle de ces hommes. Avancer l'idée de marins au service de Vichy implique d'envisager une volonté et un rôle actif que dénie le plus souvent les familles de ces hommes ayant vécu cette période et les cercles maritimes, constitués très souvent d'anciens membres de la carrière : l'expression « *oui mais ces hommes n'ont jamais fait de politique et n'ont fait que suivre les ordres* » est une phrase nombreuses fois entendues. Derrière cette expression, transparait incontestablement la peur de voir ces hommes, qui sont souvent, dans leurs familles, ceints d'une auréole de martyr parce qu'ils virent leur carrière brutalement et, selon leurs proches, injustement interrompue, être décrits de façon plus impliquante. Le portrait de groupe leur paraît inopérant, parce qu'il ne rendrait pas suffisamment compte des itinéraires individuels, même si l'idée d'un

⁷⁴ Dès l'ordonnance du 25 mars 1765, l'administration utilise ce texte pour s'enquérir des papiers conservés à leur domicile par les officiers. Tout au long du XIX^e siècle, le ministre de la Marine affirme, de façon répétée, sa volonté de récupérer les pièces trouvées dans les successions des officiers, fonctionnaires et autres agents de la Marine : règlements des consuls du 13 nivôse an X, décision ministérielle et circulaire de mars 1843, instruction du 4 novembre 1865, décret du 31 décembre 1886 et enfin circulaire du 15 décembre 1918. Cette procédure fut souvent appliquée de l'Ancien Régime jusqu'à la cinquième République et pour la dernière fois, en octobre 1963, quand l'État décide de faire apposer les scellés sur la succession de l'amiral Decoux. D'après Pascal Geneste, « Introduction », *Etat général des fonds privés de la Marine*, volume 1, décembre 2010, p III, d'après http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/contenu/functions/dc/attached/FRSHD_PUB_00000196_dc/FRSHD_PUB_00000196_dc_att-FRSHD_PUB_00000196_0001.pdf, consulté le 11 juin 2014.

dictionnaire, qui présenterait les parcours propres à chacun des officiers, a pu néanmoins venir apaiser quelques craintes. Mais l'idée qu'un « *un récit construit qui établit les faits passés et tente de leur donner du sens en dépassant les parcours individuels* »⁷⁵ reste encore très difficile à faire passer. Mûs par le souvenir et par la volonté de défendre une mémoire, ces hommes et ces femmes ont du mal à considérer que l'itinéraire de ces hommes puisse devenir un objet d'histoire construit. *Historiciser les marins de Vichy*⁷⁶ revient certainement à écorner quelques légendes familiales. Incontestablement, soixante-dix ans après, le sujet demeure sensible et les gardiens de la mémoire encore vigilants. Enfin, l'absence de tout lien de l'auteure de cette étude avec la Marine vient renforcer l'idée de désappropriation : le fait qu'une grande partie de la production d'histoire maritime soit l'œuvre d'anciens ou de proches de la Marine, la période 39-45 ne faisant pas exception⁷⁷, semble conférer aux auteurs une légitimité à approcher ces problématiques. *A contrario* ne pas en faire partie... Pour toutes ces raisons, on n'a pas nécessairement cherché à avoir accès à ces archives familiales. Il faut néanmoins noter les exceptions que représente la famille Chomel de Jarnieu en la personne de l'Amiral Benoît Chomel de Jarnieu qui, spontanément, a bien voulu nous remettre et nous permettre d'utiliser les Mémoires que son grand-oncle, le C. A Chomel de Jarnieu, avait rédigé à son intention ainsi que la correspondance que les deux hommes avaient

⁷⁵ Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Paris, Hachette Littératures, Pluriel, 1998, p. 123.

⁷⁶ Nous paraphrasons ici une phrase d'Olivier Wieviorka qui écrit « *Quel que soit le désir des auteurs, historiciser la résistance amène à écorner la légende.* », *Histoire de la Résistance*, Paris, Perrin, 2013, 575 p. et p. 16.

⁷⁷ Rappelons que Claude Huan est C.V et, à titre d'exemple, citons également :

Hubert Granier, C.A., *Histoire des marins français, la 2^{ème} guerre Mondiale et les premières révoltes dans l'Empire, 1940-1945*, Rennes, Marines éditions, 2008, 559 p.

Rémi Monaque, Al. *L'Ecole de guerre navale 1896-1993, op cit.*

Jean Sabbagh, C.A., « Dossier de la coopération exemplaire franco-américaine en Atlantique 1940-1943 », *Chronique d'histoire maritime*, 2001, n° 44, p. 89-94 et auteur de notices portant sur 1939-1945 (Mers el-Kébir, Toulon...) dans le *Dictionnaire d'histoire maritime* de Michel Vergé-Franceschi (dir.), Paris, Laffont, Collection Bouquins, 2002, 1 502 p.

René Sabatier de Lachadenède, V.A.E., *La Marine Française et la guerre civile d'Espagne, 1936-1939*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1993, 539 p.

Pour les travaux réalisés par des anciens marins, se reporter à la bibliographie les grades des auteurs étant le plus souvent signalés.

échangée ; il faut également saluer l'ouverture de ses archives qu'avait bien voulu faire Madame Claude Platon (†), belle-fille du V.A Platon, il y a déjà quelques années. D'autres familles qui ont déposé leurs archives au Service historique de la Défense nous ont également permis leur consultation. Ainsi en est-il pour la famille du C.A Marzin qui, nous y a autorisé après plusieurs entretiens téléphoniques et pour celles du C.A Auphan et du V.A.E Decoux. En dehors du corpus, nous avons pu aussi, grâce à l'autorisation de la famille, accéder au fonds Durand-Viel.

Parmi les sources imprimées ont été utilisées le recueil d'archives concernant l'Al Darlan⁷⁸, qui collecte la plupart des documents éclatés dans différents fonds. La publication des comptes rendus de la Délégation française à la commission allemande d'armistice a été précieuse pour compléter les séries d'archives consultées⁷⁹. Les travaux d'Hervé Cras et du C.V Caroff ont également été utilisés⁸⁰. Le dépouillement du *Bulletin officiel de la Marine* des années 1929 à 1940 a permis de préciser les aspects réglementaires du statut des officiers généraux et l'organisation de la Marine. *Les annuaires de la Marine* ont été un outil précieux pour préciser les réseaux, en repérant la présence des officiers dans les différentes structures ministérielles ou de l'Etat-major général. Enfin signalons que la presse nationale, publiée pendant la campagne de 1940, a été utilisée pour repérer le traitement qu'elle réserve à la Marine, tandis que la presse régionale l'a été pour compléter les archives des cabinets des

⁷⁸ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral, Darlan*, Paris, Economica Mémorial de Caen, 1992, 794 p.

⁷⁹ *Documents de la DFCAA, Tome 1 : juin-septembre 1940 ; tome 2 : septembre 1940-novembre 1940 ; tome 3 : novembre 1940-janvier 1941 ; tome 4 : janvier 1941-juillet 1941 ; tome 5 : juillet 1941-décembre 1941*, Paris, A. Costes Imprimerie nationale, 1947-1959, 496 p, 616 p, 613 p, 734 p et 529 p.

⁸⁰ René Pierre Eugène Caroff (C.F), *Les forces maritimes de l'ouest 1939-1940*, op. cit..

René Pierre Eugène Caroff (C.F), *La campagne de Norvège, 1940*, op. cit..

René Pierre Eugène Caroff (C.V), *Le théâtre atlantique, tome 1 Le théâtre atlantique du 3 septembre 1939 au 25 juin 1940, Tome 2 après le 25 juin 1940*, op. cit..

René Pierre Eugène Caroff (C.V), *Le théâtre méditerranéen, Tome I, du 2 septembre 1939 au 25 juin 1940, Tome II du 25 juin 1940 au 8 novembre 1942*, op. cit..

René Pierre Eugène Caroff (C. V) *Les débarquements alliés en Afrique du nord, novembre 1942*, op. cit..

Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique*, op. cit..

Hervé Cras, *Les Forces maritimes du Nord*, op. cit..

préfets de département, afin de mieux apprécier la relation instaurée avec les populations, tout en tenant compte évidemment du caractère contrôlé et pro-gouvernemental des parutions autorisées. Enfin, parmi les sources imprimées, les Mémoires et autres journaux intimes des différents acteurs et témoins restent irremplaçables. Plusieurs des officiers généraux de Marine de Vichy se sont exprimés⁸¹. Mais les ouvrages des officiers qui prennent le parti de Londres sont tout aussi intéressants⁸². A partir du recensement des Mémoires et témoignages réalisés par Jean-Baptiste Bruneau, Jean Martinant de Préneuf et Mathieu Le Hunsec et mis en ligne sur le site du Groupement d'intérêt scientifique d'histoire maritime⁸³, on dispose aujourd'hui d'une base de données importante. Certes, ces écrits, et en particulier ceux des vichystes, relèvent du plaidoyer *pro domo*, du besoin d'affirmer sa "vérité", de se justifier⁸⁴. On peut d'ailleurs noter que, d'une certaine façon, les Mémoires des marins qui ont rallié Londres présentent aussi ce caractère de justification de leur acte de *désobéissance*, surtout à

⁸¹ Amiral Auphan, *La Marine au service des Français : la lutte pour la vie (1940-1942)*, op. cit..

Amiral Auphan, *Les grimaces de l'histoire suivi de l'histoire de mes trahisons*, op. cit..

Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, Paris, Editions France Empire, 1978, 590 p .

Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine, Histoire de mon Gouvernement général, (1940-1945)*, op. cit..

Jean Decoux, *Adieu, Marine, Borda*, Paris, Plon, 1957, 412 p.

Vice-amiral Fernet, *Aux côtés du maréchal Pétain*, Paris, Plon, 1963, 311 p.

Vice-amiral Godfroy, *L'aventure de la force X à Alexandrie (1940-1943)*, Paris, Plon, 1953, 529 p.

Amiral Marzin, *Journal*. Présenté par Marie-Paule Leclerc, Evreux, Editions Charles Hérissey, 2013, 242 p.

Hervé Penfentenyo de Kervéréguin (V.A.E), *A la mémoire de Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, vice-amiral d'escadre. Souvenirs et témoignages Recueil de textes extraits du journal de H. de Penfentenyo de Kervéréguin, 1914-1945*, Paris, M. de Penfentenyo, 1976, 166 p.

Georges Robert (Al), *La France aux Antilles de 1939 à 1943*, Plon, 1950, 250 p.

⁸² Parmi les principaux, citons :

Jean Boutron (C.F), *De Mers el-Kébir à Londres*, Paris, Plon, 1980, 357 p.

Georges Debat, *Marine oblige*, Paris, Flammarion, 1974, 332 p.

François Flohic (Al), *Ni chagrin, ni pitié, Souvenirs d'un marin de la France libre*, Paris, Plon, 1985, 263 p.

Jacques Guillon (Al) *De Carthage à Berchtesgaden souvenirs d'un marin, 1930-1945*, Paris, Plon, 1974, 368 p.

Emile Muselier (Al), *Marine et résistance*, Paris, Flammarion, 1945, 154 p.

Amiral Philippon, *Le métier de la mer*, Paris, Editions France Empire, 1971, 526 p.

Etienne et Alain Schlumberger, *L'honneur et les rebelles de la Marine française*, Maisonneuve et Laroze, 2004, 264 p.

Etienne et Alain Schlumberger, *Les combats et l'honneur des Forces Navales Libres, 1940-1944*, Paris, Cherche-midi, 2007, 347 p.

Georges Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de guerre : juin 1940-janvier 1941*, Paris, Plon, 1973, 281 p.

Louis de Villefosse, *L'œuf de Wyasma*, Paris, Julliard, 1962, 242 p.

Louis de Villefosse, *Les îles de la liberté. Aventures d'un marin de la France libre*, Paris, Albin Michel 1972, 331 p.

⁸³ http://www.histoire-maritime.org/modules/kameleon/upload/1temoignages_et_memoires.pdf.

⁸⁴ Jean-Louis Jeannelle, *Ecrire ses mémoires au XXe siècle : déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, Collection Bibliothèque des Idées, 2008, 427 p. et p. 140-141.

l'égard de leur institution. On sait le risque de reconstruction *a posteriori* de tels ouvrages. Pour toutes ces raisons, l'examen critique de ces documents est donc fondamental. Il est clair que l'intérêt principal de ces ouvrages ne réside pas tant dans la narration des faits que dans la façon dont les événements sont présentés et l'analyse du registre lexicologique, en particulier chez les vichystes, est souvent révélateur des opinions, des valeurs et culture politique des intéressés. Ces témoignages offrent également un nombre souvent important d'informations sur les réseaux, les entourages. Les Mémoires de leurs interlocuteurs sont aussi très appréciables, permettant d'analyser le point de vue des civils et autres politiques⁸⁵.

Considérer l'engagement politique des amiraux au sein de l'Etat français implique donc, dans un premier temps, d'établir les éventuelles proximités, les résonnances idéologiques, sociologiques, culturelles entre la Révolution nationale et le corps des officiers généraux de Marine. Ainsi, après avoir montré que, bien que l'ensemble des officiers généraux ne soit pas étudié, le corpus établi renvoie bien une image du corps, l'étude du profil social et du parcours professionnel, ainsi que celle de la culture politique et des réseaux doit amener à repérer les éléments qui ont fait des officiers généraux des acteurs de la Révolution nationale. Dans un second temps, il s'agit de comprendre le statut d'homme politique qu'ont acquis ces hommes. Après avoir pesé le poids des circonstances mais aussi des ressorts plus personnels de leur arrivée au pouvoir, il faut étudier *la praxis*, le *policy making* de ces officiers généraux dans leurs nouvelles fonctions. La façon dont leur sortie du régime s'est opérée n'est pas non plus sans suggérer des questionnements, ainsi que la réception que leur ont réservée la société et la Marine d'après-guerre. La relation par-delà le régime entre ces

⁸⁵ Parmi ceux qui fréquentèrent les officiers généraux de marine présents au gouvernement, citons : Joseph Barthélémy, *Ministre de la justice, Vichy 1941-1943*, Paris, Pygmalion, 1989, 645 p. Yves Bouthillier, *Le drame de Vichy*, 2 vol, Paris, Plon 1950-1951, 320 et 552 p. Jérôme Carcopino, *Souvenirs de sept ans, 1937-1944*, Paris, Flammarion, 1953, 702 p. François Lehideux, *De Renault à Pétain*, Pygmalion, Paris, 2001, 494 p. Henry du Moulin de Labarhète, *Les temps des illusions, souvenirs (juillet 1940-avril 1942)*, Genève, Editions A l'enseigne du cheval ailé, 1946, 436 p.

Des amiraux au service de Vichy.
Introduction.

officiers et leur engagement mais aussi entre eux-mêmes et la Marine amène à s'interroger, dans une perspective mémorielle, sur le rapport de ces acteurs à cette histoire, à leur histoire.

Chapitre 1.

Un corpus, reflet d'un corps.

Lorsqu'on évoque en histoire l'étude d'un groupe la notion de prosopographie n'est jamais très loin. De nombreux travaux ont permis de préciser du point de vue méthodologique la démarche⁸⁶. Le monde militaire comme on vient de le voir, la bourgeoisie locale⁸⁷, le personnel politique⁸⁸, les fonctionnaires⁸⁹, les Français des colonies⁹⁰, plus largement les élites⁹¹ ont fait l'objet de ce type d'approches. Pour la Marine, la démarche apparaît comme un outil particulièrement pertinent. Il y a une forme de cohérence entre le sujet et la méthode. En effet en offrant la possibilité de faire du groupe un acteur en tant que tel et d'envisager les individus par rapport à ce dit groupe⁹², elle permet de saisir son rôle, son poids structurant. Or

⁸⁶ Parmi les tout premiers, citons :

Christophe Charle, Jean Nagle, Marc Perrichet, Michel Richard, Denis Woronoff, *Prosopographie des élites françaises (XVI^e-XX^e siècles). Guide de recherche*, Paris, CNRS-IHMC, 1980, 178 p.

Hélène Millet, *Informatique et prosopographie*, actes de la table ronde du CNRS, Paris, 25-26 octobre 1984, Paris, Editions du CNRS, 1985, 360 p.

⁸⁷ Jean-Pierre Chaline, « Un exemple régional : la bourgeoisie de Rouen au XIX^eme Siècle », *Prosopographie des élites françaises (XVI^e-XX^e siècles). Guide de recherche, sous la direction de Christophe Charle, Jean Nagle, Marc Perrichet, Richard Michel, Denis Woronoff*, Paris, *op. cit.*, p. 22-30.

⁸⁸ Bernard Lachaise, Sylvie Guillaume, *Dictionnaire des députés aquitains de la Troisième République*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1998, 624 p.

⁸⁹ Philippe Hamon, « Quelques réflexions sur la prosopographie à l'époque de la première modernité : l'exemple des officiers de finances », *Histoires de vies*, sous la direction de l'Association des historiens modernistes des universités, actes du colloque de 1994, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 1996, p. 79-87.

⁹⁰ Sarah Mohamed-Gaillard, Maria Romo-Navarrete, *Des français d'outre-mer : une approche prosopographique au service de l'histoire contemporaine*, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2005, 250 p.

⁹¹ Christophe Charle, *Les élites de la République 1801-1900*, Paris, Fayard, Collection L'espace du politique, 2^eme édition 2006 (1^{ère} édition, 1987), 613 p.

⁹² Eric Anceau, « Réflexion sur la prosopographie en général et sur la prosopographie du contemporain en particulier », Sarah Mohamed-Gaillard, Maria Romo-Navarrete, *op. cit.*, p. 23-37.

la Marine est avant tout un corps. Les travaux de la sociologie des organisations ont largement démontré le rôle des institutions d'appartenance dans la construction identitaire⁹³. Mais ils ont aussi montré que le groupe est un construit humain qui n'a pas de sens en dehors des rapports de ses membres et qu'il se maintient grâce aux règles du jeu définies mais aussi et surtout grâce au jeu sur les règles, exprimant ainsi la part de liberté des individus⁹⁴ : « *C'est donc l'homme lui-même qui doit porter la responsabilité première du changement* »⁹⁵ ou est-on tenté d'ajouter du non –changement. Ainsi se trouve réhabilité l'acteur individuel agissant, décidant, retour souligné quelques années plus tard en histoire par Marcel Gauchet dans son texte « *Changement de paradigme en sciences sociales* »⁹⁶. L'approche prosopographique d'un groupe restreint permet de croiser une approche quantitative collective et une approche qualitative individuelle grâce à la recomposition des itinéraires individuels qui donnent chair et âme à l'approche statistique permet d'avancer des éléments de réponse.

La définition du corpus reste l'étape clé de ce processus et permet déjà d'esquisser quelques éléments qui structurent la réflexion.

⁹³Renaud Sainsaulieu, *L'identité au travail, Les effets culturels de l'organisation*, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, Paris, 1977, 485 p. Dans ses travaux ultérieurs, Renaud Sainsaulieu a montré que ce schéma était valable pour les entreprises publiques et privées, mais ne s'appliquait pas au monde associatif.

⁹⁴Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, Collection Points, 1977, 437 p. et p. 43.

⁹⁵*Ibidem*, p. 448.

⁹⁶Thématique qu'il lie d'ailleurs au retour du politique. Marcel Gauchet, « *Changement de paradigme en sciences sociales* », *Le débat*, mai-août 1988, n°50, p 165-170. Cité par Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France, 19^e-20^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 287.

11. De l'élaboration du corpus de référence pour un portrait de groupe.

Le libellé même du sujet fournit les critères de définition du corpus. Ceux-ci renvoient à une réalité institutionnelle, être officier général, et à une problématique⁹⁷, exercer une fonction qui mette en situation de servir l'Etat français, d'être l'un de ses relais.

111. L'officier général, du point de vue réglementaire.

111.1 Une élite fortement hiérarchisée.

Les conditions d'accès à ce corps sont définies par la loi du 4 mars 1929⁹⁸. Il faut présenter dans le grade de C.V trois ans d'ancienneté⁹⁹ et dix-huit mois de commandement à la mer¹⁰⁰. Ce temps de service exigé peut être réduit de moitié pendant les campagnes de guerre et les services accomplis pendant la durée de l'état de guerre comptent pour le double de leur durée effective pour l'avancement¹⁰¹. Peuvent être maintenus dans la première section, qui correspond au groupe des officiers généraux en activité, sans limite d'âge mais en étant numériquement remplacés, les V.A qui ont commandé en chef, dans leur grade, en temps de guerre et, par décret rendu en Conseil des ministres, les V.A qui, dans leur grade et dans une expédition maritime, se sont signalés par un éminent fait de guerre. Sont maintenus dans la première section jusqu'à leur retour en France les officiers généraux qui, dans l'exercice d'un commandement à la mer sont atteints par la limite d'âge. Ceux qui, dans un service commandé hors de France, autre qu'un commandement à la mer, atteignent cet âge limite, peuvent être maintenus dans leur emploi, mais passent dans la deuxième section. En temps de guerre les officiers généraux commandant à la mer, atteints par la limite d'âge peuvent, être

⁹⁷ Philippe Hamon, *op. cit.*, p. 79.

⁹⁸ Loi du 4 mars 1929, portant organisation des différents corps d'Officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la Flotte, *BOM* 1929, 1^{er} semestre, p. 180-219.

⁹⁹ *Ibidem*, article 8, p. 185.

¹⁰⁰ *Ibidem*, article 33, p. 197.

¹⁰¹ *Ibidem*, article 20, p. 190.

maintenus dans la première section par décret rendu sur un rapport motivé du ministre de la Marine tant qu'ils restent en possession de leur commandement et au plus tard jusqu'à la fin des hostilités¹⁰². Les nominations ont lieu exclusivement au choix¹⁰³. Elles sont du ressort du ministre¹⁰⁴. Comme toutes les nominations d'officiers, elles donnent lieu à décret avec parution au journal officiel¹⁰⁵. Le passage de C.A à V.A outre les règles d'ancienneté déjà indiquées peut se faire avec un an de service à la mer dans le grade de contre-amiral, soit en qualité de commandant d'une force navale, soit en qualité de chef d'état-major d'une force navale¹⁰⁶, distinguant ainsi deux types de profil. Il est à noter que selon les règles d'avancement, on nomme au grade de C.A et on promeut à celui de V.A¹⁰⁷. Ces officiers forment un groupe très réduit, en moyenne moins d'une cinquantaine de personnes, représentant un peu plus de 2% de l'ensemble des officiers :

¹⁰² *Ibidem*, article 22, p. 191-192.

¹⁰³ *Ibidem*, article 12, p. 187.

¹⁰⁴ Décret sur le service dans les forces navales et à bord des bâtiments de la marine militaire du 18 février 1928, *JO* du 2 juin 1928, article 27.

¹⁰⁵ Loi du 4 mars 1929, portant organisation des différents corps d'Officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la Flotte, *BOM* 1929, 1^{er} semestre, article 19, p. 199.

¹⁰⁶ *Ibidem*, article 33, p. 197.

¹⁰⁷ <http://www.defense.gouv.fr/bog/officiers-generaux/donnees>, consulté le 24 décembre 2013.

	1880	1919	1927	1935	1939	1940
VA	15	14	11	13	18	18
CA	29	30	24	28	36	36
VA + CA	44	44	35	41	54	54
Nombre d'officiers		1888	1755	2199	1932	
CA+VA/ Total officiers		2.33%	1.99%	1.86%	2.79%	

Les officiers généraux, un groupe stable et très restreint¹⁰⁸.

Atteints par la limite d'âge, les officiers généraux glissent alors en deuxième section. Instaurée par la loi du 17 juin 1841, brièvement supprimée en 1848, elle est réaffirmée par la loi du 29 janvier 1853. Les textes principaux qui précisent le statut de ces officiers, pour la période qui nous concerne, sont de 1929 et 1939¹⁰⁹. Placés en deuxième section, les officiers généraux restent à la disposition du ministre¹¹⁰. En effet, si en temps de paix les emplois d'activité sont exclusivement réservés aux officiers généraux de la première section, en temps

¹⁰⁸ Effectifs de 1919, 1927, 1935 (effectifs réalisés), 1939 (effectifs statutaires), d'après Eric Schérer, *Les uniformes des officiers de la marine, 1830-1940*, Rennes, Marines Editions, 2011, 315 p. et p. 21.

Pour les effectifs réels de 1939, Philippe Vial donne un total de quarante-six officiers généraux, seize V.A et trente C.A. Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit., p. 299 et 311.

Effectifs de 1940 : d'après l'annuaire de 1940 (janvier 1940).

¹⁰⁹ Loi du 4 mars 1929, portant organisation des différents corps d'Officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la Flotte, *BOM* 1929, 1^{er} semestre, p. 180-219.

Décret relatif au statut des officiers généraux de la 2^{ème} section du cadre de l'état-major général du 6 juin 1939, *BOM* 1939, 2^{ème} semestre, p. 176-179.

Décret du 27 juillet 1939, portant modification au décret du 26 novembre 1937 sur la discipline générale dans l'armée de mer, *BOM* 1939, p. 461-462

¹¹⁰ Décret du 6 juin 1939, *BOM* 1939, 2^{ème} semestre, article 7, p. 176-179.

de guerre ces emplois peuvent être pourvus par des officiers de deuxième section¹¹¹. Ils jouissent de tous les droits dévolus aux autres citoyens, notamment des droits politiques. Mais ils ont l'obligation en raison de leur situation d'officier général du cadre de réserve, de s'abstenir de toute activité présentant un caractère politique ou de polémique. Il leur est interdit notamment de faire mention de leur grade dans tous documents à fin publicitaire ou commerciale et dans tous autres écrits, d'utiliser cette mention sans la faire suivre de l'indication « du cadre de réserve ». Ils ne peuvent dans tous les cas où les officiers de l'armée active sont astreints, pour certains écrits, discours ou conférences, à l'autorisation ministérielle préalable, faire mention de leur grade sans cette autorisation, et si cette dernière n'est pas sollicitée ou est refusée, de faire mention de leur état d'officiers¹¹². Tout officier doit rigoureusement s'abstenir, dans ses écrits, d'indiquer les fonctions qu'il occupe ou a occupées dans l'armée de mer¹¹³. Ils ne peuvent de la même façon procéder, sans la même autorisation, à la remise de drapeaux ou fanions à des sociétés, associations ou groupements civils. Ne sont néanmoins pas concernés les officiers généraux membres du parlement¹¹⁴. Ils disposent d'une carte de circulation, d'une carte d'officier et perçoivent leur pension mensuellement. Ils sont autorisés à revêtir l'uniforme pour les revues, réunions, fêtes et cérémonies, à l'exception des réunions publiques ou privées ayant un caractère politique. Ils doivent dans ces occasions être dans la même tenue que les officiers en activité. S'ils exercent une activité professionnelle, ils ne doivent jamais dans le cadre de cette activité, porter leur uniforme. Les officiers réformés

¹¹¹ *Ibidem* et loi du 4 mars 1929, BOM 1929, 1^{er} semestre, article 21, p.191.

¹¹² Décret du 6 juin 1939, BOM 1939, 2^{ème} semestre, article 7, p. 176-179.

Décret du 27 juillet 1939, p. 461-462.

¹¹³ *Ibidem*.

¹¹⁴ *Ibidem*, Décret du 6 juin 1939, BOM 1939, 2^{ème} semestre, article 7, p. 176-179.

Décret du 27 juillet 1939, BOM 1939, 2^{ème} semestre, p. 461-462.

par mesure disciplinaire et les officiers destitués ne peuvent en aucun cas revêtir l'uniforme¹¹⁵.

Le corps des officiers généraux peut se définir par les grades, le rang et les appellations ou titre qui le composent. Aujourd'hui grâce aux travaux d'André Corvisier¹¹⁶, Georges Dillemann¹¹⁷, de Philippe Vial¹¹⁸ sur les grades en général, et pour la Marine ceux de Claude Huan¹¹⁹, de Mathieu Le Hunsec sur celui de l'amiral¹²⁰, l'histoire des grades et en particulier ceux de la Marine sont bien balisés.

L'organisation du corps des officiers généraux, telle qu'elle existe en 1940¹²¹, se met en place à la Révolution et plus particulièrement sous la Monarchie constitutionnelle. En 1791, les décrets de l'Assemblée nationale du 22 avril et du 1^{er} mai 1791 suppriment le corps de la Marine tel qu'il existe auparavant, les grades et dignité disparaissant pour faire place à trois grades d'officiers généraux : les contre-amiraux, les vice-amiraux et les amiraux, la charge d'Amiral de France étant supprimée. Si les grades de C.A et les V.A connaissent une certaine stabilité, celui d'Amiral lui disparaît, réapparaît au gré des diverses évolutions politiques, mettant ainsi bien en lumière la dimension politico-militaire du grade¹²². Le décret du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) fait du grade d'amiral un titre temporaire accordé pour la

¹¹⁵ Arrêté ministériel réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer du 22 janvier 1931, BOM 1931, 1^{er} semestre, article 5, p. 404-405.

¹¹⁶ André Corvisier « Hiérarchie », André Corvisier (dir.) *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, Paris, PUF, 1988, p. 433-440.

André Corvisier, « Grades et charges militaires », François Bluche, (dir.) *Dictionnaire du Grand siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 673-674.

¹¹⁷ Georges Dillemann, « Insignes des grades et des fonctions des officiers généraux », *Les Carnets de la Sabretache*, n°32, 2^{ème} trimestre 1976. <http://www.defense.gouv.fr/bog/officiers-generaux/historique/les-etoiles>, consulté le 23 décembre 2013.

Georges Dillemann « Les étoiles, insignes des grades et des fonctions des officiers généraux », *Carnets de la Sabretache*, n°57, 2^{ème} trimestre 1981, p.51-53.

¹¹⁸ Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit., chapitre VIII, p. 540-691.

¹¹⁹ Claude Huan, « L'amiral de la Flotte : un grade ou une dignité », *Les carnets de la Sabretache*, 2^{ème} trimestre, nouvelle série, n°102-E, 1990, p.43-45.

¹²⁰ Mathieu Le Hunsec, « L'amiral, cet inconnu. », *Revue historique des armées*, 266|2012[en ligne], mis en ligne le 17 février 2012. URL : <http://rha.revues.org/ndex7393.html>. Consulté le 25 avril 2012.

¹²¹ Et perdue encore à nos jours.

¹²² Voir l'analyse politique de l'évolution du grade proposée par Mathieu Le Hunsec, op. cit.

durée d'une campagne aux officiers généraux chargés d'armées navales dont la composition minimale est fixée¹²³. Si la dignité d'Amiral de France est restaurée par l'ordonnance royale du 18 mai 1814¹²⁴ et attribuée au duc d'Angoulême sans qu'il n'exerçât le moindre commandement¹²⁵, le grade d'amiral n'apparaît pas dans l'ordonnance du 1^{er} juillet 1814 qui conforme les appellations de CA et de V.A. A la fin de la Restauration, par l'ordonnance royale du 14 décembre 1828, le grade d'amiral est réaffirmé par le biais de la réactivation de la commission temporaire attribuée au V.A dans les mêmes conditions que celles définies par le décret d'octobre 1795. Il se voit attribuer pendant la durée de sa commission les mêmes honneurs et prérogatives que le maréchal de France. L'ordonnance royale du 13 août 1830 de Louis Philippe réactive le grade d'amiral le faisant correspondre à celui de maréchal de France. Il impose la rareté de la charge en créant trois places¹²⁶. Quelques jours plus tard, le 21 août la charge d'amiral de France disparaît définitivement. A noter cependant que la Marine ne semble pas avoir fait le deuil de cette appellation car on la retrouve mentionnée dans plusieurs textes concernant soit les appellations, soit les uniformes : en 1928, il est précisé que l'appellation pour Amiral de France est Mr l'Amiral¹²⁷ ; en 1931 il est rappelé, *pour mémoire* il est vrai, que la couleur de la soie des ceintures et des ceinturons porte-épée est blanche pour l'amiral de France¹²⁸, que la plume du chapeau est frisée blanche pour, entre autres, l'Amiral de France¹²⁹. La Marine dans l'esprit n'a donc pas tout à fait renoncé à cette

¹²³ *Ibidem*, p. 6.

¹²⁴ Napoléon avait instauré le titre de grand amiral de l'Empire en 1805 pour Murat. *Ibidem*.

Pour une liste des amiraux de France du XIII^{ème} siècle à 1942 et surtout pour avoir la liste des différentes dénominations, voir Claude Huan, « Amiral de la Flotte un grade ou une dignité », *op. cit.*, p. 44-45.

¹²⁵ Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, *op. cit.*, p. 678.

¹²⁶ Mathieu Le Hunsec, *op. cit.* p. 7.

¹²⁷ Décret du 18 février 1928 sur le service dans les forces navales et à bord des bâtiments de la marine militaire, *JO* du 2 juin 1928, p. 6071, article 13.

¹²⁸ Arrêté ministériel du 22 janvier 1931 réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer, *BOM* 1^{er} semestre, articles 53 p. 428 ; 55 p. 429 ; 98 et p. 461-462.

¹²⁹ *Ibidem*, article 38, p. 422-423. Réaffirmée dans la modification du 21 septembre 1939, *BOM* 1939, 2^{ème} semestre, p. 841.

appellation. Faut-il y voir la manifestation d'un attachement symbolique à *la Royale* ? à la volonté d'avoir un titre équivalent à *maréchal de France* ? Quoi qu'il en soit, 1841 marque un tournant important puisque la loi du 17 juin impose la condition du commandement à la mer pour accéder au grade d'amiral, marquant ainsi la dimension professionnelle du grade. En 1841, les trois places d'amiraux sont ramenées à deux¹³⁰. La loi du 18 juin 1896 portant organisation du corps des officiers généraux ne mentionne plus le grade d'amiral : la dernière nomination remonte donc à 1869 avec celle de l'Al Tréhouart. Le grade s'éteint de fait avec son décès en 1873. De 1830 à 1869, douze marins se voient accorder ce grade : le baron Duperré en 1830 ; le comte Truguet en 1831 ; le baron Roussin en 1840 ; le baron Mackau en 1847 ; Charles Baudin en 1854 ; Alphonse Hamelin et Alexandre Parseval-Deschênes en 1854 ; Armand Bruat en 1855 ; Joseph Romain-Desfossés en 1860 ; Charles Rigault de Genouilly et Léonard Charner en 1864 ; François Tréhouart en 1869¹³¹. Le décret du 20 mai 1885, réactualisé par la loi du 10 juin 1896, réactive néanmoins la notion de commission temporaire d'amiral et en 1900 le commandant en chef le V.A Gervais la reçoit à l'occasion des grandes manœuvres navales réunissant les escadres de la Méditerranée et de la Manche¹³². Plus aucun marin ne se voit donc distingué par ce grade, mais il n'est pas supprimé de la hiérarchie des officiers généraux puisque la loi du 4 mars 1929 qui précise les correspondances de grade entre l'armée de terre et la Marine rappelle *pour mémoire* que celui d'amiral est équivalent à celui de maréchal¹³³. Mais elle ne mentionne aucun grade supérieur à V.A dans son tableau correspondance de grades entre les officiers généraux de marine et ceux

¹³⁰ Mathieu Le Hunsec, *op. cit.*, p.7.

¹³¹ D'après Michel Vergé-Franceschi (dir.), *Dictionnaire d'histoire maritime* de Paris, Laffont, Collection Bouquins, 2002, 1 502 p., tome 2, p. 58-59.

¹³² Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, *op. cit.*, p. 686.

¹³³ Loi du 4 mars 1929, portant organisation des différents corps d'Officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la Flotte, *BOM* 1929, 1^{er} semestre, article 1, p. 180-181.

des autres corps de la Marine¹³⁴. L'adoption par la Marine de la quatrième et cinquième étoile comme insignes de fonction par la circulaire du 16 décembre 1931, quatre étoiles pour les commandants en chef, préfets maritimes et commandants en chef d'une force navale et cinq étoiles pour les inspecteurs généraux des forces maritimes et le chef d'état-major général, ne débouche pourtant pas sur la création de nouveaux grades. Il faut attendre le décret du 6 juin 1939 pour que les choses soient modifiées. La genèse de ce texte est bien connue¹³⁵ : la volonté de parité avec les marines étrangères dans le cadre protocolaire des échanges internationaux mais aussi le souhait de pouvoir revendiquer un commandement interallié marquent ce texte. Philippe Vial a rappelé combien il était aussi important d'inscrire cette volonté dans le cadre d'une concordance avec la hiérarchie de l'armée de terre et plus particulièrement avec le maréchalat¹³⁶. Il est donc proposé par le ministre Campinchi, inspiré par l'Al Darlan, que le chef d'état-major de la Marine reçoive le titre d'amiral de la Flotte en temps de guerre avec une marque de grade de six étoiles. Les chefs d'état major des Armées de Terre et de l'Air recevraient le titre de général d'armée. Pour la Marine, le grade d'amiral prendrait place entre le vice-amiral et l'amiral de la Flotte. Le décret ne donne pas satisfaction à l'Al Darlan puisque ce texte qui vise à réformer « *les appellations dans les hauts grades de la hiérarchie militaire* »¹³⁷, crée le rang et l'appellation de vice-amiral d'escadre et d'amiral. Les V.A commandant une ou plusieurs escadres et les préfets maritimes reçoivent l'appellation de V.A.E (article 2). Certains officiers généraux membres du Conseil supérieur de la Marine ont rang et appellation d'amiral (article 3). Le chef d'état-major de la Marine a

¹³⁴ *Ibidem*, art 4, p. 182.

¹³⁵ Claude Huan, « *Amiral de la Flotte, un grade ou une dignité ?* », *op. cit.*, p. 43.
Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*, p. 127-128.

Analyse reprise par Mathieu Le Hunsec, *op. cit.*, p. 11-12.

¹³⁶ Jusqu'en 1923, huit généraux sont promus au maréchalat, mais aucun marin à l'amiralat. Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, *op. cit.*, p.579.

¹³⁷ Décret du 6 juin 1939, *JO* du 7 juin 1939, p. 7142. Reproduit *in extenso* dans Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, *op. cit.*, p. 654-659.

rang de commandant en chef des forces navales (article 4). Ces rangs et appellations sont temporaires : les officiers, lorsqu'ils cessent leur fonctions, « *reprennent normalement leur place sur la liste d'ancienneté des officiers généraux de leur grade* » (article 6). La hiérarchie des officiers généraux de marine reste donc limitée à deux grades comme défini en 1795. Le décret du 24 juin 1939 compense ce premier décret en accordant le rang d'amiral avec rang de commandant en chef des forces maritimes au V.A Darlan, chef d'état-major général de la Marine avec effet au 1^{er} janvier 1937 (article 1) et lui accorde le titre d'amiral de la Flotte (article 2). En avril 1942, l'Al Darlan qui vient d'être nommé commandant en chef des forces militaires, rédige le décret le maintenant dans la première section et précise sans limite d'âge avec rang, titre et prérogative d'amiral de la Flotte, faisant ainsi du rang et de l'appellation d'amiral de la Flotte un grade définitif¹³⁸. Sur le plan réglementaire les choses paraissent donc claires, deux grades : CA et V.A ; des appellations d'amiral et de vice-amiral d'escadre liées à des fonctions mais temporaires ; le rang d'amiral conféré au commandant en chef des Forces maritimes, chef d'état-major général avec titre de l'amiral de la Flotte. L'arrêté du 21 septembre 1939 faisant suite aux décrets de juin de la même année attribue cinq étoiles aux amiraux, quatre aux V.A.E , trois aux V.A et deux aux C.A.

Si le grade établit donc la hiérarchie, l'ancienneté dans le grade est un élément également fondamental : elle concerne tous les grades mais prend une acuité particulière chez les officiers généraux attachés à la préséance que cela occasionne dans l'attribution des commandements. Elle est déterminée par la date de nomination dans le grade et pour les officiers promus à la même date par l'ancienneté dans le grade précédent¹³⁹. L'annuaire est le

¹³⁸ Décret du 12 avril 1942 portant maintien en situation d'activité sans limite d'âge dans la 1^{ère} section du cadre des officiers généraux de marine de M. l'amiral de la flotte Darlan, *JO* du 16 avril 1942, p. 1438. Cité par Mathieu Le Hunsec, *op. cit.*, p. 21.

Claude Huan, « Amiral de la Flotte un grade ou une dignité ? », *op. cit.*, p.44.

¹³⁹ Arrêté ministériel du 15 mars 1927 fixant la durée des commandements, article 15, *BOM* 1927, 1^{er} semestre, p. 188.

reflet de cette ancienneté : les listes d'officiers ne sont pas établies par ordre alphabétique mais bien par ordre d'ancienneté. Les officiers généraux tiennent évidemment beaucoup à cette hiérarchie. Elle est souvent invoquée pour les affectations et les promotions.

Le corpus sans surprise se compose donc d'hommes qui sont C.A, V.A, V.A.E, amiraux et amiral de la Flotte, appartenant à la première et deuxième section.

111.2 Un univers de symboles.

La position de l'officier dans la hiérarchie se marque bien évidemment au travers de l'uniforme. L'étoile a été depuis 1776, date de sa première apparition, le signe distinctif des officiers généraux toutes armes confondues. Philippe Vial accorde une triple origine à ce symbole, chrétienne, maçonnique et républicaine¹⁴⁰. Les étoiles sont les signes distinctifs qui ornent quasiment tous les éléments de l'uniforme. Le texte principal qui régit l'uniforme des officiers généraux de Marine pour la période qui nous concerne reste le texte de janvier 1931¹⁴¹. Jusqu'en 1837, l'uniforme des amiraux reste le même que celui de l'armée de terre. Une ordonnance royale du 20 juillet évoque pour la première fois le motif symbolique des foudres s'échappant d'une bombe crevée ornant les casquettes des amiraux¹⁴². La première description des uniformes des officiers généraux de marine date du 3 juin 1891, décret qui fixe l'uniforme des officiers et fonctionnaires des différents corps de la Marine, corps de troupe excepté : l'uniforme des amiraux devient totalement distinct de celui des officiers

¹⁴⁰ Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit., p. 593-604.

¹⁴¹ Arrêté ministériel réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer du 22 janvier 1931, *BOM* 1^{er} semestre, p. 403-492.

Modifications du 16 décembre 1931, *BOM* 2^{ème} semestre, p. 903-904.

Modifications du 21 septembre 1939 consécutives à la création de divers rangs, appellations ou titres par les décrets-lois du 6 juin 1939 et du 24 juin 1939.

¹⁴² Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit., p. 681.

généraux de l'Armée de terre¹⁴³. Le texte de 1931 revêt une grande importance dans l'homogénéisation des tenues portées par l'ensemble des équipages et officiers en fonction des circonstances. L'Al Darlan, alors C.A, ne s'y trompe d'ailleurs pas : dans une note du 9 février 1931 il rappelle que « *L'indication d'une tenue pour un service ou une cérémonie constitue un ordre. Il doit être exécuté à la lettre. Aucune variante, aucune négligence, aucune fantaisie ne doivent être tolérées* »¹⁴⁴.

Le décret de 1931 décrit donc très précisément les neuf tenues dont une de cérémonie et une de soirée dont disposent les officiers généraux, précisent les coupes dimensions, la nature des matériaux, la couleur des tissus..., et les circonstances dans lesquelles elles doivent être portées. On peut s'attarder sur quelques uns des éléments qui composent l'uniforme de l'officier général. Ainsi est-il précisé que sur les casquettes, bleues ou blanches, rendues rigides par un tendeur en fil d'acier, l'ornement de l'avant de la toque est un écusson brodé en or sur drap comportant deux branches de laurier croisées composées de cinq feuilles chacune entourant une ancre brodée, de part et d'autre de laquelle sont brodées deux ailes avec foudres¹⁴⁵. Tout autour sont brodées les feuilles de chêne. Au centre en dessous de l'écusson est disposé le nombre d'étoiles correspondant au grade. Les casquettes de l'Al de la Flotte, des amiraux et des V.A.E ont, en outre, une soutache d'argent placée contre le bord inférieur de la baguette à dents¹⁴⁶.

¹⁴³ *Ibidem*, p. 686.

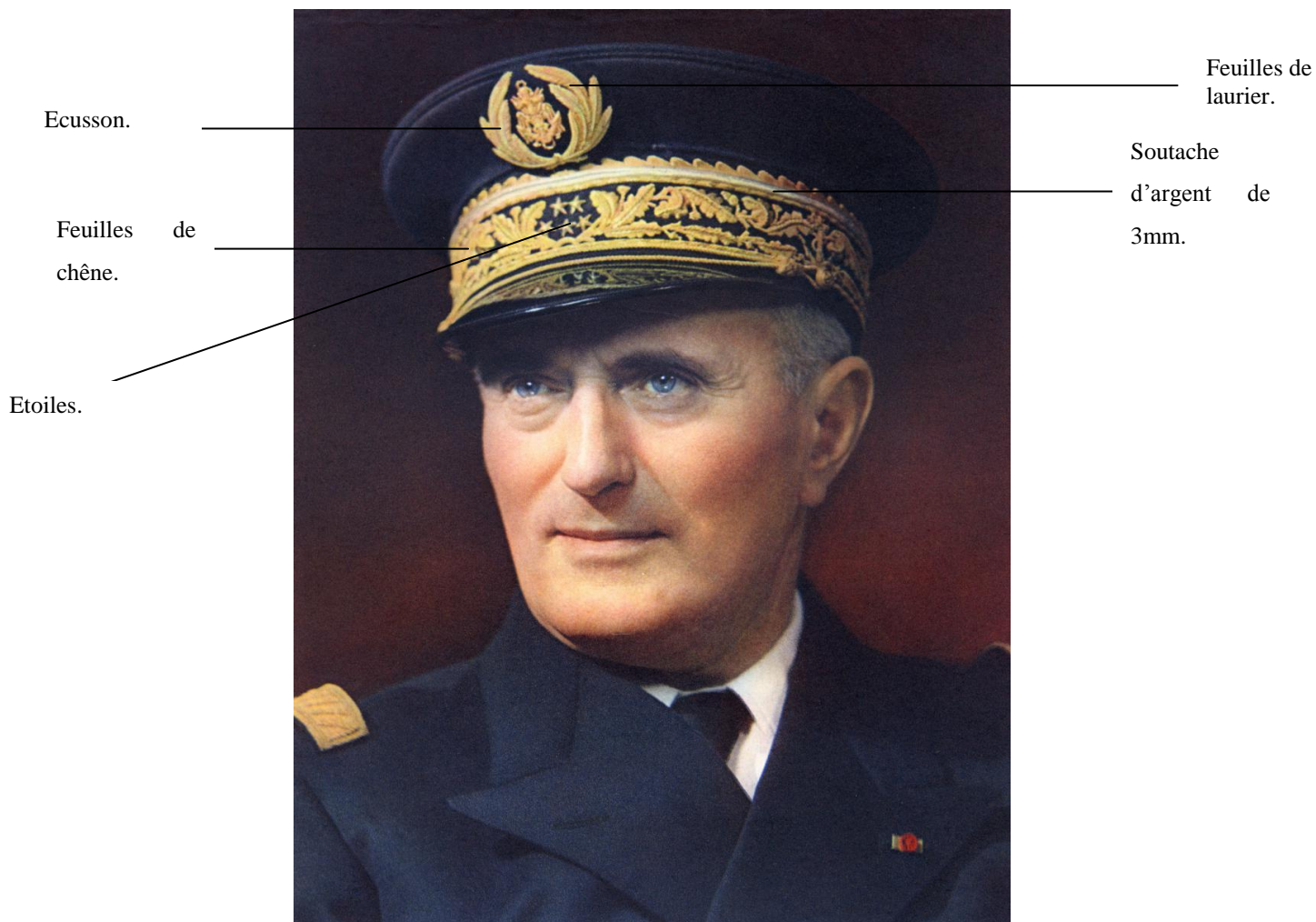
¹⁴⁴ Prescriptions relatives à l'arrêté réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer, 9 février 1931. *BOM* 1931, 1^{er} semestre, p. 492 *bis*-492 *ter*. Texte reproduit *in extenso* en annexe 1.

¹⁴⁵ Arrêté du 28 décembre 1928 déterminant l'uniforme des officiers des différents corps de la Marine modifiant l'arrêté du 24 août 1928, *BOM* 1928, 2^{ème} semestre, article 24, p. 888-894.

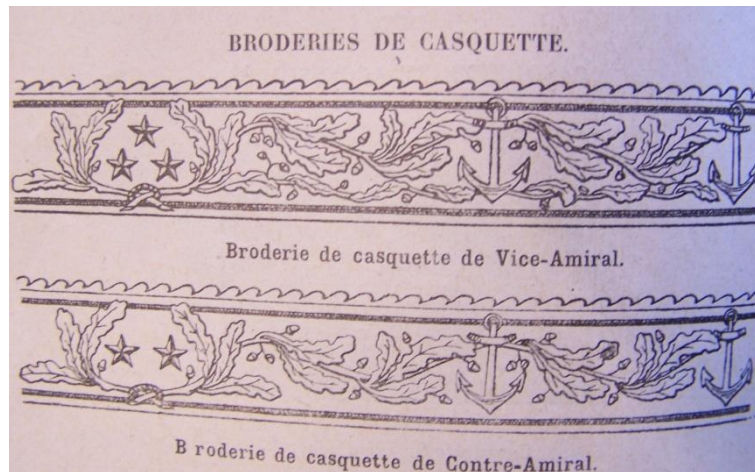
¹⁴⁶ Arrêté ministériel réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer du 22 janvier 1931, *BOM* 1^{er} semestre, articles 41, p. 423 ; 84, p. 452.

Modifications du 21 septembre 1939 consécutives à la création de divers rangs, appellations ou titres par les décrets-lois du 6 juin 1939 et du 24 juin 1939, article 41.

Cette soutache d'argent remonte à 1891 : Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, *op. cit.*, p. 636 et 678.



L'Al de la Flotte et les attributs du grade sur la casquette.



Détail de la broderie de casquette : feuilles de chêne et ancre¹⁴⁷.

Il est précisé qu'à la mer pour les tenues comportant le veston, les officiers généraux sont autorisés à porter au lieu de la casquette avec broderies, la casquette dite de mer, formellement interdite à terre. La casquette de mer a pour ornement d'avant de toque un écusson ovale entouré d'une broderie dorée, à l'intérieur duquel sont placées les étoiles argent du grade correspondant. Un galon de soie noire remplace la bande de broderies en or¹⁴⁸. Sur les redingotes, vestons et manteaux d'uniforme, les étoiles en argent poli sont placées sur la partie externe de la manche¹⁴⁹. C'est le seul endroit où peuvent se porter les étoiles supplémentaires. Il faut attendre la modification du 21 septembre 1939¹⁵⁰ pour que les casquettes et épaulettes, puissent porter également les étoiles supplémentaires¹⁵¹. L'habit de

¹⁴⁷ Arrêté ministériel réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer du 22 janvier 1931, *BOM* 1^{er} semestre.

¹⁴⁸ Arrêté ministériel réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer du 22 janvier 1931, *BOM* 1^{er} semestre, articles 13 p. 409 ; 42 p. 424 ; 44, p. 424 ; 85 p.452 ; 87 p. 453.

Eric Schérer, *op. cit.*, p. 267.

¹⁴⁹ Arrêté ministériel du 22 janvier 1931 réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer, *BOM* 1^{er} semestre, article 26, p. 415-416.

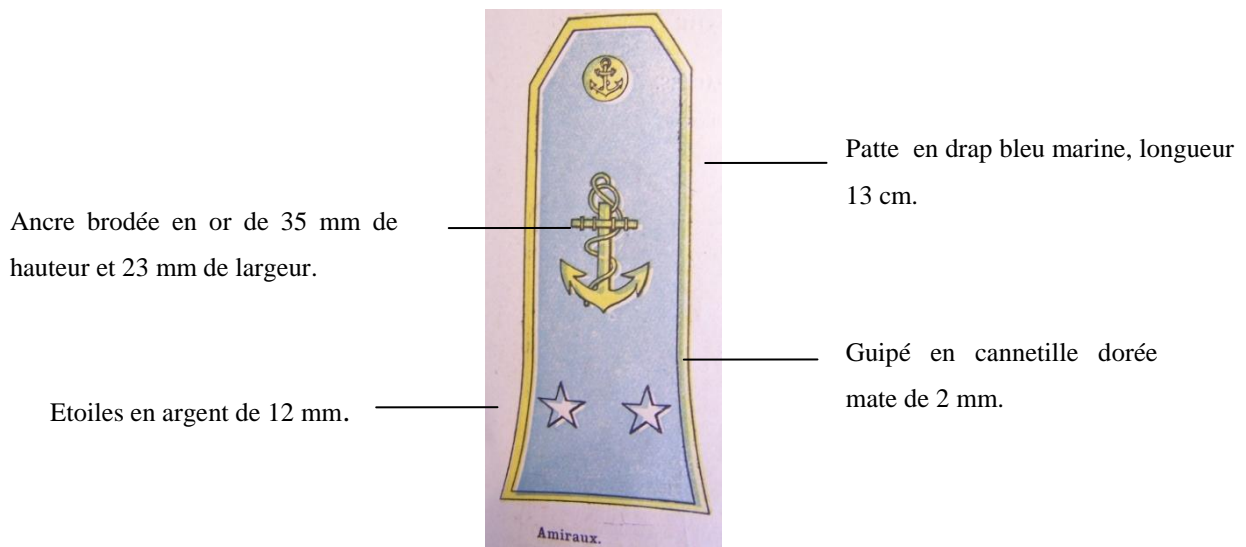
Modification du 16 décembre 1931 de l'arrêté ministériel du 22 janvier 1931, *BOM* 1931, 2^{ème} semestre, article 26 bis, p. 903.

Eric Schérer, *op. cit.*, p.297.

¹⁵⁰ Modification du 21 septembre 1939, *BOM* 1939, 2^{ème} semestre, modification de l'article 26, p. 841.

¹⁵¹ Ainsi le hiatus entre une casquette trois étoiles et des manches portant cinq étoiles n'est plus possible.

soirée en drap fin de nuance bleu louise est orné des étoiles de grade brodées en or sur les manches et placées au-dessus des parements.¹⁵² En revanche sur les spencer et vestons blancs, les insignes du grade se portent sur des pattes d'épaule mobiles faites de drap bleu marine¹⁵³.



Détail des pattes d'épaules¹⁵⁴.

¹⁵² Arrêté ministériel réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer du 22 janvier 1931, *BOM* 1^{er} semestre, article 26, p. 415-416.

Modification du 16 décembre 1931 sur arrêté ministériel réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer du 22 janvier 1931, additif article 26 bis, p. 904.

Eric Schérer, *op. cit.*, p. 291.

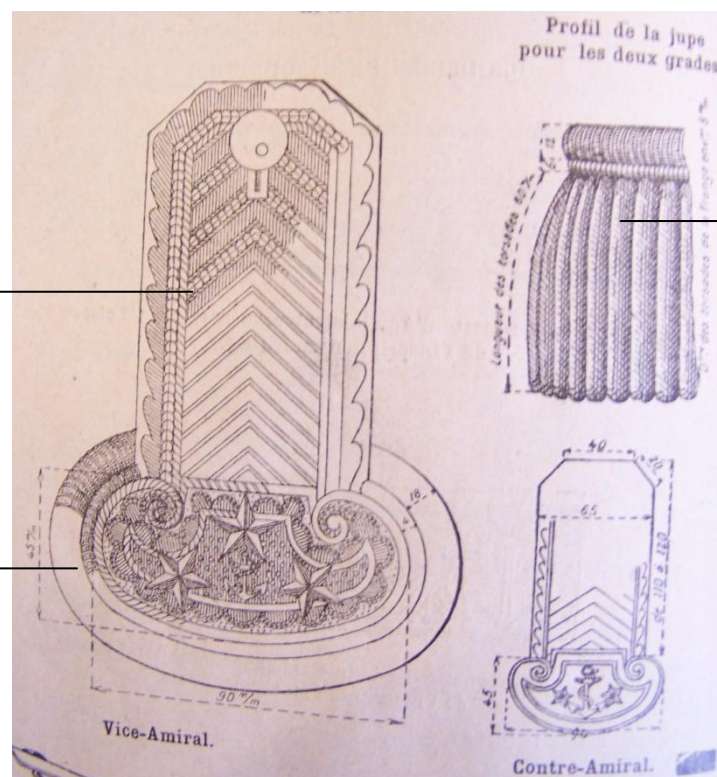
¹⁵³ Modifications du 21 septembre 1939, *BOM* 1939, 2^{ème} semestre, p. 841.

¹⁵⁴ Arrêté ministériel du 22 janvier 1931 réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer, *BOM* 1^{er} semestre, article 92, p.457.

Les épaulettes sont en or, ornées du nombre d'étoiles correspondant au grade en argent massif au milieu desquelles se trouve une ancre en métal doré, le corps est brodé.

Epaulettes rigides en or mat ; corps brodé ; forme bombée.

Ecusson de forme bombée, brodé, en or. Etoiles encadrant une ancre.



Jupe, grosses torsades hauteur de 60 mm de hauteur et de 8 mm de diamètre.

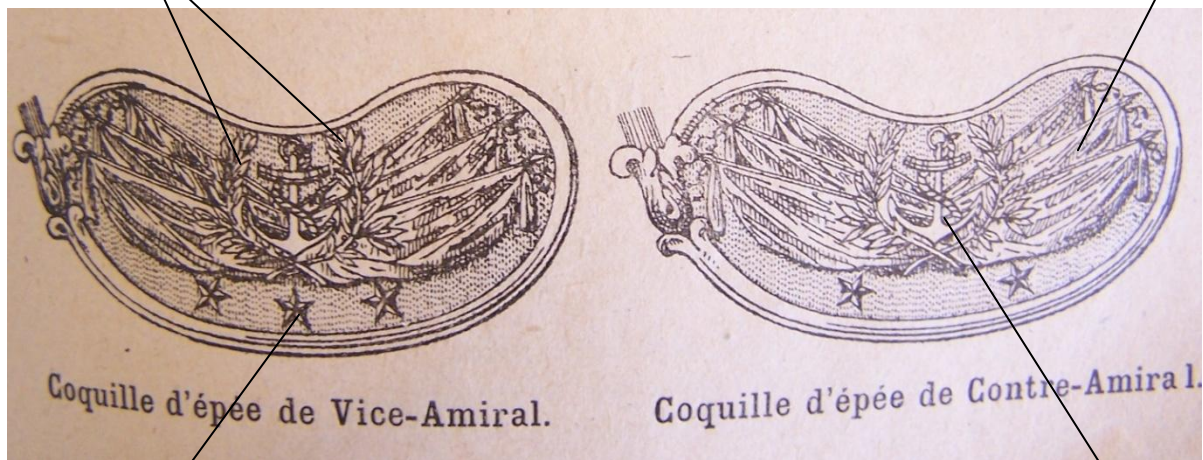
Détail des épaulettes¹⁵⁵.

¹⁵⁵ Arrêté ministériel du 22 janvier 1931 réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer, *BOM* 1^{er} semestre, articles 46 p. 425 et 89, p.455, planche XI.
Eric Schérer, *op. cit.*, p. 300.

Sur l'épée les étoiles en argent sont placées sur la coquille, dorée avec ciselures mates et brunies. La poignée de l'épée est en écaille.

Feuilles de chêne
et de laurier.

6 drapeaux
croisés



Etoiles en argent
dont la centrale est
placée sous le
diamant de l'ancre.

Ancre dorée.

Détail des coquilles d'épée¹⁵⁶.

Le gland du cordon de la dragonne porte également les étoiles¹⁵⁷.

La vie d'un officier général est ponctuée par toute une série de marques, d'honneurs et de saluts qui lui sont rendus. On peut ici en préciser quelques-uns. L'officier général est ainsi « repéré » par la marque de commandement qu'arbore le bâtiment sur lequel il se trouve. Jusqu'en août 1939, le pavillon carré aux couleurs nationales du V.A chef d'état-major général de la Marine et des V.A inspecteurs généraux des Forces maritimes porte en bleu,

¹⁵⁶ Arrêté ministériel du 22 janvier 1931 réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer, BOM 1^{er} semestre, articles 50, p. 427 et 93 p. 459, planche XVI.

¹⁵⁷ *Ibidem*, article 52, p. 428.

dans sa partie blanche, trois étoiles placées en triangle ; celui d'un V.A porte en blanc dans sa partie bleue, trois étoiles placées en triangle ; celui d'un C.A coupé à mi-hauteur d'une bande horizontale blanche de largeur égale ou au tiers du guidant porte en blanc dans le carré bleu supérieur, deux étoiles placées horizontalement¹⁵⁸. Le décret du 2 août 1939 modifie ces dispositions. Le pavillon carré aux couleurs nationales de l'amiral de la Flotte porte en bleu dans sa partie blanche deux ancres croisées ; celui d'un amiral porte en bleu dans sa partie blanche cinq étoiles : quatre disposées en losange, la cinquième placée au-dessus de celle qui forme le sommet supérieur du losange ; celui du V.A.E porte en blanc dans sa partie bleue quatre étoiles placées en losange. Mais lorsque le V.A.E exerce le commandement d'une flotte sa marque est un pavillon carré aux couleurs nationales portant en bleu dans sa partie blanche quatre étoiles placées en losange¹⁵⁹. Cette marque est transportée momentanément sur tout bâtiment placé sous son autorité à bord duquel il se rend officiellement, soit pour la première fois, soit pour une inspection soit pour prendre la mer¹⁶⁰. A la prise de commandement, les honneurs lui sont rendus tout particulièrement : à son arrivée, il est accueilli par les officiers généraux, les C.V commandants de groupe de bâtiments postés en haut de l'échelle de coupée, au cri de « Vive la République » répété trois fois pour un V.A.E ou un V.A et deux fois pour un C.A , et par des coups de canon, dix-sept pour l'Al de la Flotte en France, quinze pour un amiral, treize pour un V.A.E, onze pour un V.A, neuf pour un C.A

¹⁶¹ .

¹⁵⁸ Décret du 18 février 1928 sur le service dans les forces navales et à bord des bâtiments de la marine militaire, *JO* du 2 juin 1928, article 7, p. 6086.

¹⁵⁹ Décret du 2 août 1939 modifiant celui du 18 février 1928 sur les marques, honneurs, saluts, fêtes nationales et visites dans les forces navales et à bord des bâtiments de la Marine militaire, *BOM* 1939, 2^{ème} semestre, article 7.

¹⁶⁰ Décret du 18 février 1928 sur le service dans les forces navales et à bord des bâtiments de la marine militaire, *JO* du 2 juin 1928, article 8, p. 6086.

¹⁶¹ Décret du 2 août 1939 modifiant celui du 18 février 1928 sur les marques, honneurs, saluts, fêtes nationales et visites dans les forces navales et à bord des bâtiments de la Marine militaire, *BOM* 1939, 2^{ème} semestre, article 37 et annexe III.

Le premier critère de constitution du corpus repose donc sur la définition statutaire de ces hommes. Leur appartenance au corps des officiers généraux signifie qu'ils relèvent des grades de C.A et V.A, des appellations de V.A.E et d'amiral, et du titre d'amiral de la Flotte. Que ce soit le décret de février 1928 sur les marques, honneurs et saluts ou celui de 1931 sur les uniformes, il y a donc tout un ensemble de marques de respect dont l'agencement forme tout un protocole qui à la fois honore et pose le grade, la fonction et gratifie l'homme.

112. L'officier général, du point de vue de la fonction sous Vichy.

La formulation *au service de Vichy* ouvre très largement le champ des possibles en matière de fonction. En effet, l'expression est plus large que la simple formule *être en poste sous Vichy*. Se trouvent alors concernées tant les fonctions civiles que militaires, tant les fonctions publiques que privées. L'élaboration du corpus n'a pas été facile. Afin de mieux appréhender les ressorts et l'action entreprise, il était important de ne pas considérer l'ensemble du corps mais bien d'en dégager les éléments les plus significatifs par rapport à notre problématique. Il fallait donc effectuer un choix à partir de critères. La notion de fonctions emblématiques s'est assez vite imposée. Cela recouvre plusieurs dimensions : une fonction est emblématique parce qu'elle est de premier plan ; mais elle peut aussi être emblématique lorsqu'elle se situe très en dehors du champ de compétences d'un marin ; emblématique parce qu'elle recèle la quintessence du régime de Vichy ; ou encore parce qu'elle est révélatrice d'un comportement. D'autres critères sont venus se greffer : celui par exemple de la durée par rapport au régime. Après avoir identifié les officiers généraux en poste entre août 1940 et septembre 1944 à partir des annuaires des années 1940-1944 dont il faut néanmoins souligner le caractère aléatoire pour les années 1943 à 1944, ont été exclus les officiers généraux qui passent en 2^{ème} section entre août 1940 et juillet 1941. On trouve parmi ces hommes les amiraux Traub, Devin, Rivet ; les V.A Richard, Brohan, Vallee et les C.A

Kerdudo, Walser, Husson, Donval, de Carpentier, Terraux, Sablé, Le Bonzec, Collin, Lartigue, Chomereau, Plançon. Pour d'autres, la nomination tardive au grade de C.A a été un motif de non retenue : le C.A Dillard promu en novembre 1943 et qui n'apparaît pas dans l'annuaire 1944 et le C.A Montrelay, commandant du croiseur *La Marseillaise* promu en juin 1944 appartiennent à cette catégorie. Le critère de l'implication personnelle réelle des officiers dans la conduite de l'action a également contribué à définir le corpus : ainsi ne sont pas intégrés les officiers en sous-ordre, la difficulté d'identifier les archives ayant également joué dans cette décision. Parmi ces officiers n'ont donc pas non pas été retenus : le C.A Robin, chef d'état major du préfet maritime, le CA. Dornon, major général; le C.A Labbey, chef d'état-major du major général tous trois, de la 3^{ème} région ; le C.A Guérin, chef d'état-major du commandant en chef des Forces de Haute Mer ; le V.A Lacroix, commandant la 1^{ère} escadre de croiseurs des Forces de Haute Mer ; le C.A Jarry commandant la Division des Ecoles puis commissaire en chef de 1^{ère} classe du cadre spécial temporaire des services extérieurs de la Défense passive, affecté comme inspecteur général à la défense passive à Angers ; le V.A Longaud, sous -ordre du V.A Collinet à Dakar ; le V.A Leclerc, chef d'état-major des Forces maritimes à Alger en septembre 1941 puis commandant Marine à Alger en août 1942 ; le V.A.E Missoffe, chef d'état-major du commandant de la Marine Maroc ; le C.A Aubert, directeur de l'aéronautique à Vichy ; le C.A Reboul Hector Berlioz, directeur du Service local des œuvres de la Marine à Toulon ; le C.A de Blic, directeur du Service local des œuvres de la Marine à Paris. Pour des raisons semblables n'ont pas été retenus non plus les commandants Marine (COMAR) à l'exception de deux d'entre eux. Parmi ces commandants, on trouve le C.A Danbé, commandant Marine Toulon ; le V.A Barnouin, commandant Marine Marseille ; le V.A Rioult commandant Marine Oran ; le C.A Barthes commandant Marine en AOF et de la Division navale ; le C.A Gervais de Lafond, commandant Marine Maroc et de la 2^{ème} escadre légère ; le V.A d'Harcourt, commandant

marine Maroc puis délégué de l'Amirauté à Casablanca ; le V.A Ronarc'h commandant Marine du secteur de Casablanca. Pour les mêmes raisons, nous n'avons pas retenu l'Al Ollive préfet maritime de la 4^{ème} région qui eut pour mission d'organiser les convois en méditerranée. Enfin les officiers généraux sur des postes honorifiques comme l'Al Odend'hal qui préside la commission supérieure des récompenses de guerre accordées à la Marine marchande ou le C.A Petit, membre de la commission des naufrages¹⁶² n'ont pas été retenus. A ces noms on peut ajouter le C.A Urvoy de Portzamparc, commandant la Division métropolitaine de police de la 3^{ème} région puis chef de l'arrondissement maritime de Lorient ; le C.A Nouvel de la Flèche, major général de la 4^{ème} région maritime ; le C.A Le Normand, directeur de l'arsenal de Brest, assassiné en début 1944 avec son frère par la Résistance ; le C.A Delaye¹⁶³, attaché naval en Espagne, nommé C.A et passé en 2^{ème} section en janvier 1943 et le C.A Aubin, chef d'état-major des Forces maritimes du Sud puis de la 3^{ème} région maritime et à la Direction du personnel militaire. On a longuement hésité pour ces cinq officiers : le manque de sources ou leur accès difficile a finalement imposé cette exclusion¹⁶⁴.

Reste donc un corpus de quarante-neuf noms. Sa constitution repose, on le voit, non seulement sur une définition statutaire, être C.A, V.A, V.A.E ou amiral, mais aussi sur des critères fonctionnels, temporels et d'accès aux sources.

¹⁶² D'après http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_petit_victor.htm, consulté le 12 février 2014.

¹⁶³ Jean Boutron, (CF), *De Mers el-Kébir à Londres*, Paris, Plon, 1980, 357 p. et p. 180-181 ; 193-194 ; 196-198 ; 209-210.

Robert Gandin (C.V), *Darlan, Weygand, Cunningham : artisans de la victoire, 1939-1944*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1977, 255 p. et p. 244.

Jacques Moreau (Amiral), *Les derniers jours de Darlan*, Paris, Pygmalion, 1985, 291 p. et p. 273.

¹⁶⁴ Ainsi on n'a pu retrouver la trace des archives de la Division métropolitaine de police.

Pour le C.A Nouvel de la Flèche un dossier existe concernant les événements de l'arsenal de Sidi Abdallah constitué par la Commission d'épuration de la Marine : SHD-DM, 3BB8CE9.

Enfin reconnaissons que nous n'avons identifié que sur le tard le C.A Le Normand et les contraintes matérielles de consultation des archives au Service historique de la Défense à Vincennes ont empêché de demander la consultation du dossier personnel. Sur son rôle, voir le témoignage de l'Amiral Philippon, *Services secrets contre cuirassés, Brest 1940-1942*, Nouvelles éditions latines, 2000, 252 p. et p. 27, 50,58-59, 67-68,70, 82,88, 125-127, 167, 179.

Pour le C.A Aubin, sa fiche sur le site de l'Ecole navale le présente comme ayant été directeur du personnel de la Marine, mais cela paraît impossible car aux dates indiquées, le DPM est le C.A Bouxin. http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_aubin_georges.htm consulté le 13 février 2014.

Toute présentation raisonnée implique des choix. Il a paru plus logique ici de privilégier une présentation thématique¹⁶⁵ qui permette de regrouper les fonctions proches ou de même nature. Mais bon nombre d'officiers offrent un parcours varié en occupant plusieurs fonctions. Pour la présentation, quand un officier général a tenu plusieurs fonctions, on a, le plus souvent, tenu compte de la durée la plus longue dans un poste. Mais il a aussi semblé important parfois de privilégier le caractère emblématique de la fonction.

Les officiers généraux de marine occupant des fonctions gouvernementales ou ministérielles se sont naturellement imposés. On retrouve donc :

- L'Al Darlan, ministre de la Marine à partir du 16 juin 1940, accède à la vice-présidence du Conseil de février 1941 à avril 1942, cumulant donc plusieurs portefeuilles ministériels. A ce titre, il engage résolument la France sur la voie de la collaboration économique, militaire, policière, en un mot politique¹⁶⁶. A partir d'avril 1942 il obtient le commandement en chef des Forces armées asseyant ainsi son pouvoir sur les trois armes. Fortuitement en Afrique du nord au moment du débarquement, il se rallie espérant pouvoir continuer à jouer le premier rôle. Son assassinat en décembre 1942 met un terme à une carrière politique dont il a savamment construit l'ascension.
- Le V.A Platon, secrétaire d'Etat aux Colonies de septembre 1940 à avril 1942, se fait le héraut de la diffusion de la législation vichyste dans les colonies. Secrétaire d'Etat auprès de Pierre Laval d'avril 1942 à mars 1943, il s'empare du dossier de la Franc-maçonnerie et cherche à s'imposer comme coordonateur de l'action gouvernementale. Sa démission du gouvernement le conduit à se rapprocher des collaborationnistes parisiens tout en restant fidèle au maréchal

¹⁶⁵ Sachant qu'en revanche le dictionnaire offre une présentation alphabétique.

¹⁶⁶ Voir introduction.

Pétain. Son exécution en août 1944 par les maquisards Francs-tireurs et partisans de Dordogne lui redonne une dimension politique qu'il avait complètement perdue après son départ du gouvernement.

Aux côté de ces deux figures, il faut ajouter celles des secrétaires d'Etat à la Marine que sont le C.A Auphan et le C.A Bléhaut, celle de l'Al Abrial étant abordée avec les marins chargés des colonies et des territoires d'Afrique du Nord. En effet, la Marine a été pendant ces années un terrain d'expérimentation de la mise en œuvre de la Révolution nationale. Bon nombre de décisions illustrent de la part de leurs auteurs une fidélité aux idéaux portés par la Révolution nationale.

- Le C.A Auphan, sous-chef d'état-major chargé de la marine marchande ne limite pas son action à l'organisation des convois pour le ravitaillement de la Métropole. Il s'implique totalement dans la mise en place du système des corporations, tant au niveau des pêches que de la marine de guerre (les arsenaux) et restructure la formation de la marine marchande. Les dispositifs d'encadrement de la population maritime sont porteurs d'une vision sociétale empreinte des valeurs morales sous-tendues par le triptyque Travail, Famille, Patrie. Secrétaire d'Etat à la Marine en avril 1942 dans le gouvernement de Pierre Laval, il quitte sa fonction mi-novembre 1942 après l'invasion de la zone sud, sans avoir ni ordonné ni obtenu le ralliement de la Flotte de Haute Mer à Alger et à l'Al Darlan.
- Le C.A Bléhaut, occupe ce poste après l'intermède Abrial à partir de mars 1943 auquel sont adjointes les colonies. Il reste secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies jusqu'en août 1944. Si par son action il réussit à protéger personnels et matériels, il n'en demeure pas moins un soutien indéfectible du

régime. Son soutien au maréchal le conduit à l'accompagner à Sigmaringen à l'été 1944.

Aux côtés de ces figures, s'imposent celles de ces hommes qui exercent la direction de territoires d'Afrique du nord ou de colonies :

- L'Al Abrial, gouverneur général de l'Algérie, de juillet 1940 à juillet 1941, s'efforce sans états d'âme de mettre en place les directives de Vichy et de réorganiser l'économie coloniale. Sa mésentente avec le général Weygand, délégué général du gouvernement en Afrique française, provoque son départ. Versé en deuxième section, il se consacre à une série de conférences au profit de la très pétainiste Légion des Combattants français. Rappelé à l'activité, il devient secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies en novembre 1942 et est ainsi un des acteurs du sabordage de la Flotte. Quittant ses fonctions en mars 1943, il occupe les fonctions de maire dans son village jusqu'à son arrestation en novembre 1944.
- L'Al Esteva, résident général en Tunisie, nommé en juillet 1940, affirme la présence française et compose avec le bey et les représentants italiens de la commission d'armistice. Même s'il tempère pour des raisons de contingence locale la législation antisémite de Vichy, il se fait néanmoins un relais de la politique de Vichy. Lors du débarquement allié, ses tergiversations face à l'incertitude des événements d'Alger l'amène à rester fidèle à Vichy et à ne pas s'opposer au débarquement des troupes allemandes. Ceux-ci le renvoient en France en mai 1943 où, se considérant toujours résident général et maintenu sans limite d'âge dans la première section, il prétend continuer à défendre auprès du maréchal Pétain les intérêts de la Tunisie.

- L'Al Robert, rappelé à l'activité en août 1939, est nommé Haut commissaire aux Antilles par la Troisième République, exerce cette fonction jusqu'à l'été 1943, date du ralliement de la Flotte aux Alliés. Restant fidèle au maréchal Pétain, il rentre en France. Aux Antilles, il mène une politique répressive à l'égard des populations locales et de toutes les instances élues.
- Le V.A.E Decoux, nommé gouverneur général de l'Indochine en juillet 1940 et maintenu en activité en mai 1943 après son versement en deuxième section, reste en poste jusqu'en 1945. Il instaure une politique de collaboration économique avec le Japon, promeut les cultures locales, à la condition qu'elle respecte l'idée d'une dépendance à l'égard de la métropole. Sa politique répressive à l'égard des « ennemis traditionnels de Vichy », Juifs, francs-maçons, communistes et démocrates se développe aussi contre les mouvements indépendantistes. Emprisonné par les Japonais en mars 1945, il rentre en France à l'automne.

A l'Al Robert on peut rattacher :

- Le V.A Battet, chef du service des affaires coloniales auprès du Haut commissaire aux Antilles de mars 1941 à mars 1942¹⁶⁷ qui devient directeur du cabinet de l'amiral de la Flotte d'avril 1942 à décembre 1942 et se trouve donc à ses côtés au moment du débarquement allié en Afrique du nord.
- Le C.A Rouyer, commandant la *Jeanne d'Arc* de mai 1939 à avril 1942 responsable du service information aux Antilles de juillet 1940 à août 1942,

¹⁶⁷ SHD-DM, CC7 4°Moderne, 1060/1, dossier personnel du V.A Battet. Jean-Baptiste Bruneau note cependant qu'en décembre 1941, le service passe sous la direction d'un administrateur des colonies. Jean-Baptiste Bruneau, *La marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943, op. cit.*, p. 49.

qui assure le contrôle de toutes les publications, la propagande et est un des fers de lance de la politique répressive du régime.

Enfin, il est nécessaire de mentionner :

- Le V.A.E Fenard, secrétaire général permanent de la délégation du gouvernement en Afrique française nommé en juillet 1941, qui joue un rôle d'intermédiaire entre les personnalités d'Abrial et de Weygand. Ces deux hommes partis, il reste en Afrique et noue des contacts avec les Américains, dont Robert Murphy. Au moment du débarquement, il reste aux côtés de l'Al Darlan, sans pour autant qu'on puisse affirmer qu'il a pesé plus que d'autres sur la décision de ralliement de l'Al de la Flotte.

Parmi les fonctions civiles et inhabituellement tenues par des marins, on trouve les fonctions préfectorales. Trois officiers généraux ont en effet été préfet pendant les heures de Vichy :

- Le C.A Bard fut non seulement préfet de la Haute-Vienne de septembre 1940 à mai 1941, mais ensuite préfet de police de Paris de mai 1941 à juin 1942 puis ambassadeur de France en Suisse de cette date à son décès en avril 1944. Il offre donc un parcours très atypique mais aussi très intéressant. Mettant en place une politique de taxations des denrées et de restructuration des circuits économiques il s'efforce de mettre au pas ce "département rouge" qu'est la Haute-Vienne, en se livrant à une politique de remplacement des édiles municipaux très intense. Préfet de police, il met en place la criminalisation de la lutte contre la Résistance et les groupes communistes et sous son ère se mettent en place les Brigades spéciales, cheville ouvrière de la répression

anticommuniste. Echouant à casser la Préfecture de police de Paris, il n'entente pas moins de refondre la gestion du personnel. Comme ambassadeur, son action se restreint à la dimension protocolaire et symbolique de sa fonction, ses adjoints que sont Henry du Moulin de Labarthète et surtout Jean Jardin, jouant les premiers rôles.

- Le C.A de Belot, préfet des Pyrénées orientales de septembre 1940 à octobre 1942, a dans sa préfecture lui aussi porté haut le message de la Révolution nationale. La présence des camps d'Argelès -sur-Mer, Le Barcarès ou encore Rivesaltes en fait un interlocuteur de la politique d'exclusion du régime puisque de la préfecture dépendent directement l'organisation et la surveillance des camps, l'organisation matérielle des convois, et des rafles de l'été 1942 qui sont organisées alors qu'il est encore en poste. Il participe lui-aussi à la mise en place de relais favorables à Vichy en évinçant le personnel élu de bon nombre de municipalités.
- Le C.A Hamon, préfet de la Drôme de juillet 1941 à janvier 1943, a comme ses confrères conduit la politique de Vichy mais il a aussi tenté de réorganiser l'action publique sur le modèle de l'organisation de la Marine. Dans la réflexion que cela induit sur les pratiques politiques des officiers généraux de marine son parcours est intéressant.

Ces trois cas permettent de préciser que n'ont pas seulement été considérés les hommes qui étaient officiers généraux en juillet 1940. Ne pas figer la date à prendre en considération dans l'accès au corps des officiers généraux permet aussi d'intégrer des hommes qui tinrent des fonctions néanmoins emblématiques et n'accèdent à ce corps que quelques mois plus tard.

A ces trois marins devenus pour quelque temps préfet, il faut rapprocher le nom de deux autres officiers :

- Le V.A Gouton, commissaire général du pouvoir d'octobre 1941 à août 1942 illustre la volonté de l'Etat français d'organiser le contrôle politique de l'appareil administratif et de ses fonctionnaires mais aussi l'incapacité imposer cette structure. Nommé à son retour du Levant, le V.A Gouton avec les onze commissaires qu'il dirige privilégie les missions de surveillance individuelle et échoue à faire de cette structure un levier important de mise au pas de l'administration.
- Le C.A Ven, rappelé à l'activité, inspecteur des camps de février à juillet 1941 puis surtout directeur de l'Ecole nationale de police jusqu'en 1944 structure la formation des commissaires de police faisant alterner formation théorique et études de cas.

On trouve également un certain nombre d'officiers généraux de marine dans les nouvelles instances créés par la situation d'armistice. Dans les deux délégations françaises aux commissions d'armistice, plusieurs officiers généraux occupent des places importantes :

- L'Al Duplat est président de la Délégation française à la Commission italienne d'armistice à Turin pendant toute la durée de son fonctionnement, d'août 1940 à l'été 1943. Chargé de représenter et défendre les intérêts français, l'Al Duplat cherche à placer les discussions sur des aspects plus politiques et surtout économiques sans pour autant manifester le désir formel d'une collaboration très poussée avec l'Italie. Depuis septembre 1942, il est en deuxième section mais maintenu à l'activité.
- Le V.A.E Michelier, à la tête de la sous-commission marine puis vice-président de la Délégation française à la commission allemande d'armistice à Wiesbaden d'août 1940 à octobre 1942 est choisi par l'Al Darlan pour négocier la

reconstitution de la Marine. Aidé par Mers el-Kébir puis par les combats de Dakar, il tente d'obtenir un allègement des conditions qui pèsent sur la Marine française. Mais à partir de début 1941, la délégation est très vite contrainte à une négociation bâtiment par bâtiment, armement par armement. Conscient du jeu allemand, il ne parvient pas à obtenir le réarmement, la modernisation d'une partie de la flotte. Placé à la tête de l'amirauté à Casablanca, il met, au moment du débarquement allié en novembre 1942, quelques heures à se rallier, occasionnant morts et destructions.

Toujours dans le cadre des fonctions civiles, on trouve également un officier qui eut un rôle de magistrat à la Cour suprême de Riom, convoquée pour condamner le personnel politique de la Troisième République :

- Le V.A Herr, rappelé à l'activité en août 1939 alors qu'il est versé en deuxième section depuis février 1935, est nommé membre de la Cour suprême de Justice en août 1940 et est donc juge au procès de Riom qui s'ouvre en février 1942 avant d'être suspendu deux mois plus tard. Sa présence illustre la présence de marins dans des institutions *a priori* éloignées de leur champ de compétence mais sa discrétion dans les débats renvoie à l'idée d'une présence saugrenue interrogeant ainsi sur les motivations personnelles qui amènent un tel professionnel à accepter ce genre de mission.

Sur un autre registre, celui de la coordination du travail ministériel, on trouve :

- Le C.A Denis de Rivoyre, chef du secrétariat de coordination de nombre 1940 à octobre 1941, il devient inspecteur de l'apprentissage maritime jusqu'en mai

1942 avant de devenir le représentant du commandant en chef des Forces militaires en zone occupée de mai 1942 à décembre 1942.

Plusieurs officiers généraux portent la Révolution nationale grâce à des fonctions au sein de nouvelles structures créées par l'Etat français et qui en sont emblématiques. On pense ici plus particulièrement au Conseil national, créé en janvier 1941. En effet trois officiers sont directement impliqués dans les travaux de cette institution :

- Le V.A.E Fernet est nommé secrétaire général du Conseil national dès la création de celui-ci en janvier 1941. Chargé d'organiser les débats des différentes commissions, il œuvre pour maintenir au Conseil son caractère consultatif, non permanent. A ce titre, il illustre la volonté de bannir les pratiques parlementaires. Le retour de Pierre Laval met définitivement en sommeil le Conseil national, mais le V.A.E Fernet n'en reste pas moins un des acteurs des travaux sur les projets de constitution. Ayant exercé les fonctions de secrétaire général de la présidence du Conseil pendant quelques mois avant de prendre cette fonction au Conseil national, il se présente comme un proche du maréchal Pétain. Il est versé en deuxième section en août 1941 et maintenu à l'activité.
- Le V.A Docteur, en deuxième section depuis avril 1930, exerce la fonction de vice-président de la troisième commission d'information générale qui siège du 25 mars au 1^{er} avril 1942 pendant onze séances. Au sein de cette commission, il assure la vice-présidence de la sous-commission production industrielle et transports. Les propositions faites mettent l'accent sur la nécessité de promouvoir de nouvelles pratiques de consommation, de réorganiser les circuits logistiques, de mieux planifier les besoins, de moderniser les structures

de production. A noter que le V.A Docteur est également le président du Comité provisoire de la Marine marchande de mars 1941 à avril 1942, organisme qui précède la corporation de la Marine marchande. Consulté par l'Amirauté, ce comité a rendu des avis sur la loi sur la corporation de la Marine de commerce, sur l'apprentissage maritime, l'organisation du service à bord, le statut de l'armateur, de la maistrance, des études ont également été produites sur la reconstitution du tonnage ou sur la législation protectrice de la Marine marchande.

- Le C.A Motet, versé en deuxième section depuis août 1940, est lui aussi membre du Conseil national. A ce titre il figure donc dans le corpus, mais en l'absence de sources il a été difficile de bien préciser son rôle.

De ces fonctions de conseil, il semble que l'on puisse rapprocher le cas des :

- V.A.E Le Bigot, président du Comité central corporatif des pêches, fonction qu'il occupe à partir de juillet 1941, à son retour de captivité. Il conserve cette fonction jusqu'en décembre 1942, tout en étant en deuxième section rappelé à l'activité à partir de septembre 1942. Sa présence illustre la contribution de la Marine à la mise en place du modèle corporatif que veut imposer la Révolution nationale dans une vision très paternaliste des rapports sociaux.
- V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin, vice-président du comité consultatif de la famille d'août 1941 à février 1943, rappelé à l'activité en octobre 1941 alors qu'il a été versé en 2^{ème} section depuis août 1940. Il se met volontairement à son retour de captivité au service du maréchal Pétain. Il s'intéresse par le biais de la commission qu'il préside au statut fiscal de la famille et à celui des

associations familiales. Parfait relais de l'ordre moral voulu par l'Etat français, il prononce toute une série de conférences sur l'importance de la famille et promeut l'obéissance au régime.

Vingt-cinq officiers généraux qui ont exercé des fonctions civiles et publiques ont donc été retenus. Proches de ce groupe, il faut évoquer les noms des :

- C.A Lafargue, vice-président de la Légion française des combattants. Il occupe donc une fonction mi-publique/mi privée : mi-publique parce que la Légion joue un rôle public mais mi-privée parce, s'il s'agit pour autant d'un relais de l'Etat français, ce n'est pas pour autant un service de l'Etat. Son rôle semble assez mineur mais là aussi sa présence au sein d'une institution aussi maréchaliste témoigne d'une adhésion à l'esprit de la Révolution nationale. Il est rappelé à l'activité pour être placé en mission hors cadre pour occuper cette fonction.
- C.A Barois, directeur technique de la Compagnie générale transatlantique de janvier 1941 à septembre 1943. Le C.A Barois revient à cette date dans le giron de la Marine pour exercer les fonctions d'inspecteur général de l'apprentissage maritime jusqu'en septembre 1944.

Il a paru tout à fait possible d'inclure les hommes ayant tenu des fonctions *a priori* militaires, la politisation de fonctions militaires en temps de guerre ¹⁶⁸ étant une réalité et certains postes offrant l'opportunité de dépasser le cadre militaire *stricto sensu*. A ce titre nous retenons un certain nombre d'officiers qui tiennent des fonctions au sein de la Marine. Parmi ces officiers généraux, il faut inclure des commandants de Forces navales dont les positions attestent de

¹⁶⁸ René Rémond, « Du politique », René Rémond, (dir.), *op. cit.*, p. 379-387 et p. 380.

l'insuffisance de l'argumentation de l'obéissance et du respect de la hiérarchie pour expliquer leurs choix. Parmi eux ont été retenus :

- L'Al de Laborde, commandant en chef des Forces de Haute Mer basées à Toulon, maintenu à l'activité en novembre 1940, maintient pendant deux ans son "escadre" dans l'orbite de Vichy et son idéologie. Son attitude au moment de la construction du camp retranché de Toulon et du sabordage, sa participation au projet de Légion du Tchad traduisent une réelle vision politique.
- Le V.A Godfroy, commandant en chef de la Force X basée à Alexandrie, œuvre aussi pendant près de trois ans pour que son reste fidèle à Vichy. Ses attermolements au moment du débarquement en Afrique du Nord de novembre 1942 et dans les mois qui suivent traduisent cette culture de la "neutralité asymétrique"¹⁶⁹ qu'ont pratiquée ces officiers généraux.
- Le V.A Collinet, commandant de la Division navale d'Afrique occidentale et délégué de l'Amirauté en AOF reste dans le giron de Vichy et fait preuve au moment du ralliement de l'AOF, en novembre 1942, d'une attitude plutôt attentiste et prudente.

Concernant les commandants Marine, nous n'avons retenu que les deux commandants les plus emblématiques, pour des raisons néanmoins différentes :

¹⁶⁹ Expression que nous empruntons à Jean-Pierre Azéma.

- Le V.A Bérenger, vainqueur en tant que commandant du *Lamotte Picquet* de la bataille maritime de Koh Chang en janvier 1941 contre la flotte du Siam devient par la suite commandant Marine Indochine. Utilisé par la propagande de Vichy, Koh Chang appartient, comme les combats de Dakar contre les forces franco-britanniques, à la liste des actions revendiquées par Vichy pour faire valoir qu'elle se défend de tout agresseur. Le V.A Bérenger joue un rôle non négligeable dans le maintien de l'esprit de corps chez les Marins et participe à ce titre à la propagande vichyste.
- Le V.A Derrien, commandant Marine Tunisie est un acteur majeur au moment du débarquement allié qui, malgré sa volonté de combattre contre l'Axe, cède à l'ultimatum allemand. Son parcours illustre bien le désarroi de ces hommes et leur difficulté dans une situation particulièrement confuse à intégrer les dimensions politico-stratégiques du conflit. Il aurait dû quitter le service actif en novembre 1941 et est maintenu à l'activité.

Deux préfets maritimes ceux de Toulon et d'Alger nous ont paru aussi devoir faire partie de cette étude :

- Le V.A Marquis, préfet maritime de Toulon, dans sa gestion quotidienne s'implique dans la mise en œuvre de la politique corporatiste de Vichy et illustre bien la façon dont la Marine fut un terrain de mise en œuvre de la Révolution nationale. Sa présence dans le corpus dépasse donc largement son rôle dans le sabordage de la flotte en novembre 1942.
- L'Al Moreau, commandant en chef, préfet maritime de la 4^{ème} région, par son rôle au moment du débarquement allié pour lequel il se montre très favorable,

permet d'envisager le parcours de ces hommes resté dans l'orbite de Vichy mais s'efforçant aussi dès qu'ils le purent de faire basculer leur hiérarchie, en l'occurrence pour l'Al Moreau, l'Al Darlan, dans le camp des Alliés.

La Marine offre à la Révolution nationale un terrain d'expérimentation pour participer à la création d'un "homme nouveau". Les officiers généraux du Service central des œuvres de la Marine représentent une interface entre les officiers démobilisés et l'institution non seulement dans l'aide matérielle mais aussi dans la gestion des cellules de reclassement du personnel militaire vers les entreprises privées. Mais ils portent toute une série de dispositifs, en particulier concernant les jeunes, qui sont transcendés par les valeurs morales vichystes. Il est donc tout à fait intéressant d'intégrer dans ce corpus :

- L'Al Gensoul, chef du Service central des œuvres de la Marine de juillet 1940 à octobre 1942.
- Le C.A Latham, son successeur d'octobre 1942 à juillet 1943¹⁷⁰.

Aux côtes du CA. Auphan on trouve également plusieurs officiers qui portent au travers de divers projets la quintessence même des valeurs prônées par l'Etat français. Parmi eux :

- Le C.A Broussignac, directeur de la Marine marchande d'avril 1942 à septembre 1944 porte, à ce titre, la responsabilité de la mise en place de la corporation et des chantiers de jeunesse Marine¹⁷¹.

¹⁷⁰ Son successeur est le V.A Pierre Barnaud : *cf infra*.

¹⁷¹ On peut ajouter à cette liste les CA Barois, inspecteur de l'apprentissage maritime, et Denis de Rivoyre déjà mentionnés : *cf supra*.

On peut regrouper ensuite tous les officiers généraux qui exercent au sein de l'état-major ou au cabinet du secrétaire d'Etat à la Marine, parmi lesquels :

- Le C.A Négadelle, sous-chef d'état-major de novembre 1939 à septembre 1941. Il meurt sous les bombardements à Brest en août 1944 où il exerce les fonctions de chef de l'arrondissement maritime depuis décembre 1943.
- Le V.A Barnaud, sous chef d'état-major de septembre 1941 à avril 1943. Il prend en juillet la responsabilité du Service central des œuvres de la Marine.
- Le C.A Marzin, sous chef d'état-major de février 1941 à mars 1943. Ancien commandant du *Richelieu*, il a repoussé la tentative de débarquement franco-anglais à Dakar. Appelé à l'état-major, il est aux côtés de Jacques Benoist-Méchin au moment de la négociation des Protocoles de Paris auxquels il se dit opposé. Après un congé d'armistice, il reprend les fonctions de chef du Service local des œuvres de la Marine à Paris de septembre 1943 à juin 1944. Il renonce à se rendre à Alger à la demande du C.A Bléhaut.
- Le V.A.E Le Luc, directeur du cabinet de juillet 1940 à septembre 1941 auprès de l'Al Darlan et du C.A Auphan, et de novembre 1942 à avril 1943 auprès de l'Al Abrial. Entre ces deux dates, il est nommé au Conseil d'Etat¹⁷².

On souhaite intégrer aussi les directeurs du personnel qui ont à la fois à gérer l'application du statut des juifs, des fonctionnaires, mais aussi à organiser la démobilisation tout en s'efforçant de maintenir l'esprit de corps. Il faut donc mentionner :

¹⁷² Le C.A Dupré a été intégré aux officiers qui exercent des fonctions interarmées : *cf infra*.
Le V.A Battet, directeur de cabinet de l'Al Darlan a déjà été cité : *cf supra*.

- Le C.A Le Loup, directeur du personnel de décembre 1939 à mars 1941 avant de rejoindre les Antilles comme commandant Marine Antilles et de la Division navale de fin 1941 à avril 1943.
- Le V.A Bouxin, directeur du personnel de septembre 1941 à mai 1943.
- Le C.A Seguin, sous directeur de décembre 1941 à mars 1943 puis directeur du personnel de mai 1943 à septembre 1944.

Enfin a été intégré au corpus le représentant de la Marine en zone occupée :

- Le C.A Jardel, qui occupe ces fonctions de décembre 1941 à septembre 1944 et qui est au contact quotidien avec les Allemands pour tenter de préserver hommes, installations et matériels. Placé dans la deuxième section depuis avril 1943, il est maintenu à la même date dans ses fonctions, sous la pression des Allemands dont il a l'oreille.

Deux officiers généraux affectés à la sous-commission Marine de la Délégation française à la commission allemande d'armistice ont également été retenus :

- Le C.A Chomel de Jarnieu, président de la sous commission marine d'août 1941 à septembre 1942 s'attache en particulier à obtenir la libération des marins prisonniers.
- Le V.A Landriau lui succède d'août 1942 à janvier 1943.

Des officiers exercent des fonctions dans des services interarmes soulignant le rôle de *leadership* de la Marine sur les autres armes pendant quelques mois. On pense plus particulièrement aux amiraux que sont :

- Le V.A Bourragué, chef d'état-major de la Défense nationale d'octobre 1941 à mai 1942. Puis il prend les fonctions de directeur des services de l'armistice de

mai 1942 à avril 1943, illustrant ainsi la présence des marins dans la gestion de l'armistice.

- Le C.A Dupré, chef d'état major pour les services rattachés de l'Al Darlan, alors que celui-ci exerce le commandement en chef des forces militaires d'avril à novembre 1942. Il prend en particulier en charge le Centre d'information générale et illustre ainsi la volonté de main mise de la Marine sur l'ensemble des services de renseignements. Avant d'occuper cette fonction, le C.A Dupré fut délégué à la Commission italienne d'armistice de février 1941 à septembre 1941 et secrétaire général adjoint à la vice-présidence du Conseil de septembre 1941 à avril 1942.

La constitution du corpus s'établit donc à partir de deux critères principaux, la définition statutaire de l'officier général et le rôle qu'il tient au sein de l'Etat français. L'accès au corps des officiers généraux se fait au choix, selon des conditions d'ancienneté et de temps de commandement à la mer. L'histoire des grades et des appellations, l'importance de l'ancienneté renvoient à un monde très structuré et hiérarchisé qu'illustrent les uniformes, et autres marques, saluts, distinctions de tout type. Tout cela fait apparaître un monde très codé, attaché à ses prérogatives. La prise en compte des fonctions exercées résulte d'un choix articulé autour de l'idée de fonctions emblématiques. Un corpus de près de cinquante noms peut ainsi être dégagé, pour établir le portrait d'un groupe, et des individus qui le composent.

*Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 1. Un corpus, reflet d'un corps.*

Fonctions publiques civiles	Fonctions ministérielles	Darlan, Platon, Auphan, Bléhaut.	26
	Fonction /Colonies et Outre-mer	Abrial, Robert, Esteva, Decoux, Fenard, Battet, Rouyer.	
	Marine marchande	Broussignac	
	Préfecture, école de police, commissariat au pouvoir	Bard, de Belot, Hamon, Gouton, Ven.	
	Organismes issus de l'armistice	Duplat, Michelier.	
	Magistrature	Herr.	
	Coordination ministérielle	Denis de Rivoyre.	
	Fonction de conseil	Fernet, Docteur, Motet, Le Bigot, Penfentenyo de Kervéréguin.	
Fonctions privées civiles		Lafargue, Barois.	2
Fonctions Marine	Forces navales	de Laborde, Godfroy, Collinet, Bérenger, Derrien.	21
	Préfet maritime	Marquis, Moreau.	
	Service central des œuvres de la Marine	Gensoul, Latham.	
	SCEM	Négadelle, Barnaud, Marzin.	
	DPM	Le Loup, Bouxin, Seguin.	
	Cabinet du secrétaire d'Etat à la Marine	Le Luc.	
	Délégué en zone occupée	Jardel.	
	Organismes issus de l'armistice	Chomel de Jarnieu, Landriau.	
Fonction Militaire	Coordination	Bourragué, Dupré.	

Le corpus de l'étude.

12. Premiers enseignements, premières esquisses, premières réflexions.

La composition du corpus permet d'introduire plusieurs remarques. La première réflexion qui s'impose concerne la représentativité du corpus. Si on considère l'ensemble des officiers généraux ayant servi entre juillet 1940 et 1944, qu'ils appartiennent à la première section ou qu'ils soient rappelés à l'activité, liste établie à partir des annuaires, on comptabilise soixante-dix huit officiers généraux. Par rapport à ce nombre il faut donc considérer que le corpus représente un peu plus de 60% des hommes ayant servi à terre ou à la mer entre 1941 et 1944. Ce chiffre s'élève à près de 70% si on tient compte des passages en deuxième section de 1941. L'étude s'appuie donc sur un corpus qui représente entre trois cinquième et deux tiers du corps des officiers généraux. Au-delà de cette "représentativité comptable", ces chiffres renvoient ainsi à l'idée qu'une grande majorité du corps des officiers généraux a bel et bien servi le régime de Vichy, même si le repérage des itinéraires individuels doit amener à nuancer ce constat. Quant à la présence d'officiers généraux de deuxième section, cela renvoie à une double interrogation : quelles sont les raisons qui amènent le régime à s'appuyer sur de tels hommes ; et d'autre part quelle sont les motivations de ces hommes à accepter de reprendre une activité ou de continuer dans un domaine de compétence qui n'est pas nécessairement le leur ?

Si on s'attarde sur le nombre d'officiers généraux et la nature des postes occupés, on relève que vingt-six d'entre eux, soit la moitié, exercent des fonctions publiques civiles. Mais *a contrario* on peut aussi observer que quasiment autant d'officiers généraux n'occupent pas ce type de fonctions. Certes l'Al Darlan et le V.A Platon occupent des postes gouvernementaux, les amiraux Robert, Abrial, Esteva et le V.A.E Decoux sont à la tête de colonies ou de territoires d'outre-mer, et l'Al Duplat préside la Délégation française à la Commission italienne d'armistice. Mais il faut noter que finalement la plupart des autres officiers généraux soit n'ont pas nécessairement des postes de premier plan, soit exercent des fonctions liées à la

Marine. Dans ce dernier cas, on pense en particulier aux secrétaires d'Etat à la Marine que sont l'Al Abrial, le C.A Auphan et Bléhaut. Cette situation semble contraster avec le sentiment d'omniprésence, de marée bleue, souvent évoqué par les contemporains. Aussi faut-il se demander si ce sentiment n'est que l'expression d'un nombre considéré comme important ou s'il ne cache pas d'autres éléments.

Une autre remarque concerne le groupe restreint que forment les officiers généraux. Le petit nombre implique que ces hommes se connaissent, s'apprécient ou non. Formatés dans le même creuset, celui de l'Ecole navale, modelés par une longue carrière au sein de l'institution, malgré l'éloignement géographique, ils savent vraisemblablement les réactions que peuvent avoir tels et tels de leurs collègues face aux événements : la décision individuelle peut se référer à des habitudes du groupe, à un code. Se pose alors la question du poids du groupe dans les choix individuels.

Mais au-delà de la cohésion culturelle du corps, il faut se demander quelle est la relation qui unit ces officiers généraux au premier d'entre eux, l'amiral de la Flotte, d'autant plus, lorsqu'on constate que pratiquement les deux tiers des officiers généraux étudiés sont promus par l'Al Darlan (trente-deux) et que la majorité de ces nominations (dix-neuf) le sont après le 16 juin 1940, date à laquelle il devient ministre :

Promus avant Darlan	Avant 1930	Docteur, Herr, Robert, de Laborde, Esteva, (Darlan).	17
	de 1930-1936	Abrial, Penfentenyo de Kervéréguin, Gensoul, Le Bigot, Duplat, Decoux, Fernet, Motet, Marquis, Godfroy, Moreau.	
Promus sous Darlan	avant septembre 1939	Derrien, Bourragué, Michelier, Ven, Le Luc, Fenard.	32
	Septembre 1939-16 juin 1940	Landriau, Platon, Bouxin, Lafargue, Gouton, Le Loup, Jardel.	
	17 juin 1940 à décembre 1940	Auphan, Denis de Rivoyre, Latham, Barnaud, Bléhaut, Collinet, Rouyer, Négadelle, Barois.	
	1941	Bérenger, Bard, Battet, Marzin, Chomel de Jarnieu, Dupré, Broussignac.	
	1942	Seguin, de Belot, Hamon.	

Date de promotion au corps des officiers généraux des officiers de l'étude.

Conformément à la législation tant qu'il "n'est que" chef d'état-major général et commandant en chef des Forces maritimes françaises, l'Al de la Flotte doit en référer à son autorité supérieure, le ministre de la Marine, qui conformément à la législation choisit sur proposition de son chef d'état-major les hommes à promouvoir. Une note du 5 octobre 1939¹⁷³ de l'Al Darlan montre bien le rôle tenu par le ministre Campinchi¹⁷⁴. En effet, outre qu'elle renseigne sur le processus de nomination et montre les allers-retours entre le ministre et le chef d'état-major général, elle permet de voir un amiral Darlan contraint de reconsidérer ses propositions face aux demandes du ministre. Il doit en particulier renoncer à promouvoir le C.V Auphan, dont il exige cependant qu'il le soit en 1940¹⁷⁵ et accepter l'accès aux étoiles du C.V Jarry

¹⁷³ SHD-DM, TTC1.1, note du 5 octobre 1939 n°91 FMF de l'Al Darlan au ministre de la Marine Campinchi. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 129-130.

¹⁷⁴ En tant que chef d'état-major général de la Marine, l'Al Darlan a eu pour ministre Alphonse Gasnier-Duparc, ministre du 4 juin 1936 au 22 juin 1937 ; César Campinchi du 22 juin 1937 au 18 janvier 1938 ; William Bertrand du 18 janvier au 13 mars 1938 et de nouveau César Campinchi du 13 mars 1938 au 16 juin 1940. D'après Michel Vergé-Franceschi (dir.), *op.cit.*, « Ministres de la marine français », p. 982.

¹⁷⁵ Le C.A Auphan est le premier à être nommé par l'amiral ministre Darlan à la date du 19 juin 1940.

dont il précise néanmoins à mots couverts que ses compétences n'équivalent pas celles du C.V Auphan. Parmi les critères à prendre en compte dans la nomination au grade de C.A, on trouve bien évidemment la compétence, l'Al Darlan évoque « *les officiers distingués* », mais aussi le type de postes tenus, le rang dans le grade, le nombre de places disponibles et l'âge. Ce dernier critère lui fait classer les C.V en trois groupes, âgés (nés en 1885/1886), d'âge moyen (nés en 1887-1888-1889) et les plus jeunes (1891 à 1894). En tenant compte des remarques du ministre, il propose donc que soient promus les C.V Landriau, Platon, Chomereau et Leclerc (groupe âgés) ; les C.V Bouxin, Jarry et Barnouin (groupe d'officiers d'âge moyen) et Gouton (groupe des officiers jeunes). De fait, sont effectivement promus en octobre 1939, Landriau, Platon, Gouton et Bouxin auxquels il faut ajouter Le Loup promu en décembre¹⁷⁶, mais dont on ne sait pas s'il appartient ou non à la première liste remise par l'Al Darlan et dont certains noms ont été de suite agréés par le ministre. Il semble que dans un premier temps une procédure de rattrapage soit mise en place puisqu'on retrouve des officiers qui présentent déjà une certaine ancienneté dans le grade et plus âgés¹⁷⁷. Parmi ses promotions, on trouve certes les Amis de Darlan, les A.D.D, comme les futurs V.A.E Michelier, Fenard, Le Luc et le V.A Derrien. Mais d'autres sont aussi promus qui n'appartiennent à ce cercle, comme les futurs V.A Barnouin, Bouxin, Landriau, Platon, Leclerc, les C.A Chomereau, Jarry, Jardel. A partir du 16 juin les choses diffèrent un peu : l'Al de la Flotte est devenu ministre, premier marin à devenir ministre depuis le départ du V.A Lacaze du gouvernement de Ribot¹⁷⁸ en 1917. On observe tout d'abord un abaissement significatif de l'âge moyen des C.V nommés au grade de C.A :

¹⁷⁶ Le C.V Chomereau également promu le 8 octobre et le C.V Leclerc le 15 octobre 1939. D'après l'annuaire de la Marine 1940.

¹⁷⁷ Voir tableaux Age moyen des officiers promus et Durée dans le grade de C.V ci-dessous.

¹⁷⁸ Le V.A Lacaze (alors C.A) occupe les fonctions de ministre de la Marine dans les cinquième et sixième cabinets Briand du 29 octobre 1915 au 18 mars 1917, et dans le cinquième cabinet Ribot du 20 mars 1917 au 10 août 1917 (le cabinet Ribot reste en place jusqu'au 7 septembre 1917).

Avant la nomination de l'Al Darlan	51 ans 5 mois
Avec l'Al Darlan	51 ans
avant 16 juin	52 ans 6 mois
après le 16 juin	50 ans

Age moyen des officiers de l'étude promus officiers généraux.

Les durées dans le grade de C.V sont également plus faibles, tout en restant dans la norme définie :

D'après <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/legislatures3rep.asp>, consulté le 28 février 2014 pour la liste des cabinets de la Troisième République.

Le V.A Lacaze (1860-1955) entre à l'Ecole navale en 1877. Breveté torpilleur, il sert à la mer entre 1877 et 1898 sur des torpilleurs, des croiseurs et des cuirassés ; il devient en 1898 l'aide de camp de l'amiral Besnard ministre de la Marine, puis du chef d'état-major général, l'amiral de Cuverville. Il commande un croiseur puis est nommé chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée, puis de la division de Tunisie en 1902 où il participe à la construction de la base de Bizerte. En mai 1905 il est attaché naval à Rome après avoir commandé de nouveau à la mer. Il est délégué naval à la conférence navale de 1906 à La Haye. Chef de cabinet du ministre de la Marine Delcassé en octobre 1911, il contribue à la mise au point de la théorie de la collaboration des flottes franco-britanniques. Il débute la guerre de 1914 comme commandant de la 2^{ème} division de la 1^{ère} escadre d'où accusé d'indiscipline il est rappelé. Commandant la Marine à Marseille en 1915, il organise les transports de troupes vers l'armée d'Orient. Ministre, il réorganise la Marine et donne une nouvelle impulsion à la guerre navale. Après son passage au ministère, il devient préfet maritime de Toulon où il se trouve confronté aux incidents survenus dans ce port, lointains échos des mutineries de la mer Noire. Vice-président du Conseil supérieur de la Marine en 1919, représentant de la Marine à la Société des Nations, il quitte le service en 1922. Il reste très actif dans plusieurs sociétés et cercles maritimes. Il fut président puis secrétaire perpétuel de l'Académie de Marine, président en 1930 de la Société centrale de sauvetage des naufragés, élu en 1936 à l'Académie française. Il dépose en faveur du C.A Auphan lors de son second procès, en 1955, après avoir milité pour l'amnistie au sein de l'Union des intellectuels indépendants. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 284-285.

*Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 1. Un corpus, reflet d'un corps.*

		2,36	Marzin
		2,70	Battet
Durée exigée 3 ans			
		3,24	Bard
		3,37	Dupré
		3,41	Négadelle
		3,42	Chomel de Jarnieu
		3,71	Auphan
		3,83	Seguin
Darlan		3,84	
		3,87	Barnaud
		3,92	Hamon
		3,98	Béranger
Jardel		4,09	
Gouton		4,38	
		4,45	Barois
Le Bigot		4,52	Broussignac
		4,54	Collinet
Esteva		4,61	
Herr		4,68	
Godfroy		4,91	
		5,03	Bléhaut
Moyenne du corpus 5,05			
		5,13	De Belot
Gensoul		5,26	
		5,34	Rouyer
Abrial		5,36	
		5,46	Denis de Rivoyre
Michelier		5,57	
de Laborde		5,58	
Decoux		5,59	
Robert		5,66	
Docteur		5,68	
Duplat		5,68	
Fenard		5,72	
Bouxin		5,73	
Bourragué		5,74	
Lafargue		5,80	
Le Loup		5,88	
Le Luc		5,98	
Ven		6,03	
Penfentenyo de Kervéreguin		6,07	
Derrien		6,10	
Marquis		6,16	
Moreau		6,20	
Platon		6,25	
Fernet		6,53	
		6,79	Latham
Landriau		7,08	
Motet		7,79	

Promus
avant le
16 juin

Promus
après le
16 juin

**Durée dans le grade
de C.V (en année).**

En revanche on n'observe pas de différence significative de traitement concernant la durée de commandement à la mer :

Promus avant le 16 juin	Herr	0	Bard	Promus après le 16 juin
	Landriau	16	Marzin, Négadelle	
	Durée exigée 18 mois			
	Le Luc	18		
	Duplat	19		
	Decoux, Fernet	20	Brousignac	
	Gouton, Le Loup	21	Auphan	
	Darlan	22	De Belot, de Rivoyre	
	Jardel	23		
	Abrial, Michelier, Motet, de Penfentenyo de Kervéréguin, Platon, Robert	24		
	Bourragué, Docteur, de Laborde, Esteva	25	Bléhaut	
	Le Bigot	26		
		27	Dupré	
	Moyenne du corpus 28,68			
	Fenard	29		
		30	Battet	
	Marquis	32		
		33	Chomel de Jarnieu	
	Bouxin	34		
	Godfroy, Lafargue	35	Barnaud	
		36	Seguin	
		40	Bérenger	
		41	Rouyer	
		44	Collinet	
	Moreau	45		
	Gensoul	46		
	Barois, Ven	50		
		52	Latham	
Derrien	62			

Durée du commandement à la mer dans le grade de C.V (en mois)¹⁷⁹

¹⁷⁹ Manque le C.A Hamon pour lequel nous ne disposons pas d'éléments.

Il est évident que certaines évolutions profitent à des officiers qui bénéficient du statut d'Amis de Darlan. Constatons simplement à ce niveau de l'étude qu'effectivement des hommes comme le C.A Marzin ou le V.A Battet n'offrent pas en ce qui concerne la durée dans le grade de C.V, le minimum exigé ; que le C.A Auphan ne dépasse cette durée que de quelques mois. Mais il faut admettre que d'autres hommes qui n'appartiennent pas à ce cercle se retrouvent dans une situation analogue. De la même façon, les faibles durées de commandement à la mer, tout en étant supérieures au niveau exigé, ne sont pas l'apanage de la gestion de l'Al Darlan après le 16 juin : ce fut une pratique courante et de nombreux officiers en ont profité, dont l'Al Darlan lui-même. Par ailleurs, certaines de ces promotions s'inscrivent dans la continuité de la note du 5 octobre. En effet, à cette date et en écho aux remarques formulées par le ministre, l'Al Darlan annonce également les nominations qu'il souhaite pour l'année 1940 pour pourvoir aux six places « normales de contre-amiraux ». En reprenant sa catégorisation, il souhaite nommer, parmi les officiers de l'étude, le C.A Denis de Rivoyre pour le premier groupe¹⁸⁰ ; les C.V Rouyer et « éventuellement » Bléhaut¹⁸¹ pour le second groupe et pour la dernière catégorie, les C.V Auphan et Barnaud. Ces hommes sont tous effectivement promus : le C.V Auphan, le 19 juin 1940 ; les C.A Denis de Rivoyre et Bléhaut, le V.A Barnaud, le 16 août 1940 ; le C.A Rouyer le 9 novembre 1940. Un certain nombre de promotions est donc envisagé avant même la campagne de 1940 et l'armistice.

L'Al Darlan profite certes des circonstances pour pousser en avant des officiers qui dans d'autres circonstance n'auraient pas nécessairement connu un avancement aussi rapide. Le cas de quelques uns, bien réels et emblématiques, ne doit pas cacher que de nombreuses nominations sont tout à fait conformes au regard des critères de durée dans le grade ou de commandement à la mer ou de l'âge. Les nominations effectuées par l'Al Darlan révèlent un

¹⁸⁰ Auquel l'Al Darlan rajoute « éventuellement » le C.V Plançon.

¹⁸¹ Auquel il faut ajouter le C.V Danbé.

délicat équilibre entre promotions de protégés, d'hommes ayant atteint ou dépassé les âges moyens et le niveau de responsabilité et de prestige qu'exigent certaines fonctions. Tout cela s'inscrit d'une façon générale dans la volonté de l'Al Darlan de procéder au rajeunissement du corps. Si on admet donc l'idée que la présence de ces officiers ne résulte pas que du fait du prince, qu'ils doivent leur accès aux étoiles à l'ensemble de leur parcours et non pas nécessairement et uniquement à une relation de vassalité à l'égard de l'Al Darlan, il faut alors se demander ce qui motive ces hommes à accepter des fonctions qui vont au-delà de leur sphère habituelle de compétences. Ces hommes ayant peu ou prou joué un rôle par la suite, faut-il voir dans leur action simplement la fidélité à un chef ou d'autres valeurs mobilisent-elles les officiers généraux ? Si on se place du point de vue de l'Al Darlan, ne faut-il voir dans ses promotions qu'une volonté d'anticiper d'une façon ou d'une autre son accession au pouvoir en s'entourant d'hommes sûrs ?

Une piste de réflexion s'ouvre grâce, paradoxalement, à la notion de rang et d'ancienneté auxquelles les officiers généraux tiennent beaucoup. Leur respect est souvent invoqué pour les affectations et les promotions. Ainsi l'Al de Laborde échange toute une correspondance avec le chef d'état-major général de la Marine, le V.A Durand Viel¹⁸², entre 1933 et 1934 à propos de sa nomination éventuelle au commandement d'une des deux

¹⁸² Le V.A Durand-Viel (1875-1959) entre à Navale en 1892. Il est breveté apprenti fusilier, torpilleur, canonnier et développe une grande expérience des sous-marins. Son itinéraire présente la particularité d'une suspension d'activité d'un an qu'il met à profit pour travailler comme ingénieur. Comme commandant il conduit divers bâtiments, sous-marins (*Gymnote* 1905, *Aigrette* juillet 1906), torpilleurs (*Lansquenet* février 1915, *Touareg* octobre 1917), cuirassé (*Provence* juillet 1919 et mars 1922). Ses commandements d'unités sont une division au Levant (octobre 1917); le secteur maritime de Toulon (1925), la Division des Ecoles (1925). Ses qualités d'ingénieur l'amènent à travailler à l'amélioration de nombreux appareils en service dans ce type de bâtiments et il dresse les plans des premiers cuirassés rapides. Diplômé de l'Ecole supérieure de Marine en 1912 mais aussi onze ans plus tard de l'EGN et du CHEN, il acquiert également une expérience des cabinets ministériels en étant officier d'ordonnance puis chef de la section militaire du cabinet du ministre, l'Al Lacaze en 1915, chef du cabinet militaire du ministre en janvier 1921 et en avril 1924. Il est directeur de l'EGN et du CHEN en 1927. Il sert à l'Etat-major général comme sous-chef d'état-major en mai 1923 avant d'être nommé chef d'état-major général en mai 1931. Sous son ère furent mis au point futurs navires qui constituèrent la flotte de 1939. Membre de l'Académie de Marine en 1932, des Sciences en juin 1935, il quitte le service actif en 1937. Pendant la guerre il est président du Yacht Club de France. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 167-168.

escadres de la flotte française. Si la nomination éventuelle de l'Al Darlan lui convient parfaitement¹⁸³, il indique bien que cela se fait alors qu'il « *ne voit aucun inconvénient à ce qu'il commandât avant moi* »¹⁸⁴. De la même façon quand il apprend que le V.A Mouget¹⁸⁵ a été nommé à la tête de la 1^{ère} escadre, reconnaît-il qu' « *il est tout naturel que Mouget commande avant moi* »¹⁸⁶ : le V.A Mouget est alors de cinq mois plus ancien que lui dans le grade de V.A¹⁸⁷. La création de l'appellation-grade d'Amiral de la Flotte, modifie les cartes en faisant de l'Al Darlan le « premier » dans l'annuaire grâce au rang, alors que l'Al de Laborde est de deux mois plus ancien dans le grade que lui. Certains ont fait de cette situation une des explications majeures du non ralliement de l'Al de Laborde à l'Al Darlan en novembre 1942 lorsque ce dernier bascule dans le camp allié¹⁸⁸. C'est parce qu'il sait que d'autres le précèdent dans l'annuaire que le V.A.E Decoux est surpris de se voir proposer le commandement en chef des Forces navales d'Extrême-Orient¹⁸⁹. Le facteur de l'ancienneté est donc important. Mais ce que traduit également cette correspondance échangée entre le V.A Durand-Viel et l'Al de Laborde, ce sont les tractations qui existent entre les officiers généraux et le chef d'état-major général pour l'attribution des commandements. Quelques dizaines

¹⁸³ De fait l'Al Darlan est nommé à la tête de la 2^{ème} escadre d'octobre 1934 à juin 1936. L'Al de Laborde lui succède à cette date et garde ce commandement jusqu'en juillet 1938.

¹⁸⁴ SHD-DM, 126 GG², 2, 409-412, fonds privés Durand-Viel, lettre du 26 octobre 1933 de l'Al de Laborde (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

¹⁸⁵ Le V.A Mouget (1879-1937) entre à Navale en 1895. Il est breveté canonier. Après avoir navigué sur cuirassé et croiseur comme officier, il assure le commandement de torpilleur (*Enseigne Roux*, octobre 1915) d'une escadrille de la division des patrouilles de la Manche (avril 1918), d'un croiseur cuirassé (*Pothuau*, juin 1924), de la Division navale d'Extrême Orient (mars 1929), de l'Ecole de guerre navale et du Centre des hautes études navales (1931), de la préfecture maritime de Toulon (1932), de la première escadre (1934). Il a été chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée (juillet 1919 et juillet 1925). Affecté à l'Etat-major général, il a également été sous chef d'état-major (1927) aux côtés du V.A Violette. Il est nommé inspecteur général en 1936 et prétendait au poste de chef d'état-major général. Dépressif, déçu par la nomination de l'Al Darlan à ce poste, il se suicide. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 385.

¹⁸⁶ SHD-DM, 126 GG², 2, 415-416, fonds privés Durand-Viel lettre du 2 mai 1934 de l'Al de Laborde (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

¹⁸⁷ Le V.A Mouget est aussi plus ancien dans le grade de V.A que l'Al Darlan : il est promu en mai 1932 tandis que l'Al Darlan l'est en décembre de la même année.

¹⁸⁸ François Flohic, Jacques Raphaël-Leygues, *Darlan-Laborde : l'inimitié de deux amiraux*, Paris, Editions de la Cité, 1990, 208 p.

¹⁸⁹ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p. 379 et 382.

d'années plus tard, le chef d'état-major de la Marine Marc de Joybert rappelant les difficultés à gérer quarante officiers généraux soulignait : « *ils ont tous un désir, celui de commander à la mer, et ils estiment qu'ils ont toujours un poste qui ne convient pas à leur valeur.* »¹⁹⁰. Dans son courrier d'octobre 1933, si l'Al de Laborde admet que l'Al Darlan commande avant lui, c'est aussi parce qu'il ne veut pas allonger le temps de présence à Paris qui suit inévitablement le dernier commandement à la mer ; c'est aussi parce qu'il ne veut pas commander n'importe quelle flotte, il désire : « *commander une force navale complète comprenant un nombre suffisant de grands bâtiments et non la simple flottille qu'était ma 2^{ème} escadre* »¹⁹¹, propos qu'il renouvelle quelques semaines plus tard¹⁹². En mai 1934, il précise qu'il ne veut pas de l'Extrême-Orient, réaffirme que le choix entre la 1^{ère} et 2^{ème} escadre lui est égal, mais souligne bien que ce qui lui importe est de commander « *celle des deux escadres qui sera la plus importante et la plus intéressante comme composition tactique* »¹⁹³. Ni le fait que les deux hommes soient de même grade, ni le caractère franc de l'Al de Laborde ne suffisent à expliquer la démarche de l'Al de Laborde. On sait que le V.A Barnaud refuse de prendre un commandement sous l'autorité de l'Al Ollive¹⁹⁴. L'Al Darlan, à la recherche d'un successeur au V.A.E Le Bigot à la tête des Forces navales d'Extrême-Orient se met quasiment dans la position de demandeur pour proposer au V.A.E Decoux ce commandement en chef, assortissant cette offre d'un certain nombre de garanties : promotion au grade de V.A et

¹⁹⁰ SHD-DM, 2 GG⁹ archives orales de l'amiral de Joybert, CD 3, pl.11. Cité par Patrick Boureille, « L'âge de l'amiral, ou la difficile gestion des officiers généraux de la Marine au début de la cinquième République (1960-1966) », *Revue d'histoire maritime*, n°12, Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux, 2010, p.291-309.

L'Al de Joybert fut chef d'état-major de la Marine de février 1972 à février 1974.

¹⁹¹ SHD-DM, 126 GG², fonds privés Durand-Viel, 2, 409-412, lettre du 26 octobre 1933 de l'Al de Laborde (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

¹⁹² *Ibidem*, 413-414, lettre du 26 décembre 1933 de l'Al de Laborde (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

¹⁹³ *Ibidem*, 413-414, lettre du 2 mai 1934 de l'Al de Laborde (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

¹⁹⁴ Papiers Gensoul, lettre du 1^{er} février 1938 de l'Al Darlan à l'Al Gensoul. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 81.

L'Al Ollive vient d'être nommé commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, mais nous ne savons pas exactement quel poste refuse le V.A Barnaud : capitaine de pavillon, chef d'état-major ou autre commandement.

maintien de son tour pour commander une escadre¹⁹⁵. Tout cela fait apparaître une population dont l'attachement aux notions d'ancienneté et de rang ne doit pas néanmoins dissimuler des ambitions de carrière professionnelle. Au-delà de l'esprit de corps, il y a tout naturellement, comme dans tout groupe humain, des stratégies individuelles, personnelles, motivées par des enjeux personnels. L'éloignement de certains postes de la sphère de compétence des marins renforce légitimement l'interrogation sur l'ambition personnelle comme facteur de décision.

Pour autant les officiers généraux ne mettent jamais leur projet de carrière en avant. Tout ce déroule comme si ce n'était que le résultat de leurs compétences professionnelles. Pourtant l'exemple précité de l'Al de Laborde montre bien que d'autres éléments entrent en jeu. Les amiraux se sont assez peu exprimés sur la façon dont ils perçoivent leur accession aux étoiles. En effet, leurs Mémoires n'évoquent que très rapidement ce moment. Ils restent assez discrets : cela est évoqué au détour d'une phrase, d'un paragraphe et cette mention est toujours en retrait par rapport aux circonstances de la fonction. Le V.A.E Decoux évoque cette promotion pour justifier une nouvelle mission qui lui est confié¹⁹⁶ ; le C.A Auphan affirme même qu'il aurait aimé empêcher la sienne s'il en avait été informé¹⁹⁷ ; quant au V.A Godfroy c'est en évoquant la constitution de la Force X dont il reçoit le commandement qu'il fait part non pas de son accession au corps des officiers généraux mais de sa promotion au grade de vice-amiral¹⁹⁸. Les biographes de l'Al Darlan, Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan évoquent ce moment en quelques lignes, insistant plutôt sur le fait qu'il devient le plus jeune C.A¹⁹⁹. Pourtant on peut penser qu'une légitime fierté les habite à ce moment. La seule trace que nous ayons trouvée concernant les officiers étudiés est la correspondance de

¹⁹⁵ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p. 380-381. Reproduit dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 86-87.

¹⁹⁶ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p. 310.

¹⁹⁷ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 274-275.

¹⁹⁸ Vice-amiral Godfroy, *op. cit.*, p. 4.

¹⁹⁹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 69.

félicitation du V.A Ratyé²⁰⁰ évoquée par son destinataire le C.A Chomel de Jarnieu, qui atteste bien que ce moment est vraiment particulier dans la carrière d'un officier²⁰¹. On peut effectivement penser qu'intégrer une telle élite, un corps aussi restreint ne peut laisser indifférent. Faut-il alors croire à une quelconque modestie ? Sans doute, mais il y a aussi une forme de pudeur à ne pas évoquer ces moments, et peut-être même d'orgueil à ne pas s'abaisser devant le commun des mortels en justifiant cette évolution. Mais ne peut-on y voir également une façon de s'effacer devant le caractère sacré de la mission au détriment de la reconnaissance de la valeur personnelle pour mieux faire prévaloir la notion de service, tout cela pouvant être perçu, dans la mesure où cela figure dans des écrits postérieurs à la guerre et à l'engagement politique des officiers généraux, comme s'inscrivant dans une forme de justification *a posteriori* et *pro domo* ?

On ne peut donc pas avec certitude souligner ce que représente l'accès aux étoiles pour les officiers, mais on peut noter que l'évolution de la réglementation autour des grades et appellations ainsi que l'affirmation des grades de V.A.E et d'Amiral n'a pas été sans résonance. Concernant le débat sur l'appellation d'amiral de la Flotte, notons néanmoins qu'outre l'Al Darlan, seul le V.A.E Fernet semble s'être expliqué²⁰². Sa préférence va nettement à celle de *maréchal de France* comme plus haut grade commun aux trois armes.

²⁰⁰ Le V.A Ratyé (1863-1946) entre à Navale en 1880. Sa carrière se caractérise par de nombreuses campagnes militaires : en mer de Chine (1884), Madagascar (1885), Maroc (1907) en Méditerranée et dans l'Adriatique lors de la Première Guerre mondiale. Il assure le commandement de torpilleur (*Chevalier* 1898), de cuirassé (*Vauban* 1905, *Mirabeau* 1916), de croiseurs (*Isly* 1907, *du Chayla* 1908), d'un croiseur – cuirassé (*Ernest Renan* 1914-1915), des patrouilles en Méditerranée (1917), de l'Ecole supérieure de Marine et du Centre des hautes études navales (1921). Pendant la Première guerre, délégué général des routes de la Méditerranée à Malte, il organise la lutte anti-sous-marine. Il sert également comme officier d'ordonnance (septembre 1892) et à l'Etat-major, il est affecté à la 2^{ème} section (1893-1894). Il effectue des missions de diplomatie en tant que délégué général du commandant en chef des flottes alliées en Méditerranée et du gouvernement français à la Commission interalliée de contrôle de l'armistice austro-hongrois. Il est proche de l'amiral Gervais. En tant que directeur des écoles supérieures navales, il s'efforce de développer la coopération interarmées. Il quitte le service actif en 1925. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 439-440.

²⁰¹ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 11 août 1976 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu, dans laquelle il rend compte des félicitations que lui adresse le V.A Ratyé lors de son accession aux étoiles.

²⁰² SHD-DM, 223 GG², 3, fonds privés Fernet, *Note sur l'amiral* de février 1939.

Contrairement à l'Al Darlan, il est donc favorable à un titre qui permette une transversalité des trois armes et qui valide par le libellé même la parité entre les trois armes : sans doute son rôle de secrétaire du Conseil supérieur de la Défense nationale²⁰³ l'amène-t-il à avoir une vision plus interarmées. Mais, concernant les décrets de juin 1939 sur la création du rang et d'appellation de V.A.E et d'Al, certains officiers trouvent ainsi une pérennisation de leur titre. En effet, alors que l'appellation d'Amiral est donc créée par le décret du 6 juin 1939, on peut noter qu'au moins trois officiers généraux du corpus reçoivent cette appellation bien avant cette date : l'Al Darlan en février 1936 alors qu'il est à la tête de la 2^{ème} escadre qu'il quitte quatre mois plus tard pour devenir directeur du cabinet militaire du ministre avant sa nomination en janvier 1937 au poste de chef d'état major général ; l'Al Esteva en septembre 1937 deux mois après avoir été nommé inspecteur général ; l'Al de Laborde en septembre 1938 un mois avant de prendre les mêmes fonctions. Tous auraient donc du recevoir une cinquième étoile tout en gardant leur grade de vice-amiral. On observe le même processus pour six vice-amiraux nommés vice-amiraux d'escadre avant le décret : l'Al Abrial nommé en octobre 1936 au moment où il devient commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée ; les amiraux Gensoul et Ollive en mars 1937 au moment où ils deviennent respectivement préfet maritime de la 3^{ème} région et premier sous-chef d'état-major général ; le V.A.E Le Bigot quand il devient commandant en chef des Forces navales d'Extrême Orient en mai 1937 ; le V.A.E Decoux quand il reçoit ce même commandement en mai 1939 ; le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin en juin 1939 quand il est nommé à la tête de la préfecture maritime de Lorient. Tous auraient dû bénéficier de la quatrième étoile tout en gardant eux

²⁰³ Il est secrétaire général adjoint de septembre 1938 à juin 1940, puis secrétaire général du Conseil supérieur de la Défense nationale jusqu'en juillet 1940.

aussi le grade de V.A²⁰⁴. Les dossiers personnels sont sans ambiguïté : la direction du personnel militaire de la Marine inscrit dans la rubrique *Grade* des dossiers personnels ces dates d'attribution, alors que l'annuaire n'ouvre des rubriques Amiraux et VA.E qu'en 1940. Ces quelques exemples montrent que le décret est venu entériner une situation mais plusieurs éléments plaident également en faveur de l'idée que ces appellations ont immédiatement été comprises et mises en œuvre comme grade. Tout d'abord le fait que ces appellations donnent accès à un rang spécifique dans la hiérarchie militaire renvoie inévitablement à l'idée de grade. Par ailleurs, le caractère temporaire de l'appellation disparaît : dans la pratique, les intéressés conservent ce rang. Lorsque l'Al Gensoul quitte son commandement après Mers el-Kébir en juillet 1940 pour devenir chef du Service central des œuvres de la marine, il garde le titre, l'appellation et les étoiles d'Amiral. Le précédent créé par le cas Castex a-t-il fait force de loi²⁰⁵ ? Toujours est-il que la création de cette rubrique correspondante dans l'annuaire en 1940 pour la deuxième section atteste cette pérennisation.

²⁰⁴ Le texte prévoit que ces insignes puissent également être attribués à tout vice-amiral appelé à des fonctions particulières : aussi peut-on considérer que l'Al Ollive devenant 1^{er} sous chef d'état major général il se voit attribuer cette quatrième étoile.

²⁰⁵ Le V.A Castex a été nommé V.A et reçoit sa quatrième étoile lorsqu'il est nommé préfet maritime de la 2^{ème} région (Brest) en octobre 1935. Quand il quitte son poste pour celui de commandant de l'Ecole de guerre navale et du Centre des hautes études navales, le ministère autorise que lui soit maintenu sa quatrième étoile. Hervé Coutau-Bégarie, *Castex, le stratège inconnu*, Paris, Economica, 1985, 259 p. et p. 120.

Le V.A Castex (1878-1968) entre à Navale en 1896 ; il fait preuve très tôt de ses qualités de réflexion (étude sur le port de Saïgon 1903) et de formateur (école de pilotage 1904-1905). Il mène une carrière qui l'amène à enseigner à l'Ecole de guerre et au Centre des hautes études navales (1920, 1927) et à l'Ecole supérieure de Guerre. Il développe un cours d'état-major et de tactique. Il sert plusieurs fois auprès de ministres comme officier d'ordonnance (1904, 1909, 1913, 1918). Il commande l'Ecole de chauffe (1910), un aviso (*Altaïr* juillet 1917), un cuirassé (*Jean Bart* décembre 1923), la Marine à Marseille (août 1928), la Division d'instruction de la 1^{ère} escadre en Méditerranée (1930), le secteur de défense de Toulon (1932), l'Ecole de guerre et le Centre des hautes études navales (1932-1935 et 1936-1938), la préfecture maritime de Brest(1935). Il a exercé les fonctions de chef d'état-major de la 2^{ème} division en escadre de la Méditerranée (1921) puis de la 3^{ème} division de ligne. Il a servi à l'état-major général à la Direction générale sous-marine (1917-1918), au 3^{ème} bureau (1926) puis comme sous-chef d'état-major (février 1929). Il a créé en 1919 le Service historique de la Marine et en 1936 le Collège des hautes études de défense nationales. Nommé commandant des Forces maritimes du Nord à Dunkerque, il alerte l'Etat-major général sur la faiblesse des défenses terrestres. Ne partageant pas les vues de l'Al Darlan et le lui faisant savoir, il est versé en deuxième section en novembre 1939. Le V.A Castex est considéré comme un des théoriciens de la stratégie navale des plus importants. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages dont *Théories stratégiques* parues entre 1929 et 1935. Il a anticipé le rôle de l'aéronautique maritime, des armes sous-marines ; il a envisagé les difficultés de maintien dans l'Empire français de l'Indochine... D'après Etienne Taillemite,

La constitution du corpus permet donc d'avancer quelques hypothèses de travail. Au-delà de la représentativité certaine du corpus se pose la question de l'importance réelle des officiers généraux de marine dans les allées du pouvoir. L'interrogation sur la motivation profonde des officiers généraux à accepter des postes éloignés de leurs domaines de compétence se pose également : la fidélité à un chef ne peut raisonnablement tout expliquer, même si les officiers étudiés accèdent pour les deux tiers aux étoiles sous l'ère Darlan. Beaucoup doivent d'abord leur promotion à leurs qualités intrinsèques et les règles de gestion de la Marine n'ont pas globalement été transgressées. Aussi la dimension de l'enjeu personnel n'est-il pas à sous-estimer comme le montrent les interventions des uns ou des autres pour obtenir les commandements souhaités.

Le sujet de la présente étude a donc défini les deux critères autour desquels doit se constituer le corpus : être officier général et avoir, par sa fonction, été en situation de porter la voix de la Révolution nationale. Du point de vue statutaire, les conditions d'accès à ce corps d'élite, durée dans le grade de C.V et temps de commandement à la mer, sont fixées par la loi de 1929. Nommés par décret, les officiers généraux forment un groupe restreint d'une cinquantaine de personnes. Organisé autour des deux grades qui le composent, contre-amiral et amiral, il se structure également par les rangs et appellations de vice-amiral d'escadre, d'amiral et d'amiral de la Flotte qui sont créés en 1939, mais qui viennent en fait entériner une pratique, et par l'ancienneté. Les étoiles portées sur plusieurs éléments de l'uniforme restent le symbole de l'officier général. Toute une série de marques, pavillon, salut au sifflet ou au canon honorent le grade et l'homme qui le porte. Le croisement de ce critère, être

Dictionnaire des marins français, op. cit., p. 88-89 et Hervé Coutau-Bégarie, Castex, le stratège inconnu, op. cit..

officier général avec les fonctions tenues sous le régime de Vichy aboutit à la constitution d'un corpus de quarante-neuf officiers généraux amenant en première analyse plusieurs remarques.

Le corpus, par sa représentativité, renvoie l'image d'un corps qui, indéniablement, en tant que groupe, est présent aux côtés du Maréchal Pétain pour porter la Révolution nationale. Mais il convient également de s'interroger sur l'importance réelle de cette présence, les fonctions emblématiques tenues par certains, dont l'amiral de la Flotte, pouvant masquer une réalité plus nuancée. Si la plupart des officiers généraux gagnent leurs premières étoiles avec l'Al Darlan, il semble difficile de faire de ce seul état de fait, un motif d'explicitation de la participation au régime de Vichy. Les amicales pressions qu'exercent certains officiers généraux pour l'obtention de commandement laissent entrevoir que, comme dans tout groupe humain, les enjeux personnels ne sont pas à exclure. L'analyse doit donc tenir compte à la fois d'une forme de fidélité à l'Al Darlan qu'éprouvent ces hommes pour tout ce qu'il a apporté à la Marine, que ces hommes aiment passionnément, mais aussi des aspirations plus personnelles.

Une analyse du profil social et du parcours professionnel de ces hommes apporte des premiers éléments de réponse.

Chapitre 2.

Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle.

Un groupe d'officiers généraux se retrouve donc à partir de 1940 dans des postes dont on ne peut nier la dimension politique. Une des premières questions qui se pose reste le poids du passé dans cette situation. Les origines sociales, les trajectoires professionnelles, sont-elles des clés de compréhension des choix faits ? Dans quelle mesure ces éléments sont-ils structurants ? Ces hommes sortant de leur rôle militaire à partir de 1940, il convient de se demander également si certains postes ont pu jouer un rôle préparatoire à des prises de fonction politique permettant ainsi aux officiers généraux concernés d'acquérir une éventuelle expérience politique. Le retour sur ces éléments permet de faire apparaître des réponses et un profil-type se dévoile. Néanmoins, il convient de se garder de tout déterminisme dans la mise en évidence du rôle des origines socioculturelles et des parcours professionnels : le parallèle avec des marins ayant rejoint la France libre et la Résistance doit permettre de tempérer ainsi certains traits.

Les éléments utilisés pour dresser ce portrait de groupe proviennent essentiellement des dossiers personnels²⁰⁶. Inévitablement des éléments statistiques ont été avancés ; il faut

²⁰⁶ SHD-DM. Les dossiers personnels sont conservés sous la cote CC 7 4°moderne, suivi d'un n° de dossier.

toutefois garder à l'esprit que les pourcentages sont à comprendre comme des indications de tendance quelquefois plus significatives qu'un dénombrement.

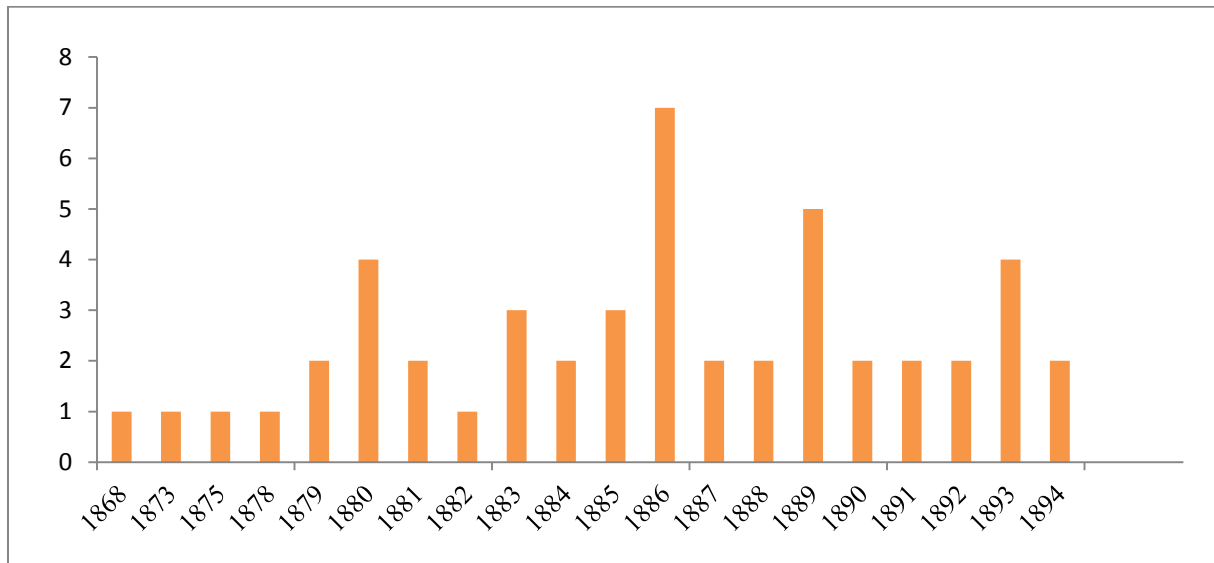
21. Une cohérence sociale des officiers du corpus.

Le profil social permet d'aborder l'aspect générationnel, les origines géographiques et socioculturelles des officiers. Revenir sur leur situation de famille permet de souligner qu'ils ne correspondent pas nécessairement à l'image de la famille traditionnelle, véhiculée par les idéaux de la Révolution nationale.

211. Des hommes de la Troisième République naissante aux racines identiques.

211.1 La génération 1880-1889.

Le tableau ci-dessous fait largement apparaître que près des deux tiers des officiers généraux du corpus sont nés entre 1880-1889, présentant une certaine homogénéité générationnelle. Trente-trois d'entre eux, soit plus des deux-tiers, ont donc entre cinquante et soixante ans en 1940.



Année de naissance des officiers généraux du corpus.

Mais cette cohérence générationnelle ne doit pas masquer des disparités importantes : vingt-six ans séparent le V.A Docteur, soixante-douze ans en 1940, des C.A Auphan et Marzin, tous deux quarante-six ans à cette même date.

L'âge moyen en 1940 de l'ensemble des officiers généraux du corpus est de cinquante-quatre ans six mois. Les marins du corpus apparaissent comme de « *jeunes cyclistes face aux anciens romains* »²⁰⁷ du cabinet civil du maréchal Pétain dont la moyenne d'âge se situe entre trente-et-un et trente-deux ans²⁰⁸, ou encore face aux jeunes technocrates du gouvernement de l'Al Darlan en 1941 (Jacques Barnaud, Jacques Benoist-Méchin, François Lehideux, Jacques Le

²⁰⁷ Expression d'Henri Moysset rapportée par Robert Aron, *op. cit.*, p. 378. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *op. cit.*, p. 384.

²⁰⁸ Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, n°8, <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=08&rub=dossier&item=82>, consulté le 14 septembre 2009 ; *Ibid.*, *Le rôle politique du cabinet civil du maréchal Pétain (1940-1944) : composition, fonctionnement, évolution*, mémoire de DEA, sous la direction de Serge Berstein, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2000, 253 p.

Roy Ladurie, Paul Marion, Pierre Pucheu²⁰⁹...) dont la moyenne d'âge est d'un peu plus de quarante ans²¹⁰. Toutefois, il serait exagéré à partir de ce seul critère d'âge, de faire des amiraux les tenants de la tradition face aux civils des entourages du maréchal Pétain et de l'Al Darlan qui représenteraient la modernité.

Philippe Vial a montré le double mouvement qui traverse le corps des V.A et des C.A de première section entre les deux guerres : rajeunissement pour les premiers, léger vieillissement pour les seconds²¹¹. A partir de l'annuaire de la Marine de 1940, première section, et à partir des chiffres fournis par Philippe Vial, on peut souligner qu'entre 1939 et 1940, un rajeunissement s'est opéré de façon significative pour l'ensemble du corps, mais que ce mouvement est surtout lié au rajeunissement des C.A qui sont plus jeunes environ de trois ans :

	Janvier 1939	Janvier 1940
CA	58 ans 10 mois	55 ans 9 mois
VA	59 ans 4 mois	59 ans 1 mois
<i>Moyenne</i>	59 ans 1 mois	56 ans 10 mois

Age moyen du corps des officiers généraux de marine en 1939 et 1940.

Cette situation correspond bien à la volonté de rajeunissement du corps de la part de l'Al Darlan qui accentue encore ce mouvement si on considère l'ensemble de l'année 1940 : en considérant tous les officiers généraux C.A, la moyenne d'âge est inférieure d'un an tandis

²⁰⁹ Jacques Barnaud (1893-1962). En juillet 1940, il devient directeur de cabinet du ministre de la Production industrielle et du Travail. Dans le gouvernement Darlan il est nommé délégué général aux relations franco-allemandes. Il reste aux côtés de Pierre Laval comme secrétaire d'Etat aux relations économiques franco-allemandes. Il démissionne après l'invasion de la zone sud non sans avoir contribué à livrer une partie de l'économie française à l'Allemagne. Arrêté à la Libération, inculpé d'intelligence avec l'ennemi, il bénéficie d'un non-lieu et reprend ses activités à la banque Worms, et administre plusieurs sociétés. D'après Jean-Paul et Michèle Cointet (dir.), *Dictionnaire historique de la France sous l'occupation*, Paris, Tallandier, 2000, 732 p. et p. 60.

²¹⁰ En 1940, ils ont : Jacques Barnaud, quarante-sept ans ; Jacques Benoist-Méchin, trente-neuf ans ; François Lehideux, trente-six ans ; Jacques Le Roy Ladurie, trente-huit ans ; Paul Marion, quarante-et-un ans ; Pierre Pucheu, quarante-deux ans. D'après Jean-Paul et Michèle Cointet (dir.), *Dictionnaire historique de la France sous l'occupation*, Paris, Tallandier, 2000, 732 p.

²¹¹ Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit., p. 312.

que celle des V.A est identique à un mois près ; la nomination de jeunes C.A comme Auphan (quarante-six ans), Négadelle (quarante-sept ans), Collinet (quarante-huit ans) est l'explication majeure de ce phénomène.

Du point de vue de l'âge, de la comparaison du corps d'avec le corps, il faut retenir que le groupe des officiers généraux qui le sont déjà en 1940 est un peu plus âgé que la moyenne du corps mais une analyse plus précise montre que cela est surtout le fait des V.A :

	Corps en 1940 ²¹²	Les officiers du corps officier général en 1940 ²¹³
C.A	53 ans 3 mois	52 ans 5 mois
V.A	57 ans 11 mois	59 ans 8 mois
<i>Moyenne</i>	55 ans 3 mois	57 ans

**Comparaison entre l'âge moyen du corps des officiers généraux en 1940
et les officiers généraux du corps en 1940.**

L'âge plus élevé des V.A du corps s'explique par le maintien en activité d'amiraux comme les amiraux Robert en août 1939 ou de Laborde en novembre 1940 ou le rappel des officiers généraux de deuxième section comme le V.A Herr, rappelé en août 1939.

Le fait que de jeunes officiers généraux soient en pointe se confirme : en effet, la nomination non seulement de jeunes C.V comme Auphan, Négadelle, Collinet déjà cités mais également Barnaud (quarante-neuf ans), Bléhaut (cinquante ans), Barois et Rouyer (cinquante-et-un ans), et dans une moindre part Denis de Rivoyre, Jardel et Latham (cinquante-quatre ans), explique

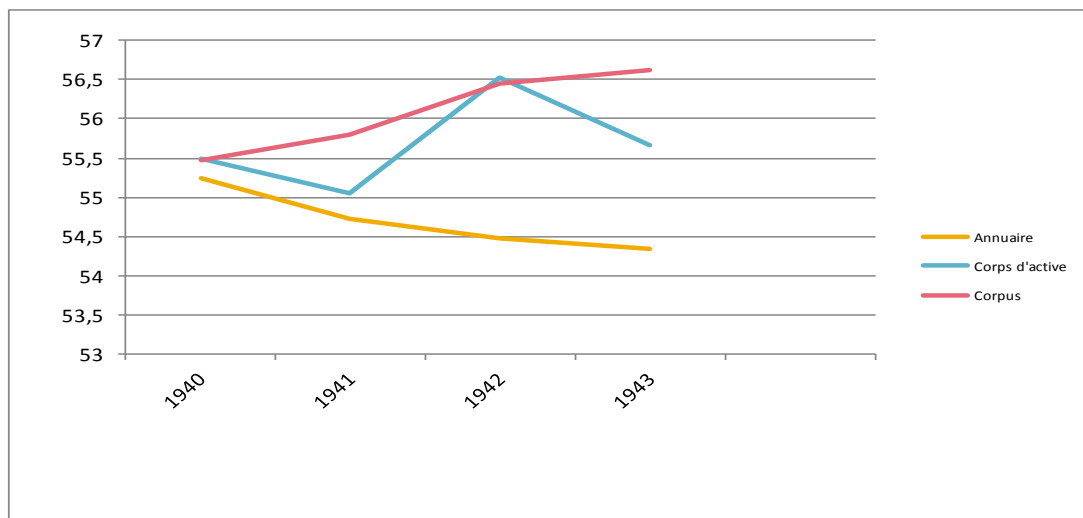
²¹² Les annuaires portent sur l'année n au 1^{er} janvier : ainsi l'annuaire de 1940 considère la situation des officiers généraux au 1^{er} janvier 1940 et concerne donc tous les mouvements effectués en 1939. Pour avoir une situation de l'année n, il faut donc considérer l'annuaire de l'année n+1 : pour avoir l'année 1940, il faut regarder l'année de l'année 1941.

²¹³ N'ont donc pas été comptabilisés les officiers accédant à ce corps après 1940 : Bard, Battet, de Belot, Bérenger, Broussignac, Chomel, Dupré, Hamon, Marzin et Seguin.

leur âge inférieur à celui du corps. On retrouve ainsi au sein des amiraux en politique également de « jeunes cyclistes » et de « vieux romains ».

La comparaison entre le corps, l'ensemble des officiers généraux en activité et l'annuaire corpus²¹⁴ montre le vieillissement du corps par rapport aux deux autres catégories pendant la guerre :

	1940	1941	1942	1943 ²¹⁵
Annuaire	55 ans 3 mois	54 ans 9 mois	54 ans 6 mois	54 ans 4 mois
Corps d'active	55 ans 6 mois	55 ans	56 ans 6 mois	55 ans 8 mois
Corpus	55 ans 6 mois	55 ans 10 mois	56 ans 5 mois	56 ans 7 mois



Age moyen des officiers généraux 1940-1943.

²¹⁴ Le corps d'active concerne tous les officiers généraux de marine qui ont servi pour l'année considérée, y compris les officiers de 2^{ème} section, rappelés à l'activité.

Le corpus : la moyenne est calculée sur les officiers généraux du corps qui le sont pour l'année considérée.

²¹⁵ Pour l'année 1944, les effectifs sont peu nombreux, dix-sept officiers généraux selon les annuaires et treize pour le corpus. Aussi il n'est pas paru significatif de les intégrer à la réflexion.

Une double explication peut être avancée : d'une part les nominations au grade C.A se tarissent et d'autre part l'affectation de jeunes C.A sur des postes qui relèveraient de notre problématique est nulle à partir de 1942, avant même le départ de l'Al Darlan, en avril 1942, de la vice-présidence du Conseil. Ce mouvement s'inscrit d'ailleurs dans un contexte plus large de limitation du nombre de promotion de nouveaux C.A, les réductions d'effectifs et l'abaissement des limites d'âge pour tous les grades dont les C.V²¹⁶ en étant en partie la cause. Au niveau du corpus, seuls les C.A de Belot, Seguin et Hamon accèdent à ce grade respectivement en mai pour les deux premiers et en juillet pour le troisième, après le départ de l'Al Darlan du pouvoir²¹⁷. Mais les C.A de Belot et Hamon exerçaient déjà leurs fonctions de préfet des Pyrénées orientales pour le C.A de Belot depuis septembre 1940, et de la Drôme pour le C.A Hamon²¹⁸ depuis juin 1941. Il faut donc constater qu'un noyau dur semble s'être constitué dès 1940, qui ne s'est pratiquement pas renouvelé par la suite. Une certaine stabilité apparaît donc au niveau du personnel marin impliqué sur des fonctions politiques et les marins nommés dès les premiers jours restent dans les allées du pouvoir, éventuellement en changeant de poste, mais telle une garde prétorienne fidèle.

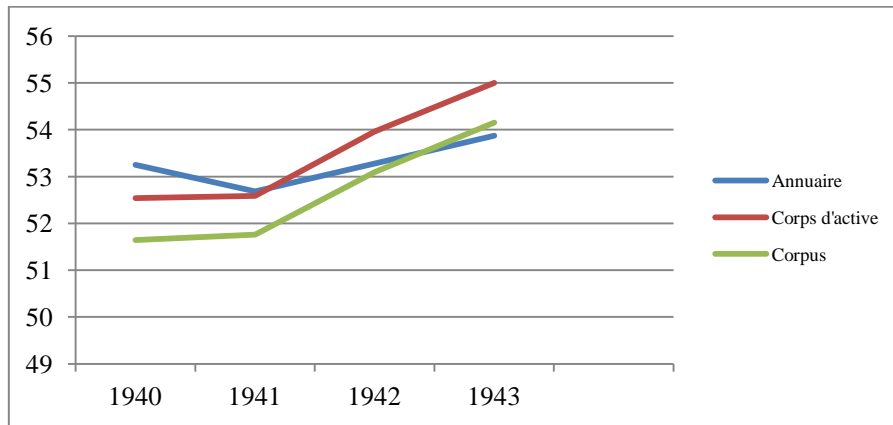
Ce vieillissement du corpus est lié essentiellement à l'élévation de la moyenne d'âge des C.A :

	1940	1941	1942	1943
Annuaire	53 ans 3 mois	52 ans 8 mois	53 ans 3 mois	53 ans 11 mois
Corps d'active	52 ans 6 mois	52 ans 7 mois	53 ans 10 mois	55 ans
Corpus	51 ans 8 mois	51 ans 9 mois	53 ans 1 mois	54 ans 2 mois

²¹⁶ La loi du 2 août 1940 porte à cinquante-cinq ans la limite d'âge pour les C.V.

²¹⁷ Faut-il y voir une manière de récompense pour services rendus ? Sans doute pour le C.A de Belot en congé d'armistice dès novembre 1942, et vraisemblablement pour le C.A Hamon qui quitte le service plus tardivement en avril 1943. Mais sa relation personnelle avec l'Al Darlan, il est le beau-père de son fils, est aussi un élément d'explication à retenir.

²¹⁸ AN, F1a1783.



Age moyen des C.A entre 1940 et 1943.

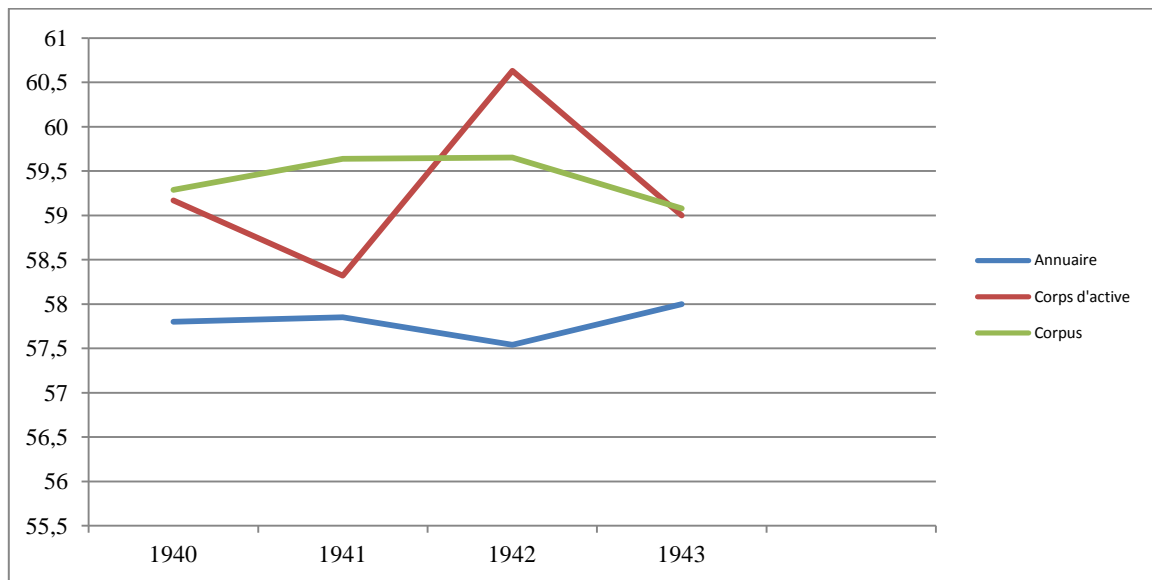
Le départ dès la fin 1942 de nombreux officiers, dont les plus jeunes, après le débarquement allié de novembre 1942, le ralliement de l'Al Darlan puis sa disparition de la scène politique avec son assassinat en décembre 1942, la suppression de nombreux postes en métropole expliquent également cette élévation de la moyenne d'âge des C.A. Ainsi par exemple de novembre 1942 à juin 1943, les C.A Auphan (quarante-neuf ans), Dupré (cinquante-et-un an), Hamon (cinquante-deux ans), de Belot (cinquante-quatre ans), Denis de Rivoyre, Latham (cinquante-sept ans) quittent leur fonction²¹⁹. A noter que seuls les C.A Latham et Denis de Rivoyre entrent dans le cadre de la loi n°755 du 2 août 1942 sur les limites d'âge qui fixe le versement en 2^{ème} section à cinquante-sept ans pour les C.A : pour tous les autres, le congé d'armistice correspond à un départ anticipé.

Les V.A du corpus sont plus âgés dès 1940 et le restent sur l'ensemble de la période : le rappel et le maintien en activité de nombreux officiers généraux de 2^{ème} section expliquent le phénomène avec certains d'entre eux qui ont plus de soixante ans : c'est le cas des amiraux, outre Robert, de Laborde et Herr déjà cités, des amiraux Abrial, Esteva, des V.A.E Decoux et de Penfentenyo de Kervéréguin et du V.A Derrien. La promotion au grade de V.A des C.A

²¹⁹ A cette liste, on peut ajouter le C.A Leloup (cinquante-sept ans) versé en 2^{ème} section. Signalons également le cas du C.A Négadelle (cinquante ans), placé en congé d'armistice en mars 1943 et réactivé en juillet 1943.

Bourragué, Fenard, Gouton, Landriau, et Platon, en 1941 et V.A et des C.A Bouxin, Collinet en 1942 ne compensent pas totalement cette situation.

	1940	1941	1942	1943
Annuaire	57 ans 10 mois	57 ans 10 mois	57 ans 6 mois	58 ans
Corps d'active	59 ans 2 mois	58 ans 4 mois	60 ans 8 mois	59 ans
Corpus	59 ans 4 mois	59 ans 8 mois	59 ans 8 mois	59 ans 1 mois



Age moyen des V.A entre 1940 et 1943.

L'étude des âges montre donc que le ralliement à l'Etat français est le fait en moyenne d'officiers généraux plus jeunes que le corps du fait de nombreux jeunes C.A, malgré la présence de grands anciens. De fait, le noyau dur qui s'est rallié à l'Etat français s'est constitué dès 1940, s'est peu renouvelé par la suite, posant ainsi la question de la participation dès les premières heures et de façon continue au régime.

211. 2 Des officiers aux origines citadines, du nord et de l'intérieur des terres.

L'étude des origines géographiques confirme un certain nombre de tendances repérées pour le corps des officiers de marine par Romain Séné, Eugène Vibart et Ronald Chalmers Hood III, même si elle les tempère quelque peu.

Si on décompte les trois officiers généraux nés à l'étranger ou en-dehors du territoire métropolitain – le V.A Docteur né en Argentine et les C.A de Belot et Dupré nés en Algérie, les officiers généraux du corpus sont issus majoritairement du nord de la France : vingt-sept, soit 58% du corpus²²⁰, chiffre un peu différent des 65% avancé par Eugène Vibart pour la période 1932-1935²²¹, mais au vu du petit nombre cela confirme néanmoins la tendance d'un recrutement de la Marine plutôt du nord de la France, correspondant en cela à la répartition de la population française²²². Le déclin du recrutement breton se précise avec seulement huit officiers généraux soit 17% du corpus, chiffre proche du 18% trouvé par Ronald Chalmers Hood qui étudie l'origine géographique des élèves de l'Ecole navale entre 1920-1939²²³ et très voisin du 15% calculé par Eugène Vibart. En revanche, les officiers issus des départements maritimes de la Manche sont quasiment aussi nombreux que les Bretons - neuf officiers- et le recrutement issu de la côte méditerranéenne reste très minoritaire- quatre officiers - contrairement aux résultats trouvés par Ronald Chalmers Hood qui l'estimait au deuxième groupe plus important après Paris²²⁴.

Le recrutement côtier et de départements ayant un débouché sur la mer reste certes important avec vingt-et-un représentants, même si pour quatre d'entre eux, les C.A Auphan, né à Alès, Denis de Rivoyre à Vernon, et les V.A Platon né à Pujols sur Dordogne et Derrien

²²⁰ Les pourcentages sont calculés sur la base de quarante-six officiers généraux nés en France métropolitaine.

²²¹ Eugène Vibart, *op. cit.*, p. 11-12.

²²² *Statistiques générales de la France, résultats statistiques du dénombrement de 1886*, Paris, 1889. En ligne, http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/bibliotheque/tableaux_sgf/tableaux.asp?domaine=rec, tableau Rec_T44, consulté le 20 mai 2011.

²²³ Ronald Chalmers Hood III, *op. cit.*, p 30.

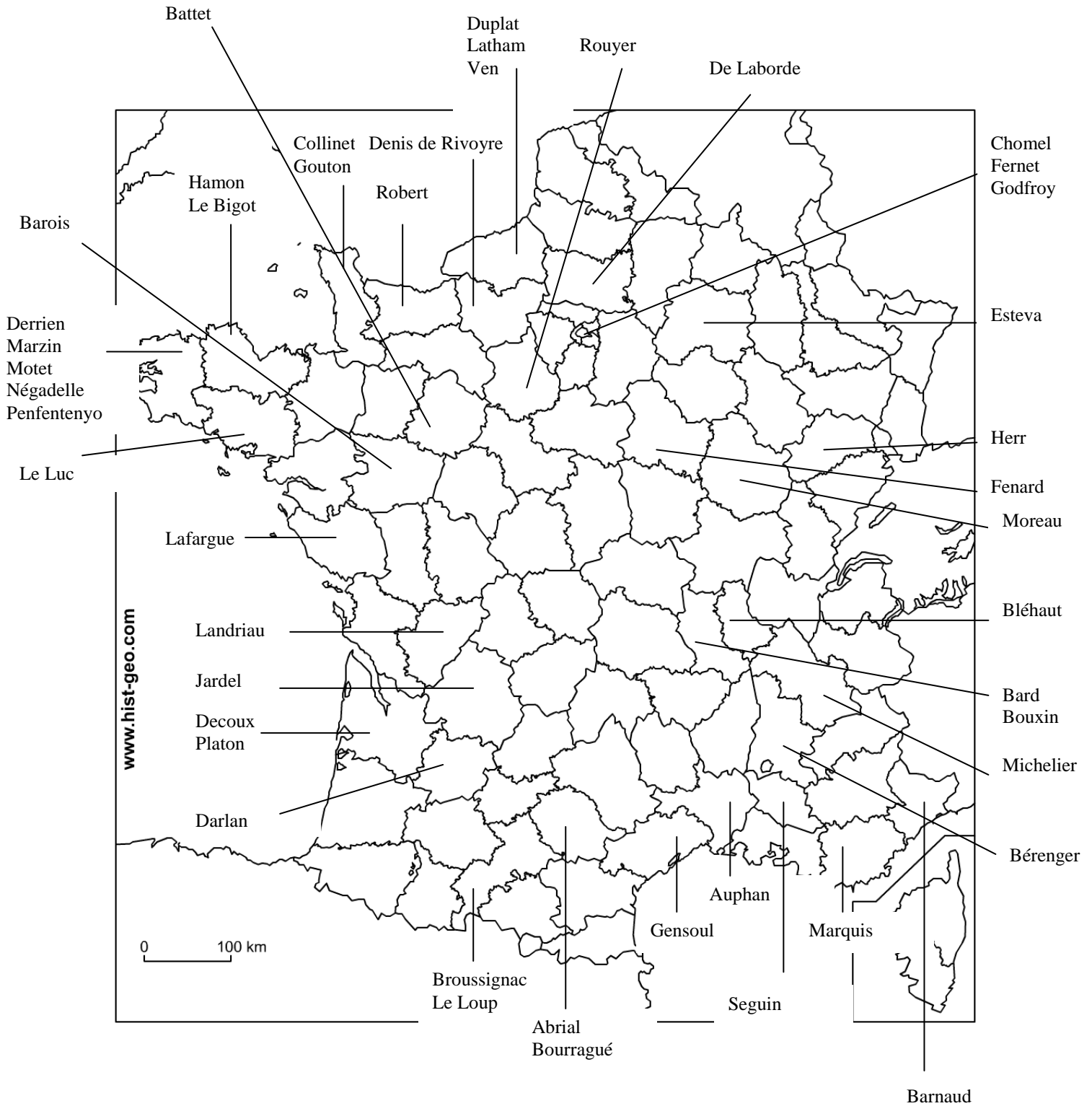
²²⁴ *Ibidem.*

à Châteauneuf-du-Faou, il s'agit plutôt d'un recrutement côtier de l'intérieur des terres. Mais l'origine géographique des officiers généraux du corps est plutôt terrestre, avec vingt-cinq officiers généraux soit un peu plus de la moitié. Certes la Marine a toujours fait appel, de façon plus ou moins autoritaire selon les époques, à un recrutement autre que côtier, mais, dans le but premier de compléter ses équipages²²⁵. En 1920, le recrutement côtier reste très légèrement majoritaire avec 54%²²⁶. Le corps préfigure cependant l'inversion de ce phénomène.

²²⁵ Philippe Masson, *Grandeur et misère des gens de mer*, Paris-Limoges, Lavauzelle, 1986, 252 p. et p.128-132 et 245.

²²⁶ Romain Séné, *op. cit.*.

Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
 Chapitre 2. Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle.



Départements de naissance des officiers généraux du corps.

Ces marins sont non seulement des terriens mais également des urbains. La plupart – trente-et-un sont issus de villes dont la population est supérieure²²⁷ à dix mille habitants et vingt-et-un de ces officiers, sont nés dans des agglomérations de plus de cinquante mille habitants, la répartition s'établissant comme suit :

Nombre d'habitants	Villes	Officiers concernés
> 400 000	Paris	Chomel de Jarnieu, Fernet, Godfroy
	Lyon	Bléhaut
200 000 < > 400 000	Bordeaux	Decoux
100 000 < > 200 000	Saint-Etienne	Bard
	Toulouse	Broussignac, Le Loup
	Le Havre	Duplat, Latham, Ven
50 000 < > 100 000	Le Mans	Battet
	Angers	Barois
	Reims	Esteva
	Montpellier	Gensoul
	Toulon	Marquis
	Brest	Motet, Négadelle, Marzin, de Penfentenyo
	Grenoble	Michelier
10 000 < > 50 000	Cherbourg	Collinet, Gouton
	Chantilly	De Laborde
	Sens	Fenard
	Saint-Brieuc	Hamon, Le Bigot
	Lorient	Le Luc
	Alès	Auphan
	Les Sables -d'Olonne	Lafargue
	Avignon	Seguin

Lieux de naissance des officiers généraux du corpus (pour les villes à partir de dix mille habitants).

²²⁷ *Statistiques générales de la France, résultats statistiques du dénombrement de 1886*, Paris, 1889. En ligne, http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/bibliotheque/tableaux_sgf/tableaux.asp?domaine=rec, tableau Rec_T18, consulté le 20 mai 2011 et le 9 avril 2014. Nous avons choisi l'année 1886 de référence, année de naissance du plus grand nombre d'officiers généraux.

La réflexion sur l'âge des officiers généraux du corpus amène donc à constater que le noyau qui s'est rallié à l'Etat français s'est constitué dès le début du régime, et est resté assez stable, avec très peu de « nouveaux venus » au fil des mois. Ce corpus « vieillissant » contraste avec la « jeunesse » des entourages politiques de Darlan et du cabinet civil de Pétain. Ils sont issus majoritairement du nord de la France et de l'intérieur des terres. Mais en revanche dans une France rurale à près de 65%²²⁸, ils se distinguent par leur origine citadine, préfiguration d'une évolution notable du profil traditionnel des marins.

212. Le déclin des noms nobles et des générations maritimes et militaires.

212.1 La fin de *la Royale*²²⁹ malgré une surreprésentation des officiers à ascendance noble.

La particule n'est certes pas synonyme de noblesse, comme le précise avec d'autres Philippe Vial²³⁰, mais elle fournit un premier indicateur pour apprécier le poids des nobles dans une institution. Pour l'année 1940, on trouve au niveau des officiers généraux de 1^{ère} section, quatre officiers : l'Al de Laborde, le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin et les C.A de Carpentier et d'Harcourt soit 7.5%. Ce résultat est proche du taux de 6.5% mentionné par Philippe Vial dans ses travaux pour 1939. Pour le corpus, le chiffre s'élève à 10% soit cinq officiers généraux qui sont outre l'Al de Laborde et le V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin déjà cités, les C.A de Belot, Denis de Rivoyre, auxquels on peut ajouter le C.A Chomel de

²²⁸ *Statistiques générales de la France, résultats statistiques du dénombrement de 1886*, Paris, 1889. En ligne, http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/bibliotheque/tableaux_sgf/tableaux.asp?domaine=rec, tableau Rec_T44, consulté le 20 mai 2011.

²²⁹ Michel Vergé-Franceschi a souligné que la marine de guerre n'a pas toujours été aristocratique et rappelle que pour contourner l'ordonnance de Seignelay de 1689 exigeant « des officiers bien nés », les marins ont cherché par les phénomènes d'"ensouchement", d'enjolivement et d'anoblissement à se procurer de véritables lignages. Michel Vergé-Franceschi, « Noblesse et marine », Michel Vergé-Franceschi *op. cit.*, p.1049-1053.

²³⁰ Philippe Vial, *Mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, *op. cit.*, p.312, p.723-727 et 787-789.

Jarnieu, qui se voit reconnaître son nom complet en 1960²³¹. Ces chiffres confirment le déclin des noms à particule, du moins en qui concerne le haut commandement de la Marine²³². Mais l'étude des ascendances maternelles et des alliances matrimoniales des officiers généraux étudiés, grâce aux actes de naissance et aux mentions marginales éventuellement reportées, grâce aussi aux Mémoires, oblige à nuancer ce constat. En effet, trois officiers généraux peuvent être, par leurs mères, reliés au groupe des officiers de naissance aristocratique : l'Al Abrial dont la mère est issue de la lignée Malvin de Montazet²³³ ; le V.A Battet dont la mère est née de Boucher et le V.A.E Michelier dont la mère est apparentée à la famille de Broca. En intégrant la génération des grands-parents, on peut ajouter le C.A Auphan dont les deux grands-mères portent des noms à particule²³⁴. L'identification des alliances matrimoniales permet également de rapprocher trois officiers généraux de ces familles à nom à particule : le V.A Collinet qui, en 1929, épouse en secondes noces une jeune femme Périer d'Hauterive, le C.A Dupré qui, après son veuvage, s'unit en 1924 à une dame née de Chazeaux. A ces deux noms, il faut rajouter celui du C.A Bléhaut qui épouse l'arrière-petite fille d'un baron²³⁵ qui, il est vrai, ne porte pas de nom à particule²³⁶. On peut également compléter en précisant que quatre des officiers renforcent leur appartenance à la noblesse : l'Al Abrial qui, par son second mariage, épouse une descendante de la lignée Méric de Bellefon ; le V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin dont l'épouse est une Dutfoy de Mont de Benque ; le C.A Chomel de Jarnieu qui se marie avec la fille du baron de Chapuys-Montlaville et le C.A

²³¹ SHD-DM, CC7 4°Moderne 4451/2 et 3498/35, jugement du 25 mars 1960 du Tribunal de Grande Instance de la Seine du 25 mars 1960.

²³² En revanche pour les C.V, l'annuaire de 1940 permet de dénombrer vingt noms à particule, ce qui représente 17% du grade.

²³³ AD Lot et Garonne, 69 J, fonds Malvin de Montazet ; AN, 289AP 153 et 159.

²³⁴ Sa grand-mère paternelle est née Tastevin de Nouvel, tandis que sa grand-mère maternelle appartient à la famille Martin de Roquebrune. Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p.22-23.

²³⁵ Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p.18.

²³⁶ Faute de sources - les dossiers ne renferment pas systématiquement l'enquête de moralité sur les futures épousées qui mentionnait l'activité du père et la dot apportée- il est impossible d'en déduire pour ces hommes une quelconque stratégie d'ascension sociale par le mariage.

Denis de Rivoyre qui s'unit à celle du baron de Poyferré de Cère. Au total, en incluant ces hommes, ce sont donc douze officiers généraux du corpus soit près d'un quart qui s'apparente au milieu noble. Parmi les officiers qui n'ont pas été retenus dans cette étude, on peut également citer les C.A de Blic, Nouvelle de la Flèche ou encore Urvoy de Portzamparc. Tout cela amène à noter la surreprésentation des noms à désinence nobiliaire dans le groupe des officiers généraux qui se sont ralliés à l'Etat français. Culturellement cela n'est pas anodin. Certaines familles nobles sont attestées depuis longtemps²³⁷. D'autres sont plus récentes et bénéficient d'un titre acquis sous le Premier Empire comme la famille de l'épouse du C.A Bléhaut. Certains portent des titres : le comte de Laborde. On peut également, hors du périmètre de l'étude, citer les comtes Urvoy de Portzamparc et d'Harcourt. Pour autant, ces hommes donnent-ils le « la » ? Impriment-ils une marque particulière ? Se différencient-ils des « autres » ou, comme l'affirme Théodore Ropp pour la période 1871-1904, servent-ils de modèle, « *la majorité des officiers français [agissant] comme des aristocrates et [ressemblant] à des aristocrates* »²³⁸. Dans une correspondance privée d'après-guerre, le C.A Chomel de Jarnieu raille ceux qui ne sont pas bien nés et n'ont donc pas pu bénéficier d'une solide éducation²³⁹. Les sources « Marine » sont très discrètes sur ce sujet. Sans doute la

²³⁷

Quelques

exemples :

- la famille Chomel de Jarnieu en 1240, originaire de l'Ardèche : Philippe Chomel de Jarnieu, *Les Chomel : un clan du Vivarais, les familles Chomel 1240-1977*, chez l'auteur, 1980.

- la famille de Penfentenyo de Kervéréguin, attestée depuis 1393, originaire de Sibiril près de Saint Pol de Léon : Hubert Granier (CA 2^{ème} section), *Histoire des marins français...*, *op. cit.*, p. 167. Valentine de Penfentenyo de Kervéréguin, *Une très ancienne famille de Bretagne, les Penfentenyo*, Paris, chez l'auteur, 1990, 165 p.

- la famille Malvin de Montazet en 1530, du Lot-et-Garonne : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/ap/289AP/tableau18.pdf> consulté le 23 mai 2011.

- La famille de Laborde de la vallée d'Ossau fondée par Jean-Joseph, né en 1724 et élevé à la dignité de marquis en 1785.

François d'Ormesson et Jean-Pierre Thomas, *Jean-Joseph de Laborde. Banquier de Louis XV, mécène des Lumières*, Paris, Perrin, 2002, 380 p.

Bertrand de Villeneuve Bargemon, *Alexandre de Laborde*, Paris Ibacom, 2011, 177 p. (Il s'agit de l'arrière-grand-père de l'Al de Laborde).

²³⁸ Théodore Ropp, *The development of a Modern Navy : French naval policy 1871-1904*, Annapolis, Maryland, Editor Stephen S. Roberts, Naval Institute Press, p.96. Cité par Romain Sené, *op.cit.*.

²³⁹ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 18 juin 1977 du C.A Chomel de Jarnieu adressée à son petit neveu.

républicanisation de la Marine est-elle passée par là et toute allusion à l’empreinte de la noblesse serait-elle mal venue²⁴⁰. Toutefois l’étude des appréciations des calepins de note de ces officiers laisse entrevoir que certaines qualités leurs sont bien plus souvent prêtées qu’aux autres officiers. Ainsi les expressions mettant en valeur l’obéissance, « *pénétré de tous ces devoirs* », « *attaché à ses devoirs* », « *très discipliné* », « *avoir une très haute conception du devoir* », « *attentif à la parfaite exécution des ordres reçus* », « *homme de devoir intégral* », « *haut sentiment du devoir* » ; l’éducation, « *éducation parfaite* », « *manières parfaites* », « *courtois* », « *distingué* » « *distinction* » ; la culture « *connaissances générales très étendues* », « *très instruit* », « *culture générale étendue* » ; la valeur morale « *élévation de caractère supérieure* », « *qualités morales* », « *haute valeur morale* », « *caractère élevé* », « *grande valeur morale* » « *sentiments nobles et élevés* », « *loyauté absolue* » ; se retrouvent beaucoup plus fréquemment, même si pour autant elles ne sont pas absentes de certains autres dossiers. Les rares commentaires directs concernant un comportement aristocratique se rapportent en fait à l’amiral de Laborde, renvoyant ainsi peut-être plus à des attitudes personnelles à l’égard de ses pairs et camarades de promotion qu’à des comportements de groupe systématisés. Les marins rappellent ses manières cassantes et ses allures aristocratiques²⁴¹. Maurice Martin du Gard laisse à penser que c’est d’abord son

²⁴⁰ Néanmoins Jean Martinant de Préneuf fait remarquer que dès 1885 dans l’annuaire de la Marine, les officiers ayant un nom commençant par une particule sont regroupés à la lettre D sans que cela n’entraîne pour autant de polémique au niveau de la République. Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op. cit., p. 595.

²⁴¹ Le C.V Guiot, qui fut chef du 3^{ème} bureau de 1942 à 1943, tout en reconnaissant ses grandes qualités évoque « *son manque de souplesse, ses manières cassantes avec les gens* ». SHD-DM, 151 GG², fonds privés Guiot, agenda, p. 9.

Jacques Raphaël-Leygues et François Flohic, marins d’une autre génération, d’un autre profil et ayant fait le choix de la France libre évoquent, dans un ouvrage beaucoup plus tardif, son comportement en ces termes : « *Lorsqu’en 1895 il entre au Borda, l’Ecole Navale d’alors, c’est en jeunesse dorée, parée du titre de comte qu’il aime à faire valoir auprès de ses camarades dont certains sont aussi titrés que lui, sinon plus, mais qui n’ont pas sa fortune* ». Jacques Raphaël-Leygues, François Flohic, *Darlan-Laborde : l’inimitié de deux amiraux*, op. cit., p. 19. Ils font vraisemblablement allusion au C.A de Peytes de Montcabrier, au L.V de Monts de Savasse ou au C.C de Rodellec du Porzic de la même promotion que l’amiral de Laborde et au V.A de Ruffi de Pontèvez-Gévaudan, de la promotion de 1896. SHD-DM, CC1 1661 ; CC1 1663 et CC1 1665, liste des promotions de l’Ecole navale. Toutefois, bien qu’appartenant à d’anciennes familles, ils ne semblent pas pour autant plus titrés.

comportement hautain qui a largement inspiré son surnom de « Comte Jean » : il le décrit comme un : « *un grand seigneur, qui a conscience de sa supériorité* »²⁴². Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan semblent se rallier à cette vision d'une correspondance entre un surnom et un comportement altier. Abordant les difficultés relationnelles entre les amiraux Darlan et de Laborde, ils évoquent « *un Laborde, qui le [l'amiral Darlan] domine de sa haute stature et de ses manières aristocratiques : tandis que Darlan était un enseigne obscur, le « comte Jean » jouait au polo avec le roi d'Espagne...* »²⁴³. Certes l'amiral de Laborde était un peu plus grand que Darlan, mais la différence de taille ne justifiant pas à elle seule la remarque, il y a fort à parier que les deux auteurs renvoient plutôt à l'attitude distante du Comte Jean qu'à sa taille. Au-delà de ses manières, sa fortune personnelle lui autorise également un train de vie qui lui permet par exemple de passer à ses frais un brevet de pilote²⁴⁴ et d'acquérir un avion²⁴⁵, ce qui a pu faire des envieux. D'ailleurs, peu importe finalement l'exactitude de ces faits : l'important est sans doute plus le sentiment alors exprimé par les commentateurs. En revanche, lorsque le V.A.E Philippon²⁴⁶ ou le C.F Dupin de Saint

²⁴² Maurice Martin du Gard, *op. cit.*, p. 298.

²⁴³ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 156.

²⁴⁴ Jean-Pierre Thomas, « De Bielle à Méréville, une dynastie béarnaise du siècle des Lumières à l'époque contemporaine : la saga des Laborde », *Revue de Pau et du Béarn*, n°28, Pau, 2001, p. 161-189.

²⁴⁵ Maurice Martin du Gard, *op. cit.*, p. 298

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p.281.

²⁴⁶ Amiral Philippon, *Le métier de la mer*, Paris, Editions France Empire, 1971, 526 p. et p.146-147.

Le V.A.E Philippon (1909-1982) entre à Navale en 1928 ; il effectue ses premières croisières dans le Pacifique et en Indochine. Il participe aux patrouilles et aux opérations d'évacuation des civils pendant la guerre d'Espagne. Second du sous-marin Ouessant, il est à Brest au moment de l'arrivée des Allemands. Pendant deux ans, membre du réseau de résistance Confrérie Notre Dame, il transmet des informations aux Britanniques permettant l'attaque des cuirassés allemands *Scharnhorst*, *Gneisenau* ou du croisé *Prinz-Eugen*. Il est mis en congé d'armistice après le sabordage de la flotte. Après la guerre, il est nommé au commandement d'un aviso intégré aux Forces navales d'Extrême-Orient où il se montre partisan d'une politique de pacification. Il est à plusieurs reprises affecté à la Direction du personnel. Commandant du porte-avion *Arromanches* en avril 1956, il participe à la campagne de Suez. Hostile aux orientations prises pour la Marine, il démissionne en 1959. Il est rappelé par le général de Gaulle et est affecté à son état-major particulier. Sous-chef d'état-major général, il joue un rôle important dans le virage atomique et dans le lancement de la construction des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Il quitte le service actif en novembre 1969, après avoir été chef de l'état-major particulier du président de la République en mai 1964 et commandant de l'escadre de Méditerranée en 1967. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de souvenirs : outre *Le métier de la mer* et *Services secrets contre cuirassés, Brest 1940-1942*, déjà cités, mentionnons, *Le blocus du Scharnhorst et du Gneisenau*, Paris, Editions France Empire, 1967, 270 p. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 420-421.

Cyr²⁴⁷ utilisent le surnom de *Comte Jean* pour évoquer leur commandant en chef d'escadre, on perçoit également la dimension affective et admirative sous-jacente et c'est bien cet aspect que retiennent les biographes de l'aïeul fondateur de la dynastie de Laborde, François d'Ormesson et Jean-Pierre Thomas²⁴⁸. Même si on ne peut généraliser le comportement de l'amiral de Laborde, il est pourtant indéniable que le milieu aristocratique a modelé le comportement et la culture de ces officiers. Le vocabulaire, les rites qui jalonnent la carrière de l'Ecole navale en témoignent²⁴⁹.

Au-delà de ces officiers généraux, il faut signaler la présence autour de l'amiral Darlan, d'autres officiers portant noms à particule ou titres comme le baron d'Empire Louis Guichard²⁵⁰, C.F et directeur du cabinet civil de l'amiral de la Flotte ou le comte Louis de la Monneraye, commissaire général. Le dédain de l'amiral Darlan pour les « gens " biens nés" »²⁵¹ exprimé lors de son apprentissage à Navale semble lui être passé²⁵². Cette forte

²⁴⁷ Henri Dupin de Saint Cyr, *Fragments. Cinquante années en Périgord et dans la Marine*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1982, 229 p. et p. 94.

²⁴⁸ François d'Ormesson et Jean-Pierre Thomas, *op. cit.*, p.302.

²⁴⁹ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p.115 et 199-234.

²⁵⁰ C.F Louis Guichard entre à Navale 1912, il commande les groupes de vedettes automobiles de Dunkerque (1916-1917) puis est officier en second du torpilleur *Enseigne Roux* en 1918. Il rencontre l'Al Darlan dès 1920 en Allemagne. Ne pouvant, pour des raisons de santé, continuer à servir à la mer, il est dès 1924 attaché au Service historique de la Marine jusqu'en 1939 où il se consacre à l'étude de la Première Guerre mondiale. Il publie également des romans historiques à succès ; il est aussi un juriste professeur de droit international maritime à l'Ecole de guerre navale et à l'I.E.P. Il est attaché naval à La Haye en 1939. Chef puis directeur du cabinet de l'amiral de la Flotte, A.D.D de la première heure, il quitte le service en décembre 1942. Il est le père d'Olivier Guichard, un des « barons » du gaullisme et ministre à plusieurs reprises. Il est l'un des cofondateurs de l'union de prières *Duc in Altum*. : voir *infra*.

D'après Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 242.

Christophe-Luc Robin, *Les hommes politiques du Libournais de Decazes à Luquot. Parlementaires, conseillers généraux et d'arrondissement, maires de l'arrondissement de Libourne de 1800 à 1940*, Paris, L'Harmattan, Logiques historiques, 2007, 553 p. et p.89, 91 et 542.

²⁵¹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*, p. 156.

²⁵² Guy Raïssac, *De la Marine à la Justice. Un magistrat témoigne*, Paris, Albin Michel, 1972, 309 p. et p.87.

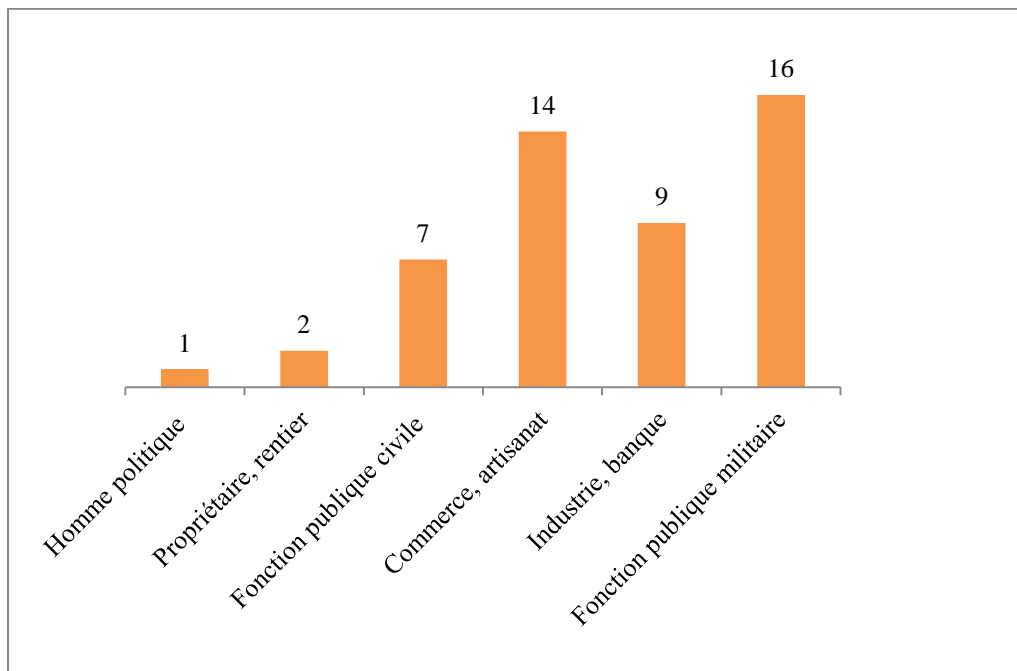
Guy Raïssac, avant d'être magistrat instructeur à la Haute cour de justice en 1944, fut enseigne 2^{ème} classe pendant son service militaire. Il est mobilisé dans la Marine en août 1939 et sert au Haut Quartier général. Vice-président du tribunal de la Seine en 1949, conseiller à la Cour quatre ans plus tard, il devient président de la Cour en 1960.

présence de personnalité d'extraction noble ou apparentée ne peut être ignorée dans l'analyse ultérieure du projet politique porté par ces hommes.

212.2 Des officiers généraux issus plutôt du monde civil.

A partir des copies des actes de naissance conservées dans les dossiers personnels des officiers généraux, il est possible de retracer leurs origines sociales en étudiant la profession de leur père. Toutefois, ces documents ne reflètent pas forcément l'éventuelle ascension professionnelle, sociale et financière des parents. Aussi pour les officiers dont les pères sont marins, avons-nous tenu compte de leur grade de fin de carrière quand il nous était connu.

Si l'origine militaire des officiers généraux du corpus reste la plus fréquente, il n'en reste pas moins que, majoritairement, les officiers sont issus du monde civil, puisque trente-six, soit les deux tiers de l'effectif, en sont originaires et que le monde du commerce et de l'artisanat est également un vivier de recrutement :



Origine professionnelle du père des officiers généraux(en nombre).

Parmi les officiers issus du monde militaire, seuls huit officiers généraux ont un père marin et pour sept d'entre eux, celui-ci fut officier général : c'est le cas des C.A Motet et Rouyer et des V.A Barnaud, Bouxin, Marquis et Moreau et du V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin. Seul le C.A Marzin a pour père un marin relevant du corps des équipages de la Flotte. A ces officiers de marine, on pourrait ajouter le C.A Négadelle dont le père était médecin de la Marine. Mais, au total, on constate que peu d'hommes sont issus du monde maritime : la tradition des lignées familiales de marins se perd. Toutefois, l'étude des parentés familiales permet de souligner que d'autres officiers ne sont pas si éloignés que cela du monde maritime : l'oncle maternel du C.A Chomel de Jarnieu est capitaine de vaisseau²⁵³, tandis que celui du V.A.E Michelier est officier général en la personne de l'amiral Boué de Lapeyrière²⁵⁴. Mais pour certains il faut remonter plus loin. Le C.A Auphan a pour arrière-grand-père le C.A François Joachim Martin de Roquebrune²⁵⁵. Quant à l'amiral de Laborde, ses liens avec la Marine remontent à ses arrière-grands-oncles, morts au cours d'une expédition en Alaska au cours de l'expédition de Lapeyrouse, ce qui aurait inspiré sa carrière²⁵⁶. On pourrait ajouter à cette liste l'amiral Darlan dont le grand-père fut capitaine au long cours avant de devenir armateur²⁵⁷. Au total, ce sont donc quatorze officiers qui, par leurs ascendants, sont proches du monde maritime²⁵⁸. On pourrait ajouter ceux qui, par les alliances matrimoniales de leurs proches, renforcent leur appartenance à ce milieu, comme le frère de l'amiral de Chomel de Jarnieu qui

²⁵³ Il s'agit du C.V Bô. Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires*, manuscrit non publié, s. d., 176 p. et p.2.

²⁵⁴ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 369.

²⁵⁵ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.22-23.

²⁵⁶ François d'Ormesson et Jean-Pierre Thomas, op. cit., p. 301. Les auteurs affirment que : « c'est en contemplant le tableau de Crépin représentant ses arrière-grands-oncles expirant sur les côtes de l'Alaska » que la vocation maritime lui serait venue.

²⁵⁷ Hubert Delpont, op. cit., p. 12.

²⁵⁸ Etienne Taillemite évoque un V.A Dupré (1813-1881) dont il a été impossible de déterminer une éventuelle filiation avec le C. A Dupré. Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 164.

épouse la fille du C.A Daveluy, ou même le V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin²⁵⁹ dont la sœur épouse le V.A, comte Exelmans. Certains se rapprochent de dynasties maritimes par leur mariage, tels le V.A Collinet, qui épouse une descendante du C.A Périer d'Hauterive ou le V.A Platon, dont l'épouse est la petite-fille du V.A Prouhet²⁶⁰. Si la tradition de lignée familiale décline, l'« endogamie maritime » n'en est pas moins une réalité avec tout ce que cela comporte en termes de traditions, de fidélité à un milieu et à des valeurs.

Mais si, pour quelques-uns, la motivation à embrasser la carrière maritime trouve son origine dans la tradition familiale, pour beaucoup, faute de sources, il est difficile d'en apprécier précisément les raisons. Certes le C.A Auphan évoque son entrée dans la carrière mû « *par un obscur pressentiment [...] pour y servir laborieusement la patrie, dans l'honneur, sous l'uniforme d'officier de marine* »²⁶¹. Mais quel crédit peut-on raisonnablement accorder à cette affirmation, exprimée près de soixante ans après l'entrée à Navale et qui s'inscrit dans une volonté sans cesse renouvelée, tout au long des écrits du contre-amiral, de prouver que tout son itinéraire ne s'explique que par l'honneur de servir, en dehors de toute considération personnelle ? La crise des vocations n'a pas encore frappé la Marine comme après la Première Guerre mondiale : l'attrait pour les voyages lointains, la découverte de mondes nouveaux, l'aventure proposée par les nouvelles armes, la dimension

²⁵⁹ Dans le cas de la famille de Penfentenyo de Kervéréguin, la Marine est une véritable tradition : le grand-père maternel du VA est l'Al de Gueydon, ses frères Henri et Jehan ont fait l'Ecole Navale. Parmi ses enfants, on peut citer Alain, tombé en Indochine en février 1946 et dont un commando marine porte le nom ou encore son petit-fils le V.A.E François de Penfentenyo de Kervéréguin né en 1941, entré dans la carrière en 1961. On peut tenir le même raisonnement pour le C.A Motet dont le père est donc également C.A ? Charles Edouard (1841-1931) ; le grand-père, Marc Eugène (1812-1862) C.V ; le grand oncle Louis Hyacinthe (1817-1848) , L.V ; l'arrière grand-père François (1777- ?) est chirurgien de la Marine. Au delà de la tradition, on assiste au phénomène ici d'ascension sociale. D'après Vincent Mollet, *Etat des documents entrés par voie extraordinaire au Service historique de la Marine à Toulon, 2^{ème} édition, sous-séries 1S à 54S et Ms 1 à Ms 34*, Toulon, Service historique de la Marine, 2003. D'après http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/contenu/fonctions/dc/attached/FRSHD_PUB_00000039_dc/FRSHD_PUB_00000039_dc_att-FRSHD_PUB_00000039.pdf consulté le 12 avril 2014.

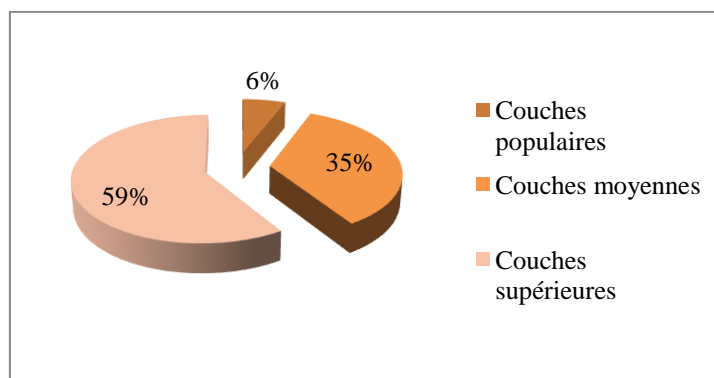
²⁶⁰ Jean-Marc van Hille, *op. cit.*, p. 28.

²⁶¹ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 26-27.

physique du métier, ont été vraisemblablement des facteurs importants²⁶². Mais l'étude des origines sociales permet d'avancer d'autres hypothèses.

Le tableau et le graphique ci-dessous soulignent la surreprésentation des couches supérieures et permet de rappeler que si le phénomène de démocratisation de la Marine est bien réel, il concerne essentiellement les strates élevées de la population.

	CSP	Nombre	%
Couches populaires	CP	2	6
	Marin	1	
Couches moyennes	CM	14	29
	Officier subalterne	3	6
Couches supérieures	CS	4	8
	Officier supérieur	4	8
	Officier général	8	16
	Notable	13	27



²⁶² Jacques Guillon (Al), *op. cit.*, p.18. Certes l'Al Guillon entré à Navale en 1930 décrit une réalité correspondant à une génération plus tardive. Mais on peut raisonnablement penser que les motivations qui l'ont habité en ont animé bien d'autres avant lui.

Que représente alors la Marine pour ces hommes et leurs familles ? Observe-t-on des motivations différentes selon l'appartenance sociale ?

Pour les couches moyennes et populaires, l'accès à la carrière maritime, qui plus est par le biais de l'Ecole navale, représente à l'évidence une ascension sociale. Pour des hommes dont le père est droguiste (C.A Bard), inspecteur du primaire (V.A Bourragué), employé de commerce (C.A Broussignac), marchand horloger (C.A Hamon), bibliothécaire (V.A Platon), chef de travaux (C.A Ven), cuisinier-maître d'hôtel (C.A Jardel), l'entrée dans la Marine offre la double possibilité de faire une carrière en fonction du mérite et d'accéder à un monde d'honorabilité, de traditions, de valeurs. Au-delà de la promotion sociale par le biais financier, c'est donc aussi en termes d'image et de représentation sociale que cela se joue. L'accès à une honorabilité née de la tradition est sans doute également une réalité pour les officiers généraux dont les pères sont ingénieurs (les C.A Auphan, le V.A Gouton) ou directeur d'une entreprise industrielle (le V.A Godfroy), et qui appartiennent à la catégorie des couches supérieures.

Pour les notables c'est tout cela bien sûr, mais la quête d'adoubement est peut-être encore plus forte. Ces fils de notables que sont les descendants de famille industrielle comme les amiraux Esteva (industrie de bouchonnerie) et Robert (manufacturier de dentellerie)²⁶³, les V.A Bérenger (industrie soyeuse) et Herr²⁶⁴ (industrie textile), de propriétaires terriens comme l'Al de Laborde (dont le père était également un érudit professeur à l'Ecole nationale des Chartes), les C.A de Belot et Denis de Rivoyre, de grand serviteur de l'Etat comme l'Al Gensoul (procureur général) et d'homme politique, comme l'Al Darlan, ne visent pas tant à une promotion sociale - ils appartiennent pour la plupart à des familles aisées - qu'à l'entrée

²⁶³ *Calvados et Manche. Dictionnaire biographique illustré*, Paris, Flammarion, Wagner, 2^{ème} édition, s. d., p.1207-1208.

²⁶⁴ Claude Fohlen, *Une affaire de famille au XIX^e Siècle : Méquillet-Noblot*, Paris, Librairie Armand Colin, 1955, 139 p.

dans une caste prestigieuse, avec ses rites, ses codes, son esprit chevaleresque²⁶⁵. Enfin la certitude d'une vie contribuant à l'élévation de l'âme que représenterait l'entrée dans la Marine, comme l'exprime le Père Charles de Foucauld lorsque son filleul le futur C.A Charles de Blic embrasse la carrière, est sans doute partagée par d'autres familles : « *Pour l'âme, la vie de marin est une des meilleures : il n'y a ni l'oisiveté, ni les dangereuses distractions des garnisons et de la vie militaire ; il y a une meilleure société, la solitude fréquente et les dangers presque continuels si salutaires pour l'âme, avec les grands spectacles de la double immensité du ciel et de la mer qui portent l'âme à Dieu...* »²⁶⁶.

212.3 Une représentation égale de la fonction publique et du monde privé.

La quasi parité au niveau du corpus entre les hommes issus d'un milieu fonction publique et ceux dont le père a une activité relevant du monde privé souligne les disparités culturelles entre les élèves intégrant l'Ecole navale : non seulement près d'une trentaine n'a pas forcément *a priori* de culture militaire, mais, plus de la moitié n'a pas de tradition de service de l'Etat :

		Nombre	Total
Secteur public	civile	7	24
	militaire	16	
	politique	1	
Secteur privé	commerce, artisanat	14	25
	industrie	9	
	Propriétaire, rentier	2	

Répartition secteur privé/public des professions du père.

²⁶⁵ L'amiral Penfentenyo de Kervéréguin en 1915 recommande à ses enfants un comportement digne de Bayard : Hubert Granier, *op. cit.*, p.174. Le maréchal Pétain compare l'Al Esteva à ce même chevalier : SHD-DM, CC 7 4^e moderne, 1066/9, lettre du 20 mai 1943 du maréchal à l'Al Esteva.

²⁶⁶ Charles de Foucauld, *Lettres à sa sœur Marie de Blic*, présenté et annoté par Philippe Thiriez, Mesnil Saint Loup, Livre Ouvert, 2005, 231 p. et p.126.

Sans vouloir absolument établir des relations de cause à effet, il est intéressant de recouper le secteur d'activité du père avec la fonction civile²⁶⁷ tenue sous le régime de Vichy, tout en se gardant d'une vision anachronique et libérale – le privé symbole de la libre entreprise, de l'indépendance, de l'autonomie, de la prise de décision.

	Secteur public			Secteur privé		
	civile	militaire	politique	commerce	industrie	propriétaire
Responsable aux Colonies	1	1		2	3	
Membre d'une commission d'armistice		2		3		
Conseiller	1	2		3	1	
Membre d'une cour de justice					1	
Police					1	
Préfecture				2		1
Ministre			1			
Secrétaire d'Etat	2	1			1	
Ambassadeur				1		

Fonctions civiles tenues par les officiers généraux dans l'Etat français et origine professionnelle du père.

On peut alors constater que les fonctions opérationnelles de gestion d'entité plus ou moins éloignées du pouvoir central sont tenues plutôt par des officiers issus du secteur privé. Ainsi, en va-t-il pour les amiraux Decoux Esteva et Robert, occupant des fonctions de conduite d'unités que sont les colonies et dont les pères viennent du secteur industriel – respectivement conducteur des Ponts et Chaussées, industriel bouchonnier et manufacturier de dentellerie. Venant d'une famille fonction publique, on ne retrouve que l'amiral Abrial, dont le père est receveur de l'enregistrement. On trouve cette même origine du monde privé pour les pères des trois préfets, les C.A Bard, de Belot et Hamon, mais dont deux relèvent plutôt du monde

²⁶⁷ N'ont pas été prises en compte les fonctions liées à la Marine, à l'exception de celle de secrétaire d'Etat.

artisanal et commerçant, les C.A Bard et Hamon dont les pères sont respectivement droguiste, et marchand horloger tandis que le père du C.A de Belot, propriétaire terrien, relève plutôt de la catégorie socioprofessionnelle des notables. A l'inverse, les fonctions « macro-politiques » de ministre/vice- président du Conseil et de secrétaire d'Etat sont plutôt tenues par des officiers issus de famille ayant une activité relevant du secteur public, pris au sens large : c'est le cas des amiraux Darlan, du V.A Platon et du C.A Bléhaut dont les pères étaient respectivement homme politique, bibliothécaire et militaire. Le V.A Abrial, peut également se rattacher à ce groupe. Seul le C.A Auphan déroge à la règle avec un père ingénieur provenant du monde industriel.

L'analyse des origines sociales du corpus souligne que les officiers généraux nobles et apparentés sont présents en grand nombre. Elle pointe aussi les limites du processus de démocratisation engagé depuis le début du siècle : la forte représentation des couches supérieures pour lesquelles l'entrée dans le monde mythique de *la Royale*, auréolé du prestige des valeurs d'un univers de la tradition, ressemble fortement à la quête d'un " graal social ". Ce monde de traditions dans lequel s'inscrivent ces hommes se traduit également dans leur vie personnelle.

213. Les familles des officiers généraux : une illustration des principes de la Révolution nationale ?

Monde de traditions, la Marine est souvent perçue comme un univers qui exprime avec excellence une vision traditionaliste de la société qui passe par le culte de la famille nombreuse élevée dans un catholicisme pratiquant et intransigeant. Nous disposons pour l'étude des structures des familles d'éléments de comparaison grâce à une enquête réalisée en

1940 à la demande du Service central des œuvres de la Marine²⁶⁸ et aux travaux de Jacques Dupâquier pour des comparaisons avec la France²⁶⁹. Certes l'étude du SCOM ne porte que sur 60% des effectifs et la catégorisation « officiers » retenue reste mal définie (la rubrique « officiers » comprend-elle ou non les officiers supérieurs et les officiers généraux ?), certes les dates repères des travaux de Jacques Dupâquier ne correspondent pas forcément, mais l'ensemble de ces travaux offrent des tendances de comparaison intéressantes.

213.1 Des familles de taille variable.

Le mariage reste la situation de famille très largement majoritaire. Toutefois il semble que l'état de célibataire ne soit pas un frein à la carrière puisqu'avec le C.A Bard, on trouve les V.A Landriau et Battet, le V.A.E Michelier et l'Al Esteva, soit cinq officiers généraux. Le taux de célibataires dans le corpus est donc légèrement supérieur au 8.6% taux estimé de la population française entre 1936-1940²⁷⁰. A noter qu'au moment de la guerre, quatre des officiers généraux sont veufs, les V.A Godfroy, Le Luc et Marquis, qui se remarie en 1941, et l'Al Robert. Aucun de ces hommes n'est divorcé, mais un homme comme l'Al de Laborde a épousé une femme divorcée. Les officiers généraux, tout comme les hommes français, relèvent néanmoins bien moins de ce statut de célibataire que le corps des officiers qui dans l'enquête statistique de 1940 est près de 26%, ce qui s'explique par la jeunesse des officiers qui sont en début de carrière.

L'analyse de la structure des familles renvoie une réalité bien différente des idées reçues²⁷¹. Première surprise : les familles d'officiers généraux mariés, en moyenne, ne sont

²⁶⁸ SHD-DM, TTB 95, circulaire n°300 SCOM du 20 janvier 1941.

²⁶⁹ Jacques Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française, Tome 4 : de 1914 à nos jours*, Paris, Quadrige/Presses universitaires de France, 1995 (1^{ère} édition 1988), 586 p.

²⁷⁰ *Ibidem*, p. 529.

²⁷¹ Philippe Masson, « La belle marine de 1939 », André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France. Tome 3 de 1871 à 1940* (dir. Guy Pédroncini), Paris, Presses Universitaires de France, 1992, 1^{ère} édition, 522 p. et p. 457.

pas si prolixes que cela. Le nombre moyen d'enfants des officiers mariés du corpus est de 2.73, taux légèrement supérieur à celui identifié par Eugène Vibart pour les officiers (2.5)²⁷². Ce taux est, certes, très nettement supérieur au corps des officiers en 1940 (1.27)²⁷³, mais surtout se rapproche du taux moyen d'enfants par femme pour les années 1920-1921 qui se situent respectivement à 2.67 et 2.58²⁷⁴.

Si le taux moyen d'enfants par famille est assez proche de celui des familles françaises, l'étude de la taille des familles révèle que les familles nombreuses et très nombreuses (quatre enfants et plus) ne représentent qu'un tiers des ménages :

	Nombre	%		%
sans enfants	13	26,5	sans enfants	26,5
1 enfant	7	14,3	1 à 3 enfants	42,8
2 enfants	8	16,3		
3 enfants	6	12,2		
4 enfants	6	12,2	4 enfants et +	28,6
5 enfants	4	8,2		
6 enfants et +	4	8,2		

Structure des familles des officiers généraux du corpus.

Les familles de zéro à trois enfants sont mêmes majoritaires, les ménages sans enfants (célibataires et mariés) atteignant même plus d'un quart du corpus. Les familles nombreuses du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin (treize enfants), du V.A Barnaud et du C.A Bléhaut (sept et neuf enfants) ont marqué les esprits, parce qu'elles correspondaient à l'idéologie de la

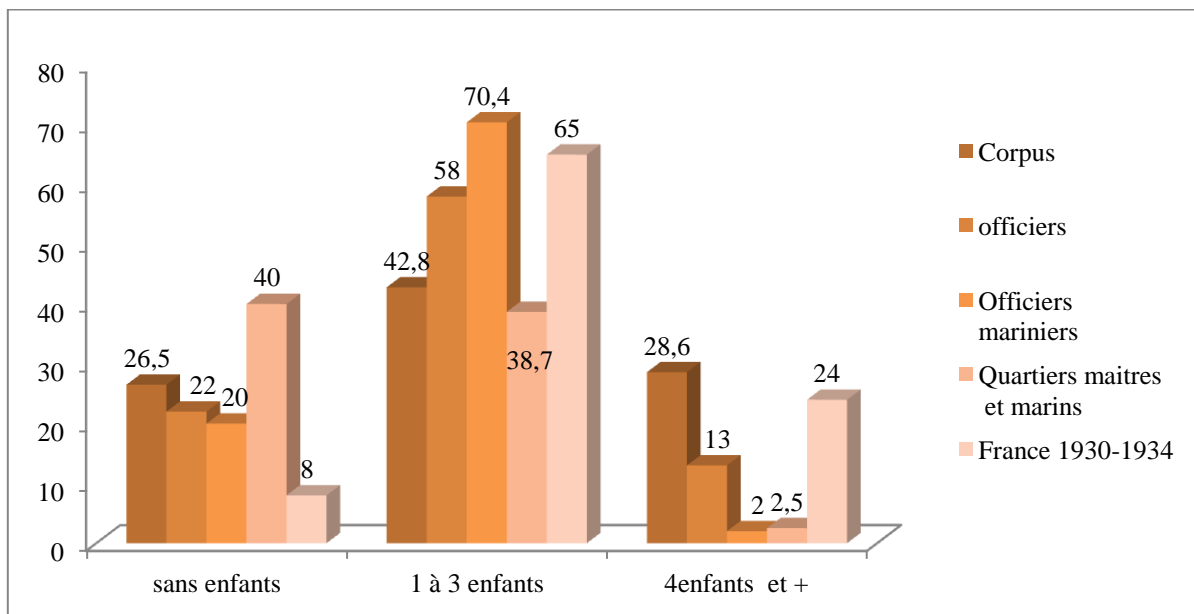
²⁷²Eugène Vibart, *op. cit.*, p. 29-30. Ont été intégrés dans le calcul de ce taux les enfants adoptés, recueillis ou d'un premier mariage de l'épouse.

²⁷³ Ce chiffre relativement bas s'explique par la présence de marins et quartiers marinières qui sont jeunes et souvent célibataires et sans enfants.

²⁷⁴Nous avons pris ces années en référence, années correspondant aux années de fertilité des épouses des officiers. Jacques Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française, Tome 4, op. cit.*, p. 289.

Révolution nationale, mais elles ne reflètent pas la réalité de la grande majorité des familles des officiers généraux. Il est vrai, néanmoins, que le corps des officiers généraux diffère des autres marins et même de la France de ce point de vue puisque les familles nombreuses et très nombreuses y sont plus fréquentes²⁷⁵ :

	Enquête SCOM				France 1930-1934
	Corpus	Officiers	Officiers mariniers	Quartiers maîtres et marins	
sans enfants	26.5	22	20	40	8
1 enfant	14.3	26	40	37	17
2 enfants	16.3	24	29		28
3 enfants	12.2	8	1,4	1,7	20
4 enfants	12.2	8	1,4	1,7	11
5 enfants	8.2	2,5	0,4	0,6	6
6 enfants et +	8.2	2,5	0,2	0,2	7



Comparaison des tailles des familles corpus/enquête SCOM/France (en %).

²⁷⁵ *Ibidem.*

213.2 Une grande majorité de catholiques, mais aussi quelques protestants.

Le choix confessionnel et l'appréciation de la pratique religieuse se heurtent à des difficultés majeures en termes de sources. Tout d'abord elles sont peu nombreuses : le plus souvent il s'agit d'éléments épars recueillis soit dans des correspondances privées, soit dans des Mémoires qui émanent directement de l'intéressé et/ou de contemporains. Les quelques biographies révèlent aussi ici et là quelques informations. Par ailleurs, les écrits des officiers et des témoins sont souvent des écrits postérieurs à la période qui nous intéresse : ils ne rendent donc pas forcément compte de la nature de la spiritualité des intéressés en 1940. Enfin, il faut bien souligner que pour la grande majorité des officiers du corps, nous ne disposons d'aucun élément pour caractériser leurs pratiques religieuses privées.

De la cohorte très largement majoritaire de catholiques, vraisemblablement quarante-cinq officiers généraux sur quarante-neuf, plusieurs groupes peuvent être distingués, dont quelques personnalités émergent.

Le premier regrouperait ceux qu'on pourrait appeler les catholiques fervents dont la pratique et les choix sont connus de tous. Le C.A Auphan en est la figure emblématique. Sa spiritualité nous est bien connue grâce à bon nombre de ses écrits. Il fait toute sa scolarité²⁷⁶ dans des établissements religieux : externe dans un pensionnat des Frères des écoles chrétiennes jusqu'à dix ans, puis pensionnaire au collège de l'Assomption à Nîmes, il est hébergé, à Paris, à l'École de Massillon établissement placé sous la tutelle de la congrégation de l'Oratoire de France²⁷⁷, pendant qu'il suit les cours des lycées Charlemagne et Saint-Louis. Marin, il pratique autant qu'il le peut. Il souligne sa participation aux messes quotidiennes en Tunisie lorsque son bâtiment est stationné à sa base ; il dit son bonheur à pouvoir échanger avec le ministre Leygues et son épouse sur sa lecture de Saint Thomas

²⁷⁶ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.11-12 et p.17.

²⁷⁷ <http://www.ecolemassillon.com/index.php/histoire-de-lecole-massillon>, consulté le 14 juin 2011.

d'Aquin ; il rapporte ses efforts couronnés de succès à Auckland en 1938 pour rapprocher le délégué apostolique du consul de France²⁷⁸ et n'hésite pas à mentionner sa satisfaction d'avoir « réunis à bord la plus belle brochette de soutanes violettes qu'on ait sans doute jamais vue sur un vaisseau de la III^e République »²⁷⁹ ; il raconte la surprise de ces ecclésiastiques de pouvoir s'entretenir avec lui sur les encycliques de mars 1937 *Mit brennender Sorge* et *Divini Redemptoris*²⁸⁰. Il prend un plaisir certain à expliciter que commandant de la *Jeanne d'Arc* en 1937 c'est avec un grand honneur qu'il accepta la bannière de Marie mère du monde remise par le vicaire apostolique du canal de Suez, même s'il s'empresse d'ajouter qu'elle resta pliée dans la cabine de l'aumônier²⁸¹. « *Homme du Devoir sous le regard de Dieu* »²⁸², son parcours après la guerre²⁸³ ne fait que confirmer ses engagements. Pendant sa période de "clandestinité", entre 1944 et 1955 il est accueilli et aidé par la congrégation bénédictine de Solesmes dont il devient oblat et par sa fondation de Fontgombault, mais aussi par l'ordre des dominicains qui le reçoit dans son couvent d'étude de la Province de Paris à Etiolles. Ces instituts religieux mettent leurs réseaux à sa disposition²⁸⁴ ; les séculiers ne sont pas en reste à travers le rôle que joue la hiérarchie de l'Eglise catholique en les personnes de Monseigneur

²⁷⁸ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.104, p.127, p.190 -195.

²⁷⁹ *Ibidem*, p.194.

²⁸⁰ Amiral Auphan, *Au service de l'Eglise*, Paris, Editions France Empire, 1988, 259 p. et p. 53.

²⁸¹ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 169-170.

²⁸² Edouard Archambeaud (C.V), *D'un siècle à l'autre*, s.l, s.d, 2 vol, 447 p., et p. 188. Cité par Jean Laplane, op. cit., p.141.

Edouard Archambeaud (1916-1985), neveu de l'amiral Schwerer, entre à l'Ecole navale en 1916. Il est directeur des Etudes sur la *Jeanne d'Arc* en 1937 quand le C.A Auphan en est le commandant. Il est secrétaire du CA Auphan lorsque celui-ci est chef d'état-major des Forces maritimes françaises à l'amirauté du 2 octobre 1941 au 20 avril 1942, puis devient son chef de cabinet du 20 avril 1942 au 19 novembre 1942. AU départ du C.A Auphan il devient chef de la section études de la marine marchande puis directeur adjoint de la marine marchande auprès du C.A Broussignac et commissaire du gouvernement auprès du Comité supérieur économique et du Comité central corporatif de la marine de commerce du 15 décembre 1942 au 10 septembre 1944. Il est mis en congé d'activité le 17 février 1945 et il est placé à la retraite d'office par décret du 15 mars 1946 après son passage en commission d'épuration de la Marine. Il rejoint l'industrie et devient secrétaire général de la société Béghin. Voir SHD-DM, 69 GG² fonds privés Archambeaud ; SHD-DM, 3BB8 CE 10, dossier D, Archambeaud et SHD-DM, 3BB8 CE 12, dossier Archambeaud.

²⁸³ Décédé en 1982, il accompagne l'Eglise dans ses évolutions depuis la Seconde Guerre mondiale, contrairement à beaucoup de ses collègues plus âgés qui décèdent plus tôt. Seuls les C.A Hamon, Broussignac et Chomel de Jarnieu, décédés respectivement en 1985, 1987 et 1988, lui survécurent quelques années.

²⁸⁴ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 516, p. 550-551.

Chappoulie, ancien représentant de l'épiscopat français à Vichy²⁸⁵, ou encore des cardinaux Suhard, archevêque de Paris et Feltin qui lui succède après sa mort en 1949. Après son second procès en 1955, il multiplie les contacts avec les autorités religieuses et entretient des correspondances suivies avec le curé de sa paroisse²⁸⁶, ou le président de l'épiscopat français. Il rédige des articles pour *Carrefour*, *Catacombes*, *Itinéraires*, prononce des conférences pour *Una Voce*²⁸⁷, pour *l'Association Saint Benoît patron de l'Europe*²⁸⁸, revues et mouvements tous proches de la droite nationaliste et/ou des mouvements catholiques traditionalistes. Dans toutes ses prises de position, il s'oppose aux évolutions de la liturgie (suppression du latin, remplacement de l'évangile du Bon Pasteur par celui des pèlerins d'Emmaüs, obligation de communier debout aux messes de semaine ...), dénonce une déchristianisation des esprits et de la société et défend « *deux mille ans de tradition dans l'Eglise romaine occidentale* »²⁸⁹: tout cela l'amène à considérer Monseigneur Lefebvre comme le nouvel Athanase²⁹⁰. La religiosité du C.A Auphan après la guerre le conduit vers un certain mysticisme que révèle l'ouvrage qui rassemble ses écrits et ses conférences²⁹¹. Il représente assurément le courant catholique traditionaliste de la marine.

On peut sans nul doute rapprocher le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin de ce même courant. Sa famille est très liée au milieu catholique, voire ultra. Comme ses frères Henri et Jean, il effectue sa préparation à l'Ecole navale chez les Jésuites²⁹². Son frère Louis a rejoint la Compagnie de Jésus tandis que Jean, son second frère, est un des fondateurs en 1945 de

²⁸⁵ Joseph Avril, Serge Chassagne, Jean-Marc Bienvenu, François Lebrun, Jean-Luc Marais, Jean-Marc Bienvenu, *Le diocèse d'Angers*, Paris, Beauchesne Editions, 1981, p.263.

²⁸⁶ Amiral Auphan, *Au service de l'Eglise*, op. cit., p. 109-116.

²⁸⁷ Jacques Leclercq, *Dictionnaire de la mouvance droitiste et nationale de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2008, 695 p. et p. 82-83, 378, 629.

²⁸⁸ <http://news.catholique.org/9092-association-saint-benoa-r-t-patron-de-l'Europe>, consulté le 3 octobre 2011.

²⁸⁹ Amiral Auphan, *Au service de l'Eglise*, op. cit., p. 174

²⁹⁰ *Ibidem*, p.189.

²⁹¹ Amiral Auphan, *Au service de l'Eglise*, op. cit..

²⁹² Archives de la Société de Jésus, Province de France, E Je 58, liste des élèves de la préparation à Navale, 1879 et 1884-1900.

l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame en tant que lieutenant magistral²⁹³, ordre qui vient en aide à Paul Touvier dès 1949²⁹⁴. On ne dispose que de très peu d'éléments pour apprécier la pratique religieuse de l'amiral avant 1940, mais au vu de l'entourage familial, on peut penser que sa foi est grande. Ces écrits et prises de position ultérieurs le confirment. Il dédie son ouvrage, *Le manuel du père de famille*, à ces nouvelles générations qui ont la responsabilité « de préparer l'avenir[...]pour mieux servir Dieu et la France »²⁹⁵ et les renvois à l'éthique chrétienne y sont omniprésents. Dans ses conseils à son petit-fils François, lors de son entrée à Navale en 1961, il rappelle que l'appartenance à Dieu éloigne de la peur et que servir les serviteurs de la France revient à servir Dieu²⁹⁶. Il est avec le C.A Auphan une des cautions de la Cité catholique de Jean Ousset²⁹⁷, dont il est suffisamment proche pour l'accompagner à Alger le 12 mai 1958²⁹⁸. Il est le fondateur en 1968 de l'association *Rénovation de l'ordre chrétien* qui se donne pour mission de « réveiller, rénover, promouvoir, renforcer et défendre les principes les traditions, les mœurs et l'honneur de l'Ordre Chrétien »²⁹⁹. C'est un homme dont les choix sont indubitablement guidés par sa croyance.

L'Al Esteva présente un profil plus mystique. Si nous ne disposons pas de témoignages de l'intéressé³⁰⁰, sa piété est suffisamment ostentatoire pour qu'elle soit régulièrement évoquée

²⁹³ <http://www.militia-sanctae-mariae.org/fr/index.htm>, consulté le 13 juin 2011. Jacques Leclercq, *op. cit.*, p.107et 143.

²⁹⁴ René Rémond, (dir.) *Paul Touvier et l'Eglise. Rapport de la Commission historique instituée par le cardinal Decourtray*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e Siècle, 1992, 418 p. et p.303-304. Jean, en tant que grand-maître aurait reçu en 1964 Paul Touvier « passant sur ses hésitations à admettre un homme qui avait appartenu sous l'occupation à une police supplétive travaillant pour l'ennemi ». *Ibidem*, p. 304.

²⁹⁵ Amiral Penfentenyo de Kervéréguin, *Le manuel du père de famille*, Paris, Flammarion, 1941, p. 16.

²⁹⁶ Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, *Souvenirs et témoignages*, *op. cit.*, p. 118.

²⁹⁷ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p.176.

²⁹⁸ Marie-Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, La découverte, 411 p. et p.157-160.

²⁹⁹ R.P M-L. Guérard des Lauriers, *Homélie prononcée par le Révérend Père M- L. Guérard des Lauriers O .P au cours de la messe célébrée en l'église de Port-Marly le 15 mars 1971 pour l'anniversaire de la mort de notre vénéré fondateur, l'Amiral de Penfentenyo de Kervéréguin*, Aurillac, Ed ; Gerbert, 1971, 15 p., p.1.

³⁰⁰ André Figueras dans son ouvrage *Onze amiraux dans la tourmente*, Paris, A. Figueras, 1991, 223 p. évoque des lettres privées d'Esteva qu'il aurait eues en sa possession. Il en cite quelques unes et les remarques d'Esteva sur la religion semblent vraisemblables. Mais, devant les erreurs et les interprétations tendancieuses visant à la réhabilitation systématique des hommes de Vichy contenues dans l'ouvrage, nous avons préféré ne pas tenir pour

par ses interlocuteurs³⁰¹. Le C.A Motet, lors de sa déposition au procès de l'amiral devant la Haute Cour de Justice en mars 1945, exalte sa foi religieuse³⁰². Les hommes qui le dépeignent utilisent volontiers un vocable biblique. Jean Tracou, C.V et directeur du cabinet de Pétain de janvier à juillet 1944, évoque son *martyre*³⁰³. Son défenseur Maître Chresteil, caractérisant sa situation en Tunisie de novembre à 1942 à mai 1943, le décrit comme un homme ayant vécu un « *cruel supplice[...], gravi les stations d'un dur calvaire.[...]. En suivant cette voie douloureuse, il est tombé trois fois* »³⁰⁴. Le V.A Docteur, de son côté, évoque « *un saint homme de mœurs austères jusqu'au refoulement, dont la piété un peu ostentatoire en impose aux indigènes* »³⁰⁵. Tout cela renvoie à un homme imprégné de religion, voire de religiosité et gageons que la photographie qu'il détient en permanence de la cathédrale de Reims détruite par les bombardements allemands en 1914³⁰⁶, n'est pas là uniquement pour attiser sa germanophobie. Son attitude ne manque pas d'être raillée par les marins, avec une certaine trivialité d'ailleurs. Le V.A Docteur rapporte qu'un dessin humoristique (*sic*) le représente en patriarche avec le commentaire suivant : « *celui qui n'a pas connu l'amour* »³⁰⁷. Sa foi lui permet lors de sa détention d'envisager « *avec une sérénité totale [...] la perspective de la mort* »³⁰⁸. A son procès, lors de sa déclaration finale, l'amiral, s'il s'en remet à la Cour et au

acquis ces documents cités. La famille d'André Figuéras, contactée en juin 2011, n'a d'ailleurs pas donné suite à notre demande d'informations sur cette correspondance.

³⁰¹ Raymond de Belot évoque « *un moine militaire* ». R. de Belot (C.A), *La Marine française pendant la campagne 1939-1940*, Paris, Plon, 1954, 318 p. et p. 179.

³⁰² Geo London, *Les grands procès de la guerre 1939-1945 : L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute cour de Justice*, Lyon, Roger Bonnefon, 1945, 367 p. et p. 66.

³⁰³ Jean Tracou, *Le maréchal aux liens : le temps du sacrifice*, André Bonne, 1948, 449 p. et p. 56.

³⁰⁴ Geo London, *Les grands procès de la guerre 1939-1945 : L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice*, op. cit., p. 160.

³⁰⁵ Amiral Docteur, *La vérité sur les amiraux*, op.cit., p. 172.

³⁰⁶ Jean Tracou, op. cit., p. 56

³⁰⁷ Amiral Docteur, *La vérité sur les amiraux*, op. cit., p. 172.

³⁰⁸ Xavier Vallat, *Feuilles de Fresnes : 1944-1948*, Aubenas, 1971, 271 p. et p.54.

gouvernement pour sa libération et son retour aux combats, c'est bien à Dieu qu'il se confie, pour espérer terminer la guerre les armes à la main³⁰⁹.

L'éducation religieuse du C.A Bléhaut, au travers de son parcours scolaire, le rapproche du C.A Auphan : placé très tôt chez les Jésuites de Mongré où il a pour condisciple Pierre Teilhard de Chardin, il effectue ses années de lycée dans un établissement jésuite de Vannes, avant d'intégrer lui aussi l'école de Massillon³¹⁰. Sa foi est profonde et, sans être démonstrative, bien réelle³¹¹ : elle lui permet de servir la messe au côté de l'aumônier en l'absence des servants habituels³¹², et il élève ses enfants dans la religion, puisque deux de ses filles embrassent la vie religieuse³¹³.

Certains de ces hommes ont fréquenté le groupe de prières *Duc in Altum*. L'amiral Muselier est un des rares à l'évoquer dans ses souvenirs³¹⁴. Jean Planchais souligne le caractère intégriste de ce mouvement « *composé essentiellement d'officiers du " grand Corps" »*³¹⁵. Les quelques numéros qui nous sont parvenus du journal éponyme, mensuel puis à périodicité variable à partir de 1929, nous permettent de mieux cerner cette discrète association³¹⁶. Cette structure, proche de l'Action française, a été créée par un prêtre, un lieutenant de réserve et cinq enseignes de vaisseau dont Louis Guichard³¹⁷ à Dunkerque en janvier 1918³¹⁸. Ce groupe a pour but le « *perfectionnement spirituel de ses membres au travers de la prière, la méditation, la communion fréquente, la charité spirituelle, les réunions »*³¹⁹. Ses statuts sont confirmés en 1919 auprès du Saint Siège grâce au soutien de l'évêque de Fréjus et Toulon,

³⁰⁹ Geo London, *Les grands procès de la guerre 1939-1945 : L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute cour de Justice*, op. cit., p. 165.

³¹⁰ Bernard Bléhaut, op. cit., p.15-17.

³¹¹ *Ibidem*, p. 221. Témoignage du C.V Parion, le 20 juillet 1945.

³¹² *Ibidem*, p. 22.

³¹³ *Ibidem*, p. 212.

³¹⁴ Amiral Muselier, *Marine et Résistance*, Paris, Flammarion, 1945, 154 p. et p.40-41.

³¹⁵ Jean Planchais, op. cit., p.20-21.

³¹⁶ BNF, JO-83909, *Duc in Altum*, n° 95-152, juin 1926-juillet 1935.

³¹⁷ Olivier Guichard, *Vingt ans en 40*, Paris, Fayard, 1999, 185 p. et p.19-20.

³¹⁸ BNF, JO-83909, *Duc in Altum*, n° 140, janvier- février 1933.

³¹⁹ *Ibidem*, n° 115, juin 1928.

inspecteur apostolique près la Flotte française ; en décembre 1920 par le biais des indulgences accordées aux membres de l'*Union*, la reconnaissance est définitive³²⁰. Les groupes se retrouvent à terre³²¹ essentiellement dans les foyers des marins³²² ; des groupes sont constitués à Toulon, Lorient, Cherbourg, Paris et dans une moindre mesure à Bizerte et Rochefort, mais aussi à Brest et à l'Ecole navale³²³. Ces hommes se retrouvent pour prier autour du calendrier spirituel proposé par le bulletin de liaison et pour approfondir leur foi par une meilleure connaissance des Ecritures grâce à des conférences et des échanges entre membres. L'appel à la prière quotidienne et à la présence régulière aux réunions des groupes, l'encouragement au prosélytisme, à l'apostolat, au rejet d'une vie facile et mondaine à laquelle il faut préférer l'implication dans les œuvres renvoient cette structure au courant traditionaliste de la religion. Il est difficile d'apprécier le nombre d'adhérents, le seul chiffre connu étant celui de 1919, quatre-vingt-onze³²⁴. Olivier Guichard évoque quelques centaines³²⁵. En revanche des noms apparaissent. Jusqu'en 1929, on trouve à l'occasion des changements d'adresse le nom d'un certain nombre d'abonnés. Ainsi y-trouve-t-on les noms du V.A.E Fernet, du V.A Gouton et des C.A Auphan, tous trois étant d'ailleurs cités comme membres actifs dans le numéro 102 d'avril 1927. A leurs côtés apparaissent également les noms du V.A Missoffe, des C.V Guichard et Dupin de Saint Cyr, du C.A de Blic, cette publicité soulignant le caractère public de cette association. En septembre 1931, elle est d'ailleurs invitée à prendre

³²⁰ *Ibidem*, n° 97, octobre 1926.

³²¹ Un seul groupe semble s'être constitué sur un bâtiment, le *Jules Michelet* en 1928. *Ibidem*, n°114, mai 1928.

³²² Alain Le Doaré, « Sur la mer comme au ciel... Aperçu de l'histoire de la Mission de la Mer », *Zainak*, 21, 2002, p. 475-488, <http://hedatuz.euskomedia.org/2747/1/21475488.pdf> consulté le 31 mai 2011. Voir également Alain Le Doaré, *La naissance des prêtres marins (1938-1955). Juxtaposition progressive de modèles missionnaires de l'Eglise catholique dans le monde maritime en France au XX^e Siècle*, Lille, ANRT, 2008, 700 p. et p. 42 et 51.

³²³ Des conférences sont organisées à l'Ecole navale par le groupe de Brest : *Duc in Altum*, n°108, novembre 1927. Par ailleurs, le bulletin est rédigé par le chanoine Aubert, aumônier de l'Ecole navale.

³²⁴ BNF, JO-83909, *Duc In Altum*, n° 140, janvier-février 1933.

³²⁵ Olivier Guichard, *op. cit.*, p.20.

la parole lors du troisième congrès de la Fédération nationale catholique³²⁶ dont elle est membre³²⁷. Mais, à partir de 1930, le bulletin se fait plus discret sur le nom de ses membres : seuls les naissances, mariages, baptêmes ou deuils concernant les membres de *Duc in altum* sont indiqués³²⁸, et sans doute pas tous ; les noms des adhérents et en particulier des nouveaux n'y sont plus mentionnés. L'*Union* semble moins fréquentée : les appels aux cotisations, ou les plaintes du manque de renouvellement et d'arrivée de jeunes au sein des groupes de prière sont récurrents. A partir de 1933, le journal sort de la sphère religieuse pour aborder des sujets touchant beaucoup plus à l'exercice professionnel du métier³²⁹.

Aux côtés de ces officiers, un autre groupe est assez bien identifié, celui regroupant les catholiques modérés, au rang desquels on peut compter avec certitude les amiraux de Laborde et Darlan. Il ne saurait être question de les considérer comme athée mais leur conduite n'est pas immédiatement guidée par la foi. Le premier n'hésite pas à épouser une femme divorcée, comme l'amiral Godfroy d'ailleurs. De nombreux témoignages renvoient à son courage, son aptitude à commander mais aucun à sa foi. Préfet maritime de Bizerte, il ne pratique pas du tout³³⁰ et il semble qu'il ait repris une pratique religieuse lors de son incarcération ou plus tard. Le curé de Castillon la Bataille où demeura l'Amiral de sa libération à sa mort a révélé qu'il assistait régulièrement aux messes et communiait tout aussi régulièrement³³¹. Quant à l'amiral Darlan, Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan le décrivent comme « *pas très religieux* », ne fréquentant jamais l'église, sans être pour autant anticlérical³³². L'amiral

³²⁶Corinne Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu, la Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004, 658 p.

³²⁷BNF, JO-83909, *Duc in Altum*, n° 132, novembre 1931.

³²⁸C'est ainsi qu'en 1930, on apprend que la fille de l'Al Abrial épouse Jean de Buretel de Chassey. On peut alors se demander lequel des deux est membre de *Duc in altum* : l'Al. Abrial ou son gendre qui termine sa carrière comme capitaine de frégate, ou bien les deux ?

³²⁹Sur la dimension politique de *Duc in altum*, cf *infra*, chapitre 32.

³³⁰Archives privées Frère Savioz, entretien avec Mme Mas de Saint-Maurice.

³³¹*Ibidem*, lettre du 20 octobre 1988 du chanoine Jean Canot, ancien curé de Castillon la Bataille au Frère Savioz.

³³²Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *op. cit.*, p. 159.

Fernet évoque son « *anticléricisme un tantinet vulgaire* »³³³, corroborant ainsi le témoignage d'Henry du Moulin de Labarthète qui le décrit comme « *aimant à blaguer les curés* »³³⁴. Il n'a pas été élevé dans la religion comme d'autres, les opinions républicaines d'un père député de l'Union républicaine puis ministre dans le gouvernement Méline expliquant sans doute cela³³⁵.

Face à cette grande majorité de catholiques, quelques protestants : l'Al Gensoul, les V.A Platon et Herr, le C.A Latham³³⁶. La présence de protestants aux plus hauts grades et fonctions de la Marine ne doit pas étonner. La Marine a toujours compté dans ses rangs un certain nombre de protestants qui y ont fait carrière. A titre d'exemple, on peut citer l'Al Charles Baudin (1784-1854)³³⁷ qui fut le premier président du Conseil central des Eglises réformées, ou le V.A ministre et sénateur, Jauréguiberry (1815-1887) et son fils (1849-1919), V.A également³³⁸, ou encore contemporain du groupe d'officiers généraux ici étudiés, le C.A Georges Aubin (1898-1955). Des officiers supérieurs comme Louis Viaud dit Pierre Loti, (1850-1923) appartenaient aussi à cette confession. S'il a été difficile de trouver des témoignages sur les pratiques et les engagements pour la plupart des officiers que nous supposons catholiques, évaluer la pratique culturelle des protestants est plus complexe tant « *d'un point de vue théologique, le seul 'geste' qui puisse jouer dans le protestantisme un rôle comparable à la participation dominicale à la messe des catholiques est la lecture régulière de la Bible* »³³⁹ : l'appréciation d'une pratique aussi privée devient une gageure. C'est sans

³³³ Amiral Fernet, *op.cit.*, p.148.

³³⁴ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 141.

³³⁵ Hubert Delpont, *op. cit.*, p 15-16.

³³⁶ Jacques Poujol, *op. cit.*, p. 240.

³³⁷ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, p. 32-33 et <http://www.museeprotestant.org/Pages/Notices>, consulté le 11 avril 2011.

³³⁸ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, p.256-257.

³³⁹ Roger Mehl « Significations, possibilités et limites de la sociologie du protestantisme, », *Archives de sociologie des religions*, 1962, p. 10-11 ; *Idem.*, *Traité de sociologie du protestantisme*, Neufchâtel, Delachaux

doute pour le V.A Platon que nous avons le plus d'informations. Mais si une pratique religieuse forte est avérée chez ses proches³⁴⁰, les témoignages sont moins précis en ce qui le concerne. Certes les chroniqueurs, associant son protestantisme à une certaine raideur³⁴¹ semblent nous indiquer que le V.A Platon ne faisait pas mystère de sa confession. Mais seul Albert Chatelle soutient qu'il fut pratiquant³⁴², et son entourage familial est nettement moins catégorique. Pour le reste, aucune trace de dons aux temples ou aux œuvres ne subsiste dans les registres de recettes des différents temples de sa paroisse en Gironde. Sa présence épisodique en les lieux et une solde mobilisée pour l'entretien et l'éducation d'une famille de quatre enfants peuvent expliquer cette absence de contribution. De fait, les références à Dieu ou à toute parole biblique dans ses discours et sa correspondance privée sont peu fréquentes, même s'il évoque de façon quelque peu mystique, dans une conférence devant le Service d'Ordre de la Légion en août 1942 « *le mystérieux dessein de la Providence* » qui l'a fait affecter à Dunkerque en 1940, et affirme que son « *commandement* » au secrétariat d'Etat aux colonies fut « *guidé par une main mystérieuse* »³⁴³.

Quant au V.A Herr, il fut élevé dans une famille qui vit son engagement confessionnel au quotidien³⁴⁴. En revanche, pour l'Al Gensoul et le C.A Latham, nous manquons

et Niestlé, 1965, p. 199 *sq.*, cités par Claude Dargent, *Les protestants en France aujourd'hui*, Paris, Payot, 2005, 350 p. et p. 19.

³⁴⁰ En particulier pour son épouse et un de ses fils, qui devint pasteur. Renseignements recueillis auprès de sa belle-fille et de son petit-fils en 2006.

³⁴¹ Maurice Martin du Gard évoque cet « *élégant protestant sans nuances, qui a d'imperceptibles brusqueries, ne sourit point, se croit toujours en service commandé, même au concert : une droiture inquiétante* », *op. cit.*, p. 135-136, ou encore prête à Henry du Moulin de Labarthète le mot suivant : « *Ce parpaillot est une épée droite et pure dans une chambre de débarras* », *ibidem*, p. 182.

³⁴² Albert Chatelle, *Dunkerque, ville ardente*, Paris, Editions Ozanne, 1950, 317 p. et p. 56 ; Jean-Marc Van Hille, *op. cit.*, p. 89, évoque également sa fréquentation du temple du Quai au Bois à Dunkerque, et les bonnes relations qu'il entretenait avec le pasteur Charbonneau.

³⁴³ AN, F1a4030, scellé n°3, notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'Ordre de la Légion à Pujols-sur-Dordogne, 18 août 1942.

³⁴⁴ Claude Fohlen, *op. cit.*

d'informations pour préciser leur engagement religieux. Le pasteur Boegner dans ses carnets nous indique cependant qu'il les rencontra à plusieurs reprises³⁴⁵.

Socialement, ce corps des officiers généraux paraît donc assez homogène. Appartenant à la même génération 1880-1889, de jeunes C.A sont poussés sur le devant de la Seine. Un contraste s'observe néanmoins avec les entourages politiques de l'Al Darlan ou du maréchal Pétain plus jeunes. Un noyau se constitue dès 1940, peu renouvelé par la suite. Citadins et originaires du nord de la France, au sein de ce groupe, les officiers d'extraction noble sont surreprésentés par rapport à *la Royale* dont le déclin du recrutement nobiliaire se confirme pourtant. Issus très majoritairement des classes supérieures et civiles de la population, les familles de ces officiers sont ancrées à parité dans le monde privé et public. Seuls quelques uns d'entre eux sont chef de très grande famille. Très majoritairement catholiques, certains officiers sont néanmoins proches des courants qu'on qualifie, aujourd'hui, de traditionalistes. Mais il ne faut pas hypertrophier le caractère déterminant de ces critères pour expliciter l'engagement au service de Vichy. Les officiers³⁴⁶ les plus emblématiques de la France libre ou de la Résistance, les amiraux Auboyneau³⁴⁷, Thierry d'Argenlieu³⁴⁸, le V.A Muselier, le

³⁴⁵ Philippe Boegner, *Carnets du Pasteur Boegner, 1940-1945*, Paris, Fayard 1992, 365 p. et éphémérides du 22 décembre 1940, p. 66 ; du 23 juin 1941, p.122 ; 13 septembre 1941, p. 137 ; 29 novembre 1942, p. 220.

³⁴⁶ Il est difficile d'établir des comparaisons avec les officiers généraux ayant fait le choix de la France libre ou de la Résistance puisqu' en titre un seul officier général s'est rallié. Aussi étendons-nous la comparaison aux officier et officiers supérieurs.

³⁴⁷ L'Al Auboyneau (1899-1961) entre à Navale en 1917. Il participe comme enseigne de vaisseau aux patrouilles en Manche pendant la Première Guerre mondiale. Il effectue plusieurs campagnes en Orient et en Extrême-Orient entrecoupé de missions au Service hydrographique à Paris. Il navigue sous les ordres de l'Al Darlan sur les croiseurs école Jeanne d'Arc et Edgar Quinet et devient un A.D.D Après avoir suivi l'EGN en 1934, il est sous-chef d'état-major de la 2^{ème} flottille de torpilleurs. En 1940 il est officier de liaison auprès des forces britanniques à Alexandrie et rejoint les Forces françaises libres, non sans avoir fait remettre une lettre à l'Al Darlan pour lui expliquer ses motivations. Nommé commandant du *Triomphant* il effectue plusieurs missions en Atlantique et dans le Pacifique. En mai 1942, il devient commissaire à la Marine du Comité national français et commandant en chef des Forces navales françaises libre. Il est nommé chef d'état-major général adjoint puis major général à Alger après le débarquement de novembre 1942. A ce titre il œuvre pour la fusion des deux marines, celle issue de Vichy et les Forces navales françaises libres. Il participe au débarquement en Provence à la tête de 3^{ème} division de croiseurs. Commandant les forces navales d'Extrême-Orient en 1945 puis commandant interarmées du groupe des territoires français de l'océan Indien en 1949, il est nommé inspecteur

C.A Trolley de Prévaux³⁴⁹, le C.V Louis de Villefosse³⁵⁰, le C.F d'Estiennes d'Orves³⁵¹, présentent un profil sociologique similaire. S'ils ne concentrent pas sur leur tête tous les critères, on peut toutefois signaler des similitudes. Ils sont globalement de la même

général des forces maritimes et aéronavales en novembre 1951 avant en 1952 d'exercer le commandement en chef des forces maritimes d'Extrême-Orient et de participer à de nombreuses opérations. Il joue un rôle important dans la création de la marine vietnamienne. Il dirige les opérations navales pendant la guerre d'Algérie. Il quitte le service actif en 1960 et devient Conseiller d'Etat en service extraordinaire. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p.18-19. Et http://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Auboyneau consulté le 12 juillet 2012

³⁴⁸ L'Al Thierry d'Argenlieu (1889-1964) entre à Navale en 1906 ; il quitte le service en tant que L.V pour entrer dans les ordres chez les Carmes. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier dans les combats de juin, s'évade pour rejoindre Londres où il est nommé chef d'état-major des Forces navales françaises libres avec le grade de C.F. il est à Dakar en septembre 1940 d'où il est repoussé par la Marine de Vichy. Après avoir effectué une mission au Canada de levée de fonds il est nommé haut commissaire de la France libre dans le Pacifique. Ses positions raidissent les populations de Nouvelle Calédonie. Chef de la mission navale en Angleterre et commandant les Forces navales françaises libres en Angleterre en juillet 1943, adjoint au chef d'état-major général en août 1944, il est membre de la délégation française à la conférence de San Francisco en avril 1945 avant d'être nommé haut commissaire de France en Indochine où il se montre hostile à toute négociation avec les Vietnamiens. Il est rappelé en France en Février 1947 et quitte le service actif quelques mois plus tard. Il est l'auteur de *Souvenirs de guerre : juin 1940-janvier 1941, op. cit.*

D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 500-501.

Thomas Vaisset, « la Cité idéale de l'Amiral Thierry d'Argenlieu à l'épreuve des tumultes du siècle », *Revue d'histoire maritime*, n°14, Université Paris Sorbonne, 2011, p.165-181.

Thomas Vaisset prépare dans le cadre de sa thèse une biographie de l'amiral Thierry d'Argenlieu. Il a bien voulu nous préciser l'itinéraire de cet officier au cours de plusieurs entretiens. Qu'il trouve ici le témoignage de notre gratitude.

³⁴⁹ C.A Trolley de Prévaux (1888-1944). Entré à Navale en 1906, il se dirige vers l'aéronautique maritime. Commandant le centre de dirigeables de Marquise-Rixent et de Cuers-Pierrefeu de 1924 à 1926, le C.A Trolley de Prévaux est attaché naval à Berlin entre 1926 et 1931. Il commande le croiseur *Duguay-Trouin* de 1938 à 1940 avant d'être intégré à la Force X. Mis en congé d'armistice en novembre 1941, il entre dans un réseau de résistance franco-polonais et fournit aux alliés sur le dispositif allemand en Provence de précieuses informations. Arrêté en mars 1944, il est fusillé en août 1944. Par ses choix personnels -il est divorcé et remarié avec une mannequin juive d'origine polonaise - et politiques, il est en marge de la société des officiers de marine. D'après Aude Yung-de Prévaux, *op. cit.*

³⁵⁰ C.V Héron de Villefosse (1900-1984). Entré à navale en 1918 ; il effectue plusieurs campagnes en Extrême-Orient. En 1940, il est commandant adjoint du *Duquesne* de la Force X. En mai 1941, il rallie les Forces françaises libres. Il participe à l'expédition de Saint-Pierre-et-Miquelon aux côtés du V.A Muselier. Il lui reste fidèle lorsque celui-ci est désavoué par le général de Gaulle : il rejoint l'équipe française de la B.B.C. Il débarque en France à l'été 1944 et est nommé commandant de la Marine à Caen, puis à Havre. En 1946-1947, il représente la France à la Commission alliée en Italie. Il quitte à sa demande le service actif en 1949 et se lance dans une carrière littéraire. Proche du Parti communiste, il rompt avec lui après la répression de l'insurrection de Budapest en 1956. Ses opinions en font lui aussi un être un peu à la marge et non représentatif du corps des officiers. Il est l'auteur de *L'œuf de Wyasma, op. cit.*, et de *Les îles de la liberté. Aventures d'un marin de la France libre, op. cit.*

³⁵¹ C.F d'Estiennes d'Orves (1901-1941) est un de ces rares marins à être issu non de l'Ecole navale mais l'Ecole Polytechnique. Il intègre la Marine en 1923. Brevet torpilleur, de l'EGN et du CHEN en 1937, il est officier d'ordonnance du V.A Godfroy, en 1940. Il rallie les Forces françaises libres dès septembre. Ne pouvant obtenir un commandement à la mer, après un bref passage au 2^{ème} bureau de l'état-major, il demande à exécuter des missions en France. Il est parachuté en décembre 1940 et arrêté moins d'un mois après, suite à la trahison d'un de ses adjoints. Il est condamné à mort en mai 1941. Les efforts de l'Al Darlan pour obtenir sa grâce sont battus en brèche par l'attentat du métro Barbès-Rochecouart au cours duquel un officier allemand est tué. Le C.F. d'Estienne d'Orves est exécuté le 29 août 1941.

génération, le C.A Trolley de Prévaux étant né en 1888, l'Al Thierry d'Argenlieu en 1889, le V.A Muselier étant un peu plus âgé puisque né en 1882. Seuls le C.V de Villefosse et le C.F d'Estienne d'Orves nés en 1900 et 1901 se démarquent, étant plus jeunes que les cadets du corpus nés en 1893. Ils sont eux aussi issus de milieu urbain et des couches supérieures de la population : le père de l'Al Auboyneau est directeur d'établissement bancaire³⁵², celui du C.A Trolley de Prévaux est professeur de droit commercial à la faculté de droit de l'Institut catholique de Lille³⁵³, tandis que celui du C.F d'Estienne d'Orves est un entrepreneur qui reprend et développe l'entreprise de sa belle-famille, la maison Vilmorin³⁵⁴. Seul le V.A Muselier est issu d'un rang plus modeste, son père étant commis principal du télégraphe au moment de sa naissance³⁵⁵. La filiation noble remonte au XVI^e siècle pour les familles du C.F d'Estienne d'Orves (côté paternel)³⁵⁶, et du C.A Trolley de Prévaux³⁵⁷. Leur engagement dans la foi catholique est réel : le C.F d'Estienne d'Orves comme l'Al d'Argenlieu sont membres de *Duc In Altum*³⁵⁸, ce dernier rejoignant l'Ordre des Carmes déchaux en 1919 ; quant au C.A Trolley de Prévaux son éducation dans un milieu catholique sévère l'a marqué³⁵⁹. On le voit si les données sociales contribuent à éclairer des profils elles ne peuvent à elles seules expliquer les choix. Le profil professionnel offre lui aussi quelques clés pour mieux comprendre les ressorts de l'engagement.

³⁵² Etienne Taillemite, Dictionnaire des marins français, *op. cit.*, p.18-19.

³⁵³ Aude Yung-de Prévaux, *op. cit.*, p.23.

³⁵⁴ Etienne de Montety, *op. cit.*, p.29-30.

³⁵⁵ Renaud Muselier, *op. cit.*, p. 11.

³⁵⁶ Etienne de Montety, *op. cit.*, p.24-25.

³⁵⁷ Aude Yung-de Prévaux, *op. cit.* et SHD-DM, 2008, PA 122, fonds privés Jacques Trolley de Prévaux. Le C.A Trolley de Prévaux est nommé à ce grade en 1945.

³⁵⁸ BNF, JO-83909, *Duc in Altum*, n°102, avril 1927.

³⁵⁹ Aude Yung-de Prévaux, *op. cit.*, p.23-24.

22. Des trajectoires professionnelles similaires.

Leur âge en 1940 et les grades qu'ils ont atteint dans la hiérarchie témoignent que ces hommes ont consacré leur vie à la Marine. Aussi convient-il de s'intéresser à leurs conditions d'entrée dans la carrière, à leurs évolutions de carrière, à leur formation navale supérieure. Les sources essentielles restent les dossiers personnels.

221. L'entrée au service : de jeunes hommes plongés dans un monde de traditions.

221.1 Des *bordaches* d'à peine dix-huit ans.

La première constatation qui s'impose est celle concernant la formation professionnelle initiale des officiers du corpus : tous proviennent de l'Ecole Navale, aucun n'est issu de l'Ecole Polytechnique³⁶⁰. L'âge moyen d'entrée est de dix-sept ans et neuf mois mais la grande majorité entre à dix huit ans :

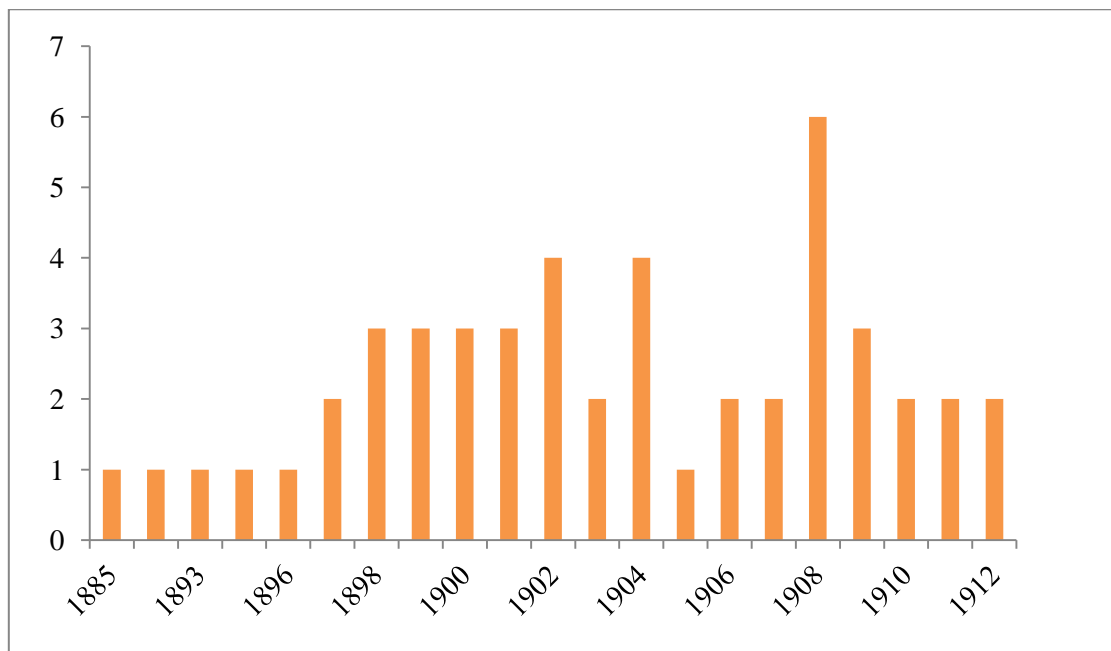
Age	Nombre d'officiers concernés
15 ans	1
16 ans	10
17 ans	14
18 ans	22
19 ans	2

³⁶⁰ Les polytechniciens ne sont pas forcément bien perçus par certains des officiers généraux du corpus. L'Al Darlan reconnaît leur difficulté d'adaptation au métier alors qu'il est commandant de l' *Edgar Quinet* : SHD-DM, 1CC 500, *Rapport sur l'instruction des officiers élèves pendant la première partie de la campagne 1927-1928*, 25 mai 1928. Même constat chez le V.A Marquis, SHD-DM, 1CC 501, rapport du commandant de la *Jeanne d'Arc* du 24 juillet 1932 et chez le C.A Auphan, SHD-DM, Papiers Auphan, 126 GG², carton 1, rapport du commandant de la *Jeanne d'Arc*, s.d., mais de 1938-1939 lors de son commandement sur la *Jeanne d'Arc*.

Le VA Godfroy évoquant le LV Honoré Estienne d'Orves souligne la différence de formation morale : V.A Godfroy, *L'aventure de la force X à Alexandrie (1940-1943)*, op. cit., p. 112. De son côté, le CA Chomel de Jarnieu ne les considère guère comme vaillants, même s'il tempère ses propos pour certains : archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, *Mémoires de l'amiral J. Chomel de Jarnieu*, op. cit., p. 4-5. Seul avis discordant : celui du C.A Favin-Lévêque qui, midship sous l'autorité du C.C d'Estienne d'Orves (alors L.V), considère que les huit polytechniciens de son poste s'intégrèrent parfaitement. La différence de point de vue s'explique peut-être par le niveau de chacun des interlocuteurs. Bernard Favin-Levêque (CA) *Souvenirs de mer et d'ailleurs*, Versailles, Editions des Sept Vents, 1990, 296 p. et p. 23.

En fonction des limites d'âge maximal pour entrer à Navale - dix-huit ans de 1882 à 1905 et dix-neuf ans à partir de 1906³⁶¹ - dix d'entre eux entrent près de deux ans avant la date limite ; il s'agit des vice-amiraux d'escadre Le Bigot et Moreau, des vice-amiraux Bourragué, Godfroy et Landriau et du C.A Lafargue qui entrent à seize ans , des C.A Auphan³⁶², Barnaud et Seguin et du V.A Collinet qui intègrent l'école à dix-sept ans. Un seul, le C.A Négadelle entre trois ans avant l'âge limite, à seize ans pour une limite d'âge à dix-neuf ans. Ce sont donc des adolescents³⁶³, d' « *un âge tendre* »³⁶⁴ qui embrassent la carrière.

Près des deux-tiers (trente-trois) ont fait Navale entre 1898-1908.



Année d'entrée à l'Ecole navale des officiers généraux du corps.

³⁶¹ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op.cit.*, p. 41 et 47.

³⁶² Le C.A Auphan nous rappelle qu'il n'a pas tout à fait dix-sept ans : il est alors âgé de seize ans et onze mois à son entrée à Navale ! Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p.21.

³⁶³ *Ibidem*, p. 26. Il se décrit même comme étant encore enfant, p. 21.

³⁶⁴ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op.cit*, p. 5.

Le concours qu'ils ont passé a été refondu en 1900 pour réduire la place des mathématiques pures au profit des sciences expérimentales. La réforme de 1910, entrée en application en 1912, aligne le concours d'entrée sur celui de Mathématique supérieure préparatoire³⁶⁵ et ne concerne que deux officiers, le V.A Battet et le C.A Marzin. Les dossiers personnels ne mentionnant pas l'origine scolaire des officiers, il faut se référer aux Mémoires et correspondances privées pour connaître les établissements scolaires fréquentés par les intéressés pour effectuer leur classe préparatoire, leur *flotte*. Toutefois, pour les élèves ayant suivi leur flotte chez les Jésuites entre 1876-1900 à l'Ecole navale Bon Secours transférée à Jersey en 1880, nous disposons des registres de ces classes préparatoires du moins jusqu'aux années 1900, au-delà les listes n'ayant pas été conservées³⁶⁶. Nous y retrouvons les V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin³⁶⁷ et Le Luc. Mais des officiers ont aussi effectué leur préparation dans des établissements publics donc laïcs. Ainsi les amiraux Darlan et Esteva³⁶⁸, ainsi que les CA Auphan³⁶⁹, Bléhaut³⁷⁰ et Chomel de Jarnieu³⁷¹ ont fait leur préparation au Lycée Saint Louis à Paris ; que l'Al Gensoul a effectué la sienne au lycée Janson de Sailly³⁷² ; que le C.A Bard³⁷³ et le V.A Platon³⁷⁴, en tant que boursiers, ont effectué leur préparation dans des établissements publics, respectivement à Saint-Etienne et Bordeaux, tandis que le V.A Decoux témoigne avoir suivi sa préparation dans un « *quelconque lycée de province* ».³⁷⁵

³⁶⁵ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op.cit.*, p.41-49.

³⁶⁶ Archives Jésuites, Eje 58, Jersey-Ecole navale, listes des élèves 1881-1900.

³⁶⁷ Il s'agit pour la famille Penfentenyo de Kervéréguin d'une véritable tradition : ont également été élèves des Jésuites, ses frères Henri et Jehan, entre 1884 et 1887. Archives Jésuites, Eje 58.

³⁶⁸ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*, p.32.

³⁶⁹ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p.20.

³⁷⁰ Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p.17.

³⁷¹ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, *Mémoires de l'amiral J. Chomel de Jarnieu*, *op. cit.*, p. 52.

³⁷² Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*, p. 71-91. Malgré nos demandes, les lycées Saint Louis et Janson de Sailly nous ont refusé l'ouverture de leurs archives.

³⁷³ La famille du C.A Bard a d'ailleurs souhaité qu'une bourse chaque année soit accordée à l'élève le plus méritant de la section Mathématiques spéciales. Archives privées Maître Granger, successeur de Maître Sicard, Lyon, testament de Madame Burelier, sœur du C.A Bard, 22 septembre 1975.

³⁷⁴ Jean-Marc van Hille, *op. cit.*, p.25.

³⁷⁵ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op.cit*, p. 5.

Mais le choix de l'établissement par les parents s'opèrent aussi en fonction de la qualité de l'enseignement de mathématiques³⁷⁶ et non pas tant en raison du caractère confessionnel ou non de l'établissement. Certains font donc leur flotte dans des lycées publics tout en fréquentant des internats catholiques comme les C.A Auphan³⁷⁷, Bléhaut et Chomel de Jarnieu³⁷⁸ qui chaque soir rejoignent l'Ecole de Massillon.

221.2 Une formation à *la Bouline*³⁷⁹ dans une Marine pourtant en pleine évolution.

Tous effectuent leurs deux années d'école sur le *Borda*, bâtiment à voile désarmé embossé en rade de Brest, l'Ecole navale ne se transportant à terre qu'en 1914³⁸⁰. Leur formation, organisée en trois tableaux A, B, et C³⁸¹ poursuit un triple but : former des marins, des ingénieurs et des militaires³⁸². Si le tableau A comprend les enseignements littéraires³⁸³, les matières des tableaux B et C visent à former les professionnels. La formation du marin correspond au tableau C avec les cours d'architecture navale, de la machinerie à vapeur, d'artillerie, d'infanterie et bien sûr de manœuvre. Le cours de manœuvre a pour but d'acclimater les élèves à la mer par des exercices dans la mâture du vaisseau, par des sorties en mer régulières et par les sorties du dimanche « *les corvettes* »³⁸⁴. La formation de l'ingénieur correspond aux matières scientifiques du tableau B et s'effectue grâce aux cours

³⁷⁶ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op.cit, p.58-73. Cette sélection par les mathématiques n'est pas forcément du goût des marins. Louis Guichard, *Navale*, Paris, La nouvelle société d'édition, Collection « Nos grandes écoles »1930, 125 p. et p.15.

³⁷⁷ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.16-17.

³⁷⁸ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 7 avril 1978 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu.

³⁷⁹ Dans l'argot de l'Ecole navale, le terme de bouline s'applique à tout ce qui concerne la voile. Michel Vergé-Franceschi (dir.), *Dictionnaire d'histoire maritime*, op. cit, p.233.

³⁸⁰ Jean-Baptiste Cochois, *Monographie historique : le Versailles de la mer ou de l'Ecole Navale à terre, 1908-1936*, Guingamp, Editions de la Plomée, 2000, 245 p. et p.15.

³⁸¹ Catherine de la Follie de Joux, op. cit., p.38-40.

³⁸² Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op.cit., p.202.

³⁸³ Le tableau A comprend la littérature, l'anglais, l'histoire, le dessin et un programme d'histoire maritime. Catherine de la Follie de Joux, op. cit., p.38-40.

³⁸⁴ Amiral Auphan *L'honneur de servir*, op. cit., p.28, et Jean Decoux *Adieu Marine*, op.cit., p. 6.

d'analyse mécanique, de physique, de chimie, d'astronomie et de navigation, ces deux dernières matières faisant passerelle avec le tableau C.

Reste la formation du militaire et surtout " du marin militaire". Jean Martinant de Préneuf a montré que cette formation s'articule autour de plusieurs principes : un isolement proche d'un régime monacal, une pédagogie fondée sur l'exemple et une référence permanente à la tradition, le tout ancré dans une culture judéo-chrétienne oscillant entre manifestations au grand jour (messes dominicales, prières du soir) et plus discrètes, surtout après la laïcisation de 1905³⁸⁵.

Les officiers généraux de marine s'exprimant sur cette période de leur vie évoquent tous ce moule³⁸⁶ que représente l'Ecole Navale. Entre l'exercice physique et la formation intellectuelle, une large part est accordée à la formation morale. Le C.A Chomel de Jarnieu évoque le rôle de l'institution dans la formation d'une communauté, d'une collectivité au langage et aux manières communs³⁸⁷. Le V.A.E Decoux en employant l'image de la *couveuse*³⁸⁸, renvoie à l'idée d'un sujet séparé, protégé de tous les miasmes environnants et destiné à se développer et à essaimer dans un milieu qui lui est sain³⁸⁹. Il souligne aussi l'arasement, la coupure d'avec le milieu antérieur. Les élèves ressentent cette volonté non seulement de les inscrire dans une tradition mais aussi de les en faire porteurs. Ils savent que la formation dispensée les conduit à devenir « *une élite cohérente et disciplinée* »³⁹⁰. Dans ce milieu fortement imprégné de traditions catholiques, les décisions des ministres Lanessan et Pelletan entre 1901 et 1905 concernant la laïcisation de la marine sont durement ressenties.

³⁸⁵ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op.cit., chapitre 2, Le creuset : l'Ecole navale et l'Ecole d'application, p.140-335.

³⁸⁶ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.26.

³⁸⁷ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires*, op. cit., p.3.

³⁸⁸ Jean Decoux, *Adieu Marine*, op.cit, p.4. Louis Guichard parle d'une « *âme commune* », Louis Guichard, op. cit., p. 65.

³⁸⁹ Louis Guichard évoque une école qui sépare « *l'ivraie du bon grain* ». Louis Guichard, *Navale*, op. cit., p.10. Il convoque également l'image de la couvée, *ibidem*, p. 73.

³⁹⁰ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.26.

Elles s'inscrivent dans un projet plus large de républicanisation des armées³⁹¹. En avril 1900, la Marine se voit donc interdire la participation aux cérémonies à l'occasion du Vendredi Saint³⁹² ; en janvier 1901, une circulaire sur le respect absolu de la liberté de conscience rappelle que « *personne ne puisse se considérer comme tenu d'y [aux offices religieux, aux prières et toutes autres pratiques d'un culte quelconque] prendre part ou seulement intéressé à y faire remarquer sa présence.* »³⁹³ ; par décret du 5 novembre 1901, l'assistance aux cérémonies religieuses devient facultative, les prières quotidiennes sont supprimées³⁹⁴. En octobre 1903, l'aumônerie de la Marine est supprimée³⁹⁵. Toutes ces mesures concernent également l'Ecole navale, qui se voit préciser, en outre, en septembre 1902, que la messe du Saint Esprit ne sera plus célébrée sur le *Borda* et en 1904 que le Vendredi Saint n'y sera plus maigre³⁹⁶. Or plus de trente officiers généraux ont fait Navale avant 1905, et dix-neuf s'y trouvent entre 1900 et 1905. Ils ont donc vécu directement ces modifications. Mais pour autant, on n'observe pas de césure dans le corps. Pour les officiers entrés après 1905 et dont on a vu l'ancrage dans la foi ou la culture catholique - on pense là aux C.A Auphan, Bléhaut, - ou ceux dont le père a fait l'Ecole navale précédemment et qui ne peuvent être que porteurs de cette culture – on renvoie ici aux V.A Bouxin, Barnaud et C.A Rouyer - ils sont à l'évidence restés réceptifs aux traditions judéo-chrétiennes de la Marine que continue à porter l'Ecole navale.

³⁹¹ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op.cit., chapitre 4, « Le quotidien. L'expérience religieuse dans le cadre du service courant », p. 466-666.

³⁹² *Ibidem*, p. 590.

³⁹³ *Ibidem*, p. 592.

³⁹⁴ *Ibidem*, p. 594.

³⁹⁵ *Ibidem*, p. 600.

³⁹⁶ *Ibidem*, p. 597.

La formation à l'École navale reste donc empreinte de tradition, s'apparente encore beaucoup à *la bouline*, au moins pour ce qui est de la manœuvre³⁹⁷. Ces jeunes officiers entrent pourtant dans la carrière à un moment où la Marine française est en pleine évolution. Le temps de la marine de guerre à voile est révolu depuis le milieu du XIX^e siècle³⁹⁸. L'introduction de la vapeur, de l'électricité, de la T.S.F aboutit à l'apparition de nouveaux spécialistes. Une nouvelle division s'instaure au sein des équipages entre hommes relégués aux machines dans le fond du navire et personnels de pont, mettant un terme à la supériorité des gabiers sur les autres personnels³⁹⁹. Sur le plan stratégique, la querelle entre mahanistes, tenants du cuirassé devant assurer la maîtrise des mers, et ceux de la Jeune Ecole favorables aux torpilleurs, plus petits, moins coûteux, aptes à une guerre de course, tourne à l'avantage des premiers⁴⁰⁰. Mais le retard s'est accumulé dans la production des cuirassés de type Dreadnought⁴⁰¹ et en 1914 la France n'en dispose que de quatre. Malgré les efforts de Delcassé⁴⁰², au service de la Marine sous des fonctions différentes entre 1907-1913, la Marine reste, à la veille de la guerre, une flotte d'échantillons sans grande série. De nouvelles opportunités professionnelles apparaissent avec la sous-marine et l'aéronautique maritime. L'arme sous-marine se développe avec la première plongée du *Narval* en 1898, submersible à double coque avec ballasts et bénéficiant d'une double propulsion. Mais tout reste à faire et les recherches visent à accroître le rayon d'action, réduire le temps de plongée, améliorer les capacités offensives des torpilles. Stratégiquement son emploi le cantonne à des opérations de

³⁹⁷ Jean Decoux, *Adieu Marine*, op. cit., p. 4-13.

³⁹⁸ Martine Acerra et Jean Meyer, *Histoire de la marine française des origines à nos jours*, Rennes, Editions Ouest France, 1994, 427 p. et p. 214-220.

³⁹⁹ Philippe Masson, *La mort et les marins*, Grenoble, Glénat, 1995, 394 p. et p.308-309.

⁴⁰⁰ V.A.E Ausseur, « Vers une nouvelle stratégie maritime ? », *Les marines de guerre du Dreadnought au nucléaire*, Actes du colloque international Paris, ex-Ecole Polytechnique les 23-24-25 novembre 1988, Château de Vincennes, Service historique de la Marine, 1990, p. 107-123.

⁴⁰¹ Martin Motte, « L'épreuve des faits ou la pensée navale française face à la Grande Guerre », *Revue Historique des Armées*, n°203, juin 1996, p. 97-106.

⁴⁰² Daniel Moucheboeuf, *L'œuvre de Delcassé à la Marine, élément d'une politique de puissance*, mémoire de D.E.A., sous la direction de Serge Berstein, IEP Paris, 2001, 231 p. et p.82-83

défense côtière mais commence à se faire jour l'idée qu'il peut être combiné à d'autres forces maritimes pour des tâches offensives dans les eaux ennemies⁴⁰³. L'aviation maritime quant à elle est créée officiellement par le décret du 12 mars 1912⁴⁰⁴. Pour ces deux armes naissantes, le conflit de 1914 est déterminant pour leur développement. Mais les décisions sont longues à être prises, la Marine n'ayant quasiment pas d'Etat-major permanent : le chef d'Etat-major général de la Marine n'est que le chef du cabinet du ministre et n'assure pas le commandement des opérations en temps de guerre. Il faut attendre l'automne 1912 pour que l'ensemble des escadres soit placé sous le commandement unique du V.A Boué de Lapeyrère. Mais en 1914 à la déclaration de guerre, il n'y a pas d'organisation centrale des opérations. Ces évolutions techniques, technologiques, stratégiques, organisationnelles se situent dans un contexte international fortement marqué par le développement de nouvelles marines de haute mer (Allemagne, Etats-Unis et Japon) aboutissant pour la France, à de nouvelles alliances, en particulier avec l'Angleterre : la signature de l'Entente cordiale (1904) réoriente stratégiquement la Marine française vers la Méditerranée⁴⁰⁵. Avec le développement de nouveaux systèmes d'armes, la bataille se livre à des distances croissantes - cinq mille mètres en 1904 et douze à dix-huit mille mètres en 1914, et de moins en moins d'hommes participent réellement au combat. Pourtant la mort reste omniprésente, les combats faisant plus de morts que de blessés, l'attaque pouvant surgir dans un rayon de plus en plus important⁴⁰⁶. Les explosions sur le *Iéna* (mars 1907, cent dix-huit morts), *le Liberté* (septembre 1911, deux cents morts) liés à l'instabilité des explosifs, les naufrages des croiseurs *Sully* (septembre

⁴⁰³Claude Huan, « La révélation du sous-marin, instrument de combat », *Les marines de guerre du Dreadnought au nucléaire, op cit.*, p.71-79.

⁴⁰⁴En avril 1910, le V.A Boué de Lapeyrère avait constitué une commission sous la direction du CA Le Pord chargée de réfléchir sur l'éventuel emploi de dirigeables et d'aéroplanes. Dans son rapport, rendu en juillet de la même année, la commission affirme la primauté de l'avion. Il est de tradition de retenir cette date comme acte de naissance de l'aéronautique maritime française.

⁴⁰⁵ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, tome 2 : de la vapeur à l'atome*, Paris, Lavauzelle, 1983, 582 p. et p.230-231.

⁴⁰⁶ Philippe Masson, *Grandeur et misère des gens de mer, op. cit.*, p. 222-232.

1905), Jean-Bart (février 1907), *Chanzy* (mai 1907), du transport *Nive* (janvier 1908), des sous-marins *Farfadet* (juillet 1905) et *Lutin* (octobre 1906)⁴⁰⁷ dus en partie à un entretien défectueux du matériel, à une formation insuffisante du personnel et à de nombreuses négligences, rappellent combien la mer reste un métier dangereux, y compris en temps de paix. C'est donc dans cet environnement que les officiers généraux de marine entament leur carrière.

La croisière d'application, après les deux années d'École navale, reste un temps fort de leur formation, leurs « fiançailles inoubliables avec la mer »⁴⁰⁸. Traversée de dix mois sur l'*Iphigénie* ou le *Duguay Trouin* selon les époques,⁴⁰⁹ elle couronne leur amarinage, les confronte à " un vrai navire " et les emmène loin de la France métropolitaine. Ils découvrent alors, souvent pour la première fois, des pays étrangers ou des territoires de l'Empire français et surtout prennent toute la dimension de leur rôle de représentants de la France à l'occasion des visites et réceptions organisées par les pays ou colonies hôtes⁴¹⁰. La grandeur de la France leur apparaît alors dans toute sa magnificence. Ces croisières, malgré quelques variantes, présentent quelques constantes : traversée de l'Atlantique vers le Brésil ; l'Afrique et Dakar ; la Méditerranée. Ainsi, d'octobre 1903 à juillet 1904, le V.A.E Decoux avec le V.A

⁴⁰⁷ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, tome 2 : de la vapeur à l'atome, op. cit.*, p.198-199 et Jean-Michel Roche (LV), *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française, op. cit.* .

⁴⁰⁸ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires, op. cit.*, p 5.

⁴⁰⁹ L'*Iphigénie* est un croiseur de 1^{ère} classe qui sert de navire école de 1884 à 1899. Le *Duguay Trouin*, à l'origine transport hôpital baptisé *Tonkin*, lui succède en 1900 et ce jusqu'en 1912. A cette date prend le relais La *Jeanne d'Arc*, croiseur cuirassé qui mène campagnes jusqu'en 1928. L'*Edgar Quinet* effectue la campagne de 1929. Une nouvelle *Jeanne d'Arc* croiseur école est lancée en 1931 et effectue huit croisières jusqu'en 1939. Jean-Michel Roche (L.V), *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française*, Tome 2 : 1870-2006, Toulon, Editions Jean-Michel Roche, 2005, 527 et 591 p. C'est ce dernier bâtiment que commande le C.A Auphan, alors capitaine de vaisseau pour deux campagnes, d'août 1937 à mai 1939. Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p.163-209 ; mais aussi le V.A Marquis à décembre 1930 à août 1933 et le C.A Rouyer de mai 1939 à juillet 1942.

⁴¹⁰ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p.33.

Cette dimension reste aujourd'hui une des dimensions fondamentales de la Marine nationale. Hervé Coutau-Bégarie, *Le meilleur des ambassadeurs. Théorie et pratique de la diplomatie navale*, Paris, Economica, 2010, 383 p.

Godfroy et le C.A et Ven effectuent la traversée de l'Atlantique vers le Brésil depuis Madère, s'en retournant par Le Cap, Dakar et la Méditerranée⁴¹¹. D'octobre 1912 à juillet 1913 la promotion du C.A Chomel de Jarnieu navigue vers Dakar, puis le Brésil, les Antilles, Panama, La Nouvelle-Orléans et retour vers la Méditerranée par Gibraltar avant de rejoindre les eaux de la mer du Nord et de la Baltique⁴¹². Quant au C.A Auphan et son collègue le C.A Dupré, ils accomplissent leur croisière d'octobre 1913 à juillet 1914, et réalisent le tour de l'Afrique en partant par l'Ouest et en revenant par le canal de Suez pour visiter eux aussi les grands ports méditerranéens⁴¹³.

Entrés dans la carrière le plus souvent à dix-sept, dix-huit ans, les officiers généraux du corpus l'embrassent à cheval sur le XIX^e et XX^e siècles. Ils font leur premier pas à un moment où la Marine connaît les évolutions technologiques, stratégiques et organisationnelles importantes. De cette période de trois ans de formation, tous parlent avec nostalgie : nostalgie d'une camaraderie « *fraîche, franche, généreuse, sans réticence* »⁴¹⁴ ? nostalgie d'une formation respectant la tradition de la voile, seule formation opérante pour former de vrais marins⁴¹⁵ ? mais peut-être aussi nostalgie⁴¹⁶ d'une époque où la France jouait un rôle important dans le monde en tant que puissance coloniale⁴¹⁷ ? Sans doute tout cela, mais aussi tout simplement nostalgie de ses vingt ans et d'un début de carrière, évoqués au cours de la rédaction de Mémoires écrits pour la plupart après une fin de carrière pour le moins chaotique.

⁴¹¹ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p.24-52.

⁴¹² Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, *Mémoires de l'amiral J. Chomel de Jarnieu, op. cit.*, p 6.

⁴¹³ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 31-38.

On retrouve ce même sentiment d'émerveillement chez des marins qui ont fait d'autres choix et/ou plus jeunes. Exemples : Louis de Villefosse, *L'œuf de Wyasma, op. cit.*, p.19 ; Amiral Favin-Lévêque, *op. cit.*, p.22.

⁴¹⁴ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, p. 26.

⁴¹⁵ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p.9.

⁴¹⁶ Louis de Villefosse, *L'œuf de Wyasma, op. cit.*, p.19.

⁴¹⁷ Jean Decoux, *Adieu Marine*, p. 46.

222. Les progressions de carrière ou l'émergence de quelques individualités.

222.1 L'Ecole navale : des scolarités en général brillantes sans être pour autant une juste prédiction⁴¹⁸.

Le classement d'entrée révèle que les officiers du corpus font une entrée plutôt brillante puisque près de la moitié intègre les trente premières places⁴¹⁹. Parmi les officiers entrés dans les dix premiers, on trouve l'Al Esteva et le V.A Collinet (entrés deuxième), le V.A Gouton (entré troisième), le V.A.E Fenard (entré cinquième), le V.A.E Decoux et les C.A Bléhaut, Négadelle (entrés septième) et Motet (entré huitième). Une très grande majorité de ces officiers progresse puisque les deux-tiers intègrent les trente premières places du classement de sortie :

	entrée	sortie
<30 ^{ème} rang	23	37
>31 ^{ème} et >50 ^{ème} rang	13	10
>50 ^{ème} rang	8	2
indéterminés	5	

Classement à l'entrée et à la sortie de l'Ecole Navale (en nombre).

Vingt-huit gagnent des places et trois se maintiennent. Pour certains la progression est spectaculaire. Ont ainsi gagné plus de vingt places le C.A Rouyer (vingt-deux places), l'Al Duplat (plus vingt-cinq places), le C.A Jardel (plus vingt-deux ou vingt-cinq places), le V.A Marquis (plus trente-sept places), le V.A.E Le Luc (plus quarante-et-une places), l'Al Darlan (plus cinquante places), le V.A.E Le Bigot (plus quatre-vingt places). En revanche treize

⁴¹⁸ La plupart des classements a été relevée sur les journaux officiels des années correspondantes.

⁴¹⁹ Les promotions oscillent entre soixante et soixante-quinze candidats selon les années, avec des forts recrutements pour les années 1885 (cent-deux) et 1900 (cent).

reculent, et pour certains ce recul est important (ou moins vingt-six places pour le C.A Bléhaut, moins vingt places pour le V.A Derrien,).

Si on s'arrête sur les vingt-cinq officiers sortis dans les vingt premiers rangs de leur promotion, certains noms qui ont fait carrière manquent à l'appel, comme ceux des amiraux Abrial et Darlan, de Laborde, Duplat, du V.A.E de Penfentenyo, des C.A Bléhaut, de Belot.

En revanche on trouve des officiers qui firent une carrière plus modeste.

	Année d'entrée à Navale	Classement de sortie
Collinet	1909	2
Esteva	1898	2
Le Bigot	1899	3
Herr	1890	4
Bourragué	1902	5
Négadelle	1909	5
Bard	1907	6
Seguin	1910	6
Barois	1908	7
Gouton	1908	8
Fenard	1905	9
Le Luc	1902	9
Latham	1904	10
Godfroy	1901	12
Le Loup	1903	12
Barnaud	1908	13
Michelier	1904	13
Fernet	1899	14
Motet	1897	14
Jardel	1904	12 ou 15
Gensoul	1898	16
Robert	1893	16
Platon	1904	17
Chomel	1910	18
Auphan	1911	19
Decoux	1901	20

Officiers classés dans les vingt premiers rangs à la sortie de l'Ecole navale.

Mais les vrais débuts commencent avec l'Ecole d'application car, comme l'indique le C.A Chomel de Jarnieu dans une correspondance privée bien des années plus tard, « *le Vaisseau d'application n'est plus une école et on y pratique réellement le métier d'Officier ; il faut y faire preuve d'autre chose que de simples qualités de bon élève* »⁴²⁰.

Les officiers du corpus effectuent donc une scolarité caractérisée par une progression dans les classements pour la grande majorité d'entre eux et par un très bon rang de classement de sortie. Mais ce temps initiatique n'est cependant pas systématiquement annonciateur des carrières : les hommes se sont révélés et affirmés tout au long de leur carrière.

222.2 Des officiers aux parcours remarquables avec quelques sujets brillants.

Les grades ont une histoire contrastée⁴²¹. Depuis l'ordonnance de 1831, la loi de 1896 relative à l'organisation du corps des officiers de marine et du corps des équipages de la flotte est venue fixer les choses. Mais suppressions, rétablissements, changements d'appellation se sont succédé selon les grades. Soulignons seulement que de toutes ces modifications, seule la suppression du grade de C.C depuis 1848⁴²² a une incidence sur les durées dans les grades des officiers du corpus, puisque quatre d'entre eux, les amiraux de Laborde et Robert, et les vice-amiraux Herr et Docteur, restent plus longtemps dans le grade de L.V et passent directement C.F.

Les conditions d'accès aux grades dans le corps des officiers de marine sont définies, comme pour ceux concernant les officiers généraux⁴²³, par la loi du 4 mars 1929⁴²⁴ dont certains points ont été modifiés par les décrets des 4 avril 1931, 11 juillet 1933 et 8 août 1936.

⁴²⁰ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 12 mai 1977 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit neveu.

⁴²¹ Les choses ayant été précisées pour le corps des officiers généraux, on s'attache ici surtout à préciser les règles pour les grades officiers et d'officier supérieurs.

⁴²² Créé en 1838, il fut supprimé en 1848 pour être rétabli en 1917. Voir Eric Schérer, *op. cit.*, p. 16-21.

⁴²³ Voir chapitre 111. L'officier général du point de vue réglementaire.

⁴²⁴ Loi du 4 mars 1929, BOM 1929, 1^{er} semestre, p. 180-218, article 5.

Les effectifs, par grade, sont fixés statutairement. Qu'on se base sur les effectifs statutaires ou sur les effectifs réels, statistiquement l'accès au corps des officiers généraux se fait en moyenne pour 5% des L.V. Ceci rappelle opportunément que, d'une façon générale, les commentaires sur les progressions de carrière doivent intégrer que ces hommes, justement parce qu'ils ont accédé à ce corps d'officiers généraux, ont fait une carrière brillante.

Comme pour les grades des officiers généraux, les avancements de carrière dans les grades de L.V, C.C, C.F et C.V sont régis par plusieurs facteurs :

- l'ancienneté : il faut présenter au moins trois ans d'ancienneté dans le grade immédiatement inférieur⁴²⁵ pour accéder au grade supérieur, sauf pour l'accès au grade de C.F⁴²⁶ ;
- des conditions de service et de commandement à la mer (à partir de l'accession au grade de C.V) qui doivent être accomplis à bord de bâtiments de l'Etat armés, en disponibilité armée, en essais ou à bord des bâtiments-écoles⁴²⁷. Des emplois sont assimilés pour leur durée effective ou pour moitié au temps de commandement à la mer exigé⁴²⁸.

Selon les grades, les conditions sont ainsi déterminées⁴²⁹ :

⁴²⁵ Loi du 4 mars 1929, *BOM* 1929, 1er semestre, article 8.

⁴²⁶ *Ibidem*, alinéa 2.

⁴²⁷ *Ibidem*, article 9.

⁴²⁸ Pour les emplois assimilés pour leur durée effective au commandement de la mer, il s'agit des commandements d'unités affectées à de opération de guerre à terre ; commandements de division navale ; commandement de flottille ou d'escadrille ; commandement de la marine au Maroc, en Syrie ou aux colonies commandement de base navales à l'étranger ; commandement de l'Ecole navale et de l'Ecole des marins fusiliers ; fonctions remplies par les capitaines de vaisseau ou par les capitaines de frégate, chefs d'état-major d'une force navale, à condition que ces derniers qu'ils soient inscrits au tableau de commandement et à partir du jour de cette inscription : *Ibidem*, tableau A, p. 216 ; pour les emplois assimilés au commandement à la mer et au maximum jusqu'à concurrence de la moitié du temps de commandement exigé pour l'avancement, il s'agit pour les C.A et C.V de tous les postes de leur grades et pour les C.F des attachés navals et chefs de missions à l'étranger : *Ibidem*, tableau B, p. 217.

⁴²⁹ *Ibidem*, article 33.

Grade	Conditions
L. V	Deux ans de service à la mer dans le grade d'E.V de 1 ^{ère} classe.
C.C	Trois années de service à la mer dans le grade de L.V.
C.F	Quatre années de service à la mer depuis la promotion au grade de L.V dont deux années comme commandant.
C.V	Deux années de service à la mer dans le grade de C.F dont un an de commandement à la mer.

Condition d'accès aux grades.

Jusqu'au grade de C.C les nominations ont lieu à l'ancienneté et au choix. A partir du grade de C.F, elles s'effectuent exclusivement au choix⁴³⁰.

L'étude des durées dans les grades et des âges à l'accession à chacun d'eux, enfin l'examen de la prise du premier commandement permettent d'avancer quelques remarques sur les évolutions de carrière. Les progressions individuelles et en particulier les progressions par promotion de l'Ecole navale étant présentées dans les notices biographiques, ne sont ici abordés ici que des éléments d'ordre général. Tous les officiers du corpus, sauf quatre⁴³¹, se classent, en termes de durée minimale à un ou plusieurs moments de leur carrière, dans les quinze plus courtes durées dans le grade, renvoyant ainsi à une belle homogénéité en termes de performance et de progression. Mais on peut aussi constater qu'un officier général comme le C.A Auphan n'est pas nécessairement le plus brillant de tous dans tous les grades en termes de durée puisqu'il n'apparaît que deux fois dans ce classement ; de plus dans le grade de C.V il n'est pas celui qui présente la durée la moins élevée :

⁴³⁰ *Ibidem*, article 12.

Sur le travail réalisé au niveau de l'état major au moment de l'établissement des listes, voir le témoignage du C.V Edouard Archambeaud, *op. cit.*, p. 172.

⁴³¹ Il s'agit du de l'Al de Laborde, du V.A.E Moreau, du V.A Godfroy, et du C.A Broussignac.

Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 2. Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle.

E.V		L.V		CC		CF		CV		CA	
Auphan	3,11	Bouxin	5,99	Esteva	1,17	Robert	4,20	Marzin	2,36	Gouton	1,81
Battet	3,20	Latham	6,24	Penfentenyo	1,39	Docteur	4,90	Battet	2,70	Collinet	2,00
Chomel de J	3,41	Fenard	6,24	Darlan	2,06	Herr	5,03	Bard	3,24	Barnaud	2,15
Marzin	3,46	Platon	6,24	Abrial	2,06	Michelier	5,22	Dupré	3,37	Landriau	2,20
Dupré	3,49	Landriau	6,35	Duplat	2,50	Duplat	5,23	Négadelle	3,41	Platon	2,20
Seguin	3,53	Bourragué	6,40	Decoux	2,51	Abrial	5,24	Chomel de J	3,42	Fenard	2,33
de Belot	3,74	Michelier	6,42	Gensoul	2,59	Esteva	5,30	Auphan	3,71	Béranger	2,34
Collinet	3,83	Darlan	6,53	Motet	2,69	Bourragué	5,45	Seguin	3,83	Bouxin	2,60
Négadelle	4,10	Derrien	6,55	Le Bigot	2,69	Darlan	5,46	Darlan	3,84	Darlan	3,04
Hamon	4,31	Lafargue	6,61	Ven	2,97	Gensoul	5,48	Barnaud	3,87	Le Luc	3,06
Bléhaut	4,43	Le Loup	6,73	Michelier	2,98	Le Luc	5,49	Hamon	3,92	Michelier	3,38
Gouton	4,43	Le Luc	6,89	Lafargue	3,05	Fernet	5,51	Béranger	3,98	Robert	3,44
Barnaud	4,76	Ven	7,03	Bléhaut	3,06	Le Bigot	5,58	Jardel	4,09	Derrien	3,49
Barois	4,76	Decoux	7,04	Gouton	3,06	Marzin	5,69	Gouton	4,38	Decoux	4,15
Rouyer	4,83	Denis de Rivoy	7,23	Marquis	3,07	Seguin	5,74	Barois	4,45	Bourragué	4,15

Durée dans chaque grade des quinze premiers officiers (en année).

Majoritairement, les officiers intègrent par deux fois ce peloton de tête. Mais quelques uns apparaissent plus régulièrement, la palme revenant à l'Al Darlan :

1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	5 fois
Bard	Abrial	Bourragué	Gouton	Darlan
De Belot	Auphan	Decoux	Michelier	
Docteur	Barnaud	Le Luc		
Denis de Rivoyre	Battet	Marzin		
Fernet	Bérenger	Seguin		
Herr	Bléhaut			
Jardel	Bouxin			
Latham	Chomel de Jarnieu			
Le Loup	Collinet			
Marquis	Derrien			
Motet	Duplat			
De Penfentenyo de Kervéréguin	Dupré			
Rouyer	Esteva			
	Fenard			
	Gensoul			
	Hamon			
	Lafargue			
	Landriau			
	Le Bigot			
	Négadelle			
	Platon			
	Robert			
	Ven			

Nombre de fois où les officiers sont classés dans les quinze durées les plus courtes de chaque grade (de E.V à C.V).

L'étude des âges montre que moins des deux-tiers du corpus sont classés à un ou plusieurs moments de leur carrière parmi les quinze plus jeunes de chaque grade : dix-huit officiers n'en font pas partie⁴³² : de ce point de vue là le critère d'excellence se resserre sur un plus petit nombre d'officiers. Si le C.A Auphan à partir du grade de L.V est bien toujours le

⁴³² Il s'agit des amiraux Gensoul, Duplat, Robert ; des V.A.E Fernet, Penfentenyo de Kervéréguin, Fenard ; des V.A Bérenger, Derrien, Docteur, Herr, Le Loup, Platon ; des C.A Bard, Barois, Bléhaut, Jardel, Latham, Ven.

*Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 2. Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle.*

plus jeune, il est accompagné par d'autres officiers qui appartiennent tout au long de leur carrière aux quinze plus jeunes et qui ont eu aussi un parcours brillant. Parmi ceux-là, se trouvent des hommes, outre le C.A Auphan, les C.A Chomel de Jarnieu, Dupré, Marzin, Négadelle, Seguin et le V.A Barnaud qui en 1944 ont entre cinquante et cinquante-trois ans et dont leur position et leur conduite sous le régime de Vichy leur coûtent une carrière jugée prometteuse.

EV		LV		C C		CF		CV		C.A	
Bourragué	20,87	Auphan	24,59	Auphan	32,23	Auphan	35,43	Auphan	41,92	Auphan	45,63
Landriau	21,06	Négadelle	25,76	Dupré	33,38	Collinet	37,49	Collinet	43,95	Marzin	46,90
Moreau	21,11	Marzin	25,98	Négadelle	33,94	Dupré	38,01	de Laborde	44,11	Battet	47,48
Le Bigot	21,48	Seguin	26,01	Seguin	34,13	Négadelle	38,16	Esteva	44,29	Négadelle	47,76
Auphan	21,48	Dupré	26,04	Collinet	34,20	de Laborde	38,16	Négadelle	44,34	Dupré	47,90
Négadelle	21,66	Battet	26,29	Battet	34,29	Chomel	38,62	Michelier	44,41	Darlan	48,28
Godfroy	21,74	Chomel	26,37	Marzin	34,53	Marzin	38,85	Darlan	44,44	Collinet	48,49
Denis de Riv	21,78	Collinet	26,45	Chomel de J	34,76	Decoux	38,97	Bourragué	44,45	Chomel	48,82
Abrial	21,80	Barnaud	27,34	Bouxin	34,92	Gouton	38,97	Dupré	44,53	Esteva	48,89
Lafargue	21,83	De Belot	27,68	Bourragué	35,74	Darlan	38,98	Marzin	44,54	Seguin	49,26
Marquis	21,95	Gouton	27,81	Barnaud	35,85	Esteva	38,99	Battet	44,78	Gouton	49,42
Motet	22,14	Hamon	27,91	Gouton	35,92	Bourragué	39,00	Le Bigot	44,99	Barnaud	49,45
Le Luc	22,23	Broussignac	27,91	Landriau	35,93	Moreau	39,00	Gouton	45,04	Le Bigot	49,50
Decoux	22,42	Moreau	28,14	Moreau	35,93	Battet	39,00	Decoux	45,20	de Laborde	49,69
Seguin	22,48	Rouyer	28,25	Godfroy	36,08	Barnaud	39,01	Seguin	45,26	Michelier	49,98

Les quinze plus jeunes officiers dans chaque grade.

1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	5 fois	6 fois
Abrial	Decoux	Darlan	Barnaud	Battet	Auphan
Bouxin	Godfroy	De Laborde	Bourragué	Collinet	Négadelle
Broussignac	Landriau	Esteva	Chomel de Jarnieu	Dupré	
de Belot	Michelier	Le Bigot	Moreau	Gouton	
Denis de Rivoyre				Marzin	
Hamon				Seguin	
Lafargue					
Le Luc					
Marquis					
Motet					
Rouyer					

Nombre de fois où les officiers comptent parmi les quinze plus jeunes de chaque grade (de E.V à C.A).

Majoritairement les officiers généraux reçoivent leur premier commandement⁴³³ comme L.V (trente-et-un). Il faut noter les exceptions que représentent le V.A. E Fenard, le V.A Bouxin et les C.A Dupré, Latham, Marzin qui sont alors C.C. Douze officiers cependant obtiennent ce premier commandement en ayant le grade d' E.V mais il faut noter qu'à l'exception du V.A Battet, aucun n'obtient ce titre sur les nouvelles armes que sont la sous-marine et l'Aéronautique maritime⁴³⁴. Pour eux ce premier commandement est obtenu lors de la Première Guerre mondiale, et plutôt vers la fin de celle-ci en 1917 : c'est donc bien la guerre qui apparaît pour les plus jeunes (en termes d'ancienneté dans la carrière) une occasion de hâter l'accès au premier commandement et non pas seulement les nouvelles armes. D'une façon générale, le conflit de 1914-1918 est vraiment l'occasion pour ces hommes de s'affirmer puisque les deux tiers (trente-et-un), reçoivent ou exercent leur premier

⁴³³ Manque le C.A Hamon dont le dossier personnel n'a pas été retrouvé et pour lequel aucune source n'a pu être substituée.

⁴³⁴ Le C.A Broussignac est aussi E.V et obtient son premier commandement sur une batterie de canoniers marin : voir infra.

commandement à cette occasion. Il faut noter que plusieurs officiers ne démarrent pas leur carrière de commandant par un commandement à la mer : l'Al de Laborde et le V.A Battet commandent des escadrilles d'aviation, tandis que l'Al Darlan et le C.A Broussignac commandent des batteries de canonnières marines⁴³⁵.

Ce sont de jeunes hommes qui ont en moyenne trente-et-un ans neuf mois : le plus jeune le V.A Collinet a vingt-cinq ans et les plus âgés sont les V.A Docteur et le C.A Latham, précédés d'un an par les amiraux Abrial, Esteva, Fernet et Gensoul, (trente-sept ans au moment de leur premier commandement). Les sous-marinières sont un peu plus jeunes (vingt-neuf ans onze mois), confirmant l'idée que c'est une arme qui s'adresse aux plus jeunes et dans laquelle l'évolution de carrière est plus rapide. En moyenne cette première situation d'autorité intervient après une ancienneté de près de quatorze ans. Le V.A Battet accède à cette situation le plus rapidement avec cinq ans d'ancienneté, peut-être servi par sa spécialité, suivi par le V.A Collinet, huit ans. Même si la guerre de 1914-1918 a été l'occasion pour de jeunes enseignes de vaisseau d'obtenir leur commandement, on ne peut cependant établir que le conflit a été systématiquement un accélérateur pour ce premier poste de direction.

Ancienneté au 1er commandement	25-15 ans	14-10 ans	9-5 ans
Année mini et maxi d'entrée à Navale	1896-1907	1897-1908	1906-1912
Nombre d'officiers concernés	20	18	10

⁴³⁵ Rappelons cependant que dans les cas des amiraux Darlan, de Laborde, et du V.A Battet, cela correspond à leur spécialité.

En combinant les trois facteurs ci-dessus, durée et âge dans chaque grade et âge à la prise du premier commandement, des parcours remarquables émergent. Certes, il faut tenir compte du contexte, du rôle de chef d'état-major général dans les promotions, mais de fait il apparaît bien que plusieurs officiers répondent à l'ensemble de ces critères et font preuve d'un parcours professionnel d'excellence⁴³⁶ :

Plus courte durée dans chaque grade	Plus jeunes dans chaque grade	Premier commandement	
		Les plus jeunes commandants (âge)	Les plus jeunes commandants (ancienneté)
Bourragué	Bourragué		
Darlan	Darlan		
Decoux			
Gouton	Gouton	Gouton	Gouton
Le Luc			
Marzin	Marzin		
Michelier			
Seguin	Seguin	Seguin	
	Auphan	Auphan	Auphan
	Barnaud	Barnaud	
	Battet		Battet
	Chomel de Jarnieu	Chomel de Jarnieu	Chomel de Jarnieu
	Collinet	Collinet	Collinet
	de Laborde		
	Dupré		
	Esteva		
	Le Bigot		
	Moreau		
	Négadelle	Négadelle	
		Bérenger	Bérenger
		Rouyer	Rouyer
		Bard	Bard
		Barois	Barois
			Bléhaut
			Broussignac

Quelques parcours d'excellence.

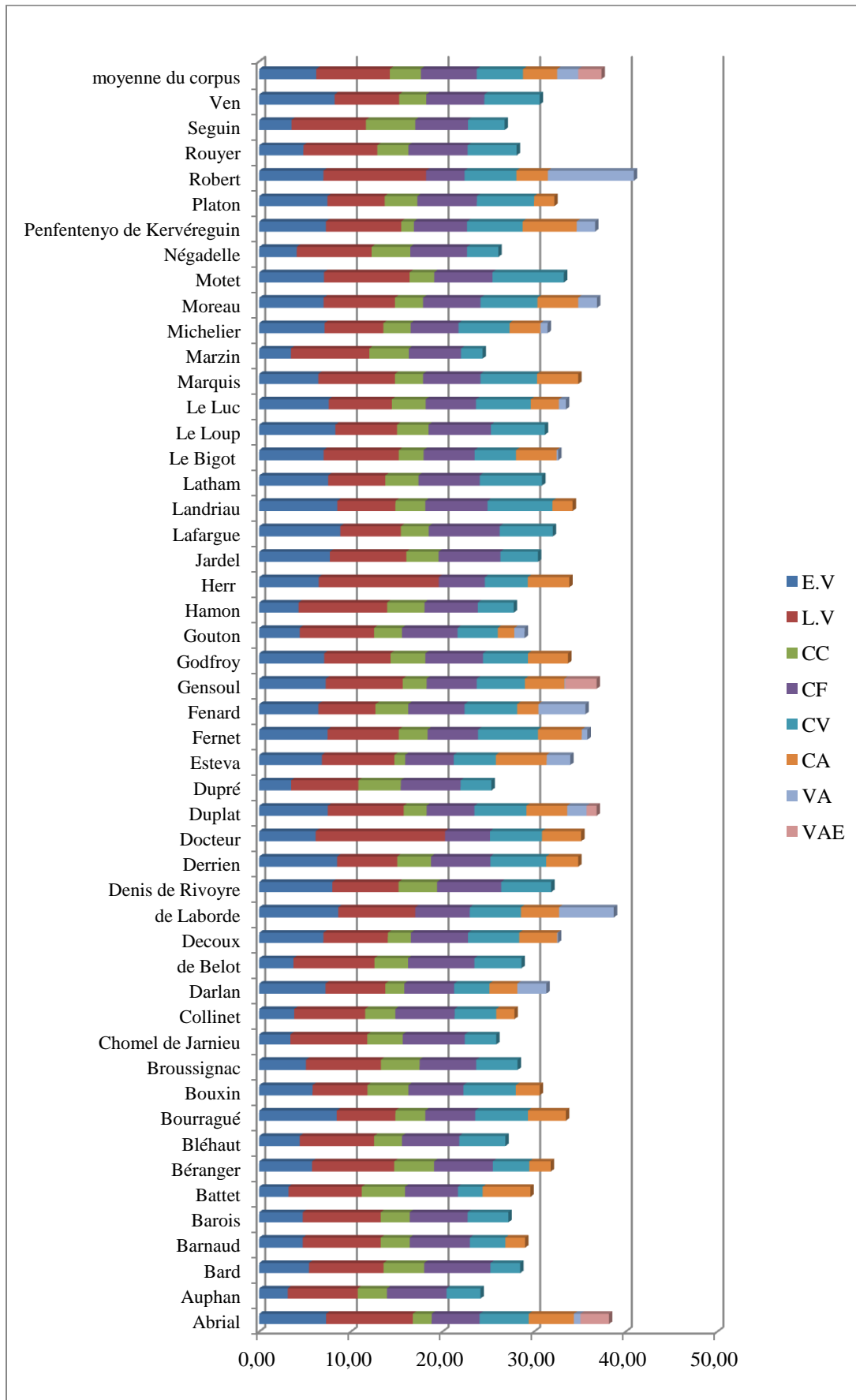
⁴³⁶ Ont été considérés les officiers ayant été au moins cités trois fois et plus parmi les durées dans les grades les plus courtes et parmi les officiers les plus jeunes et les dix plus jeunes commandants tant que point de vue de l'âge que de l'ancienneté.

Il apparaît très clairement que les officiers les plus jeunes réunissent ces critères, témoignages encore une fois d'une génération brillante et reconnue comme telle depuis leur début de carrière. Aux côtés du C.A Auphan, il faut citer des hommes comme les C.A Chomel de Jarnieu et Seguin, les V.A Gouton ou Collinet. Si des officiers brillants se rallient à l'Etat français, très majoritairement, les officiers généraux du corpus ne présentent pas tous ce caractère d'excellence. Manquent en particulier à l'appel pratiquement tous ceux qui occupent dans les gouvernements Laval et Darlan les fonctions les plus emblématiques ou opérationnelles dans les gouvernements de Vichy.

Enfin soulignons pour conclure cette étude sur les progressions de carrière que les sous-marinières connaissent globalement des démarrages de carrière des plus rapides (sauf le V.A Platon qui rattrape son retard au niveau du grade de C.F et le V.A Landriau et le CA Denis de Rivoyre qui restent toujours en deçà de la moyenne du corpus.) et, comme on l'a déjà vu, sont relativement plus jeunes pour la prise du premier commandement. Cela conforte l'idée que la sous-marinière est une arme d'avenir...à condition de ne pas y rester ; elle reste un lancement de carrière, mais ne peut assurer la progression dans le temps.

Mais indubitablement l'ascension la plus rapide est bien celle du C.A Auphan : pour exemple, avec le même nombre d'années, l'Al Abrial accède au grade de C.V quand le CA Auphan accède à celui de C.A. Mais si son ascension est rapide, il est suivi de près par des hommes comme les V.A Battet et Collinet et les C.A Dupré et Négadelle et par l'Al Darlan. Mais de ce groupe tous, sauf l'Al Darlan évidemment, ont accédé aux deux étoiles après juin 1940.

Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
 Chapitre 2. Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle.

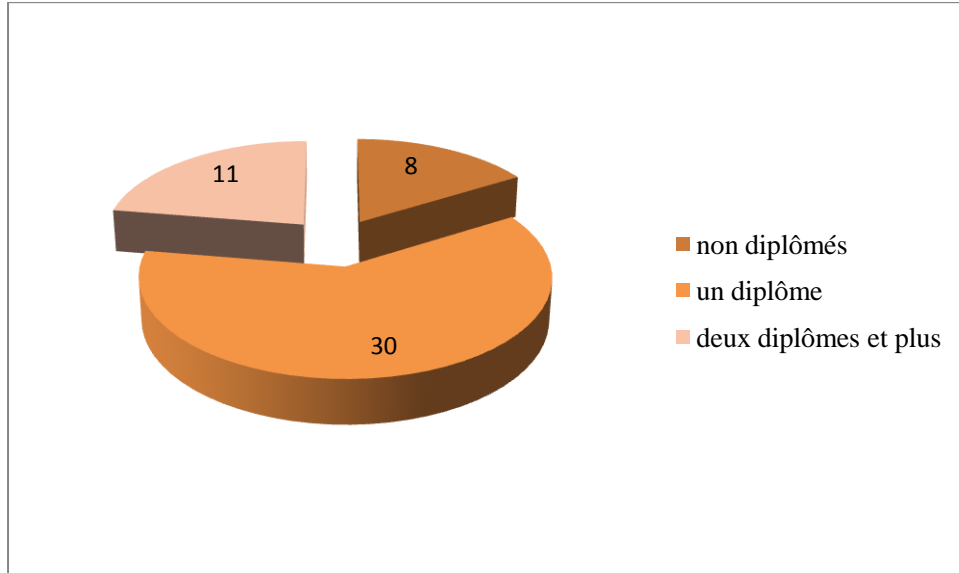


L'analyse globale des progressions de carrière renvoie l'image d'un groupe qui dans l'ensemble entre dans la fonction en ayant progressé pendant les deux années de formation à l'Ecole navale. Si tous ces parcours sont remarquables, il faut souligner que la Révolution nationale a attiré certes des officiers les plus brillants, mais elle a rallié à elle aussi plus largement et sans forcément attribuer aux éléments brillants des postes de premier plan.

223. Des officiers de formation supérieure aux expériences variées.

223.1 Des surfaciens confrontés aux nouvelles armes.

Les officiers du corpus sont à une très grande majorité diplômés de spécialités puisque seuls huit d'entre eux ne possèdent ni brevet, ni certificat. Avec donc près de 90% de diplômés, le corpus l'est donc un peu plus que le corps de 1939 puisque Philippe Vial l'établit à 69.5%⁴³⁷.



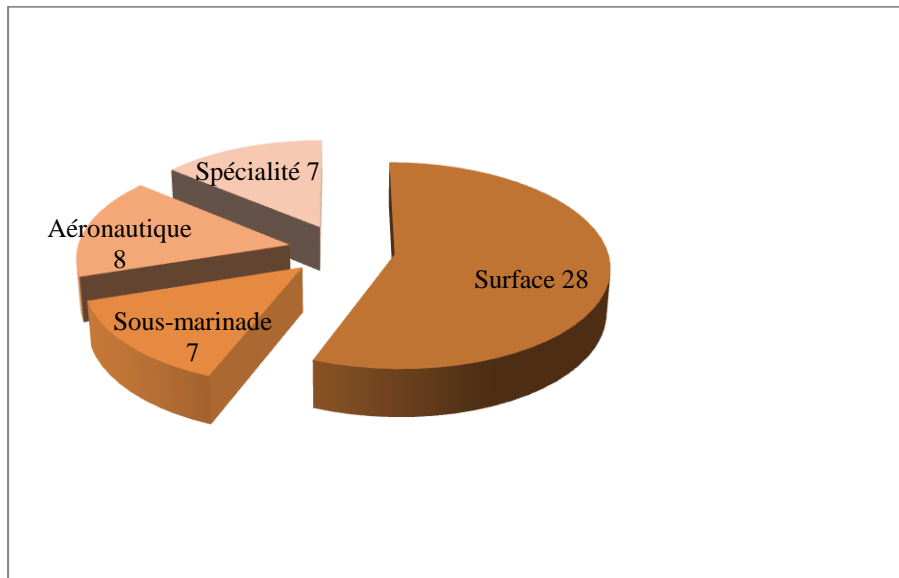
Officiers généraux du corpus diplômés (en nombre).

⁴³⁷ Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit., p. 314.

En revanche, les officiers ayant obtenu au moins deux validations sont surreprésentés par rapport au corps puisque Philippe Vial en 1939 n'en recense que deux⁴³⁸, alors qu'ici on est à plus du tiers du corpus (dix-neuf). Le phénomène de double certification est le plus souvent le fait des sous-marinières dont la création tardive du certificat de navigation sous-marine en 1924 les a en effet souvent amenés à obtenir une autre certification auparavant. Ainsi le V.A Platon est torpilleur depuis 1912, ainsi que les C.A Bléhaut et de Belot, depuis 1920, tandis que le C.A Négadelle est également diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité. Tous valident le certificat de navigation sous-marine en 1924. On peut également ajouter à cette liste d'officiers généraux ayant une double certification sur des métiers différents les amiraux Abrial, canonnière et détenteur d'un certificat d'observateur d'aviation obtenu en 1917 et Gensoul qui obtient les diplômes de fusilier en 1904 et de torpilleur en 1908 ; le V.A.E Moreau diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité en 1909 et détenteur de diplômes en TSF en 1918 et 1921 ; le V.A Bourragué breveté officier torpilleur en 1910 et officier TSF en 1921 ; le V.A Godfroy, canonnière et titulaire du certificat d'observateur aérien depuis 1923. A noter l'exception que représente l'Al de Laborde qui est le seul à avoir obtenu trois certifications : brevet d'officier fusilier en 1904 avec un premier prix de tir, l'interprétenariat en espagnol en 1909 et le brevet de pilote d'avion en mai 1914.

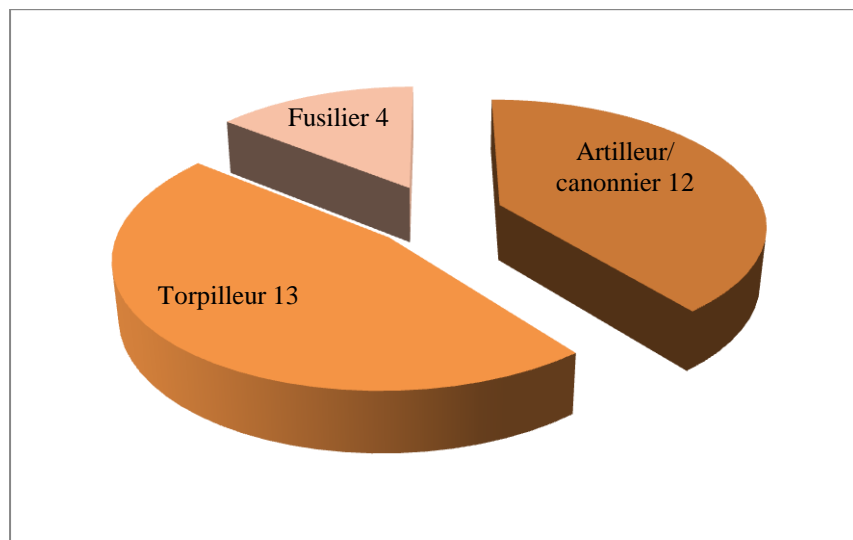
Les officiers ayant démarré leur carrière à un moment où l'arme sous-marine en était à son balbutiement, la surface reste donc mieux représentée au niveau des diplômes. Mais en cumulé sous-marine, aéronautique et spécialité on trouve à peu près autant de diplômes que dans les métiers de surface.

⁴³⁸ *Ibidem.*



Répartition des diplômes par arme (en nombre).

Au sein de la surface, les canoniers et les torpilleurs sont quasiment également représentés, ce qui diffère quelque peu du corps de 1939 étudié par Philippe Vial puisque les canoniers étaient en nombre supérieur (dix-huit canoniers contre onze torpilleurs)⁴³⁹.



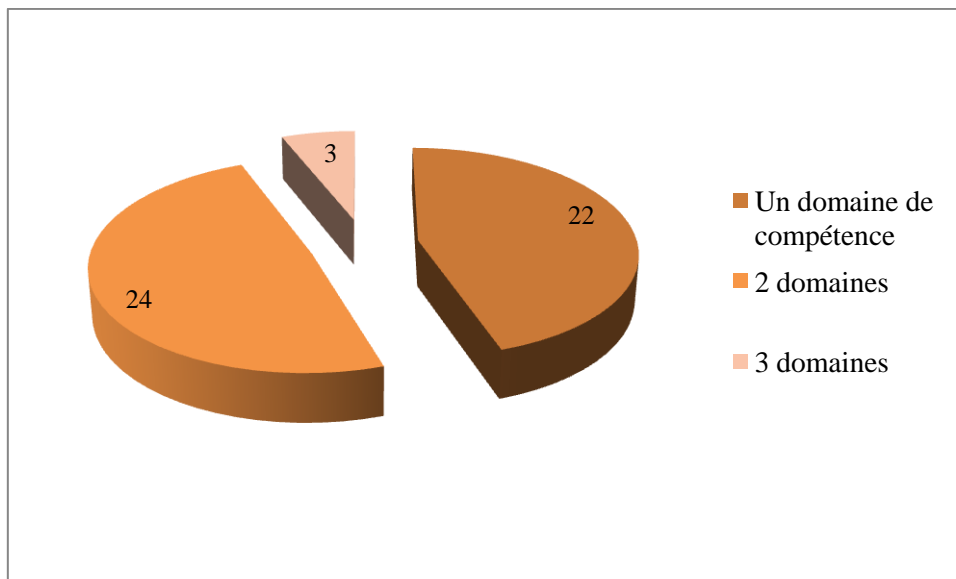
Répartition des diplômes de surface (en nombre).

Nous avons volontairement rattaché le torpilleur à la surface et non à la sous-marine alors qu'il peut servir sur l'un ou l'autre type de bâtiment et que la moitié des sous-marins - le

⁴³⁹ *Ibidem*, p. 315.

V.A Platon, et les C. A Bléhaut, de Belot, - sont également torpilleurs. Mais le diplôme de torpilleur étant toujours antérieur et le service en surface indispensable à la progression de carrière, cela est apparu plus judicieux.

Du point de vue du diplôme, la surface l'emporte donc très largement. Mais il ne faut pas négliger le fait que certains officiers ont développé une expérience soit dans l'aéronautique, soit dans la navigation sous-marine sans pour autant qu'elle fût validée par une certification, soit sont dotés d'une compétence technique. Si on intègre cette dimension, c'est alors la moitié du corpus qui possède une double compétence, alors que l'approche diplomante ne faisait apparaître qu'un tiers de l'effectif.



Répartition par domaine d'expérience (en nombre d'officiers généraux).

Ainsi aux sept sous-marinières « diplômés » que sont les V.A Landriau et Platon et les C. A Auphan, Bléhaut, de Belot, Denis de Rivoyre et Négadelle, on peut ajouter le V.A.E Moreau qui suit les cours de navigation sous-marine en mars 1918 assure le commandement du *Faraday* d'avril 1918 à janvier 1919, du *Volta* de janvier 1919 à novembre 1919, d'une

escadrille de sous-marins d'août 1925 à février 1927 puis d'une flottille de sous-marins d'août 1932 à octobre 1934. D'autres ont une expérience plus réduite. C'est le cas des :

- des amiraux Duplat, second sur l'*Archimède* d'août 1909 à juin 1911 puis commandant de l'*Aigrette* de novembre 1911 à juillet 1913, et Robert commandant du *Phoque* de janvier 1906 à septembre 1907 ;
- du V.A.E Decoux, commandant du *Volta* d'août 1914 à août 1916 ;
- des V.A Derrien⁴⁴⁰, second sur le *Mariotte* de septembre 1912 à décembre 1913 et Marquis, commandant de Le *Triton* de mars 1912 à mai 1913 et le *Brumaire* de juillet 1916 à août 1918 ;
- du C.A Ven qui, après avoir suivi les cours de navigations sous-marine en 1917, commande le *Ventôse* d'avril 1917 à avril 1919. Rattaché à la 4^{ème} flottille de sous-marins de Bizerte à partir de juin 1939, il rédige en 1940 l'instruction générale de leur entraînement⁴⁴¹.

Pour l'aéronautique, aux pilotes brevetés que sont l'Al de Laborde⁴⁴², le V.A Battet et le C.A Latham, aux observateurs certifiés que sont les amiraux Abrial et Esteva, le V.A Godefroy, le C.A Lafargue⁴⁴³, on peut ajouter le V.A Platon qui effectue un stage d'aéronautique à la troisième région d'octobre 1930 à fin janvier 1931⁴⁴⁴.

Il est important de souligner que ces spécialistes de l'aéronautique ont aussi acquis une vision plus "politique" de cette arme. C'est ainsi que le Service central de l'Aéronautique voit en

⁴⁴⁰ Le V.A Derrien doit abandonner sa carrière de sous-marinier suite à une blessure à un œil.

⁴⁴¹ SHD-DM, TTF 61, instruction générale du 11 avril 1940.

⁴⁴² En 1912, en poste à Saigon, il se fait livrer un *Blériot XI* à ses frais qu'il remonte dans un hangar avant de survoler la ville. Albert Vulliez, *Aéronavale (1915-1954)*, Amiot Dumont, Paris, 203 p. et p. 54-55. L'année suivante, il réussit une traversée de la Manche sur un monoplan avec moteur 60 CV Gnome. Ferdinand Collin, *Parmi les précurseurs du ciel*, J. Peyronnet et & Cie, Paris, 1948, p. 223-225. En 1934, il réalise la mini croisière noire effectuant la liaison Bizerte-Tombouctou-Bizerte. Lucien Morareau, « Marins et Potez 25, 1928-1940 », *Potez 25*, Coll. Histoire de l'Aviation 1, Revues Avions, 1996, p. 118-130.

⁴⁴³ Le C.A Lafargue pilote également, mais son dossier ne fait mention d'aucun brevet de pilote.

⁴⁴⁴ Nous n'avons pas comptabilisé les stages du VA Landriau et du C.A Broussignac car les dossiers ne précisent pas clairement s'il s'agit d'un stage aéronautique ou au ministère de l'Air.

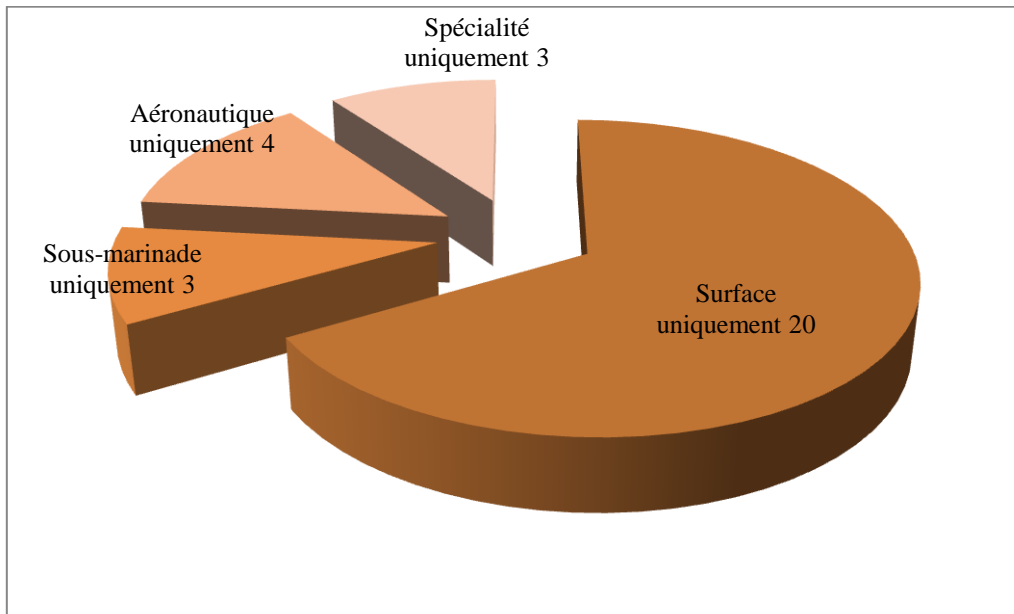
son sein à ou sa tête, le V. A Battet d'octobre 1923 à octobre 1924 ; l'Al de Laborde d'août 1924 à juin 1926 où il retrouve d'ailleurs le V.A Godfroy qui y revient quelques années plus tard en 1935-1936 comme chef ; l'Al Esteva comme sous-chef de ce même service de novembre 1927 à juin 1930 puis directeur de l'Aviation maritime de juin 1930 à juillet 1932 ; et le V.A.E Michelier qui de novembre 1938 à septembre 1939, est chef du service de l'Aéronautique. Le C.A Latham, quant à lui, est officier de liaison entre la Marine et l'inspection générale de la Défense aérienne du territoire sous les ordres du général Laure⁴⁴⁵. Notons que seuls deux officiers généraux du corpus, le V.A.E Moreau et le V.A Platon cumulent une triple expérience : le premier comme sous-marinier, en TSF et en électricité et le second comme torpilleur, sous-marinier et en aéronautique⁴⁴⁶.

Les officiers du corpus sont donc diplômés mais l'approche par domaine de compétences permet de souligner l'ouverture à d'autres domaines que la surface par près de la moitié du corpus, même s'il convient de prendre en compte les niveaux de maîtrise et donc de ne pas survaloriser cette compétence. Il n'en reste pas moins que ce sont essentiellement les surfaciens, et principalement les canonnières, parmi lesquels on compte le premier d'entre eux, l'Al Darlan, qui, finalement, restent centrés sur leur métier et qui constituent un groupe fort⁴⁴⁷.

⁴⁴⁵ L'inspecteur général de la DAT étant alors le maréchal Pétain.

⁴⁴⁶ Nous pourrions ajouter à cette liste l'Al de Laborde qui, on l'a vu, possède trois diplômes dont celui d'interprète en espagnol. Toutefois, nous n'avons tenu compte ici que des expériences et diplômes en lien direct avec le métier de la mer.

⁴⁴⁷ A propos des canonnières, Louis Guichard, écrit « *les canonnières constitu[e]nt d'ailleurs à l'intérieur de la Marine une corporation puissante qui a son langage et ses rites* ». Louis Guichard, *op.cit.*, p. 94.



**Origine du domaine de compétences pour les officiers
ne possédant qu'un seul diplôme (en nombre).**

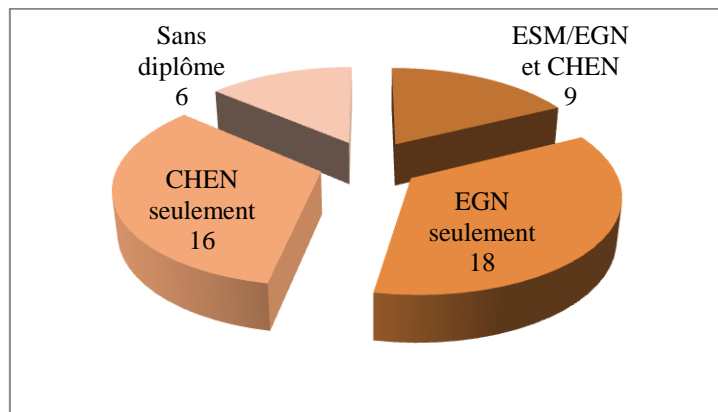
223.2 Des officiers généraux diplômés de l'enseignement supérieur naval.

L'Ecole supérieure de la Marine devenue Ecole de guerre navale (EGN) en 1921, et le Centre des hautes études navales (CHEN) créé à cette même date préparent les officiers aux postes d'état-major. Les deux établissements, situés dans les mêmes locaux, sont dirigés par le même officier général. Les officiers du corps ayant suivi l'enseignement de l'EGN entre 1921 et 1927 et du CHEN entre 1925 et 1937, ont eu pour directeur, en fonction des promotions, parmi les personnalités marquantes, le V.A Ratyé (1922-1925), le V.A Durand Viel (1927-1929), le V.A Mouget (1931-1932), le V.A Castex (1932 -1935 et 1936-1938)⁴⁴⁸. L'EGN forme des officiers subalternes aux fonctions d'état-major, les prépare au commandement de petites unités navales, tandis que le CHEN forme des officiers supérieurs

⁴⁴⁸ Rémi Monaque (C.A), *L'Ecole de guerre navale, op. cit*, p. 373.

aux fonctions de chef d'état-major, de commandants de grandes unités et prépare les officiers aux grands commandements⁴⁴⁹.

L'étude des parcours fait apparaître que dans leur très grande majorité, les officiers généraux du corpus sont brevetés de l'une des deux écoles, puisque seulement six ne le sont pas. On ne peut donc qu'accentuer les propos de Philippe Vial soulignant que « *désormais, seule une minorité d'amiraux n'est pas diplômée de l'enseignement supérieur* »⁴⁵⁰ puisque son étude l'amenait à constater que moins d'un quart seulement ne l'était pas. Il y a donc au niveau du corpus une forte homogénéité de doctrine⁴⁵¹. Deux tiers du corpus ne sont diplômés que d'un seul établissement (trente-quatre officiers), ce qui est légèrement supérieur au taux de 56.6% de 1939⁴⁵². La situation provoquée par l'Occupation et la fermeture des écoles, dont le CHEN, expliquent essentiellement cet état de fait, de jeunes officiers généraux comme les C.A Auphan, Bard... ayant été empêchés de suivre son enseignement. En revanche, il faut remarquer que la moitié (vingt-cinq officiers) a suivi l'enseignement du CHEN.



**Officiers généraux du corpus diplômés ou non de l'enseignement supérieur naval
(en nombre).**

⁴⁴⁹ *Ibidem*, p.50 et 109, articles 2, 3 et 5 du décret du 2 mai 1921 portant création de l'Ecole de guerre navale et du Centre des hautes études navales.

⁴⁵⁰ Philippe Vial, *Mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit., p.319.

⁴⁵¹ SHD-DM, 7GG¹⁰ 3, fonds privés Ronald Chalmers Hood III, interview du V.A Godfroy, page 7.

⁴⁵² Philippe Vial, *Mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit., p.318.

Nominalement la répartition s'effectue ainsi :

	ESM/EGN seulement	CHEN seulement	ESM/EGN +CHEN	Aucun
C.A	Auphan, Bard, Barois, Dupré, Le Loup, Rouyer, Seguin, Ven. (8)	Bléhaut, de Belot, Broussignac, Hamon ⁴⁵³ , Latham, Marzin Motet. (7)	Chomel de Jarnieu, Denis de Rivoyre, Négadelle. (3)	Jardel, Lafargue, (2)
V.A	Battet, Bourragué, Decoux, Docteur, Esteva, Fenard, Landriau, Le Bigot, Robert, Platon. (10)	Abrial, Bérenger, Bouxin, Darlan, Derrien, Fernet, Gensoul, Godfroy, de Penfentenyo de Kervéréguin (9)	Barnaud, Collinet, Duplat, Gouton, Marquis, Moreau. (6)	de Laborde, Herr, Le Luc, Michelier. (4)

Vingt-deux des officiers sur vingt-sept ont fait l'EGN en étant LV. Seuls les V.A Bourragué et Marquis, les V.A.E Le Bigot, et l'Al Duplat sont C.C à leur admission à l'EGN : ils viennent d'être nommés ou le sont depuis moins de trois mois. Treize sur vingt-sept ont déjà eu une expérience d'état-major. Cinq ont acquis cette expérience à l'EMG : les C.A Auphan (1^{er} Bureau, Etudes, Matériel) ; le V.A Bourragué, (section communication) ; les V.A.E Decoux (2^{ème} section) et Moreau, (section des communications), l'Al Robert, (2^{ème} section). D'autres ont été confrontés au fonctionnement d'un état-major au travers de leur fonction d'aide de camp : les V.A.E Fenard (auprès du préfet maritime de Bizerte), et Le Bigot (auprès du commandant de la Division des Ecoles de l'Océan), le V.A Marquis (auprès du commandant de la Division légère de la 1^{ère} escadre), le C.A Le Loup (auprès du

⁴⁵³ Un doute subsiste pour le C.A Hamon en l'absence de dossier personnel. Mais on trouve à son nom un travail rédigé pour le CHEN, daté de 1936-1937, portant sur *Le plan stratégique initial anglais, août-décembre 1914*, 65 p. Nous avons donc considéré qu'il a effectivement suivi l'enseignement du CHEN.

commandant chargé des écoles d'officiers et du personnel à la Division des Ecoles de l'Océan. A noter que le V.A Bourragué et le V.A.E Decoux, outre leur expérience à l'EMG, furent également aide de camp (auprès du commandant de la Division des flottilles de patrouille de la Méditerranée et comme ordonnance du ministre pour le premier ; et du CEMG pour le second). Seuls quatre officiers ont officié dans un service d'état-major d'unité : les C.A Bard (chef de service TSF à l'état-major de la Division de Syrie), Dupré (service renseignement et électricité à la Division navale d'Extrême-Orient), et les V.A Collinet (service communication de l'état-major de l'escadre de la Méditerranée) et Landriau (état-major du 5^{ème} arrondissement de Toulon et du 4^{ème} arrondissement de Rochefort). La formation à l'EGN ne représente donc pas qu'une acquisition de compétences mais s'inscrit aussi dans le cadre d'une formalisation d'une ou plusieurs expériences.

A la sortie de l'Ecole, conformément aux textes⁴⁵⁴, très majoritairement (dix-neuf officiers sur vingt-sept), les officiers du corpus obtiennent des postes d'état-major dont six à l'EMG (les C.A Barois, Leloup et Ven ; les V.A Barnaud et Gouton ; et le V.A.E Le Bigot)⁴⁵⁵. Trois obtiennent un commandement : le C.A Auphan, sur le *Fulton*⁴⁵⁶, le V.A.E Decoux sur le *Liévin* tandis que l'Al Esteva se voit confier l'organisation des compagnies de formation de marins indigènes en Tunisie.

Dix-sept des vingt-cinq officiers qui suivent l'enseignement du CHEN l'intègrent comme C.F, cinq officiers (le V.A.E Fernet, les V.A Barnaud et Derrien les C.A Bléhaut et Motet) en tant que C.V. Notons les exceptions que représentent les C.A Denis de Rivoyre et Marzin qui sont admis à suivre l'enseignement du collège alors qu'ils « ne sont que » L.V et le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin qui est « déjà » C.A. Pour ceux qui ont suivi le

⁴⁵⁴ Rémi Monaque (C.A), *L'Ecole de guerre navale, op. cit.*, p.303.

⁴⁵⁵ Il n'a pas été possible matériellement de déterminer une corrélation entre notation à l'EGN et nature des postes d'état-major obtenus à l'issue de la formation.

⁴⁵⁶ Le C.A Auphan nous rappelle d'ailleurs que l'obtention de ce commandement ne fut pas sans difficultés. Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p 114.

double cursus EGN/CHEN, au moins dix années séparent les deux formations, un peu moins de six à neuf ans- pour ceux qui ont fait l'ESM puis le CHEN. Il faut noter l'exception que représente le C.A Denis de Rivoyre qui suit les deux enseignements en suivant. L'âge moyen d'entrée est de quarante-cinq ans, avec les exceptions que sont les C.A Denis de Rivoyre et Marzin qui intègrent le collège à trente-six et trente-et-un ans. La formation au CHEN s'effectue donc plutôt dans la deuxième partie du parcours professionnel après plus de vingt-cinq ans, en moyenne, de carrière.

A l'issue de cette formation, les fonctions occupées, comme après l'EGN, sont essentiellement des fonctions de commandement d'état-major. Il faut toutefois noter que les officiers qui se voient attribuer un commandement à la mer ou assimilé comptent parmi les plus âgés. C'est le cas du C.A Bléhaut (quarante-sept ans) ; du V.A Derrien (cinquante ans) ; du V. Barnaud (quarante-sept ans), des amiraux Duplat et Gensoul (quarante-neuf et quarante-sept ans) et bien sûr du V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin (cinquante-trois ans). Le raisonnement ne vaut pas cependant pour le V.A.E Fernet qui, à cinquante-trois ans, prend un poste à l'EGN.

Seize des quarante-quatre officiers brevetés ne le sont que du CHEN ; la figure emblématique en est Darlan. Empêché par la Première Guerre mondiale de faire l'ESM, il intègre directement le CHEN : l'Al Abrial serait dans le même cas de figure⁴⁵⁷. Ils ont alors, à l'exception des C.A Marzin et Latham, plus de quarante-quatre ans, âge de Darlan, au moment de leur entrée au Collège. Mais on peut remarquer que parmi ceux qui ont suivi le double cursus, certains des officiers se situent exactement dans la même tranche d'âge (les C.A Chomel, le V.A Marquis, le V.A.E Moreau et l'AL Duplat). En revanche, lorsqu'on compare les deux groupes, en se projetant sur le grade d'amiral, on note que c'est dans le

⁴⁵⁷ Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p 57.

premier groupe que l'on trouve le plus de haut potentiel puisque trois officiers sur seize atteignent le rang d'amiral contre un seul dans le groupe du double cursus. Si on se réfère au cas du C.A Marzin, on a vu qu'il présentait un des plus beaux parcours. Même si on raisonne ici sur de petits effectifs, il semble bien que le passage par le CHEN est réservé aux éléments les plus prometteurs. Mais le passage par ces deux écoles est-il alors la seule voie d'accès aux étoiles et d'évolution dans le corps ?

La lecture du tableau nominatif a permis de répondre en partie à la question. Certains des sept officiers qui n'ont suivi aucun enseignement supérieur ont pu faire de brillantes carrières, que ce soit l'Al de Laborde, ou encore les V.A.E Le Luc et Michelier et le V.A Herr. Les raisons pour lesquelles ces officiers n'ont pas suivi ces enseignements sont variées. Pour le V.A Herr, on peut raisonnablement penser que seul l'âge l'a empêché de suivre ces enseignements, du moins celui du CHEN⁴⁵⁸, même s'il aurait pu suivre les enseignements de l'ESM. Le V.A.E Michelier, après la guerre, semble indiquer des désaccords plus profonds⁴⁵⁹. Pour l'Al de Laborde, est-ce pour les mêmes raisons ou est-ce lié à sa réticence, en plusieurs occasions réitérée, de séjourner à Paris⁴⁶⁰ ?

Quoiqu'il en soit, ne pas être diplômé n'a pas été un frein à la carrière pour les officiers du corps. Statistiquement, ce groupe de non-diplômés compte, en tenant compte là aussi d'un raisonnement fondé sur de petits effectifs, plus de vice-amiraux que les groupes ayant suivi

⁴⁵⁸ A la création de l'école le VA Herr a alors quarante-huit ans et est C.V. Il a déjà fait ses preuves dans un état-major et il est un peu tard pour le faire intégrer l'école : nommé au 1^{er} Bureau à l'EMG en 1921, il est affecté à l'EM du 2^{ème} arrondissement en 1921, puis devient chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée en 1922. Il est adjoint au V.A chef d'état-major général dès juillet 1924.

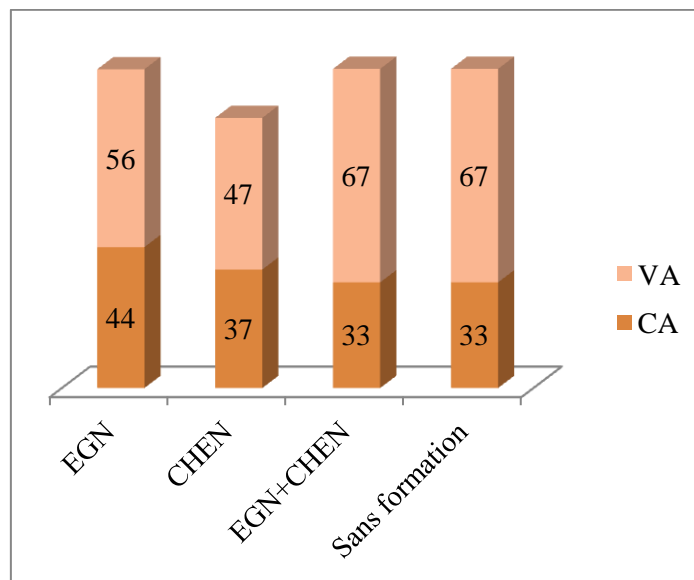
⁴⁵⁹ SHD-DM, 252 GG², fonds privés Hervé Cras, lettre du 21 mars 1949 du V.A.E Michelier à Hervé Cras dans laquelle il se félicite que le corps de médecins n'ait pas eu l'obligation de suivre l'EGN et revendique avoir catégoriquement refusé de suivre les cours de l'Ecole.

Un autre officier semble également avoir refusé de suivre cet enseignement et s'en réjouit après la guerre, le C.A Urvoy de Portzamparc. *Ibidem*, lettre du 17 décembre 1947 du C.A Urvoy de Portzamparc à Hervé Cras dans laquelle il dénonce « *les cerveaux déformés par l'Ecole de guerre navale* » de certains de ses collègues.

⁴⁶⁰ Voir correspondance de l'Al de Laborde adressée au V.A Durand-Viel. SHD-DM, 120GG², 2, fonds privés Durand-Viel, 405-408, lettre du 26 janvier 1932 ; 409-412, lettre du 26 octobre 1933 ; 415-416 du 2 mai 1934.

l'EGN ou le CHEN et en a fourni autant que le groupe d'officiers passés par les deux établissements d'enseignement supérieur naval.

		EGN		CHEN		EGN+CHEN		Sans formation	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
CA		8	44	7	37	3	33	2	33
VA	VA	5	28	4	21	4	44	1	17
	VAE	3	17	2	11	1	11	2	33
	A	2	11	3	16	1	11	1	17

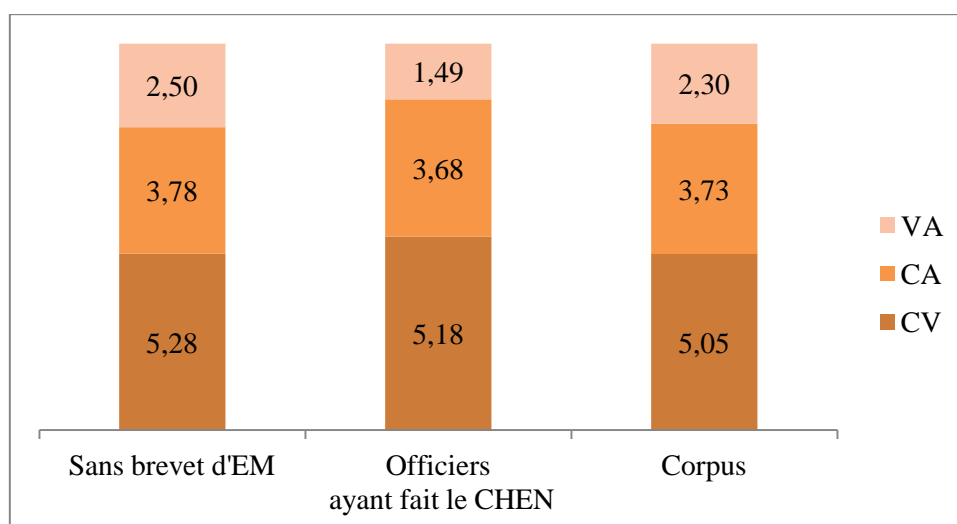


Formation supérieure navale et grade dans le corps des officiers généraux(en %).

Cela renforce bien les propos du C.A Monaque à propos de l'EGN, selon lesquels « *La Marine mit toujours une sorte de coquetterie à promouvoir aux plus hauts rangs certains de ses officiers qui n'étaient pas munis du brevet d'état-major* »⁴⁶¹ ; nous pouvons ajouter que le

⁴⁶¹ Rémi Monaque (C.A), *L'Ecole de guerre navale, op. cit*, p. 299.

CHEN n'a pas été non plus pour la période de l'entre-deux guerres une voie de passage obligée pour accéder aux deux et trois étoiles, même s'il faut noter une progression un tout petit peu plus lente dans la carrière en particulier pour l'accession à la quatrième étoile.



Durée moyenne dans les grades de C.V, C.A et V.A (en année).

Enfin pour compléter ce tour d'horizon concernant les officiers diplômés de l'enseignement supérieur militaire, il faut noter que trois avec certitude, quatre peut-être, ont suivi les cours du Collège des hautes études de la défense nationale (CHEDN), institué par le décret du 14 août 1936⁴⁶². Ont participé aux promotions 1937-1938, le C.A Chomel de Jarnieu et le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin et vraisemblablement le V.A.E Le Luc⁴⁶³ ; à celle de 1938-1939, le V.A.E Fenard. Le C.A Chomel de Jarnieu est donc le seul à être diplômé des trois institutions, tandis que le V.A.E Fenard est donc diplômé de l'EGN et du CHEDN, et le V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin du CHEN et du CHEDN. Enfin le V.A.E

⁴⁶² Sur la création et le programme voir, Hervé Coutau-Bégarie, *Castex, le stratège inconnu, op. cit.*, p.172-183.

⁴⁶³ L'état général des services du V.A.E Le Luc n'indique pas qu'il a fréquenté cette institution. Cependant cela figure en tête de la fiche biographique rédigée par la Marine dans la rubrique stage. Si tel était le cas, la seule date possible serait dans le cadre de cette promotion 1937-1938. SHD-DM, CC7 4^oModerne 1555/3, dossier personnel du V.A.E Le Luc.

Le Luc ne serait pas non diplômé mais aurait suivi le seul enseignement du CHEDN. L'enseignement du CHEDN est interarmées, le directeur en est le V.A Castex et l'un des ses adjoints le commandant du Centre des hautes études aériennes⁴⁶⁴. Outre l'ouverture aux autres armées, le contact avec des représentants de la société civile enrichit visiblement les enseignements « *De toute cette période, de dix-huit mois, j'ai gardé un excellent souvenir [...]; mais la palme revient sans contestation aux six mois passés aux Hautes études de la Défense nationale où j'étais avec le C.V Trolley de Prévaux, le représentant de la Marine. Il y avait là, à recevoir un enseignement des plus variés, des plus diversifiés et de très haute qualité, une trentaine d'intelligences, diplomates, ingénieurs banquiers et financiers, attachés de cabinet, quatre ou cinq militaires, pour la plupart attachés militaires (dont celui de Moscou). De très nombreux loisirs permettant des conversations fructueuses, on s'enrichissait la cervelle* »⁴⁶⁵.

La quasi-totalité du corpus est donc diplômée de l'enseignement supérieur naval, Ecole de guerre navale, Collège des hautes études navales. Pour autant, ne pas suivre l'enseignement de ces établissements n'a nullement représenté un frein à la carrière. Temps d'apprentissage mais aussi de formalisation d'expériences, cet enseignement, hormis celui du CHEDN, s'il a permis, par son caractère essentiellement naval, de donner au corps des officiers généraux de marine une belle cohérence doctrinale, méthodologique, ne les a qu'insuffisamment sensibilisés aux aspects interarmées⁴⁶⁶, et surtout interalliés et

⁴⁶⁴ Philippe Vial, *100 ans de formation des futurs chefs de la Défense au Centre des hautes études militaires*. Plaquette de présentation de l'établissement, SHD/CHEM, 2011.

⁴⁶⁵ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, *Mémoires de l'amiral J. Chomel de Jarnieu*, *op. cit.*, p. 62.

⁴⁶⁶ Des enseignements théoriques, des exercices interarmées sur carte, des visites et voyages sur des champs de bataille tentent de combler ce déficit. Rémi Monaque (C.A), « L'enseignement inter-armée à l'Ecole de guerre navale avant la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*. Mais les effets culturels et doctrinaux ne sont pas évalués.

internationaux⁴⁶⁷, bien que la maîtrise d'une langue étrangère ne fût pas, pour ces officiers généraux, un obstacle.

223.3 Des officiers généraux anglophones.

Les dossiers personnels indiquent que quasiment tous les officiers pratiquent l'anglais : les deux-tiers le parlent, une moitié le lit et le parle. On connaît mal les conditions d'apprentissage des langues étrangères. On sait qu'à l'Ecole navale, des cours d'anglais sont en place dans le cadre du tableau A⁴⁶⁸. A l'EGN, des cours d'allemand et d'anglais, au choix des élèves, devenus obligatoires à partir de 1927, sont programmés à raison d'une heure et demi, réduit à une heure par semaine à partir de 1931⁴⁶⁹. Bien évidemment, si la langue anglaise n'a pas la suprématie qu'elle a acquise depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, elle est déjà néanmoins largement utilisée, ce qui explique qu'autant d'officiers la pratiquent. Par ailleurs, de nombreux échanges entre les deux marines françaises et britanniques, ont sans doute amplifié le phénomène. Mais les niveaux de maîtrise ne sont que très rarement signalés. En revanche, les circonstances professionnelles et les témoignages permettent de préciser les officiers qui, vraisemblablement, parlent anglais couramment. En effet, certaines situations témoignent d'une nécessaire maîtrise qui va au-delà du vocabulaire professionnel. C'est le cas, par exemple, de ceux d'entre eux qui sont détachés auprès d'une unité anglo-saxonne, ou ont eu à un moment des Britanniques comme interlocuteurs au cours de missions ponctuelles. On peut alors citer, par exemple, le V.A.E Decoux, attaché au 2^{ème} bureau de l'Etat-major général en mission auprès de l'Al Lord Jellicoe *First Sea Lord* en 1916⁴⁷⁰, le V.A.E Fernet,

⁴⁶⁷ Sur l'intégration de la dimension interarmées dans la formation navale, Philippe Vial, Jean-Benoît Cerino, « La Marine et le nouveau monde : l'enseignement de l'Ecole de guerre navale face aux bouleversements du second après-guerre (1945-1956), *Revue Historique des Armées*, n°202, mars 1996, p. 106-122.

⁴⁶⁸ Catherine de la Follie de Joux, *op. cit.*, p.36-37.

⁴⁶⁹ Rémi Monaque (C.A), *L'Ecole de guerre navale, op. cit.*, p.188-189.

⁴⁷⁰ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p.154-1583

attaché à l'Etat-major du V.A Thusby en 1917 ; le V.A.E Le Bigot interlocuteur du général Telfer-Smollett⁴⁷¹ en août 1938 à Shangai⁴⁷² ; ou encore le C.A de Belot, aux ordres de l'Amirauté britannique en 1940 à la tête de son groupe *Jules Verne*. Quant au C.A Chomel de Jarnieu, choisi comme interprète par l'Al Ollive, il ne dut qu' à la parfaite maîtrise du français de l'Al Cunningham de ne pouvoir mettre sa connaissance de la langue anglaise en pratique en 1939⁴⁷³. Pour d'autres, leur poste d'attaché naval les a sans doute amenés à pratiquer la langue anglaise au quotidien. Bien évidemment, les attachés navals à Londres que sont les C.A Latham et Denis de Rivoyre, en poste respectivement de 1933 à 1935 et de 1938 à 1939, appartiennent à cette catégorie, mais aussi peut-être le V.AE Fernet aux Pays-Bas, les V.A Landriau en Roumanie, le C.A Le Loup à Belgrade et Athènes pour lesquels la connaissance des langues du pays correspondant n'est cependant pas mentionnée.

Enfin pour d'autres, l'exercice de la langue anglaise est liée également à un contexte familial : l'épouse du V.A Godfroy est anglaise et celle de l'Al Gensoul, suisse au demeurant, est issue d'une famille pour partie anglaise⁴⁷⁴.

Seule une minorité, douze officiers, a une pratique de l'allemand, lu ou parlé, un seul (le C. A Dupré) étant considéré comme le lisant, le parlant et le traduisant. La maîtrise de la lecture de la langue de Goethe a valu au V.A Platon en mars 1913 les remerciements du ministre pour la traduction de documentation technique⁴⁷⁵. Par ailleurs, dans ses contacts ultérieurs avec les Allemands, il n'est jamais fait mention d'interprète, aussi peut-on penser qu'il maîtrisait également à l'oral cette langue. De la même façon, on peut penser que le C.A

⁴⁷¹ Le général Telfer-Smollett (1884-1954), assure le commandement des troupes britanniques à Shangai en 1938 lors du conflit sino-japonais. Il devint lieutenant gouverneur de Guernesey en 1940.

⁴⁷² SHD-DM, CC7 4°Moderne, 1664/30, dossier personnel du V.A.E Le Bigot, lettre du 2 juillet 1938 du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine.

⁴⁷³ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, *Mémoires de l'amiral J. Chomel de Jarnieu, op. cit.*, p. 73-75.

⁴⁷⁴ L'un des aïeux de Mme Gensoul est Lord Packingam, beau-frère du duc de Wellington. Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*

⁴⁷⁵ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1078/2, dossier personnel du V.A Platon, remerciements du ministre par décisions ministérielles du 11 mars 1913 et du 17 mai 1915.

Marzin maîtrisait cette langue : dans ses contacts avec les Allemands dans le cadre de la commission chargée de déterminer les conditions d'application des Protocoles de Paris, déjà abandonnés, il ne mentionne jamais la présence d'un interprète et de retour à la vie civile, il occupa un poste en Allemagne. Cinq officiers seulement (l'Al de Laborde⁴⁷⁶, Esteva, les C.A Chomel de Jarnieu, Denis de Rivoyre, Dupré) sont considérés comme parlant et l'allemand et l'anglais.

Quelques officiers pratiquent l'italien (l'Al Esteva, les V.A Derrien et Marquis, le CA Bléhaut), et/ou l'espagnol (les amiraux de Laborde⁴⁷⁷ et Esteva, les V.A Bourragué et Marquis, les C.A Broussignac, de Belot).

La langue étrangère la plus pratiquée par les officiers du corpus est donc l'anglais et une très grande majorité y a accès.

Les officiers du corpus reflètent bien les évolutions et hésitations de la Marine de 1939. La formation de ces officiers témoigne de la suprématie de la surface pour ne pas dire du cuirassé. Néanmoins les expériences dans les deux nouvelles armes, la sous marine et l'aéronautique navale, se multiplient. Que la grande majorité des officiers soient diplômés d'état-major et préparés aux hauts commandements assure une belle cohérence de doctrine et d'approches des problèmes. Mais ces formations restent essentiellement navales, malgré l'expérience tardive du CHEDN. Si l'interarmement n'est que faiblement mis en œuvre, l'international n'est pas mieux considéré. Cependant la pratique des langues, en particulier celle de l'anglais, et les mises en situation professionnelle en cours de carrière laissent entendre que ces officiers ne sont pas si ignorants des réalités internationales.

⁴⁷⁶ SHD-DM, 3BB8 CE 11, dossier AG, Al de Laborde, Rapport sommaire sur les événements du 11 novembre au 5 décembre, p. 11.

⁴⁷⁷ Rappelons que l'Al de Laborde est le seul officier général du corpus à posséder un diplôme d'interprète, en l'occurrence en espagnol. Il est donc quadrilingue : français, allemand, anglais et espagnol.

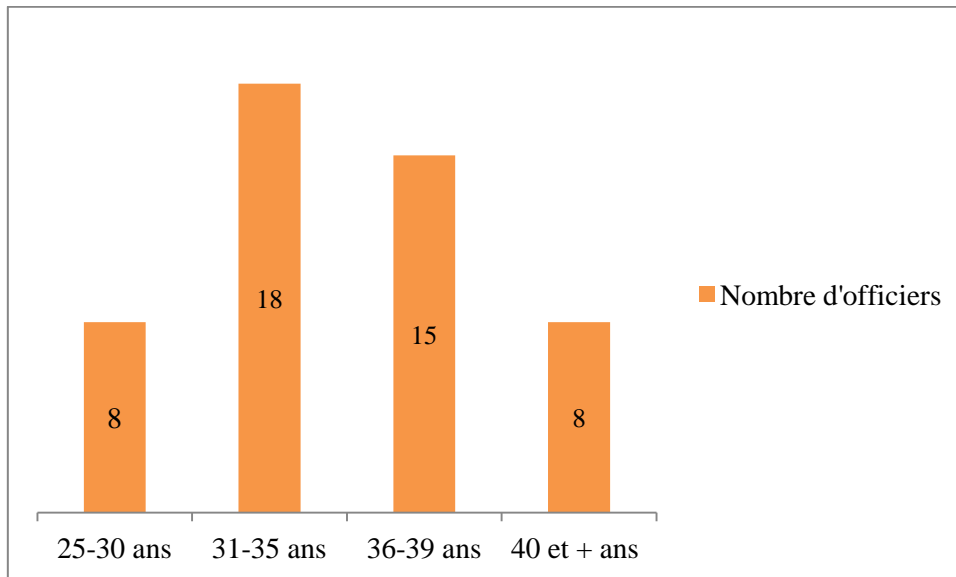
Ce sont donc de jeunes hommes de dix-huit ans qui entrent à Navale. Ils y sont modelés par une formation non seulement technique et manœuvrière mais aussi morale, emprunte de traditions catholiques. Ils vivent les mesures de laïcisation de l'École comme une remise en question de leur monde, de leur ordre. Ils entrent dans la carrière au moment où la Marine française connaît des évolutions techniques, stratégiques, organisationnelles ; de nouvelles armes offrent des opportunités de carrière. Des officiers au parcours très brillants rallient l'État français, mais aussi des officiers « plus moyens ». Les officiers sont majoritairement diplômés et la surface reste l'arme la plus répandue même si la sous-marine et l'aéronautique trouvent leurs partisans : près de la moitié des officiers y acquièrent d'ailleurs peu ou prou une expérience. Grâce à l'enseignement naval supérieur dont une très grande majorité est brevetée, le corps possède une belle unité de doctrine. Mais ces formations ne sont pas pour autant un passage obligé pour faire carrière. Les circonstances des situations professionnelles et les entourages familiaux permettent à la plupart des officiers d'être anglophones. Mais comme dans le cas des origines sociales certains des officiers qui rallient la France libre présentent, même s'ils sont plus jeunes, les mêmes caractéristiques : ils sortent tous de Navale sauf le L.V d'Estienne d'Orves ; ils n'ont pas tous suivi l'enseignement supérieur naval⁴⁷⁸ ; mais c'est aussi une caractéristique des officiers du corps. Tout au plus peut-on constater que leur progression de carrière est plutôt en deçà de la moyenne du corps, mais c'est le cas également pour des officiers du corps. Aussi au-delà des progressions de carrière, la nature des postes et les expériences restent des éléments importants pour comprendre les choix de 1940.

⁴⁷⁸ L'Al Auboyneau et le L.V d'Estienne d'Orves ont suivi les cours de l'EGN en 1934-1935, en 1936-1937. Rémi Monaque (C.A), *L'École de guerre navale*, op. cit., p. 387. Le C.A Trolley de Prévaux a suivi les cours du CHEDN en 1938 dans la même promotion que le C.A Chomel de Jarnieu. Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, *Mémoires de l'amiral J. Chomel de Jarnieu*, op. cit., p. 62.

23. Des carrières Marine antichambres de carrières politiques ?

231. Des marins avec une réelle expérience du service à terre.

Les officiers généraux du corpus ont consacré en moyenne près de trente-cinq ans à la Marine⁴⁷⁹. Près des quatre cinquième se situent dans la tranche des trente à quarante ans de service :



Temps de service des officiers généraux du corpus.

Parmi les officiers généraux présentant plus de quarante de service, on trouve les amiraux Abrial, Darlan, Fernet, (quarante ans), le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin (quarante-deux ans), les amiraux Duplat et Gensoul (quarante-trois ans) ; l'Al de Laborde (quarante-quatre ans), et l'Al Robert (quarante-sept ans). Parmi les officiers généraux au temps de service les plus bas, on compte le V.A Battet et le C.A Marzin (vingt-sept ans) ; le C.A Auphan, (vingt-huit ans) ; les CA Chomel de Jarnieu et Seguin (vingt-neuf ans) ; le V.A Collinet et le C.A Négadelle (trente ans). La durée de service confirme bien évidemment le phénomène des *jeunes cyclistes* et des *vieux romains* mais surtout pose la question de la

⁴⁷⁹ Le temps de service pris en compte est le plus souvent celui arrêté à janvier 1940.

relation avec le monde civil et terrien. Les temps de service à la mer et par déduction à terre permettent de préciser ce point.

D'une façon générale, le temps de service à la mer de l'ensemble des officiers généraux représente près de deux tiers du temps de service avec 72.75%⁴⁸⁰. Assez logiquement, les plus jeunes ont souvent un temps à la mer élevé : sur les vingt-trois officiers entrés à Navale après 1904⁴⁸¹, les deux tiers ont un temps de mer supérieur à celui du corpus, oscillant entre 73.33% (V.A Collinet) et 93.10% (le C.A Seguin). Mais à côté de ces jeunes, on trouve aussi des plus anciens comme le V.A Docteur avec plus de 86% de temps à la mer ou encore le V.A Godfroy avec 84.21%. Ces données font aussi apparaître que l'ordonnateur de la « *Belle marine de 1939* »⁴⁸², l'Al Darlan, n'est pas qu'un officier de ministère : avec près de 72.5% de temps passé à la mer, il est très proche de la moyenne du corpus et il devance le réputé baroudeur l'amiral de Laborde de plus de deux points (70.45%). On peut faire la même remarque pour le C.A Auphan dont les qualités d'organisateur, de penseur de la marine, font oublier trop vite que c'est d'abord un homme de la mer avec 75% de temps service à elle consacrée. Mais ce temps élevé de service à la mer ne peut être réduit à une affaire de génération puisque des différences sensibles apparaissent au sein de même promotion. La promotion de 1898 (les amiraux Duplat, Esteva, Gensoul) voit l'Al Duplat présenté un temps de mer de 62.79% alors que l'Al Gensoul se situe à plus de 74%. Dans la promotion de 1908 (le V.A Gouton et les C.A Barois, Bléhaut, Broussignac, de Belot), le V.A Gouton se situe à 61.29% alors que le C.A Bléhaut est à plus de 87%.

A côté de ces hommes de la mer, d'autres officiers généraux présentent un temps de mer inférieur à celui du corpus, parmi lesquels les amiraux Abrial et Esteva (70% et 69.44%), les

⁴⁸⁰ Les éléments nécessaires au calcul manquant pour le C.A Hamon et l'Al Robert, le présent ratio ne tient pas compte de ces deux officiers généraux.

⁴⁸¹ Non compris le C.A Hamon.

⁴⁸² Philippe Masson, « *La Belle marine de 1939* », André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France, Tome 3, op. cit.*, p. 443-470.

V.A.E Le Luc et Michelier (67.57% et 68.57%). Même si le phénomène de l'ancienneté explique cette situation, il ne faut pas négliger que se dessinent également des profils d'hommes d'état-major avec des officiers comme le V.A.E Decoux (59.46% de temps de service à la mer) dont la carrière se caractérise par près de douze ans en état-major général dont sept ans à la Section études des armements navals ; le V.A.E Fernet (62.5%) qui, en homme du renseignement, passe près de huit ans comme attaché naval et chef du 2^{ème} Bureau⁴⁸³ ; l'Al Duplat (62.79%) qui près de neuf ans alternent des fonctions de DPM, chef du 1^{er} bureau et de secrétaire du CSM et membre de la Commission d'armement. Quoiqu'il en soit, à ce stade de l'analyse⁴⁸⁴, constatons que l'analyse des temps de service individuels montre ces officiers, même s'ils ont passé en moyenne les deux tiers de leur vie professionnelle en mer, régulièrement en fonction à terre.

⁴⁸³ A cette expérience, on peut ajouter celle de secrétaire du Conseil supérieur de la Défense nationale de septembre 1938 à juin 1940 qui lui a permis de côtoyer les plus hautes instances militaires.

⁴⁸⁴ Voir *infra* chapitre 42.

Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 2. Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle.

	TM/TS (%)	Moyenne du corpus	TM/TS(%)	
Moreau	56,41	72,75	73,33	Collinet
Bourragué	59,46		74,42	Gensoul
Decoux	59,46		75,00	Auphan
Gouton	61,29		76,92	Derrien
Marquis	62,16		77,42	Broussignac
Fernet	62,50		77,42	de Belot
Duplat	62,79		77,78	Marzin
Le Loup	63,89		78,38	Lafargue
de Penfentenyo de Kervéreguin	64,29		78,79	Bouxin
Fenard	64,71		80,65	Barnaud
Le Bigot	64,86		81,25	Motet
Bard	65,63		81,48	Battet
Latham	65,71		81,82	Bérenger
Denis de Rivoyre	66,67		82,76	Chomel de Jarnieu
Herr Octave	66,67		83,33	Négadelle
Landriau	67,57		83,87	Barois
Le Luc	67,57		84,21	Godfroy
Michelier	68,57		86,49	Docteur
Esteva	69,44		87,10	Bléhaut
Abrial	70,00		84,85	Rouyer
de Laborde	70,45		93,10	Seguin
Ven	71,05			
Jardel	71,43			
Platon	71,43			
Dupré	72,41			
Darlan	72,50			

Présence à la mer des officiers généraux (en %).

En moyenne, les officiers ont passé huit ans sept mois à des postes de commandement⁴⁸⁵. On note une forte amplitude entre l'officier général présentant le moins d'année de commandement, le C.A Marzin (moins de trois ans de commandement) et celui ayant le nombre d'années le plus élevé, le V. A Derrien (treize ans quatre mois). L'ancienneté ne peut expliquer qu'en partie cette situation : l'Al Robert (promotion Ecole navale 1893) présente le même nombre d'année de commandement que le C.A Latham (promotion 1904) ; la relation à l'Al Darlan ne peut non plus rendre compte d'éventuel taux peu élevé : le CA Auphan présente dix années huit mois de commandement tandis que le C.A Marzin présente donc la moins élevée ; le mode de calcul qui revient donc essentiellement à considérer les commandements à la mer pourrait désavantager les officiers généraux ayant de nombreuses années d'état-major : cependant les amiraux Darlan et Abrial sont chacun au-dessus de la moyenne avec respectivement neuf années quatre mois et dix ans onze mois. Ce sont donc plutôt les parcours et les profils des hommes qui peuvent expliquer cet état de fait. Cette moyenne de temps de commandement représente 24.61% du temps de service. L'ancienneté là aussi ne révèle pas de différence notable. Le commandement, associé nécessairement aux valeurs de discipline et d'obéissance, reste donc pour la plupart des officiers généraux une caractéristique forte.

⁴⁸⁵ N'ont été retenus que les commandements en mer et les emplois assimilés pour leur durée effective à ce commandement, dans le cadre de l'avancement, à savoir : commandement d'unités affectées à des opérations de guerre à terre ; commandement de division navale, de flottille ou d'escadrille ; commandement de la Marine au Maroc, en Syrie, ou aux colonies ; commandement des bases navales à l'étranger ; commandement de l'Ecole navale et de l'Ecole des marins-fusiliers. Loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la Flotte, tableaux A et B. Faute d'éléments, le calcul n'intègre pas le temps de commandement du C.A Hamon.

	TC en année		TC en année	
Marzin	2,92	8,73	8,92	Bléhaut
Bard	3,75		9,08	Moreau
Broussignac	4,67		9,33	Abrial
Michelier	5,42		9,42	Latham
Dupré	5,58		9,42	Robert
Le Luc	5,92		9,50	Le Bigot
Battet	6,08		9,58	Barois
Motet	6,17		9,67	Seguin
Denis de Rivoyre	6,25		9,75	Chomel
Gouton	6,33		9,83	Jardel
Le Loup	6,50		10,00	Marquis
Bourragué	6,67		10,08	Esteva
Platon	6,83		10,17	Duplat
Fenard	7,17		10,17	Lafargue
Herr	7,33		10,25	Bouxin
Bérenger	7,50		10,67	Auphan
Godfroy	7,83		10,83	Docteur
Landriau	8,25		10,92	Darlan
Négadelle	8,25		10,92	Gensoul
Barnaud	8,42		11,08	Collinet
Rouyer	8,42		11,25	de Laborde
Fernet	8,50		11,50	Penfentenyo de Kervéreguin
			12,00	Decoux
			13,08	de Belot
			13,33	Derrien
		13,58	Ven	

Temps de commandement (en année).

Pourtant ces hommes au temps de service conséquent et au temps de commandement n'ont pas tous une forte expérience des hautes fonctions. Certes les deux-tiers des officiers du corpus (trente-deux) ont une ancienneté dans le corps des officiers généraux de marine⁴⁸⁶. Mais *a contrario* un tiers n'en a aucune (dix-sept), ayant été nommé après l'armistice, pour

⁴⁸⁶ Calculée au 1^{er} juillet 1940.

asseoir leur fonction (comme le C.A Chomel de Jarnieu devenant C.A au moment où il est nommé président de la sous-commission Marine France à la C.A.A) ou en remerciements de leur implication comme le C. A Hamon nommé en juillet 1942 avant d'être versé dans la 2^{ème} section. Parmi ces hommes notons la présence d'officiers qui exercèrent des fonctions civiles importantes comme les C.A Bard, de Belot. De ce groupe « sans expérience » d'officier général, on peut rapprocher quelques officiers qui ont moins d'un an d'expérience et pour certains que quelques jours comme le C.A Auphan, nommé mi-juin 1940. Près des deux tiers (vingt-cinq) ne possèdent qu'une faible voire pas d'expérience du tout des hautes fonctions.

Sans expérience	<1 an		>1 an	
Bard	Auphan	0,03	Robert	13,66
Bléhaut	Jardel	0,32	de Laborde	11,90
De Belot	Leloup	0,57	Esteva	10,90
Dupré	Gouton	0,71	Darlan	10,62
Hamon	Bouxin	0,73	Herr	10,06
Barois	Landriau	0,74	Abrial	9,32
Battet	Platon	0,74	Penfentenyo	8,99
Bérenger	Lafargue	0,71	Gensoul	7,74
Broussignac			Docteur	7,72
Chomel de Jarnieu			Le Bigot	7,71
Collinet			Duplat	7,58
Denis de Rivoyre			Decoux	5,37
Latham			Fernet	5,32
Marzin			Motet	4,49
Négadelle			Marquis	4,42
Rouyer			Godfroy	4,41
Seguin			Moreau	4,38
			Derrien	3,42
			Bourragué	3,42
			Michelier	3,42
			Ven	3,13
			Le Luc	3,10
			Fenard	1,60
			Barnaud	1,08

Durée de service dans le corps des officiers généraux au 1^{er} juillet 1940.

Les officiers généraux ont donc consacré près de trente-cinq ans de leur vie professionnelle à la Marine. Ils passent près de deux tiers de leur service en mer, mais *a contrario* passe aussi un tiers de leur temps dans des fonctions qui les amènent à être à terre. Pour certains ce temps reste relativement élevé : se distinguent alors parmi les officiers des profils d'hommes d'état-major. Ces hommes habitués à commander ne possèdent pas tous, loin s'en faut, l'expérience des hauts commandements en juillet 1940.

232. Les incidences des opérations de guerre sur la culture politique des officiers généraux.

Les officiers généraux du corpus appartiennent à une génération qui, de par son entrée au service entre les années 1898-1908, a eu l'occasion de participer aux campagnes et aux conflits de la première moitié du XX^e siècle. Si les campagnes d'Asie, révolte des Boxers et guerre russo-japonaise, ont permis à certains d'entre eux comme les amiraux Duplat, et Gensoul de participer à la protection de légations et concessions françaises, étrangères et autres mission chrétiennes, ou si les campagnes du Maroc ont été l'occasion pour certains comme les V.A.E Decoux⁴⁸⁷, Fernet, Le Luc ou le V.A Barnaud de s'illustrer, la grande affaire en matière de conflit reste le Première Guerre mondiale. La France, du point de vue maritime, s'est vue confiée la direction des opérations en Méditerranée. A partir de 1915, après l'échec de l'opération des Dardanelles et du débarquement de Gallipoli, avec le développement de la guerre sous-marine qui limite les sorties des escadres, et devant la nécessité d'approvisionner en hommes et en vivres le front stabilisé et la métropole, la marine française se concentre sur des taches de logistique et de sécurisation des routes maritimes (lutte anti-sous marine essentiellement) : la guerre maritime offensive prévue s'efface devant

⁴⁸⁷ Jean Decoux, *Adieu marine, op. cit.*, p. 103-119.

une mission essentiellement défensive⁴⁸⁸. Les affectations mais aussi les décorations obtenues, les citations et témoignages officiels de satisfaction permettent de reconstituer les parcours de chacun.

Conformément aux dates d'entrée au service, cet épisode concerne tous les officiers du corps. Il se situe pour la plupart à l'orée de leur carrière : près de la moitié (vingt-quatre) sont enseignes de vaisseaux, six sont aspirants (le V.A Battet et les C.A Auphan, Chomel de Jarnieu, Dupré, Marzin et Négadelle). Leur mission les conduit à intervenir sur les théâtres d'opérations que sont la méditerranée orientale, la mer ionienne (V.A Docteur et CA Cadart), l'Adriatique (l'AL Robert et le V.A Landriau). Certains ont participé aux opérations aux Dardanelles comme l'Al Gensoul, le V.A.E Fernet, le V.A Godfroy et le C.A Chomel de Jarnieu. D'autres ont également été présents en Manche et mer du Nord (C.A Auphan, Denis de Rivoyre et Chomel de Jarnieu). Certains de ces hommes ont connu les combats terrestres en tant que fusilier marin ou canonnier marin⁴⁸⁹, parmi lesquels, outre l'Al Darlan, on peut citer les V.A.E Le Bigot et Le Luc, le V. A Derrien et les C.A Broussignac, Dupré et Ven. D'autres se sont illustrés dans l'aéronautique maritime comme l'Al de Laborde, le V.A Battet, ou le C.A Latham. Convoyages, évacuations, participation au blocus, poursuites d'U-Boot, opérations de dragages, combats ont été le quotidien de ces hommes⁴⁹⁰. Les comportements semblent avoir été exemplaires. Pratiquement tous sont décorés d'une des médailles du conflit : médaille des Dardanelles et d'Orient, médaille interalliée ou de la Victoire, médaille du Levant et détenteurs de la croix de guerre 14-18. Les citations à l'ordre de l'armée pour

⁴⁸⁸ Philippe Masson, « Le combat naval », Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004, p. 313-320.

Philippe Masson, « La guerre sous-marine », *Ibidem*, p. 437-449.

Ibidem, *Histoire de la Marine, Tome II, op. cit.*, p. 235-280.

Martine Acerra et Jean Meyer, *Histoire de la marine française des origines à nos jours*, Rennes, Editions Ouest France, 1994, 427 p. et p.309-326.

⁴⁸⁹ La Marine a cédé à la Guerre des pièces d'artillerie avec le personnel correspondant.

⁴⁹⁰ Sur les parcours de chacun pendant ce conflit, voir les notices biographiques du dictionnaire.

l'Al de Laborde (par trois fois, 1915, 1917 et 1918), le V.A.E Le Luc, les C.A Bléhaut, Chomel de Jarnieu, Denis de Rivoyre, Latham, Lafargue ; à l'ordre de leur unité (artillerie de Toul pour l'Al Darlan, régiment pour le C.A Broussignac, escadrille pour le C.A Auphan, et brigade pour le V.A Derrien et le C.A Ven) les actions d'éclat et comportements courageux. Pourtant ces distinctions ne doivent pas faire oublier que pour la Marine, outre des combats bien réels, l'attente et l'inactivité⁴⁹¹ et leur corollaire, la frustration, ont été des données importantes de ce conflit. Philippe Masson évoque *l'inaction morose* dans les rades de Corfou, de Salamine ou de Moudros⁴⁹². Philippe Lasterle parle de *guerre fade*⁴⁹³. Ce sentiment de monotonie se retrouve sous la plume du C.A Auphan⁴⁹⁴, ou du V.A.E Decoux⁴⁹⁵. Ce conflit reste cependant un temps fort pour ces hommes dont on a vu que plus de la moitié (trente-et-un) a obtenu son premier commandement à cette période. Mais d'autres éléments ont également laissé des traces. Le C.A Auphan écrit, plusieurs dizaines d'années après les faits il est vrai, avoir été frappé de la frivolité des civils pendant que des militaires besognent à la guerre soulignant ainsi l'incompréhension entre les deux mondes⁴⁹⁶. Dans les mêmes conditions de distance d'avec les événements, le C.A Chomel de Jarnieu rappelle qu'il fut horrifié du peu de cas qui était fait de la vie des hommes et s'enorgueillit d'avoir pu ramener en 1940 tous ces hommes, à l'exception d'un matelot perdu en mer⁴⁹⁷. Les positions du C.A Rouyer dans une étude sur la politique navale d'après-guerre illustrent l'amertume des marins⁴⁹⁸ devant le désintérêt de la nation pour le rôle de la marine : « *L'œuvre maritime des*

⁴⁹¹ Voir également la tonalité des lettres de Louis Vennin à son épouse. Louis Vennin, *Lettres d'un officier de marine à son épouse (1912-1919)*, commentées et annotées par Jean-Philippe et Claude Bernard, Paris, Editions Christian, 2008, 566 p.

⁴⁹² Philippe Masson, « Les mutineries dans la Marine en 1919 », *Revue Historique des Armées*, 1999, n°3, p.42-52.

⁴⁹³ Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*.

⁴⁹⁴ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p.41-42.

⁴⁹⁵ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p.134.

⁴⁹⁶ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p.41.

⁴⁹⁷ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires*, *op. cit.*, p.17.

⁴⁹⁸ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, Tome II*, *op. cit.*, p. 278.

Alliés a été accomplie dans l'ombre, presque sans gloire, et en silence. Les communiqués relatifs à la guerre sur mer ont été rares [...] Il en résulte que beaucoup de nos compatriotes attribuent la victoire uniquement à l'action des armées, et certain ont même parfois le sentiment confus et injuste que la guerre a été gagnée " malgré " les déboires de la guerre sous marine [...]"malgré" les insuccès sur mer, " malgré " l'insuffisance de notre Marine à laquelle ils n'attachent aucune importance. [...] ils ne songent pas que [...] l'Allemagne n'a pu recevoir que très peu de marchandises, [...] que pendant quatre ans elle n'a reçu par mer ni un soldat, ni un fusil, ni une tonne de matières premières »⁴⁹⁹. Mais au-delà l'auteur pointe le manque de reconnaissance par le pouvoir politique du rôle de la Marine, matérialisé par l'absence de citation de la Marine dans la loi du 17 novembre 1918⁵⁰⁰ voté par la Chambre des députés et qui meurtrit ces hommes : « En votant le 11 novembre 1918 cet ordre du jour qui ne vise que l'œuvre des armées de terre et de la politique, la Chambre des Députés n'a peut-être pas été injuste, car la victoire a été achetée plus avec le sang des soldats qu'avec celui des marins⁵⁰¹, mais en passant sous silence l'œuvre de la marine, elle a contribué à laisser l'opinion publique dans l'ignorance d'un des facteurs essentiels du succès : la maîtrise des mers. »⁵⁰². Pourtant le pouvoir politique a salué le rôle de la Marine : dès le 12 novembre 1918, le président de la République lui rend hommage dans la lettre qu'il adresse au ministre Georges Leygues : « Pendant plus de cinquante longs mois la Marine française

⁴⁹⁹ SHD-Marine, Toulon, 18S09, fonds privés Rouyer, L.V Rouyer, *L'anarchie des idées en politique navale et la marine française après les accords de Washington*, mai 1923, 97 p. et p. 53-54.

⁵⁰⁰ Philippe Vial (dir.), *L'histoire d'une révolution. La Marine depuis 1870*, op. cit., p. 55.

⁵⁰¹ Pour la marine de guerre française, les pertes humaines s'élèvent à onze mille cinq cents hommes (marins et officiers), auxquelles il faut ajouter deux mille deux cents marins de la marine marchande. Voir Philippe Masson, *Histoire de la Marine, Tome II*, op. cit., p. 276. Cela représente moins de 1% des pertes humaines françaises, sur la base d'un million trois cent soixante-quinze mille huit cents morts et disparus, chiffre avancé par Jay Winter, « Victimes de la guerre : morts, blessés et invalides », Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, (dir.), op. cit., p.1075-1085 et p.1077.

Les pertes matérielles s'élèvent à cent quinze navires : Philippe Vial (dir.), *L'histoire d'une révolution. La Marine depuis 1870*, op. cit., p. 53.

⁵⁰² SHD-Marine, Toulon, 18S09, Fonds privés Rouyer, L.V Rouyer, *L'anarchie des idées en politique navale et la marine française après les accords de Washington*, op.cit., p. 55. Le C.A Rouyer fait une erreur de date en mentionnant la date du 11 novembre.

vient de donner l'exemple constant du dévouement héroïque et silencieux au devoir à et la patrie. Avec le concours des marines alliées elle a procuré au pays le moyen de se ravitailler en blé, charbon, en acier ; elle lui a permis ainsi de vivre et de s'armer. Pour remplir cette grande tâche elle a bravé des dangers de tous les instants et accompli de prodiges de valeur et de désintéressement. A L'heure où la victoire illumine et couronne le fort de la France libérée la Marine a droit à une large part de la reconnaissance nationale.»⁵⁰³. Le 4 décembre, une motion de félicitations est votée par la commission parlementaire de la Marine⁵⁰⁴. En 1920, Georges Leygues a prononcé à la Chambre un discours vivement applaudi portant sur la réhabilitation du rôle de la Marine lors des combats⁵⁰⁵. Mais tout cela, dans l'esprit des marins, fait figure de rattrapage, qui ne dissimule pas le désintéret du pays pour la Marine. Les propos du C.A Rouyer expriment bien ce qu'il pense être une forme de désamour de la nation et du pouvoir politique à l'égard de son institution. Ce conflit se prolonge pour la Marine par la période 1918/1919 qui voit les mutineries des marins de la Mer noire et des arsenaux et ports en métropole. Quelques officiers seulement sont directement confrontés à ces événements. En Mer noire seuls l'amiral Docteur (alors C.V) sur la *Démocratie* et l'Al Robert (alors C.F) sur le *Commandant Rivière* ont à faire face aux revendications des équipages. En métropole, à Brest, le V.A.E. Le Bigot (alors L.V) participe à la répression des événements du 2^{ème} dépôt, tandis qu'à Toulon sur la *Provence* le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin⁵⁰⁶ (alors C.C) en tant qu'aide de camp du commandant, doit faire

⁵⁰³ Cité par C.V Bastard, « La rénovation de la marine entre les deux guerre », *Revue maritime*, février 1963, n°196, p. 188-198 et p. 196.

⁵⁰⁴ Philippe Vial (dir.), *Histoire d'une révolution. La Marine depuis 1870*, op. cit., p. 55.

⁵⁰⁵ Archives municipales de Villeneuve-sur-Lot (désormais AM Villeneuve), IGL 84, discours de Georges Leygues prononcé à la Chambre des députés le 23 juin 1920.

⁵⁰⁶ Il faut se rappeler que son beau-frère le V.A Exelmans (alors C.A) est lui aux avant postes en tant que commandant de la 2^{ème} division de la 1^{ère} escadre avec pavillon sur le *Jean Bart*, un des bâtiments qui connut des révoltes.

Le V.A Exelmans (1865-1944), entre à l'Ecole navale en 1881 Breveté torpilleur, il est considéré comme un brillant spécialiste de l'artillerie. A l'occasion de sa participation aux opérations dans la Manche en août 1914, il travaille à la mise au point d'une torpille contre les sous-marins. Il participe à la Première Guerre mondiale en

face aux revendications matérielles qui cachent cependant des visées révolutionnaires⁵⁰⁷. L'Al de Laborde stationné alors au CAM de Saint –Raphaël a du avoir quelques échos de ces manifestations tout comme le V.A Bérenger stationné lui au CAM de Brest. Les familles des officiers Bléhaut, Bérenger, Gensoul, Godfroy, Le Luc demeurant à Toulon ont certainement pu s'en faire relais auprès du chef de famille⁵⁰⁸. A Bizerte le V.A.E Fenard (L.V) en tant qu'aide de camp du préfet maritime a, lui aussi, eu à s'employer. Si très peu d'entre eux ont donc été directement confrontés à ces événements, il n'en demeure pas moins que sans aucun doute ils ont marqué les esprits. Les défaillances du commandement, tels que soulignées par le V.A Amet⁵⁰⁹ ne les laissent sans doute pas indifférents : « *Les officiers, les gradés sont devenus inertes devant les infractions répétées et continues aux exigences du bord. On ne sait plus réunir une fraction de l'équipage, veiller à ce qu'elle soit encadrée, lui faire exécuter une manœuvre, un mouvement avec promptitude et ensemble. Il y a de la gaucherie, de la timidité et comme une sorte de honte à la commander à voix haute et impérative. Le sens de l'autorité semble s'être atrophié dans les cadres subalternes du commandement ou bien il ne se manifeste que sous la forme d'explosions d'humeur.* »⁵¹⁰. Tout en se gardant d'établir des liens de cause à effet, ces constats éclairent néanmoins en partie toute la littérature de

Manche et Mer du Nord : il est cité à l'ordre de l'armée en 1917 pour sa conduite. Son commandement de la Division navale des bases d'Orient en 1919 lui vaut d'être cité deux fois à l'ordre de l'armée. Nommé à Cherbourg en 1920, il termine sa carrière en Afrique du Nord comme préfet maritime à Bizerte en 1922 et comme commandant en chef des frontières maritimes en Afrique du Nord en décembre 1923. Il quitte le service actif en 1944. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op.cit.*, p.176.

⁵⁰⁷ Philippe Masson, *Histoire de la marine, tome II, op. cit.*, p. 281-320.

⁵⁰⁸ Les domiciles des familles sont connus par le renseignement de la rubrique *Domicile de la famille* dans les feuilles de notes du calepin conservé dans les dossiers individuels.

⁵⁰⁹ V.A Amet (1861-1940). Entré à l'Ecole navale en 1877, il effectue ses premières croisières lors des campagnes de Tunisie et de Madagascar et en Indochine. Intéressé par les questions techniques il met au point un transmetteur d'ordre, un télémètre et un appareil de conduite de tir. En août 1914 il reçoit le commandement d'un régiment de canoniers marins affecté à Paris, puis à Toul. Il participe aux opérations en Champagne et à Verdun. En décembre 1916 il est commandant de la 2^{ème} division de la 2^{ème} escadre en Méditerranée. Il commande les Forces navales françaises en Mer noire, dirige l'évacuation d'Odessa, et les combats autour de Sébastopol et en mer d'Azov. Il a à faire face aux mutineries survenues dans l'escadre, assure le sauvetage de nombreux réfugiés. Il quitte la mer Noire en mai 1919 et le service actif en 1923. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op.cit.*, p.12-13.

⁵¹⁰ Cité par Jacques Raphaël-Leygues, Jean-Luc Barré, *Les mutins de la mer noire, avril 1919 : des marins français se révoltent*, Paris, Plon, 1981, 230 p. et p.88.

l'entre-deux guerre sur les notions de chef et de commandement dont les officiers du corpus se font auteur et porte-parole. Le V.A Docteur écrit à propos de la Révolution bolchévique : « *Ce cataclysme s'appelle la révolution. Du jour au lendemain, le travail a cessé ; les officiers ont été tués ; les marins et les ouvriers sont partis. Beaucoup de navires ont été coulés par leurs équipages révoltés. Il paraît que sous nos coques des centaines de cadavres d'officiers, jetés à la mer lestés de plomb, sont debout oscillant aux courants* »⁵¹¹ ; l'Al Abrial tient une analyse similaire dans un travail pour la section historique de l'Etat-major général⁵¹². Ainsi se retrouvent pointées les conséquences d'une révolution rouge, les désordres engendrés sur l'organisation de la marine, prouvant ainsi que, malgré les tentatives de la Marine de faire silence sur une partie des événements⁵¹³, ils sont restés inscrits dans la culture des officiers et servent de repoussoirs à tout mouvement de type révolutionnaire, insurrectionnel et peut-être plus simplement revendicatif. Nul doute que les propos du V.A Dartige du Fournet⁵¹⁴ sur le naufrage « *de la Russie dans l'anarchie la plus sanglante et la plus ignominieuse que l'histoire ait connue* »⁵¹⁵ résonnent chez les officiers. En 1946, dans la lettre qu'il rédige à l'attention du président de la Haute Cour de Justice pour justifier de son refus de se présenter pour son procès, le C.A Auphan fait référence à « *un ancien marin mutin de la mer Noire [André Marty]* »⁵¹⁶, preuve des années plus tard de la vivacité du

⁵¹¹ Archives privées de Jacques Raphaël-Leygues, rapport du C.V Docteur, dossier n° 12 II. *Ibidem*, p. 50 et 226.

⁵¹² C.F Abrial, *Les opérations dans la Baltique 1914-1918*, travaux du Service historique de l'Etat-major de la Marine, Paris, 1925, 166 p.

⁵¹³ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, Tome 2, op. cit.*, p. 317.

⁵¹⁴ V.A Dartige du Fournet (1856-1940). Entré à l'Ecole navale en 1872, ses premières croisières le conduisent sur les côtes d'Afrique occidentale. Il sert dans les stations d'Islande et de Terre-Neuve avant d'effectuer une mission hydrographique sur les côtes indochinoises. Il participe à de nombreuses campagnes (Chine 1884 et 1903, Siam 1893, Méditerranée orientale 1911...). En 1915, il prend le commandement de la 3^{ème} escadre de l'armée navale et opère sur les côtes de Syrie. Puis en septembre il est nommé commandant en chef de l'armée navale : il organise et dirige l'évacuation de l'armée serbe et développe les méthodes de lutte contre les sous-marins. Il dirige le débarquement des fusiliers-marins à Athènes en décembre 1916 qui se solde par un échec. Il est démis de ces fonctions par le V.A Lacaze qui l'accuse de faiblesse et d'imprudence. Il est placé en février 1917 en non activité. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op.cit.*, p.125-126.

⁵¹⁵ Louis Dartige du Fournet, (VA), *Heures lointaines, souvenirs d'un marin*, Paris, Plon, 1928, 258 p. et p.50.

⁵¹⁶ Amiral Auphan, *L'Honneur de servir, op. cit.*, p. 526.

ressentiment. Il n'en reste pas moins que confronté à la même situation, le futur V.A Muselier (alors C.C) commandant du *Scarpe* sut réagir avec beaucoup de fermeté pour circonvenir les mutins⁵¹⁷, ce qui en l'empêcha pas en 1940 de prendre une autre route.

Après ce conflit, les officiers ont également participé à d'autres conflits comme la guerre du Rif (les V.A.E Fernet et Le Luc). Mais si les combats de la Première Guerre mondiale ont représenté pour la plupart leur initiation dans la carrière des armes, la guerre d'Espagne à l'autre extrémité de leur carrière, a aussi représenté un moment important et sans doute pour des raisons extramilitaires. Cette période s'inscrit dans un contexte politico-géostratégique en pleine évolution : remilitarisation de la Rhénanie (mars 1936), succès de l'Italie en Ethiopie (avril-mai 1936), constitution de l'axe Rome-Berlin (novembre 1936), annexion de l'Autriche par l'Allemagne (mars 1938), accords de Munich (septembre 1938), annexion de l'Albanie par l'Italie (avril 1939). Entre juillet 1936 et avril 1939, la Marine française a assuré les évacuations des populations civiles, réalisant de nombreuses navettes entre ports espagnols et ports français, avant, à partir de février 1937, d'assurer aussi des opérations de contrôle naval, permettant ainsi que « *les intérêts français en haute mer et dans les ports espagnols [soient] sauvegardés au mieux et dans la plus stricte neutralité vis-à-vis des deux camps espagnols.* »⁵¹⁸.

De nombreux officiers sont impliqués dans ce conflit, de façon opérationnelle ou fonctionnelle. Parmi les premiers, on trouve l'Al Gensoul, commandant la 3^{ème} division légère, et son chef d'état-major, le CV Barois. A partir de février 1937, comme préfet maritime de la 3^{ème} région puis en septembre 1938 comme commandant en chef de l'escadre de l'Atlantique, il reste impliqué. Le V.A.E Decoux est sur le théâtre d'opérations à partir

⁵¹⁷Jacques Raphaël-Leygues, Jean-Luc Barré, *Les mutins de la mer noire, avril 1919 : des marins français se révoltent, op. cit.*, p.127.

⁵¹⁸ René Sabatier de Lachadenède (V.A.E), *La Marine Française et la guerre civile d'Espagne, 1936-1939*, Vincennes, Service Historique de la marine, 1993, 539 p. et p. 353.

d'octobre 1936 comme commandant la 3^{ème} division de croiseurs. L'Al Abrial assure à cette même date la succession du V.A Mouget au commandement de l'escadre de Méditerranée. L'Al de Laborde comme préfet maritime de la 4^{ème} région puis comme commandant en chef de l'escadre de l'Atlantique est également mis à contribution. Parmi ces hommes appelés à assurer des missions opérationnelles, on trouve le C.A Chomel qui conduit des opérations d'évacuation de civils avec le *Vautour*⁵¹⁹, le C.A Rouyer, commandant du *Suffren* chargé de la protection des nationaux sur les côtes, ou le V.A Platon, commandant félicité pour sa fermeté en plusieurs circonstances et plus particulièrement dans l'affaire d'arraisonnement du cargo français *Cens* en octobre 1936 par les Franquistes⁵²⁰. Certains de ces hommes se sont aussi trouvés à des postes à l'Etat-major général. On peut citer le V.A.E Decoux qui a pour remplaçant à la Section études armement naval, le V.A Bourragué, puis le V.A.E Le Luc. Parmi les sous-chefs d'état-major généraux, on trouve également le V.A Godfroy, l'Al Abrial avant de prendre le commandement de l'escadre de Méditerranée. Enfin n'oublions pas que le chef d'état-major général de la Marine est l'Al Darlan depuis le 1^{er} janvier 1937.

Selon le V.A.E René Sabatier de Lachadenède la Marine française a tiré un certain nombre d'enseignements en matière d'organisation et de préparation au combat à bord et sur le plan de la logistique pour les services à terre⁵²¹. Mais sur le plan « politique », ces événements n'ont pu laisser indifférents certains des officiers. Ainsi la flambée d'indiscipline sur le *Duquesne* en août 1936 à laquelle ont eu à faire face l'Al Gensoul et le C.V Barois les a marqués⁵²² : l'amiral Gensoul a espéré, en vain d'après lui, que la détresse des réfugiés français serve de repoussoir à ses hommes⁵²³. Le C.A Chomel dénonce quant à lui les

⁵¹⁹ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires, op. cit.*, p.107-108.

⁵²⁰ SHD-DM, CC 7 4^o Moderne 1078/2, dossier personnel du V.A Platon, extrait de lettre n°988 EMG 3 du 2 novembre 1937 adressée au commandant en chef de l'escadre de l'Atlantique et portée au dossier du V.A Platon.

⁵²¹ René Sabatier de Lachadenède (V.A.E), *op. cit.*, p. 349-350.

⁵²² *Ibidem*, p.67-73.

⁵²³ Archives privées René Sabatier de Lachadenède, note du 7 août 1936 de l'Al Gensoul (alors C.A) au V.A Mouget. *Ibidem*, p.67 et 72.

pillages, les vols, les viols commis par les Républicains, la fuite des *femmes, enfants, religieux et religieuses*, devant les massacres, mais aussi l'indulgence coupable du gouvernement de Léon Blum⁵²⁴. Le V.A.E Decoux évoque largement les exactions commises par les Rouges, « *la populace déchainée* », « *la rage sacrilège des iconoclastes* », « *les foules bruyantes et malodorantes* »⁵²⁵ et la désorganisation de l'économie du fait de la Révolution⁵²⁶. L'Al Robert reconnaît, à l'instar du V.A Mouget qui souligne que les équipages sont à l'image de la population française qui comporte des partisans du Front populaire⁵²⁷, la politisation des équipages et des carrés⁵²⁸, ce qui nuance les affirmations selon lesquelles dans les carrés on ne parlait pas de politique⁵²⁹. Des dispositions sont prises pour éviter « *d'exposer nos équipages aux attaques d'une redoutable et virulente maladie infectieuse* »⁵³⁰. Ces visions sont partagées par bon nombre d'officiers comme le C.V Archambeaud qui dénonce lui-aussi les exactions commises par les Rouges⁵³¹. Ainsi que l'a montré Pierre Laborie pour l'ensemble de la population française, en craignant la propagation de la maladie – et on ne peut ici que noter le registre médical du vocabulaire employé-, les officiers font de la guerre d'Espagne un véritable miroir de la situation française qui leur sert aussi de prédiction de l'avenir⁵³² : de ce type d'événements ne peuvent surgir que le désordre et la discorde.

⁵²⁴ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires, op. cit.*, p. 107.

⁵²⁵ Jean Decoux, *Adieu marine, op. cit.*, p.348 et 353.

⁵²⁶ *Ibidem*, p. 345.

⁵²⁷ Cité par René Sabatier de Lachadenède, *op. cit.*, p. 71.

⁵²⁸ SHD-DM, 1BB⁸ 183, rapport de mission du V.A Robert du 19 août 1936. *Ibidem*, p. 66 et 75.

⁵²⁹ Voir chapitre 32.

⁵³⁰ Archives privées René Sabatier de Lachadenède, note du 9 août 1936 du V.A Mouget à l'Al Gensoul (alors C.A). Cité par René Sabatier de Lachadenède, *op. cit.*, p. 72.

⁵³¹ « *Le glissement à gauche de l'opinion se concrétisa par les élections des 16 février et 1^{er} mars 1936 qui envoyèrent au Parlement une majorité de « Frentes popular ». Malheureusement, ce succès ne fit qu'encourager la montée des désordres et les gouvernements sans autorité issus des élections ne purent qu'assister passivement à des scènes de pillage et à des assassinats, en particulier contre les membres du clergé. On peut se faire une idée de ce climat de haine, en regardant une photographie de l'époque montrant des cercueils éventrés et des squelettes de religieuses carmélites exposés sur les marches d'une Eglise de Madrid (l'Illustration juillet 1936).* », C.V Archambeaud, *op. cit.*, p. 212.

⁵³² Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy, les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, Paris, Seuil, 2^{ème} édition Points Histoire, 2001, 406 p. et p. 173-175.

Les officiers généraux du corps ont donc participé aux conflits de la première moitié du XX^e siècle, principalement à la Première Guerre mondiale et ses suites que sont les mutineries des marins français en 1919, et la guerre d'Espagne. Ils y ont eu un comportement exemplaire, comme en témoignent citations, témoignages officiels de satisfaction et décorations. Mais, cela fut aussi l'occasion d'y conforter des certitudes politiques hostiles à toute forme de contestation révolutionnaire, d'autant plus qu'au cours de leur vie professionnelle, pour la plupart, les occasions se sont multipliées d'être au contact du monde politique.

233. Des officiers au contact des mondes politique et diplomatique.

De nombreuses fonctions fournissent l'occasion aux marins de côtoyer des hommes politiques, de participer à un travail de prospective politico-militaire en préparant des dossiers et en agissant comme conseiller, de représenter la Marine et la France. Il s'agit en particulier d'une partie des fonctions liées au cabinet du ministre⁵³³ : directeur, chef de cabinet⁵³⁴, aide de camp, ordonnance ; celles de l'Etat-major général : chef et sous-chef de l'état-major général ainsi que les chef des quatre bureaux (organisation - renseignement - opérations - ports et bases, transports, approvisionnements) ; celles des différents services et plus particulièrement de la direction des services du personnel⁵³⁵, du service de l'aéronautique, des constructions neuves. On peut également y adjoindre les fonctions d'inspecteur général des forces maritimes et de président de la commission permanente des

⁵³³ Décret d'organisation de la marine du 22 avril 1927, article 25.

⁵³⁴ Le C.A Auphan reconnaît avoir préparé les interventions du ministre pour le Conseil ou pour le Parlement, devant les commissions parlementaires ou auprès des autres ministères, et participé à l'élaboration des décisions ou directives pour orienter l'institution. CA Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 129. On sait par ailleurs qu'il est un des rédacteurs du décret de 1927 qui organise la Marine militaire.

⁵³⁵ Décret portant organisation de la Marine militaire du 22 avril 1927, articles 41 à 60.

essais des bâtiments de la Flotte⁵³⁶. Ces affectations essentiellement parisiennes et que, pour simplifier, on appellera les postes parisiens, démultiplient, et certaines bien évidemment plus que d'autres, la possibilité de rencontrer les plus hautes autorités politiques et militaires, les missions, et les mises en situation de par la présence des pouvoirs exécutif, législatif et militaire. Aussi peut-on qualifier ces postes parisiens de postes politiques, non seulement par les entourages et interlocuteurs qu'ils amènent à fréquenter mais aussi par la nature des missions à conduire. Ils paraissent les plus significatifs pour étudier les parcours des officiers généraux et leur relation au monde civil et politique. Mais d'autres de niveau hiérarchique moins élevé permettent aussi cette découverte. Le V.A.E Decoux, alors aide de camp du chef d'état-major général, le V.A De Bon en 1918, évoque la possibilité qui lui est ainsi donnée de « *s'initier à des problèmes de haute politique* »⁵³⁷. Son passage à la tête de la Section des études navales entre 1931 et 1936 lui a permis d'approfondir la relation entre le politique et le militaire et de se « *préparer ainsi à l'exercice des commandements supérieurs* »⁵³⁸. Le C.A Auphan insiste lui sur la meilleure perception de la dimension fonctionnelle du Ministère que lui procure son passage à l'Etat-major général qu'il qualifie de *très formateur*⁵³⁹. Certes ces propos figurent dans des écrits d'après-guerre et cela ressemble fort à une justification *a posteriori* du caractère légitime de leurs nominations qui furent les leurs dans le régime de Vichy. Il n'en reste pas moins qu'à ces postes ces hommes ont pu au moins observer des pratiques politiques. Les postes d'attaché naval par la dimension diplomatique qu'ils offrent méritent aussi l'attention. Néanmoins rappelons que d'autres situations comme les

⁵³⁶ Sur l'évolution de la mise en place et de la répartition des fonctions entre état-major général et cabinet du ministre, voir Gérard Mongendre, *L'administration centrale de la Marine*, doctorat de sciences politiques, Université de Paris, Faculté de droit et de sciences économiques, Paris, 1962, 199 p. Voir également, Jean-Philippe Zanco, « Cent ans rue Royale : le siège de l'administration centrale de la marine au XIX^e siècle », *Revue Historique des armées, Les sièges de l'autorité militaire*, n° 248, 3^{ème} trimestre 2007, p. 12-28.

⁵³⁷ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p.143-144.

⁵³⁸ *Ibidem*, p.282.

⁵³⁹ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 110-111.

commandements de région maritime, de préfecture maritime⁵⁴⁰, (rappelons d'ailleurs que ceux qui ont été préfet maritime ont aussi exercé des fonctions parisiennes) et d'escadres (commandant en chef) ainsi que leur chefs d'état-major mettent également les marins au contact des mondes civils et politiques mais à un degré moindre cependant, de par le niveau de responsabilité de leurs interlocuteurs.

Une approche quantitative nous apprend que le passage par des postes parisiens, semble une étape obligée puisque huit officiers seulement n'en n'ont jamais occupé⁵⁴¹. Certains ont cependant pu au rythme de différents postes appréhender le monde politique que ce soit au sein d'état-major de région (le V.A Bouxin et les C.A Bléhaut, Chomel de Jarnieu, Rouyer), d'inspection des FM (C.A de Belot), ou de commandement Marine, (C.A Broussignac), ou en tant que commandant Marine (V.A Derrien au Maroc). Seul le C.A Seguin n'a jamais occupé de poste à Paris. Notons également que deux d'entre eux, le V.A Bouxin et les C.A Rouyer ont été professeur à l'EGN/CHEN, ce qui leur a permis d'être à Paris quelque temps. Les affectations à des postes parisiens se font plusieurs fois au cours de la carrière puisque seulement sept des officiers n'occupent qu'une seule fois des fonctions parisiennes. Pour les quarante-et-un autres, ce passage dans les postes parisiens s'effectue en général assez tôt dans la carrière puisque pour les deux-tiers, la prise de fonction se fait avec le grade de L.V (vingt officiers) ou de C.C (huit officiers). Occuper tardivement pour la première fois des fonctions parisiennes correspond le plus souvent à une nomination à un poste important : C.A au moment de leur prise de fonctions, l'Al Gensoul est nommé deuxième sous-chef d'état-major général d'octobre 1932 à octobre 1934 et le V.A Docteur

⁵⁴⁰ Selon le décret du 22 avril 1927, le préfet maritime est délégué local du ministre et chef militaire et administratif des structures de la Marine. Voir Jean Martinant de Préneuf, « Les attributions du préfet maritime en matière de « défense non militaire » XIX^e et XX^e : du préfet de la mer au préfet maritime », Maurice Vaisse (dir.), *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la défense, de 1800 à nos jours*, Bruxelles, Ed Bruylant, L.G.D.J, 2001, p. 286-306.

⁵⁴¹ Nous savons que le C.A Hamon a occupé une de ces fonctions parisiennes puisque l'annuaire de 1931 précise qu'il est membre de l'état-major particulier du ministre comme officier d'ordonnance.

directeur du personnel militaire d'octobre 1925 à septembre 1927. *A contrario*, C.V au moment de leur première et unique nomination, le C.A Jardel est affecté au cabinet du ministre Campinchi d'août 1938 à novembre 1939, le V.A Platon à la tête du troisième bureau, de septembre 1933 à octobre 1935, et le V.A Landriau comme sous-chef d'état-major du ministère des Colonies de mai 1939 à mai 1940 n'intègrent pas *a priori* sur des fonctions aussi importantes.

Il n'y a pas d'itinéraire privilégié. Tout au plus peut-on constater que, parmi les quinze officiers affectés aux 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} Bureaux, quatre n'ont bénéficié d'aucune autre affectation parisienne. Il s'agit des C.A Barois, Lafargue et Négadelle et du V.A Platon. Tous les autres ont par la suite occupé d'autres fonctions : le service dans ces bureaux apparaît alors comme un temps d'apprentissage, de repérage, de prise de contact, peut-être même de tremplin, d'autant plus quand on considère les officiers concernés :

	Première affectation		Affectation suivante	
	Affectation	Date	Affectation	Date
Auphan	1 ^{er} B	1922	CMM	1926
Bourragué	3 ^{ème} B	1929	CSM	1936
Duplat	1 ^{er} B	1930	DPM	1936
Esteva	4 ^{ème} B	1923	M. de l'Air	1930
Fernet	4 ^{ème} section	1916	Chef de Cab du CEMG	1923
Gouton	3 ^{ème} B	1922	CMM	1928
Le Bigot	1 ^{er} B	1921	CMM	1926
Le Loup	4 ^{ème} B	1922	2 ^{ème} B	1925
Ven	3 ^{ème} B	1922	CMM	1923

Officiers ayant démarré leur carrière par des fonctions dans les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} Bureaux.

A noter que trois officiers font le chemin inverse : le V.A Collinet a d'abord été nommé au cabinet du ministre en 1929 avant d'être chef du 3^{ème} Bureau en 1937 ; le V.A Herr qui a été deux fois au cabinet du ministre en 1910 et 1917 avant d'être affecté au 1^{er} Bureau en 1920 et

adjoint au chef d'état-major général puis 1^{er} sous- chef d'état-major général en 1924 avant d'être au Comité technique de la Marine et à la Commission permanente des essais et bâtiments de la Flotte en 1929 et à l'inspection des FM du nord en 1932 ; le C.A Marzin qui a occupé les fonctions d'officier d'ordonnance du ministre d'octobre 1932 à septembre 1934 avant d'être nommé chef du 3^{ème} Bureau de septembre 1937 à juillet 1939.

Parmi les quarante-et-un officiers ayant occupé un poste parisien, trente officiers l'ont exercé avec un niveau de responsabilité de chef ou directeur, et/ou au CMM. Cette forte présence (pratiquement les deux tiers du corpus) a pour corollaire une durée cumulée importante dans ce type de fonction ; pour exemple, les fonctions de chef d'état-major général et de sous- chef d'état-major général cumulent un peu plus de dix-huit ans d'expérience :

		Dates prise et fin de fonction		Durée ⁵⁴²
CEMG	Darlan	01/1937	09/1939	2,7
SCEMG	Abrial	5/1931	10/1932	1,4
		10/1934	10/1936	2,0
	Bourragué	07/1937	08/1939	2,1
	Gensoul	10/1932	10/1934	2,0
	Godfroy	02/1936	11/1937	1,8
	Herr	07/1924	11/1926	2,3
	Robert	07/1924	05/1928	3,8

Durée cumulée d'exercice des fonctions de CEMG et de SCEMG.

⁵⁴² Exprimée en année et en dixième.

Ce temps s'élève à plus de trente-sept ans si on considère les douze officiers qui ont été affectés à un moment au cabinet du ministre de la Marine :

	Dates prise et fin de fonction		Durée
Auphan	10/1926	04/1929	2,5
	07/1934	07/1936	2,0
Darlan	12/1925	09/1927	1,8
	11/1929	08/1930	0,8
	07/1932	05/1934	1,8
	07/1936	12/1936	0,41
Battet	11/1927	10/1928	0,9
Collinet	06/1929	08/1930	1,2
Dupré	12/1926	10/1927	1,0
	01/1931	01/1932	1,0
	01/1933	09/1934	1,7
	10/1936	11/1938	2,1
Fenard	10/1931	08/1935	3,8
Gouton	04/1928	09/1929	1,4
	07/1938	11/1939	1,3
Hamon	1931		1
Herr	08/1910	04/1911	0,7
	08/1917	01/1918	0,4
Jardel	08/1938	11/1939	1,3
Le Bigot	07/1926	03/1929	2,7
Marquis	01/1922	10/1924	2,8
Marzin	10/1932	09/1934	1,9
Michelier	11/1924	08/1926	1,8
	05/1930	12/1931	1,6

Durée d'exercice dans les fonctions au sein du CMM.

A ces noms, on peut également ajouter celui du C.A Ven, attaché aux cabinets des ministres de la Guerre André Maginot et Charles Nollet entre 1923 et 1924, fonction qu'a également occupée le C.A Dupré auprès de Painlevé de 1926 à 1927 et rappeler que le V.A.E Le Bigot a également été attaché à la maison militaire de la présidence de la République de juin 1931 à mars 1936. La palme revient au C.A Dupré , ce qui souligne, comme le C.A Auphan l'indique

lui-même dans ces mémoires, qu'il n'est pas le seul à avoir eu une « *carrière très particulière* »⁵⁴³. On peut donc évoquer une réelle expérience politique, acquise sous deux hommes importants chacun à son poste : Georges Leygues, ministre de novembre 1917 à janvier 1920, de novembre 1925 à février 1930 et de juin 1932 à septembre 1933⁵⁴⁴ et l'Al Durand-Viel, chef d'état-major général de mai 1931 à janvier 1937.

En effet, si on considère les officiers affectés au cabinet du ministre, tous l'ont été dans les cabinets de Georges Leygues sauf le V.A Marquis, officier ordonnance des ministres Raiberti, Bokanowski, Ferry et Dumesnil, et le C.A Hamon, officier d'ordonnance auprès du ministre Dumont. Le C.A Jardel n'a certes pas servi le ministre Georges Leygues, mais a exercé auprès d'un autre ministre de la Marine de renom, César Campinchi. Or le cabinet du ministre de la Marine reste le vrai centre du pouvoir de la Marine, au grand dam d'ailleurs du V.A Castex⁵⁴⁵. L'état-major général, organisé par le décret de décembre 1921, reste encore à l'état embryonnaire⁵⁴⁶ et les chefs d'état-major Salaün⁵⁴⁷ et Violette⁵⁴⁸, malgré leurs qualités

⁵⁴³ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.336.

⁵⁴⁴ Jacques Raphaël-Leygues, *Georges Leygues, « le père de la marine : ses carnets secrets 1914-1920*, Paris, France Empire, 1983, 317 p.

Etienne Taillemite, « Georges Leygues, 1917-1933, une politique maritime pour la France », *Revue Historique des Armées*, n°201, décembre 1995, p. 31-42.

Damien Cordier-Féron, *Georges Leygues et la marine française : 1917-1933*, mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Robert Frank, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, 2003, 139 p.

Jean-Louis Rizzo, « Georges Leygues », Jean-Philippe Zanco (dir.), *Dictionnaire des ministres de la marine 1689-1958*, Paris, SPM, 2012, p.363-367.

⁵⁴⁵ Hervé Coutau-Bégarie, *Castex, le stratège inconnu*, op. cit., p.111.

⁵⁴⁶ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, op. cit., p.60.

⁵⁴⁷ Le V.A Salaün (1866-1934) entre à l'Ecole navale en 1882, il effectue ses premières missions au Tonkin. Durant sa carrière il exerce le commandement de contre-torpilleurs, de flottille de sous-marin (1910), et de l'escadre de la Méditerranée (1921). Il a suivi l'école des canoniers (février 1897) et l'Ecole supérieure de la Marine (1902). Il fut professeur à l'Ecole navale (1892 et 1897), instructeur sur l'*Iphigénie*. Il a été officier d'ordonnance du ministre (1905), chef d'état-major de l'amiral Jauréguiberry (1912), chef du cabinet militaire du ministre (1913) où en 1914 il doit faire face à l'organisation de la flotte et son adaptation aux nouvelles formes de la guerre. Nommé commandant de la division des bases du corps expéditionnaire d'Orient, il assure le ravitaillement de l'armée d'Orient et la lutte contre les sous-marins. Il est nommé en 1917 directeur de la guerre sous-marine, poste nouvellement créé. Il réussit à coordonner l'action des marines alliées contre les sous-marins et développe l'organisation des convois. Il est nommé chef d'état-major général de la Marine une première fois en 1920 avant de prendre le commandement de l'escadre de la Méditerranée en 1921, puis en 1924. Il s'attache à la reconstruction de la Marine. Il quitte le service actif en 1928. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 479-480.

de marin et de technicien, manquent d'envergure politique pour s'imposer face à Georges Leygues⁵⁴⁹. Cet état de fait perdure jusqu'en 1931 avec l'arrivée du CEMG l'amiral Durand-Viel.

Comme l'a souligné Hervé Coutau-Bégarie⁵⁵⁰, dès 1926 les futurs grands amiraux de Vichy sont associés à la reconstruction de la Marine. Quelques exemples illustrent ce propos :

- le CA Auphan est au cabinet militaire au moment de l'élaboration du décret de 1927 et en est sans doute un des rédacteurs⁵⁵¹ ;

- l'Al Darlan est au cabinet militaire de décembre 1925 à septembre 1927 et directeur à partir d'août 1926, de novembre 1929 à août 1930 et de juillet 1932 à mai 1934. Il a fortement contribué⁵⁵², à la reconstruction de la Marine, à la réorganisation de la Marine (statut de 1927), à la défense de positions françaises lors de la conférence de Londres sur le désarmement naval en 1930 ; il a pesé sur les choix stratégiques et la répartition du tonnage ;

- le V.A.E Decoux est le premier chef de la section Etudes des armements navals entre mai 1931 et octobre 1936. Sa fonction l'amène à établir une correspondance suivie avec les attachés navals, parmi lesquels les C.A Denis de Rivoyre et Latham⁵⁵³ ; il est un interlocuteur

⁵⁴⁸ Le V.A Violette (1869-1950) entre à Navale en 1886. Torpilleur, il met au point le premier périscope utilisé dans les sous-marins. Il assure le commandement d'un groupe de torpilleurs (1898), la sous-direction du port de Bizerte (1901), de torpilleurs (1903, 1908). Il est également ordonnance du ministre de la Guerre (1902). Il suit l'école supérieure de Marine (1904-1905). Il sert à l'état-major de Toulon (1907), il est sous chef d'état-major de la 3^{ème} escadre et à la 2^{ème} escadre ; à l'état-major général, il est chargé de questions historiques et juridiques (1911). Il participe à la mission internationale qui fixe le statut de l'île de Clipperton. En 1915, il surveille les transports de matériel entre Salonique et le Monténégro. Il commande une escadrille de chalutiers qui participe la chasse sous-marine. Il est nommé adjoint du V.A Salaün à la Direction générale de la guerre sous-marine. Après la guerre il assure le commandement de la 2^{ème} division de l'escadre de Méditerranée, est chef d'état-major des frontières maritimes du sud de la France (1922) et est nommé préfet de Rochefort (1923). Il est chef du cabinet militaire du ministre (1924). Commandant en chef de l'escadre de Méditerranée il fait adopter de nouvelles théories sur les évolutions d'escadre. Il est nommé chef d'état-major général de la Marine en 1928. Il quitte le service actif en 1931. Il a rédigé de nombreux articles sur des questions d'optique. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 534-535.

⁵⁴⁹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 60 et 81.

⁵⁵⁰ Hervé Coutau-Bégarie, *Castex, le stratège inconnu, op. cit.*, p. 111, appel de note 16.

⁵⁵¹ C.A Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 125-126.

⁵⁵² Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p.81-82.

⁵⁵³ SHD-DM, 1BB² 195, lettres des 18 et 27 octobre 1934 du C.A Latham au V.A Decoux.

de premier plan sur les questions de désarmement ; à ce titre il participe la convention de Genève de février 1932⁵⁵⁴ ;

- l'Al de Laborde est chef du service central de l'aéronautique d'août 1924 à juin 1926 lorsqu'il faut défendre la place de l'aéronautique maritime⁵⁵⁵ face à une possible création du ministère et de l'armée de l'Air⁵⁵⁶ ;

- l'Al Docteur est directeur du personnel militaire d'octobre 1925 à septembre 1927 et gère la réforme des écoles d'officiers ;

- l'Al Esteva est détaché au ministère de l'Air entre juin 1930 et juillet 1932 au moment des négociations concernant la définition de la place de l'aéronautique maritime et de sa réintégration partielle dans le giron de la Marine⁵⁵⁷ ;

- le V.A.E Fernet est le chef du 2^{ème} Bureau de juillet 1926 à février 1929 et de décembre 1930 à septembre 1932 au moment des conférences sur le désarmement de mars 1931 et février 1932 ;

- l'Al Robert exerce les fonctions de directeur du personnel militaire de septembre 1929 à avril 1931 lorsqu'il faut mettre en place la loi du 4 mars portant sur la réorganisation des différents corps d'officiers et du corps des équipages de la flotte.

Mais on peut aussi préciser que cette participation dès 1926 des futurs acteurs majeurs de l'Etat français s'équilibre entre présence à l'état-major général /services centraux et au cabinet du ministre. Certes dans les ministères Leygues, surtout entre 1927 et 1929, comme le

⁵⁵⁴ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p.281-340. On trouve une version manuscrite du chapitre *Cinq ans de politique navale* dans SHD-DM, 1 BB² 195.

⁵⁵⁵ Lucien Robineau (général), « Marins et aviateurs français, frères ennemis des années trente », *Revue Historique des Armées*, n°201, décembre 1995, p. 63-69.

⁵⁵⁶ Le ministère de l'Air est créé en 1928. Lui est attribué l'ensemble des personnels civils, militaires et maritimes. Dans un alinéa, il est admis cependant que le personnel de l'aéronautique embarquée appartient au département de la Marine et reste sous les ordres directs du ministre de la Marine.

⁵⁵⁷ En 1932 un décret stipule que le personnel de toute l'aéronautique maritime et non plus seulement de l'aéronautique embarquée est un personnel marin formé au service de l'aviation par le ministère de l'Air, mais entraîné par la Marine aux missions de coopération navale. Certes le matériel, les bases, les services demeurent sous l'autorité de l'Air mais sont en permanence à la disposition de la Marine pour l'instruction et l'emploi tactique. Le décret de 1936 permet le retour à la Marine de tout ce qui lui avait été enlevé par le décret de 1928.

Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 2. Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle.

montrent les différents calendriers de présence des officiers du corps des pages suivantes, on trouve un peu plus d'officiers du corps dans le cabinet militaire qu'à l'état-major général mais la différence n'est pas significative. En réalité ils investissent les principales sphères politico-militaires.

Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 2. Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle.

	1931												1932												1933												1934												1935												1936																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Abrial																																																																																				
Auphan																																																																																				
Battet																																																																																				
Béranger																																																																																				
Bourragué																																																																																				
Collinet																																																																																				
Darlan																																																																																				
Decoux																																																																																				
de Laborde																																																																																				
Docteur																																																																																				
Duplat																																																																																				
Dupré																																																																																				
Esteva																																																																																				
Fernet																																																																																				
Fenard																																																																																				
Gensoul																																																																																				
Godfroy																																																																																				
Gouton																																																																																				
Hamon																																																																																				
Herr																																																																																				
Jardel																																																																																				
Le Bigot																																																																																				
Le Luc																																																																																				
Marquis																																																																																				
Marzin																																																																																				
Michelier																																																																																				
Moreau																																																																																				
Négadelle																																																																																				
Robert																																																																																				
Ven																																																																																				

Période de présence des officiers généraux de marine du corpus sur les postes parisiens « politiques ». 1931-1936

Rouge : Cabinet militaire du ministre de la Marine. Bleu : EMG. Vert : Cabinet du ministre de la guerre. Jaune : Détaché auprès des assemblées parlementaires.
 Orange : Ministère de l'Air. Mauve : présidence de la République
 La présence du C.A Hamon au cabinet du ministre nous est donnée par l'annuaire de 1931. En revanche en l'absence de date précise nous l'avons considéré affecté à ce poste toute l'année.

Ces calendriers permettent de mettre en lumière la permanence de la présence de ces officiers jusqu'en 1939 : constatons simplement à ce moment de la réflexion que l'arrivée de l'Al Darlan n'a pas particulièrement renforcé cette présence. Cette omniprésence dans la durée se traduit par une monopolisation de certaines fonctions par les futurs officiers de Vichy. Ainsi le poste de SCEMG est-il tenu par un ou plusieurs officiers du corpus à l'exception de la période mai 1928 à mai 1931 :

Robert	07/1924	05/1928
Herr	07/1924	11/1926
Abrial	5/1931	10/1932
Gensoul	10/1932	10/1934
Abrial	10/1934	10/1936
Godfroy	02/1936	11/1937
Bourragué	07/1937	08/1939

Officiers généraux au poste de SCEMG.

On peut faire la même remarque pour le poste de directeur du personnel militaire qui ne leur échoit pas de mai 1927 à mai 1929 et sur une période plus longue d'avril 1931 à janvier 1936, mais absence peut-être « compensée » par la présence d'autres officiers comme les amiraux Abrial et Gensoul aux postes de SCEMG.

Docteur	10/1925	09/1927
Robert	09/1929	04/1931
Duplat	05/1936	06/1939

Officiers au poste de DPM

Les services de renseignements que sont le 2^{ème} Bureau et la section Etudes des armements navals créée en 1931 et sa remplaçante la section des Etudes générales constituée en 1937 et qui toutes les deux par leurs attributions empiètent sur les attributions du 2^{ème} Bureau, sont

détenus par trois futurs caciques du régime de Vichy puisque seules deux courtes périodes de vacances s'observent, entre 1924-1925 et 1929-1930.

Fernet	07/1926	02/1929
	12/1930	09/1932
Decoux	05/1931	10/1936
Le Luc	10/1937	08/1939

Officiers à la tête des services de renseignements et d'études.

Enfin le cabinet militaire illustre parfaitement ce phénomène puisque il y a toujours un ou plusieurs de ces officiers, y compris à partir de 1931 lorsque le chef d'état-major général, le V.A Durand Viel, tente de rééquilibrer le rapport de force et les enjeux de pouvoir entre l'état-major général et le cabinet militaire du ministre. En considérant tous les officiers on peut constater qu'ils ont servi ensemble ou successivement tous les ministres de la Marine entre 1922 et 1939 :

Ministres de la Marine	Durée du ministère	Officiers membres du cabinet militaire du ministre (séparément ou simultanément)
Raiberti	15/01/1922-29/03/1924	Marquis
Bokanowski	29/06/1924-09/06/1924	Marquis
Ferry	09/06/1924-15/06/1924	Marquis
Dumesnil	15/06/1924-17/04/1925	Marquis, Michelier
Borel	17/04/1925-28/11/1925	Michelier
Leygues	28/11/1925-19/07/1926	Darlan, Michelier
Renoult	19/07/1926-23/07/1926	Darlan, Michelier
Leygues	23/07/1926-21/02/1930	Auphan, Battet, Collinet, Darlan, Gouton, Le Bigot, Michelier
Sarraut	21/02/1930-02/03/1930	Darlan
Dumesnil	02/03/1930-13/12/1930	Darlan, Michelier
Sarraut	13/12/1930-27/01/1931	Dupré, Michelier
Dumont	27/01/1931-20/02/1932	Dupré, Fenard, Hamon
Piétri	20/02/1932-03/06/1932	Fenard
Leygues	03/06/1932-06/09/1933	Darlan, Dupré, Fenard

Ministres de la Marine	Durée du ministère	Officiers membres du cabinet militaire du ministre (séparément ou simultanément)
Sarraut	06/09/1933-30/01/1934	Darlan, Dupré, Fenard
Chappedelaine	30/01/1934-09/02/1934	Darlan, Dupré, Fenard
Piétri	09/02/1934-04/06/1936	Auphan, Darlan, Fenard
Gasnier-Duparc	04/06/1936-22/06/1937	Auphan, Dupré
Campinchi	22/06/1937-18/01/1938	Dupré
William-Bertrand	18/01/1938-13/03/1938	Dupré
Campinchi	13/03/1938-16/06/1940	Gouton, Jardel

Ministres sous lesquels ont servi les officiers généraux affectés au cabinet du ministre⁵⁵⁸

Cette présence en continu depuis 1922 sous quatre chefs d'état-major généraux⁵⁵⁹, l'Al Darlan ne l'étant que pour les deux dernières années, prouve que les amiraux de Vichy ont donc été dans les sphères du pouvoir très tôt avant même que l'Al Darlan ne s'affirme. Ils ont cumulé des années d'observation si ce n'est de pratique du monde politique. Ils ne sont donc pas des créatures *ex nihilo* de l'Al Darlan, sorties de sa casquette au moment où il arrive au poste suprême, même s'il a pu œuvrer pour en imposer certains à des postes clés⁵⁶⁰. Mais leur présence renvoie aussi à une communauté de vue et le fait qu'ils se relaient sous des chefs d'état-major généraux et des ministres différents illustrent plutôt le fait qu'ils incarnent la Marine, qu'ils en sont représentatifs.

A côté de cette expérience au contact d'élites politiques françaises, certains ont pu développer une expérience plus internationale en étant en contact avec le monde diplomatique et/ ou celui du renseignement.

Les fonctions d'attaché naval par exemple répondent bien à ces critères. Cinq officiers ont occupé ses fonctions : le V.A.E Fernet est attaché naval aux Pays Bas de février 1918 à août

⁵⁵⁸ Le V.A Herr fut à l'état-major particulier du ministre d'août 1910 à avril 1911 et officier d'ordonnance d'août 1917 à janvier 1918.

⁵⁵⁹ Le V.A Salaün est chef d'état-major général de juillet 1924 à janvier 1928. Il est remplacé par le V.A Violette qui garde le poste jusqu'en mai 1931, date de prise de fonction du V.A Durand-Viel qui exerce la fonction jusqu'en janvier 1937, date de nomination de l'Al Darlan.

⁵⁶⁰ Voir chapitre 31.

1920 ; le V.A Marquis à Rome de novembre 1928 à décembre 1930 ; les C.A Denis de Rivoyre à Berlin de mars 1934 à août 1938 et Londres d'août 1938 à septembre 1939, Latham à Londres de juin 1933 à d'août 1935 et Le Loup à Belgrade et Athènes d'avril 1927 à août 1929. A ces hommes on peut ajouter le C.A Landriau qui fut adjoint de l'attaché naval en Roumaine de juin 1919 à juin 1920⁵⁶¹. A côté de cette « *vie de représentation, d'apparence, toute de surface et de facilité* »⁵⁶², les attachés navals exercent aussi une mission de renseignement allant de la veille technologique doctrinale au renseignement sur le trafic maritime d'un pays (le V.A.E Fernet à La Haye par exemple)⁵⁶³. Rattachés hiérarchiquement au 2^{ème} bureau, ils n'en sont pas moins en relation avec la section des Etudes des armements navals⁵⁶⁴ en concurrence avec le Quai d'Orsay⁵⁶⁵. Ils se doivent de montrer finesse, diplomatie, culture. Les officiers membres de commissions internationales se trouvent dans des situations analogues : le V.A.E Michelier est ainsi membre de la commission militaire interalliée d'avril 1919 à août 1922 ; le C.A Dupré appartient à la Délégation du contrôle militaire en Allemagne et participe à une mission en 1933-1934 en Union soviétique ; le C.A Chomel de Jarnieu est en poste sur le Danube. Ils sont ainsi en situation d'appréhension des réalités internationales. Les commandants en chef d'une force navale⁵⁶⁶, les commandants de la *Jeanne d'Arc* ont un rôle de représentation évident : le C.A Auphan écrit d'ailleurs « *entre les visites officielles, les invitations, les cérémonies, les excursions plus ou moins obligatoires,*

⁵⁶¹ Signalons que le C.A Auphan a fait du renseignement à Castellorizo et Rouad en 1917 et à Fiume en 1919.

⁵⁶² Aude Yung-de Prévaux, *op. cit.*, p. 63, à propos de l'exercice de cette fonction par le C.A Jacques Trolley de Prévaux nommé à Berlin de 1926 à 1930.

⁵⁶³ Jean-Paul Eyrard, « Attaché naval en Espagne pendant la guerre civile : l'itinéraire du lieutenant de vaisseau Raymond Moullec », *Revue Historique des Armées*, 251 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 09 juin 2008. URL : <http://rha.revues.org/index335.html>. Consulté le 09 juillet 2012.

Dominique Guillemain, qui poursuit par une thèse sa réflexion initiée dans le cadre d'un DEA *Les attachés navals de 1919 à 1939 : acteurs discrets et témoins privilégiés des relations extérieures de la France*, mémoire de D.E.A., sous la direction de Robert Frank, Paris I Panthéon Sorbonne, 2005, 119 p., a bien voulu nous préciser ces éléments au cours d'un entretien, le 30 juin 2011.

⁵⁶⁴ SHD-DM, 1BB²195, lettres du V.A.E Decoux du 17 décembre 1934 et du 18 février 1935 au C.A Latham et du 21 juin 1935 au C.A Denis de Rivoyre.

⁵⁶⁵ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p. 283.

⁵⁶⁶ SHD-DM, 205 GG², fonds privés Ida Dufort, programme de réception à Liverpool de la flotte de l'Atlantique commandée par l'AL Gensoul en mai 1939.

les rencontres de toute sorte, les réceptions à terre ou à bord, je n'avais, pour ainsi dire, pas une minute. »⁵⁶⁷. Or l'ont été l'Al Darlan, le V.A Marquis, les C.A Latham, Auphan, et Rouyer. Pour ces derniers, la dimension renseignement n'est pas dissociable de leur mission⁵⁶⁸. Enfin la présence de certains d'entre eux aux conférences internationales ou leur implication dans la préparation des dossiers, en particulier sur la question du désarmement et de la répartition du tonnage, leur a sans doute permis d'apprécier la dimension négociation internationale de leur métier. L'expérience des contacts internationaux est bien une réalité pour un certain nombre de ces officiers.

Malgré une présence à la mer importante, l'expérience à terre reste une réalité. Les principales missions militaires qu'ils ont conduites et qui sont leur cœur de métier, les ont aussi amenés à renforcer des certitudes, des positions politiques, à conforter des idéaux politiques. A l'issue de la Première Guerre mondiale au cours de laquelle ils ont fait preuve de leur savoir-faire, leur état d'esprit oscille, comme tous les marins, entre amertume face au manque de reconnaissance de la nation du rôle joué par la Marine et frustration de ne pas avoir été au cœur des combats. Les événements politiques que sont la Révolution russe, les mutineries dans la Marine entre 1918-1919, les menées révolutionnaires auxquelles ils ont été confrontés dans le cadre de la guerre civile espagnole les conduisent à développer des convictions sur la manière d'exercer leur métier et en particulier le commandement et à exprimer leur aversion à toute menée révolutionnaire, à tout désordre. Le passage à un ou plusieurs moments de leur carrière à l'administration centrale de la Marine, état-major général et/ou cabinet militaire du ministre, concerne la plupart des officiers et leur permet d'acquérir

⁵⁶⁷ C.A Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 168.

⁵⁶⁸ SHD-DM, 1CC 500, rapport du commandant de l'Ecole d'application l'Al Darlan du 17 janvier 1928 et 1^{er} février 1928 (C.V Darlan).

Ibidem, 1 CC 501, rapport du commandant de la *Jeanne d'Arc* du 24 décembre 1931 et du 24 juillet 1932 (C.V Marquis).

individuellement et collectivement une réelle expérience du monde politique et diplomatique. Certains ont d'ailleurs cumulé ces différentes dimensions. Associés dès 1926 à la gestion de l'institution avec tous les chefs d'état-major généraux de la période, ils monopolisent des fonctions, se relaient dans un certain nombre de postes, se trouvant alors en situation collectivement de façonner « leur » Marine. Cette permanence dans les sphères du pouvoir leur fournit l'occasion aussi en étant au plus près géographiquement et fonctionnellement des institutions, de voir fonctionner le régime de la III^e République.

Un portrait s'esquisse de l'officier général rallié à l'état français. Agés en moyenne de près de cinquante-quatre ans et demi, ils forment un groupe d'anciens par rapport aux entourages politiques du maréchal Pétain et de l'Al Darlan quand celui-ci devint vice-président du conseil. Le noyau qui se constitue dès le début du régime de Vichy n'est quasiment pas renouvelé par la suite. Ce sont des officiers d'origine citadine et plutôt du nord de la France, qui appartiennent aux catégories supérieures de la population. Pour la plupart le choix de ce métier ne correspond pas à une tradition familiale militaire et maritime. Contrairement à l'institution qui voit décliner son recrutement noble, le groupe des officiers généraux étudiés se caractérise par une présence nobiliaire notable. De religion catholique, une minorité se rapproche des courants traditionnalistes. Pour autant, l'officier n'est pas forcément le chef d'une famille très nombreuse.

Sur le plan professionnel, entrés à dix-huit ans dans une marine traditionnelle, ils vivent tous les changements technologiques, stratégiques, organisationnels. Certaines carrières présentent des caractères d'excellence, mais ce n'est pas une règle absolue, même si intégrer ce corps témoigne d'une très belle carrière. Si ces officiers sont diplômés, plutôt de la surface, ils ne n'en sont pas moins ouverts aux nouvelles armes que sont la sous-marine et l'aéronautique

maritime et y accumulent une expérience. Ils font preuve d'une vraie, belle cohérence doctrinale grâce à l'enseignement supérieur naval que beaucoup ont suivi, sans que ce soit une condition *sine qua non* pour faire carrière. La pratique de la langue anglaise est une réalité pour la grande majorité d'entre eux.

Marins de la mer ayant passé les deux-tiers de leur vie professionnelle en service à la mer, ces officiers sont des habitués de postes de commandement mais l'expérience acquise à terre reste une réalité. Ces hommes ont participé souvent avec brio aux opérations de la Première Guerre mondiale ou de la guerre civile espagnole. Mais les situations révolutionnaires et insurrectionnelles qu'elles ont engendrées ont contribué à nourrir chez eux le rejet de toute situation de désordre, de désobéissance, toute chose contraire à leur formation et leur éducation navale. Si leur passage à l'état-major général et/ou au cabinet du ministre leur a fourni l'occasion d'acquérir une forme d'expérience politique et de participer à la construction de la Marine, il leur a aussi fourni l'occasion de voir fonctionner les institutions de la Troisième République, ce qui ne manque pas de nourrir leur culture politique. Mais les données sociales et professionnelles ne sont pas déterminantes pour expliquer un ralliement à Vichy, même si elles forment un terrain sur lequel l'idéologie de l'Etat français peut s'enraciner. Avec des origines, des parcours similaires, des officiers se sont ralliés à la France libre ou à la Résistance.

Ces officiers à la carrière maintenant identifiée sont au service de la République. Pour autant quel rapport entretiennent-ils avec le régime et le reste de la population ? Quelles sont les valeurs qui les meuvent ?

Chapitre 3.

Des amiraux en exil intérieur.

Entrés jeunes à Navale, ayant fait toute leur carrière dans l'armée de mer, les officiers généraux de marine, malgré une expérience réelle des postes à terre, sont avant tout des marins de la mer dont la vie professionnelle offre de nombreuses occasions de contact, de côtoiement. En creux se pose donc aussi la question de leur ouverture et de leurs relations avec des milieux étrangers à leur monde professionnel, qu'ils soient politiques, intellectuels ou économiques. L'endogamie sociale repérée alimente-t-elle une consanguinité culturelle ? Pénétrés depuis leur entrée au service des valeurs d'exemplarité, de discipline et d'honneur, il faut se demander dans quelle mesure leur perception du monde se structure-t-elle au travers du prisme de leur *belle marine*. Leur culture politique les conduit à un équilibre précaire entre une récusation à peine voilée du régime républicain, sa devise, Liberté, Egalité et Fraternité et ses serviteurs que sont les hommes politiques mais et un profond légalisme. Leur idéal politique ancré dans leur culture maritime les porte à privilégier le recours à un chef énergique doté de la capacité d'agir. En cela, ils restent proches de bon nombre d'élites traditionnelles représentées dans les ligues et autres partis de la droite conservatrice.

31. Des réseaux marins, témoignage d'un repli identitaire.

Plusieurs registres qui s'interpénètrent et se superposent sont à combiner pour tenter de mettre à jour les connexions existant entre ces hommes. Il est certain que par le biais de leur parcours professionnel les officiers ont eu de nombreuses occasions de se côtoyer, d'être en situation d'échanger et des fonctions. Un lieu comme Paris, par la concentration des différents services et instances politico-militaires reste un lieu pour constituer et cultiver ses réseaux. Par ailleurs des fonctions comme celles de chef d'état-major ou de capitaine de pavillon attestent souvent de relations privilégiées entre les officiers, renvoyant à une forme de cooptation. De fait, le seul groupe qui puisse renvoyer à la notion de réseau est celui des Amis de Darlan ou A.D.D qui regroupe une quinzaine d'officiers du corpus ayant, peu ou prou, cheminé avec le futur amiral de la Flotte. En dehors de la Marine, ces hommes ne semblent pas particulièrement insérés dans la société civile et économique, même si les entourages - en particulier familiaux - les rapprochent incontestablement des milieux politiques proches de la droite nationaliste conservatrice.

Les sources sont très diverses et partielles pour évoquer tous ces aspects. Les dossiers personnels avec les états de service, les bulletins de mutation, les fiches de synthèse et le calepin de notes permettent d'établir ces situations professionnelles au cours desquelles ces hommes se sont fréquentés. Quant aux relations plus personnelles, elles peuvent être mises à jour souvent au hasard des lignes dans les Mémoires, les correspondances privées. Mais reconnaissons que dans leurs Mémoires, les officiers généraux sont très discrets sur leurs relations avec leurs pairs. Même le C.A Auphan si proluxe après-guerre ne fait guère mention de ses affinités dans ses ouvrages. Plusieurs éléments expliquent ce silence, cette discrétion. Il y a sans doute eu volonté de ne pas compromettre des officiers restés en marge des processus d'épuration ou dont les dossiers sont en cours d'instruction. A ce titre, la correspondance entre le V.A.E Michelier et ses différents interlocuteurs est révélatrice : ils usent d'un code

pour évoquer certains de leurs amis, ne mentionnent que des initiales, parlent du médecin pour le V.A Docteur...⁵⁶⁹. Ces hommes, rendus méfiants à l'égard des mondes civils et judiciaires, ont après -guerre reproduit leur césure d'avec le monde extérieur, exprimant ainsi un ressentiment obsessionnel de persécution. On peut aussi penser que par pudeur, ces hommes n'ont pas voulu préciser dans leurs Mémoires ces relations personnelles qui relèvent de la vie privé et qui souvent leur ont permis de faire face à des situations matérielles difficiles. Enfin les familles et leurs descendants ne souhaitent pas nécessairement rendre publique des liens qui pourraient compromettre leurs aînés⁵⁷⁰ ou eux-mêmes quand ils firent carrière dans le monde militaire⁵⁷¹.

311. Des solidarités professionnelles, substituts à un fonctionnement en réseau ?

Le métier de marin offre de nombreuses occasions de se rencontrer. Les officiers se retrouvent, par le jeu des affectations dans un même service, au sein d'une même escadre, en proximité géographique et bien sûr sur un même bâtiment, où « *la vie en mer indissociable du risque permanent engendre une solidarité de fait entre toutes les personnes partageant ces conditions [de vie] transcendent[ant] les hiérarchies et les éventuelles inimitiés* »⁵⁷². « *La vie à bord d'un bateau rapproche les hommes. Il s'y crée des liens de camaraderie qu'on ne brise jamais plus* »⁵⁷³. Les caractères se révèlent car « *on ne peut pas se composer un rôle ni se regarder vivre pendant si longtemps ; les personnalités se révèlent dans toute leur richesse*

⁵⁶⁹ SHD-DM, 262 GG², 3, papiers privés Michelier.

⁵⁷⁰ Jean-Baptiste Bruneau « La Royale et le roi : les officiers de marine et l'action française, entre appartenance et imprégnation », *op. cit.*, p. 96.

⁵⁷¹ Rappelons que dans la Marine ou dans l'Armée d'aujourd'hui on trouve des descendants des familles Abrial, Auphan, Bléhaut, Chomel de Jarnieu, Penfentenyo de Kervéguin... Voir chapitre 62.

⁵⁷² Maurice Duval, *op. cit.*, p. 19. Bien que concernant les navires de commerce de la fin du XX^e siècle sur lesquels porte l'étude de M. Duval, cette remarque nous paraît valoir aussi pour tous les navires.

⁵⁷³ Lettre du C.V Lherminier, citée par Rose et Philippe d'Estienne d'Orves, *Honoré d'Estiennes d'Orves, pionnier de la Résistance, papiers, carnets et lettres*, Paris, France Empire, 1985, 284 p. et p. 64.

comme dans toute leur fragilité »⁵⁷⁴. Comme l'a signalé Ronald Chalmers Hood III « *la Marine est à la fois le métier et le loisir* »⁵⁷⁵. Par ailleurs l'effectif restreint du corps des officiers, qui plus est du corps des officiers généraux⁵⁷⁶, implique que nécessairement ces hommes se connaissent : du lien s'est nécessairement tissé et, contrairement à ce qui a été longtemps affirmé après-guerre dans un souci d'apaisement et de dédouanement de l'accusation de collaboration⁵⁷⁷, les carrés n'ont pas été que le centre de débats littéraires. Le C.A Auphan lui-même reconnaît que des situations comme celle de la guerre d'Espagne ont été l'occasion d'échanges et de réflexion⁵⁷⁸. Le choix du chef d'état-major et du capitaine de pavillon par le commandant d'une unité, atteste en revanche d'une relation privilégiée.

311.1 Des lieux de création et de maintenance de réseaux.

Il est évident que la vie en escadre est l'occasion de nombreux échanges. Par exemple, en dehors des conférences d'état-major et des situations engendrées par les nécessités du service, les diners à bord permettent sans nul doute de dépasser le cadre professionnel⁵⁷⁹. Mais ces situations étant mentionnées dans le dictionnaire⁵⁸⁰, il apparaît important ici de dégager quelques tendances et de s'intéresser aux lieux producteurs de lien.

⁵⁷⁴ Laurent Mérer (Amiral), *Alindien*, Brest, Editions Le télégramme, 2006, 294 p. et p.130.

⁵⁷⁵ Ronald Chalmers Hood III, *Royal Republicans, The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939*, *op. cit.*, p. 55.

⁵⁷⁶ Voir chapitre 12.

Henri Dupin de Saint-Cyr, *op. cit.*, p. 98.

⁵⁷⁷ Jean-Baptiste Bruneau, « La Royale et le roi : les officiers de marine et l'Action française, entre appartenance et imprégnation. », *op. cit.*, p. 95.

⁵⁷⁸ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p 161.

⁵⁷⁹ L'Al Darlan, commandant de la 1^{ère} Division Légère en 1931 invite à dîner à son bord le C.V Ven, le C.F Chomel de Jarnieu ; les commandants Godfroy et Auphan. Il dîne avec l'Al Robert chez l'Al Traub... SHD-DM, papiers Darlan (liasse Amiot), éphémérides des 19-23-24 février 1931. Citées par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 34.

⁵⁸⁰ Ont été précisées pour chaque officier général dans la notice biographique du dictionnaire les affectations de recouvrement avec les autres officiers du corpus.

Un premier constat s'impose : quasiment tous les officiers du corpus se croisent à un moment de leur carrière confirmant que tous les officiers se connaissent. Par ailleurs si on considère les officiers ayant accédé au grade d'amiral, à savoir les amiraux Abrial, Darlan, Duplat, Esteva, Gensoul, de Laborde et Robert, tous se sont d'une façon ou d'une autre côtoyés, sauf les amiraux Gensoul et de Laborde. Ils ont pratiquement croisé tous les officiers du corpus que ce soit en ligne hiérarchique directe ou en proximité d'affectation, les amiraux Abrial, Darlan et Duplat étant ceux qui en ont croisé le plus. Les suit de près l'Al Gensoul, l'Al Esteva étant en revanche celui qui en a croisé le moins. L'Al Darlan n'est donc pas le seul à avoir été en position de centralité, pour reprendre la terminologie d'analyse des réseaux sociaux, les amiraux Esteva, de Laborde et Robert semblent plus à la marge. Mais l'Al Darlan est bien le seul à avoir institué un groupe resserré autour de lui et à avoir eu ces hommes souvent de façon durable dans sa hiérarchie. Ces hommes échangent dans des correspondances privées des informations sur les officiers supérieurs et les autres officiers généraux⁵⁸¹, qui n'apparaissent pas nécessairement dans les calepins de notes. Les principaux officiers généraux acteurs de l'Etat français ont eu l'occasion de croiser ces sept amiraux quatre et cinq étoiles. Sont dans ce cas, par exemple, les V.A.E Decoux, Fernet, Le Luc et Michelier, les V.A Bourragué, Collinet, Godfroy, Gouton, Herr et les C.A Auphan, Bard, Chomel de Jarnieu, Denis de Rivoyre, Dupré, Le Loup. En revanche, le V.A Landriau et le C.A Rouyer n'en n'ont croisés que trois tandis que le V.A.E Moreau un seul, l'Al Darlan. N'ont jamais croisé l'Al Darlan les V.A Landriau, de Penfentenyo de Kervéréguin et les C.A Barois, Bléhaut, Motet, Rouyer et Seguin. Se sont donc retrouvés aux commandes des

⁵⁸¹ SHD-DM, 120 GG², 2, 405-408, papiers privés Durand-Viel, lettre du 26 janvier 1932 de l'Al de Laborde au V.A Durand-Viel à propos de candidats pour remplacer l'Al Esteva au ministère de l'Air. *Ibidem*, 357-360, lettre du 15 octobre 1934 du V.A Godfroy au V.A Durand-Viel, dans laquelle le V.A Godfroy fournit des informations sur des officiers pressentis pour des postes dans l'aéronautique. Papiers Gensoul, notes des 1^{er} février 1938 de l'Al Darlan à l'Al Gensoul sur le choix de son chef d'état-major et de son capitaine de pavillon. Citées par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op.cit.*, p. 80-81.

principales fonctions sous Vichy des hommes qui non seulement se sont côtoyés à de nombreuses reprises, mais aussi, pour les plus jeunes d'entre eux, ont été façonnés dans la hiérarchie de tous les amiraux qu'on retrouve ultérieurement à Vichy.

Des lieux apparaissent comme de véritables plaques tournantes pour la naissance et la maintenance de ces relations. Les années de formation (Ecole navale et croisière d'application) apparaissent bien comme un de ces lieux et de ces moments. Une camaraderie⁵⁸², des solidarités se sont créées qui demeurent pour certains au-delà du service. Pour mémoire, voici les différentes promotions de l'Ecole Navale par rang de classement de sortie :

1893	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904
Robert	de Laborde	Abrial	Motet	Duplat	Darlan	Derrien	Decoux	Lafargue	Denis de Rivoyre	Jardel
			de Penfentenyo de Kervéréguin	Esteva	Fenard	Marquis	Godfroy	Landriau	Le Loup	Latham
				Gensoul	Le Bigot	Moreau	Ven	Le Luc		Michelier
										Platon

1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912
Jardel	Fernet	Bérenger	Bard	Barnaud	Collinet	Chomel de Jarnieu	Auphan	Battet
Latham		Bouxin	Rouyer	Barois	Hamon	Seguin	Dupré	Marzin
Michelier				Bléhaut	Négadelle			
Platon				Broussignac				
				de Belot				
				Gouton				

Promotions de l'Ecole navale dont sont issus les officiers généraux.

⁵⁸² Amiral Jacques Guillon, *op. cit.*, p. 30 ; Bernard Favin-Levêque (C.A), *op. cit.*, p. 20.

Mais, dans le même temps, il ne faut pas surestimer ces relations car l'appartenance à une promotion ne signifie pas nécessairement une véritable relation entre condisciples ou entre élève des promotions précédente et suivante. Pour exemple, une relation forte unit les amiraux Darlan et Esteva, qui se sont d'ailleurs connus dès leur flotte à Saint-Louis ; en revanche, elle est quasi inexistante entre l'Al Darlan et son père baille l'Al Gensoul. Les rencontres de l'Ecole navale se poursuivent lors de la croisière d'application : les C.A Chomel de Jarnieu, Auphan, Dupré ont pour officiers les amiraux Darlan et Esteva ainsi que le V.A.E Fernet, alors tous L.V.

Un autre lieu est particulièrement propice au développement des réseaux. En effet, Paris, avec les services centraux, le ministère, l'état-major, les écoles, EGN et CHEN, les commissions, apparaît comme un véritable lieu de sociabilité. Une concentration géographique caractérise l'implantation de ces services : outre le ministère situé rue Royale, la plupart des services de l'EMG ainsi que les écoles se situent au 2 et 3 de la rue Octave Gréard. A ces lieux, il convient d'ajouter les cercles d'officiers qui permettent de nombreux échanges, sans doute plus discrets. Les contacts sont donc fréquents. Paris apparaît comme un des lieux où se font et se défont les carrières : être en poste à Paris, c'est aussi l'assurance de faire des connaissances, qui, lorsqu'on est éloigné de ce centre, peuvent vous renseigner, c'est aussi une possibilité d'entretenir ses réseaux. Les relations peuvent être d'ordre fonctionnel : par exemple, le chef du 4^{ème} Bureau a pour interlocuteur chacun des autres bureaux, et, au ministère, le service hydrographique, le service central des travaux maritimes, la Direction centrale de l'Intendance maritime, des constructions navales...⁵⁸³. Ainsi en 1931, le C.A Ven, chef du 4^{ème} Bureau, est en relation avec le V.A Bourragué, chef du 3^{ème} bureau ; en 1932, l'Al Duplat est chef du 1^{er} Bureau tandis que le V.A Fernet est chef du 2^{ème} Bureau et le V.A

⁵⁸³ SHD-DM, ICC 220, C.A Moreau, *Etude sur le 4^{ème} Bureau*, EGN, 1936, p. 3-4.

Bourragué toujours au 3^{ème} Bureau. Elles peuvent être bien évidemment hiérarchiques : l'Al Abrial est sous-chef d'état-major général tandis que l'Al Duplat est chef du 1^{er} Bureau en 1931-1932. L'Al Gensoul, occupant lui aussi les mêmes fonctions que l'Al Abrial, est en position hiérarchique avec le V.A Platon, chef du 3^{ème} bureau, en 1933... Le cabinet du ministre illustre également ces réalités. Par exemple l'Al Darlan, le V.A.E Le Bigot, le C.A Auphan s'y retrouvent de octobre 1926 à septembre 1927 ; l'Al Duplat, le V.A.E Michelier et le C.A Hamon y sont en 1931 ; l'Al Darlan et le C.A Dupré y sont de janvier 1933 à mai 1934... Des relations interpersonnelles peuvent également se nouer sur les bancs des écoles. En effet, les sessions d'un an à l'EGN⁵⁸⁴ sont l'occasion pour les auditeurs bien évidemment de se forger une culture commune sur leur métier, d'apprendre à fonctionner en état-major, mais vraisemblablement d'échanger plus largement. Les séances de travail en groupe, même si l'exiguïté des locaux ne le facilite pas⁵⁸⁵, les conférences, et en particulier la conférence dite d'information conduite par l'officier de service de la semaine qui présente les nouvelles afférentes à la vie de la Marine et qui doit donner lieu à des échanges de vue⁵⁸⁶, sont des moments propices. La promotion de 1920⁵⁸⁷ compte l'Al Duplat et les V.A.E Decoux, Le Bigot et Moreau ; celle de 1923-1924, les C.A Auphan, Chomel de Jarnieu, Rouyer ; celle de 1924-1925, les C.A Bard et Négadelle et le V.A Collinet. Elles sont parfois l'occasion pour des anciens et des fistots de se retrouver. Le C.A Denis de Rivoyre retrouve son fistot le V.A Platon et son ancien le V.A Landriau. Les C.A Chomel de Jarnieu et Auphan se retrouvent, comme le V.A Collinet et le C.A Négadelle. A cela il faut ajouter les enseignants qui sont des officiers. A l'EGN, le V.A.E Fernet, professeur de tactique de surface, a pour élèves le V.A Bourragué et le C.A Dupré. Le V.A Bourragué, devenu professeur d'état-major, a pour

⁵⁸⁴ Rémi Monaque, *L'Ecole de guerre navale, op. cit.*, p. 457.

⁵⁸⁵ *Ibidem*, p. 320-322.

⁵⁸⁶ *Ibidem*, p. 319.

⁵⁸⁷ Il s'agit alors de l'Ecole supérieure de Marine.

auditrices les promotions 1923-1924 et 1924-1925. Au CHEN, le V.A Landriau, professeur de tactique sous-marine, croise les V.A Bouxin, Derrien, de Penfentenyo de Kervéréguin en 1932, et les C.A Broussignac, Chomel de Jarnieu, Hamon, Motet entre 1936 et 1937.

Si on observe ce phénomène sur les années 1930 et 1939, entre quinze à vingt officiers du corpus, selon les années, sont concernés et se retrouvent donc ensemble à Paris. Certes, il ne faut pas hypertrophier le phénomène, surtout au regard du nombre total d'officiers de marine à Paris⁵⁸⁸. Cela reste néanmoins une réalité qu'il ne faut pas sous-estimer, surtout quand on repère les recouvrements qui s'opèrent faisant surgir une autre réalité que celle strictement géographique : si être à paris est important, il importe peut-être encore plus d'y être avec des interlocuteurs de poids. Dans ce sens, la présence au cabinet militaire du ministre ne prend tout son sens qu'en vertu des individus qui y sont, marin et également ministre. En reprenant le calendrier des présences à l'Etat-major général et au cabinet du ministre de la Marine et en ajoutant celui des écoles EGN, CHEN CHEDN ainsi que les affectations au parlement, à la présidence de la République et au Conseil supérieur de la Défense nationale, on peut établir les recouvrements suivants :

⁵⁸⁸ Par exemple, les quatre bureaux de l'Etat-major général fonctionnent avec une quarantaine d'officiers (Annuaire de la Marine 1931).

*Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 3. Des amiraux en exil intérieur.*

La simultanéité de présence sur certaines périodes des futurs principaux acteurs de Vichy issus de la Marine apparait donc très clairement :

	06/1930- 09/1930	07/1931- 12/1931	01/1932- 09/1932	01/1933- 07/1933	07/1934- 09/1934	01/1935- 09/1935
EMG	Bard, Bourragué, Duplat, Esteva, Herr, Le Luc, Négadelle, Robert, Ven.	Abrial, Bourragué, Decoux, Duplat, Fernet, Le Loup.	Abrial, Bourragué, Decoux, Denis de Rivoyre, Duplat, Fernet, Le Loup, Robert.	Bourragué, Decoux, Denis de Rivoyre, Duplat, Fernet, Gensoul, Herr, Le Loup, Robert.	Decoux, Gensoul, Gouton, Herr, Michelier, Platon, Robert.	Abrial, Decoux, Duplat, Godfroy, Gouton, Herr, Le Luc, Moreau, Platon, Robert.
CMM	Collinet, Darlan, Michelier.	Dupré, Fenard, Hamon, Michelier.	Darlan, Fenard.	Darlan, Dupré, Fenard, Marzin.	Auphan, Dupré, Fenard, Marzin.	Auphan, Fenard.
EGN/CHEN/ CHEDN	Barois, Landriau.	Barois, Derrien, Landriau, Motet.	Bouxin, Landriau.	Bouxin, Fernet, Gouton, Marquis, Platon.	Bard, Bouxin, Fernet, Marquis.	Barois Béranger, Fernet, Marquis.
Divers		Esteva, Le Bigot.	Battet, Esteva, Le Bigot.	Le Bigot.	Le Bigot.	Le Bigot.

	01/1936- 07/1936	01/1937- 09/1937	07/1938- 12/1938	01/1939- 09/1939
EMG	Abrial, Battet, Bourragué, Darlan, Decoux, Duplat, Godfroy, Le Loup, Le Luc, Moreau, Robert.	Bourragué, Collinet, Darlan, Duplat, Godfroy, Le Loup, Le Luc, Michelier, Négadelle, Robert.	Bourragué, Collinet, Darlan, de Laborde, Duplat, Le Loup, Le Luc, Marzin, Michelier.	Bourragué, Collinet, Darlan, de Laborde, Duplat, Le Loup, Le Luc, Marzin, Michelier.
CMM	Auphan.	Dupré.	Dupré, Gouton, Jardel.	Gouton, Jardel.
EGN/CHEN/ CHEDN	Bléhaut, Broussignac, de Belot, Landriau, Marquis, Négadelle, Rouyer.	Barnaud, Broussignac, Chomel de Jarnieu, Hamon, Landriau, Marquis, Rouyer.	Broussignac, Chomel de Jarnieu, Landriau.	Broussignac.
Divers	Béranger, Le Bigot.	Béranger.	Fernet.	Fernet, Landriau.

Si ces calendriers attestent de nombreuses connexions, il faut souligner que tous les officiers ne semblent pas avoir développé les mêmes relations. Par exemple, les officiers n'ayant fréquenté que les Ecoles, que ce soit en tant qu'auditeur ou en tant que professeur, comme les CA. Barois, les V.A Bouxin, Derrien, Landriau, Marquis, les C.A Bléhaut, Broussignac, Chomel de Jarnieu, de Belot, Rouyer, n'ont pas nécessairement densifié leurs réseaux à Paris, même si leur temps de présence est important (V.A Marquis et Landriau). Il en va d'ailleurs de même assez logiquement pour les officiers qui ont passé peu de temps à Paris comme l'Al de Laborde⁵⁸⁹ et le V.A Platon ou pour ceux qui furent à Paris très en amont dans la décennie comme les C.A Bard et Ven.

L'étude du tissu relationnel souligne donc que les officiers du corpus ont eu de nombreux contacts de par leurs situations professionnelles : à ce titre l'Ecole navale et Paris apparaissent comme des moments et des lieux importants. Même si cela n'est pas un garant d'affinités personnelles, cela reste pourtant un indicateur à retenir car la mise en évidence de relations dans la cadre de situations hiérarchiques voulues qui attesteraient d'un lien personnel plus fort, ne permet pas de mettre à jour de nombreuses connexions.

311.2 Des fonctions justifiant la réalité de liens de confiance.

Dans un certain nombre de cas par exemple le commandant en chef d'une escadre ou celui de la *Jeanne d'Arc*, ont le privilège de choisir leurs plus proches collaborateurs parmi lesquels le chef d'état-major et le capitaine de pavillon⁵⁹⁰. D'autres fonctions, comme celle d'officier d'ordonnance, révèlent également cette proximité. Le choix prend en compte bien sûr les compétences professionnelles, mais aussi la dimension personnelle. Le chef d'état-

⁵⁸⁹ L'aversion de Paris pour l'Al de Laborde explique en partie son absence dans ce type de poste. SHD-DM, 120 GG², 2, 409-412, papiers privés Durand-Viel, lettre du 26 octobre 1933 de l'Al de Laborde (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

⁵⁹⁰ Pour le commandant de la *Jeanne d'Arc*, son second et son adjoint. Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 160.

major est considéré comme devant s'effacer « *entièrement derrière la personnalité de ce Chef et avoir lui-même un caractère impersonnel.[...]. C'est pourquoi un officier d'Etat-Major doit traiter les affaires qui lui sont confiées non d'après ses propres vues mais d'après celles du Chef qu'il sert* »⁵⁹¹, il est le « *dépositaire des intentions du Chef* »⁵⁹². Cette conception implique donc une grande proximité et complicité entre les deux hommes, d'où un choix mûrement réfléchi, le plus souvent⁵⁹³. Quant au capitaine de pavillon, il conduit le navire amiral et là aussi, même si le commandant en chef n'intervient pas directement dans la conduite du bâtiment, la confiance doit être grande. Ainsi à la tête de l'escadre de l'Atlantique en 1934, l'Al Darlan choisit-il comme chef d'état-major le V.A.E Michelier et comme capitaine de pavillon le V.A Derrien⁵⁹⁴. L'Al Gensoul porte son choix sur le C.A Négadelle comme capitaine de pavillon alors qu'il est porté à la tête de l'escadre de l'Atlantique en 1938⁵⁹⁵. Quant au C.A Auphan, il n'a pas été choisi comme capitaine de pavillon par l'Al Duplat mais maintenu⁵⁹⁶. Pour d'autres nous ne savons pas précisément s'il y a eu choix mais notons que le C.A Barois est le chef d'état-major de l'Al Gensoul à la 3^{ème} Division légère en 1935-1936 ; que le V.A.E Decoux a comme capitaine de pavillon le V.A Bérenger lorsqu'il reçoit le commandement des Forces navales d'Extrême-Orient en septembre 1939. Le choix doit bien évidemment recevoir l'*imprimatur* du chef d'état-major général : l'Al Gensoul se voit accorder le choix du C.A Négadelle comme capitaine de pavillon, mais en revanche il est

⁵⁹¹ SHD Toulon, 18 S 13, papiers privés Rouyer, C.V Rouyer, *Conférences d'Etat-major : le chef, la méthode de commandement ; principes d'Etat-major ; méthodes de travail et études d'un problème militaire*, CHEN, 1936-1937, 146 p. et p. 41.

⁵⁹² SHD Toulon, 4S15, C.V Bard, *Organisation du commandement, 1^{ère} partie Etat-major*, CHEN, décembre 1938, p. 26.

⁵⁹³ SHD-DM, 120 GG², 2, 435-438, lettres des 3 et 19 mai 1936 de l'Al de Laborde au V.A Durand Viel à propos du choix de son chef d'état-major et de son capitaine de pavillon lors de sa prise de commandement à la tête de l'escadre de l'Atlantique en août 1936.

⁵⁹⁴ C.A Lepotier, *Les derniers cuirassés*, Editions France Empire, Paris, 1967, 365 p. et p.28-29.

Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 107.

⁵⁹⁵ Papiers Gensoul, notes des 26 janvier et 2 février 1938 de l'Al Darlan à l'Al Gensoul. Citées par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p. 80-81.

⁵⁹⁶ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 157.

mis en garde contre le chef d'état-major qu'il a proposé, au nom d'une incompatibilité d'humeur entre les deux hommes pressentis⁵⁹⁷. Mais la personnalité du commandant et ses relations permettent quelquefois de forcer la décision : l'Al Darlan demande au ministre dont il vient de quitter le service, Georges Leygues, que les examens de sortie de l'EGN du V.A Battet soient anticipés afin qu'il puisse le rejoindre rapidement à bord du vaisseau-école⁵⁹⁸. Pour autant, très peu de relations de ce type ont pu être mises à jour entre officiers du corpus. Plusieurs raisons expliquent cette situation. Peu d'officiers du corpus ont été en situation de faire ce choix. Par exemple, peu d'entre eux ont effectivement nommés été à la tête d'une escadre : ont eu cette responsabilité les amiraux Docteur en septembre 1927 (1^{ère} escadre), Herr en juin 1928 (2^{ème} escadre), Robert en janvier 1931 (1^{ère} escadre), Darlan en octobre 1934 (2^{ème} escadre), de Laborde en août 1936 (escadre de l'Atlantique)⁵⁹⁹, Abrial en octobre 1936 (Escadre de la Méditerranée), Gensoul, en septembre 1937 (escadre de l'Atlantique), Duplat en juin 1939 (3^{ème} escadre)⁶⁰⁰. De fait, à leur prise de fonction, à chaque fois peu d'officiers peuvent prétendre aux fonctions, eu égard à leur grade et à leur ancienneté dans le grade. Certains ne sont pas encore ou viennent juste d'être nommés C.V, grade pour prétendre à la fonction de capitaine de pavillon ou de chef d'état-major d'une escadre. C'est le cas par exemple de l'Al Abrial qui ne peut faire appel aux V.A Battet, Collinet et aux C.A Auphan, Bard, Barois, de Belot, Dupré, Hamon, Négadelle...qui n'ont pas le grade requis au moment où il prend son commandement. Par ailleurs, des officiers possibles sont des proches directement ou indirectement de l'Al Darlan. C'est le cas des V.A.E Michelier, et Le Luc, les C.A Auphan, Battet, Dupré, Chomel de Jarnieu, Collinet, Dupré, Hamon et le V.A Gouton.

⁵⁹⁷ Papiers Gensoul, notes des 26 janvier et 2 février 1938 de l'Al Darlan à l'Al Gensoul. Citées par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p. 80-81.

⁵⁹⁸ SHD-DM, 1CC 500, lettre du 19 juillet 1928 de l'Al Darlan au ministre.

⁵⁹⁹ A partir de cette date, la 1^{ère} escadre devient l'escadre de la Méditerranée, et la 2^{ème}, l'escadre de l'Atlantique.

⁶⁰⁰ L'Al Esteva n'a jamais commandé d'escadre. Il a cependant été commandant en chef des Forces navales d'Extrême-Orient d'avril 1935 à janvier 1936 et les Forces maritimes du Sud à partir d'août 1940.

Or, des officiers généraux comme l'Al Abrial, plus proche du V.A Durand Viel, n'ont peut-être pas souhaité se rapprocher de ces hommes. Si on y ajoute les officiers dont l'Al Darlan, devenu chef d'état-major général, ne veut pas pour une raison ou une autre, comme les C.A Denis de Rivoyre⁶⁰¹ ou Rouyer⁶⁰², la liste se restreint. Mais, il semble bien que ce soit d'abord pour des questions de convenance aux critères de grade et d'ancienneté dans le grade qui font que peu d'officiers du corpus figurent comme chef d'état-major et capitaine de pavillon. Le privilège des commandants en chef de pouvoir choisir leurs plus proches collaborateurs, sauf dans le cas de l'Al Darlan, ne reflète donc pas nécessairement un fonctionnement en réseau. On peut même se demander si le fait d'appartenir au cercle des proches de Darlan n'a pas eu d'effet contraire. Il n'en reste pas moins que des relations d'amitié existent entre ces hommes.

311.3 Amis jusque dans l'adversité.

Mémoires et correspondances privées permettent donc de reconstituer quelques liens personnels. Quelques épaves de correspondances privées postérieures à notre période nous éclairent sur certains liens. En effet, la permanence de ces amitiés, de ces relations se manifeste ou se révèle à nous parfois plus au sortir de notre période, raison pour laquelle des sources et des manifestations d'amitié postérieures à la guerre ont été cités. Mais il est difficile de reconstituer tous ces liens. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan dans leur ouvrage sur l'Al Darlan ont souligné les liens d'amitié entre l'amiral de la Flotte et le V.A

⁶⁰¹ Papiers Gensoul, lettre du 1^{er} février 1938 de l'Al Darlan à l'Al Gensoul. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p.80-81.

⁶⁰² SHD-DM, CC7 4^oModerne 2643/3, dossier personnel du C.A Rouyer, calepin de notes, appréciation de l'Al Darlan de 1937 soulignant le manque de rayonnement de cet officier.

Docteur ou l'Al Esteva⁶⁰³. Il s'agit ici surtout de compléter par rapport au corpus en soulignant les amitiés avérées et revendiquées.

Des amitiés sont nées en amont de la carrière de ces hommes : les C.A Auphan et Chomel de Jarnieu se sont connus dès leur flotte, à l'Ecole de Massillon⁶⁰⁴. Le second est le "vrai" *ancien* du premier. Cette amitié se poursuit au-delà de la guerre, même si les échanges sont rares : le C.A Auphan, lorsqu'il écrit plus de soixante-ans plus tard au C.A Chomel de Jarnieu, commence son adresse par « *Mon cher père* »⁶⁰⁵. C'est à lui qu'adresse le C.A Chomel de Jarnieu son petit-neveu lorsque celui-ci choisit de faire carrière dans la Marine, preuve au-delà de l'amitié d'un partage de convictions sur l'essence même du métier⁶⁰⁶. Il en va de même entre les C.A Chomel de Jarnieu et Bléhaut : le premier utilise le terme de l'argot baille de "grand-père" quand il évoque le C.A Bléhaut auprès de son petit neveu⁶⁰⁷. Le C.A Rouyer ne manque pas de visiter le V.A Gouton, son *père Baille* alors au Cabinet militaire du ministre, lorsqu'il prépare son embarquement sur la *Jeanne d'Arc*⁶⁰⁸. Le C.A Denis de Rivoyre interpelle son ami le V.A.E Le Luc par son surnom Trinité⁶⁰⁹. D'autres amitiés sont nées de rencontres professionnelles. Le C.A Chomel de Jarnieu revendique également une forte amitié avec le V.A Bourragué⁶¹⁰, née peut-être de leur rencontre à l'EGN en 1924. Le V.A Landriau et le C.A Auphan ont tissé des solidarités de métier lors de leur embarquement sur le sous-marin *Le Verrier* dont le V.A Landriau est commandant⁶¹¹. Le C.A

⁶⁰³ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 166

⁶⁰⁴ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, lettre du 28 février 1979 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit neveu.

⁶⁰⁵ *Ibidem*, lettres des 10 novembre 1978 et 1^{er} juillet 1979 du C.A Auphan au C.A Chomel de Jarnieu.

⁶⁰⁶ Entretien avec l'Al B. Chomel de Jarnieu, le 22 mars 2012. Il reçoit de même un autre des petits neveux du C.A Chomel de Jarnieu, à l'époque, colonel : *Ibidem*, lettre du 1^{er} juillet 1979.

⁶⁰⁷ *Ibidem*, lettre du 16 octobre 1975 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit neveu.

⁶⁰⁸ SHD Toulon, 18S14, fonds Rouyer, notes manuscrites du C.A Rouyer au sujet de son embarquement sur la *Jeanne d'Arc*, mai-août 1939.

⁶⁰⁹ SHD-DM, 126 GG², papiers Durand-Viel, 2, dossier 1, lettre du 29 décembre 1939 du C.A Denis de Rivoyre (alors C.V) au V.A.E Le Luc (alors C.A).

⁶¹⁰ Archives privées B. Chomel de Jarnieu, lettre du 1^{er} janvier 1985 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit neveu.

⁶¹¹ C.A Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 68.

Auphan prend soin du fils du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin pendant la première détention de celui-ci et l'en tient informé par courrier⁶¹². C'est lui qui fait l'éloge funèbre du V.A.E en 1970 lors de ses obsèques⁶¹³. Il revendique une forte amitié avec l'Al Esteva et le VA.E Fernet⁶¹⁴ qui, lui, reste plus mesuré sur la nature de leur relation⁶¹⁵, ainsi qu'avec le C.A Dupré et le V.A Battet⁶¹⁶.

Toujours au sein de la Marine, mais en dehors du corpus, on peut rendre compte de quelques liens forts avec le V.A Durand-Viel. Le fonds privé conservé au Service historique de la Défense à Vincennes⁶¹⁷ recèle une importante correspondance qui témoigne de liens privilégiés entre certains officiers du corpus et cet officier général. Ainsi est-il pour le V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin qui, fait rare dans cet ensemble de lettre, tutoie le vice-amiral, de cinq ans son aîné pourtant et alors chef d'état-major général de la Marine⁶¹⁸. Le V.A.E Decoux appelé à la Section études des armements navals est lui aussi un proche du V.A Durand-Viel⁶¹⁹ sous les ordres duquel il a servi à la 1^{ère} escadre en tant que commandant du *Primauguet* en 1930. La correspondance adressée par le V.A Godfroy témoigne d'une grande déférence de sa part et maintenu comme chef d'état-major de l'escadre à la tête de laquelle vient d'être nommé le futur chef d'état-major général, il semble bien avoir développé une relation étroite⁶²⁰. Comme on l'a précédemment souligné, le V.A Durand-Viel est proche de

⁶¹² *Souvenirs et témoignages. A la mémoire de Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, op. cit., p. 88.*

⁶¹³ Hubert Granier, *op. cit.*, p. 173.

⁶¹⁴ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p.550

⁶¹⁵ Vice-amiral Fernet, *op. cit.*, p. 242.

⁶¹⁶ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 170 et 216.

⁶¹⁷ SHD-DM, 120 GG², papiers privés Durand-Viel.

⁶¹⁸ *Ibidem*, 3, 553-556, papiers Durand-Viel, lettre du 13 août 1932 du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin (alors C.A) au V. A Durand Viel dans laquelle il le remercie de sa nomination à la tête de la 1^{ère} division légère et en profite pour l'informer de la situation au Maroc.

⁶¹⁹ Jean Decoux, *Adieu Marine, op.cit.*, p. 281.

⁶²⁰ SHD-DM, 120 GG², 2, 343-360, papiers Durand-Viel, lettre du 31 août 1932, dans laquelle le V.A Godfroy remercie et assure de son dévouement le V.A Durand-Viel qui vient d'être nommé à la tête de l'escadre et sous lequel le V.A Godfroy va servir directement ; lettre du 12 février 1932 dans laquelle il relate la visite de sénateurs à son bord ; lettre du 29 juillet 1932 dans laquelle il soumet quelques idées sur l'aéronautique maritime et sur l'emploi de sous-marins ; lettre du 10 octobre 1934, dans laquelle, après avoir quitté le commandement du *Foch* qu'il estime devoir au V.A, il exprime ses remerciements pour le soutien que le V.A Durand-Viel lui a

l'Al Abrial. Le second a servi sous les ordres du premier comme sous-chef d'état-major général de mai 1931 à octobre 1932 et de septembre 1934 à octobre 1936. En revanche, il ne semble pas avoir de liens particuliers avec l'Al Gensoul qui fut lui aussi sous-chef d'état-major général d'octobre 1932 à octobre 1934⁶²¹. Pour autant, l'Al Abrial n'a pas nécessairement eu de mauvaises relations avec le successeur du V.A Durand-Viel à la tête de la Marine ; la lettre manuscrite qu'il adresse à l'Al Darlan au moment de son passage en 2^{ème} section, le fait qu'elle existe, son caractère manuscrit, les termes qu'elle contient, tendent à prouver que les deux hommes se respectaient⁶²².

Certaines de ces solidarités se sont manifestées pour l'attribution de postes. Le C.A Latham, qui profite sans doute de sa proximité avec le V.A.E Decoux⁶²³ et de son action comme attaché naval à Londres entre 1931 et 1935, reçoit tout l'appui du V.A Durand-Viel pour obtenir le commandement de la *Jeanne d'Arc*⁶²⁴. Le C.A Chomel de Jarnieu reconnaît le rôle de son *filz baille*, le C.A Auphan, dans son affectation sur le *Desaix*⁶²⁵.

Au moment de l'épuration et de la période qui s'en est suivie, des liens ont fortement joué. En juillet 1945, le C.A Chomel de Jarnieu prend la défense du C.A Bléhaut en adressant à son épouse un courrier qui est lu par M^e Leroy, défenseur du C. A Bléhaut, lors de sa plaidoirie en 1955⁶²⁶. Discrètement, il vient en aide à la famille lors de leur exil en Suisse. Les familles sont encore aujourd'hui très unies⁶²⁷. La famille Bléhaut est également soutenue par l'amiral

apporté lors de difficultés personnelles ; lettre du 15 octobre 1934, dans laquelle le V.A Godfroy fournit des informations sur des officiers pressentis pour des postes dans l'aéronautique.

⁶²¹ Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*, p.77.

⁶²² SHD-DM, CC7 4^e Moderne 1408/9, dossier personnel de l'Al Abrial, lettre du 2 décembre 1941 de l'Al Abrial à l'Al Darlan.

⁶²³ SHD-DM, 1BB² 195, lettres de 17 décembre 1934, 18 février 1935 et un courrier s.d mais sans doute de mai-juin 1935 du V.A.E Decoux au C.A Latham. Ces courriers témoignent d'une liberté de ton de la part du V.A.E Decoux qui suggère l'existence d'une relation de confiance.

⁶²⁴ *Ibidem*, 120 GG², 2, 445-447, papiers Durand-Viel, lettre du 8 mai 1935 du C.A Latham au V.A Durand-Viel pour le remercier de son appui auprès du ministre pour l'obtention eu commandement du vaisseau-école.

⁶²⁵ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *op. cit.*, p.92-93.

⁶²⁶ Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p. 323.

⁶²⁷ Entretien avec l'Al B. Chomel de Jarnieu, le 22 mars 2012.

Decoux, sans pour autant qu'on puisse déterminer s'il s'agit d'un témoignage d'amitié ou plus simplement de solidarité de corps⁶²⁸. Le V.A Durand-Viel recommande un avocat à l'amiral Abrial⁶²⁹, lui rend visite en prison⁶³⁰, accepte de témoigner pour lui, alors qu'il le refuse pour l'Al de Laborde⁶³¹. La correspondance échangée entre les deux hommes à l'occasion des vœux de fin d'année, après la libération de l'Al Abrial, témoigne de relations personnelles fortes et intimes avec des nouvelles échangées sur l'évolution professionnelle des enfants et petits enfants⁶³². Le V.A Durand-Viel intervient également pour le V.A Godfroy⁶³³. En 1956, ils échangent encore au sujet de candidats possibles pour l'académie de Marine⁶³⁴.

Certaines solidarités unissent également des hommes du corpus à d'autres officiers de la Marine. Nous le signalons ici parce qu'elles sont éclairantes des personnalités. Ainsi le V.A.E Fernet est-il un proche du C.A Ceillier qui fut l'aide de camp du maréchal Lyautey, républicain qui n'a rien renié de ses convictions monarchiques ; quant au V. A Platon, il est resté proche de Maurice Guierre⁶³⁵, son co-midship, qui devint président de la Ligue maritime et coloniale.

⁶²⁸ Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p. 173.

⁶²⁹ SHD-DM, 120 GG², papiers Durand-Viel, 4, dossier 8, lettre du 25 décembre 1947 de l'Al Abrial au V.A Durand-Viel. Dans cette lettre écrite quelques semaines après sa libération, l'Al Abrial remercie chaleureusement le V.A Durand-Viel de son aide pour sa défense.

⁶³⁰ AN, 3W44, Haut Cour de Justice, permis de visite du V.A Durand-Viel à l'Al Abrial.

⁶³¹ SHD-DM, 120 GG², 4, dossier 6, papiers Durand-Viel, lettre du 13 mars 1947 du V.A Durand-Viel à M^e Viénot, défenseur de l'Al de Laborde.

⁶³² *Ibidem*, dossier 8, lettres des 28 décembre 1950 et 25 décembre (sans année) de l'Al Abrial au V.A Durand-Viel

⁶³³ *Ibidem*, dossier 9, lettres des 5 avril 1952 et 23 novembre 1954 du V.A Godfroy au V.A Durand-Viel.

⁶³⁴ *Ibidem*, dossier 9, lettre du 10 janvier 1955 ou 1956 (date peu illisible).

⁶³⁵ Maurice Guierre (1888-1972) entre à Navale en 1904, officier breveté de l'Ecole supérieure d'électricité, il sert principalement dans les sous-marins. Il quitte le service actif en 1924. Il démarre alors une carrière d'illustrateur et d'écrivain. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Seul maître à bord* (Tallandier, 1939) pour lequel il obtient le prix de la Renaissance. C.F@ il est rappelé en 1939 et sert sous les ordres du V.A Platon. Président de la Ligue maritime et coloniale en 1940, il organise la promotion de l'Empire français en collaboration avec son ancien chef, devenu secrétaire d'Etat aux Colonies. Il est l'auteur de *Marine Dunkerque* paru en 1942 (Flammarion). Il a été également président de la Légion du canton de Banon. Après la guerre, il continue sa carrière littéraire avec une dizaine d'ouvrages comme *Sous marinière* (Flammarion, 1948), *Le pain et le Sel* (Flammarion, 1950), *Les ondes et les hommes* (Julliard, 1951), *La victoire des convois* (Amiot-Dumont,

Il reste un dernier point qu'on ne peut que suggérer : c'est celui du réseau des femmes de ces officiers. Dans les correspondances, les officiers signent souvent en transmettant le bon souvenir de leurs épouses à leurs interlocuteurs ou à leurs familles : telles que formulées ces mentions laissent entendre qu'il ne s'agit pas seulement de formules de politesse. Dans les centres d'archives officiels, nous n'avons retrouvé aucun texte, aucune correspondance de leurs mains. Néanmoins on sait que l'épouse du C.A Marzin tient un journal dont les extraits choisis et publiés par sa fille présente un caractère politique⁶³⁶. Il n'est pas interdit de penser que dans les familles sommeillent ici où là des journaux, des correspondances privées de ces femmes qui seraient bien intéressants pour l'historien. Ronald Chalmers Hood III a souligné leur rôle de pilier dans la cellule familiale, dans l'impossibilité évidemment fréquente où elles sont de ne pouvoir accompagner leurs maris, même à Paris où les prix des loyers sont très élevés au regard des soldes⁶³⁷. Ces femmes, très souvent seules et en charge de leurs enfants, font parfois connaissance au travers des réceptions organisées par leurs maris. Ainsi l'Al Darlan reçoit-il à son bord ses amiraux en sous-ordre avec leurs épouses⁶³⁸. Le C.A Chomel de Jarnieu rappelle qu'il fait de même avec ses hommes⁶³⁹. Cela semble donc une pratique courante. On peut donc émettre l'hypothèse que, dans un certain nombre de cas, des relations plus durables s'instaurent. Or, par exemple, pour la seule année 1932, sont domiciliées à

1954), *Aux postes de plongée* (Gallimard, 1959). Il s'attache dans tous ses ouvrages à défendre la Marine et ses hommes.

Sur les liens de fraternité qui unissent les deux hommes, archives privées Frère Savioz, lettres du 19 juin 1940 et s.d mais sans doute du premier trimestre 1942 du V.A Platon à Maurice Guierre. Lettre du 19 juin reproduite *in extenso*, annexe n°19.

Un dossier a été ouvert par la Commission d'épuration : SHD-DM, 3BB8 CE 19.

⁶³⁶ Dans les Mémoires de son père qu'elle présente, Marie-Paule Leclerc cite quelques extraits du journal de sa mère : Amiral Paul Marzin, *op.cit.*, dont p.109, 115-116, 136-137, 143.

⁶³⁷ Ronald Chalmers Hood III, *Royal Republicans, The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939.*, p.54-55.

⁶³⁸ Papier Darlan (liasse Amiot), éphéméride de janvier 1932. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p .31.

⁶³⁹ Archives privée, Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 9 juin 1984 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit neveu.

Toulon⁶⁴⁰ les familles Bérenger, Bléhaut, Broussignac, Chomel de Jarnieu, Gensoul, Jardel, de Penfentenyo de Kervéréguin, Platon, Rouyer... Pour ces familles, il s'agit souvent d'une domiciliation de plusieurs années. Il est alors difficile de penser que ces épouses ne se rencontrent pas au sein des œuvres de la Marine⁶⁴¹ et/ou dans les cérémonies officielles et qu'une certaine solidarité ne les unit pas pour faire face aux longues absences de leurs maris.

Les officiers généraux du corpus sont dans une logique de relations par le fait même de leur métier. Leurs affectations les ont amenés quasiment tous à se côtoyer : apparaît alors une gigantesque toile dont il est parfois difficile de préciser avec exactitude tous les fils et leur nature. Mais, du fait des conditions de vie, de la répétition de ces situations de rencontre, il est difficile de penser qu'aucun lien ne s'est tissé. Les fonctions parisiennes multiplient, grâce à la concentration géographique des centres clés pour la Marine mais aussi plus largement des instances politico-militaires, les possibilités d'échanges. Il a été clairement mis en évidence qu'entre 1930 et 1939 les principaux hommes de Vichy, plusieurs mois durant, se sont côtoyés dans la capitale. L'étude des réseaux amicaux et leur manifestation, surtout après-guerre, fournit finalement plus de certitude. Au sein de ces officiers, un groupe néanmoins est présenté par les contemporains et l'historiographie comme proche d'un réseau, celui constitué autour de l'Al Darlan, les Amis de Darlan, ou A.D.D.

⁶⁴⁰ Etabli à partir de la première page du calepin individuel conservé dans les dossiers personnels, et sur lequel figure le domicile de la famille.

⁶⁴¹ Madame Le Bigot s'occupe par exemple du Foyer du marin à Cherbourg. Jacques Raphaël-Leygues, *Chroniques des années incertaines 1935-1945*, France-Empire, 1977, 430 p. et p.148.

312. Les Amis de Darlan : entre mythe et réalités.

Ce système a souvent été raillé par les contemporains dans des témoignages postérieurs à la période, révélant, pour le moins, une certaine exaspération, sans doute non exempte d'arrière-pensées. En effet, on ne peut exclure que ces critiques sont une façon de minimiser le rôle de la Marine restée fidèle à Vichy, en jetant l'opprobre sur quelques-uns, les proches de l'Al Darlan, façon habile de dédouaner le reste de l'institution. Dans les reproches adressés, sont pointés sectarisme et favoritisme : « *Il [Darlan] s'entourait d'une équipe d'officiers qu'il choisissait d'ailleurs remarquablement. Cela facilitait son travail, mais créait des « chapelles », ce qui était assez mal pris dans les carrés. Les carrés avaient raison : la meilleure direction pour une Marine, comme pour la plupart des grandes affaires, est la direction collégiale. Seulement cela requiert un certain désintéressement des participants. A l'époque, au contraire, une seule équipe faisait la pluie et le beau temps. On en faisait partie ou non.* »⁶⁴². Guy Raïssac, de son côté, évoque « *un clan très fermé, [...] un mince cénacle, dont les membres sont aussi sévèrement sélectionnés que ceux du Jockey-Club.* »⁶⁴³ Ces propos rejoignent ceux tenus par le C.V Ballande, qui lui insiste sur le choix des A.D.D qui « *relevait trop souvent, disait-on, de la camaraderie plutôt que d'une appréciation objective des services* »⁶⁴⁴. Le seul témoignage vraiment contemporain des faits, celui du C.V Guiot, ne dit pas autre chose quand il écrit qu'« *Un grand défaut de Darlan fut de faire deux partis dans la Marine : il y eut la cour et il y eut le peuple.* »⁶⁴⁵. La constitution, le fonctionnement

⁶⁴² Amiral Philippon, *Le métier de la mer*, op. cit., p. 271-272.

⁶⁴³ Guy Raïssac, op. cit., p.58.

⁶⁴⁴ Henri Ballande, *De l'amirauté à Bikini. Souvenirs des jours sans joie*, Paris, Presses de la Cité, 1972, p. 13. Cité également par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, op. cit, p.169.

⁶⁴⁵ SHD-DM, 151 GG², fonds privés Guiot, agenda, p. 7.

Entré au service en 1914, le C.V Guiot (1896-1969) sert sur le *Diderot*, la *Bombarde*, la *Bretagne* et le *Cassard*. Blessé en 1920, il assure son premier commandement en 1933. Il fait la guerre de 1939-1940 comme commandant du croiseur auxiliaire *Charles-Plumier*, du contre torpilleur *Valmy*. Il participe à la guerre de Syrie contre les Britanniques en juin 1941. Il est affecté à l'amirauté à Vichy comme chef du 3^{ème} bureau (1942) puis chef du service historique de la Marine (1943-1944). Il quitte le service actif en 1946. D'après la notice biographique de présentation du fonds privé dans SHD-DM, 151 GG².

de ce réseau mais aussi le profil et le déroulement de carrière, permettent de préciser ces affirmations.

312.1 Des hommes dans la lumière de leur chef.

Il n'y a pas de liste « officielle » de ces hommes. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan en ont reconstitué la liste probable⁶⁴⁶. En s'appuyant sur leurs travaux, on peut donc citer les amiraux Docteur, Duplat, Esteva ; les V.A.E Fenard, Le Bigot, Le Luc et Michelier ; les V.A Battet, Bourragué, Derrien ; les C.A Auphan, Broussignac, Dupré, Marzin et Négadelle, soit quinze officiers. Comme l'ont souligné ces deux auteurs, l'Al Esteva est sans doute le plus ancien, puisque les deux hommes se sont rencontrés très tôt dès leur *flotte*. L'Ecole navale a été à l'origine de ce lien puisque est issu de sa promotion le V.A.E Le Bigot, tandis que l'Al Duplat est son *ancien* et le V.A Derrien et le V.A.E Moreau ses *fistots*. Pour tous les autres, les rencontres se sont faites dans le cadre des affectations⁶⁴⁷. On n'est donc pas, en ce qui concerne les officiers généraux du corpus, dans un système de cooptation⁶⁴⁸ mais plutôt dans un système de liens personnels dont l'axe central est représenté par l'Al Darlan. Le réseau naît donc en 1899 et on peut considérer, pour ce qui concerne les officiers généraux qui nous intéressent, qu'il est constitué dès 1926, l'Al Darlan étant alors C.V. Le V.A.E Le Luc représente la seule exception notable : il rejoindrait le cercle en 1937⁶⁴⁹ au moment où l'Al Darlan est nommé chef d'état-major général. La première rencontre n'a pas forcément été décisive, comme dans le cas du C.A Auphan, dont la complicité ne serait intervenue qu'en 1926 lorsqu'ils se retrouvent tous les deux au cabinet du

⁶⁴⁶ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p.164-169.

⁶⁴⁷ Pour le détail, voir la notice biographique de l'Al Darlan du dictionnaire.

⁶⁴⁸ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 166.

⁶⁴⁹ *Ibidem*, p.167.

*Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 3. Des amiraux en exil intérieur.*

ministre⁶⁵⁰. A partir de 1926, l'Al Darlan est continuellement accompagné d'un, deux, voire trois A.D.D du corpus, mais jamais plus⁶⁵¹. A partir de cette date et jusqu'en novembre 1938, il y a toujours, au cabinet militaire du ministre, un officier proche de l'Al Darlan : à la permanence des officiers du corpus au cabinet militaire se superpose donc une permanence des A.D.D dans cette structure.

	1925												1926												1927												1928												1929												1930												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Auphan																																																																									
Battet																																																																									
Darlan																																																																									
Duplat																																																																									
Dupré																																																																									
Fenard																																																																									
Le Bigot																																																																									
Marzin																																																																									
Michelier																																																																									

	1931												1932												1933												1934												1935												1936												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Auphan																																																																									
Battet																																																																									
Darlan																																																																									
Duplat																																																																									
Dupré																																																																									
Fenard																																																																									
Le Bigot																																																																									
Marzin																																																																									
Michelier																																																																									

	1937												1938												1939												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Auphan																																					
Battet																																					
Darlan																																					
Duplat																																					
Dupré																																					
Fenard																																					
Le Bigot																																					
Marzin																																					
Michelier																																					

Permanence des AD.D au cabinet militaire du ministre entre 1926 et 1938.

A ce titre, il faut noter le rôle de Georges Leygues dans la plupart des rencontres entre A.D.D. : si la plupart des officiers généraux du corpus ont servi dans son cabinet⁶⁵², il faut noter que tous les A.D.D ayant servi au cabinet militaire du ministre l'ont été dans celui de Georges Leygues. Il a été l'occasion de rencontres, entre le C.A Auphan et le V.A Battet par

⁶⁵⁰ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 123.

⁶⁵¹ Les seules périodes où l'Al Darlan n'a pas parmi ses proches un des membres du corpus sont les périodes de septembre 1929 à mai 1930 ; septembre à décembre 1930 ; août -septembre 1932 ; juin-septembre 1934 ; juillet-novembre 1936.

⁶⁵² Voir *supra*, chapitre 233.

exemple. Le cabinet de Georges Leygues a donc contribué à asseoir et à entretenir le réseau des A.D.D.

Avec la nomination de l'Al Darlan au poste de chef d'état-major général de la Marine, en décembre 1936, on change d'échelle : le phénomène de *cour* prend alors toute son ampleur puisqu'à partir de cette date, et jusqu'en décembre 1938, on retrouve autour de lui l'Al Duplat, les V.A.E Le Luc et Michelier, le V.A Bourragué et les C.A Battet, Dupré et Marzin, soit sept officiers. Au-delà du nombre, auquel il faudrait ajouter d'autres A.D.D comme le commissaire de la Marine Louis de Monneraye, le médecin de marine Lapierre..., il faut noter que ces hommes sont à des postes-clés : le V.A Bourragué est sous-chef d'état-major général après avoir été chef de la section armement ; l'Al Duplat contrôle, en tant que directeur du personnel militaire, le personnel ; le V.A.E Le Luc est à la tête de la Section études générales qui est en fait l'organe au sein duquel s'élaborent toutes les décisions⁶⁵³ ; le V.A.E Michelier, président de la Commission permanent des essais puis à la tête de la direction de l'Aéronautique, a en réalité la main sur la constitution de la Flotte ; le V.A Battet est son chef de cabinet, tandis que le C.A Dupré au cabinet militaire jusqu'en novembre 1938, permet à l'Al Darlan, comme on l'a vu, d'avoir auprès de César Campinchi une oreille attentive.

Pratiquement tous⁶⁵⁴ sont en situation de subordonné par rapport à l'Al Darlan à un ou plusieurs moments de leur carrière, y compris ses co-midship, ses *anciens* et ses *fistots*. Pour ces derniers, les liens hiérarchiques sont donc nécessairement tardifs intervenant à partir de 1934. Mais cette subordination n'a pas été nécessairement très longue, à l'exception de quatre hommes, le V.A.E Michelier, le V.A Battet et les C.A Dupré et Marzin, qui de plus, présentent de longues périodes de présence quasiment continue avec l'Al Darlan, de 1934 à

⁶⁵³ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 124.

⁶⁵⁴ Seule exception, l'Al Docteur, qui met un terme à sa carrière en 1930.

*Des amiraux au service de Vichy.
Première partie. Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?
Chapitre 3. Des amiraux en exil intérieur.*

1939 pour le V.A.E Michelier, de 1933 à 1938 pour le V.A Battet ; de 1915 à 1922, puis de 1932 à 1934 pour le C.A Dupré, de 1931 à 1936 pour le C.A Marzin.

Dupré	12/1915	05/1919	3,42	8,5
	05/1919	09/1920	1,33	
	12/1920	02/1922	1,17	
	10/1927	07/1928	0,75	
	01/1932	07/1932	0,5	
	01/1933	05/1934	1,33	
Marzin	10/1931	12/1931	0,17	5,92
	12/1931	07/1932	0,58	
	10/1932	05/1934	1,58	
	10/1934	07/1936	1,75	
	09/1937	07/1939	1,83	
Michelier	12/1925	08/1926	0,67	5,67
	05/1930	08/1930	0,25	
	12/1931	07/1932	0,58	
	10/1934	07/1936	1,75	
	12/1936	08/1938	1,67	
	11/1938	08/1939	0,75	
Battet	10/1928	07/1929	0,75	5,50
	01/1933	05/1934	1,33	
	10/1934	07/1936	1,75	
	01/1937	09/1938	1,67	
Duplat	11/1934	05/1936	1,5	4
	12/1936	06/1939	2,5	
Fenard	09/1927	07/1928	0,83	3,67
	07/1928	07/1929	1	
	07/1932	05/1934	1,83	
Bourragué	10/1906	01/1907	0,25	2,92
	01/1937	07/1937	0,5	
	07/1937	09/1939	2,17	
Broussignac	12/1916	02/1919	2,17	2,17
Auphan	10/1913	08/1914	0,83	2,08
	10/1926	09/1927	0,92	
	05/1939	09/1939	0,33	
Esteva	09/1937	08/1939	1,92	1,91
Le Luc	10/1937	08/1939	1,83	1,83
Derrien	10/1934	07/1936	1,75	1,75
Négadelle	01/1937	07/1938	1,50	1,5
Le Bigot	08/1926	09/1927	1,08	1,08

Durée du compagnonnage des A.D.D avec l'amiral Darlan (en année)⁶⁵⁵.

⁶⁵⁵ Ont été considérés les liens hiérarchiques de niveau n+1 , n+2 et présentant une réelle proximité géographique. Raison pour laquelle, par exemple, le commandement des FNEO par le V.A.E Le Bigot de mai

Durée et permanence ne suffisent pas à caractériser le lien qui unit ces hommes à l'Al Darlan. En revanche le moment où ses collaborations s'exercent paraît plus révélateur. En effet, les liens hiérarchiques interviennent souvent à des moments où l'Al Darlan marque de son empreinte le commandement dont il reçoit la charge. Le C.A Auphan est au cabinet militaire avec l'Al Darlan au moment de l'élaboration du décret de 1927 ; le V.A Battet et les C. A Dupré et Fenard lorsque l'Al Darlan est nommé *pacha* de l'Ecole d'application en 1927 ; le V.A.E Michelier est le commandant du *Foch* quand l'Al Darlan est commandant de la 1^{ère} Division légère, composée des plus récents croiseurs ; de 1929 à 1934, les CA. Battet, Dupré et Fenard sont au cabinet militaire du ministre avec l'Al Darlan au moment des débats sur le désarmement, et donc sur la répartition du tonnage et sur la place de l'aéronautique maritime ; le V.A Derrien est capitaine de pavillon et le V.A.E Michelier chef d'état-major, lorsque l'Al Darlan reçoit le commandement de la 2^{ème} escadre en 1934, au moment où elle est renforcée et devient quasiment équivalente en tonnage à la première... Si le cabinet du ministre a été un lieu où les A.D.D se sont rencontrés, ont un temps cheminé ensemble, certaines périodes à la mer ont aussi favorisé les contacts. Ainsi, par exemple, en 1931-1932, lorsque l'Al Darlan, est nommé à la tête de la 1^{ère} Division légère composée de croiseurs neufs⁶⁵⁶, se retrouvent le V.A.E Michelier, capitaine de pavillon sur le *Foch*, les C.A Dupré et Marzin, comme chefs d'état-major ; si on ajoute que le V.A.E. Le Luc, pas encore adoubé A.D.D il est vrai, est commandant du *Colbert*, qu'au sein de la 1^{ère} escadre, le C.A Broussignac est sur la *Provence*, que le C.A Auphan assure le commandement d'un contre-torpilleur le *Guépard*, on se rend compte que la concentration des A.D.D est forte. On peut faire le même constat lorsque l'Al Darlan devient chef d'escadre en 1934 : le V.A.E Michelier

1937 à mai 1939 n'a pas été comptabilisé. Pour préciser les affectations correspondant aux dates, se reporter à la notice biographique de l'Al Darlan du dictionnaire et/ou à celles de chaque officier général.

⁶⁵⁶ La 1^{ère} division légère est alors composée des *Duquesne*, *Suffren*, *Tourville*, *Foch*.

est chef d'état-major, le C.A Marzin, officier opérations, le V.A Derrien capitaine de pavillon sur la *Provence*, l'Al Duplat commandant de la 4^{ème} Division légère... Incontestablement ces hommes se trouvent être au bon endroit au bon moment, ce qui leur confère une certaine exposition et a pu faire des envieux. Pour autant, leurs carrières ne semblent pas avoir systématiquement bénéficié d'évolutions particulières.

312.2 Des favoris aux évolutions de carrière conformes à celles du corps.

Ces marins se répartissent entre marins de la terre et marins de la mer. Toutefois, ce sont surtout les plus jeunes que sont le V.A Battet et les C.A Auphan, Broussignac et Dupré qui présentent un temps de mer supérieur à la moyenne, ce qui somme toute est assez logique au regard des règles d'avancement :

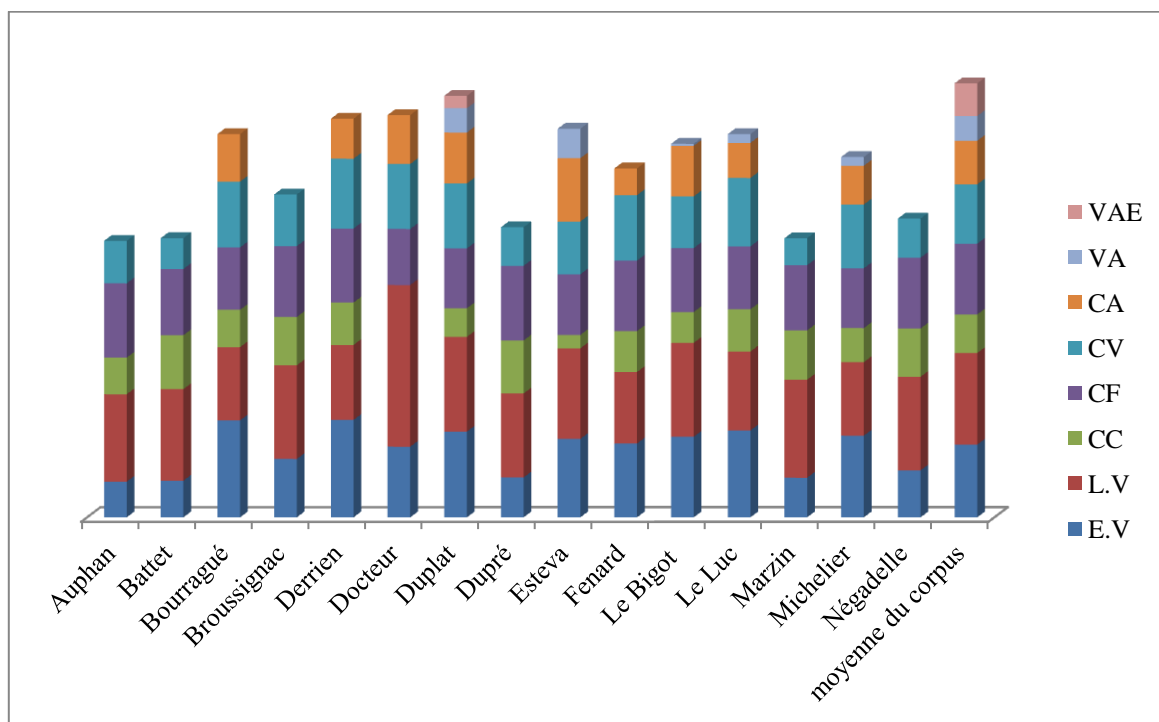
	TM/TS(%)
Bourragué	59,46
Duplat	62,79
Fenard	64,71
Le Bigot	64,86
Le Luc	67,57
Michelier	68,57
Esteva	69,44
Dupré	72,41
Moyenne corpus	72,75
Auphan	75
Derrien	76.92
Broussignac	77.42
Marzin	77.78
Battet	81,48
Négadelle	83.33
Docteur	86,49

Les postes à terre les montrent très souvent hommes d'état-major, général ou non, et de cabinets militaires de ministre. En cumulé, ces A.D.D détiennent près de 60% de l'expérience

en cabinet militaire du ministre⁶⁵⁷. Pour autant, tous sont à la mer dans les mois qui précèdent l'entrée en guerre en septembre 1939, même si pour certains, il est vrai, cela date d'un ou deux mois avant. Seuls les V.A.E Le Luc et Michelier, qui ont respectivement quitté le service à la mer en octobre 1934 et en août 1936, n'y reviennent pas du tout pour le premier, et qu'en 1942 pour le second. En terme de métier ces hommes sont, avant tout, comme leur chef, des surfaciens : les nouvelles armes sont très peu représentées même si l'Al Duplat, le V.A Derrien et le C.A Auphan ont fait leurs armes dans la sous-marine et le V.A Battet dans l'aéronautique, tandis que l'Al Esteva et le V.A.E Michelier ont eu en charge l'Aéronautique au ministère de l'Air et à l'EMG. C'est donc une vision non seulement classique qui prédomine, conforme à celle de l'Al Darlan qui, de plus, se caractérise par une belle cohérence de doctrine, seuls les V.A.E Le Luc et Michelier n'ayant suivi aucun enseignement naval supérieur. Mais leur rôle et leur poste dans l'immédiat avant-guerre témoignent de leur communauté de vue avec l'amiral de la Flotte.

Les durées dans les grades ne laissent pas entrevoir globalement d'avancée particulièrement rapide par rapport à la moyenne du corpus. En fonction des grades, les officiers peuvent présenter alternativement des durées plus ou moins élevées que la moyenne du corpus :

⁶⁵⁷ Voir *supra* tableau Durée d'exercice dans les fonctions au sein du cabinet militaire du ministre, chapitre 233.



	Durée dans le grade inférieure à la moyenne du corps.	Durée dans le grade supérieure à la moyenne du corps.
E.V	Auphan, Battet, Broussignac, Docteur, Dupré, Marzin, Négadelle.	Bourragué, Derrien, Duplat, Esteva, Fenard, Le Bigot, Le Luc, Michelier.
L.V	Auphan, Battet, Bourragué, Derrien, Dupré, Esteva, Fenard, Le Luc, Michelier.	Broussignac, Docteur, Duplat, Le Bigot, Marzin, Négadelle.
C.C ⁶⁵⁸	Auphan, Bourragué, Duplat, Esteva, Le Bigot, Michelier.	Battet, Broussignac, Derrien, Dupré, Fenard, Le Luc, Marzin, Négadelle.
C.F	Battet, Bourragué, Docteur, Duplat, Esteva, Le Bigot, Le Luc, Marzin, Michelier.	Auphan, Broussignac, Derrien, Fenard, Dupré, Négadelle.
C.V	Auphan, Battet, Broussignac, Dupré, Esteva, Le Bigot, Marzin, Négadelle.	Bourragué, Derrien, Docteur, Duplat, Fenard, Le Luc, Michelier.
C.A ⁶⁵⁹	Derrien, Fenard, Le Luc, Michelier.	Bourragué, Docteur, Duplat, Esteva, Le Bigot.

Evolution de carrière des A.D.D (durée dans les grades, exprimée en année).

⁶⁵⁸ Le V.A Docteur est passé directement du grade de L.V à celui de C.F.

⁶⁵⁹ Le V.A Battet étant nommé en 1946, nous n'avons pas tenu compte de sa durée dans le grade de C.A.

En réalité, le système des A.D.D a surtout favorisé le passage de quatre officiers (les C.A Auphan, Dupré, Marzin et le V.A Battet) aux deux étoiles à partir de 1940 et d'un aux trois étoiles (le V.A.E Fenard). De fait, les règles de promotion ont été bafouées pour trois d'entre eux. Dans les cas du C.A Marzin et du V.A Battet, tous les deux présentent une durée dans le grade de C.V inférieure à celle exigée, respectivement de deux ans quatre mois et deux ans huit mois au lieu des trois années requises ; et à nouveau pour le C.A Marzin auquel s'ajoute le C.A Négadelle, qui ont une durée de commandement à la mer dans le grade de C.V de seize mois au lieu des dix-huit demandés⁶⁶⁰. Pour le reste, les carrières de tous ces officiers, y compris l'accession aux trois étoiles, témoignent incontestablement d'un avancement rapide, en particulier au moment où ils croisent durablement l'Al Darlan, mais ces hommes ne sont pas des exceptions, comme le montre le classement des plus courtes durées dans les grades. En revanche, le fait que plusieurs A.D.D soient dans les plus courtes durées amplifie le phénomène et fournit des arguments à leurs détracteurs.

	E.V	L.V	C.C	C.F	C.V	C.A
Auphan	1	18	20	38	7	
Battet	2	23	44	16	2	
Bourragué	45	6	21	8	36	15
Broussignac	16	29	37	23	17	
Derrien	49	9	32	35	42	13
Docteur	20	49	-	2	32	17
Duplat	38	33	5	5	33	21
Dupré	5	17	43	39	4	
Esteva	24	22	1	7	19	28
Fenard	21	3	27	22	34	6
Le Bigot	28	31	9	13	16	20
Le Luc	40	12	31	11	39	10
Marzin	4	41	39	14	1	
Michelier	33	7	11	4	28	11
Négadelle	9	30	38	24	5	

**Classement
des A.D.D
dans la durée
de chaque
grade.**

⁶⁶⁰ Pour la durée dans le grade de C.V et du commandement à la mer dans ce même grade, voir *supra*, chapitre 12.

L'accusation de favoritisme en termes d'évolution de carrière est donc forcément à nuancer. Ces carrières, somme toute « banales », justifient peut-être le jugement d'Hubert Delpont : « aucun ne doit avoir assez de talent pour risquer de porter ombrage au chef »⁶⁶¹. C'est donc bien dans la nature des postes qui leur sont confiés qu'il faut voir les raisons de cet ostracisme. A cet égard, certains commandements prestigieux obtenus en tant que C.V sont révélateurs de l'attention et de la confiance que l'Al Darlan porte à ces hommes. Ainsi le C.A Marzin reçoit le commandement du *Richelieu*, alors qu'il n'a que deux ans de commandement à la mer ; le V.A Battet, celui de l'*Emile Bertin* ; le C.A Auphan celui de la *Jeanne d'Arc* ... Ces hommes qui sont aux côtés de l'Al Darlan à des moments clés « profitent » ainsi d'une certaine visibilité. Leur présence à ces moments-là, la durée élevée de ce compagnonnage pour certains, le type d'affectation⁶⁶², paraissent être des motifs largement plus importants pour expliquer leur impopularité que l'accélération de carrière dont ont bénéficié trois ou quatre officiers à un moment.

Les sources manquent pour évoquer leur relation personnelle à leur chef. Au regard des durées et des accélérations de carrière qu'il a accordées, trois hommes se détachent dans ce groupe : les C.A Dupré et Marzin, le V.A Battet et le V.A.E Michelier. Mais les relations personnelles que l'Al Darlan a établies avec le V.A Docteur sont connues : ce dernier a publié une partie de leur correspondance⁶⁶³. Le C.A Auphan semble aussi par la nature des postes qui lui a été confiée avoir eu la confiance de l'amiral de la Flotte⁶⁶⁴. L'Al Darlan reconnaît et apprécie l'ardeur au travail et le dévouement du V.A.E Fenard⁶⁶⁵. Hervé Coutau-Bégarie et

⁶⁶¹ Hubert Delpont, *op. cit.*, p.30.

⁶⁶² C'est vraisemblablement à cet élément que pense le C.A Auphan quand il dit devoir sa carrière à l'Al Darlan. Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 235 et 428.

⁶⁶³ Amiral Docteur, *La grande énigme de la guerre : Darlan, amiral de la flotte, op. cit.*

⁶⁶⁴ On pense en particulier à son commandement à la tête de la *Jeanne d'Arc*, à sa fonction de sous-chef d'état-major des Forces maritimes en octobre 1939 et de secrétaire d'Etat à la Marine à partir de 1941.

⁶⁶⁵ Archives privées, Papiers Ratyé, lettre du 16 septembre 1933 de l'Al Darlan au V.A Ratyé. Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettre et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 48, et lettre du 21 septembre 1937 de l'Al Darlan au V.A Ratyé, *Ibidem*, p. 70.

Claude Huan évoquent le loyalisme de ces hommes, même aux heures les plus sombres, et leur fidélité à la mémoire de leur ancien chef⁶⁶⁶. Fidélité peut-être, mais discrétion plus sûrement. Alors que ces hommes se sont mobilisés pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain en particulier au sein de l'ADMP, ils n'ont jamais mené une quelconque action publique en faveur de la mémoire de l'Al Darlan⁶⁶⁷. Après guerre, les deux seuls A.D.D à s'être publiquement exprimés sont le V.A Docteur et le C.A Auphan. Seul le premier a ostensiblement pris à la défense de leur chef⁶⁶⁸. Face aux vainqueurs de 1945, il était sans doute difficile de reconnaître qu'on avait été proche de l'amiral de la Flotte, qui fut l'acteur de la collaboration politique, économique et policière et face aux marins, et tout autant difficile, en tant que marin, d'admettre le ralliement en 1942 aux Anglo-américains après Dunkerque, Mers el-Kébir, Dakar, la Syrie et Diégo-Suarez. Les papiers privés du V.A.E Michelier⁶⁶⁹ révèlent pourtant que quelques hommes ont veillé à protéger la mémoire de l'amiral de la Flotte. Ainsi le V.A.E Michelier, le V.A Docteur mais aussi le V.A.E Moreau se montrent très vigilants à l'occasion des articles et ouvrages parus sur l'Al Darlan : en particulier, ils rencontrent et font part à Alain Darlan, de ce qu'il peut ou non écrire dans son futur ouvrage *L'amiral Darlan parle*⁶⁷⁰. Parmi ces officiers, seuls deux d'entre eux, qui furent des proches : le V.A Battet et le V.A.E Fenard, ont pu continuer leur carrière. Le silence était sans doute obligé. Pour les autres, dont la figure emblématique en est le V.A.E Michelier, est chef d'état-

⁶⁶⁶ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *op. cit.*, *Darlan*, p. 168 et 731.

⁶⁶⁷ Des A.D.D auraient immergé le corps de l'Al Darlan en 1943 ou 1944 pour éviter la profanation de sa tombe au cimetière de Mers el-Kébir. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p.732 et 834. En 2005-2006, il fut constaté que plusieurs tombes du cimetière, dont celle de l'Al Darlan, avaient été profanées, sans qu'on puisse en préciser la date. Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Darlan, consulté le 13 août 2012.

⁶⁶⁸ Docteur Jules (Amiral), *La grande énigme de la guerre : Darlan, amiral de la flotte, op. cit.*

⁶⁶⁹ SHD-DM, 262 GG², Papiers Michelier.

Lettres des 7 et 18 octobre 1952 du V.A.E Michelier à Alain Darlan ; lettre du 5 octobre 1952 du V.A Docteur au V.A.E Michelier ; lettre du 25 mai 1952 du C.A Dupré au V.A.E Michelier ; rencontre du 5 juin 1951 du V.A.E Michelier avec Mme Keraudren, sœur de l'Al Darlan.

⁶⁷⁰ Alain Darlan, *L'amiral Darlan parle*, Paris, Amiot et Dumont, 1952, 317 p.

major jusqu'en décembre 1943 et mis à la retraite d'office à cette date, après une carrière interrompue avec la fin de la guerre, leur discrétion, qui n'est qu'apparente⁶⁷¹, est un garant de leur tranquillité.

Il est donc exact que l'Al Darlan a pu s'appuyer sur une garde rapprochée d'officiers généraux, près d'un tiers du corpus. Les Amis de Darlan, placés par leur chef dans son sillage, l'accompagnent à des moments clés de son parcours et bénéficient, en retour, d'une certaine visibilité aux yeux de leurs pairs. Le lien entre ces officiers et l'Al Darlan résulte de rencontres directes, et ils ont pu ainsi se faire apprécier de lui en service. Même si ces relations sont nées entre l'entrée au service de l'Al Darlan et son premier passage au cabinet militaire du ministre, elles ne se transforment que très tardivement en une garde rapprochée, même s'il y a pratiquement toujours un de ces officiers auprès de lui. Les postes qui leur sont confiés ont certainement fait des envieux et expliquent en partie les propos acides tenus à leur rencontre par leurs contemporains car ces hommes ne doivent pas à l'amiral de la Flotte l'ensemble de leur carrière⁶⁷². En dehors de la Marine, ces hommes ont également noué quelques relations.

313. Une ouverture à la société civile limitée mais signifiante.

S'il est difficile d'évoquer les réseaux professionnels, il l'est plus encore d'évoquer les réseaux et entourages extra-professionnels, l'absence de sources étant là un handicap majeur. C'est donc souvent au détour des Mémoires des différents acteurs, et pas forcément du monde militaire, qu'on découvre des relations. Absence de sources ne signifie donc pas absence de relations, même si le peu de liens qui ont pu être établis autorise néanmoins à poser la

⁶⁷¹ Voir *infra*, chapitre 63.

⁶⁷² Le raisonnement vaut également pour un autre A.D.D, l'amiral Lacroix. Voir Christophe Lacroix, « L'amiral Émile Lacroix », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 1/2004 (n° 213), p. 25-38. <http://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2004-1-page-25.htm>, consulté le 29 avril 2014.

question de l'ouverture au monde extérieur des officiers généraux de marine de l'entre-deux-guerres. Trois mondes peuvent être distingués.

Avec le monde politique, des liens peuvent être établis même si l'obligation de réserve⁶⁷³ à laquelle sont astreints les militaires leur interdit toute affiliation à un parti politique. Certains s'honorent de l'avoir respectée⁶⁷⁴. Mais par leurs entourages familiaux et amicaux, des rapprochements peuvent être faits. Certes, il n'y a pas nécessairement automaticité entre appartenance à une mouvance ou à un parti d'un proche et proximité de l'officier avec cet environnement. Néanmoins, cela permet de mettre en évidence les mouvances dans lesquelles se meuvent ces officiers.

La proximité d'avec des partis de droite, conservateur et nationaliste dont *l'Action française* a déjà été soulignée par plusieurs auteurs⁶⁷⁵. Jean-Baptiste Bruneau a en particulier bien montré les proximités idéologiques et la porosité entre ce mouvement et la Marine. Il a signalé la parenté entre le C.A Auphan et son cousin, le journaliste de *l'Action française* Louis-François Auphan⁶⁷⁶, proche ultérieurement du délégué à la propagande au Commissariat général des questions juives⁶⁷⁷. On peut ajouter que le C.A Auphan a pour collaborateur sur la *Jeanne*

⁶⁷³ Circulaires des 30 décembre 1873 et 15 novembre 1904, rappelées par celle du 7 juillet 1936. Citées par Jean-Baptiste Bruneau, « La Royale et le roi : les officiers de marine et l'Action française, entre appartenance et imprégnation », *op. cit.*, p. 103 et 105.

⁶⁷⁴ On pense ici au V.A Platon qui rappelle en novembre 1943 qu'il n'a jamais appartenu à un quelconque parti : AN, 3W316. Cette affirmation contredit d'ailleurs une note des Renseignements généraux du 20 mai 1943 : APP, GA 13-9, dossier Platon. L'Al de Laborde va plus loin, refusant même toute fonction au sein d'association sportive : SHD-DM, CC7 4° Moderne 2969/1, dossier personnel de l'Al de Laborde, lettre du 29 décembre 1941 de l'Al de Laborde au commissaire général à l'Education générale et aux sports, Jean Borotra.

⁶⁷⁵ Ronald Chalmers Hood III, *Royal Republicans, The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939*, *op. cit.*, p. 148-153.

Jean-Baptiste Bruneau, « La Royale et le roi : les officiers de marine et l'action française, entre appartenance et imprégnation », *op. cit.*.

Sur le monde militaire en général, Olivier Forcade « Les milieux militaires et l'Action française de 1898 à 1940 », », Jacques PREVOTAT et Michel LEYMARIE (dir.), *L'Action française. Culture, société, politique*, Université de Lille III-Centre d'histoire de Sciences Po Paris, 21-23 mars 2007, Villeneuve d'Asq, Edition du Septentrion, 2008, p. 121-140.

⁶⁷⁶ *Ibidem*, p. 95-96, appel de note 15.

⁶⁷⁷ Laurent Joly, *Vichy dans la solution finale : histoire du commissariat général aux questions juives*, Paris, Grasset, 2006, 1014 p. et p. 677.

d'Arc le C.V Archambeaud, neveu du V.A Schwerer⁶⁷⁸ qui, sitôt versé en 2^{ème} section, se présente sur les listes de *l'Action française* en mars 1924 avant de devenir président de la Ligue en 1930⁶⁷⁹. Le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin est en relation avec Armelle Schwerer, sa fille⁶⁸⁰ : il l'accompagne lors de l'inauguration du canot de sauvetage l'Étel⁶⁸¹ en juillet 1939 alors qu'il est préfet de Lorient. Le V.A.E Fernet, par le biais de son frère cadet André, tué en 1916, membre du conseil d'Etat, auteur reconnu et journaliste pour *L'indépendance*, est également proche de ce mouvement⁶⁸². Sa fidélité au mouvement nous est rapportée par son condisciple Roger Martin du Gard⁶⁸³. Le frère du V.A Platon, Georges, écrit lui aussi dans le journal *l'Indépendance*⁶⁸⁴. Le C.A Auphan et le V.A.E Fernet comptent parmi leurs proches Pierre Varillon, journaliste pour *l'Action française*⁶⁸⁵. Le C. F Guichard, futur directeur de cabinet de l'Al de la Flotte, est proche de *l'Action française* et d'Henri

⁶⁷⁸ C.V Archambeaud, *op. cit.*, p. 35 et 39.

Le V.A Schwerer (1862-1936). Entré au service en 1878, il s'illustre dans des travaux d'hydrographie et de cartographie. Professeur de tactique à l'Ecole supérieure de Marine et à l'Ecole supérieure de Guerre, il devient sous-chef d'état-major général en 1914. Il joue un rôle important dans les études de bâtiments neufs. Pendant la guerre, alternant commandements opérationnels et postes fonctionnels à l'EMG, il organise la lutte anti sous-marine. Il quitte le service actif en 1924. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages techniques et d'un volume de souvenirs, *Souvenirs de ma vie maritime 1878-1914* (préface de Charles Maurras, Paris, A l'Etoile, 1933, 188 p.). D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p. 483-484.

⁶⁷⁹ Agnès Callu, Patricia Gillet, *Lettres à Charles Maurras : amitiés politiques, lettres autographes 1898-1952*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 256 p. et p. 101-111, lettre du 31 mars 1924 du V.A Schwerer à Charles Maurras. La correspondance adressée par le V.A Schwerer, entre 1924 et 1935, à Charles Maurras témoigne d'une grande déférence, qui n'interdit pas une grande lucidité face aux évolutions du mouvement. Son ralliement au mouvement témoigne d'une réelle volonté d'une restauration monarchique, son mot d'ordre semblant sans équivoque : « *France d'abord et pour que vive la France : bien vite le Roi* ». Lettre du 6 avril 1933 de Lucien Lacour à Charles Maurras, *Ibidem*, p. 184-185.

⁶⁸⁰ Dans le calepin de notes du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin, à aucun moment, le V.A Schwerer n'a été en position hiérarchique par rapport au V.A.E.

⁶⁸¹ *Annales du sauvetage maritime*, 2^{ème} semestre 1939, p. 101 et www.mairie-etel.com/cities/27/documents/9kdt8u32f64500a.pdf. Toutefois une erreur de datation s'est glissée sur ce site puisque le baptême de l'Étel est situé vers 1942.

⁶⁸² Ronald Chalmers Hood III, *Royal Republicans, The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939*, *op. cit.*, p.149.

⁶⁸³ Roger Martin du Gard, *Journal, Tome III 1937-1949, Textes autobiographiques 1950-1957*, Paris, Gallimard, 1993, éphéméride du 14 juillet 1940, 1 234 p. et p. 345.

⁶⁸⁴ Thomas Roman, « *L'Indépendance : avec ou sans Maurras* », Olivier Dard, Michel Leymarie, Neil Mc William, *Le maurrassisme et la culture, l'Action française, Culture et société, Politique III*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 61-71.

⁶⁸⁵ Ronald Chalmers Hood III, *Royal Republicans, The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939*, *op. cit.*, p. 149.

Massis⁶⁸⁶. Henri Massis et Pierre Varillon appartiennent également tous deux au courant de la Jeune Droite⁶⁸⁷. Parmi les entourages de cette mouvance, on peut encore citer le frère du C.A Chomel de Jarnieu, Pierre, futur directeur de cabinet de Xavier Vallat au Commissariat général des affaires juives et son cousin Pierre Guy Béchetoille, ami de Xavier Vallat, dont il finance des campagnes électorales⁶⁸⁸. D'autres proximités existent entre les entourages des officiers et certains partis ou mouvements. Jacques Barnaud, le frère du V.A Barnaud, est un interlocuteur fréquent du colonel de la Rocque⁶⁸⁹, du moins jusque dans les années trente-cinq. On peut également rappeler que le V.A Platon a pour ami d'enfance le frère de Paul Marion, le militant théoricien du Parti populaire français⁶⁹⁰. Certains de ces officiers ont également des relations avec des milieux plus modérés. C'est le cas du V.A.E Fernet qui compte parmi ses interlocuteurs le député Jacques Bardoux⁶⁹¹. Les circonstances de leur

⁶⁸⁶ Olivier Guichard, *op. cit.*, p. 19 et 69.

Henri Massis (1886-1970). Co-auteur avec Alfred de Tarde de l'ouvrage *Les jeunes Gens d'aujourd'hui* (1913), proche de Charles Péguy, il entreprend de concilier les points de vue de *l'Action française* avec le christianisme. Il est un des créateurs de la *Revue universelle*. Membre du Conseil national dès sa création en janvier 1941, il est chargé de mission au Secrétariat général à la Jeunesse. Il reste fidèle au maréchal Pétain jusqu'au bout. Il est élu à l'Académie française en 1960. D'après Michèle et Jean-Paul Cointet, *op. cit.*, p. 481.

⁶⁸⁷ Nicolas Kessler, *Histoire politique de la Jeune droite (1929-1942) .Une révolution conservatrice à la Française*, Paris, L'Harmattan, 2001, 492 p. Pour Pierre Varillon (non mentionné dans l'index) p. 138, 236, 301 et 433, pour H. Massis, voir index.

⁶⁸⁸ Laurent Joly, *op. cit.*, p. 311, 317 et 157-158.

⁶⁸⁹ Colonel de la Rocque, *Pourquoi je suis républicain*, Paris, Seuil, 2014, 352 p. et p.63-85.

Jacques Barnaud (1893-1962). En juillet 1940, il devient directeur de cabinet du ministre de la Production industrielle et du Travail. Dans le gouvernement Darlan il est nommé délégué général aux relations franco-allemandes. Il reste aux côtés de Pierre Laval comme secrétaire d'Etat aux relations économiques franco-allemandes. Il démissionne après l'invasion de la zone sud, non sans avoir contribué à livrer une partie de l'économie française à l'Allemagne. Arrêté à la Libération, inculpé d'intelligence avec l'ennemi, il bénéficie d'un non-lieu et reprend ses activités à la banque Worms, et administre plusieurs sociétés. D'après Michèle et Jean-Paul Cointet (dir.), *op. cit.*, p. 60.

⁶⁹⁰ Paul Marion (1899-1954). Exclu du Parti communiste après avoir été membre du Comité central, il se rapproche du PPF qu'il quitte en 1939. Il entre dans le gouvernement Darlan en février 1941 comme secrétaire général adjoint puis secrétaire général à l'Information. Il met en place des comités de propagande à la gloire de la politique du régime. Il cherche à contrôler la Légion pour obtenir de meilleurs relais dans la population. Il échoue face à la volonté de François Valentin, directeur de la légion. Il est remplacé en janvier 1944 par Philippe Henriot. Il accompagne le gouvernement à Sigmaringen. Il est condamné en 1948 à dix ans de réclusion criminelle. *Ibidem*, p. 473-474.

⁶⁹¹ Jacques Bardoux (1874-1959), homme politique partisan d'une République libérale modérée, professeur à l'École de guerre et à l'École libre des sciences politiques est à l'origine de la création en 1925 de la Fédération républicaine et sociale du Massif central. Il s'est intéressé particulièrement aux réformes de l'Etat. Il est président de la commission des Affaires étrangères du Redressement français. Ayant voté les pleins pouvoirs en juillet 1940, il transforme son organisation politique en une Fédération des unions sociales du Massif Central qui

rencontre ne nous sont pas connues, mais leur correspondance remonte au moins à 1921⁶⁹². Lors de la débâcle de 1940, ils se rencontrent régulièrement⁶⁹³. Il est possible que le V.A.E Fernet ait noué, dès avant-guerre, des relations avec le député catholique conservateur Jean le Cour Grandmaison, spécialiste des questions navales. Ancien officier de marine, entré à Navale en 1900 et ayant fait la guerre au régiment de canonniers-marins, il assure après guerre le commandement d'une section de la 1^{ère} flottille du Rhin qui est placée sous les ordres de l'Al Darlan auprès duquel il reprend du service en octobre 1939 avec le grade de C.C⁶⁹⁴. Il devient un des interlocuteurs principaux du V.A.E Fernet au sein du Conseil national lors du travail sur la constitution⁶⁹⁵. De leur présence dans les sphères ministérielles, certains officiers ont gardé quelques contacts. Le C.A Auphan est resté fidèle à François Piétri

accueille des personnalités comme Raymond Lachal, futur responsable de la Légion française des combattants et ancien élu du Puy de Dôme depuis 1932. Il est membre du Conseil national et œuvre dans la commission de rédaction des lois constitutionnelles. Devenu un opposant déterminé au gouvernement de Vichy il rejoint Paris en 1943 pour éviter une arrestation. Après sa levée d'inéligibilité, il est élu régulièrement dès l'automne 1945 comme député pour la Fédération républicaine et sociale du Massif central. En 1956, il laisse la place à la candidature de son petit-fils Valéry Giscard d'Estaing. D'après [http : //archivesdepartementales.puydedome.com/Fonds_Bardoux_142_J-1515.html](http://archivesdepartementales.puydedome.com/Fonds_Bardoux_142_J-1515.html) consulté le 29 décembre 2011 et http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=404 consultée le 10 mai 2013. Voir également Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy, vie politique et réforme de l'état en régime autoritaire, 1940-1944*, Paris, Aux amateurs de Livres 1989, 483 p. et p. 105-107 et Mathias Bernard, «Jacques Bardoux et l'Union des modérés à Paris et à Clermont-Ferrand sous la IV^e République», Bernard Lachaise, Gilles Richard et Jean Garrigues, (dir.), *Les territoires du politique. Hommages à Sylvie Guillaume*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 274 p. et p. 15-24.

⁶⁹² Archives départementales Puy de Dôme (désormais ADPD), Fonds Bardoux 142 J, 203-204 ; 205-207 ; 208-209 : correspondance Jacques Bardoux- Jean Fernet, 1921-1942.

⁶⁹³ Jacques Bardoux, *Journal d'un témoin de la Troisième, 1^{er} septembre 1939-15 juillet 1940*, Paris, Fayard, 428 p., éphémérides des 9 et 30 mai, 6, 8 et 10 juin 1940, p.295, 339, 348, 354-355, 358.

⁶⁹⁴ Ronald Chalmers Hood III, *Royal republicans, The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939, op. cit.*, p. 138.

Jean Le Cour Grandmaison (1883-1974) ayant quitté la marine en 1919 devient à la suite de son père et de son oncle député de 1919 à 1940 de la Loire inférieure siégeant aux côtés des Indépendants ou comme non inscrit. Adversaire du socialisme et du radicalisme, il consacre une large part de son activité parlementaire aux questions navales et à la politique étrangère en tant que membre de la commission de la Marine militaire et de celle des Affaires étrangères. Il est également rapporteur du budget de la Marine et s'intéresse aussi aux questions relatives à l'enseignement et à l'économie agricole. Après guerre, il prend la présidence de la Fédération nationale d'action catholique et de la Fédération internationale des hommes catholiques. D'après http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=7563 consulté le 20 août 2012. Sur ces engagements, voir la biographie que lui a consacrée sa fille Annik de Lassus Saint-Geniès, *Jean le Cour Grandmaison. Un homme dans l'action et la contemplation. Itinéraire spirituel retracé par sa fille Annik de Lassus Saint Geniès*, Paris, Editions Beauchesne, 1980, 404 p. et p. 25-30, 175-176.

⁶⁹⁵ AN, 2AG 651, Papiers Fernet, notes de Jean le Cour Grandmaison des 18 décembre 1943, 28 janvier, 24 février et 12 mars 1944, à tonalité très juridique.

qu'il a servi en 1934-1936⁶⁹⁶. Enfin on ne peut rester silencieux sur la relation qui unit l'Al Darlan au radical Georges Leygues. Les « principaux » biographes de l'Amiral ont largement développé cet aspect, Hubert Delpont insistant sur l'attitude courtisane de l'Al Darlan tout en reconnaissant la complémentarité entre les deux hommes, tandis qu'Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan mettent en avant les liens de familiarité qui unissent les deux hommes⁶⁹⁷. La quinzaine de lettres privées du fonds Georges Leygues conservées aux Archives municipales de Villeneuve-sur-Lot⁶⁹⁸, et qui couvre la période 1909-1930, relève à la fois d'une correspondance privée et d'une correspondance plus professionnelle : de cet échantillon il est difficile de tirer des enseignements définitifs. De ces quelques échanges, sans surprise, on peut noter que le ton plus personnel des courriers correspond aux périodes où Georges Leygues n'est pas aux affaires⁶⁹⁹. En revanche, les périodes où Georges Leygues est ministre de la Marine, l'adresse est plus officielle le « *Cher ami* » devenant « *Monsieur le Président du Conseil* », les sujets abordés plus professionnels, le ton reste distancié mais aussi plus courtisan⁷⁰⁰. On peut noter que l'envoi de ces notes, dont la plupart concerne des comptes-rendus de la conférence de Londres, continue d'ailleurs même quand Georges Leygues n'est plus aux commandes, l'homme étant un acteur majeur⁷⁰¹. En d'autres termes, on peut avancer l'hypothèse que la relation entre les deux hommes pourrait d'abord être d'ordre

⁶⁹⁶ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 150.

⁶⁹⁷ Hubert Delpont, op. cit., p.40.

Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, op. cit., p. 31.

⁶⁹⁸ Archives municipales de Villeneuve-sur-Lot (désormais AM Villeneuve), 1GL 7, 1GL 13, 1GL 19, 1GL 74, 1GL84, 1GL87.

Il faut dire ici quelques mots des lettres personnelles de l'Al Darlan à Georges Leygues. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan rappellent que Jacques Raphaël-Leygues fut en possession d'une soixantaine de ces lettres. Elles ont été déposées aux AM de Villeneuve, puis remises à la famille Darlan. Des photocopies auraient cependant remplacé les originaux dans le fonds déposé aux AM. Toutefois aujourd'hui, le fonds ne comporte qu'une quinzaine de lettres, dont nous ne pouvons affirmer qu'elles correspondent en partie aux lettres auxquelles Jacques Raphaël-Leygues faisait allusion.

⁶⁹⁹ *Ibidem*, 1GL 7, lettre du 12 juin 1909 ; 1GL 19, lettres des 23 avril et 20 juillet 1922, 15 mai et 11 juin 1930 ; 1GL 74, lettre du 7 mai 1930.

⁷⁰⁰ *Ibidem*, 1GL 19, lettres des 20 novembre 1928, 15 mars, 3 avril et 31 août 1929.

⁷⁰¹ *Ibidem*, 1GL 74, lettres des 10 et 12 mars, 15 avril, 9 novembre 1930.

professionnel : la finalité utilitaire, du point de vue de l'Al Darlan, l'emporterait ainsi sur la dimension affective, même si celle-ci existe. D'ailleurs dans ses éphémérides, l'Al Darlan reste très discret lors du décès du ministre⁷⁰², même si l'éloge qu'il prononce lors de la cérémonie d'obsèques est empreint d'une réelle tristesse⁷⁰³. Le jugement de Jacques Raphaël-Leygues et d'Hubert Delpont sur le ton diplomatique et flagorneur des courriers de l'Al Darlan rendrait compte de cette réalité⁷⁰⁴. Il faut noter que dans ce fonds de Villeneuve-sur-Lot on trouve plusieurs lettres de l'Al Esteva à Georges Leygues, datées de 1922, 1930 et 1935. Dans les courriers de ces deux dernières années, l'Al Esteva rend compte de son activité de sous-chef d'état-major au ministère de l'Air ; il insiste à plusieurs reprises surtout sur son "mal-être" à ce poste, attestant ainsi de la proximité entre les deux hommes⁷⁰⁵.

A mi-chemin entre réseau politique et environnement social, on peut ici évoquer les entourages aristocratiques. L'ascendance noble de nombreux officiers généraux explique largement cet état de fait. Ainsi le C.A Chomel de Jarnieu rappelle que son père recevait le duc d'Orléans⁷⁰⁶. Mais les visites protocolaires dans le cadre de l'exercice de la fonction sont aussi l'occasion de rencontres aristocratiques : le C.A Chomel de Jarnieu se souvient d'avoir reçu, à plusieurs reprises, rois et reines, Alphonse XIII d'Espagne notamment⁷⁰⁷. C'est le cas également du V.A.E Decoux qui se prévaut d'une relation avec le comte de Paris, rencontré en 1929 à l'occasion d'une réception à la légation de Tanger⁷⁰⁸. Il est vraisemblable que le

⁷⁰² Papiers Darlan, liasse Amiot, éphéméride de 1933. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 46.

⁷⁰³ AM Villeneuve, 1GL 84, discours de l'Al Darlan prononcé lors des obsèques de Georges Leygues, le 7 septembre 1933.

⁷⁰⁴ *Ibidem*, 1GL 87, notes manuscrites de Jacques Raphaël-Leygues pour son ouvrage *Georges Leygues, «le père de la marine»*.

Hubert Delpont, op. cit., p.40.

⁷⁰⁵ AM Villeneuve, 1 GL 61, lettre du 4 novembre 1922 ; 1GL 87 lettres des 18, 25 juillet, 17 octobre 1930, 9 janvier et 7 novembre 1935.

⁷⁰⁶ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 17 février 1977 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit neveu.

⁷⁰⁷ *Ibidem*.

⁷⁰⁸ Jean Decoux, *Adieu Marine*, op. cit., p. 263-234.

contact avec "des têtes couronnées" dans le cas des officiers non nobles leur donne accès à un monde nouveau, leur fait miroiter l'appartenance possible aux couches nobles justifiant ainsi l'expression de Ronald Chalmers Hood III qui évoque les « *aristocratic dreams* »⁷⁰⁹ des officiers de marine. Pour les hommes issus des couches populaires, cela peut représenter la réussite tant recherchée depuis l'entrée au service⁷¹⁰.

Dans le cadre de cet environnement social, nos officiers ont un certain nombre de fréquentations issues du monde intellectuel et artistique. Les relations de l'Al Darlan avec Henri Moysset ont été largement développées par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan⁷¹¹. Retenons ici pour notre propos⁷¹² que ses attributions à l'EGN et au CHEN en tant que professeur de politique étrangère où il développe l'idée de la supériorité des thalassocraties sur les nations continentales ont marqué les esprits d'hommes⁷¹³ comme le C.A Auphan⁷¹⁴ qui lui resta dévoué jusqu'à sa mort. Mais au-delà de l'aspect intellectuel, Henri Moysset, c'est aussi un réseau. Son enseignement au Centre de politique étrangère et au Comité des problèmes d'Europe, ses fonctions dans les différents cabinets ministériels dont celui d'André Tardieu, lui permettent de rencontrer de nombreuses personnalités. Ainsi fait-il connaître

⁷⁰⁹ Ronald Chalmers Hood III, *Royal Republicans, The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939, op. cit.*, titre du deuxième chapitre, p. 33-49.

⁷¹⁰ Voir *supra*, chapitre 21.

⁷¹¹ Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 165-166.

⁷¹² Henri Moysset (1875-1949). Fils d'un berger illettré, il étudie l'histoire, la philosophie et la géopolitique. Historien des idées, il travaille sur l'œuvre de Pierre-Joseph Proudhon. Doté d'une forte culture religieuse, il s'oppose aux intérêts économiques. Il est remarqué par Georges Leygues dès la Première Guerre mondiale. Il lui confie le cours de politique étrangère à l'EGN et au CHEN. Il participe à toutes les conférences navales. Conseiller d'André Tardieu, il échoue pour la conquête d'un poste de sénateur en 1938. Henri Moysset condamne les dérives de la République et son incapacité à décider et à agir. D'après Michèle Cointet, *Nouvelle histoire de Vichy, op. cit.*, p. 418-422 et Angelo Tasca, Denis Peschanski, *Vichy 1940-1944: quaderni e documenti inediti di Angelo Tasca, Archives de guerre d'Angelo Tasca*, Milano, Feltrinelli ; Paris, Editions du CNRS, 1986, 749 p. et p. 245-265.

⁷¹³ Nous n'avons pu retrouver les dates de ses fonctions. Toutefois nous savons que son nom est avancé pour ce poste dès 1920, Rémi Monaque, *L'Ecole de guerre navale, op. cit.*, p. 137, et qu'il est déjà en fonction pour la promotion 1923-1924, puisque le C.A Auphan suit son enseignement, Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 112-114.

⁷¹⁴ *Ibidem*, p. 244, 550-551.

Louis-Dominique Girard à l'Al Darlan qui l'intègre comme chargé de mission⁷¹⁵. Le C.F Guichard, A.D.D notoire, est aussi un participant à la conférence Molé Tocqueville⁷¹⁶, lieu de sociabilité et de réseau qui le met en contact avec de nombreuses élites. Autre cercle intellectuel, situé dans la mouvance de *l'Action française*, le cercle Fustel de Coulanges⁷¹⁷ auquel se rend le V.A.E Fernet⁷¹⁸, ce qui lui permet de côtoyer le maréchal Lyautey, le général Weygand, Abel Bonnard, Henri Massis, René Gillouin, futurs acteurs de Vichy⁷¹⁹. Enfin plus légèrement signalons les contacts avec le milieu littéraire du V.A.E Fernet grâce à son ami Roger Martin du Gard, son condisciple du lycée Fénelon. Celui-ci lui permet de rencontrer Gide, Giraudoux⁷²⁰. L'écrivain le tient en très grand estime au point de le consulter quand il hésite à faire de l'écriture son métier, le visite lorsque le V.A.E Fernet est en poste aux Pays-Bas. Malheureusement aucune correspondance du V.A.E à l'auteur ne nous est parvenue. Aussi ne savons-nous pas comment en retour ce marin a perçu ce milieu.

Il reste un dernier cercle à évoquer, celui du réseau économique. Là aussi peu de liens ont pu être établis. Pour ceux qui ont été reconstitués, il semble surtout que les éventuelles relations des officiers généraux du corpus se manifestent dans bien des cas par les professions exercées par les entourages familiaux. Ainsi le frère du V.A Platon est-il directeur

⁷¹⁵ Louis-Dominique Girard (1911-1990), neveu par alliance du maréchal Pétain, est normalien et agrégé d'histoire. Il est secrétaire législatif au Palais Bourbon tout en poursuivant sa thèse. A l'armistice, il est affecté à la section de l'armistice du ministère de l'Intérieur. Il rejoint le cabinet de l'Al Darlan avant de passer à celui d'Henri Moysset. Après l'éviction de ce dernier, il est nommé directeur de cabinet du préfet d'Angers. Il est avec le C.V Tracou au cabinet du maréchal Pétain en janvier 1944. Hostile à l'Allemagne et à la collaboration, il n'en est pas moins un des soutiens actifs de la Révolution nationale. Nullement inquiété après la guerre, il termine sa carrière à la Sorbonne. Il est l'auteur d'ouvrages tendant à réhabiliter le régime de Vichy : *Montoire, Verdun diplomatique*, Paris, Editions André Bonne, 1948 et *La guerre franco-française*, Paris, Editions André Bonne, 1950. D'après Jérôme Cotillon, *Le rôle politique du cabinet civil du maréchal Pétain (1940-1944) op. cit.*, p.185-187.

⁷¹⁶ Olivier Guichard, *op. cit.*, p. 40

⁷¹⁷ Jacques Prévotat et Michel Leymarie, (dir.), *L'Action française. Culture, société, politique*, Université de Lille III-Centre d'histoire de Sciences Po Paris, 21-23 mars 2007, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 434 p. et p. 47-48.

⁷¹⁸ SHD-DM, 223 GG², fonds privés Fernet, lettre du 22 mai 1949 de Louis Girard au V.A.E Fernet.

⁷¹⁹ A l'exception bien sûr du maréchal Lyautey décédé en 1934.

⁷²⁰ Roger Martin du Gard, *Journal, Tome II, 1919-1936*, Paris, Gallimard, 1993, 1378 p. et p.44, 144, 147, 266, 277, 289, 385, 562, 692 et *Journal, Tome III, op. cit.*, p.345, 346.

d'aciéries⁷²¹ ; on se rappelle que celui du V.A Barnaud, Jacques, polytechnicien est directeur général de la banque Worms ; ceux de l'Al Esteva sont mentionnés comme industriel et fabricant de bouchons dans la liste de la francisque⁷²². On se rappelle que les familles du V.A Herr et de l'Al Robert sont respectivement propriétaire d'industries textiles⁷²³ et de manufacture dentellière⁷²⁴. Enfin René le Bigot, le frère du V.A.E Le Bigot⁷²⁵ et futur membre du Conseil national, est négociant en produits agricoles⁷²⁶. L'Al Darlan a été certes en contact avec les milieux pétroliers et en particulier avec Robert Cayrol, ancien officier de marine⁷²⁷, sans pour autant qu'on puisse affirmer que ces contacts ont perduré. Sa proximité avec le V.A Docteur, administrateur de plusieurs sociétés⁷²⁸ et président du conseil d'administration du journal *Le Matin* à partir de 1930⁷²⁹ au moment de sa dérive nationaliste, anticommuniste, et germanophile, ne semble pas l'avoir particulièrement rapproché des milieux économiques et de presse.

⁷²¹ AN, F1^a 4030, scellé n°5, liste des membres du Centre d'études économiques et sociales.

⁷²² AN, 72 AJ 249. Maurice, industriel, porte le n°681 et Georges, fabricant de bouchon, le n° 1004.

⁷²³ Claude Fohlen, *op cit.*.

⁷²⁴ « Amiral Robert », *Calvados et Manche. Dictionnaire biographique illustré*, Paris, Flammarion, Wagner, 2^{ème} édition, s. d., p.1207-1208.

⁷²⁵ <http://genhames.free.fr/lebigot.htm> consulté le 23 août 2012.

⁷²⁶ Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy, op. cit.*, p.408. Pierre Limagne, *Ephémérides de quatre années tragiques, 1940-1944, tome I*, Paris, Bonne Presse, 1945, éphéméride du 24 janvier 1941, p. 88.

⁷²⁷ Robert Cayrol (1883-1959) entre à Navale en 1901. Il fait la guerre chez les fusiliers marins où il a peut-être rencontré l'Al Darlan. Affecté à l'EMG en 1917, il contribue à réorganiser le service de renseignement. Promu C.C en 1919, il quitte la Marine en octobre de la même année pour se consacrer à une carrière civile dans les affaires pétrolières. Administrateur de la Société des moteurs Gnôme et Rhône, il devient administrateur de la future Compagnie française des pétroles. Il contribue à asseoir la France dans le club des grands de l'industrie pétrolière et développe en France l'activité du raffinage. Directeur général des Etablissements Desmarais, il contribue à organiser l'activité de distribution et intervint dans les problèmes de législation des pétroles en France. En 1938, il devient administrateur de la banque Worms. En 1943, il prend la présidence du Comité d'organisation des combustibles liquides. Après guerre il continue à défendre les intérêts de la France, en particulier en Irak. D'après Maurice Guierre (*sic*) *Robert Cayrol 1883-1959, De la mer au pétrole, l'unité d'une vie*, Paris, Editions Perceval, 1960, 55 p. Extraits sur <http://Annales.org:archives/x/cayrol.html>, consulté le 23 août 2012.

Au vu de sa date d'entrée à Navale, Robert Cayrol ne peut pas avoir été le *co-midship* de l'Al Darlan comme l'affirme le C.A Auphan dans *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 130.

⁷²⁸ Voir notice biographique du V.A Docteur du dictionnaire.

⁷²⁹ Dominique Pinsolle, *Le Matin (1884-1944), une presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 353 p. et p. 219 et 254.

Les officiers généraux du corpus semblent donc être assez peu liés au monde extérieur, qu'il soit politique, intellectuel ou économique. Même si la rareté des sources impose d'être prudent puisque des connexions ne peuvent être établies que pour quelques-uns d'entre eux, force est de constater pour ceux-là, que pratiquement toutes mènent à situer ces hommes dans des mouvances de la droite nationaliste, conservatrice. Certes on distingue des sensibilités différentes qui vont de *l'Action française* dont les liens sont avérés pour plusieurs officiers, au *Parti social français* en passant par les *Jeunesses patriotes*. Il semble bien que la majorité des officiers se situe du côté des droites antiparlementaires, même si certains d'entre eux fréquentent des tenants d'une droite plus libérale. Les ascendances nobles les rapprochent nécessairement du monde aristocratique qui attire à lui, tel un miroir, un certain nombre d'officiers roturiers. Les réseaux intellectuels les connectent aussi avec de futurs partisans de Vichy. La quasi absence de relations avec les milieux économiques, sous réserve encore une fois du peu d'officiers pour lesquels on a pu établir de liaisons, étonne, même si des liens de parenté unissent certains à des hommes d'entreprise. L'ouverture sur le monde extérieur n'est assurément pas une dominante culturelle de ces hommes. Cette vie en marge de la société, le repli sur le corps impliquent à la fois une confrontation limitée au reste de la société et expliquent en partie des réactions analogues face à des événements⁷³⁰.

La mise en évidence des réseaux des officiers généraux du corpus fait apparaître que, de par les particularités de leur métier, ces hommes sont nécessairement dans une logique de fréquentation. Pratiquement tous les officiers se sont croisés et ont été plus ou moins durablement dans la hiérarchie des amiraux quatre et cinq étoiles que sont les amiraux Darlan, Duplat, Esteva, de Laborde. Lieu de concentration des services et des écoles, Paris permet à

⁷³⁰ Amiral Guillon, *op. cit.*, p 58-60.
Georges Debat, *op. cit.*, p. 25 et 30.

ces hommes de se côtoyer dans et hors les sphères professionnelles : entre 1930 et 1939, de nombreux officiers s'y trouvent en même temps et pour des durées significatives. Les possibilités d'échange, de confrontation d'idées, face à des événements politiques marquant comme le 6 février 1934 ou l'arrivée au pouvoir du Front Populaire, sont donc nombreuses. La solidarité qui s'est exercée entre certains membres du corpus après-guerre, le fait même qu'ils aient gardé des relations, témoignent pour le moins d'une solidarité de corps mais aussi de réels liens d'amitié. Les A.D.D officiers généraux se rapprochent peut-être plus de la notion de réseau. Choisis directement par leur chef, ayant cependant une évolution de carrière peut-être plus conforme aux autres officiers que ce que laissent à penser les commentaires de leurs contemporains, ils sont à ses côtés dans les moments clés de sa carrière et leur présence à ces moments-là contribue en retour à les rendre plus repérables. Mais assurément être A.D.D n'engage pas automatiquement sur la voie de Vichy : l'Al Auboyneau prouve le contraire⁷³¹. Les entourages politiques et intellectuels, difficiles à mettre en évidence au regard des sources disponibles, les rapprochent incontestablement d'une droite nationaliste et réactionnaire parmi laquelle on retrouve de futurs soutiens du gouvernement de Vichy. Force est de constater que les officiers de marine forment un groupe relativement fermé, peu enclin à se rapprocher d'autres groupes sociaux, convaincu de la suprématie de ses valeurs.

⁷³¹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p.167-168.

32. Une culture politique de déploration organisée autour de la mystique du Chef.

La présence de certains officiers généraux au sein du cabinet militaire du ministre ainsi au contact du monde et des événements politiques, leurs réactions face à certaines situations politiques comme les mutineries des années 1919-1920 ou la guerre d'Espagne ou encore les entourages politiques mettent à mal la tradition d'apolitisme revendiquée par le C.A Auphan⁷³², l'Al Esteva⁷³³ ou le V.A Godfroy⁷³⁴. Une lecture attentive des textes du C.A Auphan atteste même de l'inverse⁷³⁵. Le C.A de Belot, dans un ouvrage postérieur aux événements, reconnaît lui aussi « *les discussions parfois véhémentes dans les carrés* »⁷³⁶. Ces propos valident ceux tenus par le V.A Muselier⁷³⁷, le C.V Debat⁷³⁸. Par ailleurs, les travaux de Philippe Vial sur les chefs militaires et la politique extérieure ont bien souligné que « *sous le triple point de vue des appellations de grade, de leur symbolique spécifique et de la définition de leur attribution [...] les officiers généraux ont été conçus pour une part et jusque sous la Quatrième République comme des sujets à capacité politique.* »⁷³⁹. Il faut considérer que les officiers sont porteurs de valeurs idéologiques qui façonnent leur comportement et guident leur choix.

Mais une des difficultés majeures pour aborder ce sujet est de bien considérer la pensée politique d'avant-guerre et ce afin de ne pas faire, rétrospectivement, des positions exprimées

⁷³² SHD-Toulon, 18 S 22, fonds Rouyer, lettre du C.A Auphan, s.d. : « *La cohésion de la Marine d'autrefois était due au patriotisme désintéressé à la fois libéral et discipliné, avec lequel chacun servait le pays, sans qu'il ne pesât entre nous de question politique* ».

Voir également C.A Auphan, *Mensonges et vérités. Essai sur la France*, Paris, Editions Self, 1949, 196 p. et p.5. Cité également par Jean-Baptiste Bruneau, « La Royale et le roi », *op.cit.*, p. 105.

Avant eux, le C.F Guichard affirmait aussi cette tradition d'apolitisme : Louis Guichard, *op. cit.*, p. 54 et 58.

Aujourd'hui, la tradition de la revendication d'apolitisme perdure : Serge Dufoulon, Pascale Trompette et Jean Saggio, *op. cit.*, p.106-108. Sur les navires de commerce, Maurice Duval reconnaît également le caractère limité de l'expression politique, Maurice Duval, *op. cit.*, p. 94 et 105.

⁷³³ Geo London, *L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice*, *op. cit.*, p.67.

⁷³⁴ Vice-amiral Godfroy, *op. cit.*, p. 447.

⁷³⁵ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 161.

⁷³⁶ C.A R. de Belot, *op. cit.*, p. 22.

⁷³⁷ Amiral Muselier, *Marine et résistance*, *op. cit.*, p.41.

⁷³⁸ Georges Debat, *op. cit.*, p. 19-20.

⁷³⁹ Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, *op. cit.*, p. 41 et chapitre VIII, p. 540-707.

après-guerre, l'exact reflet de leurs conceptions des années trente. A ce titre, les Mémoires et autres écrits d'après-guerre, de par la permanence et l'intensité des critiques, restent des sources intéressantes mais à utiliser avec précaution. Le même raisonnement vaut pour les déclarations et écrits datant de la période vichyste. En effet, les avis exprimés et ce qu'ils traduisent de la pensée politique, même s'ils sont exprimés dans le cadre de la responsabilité exercée au sein de l'Etat français, peuvent recouvrir partiellement des valeurs déjà présentes avant-guerre et dont nous n'avons pas l'expression formelle. En revanche, littérature grise, articles des revues professionnelles de l'entre-deux guerres sont des sources intéressantes, ainsi que quelques correspondances privées ou notes professionnelles qui traduisent, à l'occasion de l'évocation de tel ou tel événement, la pensée des officiers.

L'analyse des entourages a permis d'identifier les milieux idéologiques proches d'une droite conservatrice, nationaliste, voire royaliste. Mais il convient de tenter de préciser les points essentiels de l'idéologie de ces officiers généraux en matière de régime politique, de rôle de la religion dans la reconquête de l'ordre moral, de positionnement de la France dans le monde et dans sa relation à l'Empire. Tout cela traduit une relation au chef qui *in fine* reste la clé pour comprendre la représentation du monde de ces officiers.

321. A la recherche de la France éternelle : seuls contre tous.

321.1 Contre la République, pour la défense d'une société hiérarchisée.

« Si tu portes un grand nom de France, va dans l'infanterie,

Si tu es intelligent, va dans la cavalerie,

Si tu es modeste, va dans l'aviation,

Si tu es républicain, va dans la Marine,

TU SERAS LE SEUL.»⁷⁴⁰.

⁷⁴⁰ Plaisanterie bien connue dans la Marine, rapportée par l'Al Guillon, *op. cit.*, p.61.

L'anti-républicanisme de la Marine a largement été évoqué par l'historiographie⁷⁴¹. Des témoins hostiles à la Marine de Vichy ont largement développé ce point pour expliquer le soutien massif en 1940 de la Marine au régime pétainiste⁷⁴². Mais le rejet du régime est réel et il faut essayer d'en préciser le contenu et l'expression. Olivier Guichard, évoquant l'éducation reçue de son père, rappelle qu'il fut élevé « *dans la suspicion de la démocratie (le mot) et du parlement (des hommes)* »⁷⁴³. Nos officiers ne sont pas en reste. Le C.A Chomel de Jarnieu déclare d'ailleurs après la guerre « *De la république, quelque soit le numéro il n'y a rien à attendre* »⁷⁴⁴. Les officiers concentrent leurs attaques sur plusieurs aspects du régime. On ne peut s'étonner que la République soit d'abord perçue au travers du prisme étroit de la politique navale. Moyens insuffisants, incompréhension par la République des besoins de la Marine, inadaptation de l'outil face aux enjeux, recul devant les exigences américaines et britanniques au cours des conférences sur le désarmement, discontinuité de l'effort politique restent les principaux griefs à l'encontre des différents gouvernements de la Troisième République⁷⁴⁵. On sait aujourd'hui que l'accusation est exagérée, la France sortant à peu près indemne des conférences de Londres de 1930 et 1935⁷⁴⁶. En revanche, les errements de l'Etat-major général ne sont pas totalement étrangers aux retards pris, comme l'admet en 1931, l'Al

⁷⁴¹ Ronald Chalmers Hood III, *Royal republicans. The french naval dynasties between the World Wars* op. cit., p. 156-171.

Philippe Masson, *Histoire de la marine, Tome II*, op. cit., p.355.

⁷⁴² Amiral Muselier, *Marine et résistance*, op cit, p. 37-39.

Louis de Villefosse, *L'œuf de Wyasma*, op. cit., p.43.

⁷⁴³ Olivier Guichard, op. cit., p. 48.

⁷⁴⁴ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 25 décembre 1977 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu. On note l'absence de majuscule à République.

⁷⁴⁵ SHD-Toulon, 18S09, fonds privés Rouyer, *L'anarchie des idées en politique navale*, op. cit., p. 71. Voir Espagnac du Ravay, (Louis de la Monneraye), *Vingt ans de politique navale (1919-1939)*, Grenoble, Arthaud, 1941, 302 p. Ouvrage commandé et tout à la gloire de l'Al Darlan. Voir en particulier l'introduction signée de l'Al Darlan, p. IX-XV ; voir également p.18-24.

⁷⁴⁶ Jean-Baptiste Bruneau, « La marine et le monde. L'Action française face au désarmement naval 1921-1930 », Georges-Henri Soutou, Martin Motte (dir.), *Entre la vieille Europe et la seule France. Charles Maurras, la politique extérieure et la défense nationale*, Paris, Economica, novembre 2009, p. 311-332.

Darlan⁷⁴⁷. L'argument vaut donc surtout pour mettre en valeur l'action énergique et constructive des marins et en particulier de l'Al Darlan, dont il a été prouvé qu'il fut non pas l'unique responsable mais seulement un des acteurs majeurs⁷⁴⁸. Mais si souligner la faiblesse de la politique navale permet de (sur)valoriser l'action et la fermeté de ses chefs, cela revient également, comme l'a montré Jean-Baptiste Bruneau⁷⁴⁹, à affirmer à quel point la République et le pays sont malades. En effet, si on admet avec le C.A Auphan que la Marine est le baromètre de la valeur d'un pays, alors vouer aux gémonies la politique navale de la République, c'est affirmer la déliquescence du pouvoir et des mœurs politiques. Constatons simplement à ce niveau de notre développement que cela ouvre la voie à un autre discours : celui de la supériorité des valeurs portées par la Marine. Plus largement, c'est la politique extérieure de la France que les marins critiquent, et en particulier le pacifisme de la République dans les années trente. Le V.A.E Decoux évoque « *la politique de chien crevé grande pensée du règne* »⁷⁵⁰ pour parler de celle menée par le gouvernement Daladier. Le C.A Auphan dénonce les reculs successifs face à l'Allemagne : « *Il y a un moment où l'honneur d'une grande nation ne doit plus faiblir. Après avoir pratiquement tout lâché sur le problème tchécoslovaque, maintenant remis en question, il ne s'agit plus de se battre pour Bénès ; il s'agit de savoir si le moment n'est pas venu d'arrêter le germanisme envahissant. Il eût certainement mieux valu le faire plus tôt* »⁷⁵¹. Le C.A Chomel de Jarnieu, dans ses Mémoires, raille d'un esprit narquois les pacifistes qui déclarent la guerre hors la loi⁷⁵².

⁷⁴⁷ SHD-DM, 282 GG², Papiers Violette, lettre manuscrite du 24 novembre 1931 de l'Al Darlan au V.A Violette. Citée dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 30.

⁷⁴⁸ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, op. cit., p. 79- 107.

⁷⁴⁹ Jean-Baptiste Bruneau, « La Marine, "cité terrestre" de l'amiral Auphan », *Revue d'histoire maritime*, n°16, La Puissance navale, 2012, p.51-64.

⁷⁵⁰ SHD-DM, 1BB² 195, lettre du 17 décembre 1934 du V.A.E Decoux au C.A Latham.

⁷⁵¹ Lettre du 29 septembre 1938. Citée par Philippe Masson, *Histoire de la Marine, tome II*, op. cit., p. 355. Malheureusement l'origine et le lieu de conservation ne sont pas indiqués.

⁷⁵² Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu. C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires*, op. cit., p. 90.

En revanche, soulignons que si les officiers vitupèrent les mouvements sociaux provoqués par les grèves⁷⁵³, ils sont quasiment silencieux en matière de politique économique et sociale, sauf l'Al Darlan qui s'exprime sur les lois sociales et leurs effets en matière de productivité. Certes Espagnac du Ravay, porte-parole de l'Al Darlan, décrit les phénomènes grandissants de concentration et d'interventionnisme de l'Etat⁷⁵⁴. Mais il le fait surtout pour indiquer que les « masses d'hommes concentrées de la sorte [...] sont devenues plus malaisées à manier. »⁷⁵⁵. Mais de fait, peu de choses nous sont parvenues Inintérêt pour la chose ? Manque de culture ? Pour des hommes qui quelques années plus tard sont amenés à prendre des décisions en la matière, ce silence doit être pointé.

Au-delà des politiques navale et étrangère, ce sont également les comportements qui leur paraissent inhérents au régime parlementaire qui sont dénoncés. Les hommes de la Troisième République leur paraissent perdre leur temps dans des débats, dans des discours, inaptes à décider, à tenir un langage de rigueur. Roger Martin du Gard prête l'analyse suivante au V.A.E Fernet en 1921 : « Il [Fernet] désespère de la France. Nation de rhéteurs, qui parle et s'endort au son de ses paroles, sans rien comprendre aux profondes transformations que la guerre et ses suites ont fait subir à tous les problèmes du monde. Il a vu nos hommes d'Etat en face des alliés anglais ou américains, en face des ennemis allemands. Nous ne pouvons pas tenir le coup. Nous ne parlons plus la langue d'aujourd'hui. Nous bavardons autour des questions précises sans en apercevoir le noyau ; [...] Il compare la France à un vieil avoué de Montauban ou de Carcassonne, nourri de procédure et de formules conventionnelles, et qui aurait à venir discuter affaires avec un jeune Citroën, ou un Ford. Tels sont les

⁷⁵³ Voir *infra*, chapitre. 321.2.

⁷⁵⁴ Espagnac du Ravay, *op. cit.*, p. 21-22.

⁷⁵⁵ *Ibidem*, p. 22.

Millerand, Briand »⁷⁵⁶. Est très clairement pointé le parlementarisme et ce qui fonde l'essence même de la démocratie, le débat. Les hommes politiques sont perçus comme des *discoureurs*⁷⁵⁷, *des verbeux se livrant aux joutes oratoires grandiloquentes*⁷⁵⁸. L'Al Darlan déplore le refus de Gaston Doumergue « *de constituer un ministère d'action* »⁷⁵⁹, déplore les délais pour obtenir l'approbation gouvernementale et parlementaire à un projet⁷⁶⁰. Lorsque le V.A Platon, en avril 1942, est en contact avec Pierre Laval pour assurer le secrétariat d'état auprès de la présidence du Conseil, il dénonce les procédés de constitution de ministère qui lui paraissent être ceux de la Troisième République : « *Le 17 avril environ je me rendis au Pavillon Sévigné au rez-de-chaussée duquel M. Laval tenait les assises et [...]ses consultations. J'eus là, pour la 1^{ère} fois la vision de ce que pouvait être la constitution d'un gouvernement sous le régime défunt. Le grand salon était rempli de faces patibulaires, d'individus de toute espèce, qui avec des manières mystérieuses de complot, s'agitaient autour de la porte « du Président » d'où entraient et d'où sortait de temps à autre l'un d'eux. J'eus tout de suite l'impression d'être dans un milieu étranger...* »⁷⁶¹. Aussi tous ces officiers se retrouvent-ils dans les propos de "leur professeur" Henri Moysset qui dénonce « *Un régime politique fondé sur la parlerie, où le moyen de parvenir, de gouverner, de durer est fonction du don d'invention verbale, crée une ambiance de mensonge et de comédie qui gagne du centre à la périphérie tout le corps social, l'anémie et le prostitué.[...] La langue d'un peuple*

⁷⁵⁶ Roger Martin du Gard, *Journal, tome II, op. cit.*, éphéméride du 30 décembre 1921, p. 277. Voir également *ibidem*, éphéméride du 5 février 1922, p. 289.

⁷⁵⁷ C.A Auphan, lettre du 29 septembre 1938. Citée par Philippe Masson, *Histoire de la Marine, tome II, op. cit.*, p. 355.

⁷⁵⁸ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p. 286.

⁷⁵⁹ Lettre de l'Al Darlan au V.A Docteur après le 6 février 1934. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, « Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan », *Revue d'histoire maritime*, n °14, Marine, Etat et Politique, p. 137-144 et p. 143.

⁷⁶⁰ SHD-DM, 1BB² 220, note manuscrite de mai 1937 de l'Al Darlan. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 63.

⁷⁶¹ BNF, Fonds Aragon, Papiers Platon, dossier, note manuscrite du 23 août 1944 du V.A Platon rédigée pendant sa détention au maquis en juillet-août 1944, *Ma participation au gouvernement Laval*.

Le C.A Auphan adresse les mêmes reproches à Pierre Laval : « *De coeur, il restait attaché aux camaraderies et aux errements de la III^e République, dont il était un des plus beaux fleurons* ». C.A Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 354.

est le signe diagnostique des progrès du mal. Peuple d'orateurs, de paroleurs, de bavards, peuple de tricheurs, de bouffons, d'eunuques intellectuels. L'éloquence est la prostitution du sexe masculin. Elle flétrit la fleur d'imagination, de sensibilité et d'émotivité, et ne porte aucun fruit que la gomme »⁷⁶². Lorsque le V.A Platon rend compte de ses différends avec Pierre Laval, il cite son incapacité à « *donner une direction et un ordre, ce qui rend impossible tout travail à un Etat Major* »⁷⁶³. Mollesse, abandon, manque de fermeté caractérisent pour l'Al Abrial l'action des hommes de la III^e République⁷⁶⁴. Leur attitude lors de la drôle de guerre et à partir de mai 1940 ne fait que renforcer les critiques, l'Al Darlan fustigeant l'inaction des politiques en mars-avril 1940⁷⁶⁵ et finissant par les considérer comme *des pantins et des paltoquets*⁷⁶⁶. Le V.A.E Decoux déplore l'incapacité « *à prendre en temps voulu nos responsabilités* » et la préférence pour les solutions « *de facilité et de faiblesse* »⁷⁶⁷. Par opposition, ces hommes se présentent et se pensent comme homme d'action⁷⁶⁸, d'où leur revendication après-guerre, de ne pas avoir fait de politique. A leurs yeux, ils ont d'abord agi. Concernant les critiques à l'égard de la République, certains officiers semblent néanmoins plus mesurés. Jacques Raphaël-Leygues présente le V.A.E Fenard comme plutôt favorable à l'action entreprise par Léon Blum⁷⁶⁹. Il y associe aussi l'Al Esteva, qui, peut-être un peu tard, affiche son souci de respect de la légalité républicaine lors de son procès⁷⁷⁰. Plus modéré

⁷⁶² AN, fonds privés Henri Moysset, *Journal d'entre deux guerres*. Cité par Michèle Cointet, *Nouvelle histoire de Vichy*, op. cit., p. 421-422 et 754.

⁷⁶³ BNF, fonds Aragon, Papiers Platon, dossier « avant arrestation ». Lettre du 31 mai 1943 de Charles Platon à son fils Jean.

⁷⁶⁴ SHD-DM, TTA 3, note n°366 CAB.O, Directives aux officiers, 25 décembre 1942.

⁷⁶⁵ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphémérides du 13 au 17 avril 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 158.

⁷⁶⁶ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 14 juin 1940. *Ibidem*, p.163.

⁷⁶⁷ SHD-DM, 1BB² 195, lettre du 17 décembre 1934 du V.A.E Decoux au C.A Latham.

⁷⁶⁸ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit.. Tout au long de son ouvrage, le C.A Auphan ne cesse de mettre en avant l'importance de l'action, en particulier au moment où il reprend des postes en mer, comme pour souligner les différences entre poste à terre et poste à la mer et la supériorité de ceux-ci.

⁷⁶⁹ Jacques Raphaël-Leygues, *Chroniques des années incertaines*, op. cit., éphéméride du 9 février 1939, p.126.

⁷⁷⁰ Geo London, *L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute cour de Justice*, op. cit., p. 67-68.

apparaît aussi le V.A Godfroy, dans ses Mémoires, il est vrai⁷⁷¹. Il ne faut pas oublier que certains de ces hommes sont de purs produits de cette république et de l'ascension sociale qu'elle représente. Mais dans l'ensemble, c'est bien un sentiment de défiance à l'égard des hommes politiques et des pratiques parlementaires qui règne chez les officiers de Marine⁷⁷².

Dans sa diatribe de 1921, le V.A.E Fernet accuse de traditionalisme les hommes politiques français, rétifs à la modernité que représenteraient leurs adversaires. Il n'est pas inintéressant de souligner que le modèle qui leur opposé est celui représenté par des hommes d'entreprise, *Ford et Citroën*, tenants du taylorisme et du travail à la chaîne, c'est-à-dire d'un monde profondément hiérarchisé où chacun se voit attribuer une place, un rôle et où le chef décide. L'organisation des tâches au sein de la Marine relève de cette division et les exercices incessants⁷⁷³ pratiqués sur les bâtiments pour être prêt au jour J renvoient, dans une certaine mesure, au principe de répétitivité, comme le travail à la chaîne. *A contrario* on sait aussi la difficulté qu'il y a à faire face à l'imprévu, à la nouveauté, quand on a été formé et quand on fonctionne depuis plusieurs années dans ce système. La référence au monde de l'entreprise ne doit pas étonner. Ainsi le V.A Docteur évoque-t-il dans une conférence prononcée en 1922 les nécessités d'une organisation taylorienne⁷⁷⁴. On trouve ces mêmes considérations chez le C.A Rouyer en 1936⁷⁷⁵. Le fait que ce discours soit tenu dans des cours de l'enseignement supérieur naval souligne qu'ils correspondent bien à une conception plus générale. On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure cette culture n'a pas influencé l'écriture du décret d'organisation de la Marine de 1927. Cette vision industrielle résonne nécessairement chez

⁷⁷¹ Vice-amiral Godfroy, *op. cit.*, p. 23.

⁷⁷² SHD-DM, 7 GG¹⁰, 1, page 13, fonds privés Ronald Chalmers Hood III, archives orales, entretien avec le C.A Auphan, enregistrement du 5 juin 1974.

⁷⁷³ Robert Mathieu, *L'odyssée d'un marin dans la Royale de 1928 à 1945*, Nîmes, C. Lacour éditeur, 1990, 213 p. et p.76.

⁷⁷⁴ SHD-Toulon, 4S13, C.V Docteur, *Commandement, organisation des Forces maritimes*, CHEN, 1922, p. 5-6. On retrouve ces mêmes comparaisons dans les travaux du C.A Frochot. *Ibidem*, C.A Frochot, *Education, entraînement, discipline du personnel à bord*, EGN, 1923, p.6.

⁷⁷⁵ SHD-Toulon, 18S13, C.V Rouyer, *Principes d'Etat-major*, conférence du 11 décembre 1936, p.41.

des officiers de marine qui vivent dans un monde profondément hiérarchisé, en termes de grades, de métiers ou même en terme spatial, l'espace clos du navire étant constitué d'espace réservé aux différentes catégories de personnels⁷⁷⁶. Cette représentation hiérarchisée de la société se heurte aux principes fondamentaux d'égalité et de liberté de la République. Ces hommes, qui, faut-il le rappeler, ne votent pas, sont, assez logiquement, méfiants face au principe du suffrage direct. La notion d'Etat semble, chez eux, prévaloir sur celle de Nation. Le V.A Platon ne déclare-t-il pas la nécessité d'un Etat « *indépendant à l'égard des sujets, chose indispensable pour assurer l'impartialité de ses décisions* »⁷⁷⁷. Le V.A.E Fernet lui aussi critique « *les errements du régime parlementaire à entendre discuter sur la place publique au jour le jour, les moindres événements de politique intérieure ou extérieure.* »⁷⁷⁸. Après la guerre, le C.A Chomel de Jarnieu continue d'ailleurs à se montrer hostile au principe du suffrage universel direct⁷⁷⁹. Pour autant, avant- guerre, nulle trace de volonté de renverser la République, comme l'a souligné Jean-Baptiste Bruneau⁷⁸⁰, nul complot. Mais, d'une façon générale, les officiers, tout en étant opposés à ce régime, s'en accommodent et, s'ils ne fomentent pas un renversement du régime, au nom de leur légalisme, ils ne sont pas, pour autant, totalement insensibles à l'idée d'un changement de régime, ou pour le moins d'un renouvellement des pratiques politiques.

S'il y a accord sur la nécessité d'un changement de régime, on trouve peu d'éléments pour caractériser avec précision la nature du régime souhaité et ceux qu'on peut mettre en évidence sont assez disparates. Souvent les sources datent de l'époque de Vichy ou sont

⁷⁷⁶ Ce qui semble encore vrai aujourd'hui, tant dans la marine militaire que dans la marine marchande. Voir Serge Dufoulon, Pascale Trompette et Jean Saglio, *op. cit.*, p.42 et Maurice Duval, *op. cit.*, p. 99.

⁷⁷⁷ AN, F1^a 4030, scellés Platon n°3, notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'ordre de la Légion à Pujols sur Dordogne, le 18 août 1942.

⁷⁷⁸ Vice-amiral Fernet, *op. cit.*, p. 47.

⁷⁷⁹ Il regrette l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 21 avril 1981 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit neveu.

⁷⁸⁰ Jean-Baptiste Bruneau, « La Royale et le roi », *op.cit.*, p. 109.

postérieures. Il semble bien que la tentation d'un régime autoritaire existe chez certains. Ainsi le V.A Platon est-il, dès sa fonction de gouverneur de Dunkerque, partisan d'un régime autoritaire⁷⁸¹. Les officiers préfèrent à l'idée de parti unique⁷⁸², l'absence de partis : leurs actions ultérieures ou leurs déclarations les montrent plutôt opposés à ces organisations politiques constitutives de la démocratie et du régime parlementaire. Le C.A Auphan se satisfait de leur suspension⁷⁸³ ; le V.A Platon exige leur réduction au silence⁷⁸⁴, le V.A Decoux se félicite de "l'auto-dissolution" des partis politiques en Indochine⁷⁸⁵. L'attrance pour les régimes totalitaires méditerranéens existent chez certains : le C.A Rouyer manifeste son admiration pour les dictateurs latins que sont Salazar et Franco⁷⁸⁶, la défense de la religion opérée par ces régimes n'étant sans doute pas étrangère à cet engouement idéologique⁷⁸⁷. L'hostilité de l'Al Esteva au général Franco témoigne plus de sa crainte de voir une alliance Hitler-Mussolini- Franco qui encerclerait la France avec le risque d'un troisième front que d'une opposition idéologique à ce régime⁷⁸⁸. Le positionnement de l'Al Darlan est plus compliqué à saisir. Son service auprès de ministres républicains, et en particulier Georges Leygues, ont amené à considérer l'homme comme républicain, se défiant des régimes autoritaires⁷⁸⁹. Hervé Coutau-Bégarie récuse totalement les aspirations

⁷⁸¹ Prise de fonction publiée par *Nord Maritime*, 22 mai 1940. Reproduite dans Albert Chatelle, *op. cit.*, p. 126, 143, 194-195.

René Le Gentil, *La tragédie de Dunkerque mai-juin 1940*, Lisieux, Magne Editeurs, 1957, 151 p. et p.34.

⁷⁸² Vice-amiral Fernet, *op. cit.*, p. 46-47.

⁷⁸³ Amiral Auphan, *La Marine au service des Français : la lutte pour la vie (1940-1942)*, *op. cit.*, p.15.

⁷⁸⁴ AN, F^{1a} 4030, scellé Platon n°3, notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'ordre de la Légion à Pujols sur Dordogne, 18 août 1942.

⁷⁸⁵ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine*, *op. cit.*, p. 356.

⁷⁸⁶ SHD-Toulon, 18S14, allocution prononcée par le C.A Rouyer à la distribution des prix du lycée Carnot, 1^{er} juillet 1941.

Marc Olivier Baruch rappelle les proximités idéologiques entre Vichy et le régime de Salazar qui eut pour volonté de construire un état autour du triptyque catholicisme, corporatisme et autoritarisme. Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, *op. cit.*, p. 55-56.

⁷⁸⁷ Sur la culture religieuse des officiers généraux, voir *supra*, chapitre 213.2

⁷⁸⁸ Jacques Raphaël-Leygues, *Chroniques des années incertaines*, *op. cit.*, p. 129

⁷⁸⁹ Jean-Pierre Azéma, « L'énigme Darlan », *L'histoire*, n°379, septembre 2012, p. 56-59 et p.59.

éventuelles de l'homme à un régime totalitaire⁷⁹⁰. Entre ces deux visions y-a-t-il la place pour une voie médiane ? Dès sa nomination au poste de chef d'état-major général en décembre 1936, l'Al Darlan entame une centralisation des pouvoirs au sein de la Marine. Faut-il y voir le témoignage d'une volonté d'omnipotence et la manifestation d'un totalitarisme latent comme le suggère Hubert Delpont ?⁷⁹¹ Auquel cas, le républicain Darlan se serait alors progressivement mû en homme avide de pouvoir. Il faut prendre garde de ne pas considérer que la volonté qu'a eu l'Al Darlan de concentrer entre ses mains, au sein de la Marine, tous les pouvoirs, signifie *ipso facto* que dès cette époque il était partisan d'un pouvoir, au niveau de l'Etat, total. La difficulté est de ne pas calquer son action entre 1941-1942, qui le classe dans le clan des partisans d'un régime autoritaire, sur sa pensée antérieure. Mais rares sont les sources précédant cette période et la guerre, dans lesquelles il s'exprime sur la nature d'un régime politique qui aurait ses faveurs⁷⁹². En 1937, évoquant les lenteurs de la construction navale française qu'il impute pour partie à la diminution des heures de travail, l'Al Darlan se garde bien de remettre en question la nature du régime⁷⁹³. Mais des textes datant des mois qui précèdent la guerre sont un peu plus sévères à l'égard du régime. Dans un texte de juin 1939 il prône, au vu du contexte international, la nécessité d'un " *commandement*"⁷⁹⁴ de la France plus fort et la mise sur pied d'une direction politico-militaire, à laquelle il attribue la réussite des systèmes totalitaires. Seule cette conjonction d'autorité peut mettre un terme au « *jeu lent et routinier des organes du gouvernement chargés de conduire la politique et d'engager la*

⁷⁹⁰ Hervé Coutau-Bégarie, « Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan », *Revue d'histoire maritime*, n °14, Marine, Etat et Politique, p. 137-144. et p. 143.

⁷⁹¹ Hubert Delpont, *op.cit.*, p.43-46.

⁷⁹² Hervé Coutau-Bégarie, « Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan », *op. cit.*, p. 138-140.

⁷⁹³ En effet, l'Al Darlan précise qu' « *Il ne peut être question de modifier la législation du travail. Il ne peut être question de modifier le régime politique* ». SHD-DM, 1 BB² 220, note de mai 1937. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 62-64.

SHD-DM, 1BB² 208, note du 29 juillet 1937 *Sur notre politique extérieure*, *ibidem*, p.66-68.

SHD-DM, 1BB² 208, brouillon manuscrit du 15 novembre 1937 *Suite au rapport 82-EMG/SE du 29 juillet*, *ibidem*, p. 71-72.

⁷⁹⁴ Les guillemets sont de l'Al Darlan.

guerre [...] Dans l'état intermédiaire entre la paix et la guerre où nous évoluons, le succès des totalitaires vient au contraire de la fusion de ces deux fonctions [celle de la conduite de la guerre et de la conduite des opérations]. Les occupations pacifiques de territoires (Autriche, Bohême, etc) sont des actes à la fois politiques et militaires, commencés bien souvent à coup de propagande, continués par la diplomatie, terminés par une conquête économique et des expéditions militaires dont la réussite sans coup de fusil implique une unité de direction, adaptée à la cadence rapide de la vie moderne, qui n'existe pas chez nous. »⁷⁹⁵. Il ne semble donc pas si hostile que cela à un pouvoir fort et à une concentration des pouvoirs au moins en temps de pré-guerre, de guerre, et même au-delà : « Il nous faut un gouvernement qui gouverne et je ne vois guère pour cela qu'un cabinet de guerre réduit, muni des pleins pouvoirs, non seulement jusqu'à la fin des hostilités mais aussi jusqu'à ce que le pays ait repris son équilibre. »⁷⁹⁶. Il est d'ailleurs en désaccord avec l'organisation du gouvernement que propose Paul Reynaud qui ne « prend » pas le ministère de la Défense nationale lors de son accession à la présidence du conseil en mars 1939⁷⁹⁷. Il est clair que la mobilisation d'un pays, telle que l'a réalisée l'Allemagne pour faire la guerre, du point de vue économique et de contrôle de la population, reste pour lui un modèle⁷⁹⁸ au nom de l'efficacité. Lorsqu'il évoque en juin 1939, la « I. Nécessité d'un commandement de la France plus fort. Pour permettre aux nations démocratiques de lutter contre les "totalitaires" sans être trop handicapées par leurs institutions, »⁷⁹⁹, il ne semble pas se prononcer contre les régimes dictatoriaux : son

⁷⁹⁵ SHD-DM, 1 BB² 207, note dactylographiée *Réflexions sur la situation actuelle* avec corrections manuscrites et sans référence portant la date de juin 1939. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 96-100 et p. 97.

⁷⁹⁶ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 22 août au 31 décembre 1939, éphémérides des 8-12 septembre et du 14 décembre 1939. *Ibidem*, p. 109 et 121.

⁷⁹⁷ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 21 mars 1940. *Ibidem*, p. 156.

⁷⁹⁸ SHD-DM, TTE 100, note du 23 janvier 1940 de l'Al Darlan sur la conduite de la guerre remise au président du Conseil Edouard Daladier et au général Gamelin commandant en chef et chef d'état-major de la Défense nationale. *Ibidem*, p. 144-151 et p. 146.

⁷⁹⁹ SHD-DM, 1 BB² 207, note dactylographiée *Réflexions sur la situation actuelle* avec corrections manuscrites et sans référence portant la date de juin 1939. *Ibidem*, p.96-100 et p. 96.

analyse est celle d'un militaire tourné vers l'action, qui voit avant tout à raccourcir les circuits de décision pour conduire à gagner un éventuel conflit. Mais, comme le souligne Hubert Delpont, sa réceptivité à l'égard de certaines structures du fascisme, en particulier celles d'encadrement des foules, n'est pas sans équivoque⁸⁰⁰. Notons qu'on retrouve chez le V.A.E Decoux cette même admiration pour les structures d'encadrement de la population mises en place par les franquistes⁸⁰¹. Mais pour autant, en avril 1940, l'Al Darlan ne semble pas favorable à la soumission du pouvoir politique au pouvoir militaire : il conserve à celui-là le leadership en matière de conduite politique, diplomatique, économique et financière de la guerre⁸⁰². En revanche, l'armistice signé, il est vrai qu'il a souhaité une présence très minime des hommes politiques à la direction des affaires⁸⁰³. À sa prise de pouvoir, il concentre plusieurs ministères en prenant soin de s'entourer d'hommes de confiance. Il semble bien que l'Al Darlan a évolué : républicain sous la République, en particulier au contact de son mentor, puis pétainiste en juin 1940, l'Al Darlan est avant tout "darlaniste", sa ligne directrice ressemblant plutôt à de l'opportunisme mâtiné d'une prédisposition chez lui à l'exercice solitaire du pouvoir.

Jean-Baptiste Bruneau a montré que la proximité idéologique d'avec Action française ne signifie pas pour autant l'adhésion à une quelconque idée de Restauration⁸⁰⁴ et aucune source consultée concernant les officiers du corps ne permet d'affirmer que tel ou tel officier en est un tenant, à ce moment là de son parcours. Certes, Georges Debat témoigne de la permanence

⁸⁰⁰ Hubert Delpont, *op. cit.*, p.46.

⁸⁰¹ Jean Decoux, *Adieu marine, op. cit.*, p. 356-357.

⁸⁰² SHD-DM, TTE 76, note manuscrite de l'Al Darlan *Conduite de la guerre*. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 170-171. Ce document non daté est inséré par les auteurs dans d'autres documents datés du mois d'avril 1940.

Papiers privés Esteva, lettre du 9 mai 1940 de l'Al Darlan à l'Al Esteva. *Ibidem*, p. 181.

⁸⁰³ Papiers Darlan, liasse Amiot, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 24 juillet 1940. *Ibidem*, p. 194.

⁸⁰⁴ Jean-Baptiste Bruneau, « La Royale et le roi », *op. cit.*, p. 109.

des idéaux liés à l'Action française, même après sa condamnation par l'Eglise catholique⁸⁰⁵. Certes, au niveau du corpus, le nombre important d'officiers d'origine noble peut laisser à penser qu'il y a une sensibilité dans ce sens. Les contacts ultérieurs du V.A Platon avec un journaliste de la revue protestante royaliste antisémite *Sully*⁸⁰⁶, ou ceux du C.A Auphan ou des V.A.E Fernet et Decoux avec les milieux *d'Action française* laissent à penser une proximité idéologique. Mais ils ne garantissent pas pour autant leur adhésion à un système politique monarchique. Il semble plutôt que ce soit l'idée d'un homme au-dessus de la mêlée incarnant l'unité des Français qui les séduise, ainsi que le rôle impérial que *l'Action Française* attribue à la France et son corollaire, la nécessité d'une Marine forte.

Sur le fonctionnement même du régime, peu d'officiers se sont exprimés. Certes, tant l'Al Darlan que le C.A Auphan regrettent le manque de réactivité de l'administration⁸⁰⁷, que l'Al Darlan considère, comme devant être au service d'une politique⁸⁰⁸. La correspondance entre Jacques Bardoux et le V.A.E Fernet n'en porte pas trace, mais il est possible que le sénateur ait influencé le V.A.E sur les réformes administratives à conduire pour la rénovation de l'Etat. Enfin sur le plan social, le C.A Auphan laisse entendre qu'il a été marqué par l'encyclique

⁸⁰⁵ Georges Debat, *op. cit.*, 19-20.

Jean-Baptiste Bruneau parle d'imprégnation : Jean-Baptiste Bruneau, « La Royale et le roi », *op. cit.*, p. 110.

⁸⁰⁶ Grace Davie, *Right wings politics among french protestants (1900-1944), with special reference to the association Sully*, doctorat en histoire, multigr., London School of Economics, 1975.

Yves Freychet, « Sully (1933-1944). Analyse politique d'un périodique protestant et monarchiste », André Encrevé et Jacques Poujol (dir.), *Protestants français pendant la Seconde Guerre mondiale*, Actes du colloque de Paris, Palais du Luxembourg, 19-21 novembre 1992, supplément au *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1994, 3, p. 469-478.

Emile Appolis, « Un organe protestant et royaliste sous le gouvernement de Vichy : *Sully* (octobre 1942-juin 1944) », *Quatre-vingt-sixième congrès national de sociétés savantes*, 1961, p. 195-203.

⁸⁰⁷ SHD-DM, 126 GG², fonds privés Auphan, carton 1, dossier n°5, note du C.A Auphan *Réflexion sur le projet de décret de déconcentration du 13 novembre 1926*. Citée par Jean Laplane, *op.cit.*, p. 120.

SHD-DM, 1BB² 220, note de mai 1937 de l'Al Darlan. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 63.

SHD-DM, TTA 3, note circulaire n°122 Cab.0 du 8 juin 1942 du C.A Auphan.

⁸⁰⁸ SHD-DM, 1BB² 208, note dactylographiée avec corrections manuscrites du 25 janvier 1938 *La nouvelle organisation de la Défense nationale*. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 76-80.

Divini Redemptoris et son plaidoyer en faveur d'un « *sain régime corporatif* » dès 1938⁸⁰⁹. Ultérieurement, le V.A.E Fernet en est un fervent défenseur. Leur relation à Henri Moysset et Jacques Bardoux les en a peut-être convaincus.

Le repli et la crispation identitaires⁸¹⁰, témoignages d'une véritable fièvre obsidionale⁸¹¹ et indispensables, selon le V.AE Decoux, à la sauvegarde de l'institution⁸¹², renforcent leur antipolitisme. Aussi très peu d'hommes politiques trouvent grâce à leurs yeux : Georges Leygues est de ceux-là. On sait que l'œuvre de reconstruction de la Marine s'est opérée en partie sous Georges Leygues⁸¹³. Les marins savent ce qu'ils lui doivent⁸¹⁴. Mais la personnalité de Georges Leygues peut aussi être lue comme un rempart entre la Marine et le monde politique. En contribuant à la rénovation et la création de la Marine, il a aussi conforté la Marine dans ses modes de fonctionnement. Ne déclarait-il pas lors de la pose de la première pierre de l'École navale à Saint Pierre Quilbignon que « *désormais l'élite de la Nation regardait vers sa Marine.* »⁸¹⁵ ? Or le repli identitaire entraîne les officiers à penser que le modèle idéal est celui représenté par la Marine, qui a su préserver les valeurs traditionnelles de discipline, d'ordre, d'obéissance, de fidélité. Leur formation et leur vie professionnelle contribuent largement à les ancrer dans cette idée. Cela les conduit à vouloir non seulement défendre mais aussi promouvoir la suprématie de leur modèle. En 1931, le C.A Auphan conclut son texte *Les forces morales de l'officier* en valorisant la capacité de *l'élite militaire du pays à conduire le pays* et à profiter de la paix pour *éduquer*

⁸⁰⁹ Amiral Auphan, *Au service de l'Eglise*, op. cit., p. 55.

⁸¹⁰ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op. cit., p.580-639.

⁸¹¹ Charles Braibant, *Un bourgeois sous trois républiques*, Paris, Buchet/Chastel, 1961, 435 p. et p.329-335.

⁸¹² Jean Decoux, *Adieu Marine*, op. cit., p. 403.

⁸¹³ Etienne Taillemite, « Georges Leygues, 1917-1933, une politique maritime pour la France », op. cit..

Damien Cordier-Féron, *Georges Leygues et la marine française : 1917-1933*, op. cit..

⁸¹⁴ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.124-129.

⁸¹⁵ Discours du 14 novembre 1929. Cité par Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op. cit, p. 257.

leurs concitoyens⁸¹⁶. A l'automne 1938, le V.A Durand-Viel écrit dans la *Revue des deux mondes* : « le moral d'une nation ne pouvait être maintenu ou relevé qu'en suivant des règles comparables à celles qui permettent de développer la puissance d'une flotte »⁸¹⁷. A leurs yeux, leur Marine "invaincue" en 1939-1940 témoigne du succès du modèle : leur entrée en politique est donc parfaitement légitime et justifiée. Par ailleurs, dès le 5 mai 1940, l'Al Darlan s'entend dire par le maréchal Pétain, qui vient de visiter le poste de commandement de Maintenon, qu'il compte sur lui⁸¹⁸ ; depuis mi-juin il sait que le maréchal est disposé à avancer son nom comme « premier consul d'un gouvernement d'autorité »⁸¹⁹. C'est donc tout "naturellement" que l'Al Darlan peut télégraphier dès le 24 juin 1940 à ses grands subordonnés que « Gouvernement, reconnaissant admirables services rendus par la marine, a l'intention utiliser nombreux personnels à réorganisation du pays. »⁸²⁰. Deux jours plus tard, il leur confirme le rôle que doit avoir la Marine : « Je ne puis croire que ceux qui m'ont obéi avec foi lorsque j'ai pu leur demander de se faire tuer pour le Pays, n'auront pas le courage moral de m'obéir pour assurer son relèvement, si dur que cela puisse leur être actuellement »⁸²¹. Même s'il ne faut pas surestimer les propos tenus dans une lettre personnelle de 1929 adressée à Georges Leygues, n'affirmait-il pas qu'en tant que commandant de la *Jeanne d'Arc*, il s'était efforcé de « donner à la Marine deux promotions

⁸¹⁶ SHD-DM, 3 S 1845, C.A Auphan (alors C.F), *Les forces morales, de l'officier*, reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op. cit., p.758.

⁸¹⁷ V.A Georges Durand-Viel, « L'esprit de la Marine », *Revue des deux mondes*, p.153. Cité par Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op. cit., p. 244-245.

⁸¹⁸ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 5 mai 1940. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p.159.

Jean Fernet, *Aux côtés du Maréchal*, op. cit., p.105.

⁸¹⁹ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 11 juin 1940. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 162.

Jean Fernet, *Aux côtés du Maréchal*, op. cit., p.106.

⁸²⁰ Il s'agit du *quarto* des télégrammes n°5139-5140-5141-5142 envoyés par l'Al Darlan le 24 juin 1940 après signature de l'armistice. Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique*, op. cit., p 51-52. Cité également par le V.A Docteur dans *La vérité sur les amiraux*, op. cit., p.42.

⁸²¹ Télégramme Xavier 377-0850.26/6. *Ibidem*, p.44.

d'officiers [...] comprenant le rôle primordial que joue la Marine dans les destinées du pays »⁸²² ? L'Al Esteva, le 28 juin 1940, dans une instruction générale aux officiers, s'approprie lui-aussi " naturellement " le diagnostic du maréchal Pétain sur l'esprit de jouissance du peuple français qui a prévalu après la Première Guerre mondiale au lieu de « *faire l'éducation morale intellectuelle et spirituelle de la nation* »⁸²³. Il avait déjà écrit le 23 juin à l'Al Darlan que la Marine « *devait contribuer à la grandeur de la France, non seulement en tant qu'organe de la défense nationale, mais en instruisant son personnel militairement, moralement, spirituellement* »⁸²⁴. L'Al Darlan laisse Espagnac du Ravay donné pour titre à son chapitre III *la Marine, réserve de forces morales dans la nation*⁸²⁵. Le C.A Auphan reconnaît dans ses Mémoires que « *Dans l'immédiat, le salut ne pouvait venir que des organes restés sains, unis et efficaces dans le pays. La guerre et l'armistice avaient accru notre poids moral et notre responsabilité dans l'Etat.* »⁸²⁶. A ces yeux, la Marine doit devenir « *l'épine dorsale morale de la France.* »⁸²⁷, elle qui a su rester un milieu sain⁸²⁸. Ce monde exemplaire est un monde supposé, on l'a vu, apolitique. De l'antipolitisme, on glisse alors vers une revendication d'apolitisme, en particulier dans la conduite des affaires pendant la période vichyste. Cette affirmation perdure au-delà de Vichy. Cet apolitisme, très commode pour minimiser toute responsabilité, et faire passer les décisions comme des décisions d'ordre technique sans aucun fondement idéologique, correspond aussi à la supposée volonté d'avoir agi autrement. Le V.A.E Decoux, quand il écrit : « *J'ignore tout de ce qu'on appelle en général, dans notre pays, « la politique ». Je n'en ai jamais fait, et j'ai le ferme dessein de ne*

⁸²² AM Villeneuve, IGL19, lettre du 31 août 1929 de l'Al Darlan (alors C.V) à Georges Leygues.

⁸²³ SHD-DM, TTE 66, *Instruction générale pour les officiers*, n°42 Cab. du 28 juin 1940. Citée par Jean-Baptiste Bruneau, « La Royale et le roi », *op. cit.*, p.112.

⁸²⁴ AN, 3W36, fascicule 3, p.16. Cité par R.O Paxton, *L'armée de Vichy*, *op. cit.*, p. 214.

⁸²⁵ Espagnac du Ravay, *op. cit.*, p 41-46.

⁸²⁶ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 293.

⁸²⁷ SHD-DM, 7GG¹⁰, 2, archives orales, fonds privés Ronald Chalmers Hood III, entretien du 30 mai 1975 avec le C.A Auphan, page 19.

⁸²⁸ Voir *supra*, chapitre 221.2 sur la formation à l'Ecole navale et le vocabulaire hygiéniste employé.

jamais en faire »⁸²⁹, réfute certes la dimension politique de son action mais renvoie également à l'idée de ne jamais avoir sollicité de passe droit auprès d'acteurs politiques et, les instances élues ayant été dissoutes, n'avoir pas eu à faire de *politique intérieure*. Le C.A Auphan quand il dit « *avoir trop [eu] à faire pour « faire de la politique* »⁸³⁰ renvoie lui aux partis politiques suspendus : toujours ce même rejet des formes républicaines de l'expression démocratique.

La pensée politique de ces hommes ressemble donc à *un bric à brac idéologique*⁸³¹. Leurs liens personnels avérés et idéologiques les rapprochent de l'Action française. Idéologiquement, on les sent proches des Croix de feu devenus Parti social Français⁸³². Ils partagent avec ces derniers un attachement au catholicisme social, une volonté d'un exécutif fort, une forme de légalisme, un rejet de la démocratie parlementaire avec l'instabilité ministérielle qu'elle entraîne, la corruption, et son inaptitude à agir. La volonté d'union sacrée, leitmotiv d'hommes comme le V.A.E Decoux ou le C.A Auphan, rapprochent aussi intellectuellement ces hommes de ce mouvement devenu parti. Curieusement, on ne trouve pratiquement aucune connexion directe avec ce mouvement. L'idée même de parti de masse est sans doute la ligne de fracture entre ce mouvement et ce corps d'officiers généraux, profondément élitaire.

Si le rejet de la République et du parlementarisme forment le socle de leur culture politique. L'opposition aux forces de gauche en est aussi un des éléments constitutifs.

⁸²⁹ Amiral Decoux, *A la Barre de l'Indochine*, *op. cit.*, p. 356.

⁸³⁰ Amiral Auphan, *La Marine au service des Français : la lutte pour la survie*, *op. cit.*, p.15.

⁸³¹ Expression empruntée à Jean Philippet, *op. cit.*, p. 2068.

⁸³² Jean-Paul Thomas, *op. cit.*.

Colonel de la Rocque, *op. cit.*.

Michel Winock, « Fascistes, les Croix-de-Feu ? », *L'Histoire*, °398, avril 2014, p. 20-21.

321.2 Contre "les Rouges", pour la défense de l'ordre moral chrétien.

La première confrontation, dans le cadre professionnel, de certains des officiers avec le communisme remonte à la fin de la Première Guerre mondiale, soit en Mer Noire, soit dans les ports de la Métropole et de Tunisie, dans le cadre des révoltes de marins ou d'ouvriers des arsenaux. Le deuxième temps fort qui les fait se frotter également aux socialistes reste le Front populaire en France et la guerre d'Espagne et, les deux événements étant éminemment liés dans leur esprit.

Ce qui paraît le plus frapper les officiers dans l'expression du communisme, semble être la remise en question de la hiérarchie et de tous les symboles afférents, c'est-à-dire la rupture de l'ordre établi. On ne trouve pas, pas encore, par exemple, de critique des aspects économiques, ou politiques. Les amiraux assimilent le communisme à ce qu'ils voient sur leurs bâtiments ou dans les arsenaux. Pour eux, la Révolution russe, le communisme, c'est la fin des grades, le mépris pour les officiers, le refus d'obéir, les désordres dans les arsenaux... On se rappelle des propos du V.A Docteur déplorant les milliers de cadavres d'officiers gisant sous les coques des navires⁸³³. Les termes employés pour évoquer *les Rouges* de la guerre d'Espagne, vocable désignant indistinctement anarchistes, communistes et républicains, renvoient à la sauvagerie, à l'inculture, au manque d'éducation, de civilité, à leur dangerosité, à leur saleté, à leur vénalité, à leur malhonnêteté : en bref, *des canailles, de la racaille*⁸³⁴. Le Front populaire en France fait bien évidemment l'objet d'attaques. Le C.A Chomel de Jarnieu évoque « *notre malheureux pays [qui] connaissait alors le gouvernement Léon Blum, ses utopies, ses grèves, ses déraisons* »⁸³⁵. Le V.A.E Decoux rappelle que les élections en France firent « *une fois de plus glisser la France vers les abîmes de la démagogie*

⁸³³ Voir *supra*, chapitre 232.

⁸³⁴ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p.344-348.

Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires, op. cit.*, p.107-108.

⁸³⁵ *Ibidem*, p.125.

et de l'anarchie.[...]Elles amenèrent au pouvoir le « Front populaire », collusion des marxistes de toute obédience, d'où allaient aussitôt sortir les grèves, les occupations d'usines, le désordre social, et la mise en veilleuse de notre effort d'armement, au moment même où le III^e Reich poursuivait avec une hâte fébrile, son réarmement massif et intégral »⁸³⁶. Ces citations toutes de l'après-guerre dénotent bien la haine qu'éprouvent les officiers pour ce gouvernement Blum. Le Front populaire et ses partisans sont contraires à tout ce qui fonde leur ordre, leur vision de la société. Accusés de conduire le pays au bord de la guerre civile, ces hommes sont perçus comme menaçant l'unité du pays, le rassemblement national. Leur action politique, leur antimilitarisme et les revendications sociales conduisent le pays à sa perte. Les valeurs morales du pays sont menacées par « des instituteurs communistes qui professent des idées pacifiques. »⁸³⁷. Aux mouvements sociaux et aux gouvernements Blum et Daladier est attribué le retard pris dans la fabrication des armements sous l'effet des lois sociales, ouvrant ainsi la porte au réquisitoire du procès de Riom et à un mythe historiographique à la vie longue⁸³⁸. En 1937, on a vu que l'Al Darlan attribue les lenteurs de la construction navale française pour partie à la diminution des heures de travail⁸³⁹. En décembre 1940, dans une note de réflexion, il insiste sur la responsabilité du Front populaire et des lois sociales de 1936 dans ce retard, affirmation qu'il laisse reprendre par Espagnac du Ravay en 1941⁸⁴⁰. En réalité, l'effort important de réarmement entrepris par le Front populaire

⁸³⁶ Jean Decoux, *Adieu Marine*, op. cit., p. 333.

⁸³⁷ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 14 mai 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan*, op.cit., p.159. L'Al Darlan réitère cette analyse le 1^{er} décembre 1940. *Ibidem*, p. 253.

⁸³⁸ Robert Frank, *Le prix du réarmement français, 1935-1939*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1982, 382 p.

⁸³⁹ En effet l'Al Darlan précise qu' « Il ne peut être question de modifier la législation du travail. Il ne peut être question de modifier le régime politique ». SHD-DM, 1 BB² 220, note de mai 1937. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 62-64.

SHD-DM, 1BB² 208, note du 29 juillet 1937 *Sur notre politique extérieure*. *Ibidem*, p.66-68.

SHD-DM, 1BB² 208, brouillon manuscrit du 15 novembre 1937 *Suite au rapport 82-EMG/SE du 29 juillet*. *Ibidem*, p. 71-72.

⁸⁴⁰Papiers Darlan (liasse Amiot), note du 1^{er} décembre 1940 de l'Al Darlan à usage personnel. *Ibidem*, p. 253.

n'a pas immédiatement profité à la Marine, car jusqu'en 1938, priorité a été donnée à l'armée de Terre et l'armée de l'Air. Il faut voir dans cet argument un élément supplémentaire du réquisitoire que dressent les officiers généraux de marine contre la République. Les conséquences de la défaite apparaissent alors bel et bien comme une opportunité de mettre un terme à ce mouvement.

Georges Debat témoigne de la lutte contre les cellules communistes au sein de la Marine au début des années trente⁸⁴¹. Elle s'intensifie *via* le réseau Corvignolles du général Loustaunau-Lacau et particulièrement à Toulon, à en croire ce dernier⁸⁴². Le C. F Labat, à la tête du 2^{ème} Bureau de l'état-major de la préfecture maritime et qu'on retrouve en 1941 à la tête du Service des sociétés secrètes chargé de la lutte antimaçonnique, en est un des acteurs⁸⁴³. Mais dans cette lutte, aucun autre nom de la Marine n'apparaît.

L'athéisme de ces hommes est évidemment insupportable aux officiers de marine et leur vaut d'être considérés comme *des iconoclastes*⁸⁴⁴. Si le conflit espagnol les horrifie par la dilution de l'unité du pays qu'il provoque engendrant par là-même la guerre civile⁸⁴⁵, il est

Espagnac du Ravay écrit : « *Le plan général de nos constructions navales a été déplorablement troublé par l'application immédiate et non étudiée des « lois sociales » nouvelles à notre Marine* ». Espagnac du Ravay, *op. cit.*, p. 176.

⁸⁴¹ Georges Debat, *op. cit.*, p.21.

⁸⁴² Loustaunau-Lacau, *Mémoires d'un français rebelle*, Paris, Robert Laffont, 1948, 365 p. et p.110, 112 et 126.

⁸⁴³ Paul et Marie-Catherine Villatoux, *La République et son armée face au péril subversif. Guerre et action psychologiques en France, 1945-1960*, Paris, Les Indes savantes, 2005, 694 p. et p.68.

Robert Labat (1898-1947). En 1918, à bord du *Protée*, il a à faire face aux mutineries de la Mer Noire et arrête un de ses protagonistes, André Marty. En 1940, il est le second du *Jean Bart* qui s'évade de Saint-Nazaire en juin 1940. A l'automne, il devient un des adjoints du colonel Groussard à la tête du Centre d'information et d'études. Il est alors détaché au cabinet du maréchal Pétain, chargé de mission au cabinet du ministre de l'Intérieur pour diriger le service des Sociétés secrètes. En juillet 1942, il est commandant en second du *Dupleix*. A la libération il est mis à la retraite d'office, arrêté et condamné aux travaux forcés à perpétuité en novembre 1946. Il est détenu à la prison de La Noé où il meurt, abattu au cours d'une tentative d'évasion. D'après Dominique Venner, « Dictionnaires des acteurs, partis et journaux », *Histoire de la collaboration*, Paris, Pygmalion, Gérard Watelet, 2000, p. 529-696 et p. 609-610. Voir également SHD-DM, 3 BB8 CE 20, dossier Labat.

Sur l'antisémitisme et l'anti-maçonnisme du C.F Labat, voir Amiral Jacques Guillon, *op. cit.*, p.62-66.

⁸⁴⁴ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p. 348

⁸⁴⁵ *Ibidem*, p.346-347.

C.A Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 158.

Ce sentiment est partagé par des marins comme Georges Debat, *op. cit.*, p.85.

aussi perçu au travers du sort réservé aux hommes et femmes d'église⁸⁴⁶. L'athéisme représente pour ces hommes la forme la plus aboutie de la décadence morale. Jean Martinant de Préneuf a montré l'ambition des officiers de marine d'une reconquête catholique à partir de l'institution⁸⁴⁷. Dans les discours, les renvois à la foi sont à peine voilés. Dans son allocution devant la promotion d'officiers élèves de la promotion de 1937, le C.A Auphan renvoie au *sacrement* que confère l'autorité, évoque *le sacrifice*⁸⁴⁸. Le C.A Rouyer évoque *la rédemption* et réaffirme les valeurs catholiques nécessaires au redressement du pays⁸⁴⁹. Pour ces hommes, la religion catholique est le fondement de la société et son reniement entraîne la dépravation morale. Leur admiration pour Franco et Salazar est aussi liée à leur soutien sans faille à un catholicisme intransigeant. Le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin écrit en 1946 que « *le fléchissement progressif des convictions religieuses entraîne fatalement une décadence parallèle des mœurs. [...] C'est ainsi que nous constatons les progrès incessants de l'individualisme, de l'égoïsme, de l'indiscipline des esprits, de l'esprit de jouissance, du goût du luxe, d'une amoralité de plus en plus généralisée, pour aboutir à une profonde dépravation des esprits et des mœurs* » et déclare comme principes intangibles que « *Dieu est l'unique source de la Loi Morale.* » et « *La loi Morale est le premier fondement de la Vie Familiale et sociale.* »⁸⁵⁰. Le journal éponyme du groupe de prières *Duc In Altum* s'oriente à partir de 1933 vers des sujets qui touchent véritablement à l'exercice professionnel du métier, liant en particulier pratique religieuse et commandement. Un projet d'enquête sur les

⁸⁴⁶ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p. 344, 348.

Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 108.

⁸⁴⁷ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 243-251.

⁸⁴⁸ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, allocution prononcée par le commandant de la *Jeanne d'Arc* à la promotion d'officiers-élèves sur la plage arrière, le 30 septembre 1937, p. 185-186.

⁸⁴⁹ SHD-Toulon, 18S14, fonds privés Rouyer, *allocution prononcée par l'Amiral Rouyer à la distribution de prix du lycée Carnot de Pointe-à-Pitre* le 1^{er} juillet 1941.

⁸⁵⁰ V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin, *Vivre... ? ou mourir... ? Lettres à François. La famille est la cellule fondamentale de la société. Leur prospérité et leur décadence vont de pair*, Paris, P. Lethielleux, 1946, 208 p. et p.8, 10 et 13.

obstacles, conditions et modalités du rayonnement moral de l'officier catholique sur ses subordonnés est lancé⁸⁵¹. Une rubrique s'intitule *La page du chef*⁸⁵². Des articles sur la discipline⁸⁵³, sur la décadence des carrés⁸⁵⁴, ou revenant sur le rôle social de l'officier⁸⁵⁵ paraissent. Pour les officiers, la déchristianisation de la société française s'accompagne d'un manque d'éducation de la jeunesse et d'un faible niveau général qu'ils perçoivent particulièrement lorsqu'ils encadrent les jeunes officiers à bord du vaisseau école⁸⁵⁶. Ainsi s'explique leur volonté de rajeunir le recrutement de l'Ecole navale, pour former une élite digne de ses prédécesseurs⁸⁵⁷ grâce à un encadrement intellectuel et moral fort⁸⁵⁸.

L'antisémitisme appartient-il à la culture de ces hommes ? Georges Debat évoque « *un antisémitisme latent [...qui] ne comportait ni haine ni mépris. Il s'apparentait plutôt à quelque xénophobie naturelle dans un milieu trop étroitement nationaliste.* »⁸⁵⁹. L'Al Guillon confirme l'indifférence et l'ennui qui accueillent les tirades du C.F Labat sur les Juifs et les Francs-maçons, tout en précisant, néanmoins, qu'il ne trouva aucun soutien quand il fut obligé de lire publiquement des passages des Protocoles des Sages de Sion⁸⁶⁰. Jacques Raphaël-Leygues témoigne lui de l'expression publique de l'antisémitisme de la part du second de son

⁸⁵¹ DIA, janvier-février 1933, n°140.

⁸⁵² *Ibidem*, mars-avril 1933, n°141.

⁸⁵³ *Ibidem*, juin-juillet 1933, n° 142.

⁸⁵⁴ *Ibidem*, avril 1934, n°145.

⁸⁵⁵ *Ibidem*, mars, avril et juillet 1935, n° 150, 151, 152.

⁸⁵⁶ SHD-DM, 1 CC 500, rapport de l'Al Darlan (alors C.V) du 25 mai 1928 au ministre sur l'Instruction des officiers élèves pendant la première partie de la Campagne 1927/1928, et rapport du 11 avril 1929.

Ibidem, 1CC502, rapport du C.A Auphan (alors C.V) de juillet 1938 sur la campagne de la *Jeanne d'Arc*.

SHD-DM, 120GG², fonds privés Durand-Viel, carton 2, 309-312, lettre du 27 avril 1936 de l'Al Esteva (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

SHD Toulon, 18S14, fonds privés Rouyer, discours à la Chambre de commerce et d'industrie de Pointe à Pitre le 4 juillet 1941.

⁸⁵⁷ SHD-DM, 1CC 502, rapport du C.A Auphan (alors C.V) de juillet 1938 sur la campagne de la *Jeanne d'Arc*.

⁸⁵⁸ *Ibidem*, 1CC 500, rapport de mer de l'Al Darlan (alors C.V) du 3 novembre 1928 concernant les traversées de Brest à Casablanca, de Casablanca à Saint-Vincent du cap Vert et le séjour à Casablanca.

Ibidem, 1CC 501, rapport d'instruction du V.A Marquis (alors C.V), campagnes 1931-1932.

⁸⁵⁹ Georges Debat, *op. cit.*, p. 91-92.

⁸⁶⁰ Amiral Jacques Guillon, *op. cit.*, p.62 et 64.

bâtiment après l'armistice, comme si celle-ci avait libéré la parole⁸⁶¹ Ces officiers décrivent en fait une situation analogue à celle de la société française, où règne un antisémitisme latent⁸⁶². Olivier Wieviorka aboutit au même constat pour la Résistance⁸⁶³. Nous n'avons pas d'éléments permettant d'aborder précisément l'attitude des officiers du corpus avant-guerre. Il est vraisemblable qu'elle est conforme à celle décrite par l'Al Guillon : sans professer eux-mêmes l'antisémitisme d'Action française, ils n'en sont pas pour autant offusqués.

L'opposition aux " partis rouges " s'inscrit donc à la fois contre le refus du désordre, de la désunion qu'engendre la lutte des classes mais aussi dans la défense d'un ordre très chrétien, perçu comme le fondement de la société. Cela traduit également le refus, et en ce qui concerne les officiers du corpus, les limites de la politique de laïcisation voulue par la République au début du siècle. Le V.A.E Decoux entré à Navale en 1901 évoque cette période « révolutionnaire [...] où les destinées de notre Marine étaient confiées alors à un personnage du nom de Camille Pelletan, qui devait laisser dans nos générations un souvenir durable, et dont le règne éphémère prit cependant pour la Flotte française, l'allure d'un nouveau Trafalgar. Le passage rue Royale de ce parlementaire échauffé ne tarda pas à se manifester jusque sur le Borda, par ces réformes draconiennes.[...] En ce qui concerne les mesures anticléricales[...]la plupart d'entre nous eurent à l'époque, et en dehors de toute question confessionnelle, le sentiment attristé que notre marine perdait ainsi désormais l'une [il s'agit de la messe du dominicale] de ses traditions les plus anciennes et les plus émouvantes ». ⁸⁶⁴ En 1943, c'est à cette période que fait également référence le V.A Battet, pour exhorter ses pairs à se rallier pour défendre, à l'aube de la fusion des marines gaulliste et

⁸⁶¹ Jacques Raphaël-Leygues, *Chroniques des années incertaines*, op. cit., éphéméride du 30 juin 1940, p. 213.

⁸⁶² Pierre Laborie, « Le statut des Juifs de Vichy et l'opinion. », Pierre Laborie, *Les Français des années troubles*, op.cit., p.145.

Ibidem, *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, op. cit., p .141-150.

⁸⁶³ Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance*, op. cit., p.90-92.

⁸⁶⁴ Jean Decoux, *Adieu Marine*, op. cit., p. 9-11.

vichyste, leur "vision" de la Marine : « *Au moment des lois anti-religieuses du début du siècle bon nombre d'officiers, par sentiment de l'honneur, ont démissionné. Ils ont eu tort.* »⁸⁶⁵.

321.3 Contre le monde, pour la défense d'une France impériale.

La Marine entretient une relation forte avec l'Empire. Jusqu'en 1887, une seule entité ministérielle gérait la Marine et les colonies⁸⁶⁶. Les officiers de marine, grâce à leur croisière d'application, établissent un contact quasi charnel avec l'Empire. Il est présent tout au long de leur carrière. La découverte qu'ils font de ces différents mondes les fascine et leurs écrits témoignent de l'importance de ce voyage dans leur formation⁸⁶⁷. Grâce à leurs différentes affectations, ils développent cette relation. L'Al Darlan lui-même a rappelé le rôle impérial de la Flotte dans un article rédigé pour *le Miroir du monde* en 1937⁸⁶⁸. Jean-Michel Renaitour, député et président de la commission marine militaire ne dit pas autre chose quand il écrit en 1939 que la flotte française doit avoir pour mission d'assurer « *la liaison entre l'Afrique et la métropole, par la voie Atlantique Dakar, Casablanca, Bordeaux [...et] d'assurer le passage des transports de troupe d'Afrique en Europe et de protéger les convois* »⁸⁶⁹. L'Empire, c'est aussi pour les marins un lieu de valorisation de leur propre personne. Ils sont reçus, honorés, en contact avec les plus hautes instances des pays, jouent, comme déjà indiqué, un rôle diplomatique⁸⁷⁰, de représentation et aussi de renseignement⁸⁷¹. Ils sont très attentifs à la

⁸⁶⁵ SHD-DM, 2 BB⁷, MNEU 97, *Causerie préparée par l'amiral Battet en juin 1943 pour des officiers de marine*. Citée par Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles juin 1940-juillet 1943*, *op. cit.*, p. 255.

⁸⁶⁶ Les Colonies sont érigées en secrétariat indépendant à cette date, et en ministère par décret du 20 mars 1894.

⁸⁶⁷ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 30-37.

Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p.27-48.

Le C.A Motet a ramené de sa croisière d'application sur *L'Iphigénie* un port folio remarquable et émouvant. SHD-Toulon, 12S4, fonds privés Motet.

⁸⁶⁸ SHD-DM, 1BB² 208. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 58-61.

⁸⁶⁹ Jean-Michel Renaitour, *Notre Marine*, Paris, Editions Baudinière, 1939, 249 p. et p.15-17.

⁸⁷⁰ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 168.

Voir également *supra*, chapitre 233.

façon dont les personnels diplomatiques exercent leur métier et n'hésitent pas à pointer ce qu'ils jugent des comportements indécents ou leurs incompétences⁸⁷². Ils considèrent que la Marine doit permettre de montrer le drapeau aux colonies⁸⁷³ et sont très sensibles au déclin de la présence française dans le monde⁸⁷⁴. A cette occasion, ils portent la voix de la France, ils sont la France. Ce sujet appartient à la culture des officiers. Un des travaux du C.A Auphan à l'EGN porte sur « *Les communications entre la France et ses colonies d'Amérique pendant la guerre de l'indépendance américaine* »⁸⁷⁵. Le V.A Fenard obtient le second prix d'un concours ayant pour sujet : « *L'axiome « Marine et Colonies sont fonction l'une de l'autre » est-il conforme aux lois de l'histoire ?* »⁸⁷⁶. L'Al Darlan démarre sa campagne d'application en 1928 par le Maroc pour montrer aux jeunes officiers de *l'Edgar Quinet* la capacité colonisatrice de la France⁸⁷⁷. Le C.A Rouyer rappelle que la puissance d'un état se mesure à l'aune de son empire : « *la grandeur des peuples est fonction de l'étendue de leurs possessions à travers le monde* »⁸⁷⁸. D'une superficie de douze millions de km², cet empire, composé de près de soixante-dix millions d'habitants⁸⁷⁹, joue un rôle de plus en plus important dans l'économie de la France et est devenu un espace de développement

⁸⁷¹ SHD-DM, 1CC500, rapport du 1^{er} février 1928 de l'Al Darlan (alors C.V) sur *l'Instruction des officiers élèves pendant la première partie de la campagne 1927-1928*.

⁸⁷² *Ibidem*, rapport du 25 mai 1928 de l'Al Darlan (alors C.V) sur *l'instruction des officiers élèves pendant la première partie de la campagne 1927-1928* au ministre.

SHD-DM, 126GG², fonds privés Auphan, carton 1, note d'août 1938 sur le corps consulaire.

Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p. 354.

⁸⁷³ SHD-DM 1BB² 214, *Etude sur la répartition des forces navales françaises en temps de paix et leur utilisation en temps de guerre*, du 7 août 1935 remise par l'Al Darlan (alors V.A) au chef d'état-major général de la Marine.

⁸⁷⁴ SHD-DM, 1CC 501, rapport du 15 mars 1932, première partie de la campagne, du V.A Marquis (alors C.V) commandant la *Jeanne d'Arc*.

⁸⁷⁵ SHD-Toulon, 4S45, 1924.

⁸⁷⁶ *Ouest France*, 21 novembre 1925.

⁸⁷⁷ AM Villeneuve, 1GL19, lettre de l'Al Darlan (alors C.V) à Georges Leygues.

⁸⁷⁸ SHD-Toulon, 18S13, C.V Rouyer, conférence à l'école polytechnique du 4 janvier 1937.

⁸⁷⁹ Jean Quellien, « l'Empire colonial », Jean-Luc Leleu, Françoise Passera et Jean Quellien (dir.), *La France pendant la Seconde Guerre mondiale. Atlas historique*, Paris, Fayard/Ministère de la Défense, 2010, 333 p. et p.14-15.

économique pour les entreprises, d'autant plus dans le contexte de crise des années trente⁸⁸⁰. Le C.A Rouyer n'oublie d'ailleurs pas cette dimension économique et la responsabilité du colonisateur dans l'exploitation d'une colonie en soulignant qu'« *un empire n'est qu'un faisceau de routes* ». Le fait colonial, la culture coloniale sont ancrés dans la population française, entretenus par de nombreuses actions de promotions et peu de voix s'élève contre⁸⁸¹. Leur attachement à l'Empire reflète celui de la Marine qui participe, par l'intermédiaire de ses relais, le V.A Lacaze, ancien ministre de la Marine, et la Ligue maritime et coloniale⁸⁸², au succès de l'Exposition coloniale de 1931. Les morts de la Marine sont honorés⁸⁸³. En somme, les marins sont, pour une fois, en phase avec l'essentiel de la population qui exprime dans un sondage de février 1939 sa conscience impériale⁸⁸⁴, et en particulier avec les maurassiens⁸⁸⁵. Mais les marins ne perçoivent pas, comme Jacques Bainville, l'Empire comme un argument de poids pour nouer des alliances⁸⁸⁶. Ils n'expriment pas de vision stratégique au contraire d'un V.A Castex⁸⁸⁷, dont seul l'argument sur la

⁸⁸⁰ Catherine Hodeir, Michel Pierre, *L'exposition coloniale de 1931*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2011, 218 p. et 41-42.

⁸⁸¹ Seuls s'opposent à l'Exposition coloniale de 1931, le PCF, la CGTU et les surréalistes. <http://www.achac.com/> consulté le 6 septembre 2012.

Sur la littérature et le cinéma, moins consensuels, voir David Murphy, Elisabeth Ezra, Charles Forsdick, « Influencer : itinéraires culturels et idéologiques », Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire (dir.), *Culture impériale 1931-1961, les colonies au cœur de la République*, Paris, Editions Autrement, Coll. Mémoires, p. 61-74.

⁸⁸² Pierre Singaravelou, *Professer l'Empire, « les sciences coloniales » en France sous la III^e République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 409 p. et p.140, 142, 145.

⁸⁸³ Catherine Hodeir, Michel Pierre, *op. cit.*, p.54-63.

⁸⁸⁴ Charles Ageron, « Vichy, les Français et l'Empire », Jean-Pierre Azéma, François Bédarida (dir.), *Vichy et les Français*, actes du colloque des 11-13 juin 1990, IHTP, CNRS, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e Siècle, 1992, p. 122-134.

⁸⁸⁵ Jean-Baptiste Bruneau, « La marine et le monde. L'Action française face au désarmement naval 1921-1930 », *op. cit.*, p.329.

⁸⁸⁶ *Ibidem*, p.327.

⁸⁸⁷ Le V.A Castex, dans le tome III des *Théories stratégiques* paru en 1930, préconise de procéder à des échanges de colonies entre la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Australie et le Brésil, la France ayant besoin de se recentrer sur l'Afrique pour raccourcir une ligne de front éventuelle et y faire disparaître des enclaves gênantes. Il modère cette position en 1939. Hervé Coutau-Bégarie, *Castex, Le stratège inconnu, op. cit.*, p.143-154.

nécessaire réalisation d'un transsaharien fait écho⁸⁸⁸. Ils le considèrent plutôt comme un élément d'autonomie, d'existence et de grandeur pour la France qui lui permet de croire en son rôle de grande nation.

Dans un courrier de décembre 1940, le V.A Platon rappelle « *qu'il importe également de marquer ainsi la communauté d'intérêts qui lie la métropole et l'empire pour un même destin* »⁸⁸⁹. Dans cette optique, l'Empire est une continuation du territoire français, qu'a su défendre, aux yeux des marins, le maréchal Pétain dans le cadre de la guerre du Rif (1921-1926). Formant une seule et même entité avec l'Empire, l'idée d'une France pouvant se suffire à elle-même prend corps. Le V.A.E Decoux déclare en juin 1935 que « *la seule politique que nous ayons à suivre, à mon avis, est de nous retirer sous notre tente, en déclarant que nous reprenons notre liberté d'action, en répondant au réarmement allemand par les moyens que nous jugerons les mieux appropriés* »⁸⁹⁰. De son côté, le C.A Rouyer déclare dans un document non daté, il est vrai, que « *le secret pour conserver sa force est de se suffire toujours à soi-même. Du moment où l'on est obligé d'implorer un secours étranger on se met nécessairement dans la dépendance de celui qui l'accorde* »⁸⁹¹. Que ces déclarations datent d'avant ou après la période Vichy, elles renvoient de toute façon au thème d'une France à part. L'isolationnisme, le déni de l'interdépendance des destins des nations apparaît, du point de vue idéologique, chez certains des officiers, comme une tentation forte. S'explique alors mieux la non-reconnaissance du caractère mondial du conflit et la prétendue

⁸⁸⁸ Le V.A Platon, secrétaire d'Etat aux Colonies, en devient un ardent défenseur : la loi est votée en mars 1941 et les travaux démarrent dans la foulée.

⁸⁸⁹ AN, F⁶⁰ 361, lettre du V.A Platon (alors C.A) au secrétaire général à la Présidence du Conseil au sujet de la représentation des territoires d' outre-mer à l'Assemblée consultative nationale.

⁸⁹⁰ SHD-DM, 1BB² 195, lettre du 21 juin 1935 du V.A.E Decoux (alors C.A) au C.A Denis de Rivoyre (alors C.V), attaché naval à Berlin.

⁸⁹¹ SHD-Toulon, 18S09, fonds privés Rouyer, C.A Rouyer, *Histoire des institutions politiques de la France depuis la Révolution jusqu'à la Restauration*, manuscrit, s.d, p. 2.

neutralité revendiquée entre 1940 et 1944⁸⁹². Il y a, chez les officiers généraux de marine étudiés, comme une forme de « gallocentrisme »⁸⁹³ à tropisme impérial. Le V.A Docteur, immédiatement après guerre, il est vrai, affirme la prévalence de l'Empire, y compris sur toute considération européenne.⁸⁹⁴ Toute idée de supranationalité est violemment repoussée par les marins qui s'expriment sur le sujet. Le V.A.E Decoux n'évoque-t-il pas les fonctionnaires internationaux de la S.D.N pour leur reprocher leur comportement « *laissant au vestiaire leur nationalité propre* »⁸⁹⁵.

Les officiers sont sensibles à ce qu'ils nomment le déclin de l'influence française dans le monde et s'en inquiètent⁸⁹⁶. Il n'en reste pas moins que « contraints » d'envisager des alliances au vu du contexte international, des nations trouvent grâce à leurs yeux. Certains regards se tournent vers l'Italie au nom d'une solidarité culturelle méditerranéenne. L'Al Robert décrit au V.A Durand Viel en juin 1932 « *l'ambiance très courtoise [...] la grande cordialité [entre les deux marines]. Je crois pouvoir te dire que le désir de liaison entre marines, qui était à la base de cette relâche, s'est pleinement réalisée, qu'il conduira aux résultats attendus* »⁸⁹⁷. On retrouve la même tonalité dans un courrier du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin au V.A Durand-Viel, même s'il n'est pas certain que le *Duce*

⁸⁹² Sur les bâtiments français entre 1940 et 1942, la référence à l'actualité étrangère dans les causeries du bord organisées par le commandement est totalement absente, renforçant ainsi la croyance en la neutralité supposée de la France. Voir Nathalie Cabrera, *op. cit.*, p. 38-42.

Jean-Pierre Azéma emploie l'expression de « *neutralité asymétrique* ». Jean-Pierre Azéma, « L'énigme Darlan », *op. cit.*, p. 59. De fait, Vichy se trouve impliqué dans plusieurs confrontations militaires contre toujours les mêmes adversaires : les Alliés. Claude d'Abzac-Epezy, « Les guerres de Vichy », Jean-Luc Leleu, Françoise Passera et Jean Quellien (dir.), *op. cit.*, p.218-219.

Voir également *infra*, chapitre 511.1.

⁸⁹³ Expression empruntée à Michel Winock par Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale*, *op. cit.*, p. 171.

⁸⁹⁴ Amiral Docteur, *La vérité sur les amiraux*, *op. cit.*, p. 24.

⁸⁹⁵ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p. 285-286 et p. 329.

Voir également SHD-DM, 7GG¹⁰, 3, archives orales, fonds Ronald Chalmers Hood III, entretien du 2 juillet 1975 avec le V.A Godfroy, page 12.

⁸⁹⁶ SHD-DM, 1BB² 195, lettre du 17 décembre 1931 du V.A.E Decoux au C.A Latham.

Ibidem, 1 CC 501, rapport du 15 mars 1932 du V.A Marquis (alors C.V) concernant la première partie de la campagne de l'Ecole d'application.

⁸⁹⁷ *Ibidem* 120GG², 4, 577-579, fonds privés Durand-Viel, lettre du 18 juin 1932 de l'Al Robert (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

soit sur la même ligne que son chef d'état-major, le V.A Bernotti, assurant que les Italiens seraient aux côtés des Français dans le cadre d'un conflit contre l'Allemagne⁸⁹⁸. On note au passage l'application du terme cordialité à l'entente franco-italienne, allusion déguisée à l'Entente cordiale qui ne l'est guère plus à cette date, les conférences de Londres étant survenues. Le C.A Chomel de Jarnieu, témoigne également dans ce sens⁸⁹⁹. En 1932, l'Al de Laborde et le V.A.E amiraux Fernet considèrent Mussolini « *comme un nouveau César poursuivant des buts légitimes expansionnistes en Afrique et en Méditerranée orientale.* »⁹⁰⁰. Ce n'est pas seulement comme promoteurs d'un régime autoritaire et défenseur d'un catholicisme intransigeant que le C.A Rouyer célèbre en 1941 Franco et Salazar : c'est aussi en raison d'une supposée solidarité latine culturelle⁹⁰¹. Cette attirance pour l'Italie se manifeste jusqu'en 1935-1936. A cette date, les positions évoluent à la lumière de plusieurs événements. La Marine semble réagir différemment des hommes politiques français face à la guerre d'Ethiopie (octobre 1935-mai 1936). En effet si Pierre Laval, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, se montre réticent aux sanctions économiques décidées par la Société des Nations et ne souhaite pas rompre les relations avec Mussolini⁹⁰², des marins semblent plus circonspects et obtiennent qu'aucun accord naval ne soit signé entre la France et l'Italie⁹⁰³. L'Al Darlan s'est toujours montré hostile à la revendication par Rome de la parité navale⁹⁰⁴. L'Al Esteva, de son côté, s'inquiète des revendications italiennes⁹⁰⁵. Il y voit

⁸⁹⁸ SHD-DM, 120GG², 3, 553-556, fonds privés Durand-Viel, lettre du 13 août 1932 du V.A.E de Penfentenyo de Kervéguin (alors C.A) au V.A Durand-Viel.

V.A Bernotti(1877-1974) : promu V.A en 1928, il est nommé sous-chef d'état-major de la marine italienne à cette date. Il est un des défenseurs du porte-avion. C.F Antonio UDA, *Relire Bernotti 1927-1929 : genèse avortée du porte-avions italien*, Centre d'Etudes Supérieures de la Marine, s. d., 18 p.

⁸⁹⁹ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires*, op. cit., p. 108

⁹⁰⁰ Ronald Chalmers Hood III, *Royal Republicans. The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939*, op. cit., p. 155.

⁹⁰¹ SHD-Toulon, 18S14, fonds privés Rouyer, *Allocution prononcée par l'Amiral Rouyer à la distribution de prix du lycée Carnot de Pointe-à-Pitre le 1^{er} juillet 1941.*

⁹⁰² Pierre Milza, *Mussolini*, Paris, Le Grand Livre du mois, 1999, 986 p. et p. 674-675.

⁹⁰³ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, tome 2*, op. cit. p. 342.

⁹⁰⁴ Hervé Coutau-Bégarie, « Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan », op. cit., p. 143.

le prélude à un conflit qu'il imagine survenir dans les années 37-38, avis qu'il partage avec son *alter ego* britannique⁹⁰⁶. Les années 1935-1936 marquent une évolution notable dans les relations entre marins français et anglais, même si durant cette période alternent avancées et reculs. En effet, malgré les positions anglaises imposant à la France une parité avec l'Italie en matière de tonnage dans le cadre du traité de Washington de 1922 et à cause de l'accord anglo-allemand de juin 1935, l'Etat-major de la Marine juge indispensable le soutien britannique dans l'hypothèse d'un conflit avec l'Allemagne. En janvier 1936, un accord est trouvé qui définit des modalités de collaboration sur l'utilisation des bases, la répartition des commandements et l'échange de liaisons, pour permettre la conduite d'actions communes. Quelques mois plus tard, après l'occupation par l'Allemagne de la Rhénanie, le gouvernement britannique revient sur cet accord. Le conflit espagnol permet néanmoins d'éprouver les procédures techniques dans le cadre d'une opération internationale. Pourtant, l'Etat-major français reste persuadé de la nécessité d'un accord pour faire face à un conflit avec l'Allemagne⁹⁰⁷. Il faut en fait attendre « le coup de Prague » pour que les négociations reprennent et aboutissent en août 1939 à l'accord de Portsmouth. Cet accord prévoit une large coopération des deux marines pour les liaisons, les transmissions, la mise en place d'exercices communs, l'échange de matériels et la répartition des zones d'opérations. Il a donc fallu près de trois ans pour trouver un accord⁹⁰⁸. Mais, pour autant, peut-on attribuer un quelconque sentiment d'anglophobie aux marins et plus particulièrement aux officiers du corpus avant-guerre? Plus que jamais, il est important de s'en tenir aux sources contemporaines des

⁹⁰⁵ SHD-DM, 120 GG², 2, 317-318, fonds privés Durand-Viel, lettre du 5 juin 1936 de l'Al Esteva (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

⁹⁰⁶ SHD-DM, 120 GG², 2, 309-312, fonds privés Durand-Viel, lettre du 27 avril 1936, de l'Al Esteva (alors V.A) au V.A Durand-Viel.

⁹⁰⁷ SHD-DM, 1BB² 208, note manuscrite de novembre 1937 sans référence de l'Al Darlan. Citée dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan*, op. cit., p 70-71.

⁹⁰⁸ Philippe Masson, *Histoire de la Marine*, tome 2, op. cit., p. 342 -349.

Philippe Vial (dir.), *Histoire d'une révolution. La Marine depuis 1870*, op. cit., p. 55-67.

événements et n'utiliser qu'avec précautions les Mémoires rédigées postérieurement. Très souvent, en effet, les propos anglophobes ont été tenus après 1940 et renvoient aux événements que sont la réexpédition du corps expéditionnaire britannique décidé unilatéralement par les Anglais à Dunkerque en juin 1940 et surtout le bombardement de Mers el-Kébir. Louis Martin-Chauffier rapporte la haine de l'Angleterre du V.A.E Fernet dès mi-juillet⁹⁰⁹. Espagnac du Ravay fait part de la rancœur de la Marine à propos de l'accord anglo-allemand de 1935 en écrivant en 1941 que le seul but poursuivi par la politique navale britannique est « *de conserver aux moindres frais la supériorité britannique sur les marines européennes* »⁹¹⁰, fut-ce en diminuant le tonnage de la flotte française puisque que celui de la flotte allemande s'accroissait. L'Al Abrial, dans ses causeries sur Dunkerque, s'attache à démontrer la fourberie immémoriale de la Grande-Bretagne⁹¹¹. Le V.A.E Decoux en 1957 évoque les « *coups criminels* » portés par les anciens alliés de la France « *dans les atroces affaires de Mers el-Kébir, de Beyrouth, de Dakar et de Madagascar* »⁹¹². Quant au C.A Chomel de Jarnieu, en 1976 il évoque encore la douleur éprouvée « *d'avoir été poignardé par la Marine britannique* » à Mers el-Kébir et, longtemps après les événements, s'enorgueillit de n'avoir laissé aucun anglais, pas même Lord Mountbatten, pénétrer sur sa propriété, au nom des mille trois cents morts de Mers el-Kébir⁹¹³. Dans tous ces cas de figure, plus que les marins, c'est la politique navale britannique qui est pointée du doigt. L'histoire, jusqu'au début du XIX^e siècle, est marquée par un certain nombre de combats navals et de rivalités

⁹⁰⁹ Louis Martin-Chauffier, « Journal et lettres (1939-1944), éphéméride du 15 juillet 1940 », Guillaume Piketty, *Français en résistance, carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 2009, 1168 p. et p. 697-917, et p. 760.

⁹¹⁰ Espagnac du Ravay, *op. cit.*, p. 154.

⁹¹¹ *La Dépêche*, 3 août 1941.

⁹¹² Amiral Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p. 340.

⁹¹³ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, lettre du 22 janvier 1976 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu.

entre la *Royal Navy* et la *Royale*, résultant de luttes politiques entre les deux états⁹¹⁴. Mais depuis 1815, la France et l'Angleterre ne se sont plus opposées en mer⁹¹⁵. Si l'affaire de Fachoda a exacerbé un sentiment d'anglophobie dans le pays, tous les marins n'ont pas partagé cet avis⁹¹⁶. La signature des accords bilatéraux d'Entente cordiale (1904) pacifient les relations diplomatiques des deux états avec la reconnaissance réciproque de leurs différentes sphères d'influence. Avec la Première Guerre mondiale, la collaboration et les échanges entre les deux marines sont fréquents et les marins français sont admiratifs de l'efficacité et de l'homogénéité de la flotte britannique, reconnaissant ainsi la valeur de leurs interlocuteurs⁹¹⁷. Le C.A Auphan, dans son texte *Les forces morales de l'officier*, n'hésite pas à citer, à l'appui de ses démonstrations, l'exemple de marins anglais⁹¹⁸. Malgré les attermoiments des politiques navales des deux pays entre les deux guerres, la politique anglaise à l'égard de sa marine, en particulier en matière d'établissement d'un réseau de bases et de points d'appui, apparaît à l'amiral Darlan comme un modèle à suivre⁹¹⁹. Il ne cesse également de rappeler la nécessité d'une alliance avec la Grande-Bretagne⁹²⁰. Il n'en reste pas moins lucide sur la priorité qu'accorderait la Grande Bretagne à la défense de ses intérêts dans le cadre d'un

⁹¹⁴ Philippe Masson souligne les différences de techniques de combat au XVIII^e siècle entre Français et Anglais : les Français, privilégiant le tir à dématier, visent avant tout à paralyser un navire, alors que les Anglais préférant le tir plein bois ont pour objectif de décimer un équipage tout en mettant hors circuit un maximum de pièces. On peut se demander si l'antagonisme entre les deux marines n'est pas aussi liée à cette différence « philosophique » d'envisager le combat. Philippe Masson, *Grandeur et misère des gens de mer, Grandeur et misère des gens de mer*, op. cit., p. 152.

⁹¹⁵ Le dernier combat naval entre Français et Anglais remonte au 30 avril 1815 en baie de Naples.

⁹¹⁶ Fabrice Serodes, *Anglophobie et politique. De Fachoda à Mers el-Kébir. Visions françaises du monde britannique*, Paris, L'Harmattan, Collection Racisme et eugénisme, 2010, 280 p. et p.98.

⁹¹⁷ *Ibidem*, p. 35.

Amiral Docteur, *La vérité sur les amiraux*, op. cit, p. 27-30.

Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine*, op. cit, p. 50.

⁹¹⁸ SHD-DM, 3S1845, C.F Auphan, *Les forces morales de l'officier*, Ecole d'application, 1931, 21 p. Reproduit in extenso dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op. cit., p. 741-758.

⁹¹⁹ SHD-DM, 1 BB² 208, article de l'Al Darlan pour *Le Miroir du Monde*, mars 1937. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan*, op. cit., p. 58-61.

⁹²⁰ SHD-DM, 1 BB² 208, note du 20 avril 1937 sans référence et non signée mais attribuée à l'Al Darlan et note de novembre 1937. *Ibidem*, p. 62 et 71.

conflit⁹²¹. Les officiers ici étudiés ont de nombreux contacts avec les Britanniques et les marins britanniques, que ce soit comme attaché naval à Londres, comme membre d'une escadre en contact avec la marine anglaise ou comme délégué ou conseiller français aux différentes conférences sur le désarmement⁹²² : ils les connaissent donc bien et reconnaissent leur valeur. Il semble bien qu'ils dissocient la politique navale de l'Angleterre de la marine britannique⁹²³. Leur anglophobie s'exprime plutôt sous forme incantatoire et de façon rétrospective, se construit et s'exacerbe à l'occasion d'événements, servant ainsi de défouloir en temps de crise et de justification politique à d'éventuels échecs et défaites⁹²⁴. Des hommes comme l'Al de Laborde, qui se revendiquerait lui-même comme "anglophage"⁹²⁵, représentent une minorité.

Des lignes de force apparaissent donc dans la culture des officiers généraux. Rejet de la République, antiparlementarisme, défense des valeurs chrétiennes, nationalisme qui les pousse intellectuellement vers un isolationnisme et un refus des structures supra nationales. Mais reconnaissons aussi que certaines des critiques adressées à la République sont partagées par des contemporains comme Marc Bloch, difficilement soupçonnables de complaisance à l'égard du régime de Vichy⁹²⁶. Un homme comme le général de Monsabert n'écrit-il pas « *La France tomba à nouveau dans les désordres d'un parlementarisme vieilli et désordonné à la recherche de la satisfaction d'appétits déchaînés. Cette faillite morale entraîna l'abandon de tous les avantages de la victoire par des politiciens intéressés à en diminuer la valeur et*

⁹²¹ SHD-DM, 1 BB² 208, note manuscrite du 16 juillet 1937 de l'Al Darlan enregistrée sous le n°78 EMG-SE et note du 29 juillet 1937. *Ibidem*, p. 65 et 67.

⁹²² Exemples : attachés navals à Londres, le C.A Latham juin 1933 à août 1935 et le C.A Denis de Rivoyre d'août 1938 à septembre 1939 ; présents à la conférence de Londres 1935, l'Al Robert et le V.A.E Decoux.

⁹²³ Amiral Paul Marzin, *Journal, op. cit.*, p. 82.

⁹²⁴ Fabrice Serodes, *op. cit.*, p. 58, 38 et 195.

⁹²⁵ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 164 et 752.

Philippe Lasterle reprend ce jugement dans « La tragique parenthèse de Mers el-Kébir », *Relations internationales*, n°117, printemps 2004, p.71-86 et p.72.

⁹²⁶ Marc Bloch, *L'étrange défaite, témoignage écrit en 1940*, Paris, Folio, 1990, 328 p. et p.159-208.

*même le souvenir, y employant toute leur astuce de démagogues. Le désir de jouir sans travailler fut inculqué à tous les Français, à commencer par la jeunesse.[...]A côté de cette politique intérieure qui a émasculé, aveuli, abâtardi la France, il faut placer le manque absolu de politique extérieure française.»*⁹²⁷. La condamnation générale sans appel du régime par les officiers généraux de marine ne débouche pas nécessairement sur une communauté de vue sur la nature du régime à substituer et l'idée d'une Restauration monarchique ne caractérise pas la pensée des officiers. D'ailleurs, d'une façon générale, l'hostilité au régime ne se traduit pas par une volonté active de renversement du régime, les amenant à comploter contre lui. Néanmoins, sont perceptibles des éléments qui permettent de mieux comprendre l'opportunité que représente le régime de Vichy pour ces hommes. La volonté de participer au redressement moral de la France, la croyance en la supériorité du modèle social à l'œuvre dans la Marine démontré par la marine invaincue en 1940 et la vision d'une France, nantie de son empire, indépendante des autres nations, donnent sens à leur engagement. Le recours à un chef incarnation de la Nation contribue aussi à comprendre les ressorts du ralliement au maréchal Pétain.

⁹²⁷ Joseph Goislard de Monsabert, (Général), *Notes de guerre*, édition présentée par Jacques de Monsabert, Paris, Jean Curutchet, 2000, 398 p. et p. 376.

Le général de Goislard de Monsabert (1887-1981) a fait une grande partie de sa carrière en Afrique du nord où l'armistice le surprend. Favorable aux alliés, il se voit confier le commandement de la 3^e division d'infanterie algérienne. Il participe aux combats en Tunisie puis effectue la campagne d'Italie où sa division se signale particulièrement (Batailles de Monna Casale, Acquafondata, Belvédère et Monte Cassino). Puis il prend part au débarquement de Provence. Il est nommé au commandement du 2^e corps d'armée et va jusqu'à Stuttgart. Il est le premier commandant en chef des troupes françaises d'occupation en Allemagne. Il quitte le service actif en 1946 et est élu RPF pour le département des Pyrénées Atlantiques entre 1951 et 1955. D'après http://www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon/408.html consulté le 3 juin 2014. A noter cependant que le nom du général n'apparaît pas dans la base de données des députés de l'Assemblée nationale, consulté le 3 juin 2014.

322. La figure du chef comme substitut au projet politique.

Les conférences prononcées à l'EGN, au CHEN, les écrits destinés aux jeunes officiers de l'Ecole d'application, ainsi que les textes réglementaires permettent de préciser la conception de l'autorité et la figure du chef qui inspirent les officiers. C'est ainsi qu'on s'appuie plus particulièrement sur les conférences prononcées par le V.A Docteur (1922) et les C.A Rouyer et Bard en 1936 et 1938⁹²⁸ et sur le texte du C.A Auphan *Les forces morales de l'officier*⁹²⁹ de 1931. Ce texte d'une vingtaine de pages comporte un développement sur les qualités intrinsèques d'un chef (partie I), sur l'attitude que doivent avoir les officiers à l'égard de leurs officiers supérieurs (partie II), vis-à-vis de leurs pairs (partie III) et bien sûr sur l'exercice du commandement (partie IV). Il a été remis à toutes les promotions jusqu'à la guerre. Après une éclipse liée aux positions du C.A Auphan pendant et après le conflit, ce texte est analysé et commenté depuis les années quatre-vingt par les différentes promotions de l'Ecole navale⁹³⁰. Tous ces textes s'adressent à des niveaux d'officiers différents – de officier-élève à l'officier supérieur, mais présente une très forte cohérence, rendant bien l'image de l'unité de doctrine voulue dans la Marine de l'entre-deux guerres.

Le chef, le commandant reste la figure incontournable de la Marine, et plus exactement du navire. La première fonction du chef est de commander et le premier objectif de l'officier est d'avoir son bateau, pour commander et si possible en temps de guerre⁹³¹. En

⁹²⁸SHD-Toulon, 4S13, C.V Docteur, *Commandement-Organisation des forces maritimes*, CHEN, 1922.

SHD-Toulon, 18S13, fonds Rouyer, C.V Rouyer, *Principes d'Etat-major*, conférence du 11 décembre 1936, CHEN.

SHD-Toulon, 4S15, C.V Bard, cours *Organisation du commandement, 1^{ère} partie, Etat-Major*, CHEN, 1938.

⁹²⁹ SHD-DM, 3S1845, C.F Auphan, Ecole d'application 1931, 21 p. Reproduit *in extenso* dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 741-758. Le C.A Auphan avait déjà émis quelques idées sur le sujet dans un texte *Instruction sur la conduite du personnel des équipages* en 1927. Voir SHD-DM, 126 GG², fonds privés Auphan, 1, dossier 5.

⁹³⁰ Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 177.

⁹³¹ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires*, p. 16.

effet, seul le chef commande et décide⁹³² pour assurer *le caractère sacré de sa mission*⁹³³ : préparer ses hommes à l'usage légal de la force, c'est-à-dire à la guerre, décidée par l'Etat, c'est-à-dire les autorités politiques, et éventuellement la faire⁹³⁴. Concevoir, - donc anticiper, envisager toutes les possibilités -, préparer, conduire⁹³⁵ tel est le triptyque sur lequel repose l'essence même du métier de chef. L'unité de commandement implique la responsabilité seule et entière du chef. Pour exercer cette fonction, l'officier doit montrer à la fois des qualités professionnelles, des qualités intellectuelles et des qualités morales. Les premières renvoient à la maîtrise technique, à la compétence professionnelle. Pour le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin, elle permet de « *s'imposer à l'estime des autres* »⁹³⁶ : la compétence légitime ainsi l'autorité et en conséquence le pouvoir du chef. Le savoir s'appuie en particulier sur une bonne connaissance des postes subalternes dans le cadre de petites unités⁹³⁷. Les connaissances ne prennent sens que parce que l'intelligence permet au chef de combiner entre eux des facteurs mouvants⁹³⁸. *La patine de l'expérience*⁹³⁹ assoit la compétence et valide ainsi la décision prise⁹⁴⁰. S'inscrire dans la continuité, parce que « *nous ne sommes qu'une maille de la chaîne qui relie nos efforts à ceux de nos aînés dans la Marine, de nos contemporains et de nos successeurs* »⁹⁴¹ doit être un souci permanent. Décider, commander, supposent de la ténacité, de la persévérance et de l'opiniâtreté⁹⁴², pour soi-même et pour les autres. Refaire les exercices jusqu'à leur réalisation parfaite doit être une constante dans la vie d'un

⁹³² SHD-Toulon, 4S15, C.V Bard, cours *Organisation du commandement*, op. cit., p. 9.

⁹³³ C.F Auphan, *Les forces morales de l'officier*, op. cit., reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République* op. cit., p. 754.

⁹³⁴ *Ibidem*, p. 741.

⁹³⁵ SHD-Toulon, 18S13, C.V Rouyer, conférence du 11 décembre 1936, op. cit., p.33.

⁹³⁶ *Souvenirs et témoignages. A la mémoire de Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, vice-amiral d'escadre. Recueil de textes extraits du journal de H. de Penfentenyo de Kervéréguin*, op. cit., p. 118.

⁹³⁷ SHD-DM, 1CC502, C.V Auphan, rapport du 1^{er} juillet 1938 de la croisière d'application sur la *Jeanne d'Arc*.

⁹³⁸ SHD-Toulon, 4S15, C.V Bard, cours *Organisation du commandement*, op. cit., p.11

⁹³⁹ Louis Guichard, op. cit., p. 114.

⁹⁴⁰ SHD-DM, 3 S1845, C.F Auphan, *Les forces morales de l'officier*, op. cit., reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op. cit., p. 743.

⁹⁴¹ *Ibidem*, p. 753.

⁹⁴² *Ibidem*, p. 747.

commandant, qui affirme ainsi son savoir-faire et peut encore plus asseoir son autorité. Le commandement implique le contrôle de l'ordre donné⁹⁴³. Il n'y a que très peu de place pour l'initiative : le marin de base n'étant qu'un exécutant : il « *est comme un écolier. Il n'a qu'à obéir* »⁹⁴⁴. Pour les officiers et officiers supérieurs, les marges de manœuvre existent mais l'unité de doctrine permet d'éviter « *l'anarchie des décisions* »⁹⁴⁵. Si l'officier doit pouvoir exprimer auprès de son supérieur ses avis, il doit aussi, non seulement s'effacer derrière la pensée de son chef, mais aussi et surtout la faire sienne, la porter, et surtout agir en tout point conformément à elle, même si les liaisons sont coupées : « *Il [l'officier] doit mettre toute son intelligence à comprendre la pensée de ses chefs, tout son cœur à s'en imprégner, toute sa volonté à la faire exécuter.*

On ne peut pas empêcher chacun d'avoir ses idées. Il arrive souvent dans la carrière qu'on n'est pas du même avis que ses chefs. Avant que le commandement ait décidé, l'Officier a le devoir d'exposer franchement son opinion. Mais, une fois la décision prise, il ne doit pas se contenter d'y acquiescer du bout des lèvres. Il doit faire abstraction de ses préférences personnelles. Il doit se pénétrer non seulement de la lettre des ordres mais de leur esprit. Il doit s'employer à leur exécution avec la même ardeur intelligente et loyale que si son chef avait adopté la solution qu'il proposait. »⁹⁴⁶. Il en va de même pour des officiers d'état-major :

« L'Etat-Major doit s'effacer entièrement derrière la personnalité de ce Chef et avoir lui-même un caractère impersonnel [...].

⁹⁴³ SHD- Toulon, 18S13, C.V Rouyer, conférence du 11 décembre 1936, *op. cit.*, p. 35-36.

⁹⁴⁴ SHD-DM, 3 S1845, C.F Auphan, *Les forces morales de l'officier*, *op. cit.*, reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p.750.

⁹⁴⁵ SHD-Toulon, 4S13, C.V Docteur, *Commandement, organisation des Forces maritimes*, *op. cit.*, p.37.

⁹⁴⁶ SHD-DM, 3S1845, C.F Auphan, *Les forces morales de l'officier*, *op. cit.*, reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p.750.

C'est pourquoi un officier d'état-major doit traiter les affaires qui lui sont confiées non d'après ses propres vues, mais d'après celles du Chef qu'il sert, c'est-à-dire qu'il doit pratiquer sans restriction la discipline intellectuelle »⁹⁴⁷.

Cette acceptation de l'autorité, cette soumission au chef n'est possible que parce que le chef est exemplaire, y compris dans sa vie privée⁹⁴⁸. Par son exemple, l'officier doit devenir un modèle pour ses subordonnés. Il porte la responsabilité de leur formation morale : « *Ses réflexions [celles du jeune marin] doivent être orientées. Son moral doit être fortifié.[...]*

En marge de l'école élémentaire, il y a place pour une féconde action morale faite de causeries ayant pour but de les éduquer, c'est-à-dire au sens latin du mot " ducere ", de les conduire, de les élever »⁹⁴⁹.

Sa bienveillance lui permet de comprendre ses hommes et de punir le cas échéant mais toujours à bon escient. Mais l'erreur du subordonné n'est qu'un témoignage de l'échec du supérieur⁹⁵⁰. L'officier doit être capable par son *enthousiasme, sa passion*⁹⁵¹ de créer chez ses subordonnés une ferveur à servir. Son charisme fidélise et fédère ses hommes. C'est à toutes ces conditions, compétence, intelligence, dignité, loyauté, exemplarité, responsabilité, bienveillance, que le chef peut obtenir l'obéissance de ses troupes, qui le suivent alors avec *dévouement, fidélité et amour*⁹⁵². Le C.A Chomel de Jarnieu résume ainsi dans ses Mémoires

⁹⁴⁷ SHD- Toulon, 18S13, C.V Rouyer , conférence du 11 décembre 1936, *op. cit.*, p.41.

⁹⁴⁸ Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin vice-amiral d'escadre. *Souvenirs et témoignages. A la mémoire de Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, vice-amiral d'escadre. Recueil de textes extraits du journal de H. de Penfentenyo de Kervéréguin, op. cit.*, p. 118.

SHD-DM, 3S1845, C.F Auphan, *Les forces morales de l'officier, op. cit.*, reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République, op. cit.*, p. 754.

⁹⁴⁹ SHD-DM, 3S1845, C.F Auphan, *Les forces morales de l'officier, op. cit.*, reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République, op. cit.*, p. 756.

⁹⁵⁰ Papiers Lainé. Déclaration notée par l'E.V Lainé de l'Al Darlan en octobre 1928 accueillant la promotion 1926 de l'Ecole Navale à bord de la *Jeanne d'Arc*. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p.27.

⁹⁵¹ SHD-Toulon, 4S15, C.V Bard, cours *Organisation du commandement, op. cit.*, p.12.

⁹⁵² Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires, op. cit.*, p. 62.

ce que doit être le chef : « un chef doit être prestigieux [...] Prestigieux par sa tenue, par son inflexibilité à faire observer le règlement, par sa réussite (car il faut réussir !) dans tout ce qu'il entreprend, notamment par le brio de ses manœuvres dont il doit rechercher la difficulté. Il doit aussi – et c'est la vérité même- persuader ses subordonnés qu'il ne peut rien sans eux, que le navire sur lequel ils sont embarqués possède une âme, qu'ils doivent être fiers d'y servir, qu'ils doivent honorer le nom inscrit sur sa poupe qui la plupart du temps, est celui d'un marin couvert de gloire : il doit les associer à ses propres efforts. Alors, il pourra tout leur demander et pour cela, il faut qu'il les connaisse individuellement, par leur nom, par leur situation de famille être au courant de leurs aspirations, de leurs petits problèmes, de leurs soucis ; et pour cela [...] il faut qu'il les aime. Il en sera récompensé par leur amour. [...] Ce chef, en temps de guerre, est tenu de les conduire à la Victoire dont leur mort est souvent le prix. Qu'on ne vienne pas prétendre que sur un grand bâtiment c'est une chose impossible. Rien n'est impossible quand on a le grand honneur de commander. »⁹⁵³ .

Les qualités prêtées au chef font de lui, on le voit, un être hors du commun. Il est quasiment d'essence divine : on connaît d'ailleurs la formule « seul maître à bord après Dieu ». Le texte du C.A Auphan est d'ailleurs émaillé de référence religieuse : il évoque la capacité de l'officier à savoir se *spiritualiser*, la nécessaire *vocation* pour faire ce métier, la *congrégation* qu'est la Marine, l'officier qui comme *le prêtre dans l'accomplissement d'un rite* doit avoir *l'élévation morale* adéquate au *caractère sacré de la mission*⁹⁵⁴ . L'omniscience du chef en fait un être dont la parole est d'or. La sacralisation de la parole du chef dans les exercices de combat « *Il n'y avait que lui qui avait le droit de parler : les autres membres de l'Etat-major et l'équipage ne faisaient que répéter ses ordre. Personne ne pensait à désobéir*

⁹⁵³ *Ibidem*, p. 64. Les termes soulignés l'ont été par le C.A Chomel de Jarnieu.

⁹⁵⁴ SHD-DM, 3S1845, C.F Auphan, *Les forces morales de l'officier*, *op. cit.*, reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 750, 753-754.

à cette règle »⁹⁵⁵ ne devient-elle pas une règle absolue, quand on sait que les décisions du chef déterminent la survie de l'équipage ? Le risque appelle le consensus⁹⁵⁶ et l'obéissance, obligation vitale, devient naturelle. La formule de prise de commandement le rappelle : « *Officiers, Officiers mariniers, Quartiers-mâîtres et marins du [classe et bâtiment] vous reconnaîtrez dorénavant pour votre commandant le [grade et nom du commandant] ici présent et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous ordonnera pour le bien du Service et le succès des armes de la France* ». Il en va de l'honneur de chacun de se soumettre à ce principe. Or l'honneur, comme le rappelle Lucien Febvre, renvoie immanquablement au sentiment de faire partie d'une élite⁹⁵⁷. Cette confiscation de l'honneur, perçue exclusivement comme une vertu aristocratique⁹⁵⁸, renvoie d'une certaine façon à la méfiance éprouvée à l'égard des foules. De plus, il inscrit les hommes dans la tradition, en ce qu'il dicte *un impératif hérité*⁹⁵⁹. Mais il s'agit d'une tradition ancrée (*sic*) essentiellement dans l'âge d'or de *la Royale*, ou pensé comme tel, celui de Richelieu et Colbert⁹⁶⁰. Il convient de reproduire les exemples de ses prédécesseurs⁹⁶¹, de ses pairs⁹⁶², au risque, en cas contraire, de ne plus appartenir à l'élite. Dans ce cadre, la décision individuelle se réfère à des habitudes de groupe, à un code. Le C.A Chomel de Jarnieu, dressant un portrait flatteur de l'amiral Muselier « *Cet homme charmant, d'une intelligence rare, très séduisant par son physique et sa culture* » ajoute « [il] avait tout du pirate, ne s'embarrassant d'aucun règlement, désobéissant froidement aux ordres reçus,

⁹⁵⁵ Robert Mathieu, *op.cit.*, p.29.

⁹⁵⁶ Maurice Duval, *op. cit.*, p. 107.

⁹⁵⁷ Lucien Febvre, « *Honneur et Patrie* » *Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Paris, Perrin, Pocket Agora, 1996, 379 p. et p. 70-72.

⁹⁵⁸ Claude Gauvard, « Les paysans aussi ont un honneur ! », *L'Histoire*, n°388, juin 2013, p. 74-78.

⁹⁵⁹ Lucien Febvre, « *Honneur et Patrie* » *Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, *op. cit.*, p.70-72.

⁹⁶⁰ Amiral Guillon, *op. cit.*, p.42.

⁹⁶¹ Lucien Febvre, *op. cit.*, p. 73.

⁹⁶² Georges Debat évoque « *l'ambiance grégaire* » qui règne en mai 1940. Georges Debat, *op. cit*, p. 86.

Hassane Ajerar rappelle que « *l'honneur nef...] demande que ce qu'exige l'approbation dans le groupe social.* ». Hassane Ajerar, « L'honneur : éthique et sociabilité », *Revue sociologique*, 1993, 43, p. 55-84 et p. 80.

*d'une indépendance d'esprit dont il a du reste donné la preuve vingt ans plus tard. »*⁹⁶³. Au sein de la Marine, les hommes de l'Aéronautique maritime sont aussi perçus de cette façon⁹⁶⁴. Le chef, par sa pratique, par ses responsabilités, par ses décisions, par ses résultats, pérennise la figure de l'homme providentiel, du sauveur. Il est la manifestation du principe d'autorité qui structure une société, pensée comme profondément hiérarchisée. Les privilèges liés à la fonction contribuent à faire du *pacha* un homme différent des autres, bénéficiant d'une *aura* et placé sur un piédestal. Certes une attention, une proximité avec les équipages est encouragée⁹⁶⁵. Mais, comme le souligne le C.A Auphan : « *On peut se mettre à la portée des hommes sans se placer à leur niveau.*

*L'atténuation des distances, qui est nécessaire pour mieux éduquer, doit être momentanée et doit se faire en élevant moralement l'homme jusqu'à soi au lieu de descendre jusqu'à lui. »*⁹⁶⁶.

De jeunes officiers, comme le futur V.A.E Jacques Guillon ou le C.A Favin-Lévêque, témoignent du succès de tels discours. Ils intègrent le sens de leur métier et leur exercice du commandement, selon ces règles, produit des équipages bien entraînés, homogènes qui ont toute confiance en leurs chefs⁹⁶⁷ : « *il ne devait y avoir qu'un seul responsable, le commandant, et chacun à sa place, sans récriminer, accomplissait son devoir. »*⁹⁶⁸. Et en 1940, « *les états- majors et les équipages restent prêts à obéir aux ordres, quels qu'ils soient. [...] Pour nous, il [Darlan] est le gage de notre avenir, et nous savons qu'avec lui notre*

⁹⁶³ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires, op. cit.*, p 56. En 1919, commandant du *Phénix*, le C.A Chomel de Jarnieu (alors L.V) est alors placé sous les ordres de l'amiral Muselier (alors C.C), commandant l'avis *Scarpe*.

⁹⁶⁴ Voir les appréciations du calepin de note du C.A Lafargue reproduite dans le dictionnaire.

⁹⁶⁵ Toutefois des officiers comme le C.V Debat soulignent la difficulté de créer un climat favorable avec un équipage. Georges Debat, *op. cit.*, p. 30-31.

⁹⁶⁶ SHD-DM, 3S1845, C.F Auphan, *Les forces morales, de l'officier, op. cit.*, reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République, op. cit.*, p. 754.

⁹⁶⁷ Amiral Jacques Guillon, *op. cit.*, p 39, 68, 89.

⁹⁶⁸ *Ibidem*, p. 60.

pavillon restera sans tache »⁹⁶⁹. La Marine et ses officiers, dans une volonté de prosélytisme assumée, profitent du service militaire pour relayer ces valeurs au-delà du monde maritime, véritable enjeu « *pour élever le potentiel de la race* »⁹⁷⁰. En 1942, le C.A Auphan et l'Al Abrial, dans des circonstances bien différentes, continuent d'affirmer cette dimension⁹⁷¹.

Pour autant, les marins ne sont pas les seuls à prôner la dimension éducative du métier de l'officier. Le maréchal Lyautey dans son article paru le 15 mars 1891 dans la *Revue des deux mondes*, « Du rôle social de l'officier dans le service universel » l'évoque déjà. Sa réflexion dépasse largement le cadre *stricto sensu* du service militaire, pour devenir une donnée du commandement des hommes, du management des troupes, dirait-on aujourd'hui. Dans ce texte, est prônée en particulier l'attention que l'officier doit porter à ces subordonnés : l'officier doit développer *son cœur militaire* avant même son *intelligence militaire*⁹⁷². Le maréchal Lyautey pose comme condition préalable l'amour que doit porter l'officier à ses hommes. Le maréchal Pétain revendique avoir pratiqué cette attention à ses hommes dès ses premiers commandements⁹⁷³ et une partie du mythe Pétain s'est construit sur cette idée du chef militaire attentif à ses hommes et économe de leurs vies. Chez les marins en revanche, la vision n'est pas descendante mais ascendante : c'est avant tout l'amour du subordonné, l'admiration pour son chef qui est recherché. Il est le résultat de l'attitude professionnelle du supérieur hiérarchique. Par ailleurs l'éducation visée n'est pas tant l'éducation intellectuelle que l'éducation morale. On ne cherche pas à élever le niveau intellectuel et culturel des hommes, on cherche à le modeler. La formation morale n'est pas

⁹⁶⁹ Amiral Favin-Lévêque, *op. cit.*, p.81.

⁹⁷⁰ SHD-DM, 3S1845, C.F Auphan (alors C.F), *Les forces morales de l'officier*, *op. cit.*, reproduit dans Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 758.

⁹⁷¹ SHD-DM, TTB 134, circulaire n°116 du 13 mars 1942.

SHD-DM, TTA 3, Directive aux officiers n° 366 Cab. 0 du 25 décembre 1942.

⁹⁷² Maréchal Lyautey, *Le rôle social de l'officier*, Paris, Bartillat, 4^{ème} édition, 2003, 2009, 122 p. et p.60.

⁹⁷³ AN, 2AG1, Réponse au président de l'Académie méditerranéenne, 1938. Cité par Didier Fischer, *Le mythe Pétain*, Paris, Le Grand Livre du Mois, 2002, 330 p. et p. 54-55 et 290.

une fin en soi : elle n'a de sens que par rapport à l'exécution de la mission, et a pour finalité l'obéissance. Les marins prônent le rôle moral de l'officier et non son rôle social comme l'indique très clairement le titre du texte du C.A Auphan. Ils se retrouvent certainement dans les propos du lieutenant des *Dialogues sur le commandement* d'André Maurois⁹⁷⁴. Cet auteur conclut d'ailleurs le troisième et dernier dialogue en affirmant qu' « *une aristocratie doit, pour durer, assurer la permanence des qualités qui l'ont fait choisir. Il n'y a pas de raison pour que le petit-fils soit moins estimé de ses soldats, de ses ouvriers que le grand-père. [...] je voudrais voir cette jeune élite unie comme dans une sorte de chevalerie, s'imposant des vœux, des besognes, des lois plus sévères que celles du vulgaire. C'est sur ces principes qu'il faudrait « établir » une élite. Alors l'homme de troupe, apaisé, reconnaîtrait des chefs véritables* »⁹⁷⁵. Il n'en reste pas moins que l'éducation des jeunes restent un souci des militaires. Le maréchal Pétain a souhaité en 1934 le portefeuille ministériel de l'Education nationale⁹⁷⁶ et le général Weygand commet en 1937 un opuscule sur l'éducation des enfants dans lequel, défendant des principes analogues, il prône l'union du maître et de l'officier⁹⁷⁷. La société civile n'est pas en reste : George Lamirand⁹⁷⁸, futur secrétaire d'Etat à la Jeunesse de septembre 1940 à mars 1943, publie en 1935 *Le rôle social de l'ingénieur*⁹⁷⁹, préfacé par le maréchal Lyautey. Mais la force de la Marine et la réussite de la diffusion de ces idées

⁹⁷⁴ André Maurois, *Dialogues sur le commandement*, Paris, Grasset, 1925, 182 p. et plus particulièrement p.19, 38, 45, 50, 54, 61, 140.

⁹⁷⁵ *Ibidem*, p. 178-179.

⁹⁷⁶ Marc Ferro, *op. cit.* p. 262 et Robert Paxton, *L'armée de Vichy, op. cit.*, p. 210.

⁹⁷⁷ Général Weygand, *Comment éduquer nos fils*, Flammarion, 1937, 47 p. et p.45.

⁹⁷⁸ Georges Lamirand (1899-1994) est un ingénieur issu de l'Ecole centrale. Il a fondé le premier comité d'hygiène pour lutter contre la mortalité des apprentis. En 1939, il est chef du personnel des messageries Hachette avant de devenir en juin 1940 directeur des Usines Renault. Nommé à la tête du secrétariat général à la Jeunesse en septembre 1940, il gère en particulier le dossier de la formation des jeunes chômeurs. Sa doctrine reste floue et il peine à s'accommoder des associations. Il est également en butte avec l'Education nationale qui souhaite récupérer la formation des jeunes. L'Al Darlan lui retire le Commissariat au chômage des jeunes et le confine à des tâches de propagande. Progressivement, il s'efface. Il donne sa démission en mars 1943. La Haute Cour de Justice prononce un arrêt de non-lieu à son endroit en juillet 1947. D'après Michèle et Jean-Paul Cointet, *op. cit.*, p. 421-422.

⁹⁷⁹ Georges Lamirand, *Le rôle social de l'ingénieur dans la vie d'usine*, Paris, Ed de la Revue des Jeunes, Desclée, 1935, 11 p.

proviennent d'une part du nombre restreint des officiers par rapport à l'armée de terre, ce qui facilite les échanges, et d'autre part du rôle des futurs caciques du régime de Vichy dans la diffusion de ces idées. En effet, si on considère la seule Ecole d'application, son commandement fut exercé entre 1927 et 1939 de façon quasi ininterrompue⁹⁸⁰ par des officiers du corpus : l'Al Darlan, le V.A Marquis, les C.A Latham, Auphan, puis Rouyer. Si on ajoute que le V.A Derrien fut commandant en second de l'Ecole navale de septembre 1928 à septembre 1930⁹⁸¹ ; que le V.A Ven fut commandant en second de la *Jeanne d'Arc* en 1926-1927 et commandant de l'Ecole navale de septembre 1934 à juillet 1937 ; que le C.A Auphan fut second de l'Ecole navale de septembre 1933 à juillet 1934, on comprend que, très tôt et pendant près d'une dizaine d'années, ces hommes ont été en mesure de "porter la bonne parole". En paraphrasant l'Al Duplat évaluant le C.A Auphan alors C.V et commandant de la *Jeanne d'Arc*, ils sont en position d'avoir une « *influence [...] profonde sur les officiers élèves* »⁹⁸². Les officiers entrés au service à partir de la fin des années 1920 et formés à cette aune, forment l'essentiel du corps des L.V en 1940. Quant aux C.V de 1940, ils ont été recrutés entre 1901 et 1912⁹⁸³ et ont pour collègues les C.V Auphan, Bard, Barois, Battet, Bérenger, Bléhaut, Broussignac, Chomel de Jarnieu, Collinet, de Belot, Denis de Rivoyre, Dupré, Hamon, Jardel, Latham, Négadelle, Rouyer, et ont donc suivi des cursus analogues.

L'autorité du chef est donc érigée en absolu. La maîtrise technique, la capacité à dominer de nombreux paramètres, la haute valeur morale - exemplarité, ténacité, bienveillance, honneur, obéissance, dévouement- fondent l'essence même de cette autorité qui

⁹⁸⁰ Sauf de septembre 1931 à août 1935.

⁹⁸¹ Amiral Philippon, *Le métier de la mer, op. cit.*, p. 21-26.

⁹⁸² SHD-DM, CC7 4°moderne 3653/16, dossier personnel du C. A Auphan, calepin de note, évaluation de l'Al Duplat (alors V.A), DPM, 30 juin 1938. Le C.A Auphan avait déjà obtenu un témoignage officiel de satisfaction pour son rôle comme adjoint au commandant de l'Ecole d'application en 1931 et des félicitations par décision ministérielle en 1934 pour « *Les services rendus à l'Ecole Navale, à qui, par ses dons magnifiques d'organisateur et d'éducateur, il a donné la plus heureuse impulsion et où, par ses qualités morales et militaires, son ardent exemple et l'énergie de son caractère il a exercé sur les élèves la plus profonde influence.* ».

⁹⁸³ *Annuaire des officiers de marine*, 1940, corps des C.V, 1^{ère} section, p. 102-109.

s'exerce dans un seul et unique but : l'accomplissement de la mission. Parce que le respect de l'autorité est indispensable à la survie de l'équipage, parce que les succès du chef témoignent de sa compétence, sa toute puissance est ainsi révélée. L'honneur de chacun est de lui obéir pour rester membre de ce groupe social. L'officier joue un rôle fondamental dans la diffusion de cet idéal. Si l'armée de terre a développé depuis la fin du XIX^e siècle des idées analogues, c'est bien la Marine qui sut les porter à leur plus haut degré par l'entremise de ceux qui détiennent les postes clés dans la formation des officiers et qui se font les hérauts de cet idéal, dès la fin des années vingt. Cette vision s'installe comme une véritable doxa, à laquelle se rallie la quasi-totalité des marins.

La culture politique dont sont porteurs les officiers s'est constituée et s'exprime par rejet : rejet de la République, en tant que régime parlementaire, rejet des hommes qui la servent parce qu'incapables de décider, rejet de la Nation au profit de l'Etat. Aussi ne peuvent-ils être indifférents à toute idée de changement de régime, sans pour autant que cela ne les conduise sur les voies d'un complot actif contre la République, leur légalisme leur faisant réprouber de tels actes. Néanmoins, leurs valeurs leur apparaissent comme un modèle dont la société peut se pénétrer et ils s'estiment prêts à participer une refondation morale du pays. Ils rejettent tout autant que la République, toute forme d'égalitarisme, de déchristianisation et de matérialisme portés par les radicaux, les socialistes, les communistes, qui leur apparaissent comme la négation même de leur identité profonde. Enfin leur culture se nourrit de la tentation, jusque dans le milieu des années trente, d'un certain isolationnisme, au profit d'une France unie à son Empire, pouvant faire face seule au reste du monde. Face à ces rejets, existe chez certains l'aspiration à un pouvoir fort. Cela étonne d'autant moins que la figure d'autorité du chef s'impose à tous. Sublimée par les risques que représente l'exercice

particulier du métier de marin, elle transcende tout équipage, du simple matelot à l'amiral cinq étoiles.

Le portrait social et professionnel se complète ici d'une réflexion sur l'intégration des marins dans la société. Certes, une cartographie précise des réseaux est difficile à établir en raison de la rareté des sources. Mais de nombreuses situations de côtoiement existent dans le cadre de la vie professionnelle. A ce titre, la capitale est un lieu de sociabilité professionnelle, de par la proximité des différentes structures institutionnelles, qui multiplie les possibilités de rencontres mais aussi grâce aux effectifs importants qu'elle concentre. Néanmoins certaines affinités apparaissent, soit au travers du choix des plus proches collaborateurs, soit au travers de la solidarité d'après-guerre. Finalement, seuls les A.D.D se rapprochent d'un fonctionnement en réseau, sans pour autant que ces "membres" en aient tirés systématiquement des avantages en matière de carrière. Si les entourages extra marins politiques, intellectuels et sociaux positionnent, sans surprise, les officiers près des cercles de la droite conservatrice nationaliste et pas seulement monarchiste, des contacts existent aussi avec des hommes politiques plus modérés. Mais ce qui domine, malgré, encore une fois, la rareté des sources, reste le peu d'ouverture, l'absence de confrontation avec le monde extérieur, renvoyant l'image d'un groupe assez refermé, assez replié sur lui-même.

Leur culture politique les pousse vers un refus systématique du monde qui les entoure. Leur rejet de la République, de la démocratie, du parlementarisme les amènent à être perméables à l'idée d'un changement de régime. Si ce point fait quasi l'unanimité, la forme que doit prendre ce régime n'est que très peu évoquée, même si le souhait d'un régime personnel fort existe chez certains. Persuadés d'être l'incarnation d'une élite, ils concentrent leurs attaques sur les partis de gauche, SFIO et communistes, rejetant avant tout leur athéisme et leur

prétention à une société moins hiérarchisée. Convaincus de la puissance impériale de la France, ils sont tentés par une posture de neutralité en matière internationale. Leurs certitudes politiques s'enracinent dans les valeurs morales chrétiennes d'autorité et d'obéissance, s'incarnent en la personne du Chef, dépositaire de tous les espoirs, tel le messie. Les officiers développent une vision paternaliste du commandement fondée sur l'ascendant du chef et l'adhésion affective du subordonné⁹⁸⁴. La Marine devient leur seule famille. Mais leur rejet du régime politique ne constitue pas à lui-seul un projet politique et si quelques uns font part de leur admiration pour des régimes autoritaires, pour beaucoup l'expression de la nature du projet politique est inexistante. Mais, isolés volontairement par conviction d'appartenir, de représenter, d'être une élite, opposés aux pratiques politiques républicaines et démocratiques, interdits statutairement de toute action politique mais mûs par des principes moraux et politiques bien réels, ils vivent, tel un ordre religieux, comme reclus au sein de la République, prêts néanmoins à s'investir pour promouvoir leurs valeurs.

Le portrait de ce groupe, certes, s'affine mais comme sur les aspects sociaux et professionnels, de tels traits culturels ne concernent pas que les « futurs marins de Vichy ». La critique de la République amène un homme comme Georges Debat à s'affilier à une association satellite de l'Action française⁹⁸⁵. Honoré d'Estienne d'Orves n'est pas hostile à une restauration monarchique⁹⁸⁶. C'est en se positionnant comme chef, « *je donne l'ordre* » écrit le V.A Muselier, qu'il appelle les marins à désobéir, faisant clairement référence à la formule de prise de commandement et s'inscrivant ainsi dans la continuité historique⁹⁸⁷. Les lignes de césure sont donc plus profondes et il faut donc voir en quoi la guerre et l'armistice sont des éléments déclencheurs qui les font apparaître nettement.

⁹⁸⁴ Jean Boulègue, « De l'ordre militaire aux forces républicaines : deux siècles d'intégration de l'Armée dans la société française », André Thiéblemont (colonel), *op. cit.*, p. 261-288.

⁹⁸⁵ Georges Debat, *op. cit.*, p. 19.

⁹⁸⁶ Etienne de Montety, *op. cit.*, p. 107-109.

⁹⁸⁷ Ordre du jour n°1, 1^{er} juillet 1940. Cité par Renaud Muselier, *op. cit.*, p. 111-112.

Dès juillet 1940, la Marine s'est retrouvée à pied d'œuvre pour, aux côtés du maréchal Pétain, conduire la Révolution nationale. Les marins ont occupé des postes qui leur ont permis pour bon nombre de mettre en œuvre les principes prônés par Pétain. Parmi ceux-là, des amiraux. Le corpus de référence s'est constitué autour des critères de statut et de fonctions tenues dans le cadre du régime de Vichy, permettant ainsi de dégager un groupe de quarante-neuf noms, que l'on peut considérer comme représentatif et qui valide, au moins par le nombre et la nature de postes tenus, l'hypothèse de l'étude, l'engagement politique des officiers généraux dans le cadre de la Révolution nationale. Un portrait de groupe se dégage. Il en ressort toute une série de traits sociologiques, culturels, professionnels et politiques qui, non seulement, montrent une grande cohérence du corps des officiers généraux, mais aussi amènent à considérer que de nombreux facteurs les poussent inexorablement vers la Révolution nationale. Ils appartiennent incontestablement par leurs origines sociales aux couches conservatrices de la population. Leur recrutement pointe la limite du processus de démocratisation de la Marine, même s'il révèle aussi l'ouverture réelle des recrutements de la Marine à des catégories professionnelles autres que militaires et maritimes. Les officiers d'origine aristocratique sont surreprésentés au sein de ce groupe qui a rallié Vichy. Catholiques en majorité – pour certains mêmes catholiques intransigeants, ils se positionnent pour la défense d'un ordre moral chrétien. Ils ont consacré toute leur vie à la Marine. Entrés très jeunes, ils ont vécu toutes les évolutions techniques, organisationnelles et structurelles de la Marine de l'entre-deux-guerres. Majoritairement surfacières, ils n'en éprouvent pas moins les nouvelles armes que sont la sous-marine et l'aéronautique. Diplômés de l'enseignement supérieur naval, leur corps offre une unité de doctrine remarquable et certains de ces hommes présentent un parcours particulièrement remarquable. Confrontés au monde et aux pratiques politiques dans des postes à terre et en particulier au sein du cabinet militaire du ministre, confrontés aux revendications sociales et politiques de l'entre-deux guerres, aux combats de la

guerre civile espagnole, ils se trouvent confortés dans leur rejet de la République et du régime parlementaire. La nécessité d'un changement de régime s'impose progressivement. Leurs entourages personnels et politiques, qui les rapprochent clairement des mouvements de la droite nationaliste, avec en premier lieu l'Action française, alimentent ces positions. Vivant comme reclus au sein de la société française, ce qui justifie la remarque, en 1944, du V.A.E Sablé, président de la Commission d'épuration de la Marine, sur la nécessité « *de ventiler les vases clos* »⁹⁸⁸, ils sont persuadés de la supériorité du modèle social offert par la structure hiérarchisée qu'est la Marine. Mais leurs critiques de la République, leur permanence au niveau des organes directeurs de la marine n'autorisent cependant pas à les considérer comme intrigant contre la République. Le Chef devient la clé de voûte de toute leur pensée politique. Ils considèrent la France, unie à son Empire, comme pouvant se suffire indépendamment des autres nations. Ils ne peuvent donc que se retrouver dans les principes de la Révolution nationale. Les appels au redressement intellectuel et moral⁹⁸⁹, au retour aux valeurs morales chrétiennes⁹⁹⁰, le projet de création d'un régime nouveau fondé sur la hiérarchie sociale et les élites traditionnelles ne peuvent que les séduire⁹⁹¹. Le ralliement initial des officiers généraux de marine est donc bien un ralliement politique marqué par l'adhésion aux valeurs portées par le maréchal Pétain⁹⁹². Le recours à un chef charismatique, l'antidémocratie, le recours à l'ordre et à l'autorité, la volonté de mobiliser l'individu au service du collectif, le rejet de l'étranger, de l'internationalisme, rapprochent ces hommes des mouvements politiques

⁹⁸⁸ SHD-DM, 3BB8 CE 9, Bilan du dossier dit d'Oran de la commission d'épuration du 1^{er} janvier 1944. Cet avis qui concerne les postes à terre semble bien pouvoir s'appliquer également aux postes en mer.

Pour présentation bibliographique du V.A.E Sablé, voir *infra* chapitre 62.

⁹⁸⁹ Appels aux Français des 20 et 25 juin 1940 du Maréchal Pétain. Reproduits dans Philippe Pétain, *Quatre années au pouvoir*, Paris, La couronne littéraire, 1949, 178 p. et p. 49-55.

⁹⁹⁰ Déclaration du maréchal Pétain lors de la réception de la presse et des agences américains le 22 août 1940. *Ibidem*, p. 55-57.

⁹⁹¹ « Message au peuple français », 11 octobre 1940. *Ibidem*, p 59-68.

⁹⁹² Comme un certain nombre de hauts fonctionnaires. Marc Oliver Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, *op. cit.*.

d'imprégnation fasciste⁹⁹³. Pour autant ils restent bien loin des partis fascistes : leur refus, leur rejet des partis, y compris du parti unique ; leur volonté de réhabiliter les élites traditionnelles ; leur vision profondément chrétienne et catholique de la société et de l'action politique, le rejet du désordre, de la violence politique les différencient nettement de ces formations et de leur idéologie.

Bon nombre de ces caractéristiques sociologiques, professionnelles et culturelles se retrouvent aussi chez des marins qui ont choisi Londres. Aussi ne reste-t-il que la guerre et l'armistice pour identifier les lignes de rupture. Après la guerre et avec l'armistice, une nouvelle vie commence pour les officiers généraux étudiés. Nommés pour bon nombre à des fonctions inhabituelles pour des marins, ils doivent se mesurer à une situation politique complexe où chacun se révèle. La situation les amène à se muer en homme politique, statut qui relègue à jamais celui de marin.

⁹⁹³ Philippe Burrin, *La Dérive fasciste Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Seuil, L'univers historique, 1986, 534 p. et p.15-26 et p. 448-451.
Philippe Burrin, « Quelque chose a manqué », *Hors série Marianne*, L'histoire, Fascisme, antisémitisme, national-populisme, de Maurras à Le Pen, L'extrême-droite, une politique de la haine, juillet-août 2010, p. 43.

Chapitre 4.

De la guerre à la politique : l'opportunisme d'un corps, le dessein d'un homme.

Le 3 septembre 1939, après l'invasion de la Pologne par l'armée allemande l'avant-veille, la France déclare la guerre à l'Allemagne. Avec les premiers rappels et la mobilisation générale, les effectifs de l'armée française atteignent cinq millions d'hommes, mais parmi ces hommes, peu de professionnels aguerris. Malgré l'effort des gouvernements du Front populaire, l'équipement de l'armée française reste insuffisant quantitativement et peu standardisé. S'ouvre alors la période de la « drôle de guerre », période de relative inaction, au cours de laquelle, néanmoins, des opérations militaires menées par des corps francs sont menées. L'expédition de Norvège, qui vise à interdire les importations par l'Allemagne du minerai de fer suédois, reste la seule opération d'envergure menée par les Alliés : elle se solde par l'évacuation totale du corps expéditionnaire allié, début juin alors que la bataille fait rage en France. En effet, depuis le 10 mai, l'Allemagne a lancé son offensive sur les Pays-Bas et la Belgique, opérations de diversion, pendant que ses divisions blindées, se dirigent vers la Manche pour isoler les troupes alliées. En franchissant la Meuse à Sedan, l'Allemagne a totalement pris à contrepied les défenses de l'armée française. Malgré la réorganisation par le général Weygand qui privilégie une défense à partir de points d'appui, les Français doivent reculer en dépit d'une forte résistance. Le 14 juin, les Allemands entrent dans Paris. Le

gouvernement français s'est réfugié à Bordeaux, d'où le 16 juin Paul Reynaud a remis sa démission au président de la République. Il est alors remplacé par le maréchal Pétain favorable à une demande d'armistice, qu'il sollicite le 17. Celui-ci est signé le 22 juin avec le Reich, et le 24 avec l'Italie, qui est entrée en guerre le 10 juin. La France voit les trois cinquième de son territoire occupé, même si l'autorité du gouvernement français est reconnue sur l'ensemble du pays. Les combats ont fait du côté français près de cinquante –cinq mille cinq cents tués⁹⁹⁴, témoignage de la violence des combats et de la résistance qu'ont opposée les Français aux Allemands. Entre les évacuations "organisées" de septembre 1939 des populations de l'Est de la France et l'exode provoqué par les combats et la peur de l'ennemi, près de huit à neuf millions de Français⁹⁹⁵ se retrouvent sur les routes, livrés à leur sort, les pouvoirs civils administratifs étant complètement débordés.

Face à l'écroulement des pouvoirs civils, politiques et militaires, la Marine apparaît solide, organisée. Sa réussite dans les opérations qui lui sont confiées légitime son modèle organisationnel, social, culturel et lui confère une aura particulière que son chef sait mettre à profit pour faire de la Marine une force incontournable. Mais si la campagne de France suscite chez les marins une forme de ressentiment, elle leur offre l'opportunité d'une conversion à la politique. La période qui s'étend mai 1940 à janvier 1941 correspond à l'histoire d'une seule ambition, celle de l'Al Darlan, qui construit progressivement son ascension au pouvoir, et au parcours d'amiraux qui saisissent l'occasion qui leur est donnée de participer à la construction d'un ordre nouveau. Mais l'arrivée de ces hommes, contrairement aux témoignages des

⁹⁹⁴ Jean-Jacques Arzalier, « La campagne de mai-juin 1940. Les pertes ? », Christine Levisse-Touzé (dir.), *La campagne de 1940*, actes du colloque 16-18 novembre 2000, Paris, Tallandier, 2001, p. 427-447.

Jean-Luc Leleu, « Le bilan de la campagne », Jean-Luc Leleu, Françoise Passera, Jean Quellien, Michel Daeffler, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale, Atlas historique*, Paris, Fayard/Ministère de la Défense, 2010, 333p. et p. 44-45.

⁹⁹⁵ Eric Alary, *L'exode, un drame oublié*, Paris, Perrin, 2010, 465 p. et p.415.

contemporains, adversaires comme partisans, ne doit pas laisser entendre pour autant que la Marine confisque l'appareil d'Etat au profit de ses officiers généraux, édifiant ainsi une thalassocratie qui imposerait ainsi ses hommes.

41. La guerre, révélateur des ambitions.

Dès la fin août 1939, la Marine bascule dans son organisation de temps de guerre. Le 27 août, l'Al Darlan, alors chef d'état-major général de la Marine, devient commandant en chef des Forces maritimes françaises. Les trois échelons de commandements que sont l'amiral Nord, l'amiral Ouest et l'amiral Sud, prévus par l'instruction du 26 mai 1939, se mettent en place. La zone d'action de l'amiral Ouest s'étend en avril 1940⁹⁹⁶ de la Manche au parallèle 41° Nord⁹⁹⁷, sans aucune limite à l'Ouest ; celle de l'amiral Sud comprend la partie occidentale de la Méditerranée, délimitée par le détroit de Gibraltar à l'est et le détroit de Messine à l'ouest ; et celle de l'amiral Nord correspond à la Manche et la mer du Nord. Sont également créés fin août 1939, l'Amiral Antilles, qui couvre l'Atlantique Ouest et fin novembre 1939, l'Amiral Afrique, qui a autorité sur l'Atlantique Sud et l'Afrique⁹⁹⁸. Le transfert du Quartier général dans la propriété du duc de Noailles⁹⁹⁹, à Maintenon, bourgade d'Eure-et-Loir choisie pour des raisons stratégiques¹⁰⁰⁰, prend fin avec l'installation de l'Al Darlan dès le 6 septembre 1939. L'évolution du conflit – la non belligérance de l'Italie

⁹⁹⁶Instruction 1026 F.M.F 3 du 28 avril 1940. Citée par C.F Caroff, *Les Forces maritimes de l'ouest*, op. cit., p.2-3.

⁹⁹⁷ Cette limite avait été fixée à hauteur de Lisbonne en décembre 1940 lors de la création du théâtre Atlantique Sud et Afrique. Elle est donc un peu repoussée vers le nord à hauteur de Porto par l'instruction du 28 avril. *Ibidem*, p.2-3.

⁹⁹⁸ Sur le détail des opérations nous renvoyons aux ouvrages du C.V Caroff et d'Hervé Cras.

C.F Caroff, *les Forces maritimes de l'ouest*, op. cit.

C.V Caroff, *Le théâtre atlantique, tome 1 Le théâtre atlantique du 3 septembre 1939 au 25 juin 1940, tome 2 après le 25 juin 1940*, op. cit..

C.V Caroff, *Le théâtre méditerranéen, tome I, du 2 septembre 1939 au 25 juin 1940, tome II du 25 juin 1940 au 8 novembre 1942*, op. cit..

Hervé Cras, *Les Forces maritimes du Nord*, op. cit.

⁹⁹⁹ Le duc loue cette propriété à la Marine depuis 1938 pour un franc symbolique. Yves Courrière, *Joseph Kessel. Sur la piste du lion*, Paris, Plon, 1985, 960 p. et p. 530.

¹⁰⁰⁰ Se trouve à Maintenon un important réseau de câbles téléphoniques et télégraphiques souterrains, qui permet d'assurer les liaisons avec les différents théâtres d'opérations.

nécessite un recentrage sur l'Atlantique et la Manche/mer du Nord, le caractère essentiellement sous-marin de la guerre navale oblige à multiplier les détachements d'unités légères pour les besoins des escortes et des patrouilles, - amène la Marine à adapter son organisation. En novembre 1939, outre la création de la fonction de l'Amiral Atlantique sud et Afrique, elle constitue les patrouilles de l'Océan (PATOC) et celles de la Méditerranée occidentale (PATMOC) et institue, en février 1940, la fonction d'amiral sous-marin des Forces maritimes du Sud¹⁰⁰¹. En avril 1940 sont constituées la Force X, la 3^{ème} escadre et la Force de raid incluant la Force de l'Atlantique¹⁰⁰², placées sous les ordres directs de l'Al Darlan.

La Marine est active pendant la « drôle de guerre ». Elle rôde son matériel, s'approprie l'*asdic* anglais¹⁰⁰³, amarine son personnel, réussissant l'amalgame entre personnel d'active et réservistes. Ses principales missions, quel que soit le théâtre d'opérations, consistent en la protection des convois, des routes maritimes et du littoral, le transport des troupes, la chasse et la destruction des bâtiments de surface, sous-marins et des communications ennemies. Les opérations sont nombreuses, même si toutes ne se traduisent pas par des combats. Au total, la marine française transporte près de vingt-cinq divisions britanniques et françaises sur les différents théâtres et assure, par exemple, pour le seul axe Gibraltar-Angleterre, la protection de plus de deux mille navires¹⁰⁰⁴, et de plus de cent soixante-dix convois au départ de Casablanca et Dakar¹⁰⁰⁵. Elle participe à deux opérations d'envergure combinant les forces terrestres et maritimes, tant du point de vue du nombre de troupes transportées que des

¹⁰⁰¹ Instruction 409 F.M.F du 20 février 1940. Citée par C. V Caroff, *Le théâtre méditerranée, tome 1, op. cit.*, p.20.

¹⁰⁰² Instruction 1027 F.M.F du 28 avril 1940. *Ibidem*, p.22. L'instruction 1145F.M.F./3 du 16 mai 1940 confirme cette nouvelle organisation.

Sont également placées sous ses ordres directs les Forces navales d'Extrême-Orient, la Division navale du Levant et les commandants Marine aux colonies ne relevant pas des différents théâtres.

¹⁰⁰³ *Anti-Submarine Detection Investigation Committee*, ancêtre du SONAR.

¹⁰⁰⁴ Philippe Masson, *Histoire de la Marine*, tome 2, *op. cit.*, p. 368-370.

¹⁰⁰⁵ C.V Caroff, *Le théâtre atlantique, tome 1, op. cit.*, p. 135-149.

conditions : la campagne de Norvège et la défense de Dunkerque avec le réembarquement du corps expéditionnaire britannique et des troupes françaises. Il ne s'agit pas ici de retracer les opérations menées par chacun des officiers du corps - les notices biographiques précisent pour chacun d'entre eux les faits principaux de cette campagne 1939-1940- mais plutôt de situer les officiers généraux du corps dans ce conflit militaire, de voir les incidences que cela a pu avoir sur leurs choix ultérieurs et d'évaluer l'impact psychologique de cette période.

Les télégrammes et notes échangés pendant le conflit, la presse, les témoignages font clairement apparaître que la guerre est d'abord une immense désillusion pour ces hommes, malgré leurs succès dans les missions qui leur furent confiées. L'écroulement des structures politiques et militaires légitiment leurs propres idéaux, qui les ont permis de réussir. Aussi l'engagement politique correspond-t-il à leur volonté de défendre leurs valeurs.

411. Des marins à l'efficacité éprouvée mais amers.

411.1 Des marins en guerre.

La mobilisation générale a eu pour conséquence le rappel de quelques officiers de 2^{ème} section. C'est le cas de l'Al Robert¹⁰⁰⁶ rappelé dès fin août 1939 et qui se voit confier la fonction d'Amiral Antilles. Cette création traduit certes l'importance accordée par l'état-major général à la liaison France/Amérique mais la mise en place de cet échelon intermédiaire traduit aussi la volonté du commandant en chef de ne pas avoir à traiter directement avec un V.A britannique en sous-ordre : on a vu combien l'Al Darlan était à pointilleux sur ces affaires de préséances¹⁰⁰⁷. En octobre, l'Al Robert devient également Haut commissaire de la République aux Antilles, nommé par la République et plus particulièrement

¹⁰⁰⁶ SHD-DM, CC7 4° moderne 1665/2, dossier personnel de l'Al Robert. L'Al Robert est placé en 2^{ème} section à compter du 31 janvier 1937. Il est rappelé à l'activité le 31 août 1939.

¹⁰⁰⁷ Voir chapitre 111.

par le ministre des Colonies. Le V.A Herr¹⁰⁰⁸ est également rappelé mais pour prendre des fonctions plus secondaires puisqu'il est nommé président d'un obscur comité de propagande. L'Al Robert est alors âgé de soixante-cinq ans, le V.A Herr de soixante-sept ans.

La Marine est donc prête et de fait les officiers sont à leur poste relativement tôt, la plupart des nominations étant effectuées avant juin 1939 :

¹⁰⁰⁸SHD-DM, CC7 4°moderne 1555/2, dossier personnel du V.A Herr. Le V.A Herr est placé en 2^{ème} section à compter du 16 février 1935 par application des mesures sur la limite d'âge. Il est rappelé à l'activité le 26 août 1939.

		Fonctions	date de prise de fonction
Nommés avant la déclaration de guerre	Darlan	CEMG	Janvier 1937
	Motet	Major du port de Toulon	Juin 1938
	Fernet	CSDN	Juillet 1938 ¹⁰⁰⁹
	Gouton	CMM	
	Hamon	Commandant de la <i>Marseillaise</i>	Septembre 1938
	Battet	Commandant de l' <i>Emile Bertin</i>	
	Chomel de Jarnieu	Commandant de la 5 ^{ème} D.C.T et <i>Tartu</i>	Octobre 1938
	Denis de Rivoyre	Attaché naval à Londres	
	Dupré	Commandant de la <i>Galissonnière</i>	Novembre 1938
	Bérenger	Commandant du <i>Lamotte Picquet</i>	Mars 1939
	Latham	Commandant Aéronautique navale 3 ^{ème} région maritime	
	Marzin	Commandant du <i>Richelieu</i>	
	Decoux	CEC des FNEO	Avril 1939
	Derrien	Commandant de la 3 ^{ème} escadre légère Commandant de la Force navale Z (avril 1940)	
	Marquis	Commandement de la 4 ^{ème} escadre	
	Gensoul	CEC de la Flotte de l'Atlantique et de la 1 ^{ère} escadre	Mai 1939
	Rouyer	Commandant de la <i>Jeanne d'Arc</i>	
	Landriau	CEM ministère des Colonies Commandant de la Flottille du Pas de Calais (mai 1940)	
	de Penfentenyo de Kervéreguin	Préfet maritime 5 ^{ème} région (Lorient)	Juin 1939
	Auphan	SCEM	
	Duplat	Commandant de la 3 ^{ème} escadre et de la 1 ^{ère} escadre de croiseurs	
	Ven	Commandant de la 4 ^{ème} flottille de SM, Inspecteur des SM des FM du Sud (février 1940) AI SM (mai 1940)	
	Barois	Commandant de la <i>Provence</i>	
	Moreau	Commandant du <i>Paris</i> , Commandant des PATOC (décembre 1939)	
	Le Luc	Adjoint au CEC des FMF puis SCEMG	
	Le Bigot	Préfet maritime de la 1 ^{ère} région	Août 1939
	Bard	CEM des FM de l'Ouest	
	Robert	CEC de l'Atlantique ouest et Haut commissaire de la République aux Antilles	
de Laborde	AI Ouest		

¹⁰⁰⁹ Par ordre chronologique pour un même mois.

		Fonctions	date de prise de fonction
Nommés après la déclaration de guerre	Michelier	Major général	Septembre 1939
	Esteva	AI Sud	Octobre 1939
	Collinet	Commandant du <i>Strasbourg</i>	
	Lafargue	EM de l'AI Ouest Défense de Toulon (décembre 1939)	
	Seguin	Commandant du <i>Dunkerque</i>	
	Bourragué	Commandant de la 4 ^{ème} D.C	
	Négadelle	SCEMG	Novembre 1939
	Bouxin	Commandant de la 2 ^{ème} D.L	
	Jardel	CMM Marine Rochefort	
	Barnaud	Commandant du Georges Leygues	
	Platon	Commandant du secteur Boulogne et Dunkerque	
	Godfroy	Marine commandant de la 2 ^{ème} D.C et <i>Duquesne</i> (avril 1940)	Décembre 1939
	Bléhaut	CEM AI Afrique	
	Abrial	AI Nord	
	Le Loup	CMM	Janvier 40
	Fenard	Commandant de la Division d'expérience	
Broussignac	Commandant de la <i>Gloire</i>	Mars 1940	
de Belot	Commandant du groupe <i>Jules Verne</i>		

Fonctions principales des officiers du corpus pendant la campagne 1939-1940¹⁰¹⁰.

Les nominations intervenues avant-guerre sont particulièrement repérables pour les officiers qui sont encore C.V¹⁰¹¹, nommés au commandement d'un bâtiment ou d'une unité marine – V.A Battet, Bérenger et Platon et les C.A Barois, Chomel de Jarnieu, Dupré, Hamon, Latham, Marzin, Rouyer, - et pour les hommes des postes fonctionnels de l'Etat-major général, les V.A.E Le Luc, Michelier et le C.A Auphan. Les nominations des V.A.E Le Luc et Michelier soulignent que certaines affectations « tardives » ne doivent pas faire illusion. Elles témoignent en réalité de vraies continuités. Tous deux sont aux côtés de l'Al Darlan depuis respectivement octobre 1937 pour le V.A.E Le Luc et depuis la prise de fonction comme chef

¹⁰¹⁰ Les V.A Herr, Docteur n'ont pas été mentionnés dans la mesure où ils n'ont pas occupé de postes actifs pendant le conflit.

¹⁰¹¹ Au moment de la déclaration de guerre.

d'état-major général de l'Al Darlan pour le V.A.E Michelier¹⁰¹², puisqu'il est directeur du personnel militaire depuis octobre 1936. Le V.A Platon est en fait depuis janvier 1938 au commandement de Marine Dunkerque ; le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin est commandant marine et chef de l'arrondissement de Lorient avant d'être nommé préfet maritime de la 5^{ème} région. Les nouvelles nominations qui interviennent au cours du quatrième trimestre 1939 sont essentiellement liées à des modifications structurelles, conséquences de l'évolution des événements – création de la fonction de commandant des PATOC (V.A.E Moreau), élargissement d'une fonction existante (C.A Ven devenu Amiral sous-marin pour le théâtre méditerranéen alors qu'il est déjà inspecteur des sous-marins). Il faut cependant noter que la nomination de l'Al Abrial relève d'une autre cause : elle fait suite en réalité aux désaccords stratégiques entre le V.A Castex et l'Al Darlan¹⁰¹³. Les derniers changements d'avril-mai 1940 sont indubitablement liées à l'évolution de la guerre et au rôle de la Marine dans l'expédition de Norvège (le V.A Derrien est nommé commandant de la Force Z, le C.A de Belot, commandant du groupe *Jules Verne*) et dans la défense de Dunkerque (le V.A Landriau reçoit le commandement de la Flottille du Pas-de-Calais). La Marine est effectivement bien en place pour tenir son rôle et les officiers ont eu le temps de prendre la mesure de leurs postes.

¹⁰¹² En effet, le V.A.E Michelier alors V.A est sous-directeur à la DPM à la nomination de l'Al Darlan au poste de chef d'état-major général. Voir notice biographique du V.A.E Michelier.

¹⁰¹³ Hervé Coutau-Bégarie, *Castex le stratège inconnu, op. cit.*, p. 191-205.

Près de la moitié des officiers conduit/participe à des opérations en mer. L'Al Darlan trouve d'ailleurs que les amiraux embarqués et opérationnels sont un peu trop nombreux¹⁰¹⁴. Les rotations des bâtiments au gré des circonstances, modifient la composition des divisions, des escadres et des forces, rendant très complexe le suivi opérationnel des bâtiments et des hommes. Toutefois, en procédant par théâtre d'opérations maritimes, on peut établir ainsi la présence des officiers sur ceux-ci pour l'ensemble de la période de septembre 1939-juin 1940¹⁰¹⁵ :

¹⁰¹⁴ Papiers d'Harcourt, lettre manuscrite du 18 avril 1940 de l'Al Darlan au C.A d'Harcourt. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 175.

¹⁰¹⁵ C.F Caroff, *Les Forces maritimes de l'Ouest 1939-1940*, op. cit., p.423-431.
Ibidem, *La campagne de Norvège*, op. cit., p.157-169.
Ibidem, *Le théâtre atlantique*, tome 1, op. cit, p. 179-180, 224-225, 249-250.
Ibidem, *Le théâtre méditerranéen*, tome 1, op. cit., p. 300-323.

	Norvège ¹⁰¹⁶	Mer du Nord ¹⁰¹⁷	Atlantique			Méd.	Extrême Orient
			Atlantique	Atlantique Ouest	Afrique/Atl. Sud		
Barnaud			x				
Barois			x			x	
Battet	x		x	x	x	x	
Bérenger							x
Bourragué			x		x	x	
Bouxin			x			x	
Broussignac						x	x
Chomel	x		x			x	
Collinet			x			x	
de Belot	x	x	x			x	
Derrien	x					x	
Duplat						x	
Dupré			x			x	
Gensoul			x				
Godfroy						x	
Hamon			x			x	
Landriau		x					
Marquis			x			x	
Marzin			x				
Moreau		x	x				
Platon		x					
Rouyer				x			
Seguin				x		x	

**Présence sur les théâtres maritimes d'opérations des officiers du corps
de septembre 1939 à l'armistice¹⁰¹⁸.**

¹⁰¹⁶ Il s'agit principalement de l'opération de Namsos (avril-mai 1940).

¹⁰¹⁷ Il s'agit essentiellement de la campagne des Flandres (dont les expéditions de Walcheren et de Flessingue) et des opérations de réembarquement des troupes franco-britanniques à Dunkerque.

¹⁰¹⁸ Nous avons cependant intégré l'action du V.A Battet (alors C.V), commandant de l'*Emile Bertin*, qui assure l'évacuation de l'or de la Banque de France d'Halifax où il se trouve au moment de l'armistice à Fort de France.

Or, de ces hommes qui sont prêts et qui sont effectivement dans les zones de combat, très peu en définitive affrontent le feu¹⁰¹⁹. Le tableau fait apparaître *in fine* que seuls quelques officiers participent aux opérations de Norvège et de mer du Nord. Lors de ces interventions, la marine française et ses officiers manifestent tout leur courage et leur savoir-faire. En Norvège, en avril, le V.A Battet, avec l'*Emile Bertin*, fait face à plusieurs attaques¹⁰²⁰ ; le C.A Chomel de Jarnieu escorte, avec la 5^{ème} D.C.T et *le Tartu*, plusieurs convois à destination de Namsos et Harstad, effectue plusieurs raids sur les côtes de Norvège à la recherche de transports allemands¹⁰²¹ et subit lui-aussi plusieurs attaques allemandes. Les nombreuses citations à l'ordre de l'armée de mer pour ces officiers témoignent de leur réussite¹⁰²². De même que celles attribuées à l'Al Abrial et au V.A Platon¹⁰²³ rendent compte de leur attitude héroïque¹⁰²⁴ lors de la défense de Dunkerque. En Méditerranée, l'Al Duplat, le V.A Derrien, et

¹⁰¹⁹ Il n'entre pas bien évidemment dans notre propos de déprécier certaines missions par rapport à d'autres. Jacques Raphaël-Leygues témoigne opportunément des risques encourus même dans des zones *a priori* éloignées des terrains d'opérations principaux. Jacques Raphaël-Leygues, *Chroniques des années incertaines*, *op. cit.*, p. 203-204.

¹⁰²⁰ C.F Caroff, *La campagne de Norvège*, *op. cit.*, p.161.

¹⁰²¹ *Ibidem*, p. 161-162.

¹⁰²² SHD-DM, CC7 4^omoderne 1060/1, dossier personnel du V.A Battet, citation à l'ordre de l'armée de mer, par ordre n°1159 F.M.F 3 du 19 mai 1940.

Ibidem, CC7 4^omoderne 4451/2, dossier personnel du C.A Chomel de Jarnieu, citation à l'ordre de l'armée de mer, par ordre n°1159 F.M.F 3 du 19 mai 1940.

Ibidem, CC7 4^omoderne 1065/7, dossier personnel du V.A Derrien citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1159 F.M.F 3 du 19 mai 1940.

Ibidem, CC7 4^omoderne 3047/6, dossier personnel du C.A de Belot, citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n° 1900 F.M.F 3 en date du 25 septembre 1940. A noter que cette citation concerne l'ensemble des opérations conduites « *en mer du Nord, Manche, au cours des campagnes de Scandinavie et des Flandres* ».

¹⁰²³ *Ibidem*, CC7 4^omoderne 1408/9, dossier personnel de l'Al Abrial, citations à l'ordre de l'armée de mer, télégramme n° 7073 F.M.F 3 du 26 mai 1940, et par ordre n°1223 F.M.F 3 du 30 mai 1940.

Ibidem, CC7 4^omoderne 1078/2, dossier personnel du V.A Platon, citation à l'ordre de la mer par ordre n°1197 du 24 mai 1940 pour la campagne de Flessingue ; double citation à l'ordre de l'armée de mer pour Dunkerque, télégramme n° 7073 F.M.F 3 du 26 mai 1940, et par ordre n°1223 F.M.F 3 du 30 mai 1940. Citation à l'ordre de l'armée de terre par ordre n°12 C du 5 juin 1940.

Ibidem, CC7 4^oModerne 1468/1, dossier personnel du C.A Marzin, citation l'ordre de la mer du 25 août 1940.

¹⁰²⁴ Ce n'est pas le lieu de retracer ici la bataille de Dunkerque et les faits sont aujourd'hui bien connus. Parmi les travaux historiques sur Dunkerque, on peut se reporter aux ouvrages et articles suivants :

Hervé Cras, *Les forces maritimes du Nord*, *op. cit.* ; à souligner cependant qu'Hervé Cras fut également un témoin puisqu'il était à Dunkerque comme médecin. Rappelons également qu'il est le cousin du C.A Auphan : voir Jean-Baptiste Bruneau, « « Gloria victis ». L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, appel de note 12, p. 360.

le C.A Chomel de Jarnieu participent le 13 juin à l'attaque de Vado et de Gênes contre l'Italie¹⁰²⁵. Cette opération vaut à certains, là aussi, des citations à l'ordre de l'escadre et de l'armée de mer¹⁰²⁶. Concernant les combats, même s'ils se déroulent au-delà des limites chronologiques fixées par le présent paragraphe, il faut également évoquer les combats de Mers el-Kébir de juillet et de Dakar de septembre 1940. Là aussi, seuls quelques officiers les vécurent de près. En effet, à Mers el-Kébir, sous les ordres de l'Al Gensoul, on trouve les V.A Bouxin, commandant la 2^{ème} escadre, et Collinet commandant du *Strasbourg* et les C.A Barois, commandant la *Provence*, et Seguin, commandant le *Dunkerque*. Leur comportement leur vaut également des citations à l'ordre de l'armée de mer¹⁰²⁷, comme celui du C.A Marzin devant Dakar¹⁰²⁸.

Marc Antoine de Nazelle, « D'une réussite inespérée à la rupture franco-britannique : la participation de la Marine à la bataille de Dunkerque en mai 1940 », Christine Levisse-Touzé (dir.), *La campagne de 1940, op. cit.*, p. 240-260.

Parmi les nombreux Mémoires, signalons plus particulièrement :

Albert Chatelle, *Dunkerque, ville ardente*, Paris Editions Ozanne, 1950, 316 p. A. Chatelle fut E.V sous les ordres de l'Al Abrial au bastion 32.

Hervé Cras (alias Jacques Mordal), *Dunkerque*, Paris, Ed France Empire, 1968, 539 p.

Hervé Cras, *Jaguar, Chacal, Léopard, la 2ème division de contre-torpilleurs à Dunkerque*, Paris, Sequana, 1942, 159 p.

Henri Dupin de Saint Cyr (C.V), *op. cit.*, p.97-142. Alors C.C, le C.V Dupin de Saint-Cyr, après avoir assuré le commandement de l'*Adroit*, assure celui du fort du Mardyck.

Maurice Guierre, *Marine Dunkerque*, Paris, Flammarion, 1942, 286 p.

René Le Gentil, *La tragédie de Dunkerque, mai-juin 1940*, Lisieux, Magne Editeurs, 1950, p. 34. René Le Gentil (1881-1963) a fait sa carrière dans l'administration préfectorale (Sainte Afrique, Corte, Redon, Lisieux). Il prend son poste de sous-préfet à Dunkerque en janvier 1940. Il devient préfet des Hautes-Pyrénées en 1941, avant de prendre sa retraite en 1943. René Bargeton, *Dictionnaire biographique des préfets, septembre 1870-mai 1982*, Paris, Archives nationales 1994, 559 p. et p. 345.

¹⁰²⁵ Contre-amiral Raymond de Belot, *op. cit.*, p. 189-196.

C.V Caroff, *Le théâtre méditerranéen, tome 1, op. cit.*, p. 234-241.

¹⁰²⁶ SHD-DM, CC7 4°moderne 873/2, dossier personnel de l'Al Duplat, citation à l'ordre de l'armée de mer de la 3^{ème} escadre, par ordre n°1306 F.M.F 3 du 10 juillet 1940.

Ibidem, CC7 4°moderne 1065/7, dossier personnel du V.A Derrien, citation à l'ordre de la 3^{ème} escadre par ordre n°561 E.M.I.P du 31 juillet 1940.

Ibidem, CC7 4°moderne 4451/2 du C.A Chomel de Jarnieu, citation à l'ordre de la 3^{ème} escadre, par ordre 561 E.M.I.P du 31 juillet 1940.

¹⁰²⁷ *Ibidem*, CC7 4°moderne 2690/1, dossier personnel de l'Al Gensoul, citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1760 F.M.F.3 en date du 9 septembre 1940.

Ibidem, CC7 4°moderne 2951/3, dossier personnel du V.A Bouxin, citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1760 F.M.F.3 en date du 9 septembre 1940.

Ibidem, CC7 4°moderne 1064/6, dossier personnel du V.A Collinet, citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1760 F.M.F.3 en date du 9 septembre 1940.

Ibidem, CC7 4°moderne 2591/13, dossier personnel du C.A Barois, citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1760 F.M.F.3 en date du 9 septembre 1940.

A terre, d'autres officiers font face également aux combats, aux bombardements. L'Al Ouest, l'Al de Laborde, et son chef d'état-major, le C.A Bard, à Brest ainsi que les préfets maritimes Le Bigot à Cherbourg et de Penfentenyo de Kervéréguin à Lorient, sont confrontés à de violents combats et bombardements¹⁰²⁹. A Cherbourg, le V.A.E Le Bigot met à profit le ralentissement de la progression allemande grâce aux différents niveaux de défense (Deneville, Martinvast...) pour organiser lui-aussi le départ des troupes britanniques et l'évacuation des bâtiments de guerre et de commerce, à l'exception de trois bâtiments en construction, dont un sous-marin presque achevé, qui sont détruits. Les Allemands prennent possession de la ville le 19 juin, le V.A.E Le Bigot étant à court de munitions pour continuer le combat¹⁰³⁰. Pendant plusieurs mois, l'Al de Laborde a organisé la surveillance des sous-marins dans l'ensemble de la zone, la protection de la pêche, des transports maritimes et militaires - en particulier les transports de l'expédition de Norvège, le ravitaillement et le rapatriement des armées du nord- des bâtiments de guerre et des transports d'or¹⁰³¹. A partir du 18 juin, malgré la demande d'armistice, il doit superviser les évacuations du port de Brest. Il réalise alors l'évacuation des bâtiments de guerre, de commerce, de l'aéronautique navale et des personnels : néanmoins quelques bâtiments de guerre sont sabordés¹⁰³². L'Al de Laborde quitte Brest sur le *Hardi* puis convoie le *Richelieu*¹⁰³³ pour rallier le Maroc. La ville est remise

Ibidem, CC74°moderne 1469/2, dossier personnel du C.A Seguin citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre 1760 F.M.F. en date du 9 septembre 1940

¹⁰²⁸ *Ibidem*, CC7 4°Moderne 1468/1, dossier personnel du C.A Marzin, citation à l'ordre de l'armée de mer, le 10 octobre 1940

¹⁰²⁹ N'est mentionnée ici que l'activité des forces navales. Ne sont pas prises en compte les missions des forces aéronavales.

¹⁰³⁰ Pour un témoignage allemand sur la prise de Cherbourg, voir Maréchal Rommel, *La guerre sans haine*, Paris, Les Presses de la Cité, 1962, 460 p. et p. 101-115.

Sur les circonstances de la reddition, SHD-DM, 1 BB² 207, note du 4 novembre 1941 du V.A.E Le Bigot au C.A Auphan.

¹⁰³¹ C.V Caroff, *Les forces maritimes de l'Ouest*, op. cit., p.65-299.

¹⁰³² Jacques Raphaël-Leygues, *Chroniques des années incertaines*, op. cit., p. 198-204.

¹⁰³³ Cuirassé de 35 000 tonnes en phase d'armement et en cours d'essai, le *Richelieu* doit devenir un des fleurons de la Marine. Il est donc à protéger. Le *Jean Bart*, son *sister-ship*, est également à préserver à Saint Nazaire.

aux Allemands le 19 juin au soir par le V.A.E Traub¹⁰³⁴, préfet maritime. Quant à Lorient, le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin, dans un dernier baroud d'honneur au matin du 21 juin au poste des Cinq-chemins de Guidel qu'il défend personnellement les armes à la main, il doit le soir s'avouer vaincu après avoir mis les clés de la ville et son épée en lieu sûr¹⁰³⁵. Le courage de tous fut là aussi salué par des citations à l'ordre de l'armée de mer¹⁰³⁶.

Aux côtés de ces hommes qui sont sur les champs de bataille terrestres ou maritimes, quelques officiers assurent au sein de l'EMG et auprès de l'Al Darlan la conduite des opérations. Leur tâche est particulièrement compliquée à partir de l'évacuation du quartier général de Maintenon. Commence une longue itinérance qui conduit l'Amirauté à Tours, Bordeaux, Nérac, Clermont-Ferrand avant d'atteindre Vichy : les différents échelons se trouvent souvent éclatés et il devient difficile d'assurer les communications, de maintenir les liaisons et d'agir muni des informations en temps réel¹⁰³⁷. Certains de ses hommes assurent des contacts avec les Britanniques parmi lesquels, les C.A Auphan, Négadelle en France, et le C.A Denis de Rivoyre, attaché naval auprès du V.A Odend'hal, chef de la mission navale française en Angleterre.

¹⁰³⁴ Le V.A.E Marcel Traub (1878-1954), nommé préfet maritime de Brest en mars 1938, organise les systèmes de convoi dans l'Atlantique et prépare les convois à destination de la Norvège. Fait prisonnier dans sa préfecture, il n'est rapatrié qu'en juin 1941 et quitte le service actif à son retour. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 508-509.

¹⁰³⁵ Claude Nières, *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988, 320 p. et p. 228-232.

Roger Leroux, *Le Morbihan en guerre 1939-1945*, Mayenne, Joseph Floch, 1978, 671 p. et p 22-27.

Souvenirs et témoignages, A la mémoire de Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, vice-amiral d'escadre. op. cit., p. 53-60.

¹⁰³⁶ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2969/1, dossier personnel de l'Al de Laborde, citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1 355 F.M.F 3 du 18 juillet 1940.

Ibidem, CC7 4°Moderne 871/6, dossier personnel du C.A Bard, citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1 355 F.M.F 3 du 18 juillet 1940.

Ibidem, CC7 4°Moderne 2392/8, dossier personnel du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin, citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1890 F.M.F 3 du 24 septembre 1940.

SHD-DM, CC7 4°Moderne 1664/3, dossier personnel du V.A.E Le Bigot, citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°2897 F.M.F 3 du 20 décembre 1940.

¹⁰³⁷ Par exemple, au moment de l'ultimatum de Mers el-Kébir, l'amirauté est en cours de transfert entre Bordeaux et Vichy. L'Al Darlan est à Clermont-Ferrand, le V.A.E Le Luc est encore à Nérac.

Arnaud d'Antin de Vaillac C.V®, « L'amirauté française (1939-1940) : A Maintenon et sur les routes », *Revue maritime*, n°369, mai 1982, p. 66-81.

La plupart des opérations sont des réussites du point de vue de la Marine, elles représentent pour ce conflit des faits d'armes majeurs : la Marine a bien fait ce qui lui était demandé. Mais il n'en reste pas moins que ces opérations s'inscrivent plus largement dans la défaite de la France. Les marins français ne peuvent que souffrir de ce paradoxe et en être marris.

411.2 Des victoires à la Pyrrhus.

Les marins ne sortent pas indemnes de cette période. La campagne fait pour la Marine plus de mille cents tués¹⁰³⁸ et onze mille hommes sont faits prisonniers. Mais au-delà de ce décompte, il semble bien que le jugement du C.A Auphan évoquant « *l'amère satisfaction* »¹⁰³⁹ qui fut celle de la Marine d'abandonner les ports de l'Atlantique en application des clauses de l'armistice mais sans rien y laisser d'utile¹⁰⁴⁰ à l'occupant, puisse s'appliquer d'une façon générale à l'état d'esprit des officiers entre la signature de l'armistice et le 3 juillet 1940. Partagée entre la satisfaction d'avoir réussi ses missions, d'avoir bien fait ce qu'elle avait à faire, d'avoir prouvé la supériorité de son modèle organisationnel, culturel, hiérarchique et le dépit de constater que réussir des évacuations n'a jamais suffi à gagner une guerre¹⁰⁴¹, la Marine sort meurtrie du conflit. Cette défaite ne fait que confirmer son opinion sur l'incapacité générale des hommes politiques et des militaires de l'armée de terre. Les archives directes émanant des acteurs concernés manquent mais le rappel des situations vécues et d'autres témoignages de personnes ayant vécu des expériences similaires permettent d'avancer quelques hypothèses pour mettre en évidence l'état d'esprit des marins. *L'amère satisfaction* peut s'expliquer en partie par la frustration qu'on retrouve chez quasiment tous

¹⁰³⁸ SHD-DM, 2DOC 14, guerre 1939-1945, pertes de la marine française. Citée par Jean-Luc Leleu, « Le bilan de la campagne », *op. cit.*, p. 44-45.

¹⁰³⁹ Amiral Auphan, Jacques Mordal, *La marine française dans la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 125.

¹⁰⁴⁰ Ce qui est parfaitement inexact. Voir Philippe Lasterle, « Autopsie d'un exode maritime : l'évacuation des ports par la Marine », Christine Levisse-Touzé (dir.) *La campagne de 1940*, *op. cit.*, p. 261-285.

¹⁰⁴¹ Jean-Pierre Azéma, « Le choc armé et les débandades », Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *La France des années noires. Tome 1 : de la défaite à Vichy*, Paris, Seuil, 1993, p. 100. Cité par Philippe Lasterle, « Autopsie d'un exode maritime : l'évacuation des ports par la Marine », *op. cit.*, p. 272.

les officiers, qu'ils fussent à terre ou en mer, exposés aux combats et bombes ennemies ou non.

Le sentiment de frustration naît tout d'abord de n'avoir que très peu participé au combat. Si l'essentiel des officiers participent à des opérations en mer, de fait, on l'a vu, peu d'officiers sont au combat. Le C.A Auphan le rappelle dans son adresse aux élèves officiers de l'Ecole d'application : le but d'un marin est de se préparer à faire la guerre et de la faire le cas échéant¹⁰⁴². Faire la guerre, c'est commander un bâtiment pour se battre¹⁰⁴³. Or les longues veilles dans le cadre de la traque des sous-marins, la pression née du risque d'attaque lors de la protection des convois ne portent pas la même charge symbolique que des combats. En Méditerranée, où bon nombre des officiers ont opéré, il n'y eut que peu de combats, y compris après le 10 mai. Seule l'offensive contre Gênes et de Vado peut être portée au crédit de la flotte française. Le V.A.E Guillon qui se trouve à Oran au moment de la débâcle et de l'effondrement des troupes françaises évoque parfaitement cette inactivité : « *Qu'on se représente une flotte entière, puissante, organisée, et vouée à l'inaction faute d'ennemi* »¹⁰⁴⁴. L'impuissance ressentie par ces hommes face au déferlement des troupes adverses, aboutissant à la désorganisation des lignes, alimente aussi ce sentiment de frustration. Homme d'ordre, de rigueur, quels sont les sentiments qui habitent l'Al de Laborde alors qu'il doit évacuer dans « *la précipitation et une indescriptible cohue [...] dans la hâte, l'improvisation et un désordre fatal* »¹⁰⁴⁵ le port de Brest. Lui, l'homme de l'aviation maritime, persuadé de l'importance de cet outil, qu'a-t-il pu éprouver face aux victoires aériennes de l'Allemagne ? Lorsque le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin fait lui-même le coup de feu, dans quel état d'esprit est-il devant les reculs successifs de l'armée de terre ?

¹⁰⁴² SHD-DM, 3S1845, C.F Paul Auphan *Les Forces morales chez l'officier*. Cité par Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op. cit., p. 741.

¹⁰⁴³ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, C.A Chomel de Jarnieu, *Mémoires*, op. cit., p.16.

¹⁰⁴⁴ Al Jacques Guillon, op. cit., p.99-100.

¹⁰⁴⁵ Contre-amiral Raymond de Belot, *La Marine française pendant la campagne 1939-1940*, op. cit., p. 160.

En effet, il y a aussi de la frustration devant l'impréparation de l'armée de terre. Dans son discours du 20 juin, le maréchal Pétain pointe ce que seraient les causes de la défaite : manque de soldats, d'armements, pas assez d'enfants, pas d'alliés, et « *un esprit de jouissance qui l'a emporté sur l'esprit de sacrifice* »¹⁰⁴⁶. Dans ce texte, il exonère totalement le haut commandement. Pourtant les défaillances de celui-ci, sur les plans stratégiques, tactiques et opérationnels ont été très vite pointées par d'aucuns¹⁰⁴⁷ et aujourd'hui, sans sous-estimer les causes sociales et politiques¹⁰⁴⁸, cette impéritie du haut commandement reste un des facteurs d'explication de la débâcle de 1940¹⁰⁴⁹. Les marins l'ont vécue et certains l'ont soulignée. Comment les V.A Battet et Derrien et le C.A Chomel de Jarnieu n'ont-ils pas pu être choqués en constatant le sous-équipement des troupes françaises envoyées en Norvège ou les incohérences des chargements¹⁰⁵⁰ ? L'Al de Laborde, manquant d'informations sur les capacités de défense de la 10^{ème} armée sur la ligne Couesnon-Vilaine, est surpris de l'avance rapide des Allemands¹⁰⁵¹. Le haut commandement de l'armée de terre et de la Défense nationale « ne satisfont » pas plus les marins de l'Etat-major. L'Al Darlan a dans son éphéméride des propos très durs. En décembre, il regrette l'inactivité des troupes et soulignent leur ennui, faute d'être occupées et entraînées¹⁰⁵². En mai 1940, il écrit :

« Le Haut Commandement [...] paraît désorienté et effondré. Tout ce que le Général Gamelin trouve à me dire est : « Nous n'avons pas mérité cela ». C'est ce qui reste à savoir. Nos troupes ont lâché pied et fuient en débandade parce que ce sont des

¹⁰⁴⁶ Discours radiodiffusé du 20 juin par lequel le maréchal Pétain informe la population qu'il a demandé aux Allemands de mettre fin aux hostilités. Philippe Pétain, *Quatre années au pouvoir*, op. cit., p. 48-49.

¹⁰⁴⁷ Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1990, 328 p.

¹⁰⁴⁸ Eric Roussel, *Le naufrage, 16 juin 1940*, Paris, Gallimard, 2009, 266 p. et p. 53-92.

¹⁰⁴⁹ Jean-Pierre Azéma dans *1940, l'année noire, 1940, l'année noire*, Paris, Fayard, 2010, 477 p. et p.212-221.

¹⁰⁵⁰ Marie-Emile Béthouart (Général), *Cinq années d'espérance, mémoires de guerre, 1939-1945*, Paris, Plon, 1968, 363 p. et p. 22-26.

¹⁰⁵¹ SHD-DM, TTD113, rapport du V.A.E Traub au Commandant en chef des Forces maritimes françaises, rédigé en juillet 1940 en captivité, 1^{er} janvier 1941, p.1. Cité par Philippe Lasterle, « Autopsie d'un exode maritime : l'évacuation des ports par la Marine », op. cit., p.267.

¹⁰⁵² SHD-DM, 1BB² 208, événements du 22 août au 31 décembre 1939, éphéméride du 14 décembre 1939. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p.121.

troupes mal encadrées, mal entraînées, mal fortifiées, mal armées, en particulier pas d'aviation.

Etats-majors encroûtés dans la routine et le dogmatisme, vivant aussi loin de la troupe qu'un habitant de Jupiter d'un habitant de la terre.

Aucun feu sacré, aucun esprit de corps ni chez les Officiers, devenus de mauvais fonctionnaires, ni chez les hommes pourris par des théories pacifistes professées par des instituteurs communistes. »¹⁰⁵³.

En termes certes un peu plus édulcorés, le C.A Auphan, dans ses Mémoires, souligne également l'incapacité du haut-commandement de l'armée de terre¹⁰⁵⁴. Quant au V.A.E Fernet, là aussi malheureusement, on dispose de peu de sources directes mais en tant que secrétaire du Conseil supérieur de la Défense nationale, il connaît l'évolution du conflit et vit donc au plus près les atermoiements du haut-commandement, ce qui ne l'a sans doute pas laissé sans réaction.

Les agissements du pouvoir civil, des hommes politiques et de leur façon de conduire la guerre nourrissent aussi ce sentiment de frustration. Là aussi, témoins et historiens ont largement décrit le délitement de la Troisième République et le renoncement de ses élites politiques. Les marins, là- aussi, sont confrontés en direct à cette situation. Tout au long de ses notes personnelles, l'Al Darlan pointe les insuffisances de Paul Reynaud, qualifié de léger par le C.A Auphan¹⁰⁵⁵. L'amiral de la Flotte signale son désaccord quant à l'organisation du gouvernement que promeut le président du Conseil, qui ne prend que tardivement la Défense nationale¹⁰⁵⁶ et se décharge des Affaires étrangères que l'Amiral considère comme un des

¹⁰⁵³ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 14 mai 1940. *Ibidem*, p.159.

¹⁰⁵⁴ Le C.A Auphan écrit : « *Très vite nous nous sommes rendus compte que le commandement terrestre français n'était plus au rythme de la guerre* ». Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 259.

¹⁰⁵⁵ *Ibidem*, p. 264.

¹⁰⁵⁶ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphémérides du 21 mars et 18 mai 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 156 et 160.

ministères clés pour conduire la guerre¹⁰⁵⁷. Il regrette qu'il s'engage sans avoir consulté quiconque sur le fait que la France ne fera pas de paix séparée (souligné par lui-même dans son éphéméride)¹⁰⁵⁸. Il dénonce la confusion et le désordre qu'il introduit dans les différentes instances chargées de la guerre, Comité de guerre, Comité de guerre restreint, Conseil supérieur de la défense nationale en créant une instance supplémentaire, le cabinet de guerre¹⁰⁵⁹. Il s'insurge contre sa rivalité qui l'oppose à Edouard Daladier¹⁰⁶⁰. Il déplore son manque de leadership qui fait de son gouvernement un ensemble « *divisé, désordonné et impuissant* »¹⁰⁶¹ où chacun joue sa carte. Même le ministre Campinchi ne trouve plus grâce à ses yeux¹⁰⁶². Or il est difficilement envisageable que l'Al Darlan ne se soit pas ouvert auprès de ses proches collaborateurs que sont les V.A.E Le Luc, Michelier et les C.A Auphan et Négadelle de sa défiance envers les hommes politiques et de leur façon de conduire la guerre, même si l'éclatement des différents services de l'Amirauté au hasard des déménagements successifs ne leur a pas permis d'être quotidiennement ensemble¹⁰⁶³. De son côté, à Dunkerque, le V.A Platon noue des relations tendues¹⁰⁶⁴ avec le sous-préfet qui pourtant se met « *à sa disposition* »¹⁰⁶⁵. Finalement, toute cette période ne fait que les confirmer dans leur mépris à l'égard des hommes politiques.

Au-delà de la frustration, l'amertume ressentie par les marins résulte aussi de la déception, pour ne pas dire plus, face à l'attitude de l'allié anglais. Pour faire bonne mesure,

¹⁰⁵⁷ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 18 mai 1940. *Ibidem*, p. 160. Une fois au pouvoir, il s'attribue d'ailleurs ce portefeuille ministériel.

¹⁰⁵⁸ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 28 mars 1940. *Ibidem* p. 157.

¹⁰⁵⁹ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 21 mars 1940. *Ibidem* p. 156. Avis d'ailleurs partagé par Roland de Margerie, *Journal 1939-1940*, Paris, Grasset, 2010, 409 p. et p. 136.

¹⁰⁶⁰ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 13-17 avril 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 158.

¹⁰⁶¹ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 3-7 mai 1940. *Ibidem* p. 159.

¹⁰⁶² SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 13 juin 1940. *Ibidem* p. 163.

Papiers Darlan, Liasse Amiot, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 20 juin 1940. *Ibidem* p. 189.

¹⁰⁶³ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 274.

¹⁰⁶⁴ Albert Chatelle, *op. cit.*, p. 144.

¹⁰⁶⁵ René Le Gentil, *op. cit.*, p.35.

rappelons que les marins ne sont pas les seuls à éprouver ce sentiment : Roland de Margerie, par exemple, témoigne de l'anglophobie qui règne dans les entourages de Paul Reynaud, parmi les milieux favorables à l'armistice et au sein de l'armée¹⁰⁶⁶. Mers el-Kébir n'est que le point d'orgue de la lente dégradation des relations franco-britanniques. La méfiance largement tempérée par la nécessité d'une alliance avec l'Angleterre, par la fraternité des gens de mer qui unit bon nombre de marins français à des marins anglais et par la reconnaissance de la valeur des marins britanniques reste le sentiment dominant à la déclaration de guerre. L'éphéméride de l'Al Darlan reste instructive sur l'évolution de leur état d'esprit à l'égard de la Grande-Bretagne. Il regrette le manque de combattivité, d'esprit offensif de l'Amirauté britannique en Norvège et craint qu'elle ne veuille tout abandonner¹⁰⁶⁷. L'Al Darlan trouve le gouvernement de Chamberlain « *mou et hésitant* »¹⁰⁶⁸. Il trouve inopérante l'organisation de l'armée britannique avec l'absence d'un commandant en chef¹⁰⁶⁹ et regrette l'absence d'encadrement et le sous-armement des troupes britanniques qui interdisent au gouvernement britannique d'envoyer d'autres troupes¹⁰⁷⁰. Bien évidemment, le déclenchement et le déroulement de l'opération *Dynamo*, opération de réembarquement du *British Expeditionary Force* à Dunkerque, ne fait qu'exacerber les tensions. La reddition de la Belgique le 27 mai aggrave la situation de la poche de Dunkerque. La ville devient alors un véritable camp retranché, placé sous le commandement de l'Al Abrial depuis le 23 mai. Le réembarquement prioritaire des troupes britanniques par leurs navires déculpe la colère des marins français.

¹⁰⁶⁶ Roland de Margerie, *op. cit.*, p 238, 248-250, 295, 351.

Dominique Leca, *La rupture de 1940*, Paris, Fayard, 1978, 353 p. et p. 182.

¹⁰⁶⁷ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphémérides des 26 et 27 avril 1940. Cités par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p.159.

¹⁰⁶⁸ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphémérides du 3 au 7 mai 1940. *Ibidem*, p.159.

¹⁰⁶⁹ SHD-DM, TTE 76, note manuscrite *Considérations sur la conduite de la guerre* de l'Al Darlan, s.d. *Ibidem* p.170-171.

¹⁰⁷⁰ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride 30 mai 1940. *Ibidem*, p.161.

De fait à cette date, les Britanniques sont tournés vers la bataille d'Angleterre qui les attend et souhaite disposer de toutes leurs troupes.

L'intervention de Churchill pour continuer d'embarquer les troupes françaises à parité avec les troupes britanniques et le réembarquement effectif par les deux marines jusqu'au 4 juin apaisent momentanément les choses. De fait, les marines britanniques et françaises, au prix d'efforts incommensurables, réussissent à réembarquer près de trois cent trente-huit mille hommes¹⁰⁷¹. Au-delà du succès incontestable de l'intervention française, cet événement contribue au mythe de la Marine invaincue, et offre à la Marine la possibilité d'asseoir sa renommée.

411.3 Dunkerque, une étape décisive dans l'ascension au pouvoir.

Les marins ont ressenti durement tous ces événements. Le C.A Auphan date de Dunkerque « *la cassure psychologique* »¹⁰⁷² d'avec les Britanniques. Ils s'y sont sentis trahis et abandonnés. Ils s'estiment trahis, parce que les Britanniques n'ont pas lancé leur attaque au Sud mais ont effectué un recul vers le Nord, laissant ainsi une part substantielle des troupes françaises sous la menace d'un encerclement, particulièrement avec la reddition de l'armée belge. Les Anglais ont pris leur décision sans l'aval des Français. Ces derniers sont mis devant le fait accompli et constatent que le réembarquement des troupes anglaises a démarré dès le 22 mai à Boulogne, l'Al Darlan et le C.A Auphan¹⁰⁷³, affirmant ne le découvrir que le 27 mai. C'est sans doute plus la rupture de l'unité de commandement, l'unilatéralité de la décision qui irritent les marins français que le bien fondé de la décision¹⁰⁷⁴, d'autant plus que

¹⁰⁷¹ D'après les statistiques anglaises, environ deux cent quinze mille Britanniques et cent vingt-trois mille Français. Hervé Cras, *Les forces maritimes du Nord*, op. cit., p. 391.

¹⁰⁷² C.A Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 264.

¹⁰⁷³ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 28 mai 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p.160-161.

C.A Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 262-263.

Amiral Auphan, Jacques Mordal, *La marine française dans la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p.100-101.

¹⁰⁷⁴ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 28 mai 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 160.

Le C.A Auphan évoque « *une décision opportune comme la suite des événements le montrera* ». Amiral Auphan, Jacques Mordal, *La marine française dans la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p.100.

le 26 mai l'Al Darlan prévoit de la mettre en place¹⁰⁷⁵. Ils se considèrent donc comme trahis mais aussi abandonnés parce qu'il fallut batailler pour obtenir de l'allié anglais¹⁰⁷⁶ qu'il continuât les évacuations après le 1^{er} juin, la plupart des troupes anglaises l'ayant été à cette date¹⁰⁷⁷.

Le rôle des marins de Dunkerque, la défense acharnée des deux amiraux Abrial et Platon sont très vite mythifiés, la détermination, le courage, le charisme, le sentiment patriotique dont ils font preuve permettant ainsi de réhabiliter la figure du héros militaire vivant et humain¹⁰⁷⁸. La référence à Dunkerque accompagne souvent leur nom¹⁰⁷⁹. La presse quotidienne de l'époque offre à ce titre de beaux exemples¹⁰⁸⁰. Les mémorialistes ne sont pas en reste puisque, par exemple, Jean Chauvel¹⁰⁸¹, Maurice Martin du Gard¹⁰⁸², Pierre Laval¹⁰⁸³, Joseph Barthélémy¹⁰⁸⁴ évoquent ainsi le V.A Platon. La reconnaissance du rôle joué va au-delà de la simple propagande, puisque les faits d'armes de l'Al Abrial sont pris en

¹⁰⁷⁵ Archives Le Luc, projet de message manuscrit. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 186.

¹⁰⁷⁶ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 2 juin 1940. *Ibidem.*, p. 161.

¹⁰⁷⁷ Jean-Luc Leleu, « La bataille du Nord », Jean-Luc Leleu, Françoise Passera, Jean Quellien, Michel Daeffler, op. cit., p. 41.

¹⁰⁷⁸ Jean-François Chanet, « La fabrique des héros. Pédagogie républicaine et culte des grands hommes, de Sedan à Vichy », *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, n°65, janvier-mars 2000, p. 13-34, et p. 30-31, 33. Consulté sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_2000_num_65_1_2869, consulté le 9 mai 2013.

¹⁰⁷⁹ En 1960, le journal *Les cols bleus* dans un article sur Dunkerque évoque en des termes très chaleureux l'Al Abrial : *Les cols bleus*, n°649 du 11 juin 1960; en 1970, le nom du V.A Platon est également cité : *Les cols bleus*, n° 1137 du 30 mai 1970.

¹⁰⁸⁰ C'est en termes d'« héroïque défenseur » qu'est bien évidemment présenté l'Al Abrial lors des différentes conférences qu'il tient sur Dunkerque pour le Service d'Ordre de la Légion. *La dépêche*, 3 août 1941 ; *Le Légionnaire de Dordogne*, septembre 1942 ; mais aussi dans des revues comme *Mer et Colonies*, août-septembre 1943.

SHD-DM, 2DOC 5, *L'amiral Abrial à Dunkerque*, juin 1940, 6 p.

¹⁰⁸¹ Jean Chauvel, *Commentaire T1 : de Vienne à Alger (1938-1944)*, Paris, Fayard, 1971, 370 p. et p. 280.

Jean Chauvel (1897-1979), ambassadeur de France, débute sa carrière au Ministère des Affaires étrangères en 1921. Après avoir occupé divers postes en Chine, au Liban, en Syrie, en Autriche et en France, il rejoint Vichy d'où il fait passer des informations à Londres. Il démissionne en 1942, après l'invasion de la zone libre. Début 1944, il rallie Alger et devient Secrétaire général aux Affaires Etrangères pour la France Libre. Après guerre, il occupe plusieurs postes d'ambassadeur de France à Berne, Vienne, Londres, avant de représenter la France à l'ONU. Il est en contacts réguliers avec le V.A Platon lorsque celui est secrétaire d'Etat aux Colonies en 1940.

¹⁰⁸² Maurice Martin du Gard, op. cit., p. 136 et p. 323.

¹⁰⁸³ Jean Tracou, op. cit., p.334. Jean Tracou rapporte les propos qu'aurait tenus Pierre Laval lors du Conseil des ministres du 12 juillet 1944 au cours duquel il s'efforce de savoir quels sont les ministres vraiment signataires de la déclaration du 5 juillet que le V.A Platon a remise au maréchal Pétain.

¹⁰⁸⁴ Joseph Barthélémy, op. cit., p. 120.

considération lors de son procès à la Libération¹⁰⁸⁵. Il n'est pas question ici de remettre en question le rôle des deux hommes dans la défense de la ville et dans le réembarquement des troupes. Il faut néanmoins rappeler que les opérations ont bénéficié de conditions climatiques favorables –mer d'huile et plafond bas minimisant les possibilités d'attaques de la Luftwaffe¹⁰⁸⁶. Des contemporains n'ont pas manqué de le relever dans leurs journaux¹⁰⁸⁷. Par ailleurs, le coup d'arrêt des *Panzer* allemands ordonné par Hitler et dont les raisons font l'objet d'analyses divergentes de la part des historiens¹⁰⁸⁸, a permis d'organiser momentanément les choses. Certes il ne faut pas trop exagérer la portée de ce *Haltbefehl*, puisque il eut lieu entre le 24-26 mai et que l'essentiel de l'effort français s'est produit après cette date. Mais, comme le dit très justement Jean-Pierre Azéma qui relate ces circonstances favorables : « *L'étonnante organisation de l'opération « Dynamo », la ténacité de marins et l'adresse des aviateurs de la RAF [...] ont fait le reste.* »¹⁰⁸⁹. Les Britanniques ont la responsabilité de près de 85% des évacuations. Par ailleurs, un repli en bon ordre ne peut se transformer en victoire : soixante-dix mille hommes ont été néanmoins faits prisonniers¹⁰⁹⁰ et de nombreux matériels abandonnés sur place. Pourtant, les marins ont bénéficié dans la presse

¹⁰⁸⁵ AN, 3 W31, procès en Haute Cour de Justice de l'Al Abrial, acte d'accusation.

C'est aussi cet argument qu'avance la Marine pour obtenir la réintégration dans son grade et dans la 2^{ème} section de l'Al Abrial : SHD-DM, CC74°Moderne 1408/9, dossier personnel de l'Al Abrial, lettre s.d du directeur du personnel militaire au ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

¹⁰⁸⁶ Jean-Pierre Azéma, 1940, *l'année noire*, op cit., p.115.

¹⁰⁸⁷ On pense en particulier à Romain Rolland, *Journal de Vézelay, 1938-1944*, édition établie, présentée et annotée par Jean Lacoste avec la contribution de Marie-Laure Prévost), Paris, Bartillat, 2012, (2^{ème} édition), 1 184 p. et p. 411.

¹⁰⁸⁸ Les historiens divergent pour expliquer cette décision. Pour certains, l'arrêt de l'avance des *Panzer* serait dû à la faveur que veut accorder Hitler à Goering en permettant à l'aviation d'en terminer avec le corps expéditionnaire anglais. A cela s'ajouterait la crainte du Chancelier de voir ses chars s'enliser dans les terrains inondés de la région de Dunkerque alors qu'il veut les préserver pour les contre-offensives à venir, en particulier dans la Somme. Voir, par exemple, François Kersaudy, *Hermann Goering. Le deuxième homme du Reich*, Paris, Perrin, 2009, 800 p. et p.352-354.

Pour d'autres, la volonté d'Hitler de reprendre en main son haut commandement militaire expliquerait le véritable motif de cet ordre : c'est la thèse que défend Karl-Heinz Frieser, *Le mythe de la guerre-éclair. La campagne de l'ouest de 1940*, Paris, Belin, 2003, 480 p. et p.313-339.

La thèse de la préparation d'une offensive diplomatique allemande pour signer la paix avec Londres retenue par François Delpla, dans *La ruse nazie, Dunkerque 24 mai 1940*, Paris, Editions France Empire, 1997, 312 p. est assez controversée.

¹⁰⁸⁹ Jean-Pierre Azéma, 1940, *l'année noire*, op cit., p.115.

¹⁰⁹⁰ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, Tome 2, op. cit.*, p 389.

d'un traitement particulier. Une revue de presse des quotidiens que sont *Le Matin*, *Le Figaro*, *La Croix*, *Action Française*, *Le Temps*, *L'Intransigeant*, *Le Petit Parisien*¹⁰⁹¹ entre le 23 mai et le 20 juin 1940 fait apparaître un traitement en plusieurs temps, pratiquement similaire quelque soit la ligne éditoriale politique de ces journaux. Dans un premier temps, la Marine est d'abord évoquée pour son rôle de coopération, d'aide efficace¹⁰⁹². Ce ne sont pas nos deux marins qui sont mis en avant mais plutôt les généraux Prioux¹⁰⁹³ et Blanchard¹⁰⁹⁴. L'aviation l'est également particulièrement¹⁰⁹⁵. Le nom d'Abrial n'est pas cité systématiquement, du moins jusqu'au 30 mai. Quant au V.A Platon, nommé gouverneur de Dunkerque le 23 mai, son nom n'apparaît que le 4 juin, avec celui de l'Al Abrial, les deux l'étant pour leur citation à l'ordre de l'armée de Terre¹⁰⁹⁶. En fait jusqu'au 31 mai, les journaux ne sont pas à la hauteur du futur mythe. A partir du 1^{er} juin, « la légende est en marche » : *Le Matin* évoque la confiance absolue qu'inspire l'Al Abrial, « son commandement énergique et infatigable », « l'âme d'un Jean Bart passée en lui »¹⁰⁹⁷ ; *Le Figaro*¹⁰⁹⁸ titre en première page sur « Une page glorieuse de la Marine française » : l'article se termine d'ailleurs par une apologie des équipages d'élite. *Le Temps* évoque « l'énergique commandement de l'Amiral Abrial »¹⁰⁹⁹. *Action Française* évoque « le camp retranché [qui] défie les efforts de l'ennemi »¹¹⁰⁰, même

¹⁰⁹¹ Le choix de ces quotidiens s'est fait à partir des éditions disponibles dans la base de données numérisées de la BNF, Gallica.

¹⁰⁹² *Action Française*, 30 mai 1940. *Action Française*, *Le Figaro*, *La Croix*, *L'Intransigeant*, *Le Temps*, 31 mai 1940.

¹⁰⁹³ Le général Prioux (1879-1953), général d'armée, est à la tête de la 1^{ère} armée le 26 mai 1940, après avoir remporté la bataille de Hannut avec ses blindés du corps de cavalerie. Il est fait prisonnier le 29 mai et est rapatrié en avril 1942.

Il a livré ses souvenirs dans René Prioux, *Souvenirs de guerre 1939-1943*, Paris, Flammarion, 1947, 271 p.

¹⁰⁹⁴ Le général Blanchard (1877-1954), est nommé au commandement de la 1^{ère} armée en septembre 1939, après avoir été membre du Conseil supérieur de la guerre, directeur du Centre des hautes études militaires et inspecteur général des centres d'enseignement militaire supérieur. Le 23 mai, il est nommé pour quelques jours commandant du 1^{er} groupe d'armées. Il quitte le service fin 1940.

¹⁰⁹⁵ *Le Figaro*, 24-25-26 mai 1940 ; *le Matin*, 27 mai 1940.

¹⁰⁹⁶ *Le Petit Parisien*, 4 juin 1940 ; *Le Figaro*, 6 juin 1940.

¹⁰⁹⁷ *Le Matin*, 1^{er}, 2 et 4 juin 1940.

¹⁰⁹⁸ *Le Figaro*, 3 juin 1940.

¹⁰⁹⁹ *Le Temps*, 2 juin 1940.

¹¹⁰⁰ *Action française*, 3 juin 1940.

s'il ne cite pas nommément les amiraux Abrial et Platon. A partir du 5 juin, on entre véritablement dans l'ère de la célébration des deux amiraux et de la Marine. L'Amirauté publie dans les quotidiens un communiqué sur le rôle des marins¹¹⁰¹. Mais il ne s'agit pas seulement pour les journaux de reprendre les communiqués officiels : des articles renvoient cette image. *Le Petit Parisien* cite les actes de courage de la Marine française devant Dunkerque¹¹⁰². *Le Matin* compare le départ de l'Al Abrial qui quitte la place le dernier avec celui d'un commandant de bâtiment qui quitte son navire, après que tout son équipage a été évacué¹¹⁰³. *L'Intransigeant* sous la plume de Pierre Dubard publie le récit d'« Un de la Marine de Dunkerque [qui] raconte comment on y vit, comment on y meurt »¹¹⁰⁴. Le 6 juin, il poursuit son apologie avec un article au titre sans équivoque « De la gloire s'est gagnée sur mer »¹¹⁰⁵. Pierre Varillon publie un article au titre évocateur « Pavillon haut »¹¹⁰⁶, dans lequel il se livre à un véritable panégyrique des amiraux Abrial et Platon et de leur commandant en chef, l'Al Darlan. La réception des amiraux par Albert Lebrun, Paul Reynaud, César Campinchi, le général Weygand et le maréchal Pétain fait l'objet d'encart de bas de page¹¹⁰⁷. *Le Petit Parisien* publie même en première page la remise de Légion d'Honneur à l'Al Abrial et au V.A Platon¹¹⁰⁸. L'article de Joseph Kessel paru le 8 juin dans *Paris-Soir*¹¹⁰⁹ alimente la « médiatisation » de la Marine. On est donc passé, on le voit, d'une discrétion relative à une héroïsation des acteurs, en quelques dix jours. Plusieurs raisons peuvent être avancées.

Tout d'abord, il faut constater que cela correspond à l'évolution de la situation militaire : à partir du 1^{er} juin, la Marine est effectivement seule à tenir la poche de Dunkerque pour

¹¹⁰¹ *Le Matin et le Figaro*, 5 juin 1940.

¹¹⁰² *Le Petit Parisien*, 4 juin 1940.

¹¹⁰³ *Le Matin*, 5 juin 1940.

¹¹⁰⁴ *L'Intransigeant*, 5 juin 1940.

¹¹⁰⁵ *L'Intransigeant*, 6 juin 1940.

¹¹⁰⁶ *Action française*, 6 juin 1940. Reproduit *in extenso* en annexe n°9.

¹¹⁰⁷ *Le Temps*, 4 juin 1940 ; *Le Figaro*, *Le Matin*, *Action française*, 7 juin 1940.

¹¹⁰⁸ *Le Petit Parisien*, 7 juin 1940.

¹¹⁰⁹ L'article figure dans Joseph Kessel, *Témoin parmi les hommes. Tome 3 l'heure des châtements*, Paris, Del Duca-Plon, 1968, 411 p. et p. 171-191.

permettre le réembarquement des troupes restantes et si deux tiers des troupes l'ont été, les 31 mai et 1^{er} juin restent les journées les plus importantes en termes de nombre de troupes évacuées¹¹¹⁰. Par ailleurs, peu de choses ont filtré, les correspondants de guerre étant interdits¹¹¹¹. Mais à partir du 5 juin, tout bascule et s'emballe. La Marine prend les choses en main, d'autant plus qu'elle peut être agacée par la réserve des autres acteurs¹¹¹² : elle émet elle-même pour la première fois depuis les événements de Dunkerque un communiqué paru dans *Le Matin*, *Le Figaro*, *Action française*¹¹¹³. L'article de Pierre Varillon du 6 juin, puis, indirectement, celui de Joseph Kessel du 8, assoient la réputation, le courage et le savoir-faire de la Marine. Que s'est-il donc passé pour que la Marine fasse si clairement sa promotion ? Là aussi les faits parlent : l'armée subit des revers désastreux¹¹¹⁴ et la France a besoin de héros pour galvaniser ses troupes et son peuple. La bravoure, la ténacité, l'organisation, la hardiesse, la réussite des marins tombent on ne peut mieux pour le gouvernement. Mais cela ne peut suffire à expliquer ce traitement. Les raisons sont aussi à chercher dans le statut qu'est en train de gagner la Marine. L'Al Darlan sait depuis le 25 mai que la question de l'armistice se pose, puisqu'elle a été abordée en Comité de guerre¹¹¹⁵. Il sait donc que la flotte est à l'évidence devenue un enjeu politique¹¹¹⁶ : le 28 mai, il donne les premiers ordres de repli en cas d'armistice, sachant qu'il s'oppose à toute condition de reddition. Mais la Marine n'est pas seulement un élément de négociation face aux ennemis dans le cadre de l'armistice. Elle devient aussi un enjeu majeur en politique intérieure. Elle est

¹¹¹⁰ Hervé Cras, *Les Forces maritimes du Nord*, op. cit., p.391.

¹¹¹¹ Joseph Kessel est un des rares à obtenir un laissez-passer pour rejoindre Dunkerque. Yves Courrière, op. cit., p. 530-532.

¹¹¹² Dominique Leca, op. cit., p 176.

¹¹¹³ *Le Figaro*, *Le Matin*, *Action française*, 5 juin 1940.

¹¹¹⁴ Le 7 juin, les conflits se déroulent sur la Somme. Montdidier, Forges-Les-Eux, Noyon tombent aux mains des Allemands qui sont à environ 30 km de Rouen.

¹¹¹⁵ SHD-DM, 1 BB² 207, notes manuscrites prises par l'Al Darlan lors de la réunion du Comité de guerre du 25 mai 1940. Citées par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 182-184.

¹¹¹⁶ SHD-DM, Papiers Le Luc, note manuscrite de l'Al Darlan du 28 mai 1940. *Ibidem*, p. 186-187.

en position de force : Dunkerque arrive à point nommé pour montrer que la Marine, avec son organisation, ses modes de fonctionnement, le courage, l'héroïsme de ses troupes, peut être un recours. Dunkerque alimente l'objet politique qu'est en train de devenir la Marine. Depuis le 5 mai, l'Al Darlan sait, on l'a vu, que le maréchal Pétain, compte sur lui. Or, le Maréchal est entré au gouvernement depuis le 18 mai comme ministre et vice-président du Conseil. A partir du 25 mai, la position du vieux maréchal dans le gouvernement de Paul Reynaud se renforce chaque jour¹¹¹⁷ et à cette date il prêche déjà pour une reconstruction de la France¹¹¹⁸. L'Al Darlan a déjà exprimé à plusieurs reprises sa conception de ce que doit être l'organisation d'un Etat en guerre et de l'encadrement moral de la population qu'il faut opérer¹¹¹⁹. Aussi Dunkerque est-il bien plus que cette bataille dans laquelle s'illustre la Marine. Dunkerque permet à la Marine de gagner un nouveau statut ; elle devient le dernier rempart : la nomination d'un délégué de l'Amirauté dans tous les ports de guerre fait écrire à l'Al Darlan dans son éphéméride du 7 juin : « *quand la situation est grave, on s'accroche à la Marine* »¹¹²⁰. Le C.A Auphan confirme ce point de vue dans ses Mémoires¹¹²¹. Dunkerque apparaît alors comme l'acte fondateur de l'entrée en politique de la Marine. Le 11 juin, le maréchal Pétain confirme à l'Al Darlan qu'il entend pousser son nom pour un gouvernement d'autorité¹¹²². Le 16 juin, l'Al devient un homme politique en étant nommé ministre de la marine : aucun marin n'avait plus détenu ce portefeuille depuis le V.A Lacaze en 1915. Il reste néanmoins commandant en chef des Forces maritimes françaises. Ce tremplin que semble être Dunkerque pour la Marine l'est particulièrement pour le V.A Platon. Nommé gouverneur de la ville, il y fait ses premières armes d'homme politique. Il met en œuvre les

¹¹¹⁷ Marc Ferro, *op. cit.*, p. 32-35.

¹¹¹⁸ *Ibidem*, p. 34

¹¹¹⁹ Voir chapitre 32.

¹¹²⁰ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 7 juin 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 162.

¹¹²¹ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 260.

¹¹²² SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 11 juin 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 162.

principes d'ordre, de fermeté, de travail, de courage, autant de valeurs qu'il exhorte dès sa prise de pouvoir¹¹²³ et qui émaillent par la suite ses propos et ses actes¹¹²⁴. Il contourne les élus en rendant inopérante la commission mise en place pour gérer la ville¹¹²⁵ : plus tard, son action a souvent visé à mettre au pas les édiles municipaux¹¹²⁶. Ses relations difficiles avec le sous-préfet ne sont qu'un révélateur de son mépris pour les relais de l'Etat républicain : en tant que ministre et ultérieurement, le V.A Platon n'a de cesse de réclamer une épuration plus grande des milieux administratifs¹¹²⁷. Dunkerque agit sur cet homme comme un révélateur de ce qu'est l'action politique et là naît véritablement son ambition politique¹¹²⁸, et non pas à l'issue de son expérience de secrétaire d'Etat aux Colonies comme il tente de le faire croire par la suite¹¹²⁹. L'expérience de Dunkerque révèle bien les ambitions naissantes de participation au pouvoir des marins.

La Marine est donc prête à faire la guerre, chacun est à son poste. Ses succès sont réels, même si finalement peu d'officiers participent au combat. Mais la déroute des armées françaises amène un sentiment d'amertume et de frustration. La Marine charge alors l'armée de terre, les hommes politiques, les alliés britanniques de tous les maux. Dans ces sombres heures, Dunkerque et la capacité de résistance, d'organisation, de courage dont ont fait

¹¹²³ Prise de fonction publiée par *Le Nord maritime*, 22 mai 1940 reproduite dans Albert Chatelle, *op. cit.*, p.126.

¹¹²⁴ AN, F1a 4030, scellé n°3, Notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'ordre de la Légion à Pujols-sur-Dordogne le 18 août 1942.

AN, 3W316, lettre manuscrite du 25 août 1943 du V.A Platon à Bernard Ménétreel dans laquelle il reproche à Pierre Laval de n'avoir « *pas pratiqué la politique de fermeté, par moi prescrite* ».

Ibidem, annexe III de son rapport du 14 juin 1943 adressé à Pétain dans lequel il décrit les mesures autoritaires à prendre : « *création d'une police sûre, d'un tribunal spécial efficace* ».

¹¹²⁵ Albert Chatelle, *op. cit.*, p.144.

¹¹²⁶ AN, 3W316, lettre du 2 septembre 1941 du responsable du Service d'ordre de la Légion de Pujols-sur-Dordogne au V.A Platon et lettre du 8 septembre 1941 du cabinet du V.A Platon au ministre de l'Intérieur, concernant la municipalité de Pellegrue.

Jacques Reix, Jean Vircoulon, *Chronique des années de guerre en pays foyen, 1939-1945*, Périgueux, Fanlac, 1995, 249 p. et p. 59-64 pour la ville de Sainte-Foy-la-Grande.

¹¹²⁷ AN F60 107, note du 29 octobre 1942 du V.A Platon au directeur général de la Légion.

¹¹²⁸ Odile Girardin-Thibeaud, « Un marin en politique : l'amiral Platon, 1940-1944 », *op. cit.*.

¹¹²⁹ BNF, Fonds Aragon, papiers Platon, dossier « Notes au maquis », note de Charles Platon du 23 août 1944, *Ma participation au gouvernement Laval*.

preuve les marins, représente une éclaircie qu'ils valorisent, marquant ainsi leur entrée en politique.

412. Le sens d'un engagement politique : la nécessaire défense d'une culture en péril.

Dans la nuit du 16 au 17 juin, la France a donc demandé à l'Allemagne (via l'Espagne) et à l'Italie (via le nonce) les conditions d'un armistice. Le 17, le message radiodiffusé du maréchal Pétain appelle à cesser le combat. Devant la cacophonie que cela provoque, la formule est remplacée par « *il faut tenter de cesser le combat* », qui ne doit pas être beaucoup plus claire pour un militaire aux prises, sur le terrain, avec l'ennemi. Le 19 juin au matin, l'Allemagne demande à connaître le nom des plénipotentiaires et, le 20 juin au matin, elle accepte la composition proposée. Aux côtés du général d'armée Huntziger, président de la délégation, de l'ambassadeur Léon Noël, du général de corps d'armée Parisot¹¹³⁰ et du général de brigade de l'armée de l'Air Bergeret, se trouve le V.A.E Le Luc. Le 21 juin dans l'après-midi, l'entrevue de Rethondes débute ; le soir l'Al Darlan prend connaissance en compagnie du C.A Auphan des conditions fixées par les Allemands¹¹³¹. L'armistice est signé le 22 juin en fin de journée pour entrer en vigueur le 25 à 0H35, heure française. La Marine est au centre des enjeux depuis mi-juin. Mais il s'agit bien plus que de défendre des bateaux : l'armistice et Mers el-Kébir viennent conforter le discours identitaire des années trente. Le rôle qu'il a joué pendant cette période et les sources disponibles amènent à centrer l'analyse sur l'attitude de l'Al Darlan. Elle est cependant éclairante et conditionne les positions de ses subordonnés.

¹¹³⁰ Le général Parisot ne put d'ailleurs accéder au wagon à Rethondes lors des négociations. Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique*, op. cit., p.23.

¹¹³¹ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 275-276..

412.1 L'armistice ou l'irruption de la décision individuelle.

Malgré la demande d'armistice d'un gouvernement dont il est membre, l'Al Darlan ordonne la continuation des opérations navales. En effet, pour couper court à l'effet désastreux du message du maréchal Pétain, le **17 juin** à 13 H, l'Al Darlan appelle à « *continuer toutes opérations de guerre aéronavales avec la plus farouche énergie jusqu'à nouvel ordre de ma part* »¹¹³², ce que confirme le V.A.E Le Luc, adjoignant le préfet de la 3^{ème} région maritime à « *ne pas mollir* »¹¹³³ ; en fin d'après-midi l'Al de la Flotte informe ses subordonnés de la demande du gouvernement « *à faire ouverture d'une paix honorable.* »¹¹³⁴. Le **18 juin** en fin de journée, l'Al Darlan rappelle à toutes les grandes autorités son ordre de poursuivre la résistance, l'armistice n'étant pas signé¹¹³⁵. Il s'active pour préparer le départ du gouvernement en demandant à des bâtiments d'être à Port-Vendres et au Verdon pour transférer le gouvernement en Afrique du Nord¹¹³⁶. Le **22 juin**, au milieu de la nuit, il informe ses grands subordonnés que des pourparlers sont en cours « *en raison situation militaire sans issue et invasion jusqu'au centre de la France* »¹¹³⁷. Dans l'après-midi, quelques heures avant la signature, il leur expose les raisons de la demande d'armistice, l'état des négociations et leur demande d'exprimer clairement leur avis.¹¹³⁸ Il envisage néanmoins une action contre l'Italie, si les conditions d'armistice avec ce pays n'étaient pas satisfaisantes et demande aux amiraux Gensoul et Duplat d'en étudier la faisabilité¹¹³⁹. Le **24 juin**, en fin de matinée, les grandes lignes du texte de l'armistice concernant la flotte sont communiquées

¹¹³² Télégramme 1300/17-6. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique*, op. cit., p. 25.

¹¹³³ *Ibidem*, p.25.

¹¹³⁴ Télégramme n° 5002 1655/17-6. *Ibidem*, p.49.

¹¹³⁵ Télégramme 2240/18-6 n°5025-26. *Ibidem*, p.57.

¹¹³⁶ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, op. cit., p. 241.

¹¹³⁷ Télégrammes 5087-5088 0300/22-6. Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique*, op. cit., p.90.

¹¹³⁸ Télégrammes 5098-5099-5100-5101 à 16H40, 16H45, 16H50 et 16H55. *Ibidem*, p.49.

¹¹³⁹ Télégrammes 5104 et 5105 1810/22-6. *Ibidem*, p. 40.

aux amiraux¹¹⁴⁰. En début d'après-midi, l'Al Darlan précise qu'il considère « *Conditions Armistice étant jugées acceptables pour le pays et particulièrement honorables pour la Marine doivent être, après signature, strictement remplies par nous tous comme précisé dans mes divers télégrammes -Stop- Tout acte contraire individuel ou collectif remettrait en question toutes les conditions.* »¹¹⁴¹. Un télégramme en début de soirée confirme que la cessation des hostilités est prévue le 25 juin 1940 à 00H35¹¹⁴², date d'entrée en vigueur de l'armistice.

Le texte transmis dans l'après-midi du 22, par lequel l'Al Darlan demande en conclusion à ses « cardinaux » d'exprimer leur point de vue, est particulièrement intéressant parce que, en filigrane, s'y trouvent résumées son analyse de la situation et sa position. Il y exprime sa conviction de la nécessité d'un armistice. Depuis le 10 juin, il sait que la situation militaire est perdue en métropole¹¹⁴³ et **le 15 juin**, Paul Baudouin témoigne de la conviction de l'Amiral du caractère inéluctable de la demande d'armistice¹¹⁴⁴. Il se situe dans le camp des hommes favorables à l'armistice¹¹⁴⁵, même s'il n'est pas encore au gouvernement. Mais pour lui un armistice acceptable doit être celui qui garantit la Flotte. L'Al Darlan l'a écrit dans son télégramme du 22 juin après-midi ; « *le devoir est de conserver la Flotte* »¹¹⁴⁶ et ce fut sa ligne de conduite. Depuis le **28 mai**, il a de fait multiplié les télégrammes pour définir les positions de repli, les destinations d'appareillage. A cette date, il adresse une note au V.A.E

¹¹⁴⁰ Télégrammes n°5139-5140-5141-5142 à 11H15. *Ibidem*, p.51-52.

¹¹⁴¹ Télégrammes n°5146 à 13H40. *Ibidem*, p.59.

¹¹⁴² Télégrammes n° 3141 à 20H10. *Ibidem*, p.45.

¹¹⁴³ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 11 juin. Cité dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p.162.

Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p.232.

¹¹⁴⁴ Paul Baudouin, *Neuf mois au gouvernement*, Paris, La table ronde, 1948, 429 p. et p.170.

¹¹⁴⁵ Dans deux courriers différents, on trouve sous la plume de l'Al Darlan, la référence à la paix et non à l'armistice : dans la lettre de mission qu'il transmet au V.A.E Le Luc, lorsque celui-ci s'apprête à rejoindre, en tant que plénipotentiaire, les Allemands à Compiègne. Papiers Le Luc, *Souvenirs*. Cités par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *op. cit.*, p.240 et 764-765 ; et dans le télégramme par lequel il confirme à ses grands subordonnés la demande de négociation, Télégramme n° 5002 1655/17-6. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique, op. cit.*, p.49. Il ne faut sans doute rien n'y voir de plus qu'une simple erreur de vocabulaire, liée à la situation de tension du moment.

¹¹⁴⁶ Télégrammes 5098-5099-5100-5101 de 16H40, 16H45, 16H50 et 16H55 ; point quinto. *Ibidem*, p.49.

Le Luc qui contient les ordres d'appareillage vers les ports britanniques ou canadiens¹¹⁴⁷. **Le 14 juin**, l'Amirauté accepte l'offre britannique de repli en Angleterre du *Richelieu* et du *Jean Bart* en cas d'urgence¹¹⁴⁸. **Le 15 juin**, même si cette note n'est pas envoyée, il demande que l'appareillage s'effectue vers les ports français d'outre-mer ou anglais ou soient sabordés s'ils ne peuvent prendre la mer¹¹⁴⁹. Le même jour il envoie ses instructions pour appareillage à Marine Cherbourg, Brest et Lorient¹¹⁵⁰. Du 16 au 22 juin, le processus d'armistice est engagé ; mais tant que l'accord n'est pas signé, l'Al Darlan ordonne la continuation de l'action et fait prendre des dispositions pour protéger la flotte. **Le 18 juin**, il ordonne aux amiraux de Laborde et Abrial « *de ne laisser aucun bâtiment de combat tomber intact entre les mains de l'ennemi* »¹¹⁵¹. Il informe la mission navale de Londres qu'il a donné ordre de détruire le *Jean Bart* s'il ne peut sortir¹¹⁵². Il réitère en fin de soirée son ordre de résistance et confirme la ligne de repli¹¹⁵³. **Le 20 juin**, il confirme qu'aucun bâtiment ne doit tomber entre les mains de l'ennemi¹¹⁵⁴, même s'il faut se demander quel est l'ennemi pour l'Al Darlan à cette date. En effet, l'évolution dans le choix des destinations pour la Flotte est un des aspects majeurs de la crise franco-britannique qui débouche sur Mers el-Kébir. Nous y reviendrons, mais à ce moment du raisonnement constatons qu'il est évident que l'Al Darlan cherche à mettre la flotte à l'abri. Pendant cette semaine, la Marine réussit à évacuer les différents ports et à sauver près de 80% des bâtiments représentant 95% du tonnage¹¹⁵⁵. La flotte reste donc un enjeu majeur que l'Amiral veut sauvegarder. D'une certaine façon, l'Al Darlan montre sa

¹¹⁴⁷ *Ibidem*, p.52.

¹¹⁴⁸ Télégramme n°4849 de 1912/14-6. *Ibidem*, p. 85.

¹¹⁴⁹ Télégrammes n°4891-4892-4893-4894. *Ibidem*, p. 52-56.

¹¹⁵⁰ Télégramme n°4872 de 1531/15-6. *Ibidem*, p. 56.

¹¹⁵¹ Télégramme n°5006 de 0235/18-6. *Ibidem*, p. 57.

¹¹⁵² Télégramme n°3021 de 2027/18/6. *Ibidem*, p. 86.

¹¹⁵³ Télégramme n°5025-26 de 2240/18/6. *Ibidem*, p. 57.

¹¹⁵⁴ Télégrammes n°5057 de 1330/20/6, n° 5058 de 1335/20/6, n°5059 de 1340/20/6. *Ibidem*, p. 58.

¹¹⁵⁵ Philippe Lasterle, « Autopsie d'un exode maritime : l'évacuation des ports par la Marine », *op. cit.*, p. 261-285.

force. Comme il l'a rappelé le 15 juin, la Marine est toujours en état¹¹⁵⁶. On peut donc lire les décisions prises jusqu'au 22 comme une volonté non seulement de sauvegarder la flotte mais également d'obtenir pour elle le statut le plus favorable : il ne s'agit donc pas de s'opposer à l'armistice mais de parvenir aux meilleures garanties possibles pour la Flotte. L'opération envisagée un temps contre l'Italie¹¹⁵⁷ relève en partie de cette stratégie. Le C.A de Belot, plusieurs années plus tard, se faisant historien, mais qui en juin 1940 est à Sète, considère que « *La sombre grandeur d'un tel projet pouvait séduire des esprits que le désastre désespérait* »¹¹⁵⁸. Ce projet a-t-il pour but de rassurer ses troupes, en particulier les officiers de la Méditerranée qui se désolent de ne pas avoir combattu ? Mais, chez l'Al Darlan cela ne ressemblerait pas plutôt à une ultime tentative de montrer que la flotte est encore en mesure d'agir ? Certes il s'agit de modérer les revendications de l'ennemi italien, moins prestigieux que l'ennemi allemand, mais c'est aussi une manifestation, peut-être dérisoire certes, de peser encore sur les négociations, d'assurer la sauvegarde de "sa" flotte. C'est ainsi qu'il tente le 22 dans la matinée, les conditions de l'armistice étant connues, de proposer une réécriture de l'article 8. Il demande le rattachement des navires aux ports français d'Afrique en lieu et place des ports d'attache de temps de paix – ce qui permettrait de soustraire à l'influence allemande tous les navires rattachés aux ports se trouvant sur les côtes de la Manche, et de l'Atlantique-leur armement par des équipages réduits après débarquement des munitions¹¹⁵⁹. Dans ces conditions, il confirme dans le texte du 22 à ses subordonnés que l'armistice lui paraît honorable : « *Négociations en cours comporteront vraisemblablement immobilisation Flotte française partiellement désarmée sous pavillon français, dans ports français métropolitains*

¹¹⁵⁶ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 15 juin. Cité dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p.163.

¹¹⁵⁷ Il s'agit d'une opération contre les places militaires et points sensibles du littoral italien et plus particulièrement contre le littoral du golf de Gênes, Naples et Gaëte, et contre les ports de Sardaigne et de Sicile.

¹¹⁵⁸ Contre-amiral Raymond de Belot, *op. cit.*, p. 199.

¹¹⁵⁹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 246.

ou coloniaux jusqu'à cessation des hostilités anglo-allemandes. Allemagne s'engage solennellement à ne jamais revendiquer notre Flotte même dans paix définitive. ». Même si ses propositions ne sont pas acceptées, l'Allemagne prétendant que l'application relève de la Commission allemande d'armistice, il est d'avis que la flotte s'en sort à bon compte, la réponse allemande lui paraissant *satisfaisante et conciliante*¹¹⁶⁰, certain que l'engagement solennel de l'Allemagne est une garantie suffisante. Mais au-delà du seul cas de la flotte, l'Al Darlan a d'autres raisons d'accepter l'armistice, et il l'écrit dans ce texte du 22.

Il évoque d'abord des raisons d'ordre militaire. Il constate la désagrégation totale de l'armée française, lui imputant la défaite et la situation d'occupation – ce qui lui permet par voie de conséquence de dédouaner la Marine - : « *armée française dispersée n'offrant plus résistance et permettant occupation totale du pays* ». Il est conscient de l'impuissance de l'armée et de son délitement, comme il l'écrit à son épouse le 19 juin : « *Nous attendons les propositions des dictateurs. Si elles sont honorables, nous ferons l'armistice ; sinon, nous continuerons à nous battre, ce qui n'empêchera pas le rouleau compresseur d'aller jusqu'aux Pyrénées et, par l'Espagne consentante, en Afrique du Nord* »¹¹⁶¹ ; ou au général Noguès, le lendemain : « *si vous saviez l'état de l'armée ici* »¹¹⁶². Le fait que la « *résistance en Afrique du nord serait sans portée pratique* » lui paraît également un autre motif pour cesser le combat : l'impossibilité matérielle d'y transporter des troupes¹¹⁶³ et de faire de ces régions une base arrière, faute d'infrastructures pour mener une guerre longue, lui paraissent des critères déterminants. Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan et Christine Lévisse-Touzé ont

¹¹⁶⁰ Termes qu'emploie l'Al Darlan dans ses éphémérides du 21 et 22 juin. 1 BB² 208 et liasse Amiot, événements du 16 juin au 31 décembre 1940. Cité dans Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Al Darlan, op. cit.*, p.189.

¹¹⁶¹ Alain Darlan, *L'amiral Darlan parle*, Paris, Amiot et Dumont, 1952, 317 p. et p. 67.

¹¹⁶² Lettre manuscrite du 20 juin de l'Al Darlan au général Noguès. Citée dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 209-210.

On a vu que la résistance a été plus importante que ne le rapporte les contemporains. Cf *supra*.

¹¹⁶³ Selon les périodes, les chiffres ont varié. Le 3 juin, le général Weygand demande le transport de quatre vingt mille hommes ; le 13 juin, le général de Gaulle envisage l'évacuation de neuf cent mille hommes. Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p 232-233.

bien montré la pertinence du propos que ce soit concernant l'impossibilité technique de transporter plusieurs centaines de milliers d'hommes vers l'Afrique du Nord¹¹⁶⁴ ou que ce soit l'incapacité de cette région à soutenir une guerre, faute d'infrastructures suffisantes¹¹⁶⁵. Les bases de la Marine, par exemple, sont obsolètes, et ce malgré les différents projets d'aménagement¹¹⁶⁶. Mais son refus d'opérer un repli en Afrique du Nord repose aussi sur la crainte d'une extension du conflit, et en premier lieu avec l'Espagne qui pourrait autoriser le passage de troupes allemandes et faciliter ainsi un débarquement de forces allemandes au Maroc. Il défend de nouveau ce point de vue dans une lettre au général Noguès le 24 juin¹¹⁶⁷. Mais cela renvoie aussi, dans une certaine mesure, à cette culture de neutralité qui, transposée ici, l'amène à penser qu'il faut laisser les Allemands et les Anglais se départager pendant que la France se reconstruit ; d'autant plus que l'aide américaine lui paraît devoir être repoussée aux calendes grecques : « *Aucun secours efficace à attendre des Etats-Unis avant longtemps* ». Il est certain que la réponse négative du 16 juin du président Roosevelt, repoussant une demande d'aide formulée par Paul Reynaud, lui paraît confirmer son point de vue. Il juge très sévèrement les capacités militaires des Anglais, aussi une alliance avec la Grande-Bretagne ne lui paraît-elle pas opportune : « *Anglais se sont montrés sur terre soldats médiocres et nos revers viennent en partie de leur armée, leur succès paraît aléatoire* ».

¹¹⁶⁴ *Ibidem*, p.253-255.

¹¹⁶⁵ Christine Levisse-Touzé, *L'Afrique du Nord dans la guerre, 1939-1945*, Paris, Albin Michel, 1998, 461 p. et p. 81-84. Christine Levisse-Touzé conclut sur l'idée qu'aucun plan n'a jamais été élaboré pour faire de l'Afrique du Nord une base de repli. La conception d'une Afrique du Nord réservoir d'hommes continue à dominer. Robert O Paxton insiste de son côté sur les difficultés d'approvisionnement et de communication qu'auraient rencontré l'Allemagne pour traverser la Méditerranée. Robert Oliver Paxton, « Darlan, un amiral entre deux blocs ». *Réflexions sur une biographie récente, Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°36, octobre-décembre 1992, p. 3-20 et p.6.

¹¹⁶⁶ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, tome 2, op. cit.*, p.360-361.

Philippe Lasterle, « Autopsie d'un exode maritime : l'évacuation des ports par la Marine », *op. cit.*, p.274-275. *Ibidem*, « La construction de la base navale de Mers el-Kébir », *L'Algérieniste*, n°108, décembre 2004. Consulté sur <http://www.cerclealgerianiste.asso.fr/contenu/militaire326.htm>, consulté le 3 avril 2013. Isabelle Laporte, « Mers el-Kébir après Mers el-Kébir (1940-1945) », *Revue Historique des Armées*, n°2, 2001, p. 71-80.

¹¹⁶⁷ Papiers Le Luc, note au général Noguès *Considérations sur la continuation de la lutte en Afrique du Nord*. Citée dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 211-212.

Aussi, pour toutes ces raisons, exhorte-t-il ses hommes à accepter les conditions de l'armistice. Il le fait de façon pressante car en faisant obstacles à l'armistice, ils porteraient la responsabilité de l'aggravation de la situation de la France : « *Malgré amertume de déposer les armes, le gouvernement pense qu'il y a intérêt à accepter ces conditions qui ne sont pas déshonorantes pour ne pas faire échouer totalité d'un armistice jugé indispensable militairement et socialement* ». On le voit, l'Al Darlan lui-même introduit l'idée d'une nécessité politique d'un armistice. Son refus du départ du gouvernement vers l'Afrique du Nord relève et révèle aussi une vision politique. Il s'agit de ne pas laisser la France et le peuple français orphelin et sans défense : « *Résistance en Afrique du Nord serait sans portée pratique et abandonnerait notre patrie à invasion sans défense morale du gouvernement* ». Or, pourquoi refuser de laisser un peuple sans protection morale, si ce n'est pour se proposer de lui fournir cette protection morale, ou du moins appartenir à ceux qui peuvent lui en offrir une ? Il a toujours été contre le départ et, depuis le 13 juin, le général Weygand et le maréchal Pétain tiennent une position identique¹¹⁶⁸. Il laisse clairement entendre à Paul Reynaud le **15 juin** qu'il n'organiserait rien tant qu'il n'aurait pas un ordre écrit de sa part : « *je ne reçois aucun ordre, je ne fais rien* »¹¹⁶⁹. Lui-même, le **18**, écrit qu'il n'est pas prêt à émigrer¹¹⁷⁰. Néanmoins, le **19**, il demande à l'Amirauté d'organiser le transfert du gouvernement et du Parlement¹¹⁷¹, étant entendu que, selon la décision prise en Conseil des ministres, si l'armistice n'était pas favorable, le maréchal Pétain resterait en France. Le 19, dans une

¹¹⁶⁸ Le maréchal a fait connaître son point de vue sur la question dès le 13 juin par une note lue au Conseil des ministres au château de Cangé.

Dominique Leca, *op. cit.*, p.212-213.

¹¹⁶⁹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 236.

Roland de Margerie, *op. cit.*, p. 346-347.

¹¹⁷⁰ Papiers Michelier, note du 18 juin 1940 de l'Al Darlan pour le V.A.E Michelier. Citée dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 207-208. Egalement reproduite dans Amiral Docteur, *La grande énigme de la guerre, Darlan, op. cit.*, p. 62-63.

¹¹⁷¹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 241.

L'incertitude demeure encore le 24 juin pour les marins sur le départ ou non du gouvernement. Jacques Raphaël-Leygues, *Chroniques des années incertaines, op. cit.*, p. 210.

deuxième lettre à sa femme, l'Al Darlan confirme qu'« *il est possible que le gouvernement se rende en Afrique du Nord. Naturellement, je suis dans l'obligation d'en faire autant* ». Le « *je suis dans l'obligation* » semble bien signifier qu'il le ferait davantage par obéissance que par conviction. Dans sa première lettre du 19 juin à sa femme, il écrit d'ailleurs que la fuite des élites les rend illégitimes à assurer la reconstruction du pays et il ne souhaite rien moins que de réserver aux émigrés la lanterne de la place de grève :

« *Les hommes politiques craignant sans doute d'être fusillés par les Allemands, peu rassurés sur les intentions des Français à leur égard, ne pensent qu'à émigrer.*

Ils trouvent toute sorte de bons motifs, oubliant que c'est une lâcheté d'abandonner le peuple de France et d'émigrer.

Si les élites de la bourgeoisie désertent, quelle autorité veut-on qu'elles aient pour reconstituer le pays, ou ce qui en restera ? Quand elles rentreront, elles recevront des pommes cuites et iront à la lanterne. »¹¹⁷².

Il confirme dans ses notes personnelles cette nécessité de reconstruire le pays : « *Deux solutions s'offraient au gouvernement ; la première, quitter la France, abandonner les Français en désordre au vainqueur et se rendre en Afrique du nord pour essayer de continuer la lutte ; la deuxième, essayer de limiter les dégâts en demandant un armistice honorable, remettre de l'ordre dans le pays et négocier avec le vainqueur. »¹¹⁷³. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan considèrent que l'annonce le 13 juin qu'un gouvernement communiste s'était installé à Paris, propos démentis très rapidement par le préfet Langeron¹¹⁷⁴, expliquerait les*

¹¹⁷² Alain Darlan, *op. cit.*, p. 67.

¹¹⁷³ Note s.d de l'amiral Darlan. *Ibidem*, p. 60.

¹¹⁷⁴ Marc Ferro, *Pétain, op. cit.*, p.72.

Dominique Leca, *op. cit.*, p. 212.

Roger Langeron n'évoque pas dans ses mémoires cet « incident ». Roger Langeron, *Paris, Juin 1940*, Flammarion, 1946, 218 p.

Roger Langeron (1882-1966) est docteur en droit et a commencé sa carrière en tant qu'attaché au cabinet des ministres Doumergue (mars 1906), Viviani (octobre 1906) ; du président du Conseil et ministre de l'Intérieur Georges Clemenceau (juillet 1907). Puis il passe dans l'administration préfectorale comme secrétaire général de

prises de position de l'Al Darlan. Considérant que la menace est réelle, il aurait eu le souci d'offrir un rempart au communisme¹¹⁷⁵. A supposer que tel est le cas, cela ne fait que confirmer notre hypothèse : l'Al Darlan a bel et bien le sentiment que lui et la Marine ont un rôle à jouer et c'est aussi pour cette raison qu'il est favorable à un armistice. On se rappelle que le 11 juin déjà le maréchal Pétain prévoyait de s'appuyer sur lui. Pour Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, il ne faut pas trop accorder d'importance à cette proposition, d'autant plus que, reprenant les propos de l'Al Docteur, ils arguent que l'Al Darlan n'aurait pas été intéressé et aurait répondu, selon le V.A Docteur que « *c'est un bien beau cadeau que vous voulez me faire, Monsieur le Maréchal, je n'y tiens pas du tout* »¹¹⁷⁶. Mais ces propos sont en fait extraits d'un entretien postérieur avec Henri Béraud, paru dans *Gringoire* le 30 mai 1941¹¹⁷⁷ et ne figurent pas dans les éphémérides qu'Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan publient dans les *Lettres et notes*¹¹⁷⁸. Il ne faut pas oublier que, dans son discours de demande d'armistice, le maréchal Pétain a fait part de son analyse sur les raisons de la défaite : « *Moins forts qu'il y a vingt-deux ans, nous avons aussi moins d'amis. Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, [...]* ».

l'Orne (juin 1909) puis du Doubs (février 1911) avant de devenir sous préfet, (Toul et Montbéliard en 1914, Lunéville juillet 1917). Après avoir été administrateur du territoire de Belfort (janvier 1920), il devient préfet de la Charente (mai 1920), des Côtes du Nord (octobre 1922), de la Marne (août 1924) du Nord (janvier 1929). Il est nommé préfet de police en mars 1934. Il est arrêté par les Allemands en janvier 1941. Après la guerre il devient administrateur de sociétés. Il est élu en 1960 à l'Académie des sciences morales et politiques. D'après la notice biographique de la Société française d'histoire de la Police, <http://www.sfhp.fr/index.php?post/2009/05/17/Notice-biographique-Roger-LANGERON>, consultée le 9 mai 2014.

¹¹⁷⁵ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 260.

Jean-Jacques Becker, « Communisme, anticommunisme, menaces de subversion : images et réalités », Christine Levisse-Touzé (dir.), *La campagne 1940, op. cit.*, p. 346-356.

Georges Vidal, « Le haut commandement et la crainte de « l'ennemi intérieur » en juin 1940. Origines et caractéristiques de la peur du complot communiste dans la hiérarchie militaire », *Ibidem*, p.357-388.

¹¹⁷⁶ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 234. Ils citent l'Al Docteur, *La grande énigme de la guerre, Darlan, op. cit.*, p. 73-74.

¹¹⁷⁷ Hervé-Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 339-341.

¹¹⁷⁸ IBB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 11 juin 1940. Cité par Hervé-Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 162.

*Nous tirerons la leçon des batailles perdues. Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur »¹¹⁷⁹ . Or ses propos, comme son appel au patriotisme dans son discours du 23 juin, résonnent culturellement chez les marins. Le 19 juin, le "poisson-pilote" Pierre Varillon publie dans *Action française* un article programmatique « Le rôle de la Marine dans le relèvement national »¹¹⁸⁰ . Au vu des relations de l'homme avec la Marine, il est difficile de penser que ce texte n'est que le seul reflet de l'avis de l'auteur. On se rappelle que le 23 juin, l'Al Esteva adresse un courrier à l'Al Darlan dans lequel il lui rappelle qu'il a « toujours » estimé que la Marine avait un rôle à jouer dans la régénération morale et spirituelle de la France¹¹⁸¹ . Or la proximité des deux hommes depuis leur flotte à Saint-Louis peut permettre de penser qu'ils ont eu maintes occasions d'échanger sur le sujet. On a vu que toute la formation de l'élite de la Marine tend à développer la responsabilité de l'officier dans la formation morale des hommes. Les officiers détenus en Angleterre après l'armistice et hostiles à toute propagande des Forces françaises navales libres ne font-ils pas savoir qu' :*

« Il faut refaire le pays lui-même, remettre les Français dans la voie de l'ordre, du travail et de la discipline, les unir dans un même esprit de sacrifice à un idéal commun.[...] »

Puis ils poursuivent :

« C'est avec joie que nous avons vu ce gouvernement remplacer la formule périmée qui ornait le fronton de nos monuments publics par un appel au Travail, à la Famille, à la Patrie. C'est avec joie que nous avons vu la C.G.T chasser ses mauvais bergers et

¹¹⁷⁹ Appel du 20 juin 1940. Reproduit dans Philippe Pétain, *Quatre années au pouvoir*, op. cit., p. 48-49.

¹¹⁸⁰ Texte reproduit en annexe.

¹¹⁸¹ AN, 3W36, fascicule 3, p.16. Cité par R.O Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944* op. cit., p. 214. Voir également paragraphe 321.1 du présent travail.

s'orienter vers un travail d'équipe constructif dans le cadre d'un Etat corporatif, que nous avons vu exiger la nationalité française des parents de nos fonctionnaires et de nos médecins. C'est avec joie que nous voyons rechercher les responsables de notre impréparation et de notre défaite. C'est avec joie que nous voyons nos religieux revenir d'exil et reprendre possession de leur couvents, que nous voyons nos grandes colonies mises entre les mains de nos Amiraux. »¹¹⁸².

On se rappelle que le 24 juin à 11H15, soit trente-six heures après l'armistice, l'Al Darlan adresse à tous le télégramme dans lequel il indique qu'il sera fait appel à la Marine pour contribuer à la réorganisation du pays¹¹⁸³: difficile d'imaginer que cela lui soit venu subitement à l'esprit.

Ce n'est donc pas ses origines populaires et son républicanisme, qui lui feraient rejeter toute idée d'émigration¹¹⁸⁴ et le font s'opposer, comme l'affirment Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan¹¹⁸⁵, à un départ du gouvernement. C'est bien parce qu'il pense que se présente l'occasion de faire autre chose. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan considèrent que l'attitude de l'Al Darlan relève d'un profond réalisme¹¹⁸⁶. Il paraît certes difficile d'évoquer l'idée de complot de la part de l'Al Darlan : il n'y a aucun élément qui laisse à penser qu'il a mené une action concertée et planifiée pour prendre le pouvoir. En revanche, on ne peut nier que son "réalisme", c'est-à-dire son analyse de la situation – résistance impossible depuis l'Afrique du nord, risque d'extension du conflit à l'Espagne, immixtion des Etats unis dans les affaires européennes qu'à très longue échéance, médiocrité de la capacité militaire

¹¹⁸² Amiral Muselier, *Marine et résistance*, op. cit., p. 57-58.

¹¹⁸³ Il s'agit du *quarto* des télégrammes n°5139-5140-5141-5142 envoyés par l'Al Darlan, le 24 juin 1940 après signature de l'armistice. Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p 51-52. Cité également par l'Al Docteur, *La vérité sur les amiraux*, op. cit., p.42. Voir également *supra*, chapitre 321.1.

¹¹⁸⁴ Robert Belot, « Opposants à la France libre : pourquoi on ne se rallie pas », François Broche, Georges Caïtucoli, Jean-François Muracciole, (dir.) *Dictionnaire de la France Libre*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 2010, 1602 p. et p. 1088-1090.

¹¹⁸⁵ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, op. cit., p. 261.

¹¹⁸⁶ *Ibidem*.

britannique-, est empreint d'un opportunisme basé sur une culture politique bien identifiée. Il considère que la Marine a une belle carte à jouer : auréolée de sa réussite, elle a toute légitimité pour participer au pouvoir, elle a toute sa place pour participer à la reconstruction de la France. Son ambition pointée. Aussi se tient-il en embuscade, prêt à servir, d'autant plus qu'à partir du 11 juin il sait que la flotte devient le centre des préoccupations non seulement de tous les belligérants mais aussi des Etats-Unis.

L'Al Darlan sollicite donc l'avis de ses subordonnés le 22 juin dans l'après-midi sur la demande d'armistice, quelques heures seulement avant la signature. Ce texte, on l'a vu, exprime assez clairement les vues de l'Al Darlan et face à une telle prise de position, il est particulièrement difficile pour des officiers d'émettre des avis différents. Pourtant quelques uns semblent l'avoir fait.

En effet, plusieurs réponses à ce télégramme ont été retrouvées : pour les officiers étudiés, figurent les réponses du V.A.E Decoux du 23 juin, 8h26¹¹⁸⁷ ; de l'Al Esteva, du 23 juin 17H45 et 18H¹¹⁸⁸ et celle de l'Al de Laborde, du 24 juin 10H37¹¹⁸⁹. Il faut également noter un courrier du V.A.E. Decoux adressé à l'Al Darlan, dans lequel il précise avec beaucoup de précision sa pensée¹¹⁹⁰. A ces trois réponses, on peut ajouter celle du C.A de Carpentier, commandant la Division navale du Levant. D'autres courriers adressés à l'Al Darlan permettent également de rendre compte de l'état d'esprit des officiers.

Quand les télégrammes de réponse à celui de l'Al Darlan sont envoyés, l'armistice est déjà signé, mais leurs auteurs l'ignorent : d'où, sans doute, le fait qu'ils s'autorisent à donner des avis divergents. Excepté l'Al de Laborde, aucun de ces officiers n'est en France. Ils n'ont

¹¹⁸⁷ Télégramme 0826/23/6 et 0833/23/6 Amiral FNEO. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique*, op. cit., p.50. Reproduit également dans Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine*, op. cit., p. 34.

¹¹⁸⁸ Télégrammes 1745/23/6 n°2324 et 1800/23/6 n°2325. Cités par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p. 50-51.

¹¹⁸⁹ Télégramme 1037/24/6 n°1843. *Ibidem*, p. 51.

¹¹⁹⁰ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine*, op. cit, p. 35.

donc pas vécu personnellement la débâcle, le reflux des troupes françaises et l'exode de la population française. Leur position a souvent été décrite comme celle d'hommes voulant continuer le combat¹¹⁹¹. Le V.A.E Decoux considère par exemple que la continuation de la guerre avec l'Empire est la seule position compatible « *avec honneur et intérêt de la France* ». Dans son courrier complémentaire, le V.A.E Decoux livre une analyse plus complète. Dans cette lettre envoyée, dit-il, parce qu'il n'est pas persuadé de l'authenticité du message du 22 juin de l'Al Darlan¹¹⁹², il exprime ses doutes sur la parole donnée par l'Allemagne, considère le risque élevé de laisser la flotte désarmée et estime que tant que tous les Alliés de la France ne sont pas vaincus, on ne peut parler de défaite. Mais, dans ces textes, le raisonnement des auteurs renvoie essentiellement à leur « pré carré », ce qui, somme toute est logique. Le V.A.E Decoux revendique ce localisme, insistant pour « *que Empire ne soit pas lié sort métropole et pour que toute latitude soit laissée aux responsables sur place* », laissant peut-être pointer là d'autres arrière-pensées plus politiques et plus personnelles. Il réitère d'ailleurs cette position le lendemain, le 24 : « *je compte en tout cas, que toute latitude me sera laissée pour régler sur place, en accord avec gouverneur général, situation bâtiments F.N.E.O et marine Indochine* ». Il s'est inscrit certes dans une vision internationale puisqu'il évoque que « *Empire français doit poursuivre avec toutes forces terrestres, navales et aériennes retirées de France en liaison étroite avec Grande Bretagne et l'aide intensifiée des Etats-Unis* »¹¹⁹³. Mais, son objectif est avant tout de ne pas laisser s'asphyxier une colonie qui dépend de la métropole pour bon nombre de produits manufacturés. Quant à l'Al Esteva, il a certes fait savoir, le 19 après l'annonce de la demande d'armistice, que la Grande-Bretagne

¹¹⁹¹ Antoine Villeneuve, *op. cit.*, p. 34-38.

Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine pendant la Seconde Guerre mondiale : honneur et service*, mémoire de maîtrise sous la direction de Philippe Levillain et Pascal Ory, Université de Paris X, Nanterre, 1992, 140 p. et p. 54-57.

¹¹⁹² Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine*, *op. cit.*, p. 34.

¹¹⁹³ Le C.A de Carpentier émet à peu près le même avis, ne croyant pas en la parole des Allemands, et se montre favorable à une union avec la Grande-Bretagne. Télégrammes 0725/23-6 n°2625 et 1240/23-6 n°2627. Cités par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, *op. cit.*, p.50.

souhaitait que la France continuât le combat et n'y semblait pas nécessairement hostile¹¹⁹⁴. Mais dans un message du 20, il souligne qu'il ne supporte pas l'idée de tutelle sur le commerce maritime que semblent vouloir imposer les Anglais¹¹⁹⁵ et dans son deuxième télégramme du 23, s'il souhaite la continuation du combat et le transfert du général Weygand et de l'Al Darlan en Afrique du Nord, il exprime avant tout la volonté d'« *y continuer la lutte surtout contre l'Italie* »¹¹⁹⁶. La réaction du V.A Godfroy est également connue, non par un télégramme en réponse au texte normatif de l'Al Darlan par lequel il est demandé leurs avis aux grands subordonnés, mais grâce à un ordre du jour communiqué à ses équipages, qui est du 18 juin, donc immédiatement après la demande d'armistice. Elle est symptomatique de l'état d'esprit de bon nombre d'officiers : il appelle très clairement au combat, avant de basculer dans l'acceptation de l'armistice, une fois celui-ci signé et ordre donné de s'y soumettre :

"Dans le malheur actuel de la France, n'oublions pas que la flotte est intacte et peut encore, avec l'aide de nos loyaux alliés britanniques, rétablir pour l'avenir une situation meilleure.[...]"

Qu'il nous soit permis de poursuivre ce combat, tous les yeux de la France seront fixés sur la marine, seul réconfort de ceux qui y conservent leur espoir dans les destinées de la patrie. A cette marine, nous autres serons plus fiers que jamais d'appartenir.

¹¹⁹⁴ Télégramme 0800/19-6 n°2278 de l'amiral Sud à l'amirauté. *Ibidem*, p. 49.

¹¹⁹⁵ SHD-DM, BB⁹ 49, message 2292 d'Amiral Sud, 20 juin 1940, 9H45 reçu par Amirauté française à 14H52. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, Paris, Economica, 1994, 257 p. et p. 100-101.

¹¹⁹⁶ Télégramme 1800/23/6 n°2325. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, *op. cit.*, p. 51.

Que chacun prenne conscience de la grandeur du rôle matériel et moral qu'elle doit remplir ainsi et puise, dans ses méditations, la résolution inébranlable de sauver, sur mer, la gloire, et peut-être l'existence, d'une France toujours libre. »¹¹⁹⁷.

Mais on peut aussi noter dans ce texte la référence à la Marine, sauveuse de la Patrie, grâce à ces valeurs. Le C.A Marzin voit lui aussi dans les marins « *les garants de l'armistice et des chances de survie du pays.* »¹¹⁹⁸. Seul l'Al De Laborde, dans un télégramme de réponse, exprime un avis un peu différent : il souligne la nécessité de stabiliser la situation en Afrique du Nord en s'emparant de la Tripolitaine et du Maroc espagnol. Quelques jours plus tard, le 28 juin, sondé par un envoyé du général Noguès, l'Al de Laborde fait clairement savoir sa fidélité au gouvernement du maréchal Pétain, en exigeant une sanction contre cet officier, à défaut de ne pouvoir sanctionner le général¹¹⁹⁹.

La position de l'Al Gensoul, approché par les Britanniques, laisse apparaître tous les termes de la problématique de l'armistice pour les marins : devoir d'obéissance à un gouvernement légal *versus* désir de prolonger la lutte, tout en gardant à la flotte française son indépendance, et le dilemme qui s'ensuit :

« L'objet de la visite était de connaître l'attitude probable de la Flotte française si l'Armistice était signé. Gensoul déclara qu'il était tenu d'exécuter les ordres du Gouvernement français légalement constitué tant qu'il en existait un. En l'absence de gouvernement, il prendrait ses responsabilités et continuerait la lutte. Il est très opposé à la suggestion que la flotte put passer sous direction britannique. Il déclare

¹¹⁹⁷ Communication n°10 Cab. du 18 juin 1940, aux commandants, aux officiers et aux équipages de la Force X. Reproduite dans Amiral Godfroy, *op. cit.*, p.18.

¹¹⁹⁸ Amiral Marzin, *op. cit.*, p. 47.

¹¹⁹⁹ Papiers d'Harcourt, lettre 280 EM0 du C.A d'Harcourt à l'Al Ollive, 28 juin 1940 ; lettre 51FMW de l'Al de Laborde au général Noguès, 28 juin 1940. Citées par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, *op. cit.*, p. 60.

catégoriquement que selon les ordres de DARLAN, en aucune circonstance, la Flotte ne sera livrée intacte. [...] »¹²⁰⁰.

La position du V.A Marquis est assez proche : il confirme au général Noguès qu'il n'a aucunement l'intention de désobéir aux ordres, les conditions de l'armistice respectant la flotte¹²⁰¹. On connaît également les positions de l'Al Robert¹²⁰², du V.A Battet et du C.A Rouyer. Si le premier est favorable à la continuation du combat, les deux autres officiers se positionnent pour l'acceptation de l'armistice et le C.A Rouyer fait connaître sa position à l'Al Robert en des termes et en une attitude peu déférents à l'égard de son supérieur hiérarchique¹²⁰³. Jacques Mordal et le C.A Auphan, dans leur ouvrage sur la Marine française dans la Seconde Guerre mondiale évoquent l'embarras d'avoir accepté l'armistice «*on avait eu un peu honte en France d'abandonner des camarades de combat en concluant avec l'adversaire un armistice séparé* »¹²⁰⁴, mais rappellent finalement qu'après Mers el-Kébir, ce sentiment n'avait plus de raison d'être, l'Anglais ayant manqué à sa parole. Finalement ces quelques témoignages amènent à penser que la continuation du combat fut envisagée surtout du point de vue local.

Placés dans des circonstances identiques, des hommes ont fait des choix différents et leurs motivations permettent d'entre-apercevoir les « impossibilités » des marins à se rallier. Certes, ni les niveaux de responsabilités, ni l'ancienneté dans le corps ne permettent

¹²⁰⁰ Compte-rendu de l'amiral Sir Dudley North après sa visite à l'amiral Gensoul 1400/24. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940. La crise franco-britannique*, op. cit., p. 128.

¹²⁰¹ Papiers Noguès, journal de marche du général Noguès, 24 et 25 juin. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, op. cit., p. 60.

¹²⁰² David Brown, *The road to Oran. Anglo-French Naval Relations September 1939-July 1940*, London and New-York, Frank Cass, 2004, 216 p. et p. 69 et 118.

¹²⁰³ SHD-DM, 1BB² 207, notes intimes du C.A Rouyer sur les événements de juin-juillet 1940 aux Antilles, compte-rendu du 27 juin, p. 3

Ibidem, 1 BB² 173, document du 25 mars 1941 sur les ralliements dans lequel le rôle des commandants de navire dans le maintien des équipages dans la fidélité de Vichy est souligné.

SHD-Toulon, 18S14, fonds Rouyer, *addenda* du C.A Rouyer à l'ordre du jour de l'Al Robert du 25 juin 1940 et commentaires manuscrits ultérieurs pour expliquer ces modifications. Reproduit en annexe.

Pour une analyse détaillée, Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles. Juin 1940-juillet 1943*, op. cit., p. 18-33.

¹²⁰⁴ Amiral Auphan, Jacques Mordal, op. cit., p. 178.

d'opposer terme à terme les raisons des officiers qui se sont ralliés à la France libre aux arguments de ceux restés fidèles à Vichy. Mais, néanmoins, évoquer les motivations de ces Français libres permet d'éclairer les comportements des marins de Vichy. Qu'ils aient accepté ou refusé l'armistice, tous revendiquent l'avoir fait au nom de l'honneur. Cette notion n'a donc pas la même signification et il est possible de reconstituer les échelles de valeur différentes qui sont à l'œuvre.

La défense de la souveraineté nationale et de l'intégrité du territoire est un élément de césure important. Elle n'est pas une priorité pour les hommes décidés à se soumettre à l'armistice, alors qu'au contraire elle l'est pour les officiers ralliés à la France libre. Ainsi, par exemple, les officiers qui refusent de se rallier aux Forces navales françaises libres font-ils savoir au V.A Muselier que : « *Les Anglais et vous-même estimez que le Gouvernement français n'est pas libre, qu'il est aux ordres de l'Allemagne, qu'il n'y a aucune différence entre la France non occupée et la France occupée. Nous croyons actuellement qu'il n'en est pas ainsi* »¹²⁰⁵. Les marins ralliés considèrent qu'il faut d'abord faire la guerre pour chasser l'ennemi du territoire national¹²⁰⁶, que le projet politique suit la reconquête de l'indépendance. Olivier Guichard résume bien le point de vue de ces hommes : « *L'existence même de la France était un problème qu'il convenait de régler avant tous les autres. Il fallait « saisir l'essentiel* ». »¹²⁰⁷. En revanche, chez les marins devenus fidèles à Vichy, à aucun moment l'idée de partage de la France ne leur paraît insoutenable. Bien au contraire, est-on tenté d'écrire pour certains. Le V.A Godfroy le considère comme « *inespéré* », « *aux incidences bienfaisantes* » au vu de qu'il aurait pu être¹²⁰⁸. L'Al Gensoul, dans un des très rares

¹²⁰⁵ Réponse faite aux officiers des Forces Navales Françaises Libres, 31 août 1940. Citée par Amiral Muselier, *Marine et Résistance*, op. cit., p. 58.

¹²⁰⁶ Lettre d'Honoré d'Estienne d'Orves au V.A Godefroy. Citée par Etienne de Montety, *Honoré d'Estienne d'Orves*, op. cit., p. 147.

¹²⁰⁷ Olivier Guichard, op. cit., p.65.

¹²⁰⁸ Vice-amiral Godfroy, op. cit., p. 27 et 32.

témoignages qu'il a livré, reconnaît que « *l'armistice stabilisait cette situation dramatique de la France, qui arrêta le flot des Allemands sur une ligne déterminée, qui les empêchait de venir jusqu'en Afrique du Nord, ce qu'ils auraient pu faire très facilement à ce moment-là* »¹²⁰⁹. Mais pour ces hommes, on l'a vu, la construction d'un ordre nouveau exprimé dès l'appel du maréchal Pétain du 20 juin et la possibilité pour la Marine d'y contribuer rappelée par l'Al Darlan le 24 juin¹²¹⁰, tout cela forme un impératif qui précède toute idée de reconquête par les armes du sol français.

Autre point essentiel de divergence : le caractère prioritaire qu'est la sauvegarde de la Marine. Les positions de l'Al Gensoul, du V.A Marquis et bien sûr de l'Al Darlan étayaient cette analyse. Pour ces hommes, la Marine est d'abord au service de la Marine. Le C.A Auphan dans une lettre du 15 avril 1942 au maréchal Pétain, priorise très clairement ses valeurs : la Marine, le pays, la personne du chef de l'Etat¹²¹¹. Ainsi, la Marine précède l'Etat. Etienne Schlumberger, polytechnicien, ingénieur du maritime, rallié dès juin 1940, considère que l'amour de la patrie chez les officiers ralliés précède le culte de l'outil et l'honneur du pavillon¹²¹². Le général Leclerc l'a bien compris quand, apostrophant les officiers du régiment blindé de fusiliers marins qui viennent d'être affectés à la deuxième Division blindée, il déclare : « *Messieurs, souvenez-vous qu'il ne s'agit plus de servir la marine, mais de servir la France* »¹²¹³. On peut d'ailleurs noter l'absence de majuscule à Marine. Le général de Gaulle, dans ses Mémoires, évoquant la position de l'Al Darlan, rappelle que la Marine doit rester à l'Etat et non à ceux qui la servent, que l'Etat transcende tout :

¹²⁰⁹ Daniel Rondeau et Roger Stéphane, *Des hommes libres 1940-1945, La France libre par ceux qui l'ont faite*, Paris, Grasset, 1997, 458 p. et p.90.

¹²¹⁰ Voir chapitre 32.

¹²¹¹ Amiral Auphan, *Les grimaces de l'histoire suivi de L'histoire de mes trahisons*, op. cit., p. 265.

¹²¹² Etienne et Alain Schlumberger, *Les combats et l'honneur des Forces Navales Libres, 1940-1944*, op cit., p. 159-160.

¹²¹³ Cité par Jean Planchais, op. cit., p.67-68.

Jacques Raphaël-Leygues à la nomination de l'Al Abrial au poste de secrétaire d'Etat à la Marine en novembre 1942 regrette que ce soit « *la marine de la marine et non la Marine de la France* ». Jacques Raphaël-Leygues, *Chroniques des années incertaines*, op. cit., p. 265.

« Mais, pour une pareille tâche, il eût fallu à son chef, outre le goût du risque, une passion nationale qui ne voulût servir que la France quoi qu'il advînt de la flotte. Ce n'était pas le propre de Darlan. [...] A force d'ardeur et d'habileté, il avait su en temps de paix tirer des pouvoirs publics de quoi bâtir une marine bien dotée, mais comme un fief qui n'existait que par soi-même et pour son seul compte.

Quand la France fut défaite, ce qui parut primordial à Darlan c'est que la marine, elle, ne le fût pas. Quand la capitulation fut conclue, il lui suffit, pour l'accepter, de croire que la marine resterait en dehors du désastre. Quand le conflit, devenu mondial, multiplia devant la flotte les occasions d'être le recours, il eut pour but, non de l'engager, mais bien de la conserver. [...] La France, sans une grande marine, ne saurait rester la France. Mais cette marine doit être sienne. Il appartient au pouvoir de la former, de l'inspirer, de l'employer comme un instrument de l'intérêt national. ».

Il conclut sur la responsabilité de la Troisième République, dédouanant quelque peu les marins, sans doute dans un souci de réconciliation nationale : « Hélas ! c'est ce que ne sut faire le régime qui, pendant tant de lustres avait flotté sur la nation sans diriger ses forces vives »¹²¹⁴.

Cette appropriation totale de leur outil explique en partie la volonté farouche de ne pas envisager de pouvoir servir sous un autre pavillon. Le V.A.E Decoux l'écrit : « Je ne connais qu'un pavillon, qui est celui de la France : il est, selon moi, assez lourd de gloire et chargé d'histoire, pour n'avoir besoin d'aucune addition ou surcharge. Je n'ai jamais servi, et je ne servirai jamais d'autres couleurs, fussent-elles celles de l'Union Jack. »¹²¹⁵. Le compte-rendu britannique de la position de l'Al Gensoul renvoie également à cette idée. Pour ces hommes, l'honneur est donc de refuser de naviguer sous pavillon étranger.

¹²¹⁴ Charles de Gaulle, *Mémoires de Guerre. L'Unité 1942-1944*, Paris, Plon, Presses Pocket, 1956, 507 p. et p. 84-85.

¹²¹⁵ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine, op. cit.*, p. 38.

Il serait faux en revanche de faire de la dimension idéologique du conflit un argument de ralliement ou non. En effet, les officiers de Vichy n'ont pas nécessairement perçu cette dimension du nazisme et par voie de conséquence du conflit. Aussi, la nécessité de se mobiliser pour la sauvegarde de la liberté, notion « étrangère à leur éducation de discipline et d'obéissance aux chefs. »¹²¹⁶, ne les transcende-t-elle pas. Mais, cette conscience politique n'est pas nécessairement le moteur de l'engagement chez les Français libres¹²¹⁷. D'une façon générale, pour les Français libres « la condamnation de Vichy se traduit en premier lieu par le rejet viscéral de la collaboration politique et de l'attentisme militaire de l'Etat français. »¹²¹⁸. A ce titre, Etienne Schlumberger reste une exception : confronté au nazisme dès 1934 par son séjour en Autriche, il en a compris les dimensions liberticides et antisémites¹²¹⁹.

Il est un autre argument plus délicat à avancer, celui de l'âge. On peut remarquer que le seul officier général à se rallier est donc le V.A Muselier et que la plupart des officiers ralliés sont des officiers ou des officiers supérieurs donc plus jeunes :

	Age en 1940	Grade
Auboyneau	41 ans	C.F
Barberot	25 ans	E.V
Cabanier	34 ans	L.V
d'Estienne d'Orves	39 ans	L.V
Patou	30 ans	L.V
Muselier	58 ans	C.A
Thierry d'Argenlieu	51 ans	C.C®

Age en 1940 d'officiers ralliés à la France libre.

¹²¹⁶ Etienne et Alain Schlumberger, *Les combats et l'honneur des Forces Navales Libres, 1940-1944, op. cit.*, p.166.

¹²¹⁷ Jean-François Muracciole, *Les Français libres. L'autre résistance*, Paris, Tallandier, 2009, 424 p. et p. 179 et 181.

¹²¹⁸ *Ibidem*, p. 195.

¹²¹⁹ Georges-Marc Benamou, *Les rebelles de l'An 40, Les premiers Français libres racontent*, Paris, Robert Laffont, 2010, 377 p. et p. 249.

Jean-François Muracciole fait état d'une moyenne d'âge de 25.4¹²²⁰ ans pour l'engagement dans les Forces françaises libres. L'Al Patou, le C.C Barberot¹²²¹ avancent dans leurs témoignages à Roger Stéphane que l'âge¹²²² ou tout simplement la situation de famille des officiers¹²²³ ont pu être, dans certains cas, des freins majeurs. Il est évident que le ralliement à la France libre a pu apparaître, à juste titre, comme une aventure pleine d'incertitudes. L'« improvisation » de l'affaire mais aussi la responsabilité matérielle d'une famille représentent des éléments de retenue : l'Al Darlan a lui-même tempêté contre le côté casanier de certains de ses officiers généraux, même en temps de guerre¹²²⁴. Or, on a vu que la moyenne d'âge du corpus est de cinquante-quatre ans six mois. Incontestablement, on a ici des hommes assis dans leur vie, dans leur situation. Mais même si ces éléments existent, on ne peut néanmoins réduire l'engagement ou non à une simple dialectique entre fougue, impétuosité et audace des uns et confort et routine chez les autres et, bien évidemment, dans aucun document, on ne trouve de mention explicite de cette réalité.

¹²²⁰ Jean-François Muracciole, *Les Français libres. L'autre résistance*, op. cit., p. 65.

¹²²¹ Al André Patou (1910-2006) est L.V en 1939 sur le *Tourville*. Il rejoint la France libre avec un groupe de marins dont Roger Barberot avec, pour chef de file, le C.F Honoré d'Estienne d'Orves. Commandant du *La Combattante*, il conduit plusieurs missions dans la Manche. Il apporte un soutien aux forces alliées lors du débarquement de Normandie et assure le transport du général de Gaulle à Courseulles, quelques jours plus tard. Il continue sa carrière au sein de la Marine et en est le chef d'état-major entre 1968 et 1970. Il est compagnon de la Libération. Emile Chaline, « André Patou », François Broche, Georges Caïtucoli, Jean-François Muracciole, *Dictionnaire de la France libre*, op cit., p. 1137-1138.

C.C Roger Barberot (1915-2002). E.V sur le *Tourville*, il rejoint le groupe d'André Patou et de d'Estienne d'Orves. Il combat, à sa demande, avec la Légion étrangère puis avec le 1^{er} régiment de fusiliers marins. Il combat en Syrie, Lybie, Tunisie et Italie puis en France dans les Vosges, en Alsace et dans les Alpes. Ayant quitté la Marine, il accompagne le général de Gaulle dans l'aventure du RPF, puis est rappelé pour l'Algérie. Il fait ensuite une carrière de diplomate avant d'être nommé administrateur des Terres australes antarctiques de 1973 à 1980. Il est compagnon de la Libération. Vladimir Trouplin, « Roger Barberot », *Ibidem*, p.116-117.

¹²²² Daniel Rondeau, Roger Stéphane, op. cit., p.82.

¹²²³ *Ibidem*, p.83

¹²²⁴ « *Les amiraux commencent en général à m'agacer : ils oublient trop souvent qu'il y a la guerre.[...]Ils me foutent leur famille dans les jambes et, pour un peu, ils demanderaient un mois de délai[pour regagner leurs nouvelles affectations, Casablanca pour le C.A d'Harcourt et Rochefort pour le C.A Jardel].* ». Papiers Esteva, lettre du 9 mai 1940 de l'Al Darlan à l'Al Esteva. Citée dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p.181.

Reste le principal argument avancé par les acteurs de Vichy et leurs défenseurs : la nécessaire obéissance militaire. Il en va aussi de l'honneur. Jean Boutron écrit à propos du second de la *Provence* :

« je sais que si, par extraordinaire, elle [la liberté de décision] lui était offerte ou si elle passait à portée de sa main, il la refuserait, il ne la saisirait pas et qu'il ne la prendrait, mais alors avec une immense joie, qu'avec la certitude que la marine tout entière la prendrait en même temps que lui. Mais jamais avant ; et jamais seul. Il s'est donné un jour, à dix-huit ou vingt ans, à la marine. Il ne la quittera pas. Même s'il désapprouve de se soumettre à l'armistice, même s'il donne tort de cesser le combat au lieu de le continuer, même si la capitulation le torture, même s'il croit que nos chefs s'égareront, même si dans le secret de son cœur et de sa conscience, il m'approuve »¹²²⁵.

Malgré, pour certains, leur volonté de continuer le combat qui transparait dans les différents télégrammes et ordres du jour, ces hommes se rallient sans coup férir, l'armistice signé. Tout se passe comme si l'acceptation de l'armistice s'impose à eux, naturellement, ne leur posant aucun cas de conscience. Malgré la tentation de résister¹²²⁶, tous se rallient « comme un seul homme ». Ils se sont assez peu expliqués sur ce ralliement. Leur silence sur ce choix laisse entendre qu'il n'y eut point chez eux, ce « voyage intérieur », évoqué par Guillaume Pickety

¹²²⁵ Jean Boutron, *op. cit.*, p. 16.

Jean Boutron, L.V à bord de la *Bretagne* au moment de Mers el-Kébir est le seul officier à s'être rallié après avoir vécu Mers el-Kébir. Rapatrié en France, il devient membre du réseau Alliance. Envoyé par Vichy en poste à l'ambassade de France en Espagne, il continue ses activités clandestines. De retour en France, Il est arrêté puis s'enfuit de France le 8 novembre 1942. Il rejoint Londres fin décembre.

Il évoque ici la figure du commandant Rochas, tué à Mers el-Kébir et qui est le grand-père d'Yves Rochas, auteur de *Vérités interdites, Mers el-Kébir, juillet 1940*, Paris, Les Editions de l'Officine, 2009, 580 p., ouvrage qui prétend mettre à la disposition du public de nouvelles pièces afin de lever « les mensonges de l'histoire officielle ». En réalité, en voulant démontrer le rôle de Winston Churchill dans la décision, ce qui aujourd'hui est communément admis, il vise surtout à réhabiliter la Marine française.

¹²²⁶ Ainsi le V.A Bérenger (alors C.V), futur héros de Koh Chang se voit reprocher son état d'esprit au moment de l'armistice. SHD-DM, CC7 4° Moderne 2471/1, dossier personnel du V.A Bérenger, appréciation du V.A.E Decoux en 1940. Reproduite dans la notice biographique.

pour les hommes entrés en résistance¹²²⁷. L'Al de Laborde évoque, lors de son procès, le premier devoir du chef militaire, l'obéissance au pouvoir politique :

*« un chef militaire n'a ni le droit ni le devoir de transférer à une puissance étrangère les bâtiments qu'il commande [...] si le chef militaire doit dire ce que la politique du Gouvernement doit être, je crois que c'est la fin de la discipline militaire dans un pays [...]. Le devoir d'un officier n'est jamais de désobéir »*¹²²⁸.

Le V.A Godfroy, dans ses Mémoires, après avoir développé la thèse du bouclier pour mieux préparer la revanche et ne pas livrer ainsi le pays sans défense rappelle qu'intervient :

« un élément cardinal de décision : le respect du devoir militaire, dans l'application des règles traditionnelles dont un officier sous les armes ne peut s'affranchir, sans déchoir, quand il les connaît et les a comprises.

*Or, l'honneur militaire me commandait de respecter l'armistice comme si je l'avais signé moi-même. »*¹²²⁹.

L'honneur commande donc à ces hommes de respecter la signature apposée sur un acte par leur supérieur hiérarchique : la signature d'un supérieur lie ses subordonnés. L'homme politique, poursuit le V.A Godfroy, n'est pas soumis à ce devoir : le général de Gaulle devenu, parce que secrétaire d'Etat, un homme politique, pouvait s'affranchir de ce code¹²³⁰. On pourrait lui objecter que l'Al Darlan à cette date est aussi devenu un homme politique et qu'il n'a pas pris les mêmes décisions. L'Al Esteva affirme avoir toujours exécuté son service avec pour principe le respect absolu des consignes données par le gouvernement, quel qu'il soit¹²³¹. Quant à l'Al Gensoul, les Anglais ont bien précisé qu'il se considérait « tenu

¹²²⁷ Guillaume Piketty, *Français en Résistance, Carnets de guerre, correspondance, journaux personnels*, op. cit., p.VI.

¹²²⁸ AN, 3W37, bobine 2, procès en Haute Cour de Justice de l'Al de Laborde, sténotypie du procès, p. 122 et 124.

¹²²⁹ Vice-amiral Godfroy, op. cit, p.34.

¹²³⁰ *Ibidem*, p. 35.

¹²³¹ Géo London, *L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice*, op. cit., p. 68.

d'exécuter les ordres du Gouvernement français légalement constitué tant qu'il en existait un »¹²³². Des officiers ont évoqué pour expliciter leur acceptation de l'armistice, leur responsabilité par rapport à leurs hommes. Le V.A Godfroy invoque cet aspect¹²³³ comme l'Al Esteva qui plaide le devoir de ne pas abandonner des hommes placés sous son commandement¹²³⁴. Le C.A Trolley de Prévaux aurait utilisé cet argument pour justifier la position du L.V d'Estienne d'Orves, membre d'un état-major, par opposition au C.V Debat, qui lui avait la responsabilité directe de deux services et des hommes qui les composaient¹²³⁵. Le C.V Debat reconnaît alors avoir été placé devant la nécessité et la responsabilité d'une décision individuelle. L'Al Cabanier¹²³⁶, commandant du *Rubis*¹²³⁷, demande à chacun de réfléchir¹²³⁸. C'est sans doute là la différence essentielle : le C.A Trolley de Prévaux comme l'Al Cabanier font appel à la décision individuelle quand le V.A Godfroy n'admet que le ralliement collectif à la décision du chef. Le refus de l'armistice révèle la capacité de certains à passer au « je » dans un monde où le « nous » est de rigueur. Ultérieurement, le V.A Pothreau admet bien cette irruption du « je » dans le processus de décision, précisant que

¹²³² Compte-rendu de l'amiral Sir Dudley North après sa visite à l'amiral Gensoul 1400/24. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940. La crise franco-britannique*, op. cit., p. 128.

¹²³³ Vice-amiral Godfroy, op. cit., p. 26.

¹²³⁴ Géo London, *L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice*, op. cit., p. 68.

¹²³⁵ Georges Debat, op. cit., p. 100.

¹²³⁶ Al Cabanier (1906-1976). Entré à l'École navale en 1925, breveté torpilleur électricien, il passe à l'arme sous-marine dès 1932. Commandant du sous-marin *Rubis*, il rallie Londres dès juin 1940. Après avoir effectué bon nombre de missions avec ce bâtiment, il est affecté en mai 1941 dans le Pacifique où il exerce les fonctions de commandant de la Défense du Pacifique puis de chef d'état-major du Haut commissaire des possessions françaises du Pacifique, l'Al Thierry d'Argenlieu. Puis, commandant du croiseur auxiliaire *Cap des Palmes* en mars 1944, il opère au sein de la 3^{ème} flotte des États-Unis et participe à de nombreuses escortes de convois dans le Pacifique. En juin 1945, il est nommé commandant de l'École Navale, puis il prend, deux ans plus tard, le commandement de la *Jeanne d'Arc*. Il est attaché naval à Washington en 1949. En 1953, il est nommé secrétaire général adjoint de la Défense nationale avant d'être nommé à la tête de la Marine d'Indochine en mars 1954. Après avoir été chef de l'état-major particulier du secrétaire d'Etat à la Marine en février 1956, il prend le commandement du Groupe d'action anti-sous-marine. Il est en juin 1958 affecté au cabinet du général de Gaulle comme chef d'état-major de la Défense nationale. Il devient chef d'état-major de la Marine en 1960 poste qu'il conserve jusqu'en janvier 1968. D'après http://www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon/167.html consulté le 29 mars 2014 et Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 81.

¹²³⁷ Mis en service en 1933, le sous-marin est détaché auprès de l'amirauté britannique en 1940. L'équipage se rallie aux FNFL à Dundee. Il effectue de nombreuses missions de guerre occasionnant la perte de plusieurs bâtiments de commerce et auxiliaires ennemis. Le *Rubis* est le bâtiment français ayant coulé le plus de navires ennemis pendant la guerre. D'après <http://www.alamer.fr/index.php?NIUpage=35&Param1=426>, consulté le 16 juillet 2013 et Jean-Michel Roche, op. cit., p. 429.

¹²³⁸ Daniel Rondeau, Roger Stéphane, op. cit., p. 77.

« chacun doit la [l'obéissance] juger selon sa propre conscience et selon son propre sentiment »¹²³⁹. Envisager une action individuelle est difficile parce que cela implique de se séparer du group. Or cela s'oppose à toute l'éthique du marin où le primat du collectif l'emporte, ainsi que l'abnégation face à la liberté d'action :

« La période que nous vivons ne permet plus l'esprit grégaire, l'esprit de fonctionnarisme, qui en nous contaminant, nous a ôté le caractère et la virilité. Il est temps de penser en homme et non plus en troupeau. Que chacun de nous, que chacun de vous, prenne sa décision seul, dans la rigueur de sa conscience, sans se laisser influencer par les uns ou par les autres, présents ou absents, sans s'attacher à des questions de personnes ou de partis politiques »¹²⁴⁰.

Prendre une décision individuelle revient à se séparer du groupe, à accepter de ne plus partager les mêmes valeurs qui fondent le code d'honneur. Or le groupe sert de référent et l'avis des uns, et en particulier celui des officiers, influence l'avis des autres. Le C.V Debat le dit : « Je dois ajouter que les gradés de mon service m'avaient fait savoir qu'eux-mêmes et la majorité des matelots, mais aussi beaucoup d'hommes à bord, avaient l'œil sur ce que j'allais faire. Cela aussi « désindividualisait » ma décision.»¹²⁴¹. L'Al Cabanier indique qu'il n'a pas communiqué son avis, afin que chacun prenne, en toute indépendance, sa décision¹²⁴². Mais les échanges sont inévitables. Les témoignages des marins ralliés, l'Al Patou et le C.C Roger Barberot, tous deux à bord du *Tourville* dans l'escadre de la force X, font état des différents

¹²³⁹ AN, 3W37, bobine 2, procès en Haute Cour de Justice de l'Al de Laborde, sténotypie du procès, p. 185.

Le V.A Pothuau (1896-1974) commandant du C.T *Triomphant*, il participe aux opérations en Norvège et mer du Nord pour lesquelles il obtient une double citation à l'ordre de la mer. Il est relevé de son commandement de la 5^{ème} D.C.T en novembre 1942 suite à son refus de prêter serment à l'Al de Laborde. Il est affecté à l'Amirauté. Arrêté par la Gestapo, déporté, à son retour il est nommé adjoint de l'Al Lemonnier. Il est nommé sous-chef d'état-major général en 1947 puis directeur du personnel militaire et major général de la Marine en 1953 après son commandement en escadre. Il quitte le service actif en janvier 1956. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 430-431.

¹²⁴⁰ Amiral Muselier, *Marine et Résistance, op. cit.*, p. 48.

¹²⁴¹ Georges Debat, *op. cit.*, p. 101.

¹²⁴² Daniel Rondeau, Roger Stéphane, *op. cit.*, p.76.

Voir également le témoignage d'Etienne Schlumberger cité par Georges-Marc Benamou, *op. cit.*, p.251-252.

échanges qu'il y eut entre les hommes, l'Al Patou évoquant la grande confiance qui régnait entre les officiers et officiers supérieurs et la possibilité de discuter¹²⁴³, ce qui n'exclut pas la vivacité des échanges au carré des officiers, comme en témoigne le C.C Barberot¹²⁴⁴. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan considèrent comme probable que les grands subordonnés se sont consultés par le biais de messages échangés par câble¹²⁴⁵. Il est certain que les officiers ont eu des occasions d'échanger. On a constaté que c'est sous la pression du V.A Battet, A.D.D notoire et du C.A Rouyer que l'Al Robert se range à leur avis¹²⁴⁶. L'Al Gensoul rappelle qu'il a consulté ses sous-ordres au moment de la réception de l'ultimatum britannique. Or, le schéma ci-après fait bien apparaître qu'au moment de l'armistice, ou dans les jours qui précèdent, de nombreux officiers sont en situation de contact, soit par le biais de liens hiérarchiques soit grâce à leur présence simultanée sur les mêmes théâtres d'opérations :

¹²⁴³ Daniel Rondeau, Roger Stéphane, *op. cit.*, p. 81.

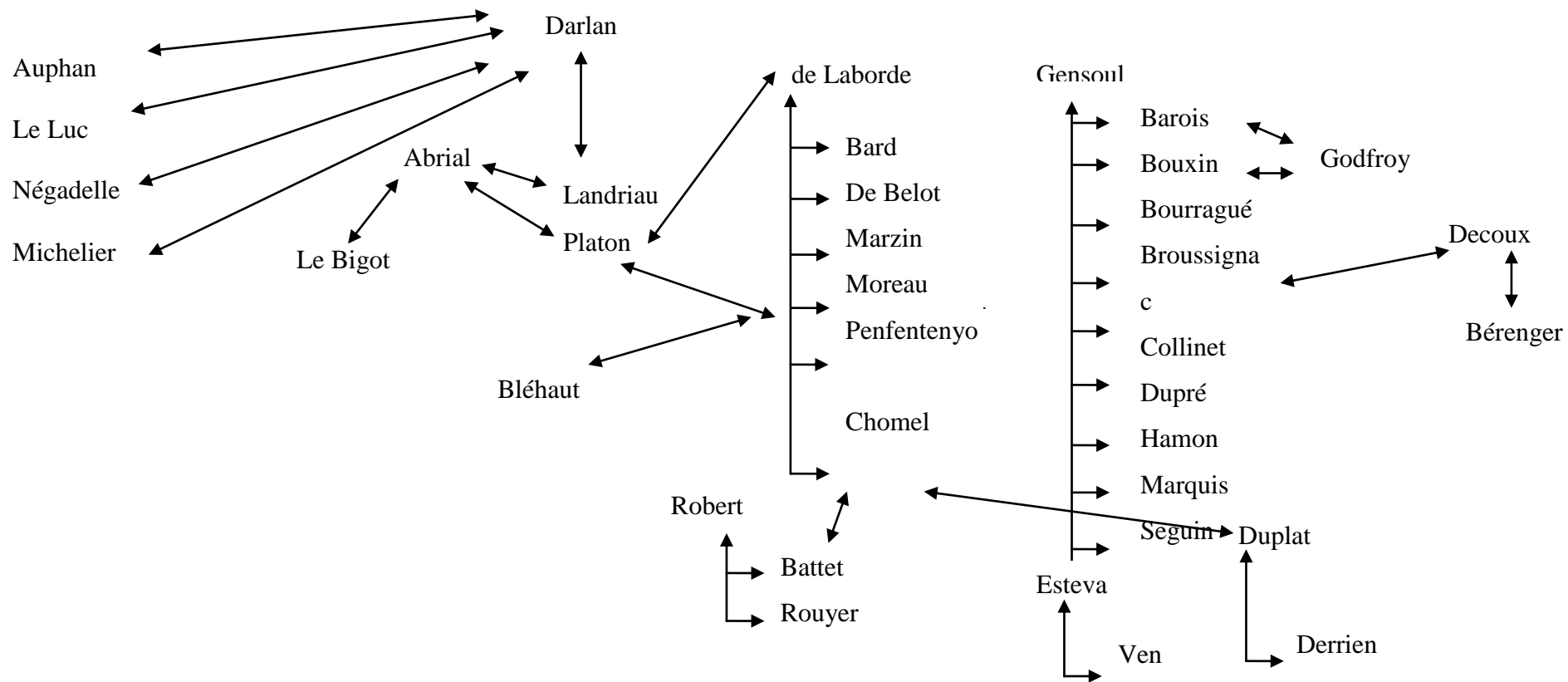
¹²⁴⁴ *Ibidem*, p.79.

On trouve également des extraits de ce témoignage sous forme littéraire dans Eddy Florentin, *Les Rebelles de la Combattante, 1939-1945*, Louviers, Edition l'Ancre de Marine, Franck Martin, 2009, 628 p. et p.23.

¹²⁴⁵ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, *op. cit.*, p. 61.

¹²⁴⁶ SHD-DM, 1BB² 207, notes intimes du C.A Rouyer sur les événements de juin-juillet 1940 aux Antilles. Voir *supra*.

*Des amiraux au service de Vichy.
Deuxième partie. Les amiraux de Vichy : des hommes politiques ad vitam aeternam ?
Chapitre 4. De la guerre à la politique : l'opportunisme d'un corps, le dessein d'un homme.*



Exemples de proximité hiérarchique et/ou conjoncturelle d'officiers en juin 1940.

L'armistice révèle donc aussi cela : l'incapacité quasi cognitive à sortir d'un schéma de pensée. Formaté à accomplir son devoir là où il a une charge ou une responsabilité, l'officier est conditionné à ne considérer pour horizon que son bateau, limite qu'ont bien perçue certains marins : « *le cadre restreint du navire, et même de l'escadre, ne suffisait pourtant pas à contenir toute l'étendue du problème. Il fallait voir plus large et trouver une règle de pensée car la situation générale [l'armistice de 1940], certes exceptionnelle, mais hélas trop réelle, prouvait qu'il y avait dans nos règlements, et dans notre formation une dangereuse carence.* »¹²⁴⁷. L'obéissance au code d'honneur en vigueur triomphe *in fine*, même si les analyses sont pertinentes – voir celle menée par le V.A.E Decoux et l'action individuelle est impossible à envisager et à engager¹²⁴⁸. Accepter l'armistice revient à s'accrocher à des modes de fonctionnement ancestraux, et à refuser un nouveau monde qui fait irruption et que révèle Mers el-Kébir.

412.2 Mers el-Kébir ou la fin d'un monde.

L'opération *Catapult*, le 3 juillet 1940, où que se trouvât la flotte française mais particulièrement en Angleterre et à Oran, entérine les dissensions franco-britanniques et alimente la rancœur des marins français. Le déroulement de la crise franco-britannique qui aboutit à cette opération est parfaitement connu et de nombreux auteurs en ont établi le déroulement, en particulier pour la bataille elle-même¹²⁴⁹. Au centre de la problématique : le

¹²⁴⁷ Georges Debat, *op. cit.*, op. 101.

Voir également Amiral Guillon, *op. cit.*, p. 104-106.

¹²⁴⁸ Winston Churchill dans un discours à la Chambre des communes le 10 décembre 1942 affirme que pour les marins français l'obéissance à « *la hiérarchie légale [...] est plus important[e] que n'importe quelle considération morale nationale ou internationale* ». Winston Churchill, *Mémoires de guerre, Tome 8, le tournant du destin*, Paris, Plon, Genève, Editio-Service, S.A, Cercle du bibliophile, p. 240.

¹²⁴⁹ Comme pour la bataille de Dunkerque, il ne paraît pas nécessaire de retracer minute par minute l'attaque de Mers el-Kébir, là aussi les faits sont bien connus, faisant l'objet de nombreux ouvrages. Sur la genèse et le déroulement de l'opération on peut se reporter à Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir (1940). La rupture franco-britannique*, *op. cit.*, p. 116-164 ; Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, *op. cit.*, p.125-182.

risque que la flotte ne tombe aux mains de l'Axe. Au-delà de la chronologie, a été particulièrement établi que :

- l'Al Darlan a effectivement affirmé à plusieurs reprises aux Britanniques qu'il ne livrerait pas la flotte à l'Allemagne : le 11 juin à Winston Churchill, le 16 juin à l'ambassadeur, le 17 juin à l'attaché naval, le 18 juin à l'amiral Pound, premier lord naval, le 20 juin à lord Lloyd. Paul Reynaud puis le maréchal Pétain ont tenu à plusieurs reprises les mêmes propos ;
- les Britanniques n'ont jamais remis en question cette volonté, tout en étant sceptiques sur la capacité des Français à pouvoir tenir leurs engagements ;
- la décision dont Winston Churchill porte l'entière responsabilité¹²⁵⁰ répond aussi bien à des fins de politique intérieure qu'extérieure. Il veut convaincre tous ses interlocuteurs de sa résolution de poursuivre la lutte à tout prix et de ne jamais négocier avec Hitler. A cela s'ajoutent des considérations purement navales engendrées par la crainte qu'une coalition des flottes européennes ne domine la flotte britannique et par le constat de l'insuffisance du tonnage britannique¹²⁵¹.

Dans cette succession d'événements qui conduit à l'attaque britannique dans la rade d'Oran un point paraît central : celui de la date à laquelle l'Al Darlan décide de ne pas transférer la flotte en Grande-Bretagne. Qu'on établisse le moment précis de cette décision, avant ou après l'armistice, conditionne l'analyse qu'on peut conduire des ambitions de l'Al Darlan. A ce titre, les différents télégrammes et courriers adressés par l'Al Darlan permettent de retracer la

On peut également consulter :

Jean-Jacques Antier, *Le drame de Mers el-Kébir*, 1940, Paris, Presses de la Cité, 1990, 391 p.

François Beltjens, *Mers el-Kébir : 3 juillet 1940 exécution ou bataille perdue*, Paris, Godefroy de Bouillon, 2000, 325 p.

Bernard Jacquet, « Catapult : l'opération dont les amiraux britanniques ne voulaient pas », *La revue maritime*, mai 2000, n°456,

Pierre Varillon, *Mers el-Kébir*, Paris, Amiot-Dumont, 1949, 231 p.

¹²⁵⁰ François Kersaudy, *Winston Churchill*, Paris, Tallandier, 2^{ème} édition 2009, (1^{ère} édition, 2000), 715 p. et p. 398-399.

¹²⁵¹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir. La rupture franco-britannique*, op. cit., p. 109-111.

genèse de la position de l'amiral de la Flotte. Mais au-delà du drame, il convient de se s'interroger sur la valeur symbolique de cet événement pour la Marine.

La question de la flotte est intimement liée, pour les Anglais, à leur acceptation de la demande par la France d'un armistice séparé. **Le 11 juin**, les chefs d'état-major britanniques et Churchill posent clairement le problème de l'attitude de la flotte française en cas d'armistice¹²⁵². Toutes les démarches britanniques ne tendent que vers un seul but : obtenir le ralliement de la flotte française, à défaut sa neutralisation, soit dans des ports britanniques soit dans des ports « amis ». Jusqu'au 15 juin, l'Al Darlan semble favorable à un appareillage vers les ports britanniques. **Le 28 mai**, dans sa note au V.A.E Le Luc dans laquelle il signale qu'il n'a pas « *l'intention d'exécuter l'ordre* » de la reddition de la Flotte, il mentionne qu' en cas de problème l'appareillage et le ralliement des bâtiments doit se faire sur les ports britanniques ou sur Halifax au Canada pour ceux qui auraient la possibilité de traverser l'Atlantique : « *ceux qui sortiront du combat se réfugieront dans le port anglais le plus aisé à atteindre et se tiendront prêts soit à se détruire, soit à combattre avec les Anglais* »¹²⁵³. **Le 14 juin**, dans le télégramme par lequel l'Amirauté française accepte un repli de principe du *Richelieu* et du *Jean Bart* en cas d'urgence, il est également précisé que cela ne se limiterait pas, s'il était nécessaire à ces deux seuls cuirassés¹²⁵⁴. L'Al Darlan confirme au général François d'Astier de la Vigerie : « *on se battra jusqu'au bout et s'il le faut, je mettrai la flotte sous pavillon britannique* »¹²⁵⁵. Mais **le 15 juin**, les choses semblent basculer. Dans le premier télégramme rédigé mais *in fine* non envoyé qui introduit l'idée d'un appareillage

¹²⁵² Note de l'amirauté britannique du 11 juin 1940. Citée par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p. 125.

Sir E. L. Major Général Edward Spears, *Témoignage sur une catastrophe, Tome 2, La chute de la France*, Paris, Presses de la Cité, 1964, 372 p. et p.183.

¹²⁵³ Note du 28 mai 1940. Citée par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p.52.

¹²⁵⁴ Télégramme 1912/14-6 n°4849. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p.85.

¹²⁵⁵ Jacques Raphaël-Leygues, François Flohic, *Darlan*, Paris, Plon, 1986, 282 p. et p. 105.

possible de « tous bâtiments de combat et formations aériennes [...] dans ports français outre-mer non soumis à armistice s'il en existe ou dans ports britanniques aux ordres commandement local »¹²⁵⁶ apparaît pour la première fois une alternative dont l'ordre de priorité est clair : d'abord les ports français d'outre-mer. On peut d'ailleurs noter qu'à cette date, il envisage déjà un armistice. Le même jour, le deuxième télégramme, cette fois-ci envoyé, donnant pour instructions à Marine Cherbourg, Brest et Lorient de se tenir prêts à appareiller, ne mentionne aucune destination. Il est précisé qu'elles seront données ultérieurement¹²⁵⁷. Les textes soulignent que le choix des destinations finales ne semble donc plus s'imposer : on peut considérer qu'à cette date l'Al Darlan a remis en question son choix initial. Au Conseil des ministres du 15 juin, le général Weygand a reconnu que la défaite est consommée ; la rumeur d'un remaniement ministériel enfle. Mais plus que jamais, la sauvegarde de la flotte devient certes un argument de politique extérieure, mais aussi un argument de politique intérieure. « *La Flotte est toujours en état* »¹²⁵⁸ a proclamé l'Al Darlan au Conseil des ministres. Ne peut-on entendre aussi l'expression « est toujours en état » comme étant une allusion à ce que représente la Marine, une force intacte, au moral élevé, bien organisée pouvant représenter un point d'appui pour un projet de politique intérieure ? Comment expliquer cet attentisme, qui affleure dès le 15 juin, si ce n'est en introduisant une nouvelle fois l'idée de la part de l'Al Darlan d'opportunisme politique. Aussi le 15 est-il difficile d'imaginer que l'Al Darlan, en son for intérieur, n'a pas déjà décidé de ne pas envoyer la Flotte en Grande Bretagne¹²⁵⁹.

¹²⁵⁶ Télégramme en quatre parties 4891-4892-4893-4894 à Amiral Nord, Ouest, Sud, Afrique, Amiral Atlantique, Amiral 3^{ème} escadre Toulon, Amiral Force X, Marine 1,2,3,4,5. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p.55-56.

¹²⁵⁷ Télégramme 1531/15-6 n° 4872. *Ibidem*, p.57.

¹²⁵⁸ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 21 mars au 15 juin 1940, éphéméride du 15 juin. Cité dans Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p.163.

¹²⁵⁹ Contrairement à la position prise par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, op.cit., p. 41, qui fixe cette rupture au 18 juin.

A partir du 16 juin et jusqu'au 17, l'Al Darlan, devenu entre temps ministre, entre dans une autre phase. Il semble ne pas vouloir entendre les avertissements britanniques. **Le 16 juin**, Paul Reynaud reçoit les deux télégrammes du *Foreign Office*, par lesquels les Britanniques acceptent l'idée d'un armistice « *seulement à la condition que la Flotte française soit envoyée immédiatement vers les ports britanniques pendant les négociations* »¹²⁶⁰. Considérant que c'est un non sens parce que cela équivaut à livrer l'Afrique du Nord à l'Italie, il ne transmet pas ces télégrammes au Conseil des ministres : ils sont d'ailleurs retirés par l'ambassadeur de Grande-Bretagne¹²⁶¹. Hervé Cras considère qu'à cette date et jusqu'au 23 juin, date à laquelle l'Al Darlan est saisi officiellement de ces deux télégrammes, l'Al de la Flotte reste sur la position prise à Tours par Winston Churchill, le 13 juin : l'Angleterre, se désolidarisant de toute demande d'armistice, ne pouvait autoriser officiellement la France à se délier de l'engagement du 28 mars de ne jamais demander une paix séparée, mais elle se contentait de l'assurance déjà donnée qu'aucun navire ne tomberait aux mains de l'ennemi. Or l'Al Darlan sait pourtant depuis le 15 juin, même s'il l'a appris de manière officieuse par l'envoyé de François-Charles Roux¹²⁶², que les Anglais souhaitent la mise à l'abri de la flotte. **Le 18 juin**, Paul Baudouin lui-même lui confirme la teneur des télégrammes britanniques¹²⁶³. Il est donc parfaitement informé de la condition de repli de la flotte française sur la Grande Bretagne fixée par l'Angleterre. Il est d'autant plus informé qu'entre-temps, **le 17**, il est en possession d'une copie du message adressé par Churchill qui, cherchant à tempérer les effets des télégrammes du 16 juin, indique que le repli des bâtiments sur des ports anglais ou américains

¹²⁶⁰ Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit p.7

¹²⁶¹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir 1940, La rupture franco-britannique*, op.cit.,p. 83.

¹²⁶² François Charles-Roux, *Cinq mois tragiques aux Affaires*, Paris, Plon 1949, 404 p. et p.37. Le 15 juin l'ambassadeur britannique a informé le secrétaire général du quai d'Orsay, François Charles-Roux, que les Anglais considéreraient « *comme une véritable défection tout sondage de notre part auprès des Allemands en vue d'un armistice si les bâtiments français n'étaient pas mis à l'abri* ». Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir (1940), La rupture franco-britannique*, op.cit., p.81.

¹²⁶³ Les deux télégrammes ont été remis le 17 juin dans la matinée à Charles-Roux qui les transmet à Paul Baudouin. Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p. 9. Paul Baudouin, *Neuf mois au gouvernement*, Paris, La table ronde, 1948, 428 p. et p. 185.

n'est mentionné qu'à titre de précaution recommandée¹²⁶⁴. Par ailleurs, dans la soirée, en Angleterre Sir Dudley Pound rencontre le V.A Odend'hal¹²⁶⁵, chef de la mission navale française à Londres et le Général Lelong chef de la mission militaire de liaison : il leur fait part de son désir de rencontrer l'Al Darlan pour tenter d'obtenir que la flotte se réfugie dans les ports anglais avant la conclusion de l'armistice. Peut-on raisonnablement penser que le V.A Odend'hal ne précise pas le motif de la demande d'entretien ? Pendant ces deux jours, l'Al Darlan semble donc ne pas entendre la condition préalable posée par les Britanniques. Il y a comme une partie de cache-cache qui s'instaure.

A partir du **18 juin**, la rupture est quasiment consommée. Lorsque la rencontre souhaitée par les Britanniques a lieu le 18 juin à Bordeaux entre l'Al Darlan accompagné du C.A Auphan, et Sir Alexander, Premier Lord de l'Amirauté accompagné de Sir Dudley Pound, le repli vers l'Angleterre n'est quasiment plus envisagé. Dans la nuit, le télégramme envoyé par l'Amirauté donnant pour consigne qu'aucun bâtiment de combat ne doit tomber intact entre les mains de l'ennemi, stipule également que le repli de la flotte en Angleterre devenant moins probable, il faut prévoir un repli colonial¹²⁶⁶. Hervé Cras affirme que les deux marins britanniques n'auraient pas présenté comme condition formelle le repli sur les bases et ports anglais à l'agrément de la demande d'armistice¹²⁶⁷. Pourtant les deux hommes ont rappelé à l'Al Darlan qu'ils sont prêts à accueillir à bras ouvert *Le Richelieu, le Jean-Bart, le Dunkerque et le Strasbourg*¹²⁶⁸. Il est vrai que la demande n'est pas présentée comme une obligation. Mais la réponse de l'Al Darlan ajoutant que la Flotte « *ne sera ni rendue, ni donnée à personne et que j'en ferai ce que bon me semble en cas de cessation des hostilités* »

¹²⁶⁴ Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p. 9.

¹²⁶⁵ Le V.A.E Odend'hal (1884-1957) est nommé chef de la mission navale française à Londres en mars 1939. Il revient en France en juin 1940 et tient un poste honorifique pour la marine marchande. Il quitte le service actif en 1943. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit, p. 394-395.

¹²⁶⁶ Télégramme n°5006 de 0235/18-6. Cité dans Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique*, op. cit., p. 57 et 86.

¹²⁶⁷ *Ibidem* p.15.

¹²⁶⁸ *Ibidem*, p.13.

¹²⁶⁹ ne signifie-t-elle pas qu'il a bien compris la demande britannique et qu'il entend ne pas y donner suite. On le sent agacé par l'insistance britannique. Ecrivant à son épouse **le 19 juin**, l'Al Darlan décrit les Britanniques comme « *des héritiers qui viennent s'assurer que le moribond a bien testé en leur faveur* »¹²⁷⁰. Il évoque même son écœurement face aux manœuvres britanniques¹²⁷¹. Dans ses éphémérides, à la date du 18 juin, l'Al Darlan dit toute sa défiance à l'égard des Britanniques : « *Si la Flotte avait été en Angleterre, ou bien les Anglais l'auraient utilisée contre les Allemands et c'est la France qui en aurait souffert ou bien, ils l'auraient désarmée et l'auraient laissé pourrir.* »¹²⁷². Même si cette note a été réécrite après les faits, elle semble bien rendre compte de l'état d'esprit de l'Amiral. Au vu de tous ses éléments, sa lettre du 18 juin au V.A.E Michelier, dans laquelle il précise « *Je ne la [la Flotte] rendrai jamais. J'ignore encore où elle ira (Afrique, Grande-Bretagne, Etats-Unis) ou si elle sera détruite mais les Allemands ne l'auront pas.* »¹²⁷³ ne paraît pas invalider le raisonnement. Elle n'est qu'une note destinée à un subordonné resté à Paris qui mentionne simplement les possibilités qui se présentent à lui et vise à le rassurer en affirmant qu'il refuse de laisser la Flotte aux Allemands. Il est évident qu'à cette date l'Al Darlan a pris sa décision de ne pas envoyer la Flotte en Grande-Bretagne. Certes, l'Amirauté prescrit que tous les navires chargés de matériel de guerre se dirigent vers l'Angleterre : mais il s'agit

¹²⁶⁹ *Ibidem*, p.12-13.

SHD-DM, 1 BB² 208, éphéméride du 18 juin. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettre et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 188.

¹²⁷⁰ Alain Darlan, op. cit., p.68.

¹²⁷¹ SHD-DM, 1BB² 208 événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 20 juin. Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 188.

Cette éphéméride comprend deux versions selon Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan : celle de la liasse Amiot et celle conservée dans 1BB2 208.

¹²⁷² SHD-DM, 1 BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 18 juin 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettre et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p.188.

¹²⁷³ Amiral Docteur, *La grande énigme de la guerre. Darlan, Amiral de la Flotte*, op. cit., p.62-63.

Papiers Michelier. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettre et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 207-208.

essentiellement de bâtiments de la flotte marchande¹²⁷⁴. Le C.A Auphan est plus mesuré à propos de cette rencontre du 18, semblant trouver justifiée l'interrogation anglaise sur le devenir de la Flotte¹²⁷⁵. A moins qu'écrivant cela bien des années plus tard, il n'ait en tête de souligner la duplicité des Anglais. Par ailleurs, l'Al Darlan a également répondu par une fin de non recevoir au télégramme du président Roosevelt lui enjoignant de prendre toutes les mesures pour que la Flotte ne tombe dans les mains allemandes¹²⁷⁶. Il y a vraiment tout un faisceau de présomptions qui amènent à penser que l'Al Darlan connaissait parfaitement les exigences britanniques et avait pris sa décision. D'ailleurs les Anglais prennent ce 18 juin les premières dispositions contraignantes, en débutant des opérations de déroutement et d'embargo sur les navires de commerce français transportant des matériels de guerre¹²⁷⁷. Plusieurs heures après la rencontre de l'après-midi, la mission navale de Londres est informée que le *Richelieu*¹²⁷⁸ et le *Jean Bart* ont pour ordre, pour le premier, de se diriger sur Dakar, et pour le second, d'être détruit s'il ne peut sortir de la Loire¹²⁷⁹ : non seulement l'accord de principe donné le 14 juin est ainsi invalidé, mais c'est une réponse directe à la proposition des Anglais et le symbole est d'autant plus fort, qu'il s'agit des fleurons de la Marine française, même s'ils sont en cours d'achèvement. Quelques heures plus tard, le télégramme à toutes les grandes autorités renouvelant la consigne de poursuite des combats tant que l'armistice n'est pas signé, confirme dans son *Secundo* l'abandon du repli sur la Grande-Bretagne : « *la ligne de repli de tous bâtiments ou aéronefs est Afrique du Nord. Tout bâtiment de combat ou aéronef ne pouvant l'atteindre et risquant de tomber sans combat aux mains de l'ennemi doit*

¹²⁷⁴ SHD-DM, TTY 821, message 1705 AF. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940, La rupture franco-britannique, op.cit.*, p.41.

¹²⁷⁵ C.A Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 276.

¹²⁷⁶ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p.266.

¹²⁷⁷ Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique, op. cit.*, p. 86.

¹²⁷⁸ Le *Richelieu* participe aux combats de Dakar en juillet et septembre 1940. En novembre 1942 il est intégré aux Forces françaises d'Afrique du Nord, puis rallie les Etats-Unis en janvier 1943. Sur cette période voir David Brown, « Le H.M.S. Richelieu », *Revue Historique des Armées*, n°199, juin 1995, p. 117-130.

¹²⁷⁹ Télégramme 2027/18-6 n°3021. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique, op. cit.*, p.86.

se détruire ou se saborder suivant ordres autorité supérieure »¹²⁸⁰. **Le 18 juin à 20H30**, l'Al Darlan acte sa décision : la Flotte ne part pas en Angleterre et ne continue pas à combattre avec les Anglais¹²⁸¹. Avant même de connaître les conditions de l'armistice, l'amiral Darlan a décidé de ne pas rejoindre l'Angleterre, tout en connaissant les exigences des Britanniques. A partir du 20 commence une nouvelle étape. Ayant renoncé à l'idée d'évacuer la Flotte vers l'Angleterre, l'Al Darlan se concentre maintenant sur la sauvegarde de ses navires en multipliant les messages d'auto-sabordage en cas de saisie par l'ennemi, point qu'il ne cesse de répéter aux Britanniques. Certes **le 20 juin**, il réitère sa position à l'ambassadeur de Grande-Bretagne et à lord Lloyd de ne pas livrer la flotte, mais se montre *excédé* par l'insistance des Britanniques¹²⁸². Sa méfiance se traduit par un télégramme en trois parties qui précise sa succession en cas d'empêchement et répète ses grandes priorités : obéir au gouvernement français régulier et indépendant de l'ennemi, désobéir à tout autre gouvernement et ne jamais abandonner à l'ennemi un bâtiment de combat intact¹²⁸³. Mais à cette date, on peut raisonnablement se demander pour l'Al Darlan qui est l'ennemi. De plus en plus méfiante, l'Amirauté, craignant un blocus par la Grande –Bretagne de ses navires, prend de nouvelles mesures conservatoires et demande que soit dirigé sur les ports français tout bâtiment en relâche¹²⁸⁴. **Le 21 juin**, la rupture est consommée : l'Amirauté prescrit le repli de tous les bâtiments stationnés en Grande-Bretagne sur l'Afrique du Nord à l'exception du *Paris* et du *Courbet*¹²⁸⁵.

¹²⁸⁰ Télégramme 2240/18-6 n° 5025-5026. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p.57.

¹²⁸¹ Hervé Coutau-Bégarie considère que pour les Britanniques cela ne fait plus de doute qu'à partir du 25 juin. Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, op. cit., p.101.

¹²⁸² Papiers Darlan, liasse Amiot, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 20 juin. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 189.

¹²⁸³ Télégrammes 1330-1335-1340/20-6 n° 5057-5058-5059. Cités par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p. 58.

¹²⁸⁴ Télégramme 2005/20-6. *Ibidem*, p. 88.

¹²⁸⁵ Télégramme 0927/21-6 n° 5070. *Ibidem*, p. 89 et 102.

A partir du **22 juin**, l'hostilité est déclarée. Même si tôt le matin, l'Amirauté, s'adressant à tous ces grands subordonnés pour évoquer les pourparlers en cours, leur demande de « *prévoir dans ce cas ressentiment britannique. J'estime qu'il convient le calmer courtoisement en arguant force majeure* »¹²⁸⁶, le télégramme de l'après-midi, est clair : sollicitant l'avis des amiraux, il leur est rappelé l'engagement solennel de l'Allemagne de ne pas toucher à la Flotte et il leur également demandé « *de prendre toutes mesures pour couler les navires si ennemi ou étranger souhaitait en prendre possession* »¹²⁸⁷. L'Allemagne et l'Angleterre sont mises sur le même pied. **Le 23 juin**, l'Al Darlan reçoit dans la matinée les messages britanniques lui enjoignant de continuer la lutte avec les Anglais ou d'envoyer la Flotte dans les ports britanniques¹²⁸⁸. Il ne donne pas suite, d'autant plus qu'il apprend les manœuvres dilatoires prises par l'Angleterre pour retenir les bâtiments français, dans l'attente de connaître les conditions de l'armistice, puis leur retenue¹²⁸⁹. En fin d'après-midi, il adresse un télégramme dénonçant les pressions du gouvernement britannique, rappelant que le général de Gaulle vient d'être destitué et rappelant que :

« la Flotte restera française ou périra mais qu'elle ne sera à la disposition d'aucune autre puissance quelle qu'elle soit ». Il ajoute « Il ne faut pas oublier que le Premier Britannique mis au courant le 11 juin de la nécessité où se trouvait la France de cesser la lutte a déclaré comprendre cette nécessité et s'incliner sans retirer sa sympathie à notre pays. Il n'est donc pas qualifié aujourd'hui pour parler autrement.

¹²⁸⁶ Télégramme 0300/22-6n° 5087-5088. *Ibidem*, p. 60 et 90.

¹²⁸⁷ Télégrammes 1640-1645-1650-1655/22-6 n°5098-5099-5100-5101. *Ibidem* p.49.

¹²⁸⁸ *Ibidem* p. 68.

¹²⁸⁹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique, op. cit.*, p. 66, 97 et 99.

Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique, op. cit.*, p. 89-91.

Voir à ce titre les tribulations vues du côté anglais du croiseur *Emile Bertin* commandé par le V.A Battet et chargé d'une partie de l'or français. François Malye, Kathryn Hadley, *Dans le secret des archives britanniques. L'histoire de France vue par les Anglais 1940-1981*, Paris, Calmann-Lévy, 2012, 406 p. et p. 32-40.

S'il fait un retour sur le passé, il constatera sans doute que la Grande-Bretagne est pour une large part responsable de notre situation actuelle.»¹²⁹⁰.

Le discours sur la félonie de la Grande-Bretagne est ainsi amorcé. **Le 24 juin**, il demande que soient débarqués tous les officiers de liaison britanniques ainsi que les personnels qui les accompagnent¹²⁹¹. En début d'après-midi, il précise que si la Commission allemande d'armistice ne devait pas laisser les navires de guerre démobilisés sous pavillon et équipages français dans les ports français métropolitains ou coloniaux, les navires devraient appareiller pour les Etats-Unis ou être sabordés. Des instructions d'auto-sabordage sont données pour qu'« *ennemi ou étranger s'emparant d'un bâtiment par la force ne puisse pas s'en servir.* »¹²⁹². **Le 25 juin**, il demande de limiter tout contact avec la Marine britannique¹²⁹³ et apprend la retenue des bâtiments de la Force X¹²⁹⁴. **Le 27 juin**, donnant ses instructions au V.A.E Michelier pour la Commission allemande d'armistice, il lui demande d'informer les Allemands de la possibilité pour la France d'avoir à se défendre des Anglais¹²⁹⁵. Ce n'est pas seulement une figure de style pour obtenir plus des Allemands. L'Al Darlan, à cette date, sait pertinemment que les Anglais ne peuvent admettre la situation. **Le 28 juin**, des instructions concernant la mise en œuvre de l'armistice précisent dans le second point qu'en cas de non respect par l'Allemagne de la convention, les bâtiments doivent être conduits vers un port des Etats-Unis d'Amérique ou être sabordés, « *il en serait de même si toute autre puissance tentait de s'en emparer* »¹²⁹⁶.

¹²⁹⁰ Télégrammes 1730-1735-1740/23-6 n° 5124-5125-5126-5127. Cités par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p. 58 et 59.

¹²⁹¹ Télégramme 0819/24-6. *Ibidem*, p. 60.

¹²⁹² Télégrammes 1240-1250-1255/24-6 n° 5143-5144-5145. *Ibidem* p. 59.

¹²⁹³ Télégramme 1805/25-6. *Ibidem*, p. 60.

¹²⁹⁴ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, op.cit., p. 97.

¹²⁹⁵ *Ibidem Darlan*, op.cit., p. 307 .

Ibidem, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, op.cit., p.62.

¹²⁹⁶ Instruction générale FMASA 841 EM3/96P du 24 juin 1940 avec addendum 863 EM3/103SP du 1^{er} juillet 1940. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, op.cit., p.58.

Les Britanniques ne font aucun crédit à l'Allemagne et à l'Italie, quant au respect de leur parole de ne pas s'emparer de la flotte française. Dès le 23 juin, Lord Halifax fait savoir au gouvernement français qu'il ne le croit pas en mesure de faire respecter les clauses de non saisie¹²⁹⁷ du fait même de la démobilisation et du désarmement des équipages. Mais, pour autant, les Britanniques ne remettent pas nécessairement en doute la volonté de l'Al Darlan de vouloir le faire¹²⁹⁸. Ils sont par ailleurs persuadés grâce aux différents rapports de leurs amiraux commandants Nord Atlantique et Sud Atlantique que les marins français n'ont aucune chance de les rejoindre¹²⁹⁹. La flotte française est mise sous surveillance dès le 26, en particulier, les mouvements de bâtiments entre Oran et Toulon¹³⁰⁰. Le Premier Lord de la Mer informe l'Al Cunningham des conditions probables de l'armistice. Il ajoute qu'à l'Al Darlan qui se plaignait de la rétention des bâtiments, il lui a répondu que :

*« nous avons à gagner la guerre non seulement pour nous mais pour eux, et que toutes ces futilités, doléances et autres balivernes à propos d'amitié ou de sentiments étaient à balayer. Il m'a demandé si on tirerait sur leurs bateaux au cas où ils essaieraient de quitter Alexandrie et j'ai répondu que oui ; maintenant ils sont avertis que la responsabilité leur en incombera. ».*¹³⁰¹

La mission navale française de Londres par l'envoi de plusieurs messages et au cours de plusieurs entretiens tente de convaincre l'Amirauté britannique qu'elle n'a rien à craindre mais cela ne peut suffire : peu d'informations précises sont transmises. Mers el-Kébir est donc à la fois le résultat de la volonté de l'Al Darlan de faire de la Flotte un argument de négociation tant en matière de politique intérieure qu'extérieure, de l'intransigeance du

¹²⁹⁷ MAE, Papiers Baudouin, télégramme 2625-2626 de l'ambassadeur Corbin envoyé le 22 juin à 22H37, reçu le 23 à 6H40. *Ibidem*, p.66.

¹²⁹⁸ Message 1537/26-06 de l'Amirauté britannique au Vice Admiral Aircraft à bord de l'*Ark Royal*. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p.129.

¹²⁹⁹ *Ibidem*, p. 129.

¹³⁰⁰ Télégramme Amirauté à Amiral Commandant nord Atlantique 2016/26. *Ibidem*, p.129.

¹³⁰¹ Message de l'Amirauté à l'amiral Cunningham, 0006/29. *Ibidem*, p. 130.

gouvernement britannique qui a toujours été constant dans ses exigences, d'une erreur d'appréciation, du scepticisme de l'Amirauté française quant à la volonté britannique d'aller jusqu'au bout et enfin de l'anglophobie qui pointe chez certains officiers¹³⁰², comme les C.A Auphan et Négadelle.

Au matin du 3 juillet, en Grande-Bretagne, des bâtiments français sont saisis en Angleterre (Portsmouth, Southampton, Plymouth, Falmouth, Hythe), en Ecosse (Dundee et Greenock) mais aussi au Canada¹³⁰³, et des officiers sont arrêtés parmi lesquels on note les futurs collaborateurs du V.A Platon et du C.A Auphan, le C.C Brunet et le C.V Archambeaud. A Mers el-Kébir, l'Al Gensoul refuse l'ultimatum de l'Al Somerville transmis à lui par le C.V Holland. Ne pouvant joindre l'Amirauté, il prend la décision de refuser toute proposition et se prépare à répondre à la force par la force, malgré un état de grande impréparation pour le combat lié à l'application de l'armistice (mesures de démobilisation en cours, arrêt des reconnaissances aériennes, démilitarisation des batteries de côtes et anti-aériennes) et aux dispositions au mouillage inadaptées au combat. Il informe l'Amirauté de la situation, en résumant l'ultimatum anglais. Il omet la proposition d'appareillage vers les Antilles, certes sous le coup de l'émotion, mais aussi parce qu'elle lui paraît dissimuler le projet d'un arraisonnement déguisé en plein Atlantique¹³⁰⁴. L'Al Gensoul ayant refusé l'ultimatum, les Anglais ouvrent le feu : *Le Dunkerque*¹³⁰⁵, *La Provence*, *la Bretagne* sont touchés : seul le *Strasbourg*, parvient à s'échapper de la rade¹³⁰⁶. Le bilan humain est effroyable puisque près

¹³⁰² Témoignage du L.V Saint-Père. *Ibidem*, p. 78.

Témoignage du C.F du Chayla cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, op. cit., p. 71.

¹³⁰³ Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, op. cit., p. 137-182.

¹³⁰⁴ Audience du 26 février 1947, déposition de l'Al Gensoul au procès en Haute Cour de Justice de Paul Baudouin. Cité par Jean-Jacques Antier, *Le drame de Mers el-Kébir*, op. cit., p.111-112.

¹³⁰⁵ *Le Dunkerque* est touché une seconde fois le 6 juillet.

¹³⁰⁶ *Le Dunkerque* remis à flot en septembre gagne Toulon en février 1942. Il est sabordé en novembre, dépecé par les Italiens puis bombardé en 1944 par les Américains.

La Provence gagne Toulon en novembre 1940. Il est également sabordé en novembre 1942.

La Bretagne ne put être renflouée immédiatement. Plus de huit cents corps sont remontés en avril 1941. Le navire est renfloué et débité au début des années 1950. De nombreux corps furent encore trouvés.

de mille trois cents marins trouvent la mort¹³⁰⁷ : l'attaque anglaise a fait plus de morts chez les marins que la campagne de France¹³⁰⁸. Présents aux côtés de l'Al Gensoul, on trouve le C.A Barois, commandant du *Provence*, le V.A Collinet, commandant du *Strasbourg*, le V.A Bouxin, commandant la 2^{ème} escadre et ayant sa marque sur le *Provence*. A Alexandrie¹³⁰⁹, les amiraux Godfroy et Cunningham s'engagent dans des négociations à partir du 23 juin. Jusqu'au 3 juillet c'est *le statu quo*, les deux hommes ayant échangé leur parole d'honneur, pour le V.A Godfroy de ne pas chercher à sortir, pour l'Al Cunningham de ne pas tenter de s'emparer des bâtiments français. Le 3 juillet, l'amiral Cunningham repousse de quarante-huit heures le délai de réponse et propose que le désarmement exigé par la condition 2 se limite au déchargement du mazout et des cônes des torpilles. Malgré la nouvelle de Mers el-Kébir, les deux hommes temporisent et refusent d'appliquer les ordres, de sortie éventuellement par la force pour le V.A Godfroy¹³¹⁰, de débarquement des équipages français par la force pour l'amiral anglais. Ils tombent d'accord pour éviter des morts supplémentaires. Finalement un accord intervient le 7 juillet qui immobilise la flotte française déchargée de la plus grande partie de son mazout et dont les obturateurs des canons sont démontés et déposés au Consulat général de France.

Le *Strasbourg* porte la marque de l'Al de Laborde jusqu'au sabordage. Il est dépecé par les Italiens.

D'après Jean-Jacques Antier, *Le drame de Mers el-Kébir*, *op. cit.*, p. 368-371.

¹³⁰⁷ Le nombre de morts s'élève entre mille deux cent soixante-dix-sept morts et mille deux cent quatre-vingt-dix-sept morts selon les sources. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, *op. cit.*, p. 242.

¹³⁰⁸ SHD-DM, 2DOC 14, guerre 1939-1945, pertes de la marine française : les pertes de la marine du 2 septembre 1939 au 25 juin 1940 s'élèvent à mille cent quarante-deux tués ou disparus. Cité par Jean-Luc Leleu, « Le bilan de la campagne », *op. cit.*, p. 44-45.

¹³⁰⁹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, *op. cit.*, p.122-130.

¹³¹⁰ Ordre du V.A.E Le Luc. *Ibidem*, p.126.

Confrontés à de situations similaires l'Al Gensoul et le V.A Godfroy ont géré totalement différemment la situation. Pour autant les ultimatums se ressemblent :

Nature de la proposition	Ultimatum transmis à l'Al Gensoul	Ultimatum transmis au V.A Godfroy
Transfert à la Grande Bretagne des bâtiments et équipages volontaires	Appareiller pour continuer le combat avec la Grande-Bretagne.	Mettre à la disposition de la Grande Bretagne les bâtiments armés par des volontaires dont la solde serait prise en charge par la Grande Bretagne ; rapatriement des équipages non volontaires.
Transfert des bâtiments	Appareiller avec des équipages réduits sous contrôle britannique vers un port britannique. Equipage réduit rapatrié.	
Neutralisation des bâtiments	Appareiller avec des équipages réduits en compagnie des Britanniques vers des ports français des Antilles où ils pourront être démilitarisés ou confiés aux Etats-Unis.	Désarmer les navires sous la contrainte et organiser leur gardiennage par des équipages réduits dont solde et ravitaillement seront à la charge des Anglais.
Destruction des bâtiments	Autosabordage dans un délai de six heures ou utilisation de tous les moyens nécessaires par les Britanniques pour empêcher navires de tomber entre mains allemandes ou italiennes.	Autosabordage ou destruction par les Britanniques ¹³¹¹ .

Tableau comparatif des principales conditions des ultimatums britanniques adressés à l'Al Gensoul et au V.A Godfroy

Du côté de la Force X, pour expliquer la solution mise en œuvre, ont souvent été avancés, à juste titre, les sentiments francophiles de l'Al Cunningham et anglophiles du V.A Godfroy, mariée à une britannique. Mais le même raisonnement vaut pour l'Al Gensoul, dont l'épouse

¹³¹¹ Ce point n'est communiqué au V.A Godfroy qu'ultérieurement lorsque le V.A Godfroy apprend l'attaque de Mers el-Kébir.

est aussi d'ascendance britannique. En revanche, du côté britannique, plusieurs différences apparaissent. L'Al Cunningham semble avoir plus de liberté de manœuvre, de capacité de négociation que l'Al Somerville. Cela tient en partie à la personnalité des deux hommes, comme l'ont souligné Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan. L'Al Cunningham est sur une trajectoire ascendante : il est commandant de la Flotte de la Méditerranée, traditionnel tremplin pour le poste de Premier Lord naval. Compétent, il a développé des innovations tactiques. C'est donc un personnage de tout premier plan, et ses échanges avec l'*Admiralty* sont sans ambiguïté sur son opposition au projet *Catapult* : « *je ne peux pas voir quel bénéfice sera retiré de la capture par la force des navires à Alexandrie et je suis absolument opposé au projet...* »¹³¹². En revanche, l'Al Somerville est sans doute un personnage plus en retrait. Rappelé à l'activité alors qu'un diagnostic médical erroné l'avait fait verser en 2^{ème} section, il est affecté à un poste secondaire, mais s'illustre à Dunkerque. Il ne peut refuser cette mission, ce qui signifierait une mise à la retraite définitive. Pour autant, il se montre très réticent à appliquer les ordres de l'Amirauté dès sa nomination¹³¹³. Du côté français, pour expliquer les différences de réaction, les profils des hommes ont aussi été évoqués. Les deux hommes ont négocié, très en amont pour le V.A Godfroy plus tardivement pour l'Al Gensoul, qui n'a pas voulu recevoir un sous-gradé. Faut-il lier l'intransigeance de l'homme, comme le fait Philippe Lasterle¹³¹⁴, à sa confession religieuse ? Il apparaît surtout que la nature des relations franco-britanniques sur chaque théâtre est totalement différente. Le V.A Godfroy mène depuis plusieurs semaines une franche collaboration avec les Britanniques. Il s'est placé dès mai 1940 sous les ordres de l'Al Cunningham dans une perspective de missions franco-

¹³¹² Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, *op. cit.*, p. 123-124.

¹³¹³ *Ibidem*, p. 103-105.

¹³¹⁴ Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*, p.82.

britanniques¹³¹⁵ ; il connaît les clés des systèmes de repérage et celles des transmissions britanniques, les plans d'attaque contre l'Italie¹³¹⁶ ; il a parmi ses sous chefs d'état-major l'Al Auboyneau (alors C.F), ancien attaché auprès de l'Al Cunningham. Entre ces hommes la confiance est totale. De son côté, l'Al Gensoul, le 3 juillet au matin, voit se positionner une flotte avec laquelle il n'a conduit aucune opération. La nature de ces relations aboutit à ce que le V.A Godfroy sort résolument du cadre fixé par l'armistice alors que l'Al Gensoul n'a qu'une préoccupation : ne pas le rompre¹³¹⁷. Mais, pour autant, la décision du V.A Godfroy n'est pas une décision contre l'armistice. Il s'agit avant tout d'une décision « humanitaire », même si les morts de Mers el-Kébir le révoltent ; mais l'heure n'est pas à la vengeance, d'autant plus qu'il n'en n'a pas les moyens. Mers el-Kébir ne fait que confirmer les prises de position : elle les fige comme le remarque l'Al Cabanier : « *Inutile de vous dire que ce drame fut ressenti par chacun de nous avec une très grande douleur et une immense colère, mais ceci ne devait pas influencer sur les décisions que nous avions à prendre* »¹³¹⁸. Mais Mers el-Kébir révèle aussi la fin d'un monde.

La campagne militaire qui s'achève marque pour la Marine la fin d'un modèle. La guerre, telle qu'elle s'est déroulée, n'est pas nécessairement la guerre pour laquelle ces officiers ont été formés. D'une part, il y eut peu d'opérations offensives : or des hommes comme le C.A Chomel de Jarnieu sont par conviction et par tempérament nettement favorables à l'offensive¹³¹⁹. Mais surtout, les choix stratégiques de l'Etat-major sont mis à mal. Pour l'armée de terre, Charles de Gaulle lui-même a montré que ce n'était pas la qualité des armes qui étaient en cause, mais le commandement et la stratégie décidée, en particulier

¹³¹⁵ De fait la seule mission conjointe est une mission sur instruction française à laquelle l'Al Cunningham apporta son soutien.

¹³¹⁶ Vice-amiral Godfroy, *op. cit.*, p.7-8 et 41.

¹³¹⁷ Daniel Rondeau, Roger Stéphane, *op. cit.*, p. 90

¹³¹⁸ *Ibidem*, p. 76.

¹³¹⁹ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, lettre du 22 janvier 1976 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu.

sur l'emploi combiné des forces mécaniques terrestres et aériennes. La Marine a également fait des choix malheureux. L'Al Darlan partage et décline parfaitement les vues stratégiques du général Gamelin. L'Al Darlan déclare que la Marine est prête. Mais prête pour quelle guerre ? Dès 1937, l'Al Darlan fixe une ligne stratégique : persuadé du blocage de l'ennemi sur le front terrestre, il considère que la décision doit venir de la mer. La Méditerranée est alors désignée comme le théâtre principal avec un ennemi bien identifié l'Italie et un objectif bien déterminé : empêcher l'interruption de la liaison de la France avec l'Afrique du Nord. L'occupation de la Tripolitaine doit permettre d'assurer la liaison avec les Balkans qui se voient confiés le harcèlement de l'Italie. Ainsi l'Axe est-il obligé de se battre sur deux fronts comme lors de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne devant venir aider son allié et ainsi dégarnir le front nord-est permettant aux troupes alliées terrestres de développer des contre-offensives. Il estime probable une offensive allemande dans l'Atlantique contre les communications militaires et maritimes françaises. Enfin, il prévoit une guerre longue, au cours de laquelle la stabilisation du front rend nécessaire une forte mobilisation de l'appareil de production industrielle et des arsenaux¹³²⁰. L'évolution de la situation amène l'Al Darlan à modifier ses positions dans une *Note sur la conduite de la guerre*, qu'il adresse au général Gamelin, en janvier 1940¹³²¹. Constatant l'inaccessibilité du territoire allemand et l'appui russe et d'Europe centrale dont bénéficie l'Allemagne, il souhaite le renforcement du blocus de l'Allemagne. Pour cela, il maintient l'idée « *des manœuvres d'aile ou excentriques* », mais les orientent vers la Scandinavie et sur le Caucase par la Mer Noire, pour couper l'Allemagne de ses approvisionnements en minerai de fer et en pétrole, même si dans le cas d'une intervention contre l'URSS il envisage clairement le risque que cela soude encore d'avantage

¹³²⁰ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p.147-148.

¹³²¹ SHD-DM, TTE 100, note du 23 janvier 1940 de l'Al Darlan au général Gamelin, commandant en chef, chef d'état-major de la Défense nationale, commandant en chef des forces terrestres. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 144-151.

les deux dictatures¹³²². Dans ce cadre, l'Italie doit devenir neutre voire alliée. En effet, une expédition en Orient nécessite la non-intervention de l'Italie. Ceci permettrait d'éviter une attaque par l'arrière qui couperait de leurs bases les troupes envoyées et d'assurer la sécurité en Méditerranée, la Marine française ayant délaissé la Méditerranée au profit de l'Atlantique et de la mer du Nord. Enfin, il réitère ses positions sur la faible probabilité qu'ont les Allemands d'envahir la Hollande et la Belgique sous prétexte « *que ces pays leurs sont plus utiles "neutres" que "conquis"* ». Or, l'enfoncement rapide du théâtre nord-est, l'entrée en guerre de l'Italie, même tardive, ont contredit les orientations stratégiques de l'Al Darlan. Par ailleurs les débuts de la guerre ont souligné les défauts du matériel et les erreurs des états-majors successifs. L'Al Darlan, l'homme de la cuirasse, a d'ailleurs lui aussi d'une certaine façon tenté de remédier aux orientations prises précédemment. Certes il sollicite l'accélération de l'achèvement des deux cuirassés *Richelieu* et *Jean Bart* et souhaite que la France dispose dans le milieu des années quarante de huit navires de lignes ; mais il demande le renforcement¹³²³ de fabrication d'unités plus légères, croiseurs, avisos, torpilleurs, sous-marins, contre-torpilleurs¹³²⁴. Il obtient satisfaction par le décret-loi d'avril 1940. Il préconise que fiabilité, robustesse, tenue à la mer, rayon d'action, soient mieux pris en compte¹³²⁵. Après l'expédition de Norvège, il demande que soit renforcée la dotation en DCA sur les bâtiments, actant ainsi la potentialité de l'arme aérienne. La France ne dispose pas de porte-

¹³²² L'Al Darlan souligne le désaccord entre les généraux allemands et Hitler sur l'accord germano-soviétique d'août 1939 et n'est donc pas certain de l'entente parfaite entre les deux pays.

¹³²³ La loi de finance du 31 décembre 1937 n'autorisait à la Marine qu'une tranche de construction égale à 30% du programme de trois ans. C'est en mars 1938 que les constructions précédemment refusées sont accordées. Marc Nouschi, « La puissance navale française en 1937-1938 », *Revue Historique des Armées*, 1983, n°1, p.53-59.

¹³²⁴ SHD-DM, 1BB² 173, note 3FMF-SE du 28 janvier 1940. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p.181-182 et p.755.

¹³²⁵ SHD-DM, 1 BB² 131, note Construction neuves. *Ibidem*, p.182 et p.755. Voir également Philippe Masson, *Histoire de la Marine, Tome 2, op. cit.*, p. 356.

avons à la déclaration de guerre¹³²⁶ : bien qu'ayant reconnu la supériorité du porte-avion face au transport d'hydravion, la Marine a renoncé néanmoins à transformer le *Duquesne* et le *Tourville* en porte-avions devant le coût et sur le doute qui subsistait sur l'efficacité de l'avion de combat¹³²⁷. La construction des deux porte-avions autorisée par la loi de finances du 31 décembre 1937¹³²⁸ n'a cependant pas commencé. Les sous-marins restent confinés dans des missions de sûreté ou d'escorte pour lesquels ils se révèlent peu efficaces. Conçus dans les années 1922-1926, ils souffrent de réelles défaillances du matériel¹³²⁹. Les moyens de détection sont encore très lacunaires et en 1940 l'Al Darlan doit autoriser l'achat d'Asdic auprès de la *Royal Navy*. Enfin, il faut noter que l'aménagement des bases en métropole et dans les colonies est très en retard¹³³⁰ et que, par ailleurs, la Marine ne dispose que de trois mois et demi de réserves de combustibles. Un certain nombre d'officiers pâtissent de tous ces dysfonctionnements.

Il n'y a pas de témoignages directs du V.A Derrien ou même du V.A Battet, sur ce qu'ils ont pu ressentir lorsque leurs bâtiments ont été violemment pilonnés lors de la campagne de Norvège. Mais quels sentiments autres que la colère, la frustration et l'impuissance ont pu les habiter face à leur manque de DCA ou à l'absence d'un soutien aérien avec pour base un porte-avion¹³³¹ ? Le haut-commandement avait totalement sous-estimé la puissance de l'aviation, responsable, par exemple, des principales destructions en Norvège. Après ce conflit, tout change pour la Marine : les missions, la composition de la flotte, la technologie,

¹³²⁶ Le *Béarn* a été déclassé en 1939 et ses flottilles transférées à terre. Il sert de transport en mai 1940 pour l'or de la Banque de France.

A noter néanmoins que la France n'est pas la seule à ne pas avoir misé sur le porte-avions

¹³²⁷ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, tome 2, op. cit.*, p. 357-358.

¹³²⁸ Marc Nouschi, *op. cit.*, p.53-59.

¹³²⁹ Claude Huan, *Les sous-marins français : 1918-1945*, Rennes, Editions Marines, 2004, 240 p. et p. 41 et 80.

¹³³⁰ Olivier Louis, « De Bizerte à Mers el-Kébir. Les bases navales d'Afrique du Nord entre les deux guerres », *Revue historique des armées*, n°4, 1999, p. 31-45.

Isabelle Laporte, *op. cit.*.

Philippe Lasterle, « La construction de la base navale de Mers el-Kébir », *op.cit.*.

¹³³¹ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, Tome 2, op. cit.*, p. 381.

les armements, l'internationalisation, l'interarmisation, la tactique¹³³². Cette guerre marque incontestablement la fin d'un monde. Mais bien évidemment ces hommes ne remettent pas en question les choix de leurs chefs : dans l'enquête faite sur les enseignements de la guerre, les critiques concernent la formation du personnel, la mobilisation mais rien sur les choix fondamentaux¹³³³. Il est vrai également que la question ne leur était pas posée. En revanche, les Anglais leur fournissent un exutoire qui prend toute son ampleur après Mers el-Kébir. D'autant plus que Mers el-Kébir représente aussi une remise en question d'un modèle culturel : l'armistice avait amorcé le changement de référentiel en passant du nous ou je, Mers el-Kébir représente la fin d'un certain code d'honneur.

Les morts et les destructions de Mers el-Kébir provoquent évidemment une grande émotion chez les marins, mais aussi chez pratiquement tous les civils, toute opinion politique confondue. Se mêlent effroi devant la brutalité de l'acte¹³³⁴, stupeur¹³³⁵, incompréhension¹³³⁶, impuissance¹³³⁷. La presse reprend les termes du communiqué officiel. Celui-ci fixe le cadre référentiel, à la fois en terme d'analyse et de vocabulaire à employer. Ce texte a été écrit par l'Al Darlan lui-même, Paul Baudouin en ayant atténué quelques passages¹³³⁸. Il met en évidence l'incapacité de la Grande Bretagne à respecter sa parole, puisque le mouillage des

¹³³² Philippe Vial, « La Marine en 1947, un concentré de contradictions nationales », Serge Berstein et Pierre Milza (dir.), *L'année 1947 en France*, actes du colloque organisé à Paris (Institut d'Etudes Politiques) par le Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle, 4-5 décembre 1997, Paris, Presses de Sciences Po, 2000 ; Consulté sur http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/04histoire/articles/articles_rha/marine47.htm le 10 mai 2007.

¹³³³ SHD-DM, TTA 96 et 97.

¹³³⁴ Romain Rolland évoque « le coup inouï du brutal Churchill qui a fait couler à Mers el-Kébir les croiseurs français ». Romain Rolland, *op. cit.*, p. 450.

¹³³⁵ Pierre Limagne parle du « mouvement de stupeur » qui frappe l'opinion publique. Pierre Limagne, *Ephémérides de quatre années tragiques, Tome 1 De Bordeaux à Bir Hakeim, Tome 2 De Stalingrad à Messine, Tome 3 Les assauts contre la forteresse Europe* Paris, Bonne Presse, 1945-1947, 2194 p. Ephéméride du 4 juillet, p.4.

¹³³⁶ Antoine Delenda évoque « l'incompréhension bizarre de la situation ». Antoine Delenda, *Vichy, journal d'un opposant de l'intérieur*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2010, 532 p. Ephéméride du 4 juillet 1940, p.23-25.

¹³³⁷ Paul Baudouin, *op. cit.*, p.230.

¹³³⁸ MAE, Papiers Baudouin. Texte manuscrit de l'amiral Darlan, avec correction de Paul Baudouin. Reproduit dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, *op. cit.*, p. 240-241.

mines intervient avant l'expiration de l'ultimatum, à attaquer des navires qui n'étaient pas prêts matériellement à se battre ; à *frapper dans le dos* l'ancien allié, en un mot à *trahir leurs anciens frères d'armes*. Les termes d' « *agression odieuse* » apparaissent dans les quotidiens, soit en titre soit dans les corps d'articles citant le communiqué officiel¹³³⁹. Bien peu comme Charles Rist¹³⁴⁰, les généraux Charles de Gaulle¹³⁴¹ ou Catroux¹³⁴², sont capables, tout en évoquant la brutalité anglaise, de resituer l'action dans le cadre de la guerre mondiale, de souligner non seulement la nécessité pour l'Angleterre de conserver la maîtrise de la mer mais aussi son caractère impérieux et extrême. L'ordre du jour de l'Al Darlan du 5 juillet 1940 reprend cette thématique du « *lâche attentat* » d'absence de « *combat loyal* », « *d'assassinat dûment prémédité* »¹³⁴³. Chez les marins et leurs proches, bien évidemment l'émotion, la colère, sont à leur comble. La réécriture des relations franco-britannique commence à ce moment là¹³⁴⁴. Une note du 9 octobre de l'Al Darlan est, de ce point de vue là, très éclairante :

« *Nous sommes battus, comme nous ne l'avons jamais été au cours de notre histoire parce que :*

¹³³⁹ Exemples : *La Croix* du 5 juillet 1940 ; *le Temps* 5 juillet 1940 ; *Action française* du 6 juillet 1940 ; *Le Petit parisien* du 5 juillet évoque « *l'inconcevable agression* ».

¹³⁴⁰ Charles Rist, *Une saison gâtée, Journal de la Guerre et de l'Occupation 1939-1945*, établi, présenté et annoté par Jean-Noël Jeanneney, Paris, Fayard, 1983, 469 p. Ephémérides des 5 et 9 juillet 1940, p. 80-81.

¹³⁴¹ Discours à la BBC du 8 juillet 1940. Il faut d'ailleurs noter que le C.A Auphan dans ses Mémoires, ne cite que le passage dans lequel Charles de Gaulle justifie l'attaque anglaise, ce qui lui permet de conclure sur sa préférence à voir ces navires détruits plutôt que livrés par le gouvernement en place. C.A Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 292. Il omet complètement le passage dans lequel Charles de Gaulle évoque « *Pas un français qui n'ait appris avec douleur et colère que les navires de la flotte française avaient été coulés par nos alliés. Aussi j'invite les Anglais à nous épargner toutes représentations comme un succès naval direct. Ce serait injuste et déplacé. Cette destruction n'est pas le résultat d'un combat glorieux.* ».

¹³⁴² Lettre du 5 juillet 1940 au V.A.E Decoux. Citée par Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine*, op. cit., p. 51.

¹³⁴³ SHD-DM, BB⁹ 266, ordre du jour diffusé par message le 5 juillet 1940 pour transmission à tous. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan*, op. cit., p. 214.

¹³⁴⁴ Voir *supra*, chapitre 32.

Notre politique extérieure, d'inspiration britannique, n'a connu que des erreurs et n'a jamais été conduite d'une façon réaliste en vue de défendre les seuls intérêts français.

Notre politique intérieure, menée par les juifs et les francs-maçons subissant l'influence britannique, déformée par une propagande étrangère intéressée à notre affaiblissement qu'elle soit allemande, russe, a conduit notre pays à un avilissement sans exemple dans notre Histoire [...]

Mais il ne faut compter que sur nous-mêmes [pour notre relèvement]. [...]

L'Angleterre nous imposera les siennes [ses conditions] qui ne seront pas moins sévères et qui comportent en outre, le retour au pouvoir des juifs cosmopolites et des francs-maçons inféodés à la politique anglo-saxonne. »¹³⁴⁵.

Comme l'a fait remarquer Jean Boutron :

« C'est avec angoisse et colère que je mesure jour après jour les ravages qu'a exercés sur les consciences françaises la tragédie du 3 juillet survenant brutalement alors que le pays se trouvait encore désemparé sous le coup d'un désastre sans précédent qu'in ne parvenait pas à expliquer.

Aussi, Mers el-Kébir a-t-il immédiatement servi pour polariser sur un nom désormais sinistre les amertumes et les humiliations de tout un peuple blessé et démoralisé, les erreurs, les fautes et les défaillances de tout le monde et aussi, il faut bien l'avouer, les vieilles rancunes et les vieilles haines que les siècles avaient accumulées, que deux fraternités d'armes successives avaient, croyait-on, éteintes et que l'on faisait tout pour ranimer et exacerber. »¹³⁴⁶

¹³⁴⁵ Papiers Fontaine, note du 9 octobre 1940 *Où est notre devoir ?* Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 293.

¹³⁴⁶ Jean Boutron, *op. cit.*, p. 136.

Il est intéressant de voir quel est le vocabulaire employé. Même exprimés plusieurs années après les événements, les propos reflètent toute la rancœur, la colère, l'indignation de leurs auteurs. Le V.A.E Decoux évoque « *une criminelle agression* »¹³⁴⁷. Le V.A Docteur donne pour titre à un des chapitres de son ouvrage *La vérité sur les amiraux « capture et massacre de nos navires »*¹³⁴⁸ ; il qualifie l'ultimatum de *maladresse et fausseté*¹³⁴⁹ ; les propositions faites à Gensoul d'*hypocrites*¹³⁵⁰ ; il parle d'attentat¹³⁵¹. Bernard Bléhaut traduit vraisemblablement la pensée de son père lorsqu'il évoque *la duplicité et la vilénie* des Anglais dans l'opération *Catapult*¹³⁵². L'Al de Laborde parle d'« *insulte au pavillon* »¹³⁵³. Pierre Varillon traduit vraisemblablement bien l'état d'esprit d'une partie de la Marine, lorsqu'il évoque « *l'infâme entreprise contre la Flotte française* » et qualifie l'attitude de l'Angleterre « *de banditisme de grand chemin* »¹³⁵⁴. Le C.A Chomel de Jarnieu en 1976 évoque « *la douleur que nous avons éprouvée de nous voir poignardés par la Marine britannique avec laquelle nous avons lutté et combattu* »¹³⁵⁵. Le C.A Auphan dans son ouvrage avec Jacques Mordal ne retient de l'opération *Catapult* en Angleterre que le stratagème employé pour monter à bord –faire quitter son poste au garde sous prétexte d'un pli à apporter au commandant et permettre ainsi aux équipes de marins et de soldats de monter à bord- et le caractère nocturne de l'intervention qui réduit les Français à être faits prisonniers en vêtements de nuit¹³⁵⁶ : là aussi duplicité et félonie des Britanniques¹³⁵⁷. Plus étonnant, on

¹³⁴⁷ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p. 397.

¹³⁴⁸ V.A Docteur, *La vérité sur les amiraux, op. cit.*, p.23-118 et p.52-80.

¹³⁴⁹ *Ibidem*, p.59.

¹³⁵⁰ *Ibidem*, p.64.

¹³⁵¹ *Ibidem*, p. 77.

¹³⁵² Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p. 46-47.

¹³⁵³ AN, 3W37, procès en Haute Cour de Justice de l'Al de Laborde, déclaration à l'audience du 27 mars 1947, p. 37.

¹³⁵⁴ *Action Française*, 10 juillet 1940.

¹³⁵⁵ Archives privée Al B. Chomel de Jarnieu, lettre du 22 janvier 1976 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu.

¹³⁵⁶ Amiral Auphan, Jacques Mordal, *op. cit.*, p.162.

¹³⁵⁷ Cécilia Acevedo, *La mémoire de Mers el-Kébir*, sous la direction de M. Lescure, T.E.R Grenoble II, 1999, 207 p.

retrouve sous la plume de l'historien Philippe Masson le terme d'attentat¹³⁵⁸ pour évoquer Mers el-Kébir. Mais, par Anglais, ce sont essentiellement les hommes politiques anglais qui sont visés et non les marins anglais : à ce titre, l'ordre du jour de l'Al Darlan est très symptomatique : « *il [le sacrifice de nos marins] a grandi notre pays aux yeux de ces marins britanniques habitués à agir comme des gentlemen en jouant « fair play » et à qui un Churchill, un Alexander, un Dudley Pound ont fait accomplir un assassinat dûment prémédité* ». Voilà l'Al Somerville dédouané par l'Al Darlan lui-même¹³⁵⁹. Tout ce vocabulaire employé, duplicité, fourberie, banditisme, poignard... renvoie à des attitudes, des comportements au combat que nos marins ne pratiquent pas et n'admettent pas. Les combats de Mers el-Kébir n'ont pas respecté les règles et, en cela, ils traduisent, pour les marins, la fin d'un monde où le combat est codifié, suit des règles, où on attend que l'adversaire soit prêt : le code de l'honneur chevaleresque n'a pas été observé. Or les Anglais ne suivent pas, ne suivent plus ces règles. L'argument de la parole donnée ne leur suffit pas : ils ne croient pas à la déclaration solennelle de l'Allemagne de ne pas avoir l'intention « *d'utiliser pendant la guerre à ses propres fins la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines, [...]* de formuler de revendication à l'égard de la flotte de guerre française, lors de la conclusion de la paix. »¹³⁶⁰. Ils ne croient pas à la possibilité pour la France de respecter sa parole de ne pas livrer sa flotte à l'Allemagne, voire de vouloir la respecter. Or les Français sont *ancrés* dans cette tradition de l'honneur. Pour l'Al Gensoul, ne pas céder devant une quelconque menace ou respecter sa parole donnée relève de l'honneur. Il ne peut pas croire que les Anglais puissent exécuter le terme de l'ultimatum : ce serait forfaire à l'honneur que de tirer

¹³⁵⁸ Philippe Masson, *Histoire de la Marine, Tome 2 De la vapeur à l'atome, op cit.*, p.418.

¹³⁵⁹ Le V.A Godfroy fait également cette distinction entre le personnel naval britannique et les agents britanniques civils du *Foreign Office* ou du *Colonial Office*. Amiral Godfroy, *op. cit.*, p. 55.

¹³⁶⁰ Article 8 de la convention d'armistice entre la France et l'Allemagne. Articles des conventions d'armistice concernant la Marine, reproduits en annexe.

sur des navires qui ne sont plus en situation de combattre. De la même façon, l'honneur du pavillon lui commande de ne pas remettre ses bâtiments sans combattre. Le V.A Godfroy évoque les pourparlers et l'état d'esprit de la cohabitation franco-britannique en mettant régulièrement en avant la parole d'honneur, l'engagement moral. Que fait le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin lorsqu'ordre lui est donné dans la nuit du 18 au 19 juin de continuer le combat ? Il rédige une note informant l'ennemi que la ville, contrairement à la décision de la placer ville ouverte, sera défendue et la lui fait porter. Puis espérant mourir au combat pour éviter la capitulation, il se place, coiffé de sa casquette blanche, au milieu de la route à cent cinquante mètres de l'ennemi : ses proches sont criblés de balle mais il en sort indemne¹³⁶¹. Une fois fait prisonnier, il signale aux Allemands les endroits minés « *afin d'éviter de nouvelles pertes inutiles parmi les soldats allemands* »¹³⁶². Noble comportement incontestablement mais d'un autre temps et totalement en décalage face à « *la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi* »¹³⁶³. Que dit l'Al Esteva dans son télégramme de réponse à l'Al Darlan au sujet de l'opportunité d'un armistice ? Il dénonce le comportement de l'Italie qui ne livre pas bataille, « *qui se dérobe* », qui fuit, refuse le combat¹³⁶⁴. Que dit l'Al de Laborde quand les troupes allemandes forcent le réduit toulonnais en novembre 1942 ? « *J'avais donné ma parole d'honneur de défendre Toulon contre les Anglo-saxons et les Français ennemis du gouvernement du Maréchal* »¹³⁶⁵. Il lui faut l'ordre écrit de quitter le *Strasbourg*, le soir du sabotage, pour qu'il accepte de quitter son bord. On trouve le même raisonnement chez le V.A.E Le Luc¹³⁶⁶. Les Allemands signalent dans leurs

¹³⁶¹ Vice-amiral d'escadre Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, *Souvenirs et témoignages. op. cit.*, p. 56-58.

¹³⁶² AN, AJ 40 1287, mémoire de défense du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin.

¹³⁶³ Texte de l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle.

¹³⁶⁴ Télégramme 1745/23/6 n°2324. Cité par Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique, op. cit.*, p. 50.

¹³⁶⁵ Ordre du jour du 12 novembre 1942 de l'Al de Laborde, Forces de Hautes Mer, état-major. Reproduit dans Henri Noguères, *Le suicide de la flotte française à Toulon*, Paris, Robert Laffont, 1961, 327 p. et p. 44.

¹³⁶⁶ SHD-DM, TTD 273, *Mémoires rédigés dans la paix du Conseil d'Etat 1943-1944* du V.A.E Le Luc

rapports que les Français reprochent aux Britanniques leur attitude non chevaleresque¹³⁶⁷. Ces hommes fonctionnent encore sur un code d'honneur qui paraît d'un autre temps comparé aux événements vécus particulièrement en Europe depuis le milieu des années trente. Mers el-Kébir marque incontestablement la fin d'une période. C'est aussi parce qu'il faut défendre ce monde en perdition que la Marine trouve en son sein des hommes pour relayer la Révolution nationale prônée par Pétain. Mais Mers el-Kébir et la réaction des Français ouvrent aussi une période : celle de la collaboration. Les Français se sont empressés de demander la suspension de l'article 8 de la convention d'armistice, article concernant le désarmement, afin de pouvoir répondre aux éventuelles attaques britanniques et assurer leur sécurité. Or avec cette suspension, les Allemands détiennent un argument de poids pour contraindre les Français : à tout moment ils peuvent menacer de remettre en vigueur totalement ou partiellement cet article si les Français n'acceptent pas leurs conditions. Toutes les négociations au sein de la Commission marine de la Commission allemande d'armistice sont empreintes de ce marché de dupes¹³⁶⁸, dont le V.A.E Michelier est parfaitement conscient¹³⁶⁹. Comme pour l'armée de l'Air, Mers el-Kébir n'a pas été qu'un sursis pour la Marine¹³⁷⁰ : il l'a aussi engagée dans la voie de la collaboration unilatérale.

La campagne de 1939-1940 est paradoxale pour les marins. Présents sur des terrains d'opération mais cantonnés dans des missions d'escorte, d'évacuation, de transports de troupes, ils montrent tout leur savoir-faire mais ne peuvent empêcher le chaos général. Le réembarquement des troupes britanniques et françaises à Dunkerque et la défense de la ville

¹³⁶⁷ AN, AJ 40 1273, rapport de V.O Toulon à K I Heer Gr II, Br. B.Nr 1330/42 du 9 juin 1942.

¹³⁶⁸ Les procès-verbaux de la commission marine témoignent de ce chantage permanent : voir par exemple SHD-DM, TTA 127, TTA 128, TTA 129 ou AN, AJ 40 1267, AJ 40 1278.

¹³⁶⁹ SHD-DM, TTA 126, lettre du V.A.E Michelier au C.A Marzin, du 12 février 1942. Voir également notice biographique du V.A.E Michelier.

¹³⁷⁰ Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'Air des années noires*, op. cit., p.38-59.

Dunkerque sont bien plus que le témoignage militaire de leurs compétences. Cet épisode, parce qu'il couronne l'efficacité d'un modèle, marque en fait l'entrée en politique de la Marine et de son chef. Dès le 15 juin l'Al de la flotte s'est montré favorable à l'armistice et la flotte est son atout majeur. Il sait que la flotte doit devenir un des piliers de la reconstruction du pays. Aussi n'a-t-il jamais eu l'intention de la faire appareiller vers des ports britanniques. La culture militaire de l'obéissance ne rend qu'imparfaitement compte du ralliement des grands subordonnés à l'armistice. En revanche, la volonté de défendre des valeurs en est un des moteurs essentiels. Mers el-Kébir vient justifier cette entrée : non pas temps à cause de l'attitude anglaise, mais bien parce qu'il s'agit pour les marins de la sauvegarde d'idéaux consubstantiels à leur ordre. Mers el-Kébir est certes, pour les marins français, la preuve ultime de la félonie, de la duplicité des Anglais. Mais Mers el-Kébir comme Dunkerque ne sont pas uniquement le symbole de la détérioration des relations franco-britanniques ; ils sont aussi des marqueurs de l'engagement en politique des marins. *Ancrés* dans une vision traditionaliste, leur soutien à Vichy est aussi une tentative désespérée de sauver un monde en plein *nauffrage*. Aussi aux côtés de leur chef, saisissent-ils l'occasion qui leur est fournie par le nouveau régime.

42. La conquête du pouvoir : l'illusion partagée de "l'Etat Marine"¹³⁷¹.

La présence d'officiers généraux de Marine au pouvoir reste, au regard de l'Histoire de France, un fait nouveau. Il n'en demeure pas moins que le caractère exceptionnel de l'événement ne doit pas amener à négliger de s'interroger sur la réalité quantitative du phénomène. Au travers des aspects numériques se trouvent également posées les questions des modalités d'accès au pouvoir et de la temporalité du fait. En d'autres termes, l'arrivée au pouvoir résulte-t-elle d'une planification mettant en jeu des intentions individuelles et collectives ?

421. Les officiers généraux dans les sphères du pouvoir : marée bleue ou vaguelette ?

421.1 Une intrusion dans le monde civil remarquable, mais, somme toute, mineure.

De nombreux témoins évoquent la militarisation de la vie politique entre 1940 et 1944. Sur un ton ironique, Léon Werth, mentionnant, dans son journal, la rencontre du maréchal Pétain, de l'Al Darlan et du général Franco à Montpellier en février 1941, précise qu'ainsi « *On est entre civils.* »¹³⁷². Pierre Nicolle résume parfaitement ces nombreux témoignages en dénonçant à la fois le grand nombre d'officiers que le général Weygand cherche à placer et leur impréparation à leurs nouvelles tâches¹³⁷³. Avec l'arrivée de l'Al Darlan au pouvoir, ces contemporains soulignent l'omniprésence de la Marine, la « marée bleue ». Robert Paxton a rapporté les propos du cardinal Liénart qui se demande si un amiral le remplacera en cas de décès¹³⁷⁴. On se souvient du bon mot de Jean Galtier-Boissière : « *La France : La Société protectrice des Amiraux. On en a mis partout : à la Présidence du Conseil, dans les*

¹³⁷¹ Nous détournons le concept formé par Etienne Schlumberger du «fantasme obstiné de 'Etat-marine ». C.V. Etienne Schlumberger, *L'honneur et les rebelles de la marine française 1940-1944*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2004, 264 p. et p. 209-211. Cité par Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, op. cit., p.241.

¹³⁷² Léon Werth, *Déposition. Journal 1940-1944*, Paris, Viviane Hamy, 1992, 734 p. et p. 174.

¹³⁷³ Pierre Nicolle, *Cinquante mois d'armistice : Vichy, 2 juillet 1940-26 août 1944. Journal d'un témoin*, Tome 1, éphéméride du 11 août 1940, Paris, André Bonne éditeur, 1947, 532 et p.59.

¹³⁷⁴ Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy*, op. cit., p. 174.

*ministères et même à la police ! »*¹³⁷⁵. Les mémorialistes perpétuent ce sentiment plusieurs années plus tard : Henry du Moulin de Labarthète considère que l'Al Darlan en plaçant ses amiraux : « *en met partout. Il en met trop. Il en remet.* »¹³⁷⁶ ; Marcel Déat rappelle qu' « *ils [les amiraux] prolifèrent dans tous les postes clés de l'Etat français* »¹³⁷⁷. Les auteurs mettent donc en avant le nombre important de ces marins, leur présence à des postes clés, étrangers à la sphère militaire, et lient leur arrivée à celle de l'Al Darlan en février 1941. Sans remettre en question le sentiment éprouvé par les contemporains, il convient néanmoins de revenir sur ces assertions et d'en comprendre les ressorts.

Robert O. Paxton¹³⁷⁸ et Marc Olivier Baruch¹³⁷⁹ ont montré l'aspect relatif de cette immixtion du militaire dans l'administration. Pour la Marine, les travaux d'Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan¹³⁸⁰ et Philippe Lasterle¹³⁸¹ aboutissent au même constat. Une note du C.A Auphan fait état, en octobre 1941, de cent quatre-vingt officiers détachés dont dix-sept au secrétariat d'Etat à l'Education et à la Jeunesse et soixante-dix neuf à la production industrielle dont soixante-deux ingénieurs des industries navales¹³⁸², mouvement initié dès

¹³⁷⁵ Jean Galtier-Boissière, *Mon journal pendant l'Occupation*, Garas, La jeune parque, 1945, 294 p. et p. 44, éphéméride du 20 mai 1941. On retrouve la même expression sous la plume de Maurice Martin du Gard, *op. cit.*, p. 167. Son ouvrage datant de 1948, on peut penser que Jean Galtier-Boissière est l'auteur de la formule.

¹³⁷⁶ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 142.

¹³⁷⁷ Marcel Déat, *Mémoires politiques*, introduction et notes de Laurent Theis, Paris, Denoël, 1989, 990 p. et p. 598.

Près de soixante ans plus tard, ce sentiment est encore exprimé dans les Mémoires par exemple de Wanda Vulliez, *Vichy la fin d'une époque*, Paris France Empire, 1997, 334 p. et p. 66, ou chez Maurice Druon, *Mémoires II. C'était ma guerre, ma France et ma douleur*, Paris, Plon, Editions de Fallois, 239 p. et p.123-124. Néanmoins, comme toujours pour des Mémoires rédigés très postérieurement aux faits, il est difficile de distinguer ce qui est de l'ordre du souvenir réel et de la reconstitution empreinte des témoignages déjà publiés.

Wanda Vulliez, journaliste française accréditée par la Suisse à Vichy, a épousé le C.F Vulliez, attaché au bureau de presse de l'Amirauté. Sur le C.F Vulliez, voir SHD-DM, 3BB8 CE 27, dossier de la commission d'épuration de la Marine.

¹³⁷⁸ Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy*, *op. cit.*, p.168-176.

¹³⁷⁹ Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, *op. cit.*, p. 226.

¹³⁸⁰ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*, p. 483.

¹³⁸¹ Philippe Lasterle, « Les officiers de marine, préfets par gros temps », *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la défense de 1800 à nos jours*, actes du colloque des 29-30 septembre 2000, Editions Bruylant, 2001, p. 325-352.

¹³⁸² SHD-DM, 1 BB² 173, note n° 75 F.M.F.SE du 29 octobre 1941 du C.A Auphan au secrétariat d'Etat à l'Education et à la Jeunesse.

août 1940¹³⁸³. Ce chiffre global corrobore celui avancé par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan¹³⁸⁴. Les officiers détachés représentent donc environ 7% du corps des officiers en 1941¹³⁸⁵. D'après Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, sur ces cent quatre-vingt officiers, cent vingt-cinq officiers sont affectés à des postes civils au sein de l'Etat¹³⁸⁶. Mais si on tient compte des officiers et sous-officiers, ces chiffres doivent être majorés : en 1943, la commission d'aptitude d'examen des dossiers des officiers et sous-officiers démobilisés pour entrer dans la fonction publique revendique pour la Marine cent-six officiers reclassés dans l'administration publique et sept cent quarante-quatre sous-officiers¹³⁸⁷, sans qu'on puisse, malheureusement, identifier les ministères receveurs. Mais, même en prenant en référence ces chiffres, ramenés à l'aune des six cent mille fonctionnaires¹³⁸⁸, cela reste négligeable. Il n'y a pas eu de « marinisation » de la fonction publique, même si la volonté de reclasser a été forte et que des dispositifs ont été prévus à cet effet, pilotés par le Service central des œuvres de la Marine et particulièrement renforcés après le sabordage de la flotte¹³⁸⁹. Mais la nécessité de trouver un emploi et la possibilité de reclasser de nombreux officiers dans la fonction

Ibidem, note n°76 F.M.F. SE du 29 octobre 1941 du C.A Auphan au secrétariat d'Etat à la Production industrielle.

¹³⁸³ SHD-DM, TTA 2, note du 12 août 1940 de l'Al Darlan au secrétaire général de l'Industrie et du commerce extérieur, proposant une liste de quarante-huit noms d'ingénieurs du Génie maritime et de l'Artillerie navale pour affectation à la Direction des industries mécaniques et des constructions électriques.

Michèle Cointet, *La nouvelle histoire de Vichy*, *op. cit.*, p. 425.

¹³⁸⁴ SHD-DM, 1 BB² 226, état des effectifs au 15 août 1941. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*, p. 483.

¹³⁸⁵ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan comptabilisent deux mille six cent soixante-deux officiers. *Ibidem*, p. 483.

Statutairement le décret loi du 12 avril 1939 en prévoit deux mille cinq cent quatre-vingt-dix.

¹³⁸⁶ Le delta correspond à des officiers qui, bien que détachés, continuent à servir la Marine au sein de la Marine marchande, la Défense nationale et la vice-présidence du Conseil. *Ibidem*.

¹³⁸⁷ AN, F⁶⁰ 1020, note du 10 février 1943 de la commission d'aptitude d'examen des dossiers des officiers et sous officiers démobilisés pour entrer dans la fonction publique.

¹³⁸⁸ Année de référence : 1939 et il s'agit du nombre d'emplois budgétaires. Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, *op. cit.*, p. 220.

¹³⁸⁹ SHD-DM, TTB 95, instructions n°6500 SCOM du 3 décembre 1942 et n° 6650 SCOM du 14 décembre 1942.

SHD-DM, TTB 128, création d'un SLOM à Toulouse, circulaire n°243 du 16 janvier 1943 ; à Grenoble, circulaire n°33 du 9 janvier 1943 ; à Montpellier, circulaire n° 293 du 20 janvier 1943. Pas moins de quatorze antennes SLOM sont créées entre janvier 1943 et avril 1943. Il est vrai que ces antennes permettent également de reclasser du personnel en leur sein et donc d'éviter des démobilisations.

publique¹³⁹⁰ ne signifient par pour autant la mise en place d'une thalassocratie. L'étude sur les préfets, menée par Philippe Lasterle, illustre parfaitement ce phénomène puisque par exemple sur l'ensemble de la période, les officiers de Marine représentent à peine plus de 3% des deux cent-vingt préfets¹³⁹¹. Néanmoins, si on considère le corps préfectoral et si on établit des comparaisons avec l'armée de Terre et l'armée de l'Air, la Marine est effectivement bien l'arme, quantitativement, qui investit le plus cette administration avec sept préfets et quatre sous-préfets¹³⁹² :

	Préfets		Sous-préfets		Total
Marine	Bard	Haute-Vienne, puis Préfecture de Police de Paris	Boyer-Resses Lanoye ¹³⁹³ Le Lidec Limousin ¹³⁹⁴	Valenciennes Figeac(intérim) Narbonne, St Girons Villefranche	11
	Bourgain	Poitiers (préfet régional)			
	de Belot	Pyrénées Orientales			
	Hamon	Drôme			
	Le Gouic	Eure (a été sous-préfet de Guingamp et Saint Malo)			
	Petit	Lot			
	Tracou	Indre et Loire			
Terre	Marion	Aveyron ; Haute-Savoie	Moreigne (Gendarmerie)	Eure	5
	Bach	Haute-Loire			
	Marage	Morbihan			
	Rivalland	Drôme puis Marseille (préfet régional)			
Air	Valin	Vaucluse ; Constantine	Baradez	Bougie	2

Officiers des trois armes dans le corps préfectoral 1940-1944.

¹³⁹⁰ Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, op. cit., p. 289-291.

¹³⁹¹ D'après Philippe Lasterle, « Les officiers de marine, préfets par gros temps », op. cit., p. 337 et 349-351.

¹³⁹² On peut ajouter deux officiers de marine de réserve, le commissaire de 1^{ère} classe Bruneau et le C.C Rollin. *Ibidem*, p. 325.

¹³⁹³ SHD-DM, 3BB8 CE 20, dossier de l'E.V Lanoye. L'E.V Lanoye ne figure pas dans le décompte de Philippe Lasterle.

¹³⁹⁴ SHD-DM, 3 BB8 CE 21, dossier de la commission d'épuration de la Marine. *Id supra* pour le médecin principal Limousin.

Le corpus des officiers généraux illustre en partie cette analyse. On a vu que vingt-six d'entre eux occupent des fonctions publiques civiles¹³⁹⁵. Si on considère les postes relevant de la fonction publique civile et des institutions et mouvement politiques, les officiers généraux sont un peu plus nombreux à investir des postes inhabituels pour des marins : au total, ce sont près de trente officiers généraux qui se retrouvent sur des postes à dimension politique à un moment de leur parcours. Les premières impressions des observateurs sont ainsi confirmées :

Fonctions	Officiers généraux concernés
Vice-Présidence et secrétariat	Darlan, [Dupré].
Secrétariat d'Etat à la Marine et Marine marchande	[Darlan], [Abrial], Auphan, Bléhaut, Broussignac
Commission d'armistice et services de l'armistice	Duplat, Michelier ¹³⁹⁶ , Bourragué, Denis de Rivoyre, Dupré.
Secrétariat d'Etat aux Colonies/ auprès de la vice-présidence	Platon.
Ministère de l'Intérieur	Hamon, Bard, de Belot, Ven.
Commissaire général du pouvoir	Gouton.
Colonies (par extension comprend également Algérie)	Abrial, Battet, Decoux, Esteva, Robert, Fenard, Rouyer.
Conseil national	Docteur, Fernet, Motet.
Comité de la famille	de Penfentenyo de Kervéréguin.
Organisme corporatif	Le Bigot.
Justice	Herr.
Conseil d'Etat	Le Luc.
Compagnie générale transatlantique	Barois.
Légion française des combattants	Lafargue.

Postes extra-Marine occupés par les officiers généraux de Marine.

¹³⁹⁵ Voir *supra* chapitre 11.

¹³⁹⁶ On considère ici les postes de président par intérim de la Délégation française à la Commission allemande d'armistice et de vice-président qu'a occupés le V.A.E Michelier de juillet à septembre 1941 pour le premier et de septembre 1941 à octobre 1942 pour le second. En revanche, n'a pas été pris en compte le poste de secrétariat général puis de président par intérim puis en titre de la Délégation française à la Commission italienne d'armistice qu'a tenu le C.A Chomel de Jarnieu de juillet à octobre 1943, au vu de sa brève durée et de l'objet de sa mission.

Ainsi, l'Al Darlan succède-t-il au civil Laval ; es marins devenus secrétaire d'Etat à la Marine Abrial, Bléhaut aux ministres César Campinchi, François Piétri et plus en amont Georges Leygues ; le V.A Platon secrétaire d'Etat aux Colonies à Georges Mandel et Henry Lémery ; le C.A Bard à la préfecture de police de Paris à Roger Langeron ; l'Al Esteva à Marcel Peyrouton ; l'Al Abrial à Georges Le Beau en Algérie... Cette présence dans la sphère politique marque incontestablement une rupture avec le régime républicain. La Troisième République a certes connu des marins en politique et on a rappelé que jusqu'en 1915 les ministres de la Marine étaient des marins. Certains sont présents au sein de partis et de mouvements politiques comme la Fédération républicaine (le V.A Rieunier, ancien ministre de la Marine et député de Rochefort à partir de 1898, le V.A Fatou et le C.A Faramond) ; l'Action libérale populaire (le V.A de la Jaille, sénateur de la Loire inférieure de 1901 à 1920, le V.A Bienaimé, député de la Seine de 1905 à 1919, le C.A Bellanger, le V.A Alquier¹³⁹⁷, le V.A de Cuverville, sénateur du Finistère de 1901 à 1912¹³⁹⁸) ; l'Alliance républicaine démocratique (le C.A Paul La Reveillère, un des fondateurs, le V.A Guépratte, député du Finistère de 1919 à 1924¹³⁹⁹) ou encore Action française (le V.A Schwerer). Mais tous se lancent dans la vie politique en étant retirés du service actif et il n'y a pas chez les marins de tentation et de culture du coup d'état militaire : pratiquement tous, peu ou prou, jouent le jeu du régime parlementaire. Le sentiment d'omniprésence des amiraux et au-delà des marins est aussi renforcé par le fait que d'autres officiers, outre les fonctions préfectorales déjà citées,

¹³⁹⁷ Mathias Bernard, « Les militaires dans les partis conservateurs sous la Troisième République : un engagement naturel ? », Olivier Forcade, Eric Duhamel et Philippe Vial (dir.), *Militaires en République, 1870-1962, les officiers, le pouvoir et la vie publique en France, op. cit.*, p. 395-404.

¹³⁹⁸ Jean Martinant de Préneuf, « L'amiral de Cuverville, « un amiral chrétien » entre en politique (1890-1912) », *Ibidem* p.123-141.

¹³⁹⁹ Rosemonde Sanson, « L'alliance républicaine démocratique et les militaires », Olivier Forcade, Eric Duhamel et Philippe Vial (dir.), *Ibidem*, p. 387-394.

investissent¹⁴⁰⁰ la police comme les L.V Dauxois, de Brossard, le C.C Hannezo, le C.V Rodellec du Porzic¹⁴⁰¹ ; la milice, comme l'E.V[®] Ventre d'André, le L.V Raymond-Clemoz[®], les C.C Aussenac, Lecussan[®], le C.F Sanguinède de Marc, le médecin principal Comby¹⁴⁰² ; la Légion française des combattants, le C.F Lapébie¹⁴⁰³... Cette présence dans la vie politico-administrative est une nouveauté qui semble toucher même les provinces les plus éloignées de Vichy.

Mais, comme l'ont souligné Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan¹⁴⁰⁴, c'est bien évidemment l'importance des postes occupés qui frappe les esprits, puisque des marins se retrouvent à partir de 1940 à la tête d'entités significatives : l'Etat (l'Al Darlan), les colonies (les amiraux Abrial Robert et Esteva, les V.A.E Decoux et Fenard, le V.A Platon), les

¹⁴⁰⁰ Il ne s'agit pas ici d'une liste exhaustive : seuls les officiers qui ont fait l'objet d'une procédure par la commission d'épuration de la Marine et pour lesquels existent des dossiers dans SHD-DM, 3BB8CE, dossiers de la commission d'épuration sont ici mentionnés.

¹⁴⁰¹ SHD-DM, 3 BB8 CE 24, commission d'épuration de la Marine, dossier du C.V Maurice de Rodellec du Porzic. Le C.V Maurice de Rodellec du Porzic est considéré comme « *un fidèle serviteur de la politique xénophobe, antisémite, anticommuniste, antigauilliste de Vichy* ». Doris Obschernitzki, « *L'intendant de police à Marseille, Maurice Rodellec du Porzic, et le camp des Mille* », *Cahiers d'études germaniques*, printemps 1997, n° 32, p. 281-302. Sur le rôle du C.V Rodellec du Porzic dans les opérations de rafle de l'été 1942 et de gestion des camps, voir Serge Klarsfeld, *La Shoah en France, Le calendrier de la persécution des Juifs de France, tome 2 juillet 1940-août 1942 ; tome 3, septembre 1942-août 1944*, Paris, Fayard, 2001, p. 582, 838-840 et 1252.

¹⁴⁰² SHD-DM, 3BB8 CE 17, dossier de la commission d'épuration de la Marine du L. V Dauxois, chef du secrétariat à l'Ecole nationale de police de Lyon du 1^{er} juillet 1941 au 25 septembre 1943.

SHD-DM, 3BB8 CE 15, dossier de la commission d'épuration de la Marine du L.V de Brossard, commandant au corps urbain de police du 1^{er} septembre 1943 au 16 janvier 1944.

SHD-DM, 3BB8 CE 19, dossier de la commission d'épuration de la Marine du C.C Hannezo, préfet intendant de police de la région de Lille de février 1942 à septembre 1944.

SHD-DM, 3BB8 CE 27, dossier de la commission d'épuration de la Marine de l'E.V 1[®] Ventre d'André, membre du Service d'ordre de la Légion de mars 1941 à novembre 1942, puis de la milice jusqu'en août 1943.

SHD-DM, 3BB8 CE 16, dossier de la commission d'épuration de la Marine du L.V[®] Raymond-Clemoz, chef régional de la milice à Limoges, soupçonné d'avoir ordonné l'assassinat de Jean Zay, accompagne Joseph Darnand à Sigmaringen.

SHD-DM, 3BB8 CE 12, dossier de la commission d'épuration de la Marine du C.C Aussenac, délégué régional de la milice à Poitiers.

SHD-DM, 3BB8 CE 21, dossier de la commission d'épuration de la Marine du C.C[®] Lecussan, directeur du commissariat aux questions juives de juin 1941 à mars 1943 et membre de la milice d'avril 1943 à avril 1944 à Toulouse. Il est fusillé en septembre 1946. Pour un portrait, voir Jacques Delperrié de Bayac, *Histoire de la Milice, 1918-1945*, Fayard, 1969, 695 p. et p. 178-179.

SHD-DM, 3BB8 CE 25, dossier de la commission d'épuration de la Marine du C.F de Sanguinède de Marc, membre de la milice des Hautes Pyrénées.

SHD-DM, 3BB8 CE 16, dossier de la commission d'épuration de la Marine du médecin principal Comby, membre du Service d'ordre de la Légion, chef de la milice de la Mure.

¹⁴⁰³ Jean-Paul Cointet, *La Légion Française des Combattants 1940-1944, la tentation du fascisme*, Paris, Albin Michel, 1995, 485 p. et p. 64-65.

¹⁴⁰⁴ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan op. cit.*, p.483.

commissions d'armistice (Al Duplat et V.A.E Michelier). Pourtant, à y regarder de plus près, la Marine a certes de *grands postes* comme l'écrit l'Al Darlan¹⁴⁰⁵, mais ils relèvent essentiellement de l'Empire qui est, ainsi qu'on l'a vu, un élément constitutif de la culture maritime et considéré par eux comme le prolongement naturel de leur domaine d'intervention hauturière. Par ailleurs, l'Empire est un enjeu majeur entre la France de Vichy et les Alliés. Etre à la tête de colonies donne par ricochet à leurs chefs une dimension politico-stratégique. On comprend donc que les observateurs hypertrophient le rôle des marins car, en réalité, il faut relativiser certains postes et le pouvoir réel de ces hommes. En effet, certaines fonctions, à l'usage, se révèlent être à l'usage des coquilles vides, comme le commissariat au pouvoir¹⁴⁰⁶ ou les postes de la Délégation française à la commission allemande d'armistice à Wiesbaden qui se retrouve concurrencée par la Délégation économique qui siège à Paris. Les fonctions de conseil dans les différents comités comme le Conseil national, le Comité consultatif pour la famille, le Comité corporatif des pêches, ne sont pas nécessairement d'un grand pouvoir d'intervention, même si l'action des hommes témoigne d'une adhésion aux valeurs de la Révolution nationale. Certes, les détenteurs des postes de préfet et de direction d'institution de formation exercent un réel pouvoir sur l'entité qui relève de leur domaine d'intervention, et ils exercent véritablement ce pouvoir. Mais il ne faut pas nécessairement en exagérer la portée nationale. Par ailleurs, les marins ne sont pas les seuls à être au pouvoir, l'armée de Terre n'est pas si absente que cela de ces plus hautes instances : à la tête de l'Etat, un maréchal ; des généraux aux colonies ou assimilés, (généraux Weygand, Noguès, Têtu¹⁴⁰⁷), à la tête de la Délégation générale du gouvernement dans les territoires occupés (général de la

¹⁴⁰⁵ SHD-DM, 1 BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 23 juillet 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 195.

¹⁴⁰⁶ Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, op. cit., p. 315-321. Voir également chapitre 5.

¹⁴⁰⁷ Le général de l'Air Têtu est gouverneur général de l'AEF. Claude d'Abzac-Epezy, « Les militaires en politique, l'exemple de la France de Vichy », *Armée et pouvoir en Allemagne et en France aux XIX^e et XX^e siècles*, cahiers du CEHD, n° 26, 2006, p. 79-94 et p.84.

Laurencie), du Secrétariat général de cette délégation (général Bridoux), de la Délégation française à la commission d'armistice (général Huntziger remplacé par le général Doyen), de la Direction des services de l'armistice (général Koeltz), de celle des chantiers de jeunesse (général de la Porte du Theil), à la présidence du comité de la Francisque (général Brécard)... Aussi, la présence à quelques postes importants ne peut-elle à elle seule expliciter le sentiment exprimé par les témoins d'omniprésence des marins et le ressentiment à leur égard.

En effet, la présence d'officiers généraux de Marine au cœur de nouvelles institutions, comme le Conseil National, le commissariat général du pouvoir ou les services porteurs du programme de la Révolution nationale comme le Service des sociétés secrètes, leur offre une nouvelle visibilité. Ces hommes sont considérés *de facto* garants, soutiens, relais de la Révolution nationale et sont vraisemblablement perçus comme tels, même si, encore une fois, à l'usage, certains de ces postes se révèlent quasiment des coquilles vides. Outre cette présence au sein de l'Etat nouveau, une analyse structurelle de l'organisation révèle également que ces hommes occupent des fonctions qui les placent en position d'interface entre plusieurs acteurs politiques, soit en tant que coordonnateurs, soit en tant que décideurs. L'Al Darlan, lorsqu'il accède à la fonction de vice-président du Conseil, de par cette fonction et de la concentration entre ses mains de plusieurs autres secrétariats d'Etat, (Intérieur, Affaires étrangères, Défense nationale, Guerre)¹⁴⁰⁸ devient l'interlocuteur de tous les autres ministères. Or, un certain nombre de ses décisions heurte ses interlocuteurs. Les militaires de l'armée de Terre n'apprécient pas nécessairement les modifications organisationnelles qu'il veut imposer à son profit et celui de la Marine. Le commandement unique¹⁴⁰⁹, auquel il s'est pourtant régulièrement opposé avant guerre¹⁴¹⁰ créant une ligne de césure entre lui et le

¹⁴⁰⁸ Même s'il délègue la Marine au C.A Auphan et l'Intérieur à Pierre Pucheu.

¹⁴⁰⁹ AN, F⁶⁰ 371, note du 20 octobre 1941 sur la réorganisation de l'armée.

¹⁴¹⁰ SHD-DM, 1BB² 208, note du 25 janvier 1938 de l'amiral Darlan, *La nouvelle organisation de la Défense nationale*. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p.76-80.

maréchal Pétain, en est un bon exemple. L'administration regimbe face à la volonté affichée de la faire servir la Révolution nationale, obligeant l'amiral Darlan, tout d'abord comme ministre de l'Intérieur¹⁴¹¹, puis comme vice-président du Conseil¹⁴¹², à rappeler à l'ordre les préfets. Antoine Delenda dénonce la « *diminutio capitis* » dont est victime le ministère des Affaires étrangères¹⁴¹³. Qu'il agisse en tant que chef du Service des sociétés secrètes¹⁴¹⁴, responsable des attributions de locaux pour le cantonnement des services administratifs repliés¹⁴¹⁵, ou encore en tant que secrétaire d'Etat auprès du vice-président du Conseil, les interventions tatillonnes du V.A Platon doivent exaspérer ses collègues. Ses rappels auprès des ministres pour leur signaler des dysfonctionnements au sein de leurs propres services¹⁴¹⁶ ou pour leur demander de s'appuyer sur des représentants de la Légion¹⁴¹⁷ irritent de la même façon ses interlocuteurs, y compris d'ailleurs au sein de la Marine¹⁴¹⁸. En tant que secrétaire général de la présidence du Conseil, le V.A.E Fernet est chargé de l'organisation et de la coordination administrative des différents départements ministériels : il voit ainsi nombreux dossiers et reste un filtre important pour accéder à la personne du Maréchal¹⁴¹⁹. A la Direction des services de l'armistice, le V.A Bourragué ne ménage pas ses critiques à l'encontre de

SHD-DM, 1BB² 208, note de l'automne 1938 de l'amiral Darlan. *Ibidem*, p.84-85.

¹⁴¹¹ SHD-DM, TTB 154, notes n°100.Cab et 102. Cab des 6 et 9 juin 1941 de l'Al Darlan aux préfets.

¹⁴¹² AN, F⁶⁰ 277, note du 12 décembre 1941 de l'amiral de la Flotte, vice-président du Conseil aux ministres et secrétaires d'Etat. Citée par Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944, op. cit.*, p. 266 et 605.

¹⁴¹³ Antoine Delenda, *op. cit.*, p. 192.

¹⁴¹⁴ AN, F⁶⁰ 108, note n°1834 du 28 octobre 1942 du V.A Platon aux ministres et secrétaires d'Etat sur une meilleure notification des activités politiques présentes et passées des dossiers envoyés à la commission.

¹⁴¹⁵ AN, F⁶⁰ 107, note n°1265 Cab du 19 septembre 1942 du V.A Platon au secrétariat d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement sur l'organisation de la répartition des bureaux.

¹⁴¹⁶ *Ibidem*, notes n°1848 du 28 octobre 1942 et n°1961 du 6 novembre 1942 au sujet d'une association d'anciens combattants pourtant dissoute qui, dans un bulletin de radio, a porté un jugement défavorable sur Pétain. Le V.A Platon écrit : « *un tel manque de discernement ou une telle négligence de la part du service responsable ressemble singulièrement à une provocation contre l'esprit de discipline qui doit animer le peuple français.* »

¹⁴¹⁷ *Ibidem*, lettre du 29 octobre 1942 du V.A Platon au Directeur général de la Légion confirmant sa demande aux préfets de s'appuyer sur la Légion pour recueillir tous renseignements pour la constitution des dossiers de la commission de service des sociétés secrètes.

¹⁴¹⁸ SHD-DM, TTA 3, note n°179 Cab.0 du 19 juillet 1942 du C.A Auphan au V.A Platon au sujet de la question des locaux attribués à la Marine.

¹⁴¹⁹ AN F⁶⁰ 592, instruction du 5 septembre 1940. Citée par Marc Oliver Baruch, *Servir l'Etat français, op. cit.*, p. 172. Voir notice biographique du V.A.E Fernet.

ministères, dont celui de l'Intérieur. Il s'oppose, par exemple, à la participation de la police française à la recherche de déserteurs allemands¹⁴²⁰, à l'emploi de la force publique pour la surveillance et l'arrestation de suspects pour des faits intéressant les troupes d'occupation¹⁴²¹ ; il demande la communication des rapports mensuels des préfets, les synthèses mensuelles ne lui convenant pas¹⁴²² ; il rappelle au secrétariat d'Etat aux Finances que Vichy n'a pas à régler les frais liés aux dépenses afférentes à l'exécution des services de gardes par des Français ordonnées par les autorités d'occupation¹⁴²³. La même analyse peut être conduite pour le secrétariat de coordination entre les différents secrétariats d'Etat qui a pour mission de recueillir auprès d'eux études et analyses afin de coordonner des propositions¹⁴²⁴. Ce service, piloté par le C.A Denis de Rivoyre, est lui-aussi une interface. Les officiers généraux deviennent donc des acteurs visibles, qui ne se privent pas d'intervenir.

Ce sentiment de présence forte est également décuplé par le fait que les observateurs ont le sentiment que s'il avait pu en nommer plus, l'Al Darlan l'aurait fait. Or deux acteurs le freinent : les Allemands et l'administration elle-même. Dans au moins deux nominations, les Allemands interviennent : dans le cas de celle du C.A Bard qui fait l'objet de pourparlers entre les services allemands concurrents que sont le commandement militaire en France, le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF), la police de sûreté et services de renseignement de la SS, la *Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst* (Sipo-SD) et l'ambassade allemande à Paris¹⁴²⁵ ; et dans le cas du V.A.E Fernet, débarqué du poste de secrétaire général de la

¹⁴²⁰ AN, F⁶⁰ 374, note n° 6232/ D.S.A/2 du 5 mars 1942 du V.A Bourragué au secrétaire d'Etat à l'Intérieur, direction de la police du territoire et des étrangers.

¹⁴²¹ *Ibidem*, Note n° 6241/D.S.A/2 du V.A Bourragué de mars 1942 (jour illisible) au secrétaire d'Etat à l'Intérieur, direction de la police, S/C Section Armistice.

¹⁴²² AN F^{1a} 3701, note n° 26634/DSA/2 du 21 décembre 1942 du V.A Bourragué au ministre de l'Intérieur, secrétariat général pour l'administration

¹⁴²³ AN, F⁶⁰ 374, note n° 1416 /D.S.A/2 du 13 mai 1942 du V.A Bourragué au secrétaire d'état aux Finances, direction du Trésor, service central des réquisitions allemandes.

¹⁴²⁴ Claude d'Abzac-Epezy, « Les militaires en politique, l'exemple de la France de Vichy », *op. cit.*, p. 82.

SHD-DM, TTA 2, exemples de dossiers traités par le C.A Denis de Rivoyre.

¹⁴²⁵ AN, AJ⁴⁰ 546, notes du MBF des 6, 10, 12, 14 mai 1941.

présidence du Conseil pour offrir ainsi aux Allemands une contrepartie au départ de Pierre Laval, les deux hommes s'opposant régulièrement¹⁴²⁶. Quant à l'administration, Marc Olivier Baruch a montré combien l'argument de la technicité a permis à de nombreux ministères de s'opposer à la nomination de militaires et de marins¹⁴²⁷. La tonalité des rapports sur le préfet de Belot par l'administration, même si son action n'est pas à la hauteur de sa mission, témoigne bien de cette propension¹⁴²⁸. Dans son rapport mensuel d'août 1941, le C.A Hamon rend lui aussi compte de cette résistance de l'administration en regrettant qu'elle privilégie les relations directes avec les services de la préfecture et non avec le préfet¹⁴²⁹. Or, auréolés de leur titre de marins invaincus, les marins sont desservis par leur attitude, empreinte d'arrogance. Henry du Moulin de Labarthète le souligne : « *Il [l'amiral Darlan] agace l'opinion, en parlant, à satiété, de la « Marine invaincue »* »¹⁴³⁰. L'Al Darlan qui rappelle avec une sobriété non dénuée de délectation que la Marine occupe *de grands postes* le fait après avoir noté la protestation de parlementaires dénonçant la présence *des puissances d'argent* au sein du gouvernement : on peut raisonnablement penser que cet enchaînement d'informations dans l'éphéméride de l'Al Darlan n'est pas neutre et qu'elle lui permet ainsi d'appuyer la différence entre ces ministres et ses marins, qui ne seraient motivés, eux, que par la seule défense de la grandeur de la France. Enfin, l'organisation bien huilée de la Marine, sa mise en action soulignée par les observateurs¹⁴³¹, est une façon de rappeler le désordre des

AN, AJ⁴⁰ 443, rapport du MBF du 31 mai 1941 qualifiant le C.A Bard d'homme de confiance de l'Al Darlan (*Vertrauensmann*).

Gaël Eismann, *Hotel Majestic- Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, Paris, Tallandier, 591 p. et p.156.

¹⁴²⁶ AN, 3W172, dossier en Haute cour de justice du V.A.E Fernet, procès-verbal d'audition du 14 septembre 1944.

¹⁴²⁷ Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, *op. cit.*, p. 480-485.

¹⁴²⁸ AN F^{1b} I 720, rapport du 26 décembre 1940 de l'inspection général des services.

AN, F^{1b} I 1041, rapport du 11 juin 1942 de l'inspecteur général des camps et centres d'internement au secrétaire général pour l'administration.

¹⁴²⁹ AN, F^{1CIII} 1152, rapport du 18 août 1941 du préfet Hamon.

¹⁴³⁰ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 142.

¹⁴³¹ AN, F^{1a} 4031, scellés Platon, article de Marius Leblond, dans *La vie*, octobre 1940.

autres autorités civiles et militaires. Bien des années plus tard, le C.A Auphan continue à propager cette image de ruche au travail¹⁴³². Nul doute que cette absence de modestie, cette suffisance¹⁴³³ ne les desservent et n'alimentent le ressentiment. Il semble bien que ce ressentiment atteigne son paroxysme après le sabordage de la flotte. La note qu'adresse le V.A.E Le Luc « *prescrivant à tous les officiers de ne plus revêtir à Vichy, sans besoins réels, leur uniforme.* »¹⁴³⁴ témoigne d'une nouvelle attitude rendue nécessaire par la situation. Certes, on peut considérer que la Marine porte le deuil de ses navires. Mais ce qui était autorisé en 1940¹⁴³⁵ devient un ordre : il ne s'agit sans doute pas seulement, pas uniquement, de le faire par solidarité avec les armées de Terre et Air au lendemain de la disparition de l'armée d'armistice, comme le prétend le V.A.E Le Luc dans la suite de la note ; au lendemain du sabordage de la flotte, la Marine, vidée de ses navires et de ses équipages aurait pu, au contraire, porter haut et fort son uniforme, surtout lorsqu'on sait tous les symboles d'honneur de fierté, d'appartenance qu'il représente¹⁴³⁶. Or il est peu probable que cette interdiction renvoie à la honte d'avoir du saborder les bâtiments : la décision de l'Al de Laborde a toujours paru justifiée aux yeux des marins de Vichy. Donner l'ordre de ne pas porter l'uniforme renvoie peut-être à la nécessité de faire profil bas et ce sans doute par opposition à une attitude qui ne le fut pas nécessairement ou suffisamment, antérieurement. A tout cela, s'ajoutent l'arrivée au pouvoir de l'Al Darlan et son impopularité qui rejaillissent sur toute la Marine et donnent *in fine* aux témoins le sentiment d'un véritable *Etat-Marine*. Mais il ne faut pas non plus négliger le fait que pointer l'omniprésence de la Marine, permet

¹⁴³² Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 293-294.

¹⁴³³ Antoine Delenda, *op. cit.*, éphéméride du 22 février 1941, p. 190.

Il est vrai qu'Antoine Delenda est très agacé par les dépenses budgétaires engagées par l'Al Darlan pour signifier à l'ensemble des postes diplomatiques les changements de titulature à effectuer concernant le nouveau ministre des Affaires étrangères pour les envois de courrier.

¹⁴³⁴ SHD-DM, TTA 3, note du 29 novembre 1942 du V.A.E Le Luc.

¹⁴³⁵ SHD-DM, TTA 2, ordre n° 30. Cab. 0 du 5 octobre 1940 du V.A.E Le Luc.

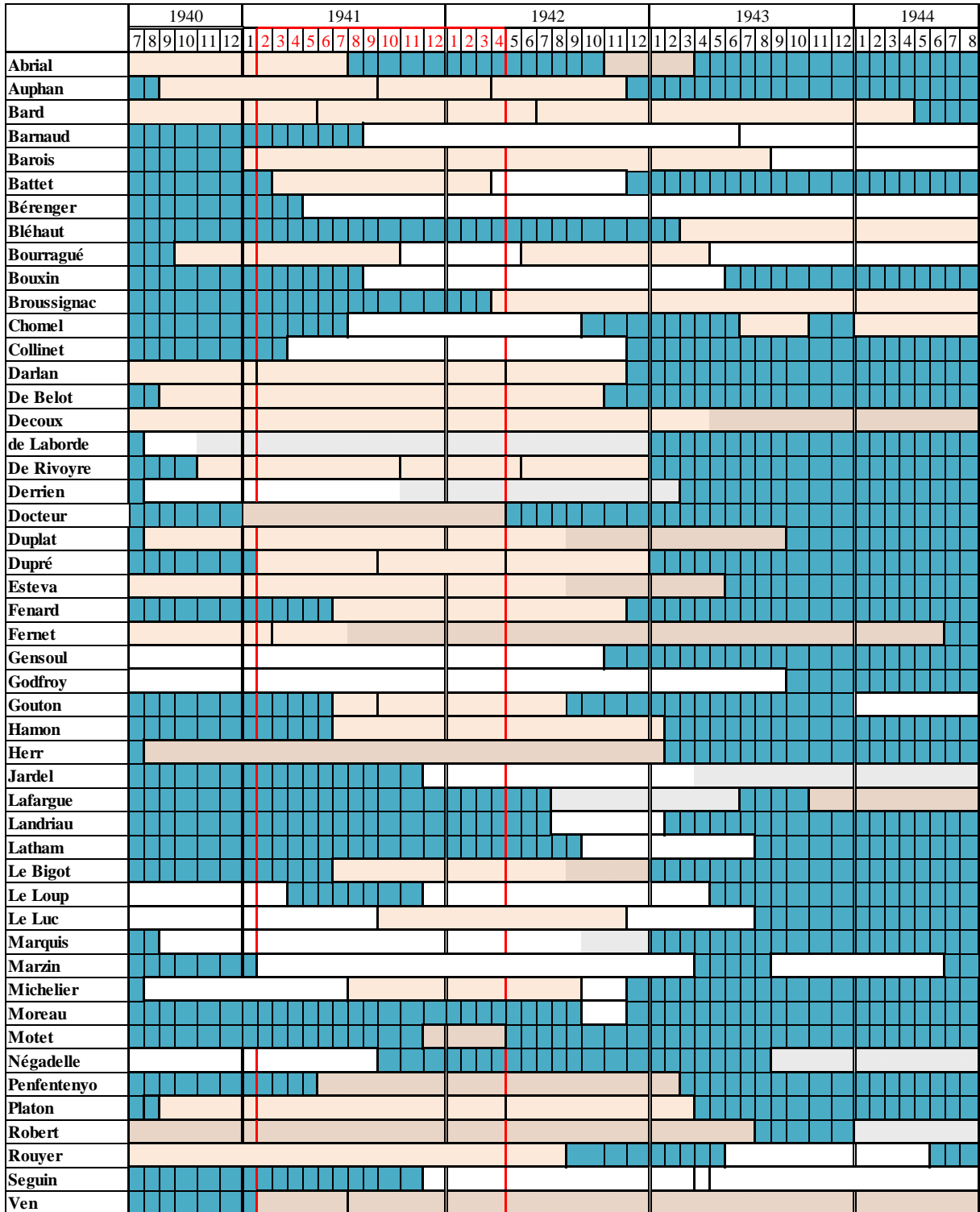
¹⁴³⁶ André Thiéblemont, « Les paraitre symboliques et rituels des militaires en public », André Thiéblemont (dir.), *op. cit.*, p. 163-210.

aux autres acteurs, militaires et politiques, de se dédouaner de leurs responsabilités et de faire porter à la Marine uniquement toute l'opprobre de la collaboration. Quant aux marins des Forces navales françaises libres comme le V.A Muselier, pointer l'Etat-Marine, leur permet, dans une certaine mesure, de donner encore plus d'éclat à leur propre attitude de refus, en soulignant le caractère ultra minoritaire de leur position. Mais dans le cas du C.A Auphan, il s'agit de clairement revendiquer le projet et le bilan de la Marine. Si le décompte ne rend absolument pas compte de ce sentiment de confiscation des postes par la Marine et en particulier par les officiers généraux, l'étude du calendrier des entrées en politique permet de relativiser aussi l'idée d'une arrivée au pouvoir des marins concomitante à celle de l'Al Darlan.

421.2 Un calendrier des prises de fonction en trompe l'œil.

En se calant sur l'exercice du pouvoir de l'Al Darlan en tant que vice-président du Conseil, on peut distinguer trois périodes de prise de fonction : celles qui précèdent son arrivée, celles qui s'effectuent lors de son exercice du pouvoir, et celles qui interviennent postérieurement à son départ. On peut d'ores et déjà constater que près de la moitié des officiers sont en poste avant son arrivée à la vice-présidence du Conseil, quelque soit la nature du poste occupé :

Des amiraux au service de Vichy.
Deuxième partie. Les amiraux de Vichy : des hommes politiques ad vitam aeternam ?
Chapitre 4. De la guerre à la politique : l'opportunisme d'un corps, le dessein d'un homme.



Calendrier d'exercice des fonctions

- Vice-présidence de l'Al Darlan
- Occupation d'une fonction marine
- Occupation d'une fonction politique ou en dehors de la sphère maritime
- 2ème section

Concernant les officiers prenant leur fonction avant l'arrivée au pouvoir de l'Al Darlan, ceux qui sont nommés sur les postes politico-militaires sont un peu plus nombreux que ceux qui sont nommés sur des postes "Marine " (quinze officiers généraux sur les premiers, neuf sur des postes maritimes). Pour la plupart, ces hommes sont nommés entre juillet et septembre 1940 (vingt-deux officiers généraux). A l'arrivée au pouvoir de l'Al Darlan, on observe une belle stabilité. Les deux tiers de ces hommes gardent leur fonction, puisque seulement neuf en changent sur vingt-quatre concernés : les V.A.E Fernet, Le Luc et Michelier, le V. A Bourragué et les C.A Auphan, Bard, de Rivoyre, Dupré, Le Loup ; la plupart de ces officiers gardent ou prennent des fonctions politiques ou politico-militaires : le V.A.E Fernet devient secrétaire général du Conseil national ; le C.A Bard, de préfet de police de Paris ; le C.A Auphan, qui garde ses attributions de responsable de la Marine marchande, mais devient, en août 1941, chef d'état-major des Forces maritimes en remplacement du V.A.E Le Luc qui est nommé au Conseil d'Etat : il cumule ainsi deux types de fonction ; le V.A Bourragué qui devient chef d'état-major de la Défense nationale ; le V.A.E Michelier qui devient vice-président de la Délégation française à la commission allemande d'armistice. Pour le V.A.E Michelier, les C.A Bard et Auphan, et vraisemblablement pour le V.A Bourragué revenu dans les bonnes grâces de l'Al Darlan après leurs divergences sur le rôle de la Force Y en A.E.F en septembre 1940¹⁴³⁷, ces nouvelles affectations sont synonymes de promotion. Il en est de même pour le V.A.E Le Luc dont l'Al attend beaucoup comme relais au sein du Conseil d'Etat. En revanche pour le V.A.E Fernet la conclusion doit être plus mesurée. Certes sa nomination au poste de secrétaire général du Conseil national dont il devient la cheville

¹⁴³⁷ SHD-DM, 1 BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 23 juillet 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 196-197.

SHD-DM, Papiers Darlan, liasse Amiot, note de l'Al Darlan du 23 septembre 1940, *Note sur le comportement de l'amiral Bourragué. Ibidem*, p.233.

SHD-DM, 142 GG², papiers de l'amiral Darlan, commentaires manuscrit sous le rapport du V.A Bourragué. *Ibidem*, p.233-234.

ouvrière permet à l'Al Darlan de s'imposer face à Joseph Barthélémy dans la lutte pour le fonctionnement interne du Conseil. Mais ce changement permet surtout de mettre à la tête des services administratifs de la Présidence qui sont alors rattachés à la vice-présidence du Conseil, un A.D.D notoire, Henri Moysset, à la place du V.A.E Fernet, sans doute plus proche du maréchal Pétain que de l'Al Darlan. Quant au C.A Denis de Rivoyre qui passe du secrétariat de coordination à l'apprentissage maritime au sein de la Marine marchande force est d'admettre que cela ne représente pas nécessairement une promotion, même si les éléments archivistiques manquent pour étayer cette analyse. Parmi ceux qui gardent leur poste, deux sortent pendant la période Darlan : l'Al Abrial qui quitte son poste de gouverneur général d'Algérie et le C.A Négadelle. Le départ de l'Al Abrial est autant lié à ses propres désaccords avec le général Weygand¹⁴³⁸, délégué général du gouvernement en Afrique, et au conflit qui oppose ce dernier à l'Al Darlan¹⁴³⁹ qu'à un différent avec l'amiral de la Flotte, même si les deux hommes n'ont jamais été proches¹⁴⁴⁰. Quant au C.A Négadelle, il prend le commandement de la 3^{ème} escadre légère et retrouve ainsi un commandement à la mer après pratiquement deux années passées à l'état-major général ; il est remplacé par un nouvel entrant, le C.A Marzin.

En effet, avec ce dernier un certain nombre d'officiers prennent leur fonction à la suite de la nomination de l'Al Darlan. Ils sont quasiment aussi nombreux à investir des fonctions marine que des fonctions extra-Marine. Six de ces marins devenus politiques assurent des fonctions nées avec l'Etat français : il s'agit du V.A.E Fenard, secrétaire général permanent de la

¹⁴³⁸ SHD-DM, Papiers Darlan, liasse Amiot, événements du 1^{er} janvier au 31 décembre 1941, éphéméride du 28 juin 1941. *Ibidem*, p.271.

AN, 3W341, procès en Haute Cour de Justice du général Weygand, lettre du 9 juillet 1941 du général Weygand à l'amiral Darlan.

Général Weygand, *Mémoires Tome 3 : Rappelé au service*, Paris, Flammarion 1957, 596 p. et p. 518.

¹⁴³⁹ SHD-DM, Papiers Darlan, liasse Amiot, événements du 1^{er} janvier au 31 décembre 1941, éphémérides des 20 et 22 juillet 1941. Cités par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 271.

¹⁴⁴⁰ Voir *supra*, chapitre 31.

délégation générale du gouvernement en Afrique française ; du V.A Gouton, commissaire général du pouvoir ; du V.A.E Le Bigot, président du Comité corporatif des pêches ; du C.A Ven, inspecteur général des camps, puis en juillet 1941, premier directeur de l'Ecole nationale de police. A cette liste ajoutons le C.A Motet, nommé au Conseil national et le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin, vice-président du Comité consultatif de la famille. Enfin constatons que deux hommes seulement entrent en politique après l'ère Darlan, les C.A Bléhaut en mars 1943 en tant que secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, et Lafargue comme vice-président de la Légion française des combattants.

Tous ces constats appellent plusieurs réflexions. La présence de près de la moitié des officiers généraux à des postes importants avant l'arrivée de l'Al Darlan à la vice-présidence du Conseil permet de souligner que sa nomination vient plutôt couronner, parachever le phénomène d'entrisme plutôt que de le déclencher, contrairement aux affirmations des observateurs. En effet, *les grands commandements* sont déjà pourvus à son arrivée :

Nommés avant Darlan	Domaine de fonctions	Nommés sous Darlan
Platon	Responsabilité ministérielle	
Robert Esteva Decoux Abrial Rouyer Bourragué	Domaine colonial	Fenard
de Belot Bard Fernet De Rivoyre	Domaine administratif	Hamon Ven Gouton Le Luc
Duplat	Instance Armistice	Michelier Dupré
Docteur	Conseil	Motet Le Bigot de Penfentenyo
	Défense nationale	Bourragué Dupré
Herr	Justice	

Les nominations extra-Marine effectuées sous l'ère Darlan.

En effet, en ce qui concerne les postes qui sortent de la sphère maritime, les nominations effectuées par l'Al Darlan ne paraissent pas fondamentales. Dans le domaine administratif, seule la nomination du V.A.E Le Luc au Conseil d'Etat peut apparaître comme importante. Le quasi maintien de ces hommes à leur poste, que ne remet pas en cause l'entrée d'autres survenant somme toute sur des postes secondaires, laisse entrevoir que ces nominations conviennent à l'Al Darlan, mais aussi que ces hommes donnent toute satisfaction. En effet, on ne peut considérer que le maintien de ces hommes est uniquement lié aux circonstances et aux éventuelles difficultés de rapatriement pour les hommes les plus éloignés : le C.A Rouyer et le V.A Battet ont pu être rappelés des Antilles ; l'Al Abrial, d'Algérie. En revanche il eut été peut-être plus difficile de trouver un remplacement au V.A.E Decoux en Indochine, sachant que déjà en temps de paix, il avait été difficile de pourvoir le poste de commandant en chef

des Forces navales d'Extrême-Orient¹⁴⁴¹. Il n'aurait pas été impossible de déplacer les préfets marins, le C.A Bard l'ayant bien été. De la même façon, on ne peut considérer que les nominations de l'Al Abrial, du V.A.E Le Bigot ne sont dues qu'à la volonté de les faire libérer¹⁴⁴², car une fois nommés ils sont maintenus à leur poste. S'ils n'avaient pas donné satisfaction, il aurait été possible de les remercier. Seul le cas du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin répondrait à cette volonté puisqu'il n'a jamais occupé le poste de vice-président de la Compagnie générale transatlantique, auquel il a été nommé en décembre 1940¹⁴⁴³. D'ailleurs, si les nominations de l'Al Abrial et du V.A.E Le Bigot n'avaient qu'un "but humanitaire", pourquoi ne pas avoir nommé également à des postes civils le V.A.E Traub et les V.A Brohan et Rioult¹⁴⁴⁴, tous trois libérés en même temps que le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin en juin 1941. Il semble plutôt que la plupart des nominations agréent l'Al Darlan.

La présence massive d'officiers généraux de Marine et leur arrivée concomitante à celle de l'Al Darlan est donc démentie par le repérage des fonctions effectivement tenues, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, et l'examen des calendriers de prise de fonction. Mais il n'en demeure pas moins que ces nominations posent la question des modalités d'attribution de ces fonctions et donc en filigrane du rôle de l'amiral de la Flotte dans ces nominations effectuées avant son arrivée au pouvoir.

¹⁴⁴¹ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p. 379-382.

La lettre de l'Al Darlan au V.A.E Decoux est également reproduite dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan*, *op. cit.*, p.86-87.

¹⁴⁴² Le C.A Auphan est le premier à avoir avancé cette explication, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, (appel de note n°2) p. 294-295. La thèse est reprise par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*, p. 337.

¹⁴⁴³ SHD-DM, TTA 68, notes du secrétariat d'Etat à la Marine à la Délégation française à la commission allemande d'armistice des 4 et 8 janvier 1941. Citées par Jean-Claude Catherine, *op. cit.*, p. 25-26.

¹⁴⁴⁴ Le V.A Gabriel Brohan (1881-1966) est major général de Brest au moment de la campagne de 1939-1940. Il y est fait prisonnier. Il quitte le service actif dès sa libération en juin 1941. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p. 74.

Le V.A André Rioult (1885-1980), commande le port de Nantes en juin 1940 où il est fait prisonnier. A sa libération en juin 1941, il est nommé commandant de la Marine à Toulon puis à Oran. Il quitte le service actif en octobre 1943. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p. 453-454.

422. Des nominations partisanses mais pas nécessairement déterminantes pour la conquête du pouvoir.

La tentation de vouloir donner du sens aux nominations effectuées conduit ici à en rechercher les raisons et à mettre à jour les logiques qui les sous-tendent et souvent s'imbriquent. En effet, entre les logiques relevant du parcours professionnel et celles relevant du contexte, un certain nombre de nominations peuvent ainsi en partie s'expliquer. Mais comme dans le cas de l'explicitation du processus de l'acceptation de l'armistice, il ne faut pas non plus hypertrophier l'aspect rationnel des choses. Le témoignage d'Henry du Moulin de Labarthète vient opportunément nous le rappeler : la nomination du V.A Platon au secrétariat d'Etat aux Colonies doit peut-être tout autant si ce n'est plus à son statut de héros qu'à ses compétences¹⁴⁴⁵.

422.1 Des logiques de compétences.

Une première logique semble s'imposer : celle de l'ancienneté. En effet, un temps de service élevé caractérise les officiers exerçant les fonctions les plus importantes en termes de pouvoir, puisqu'ils présentent plus de trente-six années de service : les amiraux Robert quarante-cinq ans ; Abrial quarante-quatre ans ; Duplat, quarante-trois ans ; Esteva quarante-et-un an et Darlan quarante ans ; le V.A.E Decoux, trente-huit ans¹⁴⁴⁶.

¹⁴⁴⁵ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p.36-37.

¹⁴⁴⁶ Tous ces temps de service ont été calculés au 1^{er} janvier 1940.

		25-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41 ans et +
Fonctions civiles publiques	a	Auphan.	Bléhaut, Platon.	Darlan.	
	b		Fenard, Rouyer.	Decoux.	Abrial, Esteva. Robert.
	c		Bard, de Belot, Hamon, Gouton, Denis de Rivoyre	Ven.	
	d	Dupré.	Michelier.		Duplat.
	e		Herr.	Docteur, Fernet, Le Bigot.	Motet, de Penfentenyo.
	f		Broussignac.		
Fonctions militaires	Marine	Battet, Chomel de Jarnieu, Collinet, Négadelle, Marzin, Seguin.	Barnaud, Barois, Bérenger, Bouxin, Jardel, Latham,	Derrien, Godfroy, Landriau, Le Loup, Le Luc, Marquis, Moreau.	de Laborde, Gensoul.
	Militaire			Bourragué.	

Temps de service et fonctions publiques exercées¹⁴⁴⁷.

A la lecture de ce tableau, on serait donc tenté d'affirmer : primauté à l'expérience, y compris sur des fonctions de type conseil (e). Les «tendres pousses » ont plutôt été cantonnées dans des fonctions civiles secondaires ou Marines, à l'exception du C.A Auphan, qui malgré ses vingt-huit ans de service, obtient des postes de première importance. Le C.A Bléhaut avec

¹⁴⁴⁷ a) fonctions nationales : vice-présidence du Conseil, secrétariats d'Etat aux Colonies, à la Marine ; b) fonctions aux colonies (gouverneur, haut-commissaire, résident général, secrétaire général permanent de la délégation du gouvernement en Afrique française) ; c) préfecture, commissariat du pouvoir, école de police, secrétariat de coordination ; d) organismes issus de l'armistice ; e) fonctions de conseil : Conseil national, comité des pêches ; secrétariat général de la vice-présidence du Conseil ; cours de justice, comité consultatif de la famille ; f) marine marchande.

Lorsqu'un officier a occupé plusieurs fonctions, pour le classement a été considérée la durée la plus longue. (Exemple : l'Al Abrial resté plus longtemps gouverneur de l'Algérie que secrétaire d'Etat à la Marine ou le C.A Denis de Rivoyre resté plus longtemps sur des postes Marine qu'au secrétariat de coordination). Dans ce tableau ne figure pas le C.A Lafargue considéré comme exerçant une fonction privée.

trente-et-un ans de service pourrait se rapprocher de ces hommes. Néanmoins secrétaire d'Etat d'une entité, la Marine et les Colonies, quasiment vide après les événements de novembre 1942, il est difficile de considérer qu'il eut un poste d'aussi grande importance que ces collègues précités. Corollaire et paradoxe de cet avantage à l'expérience : ce sont ceux qui ont passé le plus de temps dans la Marine, et ont donc été les plus longtemps à distance de ce monde civil qui doivent néanmoins en relever les défis.

Une deuxième logique semble également se révéler, celle de la compétence et en particulier celle acquise dans les hauts commandements. En effet, il apparaît qu'une expérience plus importante dans le corps des officiers généraux débouche plutôt sur une nomination à une fonction civile (quatorze cas)¹⁴⁴⁸ :

¹⁴⁴⁸ Calculée au 1^{er} juillet 1940. Il faut ajouter le V.A.E Fenard qui présente un temps de présence dans le corps des officiers généraux de 1.60.

	Sans expérience	<1 an		> 3 ans	
Fonctions civiles publiques	Bard	Landriau	0,74	Robert	13,66
	Bléhaut	Platon	0,74	Esteva	10,90
	de Belot	Gouton	0,71	Darlan	10,62
	Dupré	Auphan	0,03	Herr	10,06
	Hamon			Abrial	9,32
				Penfentenyo	8,99
				Docteur	7,72
				Le Bigot	7,71
				Duplat	7,58
				Decoux	5,37
				Fernet	5,32
				Motet	4,49
				Michelier	3,42
				Ven	3,13
Fonctions militaires	Barnaud	Bouxin	0,73	de Laborde	11,90
	Barois	Le Loup	0,57	Gensoul	7,74
	Battet	Jardel	0,32	Marquis	4,42
	Bérenger			Godfroy	4,41
	Broussignac			Moreau	4,38
	Chomel de Jarnieu			Derrien	3,42
	Collinet			Bourragué	3,42
	Denis de Rivoyre			Le Luc	3,10
	Latham				
	Marzin				
	Négadelle				
	Rouyer				
	Seguin				
	Denis de Rivoyre				

Temps de service dans le corps des officiers généraux et nature de la fonction tenue (en année).

Cela permet de tempérer la remarque précédente sur la corrélation entre ancienneté et césure d'avec le monde civil puisque l'accès à ce corps d'officiers généraux permet dans un certain nombre de cas l'accès à des fonctions plus en contact avec le monde extérieur. Par ailleurs le temps de service à la mer, recoupé avec les fonctions civiles tenues, laisse entrevoir que la

plupart des officiers présente un taux de service à la mer inférieur à celui du corpus, et bénéficient de ce fait d'une expérience à terre :

	< 72,75	72,75-74,99	75-79,99	80-84,99	>85
a	Darlan,Platon.		Auphan.		Bléhaut.
b	Abrial, Esteva, Decoux, Fenard.			Battet, Rouyer.	
c	Bard, Denis de Rivoyre Gouton, Ven.		de Belot.		
d	Duplat, Dupré, Michelier.				
e	Fernet, Herr, Le Bigot, de Penfentenyo.			Motet	Docteur.
f			Broussignac		

Temps de service à la mer et fonctions publiques civiles tenues (%)¹⁴⁴⁹.

Les officiers portés au pouvoir sont donc certes des marins, mais pour certains d'entre eux le temps de service à terre est une réalité. On pense en particulier au V.A.E Decoux, futur gouverneur d'Indochine qui présente un temps à la mer très bas (59.46%), au V.A.E Fernet (62.5%), à l'Al Duplat, président de la délégation française à la C.I.A (62.79%) ou au C.A Bard, futur préfet et ambassadeur (65.63%). Notons toutefois l'exception que représente l'Al Darlan, qui comme on l'a vu, n'est pas seulement un homme de cabinet mais bel et bien un marin de la mer, son temps de service à la mer étant certes inférieur à la moyenne mais de quelques mois seulement (72.5%).

¹⁴⁴⁹ Manquent l'Al Robert et le C.A Hamon pour lesquels nous ne disposons pas du temps de service à la mer.

La relation entre temps de commandement et fonction tenue permet de mettre en évidence que la majorité des officiers généraux présente une moyenne inférieure à celle du corpus, ce qui peut s'expliquer par le temps de service à terre élevé et le mode de calcul du temps de commandement. On peut donc affirmer que le temps de commandement n'est pas un marqueur absolu pour expliquer les nominations (*cf.* les taux relativement bas du C.A Bard, du V.A Platon et du V.A.E Michelier) mais néanmoins il faut souligner que les officiers ayant eu les fonctions les plus importantes présentent bien les taux les plus élevés, proches de la moyenne (amiraux Abrial, Duplat) ou largement supérieur à la moyenne (Amiraux Darlan et Esteva, V.A.E Decoux). Seul l'Al Robert déroge à la règle¹⁴⁵⁰ :

**Temps de commandement
des officiers généraux
exerçant des fonctions civiles
(exprimé en %).**

	TC/TS
Bard	11,72
Broussignac	15.06
Michelier	15,49
Denis de Rivoyre	17.36
Dupré	19,24
Motet	19.28
Platon	19.51
Robert	20,04
Fenard	21.09
Gouton	20,42
Fernet	21,25
Herr	22,21
Abrial	23,33
Duplat	23,65
Moyenne	24,99
Rouyer	25.52
Le Bigot	25,68
Darlan	27,30
de Penfentenyo de Kervéreguin	27,38
Esteva	28
Bléhaut	28,77
Docteur	29,27
Decoux	32,43
Ven	35,74
Auphan	38,11
de Belot	42,19

¹⁴⁵⁰ Manque le C.A Hamon pour lequel nous ne disposons pas du temps de commandement.

Collectivement il semble bien qu'il y a une prime à l'expérience, qu'elle soit liée à l'ancienneté dans la Marine (temps de service), à l'autorité (temps de commandement) ou encore à l'expérience des hautes responsabilités (ancienneté dans le corps des officiers généraux).

A côté de cette logique collective révélée par une approche purement statistique, il apparaît que des logiques de compétence sont également à l'œuvre. Elles permettent de se recentrer sur les parcours individuels. En effet, on peut trouver dans le parcours professionnel de certains intéressés des éléments qui peuvent en partie expliciter leur nomination. Certains ont acquis au cours de leur période des compétences politiques qui leur ont permis d'élargir leur vision à d'autres domaines, tandis que pour d'autres ce sont des compétences plus techniques qu'ils peuvent utiliser dans leurs nouvelles fonctions. Ce sont des éléments à prendre en compte pour tenter d'expliquer leur nomination :

		Postes ayant permis l'acquisition de compétences	Fonction sous Vichy	Compétences pouvant justifier la nomination
Logique compétences politiques	Abrial	CEC 1 ^{ère} escadre SCEMG	Gouverneur général Algérie SE Marine	Connaissance des pbs de la Méditerranée et de l'Algérie ¹⁴⁵¹ Connaissance de la Marine
	Auphan	CMM Ecole d'application	SCEM chargé de la MARMAR CEM des FM SE Marine	Connaissance de la Marine
	Darlan	Directeur du CMM CEMG	SE à la Marine Vice-président du Conseil, SE à l'Intérieur, aux Affaires étrangères et à la Défense nationale	Connaissance des rouages de l'Etat Connaissance de la Marine Gestion de dossiers internationaux
	Decoux	EMG/Etudes des armements navals	Gouverneur général Indochine	Connaissance de dossiers internationaux Participation aux conférences internationales
	Esteva	Bizerte, Cies de formation et Al Sud	Résident en Tunisie	Connaissance des populations locales
Logique compétences techniques ou comportementales	de Belot		Préfet Pyrénées orientales	Maitrise de la langue espagnole Connaissance de la région
	Fernet	CSDN	Secr. g ^{al} de la Présidence Secr g ^{al} du Conseil national	Homme de réseau Connaissance des circuits administratifs
	Michelier	CMM EMG/CPE	Psdt de la Délégation Marine puis vice-président de la D.F.C.A.A	Connaissance de la Marine (hommes et équipements)
	Ven	Cmdt de l'Ecole navale	Directeur de l'Ecole nationale de police	Formation ¹⁴⁵²

Corrélation éventuelle entre parcours professionnel et postes civils tenus sous le régime de Vichy.

¹⁴⁵¹ SHD-DM, 120 GG², papiers Durand-Viel, carton 2, lettres de l'Al Abrial au V.A Durand-Viel du 27 juin 1933 sur la base de Mers el-Kébir et du 3 juillet 1937 sur les problèmes de l'agriculture algérienne. Cité par Benoît Rossignol, *Essai de biographie de l'amiral Abrial*, section études historiques, SHM, 1998, 39 p. et p. 16.

¹⁴⁵² Jean Martinant de Préneuf, *Les officiers de marine. Mentalités et comportements religieux des officiers de la Marine sous la Troisième république*, op. cit., p. 166.

On ne peut pas considérer que la pratique d'une langue soit la raison principale pour laquelle les officiers sont choisis pour remplir les fonctions qui leur sont confiées entre 1940 et 1944. Néanmoins, dans un certain nombre de cas, cela n'a pu qu'aider à l'accomplissement de leur mission. Ainsi le futur préfet des Pyrénées -Orientales, le C.A de Belot, maîtrise l'espagnol ; le C.A Chomel de Jarnieu parle l'allemand, ce qui a du faciliter ses contacts au sein de la Commission d'armistice allemande à Wiesbaden ; l'Al Esteva parle l'allemand et l'italien, ce qui en Tunisie après novembre 1942 facilite les contacts ; le V.A Marquis parle l'italien, ce qui lui permet d'intervenir lors des missions d'inspection menées par la Commission italienne d'armistice ; le V.A.E Fenard, maîtrise la langue anglaise. *A contrario*, il ne semble pas que l'Al Duplat domine l'italien, ce qui ne l'empêche pas d'assurer la présidence de la délégation française à de la CIA, tout comme le C.A Chomel de Jarnieu qui lui succéda en mai 1943.

Mais si, dans un certain nombre de cas, des rapprochements sont possibles entre compétence et responsabilité, il est bien évident que viennent, selon les cas, se greffer ou se substituer à ces explications rationnelles, des logiques plus conjoncturelles et surtout relationnelles.

422.2 Une réelle prévalence des logiques de réseau.

Pour certaines nominations, on peut évoquer les opportunités créées par les situations. L'Al Robert et le V.A.E Decoux sont en poste aux Antilles et en Indochine depuis, respectivement, septembre et mai 1939. L'Al Robert a d'ailleurs été nommé par la République avec le titre de Haut Commissaire de la République aux Antilles. Quant au V.A.E Decoux, après le départ du général Catroux, sa nomination n'est pas illogique puisqu'il est sur place. On peut tenir pratiquement le même raisonnement pour l'Al Esteva qui se trouve en poste à Bizerte en tant qu'Amiral Sud, basé à Bizerte.

Mais la nomination de l'Al Esteva atteste de ces superpositions de logique car elle relève aussi d'une logique de réseau. Il est un A.D.D et sa nomination ne peut que convenir à l'amiral de la Flotte. On peut d'ailleurs penser que ce statut d'A.D.D justifie plusieurs affectations. Placer en juillet 1941 le V.A.E Fenard au poste de secrétaire général de la Délégation générale du gouvernement en Afrique française permet à l'Al Darlan d'avoir un relais en Afrique, même si à cette date, l'Al Darlan n'envisage encore aucun rapprochement avec les Etats-Unis¹⁴⁵³ et qu'il semble difficile de considérer que le V.A.E Fenard en devienne la seule cheville ouvrière. Attribuer la présidence de la commission Marine au V.A.E Michelier au sein de la Délégation française à la commission allemande d'armistice lui permet de savoir que les intérêts de sa Marine sont défendus ; le laisser à la tête de la vice-présidence de cette délégation l'assure d'avoir un homme de confiance pour faciliter ses ouvertures en matière de politique de collaboration, même si très vite le centre de pouvoir de cette délégation a été contrebalancé par la Délégation économique siégeant Paris ; avoir le C.A Auphan à la tête de la Marine l'assure d'une quasi continuité de vues ; que la présidence de la Délégation française à la commission italienne d'armistice échoit à l'Al Duplat, témoigne d'une confiance sans faille au marin. Mais dans ce cas, apparaît aussi une autre logique : l'Al Duplat est aussi celui qui a commandé le bombardement de Gênes et sa nomination relève aussi de la volonté de ramener l'Italie à plus de modestie, d'autant plus que fait face à lui se trouve le général Pintor, adversaire malheureux du général français Olry, qui lui opposa dans les Alpes une farouche résistance. La logique de réseau se double ici d'une logique circonstancielle, là aussi, mais de nature psychologique et liée à la volonté de créer un rapport de force avec un adversaire dont la victoire n'a rien d'évident. Dans cette logique de réseau, il ne faut pas sous estimer la complaisance car dans la nomination du C.A Hamon comme préfet

¹⁴⁵³ Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 522-523.

de la Drôme, hormis son statut de beau-père du fils de l'amiral de la Flotte, on déchiffre mal les raisons de cette nomination¹⁴⁵⁴.

Mais des réseaux personnels ont également pu jouer : le V.A.E Fernet affirme que son nom a été avancé par Raphaël Alibert, un proche de son frère, lorsque tous deux siégeaient au Conseil d'Etat et que le vice-amiral d'escadre reconnaît avoir souvent rencontré. Mais il admet également que plusieurs ministres le connaissaient¹⁴⁵⁵. C'est donc son réseau personnel extra-Marine qui, semble-t-il, a prévalu. Le C.A et le V.A Platon semblent eux aussi avoir mobilisé d'autres réseaux. En effet, le C.A Bard doit vraisemblablement sa nomination d'ambassadeur à Berne en juin 1942 au maréchal Pétain avec lequel il a noué une forte relation au moment de son passage à la Préfecture de police de Paris¹⁴⁵⁶. Pendant toute sa période suisse, il reste en contact étroit avec le chef de l'Etat par le biais de son secrétaire particulier, Bernard Ménétreel¹⁴⁵⁷. Ses relations suivies avec l'ancien ambassadeur Philippe-Marie Crozier¹⁴⁵⁸ et sa famille lorsqu'il est en poste à Paris, sa connaissance du pays¹⁴⁵⁹ ont peut-être été d'autres éléments déterminants. Quant au V.A Platon, il affirme qu'il doit ces deux nominations à la volonté du chef de l'Etat et en particulier celle de secrétaire d'Etat

¹⁴⁵⁴ Néanmoins la disparition du dossier personnel oblige à rester prudent.

¹⁴⁵⁵ Vice-amiral Fernet, *op. cit.*, avant-propos, p. II.

¹⁴⁵⁶ AN, 2AG 520, bobine 2, note du 2 juillet 1941 du directeur du cabinet civil Henry du Moulin de Labarthète au C.A Bard reconnaissant ses qualités d'analyse et lui demandant de lui envoyer un rapport bimensuel.

¹⁴⁵⁷ AN, 2AG 16, bobine 4, agendas du colonel Bonhomme mentionnant quatre rencontres avec le C.A Bard.

AN, 2AG 75, bobine 3, lettre du 12 juillet 1941 du C.A Bard à Bernard Ménétreel pour le remercier en terme très chaleureux de la photographie dédicacée du maréchal Pétain.

CADN, Berne ambassade 2002/21, 333, XXXII, 6, lettre du 2 avril 1943 du C.A Bard à Bernard Ménétreel par laquelle le C.A Bard l'informe des sujets à traiter lors de leur prochaine rencontre.

¹⁴⁵⁸ CADN, Berne ambassade, 2002/21,102, II, 1. Philippe-Marie Crozier (1857-1944) a été ambassadeur à Vienne entre 1907 et 1912 et est un ancien administrateur de la Société générale. Chantal Ronzon-Bélot, « Banquiers de la Belle Epoque, les dirigeants de la Société générale vers 1900 », *Histoire, économie et société*, 2004, 23-3, p. 411-432. <http://www.persee.fr>, consulté le 13 mai 2013.

¹⁴⁵⁹ L'amiral Bard a eu l'occasion de se rendre en Suisse à plusieurs reprises à titre personnel.

AFS, E2001(D) 1000/1553, Vol 80, B.22.21.F, fonds du Département fédéral politique, Bard François, amiral, note du 9 juin 1942 de Walter Stücki au Conseiller fédéral.

SHD-DM, CC7 4^oModerne 871/6 et 2985/22, dossier personnel du C.A Bard, demandes d'autorisation de voyage en Suisse et en Italie en date du 1^{er} juillet 1937 et du 4 juillet 1938.

auprès de Pierre Laval, en avril 1942¹⁴⁶⁰. Au travers de ces deux cas on peut constater que s'opère un glissement d'interlocuteur si ce n'est de réseau : au fil du temps, bien avant le ralliement puis la disparition de l'Al Darlan, le réseau Pétain semble se substituer au réseau Darlan. A l'évidence, même si on trouve une corrélation entre certaines nominations et les compétences des officiers concernés, il semble bien que la dimension réseau a prévalu dans de nombreux cas :

	Politique	Technique	Circonstance	Réseau Darlan	Réseau Pétain
Abrial	x	x			
Auphan		x		x	
Bard					x
Bléhaut					
Darlan	x	x			
De Belot		x			
Decoux	x		x	x	
Denis de Rivoyre					
Docteur					
Duplat			x	x	
Dupré				x	
Esteva			x	x	
Fernet		x			x
Fenard				x	
Gouton					
Hamon				x	
Herr					
Le Bigot				x	
Michelier		x		x	
Penfentenyo de Kervéreguin					x
Platon			x		x
Robert			x		
Ven		x			

Logiques éventuelles à l'œuvre dans certaines nominations aux postes civils.

¹⁴⁶⁰ BNF, fonds Aragon, Papiers Platon, dossier 3, *Ma participation au gouvernement*, 23 août 1940. Pour sa première nomination en septembre 1940, il confirme ainsi le point de vue d'Henry du Moulin de Labarthète.

Ces nominations intervenant avant l'arrivée de l'Al Darlan au poste de vice-président du Conseil et résultant de logiques de compétences mais surtout de réseau, la question du rôle de l'Al de la Flotte dans ces nominations se pose. Cela revient à se demander si cela résulte d'une stratégie volontariste de conquête du pouvoir.

422.3 Des amiraux, relais mineurs de la conquête du pouvoir par l'Al Darlan.

Au vu de la situation et de la personnalité de l'Al de la Flotte, il est difficile d'imaginer qu'il ne soit pas, d'une façon ou d'une autre, intervenu dans le processus de nomination. Il connaît ses hommes, et même s'il "*n'est que*", secrétaire d'Etat à la Marine¹⁴⁶¹, il a l'oreille du maréchal Pétain et reste un homme qui compte dans le gouvernement Laval. Mais on ne dispose malheureusement que de très peu de sources pour établir avec certitude son degré d'intervention. Il peut être néanmoins établi dans au moins cinq cas. Celui du V.A.E Decoux se situe avant son accession à la vice-présidence du Conseil ; celui du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin pendant qu'il est au pouvoir ; et trois sont postérieurs à sa vice-présidence ; il s'agit des cas du C.A Auphan, nommé au poste de secrétaire d'Etat à la Marine ; du V.A Platon à celui de secrétaire d'Etat auprès de la vice-présidence du Conseil et de celui du C.A Bard au poste d'ambassadeur en Suisse. Deux types d'intervention se dégagent. L'Al de la Flotte intervient directement pour « imposer » une nomination à ses interlocuteurs ou à l'intéressé. Cela semble être le cas pour le V.A.E Decoux qui affirme que sa nomination correspond à une intervention directe de l'amiral de la Flotte, même s'il reconnaît ne pas appartenir à son cercle d'amis¹⁴⁶². On peut sans doute le suivre dans son affirmation : il n'a aucun intérêt des années plus tard à se recommander de l'Al Darlan. Mais on a vu que sa présence sur place explique si ce n'est justifie en partie sa nomination. Le cas

¹⁴⁶¹ Nommé tout d'abord ministre, l'Al Darlan est "rétrogradé" au rang de secrétaire d'Etat, le 27 juin 1940.

¹⁴⁶² Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine, op. cit.*, p. 55 et p. 359.

du C.A Auphan semble se rapprocher aussi de cette situation puisque dans ses éphémérides l'Al Darlan signale qu'il « décide l'Amiral Auphan à être Secrétaire d'Etat à la Marine »¹⁴⁶³. La nomination du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin révèle un autre processus. Il relate qu'il a lui-même évoqué auprès de l'Al Darlan sa volonté de se mettre au service de la Révolution nationale, avant de rencontrer le maréchal Pétain, auquel il propose ses services¹⁴⁶⁴. La demande viendrait donc de lui, l'Al Darlan donnant son accord. Les nominations du V.A Platon ou du C.A Bard illustrent également cette modalité d'intervention. Le V.A Platon certifie que c'est sur demande du maréchal Pétain, mais avec l'accord de l'Al Darlan qu'il accepte le poste auprès de Pierre Laval en avril 1942¹⁴⁶⁵. Quant au C.A Bard, l'Al Darlan est consulté et donne son accord, arguant que le futur ambassadeur n'a plus rien à attendre d'une carrière dans la Marine¹⁴⁶⁶. Si l'Al Darlan intervient dans ces moments où il n'est plus au pouvoir, on peut raisonnablement penser qu'il a procédé de même, entre juillet 1940 et février 1941. Par ailleurs, on a pu constater que peu d'amiraux étaient « déclassés » à son arrivée au pouvoir, preuve d'une certaine façon de sa satisfaction. Il est donc évident que, pour le moins, l'Al Darlan a donné son autorisation à ces nominations, quand il ne les a pas provoquées, et que, de toute façon, elles l'agrément parfaitement. Pour autant, peut-on en déduire une mise en place d'hommes préparant la prise de pouvoir, le tout s'inscrivant alors dans une logique de conquête raisonnée du pouvoir ?

La réponse peut en partie être donnée par l'analyse des postes occupés par les officiers généraux A.D.D et le moment où leur nomination intervient. En effet, si on considère les

¹⁴⁶³ Papiers Darlan, (Liasse Amiot), événements du 1^{er} janvier au 18 avril 1942, éphéméride du 18 avril 1942. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op.cit.*, p. 450.

¹⁴⁶⁴ Ce n'est donc pas le maréchal Pétain qui l'appelle comme l'écrit le V.A.E Sablé dans une note *Avis sur le V.A Penfentenyo pour une poursuite de carrière au sein de la CGT* : SHD-DM, 3 BB8 CE 2, note du 7 juin 1945.

¹⁴⁶⁵ BNF, fonds Aragon, dossier Platon, notes au maquis, *Ma participation au gouvernement Laval*, 23 août 1944.

¹⁴⁶⁶ AFS, E 2001 D 1000/1553, Vol. 80, B.22.21.F, lettre du 26 mai 1942 de Walter Stücki au conseiller fédéral, chef du département des Affaires étrangères.

postes importants politiquement, seuls les amiraux Duplat (président de la Délégation française à la commission italienne d'armistice), Esteva (résident général en Tunisie), le V.A.E Michelier et le C.A Auphan (à la Marine marchande puis secrétaire d'Etat à la Marine) sont nommés avant l'arrivée au pouvoir de l'Al Darlan. En revanche, les nominations d'A.D.D, qui interviennent à l'occasion de l'accession au pouvoir ou pendant l'exercice de la vice-présidence de l'Al Darlan, concernent essentiellement des fonctions relais au sein : du Conseil national (V.A Docteur), du Conseil d'Etat¹⁴⁶⁷ (V.A.E Le Luc), du secrétariat de la Défense nationale (V.A Bourragué), du secrétariat général de la vice-présidence (C.A Dupré), des instances corporatives de la pêche (V.A.E Le Bigot), en Afrique du Nord (V.A.E Fenard). L'Al Darlan n'a donc pas imposé ses hommes partout et à n'importe quel moment : c'est plutôt au moment où il est au pouvoir qu'il assoit des interfaces dans certaines institutions. Difficile de savoir s'il n'a pas pu le faire auparavant, parce que des freins ont existé, ou s'il ne l'a pas voulu. Mais si on considère l'ensemble des éléments à savoir : l'entrée en fonction des officiers généraux avant l'arrivée au pouvoir mais sur des postes essentiellement impériaux ou sur des postes qui se vident rapidement de leur contenu et l'impossibilité d'imposer avant son arrivée ses A.D.D, il paraît difficile d'avancer l'idée d'une conquête progressive du pouvoir et d'une mise en place de relais dans le cadre d'un projet concerté de prise du pouvoir avec les officiers généraux. Par ailleurs, le phénomène de double hiérarchie –un marin aux côtés d'un civil- semble confirmer cette idée puisqu'on trouve peu d'officiers généraux dans cette position, hormis le C.A Marzin, nommé auprès de Jacques Benoist-Méchin. Certes, celui-ci proclame qu'elle serait intervenue avec son accord¹⁴⁶⁸ et le témoignage du C.A Marzin corrobore plutôt cette version¹⁴⁶⁹ mais l'Al Darlan

¹⁴⁶⁷ Sur le rôle du Conseil d'Etat, voir Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944, op. cit.*, p. 181-184.

¹⁴⁶⁸ Jacques Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, tome 1, Les occasions manquées*, Paris, Albin Michel, 1985, 475 et p. 163.

dans ses éphémérides ne cache pas, au moment de son départ, son animosité à l'égard du secrétaire d'Etat chargé des rapports franco-allemands¹⁴⁷⁰. Il n'est donc pas impossible de penser que la nomination du C.A Marzin relevait bien de cette volonté de double hiérarchie.¹⁴⁷¹ La désignation du C.A Bard relève plus de la volonté d'avoir un acteur sûr pour « casser » la forteresse qu'est la Préfecture de police de Paris que d'une intention de surveillance de Pierre Pucheu, qui est d'ailleurs nommé deux mois après le C.A Bard. Seul, peut-être, le V.A.E Fenard joue ce rôle à l'égard du général Weygand, mais le départ du général dans les semaines qui suivent l'arrivée du marin doit tempérer le jugement. Cette absence d'officiers généraux dans le processus de mise en place d'une hiérarchie parallèle n'exclut pas néanmoins la réalité du phénomène, bien mis en évidence par Antoine Villeneuve¹⁴⁷². D'autres catégories d'officiers ou d'hommes proches de l'Al Darlan sont alors concernés, même si l'Amiral de la Flotte a pourtant très vite, avant même son arrivée au pouvoir, mesuré l'impopularité du procédé¹⁴⁷³. Parmi ces nominations, on pense à celle d'Henri Moysset qui remplace le V.A.E Fernet comme secrétaire général de la présidence du conseil ; au C.C Duvivier et au C.F Renon¹⁴⁷⁴, adjoints à Paul Marion, secrétaire général à l'Information ; au C.C[®] Henry Rollin au ministère de l'Intérieur, comme directeur général

Jacques Benoist-Méchin est nommé secrétaire d'Etat en juin 1941 après avoir été secrétaire général de la vice-présidence du Conseil, chargé des relations franco-allemandes. Michèle et Jean-Paul Cointet, *op. cit.*, p.70-72.

¹⁴⁶⁹ Amiral Marzin, *op. cit.*, p. 108.

¹⁴⁷⁰ Papiers Darlan, (Liasse Amiot), événements du 1^{er} janvier au 18 avril 1942, éphéméride du 17 avril 1942. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op.cit.*, p. 450.

¹⁴⁷¹ Ce qui pose un problème pour valider les propos du C.A Marzin qui se présente comme opposant aux protocoles de Paris. Comment imaginer qu'un A.D.D notoire soit envoyé par l'Al Darlan pour torpiller des accords et une politique de collaboration dont l'Amiral de la flotte veut faire un des moteurs de la relation franco-allemande ? Par ailleurs, l'intervention du C.A Marzin à partir du 9 juin pour l'application de protocoles survient trois jours après que le gouvernement en a rejeté le principe. Alors si l'Al Darlan envoie un homme de confiance, deux possibilités se présentent : soit l'Al Darlan s'est totalement trompé sur les intentions de son homme ; soit les deux hommes sont plutôt en phase.

¹⁴⁷² Antoine Villeneuve, *op. cit.*,

¹⁴⁷³ SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 5 septembre 1940, éphéméride du 28 juillet 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p. 195.

¹⁴⁷⁴ Le commandant Renon ne reste que six semaines en poste. Henry du Moulin de Labarthète l'explique par son manque de « format ». *De défense aussi*. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 143.

adjoint de la Sûreté nationale¹⁴⁷⁵ ; au C.V Dupin de Saint-Cyr nommé au cabinet du général Weygand, délégué général du gouvernement en Afrique du Nord¹⁴⁷⁶... On peut avancer plusieurs raisons à cette "sous utilisation" d'officiers généraux dans ce rôle de surveillance : il eut été sans doute difficile de nommer un officier général, numéro deux, voire obscur et discret chargé de mission dans un ministère, la conscience de son rang et de sa dignité ne l'aurait peut-être pas accepté. Mais cela pose aussi la question de la confiance réelle accordée par l'Al Darlan à ces hommes. On peut légitimement se demander si, malgré les liens qui unissent ces hommes à leur chef, celui-ci n'en garde pas moins une certaine méfiance. Le culte voué au maréchal Pétain par ces officiers pourrait bien lui donner raison et le glissement de réseau qu'on a déjà suggéré semblerait le confirmer. Il est significatif de voir que sa garde rapprochée est constituée d'officiers supérieurs (C.C Rollin, C.V Guichard...), d'officiers d'autres corps (La Monneraye...). On peut aussi remarquer que ce sont les A.D.D les plus jeunes qui sont à des postes de confiance, même s'ils ne sont pas les plus emblématiques. Faut-il y voir de la part de l'Al Darlan une méfiance à l'égard de ces anciens, plusieurs d'entre eux ayant d'ailleurs clairement exprimés leur scepticisme dès l'automne¹⁴⁷⁷ ou la certitude d'une malléabilité plus grande des plus jeunes ? Constatons à ce point de notre raisonnement que, d'une certaine façon, le peu d'amiraux qui le suit en novembre

¹⁴⁷⁵ Henry Rollin (1885-1955 entre à Navale en 1903 ; il est chef du service de renseignement de la Marine en Turquie et en Russie de 1917 à 1920. Il quitte le service actif en 1921 et devient rédacteur au journal *Le Temps*. Dans le même temps il est également conseiller pour plusieurs sociétés. Il est nommé chargé de mission au ministère de l'Intérieur en juin 1941, avant de devenir préfet hors cadre à la disposition du secrétaire général de la police, puis directeur général adjoint de la police. Il est chargé du contrôle des services spéciaux. Il rejoint l'Angleterre avec l'*Intelligence Service* en février 1943. D'après Général Rivet, *Carnets du chef des services secrets 1936-1944*, (annotés et présentés par) Olivier Forcade et Sébastien Laurent, Paris, Nouveau monde éditions, 2010, 1007 p. et p. 428-429, 468, 475,480, 485, 493, 600, 880-881.

Gaby Castaing, « La surveillance du territoire en France sous l'Occupation », Sébastien Laurent (dir.) *Politiques sous surveillance*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, p. 179-196 et p. 189-190. Sur le rôle d'Henry Rollin dans les tentatives de disqualification de la Résistance, voir l'affaire Frenay dans Robert Belot, *Henri Frenay. De la résistance à l'Europe*, Paris, Seuil, 2003, 752 p. et p. 257-278.

¹⁴⁷⁶ Henri Dupin de Saint Cyr, *op. cit.*, p. 155-172.

¹⁴⁷⁷ Papiers Landriau, note du 12 octobre 1940 de l'Al de la Flotte au V.A commandant la force Y et au C.A Commandant la Marine en AOF. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 240-241.

1942 semble lui donner raison car hormis les V.A.E Fenard et Michelier, les V.A Battet et Collinet¹⁴⁷⁸, tous les autres restent fidèles au maréchal, y compris d'ailleurs un jeune A.D.D comme le C.A Auphan. Mais il est vrai que la proximité -ou l'éloignement- géographique d'avec les événements appartiennent aux facteurs d'explicitation des ralliements¹⁴⁷⁹.

Temps de service élevé, ancienneté dans le corps des officiers généraux, expérience terrestre significative caractérisent donc l'officier général de Marine qui, dans le cadre de l'Etat français, exerce des fonctions civiles importantes. Mais de « jeunes officiers » avec une moindre expérience ont aussi occupé des fonctions civiles de premier ordre. Ces nominations trouvent en partie leur explication dans des logiques de compétences, de réseaux ou sont tout simplement en raison des circonstances. Même si, vraisemblablement, l'Al Darlan a contribué à ces nominations, on ne peut, au vu des sources, considérer que cela correspond à une volonté de main mise progressive sur le pouvoir par le biais des officiers généraux. L'Al Darlan ne fait pas de ces hommes l'avant-garde de sa conquête du pouvoir, comme l'atteste la nomination des A.D.D dont la plupart prennent leur fonction après l'arrivée au pouvoir de leur chef. Que l'Al Darlan n'ait pas fait des amiraux ses affidés pour la conquête du pouvoir ne signifie pas pour autant que lui-même comme les autres officiers généraux ne sont pas intéressés par le pouvoir.

¹⁴⁷⁸ Selon les témoignages, le ralliement du V.A Collinet fut hésitant : Jean de France, *Souvenir que me veux-tu ?*, document dactylographié, 80 p. et p. 30. Raoul Salan, *Mémoires, fin d'un empire, tome I Le sens d'un engagement*, Paris, Presses de la Cité, 1970, 443 p. et p.97.

Voir également Pierre Ramagnino, *L'affaire Boisson, Un proconsul de Vichy en Afrique*, Paris, Les Indes savantes, 2006, 281 p. et p. 164-165, 167.

¹⁴⁷⁹ Voir *infra* chapitre 61.

423. La présomptueuse ambition de servir.

Le titre des Mémoires du C.A Auphan révèle parfaitement le discours des marins sur le sens de leur engagement au sein de l'Etat français qu'ils inscrivent totalement dans la continuité de leur carrière, placée sous le signe de *l'honneur de servir*, y compris l'Etat français. Dans ses Mémoires, mais aussi tout au long de ses écrits, le C.A Auphan n'a cessé de le réaffirmer¹⁴⁸⁰. C'est à la volonté de servir et de défendre les intérêts du pays que se réfère également le V.A.E Decoux¹⁴⁸¹. Pourtant, d'autres voix, quelquefois extérieures au monde des marins, s'élèvent pour proposer d'autres pistes, comme celle de Pierre Limagne qui évoque l'aspiration de l'Al Darlan au pouvoir, qui plus est totalitaire, le qualifiant de « *candidat dictateur* »¹⁴⁸², ou celle de Roger Martin du Gard qui décrit, en date du 14 juillet 1940, le V.A.E Fernet comme nullement abattu par la défaite et heureux que « *notre [celle des marins]heure a[it] enfin sonné* »¹⁴⁸³. Des marins également avancent sur d'autres terrains. Un officier général comme le V.A Platon, reconnaît son inclination à avoir voulu faire de la politique, « *aucun poste [ne pouvait] dans la Marine du moment, convenir à un ancien ministre, et celui-là même, pleinement et exclusivement militaire, convenait-il bien à un officier qui, si particulier et militaire qu'eût été pendant son commandement le secrétaire d'état aux colonies était devenu en 20 mois un « homme politique* » »¹⁴⁸⁴. Certes, ses choix ultra-collaborationnistes nécessitent de considérer avec précaution ses propos et de ne pas faire automatiquement de ses positions celles de ses pairs. Cette déclaration par laquelle il avoue son ambition, même si on a vu que cette ambition est sans doute antérieure à l'exercice

¹⁴⁸⁰ Amiral Auphan, *La marine au service des Français : la lutte pour la vie (1940-1942)*, op. cit., p. 18.

Lettre de 1964 du C.A Auphan à Claude Jamet. Claude Jamet, *Le rendez-vous manqué de 1944, vingt ans après seize anciens résistants, vichystes et collaborationnistes confrontent leurs points de vue*, Paris, Editions France-Empire, 1964, 317 p. et p. 289-293.

¹⁴⁸¹ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine*, op. cit., p. 56, 353 et 361.

¹⁴⁸² Pierre Limagne, op. cit., tome I, éphéméride du 17 mars 1941, p. 117.

¹⁴⁸³ Roger Martin du Gard, op. cit., éphéméride du 14 juillet 1940, p. 345.

¹⁴⁸⁴ BNF, fonds Aragon, dossier Platon, notes au maquis, *Ma participation au gouvernement Laval*, 23 aout 1944.

de son ministère aux Colonies contrairement à ce qu'il affirme dans cette citation, renvoie bien à ce désir de politique. Il faut donc prendre en considération que d'autres ressorts, d'autres mobiles, plus personnels, ont pu effectivement animer les amiraux.

423.1 La Révolution nationale : une opportunité de (re)dynamiser des carrières.

A l'orée de la guerre, en considérant le parcours professionnel, un certain nombre d'officiers semble marquer le pas dans leur progression de carrière. Les appréciations du calepin de note, les durées dans les grades, les temps de commandement révèlent ces fléchissements dans les évolutions de carrière. Ainsi, en 1936, les amiraux Darlan et Duplat partagent le même point de vue sur le V.A Platon quant à sa pratique insuffisante des choses de la mer¹⁴⁸⁵. Son faible temps de commandement à la mer (19.51%) alors qu'il présente un service à la mer proche de la moyenne (71.43%,) semble confirmer ce point de vue. Le C.A Bard présente un cas de figure relativement similaire, avec néanmoins un temps de service à la mer très inférieur à la moyenne (65.63%) qui pourrait aussi expliquer son faible temps de commandement à la mer (11.72%). On a vu que l'Al Darlan en juin 1942 le considère comme sans avenir dans la Marine¹⁴⁸⁶. Un homme comme le C.A Denis de Rivoyre, avec son parcours d'attaché naval¹⁴⁸⁷, peine à acquérir et développer des compétences de commandement en escadre et en 1942 l'Al Darlan le considère comme « *un officier général ayant atteint son plafond* »¹⁴⁸⁸. Le C.A Jardel est considéré dès 1932 comme manquant de

¹⁴⁸⁵ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1078/2 dossier personnel du V.A Platon, appréciations de l'Al Duplat (alors C.A) et de l'Al Darlan.

¹⁴⁸⁶ AFS, E 2001 D 1000/1553, Vol. 80, B.22.21.F, lettre du 26 mai 1942 de Walter Stücki au conseiller fédéral.

¹⁴⁸⁷ Sur les carrières chaotiques des attachés navals, voir Dominique Guillemin, *Les attachés navals de 1919 à 1939 : acteurs discrets et témoins privilégiés des relations extérieures de la France*, mémoire de D.E.A., sous la direction de Robert Frank, Paris I Panthéon Sorbonne, 2005, 119 p. et p. 32-36.

¹⁴⁸⁸ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1554/3 dossier personnel du C.A Denis de Rivoyre, appréciations de 1937 et 1938 de l'Al de Laborde et de 1942 de l'Al Darlan.

brillant, puis quelques années plus tard, de réactivité et d'énergie¹⁴⁸⁹. Ce sont peut-être sa forte personnalité et son profil de sous-marinier qui valent au V.A Landriau un ralentissement de sa carrière à partir du moment où il intègre le corps des officiers supérieurs¹⁴⁹⁰. En 1937, l'Al Darlan s'il reconnaît le C.A Rouyer comme un « *excellent officier* », souligne également son « *manque de rayonnement* » ; l'Al Robert déplore, quant à lui, son manque de pondération¹⁴⁹¹. Ces tassements de carrière sont connus de l'Al Darlan, qu'on se souvienne de ses propositions de promotions d'octobre 1939 : les V.A Landriau et Platon et le C.A de Rivoyre parmi les C.V « âgés » devant être promus rapidement ; les V.A Bouxin et les C.A Barois, Bléhaut, Rouyer parmi les officiers d'âge « moyen », tandis que sont qualifiés de « jeunes », le C.A Auphan et le V.A Gouton¹⁴⁹². Ces deux derniers relèvent, à l'inverse, d'un groupe d'officiers plus jeunes qui se retrouvent au moment de l'armistice en pleine ascension professionnelle. La Révolution nationale leur permet d'être propulsés à des postes « inespérés » pour eux à ce moment de leur carrière : le C.A Auphan comme secrétaire d'Etat à la Marine à partir d'avril 1942 à quarante-huit ans ; le C.A Seguin comme directeur du personnel militaire de la Marine à partir de 1943 à cinquante ans, alors que les amiraux Robert, Duplat et Docteur le furent respectivement à cinquante-quatre ans, cinquante-six ans et cinquante-sept ans¹⁴⁹³ ; le C.A Chomel de Jarnieu à la tête de la commission Marine au sein de la Délégation française à la commission allemande d'armistice en août 1941 à quarante-neuf ans. Certes, il est difficile de comparer ces fonctions avec des fonctions équivalentes tenues en temps de paix dans une Marine exerçant toutes ses prérogatives : il n'en reste pas

¹⁴⁸⁹ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2912/6, dossier personnel du C.A Jardel, appréciations de l'Al Robert (alors V.A) en 1932, de l'Al de Laborde en août 1941 et du C.A Auphan en 1942.

¹⁴⁹⁰ SHD-DM CC7 4°Moderne 3003/2 et 1466/4, dossier personnel du V.A Landriau, appréciations du V.A Bréard de Boisanger, juin 1930 ; du V.A Mouget (alors C.A), juillet 1931 et 1932 ; de l'Al Gensoul (alors V.A), 1935.

¹⁴⁹¹ SHD-DM CC7 4°Moderne 2643/3 et 3434/10, dossier personnel du C.A Rouyer, appréciations de l'Al Darlan en 1937 en position de n+2 et de l'Al Robert en 1940 en tant que supérieur direct.

¹⁴⁹² SHD-DM TTC 1.1, note n°91 FMF05 d'octobre 1939 de l'Al Darlan au ministre de la Marine. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p. 129-130. Voir chapitre 12.

¹⁴⁹³ Seul le C.A Leloup est nommé à cette fonction à cinquante-et-un ans en 1937.

moins que les circonstances ont permis à ces hommes de continuer leur carrière en accédant à des fonctions importantes.

A l'opposé se trouve toute une catégorie d'officiers « plus » âgés, qui sont en fin de carrière ; ils accèdent à de nouvelles fonctions ou continuent d'exercer celles qui étaient les leurs après leur passage en deuxième section. Or le passage en 2^{ème} section est douloureux à vivre, comme le reconnaît l'Al Robert :

« J'avais été atteint par la limite d'âge en 1937, et placé, suivant la règle, dans la deuxième section du cadre de l'état-major.

On sait que dans cette position, propre aux officiers généraux et distincte de la position de retraite,[...]tout officier général peut, en temps de paix comme en temps de guerre, se voir confier temporairement par le ministre un emploi d'activité.

Il y a là, dans une certaine mesure, une atténuation, qui n'est pas seulement symbolique, apportée à la rigueur d'une disposition égalitaire ne tenant aucun compte des services que pourrait rendre tel officier général qui aurait conservé l'intégrité de ses facultés de commandement au moment où, suivant l'expression courante, on lui fend l'oreille.[...]

Quand on a la religion de son métier et qu'on s'est progressivement familiarisé avec les plus hautes responsabilités, tout au long d'une carrière vous préparant plus que toute autre à les accepter d'un cœur résolu, on ne s'incline qu'avec effort devant une décision qui, du jour au lendemain, vous les enlève inexorablement.

En rentrant ainsi, non pas dans le rang, mais dans une totale inactivité à l'heure même où les éventualités de guerre ne se précisaient déjà que trop clairement,

il me restait du moins l'espoir et l'ambition d'être un jour appelé à reprendre du service sous une forme quelconque. »¹⁴⁹⁴.

Le calendrier d'exercice des fonctions a bien fait apparaître qu'un certain nombre d'officiers est ou bascule en deuxième section, qu'ils prennent leurs fonctions ou qu'ils soient déjà en charge. Trois groupes apparaissent distinctement :

Officiers déjà en 2 ^{ème} section depuis l'entrée en guerre	Officiers basculant en 2 ^{ème} section pendant l'exercice de leur fonction dans le cadre de l'Etat français	Officiers en 2 ^{ème} section et (re)prenant une fonction dans le cadre de l'Etat français
Robert	Decoux de Laborde Derrien Duplat Esteva Fernet Jardel Le Bigot Marquis	Abrial Docteur Herr Lafargue Motet Négadelle de Penfentenyo Ven

Officiers généraux en 2^{ème} section et en activité sous Vichy.

Pour certains de ces hommes, il ne reste que quelques semaines dans cette situation ; aussi peut-on considérer qu'il s'agit plus vraisemblablement d'une position d'attente soit pour des raisons de service, soit pour des motifs personnels afin, par exemple, atteindre la limite d'âge pour profiter du maximum de ses droits. Ainsi, il est possible que cela soit le cas pour des hommes comme le V.A.E Le Bigot et le V.A Marquis. Mais pour d'autres ? Comment comprendre ces hommes qui sortent de leur retraite pour reprendre du service comme l'Al Abrial, dont le retour s'effectue après novembre 1942 ou l'Al Robert, à son retour des

¹⁴⁹⁴ Amiral Georges Robert, *op. cit.*, p.8-9.

Antilles. Il est vrai que le premier reprend un poste lié à la Marine, celui de secrétaire d'Etat. Mais comment expliquer que des hommes comme l'Al Robert¹⁴⁹⁵ qui ont fait savoir leur peu d'attrait pour des postes d'étude et de gestion ont accepté de si lourdes et nouvelles responsabilités ? ou encore comment justifier qu'un homme comme le C.A Bléhaut qui n'a jamais occupé un quelconque poste à l'Etat-major général accepte le poste de secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, même si celui-ci est « vidé » de ses hommes, de ses navires et de ses territoires ? Comment interpréter l'attitude de ces hommes qui restent alors qu'ils pourraient partir, tels le V.A.E Fernet, le C.A Ven qui restent jusqu'à l'été 1944 ? Ces hommes auraient pu demander à bénéficier du congé d'armistice promulgué dès août 1940¹⁴⁹⁶, même si les conditions financières restent moins intéressantes que celles afférentes à la solde active. Certains de leurs collègues ont glissé vers cette deuxième section, poussés certes par le nouveau pouvoir politique représenté par Pierre Laval. Ils ont tenté de se faire oublier, en ne cherchant nullement à reprendre une forme d'activité politique. Ainsi l'Al Gensoul quitte le service actif en août 1942 ; même chose pour les C.A Motet en avril 1942, Hamon en janvier 1943, les V.A Herr et Docteur en janvier 1943, le V.A.E Le Bigot en décembre 1942¹⁴⁹⁷. Certes, on peut toujours évoquer le devoir, l'obligation de servir, en toutes circonstances. Certes, la dimension de défense d'une culture, d'un corps¹⁴⁹⁸ est à prendre en compte. Certes,

¹⁴⁹⁵ SHD-DM, 120 GG², papiers Durand-Viel, 4, 571-576, lettre du 8 mars 1932 de l'Al Robert au V.A Durand-Viel.

¹⁴⁹⁶ Loi du 26 août 1940 et du 17 septembre 1940. Le congé d'armistice permet à l'intéressé de percevoir pendant les trois premiers mois l'équivalent de sa solde (à terre) ainsi que les indemnités spéciales temporaires et celles liées aux charges de famille. A l'issue de ces trois premiers mois, il perçoit les trois cinquièmes de sa solde avec les indemnités précédentes. A l'expiration de ce congé, il peut soit être versé en 2^{ème} section, soit bénéficier des mesures de dégageant qui existaient.

¹⁴⁹⁷ On peut ajouter à cette liste l'Al Duplat qui quitte le service actif en septembre 1943 mais décède en juillet 1945.

¹⁴⁹⁸ Jean Guéhenno écrit dans son journal : « M. Darlan proclame « la générosité de l'Allemagne ». Ces généraux vaincus, devenus par un comble d'absurdité nos maîtres et à la faveur de leur défaite même, doivent craindre par-dessus tout la victoire de l'Angleterre et le rétablissement de la France. Ils savent qu'ils seraient balayés par cette victoire, davantage, qu'ils devraient alors rendre des comptes. Il faut donc que la France soit à tout prix vaincue pour qu'ils gardent leur pouvoir, leurs honneurs et pour qu'aucune cour de justice ne les interroge sur leur honneur ». Jean Guéhenno, *Journal des années noires, 1940-1944*, Paris, Gallimard, Folio, 2002, 441 p. et éphéméride du 11 mars 1941, p.116.

l'antigaullisme reste un moteur puissant. Le dossier d'accusation à l'encontre du gaullisme est sans complaisance : cupidité¹⁴⁹⁹, soumission aux Anglais¹⁵⁰⁰, aux juifs et aux cryptocommunistes, parjure qui a amené des Français à se battre contre des Français¹⁵⁰¹, duplicité, responsabilité dans la rupture de l'unité française, choix de se positionner en homme politique restent des arguments majeurs développés par les marins de Vichy¹⁵⁰². Néanmoins, *in fine*, le discours au sein de la Marine n'est pas nécessairement centré sur ces aspects, la mise en valeur de la politique de Vichy restant dominante, en particulier dans les causeries à bord des bâtiments¹⁵⁰³. Mais derrière la volonté affichée, revendiquée, désintéressée, de servir, de défendre une culture, ne peut-on aussi faire valoir que l'ambition née des circonstances offertes par la Révolution nationale est au même titre que l'honneur de servir un puissant moteur ? Il est en tous cas certain pour tous ces officiers qui restent en fonction durablement, qu'ils sont considérés comme des soutiens du régime et il n'est pas impossible de considérer que leur fidélité est ainsi récompensée, dans une relation dialectique, par leur maintien en fonction.

¹⁴⁹⁹ SHD-DM, 1 BB² 173, *Le mouvement gaulliste dans la Marine*, note du 23 mars 1941 commandée par le maréchal Pétain.

¹⁵⁰⁰ Papiers Darlan (liasse Amiot), Eléments d'une réponse au télégramme du 10 novembre de Sir Samuel Hoare, du 11 novembre 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op cit.*, p. 248-249.

¹⁵⁰¹ Papiers Sanson, ordre du jour du 24 septembre 1940 adressé par l'Al Darlan aux Forces maritimes françaises. *Ibidem*, p. 235-236.

¹⁵⁰² A cet égard la brochure du C.F Le Roc'h, *Défaite et redressement de la France. Information nationale pour les marins*, mars 1942, 272 p. illustre parfaitement la position de la Marine. Certes l'auteur proclame qu'il s'agit d'un *opus* non officiel, mais le fait qu'il soit publié en au moins deux mille cinq cents exemplaires en un temps où les publications sont soumises à une forte réglementation et à la censure prouve qu'il a nécessairement reçu une forme d'*imprimatur* de la part des autorités.

Ceci étant, ce discours n'est pas propre aux marins. Christian Bidégaray le considère comme étant la marque des antigaullistes de droite. Christian Bidégaray, « Antigaullistes de droite », Claire Andrieu, Philippe Braud, Guillaume Piketty (dir.), *Dictionnaire De Gaulle*, Paris, Robert Laffont, Coll Bouquins, Paris, 1 267 p. et p.39-41.

Sébastien Albertelli ne fait pas état, dans son ouvrage issu de sa thèse, d'éléments sur la perception du gaullisme dans la Marine dans les rapports remis par les agents du BCRA. Sébastien Albertelli, *Les services secrets du général de Gaulle, le BCRA, 1940-1944*, Paris, Perrin, 2009, 617 p. et p. 96-99.

¹⁵⁰³ SHD-DM, TTY 773 et 774, bulletins hebdomadaires et causeries des capitaines à bord du *Strasbourg* et du *Duquesne*. Cités par Nathalie Cabrera, *op. cit.*, p. 38-42. Le discours porte essentiellement sur des aspects techniques, sur la nécessité de préserver la puissance de la Marine et de maintenir l'entraînement. Quand l'actualité étrangère est évoquée, elle l'est pour souligner la neutralité préservée de la France grâce à l'action du maréchal Pétain.

Enfin, dans cette volonté d'assurer une charge politique, il ne faut pas nécessairement sous estimer la relation qui unit certains de ces officiers au maréchal Pétain. Certes les référents culturels et politiques du Maréchal résonnent chez les marins, mais la figure paternelle, rassurante que représente le maréchal Pétain ¹⁵⁰⁴ les a aussi, comme le reste de la population française, vraisemblablement convaincus et touchés¹⁵⁰⁵. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'âge du maréchal Pétain légitime d'une certaine façon le recours aux acteurs plus âgés, aux figures paternelles, même si on a vu que les entourages du maréchal était, au contraire, de *jeunes cyclistes*.

L'engagement politique des officiers généraux de Marine correspond à la volonté de défendre des valeurs qu'ils estiment particulièrement bien représentées par le régime nouveau. Mais on ne peut pas pour autant balayer d'un revers de main le puissant ressort que pourrait bien être l'ambition, le régime offrant alors l'opportunité à ces hommes de poursuivre leur carrière, ce qu'ils n'hésitent pas à saisir. En revanche, il semble bien que l'itinéraire de l'Al Darlan entre juillet 1940 et février 1941 peut se comprendre comme une volonté délibérée d'accéder au pouvoir suprême.

423.2 L'Al Darlan, une ascension au pouvoir raisonnée et maîtrisée.

L'analyse de la position de l'Al Darlan au moment de l'armistice a montré qu'il entend bien avoir un rôle à jouer après cette signature. Après les propos de mai 1940 par lesquels le maréchal Pétain lui a fait savoir qu'il comptait sur lui, c'est bien à Pierre Laval que le maréchal Pétain fait appel le 12 juillet 1940 pour constituer le gouvernement, après l'avoir laissé conduire le processus qui aboutit à la mise en sommeil des institutions par les

¹⁵⁰⁴ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy, les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, op. cit., p.235-236.

¹⁵⁰⁵ Sur le maréchalisme de certains officiers généraux, voir *infra*, chapitre 514.

Chambres elles-mêmes¹⁵⁰⁶. L'Amiral de la Flotte « n'est que » ministre de la Marine et il doit attendre février 1941 pour arriver au plus haut sommet de l'Etat. Pour autant, cette période ne semble pas être une période d'attente : il profite en réalité de ces quelques mois pour s'imposer aux différents interlocuteurs que sont le maréchal Pétain et les Allemands et pour « esquisser » son programme de collaboration. L'histoire de cette période est bien connue mais il s'agit ici, en se plaçant du point de vue de l'amiral Darlan, d'établir les étapes de son ascension volontariste vers le pouvoir.

La seule période où l'Al Darlan semble en retrait correspond au mois de juillet 1940 et à la mise en place du pouvoir. Certes, le Maréchal Pétain le tient informé de ses projets politiques et vraisemblablement du vote des pleins pouvoirs¹⁵⁰⁷. Mais l'Amiral se tient bien à l'écart des manœuvres autour de ce vote, par réaction contre le monde parlementaire¹⁵⁰⁸ mais aussi peut-être pour, d'ores et déjà, marquer une distance avec les intrigues, se positionner en homme au-dessus des coteries, posture qu'il répète par la suite. Dans le gouvernement nouvellement constitué le 13 juillet, l'Amiral est « rétrogradé » au titre de secrétaire d'Etat mais avec des attributions identiques à celles de ministre. Il prétend dans sa note du 21 août 1940 ne pas avoir été blessé par cet état de fait puisqu'il garde la signature des actes relatifs à son département et exerce sa responsabilité directement sous l'autorité du chef de l'Etat¹⁵⁰⁹. Mais, bien que secrétaire d'Etat, il semble que d'ores et déjà il apparaisse pour le Maréchal comme son second : Paul Baudouin, comme Yves Bouthillier affirment de concert, même s'ils ne situent pas la décision tout à fait au même moment¹⁵¹⁰, que le Maréchal prend la

¹⁵⁰⁶ Marc Ferro, *op. cit.*, p. 126-128.

¹⁵⁰⁷ Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 5 juin. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 192.

¹⁵⁰⁸ Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphémérides du 8 et 9 juillet. *Ibidem* p. 192.

¹⁵⁰⁹ AN 3W296, note du 21 août de l'Al Darlan au maréchal Pétain. *Ibidem*, p. 226-228.

¹⁵¹⁰ Paul Baudouin, *op. cit.*, p. 278. Cité par Marc Ferro, *op. cit.*, p.166 et p.736.

décision qu'en cas de nécessité ce serait l'Al Darlan qui quitterait la France pour Alger avec la Flotte en cas d'invasion du territoire, afin d'assurer la légitimité du pouvoir. Son statut de chef de la Flotte peut en partie expliquer cette décision mais elle confirme aussi sa position grandissante dans l'esprit du Maréchal.

A partir de début août et jusqu'au 6 septembre 1940, l'Al Darlan affermit son pouvoir, en cherchant à éliminer ses adversaires. Le 21 août, il adresse un courrier au maréchal pour défendre l'indépendance de la Marine dans la querelle qui l'oppose au ministre de la Défense nationale, le général Weygand. Mais il va plus loin en demandant à avoir rang de ministre, ce qui tend à prouver d'ailleurs que le rang de secrétaire d'Etat ne l'a pas tant que cela laissé insensible¹⁵¹¹. Sa demande vise vraiment à contrer le général, puisque en termes de proximité au pouvoir du Maréchal, l'Al Darlan siège déjà au Conseil restreint, lieu de toutes les décisions. Demander à être ministre pour siéger au Conseil des ministres n'est donc pas la raison majeure. Sa note du 22 août¹⁵¹² confirme sa stratégie. En effet, à cette date, il remet au V.A.E Fernet, secrétaire général de la Présidence, un projet de gouvernement qui marque son intérêt grandissant pour l'organisation du pouvoir : dans ce document il s'octroie la Marine, l'Air, les transports aéro-maritimes, la police maritime et la Défense nationale, permettant ainsi à la Marine d'assurer le commandement unique, ce à quoi l'Al Darlan s'est toujours opposé avant-guerre. Plusieurs noms disparaissent ou ne sont pas nommés dans cette ébauche de gouvernement : Henri Lémery (Colonies), Pierre Cathala (Information), Adrien Marquet (Intérieur), Emile Mireaux (Instruction publique et Beaux-Arts), François Pietri

Yves Bouthillier, *Le drame de Vichy*, tome 1, Paris, Plon, 1950, 320 p. et p.245. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 349 et 779.

Paul Baudouin situe cette décision fin juillet tandis qu'Yves Bouthillier la date de début août.

Robert O. Paxton considère avec circonspection ces témoignages, considérant qu'ils sont contraires à l'état d'esprit et aux différents memoranda rédigés par l'Al Darlan à ce moment là. Robert O. Paxton « Darlan, un amiral entre deux bocs. Réflexion sur une biographie récente. », *op. cit.*, p. 9.

¹⁵¹¹ AN 3W296, note du 21 août 1940 de l'Al Darlan au maréchal Pétain. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 226-228.

¹⁵¹² Papiers Fernet, note du 22 août 1940 de l'Al Darlan au V.A.E Fernet. *Ibidem*, p. 229-230.

(Communications), Jean Ybarnegaray (Famille et Jeunesse), Xavier Vallat (Anciens combattants), Georges Scapini (Prisonniers de guerre) ; mais l'absence du nom de Pierre Laval, le vice-président du gouvernement du moment et la relégation au poste de Grand chancelier de la Légion d'honneur du général Weygand doivent être considérées avec attention. Au-delà d'une réflexion sur la structuration d'un gouvernement, se lit également la volonté d'éloigner deux adversaires politiques et militaires. Il semble bien que l'Al Darlan énonce ici ses intentions. Il a, à l'évidence, parfaitement identifié ses principaux adversaires. Le 28 août, lors d'un déjeuner avec Pétain, il ne fait que réitérer ses positions et lui propose d'attribuer au général Weygand un poste honorifique¹⁵¹³, et se retrouve en phase avec le Maréchal, quand celui-ci lui affirme vouloir se séparer des hommes politiques encore présents dans le gouvernement. Nouvelle preuve du rapprochement et de la connivence des deux hommes : le chef de l'Etat lui propose de prendre le poste de la Défense nationale, dans une stratégie de double gagnant, le Maréchal voyant ainsi un moyen d'éloigner le général Weygand. Cette mise à l'écart du général Weygand se confirme le 29 août lorsque, en accord avec le Maréchal, mais sans en avertir le ministre de la Défense nationale, il tente d'organiser la reconquête de l'A.E.F¹⁵¹⁴. Mais pour autant, dans ce contexte de remaniement ministériel et d'intrigues qui l'entourent, il fait mine de garder une posture de retrait, cherchant à rester au-dessus des différents clans qu'il sait exister et qui tous désiraient son ralliement à leur chapelle¹⁵¹⁵. Il se positionne alors en garant de l'unité d'un éventuel gouvernement. Le 6 septembre, il est nommé ministre de la Défense nationale et dans la foulée reçoit la

¹⁵¹³ Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 28 août. *Ibidem*, p. 196.

¹⁵¹⁴ Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 29 août. *Ibidem*, p. 196.

Papiers Le Luc, note manuscrite du 29 août 1940 de l'Al Darlan au V.A.E Le Luc, *Ibidem*, p. 230.

Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p.324.

¹⁵¹⁵ Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 2 septembre. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 196.

coordination des travaux de l'armistice dont, dans sa note du 22 août, il prescrivait qu'elle dépendît du vice-président du Conseil. Le 6 septembre marque donc une étape essentielle dans sa progression vers le pouvoir : il renforce sa position stratégique dans l'équipe gouvernementale grâce à un poste qu'il considère comme étant intrinsèquement lié à celui de vice-président du Conseil ; il a écarté le général Weygand ; et par ses fonctions, il confirme son rôle pivot dans les négociations avec les Allemands. S'ouvre alors une période qui s'étend jusqu'au 13 décembre et au cours de laquelle il peaufine son discours sur la collaboration et marque des points auprès de Pétain et des Allemands.

De début octobre jusqu'à fin novembre 1940, l'Al Darlan a l'occasion, à plusieurs reprises, de préciser sa pensée en matière de politique intérieure et « extérieure », y compris dans des documents antérieurs à la rencontre de Montoire du 24 octobre. En effet, dans une note du 9 octobre destinée à la Marine, déroulant l'historique des événements depuis mai 1940, il pointe très clairement les ennemis du régime : Anglais, juifs, francs-maçons, syndicats d'ouvriers et la presse, confirmant ainsi son ralliement idéologique à la Révolution nationale. Il plaide pour la reconstitution d' « *une solide armature politique* » pour le pays¹⁵¹⁶. Il esquisse également sa pensée en matière de collaboration. Dans une note du 12 octobre il insiste sur la neutralité militaire et la volonté de défendre l'Empire avec les seuls moyens dont la France dispose¹⁵¹⁷. Il réitère cette position dans une note destinée à la Marine au mois d'octobre¹⁵¹⁸, un courrier au C.A d'Harcourt¹⁵¹⁹ et dans ses éphémérides¹⁵²⁰ en novembre, écrits cette fois-ci postérieurs à l'entrevue de Montoire du 24 octobre entre le maréchal Pétain et le chancelier allemand. L'Al Darlan doit alors faire face à l'inquiétude de

¹⁵¹⁶ Papiers Fontaine, note *Où est notre devoir ?* du 9 octobre 1940. *Ibidem*, p. 237-239.

¹⁵¹⁷ Papiers Landriau, note du 12 octobre 1940 de l'Al Darlan au vice-amiral commandant la Force Y et au contre-amiral commandant la Marine AOF. *Ibidem*, p.240-241.

¹⁵¹⁸ Papiers Le Luc, commentaires manuscrits sous une note du 27 octobre 1940. *Ibidem*, p.243-244.

¹⁵¹⁹ Papiers D'Harcourt, lettre du 1^{er} novembre 1940 de l'Al Darlan au C.A d'Harcourt. *Ibidem*, p.244-245.

¹⁵²⁰ Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB2 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 7 novembre. *Ibidem*, p. 201.

ses officiers sur une éventuelle collaboration militaire. Ses hommes ont effectivement pointé une contradiction importante concernant la possibilité effective d'une défense de l'Empire contre tout belligérant dans le cadre d'une neutralité : si l'Angleterre attaque, s'opposer à elle positionnerait *de facto* la France de Vichy du côté militaire de l'Allemagne ; s'il faut se défendre d'une attaque allemande, cela entraînerait automatiquement la rupture de l'armistice. Dans un cas comme dans l'autre, concrètement, la neutralité n'est qu'un leurre. Dans une note d'octobre il affirme également la nécessité d'une collaboration économique avec l'Allemagne et l'Italie¹⁵²¹. Mais en même temps, il considère que la collaboration ne doit pas faire abdiquer à la France son indépendance : aussi, par exemple, s'oppose-t-il au transfert plein et entier du gouvernement français à Paris, n'acceptant que la réinstallation dans la capitale des Transports, des Finances, d'une partie de l'Intérieur et du représentant du Maréchal en zone occupée¹⁵²². Cette note révèle incontestablement une réflexion plus large et plus politique. Mais c'est bien sûr la note du 8 novembre, commandée par le maréchal Pétain, qui fixe clairement la pensée de l'Al de la Flotte. Après avoir précisé la situation intérieure et extérieure, celle des forces armées et des belligérants, l'Al Darlan précise l'attitude que doit avoir l'Etat français. Il réaffirme la neutralité militaire ; il justifie la nécessité d'une collaboration économique qui représente pour l'heure actuelle la survie de la France et pour le futur la garantie d'obtenir une place importante dans le nouveau contexte géopolitique né de l'après-guerre. Cette collaboration économique consiste en la mise à disposition des usines pour des fabrications au profit de l'Allemagne, la fourniture de produits. La collaboration politique s'entend par la participation de la France à « *l'établissement d'un ordre européen*

¹⁵²¹ Papiers Darlan, liasse Amiot, s. d Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan datent cette note d'octobre 1940 au vu de son emplacement dans la liasse. Dans cette note, il défend l'idée d'une négociation au plus haut sommet de l'Etat sur ces aspects, ce qui permet d'ailleurs de situer cette note vraisemblablement avant Montoire. *Ibidem*, p. 237.

¹⁵²² Papiers Darlan, liasse Amiot, s.d., Réflexions. *Ibidem*, p. 236.

nouveau»¹⁵²³, comme il l'a déjà indiqué à l'un de ses subordonnés dès le 1^{er} novembre. Cela correspondant à la vision « européenne » de l'Al Darlan qui considère qu'à terme l'Europe doit devenir un bloc face à l'Amérique et au monde communiste. L'Al Darlan entend bien obtenir pour la France des contreparties car il considère que la collaboration est une nécessité vitale pour l'Allemagne. Il inscrit donc résolument la collaboration dans une conception donnant-donnant. Aussi dresse-t-il le catalogue des compensations qu'il en attend. Elle vise toutes à une restauration de la souveraineté : extension de la zone libre, ligne de démarcation ouverte pour tous les échanges commerciaux et économiques, baisse significative des frais d'occupation, liberté plus grande pour le trafic commercial méditerranéen, troupes militaires en nombre suffisant et équipées par l'industrie française et application en zone occupée de la souveraineté française¹⁵²⁴. Le maréchal Pétain le félicite pour cette formalisation de ce que doit être la collaboration¹⁵²⁵, preuve de leur communauté de vue. Le 17 novembre, il est encore plus clair puisqu'il considère que la meilleure solution pour le pays reste la défense des possessions françaises, même si cela revient à entrer en guerre contre l'Angleterre ; signe que sa position sur la neutralité exprimée quelques jours plus tôt n'était en fait qu'une simple rhétorique. Mais en admettant le principe d'un conflit éventuel contre les Anglais, il fait le pari que l'Allemagne accepte la restauration de la souveraineté de la France, le maintien en fonctionnement de l'industrie, le retour éventuel de prisonniers et espère que le pays n'ait plus qu'à faire face au seul blocus anglais au lieu du double blocus allemand et anglais. Seule l'arrête l'impréparation des esprits à accepter cette solution¹⁵²⁶. Certes à mi-novembre, on ne

¹⁵²³ Papiers Landriau, lettre manuscrite du 1^{er} novembre 1940 de l'amiral Darlan au V.A Landriau. *Ibidem*, p. 245.

¹⁵²⁴ Note du 8 novembre 1940 reproduite dans Yves Bouthillier, *Le drame de Vichy, tome 1, op. cit.*, p 301 à 304. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 245-248.

¹⁵²⁵ Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 9 novembre. *Ibidem*, p. 201.

¹⁵²⁶ Papiers Fernet, *Note pour le Maréchal de France, Chef de l'Etat*, du 17 novembre 1940 remise au maréchal Pétain par le V.A.E Fernet. *Ibidem*, p. 249-252.

Alain Darlan, *op. cit.*, p. 103.

peut pas affirmer avec certitude, faute de documents probants, que l'Amiral s'impose dans l'esprit du Maréchal, comme le font remarquer ses biographes¹⁵²⁷. Mais pour le moins, l'Al Darlan a marqué des points auprès du vieil homme. La visite d'inspection des Forces de haute mer par le chef de l'Etat le 4 décembre à Toulon, renforce les liens, comme leur dîner chez l'Amiral, le 9 décembre¹⁵²⁸. La venue du maréchal Pétain pour discuter d'un télégramme annonçant l'échange de l'Alsace-Lorraine contre la Flotte semble bien un prétexte à des discussions d'un tout ordre. En effet, ce jour-là le maréchal a pris la décision de se séparer de Pierre Laval et a rédigé en ce sens une lettre au chancelier allemand, courrier jamais expédié¹⁵²⁹. Mais faute de sources et de témoignages, on ne peut que souligner la coïncidence de la rencontre avec cette décision, sans être certain que les deux hommes ont échangé sur le sujet. Reste pour l'Amiral à continuer à œuvrer dans le sens du renvoi de Pierre Laval, mais aussi à s'imposer auprès des Allemands. C'est ce à quoi il s'emploie entre la fin novembre et le 13 décembre, date du renvoi de Pierre Laval.

Il rencontre à Paris avec Pierre Laval et le général Huntziger le 29 novembre et le 10 décembre le général Warlimont, chef du département de *Landesverteidigung* (défense territoriale) de l'*Oberkommando der Wehrmacht* (O. K. W, commandement suprême des forces armées allemandes). Au cours de ces réunions sont abordés les aspects de calendrier et de moyens pour permettre la reconquête des territoires dissidents¹⁵³⁰. Au cours de ces entretiens, le général Warlimont aurait exprimé le sentiment que l'Al Darlan se positionne déjà comme successeur du vice-président du Conseil pour conduire une vraie politique de

¹⁵²⁷ Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 348.

¹⁵²⁸ Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 9 décembre. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 203.

¹⁵²⁹ Marc Ferro, *op. cit.*, p. 202-203.

¹⁵³⁰ Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les français ou l'envers de la collaboration*, Paris, Fayard, 2001, 895 p. et p. 227-228.

Marc Ferro, *op. cit.*, p. 199-200.

collaboration¹⁵³¹. L'échec de cette politique, l'expulsion des Alsaciens Lorrains¹⁵³², l'irritation grandissante du Maréchal de voir Pierre Laval se saisir de son dessein politique, aboutissent au renvoi de ce dernier, le 13 décembre. Il ne s'agit pas ici de retracer le récit précis des événements ni d'en évaluer la portée¹⁵³³, mais bien de souligner l'attitude du chef de la Flotte. Dans l'après-midi du 13 décembre, l'amiral de la Flotte se retrouve dans le bureau du directeur du cabinet civil du Maréchal, Henry du Moulin de Labarthète, avec Paul Baudouin, Yves Bouthillier, Marcel Peyrouton, Pierre Caziot, l'amiral Platon et le général Huntziger, auxquels vient se joindre Raphaël Alibert¹⁵³⁴ pour convenir de demander au maréchal Pétain le renvoi de Pierre Laval. Le voyage du Maréchal à Paris à l'occasion du retour des cendres du duc de Reichstadt, vivement encouragé par le vice-président du Conseil, a fourni le prétexte. Les tenants du renvoi du vice-président du Conseil développent en effet l'argument du risque pour le Maréchal d'être retenu par les Allemands. Pendant les débats, l'Amiral approuve silencieusement¹⁵³⁵. En présence du Maréchal et d'une délégation de ministres, il prend la parole¹⁵³⁶ pour évoquer la situation. La suite est connue : le Maréchal convoque le Conseil des ministres et après avoir demandé la démission de chacun d'entre eux n'accepte que celles de Pierre Laval et de Georges Ripert. Il semble bien que le rôle de l'Amiral s'arrête là : il est absent de tous les témoignages. Il n'est sans doute pas l'acteur essentiel, mais il ne se dérobe pas non plus. Il s'est engagé très tôt dans une action contre Pierre Laval : il a donné son accord à Yves Bouthillier dès le 4 novembre au principe de sa

¹⁵³¹ *Ibidem*, p. 201.

¹⁵³² Début novembre, soixante-dix mille Lorrains sont expulsés vers la zone non occupée.

¹⁵³³ Sur les circonstances et de la signification du renvoi de Pierre Laval, voir les analyses de Marc Ferro, *op. cit.*, p. 200-209 ; Robert O. Paxton, *La France de Vichy, op. cit.*, p.137-147 ; Barbara Lambauer, *op. cit.*, p.262-302 ; parmi les témoignages, voir Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 59-87 ; Otto Abetz, *Pétain et les Allemands, mémorandum d'Abetz sur les rapports franco-allemands*, Paris, Gaucher, 1948, 200 p. et p.44-54 ; Pierre Laval, *Laval parle*, Paris, A l'enseigne du cheval ailé, 1948, 277 p. et p.73-86.

¹⁵³⁴ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p.65.

¹⁵³⁵ *Ibidem*, p.66.

¹⁵³⁶ Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 350.

participation à une opération contre Laval¹⁵³⁷. Il participe donc, mais a la prudence de ne pas assumer le premier rôle. Dans ses éphémérides il mentionne clairement qu'il ne prend la parole que parce qu'il est le ministre le plus âgé et que sa prise de parole consiste à faire le résumé des conclusions de ses collègues, comme s'il ne les partageait pas nécessairement : « j'expose au Maréchal les dires de mes collègues et je lui fais part de leurs craintes car, d'après eux, toutes les intrigues ramènent au vice-président du Conseil ». Puis il semble se désintéresser de l'affaire rejoignant son épouse et des amis au cinéma-presse¹⁵³⁸. Certes, le nom de Pierre Flandin a déjà été avancé¹⁵³⁹, ce qui amène ses biographes, à considérer que l'Al Darlan ne recherche pas le pouvoir¹⁵⁴⁰ ; à l'inverse, on ne peut s'étonner du témoignage de Pierre Laval qui considère au contraire, l'Amiral, comme un acteur mû par son ambition¹⁵⁴¹. Il faut effectivement admettre, pour le moins, qu'à cette date, le chef de la Flotte sait bien qu'il a un rôle à jouer : le 14 décembre dans l'après-midi¹⁵⁴², il part à Paris pour représenter le Maréchal avec le général Laure à la cérémonie du transfert des cendres du duc de Reichstadt. Le général Laure, certes proche du Maréchal, n'a pas à l'évidence l'aura de l'amiral de la Flotte. Or le Maréchal ne peut pas ne pas imaginer que ce déplacement offre l'occasion de contacts avec les Allemands, ce qui se passe effectivement dès le 15 décembre. Il sait aussi pertinemment que sa décision de renvoi du vice-président du Conseil doit être défendue. Dès lors envoyer l'Amiral n'est-ce pas reconnaître *de facto* qu'on lui accorde dans le futur dispositif gouvernemental une place de choix ? Certain de ses appuis français, il reste pour l'Al Darlan à obtenir la reconnaissance des Allemands.

¹⁵³⁷ Yves Bouthillier, *op. cit.*, p. 228. *Ibidem*, p. 348 et 779.

¹⁵³⁸ Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 13 décembre. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 204.

¹⁵³⁹ Dans sa lettre non envoyée, le maréchal Pétain propose à Hitler le nom de Pierre-Etienne Flandin comme successeur de Pierre Laval. Marc Ferro, *op. cit.*, p. 202.

¹⁵⁴⁰ Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*, p. 348.

¹⁵⁴¹ Pierre Laval, *op. cit.*, p. 81.

¹⁵⁴² Papiers Darlan, liasse Amiot et SHD-DM, 1BB² 208, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 14 décembre. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 204.

Lors de la rencontre du 15 décembre, l'Al Darlan et le général Laure tentent de convaincre Otto Abetz et le général Otto von Stülpnagel, chef du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (commandant militaire en France ou *MBF*), de la volonté du gouvernement français de continuer sur la voie de la collaboration. Il est difficile de dater la première rencontre entre l'ambassadeur allemand et l'Al Darlan. Pierre Laval reste le favori d'Otto Abetz ; pourtant, en fait, très vite, comme l'ont démontré les travaux de Barbara Lambauer, Otto Abetz fait de l'Al Darlan son « candidat », proposant de faire du retour de Pierre Laval à la tête d'un gouvernement en zone occupée, un argument pour faire pression sur le gouvernement français¹⁵⁴³. En effet, le 16 décembre l'ambassadeur, lors d'une seconde rencontre, indique aux Français que les Allemands souhaitent la constitution d'un directoire dont la présidence serait confiée à l'amiral : il renouvelle ses propos au maréchal Pétain, le 17 décembre lors de leur rencontre à Vichy. Mais il écrit aussi en ce sens le 18 décembre à son ministre von Ribbentrop en faisant de l'Amiral le seul militaire qui dispose « *d'une envergure politique et de qualités de chef* »¹⁵⁴⁴. Le fait que l'Al Darlan soit le membre du gouvernement de Vichy à se voir accorder un laissez-passer permanent alors que la fermeture de la ligne de démarcation a été décidée par les Allemands est assez révélateur¹⁵⁴⁵. Mais l'Amiral doit encore gagner la confiance d'Hitler. Au lendemain de la rencontre difficile du 25 décembre avec le chancelier, il semble pourtant rasséréiné : présenté comme successeur du Maréchal en cas de disparition de celui-ci¹⁵⁴⁶, il n'hésite pas à avouer à Paul Stehlin, présent lui aussi à l'entretien, qu'il doit devenir chef du gouvernement et assumer les responsabilités de la Défense et des Affaires étrangères pour mener à bien le projet de la collaboration, y compris

¹⁵⁴³ Barbara Lambauer, *op. cit.*, p. 274.

¹⁵⁴⁴ *Ibidem*, p.272. et 759.

¹⁵⁴⁵ *Ibidem*, p. 271.

Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 367.

Néanmoins dans ses Mémoires, Fernand de Brinon prétend qu'il est le seul à avoir un laissez-passer permanent. Fernand de Brinon, *Mémoires*, Paris, Editions LLC, 1949, 263 p. et p.65.

¹⁵⁴⁶ L'Al Darlan remet deux lettres au chancelier avec la mention « *cette lettre vous est apportée par l'amiral Darlan, mon successeur si je venais à disparaître* ». Marc Ferro, *op. cit.*, p. 210.

de collaboration militaire¹⁵⁴⁷. Forfanterie ou réalisme ? Il continue à bénéficier du soutien d'Otto Abetz qui le 12 janvier puis le 19 plaide à nouveau pour lui, reconnaissant l'accroissement en autorité du Directoire et la volonté de l'amiral de concentrer entre ses mains plusieurs portefeuilles -il évoque la Marine, l'Air, les colonies, sous ses ordres indirects et l'Intérieur et la Justice sous ses ordres indirects-¹⁵⁴⁸. Mais il doit attendre le 31 janvier pour qu'Adolf Hitler, via Fernand de Brinon, fasse savoir qu'il le considère comme fiable¹⁵⁴⁹. Sa position concernant le retour de Pierre Laval explique en partie ce feu vert donné par Hitler. Il ne s'est jamais vraiment opposé frontalement au retour de Laval : certes le 17 décembre il a soutenu Pétain qui a refusé à Abetz le retour de Laval, mais dans les jours qui suivent, l'Al Darlan reste plus modéré et a toujours plaidé pour un retour différé. Le 3 février, dans ses éphémérides, il confirme que les Allemands attendent de lui qu'il joue le premier rôle¹⁵⁵⁰ et, le 7 février, ils lui font savoir qu'ils acceptent le report du retour de Pierre Laval à une date ultérieure s'il dirige effectivement la politique¹⁵⁵¹.

Parallèlement à ses contacts et différentes entrevues avec les Allemands, l'Amiral s'affirme aussi sur le plan intérieur. En décembre, à une date malheureusement imprécise, trois documents prouvent qu'il réfléchit aux grands axes d'une politique intérieure¹⁵⁵². Dans le premier qui porte le titre de *Politique française*, se trouvent énoncés peu ou prou tous les principes de politique intérieure de son action future: un chef de l'Etat relayé aux actions de propagande et communication vers le pays, la mise en sommeil des instances élues, l'appui sur des techniciens et des administrateurs en lieu et place des politiques, l'épuration de

¹⁵⁴⁷ *Ibidem*, p. 307-308 ; Jean-Baptiste Duroselle, *Politique étrangère de la France, l'abîme, 1939-1944*, Paris, Seuil, Points Histoire, 2^{ème} édition, 1986, 811 p. et p. 362.

¹⁵⁴⁸ Barbara Lambauer, *op. cit.*, p. 290.

Otto Abetz, *op. cit.*, p. 70.

¹⁵⁴⁹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 365.

¹⁵⁵⁰ Papiers Darlan, liasse Amiot, événements du 1^{er} janvier au 31 décembre 1941, éphéméride du 3 février. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 267.

¹⁵⁵¹ Papiers Darlan, note du 8 février 1941. *Ibidem* p.300-302.

¹⁵⁵² Papiers Darlan, liasse Amiot, trois notes de décembre 1940. *Ibidem*, p.262-265.

l'administration, de la police... . Certains points portent certes la marque du Maréchal, la constitution d'une assemblée nationale, un appui sur la Légion des anciens combattants : obligation de compromis pour l'Amiral ? Peut-être, mais assurément aussi la preuve que les deux hommes en ont parlé et ce dès décembre. Il réaffirme ce programme dans une note du 10 janvier¹⁵⁵³. Au-delà de ce programme, il confirme sa volonté d'obtenir la première place : le 19 janvier, il émet une note dans laquelle il se nomme Président du Comité directeur et s'attribue le contrôle de la Marine, de l'Air, de l'Intérieur et de la Justice, comme l'a noté Otto Abetz.

Au terme de ce développement, il apparaît donc bien que l'Al Darlan entame son ascension vers le pouvoir dès le début du mois d'août, et non pas seulement à partir de janvier, comme semble le suggérer le découpage chronologique proposé par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan. Mû par son ambition personnelle, tirant profit de la situation, il affirme progressivement, par étapes, sa présence auprès du Maréchal ; il s'impose finalement assez rapidement aux Allemands, quelques jours après le renvoi de Pierre Laval, tout d'abord auprès d'Otto Abetz, puis fin janvier auprès d'Adolf Hitler. Le 9 février, il accède enfin à la plus haute marche : il est nommé vice-président du Conseil, fonction qu'il occupe près de quinze mois, et le 10 il est nommé par l'acte constitutionnel n°4 successeur éventuel du Maréchal.

Si l'analyse des motivations des marins à accepter des charges politiques permet de mettre au jour, à côté de la volonté et le devoir de servir, l'opportunité de relancer ou de poursuivre une carrière, il apparaît que l'amiral Darlan construit son accession au pouvoir, étape par étape, attendant son heure avec patience, participant indirectement à l'éviction de

¹⁵⁵³ Papiers Darlan, liasse Amiot, note du 13 janvier 1941. *Ibidem*, p.283-284.

ses rivaux et mettant à profit l'automne 1940 pour mûrir son projet et rallier à lui chef de l'Etat et occupants.

Le sentiment exprimé par de nombreux contemporains sur l'omniprésence de la Marine ne correspond donc pas nécessairement à la réalité mathématique et fonctionnelle, et l'examen du calendrier des prises de fonction dément l'idée d'une arrivée massive de ces hommes concomitamment à celle de l'Al Darlan. Statistiquement insignifiants par rapport au reste de la fonction publique, les officiers généraux de marine détiennent certes des postes importants, mais les plus importants sont surtout liés à la sphère coloniale. Mais leur présence sur des fonctions plus étrangères à leur domaine de compétence et/ou en interfaces, leur attitude souvent hautaine, leur font gagner en visibilité. Si l'expérience reste un facteur collectif d'explicitation des nominations, il faut aussi tenir compte des fonctionnements de réseaux. Mais pour autant, même si ces nominations sont faites avec l'accord du chef de la Flotte, il apparaît qu'on ne peut pas lier les officiers généraux à l'ascension au pouvoir de l'amiral Darlan, comme le prouvent les nominations tardives des A.D.D. L'arrivée au pouvoir des amiraux et du premier d'entre eux résulte de deux processus bien différents : les officiers généraux ont saisi l'opportunité de pouvoir que représente le régime de Vichy, au nom du service mais aussi mûs par des raisons plus personnelles alors que l'Al Darlan a construit pas à pas son accession au pouvoir, retardé par certains événements, mais dont il tire profit pour peaufiner son projet politique et écarter ses adversaires.

La campagne de 1939-1940 permet donc aux marins d'affirmer l'efficacité du modèle organisationnel, social de la Marine, même si la Marine et ses officiers généraux n'ont pas eu, de par la nature du conflit, à supporter l'essentiel des affrontements. Mais leurs succès s'insèrent dans le cadre d'une lourde défaite militaire dont les hommes politiques portent aussi leurs responsabilités. Aussi la certitude de ne pas avoir failli s'efface-t-elle devant une profonde amertume à l'égard de l'ensemble des acteurs militaires, politiques français et Britanniques. Mais la réussite de l'opération de réembarquement des troupes franco-britanniques à Dunkerque leur confère un nouveau statut, celui de recours. A ce titre Dunkerque devient un marqueur du passage d'une Marine militaire en une Marine politique. Durant toute cette période, l'Al Darlan affirme progressivement la nécessité politique d'un armistice, persuadé que la Marine, et donc sa personne, ont un rôle à jouer dans la reconstruction morale, politique de la société française et du pays. Si l'armistice et son acceptation par les marins traduisent cette volonté, ils mettent aussi en lumière leur hiérarchie de valeurs qui leur fait préférer leur institution à l'Etat, leurs navires à la souveraineté nationale et le *nous* au *je* dans l'affirmation d'une culture grégaire¹⁵⁵⁴. Les morts de Mers el-Kébir permettent bien sûr au discours anglophobe de se construire et de se développer, mais surtout les confortent dans l'idée d'un engagement indispensable pour défendre leurs codes moraux.

L'armistice signé, les marins, comme les militaires, investissent la vie politico-administrative de l'Etat. Mais il ne faut pas exagérer le phénomène de "marinisation" de la fonction civile. *L'Etat-Marine* reste bel et bien un fantasme : fantasme des marins qui veulent croire avoir pu imposer leur culture ; fantasme du monde de la collaboration qui, ainsi, se dédouane de ses responsabilités ; fantasme chez leurs adversaires qui en hypertrophiant l'assise des marins de

¹⁵⁵⁴ Au-delà du monde maritime, Daniel Cordier fait aussi de cette capacité à passer au je un des éléments clés de l'entrée en résistance. Daniel Cordier, « 48 rue du Four », *L'histoire*, n°388, juin 2013, p.48-49 et p.49.

Vichy valorisent leur propre résistance. Si les logiques de réseau expliquent bon nombre de nominations, elles ne permettent pas néanmoins d'affirmer que l'Al s'en est servi pour conquérir le pouvoir. L'homme et le corps ont suivi des logiques différentes. Dans une relation toute dialectique, certains officiers saisissent l'opportunité de continuer une carrière, opportunité qui alimente une ambition née de cette conjoncture particulière et nourrie par la reconnaissance du régime. En revanche, l'Al Darlan développe dès mai 1940 une véritable stratégie de conquête du pouvoir en solitaire, résultat d'une ambition qui le fait progressivement participer à l'élimination de ses adversaires et se rapprocher du maréchal Pétain tout en peaufinant son projet politique.

Une fois au pouvoir, ces marins devenus des hommes politiques se retrouvent engagés dans la mise en œuvre, la promotion, la défense des valeurs prônées par Vichy. Ils le font chacun dans leur registre, en fonction de leur environnement et de leur poste, offrant ainsi une pluralité d'approches de la Révolution nationale.

Chapitre 5.

Idéologie et pratiques des amiraux en politique.

La politique conduite par l'Al Darlan a été depuis plusieurs années bien mise à plat par l'historiographie, qu'il s'agisse de l'histoire politique, administrative, économique, culturelle, sociale, artistique, ainsi qu'on l'a rappelé¹⁵⁵⁵. Il ne s'agit donc pas de refaire cette histoire mais bien de mesurer le rôle et la participation des amiraux à cette politique. Plusieurs problèmes de méthode se posent. Marc Olivier Baruch le rappelle : il faut toujours bien différencier le Vichy virtuel du Vichy réel¹⁵⁵⁶. Néanmoins, l'action menée n'est pas seule révélatrice de l'idéologie. Il est aussi important de ne pas se priver des textes de projets ou de réflexion car ils permettent aussi d'approcher l'intime conviction des hommes qui les produisent. Aussi, aux côtés de l'identification des décisions politiques prises et de leur mise en œuvre, les textes programmatiques et conceptuels sont aussi des sources utilisables et utilisées pour approcher le rôle de ces hommes dans la construction d'un ordre nouveau. Par ailleurs, s'attacher aux actes pose le problème de l'appréciation de ce qui est relève directement de l'homme et de ce qui est du ressort de son entourage, de ses collaborateurs. Le parti pris ici est de considérer que, comme dans la Marine, la décision d'un collaborateur entraîne *de facto* la responsabilité de la hiérarchie : que le secrétaire général de la préfecture

¹⁵⁵⁵ Voir *supra*, introduction.

¹⁵⁵⁶ Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944, op. cit.*, p. 214.

des Pyrénées Orientales ait été particulièrement actif dans l'organisation des rafles, de la détention et des convois implique que le préfet, le C.A de Belot, a *in fine* donné son aval aux décisions.

Bons marin, mauvais politiques : ainsi pourrait être résumé les propos tenus par leurs contemporains à l'égard des marins. Mais derrière cette expression de *mauvais politiques* il convient de se demander très concrètement quel a été le rôle de chacun dans ce domaine. Réfléchir sur l'articulation opérée avec la Révolution nationale revient à se demander si ces officiers se sont seulement inscrits dans le cadre d'une simple politique de « *défense nationale au sens large inclu[ant] la volonté de reprise en mains des Français et de « maintien de l'ordre » du pays* »¹⁵⁵⁷ ou s'il y a eu aussi volonté de contribuer à la transformation de la société. Mais, derrière cette expression de *mauvais politiques*, ne se cache-t-il pas intrinsèquement la critique de leurs pratiques politiques ?

51. Des acteurs de la construction d'un ordre nouveau.

L'action politique des officiers généraux de marine repose sur un projet tridimensionnel : la réaffirmation de la vocation impériale de la France qui à elle seule doit assurer le statut de la France dans le monde ; la nécessité d'une société française épurée ; la promotion d'un homme nouveau, mû par un code moral nouveau. Se faisant, chacun remplit ses fonctions à l'aune de la nature de sa fonction, de sa propre perception de la Révolution nationale, des circonstances et de son caractère. Apparaît alors la possibilité de dégager une typologie de l'action en politique des amiraux, permettant ainsi de préciser la nature de leur engagement au sein du régime de Vichy.

¹⁵⁵⁷ Claude d'Abzac-Epezy, « Les militaires en politique, l'exemple de la France de Vichy », *op. cit.*, p. 89.

511. Pour une *France nouvelle*¹⁵⁵⁸.

511.1 Pour une France éventuellement germano-européenne mais surtout impériale.

Sauvegarder, restaurer la grandeur de la France dans le monde reste un leitmotiv des tenants de Vichy et de la collaboration. La place de la France dans le monde passe par un statut dans l'Europe et par le maintien de sa puissance impériale. Plusieurs difficultés se présentent à l'analyste. Force est de constater que les textes de référence sont rares, en particulier sur la dimension européenne. On trouve trace de l'évocation de la place de la France dans l'Europe dans quelques textes de l'Al Darlan. Bien que peu nombreux, leur importance est réelle car sa volonté de collaboration est liée au désir d'un « *rôle honorable – sinon important* »¹⁵⁵⁹ qu'il espère que la France assure dans l'Europe : il s'agit de proposer des contreparties dans l'espoir d'obtenir une place pour la France dans cette Europe. Ses demandes réitérées de relance de collaboration, même si à partir de la perte de la Syrie il durcit sa position¹⁵⁶⁰, reposent sur cette vision. Il joue la carte de l'Allemagne, et pour ne pas risquer d'être écrasé par une paix allemande, il est prêt à fournir des aides en espérant obtenir des contreparties. Dès décembre 1940, l'Al Darlan veut inscrire la France dans une Europe dont il prévoit qu'elle sera dominée pour une longue période par une Allemagne victorieuse et ainsi placée *de facto* en position de *leadership* en Europe¹⁵⁶¹. Après les combats de Syrie, il exprime la volonté d'une Europe unie autour de l'Allemagne pour mettre un terme à ce qu'il considère être une domination britannique : aussi fait-il de l'Allemagne un facteur d'unification du continent européen, dont il regrette que la France n'ait pas joué la carte dans

¹⁵⁵⁸ Maréchal Pétain, *La France nouvelle : Principes de la communauté suivis des appels et messages 17 juin 1940 au 17 juin 1941*, Paris, Fasquelle, éditeurs, 1941, 172 p.

¹⁵⁵⁹ Papiers Darlan, communication au Conseil des ministres du 14 mai 1941. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p. 327.

¹⁵⁶⁰ Bernard Costagliola, « Darlan ou le mirage de la collaboration », *Revue d'histoire maritime*, n°14, Marine, Etat et politique, 2011, p. 145-158.

¹⁵⁶¹ Papiers Darlan, liasse Amiot, note vraisemblablement de fin décembre 1940 selon Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 265.

les années trente¹⁵⁶². Il semble bien que, dans un premier temps, l'Europe se réduit pour lui à l'axe franco-allemand. Les autres nations européennes n'existent pas. Placées sous la coupe de l'Allemagne, il ne leur accorde aucun intérêt. En janvier 1942, il avance l'idée d'une Europe franco-germano-italienne. Mais, de fait, l'intégration de l'Italie correspond chez l'amiral à l'espoir de faire de l'Italie un allié, pour plaider en sa faveur auprès de l'Allemagne, les accords de Turin venant d'être signés¹⁵⁶³. Ces accords rappellent que l'Europe est perçue également dans sa dimension économique. Dans sa déclaration lors de son premier Conseil des ministres, en tant que vice-président, il affirme que l'Europe doit former « *un bloc économique* »¹⁵⁶⁴, position qu'il réitère en janvier 1942¹⁵⁶⁵. Le pillage et la mise sous coupe allemande de l'économie française sous son ère avec la complicité d'industriels, de chefs d'entreprise et de banquiers, rend compte de cette position et souligne sa volonté d'accorder à l'Allemagne d'hypothétiques contreparties¹⁵⁶⁶. L'Al Darlan a aussi une vision d'une Europe politique. En novembre 1940, il souligne déjà sa volonté d'inscrire la France dans un ordre européen nouveau¹⁵⁶⁷. Certes, on sait sa réceptivité à l'égard de certains aspects du système nazi, l'omnipotence du chef, l'encadrement des foules,¹⁵⁶⁸ et on peut penser qu'il conçoit un

¹⁵⁶² AN, 72 AJ 1829, déclaration de l'Al Darlan à la presse quotidienne le 31 mai 1941. *Ibidem*, p. 345.

¹⁵⁶³ AN, AJ 41 213, note verbale du 4 janvier 1942 pour le général Vacca Maggiolini. *Ibidem*, p. 451.

Les accords de Turin de Noël 1941 permettent la cession à l'Italie par la France de cinq cents tonnes de gas-oil et le transport de vivres, de vêtements, de matériels et de camions italiens camouflés en camions français sur des navires français vers des ports tunisiens. Ce sont les transports codés sous le nom de Delta (transports de vivres, vêtements) et Gamma (transports de camions). Ces accords se révélèrent un marché de dupes pour la France, les concessions obtenues étant très maigres mais surtout obligeant à renforcer la protection aérienne des convois français en Méditerranée. Romain H. Rainero, *La commission italienne d'armistice avec la France : les rapports entre la France de Vichy et l'Italie de Mussolini 10 juin 1940-8 septembre 1943*, Service Historique de l'Armée de terre, 643 p. et p.240-258.

Bernard Costagliola, *La Marine de Vichy, Blocus et collaboration*, *op. cit.*, p. 255-257.

¹⁵⁶⁴ Papiers Tracou, déclaration du 8 février 1941 de l'Al Darlan présentée en Conseil des ministres. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 303.

¹⁵⁶⁵ AN, AJ⁴¹ 213, note verbale du 4 janvier 1942 pour le général Vacca Maggiolini. *Ibidem*, p. 451.

¹⁵⁶⁶ Voir les contrats de métaux non ferreux, aéronautiques, ou automobiles dans Annie Lacroix-Riz, *op. cit.*, p. 133-159.

Hervé Joly (dir.), *L'économie de la zone non occupée 1940-1942*, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques 2007, 375 p.

¹⁵⁶⁷ Papiers Landriau, note du 1^{er} novembre 1940 de l'Al Darlan au V.A Landriau. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 245.

¹⁵⁶⁸ Voir *supra* chapitre 32.

ordre européen de cette nature. Il n'a cependant jamais vraiment défini ce que devait être ce nouvel ordre européen. Mais, il est évident qu'à partir de juin 1941, avec l'entrée en guerre de l'URSS, la dimension politique de l'Europe renvoie à la volonté de faire barrage contre le communisme et à l'affirmation que seul le modèle allemand est en mesure de faire face à cette menace. Enfin, en termes de construction politique pour l'Europe, l'Al de la Flotte ne s'est quasiment pas exprimé là-dessus. Il semble se rallier à l'idée d'une Fédération¹⁵⁶⁹ telle que la propose le chancelier Hitler, mais au vu des sources consultées il est difficile d'en préciser le contour. Ces textes épars ne rendent donc pas nécessairement compte d'une pensée construite de l'amiral de la Flotte en la matière. Ses affirmations, ses déclarations semblent en fait plutôt répondre au contexte. Auquel cas il faut alors admettre que sa position est plutôt circonstancielle. L'Europe n'a vraiment jamais été un sujet de réflexion pour l'Amiral, et finalement sa conception européenne se réduit à imaginer une entente avec l'Allemagne.

Peu d'autres officiers généraux se sont exprimés sur cette dimension européenne, sans doute parce que toute idée de supra-nationalité leur est étrangère¹⁵⁷⁰. Mais, avec l'Al Darlan, le V.A Platon est un des rares à avoir abordé le sujet. Un texte de septembre 1942 permet de comprendre le ressort de sa pensée¹⁵⁷¹. Sa vision à lui aussi est très conjoncturelle. Il conçoit, comme l'Al Darlan, la nécessité d'une Europe sous domination allemande pour lutter contre le communisme. Mais il n'envisage pas de construction pérenne. Considérant la fin du conflit pour 1945 ou 1946 par épuisement des belligérants, sans victoire militaire de l'Allemagne contrairement à l'Al Darlan, il parie pour « *un morcellement féodal de l'éphémère " Empire allemand-européen" »*. La construction européenne devient alors un moyen d'assurer l'union

¹⁵⁶⁹ AN, AJ⁴¹ 213, note verbale du 4 janvier 1942 pour le général Vacca Maggiolini. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan *Lettres et notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, p. 455.

¹⁵⁷⁰ Voir supra, chapitre 32.

¹⁵⁷¹ AN, 3W316, Haute Cour de Justice, dossier Platon.

AN, 72 AJ 249, dossier 12, note du 17 septembre 1942 du V.A Platon, sur les orientations possibles de la politique française.

du peuple français jusqu'à la paix générale. Le "besoin" d'Europe ne repose donc pas tout à fait sur la même vision chez ces deux hommes de la place de la France dans le monde et indirectement de la collaboration : à l'Al Darlan, opportunisme et pérennité de la relation *versus* attentisme et caractère temporaire de l'"Europe franco-allemande" pour le V.A Platon.

Il ne peut y avoir de France sans Empire. L'Al Darlan dans de nombreux documents lie l'avenir du pays à la sauvegarde de l'Empire, même si cela ne l'empêche pas d'être prêt à accepter des prétentions limitées de l'Allemagne sur quelques territoires français d'outre-mer¹⁵⁷², démarche qui appartient aussi à son acceptation de contreparties pour l'Allemagne. Mais, au-delà des affirmations de principe d'attachement à l'Empire, l'Al Darlan, comme pour l'Europe, a peu produit de textes précisant l'organisation, le statut des colonies. Faut-il y voir une absence de vision ? ou le fait que la reconnaissance que la situation du moment lui convient ? En revanche, nous disposons du texte de plus de cent cinquante pages que soutient le V.A Platon devant le Conseil national à l'automne 1941 portant sur un projet de constitution impériale et inspiré de sa note du 22 juillet¹⁵⁷³. Certes le texte n'est pas retenu par le Conseil national, mais il illustre parfaitement la pensée du secrétaire d'Etat aux Colonies.

L'introduction l'affirme : « *il ne s'agit pas d'un texte[législatif] mais d'un système et, pourrait-on dire, moins d'un système que d'une doctrine* ». Quelques principes sont ainsi posés¹⁵⁷⁴. Tout d'abord est énoncé le particularisme de chaque colonie. Le V.A Platon rejette donc l'idée d'assimilation en ce qu'elle tend à méconnaître les problèmes particuliers de

¹⁵⁷² Papiers Darlan, note de l'Al Darlan datée de décembre 1940 selon Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan. Citée Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p.265.

MAE, Vichy, Etat français, circulaire de l'Al Darlan aux postes diplomatiques du 19 mai 1941. *Ibidem*, p.333.

¹⁵⁷³ AN, 2AG 646, *mémoire présenté par le directeur des affaires politiques au secrétariat d'Etat aux Colonies pour servir à l'élaboration des dispositions d'ordre constitutionnel concernant l'Empire et la réforme du régime législatif des territoires d'outre-mer.*

Ibidem, note du 22 juillet de 1941 du V.A Platon.

¹⁵⁷⁴ Nous développons ici les conclusions présentées dans notre article, « Un marin en politique : l'amiral Platon, 1940-1944 », *op. cit.*.

chaque colonie¹⁵⁷⁵. Il propose aussi la création d'une législation particulière, la législation de la métropole lui paraissant inappropriée parce que marquée par « *les préoccupations électorales, les rivalités de personnes et l'esprit politique en ce qu'il a de plus étroit.* »¹⁵⁷⁶, la représentation coloniale n'ayant pas su compenser les excès de la centralisation législative. Il faut donc « *restituer le chef de colonie dans sa fonction de représentant de l'autonomie locale* ». Mais il ne faut pas voir là une quelconque idée d'indépendance. Le projet affirme la primauté de la métropole « *qui résulte historiquement de la conquête ou de l'Annexion[...].* »¹⁵⁷⁷ et ne reconnaît aucune parité de droit entre métropole et colonies, cela n'étant concevable que dans le cadre d'une population composée « *en totalité ou presque d'Européens immigrés ou nés d'immigrés [...]. Rien de tel ne semble à envisager en ce qui nous concerne. Il faut admettre que la France est non seulement distincte de ses possessions d'outre-mer mais qu'elle possède sur elles une supériorité* »¹⁵⁷⁸. Fort de ses principes, le V.A Platon fait du chef de l'Etat le détenteur du pouvoir impérial assisté d'une assemblée, le conseil d'Empire. Les colonies sont organisées en union : union Nord africaine française (Algérie¹⁵⁷⁹, Tunisie, Maroc), union des Etats du Levant (territoires sous protectorats de Syrie et du Liban), union Ouest africaine française (Afrique occidentale et équatoriale française, Cameroun, Togo), union de l'Océan indien (Madagascar, Réunion, côte française des Somalies, établissements français des Indes), union du Pacifique (Indochine, Nouvelle Calédonie, établissements français de l'Océanie, condominium des Nouvelles Hébrides) et union de l'Amérique (Martinique, Guadeloupe, Guyane française, îles de Saint-Pierre et

¹⁵⁷⁵ AN, 2AG 646, *mémoire présenté par le directeur des affaires politique au secrétariat d'Etat aux Colonies pour servir à l'élaboration des dispositions d'ordre constitutionnel concernant l'Empire et la réforme du régime législatif des territoires d'outre-mer*, p.34.

¹⁵⁷⁶ *Ibidem*, p. 29-30.

¹⁵⁷⁷ *Ibidem*, p. 39

¹⁵⁷⁸ *Ibidem*, p. 40-41.

¹⁵⁷⁹ On note là le nouveau statut de l'Algérie qui sort du périmètre du ministère de l'Intérieur.

Miquelon)¹⁵⁸⁰. A la tête de chacune d'entre elle est nommé un homme¹⁵⁸¹ dépositaire de l'autorité centrale mais qui est en même temps représentant de l'autonomie locale et il assume un pouvoir fédéral superposé aux autonomies locales. Il est aidé d'un conseil de gouvernement chargé des questions administratives et d'un conseil fédéral à dominante législative. Des gouverneurs sont nommés à la tête de chaque territoire composant l'union. Plusieurs niveaux de lois sont prévus dont la loi locale que chaque union peut prendre. Enfin, l'autonomie financière est accordée en fixant la règle de l'équilibre entre ses propres dépenses et recettes sans exclure des possibilités de prêts ni de dons.

On le voit bien, le V.A Platon tente de concilier spécificité locale de chaque territoire, cohésion de l'Empire en tant qu'entité, avec l'idée d'un état fort. Mais ni la notion de fédéralisme, ni l'affirmation de la reconnaissance des particularismes locaux, ni l'autonomie locale du gouverneur général ne doivent faire illusion. En effet, de nombreux éléments doivent tempérer ces mesures qui semblent progressistes. Le conseil d'Empire n'est pas l'émanation, par exemple, des territoires et de ses populations : les membres sont en réalité désignés et pour la moitié au moins par le chef de l'Etat. Si l'autonomie administrative est accordée, elle est en fait exercée par le gouverneur général nommé par le chef de l'Etat et responsable devant lui seul. Le conseil de gouvernement est avant tout composé de fonctionnaires. Or leur recrutement reste métropolitain et leur gestion de carrière reste de la compétence du ministre des Colonies :

« en ce qui concerne le recrutement, notamment, l'emploi qui s'impose de fonctionnaires européens exige qu'il se fasse à peu près exclusivement dans la Métropole et, ceci admis, la compétence du Ministre de l'Empire, donc du pouvoir

¹⁵⁸⁰ Il faut noter que le V.A Platon inclut dans sa réorganisation de l'Empire des territoires ralliés à la France libre.

¹⁵⁸¹ Le V.A ne se fixe sur aucune dénomination : il évoque au fil des pages le titre de gouverneur général, de résident ou de Haut commissaire. Il reprend donc les termes qui à l'époque sont en vigueur dans certaines colonies.

central apparaît sinon absolument obligatoire tout au moins hautement désirable.
Pour l'avancement, l'existence même de cadres généraux - et l'on ne peut guère
songer à le supprimer - entraîne la même conséquence. Pareillement, pour la
discipline et le régime des retraites ».

L'autonomie législative accordée dans le cadre de la deuxième assemblée, « *qui ferait une place plus large à l'élément colon et à l'élément indigène* » ne concerne que la loi locale. Elle relève du gouverneur général et se réduit à la déclinaison de la législation définie par le Chef de l'Etat avec le seul conseil d'Empire. En effet, de ces deux acteurs relève la loi coloniale qui régit la population indigène, la législation du commerce, l'organisation administrative, judiciaire, financière et les principes fondamentaux de la législation indigène. Le troisième niveau de loi dite loi impériale élaborée par le chef de l'Etat assisté du conseil d'Empire et de l'assemblée métropolitaine¹⁵⁸², définit les droits politiques des Européens, le droit de propriété, le culte, le travail, le droit pénal, les régimes douanier et monétaire. La loi locale se réduit donc véritablement à une peau de chagrin, confinée à la définition des modalités d'application des lois impériales et coloniales et toutes matières ou délégations qu'on aura bien voulu lui octroyer. Cette construction législative, en introduisant plusieurs niveaux de lois, en s'adressant à des catégories de populations différentes, en sollicitant à chacun de ses niveaux des acteurs différents - conseil d'Empire, assemblée métropolitaine et chef de l'Etat, gouverneur général - renforce le cloisonnement de la société coloniale. Enfin l'autonomie financière proposée sous le principe du *self supporting* n'est qu'une illusion au regard des recettes financières possibles pour des territoires peu exploités économiquement et dont les populations ne bénéficient pas de revenus importants. Le V.A Platon est d'ailleurs bien conscient de la nécessité de maintenir sous perfusion ces territoires et cyniquement n'y voit

¹⁵⁸² Dont à cette date, on ne connaît pas les contours. Voir *infra*.

que des avantages car « à tout prendre, il n'est pas mauvais que les possessions extérieures [puissent] ainsi être tenues dans un état de dépendance indiscutable : c'est une sauvegarde contre les tentations d'indépendance et, quelque cynique que soit la remarque, la plus solide garantie de l'unité ». A l'évidence, le projet est un projet autoritaire où le pouvoir du chef de l'Etat est central ; toute représentation élue est supprimée ; les assemblées ne sont que consultatives et leurs représentants sont choisis ; le refus de mixité au sein de la société coloniale est pérennisé, le prestige de l'homme blanc est sauvegardé. On retrouve tous ces ingrédients dans la politique menée par l'Al Abrial en Algérie, par le V.A.E Decoux en Indochine, par l'Al Robert aux Antilles. L'Al Abrial, par exemple, demande le renforcement de ses pouvoirs en matière d'épuration des maires¹⁵⁸³, de choix des instituteurs¹⁵⁸⁴. Il s'inscrit parfaitement dans la logique du V.A Platon qui veut assurer la prééminence du ministre des Colonies face aux autres ministères et assurer la gestion de carrière des fonctionnaires. Le V.A.E Decoux, de son côté, dans son projet fédéral, sous couvert d'éviter les sécessions nationalistes locales, propose un dispositif où l'administration contrôle les différentes instances dans une organisation pyramidale, chapeautée par le gouverneur général. S'il est prêt à admettre les patriotismes locaux en leur reconnaissant drapeaux, hymnes, religion, culture¹⁵⁸⁵, actant le principe de la reconnaissance de la culture locale et fédérale dans les programmes scolaires, il insiste bien pour rappeler que la France, « *la grande patrie française* », reste le dénominateur commun à toutes les petites patries que sont les différents pays qui forment la Fédération, ceci afin que soit maintenu à la France son rôle d' « *animatrice et de ciment de l'unité indochinoise* ». ¹⁵⁸⁶ Le C.A Rouyer, aux Antilles, s'il

¹⁵⁸³ AN, 3W44, procès en Haute Cour de Justice, dossier Abrial, notes des 29 octobre et 21 décembre 1940 de l'Al Abrial au secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

¹⁵⁸⁴ *Ibidem*, note du 4 novembre 1940 de l'Al Abrial au secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

¹⁵⁸⁵ Le V.A.E Decoux n'a sans doute pas prévu que ces ouvertures alimentent dans le même temps le nationalisme. Voir Sébastien Verney, *op. cit.*, p. 378-383.

¹⁵⁸⁶ *Ibidem*, p. 106-118 et plus particulièrement p. 115.

admet lui aussi *la diversité des races* qui constitue la France, n'omet pas de souligner l'existence d'une supra nationalité impériale « *caractère commun d'un groupe considérable d'hommes rapprochés par les mêmes aspirations, obéissant au même esprit, partageant les mêmes sentiments et, devant les événements heureux ou malheureux, subissant les mêmes réactions* »¹⁵⁸⁷.

Sur le plan économique, l'exploitation rationnelle est présentée comme une priorité. Là aussi un texte dactylographié anonyme, mais annoté de la main du V.A Platon et qui se présente comme un véritable plaidoyer *pro domo*, nous permet de comprendre l'esprit qui anime le V.A Platon¹⁵⁸⁸. Il souhaite une exploitation rationnelle et une mise en valeur de l'Empire et en cela il s'inscrit parfaitement dans la volonté du gouvernement de l'Al Darlan qui souhaite développer l'économie des colonies, pour des raisons utilitaristes¹⁵⁸⁹. Cela nécessite à la fois une réorganisation structurelle et une révolution scientifique : réorganisation structurelle pour mettre fin aux monopoles privés et permettre à l'Etat un puissant contrôle ; révolution scientifique pour développer des produits de substitution à partir des productions coloniales. Le V.A Platon plaide pour un placement sous la tutelle exclusive du secrétariat d'Etat aux Colonies de toute l'économie coloniale¹⁵⁹⁰ : il souhaite la mise en place de groupements

Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine, op. cit.*, p. 384-394.

¹⁵⁸⁷ SHD-Toulon, 18S14, discours de départ du C.A ROUyer prononcé le 20 avril 1942 devant la Chambre de commerce et d'industrie de Pointe à Pitre.

¹⁵⁸⁸ AN F^{1a} 4030, scellés Platon, scellé n°9, feuillets 5 à 37, *Etude sur les colonies*.

¹⁵⁸⁹ AN, F³⁷ 13, note du 13 mai 1941 n° 1924/SG de l'Al Darlan à tous les ministres et secrétaires d'Etat, précisant que le travail d'étude sur le développement économique du bloc africain français est confié au secrétariat de coordination.

Ibidem, lettre de mission du C.A Denis de Rivoyre du 9 septembre 1941 chargé par l'Al Darlan d'une enquête sur les possibilités de développement économique de l'Afrique française.

¹⁵⁹⁰ AN, F⁶⁰ 309, note du 17 janvier 1941 concernant les chargements en provenance d'Indochine et de Madagascar et qui souligne les conflits d'intérêts entre la Marine, les Colonies et le Ravitaillement. Le secrétariat d'Etat aux Colonies revendique le droit exclusif de communiquer avec les gouverneurs généraux.

Au delà des aspects d'économie coloniale, le V.A Platon ne cesse de réaffirmer la position du secrétariat d'Etat aux Colonies face aux autres ministères. Quelques exemples :

Ibidem, note du 15 mars 1941 sur le conflit entre le ministère des Finances et le secrétariat d'Etat aux Colonies sur les traitements des fonctionnaires coloniaux.

AN, 2AG 536, note de 17 et 20 février 1942 du cabinet du V.A Platon sur l'hostilité du ministère des Finances à la réorganisation de l'administration centrale.

professionnels coloniaux¹⁵⁹¹ et la création d'une direction de recherches scientifiques au sein du ministère des Colonies. Cette politique est suivie par ses successeurs et le C.A Bléhaut donne corps à cette idée d'une recherche coloniale émancipée des structures de recherche existante, dont celle du CNRS¹⁵⁹². Quelques semaines après la promulgation aux Colonies du texte concernant la création des groupements professionnels, le V.A.E Decoux crée différents groupements lui permettant ainsi de réaliser une centralisation administrative de l'économie indochinoise. Certains secteurs, comme le secteur forestier, bénéficient d'une telle organisation : la rationalisation permet à la fois de faire face aux exigences des troupes d'occupation japonaises mais aussi aux besoins en produits dérivés du bois. Il en est de même pour le secteur industriel : le gouverneur général crée, en août 1941, un conseil pour le développement industriel de l'Indochine dont la mission est de promouvoir le secteur chimique afin de remédier aux problèmes récurrents d'importations devenues difficiles voire impossibles. Mais, le caractère familial et artisanal de nombreuses entreprises indochinoises qui n'entrent donc pas dans le périmètre de la loi tempère nettement la réussite du dispositif¹⁵⁹³. L'Al Abrial souhaite s'inscrire dans un schéma identique : développement des échanges avec le bassin régional, mise en place d'une économie dirigée avec surveillance des stocks pour éviter de trop longues immobilisations qui visent à faire monter les prix, politique d'essais sur le développement d'industries, contrôle et surveillance des prix avec la mise en

¹⁵⁹¹ AN, F⁶⁰ 309, ensemble de notes du 13 décembre 1941 concernant un projet d'organisation de l'économie coloniale.

La loi du 6 décembre 1940, JO du 22 décembre 1940, portant création des groupements professionnels, est promulguée le 25 mars 1941 aux Colonies.

¹⁵⁹² Cette création se fait contre l'avis du CNRS qui ne voit pas d'un bon œil l'existence d'un service de recherche indépendant de la structure centrale. L'Al Darlan défend cette centralisation ; mais Pierre Laval autorise cette autonomisation de la recherche coloniale. En juin 1942, cette direction devient un organisme rattaché au secrétariat d'Etat à la Marine et aux Colonies sous le nom Service de recherches scientifiques coloniales. Il devient en octobre 1943 l'Office de la recherche scientifique coloniale. Cette structure change plusieurs fois de nom : en 1944, elle prend le nom d'Office de recherche scientifique et technique dans les territoires d'Outre-mer ; en 1984 devient l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération tout en gardant le sigle ORSTOM. Depuis 1998, l'Office est devenu l'Institut de recherche pour le développement. Christophe Bonneuil, « Des savants pour l'Empire, les origines de l'ORSTOM », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, 1990-10, <http://www.histcnrs.fr/pdf/cahiers-cnrs/bonneuil.pdf>, consulté le 4 août 2013.

¹⁵⁹³ Sébastien Verney, *op. cit.*, p. 208-215.

place de comités corporatifs de contrôle, réorganisation financière, politique de grands travaux¹⁵⁹⁴. Mais, faute de temps, il ne peut mener ses objectifs à terme.

Cette vision d'une France finalement liée mais aussi repliée sur son Empire, indépendamment de tout environnement international, explique que la position du maréchal Pétain sur la "neutralité" fait résonance chez les marins. En janvier 1944, le C.A Bléhaut donne encore des instructions en cas d'attaque du littoral « *de stricte neutralité à l'égard des forces combattantes quelque soient leur nationalité* »¹⁵⁹⁵, recommandations réitérées en mai en précisant que « *les forces de la marine ne doivent en aucun cas participer au combat* »¹⁵⁹⁶. Le V.A.E Decoux rêve, de son côté, d'un destin de petite Suisse pour l'Indochine¹⁵⁹⁷, alors que la collaboration économique avec le Japon bat son plein et que, fidèle au gouvernement de Vichy lors de sa proclamation de prise des pleins pouvoirs le 20 août 1944, il ne prend pas position pour le Gouvernement provisoire de la République française né le 3 juin 1944.

Si le pays nouveau passe par le maintien d'une France impériale respectueuse des particularismes mais fondamentalement dominatrice, il passe également par un renouveau des mœurs politiques qui transparaît surtout dans la pratique politique des amiraux.

¹⁵⁹⁴ AN, 3W44, Haute Cour de Justice, dossier Abrial, discours du 17 décembre 1940 de l'Al Abrial prononcé à l'ouverture des travaux de la commission financière de l'Algérie.

¹⁵⁹⁵ SHD-DM, TTA 185, note n°13 s.c. /2. du 7 janvier 1944 du C.A Bléhaut au C.V commandant les formations de marins-pompier.

¹⁵⁹⁶ *Ibidem*, circulaire n°233S.C./2 du 12 mai 1944 du C.A Bléhaut, *Instructions sur les devoirs des Administrations et services publics dans l'hypothèse d'opérations militaires*.

¹⁵⁹⁷ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon Gouvernement Général (1940-1945)*, *op. cit.*, p. 483.

Claude de Boisanger, *On pouvait éviter la guerre d'Indochine*, Paris, A. Maisonneuve, 1977, 158 p. et p. 65.

Claude Bréart de Boisanger(1899- 1999). Directeur des œuvres françaises à l'étranger , il est nommé consul général à San Francisco par l'Al Darlan, au regard de son anglophilie, en février 1941. En novembre 1941, il rejoint l'Indochine comme conseiller diplomatique de l'Al Decoux. Après-guerre, il est nommé membre de la Commission de Conciliation pour la Palestine en 1948, en 1951 il est chargé des affaires américaines à l'Administration centrale, puis il est ambassadeur de France à Prague de 1953 à 1959, date de sa nomination comme administrateur de la Comédie française par André Malraux. Il est le frère d'Yves Bréart de Boisanger (1896-1976), directeur de la Banque de France sous Vichy.

511.2 Pour un Etat autoritaire.

Le 10 juillet 1940, le maréchal Pétain reçoit pouvoir pour proposer une nouvelle constitution. Une commission de la Constitution¹⁵⁹⁸ est créée au sein du Conseil national. La Charte du Travail en posant les principes de justice pour tous et de prospérité pour chacun, de respect de la hiérarchie, de subordination des intérêts privés à l'intérêt national, de disparition des syndicats au profit d'un syndicat unique, en interdisant la grève et le lock-out empiète sur les travaux constitutionnels¹⁵⁹⁹. Comme pour la place de la France dans l'Europe, les amiraux se sont assez peu exprimés sur la nature constitutionnelle du régime. Le V.A.E Fernet, pourtant secrétaire général du Conseil national et qui a participé à toutes les réunions des commissions, reste assez discret sur le sujet dans le chapitre de ses Mémoires qu'il consacre à la Constitution¹⁶⁰⁰. S'en tenant plus à la chronologie des débats, il s'attache plus à lier l'échec des discussions à l'évolution du contexte politique, avec en particulier le retour de Pierre Laval aux affaires en avril 1942 qu'à préciser sa pensée en la matière. Néanmoins, on trouve, ici où là, quelques éléments qui permettent d'avancer quelques postulats sur ses positions. Ainsi, il souligne qu'en 1941 les esprits étaient prêts à concevoir « *un régime autoritaire accordant de larges prérogatives au pouvoir exécutif [et] inclinaient à un régime présidentiel* »¹⁶⁰¹. Il n'a pas un mot pour marquer son désaccord sur cette position. Son soutien, jusqu'à l'extrême fin du régime, au Bureau des Institutions nationales dont le but est d'étudier les institutions françaises « *en se soustrayant à l'influence de la pensée de Montesquieu* »¹⁶⁰² accrédite l'idée d'un assentiment pour le principe de la confusion des pouvoirs. Les principes énoncés par le chef de l'Etat et repris dans *la France nouvelle* lui paraissent « *justes et*

¹⁵⁹⁸ Joseph Barthélémy dans ses Mémoires évoque l'absence de toute réflexion constitutionnelle jusqu'en 1942. Joseph Barthélémy, *op. cit.*, 140-143.

¹⁵⁹⁹ Michèle Cointet, *Nouvelle histoire de Vichy, op. cit.*, p. 337-345.

¹⁶⁰⁰ Vice-amiral Fernet, *op. cit.*, p. 209-232.

¹⁶⁰¹ *Ibidem*, p. 210.

¹⁶⁰² AN, 2 AG 651, correspondances de Gabriel Drouard du 17 février et du 22 juin 1944 et de J. de Romanet du 16 juillet 1944 au V.A.E Fernet.

raisonnables »¹⁶⁰³. Le principe du retour à la communauté, à la corporation, à la petite France, raisonne incontestablement chez les marins en ce qu'elle renvoie à la légitimité de leur corps d'appartenance et de son fonctionnement et justifie les logiques de métier. Le choix de technocrates¹⁶⁰⁴ fait par l'Al Darlan relève aussi de cette mystique. Le V.A.E Fernet est très actif sur cet aspect en participant à l'organisation des journées du Mont Dore d'avril et septembre 1943¹⁶⁰⁵. Le retour à la communauté de base, la reconnaissance de la petite patrie expliquent la promotion des actions régionalistes folkloriques, non seulement dans les colonies, mais aussi sur le territoire métropolitain et les préfets Bard et Hamon¹⁶⁰⁶ encouragent volontiers ce genre de manifestations. Malgré ces quelques points dont on trouve trace ici où là, les amiraux sont restés peu diserts sur les aspects d'organisation constitutionnelle et de régime. Ce quasi silence peut s'expliquer à la fois par leur manque de culture juridique, comme en témoigne la correspondance entre le V.A.E Fernet et Jean Le Cour Grandmaison¹⁶⁰⁷, mais aussi tout simplement par le peu d'intérêt pour la matière, n'ayant jamais été confrontés dans leur carrière à ce type de problème¹⁶⁰⁸. A moins tout simplement que la situation présente ne leur convienne et qu'ils ne voient pas nécessairement l'urgence de mettre en place une nouvelle constitution. L'Al Darlan, dans un exposé tardif puisque de fin mars 1942 et dont on peut se demander s'il n'est pas essentiellement circonstancié puisqu'il le prononce devant une commission du Conseil national, précise le

¹⁶⁰³ Vice-amiral Fernet, *op. cit.*, p. 210.

¹⁶⁰⁴ Technocrates non dénués en réalité d'idéologie. Voir par exemple les travaux de Michèle Cointet sur le Conseil national qui ont montré les oppositions politiques d'Yves Bouthillier à la Charte du travail portée par René Belin. Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy, vie politique et réforme de l'Etat en régime autoritaire, 1940-1944*, *op. cit.*, ou encore les travaux d'Annie Lacroix-Riz, *op. cit.*.

¹⁶⁰⁵ Antonin Cohen, *De Vichy à la communauté européenne*, Paris, PUF, 2012, 447 p. et p. 261-286.

¹⁶⁰⁶ Pour le CA. Hamon, AN, F^{ICIII} 1152, rapport mensuel du préfet portant sur septembre 1940.

Pour le C.A Bard, AD Haute-Vienne (désormais ADHV), 185W1/45, rapport mensuel du préfet portant sur décembre 1940.

¹⁶⁰⁷ AN, 2AG 651, papiers Fernet, correspondance des 18 décembre 1943, 28 janvier, 24 février, 12 mars 1944 de Jean Le Cour Grandmaison adressée au V.A.E Fernet.

¹⁶⁰⁸ Joseph Barthélémy, *op. cit.*, p. 288.

Sur l'absence de culture juridique des marins, et sur le peu d'inclinaison de l'Al Darlan pour les juristes, voir Guy Raïssac, *op. cit.*, p. 98 et 102.

rôle d'une assemblée : « *il est indispensable que le Gouvernement puisse faire comprendre à la nation par l'intermédiaire de ses représentants qualifiés, les mesures qu'il a prise ou va prendre, et aussi qu'il s'informe des aspirations et préoccupations du pays.* »¹⁶⁰⁹. Conscient de la coupure du pays d'avec ses gouvernants, il semble bien qu'il attribue un rôle majeur de transmission ascendante et descendante d'informations à cette nouvelle assemblée afin de compenser le déficit de relation entre le peuple et ses dirigeants. Mais, le rôle attribué à l'assemblée semble s'arrêter là : pas un mot sur la capacité législative de cette future assemblée. Certes, dans ce même texte il évoque la nécessité d'un système électif mais semble le renvoyer à une date ultérieure sans préciser la date posant comme condition le retour « *à une situation normale caractérisée en tout premier par le retour des prisonniers.* », ce qui revient à lier l'affaire à la fin de la guerre et de l'occupation, et surtout n'en indiquant nullement les principes : universel, indirect...¹⁶¹⁰.

Mais la pratique des officiers généraux révèle leurs choix constitutionnels, en premier lieu à l'égard du suffrage universel et des élus qui en émanent. On a vu que leur culture les pousse à se méfier de ce type de système politique. Aussi, les officiers généraux, quand ils sont au pouvoir, prennent-ils des mesures ou proposent-ils des dispositifs à l'encontre d'un tel fonctionnement politique. Le V.A Platon, dans son projet impérial, évite d'introduire toute instance élue dans les différents dispositifs. Il refuse le principe de toute représentation des populations, préférant celle des intérêts généraux¹⁶¹¹. La désignation par le chef de l'Etat d'au

¹⁶⁰⁹ AN, 2AG 650, compte-rendu analytique de la séance du 31 mars 1942 de la troisième commission du Conseil national. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 486-489 et p. 488.

¹⁶¹⁰ *Ibidem.*

¹⁶¹¹ AN, F⁶⁰ 361, note du 31 décembre 1940 du V.A Platon, au ministre, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

moins la moitié des membres du Conseil d'Empire va dans le même sens¹⁶¹². Il souhaite un Etat qui n'émane pas de ses sujets, qui reste « *indépendant à [leur] égard, chose indispensable pour assurer l'impartialité de ses décisions* »¹⁶¹³. Le V.A.E Decoux, dans son projet de fédération indochinoise, n'hésite pas à utiliser le principe de désignation de commissions nouvelles qui se substituent aux instances élues¹⁶¹⁴. Si aux Antilles, fin 1942, des conseils locaux sont mis en place, il s'agit essentiellement de représentants des classes dirigeantes, totalement soumises au pouvoir de l'Al Robert¹⁶¹⁵. L'Al Abrial souhaite pouvoir appliquer à toutes les communes le principe de la nomination par l'autorité, dans le cadre de la réorganisation des corps municipaux conformément à la loi du 16 novembre 1940¹⁶¹⁶. Le C.A Hamon fait la même demande limitant néanmoins ces nominations à une durée temporaire, seul le ministère pouvant les pérenniser¹⁶¹⁷. Considérant que là où des délégations spéciales ont été mises en place, les choses s'étaient grandement améliorées, il « *estime que pour les autres organismes d'autorité (commissions administratives, départementales ou régionales) il faut s'inspirer de ce principe et non de celui qui consiste à tenir compte de la physionomie « politique antérieure des collectivités qui doivent être représentées »* »¹⁶¹⁸. Le C.A Bard exprime cette même méfiance à l'égard des représentants des ouvriers, les trouvant « *trop mêlés aux luttes d'hier pour ne pas en garder l'esprit et [...] leur activité les a transformés en véritables professionnels de revendications plutôt qu'en représentants des ouvriers*

¹⁶¹² AN, 2AG 646, , *mémoire présenté par le directeur des affaires politiques au secrétariat d'Etat aux Colonies pour servir à l'élaboration des dispositions d'ordre constitutionnel concernant l'Empire et la réforme du régime législatif des territoires d'outre-mer.*

Ce document a été défendu par le V.A devant le Conseil national. Il s'inspire par ailleurs d'une note du 22 juillet 1941 du V.A Platon.

¹⁶¹³ AN, F^{1a} 4030, scellé Platon n°3, notes manuscrites du V.A Platon se présentant sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'ordre de la Légion à Pujols sur Dordogne le 18 août 1942.

¹⁶¹⁴ Sébastien Verney, *op. cit.*, p. 106-111.

¹⁶¹⁵ Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles*, juin 1940-juillet 1943, *op. cit.*, p. 35.

¹⁶¹⁶ AN, 3W44, dossier Abrial, lettre du 21 décembre 1940 de l'Al Abrial au ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur.

¹⁶¹⁷ AN, F^{1CIII} 1152, rapport du préfet Hamon de janvier 1942.

¹⁶¹⁸ *Ibidem*, rapport du préfet Hamon de mars 1942.

qualifiés »¹⁶¹⁹. La méfiance à l'égard du suffrage universel se double d'une grande réticence à l'égard des couches les plus populaires de la population. Aux Antilles, l'Al Robert approuve le projet de réforme judiciaire porté par le V.A Platon et les magistrats de Guadeloupe, qui vise à limiter le rôle des jurys populaires : le peuple est d'autant moins apte à juger s'il est de couleur¹⁶²⁰ et, contrairement au V.A.E Decoux, interdit un certain nombre de manifestations populaires comme le carnaval, les combats de coqs en semaine...¹⁶²¹. Si l'Al Abrial reconnaît la possible présence de conseillers indigènes parmi les conseillers municipaux, il souhaite avant tout que soit fait appel aux musulmans de différents milieux « évolués, grandes familles, religieux, commerçants », la présence de fellahs et d'ouvriers ne pouvant intervenir que *le cas échéant*. En imposant de toute façon une maîtrise suffisante de la langue française pour participer aux débats, il restreint automatiquement les possibilités de recrutement¹⁶²². Le C.A Rouyer souhaite certes l'association des indigènes, mais par le biais de leurs élites¹⁶²³. Le C.A Auphan, dans la mise en place de la commission sociale centrale, déclinaison de la Charte du travail, demande que le collège ouvrier résulte d'un choix par l'autorité locale, à partir d'une liste établie. Celle-ci doit être établie par un collège électoral restreint, dont la composition correspond aux ouvriers de valeur professionnelle, chargé de famille ou anciens combattants¹⁶²⁴. Localement, le V.A Marquis, pour l'institution des commissions consultatives sociales à Toulon, souhaite la réduction du nombre d'ouvriers¹⁶²⁵. Le V.A Bouxin rejette un projet d'implantation d'une maison de l'ouvrier à proximité du

¹⁶¹⁹ ADHV, 185W1/45, rapport du préfet du mois d'avril 1941.

¹⁶²⁰ Loi du 30 juin 1941 qui associe les magistrats professionnels au jury pour statuer sur la culpabilité et ramène de douze à quatre le nombre de jurés. Eric Jennings, *Vichy sous les tropiques, La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine 1940-1944, op. cit.*, p. 134.

¹⁶²¹ Laurent Jalabert, « Les Antilles de l'amiral Robert », Jacques Cantier, Eric Jennings (dir.), *op. cit.*, p.51-68.

¹⁶²² AN, 3W44, note du 12 avril 1941 de l'Al Abrial aux préfets.

En décembre 1940, l'Al Abrial a déjà recommandé que la nomination d'adjoints musulmans ne corresponde qu'à une délégation restreinte de pouvoirs : *ibidem*, note du 21 décembre 1940.

¹⁶²³ SHD-Toulon, 18S14, discours de départ du C.A Rouyer prononcé devant la Chambre de commerce et d'industrie de Pointe à Pitre du 20 avril 1942.

¹⁶²⁴ SHD-DM, TTB 130, notes des 17 et 18 février 1942 du C.A Auphan.

¹⁶²⁵ *Ibidem*, note n°109 E.M/Ad du 4 février 1942 du V.A Marquis au C.A Auphan.

Foyer du marin et d'une caserne de gendarmes à Toulon au motif que « *La Marine demeurera toujours entièrement désarmée vis-à-vis des sociétés étrangères, qui seraient éventuellement logées gratuitement dans la Maison de l'ouvrier. Sous cette étiquette n'importe quel élément de désordre pourrait pénétrer dans cette maison et la transformer rapidement en « bourse du travail « ou en centrale d'organisme révolutionnaire.»*¹⁶²⁶. Lorsque le V.A.E Fernet organise très strictement la publicité autour des comptes rendus des commissions du Conseil national¹⁶²⁷, on est là aussi en quelque sorte dans ce culte de la méfiance par rapport au public. La période de Vichy est vraiment l'occasion pour les amiraux de traduire dans leurs actes l'hostilité ou la méfiance à l'égard du suffrage universel et des couches populaires, et ce faisant ils choisissent l'option d'un pouvoir fort et affirment ainsi nettement leurs préférences politiques.

Les choix politiques se révèlent également dans les modalités de fonctionnement établis par les officiers généraux. L'Al Darlan a, dès sa nomination, rappelé le rôle du vice-président du Conseil défini par l'article 2 de la loi du 10 février 1941 relative à l'organisation du Gouvernement¹⁶²⁸ : le deuxième personnage de l'Etat dirige et contrôle l'action des ministres et des secrétaires d'Etat. Il s'empresse d'ajouter que celui qui dirige et contrôle a évidemment l'autorité¹⁶²⁹. Il se considère donc comme le premier des ministres, et agit comme un premier ministre¹⁶³⁰ qui veut « *imposer [sa] volonté aux autres ministres* »¹⁶³¹.

¹⁶²⁶ *Ibidem*, note n°414 P.M.Org du 1^{er} septembre 1942 du V.A Bouxin.

¹⁶²⁷ AN, 2AG 639, note de la direction politique du 24 avril 1941 et consignes à la presse, mai 1941. Citées par Pierre Barral, « Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy », *Revue française de science politique*, 24^{ème} année, n° 5, 1974, p. 911-939. Ultérieurement, il déplore ces « *prudentes consignes de discrétion [qui] ont eu pour contre coup d'éteindre l'attention générale du pays* ». AN, 2 AG 646, note du 25 mai 1942 du V.A.E Fernet sur « *la réunion d'une commission de coordination des travaux relatifs à la constitution* ». Citée par Michèle Cointet, *Le conseil national de Vichy, vie politique et réforme de l'Etat en régime autoritaire, 1940-1944 op. cit.*, p. 297.

¹⁶²⁸ JO du 11 février 1941.

¹⁶²⁹ Papiers Darlan (liasse Amiot), lettre du 10 février 1941 de l'Al Darlan à l'ambassadeur Abetz. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 306-307.

¹⁶³⁰ L'Al Darlan emploie lui-même l'expression à la fin de sa vice-présidence : papiers Darlan (liasse Amiot) reproches faits par les Allemands au gouvernement français, note du 6 avril 1942 et AN 3W387 note du 12 avril

Pierre Laval avait initié le mouvement¹⁶³² mais l'Al Darlan est le premier à en faire une règle. Il œuvre pour une concentration entre ses mains du pouvoir exécutif. A sa nomination, il s'attribue outre la Marine, les Affaires étrangères, l'Intérieur et la Propagande, les trois derniers portefeuilles étant pour lui la quintessence du pouvoir politique¹⁶³³. S'il délègue l'Intérieur à Pierre Pucheu en juillet 1941 et la Marine au C.A Auphan, il prend la Défense nationale quelques mois plus tard, lui permettant d'asseoir sa responsabilité directe sur les trois armes : l'apprenti dictateur tel que l'évoquait Pierre Limagne en mars pointe effectivement son nez¹⁶³⁴. La concentration des pouvoirs s'observe également chez l'Al Robert qui pour se faire s'attache à diminuer le pouvoir des gouverneurs : il prend ainsi les pouvoirs militaires et de sûreté intérieure, les services d'information et de propagande, c'est-à-dire de la censure, de coordination et de contrôle de l'application des lois, l'organisation de l'économie¹⁶³⁵.

A pays nouveau doit correspondre une administration nouvelle. La tentative de main mise sur l'administration centrale par l'Al Darlan et son relatif échec face à l'hostilité de l'administration elle-même et du ministère des Finances en particulier, qui, très souvent par les biais budgétaire, s'oppose aux changements en cours, ont largement été développés par l'historiographie et les travaux de Marc Olivier Baruch. L'Al Darlan lui-même n'est d'ailleurs pas dupe, lorsqu'il déclare sa volonté de « *les [les administrations centrales] aplatir si elles ne*

1942. Citées par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 495-498 et p. 497 et p. 507-508. Pour autant, dans une note du 3 ou 4 avril l'Al de la Flotte emploie l'expression de chef du gouvernement. Papiers Darlan (archives Battet). *Ibidem*, p. 492-494 et p. 493.

On trouve également l'expression premier ministre sous la plume de Joseph Barthélémy, *op. cit.*, p. 144. L'auteur admet d'ailleurs que Pierre Laval fait de même, en y mettant cependant moins de forme.

¹⁶³¹ Papiers Darlan (liasse Amiot), thème de mon entretien du 19 février 1941 avec l'ambassadeur Abetz. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 310-311.

¹⁶³² Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944, op. cit.*, p. 60.

Joseph Barthélémy, *op. cit.*, p. 144.

¹⁶³³ Papiers Darlan, lettre du 2 mai 1941 de l'Al Darlan à Otto Abetz. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 319-321 et p. 320.

¹⁶³⁴ Pierre Limagne, *op. cit.*, tome 1, éphéméride du 17 mars 1941, p.117. Voir *supra*, paragraphe 423.

¹⁶³⁵ Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine aux Antilles, juin 1940-juillet 1943, op. cit.*, p.35-37.

*marchent pas suivant mes directives.»*¹⁶³⁶. Ne sont donc mentionnées ici que pour mémoire les principales lignes directrices. Parallèlement au remplacement des hommes¹⁶³⁷, le vice-président du Conseil s'attache structurellement à assurer ce contrôle. L'Al Darlan entend faire de l'administration, une institution au service d'une politique et non de l'Etat. Si l'Al Darlan échoue à faire de la réorganisation du Secrétariat général le véritable chef de toute l'administration, il n'en n'obtient pas moins d'en faire le coordonnateur de l'activité administrative des ministères et la présence de son responsable au Conseil des ministres et de cabinet devient effective¹⁶³⁸. C'est une façon pour lui de s'imposer aux ministères et de tenter de marquer de son empreinte l'administration du pays. Certes, comme le souligne Marc Olivier Baruch, la réorganisation du Secrétariat général est bien en deçà des velléités initiales de l'Al Darlan et de son équipe. Mais il ne faut pas oublier que l'Amiral nommé à la tête de ce service, Jean Jardel, un haut fonctionnaire certes, mais aussi le frère d'un de ses officiers généraux, le C.A Jardel¹⁶³⁹. Le contrôle de l'administration passe également par la tentative de main mise sur les commissaires du pouvoir, créés en août 1941¹⁶⁴⁰. Le projet, porté à l'origine par le cabinet civil du maréchal Pétain, leur attribue un rôle politique puisqu'il s'agit de s'assurer de la mise en œuvre de la Révolution nationale par l'administration. L'Al Darlan tente de contrôler ce corps, en plaçant à sa tête le V.A Gouton, marin sans bateau, de retour du Levant. Il échoue dans sa volonté de placer le commissariat général sous son autorité dans le projet d'organisation de début 1942, face à l'hostilité d'Yves Bouthillier et de Pierre Pucheu,

¹⁶³⁶ AN, 2AG 650, compte-rendu analytique de la séance du 31 mars 1942 de la troisième commission du Conseil national. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 486-489 et p.489.

¹⁶³⁷ Voir *infra* politique d'exclusion.

¹⁶³⁸ Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944, op. cit.*, p. 184-189.

¹⁶³⁹ Ceci peut en partie expliquer que l'homme a eu du mal, d'après ses dires, à refuser ce poste à l'Al Darlan. *Ibidem*, p. 190.

Jean Jardel (1895-1981) est secrétaire général de la vice-présidence auprès de l'Al Darlan de septembre 1942 à avril 1942. Il occupe des fonctions identiques auprès du chef de l'Etat de juin 1942 à janvier 1944. Arrêté à la Libération, il est condamné à la dégradation nationale à vie le 14 mars 1947.

¹⁶⁴⁰ Loi du 11 août 1941, *JO* du 12 août.

et de fait l'institution ne prend véritablement jamais pied dans l'administration¹⁶⁴¹. Par ailleurs, l'Al Darlan accélère le mouvement initié dès la mise en place de l'Etat français, de création de structures administratives différentes et parallèles à l'organisation ministérielle traditionnelle. Des commissariats et autres délégations voient le jour qui concernent des secteurs clés de la politique de Vichy et concurrencent directement certains ministères traditionnels : la politique d'exclusion et de répression contre les juifs avec le Commissariat général aux questions juives *versus* ministère de l'Intérieur ; la politique de collaboration avec la Délégation générale aux relations franco-allemandes *versus* Ministère des affaires étrangères et Commission allemande d'armistice ; la politique du ravitaillement avec le Commissariat général aux corps gras *versus* ministères de l'Agriculture, de l'Economie ; la politique en faveur des prisonniers avec le Commissariat général aux prisonniers de guerre rapatriés ; la politique de reconstruction avec la Délégation générale à l'équipement national, le Commissariat général à la reconstruction immobilière ; la politique de remodelage administratif du pays avec le Commissariat général à l'aménagement de la région parisienne. La gestion des ressources humaines, tant du point de vue du recrutement que des conditions d'avancement et de rémunération s'affranchit des règles en vigueur dans l'administration. Yves Bouthillier est là aussi en première ligne pour s'opposer à ces organismes, en particulier par l'arme budgétaire des salaires et autres avantages¹⁶⁴². La mise en place des agents

¹⁶⁴¹ Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944, op. cit.*, p. 315-321. Sur le fonctionnement et les missions des commissaires au pouvoir, voir le témoignage de l'un d'entre eux Marius Sarraz-Bournet, *Témoignage d'un silencieux (Grand quartier général-2^{ème} Bureau-Turin-Vichy)*, Paris, Self, 1948, 213 p. et p.113-120

Marius Sarraz-Bournet, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur, mobilisé au Grand Quartier au 2^{ème} bureau, est nommé en septembre 1940 à la C.I.A avec pour attribution l'ensemble des questions relevant du ministère de l'Intérieur, les territoires occupés et tous les dossiers civils ne relevant pas des différentes commissions. Président du Club alpin français, il connaît bien l'Italie. Il est nommé commissaire du pouvoir en décembre 1941. Arrêté à la Libération, il est libéré rapidement. Diane Grillère, « L'occupation italienne en France de 1940 à 1943. Administration, souveraineté, rivalités », *Diacronie, Studi di Storia Contemporanea*, N. 4 3|2010, http://www.studistorici.com/2010/10/29/grillere_numero_4/, consulté le 24 avril 2012, p. 7.

¹⁶⁴² Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944, op. cit.*, p. 201-207.

cantonaux¹⁶⁴³, en septembre 1941, s'inscrit certes dans l'idée de rétablir un lien plus direct avec les populations, mais révèle aussi la volonté de contrôler les maires et secrétaires de mairie, puisqu'ils doivent, selon l'opinion de Pierre Pucheu¹⁶⁴⁴, aider le préfet à opérer leur choix. Enfin, le statut des fonctionnaires du 14 septembre 1941¹⁶⁴⁵, qui fait du fonctionnaire un militant dont on attend une loyauté sans faille, tente de parachever cette volonté de reprise en main. Un homme comme le C.A de Belot suggère des idées analogues. Ainsi plaide-t-il pour le remplacement du maire de la localité la plus importante du canton par l'agent cantonal¹⁶⁴⁶; ou encore souhaite-t-il que les traitements de secrétaire de petite mairie fussent pris en charge par l'Etat, ce qui bien sûr soulagerait les finances de ces petites villes mais permet aussi de contrôler le choix de ces secrétaires¹⁶⁴⁷.

La *France nouvelle* est donc avant tout une France impériale au sein de laquelle les marins s'efforcent de faire coexister suprématie de la métropole et reconnaissance des particularismes locaux. Cet empire dans la logique du *mythe compensateur* décrit par Charles Ageron¹⁶⁴⁸, doit assurer une place dans le monde et dans ce cadre l'Europe, évoquée ici ou là par quelques uns, ressemble plus à une figure de style convoquée au gré des événements qu'à une volonté de construction européenne. Les actes politiques révèlent incontestablement, quelque soit le niveau de fonction, la préférence pour des systèmes politiques autoritaires se défiant du principe électif et de la *vox populi*.

¹⁶⁴³ Loi du 16 septembre 1941. *Ibidem*, p. 231-233.

¹⁶⁴⁴ *Gringoire*, 31 octobre 1941. *Ibidem*, p. 232.

¹⁶⁴⁵ *JO* du 1^{er} octobre 1941.

¹⁶⁴⁶ Archives départementales des Pyrénées Orientales (désormais ADPO), 31W66, rapport d'octobre 1941 du préfet de Belot.

¹⁶⁴⁷ AN, F¹ CIII 1181, rapport mensuel du préfet de Belot de septembre 1941.

¹⁶⁴⁸ Charles Ageron, « Vichy, les Français et l'Empire », Jean-Pierre Azéma, François Bédarida (dir.), *Vichy et les Français*, op. cit., p. 122-134 et p.132.

La brochure publiée à l'occasion de la Quinzaine impériale l'affirme très clairement : « *Du fond de sa tragique infortune, elle [la France] tourne ses regards vers son Empire pour essayer d'y trouver non seulement une consolation et un réconfort mais aussi et surtout une raison de fierté et d'espérances nationales* ». *L'Empire, notre meilleure chance*, éditions M. Audin, 1942, p. 3. Cité par Pascal Blanchard, Ruth Ginio, « Révolution impériale : le mythe colonial de Vichy », Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire, *Culture impériale 1931-1960, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Editions Autrement, Collection Mémoires, 2004, 276 p. et p. 125-143.

512. Pour une France régénérée.

La politique de Vichy est une politique d'exclusion d'un certain nombre de catégories de la population présentes sur le sol français, soit pour des motifs racistes, soit pour des raisons idéologiques. Les amiraux sont de par leurs fonctions impliqués dans ces dispositifs.

512.1. Pour une France épurée.

Le gouvernement de Vichy met en place une politique antijuive dès juillet 1940 et un certain nombre de lois antijuives sont votées avant l'arrivée de l'Al Darlan au pouvoir¹⁶⁴⁹. Le décret loi du 22 juillet 1940, dans le cadre de la révision de toutes les acquisitions de nationalité française, permet la dénaturalisation de plus de sept mille Juifs ; le 27 août une loi abroge le décret-loi Marchandeaup du 21 avril 1939 qui réprimait la propagande antisémite ; le 3 octobre est adopté le premier statut des Juifs¹⁶⁵⁰ : il définit la qualité de Juifs, les exclut de la Fonction publique, de la presse, du cinéma, leur interdit l'exercice de professions libérales et proclame la notion de race juive ; le 4 octobre, les préfets se voient conférer le pouvoir d'interner les Juifs étrangers dans des camps spéciaux ; le 7 octobre, le décret Crémieux de 1870 qui fixait le statut des Juifs indigènes de l'Algérie est abrogé ; en zone occupée se sont déroulées les opérations de recensement des Juifs de la Seine, de distribution de cartes d'identité nationale portant la mention « Juif », du placardage dans les vitrines des entreprises commerciales juives de la mention « entreprise juive », de l'expulsion vers la zone libre de Juifs en provenance d'Allemagne, du Luxembourg qui sont alors internés dans des camps.

¹⁶⁴⁹ Nous ne citons ici que les principales dispositions. Pour un calendrier plus précis, voir Serge Klarsfeld, *La Shoah en France, Le calendrier de la persécution des Juifs de France, tome 2 juillet 1940-août 1942*, Paris, Fayard, 2001, 1000 p. et p.17-73.

¹⁶⁵⁰ Il est présenté en conseil des Ministres par Raphaël Alibert le 1^{er} octobre, et publié au *JO* le 17.

Ces dispositions ne semblent pas avoir particulièrement troublé l'Al Darlan. Dans ses éphémérides, un mois¹⁶⁵¹ avant le vote du statut des Juifs d'octobre 1940, il justifie le vote de celui-ci prétextant qu'il sera moins sévère que celui que pourraient prendre les Allemands¹⁶⁵², laissant ainsi transparaître son accord sur l'exclusion des Juifs d'un certain nombre de professions. A partir de novembre 1940, en accusant les Juifs de manipuler l'Angleterre¹⁶⁵³, il adopte le discours de ceux qui font de "la juiverie internationale" la responsable de tous les maux. En juillet 1941, il pointe résolument les Juifs (et les francs-maçons il est vrai) comme les adversaires du gouvernement¹⁶⁵⁴. La législation prise sous sa vice-présidence dote la politique répressive anti-juive de moyens importants permettant le pillage économique des Juifs, organisant la ségrégation et les premières rafles : le 29 mars 1941 est créé le Commissariat général aux questions juives¹⁶⁵⁵. Le 2 juin 1941, est promulgué le deuxième statut des Juifs qui élargit la définition de juif et leur interdit de nouveaux secteurs professionnels : assurances, activité bancaires, armement, commerce de céréales, commerce de l'art, exploitation forestière... A la même date, une loi les oblige au recensement en se déclarant aux autorités préfectorales de leur lieu de résidence. Le 3 juillet 1941, un décret parachève les exclusions professionnelles puisque les professions commerciales ou industrielles leur sont interdites. Le 22 juillet 1941, la loi d'aryanisation des entreprises et

¹⁶⁵¹Papiers Darlan, liasse Amiot, événements du 16 juin au 31 décembre 1940, éphéméride du 10 septembre 1940. A la date du 18 octobre 1940, il signale seulement la publication du statut. Cités par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 197 et p. 199.

¹⁶⁵² L'Al Darlan fait sans doute allusion aux propositions du 20 août faites par Otto Abetz auprès du commandement allemand, qui visent à interdire le retour des Juifs de zone libre en zone occupée ; à marquer d'un signe distinctif les entreprises juives ; à procéder au recensement des Juifs ; à mettre en place des administrateurs provisoires dans les entreprises dont les propriétaires juifs se trouvent en zone occupée... Cela débouche sur l'ordonnance allemande du 27 septembre qui reprend ces propositions. Serge Klarsfeld, *op. cit.*, p. 18, 25 et 28.

¹⁶⁵³ Papiers Darlan, liasse Amiot, note de fin octobre ou début novembre 1940. Citée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 244.

Il associe également les communistes et les francs-maçons comme ennemis du régime.

¹⁶⁵⁴AN 3W42, *Note pour monsieur le Maréchal, du 21 juillet 1941* de l'Al Darlan. *Ibidem*, p.378-383. On peut trouver des extraits de cette note dans Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 495-497.

¹⁶⁵⁵ Laurent Joly, *op. cit.*.

biens ayant appartenus à des Juifs "absents ou disparus" est promulguée. En mai, octobre, décembre 1941, ont lieu les premières rafles des juifs étrangers en zone occupée avec la complicité de la préfecture de Paris. Le 25 juin 1941, une instruction interdit de libérer les Juifs de nationalité étrangère détenus dans les camps d'hébergement ou d'internement, s'ils ne résidaient pas en France avant le 10 juin 1940. Le 27 novembre 1941, sont déchus de leur mandat de députés et sénateurs, les parlementaires juifs ¹⁶⁵⁶ Son refus de durcir en zone occupée la législation anti-juive à la demande du MBF ne doit pas faire illusion. Certes, il considère comme suffisante leur mise à l'écart des emplois publics et des postes de commande de l'activité industrielle. Mais il s'inscrit surtout dans un souci de ne pas provoquer des réactions hostiles de la population française ¹⁶⁵⁷. Sa volonté de protéger les Juifs français n'apparaît que finalement très ponctuelle ¹⁶⁵⁸. Sa demande, en avril 1942, de transférer un nombre important de Juifs étrangers de la zone libre en Algérie s'inscrit vraisemblablement dans le même schéma ¹⁶⁵⁹. Ces dispositions et ses prises de position ne montrent pas nécessairement un souci de protéger les Juifs français ¹⁶⁶⁰. Certes, son antisémitisme ne repose pas sur des convictions religieuses, mais si, comme l'assure Hervé Coutau-Bégarie, l'Al Darlan fut plus xénophobe qu'antisémite, l'énumération partielle de ces dispositions laisse entrevoir qu'il ne fut pas non plus "anti-antisémite" ¹⁶⁶¹.

¹⁶⁵⁶ Là aussi nous ne citons que les lois les plus emblématiques. Pour un recensement plus précis, voir Serge Klarsfeld, *op. cit.*, p.63-353.

¹⁶⁵⁷ Note du 21 janvier 1942. *Ibidem*, p. 317.

Gaël Eisman, *op. cit.*, p. 234-236.

¹⁶⁵⁸ Papiers Darlan, (liasse Amiot) note du printemps 1941, dans laquelle l'Al Darlan propose que ne soient admis dans les fonctions publiques « *que les israélites dont la famille est française depuis cinquante ans.* ». Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p.315.

AN, 2AG 536, copie d'une lettre du 15 janvier 1942 de l'Al Darlan à Henri Moysset. *Ibidem*, p. 468.

¹⁶⁵⁹ Note du 14 avril 1942. Citée dans Serge Klarsfeld, *op. cit.*, p. 353. Serge Klarsfeld se demande si cette décision témoigne d'une velléité de protéger une catégorie de Juifs les plus visés ou s'il s'agit d'une nouvelle mesure de protection de la population française.

¹⁶⁶⁰ Hervé Coutau-Bégarie, « Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan », *op. cit.*, p.141.

¹⁶⁶¹ L'amiral Favin-Lévêque dans sa courte biographie consacrée à l'Al de la Flotte, lave lui aussi l'Al Darlan de tout soupçon d'antisémitisme, *op. cit.*, p. 33.

A la tête de leurs différentes entités, les marins œuvrent pour l'application de cette législation. Ils appliquent avec zèle mais aussi avec sans doute des motivations différentes. En France, au niveau des ministères, l'expulsion des Juifs de la fonction publique concerne la Marine. Si on se réfère à l'application des deux statuts des Juifs, cent soixante-sept marins ont été exclus, d'après les chiffres fournis par Xavier Vallat en avril 1942, représentant près de 5% des exclusions de la fonction publique¹⁶⁶². Si on ajoute les cinq cent trente-cinq fonctionnaires relevés de leurs fonctions par application de la loi du 17 juillet 1940, il faut bien admettre que la Marine ne s'est pas tenue à l'écart du processus d'épuration administrative¹⁶⁶³. Concernant l'application du statut des Juifs, Il semble que le Corps du Commissariat a été particulièrement touché et le C.A Auphan veille à ne pas autoriser de recrutement d'officiers d'origine juive¹⁶⁶⁴. Si c'est au nom de l'unité qu'agit ainsi le C.A Auphan¹⁶⁶⁵, les fondements philosophico-religieux à son acte ne sont pas à exclure. Au secrétariat d'Etat aux Colonies, ce sont quarante-sept agents qui sont suspendus en fonction de ces statuts¹⁶⁶⁶. En France, les préfets amiraux sont aussi de bons soutiens à la politique antisémite de Vichy. Un homme comme le préfet de Belot est même en première ligne dans l'organisation de la déportation des Juifs des camps de son département : surveillance des camps, organisation matérielle des convois, opération de criblage, mise en place des dispositifs de rafle sont de sa responsabilité¹⁶⁶⁷. A Paris, sous celle du préfet de police Bard, se déroulent les rafles de l'été

¹⁶⁶² Marc Oliver Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, *op. cit.*, p. 164-166 et 655.

¹⁶⁶³ *Ibidem*, p.656.

¹⁶⁶⁴ SHD-DM, TTB 155, note du 29 avril 1942 du C.A Auphan au Commissaire général aux questions juives concernant une demande de dérogation à la loi du 2 juin 1941 portant statut des juifs présentée par des candidats à l'Ecole du Commissariat et à l'Ecole navale. Citée par Jean-Baptiste Bruneau, « la Marine, "cité terrestre " de l'amiral Auphan », *op. cit.*, appel de note 51.

¹⁶⁶⁵ *Ibidem*.

¹⁶⁶⁶ Marc Oliver Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, *op. cit.*, p.655.

¹⁶⁶⁷ On cite ici quelques exemples. Pour plus de détail se reporter à la notice biographique.

Note du 29 juillet 1942 de la Direction de la police nationale au préfet pour demander le renforcement de la sécurité des camps avant le départ du convoi du 10 août 1942. Citée par Serge Klarsfeld, *op. cit.*, p.603-604.

1941¹⁶⁶⁸ qui aboutissent à plus de quatre mille arrestations. Le C.A Hamon, dans ses rapports mensuels, véhicule tous les clichés de l'antisémitisme, richesse, réseaux occultes, irrespect des règles, qui lui font prendre « à l'égard des juifs français les mesures de coercition indispensables ». ¹⁶⁶⁹ Les amiraux en poste dans les colonies sont aussi de bons relais de cette politique et ils trouvent en la personne du secrétaire d'Etat aux Colonies, un homme qui s'illustre par son exigence d'extension aux colonies de toute la législation antisémite de Vichy¹⁶⁷⁰.

En effet, dans l'Empire, les amiraux appliquent avec plus ou moins de zèle, et plutôt plus, la législation antisémite. En Algérie, le renforcement des mesures discriminatoires s'effectue après le départ de l'Al Abrial ¹⁶⁷¹. Néanmoins, son refus de s'occuper de la création d'un comité d'assistance demandée par le grand rabbin d'Alger¹⁶⁷², son refus de réintégrer les étudiants juifs dans les hôpitaux d'Alger¹⁶⁷³, le regroupement de soldats juifs algériens dans

Note du 11 août 1942 du préfet au préfet régional pour l'aménagement du camp de Rivesaltes prévu pour recevoir sept mille internés et pour obtenir de l'armée un détachement de huit cent cinquante hommes. *Ibidem*, p 705-706.

Note du 30 juillet 1942 de police, 2^{ème} bureau, à préfet confirmant les conditions de départ du convoi du 10 août. *Ibidem*, p. 619.

Télégramme du 1^{er} août 1942 de l'adjoint du secrétaire général de la police nationale Cado confirmant la responsabilité de la préfecture d'assurer le chiffre convenu en complétant ou en excluant des personnes en fonction du chiffre atteint. *Ibidem*, p. 682.

Télégramme du 8 août 1942 demandant que soit dressée la liste des ascendants et des descendants pour éventuellement faire partir les membres de la famille de ces internés. *Ibidem*, p. 636-637.

¹⁶⁶⁸ Sous la responsabilité du C.A Bard, se déroulent les rafles du 20-25 août et 21 décembre 1941. Serge Klarsfeld, *op. cit*, tome 1, p. 29-30.

¹⁶⁶⁹ AN, F¹CIII 1152, rapport du préfet portant sur la période juillet-août 1942.

¹⁶⁷⁰ ANOM, AP 889, correspondance Platon-Xavier Vallat de juin-décembre 1941. Citée par Eric Jennings, *Vichy sous les tropiques, La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944, op. cit.*, p. 71.

Mémorial de la Shoah, Centre de documentation juive contemporaine (désormais MS- C.D.J.C), CXCIH-17_004, lettre du 20 juin 1941 du V.A Platon à Xavier Vallat pour une extension de la législation aux territoires africains.

¹⁶⁷¹ On pense en particulier au renforcement des mesures prises dans l'enseignement.

André Brochier, « 1940-1943, les Juifs rejetés dans l'indigénat », Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Tengour-Siar, Sylvie Thénault (dir.), *1830-1962, Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, Alger, Editions Barzakh, 2012, 717 p. et p. 408-411.

¹⁶⁷² MS-C.D.J.C, LXXXI-19 et 20, lettres du 18 décembre 1940 et du 9 janvier 1941 de l'Al Abrial au Grand rabbin d'Alger.

¹⁶⁷³ *Ibidem*, LXXXI-23, lettre du 24 juin 1941 de l'Al Abrial au Grand rabbin d'Alger.

des camps sous la forme de groupement de travailleurs israélites¹⁶⁷⁴, sa volonté d'appliquer au personnel juif des services pénitentiaires les dispositions de l'article 2 de la loi du 3 octobre prévoyant l'interdiction aux Juifs d'exercer tout service de police¹⁶⁷⁵ ou d'étendre aux personnels juifs des entreprises concédées ou subventionnées l'exclusion¹⁶⁷⁶, rappellent son rôle actif dans l'exclusion de la vie administrative, politique et économique des Israélites. Son bilan final permet de faire apparaître la révocation selon les auteurs de deux à trois mille fonctionnaires juifs¹⁶⁷⁷. L'Al Esteva prétend mener son action avec retenue. Il convient « *qu'il y a des Juifs qui méritent la considération et nous ne songeons pas à les désespérer* »¹⁶⁷⁸ et entend régler l'influence des Israélites dans la société tunisienne « *avec équité et impartialité* »¹⁶⁷⁹. Ainsi son action peut paraître, aux premiers abords, plus mesurée et le V.A.E Sablé témoigne en ce sens¹⁶⁸⁰. Il permet aux Juifs de conserver leurs mandats en tant que représentant de leur communauté dans les assemblées représentatives ou professionnelles. Le *numerus clausus* des médecins et avocats est relevé à 5%, au lieu de 2%¹⁶⁸¹ prévu par le statut d'octobre 1940. Il leur permet de continuer à exercer des emplois publics dans les institutions et les organisations propres à la communauté israélite. Il fait des dons aux indigents à la veille de la fête de Pessah en 1941 et 1942. Il attend mars 1942 pour promulguer

¹⁶⁷⁴ Colette Zytnicki, « La politique antisémite du régime de Vichy dans les colonies », Jacques Cantier, Eric Jennings (dir.), *op. cit.*, p. 153-176 et p. 168.

¹⁶⁷⁵ AN, 3W44 télégramme n°4835 du 5 décembre 1940 de l'Al Abrial au ministre, secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

¹⁶⁷⁶ MS-C.D.J.C, CCCLXXI-39_002, rapport du 14 avril 1941 de l'Al Abrial à l'Al de la Flotte, ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

¹⁶⁷⁷ Colette Zytnicki, *op. cit.*, p. 158.

M. Marrus et Robert Paxton donnent le chiffre de deux mille cent soixante-neuf agents juifs révoqués en octobre 1941. Cité par Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, *op. cit.*, p. 166 et 599. Ce chiffre est également celui cité par Michel Abitbol, *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Paris, CNRS Editions, 385 p. et p.136.

¹⁶⁷⁸ CADN, Tunisie, premier versement, 1870, lettre du 13 octobre 1941 de l'Al Esteva à l'Al Darlan. Citée par Colette Zytnicki, *op. cit.*, p. 161.

¹⁶⁷⁹ MAE, Guerre 1939-1945, Vichy, Tunisie, télégramme du 23 mai 1941 de l'Al Esteva. *Ibidem*, p. 161.

¹⁶⁸⁰ MS-C.D.J.C, CCCLXXXVIII-6d, lettre du 28 février 1946 de Moïse Borgel président honoraire de la communauté israélite de Tunis à M^c Chresteil. Mr Borgel souhaite témoigner que l'Al Esteva s'était efforcé de rendre moins inhumaine l'application des lois raciales à l'égard des Juifs de Tunisie.

Ibidem, CCCLXXXVIII-6c, lettre du 10 janvier 1946 du directeur des services de sécurité précisant que l'Al Esteva a fait prendre par le Bey des décrets assouplissant les mesures en vigueur dans la Métropole.

Le V.A.E Sablé est d'avis que l'Al Esteva « *a freiné la politique de Vichy* ». SHD-DM, 3BB8CE 18, commission d'épuration de la Marine, dossier Esteva, note du 4 décembre 1947 du V.A.E Sablé au député Anxionnaz.

¹⁶⁸¹ MS-C.D.J.C, CVIII-9, arrêt résidentiel du 30 mars 1942.

les principaux arrêtés d'application du statut des Juifs¹⁶⁸². Mais face aux accusations de mollesse, il rappelle qu'il n'a « *jamais été l'ami des Juifs [...], qu'il n'a aucune sympathie pour eux* » et de fait son attitude n'est pas seulement liée à une quelconque position humaniste ou humanitaire. La « mollesse » de son action lui est aussi dictée par des contingences locales. Son refus d'installer un délégué du Commissariat général aux questions juives correspond à sa volonté de défendre son pré-carré. Mais il ne veut pas également risquer d'alimenter l'animosité des Musulmans en pointant du doigt les populations juives et d'être ainsi obligé d'assurer leur sécurité¹⁶⁸³ ; il se doit de composer avec le Bey qui apporte un soutien aux populations juives affirmant ainsi son pouvoir face au pouvoir colonialiste¹⁶⁸⁴, et de ne pas grever son budget¹⁶⁸⁵. Le Conseil de la communauté israélite de Tunisie, amené à remplir les mêmes fonctions que l'Union générale des Israélites de France, est solidement contrôlé par le pouvoir français. A partir de l'occupation allemande, l'Al Esteva se révèle totalement impuissant à empêcher la machine nazie à réquisitionner, déporter dans des camps de travail, imposer des amendes pour lesquelles le résident général demande à la Caisse foncière de consentir à un prêt à la communauté israélite dont il propose qu'il soit garanti par l'hypothèque des biens des notables¹⁶⁸⁶ et n'hésite pas en février 1943 à prôner un retour en France sous surveillance pour plusieurs personnalité dont des Juifs pour lesquels il mentionne la possibilité d'une surveillance dans un camp de concentration¹⁶⁸⁷.

¹⁶⁸² Michel Abitbol, *op. cit.*, p. 132-133, 156-159.

¹⁶⁸³ Des pillages et des assassinats ont lieu en Tunisie en août 1940 et en mai 1941. Colette Zytnicki, *op. cit.*, p. 167.

¹⁶⁸⁴ *Ibidem*, p. 162.

¹⁶⁸⁵ MS-C.D.J.C, LXXX-16, lettre du 12 octobre 1941 de l'Al Darlan à Xavier Vallat.

¹⁶⁸⁶ Colette Zytnicki, *op. cit.*, p. 169-170.

¹⁶⁸⁷ SHD-DM, 3BB8CE18, commission d'épuration de la marine, dossier Esteva, note du 20 février 1943 de l'Al Esteva.

Par « concentration », il faut ici comprendre vraisemblablement camp de détention et non déportation dans un camp allemand de concentration ou d'extermination.

En Indochine, le V.A.E Decoux¹⁶⁸⁸, malgré la faiblesse du nombre de Juifs, cent-cinquante huit dont quatre-vingt-dix-sept civils et soixante-et-un militaires, s'engage lui aussi fermement dans cette politique antisémite. La façon dont le V.A.E Decoux mobilise à cette fin la machine administrative est symbolique. Il donne une lecture très défavorable aux Juifs de l'article 2 du statut d'octobre 1940 en rajoutant pour définir la qualité de Juif, le critère d'appartenance actuelle ou passée à la communauté religieuse qui de ce fait concerne également un non-converti conjoint d'un Juif. Il ne décourage pas les enquêtes reposant sur la rumeur publique. Au final, un tiers de la population active juive concernée, quarante-six personnes, est exclue, le taux d'exemptions avec 1.88% étant néanmoins un peu supérieur à celui de la métropole (1%). Mais le repérage des secteurs les plus touchés et l'évocation de situations personnelles montrent que le V.A.E Decoux adapte aussi aux circonstances l'application de la législation antisémite qui, dans certains cas, devient un moyen supplémentaire de se débarrasser des éléments jugés gênants. Sa défense de dossiers auprès du Commissariat général aux affaires juives relève de sa volonté de ne pas se priver de compétences européennes dans un milieu colonial où les métropolitains sont peu nombreux. Mais, *in fine*, il se retranche derrière son légalisme pour faire prendre des décisions que finalement son antisémitisme latent approuve.

En revanche, aux Antilles, l'action de l'Al Robert et du C.A Rouyer, alors que la population juive est évaluée à moins d'une soixantaine de personnes¹⁶⁸⁹, semble plus mesurée, les mesures prises semblant très limitée même si la communauté israélite reste stigmatisée par l'application des statuts des Juifs¹⁶⁹⁰. Mais la politique exclusive du gouverneur Constant Sorin en Guadeloupe et leur hostilité au projet d'émigration des Juifs, projet se situant à mi-

¹⁶⁸⁸ Tous les éléments présentés ici s'appuient sur les travaux de Sébastien Verney, *op. cit.*, p. 227-250, sauf mention contraire.

¹⁶⁸⁹ ANOM, fonds ministériel, 889, recensement des Juifs, 1941-1942. Colette Zytnicki, *op. cit.*, p. 172.

¹⁶⁹⁰ Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles juin 1940- juillet 1943*, *op. cit.*, p. 77.

chemin entre secours et expulsion¹⁶⁹¹, révèlent dans toutes leurs dimensions leur antisémitisme.

On le voit plusieurs attitudes se dégagent, mais toutes sont marquées de l'acceptation de mesures d'exclusion prises à l'encontre des Juifs. Les seuls témoignages de l'expression d'une opposition à cette politique antisémite que nous ayons trouvés –ce qui ne signifie évidemment pas qu'il n'y en a pas d'autres- sont rapportés par le pasteur Boegner qui confie à ses carnets l'hostilité des amiraux à la législation antisémite de l'automne 1940. Mais hormis le V.A Herr qu'il mentionne nommément, il ne précise pas vraiment de qui il s'agit. On peut néanmoins penser qu'il évoque l'Al Gensoul et le C.A Latham, ses coreligionnaires, qu'il rencontre à plusieurs reprises au cours de dîners¹⁶⁹².

Les francs-maçons appartiennent également aux ennemis déclarés du régime et les amiraux participent là aussi à leur exclusion. On a fait à juste titre du V.A Platon, le héraut de la lutte contre les premiers¹⁶⁹³. Déjà, dans ses fonctions de secrétaire d'Etat aux Colonies, il veille avec une extrême vigilance à l'application des lois au sein de son ministère¹⁶⁹⁴ et aux Colonies. En janvier 1942, il déclare : « *Les menées d'associations et de groupements secrets quels qu'ils soient, qui tendent à saper ces principes [qui sont à la base de l'Ordre nouveau], à corroder les âmes, à diviser les esprits doivent être décelées avec vigilance. C'est une question d'ordre public.* »¹⁶⁹⁵. Il revendique son bilan, la veille même de son exécution¹⁶⁹⁶, ce

¹⁶⁹¹ Eric Jennings, *Vichy sous les tropiques, La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine 1940-1944, op. cit.*, p. 136.

¹⁶⁹² Philippe Boegner, *Carnets du Pasteur Boegner, 1940-1945*, Paris, Fayard 1992, 365 p., éphéméride du 22 décembre 1940, p. 66.

¹⁶⁹³ Sur la lutte antimaçonnique de Vichy, on peut se reporter aux ouvrages suivants :

André Combes, *La Franc-Maçonnerie dans la tourmente 1939-1945*, Monaco, Editions du Rocher, 2002

Daniel Ligou, *Histoire des francs-maçons en France*, Tome 2, Toulouse, Privat, p. 285-295 et 325-333.

Dominique Rossignol, *Vichy et les francs-maçons, la liquidation des sociétés secrètes 1940-1944*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1981, 333 p.

Lucien Sabah, *Une police politique de Vichy : le service des sociétés secrètes*, Paris, Klincksieck, 1996, 535 p.

¹⁶⁹⁴ AN, F 60 1455, note du 12 février 1944 de bilan sur les révocations au sein du secrétariat d'Etat des colonies du C.A Bléhaut au chef du gouvernement.

¹⁶⁹⁵ *Les Documents maçonniques*, n°4, janvier 1942, éditorial du V.A Platon.

¹⁶⁹⁶ BNF, fonds Aragon, Papiers Platon, dossier 3, *Ma participation au gouvernement Laval*, 23 août 1944.

qui souligne bien son acharnement. Mais, c'est bien évidemment dans sa fonction de secrétaire d'Etat auprès de la vice-présidence du Conseil qu'il donne la pleine mesure¹⁶⁹⁷. L'essentiel de l'arsenal juridique antimaçonnique est en place¹⁶⁹⁸ lorsqu'il prend ses fonctions. L'idéal maçonnique, les modes de fonctionnement, leur rôle supposé dans le fonctionnement du régime républicain représentent ce qu'il abhorre le plus. Sa déclaration à *La gerbe* du 28 janvier 1943 est nette :

*« Je vous parlerai d'abord du problème le plus essentiel, le plus immédiat, auquel est liée la Révolution Nationale : LE PROBLEME FRANC-MAÇON. Certains se plaisent à croire qu'il est moins important que les problèmes juif et communiste. Pour ma part, j'estime qu'il est capital. LA FRANC-MAÇONNERIE EST LE LIEU GÉOMÉTRIQUE DE TOUT CE QUI S'OPPOSE À LA REVOLUTION NATIONALE. C'EST POURQUOI, MALGRÉ TOUTES LES DIFFICULTÉS, JE M'ATTACHERAI DE TOUTES MES FORCES, ET TANT QUE CETTE TACHE ME SERA CONFIEE, A TOUTES LES MESURES QUI ONT POUR BUT DE SOUSTRAIRE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET LA FORMATION DE L'ESPRIT PUBLIC À L'INFLUENCE DES LOGES. »*¹⁶⁹⁹.

Pierre Laval tente de s'opposer à son ministre en plaçant sous son autorité¹⁷⁰⁰ la Commission spéciale des sociétés secrètes chargée d'examiner les dérogations et en en modifiant la composition¹⁷⁰¹. Mais le V.A Platon s'efforce de garder le contrôle de la situation, en fixant

¹⁶⁹⁷ Arrêté du 21 juin 1942 par lequel le V.A Platon reçoit délégation de pouvoir du chef du gouvernement en matière de lutte contre la maçonnerie.

¹⁶⁹⁸ Lois du 13 août 1940 déclarant l'interdiction des sociétés secrètes ; du 11 août 1941 imposant la publication au JO des noms des dignitaires ; du 10 novembre 1941 instaurant une commission spéciale des sociétés secrètes.

¹⁶⁹⁹ Nous reprenons ici la typographie telle qu'elle apparaît dans la reproduction de l'article dans *Les dossiers maçonniques*, février 1943, n ° 5, éditorial du V.A Platon.

¹⁷⁰⁰ Loi du 19 août 1942.

¹⁷⁰¹ Décret du 12 septembre 1942.

les règles de constitution des dossiers de demandes de dérogation¹⁷⁰². Il le peut d'autant plus que, par la circulaire du 1^{er} décembre 1942¹⁷⁰³, il devient le chef du Service des sociétés secrètes, qui remplace alors tous les organismes antérieurement constitués. Il tente de faire durcir la législation en proposant une extension du champ d'application de la loi à tous les agents des services publics concédés et à des dignitaires d'un rang beaucoup moins élevé. Son bilan est lourd : il fait établir un fichier de soixante-quinze mille noms pour environ quarante-cinq mille francs-maçons recensés¹⁷⁰⁴ et surtout tente d'instaurer un climat policier en faisant du Service des sociétés secrètes un des bras de la lutte politique contre les opposants au régime : « *Je ne permettrai pas la sottise de prétendre que les délégués à l'action antimaçonnique doivent s'abstenir d'être des partisans et je souligne même ce devoir d'être des partisans.[...]Il ne faut pas en avoir l'air, il faut agir avec froideur, avec méchanceté, mais sans violence apparente. Avec méchanceté, parce que c'est une œuvre.* »¹⁷⁰⁵ Le V.A Platon trouve auprès de certains de ses collègues marins de bons relais. Le V.A Gouton, en tant que commissaire général du pouvoir, est partisan de l'intensification de l'exclusion des francs-maçons de la vie publique : il propose que soit interdit aux francs-maçons tout emploi public¹⁷⁰⁶ et traque, dénonce leur présence ici ou là¹⁷⁰⁷. Au sein de la Marine, par la voix du V.A.E Le Luc, la hiérarchie est engagée à ne pas s'en tenir aux seules déclarations que doit souscrire chaque fonctionnaire et à signaler « *par rapport secret et personnel les noms des officiers, fonctionnaires etc... qui auraient cru devoir se refuser à souscrire la déclaration et*

Témoignage de Maurice Reclus, Hoover Institute, Stanford University California, *La vie de la France sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Plon, 3 volumes, 1957, 1 797 p. et tome 2, p. 651-654.

¹⁷⁰² Circulaire du 28 octobre 1942.

¹⁷⁰³ AN, F⁶⁰ 108, circulaire n°3460 du 1^{er} décembre 1942.

¹⁷⁰⁴ Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 2000, 374 p. et p. 154-156.

¹⁷⁰⁵ Déclaration du 23 février 1943 du V.A Platon aux membres du service. Citée par Dominique Rossignol, *op. cit.*, p.155.

¹⁷⁰⁶ AN, F⁶⁰ 279, rapport du 17 novembre 1941 du V.A Gouton à l'Al Darlan. Cité par Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, L'administration en France de 1940 à 1944*, *op. cit.*, p. 302-303.

¹⁷⁰⁷ AN, F⁶⁰ 277, lettre du 9 janvier 1942 du V.A Gouton au commissaire général à l'Education générale et aux sports. *Ibidem*, p. 303 et 320.

l'engagement demandés et qui, de ce fait, seront déclarés démissionnaires »¹⁷⁰⁸. Dans les colonies, aux Antilles, la chasse se fait avec plus ou moins de résultats, le V.A Platon reprochant l'insuccès de son entreprise à l'Al Robert pour la Martinique et la Guyane¹⁷⁰⁹. Les historiens s'accordent à reconnaître le caractère mesuré de la lutte antimaçonnique « *L'application de ces lois semble avoir été à géométrie variable, essentiellement conditionnée par le facteur racial* »¹⁷¹⁰ rappelle Jean-Baptiste Bruneau, même si effectivement les sociétés secrètes sont interdites et des listes de noms publiées et Laurent Jalabert souligne que des francs-maçons restent dans leur fonction¹⁷¹¹. En Indochine, le V.A.E Decoux souhaite faire appliquer avec zèle la législation, cherchant même à appliquer le principe des déclarations au secteur privé¹⁷¹². Il étend cette législation à d'autres sociétés comme le mouvement religieux caodaïste. Mais les lourdeurs des procédures, le manque d'entrain de l'administration ou des entreprises concernées, le contexte national et international modèrent quelque peu cette lutte, surtout à partir de 1943. Mais, comme pour la lutte anti-juive, le pragmatisme du V.A.E Decoux l'amène aussi à défendre, sans succès tant que le VA. Platon est aux affaires il est vrai, les dossiers de dérogation présentés par des hommes pouvant être utiles à la colonie, en particulier les militaires et autres élites indispensables pour assurer la sécurité du territoire face à la menace japonaise ou la représentation de la France. Il n'en reste pas moins que l'engagement du gouverneur général dans la lutte antimaçonnique est bien plus important que ce qu'il laisse entendre dans ses

¹⁷⁰⁸ SHD-DM, TTA 2, circulaire du 24 août 1940 du V.A.E Le Luc.

¹⁷⁰⁹ Eric Jennings, *Vichy sous les tropiques*, *op. cit.*, p. 138.

¹⁷¹⁰ Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943*, *op. cit.*, p. 77-78.

¹⁷¹¹ Laurent Jalabert, « Les Antilles de l'amiral Robert », Jacques Cantier, Eric Jennings, *op. cit.*, p.51-68 et p.

⁵⁷
¹⁷¹² Sébastien Verney, *op. cit.*, p 264-281.

Mémoires¹⁷¹³ : sur trois cent trente maçons concernés par la loi, deux cent quatorze ont été sanctionnés (65%)¹⁷¹⁴.

L'invasion de l'Union soviétique par l'Allemagne en juin 1941 intensifie la lutte contre les communistes qui basculent dans la lutte armée. L'interdiction du parti remonte au 26 septembre 1939 et ses membres ont été traqués¹⁷¹⁵. Après avoir brièvement tenté un rapprochement légaliste avec les Allemands, les communistes ont fait machine arrière et sont revenus à la clandestinité, pour ceux du moins qui sont restés au parti, de nombreux membres ayant quitté les rangs au moment du pacte germano-soviétique. Les marins s'inscrivent volontiers dans la démarche de criminalisation des actions communistes, refusant aux militants le statut d'opposant politique. L'Al Darlan, dès le 25 juin 1941, demande à la fois une aggravation des peines et la mise en place de juridictions d'exception¹⁷¹⁶. Parmi les marins, le préfet de police de Paris, le C.A Bard, est l'un des acteurs les plus concernés. Mandaté pour éliminer de la préfecture tous ceux qui peuvent de près ou de loin rappeler le régime défunt, il réorganise la préfecture et dans un premier temps fait jouer la concurrence entre directions de la Police judiciaire, des Renseignements généraux et de la Police municipale. Il crée donc une brigade de répression anti-communiste à la Police judiciaire, avant de revenir à une répartition des missions plus logique et plus conforme aux compétences professionnelles des différentes directions : une deuxième brigade spéciale, au sein des Renseignements généraux, est donc constituée et se voit confier la lutte antiterroriste, axée sur les auteurs d'attentats (BS2), tandis que la première est centrée sur l'activité de répression de la propagande communiste (BS1). La lutte anticommuniste repose donc à partir

¹⁷¹³ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, op. cit., p. 356.

¹⁷¹⁴ Sébastien Verney, op. cit., p. 275.

¹⁷¹⁵ De septembre 1939 à mars 1940, le ministre de l'Intérieur revendique onze mille perquisitions, trois mille quatre cents arrestations, cinq cent cinquante-cinq internements administratifs en centre de séjour surveillé. Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Le sang des communistes. Les bataillons de la jeunesse dans la lutte armée, automne 1941*, Paris, Fayard, 2004, 415 p. et p.22.

¹⁷¹⁶ Instructions pour le Secrétaire général de Police du 25 juin 1941. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op. cit., p. 363.

de fin décembre 1941 sur la Police municipale et les Renseignements généraux¹⁷¹⁷. Il autorise l'accroissement des effectifs des Renseignements généraux, en permettant le transfert de gardiens de la paix de la Police municipale vers les Renseignements généraux sans les soumettre à l'examen d'inspecteurs. Il laisse la BS 2, placée sous la direction de Hennoque, neveu du directeur des Renseignements généraux Rottee, s'engager dans une coopération quotidienne avec les services allemands¹⁷¹⁸. Au total, du 1^{er} septembre 1941 au 1^{er} juin 1942, les BS des Renseignements généraux auraient procédé à plus de mille six cents arrestations, deux mille internements et plus de trois mille quatre cents perquisitions et visites domiciliaires¹⁷¹⁹, ce qui, au niveau des arrestations, représenterait 50% des arrestations de militants communistes sur la période 1940-1944, soulignant ainsi l'efficacité de la lutte anti-communiste sous l'ère Bard¹⁷²⁰. De juin à septembre 1941, la BS de la Police judiciaire procède à quatre cents arrestations dont deux cent quatre-vingt communistes, et pour la même période la Police municipale procède à plus de sept cent quatre-vingt arrestations¹⁷²¹. La lutte contre les Juifs, les francs-maçons, les communistes, la méfiance à l'égard des élus débouchent sur une épuration politique et administrative à laquelle les marins prennent part.

¹⁷¹⁷ Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Liquider les traîtres. La face cachée du PCF 1941-1943*, Paris, Robert Laffont, 2007, 511 p. et p. 162-236.

Sur les rivalités entre Renseignements généraux et Police municipale du point de vue du terrain, voir Georges Ballyot, *Un flic dans la tourmente, souvenirs, 1937-1944*, 270 p. et p. 33, 45-46, 101, 119.

¹⁷¹⁸ Jean-Marc Berlière, Laurent Chabrun, *Les policiers français sous l'Occupation, op. cit.*, p. 144-145.

¹⁷¹⁹ Archives de la Préfecture de police de Paris (désormais APP), GB 28, note du 17 août 1942 sur les activités répressives de la Direction générale des Renseignements généraux. Sur l'ensemble de l'année 1942, les arrestations se monteraient à plus de deux mille : APP, GB 32, bilan chiffré des activités de la BS1 et BS 2.

L'emploi du conditionnel s'explique par le manque de fiabilité des bilans chiffrés des différents documents.

¹⁷²⁰ Jean-Marc Berlière estime à trois mille le nombre de militants communistes arrêtés. Jean-Marc Berlière, René Lévy, *Histoire des polices en France. De l'Ancien régime à nos jours*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011, 768 p. et p. 302.

L'efficacité de la police peut aussi s'expliquer par le peu d'expérience de clandestinité des militants communistes qui s'aguerrissent au fil des mois.

¹⁷²¹ AN, AJ⁴⁰ 881, note du 10 octobre 1941.

512.2 Pour de nouveaux relais.

Le V.A Platon s'empresse de décliner aux Colonies tout l'arsenal de lois et décrets permettant la suspension de tout corps élu ¹⁷²². Son hostilité à toute instance élue le conduit, de façon plus anecdotique mais symptomatique de son état d'esprit, à suspendre les conseils d'administration des offices des mutilés combattant, en février 1941 ¹⁷²³ ; ou en octobre 1941 à s'arroger le droit de supprimer les chambres de commerce coloniales ou la modification de leur composition ¹⁷²⁴. Le C.A de Belot, préfet des Pyrénées-Orientales, remplace plus de 30% des conseils municipaux, dont la quasi-totalité des villes de plus de deux mille habitants ¹⁷²⁵, et il s'oppose à l'élargissement des commissions administratives ¹⁷²⁶. En Guadeloupe et en Martinique, fin 1941, les deux-tiers des maires sont révoqués ¹⁷²⁷. Le C.A Bard remanie près de 70% des conseils municipaux des villes de deux mille à dix-mille habitants ¹⁷²⁸. Mais au-delà, les différentes législations contre les Juifs, les francs-maçons, la lutte contre les communistes et plus largement contre les opposants de toute nature au régime, permettent de procéder à l'épuration de la fonction publique et les marins ne sont pas restés. Le C.A de Belot relève de nombreux agents de la préfecture et des services territoriaux ¹⁷²⁹, même si dans un certain nombre de cas cela est présenté comme permettant de procurer des emplois aux personnes sans ressources ¹⁷³⁰. Le C.A Hamon demande une large épuration parmi les instituteurs, les gendarmes, les agents des contributions indirectes et des postes et

¹⁷²² Loi du 8 décembre 1940, *JO* du 12 décembre 1940, relative à la suspension aux Colonies des conseils généraux et conseils municipaux.

¹⁷²³ Loi du 28 février 1941, *JO* du 6 mars 1941, suspendant les sessions des conseils d'administration des offices des mutilés combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation, des colonies et des territoires sous mandat

¹⁷²⁴ Décret du 24 octobre 1941, *JO* du 29 octobre 1941, portant possibilité pour le secrétaire d'Etat de prononcer la suppression des chambres de commerce coloniales ou d'en modifier la composition.

¹⁷²⁵ ADPO, 31W107, bilan (s.d.) au 1^{er} juin 1944 sur les nominations en application de la loi du 16 novembre 1940.

¹⁷²⁶ ADPO, 31W66, rapport du 17 novembre 1941.

¹⁷²⁷ Eric Jennings, *Vichy sous les tropiques, La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine 1940-1944, op. cit.*, p. 128-129.

¹⁷²⁸ AD HV, 986W246, rapport mensuel du préfet du mois de février 1941.

¹⁷²⁹ ADPO, 3W88, rapport du préfet en date du 26 juin 1942 portant sur mai-juin 1942.

¹⁷³⁰ AN, 2AG 513, note n°1426 du 8 juillet 1941 du C.A de Belot au directeur du cabinet civil du chef de l'Etat.

télécommunications¹⁷³¹. La Marine, en dehors des exclusions par l'application du statut des Juifs, procède à plus de cinq cent trente relèvements¹⁷³² de fonction par application de la loi du 17 juillet 1940 fixant obligation d'être français pour servir dans la fonction publique, même si elle a cherché à tempérer la mise en œuvre de la loi, en particulier en élargissant le critère « ancien combattant » de 1939-1940 »¹⁷³³. Le ministère des Colonies procède de son côté à près de cent cinquante relèvements¹⁷³⁴. En Indochine, grâce à une législation qui permet au pouvoir d'interner « *tout individu dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique* », et de statuer librement sur ces internements introduisant la primauté du pouvoir politique sur le pouvoir judiciaire concrétisée par le décret d'août 1942¹⁷³⁵, la répression s'abat sur les populations européennes et surtout indigènes : début 1941, on totalise près de deux mille trois cents condamnations¹⁷³⁶ dont cent cinquante-cinq condamnations à mort. Les condamnés sont envoyés dans les camps d'internement administratifs, les camps de travail (Formations spéciales de travailleurs, véritables réservoirs de main d'œuvre pour les travaux du régime), et dans les prisons selon leurs crimes et surtout leurs origines, les formations spéciales de travailleurs accueillant essentiellement les Indochinois. La diminution des internements à partir de 1942 doit plus aux contraintes

¹⁷³¹ AN, F^{1CIII} 1152, rapport mensuel du préfet du mois de septembre 1941 du C.A Hamon.

AN, F^{1a}3701, note du 11 octobre 1941, n° 119 RE du ministère de l'Intérieur au secrétariat d'Etat à la Guerre, transmettant une proposition du C.A Hamon mentionnée dans son rapport de septembre 1941 concernant la nécessité de multiplier les mutations dans la gendarmerie pour garantir la fermeté de ceux-ci dans la répression des actes délictueux et garantir une indépendance suffisante.

Ibidem, note du 27 février 1941 du ministère de l'Intérieur au secrétariat de l'Education nationale et à la Jeunesse pour le déplacement d'un professeur.

¹⁷³² Bilan au 29 avril 1941. Cité par Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944, op. cit.*, p. 656.

¹⁷³³ Circulaire n° 658 Cab. du 9 novembre 1940, BOM, 1940, 2^{ème} semestre, p. 294. Outre les critères de nationalité, décoration, blessure, d'avoir été fait prisonnier, elle admet le critère de perception d'indemnités de combat pour définir le combattant. Or cette indemnité est accordée aussi à qui est présent sur un terrain d'opérations.

¹⁷³⁴ Bilan au 29 avril 1941. Cité par Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944, op. cit.*, p. 656.

¹⁷³⁵ Décrets du 10 septembre 1940, du 20 septembre 1940 et du 26 août 1942. Cités par Sébastien Verney, *op. cit.*, p. 283-287.

¹⁷³⁶ *Ibidem*, p. 297.

budgetaires avec la pression japonaise qui s'accroît qu'à une mansuétude du gouverneur général¹⁷³⁷. Dans la fonction publique, six cents révocations auraient été prononcées¹⁷³⁸. Finalement l'ordre général du V.A Marquis du 20 juin 1941 résume bien l'état d'esprit entretenu par ces officiers généraux de marine dans leurs fonctions :

« On ne saurait admettre dans un grand Etablissement de la Marine où se poursuit une œuvre de Défense Nationale à laquelle nous devons consacrer toutes nos forces, des discussions politiques ou des propos présentant un caractère antinational.

Je suis décidé à congédier dorénavant de l'Arsenal les quelques égarés qui ne tenant pas compte de cet avertissement y tiendraient publiquement des propos de ce genre portés à ma connaissance par la voie hiérarchique »¹⁷³⁹.

Ayant épuré les relais classiques, le régime de Vichy crée et s'appuie sur de nouvelles institutions, en particulier avec la Légion française des combattants. Projet porté par Xavier Vallat avec le soutien du général Weygand, la loi adoptée fin août 1940 portant création de la Légion précise ses missions. Outre l'entraide entre anciens combattants, elle mentionne leur collaboration à l'œuvre des pouvoirs publics¹⁷⁴⁰. Des marins en font un soutien important, mais pas tous.

Le premier d'entre eux, l'Al Darlan, est très circonspect par rapport à l'institution légionnaire. Quelques semaines après sa création, s'il en fait un outil indispensable pour le gouvernement rappelant son rôle pour « insuffler l'idéal voulu pour ranimer l'esprit national. Elle le propagera dans les masses et la révolution par le bas sera ainsi réalisée »¹⁷⁴¹, il insiste tout autant pour qu'elle intègre des Anciens combattants « soigneusement triés » du

¹⁷³⁷ *Ibidem*, p. 388-392.

¹⁷³⁸ *Ibidem*, p. 39. Néanmoins, les décomptes proposés par Sébastien Verney ne semblent pas toujours distinguer les populations concernées par les législations et les populations sanctionnées.

¹⁷³⁹ SHD-DM, TTB 154, ordre général du V.A Marquis, 20 juin 1941.

¹⁷⁴⁰ Jean-Paul Cointet, *La Légion Française des Combattants 1940-1944, la tentation du fascisme*, op. cit., p.55.

¹⁷⁴¹ Papiers Darlan, (laisse Amiot), probablement fin décembre 1940 selon Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan. Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, op.cit., p. 264-265.

conflit de 39-40, comptant avant tout sur la jeunesse pour donner crédibilité au mouvement, et surtout à la Révolution nationale. Dans une instruction de fin février 1941, l'Al Darlan, s'il accepte l'idée d'une collaboration légionnaire avec les préfets, n'en rappelle pas moins que seuls les derniers sont les dépositaires de l'autorité et que les interventions de la Légion doivent être sollicitées explicitement par les préfets. Ces principes sont rappelés fin avril 1941 et encore début juin¹⁷⁴². Il oscille donc entre reconnaissance de son utilité éventuelle et volonté de canaliser ses éléments qu'il considère plus comme partisans d'enjeux locaux que capables d'être porteurs de l'intérêt général. En juillet 1941, deux notes de l'Al Darlan montrent son agacement. Il lui reproche son recrutement douteux, son encadrement incompetent, son indiscipline, et son interventionnisme¹⁷⁴³. Dans une note non datée, il tire un bilan très négatif de son action insistant une nouvelle fois sur son incapacité à s'extraire des querelles partisans locales¹⁷⁴⁴. Lors de la création du Service d'ordre légionnaire, il tente d'en limiter la portée nationale et souhaite une organisation représentée uniquement sur le plan départemental¹⁷⁴⁵ : il est clair qu'il ne veut pas d'une force qu'il sent lui échapper. Mais l'instruction légionnaire du 26 février 1942 qui prévoit une liaison organique entre l'Etat et la Légion, tant au niveau national que régional et départemental, renforce la position de la Légion et consacre d'une certaine façon l'échec de l'Al Darlan¹⁷⁴⁶. La Marine cherche

¹⁷⁴² AN, F⁶⁰ 1431, instruction du 26 février 1941 pour l'organisation de la Légion française des combattants et sa collaboration avec les représentants du pouvoir central.

Ibidem, instruction^o2 du 30 avril 1941 concernant la collaboration de la Légion française des combattants avec les représentants du pouvoir central.

AN F⁶⁰ 1428, circulaire du 9 juin 1941.

Citées par Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France 1940-1944*, *op.cit.*, p. 208-210, 601.

¹⁷⁴³ Papiers Darlan (liasse Amiot), note du 8 juillet 1941 de l'Al Darlan au maréchal Pétain. Cette note n'a pas été remise au chef de l'Etat. Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 368-372 et p. 370.

AN, 3W242, note du 21 juillet 1941 de l'Al Darlan au maréchal Pétain. *Ibidem*, p. 378-382.

¹⁷⁴⁴ *Ibidem*, p. 401.

¹⁷⁴⁵ AN, 2 AG 604, note du 24 novembre 1941 de l'Al Darlan au secrétariat général du chef de l'Etat. *Ibidem*, p. 430.

¹⁷⁴⁶ Jean-Paul Cointet, *La Légion française des Combattants. 1940-1944 la tentation du fascisme*, *op. cit.*, p.170-173.

institutionnellement à garder ces distances avec la Légion. Elle en interdit l'affiliation à tout marin en activité¹⁷⁴⁷. L'interdiction est renouvelée à plusieurs reprises, étendue au personnel placé en congé d'armistice et à tous les personnels des corps civils relevant du secrétariat d'Etat à la Marine¹⁷⁴⁸, ainsi qu'aux femmes des marins et à leurs familles¹⁷⁴⁹. La répétition de ces notes laisse entendre que la chose ne va pas de soi pour les marins et que leur tentation a été grande de rejoindre ce mouvement. Il faut attendre en fait juin 1943 pour que le cabinet du C.A Bléhaut revienne un peu en arrière et autorise l'adhésion aux officiers, officiers mariniers, quartiers- maîtres de 1^{ère} classe et assimilés placés en congés d'armistice¹⁷⁵⁰. Si l'Al Darlan tente de limiter le rôle de la Légion dans le fonctionnement de l'Etat, ses amiraux ne sont pas aussi distants avec l'institution.

Le V.A Platon par exemple, qui est souvent le représentant du gouvernement dans les grandes cérémonies de la Légion, en fait un des points d'appui de ses interventions. Il est un acteur majeur pour son introduction en Afrique du Nord : dès septembre 1940, il pose la question de l'extension au secrétariat des Anciens combattants¹⁷⁵¹. Il en fait un des piliers de sa politique antimaçonnique en demandant aux différents ministères que soit confié « *un rôle important aux chefs départementaux de la Légion, qui, de par leurs fonctions sont très bien placés pour recueillir tous renseignements utiles sur l'activité politique présente et passée, des requérants.* »¹⁷⁵². Son intervention auprès du ministère de l'Intérieur, pour demander la mise au pas de municipalités de sa région natale, n'est pas que le signe de l'attachement à celle-ci :

¹⁷⁴⁷ SHD-DM, TTB 153, circulaire n° 4139 P.M 1 du 30 décembre 1940.

¹⁷⁴⁸ *Ibidem*, circulaire n° 235 P.M 1 du 11 janvier 1941.

¹⁷⁴⁹ *Ibidem*, circulaire n° 517 P.M 1 du 27 janvier 1942. La création des Volontaires de la Révolution nationale ouvre le mouvement aux civils non anciens combattants et aux femmes.

¹⁷⁵⁰ *Ibidem*, circulaire n° 2358 P.M 1 du 8 juin 1943. Cette circulaire fait suite de quelques jours à une circulaire autorisant dans les mêmes conditions l'affiliation à la Milice : *ibidem*, circulaire n° 2098 P.M 1 du 19 mai 1943.

¹⁷⁵¹ Eric Jennings, « La politique coloniale de Vichy », Jacques Cantier, Eric Jennings, (dir.), *op. cit.*, p. 19.

¹⁷⁵² AN F⁶⁰ 107, note du 29 octobre 1942 du V.A Platon au Directeur de la Légion.

elle témoigne aussi de l'importance qu'il accorde aux relais légionnaires¹⁷⁵³. Le V.A.E Fernet n'est pas très éloigné de sa position quand il déclare au Conseil national « *des groupements tels que ceux de la Légion et les comités mixtes sociaux donneront à l'administration, bien que n'en faisant pas partie intégrante, une véritable collaboration* »¹⁷⁵⁴. L'attitude du C.A de Belot révèle toutes les ambiguïtés des relations entre autorités préfectorales et la Légion et les querelles intestines locales dont cette dernière pâtit. Incontestablement, il utilise la Légion dans sa préfecture, n'hésitant pas à les solliciter pour des nominations de membres de délégations municipales¹⁷⁵⁵, cette « *inféod[ation] à des organismes qui doivent certes collaborer avec le préfet, mais ne point déterminer exagérément ses décisions* » lui étant clairement reprochée¹⁷⁵⁶. Mais, dans le même temps, il est l'objet de l'ire de la Légion pour ne le faire qu'insuffisamment, ou pour ne pas préparer avec suffisamment d'attention la venue du général Laure¹⁷⁵⁷, ou encore pour relever un maire, beau-frère du chef local de la Légion¹⁷⁵⁸. Si d'aucuns se satisfont du départ du C.A de Belot, le directeur régional du Service des sociétés secrètes, membre également de la Légion, donne sa démission en guise de protestation¹⁷⁵⁹. Mais, si la Légion est chargée de propager la Révolution nationale, en Indochine le V.A.E Decoux la conçoit aussi comme un symbole et un ciment de l'identité de la France et de son drapeau et de sa souveraineté : il la veut puissamment colonialiste, et seuls

¹⁷⁵³ AN, 3W316, lettre du 2 septembre 1941 du chef de la Légion de Pujols sur Dordogne au V.A Platon à propos du maintien d'un secrétaire de mairie

Ibidem, note du 8 septembre 1941 du chef du secrétariat particulier du V.A Platon au ministre de l'Intérieur demandant le relèvement de la municipalité de Pellegrue.

AN, 72AJ 249, CHSGM, dossier 12, lettre du 26 avril 1942 du directeur de la Justice militaire et de la Gendarmerie au V.A Platon.

¹⁷⁵⁴ AN, F⁶⁰ 361, Conseil national, première commission, procès-verbal de la séance du 22 août 1941.

¹⁷⁵⁵ ADPO, 31W222, note du 16 août 1941 du préfet au président de la Légion

¹⁷⁵⁶ AN, F^{1b1} 1041, rapport du 11 juin 1942 de l'inspecteur général camps et centres d'internement au secrétaire général pour l'administration. A noter qu'un extrait de ce rapport figure dans le calepin de note du contre-amiral : SHD-DM, CC7 4°Moderne3047/6, dossier personnel du C.A de Belot.

¹⁷⁵⁷ AN, 2AG 517 CC 100, rapport du 3 juin 1941 d'un membre de la Légion sur le C.A de Belot.

¹⁷⁵⁸ ADPO, 53W103, note du 17 février 1941 du secrétaire général de la Légion au préfet.

¹⁷⁵⁹ *Ibidem*, 53W51, lettre du 21 octobre 1942 du directeur régional du service des sociétés secrètes au président départemental de la Légion.

les anciens combattants et citoyens français et naturalisés peuvent y prendre part¹⁷⁶⁰. Mais il ne rencontre pas les mêmes problèmes d'intrusion puisque la Légion, d'une certaine façon, ce sont ses services et ses hommes. Le chef de la Légion n'est autre que son chef du cabinet militaire, le C.V Jouan, et l'administration est fortement présente au sein de la Légion puisque le V.A.E Decoux demande aux fonctionnaires d'y adhérer. Il n'en reste pas moins que le rôle de pointeur du doigt des dysfonctionnements administratifs irrite de nombreux hauts fonctionnaires et le V.A.E Decoux doit, dans la droite ligne des textes de la métropole, rappeler la Légion à sa soumission à l'autorité gouvernementale. Le gouverneur parraine de nombreux grands rassemblements à l'occasion des dates anniversaires du régime. L'activité de la Légion, dont les effectifs s'érodent dès 1943, s'oriente vers les œuvres caritatives et le V.A.E Decoux la dissout en novembre 1944¹⁷⁶¹. Quant au C.A Bard, certes il accepte d'un prendre la présidence d'honneur et l'autorise à avoir un bureau dans les locaux de l'ambassade¹⁷⁶², mais le fait sans doute plus par fidélité à la personnel du Maréchal.

Parmi les nouveaux outils plébiscités par les marins en politique, il faut ici dire quelques mots du serment. Institué en janvier 1941, le serment de fidélité concerne tout d'abord les secrétaires d'Etat, hauts dignitaires et hauts fonctionnaires de l'Etat, mais en réalité seuls les membres du gouvernement le prêtèrent. En août 1941, le principe en est réaffirmé par le maréchal Pétain, pour tous les ministres et hauts fonctionnaires. L'extension à l'ensemble des forces armées et à la magistrature est instituée par les actes constitutionnels n° 8 et 9 du 14 août 1941¹⁷⁶³. Puis, sont visés par l'acte constitutionnel n° 10 du 4 octobre 1941 les fonctionnaires de tous ordres et les personnels de direction des services concédés. De fait, le serment est exigé jusqu'au grade de sous-directeur pour les administrations centrales. Pour les

¹⁷⁶⁰ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon Gouvernement général (1940-194)*, op. cit., p. 364-367.

¹⁷⁶¹ Sébastien Verney, op. cit., p. 158-170.

¹⁷⁶² CADN, Berne Ambassade 2002/21, 357, XXXIV, 7, lettre du C.A Bard au président de la Légion en Suisse.

¹⁷⁶³ JO du 16 août 1941.

services extérieurs, l'obligation de serment s'applique de façon plus vague à tous les fonctionnaires « *exerçant des fonctions d'autorité et de responsabilité, ainsi que certaines fonctions d'inspection, de contrôle ou de police* ». Pour éviter une inflation de serment qui en ferait perdre le sens, il est décidé par la loi du 10 avril 1942¹⁷⁶⁴ que seul prêterait serment tout fonctionnaire dont l'affiliation à une association professionnelle était interdite¹⁷⁶⁵. Le texte du serment est le suivant : « *Je jure fidélité à la personne du Chef de l'Etat, promettant de lui obéir en tout ce qu'il me commandera pour le bien du service et le succès des armes de la France* ». La Marine, par la voix du C.A Auphan, s'engage dans la mise en œuvre du serment dès fin septembre 1941¹⁷⁶⁶. Le parallèle avec la formule de passation de commandement déjà citée¹⁷⁶⁷ ne peut être que souligné. Mais ce serment politique qui lie le fonctionnaire au chef de l'Etat semble provoquer un certain malaise. La formule utilisée dans la circulaire précitée assimile la France au chef de l'Etat qui l'incarne. Elle rappelle que ce serment implique pour les marins un « *devoir plus strict pour eux à l'égard de la France dont ils s'engagent à défendre l'unité puisque le Chef de l'Etat, dans son autorité suprême, incarne essentiellement l'unité nationale, condition première du salut public.* ». Le fait que soit prescrite la recherche de la sincérité dans la manière d'adhérer au serment et qu'« *aucune pression ne devra être exercée [...] à ce sujet* » renvoie peut-être à l'idée que les dilemmes sont possibles. Peut-être faut-il y voir l'existence au sein de la Marine de débats internes tels que Jacques Weygand a su les restituer dans son récit littéraire¹⁷⁶⁸ ? Mais, de fait, il y a peu de place pour le refus, au bout duquel se trouve la démission remise par le réfractaire. Le C.A Auphan demande qu'une grande solennité entoure ce moment de serment et une trace écrite doit être exigée. Dans une

¹⁷⁶⁴ JO du 17 avril 1942.

¹⁷⁶⁵ Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944*, op. cit., p. 309-315.

¹⁷⁶⁶ SHD-DM, TTA 2, circulaire n° 57 Cab.0 du 24 septembre 1941.

¹⁷⁶⁷ « *Officiers, Officiers mariniers Quartiers-mâîtres et marins du [classe et bâtiment] vous reconnaissez dorénavant pour votre commandant le [grade et nom du commandant] ici présent et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous ordonnera pour le bien du service et le succès des armes de la France* ».

¹⁷⁶⁸ Jacques Weygand, *Le serment*, Paris, Flammarion, 1960, 251 p.

note aux services en zone occupée¹⁷⁶⁹, le C.A Auphan rappelle son attachement « à ce que les prescriptions de cette circulaire soient rigoureusement appliquées, dans leur lettre comme dans leur esprit » et demande qu'un rapport secret lui soit remis concernant les dispositions prises pour assurer la solennité de l'événement et les éventuels incidents survenus. L'Al Abrial rappelle la validité de ce serment en décembre 1942 pour appeler les marins à rester fidèles au régime du maréchal : « *L'avenir de la FRANCE ne dépend en définitive que de l'union et de la discipline des Français à l'intérieur du Pays, autour de leur Chef, le Maréchal, à la personne de qui vous avez au surplus prêté un serment dont il ne vous a pas délié* »¹⁷⁷⁰. On le comprend, aucune circonstance ne peut les délier de leur serment.

Conformément aux recommandations du C.A Auphan, son collègue, le C.A Bard, donne toute la solennité à l'événement, en organisant la cérémonie au Palais de Chaillot, le 22 janvier 1942, en présence de Pierre Pucheu, ministre de l'Intérieur¹⁷⁷¹, et de Jean Rivalland¹⁷⁷², secrétaire général pour la Police. Le témoignage de Georges Ballyot permet de reconstituer la scène :

« La totalité des cadres de la Préfecture - plusieurs centaines de personnes - a été réuni dans l'immense vaisseau du théâtre de Chaillot. Des représentants de Vichy, le préfet et les directeurs se placent sur la scène où des sièges leur sont préparés. Lorsque tout est en place, pénètre à son tour sur les planches, d'un pas martial, en

¹⁷⁶⁹ SHD-DM, TTA 2, circulaire du 3 octobre 1941 du C.A Auphan au commissaire en chef 2^{ème} classe délégué du ministre secrétaire d'Etat à la Marine près la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés.

¹⁷⁷⁰ SH-DM, TTA3, directives aux officiers, n°366 Cab.O du 25 décembre 1942 de l'Al Abrial. Reproduit en annexe.

¹⁷⁷¹ APP, DB 542, prestation de serment de fidélité par la police. Voir photographies en annexe.

¹⁷⁷² Jean Rivalland (1893-1965). Proche de Xavier Vallat et de l'Action française, il est colonel au moment de l'armistice. Il est nommé secrétaire général de la police de septembre 1941 à avril 1942. Puis il succède au C.A Hamon à la préfecture de la Drôme avant de celles des Bouches-du-Rhône en 1943. Refusant de livrer des otages à la suite d'attentats à Marseille contre des militaires allemands, il est relevé de ses fonctions. Nommé à la Cour des Comptes, puis contrôleur général de l'administration de l'armée française, il est brièvement incarcéré à la Libération, devient professeur à l'ENA de 1946 à 1956, chargé de mission au ministère de la Défense, délégué du ministre pour l'administration de l'armée de terre, et président de chambre à la Cour des Comptes. D'après http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Rvivalland consulté le 15 août 2013.

uniforme toutes décorations battantes, un commissaire principal des compagnies de circulation, choisi pour sa prestance. Au garde-à-vous, il fait face aux autorités, et tourne le dos aux occupants de la salle dont il est l'élément avancé. [...] Sur un signal, nous nous levons tous. D'un organe tonnant, notre représentant désigné, qui, il l'avoue aussitôt après, aurait de beaucoup préféré être ailleurs, jure fidélité au Maréchal au nom de la Préfecture entière. La scène ne manque pas d'allure mais, Dieu soit loué, nous ne sommes pas concernés individuellement, et pour moi, ce n'est qu'un spectacle »¹⁷⁷³.

Tout est dit, entre solennité de l'instant et prise de recul revendiquée, dans des documents postérieurs il est vrai, de certains membres de l'assistance.

Le CA. Hamon est peut-être à l'origine de la loi du 10 avril 1942. Dans sa volonté d'imposer aux fonctionnaires le nouveau régime, il a demandé à ses chefs de service départementaux de prêter serment¹⁷⁷⁴. En mars, il demande que les maires soient aussi soumis à cette obligation¹⁷⁷⁵. La loi vient modérer ses ardeurs.

Les officiers de marine en poste se sont donc parfaitement retrouvés dans la lutte contre les ennemis proclamés du régime de Vichy que sont les Juifs, les francs-maçons et les communistes. Certes si leurs motivations ne sont pas nécessairement profondément religieuses ou raciales dans le cas de la lutte contre les Juifs, elles sont clairement idéologiques dans leur lutte antimaçonnique ou anticomuniste. Ils participent donc à l'épuration de la société en appliquant souvent avec zèle les législations, y compris dans les colonies. La faiblesse des effectifs des populations juive et franc-maçonne, leur rôle important dans l'activité de la colonie et l'éloignement géographique d'avec la Métropole n'ont pas été

¹⁷⁷³ Georges Ballyot, *op. cit.*, p. 96.

Voir photographies de la cérémonie, annexe n°11.

¹⁷⁷⁴ AN, 2AG 503, lettre du 17 janvier 1942 du C.A Hamon. Citée par Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940-1944*, *op. cit.*, p. 314.

¹⁷⁷⁵ *Ibidem*, F^{1CIII} 1152, rapport mensuel de mars 1942 du C.A Hamon.

l'occasion de plus de mansuétude et témoignent de leur engagement. Sur le terrain, les amiraux font très souvent de la Légion un point d'appui important, malgré les réticences du premier d'entre eux. Mais une France nouvelle, régénérée, passe aussi par la construction d'un homme nouveau.

513. Pour un homme nouveau : l'exemple de la Marine.

La construction d'une société nouvelle repose sur l'idée de promouvoir de nouvelles valeurs qui détrônent une vision matérialiste, individualiste de la société, au profit du don de soi et du culte du service. Au centre de cette volonté d'une France nouvelle se trouve bien évidemment la jeunesse :

« Comptez pour le Présent sur vous-mêmes et, pour l'avenir, sur les enfants que vous aurez élevé dans le sentiments du devoir »¹⁷⁷⁶.

« La France rajeunie veut que l'enfant remplisse vos cœurs de l'espoir qui vivifie et non plus de la crainte qui dessèche. »¹⁷⁷⁷

Limoré Yagil¹⁷⁷⁸ a largement démontré l'échec de cette utopie portée par la Révolution nationale. Mais cette volonté trouve un écho dans la Marine, qui dispose d'un champ de mise en œuvre important. En effet, au travers de ses équipages mais aussi des œuvres sociales et des chantiers de jeunesse qui concernent essentiellement la marine marchande, passée sous la coupe de la Marine de guerre depuis juin 1940, elle est en mesure d'encadrer les différents âges et ainsi de bâtir l'homme nouveau.

Les effectifs de la marine déclinent entre 1940-1944. Il est difficile d'assurer la fiabilité des chiffres. En effet, les états sont souvent destinés à l'occupant ou peuvent aboutir sur leurs bureaux, d'où peut-être des chiffres sous-estimés ; mais les ordres de grandeur sont

¹⁷⁷⁶ Appel du 25 juin 1940.

¹⁷⁷⁷ Appel du 11 juillet 1941.

¹⁷⁷⁸ Limoré Yagil, « *L'homme nouveau* » et la révolution nationale de Vichy (1940-1944), *op. cit.*.

véritablement exacts. On peut donc avancer les chiffres suivants : en septembre 1940, les effectifs sont d'environ cent cinquante-deux mille hommes¹⁷⁷⁹ ; en janvier-mars 1941 aux environs de soixante mille¹⁷⁸⁰ ; en janvier 1942¹⁷⁸¹ autour de cinquante-cinq mille dont deux mille cinq cent cinquante officiers¹⁷⁸². Pour l'année 1943, à partir des états budgétaires qui fixent à moins 35% le budget général des rémunérations, on peut estimer les effectifs autour de trente-quatre mille hommes¹⁷⁸³. Les projets de budget de 1944 montrent une baisse du chapitre des rémunérations de quelques 10%, ce qui porterait les effectifs à environ trente mille hommes¹⁷⁸⁴. Ces états révèlent également que trente-deux mille officiers sont en congé d'armistice et que sept cent mille personnes sont prises en charge par le Service central des œuvres de la Marine (SCOM). Cette structure, placée sous le commandement de l'Al Gensoul puis du C.A Latham et pour finir du V.A Barnaud, gère également, outre les cercles navals et nautiques, les mess et foyers des équipages, les services de reclassement des marins démobilisés¹⁷⁸⁵, les aides au logement¹⁷⁸⁶, à l'approvisionnement, à l'assistance sociale¹⁷⁸⁷ etc et toute une série de structures destinées aux enfants : les colonies de vacances, pour les enfants de sept à treize ans (colonies « Jeune Marine ») et pour les adolescents de quatorze à seize ans (colonies « Pilotins ») ; et les rassemblements hebdomadaires du jeudi. Les colonies accueillent en 1941 trois mille enfants avec pour objectif de : « faire bénéficier à un nombre

¹⁷⁷⁹ AN, 2AG 454, CCXXVII, dossier B, rapport sur la nécessité de maintenir une flotte de protection des convois. Chiffre un peu supérieur à celui proposé par Philippe Masson, « la Marine de Vichy », André Corvisier, *op. cit.*, p. 38.

¹⁷⁸⁰ SHD-DM, TTA 128, note du 12 avril 1941, effectifs au 1^{er} mars 1941. Même remarque que précédemment.

¹⁷⁸¹ SHD-DM, TTA 130, note DFCAA, commission sous-marine, n°1300/FM/S du 19 janvier 1942.

¹⁷⁸² SHD-DM, TTB134, statut de l'officier.

¹⁷⁸³ SHD-DM, TTB 115, note du 16 mars 1943, observations sur le deuxième projet de budget 1943 rédigée par le contrôleur général, conseiller de l'Etat, directeur du contrôle.

¹⁷⁸⁴ SHD-DM, projet du budget de 1944, tableau de comparaison des crédits demandés pour l'exercice 1944 et des crédits accordés pour l'exercice 1943, poste Marine nationale, titre, dépenses ordinaires, 4^{ème} partie, Personnel.

¹⁷⁸⁵ SHD-DM, TTB95, instruction n° 6500 du 3 décembre 1942 portant sur l'organisation de la Section de placement du personnel démobilisé.

¹⁷⁸⁶ SHD-DM, TTA 2, décision n°70 Cab. 0 du 23 octobre 1941 qui charge le SCOM d'organiser un service du logement pour le personnel officier et non officier.

¹⁷⁸⁷ On trouve de nombreux courriers relatifs à l'assistance médicale dans les cartons SHD-DM, TTB 95 et 128. On note d'ailleurs l'utilisation des médecins des unités pour les visites aux familles ce qui permet à la fois d'utiliser des compétences mais aussi de resserrer les liens entre la Marine et les familles.

important d'enfants de la Marine d'une amélioration physique et morale »¹⁷⁸⁸. Concernant les chantiers de jeunesse marine¹⁷⁸⁹ créés par l'arrêté du 25 février 1941, ce sont environ deux mille jeunes qui entre novembre 1941 et février 1944 ont fréquenté les trois centres de la Marine¹⁷⁹⁰, implantés jusqu'à fin 1942 à Narbonne Plage pour le groupe *le Foudroyant*, à Banyuls-sur-Mer pour le centre *l'Adroit*, et au cap Matifou en Afrique du Nord à l'est d'Alger pour le centre *Siroco*. Mais, bien que reconnaissant l'autorité morale du commissaire général des Chantiers de la jeunesse, le général La Porte du Theil, la Marine affirme sa spécificité. Les chantiers marine lui sont rattachés, émargent à son budget et sont encadrés par ses hommes. Au sein de la Marine, ils dépendent de la Marine marchande, et plus particulièrement de la section Gens de Mer, bureau de l'apprentissage. Sont donc concernés par leur gestion, les C.A Auphan, Broussignac et Denis de Rivoyre, le premier en tant que responsable de la Marine marchande, le second en tant que directeur de la Marine marchande et Denis de Rivoyre comme inspecteur de l'apprentissage. Mais c'est surtout par ses objectifs de professionnalisation que se distingue la Marine. En effet, le recrutement concerne essentiellement de futurs professionnels de la mer, inscrits maritimes, élèves français des écoles nationales de navigation maritime et jeunes français titulaires du diplôme d'élève-officier, d'élève-officier mécanicien ou du diplôme spécial de radiotélégraphiste de la marine marchande. Le recrutement s'opère sur ces bases jusqu'en février 1942. On note même une volonté farouche d'élitisme puisque les élèves quittant une école nationale de navigation sans

¹⁷⁸⁸ SHD-DM, TTB 128, note n° 6760 SCOM du 27 novembre 1940, *Compte-rendu des colonies de 1941* de l'Al Gensoul à l'amiral de la Flotte.

¹⁷⁸⁹ Nous reprenons ici les éléments de notre article « Les chantiers de jeunesse Marine 1941-1944 : projet qualifiant, projet sociétal ? », Français Dubasque (dir.), *Les Ecoles de formation, quels enjeux ? XVII^e-XXI^e siècles*, Paris, L'harmattan, Collections Historique, série travaux, 2013, 202 p. et p. 37-54.

¹⁷⁹⁰ Pour l'année 1941, estimation d'après les capacités des centres.

Pour 1942, AN, AJ³⁹ 70, effectifs budgétaires.

Pour 1943, AN AJ³⁹ 66, état des effectifs Anciens et cadets à la date du 30 novembre 1943.

Pour 1944, *ibidem*, état hebdomadaire des effectifs au 1^{er} février 1944.

Ce chiffre est légèrement inférieur à celui avancé par André Sourys-Rolland qui l'estime à deux mille cinq cents. André Sourys-Rolland, *Histoire des Chantiers de la jeunesse racontée par des témoins*, actes du colloque d'histoire des 12-13 février 1992, Service Historique de l'Armée de Terre, Arcueil, Société des Amis des Musées Chantiers, 1993, 288 p. et p. 193.

y avoir acquis de diplôme¹⁷⁹¹ ou ayant échoué totalement¹⁷⁹² ou partiellement¹⁷⁹³ à leurs examens n'y sont pas acceptés. Enfin, les jeunes des chantiers de jeunesse marine portent un uniforme différent par la forme et la couleur de celui porté par leurs collègues des chantiers de jeunesse et qui ressemble à celui d'un simple matelot¹⁷⁹⁴.

La régénération de l'individu passe par une formation morale et physique. Au niveau des équipages, l'inactivité liée à l'absence d'opérations et aux possibilités réduites d'entraînement renforce encore plus, s'il n'en était besoin, cette volonté de *mens sana in corpore sano*.. Dans une note de novembre 1941¹⁷⁹⁵, le C.A Auphan expose sa conception de la formation. La circulaire porte le titre de *Formation générale du personnel*. Par formation générale, il faut en fait entendre la transmission des valeurs morales par un vecteur particulier, celui de l'éducation physique : celle-ci n'est pas une fin en soi mais elle est considérée comme pouvant enseigner les valeurs qui fondent la discipline militaire et maritime. Ainsi conçue, elle est l'occasion pour chacun d'affermir sa volonté, de développer l'abnégation, de permettre au chef de mieux connaître ses hommes, de leur faire entendre « *des idées saines* », de développer l'esprit d'équipe, la loyauté, le goût de l'entraide. La création du corps de pionniers participe en partie de cette volonté. Il est l'un des interlocuteurs majeurs pour assurer le soutien moral et physique des équipages. Créé en juin 1941¹⁷⁹⁶, leur recrutement s'effectue « *sans considération de grade et de spécialité parmi des marins montrant déjà de l'entrain, bien constitués physiquement et ayant bon moral* »¹⁷⁹⁷. Auxiliaires directs du commandement, leur rôle de soutien auprès d'hommes souvent isolés de leur famille et

¹⁷⁹¹ AN, AJ³⁹ 70, instruction provisoire du 28 février 1941, n° 30 M.M.F.C.A.

¹⁷⁹² *Ibidem*, circulaire du 7 janvier 1942, n° 0012 M.M F.C.A, Directeur adjoint des services de la Marine marchande.

¹⁷⁹³ *Ibidem*, circulaire du 16 janvier 1942, n° 0024 M.M F.C.A.

¹⁷⁹⁴ *Carnet de la Sabretache*, Les chantiers de jeunesse, 1990, n° 105-E, p. 164-167.

¹⁷⁹⁵ SHD-DM, TTB 134, circulaire n°52 P.M. Org du 28 novembre 1941 du C.A Auphan.

¹⁷⁹⁶ Décret du 8 juin 1941, circulaires SCOM n° 3000 du 8 juin 1941 et n° 4147 SCOM du 1^{er} août 1941.

¹⁷⁹⁷ SHD-DM, TTB 95, note n° 4580 SCOM du 22 août 1941 du V.A.E Le Luc.

réduits à une certaine inactivité doit leur permettre d'organiser des activités d'éducation physique, des jeux et des distractions intellectuelles et artistiques. Ils se doivent d'être « *un vivant exemple de qualités physiques et orales, un animateur désintéressé, enthousiaste et discipliné* »¹⁷⁹⁸. Dans le cadre des formations de base, la Marine entend aussi propager ces valeurs. Par exemple, la formation envisagée pour des officiers-mariniers prévoit un perfectionnement moral, physique et militaire : l'ordre de présentation des thématiques n'est pas neutre. Les attendus sont très clairs et méritent d'être cités car ils résument parfaitement la philosophie en vigueur. Dans le cadre de la formation morale, il s'agit de :

- développer en eux le culte de l'honneur et de l'honnêteté [...].
 - former leur caractère ; développer l'énergie, la virilité, donner le goût du risque, déraciner l'esprit de jouissance et d'égoïsme .
 - former leur cœur : développer en eux le sens social, l'intuition et la compréhension d'autrui ; développer l'esprit d'équipe, détruire l'esprit d'individualisme et le sens personnel.
- b) au point de vue physique
- former leur corps à la peine ; développer le sens et le goût de l'effort, combattre l'oisiveté, dénoncer les méfaits de l'alcoolisme, donner le souci un bon équilibre physique.
- c) au point de vue militaire
- leur inculquer le sens de la véritable discipline faite de loyauté et d'esprit de sacrifice.
 - leur inculquer le sens de la véritable autorité [qui consiste à] imposer au subordonné le sens inné de l'obéissance par l'exemple personnel.

¹⁷⁹⁸ *Ibidem.*

- *former leur jugement ; leur apprendre la nécessité de bien connaître les hommes en les approchant de très près.* »¹⁷⁹⁹.

Faut-il souligner qu'on retrouve tous les thèmes développés dans le texte du C.A Auphan *Les Forces morales de l'officier*, commenté dans le chapitre 3 concernant le rôle du chef : la boucle est bouclée, Vichy est bien l'occasion pour la Marine d'appliquer ses idéaux.

La formation physique reste donc, avec la formation morale, un des temps forts de la prise en charge par la Marine de ses membres. Le SCOM est chargé de l'activité physique des enfants du personnel de la Marine et des manifestations sportives de caractère familial ou ayant un but de propagande¹⁸⁰⁰. Dans les colonies organisées pour les enfants, ces principes sont les poutres maîtresses de l'édifice. Pour des raisons de sources consultées, la réflexion est axée sur les colonies de 1941, même si les colonies de vacances sont reconduites chaque année jusqu'à la fin de la période de Vichy¹⁸⁰¹. Par ailleurs, c'est sans doute à cette période que la Marine, au pouvoir avec l'Al Darlan, a pu sans doute le plus mettre en œuvre ses idéaux. A la volonté de former moralement les jeunes s'ajoute un désir très profond d'amarinage de ces populations. Le souhait de développer auprès des plus jeunes les traditions maritimes reste un souci constant : encore, et peut-être davantage au vu de sa situation, en 1943, la Marine se mobilise pour la défense de ses valeurs et les activités du SCOM visent « *à maintenir dans le public, et tout particulièrement dans la jeunesse, le souvenir de nos traditions maritimes et le goût des choses de la mer. [et à inculquer] les valeurs d'honneur, discipline, dévouement et d'abnégation* »¹⁸⁰². Ces colonies sont encadrées par des chefs formés par l'Ecole des cadres d'Uriage et les cheftaines sont sélectionnées avec le concours du scoutisme français. Tous ne

¹⁷⁹⁹ SHD-DM, TTB 134, note n° 61 P.M/Org du 1^{er} février 1942 du C.A Auphan, au V.A Marquis.

¹⁸⁰⁰ SHD-DM, TTA 3, note n°58 Cab.0 du 1^{er} octobre 1941 du C.A Auphan.

¹⁸⁰¹ SHD-DM, TTB 98, communication n°23 du 8 octobre 1943 pour l'activité Jeune marine.

Ibidem, circulaire n°324 du 8 mars 1944 ; circulaire n°780 du 5 juin, colonies organisée en une seule session ; circulaire n° 963 du 6 juillet 1944, ouverture d'une colonie Jeune marine.

¹⁸⁰² SHD-DM, TTA 4, note du 23 juin 1943 *Participation des SLOM au maintien des traditions maritimes et au développement du goût des choses de la mer*, du cabinet du secrétariat d'Etat à la Marine, pour le directeur du Service central des œuvres de la Marine.

sont pas issus du monde maritime puisque des aumôniers catholiques et protestants, des médecins, des moniteurs rejoignent les rangs, mais la sélection se montre impitoyable¹⁸⁰³ et les officiers restent majoritaires dans certains camps, en particulier dans ceux des pilotins¹⁸⁰⁴, et la direction des camps est de toute façon assurée par des officiers. L'analogie avec la vie à bord est évidente¹⁸⁰⁵, que ce soit dans le rythme de la journée, les titres de l'encadrement ou bien sûr la nature des activités. Lorsque le camp d'Entre-deux-Guiers est inauguré, il l'est en présence de la musique de l'amiral de la Flotte et d'une section de fusiliers-marins¹⁸⁰⁶ soulignant parfaitement la continuité entre ces institutions et la Marine. Certes, la volonté de procurer aux enfants une meilleure qualité de vie et une meilleure alimentation reste un objectif et les bilans mettent très clairement en avant l'évolution des courbes pondérales¹⁸⁰⁷. Mais il n'en demeure pas moins qu'une bonne partie des activités sont organisées autour à la fois des perspectives morales et de la filiation avec l'institution mère : cérémonies des couleurs, activités... Leur cri de ralliement « *Jeune Marine.....France* » est à elle seule programmatique. Cet état d'esprit est entretenu par les rassemblements Jeune Marine qui se déroule pendant les périodes scolaires, en complicité avec le scoutisme français. Près de cinq mille enfants y participent. Ici aussi on retrouve une mise en scène : messe en plein air, cérémonie des couleurs, exécution de danses et chants dont l'apprentissage est parfaitement codifié par la Maîtrise de Jeune France¹⁸⁰⁸. Les colonies de Pilotins ne sont pas en reste. S'adressant à des garçons plus âgés « *presque des marins* », ils sont encadrés par un chef *d'hune* et de deux *gabiers* d'élite : « *l'atmosphère y est toute navale. Les pilotins disposent*

¹⁸⁰³ SHD-DM, TTB 95, instruction n° 2400 SCOM du 21 avril 1942.

¹⁸⁰⁴ SHD-DM, TTB 128, note n°7037 SCOM du 11 décembre 1941 de l'Al Gensoul.

¹⁸⁰⁵ SHD-DM, note n°6760 SCOM du 27 novembre 1941, *Compte-rendu des colonies de 1941* de l'Al Gensoul à l'amiral de la Flotte.

¹⁸⁰⁶ SHD-DM, note n°6760 SCOM du 27 novembre 1941, *Compte-rendu des colonies de 1941* de l'Al Gensoul à l'amiral de la Flotte.

¹⁸⁰⁷ *Ibidem.*

¹⁸⁰⁸ SHD-DM, TTB 95, note n° 4940 SCOM sur le développement du chant dans les équipages, pièce jointe *Résumé d'un cours sur le chant dans les mouvements de jeunesse rédigée par la Maîtrise de Jeune France.*

d'une belle flottille à bord de laquelle ils défilent en chantant de vieilles chansons de Suffren »¹⁸⁰⁹. Les sorties en mer restent la principale activité pour les colonies situées sur le littoral. La discipline est importante, avec le silence imposé pour la veillée et le coucher, et tout manquement est considéré comme une incapacité de l'encadrement à se faire obéir. La tenue (propreté corporelle, vestimentaire, du dortoir inspecté quotidiennement par le chef du camp), la présentation (salut aux couleurs, port du foulard et du béret), les rassemblements par équipes, la tenue d'un journal personnel¹⁸¹⁰, les exclusions morales en cas de manquement à la discipline (interdiction de porter les couleurs, exclusion des causeries morales et des prières collectives, dégradation éventuelle du titre de chef d'équipe, corvées d'épluchage et de bucheronnage en lieu et place des activités de promenades ou sorties en mer)¹⁸¹¹ témoignent de cet état d'esprit tout militaire inculqué aux jeunes, mais aussi de la résistance de certains d'entre eux à ce régime.

Dans le cadre des chantiers de jeunesse Marine, la logique est poussée jusqu'à son terme. On retrouve l'enseignement de la présentation, des manœuvres de groupe, les chants¹⁸¹². Le choix des « causeries éducatives »¹⁸¹³ sur : l'Etat français¹⁸¹⁴, les causes de la défaite¹⁸¹⁵, la charte du travail¹⁸¹⁶, les origines de la France ou la mystique de la Marine marchande¹⁸¹⁷, illustrent

¹⁸⁰⁹ SHD-DM, TTB 128, note n°6760 SCOM du 27 novembre 1940, *Compte-rendu des colonies de 1941* de l'Al Gensoul à l'amiral de la Flotte.

¹⁸¹⁰ On peut faire là un parallèle avec les élèves officiers qui, lors de leur croisière d'application, tiennent un journal.

¹⁸¹¹ SHD-DM, TTB 128, note n°334 du 21 novembre 1941 de l'inspection technique des Constructions navales au directeur central des Industries navales. Ce rapport porte sur les camps de vacances de Saint-Raphaël et Embrun et fournit donc des éléments intéressants sur le déroulement des activités.

¹⁸¹² Jean Delage, *Espoir de la France, les chantiers de la jeunesse*, Paris, Sequana, 1942, et p. 168-169.

¹⁸¹³ Robert Vaucher, *Par nous la France... Ceux des chantiers de la jeunesse*, Paris, Sequana, 1942, 234 p. et p. 190.

¹⁸¹⁴ Jean-Marie Rabatu, « les Chantiers de Jeunesse de la Marine », *Bulletin National Officiel des Chantiers de la Jeunesse*, septembre 2001, n°58, p. 19.

¹⁸¹⁵ AN, AJ³⁹76, interceptions postales de mars 1942 du centre de Banyuls.

¹⁸¹⁶ *Ibidem*, interceptions postales d'avril 1942 du centre de Banyuls.

¹⁸¹⁷ AN, AJ³⁹127, rapport de quinzaine d'octobre-novembre 1943.

cette volonté de former « *des pionniers de l'ordre nouveau dans la Marine marchande* »¹⁸¹⁸. Mais les chantiers de jeunesse marine sont aussi l'occasion pour la Marine de professionnaliser cette Marine marchande. Outre les difficultés structurelles et culturelles contribuant à expliquer le déclin de la marine marchande française¹⁸¹⁹ et la volonté de la Marine d'imposer sa marque sur la marine marchande¹⁸²⁰, un réel problème de qualification des équipages se pose¹⁸²¹. Au sein des chantiers, trois groupes professionnels sont organisés : pêcheurs / marins du commerce / timoniers et techniciens. Ils suivent un tronc commun : la manœuvre avec, sur le plan théorique, une meilleure connaissance des caractéristiques essentielles des embarcations et bateaux, du matériel, l'étude du commandement réglementaire, les règles des abordages et remorquages ; et sur le plan pratique : techniques de matelotage, conduite de canot ou de baleinière, entraînement à ramer et à gouverner à la voile. Si on peut douter du caractère opérationnel de cette formation qui s'inscrit dans la tradition du *Borda* du début du vingtième siècle, l'enseignement de la navigation, adapté aux catégories professionnelles semble bien plus proche des réalités. Les marins du commerce étudient la navigation au grand large avec les cartes et instruments de bord, les spécificités des cargos, des docks. Les pêcheurs sont formés à la navigation côtière, aux codes des phares et sémaphores, aux techniques de pêche, ils acquièrent aussi une meilleure connaissance des espèces de poisson et de la réglementation des pêches. Les timoniers apprennent le morse et les différents modes de signalisation, les calculs nautiques de position, le maniement et l'utilisation des instruments et documents de bord. Les techniciens se perfectionnent dans leur

¹⁸¹⁸ Bernard Pasteau, « Les chantiers de la Marine », Bulletin National Officiel des Chantiers de la jeunesse, n°31, décembre 1996. Il s'agit de la reprise de l'article paru dans *Itinéraires*, n°6, mai 1942, revue de la province Languedoc.

¹⁸¹⁹ Mickaël Miller, « L'énigme de la marine marchande française au XX^e siècle », *Revue d'histoire maritime, La Marine marchande française de 1850 à 2000*, 2006, n°5, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, p. 119-134.

¹⁸²⁰ Circulaire du 31 mai 1941, n°155 M.M.F.C.A., *Bulletin officiel de la marine marchande* (désormais *BO Marmar*), 1^{er} semestre, p. 901-903.

¹⁸²¹ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 302 et Robert Vaucher, *op. cit.*, p. 182.

métier en plus des cours généraux. Tout cela trouve une application pratique : le groupe des pêcheurs part régulièrement en mer tandis que les marins du commerce et les différents spécialistes embarquent à bord de cargos en doublon des équipages¹⁸²². Le certificat de moralité et d'aptitude de fin du stage est enregistré sur le livret professionnel maritime des inscrits maritimes et communiqué à l'administrateur du quartier d'inscription. La dimension qualifiante du projet s'inscrit dans la possibilité qu'offre le stage de passer les certificats d'aptitude professionnelle de marin pêcheur, de timonier-signaleur et marin de commerce (machine ou service général), nouvellement créés¹⁸²³. Les services accomplis comptent comme temps de navigation pour l'obtention de différents brevets de la Marine marchande¹⁸²⁴. Les passerelles avec l'exercice du métier sont donc réelles. Le chantier de jeunesse s'inscrit alors dans un dispositif de formation professionnelle posant le principe de la nécessité d'une formation des équipages de la marine marchande.

Quel bilan tirer de ces dispositifs ? Dans un texte de février 1942, le C.A Auphan reconnaît que ses prescriptions en matière de formation au commandement et à la dimension morale se heurtent aux pratiques traditionnelles, que ces nouvelles tâches ne sont pas enseignées « *avec assez de relief* » et « *qu'il manque essentiellement d'avoir suffisamment fait connaître le but à atteindre, l'état d'esprit à créer, les moyens prévus, le rôle et les devoirs de chacun dans cette œuvre capitale.* »¹⁸²⁵. Or, s'il fait ce constat en 1942, on peut penser que les freins sont encore grands et que l'évolution n'est pas encore perceptible ? De plus les années

¹⁸²² Jean Delage, *op. cit.*, p.167-173. Michel Etienne Petit, *La grande mêlée*, Nanterre, Académie Européenne du livre, 1988, p. 69-72.

¹⁸²³ CAP marin pêcheur : circulaire du 31 mai 1941, n° 155 M.M.F.C.A., *BO Marmar*, 1^{er} semestre, p. 901-903; CAP timonier signaleur : circulaire du 1^{er} septembre 1941 n°289 M.M.F.C.A., *BO Marmar*, 1941, 2^e semestre, p. 555-557 ; CAP machine et service général : circulaire du 22 avril 1942 n° 0242 M.M.F.C.A, *BO Marmar*, 1942, 1^{er} semestre, p. 225-237.

¹⁸²⁴ Décret du 24 juin 1941 portant modification n°1 au décret relatif aux conditions d'obtention des différents brevets, *JO* du 26 juin 1941, p. 2 697.

¹⁸²⁵ SHD -DM, TTB 134, note du 25 février 1942 *Formation du personnel militaire de la Marine* du C.A Auphan.

1943-1944 ne permettent à la Marine de développer ces orientations formatives et il faut en tirer le constat d'échec.

Finalement, le bilan des chantiers de jeunesse Marine semble illustrer le mieux le résultat de cette volonté de construire un homme nouveau. De fait, le succès du dispositif est très vite battu en brèche. Les marins sont obligés pour augmenter le potentiel de recrutement des chantiers¹⁸²⁶, de procéder à un élargissement des critères de recrutement. Se trouvent ainsi autorisés à rejoindre ces chantiers, les agents du service général à bord¹⁸²⁷, les élèves de la section préparatoire à l'examen d'élève-officier mécanicien de la Marine marchande¹⁸²⁸, mais aussi des populations présentées par la direction des Industries navales de Toulon, le secrétariat d'Etat à l'Education nationale, l'aumônerie de la Marine, les compagnies de navigation maritime, le scoutisme français, divers organismes de la corporation des pêches maritimes et de la marine de commerce et les écoles supérieures de commerce dans lesquelles sont organisés des cours de commerce maritime¹⁸²⁹. Même si cette ouverture du recrutement permet de dissimuler des jeunes au STO, cela atténue très nettement son caractère professionnel. En janvier 1943, le secrétaire d'Etat à la Marine, l'Al Abrial, ne peut que dresser le constat de l'échec quantitatif et qualitatif de ce type de recrutement¹⁸³⁰. Mais le caractère de moins en moins maritime des activités des chantiers en minore aussi la dimension professionnelle. Les conditions de l'armistice rendent toute pratique de la navigation

¹⁸²⁶ AN, AJ³⁹ 70, la note concernant la situation numérique des inscrits maritimes nés en 1921 évoque mille jeunes concernés.

¹⁸²⁷ JO n° 113 des 11-12 mai 1942.

¹⁸²⁸ AN, AJ³⁹ 70, note n° 635 G.M.3 du 28 juin 1943 du C.A directeur de la Marine marchande au directeur de l'inscription maritime.

Cette décision les protège aussi du Service du travail obligatoire : SHD-DM, TTA4, note n°1.6 et 137 du 12 juin 1943, directives du secrétaire d'Etat à la Marine sur le STO et inscrits maritimes.

¹⁸²⁹ AN, AJ³⁹ 70, note n° 2090 O.C.I /G.66a du 8 avril 1943 du commissaire général des Chantiers de la Jeunesse à commissaire central chef du service de Travail des Jeunes citée *in* note n°1 256/OG.1 du 20 février 1942, Commissariat Général des Chantiers de la Jeunesse, fixant les conditions dans lesquelles des volontaires peuvent demander leur incorporation dans les Chantiers de la Jeunesse Marine.

¹⁸³⁰ *Ibidem*, note du 14 janvier 1943 n°0034-G.M.3, du secrétaire d'Etat à la Marine, au Commissariat Général des Chantiers de la Jeunesse.

difficile¹⁸³¹. Les jeunes dans leurs courriers dénoncent fréquemment et dès novembre 1941¹⁸³² les travaux d'intérêt général (coupe de bois, terrassement, travaux agricoles) qu'ils effectuent et se languissent des sorties en mer trop rares. Malgré les efforts de l'encadrement pour rappeler le lien à la mer, l'artificialité de la situation ne peut cependant pas échapper aux jeunes. Le déplacement des camps vers l'intérieur des terres amplifie le caractère terrien. En effet, suite au débarquement en Afrique du Nord et à l'invasion de la zone libre, le centre de Narbonne se replie en décembre 1942 sur la Montagne noire à Ramondens, rejoint par le centre de Banyuls-sur-Mer en avril 1943. Certes les lacs de Lampy et le bassin de Saint Ferréol accueillent quelques activités nautiques, mais que la mer doit sembler lointaine à certains, surtout lorsque la neige perturbe pendant un mois les activités¹⁸³³. A partir de septembre 1943, les jeunes sont définitivement affectés à des activités sans aucun rapport avec leur vocation maritime : ramassage des ajoncs épineux après avoir participé aux vendanges dans le Gers¹⁸³⁴, travaux de déblaiement à Nantes, de débardage, ou d'aménagement des camps¹⁸³⁵ ou se retrouvent employés dans les manufactures de la Marine à Saint Chamond et Assailly¹⁸³⁶. Le rattachement des chantiers Marine au Commissariat général des chantiers de la jeunesse par la loi du 5 mars 1943, symbolise à lui seul la fin du caractère professionnel des chantiers. Malgré les efforts du C.A Bléhaut¹⁸³⁷, les chantiers de la Marine deviennent un groupement comme un autre, dont la gestion dépend du Commissariat

¹⁸³¹ Gabriel Pagès, *op.cit.* et Jean Delage, *op.cit.*, p. 173. Egalement AN, AJ³⁹ 76, interceptions postales de mars 1942 du centre de Banyuls et AN, AJ³⁹77, interceptions postales d'août 1942 du centre de Banyuls.

¹⁸³² AN, AJ³⁹ 75, interceptions postales de novembre 1941 de Narbonne et AJ³⁹ 76, interceptions postales Banyuls mai et juillet 1942.

¹⁸³³ Albin Bousquet, « Témoignages et souvenirs de la guerre 1939-1945 en montagne noire », *Les Cahiers de l'Histoire de Revel*, n ° 15, 2010. Consulté sur www.lauragais-patrimoine.fr/.../souvenirs-39-45.html le 27 septembre 2010.

¹⁸³⁴ AN, AJ³⁹ 132, note du 25 août 1943 de Jacques Traub au commissaire régional des Chantiers de la Jeunesse des Pyrénées Gascogne.

¹⁸³⁵ AN, AJ³⁹ 127, rapport de quinzaine d'octobre-novembre 1943.

¹⁸³⁶ AN, AJ³⁹ 66, état hebdomadaire des effectifs au 1^{er} novembre 1943.

¹⁸³⁷ AN, AJ³⁹ 70, note du 20 mai 1943 n° 00521 G.M.3 du secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, par ordre au chef de gouvernement.

général des Chantiers et de son représentant en Pyrénées Gascogne pour l'affectation des effectifs aux chantiers productifs. Certes, la Marine conserve la désignation des instructeurs et auxiliaires, l'approvisionnement en matériel et l'exécution des travaux immobiliers et bénéficie de dérogations en matière comptable et administrative¹⁸³⁸. Certes ni l'objet des chantiers, ni leur recrutement, ni leur structuration ne sont formellement remis en cause¹⁸³⁹. Mais, ces quelques concessions ne doivent pas faire illusion : les chantiers Marine sont bien morts et la perte du lien avec la Marine provoque à l'automne 1943 « *une véritable crise morale* »¹⁸⁴⁰. En effet, au-delà du déclin du projet qualifiant, le projet sociétal porté par les chantiers se trouve aussi rejeté par les acteurs de terrain. A partir de juin 1943, l'encadrement montre de plus en plus de réticence dans la conduite de sa mission. Pour le responsable des chantiers, l'absence de réelles activités maritimes, comme pour les jeunes, pèse aux chefs¹⁸⁴¹ et serait-on tenté d'ajouter, peut être plus encore, eux qui ont, des années durant, navigué régulièrement. Le responsable des chantiers considère que l'éloignement géographique d'avec leur famille – beaucoup de ces hommes seraient bretons et souffriraient du mal du pays - la lassitude de ces hommes sur la brèche depuis le début 1941, la situation enviée de leurs collègues qui « *placés en congé d'armistice gagne[nt] autant qu'eux sans travailler* » expliqueraient aussi ce désengagement. Mais il ajoute qu'il est difficile de leur faire comprendre et corollairement aux jeunes « *qu'ils doivent préparer spirituellement l'avenir de notre Marine, que de leurs épreuves actuelles ils sortiront plus profondément conscients de la valeur de leur métier, mieux préparés à l'exercer dignement* ». De fait, le discours ne passe plus. Les jeunes, quant à eux, sont très en retrait comme le montrent les

¹⁸³⁸ *Ibidem*, note du 12 juillet 1943 n° 00666 G.M.3 du C.A Broussignac à La Porte du Theil.

¹⁸³⁹ *Ibidem*, note du 5 mai 1943 n° 2496 – O.C.I /G.6.a du général La Porte du Theil Commissaire général aux chantiers de la Jeunesse au secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies.

¹⁸⁴⁰ AN, AJ³⁹ 77, note du 9 septembre 1943 de Jacques Traub au commissaire général des Chantiers de la Jeunesse.

¹⁸⁴¹ *Ibidem*.

synthèses des interceptions postales¹⁸⁴². Dans leur grande majorité, peut-être par crainte de sanctions, ils n'expriment guère dans leurs courriers de considération politique même si d'aucuns n'hésitent pas à dénoncer les excès de propagande. Mais leurs lettres montrent qu'ils sont assez peu réceptifs à "l'esprit Chantier". Si la possibilité de se former les séduit, s'ils acceptent la discipline imposée, ils ne se sentent pas porteurs, comme leurs chefs, du message pour l'avenir de la marine marchande, « *ils se contentent de souhaiter la fin des conditions de vie actuelle* »¹⁸⁴³. La lassitude, le cafard, la résignation, le découragement les habitent souvent, d'où aussi leur enthousiasme à l'occasion de leur participation aux cérémonies du régime qui rompent la monotonie du quotidien. Jusqu'à la fin 1942, seuls quelques témoignages révèlent une forme active d'hostilité¹⁸⁴⁴. Il faut attendre l'été 1943 pour que soient officiellement mentionnées¹⁸⁴⁵ les absences illégales, c'est-à-dire *les désertions*¹⁸⁴⁶. La proclamation de la baisse des vols d'effets entre jeunes va de pair avec la reconnaissance qu'ils furent « *très fréquents au mois d'août et septembre* »¹⁸⁴⁷. Sur deux cent quarante jeunes, c'est donc environ 16% de l'effectif qui, d'une façon ou d'une autre, manifeste son hostilité aux Chantiers. Les jeunes marins, même si c'est de façon moins marquée¹⁸⁴⁸ et plus

¹⁸⁴² AN, AJ³⁹ 75 à 77, interceptions postales couvrant les périodes de octobre 1941 à octobre 1942. Près de six mille cinq cents lettres ont ainsi été contrôlées venant des trois centres.

¹⁸⁴³ AN, AJ³⁹ 76, interceptions postales, rapport de synthèse, juin 1942, centre de Narbonne.

¹⁸⁴⁴ Gabriel Pagès, *Un épisode mal connu de l'histoire des inscrits maritimes. Les chantiers de jeunesse de la Marine 1941-1944*, Fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins, I 41.

AN, AJ³⁹ 75, interceptions postales de novembre 1941, camp de Narbonne.

¹⁸⁴⁵ AN, AJ³⁹ 70, note du 13 août 1943 n° 227 C.G.J.M de Jacques Traub au commissaire général des Chantiers de la Jeunesse.

¹⁸⁴⁶ AN, AJ³⁹ 50, rapport du commissaire régional des Chantiers de la Jeunesse de la province des Pyrénées Gascogne sur l'activité générale des services placés sous ses ordres pendant le mois de juin 1943 mentionnant quarante absences illégales.

AN, AJ³⁹ 66, état hebdomadaire des effectifs en date du 9 novembre 1943 rapportant trente-sept absences illégales.

¹⁸⁴⁷ AN, AJ³⁹ 127, rapport de quinzaine du 18 décembre 1943.

¹⁸⁴⁸ Pour la région Alpes-Jura en septembre 1943 le taux de désertion est de 40%. Antoine Huan, Franck Chantepie, Jean-René Oheix *Les Chantiers de la Jeunesse 1940-1944. Une expérience de Service Civil*, Nantes, Editions Opéra, 1998, 211 p. et p. 154.

tardive¹⁸⁴⁹ que les jeunes des chantiers terriens¹⁸⁵⁰, semblent bien manifester le même type de rejet. Le déclin s'accélère pour les chantiers Marine : malgré les instructions données pour éviter aux jeunes inscrits le Service du Travail Obligatoire en Allemagne, au moins un convoi comprenant des marins¹⁸⁵¹, représentant entre 15 et 30% de l'effectif marin présent dans les chantiers à ce moment¹⁸⁵², quitte la France pour l'Allemagne. Avec l'éclatement des chantiers en janvier 1944 après l'arrestation du général La Porte du Theil, de « jeunes marins » environ six cents, passent à la production industrielle¹⁸⁵³. Des effectifs sont alors détachés à Saint Chamond, Roquefère, Assailly, Tarbes et dans des unités de production dépendant de la Wehrmacht et de la Luftwaffe à Carcassonne¹⁸⁵⁴. Néanmoins, la Marine aurait, par l'intermédiaire de son commissaire, réussi à dissimuler près de trois cents jeunes en les faisant engager réellement ou fictivement dans des entreprises ou écoles¹⁸⁵⁵. En fait, début 1944, il ne reste plus rien du projet des chantiers de jeunesse et ceux de la Marine ne font pas exception.

La Marine croit donc à la nécessité de former un homme nouveau. Elle pense, à cet effet, pour ses enfants, ses jeunes, ses équipages, différents dispositifs qui lui permettent de participer à cette utopie. Formation morale et physique sont au programme. Mais l'originalité de certains de ces dispositifs comme les chantiers de jeunesse tient aussi dans la volonté de former des professionnels. L'échec de ces derniers, dans leur dimension sociétale, montre toute la limite du processus. Mais cet exemple établit combien la Marine et ses officiers

¹⁸⁴⁹ Christophe Pécourt, « Les jeunes et la politique de Vichy. Le cas des Chantiers de la Jeunesse », *Histoire@politique*, n°4, avril-juin 2008.

¹⁸⁵⁰ SHD-DM, TTA 4, instructions du 12 juin 1943 du secrétaire d'Etat à la Marine sur le STO.

¹⁸⁵¹ AN, AJ³⁹ 70, note du 6 juin 1943 du commissaire du groupement de Ramondens sur le départ de soixante-seize marins au STO.

¹⁸⁵² Selon les sources, les effectifs varient de 540 à 240 : AN, AJ³⁹ 66 et AN, F⁶⁰1445, état hebdomadaire des effectifs.

¹⁸⁵³ AN, AJ³⁹ 66, la note n°15.340-E.B du 18 février 1944, émanant du secrétaire d'Etat au Travail, évoque mille jeunes passés à la Production industrielle au 1^{er} février 1944. Cela nous paraît surestimé.

¹⁸⁵⁴ *Ibidem*, note du 1^{er} mars 1944 du secrétariat d'Etat au Travail, direction générale des Chantiers de la Jeunesse portant sur la situation de la main d'œuvre au 29 février 1944.

¹⁸⁵⁵ Michel Etienne Petit, *op. cit.*, p 73.

généraux se retrouvent en phase avec la Révolution nationale, même si des sensibilités différentes apparaissent.

514. L'engagement politique des amiraux : essai de typologie.

La communauté de vue entre les officiers généraux de Marine et le régime de Vichy a été ici démontrée. L'adhésion à la dimension autoritaire du régime, à sa politique d'exclusion, à sa politique économique entre corporatisme et dirigisme, aux principes de la communauté, aux valeurs de base que sont la terre, la religion, et la déclinaison dans leurs différents postes de ces principes placent les amiraux, par connivence culturelle et idéologique, non pas du côté de l'accommodement, mais bel et bien du côté de l'engagement¹⁸⁵⁶ et à ce titre, on peut les considérer comme vichystes. Mais les amiraux, individuellement, ont, selon leur personnalité mais aussi selon leurs positions et leurs propres valeurs, porté plus ou moins certains principes, laissant entrevoir, au-delà de l'adhésion et du soutien à la politique globale de la Révolution nationale, des différences significatives d'attitudes et d'approches qui souvent se combinent entre elles chez un même individu. On peut tenter de caractériser, peut-être plus que de catégoriser, les différentes sensibilités. Les *items* classiques que sont maréchaliste, pétainiste et collaborationniste fournissent une première entrée qu'il faut néanmoins affiner.

La catégorie des maréchalistes convaincus, dont l'attachement à la personne du maréchal est indéfectible et prime, apparaît clairement. La participation au culte du maréchal par le biais de la Francisque reste un bon indicateur, même si à la suite d'Henry du Moulin de

¹⁸⁵⁶ Philippe Burrin, auquel on doit cette distinction entre accommodement et engagement, l'utilise pour tenter de rendre compte de la façon dont les Français se sont comportés sous l'Occupation. Ici on transfère ces deux concepts sur le positionnement par rapport à la Révolution nationale. Néanmoins, Philippe Burrin place la connivence idéologique comme un des ressorts de l'accommodement alors que, dans notre cas, elle nous paraît plutôt un ressort de l'engagement. Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris, Seuil, Points histoire, 1995, 560 p. et p. 183-464.

Labarthète¹⁸⁵⁷, la francisque est considérée comme un hochet attribué à quelques valets. Si cela est sans doute vrai, il est aussi exact de dire que pour les promoteurs du culte dont font partie les parrains actifs¹⁸⁵⁸, cela revêt sans doute une importance plus grande. Par ailleurs, il ne faut pas oublier tout ce que représente pour un militaire, et donc pour un marin, la médaille comme signe distinctif, de reconnaissance et d'appartenance à un groupe, voire à une caste. A *contrario*, il est vrai, que pour un homme comme l'Al Darlan, il n'est pas certain qu'il accordât beaucoup d'importance à cette décoration. Le V.A Platon manifeste son attachement à la personne du Maréchal en assurant la vice-présidence de l'ordre de la francisque en juillet 1942¹⁸⁵⁹ et en continuant, après son départ du gouvernement en mars 1943, à participer aux réunions de l'ordre à Vichy¹⁸⁶⁰. Il est considéré comme l'un des parrains les plus actifs avec trente-et-un parrainages¹⁸⁶¹, comme le V.A.E Fernet, qui a, à son actif, vingt-quatre parrainages. Si des hommes comme l'Al Esteva, les V.A.E Fernet et de Penfentenyo de Kervéréguin, le V.A Platon et le C.A Hamon comptent parmi les premiers titulaires de l'insigne, sans doute avant octobre 1941, c'est tout au long de la période vichyste que les marins reçoivent la distinction¹⁸⁶². Au-delà de cet insigne, il est évident que des hommes

¹⁸⁵⁷ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 287-289.

¹⁸⁵⁸ Françoise Gaspard, Gérard Grunberg, « Les titulaires de la francisque gallique », *Le gouvernement de Vichy 1940-1942, institutions et politiques*. Colloque sur le gouvernement de Vichy et la Révolution nationale, 1940-1942, Paris, 6-7 mars 1970, extraits des rapports et débats, Paris, Armand Colin, Fondation Nationale de Sciences politiques, 1972, p. 71-85.

Sont considérés par les auteurs comme parrain actif celui qui présente plus de dix parrainages. Dans ces conditions, soixante-et-onze parrains remplissent cette condition, concentrant 80% des parrainages et ne représentant cependant que 8% des parrains.

¹⁸⁵⁹ Son nom est proposé par le général Brécard en mai 1942 : AN, 2 AG 458, maréchal Pétain, Francisque.

¹⁸⁶⁰ AN, 3W316, dossier Platon. Lettre du 24 août 1943 du V.A Platon au docteur Ménétreel.

¹⁸⁶¹ AN, 72 AJ 249, Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (désormais CHSGM), dossier 14, liste des porteurs de la francisque.

¹⁸⁶² La liste ne contient aucune mention de date mais on sait par Simon Arbellot qu'il obtient sa francisque le 17 octobre 1941 avec le n° d'ordre 440. Simon Arbellot, *J'ai vu mourir le Boulevard*, Paris, Edition du Conquistador, 1950, 303 p. et p. 142. Cité par Françoise Gaspard, Gérard Grunberg, *op. cit.*, p. 73.

Par ailleurs, un officier général de marine, le C.A Cadart, fait sa demande de parrainage au V.A Platon le 1^{er} septembre 1942 et l'obtient avec le n° 1780: AN, F^{1a} 4030, scellés Platon.

A la fin de l'année 1942, Françoise Gaspard, Gérard Grunberg estiment à mille huit cents le nombre d'insignes attribués, en 1943 à cinq cents et début 1944 à trois cents : Françoise Gaspard, Gérard Grunberg, *op. cit.*, p.74.

D'après AN, 72 AJ 249, CHSGM, dossier 14, Liste des porteurs de la francisque, les officiers généraux de marine suivants ont obtenu l'insigne : l'Al Darlan, n° 10 ; le V.A Platon, n°16 ; le V.A.E Fernet, n°25 ; le C.A

comme les C.A Auphan, Bard et Bléhaut, le V.A.E Fernet, voire l'Al Abrial, au-delà du simple respect dû au chef, établissent des relations quasi filiales avec le Maréchal. Ces hommes lui témoignent une fidélité indéfectible : l'Al Abrial entre juillet 1941 et novembre 1942 assure pour le compte de la Légion la promotion du régime et de son chef¹⁸⁶³ ; le C.A Bard, depuis son "exil" suisse, regrette l'absence de contacts avec le Maréchal et annonce vouloir « *se réchauffer au contact de notre chef* », comme un enfant se rassure dans les bras de ses parents¹⁸⁶⁴ ; le V.A Platon, en juillet 1944, pendant sa détention au maquis, réitère sa fidélité au maréchal¹⁸⁶⁵. L'Al Gensoul proclame son attachement au maréchal en déclarant en Afrique du Nord en novembre 1941 : « *Le Maréchal a besoin de vous sentir tous groupés derrière lui. Seul il ne peut rien Avec vous, il peut tout[...]Vous savez qu'il n'y a qu'une seule politique, celle du Maréchal, qui a donné toute sa confiance à notre chef l'Amiral de la Flotte .* »¹⁸⁶⁶. Plusieurs de ces hommes deviennent après-guerre des soutiens de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (ADMP). Le C.A Bléhaut¹⁸⁶⁷, qui accepte de l'accompagner en Allemagne en août 1944¹⁸⁶⁸, en devient un membre actif ; le V.A.E Fernet

Hamon, n° 218 ; le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin, n° 229 ; l'Al Esteva, n° 276 ; le V.A Docteur, n° 590 ; le C.A Ven, n° 606 ; le C.A Dupré, n° 850 ; le V.A Marquis, n° 1674 ; l'Al Abrial, n°1726 ; le C.A Auphan, n° 1763 ; l'Al de Laborde, n° 1891 ; le V.A Derrien, n° 1995 ; le V.A.E, Le Luc n° 2126 ; le C.A Jardel, n° 2196 ; l'Al Robert, n° 2389 ; le C.A Bléhaut, n° 2519. Le C.A Bard en est porteur mais aucun numéro d'ordre ne figure sur la liste.

¹⁸⁶³L'Al Abrial prononce toute une série de conférence sur Dunkerque, qui sont aussi l'occasion de promouvoir le régime et son chef. Voir notice biographique.

¹⁸⁶⁴ AN, 2AG 75, lettre du 18 février 1943 du C.A Bard à Bernard Ménétre.

¹⁸⁶⁵ BNF, fonds Aragon, Papiers Platon, dossier « correspondance familiale », lettre du V.A Platon à son épouse des 25 et 27 juillet 1944. Dans sa lettre du 25, le V.A Platon écrit : « *je n'ai rien renié de mon serment au Maréchal* ».

Jean-Marc Van Hille reproduit ses deux courriers dans l'ouvrage qu'il consacre au V.A Platon, *op. cit.*, p. 279-285.

¹⁸⁶⁶SHD-DM, TTA104, compte-rendu de mission en Afrique du Nord du 18 novembre 1941. Cité par Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*, p. 88.

¹⁸⁶⁷ Le 31 juillet 1943, le C.A. Bléhaut rappelle dans une note à la direction d'un centre de vacances que tous les portraits du maréchal doivent être accrochés dans les locaux. SHD-DM, 3BB8CE14.

¹⁸⁶⁸ Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p. 131-135. C'est certes à la demande formulée par le maréchal que le C.A Bléhaut accepte de l'accompagner. Mais le texte de Bernard Bléhaut laisse entrevoir qu'à la suite de la rencontre du 19 août au soir entre le maréchal Pétain et le représentant allemand Renthe-Finck, le C.A Bléhaut avait pris sa décision de ne pas laisser seul le maréchal « *entre des geôliers qui chercheront à entretenir l'illusion d'une situation librement consentie, et des faux amis qui essaieront d'utiliser son nom à des fins injustifiables* ». *Ibidem*, p. 134.

qui proclame dans ses Mémoires que son unique obligation était « *de ne pas abandonner celui qui, seul, a pu permettre à la France de vivre, au cours de ce trop long armistice* »¹⁸⁶⁹ devient lui aussi un garant de la pensée du Maréchal. On aurait envie d'ajouter à cette liste le nom du C.A. Auphan. Il s'engage lui aussi pour défendre le bilan et la mémoire de l'ancien chef de l'Etat français comme président de l'ADMP de 1972 à 1976, et le prouve dans ses écrits¹⁸⁷⁰, comme sur les plateaux de télévision¹⁸⁷¹. Mais ses interventions semblent se situer plus au niveau de la défense de la politique menée qu'au niveau de la défense de la personne du maréchal. Contrairement aux officiers qui, au nom de la défense des intérêts de la Patrie¹⁸⁷², se sont estimés, à partir de l'invasion de la zone sud, déliés du serment qu'ils avaient prêté à la personne du chef de l'Etat, ces hommes restent fidèles au serment qui les lie à la personne du Maréchal, quelque soit la situation dans laquelle le chef de l'Etat français se trouve, et bien au-delà de sa mort en 1951.

Une deuxième catégorie apparaît, celle des pétainistes. On peut trouver au sein de cette catégorie, plusieurs sensibilités. L'une d'entre elles renvoie à la volonté pour certains officiers généraux de défendre les valeurs de la tradition : on est là face à un pétainisme de défense, de protection, de repli. Ici prime la dimension conservatoire. La défense des valeurs chrétiennes, plus précisément catholiques, guide l'action du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin mais aussi celle du C.A Auphan. Pour le premier, la Révolution nationale est l'occasion de défendre la famille. Au sein du Comité consultatif de la Famille, il préside la commission chargée d'examiner le projet de statut des associations familiales, dont on trouve une ébauche dans le chapitre XXI de son *Manuel du père de famille*¹⁸⁷³. Il est également à la tête de la

¹⁸⁶⁹ Vice-amiral Fernet, *op. cit.*, p. 241.

¹⁸⁷⁰ Cahiers Charles Maurras, n° 12, 1964. Cité par Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, *op. cit.*, p. 120.

¹⁸⁷¹ Le C.A Auphan participe en 1976 à un débat télévisé pour l'émission Les dossiers de l'écran.

¹⁸⁷² A.S Van Hecke (général), *Les chantiers de la jeunesse au secours de la France, 1941-1945*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1970, 394 p. et p. 242-243.

¹⁸⁷³ Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, *Le manuel du père de famille*, *op. cit.*

commission chargée d'examiner le problème de la rémunération familiale et du régime fiscal. Dans le cadre des conférences qu'il donne, entre novembre 1942 et janvier 1943, il décline la politique familiale du régime. Mais, derrière ce soutien à la politique familiale du régime, se fait jour un réel propagandiste du régime exhortant les jeunes à ne pas refuser le STO, à ne pas tenter de rejoindre l'Afrique du Nord, à rester groupés derrière le chef de l'Etat¹⁸⁷⁴ : la dimension pétainiste de son action ne fait aucun doute¹⁸⁷⁵. Le pétainisme de repli renvoie aussi à l'idée de sauvegarde d'un monde en déclin : un homme comme l'Al de Laborde s'inscrit totalement dans cette perspective. Comme on l'a vu, que ce soit son indignation devant l'attaque allemande du camp retranché toulonnais alors qu'il avait donné sa parole d'honneur ou que ce soit sa volonté de couler avec son bateau sabordé, l'Al de Laborde défend des principes d'une autre époque, celle des combats chevaleresques.

Pour d'autres, le pétainisme porte surtout l'idée de régénération de la société. Deux dimensions la sous-tendent. La première est celle de l'exclusion. La rénovation de la société offre l'occasion de se débarrasser des éléments nocifs : on est là dans une conception d'un pétainisme purificateur. Des hommes comme l'Al Decoux, les V.A Gouton, Marquis, Platon, les C.A de Belot, Hamon et Rouyer, tous agissent comme de véritables machines à exclure les ennemis du régime. On peut se demander si le V.A Herr dans sa fonction de juge au procès de Riom n'appartient pas également à cette catégorie d'acteurs pour lesquels la Révolution nationale est d'abord l'occasion d'extirper de la société les éléments gênants. Mais, pour d'autres, cette régénération passe par l'idée qu'il faut inculquer d'autres valeurs aux individus pour former un homme nouveau. Des hommes comme le C.A Auphan et autour de lui l'équipe de l'apprentissage maritime, les C.A Broussignac et Denis de Rivoyre, sont aussi

¹⁸⁷⁴ AN, AJ 401287, mémoire de défense du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin. Cité par Jean-Claude Catherine, *op. cit.*, p. 30.

¹⁸⁷⁵ Dans un courrier du 3 juillet 2011 que nous a adressé le C.A Hubert Granier (2S), il réfute totalement l'appellation de vichysto-résistant, ne retenant que la dimension résistant.

portés par cette idée d'une nécessaire formation morale, mais aussi professionnelle. Mais, là aussi, il ne faut pas oublier qu'un homme comme le C.A Auphan est aussi un homme qui accepte d'appartenir à un gouvernement promoteur de la collaboration d'Etat parce qu'elle était l'occasion de porter ce nouveau projet idéologique et qu'il est aussi le vecteur du discours traditionaliste. L'Al Gensoul porte un temps aussi ce projet, même si son surnom d'"amiral layette" donne à penser qu'il ne fut que la première assistance sociale pendant la guerre.

Le pétainisme apparaît aussi comme l'occasion de poursuivre un mouvement de modernisation des structures du pays. Des historiens comme Robert Paxton, Jérôme Cotillon,¹⁸⁷⁶ ont démontré les continuités entre le régime de Vichy et la IV^e République, d'autres auteurs l'ont fait pour des aspects concernant davantage la vie quotidienne¹⁸⁷⁷. En contrepoint, des chercheurs comme Gérard Noiriel pour la politique d'exclusion, Jean-Marc Berlière pour la police ou Michel Margairaz¹⁸⁷⁸ pour l'économie ont souligné que de nombreuses

¹⁸⁷⁶ Robert O. Paxton, *La France de Vichy*, *op. cit.*, p.385-412.

Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, *op. cit.*

¹⁸⁷⁷ On pense ici à l'ouvrage de Cécile Desprairies, *L'héritage de Vichy. Ces 100 mesures toujours en vigueur*, Paris, Armand Colin, 2012, 255 p., qui liste dans le cadre de la vie quotidienne, de l'alimentation, de la culture de l'éducation, des pratiques sportives... toute une série de dispositions qui perdurent aujourd'hui. On peut néanmoins regretter que ne soient pas mieux prises en compte les raisons profondes de la mise en place de ces mesures. L'exemple de la protection de l'enfant délinquant (p.43-45) est à ce point de vue révélateur. L'auteure signale qu'il ne s'agit pas tant, dans la législation prise par Vichy, de réprimer l'enfant que de le guider et de le rééduquer. Mais on ne peut omettre que cette rééducation vise à faire de l'enfant un français se coulant dans la devise Travail, Famille, Patrie et non un être autonome, disposant de son libre arbitre pour choisir sa vie.

¹⁸⁷⁸ Gérard Noiriel rappelle comment la législation d'exclusion de Vichy a pu s'appuyer sur les contradictions de la politique républicaine à l'égard des étrangers. Gérard Noiriel *op. cit.*

Jean-Marc Berlière a analysé le long processus d'étatisation des polices municipales initié dès le début du XX^e siècle et qui concerne progressivement ville (Lyon, Marseille, Toulon) puis département (Seine et Marne, Seine et Oise) et est parachevé par l'Al Darlan en avril 1941. Jean-Marc Berlière, « Les pouvoirs de police : attributs du pouvoir municipal ou de l'Etat », *Criminocorpus*, dossier n°4, 1996, [http:// www.criminocorpus.cnrs.fr /article540.html](http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article540.html), publié en 1996, consulté le 14 septembre 2009.

Michel Margairaz rappelle que les études actuelles sur la politique économique de Vichy permettent de nuancer le point de vue de Robert Paxton sur le mouvement ascendant vers la rationalisation, la concentration, la modernisation de l'économie française, la politique de Vichy apparaissant plutôt comme dictée par les circonstances, faisant de Vichy « le lieu d'une prise de conscience et de mise en place de structures qui vont permettre par la suite et dans un contexte national et international totalement transformé de procéder à un gigantesque rattrapage économique ». Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@politique, Politique, culture, société*, n°9, septembre-décembre 2009, consulté le 10 septembre 2013. Dans un article coécrit avec Henry Rousso, il avait déjà souligné l'erreur d'analyse qui consiste à voir en Vichy

mesures prises sous Vichy doivent d'abord être considérées comme un aboutissement de mesures envisagées ou initiées sous la Troisième République, évoquant ainsi des mesures prises *sous* Vichy plutôt que des mesures *de* Vichy. Le cas du C.A Auphan illustre bien le processus d'initialisation sous Vichy de dispositifs : avec la mise en place des écoles d'apprentissage maritime posant le principe d'une transmission plus formelle et non plus seulement expérientielle des connaissances¹⁸⁷⁹, Vichy jette les bases d'une structuration moderne de l'apprentissage maritime. Le dispositif est modifié mais validé pour l'essentiel par la loi du 29 juillet 1950. La gestion de ces écoles est confiée à René Tannay, secrétaire de la Jeunesse maritime chrétienne, porteur avec les pères Lebret et Begouen-Demeaux et le chanoine Havard de Saint-Malo, d'initiatives sur les écoles de pêche depuis le début des années trente¹⁸⁸⁰. Mais, là où les écoles de pêche mettent en place une formation scolaire dans le but de l'obtention d'un brevet, les écoles d'apprentissage maritime sont sous-tendues par un projet visant à former « *des hommes par le métier* »¹⁸⁸¹. Dans le domaine de la Marine militaire, le même C.A Auphan défend une vision très « moderne » de l'officier. Dans sa note de février 1942, dans laquelle il aborde les freins rencontrés pour la mise en place de principes de formation morale¹⁸⁸², il décrit aussi très clairement et avec prescience l'évolution du métier de l'encadrement. Il évoque la nécessité d'introduire des critères de capacité de commandement dans les propositions d'avancement pour tous les grades, y compris de quartiers-maîtres, d'officiers mariniers ; d'améliorer la formation des officiers dans la conduite des hommes. En d'autres termes, le C.A Auphan pose la question de la dimension

la victoire de la technocratie modernisant l'économie française. Michel Margairaz, Henry Rouso, « Vichy, la guerre et les entreprises », *Histoire, économie et société*, 1992, n°3, Stratégies industrielles sous l'occupation, p. 337-367.

¹⁸⁷⁹ Denis Biget, « Des écoles de pêche aux lycées maritimes et aquacoles », *Techniques&Culture* [en ligne] 45|2005, URL : <http://tc.revues.org/1351>, mis en ligne le 22 mai 2008, consulté le 10 novembre 2010.

¹⁸⁸⁰ Denis Biget, *Histoire des écoles de pêche maritime. Contribution à une ethnosociologie des populations littorales*, Kerangwenn-Spezet, Coop Breizh, Collection Nature et Bretagne, 1997, 134 p. et p.85-90.

¹⁸⁸¹ *Ibidem*, p.87.

¹⁸⁸² SHD -DM, TTB 134, note du 25 février 1942 *Formation du personnel militaire de la Marine* du C.A Auphan.

managériale du métier d'officier. De son côté, le C.A Bard encourage la police à également prendre en compte l'aptitude au commandement dans l'accession aux grades supérieurs¹⁸⁸³. Il est clair que parfois ces mesures de modernisation sont d'abord liées au contexte plus qu'à une volonté de modernisation. Par exemple, le C.A Bard permet l'individualisation de la rémunération grâce à la mise en place d'un système de primes et de gratifications pour encourager à « *la lutte contre les criminels* »¹⁸⁸⁴. L'Al Darlan réunit sous son égide les trois armées avec le titre de Commandant en chef des Forces militaires, préfigurant ainsi la fonction de chef d'état-major des armées¹⁸⁸⁵, lui qui a toujours été très réticent à l'idée de la création d'un commandement unique interarmes¹⁸⁸⁶. Mais on ne peut oublier que cette fonction intervient quand il quitte la vice-présidence du conseil et qu'elle peut aussi apparaître comme une mesure compensatoire, offerte à un homme qui vient de perdre le pouvoir et peut ainsi prendre sa revanche sur sa grande concurrente, l'armée de terre et certains de ses généraux. Cette démarche de modernisation de l'Etat peut aussi se percevoir dans la création d'un organe de coordination des différents services de renseignements des armées, le Centre d'information gouvernemental, et dans son rattachement au pouvoir civil, représentant une innovation qui n'a jamais été remise en question¹⁸⁸⁷. Mais c'est aussi l'occasion pour l'Al Darlan d'assurer un contrôle sur ces différents services en plaçant ses propres hommes, dont le C.A Dupré, et pour avoir la maîtrise sur les informations, comme le souligne le général Rivet : « *je savais très bien que c'était pour nous réduire à l'impuissance et nous obliger à donner ce que nous [ne]voulions donner à aucun prix à un gouvernement douteux et*

¹⁸⁸³ APP, DB 542, note du 17 février 1941 du directeur de la police municipale au préfet.

¹⁸⁸⁴ *Ibidem*, BA 1818, note du 20 janvier 1945 jointe au procès-verbal d'audition de la commission d'épuration relatant l'activité d'Hennequin, nommé à la tête de police municipale en décembre 1941.

¹⁸⁸⁵ Philippe Vial, « La genèse du poste de chef d'état-major des armées : entre nécessité et inquiétude, de la veille de la Première Guerre mondiale à la fin de la guerre d'Algérie », *Revue Historique des Armées, Les sièges de l'autorité militaire*, n° 248, 3^{ème} trimestre 2007, p. 29-41.

¹⁸⁸⁶ Voir *supra*, chapitre 42.

¹⁸⁸⁷ Sébastien Laurent, « Le temps des incertitudes, les services spéciaux sous l'Occupation (septembre 1940-novembre 1942) », Général Rivet, *op. cit.*, p. 419-434 et p.428-429.

particulièrement à l'amiral Darlan dont les manœuvres ne nous paraissaient pas très claires »¹⁸⁸⁸. Il faut donc prendre avec circonspection la tendance modernisatrice qui semble apparaître chez chacun : elle ne repose pas nécessairement sur une vision futuriste mais elle habitée par le projet politique

Reste une dernière sensibilité à évoquer relevant du pétainisme, celle qu'on pourrait qualifier, par analogie avec l'antisémitisme de bibliothèque identifié par Laurent Joly¹⁸⁸⁹, de pétainisme de bureau. Il s'agit d'un pétainisme qui n'a pas eu nécessairement un effet opérationnel important. Le V.A.E Fernet paraît relever de cette catégorie, lui qui, de par son activité de secrétaire général du Conseil national à partir de février 1941, s'intéresse surtout à l'aspect intellectuel du pétainisme. Certes, il n'est pas à proprement parler un théoricien du pétainisme : il essaie de le devenir en fréquentant, en organisant, en correspondant avec des hommes qui eux ont des réflexions à apporter sur les problèmes constitutionnels, sur les aspects communautaires...Mais, de fait, son pétainisme avéré est un pétainisme de dossier, sans grande prise sur le réel. Son action en 1944, qui le conduit encore à correspondre sur les projets de constitution, d'école supérieure de formation civique, révèle sa volonté de poursuivre l'œuvre maréchaliste malgré l'écroulement du régime¹⁸⁹⁰.

Tout un groupe d'officiers s'est présenté ou a été présenté comme opposé à la collaboration. Leurs actes confirment néanmoins leur adhésion à la Révolution nationale. De ce point de vue, le cas du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin est assez révélateur. On a vu dans quelles conditions il se rallie au maréchal Pétain, allant lui offrir ses services. Mais son arrestation et sa double détention lui confèrent un statut de résistant qui paraît néanmoins

¹⁸⁸⁸ Déposition du général Rivet le 3 juin 1948 au procès Delmotte. *Ibidem*, p.770.

¹⁸⁸⁹ Laurent Joly, *op. cit.*, p. 439-445.

¹⁸⁹⁰ AN, 2AG 639, *Mémoire sur la réorganisation administrative de la France*, juin 1944. Cité par Marc Olivier Baruch, *op. cit.*, p. 561-562 et 628.

AN, 2AG 651, papiers Fernet, correspondance avec Jean Rollin, juillet 1943-janvier 1944 et avec J. de Romanet, 16 juillet 1944.

assez éloigné de la réalité de son action même si, dans la mémoire collective, le résistant a supplanté le vichyste. La position des amiraux comme le C.A Bléhaut, les C.A Jardel, Bouxin, Seguin est complexe à situer pour l'historien : ils ont toujours affirmé que des consignes orales étaient données pour défendre les intérêts maritimes français et que tout avait été fait « *pour décohérer la marine française des occupants* »¹⁸⁹¹. Des consignes orales auraient été données en juillet-août 1944 pour engager des forces aux côtés de la Résistance¹⁸⁹². Le C.A Jardel autorise le C.A Aubert à prendre contact avec la résistance¹⁸⁹³ ; le désir de résistance du C.A Marzin est ponctuée d'occasions manquées¹⁸⁹⁴, entre autorisation du C.A Bléhaut de rejoindre Alger et autorisation des amiraux Lemonnier et Battet d'y arriver. Mais on ne peut véritablement les considérer comme vichysto-résistant. Tous ces hommes sont vichystes, et souvent porteur d'une des sensibilités du pétainisme. Leur opposition à la collaboration est velléitaire et tardive.

Mener cette Révolution nationale se fait dans un contexte bien particulier, celui de l'Occupation et de la collaboration. Il convient donc aussi au regard de cette situation d'essayer de caractériser le positionnement des amiraux. Les officiers qui sont au plus près des négociations avec l'Allemagne au sein des commissions d'armistice forment un groupe un peu difficile à situer de ce point de vue. Ces officiers sont au quotidien confrontés aux demandes, refus, arguties des délégués allemands et italiens. Le V.A.E Michelier, auquel on peut sans doute associer le C.A Chomel de Jarnieu, dresse en novembre 1941 un bilan au final négatif de son action¹⁸⁹⁵. Dès février 1941, il reconnaît l'interventionnisme grandissant de

¹⁸⁹¹ SHD-DM, 3BB8CE 11, dossier Jacquinet, déclaration du C.V Amet du 21 décembre 1945.

¹⁸⁹² *Ibidem*, rapport du 1^{er} décembre 1944 sur son action menée alors que le C.A Bléhaut est secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies.

¹⁸⁹³ SHD-DM, 3BB8CE14, dossier Aubert, déposition devant la commission d'épuration, octobre 1944.

¹⁸⁹⁴ Voir notice biographique.

¹⁸⁹⁵ AN, AJ⁴¹ 715, mémorandum du V.A.E Michelier de novembre 1941.

Berlin dans les négociations et la restriction de son périmètre d'intervention¹⁸⁹⁶. Il comprend dès l'été 1941 que l'intransigeance de l'Allemagne ne peut varier¹⁸⁹⁷. En février 1942, dans un courrier privé, il admet que la voie choisie par Vichy de la collaboration n'a eu pour effet que de discréditer la France aux yeux des Anglo-saxons et que toute nouvelle concession de la part de l'Allemagne est impossible¹⁸⁹⁸. Sa lucidité politique ne le conduit néanmoins pas à infléchir son action. Ces hommes ont cru pouvoir préserver « leur marine ». La cécité du C.A Chomel de Jarnieu pour obtenir la libération des marins français est à ce titre révélateur¹⁸⁹⁹. Poussés à la négociation par leurs interlocuteurs allemands, ne percevant que la technicité de leurs débats ou le caractère humanitaire dans le cas des négociations autour de la libération des prisonniers, ces officiers ne perçoivent pas la dimension politique de leurs « conversations » avec l'Allemagne. Leur attitude renvoie à une collaboration illusoire¹⁹⁰⁰, sans commune mesure, bien évidemment, avec l'attitude d'hommes, dont les archétypes sont l'Al Darlan et le V.A Platon.

La position de l'Al Darlan a fait l'objet d'analyse divergente. Robert Aron, Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan ont présenté la position de l'amiral de la Flotte comme étant celle d'un homme pensant la collaboration comme « *un moindre mal*, [un] *moyen d'éviter le pire* »¹⁹⁰¹, dans la tradition aronienne du bouclier. Henri Michel, Robert Paxton, Hubert

¹⁸⁹⁶ SHD-DM, TTA 126, lettre manuscrite privée du 7 février 1941 du V.A.E Michelier à destinataire inconnu.

¹⁸⁹⁷ *Ibidem*, lettre du 10 juin 1941 du V.A.E Michelier à destinataire inconnu.

¹⁸⁹⁸ *Ibidem*, lettre manuscrite du 12 février 1942 du V.A.E Michelier au C.A Marzin.

¹⁸⁹⁹ SHD-DM, TTA 130, procès-verbaux des réunions de la commission marine des 18 février, 26 mars, 4 juin, 30 juin et 25 août 1942.

AN, AJ ⁴⁰1267, procès-verbaux des réunions de la commission marine des 4 juin, 2 septembre et 10 septembre 1942.

Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, lettre du C.A Chomel de Jarnieu à Jean-René Fenwick, s.d, mais postérieure à la guerre, dans laquelle il revendique son rôle dans la libération des prisonniers de la marine. Voir notice biographique.

¹⁹⁰⁰ Dans le milieu économique, Henry Rouso a évoqué le cas de ces fonctionnaires français qui ont cru à une volonté de collaboration des Allemands qui eux-mêmes ne voient là que la possibilité concrète d'exploiter au mieux les ressources françaises. Voir Henry Rouso, « Vichy et les entreprises », Alain Beltran, Robert Frank, Henry Rouso (dir.) *La vie des entreprises sous l'Occupation*, Paris, Belin 1994, p. 41-66.

¹⁹⁰¹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 408.

Delpont, Bernard Costagliola¹⁹⁰² ont, de leur côté, démontré le volontarisme farouche mais chimérique en matière de collaboration de l'Al Darlan, qui s'est heuré au refus de la part de l'Allemagne à donner suite à ses offres réitérées. Bernard Costagliola démontre en particulier que la séquence de juin-juillet 1941, autour des protocoles de Paris et la note du 14 juillet, qui souligne l'interdépendance entre collaboration militaire et collaboration politique faite par l'Al Darlan, doit être comprise comme l'offre d'une continuité d'une politique de collaboration relancée mais à un certain prix¹⁹⁰³. Il considère donc qu'il ne s'agit pas d'un recul, ni d'un renoncement, ni d'un revirement de l'Al Darlan qui, en posant des conditions inacceptables à l'Allemagne, aurait ainsi su la contraindre à refuser le principe d'une collaboration militaire et politique et rejeter sur elle l'échec éventuel de ce système. L'Al Darlan agit dans le cadre d'« *un projet clair et volontaire de collaboration dont le but est d'établir entre la France et l'Axe un nouveau cadre de relations se rapprochant autant que faire se peut d'un régime de paix.* »¹⁹⁰⁴. La volonté de collaboration chez l'Al Darlan, présente chez lui dès avant sa nomination, nous paraît renforcer l'analyse de ces auteurs¹⁹⁰⁵. A partir du moment où l'Al Darlan arrive au pouvoir, il ne fait que renouveler, multiplier les offres de collaboration. Dès le 19 février, il rappelle à l'ambassadeur Abetz le rôle majeur que doit avoir la France « *dans le cadre européen à prépondérance allemande* ». Pour cela, l'Allemagne doit accepter une France « *associée active et agissante* ». Il se déclare prêt à aller plus loin en changeant encore d'autres hommes¹⁹⁰⁶. Le 2 mai 1941, il met en exergue dans un nouveau courrier son action garante, selon lui de sa volonté d'ouvrir une négociation

¹⁹⁰² Henri Michel, *op. cit.*..

Hubert Delpont, *op. cit.*..

Bernard Costagliola, *La marine de Vichy, op. cit.*

¹⁹⁰³ *Ibidem*, « Darlan ou le mirage de la Collaboration », *Revue d'histoire maritime*, n°14, Marine, Etat et politique, 2011, p.145-158.

¹⁹⁰⁴ *Ibidem*, *La marine de Vichy*, p. 269.

¹⁹⁰⁵ Voir *supra*, chapitre 42.

¹⁹⁰⁶ Papiers Darlan, *Thème de mon entretien du 19 février 1941 avec l'ambassadeur Abetz*. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 310-311.

générale : riposte militaire à une tentative d'interception anglaise d'un convoi français devant Nemours, mise en œuvre d'un plan d'armement destiné à renforcer le potentiel militaire de l'Allemagne, remplacement du général Noguès au Maroc, lancement de campagnes radiophoniques anglophobes et antigauillistes, suspension des journaux de la zone libre dénonçant sa politique, création du Commissariat général aux questions juives, accord de principe pour les convois gamma et bêta ; il se déclare prêt à faire « *encore plus à l'avenir, lorsque je me suis engagé dans une voie, je n'ai pas l'habitude d'en changer* »¹⁹⁰⁷. Sa conception et sa volonté d'une collaboration paritaire transparaissent encore lors de son entretien avec Hitler en mai 1941. Il inscrit la collaboration dans le cadre, non plus d'une « *nécessité vitale* » mais d'« *une nécessité historique inéluctable* », la renvoyant ainsi à un caractère d'évidence, la prévoit subordonnée « *à l'adhésion confiante des peuples* » et devant résulter à la fois de la mansuétude de l'Allemagne et de l'aptitude de la France à transcender la défaite pour la convertir en une entente fructueuse avec l'Allemagne¹⁹⁰⁸. De plus, il affirme très clairement qu'il est prêt à faire des concessions pour obtenir cette collaboration : « *Pour moi, mon choix est fait : c'est la collaboration et je ne m'en laisserai pas détourner par l'offre sous condition d'un bateau de blé ou de pétrole* »¹⁹⁰⁹. Il entérine en tous les cas la mise à disposition de l'outil de production et est prêt à accorder à l'Allemagne certaines facilités. L'annexion de territoires est-elle une contrepartie envisagée ? Dans ses comptes rendus d'entretiens avec le chancelier allemand en mai, il souligne à plusieurs reprises que l'Allemagne n'a aucune visée sur l'empire français et les territoires sous protectorat et en particulier sur la Syrie, le Maroc et l'AOF¹⁹¹⁰, position réaffirmée dans un texte du 19 mai

¹⁹⁰⁷ Papiers Darlan (liasse Amiot), lettre du 2 mai 1941 de l'Al Darlan à Otto Abetz. *Ibidem*, p.319-321.

¹⁹⁰⁸ Papiers Darlan (liasse Amiot), *Voyage à Berchtesgaden, 11 mai 1941*. *Ibidem*, p. 323.

¹⁹⁰⁹ Papiers Darlan (liasse Amiot), communication au Conseil des ministres du 14 mai 1941, *Ibidem*, p. 327.

¹⁹¹⁰ Papiers Darlan (liasse Amiot), *Voyage à Berchtesgaden, 11 mai 1941*. *Ibidem*, p. 323.

Papiers Darlan (liasse Amiot), communication au Conseil des ministres du 14 mai 1941. *Ibidem*, p. 326.

1941.¹⁹¹¹ Mais rien n'est précisé en ce qui concerne les autres territoires dont l'Algérie et la Tunisie. Le 16 mai, s'adressant à ses grands subordonnés, il est beaucoup moins sibyllin, le fait qu'il s'adresse à *ses* hommes expliquant peut-être cette clarté : « *la politique appelée « collaboration » [...] est quelque que soit l'issue du conflit actuel, la seule possibilité qui nous soit permise pour sauver notre pays en tant que nation souveraine et réduire au minimum les pertes de territoires coloniaux et métropolitains qui seront définitives au traité de paix* »¹⁹¹². Il est curieux que, malgré cette perte de territoires, y compris métropolitains, l'Al Darlan considère encore la France comme pays souverain, comme si la souveraineté d'un pays n'était pas liée à l'intégrité de son territoire¹⁹¹³. On retrouve bien là la dichotomie territoire/souveraineté telle qu'on l'avait repérée chez les "marins vichystes" par opposition aux "marins de la France libre". Il est bien difficile de voir dans ses propos autre chose qu'une volonté de collaboration à n'importe quel prix. Son agacement exprimé auprès d'Otto Abetz le 18 mai et sa menace de se retirer si des concessions substantielles ne sont pas faites par l'Allemagne n'est en fait qu'une tentative de pression et une continuation de son offre de bons et loyaux services¹⁹¹⁴. D'ailleurs, dans la note remise à Otto Abetz en juin 1941 alors que les échanges se tendent entre la France et l'Allemagne sur les protocoles de Paris, on retrouve quasiment toutes les revendications exprimées dans celles des 17 novembre et 1^{er} décembre : n'y sont ajoutées que la libération des prisonniers, la demande que les Allemands et les Italiens n'ont bien aucune vue sur l'Afrique du Nord, l'AOF et la Syrie et la demande d'aide de la part de l'Allemagne pour la fourniture de matières premières, munitions et combustibles.

¹⁹¹¹ MAE, Vichy Etat français, circulaire aux postes diplomatiques *La politique extérieure du gouvernement français* du 19 mai 1941 de l'Al Darlan. *Ibidem*, p. 333.

¹⁹¹² SHD-DM, Papiers Auphan, *Message démarqué secret et personnel* du 16 mai 1941 de l'Al Darlan à Amiral FHM, Antilles, Sud, P.M 3^{ème} région, Comar Saïgon, Djibouti, Casablanca, Bizerte, Diégo Suarez, Dakar, Beyrouth, Oran. *Ibidem*, p.329-330.

¹⁹¹³ Le 8 novembre 1941 dans une note au maréchal Pétain, il réaffirme le caractère présent de la souveraineté de la France. SHD-DAT, papiers Weygand. *Ibidem*, p.414-422.

¹⁹¹⁴ Papiers Darlan (liasse Amiot), Message du 18 mai 1941 pour Mr Benoist-Méchin de l'Al Darlan. *Ibidem*, p. 331-332.

Son grand dessein n'a pas varié entre novembre 1940 et l'été 1941¹⁹¹⁵. Ses positions en matière de collaboration militaire dans le cas des protocoles de Paris n'est que la traduction opérationnelle de sa volonté d'accepter un conflit avec l'Angleterre, en échange d'une pseudo souveraineté recouvrée. Certes, il continue d'affirmer que collaborer ne signifie pas se « *ranger à ses côtés pour faire délibérément la guerre à l'Angleterre* »¹⁹¹⁶, que la « *"col-labo-ration" n'implique pas hostilité (le mot qui précède est au singulier) déclarée contre l'Angleterre* »¹⁹¹⁷. Il semble imaginer une situation de conflit larvé : l'hostilité (au singulier) ne désignant qu'un état d'esprit, par opposition à hostilités qui signifierait conflit militaire. Mais ne serait-ce pas faire injure à ce militaire d'expérience que de croire qu'il envisage effectivement de pouvoir se rapprocher militairement de l'Allemagne sans déclarer la guerre à l'Angleterre. Lui-même reconnaît d'ailleurs, début juin, que ses prises de position peuvent entraîner la France dans la guerre contre l'Angleterre et les Etats-Unis¹⁹¹⁸, position qu'il réaffirme en juillet 1941¹⁹¹⁹. Il y a bien une continuité indiscutable dans sa conception de la collaboration avant son arrivée au pouvoir et dans sa volonté de la mettre en œuvre une fois aux responsabilités. Aussi, l'Al Darlan est-il bien, comme l'a avancé Henri Michel, le champion de la collaboration dont il porte la responsabilité de la mise en œuvre : son collaborationnisme est opératoire et produit des effets. Son ambition de pouvoir le pousse à cela, son ralliement plus tard aux Américains n'étant que l'adaptation au contexte de son ambition : « *Transparent dans sa duplicité, l'Amiral incarne un très ordinaire arrivisme que Churchill déshabille d'un mot : « le jour où Darlan fera fusiller Pétain, ce sera au nom du*

¹⁹¹⁵ AN 3W61, note du 6 juin 1941 remise à Otto Abetz par Jacques Benoist-Méchin. *Ibidem*, p. 353-355.

¹⁹¹⁶ Papiers Darlan (liasse Amiot), *communication au conseil des ministres du 14 mai 1941*, *Ibidem*, p. 327.

¹⁹¹⁷ AN, 3W166, télégramme réservé de réservé Comar/Beyrouth n 8311/12/13/14/15/16 chiffré personnel (clé du V.A Gouton) et portant la griffe du V.A.E Le Luc, mais dont l'original est d'après Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, de la main de l'Al Darlan. Ces auteurs placent ce texte entre une note du 14 mai et une du 16 mai. *Ibidem*, p. 328-329.

¹⁹¹⁸ AN 3W61, note du 6 juin 1941 remise à Otto Abetz par Jacques Benoist-Méchin. *Ibidem*, p. 353-355.

¹⁹¹⁹ AN, 3W284 et papiers Darlan (liasse Amiot), note du 21 juillet 1941 de l'Al Darlan au maréchal Pétain. *Ibidem*, p. 383-385.

Maréchal » »¹⁹²⁰. Proche de l'attitude de l'Al Darlan, paraît être celle du C.A Dupré. Elle n'est évidemment pas sur la même échelle mais sa volonté de transmettre les informations réunies par le Service de renseignement du général Rivet à l'Al Canaris, chef de l'Abwehr¹⁹²¹ correspond à cette volonté de collaboration très concrète avec l'Allemagne.

Le V.A Amiral Platon est souvent présenté, à juste titre, comme un ultra-collaborationniste. Au vu du rôle de l'Al Darlan dans les protocoles de Paris, il est difficile d'imputer au seul V.A Platon les concessions faites sur la mise à disposition des installations du port de Dakar¹⁹²². Tout au plus peut-on en conclure qu'il a traduit la volonté politique de son supérieur hiérarchique. En effet, sa position en matière de collaboration¹⁹²³ est sensiblement différente de celle de l'Al Darlan. Pour lui, la collaboration n'est pas une volonté politique ; en 1942, il exprime l'idée qu'elle n'est pas un « *mariage d'amour* »¹⁹²⁴, mais une conséquence logique de l'armistice, de la défaite et de l'occupation alors que depuis un an, on l'a vu, l'Al Darlan évoque une *nécessité historique inéluctable*. Aussi considère-t-il que tout n'est pas acceptable, qu'il faut « *louvoyer entre la politique de collaboration et la politique d'armistice* »¹⁹²⁵. Il rejette dos à dos Allemands et collaborationnistes, les premiers parce qu'il les croit capables de revenir à tout moment sur le statut accordé à la France : « *l'ordre de modération peut être révoqué dans une seconde, profitons-en tant qu'il est là mais n'en soyons pas dupes. Et surtout [...] que les autorités françaises ne se portent pas garantes d'un*

¹⁹²⁰ Fred Kupferman, *op. cit.*, p. 448.

¹⁹²¹ Général Rivet, *op. cit.*, p. 531-534.

¹⁹²² Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 410-412.

Nous-mêmes avons repris les conclusions de ces auteurs dans nos travaux de master sur l'amiral Platon. L'interprétation que nous avons donnée nous paraît aujourd'hui erronée. Odile Girardin-Thibeaud, *L'amiral Platon en politique, 1943-1944, op. cit.*, et p. 32.

¹⁹²³ Sur l'évolution du positionnement du V.A Platon en matière de collaboration nous résumons ici le point de vue développé dans notre master. *Ibidem*, p.30-39.

¹⁹²⁴ AN, F^{1a} 4030, scellés Platon, n°3, notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'ordre de la légion à Pujols sur Dordogne prononcée le 18 août 1942.

¹⁹²⁵ AN, 3W316, Haute cour de justice, dossier Platon, *Note sur les orientations possibles de la politique française* du 17 septembre 1942.

état de chose aussi précaire » ; les seconds parce qu'ils font le lit du gaullisme¹⁹²⁶. Il est donc partisan d'une collaboration distante et méfiante, développant à ce moment une vision plutôt attentiste. A la fin de l'été, il se prononce néanmoins pour une collaboration militaire et apporte son soutien au projet de Légion du Tchad dans lequel est également impliqué l'Al de Laborde¹⁹²⁷. Il s'agit de créer une troupe de volontaires français, sous commandement français, mais que l'Allemagne accepterait d'équiper pour renforcer les troupes présentes en AOF. Mais le débarquement anglo-américain de novembre 1942, l'amène à modifier son attitude. Il prône alors une collaboration totale, militaire et politique. Il reprend à son compte le grand dessein de l'Al Darlan. Sur le plan militaire, il souhaite l'intervention de l'aviation française, le survol de la France par les avions allemands et l'ouverture des terrains d'aviation si nécessaire au moment du débarquement anglo-américain¹⁹²⁸ ; le 13 novembre, il reconnaît qu'« *il n'y a pas de déshonneur à combattre à côté des Allemands. Le secours n'a d'ailleurs pas d'odeur. Mais il ne s'agit pas même de secours, il y a tout court unité de cible, qu'importe la force des choses, à laquelle [il] est bon de se soumettre* »¹⁹²⁹. Sa volonté d'une collaboration militaire se manifeste dans le soutien qu'il apporte au projet de création d'une Légion impériale. Comme celui de la légion tchadienne, ce projet est un échec¹⁹³⁰. Sur le plan politique, il veut que se noue avec l'Allemagne un véritable partenariat entre partenaires

¹⁹²⁶ AN, 72AJ249, dossier 12, *Mémoire sur distinction entre collaboration et collaborationnisme* rédigé par le V.A Platon. Non daté, mais au vu du contenu, probablement rédigé avant le débarquement de 1942.

¹⁹²⁷ AN, 3W 201, dossier Al de Laborde, lettres des 14 août, 8-11-15 septembre, 14, 24 et 31 octobre 1942 de l'Al de Laborde au V.A Platon.

¹⁹²⁸ AN, 72AJ249, dossier 12, procès-verbal des ministres du 8 novembre 1942, 11 heures.

¹⁹²⁹ AN, 3W316, dossier Platon, note du 13 novembre 1942 du V.A Platon au maréchal Pétain, *Avis sur la situation en Afrique du Nord après le débarquement anglo-américain et la position de Darlan*.

¹⁹³⁰ Pierre Laval a certes donné son accord, mais il n'encourage pas à son recrutement. La troupe de deux cents dix hommes recrutés essentiellement en Tunisie est encadrée par six officiers venus de France dont les lieutenants colonels Pierre Cristofini et Christian Sarton du Jonchay, directeur de cabinet de l'Al Esteva. Cette unité est finalement intégrée à la 334^{ème} division de Panzergrenadier de la 5^e Panzearmee.

Fred Kupferman, *op. cit.*, p. 451.

Pierre Philippe Lambert, Gérard Le Marec, *Les Français sous le casque allemand, Europe 1941-1945*, Ed Grancher, 1994, 252 p. et p.59-67.

Jacques Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, tome 2, op. cit.*, p. 251.

égaux, exigeant une attitude plus compréhensive de l'Allemagne¹⁹³¹. Par la suite, il ne cesse de proclamer cette volonté de rapprochement, tout en exigeant une souveraineté recouvrée¹⁹³² : mais il n'est plus au pouvoir et ses propos ne rencontrent que très peu d'échos. Tous ses projets de collaboration échouent non seulement parce que les Allemands ne veulent pas d'une collaboration, comme dans le cas de l'Al Darlan, mais aussi parce que ses desseins sont toujours à contre-courant de la situation politique. Son ultra-collaborationnisme n'a aucun effet politique, sans doute parce qu'au moment où il s'engage à fond dans cette voie, il n'est plus ministre et de toute façon, même dans le cadre de ses responsabilités gouvernementales, il n'a jamais été en mesure de peser de quelque façon que ce soit sur les choix opérés par l'Al Darlan ou ultérieurement par Pierre Laval. Le ralliement à l'Allemagne du V.A Platon n'est pas motivé par un arrivisme quelconque, il est avant tout idéologique : il estime que l'Allemagne est la seule nation à pouvoir s'opposer à ses deux ennemis que sont le bloc soviétique et le bloc anglo-américain. On peut considérer que son collaborationnisme est inefficace et à portée déclamatoire¹⁹³³, même si sa volonté est bien réelle.

Les amiraux se sont donc mis au service de la Révolution nationale avec leurs propres sensibilités. L'attachement à la personne du Maréchal apparaît chez quelques uns, mais si on regarde les engagements d'après-guerre, ils sont assez peu nombreux. En revanche, l'adhésion à l'ensemble de la politique du régime ne fait pas de doute. Certes des sensibilités se dégagent. Certains se retrouvent idéologiquement et de par leurs fonctions plutôt dans la lutte contre les ennemis du régime ; d'autres dans les aspects de défense des traditions ; d'autres, mettent à profit leurs nouvelles responsabilités pour esquisser de nouvelles approches, mais

¹⁹³¹ AN, 3W201, dossier de Laborde, courrier du 30 novembre 1942 du V.A Platon au général von Neubronn.

¹⁹³² AN, 3W316, dossier Platon, projet de lettre à Hitler du 22 juillet 1943.

AN, 72AJ249, dossier 12, notes sur une conversation avec le docteur Gerhardt du 14 juin 1943.

¹⁹³³ Le jugement du général de Gaulle sur les écrivains qui mirent leur plume au service de la collaboration pourrait pratiquement s'appliquer au V.A Platon : « *D'autant plus qu'on voyait trop bien vers quels crimes et vers quels châtements leurs éloquentes excitations avaient poussé de pauvres crédules* ». Général de Gaulle, *Mémoires de guerre, tome 3, Le salut 1944-1946*, Paris, Plon, Le Livre de poche, 1959, p. 136.

qui ne sont pas dénuées d'arrière-pensées politiques. Mais souvent ces sensibilités se recouvrent chez un même individu. Pour ces officiers, la défaite, même si elle est regrettable, est l'occasion d'engager une réforme en profondeur du pays. Mais comme le souligne Julian Jackson « *De l'affirmation suivant laquelle la défaite de la France, quoique déplorable, rendait les réformes inévitables à l'idée que la défaite était moins déplorable parce qu'elle rendait des réformes possibles, il n'y avait en 1940 qu'un pas logique, et facile à accomplir.* »¹⁹³⁴. En revanche, très peu d'entre eux ont opté pour un collaborationnisme total, même si certains d'entre eux, par aveuglement et croyant pouvoir régler les problèmes qui leur étaient soumis dans le cadre de leur fonction, ont opté pour des négociations permanentes les entraînant vers une collaboration *de facto*.

Les Marins se sont donc engagés en politique pour assurer la grandeur de la France et transformer la société. La place de la France dans le monde passe avant tout par le maintien de la puissance impériale. Cette volonté tente de faire cohabiter les principes de primauté de la métropole et de reconnaissance et de promotion des particularismes locaux, entraînant dans les colonies considérées une recrudescence des velléités indépendantistes. Leurs pratiques politiques révèlent et relèvent d'une conception autoritaire de la gestion des affaires publiques. D'une façon générale, on peut donc constater que les amiraux, avec des variantes, ont mis en œuvre, faisant preuve le plus souvent d'une discipline sans faille, les directives de Vichy concernant la politique d'exclusion du régime, voire les aggravant. Cette communauté de vues avec lui s'illustre parfaitement dans la volonté de promouvoir un homme nouveau. La Marine offre alors un bon terrain d'expérimentation et elle met en place différents dispositifs

¹⁹³⁴ Julian Jackson, *op. cit.*, p. 174.

d'encadrement de la population maritime. Mais elle échoue à imposer ce nouvel état d'esprit, que ce soit dans les chantiers de jeunesse ou parmi les équipages, malgré les formations mises en œuvre. Si les officiers généraux partagent donc les options idéologiques du régime qui les conduisent pour la plupart à être d'abord des pétainistes, il n'en reste pas moins qu'en fonction de leurs postes et de leurs propres conceptions, certains d'entre eux mettent en œuvre plutôt la dimension répressive, ou conservatoire ou modernisatrice du régime. Très peu, de fait, bascule dans une collaboration réellement active. Si certains ont pu croire, dans leurs contacts avec les Allemands et les Italiens, pouvoir obtenir des contreparties, ils ont très vite perçu les limites des négociations et de leurs marges de manœuvre, même s'ils n'ont pas su ou pu ou voulu réagir. Incontestablement, les amiraux se présentent comme des acteurs politiques réels. Mais derrière leur gestion des affaires publiques se cachent aussi des pratiques politiques dont il faut essayer d'appréhender la nature.

52. Des pratiques politiques en échec

Les amiraux ont donc, dans leurs différentes fonctions, mis en œuvre la politique de la Révolution nationale. Il est intéressant de s'interroger sur la façon dont ils font de la politique et quelles relations ils instituent avec le monde civil qui les entoure. Leurs pratiques politiques peuvent être abordées à partir des processus d'élaboration des décisions au sein des cabinets, permettant ainsi d'approcher les méthodes de travail des amiraux. Pour cela, il faudrait pouvoir suivre les navettes que font les notes et autres rapports préparatoires entre l'intéressé et ses collaborateurs, avec les commentaires du premier. Dans certains documents de l'Al Darlan ou du C.A Auphan, diverses mentions apparaissent. Mais, ce sont essentiellement des documents liés à la Marine qui concernent donc le domaine professionnel habituel des officiers généraux et qui ne permettent pas d'aborder des pratiques liées à de nouvelles fonctions. Or, dans les fonds consultés, les documents trouvés ne permettent pas de répondre à la problématique évoquée. En revanche, les témoignages des contemporains, les articles de journaux, fourmillent de détails qui révèlent la nature des pratiques de ces nouveaux hommes politiques, même si, en particulier pour les témoignages, on peut comprendre l'intérêt de leurs auteurs à minimiser leur propre rôle dans la prise de décision et à se décharger de leurs responsabilités sur les marins. Il faut également préciser que, si des éléments apparaissent clairement pour quelques-uns des officiers généraux, il est difficile pour autant de généraliser à partir de quelque cas, même si ceux-ci fournissent de bonnes indications, voire des tendances.

Les marins s'inspirent très largement en politique des modes de fonctionnement en vigueur dans le seul monde qu'ils ont fréquenté, la Marine, rompant ainsi avec les habitudes de leurs interlocuteurs civils. Mais avant d'analyser ces pratiques, il faut d'abord s'interroger sur la composition de leurs équipes de travail et apprécier le poids des civils.

521. Les amiraux en politique : des hommes isolés ?

La composition des cabinets, ministériels ou préfectoraux, et les nominations dans les fonctions permettent d'apprécier la nature des équipes qui entourent les officiers généraux.

521.1 Une immixtion des civils souvent limitée aux fonctions techniques.

Les cabinets ministériels, entre 1940 et 1944, connaissent une militarisation importante, la présence de militaire passant de 12% sous la Troisième République à 20%, avec une intrusion dans des domaines autres que militaires¹⁹³⁵. L'Etat français limite par le décret du 12 juillet 1940 à sept les membres des cabinets ministériels, chiffre analogue à celui fixé par le décret de février 1912. En revanche, la réglementation de 1940 précise que tout membre doit être né de parents français et appartenir à la fonction publique, à l'exception d'un seul qui doit pouvoir néanmoins témoigner d'un emploi public d'une durée minimale de cinq ans¹⁹³⁶. En effectuant une reconstitution partielle¹⁹³⁷ des cabinets des marins en poste sur des fonctions civiles -en excluant donc tous ceux qui sont sur des fonctions marine dont, logiquement, l'entourage est issu du monde maritime- on peut esquisser les compositions suivantes des cabinets :

¹⁹³⁵ Lionel Blaudeau, *Les ministres et les membres des cabinets ministériels du gouvernement de Vichy*, mémoire de DEA de sociologie Politique, Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de Pierre Birnbaum, 1986, 105 p. et tableaux IV, XIII et XIII bis.

¹⁹³⁶ Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *op. cit.*

¹⁹³⁷ Nous avons travaillé tardivement sur cette hypothèse et n'avons donc pas eu le temps de reprendre le *JO* pour identifier l'ensemble des nominations. Aussi avons-nous travaillé à partir de différentes sources mentionnées pour chacun des intéressés.

Des amiraux au service de Vichy.
Deuxième partie. Les amiraux de Vichy, des hommes politiques ad vitam aeternam ?
Chapitre 5. Idéologie et pratiques politiques des amiraux.

		Directeur de Cabinet	Chef de cabinet	Chef adjt de Cabinet	Chef du secrétariat particulier	Secrétaire général	Chargé de mission	Conseillers et entourages
Abrial ¹⁹³⁸	Algérie 28/08/1940	M			M			
Bard ¹⁹³⁹	Haute Vienne		C			C		C
	Préfecture de Police Juin 1941	C	C	2 C			C	
Bléhaut ¹⁹⁴⁰	Colonies 09/04/1943	C	C	C			C	
	Colonies 13/04/1943	C	C	1 M et 1C				
	Colonies et Marine 05/1943					C		
Darlan ¹⁹⁴¹	Vice présidence 02/1941	1M	1M				1M	1M
	Affaires étrangères 02/1941	1C	1M					
	01/1942 Intérieur	1M 1C					1M	
de Belot ¹⁹⁴²			M			C		
Decoux ¹⁹⁴³			M			C		C et 3M
Esteva		A.T						
Platon ¹⁹⁴⁴	Colonies 09/1940	C	M	2 C	M	C	C	
	Colonies 05/1941	M	M	4 C	M			
	Etat 03/1942	M	M	1 M + 1 C	M		C	1 A.T
Robert ¹⁹⁴⁵	07/1940-12/1941	20 M et 3 A.T						
	12/1941	18 M 1C						
Ven ¹⁹⁴⁶					M			

M : Marin.
C : Civil.
A.T : Armée de Terre.

Répartition partielle civils/militaires dans les cabinets des officiers généraux exerçant une fonction civile publique.

¹⁹³⁸ Arrêté du 28 août 1940, *JO* de l'Algérie du 3 septembre 1940.

¹⁹³⁹ ADHV, 986W66 et 986W69, dossiers personnels des fonctionnaires de la préfecture.

Bulletin municipal officiel de la ville de Paris, 25 juin 1941.

¹⁹⁴⁰ A partir des extraits de *JO* conservés dans AN, F⁶⁰ 585.

¹⁹⁴¹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op cit.*, p. 381, 422, 482.

¹⁹⁴² ADPO, 53W51, dossiers personnels des fonctionnaires de la préfecture.

¹⁹⁴³ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon Gouvernement général (1940-1945), op. cit.*, p. 380-381.

SHD-DM, 3BB8 CE 17, dossiers Ducoroy.

SHD-DM, 3BB8CE 20, C.V Jouan.

SHD-DM, 3BB8CE 24, C.V Robbe.

SHD-DM, 3BB8 CE 8 et 10, C.V Robin.

¹⁹⁴⁴ A partir des extraits de *JO* conservés dans AN, F⁶⁰ 585.

¹⁹⁴⁵ Il s'agit ici de l'ensemble des fonctions du Haut Commissariat. Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943, op. cit.*, p.49.

A partir de 1941, le Haut Commissariat compte en réalité vingt-cinq membres.

¹⁹⁴⁶ SHD-DM, 3BB8CE 17, dossier du L.V Dauxois.

Un premier enseignement s'impose : les marins ne confisquent pas toutes les fonctions, puisqu'on peut observer une présence bien réelle des civils dans les cabinets des officiers généraux. Néanmoins, il faut constater qu'il y a quasiment toujours un marin dans une des fonctions de directeur, chef ou chef adjoint de cabinet. Par exemple, tel est le cas des directeurs de cabinets de l'Al Darlan dans deux ministères : aux côtés de Charles Rochat aux Affaires étrangères se trouvent le chef de cabinet C.F Louis Guichard et non loin de Paul Demange à l'Intérieur, le C.C[®] Henry Rollin, chargé de mission au cabinet. Il faut aussi noter que, dans le cas du V.A Platon, le civil exerçant les fonctions de directeurs de cabinet, ne reste quasiment pas à ce poste ; on peut faire le même constat pour le chef adjoint de cabinet du C.A Bléhaut : dès qu'ils le peuvent, les marins se séparent de certains des civils. Les marins se voient donc confier les postes clés nécessitant plus qu'une expertise des dossiers mais plutôt une véritable solidarité, une réelle confiance, une compréhension mutuelle, des références politiques et des cultures identiques forgées dans le même creuset¹⁹⁴⁷ : aux marins, la dimension politique des dossiers, aux chargés de mission, leur dimension technique et leur traduction dans les textes de loi, décret et règlements. Cette technicité se voit bien dans le cabinet du V.A Platon qui a, en mai 1941, pour chefs adjoints de cabinet, un administrateur adjoint des services civils de l'Indochine et un administrateur adjoint des colonies ; dans celui des Colonies du C.A Bléhaut en avril 1943, composé d'un gouverneur des colonies comme directeur de cabinet, d'un inspecteur des colonies comme chef de cabinet et d'un administrateur des colonies comme chef adjoint. Enfin, les officiers de marine semblent attribuer, de préférence, la fonction de secrétaire particulier à un homme de confiance, donc à un marin. Incontestablement, les marins recréent autour d'eux un environnement favorable

¹⁹⁴⁷ Sur le rôle du directeur et du chef de cabinet, voir Marie-José Frichemont, Véronique Aubert, « Le fonctionnement », René Rémond, Aline Coutrot, Isabelle Boussard, *Quarante ans de cabinets ministériels, de Léon Blum à Georges Pompidou*, Paris, FNNSP, 1982, p. 159-201 et p. 163-164.

dont ils connaissent les réactions mais qui pose nécessairement la question de l'ouverture sur le monde extérieur.

Mais, deuxième constat, la présence effective de marins dans les cabinets vaut surtout pour les cabinets ministériels. En effet, les préfets sont plutôt *a contrario* entourés de civils, l'exception étant le C.A de Belot qui a pour chef de cabinet un officier de Marine de réserve¹⁹⁴⁸. Dans les préfectures, le personnel qui entoure les préfets est issu du sérail. Ainsi les C.A de Belot et Bard ont pour secrétaires généraux des hommes éprouvés, ayant l'expérience de l'administration préfectorale, voire celle de cabinets ministériels : le secrétaire général du C.A Bard a été chef de cabinet des préfets de la Marne et du Loiret, sous préfet de Nontron mais aussi attaché au cabinet du sous secrétaire d'état à la présidence du Conseil et aux ministres des PTT et de l'Intérieur. Les conseillers de préfecture présentent le même profil¹⁹⁴⁹. Du côté de la préfecture des Pyrénées-Orientales, les parcours des membres du cabinet et des conseillers sont identiques¹⁹⁵⁰.

En revanche, on peut constater que, comme dans la Marine où les commandants peuvent choisir leur capitaine de pavillon et leur chef d'état-major, il semble bien que les grands subordonnés que sont les officiers généraux nommés à des fonctions ministérielles ou coloniales peuvent choisir les membres de leur équipe. Mais faute d'avoir pu consulter les dossiers personnels des officiers concernés par ces fonctions de directeur, chef de cabinet etc nous ne pouvons ici avancer que quelques hypothèses¹⁹⁵¹. Il est possible que directeurs, chefs de cabinet, secrétaires particuliers sont connus et ont déjà servi auprès des hommes qui les

¹⁹⁴⁸ Le secrétaire général, officier de réserve de marine, a été nommé en janvier 1941 et son dossier ne mentionne pas les raisons pour lesquelles il a été nommé. Il est donc possible que le C.A de Belot, s'il a été consulté, ait préféré un officier de marine. Mais il est tout aussi possible qu'on le lui ait attribué parce que l'administration a estimé que ces deux hommes pouvaient s'entendre. Enfin il ne faut pas exclure que cela n'ait été que le fruit du hasard. ADPO, 53W51, dossiers du personnel de la préfecture.

¹⁹⁴⁹ ADHV 9856W66, dossiers du personnel de la préfecture.

¹⁹⁵⁰ ADPO, 53W51, dossiers du personnel de la préfecture.

¹⁹⁵¹ Nous n'avons travaillé sur cette hypothèse que très tardivement et il a été matériellement impossible d'organiser la consultation de leurs dossiers personnels pour savoir s'ils avaient été, à un moment de leur carrière, dans la hiérarchie de l'amiral concerné.

retrouvent dans ces nouvelles fonctions. Tel est le cas par exemple de deux des trois collaborateurs du V.A Platon. Son directeur de cabinet, le C.F Caron¹⁹⁵², a travaillé avec le vice-amiral au 3^{ème} bureau et s'est retrouvé sur le même théâtre d'opérations que lui en participant à l'évacuation de Dunkerque sous le commandement du C.A Urvoy de Portzamparc. Le V.A Platon le parraine pour la francisque¹⁹⁵³ et ensemble ils parrainent cinq personnes dont le gendre de l'amiral et un de ses fils, preuve d'une certaine proximité. Son chef du secrétariat particulier, le C.C Chaix, fit fonction de chef d'état-major auprès du vice-amiral à Dunkerque¹⁹⁵⁴. Le V.A.E Decoux prend pour proches collaborateurs le C.V Ducoroy qui fut le second de son navire amiral¹⁹⁵⁵, et le commissaire de la Marine Jacques Martin, attaché à son état-major quelques mois avant l'armistice, pour traiter toutes les questions relatives au trafic maritime et à la Marine marchande¹⁹⁵⁶. Tel est le cas également, bien évidemment de l'Al Darlan. A la liste des hommes qui ont servi avec lui et l'entourent, tels le C.F Guichard et le C.C[®] Rollin, on peut ajouter le commandant Fontaine ou encore le commissaire de la Monneraye. Des relations personnelles peuvent également unir ces hommes : le chef du secrétariat particulier de l'Al Abrial n'est autre que son gendre. Cette différence entre cabinet ministériel et cabinet préfectoral laisse supposer que les préfets n'ont

¹⁹⁵² C.F Caron (1899-1954).Après le départ de l'amiral Platon du gouvernement, il est placé en congé d'armistice. Il prend des fonctions de direction dans l'entreprise Japy. Par deux fois, l'amiral Platon prend sa défense dans un courrier adressé à Bernard Ménétreil et dans une lettre à Joseph Darnand. Révoqué en 1945, il est arrêté puis libéré. Le décret de mise à la retraite d'office est annulé.

SHD-DM, 3BB8 CE 16, dossier Caron

AN, 3W316, dossier Platon, lettres du V.A Platon du 29 avril 1943 à Bernard Ménétreil et du 27 août 1943 à Joseph Darnand. D'après http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_caron_michel.htm, consulté le 13 octobre 2013.

¹⁹⁵³ AN, 72AJ249. Le C.F Caron porte la francisque n° 826.

¹⁹⁵⁴ C.C René Chaix (1901- ?) Entré à Navale en 1901.

SHD-DM, 3BB8CE16, dossier Chaix.

Pour le C.F Emile Brunet (1901-1978), faute d'avoir eu accès au dossier personnel, nous n'avons pas pu établir si et à quel moment il a croisé le parcours du V.A Platon. Néanmoins, on peut noter qu'il fut suffisamment proche du vice-amiral pour être le témoin de mariage d'un de ses fils et être, lui aussi, co-parrain pour la francisque pour quatre personnes.

¹⁹⁵⁵ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, op. cit., p. 381.

¹⁹⁵⁶ *Ibidem*, p. 382.

pas choisi leurs collaborateurs. On peut avancer plusieurs explications. La première renvoie à l'idée qu'ils ont du faire avec une situation existante et surtout avec une réglementation en vigueur quant aux nominations. Mais il faut aussi reconnaître que la nomination d'hommes expérimentés correspond à la reconnaissance, par tous les acteurs, que la présence de collaborateurs techniques aux côtés de responsables, pour le moins inexpérimentés dans la fonction, est nécessaire. Cela peut aussi être considéré comme une forme de résistance de l'administration face à l'intrusion que représente l'arrivée de marin. Mais, si on se réfère au cas du C.A Bard qui, quand il est nommé à la tête de la préfecture de police de Paris, ne bénéficie d'aucun entourage marin, on peut aussi se demander si la nomination ne revêt pas pour la vice-présidence du Conseil qu'une importance secondaire. Certes les objectifs assignés sont clairs, «casser la préfecture de police», comme l'a indiqué Jean-Marc Berlière¹⁹⁵⁷. Mais reconnaissons que peu de moyens sont donnés au C.A Bard pour atteindre cet objectif. On peut faire la même remarque pour le C.A Bléhaut dont l'entourage aux Colonies n'est que civil. Mais, en 1943, l'Empire est réduit à une peau de chagrin et les principaux territoires non ralliés comme les Antilles (qui ne le sont qu'à l'été) ou l'Indochine, étant gérés par des marins, on peut considérer que la continuité est assurée et *in fine* le secrétariat des Colonies a peu de décisions importantes à prendre.

La présence de civils est aussi à nuancer lorsque l'on prend en compte les entourages des amiraux, au-delà donc de la sphère des cabinets. En effet, si des civils sont présents à des postes dans les cabinets, on peut aussi constater que des marins sont également placés à des postes considérés comme clé dans le dispositif. La pratique du V.A.E Decoux est à ce titre tout à fait révélatrice. Si un civil occupe le poste de secrétaire général, des marins sont aussi placés aux postes porteurs des idéaux de la Révolution nationale. Ainsi le C.V Jouan se

¹⁹⁵⁷ Jean-Marc Berlière, *Liquidier les traîtres. La face cachée du PCF 1941-1943*, op. cit., p. 190-191.

retrouve-t-il à la tête de la Légion¹⁹⁵⁸ et du Commissariat général aux relations franco-japonaise en novembre 1941, avant d'être remplacé à la tête de ce dernier par un autre marin, le C.V Robin, en octobre 1943¹⁹⁵⁹. Tous deux sont ainsi en parallèle avec le civil qu'est Claude de Boisanger, dont la fonction de conseiller diplomatique auprès du V.A.E Decoux l'amène inévitablement à intervenir aussi sur les relations franco-japonaises¹⁹⁶⁰. On retrouve là cette volonté de contrôler de près les adjoints civils. C'est aussi à un marin, le C.V Ducoroy, que le V.A.E Decoux confie le Commissariat général à l'Education physique, aux sports et à la jeunesse¹⁹⁶¹, tandis qu'il charge un autre marin, le C.V Robbe, d'assurer la direction du Service Information-propagande-presse en juin 1941¹⁹⁶². C'est au commissaire à la Marine, Jacques Martin, que le V.A.E Decoux demande d'assurer la Direction des Affaires

¹⁹⁵⁸ Sébastien Verney, *op. cit.*, p. 159, 164, 167.

Pour l'ensemble des officiers présents en Indochine, voir SHD-DM, 3BB8 CE 8, dossier Indochine.

C.V René Jouan® (1894-1972). Entré à Navale en 1913, il est sous-marinier. Il traduit plusieurs ouvrages dont celui de l'Amiral Raeder, *Ma vie*, France Empire, 1958 et du Général Doenitz, *10 ans et 20 jours*, Plon, Paris, 1959. D'après http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_jouan.htm consulté le 14 octobre 2013.

¹⁹⁵⁹ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, *op. cit.*, p. 380.

Sébastien Verney indique que le C.V Robbe remplace le C.V Jouan. Sébastien Verney, *op. cit.*, p. 201. N'ayant pu vérifier dans les dossiers personnels, nous privilégions l'information donnée par le V.A.E Decoux.

¹⁹⁶⁰ Claude de Boisanger, *op. cit.* .

¹⁹⁶¹ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, *op. cit.*, p. 381-382.

MAE, états associés, section II, volume 126, note du C.V Ducoroy au C.V Commentry sur son action en Indochine à la tête du Commissariat à l'Education physique, aux Sports et à la Jeunesse, s. d (mais postérieur à la guerre). Je remercie Thomas Vaisset, chargé de recherches au SHD-Département Etudes de bien avoir voulu me communiquer ce document.

C.V Maurice Ducoroy (1898-1954). Entré à Navale en 1916, il fut commandant en second de l'Ecole des fusiliers marins. Il a rapporté ses souvenirs dans un ouvrage *Ma trahison en Indochine*, Paris, Editions Internationales, 1949, 228 p.

SHD-DM, 3BB8CE17.

D'après http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_ducoroy_maurice.htm, consulté le 14 octobre 2013.

¹⁹⁶² Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, *op. cit.*, p. 381.

C.V Marcel Robbe (1889-1954). Entré à Navale en 1906. D'après http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_robbe_marcel.htm, consulté le 14 octobre 2013.

SHD-DM, 3BB8CE24.

Sébastien Verney, *op. cit.*, p.57-62.

économiques¹⁹⁶³. On retrouve un procédé similaire aux Antilles où la Marine monopolise l'essentiel des fonctions du Haut commissariat¹⁹⁶⁴.

		Directeur de Cabinet	Chef de cabinet	Chef adjt de Cabinet	Chef du secrétariat particulier	Secrétaire général	Chargé de mission	Conseillers	Entourage
Abrial	Algérie 28/08/1940	CPM			Burtel de Chassey				
Bard	Haute Vienne								
	Préfecture de Police Juin 1941								
Bléhaut	Colonies 09/04/1943								
	Colonies 13/04/1943			Deroo					
Darlan	Vice présidence 02/1941		Fontaine				La Monneraye		
	Vice-présidence 01/1942		Fontaine				La Monneraye		
	Affaires étrangères 01/1941 01/1942 Intérieur	Guichard	Guichard				Rollin		
de Belot			officier de réserve						
Decoux			Jouan						Ducoroy Robbe Robin
Esteva									
Platon	Colonies 09/1940		Caron		Chaix				
	Colonies 05/1941	Caron	Brunet		Chaix				
	Etat 03/1942	Caron	Brunet	Querat	Chaix				
Robert		18 à 20 M dont Battet, Rouyer							
Ven					Dauxois				

CPM Commissaire principal de la Marine

Marins dans les cabinets et entourages des officiers généraux. (hors secrétariat d'Etat à la Marine)

¹⁹⁶³ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, op. cit., p. 382.

¹⁹⁶⁴ Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943*, op. cit., p. 37-51.

521.2 La solitude des marins en politique.

Au-delà des structures que sont les cabinets ministériels et les services attachés au gouvernement d'une entité coloniale, il est quasiment impossible d'établir de quelconques réseaux pour les officiers généraux de marine. Certes, pour chacun d'entre eux on peut établir des interfaces avec tel ou tel personnage, tel ou tel milieu, des entourages. Mais même si elles permettent de connoter les milieux avec lesquels les amiraux sont plus favorablement en contact, même si cela rend compte de leurs options politiques, cela ne présage pas nécessairement de lien particulier.

Ainsi en est-il des contacts avec les Allemands. Le C.A Bard, en tant que préfet de police de Paris, est régulièrement en contact avec les Allemands du MBF, dont son numéro deux le Docteur Schmid¹⁹⁶⁵. Le C.A Dupré est lui-aussi en contact direct : il rencontre, en septembre 1942, l'Al Canaris, chef des services spéciaux allemands, et Rudolph Rahn¹⁹⁶⁶ pour mettre en place une collaboration dans le renseignement sur les activités anglo-américaines¹⁹⁶⁷. Mais là aussi, s'il y a bien désir de collaboration chez le C.A Dupré, on ne peut, pour autant, établir de liens privilégiés. Même les contacts de l'Al Darlan avec les Allemands, Otto Abetz ou le général Warlimont avec lequel il conclut les Protocoles de Paris, ne peuvent être qualifiés de réseau. On peut dresser le même contact pour le V.A.E Michelier lorsqu'il siège à la Commission allemande d'armistice à Wiesbaden. En revanche, les relations cordiales du C.A Chomel de Jarnieu avec le V.A Wever¹⁹⁶⁸, les deux hommes se connaissent depuis 1936¹⁹⁶⁹,

¹⁹⁶⁵ Sur l'organigramme du MBF, Gaël Esimann, *op. cit.*, annexe 1, p. 553.

Voir les différents comptes rendus d'entretiens, AN, AJ⁴⁰ 881.

¹⁹⁶⁶ Rudolph Rahn, *Un diplomate dans la tourmente*, Paris, France Empire, 1980, 374 p.

¹⁹⁶⁷ Général Rivet, *op. cit.*, p. 432, 531-533, 771 et 819. Voir *supra* chapitre 514.

¹⁹⁶⁸ V.A Paul Wever (1883-1944). Entré dans la Marine en 1912, après plusieurs embarquements, il est nommé attaché naval à Paris et Madrid entre 1933-1936. Commandant en second du *Graf Spee*, il devient chef d'état-major Ouest en 1939, avant d'exercer les fonctions de chef du bureau du renseignement naval. Chef du groupe Marine à la Commission allemande d'armistice jusqu'en janvier 1943, il est désigné comme commandant de la côte méditerranéenne en France de septembre 1943 à août 1944. D'après <http://www.fregatte-emden.de>, consulté le 2 avril 2012. Voir notice biographique du C.A Chomel de Jarnieu.

lui ont sans doute facilité le contact au sein de la Délégation marine de la Commission allemande d'armistice à Wiesbaden. Finalement, parmi tous ces officiers, le seul sans doute qui a tenté de se constituer un réseau allemand semble le V.A Platon. Le V.A Platon est en relation avec Roland Nosek un des adjoints du colonel Knochen¹⁹⁷⁰, commandant de la Sipo-SD, et avec son second, le colonel Bulher, pour tenter de les convaincre de la volonté du maréchal Pétain de collaborer. Il se propose comme intermédiaire pour organiser une rencontre entre le chef de l'Etat français et le maréchal von Rundstedt¹⁹⁷¹. Quant à ses relations avec l'armée allemande, elles semblent se circonscrire au général von Neubronn de l'état-major du maréchal von Rundstedt : le V.A Platon demande d'ailleurs une protection au général en juillet 1944¹⁹⁷². Il faut noter que toutes ces relations sont établies après la démission du V.A Platon de son poste de secrétaire d'Etat auprès de Pierre Laval, au moment où il s'imagine successeur de Laval¹⁹⁷³, et qu'elles concernent des acteurs de second plan. Il est donc bien difficile de cartographier les réseaux allemands des officiers et leurs relations semblent induites par leur fonction et s'inscrire dans ce cadre.

On a tout autant de mal à établir des relations éventuelles de type réseau avec les milieux collaborationnistes. La présence du C.A Bard aux soirées mondaines offertes par Jacques Benoist-Méchin, auxquelles participent aussi Abel Bonnard, Fernand de Brinon, le préfet de

¹⁹⁶⁹ Ils se sont rencontrés en 1936 lors de mission pendant la guerre d'Espagne, le V.A Wever, alors C.V, était commandant en second du *Graf Spee*. Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, Jacques Chomel de Jarnieu, *Mémoires*, p. 110.

¹⁹⁷⁰ Gaël Eismann, « Police de sécurité et SD », Jean-Luc Leleu, Françoise Passera, Jean Quellien, Michel Daeffler, *op. cit.*, p. 66-67.

AN, F⁷15307, note des Renseignements généraux du 4 janvier 1945 sur l'organisation du service VI A.

Roland Nosek est placé sous l'autorité du colonel Bickler qui lui-même, comme responsable de la Section VI Renseignement, est dans la hiérarchie directe d'Helmut Knochen. Auquel cas, cela signifie que Roland Nosek est n-2 par rapport à Helmut Knochen.

Hoover Institute, Stanford University California, *La vie de la France sous l'occupation, 1940-1944*, Paris, Plon, 3 volumes, 1957, 1 797 p., déposition de Helmut Knochen, p. 1774-1783.

Helmut Knochen, notice biographique

¹⁹⁷¹ AN 72AJ249, dossier 12, compte rendu des entretiens Platon-Bulher des 22 et 23 avril 1943.

¹⁹⁷² BNF, fonds Aragon, Papiers Platon, dossier « avant arrestation ». Lettre du 7 juillet 1944 du V.A Platon à R. Nosek dans laquelle il lui demande protection et l'informe qu'il fait la même demande au général von Neubronn.

¹⁹⁷³ Sur les réseaux du V.A Platon, voir Odile Girardin-Thibeaud, *L'amiral Platon en politique : 1943-1944*, *op. cit.*, p. 72-83.

la Seine, Georges Scapini, lui permet de rencontrer des personnalités allemandes comme le représentant de Joseph Goebbels¹⁹⁷⁴. Certes, cela souligne que le C.A Bard fréquente un milieu notoirement collaborationniste, mais il est très difficile de préciser la nature exacte des liens et il est difficile d'affirmer qu'il est proche d'eux. Le V.A Platon est lui-aussi entré en relations avec les partis ultra collaborationnistes, Parti populaire français et Rassemblement National Populaire, mais après avoir démissionné. Le contact avec le PPF s'établit par le biais de Jean Fossati. C'est d'ailleurs cet homme qui lui a fait rencontrer le colonel Bulher en avril 1943. Par ailleurs Jean Fossati est en relation avec Knochen et Heydrich¹⁹⁷⁵. En juillet 1943, le PPF semble pousser la candidature du V.A Platon au poste de vice-président du Conseil en remplacement de Pierre Laval, même si, contrairement à ce qu'affirme une note des Renseignements généraux¹⁹⁷⁶, le V.A Platon n'a jamais été membre du parti, conformément à son statut¹⁹⁷⁷. Avec le RNP, le rapprochement est non seulement tardif mais aussi occasionnel, puisqu'une seule rencontre semble avoir eu lieu avec Marcel Déat en mai 1944, rapportée par un témoin extérieur¹⁹⁷⁸. Un lien de fraternité existe sans doute entre le V.A Platon et Joseph Darnand¹⁹⁷⁹, qui amène ce dernier à suggérer le nom de l'amiral au maréchal Pétain¹⁹⁸⁰ et, au moment de l'enlèvement par les maquisards du vice-amiral en juillet 1944, à

¹⁹⁷⁴ Jacques Benoist-Méchin, *op. cit.*, tome 2, p. 80.

¹⁹⁷⁵ Jean Fossati, transfuge des Croix de Feu, successivement employé de chemin de fer, comptable, journaliste à *La presse libre*, quotidien de la droite algérienne, est le réorganisateur du Parti populaire français en Algérie de 1936 à 1941. Membre du Comité central, il engage en 1943 le PPF dans le Front révolutionnaire national, embryon de parti unique réunissant le PPF et le Rassemblement nationale populaire de Marcel Déat. Désavoué par Jacques Doriot, il remet sa démission. Arrêté après la Libération, il est condamné en 1946 à sept ans de travaux forcés

D'après Jacques Cantier, *L'Algérie sous Vichy*, *op. cit.*, p. 220-222 ; Dominique Venner, « Dictionnaires des acteurs, partis et journaux », *Histoire de la collaboration*, Paris, Pygmalion, Gérard Watelet, 2000, p. 529-696 et p. 382.

De nombreux éléments figurent également dans Jean-Paul Brunet, *Jacques Doriot*, Paris, Balland, 1986, 562 p et p. 350, 389 et 406.

¹⁹⁷⁶ APP, GA 13-9, note du 20 mai 1943 des Renseignements généraux sur l'affiliation supposée du V.A Platon au PPF.

¹⁹⁷⁷ AN, 3W316, dossier Platon, rapport de la Toussaint du V.A Platon au maréchal Pétain.

¹⁹⁷⁸ Jean Tracou, *op. cit.*, p. 255.

¹⁹⁷⁹ Un des fils de l'amiral est milicien.

¹⁹⁸⁰ AN, 72AJ249, dossier 12, note anonyme du 29 juillet 1943 sur l'entrevue maréchal Pétain-Joseph Darnand.

demander au préfet régional de faciliter l'organisation d'une opération pour tenter de le libérer¹⁹⁸¹. Même si le C.A Bléhaut autorise l'adhésion à la Milice des personnels en congé d'activité, pour autant on ne peut en déduire de relations de type réseau avec cette organisation politique et para-politique française¹⁹⁸² et son chef Joseph Darnand¹⁹⁸³.

Si les officiers généraux de marine ne semblent pas avoir noué de contacts privilégiés avec le monde religieux, avec le monde politique et intellectuel les accointances d'avant-guerre persistent. Dans le cadre de ses fonctions, le C.A Bard est amené à rencontrer le cardinal Baudrillart¹⁹⁸⁴ auquel il apporte son soutien dans le projet de reconnaissance d'utilité publique de l'Institut catholique, ou encore le pasteur Boegner qui croise aussi ses coreligionnaires comme le V.A Platon au cours de plusieurs entretiens, mais qui semble plus proche de l'amiral Gensoul, du vice-amiral Herr ou du C.A Latham¹⁹⁸⁵. Dans ses fonctions en Haute-Vienne, son parrainage d'un cercle des Etudiants catholiques¹⁹⁸⁶, sa présence régulière aux offices dans le cadre des cérémonies officielles ne permettent pas d'affirmer qu'il a noué des relations privilégiées avec l'Eglise, même si au-delà de ses fonctions, sa culture le porte naturellement vers un catholicisme revendiqué. En revanche il semble bien que les liens avec l'Action française subsistent : l'Al Darlan a pour fidèle le C.F Guichard, le C.A Auphan retrouve en 1942 le C.V Archambeaud dont on a vu qu'il est le neveu du V.A Schwerer,

¹⁹⁸¹ ADG, 195W3, dossier du cabinet du préfet relatif à l'enlèvement du V.A Platon, télégramme du 25 juillet 1944 de Joseph Darnand au préfet régional.

¹⁹⁸² SHD-DM, TTB 153, circulaire n° 2098 P.M 1 du 19 mai 1943. Voir supra 512.2.

¹⁹⁸³ Aucun des travaux consultés sur la milice ne mentionne une quelconque proximité entre les deux hommes. Jacques Delperrié de Bayac, *op. cit.* Pierre Giolitto, *Histoire de la Milice*, Paris, Perrin Collection Tempus, 2002, 574 p. Henry Rousso, *Pétain et la fin de la collaboration : Sigmaringen, 1944-1945*, Bruxelles, Complexe, 441 p.

Sur les conditions de "séjour" du C.A Bléhaut à Sigmaringen, voir dans SHD-DM, 3BB8 CE 10, déposition du L.V Sassy.

¹⁹⁸⁴ Cardinal Baudrillart, *Les carnets du cardinal Baudrillart, 20 mai 1941-14 avril 1942*, 438 p. et éphéméride du 23 août 1941, p. 163-164 ; éphéméride du 19 octobre 1941, p 227 ; éphéméride du 5 novembre 1941, p. 246 ; éphéméride du 31 janvier 1942, p. 344.

¹⁹⁸⁵ Philippe Boegner, *op. cit.*, pour le C.A. Bard, éphéméride du 18 septembre 1942, p. 208 ; pour le V.A Platon, éphémérides des 23 juin 1941, p. 120 ; 16 septembre 1941, p. 137-138 ; 7 octobre 1942, p. 210 ; pour l'Al Gensoul et le C.A Latham : éphémérides des 13 septembre 194, p. 137 ; 29 novembre 1942, p. 220 ; pour le V.A Herr : éphémérides des 22 décembre 1940 p.66 ; 23 juin 1941, p. 122.

¹⁹⁸⁶ *Le courrier du Centre*, 27 mars 1941.

président de la Ligue d'Action française¹⁹⁸⁷. Le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin effectue plusieurs conférences entre octobre 1942 et janvier¹⁹⁸⁸ à la demande de la fille de l'amiral Schwerer. Quant au V.A Platon, Eric Jennings lui prête une relation directe avec Charles Maurras lors de sa gestion du secrétariat d'Etat aux Colonies mais ne précise pas si leur relation est antérieure à cette période¹⁹⁸⁹. A noter qu'avec le C.F Emile Brunet le V.A Platon a pour directeur de cabinet un proche du président des Jeunesses patriotes anciens combattants et membre du comité directeur des Jeunesses patriotes¹⁹⁹⁰.

De la même façon, il est très difficile d'identifier des liens privilégiés entre maréchalistes. Par exemple, le C.A Bard à l'ambassade ne semble avoir développé aucune relation autre que professionnelle avec Henry du Moulin de Labarthète, attaché financier de l'ambassade, nommé à l'automne 1942. En revanche, il a, semble-t-il, eu quelques échanges épistolaires mais relativement espacés dans le temps avec Bernard Ménétre¹⁹⁹¹, qui fut aussi un des interlocuteurs du V.A Platon¹⁹⁹². Avec ce dernier, leur activisme pour la Francisque les a sans doute rapprochés.

Avec les milieux d'affaire, on observe la même absence. Avant-guerre, on avait déjà noté le peu de fréquentation entre le monde marin et le monde économique. L'entrée dans le gouvernement Darlan d'hommes issus des grandes entreprises industrielles et bancaires ne doit pas faire illusion¹⁹⁹³ : ces hommes n'appartiennent pas au réseau de l'Al de la Flotte¹⁹⁹⁴.

¹⁹⁸⁷ Voir *supra*, chapitre 313.

¹⁹⁸⁸ AN AJ⁴⁰ 1287, dossier 3 et Jean-Claude Catherine, *op. cit.*, p.31-37.

¹⁹⁸⁹ Eric Jennings, *op. cit.*, p. 38.

¹⁹⁹⁰ Jean Philippet, *op. cit.*, p. 2177-2178. Il s'agit vraisemblablement du père du C.F.

¹⁹⁹¹ AN, 2AG 75, bobine 3, lettres des 12 juillet 1941 et 19 février 1943 du C.A Bard à Bernard Ménétre.

CADN, Berne ambassade 2002/21, 333, XXXII, 6, lettres des 31 mars et 2 avril 1943 du C.A Bard à Bernard Ménétre.

¹⁹⁹² AN 3W316, dossier Platon, lettres des 29 avril, 15 juin, 24 août, 25 août 1943 du V.A Platon à Bernard Ménétre et du 13 août 1943 de Bernard Ménétre au V.A Platon.

¹⁹⁹³ Sur les parcours professionnels dans les grandes industries et les milieux bancaires de Pierre Pucheu, François Lehideux, Jacques Barnaud et Gabriel Le Roy Ladurie et leurs relations avant guerre :

Olivier Dard, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 1998, 295 p. et p. 8-23.

Annie Lacroix-Riz, *op. cit.*, *passim*.

Jacques Benoist-Méchin laisse même entendre que la réputation de ces hommes, et leurs relations avec l'ambassade allemande pour certains d'entre eux ont été les meilleures lettres d'introduction¹⁹⁹⁵.

Vers quelque domaine qu'on se tournât, on est donc bien en peine de dresser une cartographie des réseaux des marins. On peut avancer plusieurs explications. La première serait liée aux sources que nous n'aurions pas su identifier ; en particulier le fait de n'avoir que trop peu recouru aux sources privées, dont d'éventuelles correspondances, a peut-être été préjudiciable : néanmoins les fonds privés Auphan, Chomel de Jarnieu, Platon consultés n'ont pas révélé de pistes intéressantes, comme l'ensemble des Mémoires des différents acteurs. La seconde raison renvoie à ce qu'il faut alors admettre comme une réalité : les officiers généraux n'ont pas établi de véritables réseaux. Leurs fonctions les amènent à rencontrer de nombreux interlocuteurs, mais aucun ne devient un relais pour pénétrer plus loin un milieu et servir de point d'appui. La réflexion du V.A.E Sablé concernant le caractère « *provincial et parfois en dehors des grands courants de la Nation* »¹⁹⁹⁶ pourrait, paradoxalement, s'appliquer tout aussi bien à la période vichyste : les marins, vivant comme reclus au sein de la société française entre les deux guerres, sont restés tout aussi distants pendant la période de Vichy et ne semblent pas avoir créé de liens forts. De plus, hormis les officiers affectés à Vichy, en particulier les officiers généraux affectés au secrétariat d'Etat à la Marine (C.A Auphan, Broussignac, Denis de Rivoyre), à la Défense nationale (V.A Bourragué), et ce surtout jusqu'en novembre 1942, tous les autres paraissent très isolés : que ce soit dans leur préfecture (les C.A Bard, de Belot, Hamon), au sein des commissions d'armistice (l'Al

Colonel de la Rocque, *op. cit.*, p. 62-85.

¹⁹⁹⁴ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*, p. 381-386.

¹⁹⁹⁵ Jacques Benoist-Méchin, *op. cit.*, tome 1, p. 58.

Dans ses Mémoires, François Lehideux confirme qu'il n'avait jamais rencontré l'Al Darlan avant leur entretien du 22 janvier 1941. François Lehideux, *op. cit.*, p.259-271 et p.268.

¹⁹⁹⁶ SHD-DM, 3BB8CE1, note du 26 décembre 1947 au sujet d'un rapport d'ensemble établi en 1943 concernant les travaux de la commission d'épuration en Afrique du Nord.

Duplat, le V.A.E Michelier, le V.A Landriau et le C.A Chomel de Jarnieu), dans leurs colonies (l'Al Abrial, le V.A.E Decoux, et à un degré moindre l'Al Esteva avec le V.A Derrien, , à la cour de Riom (V.A Herr,), voire au sein du Conseil national (V.A.E Fernet, V.A Docteur et C.A Motet). Certains de ces marins se sont aussi retrouvés coupés de leur milieu d'origine.

Malgré la présence de civils, les officiers s'entourent de marins aux postes de confiance au sein de leur cabinet mais aussi dans les nouvelles structures porteuses des idéaux de la Révolution nationale. Les plus hauts gradés d'entre eux, quand ils le peuvent, font, le plus souvent, appel à des hommes qu'ils connaissent et qu'ils ont éprouvé et confient à des civils les postes plus techniques. Mais ces marins forment un « collectif solitaire », isolé dans sa culture et qui ne s'insère pas dans les réseaux politiques, culturels, intellectuels de Vichy ou allemands, même si leurs fonctions les amènent à rencontrer, à travailler, à collaborer avec ces interlocuteurs. Quand il n'est pas entouré de marin l'officier général en politique ne s'intègre pas plus aux réseaux civils. En fait, qu'il soit ou non entouré de marins, l'officier général de marine en politique reste de fait un homme seul. Leurs pratiques ont peut-être aussi contribué à leur isolement.

522. Une tentative avortée de transfert des principes et méthodes hérités de la Marine et du monde militaire.

La plupart des officiers généraux se retrouvent confrontés au monde civil, administratif et politique sous un rapport radicalement nouveau Or, leurs différents interlocuteurs perçoivent qu'ils ne sont pas nécessairement sur le même registre, qu'ils ne sont pas mûs par les mêmes principes, qu'ils n'ont pas les mêmes attachements. Sans parler de rupture entre militaires et civils, force est de reconnaître que plusieurs lignes de césure se distinguent.

Bien que se considérant comme le chef d'état-major général du Maréchal¹⁹⁹⁷ auquel il rend compte, l'Al de la Flotte, fidèle à sa conception d'un vice-président du Conseil agissant comme le premier des ministres, organise le pouvoir pour garder la haute main sur les membres du gouvernement. Dans l'agencement de celui-ci il reste sur une ligne organisationnelle en râteau, à deux niveaux. Sont placés sous sa responsabilité directe, pas moins de dix ministères. En tenant compte des différents remaniements, sont donc placés directement sous sa responsabilité : relations franco-allemandes, Affaires étrangères, Economie, Guerre, Intérieur, Agriculture, Justice, Colonies, Aviation, Marine. Ils sont détenus par des secrétaires d'Etat : aux Relations franco-allemandes, Jacques Benoist-Méchin ; à l'Aviation, le général Bergeret ; aux colonies, le V.A. Platon ; ou par des ministres secrétaire d'Etat : à la Guerre, le général Huntziger ; à l'Intérieur, Pierre Pucheu (à partir de juillet 1941) ; à l'Economie et aux Finances, Yves Bouthillier , à l'Agriculture, Pierre Caziot, à la Justice, Joseph Barthélemy. A ces hommes, il faut ajouter les deux ministres d'Etat que sont Henri Moysset et Lucien Romier. Un deuxième niveau hiérarchique apparaît avec d'autres secrétaires d'Etat : Famille et Santé (Jacques Chevalier puis le Docteur Huard) et Jeunesse (Jérôme Carcopino) rattachés à l'Intérieur ; Production industrielle (François Lehideux en août 1941), Travail (René Belin), Communications (Jean Berthelot), relations économique franco-allemandes (Jacques Barnaud) rattachés à l'Economie et aux Finances ; le ravitaillement à l'Agriculture (Jean Achard, puis Pierre Caziot qui conserve son poste de ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture, puis Paul Charbin). On peut noter que dans le projet d'avril 1942, il projette une réorganisation qui passe par la création de cinq pôles – Défense impériale et Sécurité nationale, Affaires étrangères et Territoires d'outre-mer, Justice et Intérieur, Economie nationale, Jeunesse et Education nationale, réduisant ainsi le nombre de

¹⁹⁹⁷ Archives départementales de l'Isère (ADI), 102J7, allocution prononcée par l'Al Darlan le 2 juin 1941 devant les cadres d'Uriage. Texte transcrit par l'Ecole nationale des cadres d'Uriage mais non corrigé par l'Al Darlan. Cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 347-350.

ministère placé sous sa responsabilité directe. Dépendraient de ces pôles, des secrétariats généraux¹⁹⁹⁸. Il rallonge ainsi la ligne hiérarchique pour certains secrétaires d'Etat et se rapproche ainsi sensiblement d'un fonctionnement d'un état-major général. Mais il n'a pas le temps de mettre en œuvre ce projet. Ce n'est donc pas tant dans l'organisation du gouvernement que dans le mode de fonctionnement qu'on peut observer des analogies avec les principes de fonctionnement du ministère de la Marine hérités du décret de 1927¹⁹⁹⁹.

Le choix de placer un professionnel à la tête de nombreux ministères²⁰⁰⁰ renvoie certes à la volonté de porter des technocrates considérés comme experts, perçus comme a-idéologiques. Mais cela renvoie aussi à l'idée découlant du décret d'organisation de la Marine de 1927 que l'administration doit être confiée à des corps techniques. Par ailleurs, ce décret institue la subordination de l'administration au commandement²⁰⁰¹, la plaçant au service de l'Etat-major général. Or les ministres sont au service et subordonnés au commandement du premier d'entre eux, le vice-président du Conseil. Cela explique à la fois que les ministres ont l'impression d'être ravalés au rang de *commis*²⁰⁰² ou de *chefs de bureaux*²⁰⁰³ et qu'ils sont tout à fait libres d'agir dans leur domaine d'action respectif²⁰⁰⁴, sans se soucier des autres secteurs²⁰⁰⁵. La vision d'ensemble de la politique et la cohérence de l'action ministérielle n'est pas de leur ressort. Cela est possible parce que, comme dans la Marine, seul le commandement a la

¹⁹⁹⁸ Papiers Darlan (Archives Battet), notes manuscrites du 3 au 4 avril 1942. *Ibidem*, p. 492-493.

¹⁹⁹⁹ Décret du 22 avril 1927, *BOM*, 1927 1^{er} semestre, p.1010-1061.

Pour une analyse du décret, voir Gérard Mongendre, *op. cit.* et Patrick Pouzelgues, *Organisation et structures de la Marine nationale*, thèse d'Etat de droit public, Paris II, sous la direction de Roland Drago, 1979, 595 p.

²⁰⁰⁰ Joseph Barthélemy, professeur de droit, à la Justice ; Pierre Caziot, ingénieur agronome, à l'Agriculture ; Jérôme Carcopino, professeur à l'Education nationale ; Yves Bouthillier, centralien inspecteur des Finances, aux Finances ; François Lehideux, industriel, à la Production industrielle ; le docteur Huard à la Famille et à la Santé ; René Belin, syndicaliste, au Travail ; Jacques Benoist-Méchin, expert de l'Allemagne, aux Relations franco-allemandes. Exceptions notables entre le profil professionnel et le poste : Pierre Pucheu au profil plutôt d'industriel nommé à l'Intérieur.

²⁰⁰¹ Décret du 22 avril 1927, titre 1^{er}, article 4, II, *Subordination de l'administration au commandement*.

²⁰⁰² Joseph Barthélemy, *op. cit.*, p. 144.

²⁰⁰³ Jérôme Carcopino, *op. cit.*, p. 299.

²⁰⁰⁴ *Ibidem*.

Joseph Barthélemy, *op. cit.*, p. 144.

²⁰⁰⁵ Pierre Pucheu, *Ma vie*, Paris, Amiot-Dumont, 1948, 380 p. et p. 47.

responsabilité de s'assurer que la solution proposée s'inscrive bien dans les buts à atteindre²⁰⁰⁶. Le V.A.E Decoux agit de même, en considérant les hauts fonctionnaires relevant directement de son autorité en matière politique et administrative comme *de grands exécutants*²⁰⁰⁷. Cette attitude se trouve renforcée par le principe de la distinction entre fonction d'exécution et fonction de commandement, érigé en principe organisationnel dans le décret de 1927 : transférée dans la relation entre vice-président du Conseil et ministre, cela signifie que la fonction d'exécution revient au ministère et à son administration et la fonction de commandement au vice-président du Conseil.

L'idée de commandement personnel qui fait de la décision l'acte personnel du chef est aussi un autre motif de surprise, et, sans doute de désagrément, pour les civils. Il n'y a pas de décision collégiale. Dans l'action militaire, la décision individuelle est la seule compatible avec l'urgence. Dans la gestion de son "équipe" ministérielle, la décision revient à l'Amiral ou au Maréchal et il y a ainsi, comme dans la Marine, unité d'autorité. C'est aussi à cet aspect là que renvoie François Lehideux, lorsqu'il évoque le caractère tranchant et autoritaire de l'Al Darlan²⁰⁰⁸ : le tempérament de la personne n'est pas seule incriminée. Dans leurs souvenirs, les collaborateurs civils du V.A.E Decoux s'évertuent à souligner qu'ils furent régulièrement informés des décisions prises²⁰⁰⁹ : mais tout leur récit montre que, s'ils sont informés, ils ne prennent pas nécessairement part à l'élaboration de la décision. Au-delà même du principe organisationnel, Claude de Boisanger ajoute même une autre dimension, celle de l'incapacité

²⁰⁰⁶ Décret du 22 avril 1927, titre 1^{er}, article 4, III-1.

²⁰⁰⁷ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, *op. cit.*, p. 377.

²⁰⁰⁸ François Lehideux, *op.cit.*, p. 315-316.

²⁰⁰⁹ Georges Gautier, *La fin de l'Indochine française : 9 mars 1945*, Paris, Société de production littéraire, 1978, 367 p. et p. 29.

Georges Gautier (1901-1987) fut secrétaire général du gouvernement général.

Claude de Boisanger, *op. cit.*.

quasi cognitive du V.A.E Decoux à imaginer qu'il puisse prendre des avis et associer des hommes connaissant bien la situation²⁰¹⁰.

C'est bien aussi à l'unité de commandement que se réfèrent les préfets marins qui demandent à avoir le contrôle absolu, ne comprenant pas que "leurs" services dépendent des ministères :

« Pour celui qui, comme moi vient du dehors, et en particulier de la Marine, organisme fortement hiérarchisé et pourtant largement décentralisé, ce qui est frappant dans l'organisation départementale c'est [...] le fait que le Préfet n'a pas le contrôle absolu de ce qui se passe dans son département. [...] de nombreux organismes nouveaux sont créés sans que leur subordination au préfet soit nettement définie. [...] Le préfet est, dans l'état actuel des choses, à la rigueur, un coordonnateur, ce n'est pas un chef. Il a la responsabilité de tout ce qui se passe dans son Département sans avoir l'autorité correspondante. »²⁰¹¹.

Autre signe de différenciation entre civils et marins, on ne peut s'en étonner, le rapport à l'autorité. Dans ses Mémoires, le V.A.E Decoux, s'il ne nie pas avoir fait preuve d'autorité, évoque pour autant qu'il sût faire la différence entre autorité et autoritarisme²⁰¹². Mais il est évident que les amiraux entendent bien passer en force si nécessaire. Dès sa prise de fonction en Haute-Vienne, le C.A Bard rappelle que seule l'autorité et la force peuvent permettre de convaincre les esprits de se rallier à la Révolution nationale :

« Une telle discipline, il n'y a que deux manières de la réaliser, ou par une formation des consciences individuelles aboutissant à une acceptation voulue, ou par un régime de surveillance et de sanctions. Je n'ai pas besoin de dire qu'avec cette population, il

²⁰¹⁰ Claude de Boisanger, *Ibidem*, p. 46.

²⁰¹¹ AN, F^{1CIII}1152, rapport mensuel du préfet Hamon du 18 août 1941.

Voir également ADHV, 185W1/45, rapport mensuel du préfet Bard de décembre 1940 qui adresse à mots plus feutrés les mêmes remarques.

²⁰¹² Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, op. cit., p. 360-369.

ne faut guère compter sur la première, il faut donc imposer [...] j'en conclus qu'il faut avoir la force quitte à la montrer on à ne pas la montrer suivant les circonstances.»²⁰¹³.

Mais derrière des méthodes différentes d'action, on peut aussi identifier des différences culturelles. La notion d'autorité que nous venons d'évoquer a pour corollaire l'idée d'obéissance et le fait que les décisions ne doivent pas être discutées. Au-delà du respect de la décision prise par le chef, on retrouve l'idée, chère aux marins, que la vie politique ne peut être faite de discussions²⁰¹⁴. Le V.A.E Decoux rappelle que « *Se taire, c'est servir.* »²⁰¹⁵. Le C.A Bard déplore que la politique du gouvernement soit débattue sur la place publique :

«j'ai eu beau rappeler à certaines personnalités qu'on ne doit pas discuter les décisions d'un chef, et qu'il est impossible de se faire une opinion quand on n'a pas tous les événements d'un problème [...] l'habitude doit se perdre de discuter jusque dans le plus petit village des affaires du gouvernement.»²⁰¹⁶.

Jean Chauvel évoque les différences de valeurs qui poussent les uns et les autres à agir : pour expliquer la position du gouvernement à l'égard des Japonais ou des Allemands concernant les colonies et justifier la nécessaire fidélité des gouverneurs au régime de Vichy, il rappelle que le V.A Platon fonctionne sur le registre de l'honneur, alors que les diplomates renvoient à celui du réalisme, au regard de la situation internationale²⁰¹⁷. Il s'empresse d'ajouter que cela ne crée pas de divergences entre les hommes, mais pour autant on comprend bien que des registres différents font agir ces hommes. Chez le V.A Platon, on retrouve cette façon de faire de l'honneur l'un des moteurs de ses décisions et de son action, lorsque, dans sa déclaration

²⁰¹³ ADHV, 185W1/45, rapport mensuel du préfet d'octobre 1940.

²⁰¹⁴ Voir *supra* chapitre 322.

²⁰¹⁵ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, *op. cit.*, p. 366.

²⁰¹⁶ ADHV, 185W1/45, rapport mensuel du préfet du mois de janvier 1941.

²⁰¹⁷ Jean Chauvel, *op. cit.*, p.282.

de novembre 1942, il adjure le gouvernement français de se joindre à l'Allemagne combattante :

*« pour éviter que la France, qui aux termes des clauses de l'armistice s'est engagée à défendre son Empire, [...], ne manque pas à sa parole et ne perde pas ce qui lui reste de réputation, de courage et d'honneur, avec tout ce que réputation et honneur comporte de vertus d'exemple pour les générations à venir et partant de garanties de redressement »*²⁰¹⁸.

On peut citer un autre exemple de ce décalage entre un officier général et des civils, celui du C.A Bard, qui, exerçant ses fonctions de préfet de la Haute-Vienne, découvre avec stupeur que la population de son département n'a que peu, pour ne pas dire pas du tout, de préoccupations impériales :

*« La notion d'Empire, la valeur de nos possessions d'outre-mer sont étrangères à cette population terrienne et elle n'a pas ressenti les affaires d'Oran et de Dakar, comme elle aurait ressenti une semblable offense qui aurait eu pour théâtre notre frontière de l'est. »*²⁰¹⁹

Cela le conduit cinq mois plus tard à organiser une conférence qu'il prononce lui-même sur la Marine et à développer le thème du rôle de l'Empire dans la survie de la France métropolitaine²⁰²⁰.

La façon dont les officiers dans leurs fonctions politiques restent attachés aux symboles, en particulier à ceux liés à leur grade, reste une ligne de césure importante avec les civils. Joseph Barthélemy se gausse de l'Al Darlan se déplaçant avec « sa musique », c'est-à-dire les quatre-

²⁰¹⁸ AN, 3W316, dossier Platon, note du 13 novembre 1942 du V.A Platon au maréchal Pétain, *Avis sur la situation en Afrique du Nord après le débarquement anglo-américain et la position de Darlan.*

²⁰¹⁹ ADHV, 185W1/45, rapport du préfet du mois d'octobre 1940.

²⁰²⁰ *Le courrier du Centre*, 8 mars 1941.

vingt musiciens auquel son grade lui donnait droit, ainsi que son goût pour le luxe²⁰²¹. Georges Gautier, Claude de Boisanger rappellent le goût du faste du V.A.E Decoux qui s'exprime autant dans les manifestations quotidiennes, mais aussi et surtout dans ses tournées d'inspection dans les provinces éloignées, même tous deux s'empressent d'ajouter que cela cadre parfaitement avec la nécessité d'en imposer aux Japonais et aux populations locales²⁰²². Le C.A Bard, à Limoges, n'hésite pas à multiplier les revues militaires et à participer aux prises d'armes et remises de médaille²⁰²³. Il est évident que les officiers généraux en poste sont dans leur élément quand il s'agit d'organiser les fêtes du régime auxquelles ils s'attachent à l donner tout l'éclat possible²⁰²⁴. Même si les contemporains exagèrent dans leur description du décorum, même si on peut y voir moquerie, même s'il y a peut-être aussi une forme d'envie, même s'ils trouvent cela justifié aux vues des circonstances, il est clair que cela leur paraît différent. En dehors des privilèges liés à leur grade, les amiraux aiment à donner à toute chose une forme d'éclat, d'exemple, de symbole. Ainsi le C.A Bard fait-il lire récompenses et punitions dans les cours des différentes brigades de police lors des appels, et pas uniquement dans l'arrondissement où se trouve l'intéressé²⁰²⁵. Le C.A Hamon demande aussi que soit accordée une meilleure publicité aux sanctions :

*« Et si on juge les choses d'un point de vue purement réaliste on ne peut s'empêcher de penser que ce procédé si simple dans son application, serait sans doute d'une efficacité plus grande que les peines plus ou moins anonymes dont on dispose actuellement. »*²⁰²⁶.

²⁰²¹ Joseph Barthélemy, *op. cit.*, p. 83-84.

²⁰²² Georges Gautier, *op. cit.*, p. 29.

Claude de Boisanger, *op. cit.*, p. 32.

²⁰²³ *Le Courrier du Centre*, 26 septembre 1940, 11 octobre 1940 ; *L'appel du Centre*, 7 mars 1941.

²⁰²⁴ Pour le C.A Bard, *Le Courrier du Centre*, édition des 2 au 4 mai 1941.

Pour le V.A.E Decoux, Sébastien Verney, *op. cit.*, p. 377-383.

²⁰²⁵ APP, BA 1818, procès Hennequin, audience du 18 juin 1947, intervention du commissaire de police, rapporteur général auprès de la commission d'épuration.

²⁰²⁶ AN, F¹CIII 1152, rapport mensuel du préfet de janvier 1942.

On peut se demander également dans quelle mesure le langage employé par les officiers généraux n'a pas aussi été une ligne de césure. Chaque métier a son langage, son code et les marins, dès leur entrée à Navale, au-delà du vocabulaire lié à la technicité de leurs métiers, sont imprégnés et pratiquent l'argot-baille²⁰²⁷. Or, on peut remarquer que dans leurs textes, les officiers utilisent régulièrement des termes militaires. Le V.A.E Decoux évoque son *commandement* pour parler de ses méthodes de gouvernement, assimilant l'un à l'autre²⁰²⁸. Le C.A Hamon évoque la mise en place d'un *échelon réduit* dans l'organisation de sa préfecture²⁰²⁹. Pour évoquer ces chefs de service, le V.A.E Decoux n'hésite pas à les qualifier, comme dans la Marine, de sous-ordre²⁰³⁰. Le terme d'*état-major* pour désigner les cabinets revient le plus souvent dans le discours de ces hommes. On le retrouve sous la plume du V.A Platon qui déplore l'incapacité de Laval à donner un ordre, ce qui rend impossible « *son travail d'état-major* »²⁰³¹ ; le C.A Bard, en tant que préfet de police, crée un *état-major* de la police municipale²⁰³² ; le C.A Hamon fait une « *conférence d'Etat-major à ses services* [pour leur expliquer] *comment le préfet étant aujourd'hui un organe de commandement, il fallait comprendre la subordination des chefs de service* »²⁰³³. Est-ce parce que la référence à la Marine apparaît à leurs contemporains comme permanente, que, par un phénomène de miroir, ils usent de termes militaires et marins pour décrire ces hommes²⁰³⁴, façon de souligner par là qu'ils n'ont pas su ou pu se glisser dans les habits d'homme politique ? Il est clair que deux

²⁰²⁷ Roger Coindreau, *L'argot baille : l'Ecole navale et ses traditions*, Paris, Perceval-Ozanne, 1957, 270 p.

²⁰²⁸ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, *op. cit.*, p. 360.

²⁰²⁹ AN, F^{1CIII}1152, rapport mensuel du préfet, en date du 18 août 1941. Dans ce même texte, il va même plus loin, proposant la restauration du pilori, comme outil de punition publique.

²⁰³⁰ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon gouvernement général (1940-1945)*, *op. cit.*, p. 377-378.

²⁰³¹ BNF, fonds Aragon, Papiers Platon, dossier « avant arrestation », lettre du 31 mai 1943 du V.A Platon à son fils Jean.

²⁰³² Arrêté du 8 janvier 1942.

²⁰³³ AN, F^{1CIII}1152, rapport mensuel du préfet de septembre 1940.

²⁰³⁴ Voir Henry du Moulin de Labarthète à propos de l'Al Darlan. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 140-141. Reproduit dans la notice biographique de l'Al Darlan du dictionnaire.

Voir Claude de Boisanger à propos du V.A.E Decoux. Claude de Boisanger, *op. cit.*, p. 28-33. Reproduit dans la notice biographique du V.A.E du dictionnaire.

mondes se sont heurtés. Les civils reconnaissent volontiers aux marins leurs capacités d'analyse, de synthèse, d'exposition dans des notes bien structurées, mais ils sont surpris par leur capacité à s'adapter à la direction fixée par un homme plus haut placé, fut-elle différente ou contraire de celle prise dans les jours précédents. Le jugement de Jean Chauvel sur l'amiral Platon semble bien correspondre à un portrait de groupe :

« L'homme n'était pas intelligent, mais honnête et loyal. Chargé de tenir une position, il la tenait. Engagé dans une certaine voie par une personne autorisée, il suivait cette voie sans détours ou regards en arrière. Il allait tout droit. Mais si un démiurge se saisissait de lui et lui faisait faire un complet demi-tour, il repartait droit devant lui, sans plus de regards en arrière, dans la direction opposée à celle qu'il avait précédemment suivie. Je pense qu'un certain nombre de militaires doués des mêmes qualités honorable que celui-là ont agi comme lui. »²⁰³⁵.

Mais, finalement, les marins sont tout aussi surpris du fonctionnement au quotidien de l'Etat et de son administration : l'avis du C.A Hamon doit assez bien refléter l'image qu'ont eue, de façon générale, les marins de leurs différentes entités :

« s'il y a des grincements, des lenteurs, ce n'est pas aux hommes qu'il faut s'en prendre, mais à l'organisation générale de notre système administratif. Je l'ai déjà dit mais je le répète : j'ai été frappé de constater la véritable anarchie qui règne dans les idées et dans les méthodes des ministères civils. Les lois fondamentales qui constituent le service d'Etat major et qui devraient s'appliquer à toute organisation hiérarchique qu'elle soit militaire ou civile sont généralement méconnues. Aucun ministère n'a la même façon de rédiger ses papiers, de correspondre avec ses services, aucun ne parle la même langue et ne conçoit de la même manière la liaison des différents organismes

²⁰³⁵ Jean Chauvel, *op. cit.*, p. 283.

et leur subordination aux autorités qui ont la responsabilité de la décision et du commandement. Ajoutons à cela les difficultés provenant de la double hiérarchie des services administratifs d'une part et des organisations professionnelles d'autre part. On s'expliquera alors les à-coups, les doubles emplois ou les porte-à-faux auxquels le personnel lui-même ne peut rien »²⁰³⁶.

Consciemment ou inconsciemment les marins, dans leur mode de fonctionnement, tentent donc d'instaurer leurs conceptions et méthodes de travail hérités, entre autres, du décret organisationnel de la Marine d'avril 1927. Fidèles à leur tradition d'honneur, de devoir, de respect de l'autorité, ils heurtent les convictions, les modalités opératoires des professionnels de la politique ou de l'administration, peut-être encore plus par leurs manières, leur comportement, que ce soit pour leur attachement aux symboles ou leur individualisme dans la prise de décision, que par les discours dont ils sont porteurs. Mais, même si la conduite de l'action politique peut se rapprocher du cadre réglementaire structurant de la Marine, dans ce phénomène qu'est la prise de décision, dans le choix des modalités de travail, il ne faut pas sous estimer la part propre au caractère de chaque individu. Mais l'agacement et la résistance des milieux civils face à cette nouvelle conduite de l'action publique tiennent aussi à la présence dans les entourages proches des amiraux d'autres marins.

Ces marins nommés à des fonctions étrangères à leur domaine de compétences s'engagent donc en politique avec leurs propres habitudes de gestion et de commandement : mûs par leurs valeurs d'obéissance, de devoir, ils provoquent ainsi un véritable choc de culture pour leurs interlocuteurs civils. Leur autoritarisme, leur isolement dans l'élaboration

²⁰³⁶ AN, F¹CIII, rapport du préfet Hamon de septembre-octobre 1942.

de la prise de décision mais aussi leur attachement aux manifestations symboliques de l'autorité, les différencie de leurs collaborateurs civils. La présence de marins aux postes de confiance ou postes clés dans la mise en œuvre de la Révolution nationale ne fait, par ailleurs, que renforcer une impression de césure entre ces deux mondes. Mais cette présence ne cache pas l'extrême isolement de ces marins qui ne savent pas créer et entretenir des réseaux, se limitant aux échanges nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Prosélytes du programme de la Révolution nationale, les officiers généraux de marine engagés en politique en sont aussi des acteurs zélés dans sa mise en œuvre. Portés par l'idéologie pétainiste, ils participent au projet politique de transformation de la société voulue par le maréchal Pétain, au détriment de la défense de souveraineté de la France qu'ils réduisent à sa grandeur impériale. Favorable à une gestion autoritaire du pouvoir, les amiraux portent, plus ou moins, les mesures d'exclusion, de retour à la tradition, voire de modernisation, en fonction de leurs propres valeurs mais aussi des fonctions qu'ils exercent. Ils font de la Marine un véritable laboratoire où tentent de se mettre en œuvre de nouveaux modes de gestion et de formation des hommes, qui, cependant, n'excluent pas la promotion de convictions morales traditionalistes. Pour autant l'acceptation de l'occupation d'une partie de territoire français ne les fait pas, pour la grande majorité d'entre eux, basculer dans le collaborationnisme, tel que porté par l'Al Darlan ou le V.A Platon. Mais la défaite de 1940 est considérée, incontestablement, comme une opportunité de régénérer la société.

Façonnés, modelés par leur longue expérience au service de la Marine, ces marins, devenus des hommes politiques, nommés à des fonctions le plus souvent en dehors de leurs champs de compétence, s'engagent dans la carrière politique avec leurs pratiques de conduite de la décision et de l'action. Habitués à commander, façonnés sur le plan structurel par les

principes d'organisation hérités du décret d'organisation de la Marine de 1927, ils tentent d'imposer un modèle très centralisateur de la décision. Ils doivent composer avec de nouveaux interlocuteurs, car face à eux se trouvent des civils, le plus souvent expérimentés. Ces hommes, attachés aux fonctions d'expertise, voient leur échapper les postes de confiance. Les marins, à chaque fois qu'ils le peuvent, s'entourent de pairs, renforçant ainsi une forme d'isolement, perpétuant ainsi la césure d'avec le monde civil. Mais les circonstances et l'éloignement géographique ne leur permettent pas pour autant de faire fonctionner aussi bien qu'avant-guerre leurs réseaux marine : aussi les marins restent-ils des hommes seuls, isolés, victimes d'une forme d'endogamie sociale et professionnelle voulue par eux.

Si l'engagement en politique dès le début du régime de Vichy des officiers généraux de marine est donc acté, il faut maintenant étudier la durée de leur compagnonnage avec ce régime.

Chapitre 6.

*Semper fidelis*²⁰³⁷ : un compagnonnage inaltérable.

Le débarquement en Afrique du Nord en novembre 1942 marque un tournant pour la guerre en Europe qui n'est pas sans avoir de grandes répercussions sur la situation des officiers généraux de Marine. Ce débarquement préfigure ceux de Sicile, d'Italie et de Corse à l'été et l'automne 1943, avant ceux de Normandie et de Provence en juin et août 1944 et permet aux Alliés d'asseoir leur contrôle sur la Méditerranée, de rouvrir la route de Suez et de se constituer un capital expérience tant pour les combattants que pour les états-majors²⁰³⁸. Il permet, fait important non seulement pour les Alliés mais aussi pour la France, de faire basculer une partie des troupes restées fidèles à Vichy en 1940 dans leur camp. Pour la France, la conséquence directe du débarquement en Afrique du Nord est l'invasion de la zone libre le 11 novembre 1942. Pour la Marine, le sabordage de la Flotte, le 27 novembre 1942, marque la mise hors service de la quasi-totalité des bâtiments restés à l'Etat français et oblige la Marine à accélérer son programme de démobilisation. A la Libération, le climat de

²⁰³⁷ *Semper fidelis* n'est pas seulement la devise du corps des Marines américains. C'est aussi la devise de Saint-Malo, Calvi, Argelès-Gasost en France, d'Exeter en Angleterre, de Lviv en Ukraine, des grenadiers suisses... Alexandre Wassilieff, *Un pavillon sans tâche, de l'armistice au sabordage, la vérité*, Paris, Grasset, 1986, 335 p. a également choisi cette expression comme titre du chapitre 32, p. 265-271.

²⁰³⁸ Olivier Wieviorka, « Fallait-il débarquer en Afrique du Nord », *L'histoire* n°379, septembre 2012, p. 36-45 et p. 37. Néanmoins il ne faut pas oublier les opérations de débarquement de Dieppe et de Guadalcanal qui elles-aussi ont apporté quelques enseignements : Jean-Pierre Azéma, Robert O. Paxton, Philippe Burrin, *6 juin 1944*, Perrin/Le Mémorial de Caen, 2004, 207 p. et p.12-21.

campagnes électorales permanentes, par moins de trois consultations référendaires et trois élections aux assemblées constituantes et législative se déroulent entre octobre 1945 et novembre 1946, la puissance du parti communiste jusqu'en 1947, influence le processus épuratif. Pour la Marine, entamé en 1943, il se clôt en 1976.

Pour les amiraux, la période ouverte par le débarquement allié en Afrique du Nord place les marins français et les officiers généraux devant un choix. Pour la deuxième fois en deux ans, après 1940, les officiers généraux sont mis en demeure de prendre position. Les amiraux en Afrique du Nord et ceux qui sont aux plus hautes responsabilités en métropole sont les plus concernés. Il s'agit de décider de s'engager aux côtés des Alliés ou de poursuivre aux côtés du régime de Vichy. Le ralliement de l'Al Darlan entraîne celui de la Marine de Vichy en Afrique du Nord et de l'AOF. Son assassinat à Noël 1942 n'empêche pas celui des Antilles et de la Force X à l'été 1943. Cette date marque donc un tournant en ce qu'elle inaugure la fin de l'engagement public en politique pour un certain nombre d'officiers généraux. Mais l'analyse des conditions de ce changement souligne le maintien du lien idéologique avec la Révolution nationale. A la Libération, les dispositifs d'épuration se mettent en place, mais les acteurs politiques, fortement impliqués dans ces processus d'épuration administrative et judiciaire, rencontrent l'esprit de corps de la Marine. La dimension politique transcende d'ailleurs pendant des années la mémoire de cette période, avant qu'une approche plus scientifique n'en propose une lecture plus rigoureuse.

61. Des sorties de guerre et des fins d'exercice des fonctions politiques circonstancielles.

La situation des officiers généraux au regard de la césure que représente novembre 1942 correspond à trois cas de figure : les officiers qui se rallient aux Alliés, ceux qui abandonnent toute fonction et ceux qui continuent à assurer des fonctions jusqu'à la fin du régime. L'examen du calendrier des sorties de fonctions dans l'Etat français fait apparaître tout d'abord qu'elles s'échelonnent entre avril 1942 et octobre 1943. En effet à cette date, deux tiers des officiers généraux qui ont occupé des fonctions dans l'Etat français les ont quittées. Mais bien évidemment, novembre 1942 reste une bascule importante. Après octobre 1943, les officiers généraux en poste le restent jusqu'à la fin du régime.

1942	Avril	Motet, Docteur.
	Octobre	de Belot, Gensoul.
	Novembre	Auphan, Battet, Darlan, Fenard, Collinet, Michelier, Moreau.
	Décembre	Dupré, de Laborde, Le Bigot, Marquis.
1943	Janvier	Hamon, Herr, Landriau.
	Février	Derrien, Penfentenyo de Kervéréguin.
	Mars	Abrial, de Rivoyre, Platon.
	Avril	Le Loup, Le Luc.
	Mai	Bouxin, Esteva.
	Juillet	Latham.
	Septembre	Duplat.
	Octobre	Godfroy.

Calendrier des sorties de fonction.

L'examen des situations dans lesquelles se trouvent les officiers généraux montrent néanmoins des ressorts identiques.

611. Un retrait contraint des fonctions politiques au sein de l'Etat français.

611. 1 Le retour temporaire au premier plan de l'Al Darlan.

L'examen de la situation de l'Al Darlan éclaire celle de ses grands subordonnés. En une courte période, six jours, riche en rebondissements, l'Al de la Flotte est passé du statut de chantre de la collaboration d'Etat avec l'Allemagne à celui d'interlocuteur reconnu par les Américains, permettant ainsi à l'Empire de basculer progressivement dans le giron des Alliés. Si la chronologie de ces six journées est aujourd'hui parfaitement connue grâce aux témoignages des différents interlocuteurs²⁰³⁹ ainsi qu'aux télégrammes échangés entre Alger et Vichy²⁰⁴⁰, le moment où l'Al Darlan et les motifs de son basculement ont été l'objet

²⁰³⁹ Principalement :

Robert Murphy, *Un diplomate parmi les guerriers*, Paris, Robert Laffont, 1965, 494 p.

Robert Murphy (1894-1978) diplomate américain, avocat de formation, entre au département d'Etat en 1917, et pendant près de quarante ans il suit les plus grands événements. Conseiller en Allemagne, il est le témoin du putsch d'Hitler à Munich en 1924. Il est nommé à Paris entre 1930-1940, puis chargé d'affaire à Vichy auprès de l'Al Leahy. Envoyé en Afrique du Nord en 1941, il prépare clandestinement le débarquement. A la fin de la guerre, il participe à l'organisation des conférences de Berlin. Il est nommé ambassadeur en Belgique, puis au Japon pendant la guerre de Corée. En 1954, il devient sous-secrétaire d'Etat adjoint, chargé des affaires politiques au département d'Etat, et occupe ces fonctions jusqu'en 1960. D'après ses Mémoires.

Kenneth Pendar, *Alger 1942, Le débarquement et de Gaulle vus par un diplomate américain*. Paris, La table ronde, 1967, 343 p.

Kenneth Pendar (1906- 1972).diplômé de Harvard, commence sa carrière comme archéologue, ses chantiers de fouille le conduisant fréquemment en Turquie. En 1941 il est nommé vice-consul extraordinaire en Afrique du Nord. Il joue un rôle important dans le débarquement. Il se révèle très hostile au général de Gaulle écrivant dans la quatrième de couverture de son ouvrage : « *en relisant mon livre [...] je vois que je n'y avais pas surestimé le danger que représentait de Gaulle* ». D'après ses Mémoires.

Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 377-421.

Jacques Moreau (Amiral), *op. cit.*.

Alphonse Juin (Maréchal), *La Seconde Guerre mondiale, Mémoires, Tome 1 : Alger, Tunis*, Paris, Fayard, 400 p.

José Aboulker, *La Victoire du 8 novembre 1942. La Résistance et le débarquement des Alliés à Alger*. Paris, Le Félin Kiron, 2012, 637 p.

José Aboulker (1920-2009) externe en médecine à Alger, est un des animateurs de la résistance à Alger, dès l'été 1941. Il est l'interlocuteur d'Henri d'Astier de la Vigerie pour l'organisation de l'insurrection au moment du débarquement. Arrêté en décembre 1942 puis libéré, il rejoint Londres en avril 1943 où il rejoint les Forces françaises libres. Il effectue une mission de huit mois en France. Délégué de l'Algérie à l'Assemblée consultative provisoire, il œuvre pour la présence de députés indigènes musulmans. Favorable à la décolonisation, membre du parti communiste, il s'engage pour l'indépendance de l'Algérie. Professionnellement, il est professeur de neurochirurgie et chef de service des Hôpitaux de Paris. Il est compagnon de la Libération. D'après http://www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon/1042.html consulté le 17 janvier 2014.

Joseph Goislard de Monsabert, (Général), *op. cit.*, p. 75-92.

²⁰⁴⁰ Publiés en particulier dans René Pierre Eugène Caroff (C. V), *Les débarquements alliés en Afrique du nord, novembre 1942*, Marine nationale, Etat-major, service historique, 1960, 319 p.

d'analyses divergentes, en l'absence de documents écrits par l'intéressé²⁰⁴¹,. Si Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan mettent plutôt en avant le caractère providentiel de sa présence et de ses décisions²⁰⁴², à l'opposé, Jean-Pierre Azéma insiste plutôt sur la duplicité de l'homme²⁰⁴³. Il semble que les événements ont en réalité pesé sur l'Al Darlan qui, opportuniste, a su en tirer parti pour garder le pouvoir, tout d'abord au nom du maréchal Pétain, puis ensuite en son nom.

Les faits sont donc connus, rappelons-les seulement en quelques lignes. L'Al Darlan qui se trouve fortuitement à Alger au moment du débarquement, après avoir été arrêté quelques heures par la résistance algéroise, prend contact avec Vichy qui lui maintient toute sa confiance. Face à l'ampleur du débarquement, soucieux de ne pas continuer à laisser le maréchal Juin combattre avec « *des avirons contre des avions* »²⁰⁴⁴, et informé que la zone sud n'a pas été envahie²⁰⁴⁵, il signe une suspension d'armes le 8 novembre à 22 H pour la seule région d'Alger, en ayant la garantie que les autorités civiles en place restent en fonction et continuent à agir pour le compte du gouvernement français. Pour une négociation plus large, il fait savoir à Vichy qu'il attend les instructions²⁰⁴⁶. Le 9 novembre, il confirme cependant le télégramme de Vichy à toutes les autorités de Tunisie et d'Alger que les Américains sont bien les ennemis et qu'il faut les combattre *seuls ou assistés*²⁰⁴⁷. Le 10 novembre, poussé par les Américains ulcérés par ses attermolements, il signe l'ordre de

²⁰⁴¹ Il existe néanmoins les propos rapportés par son fils et publiés. Alain Darlan, *op. cit.*. On ne peut utiliser ce document qu'avec beaucoup de circonspection et en le recoupant de façon très précise avec les autres témoignages.

²⁰⁴² Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 623.

²⁰⁴³ Jean-Pierre Azéma, « L'énigme Darlan », *L'Histoire*, n° 379, septembre 2012, p. 56-59 et p. 58.

²⁰⁴⁴ Jacques Moreau, *op. cit.*, p. 150.

²⁰⁴⁵ SHD-DM, 126GG², papiers Auphan, télégramme 6718 de 16H30(Vichy), relevé des télégrammes échangés avec l'amiral Darlan les 8,9 et 10 novembre 1942. Cités par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 587-588 et 815.

²⁰⁴⁶ Messages de 2218-2219/8-11. Cité par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord, op. cit.*, p. 80.

Albert Kammerer, *op. cit.*, p. 309-310.

²⁰⁴⁷ Albert Kammerer, *op. cit.*, p. 361.

cessez-le-feu²⁰⁴⁸ et les troupes sont priées de « *regagner leurs cantonnements et leurs bases, et d'observer la neutralité la plus stricte* ». L'Al Darlan confirme prendre « *l'autorité sur l'Afrique du Nord au nom du Maréchal* » et rappelle que les autorités politiques, administratives et militaires sont maintenues²⁰⁴⁹. Dans un courrier au général Noguès pour lui confirmer l'ordre de cessez-le-feu il légitime sa décision prise pour éviter « *la séparation définitive de l'A.F.N du gouvernement du Maréchal* »²⁰⁵⁰. Désavoué par le maréchal Pétain « *j'avais donné l'ordre de se défendre contre l'agresseur ; je maintiens mon ordre* »²⁰⁵¹, l'Al Darlan se refuse auprès des Américains qui le retiennent. Dans la matinée du 11 novembre apprenant que le général Noguès est désigné comme seul représentant du maréchal en Afrique du Nord²⁰⁵² : il informe les Américains²⁰⁵³ qu'il n'a donc plus aucun pouvoir Il renonce également à demander à la Flotte de haute mer d'appareiller²⁰⁵⁴. Au cours de l'entretien avec le général Clark, le 11 novembre après-midi, informé que la nomination du général Noguès n'est intervenue que parce qu'il est considéré comme empêché²⁰⁵⁵, que l'invasion de la zone libre est actée, détenteur depuis la veille du télégramme du C.A Auphan lui confirmant qu'il n'était pas désavoué, l'Al Darlan accepte d'inviter les Forces de haute

²⁰⁴⁸ Papiers Darlan (archives Battet), compte-rendu manuscrit de l'Al Darlan de la réunion du 10 novembre 1942 avec le général Clark. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Al Darlan, op. cit.*, p. 554-555.

Robert Murphy, *op. cit.*, p. 154-155.

Kenneth Pendar, *op. cit.* p. 137.

²⁰⁴⁹ Ordre de l'Al Darlan. Cité par C. V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord, op. cit.*, p. 83

Papiers Darlan (archives Battet), Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Al Darlan, op. cit.*, p. 555-556.

²⁰⁵⁰ Papiers Darlan (archives Battet), lettre manuscrite du 10 novembre 1942 de l'Al Darlan au général Noguès. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Al Darlan, op. cit.*, p. 553. D'après Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 604, le général Noguès reçoit ce courrier le 11.

²⁰⁵¹ Télégramme n°10965 de 1450/10-11. Cité par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord, op. cit.*, p. 84.

Alain Darlan, *op. cit.*, p. 203.

²⁰⁵² Télégramme n°58649 de 0800/11-11 Cité par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord, op. cit.*, p. 85.

²⁰⁵³ Papiers Leclerc, communication du 11 novembre 1942 de l'Al Darlan au général Clark en présence de Robert Murphy. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Al Darlan, op. cit.*, p.556-557.

²⁰⁵⁴ Papiers Leclerc, note du 11 novembre 1942 de l'Al Darlan au général Clark. *Ibidem*, p.557.

²⁰⁵⁵ Télégrammes n°58652 reçus à 10H20 et 11H20. Cités par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord, op. cit.*, p. 85.

mer à rejoindre l’Afrique occidentale française²⁰⁵⁶, de donner l’ordre au général Juin et à l’Al Esteva de combattre les Allemands et enfin d’assurer la direction politique de l’Afrique du Nord. Le 13 novembre un accord est définitivement trouvé entre les généraux Noguès et Giraud et l’Al Darlan, qui reconnaît l’autorité politique de ce dernier. Pendant les négociations parvient le télégramme de l’accord intime²⁰⁵⁷. Deux proclamations sont rédigées, l’une par le général Noguès qui reconnaît se mettre aux ordres de l’Al Darlan, l’autre par l’Al Darlan qui annonce assumer la responsabilité des intérêts français en Afrique avec l’assentiment des autorités américaines²⁰⁵⁸. Il prend le titre de Haut commissaire en Afrique. De cette chronologie, il faut retenir plusieurs éléments.

La volonté de légalisme de l’Amiral à l’égard du maréchal Pétain frappe immédiatement. En effet, à plusieurs reprises, l’Al Darlan se revendique de l’autorité du Maréchal. Cela peut surprendre dans la mesure où, dès l’après-midi du 8 novembre, il s’est enquis de savoir si la zone libre a été envahie²⁰⁵⁹ : il sait donc que le maréchal Pétain est sur le point de perdre le peu d’autonomie politique qu’il lui reste, si tant est qu’il en eût et qu’il lui en restât. Deux temps se distinguent clairement. Dans un premier temps, le 8 et le 9 novembre, la référence au Maréchal relève de manœuvres dilatoires : l’Al Darlan cherche à gagner du temps. Kenneth Pendar considère qu’il s’agit avant tout pour l’Al Darlan d’apprécier le rapport de forces²⁰⁶⁰. En revanche, à partir du 10 novembre, les références au Maréchal ont pour but d’assurer la continuité politique entre lui-même et le chef de l’Etat.

²⁰⁵⁶ Papiers Darlan (archives Battet), note du 11 novembre 1942, 15H45de l’Al Darlan à Amiral FHM (Al de Laborde). Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l’Al Darlan, op. cit.*, p. 557.

Télégrammes n°50792-50793-50794 de 1545-1546-1547/11-11. Cités par C. V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord, op. cit.*, p. 85.

²⁰⁵⁷ Télégramme de 1400/13-11. *Ibidem*, p. 87.

²⁰⁵⁸ Proclamations du général Noguès et de l’Al Darlan. *Ibidem*, p. 88.

Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l’Amiral Darlan, op. cit.*, p. 558.

²⁰⁵⁹ SHD-DM, 126GG², papiers Auphan, télégramme 6718 de 16H30(Vichy), relevé des télégrammes échangés avec l’amiral Darlan les 8,9 et 10 novembre 1942. Cités par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 587-588 et 815.

²⁰⁶⁰ Kenneth Pendar, *op. cit.*, p. 128.

Deux raisons expliquent la revendication de cette filiation. Un premier élément d'explication renvoie à l'idée que, fondamentalement, en se réclamant du maréchal, l'Al Darlan ne remet pas en question la politique menée par celui-ci. La politique qu'il mène à partir de fin novembre s'inscrit parfaitement dans l'idéal de la Révolution nationale, les autorités civiles pétainistes sont maintenues et pour certaines décorées de leur résistance face aux Américains, la législation antisémite est certes assouplie mais pas abrogée²⁰⁶¹, les anti-vichystes sont pourchassés et ceux qui sont déjà en détention le restent²⁰⁶². Il accorde certes l'amnistie aux personnes civiles et militaires qui ont favorisé le débarquement, mais le fait sous la pression des Américains et souhaite qu'aucune publicité ne soit donnée au principe. Pour les militaires qui ont rompu l'obligation d'obéissance en se ralliant aux Alliés, il prévoit de leur retirer tout commandement opérationnel et de les verser dans les états-majors des forces alliées, ce qui ressemble fort à une sanction²⁰⁶³. La deuxième hypothèse concerne l'idée que le nom de l'Al Darlan ne suffit peut-être pas pour rallier l'armée. Sa nomination comme chef unique des trois armées, la réorganisation de l'armée de terre, la mise à la retraite de nombreux chefs, ses conflits avec le général Weygand, le général Bridoux²⁰⁶⁴...ont laissé des traces et l'Al de la Flotte est conscient des réticences que son nom provoque²⁰⁶⁵. Le général Juin, au moment où

²⁰⁶¹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 660.

²⁰⁶² Pierre Darmon, « Comment la France a repris les armes », *L'histoire*, n°379, septembre 2012, p. 60-65.

²⁰⁶³ Papiers Cagger, décision d'amnistie aux personnes civiles et militaires qui ont favorisé l'entrée des Forces alliées en Afrique, 18 novembre 1942. Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 562.

Cette décision est complétée d'une amnistie plus large du 7 décembre qui absout du manquement à la discipline, réintègre les officiers concernés dans leur grade et met un terme aux mesures d'exception prises à leur encontre. SHAT, 3H223, *ibidem*, p.614-615.

²⁰⁶⁴ SHD-DM, 1BB²233, réponse à une note sur la réorganisation administrative du ministère de la Guerre (s ;d). *Ibidem*, p. 432-435.

Papiers Darlan (liasse Amiot), *Note au sujet de l'Esprit de l'Armée, hostile à la Marine* du 8 juillet 1941 de l'Al Darlan. *Ibidem*, p. 366-368.

AN, 2AG 591, messages et lettres des 24 -25-27 septembre 1942, de l'Al Darlan au maréchal Pétain sur l'organisation du commandement en chef. *Ibidem*, p. 542-546.

²⁰⁶⁵ SHD-DM, 126GG², texte d'un discours devant l'armée de terre de l'Al Darlan prononcé vraisemblablement en août 1942. *Ibidem*, p. 538-539.

Papiers Noguès, lettre du 29 septembre 1942 de l'Al Darlan au général Noguès. *Ibidem*, p. 546.

Papiers Tracou, lettre du 5 octobre 1942 de l'Al Darlan au maréchal Pétain. *Ibidem* p. 547-552 et p.550.

l'Amiral apprend que le général Noguès vient d'être nommé par le maréchal Pétain, écrit le 11 novembre au général Noguès qu'il est favorable au débarquement mais réaffirme son loyalisme à l'égard de Pétain et de lui-même²⁰⁶⁶. Il en va de même des généraux Koeltz et Mendigal²⁰⁶⁷. Claude d'Abzac a montré que les généraux de l'armée de l'Air mentionnent l'accord du maréchal au ralliement de l'Al Darlan et que cet argument facilite le basculement²⁰⁶⁸. Quant à la Marine, en octobre 1943 les manifestations pro-vichystes et les affichages à l'effigie du maréchal sont très officiellement dénoncées, preuve de la fidélité de la majorité des équipages et officiers au chef de l'Etat²⁰⁶⁹. Pour convaincre ces grands subordonnés de se rallier à lui, il tord donc les événements et leur chronologie par deux fois : en faisant croire que *l'accord intime renvoie à l'acquiescement du Maréchal quant au basculement de l'Afrique du Nord dans le camp des Alliés ; alors que le chef de l'Etat ne fait*

²⁰⁶⁶ Lettre du maréchal Juin au général Noguès du 11 novembre 1942. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 608 et 817.

²⁰⁶⁷ *Ibidem*, p. 610.

Le général de corps d'armée Koeltz (1884-1970) est en 1939 aide-major général au Grand quartier général affecté aux théâtres d'opérations extérieurs et intervient auprès des états-majors belge et britannique. Chef de la Direction des services de l'armistice, il est nommé commandant de la 19^e région militaire à Alger sous les ordres du maréchal Juin en septembre 1941. Il participe aux négociations du 10 novembre 1942. Il fait la campagne de Tunisie en 1943. En novembre 1944, il est nommé chef de la mission militaire pour les affaires allemandes. Après guerre, il est le représentant français au sein du Conseil de contrôle allié à Berlin et l'adjoint au commandant en chef des forces françaises en Allemagne. Il quitte le service actif en mars 1946. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Comment s'est joué notre destin, Hitler et l'offensive du 10 mai 1940*, Paris, Hachette, 1957, 252 p. et *Une campagne que nous avons gagnée, Tunisie 1942-1943*, Paris, Hachette, 1959, 390 p. D'après <http://general-koeltz.blogspot.fr/> consulté le 18 janvier 2014.

Le général Jean Mendigal (1890-1976), après avoir été premier sous-chef de l'état-major de l'armée de l'Air et chef du 1^{er} bureau du Grand Quartier Général de l'Air, il prend le commandement de la 1^{ère} région aérienne de septembre 1940 à août 1941. Il rejoint à cette date l'Afrique du Nord et prépare l'armée de l'Air à un éventuel débarquement anglo-saxon en Tunisie ou au Maroc en tant que commandant supérieur de l'Air en Afrique du nord. Lors du débarquement, le général Mendigal donne des ordres stricts visant à s'opposer au débarquement. A partir de l'invasion de la zone libre, il se rallie et garde le commandement supérieur de l'Armée de l'Air en Afrique du nord. Il est finalement placé en congé en juin 1943. D'après Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'Air des années noires. Vichy 1940-1944, op. cit.*, p.65, 88, 241, 245, 248.

²⁰⁶⁸ *Ibidem*, p. 248-249.

²⁰⁶⁹ SHD-DM, TTA 199, ordonnance du 12 octobre 1943 interdisant l'accrochage des portraits du maréchal Pétain.

Ibidem, note n°135^E.M.G/CAB du 25 octobre 1943.

SHD-DM, TTA 186, circulaire du 26 décembre 1943 du commissaire à la Marine .

Voir également Henri Dupin de Saint-Cyr, *op. cit.*, p.204.

que donner son accord au télégramme du général Noguès²⁰⁷⁰. ; et en laissant entendre qu'il a pris sa décision, parce que le Maréchal était empêché à la suite de l'invasion de la zone sud²⁰⁷¹. Or, de fait, elle se produit un jour après la signature des accords. Dans ce cadre, les gesticulations du 11 novembre sur sa soi-disant illégitimité à négocier n'apparaissent qu'un moyen de rassurer les officiers quant à sa loyauté à l'égard du maréchal Pétain : il sent bien que, sans cette légitimité, il ne peut être certain d'être suivi. Autre raison pour l'Al Darlan de s'inscrire dans la continuité du maréchal Pétain, c'est sa volonté de se démarquer en priorité du général Giraud qui paraît amené par les Américains. Il croit ainsi, de façon utopique, pouvoir incarner l'indépendance du pouvoir et préserver une forme de neutralité.

On retrouve cette même utopie dans sa volonté de préserver la neutralité de la France, une fois l'accord du 9 novembre signé. Le télégramme adressé à Vichy avant la fin de la conférence, l'ordre de cessez-le-feu reflètent cette position. Certes, il donne l'ordre au général Juin et à l'Al Esteva de combattre les Allemands le 11, mais le 18 novembre il écrit à l'Al Derrien *d'observer la plus stricte neutralité* dans le combat qui risque d'opposer les troupes alliées aux Italiens et Allemands. Il est vrai également que, dans ce même courrier, au paragraphe précédent, il convient que « *le dernier moyen de garder l'empire [...] est d'aider les Américains et leur alliés à vaincre l'axe et à libérer la métropole de l'empire allemand* »²⁰⁷². Ces deux positions assez contradictoires formulées dans un même texte résument l'ensemble de la position l'Al Darlan : son ralliement est un ralliement timide.

²⁰⁷⁰ Télégrammes n° 50802, 50806 de 0120 à 0124/13-11. Cités par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord*, op. cit., p. 86-87.

L'auteur du télégramme confirme d'ailleurs dans ses Mémoires le sens du télégramme : Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 406-408.

²⁰⁷¹ Papiers Darlan (archives Battet), lettre du 11 novembre 1942 de l'Al Darlan à l'Al de Laborde. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Al Darlan*, op. cit., p.557.

Papiers Darlan (archives Battet), lettre du 18 novembre 1942 de l'Al Darlan au V.A Derrien. *Ibidem*, p. 561.

Papiers Darlan (archives Battet), lettre du 19 novembre 1942 de l'Al Darlan au gouverneur général Boisson. *Ibidem*, p. 563-565.

²⁰⁷² Papiers Darlan, (archives Battet), lettre manuscrite du 18 novembre 1942, signée F. Darlan mais peut-être du C.V Jaujard, au V.A Derrien. *Ibidem*, p. 561.

L'expression *dernier moyen de garder l'Empire* sous-entend que, tous les autres ayant échoué, il convient donc de se rallier à celui-là. Il confirme ses propos dans un courrier rédigé entre le 9 et le 12 décembre dans lequel il écrit « *Maintenant que les Alliés, en particulier les Etats-Unis, peuvent pratiquement nous secourir, et que se ranger auprès d'eux n'apporte pas plus de misère à la France, je le fais parce que c'est la seule manière de sauver mon pays* »²⁰⁷³. Si, dans son allocution à Radio-Alger du 20 novembre au soir, l'Amiral déclare que ses ordres sont de « *Combattre aux côtés des Américains et de leurs alliés pour la défense et la libération de nos territoires et la restauration intégrale de la souveraineté française* »²⁰⁷⁴, il faut en fait attendre l'accord Darlan-Clark du 22 novembre qui stipulent que « *les forces françaises aideront et appuieront les forces des Etats-Unis et de leurs alliés pour chasser l'ennemi commun du sol de l'Afrique, libérer la France et réaliser la restauration intégrale de l'empire français* »²⁰⁷⁵. Néanmoins, dans sa lettre du 23 novembre au général Clark lui confirmant le ralliement de l'AOF, il persiste en en sanctuarisant le territoire, déclarant que « *ports et aéroports de l'AOF ne peuvent être ouverts aux bâtiments et appareils aériens de guerre étrangers, sauf cas d'urgence prévus par les règlements internationaux pour les pays neutres* »²⁰⁷⁶. Il est vrai que l'Al Darlan a pris connaissance de la déclaration du président Roosevelt du 17 novembre le considérant comme un *arrangement provisoire*²⁰⁷⁷. Cette volonté de préserver la neutralité éclate sous la pression des Américains.

En effet, au cours de ces journées se dégage l'impression d'un amiral poussé par les circonstances. Sans aller jusqu'à accorder un quelconque rôle à la Providence comme le fait

²⁰⁷³ Alain Darlan, *op. cit.*, p. 232.

²⁰⁷⁴ Papiers Darlan, (archives Battet), texte de l'allocution radiodiffusée du 20 novembre 1942. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Al Darlan, op. cit.*, p.565-566.

²⁰⁷⁵ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 668-669.

²⁰⁷⁶ Papiers Darlan, (archives Battet), lettre du 23 novembre 1942 de l'Al Darlan au général Clark. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Al Darlan, op. cit.*, p. 569.

²⁰⁷⁷ L'Al Darlan dit à Kenneth Pendar : « *je vois [...] qu'on veut me traiter comme une orange : me presser puis me jeter ensuite* ». Kenneth Pendar, *op. cit.*, p. 143.

Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 665.

l'Amiral²⁰⁷⁸, aujourd'hui il est communément admis que sa présence à Alger est belle et bien fortuite, liée à l'état de santé alarmant de son fils. Par ailleurs, il profite du refus du général Giraud de jouer un quelconque rôle politique et de l'hostilité de l'armée à l'égard de ce général « amené » par les Etats-Unis, pour devenir ainsi l'interlocuteur des Américains. Il signe l'accord du 9 novembre, convaincu par le général Juin et obligé par l'ultimatum du général Clark. Les péripéties du 11 novembre, si elles lui permettent d'afficher sa fidélité à Pétain, lui offrent aussi une possibilité de sortir de la scène. L'invasion de la zone libre lui permet de revenir et lui fournit l'argument justificateur pour entériner la rupture entre l'Afrique du Nord et Vichy. En présentant la perte de la flotte comme le résultat de l'entêtement d'un homme, l'Al de Laborde, il parvient non seulement à se dédouaner de toute responsabilité mais à souligner que la Marine a été fidèle à sa parole²⁰⁷⁹. Au total, il semble bien que les temporisations successives de l'Al Darlan lui permettent d'attendre les événements, de tenter de montrer sa force aux Américains- on peut d'ailleurs penser que le peu d'empressement et de conviction qu'il met à obtenir le ralliement des Forces de Haute Mer, relève d'une volonté de garder en réserve sa flotte pour en faire un atout ultérieur dans une négociations avec les Américains-, et de tirer ainsi parti de la situation²⁰⁸⁰. Il ne construit pas sa prise de pouvoir, comme il a pu le faire entre juillet 1940 et février 1941. Les circonstances le placent dans une position très favorable et il attend d'être certain des forces américano-anglaises. Il est vraisemblable que son ambition lui fait saisir l'opportunité qui se présente.

²⁰⁷⁸ Lettre du 2 décembre 1942 de l'Al Darlan au président Roosevelt. Citée par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 672-673.

²⁰⁷⁹ *Ibidem*, p. 648 et 821.

²⁰⁸⁰ C. V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord, op. cit.*, p. 13.

Jacques Moreau, *op. cit.*, p. 62.

Hervé Coutau-Bégarie-Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 577.

Le ralliement de l'Al Darlan est donc un ralliement obligé qui résulte de facteurs combinés, mêlant inextricablement le besoin de se concilier armée et population en se situant dans le sillage du Maréchal, l'attentisme, la duplicité, le poids des circonstances. Le rôle politique de l'Amiral se limite à une quarantaine de jours, puisque son assassinat marque sa fin politique, meurtre dont s'accommodent tous les acteurs. Avec la disparition de leur chef, les officiers généraux de marine qui l'ont accompagné dans ce ralliement, rentrent dans le rang redevenant des marins dont la mission est d'organiser et de conduire la Marine au combat.

611.2 Le retour aux métiers de la Marine.

En effet, parmi les hommes qui quittent leur fonction au sein de l'Etat français se trouvent les officiers qui basculent dans ce que l'on peut considérer comme le camp adverse au regard de leurs engagements précédents. « *Anti-américains le matin, neutres à midi, camarades de combat des Alliés le soir* »²⁰⁸¹, il n'est pas inintéressant d'analyser leur processus de ralliement. Les officiers généraux que sont les V.A.E Michelier et Moreau et les V.A Battet, Collinet, Fenard et Godfroy sont concernés.

Tout d'abord le premier constat qui s'impose, est leur faible nombre. Certes, aux noms précités, il faut ajouter ceux des officiers qui n'ont pas été retenus dans le corpus comme ceux des V.A Leclerc et Rioult. Mais, de fait, ils sont peu à suivre l'Al Darlan. Trois d'entre eux appartiennent au cercle des A.D.D : les V.A.E Michelier et Fenard et le V.A Battet. Mais cette appartenance n'est pas suffisante pour expliquer ces ralliements. En effet, d'autres A.D.D restent fidèles à Vichy, tels l'Al Esteva et le V.A Derrien qui sont sur place ou l'Al Duplat plus éloigné. D'autres, s'ils quittent leur fonction ne se rallient pas pour autant, tels les C.A

²⁰⁸¹ Fred Kupferman, *Pierre Laval, op. cit.*, p. 440.

Auphan et Dupré. Certains reprennent même du service, comme le V.A.E Le Luc qui devient auprès de l'Al Abrial, chef d'état-major des Forces maritimes et directeur de cabinet.

Le deuxième constat qu'on doit noter est celui de leur présence en Afrique, ou en Méditerranée pour le V.A Godfroy, au moment du débarquement. En revanche, on peut dire qu'aucun des officiers généraux de métropole ne rallie l'Afrique du Nord par quelque moyen que ce soit²⁰⁸². Parmi les officiers qui rejoignent les Alliés, certains sont en Afrique du Nord depuis quelques jours, voire quelques semaines seulement : le V.A Battet, directeur de cabinet de l'Al Darlan est arrivé avec lui le 6 novembre ; le V.A.E Michelier est commandant de la Marine au Maroc depuis octobre 1942. D'autres sont en poste depuis beaucoup plus longtemps : le V.A Collinet exerce les fonctions de délégué de l'Amirauté en AOF depuis avril 1941 ; le V.A.E Fenard, secrétaire général permanent de la Délégation générale du gouvernement en Afrique française est en poste depuis juillet 1941 et c'est d'ailleurs chez lui que loge l'Al Darlan au moment des "événements" de novembre 1942. Quant au V.A. Godfroy, il est exilé à Alexandrie depuis juin 1940.

L'énumération des situations souligne bien le rôle de la géographie dans le calendrier des ralliements. Mais il faut aussi revenir sur les conditions de ralliement des uns et des autres pour mieux comprendre les ressorts qui les font agir.

Le V.A.E Fenard est l'un des premiers à prendre connaissance du débarquement et à tenter de convaincre l'Al Darlan de la nécessité de négocier²⁰⁸³ et de faire cesser le combat. A son poste en Algérie, il a noué des relations suivies avec Robert Murphy²⁰⁸⁴ et le groupe des Cinq²⁰⁸⁵, ce qui lui vaut une certaine liberté d'action au moment du débarquement pour lequel il se montre

²⁰⁸² Le C.A Auphan reconnaît qu'il avait des contacts dans plusieurs réseaux. Aussi lui était-il possible s'il l'avait désiré, de rejoindre l'Afrique du Nord. Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p.429-430.

²⁰⁸³ Kenneth Pendar, *op. cit.*, p. 122.

²⁰⁸⁴ Robert Murphy, *op. cit.*, p. 127.

²⁰⁸⁵ Le groupe des Cinq se compose de Jacques Tarbé de Saint Hardouin, diplomate, d'Henri d'Astier de La Vigerie, officier ; de Jacques Lemaigre-Dubreuil, industriel ; de Jean Rigault, journaliste et du général Van Hecke (alors colonel), chef des Chantiers de jeunesse d'Afrique du Nord.

enthousiaste et optimiste quant à son succès. S'il reste aux côtés de l'Amiral durant toute la période, il n'est pas certain qu'il fut l'interlocuteur le plus écouté. Considéré par le général Noguès comme l'un des principaux partisans d'un accord rapide avec les Américains²⁰⁸⁶, il est surtout utilisé par l'Al Darlan pour ramener à lui²⁰⁸⁷ les membres du groupe des Cinq qui ont souhaité voir le général Giraud assumer un rôle politique et ont été actifs dans le début de l'insurrection du 8 novembre. Quant aux deux autres officiers généraux présents aux côtés de l'Al Darlan durant cette période, le V.A.E Moreau et le V.A Battet, il est assez difficile de préciser leur rôle : omni présent lors de ces journées, ils assistent à tous les moments importants. En revanche la position du V.A.E Michelier est mieux connue. Croyant à une insurrection gaulliste emmenée par le général Béthouart, le V.A.E Michelier donne les ordres nécessaires pour que les troupes restées fidèles à Vichy fassent échouer le mouvement. Sur son ordre, les troupes réagissent vivement au débarquement et les combats sont engagés. Mettant en doute l'authenticité du message radio de l'Al Darlan du 10 novembre concernant le cessez-le-feu, qu'il reçoit dans l'après-midi²⁰⁸⁸, il demande par deux fois confirmation à Vichy²⁰⁸⁹ qui lui répond, *via* le C.A Auphan, de continuer le combat *tant que cela est possible*²⁰⁹⁰. Cette dernière phrase lui permet de convenir avec le général Noguès d'un cessez-le-feu à partir de 2H30 le 11 novembre, soit quatorze heures après l'ordre donné par l'Al Darlan. Au total, cette campagne au Maroc fait du côté français deux mille morts et blessés²⁰⁹¹ du côté français et la quasi-totalité de la flotte de guerre française est détruite.

²⁰⁸⁶ Albert Kammerer, *op. cit.*, p. 470.

²⁰⁸⁷ *Ibidem*, p. 504, 517.

²⁰⁸⁸ Télégrammes n°50780-81-82 de 1120-21-22/10-11 Cités par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord*, *op. cit.*, p. 224.

²⁰⁸⁹ Télégramme n°58016 de 1706/10-11. *Ibidem*, p. 225.

Télégramme n°58021 de 2008/10-11. *Ibidem*.

²⁰⁹⁰ Télégramme n°58634 de 2020/10-11. *Ibidem*.

²⁰⁹¹ Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf tués et mille six cent quarante-quatre blessés. Cité par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord*, *op. cit.*, p.233-234.

Le V.A Collinet se trouve à Dakar pendant cette période. Là aussi ses réactions sont connues par des témoignages. Pendant toute la période, l'AOF et Dakar ²⁰⁹² sont en relation uniquement avec Vichy, les liaisons avec Tunis, Alger et Rabat étant coupées. Pour avoir confirmation de la situation, le gouverneur général de l'AOF, Pierre Boisson, diligente une première mission qui se rend à Casablanca et à Alger le 10 novembre ²⁰⁹³. Elle confirme l'autorité de l'Al Darlan sur toute l'Afrique ²⁰⁹⁴ et la venue à Dakar du général Bergeret qui arrive à Dakar le 14. Le gouverneur général fait part à l'envoyé de l'Al Darlan de la réticence de ses trois commandants en chef que sont les généraux Barrau ²⁰⁹⁵ et Gama ²⁰⁹⁶ et le V.A Collinet : Jean de France, attaché au cabinet du général Bergeret, le confirme : « *ils ont un certain mépris pour la hâte avec laquelle l'A.F.N a cessé le combat. Et rallier à l'Amiral Darlan, pour eux, c'est entrer en dissidence. Ils ont été suffisamment écœurés de la dissidence de de Gaulle pour ne pas se rallier d'enthousiasme aux Anglo-saxons qui les ont durement canonnés il y a deux ans et copieusement insultés par la suite.* » ²⁰⁹⁷. Le scepticisme des trois hommes est aussi rapporté par le futur général Salan alors lieutenant colonel ²⁰⁹⁸. Une

²⁰⁹² Sur les tractations entre Vichy, Alger et Dakar, voir Pierre Ramagnino, *op. cit.*, p. 161-171.

²⁰⁹³ Note n°3/1134 MIN du 10 novembre 1942 du commandant en chef en AOF. Cité par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord*, *op. cit.*, p. 299.

²⁰⁹⁴ Pierre Ramagnino, *op. cit.*, p. 163.

²⁰⁹⁵ Le général d'armée (1882-1970) Jean Barrau, entré à Saint Cyr en 1903, choisit de faire carrière dans l'infanterie coloniale. Ses postes le conduisent en Afrique et en Indochine. De 1935 à 1938, il assume la direction des troupes coloniales au ministère. En avril 1940, il est commandant en chef en AOF.

²⁰⁹⁶ Le général Gama est commandant de l'Air en AOF jusqu'en mars 1943. Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'Air des années noires*, *op. cit.*, p.67.

²⁰⁹⁷ Jean de France, *Souvenir que me veux-tu ?*, s.d ,s.l, 80 p.et p.30.

²⁰⁹⁸ Raoul Salan, *Mémoires, fin d'un empire, tome 1 Le sens d'un engagement*, Paris, Presses de la Cité, 1970, 443 p. et p.97.

Le général d'armée Raoul Salan (1899-1984) est au lendemain de la Première Guerre mondiale affecté à Landau en Allemagne. En poste au Levant au 17^e régiment de tirailleurs Sénégalais, il est rapatrié sanitaire suite à une grave blessure. Affecté à sa demande en Indochine en 1924, il y demeure jusqu'en 1933. Il y a occupé successivement les fonctions d'adjoint au chef de poste au Tonkin, délégué administratif du Commissaire du gouvernement chef de la province du Haut-Mékong dont il assure l'intérim plus tard. Il se familiarise avec la langue laotienne. Après un bref passage en France comme commandement de la Compagnie d'essais technique, il repart en Indochine comme commandant de la 6^e compagnie du 19^e régiment mixte d'infanterie coloniale. Détaché au ministère des Colonies en 1937, il devient chef du service de renseignement intercolonial. A la déclaration de guerre, il combat sur la Somme. De nouveau détaché à l'état-major des Colonies, il est affecté en AOF en septembre 1941, qu'il rejoint en mars 1942, comme chef du 2^{ème} bureau de l'armée de terre à Dakar. A Alger, il est affecté au 2^{ème} bureau de l'armée de Terre en août 1943. Il participe au débarquement de Provence à

deuxième mission est confiée au général Blaizot par le gouverneur avec pour but de s'assurer des conditions d'un ralliement éventuel du territoire : il s'agit en particulier de recevoir l'assurance que l'AOF reste sous leurs ordres. Le 21 novembre, le V.A Collinet fait part à l'Amirauté de Vichy de l'état d'esprit pro-allié de la population, des troupes et des équipages²⁰⁹⁹. A son retour, le général Blaizot confirme l'accord de l'Al Darlan et si plusieurs interlocuteurs du gouverneur général sont d'avis d'accepter immédiatement, le V.A.E Collinet et le général Gama²¹⁰⁰, demandent vingt-quatre heures de réflexion pour consulter leurs sous-ordres. Le V.A Collinet finit par se rallier, persuadé que « *Amiral Darlan opérait en accord avec intentions du Maréchal* »²¹⁰¹ convaincu, avec les officiers des autres armes qu'aucune autre solution n'est possible²¹⁰². Un accord est signé entre Robert Murphy et Pierre Boisson le 23 novembre 1942. Le V.A Collinet refuse de prendre le gouvernorat général²¹⁰³, comme le lui propose le nouveau secrétaire d'Etat à la Marine, l'Al Abrial²¹⁰⁴. Son ralliement est donc définitif.

Enfin, dernier de ces officiers généraux à se rallier, le V.A Godfroy rejoint les Alliés en mai 1943, soit six mois après le débarquement de novembre. Pendant toute cette période, il est l'objet de nombreuses attentions. Il répond négativement aux émissaires de l'Al Darlan que sont tout d'abord le C.A Barthes²¹⁰⁵ et le C.V Gandin²¹⁰⁶ puis le V.A.E Fenard et le V.A

la tête du 6^e régiment de Tirailleurs sénégalais. Il participe à la libération de l'Alsace et termine la guerre en Forêt noire. De 1945 à 1954, il est en Indochine. En Algérie depuis décembre 1956, après le retour du général de Gaulle en 1958 il est nommé inspecteur général de la Défense nationale, puis gouverneur militaire de Paris. Il quitte le service actif en 1959. Après l'échec du putsch des généraux en 1961, il dirige l'OAS. Arrêté en 1962, il est condamné à la détention à perpétuité. Gracié en 1968, il est réintégré en 1982, dans son grade.

²⁰⁹⁹ Télégrammes n° 51357-51358-51359, 1701-1702-1703/21-11. Cité par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord*, op. cit., p. 301.

²¹⁰⁰ Sur le rôle du V.A.E Collinet, voir Pierre Ramagnino, op. cit., p 164-165 et 167.

²¹⁰¹ Télégramme de 1400-1401/22-11. Cité par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord*, op. cit., p. 301.

²¹⁰² Télégramme n° 51367 de 0930/24-11. *Ibidem*, p. 302.

²¹⁰³ Télégrammes n°51366 de 2130/23-11 et n°51367 de 0930/24-11. *Ibidem*, p. 302.

²¹⁰⁴ Télégrammes n°58847 de 15-1516/23-11 et n°58853 de 0320/24-11. *Ibidem*.

²¹⁰⁵ Le C.A Barthes (1894-1974). Entré à Navale en 1912, il commande en 1936 le contre-torpilleur *Terrible* et en 1939 l'*Indomptable*. Il participe avec ce bâtiment aux opérations en mer du Nord et sur les côtes de Norvège. Il commande le *Jean Bart* et assure la défense de Casablanca au moment du débarquement allié en novembre

Battet qui viennent tenter de le convaincre, début et mi-décembre 1942. Livré à lui-même, il temporise face aux différentes suppliques reçues de l'amiral britannique Harwood, successeur de l'Al Cunningham, du V.A.E Michelier, du V.A Auboyneau, du président Roosevelt, du général Giraud et à la menace de Winston Churchill de ne plus verser les soldes²¹⁰⁷. Il finit par décider de se rallier le 17 mai. Sans revenir en détail sur les étapes de son ralliement, il est intéressant de reprendre l'argumentation qu'il développe immuablement pendant ces six mois. Il ne cesse d'affirmer que, sur le principe son ralliement est acquis, mais qu'il s'agit d'en déterminer le moment opportun. Pour cela plusieurs éléments doivent être réunis, dont le respect de l'autorité suprême du maréchal Pétain. Il ne veut pas créer une nouvelle dissidence. Il ne veut pas bouger sans l'assentiment du chef de l'Etat²¹⁰⁸. Pour obtenir à tout prix son accord ou, pour le moins, celui de l'Al Abrial nouveau secrétaire d'Etat à la Marine, il en vient à imaginer l'envoi par l'Espagne d'un émissaire qui pourrait ainsi approcher le chef de l'Etat et lui ramener un avis circonstancié²¹⁰⁹. Au printemps 1943, dans des lettres au général Giraud qui mentionnent quasiment les conditions de ralliement qui lui paraissent nécessaires, il réaffirme en premier lieu sa loyauté au chef de l'Etat français, en rappelant qu'à ses yeux et à ceux de ses officiers le maréchal Pétain reste le chef légitime de tous les Français²¹¹⁰. Il tient également à une position de neutralité qui lui fait évoquer la possibilité pour son escadre de rejoindre des bases françaises non soumises à occupation étrangère, pensant alors aux

1942. Son attitude lui vaut d'être promu C.A en novembre 1942. D'après http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_barthes.htm consulté le 19 janvier 2014. Il fut le chef d'état-major du V.A Godfroy à bord du *Georges Leygues* avant guerre. Vice-amiral Godfroy, *op. cit.*, p. 374.

²¹⁰⁶ C.V Robert Gandin (1893-1979). Entré à Navale en 1912, il est officier breveté canonier, il commande le torpilleur *Forbin* puis le contre-torpilleur *le Volta* avec lequel il bat le record du monde de vitesse. Il a été secrétaire naval à la conférence de Londres, chef de cabinet de l'amiral Violette. Il est officier de liaison entre le général Weygand et l'Al Darlan entre fin 1940 et novembre 1941.

Il est l'auteur de l'ouvrage *Darlan, Weygand, Cuninghame, artisans de la victoire 1939-1944*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1977, 255 p.

²¹⁰⁷ Vice-amiral Godfroy, *op. cit.*, p. 333-487.

²¹⁰⁸ Lettre du 29 novembre 1942 du V. A Godfroy à l'Al Harwood. *Ibidem*, p. 364.

Lettre du 1^{er} décembre 1942 du V.A Godfroy à l'Al Darlan. *Ibidem*, p.366-367.

²¹⁰⁹ Lettres du 29 novembre et 4 décembre 1942 du V. A Godfroy à l'Al Harwood. *Ibidem*, p. 365 et 373.

²¹¹⁰ Lettres du 23 mars et du 13 avril 1943 du V.A Godfroy au général Giraud. *Ibidem, op. cit.*, p.448-451.

Antilles, projet qu'il soumet à Vichy, toujours au nom de la fidélité²¹¹¹. Il n'exprime en fait là que ses doutes sur la capacité militaire des Américains à chasser les Allemands d'Afrique²¹¹². De fait, il annonce son ralliement quelques jours après la capitulation des Allemands à Tunis et Bizerte, même s'il a pris sa décision quelques semaines avant. Au-delà du doute sur le potentiel militaire des Etats-Unis, il refuse l'option stratégique qui leur a fait préférer, sous l'impulsion de Churchill, un débarquement en Afrique du Nord à une action en Provence qui, selon lui, aurait ainsi pu devenir une tête de pont. L'intervention en métropole reste son credo²¹¹³. En cela, il refuse totalement de percevoir la dimension internationale du conflit. Troisième condition à son ralliement, il estime nécessaire d'attendre une clarification de la situation politique à Alger et l'assassinat de l'Al Darlan ne fait que le conforter dans cette résolution²¹¹⁴. Il perçoit l'enjeu politique que représente son ralliement, mais *a contrario* ne considère pas politique sa fidélité au maréchal Pétain puisque, pour lui, elle relève simplement de la soumission à une autorité légale. Il souhaite se rallier à un pouvoir politique qui s'inscrive très clairement sous l'autorité suprême du chef de l'Etat français, et qui ne fasse d'Alger qu'une fédération des énergies de l'extérieur²¹¹⁵. Ce pouvoir politique en Algérie ne peut être que celui représenté par le général Giraud. En effet, l'idée d'un rapprochement avec les gaullistes²¹¹⁶ lui est insupportable, demandant même que la hiérarchie, au sein des Forces navales française libres, soit revue²¹¹⁷. La scission dans le pays et dans la Marine, dont il leur attribue la responsabilité, lui paraît être une véritable forfaiture qui conduit des Français à s'entredéchirer et à devoir supporter l'occupation allemande. Sont associés dans cette même répulsion les Britanniques auxquels en aucun cas le V.A Godfroy ne souhaite voir son escadre

²¹¹¹ *Ibidem*, p. 384-386.

²¹¹² *Ibidem*, p. 387.

²¹¹³ *Ibidem*, p. 334-336

²¹¹⁴ *Ibidem*, p. 386-387.

²¹¹⁵ Lettre du 23 mars 1943 du V.A Godfroy au général Giraud. *Ibidem*, p.449-450.

²¹¹⁶ Communication aux officiers du 27 février 1943. *Ibidem*, p. 431.

²¹¹⁷ Lettre du 23 mars 1943 du V.A Godfroy au général Giraud. *Ibidem*, p. 449-450.

intégrée. Enfin reste un dernier point sur lequel le V.A Godfroy arque boute sa position, dernier dans le cadre de cette présentation mais peut-être premier pour le commandant en chef de la Force X: l'avis de ses officiers et des équipages de la Force X. En effet, il considère que tant qu'il n'a pas obtenu de ses hommes une décision quasi unanime de ralliement, il ne peut les contraindre à bouger. Il affirme cette position dès le 1^{er} décembre dans sa réponse de fin de non recevoir à l'Al Darlan²¹¹⁸. Il lie donc sa décision à l'attitude de son personnel²¹¹⁹. Georges Debat, comme Louis de Villefosse, confirment l'ambiance très vichyste dans les carrés et au sein des équipages, entretenue entre autres par l'aumônier et le Foyer Pétain à terre²¹²⁰. Mais en particulier Georges Debat témoigne dès cette époque de la solitude du commandant en chef de l'escadre, isolé « *par quelques fanatiques de Vichy* » ; il rend compte de l'évolution de l'état d'esprit favorable aux Alliés et est persuadé de l'exécution quasiment certaine de l'ordre d'appareiller, si celui-ci avait été donné par le V.A Godfroy, y compris dès novembre 1942, ne serait-ce que par esprit de discipline²¹²¹. Par ailleurs, on ne peut que s'étonner qu'un homme aussi fidèle à l'esprit militaire attende l'avis de ses subordonnés pour décider. Aussi, sa décision de ralliement est-elle peut-être plus liée à l'évolution de la situation locale et internationale : aucune autre solution ne s'offre à lui. Les Allemands sont chassés d'Afrique du Nord ; la Marine non seulement se reconstitue sous l'égide du V.A.E Michelier qu'il connaît bien²¹²² et cela n'est sans doute pas étranger au ralliement du V.A qui rejoint donc l'un des siens, mais aussi s'inscrit dans une stratégie de participation à la libération de la France. Rester inactif à Alexandrie ne peut que le condamner à rater une entrée dans la guerre.

²¹¹⁸ Lettre du 1^{er} décembre 1942 du V.A Godfroy à l'Al Darlan. *Ibidem*, p. 367.

²¹¹⁹ *Ibidem*, p. 453-454.

²¹²⁰ Louis de Villefosse, *Les îles de la liberté. Aventures d'un marin de la France libre, op. cit.*, p. 37. Georges Debat, *op. cit.*, p. 110-113 et 135.

²¹²¹ *Ibidem*, p. 135, 138-140.

²¹²² Voir notice biographique.

Quasiment tous ces hommes reviennent, pour quelques temps au moins, à l'ordre militaire et aux métiers de la Marine. Faute de documents sur cette période, il est difficile de connaître le sentiment profond de ces hommes au moment de leur retour à ce métier. Le V.A Godfroy, dans des pages très lyriques, dit toute l'émotion et le plaisir qui l'étreignent à pouvoir reprendre la mer²¹²³. Peut-on alors parler d'un ralliement qui correspondrait à une forme de soulagement ? Soulagement d'avoir repris son métier, certes, mais *lâche soulagement* parce que finalement ce sont plus les circonstances qui ont décidé pour ses hommes, qu'eux-mêmes, les tirant ainsi d'une situation complexe. Trois d'entre eux reprennent leur carrière ; le V.A.Collinet, qui refuse le poste de chef d'état-major de la Marine, reste en Afrique en devenant commandant interallié de la zone d'Afrique occidentale puis Amiral Ouest après guerre, avant de prendre en charge l'instruction des réserves de l'armée de Mer ; le V.A.E Fenard est nommé chef de la mission navale aux Etats-Unis, chargé de négocier le réarmement et la modernisation de la Flotte et reste dans le giron des Nations Unies en étant membre de la délégation française au Comité d'état-major de l'institution ; le VA. Battet poursuit sa carrière qui le conduit au sommet de la hiérarchie maritime : à la tête du débarquement en Corse en octobre 1943 après avoir passé plusieurs mois aux Etats-Unis, il commande la Division navale d'Extrême-Orient et les forces armées en Indochine en 1947, avant de devenir le chef d'état-major général de la marine en 1950, quelques semaines avant son décès. Deux d'entre eux sont en revanche sanctionnés : le V.A.E Michelier, après avoir occupé les fonctions de chef d'état-major général se voit mis à la retraite d'office en décembre 1943. Le V.A Godfroy se voit infligé la même sanction à la même date, après avoir été placé en congé d'activité dès son retour en septembre 1943.

²¹²³ Vice-amiral Godfroy, *op cit.*, p. 475-487. Ecrites bien après les faits, alors que le V.A Godfroy sait que ce fut sa dernière navigation officielle, les événements relatés dans ces pages sont peut-être sublimés.

On ne peut qu'être frappé par la similitude de pensée entre l'Al Darlan, et tous les autres officiers généraux : fidélité totale au chef de l'Etat, méfiance à l'égard des Etats-Unis, volonté de neutralité, opposition aux gaullistes, ressentiment à l'égard des Britanniques... Tout cela paraît faire écho à la culture politique des officiers généraux d'avant-guerre, telle qu'on a pu l'analyser²¹²⁴. Les ralliements se font à l'issue de processus hésitants, vraisemblablement douloureux et sans enthousiasme. On peut les qualifier de circonstanciels, n'ayant sans doute que pour but la libération du territoire et non la mise à bas du régime de l'Etat français. La reprise du combat n'est pas un acte politique de défiance à l'égard du pouvoir de Vichy. Leur ralliement leur permet un retour aux métiers des armes, mais n'est pas un ralliement politique. Le V.A Battet le dit très clairement : « *L'avenir de la France nous implique encore dans la lutte, [cette révolution nationale aura été une simple étape mais de ses résultats n'est absolument perdu, c'est à nous de les fixer, de défendre ces objectifs gagnés pour en gagner d'autres. Et d'abord] il faut être là.* »²¹²⁵ D'autres hommes quittent aussi leurs fonctions, mais ne rejoignent pas pour autant Alger.

611.3 Le retour à la vie civile malgré la guerre.

Il est intéressant de clarifier les raisons qui amènent ces hommes à quitter leur fonction. Se font clairement jour des raisons que l'on pourrait considérer comme objectives et d'autres plus subjectives. Mais toutes amènent cependant à se demander quel est le sens profond de ces départs.

²¹²⁴ Voir supra, chapitre 32.

²¹²⁵ SHD-DM, 2BB⁷ MNEU97, *Causerie préparée par l'amiral Battet en juin 1943 pour des officiers de marine.* Citée par Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943, op. cit.*, p. 256. Le passage entre [] correspond à un passage corrigé dont le texte est le suivant « *Si certains d'entre nous pensent que quelques unes des belles idées humanitaires et de propreté sociale émises en France entre 1940 et 1942 sont bonnes, c'est à nous de les défendre. Et pour cela,* ».

Quelques uns perdent leur fonction du fait de l'évolution de la situation, en particulier au sein de la Marine. Se trouvent dans ce cas tous ceux dont les services et les missions sont directement affectées par l'évolution du contexte national et international ainsi que la mise en sommeil des différents organismes auxquels ils appartiennent : le V.A Landriau à la commission Marine de la Commission allemande d'armistice dont les travaux sont quasiment suspendus avec la disparition de la Flotte ; l'Al Duplat à la tête de la Délégation française de la commission italienne d'armistice dont la mission prend fin avec la chute du régime mussolinien en juillet 1943 ; le C.A Motet et le V.A Docteur, membres du Conseil national dont les dernières sessions se tiennent en avril 1942 ; le V.A Herr, membre de la Cour suprême de Justice pour le procès de Riom, dont le déroulement est suspendu par la loi du 11 avril 1942 ; ou encore l'Al Esteva qui, renvoyé par les Allemands, se retrouve à Vichy « démis » de ses fonctions de résident général en Tunisie. Tous ces hommes ont un itinéraire clair : ils quittent définitivement toute fonction et abandonnent tout rôle au sein de l'Etat français²¹²⁶.

Mais des considérations d'âge croisent aussi ces considérations structurelles et expliquent ces sorties. En effet, le besoin moindre d'encadrement a amené la Marine à reconsidérer les limites d'âge du service actif. La loi du 2 août 1942, si elle maintient les limites d'âges pour les C.V , les C.A et les V.A, à savoir respectivement cinquante-cinq ans, cinquante-sept ans et cinquante-neuf ans, les abaisse à cinquante-neuf ans au lieu de soixante ans pour les V.A.E et soixante-et-un ans au lieu de soixante-deux ans pour les amiraux. Au regard de l'ensemble de ces dispositions, il se révèle que bon nombre de départs peuvent aussi s'expliquer par cet aspect :

²¹²⁶ Néanmoins, l'Al Esteva reste dans les salons de Vichy auprès du Maréchal dont il partage souvent la table.

	C.A	V.A	V.A.E	A
	Auphan 48	Bouxin 55		
	Dupré 49	Landriau 57		
	Hamon 52	Le Loup 57		
	de Belot 53	Platon 57		
	De Blic 56	Godfroy 58	Le Luc 58	
Limite d'âge	57 ans Latham, Denis de Rivoyre	59 ans Marquis	59 ans Le Bigot	61 ans
	Motet 58	Derrien 61		Gensoul 62
	Urvoy 58	Penfentenyo ²¹²⁷ 64		Duplat 63
	Cadart 60	Herr 70		Esteva 63
		Docteur 74		Abrial 64
				de Laborde 64

Age des officiers généraux au moment où ils quittent leurs fonctions.

Si ce tableau fait clairement apparaître qu'au regard de l'âge certains départs se comprennent, d'autres sorties représentent -au moment où elles s'effectuent - une véritable interruption de carrière, et de fait une réelle fin de carrière. Il faut donc, au-delà de ces raisons structurelles, envisager d'autres motifs à ces départs.

Le changement de chef de la Marine peut, par exemple, expliquer en partie le départ du V.A Bouxin et à un degré moindre celui du V.A.E Le Luc, bientôt atteint par la limite d'âge. Directeur du personnel militaire de la Flotte de l'Al Abrial pour le premier et directeur de cabinet pour le second, il est possible que l'arrivée du C.A Bléhaut comme secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, mais « seulement » deux étoiles, provoquent leur retrait. Mais le V.A Bouxin garde, à la demande du C.A Bléhaut, une fonction d'études, dissimulée au sein

²¹²⁷ Le V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin quitte ces fonctions suite à son arrestation en février 1943.

de la section Archives du Service historique²¹²⁸. Certains de ces hommes sont clairement démis de leur fonction pour leur incompétence. Tel est bien le cas du C.A de Belot, relevé de ses fonctions en octobre 1942, après plusieurs rapports sur sa gestion dans son département²¹²⁹. Le C.A Hamon l'est sans doute également pour des raisons identiques : ses rapports mensuels de préfet dénotent de sérieuses difficultés à prendre la dimension de son poste²¹³⁰. Mais aborder la situation du C.A Hamon, donne l'occasion d'évoquer une autre raison : celle qui lie la décision à la situation personnelle de ces hommes à l'égard de l'amiral de la Flotte. On peut noter que tous les A.D.D quittent leurs fonctions : les amiraux Esteva et Duplat, les V.A.E. Le Bigot et Le Luc, le C.A Dupré. Il est évidemment difficile d'affirmer qu'il s'agit d'une épuration, d'autant plus que pour certains de ces hommes les circonstances et les âges expliquent aussi leur départ. Mais on ne peut aussi complètement ignorer que les plus proches collaborateurs de l'Amiral sont poussés vers la sortie. On le voit, il faut donc combiner ces éléments pour tenter de comprendre les raisons qui expliquent ces sorties.

Mais jusqu'ici ne sont évoquées que des raisons exogènes : des circonstances extérieures aux hommes les ont obligés à quitter leur fonction. La question qui demeure reste leur implication réelle dans ce processus. En d'autres termes, sont-ils poussés ou bien ont-ils également, d'une façon ou d'une autre, souhaité quitter leurs fonctions et dans quel état d'esprit ? Il est bien difficile de répondre à cette question en l'absence de sources. On ne peut faire que ce constat : à notre connaissance, seul le C.A Marzin a réellement fait une demande de congé d'armistice pour protester contre les décisions de novembre 1942 ; mais il reprend une fonction dès

²¹²⁸ SHD-DM, CC 7 4°moderne 2951/3, dossier personnel du V.A Bouxin, compte-rendu de l'audition du V.A Bouxin, le 17 octobre 1944.

²¹²⁹ AN, F^{1b} I 720, rapport du 26 décembre 1940 de l'inspecteur général adjoint des services administratifs au directeur de cabinet et au directeur du personnel du ministre de l'Intérieur

Ibidem, F^{1b} I 1041, communication du 25 mai 1942 du préfet régional au directeur du personnel du ministre de l'Intérieur

Ibidem, rapport du 11 juin 1942 de l'inspecteur général des camps et centres d'internement du territoire au secrétaire général pour l'administration.

²¹³⁰ *Ibidem*, F^{1a} 3701 et F^{1CIII} 1152, rapports du préfet Hamon.

septembre 1943 ; aucun autre officier n'a, semble-t-il, demandé à quitter définitivement ses fonctions²¹³¹. A l'exception du C.A Marzin, dont les démarches sont marquées du sceau de la discipline et de l'attentisme²¹³², aucun ne cherche vraiment à rejoindre des unités combattantes en France ou en Afrique du Nord, les officiers s'étant plutôt repliés sur leurs propriétés familiales provinciales ou parisiennes. Aucun ne reprend une activité officielle, à l'exception du C.A Lafargue qui devient vice-président de la Légion française des combattants en novembre 1943 et de l'Al Abrial qui, après avoir exercé quelques mois le rôle de secrétaire d'Etat à la Marine, devient maire de son village jusqu'en novembre 1944. Aucun, par la suite, ne revient publiquement sur ces années et ne remet en cause son propre engagement. Il semble bien qu'il y ait au moins deux points communs entre les officiers qui se sont ralliés et ceux qui quittent leur fonction : ralliement et retour à la vie civile ne signifient pas pour autant reniement des engagements dans le cadre de l'Etat français et leur situation résulte plus d'un "choix contraint" que d'une volonté affichée, délibérée.

Quelque soit la situation dans laquelle se retrouvent les officiers qui quittent leur fonction exercée sous Vichy, le poids du contexte apparaît comme fondamental dans le processus de décision. Les officiers en métropole qui quittent leur fonction le font souvent par suppression de leurs postes et dans le cadre de la réduction des effectifs. Les officiers présents en Afrique du Nord prennent leur décision, s'inscrivant ainsi dans le sillage leur chef. Celui-ci a louvoyé et finalement les circonstances le conduisent à se rallier. Ces décisions se font au terme de processus souvent hésitants relevant sans doute parfois, comme pour l'armée de

²¹³¹ La "demande" versement en congé d'armistice doit émaner de l'intéressé, comme le dégagement des cadres. Certains comme le V.A Landriau s'y refusent catégoriquement. SHD-DM, TTA4, lettre du 28 janvier 1944 du C.A Bléhaut au V.A Landriau dans laquelle il lui demande de solliciter un passage seconde section.

Ibidem, lettre du 7 février 1944 du V.A Landriau au C.A Bléhaut dans laquelle le V.A Landriau renvoie au C.A Bléhaut la responsabilité de cette décision. Il est placé en 2^{ème} section à compter du 15 mai 1944 par décision du 1^{er} avril 1944.

²¹³² Sur les "démarches entreprises" par le C.A Marzin, voir notice biographique.

l’Air, d’un certain attentisme²¹³³. Mais l’analyse des modalités de prises de décisions fait apparaître que la rupture structurelle d’avec le régime n’est pas nécessairement une rupture idéologique. En revanche, parmi ces officiers qui quittent leur fonction, deux d’entre eux ont réellement pris la décision de quitter leur poste. En remettant leur démission, le C.A Auphan et le V.A Platon entendent bien néanmoins continuer à servir le maréchal Pétain.

612. Des démissions pour mieux servir.

Ces deux démissions interviennent à des moments tout à fait différents : celle du C.A Auphan a lieu après l’invasion de la zone sud, tandis que celle du V.A Platon prend effet en mars 1943. Les deux hommes, malgré leur démission, restent en contact avec le chef de l’Etat et jouent un rôle officieux.

Le C.A Auphan est l’un des interlocuteurs majeurs dans la « crise » de novembre 1942. A Vichy, en l’absence de Pierre Laval convoqué à Berlin, il tente de faire valider par le maréchal Pétain l’accord signé par l’Al Darlan à Alger. Auteur du télégramme à l’Al Darlan du 10 novembre, lui confirmant qu’il n’est pas désavoué et de celui de "l’accord intime » du 13 novembre, c’est aussi lui qui ajoute dans celui destiné à Michelier l’enjoignant de continuer le combat, la mention « *tant que cela est possible* ». Il ne parvient cependant pas à ce que le maréchal Pétain valide officiellement l’accord d’Alger et surtout échoue à s’opposer à l’utilisation des aérodromes tunisiens par la *Luftwaffe*. Au retour d’Allemagne de Pierre Laval, qui depuis Berlin a menacé de démissionner en cas de reconnaissance de cet accord²¹³⁴, il demande, le 15 novembre, à être relevé de ses fonctions. Il affirme qu’il considère que sa mission est terminée ayant obtenu « *la rentrée dans la guerre de l’Empire sous les ordres de*

²¹³³ Claude d’Abzac-Epezy, *L’armée de l’Air des années noires, Vichy 1940-1944, op. cit.*, p. 244-245.

²¹³⁴ Fred Kupferman, *Pierre Laval, op. cit.*, p.438-441.

Darlan »²¹³⁵, même si cela se fait sans l'accord du Maréchal, et la mise à l'abri provisoire de la Flotte. Sa démission devient effective le 18 novembre. Plusieurs constats s'imposent. Le CA. Auphan fait de ses télégrammes adressés à l'Al Darlan les éléments essentiels de la décision de celui-ci de se rallier : « *Mais, en réalité, le désaveu de Darlan était doublé, en partie grâce à moi, par deux messages « clandestins » qui en atténuaient considérablement la portée et qui orientaient l'amiral Darlan dans un sens national* »²¹³⁶. On comprend bien que dans ce texte écrit en 1951 qui sert de défense *pro domo*²¹³⁷, le C.A Auphan avance des arguments permettant de le disculper. Mais, contrairement à ce qu'il affirme, ce ne sont pas ces télégrammes qui ont orienté l'Al Darlan dans ses décisions : ils ne lui ont fourni que l'argumentaire pour justifier au regard de généraux français ses décisions. L'Al de la Flotte reçoit le télégramme l'informant du *désaveu du désaveu* le 10 novembre en fin de journée. Or, il a déjà signé le 10 à midi, poussé par le général Clark : il n'avait donc nul besoin de ce télégramme pour prendre sa décision. Par ailleurs, ce télégramme le confortant dans sa décision aurait pu lui permettre le 11 novembre de refuser le principe de la désignation du général Noguès comme seul représentant du Maréchal, d'autant plus, rappelons-le, qu'il sait l'invasion de la zone sud, confirmée quelques heures plus tard. Si le télégramme du CA. Auphan avait été déterminant, pourquoi alors ne pas avoir refusé cette désignation ? De fait ce sont les deux télégrammes de fin de matinée qui ont convaincu l'Al Darlan des motifs de la nomination du général Noguès. Le télégramme de l'accord intime portant sur la répartition des pouvoirs entre Giraud, Darlan et Noguès n'intervient que pour confirmer l'accord : une nouvelle fois l'Al Darlan n'a pas eu besoin du C.A Auphan. Les circonstances sur place ont dicté leur loi : si le C.A Auphan a contribué à asseoir les décisions de l'Al Darlan, son attitude ne l'a pas favorisé, même si, par ailleurs, il a pu être convaincu de la nécessité d'un

²¹³⁵ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 410.

²¹³⁶ Amiral Auphan, *Les grimaces de l'histoire*, suivi de *L'histoire de mes trahisons*, op. cit., p.283.

²¹³⁷ Le premier a lieu en 1946, le second en 1955. Cf *infra* chapitre 62.

rapprochement avec les troupes américaines. Dans ses Mémoires ultérieurs, il reconnaît ce moindre rôle²¹³⁸. En outre, le C.A Auphan reste très protectionniste à l'égard de la métropole : il dissocie en fait l'engagement de la métropole de celui de l'Empire. Certes, il semble favorable à une alliance avec les Alliés mais souhaite laisser la métropole en dehors de la zone des combats²¹³⁹. On retrouve ici encore cette culture de la neutralité qui lui fait rédiger pour le représentant naval allemand à la commission d'armistice une note verbale dans laquelle il précise que l'engagement à défendre le camp retranché de Toulon contre toute agression ne « *comporte pas des opérations offensives en haute mer pour prendre part aux hostilités entre l'Axe et ses ennemis ou pour participer à la défense des parties des côtes occupées par les troupes de l'Axe .* »²¹⁴⁰. Dans sa lettre de démission, il réitère sa volonté de « *passivité à l'égard de tous les belligérants* »²¹⁴¹. Son attitude concernant la Flotte relève aussi de cette volonté de neutralité. Il argue dans ses Mémoires que l'Al de Laborde n'aurait accepté que du maréchal Pétain tout ordre d'appareillage, reconnaissant que ses deux étoiles étaient un peu pâles face aux cinq de l'Al de Laborde²¹⁴². Mais on peut quand même noter que dans la nuit du 11 au 12 novembre, l'Al de Laborde attend son autorisation pour répondre positivement à la demande allemande de défendre Toulon contre toute agression, en échange de quoi les Allemands s'engageaient à faire respecter le camp retranché²¹⁴³ ; que la nuit suivante il renonce sur son ordre à appareiller pour aller combattre les Anglais²¹⁴⁴ ; il affirme en 1943 au V.A Platon qu'à plusieurs reprises il a proposé, des raids de nuit sur les côtes d'Algérie, propositions auxquelles le C.A Auphan n'a pas donné suite : « *je n'ai pas personnellement insisté auprès d'Auphan par téléphone ou lettre privée, sachant parfaitement*

²¹³⁸ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 408 et p. 428.

²¹³⁹ Amiral Auphan, *Les grimaces de l'histoire*, suivi de *L'histoire de mes trahisons, op. cit.*, p. 279.

²¹⁴⁰ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 411-412.

²¹⁴¹ *Ibidem*, p. 422.

²¹⁴² *Ibidem*, p. 395 et 413.

²¹⁴³ Amiral Auphan, *Les grimaces de l'histoire*, suivi de *L'histoire de mes trahisons, op. cit.*, p. 290.

²¹⁴⁴ *Ibidem*, p. 292.

depuis longtemps que c'eût été parler dans l'oreille d'un sourd, au propre et au figuré. »²¹⁴⁵ A chaque fois le commandant en chef des Forces de Haute Mer s'en remet au chef d'état major général de la Marine : « je ne contestai nullement la qualité de l'Al Auphan de me donner des ordres, aussi bien puisque c'était moi-même qui l'appelais pour lui en demander, que parce que le Décret sur le service à bord prévoit expressément que quand un échelon de commandement supérieur disparaît brusquement c'est le chef d'état-major quelle que soit son ancienneté par rapport aux subordonnés en cause qui prend momentanément le commandement des opérations jusqu'à le nouveau commandant en chef, désigné, soit automatiquement par son ancienneté, soit par l'échelon supérieur à celui qui a disparu puisse entrer en fonction. »²¹⁴⁶. Il écrit d'ailleurs dans ce même courrier de 1943 au V.A Platon avoir donné l'ordre d'éteindre les feux suite à l'ordre du C.A Auphan, même s'il était fondamentalement en désaccord avec le contre-amiral : « Marquis et moi l'avons trouvé verte et nous avons fait éteindre les feux assez peu édifiés sur l'organisation à Vichy »²¹⁴⁷. Par ailleurs, le recoupement des témoignages laissent à penser que plusieurs officiers comme les C.A Marzin, le C.A Broussignac, Aubert étaient favorables à l'appareillage et auraient souhaité que le C.A Auphan en donnât l'ordre. D'autres témoignent de cet état d'esprit, dans des déclarations d'après-guerre, il est vrai²¹⁴⁸, y compris d'ailleurs l'Al de Laborde²¹⁴⁹ Mais la position du C.A Auphan s'inscrit dans une volonté très claire de fidélité au Maréchal et de sauvegarde des acquis de la Révolution nationale. Fidèle au principe de l'obéissance, il refuse toute idée de dissidence équivalent à un « acte d'indiscipline déclarée, contre lequel tout en

²¹⁴⁵ SHD-DM, 3BB8 CE 11, AG, dossier de Laborde, lettre du 3 juin 1943 de l'Al de Laborde au V.A Platon.

²¹⁴⁶ *Ibidem*, *Mémoire au sujet des documents qui m'ont été présenté à l'instruction* (s.d, probablement entre septembre 1944 et mars 1947)

²¹⁴⁷ *Ibidem*, lettre du 3 juin 1943 de l'Al de Laborde au V.A Platon.

²¹⁴⁸ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, lettre du C.A Chomel de Jarnieu à Jean-René Fenwick. Henri Ballande, *De l'Amirauté à Bikini, souvenirs des jours sans joie*, op. cit, p. 179.

²¹⁴⁹ Archives privées Père Jean-Marie Savioz, lettre du 29 septembre 1955 de l'Al de Laborde au C.A Lafargue. Voir reproduction en annexe.

*moi –comme chez tous les marins, Darlan compris- se hérissait. Une désobéissance flagrante à l'autorité légitime, même si on l'estime payante dans l'immédiat, engendre toujours à terme les plus mauvais fruits »*²¹⁵⁰. Dans les décisions de 1942 du C.A Auphan mais aussi de tous les officiers, y compris celle des officiers ralliés, se perpétue d'une certaine façon le choix fait en 1940. Comme l'Al Darlan, le V.A Battet, le C.A Auphan tient au maintien de l'*armature* de la France²¹⁵¹, c'est-à-dire le maintien des structures, des hommes et de la philosophie qui sous-tendent la politique prônée par le maréchal Pétain.

La démission du V.A Platon, secrétaire d'Etat auprès de Pierre Laval, intervient dans d'autres circonstances, quelques mois plus tard en mars 1943, et reflète les désaccords successifs entre les deux hommes. Novembre 1942 marque l'affirmation claire de sa volonté de collaboration militaire avec l'Allemagne et d'engagement ferme des troupes françaises²¹⁵². Dans une note du 13 novembre 1942 dont la première partie porte un sous-titre évocateur et symbolique de son état d'esprit « *Situation Darlan et consort* », refusant toute victoire des Anglo-américains, il souhaite une reprise des armes et une action aux côtés des Allemands pour des raisons d'« *honneur devant l'Histoire* », et pour ne pas hypothéquer le redressement national. Il exige des sanctions contre « *la bande Darlan-Chatel-Noguès-Bergeret-Fenard* »²¹⁵³. Il est envoyé en Tunisie les 15 et 16 novembre, vraisemblablement non pas comme le prétend Jacques Guérard pour une simple mission d'information²¹⁵⁴ mais bien pour prendre des décisions politiques et militaires, comme le confirme sa lettre de mission²¹⁵⁵. C'est d'ailleurs sous cet angle que les Allemands voient la mission du V.A Platon, souhaitant

²¹⁵⁰ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 390 et p. 393.

²¹⁵¹ *Ibidem*, p. 390.

²¹⁵² AN, 72AJ249, dossier 12, procès-verbal du Conseil des ministres de 8 novembre 1942, 11 heures.

²¹⁵³ AN, 3W316, dossier Platon, note *Avis sur la situation en Afrique du Nord après le débarquement anglo-américain et la position de Darlan* du 13 novembre 1942 du V.A Platon au maréchal Pétain.

Reproduite dans notre mémoire de master, *L'amiral Platon en politique 1943-1944*, op. cit., p. 169-171.

²¹⁵⁴ AN, 3W191, dossier Guérard, déposition de Jacques Guérard du 31 janvier 1956.

²¹⁵⁵ AN, 3W316, dossier Platon, lettre de mission pour l'Afrique du Nord du 14 novembre 1942 établie par le maréchal Pétain et Pierre Laval.

même qu'il prenne la direction militaire des opérations si besoin était²¹⁵⁶. Le V.A Platon sur place rappelle par écrit les ordres de « *défendre le territoire de la Régence contre l'invasion anglo-saxonne* »²¹⁵⁷. Il rédige une proclamation destinée à la population dans ce sens, règle la collaboration des services français et allemands avec le docteur Rahn de l'ambassade d'Allemagne à Paris, envoyé à Tunis comme représentant du ministre des Affaires étrangères du Reich en Afrique du Nord et conseiller politique des formations allemandes opérant dans ces territoires. Toutefois il ne peut obtenir du général Barré qu'il réorganise son dispositif en faveur de l'Axe²¹⁵⁸. Pierre Laval ne partage pas sa position en faveur d'une collaboration militaire avec l'Allemagne, comme en atteste l'échec des projets de Légion tchadienne²¹⁵⁹ et de Phalange africaine²¹⁶⁰ que le V.A Platon a soutenus. Outre ces dossiers de collaboration militaire, les deux hommes se sont opposés aussi sur plusieurs dossiers, dont la lutte antimaçonnique²¹⁶¹. En deux occasions au moins, le nom du V.A Platon est cité dans des notes visant à des remaniements de l'équipe gouvernementale et, même s'il ne faut pas nécessairement accorder une existence réelle à ces projets, le nom du vice-amiral est associé, en particulier dans l'esprit de Pierre Laval, aux tentatives de déstabilisation de son gouvernement²¹⁶². Le désaccord entre les deux hommes débouche sur la démission du V.A Platon. Outre les divergences de vues sur la nécessité d'une collaboration militaire intensifiée

²¹⁵⁶ *Akten zur deutschen auswärtigen Politik*, E/IV n°179, télégramme 5202 du 15 novembre 1942 d'Otto Abetz à von Ribbentrop. Cité par Barbara Lambauer, *op. cit.*, p. 578 et 804.

²¹⁵⁷ Note du 16 novembre 1942 du V.A Platon au V.A Derrien. Citée par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord*, *op. cit.*, p. 274.

²¹⁵⁸ *Ibidem*, p. 274.

AN, 72AJ249, dossier 12, note *Rapport sur la situation en Afrique du Nord* du 17 novembre 1942 du V.A Platon au maréchal Pétain.

²¹⁵⁹ Ce projet vise à créer un corps de volontaire pour renforcer les troupes de l'AOF. Armé par les Allemands mais commandé par des Français, le projet prévoit en contre partie le retour de plusieurs prisonniers par volontaire. Le projet est porté par l'Al de Laborde. AN, 3W201, dossier de Laborde. Mémoire rédigé par l'Al de Laborde en juillet 1945. AN, 3W37, procès de Laborde, commentaires de l'Al de Laborde au sujet de huit lettres rédigées entre le 14 août et le 9 novembre 1942 échangées avec le V.A Platon.

²¹⁶⁰ Voir *supra* chapitre 514.

²¹⁶¹ Odile Girardin-Thibeaud, *L'amiral Platon en politique, 1943-1944*, *op. cit.* ; p. 42-53.

²¹⁶² AN, 3W297, dossier Grasset, notes anonymes de juillet 1942. Jacques Benoist-Méchin, *op. cit.*, p. 191-201.

avec l'Allemagne, le V.A Platon évoque leurs points de vue différents sur une épuration plus large de la société et sur les méthodes de travail²¹⁶³. Les motifs de son départ sont donc tout à fait à l'opposé de ceux du C.A Auphan mais tous deux se rejoignent dans une volonté : servir le Maréchal Pétain.

Sans tomber dans l'artifice de la présentation, il faut néanmoins souligner que les itinéraires des deux hommes après leur démission présentent un certain nombre de similitudes. Après leur départ du gouvernement, les deux hommes vivent tout d'abord dans un état de semi discrétion. Leurs ennemis ne sont pas les mêmes mais les divergences du V.A Platon avec Pierre Laval le conduisent à être placé en résidence surveillée en mai 1943²¹⁶⁴, à voir son courrier censuré²¹⁶⁵ et l'oblige à une réelle discrétion dans ses déplacements²¹⁶⁶. Le rôle prêté au C.A Auphan lors des événements de 1942 lui fait craindre une arrestation, le conduisant à changer de lieu pour dormir lorsqu'il est dans le Rouergue et à se faire discret quand il vient à Vichy²¹⁶⁷. Les deux hommes ont également en commun d'œuvrer pour le départ de Pierre Laval. Après avoir démissionné, le V.A Platon développe, à son initiative, courant avril 1943, des contacts²¹⁶⁸ avec des interlocuteurs allemands, certes de second ordre, mais avec l'accord du chef de l'Etat²¹⁶⁹, pour tenter de faire tomber Laval. Quant au C.A

²¹⁶³ BNF, Fonds Aragon, papiers Platon, dossier 1 avant arrestation, note du 23 août 1944 *Mon départ du gouvernement le 16 avril 1943*. du V.A Platon.

²¹⁶⁴ *Ibidem*, dossier « avant arrestation », lettre du 31 mai 1943 du V.A Platon à son fils Jean.

Archives départementales Gironde (désormais ADG), SC 572, notes des 9 et 13 mai 1943 du service des Renseignements généraux de Bordeaux.

AN, 3W316, dossier Platon, lettres des 2 et 14 mai 1943 du V.A Platon au maréchal Pétain.

²¹⁶⁵ *Ibidem*, lettres des 15 juin et 25 août 1943 du V.A Platon à Bernard Ménétreil. Il est probable que la surveillance du courrier perdure jusqu'à l'été 1944 puisqu'en conseil des ministres le 12 juillet 1944 Pierre Laval lit un courrier que le vice-amiral adresse à son frère.

²¹⁶⁶ *Ibidem*, lettres des 15 juin et 25 août 1943 du V.A Platon à Bernard Ménétreil

Ibidem, lettre du 30 juin 1943 du Duber au V.A Platon.

AN, 72AJ 249, note anonyme adressée du 17 juillet 1943 au V.A Platon sur les précautions à prendre lors de ses déplacements.

²¹⁶⁷ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 429, 431, 437

²¹⁶⁸ AN, 72AJ 249, dossier 12, compte-rendu établi le 27 avril 1943 des entretiens Platon-Bulher.

²¹⁶⁹ AN, 3W316, dossier Platon, lettre manuscrite du 19 avril 1943 et dactylographiée du 20 avril 1943 du maréchal Pétain au V. A Platon.

Ibidem, lettre du 2 mai 1943 du V.A Platon à Pierre Laval.

Auphan, entre l'été et l'automne 1943, il est de ceux qui poussent le maréchal à signer l'acte constitutionnel du 27 septembre 1943 qui déclare, qu'en cas d'empêchement du Maréchal, le pouvoir revient à l'Assemblée nationale, ce qui revient à exclure Pierre Laval de la succession au pouvoir ; son nom apparaît dans la liste des huit personnalités appelées à former un conseil de Régence dans la période transitoire²¹⁷⁰. Tous deux gardent des contacts relativement fréquents avec le chef de l'Etat, lors de visites plus ou moins confidentielles. Le V.A Platon rencontre le chef de l'Etat lorsqu'il vient aux réunions mensuelles du Comité de la Francisque²¹⁷¹, et le C.A Auphan profite de visites personnelles ou se rend à dessein à Vichy pour y rencontrer le Maréchal²¹⁷². Mais des divergences fortes apparaissent également entre les deux hommes.

Tous les deux visent à renverser Pierre Laval, mais le V.A Platon veut s'appuyer sur les Allemands en jouant la carte Himmler au détriment de l'axe Abetz/Ribbentrop, faisant ainsi le choix de la SS plutôt que celui des Affaires étrangères signifiant ainsi sa volonté le renforcement de la politique de collaboration. En revanche, pour le CA Auphan, il s'agit de s'affranchir de la tutelle de l'Allemagne. Par ailleurs la nature de leur relation avec le Maréchal est différente. Dans le cadre de ses relations avec les Allemands nouées à son initiative²¹⁷³ mais avec l'assentiment du Maréchal²¹⁷⁴, le V.A Platon s'imagine jouer le premier rôle auprès du chef de l'Etat en se positionnant comme successeur de Pierre Laval²¹⁷⁵. A-t-il, à partir des propos du maréchal Pétain lui confiant qu'il voulait se séparer de Laval, tiré abusivement la conclusion qu'il pouvait être son successeur ? Maurice Martin du Gard

²¹⁷⁰ Marc Ferro, *op. cit.*, p. 495

Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 434-440.

²¹⁷¹ AN, 3W316, dossier Platon, lettre du 24 août 1943 du V.A Platon à Bernard Ménétrel.

AN, 2AG 16, BO5, agenda du colonel Bonhomme.

²¹⁷² Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p.435, 437, 438, 445.

²¹⁷³ AN, 72 AJ 249, dossier 12, compte-rendu des entretiens Platon-Bulher établi le 27 avril 1943.

²¹⁷⁴ AN, 3W316, dossier Platon, lettre manuscrite du 19 avril 1943 et dactylographiée du 20 avril 1943 du maréchal Pétain au V.A Platon.

²¹⁷⁵ Odile Girardin-Thibeaud, *L'amiral Platon en politique, 1943-1944, op. cit.*, p. 61-67.

tend à le penser²¹⁷⁶. Ou bien est-on dans une stratégie de double gagnant qui offrirait au maréchal Pétain l'opportunité de nouveaux contacts pour relancer la collaboration avec un nouvel acteur en lieu et place de Pierre Laval²¹⁷⁷, et conférerait au V.A Platon une légitimité suffisante aux yeux des Allemands pour apparaître comme solution de rechange ? Ce sont en tous cas ces événements qui poussent Pierre Laval, dont Hitler a refusé le renvoi²¹⁷⁸, à placer l'amiral en résidence surveillée et à y envoyer le directeur de cabinet du Maréchal, Jean Jardel pour demander au vice-amiral « *de s'abstenir de faire de la politique* »²¹⁷⁹. En revanche, dans les archives et ses Mémoires, rien ne laisse penser que le C.A Auphan a milité pour un rôle de premier plan. Faut-il alors considérer qu'il est plus habile politiquement que le V.A Platon quand il s'abstient, dans sa proposition d'organisation du gouvernement, de citer des noms²¹⁸⁰ ou encore lorsqu'il se réfugie derrière la collégialité d'une instance²¹⁸¹, ou bien ne poursuit-il effectivement aucun but personnel ?

Néanmoins, il faut constater que le C.A Auphan reste un interlocuteur du Maréchal bien plus longtemps que le V.A Platon. Le maréchal Pétain prend très tôt ses distances avec le V.A Platon. L'envoi par Pierre Laval de Jean Jardel²¹⁸² pour lui demander de ne plus faire de politique, tend à prouver que celui-ci est au courant de la démarche. Le rapport dit de la Toussaint que le V.A Platon adresse au Maréchal en novembre 1943 marque finalement la fin de son rôle politique auprès du chef de l'Etat²¹⁸³. Le fait que son nom n'apparaisse pas parmi ceux des huit personnalités retenues dans l'acte constitutionnel du 27 septembre 1943, son absence lors de la crise de l'automne 1943, le choix comme directeur de cabinet du chef de

²¹⁷⁶ Maurice Martin du Gard, *op. cit.*, p. 341-342.

²¹⁷⁷ Marc Ferro, *op. cit.*, p. 489-493.

²¹⁷⁸ Lettre du 28 avril 1943.

²¹⁷⁹ AN, 3W316, dossier Platon, note du 14 mai 1943 du V.A Platon à Pierre Laval.

²¹⁸⁰ Note de l'amiral Auphan du 4 septembre 1943, annexe 1. Citée par Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 447-453.

²¹⁸¹ *Ibidem*, p. 472.

²¹⁸² Et qui est aussi le frère du C.A Germain Jardel.

²¹⁸³ AN, 3W316, dossier Platon, *rapport sur l'état de la France, Toussaint 1943*, du V.A Platon au maréchal Pétain.

l'Etat de Jean Tracou alors que son nom a été avancé²¹⁸⁴, soulignent que le V.A Platon n'est plus, si jamais il l'a été, un acteur reconnu par le Maréchal. Sa dernière tentative de retour, en mai 1944, se traduit par la co-signature avec Marcel Déat du texte du 5 juillet 1944²¹⁸⁵ qu'il porte au Maréchal, tentative qui échoue et se couronne par un rejet implacable. Le C.A Auphan, chronologiquement, prend la "succession" du V.A Platon et "accompagne" jusqu'au bout le maréchal Pétain. Certes, il affirme lors de ses premiers contacts en décembre 1943 avec Pierre-Henri Teitgen et Michel Debré ne pas être mandaté par le chef de l'Etat, mais il tient le Maréchal parfaitement informé²¹⁸⁶ et maintient ses contacts parisiens à sa demande²¹⁸⁷. C'est à lui que, le 11 août, le maréchal Pétain remet un pouvoir pour négocier avec la Résistance ; mais il est vrai aussi que les rangs se sont passablement éclaircis autour du chef de l'Etat et que, mis à part Bernard Ménétreel, tous ses plus fidèles compagnons ont quitté, de force le plus souvent, leur fonction ou sont décédés. Mais une similitude fondamentale les réunit : l'un comme l'autre, à aucun moment, ne remettent en cause leur fidélité au maréchal Pétain. C'est bien en tant que représentant du maréchal Pétain que se présente, le 27 août 1944, le C.A Auphan au général Juin, auquel il remet un mémoire destiné au général de Gaulle ; c'est bien en continuant à affirmer sa fidélité au maréchal que le V.A Platon mène sa défense lors de son "procès" au maquis²¹⁸⁸.

Ces deux hommes que sont le C.A Auphan et le V.A Platon ont voulu par leur démission, intervenue à deux périodes différentes et pour des raisons totalement contraires,

²¹⁸⁴ Jean Tracou, *op. cit.*, p. 35-36.

²¹⁸⁵ Sont également signataires de ce texte des ministres du gouvernement comme Fernand de Brinon, Abel Bonnard, Jean Bichelonne, mais aussi Jacques Benoist-Méchin, Georges Albertini (RNP), Victor Barthélémy (PPF), des hommes de presse comme Alphonse de Châteaubriant, Lucien Combelle...Ce texte demande une répression plus forte, l'entrée au gouvernement de partisans d'une politique de fermeté, une participation effective de la France à la guerre menée par l'Allemagne.

Marc Ferro, *op.cit.*, p. 576.

Marcel Déat, *op. cit.*, p. 851.

²¹⁸⁶ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 459.

²¹⁸⁷ *Ibidem*, p. 466.

²¹⁸⁸ BNF, Fonds Aragon, Papiers Platon, journal de captivité tenu du 3 août au 27 août 1944.

Ibidem, dossier « correspondance familiale, lettres des 25 et 27 juillet 1944 du V.A Platon à son épouse.

marquer leur opposition au gouvernement de Pierre Laval. Leur retrait volontaire du gouvernement ne les empêche cependant pas de continuer, chacun à sa manière et ses conceptions, à servir le Maréchal. Mais contrairement au V.A Platon qui très tôt perd la confiance du chef de l'Etat, le C.A Auphan reste un des interlocuteurs sur lequel s'appuie le vieil homme. A côté de ces hommes qui quittent leurs fonctions, d'autres choisissent de continuer à exercer leurs responsabilités.

613. Une fidélité au régime sous couvert d'une fidélité à la Marine.

Un tiers des officiers reste donc en poste jusqu'à la fin du régime et la plupart sont démis par la nouvelle autorité qui s'installe après la libération de Paris²¹⁸⁹. De fait, on peut repérer trois types de situation : les officiers qui, après avoir quitté leurs fonctions quelques semaines ou plus, en reprennent une autre, revenant en quelque sorte dans les sphères du pouvoir (a) ; les officiers qui sans interruption continuent d'exercer la même fonction, ou dans la continuité en prennent une autre (b) ; les officiers qui arrivent au pouvoir (c) :

²¹⁸⁹ A l'exception des C.A Bard et Négadelle qui décèdent à leur poste et de Rouyer qui passe en 2^{ème} section en mai 1944.

a	Chomel	Marine et Colonies, chargé de mission.
	Gouton	Marine, services en zone occupée, directeur.
	Lafargue	Légion française des combattants, vice-président.
	Marzin	Marine, Service local des œuvres de la Marine, Paris.
	Négadelle	Marine, arrondissement maritime Brest, commandant.
	Robert	Marine et Colonies, chargé de mission.
	Rouyer	Marine, arrondissement maritime Lorient, commandant.
b	Bard	Affaires étrangères, Berne, ambassadeur.
	Bérenger	Marine Indochine, commandant.
	Barois	Marine, apprentissage maritime, inspecteur général.
	Bourragué	Télécommunications impériales, président du Comité de coordination.
	Broussignac	Marine, directeur Marine marchande.
	Decoux	Colonies, Indochine, gouverneur général.
	Fernet	Conseil national, secrétaire général.
	Jardel	Marine, services en zone occupée, directeur.
	Seguin	Marine, directeur du personnel militaire.
	Ven	Ecole de police, directeur.
c	Barnaud	Marine, Services central des œuvres de la Marine, chef.
	Bléhaut	Marine et Colonies, secrétaire d'Etat.

Situation des officiers généraux en poste après octobre 1943²¹⁹⁰.

Le tableau fait apparaître que ces hommes, quel que soit "le groupe" auquel ils appartiennent, occupent essentiellement des postes de la Marine puisque seulement cinq d'entre eux occupent des fonctions dévolues le plus souvent à des civils et hors du périmètre habituel de compétences des marins. Un des arguments majeurs de défense de ces hommes après la guerre pour justifier leur présence au sein de l'Etat français est de souligner que leur seule préoccupation a été la défense de la Marine, de ses hommes et de ses structures, pour préserver ce qui pouvait l'être et permettre ainsi la reconstruction. Cette posture est prise par l'Al Abrial dès décembre 1942 : dans sa directive aux officiers de fin d'année il rappelle que

²¹⁹⁰ Sur ce tableau ne figure pas le V.A Bouxin qui tient une fonction officieuse d'études au sein de la section Archives du service historique.

« Les Officiers ayant gardé un emploi doivent considérer comme un honneur de rester aux ordres de leurs chefs afin de conserver à la vie maritime de la France ce qui lui reste de souffle. Leur mentalité ne doit pas être celle de fossoyeurs de la Marine et de liquidateurs résignés d'un passé glorieux, mais, au contraire, celle d'hommes qui conservent l'espoir et qui, en occupant jusqu'au bout une position, même démantelée, travaillent pour l'avenir. »²¹⁹¹. Le C.A Bléhaut rappelle qu'il n'a accepté le secrétariat d'Etat qu'à la condition de n'être qu'un ministre technique²¹⁹². Le C.A Jardel dans sa réponse écrite à la commission d'épuration de la Marine insiste sur ce rôle dans la protection des hommes et des installations²¹⁹³. Les déclarations des C.A Marzin et Seguin et du V.A Bouxin vont exactement dans le même sens²¹⁹⁴. Juste avant de quitter Vichy en août 1944, le C.A Bléhaut rappelle que sa mission a été de « *conserver à la Marine son patrimoine moral et matériel de manière qu'elle se reconstitue au service du Pays* »²¹⁹⁵. Par son action, il protège effectivement les familles des marins d'Afrique du Nord en mettant en place les délégations de solde et en inscrivant encore ces dépenses dans le projet de budget de 1944²¹⁹⁶. En exigeant que les informations concernant les matériels en cours d'étude et à l'essai, considérés comme secrets et relevant de brevets industriels détenus par des sociétés privées, ne soient pas

²¹⁹¹ SHD-DM, TTA 3, note n°366 CAB. O du 25 décembre 1942, Directives aux officiers.

Texte reproduit, annexe n°14.

²¹⁹² SHD-DM, 3BB8CE 10, dossier Bléhaut, déclaration à l'audience du procès de 1955.

²¹⁹³ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2912/6, dossier personnel du C.A Jardel, rapport d'activité du 27 mars 1945 du C.A Jardel adressé au V.A.E Sablé en réponse au questionnaire de la commission d'épuration.

²¹⁹⁴ On peut d'ailleurs noter que les expressions sont souvent au mot près les mêmes. Ainsi retrouve-t-on les expressions *sauver l'ossature, se décoherer des occupants, rester un ministre technique*, obligeant ainsi le lecteur à se poser la question de déclarations préparées.

SHD-DM, CC 7 4°moderne 2951/3, dossier personnel du V.A Bouxin, compte-rendu de l'audition du V.A Bouxin, le 17 octobre 1944.

SHD-DM, 3BB8CE 25, commission d'épuration de la Marine, dossier Seguin, lettre du 28 avril 1945 du C.A Seguin à la Commission d'épuration.

SHD-DM, 3BB8 CE 11, dossier Jacquinet, rapport sur son action sous le C.A Bléhaut du 1^{er} décembre 1944.

Ibidem, déclaration du C.V Amet du 21 décembre 1945.

²¹⁹⁵ SHD-DM, TTA 4, communication du 20 août 1944 du C.A Bléhaut aux officiers, officiers-mariniers, quartiers-maitres et marins.

²¹⁹⁶ SHD-DM, TTB 115, projet du budget de 1944, tableau de comparaison des crédits demandés pour l'exercice 1944 et des crédits accordés pour l'exercice 1943, poste Marine nationale, titre, dépenses ordinaires, 4^e partie, Personnel.

communiquées aux Allemands, il tente d'organiser la sauvegarde technologique du savoir-faire français²¹⁹⁷. L'exclusion des commissions de peignage des personnels de la Marine dans le cadre du STO²¹⁹⁸, les réponses dilatoires aux demandes d'identification des fonctionnaires du ministère susceptibles d'aller travailler en Allemagne²¹⁹⁹, les instructions données pour accorder des sursis aux candidats et élèves des écoles nationales de la Marine marchande afin de retarder leur entrée dans les chantiers de jeunesse Marine devenus des réservoirs de main d'œuvre²²⁰⁰ s'inscrivent dans une volonté claire de protéger au maximum le personnel. De même, le retour du C.A Marzin au Service local de la Marine ou l'activité discrète du V.A Bouxin au sein de la section Archives du service historique, structure servant à dissimuler du personnel²²⁰¹, s'inscrivent dans ce schéma.

On peut penser que d'autres officiers partagent cette volonté de participer à la reconstruction de la Marine. En effet, bon nombre d'entre eux sont encore jeunes, loin d'avoir fini leur carrière en 1944 et, pour certains, leur brillante carrière parle pour eux²²⁰² :

²¹⁹⁷ SHD-DM, TTA 184, lettre du 19 avril 1943 du C.A Seguin par délégation du C.A Bléhaut au C.A chef de l'arrondissement maritime de Toulon.

Ibidem, note n°481 MAT/F du 7 mai 1943 du C.V Jacquinet par délégation du C.A Bléhaut.

²¹⁹⁸ SHD-DM, TTA 185, note n° 135 S.C du 28 mars 1944 du C.A Bléhaut.

²¹⁹⁹ SHD-DM, TTA 4, note du 4 mars 1944 n°37 du C.A Bléhaut au secrétaire d'Etat à la production industrielle.

²²⁰⁰ AN, F 60 525, lettre n° 6896 du 16 novembre 1943 du secrétariat général du gouvernement au C.A Bléhaut.

²²⁰¹ SHD-DM, CC74°Moderne 2951/3, audition de l'amiral Bouxin devant la commission d'épuration de la Marine, du 17 octobre 1944.

²²⁰² Voir classement des officiers, chapitre 222.2.

	C.A		V.A		V.A.E		A	
	Bard	55	Barnaud	53				
	Barois	55	Bérenger	56				
	Bléhaut	55	Bourragué	58				
	Broussignac	54	Gouton	54				
	Chomel	52						
	Marzin	46						
	Négadelle	47						
	Rouyer	55						
	Seguin	47						
Limite d'âge	57 ans		59 ans		59 ans		61 ans	
	Jardel	58	Ven	61	Decoux	62	Robert	69
	Lafargue	59			Fernet	63		

Age en 1944 des officiers généraux gardant des fonctions au sein de l'Etat français.

Ces hommes considèrent donc pouvoir jouer encore un rôle dans la Marine "d'après". Ils ne perçoivent pas la période de l'Etat français comme une rupture dans leur carrière : ils n'ont fait qu'obéir et respecter leur serment. Ils imaginent la Marine encore unie ; ils sont persuadés que leurs contacts épisodiques avec des officiers d'Alger²²⁰³ témoignent de la volonté de tous de réaliser prochainement l'unité entre l'Amirauté d'Alger et les services de la Marine restés en métropole : « *nous avons toujours essayé de maintenir l'unité le plus possible entre la maison d'ici et ALGER. Le but était de maintenir cette ambiance que nous avons autrefois dans la Marine [...].* »²²⁰⁴ Mais il n'est pas certain que ces contacts aient été des contacts d'officiers dûment mandatés par le Chef d'état-major de la Marine à Alger, et l'Al Lemonnier

²²⁰³ On pense en particulier aux différents contacts qu'eut le C.A Marzin. Amiral Paul Marzin, *op. cit.*, p. 188-199.

²²⁰⁴ SHD-DM, CC74°Moderne, 2951/3, dossier personnel du V.A Bouxin, audition de l'amiral Bouxin devant la commission d'épuration de la Marine le 17 octobre 1944.

en a même nié l'existence²²⁰⁵. Comme le C.A Auphan et le V.A Godfroy, la dissidence ne peut pas être pour eux la réponse à la situation. Leur culture ne le porte pas à l'action clandestine²²⁰⁶. Leur opportunisme et leur culture politique les ont conduits à accepter des fonctions politiques ou des fonctions dans un contexte politique dégradé, mais leur croyance en une Marine unie les amène aussi à rester. Leur culture ne leur fait pas imaginer de division. Ils n'imaginent pas que leur conduite puisse déboucher sur une sanction. Considèrent-ils que le nombre joue pour eux ? Après tout, les Forces navales françaises libres représentent moins de 15% des effectifs²²⁰⁷, les officiers FNFL moins de 12% du corps correspondant²²⁰⁸. Le tonnage et la nature des bâtiments est aussi largement en faveur des troupes ralliées. Le C.A Auboyneau, reconnaît implicitement en août 1943 ce déséquilibre, en admettant que « *la mobilisation a été faite jusqu'à présent uniquement au profit de la marine ex-vichysoise, et par voie de conséquence au détriment des FNFL non représentés en Afrique Française pendant les mois consécutifs aux événements de novembre 1942* »²²⁰⁹. Retiennent-ils des nouveaux chefs de la marine française qu'ils sont, avant tout, des collègues de promotion et/ou des hommes qui ont servi sous leurs ordres ou avec eux, comme l'Al Auboyneau qui a servi au sein de la Force X. ?

Néanmoins, certains éléments obligent à nuancer cette argumentation sur la nécessaire présence à leurs postes pour sauvegarder ce qui peut l'être de la Marine dans une perspective

²²⁰⁵ En février 1946, l'Al Lemonnier affirme qu'il n'y a eu « *entre l'Amirauté d'Alger et les services de la Marine restés dans la Métropole [...] aucune espèce de relations* », même s'il reconnaît que « *le C.V Jacquinet connaissait les agissements résistants de certains marins et les couvraient.* ». SHD-DM, 3BB8CE10, dossier Bléhaut, déposition de l'Al Lemonnier du 26 février 1946.

Reste que le C.A Marzin certifie avoir reçu un télégramme de l'Al Auboyneau et du V.A Battet l'enjoignant de ne pas venir en attendant un emploi ultérieur. Amiral Paul Marzin, *op. cit.*, p.194.

²²⁰⁶ Le C.V Archambeaud renvoie la Résistance à l'idée de guerre révolutionnaire contraire aux règles morales de la Marine, Edouard Archambeaud, *op. cit.*, p. 416.

²²⁰⁷ Jean-Baptiste Bruneau, « FNFL », François Broche, Georges Caïtucoli, Jean-François Muracciole, (dir.) *Dictionnaire de la France Libre*, *op. cit.*, p. 589.

²²⁰⁸ Patrick Boureille, « L'âge de l'amiral ou la difficile gestion des officiers généraux de la Marine au début de la cinquième République (1960-1966) », *Revue d'histoire maritime*, Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux, n°12, 2010, p. 291-309 et p. 308.

²²⁰⁹ SHD-M, TTA 199, note n°26/CAB de l'Al Auboyneau du 7 août 1943.

de reconstruction. En effet, certains postes, on pense en particulier aux postes de chargé de mission, semblent totalement fictifs et les archives ne font apparaître aucune activité de cette nature : ils n'étaient donc pas en mesure de défendre quoi que ce soit. Par ailleurs, si la présence d'officiers persuadés de pouvoir contribuer à la reconstruction de la Marine s'explique par leur jeunesse, *a contrario* pour les officiers plus âgés il est difficile de retenir cet argument : quel rôle espérer l'Al Robert dans la Marine d'après-guerre ou encore le C.A Jardel, dont le C.A Bléhaut cherche à obtenir le remplacement dès janvier 1944 au grand dam des Allemands ?²²¹⁰ Si le C.A Bléhaut engage un certain nombre de mesures qui protègent les personnels de la Marine et le savoir faire de l'institution, il prescrit aussi des actes qui s'inscrivent dans la droite ligne de l'Etat français : respect de la neutralité en interdisant la participation à des combats²²¹¹, autorisation d'adhésion à la Légion française des combattants, à la milice²²¹², orientation du Service central des œuvres de la Marine sur le rayonnement moral²²¹³, utilisation à ces fins de la Ligue maritime²²¹⁴, refus d'intervenir pour les marins arrêtés²²¹⁵, jusqu'à son départ avec le maréchal Pétain qui témoigne de sa fidélité. Certes, on peut admettre l'existence de consignes orales qui auraient préconisé une attitude opposée à celles définies par les notes et circulaires, dont les archives ont gardé la trace²²¹⁶. Mais il apparaît bien aussi que la volonté de protéger la Marine n'est pas le seul motif à la continuation de l'exercice de sa fonction. La fidélité à la Révolution nationale et à son chef dans un contexte de dérive autoritaire avec la mise en place du régime milicien à partir de

²²¹⁰ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2912/6, dossier personnel du C.A Jardel, note du 5 janvier 1944 du C.A Bléhaut au commandant en chef des *Marinegruppenkommandos* et réponses du 12 et 27 janvier 1944 du commandant en chef des *Marinegruppenkommandos* au C.A Bléhaut.

²²¹¹ SHD-DM, TTA 185, circulaire n°233 S.C du 12 mai 1944.

²²¹² SHD-DM, TTB 153, circulaires n°2358 P.M.1 du 8 juin 1943 pour la Légion française des combattants et n° 2098 P.M.1 du 19 mai 1943 pour la milice.

²²¹³ SHD-DM, TTB 128, note du 23 juin 1943 et TTA 4, note du 9 août 1943.

²²¹⁴ SHD-DM, TTA 4, note n°188 CAB.O du 18 septembre 1943.

²²¹⁵ SHD-DM, TTB 95, circulaire n°1784 du 8 avril 1944.

²²¹⁶ SHD-DM, 3BB8CE 11, dossier Jacquinet, rapport sur son action sous le C.A Bléhaut.

1944 reste aussi une hypothèse à avancer pour expliquer que certains hommes sont restés à leur poste.

Il est donc difficile de ne retenir pour ces hommes qui exercent leur fonction jusqu'au terme du régime de Vichy que le seul argument de leur volonté de préserver l'avenir de la Marine. Cette fidélité à la Marine ne doit pas cacher une fidélité plus ou moins clairement affichée à la Révolution nationale que reflètent quelques décisions prises.

Un certain nombre d'officiers généraux quittent donc leur fonction avant la fin du régime. Pour certains cela correspond à un ralliement qui fait suite à celui de l'Al Darlan. Comme pour leur chef, cela semble plus lié aux circonstances qu'à une volonté de rupture avec Vichy et de remise en question de la Révolution nationale. S'ils acceptent de reprendre le combat contre l'Axe, ils n'en restent pas moins fidèles au maréchal Pétain. D'autres quittent leur fonction et « disparaissent » de l'échiquier politique. Mais, là aussi, le poids des circonstances semble avoir été déterminant : que les causes de ces départs soient la disparition de la fonction suite à l'évolution de la situation, les dispositions réglementaires concernant les limites d'âge ou l'incompétence, tout cela renvoie à une situation subie plus que voulue. Dans bien des cas, les officiers généraux semblent avoir été des acteurs passifs de cette décision. Même si certains ont pu être soulagés de rentrer en discrétion, il n'en demeure pas moins, qu'au vu des sources consultées, ces changements semblent bien plus liés au contexte qu'à une rupture délibérée avec les idéaux prônés par le maréchal Pétain. Cette fidélité aux principes et au Maréchal transparait totalement dans les décisions de démission du C.A Auphan et V.A Platon. Si les motifs en sont différents, le but poursuivi en est le même : servir le maréchal Pétain. Enfin, quant à ceux qui restent en fonction ou qui en acceptent une, souvent dans le domaine de la Marine, le caractère quasiment fictif de certaines fonctions, et auquel cas on mesure mal ce qu'elles leur permettent de défendre, ou la nature des décisions

Des amiraux au service de Vichy.
Deuxième partie. Les amiraux de Vichy, des hommes politiques ad vitam aeternam ?
Chapitre 6. Semper fidelis : un compagnonnage inaltérable.

prises, laissent entrevoir que leur souci de protéger de la Marine s'est aussi accompagné, dans un certain nombre de cas, de la défense du régime.

Le processus d'épuration et ultérieurement celui d'écriture de la mémoire, ne mettent pas nécessairement un terme à ce lien entre Marine et Vichy.

62. L'épuration, volonté politique versus solidarité du corps.

Entamé dans un contexte de guerre et de retour progressif à la vie démocratique marquée par plusieurs consultations électorales, par la naissance de nouvelles formations politiques et la reconstitution des anciens partis politiques, parmi lesquels le parti communiste affirme sa puissance, le processus d'épuration se termine sous un nouveau régime, dans un climat d'anticommunisme grandissant. Trois cent cinquante mille à quatre cent mille personnes²²¹⁷, plus d'un million et demi si on tient compte des entourages²²¹⁸, sont concernées par les procédures en cours de justice et en chambre civique ; neuf mille ont été victimes de l'épuration sauvage²²¹⁹ ; vingt-deux à vingt-huit mille fonctionnaires ont relevés de l'épuration administrative²²²⁰ ; si on ajoute les professionnels touchés par l'épuration de leur secteur, on constate que le phénomène est d'ampleur du seul point de vue des effectifs concernés²²²¹.

La Marine n'échappe pas au phénomène. Le ministre de la Marine Jacquinot²²²² prône une épuration à la fois conforme aux intérêts de la justice et à la survie de l'institution. Il préconise une épuration certes sans faiblesse mais qui respecte l'unité et l'efficacité du corps, l'épuration ne devant pas entraver le processus de reconstruction de la Marine. Le cadre est donc fixé : sévérité avec les officiers détenteurs d'un poste élevé ou d'un grade supérieur,

²²¹⁷ Jean-Paul Cointet, *Expier Vichy, L'épuration en France 1943-1958*, Paris, Perrin, 2008, 522 p. et p.10-11. Eric Conan et Henry Rousso estiment à trois cent dix mille le nombre de dossiers ouverts, concernant trois cent cinquante mille personnes. Eric Conan et Henry Rousso, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, Collection Pour une histoire du XX^e Siècle, 1994, 328 p. et p. 17.

²²¹⁸ Jean-Paul Cointet, *Expier Vichy, L'épuration en France 1943-1958, op. cit.*, p.11.

²²¹⁹ Bénédicte Vergez-Chaignon, *Histoire de l'épuration*, Paris, Larousse, Bibliothèque historique, 2010, 608 p. et p. 112.

²²²⁰ François Rouquet, « L'épuration administrative en France après la Libération. Une analyse statistique et géographique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°33, janvier-mars 1992, p. 106-125.

Eric Conan et Henry Rousso évaluent à trente mille le nombre de fonctionnaires concernés, *Vichy un passé qui ne passe pas, op. cit.*, p. 18.

²²²¹ François Rouquet, « L'épuration : histoire d'un chiffre, mémoire du nombre », Marc Olivier Baruch (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^{ème} Siècle, 2003, p. 515-529.

²²²² Thomas Vaisset et Philippe Vial, « Louis Jacquinot ministre de la Marine, le "Colbert de la Libération" ? », *Louis Jacquinot. Un indépendant en politique*, Julie Bour, Lydiane Gueit-Montchal, Olivier Dard et Gilles Richard (dir.), PUPS, coll. "Mondes contemporains", 2013, p. 97-134.

mansuétude pour les grades moins élevés ainsi que pour les corps auxiliaires ou techniques et, prise en compte « *des actes de résistance qui chez quelques-uns, ont pu racheter leurs erreurs préalables.* »²²²³. Pour la Marine, faute de pouvoir retracer l'itinéraire précis de l'ensemble des officiers, il est difficile de revenir sur le bilan chiffré avancé par le V.A.E Sablé qui indique, pour un effectif de près de trois mille officiers, deux cent cinquante sanctions effectives, soit environ 8%²²²⁴. Mais l'interpénétration de deux dispositifs différents, l'épuration et la réduction des effectifs par les mesures de dégagement des cadres, rend quelquefois difficile ce qui relève de l'un et ce qui relève de l'autre²²²⁵. Mais, dans ce paysage, les sanctions infligées aux officiers généraux sont bien les plus lisibles. Ils sont frappés de sanctions administratives et/ou pénales. Deux types de sources permettent non seulement de reconstituer la chronologie des mesures d'épuration (sanction et amnistie) mais aussi d'apprécier l'évolution de l'état d'esprit de l'institution : les dossiers personnels et les archives de la commission d'épuration de la Marine du fonds Sablé et conservé sous la cote 3 BB8 CE²²²⁶.

L'institution, comme les officiers généraux concernés, dresse un constat identique, quant à l'épuration du corps des officiers généraux : elle aurait frappé haut, fort et vite. Le

²²²³ SHM-DM, 3 BB8 CE 1, rapport du V.A.E Sablé du 21 mars 1945 au ministre dans lequel il reprend les directives du ministre énoncées lors de la mise en place de la commission d'épuration de la Marine.

²²²⁴ *Ibidem*, note du 12 juillet 1946 sur la situation de l'épuration au 15 mars 1946.

Dans cette note, le V.A.E Sablé cite le pourcentage de 12.5, qui ne correspond pas au ratio sanctions effectives (deux cent quarante-six) sur effectif officiers (deux mille neuf cent soixante-dix-huit). Mais en revanche il s'agit bien d'un douzième de l'effectif.

²²²⁵ Jean-Baptiste Bruneau, « L'assainissement du grand corps. L'épuration des officiers de marine au sortir du conflit mondial », *Chronique d'histoire maritime*, n°61, décembre 2006, p. 123-139.

Claude d'Abzac-Epezy, « Epuration et rénovation de l'armée », Marc Olivier Baruch (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 433-464 et p. 460.

²²²⁶ Ce fonds, conservé confidentiellement dans le coffre fort du chef d'état major général de la Marine, a été sauvé du pilon *in extremis* lors d'un déménagement et transmis au Service Historique de la Marine à la fin des années 80. Trente-deux cartons le composent. Mais la discrétion reste de mise : fonds nullement mentionné dans *le Guide des sources de la seconde guerre mondiale, Présentation des archives de la marine à Vincennes*²²²⁶ établi en 1993, mis à jour en 2006 et en ligne, l'inventaire correspondant, réalisé à l'automne 2007, n'est pas publique. Néanmoins, soulignons que si l'existence de ce fonds n'est pas signalée, son accès sur dérogation s'est fait sans aucune restriction.

ministre Jacquinot déclare devant l'assemblée constituante « avoir scié la branche pourrie »²²²⁷ tandis que son successeur, le ministre Michelet, quelque mois plus tard, rappelle que 97% des officiers généraux ont été sanctionnés²²²⁸. Par ailleurs, les premières mesures sont effectivement prises dès décembre 1943. Les témoignages des officiers généraux, en reconnaissant ces mêmes traits à l'épuration, dressent en retour un véritable acte d'accusation du processus et de ses conséquences. Le V.A.E Decoux dénonce la décapitation de la Marine, l'arrivisme des nouvelles équipes au pouvoir et leur lâcheté quant au soutien éventuel qu'ils refuseraient d'apporter à leurs pairs :

« C'est au milieu de cette ambiance empoisonnée que devaient se succéder, de 1945 à 1955, tous ces procès d'amiraux qui marquèrent d'une tare indélébile la « Marine issue de la Libération ». Ces procès en effet, voulus ou inspirés par les pires ennemis de la grandeur française, qu'ils fussent du dedans ou du dehors, étaient en réalité dirigés beaucoup plus contre la Marine pour la détruire, que contre les personnes pour frapper celles-ci. Les nouvelles équipes de la rue Royale ne surent pas ou ne voulurent pas comprendre ce drame, car elles en profitaient. Elles en porteront devant l'Histoire la responsabilité.

Et c'est ainsi que des chefs irréprochables, ayant été jusque là la fierté de leur corps et l'orgueil de la Marine, furent l'un après l'autre traînés devant les Hautes ou les Basses Cours de Justice et se virent infliger, soit la peine de mort, soit des condamnations infamantes. L'infamie d'ailleurs n'était pas pour eux.

Les amiraux en cause s'appelaient Abrial, Auphan, Bléhaut, Derrien, Esteva, de Laborde, Le Luc, Marquis, Robert.

²²²⁷ Cité par C.A Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 511.

²²²⁸ SHD-DM, 3BB8 CE 1, note du V.A.E Sablé du 12 juillet 1946 comprenant la liste nominative d'officiers généraux et statistiques sur l'épuration à la date du 15 mars 1946.
C.A Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 511

Par souci de conformisme, aucune des têtes de colonne de la nouvelle Marine ne voulut, pendant ces dix années tragiques, courir le risque de défendre ces hommes d'honneur -leurs chefs de la veille- victimes expiatoires honteusement sacrifiées à des rancunes personnelles, ou à la vengeance anonyme et collective des pires éléments du pays. Certains de ces grands chefs devaient par la suite mourir de chagrin, de dégoût ou d'épuisement. J'ai la fierté de dire que, ma vie durant, je resterai l'ami fidèle de ceux que l'on n'a pas réussi à tuer. »²²²⁹.

L'amiral Docteur, de son côté, renvoie à l'idée du changement de valeurs qui guide cette épuration. Il clôt son ouvrage *La vérité sur les Amiraux*, par ces propos :

« Nous ne saurions cependant, terminer ce récit qui constitue un véritable martyrologue des Amiraux, sans citer les victimes principales, non encore saluées ici, de cette époque si récente où la démente savait être profitable à ceux-là mêmes qu'elle paraissait avoir atteints et où la Justice s'employait à couvrir les fautes les plus graves contre l'honneur et le devoir en les qualifiant d'actes héroïques.

On sanctionnait alors tout ce que nous avons appris à appeler discipline, fidélité, loyauté [...]

C'est ainsi que la passion partisane n'a point hésité à décimer un Corps d'élite dont la valeur et les traditions d'honneur constituaient, depuis des siècles, l'une de nos plus grandes fiertés »²²³⁰.

Quant au C.A Chomel de Jarnieu, bien des années plus tard, il rappelle à ses correspondants combien l'épuration a brisé sa carrière²²³¹.

²²²⁹ Jean Decoux, *Adieu Marine*, Borda, op. cit., p. 405-406. Rappelons que cet ouvrage paraît en 1957.

²²³⁰ Amiral Docteur, *La vérité sur les Amiraux*, op. cit., p. 247 et 255.

²²³¹ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, lettres des 16 octobre 1975 et 20 juin 1976 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu.

Ibidem, lettre à Jean-René Fenwick (s.d), dans laquelle il écrit « mes ailes d'Albatros ont été coupées bien tôt. ».

Pour la Marine, on comprend bien qu'il s'agit de faire valoir sa capacité à sanctionner, à redonner de la cohésion à un corps social marqué les événements et de la légitimité à une institution compromise. Ainsi, les mesures prises permettent au V.A.E Sablé, président de la commission d'épuration de la Marine, d'affirmer que « *Conformément aux directives qu'elle avait reçues, la Commission a frappé surtout et presque exclusivement les grades élevés. En fait, il est certain que si l'on prend la proportion des sanctions ou des effacements imposés dans le cadre des Officiers généraux ou des Capitaines de Vaisseau, aux effectifs en cause, peu d'administrations publiques doivent pouvoir présenter un tel pourcentage dans les cadres de fonctionnaires d'assimilation équivalente* »²²³². En revanche pour les amiraux, il s'agit bien évidemment de souligner l'iniquité des sanctions et finalement de justifier leur attitude.

Le dispositif d'épuration se met en place dès 1943 à Alger et laissent apparaître les positionnements futurs des différents acteurs. Mais la plupart des sanctions sont prises dans le cadre de la Métropole à partir de septembre 1944 et relèvent de deux processus distincts, l'épuration administrative et l'épuration judiciaire, cette seconde s'exerçant le plus souvent dans le cadre de la Haute Cour de Justice. Mais en replaçant l'ensemble des sanctions sur la durée, on peut constater que les différentes procédures d'amnistie et d'annulation des décrets tempèrent la sévérité de des premières décisions.

²²³² SHD-DM, 3BB8 CE 1, rapport du 21 mars 1945 du V.A.E Sablé au ministre.

621. Les enseignements des premières décisions d'Alger.

Les premières mesures sont donc prises en décembre 1943 à Alger et elles confirment l'affirmation selon laquelle l'épuration aurait frappé vite. Trois officiers généraux de notre étude sont concernés, le V.A.E Michelier et le V.A Godfroy placés à la retraite d'office en décembre 1943²²³³ ainsi que le V.A Derrien, condamné, en mai 1944, aux travaux forcés à perpétuité et à la dégradation militaire. Ces dispositions sont particulièrement intéressantes. L'ordonnance du 18 août 1943 crée la première commission d'épuration qui a pour mission de « *provoquer les sanctions adéquates contre tous les élus, fonctionnaires et agents publics qui depuis le 16 juin 1940, ont par leurs actes, leurs écrits ou leur attitude personnelle soit favorisé les entreprises de l'ennemi, soit nui à l'action des Nations unies et des Français résistants, soit porté atteinte aux institutions constitutionnelles ou aux libertés publiques fondamentales* »²²³⁴. Tous les personnels des services publics ayant servi sous l'Etat français sont donc concernés, mais des différences sont prévues entre les exécuteurs des ordres et les instigateurs. Cette législation est complétée par les ordonnances des 2 et 21 octobre 1943²²³⁵ : la première institue un Tribunal militaire d'armée pour juger des infractions commises dans les camps d'Afrique du Nord gardés par des militaires tandis que la seconde étend les compétences de cette juridiction aux crimes et délits contre la Sureté intérieure ou extérieure de l'Etat, commis « *dans l'exercice de leurs fonctions par les membres ou anciens membres de l'organisme de fait se disant gouvernement de l'Etat français* » ainsi que par les officiers généraux et les membres des groupements antinationaux²²³⁶. Les courriers de notification du commissaire à la Marine aux intéressés explicitent les décisions prises à l'encontre des V.A.E

²²³³ Décret du 10 décembre 1943.

²²³⁴ JO du 11 septembre 1943. D'après Marc Olivier Baruch *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 551

²²³⁵ JO du 7 et du 30 octobre 1943. *Ibidem*, p. 551.

²²³⁶ Claude d'Abzac-Epezy, « Epuration et rénovation de l'armée », op. cit., p. 435-436.

Michelier et du V.A Godfroy. Au premier est reproché son manque de clairvoyance, son incapacité à prendre des décisions et les pertes humaines occasionnées par son attitude :

« Au 8 novembre 1942, vous vous êtes trouvé, en effet, en présence d'une puissante tentative alliée pour mettre l'Afrique du Nord dans la Guerre. Vous ne l'avez pas compris, et il n'a pas tenu à votre opposition acharnée qu'un échec de portée incalculable n'ait été infligé à la cause des Alliés, à la cause de la France.

Pourtant, le caractère contradictoire des ordres que vous receviez, votre isolement de fait, enfin l'autorité de Commandant en chef dont vous étiez investie, tout concourait à vous placer dans une situation où vous ne releviez que de vous-même.

C'est pourquoi, tout en tenant compte de la valeur peut être médiocre de vos moyens d'information, tout en mesurant l'épreuve morale qui a pu être la votre, je n'en dois pas moins relever les pertes de vies humaines qui ont été le prix du débarquement allié et la situation diminuée dans laquelle une inopportune résistance a placé la France en Afrique du Nord vis-à-vis des puissances anglo-saxonnes [...]. »²²³⁷

Quant au V.A Godfroy, même si un *satisfecit* lui est accordé pour avoir conclu un accord avec les Britanniques plutôt que de provoquer un nouvel Mers-el Kébir, son immobilisme et son attentisme après novembre 1942 lui sont reprochés :

« Je ne méconnaissais pas l'étendue du service que votre initiative a rendu à la cause alliée, lorsque après l'armistice, contrevenant aux ordres de l'Amiral Darlan, vous avez, en accord avec le Vice Amiral Sir Andrew Cunningham, évité aux escadres françaises et britanniques d'Alexandrie un nouveau Mers el-Kébir.

Cependant, je dois relever le fait que vous avez exercé le commandement en chef d'une escadre qui a pu assister, pendant près de 3 ans, immobile, inerte, à l'effort

²²³⁷ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1785/1, dossier du V.A.E Michelier, lettre du 25 décembre 1943 du commissaire à la Marine Jacquinot au V.A.E Michelier.

que nos Alliés restés seuls ont soutenu dans le bassin méditerranéen – effort, dont, en marin que vous êtes, vous n’avez pu ignorer le caractère presque surhumain. Je ne crois pas que la passivité de votre escadre puisse jamais enrichir le patrimoine des traditions navales françaises.

Mais si le commandant en chef de l’Escadre d’Alexandre avait cru un temps pouvoir invoquer le devoir d’obéissance, il lui appartenait du moins, après le 8 novembre, d’ouvrir les yeux à une situation bouleversée, et d’entraîner sans délai ses états-majors et ses équipages dans une voie nouvelle – celle de l’action.

C’est seulement au mois de mai 1943, lorsque l’évacuation de l’Afrique par l’ennemi a été un fait accompli, que vous vous êtes résolu à prescrire à votre escadre un ralliement dont le caractère tardif diminuait singulièrement la signification et le poids [...]. »²²³⁸

Les décisions prises à l’encontre tant du V.A.E Michelier que du V.A Godfroy sont particulièrement ambiguës et assez révélatrices et emblématiques du dispositif appliqué à la métropole à partir de septembre 1944 et de ses ratés. Malgré le cadre juridique et en particulier l’ordonnance du 21 octobre 1943, le V.A.E Michelier et le V.A Godfroy ne comparaissent pas devant le Tribunal militaire. Ils sont sanctionnés par *mesure de discipline* au titre de la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d’officiers de l’armée de Mer et du corps des équipages de la Flotte, ce qui comme le dit le V.A Godfroy, laisse assez dubitatif, puisqu’en réalité restés fidèles à Pétain ils n’ont pas désobéi²²³⁹. Incontestablement il y a dans ses mesures une dimension politique. Il s’agit bien sûr de ne pas

²²³⁸ SHD-DM, CC 7 4°Moderne 3552/3, dossier personnel du V.A Godfroy, lettre du 25 décembre 1943 du commissaire Jacquinot au V.A Godfroy. On trouve également une reproduction intégrale de cette lettre dans Amiral Godfroy, *op. cit.* p. 510-511.

²²³⁹ SHD-DM, CC 7 4°Moderne 3552/3, dossier Godfroy, lettre du 5 juillet 1953 du V.A Godfroy au président de la République. Amiral Godfroy, *op. cit.*, p. 509.

garder aux commandes des hommes qui ont engagé des troupes contre les Alliés ou n'ont pas rallié à temps les forces alliées. Mais, on ne peut pas non plus exclure qu'un homme comme le V.A.E Michelier soit aussi visé, certes en tant qu'A.D.D notoire, mais aussi comme proche du général Giraud de par sa fonction de commandant en chef des Forces maritimes en Afrique. Il faut donc comprendre la sanction à son encontre comme l'exclusion d'éventuels opposants au général de Gaulle. Ainsi ces deux mesures à l'encontre du V.A.E Michelier et du V.A Godfroy apparaissent aux confins du politique et de l'administratif²²⁴⁰ et ne présentent pas qu'un seul caractère disciplinaire²²⁴¹. Elles créent dès le début du processus une confusion entre épuration politique et épuration administrative et souligne la prégnance de la volonté politique. Elles s'inscrivent également dans la volonté de réaffirmation de la fonction ministérielle²²⁴². En effet, la décision n'est pas prise par la Marine, bien au contraire. Par la voix de son chef d'état major général, l'Al Lemonnier, elle rejette sur le pouvoir politique la responsabilité de la sanction. En effet, le 8 décembre celui-ci écrit au commissaire de la Marine :

«[...] *la haute valeur technique de ces deux officiers généraux, et leur parfaite condition physique et morale sont incontestables.*

Des sanctions à leur égard ne peuvent actuellement être prises que pour leur attitude de principe en tant que Commandants en chef. Il s'agit là de question de compétence gouvernementale [...].»²²⁴³.

²²⁴⁰ Claude Goyard « La notion d'épuration administrative », W. Wright (dir.) *Les épurations administratives aux XIX^e et XX^e siècles*, colloque du 23 avril 1977, Institut français des sciences administratives et IV^e section de l'Ecole pratique des hautes études, Genève, Droz, 1977, p. 4-48.

²²⁴¹ Alain Bancaud, « La construction de l'appareil juridique », Marc Olivier Baruch (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 61-97 et p. 67.

²²⁴² Thomas Vaisset, Philippe Vial, « Louis Jacquinot ministre de la Marine, le "Colbert de la Libération" ? », op. cit., p. 97-111.

²²⁴³ SHD-DM, CC 7 4^e Moderne 1875/1, dossier Michelier, lettre du 8 décembre 1943 de l'Al Lemonnier au commissaire de la Marine.

Les réticences du chef d'état major général laissent apparaître les divergences de vues entre un corps professionnel, engagé dans un conflit militaire qui a besoin de tous ses hommes et mû par une solidarité de corps²²⁴⁴, et un aréopage politique qui a besoin de signifier sa volonté de rupture avec l'Etat français. L'exemplarité des mesures aussi un caractère hautement symbolique et est un signe fort adressé à la fois à la Résistance, mais aussi aux hommes qui ont servi le gouvernement de Vichy : quelques mois plus tard, Pierre Pucheu est condamné à mort. Le cas du V.A. Battet est aussi symbolique de cette dissension entre le pouvoir politique et les chefs opérationnels. La commission préparatoire d'épuration de la Martinique émet un avis positif de déferrement devant la commission d'épuration d'Alger du V.A Battet²²⁴⁵. A cette époque, celui-ci vient, à la tête des bâtiments français, de participer à la Libération de la Corse et il commande la Marine en Corse. Aucune suite n'est donnée à cette demande, malgré les demandes réitérées du commissaire à la Guerre²²⁴⁶. Quant au procès du V.A Derrien, il est l'occasion d'inaugurer l'argumentaire qui, dans les procès ultérieurs, est développé par la défense des amiraux, à savoir l'obéissance, et de voir s'afficher la volonté politique de châtier ces hommes.

A Alger s'expérimente donc le dispositif de l'épuration. Concernant les officiers généraux, les premières mesures tombent avec la mise à la retraite de deux officiers généraux et la condamnation aux travaux forcés à perpétuité d'un troisième. Au-delà de la nature des sanctions ; le dispositif mis en place à Alger donne à voir d'une part les arguments que vont faire valoir les épurés dans leur défense, mais aussi les positions divergentes des différents

²²⁴⁴ L'Al Lemonnier, dans un courrier du 10 décembre 1943 au V.A.E Michelier, se dit « *troublé et peiné de la décision et de la publicité qui en a été faite.* ». SHD-DM, 262GG², 3, fonds privés Michelier.

²²⁴⁵ SHD-DM, 3BB8 CE 6, avis du 17 décembre 1943 de la commission préparatoire d'épuration de la Martinique de déferrement au comité d'épuration d'Alger des amiraux Robert et Battet et de l'ex-gouverneur Nicol.

²²⁴⁶ *Ibidem*, lettres des 2 et 12 juin 1944 du commissaire à la Guerre au commissaire de la Marine.

acteurs que sont ministre, membres de la commission d'épuration et chef d'état-major général de la Marine.

622. Des sanctions administratives et judiciaires portées par le pouvoir politique.

622.1 La Marine encadrée par le cadre juridique général de l'épuration administrative.

L'ordonnance du 27 juin 1944 fixe le cadre de l'épuration administrative en France métropolitaine²²⁴⁷. Elle définit dans son article 1 les faits répréhensibles concernés ; précise dans son article 2 que les militaires de tout grade sont concernés. Elle propose dans son article 3 une graduation des sanctions²²⁴⁸ ; la mise en disponibilité ou la retraite d'office, doivent faire l'objet d'arrêtés motivés de la part des commissaires concernés ; dans le même article, elle précise que les décisions ne peuvent être attaquées que par la voie de recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat. Par l'article 5, elle permet la transmission aux commissaires militaires concernés des dossiers de cadres de réserve de l'armée en vue de sanctions et elle ouvre la possibilité aux commissaires intéressés de transmettre à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur tout dossier aux fins de déchéance temporaire ou provisoire du droit de porter des décorations et de recevoir les traitements y afférents. Elle indique enfin dans l'article 7 la procédure du processus de sanction et mentionne expressément que les faits reprochés doivent être communiqués à l'intéressé dont les explications doivent être recueillies par écrit ou verbalement.

La Marine, par arrêté du 2 octobre 1944, fixe la composition de la commission d'épuration.

Elle est rattachée directement au cabinet militaire du ministre et n'a dans le périmètre de ses

²²⁴⁷ Ordonnance du 27 juin 1944. Texte reproduit *in extenso* dans Marc Olivier Baruch, *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 567-569.

²²⁴⁸ Ces sanctions sont : déplacement d'office, rétrogradation de classe ou de grade, mise en disponibilité ou en non activité, mise à la retraite d'office, suspension à temps ou définitive de la pension de retraite, interdiction provisoire ou définitive d'exercer la profession, radiation des cadres de l'armée avec ou sans pension, décharge provisoire ou définitive du droit de porter des décorations et de recevoir les traitements afférents, révocation avec ou sans pension.

compétences que les officiers dont les fonctions ont été purement maritimes et métropolitaines²²⁴⁹. Le V.A.E Sablé en assure la présidence. Sa personnalité fait l'objet de points de vue divergents. Ses opposants, sans surprise, s'attardent à le décrire comme un marin de la terre n'ayant que très peu navigué, devant ses étoiles au Front populaire, et ayant préféré la retraite à la guerre en 1940²²⁵⁰. Il a quitté le service actif en 1940 avec le grade de contre-amiral et a été rappelé à l'activité en 1943. Détaché en début de carrière et pendant quelques années à l'aéronavale, il passe près de vingt ans de sa carrière dans des postes à dimension diplomatique, et de fait est-il sans doute plus un homme de conférence, de dossier, que d'action et de commandement. Mais on salue son « *intelligence souple, [sa] grande culture, [son] esprit d'élite* »²²⁵¹. C'est un homme soucieux de la hiérarchie - il s'offusque en 1948 que la rubrique vice-amiral d'escadre n'apparaisse pas dans l'annuaire de 1948 et que son nom ait été porté dans la catégorie des V.A.²²⁵². Il est aussi très attaché à la défense de l'honneur de la Marine. Nommé V.A en septembre 1944 « *pour renforcer son autorité face aux personnalités mises en cause* », il est perçu par le ministre comme un homme pondéré²²⁵³. Jean-Baptiste Bruneau, en relevant le jugement de l'Al Ollive²²⁵⁴, conclut sur l'adéquation

²²⁴⁹ SHD-DM, 3BB8 CE 2, note du 13 novembre 1945 du V.A.E Sablé à l'inspecteur général des Colonies Cazaux.

²²⁵⁰ SHD-DM, 126GG², 11, dossier 7, note de février 1950 du V.A.E Le Luc. Présente dans le fonds Auphan, cette note a vraisemblablement été rédigée pour lui. Elle est signée du V.A.E Le Luc avec la mention « *je persiste et signe* ».

Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 510. Il reprend là les éléments de la note du V.A.E Le Luc précédemment citée.

Amiral Docteur, *La vérité sur les amiraux*, op. cit., p. 255. Le V.A Docteur englobe dans sa diatribe tous les membres de la commission.

²²⁵¹ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1337/5, dossier personnel du V.A.E Sablé, calepin de note, appréciation du sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, 1923.

²²⁵² *Ibidem*, note du V.A.E Sablé du 13 juillet 1948 au contre-amiral, Directeur du personnel.

²²⁵³ SHD-DM, TTA 186, rapport du ministre de la Marine du 21 septembre 1944 au président du Gouvernement provisoire de la République française pour la nomination de C.A Sablé au grade de V.A.

²²⁵⁴ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1337/5, dossier personnel du V.A.E Sablé, appréciation de l'Al Ollive (alors V.A), CEC des forces maritimes d'Atlantique Sud et d'Afrique, 1940 : « *Bien qu'il ait beaucoup vécu en marge du corps, juge sainement les choses de la Marine* ».

entre l'homme et la mission²²⁵⁵. Sans être intime avec les officiers généraux dont il doit prendre en charge les dossiers, le V.A.E Sablé les a presque tous croisés au cours de sa carrière : à l'École navale, il appartient à la promotion de l'Al Darlan et des V.A.E Le Bigot, Fernet, tandis que les amiraux Duplat, Esteva et Gensoul sont ses "anciens" et le V.A.E Moreau ainsi que les V.A Derrien, Marquis comptent parmi ses "fistots". Il est dans la hiérarchie des amiraux de Laborde en 1930 et Abrial en 1931 et 1935 ; il retrouve l'Al Darlan lors de la conférence navale de Londres de 1930. Dans sa tâche de président de la commission d'épuration, il est aidé de l'Al Barjot²²⁵⁶, alors C.V, représentant les FNFL mais surtout sous-chef d'état-major, du C.V Trauttmann²²⁵⁷, chef du Service de renseignements de la Marine à Alger à partir de janvier 1943 et du C.C[®] de Vogüe²²⁵⁸ représentant la Résistance. La commission dispose du contenu des cinq wagons d'archives, récupérées de l'amirauté de Vichy. Elle lance des demandes d'information ou de recherche de documents auprès d'autres

²²⁵⁵Jean-Baptiste Bruneau, « L'assainissement du grand corps. L'épuration des officiers de marine au sortir du conflit mondial », *op. cit.*

²²⁵⁶ SHD-DM, TTA 186, circulaire n° A 105 Cab/0 du 2 octobre 1944. Le C.A Barjot remplace le C.V Daynac nommé par la décision du 20 septembre 1944, n° A 69 Cab/0.

L'Al Barjot(1899-1960) entre à Navale en 1918 ; il est sous-marinier. Chef de la section anglo-saxonne au 2^{ème} bureau en 1940, il est nommé en 1941 commandant en second du *Richelieu*. En Algérie à l'automne 1942, il participe aux préparatifs du débarquement à Alger. Il est nommé sous chef d'état-major puis chef de la section Marine au cabinet du commissaire à la Défense nationale. D'août 1944 à juillet 1946, il exerce les fonctions de sous chef d'état-major de la Défense nationale. Il commande la Marine au Maroc en 1946, le groupe des porte-avions et de l'aviation embarquée en 1948. Il prend le commandement de la zone de l'Océan indien en 1952 avant de recevoir le commandement de l'escadre de Toulon en 1954. Membre du Conseil supérieur de la Marine en 1955, il est commandant en chef adjoint des forces alliées lors de l'opération de Suez. En 1958, il est nommé adjoint naval du commandant suprême des forces alliées en Europe. Très favorable au porte-avion, il est l'auteur de plusieurs ouvrages. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 26-27. Alexandre Bouveur, *op.cit.*

Julie Coutu, *Le vice-amiral d'escadre Barjot. Un stratège pour la Marine nationale*, mémoire de maîtrise sous la direction de E. Bussière, Paris IV Sorbonne, 2001, 141 p.

²²⁵⁷ C.V Trauttmann (1901-1976). Entré à Navale en 1919.

²²⁵⁸C.C. de Vogüe, Vaillant ou Madelin dans la Résistance (1898-1972) entre à Navale en 1917. Il quitte service très tôt, en 1926, pour se consacrer aux affaires. Mobilisé pour la guerre, il combat à Dunkerque, puis est démobilisé en France après être passé par l'Angleterre. Engagé dès 1940 dans la Résistance, il participe à la diffusion de nombreux journaux clandestins. Représentant des mouvements de zone Nord au Comité d'action militaire du CNR, il a contribué à l'organisation des Forces Françaises de l'Intérieur.

D'après SHD-DM TTA 186, note du chef de la délégation militaire nationale et http://www.museedelaresistanceenligne.org/pageDoc/pageDoc.php?id_expo=73&id_theme=139&id_sstHEME=690&id_sstHEME= consulté le 20 janvier 2014.

ministères²²⁵⁹ et procède par audition des intéressés et des témoins ou par l'envoi de questionnaires, lorsque les personnes ne peuvent se présenter aux audiences qui se déroulent deux fois par semaine²²⁶⁰. Après avoir étudié le dossier, la commission a la responsabilité de proposer une sanction au ministre, qui décide. Cette commission ne statuant que sur les faits commis en métropole, pour ce qui concerne les affaires maritimes, ne prend donc pas en charge les officiers généraux dont la fonction dépendait du ministère de l'Intérieur (les préfets C.A Bard, de Belot et Hamon et le directeur de l'Ecole nationale de Police le C.A Ven) ou des Colonies. Néanmoins pour l'Indochine, une commission interministérielle se constitue à laquelle le V.A.E Sablé demande à participer²²⁶¹, ce qui ne l'empêche pas de souhaiter que la commission Marine continue à prendre en charge les dossiers des officiers ayant eu une activité purement maritime et surtout dans les grades subalternes²²⁶². Les travaux de la commission se déroulent d'octobre 1944 à mars 1945, terme fixé par le général de Gaulle pour l'épuration administrative²²⁶³. Ce délai passé, si le V.A.E Sablé continue à travailler, de fait la commission n'ouvre plus de dossier²²⁶⁴.

²²⁵⁹ Exemples : SHD-DM, 3BB8 CE 15, envois les 31 octobre et 27 décembre 1944 de rapports concernant l'activité du C.A Broussignac par le ministère des travaux publics au V.A.E Sablé.

²²⁶⁰ SHD-DM, 3BB8 CE 1, procès-verbal du 25 septembre 1944 de la réunion de la Commission d'épuration de la Marine du 25 septembre 1944.

²²⁶¹ SHD-DM, 3BB8 CE 8, dossier Indochine, lettre du 31 décembre 1945 du V.A.E Sablé à l'Al Barjot.

²²⁶² *Ibidem*, note du 7 février 1948 au ministre des Armées.

²²⁶³ SHD-DM, 3BB8 CE 1, note du 31 janvier 1945 n°409SG/SL, secrétariat général de la présidence du Gouvernement provisoire de la République. Cette note fixe au 15 février 1945 le terme pour l'épuration pour l'administration centrale, et au 15 mars 1945 pour les administrations locales.

²²⁶⁴ *Ibidem*, note du 24 mars 1945 du V.A.E Sablé.

622.2 L'implication mesurée de la Marine dans le processus de sanction administrative des amiraux.

La Marine aurait donc frappé haut et fort. Pour ce qui concerne les officiers généraux de l'étude, vingt-sept d'entre eux se voient sanctionnés par des mesures administratives :

	Révocation sans pension	Mise à la retraite	Mise en disponibilité/congé d'activité
Décembre 1943		Godfroy, Michelier.	
Août 1944	Platon.		
Septembre 1944 ²²⁶⁵	Abrial, Auphan, Bléhaut, de Laborde, Esteva, Le Luc, Marquis, Robert.	de Belot, Fernet, Gouton, Hamon, Jardel .	
Octobre 1944			Barnaud, Barois, Bérenger, Broussignac, Chomel de Jarnieu, Dupré.
Mars 1945			Marzin.
Avril 1945			Bouxin, Seguin.
Aout 1945		Moreau	
Juin 1946	Decoux		

**Sanctions administratives initiales prises
à l'encontre des officiers généraux
(date d'entrée en vigueur).**

Ces sanctions administratives qui privent les officiers généraux de la possibilité d'exercer leur métier ont également plusieurs effets sur le plan statutaire. Du point de vue financier, la révocation sans pension semble la sanction la plus sévère puisque aucune pension ou solde n'est versée. Mais cette situation est tempérée par l'application de l'article 57 de la loi sur les pensions du 14 avril 1924 qui prévoit que l'épouse peut toucher le montant de la pension à

²²⁶⁵ Les décrets de septembre ont été annulés et remplacés par celui du 22 mai 1945 qui fait clairement référence aux ordonnances du 3 juin 1943 portant création du Comité français de libération nationale et du 27 juin 1944 relative à l'épuration administrative.

laquelle elle aurait droit si le pensionnaire était décédé. Cet article l'autorise donc à toucher « une pension de veuve »²²⁶⁶. L'intéressé peut préférer le remboursement des retenues pour pension opérées pendant son service actif²²⁶⁷. Les autres mesures impliquent des réductions de revenus de 20 à 30% pour le congé d'activité et la mise en disponibilité, de 50% pour la retraite²²⁶⁸. La pension de 2^{ème} section est la même que pour la retraite mais l'intéressé peut, dans le cas de la 2^{ème} section, être appelé à reprendre du service ; il dispose d'une carte de circulation et de sa carte d'officier, contrairement à l'officier placé à la retraite²²⁶⁹. L'officier en 2^{ème} section voit sa pension versée mensuellement, contrairement à celle afférente à la retraite qui est versée trimestriellement. Aucune de ces mesures n'entraîne la perte du grade²²⁷⁰ : seules les condamnations pénales dont la dégradation nationale, peine infligée pour répondre au crime d'indignité nationale²²⁷¹, l'impliquent.

La chronologie laisse clairement apparaître qu'un certain nombre de mesures sont prises avant la mise en place de la commission d'épuration. Elles concernent essentiellement les officiers généraux ayant exercé des fonctions politiques de premier plan en tant que ministres ou secrétaire d'Etat à la Marine, aux Colonies ; impliqués dans le sabordage de la Flotte ; n'ayant pas permis aux territoires qui étaient sous leur responsabilité de se rallier rapidement ; ou ayant exercé les fonctions de préfet : dans le cas du C.A de Belot, on peut donc constater que la Marine a décidé avant d'être en possession de l'avis de la commission d'épuration du

²²⁶⁶ Le CA. Auphan ne doit donc pas à de « *fidèles amis de la Direction de l'Intendance maritime* », le versement de cette pension, mais à une disposition réglementaire. Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 529.

²²⁶⁷ Ordonnance n°45-2669 relative aux droits à pension, novembre 1945, article 4.

²²⁶⁸ SHD-DM, 3BB8 CE 1, note n°A/237 du 9 décembre 1944 du contrôleur général au V.A.E Sablé.

²²⁶⁹ SHD-DM, CC7 4°Moderne 3040/6, dossier personnel du C.A de Belot, note du 29 janvier 1949 du C.A Pothuau. Dans cette note concernant le décret de mise à la retraite cassé par décision du Conseil d'Etat, le C.A Pothuau est amené à préciser les différences statutaires entre retraite et 2^{ème} section.

²²⁷⁰ SHD-DM, 3BB8CE 1, note n° 1A1160 P.M.I du 9 décembre 1944 de la DPM au contrôleur général, chef de la section administrative.

²²⁷¹ Ordonnance du 26 décembre 1944 portant modification et codification des textes relatifs à l'indignité nationale, article 21, *JO* du 27 décembre 1944, p. 2076-2078. Reproduite *in extenso* dans Anne Simonin, *Le déshonneur dans la République. Une histoire de l'indignité 1791-1958*, Paris, Grasset, 2008, 766 p. et p. 692-697.

ministère de l'Intérieur²²⁷². Certains de ces officiers généraux sont aussi concernés, quasiment dans le même temps, par une procédure en Haute Cour de Justice. Or, il est habituel, quand la Justice est saisie, de surseoir à toute décision²²⁷³. Si ces mesures respectent le principe de l'autonomie de l'épuration administrative, prises dans le contexte de la Libération de Paris et de l'installation du nouveau pouvoir politique, il est difficile de ne pas y voir avant tout une décision unilatérale du pouvoir politique, qui consacre une volonté d'étatisation du processus de l'épuration avec la prédominance de l'exécutif²²⁷⁴.

Pour quelques uns des officiers généraux concernés par la seule sanction administrative, un dossier constitué par la Commission d'épuration existe²²⁷⁵. Il s'agit des V.A Barnaud²²⁷⁶ et Bouxin²²⁷⁷ et des C.A Broussignac²²⁷⁸, Chomel de Jarnieu²²⁷⁹, Dupré²²⁸⁰, C.A Jardel²²⁸¹ Marzin²²⁸², et Seguin²²⁸³. Il faut noter que, pour le CA. Barois, l'inventaire du fonds de la commission ne mentionne aucun dossier spécifique, mais des courriers épars répartis dans plusieurs autres dossiers²²⁸⁴. Le dossier comprend en général des documents produits pendant l'activité des intéressés, un questionnaire sur leurs activités, le procès-verbal de leur audition et sa validation par l'intéressé qui a été entendu dans le cadre de la procédure et quand l'intéressé n'a pu (ou voulu) se rendre à l'audition, la réponse écrite au questionnaire. Leurs auditions se déroulent entre octobre et décembre 1944. La commission propose une sanction et le ministre décide. A partir de ces quelques cas, il est difficile de déduire la nature des

²²⁷² AN, F^{1b} I 1041, avis de la commission d'épuration du ministère de l'Intérieur du 21 mars 1945.

²²⁷³ Alain Bancaud, « La construction de l'appareil juridique », *op. cit.*, p. 72.

²²⁷⁴ *Ibidem*, p. 82-87.

²²⁷⁵ Les archives contiennent en général un dossier par officier. Mais on peut aussi trouver des éléments concernant l'intéressé dans des dossiers d'autres officiers.

²²⁷⁶ SHD-DM, 3BB8 CE 13, dossier Barnaud.

²²⁷⁷ SHD-DM, 3BB8 CE 14, dossier Bouxin.

²²⁷⁸ SHD-DM, 3BB8CE15, dossier Broussignac.

²²⁷⁹ SHD-DM, 3BB8 CE 16, dossier Chomel de Jarnieu. et 3BB8 CE 30.

²²⁸⁰ SHD-DM, 3BB8 CE 17, dossier Dupré.

²²⁸¹ SHD-DM, 3BB8 CE 20 et 29.

²²⁸² SHD-DM, 3BB8 CE 11, dossier AN, C.A Marzin et 3BB8CE 22, dossier Marzin.

²²⁸³ SHD-DM, 3BB8 CE 25, dossier Seguin.

²²⁸⁴ SHD-DM, 3BB 8 CE 6 et CE 28.

relations entre le ministre et la commission : dans certains cas la commission est suivie (V.A Bouxin, C.A Chomel de Jarnieu) mais dans d'autres le ministre prend une autre décision, qui peut s'avérer plus sévère (C.A Marzin, V.A Barnaud) ou moins sévère (C.A. Broussignac).

La mise en disponibilité sans affectation de ces hommes résulte de l'application de l'article 2 du décret du 18 octobre 1944 qui place dans cette situation tous les officiers généraux de la Métropole non ralliés ; elle est confirmée par le ministre. Là non plus la Marine n'est pas donc à l'origine de la décision. Ce placement se trouve être une antichambre de la deuxième section, dans laquelle sont glissés par anticipation ces officiers généraux à partir de mars 1946. Ces mesures sont présentées comme des mesures liées au dégagement des cadres : l'article 1 stipule « *une première tranche de réduction des effectifs des officiers de la Marine imposée d'urgence par la situation budgétaire sera réalisée en priorité par le passage par anticipation dans le 2^{ème} section [les] officiers généraux[...]qui, n'étant à aucun titre susceptibles de faire l'objet d'une sanction disciplinaire, se trouvent dans l'une des positions suivantes : congé d'activité ; sans affectation à la disposition du ministre.* ». La commission de dégagement des cadres est présidée par le V.A.E Sablé. Sa présence souligne l'interpénétration des deux dispositifs. Dans une note du 4 mars 1946 ; la commission de dégagement des cadres propose, pour atteindre le chiffre fixé de moins huit cents officiers, « *1°) d'éliminer d'abord les officiers qui ont pratiquement déjà quitté la Marine, c'est-à-dire les officiers en congé d'armistice, les officiers en congé d'activité, les officiers restés sans affectation à la suite des propositions de la commission de réemploi. 2°) les officiers ayant été l'objet de sanctions, après passage devant la Commission d'épuration.*»²²⁸⁵ Au vu des officiers généraux concernés, ce passage correspond bien à une sanction déguisée. Plus tard, à propos du C.A Dupré, le V.A.E Sablé reconnaît d'ailleurs que la mise en congé d'activité a

²²⁸⁵ SHD-DM, 3BB8CE 28, note du 4 mars 1946, *Méthodes préconisées pour le dégagement des cadres des officiers de la Marine nationale.*

été une sanction, avant de pouvoir appliquer le dispositif de dégageant des cadres et le passage en deuxième section et surtout admet que celui-ci est bien une sanction : « *étant donné l'âge et l'anciennement de l'amiral Dupré, et ses états de services antérieurs, cette sanction était effective car il aurait eu en temps normal, toutes les chances d'arriver aux plus grades et fonctions.* »²²⁸⁶. La confusion entre deux processus distincts, l'épuration et la politique de réduction des effectifs par dégageant des cadres, se révèle ici totalement²²⁸⁷.

Si vingt-sept officiers généraux sont sanctionnés, une vingtaine ne l'est donc pas. Deux cas de figure se présentent : les officiers généraux qui n'ont fait l'objet d'aucune instruction et ceux dont l'instruction a conclu à l'absence de manquement. Parmi les officiers ne faisant l'objet d'aucune procédure, se trouvent les officiers généraux ralliés à savoir les V.A.E Fenard ainsi que les V.A Battet et Collinet. Bénéficient aussi de ce silence procédural les officiers généraux qui relèvent de la 2^{ème} section et ont cessé toute fonction : l'Al Duplat qui de plus décède en juillet 1945, les V.A.E Le Bigot et de Penfentenyo de Kervéréguin, emprisonné en Allemagne depuis février 1943, les V.A Bourragué²²⁸⁸, Docteur, Herr, et les C.A Latham, Le Loup, Motet et Rouyer²²⁸⁹. Les officiers décédés comme les C.A Négadelle et Bard ne font non plus l'objet d'aucune recherche de la part de la Marine, même si la commission d'épuration du ministère de l'Intérieur établit un dossier et propose une révocation avec pension pour le C.A Bard²²⁹⁰. Pour d'autres, des procédures sont

²²⁸⁶ SHD-DM, CC7 4 °Moderne 2426/4, dossier personnel du C.A Dupré, lettre du 15 septembre 1948 du V.A.E Sablé au secrétaire d'Etat à la Défense nationale.

²²⁸⁷ Claude d'Abzac-Epezy, « Epuration et rénovation de l'armée », *op. cit.*.

Jean-Baptiste Bruneau, « L'assainissement du grand corps. L'épuration des officiers de marine au sortir du conflit mondial », *op. cit.*.

²²⁸⁸ Un dossier concernant le V.A Bourragué est mentionné dans l'inventaire du fonds 3BB8CE. Il semble contenir quelques documents sur son activité, mais ne cite aucune trace d'une procédure menée par la commission d'épuration. SHD-DM, 3BB8 CE 14, dossier Bourragué.

²²⁸⁹ Même cas de figure pour le C.A Rouyer : l'inventaire signale son témoignage sur le sabordage de Toulon et une demande de témoignage du V.A.E Sablé en Haute Cour de Justice (lettre du 16 août 1946), mais là aussi aucune trace d'une procédure menée par la Commission d'épuration n'y est indiquée. *Ibidem*, 3BB8 CE 24, dossier Rouyer.

²²⁹⁰ AN, F^{1b}I 717, commission d'épuration du ministère de l'Intérieur, séance du 14 mars 1945.

effectivement ouvertes, pour le moins des dossiers sont constitués, mais aucune suite n'est donnée. C'est le cas du V.A Landriau²²⁹¹ et des C.A Denis de Rivoyre²²⁹², Lafargue²²⁹³, et Ven²²⁹⁴. A ces noms, il faut ajouter celui de l'Al Gensoul en 2^{ème} section depuis octobre 1942. Une procédure est ouverte à la date de novembre 1945 selon Philippe Lasterle²²⁹⁵, qui se conclut par l'inopportunité des poursuites²²⁹⁶ pour des raisons politiques : une procédure obligeant à revenir sur Mers el-Kébir et sur l'attitude des Britanniques, à un moment où la Marine française dépend des Anglo-Saxons pour sa reconstitution et où s'engagent des pourparlers politico-économiques qui aboutissent au traité de Dunkerque de 1947²²⁹⁷, ne semble pas très opportune. Enfin il faut noter l'acquittement du V.A Bérenger à l'unanimité devant le Tribunal Maritime permanent de Brest en décembre 1953²²⁹⁸.

Au total, il s'avère que la moitié des officiers généraux sont sanctionnés du point de vue administratif et ces sanctions semblent plus relever de la volonté du pouvoir politique que de l'action ferme et volontariste de la Marine. Parallèlement à cette épuration administrative se déroule donc l'épuration judiciaire, dans lequel la Marine n'est pas sensée intervenir si ce n'est en fournissant à la Haute Cour de justice, un certain nombre de documents concernant les accusés²²⁹⁹.

²²⁹¹ SHD-DM, 3BB8 CE 6, dossier Querville, dossier Landriau.

²²⁹² SHD-DM, 3BB8 CE 24, dossier de Rivoyre.

²²⁹³ SHD-DM, 3BB8 CE 20, dossier Lafargue.

²²⁹⁴ SHD-DM, 3BB8 CE 27, dossier Ven.

²²⁹⁵ Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*, p. 90.

²²⁹⁶ SHD-DM, 3BB8 CE 6, dossier Querville, note du 25 octobre 1946 du V.A.E Sablé au ministre des Armées.

²²⁹⁷ Philippe Vial, « La Marine en 1947, un concentré de contradictions nationales », Serge Bernstein et Pierre Milza (dir), *L'année 1947 en France*, colloque des 4-5 décembre 1997 à Paris, Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle, Paris, Presses de Sciences Politique, 2000. D'après www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/04histoire/articles/articles_rha/marine47.htm, consulté le 10 mai 2007.

²²⁹⁸ SHD-DM, 3BB8 CE 10, dossier J, V.A Bérenger.

²²⁹⁹ SHD-DM, 3BB8 CE 18, envois de documents du 20 décembre 1944 concernant l'Al Esteva.

SHD-DM, 3BB8 CE 12, dossier Abrial, envois des 19 février, 26 février, 3 mars et 17 avril 1945.

SHD-DM, 3BB8 CE 20, dossier Marquis, de Laborde, envois des 24 juillet et 24 et 27 novembre 1945 et 12 mars 1947.

622.3 Une épuration judiciaire en marge du corps.

La procédure judiciaire emblématique à l'égard des responsables politiques, militaires et administratifs de Vichy reste la Haute Cour de Justice. Créée par l'ordonnance du 18 novembre 1944, elle est la juridiction la plus tardive à être définie par les textes, même si son principe est acté depuis avril 1944²³⁰⁰. Elle est l'objet de plusieurs modifications, dont celle du 27 décembre 1945. Au total cent huit personnes sont inculpées sur plus de trois cents dossiers instruits par la Commission d'instruction. Parmi ces hommes, sept marins : les amiraux Abrial²³⁰¹, Esteva²³⁰², de Laborde²³⁰³ et Robert²³⁰⁴, le V.A Marquis²³⁰⁵, et les C.A Auphan²³⁰⁶ et Bléhaut²³⁰⁷ qui sont condamnés. Les V.A.E Michelier²³⁰⁸ et Decoux²³⁰⁹ bénéficient d'un non-lieu prononcé par la commission d'instruction en mai 1947 et en février 1949. Le V.A.E Fernet n'est pas déféré devant la Haute Cour son activité n'étant pas considérée comme relevant de cette juridiction²³¹⁰. Quant à la procédure contre le V.A Platon, elle est éteinte en septembre 1945 par le décès avéré de l'intéressé²³¹¹. L'ordonnance de novembre 1944 prévoit que le jury est composé de douze parlementaires en fonction en 1939

²³⁰⁰ Alain Bancaud, *op. cit.*, p. 69.

²³⁰¹ AN, 3W44, dossier Abrial et AN, 3W31, comptes rendus sténographiques des audiences, procès Abrial.

²³⁰² AN, 3W169-170, dossier Esteva et AN, 3W36, comptes rendus sténographiques des audiences, procès de l'Al Esteva.

²³⁰³ AN, 3W201, dossier de Laborde et AN, 3W37, comptes rendus sténographiques des audiences, procès de l'Al de Laborde.

²³⁰⁴ AN 3W328-332, dossier Robert et AN 3W42, comptes rendus sténographiques des audiences, procès de l'Al Robert.

²³⁰⁵ AN, 3W31, comptes rendus sténographiques des audiences, procès du V.A Marquis.

²³⁰⁶ AN, 3W49 -50, dossier Auphan et AN, 3W31, comptes rendus sténographiques des audiences, procès du C.A Auphan.

²³⁰⁷ AN, 3W70, dossier Bléhaut et AN, 3W33 comptes rendus sténographiques des audiences, procès du C.A Bléhaut.

²³⁰⁸ Arrêt de non lieu du 2 mai 1947 par la Commission d'instruction.

Le fonds Haute Cour de Justice des Archives nationales ne contient aucun dossier au nom de Michelier.

²³⁰⁹ AN, 3W284, dossier du V.A.E Decoux.

²³¹⁰ AN, 3W172, dossier du V.A.E Fernet, note du 9 juin 1945 du procureur de la Haute Cour de Justice.

²³¹¹ AN 3W316, dossier du V.A Platon, ordonnance définitive du 19 septembre 1945 déclarant l'action publique éteinte.

Suite à des mandats d'arrêt de d'octobre et de décembre 1944, des enquêtes sont lancées pour savoir ce qu'est devenu le V. A Platon. Dès décembre 1944, le préfet de la Haute Vienne informe que le V.A Platon a bien été exécuté. Au cours du printemps 1945, renseignements généraux de la Dordogne et Police judiciaire de Limoges enquêtent et auditionnent les témoins qui confirment l'exécution du vice-amiral. *Ibidem*.

et éligibles, issus d'une liste de cinquante noms, et de douze résistants, eux aussi issus d'une liste de cinquante noms. Des magistrats professionnels assurent l'instruction, la présidence des audiences, l'accusation²³¹². L'instruction est menée par des magistrats instructeurs dont les cabinets se répartissent les dossiers selon des thématiques : les colonies et la Marine reviennent au cabinet Raïssac, remplacé par Schneedecker²³¹³. Une commission d'instruction présidée par un magistrat et composée de membres choisis par l'Assemblée consultative et de magistrats²³¹⁴ décide de l'inculpation. L'Al Esteva est jugé dans cette configuration avec André Mornet comme procureur général²³¹⁵ et Paul Mongibeaux comme premier président, acteurs principaux de l'accusation dans les procès à venir, ceux du maréchal Pétain et de Pierre Laval. Plusieurs modifications sont apportées à la composition et au fonctionnement de la Cour. Les premières sont celles prescrites par l'ordonnance du 27 décembre 1945 : elles touchent à la répartition des rôles entre magistrats professionnels et parlementaires et à la composition de la Haute Cour. Les magistrats professionnels voient leurs compétences limitées à l'instruction et à l'accusation, tandis que les présidences et vice-présidences de la Cour reviennent à des parlementaires. Dans cette configuration, le procureur est alors M. Frette-Damicourt, procureur général près la Cour de Cassation, et les avocats généraux sont Messieurs Fontaine et Jodelet ; Louis Noguères assume la présidence de la Haute Cour. Le jury reste composé de vingt-quatre membres tous parlementaires, tirés au sort au sein d'une liste composée de quatre-vingt-seize parlementaires issus de l'Assemblée constituante et établie en proportion des groupes. Mais le tirage au sort est intégral, sans correction par rapport à la représentation des groupes. La composition des jurys varie ainsi d'un procès à

²³¹² Bénédicte Vergez-Chaignon, *Histoire de l'épuration*, op. cit., p.486-488.

²³¹³ Louis Noguères, *La Haute Cour de la Libération (1944-1949)*, Paris, les Editions de Minuit, 1965, 296 p. et p. 69 et 78. Guy Raïssac devient responsable des archives.

²³¹⁴ Bénédicte Vergez-Chaignon, *Histoire de l'épuration* op. cit., p. 486.

²³¹⁵ Le fonds du procureur général Mornet détenu à la BDIC sous la cote F delta res 875 ne contient qu'une seule lettre concernant l'Al Esteva, adressée par Pierre Laval (s.d).

l'autre²³¹⁶ et le droit de récusation est supprimé²³¹⁷. Les amiraux Abrial, de Laborde, Robert, le V.A Marquis et le C.A Auphan (par contumace) comparaissent dans cette configuration. La loi du 19 avril 1948 modifie de façon importante la composition du jury introduisant le principe de la proportionnalité de la représentation des forces politiques : un tirage au sort de douze jurés et non plus vingt-quatre, à partir d'une liste respectant les règles de la représentation proportionnelle de soixante-douze députés choisis par leurs groupes respectifs, s'effectue en observant le principe de la représentation proportionnelle compte tenu de l'appartenance politique du président et des vice-présidents. Louis Noguères est de nouveau élu comme président, ses deux vice-présidents élus étant Maurice Guérin et Edgar Faure. C'est dans ce cadre que le procès par contumace du C.A Bléhaut se déroule. La possibilité offerte aux condamnés par contumace de pouvoir être rejugés s'ils se présentent permet aux C.A Auphan et Bléhaut d'avoir un deuxième procès en 1955. La Haute Cour « réactivée » pour plusieurs cas semblables siège à ce moment là avec des membres désignés par le Conseil de la République et l'Assemblée nationale, avec pour président Edouard Depreux.

Les procès des différents officiers généraux de marine sont marqués par le climat politique dans lequel ils se déroulent. Un des faits souvent considéré comme important au regard de la nature des condamnations est la présence ou non des communistes, fer de lance de l'épuration. Or, cette présence varie selon les périodes. L'affaire de l'Al Esteva est la première pour laquelle siège la Haute Cour : le procès se déroule du 12 au 15 mars 1945. Prévu en février, il est repoussé de quelques semaines : la Fédération républicaine à l'Assemblée consultative n'a pas désigné ses jurés en temps utiles²³¹⁸, révélant ainsi les difficultés de mise en œuvre de la juridiction et le peu d'entrain de certaines forces politiques

²³¹⁶ Bénédicte Vergez-Chaignon, *Histoire de l'épuration*, op. cit., p. 502.

²³¹⁷ Louis Noguères, op. cit., p. 110.

²³¹⁸ *Ibidem*, p. 85-86.

Bénédicte Vergez-Chaignon, *Histoire de l'épuration*, op. cit., p. 488-489

à s'impliquer dans le processus d'épuration, ici de militaires mais plus largement d'hommes politiques, leurs pairs. Ce procès précède ceux du maréchal Pétain et de Pierre Laval qui se tiennent respectivement du 23 juillet au 14 août 1945 et du 4 au 9 octobre 1945. Que le premier procès de la Haute Cour soit celui d'un amiral semble plus lié aux circonstances qu'à une quelconque volonté de pointer du doigt le rôle et la responsabilité de la Marine. Au printemps 1945, les principaux inculpés ne sont pas encore à la disposition de la justice²³¹⁹. Le pouvoir politique marque son impatience et les interpellations à l'Assemblée sont fréquentes et violentes. Le procès se déroule donc dans une ambiance de pression politique et d'urgence, urgence à montrer que le pouvoir ne recule pas devant sa volonté de châtier les responsables de Vichy. L'instruction a été rapidement menée, l'Al Esteva s'entretenant ainsi une demi-douzaine de fois avec le magistrat chargé de son dossier²³²⁰.

Dix-huit mois après celui de l'Al Esteva, se tient, du 12 au 14 août 1946, le procès dit des Amiraux concernant l'Al Abrial, le V.A Marquis ; le C.A Auphan, s'étant soustrait à la Justice, est jugé par contumace. Devait également comparaître l'Al de Laborde mais, pour des raisons de santé, sa comparution est reportée de quelques mois. Plusieurs procès, outre ceux du maréchal Pétain et de Pierre Laval, ont déjà eu lieu parmi lesquels ceux de Joseph Darnand, Jacques Chevalier²³²¹, Maurice Gabolde²³²², Hubert Lagardelle²³²³, Charles

²³¹⁹ Le maréchal Pétain rentre en France le 26 avril 1945, Pierre Laval, le 1^{er} août 1945.

²³²⁰ Bénédicte Vergez-Chaignon, *Histoire de l'épuration, op. cit.*, p. 488.

²³²¹ Jacques Chevalier (1882-1962), doyen de la faculté de lettres de Grenoble est ministre de l'Education où Il réintroduit la dimension religieuse dans l'enseignement, puis prend le portefeuille de la Santé et de la Famille. Proche de Pétain l'Al Darlan se sépare de lui agacé par ses sympathies anglo-saxonnes. Revenu en Isère, il s'active en faveur du STO et propose des mesures contre la Résistance qui le fait prisonnier. Il est condamné en mars 1946 par la Haute Cour de Justice à vingt ans de travaux forcés. D'après Michèle et Jean-Paul Cointet, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation, op. cit.*, p.154-155.

²³²² Maurice Gabolde (1891-1972). Avocat général à la Cour de Riom, puis procureur général près le Tribunal de la Seine, semble être un des auteurs du caractère rétroactif des lois sur les sections spéciales. Il devient en mars 1943, garde des Sceaux. Il est à Sigmaringen puis gagne l'Espagne où il s'installe jusqu'à sa mort. Il est condamné par contumace à la peine de mort par la Haute Cour de Justice en mars 1946. *Ibidem*, p. 331.

²³²³ Hubert Lagardelle (1874-1958) Son itinéraire le conduit d'un syndicalisme révolutionnaire avant la 1^{ère} Guerre mondiale, au cabinet de Bertrand de Jouvenel, ambassadeur de France en Italie, au milieu des années trente. Membre du Conseil national, il devient ministre du travail d'avril 1942 à novembre 1943. Il est impliqué

Rochat²³²⁴. Ce procès des amiraux fait immédiatement suite à celui de Pierre-Etienne Flandin qui est condamné à cinq années de dégradation nationale, et en est aussitôt relevé pour services rendus à la Résistance. Il est marqué par le coup d'éclat des communistes qui décident de ne pas siéger. En effet, à l'ouverture, le 30 juillet 1946, le vice-président et les députés communistes désignés pour être tirés au sort pour être membres du jury ne se présentent pas pour contester la clémence du jugement prononcé à l'encontre de Pierre-Etienne Flandin. Les membres communistes de la commission d'instruction se déclarent également démissionnaires. Dans le même temps, le groupe communiste dépose à l'Assemblée une proposition de loi visant à modifier la composition et le fonctionnement de la Haute Cour, qui est rejetée. Maintenant leur refus de siéger, le jury est alors composé de onze députés du MRP, de cinq SFIO, de trois membres du PRL, de trois républicains indépendants, d'un radical-socialiste et d'un représentant de l'UDSR²³²⁵. Cette position traduit la situation du PCF qui reste la première force politique mais voit aussi s'affirmer le retour des centristes, par le biais du MRP, et le redressement des radicaux.

L'année 1947 voit se dérouler les procès des amiraux Robert le 14 mars, de Laborde du 27 au 28 mars et en 1948 a lieu celui du C.A Bléhaut, par contumace. Dans la même session de mars 1947, précédant les procès des deux amiraux, se sont déroulés, entre autres, ceux de Fernand de Brinon, Raphaël Alibert (par contumace) et Jean Jardel. Entre leurs deux procès ont également eu lieu ceux par exemple de Jules Brévié, Jacques Guérard (par contumace). Le climat politique est tout autre. Le régime de la Quatrième République est en place depuis le

dans la conception du STO, même s'il n'en suit pas la mise en œuvre. Il est condamné par la Haute Cour de Justice en 1946 aux travaux forcés à perpétuité mais est rapidement libéré. *Ibidem*, p. 421.

Christine Bouneau-Bouillare, *Hubert Lagardelle, un bourgeois révolutionnaire et son époque (1874-1958)*, Saint-Pierre-du-Mont, Eurédit, 2000, 564 p.

²³²⁴ Charles Rochat(1892-1975), secrétaire aux Affaires étrangères de janvier 1942 à août 1944. Il fuit à Sigmaringen et en Suisse. Il est condamné à mort par contumace en juillet 1946. Revenu en France n 1955, il est condamné à cinq ans de dégradation nationale dont il est relevé immédiatement. D'après http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Rochat consulté le 5 juin 2014.

²³²⁵ Louis Noguères, *op. cit.*, p. 157.

mois d'octobre 1946 après l'adoption de la Constitution. Les élections de novembre 1946 permettent au PCF de rester la première force politique du pays mais il est suivi de près par le MRP. Jusqu'au mois de mai, il est présent dans le gouvernement Ramadier. Ses élus siègent donc à nouveau à la Haute Cour, de façon même assidue, contrairement aux députés-jurés des autres partis. Louis Noguères évoque la lassitude qui pousse certains des jurés à ne pas assister à la lecture de l'arrêt dans le procès de l'Al Robert, manifestant ainsi leur désapprobation²³²⁶. Si les communistes restent des fervents partisans de l'épuration, de fait les autres partis prennent leur distance et des voix commencent à s'élever pour défendre les accusés de Vichy : en 1946 est créée une association des représentants du peuple de la Troisième République qui rassemble députés et sénateurs déclarés inéligibles²³²⁷. Pour le procès du C.A Bléhaut, les communistes sont de nouveau absents. En effet, le groupe, hostile à l'élection d'Edgar Faure comme vice-président, décide de ne pas présenter de députés et aucun élu communiste ne figure dans les jurys des sessions de 1948²³²⁸.

Enfin, les deuxièmes procès des C.A Bléhaut et Auphan se déroulent dans un climat profondément différent, le 18 mars pour le C.A Bléhaut et les 19-20 juillet 1955 pour le C.A Auphan. La guerre est terminée depuis dix ans et les lois d'amnistie sont en vigueur, dont la première date de 1947²³²⁹. Les élections de 1951 avec le système des apparentements a permis à la majorité de la Troisième force de se maintenir au pouvoir mais elle doit faire face à ces deux oppositions extrêmes que sont le PCF et le RPF du général de Gaulle. Mais depuis 1953, le général de Gaulle a mis son parti en sommeil. La France, engagée dans des processus de décolonisation difficiles et douloureux qui ont mis ou mettent sur le devant les Armées, est

²³²⁶ *Ibidem*, p. 171-175.

²³²⁷ Voir *infra*.

²³²⁸ Louis Noguères, *op. cit.*, p. 205-223.

²³²⁹ La première loi d'amnistie date du 16 août 1947 et concerne les mineurs de moins de dix-huit ans ayant « sans discernement » commis des actes de collaboration de moindre importance et ceux de moins de vingt-et-un ans ayant par la suite servi dans les Forces françaises libres.

ournée vers d'autres préoccupations. Par ailleurs, le développement de l'anticommunisme donne des arguments aux défenseurs des vichystes qui pensent ainsi pouvoir réhabiliter leurs clients en soulignant l'identité de vues ; être utile à la communauté face à ce péril semble bien être une des motivations qui fait sortir le C.A Auphan de la clandestinité²³³⁰.

Au gré des circonstances politiques, les communistes ont donc été absents ou présents. Pour autant les condamnations prononcées ne semblent pas nécessairement marquées de leur empreinte. Le C.A Auphan, à l'issue de son premier procès, et l'Al de Laborde écopent des peines les plus lourdes, travaux forcés à perpétuité pour le premier, peine de mort pour le second, mais dans le premier cas les communistes ne siègent pas, tandis que dans le second ils sont présents. Il faut sans doute aussi revenir aux faits qui leur sont reprochés pour comprendre cette sévérité. Le dénominateur commun entre les deux hommes, le sabordage de la Flotte, par le symbole politique et militaire que cela représente, paraît plutôt être le facteur explicatif. Certes le C.A Auphan a quitté le pouvoir au moment des événements, mais son incapacité à envisager de faire appareiller la Flotte est retenue contre lui²³³¹. Par ailleurs, l'absence du CA Auphan et l'implication de l'Al de Laborde dans la tentative de levée de troupes au Tchad sont, vraisemblablement pour le C.A Auphan et à coup sûr pour l'Al de Laborde, des facteurs aggravants. Quant aux deux condamnations à perpétuité, celle du V.A Derrien qui ne relève pas de la Haute Cour de Justice mais du Tribunal militaire d'Alger, et celle de l'Al Esteva, il semble bien que le contexte général porté sur une volonté d'épuration explique avant tout la lourdeur de la peine.

²³³⁰ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 553.

²³³¹ SHD-DM, CC74°Moderne 3653/16, dossier personnel du C.A Auphan, attendus du jugement de Haute Cour de justice du 14 août 1946.

	Date	Condamnations
Derrien	Mai 1944	Réclusion à perpétuité.
Esteva	Mars 1945	Réclusion à perpétuité. Dégradation militaire. Dégradation nationale.
Abrial	Août 1946	10 ans de travaux forcés. Dégradation nationale à vie
Marquis	Août 1946	5 ans de détention. Dégradation nationale à vie.
Auphan	Août 1946	Travaux forcés à perpétuité. Dégradation nationale à vie.
Robert	Mars 1947	10 ans de travaux forcés. Dégradation nationale à vie.
de Laborde	Mars 1947	Peine de mort.
Bléhaut	Juin 1948	10 ans de prison. Dégradation nationale à vie
Bléhaut	Mars 1955	Acquitté.
Auphan	Juillet 1955	5 ans avec sursis. 5 ans de dégradation nationale.

Condamnations prononcées devant le Tribunal militaire d'Alger et la Haute Cour de Justice.

A ces condamnations devant la Haute Cour de Justice, il faut ajouter celle du V.A.E Le Luc qui a comparu devant la Cour de la Seine du 23 au 25 février 1950 : sa peine est de deux ans de prison et cinq ans de dégradation nationale. Un non-lieu est prononcé en faveur du C.A Barois devant la Cour de justice de Marseille.

Les inculpés sont le plus souvent emprisonnés au moment de leur procès. En effet, après avoir été plus ou moins brièvement placés en résidence surveillée puis arrêtés²³³², ou arrêtés directement²³³³, les amiraux Esteva, Abrial, de Laborde et le V.A Marquis sont incarcérés depuis l'automne 1944²³³⁴. Néanmoins, l'Al Robert et le C.A Bléhaut, détenus respectivement depuis septembre 1944 et mai 1945, sont en liberté provisoire depuis mars

²³³² SHD-DM, TTA 186, message n° A 13 Cab/0 du 9 septembre 1944 du ministre de la Marine au ministre de l'Intérieur, placement demandé pour l'Al de Laborde, le V.A.E Le Luc et le V.A Marquis.

²³³³ *Ibidem*, message n° A 14 Cab/0 du 9 septembre 1944 du ministre de la Marine au ministre de l'Intérieur, demandant de s'assurer des amiraux Abrial, Robert, et des C.A Auphan et Bléhaut. Cette note concerne aussi le V.A Platon.

²³³⁴ L'Al Abrial est ainsi incarcéré depuis le 7 décembre 1944. AD Maine et Loire (désormais ADML), 248W 133, certificat d'encellulement du 12 juillet 1947 stipulant date de début et de fin d'emprisonnement.

1946. Le C.A Bléhaut met à profit cette condition pour fuir en Suisse. Lors de son deuxième procès en 1955, il comparaît libre, ainsi que le C.A Auphan qui au total ne passe qu'une seule journée en détention, celle qui le voit attendre la délibération de la Haute Cour quant à sa remise en liberté provisoire en 1955²³³⁵. Certains souffrent de problèmes de santé qui les conduisent à être hospitalisés pendant leur détention²³³⁶. Leurs biens le plus souvent sont placés sous séquestre²³³⁷. Le procès de l'Al Esteva se déroule dans la salle de la première Chambre de la Cour d'appel de Paris²³³⁸, qui accueille également les procès du Maréchal Pétain et de Pierre Laval, petite salle au « *décor [...] quelque peu solennel. Les murs en sont revêtus de boiseries de chêne. Le plafond à macarons d'or est allégorique. On y voit s'affronter une Justice drapée et une Vérité nue...* »²³³⁹. Les procès de 1946 et 1947 ont lieu à Versailles²³⁴⁰, tandis que les deuxième procès des C.A Auphan²³⁴¹ et Bléhaut²³⁴² se déroulent au Palais du Luxembourg.

L'axe privilégié de l'accusation, des réquisitoires et des attendus des condamnations s'articule autour de l'attitude de ces hommes au moment de la libération du territoire : ont-ils par leur attitude facilité ou freiné l'avance des troupes alliées et l'entrée à leurs côtés de toutes les forces militaires françaises ? Ont-ils favorisé d'une façon ou d'une autre les troupes de l'Axe ? Le procureur général Mornet, dans son réquisitoire contre l'Al Esteva, évoque le ravitaillement à l'Axe, le recrutement d'une main d'œuvre et de combattants pour l'ennemi,

²³³⁵ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 554-555.

²³³⁶ Tel est le cas des amiraux Abrial et de Laborde et du V.A.E Decoux à son retour d'Indochine.

²³³⁷ AN, 3W44, dossier Abrial, mise sous séquestre des biens, 15 février 1945.

Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 509.

Bernard Bléhaut, op. cit., p.167.

²³³⁸ Yves Frédéric Jaffre, *Les tribunaux d'exception, 1940-1962*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1963, 365 p. et p. 101.

²³³⁹ Léon Werth, *Impressions d'audience, le procès Pétain*, présenté et annoté par Christophe Kontcheff, Paris, Viviane Hamy, 1995, 154 p. et p.25.

²³⁴⁰ Louis Noguères, op. cit., p. 150.

²³⁴¹ Amiral Auphan, *L'Honneur de servir*, op. cit., p. 556.

²³⁴² Bernard Bléhaut, op. cit., p. 187.

les incitations à la désertion²³⁴³. Certes, l'acte d'accusation contre l'Al Abrial souligne l'application zélée de la politique antisémite du régime, sa lutte contre la Résistance, en évoquant d'ailleurs des faits graves au regard des individus et révélateurs de ses positions politiques, mais, en même temps, moindres au regard de l'ensemble de la politique de répression et d'exclusion du régime ; ou bien ses conférences au profit de la Légion française des combattants. Mais l'essentiel des débats porte sur la livraison à l'Allemagne des plans d'une torpille, la mise à disposition de l'Allemagne de capitaines de commerce français, la communication de renseignements secrets d'ordre militaire aux autorités allemandes, la coopération de la Gendarmerie maritime française au maintien de l'ordre dans les enceintes portuaires, la condamnation de commandants de sous-marins qui ont rallié les Forces françaises navales libres et bien sûr le sabordage de la Flotte²³⁴⁴. Il est d'ailleurs symptomatique qu'initialement les quatre acteurs que sont les amiraux Abrial et de Laborde, le V.A Marquis et le C.A Auphan devaient être jugés ensemble : la ligne de commandement au moment du sabordage est ici complètement recomposée. L'essentiel de l'argumentation tant de l'accusation que de la défense concerne donc la collaboration militaire, avec le plus souvent des démonstrations approximatives. Condamnés le plus souvent pour intelligence avec l'ennemi, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, trahison, leur action politique au regard de la mise en œuvre de la Révolution nationale n'est pas ou peu abordée, en particulier pour les Amiraux Abrial, Esteva, pour lesquels la gestion de leur territoire n'est que très peu développée. Le non lieu du V.A.E Decoux est d'abord lié à son "opposition" aux Japonais. Seul l'acte d'accusation de l'Al Robert pose effectivement la question de son activité en matière de politique intérieure. Mais, à ce point du raisonnement, constatons simplement que la stratégie de défense a permis à l'Amiral d'orienter les débats sur une autre problématique,

²³⁴³ Géo London, *L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de justice*, op. cit., p. 75.

²³⁴⁴ AN, 3W31, sténographie des audiences du procès de l'Al Abrial.

bien plus à son avantage. Il est évident qu'il ne faut pas percevoir les débats avec le prisme des connaissances actuelles et que la Cour juge avec les éléments dont elle dispose. Mais ces orientations de l'accusation ont pour effet de dédouaner les amiraux de leur rôle politique. Ainsi n'ont-ils, par la suite, dans leurs plaidoyer *pro domo* que sont leurs Mémoires, qu'à s'engouffrer dans cette brèche ouverte par la Justice, qui, d'une certaine façon, a fourni les premiers arguments à ce qui devient, quelques années plus tard, la doxa en matière de rôle des amiraux de Vichy. Ainsi, en 1946, le journaliste Charles Vergely peut-il écrire à propos du procès des amiraux : « *Les accusés d'aujourd'hui ne peuvent être en effet assimilés à ces dignitaires de la collaboration dont on condamne la politique et qui disparaissent avec la faillite de leurs idées [...] Auphan trompait les Alliés pour apaiser les Allemands. Abrial faisait des conférences et Marquis signait des compromis. Ici apparaît tout le mal qu'a pu faire la politique de Vichy en créant une atmosphère déprimante pour le pays, en divisant la France.* »²³⁴⁵. Le général de Gaulle lui-même participe aussi à cette lecture quand il affirme que « *l'affaire [il s'agit des procès en Haute Cour de Justice en général] n'aurait dû être traitée que du seul point de vue de la défense et de l'indépendance nationale* »²³⁴⁶ : exit la politique de Vichy.

Face à l'accusation, les amiraux se font représenter par des avocats différents, à l'exception de l'Al Esteva et du V.A.E Decoux qui se font représenter par le même avocat :

²³⁴⁵ *Le Monde*, 15 août 1946.

²³⁴⁶ Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre, tome 3, le salut 1944-1946*, Paris, Plon, Livre de poche historique, 1959, 502 p. et p. 291.

Juridiction	Amiraux	Date des procès	Avocats
Haute Cour de Justice	Esteva	mars 1945	Maître Chresteil
	Abrial	août 1946	Maître Toulouse
	Marquis	août 1946	Maître de Chauveron
	Auphan	août 1946	Maître Garçon
		juillet 1955	Maître Martin
	de Laborde	mars 1947	Maître Vienot
	Robert	mars 1947	Maître de Lavergne
	Bléhaut	juin 1948	Bâtonnier Poignard et Maître Vandenoongaerde
janvier 1955		Maître Leroy	
Decoux	février 1949	Maître Chresteil	
Cour de la Seine	Le Luc	février 1950	Maître Robert
Conseil d'Etat	Jardel	1953-1955	Maître Copper-Royer

Avocats des officiers généraux de Marine.

Rien ne permet d'affirmer que cette situation résulte d'une stratégie voulue par les défenseurs et/ou leurs clients. Il est très difficile de préciser avec certitude les logiques à l'œuvre dans le choix des défenseurs par les accusés, faute d'archives²³⁴⁷. Mais on peut avancer quelques hypothèses. Dans certains cas, on peut remarquer des affinités idéologiques : ainsi en est-il vraisemblablement pour Maître Pierre Leroy, défenseur du C.A Bléhaut lors de son deuxième procès qui devient président de l'Union des intellectuels indépendants, structure porte-voix des épurés intellectuels²³⁴⁸ ou encore de Maître François Martin, défenseur en 1955 du C.A Auphan, qui fut préfet de Montauban de 1941 à 1943, ancien député de l'Aveyron de 1936 à

²³⁴⁷ Très peu de ces cabinets existent toujours. Nous n'avons retrouvé que la trace de l'arrière-petit fils de Maître Chresteil et de la belle-fille de Maître Vienot. Des cabinets d'avocat existent toujours au nom de de Chauveron, de Lavergne et Coppe-Royer. Il existe sur Paris vingt-sept cabinets au nom de Leroy et quarante-huit au nom de Robert. Ces renseignements ont été obtenus grâce à Maître Gérard Piétra. Qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance.

²³⁴⁸ Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy, op. cit.*, p. 197.

1942²³⁴⁹. Mais le fait que ces deux hommes soient de la même région, le C.A Auphan a une résidence dans le Tarn et y séjourne après son départ de Vichy, les a également sans doute rapprochés. Dans certains cas, le choix présente une haute valeur symbolique liée aux clients qu'ils ont auparavant défendu : ainsi Maîtres Georges Chresteil et André Toulouse, avocats des amiraux Esteva et Abrial, ont tous deux plaidé au procès de Riom, le premier pour Guy la Chambre, ancien ministre de l'Air de janvier 1938 à mars 1940 et le second pour Robert Jacomet, contrôleur général, ancien secrétaire général du ministre de la Guerre de septembre 1936 à mai 1940²³⁵⁰. Ces avocats offrent ainsi l'image d'avocats "apolitiques" dont les qualités de juristes et de plaideurs prévalent. Mais Maître Toulouse a aussi été recommandé à l'Al Abrial par le V.A Durand-Viel²³⁵¹. L'expérience des avocats acquise au cours des procès politiques de l'après-guerre joue également. Le choix du V.A.E Decoux se porte sur Maître Chresteil qui, outre l'Al Esteva, a aussi plaidé pour Paul Baudouin et Robert Gibrat en Haute Cour de Justice, et a aussi défendu l'aviateur Détroyat, Guy Bunau-Varilla²³⁵², propriétaire du

²³⁴⁹ François Martin (1900-1964), avocat depuis 1922, est élu en 1936 député de l'Aveyron pour la Fédération républicaine de France. Proche néanmoins de l'Action française, il prône l'union des Français contre l'extrême gauche. A la déclaration de guerre, il s'engage dans l'armée de l'Air. Bien que favorable à l'armistice et à la Révolution nationale, d'où sa nomination de préfet de 1941-1943, il se déclare hostile au collaborationnisme et refuse la dérive milicienne de l'Etat français, remettant ainsi sa démission. Rendant de nombreux services à la Résistance, il n'est pas inquiété à la Libération. Il dépose au procès du maréchal Pétain en faveur de l'ancien Chef de l'Etat. Il crée à Paris un cabinet tourné vers le droit civil et les assurances. D'après http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=5036, consulté le 2 janvier 2014.

Géo London, *Le procès Pétain*, Lyon, Roger Bonnefon Editeur, 1945, 1083 p., audience du 7 août 1945, p. 639-646.

²³⁵⁰ Julie Bracher (présenté par), *Riom 1942, Le procès*, Paris Omnibus, 2012, 1043 p. et p. 597-633 ; 760-798 et 1033.

²³⁵¹ SHD-DM, 120GG², 4, fonds privés Durand-Viel, lettre du 25 décembre 1947 de l'Al Abrial au V.A Durand-Viel.

²³⁵² Bénédicte Vergez-Chaignon, *Vichy en prison, les épurés à Fresnes après la Libération*, Paris, Gallimard, 2006, 424 p. et p. 203.

Michel Détroyat (1905-1956) est un pilote d'essai, virtuose de voltige. Conseiller du ministre de l'Air, il tente d'alerter le gouvernement français sur les rythmes de la production aéronautique de l'Allemagne. Pendant la guerre de 1939-1940, il assure la formation de pilotes de chasse sur les nouveaux engins. Démobilisé, il réalise de nombreux galas pour les prisonniers. De 1946 à 1951, il est en Argentine comme conseiller de plusieurs entreprises. Revenu en France, il est pilote en Indochine. Il décède des suites d'une intervention chirurgicale. D'après http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_D%C3%A9troyat, consulté le 15 janvier 2014.

Guy Bunau Varilla (1896-1984), directeur administratif du *Matin* devient propriétaire du journal à la mort de son père, début août 1944. Il est condamné en janvier 1946 aux travaux forcés à perpétuité, à la confiscation de tous

journal *Le Matin* et Bernard Fay²³⁵³. Le bâtonnier Poignard défenseur du C.A Bléhaut en 1948 a aussi soutenu Jacques Chevalier²³⁵⁴, tandis que Maître Leroy a eu pour client Henri Béraud²³⁵⁵. Maître Viénot, recommandé à l'Al de Laborde par son frère, est aussi le défenseur du général Debeney²³⁵⁶. Quant au choix de Maurice Garçon²³⁵⁷ par le C.A Auphan, deux hommes au caractère si différent, il semble être à la convergence des logiques de compétence professionnelle, mondaine, et "médiatique".

Plusieurs arguments ressortent des lignes de défense utilisées par les avocats. Le procès de l'Al Esteva fixe en quelque sorte les stratégies des accusés. Une des premières consiste à jeter le discrédit sur les acteurs de l'accusation et par delà sur l'épuration. Maître Chresteil, ainsi, en évoquant le passé proche du procureur Mornet et du président Mongibeaux, - tous deux ont prêté serment au maréchal Pétain et le procureur Mornet a demandé à requérir dans le procès de Riom et a participé à la commission des naturalisations-

ses biens présents et à venir mais voit sa peine commuée en quinze ans de réclusion en 1951. Dominique Pinsolle, *op. cit.*, p. 286-287.

²³⁵³ Bernard Fay (1893-1978). Professeur au collège de France, Bernard Fay est nommé administrateur de la Bibliothèque nationale de France en août 1940. Il crée une section pour répertorier les archives maçonniques et s'engage dans la propagande antimaçonnique par le biais de conférences et de publication dont la revue *Les documents maçonniques*. A la libération il est condamné à perpétuité en 1946 puis gracié.

Antoine Compagnon, *Le cas de Bernard Fay, du Collège de France à l'indignité nationale*, Paris, Gallimard, 2009, 208 p. et p. 113-114.

²³⁵⁴ Louis Noguères, *op. cit.*, p. 217.

²³⁵⁵ Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, *op. cit.*, p. 197.

Henri Béraud (1885-1958) Journaliste et écrivain, prix Goncourt en 1922, il écrit pour *Gringoire* à partir de 1934 et jusqu'à la fin de 1943. Partisan d'un ultra collaborationnisme, il est condamné à mort en décembre 1944. Gracié par le général de Gaulle, sa peine est commuée en vingt ans de travaux forcés, finalement réduite à dix ans de prison. Il est libéré en 1950. D'après Michèle et Jean-Paul Cointet, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, *op. cit.*, p. 73-74.

²³⁵⁶ Bénédicte Vergez-Chaignon, *Vichy en prison, Les épurés à Fresnes après la Libération*, *op. cit.*, p. 205.

²³⁵⁷ Maurice Garçon (1889-1967), avocat et écrivain, est un personnage aux facettes multiples. Avocat depuis 1911, il plaide de grandes affaires criminelles, politiques ou littéraires. Proche des milieux littéraires, il est l'avocat de l'Académie Goncourt, il défend pendant la guerre Georges Arnaud. Il est le défenseur de René Hardy en 1947 et 1950. En 1954, il défend l'éditeur Jean-Jacques Pauvert. Passionné d'ésotérisme, il écrit plusieurs ouvrages sur la sorcellerie. Il est élu en 1946 à l'Académie française au fauteuil de Paul Hazard, quelques mois avant le premier procès du C.A Auphan. Aujourd'hui un institut porte son nom, qui se donne pour mission de promouvoir le rôle de l'avocat dans la cité.

D'après <http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/maurice-garcon?fauteuil=11&election=04-04-1946> consulté le 2 janvier 2014.

²³⁵⁸ ouvre la voie, en montrant que ces hommes ne sont pas les acteurs idoines pour juger son client. Le C.A Auphan s’inscrit dans cette logique : dans sa lettre adressée au président de la Haute Cour de Justice, pour expliquer les raisons qui le font renoncer à se présenter, il invoque l’inconstitutionnalité de la Cour et refuse de comparaître devant « *une juridiction actionnée par un gouvernement où figure, à côté d’un déserteur, un ancien marin mutin de la mer Noire* »²³⁵⁹. En 1950, le défenseur du V.A.E Le Luc reprend le même argument à l’égard du V.A.E Sablé, rappelant son « *orthodoxie au regard de la mystique de 1940, [...] sa participation au serment Légionnaire de Casablanca en juin 1941 au milieu des événements de Syrie* »²³⁶⁰. Le défenseur de l’Al Robert fait de même à l’égard des deux seuls témoins produits par l’accusation, dont Aimé Césaire²³⁶¹. La réponse du procureur général Mornet qui justifie son rôle de protecteur de Juifs au sein de la commission des naturalisations²³⁶² ouvre la porte à la thèse du bouclier :

« [si] *l’autorité française avait fait place aux autorités étrangères [...] Est-ce que vous croyez que les Allemands ne vont pas immédiatement, à leur manière, que nous connaissons que trop, user de représailles et vouloir rétablir l’ordre ?*

Est-ce que vous ne pensez pas que le départ de l’amiral Esteva sera suivi d’emprisonnements, de déportations, et sans doute aussi d’exécutions qui frapperont les Français de toutes conditions, tous ceux qui auront été plus ou moins fidèles à

²³⁵⁸ Géo London, *L’amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de justice*, op. cit., p.113.
Bénédicte Vergez-Chaignon, *Histoire de l’épuration*, op. cit., p. 489.

²³⁵⁹ Amiral Auphan, *L’honneur de servir*, op. cit., p. 526.

Le déserteur est Maurice Thorez, l’ancien mutin, André Marty.

²³⁶⁰ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2969/1, plaidoirie de M^e Jean Robert, p. 14.

²³⁶¹ Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943*, op. cit., p. 203.

²³⁶² « *Je me fais fort d’avoir contribué à maintenir, dans la collectivité française, nombre d’israélites, ceux, notamment, dont les états de services étaient brillants au début de cette guerre [...]* », Géo London, *L’amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice*, op. cit., p. 114.

l'influence française et qui se déclareront opposés aux intérêts allemands ou qui en seront simplement suspectés ? »²³⁶³.

L'argumentation de la sauvegarde des intérêts français est une défense qu'utilisent, par exemple, après l'avocat de l'Al Esteva²³⁶⁴, l'Al Robert²³⁶⁵ et le V.A.E Decoux. Or, cela prend tout son sens au regard du contexte de décolonisation, et en particulier avec la guerre en Indochine. Apparaît là en filigrane l'idée chère aux marins de leur rôle dans le maintien de la grandeur impériale de la France. Ultérieurement, les amiraux ne manquent pas de rappeler dans leurs Mémoires qu'ils ont su remplir cette mission, contrairement au pouvoir de la Quatrième République. Le titre « *J'ai maintenu* » du chapitre III de l'épilogue de l'ouvrage du V.A.E Decoux *A la barre de l'Indochine*, n'est pas qu'une profession de foi. C'est aussi un véritable « *J'accuse* »²³⁶⁶. Défendre les intérêts français, c'est aussi défendre les intérêts de la Marine : cela s'inscrit tout à fait dans la logique des motivations supposées d'acceptation des postes. Le C.A Bléhaut, qui défend la version de l'apolitisme des amiraux, se présente et est présenté par ses subordonnés comme un ministre technique²³⁶⁷, ce qui n'est sans doute pas exempt d'arrière pensées. Il explique avoir accepté son poste « *pour protéger et sauvegarder ce qui pouvait encore l'être à une époque où la défaite allemande était évidente pour tout le monde* »²³⁶⁸. La Marine elle-même utilise cet argument dans le dossier du C.A Jardel, pour

²³⁶³ *Ibidem*, p. 151

²³⁶⁴ *Ibidem*, p. 51.

²³⁶⁵ AN, 3W42, compte- rendu sténographique du procès sténographiques de l'Al Robert.

Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943*, *op. cit.*, p. 199-216.

²³⁶⁶ Amiral Decoux *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon Gouvernement général (1940-1945)*, *op. cit.*, p. 482-490.

²³⁶⁷ SHD-DM, 3BB8CE 1, dossier Jacquinet, rapport du 1^{er} décembre 1944 sur son action sous Bléhaut.

Ibidem, déclaration du C. Amet du 21 décembre 1945.

²³⁶⁸ *Le Monde*, 21 mars 1955.

C'est l'argument développé tout au long de la biographie que lui consacre son fils, Bernard Bléhaut, et proclamée dès les premières lignes : « *c'est sans illusion qu'il avait accepté le poste de secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, à Vichy en 1943-1944, pour résister aux exigences et aux déprédations de l'ennemi* ». Bernard Bléhaut, *op.cit.*, p. 9.

défendre sa réintégration²³⁶⁹. Mais évidemment, l'argument maître promis à un bel avenir et pas seulement chez les marins, et qui ne peut surprendre, au vu de la culture des accusés, et que l'avocat de l'Al Esteva développe, reste la nécessaire obéissance. L'Al Esteva étant le seul des marins à être jugé avant le maréchal Pétain, son avocat peut seul arguer qu'on ne peut juger « *un complice avant de faire justice de l'auteur principal* »²³⁷⁰. Mais il élabore une ligne de défense commune à tous les accusés : la soumission à la hiérarchie et le respect des ordres donnés, dans le plus strict respect du pouvoir politique. Il peut le faire d'autant plus que l'acte d'accusation place d'emblée la réflexion sur la nature du devoir militaire « *fonction d'un réflexe national, faute duquel l'obéissance à qui avilit la patrie est un crime.* »²³⁷¹. La défense de l'Al de Laborde s'inscrit complètement dans cette stratégie : il établit très clairement qu'un chef militaire ne doit être ce qu'est la politique du gouvernement car « *je crois que c'est la fin de la discipline militaire dans un pays* » et d'ajouter que « *le devoir d'un officier n'est jamais de désobéir* »²³⁷². C'est bien au nom de la discipline militaire que le C. A Auphan dédouane de toutes responsabilités ses subordonnés et co-accusés, ainsi qu'il le rappelle dans sa lettre au président de la Haute Cour de Justice²³⁷³. C'est l'argument unique que développe l'avocat du V.A.E Le Luc dans sa plaidoirie, prétendant faire du procès de son client, le procès de l'obéissance militaire²³⁷⁴. En 1955, le C.A Bléhaut martèle que « *la discipline est la condition sine qua non du métier militaire.* »²³⁷⁵. En se retranchant derrière le concept de l'obéissance, les amiraux expriment bien plus que la fidélité à la discipline militaire : en filigrane ils disent aussi leur fidélité à la politique suivie par le maréchal Pétain. Aucun d'entre eux n'évoque de regrets, ne parle d'erreur, ni au moment du procès, ni par la suite.

²³⁶⁹ SHD-DM, CC74°Moderne 2912/6, dossier personnel du C.A Jardel, lettre n° 915 M/P.M.1 du 18 mars 1959 du DPMM au Ministre des Armées.

²³⁷⁰ Géo London, *L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice*, op. cit., p. 111.

²³⁷¹ *Ibidem*, p. 23.

²³⁷² AN, 3W 37, compte-rendu sténographique du procès, p. 122 et 124.

²³⁷³ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 526.

²³⁷⁴ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2969/1, dossier personnel du V.A.E Le Luc, plaidoirie de M^e Jean Robert, p. 1.

²³⁷⁵ *Le Monde*, 21 mars 1955.

Les amiraux se présentent au procès en grand uniforme et avec leurs décorations. Il n'est pas certain néanmoins que cela impressionne, « *le passé d'honneur du marin ne compte plus. Il semble que les plus hautes récompenses ne le [l'Al Esteva] chargent que pour alourdir ses responsabilités et empêcher qu'il ne soit traité en comparse* »²³⁷⁶ ; derrière ces uniformes, des témoins perçoivent « *cette marine disciplinée entraînée à suivre un régime qui était celui du renoncement, du désespoir, de la foi en la défaite française et en la victoire allemande.* »²³⁷⁷. Ces deux témoignages soulignent toute l'incompréhension de ces deux mondes : les amiraux portent avec fierté leur uniforme et leurs décorations, témoignages de leurs grades, de leurs faits d'armes, en un mot, de leur valeur ; en face d'eux des hommes pour lesquels ce ne sont que des symboles qui les accusent de forfaiture. Les comptes rendus d'audience renforcent ce sentiment d'incompréhension qui vire parfois à l'agacement. Enfermés dans leur logique de l'obéissance, claquemurés dans un langage de soldat, ils ne donnent pas chair à leurs décisions. Les amiraux répondent pied à pied aux arguments de l'accusation, mais placés dans une situation tout à fait nouvelle pour eux, les amiraux ne sont guère à l'aise dans le prétoire. Peu habitués à être contestés, à rendre des comptes à des hommes qui n'appartiennent pas au sérail, ils se replient sur des aspects très techniques, se perdent dans des détails qui obligent la Cour à les recentrer. Certes, cela peut correspondre à une stratégie de défense, la technicité diluant et masquant la responsabilité politique. Mais il y a aussi une forme de maladresse mâtinée de naïveté quand l'Al Esteva explique avoir été « *dominé par la puissance et par la brutalité allemandes* », lorsqu'il évoque l'affection dans laquelle le maréchal Pétain tenait le général de Gaulle²³⁷⁸ ou quand le V.A Marquis se présente comme un fonctionnaire de second plan.

²³⁷⁶ *Ibidem*, 17 mars 1945.

²³⁷⁷ *Ibidem*, 15 août 1946.

²³⁷⁸ Géo London, *L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de justice*, op. cit., p. 29 p. 69.

Dans leur défense, ils sont soutenus par leurs pairs. En effet, de très nombreux officiers généraux mais aussi de plus humbles gradés viennent déposer ou interviennent en leur faveur, parmi lesquels de nombreux officiers généraux de l'étude. Ainsi, on trouve en faveur de l'Al Esteva, le témoignage du C.A Motet ; en faveur de l'Al de Laborde, celui du C.A Urvoy de Portzamparc²³⁷⁹ ; en faveur du C.A Bléhaut, ceux de l'Al Moreau²³⁸⁰, du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin²³⁸¹ et des C.A Chomel de Jarnieu²³⁸² et Seguin²³⁸³ ; en faveur du V.A.E Le Luc, ceux du V.A.E Michelier, des V.A Bouxin, Bourragué, et du C.A Chomel de Jarnieu²³⁸⁴ ; en faveur du C.A Auphan en 1955, ceux du V.A.E Moreau et du V.A Landriau²³⁸⁵. La défense d'un collègue n'est sans doute pas dénuée d'arrière-pensées auto-justificatives de sa propre action, mais en tout cas elle révèle une solidarité entre ces hommes. Mais on trouve aussi de grands anciens comme l'Al Durand-Viel, qui dépose en faveur de l'Al Abrial²³⁸⁶ et qui lui rend visite en prison²³⁸⁷, de l'Al Lacaze pour le C.A Auphan²³⁸⁸. Des hommes qui ont fait le choix de la France libre, et pour certains qui sont en poste au moment des procès, sans témoigner pour autant pour les amiraux de Vichy, ne les accablent pas pour autant. Ainsi en est-il du V.A Muselier qui témoigne au procès Esteva²³⁸⁹, de l'Al Lemonnier,

²³⁷⁹ AN, 3W37, compte rendu sténographique du procès de l'Al de Laborde.

²³⁸⁰ Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p. 204.

²³⁸¹ SHD-DM, CC74°Moderne 1464/3, dossier personnel du C.A Bléhaut, note du 20 septembre 1952 du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin au DPMM.

²³⁸² Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p. 323, lettre du C.A Chomel de Jarnieu à Mme Bléhaut, juillet 1945. Cette lettre est lue par le défenseur du C.A Bléhaut, Me Leroy, dans sa plaidoirie lors du procès de 1955.

²³⁸³ *Ibidem*, p. 322, lettre du C.A Seguin à Mme Bléhaut (s.d).

²³⁸⁴ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2969/1 dossier personnel du V.A.E Le Luc, arrêts des 23 et 25 février 1950, p. 5 et 7.

²³⁸⁵ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 571.

²³⁸⁶ SHD-DM, 120GG², 4, fonds privés Durand-Viel, texte du 30 juillet 1946 avec corrections manuscrites de la déclaration du V.A Durand-Viel devant la Haute Cour.

Le Monde 15 août 1946.

A noter que le V.A Durand-Viel refuse de témoigner en faveur de l'Al de Laborde : SHD-DM, 120GG², 4, papiers privés Durand-Viel, lettre du 13 mars 1947 à Me Viénot.

²³⁸⁷ AN, 3W44, permis de visite de l'Al Durand-Viel à l'Al Abrial.

²³⁸⁸ C.A Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 570.

²³⁸⁹ Géo London, *L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de justice*, *op. cit.*, témoignage de l'Al Muselier, p. 70-72.

du V.A.E Missoffe à celui du V.A.E Le Luc²³⁹⁰. Ils sont aussi présents parmi le public : l'Al Robert, le V.A.E Moreau, le C.A Rouyer assistent au procès du V.A Bérenger²³⁹¹. Le soutien de la Marine de l'avant-guerre, de la guerre, de l'après-guerre témoigne de cette présence discrète mais réelle de la Marine auprès de ces "marins égarés".

Condamnés, les amiraux sont transférés de Fresnes vers leur lieu d'exécution de leurs peines. L'Al Abrial effectue sa peine à Fontevrault, les amiraux Esteva et de Laborde à Clairvaux, le V.A Marquis au Camp de la Vierge à Epinal²³⁹². Même si les conditions de détention sont aménagées comme pour les autres "détenus politiques"²³⁹³, elles sont bien évidemment en rupture totale avec ce à quoi leurs grades et leurs fonctions les ont habitués. Néanmoins les amiraux de Laborde et Esteva bénéficient d'une cellule individuelle comme Jacques Benoist-Méchin, Charles Maurras et Xavier Vallat²³⁹⁴. Le régime des visites est plus libéral et l'Al de Laborde qui s'emploie à la peinture reçoit très fréquemment la visite de son épouse. De son côté, l'Al Abrial, employé à la bibliothèque de Fontevraud, est lui aussi très soutenu par sa famille²³⁹⁵.

A ces condamnations s'ajoute l'exclusion de l'Ordre de la Légion d'Honneur dont le règlement prévoit que tout condamné pour crime ou à une peine d'emprisonnement sans sursis égale ou supérieure à une année est exclu²³⁹⁶. Les dossiers de Légion d'honneur des

²³⁹⁰ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2969/1 dossier personnel du V.A.E Le Luc, plaidoirie de Me Robert, p.3, 31, 32.

²³⁹¹ SHD-DM, 262 GG², 5, fonds privés Michelier, lettre du 8 décembre 1953 du V.A.E Moreau au V.A.E Michelier.

²³⁹² Bénédicte Vergez-Chaignon, *Vichy en prison, Les épurés à Fresnes après la Libération, op. cit.* p 342.

²³⁹³ Ce statut ne leur est pas reconnu, les peines prononcées par la Haute Cour étant considérées de droit commun. *Ibidem* p. 342.

²³⁹⁴ *Ibidem*, p. 342-346.

²³⁹⁵ ADML, 284W133, notice individuelle renseignée le 13 août 1947 par le directeur de la centrale pour le dossier de demande de libération conditionnelle.

²³⁹⁶ La codification d'un règlement n'intervenant qu'en 1962, c'est donc toute une série de textes qui gère le fonctionnement de l'ordre. Dans le cas précis des radiations, les décrets auxquels il est fait référence sont ceux du 24 novembre 1852 et du 15 avril 1937. C'est donc sur ces textes que sont fondées les décisions de radiation des officiers généraux qui sont considérés comme ayant forfait à l'honneur, et non pour des raisons de bureaucratie, comme l'écrit le C.A Auphan. Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 558.

officiers généraux Abrial²³⁹⁷, Bléhaut²³⁹⁸, Esteva²³⁹⁹ indiquent que ces officiers sont rayés de l'Ordre à la date de leur condamnation ; les dossiers personnels du V. A Derrien²⁴⁰⁰, de l'Al Robert²⁴⁰¹, de même que les Mémoires du C.A Auphan²⁴⁰² témoignent de la même sanction. Il est donc vraisemblable que la même mesure a été appliquée à l'Al de Laborde, au V.A.E Le Luc et au V.A Marquis, mais leurs dossiers personnels conservés au SHD n'en font pas mention expresse, et nous n'avons pas eu accès à leurs dossiers de l'Ordre²⁴⁰³.

L'épuration judiciaire concerne un tiers des officiers sanctionnés. Elle se déroule entre 1944 et 1948 avec un rebondissement en 1955 pour deux affaires jugées précédemment par contumace. Marqués par le climat politique dans lequel ils se déroulent, les procès font la part belle à la dimension militaire de l'action des officiers généraux, négligeant la politique plus globale du régime de Vichy. Aussi, les avocats organisent-ils leur défense autour des principes de la nécessaire obéissance militaire, et de la thèse de la défense des intérêts de la France et de la Marine, trouvant au sein de la Marine ancienne et nouvelle un compatissant soutien.

La Marine est donc confrontée au processus d'épuration administrative et judiciaire. Conformément au dispositif légal fixant le cadre juridique de l'épuration administrative, elle met en place une commission d'épuration. La moitié des officiers étudiés sont sanctionnés, les officiers ralliés, relevant de la 2^{ème} section et ayant cessé leur activité avant juin 1944 ou décédés n'étant pas poursuivis. Mais bon nombre de mesures ne relèvent pas d'une décision interne. En effet, la plupart d'entre elles sont prises avant la mise en place de la commission

²³⁹⁷ AN, 19800035/434/58016, dossier de Légion d'Honneur de l'Al Abrial,

²³⁹⁸ AN, 19800035/0375/50346, dossier de Légion d'Honneur du C.A. Bléhaut

²³⁹⁹ AN, 19800035/0159/20349, dossier de Légion d'Honneur de l'Al Esteva.

²⁴⁰⁰ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1065/7, dossier personnel du V.A Derrien.

²⁴⁰¹ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1665/2, dossier personnel de l'Al Robert.

²⁴⁰² Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 558-559.

²⁴⁰³ Pour les dossiers ne figurant pas dans la base de données LEONORE, nous n'avons jamais pu obtenir communication du numéro de dossier afin de faire une demande de dérogation pour consultation.

d'épuration de la Marine par le pouvoir politique de la Marine, le ministre, dédouanant en quelque sorte la Marine de la responsabilité de la sanction. Quant au processus d'épuration judiciaire, il concerne moins d'un cinquième du corpus. Les débats, en se focalisant essentiellement sur les aspects militaires et dégageant ainsi les amiraux de toute activité et responsabilité politiques, fixent ainsi pour des décennies le cadre référentiel de l'écriture de cette période. Ils attestent aussi de la solidarité d'un corps qui, par la voix de ses membres, toute génération confondue, vient exprimer sa compréhension, voire plaider pour les siens dans une stratégie d'autodéfense. L'effacement global de la Marine dans le processus de sanction contraste avec son rôle dans l'annulation de ces décisions.

623. « *Vous n'avez jamais cessé de faire partie...* ».

Les sanctions administratives et judiciaires se délitent, au fur et à mesure des annulations prononcées par le Conseil d'Etat pour vice de forme et des lois d'amnistie. Dès 1948, les sanctions administratives sont attaquées par les amiraux²⁴⁰⁴.

Parmi les officiers frappés d'une seule sanction administrative, plusieurs d'entre eux ouvrent une procédure de recours. Il s'agit des V.A.E Fernet²⁴⁰⁵, Moreau, Michelier, des V.A Bouxin, et Godfroy, des C.A de Belot, Hamon et Jardel. Les officiers ayant fait également l'objet d'une condamnation judiciaire présentent également des recours devant le Conseil d'Etat. Il s'agit des amiraux Abrial, du V.A.E Le Luc, du V.A Marquis ainsi que des C.A Auphan et Bléhaut. Les actions intentées concernent donc les décrets de révocation avec ou sans pension, les mises à la retraite et toutes aboutissent : les décrets sont tous annulés. Les décisions s'échelonnent sur une quinzaine d'année à partir de 1948, les officiers généraux s'engouffrant dans une procédure qui a été initiée par le C.V Tracou :

²⁴⁰⁴ Chaque dossier suit sa propre logique, et elle est exposée dans chaque notice biographique.

²⁴⁰⁵ En réalité, il s'agit du recours déposé par son épouse, puisqu'il décède quelque mois auparavant.

	Date de la décision
Robert	4 février 1948.
Moreau	30 avril 1948.
de Belot	5 novembre 1948.
Le Luc	6 avril 1949 ²⁴⁰⁶ .
de Laborde	14 décembre 1949 ²⁴⁰⁷ .
Godfroy	1 ^{er} avril 1955.
Michelier	1 ^{er} avril 1955.
Fernet	9 mars 1956.
Auphan	18 avril 1956.
Bléhaut	4 mai 1956.
Abrial	28 novembre 1956.
Marquis	30 novembre 1956.
Bouxin	20 novembre 1957.
Hamon	16 décembre 1958.

**Date de l'abrogation par le Conseil d'Etat
des décrets de révocation et de mise en retraite.**

Les motifs d'annulation relèvent de deux argumentations différentes. Dans un certain nombre de cas, le Conseil d'Etat motive sa décision sur l'insuffisance du respect des droits de la défense, arguant que le requérant n'a pas été suffisamment informé des griefs qui lui sont reprochés, voire qu'il n'est pas été du tout entendu. Dans d'autres cas, il considère que le fait d'avoir seulement indiqué comme motif de la sanction la fonction tenue sans en avoir porté appréciation est insuffisant²⁴⁰⁸.

²⁴⁰⁶ La situation du V.A.E Le Luc est complexe. Le Conseil d'Etat annule effectivement la décision de révocation sans pension du 22 mai 1945. Mais condamné en 1950, il est révoqué en conséquence de sa condamnation. Il est amnistié en 1951 et réintégré en 2^{ème} section en 1961.

²⁴⁰⁷ Cette décision réintègre l'Al de Laborde dans la 2^{ème} section pour la période du 9 septembre 1944 au 28 mars 1947 date de sa condamnation.

²⁴⁰⁸ Sur le rôle du Conseil d'Etat dans le délitement du processus d'épuration, voir Alain Bancaud, Marc Olivier Baruch, « Vers la désépuration ? L'épuration devant la juridiction administrative, 1945-1970. », Marc Olivier Baruch (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p.480-512 et p. 500-503.

Les sanctions judiciaires sont amnistiées grâce aux lois n° 51-18 du 5 janvier 1951²⁴⁰⁹ et n° 53-681 du 6 août 1953²⁴¹⁰. En réalité la première loi ne concerne que le V.A.E Le Luc qui, grâce aux articles 1 et 9, bénéficie de l'amnistie, de droit pour sa peine d'indignité nationale, et par décret, pour sa peine de prison. Mais cette loi exclut de son champ d'application les condamnés devant la Haute Cour de Justice. Ces deux lois sont votées dans un nouveau contexte politique qui voit se développer à la fois « *un mouvement culturel de justification d'un pétainisme patriotique* »²⁴¹¹ autour : du Comité français pour la défense des droits de l'Homme, créé en 1947, qui se donne pour mission d'œuvrer en faveur du maréchal Pétain, de ceux qui l'ont servi et de tous les épurés²⁴¹² ; de l'Union des intellectuels indépendants²⁴¹³ ; de revues comme *Ecrits de Paris* et *Aspects de la France* ; de maisons d'édition comme les Iles d'or, ou celle du Cheval Ailé, dont la direction littéraire est officieusement assurée par Jean Jardin²⁴¹⁴, et qui ont fait de la publication des souvenirs et témoignages des caciques de Vichy, un fonds de commerce ; et bien sûr de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain, créée en novembre 1951, quatre mois après la mort de l'ancien chef de l'Etat français. Parallèlement se développe un mouvement de reconquête de l'espace politique avec la rentrée politique des élus épurés de la Troisième République au banquet des Mille en mars 1948, dont un des instigateurs est Pierre-Etienne Flandin ; la présentation de listes aux élections législatives de 1951 sous l'égide de l'Union des nationaux indépendants et républicains présidée par Jacques Isorni, dont le sigle UNIR renvoie au *credo* politique des pétainistes. Au sein de ces différents mouvements, on retrouve des personnalités proches de la Marine, voire issues de la Marine. On a déjà indiqué la

²⁴⁰⁹ <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000705473>, consulté le 20 décembre 2013.

²⁴¹⁰ *JO* du 7 août 1953, p. 6942-6946.

²⁴¹¹ Jean-Paul Cointet, *Expier Vichy. L'épuration en France 1943-1958*, *op. cit.*, p. 434.

²⁴¹² Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, *op. cit.*, p. 160-167.

²⁴¹³ *Ibidem*, p. 194-200.

²⁴¹⁴ Pierre Assouline, *Une éminence grise, Jean Jardin (1904-1976)*, Paris, Gallimard, Folio, 1988, 491 p. et p. 260-263.

présence au comité directeur de l'ADMP des très maréchalistes, les V.A.E Decoux et Fernet. A leur départ, ils sont remplacés²⁴¹⁵ par Jean Borotra, et Noël Pinelli, deux hommes proches des marins épurés et en particulier du C.A Auphan : Jean Borotra est témoin au deuxième procès du C.A Auphan²⁴¹⁶, et Noël Pinelli, ancien commissaire de la Marine, ancien député et conseiller municipal, lui sert d'intermédiaire avec son avocat M^e Maurice Garçon avant son premier procès²⁴¹⁷. Au comité directeur, on retrouve également le C.V Jean Tracou ; l'Al Robert apporte également son soutien à l'association²⁴¹⁸. Au comité d'honneur siègent Maître Chresteil, l'Al Docteur et l'écrivain Claude Farrère, ancien de la Marine et héraut de la nécessaire grandeur maritime de la France²⁴¹⁹. On retrouve Claude Farrère à l'Union des intellectuels indépendants, aux côtés non seulement des V.A.E Decoux et Fernet mais aussi de Jean Borotra²⁴²⁰ et de l'Al Lacaze, académicien, membre de l'éphémère Comité d'honneur pour la libération du maréchal Pétain créé en avril 1948 mais dissous quinze jours plus

²⁴¹⁵ Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, op. cit., p. 207.

²⁴¹⁶ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 570.

²⁴¹⁷ *Ibidem*, p. 521.

Noël Pinelli (1881-1970) est commissaire de la Marine de 1901 à 1924. Il entre en 1929 au Conseil général de la Seine et au conseil municipal de Paris, dont il devient vice-président en 1933-1934. Elu aux élections législatives de 1936 à Paris, il s'inscrit au groupe des Indépendants républicains et est membre de la commission des comptes définitifs et des économies et de celle de la Marine militaire. Il est rapporteur pour avis de la commission de la Marine militaire sur le projet de loi de février 1939 relatif à la défense nationale. Il est nommé sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande dans le cabinet Paul Reynaud du 21 mars 1940 au 10 mai. Il vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940. D'après http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=5947, consulté le 23 décembre 2013.

²⁴¹⁸ Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, op. cit., p. 207.

²⁴¹⁹ *Ibidem*, p.206.

Claude Farrère (1876-1957) entre à l'Ecole navale en 1894. Il quitte le service en 1914 avant d'être rappelé pour la Première Guerre mondiale. Il abandonne définitivement la carrière en 1919 avec le grade de C.C pour se consacrer à l'écriture. Il obtient le prix Goncourt en 1905. Entré à l'Académie française en 1935 au fauteuil de Louis Barthou, il écrit pour le journal des Croix de feu, *Le Flambeau*. Partisan d'une thalassocratie pour assurer la grandeur de la France, il publie de nombreux ouvrages en s'inspirant de ses souvenirs de marin. Il devient président de l'Association des écrivains anciens combattants et est élu à l'Académie française en mars 1935, grâce à Pierre Benoît, selon François Mauriac. D'après <http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/claude-farrere?fauteuil=28&election=28-03-1935>, consulté le 23 décembre 2013 et Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 180.

Alain Quella-Villéger, *Le Cas Farrère. Du Goncourt à la disgrâce*, Presses de la Renaissance, Paris, 1989, 475

p.

²⁴²⁰ Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, op. cit., p.195-196.

tard²⁴²¹, et soutien du C.A Auphan en 1955. Des hommes proches de la Marine s'activent au sein des formations et mouvements politiques porteurs du discours sur l'amnistie. Sur listes d'UNIR, on trouve le C.V Jean Tracou dans la première circonscription de Paris en troisième position mais aussi le V.A.E Decoux, deuxième sur la liste de Jacques Isorni dans la seconde circonscription de la Seine²⁴²² ou encore Jacques Bardoux qui rejoint les Indépendants paysans et républicains nationaux²⁴²³ et refuse de siéger à la Haute Cour de Justice²⁴²⁴. Jacques Bardoux est également présent au comité parlementaire du Comité français pour la défense des droits de l'Homme²⁴²⁵. Le vice-président est Edouard Michelet, ancien ministre des Armées de novembre 1945 à décembre 1946, qui se montre très favorable à l'amnistie et œuvre dans ce sens à l'Assemblée²⁴²⁶. Jean Le Cour Grandmaison, avec lequel le C.A Auphan est en contact, écrit pour la très pétainiste *la France Catholique*²⁴²⁷. Tous ces hommes ne sont pas nécessairement à la pointe du combat pour l'amnistie mais sont des interfaces entre ces différents milieux et le monde des marins épurés.

Une fois la loi de 1953 votée, tous les officiers généraux condamnés en Haute Cour de Justice relèvent de l'article 11 qui leur permet de bénéficier d'une amnistie par mesure individuelle. Les amiraux Robert et Abrial sont amnistiés par le décret du 15 avril 1954 ; le C.A Auphan par celui du 25 juin 1957²⁴²⁸ ; l'Al de Laborde, par celui du 1^{er} juillet 1959²⁴²⁹. Les condamnations sont donc amnistiées avec un certain délai, sans automaticité par rapport à la loi. On peut noter l'amnistie tardive de l'Al de Laborde, accordée par le général de Gaulle.

²⁴²¹ *Ibidem*, p.169-170 et 222-223.

²⁴²² *Ibidem* p. 156 et 204.

Jacques Isorni, *Mémoires, Tome 2 : 1946-1958*, Paris, Robert Laffont, 1986, 452 et p. 211, 218-219, 223.

²⁴²³ Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy, op. cit.*, p. 203.

²⁴²⁴ Louis Noguères, *op. cit.*, p. 198.

²⁴²⁵ Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy, op. cit.*, p. 165.

²⁴²⁶ *Ibidem*, p.162.

²⁴²⁷ *Ibidem*, p. 121.

Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p. 513.

²⁴²⁸ Il s'agit de l'amnistie de la peine infligée dans le cadre du second procès.

²⁴²⁹ Nous n'avons pas la date pour le V.A Marquis. Le C.A Bléhaut ayant été acquitté, il ne relève pas de la loi d'amnistie.

Mais ces amnisties marquent en réalité la fin d'un processus. En effet, les peines infligées ont toutes été progressivement modifiées, dans le sens d'un allègement : l'Al Abrial voit sa peine ramenée à cinq ans par décret du 2 juillet 1947. Il est placé en liberté conditionnelle en décembre 1947²⁴³⁰ : il a donc fait trois ans de prison (décembre 1944- décembre 1947) au moment de son amnistie sur les dix ans prononcés, dont vingt-mois d'emprisonnement à Fresnes avant son procès²⁴³¹. La condamnation à mort de l'Al de Laborde est commuée en peine à perpétuité, en juin 1947 ; en septembre 1950, la perpétuité est ramenée à quinze ans de détention ; en février 1951, il bénéficie d'une remise de deux ans de détention et une libération conditionnelle lui est finalement accordée en août 1951 avec effet en septembre de la même année. Il purge donc au total une peine de sept ans, trois ans à Fresnes avant son procès puis environ quatre ans à Clairvaux. Quant à l'Al Robert, sa condamnation à dix ans de travaux forcés se voit très rapidement totalement remise par décret du 2 juillet 1947, sa peine de dégradation nationale à vie est ramenée à dix ans par décret du 7 août 1948 et il obtient une remise de la déchéance de ses droits à pension. En avril 1949, sa peine de dégradation est à nouveau diminuée de cinq ans. Il lui faut donc moins de dix-huit mois pour voir ses peines annulées et remises. Quant au C.A Auphan, sa condamnation par contumace à la peine des travaux forcés à perpétuité et à l'indignité nationale à vie est annulée, lorsqu'il se constitue prisonnier en janvier 1955 afin de déclencher la procédure de son deuxième procès. Mis en liberté provisoire par arrêt du 25 janvier 1955, il est condamné à cinq ans de prison avec sursis et à cinq ans de dégradation nationale dont il est immédiatement relevé par arrêt de la Haute Cour de Justice en date du 20 juillet 1955. Tous les officiers généraux concernés sont donc libres au moment du décret de leur amnistie²⁴³².

²⁴³⁰ ADML, 248W 133, procès-verbal de libération du 10 décembre, suite à arrêté du 2 décembre 1947.

²⁴³¹ *Ibidem*, certificat d'encellulement du 12 juillet 1947 précisant les dates d'emprisonnement à Fresnes du 7 décembre 1944 au 15 août 1946.

²⁴³² A noter que l'Al Esteva est gracié en août 1950 en raison de son état de santé et décède en janvier 1951.

Les officiers généraux Godfroy et Michelier, bien que sanctionnés uniquement administrativement, sont eux aussi concernés par cette loi d'amnistie qui, dans son article 13, amnistie les faits ayant donné lieu à des sanctions administratives et rouvre, dans son article 16, les délais de recours gracieux et les contentieux. Ils peuvent ainsi déposer une procédure d'annulation devant le Conseil d'Etat du décret de mise à la retraite d'office de 1943, dès septembre 1953 pour le V.A Godfroy²⁴³³ et octobre 1953 pour le V.A.E Michelier²⁴³⁴. La décision est effectivement annulée le 1^{er} avril 1955. Si cette loi offre une amnistie de droit de la peine de dégradation nationale (article 1), elle ne confère pas automatiquement la réintégration dans les grades et ne donne pas lieu nécessairement à une reconstitution de carrière. Mais elle ouvre la possibilité à chacun d'être réintégré par décret (article 41). C'est donc un second combat qui s'ouvre pour les officiers généraux sanctionnés. La Marine y est souvent favorable mais le pouvoir politique représenté par le Ministre ne suit pas toujours les avis du corps. Les divergences entre marins et politiques se révèlent une fois de plus.

En effet, la Marine appuie souvent les demandes de réintégration. Face aux décisions d'annulation, elle considère dans un premier temps qu'elle n'a pas à se prononcer sur les raisons qui motivent les sanctions. En effet, à l'occasion de la procédure initiée par le C.A de Belot, par la voix du directeur du personnel, elle propose de ne pas chercher à savoir si « *la sanction annulée pour vice-de forme par le Conseil d'Etat était ou non bien fondée* »²⁴³⁵ et se retranche derrière le jugement du Conseil d'Etat, alors que l'annulation pour vice de forme laisse subsister les faits ayant motivé la sanction et n'interdit donc pas la reprise de la

²⁴³³ SHD-DM, CC7 4°Moderne 3552/3, dossier personnel du V.A Godfroy, lettre du 20 janvier 1955 du V.A Godfroy au président du Conseil d'Etat dans laquelle il rappelle qu'il a déposé une requête en vue d'annulation le 30 septembre 1953.

²⁴³⁴ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1785/1, dossier personnel du V.A.E Michelier, recours gracieux du 3 octobre 1953.

²⁴³⁵ SHD-DM, CC7 4°moderne 3040/6, dossier personnel du C.A de Belot, note du 29 janvier 1949 du C.A Pothuau.

procédure d'épuration²⁴³⁶. La Marine propose que le C.A soit réintégré : il l'est effectivement, en août 1949, soit dix mois après l'abrogation du décret par le Conseil d'Etat. Mais la Marine ne se contente pas d'acter les décisions du Conseil d'Etat. Elle appuie les procédures de remise en cause des décisions. Le cas du V.A Godfroy en est un bon exemple. La Marine se montre favorable, dès 1949, à sa réintégration dans la 2^{ème} section. L'Al Lemonnier, qui avait renvoyé le pouvoir politique à ses responsabilités dans la décision de mise à la retraite du VA et de son collègue le V.A.E Michelier, émet en septembre 1949 un avis favorable à l'admission en 2^{ème} section du V.A Godfroy depuis décembre 1943²⁴³⁷. Quelques semaines plus tard, le DPMM précise dans un projet d'annulation du décret que « *si on ne peut contester d'une façon absolue les faits ainsi reprochés, [...] il faut bien reconnaître que la mesure prise à leur encontre apparaît avec le recul du temps, comme particulièrement sévère* »²⁴³⁸. L'affaire, pourtant bien engagée, n'aboutit pas, pour des raisons, selon le V.A Godfroy, liées au changement de ministre et à l'instabilité gouvernementale²⁴³⁹. La Marine ne cesse d'appuyer le dossier en intervenant encore en février 1951, janvier et août 1952²⁴⁴⁰. Dans ce dernier projet de décret, les arguments se font de plus en plus précis : la Marine prend alors position en considérant que son attitude est restée conforme à l'honneur de marin et de chef soucieux de la vie de ses hommes et a permis à tous ses bâtiments de reprendre le combat²⁴⁴¹. La Marine valide le principe d'avoir retardé son ralliement pour obtenir l'adhésion de tous ses équipages, confortant ainsi l'attitude qu'a prise le V.A Godfroy. On le voit, non seulement la Marine absout le V.A Godfroy mais elle lui donne raison et légitime son action. Enfin la Marine ne veut pas être en porte-à-faux avec les Britanniques qui lui

²⁴³⁶ Alain Bancaud, Marc Olivier Baruch, *op. cit.*, p. 510.

²⁴³⁷ SHD-DM, CC7 4^oModerne 3552/3, dossier Godfroy, note du 26 septembre 1949 de l'Al Lemonnier.

²⁴³⁸ *Ibidem*, note du 12 novembre 1949 du C.A Pothuau.

²⁴³⁹ *Ibidem*, lettre du 5 juillet 1953 du V.A Godfroy au président de la République.

²⁴⁴⁰ *Ibidem*, propositions de décret du 26 février 1951 ; 24 janvier et 1^{er} août 1952.

²⁴⁴¹ *Ibidem*, note du 1^{er} août 1952, n^o2622 P.M.I/497 S. du secrétaire d'Etat à la Marine au ministre de la Défense nationale.

manifestent une *respectueuse déférence* lorsqu'ils le reçoivent à leurs bords lors de leur séjour en rade de Toulon. En 1954, le DPMM regrette la sévérité de la sanction et de n'avoir pu réussir à la faire annuler²⁴⁴². Le décret du 10 décembre 1943 est finalement annulé par arrêt du Conseil d'Etat le 1^{er} avril 1955. L'appui que reçoit le V.A.E Michelier est de même nature²⁴⁴³ et il bénéficie d'une reconstitution de carrière en mai 1957, soit plus de deux ans après l'annulation du décret de décembre 1943, portant mise à la retraite d'office. Le C.A Jardel, qui a vu être rejetées ses deux demandes par le Conseil d'Etat, bénéficie d'un soutien certes plus tardif de la Marine, qui plaide en sa faveur en 1959²⁴⁴⁴. Il est finalement réintégré en 2^{ème} section en juillet 1961, seulement quelques mois après l'annulation du décret le concernant.

Mais la Marine ne réussit pas toujours à convaincre son ministre de tutelle. Ainsi elle s'engage, certes tardivement mais fortement, pour défendre la situation de l'Al Robert²⁴⁴⁵ qui demande sa réintégration un mois après son amnistie²⁴⁴⁶. La Marine formule une demande en 1959. Elle argumente sur l'absence de manquement à l'honneur, avance la décision de la Haute Cour de Justice qui n'a relevé « *aucun fait susceptible de porter atteinte à la Sûreté Extérieure de l'Etat* ». Elle introduit l'idée de circonstances atténuantes en mentionnant l'exemplarité de l'ensemble de la carrière de l'intéressé qui impose la mansuétude, témoignant ainsi le souci de prendre en considération une carrière globale dont quatre années au service du maréchal Pétain ne doivent pas, de son point de vue, jeter d'ombre sur l'ensemble de la carrière. Enfin, elle avance des motivations plus humanitaires, à savoir le

²⁴⁴² SHD-DM, CC7 4°Moderne 1785/1 dossier personnel du V.A.E Michelier, note du 20 août 1954 du DPMM au contrôleur général, chef de la section administrative. Ce courrier concerne les deux officiers généraux Godfroy et Michelier mais ne se trouve que dans le dossier du V.A.E Michelier.

²⁴⁴³ *Ibidem* note du 11 octobre 1949, du 12 novembre 1949, du 26 février 1951 du DPM au secrétaire d'Etat à la Marine plaidant toute pour l'annulation du décret de 1943.

²⁴⁴⁴ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2912/6, dossier personnel du C.A Jardel, note du 18 mars 1959 du DPMM au ministre des Armées.

²⁴⁴⁵ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1665/2, dossier personnel de l'Al Robert, note du 21 octobre 1958 du V.A.E Péries au délégué du ministre des Armées.

²⁴⁴⁶ Amnistié par décret du 15 avril 1954, l'Al Robert demande sa réintégration en mai 1954.

grand âge de l'intéressé qui a quatre-vingt-trois ans à cette date. Le directeur du personnel militaire de la Marine demande donc au ministre que l'Al Robert soit réintégré en 2^{ème} section²⁴⁴⁷, proposition rejetée par le ministre mais après avis du Président de la République, le général de Gaulle²⁴⁴⁸. L'Al Abrial se trouve dans le même cas de figure : la Marine ne parvient pas à obtenir sa réintégration²⁴⁴⁹. L'échec est le même pour l'Al de Laborde, dont les demandes de réintégration courent de juillet 1960 à juin 1974²⁴⁵⁰. L'Al Esteva et le V.A Derrien n'ont pas non plus été réintégré, mais aucune demande n'a été faite ni par eux-mêmes ni par leur famille.

D'une façon générale, il faut souligner la pugnacité des amiraux pour obtenir l'annulation des sanctions qui les ont frappées et leur réintégration en 2^{ème} section. Les raisons ne sont pas nécessairement à rechercher du côté des aspects financiers, même s'ils ne sont pas à négliger. En effet, des mesures ont permis d'atténuer le manque de ressources : on a vu le rôle de la loi des pensions mais aussi à partir de 1951, il faut rappeler que la loi d'amnistie du 5 janvier, article 23, permet le rétablissement des droits à pension pour les personnes dont les peines ne présentent pas de caractère criminel. Or emprisonnement et indignité nationale devenant des peines à caractère correctionnel, les marins concernés peuvent ainsi toucher quelques subsides²⁴⁵¹. Par ailleurs, l'article 14 de la loi d'amnistie du 6 août 1953 prévoit d'accorder le droit à une retraite à partir du 1^{er} janvier 1954. Mais ces officiers cherchent surtout à retrouver la reconnaissance de la Marine, sa caution morale, à entendre qu'ils n'ont jamais cessé de faire partie de ce corps, qu'ils appartiennent pour l'éternité à ce corps qui, en

²⁴⁴⁷ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1665/2, dossier personnel de l'Al Robert, note de février 1959 du DPMM.

²⁴⁴⁸ *Ibidem*, note du 21 février 1959 du délégué du ministre des Armées.

²⁴⁴⁹ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1408/9, dossier personnel de l'Al Abrial, note s.d mais postérieure à l'amnistie de l'Al Abrial d'août 1954 du DPMM au ministre de la Défense nationale et des Forces armées et projet de décret ministériel du 4 février 1957.

²⁴⁵⁰ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2969/1, dossier de Laborde, demande de réintégration du 20 juillet 1960 et du 17 juin 1974.

²⁴⁵¹ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1464/3, dossier personnel du C.A Bléhaut, note du 13 mars 1952 de la DPM au chef du cabinet militaire du ministre.

retour, les considère comme faisant partie intégrante de la famille. Cette fidélité de la Marine mais aussi ce respect se traduit dans ce billet manuscrit conservé dans le dossier de l'Al de Laborde : devant le refus de sa demande de réintégration de 1974, cette note anonyme stipule alors qu' « *eu égard au grand âge de l'intéressé, cette décision ne lui sera pas communiquée* » : nous sommes alors en 1976, et l'Al de Laborde s'éteint quelques mois plus tard, sans savoir qu'il n'est toujours pas admis à réintégrer la Marine.

Cette volonté de recouvrer son honneur se retrouve bien dans les démarches faites par certains des officiers rayés des cadres de la Légion d'honneur pour recouvrer grades et droits. En effet les condamnations étant amnistiées, l'Ordre peut, conformément à l'article 40 de la loi d'amnistie de 1953, statuer sur chaque cas, mais il n'y a pas de réintégration automatique. Si l'Ordre décide de pas s'autosaisir, exigeant une demande expresse formulée par l'intéressé²⁴⁵², il réintègre néanmoins les officiers qui en font la demande. Ainsi en est-il pour les amiraux Robert²⁴⁵³ et Abrial²⁴⁵⁴, réintégrés respectivement en mars 1957 et décembre 1960, pour le C.A Bléhaut, en mai 1955²⁴⁵⁵. Le C.A Auphan²⁴⁵⁶ quant à lui refuse d'en faire la demande²⁴⁵⁷. Le courrier du C.A Bléhaut de demande de réintégration dans l'Ordre illustre parfaitement cette volonté et ce besoin de recouvrer son honneur : il demande d'avoir à nouveau « *le droit de porter* » la distinction²⁴⁵⁸.

²⁴⁵² AN, 19800035/0375/50346, dossier de Légion d'Honneur du C.A Bléhaut, note de service du 25 avril 1955 confirmée par une mention manuscrite du chancelier de l'Ordre, le général Catroux.

Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 559.

²⁴⁵³ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1665/2, dossier personnel de l'Al Robert, décret du 26 mars 1957.

²⁴⁵⁴ AN, 19800035/434/58016, dossier de Légion d'honneur de l'Al Abrial, décret du 16 décembre 1960. L'Al Abrial est réintégré comme Grand Officier et non comme Grand Croix, le contingent spécial 1939-1940 au titre duquel il avait été élevé à la dignité de Grand Croix n'a été ratifié qu'en 1948, donc postérieurement à sa radiation de la Légion d'honneur : SHD-DM, CC 74°Moderne 1408/9, dossier personnel de l'Al Abrial, note du 20 décembre 1962 du ministre des Armées.

²⁴⁵⁵ AN, 19800035/0375/50346, dossier de Légion d'honneur du C.A Bléhaut, arrêté du 24 mai 1955.

²⁴⁵⁶ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 559.

²⁴⁵⁷ Pour les motifs déjà exposés d'accès aux archives de la Légion d'Honneur, nous ne pouvons préciser si le V.A Marquis, le V.A.E Le Luc et l'Al de Laborde, tous trois condamnés et vraisemblablement radiés ont été ou non réintégrés.

²⁴⁵⁸ AN, LH 19800035/375/50346, dossier de Légion d'honneur du C.A Bléhaut, lettre du 3 mai 1955 du C.A Bléhaut au Chancelier de la Légion d'Honneur.

Les mesures d'épuration sont donc remises en question dès 1949 pour ce qui concerne les officiers généraux ici étudiés. S'observe alors un délitement des sanctions tant administratives avec les abrogations par le Conseil d'Etat que judiciaires par le biais des commutations de peine et de placement en liberté conditionnelle et *in fine* des amnisties. La Marine sans être moteur a plutôt soutenu les différentes demandes émanant des intéressés, allant parfois jusqu'à reconnaître le bien fondé de leur action. Le combat pour la réintégration témoigne du sentiment inaltérable d'appartenance. A l'exception de trois d'entre eux, tous les officiers sanctionnés en ayant fait la demande sont finalement réintégrés et reçoivent le précieux décret qui leur signifie qu'ils n'ont jamais cessé de faire partie de la Marine.

Tant le pouvoir politique que les épurés ont affirmé que l'épuration avait frappé vite, haut et fort. Inaugurées à Alger, les premières mesures sont prises dès décembre 1943. Présentées comme une répétition générale, elles mettent en lumière le jeu des acteurs politiques et militaires et leurs préoccupations contradictoires. En métropole, se conjuguent, dès septembre 1944, épuration administrative et judiciaire. L'épuration administrative touche la moitié des officiers généraux étudiés. Mais bon nombre de sanctions ne résultent pas de la procédure définie par le cadre légal qui institue une Commission d'épuration. Elles sont prises dans l'urgence de la Libération, ouvrant ainsi la porte aux annulations par le Conseil d'Etat devant lequel se pourvoient quasiment tous les officiers généraux qui, tous, obtiennent gain de cause. Quant à l'épuration judiciaire, dix officiers sont condamnés, dont la plupart devant la Haute Cour de Justice. Au fil du temps, ils obtiennent des remises de peine et sont finalement amnistiés. Le délitement des sanctions permet à la plupart des amiraux soutenus par la Marine de retrouver son giron. La valeur hautement symbolique du combat mené par certains pour obtenir leur réintégration en 2^{ème} section et le rôle de la Marine témoignent du lien fidèle et réciproque qui unit l'institution à ses hommes. Au total doit-on parler de sévérité des

sanctions comme le font les différentes parties ? Le bilan chiffré de l'épuration de la Marine au niveau des officiers généraux est rapide à faire. La moitié des officiers généraux étudiés ont été sanctionnés administrativement ; même si on ajoute les autres officiers généraux sanctionnés²⁴⁵⁹, on est loin du chiffre annoncé de 97%, qui ne correspond en fait qu'aux officiers généraux sanctionnés étant encore en poste en septembre 1944. Le délitement des sanctions lié à l'amnistie et aux annulations des décisions administratives devant le Conseil d'Etat fait que tous les officiers condamnés ont été amnistiés et réintégrés²⁴⁶⁰ ; seuls trois officiers généraux n'ont jamais pu retrouver leur statut, malgré leurs demandes réitérées. Si l'épuration a frappé fort, les mesures ont été au fil des ans atténuées. La plupart des officiers généraux sanctionnés étaient atteints par les limites d'âge voire les avaient dépassées. Mais il est vrai cependant que, par les choix qu'ils ont faits et les conséquences qui s'en sont suivies, des officiers généraux voient vraiment leur carrière interrompue prématurément par les mesures qui les frappent. Ainsi sur la base d'une limite d'âge de soixante ans, les C.A Auphan et Marzin voient leur carrière écourtée de dix ans ; les C.A Dupré et Seguin de neuf ans ; le C.A Chomel de Jarnieu, de huit ans ; le V.A Barnaud et le C.A Hamon de sept ans ; le C.A Broussignac de six ans comme le V.A Gouton ; le C.A Bléhaut de cinq ans comme les C.A de Belot et Barois. Certains d'entre eux peinent à retrouver une situation professionnelle stable et intéressante²⁴⁶¹. L'iniquité supposée ressentie par les amiraux de Vichy devient une des antennes qui fixe l'écriture de l'histoire de la Marine sous Vichy pour plusieurs décennies.

²⁴⁵⁹ Ont été mis à la retraite le V.A Rioult, et les C.A Danbé et Montrelay ; placés en 2^{ème} section le C.A Labbey (retour sans possibilité de réemploi) et les C.A Aubert, Dillard, Longaud, Robin (dégagement des cadres),

²⁴⁶⁰ A l'exception de l'Al Esteva et du V.A Derrien décédés avant la loi d'amnistie de 1953. Rien dans leur dossier n'indique qu'ils l'auraient été à titre posthume.

²⁴⁶¹ Amiral Marzin, *op. cit.*, p. 209-211.

SHD-DM, 3BB8CE 25, dossier Seguin, lettres des 28 avril et 16 août 1945.

63. L'écriture de l'Histoire de la Marine de Vichy : de Mnémosyne à Clio.

Si l'histoire mémorielle de l'Occupation au sein de la société civile et politique s'est particulièrement développée avec les travaux d'Henry Rousso, d'Eric Conan et d'Olivier Wieviorka²⁴⁶², l'histoire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale concernant les institutions militaires reste en revanche un terrain moins exploré. Si l'on s'en tient à la Marine, on a rappelé que Jean Martinant de Préneuf et Martin Motte ont ouvert la voie, en s'intéressant à l'écriture de l'histoire navale et ont montré le rôle du Service historique de la Marine dans le processus de production de l'histoire maritimiste²⁴⁶³. Poursuivant la réflexion engagée, Jean-Baptiste Bruneau a souligné la captation par les acteurs de Vichy de l'écriture de l'histoire et par-là même de l'histoire de la Marine sous Vichy²⁴⁶⁴. Plusieurs vecteurs véhiculent cette mémoire, les Mémoires bien évidemment des acteurs, mais plus largement la production historique, scientifique, ou non. L'onomastique navale et les supports de communication à diffusion externe révèlent aussi le positionnement mémoriel de l'institution.

L'ensemble de ces sources permet d'établir que dans un premier temps les marins de Vichy assurent la défense et le contrôle de la mémoire de la Marine sous l'Etat français mais qu'avec leur disparition une approche plus rigoureuse et plus scientifique s'est imposée.

²⁴⁶² Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, Collections Points Histoire, 2^{ème} édition, 1990, 415 p.

Eric Conan, Henry Rousso, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, Collection Pour une histoire du XX^e Siècle, 1994, 328 p.

Olivier Wieviorka, *La mémoire désunie, Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, *op. cit.*.

²⁴⁶³ Voir Introduction.

Jean Martinant de Préneuf, « Neptune et Clio : le SHM, 1919-1974 », *op.cit.*.

Jean Martinant de Préneuf, Martin Motte, « L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ? », *op. cit.*.

²⁴⁶⁴ Jean-Baptiste Bruneau, « « Gloria victis ». L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*.

631. Les amiraux de Vichy à la barre.

La mémoire de Vichy ne s'impose pas de suite. En effet, entre 1943 et 1948, le silence sur la période vaut mémoire. La nécessité de gagner la guerre et d'assurer la cohésion du corps fait loi. Le rapport de force très largement favorable aux marins issus de la Marine de Vichy et les manifestations pro-vichystes que tentent d'interdire pouvoir politique et pouvoir militaire²⁴⁶⁵ témoignent de tensions réelles. Le commissaire à la Marine, en 1943, est obligé de rappeler les officiers à leur devoir : *« A cette occasion je demande aux officiers de ne rien faire dans leurs propos ou dans leur attitude qui puisse laisser suspecter la sincérité avec laquelle ils se sont unis avec tous les autres Français qui combattent pour le salut commun »*. Puis s'adressant à chacun, officier comme homme d'équipage, il conclut : *« Afin de justifier et de préserver la confiance et l'affection mutuelles du pays et de la Marine, je demande à tous d'exercer en toute loyauté et en toute dignité l'action nécessaire pour que chacun oublie désormais tout ce qui n'est pas l'intérêt supérieur de la Nation. »*²⁴⁶⁶. L'ambiance est tendue entre ces différentes troupes et celles issues des Forces navales françaises libres sont souvent raillées. Louis de Villefosse décrit la difficulté des anciens officiers de Vichy à entrer dans une armée interalliée, à considérer le caractère mondial de la guerre²⁴⁶⁷, à accepter que la France ne soit plus le centre du conflit et à reconnaître le général de Gaulle comme le chef de la France :

« Un an plus tard, cette hargne n'avait pas complètement disparu, loin de là.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que bien des officiers se voyaient obligés de faire

²⁴⁶⁵ SHD-DM, TTA 199, ordonnance du 12 octobre 1943 interdisant l'accrochage des portraits du maréchal Pétain. Voir *supra*, chapitre 61.

SHD-DM, 3BB8 CE 6, communication de l'Etat-major général de la Marine du 23 décembre 1943 qui s'oppose à ce que la messe de Noël soit dite pour le repos de l'âme de l'amiral Darlan.

²⁴⁶⁶ SHD-DM, TTA 186, circulaire n° 86/CAB du 26 décembre 1943 du commissaire à la Marine Jacquinot.

²⁴⁶⁷ Nathalie Cabrera a souligné la quasi-absence de l'actualité étrangère dans les causeries proposées sur le *Strasbourg* (moins de 3%). Lorsqu'elle est évoquée, elle l'est pour souligner la neutralité de la France préservée grâce à Pétain. Nathalie Cabrera, *op. cit.*, p. 38-42.

cause commune avec les Anglo-saxons et d'obéir à leur commandement suprême. Ils retournaient leurs canons contre les Allemands. Soit. Mais pour délivrer le Maréchal. »²⁴⁶⁸

Méprisé, considéré comme rétif à la discipline et ayant fait le mauvais choix, Etienne Schlumberger relate les conceptions différentes de la discipline. Le citer longuement permet de bien comprendre l'hostilité des deux mondes :

« Nous arrivons le 30 mai à Alger et amarrons le long du Jules-Verne : bateau dépôt des sous-marins qui sert d'atelier, de logement, de cantine, etc ;

On nous réserve un accueil détestable. Aux cérémonies officielles, prises d'armes, célébrations, où le protocole impose de m'inviter en tant que commandant d'un bateau sur rade, personne ne me serre la main.

Le commandant du Jules-Verne me dit que la Junon ne peut porter à la fois le pavillon de beaupré à croix de Lorraine et la flamme de la croix de guerre. Je fais rentrer la flamme car l'important, c'est la croix de Lorraine, le signe de reconnaissance de la France libre. Aux yeux de ce commandant, nous sommes indisciplinés, il en la preuve et l'essentiel n'est pas notre combat passé mais que nous revenions à l'obéissance.

Je suis resté plus de trois ans sans contact avec des officiers de marine fidèles à Vichy, dans l'atmosphère consensuelle et fraternelle des FNFL ou enfermé dans mon sous-marin. Je retrouve soudain cette hostilité viscérale héritée des tensions de Catapult, Dakar, et Libreville en 1940. Cette hostilité n'a pas faibli. Au début, naïf, je ne comprends pas que la priorité n'est pas de se battre contre les forces allemandes, mais de prendre parti entre de Gaulle (croix de Lorraine) et les nostalgiques de Vichy,

²⁴⁶⁸ Louis de Villefosse, *Les îles de la liberté. Aventures d'un marin de la France libre*, op. cit., p.283.

réfugiés pour un temps autour du général Giraud. Nos trois ans de combat sont complètement niés. Nous restons des mercenaires à la solde des Anglais, bien que ma solde ait doublé à mon arrivée à Alger pour s'aligner sur celles des autres officiers de marine. L'apaisement, la réconciliation sont refusés. »²⁴⁶⁹.

Face aux enjeux qu'est la reconstitution unitaire du corps, mais aussi en raison de la proximité des faits, la mémoire se fait silence. L'exposition de janvier 1945 au Palais de Chaillot est très révélatrice²⁴⁷⁰. Certes, son contenu, en réduisant l'action de la Marine entre 1941 et 1943 aux seuls combats menés par la flotte des Forces navales françaises libres, stigmatise ainsi l'inactivité de la marine de Vichy- inactivité toute relative si l'on se souvient des combats de Dakar, de Syrie, de Koh Chang et des missions de protection des convois marchands. Mais, elle témoigne aussi de la volonté de ramener la Marine à sa mission première, se battre, comme le proclame le slogan introductif de l'exposition : « *la Marine se bat et elle se bat bien* ». Mais, se faisant, elle nie l'engagement politique de la Marine de Vichy. En interne, le silence fait sur l'épuration et par voie de conséquence sur la dimension politique de l'action des marins de Vichy, alimente cette vision. C'est ainsi que, dans les rapports mensuels au ministre rédigés entre 1944 et 1946, aucune mention n'est faite quant à l'avancement du processus d'épuration, y compris dans le chapitre IV qui traite exclusivement du personnel²⁴⁷¹. Le mot d'épuration n'apparaît jamais dans ces documents. La seule allusion est celle de novembre 1944 qui évoque la poursuite active de « *la révision des situations acquises dans la métropole postérieurement au 8 novembre 1942* », suite au décret du 2 octobre 1944 qui annule nominations et promotions prononcées par Vichy depuis le 8 novembre 1942.

²⁴⁶⁹ Etienne et Alain Schlumberger, *Les combats et l'honneur des Forces navales françaises libres 1940-1944*, *op. cit.*, p. 122-123.

²⁴⁷⁰ Thomas Vaisset « L'impuissance navale au musée. La Royale et le Seconde Guerre mondiale au Musée national de la Marine », Patrick Louvier (dir.), *Neptune au musée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 97-115.

²⁴⁷¹ SHD-DM, TTA 200, rapports mensuels (puis trimestriels à partir de janvier 1946) au ministre.

Certes, le président de la commission d'épuration de la Marine remet régulièrement des rapports au ministre. Mais, on ne peut que souligner le silence du chef d'état-major général. De la même façon, dans l'hebdomadaire *Cols bleus* destiné aux marins et créé en 1945, sur ces deux années 1945-1946, aucune mention n'est faite de ce processus. Dans le *Bulletin Officiel de la Marine* qui recense textes législatifs et réglementaires qui concernent la Marine, on ne trouve la rubrique épuration qu'une seule fois, en 1944, pour mentionner les lois et ordonnances générales : les décrets concernant la définition des compétences et la composition de la commission d'épuration de la Marine, par exemple, n'y figurent pas. L'écriture du rôle de la Marine de Vichy commence donc très tôt, par "un silence plein", et tend en fait à légitimer la version d'apolitisme des marins acteurs-historiens.

A partir de 1948, et jusqu'au début des années 1960, la mémoire vichyste marine s'impose, en particulier en s'emparant de l'espace éditorial. Le C.A Auphan, dès 1947, fait paraître son premier ouvrage, inaugurant ainsi une longue liste de publications²⁴⁷². Suivent en 1949, les ouvrages du V.A.E Decoux et du V.A Docteur²⁴⁷³ ; en 1950, celui de l'Al Robert²⁴⁷⁴ ; en 1951, le C.A Auphan publie un nouvel ouvrage de souvenirs²⁴⁷⁵ ; en 1953, paraissent ceux du V.A.E Fernet et du V.A Godfroy²⁴⁷⁶. Le C.A. Auphan publie un volume complet de Mémoires en 1978²⁴⁷⁷, tandis que la biographie du C.A Bléhaut par son fils, qui ressemble fort à des Mémoires déguisés, sort en 1991²⁴⁷⁸. Ces ouvrages paraissent donc très tôt, mais on peut remarquer qu'ils sortent, pour certains, avant toute amnistie ou réintégration. L'archétype en est le premier ouvrage du C.A Auphan qui est en vente, alors qu'il mène une

²⁴⁷²C.A. Auphan, *La Marine au service des Français : la lutte pour la vie (1940-1942)*, op. cit..

²⁴⁷³ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine, Histoire de mon Gouvernement général*, op. cit..

Vice-amiral Docteur, *La grande énigme de la guerre : Darlan, Amiral de la Flotte*, op. cit., et *La vérité sur les amiraux*, op. cit..

²⁴⁷⁴ Amiral Georges Robert, *La France aux Antilles de 1939 à 1943*, op. cit..

²⁴⁷⁵ C.A Auphan, *Les grimaces de l'histoire suivi de L'histoire de mes trahisons*, op. cit.,

²⁴⁷⁶ Vice-amiral Fernet, *Aux côtés du maréchal Pétain*, op. cit..

Vice-amiral Godfroy, op. cit..

²⁴⁷⁷ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit..

²⁴⁷⁸ Bernard Bléhaut, op. cit..

vie clandestine. L'Al Robert, amnistié en 1954, publie quatre ans auparavant, le V.A Godfroy, réintégré en 1955, livre sa vérité deux ans auparavant. Il y a donc un empressement réel à imposer sa propre version des faits. Notons que les marins ne sont pas cependant les seuls à publier dans cette période leur vision de l'histoire de Vichy. Dès 1946, Henry du Moulin de Labarthète a publié ses souvenirs²⁴⁷⁹. Suivent en 1948 ceux de Pierre Cathala, Maurice Martin du Gard et de Jean Tracou, et à titre posthume, ceux de Pierre Laval, Pierre Pucheu²⁴⁸⁰ ; en 1949, ce sont ceux de Fernand de Brinon, également à titre posthume qui paraissent²⁴⁸¹ ; puis en 1950 sont publiés ceux de Marcel Peyrouton²⁴⁸² ; en 1950 et 1951, ceux d'Yves Bouthillier²⁴⁸³ ; et en 1953, ceux de Jérôme Carcopino et Jacques Guérard²⁴⁸⁴. Il faut encore ajouter les acteurs étrangers, comme Walter Stücker qui publie dès 1947²⁴⁸⁵ ou d'Otto Abetz qui, lui, témoigne en 1948²⁴⁸⁶. Dans leurs ouvrages, les marins livrent bien évidemment leur perception de Vichy, qui s'articule autour des thèmes évoqués tout au long de cette étude : défense des intérêts français, défense de l'Empire, sauvegarde de la Marine, indispensable neutralité, arrivée aux affaires liée à la déliquescence du pouvoir politique et facilitée par le statut de marine invaincue, recherche de l'union de tous les Français, préparation de la revanche...Au-delà d'une certaine vision, ce sont aussi de véritables testaments politiques.

²⁴⁷⁹ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*.

²⁴⁸⁰ Pierre Cathala, *Face aux réalités, La Direction des finances françaises sous l'Occupation*, Paris, Edition du Triolet, 1948, 309 p.

Pierre Laval, *op. cit.*,

Maurice Martin du Gard, *op. cit.*.

Pierre Pucheu, *op. cit.*.

Jean Tracou, *op. cit.*,

²⁴⁸¹ Fernand de Brinon, *op. cit.*.

²⁴⁸² Marcel Peyrouton, *Du service public à la prison commune, souvenirs : Tunis, Rabat, Buenos Aires, Vichy, Alger, Fresnes*, Paris, Plon, 1950, 313 p.

²⁴⁸³ Yves Bouthillier, *op. cit.*.

²⁴⁸⁴ Jérôme Carcopino, *op. cit.*.

Jacques Guérard, *Criminel de paix*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1953, 159 p.

²⁴⁸⁵ Walter Stücker, *La fin du régime de Vichy*, Neufchâtel, La Baronnière, 1947, 251 p.

²⁴⁸⁶ Otto Abetz, *Pétain et les Allemands, mémorandum d'Abetz sur les rapports Franco-Allemands*, *op. cit.*.
Ibidem, D'une prison, Paris, Amiot-Dumont, 1950, 315 p.

Ibidem, Histoire d'une politique franco-allemande, 1930-1950, Mémoires d'un ambassadeur, Paris, Stock, 1953, 356 p.

Dans ses dernières pages sur son gouvernorat en Indochine, le V.A.E Decoux plaide pour une Indochine, fédération d'états indochinois, pour la restauration de la dignité impériale d'Annam et la poursuite des réformes libérales qu'il aurait menées²⁴⁸⁷ ; l'Al Robert, constatant l'évolution de l'échiquier politique national et international, considère que cela donne poids à sa politique de défense des intérêts français et des Antilles indépendamment du contexte international²⁴⁸⁸ ; quant au C.A Auphan, il conclut sur les valeurs cardinales d'une société, discipline, devoir, morale, obéissance²⁴⁸⁹. Tous assument leur parcours de politique avec une grande fidélité.

Plusieurs explications sont à avancer pour comprendre cette *préemption de la mémoire*²⁴⁹⁰ par les acteurs de Vichy qui contribuent à asseoir une mémoire falsifiée. En premier lieu, la personnalité et le niveau de responsabilité des témoins de Vichy donnent de la force à leurs développements historico-littéraires. La parole des marins de la France libre, qu'ils aient ou non appartenu aux Forces navales françaises libres, n'est pas nécessairement absente. Mais elle n'est pas du même niveau et ne se présente pas sous la même forme. En effet, bon nombre de témoignages qui paraissent relèvent plutôt de l'épopée lyrique qui relatent des combats « au ras des flots », et non dans les postes de commandement²⁴⁹¹. Même lorsque l'Al Lemonnier prend la plume, il le fait pour défendre un point de vue militaire, celui ayant trait à l'option stratégique que représente le choix du débarquement en Provence. Avec les acteurs de Vichy, on se situe au plus haut niveau. Les deux seuls marins qui, par leur

²⁴⁸⁷ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine*, *op. cit.*, p. 488-490.

²⁴⁸⁸ Amiral Robert, *op. cit.*, p. 228.

²⁴⁸⁹ Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p. 587-588.

²⁴⁹⁰ Jean-Baptiste Bruneau, « « *Gloria victis* ». L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 358.

²⁴⁹¹ Roger Barberot, *Fusiliers-marins*, Paris, Éditions France-Empire, 1947, 214 p.

Commandant L'Herminier (C.V), *Entre ciel et mer*, Éditions France-Empire, 1952, 284 p.

Ibidem, *Casabianca*, Paris, Éditions France-Empire, s. d., 515 p.

Paul Carré, *Les lévriers des mers*, Paris, Éditions France-Empire, 1953, 318 p.

André Lemonnier, *Cap sur la Provence*, Paris, France Empire, 1954, 286 p.

Gwen-Aël Bolllore, *Nous étions 177...*, Paris, Éditions France-Empire, 1964, 271 p.

niveau de responsabilité, peuvent représenter une forme de réponse à la parole des amiraux de Vichy, sont l'amiral Thierry d'Argenlieu et le V.A Muselier²⁴⁹². Or, pour des raisons liées à leur positionnement politique et à leur carrière navale, leur parole ne porte pas au sein de l'institution.

Mais au-delà de ces ouvrages, la parole et la pensée des témoins de Vichy s'expriment aussi à travers articles et ouvrages. Un homme comme le C.A Auphan trouve une tribune dans des revues d'extrême-droite et intégristes comme *Ecrits de Paris*, *Paroles françaises*, *Aspects de la France*, *Itinéraires*²⁴⁹³. La revue *Etudes*²⁴⁹⁴ des Pères de la Compagnie de Jésus fait aussi une large part à ces travaux. Par ailleurs le C.A Auphan diffuse, au travers de toute une série d'ouvrages, ses différentes conceptions politiques sur la colonisation²⁴⁹⁵. Mais une emprise importante se fait aussi par le biais d'ouvrages historiques sur la période. En effet, certains de ces officiers généraux se muent en historiens, en commettant des ouvrages qui sont considérés comme de véritables manuels. Ainsi le C.A de Belot rédige l'ouvrage sur la Marine française pendant la campagne de 1939-1940²⁴⁹⁶ qui paraît en 1954. Il est le co-auteur du volume III de l'ouvrage *La puissance navale dans l'histoire*²⁴⁹⁷. Mais, bien évidemment, l'auteur le plus prolixe est le C.A Auphan qui signe, seul ou avec Jacques Mordal/Hervé Cras, plusieurs ouvrages dont *La Marine française dans la Seconde Guerre mondiale*²⁴⁹⁸.

²⁴⁹² Émile Muselier, *Marine et résistance*, op. cit..

Georges Thierry d'Argenlieu, *Souvenirs de guerre : juin 1940-janvier 1941*, Paris, Plon, 1973, 281 p.

²⁴⁹³ *Paroles françaises*, 13 mai 1949. C.A Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.543.

Ecrits de Paris, avril 1949. *Ibidem*, p. 545.

Aspects de la France, janvier 1951. *Ibidem*, p. 550

Itinéraires, avril 1963, septembre 1963, mai 1966, mars 1967. C.A Auphan, *Au service de l'Eglise*, op. cit., p. 13-22 ; 23-32 ; 41-44 ; 49-56.

²⁴⁹⁴ *Etudes*, octobre-décembre 1952 ; janvier-mars 1959.

²⁴⁹⁵ *Les échéances de l'histoire ou l'éclatement des empires coloniaux de l'Occident*, Paris, Les Iles d'or, 1952, 361 p.

Les convulsions de l'histoire ou le drame de la désunion européenne, Paris, Les Iles d'or, 1954, 407 p.

Histoire de la décolonisation, Paris, France-Empire, 1967, 319 p.

²⁴⁹⁶ C.A de Belot, op. cit.

²⁴⁹⁷ Raymond de Belot, André Reussner, *La puissance navale dans l'histoire. Vol III, De 1914 à 1959*, Paris, Editions maritimes et d'outre-mer, 1960, 410 p.

²⁴⁹⁸ *La Marine dans l'histoire de France*, Paris, Plon, 1^{ère} édition 1955, 245 p.

Jean-Baptiste Bruneau, Jean Martinant de Préneuf et Martin Motte ont montré que la présence comme co-auteurs d'hommes comme André Reussner²⁴⁹⁹ auprès du C.A de Belot ou d'Hervé Cras²⁵⁰⁰ auprès du C.A Auphan témoignent du lien qui existe entre ces officiers généraux et le Service historique de la Marine. On peut y ajouter le nom d'Henri Le Masson qui réalise pour le C.A de Belot toute la partie iconographique de son ouvrage sur la campagne de 1940, qui est aussi un proche du milieu historique de la Marine²⁵⁰¹. Jean-Baptiste Bruneau a précisé les allers-retours pour corriger des épreuves d'ouvrages entre le V.A.E Le Luc et Hervé Cras ou entre le V.A.E Decoux et le professeur Reussner²⁵⁰². On peut ajouter la correspondance entre Hervé Cras et le V.A.E Michelier, à propos d'un ouvrage sur la bataille de Casablanca²⁵⁰³ ou avec le C.F Rostand, chef du Service historique, qui s'offre à prendre en charge à *titre personnel* ses archives²⁵⁰⁴. Ainsi les témoins-acteurs de Vichy trouvent –ils des cautions historiques à leurs travaux. Ces derniers facilitent la diffusion des thèses visant à la réhabilitation de la Marine de Vichy, en particulier en niant la dimension politique de

Histoire élémentaire de Vichy, Paris, France Empire, 1971, 357 p.

La Marine française dans la Seconde Guerre mondiale, (en collaboration avec Jacques Mordal), Paris, Hachette, 1958, 521 p.

²⁴⁹⁹ André Reussner est professeur à l'Ecole navale, co-auteur avec Joanès Tramond d'*Eléments d'histoire maritime et coloniale contemporaine (1815-1914)*, chef de la section des travaux historiques au sein du SHM de 1935 à 1958. D'après Jean Martinant de Préneuf, Martin Motte, « L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ? », *Revue d'histoire maritime*, *op. cit.*, p. 342-344.

²⁵⁰⁰ Hervé Cras, médecin de marine de formation, n'est pas seulement le cousin du C.A Auphan. Ce fut également l'archiviste puis le successeur d'André Reussner à la tête de la Section des études historiques du Service historique de la Marine jusqu'en 1965. Son statut lui permet, par exemple, d'être un des premiers à consulter les papiers du V.A.E Decoux, peu après sa mort, dans le cadre de la mise sous scellés décidée par la Marine : SHD-DM, CC74°Moderne 1465/3 lettre du 14 février 1964 d'Hervé Cras, au C.V chef du Service historique.

Il écrit sous le pseudonyme de Jacques Mordal, Pierre Mordick, Jacques Mardick... Il a appartenu au cabinet du C.A Auphan quand celui-ci devient secrétaire d'Etat à la Marine.

²⁵⁰¹ Henri Le Masson (1900-1977) journaliste et écrivain naval a collaboré aux annuaires *Flottes de combat*. Président de l'Académie de Marine en 1968, il a également été conférencier pour l'EGN. D'après Jean Martinant de Préneuf, Martin Motte, « L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ? », *Revue d'Histoire Maritime*, *op. cit.*, p. 350.

²⁵⁰² Jean-Baptiste Bruneau, « « *Gloria victis* ». L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 361-362.

Pour les relations Hervé Cras/V.A.E Le Luc, SHD-DM, 3BB8CE 11, lettre du 12 mars 1957 d'Hervé Cras au V.A.E Le Luc et réponse de celui-ci du 21 mars. Le V.A.E Le Luc a servi en 1927 avec l'oncle d'Hervé Cras, le C.A Jean Cras.

²⁵⁰³ SHD-DM, 262 GG², 4, fonds privés Michelier, lettre du 6 novembre 1949 du V.A.E Michelier à Hervé Cras.

²⁵⁰⁴ *Ibidem*, lettre du C.F Rostand du 28 décembre 1953.

l'engagement. Des hommes comme Hervé Cras ou le C.V Caroff sont de véritables relais. En effet, leurs ouvrages²⁵⁰⁵ paraissent entre 1955 et 1960, postérieurement à la plupart des témoignages des amiraux de Vichy. Leurs travaux s'inscrivent complètement dans la tradition historiographique de l'histoire-bataille, d'une histoire exhaustive des opérations militaires (donc impartiale) développée par le Service historique de la Marine et les auteurs maritimistes²⁵⁰⁶. Ces œuvres restent des documents importants au titre de sources imprimées, grâce à la présentation des documents officiels, malgré les problèmes de non référencement des archives et de présentation lacunaire, comme le souligne Jean-Baptiste Bruneau²⁵⁰⁷. Mais la construction choisie pose aussi problème : le point de vue privilégié, à savoir le déroulement des opérations, induit une présentation spatiale par théâtres d'opération, qui empêche d'avoir une vue globale et de dégager les lignes directrices de l'action de tel ou tel acteur et d'en faire apparaître les choix. Par l'ampleur même des informations qu'ils contiennent, ils contribuent à renvoyer quelquefois une image hypertrophiée du rôle de la Marine²⁵⁰⁸ : la description minutieuse des événements survalorise leur importance, au risque de donner, parfois, une importance démesurée à des événements somme toute mineurs ramenés à l'ensemble des opérations militaires. Le travail d'Hervé Cras sur l'armistice de 1940 et la crise franco-britannique, en éclatant les théâtres d'opération, empêche de voir les

²⁵⁰⁵ René Pierre Eugène Caroff (C.F), *Les forces maritimes de l'Ouest 1939-1940*, *op. cit.*.

Ibidem, *La campagne de Norvège, 1940*, *op. cit.*.

Ibidem, *Le théâtre atlantique, tome 1 Le théâtre atlantique du 3 septembre 1939 au 25 juin 1940, Tome 2 après le 25 juin 1940*, *op. cit.*...

Ibidem, *Le théâtre méditerranéen, Tome I, du 2 septembre 1939 au 25 juin 1940, Tome II du 25 juin 1940 au 8 novembre 1942*, *op. cit.*.

Ibidem, *Les débarquements alliés en Afrique du nord, novembre 1942*, Marine nationale, Etat-major, service historique, 1960, 319 p.

Hervé Cras, *L'armistice de juin 1940 et la crise Franco-britannique*, *op. cit.*.

Ibidem, *Les Forces maritimes du Nord*, 3 vol, *op. cit.*.

²⁵⁰⁶ Voir introduction

Jean Martinant de Préneuf, « Neptune et Clio : le SHM, 1919-1974 », *op. cit.*, p 3-20.

Jean Martinant de Préneuf, Martin Motte, « L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ? », *Revue historique des Armées*, *op. cit.*, p. 27-43.

²⁵⁰⁷ Jean-Baptiste Bruneau, « « Gloria Victis ». L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale. », *op. cit.*, p. 361, appel de note 17.

²⁵⁰⁸ Robert O. Paxton, « Darlan, un amiral entre deux blocs ». *Réflexions sur une biographie récente*, *op. cit.*.

options prises très tôt par l'Al Darlan concernant la Flotte. Celui du C.V Caroff sur les débarquements alliés en Afrique du Nord, là aussi en procédant par zones d'opération, Alger, Oran, Maroc et Tunisie, entraîne une vision mécaniste des choses, rapportant le ralliement de l'Al Darlan à une affaire uniquement militaire. La présentation opérationnelle des événements véhicule en réalité une vision faussement objective. Dans ce cadre, une revue comme la *Revue maritime* joue un rôle important. Fondée en 1860 sous le titre de *Revue maritime et Coloniale*, elle devient en 1897 *La Revue maritime*, sans cesser pour autant de s'intéresser aux questions coloniales. Elle prend le titre de *Nouvelle revue maritime* en 1980 pour reprendre en 1990 le titre de *La Revue maritime*. En 1946, la direction présente sa nouvelle ligne éditoriale, qui l'amène à proposer une revue centrée sur l'ensemble des questions relatives à l'activité maritime moderne²⁵⁰⁹. Publiée avec le concours du Service historique de la Marine, on y retrouve parmi les contributeurs des hommes proches, voire des acteurs de Vichy. A côté des nombreux articles signés par Hervé Cras/Jacques Mordal²⁵¹⁰, on trouve la signature, du C.A Rouyer dans des chroniques du passé livrées annuellement de décembre 1952 à février 1967 ; de Robert de Belot²⁵¹¹ ; de Maurice Ducoroy²⁵¹², du C.V Yves Poher²⁵¹³... Si tous ne sont

²⁵⁰⁹ *Revue Maritime*, éditorial de décembre 1946.

Reprise en 1974 par l'Association pour la Fondation d'un Institut de la mer après deux années d'interruption, elle devient en 1975 la revue de l'Institut de la Mer, et se présente comme un carrefour des différents acteurs intéressés par la mer. Elle est placée sous le patronage de la Marine nationale, de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, de la Chambre syndicale des constructeurs de navires, comité central des Armateurs de France et de l'Union des ports autonomes. Elle quitte donc définitivement le giron de la Marine nationale.

²⁵¹⁰ Quelques exemples :

Sous le pseudo d'Hervé Cras :

« Les fusiliers marins à Dunkerque, novembre 1944-mai 1945 », septembre 1946, p. 617-625.

« La fin de la 2^{ème} DCT », Nouvelle série, août 1947, p. 171-178.

Sous le pseudo de Jacques Mordal :

« La guerre aéronavale en mer Rouge », mars 1952, n°71, p 277-293.

« La défense de Cherbourg », août 1952, n°76, p 963 à 980.

« Entre l'arbre et l'écorce », juillet 1953, p. 799 à 825.

« Les survivants du Laconia », février 1954, n°94, p. 177 à 195.

« Dix-huit mois de lutte anti-sous-marine (septembre 1939-juin 1940), déceptions et consolations », février 1959, n°152, p 149-162.

« La bataille de Dunkerque vue des deux camps opposés », juin 1960, n°167, p. 719-740.

« La Kriegsmarine dans la bataille d'Allemagne », mai 1966, n° 232, p. 574-590.

²⁵¹¹ « Quelques points d'histoire », janvier 1951 p 100-106.

évidemment pas des contributeurs récurrents, on ne peut être que frappé par les discours véhiculés par ces différentes chroniques. Ainsi le C.V Poher défend-il une Marine française en Indochine dont le rôle fut de « *garder pour la France les éléments navals qui pourraient être sauvés ; faire vivre la colonie* »²⁵¹⁴ et « *d'apporter toute l'aide possible à ceux dont la victoire rompra l'étreinte qui nous étouffe depuis si longtemps* ». L'évocation des conditions dramatiques et inhumaines dans lesquelles il fut détenu, clôtura son article et donne du poids à son témoignage²⁵¹⁵. Jacques Mordal, dans son article au titre limpide « *Entre l'arbre et l'écorce* » de juillet 1953 rejette dos à dos les Alliés et les puissances de l'Axe en affirmant que les « *coups portés contre la Marine en Indochine venaient indifféremment des alliés et de l'ennemi* »²⁵¹⁶. Un article d'un C.V, en février 1963, reprend le discours porté par Espagnac du Ravay dans *Vingt ans de politique navale* : « *Il n'a pas dépendu d'elle que notre Flotte rajeunie, pourvue d'états-majors et d'équipages confiants et entraînés, puisse rendre au pays tous les services qu'il pouvait en attendre au cours de la nouvelle et lourde épreuve qui allait bientôt s'abattre sur l'Europe et sur le monde.* »²⁵¹⁷. La culture de corps est âprement défendue par un autre officier qui affirme : « *La Marine française a un moyen qui a fait ses preuves pour permettre aux jeunes officiers de maintenir sans tache l'honneur du pavillon : il leur suffit d'imiter les anciens* »²⁵¹⁸. D'autres articles comme celui du V.A Caron, ancien chef d'état-major du V.A Godfroy) viennent alimenter la gloire de la Marine de Vichy²⁵¹⁹. Au-delà des articles, la critique des ouvrages favorables aux marins de l'Etat français contribue à

« Le blocus de la Chine », décembre 1952, n°80, p 1553-1562.

« Kriegsmarine et Luftwaffe », mai 1954, n° 97, p 586-604.

²⁵¹² « Passage du Yuetan », janvier 1951, n°56, p. 96-99.

« Vers Nankin et Hankéou », mai 1951, n° 61, p. 660 à 664.

²⁵¹³ C.V Yves Poher, « Indochine 1941-1945 », juillet 1946, p. 317-329.

²⁵¹⁴ *Ibidem*, p. 319

²⁵¹⁵ *Ibidem*, p. 321.

²⁵¹⁶ Jacques Mordal, « Entre l'arbre et l'écorce », *op. cit.*, p. 799.

²⁵¹⁷ C.V Bastard, « La rénovation de la marine entre les deux guerres », février 1963, n°196, p. 188-198.

²⁵¹⁸ C.V Maxime Ferrière, « La marine et la culture générale », octobre 1947, p 449-454 et p 454

²⁵¹⁹ V.A Yves Caron (ancien commandant du *Basque* et ancien chef d'état-major de Godfroy), « Juillet 1940, la Force X sauvée », mars 1981, n° 360, p. 76-83.

asseoir les orientations éditoriales de la revue. L'accent est souvent mis sur le caractère objectif et rigoureux des ouvrages. Ainsi, l'ouvrage de Pierre Varillon sur Mers el-Kébir²⁵²⁰ est-il présenté comme un « *effort de sincérité et de justice[...] œuvre de bonne foi* »²⁵²¹ ; celui de Jacques Mordal sur la bataille de Dakar²⁵²², comme une « *présentation [...] objective, [une]analyse serrée, [un]travail de nature à modifier des jugements portés a priori et à atténuer des rancunes dont la plupart ne sont basées que sur l'ignorance des faits* » ; celui du C.A Auphan et Jacques Mordal²⁵²³ comme un « *ouvrage vivant, empreint d'objectivité, [témoignant] d'un amour profond du métier et du pays, d'attachement aux traditions maritimes ; document historique qui fait une somme complète.* ». La critique de la réédition de l'ouvrage dix ans plus tard vaut les mêmes louanges aux auteurs : « *il est à remarquer que ces dix ans de critique permanente [par le biais de l'édition de nouveaux ouvrages et témoignages] n'ont nécessité que très peu de modifications, ce qui nous semble grandement à l'honneur de l'objectivité de la rédaction originale.* »²⁵²⁴. Dans le rôle de l'institution sur la diffusion du modèle défendu par les amiraux de Vichy, il faut ajouter le rôle du Musée national maritime. Les travaux de Thomas Vaisset ont très bien montré que, sous la houlette du commandant Vichot, proche du C.A Auphan et en faveur duquel intervient le V.A Lacaze, président de l'Association des amis du Musée de la Marine au moment de l'épuration, les choix muséographiques mettent en exergue la Marine de Vichy, malgré la brève rétrospective de 1945, puis s'efforcent de mettre en parallèle les deux marines alimentant ainsi la thèse du bouclier. Mais, le choix de privilégier par la suite la performance du matériel de la Belle

²⁵²⁰ Pierre Varillon, *Mers el-Kébir, op. cit.*

²⁵²¹ *Revue maritime*, janvier 1950, p. 133.

²⁵²² Jacques Mordal, *La bataille de Dakar*, Paris, Editions Ozanne, 1956, 317 p.

²⁵²³ C.A Auphan et Jacques Mordal, *La Marine française pendant la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*

²⁵²⁴ *La Revue maritime*, janvier 1968, n° 250, p. 132.

marine de l'Al Darlan, en imposant une vision très techniciste du conflit et de la Marine, contribue à minimiser la dimension politique de la présence des marins à Vichy²⁵²⁵.

Enfin, pour comprendre le poids de la parole vichyste au sein de la Marine, il faut aussi évoquer l'aspect générationnel. Certes, la plupart des amiraux sanctionnés par l'épuration pour leur rôle dans l'Etat français sont en fin de carrière. Mais ces hommes ont évidemment non seulement côtoyé mais aussi formé la plupart de ceux qui sont encore dans les années 1950 dans la Marine. On a vu les relations de proximité des amiraux Battet, Lemonnier et Auboyneau avec l'Al Darlan. Ces trois hommes occupent les plus hautes fonctions ou sont appelés à occuper les plus hautes fonctions dans la Marine : l'Al Lemonnier est chef d'état-major général et le reste jusqu'en mai 1950 ; l'Al Battet le devient à cette date et seul un décès prématuré l'empêche de tenir ses fonctions très longtemps ; l'Al Auboyneau termine sa carrière comme commandant en chef des forces maritimes de Méditerranée en 1960, ce qui lui fait diriger les opérations navales pendant la guerre d'Algérie, après avoir été commandant des forces navales d'Extrême-Orient, membre du Conseil supérieur de la Marine, inspecteur général des forces maritimes et aéronavales²⁵²⁶. Au-delà de ces cas emblématiques, il ne faut pas oublier que les élèves-officiers que le C.A Auphan, commandant de la *Jeanne d'Arc*, a formés entre août 1937 et mai 1939 sont, après la guerre, L.V ou C.C. Même si le corps des officiers et officiers supérieurs a perdu de ses effectifs par le biais de l'épuration et des procédures de dégageant des cadres, il reste très majoritairement un corps formé culturellement sous *la belle marine* de l'Al Darlan. Il faut retenir ce chiffre déjà évoqué : 88%

²⁵²⁵ Thomas Vaisset « L'impuissance navale au musée. La Royale et le Seconde Guerre mondiale au Musée national de la Marine », *op. cit.*

Jean-Baptiste Bruneau, Patrick Louvier, Thomas Vaisset, « Guerres contemporaines et empire colonial au musée de la Marine : un archipel évanoui ? » Rousseau Frédéric (dir.), *Les présents des passés douloureux. Musée d'histoire et configurations mémorielles. Essais de muséohistoire*, Paris, Michel Houdiard Editeur, 2012, p. 161-196.

²⁵²⁶ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p.18-19.

du corps des officiers provient de la Marine de Vichy²⁵²⁷. Le V.A.E Decoux rappelle d'ailleurs que « *même dans le haut commandement de la nouvelle Marine, quelques éléments sains réussirent à surnager dans le naufrage général. Ces éléments se sont trouvés plus nombreux encore dans les rangs des officiers supérieurs, et les jeunes générations ont fort heureusement, dans les grades subalternes, échappés à la condamnation.* »²⁵²⁸. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'un article du CA Auphan paru dans *Questions actuelles* en août-septembre 1946, alors qu'il vit dans une semi-clandestinité, émeuvent la hiérarchie militaire et le pouvoir politique²⁵²⁹.

Enfin, il faut noter que la présence de descendants de ces officiers dans les rangs de la Marine a permis aussi que cette voix vichyste porte mieux. Non pas nécessairement parce qu'ils se sont fait le relais de cette parole, mais parce que leur présence a pu, si ce n'est inhiber, au moins affaiblir d'autres voix. Au sein de la Marine, on retrouve effectivement des descendants des familles Abrial (promotion Ecole navale 1954)²⁵³⁰, Auphan, Barois (promotion Ecole navale 1945), Bléhaut (son fils L.V donne sa démission en août 1948 après la condamnation de son père), Chomel de Jarnieu (promotion Ecole navale 1975), Gouton (promotions Ecole navale 1949, 1952), de Penfentenyo de Kervéréguin (promotion Ecole navale 1961-1962), mais aussi d'autres officiers généraux qui ont servi Vichy à des responsabilités moindres comme le C.A Gervais de Laffont (1946 et 1949)...²⁵³¹ Il est évident que tout concourt pour faire d'un homme comme le V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin un exemple qui impose, au-

²⁵²⁷ Voir *supra* chapitre 61.

²⁵²⁸ Jean Decoux, *Adieu Marine*, *op. cit.*, p. 406.

²⁵²⁹ SHD-DM, 3BB8CE6, note du 14 décembre 1946 du V.A Robert (homonyme de l'Al Robert) au ministre des Armées ; note du 30 novembre 1946 du ministre des Armées au ministre de l'intérieur ; note du 4 janvier 1947 du sous-secrétaire d'Etat aux Armées au ministre de la Défense nationale.

APP, GA, A2, rapports des 28 et 29 novembre 19456 des Renseignements généraux sur le texte du C.A Auphan, *Histoire de mes trahisons*.

²⁵³⁰ Dans l'armée de l'Air également : un des petits fils de l'Al Abrial devient général d'armée et fut chef d'état-major de l'armée de l'Air, puis commandant suprême allié transformation (ACT) au sein de l'OTAN.

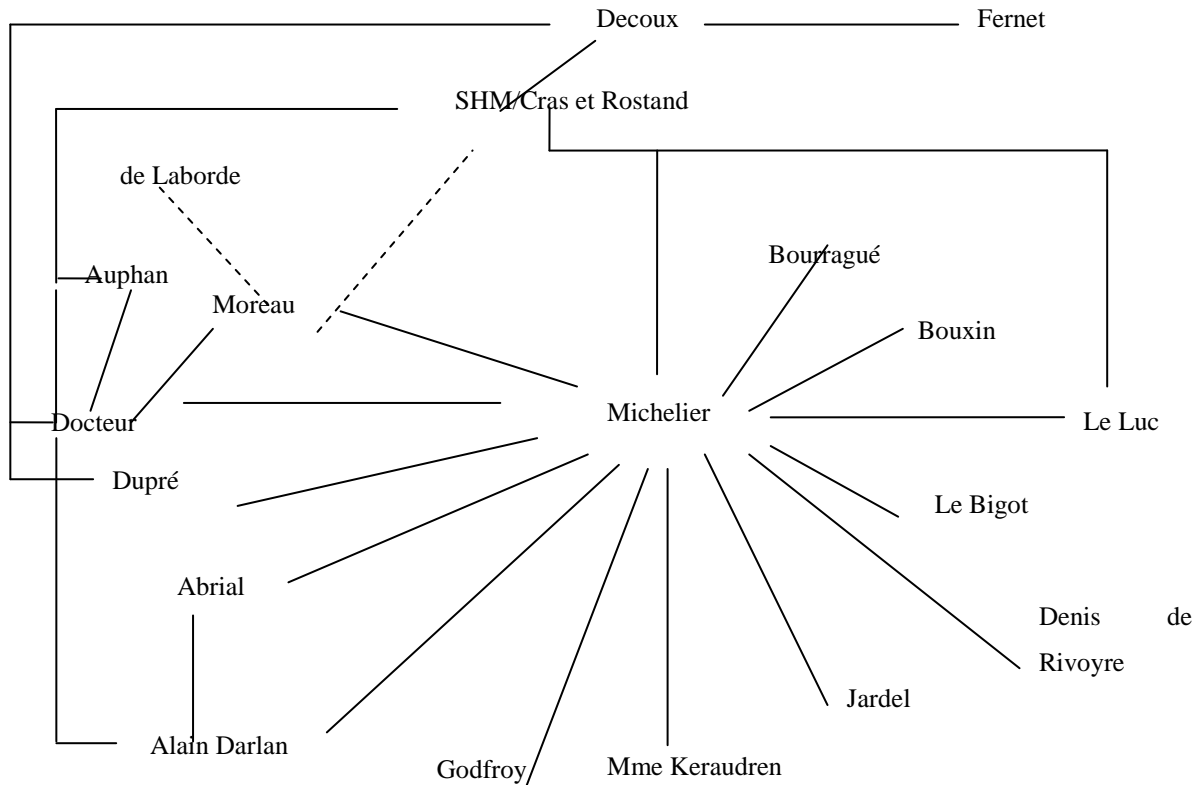
²⁵³¹ Etabli d'après les listes de candidats reçus à l'Ecole navale, en ligne sur le site <http://ecole.nav.traditions.free.fr/> consulté le 10 janvier 2014.

delà du respect, le silence sur son activité auprès du Maréchal Pétain : son propre parcours de prisonnier ; trois de ses enfants tombés pour la France²⁵³², dont Alain, mort en Indochine en 1946 - un commando porte son nom ainsi que la promotion 1962-1963 de l'Ecole navale ; un petit-fils, François, entré à l'Ecole navale en 1961-1962 et qui termine sa carrière au même grade que son grand-père.

Que ce soit au niveau du Service historique de la Marine et de son satellite la *Revue maritime*, que ce soit au niveau de l'espace éditorial, que ce soit au niveau des générations en poste dans l'après-guerre, les anciens amiraux de Vichy apparaissent présents et gardiens du temple. La correspondance du V.A.E Michelier témoigne de son attention en la matière, même s'il est un peu en retrait publiquement, n'ayant jamais publié de quelconque ouvrage. On a vu le contrôle que certains de ces officiers tentent d'exercer sur la parution de l'ouvrage d'Alain Darlan sur son père²⁵³³. Mais la correspondance du V.A.E permet aussi d'établir que ces officiers sont restés en contact entre eux. A travers son courrier, on peut esquisser le schéma suivant des relations entre officiers généraux, que d'autres correspondances viendraient sans doute préciser :

²⁵³² http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/spip.php?page=mpf3945_liste&lang=fr, consulté le 18 mai 2012.

²⁵³³ Voir chapitre 312.2.



Contacts entre officiers généraux et leurs entourages
 (à partir essentiellement de la correspondance du V.A.E Michelier).²⁵³⁴

²⁵³⁴ Relations du V.A.E Michelier avec :

- le V.A.E Moreau : SHD-DM, 262GG², 2, fonds privés Michelier, lettres 14 et 19 juillet 1957 ; 7 janvier 1958. SHD-DM, 262GG², 3, fonds privés Michelier, correspondances du 20, 27 novembre et 2 décembre 1955. Dans la lettre du 20 novembre, le V.A.E Moreau rend compte de sa rencontre avec l'Al de Laborde. SHD-DM, 262 GG², 5, lettre du 8 décembre 1953, 13 avril 1956.
- le V.A Docteur, SHD-DM, 262 GG², 5, lettres des 5 octobre et 9 décembre 1952.
- le V.A Bourragué : SHD-DM, 262GG², 2, fonds privés Michelier, lettre du 13 juin 1946.
- le V.A.E Le Bigot : *ibidem*, lettre du 16 juin 1946.
- le Jardel : *ibidem*, lettre du 13 juin 1946.
- le Bouxin, *ibidem*, lettre du 23 juin 1946
- Hervé Cras : SHD-DM, 262 GG², 4, lettre du 6 novembre 1949.
- le C.F Rostand : *ibidem*, lettre du 28 mai 1952 du C.F Rostand et réponse du V.A.E Michelier du 29 mai 1952 et SHD-DM, 262 GG², 5, lettre du 28 décembre 1953.
- le C.A Dupré : *ibidem*, lettres des 24 mai 1952, 2 et 8 mai 1964.
- Mme Keraudren, sœur de l'Al Darlan : *ibidem*, éphéméride du V.A.E Michelier du 5 juin 1951.
- l'Al Abrial, *ibidem*, lettre du 28 février 1959. L'Al Abrial informe le V.A.E Michelier qu'il a rencontré Alain Darlan.
- Alain Darlan *ibidem*, lettres du 7 et du 18 octobre 1952 du V.A.E Michelier à Alain Darlan et lettre du 19 novembre 1952 d'Alain Darlan au V.A.E Michelier.
- le C.A Denis de Rivoyre, *ibidem*, lettre du C.A Denis de Rivoyre du 12 novembre 1962 et réponse du V.A.E Michelier du 16 novembre 1962.
- le V.A.E Le Luc, *ibidem*, lettre du 22 juin 1950.

Relation H. Cras et V.A.E Le Luc, SHD-DM, 3 BB8 CE 11, AJ, dossier Le Luc, correspondance du 12 mars 1957 d'Hervé Cras au V.A.E Le Luc et réponse de celui-ci du 21 mars 1957.

Relation Hervé Cras/C.A Auphan, SHD-DM, 252 GG², 1, Fonds privés Hervé Cras, correspondance 1955-1977.

Avec la disparition de ces grands témoins une autre parole se révèle, celle des Forces françaises navales libres. Le contexte leur est plus favorable : retour du général de Gaulle et « une surreprésentation » [...] dans les sphères dirigeantes de la Marine au début des années 1960. »²⁵³⁵. Il faut attendre le début des années 1970 pour que paraissent les principaux témoignages²⁵³⁶. Mais on reste là aussi principalement dans l'ère du témoin²⁵³⁷. Les travaux du V.A.E Chaline et du C.V Pierre Santarelli²⁵³⁸ marquent une rupture en présentant une approche plus historique des FNFL même s'il s'agit d'une « voix dissonante et parfois militante »²⁵³⁹.

Relation Docteur et C.A Auphan et Dupré, SHD-DM, 262 GG², 5, lettre du 5 octobre 1952 du V.A Docteur au V.A.E Michelier.

Relation Docteur/Alain Darlan : *Ibidem*.

Relations Godfroy Michelier, SHD-DM, 120GG², 4, fonds privés Durand-Viel, lettre du 5 avril 1952 du V.A Godfroy au V.A Durand-Viel dans laquelle il évoque un échange épistolaire avec le V.A.E Michelier du 30 janvier 1952.

Relations Decoux/Fernet/Docteur : ADMP.

²⁵³⁵ Patrick Boureille, « L'âge de l'amiral ou la difficile gestion des officiers généraux de la Marine au début de la Cinquième République (1960-1966) », *op. cit.*, p. 298.

Patrick Boureille, « FNFL et Marine nationale après la guerre », François Broche, Georges Caïtucoli, Jean-François Muracciole, (dir.) *Dictionnaire de la France Libre*, *op.cit.*, p. 591-592.

²⁵³⁶ Parmi les principaux ouvrages, signalons :

Amiral Philippon, *Le métier de la mer*, *op. cit.*, 1971.

Henri Ballande, *De l'amirauté à Bikini, souvenirs des jours sans joie*, *op. cit.*.

Louis de Villefosse, *Les îles de la liberté. Aventures d'un marin de la France libre*, *op. cit.*, 1972.

Georges Thierry d'Argenlieu, *op. cit.*, 1973.

Philippe Kieffer, *Bérêt vert*, Paris, Editions France-Empire, 1974, 282 p.

Jacques Guillon (Amiral) *op. cit.*, 1974

Georges Debat, *op. cit.*, 1974.

Jacques Raphaël-Leygues, *Chroniques des années incertaines 1935-1945*, *op. cit.*, 1977.

Jean Boutron, (C.F), *op. cit.*.

François Flohic (Amiral), *op. cit.*, 1985.

Bertrand Chatel, *Combats 1943-1945 : fusiliers marins de la France Libre avec l'escadron d'Alain Savary*, Paris, La pensée universelle, 1989, 333 p.

Etienne et Alain Schlumberger, *L'honneur et les rebelles de la Marine française*, *op. cit.*, 2004.

Etienne et Alain Schlumberger, *Les combats et l'honneur des Forces Navales Libres, 1940-1944*, *op. cit.*, 2007.

²⁵³⁷ Nous empruntons là le titre de l'ouvrage d'Anne Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*

²⁵³⁸ Emile Chaline, Pierre Santarelli, *Historique des Forces navales françaises libres, Tome 1 : 18 juin 1940 -3 août 1943, Tome 2 : 4 août 1943-7 mai 1945, Tome 3 : annuaire biographique des officiers FNFL, Tome 4 : la flotte française de la liberté ; la marine marchande*, Vincennes, Service Historique de la Marine, 1990, 1992, 1990, 2002, 463 p., 580 p., 640 p. et 221 p.

C.V André Bouchi-Lamontagne, *Historique des Forces Navales Françaises Libres : mémorial*, tome 5, Vincennes, Service historique de la défense, 2006, 1 094 p.

²⁵³⁹ Jean-Baptiste Bruneau, « « Gloria victis ». L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 363.

Deux ans donc après la guerre, les amiraux de Vichy témoignent dans des ouvrages et des revues. Leurs écrits fixent pour plusieurs décennies l'historiographie de la Marine de Vichy. Assurant la défense du régime et de son chef, ils gomment la dimension politique de leur engagement. Ils fixent la mémoire, d'autant plus que leurs vérités se gravent dans les pages des manuels d'histoire qu'ils coécrivent. Leurs relais au sein d'un Service historique de la Marine qui privilégie l'approche historique des opérations militaires, un corps issu dans sa très large majorité des années Darlan et la présence de descendants de plusieurs des acteurs de la Marine de Vichy facilitent cette approche qui se veut apolitique mais véhicule en réalité un seul et unique message : la fidélité à la Révolution nationale et aux idéaux portés par le maréchal Pétain. Mais la disparition des principaux témoins ouvre la porte à une autre parole, celle des Forces navales françaises libres et de ceux qui choisirent de rejoindre le général de Gaulle. Aujourd'hui l'histoire politique de cette période a pris le relais de ces mémorialistes et autres acteurs historiens.

632. La victoire de Clio malgré tout.

Le renouvellement de l'approche de cette période est lié à des facteurs exogènes et endogènes à l'écriture de l'Histoire. Parmi les premiers, citons le renouveau de l'histoire politique²⁵⁴⁰ et le développement historiographique des études sur l'Occupation, ainsi que nous l'avons précisé²⁵⁴¹. L'histoire politique de la Marine de Vichy s'inscrit dans ce contexte général. Mais, au sein de l'institution, des éléments structurels expliquent aussi cette évolution. Les glissements générationnels au sein de la Marine figurent parmi ces éléments de compréhension. Si on se réfère, par exemple, aux chefs d'état-major de la Marine, on peut

²⁵⁴⁰ René Rémond, (dir.) *Pour une histoire politique*, op. cit..

René Rémond, « Du politique », *Ibidem*, p. 379-387.

²⁵⁴¹ Voir *supra* introduction.

observer un double passage de ligne : celui de la fin des années 1980, qui voient un chef d'état-major de la Marine être entré au service après la guerre, et celui du début des années 2000 pour la fonction occupée par un homme né après la guerre :

CEMM		Date de naissance	Date d'entrée au service	Date d'entrée dans la fonction de CEMM
Lemonnier	André	1896	1913	6 juin 1943
Battet	Robert	1893	1912	31 mai 1950
Lambert	Robert	1897	1915	18 août 1950
Nomy	Henri	1899	1917	26 octobre 1951
Cabanier	Georges	1906	1925	1 ^{er} juillet 1960
Patou	André	1910	1929	1 ^{er} janvier 1968
Storelli	André	1911	1930	1 ^{er} mai 1970
de Joybert	Marc	1912	1932	1 ^{er} février 1972
Joire-Noulens	Albert	1915	1935	14 juillet 1974
Lannuzel	Jean-René	1921	1938	1 ^{er} août 1976
Leenhardt	Yves	1926	1943	1 ^{er} août 1982
Louzeau	Bernard	1929	1947	30 janvier 1987
Coatanea	Alain	1933	1950	20 novembre 1990
Lefebvre	Jean-Charles	1938	1956	1 ^{er} juillet 1994
Delaunay	Jean-Luc	1940	1961	2 mai 1999
Battet	Jean-Louis	1944	1964	1 ^{er} juillet 2001
Oudot de Dainville	Alain	1947	1966	15 juin 2005
Forissier	Pierre-François	1951	1971	4 février 2008
Rogel	Bernard	1956	1976	12 septembre 2011

Le renouvellement des générations au poste de chef d'état-major de la Marine²⁵⁴².

²⁵⁴² Etablissement de liste d'après <http://www.netmarine.net/g/dossiers/emm/index.htm>, consulté le 25 janvier 2010.

Pour les dates :

Des amiraux Lemonnier à Lannuzel : Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*.

Al Leenhardt : *Bulletin d'information des Armées*, 10 juin 1982, n°63 et *Terre, Air, Mer*, septembre 1982.

Al Louzeau : *Who's who en France*, *op. cit.*, p. 1413.

Al Coatanea : Bureau maritime des matricules.

Al Lefebvre : *SIRPA Actualités*, n° 20 semaine du 16 au 22 mai 1994.

Al Delaunay : *SIRPA Actualités* n°08, 02 mars 1996.

Al Battet : http://marinenationale.marine.def/officiel/marine/present/hautcomm/f_cvcecm.htm, consulté le 25 janvier 2010.

Al Oudot de Dainville : *Who's who*, *op. cit.*, p. 1665.

Al Forissier : Bureau maritimes des matricules.

Al Rogel : <http://www.defense.gouv.fr/marine/organisation/le-chef-d-etat-major/biographie-du-cemm/amiral-bernard-rogel-chef-d-etat-major-de-la-marine>, consulté le 10 janvier 2014.

Structurellement, le Service historique de la Marine devenu le Service historique de la Défense- département Marine en 2005, remplace les appelés qui secondaient Philippe Masson par des professeurs agrégés et certifiés détachés. Sous l'influence de Philippe Vial, l'évolution se poursuit et l'histoire opérationnelle est remplacée par une approche plus globale des rapports politico-militaires : sa thèse en est l'illustration même²⁵⁴³. L'acte fondateur de cette approche reste le colloque *Militaires en République* d'avril 1996 qui symboliquement se déroule en partie au Sénat et qui démontre combien le militaire est un sujet d'histoire politique²⁵⁴⁴. Mais ce colloque ne traite pas la période 1940-1944 « hors République » et surtout une seule contribution concerne la Marine, celle de Jean Martinant de Préneuf sur l'amiral Cuverville²⁵⁴⁵, même si plusieurs autres évoquent tel ou tel marin²⁵⁴⁶. Pendant plusieurs années, un séminaire *Marine et politique*, co-organisé grâce à un partenariat avec le Service historique de la Défense, département Marine, les universités Charles de Gaulle Lille III et Bretagne Sud, et Saint-Cyr Coëtquidan, a témoigné de la vitalité de la recherche. Un colloque en janvier 2009 avec publication des actes est venu valider cette orientation. Les travaux sur la Marine française de la Seconde Guerre mondiale bénéficient de cette approche.

Pour autant, ces nouvelles orientations historiographiques sont quelquefois soumises à des vents contraires. La production historique, scientifique ou non, n'est pas nécessairement exempte d'arrière-pensées. On a vu que l'approche d'Hervé Coutau-Bégarie, qui n'a jamais fait mystère de ses positions politiques qui le rapprochent de la droite royaliste et très

Les données du Bureau maritime des matricules ont été obtenues grâce à l'obligeance de Mme Krieff, secrétaire administrative chargée des recherches au SHD-Marine. Qu'elle trouve ici l'expression de mes plus sincères remerciements.

²⁵⁴³ Philippe Vial, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, op. cit..

²⁵⁴⁴ Olivier Forcade, Eric Duhamel et Philippe Vial, (dir), op. cit..

²⁵⁴⁵ Jean Martinant de Préneuf, « L'amiral de Cuverville, « un amiral chrétien » entre en politique (1890-1912) », *ibidem*, p. 123-141.

²⁵⁴⁶ Gilles Le Béguec, « Amiraux et généraux au parlement (1899-1940) », *ibidem*, p. 325-336.

Rosemonde Sanson, « L'alliance républicaine démocratique et les militaires », *ibidem*, p. 387-394.

Mathias Bernard, « Les militaires dans les partis conservateurs sous la Troisième République : un engagement naturel ? », *ibidem*, p. 395-404.

chrétienne, et de Claude Huan dans leurs travaux sur l'Al Darlan renvoie à la vision aronienne de bouclier. Ils concluent leur ouvrage par ces phrases révélatrices de leur analyse : « *Il a vu [...]le caractère dramatique de la position de la France, coincée entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, la nécessité de durer et de limiter les dégâts en attendant de voir comment évolueraient les choses [...]A la vision à long terme de son rival[le général de Gaulle], il a opposé une vision quotidienne* ²⁵⁴⁷ . Ils épousent le jugement de Maurice Martin du Gard qu'ils citent : « *L'histoire sera plus juste, je pense, quand les temps redevenus sereins, on fera le bilan de ce Gascon qui n'avait plus d'autre ambition que de mourir sénateur en fumant sa dernière pipe à Nérac, et que le destin chargea de ces responsabilités capitales auxquelles il ne fut pas toujours inférieur.* »²⁵⁴⁸. Toute une production à caractère, certes, moins scientifique, existe encore, qui se pose en défenseur de la Marine restée fidèle à Vichy. Certes, on y recense des œuvres plus confidentielles comme celles d'Yves Rochas, d'Hubert Granier, de Michel Hugier²⁵⁴⁹, que celle d'Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan. Yves Rochas pourfend ce qui serait « l'histoire officielle » de la Marine française dans la Seconde Guerre mondiale. S'appuyant essentiellement sur une bibliographie anglo-saxonne, il entend faire le procès de l'historiographie qui n'aurait pour objectif que de dépeindre la Marine comme « *dénuée de notions de loyauté, d'honneur, de patriotisme, à laquelle on reproche de ne pas être factieuse, une marine veule [...] ce sont les pages noires de la marine française ; alors que c'est le contraire : une période de grande ferveur* »²⁵⁵⁰. Hubert Granier procède quant à lui par omission : ainsi les noms de l'Al Robert et du V.A Platon n'apparaissent pas parmi

²⁵⁴⁷ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, op. cit., p. 732.

²⁵⁴⁸ *Ibidem*, p. 733.

Maurice Martin du Gard, op. cit., p. 315.

²⁵⁴⁹ Yves Rochas, *Vérités interdites, Mers el-Kébir, juillet 1940*, Paris, Les Editions de l'Officine, 2009, 580 p. Hubert Granier (CA 2^{ème} section), *Histoire des marins français, la 2^{ème} Guerre mondiale et les premières révoltes dans l'Empire, 1940-1945*, op. cit..

Michel Hugier, op. cit..

²⁵⁵⁰ Yves Rochas, op. cit., p. 381-382.

ceux des marins de l'Etat français impliqués dans l'Empire ; ou dresse de véritables panégyriques comme le fait Michel Hugier à l'égard du V.A.E Decoux, qui, de plus, travaille essentiellement à partir des Mémoires de l'Amiral. Mais, à côté de ces titres, on trouve également des ouvrages qui font figure de classique, comme *Le Dictionnaire des marins français* d'Etienne Taillemite, réédité en 2002²⁵⁵¹, dont une lecture attentive révèle l'existence, volontaire ou non, d'une vision tronquée de cette période. Incontestablement cet ouvrage comprend de précieuses informations sur les carrières de marins qui en font à ce titre un outil indispensable. Pour autant, les notices concernant les marins ayant eu des fonctions sous le régime de Vichy présentent de troublantes omissions, ou sont assez imprécises. Dans celles, par exemple, concernant les amiraux en poste sous Vichy et ayant continué leur carrière par la suite - ceci expliquant cela ? -, sont mentionnées les changements de fonction de 1942-1943, en ne signalant pas clairement qu'on passe de Vichy à Alger, comme si les nouveaux commandements s'exerçaient dans une continuité politique et militaire : même si, comme on l'a vu, les accents vichystes perdurent, il y a quand même un changement de commandement politique et d'alliance militaire fondamental. Ainsi pour le V.A Battet peut-on lire : « *directeur du cabinet de l'amiral Darlan en avril 1942, il fut envoyé en mission aux Etats-Unis en janvier 1943, puis participa à la libération de la Corse [...]* »²⁵⁵². Dans d'autres cas, les fonctions ne semblent indiquées que pour information. Dans l'article concernant l'Al Abrial, qui ouvre d'ailleurs le dictionnaire, on peut lire qu'il est nommé « *en juillet gouverneur général de l'Algérie, fonction qu'il occupa jusqu'en juillet 1941* »²⁵⁵³ : aucune référence à son action dans la mise en place d'un ordre nouveau n'est faite. On repère le même traitement pour le V.A Platon dont on signale juste qu'il fut secrétaire d'Etat aux Colonies et secrétaire d'Etat auprès de Laval : à tel point qu'on peut se demander, la notice

²⁵⁵¹ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit..

²⁵⁵² *Ibidem*, p. 32-33.

²⁵⁵³ *Ibidem*, p. 7-8.

soulignant qu'il fut exécuté par la Résistance, quelles en furent les raisons²⁵⁵⁴ ; ou encore pour le C.A de Belot, dont l'action comme préfet des Pyrénées-Orientales est tue mais dont on n'omet pas de rappeler qu'il fut l'auteur de nombreux ouvrages historiques²⁵⁵⁵. La chose est d'autant plus regrettable que le C.A de Belot est le seul marin figurant dans le dictionnaire à avoir occupé cette fonction de préfet sous Vichy, puisqu'aucune ligne n'est consacrée au C.A Hamon, au C.V Tracou pourtant également directeur de cabinet du maréchal Pétain ou au C.V Petit²⁵⁵⁶. Enfin il faut noter des absences révélatrices : celle du C.A Bard dont le parcours sous Vichy est vraiment caractéristique ou celle du C.A Hamon précédemment mentionnée. Ces oublis et silences renvoient à la fois à la difficulté d'aborder la Marine sous l'angle politique mais aussi d'évoquer des figures ambivalentes comme celles de l'Al Abrial et du V.A Platon, à la fois « héros de Dunkerque » mais aussi acteurs et prosélytes de la politique de Vichy, et du collaborationnisme pour le V.A Platon. Tout se passe comme si la globalité de la carrière de ces hommes était difficilement appréhendable. L'institution n'est pas non plus en reste en matière d'ambiguïté.

L'onomastique navale²⁵⁵⁷ nous introduit dans l'intimité de l'institution et des hommes qui la composent. Plusieurs facteurs s'entremêlent pour le choix du nom d'un bâtiment de guerre : règlementaires, historico-culturels, la *vox populi*, l'inconscient collectif, le contexte politique, tout cela se conjuguant avec une logique numérique du nombre de bâtiments à

²⁵⁵⁴ *Ibidem*, p. 424-425

²⁵⁵⁵ *Ibidem*, p. 40-41.

²⁵⁵⁶ Et encore moins aux C.F Le Gouic et Boyer-Resses, au C.C Le Lidec.

Philippe Lasterle, « Itinéraire d'un préfet : Le Gouic », *Revue Historique des Armées*, première partie n°223, 2/2001 ; seconde partie, n°224, 3/2001, p. 101-112.

²⁵⁵⁷ Philippe Vial, *L'onomastique navale française au XX^e siècle, théorie et pratiques*, étude inédite, Vincennes, Service Historique de la Défense, 2006.

Philippe Vial, directeur adjoint de la Division Études Enseignement et Recherches au Service historique de la Défense, a bien voulu préciser bon nombre de points lors d'un entretien, le 2 mars 2012. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude pour son aide, son soutien et ses remarques.

Nous reprenons ici des éléments de notre article à paraître sous le titre de « Une institution militaire française face à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale : la Marine française, 1943-2010 », Stefan Martens, Michel de Waele (dir.), *Mémoire et oubli*, Presses universitaires du Septentrion, automne 2014.

baptiser. Entre 1950 et 2000, environ 30 % des noms de bâtiments de guerre renvoient, dans une logique commémorative, à la Seconde Guerre mondiale²⁵⁵⁸. Le phénomène est cependant particulièrement important entre 1975 et 2000, alors que le nombre total de constructions neuves décroît de façon drastique. Participent à cette logique commémorative différents types de bâtiments, des avisos de type A 69 de classe *d'Estiennes d'Orves*²⁵⁵⁹, et à partir des années 1980, des bâtiments plus importants, les sous-marins. Sans surprise, de nombreux bâtiments sont baptisés de noms faisant clairement référence à des marins ayant rallié Londres (*Drogou, Amyot d'Inville*), ou à des marins résistants (*L.V Le Hénaff, L.V Lavallée*). Le choix du nom peut aussi renvoyer à des bâtiments qui se sont illustrés. C'est ainsi que deux des sous-marins nucléaires d'attaque, lancés entre 1983 et 1992, *Rubis* et *Casabianca*, renvoient explicitement à des bâtiments ayant, pour le premier coulé le plus de navires pendant la guerre et, pour le second, fui la rade de Toulon au moment du sabordage de la Flotte. Un des sous-marins nucléaires lanceurs d'engin de nouvelle génération a été baptisé du nom d'un bâtiment remis au FNFL en 1940, qui fit campagne dans le Pacifique et participa plus tard aux combats en Indochine, *Le Triomphant*. Le nom de trois des frégates furtives de type *Lafayette* (1996-2001), *Le Surcouf, Le Courbet* et *l'Aconit*, renvoie à des bâtiments qui formèrent une partie de la flotte FNFL. Mais des noms renvoient aussi à des marins s'étant illustrés dans la campagne de 1940, donc avant l'armistice, "du temps où la Marine était unie" (*Commandant Bouan, Premier maître L'Her*). Des controverses nées au moment du choix des noms rappellent que les divergences persistent encore. Il faut se rappeler que le *Charles de Gaulle* devait s'appeler le *Richelieu* et qu'il fut rebaptisé du nom du fondateur de la V^e République en 1986 par le gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac. Il s'agissait certes d'honorer l'homme

²⁵⁵⁸ Tous les dénombrements ont été effectués par Philippe Vial, *L'onomastique navale française au XX^e siècle, théorie et pratiques, op. cit.*

²⁵⁵⁹ Sur les aspects techniques des bâtiments et leur utilisation, voir Patrick Maurand, Jean Moulin, *Les Aviso 69*, Rennes, Marines Editions, 2011, 220 p.

politique de la V^e République et l'homme de la France libre. Mais il faut aussi se souvenir que le *Richelieu* fut le nom du cuirassé de la Flotte de Vichy qui s'opposa avec succès à la France libre à Dakar en septembre 1940. Les sous-marins *Rubis et Casabianca* devaient s'appeler *Provence* et *Bourgogne* : ces noms permettent, certes, de renouer avec la tradition des noms de province, mais dans le cas de la *Provence*, cela renvoie également aux événements de Mers el-Kébir et du sabordage auxquels fut mêlé le bâtiment de même nom. Le *Casabianca*, figure héroïque de Toulon sous le commandement du C. V Lherminier²⁵⁶⁰, fut également un des bâtiments les plus actifs dans la campagne de 1939-1940, avec à sa tête le futur Al Auboyneau. Enfin, rappelons que *Le Surcouf*, certes bâtiment de la flotte FNFL, fut également le plus grand sous-marin du monde lors de son entrée en service en 1934. L'onomastique navale renvoie donc l'image d'une mémoire résultant de compromis internes, d'une mémoire plurivoque et ambivalente, où chacun peut y trouver les références qui lui conviennent, dans un souci finalement très consensuel.

Le magazine bimensuel *Les Cols Bleus*, périodique de la Marine nationale fondé au lendemain de la guerre, révèle d'autres éléments. Un sondage a été effectué sur les articles des années zéro, un, deux, trois et quatre de 1950 à l'été 2010 et sur les mois anniversaires de quelques événements qui marquèrent l'histoire de la Marine de Vichy, à savoir janvier (bataille de Koh Chang 1941), mai-juin (Dunkerque 1940), juillet (Mers el-Kébir 1940), septembre-octobre (Dakar 1940), novembre (sabordage de la Flotte de Toulon 1942). L'analyse révèle que différentes approches mémorielles des événements se juxtaposent.

²⁵⁶⁰ La sortie du *Casabianca* de la nasse de Toulon en 1942 doit tout autant à la volonté de son équipage et de ses officiers qu'au C.V Lherminier. Jean Martinant de Préneuf, « Un héros pour tous : Jean Lherminier et le *Casabianca*, figures emblématiques du mythe résistancialiste de 1942 à nos jours », Claude d'Abzac-Epezy, Jean Martinant de Préneuf (dir.), *Héros militaire, culture et société (XIXe et XXe siècles)*, Villeneuve d'Ascq, Institut de Recherches Historiques du Septentrion (« histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest », n° 52), 2012, <http://hleno.revues.org/111>, consulté le 25 février 2013.

Malgré le caractère partiel du dépouillement, elles paraissent néanmoins pouvoir être retenues comme hypothèses. Sans doute plus souvent de l'ordre de l'inconscient, sans être systématisées, elles n'en sont pas moins observables. D'une façon générale, notons que la mémoire de cette période n'est pas une priorité puisque seulement 3 % des numéros consultés consacrent un article à la Seconde Guerre mondiale, l'objectif de la revue étant d'être avant tout une fenêtre sur la Marine actuelle. Par ailleurs, le magazine ne cultive pas nécessairement le culte de l'anniversaire, les articles ne paraissant pas forcément au mois anniversaire. Malgré ces remarques, on peut constater que plusieurs stratégies sont à l'œuvre. Dans le cas de la défense de Dunkerque et de la participation de la Marine française au réembarquement des troupes britanniques et françaises on se trouve en face d'un processus de mémoire sélective, témoignage d'un silence gêné. Dans le cas de Dunkerque, ne sont évoqués en clair les noms d'Abrial et Platon qu'à partir de 1960 pour le premier, et 1970 pour le second²⁵⁶¹, et surtout leur engagement politique ultérieur au sein de l'État français n'est jamais abordé : ils sont cantonnés dans leur rôle militaire. Le traitement de la thématique Mers el-Kébir et des combats de Dakar permet de faire apparaître une stratégie du silence valant mémoire. Le silence sur "la victoire" de Vichy à Dakar s'explique par la difficulté de faire allusion à son corollaire, la défaite des troupes de la France libre mais surtout témoigne de la difficulté d'évoquer des combats fratricides et de la persistance du mythe de l'union. Les deux articles consacrés à Mers el-Kébir font l'impasse sur les événements de juillet 1940 et ne correspondent pas à la date anniversaire²⁵⁶². Mais, pour cet événement, on a aussi une mémoire allusive. Aux dates proches, on trouve des sujets qui renvoient indirectement à cette période : on trouve ainsi des articles sur le V.A Battet²⁵⁶³-article commémoratif à l'occasion

²⁵⁶¹ *Les Cols bleus*, 2 juin 1950 n°213 ; 11 juin 1960, n° 649 ; 18 juin 1960 n° 650 ; 30 mai 1970, n°1137 ; 24 mai 1980, n°1615.

²⁵⁶² *Ibidem*, 19 mai 1950, n°212 ; 27 décembre 1952, n°281.

²⁵⁶³ *Ibidem*, n°216, 21 juillet 1950.

de son décès, mais au vu de l'itinéraire de l'homme, le fait est troublant- et sur l'entrée dans la bataille de Bizerte de la division blindée de fusiliers marins²⁵⁶⁴. Cette démarche allusive se retrouve parfaitement dans l'évocation du sabordage de Toulon. Des articles sur la ville de Toulon paraissent dans des numéros de novembre, traitant, par exemple, du monument à la mémoire du V.A Battet, de la venue de l'amiral Georges Cabanier, du musée naval de la ville²⁵⁶⁵. D'autres évoquent l'intégration de sous-marins allemands dans la flotte française, façon de rappeler le manque de bâtiments provoqué par le sabordage d'une douzaine de sous-marins²⁵⁶⁶, ou traitent de figures controversées : directement, comme celle de l'amiral Darlan²⁵⁶⁷, ou indirectement, comme celle de l'amiral de Laborde quand on relate le sort du paquebot *Jean Laborde* détruit par les Allemands, en août 1944²⁵⁶⁸. En fait, le sabordage n'est mentionné en tant que tel que deux fois, sans que ce ne soit pour autant le sujet principal de l'article²⁵⁶⁹ et les dates là-aussi ne correspondent pas au mois anniversaire. On est là face à une mémoire réductrice des événements, qui les glisse comme éléments de contexte. Mais le mois de novembre est souvent l'occasion, pour le magazine, d'articles sur la journée des sous-marins qui se déroule le 27 du mois qui permet sans doute de célébrer la fuite du *Casabianca* et du *Marsouin* mais dont la correspondance jour pour jour avec la date anniversaire du sabordage ne peut pas être tue. Il est clair que le magazine privilégie les articles commémorant le débarquement de Normandie faisant ainsi de la mémoire un vecteur de la réhabilitation politique de la Marine en véhiculant un message politique clair : celui de la participation de la Marine française à cet événement, qui doit surtout au commando

²⁵⁶⁴ *Ibidem*, n°1622, 12-19 juillet 1980.

²⁵⁶⁵ *Ibidem*, 22 novembre 1952, n°276 ; 10 novembre 1962, n°769 ; 1^{er} décembre 1962, n°772.

²⁵⁶⁶ *Ibidem*, 28 novembre 1992, n°2193.

Philippe Masson, *Histoire de la Marine*, op. cit., p.484. Henri Noguères donne le même chiffre. Henri Noguères, *Le suicide de la Flotte à Toulon*, Paris, Robert Laffont, 1961, 327 p. et p. 314. Pierre Varillon dénombre seize sous-marins sabordés. Pierre Varillon, *Le sabordage de la Flotte, Toulon, 27 novembre 1942*, Paris, Amiot-Dumont, 1954, 295 p. et annexe XVI.

²⁵⁶⁷ *Les cols bleus*, 21 novembre 1992, n°2192

²⁵⁶⁸ *Ibidem*, 16 décembre 2000, n°2554.

²⁵⁶⁹ *Ibidem*, 12 et 19 juillet 1980, n°1622 ; 25 janvier 2003, n°2645.

Kieffer²⁵⁷⁰. Mais il faut noter que la discrétion se fait également, tant pour les Forces navales française libres²⁵⁷¹ que pour les marins de la Résistance intérieure²⁵⁷². On le voit, avec ces articles s'exprime donc plutôt un mille feuilles mémoriel, témoin d'une gêne encore tangible. Il semble donc que la Marine soit aujourd'hui non plus totalement dans une stratégie d'« oubli volontaire de certains événements, de cette volonté de garder sous silence tout ce qui pourrait, aujourd'hui encore provoquer des ressentiments et « ternir le renom des armées françaises »²⁵⁷³, mais développe une pluralité d'attitudes en fonction des événements allant du silence à l'évitement en passant par l'évocation indirecte du sujet, qui ne lèvent pas totalement les ambiguïtés. Au sein de l'institution, le sujet n'est pas complètement occulté. En 2010, le site de l'Ecole navale présentant les programmes de l'Ecole Navale indiquait l'existence d'un cours sur la Seconde Guerre mondiale prévu au second semestre²⁵⁷⁴. Une conférence est prononcée chaque année par un des chargés de recherche du Département Etudes et Recherches du SHD. Pour autant, la préface que l'ancien chef des Armées, l'Al Lanxade²⁵⁷⁵, consacre au journal du C.A Marzin témoigne bien d'une gêne : si la politique de

²⁵⁷⁰ Stéphane Simonnet, *Commandant Kieffer : le Français du jour J*, Paris, Tallandier, 2012, 414 p.

²⁵⁷¹ Le reportage le plus important sur l'histoire des troupes des Forces françaises navales libres parait au moment de la dissolution de leur association en 2000 : *Ibidem*, 22 - 29 avril 2000, n° 2527, repris dans la parution du 13 mai 2000, n° 2529. En revanche, on trouve plusieurs mentions des Forces navales françaises libres dans les articles sur le débarquement.

²⁵⁷² Engagés dans les réseaux *Défense de la France*, *Alliance*, *Confrérie Notre Dame*, dans des réseaux languedociens, dans les maquis des Pyrénées, de Savoie, de Bretagne, dans ceux propres à la Marine et qui sous l'impulsion de leurs chefs se rallient aux Forces françaises de l'Intérieur, ils se voient consacrés trois articles seulement. *Ibidem*, 16 et 23 octobre 1999, n°2503 et 2504 ; 9 juin 2001 n°2676 ; 2 octobre 2004 n°2716.

²⁵⁷³ Sophie Miegerville, *La mémoire de l'amiral Darlan au sein du corps des officiers de la Marine Nationale aujourd'hui*, mémoire de science politique, sous la direction de Jean Capot de Quissac, IEP de Toulouse, 2004, 149 p. et p.79.

²⁵⁷⁴ <http://www.ecole-navale.fr/Programme-scolaire-des-4-annees.html>, consulté le 24 janvier 2010. A la date du 13 janvier 2014, cette page n'est plus consultable et ne semble pas avoir été remplacée.

²⁵⁷⁵ Al Lanxade (1934-) est de 1986 à 1988 Amiral Indien, responsable de la zone de l'océan Indien. Puis il occupe les fonctions de chef du cabinet militaire des ministres de la Défense André Giraud et Jean-Pierre Chevènement. En avril 1989, il devient chef d'état major particulier du président de la République. Il est nommé chef d'état-major des Armées de 1991 à 1995. Au terme de ses fonctions, il devient ambassadeur de France en Tunisie. Il est membre de l'Académie de Marine depuis le 21 février 2001. Il est le petit fils du V.A Lanxade. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Quand le monde a basculé*, Paris, Nil Editions, 2001, 386 p. ; *Demain la Tunisie*, (entretien avec Stéphanie Le Bail), Paris, Editions France-Empire Monde, 2011, 167 p.

collaboration militaire est dénoncée, pas une ligne ne renvoie à l'action politique de l'Al Darlan²⁵⁷⁶.

Dans le cadre de l'évolution générale de l'historiographie, l'histoire de la Marine de Vichy dans la Seconde Guerre mondiale s'est profondément renouvelée. Les évolutions structurelles du Service historique de la Défense ont facilité le passage à une histoire sociale, culturelle et politique du fait militaire, mise en œuvre grâce à de nouvelles collaborations avec l'Université. Les glissements générationnels permettent une autre parole. Néanmoins, on retrouve périodiquement dans certains travaux l'expression de la vision chère aux thuriféraires maritimes de l'Etat français de l'apolitisme de la Marine de Vichy et/ou de la théorie du bouclier. L'étude de l'onomastique navale et du journal de la Marine nationale renvoient l'image d'une institution qui semble, quant à elle, sans nier les apports de l'historiographie, développer à l'égard des événements de 1940-1944, une mémoire plurivoque et plurielle, dans un souci finalement assez consensuel.

L'écriture de l'histoire de Vichy est donc marquée par le passage du temps du mémorialiste-témoin à l'ère de l'historien. Pendant plusieurs décennies, les amiraux de Vichy imposent leur vision de l'Etat français et du rôle de la Marine grâce à leurs Mémoires, mais aussi grâce aux ouvrages d'histoire de la période auxquels ils participent et aux relais qu'ils ont au sein même du Service historique de la Marine. Une grande porosité existe entre ces deux mondes, facilitée par des liens familiaux, des connivences politiques ou d'anciens liens de subordination. Des collaborations d'écriture s'établissent donc. Fidèle à la tradition d'histoire-bataille, le Service historique de la Marine privilégie dans ses travaux une histoire opérationnelle des événements, prétendant à une présentation neutre, marquée pourtant par ce

²⁵⁷⁶ Amiral Marzin, *op. cit.*, préface de l'Al Jacques Lanxade, p. 7-10.

contexte. La présence, pendant près de vingt-cinq ans après les faits, d'hommes formés avant guerre et celle de descendants de marins au sein de la Marine, contribuent à une parole tronquée.

Mais avec le décès des grands témoins, le changement de génération, l'évolution de l'historiographie contemporaine et les changements structurels au sein du Service historique de la Marine, les choses évoluent et on observe le passage d'une mémoire partisane à une Histoire plus éclairée par les sources. La biographie de l'Al Darlan réalisée par un universitaire et un marin, marque certes un véritable tournant par le recours systématique aux sources. Mais, derrière cette approche méthodologique rigoureuse, se fait jour une lecture des événements très proche de celle défendue par Robert Aron dans les années 1950, celle du bouclier. Toute une production historique paraît encore périodiquement qui, sous une forme ou une autre, tente de réhabiliter l'action des amiraux de Vichy. Face à ces soubresauts historiographiques, l'institution quant à elle, n'est pas nécessairement du côté de l'oubli. Développant une mémoire polysémique, comme le montre l'onomastique navale, et plurielle, comme le laissent apparaître les articles du journal de la Marine nationale, la Marine révèle sa volonté de consensus, témoignage, comme dans la société civile, d'un *passé qui ne passe pas*.

Bon nombre d'officiers quittent donc leur fonction avant la fin du régime, novembre 1942 marquant évidemment un tournant important. La fin de l'exercice d'une fonction politique, quelque soit le moment où elle intervient, reste beaucoup plus marquée du sceau de l'obligation que de celui de la volonté. Que les officiers quittent volontairement ou pas, avant la fin du régime, les fonctions qui étaient les leurs au sein de l'Etat français, qu'ils se rallient ou qu'ils retournent à la vie civile, il apparaît très clairement que le changement de situation résulte plus souvent du poids des circonstances que d'un départ volontaire, lié à une

reconnaissance implicite d'un désaccord quelconque avec le régime. La fidélité non seulement à la personne du Maréchal mais aussi aux principes de la Révolution nationale reste acquise. Pour ceux qui restent aux côtés du maréchal, la volonté affichée de préserver la Marine dans une perspective de reconstruction ne doit pas dissimuler cette même fidélité aux idéaux du pétainisme et à son chef.

Les processus d'épuration administratif et judiciaire ne font que confirmer cet état de fait. A aucun moment l'épuration n'a été l'occasion pour ces hommes de remettre en question leurs choix. L'épuration n'a pas été pour l'ensemble des officiers généraux l'occasion de mettre à plat cette période, la moitié des officiers généraux étudiés n'est frappée d'aucune sanction. On est donc très loin des 97% d'officiers généraux sanctionnés annoncés tant par les défenseurs de Vichy que par le pouvoir politique. Le pouvoir politique est omniprésent dans le processus de sanctions à l'encontre de la plupart des officiers généraux, ne facilitant pas ainsi une appropriation suffisante du processus par l'institution. Progressivement, par le biais des annulations par le Conseil d'Etat des sanctions administratives et des lois d'amnistie, le délitement des sanctions s'opère. Cette phase est l'occasion pour la Marine d'exprimer sa solidarité et sa fidélité aux siens. En effet, forts de son soutien, la plupart des officiers, à l'exception de trois d'entre eux, sont, au fil des années, réintégrés, les derniers l'étant en 1960. Le processus judiciaire, en se focalisant sur la dimension militaire de l'action de ces hommes, amorce le déni de politique qui marque toute la littérature mémorielle de ces acteurs. Monopolisant l'espace éditorial, mobilisant leurs réseaux au sein du Service historique de la Marine, les amiraux ont imposé leur propre vision de l'histoire de la Marine de Vichy, qui évacue la dimension politique de son engagement. Se faisant, ils forgent la doxa de l'apolitisme de la Marine de Vichy. Il faut attendre à la fois des changements générationnels, de régime, structurels au sein du Service historique de la Marine et l'évolution historiographique de l'Occupation et de la collaboration, pour qu'une autre histoire s'écrive,

les acteurs-témoins-mémorialistes cédant la place aux historiens. Mais l'institution, comme le montre l'onomastique navale ou ses supports de communications, reste très embarrassée par ce passé, sans être, pour autant, dans l'oubli et dans le déni. Privilégiant l'unité du corps, elle favorise une stratégie mémorielle plus consensuelle.

La déclaration de guerre trouve la moitié des marins aux postes de combat. Ils assurent avec succès les différentes missions qui leur sont confiées, contribuant à développer le mythe naissant d'une marine invaincue. Mais, la lourde défaite française alimente leur amertume à l'égard des pouvoirs civils et militaires. La débâcle, la désagrégation des élites et des pouvoirs civils, politiques et militaires prouvent, à leurs yeux, la solidité et la pertinence de leur modèle organisationnel, culturel et social. Leur part dans le succès de l'opération de réembarquement du corps expéditionnaire britannique et des troupes françaises et la défense du camp français leur permettent d'être perçus comme un recours providentiel : la Marine en politique naît dans les décombres et les ruines de Dunkerque. Confrontés aux événements politiques que sont l'armistice et Mers el-Kébir, desquels émergent symboliquement des paradigmes nouveaux qu'ils réfutent, leur engagement devient politique en ce sens qu'il a pour but de défendre une vision du monde et de modeler la société en conséquence. Leur présence à des postes civils importants, l'armistice signé, ne doit pas néanmoins laisser croire à la mise en place d'une thalassocratie au travers des officiers généraux. Il est en particulier impossible d'en faire les points d'appui d'une prise de pouvoir par l'Amiral de la Flotte, même si bon nombre d'entre eux sont au pouvoir avant son arrivée. Mais deux logiques sont à l'œuvre. Pour de nombreux officiers, l'accession à un poste donne un nouvel essor à une carrière mise, somme toute, en sommeil par les événements ou par les dispositions

réglementaires des limite d'âge. Ils s'emparent alors de l'opportunité qui leur est donnée, opportunité qui rencontre une ambition née des circonstances et encouragée par le régime. En revanche, la reconstitution du parcours de l'Al de la Flotte à partir de mai 1940 montre nettement une stratégie de conquête du pouvoir, qui le conduit aux plus hautes responsabilités politiques à partir de février 1941.

Devenus hommes politiques, les amiraux exercent totalement leur rôle de relais de la Révolution nationale. Leur action se tourne essentiellement vers le projet de remodelage de la société, expurgée de ses ennemis juifs, communistes et francs-maçons. Leurs pratiques révèlent une forte volonté de centralisation et de défiance à l'égard de toute forme représentative. La Marine leur fournit un bon terrain d'expérimentation pour le modelage d'un *homme nouveau*. Mais si certains projets sont porteurs d'une réelle modernité ou d'une volonté de professionnalisation évidente, ils s'inscrivent néanmoins toujours dans une vision sociétale précise. S'il y a une adhésion quasi sans faille au projet global proposé par la Révolution nationale, que ce soit dans ses dimensions politiques, économiques, sociales, culturelles, des différences, néanmoins, se font jour dans la mise en œuvre, rendant possible une catégorisation des officiers généraux en politique. Ainsi apparaissent des sensibilités différentes. Ces hommes, considérés par certains de leurs contemporains comme de mauvais politiques, tentent sans succès d'imposer des méthodes de travail héritées de la Marine. Leur attachement à l'autorité, aux symboles, leur processus de prise de décision non participatif, déroutent, agacent. Préférant s'entourer à chaque fois qu'ils le peuvent de marins, les officiers généraux, finalement, sont relativement coupés des mondes sociaux, culturels, professionnels qu'ils ont en charge.

Novembre 1942 et la fin de la guerre marquent la fin de l'activité politique officielle de la plupart des amiraux. Les conditions de leur retrait ressemblent à des départs forcés. C'est une évidence pour les hommes qui gardent leur fonction jusqu'à fin août 1944 et qui doivent les

quitter à la libération ; mais c'est aussi le cas pour ceux qui se rallient ou qui quittent toute fonction. Tous ces hommes ont été, le plus souvent, contraints par les circonstances, et le premier d'entre eux n'échappe pas à la règle. Quelque soit le moment de sortie de fonction, le caractère obligé recouvre une réalité : la fidélité au régime et à son chef. Les processus d'épuration administrative et judiciaire ne sont pas l'occasion pour ces hommes d'un examen de conscience et d'une interrogation sur leur choix. A aucun moment dans leurs déclarations, ils ne rejettent les fondements de la Révolution nationale. S'arc-boutant sur une ligne de défense organisée autour de la notion d'obéissance aux ordres, ils se dispensent ainsi de commenter la politique de Vichy et minimisent leur rôle. Il y a d'ailleurs une forme de collusion entre le pouvoir judiciaire, le pouvoir politique et la Marine pour éviter d'aborder de face leur rôle politique. Amnistiés, réintégré en 2^{ème} section avec l'appui de la Marine qui leur témoigne ainsi sa fidélité, ces hommes modèlent l'histoire de la Marine sous Vichy par leurs écrits mémoriels. Grâce à leurs relais institutionnels, ils imposent leur propre vision ; toute une production d'histoire-bataille, qui se veut apolitique, valide et justifie en réalité leur discours. L'évolution des conditions de la production historiographique, le décès de ces acteurs-témoins, le glissement générationnel au sein de la Marine permettent aujourd'hui d'écrire l'histoire du compagnonnage de la Marine avec le régime de Vichy. Mais la politique mémorielle de la Marine mise en lumière au travers de la muséographie, de l'onomastique navale, des revues et autres écrits, témoignent d'une gêne toujours aussi présente, comme dans la société civile. Ces hommes, entrés en politique en 1940, restent, malgré leur parcours de marin bien plus long, indubitablement liés à l'histoire de Vichy, prouvant ainsi qu'ils sont restés dans la mémoire collective, avant tout, des hommes politiques.

CONCLUSION

Au terme de cette *plongée (sic)* dans le corps des officiers généraux de marine et de leur univers, depuis l'entre-deux guerres et jusqu'en 1944, un portrait global s'esquisse de ce groupe, même si les itinéraires individuels viennent nuancer tel ou tel trait.

Il apparaît bien qu'un nombre représentatif d'officiers généraux a, par les fonctions quasi politiques détenues et par la façon dont il a exercé le pouvoir, bel et bien été lié à l'Etat français et à son projet de Révolution nationale. L'implication du corps des officiers généraux ne fait aucun doute. Une combinaison de facteurs donne sens à l'engagement de ces hommes. La culture militaire de l'obéissance permet de mettre en évidence la difficulté de la décision individuelle. Mais, si elle est une des données de la réponse, elle ne peut à elle seule rendre compte du rôle actif de bon nombre d'entre eux. De la même façon, l'origine sociale n'est qu'un élément de la réponse. L'appartenance aux couches supérieures de la population de ces officiers, leur attachement à la religion et aux valeurs traditionnelles portées par elle, la surreprésentation des officiers d'origine aristocratique pourraient en faire des soutiens tout désignés au régime du maréchal Pétain. Mais des hommes au profil social similaire ont choisi de se rallier à Londres. Le parcours professionnel de ces amiraux de Vichy est peut-être plus significatif. Ayant été exclusivement au service de la Marine depuis leur plus jeune âge et ce pendant près de trente-cinq ans, ayant passé les deux tiers de leur vie en mer, le plus souvent éloigné de France, vivant dans un univers fonctionnant en huis clos, ils sont structurés par leur

environnement professionnel. Ces professionnels de la mer, passés pour la plupart par l'enseignement supérieur naval, tenants d'une marine classique de surface, s'ouvrant néanmoins sur les nouvelles armes, aiment passionnément *leur* Marine qu'ils placent au sommet de leur hiérarchie de valeurs. Peu en prise avec la société civile, ils sont finalement plus proches de la société politique qu'ils observent grâce à leurs fonctions à l'Etat-major général ou dans les cabinets ministériels : ils sont alors les témoins des dysfonctionnements et des errements du régime parlementaire de la Troisième République et attribuent à ce système politique les difficultés du pays. Ils font alors du système de vie à bord la référence et, par analogie, envisagent un fonctionnement similaire pour la société. Leur culture politique s'organise alors autour de quelques idées fortes. La prégnance de leur milieu professionnel les amène à développer une vision hiérarchisée de la société, organiciste, qui s'inscrit dans la tradition du supposé âge d'or de la *Royale*. Dans cette conception, le chef exemplaire demeure la référence absolue, comme leur communauté naturelle d'appartenance, la Marine, qu'ils érigent en modèle. Partisans de la concorde, hostiles à toute forme de revendication politique et sociale menée par les syndicats et les partis progressistes, ils sont persuadés du rôle des élites méritantes au détriment de tout corps élu. Convaincus de la supériorité de leur modèle, ils estiment avoir un rôle à jouer pour protéger une population moralement soumise aux influences de la lutte des classes et œuvrent déjà dans ce sens dans leur environnement professionnel. La défense d'un ordre très catholique leur apparaît, aux lendemains de la victoire du Front populaire en France et de la Guerre d'Espagne, comme une nécessité. Certains de la force du lien qui unit la France à son Empire, de son caractère d'évidence et de la puissance qu'il confère à la France, ils sont enclins à envisager une attitude de repli, considérant que la dimension impériale de la France suffit à assurer sa grandeur et sa valeur. Leur expérience des conférences internationales relatives au désarmement et à la répartition du tonnage les conforte dans une vision obsidionale de la France, face aux pays étrangers et

en particulier à la Grande-Bretagne et ses hommes politiques. Leurs liens avec les mouvements politiques de la droite nationaliste conservatrice les confortent dans leur analyse. Ces hommes ne développent pas une quelconque culture de coup d'état, leur haine du désordre et leur légalisme leur faisant rejeter ce type de prise de pouvoir, mais ils sont réceptifs à l'idée d'un autre régime. Leur culture politique, construite sur des mécanismes de défense et de rejet, sur des principes et quelques idées générales, est marquée par la faiblesse de la réflexion politique. En aucun cas ils ne sont porteurs d'un projet politique aux contours précis. Si les influences de l'Action française sont grandes grâce aux entourages et réseaux de quelques uns, on ne peut *stricto sensu* leur prêter une volonté de restauration monarchique : leur proximité intellectuelle est aussi liée à la place qu'ils supposent que l'Action française accorde à la Marine française. De la même façon, ils ne peuvent être apparentés aux mouvements fascistes, leur rejet de la notion même de partis, leur volonté d'articuler la société sur les élites traditionnelles, leur méfiance pour les masses, leur conception profondément chrétienne et catholique de la société, leur vision technicienne de la société les différenciant profondément. *Travail, Famille, Patrie*, vient clamer le maréchal Pétain. Les officiers généraux trouvent dans cette devise officielle de l'Etat français une prolongation naturelle de leurs codes moraux, eux qui depuis longtemps déclinent Honneur- Valeur/ Discipline- Patrie. Si « *la terre ne ment pas* »²⁵⁷⁷, la mer non plus, les marins trouvent alors dans le régime pétainiste une transcription politique de leurs propres attentes. Vichy arrive comme pour donner sens à toute leur carrière, légitimer les valeurs qui ont fondé leur vie entière, professionnelle et personnelle. Culturellement, tout est donc en place pour faire de cette élite un soutien potentiel naturel au régime de Vichy. *L'honneur de servir*, devient l'honneur de servir le régime. Pour ces hommes, il faut prendre acte de la défaite et rebondir pour fonder un ordre nouveau. Les circonstances de la guerre leur fournissent l'opportunité.

²⁵⁷⁷ Discours du maréchal Pétain du 25 juin 1940. Philippe Pétain, *Quatre années au pouvoir*, op. cit., p. 54.

La guerre de 1939-1940 valide le modèle organisationnel de la Marine et le professionnalisme de ces équipages, même si les matériels montrent aussi leurs limites. Mais, c'est à Dunkerque que la Marine gagne sa reconnaissance : le succès de l'opération de réembarquement des troupes franco-britanniques consacre la Marine toute entière et lui offre un nouveau statut qui vient compenser l'amertume de la défaite. C'est à ce moment que la Marine entre en politique : l'arrivée au pouvoir de l'Al Darlan n'en est que le couronnement. Si l'acceptation de l'armistice traduit à la fois la volonté de porter un nouveau régime, elle est aussi le témoignage de la paralysie décisionnelle individuelle. Mers el-Kébir vient comme un point d'orgue justifié la nécessité et l'urgence de l'engagement politique pour défendre un monde ancien, il n'est pas l'élément déclencheur du ralliement à Vichy. Aux facteurs que représentent la culture politique et les circonstances historiques, il faut ajouter celui de l'ambition personnelle : il offre une clé de compréhension supplémentaire à l'engagement de la plupart des officiers généraux. Elle est patente chez l'Al Darlan qui, de façon constante et personnelle, construit son ascension au pouvoir dès le début de l'offensive allemande du mois de mai 1940 ; pour un certain nombre d'officiers généraux, l'Etat français leur offre la possibilité de concrétiser une ambition née de la guerre : assistant au triomphe de leurs valeurs, habitués aux premiers rôles, ou considérant qu'ils sont destinés à les tenir, l'engagement politique leur permet de ne pas quitter la scène. L'âge et/ou les dispositions réglementaires fournissaient à beaucoup d'entre eux la possibilité de se retirer. Peu l'ont fait en 1940, un peu plus en 1942.

Mais l'engagement de ces hommes, leur présence ne doivent pas alimenter l'idée fantasmagique d'une confiscation par les amiraux des rouages de l'Etat. En revanche, la présence d'officiers généraux à des postes bien au-delà de leur sphère naturelle et personnelle de compétence, leurs pratiques politiques alimentent ce mauvais procès. Même si leurs attributions leur permettent, en fonction du périmètre qu'elles recouvrent, de porter plus

particulièrement tel ou tel aspect de la Révolution nationale, leur adhésion à la Révolution nationale se traduit pas leur participation quasi unanime aux postes qui sont les leurs à deux des caractéristiques essentielles de la politique de Vichy : la politique d'exclusion du régime et la promotion d'un homme nouveau. Les officiers généraux œuvrent donc d'abord pour la régénération morale et politique du pays : ils en font une priorité, au détriment de la défense de la souveraineté. Leur action révèle aussi des sensibilités différentes qui laissent apparaître les catégorisations habituelles de maréchalistes et de pétainistes avec, au sein de cette dernière, des lignes mouvantes entre les tenants d'une certaine modernité et les défenseurs de la tradition. Ils portent ces projets dans un pays occupé par l'ennemi et l'assument. Ils font de la défaite l'occasion de corriger les erreurs du régime précédent et rebondissent sur la possibilité qui leur est offerte d'entrer dans une nouvelle ère. Ils considèrent qu'il y a nécessité d'en profiter, même si cela doit se faire dans un contexte de collaboration. De fait, la plupart s'accommode de la situation dans l'espoir de voir aboutir les valeurs qu'ils défendent, sans basculer pour autant dans le collaborationnisme. Se faisant, ils se transforment incontestablement en hommes politiques, entendant bien modeler la société ; mais ils restent marins dans leurs pratiques. Nommés à de nouvelles fonctions, ils y transfèrent leurs modes de fonctionnement, validés par le conflit de 1939-1940. Quand ils le peuvent, ils cherchent à recréer autour d'eux la confraternité des états-majors qu'ils ont connus, s'entourant aux postes de confiance, le plus souvent de marins. Se défiant des corps intermédiaires, autoritaires, isolés dans leurs mécanismes de prise de décision, tentant d'appliquer des schémas organisationnels directement hérités de la structuration de la Marine, ils se coupent du monde civil et indisposent les partisans politiques du régime.

Novembre 1942 marque évidemment un tournant pour ces hommes engagés en politique. Si les événements ont offert l'opportunité d'entrer en politique, ce sont aussi les événements politico-militaires qui le plus souvent astreignent les officiers généraux à quitter leurs

fonctions. Cela est vrai pour les marins restés à Vichy mais aussi pour les marins en Afrique du Nord, y compris le premier d'entre eux. Contraints de quitter leurs fonctions plus qu'ils ne le choisissent, les amiraux n'ont jamais remis en cause après guerre, leurs choix et la politique menée par le régime Vichy, prouvant bien que leur adhésion au régime dépassait le strict cadre de l'obéissance. La fidélité aux idéaux reste acquise par delà la fin du régime. L'épuration n'a pas été l'occasion de la mise à plat du rôle politique de la Marine. Si le corps est profondément renouvelé, les archives révèlent néanmoins le mythe du discours d'un corps d'officiers généraux complètement épuré, renvoyant dos à dos défenseurs et détracteurs du processus. Les condamnations emblématiques de la Haute Cour de Justice, la douleur et l'amertume induites par les sanctions administratives, dont le processus de dégagement des cadres d'officiers généraux vécu, à juste titre, comme une sanction déguisée pour les officiers généraux concernés et leurs familles, ont dissimulé le fait que l'épuration quantitativement est restée centrée sur quelques têtes. Dans ce processus de sanction des officiers généraux, le pouvoir politique joue un rôle déterminant. L'annulation des décisions, les lois d'amnistie, la réintégration dans la deuxième section sont venues, dans le temps et pour quasiment tous les cas, atténuer le processus de sanction. Reste dans l'esprit de beaucoup que ces hommes ont été indûment chassés de leur famille et reste bien sûr pour ces hommes la souffrance psychologique d'avoir été à un moment donné rejetés par la Marine. En réalité, la Marine très tôt a été active pour obtenir la réhabilitation de ces hommes, témoignant ainsi de la solidarité du corps. Mais au-delà de la réalité de la sanction, il s'avère que le pouvoir judiciaire et le pouvoir politique ont enclenché le processus de déni du rôle politique de la Marine. S'appuyant sur des relais institutionnels animés par des officiers qu'ils ont connus voire commandés, bénéficiant ainsi d'une écoute attentive, forts d'une tradition historique d'histoire-bataille promue depuis sa création par le Service historique de la Marine, les amiraux de Vichy s'engouffrent au travers de leurs écrits et publications dans cette vision : à

défaut d'avoir gagné la bataille de la Révolution nationale, du moins gagnent-ils celle de la mémoire, fixant pour plusieurs décennies l'histoire de la Marine de Vichy. La disparition des acteurs, les changements générationnels, les avancées de l'historiographie sur l'Etat français, l'Occupation et la collaboration, permettent aujourd'hui d'écrire, dans une relative sérénité, une autre histoire de cette période. Aujourd'hui la Marine ne fait pas nécessairement le silence sur ces événements, elle développe plutôt une attitude mémorielle plurielle en fonction des événements de cette période, dans un souci très clairement consensuel, témoignage néanmoins d'une gêne encore tangible.

L'étude du rôle des amiraux de Vichy aboutit à dresser un tableau assez incriminant pour le corps des officiers généraux de marine. A leur argumentation autour de l'obligation d'obéissance, il faut opposer proximité intellectuelle d'avec le régime de Vichy, et aspirations personnelles ; à leur déni de politique, il faut opposer leur rôle actif dans la conduite des affaires publiques et dans la tentative de construction d'une autre société. Ces hommes profondément attachés à la Marine ont été pour la plupart de bons marins. Mais leur nom reste indubitablement lié à leur engagement politique et l'Histoire leur dénie ce passé de marin en en faisant des hommes politiques avant tout.

Que reste-t-il de cette expérience, de ce rapport intime entre Marine et pouvoir politique ? Les derniers soubresauts entre la République et ses militaires, la crise de la guerre d'Algérie et le putsch d'Alger en avril 1961, fournissent des éléments de réponse. La Marine ne rejoint pas les putschistes²⁵⁷⁸, non pas que certains de ses officiers ne partageassent pas l'idée de maintien de l'Algérie dans l'Empire français, fidèle en cela à sa tradition impériale. L'Al

²⁵⁷⁸ Patrick Boureille, « La Marine et le putsch d'Algérie », *Revue d'histoire maritime*, n°14, Marine, Etat et Politique, *op. cit.*, p. 183-198.
Xavier Boniface, « *Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch et à l'OAS* », *Ibidem*, p. 199-212.

Querville²⁵⁷⁹ quitte Alger pour se tenir à distance physique des insurgés et se dirige sur une rade hautement symbolique, celle de Mers el-Kébir. Ex FNFL comme l'Al Cabanier, chef d'état-major de la Marine, le souvenir de Vichy, a sans doute joué chez des hommes qui, jeunes officiers, avaient vécu cette période. Dans cette situation, la Marine fait preuve de son légalisme et de sa loyauté au régime et au pouvoir politique, même si sa position relève plus de l'attentisme. Aujourd'hui, le contexte est fondamentalement différent. Du fait même de la nature de ses missions, la Marine est résolument en contact avec le monde extérieur et ses interventions s'inscrivent dans une perspective de coopération internationale et interarmes. Le début des années 1990 marque son retour au plus près du pouvoir politique, puisqu'en 1991 un marin est nommé chef d'état-major des armées, l'Al Lanxade, par un président de la République socialiste, François Mitterrand. La nomination, vingt ans plus tard, en 2010, de l'Al Guillaud²⁵⁸⁰ nommé par un président de droite, Nicolas Sarkozy, et maintenu par un président de gauche, François Hollande, tend à prouver toute la confiance accordée par le régime républicain à la Marine.

²⁵⁷⁹ Al Jean-Marie Querville (1903-1967). Entré à l'Ecole navale en 1921, il participe à la campagne du Rif en 1925. Sous-marinier, il est officier de liaison auprès des Britanniques à Singapour en 1940. Il rejoint la France Libre et est affecté au 2^{ème} bureau de l'Etat-major. Il commande la 1^{ère} division de sous marins, composée entre autre bâtiments *Rubis* et *Junon* qu'il commande directement effectuant de nombreuses missions en Norvège. Il commande les escorteurs du groupe de débarquement américain lors du débarquement de juin 1944. Puis il participe au blocus des poches de l'Atlantique. Après guerre il effectue plusieurs commandements en Indochine. En 1956 il est commandant de la Marine en Afrique centrale puis en 1959 il est nommé commandant en chef des Forces maritimes françaises en Méditerranée avant de devenir préfet maritime à Alger. Il est à ce poste au moment du putsch des généraux. Il est compagnon de la libération. D'après http://www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon/819.html consulté le 23 mars 2014.

²⁵⁸⁰ Al Guillaud (1953-). Entré à l'Ecole navale en 1973, il passe une année à bord des sous-marins nucléaires lanceurs d'engin. Puis il commande un dragueur de mines (*Lobélia* 1979-1980). Il sert comme chef de service sur un aviso et des escorteurs d'escadre lance-missile (*Du Chayla* et *Kersaint*). Devenu informaticien, il participe à la conception du système de combat informatisé du porte-avions *Charles de Gaulle* dont il reçoit le commandement en 1991. Il est ensuite adjoint pour la Marine du chef d'état-major particulier du président de la République entre 2002 et 2004. Il devient alors préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord jusqu' en 2006. Il est nommé chef d'état-major particulier du président de la République Jacques Chirac et maintenu par Nicolas Sarkozy. Il est donc nommé en janvier 2010 chef d'état-major des Armées et prend ses fonctions en février et les quitte en février 2014. D'après http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89douard_Guillaud, consulté le 29 mars 2014.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE

**Des amiraux
au service de Vichy
(1940-1944).**

Présentée et soutenue publiquement le 24 octobre 2014 par

Odile GIRARDIN-THIBEAUD

Sous la direction de Monsieur le Professeur Bernard Lachaise.

Membres du jury

Monsieur Jean-Baptiste Bruneau, Maître de conférences, Université Bretagne Sud.

Monsieur Olivier Forcade, Professeur, Université Paris IV Sorbonne.

Monsieur Bernard Lachaise, Professeur, Université Bordeaux Montaigne.

Monsieur Sébastien Laurent, Professeur, Université de Bordeaux.

Monsieur Olivier Wiewiorka, Professeur, Ecole normale supérieure de Cachan et membre de l'Institut Universitaire de France.

**Des amiraux
au service de Vichy
(1940-1944).**

Dictionnaire.

PRESENTATION

Le portrait de groupe proposé jusqu'ici renvoie l'image d'un corps. Mais il importe de mieux connaître les individualités qui le composent. Aussi a-t-il été souhaité, ici, de renvoyer aux itinéraires personnels : complément indispensable à la prosopographie, mais conçu comme un outil indépendant, le présent dictionnaire se veut une approche plus personnalisée qui permet d'identifier les carrières de chacun des officiers composant le corps.

Pour faciliter la consultation, la présentation alphabétique a été retenue. Des liseris de couleur différente sur les pages de garde de chaque notice ont été utilisés pour signifier la nature des fonctions tenues par les amiraux : bleue pour les fonctions Marine, vert pour les fonctions en dehors du périmètre habituel de la Marine, les deux pouvant être présents pour ceux qui ont exercé une double fonction. Plusieurs rubriques composent ces notices et quelques remarques doivent être avancées.

Pour la partie iconographique, ont été privilégiées, à chaque fois que cela a été possible, les photographies concernant l'officier dans l'exercice de sa fonction entre 1940 et 1944, même si la qualité de l'image n'est pas parfaite. Dans les cas où aucun cliché correspondant à ce critère n'a été trouvé, nous avons utilisé les photographies les plus contemporaines à notre période ou à défaut les clichés d'identité présents dans les dossiers personnels de chaque officier.

Dans la rubrique **Vu par** ont été présentés des portraits faisant ressortir des éléments de traits de caractère ou physique, rapportés par des contemporains politiques ou grands témoins. Nous avons privilégié les témoignages de civils, dans la mesure où il paraissait plus intéressant d'avoir des avis extérieurs au corps des marins. Nous n'avons pas recherché l'objectivité : il est donc bien évident qu'en fonction du témoin, le portrait peut être élogieux ou plus critique. Dans le cas où n'ont pas été trouvés de portraits faits par des civils, ont été utilisés, quand il y en avait, les portraits dressés par d'autres marins.

Chaque notice se compose de trois parties : la première renvoie aux données biographiques concernant le profil social et le parcours professionnel de l'officier avant 1940. La deuxième partie traite de la période 1940-1944 avec la description éventuelle de l'exercice de la fonction. Dans un certain nombre de cas, on a tenté de présenter plus précisément le rôle joué par certains des officiers dans le cadre de leurs fonctions sous Vichy. Il n'a pas été matériellement possible de reconstituer l'activité de tous les officiers. Le choix de développer tel parcours ou tel autre s'est fait à partir de plusieurs critères : les sources disponibles et consultées ; la notoriété des acteurs : il a paru particulièrement intéressant de développer les parcours des officiers plus méconnus ; le désir d'éviter la répétition, certains parcours ayant été largement abordés dans le cadre de la thèse. La troisième partie permet d'aborder la situation administrative de chaque officier après avoir quitté sa fonction, les procédures éventuelles d'épuration et l'après-guerre.

Quelques précisions s'imposent sur les items retenus dans ces différentes parties.

Date de versement en 2^{ème} section : a été mentionnée la date officielle, après les diverses procédures de cassation.

Principales affectations : reconstituées à partir de l'état de service, des bulletins de mutation, des fiches de synthèse, du calepin de notes, elles ne mentionnent que les affectations de plus

de quatre mois. La liste se clôt sur la dernière affectation avant septembre 1939. Toutefois lorsque l'intéressé a été affecté avant cette date et maintenu au-delà, l'affectation a été portée dans cette rubrique.

Temps de service : le ratio temps de mer/temps de service est calculé en arrondissant à l'année supérieure quand le temps de mer et/ou de service est pour l'unité mois, supérieure à six mois. Même raisonnement pour les jours : lorsque le nombre de jours est supérieur à quinze, un mois supplémentaire est ajouté. Le temps de service est calculé au 1^{er} janvier 1940 sauf pour quelques cas¹.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses co-midships et de la moyenne du corpus : elle a été exprimée en dixième.

Principaux commandements : n'ont été retenus que les commandements en mer et certains emplois assimilés pour leur durée effective à ce commandement, dans le cadre de l'avancement². Le grade indiqué correspond à celui de la prise de commandement. Le temps de commandement est arrêté à juillet 1940 au plus tard.

Postes à dimension politique : le terme politique s'entend au sens de « qui a à faire avec la cité », puisqu'il s'agit de postes ou fonctions qui ont permis à l'intéressé d'être en contact avec des milieux civils qu'ils fussent politiques, diplomatiques, économiques.

¹ Exemples : V.A.E Le Bigot, 15 mars 1937 ; le V.A Platon au 1^{er} juillet 1940 ; l'Al Robert au 1^{er} janvier 1942 ; le C.A Rouyer au 1^{er} janvier 1941.

² A savoir, commandement d'unités affectées à des opérations de guerre à terre ; commandement de division navale, de flottille ou d'escadrille ; commandement de la Marine au Maroc, en Syrie, ou aux colonies ; commandement des bases navales à l'étranger ; commandement de l'Ecole navale et de l'Ecole des marins-fusiliers. Loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la Flotte, tableau A. N'ont pas été retenues les fonctions remplies par les capitaines de vaisseau ou par les capitaines de frégate, chefs d'état –major d'une force navale, ainsi que les fonctions de direction à l'administration centrale.

Ecrites en cours de carrière : ont été essentiellement recensés les travaux dans le cadre des sessions à l'EGN et au CHEN. Les travaux pour le Service Historique ou les articles dans les revues « professionnelles » n'ont pas été systématiquement répertoriés.

Les décorations : seules les dates d'attribution des grades de la Légion d'Honneur figurent dans les dossiers. Parmi les décorations françaises, coloniales et étrangères détenues par les officiers généraux les plus fréquentes sont :

La Légion d'Honneur³



Créée en 1802, elle est régie par les textes postérieurs de 1814, 1816, 1852 et 1962 qui n'ont guère modifié les principes fondamentaux fixés par Napoléon 1^{er}. Elle est destinée à récompenser les militaires et les services et vertus civils. Sa devise est « Honneur et Patrie ». Récompense de l'héroïsme militaire par excellence, l'ordre sous le III^{ème} République est accessible en priorité mais sans exclusivité aux officiers. Toutefois la Première Guerre mondiale a favorisé sa remilitarisation et sa démocratisation grâce en particulier à la procédure des tableaux spéciaux pour acte de courage.



La Légion d'Honneur ouvre droit à traitement. La procédure de serment est abrogée en 1870. Sont exclues de l'ordre les personnes condamnées pour crime ou celles condamnées à une peine d'emprisonnement sans sursis égale ou supérieure à un an. Un exclu peut être réintégré, notamment à la faveur d'une loi d'amnistie. Ici, reproduction des insignes de chevalier.

³ Anne de Chefdebien, Bertrand Galimard Flavigny, *La Légion d'Honneur. Un ordre au service de la Nation*, Paris, Gallimard, Collection Découvertes Gallimard, 2002, 128 p. Reproduction planches p.5-6.
Xavier Boniface, « la Légion d'honneur et la France en armes de 1870 à 1962 », Jean Tulard, François Monnier, Olivier Echappé (dir.), *La Légion d'honneur : deux siècles d'histoire*, actes du colloque du bicentenaire Pairs, 2002, Paris, Perrin, 2004, p. 115-132.

Croix de guerre⁴



Créée par la loi du 8 avril 1915, la Croix de guerre a pour but de commémorer les citations individuelles pour faits de guerre à l'ordre de l'unité d'appartenance (terre ou mer) lors de la Première Guerre mondiale. Elle peut également être attribuée en même temps que la Légion d'Honneur ou la Médaille militaire aux militaires ou aux civils dont la décoration aurait été accompagnée, au *Journal officiel*, de motifs équivalant à une citation à l'ordre de l'armée pour action d'éclat.

Médaille coloniale⁵

Créée en 1893, elle est destinée à récompenser la participation à des opérations de guerre dans les colonies ou dans un pays de protectorat. En 1898, y sont également admis les militaires et civils ayant participé à des missions coloniales périlleuses et s'y étant distingués par leur courage. Puis, à partir de 1914, elle est également accordée aux militaires des Armées de Terre et de Mer ayant un nombre déterminé d'années de service dans les territoires d'Outre-mer.



⁴ Rémy Porte (Lieutenant-colonel) (dir.), *90^e anniversaire de la Croix de guerre*, actes de la journée d'étude organisée au Musée de l'Armée le 16 novembre 2005, Vincennes, Service historique de la Défense, département de l'armée de Terre, 2006, 164 p.

Yves Malécot, Maurice Vuillier, Marguerite Jouault, Lucien Martin, *Décorations officielles françaises*, Paris, Imprimerie nationale, 1956, 293 p. et p. 52-54, planche p. 181.

⁵ *Ibidem*, p. 82, planche p. 243.

Patrick Binet, *La médaille coloniale, Guide du collectionneur*, Paris, MEDC, 2010, 256 p.

Médaille militaire⁶



Créée en 1852, elle vise à récompenser les militaires et marins dont les noms auraient été cités à l'ordre de la Nation, qui auraient reçu une ou plusieurs blessures et ceux qui se seraient signalés par un acte de courage. Administrée par la grande Chancellerie de la Légion d'honneur, elle ouvre ou non droit à traitement.

Médaille commémorative d'Orient et des Dardanelles⁷

Créée en 1926, la médaille est accordée aux personnels militaires et civils soit du corps expéditionnaire français des Dardanelles, soit du corps de l'Armée française d'Orient. Deux insignes ont été ainsi créés portant mention *Dardanelles* ou *Orient*.



⁶Yves Malécot, Maurice Vuillier, Marguerite Jouault, Lucien Martin, *op cit*, p. 48-51, planche p.181.

⁷ *Ibidem*, p. 87, planche p. 217.

Ordre du Mérite maritime⁸



Créé en 1930, l'Ordre a pour but de récompenser la valeur professionnelle du personnel navigant de la marine marchande, pour les citoyens ayant œuvré pour son développement, ou pour le personnel de la Marine de l'Etat. L'ordre comprend trois degrés chevalier, officier, commandeur. Ci-contre reproduction de l'insigne de commandeur.

Médaille interalliée ou médaille de la Victoire⁹

Créée en juillet 1922, cette médaille offre la particularité d'être une médaille internationale commémorant la Première Guerre mondiale, dont la réalisation est laissée à l'initiative de chaque pays sous réserve de respecter des caractéristiques communes. Elle est accordée, entre autres, aux militaires qui ont reçu la Croix de guerre 1914-1918 ou qui ont été évacués pour blessure de guerre, aux militaires prisonniers de guerre, et, sous réserve de conditions de présence, aux militaires ayant servi sur les théâtres d'opérations nord, nord-est, ou sur des théâtres extérieurs.



⁸ *Ibidem*, p. 111, planche p. 195.

⁹ <http://www.france-phaleristique.com/victoiear.htm>, consulté le 23 novembre 2011.

Ordres de la France d'Outre-mer et des colonies¹⁰

L'étoile d'Anjouan, l'Etoile noire, l'Ordre Royal du Cambodge, l'Ordre du Dragon de l'Annam, et le Nichan el Anouar sont devenus ordres coloniaux en 1896. Elles sont attribuées aux personnes justifiant d'un séjour de trois années (neuf années à partir de 1933, le temps passé étant compté double ou triple selon la nature du séjour), ou ayant apporté une contribution à l'œuvre de la France d'Outre-mer. Ils sont gérés par la Grande Chancellerie de Légion d'Honneur.

***Etoile d'Anjouan (Comores)
Commandeur***



***Etoile noire (Dahomey/Bénin)
Commandeur***



***Ordre Royal du Cambodge
Officier***



¹⁰ Etoile d'Anjouan : Yves Malécot, Maurice Vuillier, Marguerite Jouault, Lucien Martin ..., *op cit*, p.127, planche p. 187.

<http://www.france-phaleristique.com/etoileanj.htm> consulté le 23 novembre 2011.

Etoile noire : Yves Malécot, Maurice Vuillier, Marguerite Jouault, Lucien Martin, *op cit*, p.127, planche p. 185.

Ordre royal du Cambodge : *ibidem*.

Pour tous, http://www.musee-legiondhonneur.fr/mlh/pdf/9224_fiche-21-O-coloniaux-BD.pdf, consulté le 23 novembre 2011.

Nichan Iftikhar (Tunisie)¹¹



Remis par le Bey sur proposition du Résident général de France en Tunisie, cet ordre honorifique créé dès 1837, récompense civils et militaires, tunisiens et étrangers pour services rendus. Le monogramme porté au centre de la médaille varie en fonction du bey, ce qui permet de le dater. A la fin du XIX^e siècle, l'ordre comporte six classes. Ici reproduction d'une médaille d'officier de 1947.

Ouissam Alaouite (Maroc)¹²

Fondé en 1913, cette décoration marocaine est considérée comme l'équivalent de la Légion d'Honneur. Elle est décernée aux personnalités ayant rendu d'éminents services au Maroc.



¹¹ medal-medaille.com consulté le 23 novembre 2011. Nous n'avons pu trouver de reproduction correcte de médailles antérieures.

¹²Yves Malécot, Maurice Vuillier, Marguerite Jouault, Lucien Martin, *op cit.*

Décorations étrangères

Distinguished Service Cross (Etats-Unis d'Amérique)

Décoration militaire créée en 1918, elle peut être décernée à un étranger engagé dans les rangs d'une force amie combattant un ennemi contre lequel les États-Unis sont également en guerre. Elle récompense un acte ou des actes héroïques qui doivent avoir très clairement mis en péril la vie de l'intéressé.

Navy cross (Etats-Unis d'Amérique)¹³

Etablie en 1919 (mais avec effet rétroactif), elle est considérée comme la deuxième plus haute médaille décernée par la Navy et surtout la deuxième plus haute récompense américaine récompensant la valeur au combat.

Ordre de la Couronne (Roumanie)¹⁴

Institué en 1881 pour commémorer l'établissement du Royaume de Roumanie, la distinction est accordée aux militaires comme aux civils pour mérites exceptionnels et extraordinaires.

Ordre de Léopold (Belgique)¹⁵

Ordre militaire et civil le plus important, il fut fondé en 1832 et consacre la bravoure militaire et le mérite civil

¹³ http://fr.wikipedia.org/wiki/Navy_Cross, consulté le 24 novembre 2011.

¹⁴ [http://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_de_la_Couronne_\(Roumanie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_de_la_Couronne_(Roumanie)) consulté le 24 novembre 2011.

¹⁵ <http://orderofleopold.be/fr/hiso01.htm>, consulté le 24 novembre 2011.

Ordre du Mérite naval (Espagne)¹⁶

Fondé en 1866, il récompense les services militaires rendus par les amiraux, officiers et marins des différents services de la marine.

Ordre Polonia Restituta (Pologne)¹⁷

Créée en 1921, cette décoration est attribuée pour des réalisations remarquables dans les domaines de l'éducation, des sciences, du sport, de la culture, des arts, de l'économie, de la défense du pays, d'œuvres sociales, civiles ou pour l'entretien de bonnes relations entre les pays. Elle fut et peut être attribuée aussi bien à des civils qu'à des militaires polonais qu'à des étrangers. L'Ordre Polonia Restituta est considéré comme succédant à l'Ordre des Chevaliers de Saint-Stanislas.

Ordre Royal de l'Épée (Suède)¹⁸

Créé en 1748, il est décerné pour valeur durant la guerre et service en temps de paix. Il comporte cinq grades.

Ordre de Saint Stanislas (Russie)¹⁹

A l'origine ordre polonais créé en 1765, il fut incorporé aux ordres russes en 1831, et récompense les services exceptionnels rendus ayant contribué à la prospérité de l'Empire. Il disparaît avec la chute du régime impérial.

¹⁶ http://semon.fr/DECORATIONS_ESPAGNE.htm, consulté le 24 novembre 2011.

¹⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_Polonia_Restituta, consulté le 24 novembre 2011.

¹⁸ http://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_de_l'Ep%C3%89e, consulté le 24 novembre 2011.

¹⁹ <http://military-photos.com/osst.htm> consulté le 24 novembre 2011.

Saint Maurice et Lazare (Italie)²⁰

Réunion de l'ordre de Saint Maurice fondé par le Duc de Savoie et de l'ordre papal de Saint Lazare, il fut institué à la fin du XVI^e siècle : ce fut à la fois un ordre militaire et caritatif.

Appréciations significatives : les notations sont établies par le supérieur hiérarchique qui ne dispose pas, théoriquement, des notations précédentes, réunies dans un calepin. Le système de notation auxquels sont soumis les officiers généraux du corpus connaît ses dernières modifications par le décret du 10 avril 1925 qui introduit le classement en catégorie hors de pair/élite, excellent, très bon, bon, assez bon et médiocre²¹. Toutefois, force est de constater qu'une forme de phraséologie s'est installée qui, par la récurrence des termes employés, finit par ne pas être nécessairement significative. Aussi n'ont été relevées ici que les appréciations caractéristiques d'un trait de caractère, d'un comportement, d'une compétence, de qualités, de défauts. Parmi les différents critères notés, a été le plus souvent citée la rubrique « *caractère général de l'officier et appréciation d'ensemble sur sa valeur* ».

Réseaux : réseaux au sein de la Marine et en dehors ont été distingués. Au sein de la Marine, il s'est agi, pour partie, de faire apparaître les connexions, les connivences possibles qui ont pu naître au hasard des affectations : partager pendant plusieurs mois les mêmes conditions rapproche forcément, même si pour autant ce n'est pas un garant d'intimité. L'identification des lignes hiérarchiques rapproche plus de la notion de réseau surtout lorsqu'il s'agit des fonctions d'ordonnance ou bien sûr de chef d'état-major ou de capitaine de pavillon dont le choix revient au commandant. N'ont été mentionnés que les services communs d'au moins six mois, ou ceux significatifs d'une relation entre personnalités notoires. En aucun cas, le rapprochement des états de service ne peut être considéré comme exhaustif. Il est en effet très

²⁰ http://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_des_Saints-Maurice-et-Lazare, consulté le 24 novembre 2011.

²¹ L'étude des notes montre qu'à partir de 1931-1932, le critère hors de pair/élite devient deux critères distincts. Une nouvelle mise en page s'impose également.

difficile de savoir à quelles unités sont rattachés les bâtiments, et il est probable que de nombreuses connexions nous ont échappées. Les parentés, les réseaux au sein de la société civile ont été mentionnés à chaque fois que cela a été possible.

Al Jean-Marie Abrial, 17 décembre 1879 (Réalmont, Tarn) -
19 décembre 1962 (Dourgne, Tarn).

Gouverneur général de l'Algérie : juillet 1940 - juillet 1941.
Secrétaire d'Etat à la Marine : novembre 1942 - mars 1943.



Coll. Association Dourgne Patrimoine

Amiral Abrial, décembre 1939-novembre 1944.

Al Abrial vu par...

*Mer et Colonies*¹:

« Voici qu'il s'avance sur la scène où il vient d'être présenté en termes vibrants par une personnalité qualifiée.

Il porte la petite tenue d'été en toile blanche sur laquelle se détache la plaque de Grand Officier de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre et cette Médaille Militaire que porte le simple soldat et qu'il reçut des mains du Maréchal Pétain, en personne, le 27 juillet 1941.

[...] l'amiral Abrial prend la parole dans un langage direct, dépouillé de tout artifice littéraire où l'émotion et la parfois cinglante ironie, mêlées à une précision sans défaut, alternent en un rythme incessant, l'héroïque marin aborde le passionnant sujet d'une conférence qui est, en même temps, une vivante leçon d'histoire et de morale.

Pendant plus d'une heure il va faire ainsi défiler les souvenirs personnels et des évocations historiques.

[...]D'une voix plus grave, semble-t-il, et par moments voilée par l'émotion, il égrène maintenant des souvenirs tout chauds encore, des souvenirs à jamais gravés dans sa mémoire de témoin de d'acteur.

[...]Après avoir rendu hommage aux efforts du gouvernement de M. Pierre Laval en vue du redressement français, il proclame la nécessité de suivre des hommes dont la politique est basée sur l'honneur et la dignité française.

" Nous ne devons avoir dans le cœur que des pensées françaises, dit-il. La discipline est dans l'acceptation de la volonté du Chef et de ceux qu'il a choisis ". »

¹ Août-septembre 1943.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : vieille famille du Vivarais (branche cadette non noble) de la famille du ministre de la Justice André-Joseph Abrial (1750-1828), comte du premier Empire.

Père, receveur de l'enregistrement.

Situation de famille : veuf en 1902, se remarie en 1907 avec M^{elle} Marguerite de Méric de Bellefon, cinq enfants.

Carrière

Entrée au service : 1896 à 16 ans 7 mois.

Versement en 2^{ème} section : de septembre 1944 à août 1946.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
?2	40/68

Spécialité militaire

Canonier.

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1925.

Langue : anglais lu et parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Abrial	05/10/1899	19 ans 10 mois	05/10/1901	21 ans 10 mois	21/01/1909	29 ans 1 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	09/07/1918	38 ans 7mois	01/08/1920	40 ans 8 mois	26/10/25	45 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

² Le collage sur le calepin de notes ne permet pas de lire le classement.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Abrial.*

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	05/03/1931	51 ans 3 mois	05/02/1936	56 ans 2 mois	30/10/1936	56 ans 10 mois	08/12/1939	60 ans
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11mois</i>		<i>57ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Iphigénie de 10/1898 à 10/1899

Escadre de la Méditerranée, *Pothuau* de 10/1899 à 04/1900

Division navale de Terre neuve et d'Islande, *Isly* 04/1900 à 10/1900

Escadre du Nord *Massena*, de 10/1900 à 11/1901

Amiral Duperre de 11/1901 à 12/1901

Bataillon d'apprentis Fusiliers de 12/1901 à 04/1902

Redoutable de 04/1902 à 08/1902

Montcalm de 08/1902 à 04/1903

Aspic de 06/1903 à 10/1903

Bengali (mission hydrographique) de 04/1904 à 04/1905

Pothuau de 04/1906

Commission d'études pratique d'aviation maritime de 1907 à 11/1908

Pothuau de 02/1909 à 08/1909

Saint Louis de 10/1909 à 12/1910

Direction d'Artillerie navale de 12/1910 à 08/1912

Jean Bart de 03/1913 à 02/1916

Division des Patrouilleurs de l'Océan, *Ardent*, de 04/1916 à 07/1917

EMG, Direction générale de la Guerre sous marine de 07/1917 à 11/1917

Commission d'études pratiques de l'aviation maritime de 11/1917 à 08/1919

Ecole des torpilleurs *Patrie* de 08/1919 à 07/1922

Défense fixe Cherbourg de 07/1922 à 11/1922

3^{ème} escadrille de Torpilleurs et *Commandant Bory* de 12/1922 à 06/1924

Service historique de la Marine de 08/1924 à 01/1925

CHEN de 01/1925 à 08/1925

Préfecture maritime 3^{ème} Région de 08/1925 à 02/1927

Direction du port de Lorient (achèvement du croiseur *Tourville*) de 02/1927 à 09/1927

Tourville de 09/1927 à 09/1929

1^{ère} escadre de 11/1929 à 04/1931

EMG de 05/1931 à 10/1932

1^{ère} Division légère et *Foch* de 10/1932 à 10/1934

EMG de 10/1934 à 10/1936

Escadre de la Méditerranée

Algérie de 10/1936 à 11/1937

Dupleix de 11/1937 à 04/1938

Algérie de 04/1938 à 05/1939

Préfecture Maritime de la 3^{ème} région maritime de 05/1939 à 12/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1937	
Terre : 12 ans 1 mois 15 jours	Mer : 28 ans 1 mois 15 jours
Total : 40 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
Corpus 72.75%	Abrial 70%

Écrits en cours de carrière

(CF) *Les opérations dans la Baltique 1914-1918*, Travaux du service historique de l'Etat-major de la Marine, Paris, 1925, 166 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Croix de guerre 39-45

Officier d'Académie

Officier du Mérite maritime

Commandeur de l'Ordre du Nichan Iftikhar

Commandeur de l'Ordre du Ouissam Alaouite

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
31/12/1913	30/04/1921	30/06/1932	24/12/1937	³

Décorations étrangères

Commandeur de l'Ordre de l'Épée de Suède

Commandeur de l'Ordre national du Chili

Grand Officier de Saint Benoît d'Avis (Portugal)

³ SHD-DM, CC7 4^e Moderne 1408/9, dossier Abrial, fiche du 20 décembre 1962 du ministère des Armées, sous direction des bureaux du cabinet, Bureau des décorations, Section Marine précisant que le contingent spécial 1939-1940, dans lequel l'Al Abrial a été élevé à la dignité de Grand Croix n'ayant été ratifié qu'en 1948, postérieurement à la radiation de l'Al en 1946 suite à sa condamnation, il est donc considéré comme Grand officier.

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Un témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 11 février 1924 pour le concours d'honneur de 1923 de lancements de torpilles.

Par décision ministérielle du 17 août 1925 félicitations adressées « *pour s'être particulièrement distingué au Centre des Hautes études navales dont il a suivi les cours en qualité d'auditeur* ».

Citation à l'ordre de la mer, télégramme n°7073 du 26 mai 1940 pour « *le courage, l'énergie et le patriotisme dont ils font preuve dans la défense d'une position d'importance vitale.*».

Citation à l'ordre de l'Armée de mer, par ordre n° 223 F.M.F du 30 mai 1940 à l'Al Abrial et le C.A Platon « *dont les noms resteront attachés à la résistance héroïque opposée à l'invasion par la Place maritime de Dunkerque.* »

Citation à l'ordre de l'Armée, par ordre n°11 C du 5 juin 1940, « *Par son énergie, son calme imperturbable, son haut sentiment du devoir et par l'habileté de son commandement, a réussi à repousser pendant cinq jours les attaques allemandes devant DUNKERQUE et à permettre l'embarquement des Armées Alliées.*

A donné à tous le plus bel exemple de sang froid et d'héroïsme ».

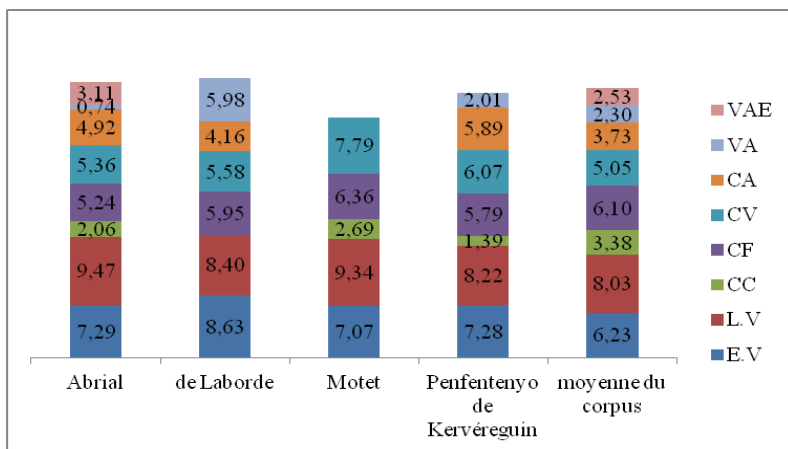
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Jean Bart, directeur de tir.

Commandant de la canonnière *Ardent*.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles d'officiers les plus proches en termes de date d'entrée au service et de la moyenne du corpus⁴



⁴ En l'absence d'officier général du corpus de même promotion, la carrière de l'Al Abrial est comparée avec celle de l'Al de Laborde entré à Navale en 1895 et du V.A.E Penfentenyo de Kervéreguin et du C.A Motet entrés à Navale en 1897.

Appréciations significatives⁵

« Officier parfait, très intelligent, instruit, s'acquittant très consciencieusement de tous ses devoirs, dirigeant avec le plus grand zèle, beaucoup de compétences et d'autorité le service de l'artillerie principale et l'instruction de son personnel Très bon officier de tir. Très bon officier de quart ayant du coup d'œil et du sang froid et manœuvrant bien. Caractère très affable rendant les relations très agréables et correction parfaite. », C.V commandant le *Saint Louis*, juillet 1910.

« Officier supérieur de haute valeur. Caractère élevé et sympathique, le commandant Abrial se fait remarquer dans tous les postes qu'il occupe par son intelligence et son jugement. A rendu des services considérables à la C.E.P.A⁶. A toutes les qualités d'un chef- à pousser. », C.F commandant supérieur des Ecoles d'aviation maritime, mars 1919.

« Officier calme, pondéré, réfléchi, ayant beaucoup de bon sens et de jugement, en impose à ses subordonnés, aussi bien par ses connaissances techniques de premier ordre que par son sens naturel de l'autorité, possède une aptitude remarquable au commandement. [...] Son savoir étendu, son labeur soutenu, son intelligence vive, son esprit méthodique et précis, sa parfaite compréhension des réalités, sa grande facilité de travail, la perfection de son éducation et l'aménité de son caractère en font le plus précieux et le plus distingué des collaborateurs. Il a l'étoffe d'un chef et je souhaite vivement qu'il arrive rapidement au sommet de la hiérarchie qu'il est digne d'atteindre. », C.V chef d'état-major du 5^{ème} arrondissement, juillet 1925.

« Le commandant Abrial a armé et commandé brillamment le *Tourville*. Il a accompli avec le bâtiment, aussi remarquablement du point de vue militaire et nautique qu'au point de vue politique, une grande tournée autour du monde au cours de laquelle il a soutenu magnifiquement le prestige du pavillon. Commandant et chef parfait à tous égards. », C.A Castex, sous-chef d'état-major général de la Marine, juillet 1929.

« Officier de tout premier ordre. Collaborateur parfait. Apte aux plus hauts emplois du grade supérieur, à la mer comme à terre. Caractère élevé qualités morales et professionnelles hors de pair. Tempérament de chef. A nommé rapidement au grade de vice-amiral et à l'un de nos plus importants commandements en chef à la mer. », V.A Durand-Viel, chef d'état-major général de la marine, septembre 1935.

Entré jeune à navale, l'Al Abrial présente un déroulement de carrière qui le mène au plus haut sommet mais qui est néanmoins moins rapide que la moyenne du corpus, malgré des appréciations qui louent son intelligence, ses capacités de commandement, à terre ou en mer. L'Al Abrial présente donc en termes d'évolution de carrière un cursus honorable sans être donc exceptionnel.

⁵ Le calepin de notes s'arrête à 1935.

⁶ Centre Ecole d'aviation maritime

Principaux commandements à la mer et assimilés.

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Ardent</i>		04/1916-07/1917	L.V	37 ans	1 an 3 mois
3 ^{ème} Esc ^{lle} de torpilleurs + <i>Commandant Bory</i>		12/1922-06/1924	C.F	43 ans	1 an 6 mois
<i>Tourville</i>	C	09/1927-09/1929	C.V	48 ans	2 ans
1 ^{ère} D.L et <i>Foch</i>		10/1932-10/1934	C.A	53 ans	2 ans
Escadre de la Méditerranée		10/1936-05/1939	V.A.E	57 ans	2 ans 7 mois
Temps de commandement total					9 ans 4 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					23.33% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	08/1919-07/1922	Ecoles de Med (<i>Patrie</i>)	CEM	C.C	40 ans	2 ans 11 mois
	08/1925-02/1927	3 ^{ème} région	SCEM	C.F	46 ans	1 an 6 mois
	11/1929-04/1931	1 ^{ère} escadre	CEM	C.V	50 ans	1 an 5 mois
Etat major général et/ou en services centraux	05/1931-10/1932		SCEMG	C.A	52 ans	1 an 5 mois
	10/1934-10/1936		<i>Id.</i>	C.A	55 ans	2 ans
Ministère et poste à dimension politique	Avril 1937 05/1939-12/1939	CSM 3 ^{ème} région	Membre Préfet	V.A.E V.A.E	58 ans 60 ans	7 mois

L'Al Abrial présente une carrière très équilibrée alternant postes de commandement à la mer et postes à l'EMG, postes opérationnels et postes plus prospectifs. Son poste de SCEMG à des moments importants pour la Marine française lui permet de participer à la politique navale de la France tant en termes de choix techniques que stratégiques. Sa présence lors de conférences ou discussions internationales lui offrent la possibilité d'aborder au plus près les questions de défense franco-britannique.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

Anciens (entrés en1895)	Co-midship (entrés en1896)	Fistots (entrés en1897)
de Laborde	Castex	Motet Penfentenyo de Kervéréguin

Est dans la ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Abrial
Darlan		01/1937-05/1939	CEMG	CEC escadre de la Méditerranée
		05/1939-12/1939	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> et PREMAR 3 ^{ème} région

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Abrial
Barois	Esc de la Méd	10/1936-09/1938	Cmdt de la 11 ^{ème} D.L et le <i>Tigre</i>	CEC (n+2)
		09/1938-05/1939	Cmdt de <i>L'Algérie</i>	CEC n+1
Battet	Esc de la Méd	09/1938-05/1939	Cmdt <i>Emile Bertin</i>	CEC (n+2)
Bérenger	Esc de la Med	10/1937-03/1939	Cmdt <i>Tourville</i>	CEC (n+2)
Bléhaut	<i>Id</i>	10/1936-10/1938	Cmdt de la 9 ^{me} D.L et <i>Maillé Brézé</i>	<i>Id</i>
Bourragué	EMG 1 ^{ère} D.L EMG	05/1931-10/1932	Chef 3 ^{ème} B	SCEMG
		1934 06/1936-10/1936	Cmdt <i>Dupleix</i> Section Etudes Armements	Cmdt 1 ^{ère} D.L et <i>Foch</i> SCEMG
Chomel de Jarnieu	Esc de la Med	10/1938-05/1939	Cmdt 5 ^{ème} C.T et <i>Tartu</i>	CEC
Collinet	1 ^{ère} D.L EMG Escadre de la Méditerranée	10/1932-08/1934 01/1936-10/1936 08/1937-05/1939	Cmdt <i>Vautour</i> Chef du 3 ^{ème} B Cmdt <i>Dupleix</i> (CP de l'Al de 11/1937 à 04/1938)	Cmdt 1 ^{ère} D.L et <i>Foch</i> SCEMG CEC

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Abrial.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Abrial
Decoux	EMG	05/1931-10/1932	Section Etudes, Armes navale	SCEMG
	<i>Idem</i> Escadre de la Med.	10/1934-10/1936 10/1936-11/1937	<i>Id.</i> Cmdt 3 ^{ème} D.C et <i>Duquesne</i>	<i>Id</i> CEC
	<i>Idem.</i>	11/1937-08/1938	Cmdt 3 ^{ème} D.L et <i>Marseillaise</i>	CEC
Duplat	EMG	05/1931-10/1932 05/1936-10/1936	Chef 1 ^{er} Bureau DPM	SCEMG
Dupré	1 ^{ère} D.L Escadre de la Med.	10/1932-01/1933 11/1938-05/1939	CEM 1 ^{ère} D.L Cmdt <i>La</i> <i>Galissonnière</i>	Cmdt 1 ^{ère} D.L CEC
Fernet	EMG	05/1931-09/1932	Chef 2 ^{ème} Bureau	SCEM
Godfroy	1 ^{ère} escadre 1 ^{ère} D.L	11/1929-04/1931	SCEM	CEM
		11/1932-10/1934	Cmdt <i>Foch</i>	Cmdt 1 ^{ère} D.L
		11/1934-08/1936	Chef du service central de l'Aéronautique maritime	SCEMG
Gouton	EMG	10/1934-06/1935	1 ^{er} B., chef section matériels	SCEMG
	EMG	06/1935-10/1936	Chef 1 ^{er} B	<i>Idem</i>
	Escadre de la Med	10/1936-07/1938	Cmdt <i>Colbert</i>	CEC
Lafargue	3 ^{ème} région	04/1926-12/1926		SCEMG
Latham	EMG	10/1934-08/1935	Attaché naval Londres	SCEMG
Le Bigot	Paris	05/1931-10/1932 10/1934-03/1936	SCEMG	Attaché à la Présidence de la République
Le Loup	EMG	08/1931-10/1932	1 ^{er} B., chef section mobilisation	SCEMG (n+2)
Marquis	Escadre de la Med	03/1938-05/1939	Cmdt 3 ^{ème} D.C et <i>Marseillaise</i>	CEC
Motet	3 ^{ème} région	05/1939-10/1939	Major général	Préfet maritime
Moreau	EMG	07/1917/11/1917	Section communications	DGSM
Négadelle	1 ^{ère} D.L	02/1933-10/1934	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	Cmdt
Platon	EMG	10/1934-10/1935	Chef du 3 ^{ème} B.	SCEMG
Rouyer	Esc Med	05/1937-04/1939	Cmdt <i>Suffren</i>	CEC (n+2)

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Abrial.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Abrial
Seguin	Escadre de la Méditerranée	10/1936-11/1937 11/1937-04/1938 04/1938-11/1938	Chef du 3 ^{ème} B puis SCEM	CEC (n+2)

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Abrial
Auphan	Paris	10/1934-07/1936	CMM	SCEMG
Bard	Paris	01/1925-08/1925	Auditeur CHEN	Auditeur EGN/CHEN
Barois	<i>Patrie</i>	10/1919-09/1921		CEM
Battet	Paris	01/1932-10/1932	CM du ministre de la Défense nationale	SCEMG
de Belot		08/1937-08/1938	Dispositif spécial Med.	CEC 2 ^{ème} escadre
Bérenger	Paris	09/1935-10/1936	Commission Marine Chambre des députés	SCEMG
Bléhaut	<i>Patrie</i>	10/1919-07/1922		CEM
Bouxin	Paris	12/1931-08/1932	Auditeur CHEN	SCEMG
Bourragué	EGN/CHEN	01/1925-08/1925	Professeur Etat-major	Auditeur
Collinet	EGN/CHEN	01/1925-08/1925	Auditeur EGN	Auditeur CHEN
Darlan	CHEN Paris Paris	01/1925-07/1925 07/1932-10/1932 07/1936-10/1936	Auditeur Directeur CMM <i>Idem</i>	Auditeur SCEMG <i>Idem</i>
de Laborde	Paris	08/1924-01/1925 01/1925-08/1925	Chef service central Aéronautique	SH Auditeur
Denis de Rivoyre	Paris	08/1924-01/1925 01/1925-06/1925	SH	SH Auditeur CHEN
Dupré	<i>Id.</i>	05/1931-01/1932	CMM	SCEMG
Esteva	Paris	08/1924-01/1925 05/1931-07/1932	Chef 4 ^{ème} B. SCEM des Forces aériennes	SHM SCEMG
Fenard	Paris	10/1934-08/1935	Chef Adjt CMM	SCEMG
Gensoul	<i>Patrie</i> 1 ^{ère} escadre	09/1919-09/1921 11/1929-04/1931	Aide de camp du Cmdt Cmdt <i>Provence</i> et CP du V.A Durand-Viel	CEM CEM
Godfroy	1 ^{ère} escadre	11/1929-04/1931	<i>Provence</i>	CEM

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Abrial
Gouton	EMG 1 ^{ère} escadre	08/1924-01/1925 11/1929-04/1931	3 ^{ème} Bureau CEM 1 ^{ère} D.L.	SHM CEM 1 ^{ère} escadre
Herr	1 ^{ère} armée navale, <i>Jean Bart</i> EMG	03/1913-05/1915 08/1924-01/1925 01/1925-08/1925	Major du CEC SCEM SCEM	Directeur de tir SHM Auditeur CHEN
Latham	3 ^{ème} région	05/1939-12/1939	Cmdt Aéronautique maritime	Préfet maritime
Le Luc	<i>Pothuau</i>	02/1909-06/1909		
Marquis	Paris	10/1934-05/1936	Directeur des Etudes et prof stratégie CHEN	SCEMG
Michelier	Paris	05/1931-12/1931 1933	Chef adjoint du CMM Cmdt du <i>Colbert</i>	SCEMG Cmdt de la 1 ^{ère} D.L.
Motet	<i>Patrie</i> 3 ^{ème} région	11/1920-07/1922 11/1926-02/1927	SCEM	CEM SCEM
Négadelle	EGN Paris	01/1925-08/1925 10/1935-08/1936	Auditeur Auditeur CHEN	Auditeur SCEMG
De Penfentenyo de Kervéréguin	DNEO	1902	<i>D'Entrecasteaux</i>	<i>Redouable et Bengali</i>
Robert	Paris	08/1924-01/1925 01/1925-08/1925	SCEMG	SHM Auditeur CHEN
Rouyer	<i>Patrie</i>	10/1920-03/1921		CEM
Seguin	1 ^{ère} escadre	10/1932-08/1934	Chef du 3 ^{ème} Bureau	Cmdt 1 ^{ère} D.L et <i>Foch</i>

Autres

Au sein de la Marine, il faut noter les relations privilégiées entre le V.A Durand-Viel et l'Al Abrial qui est son chef d'état-major à la 1^{ère} escadre et par deux fois son SCEM. La correspondance régulière qu'adresse l'Al Abrial au V.A Durand Viel témoigne d'échanges de vues réguliers et directs sur la situation internationale, l'état de la flotte des bases⁷. Le V.A

⁷ SHD-DM, 126GG², 2, fonds privés Durand-Viel, correspondance de l'Al Abrial des 26 avril 27 et 30 juin 1933 ; 24 septembre 1934 ; 15 avril, 30 décembre 1936 ; 12 février, 23 février, 14 mars, 3 juillet, 21 août, 31 octobre, 4 décembre, 29 décembre 1939 ; 16 juin 1940 ; 28 janvier 1943.

Durand-Viel est témoin à décharge au procès de l'Al Abrial en 1946 et lui témoigne sa fidélité en lui rendant visite à Fresnes⁸. Leur correspondance se poursuit à la sortie de prison de l'amiral⁹.

b) En dehors de la Marine.

Condisciple à l'Institution Ste Marie à Besançon du sénateur Georges Pernot, il ne semble pas qu'ils aient entretenus de relations particulières. Il semble qu'ils se retrouvent à Dunkerque lors de la venue de Georges Pernot, ministre du blocus, en mars 1940 sans s'être revu depuis leurs années de lycée¹⁰.

L'Al Abrial appartient incontestablement à l'équipe du V.A Durand-Viel qu'il sert comme SCEMG par deux fois, le chef d'état-major l'ayant réclamé à ce poste. Dans la même équipe on repère le V.A.E Decoux avec lequel il travaille près de quatre ans de suite, à l'EMG mais aussi en escadre. Son parcours lui fait croiser l'Al Darlan mais de façon très épisodique et très courte. De la même façon on ne repère aucune relation avec les proches du futur amiral de la Flotte.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant en Chef des Forces maritimes du Nord de décembre 1939 à juin 1940 (Dunkerque, Cherbourg).

Fait prisonnier à Cherbourg par le maréchal Rommel le 19 juin 1940.

⁸ AN, 3W44, permis de visite du V.A Durand -Viel

⁹ SHD-DM, 126GG², 4, fonds privés Durand-Viel, correspondance de l'Al Abrial des 25 décembre 1947, 28 décembre 1950 et 25 décembre ?

¹⁰ Georges Pernot, *Journal de guerre 1939-1940*, Paris, les Belles lettres, Annales littéraires de l'université de Besançon, p. 41-42.

Georges Pernot (1879-1962) a été député du Doubs de 1924 à 1936 et sénateur de 1936 à 1945, il est ministre des Travaux publics de 1929 à 1930, de la Justice de novembre 1934 à juin 1935 et ministre du blocus de septembre 1939 à mars 1940. Il est pour quelques jours dans le gouvernement de Paul Reynaud ministre de la Famille française et de la Santé publique du 5 au 19 juin 1940. Il vote la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940.

http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=5799, consulté le 28 janvier 2014.

Fonctions entre 1940-1944.

Gouverneur général de l'Algérie : 21 juillet 1940¹¹ - 21 juillet 1941.

Conférencier pour la Légion à Montpellier, Marseille, Nice, Toulon, Limoges, Clermont-Ferrand, Périgueux, Toulouse.

Secrétaire d'Etat à la Marine : 19 novembre 1942 - 27 mars 1943.

Exercice de la fonction.

Nommé dès juillet 1940, l'Al Abrial œuvre à la mise en place des principes de la Révolution nationale avec fermeté et zèle. Il développe le contrôle de l'activité politique contre *la propagande communiste et la dissidence gaulliste*¹². Il donne des instructions des plus sévères pour la mise en place des lois relatives au statut des Juifs¹³. Il répond négativement aux sollicitations du Grand rabbin pour toute demande d'aide ou d'informations¹⁴. Il demande à recevoir pleine autorité sur le personnel du ministère de l'Education nationale afin d'assurer une « *surveillance très étroite sur leur activité extra scolaire, leur attitude politique et leur manière de servir en général* »¹⁵. Il est particulièrement attentif aux choix des conseillers municipaux, ceux-ci devant être garants de l'esprit nouveau¹⁶ et souhaite recevoir des pouvoirs élargis en matière de suspension des conseils municipaux et de leur composition¹⁷. Sur le plan économique,

¹¹ Décret du 19 juillet 1940, JO du 20 juillet.

¹² AN 3W44, note du 8 août 1940 aux préfets ; dépêche du 20 novembre 1940 ; note aux préfets du 9 décembre 1940 ; rapport bi-mensuel sur la propagande communiste du 23 décembre 1940 ; note du 6 mars 1941 ; note du 17 mai 1941 ; note du 27 mai et 3 juin 1941 sur la propagande gaulliste.

¹³ MS-CDJC, CCCLXXXV-17, ensemble de lettres de novembre 1940 à juillet 1940.

MS-CDJC, LIII-28, lettre du 9 janvier 1941 sur l'application du statut des Juifs aux fonctionnaires juifs faits prisonniers, puis libérés et réintégrés dans leur fonction.

MS-CDJC, LXXXI-23, lettre du 24 juin 1941 de l'Al Abrial au Grand rabbin dans laquelle le gouverneur général refuse la révision des étudiants juifs des hôpitaux d'Alger.

MS-CDJC LXXXI-24, lettre du 3 juillet 1941 de l'Al Abrial au Grand rabbin

¹⁴ MS-CDJC LXXXI-19, lettre du 18 décembre 1940 de l'Al Abrial au Grand rabbin d'Alger par laquelle l'Al Abrial informe le Grand rabbin qu'il refuse de le recevoir pour révoquer la création d'un comité d'assistance.

MS-CDJC LXXXI-22, lettre du 24 mars 1941 de l'Al Abrial au Grand rabbin dans laquelle l'Al Abrial refuse de fournir une liste nominative des fonctionnaires juifs visés par l'application de la loi du 3 octobre 1940.

¹⁵ AN, 3W44, note du 4 novembre 1940 de l'Al Abrial au secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

¹⁶ *Ibidem*, note du 12 avril de l'Al Abrial.

¹⁷ *Ibidem*, notes du 29 octobre 1940, du 21 décembre 1940 de l'Al Abrial au secrétaire d'Etat à l'Intérieur et du 12 avril 1941 aux préfets d'Alger, Oran et Constantine.

il affiche sa volonté de mettre en place les prémices d'une économie encadrée, avec la création de comités corporatifs de contrôle et la création d'un service spécial de contrôle des prix¹⁸.

Il est secrétaire d'Etat à la Marine depuis quelques jours au moment du sabordage de la Flotte fin novembre 1942. Il avait réitéré les ordres dans ce sens lors de sa venue le 23 novembre 1942. Face aux prétentions allemandes sur les matériels de guerre, l'Al Abrial constate qu'il ne peut que s'incliner mais demande à ses services de Toulon de ne participer en aucune façon aux opérations d'achèvement des constructions¹⁹. Néanmoins, il autorise la transmission de tous renseignements nécessaires à l'entretien des moyens nécessaires à la défense des côtes²⁰, autorise l'envoi de personnel volontaire démobilisé pour les champs de lancement de la Luftwaffe, accepte que la gendarmerie maritime obéisse aux directives allemandes²¹ et convient que les commandes allemandes doivent être honorées²². Il s'oppose à l'arrêt des poursuites dans le cadre de la justice navale et interdit l'abandon de toute formalité légale à l'égard des hommes ayant rejoint Alger²³. Il tente néanmoins de réorganiser la Marine tout en gardant du personnel compétent en limitant les départs des ingénieurs des arsenaux²⁴ et organise la démobilisation du personnel par la création d'une section personnel-démobilisation en décembre 1942. L'action de l'Al Abrial comme secrétaire d'Etat à la Marine présente donc un bilan contrasté : il a à la fois tenté de maintenir l'armature de la Marine, mais n'en n'a pas moins continué à servir la Révolution nationale et a accepté les conditions allemandes.

¹⁸ *Ibidem*, discours du 17 décembre 1940 prononcé par l'Al Abrial à l'ouverture des travaux de la Commission financière de l'Algérie.

¹⁹ SHD-DM, TTA 184, note du 6 mars 1943 n° 0310 MAT/F de l'Al Abrial au C.A chef de l'arrondissement maritime de Toulon.

²⁰ SHD-DM, 3BB8CE12, dossier Abrial.

²¹ *Ibidem*, note du 19 décembre 1942.

²² SHD-DM, télégramme Amirauté, 15 décembre 1942, n° 12492. Cité par Benoît Rossignol, *op. cit.*, p. 23.

²³ *Ibidem*, synthèse du 5 février 1943 d'une note de l'Al Abrial.

²⁴ SHD-DM, TTA4, note n°30 CAB.0 du 9 février 1943.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

L'Al Abrial est maire de Dourgne de mars 1943 à novembre 1944.

Procédure épuration

L'Al Abrial est révoqué sans pension par décret du 9 septembre 1944, annulé et remplacé par celui du 22 mai 1945. Emprisonné en décembre 1944²⁵, il est condamné par la Haute Cour de Justice, le 14 août 1946, dans le procès dit des amiraux, à dix ans de travaux forcés et à la dégradation nationale à vie, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Il est transféré en septembre²⁶ à Fontevraud où il est affecté à la bibliothèque. Sa peine est commuée en peine de cinq ans de prison par décret en date 2 juillet 1947 et il obtient une libération conditionnelle en décembre 1947. Il est amnistié par décret du 15 avril 1954 du Président de la République en application de l'article 11 de la loi du 6 août 1953.

Le 5 mai 1954, l'Al Abrial demande sa réintégration dans l'ordre de la Légion d'Honneur et dans les cadres de la 2^{ème} section. L'arrêt du 28 novembre 1956 du Conseil d'Etat annule pour excès de pouvoir le décret du 22 mai 1945 le révoquant sans pension. Par décision ministérielle du 4 février 1957, il est réintégré en deuxième section mais uniquement pour la période de septembre 1944 à août 1946. Il est réintégré dans l'ordre de la Légion d'honneur par décret non inséré au *JO* le 16 décembre 1960 comme Grand officier et relevé de l'interdiction du droit de porter toute autre décoration française ou étrangère ressortissant à la Grande Chancellerie. En 196, sa demande de réintégration dans la 2^{ème} section est une nouvelle fois rejetée et il décède sans l'avoir été.

Notoriété

Un square à Albi porte le nom d'Amiral Abrial.

²⁵ ADML, 248W133, certificat c'encellulement stipulant un emprisonnement à Fresnes du 7 décembre 1944 au 15 août 1946.

²⁶ *Ibidem*, bulletin de statistique morale avec date d'entrée dans l'établissement postée au 10 septembre 1946.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Benoît Rossignol, *Essai de biographie de l'amiral Abrial*, section études historiques, SHM, 1998, 39 p.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 7-8.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4° Moderne 1408/9 , dossier personnel de l'Al Abrial.

3 BB8 CE 10, commission d'épuration de la Marine.

Etat des pièces à conviction saisies dans la procédure instruite contre l'Al. Abrial (non daté).

126GG², 2, fonds privés Durand-Viel, quinze lettres de l'Al Abrial au V.A Durand-Viel, avril 1933-janvier 1943.

126GG², 4, fonds privés Durand-Viel, trois lettres de l'Al Abrial au V.A Durand-Viel décembre 1947- décembre 1950 et décembre ?

TTA 3, secrétariat d'Etat à la Marine, cabinet 1942.

TTA 4, secrétariat d'Etat à la Marine, cabinet 1943-1944.

TTA 123, secrétariat d'Etat à la Marine, section démobilisation.

TTA 184, secrétariat d'Etat à la Marine et colonies, section matériels et transport.

AN

3W31, compte rendu sténographique du procès de l'Al Abrial.

3W44, dossier Abrial, notes de son gouvernement en Algérie.

19800035/434/58016, dossier de Légion d'honneur.

Archives départementales

ADHV, 185W1/232, compte-rendu du 3 août 1942 du préfet au cabinet du secrétaire général à la Police au sujet de la conférence de l'Al Abrial à Limoges, le 31 juillet 1942.

ADML, 248W133, dossier administratif de l'Al Abrial, détenu à la prison centrale de Fontevraud.

MS-CDJC

CCCLXXXV-17, ensemble de lettres de novembre 1940 à juillet 1940.

LIII-28, lettre du 9 janvier 1941 sur l'application du statut des Juifs aux fonctionnaires juifs faits prisonniers, puis libérés et réintégrés dans leur fonction.

LXXXI-19, 22, 23, 24 correspondante Al Abrial-Grand rabbin d'Alger (mars 1941 –juillet 1941).

C.A Gabriel Auphan, 4 novembre 1894 (Alès) - 6 avril 1982 (Paris).

Sous-chef d'état-major chargé de la Marine marchande : septembre 1940 - septembre 1941.

Chef d'état-major des Forces maritimes et Marine marchande : septembre 1941 - avril 1942.

Secrétaire d'Etat à la Marine : avril 1942 - novembre 1942.

©Pallas, Louis Sylvestre, Siphon, n°89135



Présentation au C.A Auphan des équipages des navires de la Marine marchande ancrés dans l'étang de Berre, 1942.

Réception du C.A Auphan par le sultan du Maroc,
25 juin 1942



©MS-MXC_D5_121



©Tipsimages, RDA 00148080.

Le C.A Auphan lors de son second procès
devant la Haute Cour de Justice, 19 juillet 1955.

Le C.A Auphan vu par...

Joseph Barthélémy¹ :

« Je sens Auphan un peu plus près de moi. Toute la marine l'aime ou l'estime. Il le mérite par la pureté de son caractère d'acier et par l'élévation de sa pensée. »

¹ Joseph Barthélémy, *op.cit.*, p. 120.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, ingénieur.
Situation de famille : marié, cinq enfants.

Carrière

Entrée au service : 1911 à 16 ans 11 mois.
Versement en 2^{ème} section : novembre 1951.

Classement Ecole Navale	
Entrée	Sortie
25 ^{ème} /61	19 ^{ème} /62

Spécialité militaire

Canonier.

Formation complémentaire

Certificat d'aptitude à la navigation sous-marine.
Ecole de guerre navale : 1924.
Langue : anglais lu, parlé, traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Auphan	05/10/1914	19 ans 11 mois	26/04/1916	21 ans 6 mois	6/06/ 1919	24 ans 7 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	26 /01/1927	32 ans 3 mois	07/04/1930	35 ans 5 mois	04/10/1936	41 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	19/06/1940	45 ans 8 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Jeanne d'Arc de 10/1913 à 01/1916
Base de Rouad de 01/1916 à 08/1916
Laborieux de 08/1916 à 07/1917
Le Verrier de 08/17 à 10/1919
Base navale de Beyrouth de 11/1919 à 06/1920
Le Verrier de 10/1920 à 06/1922
EMG 1^{er} bureau 06/1922 à 12/1923
EGN de 12/1923 à 11/1924
Fulton de 12/ 1924 au 10/1926
Cabinet militaire du ministre, de 10/1926 à 04/1929
La Palme de 04/1929 à 05/1930
1^{ère} escadre
 Duquesne de 05/1930 à 09/1931
 Guépard de 09/1931 à 10/1932
 Jaguar de 10/1932 à 09/1933
Ecole Navale de 09/1933 à 07/1934
Cabinet militaire du ministre de 07/1934 à 07/1936
Emile Bertin de 07/1936 à 07/1937
Jeanne d'Arc de 08/1937 au 05/1939
Amirauté Française de 05/1939 à 04/1942

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 7 ans 7 mois 7 jours	Mer : 20 ans 7 mois 21 jours
Total : 28 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Auphan 75%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Les communications entre la France et ses colonies d'Amérique pendant la guerre de l'indépendance américaine*, EGN, 1924.

(C.F) *Les forces morales chez l'officier*, Ecole d'application, 1931, 21 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur : rayé des matricules de la Légion d'Honneur le 11 août 1946 suite à sa condamnation lors de son premier procès, ses décorations ne sont pas mentionnées. On sait toutefois par ses Mémoires qu'il fut commandeur de l'Ordre².

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
	30/06/1928 ³			

Chevalier du mérite maritime
Croix de guerre 1914-1918
Chevalier des Palmes académiques
Commandeur du Dragon d'Annam
Commandeur du Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Commandeur de St Sava
Distintivo Italien
Mérite Civil Espagnol

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations⁴

Cité à l'ordre du jour de l'escadrille de sous marins, 3 décembre 1918, « *officier plein d'énergie et d'entrain, a fait preuve, dans des circonstances difficiles, des plus belles qualités militaires et donné l'exemple du sang-froid en dirigeant les manœuvres à bord de son sous-marin au cours de nombreuses missions de guerre sur les côtes ennemies dans les zones les plus dangereuses de l'Adriatique* ».

Par décision ministérielle en date du 1^{er} Novembre 1919, témoignage officiel de satisfaction au L.V Auphan pour « *les excellents services qu'il a rendus à Fiume dans l'accomplissement de fonctions particulièrement délicates.* »

Par décision ministérielle en date du 19 juillet 1920, témoignage officiel de satisfaction au L.V Auphan, pour « *avoir fait preuve au cours de ses dernières missions dans le Levant, de remarquables qualités d'activité, de jugement et de tact.* »

Par décision ministérielle en date du 10 avril 1922, témoignage officiel de satisfaction au L.V Auphan, commandant du sous-marin *Le Verrier* pour : « *les intéressantes études qu'il a fournies au cours d'un brillant commandement de sous-marin.* »

² Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p.558-559.

³ Jean Laplane, op.cit.,p. 128.

⁴ *Ibidem*, p.59, 67, 76, 81, 114, 140, 143.

Par décision ministérielle en date du 30 septembre 1925, témoignage officiel de satisfaction collectif adressé aux commandants, officiers et équipages des sous-marins de la 3^{ème} escadrille pour : « *les qualités militaires, morales, professionnelles et d'endurance manifestées par le personnel pendant la croisière de la 3^{ème} Escadrille dans l'Atlantique en juin-juillet 1925 et le haut degré d'entraînement dont cette escadrille a fait preuve et qui en fait un instrument de guerre de réelle valeur* ».

Témoignage officiel de satisfaction pour son navire, le *Guépard* pour : « *Son entraînement militaire excellent* » lors du concours d'honneur de 1932. ».

Par décision ministérielle en date du 11 décembre 1934, félicitations au C.F Auphan « *Les services rendus à l'Ecole Navale, à qui, par ses dons magnifiques d'organisateur et d'éducateur, il a donné la plus heureuse impulsion et où, par ses qualités morales et militaires, son ardent exemple et l'énergie de son caractère il a exercé sur les élèves la plus profonde influence* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale⁵

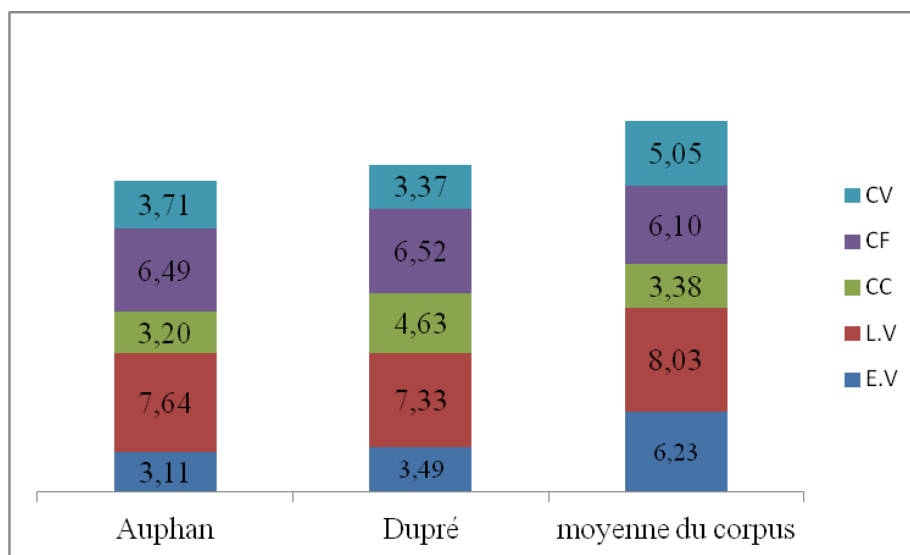
Avec *Jeanne d'Arc* : surveillance du trafic commercial en Manche occidentale, Dardanelles et blocus des côtes de l'Empire ottoman (Rhodes/Castellorizo à El Arish en bordure du Sinaï).

Ile de Rouad : mise en place du service de renseignements.

Laborieux : établissement des contacts et continuation de l'activité de renseignement.

Le Verrier : campagne dans l'Adriatique.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



⁵ *Ibidem*, p. 23-61.

Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, op. cit., p. 39-78.

Appréciations significatives

« Officier tout à fait remarquable, qui allie à une culture générale très développée, un sens marin et une maturité de jugement peu commune chez un officier aussi jeune. Monsieur Auphan manœuvre très bien, tant en surface qu'en plongée, il a fait du *Le Verrier* un bâtiment admirablement entraîné. Je ne saurais assez insister pour que l'avancement de ce très brillant et très complet officier soit particulièrement poussé. », C.F Fabre, chef de d'escadrille des sous-marins, 1^{er} juillet 1921.

« Officier complet, dont les brillants services à la mer sont couronnés par ceux absolument hors de pair qu'il vient de rendre à l'EMG, accomplissant une tâche au moins égale à celle de deux très bons officiers plus anciens. Par la puissance de son travail, d'une rapidité étonnante, par sa compétence technique, avec une largeur de vue et une maturité de jugement exceptionnelle, il a traité avec une égale maîtrise les questions les plus complexes d'organisation et les détails de matériel. Caractère élevé, esprit fortement cultivé, distingué autant que modeste, Monsieur Auphan est un des très rares officiers de son âge qui s'affirment nettement comme de parfaits chefs. », C.V Parseval, chef du 1^{er} bureau, 15 juillet 1923.

« Le Commandant Auphan rédige vite et bien. Il possède une maturité d'esprit et une sûreté de jugement très supérieures à celles des officiers de son âge. Ces qualités jointes à ces connaissances encyclopédiques et à un travail soutenu et rapide lui ont permis de traiter remarquablement les nombreuses, longues et importantes études qui ont été confiées – a fait ses preuves à la mer. Est en outre particulièrement qualifié pour occuper des fonctions élevées dans les grands Etats-majors », C.V Le Bigot, chef adjoint du cabinet militaire du ministre, 1^{er} octobre 1928.

« Officier remarquable, dont la valeur justifie le brillant avancement qu'il a reçu. Justifie certainement ce choix au cours de son commandement ; en a déjà, en quelques jours, donné la preuve. », C.F Bourragué, commandant la 7^{ème} division de torpilleurs, 26 mai 1930.

« Grande endurance physique, grande énergie, marcheur infatigable. Splendide caractère alliant de la façon la plus harmonieuse les qualités d'intelligence et de cœur. Exceptionnellement doué pour le commandement, s'est montré à l'Ecole navale éducateur parfait organisateur remarquable. Par ses connaissances générales, sa hauteur de vues, son très sûr jugement et ses qualités de psychologue a été, pour moi, le plus dévoué et le plus parfait des collaborateurs. A pousser. », C.V Kerdudo, commandant l'Ecole navale, 10 mai 1934.

« Remarquable officier, exceptionnellement doué pour le commandement. Particulièrement qualifié par sa vaste culture générale, sa connaissance approfondie du métier, sa valeur d'homme et son tempérament de chef pour commander le croiseur Ecole d'application. Y réussit parfaitement et son influence sera profonde sur les officiers élèves – apte aux fonctions les plus variées et les plus difficiles. A faire arriver le plus vite possible officier général. Officier supérieur de tout premier ordre. Exceptionnel. ». Vice-amiral Duplat, directeur du personnel de la Marine, 30 juin 1938.

« *Ses hautes qualités morales et intellectuelles, sa valeur comme marin, ses connaissances approfondies sur tout ce qui touche à la marine, son jugement sûr, son robuste bon sens, sa très vive intelligence, le désignent comme un des grands chefs de la Marine.* ». Amiral de la Flotte Darlan, chef d'état-major général de la Marine, 27 juillet 1939.

Plus jeune C.A, ascension au grade de C.A la plus rapide, vingt-quatre ans deux mois, le C.A Auphan présente en 1940 un profil complet dont on perçoit qu'il s'est construit par étapes. Les qualités qui lui sont reconnues permettent d'établir le référentiel d'un officier général de 1940 : sens marin, aptitude au commandement, compétences techniques, qualités physiques, culture générale, sens du jugement, sens moral, qualités d'organisation, rédactionnelles... Tout cela en fait une personnalité phare : la guerre et ses choix interviennent à un moment clé de sa carrière.

Principaux commandements à la mer et assimilés.

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Le Verrier</i>	SM	10/1920-06/1922	L.V	26 ans	1 an 8 mois
<i>Le Fulton</i>	SM	12/1924-10/1926	L.V	30 ans	1 an 10 mois
<i>La Palme</i>	T	04/1929-05/1930	C.C	35 ans	1 an 1 mois
<i>Duquesne</i>	C	05/1930-09/1931	C.F	36 ans	1 an 4 mois
<i>Guépard</i>	T	09/1931-10/1932	C.F	37 ans	1 an 1 mois
<i>Jaguar</i>	T	10/1932-09/1933	C.F	38 ans	11 mois
<i>Emile Bertin</i>	C	07/1936-07/1937	C.F	42 ans	1 an
<i>Jeanne d'Arc</i>	C	08/1937-05/1939	C.V	43 ans	1 an 9 mois
Temps de commandement total					10 ans 8 mois
Temps de commandement/temps de service					38.11%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	NEANT					
Etat major général et/ou en services centraux	06/1922-12/1923	EMG	1 ^{er} Bureau Etudes/ Matériels	L.V	28 ans	1 an 6 mois
	05/1939-09/1939	EMG	Etudes	C.V	45 ans	4 mois
Ministère et poste à dimension politique	10/1926-04/1929	Paris	Secrétaire particulier du ministre	L.V	32 ans	2 ans 6 mois
	07/1934-07/1936	<i>Idem</i>	S/s chef du CMM	C.F	40 ans	2 ans
	08/1937-05/1939	<i>Jeanne d'Arc</i>	Cmdt	C.V	43 ans	1 an 9 mois

Commençant sa carrière de commandant à bord de sous-marins, sa trajectoire l'amène à commander tout type de bâtiment (sauf cuirassé). En revanche il n'a jamais commandé des groupes de bâtiments à la mer. Son expérience à terre est avant tout une expérience de cabinet ministériel auprès de Georges Leygues et François Piétri, lui fournissant l'occasion d'observer les mœurs politiques de la Troisième République.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1910)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1911)</i>	<i>Fistots (entrés en 1912)</i>
Chomel de Jarnieu, Seguin.	Dupré.	Battet, Marzin.

Le C.A Auphan et le C.A Chomel de Jarnieu sont très proches et ont développé une forte amitié, née dès leur flotte à l'Ecole de Massillon⁶. Le second est le "vrai" *ancien* du premier. Cette amitié

⁶ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 28 février 1979 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit neveu.

se poursuit au-delà de la guerre même si les échanges sont rares⁷. Ce dernier en tout cas revendique son amitié et toute la confiance que les deux hommes se portaient⁸.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Auphan
Darlan	<i>Jeanne d'Arc</i> CMM	10/1913-08/1914 10/1926-09/1927	Officier instructeur Chef de cabinet (n+2) CEMG	Elève officier Secrétaire particulier du ministre Cmdt Section Etudes
	<i>Jeanne d'Arc</i> EMG	08/1937-05/1939 05/1939-09/1939	<i>Idem</i>	
Esteva	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1913-02/1915	Officier instructeur	Elève officier puis officier canonnier
Fernet	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1913-01/1916	Chef du service artillerie	Elève officier puis officier canonnier
de Laborde	Escadre de l'Atlantique	1937	CEC (n+2)	Cmdt <i>Emile Bertin</i>
Landriau	<i>Le Verrier</i>	08/1917-03/1919	Cmdt	Second
Le Bigot	Paris	10/1926-03/1929	Chef adjt du CMM	Secrétaire particulier du ministre
Robert	Paris	10/1926-04/1928	SCEM	Secrétaire particulier du ministre
	1 ^{ère} escadre	04/1931-09/1931	CEC (n+2)	<i>Cmdt Duquesne</i>
	<i>Idem</i>	09/1931-01/1932	<i>Idem</i>	<i>Cmdt Guépard</i>

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Auphan
Abrial	Paris	10/1934-07/1936	SCEMG	CMM
Bard	1 ^{ère} escadre	09/1931-08/1932	CEM 1 ^{ère} flottille	Cmdt
	<i>Guépard</i> <i>Jaguar</i>	10/1932-07/1933		
Barois	EMG	11/1922-12/1923	4 ^{ème} Bureau Approvisionnements	1 ^{er} Bureau Etudes matériels
	1 ^{ère} escadre	09/1931-10/1932	Cmdt <i>Albatros</i>	Cmdt <i>Guépard</i>
		10/1932-02/1933	<i>Idem</i>	Cmdt <i>Jaguar</i>
		02/1933-09/1933	Cmdt <i>Verdun</i>	<i>Idem</i>

⁷ *Ibidem*, lettres des 10 novembre 1978 et 1^{er} juillet 1979 du C.A Auphan au C.A Chomel de Jarnieu.

⁸ *Ibidem*, lettre s.d du C.A Chomel de Jarnieu à Jean-René Fenwick.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Auphan*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Auphan
Battet	CMM	11/1927-10/1928	Officier d'ordonnance du ministre	Secrétaire particulier du ministre
Bérenger	Paris	09/1935-07/1936	Commission Marine Chambre des députés	Chef Adjt du CMM
Bourragué	EGN	12/1923-11/1924	Professeur E.M.	Auditeur
Broussignac	1 ^{ère} escadre	05/1931-09/1931 09/1931-04/1932	<i>Provence</i>	Cmdt <i>Duquesne</i> Cmdt <i>Guépard</i>
Collinet	Paris	08/1935-07/1936	EGN/Chef 3 ^{ème} B	s/s chef du CMM
Decoux	Paris	06/1927-04/1929	Adjt DPM.	Secrétaire particulier du ministre
	Paris	07/1934-07/1936	Chef de la section Etudes des Armements navals	S/S chef du CMM puis chef Adjt du CMM
de Laborde	Paris	12/1923-11/1924	Chef service central Aéronautique	Auditeur EGN
Denis de Rivoyre	EMG	07/1923-12/1923	1 ^{er} Bureau Etudes matériels	Service historique
	Paris	12/1923-11/1924	Auditeur EGN	
Docteur	Paris	10/1926-09/1927	DPM	Secrétaire particulier du ministre
Duplat	Paris	10/1926-01/1928	Secrétaire CSM	<i>Idem supra.</i>
Dupré	Paris	12/1926-10/1927	Off d'ord du ministre des Armées	Secrétaire particulier du ministre
	1 ^{ère} escadre	01/1932-10/1932	CEM 1 ^{ère} D.L	Cmdt <i>Guépard</i>
		10/1932-01/1933	CEM 1 ^{ère} D.L	Cmdt <i>Jaguar</i>
Esteva	Paris	11/1927-04/1929	S/s chef ser aéro	Secrétaire particulier du ministre
Fenard	Paris	06/1922-12/1923 07/1934-08/1935	EGN/CHEN Chef Adjt du CMM	1 ^{er} B. Etudes matériels. S/S chef du CMM
Fernet	EMG	08/1923-12/1923 10/1926-02/1929	Chef de cab. du CEMG Chef 2 ^{ème} Bureau	1 ^{er} B. Etudes matériels Secrétaire particulier du ministre
Gensoul	Paris	11/1926-08/1927	Auditeur CHEN	Secrétaire particulier du ministre
	Paris 1 ^{ère} escadre	07/1934-10/1934	SCEM	s/s chef du CMM
		05/1930-08/1931	Cmt <i>Provence</i>	Cmdt <i>Duquesne</i>
Godfroy	Paris	10/1934-07/1936	Chef Service central de l'Aéronautique maritime	S/S chef du CMM puis chef Adjt du CMM
	1 ^{ère} esc	12/1928-04/1929	Auditeur CHEN	Sec part du ministre

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Auphan*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction d'Auphan
		11/1931-10/1932	<i>Cmdt Duquesne</i>	<i>Cmdt Guépard</i>
Gouton	Paris	12/1922-12/1923	3 ^{ème} B.	1 ^{er} B. Etudes matériels
	<i>Idem</i>	04/1928-04/1929	S/S chef du CMM	Secrétaire particulier du ministre
	1 ^{ère} D.L /	05/1930-07/1931	CEM de la 1 ^{ère} D.L (<i>Duquesne</i>)	<i>Cmdt du Duquesne</i>
Jardel	1 ^{ère} escadre	09/1931-10/1932 10/1932-02/1933	<i>Cmdt du Cyclone</i> et de la 5 ^{ème} D.T	<i>Cmdt Guépard</i> <i>Cmdt Jaguar</i>
Latham	Paris	05/1927-04/1929	Auditeur puis prof tact. aérienne CHEN	Secr part. du ministre
Le Bigot	EMG	06/1922-09/1923	1 ^{er} B. chef de la section personnel	1 ^{er} B. Etudes matériels
	Paris	07/1934-03/1936	Attaché à la Présidence de la République	S/S chef du CMM puis chef adjt du CMM
Le Loup	EMG	06/1922-07/1923	4 ^{ème} B.	1 ^{er} B. Etudes matériels
Le Luc	1 ^{ère} escadre	09/1931-10/1932	<i>Cmdt Colbert</i>	<i>Cmdt Guépard</i>
	<i>Idem</i>	11/1932-09/1933	CEM de l'escadre	<i>Cmdt Jaguar</i>
	EMG	05/1939-08/1939	Chef Section Etudes	Section Etudes
Marquis	Paris	06/1922-12/1923	Ordonnance du ministre	1 ^{er} B. Etudes matériels
Moreau	EMG	04/1923-08/1923	3 ^{ème} bureau	1 ^{er} Bureau/Etudes
Négadelle	1 ^{ère} escadre	09/1931-10/1932	CEM d'un groupe de CT	<i>Cmdt Guépard</i>
		10/1932-02/1933 02/1933-09/1933	<i>Idem</i> <i>Cmdt 5^{ème} D.T</i> et <i>Cyclone</i>	<i>Cmdt Jaguar</i> <i>Idem</i>
		Paris	10/1935-07/1936	Auditeur au CHEN
Platon	1 ^{ère} escadre	02/1931-09/1931	SCEM	<i>Cmdt Duquesne</i>
	<i>Idem</i>	09/1931-10/1932	<i>Idem</i>	<i>Cmdt Guépard</i>
	Paris	07/1934-10/1935	Chef du 3 ^{ème} B.	Chef adjt du CMM
Rouyer	EGN	12/1923-11/1924	Auditeurs	
Seguin	1 ^{ère} escadre	10/1932-09/1933	Chef du 3 ^{ème} Bureau	<i>Cmdt Jaguar</i>

b) En dehors de la Marine.

Le C.A Auphan revendique une amitié très proche avec François Pietri⁹. Il est par ailleurs proche des milieux d'Action française et des royalistes : un de ses proches collaborateurs est le C.V Archambeaud, neveu du V.A Schwerer, président de la Ligue d'Action française en 1930 ; son cousin Louis-François Auphan est journaliste pour l'Action française¹⁰. Après la guerre, le C.A Auphan écrit pour la revue *Ecrits de Paris*. Il est resté proche d'Hervé Cras qui fut son secrétaire particulier lorsqu'il était secrétaire d'Etat à la Marine, comme en témoignent les échanges épistolaires et la nature des propos échangés sur la dimension politique de la condamnation du C.A Auphan en 1955 et la liberté de ton laisse augurer une communauté de vues¹¹.

Le C.A Auphan croise dès l'entame de sa carrière les futurs grands commandants de la Marine, à l'exception de l'Al de Laborde. Mais par la suite il n'est pratiquement jamais dans leur hiérarchie : cela vaut également pour l'Al Darlan qu'il côtoie assez peu. Tout en appartenant au clan des A.D.D, le C.A Auphan fait sa carrière en dehors de ce cercle, même si certaines nominations attestent de la confiance de l'Al Darlan.

En dehors de la Marine, il est proche des milieux d'*Action française*.

1940-1944

⁹ Amiral Auphan, *L'honneur de servir, op. cit.*, p.150.

François Piétri (1882-1966) fut député corse de 1926 à 1940. Plusieurs fois ministre sous la Troisième République dans les gouvernements, Briand, Tardieu, Laval, Sarraut, Daladier et Doumergue, il est ministre de la Marine du 9 février 1934 au 4 juin 1936. Il est ministre des communications dans le gouvernement de Pierre Laval du 12 juillet au 6 septembre 1940. Il est alors nommé ambassadeur de Vichy en Espagne, poste qu'il occupe jusqu'en septembre 1944. Il est condamné par la Haute Cour de Justice à cinq ans d'indignité nationale en 1948. Il a raconté ses souvenirs de cette période dans son ouvrage *Mes années d'Espagne : 1940-1948*, Paris, Plon, 1954. http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=5924 consulté le 6 mars 2014.

¹⁰ Jean-Baptiste Bruneau, « La Royale et le roi : les officiers de marine et l'action française, entre appartenance et imprégnation », *op. cit.*, p. 95-96, appel de note 15.

¹¹ SHD-DM, 252 GG², 1, papiers Cras, lettre du 27 juillet (1955 ?) du C.A Auphan à Hervé Cras.

La guerre de 1939- 1940.

Sous-chef d'état-major de septembre 1939 à août 1941.

Fonctions entre 1940-1942.

Sous-chef d'état-major chargé de la Marine marchande : 1^{er} septembre 1940-août 1941.

Chef d'état-major des Forces maritimes et Marine marchande : 1^{er} septembre 1941- 18 avril 1942.

Secrétaire d'Etat à la Marine : 18 avril 1942- 17 novembre 1942.

Exercice de la fonction.

Le C.A Auphan dans ses Mémoires s'est efforcé de présenter son action comme une œuvre suprême de logistique. S'il a effectivement dirigé l'organisation de convois entre la Métropole et ses colonies, toute son action est placée sous le signe de la Révolution nationale. Au sein de la marine marchande, s'il met en place des dispositifs visant à la qualification professionnelle des équipages, tous ces projets sont empreints de la volonté de participer à la construction d'un homme nouveau et d'imposer un ordre moral très catholique. Au niveau de la marine de guerre on retrouve la même propension, en particulier dans les dispositifs de formation. Il participe pleinement à l'œuvre corporative en mettant en place les instances prévues au sein de la Marine marchande et en favorisant la création des commissions sociales consultatives dont il veille à la composition. Même s'il est favorable à un appareillage de la flotte après le débarquement de novembre, il refuse de prendre toute décision en la matière.

Ayant démissionné, il reste proche du maréchal Pétain et tente, en son nom au moment de la Libération de prendre contact avec le général de Gaulle au nom de l'union de tous les Français pour lui remettre les pouvoirs du Maréchal.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Le C.A Auphan est placé en congé armistice en mars 1943.

Procédure épuration

Le C.A Auphan est révoqué sans pension par le décret du 9 septembre 1944, annulé et remplacé par celui du 22 mai 1945. Il entre alors en clandestinité et décide de ne pas se présenter au procès d'août 1946 auquel il doit comparaître aux côtés des amiraux Abrial et de Laborde¹² et du V.A Marquis. Il est condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité et à la dégradation nationale à vie. Jusqu'en 1955, il poursuit une vie semi-clandestine, soutenu et accueilli en particulier par des institutions religieuses. Sa condamnation est annulée dès qu'il se constitue prisonnier et il est placé en liberté provisoire par l'arrêt du 25 janvier 1955. Le 20 juillet 1955, il est condamné à cinq ans de prison avec sursis et à cinq ans de dégradation nationale dont il est immédiatement relevé. Le décret du 22 mai 1945 portant révocation sans pension est annulé par décision du Conseil d'Etat le 18 avril 1956. Quelque mois plus tard, il est réintégré dans la Marine : le 13 novembre 1956, le C.A Auphan est considéré comme maintenu sans affectation à la disposition du ministre du 9 septembre 1944 au 4 novembre 1951, date à laquelle il est placé dans la deuxième section du cadre des officiers généraux. Il est amnistié par décret du Président du conseil en date du 25 juin 1957, par application de la loi d'amnistie du 5 août 1953. Refusant d'en faire la demande, le C.A Auphan n'est pas réintégré dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Carrière post 1944

¹² Le procès de l'Al de Laborde est repoussé à mars 1947 pour raisons de santé de l'accusé.

Le C.A Auphan mène une carrière d'écrivain et d'historien. Ses ouvrages visent à réhabiliter l'œuvre de la Révolution nationale et le maréchal Pétain. Il est le président de l'ADMP de 1973 à 1976. Il est un des plus forts contributeurs à une histoire de la Marine sous Vichy, présentée comme apolitique. Ses ouvrages et articles s'inscrivent également dans une volonté de défense d'un catholicisme traditionaliste.

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

Mémoires.

La Marine au service des Français : la lutte pour la vie (1940-1942), Paris, les Iles d'Or, éditions Self, 1947, 189 p.

Les grimaces de l'histoire, suivi de *L'histoire de mes trahisons*, Paris, Les Iles d'Or, Plon, 1951, 305 p.

L'honneur de servir, Paris, France Empire, 1978, 590 p.

Ouvrages.

Mensonges et vérités, Essai sur la France, Paris, Editions Self, 1949, 196 p.

Les échéances de l'histoire ou l'éclatement des empires coloniaux de l'Occident, Paris, Les Iles d'or, 1952, 361 p.

Les convulsions de l'histoire ou le drame de la désunion européenne, Paris, Les Iles d'or, 1954, 407 p.

La Marine dans l'histoire de France, Paris, Plon, 1^{ère} édition 1955, 245 p. (2^{ème} édition, France Empire 1989, 278 p.)

Histoire de la Méditerranée, Paris, La Table ronde, 1962, 374 p.

Histoire de la décolonisation, Paris, France-Empire, 1967, 319 p.

Histoire élémentaire de Vichy, Paris, France Empire, 1971, 357 p.

La Marine française dans la seconde guerre mondiale, (en collaboration avec Jacques Mordal.), Paris, France Empire, 1976, 649 p. (2^{ème} édition, Editions Famot, 1978, 544 p.).

« Nouvel appel à la jeunesse », *Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain*, Texte d'un exposé présenté aux journées d'étude des cadres de l'ADMP, 17 novembre 1979, Paris, 1980, 19 p.

Au service de l'Eglise, paroles et écrits, Paris, France Empire, 1988, 259 p.

« La guerre et le droit naturel », *Permanences*, s.d, 20 p.

Le C.A Auphan fait régulièrement paraître des ouvrages dans des revues comme *Ecrits de Paris*.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Jean-Baptiste Bruneau, « La Marine, "cité terrestre " de l'amiral Auphan », *op. cit.*

Jean Laplane, *op. cit.*.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 20-21.

Sources principales

SHD-DM,

CC 7 4° Moderne, 3653/16, dossier personnel du C.A Auphan.

126GG², fonds privé Auphan.

252 GG², fonds privé Hervé Cras.

TTB 1, Direction de la flotte de commerce.

TTB 2, Marine marchande, correspondance départ.

TTB 12, Section études de la marine marchande.

TTB 21, Comité provisoire de la Marine marchande.

TTB 123, Chantiers de jeunesse marine.

7GG¹⁰ 1-2, fonds R. Chalmers Hood III, C.A Auphan, archives orales, entretiens des 5 juin 1974 et 30 mai 1975.

AN,

3W31, procès d'août 1946.

3W49-50, procès de juillet 1955.

F⁶⁰ 1445, dossier 3E, chantiers de jeunesse Marine.

AJ³⁹ 2 à 4, chantiers de jeunesse Marine.

AJ³⁹ 70, chantiers de jeunesse Marine.

C.A François Bard, 1^{er} décembre 1889 (Saint-Etienne, Loire) -1^{er} avril 1944 (Berne, Suisse).

Préfet de la Haute Vienne : septembre 1940-mai 1941.

Préfet de police Paris : mai 1941-juin 1942.

Ambassadeur à Berne : juin 1942-avril 1944.



©Lapi/Roger-Viollet, LAP-3976

Le préfet Bard avec le général Schaumburg à Paris, commandant du Grand Paris, aux Halles, 6 août 1941.



© MS, MIII_110

Inspection d'un commissariat parisien par l'Al Darlan en présence du préfet de police, le C.A Bard, 27 juin 1941

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Bard.*



©CADN, Berne ambassade, 2002, 21, II.

L'ambassadeur Bard lors de sa remise de créance à Berne, le 10 juillet 1942.

Le C.A Bard vu par

Walter Stücki¹ :

« Ich habe von ihm einen vorzüglichen Eindruck erhalten, der in jeder Hinsicht die Informationen bestätigt, die mir über ihn zugekommen sind und die ich an Sie weitergeleitet habe. Er ist ungewöhnlich sympatisch und « d'une conversation très agréable ». Er kennt die Schweiz nur als Tourist und hat dort keinerlei Beziehungen. Er scheint aber den festen Willen zu haben, seine Mission in Bern als dauernd zu betrachten und auf seinem dortigen Posten alles tun zu wollen, um dem von ihm verehrten Staatschefs sowie den schweizerisch-französischen Beziehungen zu dienen »².

La tribune de Genève³ :

« Ce marin authentique, qui avait la vocation et qui gardait la nostalgie de la mer, se révéla à Berne un excellent diplomate. Dénué de morgue, alliant à une grande distinction une cordiale bonhomie, il savait écouter, observer, négocier ; son jugement sur gens et choses était d'une sûreté remarquable. Ses qualités lui avaient valu l'estime des autorités suisses, en particulier du chef du département politique fédéral, et de tous ses collègues du corps diplomatique [...] Il portait un vif intérêt aux affaires de notre pays notamment à sa vie intellectuelle, artistique, littéraire. Il s'était initié à notre histoire, à nos institutions, à nos mœurs, à nos coutumes, prenait volontiers part à quelques –unes de nos manifestations nationales, [...] Tous ceux qui se sont trouvés en contact avec lui ont été séduits par la finesse de son intelligence, la qualité de sa culture, la noblesse de son caractère et la bonté de son cœur.

¹ AFS, E 2001 (D) 1000/1553, Vol 80, B.22.21.F, lettre du 3 juillet 1942 de Walter Stücki au conseiller fédéral.

² « J'ai eu une agréable impression, qui à cet égard confirme les informations qui m'ont été remises à son sujet et que je vous ai transmises. Il est inhabituellement sympathique et « d'une conversation très agréable ». Il ne connaît la Suisse que comme touriste et n'a donc là aucune relation. Mais il paraît avoir la volonté de vouloir considérer sa mission à Berne sur la durée et vouloir tout faire sur place pour service les relations franco-suisses et le chef de l'Etat français qu'il vénère. »

³ Léon Savary, Tribune de Genève, 3 avril 1944.

Resté célibataire, l'amiral Bard n'avait pas « d'ambassadrice » pour diriger sa maison, mais il recevait néanmoins fort bien, dans sa résidence, et c'était un plaisir de choix de s'asseoir à sa table, de participer à sa conversation riche d'enseignements sans pédanterie, de l'écouter quand il égrenait ses souvenirs.

Malgré les honneurs dont il était comblé, malgré les amitiés sincères dont il était entouré, il vivait chez nous dans une sorte d'exil. ».

Joseph Barthélémy⁴ :

L'amiral Bard a été privé de la préfecture de Paris de police, où il s'était montré insuffisant.[...].

Nommé préfet de police par Darlan, partisan de la collaboration et de la répression [...] ce personnage insignifiant sera nommé ambassadeur à Berne.[...]

« On tue les gens qui vous tueraient », s'écriait cet amiral dont on a fait un préfet de police parce qu'il était amiral et dont on a fait un ambassadeur parce qu'il n'avait pas réussi à la police [...] ».

⁴ Joseph Barthélémy, *Mémoires, op. cit.*, p. 129, 135, 245.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : droguiste.

Situation de famille : célibataire.

Carrière

Entrée au service : 1907 à 17 ans 10 mois.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
13 ^{ème}	6 ^{ème}

Spécialité militaire

Torpilleur.

Brevet TSF.

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1925.

Langue : anglais lu et traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Bard	05/10/1910	20 ans 10 mois	05/10/1912	22 ans 10 mois	09/03/1918	28 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	01/05/1926	36 ans 5 mois	06/10/1930	40 ans 10 mois	01/01/1938	48 ans 1 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	26/03/1941	51 ans 4 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>55 ans</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>

Principales affectations

Duguay-Trouin de 08/1909 à 08/1910

République de 08/1910 à 04/1912

Poignard de 04/1912 au 08/1912

Latouche-Tréville de 10/1912 au 02/1916

Surveillante de 08/1916 à 07/1917

La Carpe de 07/1917 au 03/1918

Ecole d'aviation TSF de 08/1918 au 07/1920

Division de Syrie de 07/1920 au 05/1922

Division des Ecoles de la Méditerranée,

Pothuau de 07/1922 à 07/1924

Tourville de 07/1924 à 09/1924

CHEN 1925 (auditeur)

EGN 1926

13^{ème} escadrille de torpilleurs, *Intrépide* de 03/1927 à 03/1929

EMG, 2^{ème} bureau de 03/1929 au 07/1931

1^{ère} escadre, 1^{ère} flottille de torpilleurs de 09/ 1931 à 09/1933

Guépard : de 09/ 1931 à 08/1932

Jaguar : de 08/1932 à 07/1933

CHEN de 10/1933 à 08/1935 (professeur)

Aigle de 08/1935 à 09/1936

Ecole des élèves officiers de transmissions et marins radio de 09/1936 à 09/1937

CHEN de 01/938 à 08/1939 (professeur)

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940

Terre : 10 ans 10 mois	Mer : 21 ans 4 mois
------------------------	---------------------

Total : 32 ans 2 mois

Ratio mer/temps de service

Corpus 72.75%

Bard 65.63%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Après le Jutland en mer du nord (Juin 1916-décembre 1916)* s.l, Ecole de guerre navale, 1925, 5 p.

(L.V) Cours de T .S.F *Description du matériel utilisé dans la Marine française*, Ecole à terre des officiers torpilleurs, s ; n, s ; d

(L.V) *La mobilisation. Situation des Forces navales et répartition stratégique*, s.l, Ecole de guerre navale, 1925, 72 p.

(C.F) *La Marine*. Conférence faite à l'Ecole Polytechnique, 1934, 33 p.

(C.F) *Exemple d'une méthode applicable à l'étude d'un problème militaire de tactique générale*, CHEN, 1937-1938, 15 p.

(C.V) *Tactique générale. Conférence d'application : la première crise stratégique en méditerranée (2-10 août 1914)*, avril 1938, s.l ; s.n ; s.d, 73 p.

(C.V) *Organisation du commandement, 1^{ère} partie Etat-major*, 1938.

(C.V) *Tactique générale : conférence d'application, l'embouteillage de Zeebrugge, 22-23 avril 1918*, EGN et CHEN, 1938, 36 p.

(C.V) *Le commandement militaire unique*, CHEDN, s.l, s.d.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Croix de guerre avec palme et étoile de bronze

Chevalier de Saint-Avit

Médaille coloniale du Maroc

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
31/07/1915	01/07/1931	18/06/1940		

Décorations étrangères

Médaille du Levant

Médaille de Syrie.

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Cité à l'ordre du jour de la Division des Dardanelles, mai 1915: « *chef de tourelle 19 arrière, a aussi rempli les fonctions d'officier de manœuvre et a montré du sang froid, du courage et de l'intelligence* ».

Cité à l'ordre de l'armée, juillet 1915 « *Officier plein de sang-froid, de courage et d'intelligence, Chef de tourelle 19 arrière du "LATOUCHE-TREVILLE". Ayant son personnel décimé par la mitraille, a fait remplacer le servant tué, panser les blessés et reprendre le feu avec rapidité et le plus grand calme. Déjà cité à l'ordre du jour de la division.* ».

Par décision ministérielle du 12 novembre 1925, inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de C.C pour : « *S'être particulièrement distingué par son travail personnel et la valeur de ses examens de fin d'études (Ecole de guerre navale)* ».

Par décision ministérielle du 6 septembre 1927, témoignage officiel de satisfaction pour « *les qualités de commandement dont il a fait preuve en assurant dans un très bref délai et dans d'excellentes conditions le réarmement et le transfert de Lorient à Toulon des bâtiments de la 13^{ème} escadrille de torpilleurs* ».

Par décision ministérielle du 9 janvier 1929, témoignage officiel de satisfaction pour le concours de tir de 1928.

Félicitations du général Lafont commandant la 17^{ème} région à l'occasion de la présentation d'une conférence sur le Marine dans les principales garnisons de la région (lettre du 9 mars 1936).
Par AM du 18 juin 1940, inscrit au tableau spécial de Commandeur pour : « *services exceptionnels* ».

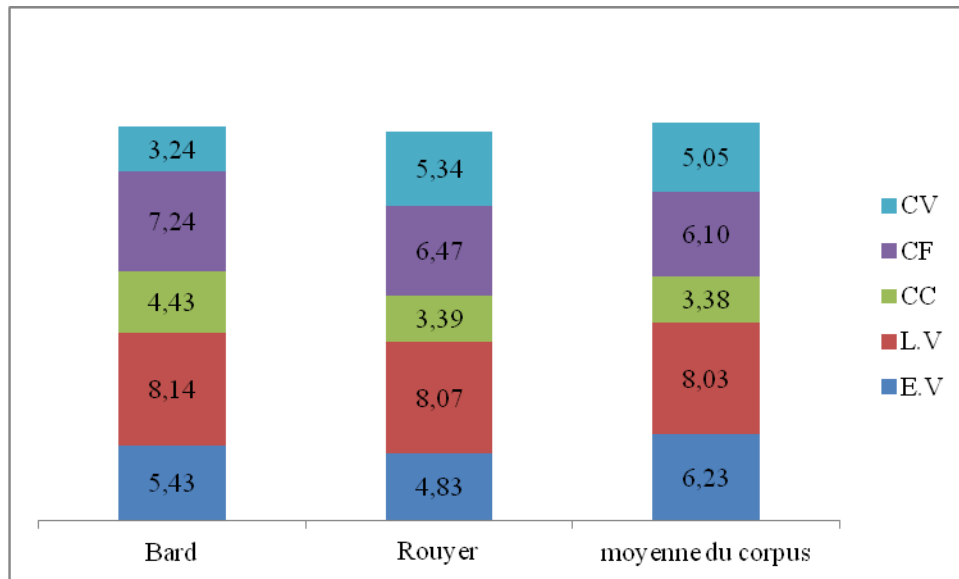
Cité à l'ordre de l'armée de mer, ordre n°1355 F.M.F 3 du 18 juillet 1940 : « *Chef d'Etat-Major des Forces maritimes de l'Ouest organisateur et animateur de 1^{er} ordre s'est distingué dans la préparation et l'exécution de toutes les opérations effectuées dans cette zone, et en particulier dans le repliement des éléments flottants des ports de Brest et Lorient.* »

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Latouche-Tréville* : Maroc, Dardanelles.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Le C.A Bard jusqu'au grade de C.V présente une progression de carrière moyenne : seule sa faible durée dans le grade de C.V lui permet d'avoir une évolution de carrière globale inférieure à celle du corpus. Il accède d'ailleurs aux étoiles sans les dix-huit mois réglementaires de commandement à la mer pour obtenir cette accession. Son faible temps de service à la mer explique sans doute cette situation. Courageux sous le feu, il est très tôt remarqué pour son sens de l'organisation, sa culture, il est d'ailleurs mélomane et pianiste ^a, et pour ses qualités intellectuelles qui lui valent de sortir premier de sa promotion du CHEN et ses nombreuses missions de formateur.

Principaux commandements à la mer et assimilés⁵.

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>La Carpe</i>	P	07/1917-03/1918	E.V	28 ans	8 mois
<i>Intrépide</i>	T	03/1927-03/1929	C.F	38 ans	2 ans
<i>Aigle</i>	C.T	08/1935-09/1936	C.F	46 ans	1 an 1 mois
Temps de commandement total					3 ans 9 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					11.72% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	07/1920-05/1922	Division de Syrie	Chef du service TSF	L.V	31 ans	1 an 10 mois
	09/1931-09/1933	1 ^{ère} esc, 1 ^{er} flot ^{lle} de T.	CEM 1 ^{ère} Flot ^{lle}	C.F	42 ans	2 ans
Etat major général et/ou en services centraux	03/1929-07/1931	2 ^{ème} bureau	Chef adjt.	C.C	40 ans	1 an 4 mois
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Le C.A Bard n'a pas été longuement en situation de commandement, à terre ou en mer et surtout il ne l'est plus à partir du grade de C.C, contrairement à ses confrères qui en tant que C.V obtiennent souvent un commandement en mer important. Cela explique bien la relative lenteur de sa progression de carrière. Ses postes le conduisent à n'être que très rarement en situation de décideur. Centré sur des missions d'organisation et de formation, il n'a pratiquement jamais occupé de poste opérationnel. Ses postes à terre ont été essentiellement des postes d'enseignant ne lui procurant pas nécessairement le profil d'homme d'état-major. Ce marin de la terre n'a pas pour autant eu une carrière dans les sphères politico-militaires à l'instar du V.A.E Michelier par exemple.

⁵ A également assuré le commandement de l'Ecole des officiers de transmissions et marins radio de septembre 1936 à septembre 1937.

^a CADN, Berne ambassade 2002/21, 102, II 1, dossier personnel du C.A Bard.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1906)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1907)</i>	<i>Fistots (entrés en 1908)</i>
Bérenger, Bouxin.	Rouyer.	Barnaud, Broussignac, Barois, de Belot, Bléhaut, Gouton.

Dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bard
Abrial	2 ^{ème} esc. de la Med.	10/1936-09/1937	CEC de l'esc de la Med n+2	Cmdt Ecole des élèves officiers transmissions
Darlan	Paris	01/1938-08/1939	CEMG n+2	Professeur CHEN
Fernet	EMG.	12/1930-07/1931	Chef du 2 ^{ème} B	Chef adjt du 2 ^{ème} B.
Le Bigot		09/1936-02/1937	Cmdt de la Division d'Instruction	Cmdt Ecole des élèves officiers transmissions

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bard
Abrial	Paris	01/1925-08/1925	Auditeur EGN/CHEN	Auditeur CHEN
Auphan	1 ^{ère} esc, <i>Guépard Jaguar</i>	09/1931-08/1932 10/1932-07/1933	Cmdt	CEM 1 ^{ère} flottille
Barois	1 ^{ère} esc	09/1931-02/1933 02/1933-09/1933	Cmdt <i>Albatros</i> CEM du groupe de <i>CT Verdun et Tartu</i>	CEM 1 ^{ère} flottille
Broussignac	1 ^{ère} esc	09/1931-04/1932	<i>Provence</i>	CEM 1 ^{ère} flottille
Bourragué	EGN/CHEN EMG	1925 1926 05/1929-06/1931	Professeur EGN Professeur EGN Chef du 3 ^{ème} B.	Auditeur CHEN. Aide de camp du Cmdt de l'EGN Chef adjoint du 2 ^{ème} B.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Bard*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bard
Bouxin	<i>Pothuau</i>	07/1922-09/1923	Chef service Artillerie	Etudes TSF
	CHEN	10/1933-10/1934	Professeur de tactique de surface	Professeur
Collinet	Paris	01/1925-11/1925	Auditeur EGN	Auditeur CHEN.
	Paris	07/1929-11/1929	E.M particulier du ministre	Chef adjoint du 2 ^{ème} B.
		11/1929-04/1930	S/s chef du CMM	<i>Id.</i>
Darlan	Paris	11/1929-08/1930	CMM (cons. Naval)	Chef adjoint du 2 ^{ème} B
Decoux	Paris	03/1929-08/1929	Adjt DPM	Chef adj 2 ^{ème} B.
Denis de Rivoyre	Paris	01/1925-06/1925	SHM	Auditeur CHEN
Derrien	Paris	01/1931-07/1931	Auditeur CHEN	Chef adjt 2 ^{ème} B
de Laborde	Paris	01/1925-12/1925	Chef service central	Auditeur EGN
		01/1926-06/1926	Aéronautique	Aide de camp du Cmdt de l'EGN
Duplat	EMG	06/1930-07/1931	Chef 1 ^{er} Bureau	Chef adjoint du 2 ^{ème} B
Dupré	Paris	01/1931-07/1931	EM part. du ministre	Chef adjt 2 ^{ème} B
	1 ^{ère} escadre	01/1932-01/1933	CEM 1 ^{ère} D.L	CEM 1 ^{ère} Flottille
Esteva	Paris	03/1929-06/1930	S/s chef serv aéro	Chef adjoint du 2 ^{ème}
		06/1930-07/1931	Ministère Air/SCEM	bureau
Fernet	EGN	10/1933-07/1935	Professeur ⁶	Professeur adjoint
Gensoul	Paris	11/1926-03/1927	Auditeur CHEN	Aide de camp du Cmdt de l'EGN
Godfroy	Paris	1925-12/1925	Serv. central	Auditeur CHEN
	Paris	01/1926-04/1926	Aéronautique maritime	Aide de camp du Cmdt EGN/CHEN
	Paris	03/1929-08/1929	Auditeur CHEN	Chef adjt 2 ^{ème} bureau
	1 ^{ère} esc.	11/1931-11/1932	Cmdt <i>Duquesne</i>	CEM 1 ^{ère} flottille
	Paris	10/1934-08/1935	Chef Service central de l'Aéronautique	Prof CHEN
Gouton	Paris	1925	3 ^{ème} Bureau	Auditeur CHEN
		03/1929-09/1929	s/s chef du CMM	Chef adjt 2 ^{ème} B
		09/1938-08/1939	Directeur du CMM	Prof CHEN
Herr	Paris	1925	SCEM	Auditeur CHEN
		1926		Aide de camp cmdt EGN
Jardel	1 ^{ère} escadre	09/1931-02/1933	Cmdt 5 ^{ème} D. T et <i>Cyclone</i>	CEM 1 ^{ère} flottille
Landriau	EGN	1926	Prof. de tactique des S.M	Aide de camp du Cmdt

⁶ Le V.A.E Fernet est professeur de stratégie et de tactique générale.

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bard
Landriau (suite)	CHEN	01/1938-05/1939	Prof. /directeur des études	Professeur Adj
Le Bigot	Paris	10/1933-08/1935	Attaché à la Prés. de la République	Prof CHEN
Le Luc	Paris 1 ^{ère} esc. <i>Id.</i>	10/1929-03/1931 09/1931-11/1932 11/1932-09/1933	Adjoint DPM. Cmdt <i>Colbert</i> CEM 1 ^{ère} esc	Chef adjoint du 2 ^{ème} B. CEM 1 ^{ère} flottille. <i>Id.</i>
Marquis	CHEN	10/1933-08/1935	Directeur des Etudes et prof. de stratégie	Professeur Adj
Michelier	Paris	05/1930-07/1931	Chef adjoint du CMM.	Chef adjt 2 ^{ème} B.
Motet	Paris	12/1930-07/1931	Auditeur CHEN	Chef adjt 2 ^{ème} bureau
Négadelle	EGN Paris 1 ^{ère} esc.	1925 04/1930-04/1931 1933-07/1933	Auditeur 3 ^{ème} B., questions tactiques Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	Auditeur Chef adjt 2 ^{ème} B. CEM 1 ^{ère} flottille.
Platon	1 ^{ère} esc. Paris	09/1931-10/1932 10/1933-08/1935	SCEM 1 ^{ère} esc. Chef 3 ^{ème} Bureau	CEM 1 ^{ère} flottille Professeur CHEN
Seguin	EGN 1 ^{ère} escadre	11/1925-11/1926 10/1932-09/1933	Auditeur Chef du 3 ^{ème} Bureau	Aide de camp du commandant CEM 1 ^{ère} Flottille
Ven	EMG 1 ^{ère} escadre	03/1929-03/1931 10/1932-09/1933	Chef du 4 ^{ème} B. Cmdt <i>Lorraine</i>	Chef adjt 2 ^{ème} B. CEM 1 ^{ère} flottille.

b) En dehors de la Marine.

Lors de son activité de préfet de police de Paris, le C.A Bard entretient des relations suivies avec la famille Brown de Colstoun⁷ qui, plus tard, alors qu'il est en poste à Berne, lui rendent visite en août 1942, et avec l'ancien ambassadeur de France Philippe-Marie Crozier⁸. Mais il a été impossible de déterminer si ces relations datent d'avant guerre ou non. Si tel était le

⁷ Il a été impossible de déterminer s'il s'agit du général Emile Brown de Colstoun (1882-1952).

A noter l'existence d'un vice-amiral Brown de Colstoun (1835-1924) qui participa au siège de Sébastopol en 1855. Il fit campagne en Chine, au Mexique, au Levant. En 1870 il participe aux côtés de l'Al Potheu aux opérations du siège de Paris et contre la Commune. Il fut chef d'état-major et directeur de cabinet du ministre, l'amiral Aube. Il fut préfet maritime de Toulon à la fin de 1792. Il quitte le service actif en 1900. D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op cit.*, p. 75-76.

⁸ CADN, Berne ambassade 2002/21, 102 II 1, dossier personnel de l'Al Bard.

cas, cela le positionne comme proche des milieux royalistes et financiers, Philippe-Marie Crozier⁹ ayant été administrateur d'une grande banque.

Le C.A Bard apparaît comme assez isolé n'ayant jamais fréquenté durablement les autres officiers du corpus. Sa proximité par deux fois, même si on ne peut en déduire une relation suivie avec le V.A.E Fernet, futur proche du maréchal Pétain, est à noter. Il est très apprécié du V.A Castex dans la hiérarchie duquel il se trouve entre septembre 1933 et juillet 1935 et en 1938, ce qui ne semble pas avoir été un handicap au regard des postes obtenus par la suite.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Août 1939-août 1940 : chef d'état-major des Forces maritimes de l'Ouest ; à ce titre coordonne l'évacuation des ports de Brest et Lorient.

Fonctions entre 1940-1944.

Préfet de Haute-Vienne : 18 septembre 1940-14 mai 1941.

Préfet de police de Paris : 14 mai 1941-1^{er} juin 1942.

Ambassadeur de France à Berne : 1^{er} juin 1942¹⁰-1^{er} avril 1944.

Exercice des fonctions.

Le C.A Bard est un des personnages les plus intéressants de la période au vu de son parcours et pourtant un des plus difficiles à percer. Certes, les archives permettent de retracer l'exercice de ses fonctions mais ne révèlent que peu de choses sur les raisons de son parcours.

⁹ Philippe-Marie Crozier (1857-1944) a été ambassadeur à Vienne entre 1907 et 1912 et est un ancien administrateur de la Société générale. Chantal Ronzon-Bélot, « Banquiers de la Belle Epoque, les dirigeants de la Société générale vers 1900 », *Histoire, économie et société*, 2004, 23-3, p. 411-432. <http://www.persee.fr>, consulté le 13 mai 2013.

¹⁰ Décret n°1647 du 1^{er} juin 1942.

Aucune archive ne permet d'éclairer sa nomination au poste de préfet en haute Vienne : s'est-il porté candidat à ce type de fonction comme l'encourage la circulaire aux marins qu'évoque l'Al Muselier¹¹. L'a-t-il fait parce qu'il se doute déjà que sa carrière maritime marque le pas, comme l'aurait affirmé deux ans plus tard l'Al Darlan pour autoriser sa nomination au poste d'ambassadeur ?¹² Présente-t-il toutes les qualités pour reprendre en main un département rouge ? En effet, le C.A Bard, alors C.V, arrive dans un département fortement ancré à gauche y compris dans les campagnes¹³. Aux élections législatives de 1936, la SFIO a emporté tous les sièges et elle détient également tous les sièges du Conseil général. Elle détient, grâce à la figure emblématique de Léon Bétoulle, la municipalité de Limoges, maire depuis 1912¹⁴. Face à la notabilisation des cadres de la SFIO¹⁵, le PCF renforce ses positions aux élections de mai-juin 1936 avec 14% des suffrages grâce en particulier au rajeunissement de ses délégués¹⁶. Face à ces forces de gauche, les partis conservateurs, dont les Croix de feu, se mobilisent : au deuxième semestre 1935, des démonstrations de force débouchent sur des incidents et des blessés. Ce département agricole marqué par un réel retard structurel – petites exploitations et faible mécanisation¹⁷ - est néanmoins pourvu de deux industries importantes, la chaussure et la porcelaine, en perte de vitesse en 1940, faute de matières premières¹⁸. Le conflit a vu l'afflux de réfugiés et en particulier d'Alsaciens posant de réels problèmes de logement et de ravitaillement.

¹¹ Amiral Muselier, *Marine et Résistance*, *op. cit.*, p. 65.

¹² AFS, E 2001(D) 1000/1553, vol 80, B. 22.21.F, lettre du 26 mai 1942 de Walter Stücki au conseiller fédéral Pilet-Golaz, rapportant l'avis de l'Al Darlan sur le C.A Bard.

¹³ Dominique Danthieux, *Le département rouge. république, socialisme et communisme en Haute-Vienne, (1895-1940)*, Limoges, PULIM, 2005, 339 p.

¹⁴ Léon Bétoulle (1871-1956), maire de 1912 à 1940. Il retrouve son siège qu'il conquiert face à Georges Guingouin en 1947. Il est également député de la Haute Vienne de 19206 à 1924, sénateur de 1924 à 1944 et président du Conseil général de 1930 à 1940. http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=768 consulté le 3 octobre 2013.

¹⁵ Dominique Danthieux, *op. cit.*, p. 298.

¹⁶ *Ibidem*, p. 318.

¹⁷ *Ibidem*, p. 289-292.

¹⁸ *Ibidem* p. 289.

A partir d'un sondage dans les archives départementales, on peut retracer les grandes lignes de son action. Certes le préfet Bard s'attaque aux problèmes économiques, en mettant en place une politique de taxation de toutes les denrées, en développant une politique de travaux pour réduire le chômage, en restructurant les circuits de ramassage et de distribution des denrées, en particulier du lait, permettant un ramassage direct chez les producteurs par les industriels¹⁹. Mais il œuvre surtout pour imposer l'esprit de la Révolution nationale. Il multiplie les symboles : dépôt de gerbe au monument aux morts dès son arrivée²⁰, participe aux prises d'arme lors de remise de médaille²¹, patronne une Ecole supérieur d'éducation familiale²², s'affiche lors des distributions de repas aux nécessiteux²³, parraine le dernier enfant d'une famille nombreuse, donne toute la magnificence possible aux venues du général Huntziger²⁴, aux secrétaire d'Etat Lamirand (27-28 janvier 1941), Caziot (23 avril 1941), Belin (1^{er} mai 1941)²⁵, instaure la levée des couleurs une fois par mois dans les établissements scolaires²⁶. Mais au-delà de ces symboles, le préfet Bard s'attache à remanier le personnel politique du département. Dans le cadre de la législation du 16 novembre 1940 portant sur la réorganisation des conseils municipaux dans les villes de deux mille à dix mille habitants, il revendique une certaine sagesse puisqu'il n'a relevé que sept maires sur vingt-et-un possibles²⁷. Sa mesure est sûrement dictée par les difficultés, qu'il reconnaît d'ailleurs lui-même²⁸, qu'il rencontre à trouver du personnel *ad hoc*, malgré l'aide d'une

¹⁹ ADHV, 185W1/45, rapports mensuels du préfet.

²⁰ *Le courrier du centre*, 26 septembre 1940.

²¹ *Ibidem*, 11 octobre 1940.

²² *Ibidem*, 24 octobre 1940.

²³ *Ibidem*, 7 et 9 février 1941.

²⁴ ADHV, 185W1/45, rapport mensuel de décembre 1940 du préfet.

²⁵ ADHV, 986W742, visites des personnalités.

²⁶ ADHV, 185W1/45, rapport mensuel du mois de mars 1941 du préfet.

²⁷ ADHV, 986W246, rapport mensuel du mois de février 1941.

²⁸ ADHV, 185W1/45, rapport mensuel du mois de décembre 1940 du préfet.

commission qu'il a créée à cet effet²⁹. Mais si on ajoute les remaniements de conseils municipaux, ce sont bien quinze communes sur vingt-et-une qui sont touchées, soit plus de 70% des communes concernées. Bien évidemment, les deux communes de plus de dix mille habitants, Limoges et Saint-Junien sont également relevées. Il étend sa restructuration également aux communes de moins de deux milles habitants dont sept voient leur conseil municipal relevé³⁰. Ses relations avec la Légion, qui peine à s'organiser³¹ du fait de la défaillance momentanée du président départemental, sont plutôt distantes, lui refusant certaines facilités (bons d'essence) ou ne donnant pas suite à des dénonciations³², même s'il lui installe un bureau au sein de la Préfecture³³. Concernant les camps d'internement que sont Nexon, Saint-Paul d'Eyjeaux et Saint Germain les-Belles³⁴, le C.A Bard s'attache à leur organisation et procède à leur inspection en avril 1941 en compagnie du C.A Ven.

La lecture des rapports établis par le C.A Bard montre un décalage important entre ce qu'il restitue dans ses comptes-rendus mensuels et les documents préparatoires établis, par exemple, par le commissaire de police de Limoges. En particulier, le C.A Bard minimise les problèmes de ravitaillement, tout comme il passe sous silence la réalité de ses remaniements de conseils

²⁹AN, F 1b I 720, note anonyme du 14 novembre 1940 sur le retour éventuel de l'ancien personnel politique.

³⁰ Néanmoins son action semble moins sévère que celle de son confrère, le C.A de Belot, préfet des Pyrénées orientales. Voir notice biographique du C.A de Belot.

³¹ ADHV, 185W1/45, rapport mensuel de mars 1941 du commissaire de police de Limoges. En février 1941, la Légion compte environ 30% de ses effectifs par rapport à son apogée. Néanmoins la Légion de Haute Vienne compte parmi les taux les plus élevés de Légionnaires et de Volontaires de la Révolution nationale ramenés à la population masculine totale. Jean-Paul Cointet, *la Légion française des combattants. 1940-1944 la tentation du fascisme*, op. cit., p. 299-302.

³²ADHV 188W210, relations de la Légion avec la Préfecture.

³³ADHV 185W1/45, rapport mensuel de mars 1941 du préfet.

³⁴ADHV 185W3/57, organisation des camps de St Paul d'Eyjeau et de Nexon.

ADHV 185W3/68, effectifs du camp de Saint-Paul d'Eyjeau.

Yves Soullignac, *Les camps d'internement en Limousin (1939-1945)*, Yves Soullignac éditeur, La Briderie, 1995, 151 p.

Seconde Guerre mondiale : les structures d'internement et de travail encadré. Un archipel coercitif en « Petite Russie », Mémoires du Limousin, 2011, 104 p.

municipaux, ne faisant pas nécessairement preuve de mansuétude, contrairement aux directives du ministre. Il insiste beaucoup sur le succès de ses opérations de propagande au service de la Révolution nationale et ne semble faire remonter que ce qui est à son avantage. Faut-il voir là des pratiques courtoises visant à le mettre en valeur, ce qui pourrait en partie expliquer son accession au poste de préfet de police de Paris ?

Nommé préfet de la préfecture de police de Paris avec l'autorisation des Allemands³⁵ pour y «faire la chasse à tout ce qui peut rappeler la Troisième République»³⁶, il procède à de nombreux changements et en particulier porte à la tête de la direction des Renseignements généraux un homme issu de la police municipale. La lutte contre les opposants communistes s'intensifie sous la responsabilité des brigades spéciales. Sous son ère, se déroulent les rafles de l'été et de l'automne 1941 qui aboutissent à l'arrestation de plus de quatre mille Juifs. Au sein de la Préfecture, il privilégie une gestion de valorisation des performances individuelles.

Ambassadeur en Suisse, il est surtout cantonné à des missions de représentations, d'organisation d'actions de promotions de la langue et de la culture française, de gestion du dossier des réfugiés.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4^e Moderne 871/6 et 2985/22, dossier personnel du C.A Bard.

AN

F1b 717 et 1039, dossier personnel du C.A Bard.

AJ ⁴⁰546, avis des autorités allemandes sur la nomination du C.A Bard à la préfecture de police.

AJ ⁴⁰881, police française, préfecture de police.

2AG 520, CC 104, copie des rapports du C.A Bard au secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

³⁵ AN, AJ⁴⁰546, dossier allemand sur la nomination du C.A Bard.

³⁶ Jean-Marc Berlière ; *Les policiers français sous l'occupation, op. cit.*, p. 142-143.

LH 112/8.

CADN

Berne ambassade 2002/21, série Berne Ambassade 1942-1960.

APP.

EA 174, Bard, coupures de presse.

BA 2439, Rapports mensuels des arrestations octobre 1940-décembre 1941.

BA 2440, Rapports mensuels des arrestations janvier 1942-juillet 1943.

GB 31, Organisation et fonctionnement du service et organigramme de la BS 1.

GB 32, Notes internes sur le fonctionnement du service et du personnel (BS 1).

GB 40, Organisation du service et gestion du personnel.

ADHV.

185W1/45, rapports du préfet au ministre de l'Intérieur, octobre 1940-avril 1941.

185W1/95, relations entre la préfecture et les autorités d'occupation.

188W210, correspondance Légion-Préfecture.

986W212, visites du préfet dans son département.

986W 246, municipalités, nomination des maires.

986W464, menées antinationales.

AFS.

Fonds du Département fédéral politique (DFP).

E 2001(D) 1000/1552 volume 60, B.22.51. F, Service diplomatique des pays étrangers : France, 1937-1944.

E 2001(D) 1000/1553, volume 72, B.22.10.F.2 Représentations étrangères en Suisse. Gestion. France, 1940-1945.

E 2001(D) 1000/1553, volume 80, B.22.21.F, Bard, François, Amiral, 1942-1944.

Fonds Privés.

J1 17 1990/98, dossier 121, volume 14, fonds Marcel Pilet-Golaz, Département politique, relations avec la France, 1940-1944.

Sources imprimées.

Documents diplomatiques suisses, 1944, vol. 15, p. 603-605, lettre du 20 mai 1942 de Walter Stücki au Chef du département politique au sujet de la nomination du C.A Bard comme ambassadeur.

Serge Klarsfeld, *La shoah en France, tome IVichy-Auschwitz, la « solution finale » de la question juive en France*, op. cit., lettre du 21 août 1941 du préfet de police au préfet délégué du ministre de l'Intérieur dans les territoires occupés, au sujet du déroulement de la rafle du 21 août 1941, p. 29-32.

Ibidem, Tome 2 *le calendrier de la persécution des Juifs de France, juillet 1940-août 1942*, op. cit., lettre du 29 août 1941 du commandant allemand du département de la Seine au préfet de police de Paris, au sujet des consignes à appliquer au camp de Drancy, p. 206-217.

V.A Pierre Barnaud, 4 mars 1891 (Antibes, Alpes maritimes) - 12 juillet 1970 (Antibes, Alpes maritimes).

Sous chef d'état-major : septembre 1941-avril 1943.

Chef du Service central des œuvres de la Marine : juillet 1943-septembre 1944.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, vice-amiral.

Situation de famille : marié, sept enfants.

Carrière

Entrée au service : 1908 à 17 ans 7 mois.

Versement en 2^{ème} section : 15 mars 1946.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
16 ^{ème} /55	13 ^{ème} /53

Spécialité militaire

Breveté canonnier (juillet 1920).

Formation complémentaire

Ecole supérieure de marine : 1922.

Stage aéronautique : 1935.

Centre des hautes études navales : 1937.

Langue : anglais parlé et lu.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Barnaud	05/10/1911	20 ans 7 mois	05/10/1913	22 ans 7 mois	09/07/1918	27 ans 4 mois
<i>Moyenne corpus</i>		20 ans 9 mois		22 ans 9 mois		28 ans 11 mois

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	11/01/1927	35 ans 10 mois	10/03/1930	39 ans	04/10/1936	45 ans 7 mois
<i>Moyenne corpus</i>		36 ans 6 mois		40 ans		46 ans 2 mois

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	16/08/1940	49 ans 5 mois	10/10/1942					
<i>Moyenne corpus</i>		51 ans 2 mois		54 ans 11 mois		57 ans		59 ans 5mois

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/1910 à 10/1911
Gloire de 10/1911 à 10/1912
Etendard de 10/1912 à 10/1913
Zélée de 11/1913 à 03/1914
Montcalm de 12/1914 à 03/1916
Escopette de 03/1916 à 09/1917
Division des Patrouilles de Bretagne, *Sapajou* de 09/1917 à 01/1918
Division des Patrouilles de Loire, *Sapajou* de 01/1918 à 01/1919
Flottille des chalutiers de la Manche, *Sapajou* de 01/1919 à 04/1919
5^{ème} arrondissement maritime de 05/1919 à 01/1920
Waldeck Rousseau de 06/1919 à 09/1919
Ecole des officiers canonniers de 01/1920 à 07/1920
Paris de 07/1920 à 09/1921
ESM/EGN de 09/1921 à 11/1922
EMG, 3^{ème} bureau de 11/1922 à 06/1924
3^{ème} division légère
Metz de 07/1924 à 04/1925
Strasbourg de 04/1925 à 09/1925
Metz de 09/1925 à 11/1925
Strasbourg de 11/1925 à 05/1926
Metz de 05/1926 à 11/1926
EMG 2^{ème} Bureau de 11/1926 à 09/1927
Brestois de 11/1927 à 01/1930
1^{ère} escadre, 1^{ère} flottille de torpilleurs
Jaguar de 02/1930 à 09/1931
Groupe Léger
Tornado de 11/1931 à 04/1932
Tartu de 07/1932 à 09/1933
1^{ère} Flottille de torpilleurs
Guépard de 09/1933 à 09/1934
Jaguar de 09/1934 à 08/1935
1^{ère} escadre
Algérie de 08/1935 à 10/1936
CHEN (auditeur) de 10/1936 à 09/1937
8^{ème} D.C.T et *Indomptable* de 09/1937 à 11/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940

Terre : 5 ans 9 mois 25 jours	Mer : 25 ans 5 mois 5 jours
-------------------------------	-----------------------------

Total : 31 ans 3 mois

Ratio mer/temps de service

Corpus 72.75%

Barnaud 80.65%

Ecrits en cours de carrière

(L.V), *La poursuite des croiseurs allemands en 1914* (Goeben et Breslau), 1922.

(L.V) *L'expédition du Mexique de 1838-1839, l'amiral Baudin*, EGN 1922, 35 p.

(C.V) *La manœuvre en ligne des bâtiments rapides*, CHEN, 1936.

(C.V) *Les attaques de nuit par bâtiments torpilleurs*, conférence faite à l'EGN le 9 juin 1937, 20 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
16/06/1920	01/07/1931	31/12/1952		

Croix de guerre des T.O.E

Médaille du Maroc

Médaille commémorative de la guerre de 1914/1918

Décorations étrangères

Médaille espagnole de la Paix du Maroc

Chevalier du Mérite Naval Espagnol

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction du 22 juillet 1914 « *pour s'être particulièrement fait remarquer par son zèle et son activité au cours des opérations effectuées à terre par l'équipage de la Zélée, à l'occasion des levées hydrographiques des îles Tuamotu .* ».

Citation à l'ordre de l'Armée du 12 janvier 1926, « *Officier d'élite, attaché au 3^{ème} bureau de la Division détachée au Maroc ; a contribué de la façon la plus efficace à l'organisation de la surveillance et à la préparation des opérations militaires du mois de septembre – a rendu, personnellement, à bord du "PARIS" pendant les opérations, et notamment celles d'Alhucemas, les plus grands services dans la reconnaissance et l'identification des défenses rifaines.* ».

Félicitations du 15 janvier 1929 pour l'armement du *Brestois*.

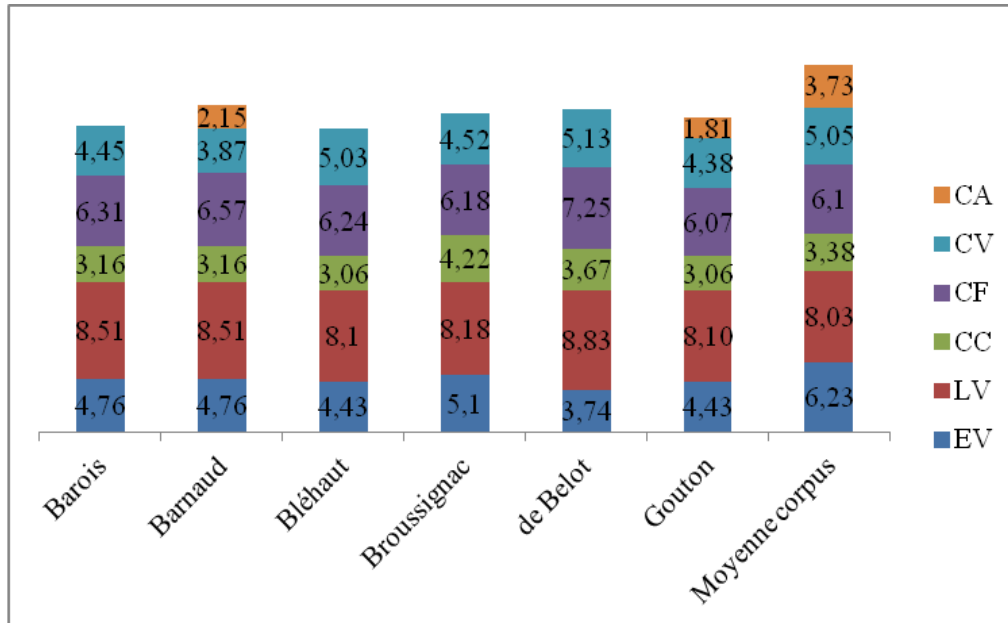
Observations adressées par décision ministérielle du 28 novembre 1929 pour « *Au cours d'un exercice délicat avoir manqué d'initiative et n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour éviter l'abordage du BOULONNAIS par le BRESTOIS.* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Montcalm* : protection du canal de Suez¹.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« Mr Barnaud est un officier de la plus grande valeur, et qu'on doit considérer comme hors pair. Sa capacité actuelle, en dépit de son âge, annonce le plus brillant avenir. Son énergie, son entrain, son savoir faire pour emballer les hommes, ses qualités d'officier de quart, sa franchise, son éducation même le placent au premier rang, sans discussion possible. Mr Barnaud est un des officiers exceptionnels que la Marine aurait un immense avantage à pousser. », L.V commandant la *Zélee*, juillet 1914.

¹ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 350.

« Très intelligent ; plein de zèle, d'entrain communicatif et d'amour du métier. Se distingue par sa réflexion, son grand bon sens et son jugement sûr. Entraîneur d'hommes, excellent marin, parfait spécialiste ; a de l'autorité et du commandement avec beaucoup de doigté ; officier de valeur ; à faire passer par l'Ecole supérieure de Marine ». C.V commandant le cuirassé Paris, 1921.

« Sens marin remarquable, manœuvre avec calme et précision. Grande autorité sur le personnel, à qui il inspire une confiance absolue. Officier d'élite, intelligence supérieure, grande puissance de travail, [...] esprit parfaitement équilibré [...] ». C.V Major général, port de Lorient, 1928.

« Caractère franc et ouvert. Optimiste. Toujours de bonne humeur et prêt à marcher, quelles que soient les circonstances. A conquis les sympathies de toute la flottille par son aménité, son aptitude à faciliter les choses et à aplanir les difficultés. Travaille[illisible] et inlassablement. Esprit clair joignant à un grand bon sens, une longue expérience des petits bâtiments et un grand sens militaire et marin. S'est montré un collaborateur parfait. Possède de hautes qualités de commandement, de décision et d'énergie. Officier de haute valeur à pousser rapidement. Très sportif : pêche, équitation, tennis, natation, marche ; », C.A commandant la 1^{ère} flottille de torpilleurs, juillet 1934

Entré à moins de dix-huit ans dans la carrière, le V.A Barnaud reste parmi les plus jeunes à chaque grade. Son évolution de carrière s'accélère à partir du grade de C.C et surtout pour son accès aux étoiles. Il appartient au groupe de ces jeunes officiers supérieurs promus après le 16 juin 1940 par l'Al Darlan, sans pour autant faire partie des A.D.D. Sa hiérarchie loue sa franchise qui n'exclut pas la diplomatie qui facilite les relations au sein d'un état-major, et son autorité bienveillante sur le personnel.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Sapajou</i>	Ch	09/1917-04/1919	E.V	26 ans	1 an 7 mois
<i>Brestois</i>	T	11/1927-01/1930	C.C	36 ans	2 ans 3 mois
Groupe Léger 3 ^{ème} région et <i>Tornado</i>	T	11/1931-04/1932	C.F	40 ans	6 mois
<i>Tartu</i>	C.T	07/1932-09/1933	C.F	41 ans	1 an 2 mois
8 ^{ème} D.L et <i>Indomptable</i>	C.T	09/1937-11/1939	C.V	46 ans	2 ans 2 mois
<i>Georges Leygues</i> ²	C	11/1939-07/1940	C.V	48 ans	9 mois
Temps de commandement total					8 ans 5 mois
Temps de commandement/temps de service					27.16%
<i>Moyenne corps</i>					<i>24.99%</i>

² Le V.A Barnaud conserve ce commandement jusqu'en août 1940.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	07/1924-11/1926	3 ^{ème} D.L	Off. d'ord et secrétariat 3 ^{ème} B.	L.V	33 ans	2 ans 4 mois
	02/1930-09/1931	1 ^{ère} flot ^{tille} de T	CEM	C.C	39 ans	1 an 7 mois
	09/1933-08/1935	1 ^{ère} flot ^{tille} de T	CEM	C.F	42 ans	1 an 11 mois
	08/1935-10/1936	1 ^{ère} esc.	2 ^{ème} SCEM (3 ^{ème} et 4 ^{ème} B.)	C.F	44 ans	1 an 2 mois
Etat major général et/ou en services centraux	11/1922-06/1924	3 ^{ème} B.	Entraînement des forces navales, exercices combinés	L.V	31 ans	1 an 7 mois
	11/1926-09/1927	2 ^{ème} B.	Adjt du chef de bureau pour les rel avec les attachés navals étrangers	L.V	35 ans	10 mois
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Le V.A Barnaud présente une carrière assez équilibrée alternant poste de commandement à la mer et poste en état-major où on observe une progression dans la nature des fonctions et des responsabilités. En revanche son service en état-major se situe très en amont dans sa carrière.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1907)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1908)</i>	<i>Fistots (entrés en 1909)</i>
Bard, Rouyer	Barois, Bléhaut, Broussignac, de Belot, Gouton	Collinet, Hamon, Négadelle

Dans la ligne hiérarchique de:

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Barnaud
Bourragué	1 ^{ère} escadre	10/1935-06/1936	CEM	2 ^{ème} SCEM
Fernet	2 ^{ème} B.	11/1926-09/1927	Chef	Adj/Atta. Nav
Darlan	Paris	12/1936-09/1937	CEMG (n+2)	CHEN Auditeur

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Barnaud
Auphan	Paris	06/1922-11/1922 11/1922-12/1923 12/1923-06/1924 11/1926-09/1927	1 ^{er} B. Section études <i>Idem</i> Auditeur EGN Sec. part du ministre	EGN auditeur 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces ... <i>Idem</i> 2 ^{ème} B. Adj/Atta. Nav.
Barois	EGN EMG 2 ^{ème} escadre	12/1921-11/1922 06/1923-06/1924 07/1924-12/1925	Auditeur 4 ^{ème} Bureau approvisionnements Cmdt Arras	Auditeur 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces Off. d'ord., sec. 3 ^{ème} B. (3 ^{ème} D.L)
Bérenger	Paris	10/1936-10/1937	Commission de la Marine Chbre des Députés	CHEN auditeur
Bourragué		12/1922-06/1924 10/1936-07/1937 07/1937-09/1937	EGN (prof d'E.M) Chef section Etudes SCEMG	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces CHEN auditeur <i>Idem</i>

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A Barnaud.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Barnaud
Bouxin	<i>Jaguar</i> <i>Algérie</i>	02/1930-09/1931 08/1935-10/1936	Cmdt Cmdt	CEM 1 ^{ère} flottille de T. 2 ^{ème} SCEM 1 ^{ère} escadre
Broussignac	1 ^{ère} escadre CHEN	08/1935-09/1936 12/1936-09/1937	CEM de la Division des écoles Auditeur	2 ^{ème} SCEM escadre Auditeur
Chomel de Jarnieu	Paris CHEN	12/1923-06/1924 10/1936-08/1937	EGN auditeur Auditeur	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces Auditeur
Darlan	Paris	11/1926-09/1927	Chef du CMM	2 ^{ème} B. Adj/Atta. Nav
Decoux	Paris	06/1923-06/1924	SH et 1 ^{er} Bureau	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces
Denis de Rivoire	EGN EGM	12/1921-11/1922 07/1923-06/1924	Auditeur SH	Auditeur 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces...
Docteur	Paris	11/1926-09/1927	DPM	2 ^{ème} B. Adj/Atta. Nav
Duplat	Paris	10/1936-09/1937	DPM	CHEN Auditeur
Dupré	Paris	11/1922-11/1923 01/1927-09/1927 10/1936-07/1937	EGN auditeur Off d'ord du ministre des Armées Chef du CMM	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces 2 ^{ème} B. Adj/Atta. Nav CHEN Auditeur
Esteva	Paris 2 ^{ème} escadre	13/1923-06/1924 10/1925-11/1926	Chef 4 ^{ème} B. Cmdt <i>Lorraine</i>	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces Off. d'ord., sec. 3 ^{ème} B. (3 ^{ème} D.L)
Fernet		09/1922-11/1922 11/1922-08/1923	Auditeur <i>Idem</i>	Auditeur 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces
Fenard	EGN	1922 1923-01/1924	Auditeur Aide de camp du Cmdt EGN/CHEN	Auditeur 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces
Godfroy	1 ^{ère} escadre 1 ^{ère} escadre Paris	02/1930-04/1931 09/1933-09/1934 10/1936-09/1937	SCEM Cmdt <i>Foch</i> SCEM	CEM 1 ^{ère} flot ^{tille} de T CEM 1 ^{ère} flot ^{tille} de T Auditeur CHEN
Gouton	EGN 3 ^{ème} Bureau 1 ^{ère} escadre	12/1921-09/1922 12/1922-06/1924 02/1930-07/1931	Auditeur <i>Duquesne</i>	Auditeur 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces <i>Jaguar</i>
Landriau	CHEN	10/1936-09/1937	Directeur des Etudes	Auditeur
Latham	Paris	05/1927-09/1927	Auditeur CHEN	2 ^{ème} B. Adj

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Barnaud
Le Bigot	EMG	11/1922-09/1923	1 ^{er} Bureau	3 ^{ème} Bureau
	Paris	11/1926-09/1927	Chef adjt du CMM	entraînement Forces 2 ^{ème} B. Adj/Atta. Nav
Le Loup	Paris	01/1922-11/1922	4 ^{ème} Bureau, section mobilisation	Auditeur
	EMG	11/1922-07/1923	<i>Idem</i>	3 ^{ème} Bureau
		05/1937-09/1937	S/s directeur DPM	entraînement Forces CHEN Auditeur
Le Luc	1 ^{ère} escadre	04/1931-09/1931	Cmdt <i>Colbert</i>	<i>Jaguar</i>
Marquis	Paris	01/1922-11/1922	Ord. du ministre	Auditeur EGN
		11/1922-06/1924		3 ^{ème} Bureau entraînement Forces
Michelier	2 ^{ème} escadre	08/1926-11/1926	CEM (2 ^{ème} esc.)	Off. d'ord., sec. 3 ^{ème} B. (3 ^{ème} D.L)
Moreau	3 ^{ème} Bureau	04/1923-08/1923		Section entraînement Forces
Négadelle	Paris	10/1936-09/1937	Adjoint DPM	CHEN auditeur
Platon	EGN	11/1921-11/1922	Auditeurs	
Rouyer	Paris	12/1923-06/1924	Auditeur EGN	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces
Ven	Paris	01/1923-06/1924	Off. d'ord. du ministre de la Guerre	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces

Dans la Marine, le VA Barnaud est proche du C.V Archambeaud³.

b) En dehors de la Marine.

Son frère, Jacques, polytechnicien est directeur général de la banque Worms avant de devenir délégué général aux relations franco-allemandes dans le gouvernement de l'Al Darlan puis secrétaire d'Etat aux relations économiques franco-allemandes dans celui de Pierre Laval⁴.

³ Edouard Archambeaud (C.V), *op. cit*, p. 196.

⁴ Jacques Barnaud : notice, voir chapitre 21.

Même si le V.A Barnaud croise bon nombre des officiers, il n'est pas certain qu'il ait vraiment établi des relations importantes avec ces hommes : en effet ces croisements sont essentiellement liés à ses années à l'EGN ou au CHEN. Il n'est jamais dans la hiérarchie directe des amiraux. Aucun élément n'atteste que la position particulière de son jeune frère a eu une quelconque influence sur sa carrière. En revanche il n'est pas impossible que l'Al Darlan ait pris le C.A Barnaud auprès de lui pour avoir « un fil direct » avec Jacques Barnaud.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

De novembre 1939 - août 1940, le V.A Barnaud commande le croiseur *Georges Leygues*.
D'août 1940 - septembre 1941 il commande la 3^{ème} division de croiseurs et la *Marseillaise*.

Fonction entre 1941-1944.

Sous-chef d'état major des Forces maritimes françaises du 15 septembre 1941 – 2 avril 1943.
Chef du Service central des Œuvres de la Marine : 17 juillet 1943 -1^{er} septembre 1944.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le V.A Barnaud est placé à la disposition du ministre et versé par anticipation dans la 2^{ème} section par décret du 13 mai 1946 avec effet au 30 mars 1946.

Carrière post 1944

Il se reconvertisse dans l'industrie. En 1968 il exerce les fonctions de président directeur général de la Société pour l'application de produits spéciaux pour la construction.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM,

CC 7 4^o Moderne 2426/1, dossier personnel du V.A Barnaud.

3BB8 CE 13, dossier Barnaud.

AN

LH 19800035/1034/19349

C.A Gabriel Barois, 3 août 1889 (Angers, Maine et Loire) - 21 septembre 1972 (Toulon, Var).

Directeur technique à la Compagnie générale transatlantique : janvier 1941-septembre 1943.

Inspecteur général de l'apprentissage maritime : septembre 1943-septembre 1944.



© Alamer

C.V Barois, commandant *La Provence*.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : médecin militaire.

Situation de famille : deux enfants.

Carrière

Entrée au service : 1908 à 19 ans 2 mois.

Versement en 2^{ème} section : mai 1946.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
26 ^{ème} /55	6 ^{ème} /53

Spécialité militaire

Torpilleur.

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1921.

Langue : anglais (traduit), allemand (parlé).

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Barois	05/10/1911	22 ans 2 mois	05/10/1913	24 ans 2 mois	09/07/1918	28 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		20 ans 9 mois		22 ans 9 mois		28 ans 11 mois

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	11/01/1927	37 ans 5 mois	10/03/1930	40 ans 7 mois	02/07/1936	46 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		36 ans 6 mois		40 ans		46 ans 2 mois

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	14/12/1940	51 ans 4 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		51 ans 2 mois		54 ans 11 mois		57ans		59 ans 5mois

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/1910 à 10/1911
Mirabeau de 10/1911 à 04/1912
Coutelas de 04/1912 à 04/1913
Commandant Rivière de 06/1913 à 11/1913
Vigilante de 12/1913 à 08/1914
Dupleix de 08/1914 à 12/1914
Commandant Lucas de 01/1915 à 12/1915
Courbet de 12/1915 à 06/1916
Bellatrix de 07/1916 à 06 /1917
Groupe de Torpilleurs de Dunkerque de 06/1917 à 03/1919
Ecole des officiers torpilleurs de 04/1919 à 10/1919
Jeanne d'Arc de 10/1919 à 09/1921
EGN de 12/1921 à 11/1922
EMG de 11/1922 à 07/1924
Arras de 07/1924 à 12/1925
1^{ère} escadre
 Bretagne de 12/1925 à 10/1927
 Provence de 10/1927 à 12/1927
Fortuné de 04/1928 à 02/1930
EGN et CHEN de 02/1930 à 08/1931
1^{ère} escadre, *Albatros* de 08/1931 à 02/1933
Groupe de C.T
 Verdun de 02/1933 à 09/1933
 Tartu de 09/1933 à 10/1935
3^{ème} division légère
 Foch de 10/1935 à 04/1936
 Duquesne de 04/1936 à 10/1936
11^{ème} division légère, *Tigre* de 10/1936 à 09/1938
Escadre de la Méditerranée
 Algérie de 09/1938 à 06/1939
 Provence de 06/1939 à 12/1940.

Durée totale au service au 1 ^{er} janvier 1940	
Terre : 5 ans 4 mois 15 jours	Mer : 25 ans 10 mois 15 jours
Total : 31 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Barois 83.87%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *La campagne de de Grasse de 1781*, Ecole de guerre navale, 1922, 54 p.

(L.V) *Evolution de la tactique des patrouilles aériennes (1914-1918)*, Ecole de guerre navale, 1922, 34 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
16/06/1920	24/12/1931	30/03/1944		

Croix de guerre 14-18 et 39-45.

Officier d'Académie

Officier Nichan Iftikhar

Commandeur du Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Croix de guerre portugaise

Chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare

Commandeur du St Charles (Monaco)

Aigle Blanc de Serbie

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Par décision ministérielle du 11 février 1926, témoignage officiel de satisfaction au L.V Barois, commandant l'*Albatros*, à la suite des concours de tirs de 1925.

Par décision ministérielle du 1^{er} février 1933, félicitations collections à l'état-major et aux officiers torpilleurs de la 7^{ème} division légère de la 1^{ère} escadre (classée 1^{ère}) pour le concours de lancements groupés - concours d'honneur de 1932.

Par ordre n°381 E. M.I.P du 8 août 1940, citation à l'ordre de la division par le C.A, commandant de la 2^{ème} escadre du C.V Barois : « *lors des attaques aériennes du 6 juillet 1940 à MERS EL-KEBIR a déclenché rapidement une réaction énergique et efficace. A constamment donné l'exemple du calme et du sang froid.* ».

Par ordre n°1785 F.M.F.3 du 8 septembre 1940, « TEMOIGNAGE DE SA SATISFACTION » de l'Al de la Flotte, secrétaire d'Etat à la Marine commandant en chef des Forces maritimes françaises, est adressé au C.V Barois, commandant *La Provence*, à l'état-major et à l'équipage : « *Pour la ténacité et l'ardeur avec lesquelles ils ont défendu la coque de leur bâtiment et l'avoir ainsi sauvé.* ».

Par ordre n°1760 F.F.M du 9 septembre 1940, citation à l'ordre de l'armée de mer par l'Al de la Flotte, secrétaire d'Etat à la Marine commandant en chef des Forces maritimes françaises du

bâtiment de ligne Provence « sous le commandement du Capitaine de Vaisseau BARROIS [sic] a vaillamment combattu lors de l'agression de Mers el Kébir, le 3 juillet 1940, par une division britannique armée de 380.

Gravement avarié dans le port, son équipage a tenté tout ce qui était en son pouvoir pour le remettre rapidement en état de marcher et de combattre. »

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Dupleix : capture de bâtiments allemands de commerce en extrême –orient¹.

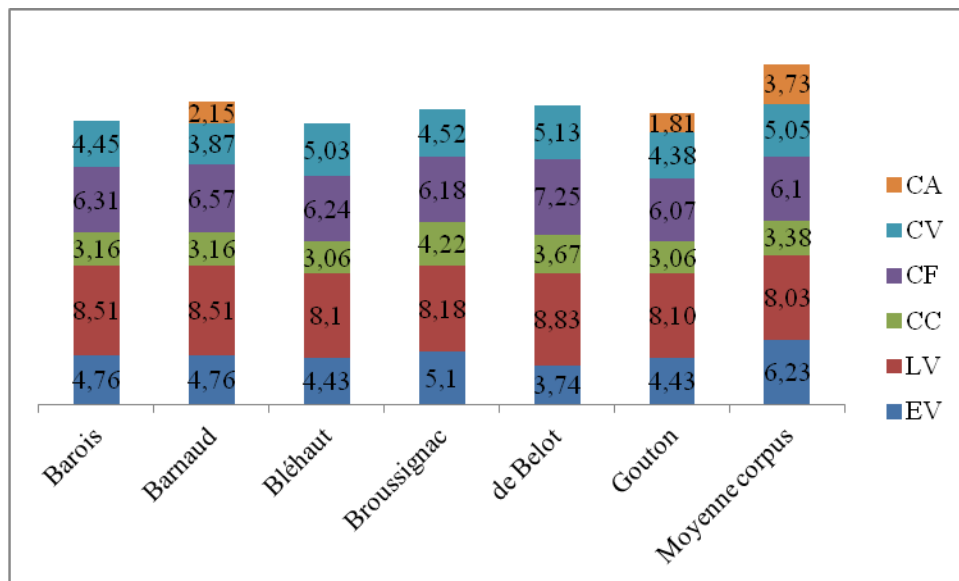
Commandant Lucas : Méditerranée, armée navale (Malte)².

Courbet : surveillance du canal d'Otrante ; chef d'un groupe de casemates³.

Bellatrix : division des patrouilles de Méditerranée occidentale, lutte anti-sous-marine⁴

Groupe de torpilleurs Dunkerque : défense mobile de Dunkerque.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



¹ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p.180.

Voir également, SHD-DM, SSY 169, journaux de bord décembre 1913-janvier 1915).

² Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 143.

Voir également, SHD-DM, SSY 109, journaux de navigation (mars 1915-décembre 1917) ; registre de la correspondance (mai 1914-octobre 1918).

Ibidem, SSY 110, journaux de bord (février 1915-juillet 1919).

³ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 150.

Voir également, SHD-DM, SSY 130, journaux de bord (jusqu'en septembre 1916)

Ibidem, SSY 131, journaux de navigation (novembre 1913-avril 1916)

⁴ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 71.

Appréciations significatives

« Dirige avec beaucoup d'autorité son service dont aucun détail ne lui échappe. Bien que très jeune a une excellente aptitude au commandement. Jeune officier plein d'entrain, de vigueur et d'activité et ayant l'étoffe d'un officier de très grande valeur. A du sang froid, du coup d'œil, un jugement calme et sûr et s'acquitte de ses fonctions avec un zèle au-dessus de tout éloge et une conscience très élevée de son devoir », L.V commandant du Commandant Lucas, juillet 1915.

« Officier d'une valeur exceptionnelle remarquablement doué à tous points de vue ; esprit très militaire ; nature modeste. Ses qualités en font un officier d'avenir qu'il y a le plus grand intérêt à pousser. », C.V chef du 4^{ème} bureau, août 1923.

« Officier très complet. Solides connaissances maritimes. Commande parfaitement son bâtiment, en toutes circonstances. De la décision et de l'entrain. On pourrait criandre chez lui, maintenant qu'il va atteindre un grade important, une certaine rigidité, un manque léger de psychologie, susceptible de lui nuire dans 'esprit de ses chefs ou le dévouement de ses officiers. Mais ce n'est qu'une tendance, et je ne voudrais pas que l'on y vît une critique : c'est à ses chefs de l'en corriger par une action morale continue, et surtout en lui manifestant sa confiance. », C.F commandant la 7^{ème} division de croiseurs, mai 1929.

« Officier énergique. Franc. Très bienveillant sous une apparence de réserve un peu froide. Esprit vif. Méthodique. D'une large culture. A été un très remarquable professeur d'Etat-major connaissant à fond tout ce qui se rapporte au service d'E.M ; très travailleur. Exécute vite et bien. », C.A commandant l'EGN et le CHEN, juillet 1931.

« Esprit très militaire. Abord un peu froid [...]. Excellent marin. Manœuvre avec beaucoup de précision quoiqu'avec nervosité. Très au courant de son service. Très travailleur. Saisit vite et bien. », C.A commandant le groupe de CT, juillet 1932.

« Caractère droit, loyal, énergique. Commandant remarquable, manœuvrier hors de pair. Le Commandant Barois a sur tout le personnel qu'il commande une autorité complète. Bien que très ferme il est aimé de tous. Quand il en a pris le commandement, L'Algérie était un magnifique bâtiment ; il a su cependant en perfectionner l'organisation et en améliorer encore la tenue. J'estime que le Commandant Barois est digne d'occuper les plus hauts postes de la Marine. », V.A Abrial, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, juin 1939.

Entré assez tardivement au service, le C.A Barois est toujours un peu plus âgé dans son évolution de carrière. Mais il fait une belle progression appartenant à ce groupe de jeunes officiers qui ont une progression de carrière supérieure à la moyenne avec une accession aux étoiles plus rapides de plus d'un an par rapport à la moyenne. Comme tous les jeunes C.A il présente un temps à la mer élevé, mais parmi ces hommes il est le troisième à avoir le temps de mer le plus élevé. Ses qualités d'organisateur, de manoeuvrier mais aussi d'homme d'état-major sont appréciées.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
Torpilleurs de Dunkerque	T	06/1917-07/1918	E.V	28 ans	1 an 1 mois
<i>Arras</i>	A	07/1924-12/1925	L.V	35 ans	1 an 5 mois
<i>Fortuné</i>	T	04/1928-02/1930	C.C	39 ans	1 an 10 mois
<i>Albatros</i>	C.T	08/1931-02/1933	C.F	42 ans	1 an 6 mois
11 ^{ème} D. L et <i>Tigre</i>	C.T	10/1936-09/1938	C.V	47 ans	1 an 11 mois
<i>Algérie</i>	C	09/1938-06/1939	C.V	49 ans	9 mois
<i>Provence</i>	Cu	06/1939-07/1940 ⁵	C.V	50 ans	1 an 1 mois
Temps de commandement total au 07/1940					9 ans 7 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					30.91% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	12/1925-12/1927	Esc de la Med.		L.V	36 ans	2 ans
	02/1933-10/1935	Groupe de CT <i>Verdun/ Tartu</i>	CEM	C.F	44 ans	2 ans 8 mois
	10/1935-10/1936	3 ^{ème} D.L	CEM	C.F	46 ans	1 an
Etat major général	11/1922-07/1924	EMG	4 ^{ème} Bureau Approvisionnements	L.V	33 ans	1 an 8 mois
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

A sa pratique de la mer le C.A Barois ajoute une expérience de commandant élevée, et une expérience affirmée en état-major d'unités. En revanche, il n'a que peu servi dans les postes parisiens d'EMG.

⁵ Le C.A Barois conserve ce commandement jusqu'en décembre 1940.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

Anciens (entrés en 1907)	Co-midship (entrés en 1908)	Fistots (entrés en 1909)
Bard, Rouyer.	Barnaud, Bléhaut, Broussignac, de Belot, Gouton.	Collinet, Hamon, Négadelle.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Barois
Abrial	Escadre de la Méd	10/1936-09/1938	CEC n+2	Cmdt de la 11 ^{ème} D.L et le <i>Tigre</i>
		09/1938-05/1939	CEC	Cmdt de <i>L'Algérie</i>
Bourragué	7 ^{ème} esc. de T	04/1928-1929	Cmdt	Cmdt <i>Fortuné</i>
Bouxin	2 ^{ème} D.L	12/1939-08/1940	Cmdt	Cmdt et C.P <i>Provence</i>
Esteva	EMG	12/1923-07/1924	Chef 4 ^{ème} Bureau	4 ^{ème} Bureau approvisionnements
Gensoul	3 ^{ème} D. L	10/1935-10/1936	Cmdt	CEM
Le Bigot	Division d'instruction	10/1936-02/1937	Cmdt	Cmdt 11 ^{ème} D.L et <i>Tigre</i>
Robert	1 ^{ère} escadre	08/1931-01/1932	CEC n+2	Cmdt <i>Albatros</i>

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Barois
Auphan	1 ^{ère} escadre	11/1922-12/1923	1 ^{er} Bureau Etudes matériels	4 ^{ème} B. Approvisionnements
		09/1931-10/1932	Cmdt <i>Guépard</i>	Cmdt <i>Albatros</i>
		10/1932-02/1933	Cmdt <i>Jaguar</i>	<i>Idem</i>
		02/1933-09/1933	<i>Idem</i>	CEM du groupe de CT <i>Verdun</i> et <i>Tartu</i>
Bard	1 ^{ère} escadre	09/1931-02/1933	CEM 1 ^{ère} flottille	Cmdt <i>Albatros</i>
		02/1933-09/1933		CEM du groupe de CT <i>Verdun</i> et <i>Tartu</i>
Barnaud	EGN	12/1921-11/1922	Auditeur	Auditeur

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Barois.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Barois
	EMG 2 ^{ème} escadre	06/1923-06/1924 07/1924-12/1925	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces Off. d'ord., sec. 3 ^{ème} B. (3 ^{ème} D.L)	4 ^{ème} Bureau approvisionnements Cmdt <i>Arras</i>
Battet	Paris	10/1923-07/1924	Service central de l'Aéronautique	4 ^{ème} B. Approvisionnements
Bléhaut	Ecole des officiers torpilleurs <i>Provence</i>	04/1919-10/1919	Elève	Elève
		07/1939-12/1939	CEM Esc de la Méd	Cmdt
Broussignac	<i>Mirabeau</i> 1 ^{ère} escadre	10/1911-04/1912 08/1931-04/1932	<i>Provence</i>	Cmdt <i>Albatros</i>
Chomel de Jarnieu	<i>Bretagne</i>	05/1927-10/1927		E.M de l'escadre
Decoux	Paris	06/1923-07/1924	Service historique et 1 ^{er} Bureau	4 ^{ème} Bureau approvisionnements
Denis de Rivoyre	<i>Jeanne d'Arc</i>	11/1919-09/1921		
	EGN	12/1921-11/1922	Auditeur Service historique	Auditeur 4 ^{ème} Bureau approvisionnements
	EMG	07/1923-07/1924		
Derrien	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1919-10/1920	Instructeur	
	Paris	01/1931-08/1931	Auditeur CHEN	Professeur EGN/CHEN
Dupré	1 ^{ère} escadre	01/1932-01/1933	CEM 1 ^{ère} D.L	Cmdt <i>Albatros</i>
Esteva	1 ^{ère} escadre	12/1925-11/1927	Cmdt <i>Lorraine</i>	EM
Fenard	EGN	1922	Auditeur	Auditeur
	Paris	11/1921-01/1924	Aide de camp du cmdt de l'EGN/CHEN	4 ^{ème} Bureau approvisionnements
Fernet	<i>Mirabeau</i>	10/1911-04/1912		
	EMG	08/1923-07/1924	Chef de cab. du CEMG	4 ^{ème} Bureau approvisionnements
	1 ^{ère} escadre.	01/1925-12/1925	Cmdt de la 5 ^{ème} Esc ^{lle} et du <i>Touareg</i>	<i>Arras</i>
Godfroy	1 ^{ère} escadre	11/1931-11/1932	Cmdt <i>Duquesne</i>	Cmdt <i>Albatros</i>
Gouton	<i>Jeanne d'Arc</i>	11/1919-07/1921		
Gouton	EGN	12/1921-09/1922	Auditeur	Auditeur
	EMG	12/1922-07/1924	3 ^{ème} Bureau	4 ^{ème} Bureau

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Barois.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Barois
(suite)				approvisionnementnements
Jardel	1 ^{ère} escadre	08/1931-02/1933	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	Cmdt <i>Albatros</i>
Lafargue	Paris	12/1921-07/1922	Service hydrographique	EGN
Landriau	EGN EGN/CHEN	12/1921-08/1922 03/1930-08/1931	Auditeur CHEN/Prof. de tactique des S.M	Auditeur Professeur E.M
Le Bigot	EMG	11/1922-09/1923	1 ^{er} Bureau	4 ^{ème} Bureau approvisionnementnements
Le Loup	EMG	11/1922-07/1923	4 ^{ème} Bureau	4 ^{ème} Bureau approvisionnementnements
Le Luc	Esc de la Med. 1 ^{ère} escadre <i>Ibidem</i>	07/1924-12/1925	Cmdt <i>Tonkinois</i>	<i>Arras</i>
		11/1932-02/1933 02/1933-10/1934	CEM <i>Idem</i>	Cmdt <i>Albatros</i> CEM du groupe de CT <i>Verdun Tartu</i>
Marquis	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris	10/1919-07/1920 11/1922-07/1924	Ordonnance du ministre	4 ^{ème} Bureau approvisionnementnements
Motet	EGN/CHEN	12/1930-08/1931	Auditeur CHEN	Professeur E.M
Négadelle	1 ^{ère} escadre	02/1933-10/1935	Cmdt 5 ^{ème} D T : et <i>Cyclone</i>	CEM du groupe de CT <i>Verdun Tartu</i>
Platon	EGN 1 ^{ère} escadre	12/1921-11/1922 08/1931-10/1932	Auditeur SCEM	Auditeur Cmdt <i>Albatros</i>
Seguin	Ecole des Torpilleurs 1 ^{ère} escadre <i>Ibidem</i> <i>Ibidem</i>	04/1919-10/1919	Elève	Elève
		10/1932-02/1933 02/1933-09/1933	Chef du 3 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>	Cmdt <i>Albatros</i> CEM Groupe de CT (<i>Verdun</i>)
		09/1933-08/1934	<i>Idem</i>	CEM Groupe de CT (<i>Tartu</i>)
Ven	Paris	1923	Off d'ord du CM de la Guerre	4 ^{ème} Bureau approvisionnementnements
	<i>Idem</i>	01/1924-07/1924	Chef de cabinet du CEMG	<i>Idem</i>
	1 ^{ère} escadre	10/1932-02/1933 02/1933-09/1933	Cmdt <i>Lorraine</i> <i>Idem</i>	Cmdt <i>Albatros</i> CEM du groupe de CT <i>Verdun Tartu</i>

Même si le C.A Barois « croise » pratiquement tous les officiers généraux étudiés, il semble qu'il soit réellement très peu en relations réelles de travail avec eux. Dans la hiérarchie directe des amiraux très tardivement, le C.A Barois semble faire une carrière loin de toute chapelle, de tout clan.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant de *La Provence*, le C.A Barois rallie la Force Y avec laquelle, basé à Dakar, il participe à la recherche des raiders allemands. En avril 1940 il appareille pour Oran.

Lors de l'attaque anglaise de juillet 1940 à Mers el-Kébir, *La Provence* est gravement avariée et incendiée à l'arrière, dès le début du combats ; elle s'enfonce de l'arrière et doit être échouée à la côte, face à son poste d'amarrage initial⁶, mais sa coque a pu être protégée. Le C.A Barois ramène son bâtiment à Toulon en novembre 1940.

Fonction entre 1941-1944.

Directeur technique de la Compagnie générale transatlantique 1^{er} janvier 1941-30 août 1943.

Inspecteur général de l'apprentissage maritime : 1^{er} septembre 1943-11 septembre 1944.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Le C.A Barois est placé en mission hors cadre à la Compagnie générale transatlantique du 11 septembre 1944 au 15 octobre 1944 avant d'être mis en congé d'activité par décret du 24 octobre 1944.

⁶ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Mers el-Kébir (1940). La rupture franco-britannique, op. cit.*, p. 209 .

Procédure épuration

Le décret du 15 mars 1946 le place par anticipation dans la deuxième section à compter du 28 mars 1946 ; puis deux mois plus tard il est dégagé des cadres par le décret du 13 mai 1946.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4° Moderne 2591/13, dossier personnel du C.A Barois ;
3 BB8 CE 6, lettre du 29 novembre 1945 du C.A Barois au ministre de la Marine concernant l'attitude de la Marine à son encontre ; lettre du 11 décembre 1945 du V.A.E Sablé au cabinet militaire du ministre au sujet du C.A Barois).

SHD-Toulon

30 S, Fonds privés Barois, papiers de fonction du commandement de la *Provence*, projet d'article sur Mers el-Kébir.

AN

LH 19800035/1129/29349

ANMT

9Q, Compagnie générale transatlantique⁷.

⁷ D'après les inventaires en ligne, aucun document, si ce ne sont les comptes rendus des séances des conseils d'administration (9AQ 387-388) et du comité de direction (9AQ400), ne concerne la période 1940-1943.

V.A Robert Battet, 4 octobre 1893 (Le Mans, Sarthe) - 14 juillet 1950
(Neuilly-sur-Seine, Hauts de Seine).

Chef du Service des affaires coloniales auprès du Haut commissaire aux Antilles :
mars 194 - mars 1942¹.

Directeur du cabinet de l'amiral de la Flotte : avril 1942 - décembre 1942.



D'après *Revue maritime*, septembre 1950.

¹ Jean-Baptiste Bruneau note cependant qu'en décembre 1941, le service passe sous la direction d'un administrateur des colonies. Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943*, op. cit., p. 49.

Le V.A Battet vu par...

Le général Salan² :

« C'est un marin de grande tradition, homme distingué, de belle allure physique, agréable de relations, bien que sujet parfois à de violentes et brutales colères. ».

² Raoul Salan (général), *Mémoires*, Tome 2 *Fin d'un Empire*, Paris, Presses de la Cité, 1971, 479 p. et p. 92.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père général.
Situation de famille : célibataire.

Carrière

Entrée au service : 1912 à 19 ans.
Décédé en activité.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
15 ^{ème}	21 ^{ème}

Spécialité militaire

breveté pilote d'hydravion (1917).
Breveté aéronautique (1923).

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1929.
Langue : anglais, lu et parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Battet	05/02/1915	21 ans 4 mois	07/11/1916	23 ans 1mois	20/01/1920	26 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	17/01/1928	34 ans 3 mois	05/10/1932	39 ans	15/07/1938	44 ans 9 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	26/03/1941	47 ans 6 mois	10/06/1946	52 ans 8 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Gloire de 08/1914 à 08/1915

Carquois de 08/1915 à 11/1916

Escadrille d'hydravions secteur de Dunkerque 02/1917 à 1919

Ecole du personnel volant et des arrimeurs d'aéronautique (Hourtin) de 1919 à 09/1921

Jeanne d'Arc de 09/1921 à 09/1923

Service central de l'Aéronautique de 10/1923 à 10/1924

Centre d'aéronautique maritime de Saint Cyr de 10/1924 à 10/1925

Centre d'Etude de l'Aéronautique de Versailles de 10/1925 à 09/1926

EGN de 11/1926 à 10/1927

Cabinet militaire du ministre de 11/1927 à 10/1928

Edgar Quinet de 10/1928 à 09/1929

Brestois de 01/1930 à 01/1932

Cabinet militaire du ministre du ministre de la Défense nationale 1932

Cabinet militaire du ministre de 01/1933 à 08/1934

Indomptable de 08/1934 à 10/1936³

EMG (3^{ème} bureau du service central de l'aéronautique maritime puis cabinet du CEMG) de 10/1936 à 09/1938

Emile Bertin de 09/1938 à 03/1941

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 5 ans 4 mois 15 jours	Mer : 21 ans 10 mois 15 jours
Total : 27 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Battet 81.48%

Ecrits en cours de carrière

(CC) *Duquesne sous les ordres de d'Estrées*, Ecole de guerre Navale, 1928, 32 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
3 /03/ 1919	24/12/1931	22/12/1941	27/08/1948	

³ Son commandement comprend la surveillance des travaux d'achèvement du bâtiment et du *Malin*.

Chevalier du Mérite maritime
Croix de guerre avec palme
Commandeur du Ouissam Alaouite
Commandeur de l'Etoile noire du Bénin
Grand Officier du Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Honory commander of the Order of the Britain Empire (Military Division)

Témoignages officiels de satisfaction, citations⁴, observations

Citation à l'ordre de la division (JO du 23 mai 1916) à l'aspirant Battet « *Officier courageux et plein d'ardeur. A été un auxiliaire précieux pour le Commandant de son bâtiment manœuvrant au milieu de mines pour remorquer un torpilleur avarié* ».

Citation à l'ordre de l'Armée (JO du 23 juin 1917) à l'E.V Battet « *Officier d'une haute valeur morale. Chef d'une escadrille d'hydravions, exaltant le moral de ses pilotes par son exemple, s'est imposé leur admiration par son sentiment élevé du devoir et son absolu mépris du danger. A accompli de nombreux actes de bravoure notamment le 5 mai 1917 où il a attaqué à faible hauteur un sous-marin dans les eaux ennemies et le 26 mai 1917 où il a soutenu courageusement un combat inégal contre des avions de chasse ennemis.* ».

Par décision ministérielle du 24 novembre 1925 un témoignage officiel de satisfaction est accordé au L.V Battet pour « *les résultats remarquables qu'il a obtenus comme professeur du cours de navigation aérienne au Centre d'Etudes de l'Aéronautique à Versailles.* »

Citation du croiseur *Emile Bertin* à l'ordre de l'Armée de mer par l'Amiral de la Flotte, commandant en chef des Forces maritimes françaises, par ordre 1159 F.M.F.3 en date du 19 mai 1940 « *sous le commandement du Capitaine de Vaisseau BATTET (R.M.J) a brillamment pris part aux opérations en mer du Nord et sur les côtes de Norvège sous les attaques violentes de l'ennemi.* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Gloire : surveillance et combats dans la Manche⁵.

Carquois : participe au remorquage de *L'obusier*⁶ dans un champ de mines (voir TOS).

Chef de l'escadrille d'hydravions basée sur Dunkerque il participe à des missions d'attaque de sous-marins et de combats contre des avions de chasse allemands. Gravement blessé, fait prisonnier, il tente de s'échapper à plusieurs reprises.

⁴ LH 19800035/2/147, notice biographique.

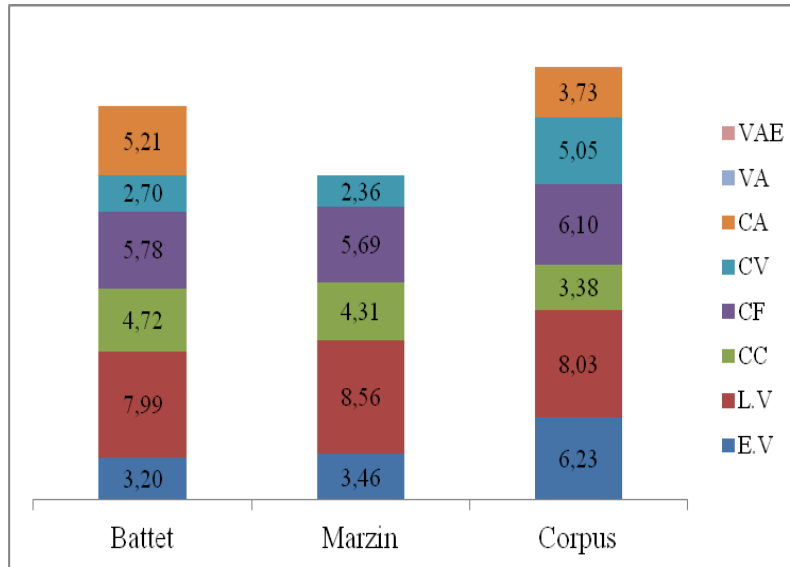
⁵ SHD-DM, SS Y249, journaux de bord de juin 1914 à mars 1916.

Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 234.

⁶ *Ibidem*, p. 110.

SHD-DM, SS Y 75 bis, journaux de bord de décembre 1915 à février 1916 et d'octobre à novembre 1916 ; journaux de navigation de août 1915 à septembre 1916.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Bien qu'entré tardivement à l'Ecole navale, il a un démarrage de carrière très rapide qui le propulse jeune au grade de L. V. C'est un marin des nouvelles armes puisqu'il démarre sa carrière dans l'aéronautique maritime. Ses compétences dans ce domaine lui valent d'ailleurs d'assurer plusieurs postes de formation y compris sur la *Jeanne d'Arc*. Ce profil lui fait intégrer en 1936 l'EMG de l'aéronautique maritime. Mais son évolution de carrière passe par la surface et à partir de 1928 ces affectations le lient plus à des bâtiments de type C.T et croiseurs. Il appartient à ces C.V qui profitent de la guerre pour accéder très rapidement aux étoiles.

Principaux commandements à la mer et assimilés⁷

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
Esc ^{lle} d'hydravions		02/1917-05/1917	E.V	24 ans	3 mois
<i>Brestois</i>	T	01/1930-01/1932	C.C	37 ans	2 ans
<i>L'Indomptable</i>	C.T	10/1934-10/1936	C.F	41 ans	2 ans
<i>Emile Bertin</i>	C	09/1938-07/1940 ⁸	C.V	45 ans	1 an 10 mois
Temps de commandement total au 07/1940					6 ans 1 mois
Temps de commandement/temps de service					22.52%
<i>Moyenne corpus</i>					24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major général et/ou en services centraux	10/1923-10/1924	Service Central de l'Aéronautique		L.V	30 ans	1 an
Ministère et poste à dimension politique	11/1927-10/1928	CMM	Officier d'ordonnance	L.V	34 ans	11 mois
	1932	CM du ministre de la Défense nationale	Etat-major particulier du ministre ⁹	C.C	39 ans	
	01/1933-08/1934	CMM	Chef adjt du CMM ¹⁰	C.F	40 ans	1 an 8 mois
	10/1936-09/1938	3 ^{ème} B. du serv. central de l'Aéronautique Cabinet du CEMG		C.F	43 ans	1 an 11 mois
			Chef de cabinet			

⁷ Le V.A Battet a également été chef de l'Ecole du personnel volant et des arrimeurs d'aéronautique (Hourtin) de 1919 à septembre 1921.

⁸ Le V.A Battet conserve ce commandement jusqu'en mars 1941.

⁹ Il est rattaché au bureau du général Reguin, directeur de cabinet du ministre de la Défense nationale.

¹⁰ D'après Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 32.

Le V.A Battet présente en 1940 un temps de commandement un peu en deçà de la moyenne, qui s'explique surtout par son profil. Mais son commandement de 1938 sur *l'Emile Bertin*, croiseur moderne et le plus rapide au monde, est un commandement de prestige. Il complète son expertise de l'aéronavale par une expérience de cabinet ministériel qu'il acquiert auprès de Georges Leygues et François Piétri. En revanche il n'assume que très brièvement voire jamais des postes d'EM et d'EMG.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1911)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1912)</i>	<i>Fistots (entrés en 1913)</i>
Auphan, Dupré	Marzin	Plus aucun officier du corpus n'est entré après 1912.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Battet
Abrial	2 ^{ème} escadre	09/1938-05/1939	CEC (n+2)	Cmdt <i>Emile Bertin</i>
Darlan	<i>Edgar Quinet</i> CMM	10/1928-07/1929 01/1933-05/1934	Cmdt Directeur du CMM (n+2)	Directeur des Etudes Chef adjt du cabinet
	2 ^{ème} escadre EMG	10/1934-07/1936 01/1937-09/1938	CEC (n+2) CEMG	Cmdt <i>l'Indomptable</i> Chef de cabinet
De Laborde	2 ^{ème} escadre	06/1936-10/1936	CEC(n+2)	Cmdt <i>l'Indomptable</i>
Derrien	Groupe <i>Emile Bertin</i> Force Z	04/1940-07/1940	CEC	Cmdt <i>Emile Bertin</i>
Duplat	2 ^{ème} escadre	11/1934-05/1936	Cmdt 4 ^{ème} D.L	Cmdt <i>l'Indomptable</i>
Fenard	Paris CMM	1932 01/1933-08/1934	Chef adjt du CMM	CM du ministre de la Défense nationale Chef adjoint du CMM
Marquis	3 ^{ème} D.C	09/1938-01(?)/1940	Cmdt 3 ^{ème} D.C	Cmdt <i>Emile Bertin</i>

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Battet
Abrial	Paris	01/1932-10/1932	SCEMG	CM du ministre de la Défense nationale
Auphan	CMM	11/1927-10/1928	Secrétaire particulier du ministre	Officier d'ordonnance du ministre
Barois	Paris	10/1923-07/1924	4 ^{ème} B. Approvisionnements	Service central de l'Aéronautique
Bérenger	Paris	01/1937-10/1937	Commission Marine Chambre des Députés	Chef de cabinet du CEMG
Bourragué	Paris	1932 01/1933-07/1933 01/1937-09/1938	Chef du 3 ^{ème} B. <i>Idem</i> Chef section Etudes des Armements puis SCEMG	CM du ministre de la Défense nationale Chef adjoint du CMM Chef de cabinet du CEMG
Chomel de Jarnieu	Paris	01/1937-08/1937 11/1937-04/1938	CHEN CHEDN	Chef de cabinet du CEMG
Collinet	Paris	10/1936-08/1937	Chef du 3 ^{ème} B.	3 ^{ème} B serv. Central de l'Aéronautique puis Chef de cabinet du CEMG
Decoux	Paris	1932 01/1933-08/1934	Chef section (Etudes) des Armements	CM du ministre de la Défense nationale Chef adjoint du CMM
Duplat		1932 01/1937-09/1938	1 ^{er} B DPM	CM du ministre de la Défense nationale Chef de cabinet du CEMG
Dupré	Paris CMM Paris	12/1926-10/1927 01/1933-08/1934 01/1937-09/1938	Off d'ord. du ministre des Armées Chef adjoint du CMM Chef du CMM	EGN Chef adjoint du CMM Chef de cabinet du CEMG
Esteva	Paris	11/1927-10/1928 01/1932-07/1932	S/s chef du serv. Aéronautique SCEM/ministère de l'Air	Officier d'ordonnance du ministre CM du ministre de la Défense nationale

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Battet
Fernet	Paris	11/1926-10/1927 11/1927-10/1928 1932	Chef du 2 ^{ème} B.	EGN Officier d'ordonnance du ministre CM du ministre de la Défense nationale
Gensoul	Paris	10/1932-12/1932 01/1933-08/1934	SCEMG	CM du ministre de la Défense nationale Chef adjoint du CMM
Godfroy	EMG	10/1936-11/1937	SCEMG	Chef de cabinet du CEMG
Gouton	CMM Paris	04/1928-10/1928 10/1933-08/1934	S/s chef du CMM 1 ^{er} B., chef de la section matériel	Officier d'ordonnance du ministre Chef adjoint du CMM
Le Bigot	CMM Paris <i>Idem</i>	11/1927-10/1928 1932 01/1933-08/1934	Chef adjt du CMM Attaché à la du prés. de la République <i>Idem</i>	Officier d'ordonnance du ministre CM du ministre de la Défense nationale Chef adjoint du CMM
Le Loup	Paris	11/1926-04/1927 1932 01/1933-01/1934 05/1937-09/1938	2 ^{ème} B. 1 ^{er} B, chef serv.mobilisation <i>Idem</i> S/s directeur DPM	EGN CM du ministre de la Défense nationale Chef adjoint du CMM Chef de cabinet du CEMG
Le Luc	EMG	10/1937-09/1938	Chef Section Etudes	Chef de cabinet du CEMG
Marquis	Paris	08/1933-08/1934 07/1937-03/1938	Directeur des Etudes et prof stratégie CHEN Adjt Cmdt CHEN	Chef adjt du CMM Chef de cabinet du CEMG
Michelier	Paris EMG	10/1936-06/1937 06/1937-08/1938	s/s directeur DPM Président CPE	Chef de cabinet du CEMG
Négadelle	Paris	01/1937-07/1938	Adjt du DPM	Chef de cabinet du CEMG
Platon	Paris 2 ^{ème} escadre	09/1933-08/1934 10/1935-10/1936	Chef 3 ^{ème} B. Cmdt <i>Fantasque</i>	Chef adjoint du CMM Cmdt <i>Indomptable</i>
Robert	Paris	11/1926-10/1927 11/1927-05/1928	SCEMG	EGN Officier d'ordonnance du ministre

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Battet
Rouyer	Paris	12/1923-10/1924 10/1936-05/1937	Auditeur EGN Professeur adjt CHEN	Serv central de l'Aéronautique Chef du Cabinet du CMEG

Les affectations du V.A Battet au CMM jouent un rôle essentiel en lui permettant de côtoyer bon nombre des futurs officiers généraux : il y rencontre l'Al Darlan dès 1927 et quasiment tous les autres A.D.D, confirmant le rôle fondamental de Paris dans la création des réseaux. Il passe en fait plus de quatre ans dans le sillage de l'Al Darlan, ce qui en fait après le C.A Dupré un des A.D.D qui est au plus près de l'Al de la Flotte. Il n'est quasiment jamais en contact avec eux et avec les autres officiers généraux dans ses autres affectations. En dehors du cénacle des A.D.D et surtout de sa relation privilégiée, cela en fait un homme un peu en marge jusqu'en 1942.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant de *l'Emile Bertin*, le V.A Battet rallie Brest en février 1940 puis Scapa Flow. Il participe à des missions de recherche des forces de surface allemande sur les côtes de Norvège, qui l'amènent par deux fois à engager le combat. Il appareille pour Namsos et escorte des convois. Il est atteint à l'arrière par une bombe (avril 1940)¹¹. Il rejoint Brest où il est chargé du transfert de l'or de la Banque de France qu'il dirige vers Halifax, où il arrive le 18 juin. Refusant de rester à quai, conformément aux ordres reçus de l'Amirauté, il appareille vers Fort de France aux termes de trois jours de négociations¹².

¹¹ C.F Caroff, *La campagne de Norvège 1940, op. cit.*, p. 161.

¹² Sur l'attitude britannique, voir François Malye, Kathryn Hadley, *op. cit.*, p. 32-39.

Fonctions sous l'Etat français.

Commandant des Forces navales de Martinique de mars 1941 à mars 1942.

Chef du service des Affaires coloniales du 30 mars 1941 au 28 avril 1942.

Directeur militaire du cabinet militaire de l'amiral de la Flotte, commandant en chef des Forces maritimes du 28 avril 1942 au 15 novembre 1942.

Fonctions sous les autorités d'Alger.

Envoyé par le général Giraud en janvier 1943 pour obtenir le ralliement de l'Al Robert, qui lui interdit de débarquer.

Mission aux Etats-Unis de janvier à juillet 1943.

EMG Alger de juillet à octobre 1943.

Forces navales en Corse d'octobre 1943 à octobre 1945 (commandant).

Exercice de la fonction.

La section des Affaires coloniales que dirige le V.A Battet couvre les activités de propagande, des affaires politiques, du contrôle postal et du service central de sûreté coloniale et navale jusqu'en décembre 1941 ; à cette date la V.A Battet conserve la direction de la sûreté navale. Le V.A Battet est directement mis en cause par la commission d'enquête de la Martinique : surveillance des populations par le biais d'espions et de mise en place de fichiers individuels, multiplication des brutalités, abus de pouvoirs, pressions morales, mesures arbitraires sont des pratiques qui se sont développées dans le service dont il avait la responsabilité et qu'il n'a pu ignorer¹³.

¹³ Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943*, op cit., p. 85-88.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Aucune suite n'est donnée à la proposition de la commission préparatoire d'épuration de la Martinique de déferrement devant la commission d'épuration d'Alger du V.A Battet¹⁴.

Carrière après guerre

Commandant de la 1^{ère} division de croiseurs (Indochine) d'octobre 1945 à décembre 1946
Commandant des Forces maritimes d'Extrême-Orient de décembre 1946 à février 1949
Commandant par intérim des Forces armées en Extrême Orient de février 1947 juillet 1947
Commandant du Groupe des Ecoles de février 1949 à mai 1950.
Membre permanent du Conseil supérieur de la Marine par décret du 4 janvier 1950
Chef d'état-major général de la Marine nommé en mai 1950.

En tant que commandant des Forces maritimes d'Extrême-Orient, le V.A Battet est cité à l'Ordre de l'armée par décision du 7 juillet 1947 (JO du 9 juillet 1947) du président du Conseil des ministres.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

René Auque, Gourmelon Michel, Jean Leydet, *Un grand marin du XX^e siècle, l'amiral Robert Battet*, Pars, les Editions de l'Officine, 2003, 49 p.

Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943, op. cit..*

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit., p. 32.*

Sources principales

SHD-DM,

CC 7 4^oModerne 1060/1.

3BB8 CE 6, commission d'épuration de la Marine

AN,

LH 19800035/2/147

¹⁴ SHD-DM, 3BB8 CE 6, avis du 17 décembre 1943 de la commission préparatoire d'épuration de la Martinique de déferrement au comité d'épuration d'Alger des amiraux Robert et Battet et de l'ex-gouverneur Nicol. *Ibidem*, lettres du 2 juin et 12 juin 1944 du commissaire à la guerre au commissaire de la Marine.

Notoriété

Plusieurs monuments sont dédiés au V.A Battet, en particulier à Authon du Perche (Eure et Loir)¹⁵, et Soizé (Eure) où il eut une propriété.¹⁶



Monument d'Authon du Perche.

¹⁵ <http://www.perche-gouet.net/histoire/immeubles.php?immeuble=35>

¹⁶ <http://memoire.ciclic.fr/2701-monument-a-la-memoire-du-vice-amiral-robert-battet#miniature> , film de 18mn sur l'inauguration en 1952.

C.A Henri Bléhaut, 22 novembre 1889 (Lyon, Rhône) - 08 décembre 1962 (Paris).

Secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies : mars 1943-août 1944.



©LAPI/Roger Viollet, n° 209-4

Le C.A Bléhaut.



©MS-MXC_D5_122 et Ceges n°89248, D.N.P. [Sipho]

Entrevue entre le C.A Bléhaut et Al Robert au retour de ce dernier des Antilles, janvier 1944.

Le C.A Bléhaut vu par...

Son fils Bernard¹ :

« [Dans la famille de son épouse] *Il est très apprécié pour ses qualités de brillant causeur, de passionné de l'automobile, de joueur d'échecs et de bridge honorable. [...] Henri Bléhaut est d'abord intimidant. Dans le service, il a la réputation de n'être pas commode. [II] considère l'exactitude comme une vertu cardinale. [...] Cette rigueur scrupuleuse traduit chez lui un souci de perfection. Elle ne tourne jamais à la maniaquerie. A la fois ingénieux et habile manuellement, il exploite ces qualités dans l'aménagement de son intérieur. [...] Bien que se contentant d'un ordinaire frugal et se passant souvent de dîner pour lutter contre l'embonpoint, il apprécie la bonne cuisine [...]. C'est un homme d'ordre, [...] et il n'apprécie pas que la politique interfère avec le métier militaire, soit pour les troubles qu'elle peut générer dans les équipages, soit pour l'ambition malsaine qu'elle suscite parfois chez des officiers en mal d'avancement. ».*

Maurice Martin du Gard² :

« *Le brave amiral [...] dans Vichy passait pour l'homme le plus réservé et dont on ne savait rien, au Ministère des Colonies, sinon qu'il avait un nombre d'enfants jamais égalé jusqu'ici par un ministre de ce département ! ».*

¹ Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p. 18, 20-21, 22.

² Maurice Martin du Gard, *op. cit.*, p. 518.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, officier d'artillerie
Situation de famille : marié, neuf enfants.

Carrière

Entrée au service : 1908 à 18 ans mois.
Versement en 2^{ème} section : novembre 1946.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
7 ^{ème} /55	33 ^{ème} /53

Spécialité militaire

Brevet d'officier torpilleur Electricien (1920)
Certificat d'aptitude à la navigation sous marine (1924)

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1936.
Langue : anglais, lu et parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Bléhaut	05/10/1911	21 ans 11 mois	05/10/1913	23 ans 11 mois	09/03/1918	28 ans 4 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	16/04/1926	36 ans 5 mois	05/05/1929	39 ans 6 mois	04/08/1935	45 ans 9 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	16/08/1940	50 ans 9 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/1910 à 10/1911

Patrie de 10/1911 à 10/1912

Mameluck de 10/1912 à 04/1913

Henri IV de 06/1913 à 11/1913

Commandant Rivière de 03/1914 à 07/1917

Franklin de 07/1917 à 11/1917

Division des Flottilles de l'Adriatique, *Marceau* de 11/1917 à 10/1918

Cigogne de 10/1918 à 03/1919

Ecole des Officiers Torpilleurs de 03/1919 à 10/1919

Patrie de 10/1919 à 02/1920

Clorinde de 02/1920 à 02/1922

Joessel de 02/1922 à 02 1924

Flottille Manche et Mer du Nord de 03/1924 à 07/1926

Requin de 07/1926 à 07/1927

Panthère de 09/1927 à 09/1928

1^{ère} escadre, 1^{ère} escadre légère, *Lamotte Picquet* de 09/1928 à 05/1930

Toulon de 05/1930 à 10/1930

Alcyon de 10/1930 à 04/1932

FNEO, *Primauguet* de 04/1932 à 04/1934

3^{ème} région de 04/1934 à 10/1934

3^{ème} division légère, *Foch* de 10/1934 à 10/1935

CHEN de 01/1936 à 08/1936

Escadre de la Méditerranée, 9^{ème} Division légère, *Maillé Brezé* de 09/1936 à 10/1938

Préfecture maritime Toulon de 10/1938 à 07/1939

Escadre de la Méditerranée

Provence de 07/1939 à 12/1939

Durée totale au service au 1 ^{er} janvier 1940	
Terre : 4 ans 6 mois 14 jours	Mer : 26 ans 8 mois 11 jours
Total : 31 ans 3 mois 25 jours	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Bléhaut 87.10%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
16 juin 1920	24 /12/1931	07/11/1942		

Croix de guerre 1914-1918

Décorations étrangères

Croix de 4^{ème} classe de l'ordre du soleil levant (Japon)

Officier de l'Ordre de l'Etoile de Roumanie

Officier de l'ordre de Sauveur de Grèce

Commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre du corps d'armée pour sa participation à des combats en 1916 et 1917.

Un témoignage collectif du V.A commandant en chef préfet maritime en mars 1922 accordé au commandant, à l'état-major et l'équipage du sous-marin *Clorinde* « *pour l'excellent esprit militaire et les belles qualités d'endurance dénotant un entraînement remarquable, dont ils ont fait preuve au cours d'une croisière de longue durée accomplie dans des conditions de temps très défavorables.* ».

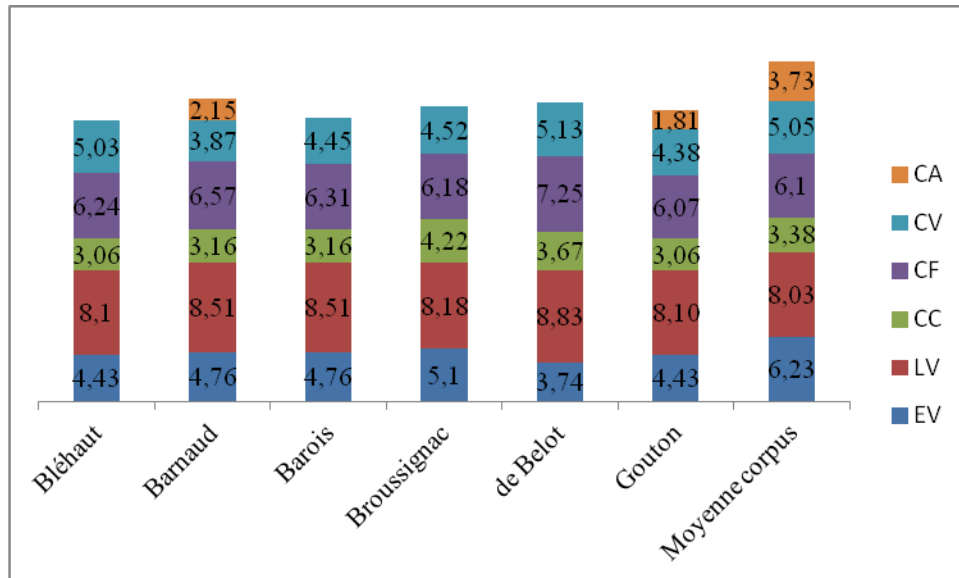
Décision ministérielle du 22 décembre 1926, un témoignage officiel accordé au C.C Bléhaut commandant le sous-marin *le Requin* pour « *l'activité, la compétence technique, et les brillantes qualités dont il a fait preuve, tant au cours des travaux d'armement qu'au cours de la croisière d'endurance effectuée avec succès par ce bâtiment.* »

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Commandant Rivière* : patrouilles et escortes en Méditerranée orientale et en Adriatique, ravitaillement et évacuation de l'armée serbe.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Entré parmi les plus âgés à l'Ecole navale suite à des problèmes de santé, le C.A Bléhaut rattrape vite son retard grâce à un démarrage de carrière rapide et un avancement rapide jusqu'au grade de C.C. En revanche à partir de cette date sa carrière marque le pas avec une durée plus importante que la moyenne dans les grades de C.F et de C.V. Son début de carrière dans les sous-marins explique ce parcours. Son temps de mer très élevé est très certainement lié à la fois à sa jeunesse en 1940 par rapport à d'autres officiers généraux plus gradés et plus âgés mais aussi par son parcours de sous-marinier qui doit apprendre la navigation de surface et d'escadre.

Principaux commandements

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Cigogne</i>	SM	10/1918-03/1919	L.V	29 ans	5 mois
<i>Clorinde</i>	SM	02/1920-02/1922	L.V	31 ans	2 ans
<i>Joessel</i>	SM	02/1922-02/1924	L.V	33 ans	2 ans
<i>Requin</i>	SM	07/1926-07/1927	C.C	37 ans	1 an
<i>Alcyon et 11^{ème} D.T</i>		10/1930-04-1932	C.F	41 ans	1 an 5 mois
<i>9^{ème} D.L et Maillé Brézé</i>		09/1936-10/1938	C.V	47 ans	2 ans 1 mois
Temps de commandement total					8 ans 11 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					28.77% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	03/1918-10/1918	Flottille Adriatique	Attaché à l'EM	L.V	29 ans	7 mois
	09/1928-05/1930	1 ^{ère} esc. légère	CEM	C.C	39 ans	1 an 8 mois
	04/1932-04/1934	FNEO	CEM	C.F	43 ans	2 ans
	10/1934-10/1935	3 ^{ème} D.L	CEM	C.F	45 ans	1 an
	10/1938-07/1939	Premar	CEM	C.V	49 ans	9 mois
	07/1939-12/1939	3 ^{ème} rég. Esc de la Med	CEM	C.V	50 ans	5 mois
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Une bonne partie de son temps de commandement élevé se situe en amont de sa carrière sur les sous-marins. Il a souvent servi comme chef d'état-major d'unités mais son manque d'expérience à l'Etat-major général ou dans des postes à dimension politique est réel. Son parcours le montre très centré sur le cœur du métier et assez peu sur les aspects organisationnels et politiques.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1907)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1908)</i>	<i>Fistots (entrés en 1909)</i>
Bard, Rouyer	Barnaud, Barois, Broussignac, de Belot, Gouton.	Collinet, Hamon, Négadelle.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bléhaut
Abrial	Escadre de la Méditerranée	10/1936-10/1938	CEC (n+2)	Cmdt de la 9 ^{ème} D.L et <i>Maillé Brézé</i>
Docteur	1 ^{ère} escadre	09/1928-10/1929	CEC (n+2)	CEM de la 1 ^{ère} esc. légère
Duplat	1 ^{ère} esc ^{lle} de SM	03/1924-06/1925	1 ^{ère} esc ^{lle} de SM	03/1924-06/1925
Gensoul	3 ^{ème} D.L	10/1934-10/1935	CEC	CEM
Moreau	3 ^{ème} esc ^{ll} de SM	07/1926-02/1927 ?	Cmdt	Cmdt du <i>Requin</i> (?)
Robert	1 ^{ère} escadre	04/1931-01/1932	CEC	Cmdt <i>Alcyon</i> et 11 ^{ème} D.T

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bléhaut
Abrial	<i>Patrie</i>	10/1919-07/1922		
Barois	Ecole des officiers torpilleurs <i>Provence</i>	04/1919-10/1919	Elève	Elève
		07/1939-12/1939	Cmdt	CEM Esc de la Med
Bérenger	3 ^{ème} région Esc de la Méditerranée	04/1934-10/1934 10/1937-10/1938	CEM Aéronautique Cmdt <i>Tourville</i>	Cmdt <i>Maillé Brézé</i>
de Belot	CHEN	01/1936-08/1936	Auditeurs	
Decoux	Escadre de la Méditerranée	11/1937-08/1938	Cmdt <i>Marseillaise</i>	Cmdt <i>Maillé Brézé</i>
		10/1938-03/1939	Cmdt le secteur de Défense de Toulon	CEM 3 ^{ème} région
Esteva		10/1911-08/1912	<i>Patrie</i>	<i>Patrie</i>
Gensoul		10/1919-02/1920	CEM de la Division d'instruction	Ecole des off. torpilleurs/ <i>Patrie</i>
Gouton	1 ^{ère} escadre	10/1936-07/1938	Cmdt <i>Colbert</i>	Cmdt 9 ^{ème} D.L et <i>Maillé Brézé</i>
Landriau	CHEN	02/1936-08/1936	Prof. /directeur des études	Auditeur
Latham	3 ^{ème} région	03/1939-07/1939	Cmdt Aéronautique	CEM Premar
Marquis	CHEN Esc de la Méditerranée	01/1936-05/1936	Directeur des Etudes et prof. de stratégie	Auditeur
		03/1938-10/1938	Cmdt 3 ^{ème} D.C et <i>Marseillaise</i>	Cmdt 9 ^{ème} D.L <i>Maillé Brezé</i>
Motet	3 ^{ème} région	10/1938-07/1939	Major général	CEM
Négadelle	CHEN	01/1936-08/1936	Auditeurs	
Rouyer	1 ^{ère} escadre CHEN Esc de la Med	09/1928-02/1929	<i>Lamotte Picquet</i>	EM 3 ^{ème} flott ^{lle} de T
		01/1936-08/1936	Auditeur	Professeur Adj
		09/1936-10/1938	Cmdt 9 ^{ème} D.L et <i>Maillé brézé</i>	Cmdt <i>Suffren r</i>
Seguin	<i>Panthère</i> Escadre de la Méditerranée	09/1927-09/1928 10/1936-10/1938	SCEM	Cmdt 9 ^{ème} D.L et <i>Maillé Brézé</i>

Si physiquement le C.A Bléhaut est éloigné des lieux de pouvoir, il l'est également des hommes importants de la Marine. Très apprécié de l'Al Gensoul qui en fait son CEM, il n'est que très rarement dans la hiérarchie des plus grands et lorsque c'est le cas cela se situe tôt dans sa carrière ou en position de n+2. Au sein de la Marine, il a noué une forte amitié avec son grand-père baille le C.A Chomel de Jarnieu.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Chef d'état-major des Forces maritimes d'Atlantique Sud et d'Afrique : décembre 1939-août 1940.

Chef d'état-major des Forces maritimes du Sud : août 1940-septembre 1941.

De l'armistice à la prise de fonction politique.

Commandant la 3^{ème} division de croiseurs sur la *Marseillaise* de septembre 1941 à septembre 1942

Commandant la 1^{ère} division de croiseurs l'*Algérie* de septembre 1942 à novembre 1942.

Fonction entre 1943-1944.

Secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies : 26 mars 1943-21 octobre 1944

Exercice de la fonction.

Pour sa défense, le C.A Bléhaut a toujours avancé son action de sauvegarde à l'égard du personnel et des matériels pour en faire la base de la reconstruction de la Marine d'après-guerre. Il aurait agi dans le cadre d'une conception technique de sa fonction. Malgré ses protestations, le C.A Bléhaut n'a pu empêcher les livraisons de plans, les prélèvements de produits semi-fini (tôles et profilés) ; la cession de bâtiments, le prélèvement d'ancres et de chaînes, de machines outils etc³. Il refuse la mise à disposition de l'Allemagne de personnels⁴, l'embarquement de marins de commerce français sur navires allemands⁵ ; il protège les gens de mer⁶ du STO Mais il refuse aussi d'intervenir pour des marins arrêtés qui appartiennent à des organismes affiliés à la Résistance ou ont cherché à passer clandestinement la frontière espagnole⁷. Il autorise l'adhésion à la LFC et à la Milice pour les officiers en congé d'armistice et leurs familles, de façon certes,

³ SHD-DM, 3BB8CE 14, dossier Bléhaut, notes 30 août 1943, 3, 7 et 30 septembre 1943, 10 novembre 1943, du 13 avril 1944, 7 et 8 août 1944, 3 juillet 1944...

⁴SHD-DM, TTA 185, note n° 206 S.C/2 du 29 avril 1944 du C.V JAcquinet au V.A chef de l'arrondissement maritime de Toulon.

⁵ SHD-DM, 3BB8CE 14, note du 10 novembre 1943.

⁶ SHD-DM, TTA 4, notes du 136 et 137 Cab.0 du 12 juin et 13 1943.

SHD-DM, TTA 185, note n°135 S ?C/2 du 28 mars 1944.

⁷ SHD-DM TTB 95, circulaire n°1784 du 8 avril 1944.

affirme-t-il, à truffer les postes de commandement⁸. Il tente de relancer le corporatisme face aux hésitations des armateurs⁹. Enfin il appelle à la neutralité en cas de combats¹⁰. Si son attitude est réservée à l'égard de l'Allemagne, le C.A Bléhaut manifeste un fort attachement aux principes de la Révolution nationale, et à son chef, qu'il accompagne à Sigmaringen.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le C.A Bléhaut est révoqué sans pension par décret du 9 septembre 1944, annulé et remplacé par celui du 22 mai 1945. Arrêté en avril 1945 à son retour de Sigmaringen via la Suisse, il est détenu à Fresnes jusqu'au 7 mars 1946¹¹, date de sa mise en liberté provisoire. Il s'enfuit en Suisse et est jugé par contumace le 1^{er} juin 1946. Le C.A Bléhaut est condamné à dix ans de prison et à la dégradation nationale. Le 18 mars 1955, la Haute Cour de Justice, en présence de l'intéressé, prononce un non lieu. Le 4 mai 1956, le Conseil d'Etat annule le décret de révocation sans pension. Le 29 juin 1956, le ministre accepte le principe de la reconstitution de carrière : le C.A Bléhaut est maintenu en activité jusqu'au 22 novembre 1946, date à laquelle il est versé en 2^{ème} section.

Rayé des cadres de la Légion d'Honneur par arrêté du Grand chancelier du 1^{er} septembre 1948 suite à sa condamnation, le C.A Bléhaut, par courrier du 3 mai 1955, conformément à la procédure, demande à être réintégré dans l'ordre de la Légion d'honneur suite au non lieu de 1955 : il l'est effectivement par arrêté, le 24 mai 1955¹².

⁸ SHD-DM, TTB 153, circulaire du 8 juin 1943 pour la LFC et du 19 mai 1943 pour la Milice.

⁹ AN, 2AG 610, note du 24 février 1943 et circulaire du 21 décembre 1943.

¹⁰ SHD-DM, TTA 185, note du 7 janvier 1944 et circulaire du 12 mai 1944.

¹¹ Bernard Bléhaut, *op. cit.*, p. 317, photocopie du billet de sortie du C.A Bléhaut.

¹² AN, LH 19800035/375/50346.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Bernard Bléhaut, *op. cit.*.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 52.

Sources principales

SHD-DM,

CC7 4°Moderne 1464/3, dossier personnel du C.A Bléhaut.

3BB8CE 10, commission d'épuration de la Marine, dossier K, Al Bléhaut.

3BB8 CE 11, dossier Jacquinet.

3BB8 CE14, C.A Bléhaut.

TTA 185, attitude de la Marine en cas du littoral ; Marine et STO.

TTB 153, position de la Marine à l'égard de la Légion des volontaires français, de la Milice et de la Légion française des combattants (décembre 1940-juin 1943).

172GG², papiers Jacquinet, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la Marine, 1943-1944.

AN,

LH 19800035/375/50346, dossier de Légion d'honneur.

334AP41, archives Bluet, Haute Cour de Justice, dossier Bléhaut, juin 1948 (par contumace), 25 janvier et 18 mars 1955.

3W33, Haute Cour de Justice.

V.A Célestin Bourragué, 22 novembre 1886 (Brassac, Tarn) - 21 mars 1955 (Paris).

Président du Comité de coordination des télécommunications impériales : octobre 1940 - octobre 1941.

Chef d'état-major de la Défense nationale : octobre 1941 - mai 1942.

Directeur des services de l'armistice : mai 1942 - avril 1943.

Président du Comité de coordination des télécommunications impériales : avril 1943 - septembre 1945.



© France Empire

Le C.A Bourragué (février 1937-mars 1941).

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, inspecteur de l'instruction primaire.

Situation de famille : marié, un enfant.

Carrière

Entrée au service : 1902 à 15 ans 11 mois.

Versement en 2^{ème} section : novembre 1945.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
12 ^{ème} /71	5 ^{ème} /68

Spécialité militaire

Brevet d'officier torpilleur (1910)

Brevet d'officier TSF (1921).

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1922.

Langue : anglais parlé¹.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Bourragué	05/10/1905	18 ans 11 mois	05/10/1907	20 ans 11 mois	23/03/1916	29 ans 4 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	17/08/1922	35 ans 9 mois	21/11/1925	40 ans	03/05/1931	44 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>39 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	01/02/1937	50 ans 2 mois	26/03/1941	54 ans 4 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

¹ Au vu des fonctions tenues au cours de sa carrière, il est étonnant que le CV.A Bourragué ne lise et n'écrive pas l'anglais, au moins l'anglais technique.

Principales affectations

Dupetit Thouars de 10/1905 à 10/1906

D'Entrecasteaux de 10/1906 à 01/1907

Brennus de 01/1908 à 02/1908

Cassini de 03/1908 à 09/1909

Cécille de 10/1909 à 08/1910

Charles Martel de 09/1910 à 06/1911

Faraday de 06/1911 à 08/1912

2^{ème} escadrille de sous-marins, *Bizerte* de 08/1912 à 01/1913

Faraday de 01/1913 à 08/1913

Toulon de 08/1913 à 03/1914

Vérité de 05/1914 à 01/1916

Division des Flottilles de patrouilles de la Méditerranée

Foudre de 01/1916 à 03/1916 (?)

Hélène de 03/1916 à 06/1916 (?)

Atmah de 06/1916 à 04/1917 (?)

Division de patrouilles et *Richelieu* de 04/1917 à 02/1918

Cabinet militaire du ministre de 02/1918 à 01/1921

Matelot Leblanc de 04/1921 à 11/1922

EGN (auditeur) de 01/1922 à 08/1922

EGN (professeur) de 08/1922 à 12/1927

1^{ère} escadre, 7^{ème} escadrille de torpilleurs, *Mars* de 12/1927 à 05/1929

EMG de 05/1929 à 07/1933

1^{ère} escadre,

Dupleix de 07/1933 à 10/1935

Algérie de 10/1935 à 06/1936

EMG de 06/1936 à 09/1939

Section Etudes des armements navals 06/1936-07/1937

SCEMG de 07/1937 à 09/1939.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940

Terre : 15 ans 7 mois | Mer : 21 ans 8 mois

Total : 37 ans 3 mois

Ratio mer/temps de service

Corpus 72.75 %

Bourragué 59.46%

Ecrits en cours de carrière

(C.C) *La marine française dans l'établissement de l'indépendance hellénique jusqu'à la bataille de Navarin. Le rôle de l'amiral de Rigny*, travail d'officier, EGN, 1923.

(C.V) *Du croiseur de 10000 T à l'Algérie* : conférence faite au Centre d'études de Toulon, 1935.

(C.A) *Les armements navals français depuis la guerre*, EGN/CHEN, 1937.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
29/01/1918	12/01/1929	24/12/1937	16/05/1950	

Officier du Mérite maritime,

Officier d'Académie.

Croix de guerre,

Médaille du Maroc,

Médaille d'Orient

Grand officier du Nichan Iftikhar

Commandeur du Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Ordre de Saint Stanislas

Distinguished Service Cross

Aigle Blanc de Serbie avec glaives

Couronne de Yougoslavie

Officier Saint Maurice et Lazare

Ordre de Dannebrog (Danemark).

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Félicitations du ministre, 10 août 1910, examen de sortie de l'école des torpilleurs

Par décision ministérielle du 27 septembre 1912 un témoignage officiel de satisfaction est accordé (texte non mentionné dans le dossier).

Citation à l'ordre du jour de la Division, ordre n°54 P.A du 8 septembre 1917, pour avoir « *fait preuve de ténacité, d'entrain et de belles qualités de marin : est parvenu à ramener au port, après 42 heures de remorquage, un navire de son convoi torpillé par un sous-marin, en repoussant avec succès quatre nouvelles attaques de l'ennemi.* ».

Par la même décision ministérielle du 29 septembre 1917, un témoignage officiel de satisfaction a été accordé au commandant le chalutier *Richelieu*, « *pour la manière pleine de décision avec laquelle ont été effectuées les manœuvres de protection d'un vapeur contre les attaques réitérées*

d'un sous-marin ennemi qui avait torpillé une première fois ce bâtiment, et avoir réussi à ramener ce navire au port après quarante-six heures de remorquage. ».

Par ordre n°2139 F.M.F.3 en date du 22 octobre 1940, l'Amiral de la Flotte, Ministre, Secrétaire d'Etat à la marine, Commandant en Chef des forces Maritimes françaises cite à l'ordre de l'escadre (citation de division) le Contre Amiral Bourragué « *chargé auprès du Haut Commissaire de l'Afrique française et du général Commandant Supérieur au cours des attaques britanniques sur Dakar, d'assurer la liaison avec les forces navales. A assuré cette mission avec une grande distinction et un magnifique sang froid.* ».

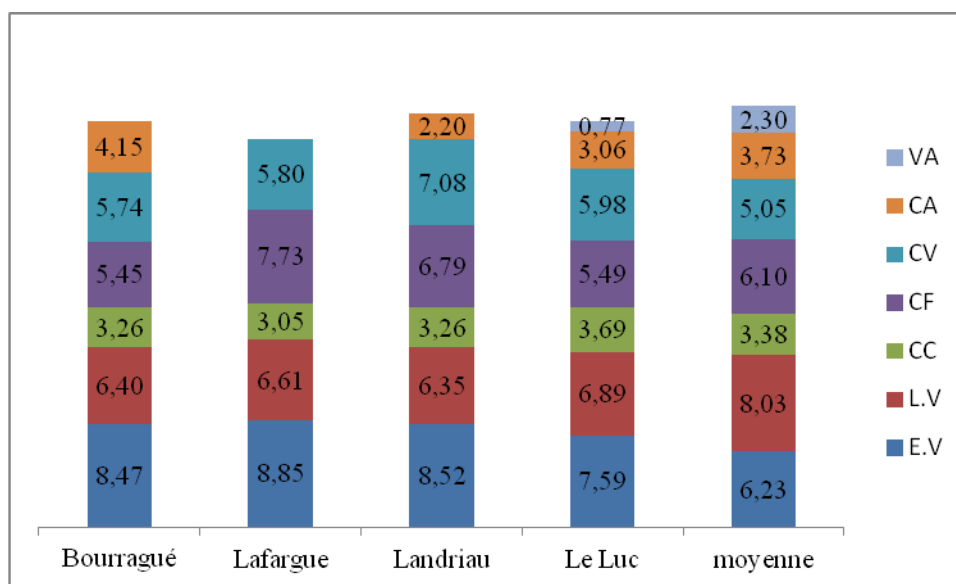
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Division des Flottilles de patrouilles de la Méditerranée : évacuation de l'armée serbe.

Richelieu : convois.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« *Le CA Bourragué est un des officiers généraux les plus complets que possède la Marine. Ses qualités de marin, de vive intelligence, son savoir étendu, sa connaissance parfaite des grands problèmes maritimes le désignent pour les postes les plus importants.*», 1937, Al Darlan, CEMG.

« *Officier général d'une culture générale étendue : esprit fin, intelligence vive. Le C.A Bourragué a mis un certain temps à obtenir les réflexes nécessaires à la manœuvre à grande vitesse de sa division en liaison rapprochée avec la force principale.*», Al Gensoul, août 1940.

D'une façon générale, les appréciations mettent en avant sa valeur technique, son caractère agréable, pondéré, sa modestie ainsi que sa solide culture générale et scientifique.

Entré un des plus jeunes à l'Ecole Navale, le V.A Bourragué présente un temps de service à la mer très faible et surtout en amont de sa carrière : il effectue les deux-tiers de son temps en mer avant 1918. De 1929 à 1939, il n'est que trois ans en mer. Ce faible temps de service à la mer ne l'empêche pas d'avoir une progression de carrière régulière. Néanmoins son profil d'homme d'état-major le ralentit dans sa progression dans les grades de C.V et surtout de C.A. Ses qualités intellectuelles, sa culture sont reconnues mais son manque de pratique est aussi souligné.

Principaux commandements à la mer et assimilés.

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
Une division patrouilleurs et <i>Richelieu</i>	Ch	04/1917-02/1918	L.V	31 ans	10 mois
<i>Matelot Leblanc</i>	T	04/1921-11/1922	L.V	35 ans	1 an 7 mois
7 ^{ème} esc ^{le} de torpilleurs et <i>Le Mars</i>		12/1927-05/1929	C.F	41 ans	1 an 5 mois
<i>Dupleix</i>	C	09/1933-10/1935	C.V	47 ans	2 ans 1 mois
4 ^{ème} D.C		11/1939-07/1940 ²	C.A	53 ans	9 mois
Temps de commandement total					6 ans 8 mois
Temps de commandement/temps de service					18.03%
<i>Moyenne corpus</i>					24.99%

² Le V.A Bourragué conserve ce commandement jusqu'en octobre 1940.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	01/1916-04/1917	Patrouilles de la Méd.	Aide de camp	E.V	30 ans	1 an 3 mois
	10/1935 à 06/1936	1 ^{ère} esc.	CEM	C.V	49 ans	8 mois
Etat major général et/ou en services centraux	05/1929 - 07/1933	3 ^{ème} B.	Chef	C.F	43 ans	4 ans 2 mois
	06/1936-07/1937	Section Etudes des armements navals	Chef	C.V	50 ans	1 an 1 mois
	07/1937-09/1939		SCEMG	C.A	51 ans	2 ans 2 mois
Ministère et poste à dimension politique	02/1918 -01/1921	CMM	Ordonnance du ministre	L.V	32 ans	2 ans 11 mois

Après avoir été aide camp du V.A Fatou (alors C.A), le V.A Bourragué est officier d'ordonnance du ministre Georges Leygues. Le temps de service à terre est essentiellement un temps de service à l'EMG, auquel on peut ajouter cinq années d'enseignant à l'EGN en tant que professeur d'état-major – il enseigne d'ailleurs cette matière avant d'avoir occupé les fonctions de CEM. A partir de juin 1936, il est affecté à des postes particulièrement importants qui lui permettent d'avoir une vision complète de la Marine et des dimensions stratégiques.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1901)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1902)</i>	<i>Fistots (entrés en 1903)</i>
Decoux, Godfroy, Ven	Lafargue, Landriau, Le Luc.	Denis de Rivoyre, Le Loup.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bourragué
Abrial	EMG 1 ^{ère} D.L	05/1931-10/1932 1934	SCEMG Cmtd 1 ^{ère} D.L et <i>Foch</i>	Chef 3 ^{ème} B Cmtd <i>Dupleix</i>
	EMG	06/1936-10/1936	SCEMG	Section Etudes Armements
Darlan	D'Entrecasteaux EMG	10/1906-01/1907 01/1937-07/1937	CEMG	Section Etudes Armements
	EMG	07/1937-09/1939	CEMG	SCEMG
Docteur	1 ^{ère} escadre	12/1927-05/1929	CEC (n+2)	Cmtd 7 ^{ème} esc ^{lle} de torpilleurs et <i>Le Mars</i>
Gensoul	EMG	10/1932-07/1933	SCEMG	Chef 3 ^{ème} Bureau
Robert	Flot ^{lle} de T de la 1 ^{ère} esc	05/1928-05/1929	Cmtd	Cmtd 7 ^{ème} esc ^{lle} de torpilleurs et <i>Le Mars</i>

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bourragué
Barois	7 ^{ème} esc. de T	04/1928-1929	Cmtd <i>Fortuné</i>	Cmtd
Négadelle	EMG/3 ^{ème} B	04/1930-04/1931	Chargé des questions de tactique	Chef

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bourragué
Abrial	EGN/CHEN	01/1925-08/1925	Auditeur	EGN (prof d'E.M)
Auphan	EGN	12/1923-11/1924	Auditeur	EGN (prof d'E.M)
Bard	EGN/CHEN	1925 1926	Auditeur CHEN. Aide de camp du Cmtd de l'EGN	EGN (prof d'E.M) Professeur EGN
	EMG	05/1929-06/1931	Chef adjt du 2 ^{ème} B.	Chef du 3 ^{ème} Bureau
Barnaud		12/1922-06/1924	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces	EGN (prof d'E.M)
		10/1936-07/1937 07/1937-09/1937	CHEN auditeur <i>Idem</i>	Chef section Etudes SCEMG

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bourragué
Bérenger	Paris	06/1936-07/1937 07/1937-10/1937	Commission Marine Chambre des Députés	Chef section Etudes SCEMG
Bouxin	Paris 1 ^{ère} escadre <i>Idem</i>	12/1931-07/1933 10/1934-10/1935 10/1935-06/1936	CHEN Cmdt <i>Algérie</i> <i>Idem</i>	Chef 3 ^{ème} B. Cmdt <i>Dupleix</i> CEM
Broussignac	Paris	12/1936-07/1937 07/1937-09/1937	Auditeur CHEN	Chef Section Etudes des armements SCEMG
Chomel de Jarnieu	EGN Paris	01/1924-11/1924 11/1937-04/1938	Auditeur Auditeur CHEDN	EGN (prof d'E.M) SCEMG
Collinet	EGN Paris EMG	09/1924-11/1925 06/1929-04/1930 06/1936-08/1937	Auditeur Off. d'ord. puis s/s chef du CMM Chef du 3 ^{ème} Bureau	EGN (prof d'E.M) Chef du 3 ^{ème} Bureau Chef section Etudes
Darlan	Paris	11/1929-08/1930 07/1932-07/1933	CMM (cons. Naval) Directeur CMM	Chef du 3 ^{ème} Bureau
Decoux	Paris EMG EMG	02/1918-08/1918 05/1931-07/1933 06/1936-10/1936	Officier d'ord. du ministre Section Etudes armements navals Section (Etudes) armements navals	Officier d'ordonnance du ministre Chef du 3 ^{ème} Bureau Section Etudes armements navals
de Laborde	Paris 1 ^{ère} escadre	08/1924-06/1926 12/1927-08/1928	Chef service central Aéronautique Cmdt <i>Béarn</i>	Professeur EGN Cmdt 7 ^{ème} escd ^{lle} de T et Mars
Denis de Rivoire	EGN	12/1922-06/1923	Auditeurs	
Derrien	Paris	01/1931-08/1931	Auditeur CHEN	Chef 3 ^{ème} B
Duplat	EMG Paris Paris	06/1930-12/1932 06/1936-07/1937 07/1937-06/1939	Chef 1 ^{er} Bureau DPM DPM	Chef 3 ^{ème} Bureau chef section études armements SCEMG
Dupré	EGN Paris Paris Paris	12/1922-11/1923 01/1933-07/1933 10/1936-07/1937 07/1937-11/1938	Auditeur s/s chef du CMM Chef CMM Chef CMM	Auditeur Chef 3 ^{ème} Bureau Chef section études armements SCEMG
Esteva	Paris	05/1929-06/1930 06/1930-07/1932	S/s chef ser. Aéro SCEM/Ministère de l'Air	Chef 3 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bourragué
Fenard	Paris	1932-07/1933 07/1938-03/1939	Chef adjt du CMM Auditeur CHEDN	Chef 3 ^{ème} Bureau SCEMG
Fernet	EGN EMG Paris	12/1922-08/1923 12/1930-09/1932 09/1938-09/1939	Auditeur Chef 2 ^{ème} Bureau Secr. du CSDN	Auditeur Chef 3 ^{ème} Bureau SCEMG
Gensoul	Paris 1 ^{ère} escadre	11/1926-08/1927 12/1927-05/1929	Auditeur CHEN <i>Courbet</i>	Auditeur EGN 7 ^{ème} esc de T et Mars
Godfroy	Paris EMG EMG	06/1924-04/1926 06/1936-08/1936 08/1936-11/1937	Serv central Aéro Chef serv central Aéro SCEMG	Professeur EGN Chef section études armements SCEMG
Gouton	Paris	12/1922-01/1926 01/1933-07/1933 09/1938-09/1939	3 ^{ème} Bureau Auditeur CHEN Directeur du CMM	Prof EGN Chef 3 ^{ème} Bureau SCEMG
Herr	Paris	10/1929-09/1930	Président CPE	Chef 3 ^{ème} Bureau
Jardel	Paris	08/1938-09/1939	Chef du CMM	SCEMG
Landriau	EGN	10/1925-12/1927	Prof. de tactique des S.M	Prof. d'EM
Latham	Paris EGN/CHEN	02/1918-01/1921 06/1927-12/1927	Service de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes Auditeur CHEN	Officier d'ordonnance du ministre Prof. d'EM
Le Bigot	Paris	05/1931-07/1933	Attaché à psdce de la République	Chef 3 ^{ème} Bureau
Le Loup	EMG	08/1931-07/1933 05/1937-07/1937 07/1937-09/1939	1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation S/s directeur DPM <i>Idem</i>	Chef 3 ^{ème} Bureau chef section études armements SCEMG
Le Luc	<i>Vérité</i> 1 ^{ère} escadre EMG <i>Idem</i>	06/1914-07/1915 02/1928-05/1929 10/1929-03/1931 10/1937-08/1939	Officier canonnier Cmdt <i>Jaguar</i> et CEM 1 ^{ère} flottille Adjoint DPM Chef section Etudes	Cmdt 7 ^{ème} es ^{lle} de T et <i>Mars</i> Chef 3 ^{ème} Bureau SCEMG
Marquis	EGN/CHEN Paris	1927 07/1937-03/1938	CHEN Auditeur Adjt Adjnt Cmdt CHEN	Prof. d'EM EGN SCEMG
Marzin	EMG	09/1937-07/1939	Chef 3 ^{ème} Bureau	SCEM
Michelier	Paris EMG EMG	05/1930-12/1931 11/1936-07/1937 07/1937-08/1938	Chef adjt du CMM Président CPE <i>Idem.</i>	Chef 3 ^{ème} Bureau Chef Section études des armements, SCEMG

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bourragué
Michelier (suite)	EMG	11/1938-09/1939	Chef Aéronautique	SCEMG
Motet	<i>Vérité</i> Paris Paris	05/1914-01/1916 12/1918-10/1920 12/1930-08/1931	4 ^{ème} section puis 3 ^{ème} B. Auditeur CHEN	Off. d'ord. du ministre Chef du 3 ^{ème} Bureau
Négadelle		09/1936-07/1937 07/1937-10/1937	Adjt DPM	Chef Section études des armements, SCEMG
de Penfentenyo de Kervéréguin	Paris	1937	Auditeur CHEDN	Chef Section études des armements, SCEMG
Platon	EGN	11/1926-12/1927	Prof de tactique	Prof d'E.M
Robert	Paris	02/1920-01/1921 09/1929-03/1931	1 ^{er} Bureau DPM	Officier d'ordonnance du ministre Chef du 3 ^{ème} Bureau
Rouyer	EGN 1 ^{ère} escadre	12/1923-11/1924 09/1933-09/1935	Auditeur SCEM	Prof d'E.M Cmdt 7 ^{ème} esc de T. et <i>Le Mars</i>
Ven	EMG	05/1929-03/1931	Chef 4 ^{ème} Bureau	Chef du 3 ^{ème} Bureau

Autres

Son frère³ est également dans la Marine avec le grade de C.V, entré dans la Marine en 1893⁴. Il semble avoir développé des liens privilégiés avec le CA. Chomel⁵.

Son temps relativement long à Paris lui permet de croiser de nombreux officiers. Considéré comme A.D.D, il rencontre l'Al Darlan au début de sa carrière mais ne le retrouve ensuite qu'à partir de 1937. Ses années à Paris lui permettent d'y être en même temps que d'autres AD.D. Si pour autant il est en situation de fréquenter bon nombre de ces pairs, on peut aussi voir qu'il n'y a que très peu de temps professionnel permettant une collaboration directe, ce qui en fait certainement un A.D.D un peu en dehors du réseau.

³ AN, LH 19800035/1286/48518, dossier de légion d'Honneur de Jean Marie Gaston Bourragué, acte de naissance.

⁴ Né en 1876, son frère est entré à l'Ecole navale en 1893. Il termine sa carrière comme C.V

D'après http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_bourrague_jean.htm, consulté le 24 avril 2014.

⁵ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 1^{er} janvier 1985 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit neveu.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant la 4^{ème} division de croiseurs *Georges Leygues* de novembre 1939 à octobre 1940, il participe aux opérations en Atlantique avec la Force de raid.

En septembre 1940, l'Al Darlan lui reproche sa « mollesse »⁶ : lors de sa croisière le long des côtes africaines pour rejoindre Dakar, il évite tout engagement avec la force H de l'amiral Somerville chargée de contrôler ses mouvements et a renvoyé ses contre-torpilleurs qui n'avaient pas un rayon d'action suffisant pour rallier Dakar. Ultérieurement l'Al Darlan reconnaît qu'il ne pouvait agir autrement et lui offre sa troisième étoile⁷.

Fonction entre 1940-1944.

Chef du comité de coordination des télécommunications impériales du 28 octobre 1940 au 06 octobre 1941⁸.

Chef d'état-major de la Défense Nationale du 6 octobre 1941 au 2 mai 1942.

Directeur des services de l'armistice du 2 mai 1942 au 19 avril 1943.

Président du Comité de coordination des télécommunications de l'Union française du 19 avril 1943 au 1^{er} septembre 1945.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Placé en congé d'activité le 1^{er} septembre 1944 (décret du 24 octobre 1944), il est rappelé à l'activité le 2 septembre 1944 (décret du 16 novembre 1944).

Il est placé dans la 2^{ème} section à compter du 22 novembre 1945.

Le dossier constitué par la Commission d'épuration de la Marine ne fait mention d'aucune procédure, d'aucun avis.

Carrière post 1944

Il est membre du Comité budgétaire jusqu'en 1954. Il est président de l'Association des anciens élèves de l'Ecole navale de 1945 à 1955⁹.

⁶ Papiers Darlan, (liasse Amiot), éphémérides des 3 et 4 septembre 1940. Cité par Hervé Coutau-Bégarie Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 196-197.

⁷ Papiers Darlan, (liasse Amiot), note de l'Al Darlan, du 23 septembre 1940. *Ibidem*, p.233.

SHD-DM, 142 GG², fonds privés Darlan, commentaire manuscrit sous le rapport du C.A Bourragué au gouverneur général Boisson. *Ibidem*, p. 234.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 67.

⁸ D'après le dossier personnel du V.A Platon. Néanmoins il semble que le V.A Bourragué garde ce poste jusqu'en août 1942, date à laquelle serait nommé le C.A Dupré. Le V.A Platon hostile à cette nomination s'en ouvre à l'Al Darlan : AN, F1a 4030, scellés Platon, lettre du 11 août 1942 du V.A Platon l'Al Darlan avec mentions manuscrites de l'Al Darlan en guise de réponse.

⁹ <http://www.anciens-navale.fr/public/association/> consulté le 25 avril 2014.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 66-67.

Sources principales

SHD-DM,

CC 7 4°Moderne 1196/4, dossier personnel du V.A Bourragué.

3BB8 CE 14, dossier V.A Bourragué.

AN,

LH 19800035/0175/22636.

Sources imprimées

Hervé Coutau-Bégarie Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 101-103, 124, 196-197, 233-234.

V.A Jacques Bouxin, 23 août 1888 (La Tour en Jarez, Loire) - 13 février 1977 (Paris).

Directeur du Personnel Militaire de la Marine : septembre 1941 - mai 1943.



©SHD-DM, CC7 4° Moderne 2951/3.

Le V.A Bouxin (alors C.A), 1939.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, officier général de marine, C.A.
Situation de famille : marié, trois enfants.

Carrière

Entrée au service : 1906 à 18 ans 1 mois.
Versement en 2^{ème} section : août 1947.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
35 ^{ème}	21 ^{ème}

Spécialité militaire

Brevet d'officier canonier et certificat de directeur de tir (1914).

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1932.
Langue : anglais (niveau non mentionné).

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Bouxin	05/10/1909	21 ans 1 mois	05/10/1911	23 ans 1 mois	30/07/1917	28 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	25/07/1923	34 ans 11 mois	17/01/1928	39 ans 5 mois	19/01/1934	45 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	10/10/1939	51 ans 1 mois	16/05/1942	53 ans 9 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/1908 à 10/1909
Jules Ferry de 10/1909 à 04/1911
Voltaire de 04/1911 à 10/1911
Lavoisier de 01/1912 à 08/1912
Chamois de 08/1912 à 09/1913
 Ecole des officiers canonniers de 09/1913 à 06/1914
 Pothuau de 03/1914 à 05/1914
 Tourville de 05/1919 à 06/1914
Chateaurenault de 08/1914 à 01/1915
Bretagne de 01/1915 à 09/1921
Pothuau de 09/1921 à 09/1923
Bisson de 12/1923 à 03/1925
 Rochefort de 03/1925 à 08/1926
Tornade de 08/1926 à 02/1928
 1^{ère} escadre, *Jean Bart* de 03/1928 à 01/1929
 1^{ère} escadre, *Bretagne* de 02/1929 à 10/1929
 1^{ère} escadre, *Jaguar* de 10/1929 à 10/1931
 CHEN (auditeur) de 12/1931 à 08/1932
 CHEN (professeur de tactique de surface) de 10/1932 à 10/1934
 1^{ère} escadre, *Algérie* de 10/1934 à 10/1936
Strasbourg de 02/1937 à 12/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 6 ans 10 mois	Mer : 26 ans 5 mois
Total : 33 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Bouxin 78.79%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
14/07/1919	21/01/1931	13/10/1940		

Médaille interalliée
 Chevalier du Mérite maritime
 Croix de guerre 1939-1945
 Médaille commémorative de la guerre 1914-1918
 Commandant Nichan Iftikhar
 Commandeur du Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Chevalier de Danilo

Commandeur de Saint Charles de Monaco

Commandeur de la Couronne de Yougoslavie

Officier des Saints Maurice et Lazare

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 26 septembre 1913 à l'E.V Bouxin, pour la qualité de son enseignement sur le *Chamois*.

Par décision ministérielle du 5 janvier 1917, dépêche ministérielle du 8 janvier, félicitations du ministre à l'E.VI^{ème} classe Bouxin de la *Bretagne* « *pour les hautes qualités d'activité journalière, de zèle et de compétence déployées dans ses fonctions.* ».

Par dépêche du 7 mai 1921 adressée au V.A, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée occidentale, « *les remerciements du ministre ont été transis au L.V Bouxin et au personnel qui a collaboré avec cet officier, pour l'initiative, le zèle et les capacités techniques dont ils ont fait preuve au cours des laborieuses et délicates opérations de transformation et de mise au point de l'artillerie de la Bretagne.* ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 5 janvier 1925 n°28 EMG 3 au C.C Bouxin, commandant le *Bisson* à la suite des tirs d'honneur de 1924 exécutés par les bâtiments de surface.

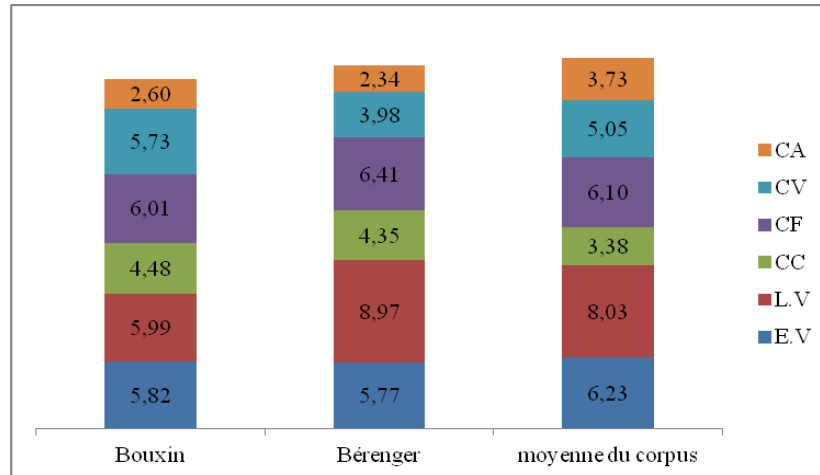
Citation à l'ordre de la mer par ordre n°1760 F.M.F.3 en date du 9 septembre 1940 du C.A Bouxin, commandant la 2^{ème} escadre « *officier général énergique au robuste bon sens, impeccable commandant de division cuirassée. A manœuvré avec sang froid, hardiesse et précision sous le feu violent des cuirassés britanniques, le 3 juillet 1940, lors du combat de Mers el-Kébir au cours duquel son bâtiment « le Provence » a été gravement touché par l'artillerie lourde adverse.* »

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec la *Bretagne*, affecté à la 1^{ère} division de la 1^{ère} escadre, il participe aux opérations de Grèce.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« le C.V Bouxin reproduit en partie, le type « Vieille France » (dans la meilleure acception du terme) et il est en même temps l'un des officiers qui connaissent le mieux le matériel moderne [...] Marin achevé, ayant gardé la tradition de l'Ecole de pilotage, il est un manœuvrier plein de sang froid très sur, mais non le plus vif ni le plus hardi ni le plus élégant. Il a beaucoup élargi sa culture professionnelle en s'attachant à l'étude de la tactique des bâtiments de surface qu'il connaît à fond et qu'il a enseignée, dans un esprit de strict réalisme à l'Ecole de guerre navale. N'a qu'un médiocre penchant pour tout ce qui est littérature et art de sorte qu'il n'a que cette finesse instinctive et simple qui va généralement de pair avec le bon sens et avec les qualités de cœur. En résumé c'est dans le plein sens du mot un « homme de mer » et de la plus belle qualité. », V.A Mouget, commandant en chef la 1^{ère} escadre, 1933.

« Esprit calme et pondéré, beaucoup de bon sens, grande valeur technique, excellent manœuvrier, l'amiral Bouxin possède toutes les qualités requises pour faire un grand chef », le V.A.E Gensoul, commandant en chef de la Force de l'Atlantique et de la 1^{ère} escadre, 1940.

« L'amiral Bouxin a montré dans le commandement de la 1^{ère} division de croiseurs, les qualités solides qu'il avait déjà eu l'occasion de montrer au cours d'opérations de guerre. Excellent marin esprit réfléchi et précis j'aurais toute confiance [en] lui pour mener à bien une opération navale de quelque nature qu'elle soit. Dans ses relations avec le personnel il a toujours montré d'excellents qualités de commandement : on peut seulement regretter que malgré toutes ces qualités il manque de rayonnement naturel qui [font] d'un chef un entraîneur d'hommes défaut qui pourrait le desservir dans « un coup dur ». Par contre ses connaissances générales du matériel de la Marine dans toutes ses branches sont exceptionnelles.», Al de Laborde, commandant en chef des Forces de Haute Mer, 1941.

« *Officier général rude et franc, qui allie à des qualités d’homme de mer (dont il a fait preuve) un bon sens militaire, une valeur morale et une connaissance des hommes qui en ont fait un excellent directeur du personnel militaire.* », C.A Auphan, secrétaire d’Etat à la Marine, 1942.

En termes de progression et d’âge, le V.A Bouxin présente une carrière quasiment conforme à la moyenne du corpus. Il reste avant tout un marin technicien, dont les connaissances et l’expérience en matière d’artillerie sont reconnues : il a participé aux essais sur la *Bretagne*, mis au point l’artillerie sur l’*Algérie* et fut chargé de suivre l’achèvement du *Strasbourg*. Il a fait ses preuves grâce à un temps à la mer important. Si son aptitude au commandement est bonne, son manque de leadership est regretté. Cet homme est avant tout un marin dont la rudesse et la franchise sont louées, même si derrière ces louanges se dissimulent aussi la critique d’un homme peu enclin aux sujets culturels et sans doute peu porté aux mondanités.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Bisson</i>	T	12/1923-03/1925	C.C	35 ans	1 an 3 mois
<i>Tornade</i>	T	08/1926-02/1928	C.C	38 ans	1 an 6 mois
<i>Jaguar</i>	C.T	10/1929-10/1931	C.F	41 ans	2 ans
<i>Algérie</i>	C	10/1934-10/1936	C.F	46 ans	2 ans
<i>Strasbourg</i>		02/1937-12/1939	C.V	49 ans	2 ans 10 mois
2 ^{ème} escadre ¹		12/1939-07/1940	C.A	51 ans	8 mois
Temps de commandement total					10 ans 3 mois
Temps de commandement/temps de service					31.06%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

¹ Le V.A Bouxin conserve ce commandement jusqu’en septembre 1940.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	03/1925-08/1926	Rochefort		C.C	37 ans	1 an 5 mois
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Le V.A Bouxin, quand il est nommé Directeur du personnel, n'a jamais servi à l'EMG et son expérience de l'état-major se situe très en amont de sa carrière. S'il connaît bien les hommes, il n'a jamais dans ses postes pu développer une vision globale de la Marine. Son caractère rugueux explique peut-être son absence d'affectation dans des postes parisiens.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1905)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1906)</i>	<i>Fistots (entrés en 1907)</i>
Fenard.	Bérenger.	Bard, Rouyer.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bouxin
Docteur	1 ^{ère} escadre	03/1928-01/1929	CEC (n+2)	<i>Jean Bart</i> Chef artillerie
		02/1929-10/1929		<i>Bretagne</i> Chef artillerie
Fernet	<i>Jules Ferry</i>	10/1909-02/1911		

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bouxin
Gensoul	<i>Bretagne</i>	02/1929-10/1929	Cmdt	Chef serv. Artillerie
de Penfentenyo	<i>Bretagne Jean Bart</i>	01/1915-11/1916 03/1928-01/1929	Cmdt	Chef serv. Artillerie
Robert	1 ^{ère} escadre	04/1931-10/1931	CEC	Cmdt <i>Jaguar</i>

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bouxin
Barois	<i>Provence</i>	12/1939-08/1940	Cmdt et C.P	Cmdt 2 ^{ème} escadre

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bouxin
Abrial	Paris	12/1931-08/1932	SCEMG	Auditeur CHEN
Bard	<i>Pothuau CHEN</i>	07/1922-09/1923 10/1933-10/1934	Etudes TSF Professeur	Chef service Artillerie Prof de tact. de surface
Barnaud	<i>Jaguar Algérie</i>	02/1930-09/1931 08/1935-10/1936	CEM 1 ^{ère} flot ^{tille} de torpilleurs 2 ^{ème} SCEM 1 ^{ère} escadre	Cmdt Cmdt
Bourragué	Paris 1 ^{ère} escadre <i>Idem</i>	12/1931-07/1933 10/1934-10/1935 10/1935-06/1936	Chef 3 ^{ème} B. Cmdt <i>Dupleix</i> CEM	CHEN Cmdt <i>Algérie</i> <i>Idem</i>
Chomel de Jarnieu	1 ^{ère} escadre	03/1928-01/1929 02/1929-03/1929	<i>Provence</i>	<i>Jean Bart</i> , Chef Art. <i>Bretagne</i> Chef Art.
Decoux	Paris	12/1931-08/1932 08/1932-10/1934	Chef section Etudes Armes navales	Auditeur CHEN Professeur CHEN
Duplat	Paris	12/1931-08/1932 08/1932-12/1932	Chef 1 ^{er} B	Auditeur CHEN Professeur CHEN
Dupré	Paris	01/1933-09/1934	s/s chef CMM	Professeur CHEN
Esteva	Paris	12/1931-07/1932	SCEM/Ministère de l'Air	Auditeur CHEN
Fernet	EGN/CHEN	12/1932-10/1934	Professeur à l'EGN	Professeur CHEN
Gensoul	1 ^{ère} escadre	10/1934-10/1936	Cmdt 3 ^{ème} D.L	Cmdt <i>Algérie</i>
Godfroy	1 ^{ère} escadre	10/1929-04/1931	Cmdt <i>Foch</i>	Cmdt <i>Jaguar</i>
Gouton	1 ^{ère} escadre CHEN	11/1929-07/1931 01/1933-10/1933 10/1933-10/1934	CEM 1 ^{ère} D.L Auditeur 1 ^{er} B chef section matériels	Cmdt <i>Jaguar</i> Professeur Professeur

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bouxin
Landriau	CHEN	12/1931-08/1932	Prof. de tactique des S.M	Auditeur
Latham	<i>Bretagne</i>	05/1921-09/1921	Chef serv. Aéro	Chef service Artillerie
Le Bigot	Paris	12/1931-08/1932 08/1932-10/1934	Attaché à la psdce de la République	Auditeur CHEN Professeur CHEN
Le Loup	Paris	12/1931-08/1932 08/1932-01/1934	1 ^{er} B, chef section mobilisation	Auditeur CHEN Professeur CHEN
Marquis	<i>Bretagne</i>	01/1915-07/1916	Chef ser. Torpilles electricité	Chef service Artillerie
	CHEN	08/1933-10/1934	Directeur des Etudes et prof de stratégie	Prof de tact. de surface
Marzin	<i>Bretagne</i> <i>Pothuau</i>	04/1915-06/1916 09/1921-09/1923		Chef service Artillerie <i>Idem</i>
Michelier	Paris	12/1933-09/1934	S/S DPM	Professeur CHEN
Motet	<i>Voltaire</i>	04/1911-10/1911		
Négadelle	1 ^{ère} escadre	10/1934-10/1935	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	Cmdt <i>Algérie</i>
Platon	CHEN	10/1932-09/1933	Professeur	Prof de tact. de surface
	Paris	09/1933-10/1934	Chef 3 ^{ème} B.	
Rouyer	1 ^{ère} escadre	11/1934-09/1935	SCEM	Cmdt <i>Algérie</i>
Ven	Brest	07/1937-06/1939	Major g ^{al} du port de Brest	Cmdt <i>Strasbourg</i> en achèvement

Ce sont majoritairement ses fonctions au CHEN entre 1931 et 1934 qui lui permettent d'y croiser de nombreux officiers. Mais il se retrouve peu fréquemment avec eux dans d'autres situations.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant de la 2^{ème} escadre composée de *Bretagne, Lorraine, Provence*, il opère dans l'Atlantique puis est intégré à la Force X.

Il rallie la méditerranée occidentale avec *Bretagne, Lorraine* et se trouve à Mers el-Kébir le 3 juillet 1940².

De l'armistice à la prise de fonction.

Il commande la 1^{ère} D.C. à bord du *Volta* puis de l'*Algérie* de d'août 1940 à avril 1941.

Il est commandant de la Marine à Toulon d'avril 1941 à septembre 1941.

² Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 70.

Fonction entre 1940-1944.

Directeur du personnel militaire de septembre 1941 à septembre 1943. Désigné en octobre 1942 pour remplacer le V.A Derrien, il ne peut rejoindre Bizerte du fait du débarquement allié. Il réintègre alors la fonction qui était la sienne à Vichy.

Exercice de la fonction.

Interrogé par la Commission d'épuration de la Marine, le V.A Bouxin, qui a donc servi auprès de plusieurs secrétaires d'Etat à la Marine, l'Al Darlan, le C.A Auphan, l'Al Abrial et quelque mois avec le C.A Bléhaut, considère que sa mission devait répondre à deux objectifs : maintenir un effectif de soixante mille hommes et garder l'unité de tous les hommes démobilisés. Pour cela, il a développé un corps de gendarmes et de pompiers, des équipes de défense passive, s'est efforcé de conservé tous les cadres des Ecoles, a placé les officiers dans les écoles, et les mousses dans les écoles d'apprentissage. Les services locaux des œuvres de la Marine ne se sont pas seulement efforcés de trouver des emplois pour permettre le reclassement du personnel, mais ont aussi œuvré pour maintenir le lien avec le personnel avec en particulier la création d'un journal *l'Echo du Marin*.

Placé en congé d'armistice à partir du 5 août 1943, le C.A Bléhaut lui demande de garder une activité d'études, dissimulée au sein de la Section archives du Service historique³.

³ SHD-DM, CC 7 4°moderne 2951/3, dossier personnel du V.A Bouxin, compte-rendu de l'audition du V.A Bouxin, le 17 octobre 1944.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE
--

Procédure épuration

Le V.A Bouxin est entendu par la Commission d'épuration de la Marine⁴ en octobre 1944⁵ ; elle propose le placement en 2^e section sans possibilité de réemploi⁶, en ne retenant que le fait qu'il fut directeur du personnel. Un arrêté du 13 avril 1945 le place par anticipation dans la 2^{ème} section du cadre des officiers généraux de marine à compter du 24 avril 1945. Le 9 juin 1955, la Marine décide de ne pas argumenter devant le Conseil d'Etat, suite au pourvoi qu'a fait le V.A Bouxin⁷. Le 20 novembre 1957, un arrêt du Conseil d'Etat annule la décision du 13 avril 1945 au motif que le seul fait d'avoir été directeur du personnel ne peut justifier une sanction au regard de l'article 1^{er} de l'ordonnance du 27 juin 1944. En janvier 1958, le V.A Bouxin est considéré comme maintenu sans affectation à la disposition du Ministre pour la période du 13 avril 1945 au 23 août 1947, date à compter de laquelle il est placé dans la 2^{ème} section par application de la mesure sur la limite d'âge⁸.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 70-71.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4^oModerne 2951/3, dossier personnel du V.A Bouxin.

3BB8CE14, commission d'épuration de la marine, dossier Bouxin.

AN

19800035/1441/66861, dossier personnel de Légion d'Honneur.

⁴ SHD-DM, 3BB8 CE 14, dossier du V.A Bouxin.

⁵ SHD-DM, CC 7 4^omoderne 2951/3, dossier personnel du V.A Bouxin, compte-rendu de l'audition du V.A Bouxin, le 17 octobre 1944.

⁶ *Ibidem*, note du V.A.E Sablé au Conseil d'Etat

⁷ *Ibidem*, note du 9 juin 1955 de l'administrateur général.

⁸ *Ibidem*, décision n°156 PM 1 du 16 (21) janvier 1958.

C.A Jean-Paul Broussignac,

12 décembre 1890 (Toulouse, Haute-Garonne) - 25 octobre 1987 (Saint-Martory, Haute-Garonne).

Directeur Marine marchande : avril 1942-septembre 1944.

Le C.A Broussignac vu par...

Edouard Archambeaud ¹ :

« L'amiral Broussignac [...] était resté marqué par l'humiliation qu'il avait subie en 1940, en se repliant devant une force navale anglaise très supérieure. C'était un gascon, fils de son village de Saint Elix le Château, dont il avait gardé les vertus paysannes et le langage chantant. Fin lettré, intelligent, brillant causeur, il n'avait qu'un défaut : une modestie peut-être plus apparente que réelle, et avec laquelle il se diminuait inutilement. Car il était habile et tenace et les faits justifiaient son action. »

¹ Edouard Archambeaud, *op. cit.*, p. 417

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, employé de commerce
Situation de famille : marié, sans enfants.

Carrière

Entrée au service : 1908 à 17 ans 10 mois.
Versement en 2^{ème} section : mars 1946.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
15 ^{ème} /55	29 ^{ème} /53

Spécialité militaire

Canonnier, certificat d'officier de tir (1922) et de directeur de tir (1923).

Formation complémentaire

Stage aéronautique : 1935
Centre des hautes études navales : 1937.
Langue : anglais, allemand, espagnol (traduit).

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Broussignac	05/10/1911	20 ans 10 mois	05/10/1913	22 ans 10 mois	11/11/1918	27 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	14/01/1927	36 ans 1 mois	04/04/1931	40 ans 4 mois	10/06/1937	46 ans 6 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	17/12/1941	51 ans						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/1910 à 10/1911

Mirabeau de 10/1911 à 10/1912

Direction du port Brest de 02/1913 à 06/1913

Victor Hugo de 06/1913 à 10/1913

Styx de 12/1913 à 06/1914

Batteries des canoniers marins de 12/1916 à 02/1919

Front de mer Ajaccio de 03/1919 à 01/1920

Direction du port Cherbourg de 04/1920 à 12/1920

Division des Ecoles de la Méditerranée

Pothuau de 12/1920 à 07/1921

Courbet de 07/1921 à 09/1921

Pothuau de 09/1921 à 01/1922

Escadre de la Méditerranée, 1^{ère} division, *France* de 01/1922 à 09/1922

Division des Ecoles de la Méditerranée,

Marseillaise de 12/1922 à 02/1924

Cassard de 02/1924 à 03/1924

Marseillaise de 03/1924 à 04/1924

Tourville de 04/1924 à 07/1924

Marseillaise de 07/1924 à 01/1925

Flottille 1^{ère} région, *Ailette* de 01/1925 à 01/1927

Patrie de 01/1927 à 07/1927

3^{ème} escadre, *Condorcet* de 07/1927 à 09/1928

2^{ème} région maritime, 4^{ème} arrondissement de Rochefort à Hendaye, station de la Bidassoa de 09/1928 à 09/1930

Bataillon des Côtes, secteur maritime de Toulon, de 09/1930 à 05/1931

1^{ère} escadre, *Provence* de 05/1931 à 04/1932,

Direction du Port de Lorient, majorité générale de 04/1932 à 07/1932

Cassard de 07/1932 à 09/1934

1^{ère} escadre, Division d'instruction, *Paris* de 09/1934 à 09/1936

CHEN (auditeur) de 12/1936 à 09/1937

Marine Indochine de 10/1937 à 01/1940.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 7 ans	Mer : 24 ans trois mois
Total : 31 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Broussignac 77.42%

Ecrits en cours de carrière

Stratégie anglaise et française en méditerranée de 1793 à 1802, CHEN, 1936-1937.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
16/06/1920	30/06/1932	31/12/1953		

Chevalier du mérite Maritime

Croix de guerre 14/18

Commandeur Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Officier de l'Ordre de la République Espagnole

Commandeur du mérite naval espagnol

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre du régiment par le C.A commandant les formations de marins aux armées en date du 22 septembre 1918 de l'E.V Broussignac, commandant la batterie mobile n°6 de Canonniers marins : « *officier instruit, énergique, plein d'allant ; venu au front sur sa demande quoique incomplètement guéri des suites d'un accident en service commandé. A participé brillamment aux opérations d'août-septembre 1917 devant Verdun, et à celles du 12 au 14 septembre 1918 (Wœvre). Le 14 septembre, a, par la rapidité de sa riposte et la justesse de son tir, fait taire une batterie ennemie dont le tir encadrant mettait en danger une batterie de 305.* ».

Un témoignage officiel de satisfaction est accordé par le ministre de la Marine en date du 16 décembre 1933 pour les perfectionnements techniques apportés à l'approvisionnement de l'artillerie des contre torpilleurs.

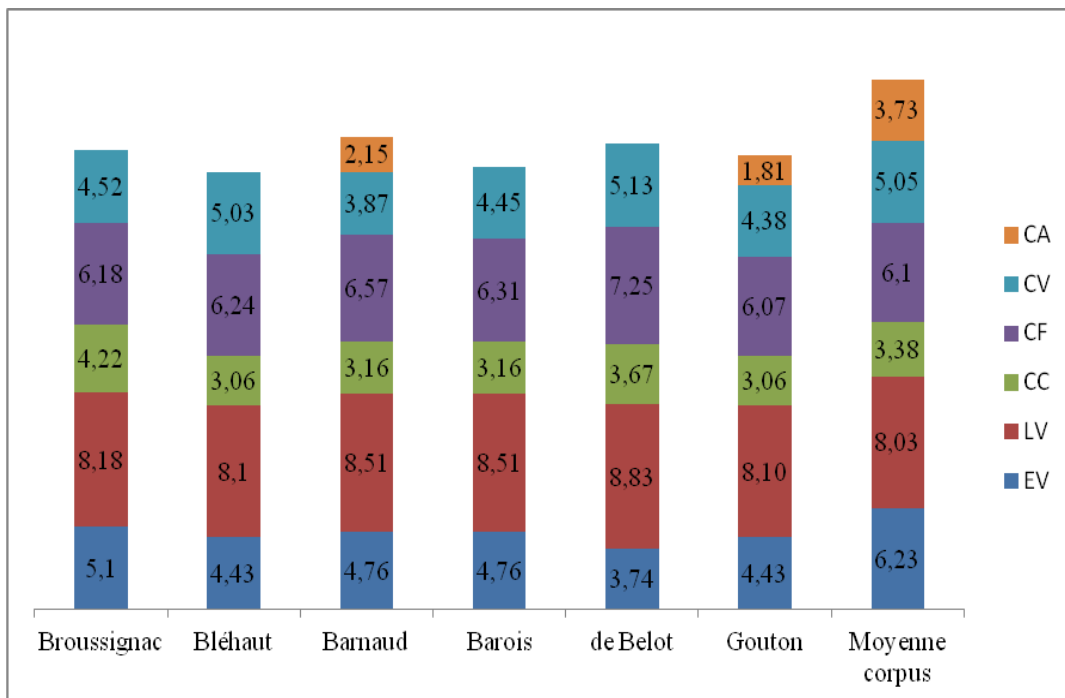
Par décision du 23 février 1935, des observations sont adressées « *pour ne pas s'être conformé aux prescriptions de l'instruction S 1932 art 30 (ou art 20 de l'édition 1927) qui lui faisait un devoir à l'occasion de la prise et remise de charge de procéder à l'inventaire des documents centralisés.* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec une batterie de canonnières marines, participe aux combats sur le Front et en particulier à Verdun.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« Très bon officier, d'une intelligence très vive. Très instruit, a suivi avec aisance les cours de l'Ecole », C.C commandant de l'Ecole des officiers canonnières, juin 1921.

« [...] grande autorité sur le personnel dont il s'occupe beaucoup avec bienveillance et fermeté. Est un chef de service excellent, a toutes les qualités d'un excellent commandant. Officier très intelligent. Esprit calme et pondéré, jugement sain. Officier ayant de la personnalité, de l'autorité, de l'allant et aimé de tous. Dirige son service artillerie avec compétence, souplesse et décision. Officier de tir habile. » C.V commandant le France, juillet 1922.

« Officier de tout premier ordre, particulièrement bien doué à tous points de vue. Connaissances techniques très développées. Grandes qualités d'initiatives et de jugement », C.V chef d'état-major de la 3^{ème} escadre, mars 1928.

« *Le commandant Broussignac résume les plus brillantes et les plus sympathiques qualités morales et professionnelles de l'officier. Caractère énergique aimant la responsabilité : jugement sain, décision rapide, belle franchise, finesse d'esprit et délicatesse de sentiment qui s'allient à un grand sens marin, à un calme réfléchi et à une autorité qui s'impose.* ». C.V commandant la Provence, mars 1932.

« *Belle intelligence. Du caractère. Du savoir. De l'expérience. Excellent chef d'état-major. Bel officier dont les qualités et les aptitudes ont motivé une brillante inscription au tableau d'avancement.*», C.A commandant la Division d'Instruction, mars 1936.

« *Officier de premier ordre. Intelligence vive et brillante ; Beaucoup de jugement et de bon sens. Excellente culture générale. A beaucoup travaillé au CHEN et y a donné une excellente impression de ses connaissances de tous ordres* », V.A Castex, commandant l'EGN et le CHEN, juin 1937.

De graves problèmes de santé au début de sa carrière liés à un accident n'entravent cependant pas réellement sa carrière, qui présente une progression conforme à la moyenne du corpus. Homme cultivé, c'est aussi un marin courageux et énergique dont le sens de l'initiative est loué. Ses compétences de canonier l'amènent à assurer une fonction d'enseignant pendant de longues années, ce qui doit amener à tempérer son temps élevé de service à la mer.

Principaux commandements à la mer et assimilés²

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
Batterie des canoniers marins ³		12/1916-02/1919	E.V	26 ans	2 ans 2 mois
<i>Ailette</i>	A	01/1925 - 01/1927	L.V	35 ans	2 ans 1 mois
<i>Cassard</i>	C.T	07/1932-09/1934	C.F	42 ans	2 ans 2 mois
<i>Gloire</i> ⁴	C	03/1940-07/1940	C.V	50 ans	4 mois
Temps de commandement total					6 ans 9 mois
Temps de commandement/temps de service					15.06%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

² Le C.A Broussignac a également commandé une compagnie d'apprentis en instruction de décembre 1922 à février 1924 et la station de la Bidassoa de septembre 1928 à septembre 1930.

³ La conduite d'opérations à terre en temps de guerre est assimilée à un commandement à la mer : voir présentation du dictionnaire.

⁴ Le C.A Broussignac conserve ce commandement jusqu'en novembre 1941.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	07/1927-09/ 1928	3 ^{ème} esc.	Attaché au CEM pour le 3 ^{ème} B (service art.	C.C	36 ans	2 ans 1 mois
	09/1934-09/1936	Division Instruction	CEM	C.V	43 ans	2 ans
	10/1937-01/1940	Marine Indochine	CEM	C.V	47 ans	2 ans 3 mois
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Le C.A Broussignac présente un très faible temps de commandement à la mer, d'autant plus si on retire le temps de commandement de la batterie de canoniers en temps de guerre. Il appartient à ces A.D.D qui obtiennent en tant que C.V un très beau commandement, ici un croiseur neuf, alors qu'ils sont peu expérimentés. De l'ensemble des officiers de sa promotion et appartenant au corpus il présente le ratio temps de commandement/temps de mer le plus faible. Si sa carrière évolue conformément à la moyenne du corpus, il s'avère que la nature des postes tenus, est, au moins par rapport à ses co-midship, très différente. Par ailleurs, le C.A Broussignac n'a jamais occupé de poste à l'EMG lui permettant d'avoir une vision complète de la Marine.

Réseaux/entourages

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1907)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1908)</i>	<i>Fistots (entrés en 1909)</i>
Bard, Rouyer.	Barnaud, Barois, Bléhaut, de Belot, Gouton.	Collinet, Hamon, Négadelle.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Broussignac
Darlan	Canonier Marins Paris	12/1916-11/1918 01/1937-09/1937	Cmdt des batteries d'artillerie de marine CEMG (n+2)	Cmdt d'une batterie d'artillerie de marine Auditeur CHEN
Le Bigot	Division d'Instruction	03/1936-09/1936	Cmdt	CEM
Robert	1 ^{ère} escadre	05/1931-01/1932	CEC (n+2)	<i>Provence</i>

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Broussignac
Auphan	1 ^{ère} escadre	05/1931-09/1931 09/1931-04/1932	Cmdt <i>Duquesne</i> Cmdt <i>Guépard</i>	<i>Provence</i>
Bard	1 ^{ère} escadre	09/1931-04/1932	CEM 1 ^{ère} flottille	<i>Provence</i>
Barnaud	1 ^{ère} escadre CHEN	08/1935-09/1936 12/1936-09/1937	2 ^{ème} SCEM escadre Auditeur	CEM de la Division des écoles Auditeur
Barois	<i>Mirabeau</i> 1 ^{ère} escadre	10/1911-04/1912 08/1931-04/1932	Cmdt <i>Albatros</i>	<i>Provence</i>
Bérenger	Paris	12/1936-09/1937	Commission Marine Chbre des députés.	Auditeur CHEN
Bourragué	Paris	12/1936-07/1937 07/1937-09/1937	Chef Section Etudes des armements SCEMG	Auditeur CHEN
Collinet	Paris	12/1936-08/1937	Chef 3 ^{ème} Bureau	Auditeur CHEN
Duplat	1 ^{ère} escadre Paris	01/1922-09/1922 12/1936-09/1937	SCEM DPM	<i>France</i> Auditeur CHEN
Dupré	Paris	12/1916-02/1919 12/1936-09/1937	batterie d'artillerie de marine Chef du CMM	Cmdt d'une batterie d'artillerie de marine Auditeur CHEN

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Broussignac
Fernet	<i>Mirabeau</i>	10/1911-08/1912		
Gensoul	1 ^{ère} escadre	10/1934-09/1936	Cmdt 3 ^{ème} D.L	CEM Division Instruction
Godfroy	1 ^{ère} escadre Paris	11/1931-04/1932 12/1936-09/1937	Cmdt <i>Duquesne</i> SCEMG	<i>Provence</i> Auditeur CHEN
Jardel	1 ^{ère} escadre	08/1931-04/1932	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	<i>Provence</i>
Latham	1 ^{ère} escadre	01/1922-09/1922	<i>Bretagne</i>	<i>France</i>
Le Bigot		10/1937-05/1939	CEC des FNEO	CEM Marine Indochine
Le Loup	Paris	05/1937-09/1937	S/s directeur DPM	Auditeur CHEN
Le Luc	1 ^{ère} escadre	05/1931-04/1932	Cmdt <i>Colbert</i>	<i>Provence</i>
Marzin	<i>Pothuau</i> 1 ^{ère} D.L 1 ^{ère} D. L	09/1921-01/1922 05/1931-12/1931 12/1931-04/1932	SCEM (<i>Duquesne</i>) SCEM (<i>Foch</i>)	<i>Provence</i> <i>Provence</i>
Michelier	Paris	12/1936-06/1937 06/1937-09/1937	S/S DPM Président CPE	Auditeur CHEN
Platon	1 ^{ère} escadre	05/1931-09/1931 09/1931-04/1932	SCEM (<i>Provence</i>) SCEM (<i>Lorraine</i>)	<i>Provence</i> <i>Provence</i>
Rouyer	<i>Patrie</i> 1 ^{ère} escadre CHEN	01/1927-07/1927 09/1934-09/1935 12/1936-05/1937	SCEM (<i>Algérie</i>) Professeur adjt	Professeur CEM Division Instruction Auditeur

Si le C.A Broussignac appartient au groupe des A.D.D, il n'en n'a pas moins été très peu dans la hiérarchie directe de l'Al Darlan. En revanche son passage au CHEN lui permet de le retrouver mais également l'Al Duplat, le V.A.E Michelier, le C.A Dupré.

1940-1944.

La guerre de 1939- 1940.

Commandant le Gloire de mars 1940 à novembre 1941, il est, en septembre 1940 alors qu'il quitte Dakar, il est intercepté par les Anglais et rejoint Casablanca.

Fonction entre 1940-1944.

Directeur de la Marine marchande d'avril 1942 au 1^{er} septembre 1944.

Exercice de la fonction.

Le C.A Broussignac a eu, sous la direction du C.A Auphan, à organiser et à gérer les chantiers de jeunesse marine. Les archives ne montrent pas une divergence de vues notable avec son supérieur hiérarchique : le C.A Auphan, lorsqu'il remet sa démission en novembre 1942, tient d'ailleurs à ce qu'il reste en fonction. Le C.A Broussignac, avec le C.A Auphan, leur donne à la fois un caractère professionnel et qualifiant mais aussi les inscrit complètement dans l'idéologie de la Révolution nationale⁵. Concernant la Marine marchande, le rapport de la commission d'enquête administrative de la Marine marchande⁶ dresse un bilan plutôt élogieux de l'action du C.A Broussignac en matière d'organisation de la formation des équipages, de la maistrance, du métier avec la mise en place d'une classification du personnel ; d'aide aux familles avec, en particulier la mise en place d'un service de santé ; de protection des marins face au STO ... Mais tout cela s'inscrit dans le cadre politique de la corporation.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le C.A Broussignac est entendu par la Commission d'épuration de la Marine⁷ le 13 décembre 1944.

Il est placé en congé d'activité par décret du 19 novembre 1945 et admis dans la 2^{ème} section par décret du 15 mars 1946, la commission d'épuration ayant retenu à son encontre sa neutralité à l'égard de la Résistance.

⁵ Voir chapitre 513.

⁶ SHD-DM, 3 BB8 CE 15, rapport de la commission d'enquête administrative de la Marine marchande du 15 septembre 1944.

⁷ SHD-DM, 3 BB8 CE 15.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4° Moderne 4368/9, dossier personnel du C.A Broussignac.

3BB8CE 15, commission d'épuration de la Marine, dossier Broussignac.

TTB2, Marine marchande, correspondance départ.

TTB 12, Section d'études de la Marine marchande.

TTB 21, Comité provisoire de la Marine marchande

TTB 115, 1943, nomenclature des dépenses du budget de la marine nationale pour l'exercice 1943. Budget définitif de la marine marchande,

TTB 122, organisation marine marchande, Apprentissage maritime 1941-1942 ; Corporation 1942-1943.

TTB 123, organisation Marine marchande : organisation générale 1940-1943 ; organisation temps de guerre 1938-1940 ; chantiers de jeunesse 1941-1943 ; apprentissage maritime 1941-1942 ; corporation 1942-1943.

AN

AJ ³⁹ 70, chantiers de jeunesse Marine.

AJ ³⁹ 75-76, contrôle postal.

52 AS 380, Comité central des armateurs de France, archives du comité provisoire de la marine marchande à Vichy.

V.A Marie Bérenger¹,

25 septembre 1888 (Chamaret, Drôme) - 23 août 1971 (Saint-Laurent-du-Pape, Ardèche).

Commandant Marine Indochine : mai 1941-mars 1945.



D'après *Revue Maritime* n°330, novembre 1977.

Le C.V Bérenger, au centre, avec le V.A.E Decoux.

¹ Conformément à l'orthographe figurant sur l'acte de naissance.

Le V.A Bérenger vu par

Le C.A Romé² :

« Gai, dynamique, s'extériorisant volontiers, le pacha du Lamotte Picquet était un bon vivant, sympathique, aux réactions rapides, souvent impulsif. Excellent manœuvrier, marin remarquable, entraîneur d'hommes, il était un chef de guerre de tout premier ordre. ».

Le commissaire en chef de la Marine (E.R) Morlec³ :

« Je l'ai connu [le V.A Bérenger] en 1934 lorsqu'il exerçait les fonctions de chef d'état-major de l'aéronautique navale à Toulon. C'était un officier supérieur d'une distinction aisée, au regard franc et direct appelant la sympathie, d'un comportement générateur de dévouements et dont l'autorité naturelle sous-jacente ne s'extériorisait que lorsque le bien du service l'exigeait. ».

² Cité par Hubert Granier, *op. cit.*, p. 73.

Le C.A Romé est alors E.V puis L.V sous les ordres du V.A Bérenger.

³ *Revue Maritime*, n° 330, novembre 1977, p. 1 239.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, industriel soyeux.
Situation de famille : marié, un enfant.

Carrière

Entrée au service : 1906 à 18 ans.
Versement en 2^{ème} section : 28 mars 1946.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
24 ^{ème}	22 ^{ème}

Spécialité militaire

Certificat d'observateur en ballon captif (1918)
Brevet de pilote de dirigeables (1921)
Brevet d'aéronautique (1921)

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1935⁴.
Langue : anglais lu et parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Bérenger	05/10/1909	21 ans	05/10/1911	23 ans	13/07/1917	28 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		20 ans 9 mois		22 ans 9 mois		28 ans 11 mois

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	02/07/1926	37 ans 10 mois	07/11/1930	42 ans 1 mois	03/04/1937	48 ans 6 mois
<i>Moyenne corpus</i>		36 ans 6 mois		40 ans		46 ans 2 mois

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	26/03/1941	52 ans 6 mois	29/07/1943	54 ans 10 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		51 ans 2 mois		54 ans 11 mois		57 ans		59 ans 5 mois

⁴ La fiche signalétique indique dans la rubrique *Stages*, que le V.A Bérenger a suivi le Collèges des hautes études de Défense nationale. En revanche, cela n'apparaît pas dans la rubrique *Grades et affectations* du même document. Nous avons considéré que le V.A Bérenger n'a pas suivi cet enseignement.

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/08 à 10/09

Justice de 10/09 à 10/11

Fronde de 02/1912 à 10/1913

SAT Rochefort de 11/1913 à 04/1914

Protet de 04/1914 à 03/1915

Patrie de 03/1915 à 12/1915

Polyphème de 12/1915 à 09/1917

Pothuau de 04/1918 à 09/1918

Pothuau de 05/1919 à 08/1920

Centre Ballon captif Hyères de 08/1920 à 01/1921

Centre d'aérostation maritime de Rochefort de 01/1921 à 07/1921

Centre d'Aéronautique maritime Cuers Pierrefeu de 07/1921 à 12/1922

Centre d'Essai de l'Aéronautique maritime (Saint Cyr) de 12/1922 à 01/1925

Centre d'Aéronautique maritime Palyvestre de 02/1925 à 08/1926

Marseillaise de 08/1926 à 01/1928

Ernest Renan de 01/1928 à 10/1928

FNEO

Marne de 12/1928 à 09/1930

Jules Verne de 01/1931 à 05/1932

2^{ème} division de torpilleurs

Touareg de 07/1932 à 01/1933

Tonkinois de 01/1933 à 11/1933

Aéronautique de la 3^{ème} région de 11/1933 à 01/ 1935

CHEN de 01/1935 à 09/1935

Commission Marine à la Chambre des Députés de 09/35 à 10/1937

Escadre de la Méditerranée, *Tourville* de 10/1937 à 03/1939

FNEO, *Lamotte Picquet* de 04/1939 à 05/1941.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 5 ans 11 mois	Mer : 27 ans 4 mois
Total : 33 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Bérénger 81.82%

Écrits en cours de carrière

(C.F) *Les opérations maritimes en liaison avec les opérations des armées alliées sur les côtes belges et françaises pendant la guerre 1914-1918*, CHEN, 69 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
15/10/1919	07/1931	26/01/1941		

Chevalier du Mérite maritime
Croix de guerre 1939/1945
Commandeur du Dragon d'Annam
Commandeur de l'Ordre royal du Cambodge
Ordre royal de Luang Prabang (Laos)

Décorations étrangères

Mérite militaire serbe

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Par décision ministérielle du 7 juin 1916 un témoignage officiel de satisfaction est accordé à l'EV Bérenger, commandant le *Polyphème*, « *en raison de l'initiative et du dévouement dont il a fait preuve au cours des opérations de mise en place du barrage d'Argostoli.* ».

Par ordre n°91 EM1P du 14 février 1940, le V.A.E, commandant en chef les Forces navales en Extrême -Orient « *a témoigné sa satisfaction au Capitaine de Vaisseau Bérenger, à l'Etat-major et à l'équipage du Lamotte Picquet pour les conditions remarquables dans lesquelles ce croiseur vient d'effectuer deux croisières de guerre de longue durée sous un climat pénible, et pour le moral élevé dont tout le personnel n'a cessé de donner des preuves au cours de ces croisières.* ».

Extrait d'un message du V.A.E Decoux, Gouverneur général de l'Indochine, transmis par note 124 F.M.F DMD du 13/08/1940, n° 9146 « *Je me vois obligé de vous signaler que le Capitaine de Vaisseau Bérenger, ayant montré au cours de la crise de l'armistice manque de jugement et de pondération ne me paraît pas qualifié pour exercer même par intérim commandement indépendant des FNEO dans les circonstances actuelles.* ».

Par décision du 28 janvier 1941 une proposition extraordinaire pour le grade de C.A a été décernée au C.V Bérenger pour faits de guerre.

Par ordre n°1323 F.M.F.3. du 18 avril 1941, l'Amiral de la Flotte, ministre, Secrétaire d'Etat à la Marine, commandant en chef des Forces maritimes françaises cite à l'ordre de l'armée de mer, le C.V Bérenger « *commandant le Lamotte-Picquet* » et le « *Groupe Occasionnel* » des cinq bâtiments de la Marine en Indochine, a parfaitement préparé et entraîné son bâtiment et son groupe aux opérations navales qui ont abouti à la victoire de Koh-Chang. Le 17 janvier 1941 a conduit son groupe au combat avec une bravoure, une audace et une habileté manœuvrière dignes des plus belles traditions de la Marine, détruisant la presque totalité des bâtiments ennemis engagés dont quatre unités furent coulées et une cinquième [mise en fuite]. ».

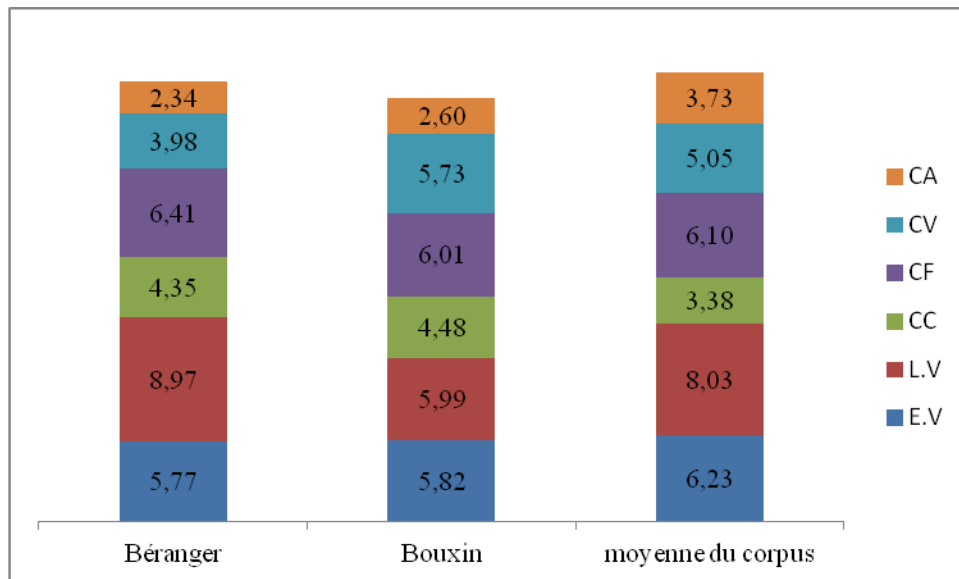
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Protet* : protection des convois, surveillance du canal d'Otrante⁵.

Avec *Polyphème*⁶ : Corfou et Argostoli (mise en place de barrage de filets), transport de l'armée serbe.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« Après des débuts difficiles, dus à un manque à peu près complet d'esprit militaire (défaut commun à tous les officiers de cette génération) et aussi à un caractère susceptible et légèrement porté à la contradiction, [s'est repris] », LV, commandant le *Protet*, 1915.

« Vaniteux, impulsif et maladroit, cet officier supérieur a agité son équipage au lieu de l'apaiser malgré mes ordres formels. La Marine n'a pas intérêt à conserver cet officier peu sûr. », le V.A.E Decoux, 1940.

⁵ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 410

⁶ *Ibidem*, p. 401.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 41.

Le V.A Bérenger connaît un début de carrière relativement conforme à la moyenne malgré son passage à l'Aéronautique qui ne retarde pas son avancement pour la période considérée. En revanche, à partir du grade de C.C, à partir du moment où il rejoint la marine "classique" son retard ne fait que s'accroître malgré un temps à la mer très élevé. Son passage accéléré dans le corps des officiers généraux est vraisemblablement lié à sa victoire sur la Marine thaïlandaise. Son caractère impulsif semble ne pas l'avoir quitté. Il semble qu'au moment de l'armistice ses positions l'aient opposé au V.A.E Decoux.

Principaux commandements à la mer et assimilés⁷

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Polyphème</i>	Gabare	12/1915-09/1917	E.V	27 ans	1 an 9 mois
<i>Marne</i>	A	12/1928-09/1930	C.C	40 ans	1 an 9 mois
2 ^{ème} D. T		07/1932-11/1933	C.F	44 ans	1 an 4 mois
<i>Tourville</i>	C	10/1937-03/1939	C.V	49 ans	1 an 5 mois
<i>Lamotte Picquet</i> ⁸	C	04/1939-07/1940	C.V	51 ans	1 an 3 mois
Temps de commandement total					7 ans 6 mois
Temps de commandement/temps de service					22.73%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

⁷ Il faut noter que le V.A Bérenger a également commandé le Centre de ballons captifs à Brest de septembre 1918 à mai 1919 soit huit mois, le centre d'essai de l'aéronautique maritime de décembre 1922 à février 1925 soit deux ans et un mois. Ce sont donc deux ans et neuf mois de commandement supplémentaire.

⁸ Le V.A Bérenger conserve ce commandement jusqu'en mai 1941, date à laquelle il devient commandant Marine en Indochine.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	11/1933 - 01/ 1935	3 ^{ème} région	CEM Aéronautique	C.F	45 ans	1 an 2 mois
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	09/35 à 10/1937	Chambre des députés	Attaché Commission Marine	C.F	47 ans	2 ans 1 mois

Un temps de commandement à la mer relativement faible si on ne tient pas compte de ses commandements aéronautiques, un faible temps en état-major, qui plus est limité au domaine de l'Aéronautique, mais en revanche un temps relativement élevé à la mer renvoient l'image d'un marin de la mer, auquel n'ont peut-être pas été confiés les plus beaux commandements.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en1905)</i>	<i>Co-midship (entrés en1906)</i>	<i>Fistots (entrés en 1907)</i>
Fenard	Bouxin	Bard, Rouyer

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bérenger
Abrial	Esc de la Med	10/1937-03/1939	CEC (n+2)	Cmdt <i>Tourville</i>
Darlan	Paris	01/1937-10/1937	CEMG	Commission Marine Chambre des députés
Decoux	FNEO	05/1939-07/1940	CEC	Cmdt <i>Lamotte Picquet</i>
Duplat	Paris	05/1936-10/1937	DPM (n+2)	Commission Marine Chambre des députés

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bérenger
Abrial	Paris	09/1935-10/1936	SCEMG	Commission Marine Chambre des députés
Auphan	Paris	09/1935-07/1936	Chef Adjt du CMM	Commission Marine Chambre des députés
Barnaud	Paris	10/1936-10/1937	CHEN auditeur	Commission Marine Chambre des Députés
Battet	Paris	01/1937-10/1937	Chef de cabinet du CEMG	Commission Marine Chambre des Députés
Bléhaut	3 ^{ème} région Esc de la Méditerranée	04/1934-10/1934 10/1937-10/1938	Cmdt <i>Maillé Brézé</i>	CEM Aéronautique Cmdt <i>Tourville</i>
Bourragué	Paris	06/1936-07/1937 07/1937-10/1937	Section Etudes des armements, SCEMG	Commission Marine Chambre des Députés
Broussignac	Paris	12/1936-09/1937	Auditeur CHEN	Commission Marine Chambre des députés
Chomel de Jarnieu	3 ^{ème} région	05/1934-12/1934	Cmdt Artillerie défense des côtes de Toulon	CEM de l'Aéronautique de la 3 ^{ème} région
Decoux	Esc de la Méditerranée	11/1937-08/1938	Cmdt <i>Tourville</i>	Cmdt <i>Marseillaise</i>
Duplat	Toulon	11/1933-10/1934	Cmdt secteur Toulon	CEM de l'Aéronautique 3 ^{ème} région
Dupré	Paris Escadre de la Méditerranée	10/1936-10/1937 11/1938-03/1939	Chef du CMM Cmdt <i>La Galissonnière</i>	Commission Marine Chambre des Députés Cmdt <i>Tourville</i>

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Bérenger
Godfroy	Paris	01/1935-09/1935 09/1935-08/1936 08/1936-10/1937	Chef serv central Aéro <i>Idem</i> SCEMG	Auditeur CHEN Commission Marine Chambre des Députés <i>Idem</i>
Gouton	Paris	09/1935-10/1936	Chef 1 ^{er} B	Commission Marine Chbre des Députés
Jardel		11/1933-09/1934	Centre Etudes Toulon	CEM de l'Aéronautique 3 ^{ème} région
Le Bigot	Paris	09/1935-03/1936	Attaché à la Présidence de la République	Commission Marine Chambre des Députés
Le Loup	Paris	05/1937-10/1937	S/s directeur DPM	Commission Marine Chambre des Députés
Le Luc		07/1922-12/1922	EM du 5 ^{ème} arrondissement	CAM Cuers Pierrefeu
Marquis	CHEN Esc de la Méditerranée	05/1935-09/1935 03/1938-03/1939	Directeur des études et prof. de stratégie Cmdt 3 ^{ème} D.C	Auditeur Cmdt <i>Tourville</i>
Marzin	<i>Pothuau</i>	03/1920-07/1920		
Michelier		11/1936-10/1937	Président CPE	Commission Marine Chbre des députés
Motet	<i>Patrie</i> 3 ^{ème} région maritime	03/1915-12/1915 11/1933-01/1935	CEM Préfecture	CEM de l'Aéronautique
Négadelle	Paris	10/1935-08/1936 09/1936-10/1937	Auditeur CHEN Adjoint DPM	Commission Marine Chbre des députés
Seguin	Escadre de la Méditerranée	10/1937-11/1938	SCEM	Cmdt <i>Tourville</i>

b) En dehors de la Marine.

Il faut noter la présence d'un député du nom de Raymond Bérenger (1886-1965), député de l'Eure, membre du parti socialiste de France puis de l'Union socialiste et républicaine et qui, au moment où le V.A Bérenger est à la commission Marine de la Chambre des députés,

participe aux commissions sur l'Aéronautique et la Marine militaire⁹. Il peut s'agir d'un cousin, mais on ne peut établir de lien formel. Néanmoins, cela expliquerait la nomination du V.A Bérenger à ce poste d'interface, alors qu'il n'a jamais été affecté dans les sphères ministérielles ou à l'Etat-major général.

Le V.A Bérenger ne rencontre un certain nombre de futurs officiers généraux que tardivement, au moment où il est à Paris, et toujours très brièvement. Par ailleurs ses affectations dans la région de Toulon ne garantissent pas des liens très forts. Le V.A Bérenger appartient à ces officiers qui ne semblent pas avoir tissé avec les officiers étudiés un réseau très dense. C'est sans doute lors de son affectation à l'escadre de la Méditerranée, qu'il fait connaissance du V.A.E Decoux.

1940-1944

La guerre de 1939- 1941.

Commandant du *Lamotte Picquet* : avril 1939-mai 1941.

Fonction entre 1941-1945.

Commandant Marine Indochine : 1^{er} mai 1941-1^{er} mars 1945.

A ce titre le V. Bérenger a en charge la Marine marchande et a donc eu à faire face aux exigences japonaises concernant la mise à disposition des bâtiments de commerce, à organiser le ravitaillement du Tonkin et de la Cochinchine. En juillet 1942 des bâtiments coque nue sont loués aux Japonais qui par ailleurs exigent que l'arsenal soit mis à leur disposition. La quasi-totalité des marins de la marine marchande furent reclassés dans d'autres emplois¹⁰.

⁹ http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=657, consulté le 22 avril 2014.

¹⁰ SHD-DM, CC74°Moderne 2471/1 dossier personnel du V.A Bérenger, Commission d'enquête de l'Indochine, déclaration du commissaire aux Messageries maritimes, 17 juin 1946.

Il est à l'origine en décembre 1941 d'un projet ¹¹, accepté dans un premier temps puis rejeté par Vichy¹², d'envoi d'une force navale vers la Nouvelle- Calédonie.

Le V.A Bérenger a clairement fait avoir son hostilité à la signature de l'armistice. Son hostilité aux Japonais est reconnue par ses juges¹³. Mais ses ouvertures vers la Résistance sont pour le moins tardives. Les instructions claires au C.V Commentry pour agir de concert avec l'armée de terre en cas de coup de force des Japonais sont de novembre 1944 ¹⁴. Il aurait fait plusieurs ouvertures en direction de la Résistance en fournissant quelques armes et en proposant d'exfiltrer des pilotes américains, mais elles datent de l'automne 1944.¹⁵ Ses affirmations de transmission de renseignements aux Alliés entre octobre et novembre 1944¹⁶ ne sont pas confirmées par les Américains¹⁷.

Il est placé en détention par les Japonais de mars 1945 à octobre 1945.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Rapatrié en France en octobre 1945, il est placé en résidence surveillée. Il comparait devant plusieurs commissions : la commission d'enquête de l'Indochine, interne à la Marine,

¹¹ *Ibidem*, procès-verbal de la déposition du 6 février 1946 du V.A.E Bérenger devant la Commission d'enquête de l'Indochine.

¹² *Ibidem*, note du 15 novembre 1947 au sujet de l'Affaire de la Nouvelle-Calédonie du V.A Bérenger.

¹³ *Ibidem*, copies certifiées conformes des télégrammes des 30 décembre 1941, 26 janvier 1942.

¹⁴ *Ibidem*, lettre du 12 avril 1948 de l'inspecteur général de 1^{ère} classe des colonies, président de la Commission interministérielle d'enquête de l'Indochine au ministre de la Marine.

¹⁵ *Ibidem*, rapport *Mesures prises par la Marine en Indo-Chine pour parer à une agression éventuelle japonaise* du 5 juin 1945 du C.V Commentry

¹⁶ *Ibidem*, Commission d'enquête de l'Indochine, déclaration du commissaire aux Messageries maritimes, 17 juin 1946.

¹⁷ *Ibidem*, lettre du 24 février 1946 du V.A Bérenger au V.A.E Sablé.

¹⁷ *Ibidem*, lettre du 22 mars 1946 du C.A Thebaud, attaché naval près l'Ambassade des Etats-Unis au V.A.E Sablé.

dans laquelle siègent le V.A.E Sablé, le V.A Barjot et le C.V Le Gall (février 1946)¹⁸ ; la Commission d'enquête interministérielle d'Indochine (janvier 1948)¹⁹ ; la Cour de Justice de l'Indochine qui l'inculpe en 1946. Celle-ci ayant été supprimée et la loi prévoyant le renvoi devant les tribunaux militaires, arguant de sa qualité d'officier général, le V.A Bérenger a pu passer devant un tribunal maritime. Le V.A.E Sablé, en 1952, a clairement fait savoir son opposition à un tel procès évoquant d'une part le non lieu accordé par la Haute Cour de Justice au V.A.E Decoux, supérieur hiérarchique du V.A Bérenger, et d'autre part « *l'inopportunité flagrante, à l'heure actuelle, de réunir un tribunal de quelques officiers généraux pour raviver une question sur l'Indochine, complètement dépassée par les événements* »²⁰. Le Tribunal Permanent de Brest siège caserne de Reuilly à Paris, les 9 et 10 décembre 1953. La cour se compose du président Drappier, de l'Al Nomy, chef d'état-major général de la Marine, du V.A Lambert, préfet maritime de la III^e Région, du V.A.E Sala, commandant les Forces navales et aéronavales en Méditerranée, du V.A Ortolli, inspecteur général des Forces maritimes et aéronavales, de V.A Durand-Viel, du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin (2S) et du C. A Lepotier, major général à Brest, faisant fonction de commissaire du gouvernement. Le V.A Bérenger est acquitté à l'unanimité.

Carrière post 1944

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

V.A Bérenger, « Le combat naval de Koh Chang », *Revue maritime*, n° 330, novembre 1977.

¹⁸ *Ibidem*, compte-rendu de la séance du 6 février 1946 de la Commission d'enquête de l'Indochine.

¹⁹ *Ibidem*, lettre du 12 avril 1948 de l'inspecteur général 1^{ère} classe des colonies, président de la Commission interministérielle d'enquête de l'Indochine au ministre de la Marine.

²⁰ *Ibidem*, lettre du 30 juin 1952 du V.A.E Sablé au Directeur du personnel militaire

Notoriété

La bataille de Koh Chang a été célébrée le 13 janvier 2013 sur le *Lamotte Picquet*, sur le plateau Pontaniou, le navire étant en travaux. Lecture fut faite de l'ordre du jour adressé par le V.A Bérenger en 1941²¹ :

« *Ordre du jour du 18 janvier 1941*

Marine Indochine croiseur Lamotte-Picquet Bord, en mer, le 18 janvier 1941.

C'est par une victoire indiscutable que s'est terminée le 17 janvier, au matin, l'action militaire qu'en collaboration étroite avec les autres bâtiments du groupe placé sous mon autorité, nous avons entreprise contre partie importante de la flotte siamoise. Après une heure quarante d'engagement ininterrompu, plusieurs navires ennemis gisaient par le fond et seules des colonnes de fumée noire marquaient, dans la rade déserte, leur emplacement. Un garde-côte avarié n'a dû son salut qu'à sa fuite par des fonds qui nous empêchaient de le poursuivre. Ces brillants résultats vous font honneur. Ils n'ont pu être obtenus que grâce à la bonne cohésion des services, à l'effort général et à la discipline de tous. Sous les bombes des avions, au milieu des éclatements d'obus d'un adversaire qui s'est battu avec vaillance, vous avez tous donné l'exemple d'un courage digne de vos ancêtres.

Je suis fier de vous.

Vive la France ! »

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Pierre Gosa, *Le conflit franco-thaïlandais de 1940-1941. La victoire de Koh Chang*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 2008, 172 p.

Jacques Michel (C.V) *La Marine française en Indochine, 1939-1955, tome 1 Septembre 1939-août 1945*, Service historique de la Marine, 1991, 255 p

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 41-42.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 2471/1, dossier personnel du V.A Bérenger.

3BB8CE 10, commission d'épuration de la Marine, dossier Bérenger.

AN

LH, 19800035/1073/23409.

²¹ <http://jdb.marine.defense.gouv.fr/index.php/post/2013/01/28/CELEBRATION-DE-LA-BATAILLE-DE-KOH-CHANG> consulté le 19 mars 2014.

C.A Jacques Chomel de Jarnieu,

20 octobre 1892 (Paris) – 13 février 1988 (La Garde, Var).

Président de la sous-commission Marine auprès de la Délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice : août 1941 - septembre 1942.

Secrétaire général puis président (par intérim puis en titre) de la Délégation française auprès de la Commission italienne d'armistice : juillet 1943 - octobre 1943.

Chargé de mission au secrétariat aux Colonies : janvier 1944 - août 1944.



Coll. privée Amiral B. Chomel de Jarnieu.

Le C.A Chomel de Jarnieu.

Le C.A Chomel de Jarnieu vu par...

Jacques Guérard¹ :

« A dû faire face à une situation difficile en raison des contrecoups des événements du 25 juillet (démission de M. Mussolini), et des bombardements aériens qui ont atteint le siège de la Délégation française. Aussi bien dans la conduite de négociations délicates avec les Autorités que dans le Commandement de la Délégation, a su s'imposer d'emblée par ses qualités d'activité, de jugement, et d'autorité.

Après l'armistice italien du 8 septembre, coupé de toutes relations avec la France, a pris sur place, et de sa propre initiative, les dispositions les plus judicieuses et a ramené en France sa Délégation et ses archives au complet, remplissant ainsi pleinement sa mission. Dans cette période critique, cet officier général s'est montré un Chef dans toute l'acceptation du terme. »

¹ SHD-DM, CC7 4^e moderne 4451/2, note confidentielle du 1^{er} novembre 1943. Jacques Guérard (1897-1977), inspecteur des Finances, fut chef de cabinet de Paul Baudouin aux Affaires étrangères de juin à octobre 1940. Il a été associé aux négociations des protocoles de Paris au printemps 1941. Il est appelé comme secrétaire général du gouvernement par Pierre Laval en avril 1942, auquel il reste fidèle, l'accompagnant à Sigmaringen. Condamné à mort par contumace, il est condamné à son retour en 1958 à cinq ans de dégradation dont il est aussitôt relevé. Il devient président de plusieurs compagnies d'assurance. Jean-Paul Cointet, Michèle Cointet (dir.), *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, op. cit., p.358. Voir également, AN, 3W 186 à 194, procès en Haute Cour de Justice de Jacques Guérard.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, agent de change.

Situation de famille : marié à la fille du baron Chapuis Montlville, sans enfant.

Carrière

Entrée au service : 1910 à 18 ans.

Versement en 2^{ème} section : mars 1946.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
17 ^{ème} /60	16 ^{ème} /60

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1923-1924.

Centre des hautes études navales : 1937.

Collège des hautes études de la défense nationale : 1937-1938.

Langue : anglais et allemand parlés.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		EV		LV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Chomel	05/10/1913	21 ans	5/10/1915	23 ans	04/03/1919	26 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	CC		CF		CV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	23/07/1927	34 ans 9 mois	04/06/1931	38 ans 8 mois	16/03/1938	45 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	CA		VA		VAE		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	10/08/1941	48 ans 10 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Jeanne d'Arc de 10/1912 à 10/1913
Descartes de 10/1913 à 11/1914
Henri IV de 12/1914 à 04/1916
Arquebuse de 04/1916 à 09/1916
Jean Bart de 09/1916 à 06/1917
Typhon de 06/1917 à 11/1918
Phénix de 11/1918 à 09/1919
Desaix de 11/1919 à 04 /1921
 Intendance maritime d'Alger de 04 /1921 à 04/1923
Bapaume de 06/1923 à 12/1923
EGN de 12/1923 à 11/1924
 Marine Beyrouth *Diana* de 11/1924 à 10/1925
 Marine Beyrouth de 10/1925 à 12/1926
 Toulon, 1^{ère} escadre (SAT) de 12/1926 à 05/1927
 Bretagne de 05/1927 à 10/1927
 Provence de 10/1927 à 03/1929
Simoun de 03/1929 à 04/1931,
Primauguet, 3^{ème} D.C, de 04/1931 à 09/1931
 1^{ère} escadre, 3^{ème} Division légère, *Lamotte Picquet*, de 09/1931 à 10/1932
 2^{ème} escadre, *Bison* de 10/1932 à 02/1933
Chacal de 02/1933 à 10/1933
 SAT Toulon de 10/1933 à 05/1934,
 Défense des côtes de Toulon de 05/1934 à 11/1934
Vautour de 12/1934 à 10/1936
 CHEN de 10/1936 à 08/1937
 CHEDN de 11/1937 à 04/1938
 3^{ème} région maritime de 04/1938 à 10/1938
Tartu et 5^{ème} division de CT, de 10/1938 à 09/1940.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 5 ans 4 mois 12 jours	Mer : 23 ans 10 mois 18 jours
Total 29 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Chomel de Jarnieu 82.76%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Les opérations combinées pendant la guerre du Pacifique : 1879-1883 et la guerre civile du Chili(1891)*, Ecole de guerre navale, 1924.

(L.V) *Les opérations en Adriatique en 1916*, Ecole de guerre navale, 1924.

(C.F) *Les stratégies anglaises et françaises pendant la guerre de succession d'Espagne*, Centre des hautes études navales, 1936-1937, 34 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
16/06/1920	30/6/1932	30/03/1944		

Croix de guerre 1914/1918 et 1939/1945

Croix de guerre des TOE

Commandeur du Nichan Iftikar

Commandeur du Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Aigle blanc de Yougoslavie

Croix de guerre Serbe

Chevalier de Sainte Anne de Russie

Chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre de l'armée, journal officiel du 23 février 1916, à l'E.V Chomel sur le *Henri IV* pour avoir « *toujours assuré le service de la télégraphie avec un sang froid et une bravoure admirables, étant à découvert sous un feu violent, en particulier le 30 avril 1915.* ».

Citation à l'ordre de l'armée par décision ministérielle du 22 décembre 1921, au L.V Chomel du *Phénix* pour avoir « *fait preuve au cours des opérations de la mer d'Azov de remarquables qualités militaires* ».

Observations par décision du 23 février 1935 au C.F Chomel pour ne pas s'être conformé aux prescriptions « *qui lui faisait un devoir à l'occasion de la prise et remise de charge de procéder à l'inventaire des documents centralisés* ».

Citation à l'ordre de la mer, par ordre n°1159 FMF 3 du 19 mai 1940 de l'Amiral de la Flotte, CEC les Forces maritimes françaises, au CT « *le Tartu* » qui, « *sous le commandement du C.V Chomel a brillamment pris part aux opérations en Mer du nord et sur les côtes de Norvège sous les attaques violentes de l'ennemi* ».

Citation à l'ordre de la 3^{ème} escadre, par ordre 561 E.M.I.P du 31 juillet 1940 du C.A Lacroix commandant temporaire au C.V Chomel commandant la 5^{ème} DCT et *le Tartu* pour avoir participé « *à une mission de bombardement contre la terre, [avoir conduit] sa division au feu avec le plus grand sang-froid, sous le tir des batteries côtières et les attaques des vedettes rapides ennemies* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale²

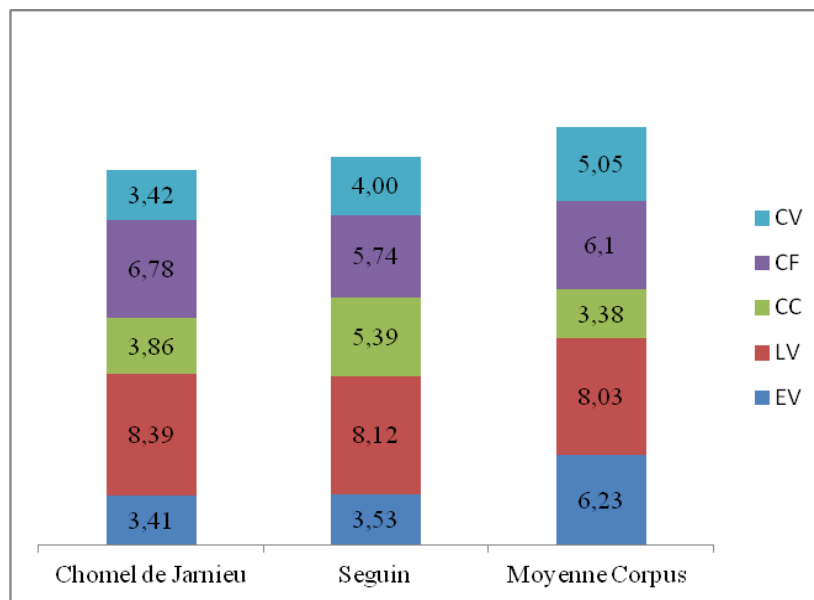
Avec le *Henri IV* : défense du canal de Suez ; expédition des Dardanelles avec bombardement et débarquement de troupes sénégalaises à proximité du cap Koum Kaleh ; ravitaillement et débarquement de troupes à Salonique ; relais pour les communications radiotélégraphiques chiffrées entre la métropole et l'ensemble du dispositif naval et militaire du Levant sur île de Mytilène.

Avec l'*Arquebuse*, escorte de convois en Méditerranée (poursuite de l'U-35).

Avec le *Jean Bart*, défense de la rade de Corfou.

Avec le *Typhon*, patrouilles en baie de Seine et escortes de convois et transport de troupes entre le Havre et la Grande Bretagne.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses co-midship et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« Officier très distingué, intelligent, instruit, aimant son métier, plein d'entrain, mérite toute confiance. S'est montré sous le feu, plein de sang-froid et de bravoure. », C.V commandant le cuirassé *Henri IV*, mars 1916.

« Officier d'un caractère énergique, possédant de la décision et du commandement aimant beaucoup son métier dans lequel il paraît au reste, appelé à faire une brillante carrière.

² Fonds privé Famille Chomel de Jarnieu, *Mémoires de l'amiral Jacques Chomel de Jarnieu*, manuscrit non publié, s. d., 176 p. et p.13-39.

Intelligent et instruit, d'une éducation parfaite, possédant le goût de l'action, et toujours désireux de s'employer. », C.F chef d'état-major de Marine Algérie, juin 1922.

« Par ses qualités d'ordre et de précision, son esprit vif, sa facilité d'assimilation est un officier d'état-major de 1^{er} ordre. Mais il est aussi un homme d'action. », C.V, chef d'état-major de la 1^{er} escadre, juillet 1928.

« Excellent officier. Intelligence vive. Travailleur et appliqué. Très consciencieux. Excellentes connaissances professionnelles. A tiré profit de son passage au CHEN. Fera un très bon chef d'état-major, professionnellement parlant. Caractère pointu et susceptible ; s'emballe facilement. », Al Castex, Commandant le CHEN juin, 1937.

« C'est un officier de grande valeur, actif, énergique, plein de bon sens et de caractère. En peu de temps, il a pris l'autorité qui convenait aussi bien dans les relations avec la commission allemande qu'à l'intérieur de la Délégation française. », V.A Michelier, président de la commission Marine à la D.F.C.A.A., janvier 1941.

« L'amiral Chomel dirige avec autant de maîtrise que de distinction les négociations de la Marine à Wiesbaden. Il a su orienter dans la voie la plus efficace ses relations avec la commission allemande d'armistice et obtenir de celle-ci le maximum de résultats satisfaisant pour nous. », V.A.E Michelier, vice-président de la D.F.C.A.A., juillet 1942.

Marin de la mer au caractère affirmé, manœuvrier reconnu, sa carrière connaît un démarrage rapide dû à ses états de service lors des combats de 1914-1918. Ses brillantes qualités lui ont permis une progression rapide, témoignage d'une carrière largement au-dessus de la moyenne qui se traduit par son appartenance au groupe des dix plus jeunes C.A du corpus. Il appartient à ces officiers dont l'engagement interrompt à cinquante-deux ans une carrière prometteuse.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Typhon</i>	T	06/1917-11/1918	E.V	25 ans	1 an 5 mois
<i>Phénix</i>	P	11/1918-09/1919	E.V	26 ans	11 mois
<i>Simoun</i>	T	03/1929-04/1931	C.C	37 ans	2 ans 1 mois
<i>Bison et Torpilleurs. de l'Atlantique</i>	C.T	10/1932 à 02/1933	C.F	40 ans	4 mois
<i>Chacal</i>	C.T	02/1933-10/1933	C.F	41 ans	8 mois
<i>Vautour</i>	C.T	12/1934-10/1936	C.F	42 ans	1 an 10 mois
<i>Tartu et 5^{ème} D.C.T.</i>	C.T	10/1938-07/1940 ³	C.V	46 ans	1 an 9 mois
Temps de commandement total					9 ans
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					31.03% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	10/1925-12/1926	D.N.L	SCEM	LV	33 ans	1 an 2 mois
	12/1926-05/1927	1 ^{ère} escadre	Second du 3 ^{ème} B.	LV	34 ans	5 mois
	10/1927-03/1929	1 ^{ère} escadre	Idem	CC	35 ans	1 an 5 mois
	04/1931-10/1932	3 ^{ème} D.C	CEM	CC	39 ans	1 an 4 mois
	10/1932-11/1933	T. de l'Atlantique	CEM	CF	40 ans	1 an 1 mois
	05/1934-11/1934	Secteur de défense de Toulon	CEM	CF	42 ans	6 mois
	04/1938-10/1938	3 ^{ème} région maritime		CV	46 ans	6 mois
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					

³ Le C.A Chomel de Jarnieu conserve ce commandement jusqu'en septembre 1940.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Poste à dimension politique	NEANT					

Le C.A Chomel de Jarnieu a développé une expérience avant tout opérationnelle et maritime n'ayant effectué aucun service en EMG ou dans des postes significatifs à dimension politique. Toutefois ses fonctions en EM en escadre lui ont permis d'acquérir une grande connaissance des besoins des divers bâtiments.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1909)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1910)</i>	<i>Fistots (entrés en 1911)</i>
Collinet, Hamon, Négadelle	Seguin	Auphan, Dupré

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Fonction de l'interlocuteur	Fonction de Chomel de Jarnieu
Abrial	Esc de la Med	10/1938-12/1939	CEC et préfet maritime	Cmdt 5 ^{ème} C.T et Tartu
Docteur	1 ^{ère} esc, Provence	10/1927-03/1929	CEC, n+2	
Gensoul	3 ^{ème} région	04/1938-09/1938	Préfet maritime	Etat major
Esteva	Jeanne d'Arc	10/1912-10/1913	Midship	Officier des montres
Robert	1 ^{ère} flot ^{lle} -1 ^{ère} esc	05/1928-03/1929	CEC	Aide de camp du CEC et chef du 3 ^{ème} B.
	1 ^{ère} esc	04/1931-01/1932	CEC (n+2)	CEM de la 3 ^{ème} D.C
Ven	3 ^{ème} D.C	09/1931-10/1932	Cmdt	CEM

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Fonction de Chomel de Jarnieu
Auphan	EGN	12/1923-11/1924	Auditeurs	
Barois	<i>Bretagne</i>	05/1927-10/1927		
Battet	Paris	01/1937-08/1937 11/1937-04/1938	Chef de cabinet du CEMG	CHEN CHEDN
Bérenger	3 ^{ème} région	05/1934-12/1934	CEM de l'Aéronautique de la 3 ^{ème} région	Cmdt Artillerie défense des côtes de Toulon
Bourragué	EGN Paris	01/1924-11/1924 11/1937-04/1938	EGN (prof d'E.M) SCEMG	Auditeur Auditeur CHEDN
Bouxin	1 ^{ère} escadre	03/1928-01/1929 02/1929-03/1929	<i>Jean Bart</i> , Chef Art. <i>Bretagne</i> Chef Art.	Provence
Darlan	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1912-10/1913	Officier des montres	Elève officier
Denis de Rivoyre	<i>Provence</i>	10/1927-03/1929	EM de la 1 ^{ère} escadre	Second du 3 ^{ème} B.
Duplat	Paris	10/1936-08/1937	DPM	Auditeur au CHEN
Fernet	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1912-10/1913	Chef du service artillerie	Midship
Godfroy	Paris	10/1936-08/1937	SCEMG	Auditeur CHEN
Le Luc	Paris	11/1937-04/1938	Chef de la Section études	Auditeur CHEDN
Motet	3 ^{ème} région	12/1926-05/1927	SCEM de préfecture de la 3 ^{ème} région	Second du 3 ^{ème} B, à l' E.M de la 1 ^{ère} escadre
		05/1934-12/1934	CEM Préfecture de la 3 ^{ème} région	CEM Artillerie secteur de Défense Toulon
		06/1938-10/1938	CEM	EM
Rouyer	EGN	12/1923-11/1924	Auditeurs	
Ven	<i>Primauguet</i>	04/1931-08/1931	Cmdt	CEM de la 3 ^{ème} D.C

Autres

Le CA Chomel de Jarnieu a noué une véritable amitié pour son "grand-père Baille", le C.A Bléhaut. Cette même fidélité le lie au C.A Auphan dont il est "l'ancien" et qu'il a connu à l'Ecole de Massillon⁴. Il compte aussi parmi ses proches le V.A Bourragué⁵.

b) En dehors de la Marine.

Proche des milieux d'affaires⁶, la famille du C.A Chomel de Jarnieu illustre les divisions qui ont pu exister dans les familles pendant la Seconde Guerre mondiale. Le C.A Chomel de Jarnieu évolue dans un milieu notoirement antisémite : son frère Pierre⁷, qui a épousé la fille de l'Al Daveluy⁸. Et dont il dit ne pas avoir été proche⁹, fut directeur du cabinet de Xavier Vallat et des services généraux du Commissariat général aux questions juives ; quittant ses fonctions en juin 1942, il est nommé intendant de police de Montpellier. Son cousin Pierre Guy Béchetuille, est un ami de Xavier Vallat dont il finance des campagnes électorales¹⁰. En revanche son cousin le général Raymond Chomel s'est engagé dans la Résistance¹¹.

⁴ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 28 février 1979 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu. *Ibidem*, lettre s.d du C.A Chomel de Jarnieu à Jean-René Fenwick.

⁵ *Ibidem*, lettre du 1^{er} janvier 1985 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu.

⁶ Le grand-père du C.A Chomel de Jarnieu est un des fondateurs d'une banque.

⁷ SHD-T, 1KT 378, Fonds Pierre Chomel de Jarnieu.

⁸ Le C.A Daveluy (1863-1939) commence sa carrière dans l'arme sous-marine naissante en embarquant comme L.V en 1891 sur le *Gymnote*, alors engin expérimental. Il est un des promoteurs de l'aviation maritime pour laquelle il procède en 1911 aux premiers essais de plate-forme d'envol à bord de *la Foudre* qu'il commande en tant que C.V. Accusé d'avoir commis un pamphlet contre l'AL Lacaze, ministre de la marine, il est mis à la retraite en 1917. Il laisse une œuvre importante en matière de stratégie navale. Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p.127.

⁹ Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, lettre du 6 décembre 1979 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu.

¹⁰ Laurent Joly, *Vichy dans la solution finale : histoire du commissariat général aux questions juives*, Paris, Grasset, 2006, 1014 p. et p. 311, 317 et 157-158.

¹¹ SHD-T, 1K 561, Papiers Raymond Chomel (1897-1989). Le général Chomel sous le pseudo de Charles Martel organise la lutte armée autour de Châteauroux. Commandant les troupes mobiles à l'automne 1944, il reçoit la capitulation à Beaugency en septembre de la colonne allemande dite Elster. Son action se poursuit par la participation aux combats de la poche de Saint Nazaire : il y reçoit la reddition des troupes allemandes.

Le C.A Chomel de Jarnieu commence sa carrière avec ceux qui furent amenés à prendre en main les destinées de la Marine en 1940 (les C.A Auphan et Bléhaut) et noue des relations fortes avec eux. Sa carrière démarre certes sous la férule des amiraux Darlan, Esteva, Robert, du V.A Fernet mais, ses postes opérationnels l'éloignant *de facto* de Paris, il ne les croise qu'occasionnellement par la suite et ne semble pas avoir « entretenu » à des fins professionnelles ces relations : ses qualités lui ont seules servies de viatique.

1940-1944

La guerre de 1939-1940.

De septembre 1939 à mars 1940, à la tête de la 5^{ème} D.C.T (*Tartu*, placé sous son commandement, *Vauquelin, Chevalier Paul*), il effectue des escortes de convois sur l'Atlantique entre Brest et Gibraltar.

De mars 1940 à mai 1940, avec la 5^{ème} D.C.T auquel est adjoint le *Maillé Brézé*, il participe à la campagne de Norvège. Bien que sous les ordres de l'amiral Derrien, commandant les forces navales de Scandinavie, il est en fait intégré à la Home Fleet sous les ordres du C.A Thomson-Wellis. Sa mission consiste en escortes de convois, recherche des forces de surface et de transports allemands pour destruction¹². Il assure le débarquement de Namsos et participe à l'opération de Narvik, avec la 3^{ème} D.C.T (*Le Gerfaut* et *l'Aigle*) qui a été adjointe à la 5^{ème} D.C.T.¹³

De mai 1940 à juillet 1940, avec la 5^{ème} D.C.T, il réalise des opérations de bombardement en méditerranée (*Vado*).

De l'armistice à la prise de fonction.

De septembre 1940 à juillet 1941, commandant du *Foch*.

Fonction entre 1940-1944.

Président de la sous-commission marine auprès de la Délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice : août 1941 - septembre 1942.

Secrétaire général puis président (par intérim puis en titre) de la Délégation française auprès de la Commission italienne d'armistice : juillet 1943 - octobre 1943.

Chargé de mission au secrétariat d'Etat aux Colonies : 1^{er} novembre 1943 - 26 août 1944¹⁴.

¹² René Pierre Eugène Caroff (C.F), *La campagne de Norvège, 1940*, Marine nationale, EMG, Service Historique, 1955, p.157 et 161-162.

¹³ *Mémoires de l'amiral Chomel de Jarnieu, op. cit.*, p.169-175.

¹⁴ Date à laquelle il cesse ses fonctions. SHD-DM, CC7 4°Moderne 4451/2, note du 26 août 1944 n°1 CAB de l'amiral Thierry d'Argenlieu, CEMG adjoint, amiral Nord.

Exercice de la fonction politique.

Arrivé en février 1941 à Wiesbaden, le C.A Chomel de Jarnieu¹⁵ prend la tête de la sous-commission Marine en août 1941 au sein de la D.F.C.A.A en remplacement du V.A.E Michelier, qui assure alors la présidence par intérim de la délégation jusqu'à l'automne puis se consacre à sa fonction de vice-président¹⁶.

Les procès-verbaux des réunions de la commission Marine laissent deviner une structure qui ressemble plus à une courroie de transmission de requêtes ou d'informations qu'à un lieu de négociation et de décisions, ces dernières étant souvent prises à Berlin. Avec à sa tête le C. A Chomel de Jarnieu, la commission Marine soumet des demandes d' autorisations de réparation et d'entretien de bâtiments¹⁷, de transfert de munitions¹⁸, de fabrications d'armes¹⁹; transmet les itinéraires empruntés par les convois commerciaux maritimes²⁰, avec retard, il est vrai ; se voit demander de communiquer tous les appareillages des bâtiments de guerre²¹; informe des mutations dans les commandements des amiraux²²; traite des conditions de réouverture des écoles de la Marine, des programmes et des effectifs à y accepter²³... Mais une des préoccupations essentielles du C.A Chomel de Jarnieu est la libération effective des prisonniers, la décision ayant été prise fin juin 1941²⁴. Les procès-verbaux révèlent que le C.A Chomel de Jarnieu n'a de cesse

¹⁵ Il est alors C.V et officie sous la responsabilité du V.A.E Michelier.

¹⁶ Cf notice Michelier.

¹⁷ SHD-DM, TTA 130, procès-verbaux des réunions de la commission marine des 10 mars, 1^{er} mai et 4 juin 1942.

¹⁸ Procès-verbal de réunion de la commission marine du 25 avril 1942.

¹⁹ SHD-DM, TTA 130, *Ibidem* procès-verbal de réunion de la commission marine du 25 août 1942. Le C.A Wever, s'agace d'ailleurs de cette demande qui pour partie lui paraît concerner la commission *Rüstung*.

²⁰ SHD-DM, TTA 130, *Ibidem*, procès-verbal de réunion de la commission marine du 2 février 1942.

²¹ *Ibidem*, procès-verbal de réunion de la commission Marine du 28 mars 1942.

²² *Ibidem*, procès-verbal des réunions de la commission Marine du 15 septembre 1942.

²³ AN, AJ 40 1278, notes des 20 juin, 15 juillet, 3 août et 21 octobre 1942 du C.A Chomel de Jarnieu au groupe Marine de la C.A.A.

²⁴ Extraits du compte-rendu n°64 du 30 juin au 6 juillet 1941, réunion de la commission Marine du 29 juin 1941. La Délégation française auprès de la commission allemande d'armistice, *Recueil de documents publiés par le gouvernement français* (désormais D.F.C.A.A, Tome ...), Paris, Alfred Costes Editeur, 1947-1957, tome 4, p. 603.

de revenir sur la question²⁵. Ses relations cordiales avec le V.A Wever – ils se connaissent d'avant la guerre²⁶ - ont sans doute facilité cette négociation. Le nombre de prisonniers est estimé à cette date à environ dix mille cinq cents²⁷. Les archives consultées soulignent qu'il utilise tous les moyens pour tenter d'obtenir la libération effective des prisonniers : il propose des échanges avec des prisonniers britanniques à l'issue du sauvetage du *Laconia* auquel ont participé les navires français²⁸ ; demande des hommes pour répondre à la demande allemande de réarmement de bâtiments pour défendre Dakar²⁹. L'amiral espère également obtenir le renforcement des défenses de l'Empire, pour faire face à des attaques alliées³⁰. Il est dans une logique de collaboration pour obtenir ces libérations et souhaite « jouer franc-jeu ». Au printemps 1942, il espère d'ailleurs encore « *malgré le raidissement [de] tirer encore quelques épingles du jeu, à condition de ne pas leur donner l'impression qu'on les carotte* »³¹. Aussi trouve-t-on traces dans les procès-verbaux de ses incompréhensions³², de ses inquiétudes³³, mais aussi de sa

²⁵ SHD-DM, TTA 130, procès-verbaux des réunions de la commission marine des 18 février, 26 mars, 4 juin, 30 juin et 25 août 1942. AN, AJ 40 1267, procès-verbaux des réunions de la commission marine des 4 juin, 2 septembre et 10 septembre 1942.

²⁶ Ils se sont rencontrés en 1936 lors de mission pendant la guerre d'Espagne, le V.A Wever, alors C.V, était commandant en second du *Graf Spee*. Archives privées Al. B. Chomel de Jarnieu, Jacques Chomel de Jarnieu, Mémoires, p. 110.

²⁷ D.F.C.A.A, *op. cit.*, tome 4, p. 603. Le chiffre est confirmé par SHD-DM, TTA 129, mémento sur les questions susceptibles d'être traitées au cours des négociations envisagées avec la C.A.A du 13 novembre 1941. En revanche il semble que le chiffre de quatre mille de SHD-DM, TTA 128, tableau joint à la note 16.976/FM du 12 avril 1941, soit sous-estimé.

²⁸ AN, AJ 40 1267, procès-verbal de réunion de la commission marine du 3 octobre 1942. Sur le sauvetage du *Laconia*, voir Léonce Peillard, *L'affaire du Laconia, (12 septembre 1942)*, Paris, Robert Laffont, 1961, 317 p.

²⁹ Archives privées amiral B. Chomel de Jarnieu, lettre du C.A Chomel de Jarnieu à son ancien *midship* Jean-René Fenwick, s.d. Il semble que le C.A Chomel de Jarnieu exagère un peu son rôle à moins qu'il n'ait effectivement outrepassé ses responsabilités. En effet dans AN, AJ 41 715, une note du 19 juin 1942 du C.A Auphan réclame pour la défense de l'AOF la reconstitution des stocks de combustibles et de munitions et l'augmentation du nombre de formations de l'Aéronautique navale en AFN et ne mentionne aucunement les prisonniers.

³⁰ SHD-DM, TTA 130, procès-verbal de réunion de la commission marine des 18 février 1942 et 10 septembre 1942.

Ibidem procès-verbal de réunion de la commission marine du 18 février 1942.

Ibidem procès-verbal de réunion de la commission marine du 4 juin 1942

³¹ SHD-DM, TTA 126, lettre manuscrite du C.A Chomel de Jarnieu à destinataire inconnu (peut-être le C.A Auphan) du 28 mars 1942.

³² SHD-DM, TTA 130, procès-verbal de réunion de la commission marine du 18 février 1942.

³³ *Ibidem* procès-verbal de réunion de la commission marine du 1^{er} mai 1942.

persévérance, de son agacement face à l'attitude allemande malgré les bonnes volontés françaises³⁴, sa *hardiesse et ténacité* étant saluées par les Allemands³⁵. Le C.A Chomel de Jarnieu revendique avoir réussi à faire libérer la quasi-totalité des personnels de la Marine détenus³⁶.

A l'été 1942, son enthousiasme semble décliner : « *mes collaborateurs et moi continuons à besogner pour obtenir le plus de choses possibles ; la vie ici est plus lugubre que jamais [...] Je ne vous cache pas que je commence à avoir ma claque de ce métier de récepteur de coups de pied au cul, il est bien ingrat* »³⁷. Sa mission prend fin à l'automne 1942.

Nommé commandant de la 3^{ème} Division de croiseurs, il ne peut en prendre le commandement suite au sabordage de novembre 1942. Se déclarant devant la Commission d'épuration de la Marine favorable à l'appareillage de la Flotte³⁸, il ne peut assister qu'impuissant au sabordage. Il est placé en congé d'armistice le 10 mars 1943 et rappelé au service en juillet 1943. Il est alors affecté à la D.F.C.I.A à Turin, dont il devint président en juillet 1943. La chute du régime mussolinien, le 25 juillet 1943, entraîne la suspension de toutes les discussions au sein de la D.F.C.I.A. A l'arrivée des troupes allemandes, la délégation française est rapatriée mi-

³⁴ *Ibidem*, procès-verbal de réunion de la commission marine du 18 février 1942.

³⁵ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, lettre du 28 septembre 1945 du C.C Baron Hans Jordis von Lhauser au C.A Chomel de Jarnieu. Nous n'avons pu reconstituer l'itinéraire de Hans Jordis von Lohausen. Il est vraisemblablement le frère du général Heinrich von Lohausen (1907-2002), autrichien, officier de liaison auprès de Rommel avant de réintégrer l'armée autrichienne après la Seconde Guerre mondiale et auteur de nombreux ouvrages de géopolitique.

³⁶ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, lettre à Jean-René Fenwick, s.d.

³⁷ SHD-DM, TTA 126, lettre du 21 juin 1942 du C.A Chomel de Jarnieu à destinataire inconnu (peut-être le C.A Auphan).

³⁸ SHD-DM, 3BB8CE 16, lettre du C.A Chomel de Jarnieu au V.A.E Sablé, autour du 14 novembre 1944. Le C.A Chomel de Jarnieu évoque un délai de six jours entre la date où il a été auditionné par la Commission d'épuration et le moment où il écrit cette lettre. Or il a été entendu le 8 novembre 1944.

septembre à Vichy. Le rôle du C.A Chomel de Jarnieu consiste essentiellement au rapatriement des personnes et des biens en France³⁹.

Quant à sa fonction au secrétariat aux Colonies, elle semble tout à fait factice : aucun document ne mentionne son activité.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le 26 août 1944, le C.A Chomel est relevé de ses fonctions⁴⁰.

Il est entendu par la Commission d'épuration de la Marine le 8 novembre 1944 qui propose un versement en 2^{ème} section sans possibilité de réemploi. Il est mis en disponibilité en mars 1945 et versé en deuxième section par anticipation par décret du 15 mars 1946 avec effet au 28 mars 1946.

Carrière post 1944

Le C.A Chomel de Jarnieu n'a gardé pratiquement aucune relation d'avec ses anciens collègues si ce n'est avec le C.A Bléhaut⁴¹. Il ne reprend contact avec le C.A Auphan qu'au milieu des années soixante-dix et très brièvement. Il se consacre essentiellement à la gestion de ses affaires.

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

Mémoires de l'amiral J. Chomel de Jarnieu, manuscrit, non publié, s.d..

³⁹ Romain H. Rainero, *La commission italienne d'armistice avec la France : les rapports entre la France de Vichy et l'Italie de Mussolini 10 juin 1940-8 septembre 1943*, Service Historique de l'Armée de terre, 643 p. et p. 338-340.

⁴⁰ SHD-DM, CC74°Moderne 4451/2, note du 26 août 1944, n°1 CAB de l'amiral Thierry d'Argenlieu, CEMG adjoint.

⁴¹ Archives privées Al B. Chomel de Jarnieu, lettre du 16 octobre 1977 du C.A Chomel de Jarnieu à son petit-neveu.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Philippe Chomel de Jarnieu, *Les Chomel : un clan du Vivarais, les familles Chomel 1240-1977*, s.e, 1980.

Sources principales

SHD-DM,

CC 7 4°Moderne 4451/2, dossier personnel.

TTA 126, cinq lettres manuscrites du C.A Chomel de Jarnieu, avril 1941-septembre 1942.

TTA 130, procès-verbaux des réunions de la commission marine, février 1942-septembre 1942.

3BB8CE 16, dossier Chomel de Jarnieu.

AN

AJ 40 1267, procès-verbaux allemands des réunions de la commission marine, septembre 1941-octobre 1942.

AJ 40 1268, correspondance du C.A Chomel de Jarnieu au sujet de la réouverture des écoles de la Marine, mars 1942-octobre 1942.

Archives privées amiral B. Chomel de Jarnieu,

Correspondance du C.A Chomel de Jarnieu adressée à son petit neveu, novembre 1973-août 1985.

Mémoires de l'amiral J. Chomel de Jarnieu, manuscrit, non publié, s.d..

V.A Louis Collinet, 20 février 1892 (Cherbourg, Manche) - 10 mars 1949 (Paris).

Délégué de l'Amirauté en Afrique Occidentale Française : avril 1941 - novembre 1942.



Le C.V Collinet sur la passerelle du *Strasbourg*.

Le V.A Collinet vu par...

Marcel Régnault¹ :

« Notre commandant était un homme de grande taille, légèrement corpulent, toujours très droit, avec quelques tics (il fermait les yeux deux ou trois fois de suite) ; des cheveux argentés plaqués en arrière, une allure de grand seigneur.

C'était un chef très obéi, un vrai pacha. Il inspirait le respect. Je suis allé plusieurs fois dans son bureau, à son appel (lorsque j'étais de service au mouillage, c'était au bureau des mouvements et lorsque le commandant demandait un planton, c'était un QM de 1^{ère} classe qui devait se présenter). Son regard droit détaillait votre tenue en une seconde, il donnait ses ordres et avait toujours un air bienveillant pour vous congédier. ».

¹ Témoignage cité par Martial Le Hir, *Mers el-Kébir et Catapult. Les marins de l'oubli*. Marines éditions Rennes, 2008, 542 p. et p. 96
Marcel Régnault est canonnier à bord du *Strasbourg* en juillet 1940.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, colonel.
Situation de famille : marié, deux enfants.

Carrière

Entrée au service : 1909 à 17 ans 7 mois.
Décédé en service.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
2 ^{ème}	2 ^{ème} /60

Spécialité militaire

Ecole supérieure d'électricité 1920, diplôme d'ingénieur.

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1925.
Langue : anglais parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Collinet	05/10/1912	20 ans 7 mois	05/10/1914	22 ans 7 mois	03/08/1918	26 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		20 ans 9 mois		22 ans 9 mois		28 ans 11 mois

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	01/05/1926	34 ans 3 mois	16/08/1929	37 ans 6 mois	03/02/1936	44 ans
<i>Moyenne corpus</i>		36 ans 6 mois		40 ans		46 ans 2 mois

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	16/08/1940	48 ans 6 mois	15/08/1942	50 ans 6 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		51 ans 2 mois		54 ans 11 mois		57 ans		59 ans 5 mois

Principales affectations

Duguay Trouin de 08/1911 à 07/1912
Montcalm de 08/1912 à 01/1915
Montcalm de 03/1915 à 07/1916
Algol de 07/1916 à 07/1917
8^{ème} escadrille de patrouille de l'armée navale, *Brave* de 07/1917 à 09/1918
Iris de 09/1918 à 01/1919
Escadrille de dragage d'Algérie Tunisie de 01/1919 à 08/1919
Base navale de Beyrouth de 09/1920 à 10/1921
Metz de 05/1922 à 07/1923
Escadre de la Méditerranée,
 Provence de 07/1923 à 08/1924
 Thionville de 08/1924 à 09/1924
EGN de 09/1924 à 11/1925
Inspection des Forces maritimes de 11/1925 à 11/1926
Forces navales d'Extrême-Orient, *Marne* de 11/1926 à 02/1929
Cabinet militaire du ministre de 06 /1929 à 04/1930
Foch de 08/1930 à 05/1931
Vautour de 07/1931 à 08/1934
1^{ère} division Légère, *Foch* de 08/1934 à 08/35
CHEN (auditeur) 08/1935- ?08/1936
EGN (professeur) ?
EMG 1936-08/1937
Dupleix de 08/1937 à 06/1939
Meaulon de 06/1939 au 10/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 7 ans 11 mois 10 jours	Mer : 22 ans 3 mois 20 jours
Total : 30 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Collinet 73.33%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *L'armée navale (du 10 mai 1915 au 1^{er} janvier 1917)*, Ecole de guerre navale, 1925, 35 p.
(C.F) *Cours de tactique appliquée des forces de surface. Tome 1, Organisation et manœuvres. Procédés de sûreté. Tome 2, Les procédés de combat*, 1935.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
30/04/1921	21/01/1931	13/10/1940		

Chevalier du Mérite maritime
Commandeur de l'Ordre royal du Cambodge
Officier de l'ordre Royal du Cambodge
Officier de l'Etoile Noire du Bénin
Officier du Million d'éléphants et du Parasol blanc
Médaille Vermeil du Mérite libanais
Commandeur de l'ordre Nichan Iftikhar
Commandeur du Ouissam Alaouite
Médaille Orient guerre 14-18
Médaille de Syrie

Décorations étrangères

Honory Commander of the order of the British Empire
Commandeur de l'ordre du Roi Georges de Grèce

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par arrêté ministériel du 12 décembre 1919 au L.V Collinet pour services exceptionnels à l'escadrille de dragages d'Algérie-Tunisie.

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle en date du 12 novembre 1925 au LV Collinet pour « *s'être particulièrement distingué par son travail personnel et la valeur de ses examens de fin d'étude* ».

Le C.F Collinet, officier en second du *Foch* a été l'objet d'appréciations élogieuses de la part du Ministre des Affaires étrangères, à l'occasion de la visite que l'Amiral Hodges, commandant en chef de la Flotte anglaise de l'Atlantique a faite à Brest du 5 au 10 juillet 1930.

Par ordre 1760 FMF 3 en date du 9 septembre 1940, citation à l'ordre de l'armée de mer du bâtiment de ligne *Strasbourg* « *sous le commandement du Capitaine de Vaisseau Colline, le 3 juillet, au cours de l'agression de Mers El-Kébir, après avoir brillamment exécuté sous un feu très violent d'artillerie de 380 la difficile manœuvre de sortie du port, a réussi, grâce à la froide détermination, à la rapidité et à l'adresse des réactions de son équipage contre des forces aéronavales britanniques supérieures, à se dégager d'une situation qui paraissait sans issue tout en couvrant les torpilleurs d'escorte.* »

Analyse de la carrière

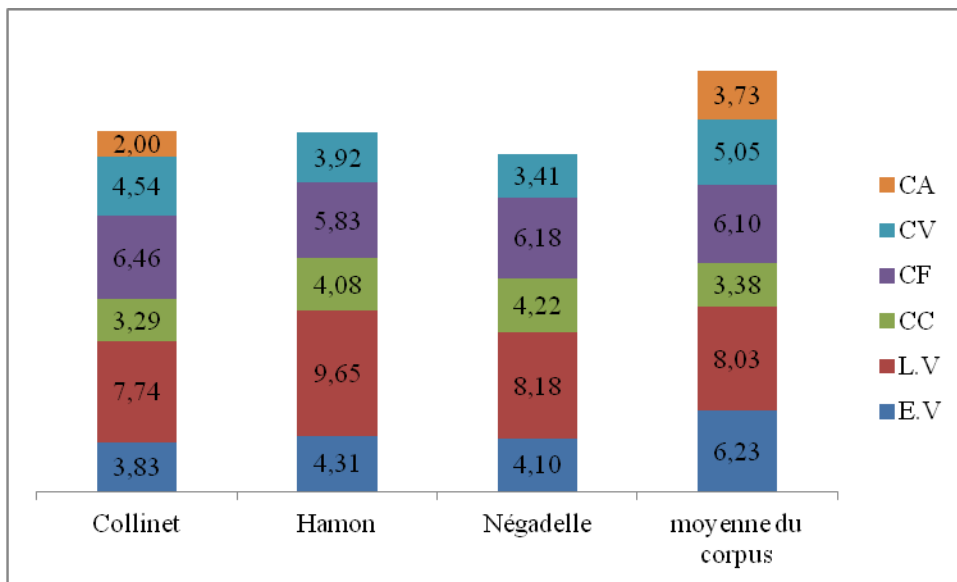
Première Guerre mondiale

Avec *Montcalm* : Extrême-Orient (détaché pendant deux mois sur un croiseur anglais comme officier de liaison).

Algol : patrouilles de Provence.

Brave : côtes d'Algérie.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Entré jeune à l'École navale, il fait partie de ces officiers qui font une réelle brillante carrière et ce de façon continue. Son avance sur ses collègues de promotion navale est importante et d'une façon générale sur l'ensemble du corpus. Cette carrière est liée à un profil complet grâce à ses qualités d'animateur et de commandement, ses compétences techniques, sa capacité manœuvrière. Cela se complète d'une formation navale supérieure double (EGN et CHEN). Son temps à la mer conforme à la moyenne souligne la typicité de son parcours, alternant poste à la mer et poste à terre.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Algol</i>		07/1916-07/1917	E.V	24 ans	1 an
Une section de la 8 ^{ème} esc ^{lle} et le <i>Brave</i>	Ch	07/1917-09/1918	E.V	25 ans	1 an 2 mois
<i>Marne</i>	A	11/1926-02/1929	C.C	34 ans	2 ans 3 mois
<i>Vautour</i>	C.T	07/1931-08/1934	C.F	39 ans	3 ans 1 mois
<i>Dupleix</i>	C	08/1937-06/1939	C.V	45 ans	2 ans 10 mois
<i>Strasbourg</i> ²	Cu	10/1939-07/1940	C.V	47 ans	9 mois
Temps de commandement total					11 ans 1 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					36.93% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	07/1923-09/1924	1 ^{ère} esc	EM	L.V	31 ans	1 an 2 mois
	08/1934-08/1935	1 ^{ère} D.L	CEM	C.F	42 ans	1 an
Etat major général et/ou en services centraux	1936-08/1937	3 ^{ème} B.	Chef	C.V	44 ans	?
Ministère et poste à dimension politique	06/1929-04/1930	CMM	Off. d'ord. puis s/s chef du CMM	C.C	37 ans	10 mois

Quand il a été en mer, le V.A Collinet a très souvent commandé. Ses fonctions en état-major ressemblent plus à un passage obligé qu'à un choix de carrière. Aussi, même si sa carrière en termes de répartition terre/mer est conforme à la moyenne, le V.A Collinet se présente comme un marin de la mer.

² Le V.A Collinet conserve ce commandement jusqu'en août 1940.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1908)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1909)</i>	<i>Fistots (entrés en 1910)</i>
Barois, Barnaud, Bléhaut, Broussignac, de Belot, Gouton.	Négadelle, Hamon.	Chomel de Jarnieu, Seguin.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Collinet
Abrial	1 ^{ère} D.L	10/1932-08/1934	Cmdt 1 ^{ère} D.L et <i>Foch</i>	Cmdt <i>Vautour</i>
	EMG Escadre de la Méditerranée	01/1936-10/1936 08/1937-05/1939	SCEMG CEC	Chef du 3 ^{ème} B Cmdt <i>Dupleix</i> (CP de l'Al de 11/1937 à 04/1938)
	Darlan	EMG	01/1937-08/1937	CEMG
Godfroy	EMG	08/1936-08/1937	SCEMG	Chef du 3 ^{ème} B

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Collinet
Abrial	EGN/CHEN	09/1924-01/1925 01/1925-08/1925	SHM Auditeur CHEN	Auditeur CHEN Auditeur EGN
Auphan	Paris	08/1935-07/1936	s/s chef du CMM	EGN/Chef 3 ^{ème} B.
Bard	Paris	01/1925-11/1925	Auditeur CHEN.	Auditeur EGN
	Paris	07/1929-11/1929 11/1929-04/1930	Chef adjoint du 2 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>	E.M particulier du ministre S/s chef du CMM
Battet	Paris	10/1936-08/1937	3 ^{ème} B serv. Central de l'Aéronautique puis chef de cabinet du CEMG	Chef du 3 ^{ème} B.
Bourragué	EGN Paris	09/1924-11/1925 06/1929-04/1930	EGN (prof d'E.M) Chef du 3 ^{ème} Bureau	Auditeur Off. d'ord. puis s/s chef du CMM
	EMG	06/1936-08/1937	Chef section Etudes	Chef du 3 ^{ème} Bureau

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A Collinet.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Collinet
Broussignac	Paris	12/1936-08/1937	Auditeur CHEN	Chef 3 ^{ème} Bureau
Darlan	CMM	11/1929-09/1930	Conseiller naval	s/s chef
Decoux	Paris/EMG	08/1935-1936 1936-10/1936	Chef section Etudes Armes navales	CHEN/EGN Chef 3 ^{ème} Bureau
de Laborde	Paris	09/1924-11/1925	Chef service central Aéronautique	Auditeur EGN
Denis de Rivoire	Paris	09/1924-06/1925	SHM	EGN auditeur
Duplat	Paris	05/1936 -08/1937	DPM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Dupré	Paris	10/1936-08/1937	Chef CMM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Esteva	Paris	09/1924-10/1925 06/1929-11/1929 11/1929-04/1930	Chef 4 ^{ème} Bureau S/s chef serv. Aéro S/s chef serv. Aéro	Auditeur EGN E.M part. du ministre S/s chef du CMM
Godfroy	EMG	01/1936-08/1936	Chef serv central Aéro	Chef 3 ^{ème} Bureau
Gouton	Paris	09/1924-11/1925 08/1935- ?08/1936 1936-10/1936	3 ^{ème} Bureau Chef 1 ^{er} Bureau Chef 1 ^{er} Bureau	EGN auditeur Auditeur CHEN Chef 3 ^{ème} Bureau
Latham	<i>Provence</i>	12/1923-07/1924		EM
Le Bigot	Paris	08/1935-03/1936	Attaché à la présidence de la République	Auditeur CHEN Professeur EGN
Le Luc	1 ^{ère} escadre Paris Paris	03/1924-09/1924 10/1929-11/1929 11/1929-04/1930	Cmdt <i>Tonkinois</i> Adjt DPM <i>Idem</i>	EM E.M part. du ministre S/s chef du CMM
Marquis	CHEN	08/1935-05/1936	Directeur des Etudes et prof de stratégie	Auditeur CHEN
Michelier	EMG	10/1936-08/1937	S/s directeur DPM puis président CPE	Chef 3 ^{ème} Bureau
Négadelle	Paris Paris	10/1935-?08/1936 ?09/1936-08/1937	Auditeur CHEN Adjt DPM	Auditeur CHEN Chef 3 ^{ème} Bureau
Robert	Paris	09/1929-11/1929 11/1929-04/1930	DPM	E.M part. du ministre S/s chef du CMM
Rouyer	CHEN	09/1935- ?08/1936	Professeur adjt	Auditeur
Seguin	Escadre de la Méditerranée	08/1937-11/1938	SCEM	Cmdt <i>Dupleix</i>
Ven	Paris	07/1929-11/1929 11/1929-04/1930	Chef 4 ^{ème} Bureau	E.M part. du ministre S/s chef du CMM

Son affectation en 1936-1937 à l'EMG lui permet certes d'être quelques mois en contact avec bon nombre d'officiers qui prirent par la suite des fonctions importantes, mais cela vient tardivement. Son parcours à la mer l'a éloigné quelque peu de ce centre actif de réseau. Par ailleurs, il semble être proche de l'Al Abrial dont il est le capitaine de pavillon de novembre 1937 à avril 1938 sur le *Dupleix*.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant du bâtiment de ligne *Strasbourg* du 18 octobre 1939 au 13 août 1940. Il appareille de Brest pour Dakar pour participer à la chasse aux raiders allemands. C'est le seul bâtiment qui parvient à s'échapper lors de l'attaque anglaise sur Mers el-Kébir.

Commandant la 4^{ème} escadre, avril 1941-novembre 1942.

Fonction entre 1941-1942.

Délégué de l'Amirauté en AOF avril 1941-novembre 1942.

Au moment du débarquement allié de novembre 1942, le V.A Collinet accepte de se rallier admettant qu'aucune autre solution n'était possible.

Fonctions sous les autorités d'Alger.

Refusant le poste de chef d'état-major général qui lui était proposé, le V.A Collinet est nommé commandant interallié de la zone d'Afrique occidentale.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Carrière post 1944

Amiral Ouest Afrique 1944-1945 (décret du 3 novembre 1944).

Chargé de l'instruction des réserves de l'Armée de Mer à compter du 28 février 1948 (refonte de la documentation et de l'étude des questions concernant l'instruction des réserves).

Président de la commission consultative des officiers de réserve de l'armée de mer.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord, op. cit.*, p.302.

Pierre Ramagnino, *op. cit.*, p. 164-167.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 107.

Sources principales

SHD-DM,

CC 7 4°Moderne 1064/6, dossier personnel du V.A Collinet.

TTF 83 à 85, division navale, 4^{ème} escadre : correspondance, messages, ordres, instructions, comptes rendus : activité, accidents et incidents, états mensuels des citations, bulletins périodiques et de renseignements (avril 1941-février 1942).

3 BB8 CE dossier SP-TS, 6 lettres de plaintes à l'encontre de l'attitude du V.A Collinet ; copies de télégrammes concernant l'accrochage des portraits du maréchal Pétain.

Sources imprimées

Hervé Coutau-Bégarie Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 130.

Al François Darlan, 7 août 1881 (Nérac, Lot-et-Garonne) - 24 décembre 1942 (Alger, Algérie).

Ministre puis secrétaire d'Etat à la Marine : juin 1940-février 1941.

Vice-président du Conseil,

Ministre de l'Intérieur, ministre des Affaires étrangères, ministre de la Marine : février 1941-avril 1942.

Ministre de la Défense nationale : août 1941-avril 1942

Secrétaire d'Etat à la Guerre : novembre 1941- avril 1942

Commandant en chef des Forces armées : avril 1942-novembre 1942.



©ECPAD

L'Al Darlan en Afrique du nord, novembre 1942.

L'Al Darlan vu par...

Henry du Moulin de Labarthète¹ :

« Ambitieux, timide, personnel, opportuniste, manœuvrier, bon chef militaire et mauvais civil, aussi prompt à l'action qu'apte, en cas d'échec, à faire la part du feu ; tel m'apparaît, encore, à distance, François Darlan.

Ce méridional est un homme froid, concentré sur lui-même, méfiant, d'une étonnante vulgarité d'attitude et de ton, à qui l'auréole de noblesse, [...] fait entièrement défaut. On a dit qu'il était un grand marin. Je le crois volontiers. Il aimait, en tout cas, la marine. Il aimait ses marins. Il ne jugeait les hommes et les choses qu'à travers ses jumelles. On a dit, aussi, qu'il était un politicien. Je ne le crois pas. J'ai rarement vu d'homme aussi peu doué pour la vie politique, aussi peu rompu à la connaissance du personnel et des méthodes parlementaires. [...] Il paraît n'en avoir gardé qu'un certain goût de la roublardise et de la transaction. Mais il ignore le « bâtiment », l'histoire constitutionnelle, la géographie électorale. Il ne connaît pas cinquante parlementaires sur neuf cents. [...] S'il aime le pouvoir, c'est qu'il y voit une occasion nouvelle de commander, de naviguer par gros temps, non de présider. C'est un chef militaire, qui éprouve, lui aussi, un curieux complexe d'infériorité, à la pensée de s'engager dans un chenal semé de mines inconnues. [...] Il croit pouvoir briser, par le bluff, par la flatterie, par la brusquerie, la résistance des hommes politiques. [...]

A terre, c'est un bourgeois, ami de ses aises, ami de l'argent, qui aime à se taper les cuisses, à bourrer sa pipe, à blaguer les curés, à décorer son fils sur le front des troupes, à vivre dans de confortables villas, à rouler dans de puissantes voitures [...].

¹ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 140-141

De curieux réflexes intellectuels. De l'intelligence certes, mais déductive,[...]. Il n'a pas son pareil, en présence d'une situation déterminée –fut-elle de politique intérieure- pour tracer, d'une écriture nette, un court schéma, où les paragraphes s'enchaînent et se commandent rigoureusement [...] Un bel « ordre à la mer ». Mais point de ces silences, de ces méditations, où tout esprit politique laisse s'accomplir un lent travail de maturation, où les impondérables s'ordonnent dans l'intuition. L'Amiral saute sur une situation, la dépouille en un thème, la rhabille en un ordre du jour, mais n'épouse, jamais, qu'une partie de la réalité. »

Edward Spears² :

« L'amiral Darlan, malgré sa réputation bien établie de marin politicien (on disait qu'il devait son avancement au patronage du ministre de la Marine de la guerre précédente, Georges Leygues, plutôt qu'à sa conduite en mer), affectait le plus possible les manières et l'allure du vieux loup de mer. Sa silhouette large, solide, trapue, sa face rouge, rasée et ses favoris contribuaient à l'illusion. Quand, après le dîner, il alluma une courte pipe, il aurait pu jouer le rôle d'un capitaine de bateau de plaisir, qui rassure les touristes craintifs par son allure de vainqueur des vagues. Mais la réputation qu'on lui faisait si méchamment à Paris, était peut-être fausse ou seulement à demi vraie, car, comme on le vit bien par la suite, il avait la confiance totale du corps des officiers de marine, des hommes braves qui n'auraient pas eu beaucoup d'estime pour un marin dont l'expérience maritime se serait bornée à regarder le trafic fluvial sur la Seine, des fenêtres du ministère.

Il me raconta que sa famille venait de Bordeaux et que son arrière grand-père avait été officier subalterne, sur un corsaire, je crois, à l'époque de la Révolution et de l'Empire.

² Sir E. L. Spears, major général, *Témoignage sur une catastrophe, Tome 1 Prélude à Dunkerque, op. cit., p. 75.*

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Darlan.*

Cela voulait sûrement dire que chez lui, la conviction que l'Anglais est l'ennemi héréditaire était encore plus forte que celle de la moyenne des officiers de marine français. Il l'avait sucée dans le lait de sa nourrice. Mais il fut si amical et si convaincant en nous affirmant que les deux Marines travaillaient comme si elles n'en formaient qu'une, que nous eûmes l'impression que le vieil antagonisme de la Marine française, né comme tous les sentiments de ce genre, d'un complexe d'infériorité avait fait place à la plus loyale des camaraderies. C'était certainement le point de vue de nos amiraux qui ne cachaient rien à la mission navale française installée à l'Amirauté. ».

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, homme politique
Situation de famille : marié, un enfant.

Carrière

Entrée au service : 1899 à 18 ans deux mois.
Assassiné en décembre 1942.

Classement Ecole Navale	
Entrée	Sortie
77 ^{ème} /100	27 ^{ème} /94

Spécialité militaire

Brevet d'officier canonier (1904).

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1925.
Langue : anglais, lu et traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Darlan	05/10/1902	21 ans 2 mois	05/10/1904	22 ans 2 mois	01/01/1912	30 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		20 ans 9 mois		22 ans 9 mois		28 ans 11 mois

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	11/07/1918	36 ans 11 mois	01/08/1920	39 ans	17/01/1926	44 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		36 ans 6 mois		40 ans		46 ans 2 mois

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	18/11/1929	48 ans 3 mois	04/12/1932	51 ans 4 mois			04/02/1936	54 ans 6 mois
<i>Moyenne corpus</i>		51 ans 2 mois		54 ans 11 mois		57 ans		59 ans 5 mois

Prend rang d'Amiral de la Flotte par décret du 24 juin 1939, il a alors 57 ans 10 mois.

Principales affectations

Duguay Trouin de 08/1901 à 08/1902
Bugeaud de 10/1903 à 01/1904
Montcalm de 01/1904 à 08/1904
Couronne de 07/1905 à 03/1906
D'Entrecasteaux de 08/1906 à 08/1908
Chamois de 08/1908 à 08/1910
Waldeck Rousseau de 02/1911 à 01/1912
Jeanne d'Arc de 07/1912 à 08/1914
Batterie de canoniers marins de 07/1914 à 11/1918
Flottille du Rhin de 11/1918 à 09/1920
Division navale d'Extrême-Orient, *Montcalm* de 10/1920 à 02/1922
Altaïr de 02/1922 à 06/1922
Ecole de pilotage
 Chamois de 08/22 à 03/1924
 Ancre 03/1924-10/1924
CHEN 01/1925-07/1925
3^{ème} Division de ligne, *Paris*, 08/1925 à 12/1925
Cabinet du ministre de 12/1925 à 09/1927
Jeanne d'Arc de 09/1927 à 07/1928
Edgar Quinet de 07/1928 à 07/1929
Cabinet du ministre de 11/1929 à 08/1930
Marine Algérie 08/1930-12/1930
Cabinet du ministre de 12/1930-10/1931
1^{ère} escadre, 1^{ère} division légère, *Foch* de 10/1931 à 07/1932
Cabinet du ministre de 07/1932 à 05/1934
2^{ème} escadre, *Provence* de 10/1934- à 07/1936
Cabinet militaire du ministre de 07/1936 à 12/1936
EMG de 12/1936 à 08/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 11 ans 7 mois	Mer : 28 ans 7 mois
Total : 40 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Darlan 72.5%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) Cours d'hydrographie *Jeanne d'Arc*, Ecole d'application des aspirants (1913-1914).
Discours prononcé le 14 février 1933 au banquet de la Prune par le V.A Darlan, 14 p.
Conférence Rotary-club de Saint Malo, novembre 1935, 44 p.

Reconnaissances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
18/05/1915	16/06/1920	31/12/1930	31/12/1935	21/12/1937

Croix de guerre
Médaille de l'armée d'Orient
Médaille de la Victoire
Médaille commémorative de la Grande guerre
Médaille du Combattant
Officier d'Académie
Officier et chevalier du Mérite maritime
Chevalier du Mérite agricole
Grand croix de l'Etoile noire
Commandeur du Ouissam Alaouite
Commandeur de l'Eléphant blanc de Siam
Grand croix du Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Chevalier de l'ordre Russe de Saint Stanislas
Officier de l'ordre du Soleil levant (Japon)
Commandeur de l'ordre royal du Cambodge
Commandeur du Libérateur (Venezuela)
Commandeur de l'Epée de Suède
Commandeur de l'ordre Polonais
Grand croix du Mérite naval espagnol

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre de l'artillerie de Toul en juillet 1915, « *officier du plus grand mérite a réalisé des installations de pièces, très intéressantes, a commandé avec bravoure pendant 3 mois une batterie de 16* ».

Témoignage officiel de satisfaction par arrêté ministériel du 10 mai 1916 « *accordé pour les excellents résultats obtenus dans l'installation et l'organisation de deux pièces d'artillerie lourde à l'Armée d'orient* ».

11 juillet 1918 promu au grade de C.C, « *officier de tout premier ordre, ayant au plus haut degré toutes les qualités du chef énergie, sang-froid, et esprit de décision. Commandant un groupe de canonnières mains dans les régions particulièrement actives, n'a cessé de se distinguer et de tirer le meilleur rendement de ses batteries dans les combats du 21 mars au 10 juin 1918.* ».

Citation à l'ordre du corps d'armée en date 14 juillet 1918 par le général commandant la 3^{ème} armée « *au cours des engagements de mars à juin 1918 par son énergie et son esprit de décision, a rempli les importantes missions dévolues à son groupe, dans les circonstances les plus critiques et jusqu'à l'épuisement complet de ses munitions.* ».

Remerciements en date du 10 février 1920, adressés par le général Payot, directeur général des communications et du ravitaillement aux armées pour les services rendus par cet officier supérieur à la Flottille du Rhin

Félicitations par décision ministérielle en date du 16 septembre 1924, adressées au commandant Darlan pour « *l'initiative et les qualités professionnels remarquables dont il a fait preuve dans l'exercice de son commandement de l'Ancre et de l'Ecole de pilotage.* ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle en date du 17 août 1925 au C.F Darlan, « *s'est particulièrement distingué au centre des hautes Etudes navales dont il a suivi les cours en qualité d'auditeur.*».

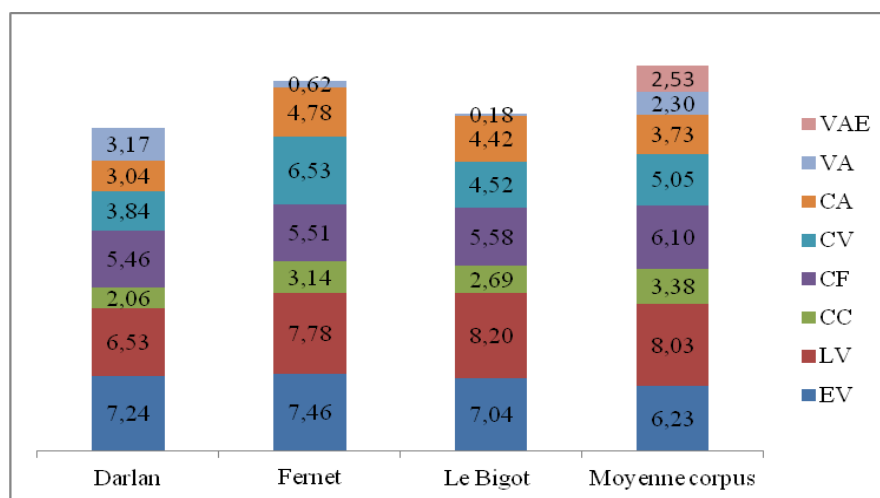
Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 23 avril 1930 accordé au C.A Darlan pour « *services exceptionnels au cours de la conférence navale de Londres.* »

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Batterie de canoniers marins : a participé aux combats autour de Nancy, Toul, Verdun, Reims (offensive Nivelles), Reims/Soissons, Flandres Saint Quentin, l'Argonne³.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



³ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op.cit.*, p. 45-52.

Appréciations significatives

« *Sait très bien prendre le personnel sur lequel il a beaucoup d'ascendant* », C.V, commandant le régiment de canonnier marin, 1914.

« *Sait orienter ses solides qualités de tous ordres vers l'exécution pratique et raisonnée* », C.A commandant la 3^{ème} division de ligne, 1925.

« *Le commandant Darlan s'est montré dans son commandement actuel chef remarquable, parfait d'éducation et entraîneur d'hommes. Il a donné dans ce poste délicat la mesure de ses hautes qualités d'allant, de vigueur et de caractère.*», C.A Castex, sous chef d'état-major général de la Marine

« *Directeur de mon cabinet militaire ou chargé de mission à la conférence navale de Londres il a été un collaborateur remarquable par son activité, sa méthode et sa connaissance parfaite de tous les problèmes maritimes* », ministre Georges Leygues, 1930.

« *N'a cessé de briller dans tous les emplois qui lui ont été confiés* », commandant en chef de la 1^{ère} escadre, Al Robert, 1932.

« *Les notes magnifiques constamment décernées à l'amiral de la Flotte Darlan, depuis son entrée dans la Marine, reflètent à merveille les prestigieuses qualités d'un chef de valeur exceptionnelle : passion du métier de marin connaissance des hommes, sûreté infaillible de jugement fortifiée par une méditation incessante, comme de l'action, goût inné du commandement [...] Sa personnalité rayonnante lui vaut la confiance assurée de la Marine toute entière. Sa présence à la tête des Forces maritimes françaises à la préparation et à l'entraînement, desquelles il a présidé avec tant d'autorité et de persévérance est sans conteste un des gages de la victoire* », ministre Campinchi, 1939.

La carrière de l'Al Darlan prend son essor dès le grade de C.F tant du point de vue de l'âge que du point de vue de la durée dans le grade. Son temps à la mer conforme à la moyenne du corpus rappelle qu'il fut un marin de la mer. Mais l'analyse de sa carrière montre que 1925 fut une véritable rupture puisqu'à cette date et jusqu'en 1939 il est majoritairement à terre au cabinet du ministre. Ses qualités d'organisateur, sa maîtrise des problèmes maritimes et navals dès 1930, mais aussi son côté pragmatique sont mises en avant. Néanmoins à partir de 1931 on peut remarquer que les appréciations sont élogieuses mais qu'elles font références aux anciennes appréciations ou aux autres évaluateurs, ce qui souligne certes la communauté de vue mais peut aussi être perçue comme un moyen d'éviter à avoir à donner un avis plus personnel sur un homme qui s'est imposé à la Marine.

Principaux commandements à la mer et assimilés⁴

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		
Nom	Type		Grade	Age	Durée du commandement
Batterie de canoniers marins		07/1914-11/1918	L.V	33 ans	4 ans 4 mois
Flottille du Rhin		11/1918-11/1920	C.C	37 ans	2 ans
<i>Altair</i>	A	02/1922-06/1922	C.F	41 ans	4 mois
<i>Jeanne d'Arc</i>	C	09/1927-07/1928	C.V	46 ans	10 mois
<i>Edgar Quinet</i>	C	07/1928-07/1929	C.V	47 ans	1 an
1 ^{ère} D.L et <i>Foch</i>		10/1931-07/1932	C.A	51 ans	9 mois
2 ^{ème} escadre		10/1934-06/1936	V.A	54 ans	1 an 8 mois
Temps de commandement total					10 ans 11 mois
Temps de commandement/temps de service					27.30%
<i>Moyenne corpus</i>					24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	10/1920-02/1922	DNEO	CEM	C.F	39 ans	1 an 4 mois
	08/1925-12/1925	3 ^{ème} D.L	CEM	C.F	44 ans	4 mois
Etat major général et/ou en services centraux	01/1937-09/1939	EMG	CEMG	Al	56 ans	2 ans 9 mois
Ministère et poste à dimension politique	12/1925-09/1927	CMM	Chef adjt/chef	C.F	44 ans	1 an 9 mois
	11/1929-08/1930	CMM	Cons. naval ⁵	C.A	48 ans	10 mois
	12/1930-10/1931	CMM	Chef de cab.	C.A	49 ans	10 mois
	07/1932-05/1934	CMM	Directeur	C.A	51 ans	1 an 10 mois
	07/1936-12/1936	CMM	Directeur	Al	55 ans	4 mois

Si son temps de commandement à la mer est supérieur à la moyenne, ses années de commandement à terre pendant la guerre représente près de 40% de ce temps. Pendant près de dix ans il a pu voir de près fonctionner les instances ministérielles et gouvernementales. Il faut noter qu'il n'a jamais occupé de poste à l'EMG

⁴ L'Al Darlan a aussi assuré le commandement de l'Ecole de pilotage (avisos *Chamois* puis *Ancre*) d'août 1922 à octobre 1924) et le commandement de la Marine en Algérie d'août 1930 à octobre 1930.

⁵ L'Al Darlan occupe ces fonctions à partir de février 1930, date de la chute du gouvernement Tardieu auquel appartient Georges Leygues : Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 70.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1898)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1899)</i>	<i>Fistots (entrés en 1900)</i>
Duplat, Esteva, Gensoul.	Fernet, Le Bigot ⁶	Derrien, Marquis, Moreau.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Darlan
Robert	1 ^{ère} escadre	10/1931-01/1932	CEC	Cmdt 1 ^{ère} D.L

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Darlan
Abrial		01/1937-05/1939 05/1939-12/1939	CEC escadre de la Méditerranée <i>Idem</i> et PREMAR 3 ^{ème} région	CEMG <i>Idem</i>
Auphan	<i>Jeanne d'Arc</i> CMM <i>Jeanne d'Arc</i> EMG	10/1913-08/1914 10/1926-09/1927 08/1937-05/1939 05/1939-09/1939	Elève officier Sec. part. du ministre Cmdt Section Etudes	Officier instructeur Chef de cabinet (n+2) CEMG <i>Idem</i>
Bard	Paris	01/1938-08/1939	Professeur CHEN	CEMG n+2
Battet	<i>Edgar Quinet</i> CMM 2 ^{ème} escadre EMG	10/1928-07/1929 01/1933-05/1934 10/1934-07/1936 01/1937-09/1938	Dir. des Etudes Chef adjt du cabinet Cmdt <i>l'Indomptable</i> Chef de cabinet	Cmdt Directeur du CMM (n+2) CEC (n+2) CEMG
Bérenger	Paris	01/1937-10/1937	Commission Marine Chambre des députés	CEMG
Bourragué	<i>D'Entrecasteaux</i> EMG EMG	10/1906-01/1907 01/1937-07/1937 07/1937-09/1939	Section Etudes Armements SCEMG	CEMG CEMG

⁶ Mais également les amiraux Ollive, Sablé et Muselier.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Darlan.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Darlan
Broussignac	Canonnier Marins	12/1916-11/1918	Cmdt d'une batterie d'artillerie de marine	Cmdt des batteries d'artillerie de marine
	Paris	01/1937-09/1937	Auditeur CHEN	CEMG (n+2)
Collinet	EMG	01/1937-08/1937	Chef du 3 ^{ème} B	CEMG
de Belot	EMG	1937	SCEM de Inspection générale des FM du Sud	CEMG (n+2),
de Laborde	Paris	07/1938-08/1939	Inspecteur général	CEMG
Derrien	2 ^{ème} escadre	10/1934-07/1936	Cmdt <i>Provence</i> et CP	CEC (n+2)
Duplat	2 ^{ème} escadre	11/1934-05/1936	Cmdt 4 ^{ème} D.L et groupe de C.T	CEC
	EMG	12/1936-06/1939	DPM	CEMG
Dupré	Batteries de canonniers	12/1915-05/1919		Cmdt
	Flottille Rhin	05/1919-09/1920		Cmdt
	<i>Montcalm</i>	12/1920-02/1922		CEM
	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1927-07/1928		Cmdt
	1 ^{ère} D.L <i>Foch</i> CMM	01/1932-07/1932 01/1933-05/1934	CEM Chef	Cdmt Directeur
Esteva		05/1937-08/1939	Inspecteur général	CEMG
Fenard	<i>Jeanne d'Arc</i>	09/1927-07/1928	Second	Cmdt
	<i>Edgar Quinet</i>	07/1928-07/1929	<i>Idem</i>	Cmdt
	CMM	07/1932-05/1934	Chef adjt	Directeur
	Paris	07/1938-03/1939	CHEDN auditeur	CEMG (n+2)
Godfroy	1 ^{ère} D.L	11/1931-07/1932	Cmdt <i>Duquesne</i>	Cmdt
	EMG	12/1936-11/1937	SCEMG	CEMG
Landriau	CHEN	1937-05/1939	CHEN, Prof. /directeur des études	CEMG (n+2)
Le Bigot	CMM	08/1926-09/1927	Chef adjoint	Chef
		04/1937-05/1939	CEC des FNEO	CEMG
Le Loup	EMG	0/1937-08/1939	s/s DPM	CEMG (n+2)
Le Luc	1 ^{ère} D.L	06/1932	Cmdt du <i>Colbert</i>	Cmdt 1 ^{ère} D.L
	EMG	10/1937-08/1939	Chef Section Etudes s	CEMG
Marzin	1 ^{ère} D.L	10/1931-12/1931	SCEM 1 ^{ère} D.L(<i>Duquesne</i>)	Cmdt
		12/1931-07/1932	<i>Idem (Foch)</i>	Cmdt (n+2)

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Darlan.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Darlan
Marzin (suite)	CMM	10/1932-05/1934	Officier d'ord. du ministre	Directeur du CMM (n+2)
	2 ^{ème} escadre	10/1934-07/1936	Chef du service artillerie et 3 ^{ème} B	CEC (n+2)
	Paris	09/1937-07/1939	Chef 3 ^{ème} B	CEMG (n+2)
Michelier	CMM	12/1925-08/1926	Ordonnance du ministre	Chef
	CMM 1 ^{ère} D.L <i>Provence</i>	05/1930-08/1930 12/1931-07/1932 10/1934-07/1936	Chef adj ^t du CMM Cmdt <i>Foch</i> CEM	CMM (cons. naval) Cmdt 1 ^{ère} D.L CEC 2 ^{ème} escadre CEMG (n+2)
	EMG	12/1936-08/1938	DPM puis Président CPE	<i>Idem</i>
	EMG	11/1938-08/1939	Chef aéronautique	
Négadelle	Paris	01/1937-07/1938	Adj ^t DPM	CEMG (n+2)
de Penfentenyo	2 ^{ème} escadre	10/1935-06/1936	Cmdt 2 ^{ème} flott ^{ille} de T	CEC
Platon	2 ^{ème} escadre	11/1935-07/1936	Cmdt <i>Fantasque</i>	CEC
Rouyer	Paris	01/1937-05/1937	Professeur adj ^t CHEN	CEMG (n+2)

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Darlan
Abrial	CHEN	01/1925-07/1925	Auditeur	Auditeur
	Paris	07/1932-10/1932	SCEMG	Directeur CMM
	Paris	07/1936-10/1936	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Bard	Paris	11/1929-08/1930	Chef adj ^t du 2 ^{ème} B.	CMM (cons. naval)
Bourragué	Paris	11/1929-08/1930 07/1932-07/1933	Chef du 3 ^{ème} Bureau	CMM (cons. naval) Directeur CMM
Chomel de Jarnieu	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1912-10/1913	Elève officier	Officier des montres
Collinet	CMM	11/1929-09/1930	s/s chef	Conseiller naval
Derrien	Fusilier marin	06/1915-11/1915	Capitaine d'une compagnie	Cmdt
	Paris	01/1931-08/1931	Auditeur CHEN	Chef du CMM
Docteur	Paris	12/1925-09/1927	DPM	Chef adj ^t puis chef du CMM
Decoux	Paris	07/1932-05/1934	Chef section (Etudes) Armements navals	Directeur CMM
		07/1936-10/1936	<i>Idem</i>	

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Darlan.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Darlan
de Laborde	Paris	12/1925-06/1926	Chef service Central Aéronautique	Chef adjt puis chef du CMM
Duplat	Paris	12/1925-09/1927 07/1932-12/1932	Secrétaire du CSM Chef 1 ^{er} Bureau	Chef CMM Directeur CMM
Dupré	Paris	12/1926-09/1927	Off. d'ord du ministre des Armées	Chef adjt puis chef du CMM
Esteva	<i>Jeanne d'Arc</i>	08/1912-08/1914 11/1929-06/1930 12/1930-10/1931	s/s chef ser Aéro Ministère de l'Air/SCMG	Officier des montres Chef adjt puis chef du CMM
Fernet	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris Paris	08/1912-08/1914 07/1926-09/1927 07/1932-09/1932	Chef du ser. artillerie Chef 2 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>	Officier des montres Dir. cab. du ministre <i>Idem</i>
Gensoul	Paris	10/1932-05/1934	2 ^{ème} SCMG	Dir. cab. du ministre
Godfroy	Paris 1 ^{ère} D.L	12/1925-04/1926 11/1931-07/1932	Service central de l'Aéronautique naval Cmdt <i>Duquesne</i>	Chef adjt du CMM Cmdt
Gouton	Paris	09/1938-11/1939	Directeur CMM	CEMG
Herr	Paris	12/1925-11/1926	SCMG	Chef adjt puis chef du CMM
Jardel	Paris	08/1938-09/1939	Chef du CMM	CEMG
Landriau	Paris	12/1925-09/1927	EGN Auditeur	Chef adjt puis chef du CMM
Le Bigot		11/1914-02/1916	2 ^{ème} régiment de fusiliers marins	Cmdt batterie de canoniers marins
Le Loup	Paris	07/1932-01/1934	1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation	Directeur du CMM
Michelier	Paris	12/1933-05/1934	DPM	Chef du CMM
Moreau	<i>Montcalm</i>	01/1904-08/1904		
Négadelle	Paris	04/1930-08/1930 12/1930-04/1931 09/1936-12/1936	3 ^{ème} Bureau, chargé des questions de tactique Adjt DPM	CMM (cons. Naval) Chef du CMM Directeur du CMM
Platon	Paris	09/1933-05/1934	Chef 3 ^{ème} Bureau	Directeur du CMM
Robert	Paris	12/1925-09/1927 11/1929-08/1930	SCMG DPM	Chef adjt puis chef du CMM CMM (cons. Naval)
Ven	Paris	11/1929-08/1930 12/1930-03/1931	4 ^{ème} Bureau	CMM (conseiller. Naval) Chef du CMM

Autres

On sait la relation quasi filiale qui l'unit à l'Al Docteur qui, d'ailleurs, lui remet le grade de Grand Croix de la Légion d'honneur⁷ alors qu'il est en 2^{ème} section depuis 1930. Il est un de ceux qui ont veillé scrupuleusement à la défense de la mémoire de l'Amiral de la Flotte⁸. Les relations industrielles et journalistiques du V.A Docteur ne semblent pas avoir été mises à profit par l'Al Darlan.

Outre les A.D.D membres du corpus, il faut également ajouter Henri Moysset, qui fut son précepteur, Louis de la Monneraye, commissaire de la Marine, Paul Fontaine, le C.F Louis Guichard.

b) En dehors de la Marine

Si la relation est forte et durable avec Georges Leygues, il ne faut pas exclure l'aspect utilitaire qu'elle recouvre pour l'Al Darlan.

Si l'Al Darlan, sans surprise est le supérieur hiérarchique de bon nombre d'officiers, il faut remarquer qu'en dehors des A.D.D qui l'accompagnent tout au long de sa carrière, ce sont ses fonctions de CEMG à partir de 1937 qui l'amènent à être en ligne hiérarchique avec les autres officiers. Par ailleurs, n'ayant jamais occupé de fonction à l'EMG en dehors de celles de CEMG, ce sont surtout ses postes au Cabinet du ministre qui lui permettent de rencontrer tous ces officiers.

⁷ AN, LH/661/66, procès-verbal de réception du 12 janvier 1938

⁸ SHD-DM, 262 GG², 2, fonds privés Michelier, correspondance du V.A Docteur au V.A.E Michelier (1946-1958)
Ibidem, 5, correspondance du V.A Docteur au V.A.E Michelier (1951-1956).

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

A la déclaration de guerre, l'Al de la Flotte devient commandant en chef des forces maritimes françaises. Il est nommé ministre du gouvernement Pétain le 16 juin 1940, tout en gardant ses fonctions militaires. Partisan de l'armistice dès le 15 juin 1940, il a dès cette date décider de ne jamais laisser la flotte française rejoindre les ports britanniques⁹.

De l'armistice à la prise de fonction.

Même s'il est peut-être déçu de n'être que secrétaire d'Etat à la Marine dans le gouvernement naval, patiemment il attend son heure et construit progressivement son accession au pouvoir, en éliminant progressivement ses opposants et surtout en élaborant sa propre vision de la collaboration¹⁰.

Fonction entre 1940-1944.

Ministre puis secrétaire d'Etat à la Marine : 16 juin 1940- 9 février 1941.

Vice-président du Conseil,

Ministre de l'Intérieur, ministre des Affaires étrangères, ministre de la Marine : 9 février 1941 - 17 avril 1942.

Ministre de la Défense nationale : 11 août 1941 - 17 avril 1942

Secrétaire d'Etat à la Guerre : 12 novembre 1941 - 17 avril 1942

Commandant en chef des Forces armées : 16 avril 1942 - 16 novembre 1942.

Exercice de la fonction.

L'Al Darlan instaure une politique de collaboration volontariste. Ses demandes de contreparties rejetées par l'Allemagne ne l'empêchent cependant pas de poursuivre son dessein.

Mettant en place le cadre d'une politique de collaboration économique, politique, policière, il

⁹ Voir chapitre 412.

¹⁰ Voir chapitre 423.2

instaure un régime de plus en plus répressif, dont sont victimes les Juifs et tous les opposants politiques au régime¹¹.

Fonctions à Alger.

Le ralliement aux Alliés et le retournement n'est en réalité qu'une opportunité que saisit l'Al Darlan de revenir au premier plan. Fortuitement en Afrique du Nord au moment du débarquement du 8 novembre 1942, après avoir cherché à obtenir l'aval du maréchal Pétain pour mieux s'imposer à l'ensemble des troupes et de leurs chefs restés fidèles à Vichy, il devient moins d'une semaine après le débarquement Haut-commissaire en Afrique¹². Devant faire face à l'hostilité déclarée des Alliés qui le tolèrent momentanément, il s'efforce d'organiser militairement, politiquement et administrativement l'Afrique. Il n'abroge pas la législation antisémite de Vichy même s'il préconise un assouplissement.

Ses différents opposants s'accrochent à son assassinat survenu le 24 décembre 1942.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Jean Bertrand d'Astier de la Vigerie, *Qui a tué Darlan ?*, Versailles, Editions de l'Atlantique, 1992, 127 p.

Arnaud de Chantérac, *L'assassinat de Darlan*, Perrin, Collection Vérités et légendes, 1995, 307 p.

Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*.

Bernard Costagliola, « Darlan ou le mirage de la Collaboration », *op.cit.*.

Alain Darlan, *op.cit.*.

Hubert Delpont, *op. cit.*.

Jules Docteur (Amiral), *La grande énigme de la guerre : Darlan, amiral de la flotte*, *op. cit.*,

Alfred Fabre-Luce, *Deux crimes d'Alger*, Paris, Julliard, 1979, 151 p.

Amiral Favin-Levêque, *François Darlan et son destin*, Versailles, les 7 vents, 1992, 219 p.

Mario Faivre, *Nous avons tué Darlan*, Paris, La table Ronde, 1975 , 193 p.

Mario Faivre, *Le chemin du Palais d'Eté : Alger, 1942*, Paris, Regirex France, 1982, 310 p.

Robert Gandin, *op. cit.*.

¹¹ Voir chapitre 511-512 et 521.

¹² Voir chapitre 611.1

- Albert Kammerer, *Du débarquement africain au meurtre de Darlan, op. cit.*
- Philippe Lasterle, Claude Huan, Hervé Coutau-Bégarie, « l'amiral de la Flotte François-Xavier Darlan », actes de la table ronde organisée par la Délégation Ile-de-France, Société française d'histoire maritime, *Chronique d'histoire maritime*, 2002-12, n°49, p. 35-94.
- Georges E. Melton, *Darlan, amiral et homme d'état français, 1881-1942*, Paris, Pygmalion, 2002, 345 p.
- Henri Michel, *François Darlan : amiral de la Flotte, op. cit.*
- Jacques Moreau (Amiral), *op. cit.*
- Pierre Ordioni, *Le secret de Darlan 1940-1942 : le vrai rival de de Gaulle*, Paris, Albatros, 1974, 299 p.
- Pierre Ordioni, *Le secret de Darlan. Le complot, le meurtre (1940-1942)*, Paris, Albatros, 1986, 316 p.
- Robert Oliver Paxton, « Darlan, un amiral entre deux blocs *Réflexions sur une biographie récente* », *op. cit.*
- Jacques Raphaël-Leygues, François Flohic, *Darlan, op. cit.*
- Jacques Raphaël-Leygues, François Flohic, *Darlan-Laborde : l'inimitié de deux amiraux, op. cit.*
- Peter Tompkins, *Le meurtre de l'amiral Darlan : le secret des deux conspirations*, Paris, Albin Michel, 1966, 252 p.
- Veizio Vascotto, « L'énigme Darlan », *Revue Historique des Armées*, 2002, supplément au n°2, 111 p.
- Albert-Jean Voituriez, *L'assassinat de l'Amiral Darlan : 24 décembre 1942 : le témoignage du juge d'instruction*, Bordeaux, l'Esprit du temps, 1992, 285 p.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4° Moderne CC7 4° Moderne 973/5.

AN

LH/661/66 dossier de Légion d'honneur.

Sources imprimées

Hervé Coutau-Bégarie Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*

C.A. Raymond de Belot, 28 octobre 1889 (Alger, Algérie) - 28 février 1978 (Dax, Landes).

Préfet des Pyrénées-Orientales : septembre 1940-octobre 1942.



Archives *L'Indépendant* (Perpignan).

Le préfet de Belot (à gauche) à Amélie-les-Bains, en compagnie du secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement, Pierre Caziot, après les inondations d'octobre 1940.

Le C.A de Belot vu par...

L'inspecteur général des camps et centres d'internement du territoire¹ :

« M. de Belot, non préparé à sa fonction, n'a pas su voir clair dans la situation de son département, condition indispensable pour la dominer et prendre les mesures qui s'imposaient en temps opportun.

Or, ici, plus qu'ailleurs, il importait de rapidement saisir dans leur complexité réelle les multiples problèmes locaux, de faire preuve de sens psychologique pour ne pas heurter les ruraux si subtils si instinctifs, dont le premier contact nous vaut souvent de gagner leur estime comme il risque de nous aliéner à jamais leur confiance.

M. de Belot a par ailleurs, eu le tort évident, à l'origine de trop suivre des avis incomplets, erronés et tendancieux, de s'inféoder à des organismes qui doivent certes collaborer avec le préfet mais ne point déterminer exagérément ses décisions.

Il semble, en outre, avoir trop négligé l'opinion –à ménager pour la mieux diriger- des milieux agricoles, si importants dans une région où la richesse vient à peu près exclusivement de l'agriculture.

Ainsi donc la direction générale du Préfet apparaît insuffisante aux divers points de vue envisagés ».

¹ AN, F1b I 1041, rapport du 11 juin 1942 de l'inspecteur général des camps et centres d'internement du territoire au secrétaire général pour l'administration.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : propriétaire.
Situation de famille : marié, deux enfants.

Carrière

Entrée au service : 1908 à 18 ans 10 mois.
Versement en 2^{ème} section : septembre 1944.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
53 ^{ème} /55	46 ^{ème} /53

Spécialité militaire

Brevet de torpilleur (1920).
Certificat d'aptitude à la navigation sous marine (1924).

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : octobre 1935 - août 1936.
Langue : espagnol parlé couramment.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		EV		LV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
de Belot	05/10/1911	21 ans 10 mois	05/10/1913	23 ans 11 mois	01/07/1917	27 ans 8 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	CC		CF		CV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
de Belot	01/05/1926	36 ans 6 mois	02/01/1930	40 ans 3 mois	02/04/1937	47ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	CA		VA		VAE		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
de Belot	17/05/1942	52 ans 6 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5mois</i>

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/1910 à 10/1911

La Marseillaise de 10/1911 à 06/1912

Bélier de 06/1912 à 10/1913

Du Chayla de 11/1913 à 01/1914

Cassard de 01/1914 à 10/1915

Centre des sous marins de Toulon de 10/1915 à 06/1916

2^{ème} escadrille de sous marins de 06/1916 à 03/1917

1^{ère} escadrille de sous marins de la 1^{ère} Armée navale, division des flottilles de l'Adriatique de 03/1917 à 11/1917

Commandant Lucas de 11/1917 à 09/1918

La Marseillaise de 11/1918 à 09/1919

Amiral Trouard de 09/19 à 04/1920

Carissan de 04/1920 à 04/1923

1^{ère} région maritime de 04/1923 à 01/1924

Joessel de 02/1924 à 04/1926

Groupe des sous marins de l'Arrondissement de Toulon de 08/1926 à 02/1927

Dauphin de 02/1927 à 04/1929

Boulonnais de 05/1929 à 11/1929

Surcouf de 11/1929 à 09/1933

Commission permanente des essais de 09/1933 à 09/1935

Centre des hautes études navales de 10/1935 à 08/1936

Inspection générale des forces maritimes de 08/1936 à 08/1937

Dispositif spécial en Méditerranée de 08/1937 à 08/1938

Gloire de 08/1938 à 03/1940

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre 7 ans 7 mois	Mer 23 ans 8 mois
Total 31 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
Corpus 72.75%	77.42%

Ecrits en cours de carrière

(C.F) *Le rôle de l'amirauté anglaise dans la conduite stratégique des opérations en mer du Nord de 1914 à 1918*, Centre des hautes études navales, session 1935-1936, 44 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
14/06/1921	24/12/1931	18/06/1940		

Médaille de la Victoire interalliée 1914-1918

Croix de guerre 1939-1945

Nichan Iftikhar

Officier du Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Mérite naval espagnol

Médaille de Serbie

Distinctif italien

Médaille du Schleswig

Etoile d'Ethiopie

Témoignages officiels de satisfaction, citations

Témoignage officiel de satisfaction collectif par décision ministérielle du 30 septembre 1925, aux commandants et officiers et équipages des sous marins de la 3^{ème} escadrille : *Fulton, Joessel, Nereide, Jean Autric, P. Marrast, Jean Roulier, Léon Mignot* « pour les qualités militaires, morales, professionnelles et d'endurance manifestées par le personnel pendant la croisière de la 3^{ème} escadrille dans l'Atlantique en juin-juillet 1925 et le haut degré d'entraînement dont cette escadrille a fait preuve, et qui en fait un instrument de guerre de réelle valeur. ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 25 février 1933 au C.F de Belot « pour les remarquables qualités techniques et militaires dont il a fait preuve au cours de l'armement et de la croisière du *Surcouf* ».

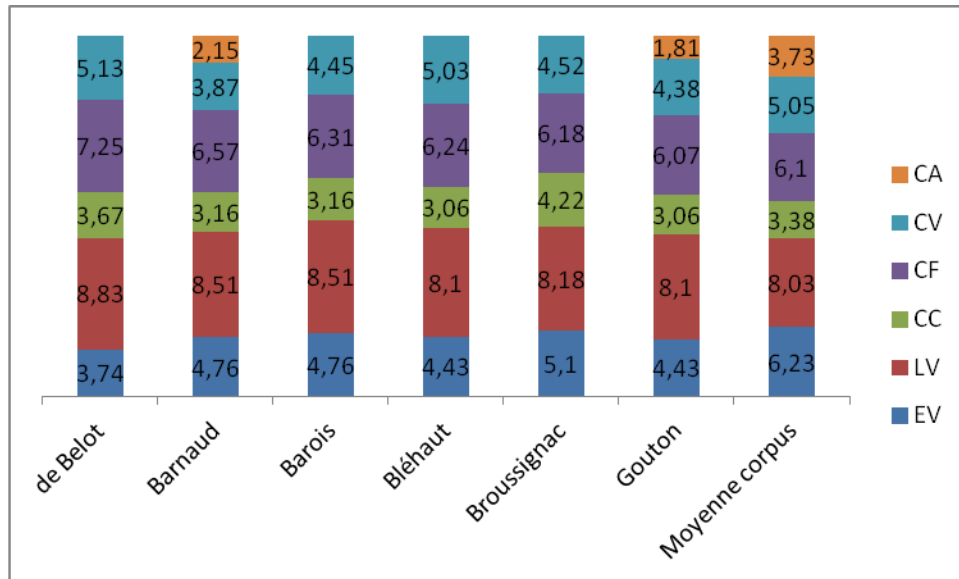
Citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre 1900 de l'Amiral de la Flotte, secrétaire d'Etat à la Marine, Commandant en chef des Forces maritimes françaises, FMF 3 en date du 25 septembre 1940, du C.V de Belot, commandant le groupe des sous-marins détachés en Angleterre de mars à juin 1940. « A conduit avec succès les opérations de ce groupe en mer du Nord et en Manche, au cours des campagnes de Scandinavie et des Flandres »

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Campagnes en Méditerranée (Maroc, Italie, Grèce)².

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« *Aptitude et intelligences moyennes. Esprit militaire suffisant. Aucun commandement. De la bonne volonté. Mou et un peu inerte. Est susceptible de progrès car sa formation d'esprit et de caractère n'est pas encore achevée* », C.V commandant le *Duguay Trouin*, Ecole d'application, juillet 1911.

« *Très intelligent, très instruit, s'adaptant très facilement à toutes les questions. Monsieur de Belot fera un excellent officier lorsque son autorité aura pris plus de poids ; Apporte les plus grands soins à son service qui fonctionne très bien[...] Rend en outre de précieux services par ses connaissances des langues étrangères* », C.V, commandant le *Cassard*, août 1915.

« *Très bon officier, très bien doué et cultivé. Modeste et un peu timide, avec cependant beaucoup d'entrain. Après un peu d'hésitation au début commande maintenant très bien son sous-marin* » C.F, commandant la 3^{ème} escadrille de sous-marin, juin 1924.

« *Le choix de cet officier pour le commandement du *Surcouf* souligne suffisamment ses qualités de sous marinier. Je lui sais particulièrement gré d'avoir développé et entretenu dans son*

² SHD-DM, SSY 77, journal de bord du *Cassard* et SS Y 110, journal de bord du *Commandant Lucas*.

équipage, tant à bord qu'au centre, des traditions de discipline, d'ordre et de tenue », C.V, commandant la Flottille de la 1^{ère} région, avril 1932.

« Officier remarquable. Très spécialisé dans la technique particulière des sous marins. Culture militaire générale poussée un peu tard. Mais son intelligence très vive lui permet de s'adapter. Montre un jugement sain, un esprit clair. Son passage au CHEN lui aura fait le plus grand bien. Aurait intérêt à prendre confiance dans son bon sens qui le guiderait sûrement. », V.A Durand Viel, commandant de l'EGN/CHEN, juin 1936.

« Esprit cultivé, ouvert aux idées générales : officier solide, travailleur, précis dans ses connaissances sans être très brillant à les exprimer. Le CV de Belot spécialiste éminent du matériel des sous marins et de son utilisation, doit être mis à même à la suite de son passage au Chen d'asseoir par la pratique du commandement d'un bâtiment de surface dans une escadre son aptitude à être chef d'état-major. » C.A Le Luc, chef d'état-major de l'Inspection générale des Forces maritimes de la Méditerranée, septembre 1937.

« A pris le commandement de la « Gloire » sans avoir jamais commandé de bâtiment de surface auparavant et n'ayant pratiquement embarqué que sur des sous-marins. De ce fait, bien qu'il se soit adapté avec beaucoup de résolution aux manœuvres à faire à la mer et dans les ports, commet parfois des erreurs de coup d'œil dans les manœuvres à grande vitesse, erreurs qui ne se reproduiront vraisemblablement plus quand il aura acquis l'expérience voulue. Bien équilibré de caractère, réfléchi et de bon jugement. le capitaine de vaisseau de Belot qui, sous un premier abord froid et réservé, montre dans la vie en commun de la gaieté et un sens de l'humour très accentué [illisible]. Il lui manque peut-être un peu de flamme », C.A Godfroy, commandant la 4^{ème} division de croiseurs, mai 1939.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Carissan</i>	S.M	04/1920-04/1923	L.V	31 ans	3 ans
<i>Joessel</i>	S.M	02/1924 -04/1926	L.V	35 ans	2 ans 2 mois
<i>Dauphin</i>	S.M	02/1927-04/1929	C.C	38 ans	2 ans 2 mois
<i>Surcouf</i>	S.M	11/1929-09/1933	C.C	40 ans	3 ans 11 mois
Groupe <i>Jules Verne et Gloire</i>	C	08/1938-03/1940	C.V	49 ans	1 an 7 mois
<i>Jules Verne</i>	Navire ravitailleur de S.M	03/1940-06/1940	C.V	51 ans	3 mois
Temps de commandement total					13 ans 1 mois
Temps de commandement/temps de service					42.19%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Après un début de carrière très rapide, et ce malgré un parcours de formation difficile, sa carrière de sous-marinier, unanimement saluée, ralentit néanmoins son avancement. Sa timidité et sa réserve vaincues, ses qualités de commandement sont reconnues et attestées par un temps de commandement élevé.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	04/1923 -01/1924	1 ^{ère} région maritime	chef du service automobile, chargé des sports du 1 ^{er} arrondissement	LV	34 ans	9 mois
	08/1936 -08/1937	Inspection générale des Forces maritimes	SCEM	CF	47 ans	1 an
	08/1937-08/1938	Dispositif spécial en Méditerranée	CEM	CV	48 ans	1 an
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Poste à dimension politique	NEANT					

Nommé officier général bien après sa prise de fonction de préfet, le C.A de Belot n'a donc en 1940 aucune expérience de haut commandement et son parcours ne l'a nullement amené à exercer des postes à responsabilité politique.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1907)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1908)</i>	<i>Fistots (entrés en 1909)</i>
Bard, Rouyer	Barnaud, Barois, Bléhaut, Broussignac, Gouton	Collinet, Hamon, Négadelle

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/fonction de de Belot
Bourragué	4 ^{ème} D.C	11/1939-06/1940	Cmdt	Cmdt du <i>Gloire</i> puis du <i>Jules Verne</i>
Darlan	EMG	1937	CEMG (n+2),	SCEM de Inspection générale des FM du Sud
Docteur	1 ^{ère} escadre	09/1927-10/1929	CEC (n+2)	<i>Dauphin</i> puis cmdt en second du <i>Boulonnais</i>
Esteva	Insp g ^{ale} des FM du Sud	05/1937-08/1938	CEC du dispositif spécial en méditerranée	SCEM puis CEM
Gensoul	Escadre de l'Atlantique	09/1938-06/1940	CEC (n+2)	Cmdt du <i>Gloire</i> puis du <i>Jules Verne</i>
Godfroy	4 ^{ème} D.C	08/1938-11/1939	Cmdt	Cmdt du <i>Gloire</i>
Lafargue		06/1929-11/1929	Cmdt 10 ^{ème} D.T et <i>Boulonnais</i>	<i>Boulonnais</i>
Le Bigot	Paris	09/1933-09/1935 10/1935-03/1936	Attaché à la prés de la République	CPE Auditeur CHEN
Le Luc	Inspection g ^{ale} des FM de la Méd	08/1936-08/1937	CEM	SCEM
Moreau	3 ^{ème} escadrille de sous-marins	08/1925-02/1927	Cmdt	<i>Joessel</i> puis groupe des SM de l'arrond ^t de Toulon

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Fonction de l'interlocuteur	Fonctions de de Belot
Abrial		08/1937-08/1938	CEC 2 ^{ème} escadre	Disp. Spécial Méd.
Bléhaut	CHEN	01/1936-08/1936	Auditeurs	
Godfroy	Paris	10/1934-09/1935	Chef serv central Aéro	CPE
		10/1935-08/1936	<i>Idem</i>	Auditeur CHEN
Landriau	CHEN	02/1936-08/1936	Prof et directeur des études	Auditeur
Marquis	CHEN	10/1935-05/1936	Directeur des études et prof de stratégie	Auditeur
Rouyer	CHEN	10/1935-08/1936	Professeur adjt	Auditeur
Gensoul	Toulon	08/1937-08/1938	Préfet maritime	CEM du dispositif spécial en Méditerranée

Le futur C.A de Belot ne croise que très tardivement les futurs « caciques » du régime de Vichy même s'il lui fut donné au cours de sa carrière de côtoyer très tôt des officiers qui firent carrière (Bléhaut, Bard, Hamon...). Il ne semble n'avoir aucun relais notable dans la société civile.

1940-1944

La guerre de 1940.

Campagne de Norvège de mars à juin 1940, aux ordres de l'amirauté britannique³ comme commandant du groupe *Jules Verne*

Campagne des Flandres.

Commandant du port de Sète de juin à septembre 1940.

Fonction entre 1940-1944.

Préfet des Pyrénées Orientales de septembre 1940 à octobre 1942.

³ C.F Caroff, *La campagne de Norvège 1940*, Vincennes, Marine nationale, Etat major général, Service historique, 1955, p. 158 et 169 et SHD-M, TTF 61, Correspondance, messages, ordres, instructions, comptes rendus et rapports d'activité, rapports de mer du Groupe *Jules Verne*, commandant C.V de Belot, avril-juin 1940.

Exercice de la fonction.

Le préfet de Belot arrive dans un département fortement ancré à gauche ⁴, mais où l'extrême droite y est aussi bien implantée avec le Parti social français, et l'Action française reconstituée sous le couvert d'organisations comme l'Association d'anciens combattants Marius Plateau, le Groupement des petits et moyens commerçants ou encore le Syndicat des propriétaires viticoles de Perpignan⁵. Département essentiellement agricole⁶, les grèves de 1936 dans les quelques établissements industriels et le mouvement social agricole de mai 1938 ont été néanmoins particulièrement suivis. Certains des camps ouverts pour les Républicains espagnols sont transformés par Vichy en *centre de rétention* pour les "ennemis du régime"⁷. Ainsi les camps d'Argelès, de l'hôpital Saint-Louis, de Barcarès restent-ils en fonction respectivement jusqu'en novembre 1941, mars 1942⁸ et juin 1942, tandis que Rivesaltes devient à partir de l'été 1942 *le Drancy de la zone libre* avant de passer sous contrôle allemand en novembre 1942. Certains, comme Barcarès, Canet, Ille-sur-Têt, Soler abritent des Groupes de travailleurs étrangers, devenant ainsi des réservoirs de main d'œuvre. Les camps dépendent depuis septembre 1940 du ministère de l'Intérieur⁹ et les préfets jouent un rôle essentiel dans leur organisation et leur

⁴ La SFIO détient deux sièges de députés sur trois dont celui de Louis Noguères élu au cours d'élections législatives partielles en 1938 dans la circonscription de Céret, deux sièges de sénateurs sur deux, la majorité absolue dans les assemblées du conseil général et d'arrondissement et de nombreuses municipalités.

⁵ Gérard Bonet, *Les Pyrénées orientales dans la guerre 1939-1944. Les années de plomb*, Ecully, Editions Horvath, 1992, 176 p. et p.10.

Georges Debat, *op. cit.*, p. 234.

⁶ Maraîchages, vergers et surtout viticulture puisqu' un sixième de la surface du département y est consacré au sein de très petites exploitations

⁷ Denis Peschanski, *La France des camps : l'internement 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002, 549 p.

⁸ A partir de janvier, l'hôpital Saint Louis est rattaché à l'hôpital Saint-Jean. Cf Anne Boitel, *Le camp de Rivesaltes 1941-1942 : du centre d'hébergement au Drancy de la zone libre*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan : Mare Nostrum, 2000, 319 p. et p. 48

⁹ A partir du printemps 1941 les préfets dépendent du Commissariat général aux questions juives pour tout ce qui concerne la politique menée à l'égard des Juifs. Laurent Joly, *Vichy dans la "solution finale" : histoire du commissariat général aux questions juives, 1941-1944*, *op. cit.*.

gestion¹⁰ comme pour les GTE. Juste après sa prise de fonction, le C.A de Belot doit faire face aux dégâts provoqués par les inondations de la mi-octobre¹¹ qui ont vu la mort de quarante personnes dans la seule vallée du Tech, et mis à mal l'économie de la région avec la destruction de mille cinq cent hectares de vergers, la détérioration des systèmes d'irrigation et d'assainissement dans de nombreuses villes et la destruction de très nombreuses habitations.

Faute de document probant, on ne peut se livrer qu'à des hypothèses pour expliciter cette nomination dont on ne peut imaginer qu'elle ait été faite sans l'accord de Darlan, alors secrétaire d'Etat à la Défense nationale dans le gouvernement de Laval. Le C.A de Belot (alors C.A au moment de sa nomination) doit-il son affectation à sa maîtrise de langue espagnole ? à sa connaissance de la région¹² ? au fait que le gouvernement, et on peut voir là la main de Darlan, souhaite confier ce département maritime à un marin qui aura le souci de préserver l'accès à Port-Vendres par lequel passe la voie maritime la plus rapide reliant la métropole à l'Algérie?¹³ Le C.A de Belot, bien que n'appartenant pas aux A.D.D, a-t'il l'oreille de l'amiral de la Flotte ?¹⁴ Ou bien encore est-ce à ses qualités de commandement qu'on a fait référence pour placer ce département frontalier hostile politiquement dans l'orbite de la Révolution nationale ?¹⁵ Sans doute un peu de tout cela.

¹⁰ Anne Boitel, *op.cit.*, p. 49-93.

¹¹ Gérard Soutade, *Les inondations d'octobre 1940 dans les Pyrénées orientales*, Perpignan, Conseil Général, Direction des archives départementales, 1993, 351 p.

¹² Déclaration du C.A de Belot à la presse. *La Dépêche*, 28 septembre 1940.

¹³ Gérard Bonet, *op. cit.*, p. 19.

¹⁴ C'est ce que semble penser l'administrateur de la Direction générale des douanes en novembre 1941. Cité par Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^{ème} Siècle, 737 p. et p. 160. En revanche, dans une note du 3 octobre 1942 adressée à Pétain, l'AL Darlan, accusé de fomenter un complot avec les francs maçons, considère comme un « détail comique » qu'il y a à faire du C.A de Belot son interlocuteur. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral, Darlan*, Paris, Economica Mémorial de Caen, 1992, 794 p. et p. 550.

¹⁵ Note du 1^{er} février 1938 de l'AL Darlan à l'AL Gensoul. *Ibidem*, p. 81.

L'action du préfet de Belot s'attache sur le plan politico-administratif à contrôler l'ensemble des relais. S'appuyant sur la législation du 16 novembre 1940 sur la réorganisation des corps municipaux, il remplace en totalité dix-huit conseils municipaux des communes de deux mille à dix mille habitants sur dix-neuf concernés. 30% des villes de moins de deux mille habitants ont leur conseil municipal suspendu. Au total, près d'un tiers des villes du département sont touchées¹⁶. Il relève au moins quatre-vingt agents de la préfecture et des services territoriaux¹⁷. Sa volonté de contrôle de tous les échelons politico-administratifs le pousse à proposer le principe du remplacement du maire de la localité la plus importante du canton par l'agent cantonal¹⁸ mis en place, dans l'esprit de Vichy, comme relais entre l'opinion et l'Etat¹⁹ ; à demander que les traitements de secrétaire de petite mairie soient assurés par l'Etat, façon détournée de contrôler les titulaires de ces postes²⁰ ; ou encore à imaginer la renaissance de l'unité administrative du baillage²¹. Il fait de la Légion un interlocuteur majeur, consulté systématiquement dans le choix des délégations municipales²², contrairement aux instructions de l'AL Darlan, vice- président du Conseil et secrétaire d'état à l'Intérieur²³. Ses choix pour les délégations municipales le portent à privilégier « *des personnalités ayant des loisirs* »²⁴, c'est-à-dire grands propriétaires, rentiers et officiers à la retraite, qui ne sont guère représentatifs de la population. Il procède de même avec le conseil départemental, ce qui pousse son successeur en

¹⁶ ADPO, 31W107, bilan (s.d.) au 1^{er} juin 1944 sur les nominations en application de la loi du 16 novembre 1940.

¹⁷ ADPO 31W88, rapport de mai-juin 1942 du préfet en date du 26 juin 1942 et ADPO 53W51, dossier du personnel de la préfecture.

¹⁸ ADPO, 31W66, rapport d'octobre 1941 du préfet en date du 17 novembre 1941.

¹⁹ Marc Olivier Baruch, *op. cit.*, p. 231-233.

²⁰ AN, F¹CIII 1181, rapport du préfet de septembre 1941. Cette proposition vise certes dans un premier temps à soulager les finances des petites municipalités mais on ne peut un moyen de contrôle du détenteur du poste.

²¹ ADPO, 31W66, rapport d'octobre 1941 du préfet en date du 17 novembre 1941. Il n'est en cela pas très éloigné de l'avis de la commission sur la réorganisation administrative du Conseil national, dans lequel est particulièrement présent le V.A.E Fernet. Voir AN, F 60 361, procès-verbal de la séance du 25 août 1941.

²² ADPO, 39W8, note du préfet de Belot (s.d.) en réponse à l'ordre du jour fixé par le préfet régional pour la réunion du 11 juin 1942 et ADPO, 31W222 réorganisation des conseils municipaux : dossiers par communes, 1940-1945.

²³ Marc Olivier Baruch, *op. cit.*, p. 207-212.

²⁴ ADPO, 31W66, rapport d'octobre 1941 du préfet en date du 17 novembre 1941.

janvier 1943 à effectuer de nouvelles nominations pour donner « *une orientation se rapprochant un peu plus de la réalité [grâce] à la désignation de personnes vivant en contact avec les populations dont elles sont chargées de représenter les intérêts* »²⁵. Sur le plan économique, pour combattre le marché noir, il met en œuvre, sans résultat, une politique de taxation, de réquisition, souligne la nécessité de persévérer dans la voie de l'imposition des propriétés²⁶, tente d'empêcher l'achat à la propriété²⁷, procède à la fermeture d'établissements²⁸. Il fustige régulièrement les producteurs, négociants, commerçants et gros propriétaires pour leurs gains importants²⁹. Alors qu'il est à la tête de la préfecture, plus de deux mille trois cents juifs étrangers sont déportés vers Drancy dans le cadre des convois de l'été 1942. Même si la cheville ouvrière du dispositif semble être le secrétaire général³⁰, la responsabilité du préfet ne peut être qu'engagée. De la préfecture dépendent directement l'organisation et la surveillance des camps³¹, l'organisation matérielle des convois (équipement des wagons, fourniture de nourriture aux déportés)³², la constitution des listes et la conduite des opérations de criblage³³, l'organisation des rafles de l'été 1942³⁴. Le

²⁵ ADPO, 39W28, note du 2 janvier 1943 du préfet au ministre de l'Intérieur.

²⁶ ADPO, 53W53, rapports mensuels du préfet de mois de mars 1941(en date d 7 avril 1941), du mois d'avril 1941 (en date du 8 mai 1941), de septembre 1941.

²⁷ ADPO, 31W88, rapport mensuel du préfet de juillet-août 1942.

²⁸ AN, F^{1b} I 1041, note anonyme s.d. concernant la fermeture d'établissement de ramassage de lait.

²⁹ ADPO, 53W53, rapports mensuels de mars 1941 en date du 7 avril ; d'avril, en date du 8 mai 1941 ; de septembre 1941 ; de novembre 1941.

³⁰ Serge Klarsfeld, *Le calendrier de la persécution ... , tome 3, septembre 1942-août 1944, op. cit.*, p. 1239, note du 31 octobre 1942 d'Hilaire, secrétaire général pour l'Administration transmettant au préfet de Belot les félicitations adressées par René Bousquet, secrétaire général de la Police, au sujet de l'activité de son secrétaire général dans l'organisation du camp de Rivesaltes et pour « *les délicates opérations de regroupement* » qu'il a menées.

³¹ Exemple, *ibidem*, tome 2, juillet 1940-août 1942, p.603-604 : note du 29 juillet 1942 de la Direction de la police nationale au préfet pour demander le renforcement de la sécurité des camps avant le départ du convoi du 10 août 1942.

³² Exemple, *ibidem*, p. 619 : note du 30 juillet 1942 de police, 2^{ème} bureau, à préfet confirmant les conditions de départ du convoi du 10 août,

³³ Exemples, *ibidem*, p. 636-637 : télégramme de l'adjoint du secrétaire général de la police nationale Cado du 1^{er} août 1942 confirmant la responsabilité de la préfecture d'assurer le chiffre convenu en complétant ou en excluant des personnes en fonction du chiffre atteint ; *ibidem*, p. 682 : télégramme du 8 août 1942 demandant que soit dressée la liste des ascendants et des descendants pour éventuellement faire partir les membres de la famille de ces internés.

³⁴ Exemple, *ibidem* p. 836-838 : note détaillée du 24 août 1942 pour « le ramassage » du 26 août 1942 : nombre de voitures nécessaires, itinéraires à emprunter...).

préfet de Belot, interlocuteur direct de l'adjoint du directeur de la Police nationale³⁵, est parfaitement informé de la transformation du camp de Rivesaltes en « *centre de rassemblement pour les Juifs de la zone Sud* » pour lequel il réclame des renforts afin d'assurer la surveillance du camp³⁶ ; est tenu informé des conditions de déroulement des convois³⁷ ; s'implique personnellement dans les opérations de criblage³⁸ et ne peut ignorer les dispositifs mis en place pour les rafles³⁹. Les réserves qu'il émet sur la présence de Juifs français raflés au même titre que des Juifs étrangers en août 1942⁴⁰ et la libération des exemptés⁴¹ ne peuvent faire oublier son implication.

Le préfet de Belot semble avoir fait l'unanimité contre lui. Dès décembre 1940, Vichy s'inquiète de l'état d'esprit du département⁴². Au printemps 1942, deux rapports blâment son action. Il lui est reproché « *de conduire une politique de droite* » (*sic*) concernant le remplacement massif de maires, de s'être coupé des populations de son département⁴³, de s'être aliéné les milieux ruraux en ne tenant guère compte de leurs besoins, de ne pas tenir les services de la préfecture, en

³⁵ Exemple, *ibidem*, p. 574 : le préfet de Belot reçoit la visite le 22 juillet 1942 de l'adjoint au directeur de la police nationale, de Quirielle. A noter que pratiquement toutes les notes sont adressées au préfet.

³⁶ *Ibidem*, p. 705-706 : note du 11 août 1942 du préfet au préfet régional pour l'aménagement du camp de Rivesaltes prévu pour recevoir sept mille internés et pour obtenir de l'Armée un détachement de huit cent cinquante hommes.

³⁷ Exemples, *ibidem*, p. 716-718 : rapport du 13 août 1942 du chef d'escorte du convoi du 10 août 1942 ; *ibidem*, tome 3, p. 1037 : note du 2 septembre 1942 du préfet au préfet régional concernant le départ sans incident du convoi du 1^{er} septembre 1942.

³⁸ Exemple : note du 31 août 1942 du préfet expliquant la procédure de criblage et revendiquant rédiger lui-même la décision finale, *ibidem*, tome 2, p. 976-977.

³⁹ Note détaillée du 24 août 1942 pour « le ramassage » du 26 août 1942 : nombre de voitures nécessaires, itinéraires à emprunter...), *ibidem*, p.836-838

⁴⁰ Note du 31 août 1942 du préfet expliquant la procédure de criblage et revendiquant rédiger lui-même la décision finale et s'étonnant de la présence indue de Juifs français, *ibidem*, p. 976-977.

⁴¹ Télégramme du 8 octobre 1942 de Police, 9^{ème} bureau, rappelant à la préfecture qu'aucun exempté ne doit être relaxé, *ibidem*, tome 3, p. 1199.

⁴² AN, F^{1b} I 720, rapport du 26 décembre 1940 de l'inspecteur général adjoint des services administratifs au directeur de cabinet et au directeur du personnel du ministre de l'Intérieur.

⁴³ AN, F^{1b} I 1041, communication du préfet régional du 25 mai 1942 au directeur du personnel du ministre de l'Intérieur.

particulier ceux du ravitaillement⁴⁴, de s'être inféodé à *la Légion*⁴⁵. Le jugement est sans appel : « *homme de devoir et de caractère, calme, distingué, d'une incontestable valeur personnelle, il a su gagner l'estime de ceux qui l'approchent[...] mais il ne s'est pas révélé le chef qu'exigeait l'administration de ce département, tout de nuances et d'équilibre.[...] L'autorité personnelle, pour indispensable qu'elle soit chez un Préfet, n'est pas suffisante. Il lui faut encore des qualités de compréhension que seule la pratique des hommes permet de perfectionner au degré utile.[...] Quelque soit le souci de haute probité qu'il apporte dans sa tâche, quelque soit sa volonté de bien servir, M. de Belot est insuffisamment préparé, dans l'instabilité présente de ce département, pour en assurer une clairvoyante administration. Son maintien en fonction ne me paraît pas pouvoir être envisagé.* »⁴⁶. Le préfet régional établit le même constat, tout en reconnaissant sa valeur intellectuelle et morale, son esprit de décision et son autorité, son acquisition rapide des connaissances administratives : « *Officier de marine de grande classe, a transposé dans l'administration préfectorale les méthodes de commandement de la Marine.[...] N'a pas avec ses administrés, les contacts personnels et familiers qui lui permettraient de déceler leurs réactions, de comprendre leur mentalité catalane.* »⁴⁷.

L'expérience de Belot se termine à l'automne 1942. Elle illustre parfaitement l'échec de ces marins, transformés en préfet politique.

⁴⁴ *Ibidem*, rapport du 11 juin 1942 de l'inspecteur général des camps et centres d'internement du territoire au secrétaire général pour l'administration. L'inspecteur général répond ainsi à une demande qui lui a été faite par le secrétaire général, preuve de l'inquiétude de Vichy.

⁴⁵ Ce qui explique la supplique du chef de la Légion plaidant en faveur du maintien de de Belot. *Ibidem*, télégramme du 22 septembre 1942 à Pierre Laval.

⁴⁶ *Ibidem*. Cette partie de la note est collée dans le calepin de note du C.A de Belot, SHD-M, CC7 4°moderne 3047/6.

⁴⁷ *Ibidem*, note de renseignement du 15 juin 1942 du préfet régional.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Il est remis à la disposition du secrétariat d'Etat à la Marine par décret du 12 septembre 1942 avec effet au 26 octobre 1942, puis placé en congé d'armistice d'octobre 1942 à mai 1944 et versé en 2^{ème} section le 15 mai 1944 par décision du 1^{er} avril 1944.

Procédure épuration

Le 21 mars 1945, la commission d'épuration du ministère de l'Intérieur propose sa révocation avec pension⁴⁸. Le 22 mai 1945 paraît le décret de mise à la retraite d'office avec pension à compter du 22 septembre 1944. Le 29 juin 1945, le décret de nomination de préfet de 3^{ème} classe est annulé, entraînant la radiation des cadres. Le 5 novembre 1948, le Conseil d'Etat casse le décret de mise à la retraite d'office du 22 mai 1945 et le 16 août 1949 par décision ministérielle il est précisé que le C.A de Belot n'a jamais cessé de faire partie de la 2^{ème} section du cadre des officiers généraux depuis le 22 septembre 1944.

Carrière post 1944

Le C.A de Belot se consacre à l'écriture d'ouvrages d'histoire de la marine. Sa collaboration avec A. Reussner en fait un auteur reconnu. Ses ouvrages contribuent à asseoir une histoire prétendument apolitique du rôle de la Marine de Vichy. Il est nommé membre de l'Académie de marine en janvier 1962.

⁴⁸ *Ibidem*, avis de la commission d'épuration du ministère de l'Intérieur, sous-commission de l'administration centrale et préfectorale.

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

- Le désastre de Pearl Harbor*, Paris, J. de Gigord, Collection l'Etrave, 1946, 119 p.
L'escadre du sacrifice Paris, J. de Gigord, 1947, 128 p.
La guerre aéronavale du Pacifique, 1941-1945, Paris, Payot, 1948, 204 p.
La guerre aéronavale dans l'Atlantique, Paris, Payot, 1950, 200 p.
« L'attaque du « Tirpitz » », *Hommes et Mondes*, avril 1950.
« Torpilles humaines », *Hommes et Mondes*, 1951, p. 545-557.
« Espionnage à Gibraltar », Paris, *Hommes et Mondes*, septembre 1952.
La Marine française pendant la campagne 1939-1940, Paris, Plon, 1954, 318 p.
La Mer dans un conflit futur, Paris, Payot, 1958, 207 p.
La puissance navale dans l'histoire (dir. A. Reussner), *Tome 3 : 1914-1959*, Paris, Editions maritimes et d'Outre-mer, 1960, 410 p.
La Méditerranée et le destin de l'Europe, Paris, Payot, 1961, 215 p.
« Où sont les sous-marins russes », *Hommes et Mondes*, 1952, p. 485.
« Le drame de Leyte », *Hommes et Mondes*, février 1954, 17 p.
« Kriegsmarine et Luftwaffe », Paris, *Orion*, juillet-août 1954, 18 p.

REFERENCES

Éléments bibliographiques

- René Bargeton, *Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982*, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 79.
Gérard BONET et Farid MELLAL, « Raymond de Belot », Gérard Bonet (dir.), *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises 1789-2011*, Tome 1, Volume 1, Pouvoirs et société, Perpignan, Editions Les publications de l'Olivier, 2011, p.134-135.
Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 40-41.

Sources principales

SHD-DM

CC7 4°Moderne 3047/6, dossier personnel du C.A de Belot.

AN

F^{1b} I 720 et F^{1b} I 1 041 : notes et rapports sur le préfet de Belot (1941 et 1942) et dossier de la commission d'épuration du ministère de l'Intérieur (mars 1945).

F^{1C} III 1181 : trois rapports mensuels du préfet de Belot (octobre 1940, septembre et octobre 1941).

2 AG 513, CC 96 : correspondance cabinet civil/ de Belot (octobre 1940).

2 AG 517 CC100 : correspondance cabinet civil/ de Belot et au sujet de de Belot (octobre 1940-juin 1941).

ADPO

- 1W109 : Sûreté générale, surveillance des réfugiés, travailleurs étrangers : correspondance active et passive du préfet, 1941.
- 26W41 : Comité de Libération, miliciens et collaborateurs, sanctions, requêtes.
- 31W66 : conférences régionales des 12 et 21 novembre 1941: rapports adressés aux préfets régionaux, novembre 1941.
- 31W84 : rapports mensuels d'information au secrétaire d'Etat à l'Intérieur, janvier-avril 1942.
- 31W 88 : rapports mensuels d'information au secrétaire d'Etat à l'Intérieur, mai-décembre 1942.
- 31W107 : maires, adjoints, conseillers municipaux, présidents des délégations spéciales, représentants de familles nombreuses, nominations, démissions en application de la loi du 16 novembre 1940 : instructions, rapports, états trimestriels, fiches individuelles, correspondance, 1940-1944.
- 31W221-222 : réorganisation des conseils municipaux (loi du 16 novembre 1940), nominations, démissions, dénonciations et plaintes : dossiers par communes, 1940-1945.
- 39W8 : conférences des préfets régionaux.
- 39W28 : conseillers généraux, démission d'office ; conseils départementaux, commissions départementales, désignation des maires : arrêtés, rapports, listes ; conseillers, surveillance : fiches individuelles ; maires : statistiques comparée des professions et nuances politiques.
- 39W103 : préfectures, sous-préfectures, organisation : rapports, inventaires, listes, plan 1941.
- 53W51 : corps préfectoral : dossiers individuels, 1940-1945.
- 53W53 : préfets, sous-préfets, commissaires, rapports annuels, 1941.
- 53W103 : Légion française des combattants, organisation : instructions, rapports, mémoires, coupures de presse, correspondance 1940-1943.
- 2620W24 : Préfecture, 1^{ère} division, service administratif des camps.

Sources imprimées

Serge Klarsfeld, *La Shoah en France, Le calendrier de la persécution des Juifs de France, Tome 2, op. cit.*, p. 603-604 ; 619-620 ; 636-637 ; 654 ; 657-658 ; 666-669 ; 682-683 ; 703-706 ; 716-718 ; 756 ; 761-762 ; 773 ; 817-818 ; 835-838 ; 859-860 ; 963-965 ; 974-978 ; 987-992. *Tome 3, septembre 1942-août 1944*, p. 1037 ; 1055 ; 1062 ; 1080-1081 ; 1106 ; 1118 ; 1145-1146 ; 1156-1160 ; 1199 ; 1227-1228 ; 1239.

Al Jean de Laborde, 29 novembre 1878 (Chantilly, Oise) - 30 juillet 1977 (Castillon la Bataille, Gironde).

Commandant en chef des Forces de Haute Mer : septembre 1940-janvier 1943.



Arrivée de l'Al de Laborde à bord du *Strasbourg*(?) à Toulon.



L'Al de Laborde à son procès, mars 1947.

L' Al de Laborde vu par...

C. V Edouard Archambeaud¹ :

« De ces études monotones, je n'ai que trois souvenirs marquants : d'abord, une conférence organisée en vue de recruter un certain nombre d'entre nous pour l'aviation maritime. Le conférencier était un des pionniers de l'aviation maritime, le C.F de Laborde qui venait de commander l'aviation de la Zone des Armées du Nord et était déjà un pilote réputé. Il mit les rieurs de son côté en démontrant, statistiques à l'appui, que le pourcentage des accidents d'aviation par rapport au nombre des usagés était moins grand que celui des voitures à âne, ce qui, à l'époque, était strictement exact et l'est peut-être encore ; il nous en imposa par son prestige et un certain nombre de mes amis, de Gail, Daygrand, Bernard, Paris, l'année suivante, s'orientèrent ainsi vers l'aviation à leur sortie de l'école. Ce brillant Capitaine de frégate avait déjà l'étoffe d'un grand Chef, mais son destin le conduisit hélas à être le commandant de l'escadre de la Méditerranée en 1942 et à devoir en ordonner le sabordage. »

Henri Ballande² :

« Chef énergique mais irascible, de Laborde jouit dans son escadre d'une grande autorité. Ses états de service dans la Première Guerre mondiale, sa brillante carrière de marin aviateur, son commandement des Forces maritimes de l'Ouest au début de la guerre et son décrochage habile de Brest au moment de l'arrivée des Allemands en font l'une des personnalités les plus respectées de la Marine de l'époque. Avec cela ; malgré la soixantaine passée, une vigueur physique qui lui permet d'arriver sur rade d'Hyères aux commandes d'un hydravion, de passer en détail pendant toute une matinée l'inspection générale d'un croiseur, puis de se faire

¹ Edouard Archambeaud (C.V), *op. cit.*, p. 130-131.

² Henri Ballande (C.V), *op. cit.*, p. 123.

Des amiraux de Vichy.

Dictionnaire.

Al de Laborde.

catapulter après le déjeuner pour retourner à bord du Strasbourg où il a hissé sa marque. Mais, orgueilleusement autoritaire, il est loin du personnel, connaît mal ses officiers, les traite parfois avec une impatiente brusquerie. S'il inspire confiance comme chef de guerre, on l'admire plus qu'on ne l'aime. Sa forte personnalité aura du mal à accepter l'heure de la retraite. »

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : propriétaire.

Situation de famille : marié sans enfant.

Carrière

Entrée au service : 1895 à 16 ans 11 mois.

Mis à la retraite : mars 1947.

Classement Ecole Navale

Entrée	Sortie
	24 ^{ème}

Spécialité militaire

Brevet d'officier fusilier (1904)

Interprétariat en langue espagnole (1909)

Brevet de pilote d'avion (1914)

Formation complémentaire

Langue : allemand, espagnol.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
de Laborde	05/10/1898	19 ans 11 mois	05/10/1900	21 ans 11 mois	03/09/1908	29 ans 9 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C ³		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
			27/01/1917	38 ans 2 mois	10/01/1923	44 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	08/08/1928	49 ans 8 mois	04/10/1932	53 ans 10 mois			27/09/1938	59 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

³ L'Al de Laborde est passé directement du grade de L.V à C.F afin de respecter la parité de grade avec les Britanniques en matière aéronavale : SHD-DM, CC74°Moderne 2969/1, lettre du 28 mars 1916 du C.V Chef de division des Flottilles de la Mer du Nord au C.A Commandant les Flottilles de la Manche orientale et de la Mer du Nord.

Principales affectations

Iphigénie de 08/1897 à 08/1898
Escadre de la Méditerranée, *Charles Martel* de 08/1898 à 02/1899
Division navale de l'Extrême-Orient et du Pacifique occidental,
D' Entrecasteaux de 02/1899 à 08/1899
Pascal de 08/1899 à 07/1900
Bengali de 07/1900 à 04/1901
Escadre de la Méditerranée Escadre légère, *Latouche Tréville* de 08/1901 à 03/1903
Division navale de Terre-Neuve et d'Islande, *Manche* de 03/1903 à 08/1903
Service annexe Lorient, bataillon d'apprenti fusilier de 10/1903 à 06/1904
Escadre du Nord
Bombarde de 06/1904 à 02/1905
Jauréguiberry de 02/1905 à 10/1906
Port de Rochefort, *Styler* de 01/1907 à 05/1907
Escadre de la Méditerranée, *Gaulois* de 08/1907 à 04/1908
2^{ème} escadre, division légère, *Marseillaise* de 08/1909 à 09/1910
Division navale Extrême Orient, *Dupleix* de 09/1910 à 01/1913
Cherbourg de 03/1913 à 05/1914
6^{ème} dépôt Paris (Service de l'aviation du ministère de la Guerre) de 08/1914 à 04/1915
Centre aviation Dunkerque de 04/1915 à 1917
Patrouilles aériennes de la Zone des Armées du Nord de 1917 à 10/1918
Service aéronautique de la Marine
Division des Ecoles de la Méditerranée, Centre d'aviation maritime de Saint Raphael de 10/1918 à 07/1921
Francis Garnier de 07/1921 à 05/1922
Aéronautique des frontières maritimes du Sud de la France de 11/1922 à 1924
Dont CAM Cuers Pierrefeu de 01/1923 à 08/1924
EMG, service central aéronautique de 08/1924 à 06/1926
Béarn de 07/1926 à 08/1928
Secteur maritime de défense de Toulon, 08/1928 à 8/1930
2^{ème} escadre, *Bison* de 08/1930 à 08/1932
4^{ème} région, Bizerte de 08/1932 à 06/1936
Escadre de l'Atlantique, *Provence* de 06/1936 à 07/1938
Inspection général des Forces maritimes de 07/1938 à 08/1939
Forces maritimes de l'Ouest de 08/1939 à 07/1940.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940

Terre : 13 ans 3 mois	Mer : 30 ans 11 mois
-----------------------	----------------------

Total : 44 ans 2 mois

Ratio mer/temps de service

<i>Corpus</i> 72.75%	de Laborde 70.45%
----------------------	--------------------------

Ecrits en cours de carrière

(C.A) *Cours de tactique générale*, planche : 2^{ème} à 4^{ème} parties, rédaction provisoire, EGN-CHEN, 1928-1929, 8 p.

(C.A) *Cours de tactique générale*, 4^{ème} partie. *Les opérations, les plans d'opération, la bataille*. Rédaction provisoire, EGN-CHEN, 1928-1930, 219-29 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
01/01/1913	18/03/1915	27/12/1924	28/06/1935	1/01/1940

Médaille militaire 1940

Commandeur Mérite maritime

Croix de guerre 14-18 et 39-40

Grande médaille de vermeil accordée par le comité de direction de l'Aéro-club de France pour le voyage de Bizerte-Tombouctou-Bizerte effectué au cours de l'année 1934 (télégramme postal n°1631 PMI en date du 13 avril 1935 à PM Bizerte).

Médaille du Maroc

Médaille coloniale du Tonkin

Grand cordon du Nichan Iftikhar

Grand croix du Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Médaille de Chine

Chevalier de la Croix de Sainte Anne de Russie

Distinguished service cross de l'Amirauté anglaise 1917

Commandeur de deuxième classe de l'Epée de Suède

Commandeur de troisième classe de la Couronne de Siam

Croix de troisième classe du trésor sacré du Japon

Commandeur de deuxième classe de la Rose blanche de Finlande

Médaille américaine du Service Distingué

Croix de chevalier deuxième classe du Mérite naval espagnol

Commandeur de la Polonia Restituta

Croix de troisième classe de l'ordre royal de la Couronne Yougoslave

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction, avril 1912 « *pour la courageuse initiative dont il a fait preuve en effectuant des vols remarquables à Saïgon en monoplan* ».

Citation à l'ordre de l'armée du 19 avril 1915, ordre général 234 par le général commandant la 4^{ème} armée, des officiers et des hommes de troupe dont le L.V de Laborde, chef de l'escadrille VB 102 « *appartenant à l'aviation maritime et bien qu'à peine remis d'un grave d'accident* ».

d'aéroplane, a demandé à passer dans l'Aviation de Guerre où il devait trouver un plus prompt emploi de sa grande activité et de sa haute compétence. A mis rapidement sur pied une brillante escadrille qu'il a toujours conduite avec distinction sur tous les théâtres d'opérations du front, en étant lui-même le plus parfait modèle d'énergie, d'audace et de sang froid, notamment en Champagne où il s'est distingué par de nombreux et hardis bombardements d'une efficacité constatée. A eu plusieurs fois son avion traversé par des projectiles ennemis. ».

Citation à l'ordre de l'armée, *Journal officiel* du 16 novembre 1915

« Mr de Laborde, L.V chef d'un Centre d'Aviation maritime a organisé puis dirigé avec beaucoup de méthode et d'énergie un Centre d'Aviation maritime, a toujours conduit lui-même son escadrille au feu malgré ses occupations de chef du Centre et a, en toutes circonstances fait preuve des plus belles qualités militaires »

Citation de corps d'armée du 17 avril 1917 du C.F de Laborde, commandant du Centre d'aviation maritime de Dunkerque, *« a su par son exemple et son ascendant sur le personnel obtenir le meilleur rendement de cette formation. ».*

Citation à l'ordre de l'armée du 27 mai 1917 des pilotes et des observateurs des hydravions de Dunkerque. *« Par leur esprit d'entreprise et d'audace, par leurs succès, par leur inébranlable résolution en face du danger, sous le commandement de leur chefs successifs le capitaine de frégate de Laborde et le lieutenant de vaisseau [] ont donné un exemple superbe à leurs camarades de l'aviation maritime. »*

Par décision ministérielle du 3 septembre 1921, les observations du ministre adressées au C.F de Laborde, commandant le Centre d'aviation de Saint Raphaël pour *« inobservation des prescriptions règlementaire relatives aux mesures de sûreté nécessaires pour la garde et la conservation de la caisse (vol de fonds constaté le 10 janvier 1921 au Centre d'aviation maritime de Saint Raphaël ».*

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 1^{er} septembre 1924 au C.V de Laborde a chargé de suivre les travaux d'achèvement du *Béarn* pour *« L'initiative et la compétence aéronautique, l'esprit d'ordre et de persévérante méthode avec lesquels il a reconnu et organisé une route aérienne pour hydravions de l'Océan atlantique à la Méditerranée ».*

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 5 août 1928 au C.V de Laborde *«commandant « Le Béarn » pour l'autorité, l'esprit de décision et la valeur professionnelle exceptionnelle dont il a fait preuve comme président de la commission locale d'essais et comme commandant du premier bâtiment porte-avion de la Marine française ».*

Inscription au calepin pour l'échouage de la *Provence*, lettre EMG 3 du 7 mars 1938.

Citation à l'ordre de la mer par ordre n°1 355 F.FM.F en date du 18 juillet 1940 de l'amiral de Laborde, commandant en chef des Forces maritimes de l'Ouest *« magnifique chef de guerre. A comme commandant en Chef des Forces maritimes de l'Ouest, brillamment conduit les opérations qui lui ont été confiées, communiquant à tous sous ses ordres la foi et l'enthousiasme. ».*

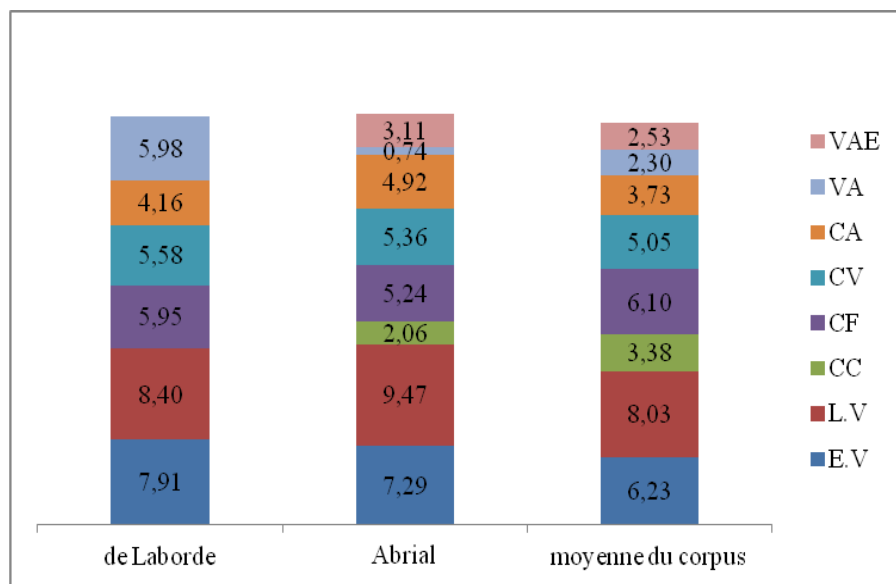
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Effectue l'essentiel de cette période dans l'Aéronautique maritime. Il participe aux opérations aériennes en Champagne.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles d'officiers les plus proches en termes de date d'entrée au service et de la moyenne du corpus

4



Appréciations significatives⁵

« Officier instruit ayant de la vivacité et de la décision, du sérieux et de l'entrain. Parfaite éducation. » C.V commandant du *Latouche Tréville*, décembre 1902.

« Tempérament et aptitudes de grand chef, développés par l'étude et par la guerre. Sans ambition, mais amoureux de l'action. Conçoit large, fort et clair, -style adéquat-décision prompte ; Caractère élevé, cœur généraux, bravoure qu'il est presque inutile de rappeler ici. Exerce un rare ascendant sur ses subordonnés de tout grade ; leur inspire une confiance et un dévouement absolus. Né pour l'action et le commandement. Ne doit pas être éloigné trop longtemps, si précieuse que puisse être, dans les conseils et les directions, sa compétence spéciale en matière d'aviation. », C.V, chef des Flottilles du Nord, avril 1917.

⁴ En l'absence d'officier général du corps de même promotion, la carrière de l'Al de Laborde est comparée avec celle de l'Al Abrial entré à Navale en 1896.

⁵ Les appréciations concernant les années 1931 à 1940 ont disparu du dossier.

« Remplit avec autorité et compétence ses fonctions de chef d'aéronautique maritime. La passion avec laquelle il défend ses conceptions n'est inspirée que par sa foi en l'aviation et son souci de ses destinées », ministre de la Marine, 1925.

« Remarquable exécutant. N'a pas toute la pondération nécessaire à un officier général. », V.A. préfet maritime de Toulon, juillet 1927.

« Au moment où le capitaine de vaisseau de Laborde va quitter le commandement du « Béarn » j'ai l'honneur de vous adresser les appréciations suivantes au sujet de cet officier supérieur. Depuis son entrée en service le « Béarn » a participé à la croisière d'été et aux manœuvres. Pendant cette période son aviation a été utilisée au maximum afin de dégager le plus rapidement possible une doctrine d'emploi du bâtiment porte-avion. Les exercices nombreux et variés qui ont été faits ont été non seulement menés avec entrain et persévérance mais encore n'ont été marqués que par de minimes incidents matériels. Tout en reconnaissant la valeur de l'ensemble du personnel qui a pris part à ces exercices, je suis certain qu'il faut attribuer les résultats obtenus aux qualités personnelles du Commandant de Laborde. Par son énergie qui ne se dément jamais, par son prestige de spécialiste averti, il a galvanisé son personnel et a obtenu de lui le rendement maximum.

Mais si j'ai apprécié le commandant de Laborde en ce qui concerne la partie « aéronautique » de sa mission je l'ai apprécié également en tant que marin. A plusieurs reprises je l'ai vu entreprendre avec décision des manœuvres délicates qu'il a toujours menées à bonne fin.

Le capitaine de vaisseau de Laborde possède d'autre part un véritable caractère de chef : initiative, volonté, autorité. La Marine se doit d'en faire le plus tôt possible un officier général qui lui fera honneur en toutes circonstances.

Je demande que la première vacance de C.A soit réservée au Commandant de Laborde. » V.A. Docteur commandant en chef la 1^{ère} escadre, août 1928.

« L'Amiral de Laborde a donné à son secteur une impulsion incontestable et s'est appliqué avec énergie à combler ses lacunes résultant d'une spécialisation prolongée. Le commandement auquel il vient d'être nommé lui donnera les occasions de faire valoir sa véritable mesure. », V.A. préfet maritime de la 3^{ème} région, 1930.

Si l'Al de Laborde démarre sa carrière sur torpilleur et contre-torpilleur à bord desquels il effectue les campagnes de Chine et du Maroc, il passe très rapidement dans l'aéronautique maritime qu'il sert de façon quasi continue jusqu'en 1928. Son courage physique, son audace le font tenter et réussir des vols et des essais d'envol remarquables : premier survol de Saïgon, campagnes de 1914-1918, route aérienne Bizerte-Tombouctou, premiers vols de plateforme... Ses qualités d'organisation et de commandement en font un meneur d'hommes remarquable même si ses manières sont jugées froides. Fin connaisseur des hommes (voir les appréciations qu'il rédige sur les officiers dans sa hiérarchie), il en tire le maximum. Il a incontestablement une certaine aura auprès de son personnel. Son passage dans l'Aéronautique ralentit clairement sa carrière : il est un des officiers qui, lorsqu'il a accédé aux étoiles, présente la durée la plus élevée pour arriver au grade d'amiral.

Principaux commandements à la mer et assimilés⁶

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		
Nom	Type		Grade	Age	Durée du commandement
Escadrille V102 et VB2		10/1914-04/1915	L.V	36 ans	6 mois
Centre Aviation Dunkerque		04/1915-08/1917	L.V	37 ans	2 ans 4 mois
Patrouilles aériennes de la zone des armées du nord		08/1917-10/1918	C.F	39 ans	1 an 2 mois
<i>Protet</i>	T	07/1921-07/1922	C.F	43 ans	1 an
<i>Béarn</i>	P.A	07/1926-08/1928	C.V	48 ans	2 ans 1 mois
2 ^{ème} escadre		08/1930-10/1932	C.A	52 ans	2 ans 2 mois
Escadre de l'Atlantique		06/1936-07/1938	V.A	58 ans	1 an 1 mois
Al Ouest		08/1939-07/1940	A	61 ans	11 mois
Temps de commandement total					11 ans 3 mois
Temps de commandement/temps de service					25.57%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	NEANT					
Etat major général et/ou en services centraux	1918	Service Aéronautique maritime	Chargé de mission	C.F	40 ans	1 an 10 mois
	08/1924-06/1926	Service central de l'aéronautique maritime		C.V	46 ans	

⁶ A également assuré le commandement du centre d'aviation maritime de Saint-Raphaël d'octobre 1918 à juillet 1921 ; de l'aéronautique des frontières maritimes du sud de novembre 1922 à août 1924 ; du service central de l'aéronautique d'août 1924 à juin 1926 ; du secteur maritime de Toulon d'août 1928 à août 1930 ; de la préfecture de la 4^{ème} région d'août 1932 à juin 1936. Ce sont donc douze ans deux mois qu'il faut rajouter au temps de commandement ci-dessus mentionné.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Ministère et poste à dimension politique	08/1932-06/1936	4 ^{ème} région maritime	Préfet maritime	C.A	54 ans	3 ans 10 mois

Son temps de commandement élevé à la mer s'explique en partie par les années de commandement dans l'Aéronautique pendant la guerre. L'Al de Laborde n'a effectué qu'un seul passage à l'EMG, lié sans doute à sa désaffectation pour Paris. En revanche son temps important à Bizerte s'explique aussi par son amour du désert et la possibilité qu'il eut de réaliser un certain nombre de croisières aéronautiques.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1895)</i>	<i>Fistots (entrés en 1896)</i>
-	-	Abrial

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de de Laborde
Darlan	Paris	07/1938-08/1939	CEMG	Inspecteur général
Docteur	1 ^{ère} escadre	09/1927-08/1928	CEC	Cmdt <i>Béarn</i>
Herr ⁷	EMG	12/1924-06/1926	SCEMG	Chef service Central Aéronautique
Robert ⁸	EMG	08/1924-06/1926	SCEMG	Chef service Central Aéronautique

⁷ Sous réserve que l'Aéronautique maritime ait été rattachée au 1^{er} SCEMG.

⁸ Cf. *supra*.

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de de Laborde
Auphan	Escadre de l'Atlantique	1937	Cmdt <i>Emile Bertin</i>	CEC (n+2)
Battet	Escadre de L'Atlantique	06/1936-10/1936	Cmdt <i>l'Indomptable</i>	CEC(n+2)
Derrien	2 ^{ème} escadre	03/1932-08/1932	Cmdt 2 ^{ème} esc ^{lle} de T et <i>Adroit</i>	CEC
Godfroy	Serv. Central de l'Aéronautique	08/1924-04/1926		Chef (n+2)
Gouton	2 ^{ème} escadre	07/1931-08/1932	Cmdt <i>Vauban</i>	CEC (n+2)
Lafargue	4 ^{ème} région maritime	08/1932-08/1934	Cmdt de l'Aéronautique maritime	Préfet
	Esc de l'Atl	11/1936-07/1938	Cmdt <i>Béarn</i>	CEC
Latham	Escadre de l'Atlantique	09/1937-07/1938	Cmdt de 10 ^{ème} D.C.T et le <i>Fantasque</i>	CEC (n+2)
Platon	Esc de l'Atl	06/1936-11/1937	Cmdt <i>Fantasque</i>	CEC

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de de Laborde
Abrial	Paris	08/1924-01/1925 01/1925-08/1925	SH Auditeur EGN/CHEN	Chef service central Aéronautique
Auphan	Paris	12/1923-11/1924	Auditeur EGN	Chef service central Aéronautique
Bard	Paris	01/1925-12/1925 01/1926-06/1926	Auditeur EGN Aide de camp du Cmdt de l'EGN	Chef service central Aéronautique
Bourragué	Paris	08/1924-06/1926	Professeur EGN	Chef service central Aéronautique
	1 ^{ère} escadre	12/1927-08/1928	Cmdt 7 ^{ème} escd ^{lle} de T et <i>Mars</i>	Cmdt <i>Béarn</i>
Collinet	Paris	09/1924-11/1925	Auditeur EGN	Chef service central Aéronautique
Darlan	Paris	12/1925-06/1926	Chef adjt puis chef du CMM	Chef service central Aéronautique

*Des amiraux de Vichy.
Dictionnaire.
Al de Laborde.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de de Laborde
Decoux	Paris	08/1924-02/1925	S.H et 1 ^{er} Bureau	Chef service central Aéronautique
Docteur	Paris	10/1925-06/1926	DPM	Chef service central Aéronautique
Duplat	Paris	06/1925-06/1926 07/1938-06/1939	Secrétaire CSM DPM	Chef du service central Aéronautique Insp. générale des F.M et CSM
Esteva	Paris	08/1924-10/1925	Chef 4 ^{ème} Bureau	Chef service central Aéronautique
Gouton	Paris	08/1924-01/1926	3 ^{ème} Bureau	Chef service central Aéronautique
Herr	1 ^{ère} escadre	11/1926-06/1928	Cmdt de la 2 ^{ème} esc. légère	Cmdt <i>Béarn</i>
Jardel	3 ^{ème} région	12/1929-08/1930	SCEM de la 3 ^{ème} région, bureau du . personnel	Cmdt Secteur de défense de Toulon
Landriau	Toulon	10/1925-06/1926 07/1929-03/1930	Professeur EGN Cmdt 5 ^{ème} escadrille de SM	Chef service central Aéronautique Cmdt secteur de défense
Le Loup	Paris	07/1925-08/1926	2 ^{ème} bureau	Chef du service central Aéronautique
Michelier	Paris	11/1924-06/1926	Officier d'ord du ministre guerre/marine	Chef du service central Aéronautique
Motet	3 ^{ème} région	11/1923-08/1924	Préfecture maritime de Toulon, chef du 1 ^{er} B.	Cmdt de l'Aéronautique de frontières maritimes du sud
Négadelle	Paris	1925	Auditeur EGN	Chef du service central Aéronautique
de Penfentenyo de Kervéréguin		11/1922-08/1924 10/1929-08/1930	Défense fixe 5 ^{ème} arrondissement CEM 3 ^{ème} région	Cmdt de l'Aéronautique de frontières maritimes du sud Cmdt secteur de défense de Toulon
Ven	Paris	08/1924-12/1924 12/1924-08/1925	CM du ministre de la Guerre Chef de cabinet du CEMG	Chef du service central Aéronautique

Même si ses fonctions à Paris entre 1924 et 1926 lui permettent sans doute de rencontrer un certain nombre d'officiers, l'Al de Laborde semble néanmoins un peu en marge. Son parcours dans l'Aéronautique lui fait avoir dans sa hiérarchie assez tardivement certains de ces officiers.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Prenant son commandement le 27 août 1939, l'Al de Laborde assure la protection des convois de troupes et de certains convois commerciaux, la recherche des forces ennemies opérant en Atlantique et la défense des côtes des 2^{ème} et 5^{ème} région, dont les commandants et préfets maritimes sont placés sous ses ordres. Il a la responsabilité des transports de troupes vers la Norvège. En juin 1940, face à l'avance allemande, il organise l'évacuation de Brest et des ports de la côte Atlantique : il convoie un certain nombre des bâtiments vers Marine AOF.

Fonction entre 1940-1943 :

Commandant des Forces de Haute Mer : 25 septembre 1940-1^{er} janvier 1943.
(Il est maintenu en activité à partir de novembre 1940).

Exercice de la fonction.

Pendant les deux années d'inactivité de la Flotte de Haute Mer, il s'efforce de maintenir un niveau d'entraînement des hommes et des matériels. En octobre 1942, il conçoit avec le V.A Platon le projet de création d'une légion de volontaires de douze à quinze mille hommes, dont l'objet est la reconquête du Tchad⁹. Pour sa défense, l'Al de Laborde a prétendu qu'il espérait ainsi obtenir l'équivalent de libération de prisonniers. Il rencontre Otto Abetz et Rahn pour leur soumettre le projet. Le débarquement allié, l'hostilité de Pierre Laval et la méfiance des Allemands mettent un terme à ce projet. Il refuse de faire appareiller la Flotte, malgré l'invitation à le faire de l'Al Darlan et propose à plusieurs reprises d'opérer des raids de nuit sur les côtes

⁹ AN, 3W37, huit lettres de l'Al de Laborde concernant ce projet (août-novembre 1942).

d'Algérie contre les troupes alliées¹⁰. Croyant aux promesses allemandes de respecter le périmètre du camp retranché, il se laisse surprendre par l'attaque allemande du 27 novembre au matin et ordonne le sabordage. Il lui faut l'ordre explicite du maréchal Pétain pour quitter son navire en train de couler. Il est arrêté par les Allemands et est détenu quelques semaines près d'Aix en Provence¹¹.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Il est versé en 2^{ème} section en avril 1943.

Procédure épuration

Il est arrêté à l'automne 1944 et est révoqué sans pension par le décret du 9 septembre 1944 et du 22 mai 1945. Ne pouvant se présenter en août 1946 avec l'Al Abrial et le VA Marquis (le C.A Auphan étant jugé par contumace) pour des raisons de santé, il est jugé les 27 et 28 mars 1947 et condamné à la peine de mort, à la dégradation nationale à vie et la confiscation des biens. Sa peine de mort est commuée en peine de prison à perpétuité en juin 1946 et sa confiscation de biens limitée à cinq cent mille francs. Il est transféré de Fresnes à Claivaux.

Le 14 décembre 1949, le Conseil d'Etat annule le décret de révocation sans pension qui permet à l'Al de Laborde d'être réintégré dans la 2^{ème} section pour la période du 9 sept 1944 au 28 mars 1947. Le 13 septembre 1950, la peine de prison est ramenée à quinze ans de détention à compter de l'incarcération de fait. Le 14 février 1951, il bénéficie d'une remise de détention de deux ans. Le 27 août 1951, la décision de libération conditionnelle est prise avec effet à compter du 6 septembre 1951. Le 1^{er} juillet 1959, il est amnistié. Le 20 juillet 1960, il fait sa première demande

¹⁰ SHD-DM, 3BB8CE 11, commission d'épuration de la Marine, dossier AG, dossier de Laborde, lettre du 3 juin 1943 de l'Al de Laborde au V.A Platon.

¹¹ SHD-DM, CC74°Moderne 2969/1, lettre du 3 décembre 1942 de l'Al Abrial au C.V officier de liaison marine du général allemand commandant en chef dans l'ouest.

de réintégration en deuxième section, demande qui est rejetée le 8 février 1961. Sa dernière demande date du 17 juin 1974 et en 1976, la Marine décide de ne pas lui notifier le refus du ministre en raison de son grand âge. Il est un des rares officiers généraux, condamnés et amnistiés et dont le Conseil d'Etat a cassé le décret de révocation sans pension à ne pas avoir été réintégré en 2^{ème} section.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Bernard Lajeunie, « Les Laborde avant Laborde : origines familiales de la réussite d'un banquier de la Cour », *Revue de Pau et du Béarn*, n°20, Pau, 1993, p 149-161.

Henri Noguères, *Le suicide de la flotte française à Toulon*, Paris, Robert Laffont, 1961, 327 p.
François d' Ormesson et Jean-Pierre Thomas, *Jean-Joseph de Laborde : banquier de Louis XV, mécène des Lumières*, Paris, Perrin, 2002, 380 p.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 280-282.

Jean-Pierre Thomas, « De Bielle à Méréville, une dynastie béarnaise du siècle des Lumières à l'époque contemporaine : la saga des Laborde », *Revue de Pau et du Béarn*, n°28, Pau, 2001, p. 161-189.

Pierre Varillon, *Le sabordage de la Flotte, Toulon, 27 novembre 1942*, Paris, Amiot-Dumont, 1954, 295 p.

Bertrand de Villeneuve Bargemon, *Alexandre de Laborde*, Paris, Ibacom, 2011, 177 p.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 2969/1, dossier personnel de l'Al de Laborde.

3BB8 CE 11, dossier AG, commission d'épuration de la Marine, dossier de Laborde.

120 GG², fonds privés Durand-Viel, neuf lettres de l'Al de Laborde au V.A Durand-Viel (septembre 1939-juin 1940).

AN

3W37, Haute Cour de Justice, sténotypie du procès de l'Al de Laborde.

V.A.E Jean Decoux, 5 mai 1884 (Bordeaux, Gironde) – 20 octobre 1963 (Paris).

Gouverneur général de l'Indochine : juillet 1940- octobre 1945.



©MXC_D5_166 C.D.J.C Coll. Gérard Silvain

Le V.A.E Decoux.

Le V.A.E Decoux vu par...

Claude de Boisanger¹ :

« [nos divergences d'opinions] se rapportaient [...] non pas à la conduite de nos relations avec les Japonais -nous étions là presque toujours d'accord- mais à l'application de certaines méthodes autoritaires de gouvernement, à celle beaucoup trop rigoureuse du système et des principes de Vichy et, last but not least, à la confiance excessive que l'amiral avait en lui-même pour trouver, quoiqu'il arrivât, une solution aux problèmes de l'Indochine. Cet homme, [...] qui était-il ?

Un homme de taille moyenne, plutôt corpulent, aux traits assez épais et dont la démarche rappelait celle du marin s'assurant à chaque pas de son équilibre. Ses manières étaient dignes, imposantes même, mais réservées et son abord peu amène, sauf quand il voulait plaire, ce qui dans l'exercice du pouvoir était bien le cadet de ses soucis. Autour de lui, ni confidentes, ni familiers, ni amis, ni flatteurs, personne n'éta[i]t admis à partager son intimité [...] Dans la marine, ses accès de colère étaient légendaires. Eclatant à propos de faits insignifiants, il s'apaisait tout aussi vite. Si l'on ramenait son attention sur une question sérieuse, il reprenait une maîtrise complète de soi. [...] Pour lui, il n'était pas de situation difficile dont un homme d'Etat, une tête politique, ne parvenait à se tirer honorablement avec du courage et de l'adresse. L'amiral ne manquait ni de l'un, ni de l'autre et avec les Japonais, il se montrait un interlocuteur plein de ressources et même retors. Mais son assertion optimiste et un grain de présomption, grâce à quoi il conserva un étonnant sang-froid dans maintes circonstances dramatiques, l'amènèrent à commettre deux erreurs : il négligea de prendre les initiatives propres à rallier tous les Français d'Indochine à sa politique, à désarmer [...] les critiques, les oppositions ; d'autre part il sous-estima les périls que l'évolution de la guerre du Pacifique fit, à partir de

¹ Claude de Boisanger, *op. cit.*, p. 28-33.

1944, courir à l'Indochine. [...] il mit l'Administration au travail comme si aucune menace ne pesait sur son œuvre. Dans tous les domaines [...] il poursuivit opiniâtrement, en dépit de maintes difficultés, une action entachée sans doute de paternalisme mais orientée vers l'amélioration du niveau de vie matériel et culturel de plus de trente millions d'Indochinois.

[...]Cet homme dont toutes les forces physiques, tout le ressort moral étaient tendus vers un seul but, le maintien de la souveraineté française sur l'Indochine, dont la vie privée était austère et irréprochable, que je voyais à Hanoï, à Saigon, à Dalat passer dix heures chaque jour à son bureau, qui ne négligeait aucun dossier et donnait de nombreuses audiences éprouvait parfois le besoin d'une détente. Les seules qu'il s'accordait consistaient en tournées d'inspection jusque dans les provinces les plus reculées [...] tournées au cours desquelles il parlait souvent en public, avec aisance et bien. Il les entourait de tout le faste nécessaire pour affirmer, vis-à-vis des Indochinois, et à la barbe des Japonais, la continuité de la souveraineté française. Le faste de l'amiral Decoux ne se déployait pas seulement pendant ses tournées. Dans ses diverses résidences, il tenait beaucoup au décorum, à la cérémonie des couleurs, par exemple, à laquelle prenaient part quotidiennement vingt-cinq marins de sa garde personnelle. Il fit heureusement restaurer et aménager les palais de Hanoï et de Saigon comme la belle ville du Gouverneur général à Dalat. [...]Il faisait également de fréquentes visites aux souverains protégés [...] Il quittait alors sa mine sévère ou maussade ou grognonne. Il oubliait qu'il avait une tâche de commandement. Il était plein de grâces, d'enjouement, d'amabilité comme dans ses rapports avec les populations de leurs pays. Car l'amiral, qui n'était certes pas un sentimental et ne se laissait pas émouvoir facilement, qui croyait qu'on peut se faire considérer et obéir sans se faire aimer avait dans son cœur une place pour les Indochinois»² .

² Claude de Boisanger, *op .cit.*, p.28-33.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, conducteur des ponts et chaussées.
Situation de famille : marié sans enfants.

Carrière

Entrée au service : 1901 à 17 ans.
Versement en 2^{ème} section : juin 1946.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
7 ^{ème}	20 ^{ème}

Spécialité militaire

Sous-marin (sans certificat).

Formation complémentaire

Ecole supérieure de Marine : 1921.
Langue : anglais (niveau non mentionné). Mais au vu des différentes missions qu'il a accomplies, on peut raisonnablement penser que le V.A.E Decoux maîtrise cette langue.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Decoux	05/10/1904	20 ans 5 mois	05/10/1906	22 ans 5 mois	05/10/1913	29 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	19/10/1920	36 ans 6 mois	24/04/1923	38 ans 11 mois	17/07/1929	45 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	18/02/1935	50 ans 9 mois	11/04/1939	54 ans 11 mois	12/05/1939	55 ans		
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/1903 à 10/1904
Protet de 10/1904 à 05/1905
Le Catinat de 05/1905 à 10/1906
Desaix de 02/1907 à 10/1907
1^{ère} flottille de sous-marin, *Thon* de 11/1907 à 01/1909
1^{ère} escadre, *Patrie* de 01/1909 à 01/1911
Surprise de 05/1911 à 05/1912
Hoche de 02/1913 à 10/1913
2^{ème} escadrille de sous-marins, *Volta* de 08/1914 à 07/1916
EMG de 09/1916 à 08/1918
Gracieuse de 08/1918 à 12/1919
Ecole Supérieure de Marine de 01/1920 à 01/1921
Division navale de Syrie, *Liévin* de 01/1921 à 02/1923
EMG de 05/1923 à 02/1925
Cassiopée de 02/1925 à 02/1927
EMG, de 06/1927 à 08/1929
Primauguet de 08/1929 à 04/1931
EMG de 05/1931 à 10/1936
3^{ème} D.C et *Duquesne* de 10/1936 à 11/1937
3^{ème} D.L et *Marseillaise* de 11/1937 à 08/1938
Secteur de défense de Toulon de 10/1938 à 03/1939
FNEO, *Lamotte Picquet* de 05/1939 à 05/1943.

Durée totale au service au 1 ^{er} janvier 1939	
Terre : 14 ans 11 mois 22 jours	Mer : 22 ans 3 mois 8 jours
Total : 37 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
Corpus 72.75%	Decoux 59.46%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) Cours de météorologie, croiseur Ecole d'application *Duguay Trouin*.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
10/07/1917	07/07/1926	02/07/1936	05/09/1941	

Médaille du Levant
Médaille coloniale du Maroc
Officier du Mérite maritime

Décorations étrangères

Grand Officier Nichan Iftikahr
Distinguished Service Cross
Couronne d'Italie
Ordre de Danilo
Prince Protecteur de l'Empire d'Annam

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Par lettre n°308 CAB O en date du 7 avril 1936 au V.A Robert, délégué de la France à la conférence navale de Londres, le ministre transmet « *l'expression de sa satisfaction au C.A Decoux, secrétaire du Conseil supérieur de la Marine et Chef de la section Etudes des Armements navals pour la collaboration éclairée pendant la durée de la conférence navale 1935-1936. Cet officier vient d'être nommé à un commandement important.* »

Par décision ministérielle n°4 798 P.M.1 du 13 juillet 1938, le ministre s'est associé à des appréciations et a prié le CA Commandant en chef l'escadre de la Méditerranée de les transmettre au CA Decoux.

Le ministre des Affaires Etrangères a, par lettre n°842 du 30 juin 1938, « *signalé la belle tenue et l'excellent impression produite par les Officiers et marins français à Doubrownick [sic] et à Split lors de la visite dans ces ports de la 3^{ème} division de Croiseurs* ».

Analyse de la carrière

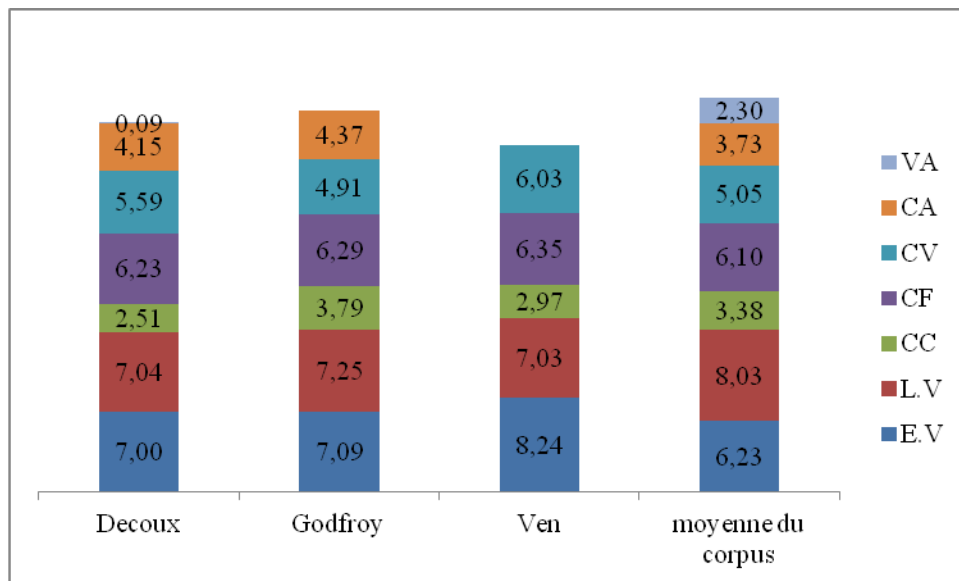
Première Guerre mondiale

Avec le sous-marin le *Volta* : surveillance de la Manche sur une ligne Gis-Nez/banc du Varne³.
Aide de camp du V/A de Bon, chef d'état-major de la Marine⁴.

³ Jean Decoux, *Adieu Marine, op. cit.*, p.128-142.

⁴ *Ibidem, op. cit.*, p. 143-180.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celle de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

Son éducation parfaite, son instruction mais aussi son tact et sa distinction sont régulièrement mis en avant.

« *Officier auquel on peut tout demander, tout obtenir* », C.F, commandant l'escadrille de dragage d'Algérie-Tunisie, 1919.

« *Energique, actif, plein d'entrain malgré ses dehors froids et réservés [...] c'est un officier qu'il faut pousser et utiliser tant dans le service d'EM pour lequel il est admirablement doué que dans l'exercice du commandement où il est apparu de premier ordre* », C.A commandant la Division navale de Syrie, 1921.

« [que]sa manière de commander soit moins rigide, son ascendant sur le personnel y gagnerait », C.A commandant la Division navale de Syrie, 1922.

« *Caractère très droit bien que réservé* », commandant section personnel du 1^{er} Bureau de l'EMG, 1924.

« *Une grande puissance et une grande facilité de travail mises au service d'une intelligence profonde et claire, une forte personnalité étayée sur caractère droit et énergique, une vaste érudition et l'amour de son métier font du commandant Decoux un officier supérieur hors de pair et le désignent pour une prompte promotion au grade de C.A* », C.A, chef de la section des Armements navals, juillet 1933.

« L'amiral Decoux a rendu dans ses importantes fonctions des services vraiment exceptionnels. Attentif aux grands problèmes extérieurs, possédant à fond le dossier des négociations navales, expert écouté aux conférences internationales (Genève, Londres[...]etc)secrétaire diligent, actif, intelligent, du Conseil supérieur, rédigeant vite et bien, il est désigné pour le plus bel avenir. De plus excellent marin. » CEMG, V.A Durand-Viel, 1936.

« Le contre-amiral Decoux est un officier général de très grande valeur ayant à la fois les qualités de l'homme d'action et celles d'homme d'études. C'est un excellent marin tout à fait qualifié pour commander une escadre. Il s'intéresse spécialement aux questions diplomatiques. Il sera un commandant en chef de force navale de premier ordre. Apte à occuper les plus hauts postes de la Marine. », CEC de l'escadre de la Méditerranée, Al Abrial, 1937.

Le V.A.E Decoux présente un avancement de carrière assez conforme à celui du corpus. Son long passage à l'EMG entre 1931 et 1936, à un moment important pour la reconstruction de la Marine, ralentit cependant quelque peu sa progression. Son passage très rapide au grade de V.A.E est lié à l'obtention de son commandement des FNEO. Avec un temps très faible à la mer, il se présente comme un homme d'état-major, qui a souvent été aux prises avec les aspects internationaux et diplomatiques de son métier. Néanmoins ses qualités de marin sont louées. Son énergie, sa rectitude entraînent parfois un commandement autoritaire.

Principaux commandements à la mer⁵

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Volta</i>	SM	08/1914-07/1916	L.V	30 ans	1 an 11 mois
<i>Gracieuse</i>	Ca	8/1918-12/1919	L.V	34 ans	1 an 4 mois
<i>Liévin</i>	A	01/1921-02/1923	C.C	37 ans	2 ans 1 mois
<i>Cassiopée</i>	A	02/1925-02/1927	C.F	41 ans	2 ans
<i>Primauguet</i>	C	08/1929-04/1931	C.V	45 ans	1 an 8 mois
3 ^{ème} D.C et le <i>Duquesne</i>		10/1936-11/1937	C.A	52 ans	1 an 1 mois
3 ^{ème} D.L et <i>Marseillaise</i>		11/1937-08/1938	C.A	53 ans	9 mois
FNEO		05/1939-07/1940 ⁶	V.A.E	55 ans	1 an 2 mois
Temps de commandement total					12 ans
Temps de commandement/temps de service					32.43%
<i>Moyenne corpus</i>					24.64%

⁵ Le V.A.E Decoux a également été pendant cinq ans et cinq mois chef de la section études des armes navales qui devient en 1935, section études des armements navals et du secteur de Défense de Toulon.

⁶ Les FNEO sont dissoutes le 8 août 1940.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	NEANT					
Etat major général et/ou en services centraux	05/1923-02/1925	SHM et 1 ^{er} Bureau		C.F	39 ans	1 an 9 mois
	06/1927-08/1929	DPM	Adjt DPM s/s chef puis chef	C.F	43 ans	2 ans 2 mois 5 ans 5 mois
	05/1931-1935	Section études des Arm. navals		C.V	47 ans	
	1935-10/1936	Section des Armements navals	Chef	C.A	51 ans	
Ministère et poste à dimension politique	09/1916-08/1918	EMG	Aide de camp du CEMG	L.V	32 ans	1 an 11 mois
	1935 (?)	CSM	Secrétaire			

Malgré un faible temps de service à la mer, le V.A.E Decoux présente un temps de commandement très élevé, prouvant ses qualités de marin, mais qui se situe pour les trois-quarts avant 1931. Il a été initié très tôt aux aspects internationaux grâce à ces fonctions d'officier d'ordonnance entre 1916 et 1918, auprès du V.A de Bon, CEMG de la Marine qu'il accompagne dans ses différentes missions. Ses fonctions au sein de l'EMG l'amènent essentiellement à travailler sur des aspects de prospective.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1900)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1901)</i>	<i>Fistots (entrés en 1902)</i>
Derrien, Marquis, Moreau	Godfroy, Ven.	Bourragué, Le Luc, Lafargue, Landriau.

Dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Decoux
Abrial	EMG	05/1931-10/1932	SCEMG	Section Etudes, Armes navale
	<i>Idem</i>	10/1934-10/1936	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
	Escadre de la Med.	10/1936-11/1937	CEC	Cmdt 3 ^{ème} D.C et
	<i>Idem.</i>	11/1937-08/1938	CEC	<i>Duquesne</i> Cmdt 3 ^{ème} D.L et <i>Marseillaise</i>
Darlan		05/1939-08/1940	CEMG	CEC des FNEO
Herr ⁷	EMG	07/1924-12/1924 12/1924-02/1925	Adjt au CEMG SCEMG	S.H.M et 1 ^{er} B
Robert ⁸	EMG	03/1924-02/1925	SCEMG	SHM et 1 ^{er} B

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Decoux

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Decoux
Auphan	Paris	06/1927-04/1929	Secrétaire particulier du ministre	Adjt DPM.
		07/1934-07/1936	S/S chef du CMM puis chef Adjt du CMM	Chef de la section des Armements navals
Bard	Paris	03/1929-08/1929	Chef adjoint 2 ^{ème} Bureau	Adjt DPM
Barnaud	Paris	06/1923-06/1924	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces	M et 1 ^{er} Bureau
Barois	Paris	06/1923-07/1924	4 ^{ème} Bureau approvisionnements	SHM et 1 ^{er} Bureau
Battet	Paris	1932 01/1933-08/1934	CM du ministre de la Défense nationale Chef adjoint du CMM	(Chef) de la section (Etudes) des Armes navals
Bérenger	Esc de la Méditerranée	11/1937-08/1938	Cmdt <i>Tourville</i>	Cmdt <i>Marseillaise</i>

⁷ Sous réserve.

⁸ *Ibidem.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Decoux
Bléhaut	Escadre de la Méditerranée 3 ^{ème} région	11/1937-08/1938	Cmdt <i>Maillé Brézé</i>	Cmdt <i>Marseillaise</i>
		10/1938-03/1939	CEM	Cmdt le secteur de Défense de Toulon
Bourragué	Paris	02/1918-08/1918	Officier d'ord. du ministre	Officier d'ordonnance du ministre
	EMG	05/1931-07/1933	Chef du 3 ^{ème} Bureau	(Chef) Section études armements navals
	EMG	06/1936-10/1936	Section Etudes armements navals	Chef Section des armements navals
Bouxin	Paris	12/1931-08/1932 08/1932-10/1934	Auditeur CHEN Professeur CHEN	(Chef)Section (Etudes) armes navales
Collinet	Paris/EMG	08/1935-1936 1936-10/1936	CHEN/EGN Chef 3 ^{ème} Bureau	Chef Section des armements navals
Darlan	Paris	07/1932-05/1934 07/1936-10/1936	Directeur CMM	Chef section (Etudes) armes navales
De Laborde	Paris	08/1924-02/1925	Chef service central Aéronautique	SHM et 1 ^{er} Bureau
Denis de Rivoyre	EMG	07/1923-02/1925 03/1934-10/1936	SHM Attaché naval Berlin	SHM et 1 ^{er} Bureau Chef Section des Armements navals
Duplat	EMG	09/1917-08/1918	Direction de la guerre SM	Officier d'ord. ministre
	ESM	1920	Auditeur	Auditeur
	Paris	06/1927-01/1928	CSM	Adjoint DPM
	Paris	01/1928-08/1928	CHEN	<i>Id</i>
EMG	05/1931-12/1932	Chef 1 ^{er} Bureau	Section Etudes armes navales	
Paris	05/1936-10/1936	DPM	Chef Section des armements navals	
Dupré	Paris	05/1931-01/1932	EM Part du ministre	Section études armes navales
		01/1933-09/1934	CMM	Chef Section (Etudes) Armes navales
Esteva	ESM	01/1920-12/1920	Auditeur	Auditeur
	EMG	12/1923-02/1925	4 ^{ème} B	SHM et 1 ^{er} Bureau
	EMG	11/1927-08/1929	S/S chef du serv . l'Aéronautique	Adjt DPM
Paris	05/1931-07/1932	SCEM/Ministère de l'Air	Section études des armes navales	
Fenard	Paris	05/1923-01/1924 05/1931-1932	Aide de camp du CMdt EGN/ CHEN Bureau des Etudes	SHM et 1 ^{er} Bureau (chef) Section (Etudes)

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Decoux
		1932-08/1935	scientifiques Chef adjt CMM	Arme(ment)s naval(e)s
Fernet	EMG	08/1923-07/1924 06/1927-02/1929 05/1931-09/1932	Chef de cab. du CEMG Chef 2 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>	SHM et 1 ^{er} Bureau Adjoint au DPM Section études armes navales
Gensoul	EMG	10/1932-10/1934	SCEMG	Chef Section études des armes navales
Godfroy	EMG	06/1924-02/1925 12/1928-08/1929 10/1934-1935 1935-08/1936 08/1936-10/1936	Serv. Central de l' Aéronautique <i>Idem</i> Chef du ser. Centra de l'Aéronautique <i>Idem</i> SCEMG	SHM et 1 ^{er} Bureau Adjt DPM Chef Section Etudes des armements navals Chef Section des armements navals <i>Idem</i>
Gouton	EMG Paris Paris EMG	05/1923-02/1925 04/1928-08/1929 01/1933-10/1933 10/1933-06/1935 06/1935-10/1936	3 ^{ème} Bureau s/s chef du CMM Auditeur EGN/CHEN 1 ^{er} B. chef section matériels Chef 1 ^{er} B	SHM et 1 ^{er} Bureau Adjt DPM Chef section (études) des Armements navals <i>Idem</i> <i>Idem</i>
Herr	CMM	08/1917-01/1918	Officier d'ord. du ministre	Aide de camp du CEMG
Landriau	Paris	05/1931-10/1932 02/1936-10/1936	Prof de tactique des S.M CHEN Prof et directeur des études CHEN	Section Etudes armes navales Chef section des Armements navals
Le Bigot	ESM Paris Paris	01/1920-01/1921 06/1927-03/1929 06/1931-03/1936	Auditeur Chef adjt du CMM Attaché à la prés. de la République.	Auditeur Adjt DPM Chef Section (Etudes) des Armements navals
Le Loup	EMG	10/1931-01/1934	1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation	Chef Section Etudes armes navales
Marquis	ESM Paris Paris	01/1920-01/1921 05/1923-10/1924 08/1933-05/1936	Auditeur Ord du ministre Directeur des Etudes et prof de stratégie CHEN	Auditeur SHM et 1 ^{er} Bureau Chef section (des Etudes) armes
Marzin	Paris	10/1932-09/1934	Officier d'ord du ministre	Chef section Etudes des Armes navales

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Decoux
Michelier	Paris	05/1931-12/1931	Chef adjt du CMM	Section Etudes des Armes navales
	<i>Id.</i>	12/1933-09/1934	S/s directeur DPM	Chef Section Etudes des Armes navales
Moreau	EMG	09/1916-03/1918	Section Communications	Aide de camp du CEMG
Motet	3 ^{ème} région	09/1938-05/1939	CEM Préfecture	Cmdt Secteur de Défense de Toulon
Négadelle	Paris	10/1935-08/1936	Auditeur CHEN	Chef Section des armements navals
Platon	EMG	09/1933-10/1935	Chef Section (Etudes) des armements navals	Chef 3 ^{ème} Bureau
Robert	Paris	10/1916-05/1918 06/1927-04/1928	DCAN SCEMG	Off d'ord. du ministre Adjoint DPM
Seguin	Escadre de la Méditerranée	11/1937-08/1938	SCEM	Cmdt 3 ^{ème} D.L et <i>Marseillaise</i>
Ven	EMG	02/1929-08/1929	Chef 4 ^{ème} Bureau	Adjt DPM

Autres

Le V.A.E Decoux est en réalité très proche du V.A Durand-Viel. La nature de ces missions l'amènent à développer des relations fortes avec certains des officiers comme les attachés navals que sont Latham et Denis de Rivoyre alors qu'ils ne sont nullement dans sa hiérarchie⁹.

Son très long passage à l'EMG lui a permis de croiser pratiquement tous les officiers du corpus, à l'exception, de façon notoire, de l'Al Darlan. De par la nature de ses missions tournées vers de la prospective, il a sans doute beaucoup plus travaillé avec les hiérarchies supérieures de ces hommes. Sa proximité avec le V.A Durand-Viel l'a peut-être mis en marge du groupe Darlan.

⁹ SHD-DM, 1BB² 195, lettres du 17 décembre 1934 et 18 février 1935 du C.V Decoux au C.A Latham et du 21 juin 1935 au C.V Denis de Rivoyre.

La guerre de 1939- 1940.

Les FNEO ont exercé les missions principale suivantes : surveillance des voies de communication principales avec les forces anglaises, la France ayant la responsabilité de la route commerciale Hong-Kon-Indochine-Singapour jusqu'au parallèle 5° Nord. ; escorte des convois de troupes vers la Métropole ; surveillance des bâtiments de commerce allemands ; surveillance contre les raiders allemands dans l'Océan Indien. Quant à Marine Indochine, elle a eu à exercer la surveillance des routes côtières de l'Indochine¹⁰.

Fonction entre 1940-1945 : gouverneur de l'Indochine du 20 juillet 1940 à octobre 1945.

Exercice de la fonction.

Nommé gouverneur général en remplacement du général Catroux, le V.A.E Decoux se fait le prosélyte zélé du régime du maréchal Il conduit une politique d'exclusion qui vise les Juifs amplifiant les mesures vichystes, les francs maçons et les opposants indochinois et français. Mais cela s'inscrit peut-être encore plus dans la volonté d'éradiquer des éléments qui se trouvent également être des opposants. Le projet de fédération indochinoise ne doit pas cacher la centralisation réelle des pouvoirs du gouverneur général et le maintien de la tutelle française, même s'il y a une promotion des cultures locales. Le V.A.E Decoux place la jeunesse et le sport au centre de sa politique, afin de répondre à la volonté de créer un homme nouveau, conformément au projet de la révolution nationale. Le déroulement des fêtes pétainistes ponctuent l'année, mais le gouverneur général y associe aussi des figures de la culture locale permettant de promouvoir les cultures locales tout en les associant à la culture française. Mais tout cela s'inscrit aussi dans la volonté de couper les populations locales de l'influence asiatique que représentent le Japon et la Thaïlande. En réalité, le V.A.E Decoux a à faire face à une véritable occupation du Japon qui est présente au nord de l'Indochine depuis les accords de septembre 1940 et les prélèvements financiers d'occupation, l'utilisation d'infrastructures

¹⁰ Jacques Michel, *op. cit.*, p. 99-107.

militaires, mettent à mal la souveraineté française. Sur le plan économique, l'Indochine est totalement liée au Japon qui capte la quasi totalité des exportations et assure les quatre cinquièmes des importations. Face à cette situation, la mise en place des groupements professionnels ne peut empêcher la pénurie et l'inflation. En août 1944, le V.A.E Decoux est investi de pouvoirs absolus par Vichy. En mars 1945, le Japon fixe un ultimatum pour placer armées et police française sous commandement japonais. Devant l'attitude dilatoire du gouverneur qui annonce devoir conférer avec les plus hautes autorités militaires, il est arrêté à Saïgon et est détenu jusqu'en octobre 1945.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Dès son retour en France, le 8 octobre le V.A.E Decoux est inculpé devant la Haute Cour de Justice et est hospitalisé au Val de Grâce d'octobre 1945 à juin 1947. Il rencontre le général de Gaulle une semaine après son retour qui lui reproche son attitude¹¹. Il est ensuite interné à Fresnes.

Il est révoqué sans pension à compter du 6 juin 1946 (décret du 3 mai 1946) publié au Journal officiel.

La Haute Cour de Justice déclare un non-lieu en février 1949.

Le décret de révocation sans pension est annulé avec effet au 6 juin 1946. Il est donc considéré comme cessant ces activités à cette date par le décret du 9 mai 1949 non publié au Journal officiel malgré les demandes réitérées du V.A.E Decoux¹².

¹¹ Amiral Decoux, *A la barre de l'Indochine, op. cit.*, p.476-481.

¹² 3BB8 CE 10, commission d'épuration de la Marine, dossier T, Decoux, lettre du 1^{er} janvier et du 16 février 1950 du V.A.E Decoux.

Carrière post 1944

Le V.A.E est vice-président de l'ADMP et membre de l'Union des intellectuels indépendants¹³. Il se présente sur les listes d'UNIR, en deuxième position derrière Jacques Isorni en 1951¹⁴.

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

« Les états associés d'Indochine. Bilan indochinois ou « nos actions nous suivent », *Ecrits de Paris. Revue des questions actuelles*, n°97, p. 151-160.

A la barre de l'Indochine, op. cit..

Sillages dans les mers du sud, Paris, Plon, 1953, 403 p.

Adieu, Marine, Borda, 1901, op. cit..

REFERENCES

Eléments bibliographiques

TAILLEMITE Etienne, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p 128-129.

BOISANGER Claude de, « L'amiral Decoux : un sujet d'études pour les historiens », *Revue des deux mondes*, 1968, n°16, 6 p.

DALLOZ Jacques, « Francs-maçons d'Indochine à l'épreuve du régime Decoux », *Outre-mers*, tome 91, n°342-343, 1^{er} trimestre 2004, p. 25-39.

Jacques DECOUX, *L'amiral Jean Decoux (1884-1963). Le dernier gouverneur général de l'Indochine*, Soukha Editions, 220 p.

DURLICQ Xavier, *L'amiral Decoux, son proconsulat et sa politique en Indochine, 1940-1945*, mémoire de maîtrise sous la direction de René Girault, Université de Paris X Nanterre, 1984, 154 p.

GUERET Pierre-Vincent, *La politique indochinoise du gouvernement général de l'amiral Decoux (1940-1945)*, mémoire de DEA sous la direction de Jacques Fremeaux, 2003.

Pierre-Vincent Guéret, « La fédération indochinoise de l'amiral Decoux : ébauche de politisation d'une réalité administrative en péril », *Outre-mers*, tome 91, n°342-343, 1^{er} trimestre 2004, p. 13-23.

GRANDJEAN Philippe, *L'Indochine face au Japon : 1940-1945. Decoux-de Gaulle, un malentendu fatal*, Paris, L'Harmattan, 2004, 298 p.

HUGIER Michel, *L'amiral Decoux sur toutes les mers du monde : de Navale au gouvernement d'Indochine*, Paris, L'Harmattan, 2007, 299 p.

LEYMONERIE Claire, *L'Indochine entre Vichy et Hanoï L'amiral Decoux gouverneur général de l'Indochine 1940-1945*, mémoire de maîtrise, Paris X Nanterre, sous la direction d'Annette Becker.

VERNEY Sébastien, *op. cit..*

¹³ Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy, op. cit.*, p. 196 et 207.

¹⁴ Jacques Isorni, *Mémoires, tome 2, op. cit.*, p. 211-223.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1465/3, dossier personnel du V.A.E Decoux.
171 GG², papiers privés Decoux.

AN

19800035/139/17572, Légion d'honneur.

ANOM

NF, Nouveau fonds Indochine.
14AP, papiers privés Decoux.

AM de Bordeaux

200S, fonds Decoux¹⁵

¹⁵ Ce fonds versé en 1996 se compose de soixante-sept cartons dont le classement entrepris en 2002 n'est pas achevé. La consultation e ces archives est donc impossible. Lettre du 19 juin 2014.du conservateur en chef du patrimoine à l'auteur.

C.A Camille Denis de Rivoyre,

26 décembre 1886 (Vernon, Eure) - 6 juillet 1964 (Céré par Brocas, Landes).

Chef du secrétariat de coordination : novembre 1940 - octobre 1941.

Inspecteur de l'apprentissage maritime : novembre 1941 - mai 1942.

Représentant permanent du Commandant en chef des Forces militaires en zone occupée : mai 1942 - décembre 1942.



SHD-DM CC 74° Moderne 1554/3

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : propriétaire (ancien sous-préfet et chef d'escadron de cavalerie territoriale).

Situation de famille : marié, quatre enfants.

Carrière

Entrée au service : 1903 à 16 ans 10 mois.

Dégagé des cadres : juin 1943.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
39 ^{ème} /60	31 ^{ème}

Spécialité militaire

Certificat sous-marinier.

Spécialisation en électricité.

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1921-1922

Centre des hautes études navales : 1922-1923.

Langue : anglais et allemand, parlé.

Néanmoins d'après les postes d'attaché naval qu'a occupé le C.A Denis de Rivoyre, on peut penser qu'il maîtrisait également l'écrit ces deux langues.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Denis de Rivoyre	05/10/06	19 ans 10 mois	05/10/1908	21 ans 10 mois	29/09/1916	29 ans 9 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	21/12/1923	37 ans	05/03/1928	41 ans 2 mois	02/03/1935	48 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	16/08/40	53 ans 8 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Alger de 10/1906 à 07 /1908
Ernest Renan de 02/1909 à 04/1911
Vinh Long de 07/1911 à 01/1912
Bien Hoa de 01/1912 à 01/1913
2^ère escadre légère, 1^ère escadrille de sous-marin de 01/1913 à 08/1914
Archimède de 08/1914 à 09/1916
Amiral Bourgeois de 01/1917 à 11/1917
Capitaine Mehl de 11/1917 à 09/1918
Marine Calais 01/1919 à 09/1919
Jeanne d'Arc de 09/1919 à 09/1921
EGN et CHEN de 12/1921 à 06/1923
EMG Service Historique de 07/1923 à 06/1925
Mondement de 06/1925 à 06/1927
Provence de 10/1927 à 10/1929
Lynx de 12/1929 à 06/1931
Inspection générale des Forces maritimes du Nord, de 06/1931 à 03/1934
EMG, 2^ème Bureau, attaché naval à Berlin de 03/1934 à 10/1936
Lorraine de 10/1936 à 08/1938
EMG, 2^ème Bureau, attaché naval à Londres de 10/1938 à 09/ 1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 12 ans	Mer : 24 ans
Total : 36 ans	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	de Rivoyre 66.67%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Histoire maritime de la guerre 1914-1918*, Ecole d'application des Enseignes de vaisseau, 1920-1921, 37 et LXLV p.
(L.V) *La campagne d'Irlande en 1689*, Ecole de Guerre navale, 1922, 20 p.
(L.V) *Histoire de la guerre navale 1914-1918*, Paris, L. Fournier, 1922, 427 p.
(L.V) *Expédition des Dardanelles*, Paris, Ecole de Guerre navale, 1923, 22 p.
(L.V) *Expédition des Dardanelles – opérations de la Marine du 25 avril au 15 juillet 1915*, Ecole de Guerre Navale, 1922, 10 p. dans Commandant Desmazes, *L'expédition des Dardanelles*, Paris, Ecole supérieure de Guerre, 1925, 203 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
12/07/1918	27/06/1929	7/11/1942		

Croix de guerre 14-18

Médaille du Maroc

Décorations étrangères

Chevalier de l'Ordre de Danilo (Monténégro)

Médaille Distintivo de la Marine Italienne

Médaille d'argent de la Valeur militaire italienne

Officier de l'Ordre d'Aviz (Portugal)

Commandeur de l'ordre de Gustave Vasa (Suède)

Médaille commémorative serbe

Commandeur de l'Ordre du Danebrog

Commandeur de l'Ordre de l'Orange de Nassau

Commandeur Royal Victorian Order

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre de l'armée 3 février 1916 pou l'enseigne de vaisseau 1^{ère} classe de *Archimède* : « *a toujours fait preuve des plus grandes qualités techniques et de la plus haute valeur morale, en particulier lorsque l'Archimède s'est trouvé dans une position critique, pendant la poursuite et les attaques qu'il a subies après avoir coulé un transport de matériel le 29 décembre 1915* ».

Citation à l'ordre du corps d'Armée 21 mars 1918 pour avoir « *au cours d'un engagement de nuit le 21 mars 1918 [...] torpillé avec succès un torpilleur ennemi, achevé ensuite au canon* ».

Observation du ministre le 8 juin 1917 au L.V Denis de Rivoyre, commandant le sous-marin *Amiral Bourgeois* « *pour avoir négligé complètement, pendant la traversée de Cherbourg à Brest, les prescriptions impératives de la circulaire du 12 mars 1917, indiquant la conduite à tenir par les sous marins à leur passage devant les postes de défense et de reconnaissance* ».

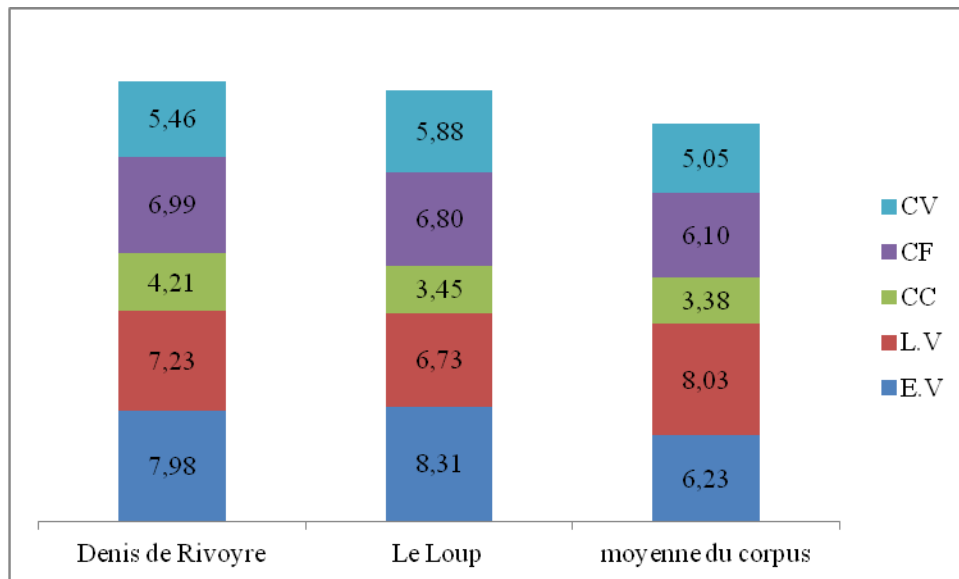
Décision ministérielle du 11 novembre 1917 de remplacement dans son commandement du sous-marin *Amiral Bourgeois* du lieutenant de vaisseau Denis de Rivoyre « *pour avoir donné une nouvelle preuve de sa légèreté dans l'exercice de son commandement en omettant de se renseigner sur un obstacle à la navigation, dont il ne connaissait l'existence que d'une façon insuffisante et s'être ainsi rendu entièrement responsable des avaries subies par son bâtiment* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Archimède* : missions avec les sous-marins anglais en baie d'Héligoland ; missions en Adriatique (torpillage d'un cargo devant Zinona et d'un vapeur entre Gomina et Lesina)¹.
Avec *Capitaine Mehl* , torpille et coule le torpilleur allemand A7².

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

Entrain, caractère énergique, actif et décidé, culture générale et connaissances théoriques étendues, haute valeur morale, ponctuent les différentes appréciations.

« *Malgré la lourde tâche qui lui incombait a su se montrer un instructeur remarquable et un éducateur dans le sens le plus étendu du mot. [Particulièrement désigné] pour toute mission demandant une certaine culture, de l'éducation et des bonnes manières.* » C.V, commandant la *Jeanne d'Arc*, 1921.

« *Particulièrement désigné pour les études historiques* », commandant de l'EGN/CHEN, 1922.

¹ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 46

² *Ibidem*, p. 106.

L'Al de Laborde met en doute ses qualités de « *vision claire et rapide des mouvements relatifs, essentielle pour les mouvements en escadre [..] D'une intelligence brillante mais qui me semble peut-être plus vive que réellement profonde le capitaine de Rivoyre est un officier très brillant et très jeune physiquement et moralement* (1937)

Il réitère son point de vue en 1938 et précise qu'« *il est certainement plus doué pour l'organisation que pour l'action. Il peut être un excellent officier général mais moins apte au commandement en escadre qu'aux fonctions d'organisation et direction pour lesquelles il est remarquablement doué.* »

« *Officier général ayant atteint son plafond* », commandant en chef des Forces armées, l'Al Darlan, 1942.

Sa hiérarchie met particulièrement en avant ses qualités intellectuelles. Son sens marin a été plusieurs fois pris en défaut. En revanche, il excelle dans les postes moins opérationnels. Son évolution de carrière le situe en deçà de la moyenne du corpus de plus de trois ans pour l'accession aux étoiles et reflète ce profil de marin de la terre, qui de 1921 à 1925 et 1931 à 1936 est éloigné des postes de navigation. En revanche, son parcours d'attaché naval intervient trop tardivement dans son parcours (en 1934) pour lui imputer ce retard d'avancement.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Amiral Bourgeois</i>	SM	01/1917-11/1917	L.V	31 ans	11 mois
<i>Mondement</i>	A	06/1925-06/1927	C.C	39 ans	2 ans
<i>Lynx</i>	CT	12/1929-06/1931	C.F	43 ans	1 an 6 mois
<i>Lorraine</i>	Cu	10/1936-08/1938	C.V	50 ans	1 an 10 mois
Temps de commandement total					6 ans 3 mois
Temps de commandement/temps de service					17.36%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	10/1927-10/1929	<i>Provence</i>		C.C	41 ans	2 ans
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	03/1934-10/1936	Berlin	Attaché naval	C.F	48 ans	2 ans 7 mois
	10/1938-09/1939	Londres	Attaché naval	C.V	52 ans	11 mois

Le temps de commandement à la mer confirme le profil du C.A Denis de Rivoyre qui ne commande quasiment plus à la mer à partir de 1931. Il exerce ses fonctions d'attaché naval à des moments clé.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1902)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1903)</i>	<i>Fistots (entrés en 1904)</i>
Bourragué, Le Luc, Lafargue, Landriau	Le Loup	Jardel, Latham, Michelier, Platon.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Denis de Rivoyre
Docteur	1 ^{ère} escadre	10/1927-10/1929	CEC (n+2)	EM(<i>Provence</i>)
Herr	EMG Insp. g ^{al} des FM du Nord	07/1924-06/1925 10/1932-03/1934	SCEMG Inspecteur g ^{al} (n+2)	SHM
Robert ³	EMG	07/1924-06/1925	SCEMG	SHM

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Denis de Rivoyre
Abrial	EMG Paris	08/1924-01/1925 01/1925-06/1925	SHM Auditeur EGN/CHEN	SHM
Auphan	EMG Paris	07/1923-12/1923 12/1923-11/1924	1 ^{er} Bureau Etudes matériels Auditeur EGN	SHM
Bard	Paris	01/1925-06/1925	Auditeur CHEN	SHM
Barnaud	EGN EMG	12/1921-11/1922 07/1923-06/1924	Auditeur 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces navales, exercices combinés	Auditeur SHM
Barois	<i>Jeanne d'Arc</i> EGN EMG	11/1919-09/1921 12/1921-11/1922 07/1923-07/1924	Auditeur 4 ^{ème} Bureau approvisionnements	Auditeur SHM
Bourragué	EGN	12/1922-06/1923	Auditeur	
Chomel de Jarnieu	1 ^{ère} escadre	10/1927-03/1929	Second du 3 ^{ème} Bureau	EM
Collinet	Paris	09/1924-06/1925	EGN auditeur	SHM
Decoux	EMG	07/1923-02/1925 03/1934-10/1936	SHM et 1 ^{er} Bureau Chef Section des Armements navals	SHM Attaché naval Berlin
Derrien	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1919-10/1920	Instructeur	
Dupré	EGN	11/1922-06/1923	Auditeur	

³ Sous réserve que l'EMG soit rattaché au SCEMG.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Denis de Rivoyre.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Denis de Rivoyre
Esteva	Paris	12/1923-06/1925	4 ^{ème} Bureau	SHM
Fenard	EGN EGN/CHEN Paris	12/1921-11/1922 11/1922-06/1923 07/1923-01/1924	Auditeur EGN Aide de camp du Cmdt EGN/ CHEN	Auditeur EGN Auditeur CHEN SHM
Fernet	EGN EMG	09/1922-06/1923 08/1923-07/1924	Auditeur Chef de Cabinet CEMG	Auditeur SHM
Godfroy	Paris	02/1924-06/1925	Serv. central de l'Aéronautique	SHM
Gouton	<i>Jeanne d'Arc</i> EGN Paris EMG	09/1919-07/1921 12/1921-09/1922 12/1922-06/1923 07/1923-06/1925	Auditeur 3 ^{ème} Bureau 3 ^{ème} Bureau	Auditeur Auditeur CHEN SHM
Lafargue	Paris	01/1922-07/1922	Auditeur EGN	Service hydrographique
Landriau	EGN	12/1921-08/1922	Auditeur	
Le Loup	<i>Alger</i> Paris	10/1906-07/1907 01/1922-06/1923	4 ^{ème} Bureau	Auditeur EGN
Le Luc	<i>Provence</i>	10/1927-02/1928 10/1938-09/1939	Chef serv Intérieur Chef Section études	EM Attaché naval Londres
Marquis	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris	09/1919-07/1920 07/1923-10/1924	Off d'ord. du ministre	SHM
Marzin	<i>Jeanne d'Arc</i>	09/1920-08/1921	Officier canonier	
Michelier	Paris	11/1924-06/1925	CMM	SHM
Négadelle	EMG	01/1925-06/1925	Auditeur EGN	SHM
Platon	EGN	12/1921-11/1922	Auditeurs	
Ven	Paris Paris EMG	01/1923-06/1923 07/1923-12/1924 01/1925-06/1925	Off. d'ord. du ministre de la Guerre Chef de cab. du CEMG	Auditeur EGN SHM <i>Idem</i>

Si son passage relativement long à Paris lui permet de croiser bon nombre des officiers généraux, il n'est pas certain que la nature de ses fonctions lui aient permis une collaboration importante avec eux. La correspondance échangée dans le cadre de ses fonctions d'attaché naval à Berlin avec le V.A.E Decoux témoigne d'une certaine proximité sans pour autant qu'on puisse affirmer qu'elle dépassait le cadre professionnel.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Attaché naval à Londres, il seconde la mission navale à Londres du V.A.E Odend'hal.

Fonction(s) politique(s) entre 1940-1944.

SCEMG au secrétariat d'Etat aux Colonies : août 1940 au 1^{er} novembre 1940.

Secrétariat de coordination du 1^{er} novembre 1940 au 1^{er} octobre 1941.

Amirauté française, inspecteur de l'apprentissage maritime du 1^{er} novembre 1941 à mai 1942.

Représentant permanent en zone occupée de l'amiral commandant en chef des Forces maritimes de mai 1942 à décembre 1942.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Placé en congé d'armistice en mars 1943, puis en 2^{ème} section le 26 décembre 1943. Il est dégage des cadres à sa "demande" le 20 janvier 1944.

Conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 24 avril 1945, la date de radiation a été reportée de six mois à celle à laquelle la limite d'âge a été atteinte, soit au 25 juin 1943⁴.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1554/3, dossier personnel du C.A Denis de Rivoyre

AN

LH, 19800035/587/66527, dossier de Légion d'Honneur.

F³⁷ 13, étude sur le développement économique de l'Afrique française.

⁴ SHD-DM, CC74°Moderne 1554/3, dossier personnel du C.A Denis de Rivoyre. Décision n°5335 M/PM du 10 octobre 1945, citée dans la notice biographique établie par la Marine.

V.A Edmond Derrien,

2 novembre 1882 (Chateauneuf du Faou, Finistère) - 20 mai 1946 (Constantine, Algérie).

Commandant Marine Tunisie : août 1940-février 1943.



Le V.A Derrien lors de son procès, mai 1944.

Le V.A Derrien vu par...

L'Al Philippon¹ :

« C'est le commandant Derrien qui fut chargé de m'apprendre ce deuil. Cet officier sévère devant lequel je me tenais et qui faisait trembler la promotion tout entière -la « veuve » suivant le terme consacré qui désigne le commandant en second de l'Ecole navale,- Derrien avait réellement beaucoup de cœur. Aujourd'hui -après quarante ans- il ramasse encore ma casquette qui a roulé à terre sous le choc et se redresse. Je le fixe, les yeux secs, comme par défi, mais il sait que si je modifie d'une ligne mon attitude, cette fausse insensibilité s'écroulera. Il m'observe pensivement et dans les yeux bleus, dans le visage coloré et broussailleux, passe quelque chose de profond que je surprends, quelque chose comme un regret de ne pas pouvoir me protéger...[...]

S'il avait très rapidement trahi la confiance du gouvernement qui l'avait placé à Bizerte, s'il avait consenti à abandonner les installations dont il était le défenseur, pour rejoindre le général Barré à Souk-el-Arba, l'amiral Derrien ne serait sans doute pas allé au bagne. On peut observer d'ailleurs [...] que, ce faisant, les installations et les navires de Bizerte n'auraient probablement ni plus ni moins souffert. Mais une telle idée ne l'effleura même pas, car il avait plus d'honneur et d'esprit de discipline que d'opportunisme et d'esprit politique.

Je pense encore, par devers moi, que s'il avait fait tuer mille hommes et autant de femmes et d'enfants pour une défense sans espoir de Bizerte, l'amiral Derrien ne serait peut-être pas non plus allé au bagne. Mais il avait trop de cœur pour cela. »

¹ Amiral Philippon, *Le métier de la mer*, op. cit., p. 23 et 26.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : voyageur de commerce.

Situation de famille : marié, cinq enfants.

Carrière

Entrée au service : 1900 à 17 ans 11 mois.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
80 ^{ème}	99 ^{ème}

Spécialité militaire

Sous marinier (pas de certificat)

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1931.

Langue : anglais lu et parlé ; italien : traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Derrien	05/10/1903	20 ans 11 mois	05/10/1905	22 ans 11 mois	07/04/1914	31 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	25/10/1920	37 ans 11 mois	08/07/1924	41 ans 8 mois	26/12/1930	48 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	01/02/1937	54 ans 3 mois	29/07/1940	57 ans 9 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Desaix de 07/1904 à 09/1905

Surprise de 03/1906 à 03/1908

Goeland 1909-1910

Marseillaise de 07/1911 à 09/1912

Mariotte de 09/1912 à 02/1913

2^{ème} escadre légère, 2^{ème} escadre de sous marin de 02/1913 à 12/1913

Dunois de 12/1913 à 08/1914

Guichen de 08/1914 à 12/1914

Division des Flottilles à Cherbourg de 01/1915 à 06/1915

2^{ème} régiment de fusillés marins de 06/1915 à 11/1915

Marceau de 01/1916 à 12/1916

Luronne de 09/1917 à 10/1919

Jeanne d'Arc de 10/1919 à 10/1920

Regulus de 07/1921 à 10/1923

3^{ème} division légère,

Mulhouse de 02/1924 à 04/1924

Metz de 04/1924 à 07/1924

Préfecture maritime de Lorient de 07/1924 à 07/1926

Ouragan de 07/1926 à 02/1928

Port de Lorient de 02/28 à 09/1928

Ecole navale de 09/1928 à 09/1930

CHEN de 01/1931 à 08/1931

Front de mer Brest de 08/1931 à 03/1932

2^{ème} escadrille de torpilleurs, *Adroit* de 03/1932 à 08/1932

4^{ème} division légère, *Lion* 08/1932 à 01/1934

6^{ème} division légère, *Maillé Brezé* de 01/1934 à 08/1934

Provence de 08/34 à 12/1936

Brest de 12/1936 à 05/1937

Marine Maroc de 09/1937 à 04/1939

3^{ème} escadre légère *Maillé Brezé* de 04/1939 à 02/1940.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940

Terre : 9 ans	Mer : 30 ans 3 mois
---------------	---------------------

Total : 39 ans 3 mois	
------------------------------	--

Ratio mer/temps de service	
-----------------------------------	--

<i>Corpus</i> 72.75%	Derrien 76.92%
----------------------	-----------------------

Écrits en cours de carrière

« Un essai de Monsieur de Choiseul », *Académie de Marine*, 1937, T XVI, p 29 à 56.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
26/01/1916	30/04/1921	11/06/1937	01/05/1940	

Chevalier du Mérite maritime
Croix de guerre 14-18, étoile de bronze
Croix de guerre 39-40
Officier d'Académie
Palmes académiques
Officier d'Instruction politique
Officier Ouissam Alaouite
Chevalier de l'Etoile d'Anjouan
Médaille de Syrie

Décorations étrangères

Médaille commémorative du Maroc
Médaille commémorative du Levant
Médaille commémorative de la Grand Guerre
Officier de l'Etoile de la Grande Comore
Chevalier d'Aigle blanc de Serbie
Commandeur de Saint Louis de Monaco

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Un témoignage officiel de satisfaction pour sa campagne au Maroc où il est blessé (1911).

Citation à l'ordre de la 76^{ème} brigade d'infanterie, 19 novembre 1915, du L.V Derrien de la 8^{ème} compagnie du 2^{ème} régiment de Marine : « *officier très actif et très courageux. A remarquablement pris toutes dispositions en vue de repousser une attaque, tout en maintenant autant que possible son personnel à l'abri d'un furieux bombardement. A été renversé par une explosion de torpilles et couvert de terre a continué à donner l'exemple du plus beau calme.* »

Un témoignage officiel de satisfaction, par décision ministérielle du 13 juillet 1916 « *pour services exceptionnels rendus lors de l'évacuation de l'armée serbe.* »

Par dépêche ministérielle du 10 juin 1926, des observations ont été adressées au C.F Derrien « *pour n'avoir pas surveillé suffisamment la tenue des comptabilités « personnel Finances » et « matériel », dans ses fonctions de commandant chargé de l'administration de l'avis Regulus, au cours des années 1923/1924.* ».

Un témoignage officiel de satisfaction, par décision ministérielle du 2 septembre 1929, au C.F Derrien, commandant en second de l'École navale pour « *la façon remarquable dont il a rempli ses fonction de commandant en second de l'École Navale.* ».

Le V.A commandant en chef la 2^{ème} Escadre a adressé des observations au C.V Derrien commandant la 6^{ème} division légère à la suite de l'abordage du *Bourrasque* par l'*Adroit*, le 4 mai 1934.

Citation à l'ordre de l'armée de mer, par ordre n°1159 FMF du 19 mai 1940 de l'Amiral de la Flotte, commandant en chef Forces maritimes françaises, du C.A Derrien commandant le Groupe *Emile Bertin* « *pour sa belle conduite en mer du Nord et sur les côtes de Norvège sous les attaques violentes de l'ennemi.* ».

Citation à l'ordre de la 3^{ème} escadre (citation de corps d'armée), par ordre n°561 E.M.I.P du 31 juillet 1940 du C.A Lacroix, commandant temporaire de la 3^{ème} escadre, du C.A Derrien, commandant la 3^{ème} escadre légère « *Chargé, pour une mission de bombardement contre la terre, d'exercer le commandement d'un groupe de croiseurs et de contre-torpilleurs a magnifiquement conduit son groupe au combat se rapprochant franchement de la côte pour mieux identifier ses objectifs, malgré le feu des batteries côtières et les attaques des vedettes rapides ennemies.* ».

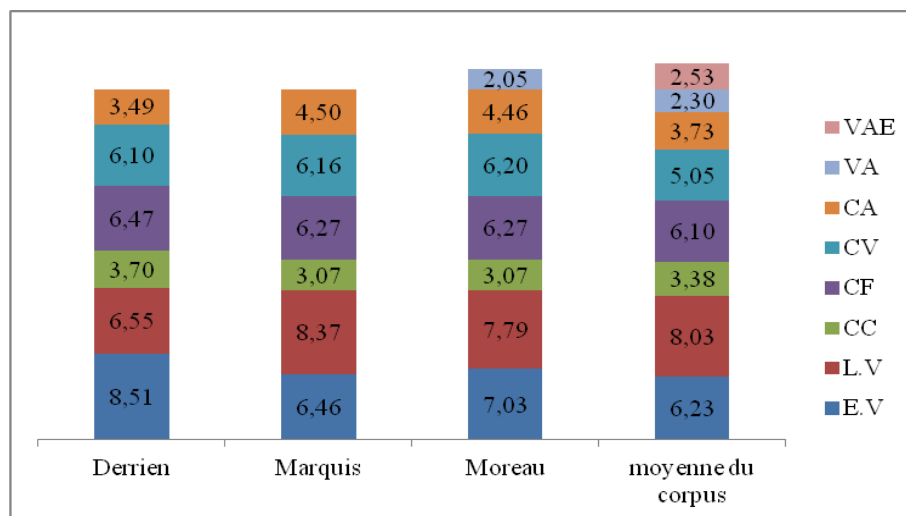
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Effectue une partie de la guerre dans la 8^{ème} compagnie du 2^{ème} régiment de Marine et combat dans les Flandres comme capitaine de compagnie.

Avec le *Marceau*, il participe à l'évacuation de l'armée serbe.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



La carrière du V.A Derrien est marquée par une progression assez lente qui le met nettement en retrait par rapport à la moyenne du corpus. Blessé et malade alors qu'il est E.V, il reste longuement dans ce grade. Malgré une durée relativement brève dans le grade de L.V, il présente une durée dans le grade toujours supérieur à la moyenne, en particulier dans le grade de C.V. Il accède au corps des officiers généraux avec près de trois ans de retard sur la moyenne. Cela renvoie l'image d'un officier au parcours très moyen. Les citations et autres témoignages officiels montrent son courage physique éprouvé lors de la campagne au Maroc, de la Première Guerre mondiale et de la guerre de 1939-1940.

Principaux commandements à la mer et assimilés²

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Luronne</i>	Ca	09/1917-10/1919	L.V	35 ans	2 ans 1 mois
<i>Régulus</i>	A	07/1921-10/1923	C.C	39 ans	2 ans 3 mois
<i>Ouragan</i>	T	07/1926-02/1928	C.F	44 ans	1 an 7 mois
2 ^{ème} esc ^{lle} de T et <i>Adroit</i>		03/1932-08/1932	C.V	50 ans	5 mois
4 ^{ème} D. L et <i>Lion</i>		08/1932-01/1934	C.V	50 ans	1 an 4 mois
6 ^{ème} D. L et <i>Maillé Brézé</i>		01/1934-08/1934	C.V	52 ans	8 mois
<i>Provence</i>	Cu	08/1934-12/1936	C.V	52 ans	2 ans 4 mois
Marine Maroc		09/1937-04/1939	C.A	55 ans	1 an 7 mois
3 ^{ème} esc légère et <i>Maillé Brézé</i>		04/1939-02/1940	C.A	57 ans	10 mois
Groupe <i>Emile Bertin</i> ³		04/1940-07/1940	C.A	58 ans	3 mois
Temps de commandement total					13 ans 4 mois
Temps de commandement/temps de service					34.18%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

² A également assuré le commandement du Front de mer à Brest d'août 1931 à mars 1932 soit sept mois.

³ Le V.A Derrien conserve ce commandement jusqu'en août 1940.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	02/1924-07/1924	3 ^{ème} D.L	CEM	C.C	42 ans	5 mois
	07/1924-07/1926	PREMAR Lorient	CEM	C.F	42 ans	2 ans
	02/1928-09/1928	Port de Lorient	Directeur	C.F	46 ans	7 mois
	12/1936-05/1937	PREMAR Brest	CEM	C.V	54 ans	6 mois
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Si la progression de carrière est moyenne, il n'en reste pas moins que le temps de service à la mer et le temps de commandement montre un homme qui possède une réelle expérience de la mer dans des fonctions très opérationnelles. Son parcours montre un homme peu confronté aux situations complexes et de négociation.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1899)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1900)</i>	<i>Fistots (entrés en 1901)</i>
Darlan, Fernet, Le Bigot.	Marquis, Moreau.	Decoux, Godfroy, Ven.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Derrien
Darlan	2 ^{ème} escadre	10/1934-07/1936	CEC (n+2)	Cmdt <i>Provence</i> et CP
de Laborde	2 ^{ème} escadre	03/1932-08/1932	CEC	Cmdt 2 ^{ème} esc ^{ll} e de T et <i>Adroit</i>
Herr	Escadrille des patrouilles de Brest	1918	Cmdt	Cmdt <i>Luronne</i>

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Derrien
Battet	Groupe <i>Emile Bertin</i> Force Z	04/1940-07/1940	Cmdt <i>Emile Bertin</i>	CEC

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Derrien
Bard	Paris	01/1931-07/1931	Chef adjt 2 ^{ème} B	Auditeur CHEN
Barois	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris	10/1919-10/1920 01/1931-08/1931	Professeur d'EM EGN/CHEN	Instructeur Auditeur CHEN
Bourragué	Paris	01/1931-08/1931	Chef 3 ^{ème} B	Auditeur CHEN
Darlan	Fusilier marin Paris	06/1915-11/1915 01/1931-08/1931	Cmdt Chef du CMM	Capitaine d'une compagnie Auditeur CHEN
Denis de Rivoyre	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1919-10/1920		Instructeur
Duplat	Paris 2 ^{ème} escadre	01/1931-08/1931 11/1934-05/1936	Chef 1 ^{er} Bureau Cmdt 4 ^{ème} D.L	Auditeur CHEN Cmdt <i>Provence</i>
Dupré	Paris	06/1915-11/1915 01/1931-08/1931	Brigade de Fusiliers Marins EM part du ministre	Capitaine d'une compagnie Auditeur CHEN
Esteva	Paris	01/1931-08/1931	Ministère de l'Air/SCEM	Auditeur CHEN
Fernet	Paris	01/1931-08/1931	Chef 2 ^{ème} B	Auditeur CHEN
Gouton	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1919-10/1920		Instructeur
Landriau	CHEN	01/1931-08/1931	Prof. de tactique des S.M	Auditeur

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Derrien
Le Bigot		06/1915-11/1915	2 ^{ème} régiment de fusiliers marins	Capitaine d'une compagnie
Marquis	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1919-07/1920		Instructeur
Marzin	2 ^{ème} escadre	09/1934-05/1936	Chef du service artillerie et 3 ^{ème} B.	Cmdt <i>Provence</i>
Michelier	2 ^{ème} escadre	10/1934-08/1936	CEM	Cmdt <i>Provence</i>
Motet	CHEN	01/1931-08/1931	Auditeur	Auditeur

Le V.A Derrien est surtout en contact de travail avec quelques uns des officiers généraux entre 1934 et 1936 quand il est commandant du *Provence* et capitaine de pavillon de l'Al Darlan. Considéré comme appartenant au clan des A.D.D, il a rencontré l'Al de la Flotte dès l'Ecole navale mais la seule période où ils sont ensemble reste la période de la 2^{ème} escadre. Le V.A Derrien, mis à part cette relation avec l'Al Darlan mais qui ne résulte pas d'un compagnonnage long, semble avoir eu une carrière un peu en marge de tous les autres officiers.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant du Groupe *Emile Bertin*, il participe aux opérations de Norvège.

En Méditerranée à partir de juin 1940 il commande la 3^{ème} escadre légère sur le *Milan* puis sur l'*Aigle* lors du bombardement de Gênes.

Fonction entre 1940-1943.

Commandant Marine en Tunisie.

Versé en 2^{ème} section au 2 novembre 1941 par décision ministérielle du 12 octobre 194, rappelé le même jour à l'activité et maintenu dans ses fonctions de commandant Marine en Tunisie.

Exercice de la fonction.

Au moment du débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942, le V.A Derrien eut à faire face à des ordres contradictoires venus de l'Amirauté et d'Alger. Bien que favorable aux Alliés, il se range pourtant du côté du gouvernement de Vichy et est amené à accepter des conditions militaires de collaboration avec l'Allemagne. Mais il a changé plusieurs fois de

position, révélant une indécision notoire. En effet, après les hésitations des deux premiers jours, le 10 novembre il donne l'ordre de ne pas tirer sur les forces alliées et d'observer une neutralité⁴ ; le 11 au matin, il donne l'ordre d'accepter le débarquement de troupes allemandes autorisé par le gouvernement de Vichy⁵ ; dans l'après-midi, il change d'avis et appelle à la lutte contre des ennemis clairement identifiés : allemands et italiens. Le 13, quand il reçoit l'ordre d'Alger de s'opposer à la progression des forces de l'Axe⁶, il demande le renforcement de ses moyens et reste en fait dans l'expectative⁷. Le message du 14 novembre du maréchal désavouant l'Al Darlan, semble le faire basculer définitivement dans le camp de Vichy. Sa décision intervient alors que trois mille cinq cent allemands ont déjà débarqués⁸. Le 16 novembre, il adresse un ordre du jour dans lequel il ordonne de « *repousser par la force toute attaque américaine [et] de s'abstenir de toute action hostile contre les forces de l'Axe* »⁹. Malgré les pressions exercées par l'émissaire de l'Al Darlan, le contrôleur Vinel, le V.A Derrien refuse de se mettre sous les ordres de l'Al de la Flotte. Bizerte est occupée mais certains secteurs restent confiés à la défense des Français. Après l'occupation de Toulon et le sabordage de la Flotte, le V.A Derrien est contraint de réaffirmer aux Allemands qu'aucune action contraire aux Forces de l'Axe ne serait entreprise et que les troupes françaises participeraient à la défense contre une agression anglo-américaine¹⁰. Il valide l'instruction de son adjoint du 28 novembre qui ordonne de ne riposter à une intrusion par les troupes allemandes dans un ouvrage qu'en cas d'opérations menées par la force¹¹. Il

⁴ Ordre n° 6652 1220/10-11. Citée par C.V Caroff, *Les débarquements alliés en Afrique du Nord*, op. cit., p. 260.

⁵ Ordre n° 186/CAB. *Ibidem*, p. 262.

⁶ Ordre n° 2456 E.M./S. *Ibidem*, p. 269.

⁷ Mission du C. F Jozan. *Ibidem*, p. 269-270.

⁸ *Ibidem*, p 272.

⁹ Ordre du jour n° 763 E.M.3. *Ibidem*, p. 274.

¹⁰ *Ibidem*, p. 278.

¹¹ *Ibidem*, p 282.

confirme sa position dans une instruction du 1^{er} décembre¹². Devant la faiblesse de ses moyens de défense et le risque encouru par les troupes militaires et les populations civiles, il s'incline devant l'ultimatum du 8 décembre qui oblige à une démilitarisation totale via une démobilisation et un désarmement de l'ensemble des troupes et la remise aux troupes d'occupation, de tous les bâtiments, batteries, dépôts, installations portuaires, stations de T.S.F et autres installations militaires.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le 4 août 1943, le V.A Derrien est mis en détention préventive. Jugé par un tribunal militaire, il est condamné le 12 mai 1944, à perpétuité et à la dégradation militaire pour avoir occasionné la prise de la flotte de Bizerte et l'avoir fait volontairement (mais il est reconnu non coupable d'avoir capitulé devant l'ennemi).

Détenu dans des conditions déplorables, il bénéficie d'une suspension de peine et meurt quelques jours après sa "libération".

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p.133-134.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1065/7, dossier personnel du V.A Derrien.

3BB8CE 17, commission d'épuration de la Marine, dossier V.A Derrien.

AN

2AG 455, CC28, dossier H, procès Amiral Derrien.

¹² N° 744 E.M./3. *Ibidem.*

V.A Jules Docteur, 15 avril 1868 (Buenos-Aires, Argentine) - 21 juillet 1966 (Paris).

Membre du Conseil national : janvier 1941 - avril 1942.

Président du Comité provisoire de la Marine marchande : janvier 1941 - mars 1942.



©Ceges

Deuxième en partant de la gauche, l'Amiral Docteur, lors de l'ouverture de la session de la troisième commission d'information générale du Conseil national, le 25 mars 1942¹.

¹ En fait de gauche à droite : l'amiral Fernet, l'amiral Docteur, Manuel Fourcade, vice-président du Sénat, ancien bâtonnier de l'Ordre à la Cour de Paris, président de la troisième commission d'information générale, et Georges Hersent, industriel, spécialisé dans les travaux publics maritimes.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, consul de France et négociant.

Situation de famille : marié, sans enfant.

Carrière

Entrée au service : 1885 à 17 ans 6 mois.

Versement en 2^{ème} section : 15 avril 1930.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
92 ^{ème} /102	83 ^{ème} /97

Spécialité militaire

Torpilleur.

Formation complémentaire

Ecole supérieure de Marine : 1904.

Langue : anglais, espagnol (niveau non mentionné).

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Docteur	05/10/1888	20 ans 6 mois	27/08/1891	23 ans 4 mois	17/10/1897	29 ans 6 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
			01/01/1912	43 ans 9 mois	24/11/1916	48 ans 7 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	27/07/1922	54 ans 3 mois	05/11/1926	58 ans 7 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59ans 5 mois</i>

Principales affectations²

Turenne de 12/1888 [02/1889] à 03/1890
Provençale de 03/1890 à 06/1890
Vauban de 06/1890 [01/1890] à 11/1890
Tage de 11/1890 à 05/1891
Duguesclin de 05/1891 à 09/1891
S.A.T Marseille de 09/1891 à 12/1891
Bateaux torpilleur Lorient de 12/1891 à 04/1892
Le Faucon de 04/1892[03/1892] à 09/1894
Défense mobile de Lorient de 01/1895 à 08/1895
Le Flibustier de 02/1895 à 08/1896
Défense S/Marines Toulon de 01/1897 à 05/1897
Le Neptune de 06/1897 à 10/1897
Mouvements du port de Lorient de 11/1897 à 04/1898
La chocherie de 04/1898 à 10/1898
Eure de 12/1898 à 03/1901
SAT Marseille de 04/1901 à 09/1901
Algésiras de 10/1901 à 08/1902
Pothuau de 10/1902 à 10/1903
Ecole supérieure de Marine de 12/1903 à 01/1905
Hoche de 02/1905 à 03/1906
3^{ème} Flottille de torpilles de la Méditerranée, Torpilleur 156, de 03/1906 à 10/1907
Service à terre du port de Lorient de 10/1907 à 01/1908
Friant de 01/1908 à 02/ 1909
Fleuret de 02/1909 à 08/1910
Saint Louis de 12/1910 à 01/1912
Service à terre du port de Lorient 10/10
Voltaire de 02/1912 [01/1912] à 01/1914
Courbet, 1^{ère} armée navale, de 01/1914 à 02/1915
[*Jurien de la Gravière* de 02/1915 à 11/1916]
Provence [Jules Ferry, 1^{ère} armée navale] de 11/1916 à 03/1917
Démocratie de 03/1917 à 04/1919
Toulon 05/1919 à 09/1919
Ecole de perfectionnement des enseignes de vaisseau et *Arras* de 01/1920 à 10/1922
5^{ème} région de 10/1922 à 09/1923
Diderot, Division Navale de la Manche et de la Mer du Nord de 09/1923 à 09/1925
Direction du personnel militaire de la Flotte de 10/1925 à 09/1927
1^{ère} escadre, *Provence* de 09/1927 à 10/1929
Inspecteur général des Forces maritimes de la Méditerranée de 10/29 à 04/1930.

² Le relevé des états de service et la fiche biographique établie par la Marine présentent quelques différences. Ont été indiquées entre [] les données de la fiche biographique.

Durée totale au service au 15 avril 1930	
Terre : 5 ans	Mer : 32 ans 3 mois
Total : 37 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
Corpus 72.75%	Docteur 86.49%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
01/01/1901				14/04/1930

Croix de Guerre TOE
Médaille du Maroc
Médaille du Levant
Officier de l'Instruction Publique
Officier d'Académie
Officier du Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Mérite Naval Espagnol
Sainte Anne de Russie
Saint Stanislas de Russie
Aigle blanc de Serbie
Sauveur de Grèce

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

En juillet 1896, citation à l'ordre du jour de l'armée navale pour son comportement lors d'un accident de chaudière à bord du *Flibustier*

Le 21 octobre 1896, remerciements du Ministre pour un travail portant sur les torpilleurs d'escadre.

Félicitations du ministre en 1899, pour son commandement de l'avisotransport *L'Eure*.

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 20 mars 1908, pour « *les bons résultats obtenus dans les tirs d'honneur de 1907* ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 5 juin 1919, pour « *services rendus dans des circonstances particulièrement difficiles aussi bien comme commandant que comme délégué par intérim à Smyrne du haut commissariat français* »

Extrait d'une dépêche ministérielle adressée au C.A, commandant la division des Ecoles de l'Océan du 10 janvier 1922 soulignant que « *les bons résultats obtenus par Monsieur le Capitaine de vaisseau Docteur dans la tâche très délicate qui lui a été confiée, lui font le plus grand honneur* »

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 27 octobre 1922, pour « *la façon remarquable dont il organisé et dirigé l'Ecole de perfectionnement qui sous son énergique impulsion a permis de combler une lacune grave dans la formation des jeunes officiers de marine entrés au service pendant la guerre* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

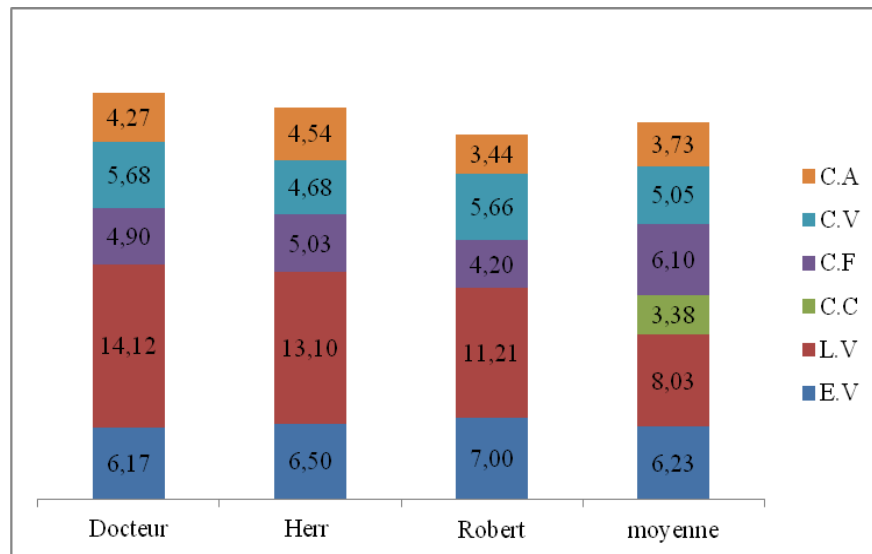
Avec le *Courbet* (bateau amiral de l'escadre de la méditerranée orientale) : défense du canal d'Otrante.

Avec le *Jurien de la Gravière* : *idem* et bombardement des côtes turques.

Avec le *Jules Ferry* : opérations en Méditerranée.

Avec le *Démocratie* : opérations en Méditerranée Orientale, Mer Ionienne et Mer Noire³.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles d'officiers les plus proches en termes de date d'entrée au service et de la moyenne du corpus⁴



³ (L.V) Jean-Michel Roche, *Dictionnaire des bâtiments de la Flotte de guerre française, op. cit.*, p. 274, 273 et 165. SHD- M, SSY 130 et 131, journaux de bord et de navigation du *Courbet*.

Ibidem, SSY 307, journaux de navigation du *Jurien de la Gravière*.

Ibidem, SSY 424 journaux de bord du *Provence*.

Ibidem, SSY 143, journaux de bord du *Démocratie*.

⁴ Le V.A Herr est entré au service en 1890 et l'Al Robert en 1893.

Appréciations significatives

« Dirige avec compétence et autorité les divers services dont il est chargé », mars 1892.

« Manœuvre avec beaucoup d'audace et de sang froid », mars 1906.

« Jugement sain et droit, extrême droiture de caractère. Cependant cet officier a montré quelquefois dans ses relations de service avec les officiers joints au commandant de flottille une nervosité exagérée et blâmable. », août 1906.

« Dans l'exercice du commandement, le capitaine de vaisseau docteur n'apporte pas toujours à l'égard de ses assimilés en grade ou de ses inférieurs la correction de rigueur », le V.A commandant en chef la 1^{ère} armée navale, (n+2), 1917.

Son déroulement de carrière ne se caractérise pas par une ascension rapide. Sans doute plus à l'aise à la mer que dans des enseignements théoriques, ce marin au temps de service à la mer des plus importants maîtrise parfaitement la manœuvre des bâtiments sous son commandement. Son commandement ou ses relations avec ses pairs sont parfois empruntés de rudesse.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
Torpilleur 156	T	03/1906-10/1907	L.V	38 ans	1 an 6 mois
<i>Fleuret</i>	C.T	02/1909-08/1910	L.V	41 ans	1 an 6 mois
<i>Jurien de la Gravière</i>	C	02/1915-11/1916	C.F	47 ans	1 an 9 mois
<i>Démocratie</i>	Cu	03/1917-04/1919	C.V	49 ans	2 ans 1 mois
Division navale de la Manche et de la Mer du Nord		09/1923-09/1925	C.A	55 ans	2 ans
1 ^{ère} escadre		09/1927-09/1929	V.A	59 ans	2 ans
Temps de commandement total					10 ans 10 mois
Temps de commandement/temps de service					29.27%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	01/1914-02/1915	1 ^{ère} armée navale	Adjt du CEM	C.F	46 ans	1 an 1 mois
	11/1916-03/1917	<i>Idem</i>		C.V	48 ans	5 mois
	10/1922-09/1923	5 ^{ème} région		C.A	54 ans	9 mois
Etat major général et/ou en services centraux	10/1925-09/1927	DPM	Directeur	C.A	57 ans	1 an 11 mois
Ministère et poste à dimension politique	10/1929-04/1930	FM de la Méditerranée	Inspecteur général	V.A	61 ans	6 mois

Ses compétences d'état-major sont mises en œuvre essentiellement pendant la Première Guerre mondiale sur les théâtres d'opérations. Sans avoir jamais occupé un poste d'EMG ou de service central, il est nommé DPM en fin de carrière.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Docteur
de Belot	1 ^{ère} escadre	09/1927-10/1929	<i>Dauphin</i> puis cmdt en second du <i>Boulonnais</i>	CEC (n+2)
Bléhaut	1 ^{ère} escadre	09/1928-10/1929	<i>Lamotte Picquet</i> , CEM de la 1 ^{ère} esc.légère	CEC (n+2)
Bourragué	1 ^{ère} escadre	12/1927-05/1929	Cmdt de la 7 ^{ème} esc ^{ille} et du <i>Mars</i>	CEC (n+2)

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Docteur
Bouxin	1 ^{ère} escadre	03/1928-01/1929 02/1929-10/1929	<i>Jean Bart</i> Chef artillerie <i>Bretagne</i> Chef artillerie	CEC (n+2)
Chomel de Jarnieu	1 ^{ère} escadre <i>Provence</i>	10/1927-03/1929		CEC (n+2)
de Laborde	1 ^{ère} escadre	09/1927-08/1928	Cmdt <i>Béarn</i>	CEC
Denis de Rivoyre	1 ^{ère} escadre	10/1927-10/1929	EM (<i>Provence</i>)	CEC (n+2)
Duplat	1 ^{ère} escadre	09/1928-10/1929	Cmdt <i>Lamotte Picquet</i>	CEC
Gensoul	1 ^{ère} escadre	10/1927-10/1929	Cmdt <i>Le Bretagne</i>	CEC
Jardel	Division navale de la Manche et de la Mer du Nord	03/1925-09-1925	<i>Voltaire</i>	CEC (n+2)
Landriau	Division navale de la Manche et de la Mer du Nord	06/1924-09/1925	Cmdt <i>Enseigne Gabolde</i>	CEC (n+2)
de Penfentenyo de Kervéréguin	1 ^{ère} escadre	09/1927-08/1929	Cmdt <i>Paris</i> et <i>Jean Bart</i>	CEC

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Docteur
Auphan	Paris	10/1926-09/1927	CMM	DPM
Bard	Paris	10/1929-04/1930	2 ^{ème} Bureau	Insp. g ^{al} des FM de la Med
Darlan	Paris	12/1925-09/1927	Chef adjt puis chef du CMM	DPM
Duplat	Paris	10/1925-09/1927	Secrétaire CSM	DPM
Dupré	Paris	12/1926-09/1927	Off. d'ord. du ministre des Armées	DPM
Esteva	3 ^{ème} flottille de T	08/1906-10/1907		Cmdt du T 156
de Laborde	Paris	10/1925-06/1926	Chef du service central Aéronautique	DPM

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Docteur
Fernet	<i>Id</i>	07/1926-09/1927	Chef 2 ^{ème} Bureau	DPM
Godfroy	<i>Voltaire</i> Paris	04/1912-08/1913 10/1925-04/1926	Serv. central Aéro	DPM
Herr	1 ^{ère} armée navale EMG	08/1912-01/1914 10/1925-11/1926	Major du CEC SCEMG	Adj ^t au second <i>Voltaire</i> DPM
Michelier	<i>Voltaire</i> <i>Courbet</i>	02/1912-01/1914 01/1914-02/1915 10/1925-08/1926	Attaché à la majorité du cmdt de la 1 ^{ère} esc. Secrétaire du CEM 1 ^{ère} armée navale Ordonnance du ministre	Adj ^t au second Adj ^t au CEM DPM
Robert	Paris	10/1925-09/1927	SCEMG	DPM

Autres

Le V.A Docteur et l'AL Darlan font connaissance en 1926 ; ils entretiennent dès lors, et jusqu'au départ de l'amiral de la Flotte pour l'Afrique du Nord en novembre 1942, une correspondance suivie. L'Al Darlan montre pour Docteur une amitié respectueuse.

b) En dehors de la Marine.

Son versement en 2^{ème} section en 1930 permet au V.A Docteur d'être présent dans les milieux industriels et dans la presse. Nommé en avril 1930 administrateur du quotidien *Le Matin*, il devient président du Conseil d'administration un mois plus tard et accompagne donc le journal dans sa radicalisation nationaliste, anticommuniste, et germanophile. Il est exclu du conseil d'administration en août 1940 pour mauvaise gestion⁵. Etienne Taillemite le présente comme

⁵ Dominique Pinsolle, *Le Matin (1884-1944), une presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presse universitaires de Rennes, 2012, 353 p. et p.219, 228 et 254.

président ou administrateur de nombreuses sociétés⁶. C'est ainsi que sur la liste de la francisque, il est signalé comme domicilié dans une entreprise de Bergerac⁷.

Appartenant à la génération précédente, il a logiquement dans sa ligne hiérarchique et souvent en n+2 certains des officiers généraux du corpus. Ils croisent certains des futurs proches de l'Al Darlan comme le V.A.E Michelier, ou les C.A Auphan et Dupré.
A l'issue de sa carrière militaire, son implication dans le monde des affaires et en particulier de la presse, est tout à fait exceptionnelle.

1940-1944

Fonction entre 1940-1942.

Membre du Conseil national : 22 janvier 1941-1^{er} avril 1942⁸.

Président du comité provisoire de la Marine marchande : 21 janvier 1941- 27 mars 1942⁹.

Exercice de la fonction politique.

Nommé membre du Conseil national institué par le décret de 22 janvier 1941, il exerce la fonction de vice-président de la troisième commission d'information générale qui siège du 25 mars au 1^{er} avril 1942 au cours de onze séances¹⁰. Au sein de cette commission, il assure la vice-présidence de la sous-commission production industrielle et transports. Sa nomination est vraisemblablement liée à « son expérience » d'homme d'affaire. Les travaux se déroulent à un

⁶ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p.140.

⁷ AN, 72AJ 249. Sur cette liste, l'entreprise porte le nom de SEOPA, mais l'orthographe du nom de l'entreprise est incertain. Il est possible qu'il s'agisse soit de la Société de poudres, soit de la Seita.

Dans l'Ordre de la francisque, le V.A Docteur porte le n°590 et a pour parrain le V.A Platon et le V.A.E Fernet.

⁸ Le Conseil national n'a jamais été dissous : il a seulement été suspendu par Pierre Laval lors de son retour aux Affaires en avril 1942. La date retenue ici correspond à celle de la dernière réunion de la troisième commission d'information générale à laquelle participe le V.A Docteur.

⁹ La date retenue est celle de la fin d'activité de ce comité intervenue avec la promulgation de la loi sur la Corporation de la Marine marchande, institution censée remplacée ce dit comité provisoire.

¹⁰ Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy, vie politique et réforme de l'état en régime autoritaire, 1940-1944*, p. 296-298.

moment où la pénurie, en particulier en matière énergétique, s'est aggravée : il s'agit donc de trouver des solutions pour y remédier et les propositions de la commission sont empruntées de ce contexte. La plupart des comptes-rendus de séances n'est plus aujourd'hui consultable, pour des raisons d'état de conservation¹¹, et les quelques épaves qui le sont ne permettent pas de relever les prises de position particulière du V.A Docteur. Tout au plus peut-on constater que les propositions de la sous-commission s'orientent à la fois vers une gestion contraignante de la pénurie –limiter les déplacements par un contrôle plus efficace des détenteurs de permis de circuler , mettre en place un contrôle des stocks détenus par les particuliers, réduire l'usage du chauffage central ; la recherche et le développement de nouvelles énergies (transformation en essence des huiles végétales, activation des forages des pétroles dans la région de Saint-Gaudens) ; la modernisation - développer l'électrification dans les campagnes ; l'impulsion de nouvelles pratiques de consommations – développer l'usage du charbon de bois, et les gazogènes à bois torréfié ; la mise en place d'une réelle logistique avec réseaux et plates-formes de ramassage des produits agricoles, optimisation des circuits de fret¹². Les documents consultés renvoient à une impression de généralités, sans précision des moyens à mettre en œuvre : ainsi dans le domaine logistique, les formulations renvoient à l'idée de planification et d'une autorité de régulation, mais jamais affirmée clairement. Il est difficile de savoir si ces propositions témoignent vraiment de la pensée de ces hommes, en communauté de vue en l'occurrence avec le secrétaire d'état à la Production industrielle François Lehideux venu d'ailleurs leur présenter son action¹³. Mais à côté de ces généralités, on trouve aussi des propositions assez novatrices et visionnaires concernant la transformation en essences d'huiles végétales associées à de l'alcool,

¹¹ AN, 2 AG 637 à 650, comptes-rendus des commissions du Conseil national.

¹² AN, F⁶⁰361, rapport de la troisième commission d'information générale, avril 1942.

¹³ Amiral Fernet, *op. cit.*, p. 183.

l'aménagement de la région parisienne par la construction d'artères permettant l'accès et la sortie de Paris ou le développement des transports souterrains.

Le V.A Docteur est également président du Comité provisoire de la Marine marchande dont la première séance se tient le 17 mars 1941. Placée sous la responsabilité du C. A Auphan,¹⁴ la Marine marchande, joue un rôle important dans le ravitaillement maritime de la France. Aussi est-elle l'objet de toutes les attentions. Mais le C.A Auphan souhaite aussi « *en faire un édifice solide et sain* » et « *donner à la Marine marchande une assiette qui lui permît de mieux remplir sa tâche actuelle et future, dans l'intérêt général du pays* »¹⁵. Il en fait donc un terrain privilégié de mise en œuvre de l'idéologie de Vichy, en particulier en matière de corporation¹⁶. Le comité provisoire se compose d'une dizaine de personnalités représentant les divers secteurs de l'armement. Il siège jusqu'à la mise en place de la Corporation instituée par la loi du 27 mars 1942. Ses travaux ont permis de créer un Centre d'études maritimes pour les collaborateurs de l'armement, et d'établir les statuts de l'officier, du marin et du personnel sédentaire de la marine marchande. Consulté par l'Amirauté, le Comité a rendu des avis sur la loi sur la corporation de la Marine de commerce, sur l'apprentissage maritime, l'organisation du service à bord, le statut de l'armateur, de la maistrance, des études ont été produites sur la reconstitution du tonnage ou sur la législation protectrice de la Marine marchande¹⁷. Là aussi les archives ne permettent pas d'apprécier le rôle particulier du V.A Docteur.

Le V. A Docteur, même s'il est difficile d'apprécier son positionnement exact dans ces instances que sont le Conseil national et le Comité provisoire de la Marine marchande, son

¹⁴ La marine marchande est distincte du ministère de la Marine depuis 1916. Elle a été selon les époques soit un ministère indépendant soit rattachée au Commerce ou aux Travaux publics. Cf Jean Randier, *Histoire de la marine marchande française* Paris, Editions maritime et d'outre-mer, 1980, 451 p. et p. 396-397.

¹⁵ Amiral Auphan, *La marine au service des Français : la lutte pour la vie (1940-1942)*, op . cit., p.148 et 41.

¹⁶ Voir notice du C.A Auphan.

¹⁷ SHD-DM, TTA 3, note du 5 janvier 1942 du C.A Auphan à l'amiral Docteur.

rôle dans les débats, ses prises de position, par le seul fait qu'il assure la présidence ou la vice-présidence de ces organismes chargés de modeler l'avenir, ne peut qu'être considéré comme un acteur dont l'adhésion au projet porté par Vichy est indéniable. Sa participation, alors qu'il est en 2^{ème} section depuis dix ans, à ce type d'organes, consultatifs certes, mais écoutés, en particulier dans le cas du Comité provisoire de la Marine marchande, souligne sa volonté de ralliement à Vichy par adhésion à l'idéologie de la Révolution nationale.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Le Conseil national étant suspendu, le comité provisoire de la Marine marchande dissous, le V.A Docteur semble cesser toute activité officielle au printemps 1942. Il continue ses échanges épistolaires avec l'Al Darlan jusqu'au départ de celui-ci en Afrique du Nord.

Procédure épuration

Il n'est inquiété par aucune juridiction.

Carrière post 1944

Dans l'immédiat après-guerre, le V.A Docteur s'attache à défendre l'honneur et la mémoire des amiraux de Vichy et en particulier ceux de l'Al Darlan. Il est également membre du comité d'honneur de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain¹⁸.

Ouvrages

La grande énigme de la guerre : Darlan, Amiral de la Flotte, Paris, Editions de la Couronne, 1949, 256 p.

La vérité sur les amiraux, Paris, Editions de la Couronne, 1949, 257 p.

A noter que le V.A Docteur avait fait paraître avant-guerre ses Mémoires, sous le titre : *Carnet de bord : 1914-1919*, Paris, la nouvelle société d'édition, 1932, 252 p.

¹⁸ Jacques Isorni, *Mémoires, tome 2, op. cit.*, p.274.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p.140.

Sources principales

SHD-DM,

CC 7 4°Moderne 1784/3, dossier personnel du V.A Docteur.

TTB 21, Comité provisoire de la Marine marchande.

262 GG², 2 et 5, fonds privés Michelier, correspondance avec le V.A Docteur

AN,

F⁶⁰-361, rapport de la troisième commission d'information générale, avril 1942.

19800035/682/78149, dossier personnel de Légion d'Honneur

Sources imprimées

Marine et Colonies (Secrétariat d'Etat), Recueil des travaux du comité provisoire de la marine marchande, janvier 1941-juin 1943, Vichy, Wallon, 2 volumes, 1943, 324 et 380 p.

Al Emile Duplat, 6 septembre 1880 (Le Havre) - 30 juillet 1945 (Paris).

Président de la Délégation française auprès de la Commission italienne d'armistice : août 1940 - septembre 1943.



SHD-M, CC7 4° moderne 873/2.

Emile Duplat, 1932.

L'Al Duplat vu par...

Marius Sarraz-Bournet¹ :

« Grand, élancé, ne paraissant pas son âge, ayant gardé à soixante ans l'allure d'un jeune lieutenant de vaisseau, la figure fine coupée d'une mince moustache à peine grisonnante, éclairée de deux yeux pétillant d'intelligence et de bonté, l'amiral était un chef dans toute l'acception du mot. Ayant boulingué sur toutes les mers du globe, ayant aussi fréquenté les chancelleries et les ambassades au cours de nombreuses missions, aussi fin manœuvrier à bord d'un bâtiment qu'à la tête d'une escadre (il commandait l'escadre qui avait bombardé Gênes) que diplomate averti, il connaissait admirablement toute l'Afrique du Nord et la Méditerranée. Avec l'Italie, les questions maritimes étaient particulièrement importantes à débattre ; aussi, le gouvernement du maréchal Pétain avait tenu à mettre un marin à la tête de la délégation près la Commission italienne d'armistice.[...]

L'amiral Duplat était bien l'homme le plus capable de représenter la France et de défendre ses intérêts en face de nos adversaires du sud-est. Il savait d'autre part susciter autour de lui les affections et les dévouements, guider ses subordonnés tout en leur laissant la plus grande initiative.

D'un abord affable, d'une culture très étendue, il avait une rare sûreté de jugement, en même temps que cet esprit réel de décision acquis par ceux qui, tout jeunes ont été placés en face des lourdes responsabilités d'un commandement à la mer.

Les négociations difficiles n'étaient pas pour l'effrayer. Il défendait avec âpreté son point de vue jusqu'au moment où il sentait que la corde allait casser. Son rôle n'était pas commode [...].

¹ Marius Sarraz-Bournet, *op. cit.*, p. 63-64.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Duplat.*

L'amiral Duplat reprenait à son compte les discussions qui, ayant échoué aux échelons inférieurs, rebondissaient à l'échelon supérieur ; avec son intelligence lucide et son large bon sens, il s'attribuait très rapidement toutes sortes de questions qui n'avaient rien à voir avec la marine ».

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, courtier/négociant.

Situation de famille : marié, un enfant.

Carrière

Entrée au service : 1898 à 18 ans 1 mois.

Versement en 2^{ème} section : février 1944.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
71 ^{ème} /76	36 ^{ème} /74

Spécialité militaire

Officier Torpilleur (1907).

Navigation sous-marine (sans certificat).

Formation complémentaire

Ecole supérieure de marine : 1920.

Centre des hautes études navales : 1928.

Langue : anglais, pas couramment.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	5/10/1901	21 ans 1 mois	5/10/1903	23 ans 1 mois	1/04/1911	30 ans 7 mois
<i>Moyenne corpus</i>		20 ans 9 mois		22 ans 9 mois		28 ans 11 mois

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	10/07/1919	38 ans 10 mois	10/01/1922	41 ans 4 mois	1/04/1927	46 ans 7 mois
<i>Moyenne corpus</i>		36 ans 6 mois		40 ans		46 ans 2 mois

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	4/12/1932	52 ans 3 mois	15/05/1937	56 ans 8 mois	30/06/1939	58 ans 10 mois	29/07/1940	59 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		51 ans 2 mois		54 ans 11 mois		57 ans		59 ans 5 mois

Principales affectations

Friant de 02/1902 à 09/1902

Pascal de 09/1902 à 05/1903

Bretagne de 05/1903 à 10/1903

Masséna de 10/1903 à 06/1904

Dupleix de 06/1904 à 05/1905

Jauréguiberry de 10/1905 à 09/1906

Cécille de 10/1906 à 08/1907 (école des torpilleurs)

Liberté de 09/1907 au 08/1909

Archimède, 1^{ère} flottille sous marin de la Manche de 08/1909 à 06/1911

Aigrette de 11/1911 à 07/1913

Torpilleur d'exercice Brest de 07/1913 à 10/1914

Torpilleurs de Brest de 10/1914 à 07/1915

Gascogne, Division navale d'Extrême Orient de 11/1915 à 04/1916

Eros, Division navale d'Extrême Orient de 04/1916 à 10/1916

Saint Louis, Division navale d'Extrême Orient de 10/1916 à 02/1917

Charlemagne de 02/1917 à 08/1917

Direction générale de la guerre sous marine, service des patrouilles maritimes de 09/1917 à 09/1918,

Suipe de 09/1918 à 01/1920

Ecole supérieure de Marine de 01/1920 à

EMG, 4^{ème} Bureau,

Bretagne, escadre de la Méditerranée de 06/1921 à 09/1923

1^{ère} escadrille de SM à Cherbourg de 12/1923 à 06/1925

CSM et commission du Règlement d'Armement de 06/1925 à 01/1928

CHEN Auditeur de 01/1928 à 08/1928

Lamotte Picquet de 09/1928 à 04/1930

EMG, 1^{er} bureau de 06/1930 à 12/1932

Secteur maritime de Toulon 12/1932 à 10/1934

4^{ème} Division légère, groupe des C.T de la 2^{ème} escadre, (*Bison, Milan, Emile Bertin*) de 11/1934 à 05/1936

DPM de 05/1936 à 06/1939

3^{ème} escadre et 1^{ère} escadre de croiseurs (*Algérie, Dupleix, Algérie*) de 06/1939 à 08/1940.

Durée totale au service au 1 ^{er} janvier 1941	
Terre : 19 ans 11 mois 4 jours	Mer : 27 ans 2 mois 29 jours
Total : 43 ans 2 mois 3 jours	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Duplat 62.79%

Ecrits en cours de carrière

(CV) *Affaires de Grèce*, 1^{er} semestre 1917, Centre des hautes études navales, 1928, 48 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
26/06/1915	27/12/1924	30/12/1933	1/07/1941	21/12/1943

Officier d'Académie

Officier du Mérite maritime

Croix de guerre 39-40

Médaille de l'expédition de Chine

Officier du Nichan Iftikhar.

Commandeur du Ouissam Alaouite.

Décorations étrangères

Aigle blanc de Serbie

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 12 juillet 1909 à l'E.V Duplat « *afin de reconnaître le zèle et la capacité technique dont il a fait preuve à l'occasion de l'installation et du fonctionnement du réseau général radiotélégraphique expérimenté récemment sur le territoire et le littoral.* ».

Extrait d'une lettre adressée par le C.A Salaün au V.A commandant la 3^{ème} escadre du 2 juin 1916 « *Mr Duplat, Lieutenant de vaisseau, aide de camp du Contre-amiral a montré le plus grand zèle et la plus grande activité pour aider le commandement à diriger et à presser les mouvements des opérations des transports de l'Armée serbe.* ».

Par ordre n°1306 F.M.F 3 du 10 juillet 1940 est citée à l'ordre de l'armée de la mer la 3^{ème} escadre qui « *sous le commandement du Vice Amiral d'Escadre Duplat a magnifiquement exécuté une mission de bombardement contre la terre sous le feu des batteries côtières et les attaques de vedettes rapides ennemies.* ».

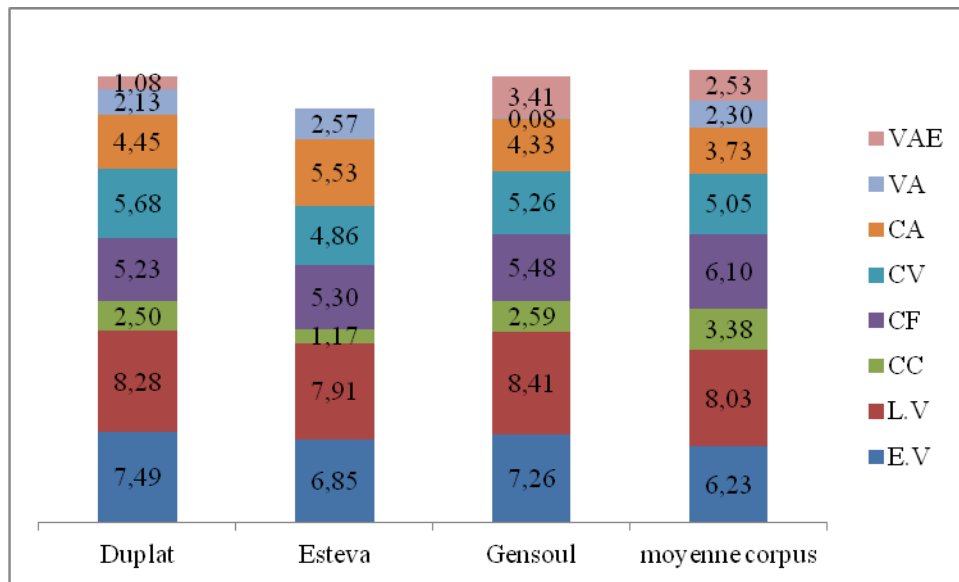
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Il sert à la Division navale des bases de l'Armée en Orient puis sur les bases de Moudros et de Salonique. En 1916, aide de camp du V.A Salaün², il participe à l'organisation du ravitaillement de l'armée d'Orient, à la lutte contre les sous-marins en Méditerranée orientale et à l'évacuation de l'armée serbe.

Il rejoint le V.A Salaün à la Direction de la guerre sous-marine. Là il contribue à la coordination de l'action des marines alliées contre les sous-marins et à la sécurité des convois.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



² Alors C.A. Le V.A Salaün (1866-1934) est nommé à ce grade en juin 1918. CEMG en février 1920 puis en juillet 1924, il prépara la reconstruction de la Flotte en proposant un calendrier des constructions qui, s'il ne fut jamais voté, fut réalisé par tranche par ses successeurs. Etienne Taillemite, *op. cit.*, p.479-480.

Appréciations significatives

« *Officier dont l'intelligence est souple mais qui a besoin d'améliorer encore ses facultés de labeur. Bonne aptitude aux fonctions d'Etat Major (1^{er} bureau).* ». Jury d'examen de sortie de l'Ecole supérieure de marine, décembre 1920.

« *Appliquant avec intelligence ses connaissances techniques étendues, excellent marin et tacticien, actif et pondéré, ferme dans son commandement, le Contre-amiral Duplat a parfaitement entraîné, administré et commandé le groupe des contre torpilleurs.* », le V.A Darlan, CEC de l'escadre de l'Atlantique, 1935.

« *Par ses dons de diplomate et l'abnégation dont il donne l'exemple dans une tâche ingrate, l'amiral Duplat s'est imposé comme chef moral de la délégation française à Turin et mérite la reconnaissance de la Marine et du pays.* », le C.A Auphan, secrétaire d'état à la Marine (s.d).

« *L'amiral Duplat a exercé la Présidence de la Délégation française auprès de la Commission Italienne d'Armistice dès la signature de l'Armistice de juin 1940 jusqu'à la dissolution de cette délégation, en septembre 1943.*

Dans ce poste délicat, il a su faire face et parfois tenir tête à ses interlocuteurs italiens - grâce à ses qualités morales et intellectuelles comme aussi à ses dons de négociateur - et à son sens de la mesure et des possibilités.

Homme de devoir, il s'est donné à sa tâche de tout cœur, au point d'en compromettre sa santé ; sérieusement malade au cours de l'hiver 1942-1943, il a tenu à demeurer à son poste.

Au moment où prend fin –par suite de l'Armistice italien du 8 septembre 1943, une mission de plus de trois ans, le CHEF DU GOUVERNEMENT est heureux de bien marquer que l'amiral Duplat n'a cessé d'assumer avec distinction, dans des circonstances difficiles, la défense des intérêts nationaux dont il avait la charge. », Pierre Laval, 1^{er} novembre 1943.

L'amiral Duplat a atteint certes les plus hauts sommets mais sa rapidité d'évolution comparée à celle de ces pairs n'est pas exceptionnelle : ses durées dans les grades sont toujours, à l'exception de son passage dans celui de capitaine de frégate, supérieures à la moyenne du corpus. Cependant, ce très bon marin a aussi révélé des qualités d'organisateur et d'administrateur d'état-major, ce qui fait de lui un marin très complet. Sa nomination au rang et à l'appellation d'amiral récompense sa carrière et son action à la tête de son escadre en juillet 1940 et permet aussi d'imposer aux Italiens un président de délégation française plus haut gradé que le président italien de la commission italienne d'armistice.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		
Nom	Type		Grade	Age	Durée du commandement
<i>Aigrette</i>	SM	01/1912-07/1913	L.V	32 ans	1 an 6 mois
Groupe de Torpilleurs		10/1913-07/1915	L.V	33 ans	1 an 9 mois
<i>Suipe</i>	Aviso	09/1918-01/1920	L.V	38 ans	1 an 3 mois
1 ^{ère} esc ^{lle} de SM		12/1923-06/1925	C.F	43 ans	1 an 6 mois
<i>Lamotte Picquet</i>	C	09/1928-04/1930	C.V	48 ans	1 an 7 mois
4 ^{ème} D.L groupe de CT de la 2 ^{ème} esc.		11/1934-05/1936	C.A	54 ans	1 an 6 mois
3 ^{ème} esc. et 1 ^{ère} esc. de croiseurs		06/1939-07/1940 ³	V.A	59 ans	1 an 1 mois
Temps de commandement total					10 ans 2 mois
Temps de commandement/temps de service					23.65%
<i>Moyenne corpus</i>					24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	11/1915-02/1917	D.N. des bases de l'armée d'Orient	Aide de camp	L.V	35 ans	1 an 3 mois
	06/1921-09/1923	1 ^{ère} escadre	SCEM	C.C	41 ans	2 ans 3 mois
Etat major général et/ou en services centraux	09/1917-09/1918	D.G.G.S.M		L.V	37 ans	2 ans
	? 08/1930-12/1932	4 ^{ème} Bureau 1 ^{er} Bureau	Chef	C.V	50 ans	2 ans 6 mois
	05/1936-06/1939	DPM	Directeur	C.A	56 ans	3 ans 1 mois
Ministère et poste à dimension politique	06/1925-01/1928	CSM et Commission du règlement d'armement	Secrétaire et membre	C.F	45 ans	1 an 6 mois

³ L'Al Duplat conserve ce commandement jusqu'en août 1940.

Malgré un temps à la mer légèrement inférieur à la moyenne, la très solide expérience de commandement de l'Al Duplat provient surtout de commandements à la mer. Son expérience de commandement en tant qu'officier général est une des plus importantes. Son expérience d'EMG couronne sa carrière.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1897)</i>	<i>Co-midships (entrés en 1898)</i>	<i>Fistots (entrés en 1899)</i>
Motet, Penfentenyo de Kervéréguin	Esteva, Gensoul	Darlan, Fernet, Le Bigot, Ollive

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Duplat
Abrial	EMG	05/1931-10/1932 05/1936-10/1936	SCEMG SCEMG	Chef 1 ^{er} Bureau DPM
Darlan	2 ^{ème} esc.	11/1934-05/1936	CEC	Cmdt 4 ^{ème} D.L et groupe de C.T
	EMG	12/1936-06/1939	CEMG	DPM
Docteur	1 ^{ère} esc.	09/1928-10/1929	CEC	Cmdt <i>Lamotte Picquet</i>

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Duplat
Battet	2 ^{ème} escadre	11/1934-05/1936	Cmdt <i>l'Indomptable</i>	Cmdt 4 ^{ème} D.L
Bérenger	Paris	05/1936-10/1937	Com. Marine Chbre des Députés	DPM (n+2)
Bléhaut	1 ^{ère} esc ^{lle} . de SM	03/1924-06/1925	Flottille Manche et Mer du Nord	Cmdt
Lafargue	<i>Lamotte Picquet</i>	09/1928-01/1929	Cmdt en second	Cmdt
Le Loup	EMG/1 ^{er} B	08/1931-12/1932	Chef de la section mobilisation	Chef 1 ^{er} Bureau
	DPM	05/1937-06/1939	S/s directeur	Directeur

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Duplat.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Duplat
Michelier	DPM	10/1936-06/1937	S/S directeur	Directeur
Négadelle	Paris	09/1936-10/1937	Adjt DPM	DPM
Platon	2 ^{ème} esc.	11/1935-05/1936	Cmdt <i>Fantasque</i>	Cmdt de la 4 ^{ème} D.L et groupe de C.T

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Duplat
Auphan		10/1926-01/1928	CMM.	Secrétaire du CSM
Bard	EMG	06/1930-07/1931	Chef adjoint 2 ^{ème} B.	Chef 1 ^{er} Bureau
Battet		1932 01/1937-09/1938	CM du ministre de la Défense nationale Chef de cabinet du CEMG	1 ^{er} B DPM
Bérenger	Toulon	11/1933-10/1934	CEM de l'aéronautique 3 ^{ème} région	Cmdt secteur Toulon
Bourragué	EMG Paris	06/1930-12/1932 06/1936-07/1937	Chef 3 ^{ème} Bureau chef section études armements	Chef 1 ^{er} Bureau DPM
	Paris	07/1937-06/1939	SCEMG	DPM
Bouxin	Paris	12/1931-08/1932 08/1932-12/1932	Auditeur CHEN Professeur CHEN	Chef 1 ^{er} B
Broussignac	1 ^{ère} escadre Paris	01/1922-09/1922 12/1936-09/1937	<i>France</i> Auditeur CHEN	SCEM DPM
Chomel de Jarnieu	Paris	10/1936-08/1937	Auditeur au CHEN	DPM
Collinet	Paris	05/1936 -08/1937	Chef 3 ^{ème} Bureau	DPM
Darlan	Paris	12/1925-09/1927 07/1932-12/1932	Chef CMM Directeur CMM	Secrétaire du CSM Chef 1 ^{er} Bureau
Decoux	EMG	09/1917-08/1918	Officier d'ord. ministre	Direction de la guerre SM
	ESM Paris	1920 06/1927-01/1928	Auditeur Adjoint DPM	Auditeur CSM
	Paris	01/1928-08/1928	<i>Id</i>	CHEN
	EMG	05/1931-12/1932	Chef Section Etudes Armes navales	Chef 1 ^{er} Bureau
	Paris	05/1936-10/1936	<i>Id</i>	DPM

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Duplat.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Duplat
de Laborde	Paris	06/1925-06/1926 07/1938-06/1939	Chef du service central aéronautique Insp. générale des F.M et CSM	Secrétaire CSM DPM
Derrien	Paris 2 ^{ème} escadre	01/1931-08/1931 11/1934-05/1936	Auditeur CHEN Cmdt <i>Provence</i>	Chef 1 ^{er} Bureau Cmdt 4 ^{ème} D.L
Docteur	Paris	10/1925-09/1927	DPM	Secrétaire CSM
Dupré	Paris	06/1925-10/1927 01/1931-01/1932 10/1936-11/1938	Off d'ord. ministre des armées EM part. du ministre Chef du CMM	Secrétaire CSM Chef 1 ^{er} Bureau DPM
Esteva	Paris <i>Id</i> <i>Id</i> <i>Id</i>	06/1925-10/1925 11/1927-01/1928 01/1928-08/1928 06/1930-07/1932	Chef 4 ^{ème} Bureau S/s chef ser Aéro <i>Id</i> Ministère de l'Air, SCEM	Secrétaire CSM <i>Id</i> CHEN Chef 1 ^{er} Bureau
Fenard	Paris	1931 1932-12/1932 07/1938-03/1939	Bureau des Etudes scientifiques Chef adjt CMM Auditeur CHEDN	Chef 1 ^{er} Bureau Chef 1 ^{er} Bureau DPM DPM
Fernet	<i>Saint-Louis Charlemagne</i> Paris EMG <i>Id</i> Paris	10/1916-02/1917 02/1917-08/1917 07/1926-01/1928 01/1928-08/1928 12/1930-09/1932 08/1938-06/1939	Chef 2 ^{ème} Bureau <i>Id</i> <i>Id</i> Secr. du CSDN	Secrétaire CSM CHEN Chef 1 ^{er} Bureau DPM
Godfroy	Paris <i>Id</i>	06/1925-04/1926 05/1936-08/1936 08/1936-11/1937	Serv central Aéro Chef serv. central Aéro SCEMG	Secrétaire CSM DPM DPM
Gouton	Paris <i>Id</i>	06/1925-01/1926 09/1938-06/1939	3 ^{ème} Bureau Directeur du CMM	Secrétaire CSM DPM
Herr	Paris	06/1925-11/1926	SCEMG	Secrétaire CSM
Jardel	Toulon Paris	03/1933-09/1934 08/1938-06/1939	Centre d'études CMM	Cmdt secteur maritime DPM
Latham	CHEN <i>Bretagne</i>	12/1917-09/1918 1928 06/1921-09/1923	Service de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes Prof tact aérienne Chef service	D.G.S.M Auditeur

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Duplat.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Duplat
Le Bigot	Paris Paris	07/1926-01/1928 05/1931-12/1932	CMM Attaché à la prés. de la République	Secrétaire CSM Chef 1 ^{er} Bureau
Le Luc	Paris	06/1930-03/1931 10/1937-06/1939	Adjoint DPM Chef Section études	Chef 1 ^{er} Bureau DPM
Marquis	Paris	07/1937-03/1938	Adjt Cmdt CHEN	Directeur DPM
Michelier	Paris <i>Id</i> <i>Id</i> <i>Id</i>	06/1925-08/1926 06/1930-12/1931 06/1937-08/1938 11/1938-05/1939	Ord. du ministre Chef adjt du CMM Président CPE Chef Aéronautique	Secrétaire CSM Chef 1 ^{er} Bureau Directeur DPM <i>Id</i>
Moreau	EMG	09/1917-03/1918	Section Communications	DGGSM
Motet	Paris	12/1930-08/1931 12/1932-10/1934	Auditeur CHEN CEM Préfecture de la 3 ^{ème} région	Chef 1 ^{er} Bureau
Négadelle	Paris	01/1925- 06/1925 06/1930-04/1931 05/1936-08/1936	Auditeur EGN 3 ^{ème} B./ tactique Auditeur CHEN	Secrétaire CSM 1 ^{er} Bureau Directeur DPM
Platon	Esc. de la Med Paris	11/1922-07/1923 01/1928-11/1928	EM de <i>l'Amiral Sénès</i> EGN, professeur	SCEM <i>Bretagne</i> CHEN auditeur
Robert	Paris	09/1917-05/1918 06/1925-01/1928 01/1928-04/1928 06/1930-03/1931 05/1936-01/1937	DCAN SCEMG <i>Id</i> DPM Insp. g ^{ale} des FM de la Méditerranée	Direction de la guerre SM Secrétaire CSM Auditeur CHEN Chef 1 ^{er} Bureau DPM
Ven	Paris	06/1930-03/1931	Chef 4 ^{ème} Bureau	Chef 1 ^{er} Bureau

Bien qu'ayant rencontré l'Al Darlan dès l'École navale, l'Al Duplat fait sa carrière un peu à l'écart de l'amiral de la Flotte et de ses réseaux. Ils ne se retrouvent qu'en 1934, l'amiral Darlan étant alors CEC de la 2^{ème} escadre. Mais, à partir de cette date et jusqu'en 1939, leur collaboration fut étroite. L'amiral Duplat appartient assurément au cercle des hommes de confiance de l'amiral de la Flotte.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Nommé commandant en chef de la 3^{ème} escadre et de la 1^{ère} escadre de croiseurs, il assure la responsabilité des opérations de bombardement de Vado et de Gênes⁴.

Fonction politique entre 1940-1943.

Président de la D.F.C.I.A : 11 août 1940- 8 septembre 1943⁵.

Exercice de la fonction⁶.

La nomination à la tête de la délégation française de l'Al Duplat, ancien commandant en chef de l'escadre responsable du bombardement sur Gênes, témoigne de la volonté des Français de rappeler aux Italiens leur modeste victoire ; l'argument est d'autant plus fort que face à l'Al Duplat se trouve le général Pintor⁷ qui fut l'adversaire du général Olry. La France tout au long de ces trois années ne reconnaît l'Italie tout au plus que comme simple bénéficiaire de la défaite militaire de la France devant l'Allemagne⁸. Réticence, voire hostilité marquent d'une façon générale le climat des rencontres⁹. La France cherche donc dans un premier temps à privilégier ses relations avec l'Allemagne avant de jouer la carte de l'Italie, au nom de la solidarité latine et méditerranéenne¹⁰. Le développement des sous-commissions – à celles de Terre, Marine, Air et affaires générales et administration des territoires occupés se sont ajoutées les sous-commissions

⁴ Robert de Belot, *op. cit.*, p.193-197.

⁵ Date officielle de fin de mission. De fait, en congé à Vichy en juillet 1943, il ne retourne pas à Turin. Il est remplacé par le C.A Chomel de Jarnieu qui assure le rapatriement de la Délégation. Voir notice Chomel de Jarnieu.

⁶ On s'appuie ici sur les travaux de Romain H. Rainero, *La commission italienne d'armistice avec la France.: les rapports entre la France de Vichy et l'Italie de Mussolini 10 juin 1940-8septembre 1943*, Service Historique de l'Armée de terre, 643 p.

⁷ Le général de corps d'armée Pintor (1880-1940), homme d'état-major, a commandé l'Ecole de guerre avant de commander le XX^e corps d'armée en Libye. Il est à la tête de la 1^{ère} armée et prend part à la Bataille des Alpes en juin 1940. Romain H. Rainero, *op. cit.*, p.345.

⁸ *Ibidem*, p. 7 et 107.

⁹ On peut ici citer l'attitude d'un membre de la délégation française qui refusa de serrer la main à ses interlocuteurs italiens lors d'une rencontre. Afin d'éviter tout nouveau refus, le général Pintor décida que le serrement de main était banni. SHD-T, 1P78, compte-rendu sommaire de l'entretien du 29 août 1940 entre l'amiral Duplat et le général Pintor. *Ibidem*, p. 418-420.

¹⁰ *Ibidem*, p. 31.

aux armements, aux affaires économiques et financières, aux affaires juridiques et aux échanges commerciaux¹¹ - souligne l'évolution des missions de la Commission italienne d'armistice : d'une gestion pointilleuse et uniquement militaire de la convention d'armistice, le débat s'est déplacé sur le terrain de la gestion de questions civiles, de politique générale dans le cadre des relations diplomatiques germano-franco-italiennes, le contexte militaire pesant aussi de tout son poids¹². A la tête de la C.I.A les généraux Pintor, Grossi et Vacca Magglioni¹³ se succèdent, alors que du côté de la délégation française l'Al Duplat en est l'unique président, représentant ainsi une véritable continuité.

Lors de la période qui court de la signature de l'armistice à fin décembre 1940, l'Al Duplat, à la tête d'une délégation d'une cinquantaine de personnes et secondé par le C.A Dupré¹⁴, tente de s'opposer à l'application rigoureuse des normes d'armistice. D'une façon générale, l'Al Duplat propose à Vichy une vision globale des relations entre les deux pays. Il croit très vite à la nécessité de dépasser les questions techniques militaires pour aller vers des questions plus générales. La relance par l'Italie dès mi-juillet des relations économiques, concrétisée par l'accord du 5 août qui permet à la France l'exportation de métaux de récupération et de matières premières minérales et l'importation de produits alimentaires, lui donne d'ailleurs raison¹⁵. Il est persuadé que la situation de guerre n'est pas favorable à l'économie de l'Italie et qu'il faut en

¹¹ *Ibidem*, planches 5 et 7.

¹² *Ibidem*, p.62.

¹³ Le général de corps d'armée Grossi (1876-1941), chef de cabinet du ministre en 1925, il est particulièrement intéressé par les questions de défense du territoire et d'organisation du commandement. Il est commandant de la 4^{ème} armée en 1937 avant d'être nommé commandant du groupe d'armées de l'Est en 1939. *Ibidem*, p.346.

Le général de corps d'armée Magliolini (1872-1959), professeur à l'Ecole de guerre en 1922 il est nommé en 1932 commandant en second du corps d'état-major. En 1937, il est affecté au ministère de la guerre. Il a quitté le service actif lorsqu'il est rappelé en juin 1941. *Ibidem*, p.347.

¹⁴ Marius Sarraz-Bournet, *op. cit.*, p. 59. Le C.A Dupré est alors C.V.

¹⁵ Romain H. Rainero, *op. cit.*, p. 75-76.

faire un argument de poids dans les négociations¹⁶. Sur le plan militaire, il s'insurge à plusieurs reprises sur l'application stricte de l'article 10 de la convention d'armistice¹⁷ et avec l'appui du général Huntziger ; obtient une démobilisation partielle des troupes du Levant. Mais il ne peut s'opposer au désarmement des ouvrages militaires, aux livraisons de matériel militaire, au contrôle rigoureux sur les armes et les combustibles en Afrique du nord, largement réalisés à l'automne 1940¹⁸. Il alerte Vichy sur les conséquences en termes de souveraineté¹⁹ de la politique annexionniste de l'Italie²⁰, qu'il ne peut toutefois empêcher. En effet, toute une série d'ordonnances, dont le *Bando* du 30 juillet 1940, sont promulguées jusqu'en avril 1941 qui fixent les régimes administratif et judiciaire, scolaire, fiscal douanier, de l'état civil et de la circulation interzone²¹.

Après l'échec des protocoles de Paris et les relances restées sans réponse d'offre de collaboration politique et militaire faites par l'amiral Darlan²², la France tente de se rapprocher de l'Italie. Les Italiens y sont favorables, tout en prévoyant des sanctions contre la France si elle n'obtempère pas aux demandes d'assistance militaire (août 1941)²³. L'Al Duplat, dans sa réponse, tente de séparer les deux partenaires de l'Axe²⁴. Les accords de Gardone (septembre 1941) entre Allemands et Italiens ont cependant confirmé la volonté de l'Axe d'inscrire la

¹⁶ SHD-T, 1P80, conclusion du rapport de l'Amiral Duplat du 19 décembre 1940. *Ibidem*, p. 152.

¹⁷ SHD-T, 1P80, Rapports des 7 novembre et 5 décembre 1940 de l'Al Duplat à la Direction des services de l'armistice. *Ibidem*, p. 128. L'article 10 prévoit la possibilité pour l'Italie d'exiger, à titre de garantie de la bonne exécution de l'armistice, la livraison d'armes, de munitions et de véhicules.

¹⁸ *Ibidem*, p. 72-73 ; 93-99 ; 128.

¹⁹ Il faut cependant noter que la souveraineté d'un pays est déjà bien entamée quand une partie de son territoire est occupé ; on est là au cœur du débat sur les conséquences politiques d'un armistice. Voir *Ibidem.*, p.51-56.

²⁰ M.A.E, Guerre 1939-1945 Vichy Y International, vol. 207 folio 42, dépêche n°495 du 28 janvier 1941 de l'amiral Duplat au secrétaire d'état à la Guerre. Citée par Diane Grillère , *op. cit.*, p.13.

²¹ Le *Bando* transfère dans les territoires occupés le pouvoir légal à l'Italie. Le pouvoir civil est exercé par des commissaires civils italiens, certains maires et fonctionnaires sont destitués. Diane Grillère *op. cit.*

²² Notes des 14 juillet et 4 août 1941 de l'Al Darlan. Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p. 372-377 et p. 394.

²³ U.S.S.M.E-C.I.A.F, note du 13 août 1941 du président de la C.I.A.F au CEMG. Cité par Romain H. Rainero, *op. cit.*, p. 194-195.

²⁴ U.S.S.M.E-C.I.A.F, Racc.3fasc.1, compte-rendu de la rencontre du 18 août avec l'amiral Duplat. *Ibidem*, p.195.

négociation dans le seul cadre militaire et d'en exclure toute dimension politique²⁵. Les discussions tripartites de Wiesbaden de novembre-décembre 1941 ont constaté l'impossibilité d'un accord, devant la volonté réitérée de la France de ne pas dissocier les négociations militaires et politiques. Pourtant, la France et l'Italie signent de nouveaux accords économiques en novembre avant de conclure des accords militaires, les 24 et 31 décembre 1941. Ces derniers permettent le transport vers la Libye via la Tunisie de vivres, de vêtements et de camions sur des navires français. La France accorde là sans contrepartie ce qu'elle a toujours refusé aux Allemands. Ces accords résultent des entretiens que l'Al Darlan a menés directement avec le Comte Ciano et il semble bien que l'Al Duplat ait émis quelques réserves²⁶. Les convois sont suspendus *sine die* en février 1942.

A partir de l'hiver 1942, les relations se dégradent entre la France et l'Italie. L'invasion de la zone libre, l'occupation du Sud-est et de la Corse, la liquidation de l'armée d'armistice remettent en cause les relations entre les deux pays. L'application des accords Laval-Kauffmann, le sabordage de la Flotte en novembre 1942, permettent à l'Italie de s'emparer de matériels. L'hostilité des Français²⁷, l'activité de la Résistance, la découverte de dépôts d'armes clandestins poussent le président de la C.I.A à demander l'application stricte de l'armistice et à imposer des sanctions financières. La commission se maintient jusqu'à la chute du régime mussolinien le 25 juillet 1943. L'Al Duplat en congé en France à ce moment laisse au C.A Chomel de Jarnieu le soin du rapatriement de la Délégation française et de ses archives.

²⁵ *Ibidem*, p. 198-205.

²⁶ Marius Sarraz-Bournet, p.84-85.

²⁷ Jean-Louis Panicacci, *L'occupation italienne dans le Sud-Est de la France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 439 p. et p.108.

Romain H. Rainero présente l'Al Duplat comme un « *habile manœuvrier et stratège* »²⁸ et « *l'interprète fidèle d'une politique et d'une tactique diplomatique* »²⁹. Il est certain que l'Al Duplat a, par sa compréhension du contexte politique et économique italien, eu une influence certaine sur les positions françaises au moins jusqu'à l'été 1941, moment où l'amiral Darlan, devant l'échec de ses négociations avec l'Allemagne, assume la responsabilité des contacts. Son attentisme, ses procédés dilatoires, laissent certes entrevoir un homme qui s'oppose aux prétentions italiennes, mais cela s'inscrit, néanmoins, dans la défense de la politique « internationale et diplomatique » de Vichy.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Placé en 2^{ème} section en septembre 1942, il a été maintenu en activité jusqu'à la fin de la CIA. Il est placé en congé de trois mois en février 1944, puis versé définitivement en 2^{ème} section.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Jean-Louis Panicacci, *op. cit.*..

Romain H Rainero, *La commission italienne d'armistice avec la France : les rapports entre la France de Vichy et l'Italie de Mussolini 10 juin 1940-8 septembre 1943*, *op. cit.*..

Romain H. Rainero « Une résistance silencieuse : la délégation française auprès de la Commission italienne d'armistice avec la France (Turin, 27 juin 1940-8 septembre 1943) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2013/3, n°251, p. 115-141.

Etienne Taillemite, *op. cit.*, p.161-162.

²⁸ Romain H. Rainero, *op. cit.* ., p. 61. Les propos de Rainero reprennent presque terme à terme ceux de M. Sarraz Bournet, cités en introduction de cette notice.

²⁹ *Ibidem*, p. 86.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Duplat.*

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 873/2, dossier personnel de l'Al Duplat.

SHD-DAT

1P78, 1P79 et 1P80 : notes et comptes-rendus des réunions de la CIA.

AN

LH/853/39, dossier personnel de Légion d'Honneur

C.A Léon Dupré, 9 février 1893 (Philippeville, Algérie) - 11 septembre 1970 (Lyon, Rhône).

Délégué à la Délégation française à la Commission italienne d'armistice : février 1941-septembre 1941.

Secrétaire général adjoint à la vice-présidence du Conseil : septembre 1941-avril 1942.

Chef d'état-major pour les services rattachés de l'Amiral commandant en chef des Forces militaires : avril 1942-décembre 1942.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : militaire.

Situation de famille : marié, trois enfants.

Carrière

Entrée au service : 1911 à 18 ans.

Versement en 2^{ème} section : mars 1946.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
37 ^{ème}	38 ^{ème}

Spécialité militaire

Officier fusilier.

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1923.

Langue : anglais, allemand, lu, parlé, traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	05/10/1914	21 ans	26/04/1916	23 ans 3 mois	21/10/1919	26 ans 9 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	20/02/1927	34 ans	07/10/1931	38 ans 8 mois	15/04/1938	45 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	28/08/1941	48 ans 7 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Edgar Quinet de 08/1914 à 02/1915
Brigade de Fusiliers marins de 02/1915 à 12/1915
Batteries de Canoniers marins de 12/1915 à 05/1919
Flottille du Rhin de 05/1919 à 12/1920
Division navale d'Extrême-Orient, *Montcalm* de 12/1920 à 08/1922
Ecole de Guerre navale (auditeur) de 11/1922 à 11/1923
Délégation française du contrôle en Allemagne de 09/1924 à 12/1926
Cabinet militaire du ministre des Armées de 12/1926 à 10/1927
Jeanne d'Arc de 10/1927 à 09/1928
Basque de 12/1928 à 12/1930
Cabinet militaire du ministre de 01/1931 à 01/1932
1^{ère} division légère, *Foch* de 01/1932 à 01/1933
Cabinet militaire du ministre de 01/1933 à 09/1934
Cassard de 09/1934 à 08/1936
Cabinet militaire du ministre de 10/1936 à 11/1938
La Galissonnière de 11/1938 à 02/1941

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 7 ans 10 mois	Mer : 21 ans 5 mois
Total : 29 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Dupré 72.41%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Les opérations en Adriatique en 1915*, Ecole de guerre navale, 1923, 31 p.

(L.V) *Paul Jones : la croisière du « Bonhomme Richard »*, Ecole de guerre navale, 1923, 44 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
16/06/1920	24/12/1931	14/07/1959		

Chevalier du Mérite maritime

Croix de guerre 14-18

Chevalier des Palmes académiques

Officier Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Mérite naval espagnol

Officier du Trésor sacré du Japon

Officier de l'Ordre de Bolivar

Mérite naval Espagnol

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre du régiment du 30 novembre 1915 par le C.A commandant la Brigade de Fusiliers Marins « *jeune officier qui promet beaucoup par sa pondération, sa crânerie tranquille et son dévouement* »

Citation à l'ordre de l'artillerie de la 4^{ème} armée, du 23 juin 1917, « *Officier d'une haute valeur militaire. Remarquable par l'habileté avec laquelle il sait en toutes circonstances obtenir le meilleur rendement de son personnel et de son matériel. Chef d'une activité féconde et entraînante. En batterie sur le front de l'Armée depuis quinze mois dans des positions fréquemment bombardées, a exécuté de nombreux tirs d'une efficacité contrôlée jouant ainsi un rôle précieux, principalement au cours des opérations d'avril et mai 1917* ».

Remerciement du général Payot, directeur général des Communications et des Ravitaillements aux Armées au L.V Dupré, 10 février 1921, « *pour les services rendus par cet officier à la Flottille du Rhin* ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 22 janvier 1926 au L.V Dupré pour « *les excellents services que cet officier a rendus en Allemagne à la cause française pendant son séjour à la Commission Militaire Interalliée de Contrôle.* ».

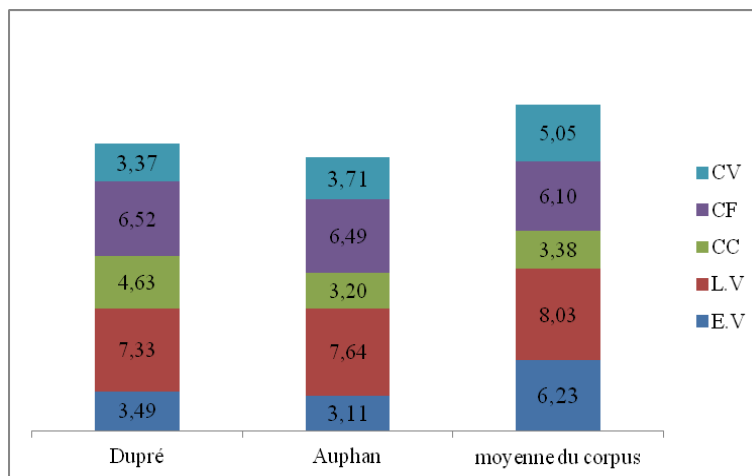
Félicitations accordées par décision ministérielle du 29 août 1929 au C.C Dupré pour « *le courage et l'activité dont il a fait preuve au Havre le 19 août 1929 dans la lutte contre l'incendie à bord du paquebot Paris.* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Combat pendant toute la durée du conflit sur le front terrestre.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« Officier remarquablement noté mais sur la valeur duquel au point de vue marin, il est difficile de formuler une opinion bien assise, vu le peu de services effectifs à la mer qu'il a accompli dans un poste réellement actif entraînant de la responsabilité. Je le propose néanmoins en raison de ses notes », octobre 1924, V.A, CEMG de la Marine

« Le commandant Dupré a été sous mes ordres pendant sept ans. J'ai pour lui l'estime la plus grande et je considère qu'il a au plus haut point, toutes les qualités qui font le chef et le marin. La Marine a intérêt à le faire avancer rapidement. ». C.V Darlan, commandant Jeanne d'Arc, juillet 1928,

« Officier de la plus grande valeur qui réussira dans n'importe quelle mission », C.F Michelier, Chef adjoint du cabinet militaire du ministre, juin 1931.

« Le commandant Dupré est resté sous mes ordres mois de trois mois. Cette courte période a été suffisante pour me permettre d'apprécier la valeur exceptionnelle de cet officier. J'aurais été heureux de le conserver comme principal collaborateur, et je m'associe entièrement aux appréciations élogieuses de ceux qui l'ont noté avant moi. L'intérêt de la Marine est de donner au commandant Dupré un avancement rapide et par suite de lui confier, sans tarder, le commandement d'un contre torpiller en escadre », C.A Abrial, commandant la 1^{ère} division légère, 1932.

« Officier remarquable en tous points. Remplira parfaitement tous les postes qui lui seront confiés, grâce à son calme, son intelligence et sa puissance de travail », C.V Fenard, chef du cabinet militaire, août 1933.

« Officier de haute valeur morale consacrant à l'exercice de son métier un dévouement absolu. Esprit réfléchi et organisateur. Du jugement appuyé sur de solides connaissances générales. A su élever son bâtiment au niveau des meilleurs tant du point de vue du personnel qu'à celui du matériel », C.A, commandant le groupe de contre-torpilleurs de la 1^{ère} escadre, 1936

« Dans l'organisation et le commandement de son bâtiment le Commandant Dupré apporte les plus brillantes qualités d'intelligence, de sens marin, d'application et de méthode, jointes à une expérience très mûrie des hommes et à une connaissance approfondie des choses de la Marine. Il réussit parfaitement bien, et réussira partout, jusque dans les plus hauts grades et les plus hautes fonctions. Dès maintenant on peut prévoir qu'il sera digne à tous égards de les occuper ; son avancement et sa carrière doivent être poussés en conséquence. », C.A Marquis, commandant la 3^{ème} division de croiseurs, juin 1939.

Si on comptabilise les années où le C.A Dupré a vraiment servi à la mer, son temps de service n'est que de 55%. Le C.A Dupré a donc en réalité énormément servi à terre. Son avancement de carrière est rapide, en début de carrière et dans le grade de C.V. En revanche, il marque le pas dans les grades de C.C et C.F, dans les années 1927-1938, période pendant laquelle il est essentiellement à terre. Ses qualités d'organisateur, sa rigueur, son calme, sa pondération sont particulièrement appréciés. Le C.A Dupré reste avant tout un marin de la terre.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Basque</i>	T	12/1928-12/1930	C.C	35 ans	2 ans
<i>Cassart</i>	CT	09/1934-08/1936	C.F	41 ans	1 an 11 mois
<i>La Galissonnière</i> ¹	C	11/1938-07/1940	C.V	45 ans	1 an 8 mois
Temps de commandement total					5 ans 7 mois
Temps de commandement/temps de service					19.24%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	01/1932 - 01/1933	1 ^{ère} D.L	CEM	C.F	39 ans	1 an
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	12/1926-10/1927	CM Du ministre Armées	Off d'ord.	C.C	33 ans	1 an
	01/1931-01/1932	CMM	Etat major particulier	C.C	38 ans	1 an
	01/1933-09/1934	CMM	Chef adjoint puis S/S chef	C.F	40 ans	1 an 8 mois
	10/1936-11/1938	CMM	Chef du CMM	C.F	43 ans	2 ans 1 mois

¹ Le C.A Dupré conserve ce commandement jusqu'en février 1941.

Son très faible temps de commandement à la mer, d'autant plus pour un jeune C.A, est lié à son temps réel de service à la mer. Le C.A Dupré a également très peu servi en état-major, le seul service effectué étant celui au sein de la 1^{ère} D.L . Le C.A Dupré a acquis une solide expérience des cabinets ministériels auprès de ministres comme Georges Leygues et César Campinchi.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1910)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1911)</i>	<i>Fistots (entrés en 1912)</i>
Chomel de Jarnieu, Seguin.	Auphan.	Battet, Marzin.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Dupré
Abrial	1 ^{ère} D.L Escadre de la Med.	10/1932-01/1933 11/1938-05/1939	Cmdt 1 ^{ère} D.L CEC	CEM 1 ^{ère} D.L Cmdt <i>La Galissonnière</i>
Darlan	Batteries de canoniers Flottille Rhin <i>Montcalm</i> <i>Jeanne d'Arc</i> 1 ^{ère} D.L <i>Foch</i> CMM	12/1915-05/1919 05/1919-09/1920 12/1920-02/1922 10/1927-07/1928 01/1932-07/1932 01/1933-05/1934	Cmdt Cmdt CEM Cmdt Cdmt Directeur(n+2)	CEM s/s chef
Fenard	CMM	01/1933-09/1934	Chef adjt	S/schef
Fernet ²	<i>Jeanne d'Arc</i> Flot ^{tille} du Rhin	10/1913-08/1914 08/1920-12/1920	Chef du service artillerie Cmdt	
Marquis	3 ^{ème} D.C	11/1938-05/1939	Cmdt	Cmdt <i>Galissonnière</i>
Michelier	CMM	01/1931-12/1931	Chef adjt du CMM	EM part. du ministre
Robert	1 ^{ère} escadre	04/1931-01/1932	CEC (n+2)	CEM de la 1 ^{ère} D.L

² Sous toutes réserves.

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Dupré
Marzin	1 ^{ère} D.L CMM	01/1932-10/1932 01/1933-09/1934	SCEM Officier d'ord. du ministre	CEM Chef du CMM

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Dupré
Abrial		05/1931-01/1932	SCEMG	CMM
Auphan	Paris 1 ^{ère} escadre	12/1926-10/1927 01/1932-10/1932 10/1932-01/1933	Secrétaire particulier du ministre Cmdt <i>Guépard</i> Cmdt <i>Jaguar</i>	Off d'ord du ministre des Armées CEM 1 ^{ère} D.L CEM 1 ^{ère} D.L
Bard	Paris 1 ^{ère} escadre	01/1931-07/1931 01/1932-01/1933	Chef adjt 2 ^{ème} B CEM 1 ^{ère} Flottille	EM part. du ministre CEM 1 ^{ère} D.L
Barnaud	Paris	11/1922-11/1923 01/1927-09/1927 10/1936-07/1937	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces Adjt 2 ^{ème} Bureau Auditeur CHEN	EGN auditeur Off d'ord du ministre des Armées Chef du CMM
Barois	1 ^{ère} escadre	01/1932-01/1933	Cmdt <i>Albatros</i>	CEM 1 ^{ère} D.L
Battet	Paris CMM Paris	12/1926-10/1927 01/1933-08/1934 01/1937-09/1938	EGN Chef adjoint du CMM Chef de cabinet du CEMG	Off d'ord. du ministre des Armées Chef adjoint du CMM Chef du CMM
Bérenger	Paris Escadre de la Méditerranée	10/1936-10/1937 11/1938-03/1939	Commission Marine Chbre des Députés Cmdt <i>Tourville</i>	Chef du CMM Cmdt <i>La Galissonnière</i>
Bourragué	EGN Paris Paris Paris	12/1922-11/1923 01/1933-07/1933 10/1936-07/1937 07/1937-11/1938	Auditeur Chef 3 ^{ème} Bureau Chef section études armements SCEMG	Auditeur s/s chef du CMM Chef CMM Chef CMM
Bouxin	Paris	01/1933-09/1934	Prof de tactique de surface CHEN	s/s chef CMM

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Dupré.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Dupré
Broussignac	Paris	12/1916-02/1919 12/1936-09/1937	Batterie d'artillerie de marine Chef du CMM	Cmdt d'une batterie d'artillerie de marine Auditeur CHEN
Collinet	Paris	10/1936-08/1937	Chef 3 ^{ème} Bureau	Chef CMM
Darlan	Paris	12/1926-09/1927	Chef adjt puis chef du CMM	Off. d'ord du ministre des Armées
Decoux	Paris	05/1931-01/1932 01/1933-09/1934	Section études armes navales Chef Section (Etudes) Armes navales	EM Part du ministre CMM
Denis de Rivoyre	EGN	11/1922-06/1923	Auditeur	
Derrien	Paris	06/1915-11/1915 01/1931-08/1931	Capitaine d'une compagnie Auditeur CHEN	Brigade de Fusiliers Marins EM part du ministre
Docteur	Paris	12/1926-09/1927	DPM	Off. d'ord. du ministre des Armées
Duplat	Paris	06/1925-10/1927 01/1931-01/1932 10/1936-11/1938	Secrétaire CSM Chef 1 ^{er} Bureau DPM	Off d'ord. ministre des armées EM part. du ministre Chef du CMM
Esteva	Paris	01/1931-01/1932	Ministère de l'Air/SCEM	EM part. du ministre
Fenard	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1927-07/1928 07/1938-11/1938	Auditeur CHEDN	Chef du CMM
Fernet	EGN Paris Paris Paris	11/1922-08/1923 07/1926-1927 01/1931-01/1932 08/1938-11/1938	Auditeur Chef 2 ^{ème} Bureau Chef 2 ^{ème} Bureau Secr. du CSDN	Auditeur Off d'ord. du ministre des Armées EM part. du ministre Chef du CMM
Gensoul	Paris	01/1933-09/1934	SCEMG	s/s chef du CMM
Godfroy	Paris	10/1936-11/1937	SCEMG	Chef du CMM
Gouton	Paris	11-1922-11/1923 01/1933-10/1933	3 ^{ème} Bureau Auditeur CHEN	Auditeur EGN Chef adjt puis s/s chef CMM
Jardel	1 ^{ère} escadre	01/1932-01/1933-	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	CEM 1 ^{ère} D.L
Landriau	Paris	12/1926-10/1927 01/1931/01/1932	Prof de tactique SM EGN Prof de tactique SM	Off d'ord. du ministre des Armées EM part du ministre

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Dupré.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Dupré
Landriau (suite)		10/1936-11/1938	CHEN Prof/directeur des études	Chef du CMM
Le Bigot	Paris	02/1915-12/1915	Brigade des Fusiliers Marins	Brigade des Fusiliers Marins
	Paris	12/1926-10/1927	Chef adjt du CMM	Off d'ord. du ministre des Armées
	Paris	06/1931-01/1932	Attaché à la présidence de la République	EM part du ministre
Le Loup	Paris	01/1933-09/1934	s/s chef du CMM	
	Paris	08/1931-01/1932	1 ^{er} Bureau, section mobilisation	EM part du ministre
	Paris	01/1933-01/1934	S/s directeur DPM	s/s chef du CMM
Le Luc	1 ^{ère} D.L	06/1932	Cmdt <i>Colbert</i>	CEM 1 ^{ère} D.L
	Paris	10/1937-11/1938	Chef Section études	Chef du CMM
Marquis	Paris	08/1933-09/1934	Directeur des Etudes et prof de stratégie	Chef adjt du CMM
Marzin	Paris	09/1937-11/1938	Chef 3 ^{ème} Bureau	Chef CMM
Michelier	1 ^{ère} D.L	01/1932-11/1932	Cmdt <i>Foch</i>	CEM
	Paris	12/1933-09/1934	S/s directeur DPM	s/s chef du CMM
	Paris	06/1937-08/1938	Président CPE	Chef du CMM
	Paris	08/1938-11/1938	Chef Aéronautique	Chef du CMM
Motet	Paris	01/1931-08/1931	Auditeur CHEN	EM part. du ministre
Négadelle	Paris	10/1936-07/1938	Adjt DPM	Chef CMM
Platon	Paris	09/1933-09/1934	Chef 3 ^{ème} B	s/s chef du CMM
Robert	Paris	12/1926-10/1927	SCEMG	Off d'ord. du ministre des Armées
Ven	1 ^{er} régiment de fus.marins	03/1915-12/1916	Capitaine d'une compagnie	

Le C.A Dupré est un des A.D.D qui a le plus été dans la hiérarchie de l'Al Darlan qu'il rencontre pour la première fois sur le front. Mais cette relation a été assez peu effective au cabinet du ministre. Ces nombreuses années au CMM lui ont permis de croiser presque tous les officiers mais dans le même temps il est assez peu en relations de travail avec ces hommes.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant de *La Galissonnière*, le C.A Dupré opère essentiellement en Méditerranée et résiste à l'attaque de deux sous-marins italiens en juin 1940³.

Fonction entre 1940-1944.

Chef de cabinet de l'Al Duplat à la Délégation française à la commission italienne d'armistice : février 1941-septembre 1941.

Secrétaire général adjoint à la vice-présidence du conseil : septembre 1941-avril 1942.

Chef d'état-major pour les services rattachés de l'Amiral commandant en chef des Forces militaires : avril 1942-décembre 1942.

Exercice de la fonction.

Le nom du C.A Dupré est surtout associé à la tentative de l'Al Darlan de contrôler l'ensemble des services de renseignements des Armées. En effet, en août 1941, l'Al de la Flotte crée le Centre d'information gouvernemental et en confie la direction au général Roux, mais nomme le C.A Dupré (alors C.V) auprès de lui. Les carnets du Général Rivet⁴ et la déclaration du colonel Paillolle devant la commission d'épuration de la Marine⁵ tendent à prouver que le C.A Dupré n'était pas hostile à l'idée d'organiser une collaboration entre services de renseignements français et allemands. Même si ses contacts directs avec l'Al Canaris l'ont mis en situation de discuter d'une collaboration éventuelle, il semble, comme le souligne le V.A.E Sablé⁶, qu'il n'a pas transmis directement d'informations, le général Rivet ayant mis un veto formel. Mais un début de collaboration s'est opéré en septembre 1942 permettant l'entrée en zone sud de voitures de détection permettant le repérage de postes émetteurs clandestins⁷.

³ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 280.

⁴ Général Rivet, *op. cit.*, éphéméride du 15 octobre 1942, p 531.

⁵ SHD-DM, 3BB8CE17, dossier Dupré, déclaration du colonel Paillolle du 10 mars 1946.

⁶ SHD-DM, CC74°Moderne 2426/4, dossier personnel du C.A Dupré, lettre du 15 septembre 1948 du V.A.E Sablé au secrétaire d'Etat à la Défense nationale.

⁷ Sébastien Laurent, « Le temps des incertitudes, les services spéciaux sous l'Occupation (septembre 1940-novembre 1942), *Général Rivet, op. cit.*, p. 431-432.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Le C.A Dupré est mis en congé d'armistice en mars 1943.

Procédure épuration

En novembre 1944, il est placé sans affectation à la disposition du ministre. Le décret du 15 mars 1946 le verse par anticipation en 2^{ème} section à dater du 30 mars 1946.

Le C.A Dupré semble avoir été en contact avec le V.A Docteur⁸ avec le V.A.E Michelier et Alain Darlan⁹.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

BURIGANA David, « Un coup d'épée dans l'eau ? la mission navale Dupré et le rapprochement franco-soviétique décembre 1933 », *Revue Historique des Armées*, 1997, n°206, pp91-100.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 2426/4, dossier personnel du C.A Dupré.
3BB8CE17, commission d'épuration de la Marine, dossier Dupré.

Sources imprimés

Général Rivet, *op. cit., passim.*

⁸ SHD-DM, 262GG², fonds privés Michelier, lettre du 5 octobre 1952 du V.A Docteur au V.A.E Michelier.

⁹ *Ibidem*, lettres des 2 et 8 mai 1964 du C.A Dupré au V.A.E Michelier.

Al Jean-Pierre Esteva, 14 septembre 1880 (Reims, Marne) - 11 janvier 1951 (Reims, Marne).

Résident général en Tunisie : juillet 1940-mai 1943.

©Ceges, n° 89695, D.N.P. [Siphon].



Revue des troupes de la Légion des Volontaires français par l'Al Esteva, Tunisie, mai 1943.

L'Al Esteva avec Rudolph Schleier et Fernand de Brinon devant l'hôtel Ritz, Paris, mai 1943.



©Ceges, n° 89697, Lapi [Sihon].

L'Al Esteva vu par :

Jean Tracou¹ :

« Ménétreel est dépassé, et de loin dans l'ordre du comique, par l'Amiral Estéva [sic], commensal régulier de notre table. Ce digne homme infiniment respectable ressemble au bey de Tunis dont il vient d'administrer les Etats. Il a une mémoire prodigieuse qu'il a appliquée tout particulièrement, au cours de cinquante années de navigation, à la connaissance d'un nombre incalculable de ces histoires qui ont rendu célèbre l'almanach Vermot. Il les raconte avec une bonne grâce bougonne et la note de tristesse que répand sur sa personne le poids d'une vertu excessive. Il possède le véritable sens de l'humour, celui qui s'ignore. On en rit, il ne se fâche point ; car il sait bien la profonde estime que sa fidélité et son courage lui valent auprès de tous. Ce patriote chauvin a voué aux Allemands une haine implacable depuis l'incendie de la cathédrale de Reims. Une photographie de ces ruines pathétiques ne le quitte jamais, comme d'autres l'image d'une femme aimée. Nous le vénérons pour le martyr qu'il subit à son retour en France après avoir été brutalement arraché de Tunis par les Allemands et couvert de témoignages hypocrites dont le souvenir le révoltait. Ce noble cœur poursuit son martyr dans une prison française ».

¹ Jean Tracou, *op. cit.*, p. 56.

Robert de Belot² :

« C'était un moine militaire¹ ; bourreau de travail, doué d'une mémoire prodigieuse et prêt à prendre toutes les responsabilités.

¹. En 1937, j'étais son chef d'état-major et l'ai vu de près. Il se levait tôt, faisait lui-même sa chambre, allait communier à la première messe et se remettait au travail qu'il n'interrompait que pour les repas. »

² Robert de Belot, *op. cit.*, p. 179.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : industriel (fabrication de bouchons).

Situation de famille : célibataire

Carrière

Entrée au service : 1898 à 18 ans 1 mois.

Révoqué sans pension : septembre 1944.

Ecole navale	
Entrée	Sortie
2 ^{ème}	2 ^{ème} /74

Spécialité militaire

Artilleur.

Electricité.

Formation complémentaire

Brevet d'observateur aérien (1931).

Ecole supérieure de Marine :(1921).

Langue : anglais et allemand, parlé ; italien, espagnol, traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Esteva	05/10/1901	21 ans 1 mois	05/10/1903	23 ans 1 mois	12/08/1910	29 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	09/07/1918	37 ans 10 mois	11/09/1919	39 ans	28/09/1924	44 ans 1 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	06/08/1929	48 ans 11 mois	18/02/1935	54 ans 5 mois			14/09/1937	57 ans
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Pascal de 10/1901 à 07/1902
D'Entrecasteaux de 07/1902 à 02/03
Bouvet de 02/03 à 10/03
Surprise de 11/1903 à 03/1905
3^{ème} flottille torpilleurs Méditerranée de 08/1906 à 06/1908
Gloire Annexe de 11/1908 à 07/1910
Patrie de 10/1910 à 08/1912
Jeanne d'Arc de 08/1912 à 02/1915
Shamrock de 03/1915 à 12/1915
Cabinet militaire du ministre de 12/1915 à 04/1917
Jeanne et Geneviève de 05/1917 à 04/1918
Cabinet militaire du ministre 07/1918
Ecole supérieure de Marine 1920
Bizerte de 12/1920 à 10/1921
Colmar de 10/1921 à 11/1923
EMG 4^{ème} bureau de 12/1923 à 10/1925
1^{ère} escadre, *Lorraine* de 10/25 à 11/1927
EMG Aéronautique maritime de 11/1927 à 06/1930
Ministère de l'Air de 06/1930 à 07/1932
2^{ème} division de ligne, *Jean Bart* de 07/1932 à 08/1934
Secteur de défense de Toulon de 10/1934 à 03/1935
Forces navales d'Extrême-Orient,
Primauguet de 05/1935 à 01/1936
Lamotte Picquet de 01/1936 à 05/1937
Inspecteur général des Forces maritimes de 05/1937 à 10/1939.

Durée totale au service au 1 ^{er} janvier 1940	
Terre : 11 ans 7 mois 20 jours	Mer : 24 ans 7 mois 10 jours
Total : 36 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%%	Esteva 69.44%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) Cours de météorologie, Jeanne D'Arc, Ecole d'Application des aspirants 1913-1914)

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur (rayé des matricules, arrêté du 20 avril 1945)³

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
11/07/1912	02/02/1920	31/12/30	02/07/1936	03/07/1940

Croix de guerre 14-18

Croix du combattant

Médaille commémorative interalliée 1914-1918

Commandeur du Mérite maritime

Médaille de sauvetage de 1^{ère} classe en or

Officier de l'Instruction publique

Officier du Mérite agricole

Médaille de Chine 1900-1901

Médaille de Casablanca

Médaille d'Orient et des Dardanelles

Grand croix du Ouissam alaouite,

Grand croix du Nichan Iftikahr,

Grand croix du Dragon d'Annam,

Grand croix du Million d'éléphants blancs et parasol blanc (Laos),

Grand croix de l'Ordre royal du Cambodge

Décorations étrangères

Distinguished Service order

Distinguished Service cross

Sainte Anne de Russie avec glaives

Saint Stanislas de Russie

Officier de l'Aigle blanc de Serbie

Médaille de la guerre de Serbie

Grand officier du Soleil levant

Officier de l'Ordre militaire de Avix

Grand croix de l'Ordre du jade brillant

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Félicitations du ministre en septembre 1909 pour services rendus au corps expéditionnaire du Maroc.

Citation à l'ordre de la Division navale du Maroc du 10 janvier 1910.

Citation à l'ordre de l'armée du 1^{er} Août 1915 dans le cadre de la mission Goliath pour son « *activité, dévouement et sang froid remarquables ; a été renversé sur la plage et blessé à la tête par un obus de gros calibre* ».

³ AN, dossier de Légion d'Honneur de l'Al Esteva, 19800035/159/20349

Par décision ministérielle du 22 août 1917, citation à l'ordre de l'armée et inscription au tableau d'avancement pour le grade de C.C « *officier remarquable par sa valeur morale, son courage et son sang froid. Au cours d'un engagement avec un sous-marin, a fait preuve des plus belles qualités de commandement et de décision. A par son influence et son exemple, fait d'un équipage récemment embarqué des hommes que des pertes sévères n'ont pas troublés. A déjà donné aux Dardanelles, la mesure de sa valeur. Blessé et cité à l'ordre de l'armée.* ».

Par décision ministérielle du 19 juillet 1919, citation à l'ordre de l'armée du vapeur *Jeanne et Geneviève* : « *a soutenu avec un sous-marin ennemi un combat au cours duquel l'équipage a montré de belles qualités de sang froid et de discipline qui lui font honneur. Malgré un tir meurtrier de l'adversaire ayant occasionné des pertes sévères le plus grand calme a été conservé dans l'attente du moment pour assurer le feu. Chacun à bord imitant l'exemple du commandant, le Lieutenant de Vaisseau Esteva a fait honneur à la Marine* ».

Témoignage officiel en date du 17 juin 1921 au C.F Esteva « *a mené à bien la création des Compagnies de formation indigènes à Sidi Abdallah* ».

Par décision ministérielle du 27 mai 1923 observations au C.F Esteva, commandant le *Colmar* « *pour ses explications fournies en réponse aux observations formulées par la commission central des marchés commerciaux.* ».

Un témoignage officiel par décision ministérielle du 22 janvier 1926 au C.V Esteva, commandant de « *La Lorraine* » pour « *l'activité et le dévouement dont il a fait preuve en combattant l'incendie survenu dans l'Arsenal de Toulon, dans la nuit du 19 au 20 novembre 1925* ».

Par décret du 20 mai 1943, « *l'amiral Esteva a été maintenu sans limité d'âge dans la 1^{ère} section du cadre des Officiers généraux [...] En prenant cette décision le Maréchal de France, chef de l'Etat a voulu reconnaître publiquement les magnifiques qualités dont l'Amiral Esteva Résident Général de France en Tunisie a témoigné au cours des récents et dramatiques événements de Tunisie* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Shamrock* : campagne des Dardanelles, débarquement de Koum Kaleh⁴

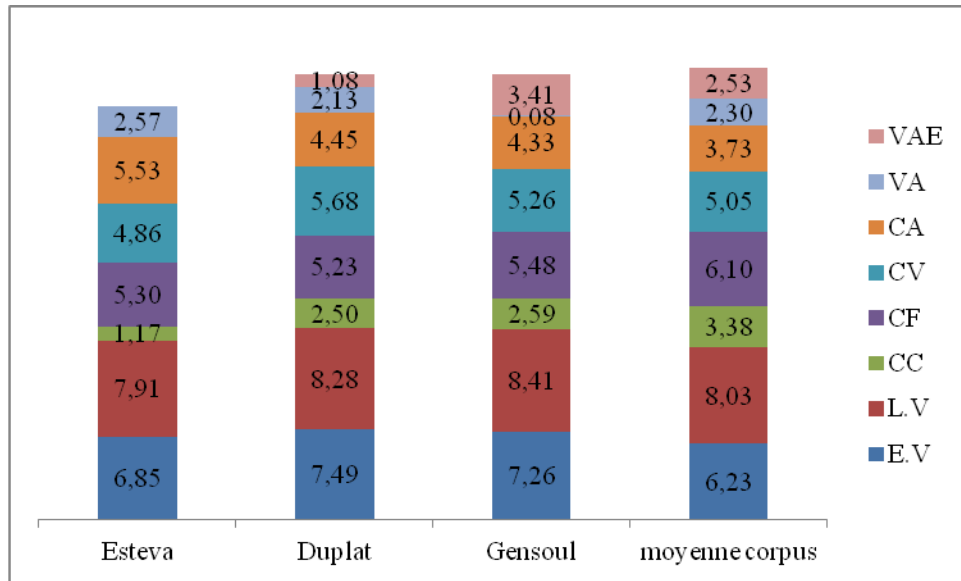
Avec *Jeanne et Geneviève*, combat contre le sous-marin UG1⁵.

⁴ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 448.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 173.

⁵ *Ibidem*, p. 270.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



L'Al Esteva a participé aux campagnes de Chine, du Maroc et à la Première Guerre mondiale. Globalement, il présente un déroulement de carrière assez conforme à la moyenne. Par rapport à ses deux collègues, sa progression dans le corps des officiers généraux est un peu moins rapide, mais légèrement supérieur à la moyenne.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Jeanne et Geneviève</i>	B.P	05/1917-04/1918	L.V	37 ans	11 mois
<i>Colmar</i>	C	10/1921-11/1923	C.F	41 ans	2 ans 1 mois
<i>Lorraine</i>	Cu	10/1925-11/1927	C.V	45 ans	2 ans 1 mois
2 ^{ème} D. L et <i>Jean Bart</i>		07/1932-08/1934	C.A	52 ans	2 ans 1 mois
FNEO		05/1935-05/1937	V.A	55 ans	2 ans
FM du Sud		08/1939-07/1940	AL	59 ans	11 mois
Temps de commandement total					10 ans 1 mois
Temps de commandement/temps de service					28%
<i>Moyenne corps</i>					24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	NEANT					
Etat major général et/ou en services centraux	12/1923-10/1925 11/1927-06/1930	4 ^{ème} B.	Chef s/s chef serv. central de l'Aéronau- tique	C.F C.V	43 ans 47 ans	1 an 10 mois 2 ans 7 mois
Ministère et poste à dimension politique	12/1915-04/1917 07/1918- 06/1930 - 07/1932	CMM CMM Ministère de l'Air	Off d'ord SCEM	L.V C.C C.A	35 ans 38 ans 50 ans	1 an 4 mois 2 ans 1 mois

L'Al Esteva est un des amiraux ayant un temps de commandement à la mer le plus élevé, malgré un temps de service à la mer inférieur à la moyenne. Son expérience des structures centrales se situe plutôt au milieu de sa carrière et se situe plutôt dans le domaine de l'Aéronautique.

Réseaux/entourages

Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1897)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1898)</i>	<i>Fistots (entrés en 1899)</i>
Motet, de Penfentenyo de Kervéréguin.	Duplat, Gensoul.	Darlan, Fernet, Le Bigot.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Esteva
Darlan		05/1937-08/1939	CEMG	Inspecteur général

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Esteva.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Esteva
Herr	EMG	12/1924-10/1925	SCEMG	Chef 4 ^{ème} Bureau
Robert	EMG	07/1924-10/1925 11/1927-04/1928	SCEMG	Chef 4 ^{ème} bureau S/s chef ser aéro

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Esteva
Auphan	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1913-02/1915	Elève officier puis officier canonnier	Officier instructeur
Barois	EMG	12/1923-07/1924	4 ^{ème} Bureau approvisionnements	Chef 4 ^{ème} Bureau
Chomel de Jarnieu	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1912-10/1913	Midship	Officier des montres
de Belot	Inspection générale des FM du Sud puis Amiral Sud	05/1937 à 08/1938	SCEM puis son CEM	CEC du dispositif spécial en méditerranée
Le Loup	FNEO	05/1935-10/1935	Cmdt <i>Primauguet</i> et CEM	CEC

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Esteva
Abrial	Paris	08/1924-01/1925 05/1931-07/1932	SHM SCEMG	Chef 4 ^{ème} B. SCEM/Ministère de l'Air
Auphan	Paris	11/1927-04/1929	Secrétaire particulier du ministre	S/s chef ser aéro
Bard	Paris	03/1929-06/1930 06/1930-07/1931	Chef adjoint du 2 ^{ème} bureau	S/s chef ser aéro SCEM /Ministère de l'Air
Barnaud	Paris 1 ^{ère} escadre	13/1923-06/1924 10/1925-11/1926	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces Off. d'ord., sec. 3 ^{ème} B.(3 ^{ème} D.L)	Chef 4 ^{ème} B. Cmdt <i>Lorraine</i>
Barois	1 ^{ère} escadre	12/1925-11/1927	EM	Cmdt <i>Lorraine</i>

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Esteva.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Esteva
Battet	Paris	11/1927-10/1928 01/1932-07/1932	Officier d'ord. du ministre CM du ministre de la Défense nationale	/s chef du serv. Aéronautique SCEM/ministère de l'Air
Bléhaut	<i>Patrie</i>	10/1911-08/1912		
Bourragué	Paris	05/1929-06/1930 06/1930-07/1932	Chef 3 ^{ème} Bureau	S/s chef ser. Aéro SCEM/Ministère de l'Air
Bouxin	Paris	12/1931-07/1932	Auditeur CHEN	SCEM /Ministère de l'Air
Collinet	Paris	09/1924-10/1925 06/1929-11/1929 11/1929-04/1930	Auditeur EGN E.M part. du ministre S/s chef du CMM	Chef 4 ^{ème} Bureau S/s chef serv. Aéro S/s chef serv. Aéro
Darlan	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris Paris	08/1912-08/1914 11/1929-06/1930 12/1930-10/1931	Officier des montres Chef adjt puis chef du CMM	Officier des montres/instructeur S/s chef ser Aéro SCEM /Ministère de l'Air
Decoux	ESM EMG EMG Paris	01/1920-12/1920 12/1923-02/1925 11/1927-08/1929 05/1931-07/1932	Auditeur SHM et 1 ^{er} Bureau Adjt DPM Section études des armes navales	Auditeur 4 ^{ème} B S/S chef du serv . l'Aéronautique SCEM /Ministère de l'Air
de Laborde	Paris	08/1924-10/1925	Chef service central Aéronautique	Chef 4 ^{ème} Bureau
Denis de Rivoire	Paris	12/1923-06/1925	SHM	4 ^{ème} Bureau
Derrien	Paris	01/1931-08/1931	Auditeur CHEN	SCEM /Ministère de l'Air
Docteur	3 ^{ème} flottille de T	08/1906-10/1907	Cmdt du T 156	
Duplat	Paris	06/1925-10/1925 11/1927-01/1928 01/1928-08/1928 06/1930-07/1932	Secrétaire CSM Secrétaire CSM CHEN Chef 1 ^{er} Bureau	Chef 4 ^{ème} Bureau S/s chef ser Aéro S/s chef ser Aéro SCEM /Ministère de l'Air
Dupré	Paris	01/1931-01/1932	EM part. du ministre	SCEM /Ministère de l'Air
Fenard	Paris	06/1930-07/1932	Chef adjt CMM	SCEM /Ministère de l'Air

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Esteva.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Esteva
Fernet	<i>Jeanne d'Arc</i>	08/1912-05/1915	Chef du service artillerie	Officier des montres
	EMG	12/1923-07/1924	Chef de cab. du CEMG	Chef 4 ^{ème} Bureau
	1 ^{ère} escadre	10/1925-07/1926	<i>Touareg</i>	<i>Lorraine</i>
		1/1927-02/1929	Chef 2 ^{ème} Bureau	S/s chef serv Aéro
		12/1930-07/1932	Chef 2 ^{ème} Bureau	SCEM /Ministère de l'Air
Gensoul	1 ^{ère} escadre	10/1925-11/1926	<i>Courbet</i>	Cmdt <i>Lorraine</i>
Godfroy	Paris	06/1924-10/1925	Serv central Aéro	Chef 4 ^{ème} Bureau
Gouton	Paris	12/1923-10/1925	3 ^{ème} Bureau	Chef du 4 ^{ème} Bureau
		04/1928-09/1929	S/s chef du CMM	S/s chef ser Aéro
Herr	Paris	10/1929-06/1930	Président CPE	S/s chef ser Aéro
		06/1930-09/1930		SCEM /Ministère de l'Air
Landriau	Paris	06/1930-07/1932	Prof de tactique SM CHEN	Ministère de l'Air SCEM
Le Bigot	<i>Surprise</i>	11/1903-10/1904	Chef adjt du CMM Attaché à la prés. de la République.	S/s chef ser Aéro SCEM /Ministère de l'Air
	Paris	11/1927-03/1929		
	Paris	06/1931-07/1932		
Le Loup	Paris	08/1931-07/1932	1 ^{er} bureau, chef section mobilisation	SCEM /Ministère de l'Air
Le Luc	Paris	10/1929-06/1930	Adjt DPM	S/s chef ser Aéro
Marquis	Paris	12/1923-10/1924	Off d'ord du ministre	Chef du 4 ^{ème} Bureau
Michelier	Paris.	11/1924-10/1925	Off. d'ord du ministre	Chef 4 ^{ème} Bureau
		06/1930-12/1931	Chef adjoint du CMM	SCEM /Ministère de l'Air
Moreau	<i>Shamrock</i>	03/1915-08/1915		
Motet	Paris	12/1930-08/1931	Auditeur CHEN	SCEM /Ministère de l'Air
Négadelle	Paris	01/1925-10/1925	Auditeur EGN	Chef 4 ^{ème} Bureau
	1 ^{ère} escadre	1927	Chef 3 ^{ème} B de l'EM	Cmdt <i>Lorraine</i>
	Paris	06/1930-04/1931	EMG 3 ^{ème} B chargé des questions tactiques	SCEM /Ministère de l'Air
Robert	Paris	09/1929-06/1930	DPM	S/s chef ser Aéro
		06/1930-03/1931		SCEM /Ministère de l'Air

Son passage à l'EMG et Paris est symptomatique de l'importance de Paris comme lieu de création et de maintenance de réseau. Hormis cette période, il s'avère que l'Al Esteva est assez peu en ligne hiérarchique avec les autres officiers généraux. Sa relation à l'Al Darlan remonte à leur classe préparatoire à Saint Louis mais pour autant dans leur parcours ils n'ont guère eu l'occasion d'être associés dans des missions.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant en chef des Forces maritimes du Sud : 1^{er} octobre 1939 au 15 juillet 1940. Il commande les opérations en Méditerranée en liaison avec la Marine britannique.

Fonction entre 1940-1944.

Résident général en Tunisie : juillet 1940- mai 1943.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

L'Al Esteva rentre à Paris en mai 1943, expulsé par les Allemands de Tunisie.

Procédure épuration

L'Al Esteva est le premier accusé à être jugé devant la Haute Cour de Justice avant même le maréchal Pétain, puisque son procès se déroule du 12 au 15 mars 1945. Il est condamné à la détention à perpétuité, à la dégradation militaire, et à la dégradation nationale. Est retenu à son encontre « *d'avoir organisé ou laissé organisé* » le Comité d'unité d'action révolutionnaire, alors que l'Al Esteva semble s'être opposé en plusieurs occasions à l'action de police menée par ces hommes⁶ ; d'avoir organisé le recrutement de travailleurs français ou tunisiens pour coopérer aux

⁶ SHD-DM, 3BB8CE 18, dossier Esteva, note du 17 février 1943 du Comité d'unité d'action révolutionnaire à Esteva concernant des arrestations commises sans son autorité de crainte qu'il refuse.
Ibidem, Rapport du 15 février 1943 de l'Al Esteva à Pierre Laval dans lequel le Résident général prétend s'opposer au chef du CUAR.

fortifications des forces ennemis ; d'avoir recruté pour la Phalange africaine⁷ : il a lancé un appel en mars 1943 pour en faciliter le recrutement qui s'élève au total à deux cent dix hommes⁸ ; d' « avoir à son retour en France, ayant reçu une lettre de félicitations au nom du Führer à lui adressée par von Ribbentrop[...] il l'a acceptée et y a répondu par des remerciements. »⁹. En revanche, le Résident n'est que très peu interrogé sur sa mise en œuvre de la Révolution nationale¹⁰ : « j'ai éliminé un grand nombre de fonctionnaires de tout rang, mais, mais, vous le savez, je n'ai pas pu faire partir de ce pays tous les mauvais éléments. Je continue à m'appliquer à les réduire et je vais expédier quelques militants francs-maçons dont la disparition assainira l'atmosphère.[...] j'ai remplacé un grand nombre de fonctionnaires, parmi lesquels une vingtaine de directeurs et Chefs de service. » écrit-il pourtant à Pierre Laval en février 1943. Si son action semble avoir été plus mesurée qu'ailleurs à l'égard de la population juive, les contingences locales n'en sont pas une des moindres raisons.

L'Al Esteva a sans doute été victime du fait d'être le premier des accusés à comparaître. Mais son procès révèle les stratégies qui vont être à l'œuvre : le procureur axe son accusation sur les aspects militaires de l'armistice et du débarquement de novembre 1942, délaissant la mise en œuvre de la Révolution nationale, tandis que la défense développe l'argumentation de nécessaire subordination du militaire au politique, au nom de l'obéissance et de la discipline militaire.

⁷ AN, F^{1a} 3741, note rédigée sur Esteva par une source anonyme et transmise à Londres, sous la référence Rapport MUR/35002, de mai 1943 (date de la réception 22 juin 1943 ; diffusion 28 août 1943) reconnaît que l'Al Esteva a fait part de son « *écœurement devant l'attitude de la Légion des volontaires de Tunisie, du SOL, du PPF, de la Légion des Combattants* ».

⁸ Pierre Philippe Lambert, Gérard Le Marec, *Les Français sous le casque allemand, Europe 1941-1945, op. cit.*, D'après ces auteurs, un lieutenant colonel® Sarton du Jonchay s'envole de France pour la Tunisie dans le groupe des six officiers qui rallie le protectorat pour organiser une compagnie. Mais le directeur de cabinet de l'Al Esteva est un colonel du nom de Sarton du Jonchay. S'agit-il d'un parent du directeur de cabinet de l'Al ou y-a-t-il de la part des auteurs de l'ouvrage une confusion ?

⁹ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1066/9, dossier Esteva, arrêt de la Haute Cour de Justice.

On le trouve également dans AN 3W 28 et il est reproduit dans Geo London, *Les grands procès de la guerre 1939-1945 : L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice*, p. 167-168.

¹⁰ Geo London, *Les grands procès de la guerre 1939-1945 : L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice, op. cit.*, p. 53-56.

Emprisonné à Clairvaux, l'Al Esteva est gracié en août 1950 pour raisons de santé. Son frère, mais aussi le député Anxionnaz et le directeur de la prison ont œuvré pour aboutir à cette situation¹¹.

REFERENCES

Éléments bibliographiques

Serge La Barbera, *les Français de Tunisie, 1930-1950*, Paris, L'Harmattan, 2006, 405 p.

David Lambert, *Notables des colonies : une élite de circonstance en Tunisie et au Maroc, 1881-1939*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 367 p.

Pierre Philippe Lambert Gérard, Le Marec, *Les Français sous le casque allemand, Europe 1941-1945, op. cit..*

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit* , p 173-174.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1066/9, dossier personnel de l'Al Esteva.

189GG², fonds Raïssac, sténographie Bluet du procès Esteva.

AN

19800035/159/20349, dossier personnel de Légion d'Honneur

3W36, Haute Cour de Justice, compte- rendu sténographique du procès Esteva (1945).

3W169-170, Haute Cour de Justice, dossier de procédure du procès Esteva.

Sources imprimées

Géo London, *Les grands procès de la guerre 1939-1945 : L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice*, p. 13-168.

¹¹ SHD-DM, 3BB8CE18, dossier Esteva, lettre du 14 septembre 1947 de Georges Esteva au député Anxionnaz.

V.A.E Raymond Fenard, 7 janvier 1887 (Sens, Yonne) - 8 mars 1957 (Berne, Suisse).

Secrétaire général permanent de la Délégation générale du gouvernement en Afrique française : juillet 1941 - décembre 1942.



©Ceges, n°89705 [LAPI] [Sipho]

Le V.A.E Fenard (alors V.A) en janvier 1942.

Le V.A.E Fenard vu par...

Le C.A Favin-Lévêque¹

« Taille moyenne, plutôt trapu, figure ronde sous un crâne dégarni, l'œil tout à la fois vif et papelard, souvent ironique, le commandant Fenard était sûr de lui, et symbolisait la force tranquille. Il était « le » Pacha.

Lorsque Darlan commandait la Jeanne d'Arc, quelques années plus tôt, Fenard avait été son Directeur des études.

Lorsque Darlan deviendra, quelques années plus tard, le second personnage de l'Etat, Fenard sera son éminence grise en Algérie, sous le titre de Secrétaire général du gouvernement en Afrique du Nord.

C'est dire les liens qui unissaient les deux hommes. Après leur mort, dans des circonstances différentes, tous deux se firent immerger, témoignant ainsi de leur attachement à la mer.

Pour armer le Dunkerque, Fenard possédait toutes les qualités requises. En particulier, l'indéfectible appui de Paris, lors des inévitables démêlés avec les Constructions navales. Mais surtout la volonté, l'autorité, le sens du possible et du souhaitable.

Dans la conduite des hommes, il avait un grave défaut : il adorait torturer les faibles...Je pense à un camarade, pour qui la passerelle du Dunkerque fut un véritable enfer. »

¹ Amiral Favin-Lévêque, *op. cit.*, p.62.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : commerçant (traiteur pâtissier)

Situation de famille : marié, un enfant.

Carrière

Entrée au service : 1905 à 18 ans 10 mois.

Versement en 2^{ème} section : juillet 1946.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
5 ^{ème}	8 ^{ème}

Spécialité militaire

Brevet de canonier (1913).

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1922.

Collège des hautes études de Défense nationale : 1938-1939.

Langue : anglais, lu, parlé ; allemand, lu.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Fenard	05/10/1908	21 ans 10 mois	05/10/1910	23 ans 10 mois	17/03/1917	30 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	14/06/1923	36 ans 5 mois	11/01/1927	40 ans	07/03/1933	46 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	26/11/1938	51 ans 11 mois	26/03/1941	54 ans 3 mois	13/05/1946	59 ans 4 mois		
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>4 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Surprise de 09/1908 à 09/1909

Bâtiment de servitude Toulon de 09/1909 à 03/1910

République de 03/1910 à 08/1910

Hoche de 08/1910 à 10/1911

Condorcet de 01/1912 à 07/1912

Division des Ecoles de la Méditerranée,

Ecole des officier canonniers de 07/1912 à 04/1913

Tourville de 04/1913 à 07/1913

Pothuau de 07/1913 à 08/1913

1^{ère} armée navale, 1^{ère} escadre, *Condorcet* de 1915 à 01/1916

Division des flottilles de l'Adriatique, *Protet* de 01/1916 à 04/1917

Diderot de 04/1917 à 01/1919

Préfecture maritime Bizerte de 03/1919 à 03/1921

Paris de 03/1921 à 01/1924

(1922 Ecole supérieure de Marine, a la responsabilité d'un service pendant cette période)

Bouclier de 01/1924 à 04/1925

Bourrasque de 08/1925 à 02/1927

Thionville de 02/1927 à 07/1927

Jeanne d'Arc de 07/1927 à 07/1928

Edgar Quinet de 07/1928 à 08/1929

Vauban de 01/1930 à 07/1931

EMG, Bureau des Etudes scientifiques 1931

Cabinet militaire du ministre de 1932 à 08/1935

Dunkerque de 02/1936 à 07/1938

CHEDN de 07/1938 à 03/1939.

Secteur de défense de Toulon de 03/1939 à 01/1940

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 12 ans 3 mois 26 jours	Mer : 21 ans 11 mois 4 jours
Total : 34 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
Corpus 72.75%	Fenard 64.71%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Essai d'historique comparé du haut enseignement dans l'Armée et la Marine*, 1921, 89 p.

(L.V) *Evolution de l'enseignement à l'Ecole supérieure de marine de 1895 à 1921*, Ecole de guerre navale, 1922, 127 p.

(L.V) *Les croiseurs submersibles*, Ecole de Guerre navale 1922, 151 p.

(L.V) *Essai d'historique comparé du haut enseignement dans l'Armée et la Marine*, , 2 fascicules, 1922, 62 et 89 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
24/01/1919	12/01/1929	1/01/1940	20/08/1945	

Palmes académiques

Nichan Iftikhar

Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Epée Suède

Saint Charles de Monaco

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations²

Témoignage officiel par dépêche ministérielle du 12 janvier 1918 au L.V Fenard « *de l'état-major du commandant de la 2^{ème} escadre pour la manière tout particulièrement remarquable dont il s'est acquitté d'une mission en Angleterre relative à l'utilisation des ballons captifs à bord des bâtiments.* »

Félicitations accordées en 1925 pour le suivi lors des travaux de montage du *Bourrasque*.

Témoignage officiel en août 1928 pour l'achèvement et l'armement du *Dunkerque*.

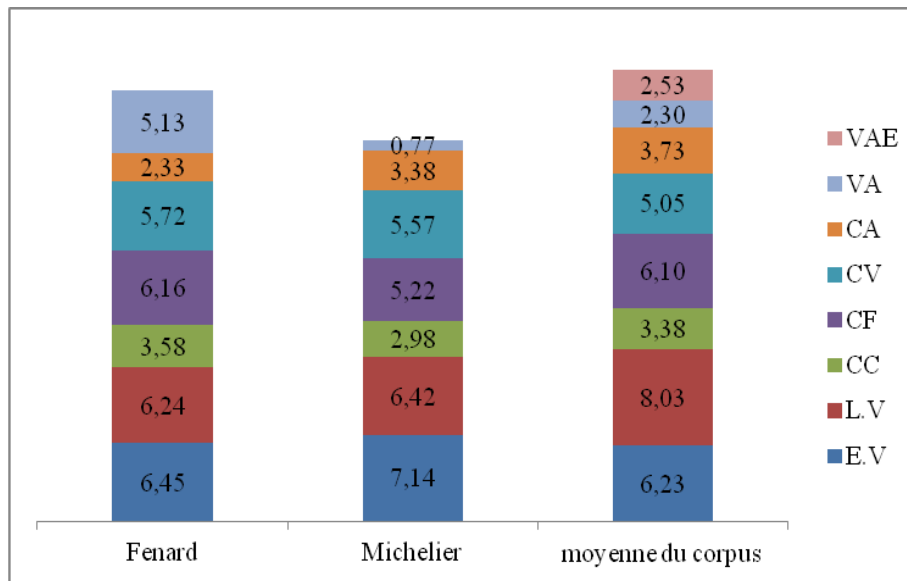
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Condorcet, Protet, Diderot* : missions en Adriatique.

² Les photographies du calepin n'étant pas lisibles nous n'avons pas pu citer *in extenso* les différents TOS et citations.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles d'un de ses anciens ayant atteint le même grade et de la moyenne du corpus³



Appréciations significatives

« A du commandement, sera un excellent chef de service. Très énergique. Intelligent, travailleur, esprit très ouvert, possède au plus haut degré la foi militaire. Officier parfait sous tous les rapports à faire avancer rapidement », CV, 1^{ère} armée navale, 1^{ère} escadre, janvier 1916.

« Officier canonnière hors ligne ; Sa capacité technique et sa connaissance très approfondie de la langue anglaise qu'il parle couramment, ses relations dans la marine britannique en feraient un officier de liaison capable de rendre les plus grands services. [...] Zèle inlassable. L'activité de Mr Fenard ne se dément jamais ; il fait son service avec un dévouement et une ardeur admirable [...] Sera certainement un excellent commandant ; est un chef de service remarquable. Officier hors ligne. Intelligence brillante et féconde. Esprit sans cesse en éveil. Jugement droit et net. Beaucoup d'énergie et de caractère. » C.V, CEM de la 2^{ème} escadre, juin 1918.

« Il est difficile d'apporter dans des relations avec ses chefs plus de courtoisie, de déférence et de dignité, et dans des relations avec des inférieurs plus de droiture de bonté et d'intelligente fermeté que le fait Mr Fenard ; le LV Fenard est un officier hors de pair et de qualité tout à fait exceptionnelle. D'une intelligence remarquable [...] d'un cœur magnifique, d'une culture supérieure ; Son dévouement, sa générosité en service qui n'a pas de limites en fait un collaborateur admirable pour ses supérieurs. Aide de camp incomparable ». Amiral Ratyé, commandant de l'EGN/CHEN, août 1921.

³ Dans la mesure où le V.A.E Fenard est le seul officier du corpus à avoir intégré l'Ecole navale en 1905, nous avons comparé son parcours avec un autre V.A.E de la promotion précédente, le V.A.E Michelier.

« Officier supérieur remarquable par son intelligence vive et avertie, sa capacité technique supérieure, son esprit de devoir et de discipline, son amour du métier, son désir constant d'atteindre la perfection dans tout ce qu'il entreprend », CV Darlan, Ecole d'application des enseignes de vaisseau Edgar Quinet, juillet 1928.

« Commandant hors de pair, obtenant le meilleur rendement de son personnel dont il sait se faire aimer. Le Vauban s'est fait remarquer dès le début de ses essais par la bonne tenue. Le manœuvre avec une remarquable précision », C.V, major général, port de Lorient, janvier 1931.

« Officier remarquable par ses grandes connaissances techniques, ses facultés de travail, ses qualités d'organisateur et de réalisateur, son amour de la Marine. Mérite d'avancer rapidement et d'exercer un commandement dès sa promotion », chef de cabinet, juin 1932.

« Officier du plus haut mérite, au cours de l'achèvement du Dunkerque a fait preuve des plus [...] qualités : technicité, remarquable labeur acharné, activité féconde, ardente ténacité, autorité entraînant ; A su communiquer à ses officiers et à son équipage la belle ardeur grâce à quoi ont pu être résolus les difficiles problèmes qui étaient posés. Forte personnalité. », C.A Ven, major général.

« L'amiral Fenard a passé peu de temps sous mes ordres mais il s'agissait d'une période d'alerte. J'ai pu apprécier sa puissance de travail, sa persévérance, ses facultés de réalisation et d'organisation qui en font un chef de grande valeur », V.A, préfet maritime de la 3^{ème} région, juin 1939.

« Manque de loyauté, détesté de ses subordonnés », Al, Commandant en chef des Forces maritimes du Sud, Préfet maritime de la 4^{ème} région, 1941.

Le V.A.E Fenard montre une progression de carrière tout à fait conforme à la moyenne. Sa durée dans le grade de V.A s'explique par le fait qu'il est nommé après la guerre. Même si son temps à la mer est inférieur à la moyenne, il montre dans ses fonctions de commandant des qualités techniques. Homme de tempérament, il semble aussi à l'aise dans les postes opérationnels que plus fonctionnels.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		
Nom	Type		Grade	Age	Durée du commandement
<i>Bouclier</i>	T	01/1924-04/1925	C.C	37 ans	1 an 3 mois
<i>Bourrasque</i>	T	08/1925-02/1927	C.C	38 ans	1 an 6 mois
<i>Vauban</i>	T	08/1929-07/1931	C.F	42 ans	1 an 11 mois
<i>Dunkerque</i>	Cu	02/1936-07/1938	C.V	49 ans	2 ans 5 mois
Division d'expérience		01/1940-07/1940	C.A	53 ans	6 mois
Temps de commandement total					7ans 6 mois
Temps de commandement/temps de service					21.09%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	03/1919-03/1921	PREMAR	Aide de camp du préfet	L.V	32 ans	2 ans
	1922	Bizerte EGN/CHE N	Aide de camp du Cmdt	L.V	35 ans	
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	1932-08/1935	CMM	Chef adjt	C.F	45 ans	3 ans 8 mois ?

Le V.A.E Fenard n'a jamais servi en EM ou en EMG mais a acquis une expérience politique grâce à ses fonctions au cabinet du ministre, expérience acquise en une seule et longue période. Ses qualités de technicien lui ont permis d'assurer l'achèvement du *Vauban* et du *Strasbourg*.

Réseaux/entourages

Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1904)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1905)</i>	<i>Fistots (entrés en 1906)</i>
Jardel, Latham, Michelier, Platon.		Bérenger, Bouxin.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fenard
Darlan	<i>Jeanne d'Arc</i> <i>Edgar Quinet</i> CMM Paris	09/1927-07/1928	Cmdt	Second
		07/1928-07/1929	Cmdt	<i>Idem</i>
		07/1932-05/1934	Directeur	Chef adjt
		07/1938-03/1939	CEMG (n+2)	CHEDN auditeur
Ven	Brest	07/1937-07/1938	Major général port	Cmdt <i>Dunkerque</i> (en achèvement)

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fenard
Dupré	CMM	01/1933-09/1934	S/schef	Chef adjt
Marzin	CMM	10/1932-09/1934	Off d'ord du ministre	Chef adjt du CMM

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fenard
Abrial	Paris	10/1934-08/1935	SCEMG	Chef Adjt CMM
Auphan	Paris	06/1922-12/1923	1 ^{er} B. Etudes matériels.	EGN/CHEN
		07/1934-08/1935	S/S chef du CMM	Chef Adjt du CMM
Barnaud	EGN Paris	1922 1923-01/1924	Auditeur 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces	Auditeur Aide de camp du Cmdt EGN/CHEN

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Fenard.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fenard
Barois	EGN Paris	1922 11/1921-01/1924	Auditeur 4 ^{ème} Bureau approvisionnements	Auditeur Aide de camp du cmdt de l'EGN/CHEN
Battet	Paris CMM	1932 01/1933-08/1934	CM du ministre de la Défense nationale Chef adjoint	Chef adjt du CMM
Bourragué	Paris	1932-07/1933 07/1938-03/1939	Chef 3 ^{ème} Bureau SCEMG	Chef adjt du CMM Auditeur CHEDN
Decoux	Paris	05/1923-01/1924 05/1931-1932 1932-08/1935	SHM et 1 ^{er} Bureau (chef) Section (Etudes) Arme(ment)s naval(e)s	Aide de camp du Cmdt EGN/ CHEN Bureau des Etudes scientifiques Chef adjt CMM
Denis de Rivoire	EGN EGN/CHEN Paris	12/1921-11/1922 11/1922-06/1923 07/1923-01/1924	Auditeur EGN Auditeur CHEN SHM	Auditeur EGN Aide de camp du Cmdt EGN/ CHEN
Duplat	Paris	1931 1932-12/1932 07/1938-03/1939	Chef 1 ^{er} Bureau Chef 1 ^{er} Bureau DPM	Bureau des Etudes scientifiques Chef adjt CMM Auditeur CHEDN
Esteva	Paris	06/1930-07/1932	Ministère de l'Air/SCEM	Chef adjt CMM
Fernet	Paris	1931-09/1932	Chef 2 ^{ème} Bureau	Bureau des Etudes scientifiques Chef adj ^t du CMM
Gensoul	Paris	10/1932-10/1934	SCEMG	Chef adj ^t du CMM
Godfroy	Paris	10/1934-08/1935	Chef du serc central Aéronautique	Chef adj ^t du CMM
Gouton	EGN Paris Paris Paris	1922 12/1922-01/1924 10/1933-06/1935 06/1935-08/1935	Auditeur 3 ^{ème} B 1 ^{er} Bureau, chef Section matériels Chef 1 ^{er} Bureau	Auditeur Aide de camp du Cmdt EGN/ CHEN Chef adj ^t du CMM Chef adj ^t du CMM
Jardel	Paris	08/1938-03/1939	Chef du CMM	Auditeur CHEDN
Lafargue	Paris	1922-07/1922	Service hydrographique	Auditeur EGN
Latham		03/1939-01/1940	Secteur Défense de Toulon	Cmdt Aéronautique 3 ^{ème}
Le Bigot	Paris	03/1921-1922 1923-09/1923	1 ^{er} Bureau <i>Idem</i>	Auditeur EGN Aide de camp du Cmdt EGN/ CHEN

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Fenard.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fenard
Le Bigot (suite)		1932-08/1935	Attaché à la prés.de la République.	Chef adj ^t du CMM
Le Loup	Paris	1923-07/1923 08/1931-01/1934 07/1938-03/1939	4 ^{ème} Bureau 1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation DPM	Aide de camp du Cmt EGN/ CHEN Chef adj ^t du CMM Auditeur CHEDN
Le Luc	Paris	07/1938-03/1939	Chef Section études	Auditeur CHEDN
Marquis	Paris	1922- 1923-01/1924 05/1933-08/1935	Off. d'ord. du ministre <i>Idem</i> Directeur des Etudes et prof de stratégie	Auditeur EGN Aide de camp du Cmt EGN/ CHEN Chef adjt du CMM
Michelier	Paris	1931 12/1933-09/1934	Chef adjt CMM S/s directeur DPM	Bureau des Etudes scientifiques Chef adjoint CMM
Moreau	Bizerte	03/1919-11/1919	Cmt <i>Volta</i>	Aide de camp du préfet
Motet	Paris	12/1930-08/1931	Auditeur CHEN	Bureau des Etudes scientifiques
Platon	EGN Paris	1922 09/1933-08/1935	Auditeur Chef 3 ^{ème} bureau	Auditeur Chef adjoint CMM
Ven	Paris	1922-1923	3 ^{ème} Bureau CMM	Aide de camp du Cmt EGN/ CHEN

Ses fonctions au cabinet des ministres Dumont Pietri, Leygues Sarraut et Chappedelaine lui ont permis d'être au contact de la plupart des officiers généraux. C'est quasiment le seul moment où il est au contact de ces hommes.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Secteur de défense de Toulon : septembre 1939 - 8 janvier 1940.

Directeur du centre de recherche de la Marine et commandant de la Division d'Expérience : 8 janvier 1940- juillet 1940.

Fonction sous l'Etat français.

Amirauté française Alger : 15 juillet 1940 au 28 juillet 1941.

Secrétaire général permanent de la Délégation générale du gouvernement en Afrique française du 28 juillet 1941 au 11 décembre 1942.

Le V.A.E entre en contact avec les Américains à partir de mars 1942, et en particulier Robert Murphy⁴. Il s'est lié aussi avec les membres du groupe des Cinq⁵, ce qui lui vaut une certaine liberté d'action au moment du débarquement. S'il émet dès le début de l'après-midi du 8 novembre l'idée d'une négociation nécessaire⁶, il n'est pas certain qu'il fut l'interlocuteur le plus écouté par l'Al Darlan. Considéré par le général Noguès comme un des principaux partisans d'un accord rapide avec les Américains⁷, il est surtout utilisé par l'Al Darlan pour ramener à lui⁸ les partisans du général Giraud qu'est le groupe des cinq.

Fonctions sous les autorités d'Alger

Secrétaire général du Conseil impérial chargé des relations avec les Etats-Unis.

Chef de la mission navale française aux Etats-Unis.

⁴ Robert Murphy, *op. cit.*, p. 126-127.

⁵ Le groupe des Cinq se compose de Jacques Tarbé de Saint Hardouin, diplomate, d'Henri d'Astier de La Vigerie, officier, Jacques Lemaigre-Dubreuil, industriel, Jean Rigault, journaliste et le général Van Hecke (alors colonel), chef des Chantiers de jeunesse d'Afrique du Nord.

⁶ Kenneth Pendar, *op. cit.*, p. 129.

⁷ Albert Kammerer, *op. cit.*, p. 470.

⁸ *Ibidem*, p. 504, 517.

APRES-GUERRE

Carrière post 1944

Membre permanent du Conseil supérieur de la Marine : 13 octobre 1945.

Chef d'état-major français du Comité d'état-major des Nations unies : novembre 1945.

Il est versé 2^{ème} section et maintenu en situation d'activité le 7 janvier 1946.

Il quitte le service actif le 31 juillet 1946.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, p.182-183.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1239/1, dossier personnel du V.A.E Fenard.

AN

19800035/789/89217, dossier de Légion d'Honneur.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE

Des amiraux
au service de Vichy
(1940-1944).

Présentée et soutenue publiquement le 24 octobre 2014 par

Odile GIRARDIN-THIBEAUD

Sous la direction de Monsieur le Professeur Bernard Lachaise.

Membres du jury

Monsieur Jean-Baptiste Bruneau, Maître de conférences, Université Bretagne Sud.

Monsieur Olivier Forcade, Professeur, Université Paris IV Sorbonne.

Monsieur Bernard Lachaise, Professeur, Université Bordeaux Montaigne.

Monsieur Sébastien Laurent, Professeur, Université de Bordeaux.

Monsieur Olivier Wiewiorka, Professeur, Ecole normale supérieure de Cachan et membre de l'Institut Universitaire de France.

**Des amiraux
au service de Vichy
(1940-1944).**

Dictionnaire.

V.A.E Jean Fernet, 12 août 1881 (Paris) - 18 août 1953 (Paris).

Secrétaire général de la présidence du Conseil : juillet 1940 - février 1941.

Secrétaire général du Conseil national : février 1941 - juin 1944¹.



Coll. France Empire.

Le V.A.E Fernet, décembre 1941.

¹ Si les séances du Conseil national ont été suspendues avec le retour au pouvoir de Laval, le Conseil lui-même n'a jamais été juridiquement dissous. La date de juin 1944 correspond à l'un des derniers documents émis par l'amiral Fernet, « Mémoire sur la réorganisation administrative de la France », AN 2AG 639. Cité par Marc Oliver Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944*, op. cit., p.561-562 et 628.

Le V.A.E Fernet vu par...

Roger Martin du Gard² :

« C'est un esprit rare, un caractère grave et pur, et à la fois riche, ce qui est si souvent incompatible.[...]Il sent bien, comme nous, que cette guerre [guerre de 1914] est un vaste retournement, un vaste bouleversement, le retournement, le renversement de toutes les valeurs. Que c'est proprement une ère.[...]Il reste, malgré qu'il plane en réalité très au-dessus, il reste fidèle à l'intelligence, à la raison de l'Action française. Et c'est bien impressionnant. »^a[...]

«Je dîne avec lui[l'amiral Fernet]. Très amiral. Très conspirateur. Nullement abattu par la défaite. On sent que cette débâcle n'est pas un désastre pour ceux qui se sont saisis enfin du pouvoir, espèrent faire triompher leur politique, se venger de leurs ennemis. [...]Il a fait toute la retraite avec le ministère de la Marine, a joué un rôle de premier plan, voit toutes ses ambitions se réaliser enfin. Il ne cache pas ses haines, son antisémitisme, son antiparlementarisme. Tout en lui crie : « notre heure a enfin sonné ». »^b.

Marcel Peyrouton³ :

« Toujours présent, intelligent, subtil, travailleur, minutieux, il s'efforçait de maintenir dans ce milieu particulier qu'était le cabinet du maréchal une règle, un ordre difficiles à faire respecter en raison de l'exiguïté des locaux, de l'affluence des visiteurs, de tout ce que la vie politique, administrative à l'hôtel du Parc, comportait d'improvisation et de lacunes. Il n'était pas commode d'y tenir des archives. [...]. De taille brève, menue, tout en finesse, en nuances,

² Roger Martin du Gard, a) *Journal 1892-1899*, Paris, Gallimard, 1992. Lettre à Pierre Margaritis, 10 septembre 1917, p. 837. Les passages soulignés sont en italique dans le texte original. b) *Journal 1937-1949*, Paris, Gallimard, 1993, éphéméride du 14 juillet 1940, p. 345.

³ Marcel Peyrouton, *op. cit.*, p.130-131.

l'amiral Fernet avait la physionomie élégante, aigüe, l'œil fureteur d'un patricien du quattrocento. Et parfois la détente d'un midship. »

Ivan Loiseau⁴ :

« Fernet joint à une grande intelligence une vaste culture, fort rare chez les militaires, une curiosité de connaître et un atticisme qui fut toujours le signe d'un esprit supérieur.[...]Toutefois, j'aurais souhaité que l'entourage de l'Amiral fut davantage composé de gens « avertis » plus mêlés au « siècle » [...], d'esprit politique et ayant la connaissance des hommes. Il était tentant évidemment de s'entourer de militaires ou de marins, dont la loyauté était certaine et l'intelligence réelle, mais, du fait même des exigences de leur carrière, ils ne pouvaient avoir ni la connaissance de la politique, ni celle des hommes politiques. »

⁴ Ivan Loiseau, *Souvenirs et témoignages. Un témoin naturel et quotidien du Gouvernement de Vichy 1940-1945*, Moulins, Editions des Cahiers Bourbonnais, 1974, 277 p. et p.122-123. Yvan Loiseau était le directeur général de la Compagnie fermière de Vichy qui gérait la station thermale. Il a rencontré le V.A.E Fernet dès 1932.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, professeur à l'Ecole de médecine.
Situation de famille : marié, trois enfants.

Carrière

Entrée au service : 1899 à 18 ans 2 mois.
Versement en 2^{ème} section : août 1941.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
31 ^{ème} /100	14 ^{ème} /94

Spécialité militaire

Canonier.

Formation complémentaire

Ecole de Guerre Navale : septembre 1922-août 1923.
Centre des hautes études navales : décembre 1932-juillet 1933.
Langue : anglais parlé couramment ; allemand traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		EV		LV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Fernet	05/10/1902	21 ans 2 mois	5/ 10/1904	23 ans 2 mois	19/03/1912	30 ans 7 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	CC		CF		CV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	31/12/1919	38 ans 5 mois	20/02/1923	41 ans 6 mois	25/08/1928	47 ans
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	CA		VA		VAE		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	06/03/1935	53 ans 7 mois	16/12/1939	58 ans 4 mois	29/07/1940	58 ans 4 mois		
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Escadre du Nord

Courbet de 08/1902 à 04/1903

Formidable de 04/1903 à 02/1904

Escadre d'Extrême Orient

Styx de 04/1904 à 7/10/1904

Foudre de 10/1904 à 02/1906

1^{ère} Flottille de torpilleurs de l'Océan, *Fauconneau* de 07/1906 à 02/1907

La Couronne de 03/1907 à 09/1907

Cassard de 01/1908 à 10/1908

1^{ère} escadre de méditerranée, escadre légère, *Jules Ferry*, de 04/1909 à 02/1911

Mirabeau de 05/1911 à 08/1912

Division des Ecoles de l'Océan, *Jeanne d'Arc* de 08/1912 à 01/1916

EMG, 4^{ème} section, opérations, de 01/1916 à 07/1916

Saint-Louis de 08/1916 à 02/1917

Charlemagne de 02/1917 à 08/1917

Division navale d'Orient, de 08/1917 à 01/1918

Escadrille de Patrouille de Brest *La Vaillante* de 01/1918 à 02/1919

EMG, 2^{ème} Bureau, Pays Bas de 02/1919 à 08/1920

Flottille du Rhin de 08/1920 à 09/1922

EGN de 09/1922 à 08/1923⁵

EMG de 08/1923 à 07/1924

Escadre de la Méditerranée, 1^{ère} flottille, 5^{ème} escadre de torpilleurs *Le Touareg*, de 01/1925 à 07/1926

EMG, 2^{ème} Bureau, de 07/1926 à 02/1929

Forces navales d'Extrême Orient, *Waldeck Rousseau*, de 02/1929 à 09/1930

EMG, 2^{ème} Bureau, de 12/1930-09/1932

CHEN (auditeur) de 12/1932 au 07/1933

EGN (professeur titulaire) de 08/1933 à 09/1935

Port de Cherbourg de 09/1935 à 04/1936

Division navale du Levant de 04/1936 à 07/1938

Conseil supérieur de la Défense nationale de 07/1938 à 11/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 15 ans 1 mois	Mer : 25 ans 2 mois
Total : 40 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus 72.75%</i>	Fernet 62.5%

Ecrits en cours de carrière

(C.C) *La Marine allemande*, Ecole supérieure de guerre, 1921.

(C.C) *Tactique appliquée des forces de surface*, Ecole de guerre navale, 1922-1923, 66 p.

(C.V) *La mission des Forces maritimes. Tome 1 Constitution générale de ces forces, tome 2 Mise en œuvre des forces maritimes*, conférences prononcées à l'Ecole supérieure de guerre, 1933.

(C.V) *Politique navale : influence de la situation maritime de la France sur la politique*, Centre des hautes études navales, 1933.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
18/09/1915	22/07/1923	2/07/1936		

Croix de guerre

Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures

Médaille d'Orient et des Dardanelles

Officier Ouissam Alaouite

Commandeur du Dragon d'Annam Parasol Blanc

Ordre royal du Cambodge

Etoile noire

Médaille du Maroc

Grand officier du Cèdre

Décorations étrangères

Indépendance Montenegro

Saint Stanislas de Russie

Distinguished service cross

US Navy cross

Officier Orange Nassau (Pays-Bas)

Officier Saint Maurice et Lazare

Mérite naval espagnol
Commandeur de l'Ordre royal de l'Épée
Officier de l'Ordre de Léopold
Commandeur Trésor sacré (Japon)
Polonia Restitua
Étoile Lettonia
Grand officier Couronne de Roumanie
Médaille maritime roumaine
Mérite militaire bulgare
Grand officier Mérite syrien

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction du 15 mai 1914 dont le texte ne figure pas dans le dossier.

Par décision ministérielle en date du 30 juin 1921, proposition extraordinaire d'avancement pour le grade de capitaine de frégate « *pour les services exceptionnels [...] rendus à la Délégation française chargée de suivre en Hollande l'application de l'article 357 du traité de Versailles.* »

Témoignage collectif de satisfaction par décision ministérielle du 30 décembre 1925, pour les opérations militaires sur la côte du Rif et notamment le 7 septembre devant Sidi-Driss. La même opération lui vaut par décision ministérielle du 12 janvier 1926, une citation à l'Ordre de l'Armée des T.E.O.

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

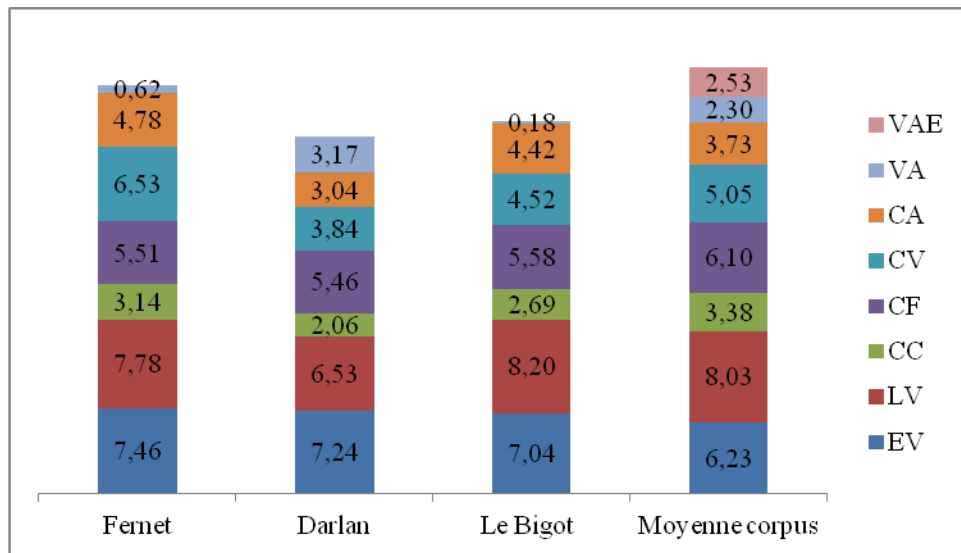
Sur la *Jeanne d'Arc*⁶ comme chef du service de l'artillerie puis sur le *Saint Louis*⁷ : contrôle du trafic dans la Manche occidentale puis campagne des Dardanelles
Avec le *Charlemagne*⁸ affecté à la Division d'Orient : opérations en rade de Salonique.

⁶ SHD-M, SSY 294-295, journaux de navigation et de bord. Voir également Amiral Auphan, *L'honneur de servir*, *op. cit.*, p.40-48.

⁷ Jean-Michel Roche, *Dictionnaire des bâtiments de la Flotte de guerre française*, *op. cit.*, p.434-435.

⁸ SHD-M, SSY 90, journal de navigation.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« Officier de haute valeur, de jugement très sûr [...] a dirigé avec habileté clairvoyance et succès un service très important de renseignements sur l'Allemagne », CV, chef 2^{ème} Bureau, septembre 1920.

« Culture générale très étendue, extrêmement calme et pondéré. Plein de tact. Son esprit de méthode et sa connaissance professionnelle peuvent le pousser parfois à exiger la perfection au moment d'entrer en action », C.V, commandant la 1^{ère} flottille de l'escadre de la Méditerranée, mai 1925.

« A un sentiment très marqué des nuances [...] grande indépendance d'esprit. Recherche toujours la perfection », C.A, SCEM, juin 1927.

« Le CV Fernet est un officier d'une grande distinction possédant une culture étendue et très juste. Il est bon marin et manœuvre bien, s'intéressant beaucoup au personnel. Il s'est occupé de son équipage avec une sollicitude ingénieuse et s'est attaché avec succès à développer l'esprit de corps des spécialistes sans rien négliger de ce qui pourrait fortifier la cohésion de l'ensemble. Le Waldeck Rousseau est bien tenu ; l'équipage à terre comme à bord se compte avec correction ; les services sont bien organisés ; le bâtiment est en parfait état pour remplir sa mission. [...] Mais il n'y a pas assez d'affinité entre nos deux caractères pour que j'exprime le désir de l'avoir à nouveau pour collaborateur », C.A Mouget, Commandant les Forces navales d'Extrême Orient, juillet 1929.

« Esprit cultivé et fin, ordonné et méthodique. Caractère loyal et franc, mais légèrement inquiet et susceptible », C.A Abrial, SCEM, juin 1931.

Issu d'une promotion brillante, il est tout au long de sa carrière un peu en retrait par rapport à ses autres *co-midships*, membres du corpus. Il marque le pas dans sa carrière par rapport à l'ensemble des autres officiers à partir du grade de C.V. Ces nombreuses années à terre en particulier dans des postes de renseignement ne l'ont cependant pas empêché de développer ses qualités de marin. La formation des personnels est une préoccupation constante. Doté d'une grande culture, des compétences d'ordre, de méthode lui sont également attribuées ainsi que des qualités de tact qui en font un bon diplomate, malgré un caractère parfois difficile.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Vaillante</i>	Ca	01/1918-02/1919	L.V	37 ans	1 an 1 mois
Flottille du Rhin		11/1920-11/1922	C.C	39 ans	2 ans
5 ^{ème} escadre de torpilleurs		01/1925-07/1926	C.F	44 ans	1 an 6 mois
<i>Waldeck Rousseau</i>		02/1929-11/1930	C.V	48 ans	1 an 8 mois
Division navale du Levant		04/1936 à 07/1938	C.A	55 ans	2 ans 3 mois
Temps de commandement total					8 ans 6 mois
Temps de commandement/temps de service					21.25%
<i>Moyenne Corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	04/1909-02/1911	1 ^{ère} division légère	Aide de camp	E.V	28 ans	1 an 10 mois
Etat major général et/ou en services centraux	01/1916-07/1916	4 ^{ème} section		L.V	35 ans	6 mois
	07/1926-02/1929	2 ^{ème} Bureau	Chef	C.F	45 ans	2 ans 7mois
	12/1930-09/1932	2 ^{ème} Bureau	Chef	C.V	49 ans	1 an 9 mois

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Ministère et poste à dimension politique	08/1917-01/1918		Att à l'EM du V.A anglais	L.V	36 ans	5 mois
	02/1919-08/1920	Pays Bas	Attaché naval	L.V	38 ans	1 an 6 mois
	08/1923-07/1924	EMG	Chef de cab ^t	C.F	42 ans	11 mois
	09/1938-11/1939	CSDN	Secrétaire ⁹	CA	57 ans	1 an 2 mois

Le V.A.E Fernet est à terre un homme du renseignement, qui a très tôt et durablement côtoyé l'EMG à des moments importants. Ses fonctions au CSDN juste avant la guerre lui ont permis de côtoyer les plus hautes instances militaires et politiques de la 3^{ème} République et d'être au fait des forces et faiblesses des principaux protagonistes de 1940.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1898)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1899)</i>	<i>Fistots (entrés en 1900)</i>
Duplat, Esteva, Gensoul	Darlan, Le Bigot	Derrien, Moreau, Marquis

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Fonction de l'interlocuteur	Fernet
Abrial	EMG	05/1931-09/1932	SCEM	Chef 2 ^{ème} Bureau

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fernet
Auphan	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1913-01/1916	Elève officier puis officier canonnier	Chef du service artillerie
Bard	EMG	12/1930-07/1931	Chef adjt du 2 ^{ème} B.	Chef du 2 ^{ème} Bureau

⁹ Il est secrétaire général adjoint de septembre 1938 à juin 1940, puis secrétaire général jusqu'en juillet 1940.

Interlocuteur	Lieu	Date	Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fernet
Bouxin	<i>Jules Ferry</i>	10/1909-02/1911		
Dupré ¹⁰	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1913-08/1914		Chef du service artillerie Cmdt
	<i>Flot^{tille} du Rhin</i>	08/1920-12/1920		
Le Loup	2 ^{ème} Bureau	04/1927-02/1929	A.N Athènes	Chef du 2 ^{ème} Bureau

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fernet
Auphan	EMG	08/1923-12/1923	1 ^{er} Bureau Etudes/Matériels	Chef de cab. du CEMG
		10/1926-02/1929	CMM	Chef 2 ^{ème} Bureau
Bard	EGN	10/1933-07/1935	Professeur adjoint	Professeur ¹¹
Barois	<i>Mirabeau</i> EMG	10/1911-04/1912	4 ^{ème} Bureau <i>Arras</i>	Chef de cab. du CEMG Cmdt de la 5 ^{ème} Esc ^{le} et du <i>Touareg</i>
		08/1923-07/1924		
		01/1925-12/1925		
Battet		11/1926-10/1927 11/1927-10/1928	EGN Officier d'ordonnance du ministre CM du ministre de la Défense nationale	Chef du 2 ^{ème} B.
		1932		
Broussignac	<i>Mirabeau</i>	10/1911-08/1912		
Bourragué	EGN EMG	12/1922-08/1923	Auditeur 3 ^{ème} Bureau SCEMG	Auditeur Chef 2 ^{ème} Bureau Secr. du CSDN
		12/1930-09/1932		
		09/1938-09/1939		
Bouxin	EGN/CHEN	12/1932-10/1934	Professeur à l'EGN	Auditeur au CHEN puis professeur à l'EGN
Chomel de Jarnieu	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1912-10/1913	Midship	Chef du service artillerie
Darlan	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris Paris	08/1912-08/1914	Officier des montres Dir. cab. du ministre <i>Idem</i>	Chef du ser. artillerie Chef 2 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>
		07/1926-09/1927		
		07/1932-09/1932		

¹⁰ Sous toutes réserves

¹¹ Fernet est professeur de stratégie et tactique générale.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Fernet.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fernet
Decoux	EMG	08/1923-07/1924 06/1927-02/1929 05/1931-09/1932	SH et 1 ^{er} Bureau Adjoint au DPM Section Etudes armes navales	Chef de cab. du CEMG Chef 2 ^{ème} Bureau Id
de Laborde		07/1938-08/1939	Inspecteur général des F.M	Secr. du CSDN
Denis de Rivoire	EGN EMG	09/1922-06/1923 08/1923-07/1924	Auditeur SHM	Auditeur Chef de Cabinet CEMG
Derrien	Paris	01/1931-08/1931	Auditeur CHEN	Chef 2 ^{ème} B
Docteur	Paris	07/1926-09/1927	DPM	Chef 2 ^{ème} Bureau
Duplat	<i>Saint-Louis Charlemagne</i> Paris EMG EMG Paris	10/1916-02/1917 02/1917-08/1917 07/1926-01/1928 01/1928-08/1928 12/1930-09/1932 08/1938-06/1939	CSM CHEN Chef 1 ^{er} Bureau DPM	Chef 2 ^{ème} Bureau Id Id Secr. du CSDN
Dupré	EGN Paris <i>Id</i>	11/1922-08/1923 07/1926-1927 01/1931-01/1932 08/1938-11/1938	Auditeur Off. d'ord. du ministre des Armées EM part du ministre Chef du CMM	Auditeur Chef 2 ^{ème} Bureau <i>Id</i> Secr. du CSDN
Esteva	<i>Jeanne d'Arc</i> EMG 1 ^{ère} escadre	08/1912-05/1915 12/1923-07/1924 10/1925-07/1926 1/1927-02/1929 12/1930-07/1932	Officier des montres Chef 4 ^{ème} Bureau <i>Lorraine</i> S/s chef serv Aéro Ministère de l'Air/SCEM	Chef du service artillerie Chef de cab. du CEMG <i>Touareg</i> Chef 2 ^{ème} Bureau Id
Fenard	Paris	1931-09/1932	Bureau des Etudes scientifiques Chef adj ^t du CMM	Chef 2 ^{ème} Bureau
Gensoul	1 ^{ère} escadre	09/1925-07/1926	<i>Courbet</i>	<i>Touareg</i>
Godfroy	Paris	10/1934-09/1935	Chef du serv central Aéronautique	Prof EGN
Gouton	EMG EMG EGN/CHEN Paris	08/1923-07/1924 04/1928-02/1929 01/1933-10/1933 09/1938-11/1939	3 ^{ème} Bureau s/s chef au CMM Auditeur au CHEN Directeur du CMM	Chef de cab. du CEMG Chef 2 ^{ème} Bureau Auditeur au CHEN puis Professeur à l'EGN Secr. du CSDN
Jardel	Paris	08/1938-11/1939	Chef du CMM	Secr. du CSDN
Landriau	<i>Cassard</i>	02/1908-10/1908 05/1939-05/1940	SCEM Min. des colonies	Secr. du CSDN

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Fernet.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Fernet
Latham	Paris	05/1927-02/1929	Prof tact aérienne CHEN	Chef 2 ^{ème} B
Le Bigot	Paris	07/1926-02/1929 05/1931-09/1932	CMM Attaché à la prés. de la République	Chef 2 ^{ème} Bureau <i>Id</i>
Le Loup	FNEO EMG	08/1929-09/1930 08/1931-09/1932 08/1938-12/1939	Cmdt de <i>l'Altair</i> 1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation S/s directeur DPM	Cmdt <i>Waldeck Rousseau</i> Chef 2 ^{ème} Bureau Secr. du CSDN
Le Luc	Paris <i>Id</i>	08/1938-08/1939 08/1939-07/1940	Chef Section études Adj ^t au CEC des FMF puis 1 ^{er} SCEM	Secr. du CSDN <i>Id</i>
Marquis	Paris EGN/CHEN	08/1923-07/1924 08/1933-06/1934	Ord. du ministre Directeur des études prof de stratégie CHEN	Chef de Cab. du CEMG Professeur à l'EGN
Michelier	Paris <i>Id</i>	12/1930-12-1931 11/1938-09/1939 09/1939-06/1940	Chef adj ^t du CMM Chef EMG/Aéronautique Major général	Chef 2 ^{ème} Bureau Secr. du CSDN <i>Id</i>
Moreau	1 ^{ère} escadre	01/1925-10/1925	2 ^{ème} SCEM	Cmdt 5 ^{ème} esc de T
Motet	Paris	12/1930-08/1931	Auditeur CHEN	Chef du 2 ^{ème} Bureau
Négadelle	EMG	12/1930-04/1931	3 ^{ème} Bureau/tactique	Chef 2 ^{ème} Bureau
de Penfentenyo de Kervéréguin	<i>La Couronne Jules Ferry</i>	1907 1909		
Platon	EGN/CHEN	12/1932-09/1933	Professeur au CHEN	Auditeur au CHEN puis professeur à l'EGN
Robert	EMG	09/1923-07/1924 07/1926-04/1928 01/1932-09/1932	SCEMG <i>Idem</i> Insp. g ^{ale} des FM de la Méditerranée	Chef de Cab. du CEMG Chef 2 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>
Rouyer	Esc. de la Méditerranée	01/1925-12/1925	EM, Chef 4 ^{ème} B	Cmdt 1 ^{ère} flottille et <i>Touareg</i>
Ven	Paris	08/1923-07/1924	Off d'ord du ministre de la Guerre	Chef de cab. du CEMG

Autres

Il est proche du CA Ceillier de la promotion entrée en 1900¹².

b) En dehors de la Marine.

Politiquement, son entourage et ses idéaux le rapprochent des milieux monarchistes. Il est proche de l'Action française que son frère cadet André, auteur reconnu et membre du conseil d'Etat, mort en 1916, a soutenu en écrivant pour *L'indépendance*¹³. Il est un des interlocuteurs directs de Pierre Varillon qui, à partir de 1934, tient la rubrique navale dans le journal du mouvement et auquel il fournit des informations¹⁴. Il approche le maréchal Lyautey, royaliste rallié à la République sans avoir pour autant renié ses convictions monarchistes, par l'intermédiaire du C.A Ceillier, son ancien officier d'ordonnance¹⁵. Les propos du maréchal sur une nécessaire alliance avec l'Allemagne pour « former un bloc européen contre toutes les infiltrations judéo-bolchéviques »¹⁶ font assurément écho chez le V.A.E Fernet.

Avec le sénateur Jacques Bardoux, qu'il a vraisemblablement rencontré au moment où il fut en poste au Pays-Bas ou à la tête de la Flottille du Rhin, il partage une vision commune sur l'arrogance supposée de la Grande Bretagne entre les deux guerres. Mais les idées développées par Jacques Bardoux sur la France des métiers et sur une organisation de la vie économique autour d'une alliance du capital et du travail, sans être fondamentalement corporatiste, attire incontestablement le V.A.E Fernet, tout comme ses réflexions sur les réformes administratives à

¹² Il le présente d'ailleurs à Roger Martin du Gard. Roger Martin du Gard, *Journal 1919-1936, op. cit.*, éphéméride du 12 septembre 1923, p.385.

¹³ Thomas Roman, « *L'Indépendance* : avec ou sans Maurras », *op. cit.*.

¹⁴ Ronald Chalmers Hood III, *Royal Republicans, The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939,...* *op. cit.*, p.149.

¹⁵ Gaby Sonnabend, *Pierre Vienot (1897-1944) : ein Intellektueller in der Politik*, Munich, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 2005, 479 p. et p.44.

¹⁶ Roger Martin du Gard, *Journal 1919-1936, op. cit.*, éphéméride du 8 octobre 1921, p. 266. Ce qui n'empêche pas Lyautey dans l'édition française de *Mein Kampf* parue en 1934 aux Nouvelles éditions latines, d'avertir les Français des dangers du nazisme en écrivant dans la dédicace « *Tout français doit lire ce livre* », pour s'en prémunir.

conduire pour la rénovation de l'Etat¹⁷. Lors de l'invasion de la France par les troupes allemandes en mai 1940, le V.A.E Fernet lui rend compte de la situation à plusieurs reprises¹⁸.

Entre 1940 et 1943, le V.A.E Fernet correspond régulièrement avec Joseph Avenol. Entré à la SDN comme sous-secrétaire en 1923 à la Société des Nations il devint son secrétaire général de 1933 à août 1940. Le ton de la correspondance laisse entendre que les deux hommes sont proches. Toutefois il est difficile de savoir comment les deux hommes se sont rencontrés. Se sont-ils rencontrés avant guerre ? Au cours de conférences internationales ? Par l'intermédiaire de Jacques Bardoux qui y fut délégué adjoint ? Joseph Avenol, royaliste proche de l'Action française, anti-allemand partage avec le V.A.E Fernet une méfiance de l'Angleterre. Il partage également avec Fernet une vision corporatiste du travail et villipende les grands trusts capitalistes dont il redoute une alliance secrète qui aboutirait à une Europe économique avant une Europe politique¹⁹.

Le V.A.E Fernet fréquente les milieux littéraires (Gide, Giraudoux...) par le biais en particulier de son ami Roger Martin du Gard, son condisciple du lycée Fénélon à Paris²⁰.

Le V.A.E Fernet croise pratiquement tous les officiers impliqués dans Vichy. Son parcours illustre parfaitement le rôle que joue Paris (EMG, cabinet du ministre, EGN/CHEN...) comme plaque tournante dans la constitution et la maintenance des réseaux. Si des relations de confiance existent entre lui et l'Al Darlan, ils n'en n'ont pas pour autant développé de relations proches. Monarchiste proche de l'Action française, sa présence à Paris qui est resté tout au long de sa carrière son lieu de résidence lui a permis d'entretenir un réseau mondain et littéraire.

¹⁷ ADPD, Fonds Bardoux 142 J, 203-204 ; 205-207 ; 208-209 : correspondance J. Bardoux- J. Fernet, 1921-1942.

¹⁸ Jacques Bardoux, *op. cit.*, éphémérides des 9 et 30 mai, 6, 8 et 10 juin 1940, p.295, 339, 348, 354-355, 358.

¹⁹ Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy, op. cit.*, p. 69-70.

Dans le fonds du MAE, 6 PA-AP, papiers Joseph Avenol, 1920-1958, il n'y a aucune trace de la correspondance adressée par J. Fernet à J. Avenol.

²⁰ Roger Martin-du-Gard est un ami du colonel Mayer qu'il prit pour modèle pour le personnage central de son roman *Les Mémoires du Lieutenant-colonel de Maumort*. Vincent Duclert (dir.), *Le Colonel Mayer. De l'affaire Dreyfus à de Gaulle. Un visionnaire en République*, Paris, Armand Colin, 2007, 424 p. et p.7-8

1940-1944

La guerre de 1940.

Secrétaire général adjoint du CSDN jusqu'en juin 1940, puis secrétaire général et officier de liaison pour la Marine auprès du chef d'état-major des Armées²¹.

Fonction entre 1940-1944.

Secrétaire de la présidence du Conseil : 12 juillet 1940- 17 février 1941.

Secrétaire général du Conseil national : 7 février 1941- juin 1944.

Exercice de la fonction.

Comme le note Michèle Cointet, on peut à propos du V.A.E Fernet évoquer une « *personnalité oubliée des témoins et des historiens* »²². En avril 1945, le commissaire du gouvernement, reprenant l'information du préfet, avait d'ailleurs souligné l'opacité entourant le rôle du V.A.E Fernet, en notant la difficulté « *à obtenir de[s] précision[s] sur son activité* »²³. Dès sa déposition au procès Pétain, le V.A.E Fernet minimise son rôle s'estimant n'avoir été « *que le collaborateur du Maréchal pour l'exécution de ses audiences* »²⁴ : il n'aurait donc géré que son agenda. Par la suite dans ses Mémoires, il se para de son rôle « *de secrétaire, témoin, confident* »²⁵. Pour autant, une lecture attentive de ses Mémoires et des archives - au vu des modes de travail très pyramidaux qu'il instaure il est raisonnable de penser que la rédaction des textes issus en particulier du secrétariat général de la présidence du Conseil l'ont été avec son approbation - permettent d'entrevoir un homme qui ne dédaigne pas sortir de son rôle de simple

²¹ SHD-T, DAT, 2N49, journal de marche du CSDN. Cité par Général Rivet, *op. cit.*, p.352-353.

²² Michèle Cointet, *Nouvelle histoire de Vichy*, *op. cit.*, et p. 178, 217, 584, 589 et Jérôme Cotillon dans ses travaux ne l'évoque que pour citer sa fonction : Jérôme Cotillon, *Le rôle politique du cabinet civil du maréchal Pétain (1940-1944) : composition, fonctionnement, évolution*, *op. cit.* ; Idem, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *op. cit.*

²³ AN, 3W172, dossier Fernet : note du 11 avril 1945 du commissaire du gouvernement, Cour de justice de l'Allier au procureur de la Haute cour de justice.

²⁴ Géo London, *Le procès Pétain*, *op. cit.*, p. 630 (audience du 6 août 1945).

²⁵ Vice-amiral Fernet, *op. cit.*, avant-propos, p. I.

témoin passif lorsqu'il est secrétaire de la présidence du Conseil et être un véritable gardien du temple de la pensée maréchaliste dans ses fonctions de secrétaire général du Conseil national.

Le V.A.E Fernet dit devoir sa nomination de secrétaire de la présidence du Conseil auprès de Pétain à Raphaël Alibert qui connut bien son frère lorsqu'ils siégeaient tous deux au Conseil d'Etat²⁶. Nommé, il doit asseoir sa fonction et celle de son service face au secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, Raphaël Alibert puis Paul Baudouin à partir d'octobre 1940, et surtout face au secrétariat du chef de l'Etat du général Laure. Du partage des responsabilités avec ce dernier, il ressort que le V.A.E Fernet a « *qualité pour traiter auprès du Maréchal les problèmes d'ordre administratif et pour lui rappeler les actes et décisions du gouvernement.[...]En revanche, [il] doit s'interdire tout caractère de représentation.[...] [II] est en définitive un personnage d'autorité, qui doit disposer d'une audience immédiate et, territorialement, d'un accès direct auprès du chef de l'Etat* »²⁷. Chargé de l'organisation et de la coordination administrative des différents départements ministériels, de nombreux dossiers, dont il exige une synthèse de quelques pages²⁸, passent par lui avant d'être vus par le chef de l'Etat. Sa présence au conseil des ministres et au conseil restreint qui, chaque matin, réunit quelques ministres avec le maréchal Pétain et pour lequel il consigne les éléments principaux²⁹ lui fait être au courant de pratiquement tous les dossiers. Sa présence dans bon nombre de dîners mondains, lui permet d'entendre de nombreux avis, commentaires, ragots... Il tente d'influencer les orientations politiques du maréchal, sans grand succès il est vrai. Il appartient au " lobby " anti-Laval, même

²⁶ *Ibidem*, avant-propos p. II.

²⁷ AN, 2 AG 459, septembre 1940. Cité par Marc Oliver Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944, op. cit.*, p. 177.

²⁸ AN, F⁶⁰592, instruction du 5 septembre 1940. Citée par Marc Oliver Baruch, *Ibidem*, p. 172

²⁹ Vice-amiral Fernet, *op. cit.*, p. 10-11.

s'il n'en est pas le leader, certes en partie pour s'aligner sur le maréchal, mais aussi parce que Laval représente le parlementarisme de la Troisième République.

Pendant cette période l'Al Darlan et le V.A.E Fernet correspondent régulièrement³⁰ et le premier soumet au second des notes et projets de gouvernement et d'organisation ministérielle surtout concernant la Défense. Aussi le débarquement de sa fonction de secrétaire général de la présidence du Conseil du V.A.E Fernet peut surprendre.

En effet, déjà nommé secrétaire général du Conseil national institué par décret du 22 janvier 1941, le V.A.E Fernet est démis de ses fonctions. L'Al Darlan laisse entendre que le V.A.E indisposait Allemands et Français, sans plus ample précision il est vrai³¹. Ce qui est certain, c'est que l'Al Darlan veut rétablir l'autorité du vice-président du conseil en coordonnant l'activité ministérielle. Il rattache donc dès mars 1941 les services administratifs du secrétaire général de la présidence du Conseil à la vice-présidence³² à la tête duquel il place son mentor Henri Moysset³³. Si, pour l'Al Darlan, la nomination du V.A.E Fernet comme secrétaire général du Conseil national est également un atout pour y gagner la bataille du règlement intérieur qui l'oppose à Joseph Barthélémy³⁴, elle tend aussi à isoler le maréchal Pétain³⁵. Mais si le V.A.E Fernet est un atout pour l'Al Darlan, il n'en reste pas moins que c'est au maréchal Pétain que le V.A.E Fernet se rallie inconditionnellement. Il le sert au sein de cette institution en s'en faisant son porte parole au sein des différentes commissions et en coulisse. Son soutien se manifeste d'ailleurs également par son implication dans le culte au Maréchal qu'est le dispositif de la

³⁰ Notes des 4 et 22 août 1940. Citées par Hervé Coutau-Bégarie Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, p.225-229.

³¹ Note du 8 février 1941. *Ibidem*, p.303.

³² Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français ; l'administration en France de 1940 à 1944.*, p.60

³³ Hervé Coutau-Bégarie Claude Huan, *Darlan*, *op. cit.*, p. 377-382.

³⁴ Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy*, *op cit.*, p.68-70.

³⁵ Antoine Delenda, *op. cit.*, p. 189.

Francisque pour lequel il parraine vingt-quatre filleuls, ce qui en fait un des membres les plus actifs³⁶.

Si le secrétaire général a pu intervenir occasionnellement dans le choix des membres du Conseil, en particulier pour la commission de la constitution³⁷, sa fonction essentielle reste l'organisation du travail des commissions du Conseil national, tant sur le plan administratif que matériel et pour lequel Joseph Avenol lui prodigue ses conseils³⁸. Il organise les locaux de la villa Strauss, rassemble la documentation nécessaire aux membres de chaque commission pour leur réflexion³⁹, définit les calendriers prévisionnels des réunions⁴⁰, établit les convocations, organise leur publication dans la presse selon des conditions très strictes⁴¹, rédige les procès-verbaux des séances⁴² où ses interventions ne se limitent pas au rappel du règlement⁴³, mais à la défense des positions du Maréchal. Il œuvre pour maintenir au Conseil national son caractère d'assemblée consultative et d'étude, en particulier en repoussant toute idée de permanence. Présent à

³⁶ Françoise Gaspard, Gérard Grunberg, *op. cit.*.
AN, 72 AJ 249, liste des porteurs de Francisque.

S'il ne faut pas exagérer la signification de cette décoration pour les récipiendaires du point de vue de leur adhésion au régime de Vichy, ce n'est évidemment pas le cas pour les animateurs du dispositif.

³⁷ Georges Pernot, *Journal de guerre 1940-1941*, Cahiers d'études comtoises n°16, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Paris, Les Belles Lettres, 1971, p.220. Pierre Limagne évoque « *Quelques 200 membres, généralement choisis dans ce que l'ancienne droite avait de moins reluisant ou parmi les transfuges de la gauche. Pas de représentants des opinions moyennes.[...] Les hommes acceptables du lot risquent de traîner toute leur vie comme un boulet le titre d' « anciens membres du Conseil des 200 »* ». Pierre Limagne, *op. cit.*, éphéméride du 24 janvier 1941, p. 87-88.

³⁸ AN, 2 AG 651, papiers Fernet, lettres des 26 décembre 1940, 7 février, 21 mars, 6 et 12 décembre 1941 de Joseph Avenol au V.A.E Fernet.

³⁹ AN, F⁶⁰ 361, note du 21 novembre 1941.

⁴⁰ *Ibidem*, note du 24 janvier 1942.

⁴¹ AN, 2AG 639, note de la direction politique du 24 avril 1941 et consignes à la presse, mai 1941. Citées par Pierre Barral, *op. cit.*. Ultérieurement il déplora ces « *prudentes consignes de discrétion [...qui] ont eu pour contre coup d'émousser l'attention générale du pays* ». AN, 2 AG 646, note du 25 mai 1942 du V.A.E Fernet sur « la réunion d'une commission de coordination des travaux relatifs à la constitution ». Citée par Michèle Cointet, *Le conseil national de Vichy...*, *op. cit.*, p. 297.

⁴² AN, F⁶⁰ 361, procès-verbaux de la première et deuxième commission (réorganisation administrative de la France et réforme de la loi municipale) et AN, 2 AG 618, procès-verbaux de la 3ème commission dite la Constitution.

⁴³ *Ibidem*, procès-verbal de la séance du 21 août 1941.

l'ensemble des sessions, il veille à assurer la cohérence des différents travaux des commissions (en particulier avec les projets de la constitution).

Son activité se perpétue bien au-delà de la suspension des séances du Conseil national et quasiment jusqu'à la fin du régime de Vichy. Il tente, sans succès, d'instituer une commission de coordination chargée de surveiller la mise en place dans les administrations des recommandations du Conseil national. Il est une des chevilles ouvrières de l'organisation des journées du Mont-Dore d'avril et de septembre 1943 qui porte sur la communauté⁴⁴ et reste très actif dans l'élaboration des différents projets de constitution de l'été 1943 à janvier 1944⁴⁵. Il se tourne aussi vers la formation morale des jeunes dans le cadre d'un projet de Centre des hautes études politiques et sociales et d'une école supérieure de formation civique⁴⁶, et s'implique également dans la constitution d'un Bureau des institutions nationales en favorisant en juillet 1944 leur financement⁴⁷.

Fidèle jusqu'au bout au maréchal Pétain, le V.A.E Fernet fut avant tout un conseiller sans grande influence. « *Chrétien, sensible au corporatisme, épris de moralité et soucieux d'ordre social* »⁴⁸, il n'a perçu les enjeux de la collaboration qu'au travers du prisme de son compagnonnage avec le maréchal. Le V.A.E se veut un idéologue de la Révolution nationale, soucieux de l'appropriation et de la transmission aux jeunes générations des valeurs portées par le maréchalisme. De fait, son ralliement incontestable à l'Etat français est avant tout intellectuel et n'a eu que peu d'incidence concrète sur la vie politique de l'Etat français.

⁴⁴ Antonin Cohen, « Vers la révolution communautaire. Rencontres de la troisième voie au temps de l'ordre nouveau », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 51-2, avril-juin 2004, p.141-161.

⁴⁵ AN, 2 AG 651, papiers Fernet : correspondance avec Jean Le Cour Grandmaison, décembre 1943-mars 1944.

⁴⁶ *Ibidem*, correspondance avec Jean Rollin, agrégé de philosophie, professeur au Prytanée, juillet 1943-janvier 1944.

⁴⁷ *Ibidem*, note de remerciements du 16 juillet 1944 de J. de Romanet à Fernet dont l'intervention leur a permis d'obtenir des fonds.

⁴⁸ Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy...*, op. cit., p.352.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Le V.A.E Fernet est placé en 2^{ème} section et maintenu à l'activité le 12 août 1941.

Procédure épuration

Arrêté en septembre 1944 à Clermont Ferrand, détenu au centre de séjour surveillé du Concours hippique à Vichy, il est transféré à Aigueperse en juin 1945 près de Limoges afin d'éviter l'hostilité de la population⁴⁹. Par décret du 22 mai 1945 il est mis à la retraite d'office à compter du 22 septembre 1944. Le 9 juin 1945, il est décidé que les faits qui lui sont reprochés ne relèvent pas de la Haute cour de justice.⁵⁰ Il ne fait donc l'objet d'aucune procédure.

Après son décès, son épouse engage les démarches devant le conseil d'Etat pour faire casser le décret de mise à la retraite de mai 1945 qui est annulé le 9 mars 1956. Par décision ministérielle du 6 juillet 1956, la Marine réintègre le V.A.E Fernet dans la 2^{ème} section du cadre des Officiers généraux, à compter du 12 août 1941⁵¹.

Carrière post 1944

Fidèle à ses idées, il reste proche des milieux monarchistes (*Amitiés françaises*) et de leur presse (*Les Écrits de Paris*). Membre de l'Union des intellectuels indépendants⁵² où il retrouve Claude Joseph Gignoux, son grand combat reste la justification et la commémoration de l'œuvre du maréchal Pétain. Il soutient les démarches de Maître Isorni pour la révision du procès de l'ancien chef de l'Etat et rejoint l'Association pour la Défense de la mémoire du maréchal Pétain dont il est un des vice-présidents aux côtés du V.A.E Decoux⁵³.

⁴⁹ AN, 3W172, dossier Fernet, note du 6 juin 1945 du commissaire du gouvernement, Cour de justice de l'Allier à procureur général. Voir également Jean Débordes, *L'Allier dans la guerre. Paroles de résistants, 50 témoignages reçus*, Clermont-Ferrand, De Borée, 447 p. et p. 149.

⁵⁰ AN, 3W172, note du 9 juin 1945 du procureur de la Haute Cour de Justice.

⁵¹ SHD-DM, CC 7 4^o Moderne 1182/4, dossier personnel du V.A.E Fernet.

⁵² Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy, op. cit.*, p. 196.

⁵³ Jacques Isorni, *Mémoires, Tome 2, op. cit.*, p. 122, 238 et 274.

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

Aux côtés du maréchal Pétain. Souvenirs (1940-1944), Paris, Plon, 1953, 311 p.

« Septembre 1940 : la méditation du Maréchal », *la Revue des Deux Mondes*, janvier 1953, p.30-39.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p.183-184.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1182/4 : dossier personnel.

223 GG2 : papiers privés Fernet.

AN

F⁶⁰361 : Conseil national, procès-verbaux de la commission de la réforme de la loi municipale 21 juin 1941-25 août 1941. Correspondance concernant les plannings et la réunion de documentation pour les commissions, novembre 1941- janvier 1942.

2AG 463, CC 38 : nomination des membres et fonctionnement des séances du Conseil national ; *curriculum vitae* des candidats.

2 AG 513, CC 96 : Conseil national, comptes rendus de réunions concernant la réorganisation administrative en région.

2 AG 618 : comptes rendus écrits et signés par l'amiral Fernet des séances de la commission de la constitution du Conseil national 9-21 juillet 1941.

2 AG 637 à 650 : comptes rendus des commissions du Conseil national.

2 AG 639 : mémoire sur la réorganisation administrative de la France juin 1944, par l'amiral Fernet.

2 AG 651: papiers personnels de l'amiral Fernet, correspondances avec Joseph Avenol, octobre 1940-mai 1943 ; avec Jean Rollin sur le projet de Centre des hautes études politiques et sociales juillet 1943-janvier 1944 ; avec Jean Le Cour Grand Maison sur les projets de constitution décembre 1942-mars 1944 ; avec Gabriel Drouard et J. de Romanet à propos du Bureau des institutions nationales. Journées du Mont Dore.

3W172 : dossier de Haute cour de justice.

19800035/15/1937 : dossier personnel de Légion d'Honneur.

ADPD

Fonds Bardoux 142 J, 203-204 ; 205-207 ; 208-209 : correspondance J. Bardoux-J. Fernet, 1921-1942.

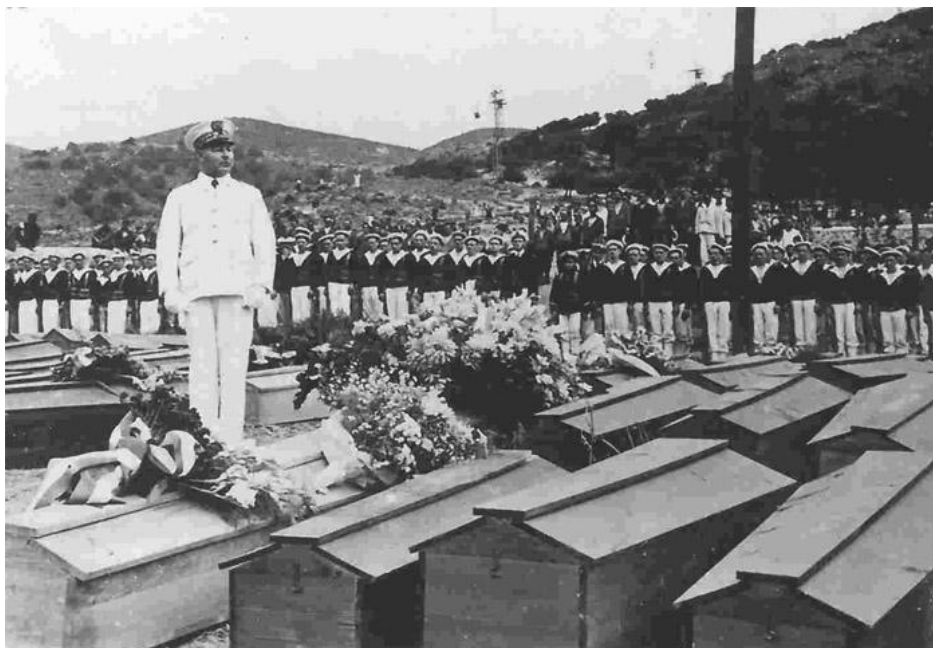
Sources imprimées

Hervé Coutau-Bégarie Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 225-229 ; 303.

Al Marcel Gensoul,

12 octobre 1880 (Montpellier, Hérault) - 30 décembre 1973 (Paris).

Chef du Service central des Œuvres de la Marine : juillet 1940 - octobre 1942.



L'Al Gensoul devant les cercueils des marins tombés à Mers el-Kébir, juillet 1940.



©MS-MXC_D5_88.

L'Al Gensoul accompagné du V.A Platon à la sortie de l'Eglise Saint-Louis à Paris (?), lors de la cérémonie à la mémoire des marins morts à Mers el-Kébir, juillet 1941.



Inauguration de l'exposition des œuvres de la Marine par le Maréchal Pétain en compagnie de l'Al Darlan (à gauche du chef d'Etat) et de l'Al Gensoul (à droite du chef de l'Etat).

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : procureur général.
Situation de famille : marié, trois enfants.

Carrière

Entrée au service : 1898 à 18 ans.
Versement en 2^{ème} section : octobre 1942.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
37 ^{ème}	16 ^{ème}

Spécialité militaire

Officier Fusilier (1904).
Officier Torpilleur (1908).

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1926.
Langue : anglais, lu et parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Gensoul	05/10/1901	21 ans	05/10/1903	23 ans	09/01/1911	30 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	06/06/1919	38 ans 8 mois	10/01/1922	41 ans 3 mois	02/07/1927	46 ans 9 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	04/10/1932	52 ans	01/02/1937	56 ans 4 mois	01/03/1937	56 ans 5 mois	29/07/1940	59 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Chasseloup Laubat de 10/1901 à 02/1902
Redoutable de 02/1902 à 09/1902
Surprise de 09/1902 à 10/1903
Bataillon d'Apprentis fusiliers de 10/1903 à 03/1904
Jauréguiberry de 06/1904 à 08/1905
17^{ème} flottille de sous-marins de la Manche de 12/1905 à 02/1907
Algérien 1906
Carnot de 03/1907 à 08/1907
Ecole des officiers torpilleurs, *Cécille* de 10/1907 à 08/1908
Galilee de 10/1908 à 11/1909
Marceau de 11/1909 à 05/1911
Brennus de 06/1911 à 01/1912
D'Entrecasteaux de 01/1912 à 11/1913
République de 03/1914 à 03/1917
Fanfare de 03/1917 à 05/1919
Division d'instruction de la Méditerranée, *Patrie* de 09/1919 à 09/1921
Jean Bart de 10/1921 à 12/1922
Division des Ecoles de la Méditerranée de 07/22 à 09/1923
5^{ème} arrondissement maritime de 09/23 à 08/1924
6^{ème} escadrille de patrouille et *Lansquenet* de 08/1924 à 09/1925
1^{ère} escadre, *Courbet* de 09/1925 à 11/1926
CHEN (auditeur) de 11/1926 à 08/1927
1^{ère} escadre
 Bretagne de 10/1927 à 10/1929
 Provence de 10/1929 à 08/1931
3^{ème} région maritime de 08/1931 à 10/1932
EMG de 10/1932 à 10/1934
1^{ère} escadre, 3^{ème} division légère
 Foch de 10/1934 à 04/1936
 Duquesne de 04/1936 à 10/1936
3^{ème} région de 02/1937 à 09/1938
Escadre de l'Atlantique de 09/1938 à 05/1939
Flotte de l'Atlantique et 1^{ère} escadre de 05/1939 et 07/1940.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940

Terre : 10 ans 11 mois 5 jours	Mer : 32 ans 3 mois 25 jours
--------------------------------	------------------------------

Total : 43 ans 3 mois

Ratio mer/temps de service

Corpus 72.75%

Gensoul 74.42%

Écrits en cours de carrière

(C.V) *La mer du Nord avant et après le Jutland, avril-mai-juin 1916*, Centre des hautes études navales, Etudes stratégiques, 1927, 104 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
31/12/1913	22/07/1923	03/07/1933	22/06/1939	

Croix de guerre 39-40

Officier du Mérite maritime

Médaille de la Victoire

Médaille de l'armée d'Orient /Médaille des Dardanelles

Officier d'Académie

Médaille de Chine

Médaille coloniale

Médaille de Syrie Cilicie

Médaille commémorative de la guerre de 14-18

Grand officier Nichan Iftikhar

Grand officier Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Grand officier couronne Yougoslavie

Grand officier Polonia restituta

Commandeur : Saint Charles de Monaco,

Commandeur Mérite Naval espagnol, Epée de Suède,

Commandeur Phénix de Grèce

Chevalier du Sauveur de Grèce

Grand Croix de la Rose blanche de Savoie

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Par ordre particulier n°130 EMI du 22janvier 1927, le commandant en chef de la 1^{ère} escadre adresse « *ses félicitations au C.V, commandant la Bretagne et aux officiers et personnel de ce cuirassé qui on pris part au travail de débarquement et de réembarquement des canons de 34 cm.* »

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 7 novembre 1930, « *au C.V Gensoul, commandant « La Provence » pour avoir organisé et exécuté brillamment la manœuvre décisive et très délicate qui a assuré le déséchouement du Mistral.*».

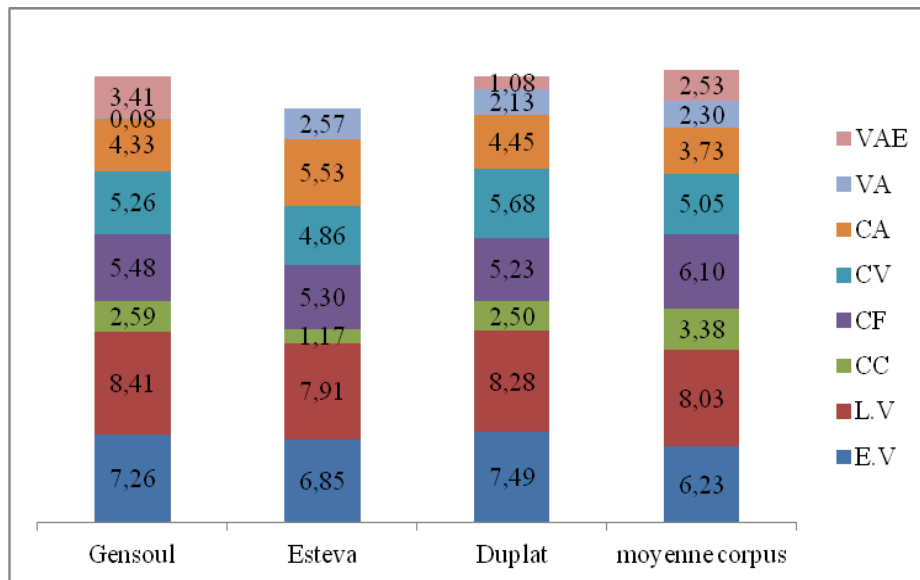
Citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre de l'Amiral de la Flotte, Secrétaire d'Etat à la Marine, commandant en chef les FMF 1760 FMF 3 en date du 9 septembre 1940, de l'Al Gensoul, commandant en chef de la Flotte de l'Atlantique avec le motif suivant « *ayant reçu un odieux ultimatum a refusé d'y souscrire et a répondu à la force par la force* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec République : débarquement d'Athènes.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celle de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« *a montré un tact remarquable dans ses relations avec tous les commandants de la flottille* »
1907

« *Officier brillant. [...]. Idées arrêtées, mais toujours judicieuses – a [fourni] un effort normal sans plus* », C.A Durand Viel, Commandant de l'EGN/CHEN, 1927.

« *Comme sous chef d'état-major il a paru sans doute faute d'expérience antérieure du service à Paris, manquer un peu d'assurance vis-à-vis de ses chefs de bureau et du CEMG, agissant entre eux plutôt comme intermédiaire que comme forte personnalité interposée. Il n'en n'a pas moins rendu d'excellents services, beaucoup acquis, et je ne doute pas qu'il n'exerce très bien le commandement de la 3^{ème} division* », V.A. Durand Viel, CEMG, 1934.

« Il se montre très discipliné, s'attachant à exécuter les ordres où à se conformer aux instructions reçues. Je compte lui donner au cours de sa 2^{ème} année de commandement les occasions plus fréquentes d'exercer son initiative tactique et de s'entraîner à la prise de ces décisions rapides auxquelles il faut ensuite se tenir fermement tant que la situation n'exige pas un changement de plan »1935

Son temps à la mer élevé et les appréciations de sa hiérarchie montrent un homme plus à l'aise dans les postes opérationnels, même s'il lui est reproché, du moins jusqu'en 1935, une prise de décision trop lente et un manque d'initiative Sa progression de carrière est conforme à la moyenne du corpus, un peu en deça. Il obtient sa cinquième étoile juste après Mers el-Kébir.

Principaux commandements à la mer et assimilés¹

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Fanfare</i>	T	03/1917-05/1919	L.V	37 ans	2 ans 2 mois
6 ^{ème} esc ^{lle} de P et <i>Lansquenet</i>		08/1924-09/1925	C.F	44 ans	1 an 1 mois
<i>Bretagne</i>	Cu	10/1927-10/1929	C.V	47 ans	2 ans
<i>Provence</i>	Cu	10/1929-08/1931	C.V	49 ans	1 an 10 mois
3 ^{ème} D.L		10/1934-10/1936	C.A	54 ans	2 ans
Esc de l'Atl		09/1938-05/1939	V.A	58 ans	8 mois
Flotte de l'Atl et 1 ^{ère} esc		05/1939-07/1940	V.A	59 ans	1 an 2 mois
Temps de commandement total					10 ans 11 mois
Temps de commandement/temps de service					25.40%
<i>Moyenne corpus</i>					24.99%

¹ L'Al Gensoul a également été préfet maritime de février 1937 à septembre 1938 soit deux ans et sept mois.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	09/1919-09/1921	Division d'instruction de la Méd.	Aide de camp	C.C	39 ans	2 ans
	07/22-09/1923	<i>Idem</i>	CEM	C.F	42 ans	1 an 2 mois
	09/23-08/1924	5 ^{ème} arr. maritime		C.F	43 ans	11 mois
	08/1931-10/1932	3 ^{ème} région maritime	CEM	C.V	51 ans	1 an 2 mois
Etat major général et/ou en services centraux	10/1932-10/1934	EMG	SCEMG	C.A	52 ans	2 ans
Ministère et poste à dimension politique	02/1937-09/1938	3 ^{ème} région	Préfet maritime	V.A	57 ans	2 ans 7 mois

Son expérience en état-major est réelle. SCEM auprès du V.A Durand Viel, ses services à terre dans des fonctions d'état-major ne se complètent pas pour autant d'une expérience en cabinet ministériel. Il est resté sur des fonctions très techniques.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en1897)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1898)</i>	<i>Fistots (entrés en1899)</i>
Motet, de Penfentenyo de Kervéréguin	Duplat, Esteva.	Darlan, Fernet, Le Bigot.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gensoul
Docteur	1 ^{ère} escadre	10/1927-10/1929	Cmdt <i>Le Bretagne</i>	CEC
Robert	<i>Jean Bart</i> 1 ^{ère} escadre	10/1921-12/1922 04/1931-08/1931	Cmdt CEC	Cmdt <i>Provence</i> et CP

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gensoul
Bourragué	EMG	10/1932-07/1933	Chef 3 ^{ème} Bureau	2 ^{ème} SCEM
Bouxin	<i>Bretagne</i>	02/1929-10/1929	Chef serv. Artillerie	Cmdt
Chomel de Jarnieu	3 ^{ème} région	04/1938-09/1938	Etat major	Préfet maritime
de Belot	Escadre de l'Atlantique	09/1938-06/1940	Cmdt du <i>Gloire</i> puis du <i>Jules Verne</i>	CEC (n+2)
Seguin	Esc de l'Atl	11/1938-10/1939	Cmdt <i>Bretagne</i>	CEC (n+2)
Gouton	EMG	10/1933-10/1934	1 ^{er} Bureau, chef section matériels	2 ^{ème} SCEM (n+2)
Landriau	3 ^{ème} D.L	10/1934-02/1936	Cmdt <i>Duquesne</i>	Cmdt
Latham	EMG	06/1933-10/1934	Att. nav. Londres	2 ^{ème} SCEM
Négadelle	Esc. del'Atlantique	10/1938-11/1939	Cmdt du <i>Dunkerque</i> et CP	CEC
Platon	EMG	09/1933-10/1934	Chef 3 ^{ème} Bureau	2 ^{ème} SCEM

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gensoul
Abrial	<i>Patrie</i> 1 ^{ère} escadre	09/1919-09/1921 11/1929-04/1931	CEM CEM	Aide de camp du Cmdt Cmdt <i>Provence</i> et CP du V.A Durand-Viel
Auphan	Paris Paris 1 ^{ère} escadre	11/1926-08/1927 07/1934-10/1934 05/1930-08/1931	Secrétaire particulier du ministre s/s chef du CMM Cmdt <i>Duquesne</i>	Auditeur CHEN SCEM Cmt <i>Provence</i> et CP du V.A Durand-Viel
Bard	Paris	11/1926-03/1927	Aide de camp du Cmdt de l'EGN	Auditeur CHEN

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Gensoul.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gensoul
Barois	3 ^{ème} D. L	10/1935-10/1936	CEM	Cmdt
Battet	Paris	10/1932-12/1932 01/1933-08/1934	CM du ministre de la Défense nationale Chef adjoint du CMM	SCEMG
Bléhaut	3 ^{ème} D.L	10/1934-10/1935	CEM	Cmdt
Bourragué	Paris 1 ^{ère} escadre	11/1926-08/1927 12/1927-05/1929	Auditeur EGN 7 ^{ème} esc de T et <i>Mars</i>	Auditeur CHEN <i>Courbet</i>
Bouxin	1 ^{ère} escadre	10/1934-10/1936	Cmdt <i>Algérie</i>	Cmdt 3 ^{ème} D.L
Broussignac	1 ^{ère} escadre	10/1934-09/1936	CEM Division Instruction	Cmdt 3 ^{ème} D.L
Darlan	Paris	10/1932-05/1934	Dir. du CM	2 ^{ème} SCEM
Decoux	EMG	10/1932-10/1934	Chef Section études des armes navales	2 ^{ème} SCEM
Dupré	Paris	01/1933-09/1934	Chef du CMM	2 ^{ème} SCEM
Esteva	1 ^{ère} escadre	10/1925-11/1926	Cmdt <i>Lorraine</i>	<i>Courbet</i>
Fenard	Paris	10/1932-10/1934	Chef adj ^t du CMM	2 ^{ème} SCEM
Fernet	1 ^{ère} escadre	09/1925-07/1926	<i>Touareg</i>	<i>Courbet</i>
Godfroy	1 ^{ère} escadre	09/1929-10/1929 10/1929-04/1931	CEM	Cmdt <i>Bretagne</i> Cmdt <i>Provence</i>
Gouton	1 ^{ère} escadre	11/1929-07/1931	<i>Duquesne</i>	Cmdt <i>Provence</i>
Le Bigot	Paris	10/1932-10/1934	Attaché à la prés. de la République.	2 ^{ème} SCEMG
Le Loup	EMG	10/1932-01/1934	1 ^{er} B., chef section mobilisation	2 ^{ème} SCEMG
Le Luc	1 ^{ère} escadre	09/1924-02/1926 04/1931-08/1931	<i>Tonkinois</i> Cmdt <i>Colbert</i>	<i>Courbet</i> <i>Provence</i>
Marquis		01/1927-08/1927 08/1933-10/1934	Auditeur CHEN Directeur des études prof de stratégie CHEN	Auditeur CHEN 2 ^{ème} SCEMG
Marzin	Paris	10/1932-09/1934	Off d'ord du ministre	2 ^{ème} SCEM
Michelier	EMG	12/1933-09/1934	Sous-directeur DPM	2 ^{ème} SCEM
Motet	<i>Patrie</i>	11/1920-09/1921		Aide de camp
Platon	1 ^{ère} escadre	11/1926-08/1927 02/1931-08/1931	Prof Tactique EGN SCEM (<i>Provence</i>)	Auditeur CHEN Cmdt <i>Provence</i>
Rouyer	<i>Patrie</i>	10/1920-03/1921	Elève	

Il croise les autres officiers généraux, aussi bien dans ses fonctions à terre que dans ses fonctions au sein de la 1^{ère} escadre. Ancien de l'Al Darlan, il n'en a pas pour autant développé une relation particulière avec lui et n'appartient pas au groupe des A.D.D. Il est plus proche du V.A Durand-Viel.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant en chef de la flotte de l'Atlantique et 1^{ère} escadre, il organise la chasse contre les corsaires allemands en Atlantique et assure la protection des convois entre l'Amérique et l'Europe.

En juin 1940, suite à l'invasion allemande, la Flotte se replie en Méditerranée et en particulier à Mers el-Kébir où le 3 juillet 1940 refusant tous les termes de l'ultimatum britannique il reste fidèle au gouvernement ayant signé l'armistice. L'attaque anglaise fait mille trois cents morts.

Fonction entre 1940-1944.

Inspecteur général des Forces maritimes et chef du Service central des œuvres de la Marine : 15 juillet 1940-10 octobre 1942.

Exercice de la fonction.

L'Al Gensoul, dans ses fonctions de chef du Service central des œuvres de la Marine, s'emploie à organiser les différentes activités du service au profit des marins : logements, organisation des mess, assistance sociale (aide, soins, secours), loisirs (clubs nautique, clubs d'officiers, colonies de vacances pour les enfants), placements des démobilisés. Dans le cadre de l'application de la Charte du travail, il participe, sous les ordres du C.A Auphan, à la mise en place des commissions consultatives. Son action porte les valeurs de la Révolution nationale, comme en témoignent les activités à destination des enfants dans le cadre des colonies de

vacances et à ce titre, l'Al Gensoul n'est pas uniquement "la première assistante sociale de la Marine".

Sa fidélité au Maréchal et à l'idéologie de la Révolution nationale transparaissent bien dans la tournée qu'il effectue en Afrique du Nord où il dirige les cérémonies de prestation de serment de fidélité au chef de l'Etat. Dans le rapport qu'il adresse à l'Al Darlan, il encourage à une active répression et dénonce les « *quelques grandes familles arabes plus ou moins tarées [qui] ont mis leur espoir dans l'Angleterre, non pour des raisons sentimentales, mais dans l'espoir de sauver leurs fortunes menacées par les tendances anticapitalistes de la Révolution nationale [...] Ce point de vue est aussi celui des juifs de toute l'Afrique du Nord qui sentent leurs capitaux sérieusement menacés.* »².

Versé en 2^{ème} section le 1^{er} septembre 1942, il est prolongé de quelques semaines pour quitter le service actif le 10 octobre 1942 dans une relative indifférence.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Il reste à Paris jusqu'à la fin de la guerre.

Procédure épuration

Il est entendu par la commission d'épuration à partir de novembre 1945, mais le V.A.E Sablé souligne un an plus tard l'inopportunité politique de poursuites éventuelles.³ L'Al Gensoul

² SHD-DM, TTA 106, compte-rendu de mission en Afrique du Nord, rapport à l'amiral de la Flotte par l'Al Gensoul du 18 novembre 1941. Cité par Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*.

³ *Ibidem*, 3BB8 CE 6, dossier Querville, note du 25 octobre 1946 du V.A.E Sablé au ministre des Armées.

a déposé au cours du procès Baudouin⁴ et a témoigné des années plus tard pour Roger Stéphane et Daniel Rondeau⁵. Ce sont les seules fois où l'Al Gensoul a bien voulu prendre la parole.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Jean-Jacques Antier, *Le drame de Mers el-Kébir*, 1940, Paris, Presses de la Cité, 1990, 391 p.
Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*.
Etienne Taillemite. *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p. 207-208.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 2690/1, dossier personnel de l'Al Gensoul.
TTA 106, compte-rendu de mission en Afrique du Nord, rapport à l'amiral de la Flotte par l'Al Gensoul du 18 novembre 1941. Cité par Philippe Lasterle, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *op. cit.*.
TTB 95 et 98, Service central des œuvres de la Marine.
TTB 123 et 128, organisation et fonctionnement du Service central des œuvres de la Marine.
TTB 130 et 139, commission sociale centrale.
TTB 153, associations familiales.
3BB8 CE 6, dossier Querville, note du 25 octobre 1946 du V.A.E Sablé au ministre des Armées.

AN

19800035/1189/37549 dossier personnel de Légion d'Honneur.

⁴ Audience du 26 février 1947, déposition de l'Al Gensoul au procès en Haute Cour de Justice de Paul Baudouin. Cité par Jean-Jacques Antier, *Le drame de Mers el-Kébir*, Paris, Presses de la Cité, 1990, p.111-112.

⁵ Roger Stéphane et Daniel Rondeau, *op. cit.*, p. 90.

V.A René Godfroy, 10 janvier 1885 (Paris) - 17 janvier 1981 (Fréjus, Var).

Commandant la Force X : avril 1940 - septembre 1943.



DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : Directeur de la Compagnie des câbles télégraphiques.

Situation de famille : marié à une anglaise, deux enfants.

Carrière

Entrée au service : 1901 à 16 ans 10 mois.

Versement en 2^{ème} section :

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
72 ^{ème} /82	11 ^{ème} /82

Spécialité militaire

Officier canonier (1912).

Formation complémentaire

Observateur d'aviation : avril 1923.

Centre des hautes études navales : 1929.

Langue : anglais, lu parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Godfroy	05/10/1904	19 ans 10 mois	05/10/1906	21 ans 10 mois	08/11/1913	28 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		20 ans 9 mois		22 ans 9 mois		28 ans 11 mois

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	08/02/1921	36 ans 1 mois	22/11/1924	39 ans 11 mois	08/03/1931	46 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		36 ans 6 mois		40 ans		46 ans 2 mois

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	05/02/1936	51 ans 1 mois	19/06/1940	55 ans 5 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		51 ans 2 mois		54 ans 11 mois		57 ans		59 ans 5 mois

Principales affectations

Sully de 10/1904 à 05/1905

Vigilante de 09/1905 à 09/1906

Styilet de 03/1907 à 05/1907

Léon Gambetta de 06/1907 à 04/1908

Toulon de 04/1908 à 09/1908

Maridot, mission Charcot de 09/1908 à 06/1910

Toulon de 06/1910 à 03/1911

Ecole des officiers canonniers

Pothuau de 03/1911 à 09/1911

Tourville de 09/1911 à 12/1911

Pothuau de 12/1911 à 04/1912

Voltaire de 04/1912 à 08/1913

République de 12/1913 à 05/1916

Capricieuse de 07/1916 à 05/1918

Le Paris de 05/1918 à 02/1919

Toulon de 02/1919 à 01/1920

Dumont d'Urville de 03/1920 à 03/1921

Centre Aéronautique maritime de St Raphaël : de 02/1921 à 06/1924

EMG, service central aéronautique maritime de 06/1924 à 04/1926

Toulon de 06/1926 à 12/1928

CHEN de 12/1928 à 08/1929

1^{ère} escadre, *Provence* de 08/1929 à 04/1931

Revue Toulon de 04/1931 à 11/1931

1^{ère} escadre,

Duquesne de 11/1931 à 11/1932

Foch de 11/1932 à 10/1934

EMG, service central aéronautique maritime 10/1934 à 08/1936

EMG, de 08/1936 à 11/1937

4^{ème} division de croiseurs de 11/1937 à 11/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940

Terre : 5 ans 11 mois 10 jours	Mer : 32 ans 3 mois 20 jours
--------------------------------	------------------------------

Total : 38 ans 3 mois

Ratio mer/temps de service

Corpus 72.75%

Godfroy 88.88%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d’Outre-mer et colonies

Légion d’honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
08/08/1913	30/12/1925	25/12/1936	22/12/1941	

Officier d’Académie

Chevalier du Mérite maritime

Médaille des Dardanelles

Commandeur du Nichan Iftikhar

Commandeur du Nichan Alaouite

Décorations étrangères

Médaille de Serbie

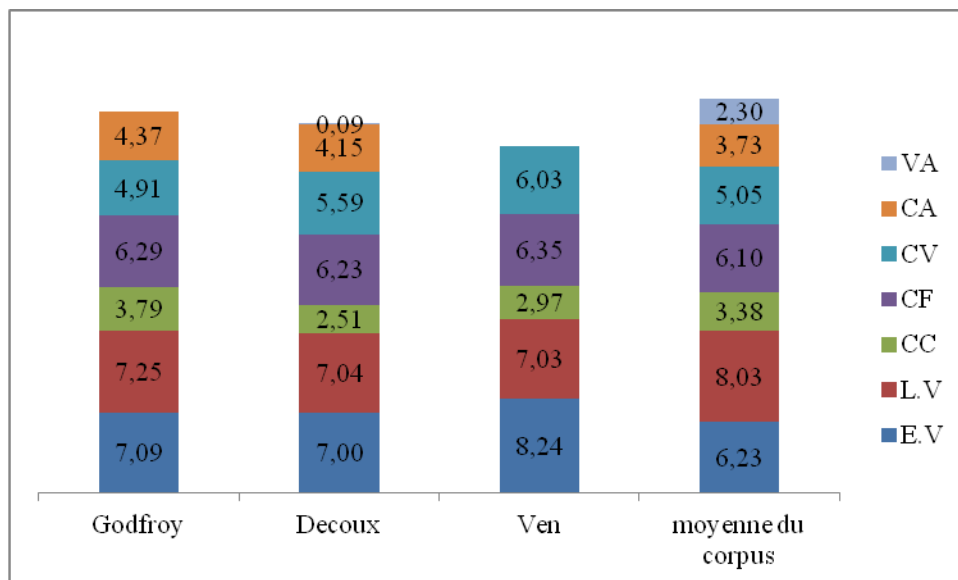
Officier de l’Ordre de Léopold de Belgique

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *République* : combats en Adriatique (destruction d’un navire autrichien)¹ en qualité de chef du service artillerie.²

Durée dans chaque grade de l’intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



¹ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 420.

² Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p.216.

Appréciations significatives

« officier très intelligent et travailleur, aimant son métier. Très instruit. Bien que très jeune, a beaucoup d'initiative et de commandement. Destiné à devenir un officier tout à fait remarquable », L.V, commandant du *Stylet*, mai 1907.

« Très intelligent, d'une culture technique très étendue, très travailleur, discipliné et de relations agréables, Mr Godfroy est dans l'ensemble un excellent officier ; son seul défaut peu sensible dans son service actuel pourrait être de ne pas toujours voir les questions sous une forme aussi simple et nette qu'il le faudrait », C.V de Laborde, chef du service central de l'Aéronautique maritime, septembre 1925 (n+2).

« Excellent marin, excellent manœuvrier, très averti, des questions de tactique et de celles relatives au matériel moderne ayant une grande autorité sur le personnel, le capitaine de vaisseau Godfroy commande remarquablement le *Duquesne*. J'ai déjà pu le juger dans d'autres fonctions importantes et j'estime qu'il sera un de nos brillants officiers généraux. ». C.A Darlan, commandant la 1^{ère} division légère, juin 1932.

« [aptitude au commandement] exceptionnelle. Remarquable manœuvrier. Caractère tout à fait sympathique, Esprit très cultivé et très ouvert. Homme de devoir ; A sur les officiers l'équipage de son bâtiment une grande autorité. Le commandant Godfroy a toutes les qualités nécessaires pour occuper tous les postes réservés aux officiers généraux de Marine. Toute force navale qui lui serait confiée serait en bonnes mains en temps de guerre comme en temps de paix. L'intérêt de la Marine est de le nommer contre-amiral le plus tôt possible. », C.A Abrial, commandant la 1^{ère} division légère, juillet 1934.

« Le contre-amiral Godfroy est un officier général de grande valeur qui a rempli avec intelligence et tact les délicates fonctions de sous-chef d'état-major. Je n'ai qu'à me louer de ses excellents services. », V.A Darlan, CEMG, août 1937.

« Officier distingué, instruit et manœuvrier remarquable. Le C.A Godfroy a porté l'entraînement de sa division au plu haut point. Les qualités exceptionnelles de cet officier général le désignent tout spécialement pour le commandement prochain d'une des principales forces navales de la France. », V.A Gensoul, commandant en chef de l'escadre de l'Atlantique, juillet 1939.

Le V.A Godfroy montre une évolution de carrière conforme à la moyenne du corps, même s'il est légèrement en retrait de quelques mois. Sa longévité dans le grade de C.A s'explique sans doute par son passage à l'EMG.

Spécialiste de l'Aéronautique maritime, il n'en maîtrise pas moins toutes les dimensions de la conduite d'un bâtiment où ses qualités de manœuvrier, de tacticien sont reconnues. Sa connaissance du matériel, ses qualités de commandement mais aussi son sens de la diplomatie en font un marin complet, solide qui a gagné la confiance de tous ses chefs.

Principaux commandements à la mer et assimilés³

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		
Nom	Type		Grade	Age	Durée du commandement
<i>Capricieuse</i>	Ca	07/1916-05/1918	L.V	31 ans	1 an 10 mois
<i>Dumont D'Urville</i>	A	03/1920-03/1921	L.V	35 ans	1 an
<i>Duquesne</i>	C	11/1931-11/1932	C.V	46 ans	1 an
<i>Foch</i>	C	11/1932-10/1934	C.V	47 ans	1 an 11 mois
4 ^{ème} D.C		11/1937-11/1939	C.A	52 ans	1 an 10 mois
Force X ⁴		04/1940-07/1940	C.A	55 ans	3 mois
Temps de commandement total					7 ans 10 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					20.61% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	08/1929-04/1931	1 ^{ère} esc	SCEM	C.F	44 ans	1 an 8 mois
Etat major général et/ou en services centraux	06/1924-04/1926	Serv. central Aéro		C.C	39 ans	1 an 10 mois
	10/1934-08/1936	Serv. central Aéro	Chef	C.V	49 ans	1 an 10 mois
Ministère et poste à dimension politique			SCEM			
	08/1936-11/1937	EMG	SCEMG	C.A	51 ans	1 an 3 mois

Son expérience opérationnelle de l'aéronautique maritime se double d'une expérience plus fonctionnelle et organisationnelle de cette arme. Son poste de SCEMG au moment de la guerre d'Espagne l'amène à avoir des contacts directs avec Léon Blum puis Edouard Herriot et lui donne une vision très politique de la situation internationale.

³ Le V.A Godfroy a également exercé le commandement du centre d'aviation de Saint-Raphaël d'avril 1926 à décembre 1928 soit deux ans huit mois.

⁴ Le V.A Godfroy conserve ce commandement jusqu'en septembre 1943.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1900)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1901)</i>	<i>Fistots (entrés en 1902)</i>
Derrien, Marquis, Moreau.	Decoux, Ven.	Bourragué, Lafargue, Landriau, Le Luc.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Godfroy
Abrial	1 ^{ère} escadre 1 ^{ère} D.L	11/1929-04/1931 11/1932-10/1934 11/1934-08/1936	CEM Cmdt 1 ^{ère} D.L SCEMG	SCEM Cmdt <i>Foch</i> Chef du service central de l'Aéronautique maritime
Darlan	1 ^{ère} D.L EMG	11/1931-07/1932 12/1936-11/1937	Cmdt CEMG	Cmdt <i>Duquesne</i> SCEMG
de Laborde	Serv. Central de l'Aéronautique	08/1924-04/1926		Chef (n+2)
Robert	1 ^{ère} escadre	11/1931-01/1932	CEC (n+ 2)	Cmdt <i>Foch</i>

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Godfroy
Collinet	EMG	08/1936-08/1937	Chef du 3 ^{ème} B	SCEMG
de Belot	4 ^{ème} D.C	08/1938-11/1939	Cmdt du <i>Gloire</i>	Cmdt

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Godfroy	
Auphan	Paris	10/1934-07/1936	S/S chef du CMM puis chef Adjt du CMM	Chef Service central de l'Aéronautique maritime	
	1 ^{ère} escadre	12/1928-04/1929	Sec part du ministre	Auditeur CHEN	
		11/1931-10/1932	Cmdt <i>Guépard</i>	Cmdt <i>Duquesne</i>	
Bard	Paris	1925-12/1925	Auditeur CHEN	Serv. central	
	Paris	01/1926-04/1926	Aide de camp du Cmdt EGN/CHEN	Aéronautique maritime	
	1 ^{ère} escadre	Paris	03/1929-08/1929	Chef adjt 2 ^{ème} bureau	Auditeur CHEN
		Paris	11/1931-11/1932	CEM 1 ^{ère} flottille	Cmdt <i>Duquesne</i>
		10/1934-08/1935	Prof CHEN	Chef Service central de l'Aéronautique	
Barnaud	1 ^{ère} escadre	02/1930-04/1931	CEM 1 ^{ère} flot ^{tille} de T	SCEM	
	1 ^{ère} escadre	09/1933-09/1934	CEM 1 ^{ère} flot ^{tille} de T	Cmdt <i>Foch</i>	
	Paris	10/1936-09/1937	Auditeur CHEN	SCEM	
Barois	1 ^{ère} escadre	11/1931-11/1932	Cmdt <i>Albatros</i>	Cmdt <i>Duquesne</i>	
Battet	EMG	10/1936-11/1937	Chef de cabinet du CEMG	SCEMG	
Bérenger	Paris	01/1935-09/1935	Auditeur CHEN	Chef serv central Aéro	
		09/1935-08/1936	Commission Marine	<i>Idem</i>	
		08/1936-10/1937	Chambre des Députés <i>Idem</i>	SCEMG	
Bourragué	Paris	06/1924-04/1926	Professeur EGN	Serv central Aéro	
	EMG	06/1936-08/1936	Chef section études armements	Chef serv central Aéro	
	EMG	08/1936-11/1937	SCEMG	SCEMG	
Bouxin	1 ^{ère} escadre	10/1929-04/1931	Cmdt <i>Jaguar</i>	Cmdt <i>Foch</i>	
Broussignac	1 ^{ère} escadre	11/1931-04/1932	<i>Provence</i>	Cmdt <i>Duquesne</i>	
	Paris	12/1936-09/1937	Auditeur CHEN	SCEMG	
Chomel de Jarnieu	Paris	10/1936-08/1937	Auditeur CHEN	SCEMG	
Collinet	EMG	01/1936-08/1936	Chef 3 ^{ème} Bureau	Chef serv central Aéro	
de Belot	Paris	10/1934-09/1935	CPE	Chef serv central Aéro	
		10/1935-08/1936	Auditeur CHEN	<i>Idem</i>	
Decoux	EMG	06/1924-02/1925	SHM et 1 ^{er} Bureau	Serv. Central de l'Aéronautique	
		12/1928-08/1929	Adjt DPM	<i>Idem</i>	
		10/1934-1935	Chef Section Etudes des armements navals	Chef du service. central de l'Aéronautique	

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Godfroy
Decoux(suite)		1935-08/1936	Chef Section des armements navals	<i>Idem</i>
		08/1936-10/1936	<i>Idem</i>	SCEMG
Denis de Rivoyre	Paris	02/1924-06/1925	SHM	Serv. central de l'Aéronautique
Docteur	<i>Voltaire</i>	04/1912-08/1913		
	Paris	10/1925-04/1926	DPM	Serv. central Aéro
Duplat	Paris	06/1925-04/1926	Secrétaire CSM	Serv central Aéro
	EMG	05/1936-08/1936	DPM	Chef serv. central Aéro
	EMG	08/1936-11/1937	DPM	SCEMG
Dupré	Paris	10/1936-11/1937	Chef du CMM	SCEMG
Esteva	Paris	06/1924-10/1925	Chef 4 ^{ème} Bureau	Serv central Aéro
Fenard	Paris	10/1934-08/1935	Chef adj ^t du CMM	Chef du serv central Aéronautique
Fernet	Paris	10/1934-09/1935	Prof EGN	Chef du serv central Aéronautique
Gensoul	1 ^{ère} escadre	09/1929-10/1929 10/1929-04/1931	<i>Bretagne</i> <i>Provence</i>	SCEM
Gouton	1 ^{ère} escadre EMG	06/1924-01/1926	3 ^{ème} Bureau	Serv central Aéro
		11/1929-04/1931	CEM 1 ^{ère} D.L	SCEM
		10/1933-06/1935	1 ^{er} Bureau section matériels	Chef du serv central Aéronautique
		06/1935-08/1936	Chef 1 ^{er} Bureau	<i>Idem</i>
Herr	<i>Voltaire</i>	04/1912-08/1913	Major général du CEC	Chef du service Artillerie
	EMG	07/1924-04/1926	SCEMG	Serv central Aéro
Jardel	1 ^{ère} escadre	11/1931-11/1932	Cmdt 5 ^{ème} D.C.T et <i>Cyclone</i>	SCEM
Landriau	Paris	10/1925-04/1926	Prof de tactique SM/EGN	Serv central Aéro
		02/1936-08/1936	Prof et directeur Etudes CHEN	Chef du serv central Aéronautique
		08/1936-11/1937	<i>Idem</i>	SCEMG
Latham	CHEN	12/1928-08/1929	Auditeurs	
Le Bigot	Paris	10/1934-03/1936	Attaché à la prés. de la République.	Chef du serv central Aéronautique
Le Loup	EMG	05/1937-11/1937	S/s directeur DPM	SCEMG
Le Luc	1 ^{ère} escadre, 1 ^{ère} D.L 1 ^{ère} escadre	11/1931-11/1932	Cmdt <i>Colbert</i>	Cmdt <i>Duquesne</i>
		11/1932-10/1934	CEM	Cmdt <i>Foch</i>
Marquis	Paris	06/1924-10/1924	Off d'ord du ministre	Serv central Aéro
		10/1934-05/1936	Directeur des Etudes	Chef du serv central

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Godfroy
		07/1937-11/1937	CHEN Adjt Cmdt EGN/CHEN	Aéronautique SCEMG
Marzin	1 ^{ère} esc, 1 ^{ère} D.L	12/1931-10/1932	SCEM (<i>Foch</i>)	Cmdt <i>Duquesne</i>
Michelier	<i>Voltaire</i>	04/1912-08/1913	Attaché à la majorité du cmdt de la 1 ^{ère} esc s/s directeur DPM Président de la CPE	Chef du service artillerie SCEMG <i>Idem</i>
	EMG	10/1936-06/1937		
	<i>Idem</i>	06/1937-11/1937		
Motet	<i>Voltaire</i>	04/1912-11/1912		Chef du service Artillerie
Négadelle	1 ^{ère} escadre	02/1933-10/1934	Cmdt 5 ^{ème} D T et <i>Cyclone</i>	Cmdt <i>Foch</i>
	Paris	10/1935-08/1936	Auditeur CHEN	Chef du serv central Aéronautique
	EMG	09/1936-11/1937	Adjt DPM	SCEMG
Platon	<i>L. Gambetta</i>	10/1907-03/1908	SCEM Chef 3 ^{ème} bureau	Cmdt <i>Duquesne</i> Chef du serv central Aéronautique
	1 ^{ère} escadre	11/1931-10/1932		
	EMG	10/1934-10/1935		
Robert	EMG	07/1924-07/1926	SCEMG	Serv central Aéro
Seguin	1 ^{ère} escadre	11/1932-10/1934	Chef du 3 ^{ème} Bureau	Cmdt <i>Foch</i>
Ven	Paris	06/1924-12/1924	Off d'ord du ministre de la guerre Chef de cabinet du CEMG	Serv central Aéro
		01/1925-08/1925		

Autres

La correspondance échangée avec le V.A Durand-Viel montre une réelle proximité entre les deux hommes⁵

Deux temps forts apparaissent dans la carrière du V.A Godfroy : ses passages à l'EMG non seulement au service de l'Aéronautique mais aussi comme SCEMG et son temps à la mer à la 1^{ère} escadre. Cette période 1932-1934 permet à plusieurs des officiers généraux de servir ensemble. D'une façon générale, le V.A Godfroy a croisé quasiment l'ensemble des autres officiers. Son itinéraire lui permet d'être dans la hiérarchie des plus importants officiers généraux.

⁵ SHD-DM, 120GG², 2, Fonds privés Durand-Viel, lettres des 31 août, 12 février, 29 juillet 1932 ; 10 et 15 octobre 1934 du V.A Godfroy au V.A Durand-Viel.

Ibidem, 4, lettres du 5 avril 1952, du 23 novembre 1954 et du 10 janvier 1956.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant Marine Marseille de novembre 1939 à avril 1940, chargé de la défense des côtes sud de la France.

Commandant de la Force X, 2^{ème} D.C avec marque sur le *Duquesne* basée à Alexandrie avec, comme théâtre d'opérations la Méditerranée orientale.

Fonction entre 1940-1944.

Commandant de la Force X : 29 avril 1940-10 septembre 1943.

Exercice de la fonction

Le V.A Godfroy conclut un accord avec l'Al Cunningham aboutissant à l'immobilisation de la Force X à Alexandrie, qui se traduit par le déchargement de la plus grande partie de mazout de la Flotte française et par le démontage des obturateurs des canons. Pendant trois ans, la marine britannique assure les soldes, l'alimentation et l'habillement des marins français. Après le débarquement allié de novembre 1942, malgré les sollicitations dont il est l'objet, le V.A Godfroy ne rallie pas immédiatement Alger. Dans ses Mémoires, le V.A Godfroy rend compte de l'incertitude de la situation politique à Alger et de la nécessité de convaincre l'ensemble de son personnel pour expliciter son attitude. Elle est, en réalité, à sa fidélité au maréchal Pétain et à sa volonté de ne pas se mettre à la disposition du général de Gaulle : aussi attend-il les assurances du général Giraud qu'aucun gouvernement provisoire ne soit constitué. Le 17 mai 1943, le V.A Godfroy prend la décision de rattacher la Force X aux Forces maritimes en Afrique.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le V.A Godfroy est mis à la retraite d'office par le décret du 10 décembre 1943 par mesure disciplinaire. Dès cette décision, la Marine, par la voix de son chef d'état-major général Lemonnier se montre défavorable à cette décision⁶. A plusieurs reprises, le secrétariat d'Etat à la Marine a envisagé l'annulation de cette mesure sans pouvoir la rendre effective (octobre 1949, février 1951 et janvier 1952)⁷. Le décret est annulé par un arrêt du Conseil d'Etat en date du 1^{er} avril 1955.

Carrière post 1944

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

L'aventure de la Force X, op. cit.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 215-216.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4^o Moderne 3552/3, dossier personnel du V. A Godfroy.

7GG¹⁰ 3, fonds R. Chalmers Hood III, V.A René Godfroy, archives orales, entretien du 2 juillet 1975.

120GG², 2, Fonds privés Durand-Viel, lettres des 31 août, 12 février, 29 juillet 1932 ; 10 et 15 octobre 1934 du V.A Godfroy au V.A Durand-Viel.

120GG², 4, lettres du 5 avril 1952, du 23 novembre 1954 et du 10 janvier 1956.

TTF 2-30, 26, relations de la Division navale et Marine au Levant avec la Force X (1942-1943).

TTE 50 à 63, Force X.

⁶ SHD-DM, CC7 4^o Moderne 1785/1, dossier personnel du V.A E Michelier, lettre du 8 décembre 1943 V.A Lemonnier concernant le V.A.E Michelier et le V.A Godfroy.

⁷ *Ibidem*, note n^o2423 P.M.1 du 20 août 1954.

V.A Pierre Gouton, 16 mai 1890 (Cherbourg, Manche) - 17 juillet 1956 (Paris).

Délégué du Haut Commissaire pour l'administration des Etats du Levant sous mandat français : juillet 1941 - septembre 1941.

Commissaire général du pouvoir : octobre 1941 - août 1942.

Directeur des services de la Marine militaire en zone occupée : janvier 1944 - août 1944.

Le V.A Gouton vu par...

Marius Sarraz-Bournet¹ :

« L'amiral Gouton occupait avec son secrétariat un modeste immeuble de la rue du Ponteilhard, non loin de l'hôtel du Parc. Ancien commandant en chef de l'escadre française de Syrie, c'était un homme de caractère, d'une loyauté et d'une sûreté de jugement indiscutables et dont la belle carrière de marin ne devait rien à l'intrigue. Dans une figure aux traits énergiques, surmontée d'une abondante chevelure taillée en brosse, ses yeux brillaient d'intelligence et de bonhomie souriante. ».

¹ Marius Sarraz-Bournet, *op. cit.*, p. 114.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : ingénieur en chef Ponts et Chaussées.

Situation de famille : marié, cinq enfants.

Carrière

Entrée au service : 1908 à 18 ans 5 mois.

Versement en 2^{ème} section :.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
3 ^{ème} /55	8 ^{ème} /53

Spécialité militaire

Canonnier.

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1921.

Centre des hautes études navales : 1933.

Langue : anglais, lu et parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Gouton	05/10/1911	21 ans 5 mois	05/10/1913	23 ans 5 mois	09/03/1918	27 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	16/04/1926	35 ans 11 mois	06/05/1929	39 ans	01/06/1935	45 ans 1 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	17/10/1939	49 ans 5 mois	10/08/1941	51 ans 3 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Descartes de 01/1912 à 08/1913
Catapulte de 03/1914 à 04/1917
Surmulet de 04/1917 à 07/1918
Patrie de 09/1918 à 06/1919
Jeanne d'Arc de 08/1919 à 07/1921
 EGN de 12/1921 à 10/1922
 EMG, 3^{ème} Bureau de 12/1922 à 01/1926
Deligny de 01/1926 à 03/1927
 Cherbourg de 04/1927 à 04/1927
Le Fortune de 04/1927 à 04/1928
 Cabinet militaire du ministre de 04/1928 à 09/1929
 1^{ère} escadre, 1^{ère} division légère, *Duquesne* de 11/1929 à 07/1931
 2^{ème} escadre, *Vauban* de 07/1931 à 09/1932
 Auditeur au CHEN de 01/1933 à 10/1933
 EMG 1^{er} Bureau de 10/1933 à 10/1936
 Escadre de la Méditerranée, *Colbert* de 10/1936 à 07/1938
 Cabinet militaire du ministre de 09/1938 à 07/1940.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 11 ans 10 mois 10 jours	Mer : 19 ans 4 mois 20 jours
Total : 31 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Gouton 61.29%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Evolution des idées de Napoléon sur les opérations navales de 1803 à 1805*, 1922, 61 p.
 (L.V) *Protection de la navigation dans la Manche et dans l'Océan depuis le début de la guerre 1914-1918 jusqu'à la création de la D.G.G.S.M (18-19 juin 1917)*, 1922.
 (C.F) *La stratégie autrichienne en Adriatique pendant les années 1914 et 1915*, 1933.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
10/07/1920	08/11/1929	22/06/1939		

Chevalier du Mérite maritime
Croix de guerre 14-18 et 39-45
Officier d'Académie
Officier de l'Etoile Noire du Bénin
Croix de 1^{ère} classe des services militaires volontaires
Croix de guerre des TOE
Grand officier de l'ordre du Cèdre (Liban)
Croix de 1^{ère} classe du Mérite syrien

Décorations étrangères

Officier de l'Ordre d'Aviz (Portugal)
Croix de guerre (Portugal)
Chevalier de l'ordre de Léopold (Belgique)
Commandeur de Gustave Vaga (Suède)
Commandeur de la Couronne yougoslave
Commander de l'ordre du Roi Georges (Grèce)

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre de la brigade du 16 octobre 1916 « *pendant un combat de deux heures avec un sous-marin a aidé son commandant dans la direction du bâtiment et la transmission des ordres aux bâtiments présents avec un calme, un sang froid et une clarté d'esprit remarquable.* ».

Citation à l'ordre du corps d'armée du 8 décembre 1917 « *A par son énergie et sa ténacité opéré le sauvetage d'un bâtiment anglais torpillé et abandonné de son équipage. A réussi à le ramener au port en le prenant à la remorque dans des parages minés* »

Citation à l'ordre de l'Armée du 18 mai 1919 « *Officier du plus grand mérite, a eu une part active aux opérations d'enlèvement et de débarquement des troupes effectuées en divers ports menacés par l'ennemi et notamment à Nicolaieff en mars 1919* ».

Témoignage officiel de satisfaction du 28 mai 1919 au L.V Gouton de la Patrie « *pour l'activité qu'il a déployée dans les opérations d'évacuation des troupes et du matériel du port de Nicolaieff du 10 au 16 mars 1919* ».

Citation à l'ordre de l'armée de mer, par ordre n°3028 FMF 3 en date du 18 septembre 1941 de l'Amiral de la Flotte, Ministre Secrétaire d'Etat à la marine, Commandant en Chef des Forces Maritimes Françaises, du V.A Gouton, commandant la Division Navale du Levant « *A fait preuve au cours des derniers événements de Syrie, d'une activité inlassable et des plus belles qualités d'animateur et de chef. Malgré l'énorme disproportion des forces Navales en présence, a fait payer chèrement à l'ennemi tous les avantages qu'il cherchait à obtenir et a contribué à la défense du front terrestre, en utilisant jusqu'à l'extrême limite les moyens dont il disposait. A ainsi maintenu très haut les traditions séculaires de la Marine.* ».

Extrait de la lettre en date du 19 août 1942 du chef du gouvernement Pierre Laval, relative à la remise du V.A Gouton à la disposition de la Marine : « *je tiens, à cette occasion, à rendre hommage aux brillantes qualités et au dévouement dont le Vice Amiral Gouton a fait preuve dans*

la mission délicate qui lui avait été confiée auprès du Vice-Président du Conseil puis du chef du gouvernement ».

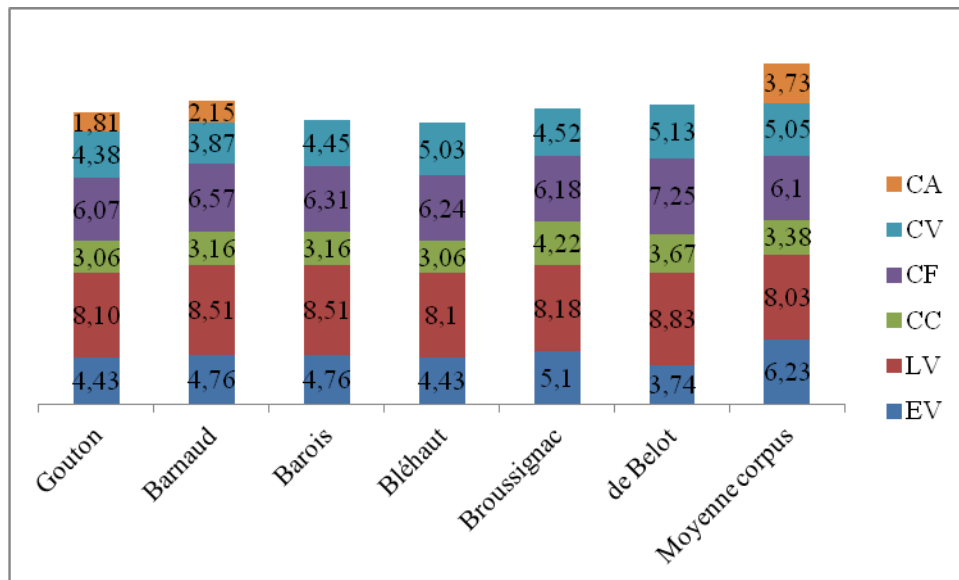
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Catapulte* opérations en Méditerranée (combat contre le sous-marin U35 au large de la Tunisie²

A participé aux opérations en mer Noire.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Le V.A Gouton présente une progression de carrière particulièrement remarquable qui lui vaut d'intégrer le corps des officiers généraux avec pratiquement trois ans d'avance sur la moyenne du corps. Il fait l'essentiel de son temps à la mer en début de carrière puisqu'à partir de 1929 et du grade de C.F le V.A Gouton exerce ses fonctions essentiellement dans des postes à terre.

² Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 113.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Surmulet</i>	Ch	04/1917-07/1918	E.V	E.V	1 an 3 mois
<i>Deligny</i>	T	01/1926-03/1927	L.V	L.V	1 an 2 mois
<i>Fortune</i>	T	04/1927-04/1928	C.C	C.C	1 an
<i>Vauban</i>	C.T	07/1931-09/1932	C.F	C.F	1 an 2 mois
<i>Colbert</i>	C	10/1936-07/1938	C.V	C.V	1 an 9 mois
Temps de commandement total					6 ans 4 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					20.42% <i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	11/1929-07/1931	1 ^{ère} esc 1 ^{ère} D.L	CEM	C.F	39 ans	1 an 8 mois
Etat major général et/ou en services centraux	12/1922-01/1926	3 ^{ème} B	Chef section matériels Chef	L.V	32 ans	3 ans 1 mois
	10/1933-06/1935	1 ^{er} Bureau		C.F	43 ans	1 an 8 mois
	06/1935-10/1936	<i>Idem</i>		C.V	45 ans	1 an 4 mois
Ministère et poste à dimension politique	04/1928-09/1929	CMM	S/s chef	C.C	38 ans	1 an 5 mois
	09/1938-07/1940	CMM	Directeur	C.V	48 ans	1 an 10 mois

Son expérience en état-major est surtout liée à ses fonctions à l'EMG qui lui permettent d'aborder les problèmes d'organisation, de personnel, des matériels et des bâtiments. Il est au cœur du pouvoir politique de la Marine à partir de septembre 1938 et pendant tout le conflit.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

Anciens (entrés en 1907)	Co-midship (entrés en 1908)	Fistots (entrés en 1909)
Bard, Rouyer	Barnaud, Barois, Bléhaut, Broussignac, de Belot.	Collinet, Hamon, Négadelle

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gouton
Abrial	EMG	10/1934-06/1935	SCEMG	1 ^{er} B., chef section matériels
	EMG	06/1935-10/1936	<i>Idem</i>	Chef 1 ^{er} B
	Esc de la Med	10/1936-07/1938	CEC	Cmdt <i>Colbert</i>
de Laborde	2 ^{ème} escadre	07/1931-08/1932	CEC (n+2)	Cmdt <i>Vauban</i>
Gensoul	EMG	10/1933-10/1934	2 ^{ème} SCEM (n+2)	1 ^{er} Bureau, chef section matériels

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gouton
Jardel	CMM	09/1938-09/1939	Chef	Directeur

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gouton
Abrial	EMG	08/1924-01/1925 11/1929-04/1931	SHM CEM 1 ^{ère} escadre	3 ^{ème} Bureau CEM 1 ^{ère} D.L
Auphan	Paris	12/1922-12/1923	1 ^{er} B. Etudes matériels	3 ^{ème} B.
	<i>Idem</i>	04/1928-04/1929	Secrétaire particulier du ministre	S/S chef du CMM
	1 ^{ère} D.L	05/1930-07/1931	Cmdt du <i>Duquesne</i>	CEM de la 1 ^{ère} D.L (<i>Duquesne</i>)

Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire
V.A Gouton

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gouton
Bard	Paris	1925 03/1929-09/1929 09/1938-08/1939	Auditeur CHEN Chef adjt 2 ^{ème} B Prof CHEN	3 ^{ème} Bureau s/s chef du CMM Directeur du CMM
Barnaud	EGN 3 ^{ème} Bureau 1 ^{ère} escadre	12/1921-09/1922 12/1922-06/1924 02/1930-07/1931	Auditeur 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces <i>Jaguar</i>	Auditeur <i>Duquesne</i>
Barois	<i>Jeanne d'Arc</i> EGN EMG	11/1919-07/1921 12/1921-09/1922 12/1922-07/1924	Auditeur 4 ^{ème} Bureau approvisionnements	Auditeur 3 ^{ème} Bureau
Battet	CMM Paris	04/1928-10/1928 10/1933-08/1934	Officier d'ord du ministre Chef adjt du CMM	S/s chef du CMM 1 ^{er} B., chef de la section matériel
Bérenger	Paris	09/1935-10/1936	Commission Marine Chbre des Députés	Chef 1 ^{er} Bureau
Bléhaut	1 ^{ère} escadre	10/1936-07/1938	Cmdt 9 ^{ème} D.L et <i>Maille Brézé</i>	Cmdt <i>Colbert</i>
Bourragué	Paris	12/1922-01/1926 01/1933-07/1933 09/1938-09/1939	Prof EGN Chef 3 ^{ème} Bureau SCEMG	3 ^{ème} Bureau Auditeur CHEN Directeur du CMM
Bouxin	1 ^{ère} escadre CHEN	11/1929-07/1931 01/1933-10/1933 10/1933-10/1934	Cmdt <i>Jaguar</i> Professeur Professeur	CEM 1 ^{ère} D.L Auditeur 1 ^{er} B chef section matériels
Collinet	Paris	09/1924-11/1925 08/1935- ?08/1936 1936-10/1936	EGN auditeur Auditeur CHEN Chef 3 ^{ème} Bureau	3 ^{ème} Bureau Chef 1 ^{er} Bureau Chef 1 ^{er} Bureau
Darlan	Paris	01/1925-07/1925 12/1925-09/1927 10/1933-05/1934 09/1938-11/1939	Auditeur CHEN Chef CMM Directeur CMM CEMG	3 ^{ème} Bureau 1 ^{er} B chef section matériels Directeur CMM
de Laborde	Paris	08/1924-01/1926	Chef service central Aéronautique	3 ^{ème} Bureau
Decoux	EMG Paris Paris EMG	05/1923-02/1925 04/1928-08/1929 01/1933-10/1933 10/1933-06/1935 06/1935-10/1936	SHM et 1 ^{er} Bureau Adjt DPM Chef section (études) des Armements navals <i>Idem</i>	3 ^{ème} Bureau s/s chef du CMM Auditeur EGN/CHEN 1 ^{er} B. chef section matériels Chef 1 ^{er} Bureau

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gouton
Denis de Rivoire	<i>Jeanne d'Arc</i> EGN Paris EMG	09/1919-07/1921 12/1921-09/1922 12/1922-06/1923 07/1923-06/1925	Auditeur Auditeur CHEN SHM	Auditeur 3 ^{ème} Bureau 3 ^{ème} Bureau
Derrien	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1919-10/1920	Instructeur	
Duplat	Paris <i>Id</i>	06/1925-01/1926 09/1938-06/1939	Secrétaire CSM DPM	3 ^{ème} Bureau Directeur du CMM
Dupré	Paris	11-1922-11/1923 01/1933-10/1933	Auditeur EGN Chef adjt puis s/s chef CMM	3 ^{ème} Bureau Auditeur CHEN
Esteva	Paris	12/1923-10/1925 04/1928-09/1929	Chef du 4 ^{ème} Bureau S/s chef ser Aéro	3 ^{ème} Bureau S/s chef du CMM
Fenard	EGN Paris Paris Paris	1922 12/1922-01/1924 10/1933-06/1935 06/1935-08/1935	Auditeur Aide de camp du Cmdt EGN/ CHEN Chef adj ^t du CMM Chef adj ^t du CMM	Auditeur 3 ^{ème} B 1 ^{er} Bureau, chef Section matériels Chef 1 ^{er} Bureau
Fernet	EMG EMG EGN/CHEN Paris	08/1923-07/1924 04/1928-02/1929 01/1933-10/1933 0 9/1938-11/1939	Chef de cab. du CEMG Chef 2 ^{ème} Bureau Auditeur au CHEN puis Professeur à l'EGN Secr. du CSDN	3 ^{ème} Bureau s/s chef au CMM Auditeur au CHEN Directeur du CMM
Gensoul	1 ^{ère} escadre	11/1929-07/1931	Cmdt <i>Provence</i>	<i>Duquesne</i>
Godfroy	1 ^{ère} escadre EMG	06/1924-01/1926 11/1929-04/1931 10/1933-06/1935 06/1935-08/1936	Serv central Aéro SCEM Chef du serv central Aéronautique <i>Idem</i>	3 ^{ème} Bureau CEM 1 ^{ère} D.L 1 ^{er} Bureau section matériels Chef 1 ^{er} Bureau
Lafargue	Paris	12/1921-07/1922	Service hydrographique	Auditeur EGN
Landriau	EGN Paris	12/1921-08/1922 09/1938-05/1939 05/1939-11/1939	Auditeur CHEN, Prof. /directeur des études SCEM Min. des colonies	Auditeur Directeur CMM <i>Id</i>
Latham	<i>Descartes</i>	01/1912-08/1913		
Le Bigot	EMG Paris <i>Idem</i>	12/1922-09/1923 10/1933-06/1935 06/1935-03/1936	1 ^{er} Bureau Attaché à la psdce de la République. <i>Idem</i>	3 ^{ème} Bureau 1 ^{er} B, chef section matériels Chef 1 ^{er} Bureau

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Gouton
Le Loup	EMG Paris	12/1922-07/1923 09/1938-11/1939	4 ^{ème} Bureau S/s directeur DPM	3 ^{ème} Bureau Directeur CMM
Le Luc	Paris	09/1938-08/1939	Chef Section études	Directeur CMM
Marquis	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris	08/1919-07/1920 12/1922-10/1924	Off d'ord. du ministre Prof stratégie et directeur des Etudes CHEN	3 ^{ème} Bureau 1 ^{er} B, chef section matériels
	<i>Idem</i>	10/1933-05/1936		
Michelier	Paris	11/1924-01/1926	Ordonnance du ministre	3 ^{ème} Bureau
		10/1933-09/1934	S/s directeur DPM	1 ^{er} B, chef section matériels
		11/1938-09/1939	Chef Aéronautique	Directeur du CMM
Négadelle	Paris	01/1925-08/1925	Auditeur EGN	3 ^{ème} Bureau
Platon	EGN	12/1921-10/1922	Auditeur	Auditeur
	CHEN	01/1933-09/1933	Professeur Tactique	Auditeur
	EMG	10/1933-06/1935	Chef 3 ^{ème} Bureau	1 ^{er} B, chef section matériels
Robert	EMG	07/1924-01/1926	SCEMG	3 ^{ème} Bureau
Ven	Paris	1923-1924	Off d'ord ; du ministre de la guerre	3 ^{ème} Bureau
	<i>Idem</i>	01/1925-08/1925	Chef de cabinet du CEMG	<i>Idem</i>
	<i>Idem</i>	02/1929-09/1929	4 ^{ème} Bureau	S/s chef du CMM

Ses deux temps forts dans sa carrière restent son passage en 1^{ère} escadre et son affectation comme directeur du CMM où il est à ce moment en contact avec les principaux A.D.D : Duplat, Le Luc, Michelier et d'autres hommes comme le V.A.E Fernet. Son parcours s'est néanmoins déroulé un peu en marge des "cinq étoiles".

1940-1944

Fonction entre 1940-1944.

Commandant la Division navale du Levant : juillet 1940.

Délégué représentant du Haut commissaire pour l'administration des Etats du Levant sous mandat français : 15 juillet 1941-12 septembre 1941.

Commissaire général du pouvoir : octobre 1941- août 1942.

Directeur des services de la Marine militaire en zone occupée : janvier 1944- 08 septembre 1944

Exercice des fonctions.

En tant que délégué du Haut Commissaire, le V.A Gouton a réglé le passage de l'administration aux autorités gaullistes après l'armistice de Saint-Jean d'Acre et le rapatriement des militaires et des civils³.

Dans ses fonctions de commissaire du pouvoir, il s'est engagé surtout dans la lutte antimaçonnique.

Nommé au commandement des Forces de Haute Mer en remplacement de l'Al de Laborde, le sabordage de la Flotte ne lui permet pas d'exercer ce nouveau poste.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le V.A Gouton est mis à la retraite d'office par décret du 8 septembre 1944, annulé et remplacé par celui du 22 mai 1945.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op.cit.*, p. 220-221.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1466/1, dossier personnel du V.A Gouton.

3BB8CE 4, lettre du 4 mars 1945 du V.A Gouton sur les conditions de sa nomination aux fonctions de commissaire du pouvoir.

3BB8 CE 10, dossier U, Dentz

SHD-Lorient

BR 964, *Extraits des lettres personnelles du contre-amiral Gouton adressées à l'amiral de la Flotte*, lettres des 26 juillet, 7-14/15 et 29 août 1941.

AN

19800035/220/28914, dossier personnel de Légion d'Honneur.

³ SHD-Lorient, BR 964, *Extraits des lettres personnelles du contre-amiral Gouton adressées à l'amiral de la Flotte*, lettres des 26 juillet, 7-14/15 et 29 août 1941.

C.A Yves Hamon¹, 27 février 1891, Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) - 13 janvier 1985, Vichy (Allier).

Préfet de la Drôme : juillet 1941 - janvier 1943.

¹ L'absence de dossier personnel a obligé à utiliser d'autres sources malheureusement très partielles qui ne permettent pas de reconstituer l'itinéraire complet du C.A Hamon.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : marchand horloger².

Situation de famille : marié, deux enfants.

Carrière

Entrée au service : 1909 à 18ans 7 mois.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
39 ^{ème}	42 ^{ème} /60

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1936-1937³

Evolution de carrière⁴

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Hamon	05/10/1912	21 ans 7 mois	05/10/1914	23 ans 7 mois	25/01/1919	27 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	20/09/1928	37 ans 7 mois	18/10/1932	41 ans 8 mois	15/08/1938	47 ans 6 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	15/07/1942	51 ans 5 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

² AM Saint-Brieuc, registre d'état civil, année 1891.

³ On trouve parmi les travaux du CHEN un travail au nom du C.F Hamon portant sur *Le plan stratégique initial anglais, août-décembre 1914*, 65 p.

⁴ D'après l'annuaire de la Marine 1940.

Principales affectations

Durée totale au service au 06/07/1941⁵	
Terre :	Mer :
Total : 31 ans 9 mois	
Ratio mer/temps de service	
Corpus 72.75%	

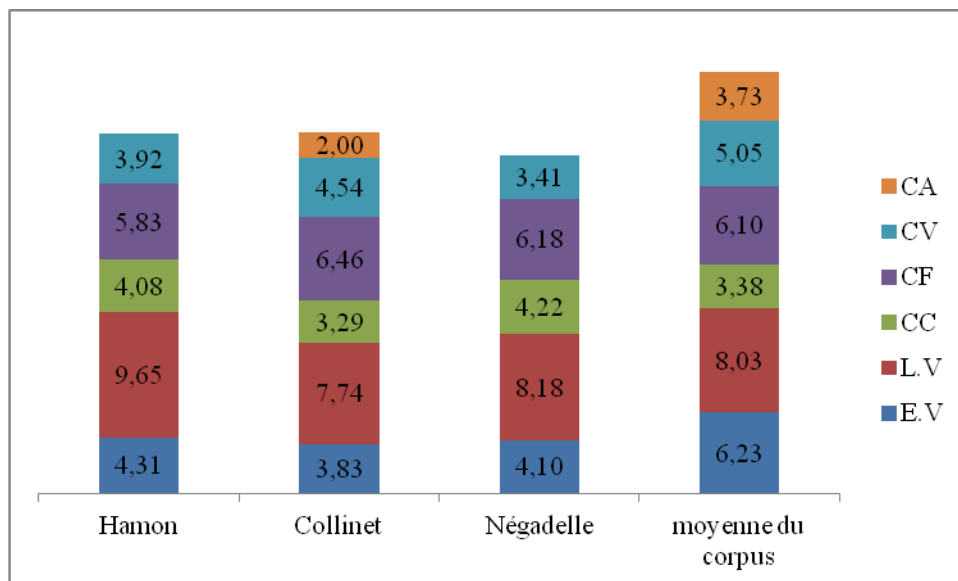
Ecrits en cours de carrière

C.F, *Etat-major, 8^{ème} à 12^{ème} conférence*, 1926.

C.F Hamon *Le plan stratégique initial anglais, août-décembre 1914*, 65 p.

Analyse de la carrière

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



⁵ Calculée de l'entrée au service au 06 juillet 1941 date de sa prise de fonction de préfet de la Drôme.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>La Marseillaise</i> ⁶		09/1938			
Temps de commandement total					
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major						
Etat major général et/ou en services centraux	1938 ⁷	Aéro navale, section or.g ^{ale}	Chef de la section	C.F	47 ans	
Ministère et poste à dimension politique	1931-1932 ⁸	Etat major particulier du ministre	Officier d'ordonnance	C.C	40 ans	

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine⁹

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1908)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1909)</i>	<i>Fistots (entrés en 1910)</i>
Barois, Barnaud, Bléhaut, Broussignac, de Belot.	Collinet, Négadelle.	Chomel de Jarnieu, Seguin.

⁶ D'après C.V Caroff, *Le théâtre méditerranéen, Tome I, du 2 septembre 1939 au 25 juin 1940, op ;cit.,* p. 317.

⁷ D'après *Annuaire de la Marine*, 1938, p. 32.

⁸ *Ibidem.*, 1931 p 50 et 1932, p. 23.

⁹ Dans la mesure où nous ne disposons pas des dates exactes d'affectation pour les fonctions en EMG, l'annuaire donnant les attributions au 1^{er} janvier de l'année considérée, même pour ces postes il est impossible d'établir avec précision en compagnie de quels autres officiers il se trouvait à ce moment-là à Paris.

b) Autres

Le C.A Hamon est le beau-père du fils de l'Al Darlan¹⁰.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Avec *La Marseillaise*, il effectue des transports de troupes d'Afrique du nord vers la France en mars 1940¹¹.

Il se trouve à Alger au moment de l'armistice¹²

Fonction entre 1940-1944.

Préfet de la Drôme : nommé sur décision le 21 juin 1941 avec effet au 6 juillet 1941 jusqu'au 14 décembre 1942 avec effet au 11 janvier 1943.

Lorsqu'il quitte ses fonctions de préfet, le chef du gouvernement demande au préfet de Gironde si le poste de directeur de l'asile de Cadillac peut lui être attribué.¹³

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4° Moderne 3259/7, dossier personnel du C.A Hamon (manquant).

AN

F^{1b} I 783, dossier du C.A Hamon.

F^{1CIII} 1152, rapports du préfet de la Drôme (août, septembre 1941, janvier-novembre 1942).

¹⁰ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 157.

¹¹ C.V Caroff *Le théâtre méditerranéen, Tome I, du 2 septembre 1939 au 25 juin 1940* 194, 199-200

¹² *Ibidem*, p. 67.

¹³ AN, F^{1b} I 783, dossier du C.A Hamon, lettre de 1942 (mois illisible) du chef de gouvernement au préfet régional de Bordeaux.

V.A Octave Herr,

16 février 1873 (Héricourt, Haute-Saône) - 03 septembre 1964 (Poul-Ar-Velin en Guipavas, Finistère).

Membre de la Cour suprême de Justice : août 1940 - janvier 1943.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : industriel textile (famille des Méquillet-Noblot par sa mère).

Situation de famille : marié, quatre enfants.

Carrière

Entrée au service : 1890 à 17 ans 8 mois.

Versement en 2^{ème} section : février 1935.

Classement Ecole Navale	
Entrée	Sortie
	4 ^{ème}

Formation complémentaire

Langue : anglais, lu et parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Herr	05/10/1893	20 ans 8 mois	05/10/1895	22 ans 8 mois	01/04/1902	29 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
			08/05/1915	42 ans 3 mois	19/05/1920	47 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	23/01/1925	51 ans 11 mois	06/08/1929	56 ans 6 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations¹

Duquesne 04/1894

Hoche 06/1895

Eclair 06/1896

Escadre de la Méditerranée, *Brennus* 10/1898

Défense mobile de Brest, Ecole de chauffe 09/1900

Commission de refonte des livres de signaux et de tactique navale 03/1902

Inspection générale des défenses mobiles et stations de sous-marins 04/1903

Armée navale 07/1906

Groupe des torpilleurs T196-274 de la 5^{ème} flottille de 08/1907 à 01/1909

Kléber 05/1909

Cabinet militaire du ministre 08/1910

Carquois de 04/1911 à 08/1911

1^{ère} armée navale 08/1912

Voltaire

Jean Bart

Diderot 01/1916

Le Pirée et *Jurien de la Gravière* de 11/1916 à 08/1917

Cabinet militaire du ministre 08/1917

Escadrille de patrouilles de Brest et *Vauban* de 01/1918 à 05/1919

2^{ème} arrondissement maritime 06/1919

EMG 05/1920

2^{ème} arrondissement maritime 06/1921

1^{ère} escadre 06/1922

EMG 07/1924

EMG 12/1924

2^{ème} escadre légère, *Metz* de 11/1926 à 06/1928

2^{ème} escadre de 06/1928 à 11/1928

Port de Brest 11/1928

Comité technique de la Marine et de la Commission permanente des essais des bâtiments de la Flotte. 10/1929

Forces navales d'Extrême-Orient de 09/1930 à 03/1932

Inspection générale des Forces maritimes du Nord 10/1932.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1923

Terre : 11 ans 2 mois	Mer : 22 ans 1 mois
-----------------------	---------------------

Total : 33 ans 3 mois

Ratio mer/temps de service

Corpus 72.75%%

Herr 66.67%

¹ Le dossier personnel du V.A Herr ne contient pas d'état détaillé des services : ne figure qu'une note récapitulative qui mentionne les postes les plus importants avec la date de prise de fonction et la durée des commandements. Aussi pour ceux-ci peut-on indiquer une date de fin de fonction. Mais pour les autres postes, cela est impossible, même si la plupart des postes se suivent souvent sans interruption notable. Mais on ne peut en faire une règle catégorique.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
15/07/1905	15/08/1918	10/07/1926	24/12/1931	10/07/1935

Croix de guerre 14-18
Officier d'Académie
Officier Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Chevalier de la Couronne d'Italie
Commandeur de Saint Stanislas de Russie
Officier du Medjidie (Turquie)

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre du jour du 30 novembre 1918, commandant la 1^{ère} escadrille d'escorte « *officier supérieur de très grande valeur. A pris une part prépondérante à l'organisation et à la protection des convois côtiers dans des conditions difficiles et périlleuses. A fait preuve de belles qualités de sang froid, d'initiative et d'énergie persévérante dans la recherche et la poursuite d'un sous marin.* »

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 17 février 1929, « *pour les qualités d'organisation et de commandement dont il a fait preuve comme commandant supérieur du groupe de recherches de l'hydravion Latham 47* ».

Félicitations par ordre du 27 juin 1917, au C.F Herr commandant le *Jurien de la Gravière*, « *Commandant militaire du Pirée qui a pris la direction des premières opérations et a réussi grâce à ses mesures judicieuses à éviter la perte de l'Ageon* »

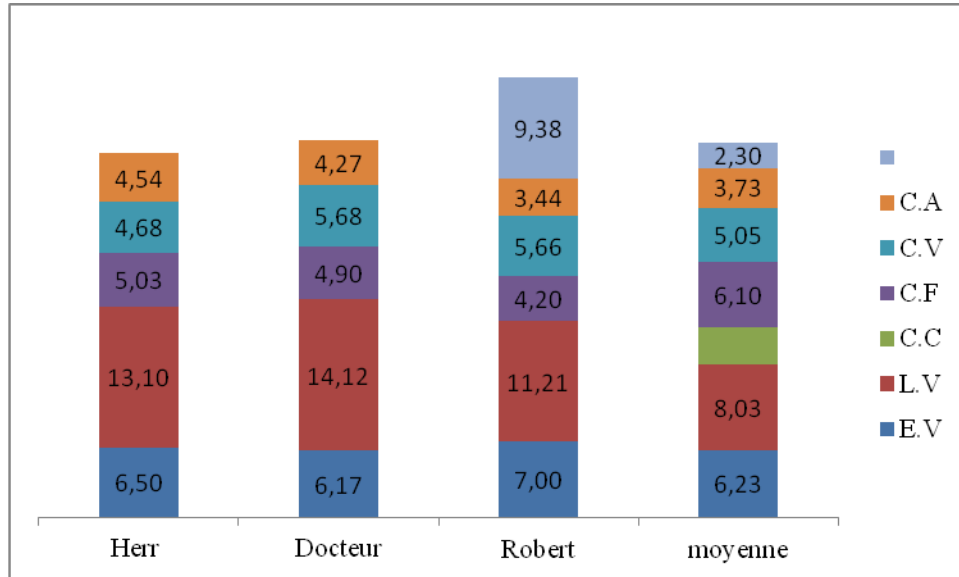
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Aide du camp du chef d'état-major de la 1^{ère} armée navale, il opère par la suite avec le *Jurien de la Gravière* en Méditerranée.

Après avoir été officier d'ordonnance du ministre en 1917, il participe à la lutte contre les sous-marins dans le cadre de la protection des convois côtiers dans l'Atlantique.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles d'officiers les plus proches en termes de date d'entrée au service et de la moyenne du corpus



Le V.A Herr présente une progression de carrière un peu plus lente que la moyenne du corpus, se caractérisant par une durée supérieure pour accéder aux grades de C.F et C.A, sans qu'on puisse néanmoins déterminer si cela est dû au système (pas de grade de C.C) ou au profil de l'homme.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		
Nom	Type		Grade	Age	Durée du commandement
Groupe de T196-274 de la 5 ^{ème} flot ^{lle}		08/1907-01/1909 ²	L.V	34 ans	1 an 5 mois
<i>Carquois</i>	CT	04/1911-08/1911	L.V	38 ans	4 mois
<i>Jurien de la Gravière</i>	C	11/1916-08/1917	C.F	43 ans	9 mois
Esc ^{lle} de Patrouilles de Brest et <i>Vauban</i>		01/1918-05/1919	C.F	45 ans	1 an 4 mois
2 ^{ème} esc légère		11/1926-06/1928	C.A	53 ans	1 an 7 mois
2 ^{ème} escadre		06/1928-11/1928	C.A	55 ans	5 mois
FNEO		09/1930-03/1932	V.A	57 ans	1 an 6 mois
Temps de commandement total					7 ans 4 mois
Temps de commandement/temps de service					22.21%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	10/1898	Esc de la Méd	Aide de camp ³	E.V	25 ans	
	04/1903	Insp g ^{ale} défenses mobiles et stations de SM		L.V	30 ans	
	07/1906	Armée navale	Aide de camp du CEC	L.V	33 ans	
	08/1912	1 ^{ère} Armée navale	Major du CEC	L.V	39 ans	
	06/1919	2 ^{ème} arr maritime	Chef de la 2 ^{ème} section	C.F	46 ans	
	06/1921	2 ^{ème} arr	EM	C.V	48 ans	

² Une fiche récapitulative du dossier personnel fait apparaître ce commandement à partir d'août 1907 sans préciser la durée. A partir de mai 1909 le V.A Herr est alors sur le croiseur cuirassé Kléber. La fiche consacrée au V.A Herr sur le site de l'Ecole navale indique le commandement d'un torpilleur à partir de janvier 1908 (avec prise de fonction en juillet 1908) et en janvier 1909 une affectation(?) à Brest.

³ Etienne Taillemite indique comme fonction adjoint au chef d'état-major. Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 243.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
	06/1922 11/1928	maritime 1 ^{ère} Esc. Port de Brest	CEM Major général	C.V C.A	49 ans 55 ans	
Etat major général et/ou en services centraux	05/1920 07/1924	1 ^{er} Bureau	Chef Adjt du CEMG	C.V C.V	47 ans 51 ans	
	12/1924 10/1929	CPE	1 ^{er} SCEMG Président	C.V V.A	51 ans 56 ans	
	08/1910	CMM	Etat-major particulier	L.V	37 ans	
	08/1917 10/1932	CMM Insp. g ^{ale} des FM du Nord	Off. d'ord. Inspecteur	C.F V.A	44 ans 59 ans	

Son parcours professionnel à terre le conduit à la fois dans des postes d'état-major en région maritime, à l'EMG et dans les cabinets ministériels. Son expérience d'état-major s'enrichit aussi de postes à la mer. Le V.A Herr présente ainsi une carrière assez complète.

Réseaux/entourages

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Herr
Decoux	EMG	07/1924-12/1924 12/1924-02/1925	S.H.M et 1 ^{er} B	Adjt au CEMG SCEMG
de Laborde ⁴	EMG	12/1924-06/1926	Chef serv. central Aéronautique	SCEMG
Denis de Rivoire	EMG Insp. g ^{al} des FM du Nord	07/1924-06/1925 10/1932-03/1934	SHM	SCEMG Inspecteur g ^{al} (n+2)
Derrien	Escadrille des patrouilles de Brest	1918	Cmdt <i>Luronne</i>	Cmdt
Esteva	EMG	12/1924-10/1925	Chef 4 ^{ème} Bureau	SCEMG
Latham	1 ^{ère} escadre	06/1922- ?	Chef du service Aéronautique	CEM

⁴ Sous réserve que l'Aéronautique maritime ait été rattachée au 1^{er} SCEMG.

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Herr
Le Bigot	EMG/1 ^{er} B.	01/1921-06/1921		Chef
Le Loup	FNEO	09/1930-07/1931	Cmdt <i>Altair</i>	CEC (n+2)
Robert	EMG/1 ^{er} B.	05/1920-06/1921	Chef de la section Matériels	Chef
Seguin	FNEO	09/1930-03/1932	SCEM	CEC (n+2)

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Herr
Abrial	1 ^{ère} armée navale, <i>Jean Bart</i> EMG Paris	03/1913-05/1915	Directeur de tir	Major du CEC
		08/1924-01/1925	SHM	SCEM
		01/1925-08/1925	CHEN	SCEM
Bard	Paris	1925 1926	Auditeur CHEN Aide de camp cmdt EGN	SCEM
Bourragué	Paris	10/1929-09/1930	Chef 3 ^{ème} Bureau	Président CPE
Darlan	Paris	12/1925-11/1926	Chef adjt puis chef du CMM	SCEMG
Decoux	CMM	08/1917-01/1918	Aide de camp du CEMG	Officier d'ord. du ministre
de Laborde	1 ^{ère} escadre	11/1926-06/1928	Cmdt <i>Béarn</i>	Cmdt de la 2 ^{ème} escadre légère
Docteur	1 ^{ère} armée navale EMG	08/1912-01/1914	Adjt au second <i>Voltaire</i>	Major du CEC
		10/1925-11/1926	DPM	SCEMG
Duplat	Paris	10/1925-09/1927	Secrétaire CSM	SCEMG
Esteva	Paris	10/1929-06/1930 06/1930-09/1930	S/s chef ser Aéro Ministère de l'Air SCEM	Président CPE
Godfroy	<i>Voltaire</i>	04/1912-08/1913	Chef du service Artillerie	Major général du CEC
	EMG	07/1924-04/1926	Serv central Aéro	SCEMG
Le Bigot	Paris	05/1920-01/1921	Auditeur ESM	Chef 1 ^{er} bureau
		08/1926-11/1926	Chef adjt du CMM	SCEMG
Le Luc	1 ^{ère} escadre	03/1924-07/1924	Cmdt <i>Tonkinois</i>	CEM
	1 ^{ère} escadre	02/1928-06/1928	CEM 1 ^{er} flot ^{ille} et cmdt <i>Jaguar</i>	Cmdt 2 ^{ème} esc légère
	EMG	10/1929-09/1930	Adjt DPM	Président CPE

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Herr
Michelier	Paris	11/1924-08/1926 12/1933-09/1934	Ordonnance du ministre S/s directeur DPM	Adjoint puis 1 ^{er} SCEMG Insp. des FM du Nord
Négadelle	Paris	1925 04/1930-09/1930	Auditeur EGN 3 ^{ème} B. chargé des questions de tactique	SCEMG Président CPE
Platon	1 ^{ère} escadre	11/1922-07/1923	EM de <i>l'Amiral Senès</i>	CEM
Robert	Paris EMG <i>Idem</i> Inspection générale	01/1911-04/1911 07/1924-11/1926 10/1929-09/1930 10/1932-02/1935	EMG 2 ^{ème} section SCEMG DPM Insp. g ^{al} FM de la Méditerranée	EM part du ministre SCEMG Président CPE Insp. g ^{al} FM du Nord
Ven	Paris EMG EMG	07/1924-12/1924 1925 10/1929-09/1930	Off d'ord du ministre de la Guerre Chef de cab du CEMG Chef 4 ^{ème} Bureau	Adjt au CEMG SCEMG Président CPE

Le décalage de génération explique que le V.A Herr n'a, si ce n'est dans son dernier commandement opérationnel en Extrême-Orient, quasiment pas eu d'officiers de l'étude sous ses ordres. A noter ses fonctions de SCEMG aux côtés du futur Al Robert.

1940-1944

Le V.A Docteur est en 2^{ème} section depuis le 16 février 1935, lorsqu'il est rappelé à l'activité le 26 août 1939.

La guerre de 1939- 1940.

Président du Comité de propagande⁵ : septembre 1939.

Fonction entre 1940-1944.

Membre de la Cour suprême de Justice : 1^{er} août 1940⁶- août 1943⁷

⁵ Cette fonction est donnée par la notice récapitulative du dossier personnel. Etienne Taillemite évoque la présidence d'u Comité de contrebande chargé d'organiser le blocus maritime de l'Allemagne. Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit*, p. 244.

⁶ Décret du 1^{er} août 1940, *JO* du 2 août 1940.

⁷ Le procès de Riom est suspendu en avril 1942.

Exercice de la fonction.

Les archives consultées du procès ne mentionnent aucune intervention particulière du vice-amiral au procès de Riom. Aussi faut-il vraiment s'interroger sur les raisons qui lui ont fait accepter ce poste.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Claude Fohlen, *op. cit.*.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 243-244.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1555/2, dossier personnel du V.A Docteur.

AN

F⁶⁰523, Documentation, procès de Riom.

F⁶⁰1020, généralités, consignes de censure, réquisitoire.

2W75, série VII, 3 et 4, procès de Riom, personnel

2W 82 -83, série VII, 17, procès de Riom, sténographie des audiences.

19800035/1445/67248, dossier personnel de Légion d'Honneur

C.A Germain Jardel, 03 avril 1886 (Terrasson, Dordogne) - 21 mars 1976 (Donzenac, Corrèze).

Directeur des services de la Marine militaire en zone occupée : décembre 1941- septembre 1944.

Ceges, n° 89851, Lapi



Rencontre du C.A Jardel et de l'AI Robert à l'Hotel du Parc, janvier 1944.



© Ceges, n° 89854 D.N.P [Siphio]

Inauguration du salon de la Marine par le C.A Jardel en compagnie de l'AI Esteva, 26 mai 1944.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : cuisinier/maître d'hôtel.

Situation de famille : marié, deux enfants.

Carrière

Entrée au service : 1904 à 18 ans 6 mois.

Versement en 2^{ème} section : septembre 1944.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
37 ^{ème}	12 ou 15 ^{ème} /48

Formation complémentaire

Certificat Z

Langue : anglais, lu.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Jardel	05/10/1907	21 ans 6 mois	05/10/1909	23 ans 6 mois	21/06/1917	31 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	26/10/1925	39 ans 7 mois	30/04/1929	43 ans 1 mois	03/02/1936	49 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	07/03/1940	53 ans 11 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Catinat de 05/1908 à 07/1909
 Bâtiment servitude Rochefort de 07/1909 à 01/1910
Bouvet de 11/1910 à 07/1911
Carabinier de 07/1911 à 01/1914
Magon de 01/1914 à 05/1916
 Torpilleurs de Cherbourg (T 296) de 05/1916 à 05/1917
 Marine le Havre, T 296 de 05/1917 à 07/1918
Amiral Aube de 08/1918 à 01/1920
 Service transports militaires Marseille de 05/1920 à 05/1922
Inconstant de 05/1922 à 11/1923
Etourdi de 11/1923 à 06/1924
 Service à terre Rochefort de 06/1924 à 10/1924
Condorcet de 10/1924 à 03/1925
Voltaire de 03/1925 à 11/1926
 9^{ème} escadrille de torpilleurs, *Enseigne Roux* de 11/1926 à 12/1928
Voltaire de 12/1928 à 08/1929
Edgar Quinet de 08/1929 à 12/1929
 3^{ème} région maritime de 12/1929 à 08/1931
 1^{ère} escadre, 5^{ème} division de torpilleurs, *Cyclone* de 08/1931 à 02/1933
 Centre Etudes Toulon de 03/1933 à 09/1934
Béarn de 09/1934 à 11/1935
 3^{ème} région maritime de 11/1935 à 03/1936
Commandant Teste de 03/1936 à 03/1938
 Service à terre Toulon de 03/1938 à 08/1938
 Cabinet militaire du ministre de 08/1938 à 09/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 10 ans 2 mois	Mer : 25 ans 1 mois
Total : 35 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Jardel 71.43%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
15/01/1920	09/07/1930	01/07 1941		

Croix de guerre 1914-1918
Médaille commémorative de la guerre de 1914-1918
Chevalier des Palmes académiques
Médaille interalliée
Officier de l'Instruction publique
Commandeur Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Chevalier du Mérite naval espagnol
Médaille commémorative serbe

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 5 décembre 1927 au C.C Jardel commandant *l'Enseigne Roux* à la suite des concours de lancement de torpilles de 1927.

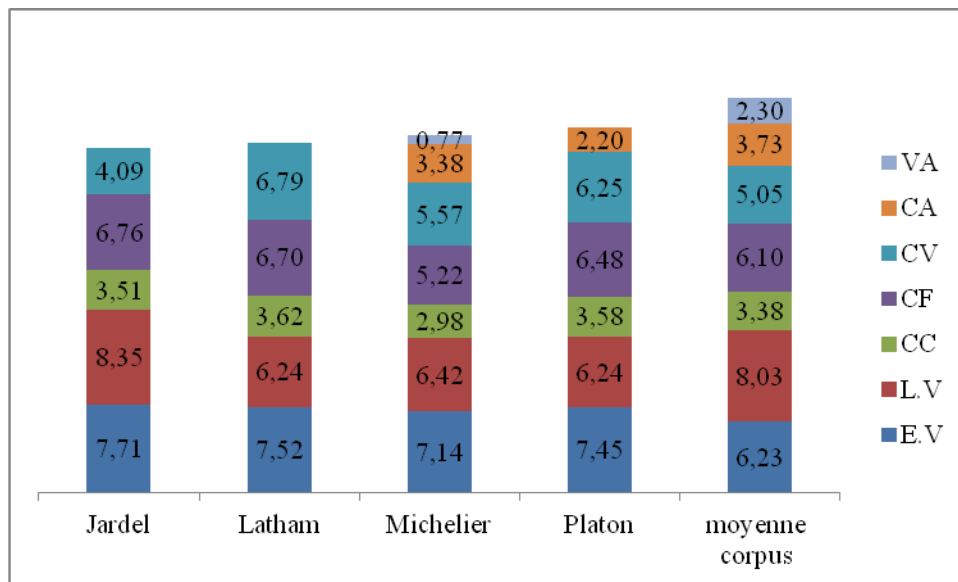
Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 1^{er} février 1933, au commandant du *Cyclone* et de la 5^{ème} division de torpilleurs (classé 1^{er}) au concours de tirs groupés des torpilleurs de la 1^{ère} escadre.

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *T296* : campagne en mer du Nord et dans le Manche.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« *Et pourrait peut-être tenir les rênes un peu plus fermement[...] c'est l'homme des missions qui réclament du calme et du bon sens* », commandant 9^{ème} escadrille de torpilles, C.F Landriau, 1928.

« *Officier sérieux et réfléchi, très pondéré, réactions parfois un peu lentes* », commandant la 1^{ère} escadrille de torpilleurs, C.V Moreau, 1932.

« *Très bon, solide et sans brillant* », V.A Robert, CEC la 1^{ère} escadre 1932.

« *Désir certain de bien faire, mais peu d'initiative et de décision. Chef de division moyen seulement* », C.A, commandant la 1^{ère} flottille, 1933.

« *L'amiral Jardel est bon marin, solide à la mer, bon organisateur, doué d'un esprit méthodique et de beaucoup de bon sens. Il est regrettable que j'aie à le juger sur un commandement pour lequel il n'était pas fait. Le commandement d'une escadre légère exige des qualités particulières qu'on a quelquefois appelées tempérament du torpilleur, et qu'il ne possède pas suffisamment. Son solide bon sens me ferait bien augurer de la manière dont il conduirait une opération, mais sous réserve, je crois, d'un temps de réflexion que les bâtiments actuels et surtout les bâtiments légers ne laissent pas toujours. [...]* », Al de Laborde, Commandant en chef des Forces de Haute Mer, 1^{er} août 1941.

« *Officier général consciencieux doué d'un grand bon sens mais n'aimant pas les solutions énergiques* » C.A Bléhaut, secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, 1943.

Sa progression de carrière très lente le situe dans la moyenne inférieure du corpus. Il accède aux étoiles avec près de trois années de retard sur la moyenne. Ce retard se situe dès le début de sa carrière. S'il est jugé bon marin doté de bon sens, en tant qu'officier supérieur et général il lui est reproché son manque d'initiative, de décision et son absence de charisme.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>T.296</i>		05/1916-07/1918	E.V	30 ans	2 ans 2 mois
<i>Inconstant</i>	Ca	05/1922-11/1923	L.V	36 ans	1 an 6 mois
<i>Etourdi</i>	Ca	11/1923-06/1924	L.V	37 ans	7 mois
<i>Enseigne Roux</i>	T	11/1926-12/1928	C.C	40 ans	2 ans 1 mois
5 ^{ème} D. T et Cyclone		08/1931-02/1933	C.F	45 ans	1 an 6 mois
<i>Commandant Teste</i>		03/1936-03/1938	C.F/C. V	50 ans	2 ans
Temps de commandement total					9 ans 10 mois
Temps de commandement/temps de service					28.09%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	12/1929-08/1931	3 ^{ème} région maritime	SCEM-chef bureau personnel	C.F	43 ans	1 an 8 mois
	11/1935-03/1936	3 ^{ème} région maritime	EM	C.F	49 ans	4 mois
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	08/1938-09/1939	CMM	Chef	C.V	52 ans	1 an 1 mois

Ses moindres qualités de commandement ne l'empêchent pas d'avoir un temps de commandement élevé, mais sur des unités de moindre importance il est vrai, en particulier dans le grade de C.V. Son seul poste parisien est celui qu'il tient au cabinet du ministre Campinchi dans les mois qui précèdent l'entrée en guerre. Il a sans doute pu nouer ainsi un certain nombre de contacts avec les différents échelons de la Marine.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1903)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1904)</i>	<i>Fistots (entrés en 1905)</i>
Denis de Rivoyre, Le Loup.	Latham, Michelier, Platon.	Fenard.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Jardel
Docteur	Division navale de la Manche et de la Mer du Nord	03/1925-09-1925	CEC (n+2)	<i>Voltaire</i>
Gouton	CMM	09/1938-09/1939	Directeur	Chef
Landriau	9 ^{ème} esc ^{lle}	12/1927-12/1928	Cmdt	Cmdt <i>Enseigne Roux</i>
Moreau	1 ^{ère} esc ^{lle} de T	1932	<i>Cmdt</i>	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
de Penfentenyo de Kervéréguin	3 ^{ème} région maritime	12/1929-08/1931	CEM	SCEM, bureau du personnel
Robert	1 ^{ère} escadre	09/1931-01/1932	CEC (n+2)	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Jardel
Auphan	1 ^{ère} escadre	09/1931-10/1932 10/1932-02/1933	Cmdt <i>Guépard</i> Cmdt <i>Jaguar</i>	Cmdt du <i>Cyclone</i> et de la 5 ^{ème} D.T
Bard	1 ^{ère} escadre	09/1931-02/1933	CEM 1 ^{ère} flottille	Cmdt du <i>Cyclone</i> et de la 5 ^{ème} D.T
Barois	1 ^{ère} escadre	08/1931-02/1933	Cmdt <i>Albatros</i>	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
Bérenger	3 ^{ème} région	11/1933-09/1934	CEM de l'Aéronautique	Centre Etudes Toulon
Bourragué	Paris	08/1938-09/1939	SCEMG	Chef du CMM
Broussignac	1 ^{ère} escadre	08/1931-04/1932	<i>Provence</i>	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
Darlan	Paris	08/1938-09/1939	CEMG	Chef du CMM
de Laborde	3 ^{ème} région	12/1929-08/1930	Cmdt Secteur de défense de Toulon	SCEM de la 3 ^{ème} région, bureau du personnel
Duplat	Toulon Paris	03/1933-09/1934 08/1938-06/1939	Cmdt secteur maritime DPM	Centre d'études CMM
Dupré	1 ^{ère} escadre	01/1932-01/1933-	CEM 1 ^{ère} D.L	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Jardel
Fenard	Paris	08/1938-03/1939	Auditeur CHEDN	Chef du CMM
Fernet	Paris	08/1938-11/1939	Secr. du CSDN	Chef du CMM
Godfroy	1 ^{ère} escadre	11/1931-11/1932	SCEM	Cmdt 5 ^{ème} D.C.T et <i>Cyclone</i>
Le Loup	Paris	08/1938-09/1939	S/s directeur DPM	Chef du CMM
Le Luc	1 ^{ère} escadre	08/1931-11/1932	Cmdt <i>Colbert</i>	Cmdt 5 ^{ème} D.C.T et <i>Cyclone</i>
	<i>Idem</i>	11/1932-02/1933	CEM	<i>Idem</i>
		08/1938-08/1939 08/1939-09/1939	EMG/Chef Section études Adjt du CEC des FMF	Chef du CMM <i>Idem</i>
Marzin	1 ^{ère} escadre	08/1931-12/1931	SCEM (<i>Duquesne</i>)	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
	<i>Idem</i> Paris	12/1931-10/1932 08/1938-07/1939	SCEM (<i>Foch</i>) Chef 3 ^{ème} Bureau	Chef du CMM
Michelier	Paris	11/1938-09/1939	Chef Aéronautique	Chef du CMM
Motet	3 ^{ème} région	03/1933-09/1934	CEM Préfecture de la 3 ^{ème} région	Centre Etudes Toulon
		11/1935-03/1936	CEM Préfecture de la 3 ^{ème} région	EM Préfecture de la 3 ^{ème} région
Platon	1 ^{ère} escadre	08/1931-10/1932	SCEM	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
Rouyer	3 ^{ème} région maritime	03/1933-09/1933	EM, chef 3 ^{ème} B	Centre Etudes Toulon
Seguin	1 ^{ère} escadre	10/1932-02/1933	EM, Chef du 3 ^{ème} Bureau	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
Ven	1 ^{ère} escadre	10/1932-02/1933	Cmdt <i>Lorraine</i>	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>

b) En dehors de la Marine.

Le C.A Germain Jardel a pour jeune frère Jean, qui devient secrétaire général de la vice-président du conseil auprès de l'Al Darlan de septembre 1941 à son départ en avril 1942 avant d'exercer les mêmes fonctions auprès du maréchal Pétain¹.

¹ Voir notice biographique, chapitre 31.

Son passage au CMM en 1938 est déterminant : c'est essentiellement à ce moment qu'il rencontre la plupart des officiers généraux amenés à jouer un rôle dans l'Etat français. Son autre temps fort reste le commandement de la 5^{ème} DCT en 1933-1932.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Amirauté Paris : 1^{er} novembre 1939 au 20 mai 1940.

Marine Rochefort du 20 mai 1940 au 1^{er} septembre 1940.

De l'armistice à la prise de fonction.

Commandant la 3^{ème} escadre légère :

Aigle du 1^{er} septembre 1940 au 16 octobre 1940.

Volta du 16 octobre 1940 au 11 octobre 1941.

Fonction entre 1940-1944.

Directeur des services de la Marine militaire en zone occupée : 14 décembre 1941-8 septembre 1944.

Placé dans la 2^{ème} section à compter du 3 avril 1943, il est maintenu dans ses fonctions.

Exercice de la fonction.

Le C.A Bléhaut a cherché à faire remplacer le C.A Jardel à partir de janvier 1944, insatisfait de la liberté d'action que celui-ci s'est octroyé et des contacts qu'il a avec les Allemands². Il tente de rassurer les Allemands, partisans du maintien du C.A, que les mouvements déjà effectués³ de remplacement par des officiers généraux d'active des amiraux du cadre de réserve en poste n'ont pas changé la nature des relations franco-allemandes⁴. Il envisage de remplacer le C.A Jardel par le V.A Gouton, dont il rappelle la fermeté face aux Anglais en Syrie. De fait, le C.A Jardel garde ses attributions jusqu'en septembre 1944.

² SHD-DM, TTB 123, note n°343 S.C/2 du 5 décembre 1943 du C.A Bléhaut au C.A Jardel concernant l'organisation et le fonctionnement de la Direction des services de la Marine militaire en zone occupée.

SHD-DM, CC7 4^oModerne 2912/6, dossier personnel du C.A Jardel, rapport du 17 avril 1942 du C.A Jardel sur la nature et l'ambiance des contacts avec les Allemands.

³ Il s'agit à Lorient du remplacement du C.A Urvoy de Portzamparc par le C.A Rouyer et à Brest du C.A Lenormand (qui est abattu par la Résistance quelques jours plus tard) par le C.A Négadelle.

⁴ SHD-DM, CC7 4^oModerne 2912/6, dossier personnel du C.A Jardel, lettre du 5 janvier 1941 du C.A Bléhaut à l'amiral commandant en chef des Marinegruppenkommandos Ouest.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le C.A Jardel est mis à la retraite d'office par le décret du 8 septembre 1944, annulé et remplacé par celui du 22 mai 1945. Le 3 octobre 1953, il demande à la Marine l'annulation de la sanction de mise à la retraite. Le 28 juin 1957, le Conseil d'Etat rejette ses deux requêtes déposées les 3 octobre 1953 et 18 février 1955. Il est finalement réintégré le 26 septembre 1961, la Marine soutenant son dossier depuis 1959⁵. Il est un des derniers des officiers généraux à l'être.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4° Moderne 2912/6, dossier personnel du C.A Jardel.

TTB 123, organisation de la Marine en zone occupée (1941-1943).

250GG², 3, fonds privé Toulouse-Lautrec, note adressée au C.F Toulouse-Lautrec du 7 janvier 1943, et lettres du C.A Bléhaut classifiées "secret" (5 janvier 1944) concernant les négociations au sujet du remplacement de l'amiral Jardel.

AN

19800035/1350/56402, dossier personnel de Légion d'Honneur.

⁵ SHD-DM, CC7 4° Moderne 2912/6, note n°915 M/PM1 du VAE, directeur du personnel de la Marine militaire.

C.A Maurice Lafargue, 8 décembre 1885 (Les Sables-d'Olonne, Vendée) - 9 décembre 1967 (Les Sables-d'Olonne, Vendée).

Directeur SLOM Toulon : août 1942 - juin 1943.

Vice-président de la Légion française des combattants : novembre 1943 - novembre 1944.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, cafetier.
Situation de famille : marié sans enfants.

Carrière

Entrée au service : 1902 à 16 ans 10 mois.
Versement en 2^{ème} section : novembre 1944.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
8 ^{ème} /71	18 ^{ème} /68

Spécialité militaire

Aéronautique.

Formation complémentaire

Observateur d'aviation : février 1933
Hydrographie.
Langue : anglais.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Lafargue	05/10/1905	19 ans 10 mois	05/10/1907	21 ans 10 mois	11/08/1916	30 ans 8 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	19/03/1923	37 ans 3 mois	06/04/1926	40 ans 4 mois	27/12/1933	48 ans
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	16/10/1939	53 ans 10 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/1904 à 10/1905
Saint Louis de 10/1905 à 06/1906
Rance de 06/1906 à 09/1907
 Rochefort de 11/1907 à 03/1908
Forbin de 04/1908 à 03/1909
 Toulon et Marseille de 03/1909 à 11/1909
Liberté de 11/1909 à 05/1910
Marigot de 07/1910 à 05/1912
 Mission hydrographique de 05/1912 à 10/1914
Marguerite VI de 01/1915 à 01/1919
 Ecole navale de 04/1919 à 08/1919
 Centre naval Savonah, section chalutiers de 08/1919 à 12/1919
 Mission A.E.F de 09/1920 à 08/1921
 Paris, service hydrographique de 11/1921 à 07/1922
 Division navale d'Extrême-Orient, *Argus* de 08/1922 à 01/1923
 Toulon de 04/1926 à 12/1926
Lamotte Picquet de 12/1926 à 01/1929
 Lorient de 03/1929 à 06/1929
Boulonnais de 06/1929 à 01/1931
 Rochefort de 01/1931 à 08/1932
 4^{ème} région maritime, aéronautique maritime, de 08/1932 à 08/1934
 Service local Paris de 08/1934 à 01/1935
 Brest de 01/1935 à 11/1936
 Escadre de l'Atlantique, *Béarn* de 11/1936 à 10/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 7 ans 10 mois 20 jours	Mer : 29 ans 4 mois 10 jours
Total : 37 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Lafargue 78.38%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
13/05/1917	02/07/1927	09/09/1940	09/01/1961	

Croix de guerre 1914-1918
Croix de guerre des T.O.E
Médaille du Maroc
Médaille coloniale
Officier d'Académie
Officier de l'Etoile Noire
Officier du Mérite Maritime
Commandeur du Dragon d'Annam
Commandeur du Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Officier de l'Ordre d'Aviz

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre de l'armée du 13 mai 1917 *« a fait preuves des plus belles qualités militaires au cours d'un engagement avec un sous-marin dont il a repoussé l'attaque après que son bâtiment eût subi des avaries graves et que plusieurs hommes de l'équipage eussent été blessés. ».*

Citation à l'ordre de l'Armée du 6 août 1917 à l'ordre de l'armée *« Officier énergique et brave, dont l'exemple a fait des hommes qui sont sous ses ordres un équipage remarquable. Au cours d'un engagement avec un sous-marin ennemi ayant entraîné de très grosses avaries du patrouilleur qu'il commande, a montré les plus belles qualités de décision raisonnée, de sang-froid et d'endurance, auxquelles doit être attribué le sauvetage de son bâtiment. ».*

Citation à l'ordre de l'Armée du 29 août 1917 le vapeur Marguerite VI *« au cours de plusieurs engagements avec des sous-marins ennemis, l'équipage de la Marguerite VI a fait preuve des plus belles qualités de courage, de sang-froid et d'endurance ; sous l'énergique direction de son commandant [...] a, en dernier lieu et dans de circonstances critiques, combattu pendant quarante-huit heures consécutives l'incendie grave causé par le feu de l'ennemi et réussi à préserver cette unité donnant un bel exemple de persévérance et de dévouement ».*

Citation à l'ordre de l'Armée du 17 septembre 1919 *« le vapeur Marguerite VI attaqué le 16 mars 1917 par un sous- marin, afin de laisser celui-ci se rapprocher à petite distance, a subi son feu sans riposte et reçu à bord plusieurs projectiles dont l'un causa à la flottaison une avarie compromettant la sécurité du bâtiment. N'a ouvert le feu que lorsque par suite d'un incident, les circonstances favorables qu'espérait son commandant, devenaient impossibles. ».*

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 16 novembre 1923 au C.C Lafargue, chef de la mission hydrographique de l'A.E.F pour avoir su *« assurer avec une compétence remarquable et dans des conditions climatiques souvent pénibles la direction de sa mission et en a rapporté de résultats intéressants [...] pour la Marine. ».*

Citation à l'ordre de l'Armée du 11 septembre 1925 et témoignage officiel de satisfaction accordés pour *« avoir assuré la protection de la Concession française de Shamee, par une organisation prévoyante et judicieuse des mesures de défense, et pour les belles qualités militaires dont il a fait preuve, le 23 juin 1925 dans le commandement des marins débarqués. ».*

Par décision ministérielle du 28 novembre 1929, un blâme est adressé au commandant du *Boulonnais* pour avoir échoué le bâtiment pour faute de navigation.

Observations à la même date pour « avoir ordonné et exécuté un exercice délicat sans une préparation suffisante des bâtiments appelés à y participer. ».

Témoignage officiel de satisfaction du 11 février 1931 pour un concours d'honneur sur le *Boulonnais*

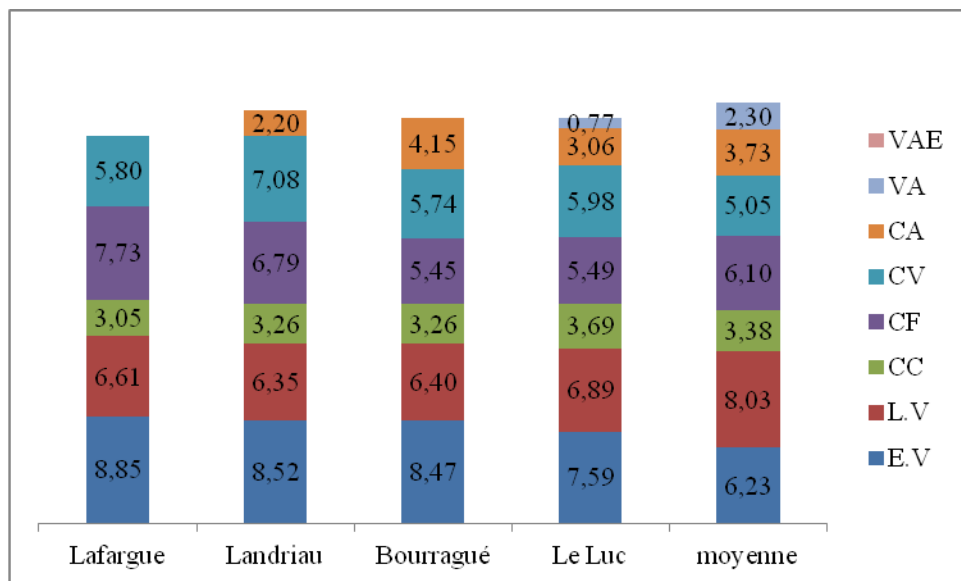
Observations verbales en mars 1933 de la part du commandant de l'Aéronautique de la 4^{ème} région maritime pour l'accident survenu à Sidi-Ahmed concernant le *Morane 147*.

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Marguerite VI* : missions dans la Manche.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« Jeune officier, intelligent, mondain. Souvent hors du bord mais s'occupant bien de son service quand il est nécessaire », C.F commandant le Forbin, février 1909.

« Jeune officier ayant déjà beaucoup payé de sa personne. Il a de l'acquis de l'énergie, du feu. En un mot, Monsieur Lafargue promet beaucoup et a déjà une personnalité très nette », C.A Major général du port de Brest, 1915.

« Toujours plein d'entrain et de gaieté, sait se faire aimer de ses subordonnés ; sportif et mondain, réussit à la perfection dans le rôle représentation qui lui incombe comme commandant en campagne. » C.F commandant la flottille fluviale en Chine (Division navale d'Extrême Orient).

« Officier plein d'ardeur dans l'action où il se dépense sans compter et montre les belles qualités militaires mais n'apporte pas assez de persévérance dans l'accomplissement un peu monotone et fastidieux du service ordinaire du bord », C.A commandant les Forces navales d'Extrême Orient, mai 1926.

« Personnalité assez fortement accusée, le commandant Lafargue sous des dehors strictement militaires, a réellement l'âme d'un chef de guerre, indépendant, d'un conquistador ; il en a aussi la susceptibilité et la vanité : tout incident auquel il assiste devient par le fait un "événement". Ces travers ne l'empêchent pas d'être un très bon et solide officier en mer mais ce n'est pas un bon second. », C.A Commandant la 2^{ème} escadre, 1927.

« Officier plein d'entrain et d'allant, très débrouillard. Homme d'action avant tout, n'ayant pas toujours beaucoup de méthode, il s'applique cependant très activement à tous les détails de ses fonctions. », C.V Moreau, commandant la 1^{ère} escadrille, juin 1930.

« Commande son bâtiment et sa flottille d'aviation avec une activité débordante. Véritable entraîneur d'hommes par la sympathie naturelle qu'il éveille chez, chefs, égaux ou subordonnés très bon manœuvrier ; je n'ai pas eu l'occasion d'expérimenter son sens tactique que je crois bon. Son seul défaut est une insuffisance d'ordre et de méthode qui laisse trop souvent ce qu'il faut sur la marge du désordre sans jamais d'ailleurs y tomber réellement. Comme officier général je crois que le commandant Lafargue restera tel qu'il est avec ses qualités et ses défauts étant trop impulsif et trop en dehors pour que les unes s'amointrissent et que les autres se contrôlent. [...] Je crois maintenant sincèrement que dans la plupart des cas où son exubérance peut choquer des gens rassis, il se grise uniquement d'activité débordante et de paroles [...]. » V.A de Laborde, commandant en chef de l'escadre de l'Atlantique, juillet 1937.

Le C.A Lafargue appartient à cette poignée d'hommes qui s'est lancé dans l'aventure de l'Aéronavale. Il y montre ses qualités de meneur d'hommes qui en font un véritable chef de bande. Très courageux, sa fougue ne compense néanmoins pas son manque de méthodes. Son profil un peu différent provoque une progression moins rapide. Mais son choix de se tourner vers l'Aéronavale intervenant assez tardivement ne peut donc être la seule raison de son avancement moins rapide.

Principaux commandements à la mer et assimilés¹

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		
Nom	Type		Grade	Age	Durée du commandement
<i>Marguerite VI</i>	B.P	01/1915 - 01/1919	E.V	30 ans	4 ans
Centre naval, section chalutiers		08/1919-12/1919	L.V	34 ans	4 mois
<i>Argus</i>	Ca	08/1922 - 01/1923	L.V	37 ans	1 an 4 mois
1 ^{ère} D. T et <i>Boulonnais</i>	T	06/1929 - 01/1931	C.F	44 ans	1 an 7 mois
<i>Béarn</i>	P.A	11/1936 - 10/1939	C.V	51 ans	2 ans 11 mois
Temps de commandement total					10 ans 2 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					27.49% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	01/1931-08/1932	Marine Rochefort	CEM	C.F	46 ans	1 an 7 mois
Etat major général et/ou en services centraux	11/1921-07/1922	Service Hydrogra- phique		L.V	36 ans	8 mois
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Son temps de commandement au-dessus de la moyenne est lié à son commandement très long pendant la Première Guerre mondiale. Il obtient le commandement du *Béarn* et participe aux vols de l'escadrille. Ses très brefs passages en EM témoignent d'une carrière tournée vers l'action.

¹ A également commandé la Direction du port de Lorient (trois mois), l'aéronautique maritime de la 4^{ème} région (deux ans) ; le Front de mer de Brest (un an six mois).

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

Anciens (entrés en 1901)	Co-midship (entrés en 1902)	Fistots (entrés en 1903)
Decoux, Godfroy, Ven.	Bourragué, Landriau, Le Luc.	Denis de Rivoyre, Le Loup.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Lafargue
de Laborde	4 ^{ème} région maritime	08/1932-08/1934	Préfet	Cmdt de l'Aéronautique maritime
	Esc de l'Atl	11/1936-07/1938	CEC	Cmdt <i>Béarn</i>
Duplat	<i>Lamotte Picquet</i>	09/1928-01/1929	Cmdt	Cmdt en second
Moreau	1 ^{ère} escadre	03/1930-01/1931	Cmdt 1 ^{ère} escadrille	Cmdt <i>Boulonnais</i>

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Lafargue
de Belot		06/1929-11/1929		Cmdt 10 ^{ème} D.T et <i>Boulonnais</i>

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Lafargue
Abrial	3 ^{ème} région	04/1926-12/1926	SCEM	
Barois	Paris	12/1921-07/1922	EGN	Service hydrographique
Denis de Rivoyre		01/1922-07/1922	Auditeur EGN	Service hydrographique
Fenard	Paris	1922- 07/1922	ESM	Service hydrographique
Gouton	Paris	12/1921-07/1922	Auditeur EGN	Service hydrographique
Landriau	Rochefort	11/1907-02/1908	Majorité générale	
Latham	Escadre de L'Atlantique	09/1937-03/1939	Cmdt 10 ^{ème} D.C.T. et la <i>Fantasque</i>	Cmdt <i>Béarn</i>

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Lafargue
Le Bigot	Paris	11/1921-07/1922	1 ^{er} Bureau	Service hydrographique
Le Loup	Ecole navale EMG	04/1919-07/1919 11/1921-07/1922	4 ^{ème} bureau	Service hydrographique
Marquis	Ecole navale Paris	04/1919-07/1919 01/1922-07/1922	Officier d'ord. du ministre	Service hydrographique
Michelier	<i>Lamotte Picquet</i>	12/1926-09/1928	CEM 2 ^{ème} escadre	
Platon	Paris Esc de l'Atl	11/1921-07/1922 11/1936-11/1937	EGN (auditeur) Cmdt <i>Fantasque</i>	Service hydrographique Cmdt <i>Béarn</i>
Ven	Paris	01/1922-07/1922	3 ^{ème} Bureau	Service hydrographique

Si on fait abstraction des hommes qu'il a pu croiser lorsqu'il était au service hydrographique, on s'aperçoit que le C.A Lafargue a fait sa carrière en dehors du réseau des autres officiers généraux. Seule exception notable : l'Al de Laborde avec lequel il partage la passion pour l'aviation. L'Al de Laborde doit apprécier chez cet homme son côté aventureux et l'accepte avec ses défauts et qualités.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Versé en 2^{ème} section le 17 octobre 1939, il est maintenu en activité à Brest d'octobre 1939 à décembre 1939 à l'Etat major du Commandement en chef des Forces maritimes de l'Ouest, puis commande le secteur de défense de Toulon jusqu'en août 1940. Il est de nouveau versé en 2^{ème} section.

De l'armistice à la prise de fonction

Rappelé à l'activité le 17 août 1942, il est nommé chef du SLOM de Toulon. Il cesse l'activité le 1^{er} juin 1943.

Fonction entre 1940-1944.

Il est rappelé à l'activité le 22 novembre 1943 après avoir été nommé le 11 novembre 1943 vice-président de la légion française des Combattants. Il est placé en mission hors cadre pour être détaché auprès du Maréchal Pétain².

Il est reversé définitivement en 2^{ème} section le 19 novembre 1944.

² SHD-DM, CC74°Moderne 2178/6, décision du 27 novembre 1943 du C.A Bléhaut.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Aucune procédure n'est menée à l'encontre du C.A Lafargue par la Marine, malgré les plaintes de la population olonnaise rapportée par le Front national³.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Pierre Giolitto, *Histoire de la Milice*, Paris, Perrin Collection Tempus, 2002, 574 p. et p.53.
Marc Benoist, *L'amiral Maurice Lafargue*, Académie de Marine, 1968, 40 p.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne.

3 BB8 CE 20 : dossier de la commission d'épuration (1945-1946).

AN

LH 19800035/886/3839.

³ SHD-DM, 3BB8 CE 20, lettres des 24 et 30 août 1945 du Front national au ministre de la Marine au sujet de l'attitude du C.A Lafargue aux Sables d'Olonne.

V.A Marcel Landriau, 13 septembre 1886 (Tonnay) - 10 novembre 1962 (Paris).

Président de la sous-commission marine auprès de la Délégation française auprès de la commission allemande d'armistice et vice-président de la Délégation : août 1942 - janvier 1943.



Coll. France Empire.

Le V.A Landriau, alors C.A (octobre 1939 - décembre 1941).

Le V.A Landriau vu par...

Armand Bérard¹ :

« Dans la nuit du 7 au 8 novembre [1942], arrivèrent par radio les nouvelles de la progression vers la côte nord occidentale d'Afrique d'importants convois alliés. L'amiral nouvellement arrivé, qui dirigeait par intérim la Délégation, convoqua dans son bureau une réunion des chefs de services. Je n'avais pas encore eu de contact avec cette personnalité falote. Pendant deux heures il se livra à un Kriegspiel : cette flotte allait remonter vers le nord dans l'Atlantique le long des côtes d'Espagne ; elle ne se risquerait pas à attaquer le Maroc. Mais voilà que la plus grande partie passait le détroit. C'est qu'elle allait au secours de Malte, à moins qu'elle ne se livrât à une opération sur les côtes de Sicile. ».

¹ Armand Bérard, *Un ambassadeur se souvient. Au temps du danger allemand*, Paris, Plon, 1976, 554 p. et p.464. Armand Bérard (1904-1989), diplomate, fut secrétaire d'ambassade à Berlin de 1931 à 1936, chef de cabinet du sous secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Pierre Viénot de 1936-1937 avant d'être nommé à nouveau secrétaire à Washington et à Rome. A la D.F.C.A.A, secrétaire général de la section économique puis de la section politique, il est consulté pour sa connaissance de l'Allemagne. Il quitte Wiesbaden au printemps 1943. Il rallie Alger en avril 1944 à la demande de Jean Chauvel. Après la guerre, il exerce à Washington (1945-1949), est haut commissaire adjoint en Allemagne (1949-1955) puis est nommé ambassadeur au Japon (1956-1959), aux Nations Unies (1959-1962) et en Italie (1962-1967) puis de nouveau aux Nations Unies (1967-1970).

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : négociant.
Situation de famille : célibataire.

Carrière

Entrée au service : 1902 à 16 ans 1 mois.
Versement en 2^{ème} section : mai 1944.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
21 ^{ème}	21 ^{ème}

Spécialité militaire

Certificat d'aptitude à la navigation sous marine.

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1921(mention très bien).
Langue : anglais, lu et parlé ; italien, un peu.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		EV		LV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Landriau	05/10/1905	19 ans 1 mois	5/10/1907	21 ans 1 mois	11/04/1916	29 ans 7 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	CC		CF		CV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	17/08/1922	35 ans 11 mois	21/11/1925	39 ans 2 mois	07/09/1932	46 ans
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	CA		VA		VAE		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	06/10/1939	53 ans 1 mois	17/12/1941	55 ans 3 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Duguay Trouin, de 10/1904 à 10/1905
Gueydon de 10/1905 à 09/1906
Manche de 09/1906 à 06/1907
Majorité générale de Rochefort de 10/1907 à 02/1908
Cassard de 02/1908 à 03/1909
Jules Michelet de 10/1909 à 10/1910
Manche de 10/1910 à 11/1911
Rochefort, service hydrographique 01/1912-08/1912
Le Verrier 11/1912 à 05/1916
5^{ème} arrondissement de 05/1916 à 09/1916
Le Coulomb, Flottille de l'Adriatique, de 09/1916 à 03/1917
Le Verrier de 03/1917 à 03/1919
4^{ème} arrondissement de 03/1919 à 06/1919
Armée du Danube 06/1919-06/1920
Lagrange, flotte 5^{ème} arrondissement de 06/1920 à 07/1920
Léon Mignot, Flotte 5^{ème} arrondissement, de 07/1920 à 11/1921
EGN (auditeur), de 12/1921 à 08/1922
Waldeck Rousseau, Division navale du Levant, de 01/1923 à 06/1924
Enseigne Gabolde de 06/1924 à 09/1925
EGN (professeur), de 10/1925 à 12/1927
Enseigne Gabolde et 9^{ème} escadrille de torpilleurs, de 12/1927 à 07/1929
5^{ème} escadrille de sous-marins de 07/1929 à 03/1930
CHEN (professeur), 03/1930 à 10/1932
2^{ème} escadre, (*Lamotte Picquet* et *Duguay Trouin*) de 10/1932 à 10/1934
Duquesne de 10/1934 à 02/1936
CHEN (professeur et directeur des études), de 02/1936 à 05/1939
Ministère des colonies, de 05/1939 à 05/1940.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 12 ans	Mer : 25 ans 3 mois
Total : 37 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Landriau 67.57%

Écrits en cours de carrière

- (L.V) *L'escadre de l'amiral Lalande 1839-1840*, Ecole de guerre navale, 1922, 62 p.
(L.V) *Les sous-marins alliés en basse adriatique (1917)*, Ecole de guerre navale, 1922, 43 p.
(C.F) *Tactique appliquée des forces sous marines*, EGN 1925-1926
(C.F) *L'utilisation du sous- marin*. Communication faite à l'Académie de Marine le 10 décembre 1926, Paris, Académie de Marine, 1927, 16 p.
(C.F) *Cours de tactique appliquée des forces sous-marines*, 1927, 3 vol 55-44 et 134 p.
(C.F) *Protection des transports maritimes en temps de guerre*, 1927, 113 p.
(C.F) *Les sous-marins, l'utilisation du sous-marin*, Paris, société d'éditions géographiques maritime et coloniales, 1927, p. 117-130.
(C.F) *Etude d'une décision*, CHEN, 1931.
(C.F) *Organisation du commandement*, CHEN, 1932.
(C.F) *Compléments au cours d'Etat-major. Le rôle du chef d'état major dans la préparation de la mise en œuvre d'une décision*, CHEN, 1932.
(C.F) *Complément au cours d'organisation, les théâtres d'opération, exercice du commandement*, CHEN 1932, 16 p.
(C.V) *Cours de stratégie*, CHEN, 1938.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
27/01/1918	12/02/1929	08/10/1940		

Croix de guerre 14-18 et 39-40
Officier d'académie
Chevalier du Mérite maritime
Médaille interalliée
Médaille des Dardanelles et d'Orient
Médaille du Maroc
Commandeur du Nicham Iftikhar

Décorations étrangères

Chevalier Couronne d'Italie
Croix de la valeur militaire italienne
Officier Couronne de Roumanie
Aigle blanc de Serbie
Médaille commémorative de Roumanie

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 4 novembre 1907 « *pour le zèle et le soin qu'il a apportés dans le service spécial de la mission hydrographique d'Indochine* ».

Citation à l'ordre du jour de la Division des Flottilles de l'Adriatique du 1^{er} novembre 1918, « *Au cours d'une longue et dure campagne n'a cessé de faire preuve de dévouement et d'esprit de sacrifice, de calme, de courage et du plus complet mépris du danger.*

A effectué, tant comme second que comme commandant, un grand nombre de périlleuses croisières en Adriatique, conduisant son bâtiment avec hardiesse et habileté, dans les champs de mines, le long de la côte ennemie, notamment les 25 juillet et 7 septembre 1918. ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 26 juin 1920 « *pour les hautes qualités dont il a fait preuve dans les sessions qui lui ont été confiées en Roumanie, et pour le travail considérable qu'il a fourni dans la liquidation des comptes du service des transports de guerre sur le Danube.* »

Citation par ordre n°2040 FMF à l'ordre de l'armée de mer en date du 10 octobre 1940 du C.A Landriau, commandant la Marine en AOF, « *Lors de l'attaque des forces britanniques contre Dakar, a remarquablement mis en œuvre les moyens de défense mis à sa disposition contribuant ainsi, pour une large part, à conserver à la France, le point d'appui de Dakar.* ».

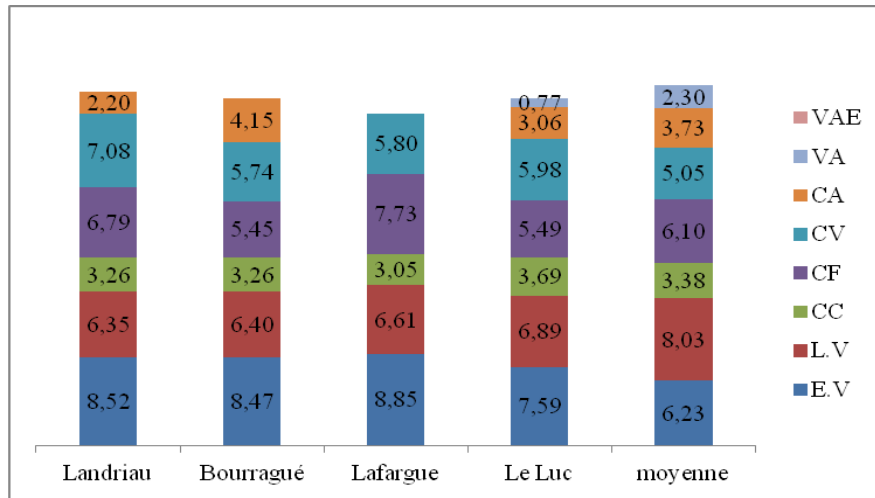
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Le Verrier* et le *Coulomb*² : opérations en Méditerranée, aux Dardanelles et en Adriatique.

² Etienne Taillemite, *op. cit.*, p.298-299. Ces bâtiments ne sont pas répertoriés dans la base de données Mémoire des hommes, inventaire sommaire des bâtiments de la Flotte principale de la Première Guerre Mondiale de la série SSY http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/jmo/ead.html?id=SHDMV__MV_SS_Y&c=SHDMV__MV_S_S_Y_e0001043, consulté le 3 mai 2012. Toutefois sur les opérations de *Le Verrier*, voir C.A Auphan, *L'honneur, de servir*, *op. cit.*, p. 68-78.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« *Qualité de clairvoyance et de caractère.* », C.A Docteur, commandant la division de la Manche et de la Mer du Nord, septembre 1924 (n+2).

« *Officier de tout premier ordre [...] à noter cependant un fonds d'indiscipline latente probablement inconsciente qui lui fait discuter les ordres dont son esprit particulariste ne veut pas toujours saisir la portée* », CV, commandant la flottille du 6^{ème} arrondissement, juillet 1928.

« *De réelles qualités de commandement gâtées par une prétention excessive. Manœuvre assez mal son bâtiment et ne manœuvre pas mieux son escadrille.* », V.A, CEC, préfet maritime, août 1928.

« *Energique, un peu obstiné, très indépendant d'idées, le commandant Landriau affirme une forte personnalité [...] s'il savait, parfois, quitter momentanément son point de vue pour prendre et comprendre celui d'autrui, il serait parfait* », V.A Mouget, commandant de l'EGN/CHEN, juillet 1932.

« *Excellent officier malgré les défauts de son caractère* », Al Darlan, CEMG de la Marine, septembre 1937(n+2).

Auteur d'une entrée au service des plus précoces, le V.A Landriau connaît une évolution rapide sur les grades de L.V et de C.C mais moindre par la suite, sans doute liée à sa spécialité, la sous-marine. Ce spécialiste reconnu des sous-marins, cet esprit brillant, fait preuve d'un fort caractère. Son temps à terre correspond pour moitié à son service à l'EGN et au CHEN.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		
Nom	Type		Grade	Age	Durée du commandement
<i>Le Coulomb</i>	SM	09/1916-03/1917	L.V	30 ans	6 mois
<i>Le Verrier</i>	SM	03/1917-03/1919	L.V	31 ans	1 an 6 mois
<i>Lagrange</i>	SM	06/1920-07/1920	L.V	34 ans	1 mois
<i>Léon Mignot</i>	SM	07/1920-11/1921	L.V	34 ans	1 an 4 mois
<i>Enseigne Gabolde</i>	T	06/1924-09/1925	C.F	38 ans	1 an 5 mois
9 ^{ème} escadrille de T et <i>Enseigne Gabolde</i>	T	12/1927-07/1929	C.F	41 ans	1 an 5 mois
5 ^{ème} esc ^{drille}	SM	07/1929-03/1930	C.F	43 ans	8 mois
<i>Duquesne</i>	V	10/1934-02/1936	C.V	48 ans	1 an 4 mois
Temps de commandement total					8 ans 3 mois
Temps de commandement/temps de service					22.30%
<i>Moyenne corpus</i>					24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	05/1916-09/1916	5 ^{ème} Arr.		L.V	30 ans	4 mois
	03/1919-06/1919	4 ^{ème} Arr.		L.V	33 ans	3 mois
	01/1923-06/1924	D.N.L	SCEM	C.C	37 ans	1 an 6 mois
	10/1932-10/1934	2 ^{ème} esc.	CEM	C.V	46 ans	2 ans
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Son temps de commandement, relativement faible, a essentiellement été acquis dans sa spécialité. Ses qualités de formateur et sa spécialité ne l'ont pas porté vers les fonctions d'EMG. Le V.A Landriau se présente tout d'abord comme un excellent technicien de la sous-marine dont les compétences ont été aussi utilisées à transmettre ce savoir faire.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en1901)</i>	<i>Co-midship (entrés en)</i>	<i>Fistots (entrés en)</i>
Cadart, Decoux, Godfroy, Ven.	Bourragué, Lafargue, Le Luc.	Denis de Rivoyre, Le Loup, Urvoy de Portzamparc

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Nom
Docteur	D. de la Manche et de la Mer du nord	06/1924-09/1925	Cmdt (n+2)	Cmdt <i>Enseigne Gabolde</i>
Darlan	CHEN	1937-05/1939	CEMG (n+2)	CHEN, Prof. /directeur des études
Gensoul	3 ^{ème} D.L	10/1934-02/1936	Cmdt	Cmdt <i>Duquesne</i>

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Landriau
Auphan	<i>Le Verrier</i>	08/1917-03/1919	Second	Cmdt
Jardel	9 ^{ème} esc ^{lle}	12/1927-12/1928	Cmdt <i>Enseigne Roux</i>	Cmdt

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Landriau
Bard	EGN	1926	Aide de camp du Cmdt	Prof. de tactique des S.M
	CHEN	01/1938-05/1939	Professeur Adjt	Prof. /directeur des études
Barois	EGN	12/1921-08/1922	Auditeur	Auditeur
	EGN/CHEN	03/1930-08/1931	Professeur E.M	CHEN/Prof. de tactique des S.M
de Belot	CHEN	02/1936-08/1936	Auditeur	Prof. /directeur des études

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A Landriau.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Landriau
Bléhaut	CHEN	02/1936-08/1936	Auditeur	Prof. /directeur des études
Bourragué	EGN	10/1925-12/1927	Prof. d'EM	Prof. de tactique des S.M
Bouxin	CHEN	12/1931-08/1932	Auditeur	Prof. de tactique des S.M
Darlan	Paris	12/1925-09/1927	Chef adjt puis chef du CMM	EGN Auditeur
Decoux	Paris	05/1931-10/1932	Section Etudes armes navales	Prof de tactique des S.M CHEN
		02/1936-10/1936	Chef section des Armements navals	Prof et directeur des études CHEN
de Laborde	Toulon	10/1925-06/1926	Chef service central	Professeur EGN
		07/1929-03/1930	Aéronautique Cmnd secteur de défense	Cmnd 5 ^{ème} escadrille de SM
Denis de Rivoire	EGN	12/1921-08/1922	Auditeurs	
Derrien	CHEN	01/1931-08/1931	Auditeur	Prof. de tactique des S.M
Dupré	Paris	12/1926-10/1927	Off d'ord. du ministre des Armées	Prof de tactique SM EGN
		01/1931/01/1932	EM part du ministre	Prof de tactique SM CHEN
		10/1936-11/1938	Chef du CMM	Prof/directeur des études
Esteva	Paris	06/1930-07/1932	Ministère de l'Air SCEM	Prof de tactique SM CHEN
Fernet	<i>Cassard</i>	02/1908-10/1908	Secr. du CSDN	SCEM Min. des colonies
	Paris	05/1939-05/1940		
Gensoul	EGN/CHEN	11/1926-08/1927	Auditeur CHEN	Prof. de tactique des S.M à l'EGN
Godfroy	Paris	10/1925-04/1926	Serv central Aéro	Prof de tactique SM/EGN
		02/1936-08/1936	Chef du serv central Aéro	Prof et directeur Etudes CHEN
		08/1936-11/1937	SCEMG	<i>Idem</i>
Gouton	EGN	12/1921-08/1922	Auditeur	Auditeur CHEN, Prof. /directeur des études
	Paris	09/1938-05/1939	CMM	

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A Landriau.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Landriau
Gouton (suite)		05/1939-11/139	<i>Id</i>	SCEM Min. des colonies
Jardel	Paris <i>Id</i>	08/1938-05/1939 05/1939-05/1940	CMM <i>Id</i>	CHEN , Prof. /directeur SCEM Min. des colonies
Lafargue	Rochefort	11/1907-02/1908		Majorité générale
Le Bigot	Paris	07/1926-12/1927 05/1931-10/1932	Chef adjt du CMM Attaché à la prés. de la République	Prof de tactique des S.M EGN Prof de tactique des S.M CHEN
Le Loup	Paris	10/1925-04/1927 05/1939-12/1939	2 ^{ème} Bureau S/s directeur DPM	Prof tactique SM EGN SCEM Min. des colonies
Le Luc	<i>Gueydon</i> Paris <i>Id</i> <i>Id</i>	10/1905-09/1906 10/1937-05/1939 05/1939-08/1939 08/1939-11/1939	EMG, Chef de la Section études <i>Id</i> Adj ^t du CEC des FMF	CHEN, Prof. /directeur des études SCEM Min. des colonies <i>Id</i>
Marquis	EGN/CHEN	01/1927-08/1927 07/1937-03/1938	Auditeur CHEN Adj ^t Cmdt EGN/CHEN	Prof. de tactique des S.M à l'EGN Prof et directeur des Etudes CHEN
Motet	<i>Gueydon</i> CHEN	10/1905-09/1906 12/1930-0/1931	Auditeur	Prof de tactique des S.M
Négadelle	CHEN	02/1936-08/1936	Auditeur	Prof. /directeur des études
de Penfentenyo de Kervéréguin	CHEN	1932-10/1932 1937	Auditeur Auditeur CHEDN	Professeur tactique sous marine CHEN/prof. Directeur des Etudes
Platon	EGN	12/1921-08/1922 11/1926-12/1927	Auditeur Prof. tactique de surface	Auditeur Prof. de tactique des S.M
Rouyer	CHEN	02/1936-05/1937	Professeur adjt	CHEN, Prof. /directeur
Seguin	EGN	11/1925-11/1926	Auditeur	Prof. de tactique S.M

Ce sont le plus souvent ses fonctions à l'EGN et au CHEN qui lui ont permis de côtoyer la plupart des officiers supérieurs et généraux de sa génération. Il n'en a pas pour autant établi de relations particulières.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

En mai 1940, à la tête de la Flottille du Pas de Calais et d'une flotte de petits bateaux (dragueurs, chalutiers, navires de commerce...), il participe au ravitaillement des troupes encerclées puis au réembarquement des troupes britanniques et françaises à Dunkerque. Il permet l'évacuation de près de cinquante mille marins français³. Commandant en août 1940 la Division navale occidentale et la Marine à Dakar, il organise la résistance à l'attaque franco-britannique de septembre 1940. Toutefois, il s'inquiète que la France se joigne à l'Allemagne dans le cadre d'une collaboration militaire pour lutter contre l'Angleterre : l'Al Darlan est contraint de le rassurer et lui rappelle qu'il « *s'agit pour nous de collaborer pour l'établissement d'un ordre européen nouveau* »⁴. Il quitte ce poste en avril 1942.

Fonction entre 1940-1944.

Vice- président de la Délégation française auprès de la commission allemande d'armistice et président de la sous-commission marine : 25 août 1942 (avec prise de fonction au 5 septembre 1942)-11 janvier 1943.

Exercice de la fonction politique.

Le V.A Landriau, mis en garde par Darlan sur le peu de fiabilité des Allemands⁵, prend ses fonctions en remplacement du C.A Chomel de Jarnieu à la tête de la sous-commission marine et du V.A.E Michelier comme vice-président de la Délégation⁶. Le déclin de la C.A.A entamé dès l'automne 1941 s'accroît : y être nommé ne représente pas vraiment une promotion. On peut

³ Hervé Cras, *Les Forces maritimes du Nord*, Titre II, Vincennes, Marine nationale, EMG- Service historique, 1955, p. 357-425.

⁴ SHD-DM, 61 GG ², papiers Landriau, lettre manuscrite du 1^{er} novembre 1940 de l'Al Darlan au V.A Landriau. Cité par Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes personnelles de l'amiral Darlan*, op. cit., p.245.

⁵ Entretien de l'Al Darlan avec le V.A Landriau, le 10 août 1942. Rapporté par l'Al Moreau, op. cit., p.79.

⁶ Voir notices du C.A Chomel de Jarnieu et du V.A.E Michelier du présent dictionnaire.

alors se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'éloigner un homme dont on n'est pas très sûr, d'un terrain, l'AOF, qui peut devenir sensible. A Wiesbaden, le V.A Landriau œuvre essentiellement pour obtenir l'autorisation de réouverture des écoles de la Marine⁷, processus entamé par le C.A Chomel de Jarnieu, et qui permet de dissimuler du personnel⁸. Le mois de novembre 1942 se traduit par la quasi disparition de la Marine de Vichy. Il ne reste donc pas grand-chose à défendre et la mission du V.A Landriau devient sans objet.

Le V.A Landriau combat la France libre à Dakar, mais exprime à l'automne 1940 ses doutes à l'égard d'une politique qui conduirait à s'allier militairement avec l'ennemi d'hier. Il suit néanmoins par obéissance. Mais sa nomination à Wiesbaden, sur un poste qui a perdu de son importance, peut apparaître comme le témoignage d'une défiance à son égard⁹. Le V.A Landriau appartient à ses marins qui par discipline plus que par conviction ont obéi à leur commandant en chef.

PROCEDURE EPURATION - APRES-GUERRE

Placé en congé d'armistice en avril 1943 après ses trois mois réglementaires de permission, il refuse de solliciter un passage par anticipation dans la 2^{ème} section comme le lui demande le secrétaire d'Etat à la Marine. Il y est placé d'office au 15 mai 1944¹⁰.

Il n'est pas déféré devant la Commission d'épuration de la Marine, au motif que celle-ci n'est compétente que pour la métropole¹¹. Le dossier est classé¹².

⁷ AN, AJ 40 1278, notes du V. A Landriau à C.A.A des 28, 30 et 31 octobre 1942.

⁸ *Ibidem*, note de l'Abwehr Paris à OKW Amt Ausland/Abwehr du 7 janvier 1943 précisant que les élèves de Navale sont transférés à Polytechnique et Centrale.

⁹ Amiral Marzin, *op. cit.*, p. 172-173.

¹⁰ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1466/4,dossier personnel du V.A Landriau, lettres des 28 janvier et 11 février 1944 du secrétaire d'Etat à la Marine , le C.A Bléhaut, au V.A Landriau.

¹¹ *Ibidem*, lettre du 2 juillet 1946 de l'amiral Sablé au ministre des Armées.

¹² SHD-M, 3 BB 8 CE 6, lettre du 30 août 1946 du ministre des Armées au ministre de la Justice.

REFERENCES

Bibliographie

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 298-299.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1466/4 : dossier personnel.

61 GG², fonds privé Landriau : correspondance, études, notes, chroniques, cours, conférences concernant la stratégie et l'histoire militaire.

AN

AJ 40 1278, notes concernant les écoles de la Marine française (septembre 1942-janvier 1943).
19800035/380/51032, dossier personnel de Légion d'Honneur.

C.A Henri Latham, 18 novembre 1886 (Le Havre, Seine maritime) - 12 novembre 1974 (Paris).

Chef du Service central des œuvres de la Marine : octobre 1942 - juillet 1943.



©Library of Congress

Le C.V Latham (à droite), commandant de la *Jeanne d'Arc*, reçu par l'Al Leahy, Chef des opérations navales, Washington, 24 mars 1937.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : négociant ; son cousin est le pilote Hubert Latham.

Situation de famille : marié à une britannique, sans enfants.

Carrière

Entrée au service : 1904 à 17 ans 11 mois.

Versement en 2^{ème} section : mai 1943.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
13 ^{ème}	10 ^{ème} /48

Spécialité militaire

Brevet d'aéronautique et pilote d'avion (1917).

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1927.

Langue : anglais, lu, parlé, écrit.

Allemand : traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Latham	05/10/1907	20 ans 11 mois	05/10/1909	22 ans 11 mois	12/04/1917	30 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	08/07/1923	36 ans 8 mois	20/02/1927	40 ans 3 mois	31/10/1933	46 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	16/08/1940	53 ans 9 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

D'Entrecasteaux de 10/1907 à 12/1908

Comète de 12/1908 à 03/1909

D'Iberville de 03/1909 à 09/1909

Toulon de 12/1909 à 04/1910

Cognée de 07/1910 à 11/1910

Sabretache de 01/1911 à 11/1911

Descartes de 01/1912 à 11/1913

Jeanne Blanche de 12/1913 à 08/1914

Flamberge de 11/1914 à 11/1916

Centre d'aviation maritime de St Raphaël de 11/1916 à 04/1917

Centre d'aviation maritime de Corfou de 04/1917 à 06/1917

Centre d'aviation maritime de Bône de 06/1917 à 12/1917

Service militaire de l'Aéronautique et des Patrouilles aériennes de 12/1917 à 05/1921
1^{ère} escadre,

Bretagne de 05/1921 à 09/1923

Provence de 12/1923 à 07/1924

Marocain de 07/1924 à 01/1926

Cyclone de 03/1926 à 05/1927

CHEN auditeur puis professeur de tactique aérienne de 05/1927 à 12/1929

Ville d'Ys 12/1929-11/1931

Défense aérienne du territoire, de 11/1931 à 06/1933

Attaché naval à Londres de 06/1933 à 08/1935

Jeanne d'Arc de 08/1935 à 08/1937

Escadre de l'Atlantique, 10^{ème} D.C.T et *Le Fantasque* de 09/1937 à 03/1939

Aéronautique maritime, 3^{ème} région maritime, base de Saint Mandrier de 03/1939 à 07/1940.

Durée totale au service au 18 mars 1939

Terre : 11 ans 5 mois 22 jours	Mer : 23 ans 26 jours
--------------------------------	-----------------------

Total : 34 ans 6 mois 18 jours

Ratio mer/temps de service

Corpus 72.75%

Latham 65.71%

Ecrits en cours de carrière

(C.F) *Tactique appliquée des forces aériennes 1928-1929.*

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
12/07/1918	11/02/1930	22/12/1941		

Croix de guerre 1914-1918

Chevalier du Mérite maritime

Officier d'Académie

Décorations étrangères

Aigle blanc de Serbie

Mérite naval espagnol

Commandeur de Mérite chilien

Commandeur de l'Ordre de Georges 1^{er} (Grèce)

Médaille de la Bravoure serbe

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre de l'armée du 7 décembre 1919 « *officier d'une grande énergie et d'une grande bravoure, a attaqué brillamment sous le feu un sous-marin ennemi.* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

N'ayant pu obtenir son versement dans l'infanterie malgré sa demande¹, il effectue avec le Flamberge des missions en Méditerranée.

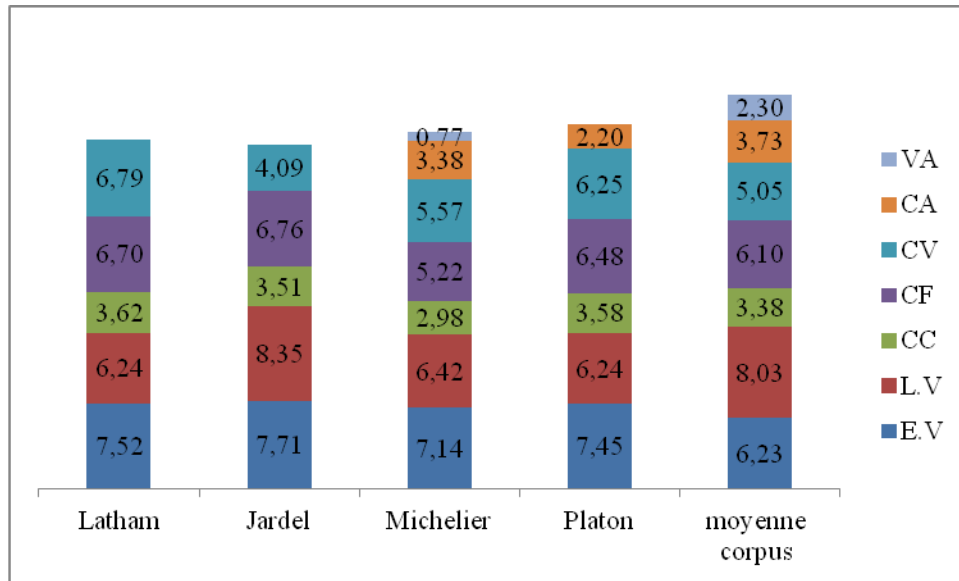
Puis il rejoint l'Aéronautique maritime² dont il a fait la demande depuis 1909³.

¹ SHD-DM CC74°Moderne 2854/2, demande du 7 novembre 1914.

² *Ibidem*, demande du 9 octobre 1916.

³ *Ibidem*, demande du 13 décembre 1909 dans laquelle il précise qu'il aura à sa disposition un monoplan « *qui lui serait livré vers le mois de juin [1910]* ».

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« Officier d'avenir, dont la parfaite éducation et le charme des relations ne le cèdent en rien au dévouement et à l'entrain pour le métier. », Commandant de la *Comète*, 1909.

« Officier très remarquable ; Caractère très ferme. Energique, beaucoup de sang froid. Très intelligent. Esprit réfléchi. Jugement très droit. Beaucoup d'allant et d'entrain dans l'exécution du service. Travail très facile. Officier très solide à faire arriver vite. », C.V Herr, Escadre de la Méditerranée, chef d'état major, cuirassé *Bretagne*, 1922.

« Officier supérieur intelligent, distingué, dévoué, aimant beaucoup son métier. A rempli avec tact les fonctions d'officier de liaison entre son département et l'inspection générale de la défense aérienne du territoire », Général Laure, chef d'état-major du maréchal Pétain, 1933.

« Officier fin et distingué. A parfaitement réussi à Londres spécialement du point de vue de son rôle de représentation », C.A Abrial, sous-chef d'état-major général, 1935.

« Physiquement très jeune et très sportif. Cache sous une apparence de scepticisme un amour passionné de la Marine. Caractère ardent, qui le pousse à ne rien laisser au hasard. Possède de l'autorité naturelle, du sens marin, une très bonne pratique de la navigation isolée et une grande connaissance des marines étrangères Manque encore un peu d'expérience de la navigation en escadre et des questions de matériel, mais ces grandes facultés d'assimilation les lui feront acquérir vite. A faire arriver officier général, grade où son entregent et sa finesse le rendent apte à réussir dans des missions délicates », C.A, commandant la 2^{ème} escadre légère, 1938.

« A fait une carrière brillante dans des postes presque entièrement étranger à la marine combattante. Sa formation s'en ressent encore. Je suis convaincu qu'à la fin de son commandement actuel il aura comblé cette lacune », Al de Laborde, commandant en chef de l'escadre de l'Atlantique 1938, (n+2).

« Doit s'arrêter à son présent grade. Charmant homme du monde. Connaissant bien son aéronautique et son personnel aviateur, aimé de tous, mais peu enclin à la fermeté. « Obéit » plus aisément (aux suggestions) qu'il ne commande.

Ceci dit rempli très suffisamment sa fonction dans la période présente. Serait à remplacer s'il s'agissait de renouveler l'arme », V.A.E Le Luc, 1941.

Le C.A Latham présente une carrière un peu atypique, comme s'il avait eu du mal à choisir le métier de la mer. Après un début de carrière hésitant quant à la spécialité, le C.A Latham fait le choix de l'aéronautique maritime dont il devient un spécialiste reconnu ; il s'oriente vers la carrière d'attaché naval, sept ans après en avoir fait la demande. Ces deux orientations professionnelles lui valent en partie son avancement de carrière plus lent qui se traduit par un accès aux étoiles avec un retard de deux ans sur la moyenne. Ses qualités de diplomate, sont louées, et ces qualités de technicien reconnues, même si on doute de sa capacité à les adapter à une époque nouvelle.

Principaux commandements

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
Centre d'aviation maritime de Bône		06/1917-12/1917	L.V	31 ans	6 mois
<i>Marocain</i>	T	07/1924-01/1926	C.C	38 ans	1 an 5 mois
<i>Cyclone</i>	T	03/1926-05/1927	C.C	40 ans	1 an 2 mois
<i>Ville d'Ys</i>	A	11/1929-11/1931	C.F	43 ans	2 ans
<i>Jeanne d'Arc</i>	C	08/1935-08/1937	C.V	49 ans	2 ans
10 ^{ème} D.C.T et <i>Fantasque</i>		09/1937-03/1939	C.V	51 ans	1 an 6 mois
Aéronautique navale de la 3 ^{ème} région ⁴		09/1939-07/1940	C.V	53 ans	10 mois
Temps de commandement total					9 ans 5 mois
Temps de commandement/temps de service					26.91%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

⁴ Le C.A Latham prend ce commandement en mars 1939. Conformément à la règle fixée, est pris en compte dans le temps de commandement les unités affectées à des opérations de guerre à terre ou affectées à l'aéronautique.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	05/1921-09/1923	<i>Bretagne</i>	Chef du ser. Aéronautique	L.V	35 ans	2 ans 4 mois
	11/1931-06/1933	D.A.T	Officier de liaison	C.F	45 ans	1 an 7 mois
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	06/1933-08/1935	Londres	Attaché naval	C.F	47 ans	2 ans 2 mois
	08/1935-08/1937	<i>Jeanne d'Arc</i>	Cmdt	C.V	49 ans	2 ans

Le taux de commandement conforme à la moyenne est en partie dû à l'intégration dans le calcul de commandements dans l'Aéronautique en temps de guerre. Il n'a quasiment pas servi en état-major. Malgré cette carrière moyenne, le C.A Latham n'en obtient pas moins le commandement de l'Ecole d'Application.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1903)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1904)</i>	<i>Fistots (entrés en 1905)</i>
Denis de Rivoyre, Le Loup.	Jardel, Michelier, Platon.	Fenard.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Latham
Abrial	EMG	10/1934-08/1935	SCEMG	Attaché naval Londres
Gensoul	EMG	06/1933-10/1934	2 ^{ème} SCEM	Attaché naval Londres
de Laborde	Escadre de l'Atlantique	09/1937-07/1938	CEC (n+2)	Cmdt de 10 ^{ème} D.C.T et <i>Le Fantasque</i>
Herr	1 ^{ère} escadre	06/1922- ?	CEM	Chef du service Aéronautique

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Latham
Abrial	3 ^{ème} région	05/1939-12/1939	Préfet maritime	Cmdt Aéronautique maritime
Auphan	Paris	05/1927-04/1929	Secr part. du ministre	Auditeur puis prof tact. aérienne CHEN
Barnaud	Paris	05/1927-09/1927	2 ^{ème} B. Adjt	Auditeur CHEN
Bléhaut	3 ^{ème} région	03/1939-07/1939	CEM Premar	Cmdt Aéronautique
Bourragué	Paris	02/1918-01/1921	Officier d'ordonnance du ministre	Service de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes
	EGN/CHEN	06/1927-12/1927	Prof. d'EM	Auditeur CHEN
Bouxin	<i>Bretagne</i>	05/1921-09/1921	Chef serv. Artillerie	Chef serv. Aéro
Broussignac	1 ^{ère} escadre	01/1922-09/1922	<i>France</i>	<i>Bretagne</i>
Collinet	<i>Provence</i>	12/1923-07/1924	EM	
Duplat		12/1917-09/1918	D.G.S.M	Service de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes
	CHEN <i>Bretagne</i>	1928 06/1921-09/1923	Auditeur	Chef serv. Aéro Prof tactique aérienne Chef service Aéro
Fenard	3 ^{ème} région maritime	03/1939-01/1940	Secteur Défense de Toulon	Cmdt Aéronautique 3 ^{ème} région
Fernet	Paris	05/1927-02/1929	Chef 2 ^{ème} B	Prof tactique aérienne CHEN
Godfroy	CHEN	12/1928-08/1929	Auditeurs	
Gouton	<i>Descartes</i>	01/1912-08/1913		
Lafargue	Escadre de L'Atlantique	09/1937-03/1939	Cmdt <i>Béarn</i>	Cmdt 10 ^{ème} D.C.T. et la <i>Fantasque</i>
Landriau	Paris	05/1927-12/1927	Prof de tact. SM EGN	Prof tactique aérienne CHEN

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Latham
Le Bigot	Paris	01/1921-05/1921	EMG 1 ^{er} Bureau	Service de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes
Le Luc	1 ^{ère} escadre	03/1924-07/1924	<i>Tonkinois</i>	<i>Provence</i>
Moreau	<i>Provence</i>	12/1923-07/1924	2 ^{ème} SCEM	
Motet	EMG	12/1918-10/120	4 ^{ème} section puis 3 ^{ème} B	Service militaire de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes
Platon	EGN/CHEN	05/1927-12/1928	Prof tactique EGN	Prof tactique aérienne CHEN
Robert	Paris	12/1917-05/1918 02/1920-05/1921	DCAN puis 5 ^{ème} section 1 ^{er} Bureau, chef section Matériels	Service militaire de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes

Autres

Le C.A Latham a été dans la hiérarchie du V.A Durand-Viel au CHEN et lorsque celui-ci fut Chef d'état-major de la Marine. Le C.A Latham considère qu'il doit son commandement de la *Jeanne d'Arc* au V.A Durand-Viel ⁵

b) En dehors de la Marine.

Le C.A Latham est le frère de Jean, fondateur de l'entreprise d'aéronautique et le cousin du pilote d'Hubert Latham. Son frère a épousé une femme de la famille Roederer-Kuhlmann. Au décès de celui-ci elle épouse Jean de la Varende, proche des milieux royalistes et *d'Action française*.

Son parcours professionnel le met un peu en marge des autres officiers.

⁵ SHD-DM, 120 GG2, fonds privés Durand-Viel, 2, 445-447, lettre du 8 mai 1935 du C.A Latham au V.A Durand-Viel.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant de l'Aéronautique maritime de Toulon.

De l'armistice à la prise de fonction.

Chef du Service aéronautique navale de l'Amirauté française : 16 juillet 1940- octobre 1942.

Fonction entre 1942-1943.

Chef du service central des œuvres de la Marine : octobre 1942-juillet 1943.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Placé en congé d'armistice en octobre 1943, le C.A Latham est versé en 2^{ème} section le 26 décembre 1943(décision n°55PM.1 du 20 janvier 1944).

Par avis du Conseil d'Etat du 24 avril 1945, la date de versement en 2^{ème} section est avancée de six mois : le C.A Latham est donc considéré comme versé en 2^{ème} section le 12 mai 1943.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC74°Moderne 2854/2, dossier personnel du C.A Latham.

1BB² 195, lettres du 17 décembre 1934 et 18 février 1935 du C.V Decoux au C.A Latham

TTB 128, service central des œuvres de la marine : politique, sociale, correspondance, services locaux des œuvres de la Marine.

V.A.E Jules Le Bigot, 14 avril 1883 (Saint-Brieuc, Côtes-d'Armor) - 13 mars 1965 (Paris).

Président du Comité central corporatif des pêches : juillet 1941 - décembre 1942.



Le V.A.E Le Bigot, alors V.A (entre mars et mai 1937).

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : négociant.

Situation de famille : marié, quatre enfants.

Carrière

Entrée au service : 1899 à 16 ans 6 mois.

Versement en 2^{ème} section : décembre 1942.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
84 ^{ème} /100	3 ^{ème} /94

Spécialité militaire

Fusilier.

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale (janvier 1921).

Langue : anglais, parlé, lu couramment.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Le Bigot	05/10/1902	19 ans 6 mois	05/10/1904	21 ans 6 mois	19/10/1911	28 ans 6 mois
<i>Moyenne corpus</i>		20 ans 9 mois		22 ans 9 mois		28 ans 11 mois

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	31/12/1919	36 ans 9 mois	10/09/1922	39 ans 5 mois	09/04/1928	45 ans
<i>Moyenne corpus</i>		36 ans 6 mois		40 ans		46 ans 2 mois

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	15/10/1932	49 ans 6 mois	15/03/1937	53 ans 11 mois	19/05/1937	54 ans 1 mois		
<i>Moyenne corpus</i>		51 ans 2 mois		54 ans 11 mois		57 ans		59 ans 5 mois

Principales affectations

Duguay Trouin de 10/ 1901 à 10/1902.
 Division navale d'Extrême Orient, *Chateaurenault* de 10/ 1902 à 10/1903.
 Division navale d'Extrême Orient, *Surprise* de 10/1903 à 10/1904.
 Escadre de la Méditerranée *Sarbacane* de 0/1905 à 04/1907.
 Ecole des Fusiliers de 10/1907 à 07/1910.
Jules Michelet de 07/1910 à 01/1911.
D'Estrée de 01/1911 à 01/1912.
 Division des Ecoles de l'Océan de 01/1912 à 11/1914.
Gloire de 11/1913 à 11/1914.
 2^{ème} régiment de fusiliers marins de 11/1914 à 02/1916.
Lorraine de 02/1916 à 05/1916.
 Division des Patrouilles de la Méditerranée orientale, *La Railleuse* de 05/1916 à 06/1918.
Eros de 06/1918 à 12/1918.
 Préfecture maritime de la 2^{ème} région de 12/1918 à 12/1919.
 Ecole supérieure de la Marine de 01/1920 à 01/1921.
 EMG (1^{er} bureau) de 01/1921 à 09/1923.
 Ecole des Fusiliers Marins de 09/1923 à 02/1925.
 Port de Lorient de 02/1925 à 09/1925.
Léopard de 09/1925 à 07/1926.
 CMM de 07/1926 à 03/1929
Colbert de 03/1929 à 05/1931.
 Maison militaire de la présidence de la République de 05/1931 à 03/1936.
Paris, Division d'instruction de 03/1936 à 02/1937.
 FNEO de 04/1937 à 05/1939.
 Préfecture maritime 1^{ère} région de 08/1939 à 06/1940.

Durée totale au service au 15 mars 1937	
Terre : 13 ans 25 jours	Mer : 24 ans 4 mois 20 jours
Total : 37 ans 5 mois 15 jours	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Le Bigot 64.86%

Ecrits en cours de carrière

Expéditions d'Egypte, suivi de bataille 'Aboukir, 1920-1921, 39 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
15/06/1915	30/04/1921	03/07/1933	16/06/1938	10/05/1950

Croix de guerre 1914-1918
Croix de guerre des T.O.E
Croix de guerre 1939-1945
Commandeur du Mérite maritime
Officier du Mérite agricole
Médaille commémorative d'Orient
Médaille du Maroc
Médaille interalliée
Médaille commémorative de la Guerre 1914-1918
Officier d'Académie
Grand Croix de l'Ecole d'Anjouan
Commandeur de l'Etoile noire
Grand officier du Nichan Iftikhar
Commandeur du Ouissam alaouite

Décorations étrangères

Commandeur de l'Épée de Suède
Distinguished Service Cross
Médaille d'Or de Sainte Anne de Russie
Chevalier de l'Ordre de Léopold
Croix de guerre belge
Commandeur de la Polonia restitua

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 1^{er} février 1908 à l'E.V Le Bigot pour « *services exceptionnels au Maroc* ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 21 avril 1909, « *pour les brillants résultats obtenus dans l'instruction du bataillon d'apprentis fusiliers* ».

Félicitations par circulaire n°5531 du 24 décembre 1924 à la suite des résultats des challenges de 1924 à l'Ecole des fusiliers marins (Capitaine de Frégate LE BIGOT, commandant), 90P2 pour l'athlétisme, 93 P 7 pour la natation.

Félicitations par décision ministérielle du 8 mai 1931 adressées au Capitaine de vaisseau Le Bigot (JJGM) pour : « *avoir, au cours de son commandement du COLBERT, accompli avec succès, plusieurs missions importantes* ».

Extrait de la lettre n°93/38 du 10 mars 1938 de l'attaché militaire de Berne au ministre de la Défense nationale et de la Guerre (E.M.A.2)

« *Le colonel de WATTEVILLE qui rejoint immédiatement son poste d'attaché militaire à ROME, vient de m'entretenir à nouveau de la récente mission de Croix Rouge à lui confiée en Chine par le Gouvernement Fédéral. Il m'a surtout parlé des Marines Etrangères et de l'impression profonde d'autorité qui lui avait laissée l'Amiral Le Bigot : « La forte personnalité de l'amiral français, m'a-t-il déclaré, s'imposait parmi les Commandants des Marines Etrangères. Je puis même dire qu'il était le seul parmi eux à garder son sang-froid absolu, une maîtrise complète au*

cours des graves événements. Tenant, à lui seul, résolument tête aux Japonais, ce n'est pas seulement les Français et nos ressortissants suisses qu'il rassurait, mais ceux des nations étrangères sur qui il exerçait par suite un réel ascendant ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 16 juin 1939, accordé à cet officier général pour : *« la façon très remarquable dont il a exercé, au cours de deux années particulièrement difficiles, le commandement en Chef des Forces Navales en Extrême-Orient. »*

Citation à l'ordre de l'armée (Croix de guerre des T.O.E) par décision ministérielle n°3434-7 P.M.2 du 29 juin 1938 *« Commandant en chef les Forces Navales en Extrême Orient, au cours des opérations de 1937, présent au mouillage de Shanghai dès que la situation y fut menaçante, a, par son énergie et sa décision, préservé la concession française, assuré ses communications et maintenu la liaison avec nos autorités à terre et les autorités étrangères ; a donné aux forces placés sous son commandement l'exemple du moral le plus élevé ; a contribué, par les services rendus aux populations civiles et aux combattants, à accroître le prestige de la Marine Française Cet officier général a été l'objet d'une appréciation très élogieuse de la part du major Général A.D.TELFER-SMOLLETT, commandant le District de SHANGAI, à la suite des événements militaires dont cette ville a été le théâtre depuis le 8 août 1937 jusqu'au 1^{er} février 1938 (Voir au dossier lettre n°859 du 2 juillet 1938 du Ministre des Affaires Etrangères). ».*

Citation à l'ordre de l'Armée de Mer par ordre n °2897 FMF 3 de l'Amiral de la Flotte, secrétaire d'Etat à la Marine, commandant en chef des Forces Maritimes Françaises du 20 décembre 1940 du vice-amiral d'escadre Le Bigot, commandant en chef préfet Maritime de la 1^{ère} Région Maritime, *« pour avoir, avec des moyens précaires, organisé la défense par terre de Cherbourg qui n'était pas dans ses attributions normales et avoir retardé de 36 heures la marche de l'ennemi. ».*

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

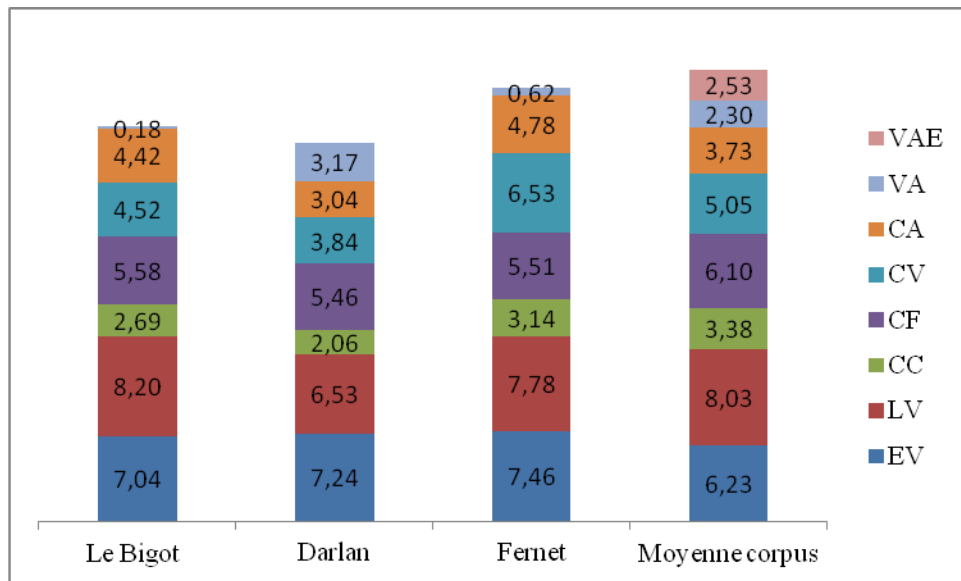
Avec *Gloire* : campagne du pas de calais et protection des transports de troupes anglais vers Le Havre et Saint-Nazaire

Capitaine d'une brigade de fusiliers marins, il combat à Dixmude, Steenstrate et Nieuport.

Commande la compagnie de débarquement du Lorraine en méditerranée

Avec *La Railleuse* : patrouilles en Méditerranée orientale, mer Egée et canal d'Otrante

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« Je crois que ce très jeune officier a toutes les qualités nécessaires pour former, lorsqu'il aura acquis plus d'expérience, un excellent officier. Il est sérieux, travailleur, discipliné et instruit », L.V, commandant la *Sarbacane*, juillet 1905

« Officier instruit, intelligent, travailleur et sûr. Abouti vite et voit clair. A de brillants états de service et fait preuve en toutes circonstances d'un zèle de bon aloi, d'une force morale et d'un sentiment du devoir dignes de remarque. Je propose chaleureusement cet officier pour l'avancement et pour un nouveau commandement. », C.C, chef d'état-major de la Délégation générale française des routes, juillet 1918.

« Officier supérieur de haute valeur. Esprit militaire, caractère droit. Fait constamment preuve des plus belles qualités de commandement : intelligence, vive, autorité ferme et bienveillante, énergie, entrain, souci du bien-être des hommes. L'école ne peut être mieux commandée », C.V, major général du 3^{ème} arrondissement, août 1924.

« Officier supérieur d'une instruction générale et technique très développée, d'une intelligence vive et très avertie ; animé d'un haut esprit du devoir. Le commandant Le Bigot sera toujours à sa place dans les postes délicats et importants. Il a fait preuve pendant la guerre et depuis de brillantes qualités de commandement. Rend comme chef adjoint du cabinet les services les plus éminents » chef du cabinet, C.V Darlan, juillet 1927.

Entré très jeune dans la carrière, le V.A.E Le Bigot excelle tant dans des fonctions à terre qu'à la mer. Sa progression de carrière reste conforme à la moyenne dans la course aux étoiles. Son courage physique, face aux émeutes de Brest de 1919 et dans la poursuite du responsable de l'attentat contre le président de la République Paul Doumer est souligné. Son éloignement des postes opérationnels de 1931 à 1936 ne l'empêche pas de recevoir le commandement des FNEO auquel il doit vraisemblablement sa quatrième étoile et où il sait faire preuve à la fois de sa fermeté et de son sens de la diplomatie.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>La Railleuse</i>	Ca	05/1916-06/1918	L.V	33 ans	2 ans 1 mois
Ecole des fusiliers-marins		09/1923-02/1925	C.F	40 ans	1 an 5 mois
<i>Léopard</i>	C.T	09/1925-07/1926	C.F	42 ans	10 mois
<i>Colbert</i>	C	03/1929-05/1931	C.V	46 ans	2 ans 2 mois
Division d'instruction et <i>Paris</i>		03/1936-02/1937	C.A	53 ans	11 mois
FNEO		04/1937-05/1939	V.A.E	54 ans	2 ans 1 mois
Temps de commandement total					9 ans 6 mois
Temps de commandement/temps de service					25.68%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	01/1912 à 11/1914	Division des Ecoles de l'Océan	Aide de camp	L.V	29 ans	2 ans 10 mois
	06/1918-12/1918	Délégué général français des routes en Méditerranée	Aide de camp	L.V	35 ans	6 mois
	12/1918-12/1919	Préfecture maritime 2 ^{ème} région	Aide de camp	L.V	35 ans	1 an

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major général et/ou en services centraux	01/1921-09/1923	1 ^{er} Bureau		C.C	38 ans	2 ans 8 mois
Ministère et poste à dimension politique	07/1926-03/1929	CMM	Chef adjt	C.F	43 ans	2 ans 8mois
	05/1931-03/1936	Maison Psdce de la Rép.	Attaché à la pers. du psdt	C.V	48 ans	4 ans 10 mois
	08/1939-06/1940	1 ^{ère} région	Préfet	V.A.E	56 ans	10 mois

Son expérience phare, par la durée et par la nature du poste, reste celle acquise dans son poste d'attaché à la présidence de la République. Ses fonctions comme responsable d'unités de formation mettent sans doute en exergue ses qualités techniques.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1898)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1899)</i>	<i>Fistots (entrés en 1900)</i>
Duplat, Esteva, Gensoul.	Darlan, Fernet.	Derrien, Marquis, Moreau.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Bigot
Darlan	CMM	08/1926-09/1927 04/1937-05/1939	Chef CEMG	Chef adjoint CEC des FNEO
Herr	EMG/1 ^{er} B.	01/1921-06/1921	Chef	
Robert	EMG/1 ^{er} B	01/1921-09/1921	Chef section Matériels	

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Bigot
Auphan	Paris	10/1926-03/1929	Secrétaire part. du ministre	Chef adjt du CMM
Bard		09/1936-02/1937	Ecole des élèves officiers transmissions.	Cmdt de la Division d'Instruction.
Barois	Division d'instruction	10/1936-02/1937	Cmdt 11 ^{ème} D.L et <i>Tigre</i>	Cmdt
Broussignac	Division d'Instruction	03/1936-09/1936	CEM	Cmdt

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Bigot
Abrial	Paris	05/1931-10/1932 10/1934-03/1936	SCEMG	Attaché à la Présidence de la République
Auphan	EMG Paris	06/1922-09/1923 07/1934-03/1936	1 ^{er} B. Etudes matériels S/S chef du CMM puis chef adjt du CMM	1 ^{er} B. chef de la section personnel Attaché à la Présidence de la République
Bard	Paris	10/1933-08/1935	Prof CHEN	Attaché à la Présidence de la République
Barnaud	EMG Paris	11/1922-09/1923 11/1926-09/1927	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces 2 ^{ème} B. Adjt/Atta. Nav	1 ^{er} Bureau Chef adjt du CMM
Barois	EMG	11/1922-09/1923	4 ^{ème} Bureau approvisionnements	1 ^{er} Bureau
Battet	CMM Paris <i>Idem</i>	11/1927-10/1928 1932 01/1933-08/1934	Officier d'ord. du ministre CM de la Défense nationale CMM	Chef adjt du CMM Attaché à la présidence de la République <i>Idem</i>
Bérenger	Paris	09/1935-03/1936	Commission Marine Chambre des Députés	Attaché à la présidence de la République
Bourragué	Paris	05/1931-07/1933	Chef 3 ^{ème} Bureau	Attaché à la présidence de la République

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Le Bigot.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Bigot
Bouxin	Paris	12/1931-08/1932 08/1932-10/1934	Auditeur CHEN Professeur CHEN	Attaché à la présidence de la République
Broussignac		10/1937-05/1939	CEM Marine Indochine	CEC des FNEO
Collinet	Paris	08/1935-03/1936	Auditeur CHEN Professeur EGN	Attaché à la présidence de la République
Darlan		11/1914-02/1916	Cmdt batterie de canoniers marins	2 ^{ème} régiment de fusiliers marins
de Belot	Paris	09/1933-09/1935 10/1935-03/1936	CPE Auditeur CHEN	Attaché à la présidence de la République
Decoux	ESM Paris Paris	01/1920-01/1921 06/1927-03/1929 06/1931-03/1936	Auditeur Adjt DPM Chef Section (études) des Armements navals	Auditeur Chef adjt du CMM Attaché à la présidence de la République.
Derrien		06/1915-11/1915	Capitaine d'une compagnie	2 ^{ème} régiment de fusiliers marins
Duplat	Paris Paris	07/1926-01/1928 05/1931-12/1932	Secrétaire CSM Chef 1 ^{er} Bureau	CMM Attaché à la présidence de la République
Dupré	Paris Paris Paris	02/1915-12/1915 12/1926-10/1927 06/1931-01/1932 01/1933-09/1934	Brigade des Fusiliers Marins Off d'ord. du ministre des Armées EM part du ministre s/s chef du CMM	Brigade des Fusiliers Marins Chef adjt du CMM Attaché à la présidence de la République
Esteva	<i>Surprise</i> Paris Paris	11/1903-10/1904 11/1927-03/1929 06/1931-07/1932	S/s chef ser Aéro Ministère de l'Air SCEM	Chef adjt du CMM Attaché à la présidence de la République
Fenard	Paris	03/1921-1922 1923-09/1923 1932-08/1935	Auditeur EGN Aide de camp du Cmdt EGN/ CHEN Chef adj ^t du CMM	1 ^{er} Bureau <i>Idem</i> Attaché à la présidence de la République.
Fernet	Paris	07/1926-02/1929 05/1931-09/1932	Chef 2 ^{ème} Bureau <i>Id</i>	Chef adjt du CMM Attaché à la présidence de la République
Gensoul	Paris	10/1932-10/1934	2 ^{ème} SCEMG	Attaché à la présidence de la République.
Godefroy	Paris	10/1934-03/1936	Chef du serv central Aéronautique	Attaché à la présidence de la République

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Le Bigot.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Bigot
Gouton	EMG Paris	12/1922-09/1923 10/1933-06/1935	3 ^{ème} Bureau 1 ^{er} B, chef section matériels	1 ^{er} Bureau Attaché à la présidence de la République
	<i>Idem</i>	06/1935-03/1936	Chef 1 ^{er} Bureau	<i>Idem</i>
Le Bigot	Paris	11/1921-07/1922	Ser. hydrographique	1 ^{er} Bureau
Landriau	Paris	07/1926-12/1927	Prof de tactique des S.M EGN	Chef adjt du CMM
		05/1931-10/1932	Prof de tactique des S.M CHEN	Attaché à la présidence de la République
Latham	Paris	01/1921-05/1921	Service de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes	EMG 1 ^{er} Bureau
Le Loup	ESM	01/1921-10/1921	Auditeur	Auditeur
	EMG	01/1922-07/1923	4 ^{ème} Bureau	1 ^{er} Bureau
	Paris	08/1931-01/1934	1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation	Attaché à la présidence de la République
Marquis	Paris	01/1922-09/1923	Off. d'ord du ministre	1 ^{er} bureau
		08/1933-05/1936	Prof stratégie et directeur des Etudes CHEN	Attaché à la présidence de la République
Michelier	Paris	05/1931-12/1931	Chef adj ^t du CMM	Attaché à la prés. de la République
		12/1933-09/1934	S/s directeur DPM	
Moreau	EMG	04/1923-08/1923	3 ^{ème} Bureau	1 ^{er} Bureau
Négadelle	Paris	10/1935-03/1936	Auditeur CHEN	Attaché à la présidence de la République
Platon	Paris	09/1933-10/1935	Chef du 3 ^{ème} Bureau	Attaché à la présidence de la République
Robert	Paris	07/1926-04/1928	SCEMG	Chef adjt du CMM
Ven	Paris	1922	3 ^{ème} Bureau	1 ^{er} Bureau
		01/1923-09/1923	Off d'ord. du ministre de la Guerre	<i>Idem</i>

Considéré comme A.D.D., le V.A.E n'en est pas moins celui qui est le moins en ligne directe hiérarchique avec l'Al Darlan. En revanche, il est fort probable que cette proximité a été un élément supplémentaire pour l'attribution du commandement des FNEO. Il doit surtout à ces cinq années à Paris de croiser la plupart des autres officiers généraux.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

A Cherbourg, le V.A.E Le Bigot organise la défense du port. Il est fait prisonnier par Rommel.

De l'armistice à la prise de fonction.

Il est prisonnier du 19 juin 1940 au 21 juin 1941.

Fonction entre 1941-1942.

Président du Comité corporatif des pêches : 30 juillet 1941-1^{er} décembre 1942.

Placé en 2^{ème} section le 1^{er} septembre 1942, le V.A.E Le Bigot est maintenu en activité jusqu'au 1^{er} décembre 1942.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Aucune procédure particulière n'est ouverte.

Carrière post 1944

Le V.A.E Le Bigot est président de l'Association pour le développement des œuvres sociales de la Marine et de l'Association des officiers de vaisseau dans les carrières civiles.

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

Préface de l'ouvrage de Pierre Dubard, *Patrouilles à la mer : Dunkerque-Flessingue 1939-1940*, Paris, les Editions Nouvelle France, 1945, 241 p.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 314-315.

Guillaume Le Bigot, *Mémoires de deux marins père et fils : vice amiral d'escadre Jules Le Bigot, 1883-1965, contrôleur général de Marine, Guillaume le Bigot 1909-1987*

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4^o Moderne 1664/3, dossier personnel du V.A.E Le Bigot.

1BB² 207, note du 4 novembre 1941 du V.A.E Le Bigot au C.A Auphan sur les conditions de reddition à Rommel à Cherbourg

AN

19800035/648/74764, dossier personnel de Légion d'Honneur.

C.A Robert Le Loup, 2 avril 1886 (Toulouse, Haute-Garonne) -
3 janvier 1953 (Saint-Béat, Haute-Garonne).

Direction du personnel militaire de la Marine : décembre 1939 - mars 1941.
Commandant Marine Antilles et de la Division navale des Antilles et délégué de
l'Amirauté à Fort de France : décembre 1941 - avril 1943.



©SHD-DM, CC74°Moderne 1123/11.

Le C.A Le Loup (alors C.F), 1932.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, militaire (artilleur)

Situation de famille : marié, sans enfants.

Carrière

Entrée au service : 1903 à 17 ans 6 mois.

Versement en 2^{ème} section : avril 1943.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
50 ^{ème} /60	12 ^{ème}

Spécialité militaire

Torpilleur (1911).

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1922.

Langue : anglais, lu et parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Le Loup	05/10/1906	20 ans 6 mois	05/10/1908	22 ans 6 mois	27/01/1917	30 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	19/10/1923	37 ans 6 mois	01/04/1927	41 ans	19/01/1934	47 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	7/12/1939	53 ans 8 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Alger de 08/1906 à 07/1907
Argus de 07/1907 à 08/1908
Démocratie de 03/1908 à 08/1910
Cécille de 08/1910 à 07/1911
Ernest Renan de 08/1911 à 09/1913
Justice de 09/1913 à 04/1916
Bâtiment de servitude de Corfou, *Salamandre* de 04/1916 à 02/1917
Paris de 02/1917 à 03/1918
Torpilleurs de Brest de 03/1918 à 02/1919
Ecole navale de 02/1919 à 07/1919
Justice de 07/1919 à 04/1920
D'Entrecasteaux de 04/1920 à 10/1920
Ecole supérieure de la Marine de 10/1920 à 10/1921
Division des Ecoles de l'Océan de 10/1921 à 01/1922
EMG, 4^{ème} Bureau de 01/1922 à 07/1923
Béthune de 07/1923 à 07/1925
EMG, 2^{ème} Bureau, de 07/1925 à 04/1927
attaché naval Athènes de 04/1927 à 06/1929
FNEO, *Altair* de 08/1929 à 07/1931
EMG, 1^{er} Bureau de 08/1931 à 01/1934
FNEO
Primauguet de 01/1934 à 10/1935
Lamotte Picquet de 10/1935 à 02/1937
EMG, DPM, de 05/1937 à 12/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 12 ans 10 mois 27 jours	Mer : 23 ans 4 mois 3 jours
Total : 36 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Le Loup 63.89%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Expédition des Dardanelles, la journée du 18 mars 1915*, Ecole supérieure de marine, 1921, 59 p.
(L.V) *La bataille du Jütland*, Ecole de guerre navale 1921, 37 p.
(C.F) *L'évolution de la politique extérieure de la Chine*, 24 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
12/07/1918	11/02/1930	01/07/1941		

Médaille d'Orient

Chevalier du Mérite maritime

Officier d'Académie

Commandeur du Dragon d'Annam

Officier de l'ordre royal du Cambodge

Officier du Nichan Iftikahr

Médaille coloniale : agrafe Tunisie

Décorations étrangères

Commandeur de Trésor sacré (Japon)

Officier de l'Aigle blanc de Serbie

Officier du Sauveur de Grèce

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Félicitations par décision ministérielle du 4 février 1910,

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 27 avril 1911.

Remerciements du ministre par décision ministérielle du 21 novembre 1913.

Par décision en date du 18 juin 1925 observations adressées au C.C Le Loup pour « *avoir en appareillant de Rhodes le 11 février 1925 sur le Béthune exécuté une manœuvre imprudente qui a entraîné des avaries* ».

Appréciation élogieuse de la part du ministre des Affaires Etrangères au C.F Le Loup, attaché naval près les légations d'Athènes et de Belgrade, « *pour la collaboration qu'il a apportée dans l'accomplissement de ses fonctions au ministre de France à Athènes.* ».

Extrait de l'ordre du jour n°17 E.M. I du 10 janvier 1936 du commandant en chef des Forces navales d'Extrême Orient « *j'accorde une mention particulière au capitaine de vaisseau Le Loup qui, succédant au commandant D. a pendant 19 mois, exercé en même temps que les fonctions de chef d'état-major, le commandement du Primauguet, tâche qui aurait paru lourde et même écrasante à bien d'autres. Il peut avec une légitime satisfaction, voir son bâtiment regagner la France sous les ordres du C.V.P.* ».

Analyse de la carrière

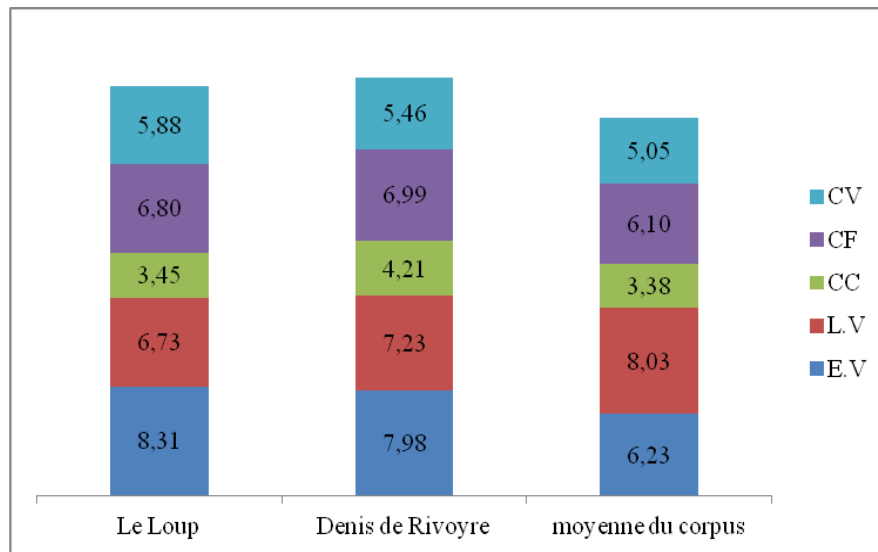
Première Guerre mondiale

Avec la *Justice* : participe à la destruction du croiseur autrichien Zenta. Missions en mer Adriatique et Ionienne¹.

Avec la *Salamandre* : sert à Argostoli².

Avec le *Paris* : missions à Malte, Bizerte, Corfou³.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

Le C.A Le Loup présente un déroulement de carrière plutôt un peu en deçà par rapport à la moyenne. Son temps de service à la mer est relativement faible. Ses fonctions d'attaché naval ne peuvent à elles seules expliquer ce déroulement de carrière, dans la mesure où la durée de cette fonction est relativement brève.

¹ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 274.

² *Ibidem*, p. 438.

³ *Ibidem*, p. 382.

Principaux commandements à la mer ou assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Salamandre</i>	Balei- nier	04/1916-02/1917	L.V	31 ans	10 mois
<i>Béthune</i>	A	07/1923-07/1925	L.V	37 ans	2 ans
<i>Altair</i>	A	08/1929-07/1931	C.F	43 ans	1 an 11 mois
<i>Primauguet</i>	C	01/1934-10/1935	C.V	48 ans	1 an 9 mois
Temps de commandement total					6 ans 6 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					18.06% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	10/1921-01/1922	EM de la Division	Aide de camp chargé des écoles d'officiers, du personnel et du bureau du Major	L.V	35 ans	3 mois
	01/1934-02/1937	FNEO	CEM	C.V	48 ans	3 ans 1 mois
Etat major général et/ou en services centraux	01/1922-07/1923	4 ^{ème} B.	Chef section mobilisation	L.V	36 ans	1 an 6 mois
	08/1931-01/1934	1 ^{er} Bureau		C.F	45 ans	2 ans 5 mois
	07/1925-04/1927 05/1937-12/1939	2 ^{ème} B. DPM	S/s directeur	C.C C.V	39 ans 51 ans	1 an 9 mois 2 ans 7 mois
Ministère et poste à dimension politique	04/1927-06/1929	Athènes	Attaché naval	C.F	41 ans	2 ans 2 mois

Peu à la mer, le C.A Le Loup a aussi très peu commandé. Son expérience en EMG est du point de vue de la durée assez importante, mais là aussi il n'a jamais vraiment exercé des fonctions de premier plan ou des fonctions clé. Son expérience de CEM des FNEO tout en assurant le commandement du *Primauguet* reste sans doute un temps fort de sa carrière. Ses fonctions de sous-directeur à la DPM représentent un temps d'apprentissage avant sa nomination comme DPM à partir de décembre 1939.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1902)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1903)</i>	<i>Fistots (entrés en 1904)</i>
Bourragué, Lafargue, Landriau, Le Luc.	Denis de Rivoyre	Jardel, Latham, Michelier, Platon.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Loup
Abrial	EMG	08/1931-10/1932	SCEMG	1 ^{er} B., chef section mobilisation
Darlan	EMG	0/1937-08/1939	CEMG (n+2)	S/s directeur DPM
Duplat	EMG/1 ^{er} B	08/1931-12/1932	Chef	Chef de la section mobilisation
	DPM	05/1937-06/1939	Directeur	S/s directeur
Esteva	FNEO	05/1935-10/1935	CEC	Cmdt <i>Primauguet</i> et CEM
Fernet	EMG/2 ^{ème} Bureau	04/1927-02/1929	Chef	A.N Athènes
Herr	FNEO	09/1930-07/1931	CEC (n+2)	Cmdt <i>Altair</i>
Robert	EMG	07/1925-04/1927	SCEMG	2 ^{ème} Bureau

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Loup
Auphan	EMG	06/1922-07/1923	1 ^{er} B. Etudes matériels	4 ^{ème} B.
	EMG	05/1939-09/1939	Section Etudes	S/S directeur DPM
Barnaud	Paris	01/1922-11/1922	Auditeur	4 ^{ème} Bureau, section mobilisation
	EMG	11/1922-07/1923	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces	<i>Idem</i>
	Paris	05/1937-09/1937	CHEN Auditeur	S/s directeur DPM
Barois	EMG	11/1922-07/1923	4 ^{ème} Bureau approvisionnements	4 ^{ème} Bureau
Battet	Paris	11/1926-04/1927 1932	EGN CM du ministre de la	2 ^{ème} B. 1 ^{er} B, chef

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Le Loup.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Loup
Battet (suite)		01/1933-01/1934 05/1937-09/1938	Défense nationale Chef adjoint du CMM Chef de cabinet du CEMG	serv.mobilisation <i>Idem</i> S/s directeur DPM
Bérenger	Paris	05/1937-10/1937	Commission Marine Chambre des Députés	S/s directeur DPM
Bourragué	EMG	08/1931-07/1933 05/1937-07/1937 07/1937-09/1939	Chef 3 ^{ème} Bureau Chef section études armements SCEMG	1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation S/s directeur DPM <i>Idem</i>
Bouxin	Paris	12/1931-08/1932 08/1932-01/1934	Auditeur CHEN Professeur CHEN	1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation
Broussignac	Paris	05/1937-09/1937	Auditeur CHEN	S/s directeur DPM
Chomel de Jarnieu	Paris	05/1937-08/1937 11/1937-04/1938	Auditeur CHEN Auditeur CHEDN	S/s directeur DPM
Darlan	Paris	07/1932-01/1934	Directeur du CMM	1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation
de Laborde	Paris	07/1925-08/1926	Chef du service central Aéronautique	2 ^{ème} bureau
Decoux	EMG	10/1931-01/1934	Section (chef) Etudes armes navales	1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation
Denis de Rivoire	<i>Alger</i> Paris	10/1906-07/1907 01/1922-06/1923	Auditeur EGN	4 ^{ème} Bureau
Dupré	Paris	08/1931-01/1932 01/1933-01/1934 05/1937-11/1938	EM part du ministre s/s chef du CMM Chef du CMM	1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation S/s directeur DPM
Esteva	Paris	08/1931-07/1932	SCEM Ministère de l'Air	1 ^{er} bureau, chef section mobilisation
Fenard	Paris	1923-07/1923 08/1931-01/1934 07/1938-03/1939	Aide de camp du Cmdt EGN/ CHEN Chef adj ^t du CMM Auditeur CHEDN	4 ^{ème} Bureau 1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation DPM
Fernet	FNEO EMG EMG	08/1929-09/1930 08/1931-09/1932 08/1938-12/1939	Cmdt <i>Waldeck Rousseau</i> Chef 2 ^{ème} Bureau Secr. du CSDN	Cmdt de <i>l'Altair</i> 1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation S/s directeur DPM

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Le Loup.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Loup
Gensoul	EMG	10/1932-01/1934	2 ^{ème} SCEMG (n+2)	1 ^{er} B., chef section mobilisation
Godefroy	EMG	05/1937-11/1937	SCEMG	S/s directeur DPM
Gouton	EMG Paris	12/1922-07/1923 09/1938-11/1939	3 ^{ème} Bureau Directeur CMM	4 ^{ème} Bureau S/s directeur DPM
Jardel	Paris	08/1938-09/1939	Chef du CMM	S/s directeur DPM
Lafargue	Ecole navale EMG	04/1919-07/1919 11/1921-07/1922	Ser. hydrographique	4 ^{ème} bureau
Landriau	Paris	10/1925-04/1927 05/1939-12/1939	Prof tactique SM EGN SCEM Min. des colonies	2 ^{ème} Bureau S/s directeur DPM
Le Bigot	ESM EMG Paris	01/1921-10/1921 01/1922-07/1923 08/1931-01/1934	Auditeur 1 ^{er} Bureau Attaché à la prés de la République	Auditeur 4 ^{ème} Bureau 1 ^{er} Bureau, chef section mobilisation
Le Luc	<i>Justice</i>	07/1915-04/1916 10/1937-08/1939	Chef Section études générales	S/s directeur DPM
Marzin	Paris Paris	10/1932-01/1934 09/1937-07/1939	Off d'ord du ministre Chef 3 ^{ème} Bureau	1 ^{er} B. Chef section Mobilisation S/S directeur DPM
Marquis	ESM	10/1920-10/1921 01/1922-07/1923	Auditeur Off. d'ord. du ministre	Auditeur 4 ^{ème} Bureau
Michelier	Paris	06/1937-08/1938 11/1938-09/1939	Président CPE Chef service Aéronautique	S/s directeur DPM
Négadelle	DPM	05/1937-07/1938	Adjt au DPM	S/s directeur DPM
Platon	EMG	09/1933-01/1934	Chef 3 ^{ème} Bureau	1 ^{er} B. Chef section Mobilisation
Robert	<i>Justice</i>	01/1914-08/1915		
Ven	ESM EMG Paris	01/1921-10/1921 1922 01/1923-07/1923	Auditeur 3 ^{ème} Bureau Off d'ord du ministre de la Guerre	Auditeur 4 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>

Si son temps relativement long à Paris lui permet de croiser la plupart des autres officiers généraux, ce sont plutôt ses fonctions de sous-directeur à la DPM qui l'amènent à travailler avec ces officiers.

1940-1944

La guerre de 1939-1940.

Direction du personnel militaire de la Marine de 12/1939 à 03/1941.

Fonction entre 1941-1943.

Marine Antilles Commandant Marine Antilles et de la Division navale des Antilles et Délégué de l'Amirauté à Fort de France : décembre 1941-avril 1943.

Exercice de la fonction.

Les archives ne permettent pas de comprendre le rôle du C.A Le Loup, alors que ses fonctions de directeur du personnel militaire auraient dû l'amener à gérer le dossier de la démobilisation. Or les archives mettent surtout en avant le rôle du V.A.E Le Luc. Quand il est nommé commandant de la Division navale des Antilles, très vite il se retrouve, en mai 1942, face à une situation de désarmement des navires, suite aux exigences des Américains⁴. Sur le plan des équipages, il se trouve confronté à la fois à l'ennui et à la morosité tandis que la hiérarchie exerce des fonctions civiles au sein du Haut commissariat. Peu enclin à la mansuétude par rapport aux populations locales, il doit faire face au mouvement de rébellion sur la *Jeanne d'Arc* d'avril 1943 et ne peut empêcher les désertions⁵. Rétif à l'ordre de l'Al Robert, qui lui demande de noyer les compartiments des machines de *Béarn*, il se contente de remplir les seules turbines⁶ et refuse toute action de même nature pour *l'Emile Bertin*. Pour autant, il ne peut être considéré comme un partisan du ralliement.

⁴ Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943*, op. cit, p. 46-47.

⁵ *Ibidem*, p. 112.

⁶ *Ibidem*, p. 162.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

D'après son dossier, il est indiqué qu'il est placé en 2^{ème} section le 9 avril 1943 par Alger et Vichy, mais il semble qu'il garde ses fonctions jusqu'en juillet 1943 au moment où il est relevé par Henri Hoppenot, même si son rôle semble assez fictif⁷.

Procédure épuration

Entendu dès janvier 1944 par la commission d'enquête sur la Martinique⁸, le C.A Le Loup n'est l'objet d'aucune sanction particulière.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943, op. cit.*

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4^o Moderne 1123/11 dossier personnel du C.A Le Loup.

TT DOC, dossier Martinique, compte rendu sommaire des événements qui se sont déroulés aux Antilles de mai 1942 juillet 1943.

⁷ *Ibidem*, p. 164-165.

⁸ Aucun dossier à son nom n'a été ouvert par la Commission d'épuration de la Marine.

V.A.E Maurice Le Luc, 14 juillet 1885 (Lorient, Morbihan) - 7 avril 1964 (Paris).

Chef d'état-major et directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la Marine : juillet 1940 - septembre 1941.

Conseiller d'Etat : octobre 1941 - novembre 1942.

Chef d'état-major et directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la Marine : novembre 1942 - juillet 1943.



©France Empire

Le V.A.E Le Luc au premier plan à droite¹, s.d .

¹ Avec à ses côtés le V.A.E Michelier et de face, l'Al Darlan.

Le V.A.E Le Luc vu par...

Guy Raïssac² :

« [...] j'ai la surprise de voir silencieusement poindre au fond de la salle l'amiral Darlan en personne, suivi à distance respectueuse d'un immense gaillard de contre-amiral qui arbore sans complexes un majestueux embonpoint de gastronome boulimique.

Je n'avais jamais vu ce colosse dont le double menton déborde d'un faux-col blanc à la peinture peu commune : « c'est l'amiral Leluc[sic], le chef d'état-major » annonce, mezzo voce, un autre chiffreur.

Derrière son « patron » auquel il murmure quelques remarques inaudibles, le goliath à deux étoiles joue sans discontinuer les rondeurs joviales en y mettant une affectation dans la bonhomie que je juge excessive. ».

² Guy Raïssac, *De la Marine à la Justice. Un magistrat témoigne.*, op. cit., p. 82.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : commerçant.

Situation de famille : marié, un enfant.

Carrière

Entrée au service : 1902 à 17 ans 3 mois.

Versement en 2^{ème} section : juillet 1943.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
50 ^{ème} /71	9 ^{ème} /68

Spécialité militaire

Canonnier (1909).

Formation complémentaire

Langue : anglais, lu, parlé.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Le Luc	05/10/1905	20 ans 3 mois	05/10/1907	22 ans 3 mois	08/05/1915	29 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	30/03/1922	36 ans 9 mois	08/12/1925	40 ans 5 mois	04/06/1931	45 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	26/05/1937	51 ans 10 mois	19/06/1940	54 ans 11 mois	25/03/1941	55 ans 8 mois		
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Gueydon de 10/1905 à 09/1906
Division navale d'Extrême-Orient, *Vigilante* de 09/1906 à 10/1907
Toulon de 11/1907 à 07/1908
Pothuau de 07/1908 à 11/1908
Couronne de 11/1908 à 02/1909
Pothuau de 02/1909 à 06/1909
Carnot de 06/1909 à 10/1909
Condé de 01/1910 à 11/1911
Division des Ecoles de la Méditerranée, *Tourville* de 01/1912 à 04/1914
Vérité de 06/1914 à 07/1915
Justice de 07/1915 à 07/1917
Ecole navale de 07/1917 à 01/1919
Division de la mer Ionienne, *Tourville* de 02/1919 à 06/1919
Division des Ecoles
 Démocratie de 08/1919 à 04/190
 République de 04/1920 à 10/1920
Agile de 11/1920 à 08/1921
Division du Levant
 Waldeck Rousseau de 08/1921 à 05/1922
 Edgar Quinet de 05/1922 à 06/1922
Toulon 5^{ème} arrondissement de 07/1922 à 01/1924
1^{ère} escadre, *Tonkinois* de 03/1924 à 02/1926
Inspection général des Forces maritimes de la Méditerranée de 02/1926 à 12/1926
Provence de 12/1926 à 02/1928
1^{ère} escadre, 1^{ère} flottille de torpilleurs, *Jaguar* de 02/1928 à 10/1929
EMG, DPM de 10/1929 à 03/1931
Colbert de 04/1931 à 11/1932
1^{ère} escadre
 Lorraine de 11/1932 à 08/1934
 Jean Bart de 08/1934 à 10/1934
Inspection générale des Forces maritimes du Nord de 02/1935 à 03/1936
Inspection générale des Forces maritimes de la Méditerranée de 03/1936 à 10/1937
EMG, section Etudes de 10/1937 à 08/1939
EMG, de 08/1939 à 11/1939.

Durée totale au service au 1 ^{er} janvier 1940	
Terre : 12 ans 5 mois 16 jours	Mer : 24 ans 9 mois 14 jours
Total : 37 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
Corpus 72.75%	Le Luc 67.57%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
17/03/1917	07/07/1922	12/12/1938	22/03/1940	

Croix de guerre 14-18

Croix de guerre des TOE

Officier du Mérite maritime

Médailles coloniales (agrafes Tunisie-Maroc)

Médaille des Dardanelles

Grand officier du Ouissam Alaouite

Grand officier du Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Mérite naval de 3^{ème} classe (Espagne)

Médaille de 2^{ème} classe du Mérite Libanais

Distinguished Service Cross

Chevalier du Ven Har de 5^{ème} classe (Chine)

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre de l'armée, par ordre n°78 de la Première armée navale, en date du 12 décembre 1916

« adjudant-major du régiment. N'a cessé de seconder le commandant supérieur avec le plus grand courage et la plus grande activité. S'est offert spontanément pour accomplir plusieurs missions périlleuses, officier de tout premier ordre. ».

Témoignage collectif de satisfaction avec inscription à la comptabilité des intéressés, par décision ministérielle du 30 décembre 1925 au C.F, commandant la 5^{ème} Escadrille de torpilleurs, aux commandants, aux états-majors, aux officiers-mariniers, quartiers-maitres et marins embarqués sur le torpilleur Tonkinois du 17 juin au 3 octobre 1925 *« pour les qualités militaires d'ardeur et de dévouement dont il ont constamment fait preuve au cours de leurs croisières prolongées et pénibles sur la côte du Rif et pendant les opérations militaires auxquelles ils ont pris part, notamment le 7 septembre devant Sidi-Driss. Le C.C Le Luc était embarqué sur ce bâtiment pendant la période ci-dessus visée. »*

Citation à l'ordre de l'armée, décision du 1^{er} janvier 1926 « officier supérieur hors de pair, a assuré le commandement d'un groupe de croisière sur la côte du Rif, depuis le 17 juin 1925, avec une ardeur, un sens de l'organisation et un dévouement de tous les instants- a montré des qualités militaires de premier ordre dans toutes les missions particulières qui lui ont été confiées et dans de nombreux engagements avec les défenses rifaines (spécialement le premier jour de la croisière devant Alhucemas où sa section s'est trouvée soudain, par temps brumeux, sous le feu très précis d'une batterie ennemie).
S'est particulièrement distingué dans l'organisation d'un dragage de nuit le 6 septembre et dans l'opération du 7 septembre (tirs de la 2^{ème} division de l'Escadrille sur les plages de Sidi-Driss).

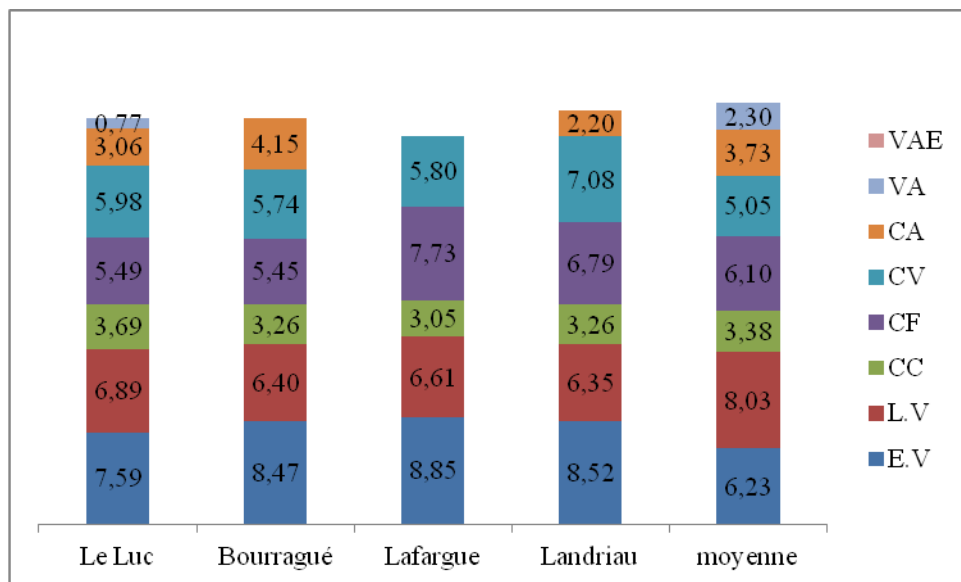
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Vérité* : participe à la destruction du cuirassé Zenta ; Dardanelles et mer Ionienne³.

Avec *Justice* : débarquement à Athènes⁴

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« Excellent officier instruit- intelligent, ayant de l'autorité et du jugement –particulièrement actif et aimant l'initiative -exigeant pour les autres mais aussi pour lui-même. Je n'ai que des éloges à formuler sur son compte et le classe parmi les officiers dont la Marine a intérêt à favoriser la carrière », C.V commandant le *Vérité*, juillet 1915.

³ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 524.

⁴ *Ibidem*, p. 274.

« A toutes les qualités que demande le commandement. Monsieur Le Luc est un officier hors pair. Travailleur infatigable, il allie à une intelligence très vive et très claire un jugement très sûr. Il est de caractère franc et il a une haute idée du devoir qu'il fait, en toutes circonstances, passer avant tout. Il possède de rares qualités de tact, d'énergie et de commandement. Il est, de plus, d'une grande modestie. A faire arriver le plus rapidement possible ». C.F, chef d'état-major de la Division navale du Levant, juin 1922.

« Aussi parfait dans le conseil que dans l'action le commandant Le Luc, dans sa double fonction montre les plus belles qualités du chef et du marin et s'affirme en toutes circonstances comme un officier accompli », C.A Robert, commandant le groupe des flottilles de torpilleurs de la 1^{ère} escadre, juillet 1928.

« Chef de la section des Etudes générales, le contre-amiral Le Luc a su traiter avec maîtrise les importantes questions d'organisation générale, budgétaires et autres qui lui ont été confiées. Intelligent, calme, réfléchi, tenace, persuasif, il est un collaborateur précieux pour qui j'ai la plus haute estime. », Al de la Flotte Darlan, juillet 1939.

Sa carrière est sensiblement conforme à la moyenne du corpus puisque son accès aux étoiles n'est inférieure que de trois mois : jusqu'à ce niveau elle est moins rapide que son *co-midship* Lafargue. En revanche, elle prend son essor à partir du moment où il intègre le corps des officiers généraux. Ses qualités d'intelligence de travailleur, de disponibilité, d'organisateur, son énergie renvoie l'image d'un homme brillant intellectuellement. Le témoignage officiel de satisfaction et autres félicitations renvoient aussi au courage physique de l'homme.

Principaux commandements à la mer et assimilés.

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Agile</i>	Ca	11/1920-08/1921	L.V	35 ans	9 mois
<i>Tonkinois</i>	T	03/1924-02/1926	C.C	39 ans	1 an 11 mois
<i>Jaguar</i>	C.T	02/1928-10/1929	C.F	43 ans	1 an 8 mois
<i>Colbert</i>	C	04/1931-11/1932	C.F/C.V	46 ans	1 an 7 mois
Temps de commandement total					5 ans 11 mois
Temps de commandement/temps de service					16%
<i>Moyenne corpus</i>					24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	02/1919-06/1919	Division de la mer Ionienne	Instructeur des Apprentis	L.V	34 ans	4 mois
	08/1921-06/1922	D.N.L	2 ^{ème} et 3 ^{ème} B	L.V	36 ans	10 mois
	07/1922-01/1924	5 ^{ème} arr maritime	EM	C.C	37 ans	1 an 6 mois
	02/1926-12/1926	Insp. g ^{ale} des FM de la Med	SCEM	C.F	41 ans	10 mois
	02/1928-10/1929	1 ^{ère} Flott ^{ille} de T. de la 1 ^{ère} esc	CEM	C.F	43 ans	1 an 8 mois
	11/1932-10/1934	1 ^{ère} esc	CEM	C.V	47 ans	1 an 11 mois
	02/1935-03/1936	Insp. g ^{ale} des FM du Nord	CEM	C.V	50 ans	1 an 1 mois
	03/1936-10/1937	Insp. g ^{ale} des FM du Sud	CEM	C.V	51 ans	1 an 7 mois
Etat major général et/ou en services centraux	10/1929-03/1931	DPM	Adjoint	C.F	44 ans	1 an 5mois
	10/1937-08/1939	Section Etudes	Chef	C.A	52 ans	1 an 10 mois
	08/1939-11/1939		SCEMG	C.A	54 ans	3 mois
Ministère et poste à dimension politique	10/1937-08/1939	Section Etudes	Chef	C.A	52 ans	1 an 10 mois
	08/1939-11/1939		SCEMG	C.A	54 ans	3 mois

Le V.A.E Le Luc présente un profil d'homme d'état-major avec plus de treize années passées à ce type de poste, et particulièrement en EM d'unité, son expérience en EMG étant assez tardive. Son temps de mer assez faible ne l'empêche pas de recevoir le commandement du *Colbert*, bâtiment neuf dont il doit mener les essais. Ce bâtiment représente son dernier commandement à la mer. A partir de cette date, il se tourne définitivement vers une carrière d'homme d'état-major grâce à ses qualités d'organisateur.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1901)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1902)</i>	<i>Fistots (entrés en 1903)</i>
Decoux, Godfroy, Ven	Bourragué, Lafargue, Landriau.	Denis de Rivoyre, Le Loup.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Luc
Darlan	1 ^{ère} D.L EMG	06/1932 10/1937-08/1939	Cmdt 1 ^{ère} D.L CEMG	Cmdt du <i>Colbert</i> Chef Section Etudes
Robert	1 ^{ère} escadre DPM Insp des FM de la Méd	05/1928-09/1929 10/1929-03/1931 03/1936-01/1937	Cmdt flottille de T Directeur Inspecteur général	CEM et Cmdt du <i>Jaguar</i> Adjt du DPM CEM

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Luc
de Belot	Inspection g ^{ale} des FM de la Méditerranée	08/1936-08/1937	SCEM	CEM
Rouyer	1 ^{ère} escadre	09/1933-10/1934	SCEM	CEM
Seguin	1 ^{ère} escadre	11/1932-08/1934	Chef du 3 ^{ème} Bureau	CEM

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Luc
Abrial	<i>Pothuau</i>	02/1909-06/1909		
Auphan	1 ^{ère} escadre <i>Idem</i> EMG	09/1931-10/1932 11/1932-09/1933 05/1939-08/1939	Cmdt <i>Guépard</i> Cmdt <i>Jaguar</i> Section Etudes	Cmdt <i>Colbert</i> CEM Chef Section Etudes
Bard	Paris 1 ^{ère} escadre <i>Idem</i>	10/1929-03/1931 09/1931-11/1932 11/1932-09/1933	Chef adjt du 2 ^{ème} B. CEM 1 ^{ère} flottille. <i>Idem.</i>	Adjoint DPM. Cmdt <i>Colbert</i> CEM 1 ^{ère} escadre

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Le Luc.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Luc
Barnaud	1 ^{ère} escadre	04/1931-09/1931	<i>Jaguar</i>	Cmdt <i>Colbert</i>
Barois	Esc de la Med. 1 ^{ère} escadre <i>Ibidem</i>	07/1924-12/1925 11/1932-02/1933 02/1933-10/1934	<i>Arras</i> Cmdt <i>Albatros</i> CEM du groupe de CT <i>Verdun Tartu</i>	Cmdt <i>Tonkinois</i> CEM <i>Ibidem</i>
	EMG	10/1937-09/1938	Chef de cabinet du CEMG	Chef Section études
Bérenger		07/1922-12/1922	CAM Cuers Pierrefeu	EM du 5 ^{ème} arrondissement
Bourragué	<i>Vérité</i> 1 ^{ère} escadre	06/1914-07/1915 02/1928-05/1929	Cmdt 7 ^{ème} es ^{lle} de T et <i>Mars</i> Chef 3 ^{ème} Bureau SCEMG	Officier canonier Cmdt <i>Jaguar</i> et CEM 1 ^{ère} flottille Adjoint DPM Chef Section études
	EMG <i>Idem</i>	10/1929-03/1931 10/1937-08/1939		
Broussignac	1 ^{ère} escadre	05/1931-04/1932	<i>Provence</i>	Cmdt <i>Colbert</i>
Chomel de Jarnieu	Paris	11/1937-04/1938	Auditeur CHEDN	Chef de la Section études
Collinet	1 ^{ère} escadre Paris	03/1924-09/1924 10/1929-11/1929	EM E.M part. du ministre S/s chef du CMM	Cmdt <i>Tonkinois</i> Adjt DPM
	Paris	11/1929-04/1930		<i>Idem</i>
Denis de Rivoire	<i>Provence</i>	10/1927-02/1928 10/1938-09/1939	EM Attaché nav.Londres	Chef serv Intérieur Chef Section études
Duplat	Paris	06/1930-03/1931 10/1937-06/1939	Chef 1 ^{er} Bureau DPM	Adjoint DPM Chef Section études
Dupré	1 ^{ère} D.L Paris	06/1932 10/1937-11/1938	CEM 1 ^{ère} D.L Chef du CMM	Cmdt <i>Colbert</i> Chef section Etudes
Esteva	Paris	10/1929-06/1930	S/s chef ser Aéro	Adjt DPM
Fenard	Paris	07/1938-03/1939	Auditeur CHEDN	Chef Section études
Fernet	Paris <i>Id</i>	08/1938-08/1939 08/1939-07/1940	Secr. du CSDN	Chef Section études Adj ^t au CEC des FMF puis 1 ^{er} SCEM
Gensoul	1 ^{ère} escadre	09/1924-02/1926 04/1931-08/1931	<i>Courbet</i> <i>Provence</i>	<i>Tonkinois</i> Cmdt <i>Colbert</i>
	1 ^{ère} escadre, 1 ^{ère} D.L 1 ^{ère} escadre	11/1931-11/1932 11/1932-10/1934	Cmdt <i>Duquesne</i> Cmdt <i>Foch</i>	Cmdt <i>Colbert</i> CEM
Gouton	1 ^{ère} escadre, 1 ^{ère} D.L	03/1931-07/1931 09/1938-08/1939	CEM Directeur CMM	Cmdt <i>Colbert</i> Chef Section études

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Le Luc.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Luc
Herr	1 ^{ère} escadre	03/1924-07/1924	CEM	Cmdt <i>Tonkinois</i>
	1 ^{ère} escadre EMG	02/1928-06/1928 10/1929-09/1930	Cmdt 2 ^{ème} esc légère Président CPE	CEM 1 ^{er} flot ^{tille} et cmdt <i>Jaguar</i> Adj ^t DPM
Jardel	1 ^{ère} escadre	08/1931-11/1932	Cmdt 5 ^{ème} D.C.T et <i>Cyclone</i>	Cmdt <i>Colbert</i>
	<i>Idem</i> Paris	11/1932-02/1933 08/1938-08/1939	<i>Idem</i> Chef du CMM	CEM EMG/Chef Section études
		08/1939-09/1939	<i>Idem</i>	Adj ^t du CEC des FMF
Landriau	<i>Gueydon</i> Paris	10/1905-09/1906 10/1937-05/1939	CHEN, Prof. /directeur des études SCEM Min. des colonies	EMG, Chef de la section Etudes <i>Id</i>
	<i>Id</i>	05/1939-08/1939	<i>Id</i>	Adj ^t du CEC des FMF
	<i>Id</i>	08/1939-11/1939	<i>Id</i>	SCEMG
	<i>Id</i>	11/1939-05/1940	<i>Id</i>	
Latham	1 ^{ère} escadre	03/1924-07/1924	<i>Provence</i>	<i>Tonkinois</i>
Le Loup	<i>Justice</i>	07/1915-04/1916 10/1937-08/1939	S/s directeur DPM	Chef Section études générales
	Paris	10/1937-03/1938	Adj ^t Cmdt EGN/CHEN	Chef section Etudes
Marzin	1 ^{ère} D.L	06/1931-10/1932	SCEM	Cmdt <i>Colbert</i>
	EMG	10/1937-07/1939	Chef 3 ^{ème} Bureau	Chef section Etudes
Michelier		05/1930-03/1931 10/1936-06/1937	Chef adj ^t du CMM S/s directeur DPM	Adjoint DPM CEM Insp. g ^{ale} des FM de la Med
		06/1937-10/1937 10/1937-08/1938 11/1938-08/1939	Président CPE <i>Idem.</i> Chef Aéronautique	<i>Idem.</i> Section études <i>Idem</i>
	EM de la D.N.L	08/1921-06/1922	SCEM	2 ^{ème} et 3 ^{ème} B
Motet	<i>Gueyon</i> 3 ^{ème} escadre	10/1905-09/1906 06/1914-07/1915	<i>Patrie</i>	Off canonier <i>Vérité</i>
Négadelle	EMG	1923 04/1930-03/1931	Centre Etudes de Toulon 3 ^{ème} Bureau chargé quetions tactiques	EM de Toulon 5 ^{ème} arrondissement Adj ^t DPM
	1 ^{ère} escadre	02/1933-10/1934	Cmdt <i>Cyclone</i> et 5 ^{ème} D.T	CEM

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Le Luc
Platon	1 ^{ère} escadre	02/1929-10/1929	Cmdt 3 ^{ème} esc de T <i>et Tornade</i>	Cmdt <i>Jaguar</i> et CEM 1 ^{ère} flottille de T.
		04/1931-10/1932	SCEM	Cmdt <i>Colbert</i>
Rouyer	1 ^{ère} escadre	11/1924-02/1926	EM, chef 4 ^{ème} B	Cmdt <i>Tonkinois</i>
Ven	EMG 1 ^{ère} escadre	10/1929-03/1931	Chef du 4 ^{ème} Bureau	Adjt DPM
		11/1932-08/1934	Cmdt <i>Lorraine</i>	CEM

Le V.A.E Le Luc rallie assez tardivement le clan de l'Al Darlan. Mais les deux hommes se sont vraisemblablement rencontrés en juin 1932 quand le *Colbert* rejoint la 1^{ère} D.L qui apparaît bien comme un temps fort dans la carrière de l'Al Darlan. Pour le V.A.E Le Luc, la période de la 1^{ère} escadre, entre 1932-1934, est un moment important.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Sous-chef d'état-major de novembre 1939 à juillet 1940, il organise à partir de mai 1940 les repliements successifs des services de la Marine et de l'Etat-major.

Fonction entre 1940-1944.

Chef d'état-major et directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la Marine de juillet 1940 à septembre 1941.

Conseiller d'Etat de 3 octobre 1941 à 20 novembre 1942

Chef d'état-major et directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la Marine : 20 novembre 1942-2 juillet 1943.

Exercice de la fonction.

En novembre 1942, le V.A.E Le Luc, aux côtés de l'Al Abrial, ne s'oppose pas au sabordage. Donnant des ordres ambigus et surtout tardifs, il laisse les marins de Toulon agir en fonction des ordres de sabordage donnés depuis 1940. Il considère à la fois que les ordres donnés à 5H30 de ne pas se saborder offrent ainsi une garantie à l'Allemagne, tout en sachant que le sabordage est commencé et ne peut être arrêté : « *et tout cela donne bien au gouvernement une*

attitude politiquement soutenable vis-à-vis de l'Allemagne mais qu'en réalité cet ordre n'arrêtera rien : parce qu'il est tardif, parce qu'il ne passera pas dans Toulon dont les postes de commandement sont déjà occupés....enfin parce que je pense que beaucoup ne voudront pas l'exécuter.»⁵.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le V.A.E Le Luc est mis à la retraite d'office à compter du 8 septembre 1944.

Il est soumis à un arrêté d'astreinte à résidence le 26 mars 1945. Il est révoqué d'office suite à la découverte de nouveaux faits par le décret du 22 mai 1945. Le Conseil d'Etat du 6 avril 1949 annule celui du 22 mai 1945 : il est alors réintégré en 2^{ème} section.

Il est condamné par la 3^{ème} section de la Cour de justice de Paris à deux ans de prison et à cinq ans d'indignité nationale, le 25 février 1950. Il est libéré le 3 juin 1950. Par décret du 13 juin 1951 le V.A.E Le Luc est amnistié à titre individuel.

Il demande sa réintégration le 27 janvier 1958, qu'il obtient par décret du 26 septembre 1961 : il est donc réintégré en 2^{ème} section avec grade de V.A et rang et appellation de V A.E.

Pour ses obsèques, il a fait savoir qu'il refusait les honneurs militaires et ceux dûs aux dignitaires de la Légion d'Honneur⁶

Carrière post 1944

Après sa libération, il travaille à la Fédération nationale du bâtiment⁷.

⁵ SHD-DM, TTD 273, *Mémoires rédigées dans la paix du Conseil d'Etat* par le V.A.E Le Luc.

⁶ SHD-DM, CC7 4^o Moderne 1555/3, lettre du 7 avril 1964, C.F Parès au V.A, DPM.

⁷ SHD-DM, 262 GG², fonds privés Michelier, lettre du 22 juin 1950 du V.A.E Le Luc au V.A.E Michelier.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 323-324.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1555/3, dossier personnel du V.A.E Le Luc.

TTD 273, Mémoires du V.A.E Le Luc sur le sabordage, rédigés « *dans la paix du Conseil d'Etat* ».

3BB8 CE 11, dossier AJ et 3BB8 CE 21

AN

19800035/596/67478, dossier personnel de Légion d'Honneur.

APP

BA 2015

V.A André Marquis, 24 octobre 1883 (Toulon, Var) - 16 octobre 1957
(Saint Paul-Mont-Penit, Vendée).

Préfet maritime de la 3^{ème} région : septembre 1940 - décembre 1942.



©SHD-DM, fonds privés Marquis, 257GG².

Le V.A Marquis, octobre 1941.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A Marquis*



©Rue des archives/Tips image RA00044864 100082872

Le V.A Marquis (à droite) aux côtés de l'Al Abrial, procès d'août 1946.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, officier général de Marine (V.A).

Situation de famille : marié, sans enfants.

Carrière

Entrée au service : 1900 à 17 ans.

Mise à la retraite : août 1946¹.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
59 ^{ème}	22 ^{ème} /100

Spécialité militaire

Officier torpilleur (1908).

Formation complémentaire

Ecole supérieure de Marine : 1920.

Centre des hautes études navales : 1927.

Langue : anglais parlé ; italien parlé ; espagnol, lu.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Marquis	05/10/1903	20 ans	05/10/1905	22 ans	19/03/1912	28 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	01/08/1920	36 ans 9 mois	25/08/1923	39 ans 10 mois	03/12/1929	46 ans 1 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	29/01/1936	52 ans 3 mois	29/07/1940	56 ans 9 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5mois</i>

¹ Voir infra, rubrique procédure épuration.

Principales affectations

Montcalm de 08/1903 à 07/1905

Saint Louis de 03/1906 à 08/1907

1^{ère} flottille sous-marins de la Méditerranée de 08/08-à 06/1910

1^{ère} escadre, Léon Gambetta de 04/1911 à 03/1912,

Sous-marins de Brest, Triton, de 03/1912 à 04/1913

Sous-marins de Cherbourg de 05/1913 à 03/1914

Bretagne de 04/1914-à 07/1916

Flottille de la Mer du Nord et de Dunkerque, Brumaire de 07/1916 à 08/1918

Flottille de la Manche et de l'Océan, Brest de 06/1917 à 01/1919

Ecole Navale de 01/1919 à 07/1919

Jeanne d'Arc de 07/1919 à 07/1920

Ecole supérieure de la Marine de 08/1920 à 01/1922

Cabinet militaire du ministre de 01/1922 à 10/1924

Ecole de pilotage, Ancre de 10/1924 à 08/1926

CHEN (auditeur) 1927

Inspection générale des forces maritimes du Nord, ? 01/1928-11/1928 ?

EMG, 2^{ème} bureau, attaché naval à Rome de 11/1928 à 12/1930

Jeanne d'Arc de 12/1930 à 08/1933

CHEN (directeur des études et professeur titulaire chargé du cours de stratégie) de 08/1933 à 05/1936

1^{ère} région maritime Cherbourg de 05/1936 à 10/1937

CHEN et EGN 07/1937-03/1938

3^{ème} division de croiseurs, Marseillaise de 03/1938 à 05/1939

4^{ème} escadre, et 3^{ème} division de croiseurs, Marseillaise de 05/1939 à 07/1940

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940

Terre : 14 ans 8 mois	Mer : 22 ans 9 mois
-----------------------	---------------------

Total : 37 ans 5 mois	
------------------------------	--

Ratio mer/temps de service	
-----------------------------------	--

Corpus 72.75%	Marquis 62.16%
---------------	----------------

Ecrits en cours de carrière

(C.C) Campagnes de Sicile. Combats de Stromboli et Agosta, ; 1921.

(C.C), Situation après le 18 mars 1915. Operations avant le débarquement des troupes, 1921.

(C.C) Conduite de la guerre anti sous-marine en Méditerranée jusqu'à l'organisation de direction générale des routes.

(C.F) Les Dardanelles ;

(C.A) Stratégies, conférences 1 à 4, 1936.

(C.A) Cours de tactique générale, 3 parties, 1937-1938.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
14/07/1916	27/12/1924	25/12/1936		

Officier d'Académie

Chevalier du Mérite maritime

Décorations étrangères

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 5 octobre 1926 au C.F Marquis pour « *les résultats remarquables qu'il a obtenus des élèves pilotes au cours de son commandement, résultats qui sont dus à ses qualités d'éducateur, de chef et de marin.* »

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 11 décembre 1931 à l'occasion de l'entrée en service de la *Jeanne d'Arc* dont le C.V Marquis, commandant, « *pour l'impulsion vigoureuse qu'ils ont donné à la marche des travaux et la rapidité avec laquelle ils ont conduit l'armement de ce navire* ».

Analyse de la carrière

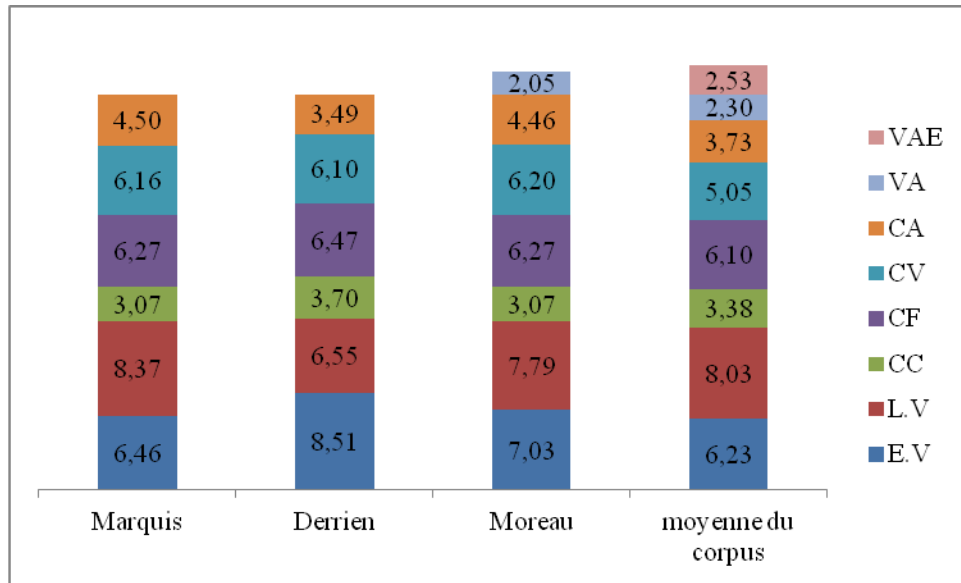
Première Guerre mondiale

Avec *Bretagne* : bâtiment en essai².

Flottille de la Mer du Nord et de Dunkerque et Flottille de la Manche et de l'Océan patrouilles en mer du Nord et Manche à bord de sous-marins.

² Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 86.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« Excellent officier. Beaucoup d'amour propre. J'apprécie particulièrement sa droiture et le fait que tout en travaillant et en cherchant il ne se laisse pas dominer par de simples affirmations et désire être convaincu. Un peu résistant toutefois au conseil ». CEMG, 1921.

« A un jugement très sûr et a une grande puissance de travail et un profond attachement à la Marine. », C.A chef du CMM ; octobre 1923.

« Officier de toute première valeur, ordonné, méthodique, laborieux, ayant beaucoup d'autorité et de rapports très agréables. », V.A préfet de la 2^{ème} région, septembre 1925.

« Excellent attaché naval. A la sympathie de l'amirauté italienne et fournit à l'EMG une documentation abondante et tout à fait intéressante, grâce à ses dons remarquables d'observation et en dépit des difficultés qu'il rencontre du fait de la méfiance italienne ». SCEM, juillet 1929.

« Les belles qualités de l'amiral Marquis, son intelligence sa puissance de travail, son jugement sûr, sa pondération, font de lui un collaborateur très précieux. Il a dû, depuis un an, fournir un effort considérable pour mettre au point la mobilisation ainsi que les questions les plus diverses que pose l'accroissement des charges incombant au port de Cherbourg. Il surveille avec attention et intérêt le personnel sous ses ordres et le commande avec bienveillance fermeté. [...] Je demande instamment l'octroi d'un commandement à la mer important. », V.A commandant en chef, préfet maritime de la 1^{ère} région, juin 1937.

Le V.A Marquis présente une progression de carrière assez lente, puisqu'il accède aux étoiles avec plus de deux ans de retard sur la moyenne. Son parcours de sous-marinier, néanmoins assez bref, ses fonctions de formateur et d'attaché naval font que de 1920 à 1930, entre les grades C.C et C.F, il n'est qu'un an et neuf mois en service à la mer. Dans ses postes, ses qualités d'organisateur, d'observation, d'analyse sont remarquées.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Triton</i>	S.M	03/1912-04/1913	L.V	29 ans	1 an 1 mois
<i>Brumaire</i>	S.M	07/1916-08/1918	L.V	33 ans	2 ans 1 mois
<i>Ancre et Ecole de pilotage</i>	A	10/1924-08/1926	C.F	41 ans	1 an 10 mois
<i>Jeanne d'Arc</i>	C	12/1930-08/1933	C.V	47 ans	2 ans 8 mois
3 ^{ème} D.C et <i>Marseillaise</i>		03/1938-05/1939	C.A	55 ans	1 an 2 mois
4 ^{ème} escadre et 3 ^{ème} D. C ³ et <i>Marseillaise</i>		05/1939-07/1940	C.A	56 ans	1 an 2 mois
Temps de commandement total					10 ans
Temps de commandement/temps de service					27.03%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	04/1911 à 03/1912	D.L de la 1 ^{ère} esc	Aide de camp du C.A Cmdt	E.V	28 ans	11 mois
	1928	Insp. g ^{ale} des FM du Nord	D.L SCEM	C.F	45 ans	
	05/1936-10/1937	1 ^{ère} Région maritime	Major général	C.A	53 ans	1 an 5 mois

³ Le V.A Marquis conserve ce commandement jusqu'en août 1940.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	01/1922-10/1924	CMM	Officier d'ord.	C.C	39 ans	2 ans 9 mois
	11/1928-12/1930	Rome	Attaché naval	C.F	45 ans	2 ans 1 mois
	07/1937-03/1938	EGN/CHE N	Adjt au Cmdt	C.A	54 ans	8 mois

Malgré son temps à la mer relativement faible, le V.A Marquis a beaucoup commandé à la mer. Mais pour moitié son temps de commandement se situe alors qu'il est officier général. Son expérience en état-major est assez brève et il n'a jamais servi à l'état-major général. Se dégage le profil d'un officier général qui bien qu'avec un service à terre important, n'en est pas pour autant un homme d'état-major.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1899)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1900)</i>	<i>Fistots (entrés en 1901)</i>
Darlan, Fernet, Le Bigot	Derrien, Moreau	Decoux, Godfroy, Ven.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Marquis
Abrial	Escadre de la Med	03/1938-05/1939	CEC	Cmdt 3 ^{ème} D.C et Marseillaise

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Marquis
Battet	3 ^{ème} D.C	09/1938-01(?)/1940	Cmdt <i>Emile Bertin</i>	Cmdt
Dupré	3 ^{ème} D.C	11/1938-05/1939	Cmdt <i>Galissonnière</i>	Cmdt

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Marquis
Abrial	Paris	10/1934-05/1936	SCEMG	Directeur des Etudes et prof stratégie CHEN
Auphan	Paris	06/1922-12/1923	1 ^{er} B. Etudes matériels	Ordonnance du ministre
Barnaud	Paris	01/1922-11/1922 11/1922-06/1924	Auditeur EGN 3 ^{ème} Bureau entraînement Forces	Ord. du ministre
Barois	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris	10/1919-07/1920 11/1922-07/1924	4 ^{ème} B. appro	Ordonnance du ministre
Battet	Paris	08/1933-08/1934 07/1937-03/1938	Chef adjt du CMM Chef de cabinet du CEMG	Directeur des Etudes et prof stratégie CHEN Adjt Cmdt CHEN
Bérenger	CHEN Esc de la Méditerranée	05/1935-09/1935 03/1938-03/1939	Auditeur Cmdt <i>Tourville</i>	Directeur des études et prof. de stratégie Cmdt 3 ^{ème} D.C
Bléhaut	CHEN Esc de la Méditerranée	01/1936-05/1936 03/1938-10/1938	Auditeur Cmdt 9 ^{ème} D.L <i>Maillé Brezé</i>	Directeur des Etudes et prof. de stratégie Cmdt 3 ^{ème} D.C et <i>Marseillaise</i>
Bourragué	EGN/CHEN Paris	1927 07/1937-03/1938	Prof. d'EM EGN SCEMG	CHEN Auditeur Adjt Adjt Cmdt CHEN
Bouxin	<i>Bretagne</i> CHEN	01/1915-07/1916 08/1933-10/1934	Chef service Artillerie Prof de tact. de surface	Chef ser. Torpilles electricité Directeur des Etudes et prof de stratégie
Collinet	CHEN	08/1935-05/1936	Auditeur CHEN	Directeur des Etudes et prof de stratégie
de Belot	CHEN	10/1935-05/1936	Auditeur CHEN	Directeur des Etudes et prof de stratégie

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A Marquis.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Marquis
Decoux	ESM Paris	01/1920-01/1921 05/1923-10/1924 08/1933-05/1936	Auditeur SH et 1 ^{er} Bureau Chef section (des Etudes) armes navales	Auditeur Ord du ministre Directeur des Etudes et prof de stratégie
Denis de Rivoire	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris	09/1919-07/1920 07/1923-10/1924	SHM	Off d'ord. du ministre
Derrien	<i>Jeanne d'Arc</i>	10/1919-07/1920	Instructeur	
Duplat	Paris	07/1937-03/1938	Directeur DPM	Adjt Cmdt CHEN
Dupré	Paris	08/1933-09/1934	Chef adjt du CMM	Directeur des Etudes et prof de stratégie
Esteva	Paris	12/1923-10/1924	Chef du 4 ^{ème} Bureau	Off d'ord du ministre
Fenard	Paris	1922 1923-01/1924 05/1933-08/1935	Auditeur EGN Aide de camp du Cmdt EGN/ CHEN Chef adjt du CMM	Off. d'ord. du ministre <i>Idem</i> Directeur des Etudes et prof de stratégie
Fernet	Paris EGN/CHEN	08/1923-07/1924 08/1933-06/1934	Chef de Cab. du CEMG Professeur à l'EGN	Ord. du ministre Directeur des études prof de stratégie CHEN
Gensoul	Paris	01/1927-08/1927 08/1933-10/1934	Auditeur CHEN 2 ^{ème} SCEMG	Auditeur CHEN Directeur des études prof de stratégie CHEN
Godfroy	Paris	06/1924-10/1924 10/1934-05/1936 07/1937-11/1937	Serv central Aéro Chef du serv central Aéronautique SCEMG	Off d'ord du ministre Directeur des Etudes et prof de stratégie Adjt Cmdt EGN/CHEN
Gouton	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris <i>Idem</i>	08/1919-07/1920 12/1922-10/1924 10/1933-05/1936	3 ^{ème} Bureau 1 ^{er} B, chef section matériels	Off d'ord. du ministre Directeur des Etudes et prof de stratégie
Lafargue	Ecole navale Paris	04/1919-07/1919 01/1922-07/1922	Service hydrographique	Officier d'ord. du ministre
Landriau	EGN/CHEN	01/1927-08/1927 07/1937-03/1938	Prof. de tactique des S.M à l'EGN Prof et directeur des Etudes CHEN	Auditeur CHEN Adjt Cmdt EGN/CHEN
Le Bigot	Paris	01/1922-09/1923 08/1933-05/1936	1 ^{er} bureau Attaché à la psdce de la République	Off. d'ord du ministre Directeur des Etudes et prof de stratégie N

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A Marquis.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Marquis
Le Loup	ESM	10/1920-10/1921 01/1922-07/1923	Auditeur 4 ^{ème} Bureau	Auditeur Off. d'ord. du ministre
Le Luc	Paris	10/1937-03/1938	Chef section Etudes	Adjt Cmtt EGN/CHEN
Marzin	Paris	08/1933-09/1934 09/1937-03/1938	Off d'ord. du ministre Chef 3 ^{ème} Bureau	Directeur des Etudes et prof de stratégie Adjt Cmtt EGN/CHEN
Michelier	Paris	12/1933-09/1934 07/1937-03/1938	DPM Président CPE	Directeur des Etudes et prof de stratégie Adjt Cmtt EGN/CHEN
Moreau	<i>Montcalm</i> 1 ^{ère} région maritime	10/1903-07/1905 05/1936-10/1937	Secteur de Défense de Cherbourg	Major général
Négadelle	CHEN	10/1935-05/1936	Auditeur	Directeur des Etudes et prof de stratégie
de Penfentenyo de Kervéréguin	<i>Bretagne</i>	05/1914-07/1916		
Platon		1927	Prof. tactique EGN	Auditeur CHEN
Rouyer	CHEN	10/1935-05/1936	Professeur Adjt	Directeur des Etudes et prof de stratégie
Seguin	Escadre de la Méditerranée	03/1938-11/1938	SCEM	Cmtt 3 ^{ème} D.C et <i>Marseillaise</i>
Ven	ESM Paris	01/1921-01/1922 1923-10/1924	Auditeur Off. d'ord du ministre de la Guerre	Auditeur Off. d ord. du ministre de la Marine

La carrière un peu différente du V.A Marquis l'amène à assez peu naviguer avec ses collègues. Pour lui aussi ses années à paris (EGN et CHEN) lui permettent de rencontrer pratiquement tous les officiers étudiés.

1940-1944

Fonction entre 1940-1942.

Préfet maritime de la 3^{ème} région : août 1940 - décembre 1942.

Exercice de la fonction.

Responsable de l'organisation de la défense des côtes de Toulon, le V.A Marquis est le premier à donner sa parole d'honneur aux Allemands de défendre Toulon en cas d'attaque anglo-saxonne et prend toutes les mesures nécessaires, avec l'accord de l'Amirauté. Aussi est-il surpris d'être arrêté au matin du 27 novembre par les Allemands. Fidèle à sa parole d'honneur donnée, il est le reflet de ces officiers qui, arqué boutés sur cette notion, ne peuvent avoir une vision politico-stratégique de la situation et préfèrent la destruction de leur outil au manquement à la parole donnée.

Il est placé en 2^{ème} section le 18 mars 1943.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Il est révoqué sans pension par décret du 8 septembre 1944, annulé et remplacé par le décret du 22 mai 1945.

Il est condamné par la Haute Cour de Justice le 14 août 1946 à cinq ans de prison et dégradation nationale à vie. Il effectue sa peine près d'Epinal. Il est gracié le 13 septembre 1950 et amnistié en juillet 1955.

Le conseil d'Etat annule pour excès de pouvoir par arrêt du 30 novembre 1956 le décret du 22 mai 1945. La décision ministérielle du 4 février 1957 prise en application de cet arrêt

d'annulation réintègre le V.A dans la 2^{ème} section du 8 septembre 1944 au 14 août 1946 et lui fait recouvrer ses droits à percevoir sa pension de retraite à partir du 13 septembre 1950.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit*, p. 358-359.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4^o Moderne 1265/2, dossier personnel du V.A Marquis.

CC¹ 501, rapport du 24 décembre 1931 et 24 juillet 1932 du C.V Marquis, commandant de la *Jeanne d'Arc*

TTB 190, commission sociale du port de Toulon.

3BB8 CE 11, dossier AK et AM.

3BB8 CE 20, dossier Marquis.

257GG², Papiers Marquis et Habert

SHD-Toulon

18S22, fonds Rouyer, rapport du 4 décembre 1942 du V.A Marquis et du 12 décembre 1942 du C.A Rouyer sur le sabordage.

AN

3W 31, compte rendu sténographique du procès des amiraux, août 1946.

C.A Paul Marzin, 2 mai 1894 (Brest, Finistère) - 8 février 1963 (Paris).

Sous-chef d'état-major des Forces maritimes françaises : février 1941 - mars 1943.
SLOM Paris : septembre 1943 - juin 1944.



C.A Marzin, alors C.V
(15 novembre 1938 - 26 mars 1941).

Le C.A Marzin vu par...

L'ingénieur-mécanicien Pen¹ :

« Je n'ai jamais vu de semblable débarquement à celui qui se déroula ce jour-là sous nos yeux ; il est vrai que si l'affection profonde qui nous portions à notre commandant résultait de sa bonté et de sa simplicité, elle n'en traduisait pas moins notre attachement né dans le travail, dans la peine, ans le combat, dans la victoire. L'équipage s'était rangé dans la bande, dans la tour et les superstructures, les officiers avaient gagné la plage arrière. Quand la vedette qui le transportait à terre poussa, elle mit à petite vitesse pour défiler le long du bord. Au garde à vous, le capitaine de vaisseau Marzin salua une dernière fois son vaillant équipage pendant que celui-ci hurlait des hourrahs sans fin. ».

¹ Cité dans Amiral Paul Marzin, *op. cit.*, p.83. D'après René Sarnet, Eric Le Vaillant, *Le Richelieu*, Nantes, Marines Editions, 1997, 456 p. et p. 46.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, officier principal d'administration dans la Marine.
Situation de famille : quatre enfants.

Carrière

Entrée au service : 1912 à 17 ans 9 mois.
Versement en 2^{ème} section : 1^{er} juin 1946.

Classment Ecole navale	
Entrée	Sortie
37 ^{ème}	25 ^{ème}

Spécialité militaire

Canonier (1920).

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1925-1926.
Langue : anglais.

Evolution de carrière

	E.V 2^{ème} classe		E.V 1^{ère} classe		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Marzin	05/02/1915	20 ans 9 mois	07/11/1916	22 ans 6 mois	23/04/1920	28 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	14/11/1928	34 ans 6 mois	07/03/1933	38 ans 10 mois	15/11/1938	44 ans 6 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	26/03/1941	46 ans 11 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Marseillaise de 08/1914 à 04/1915
Bretagne de 04/1915 à 06/1916
Janissaire de 06/1916 à 11/1916
Aspic de 01/1917 à 08/1917
Pothuau 11/1917 à 03/1918
Bretagne de 03/1918 à 11/1918
Condé de 02/1919 à 03/1920
Pothuau de 03/1920 à 07/1920
Jeanne d'Arc de 09/1920 à 08/1921
Pothuau de 08/1921 à 09/1923
Ecole navale de 09/1923 à 09/1925
Patrie de 09/1925 à 10/1925
CHEN de 11/1925 à 11/1926
Mécanicien principal Lestin de 11/1926 à 10/1928
Primauguet de 11/1928 à 03/1929
Bambara de 03/1929 à 04/1931
1^{ère} D.L
 Duquesne de 06/1931 à 12/1931
 Foch de 12/1931 à 10/1932
CMM de 10/1932 à 09/1934
2^{ème} escadre
 Duguay Trouin de 09/1934 à 10/1934
 Provence de 10/1934 à 08/1936
Audacieux 08/1936 à 09/1937
EMG de 09/1937 à 07/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 5 ans 9 mois	Mer : 21 ans 6 mois
Total : 27 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Marzin 77.78%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Les opérations en zone des armes du Nord du 23 octobre 1916 au 28 février 1917*, 1926
(L.V) *Les transports et débarquement anglais dans la péninsule ibérique*. 1^{ère} partie de 1807 à 18909, EGN, 1926, 40 p.
(L.V) *Artillerie*, cours de l'Ecole navale, 2^{ème} année 1923-1924, 360 p.
(L.V) *Artillerie*, cours de l'Ecole navale 1924-1925.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
11/07/1924	30/12/1933	27/10/1940		

Croix de guerre 1939-1945
Chevalier du mérite Maritime
Officier d'Académie
Officier du Nichan el Anouar
Médailles d'or et d'argent de l'Education physique
Médaille interalliée
Médaille du Combattant
Commandeur du Nichan Iftikhar
Commandeur du Ouissam Alaouite
Médaille d'Orient
Médaille coloniale A. O. F

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre de l'armée de mer, le 25 août 1940 « *Commandant énergique qui a su communiquer son ardeur à un équipage nouvellement formé sur un bateau inachevé ; a su en peu de temps rendre la DCA assez efficace pour participer avec succès du 15 au 18 juin 1940 à la défense de la rade de Brest et avoir probablement abattu un avion ennemi ; a fait preuve des plus belles qualités de sang froid et de décision pour assurer la sécurité de son bâtiment après le torpillage du 8 juillet 1940 à Dakar.* »

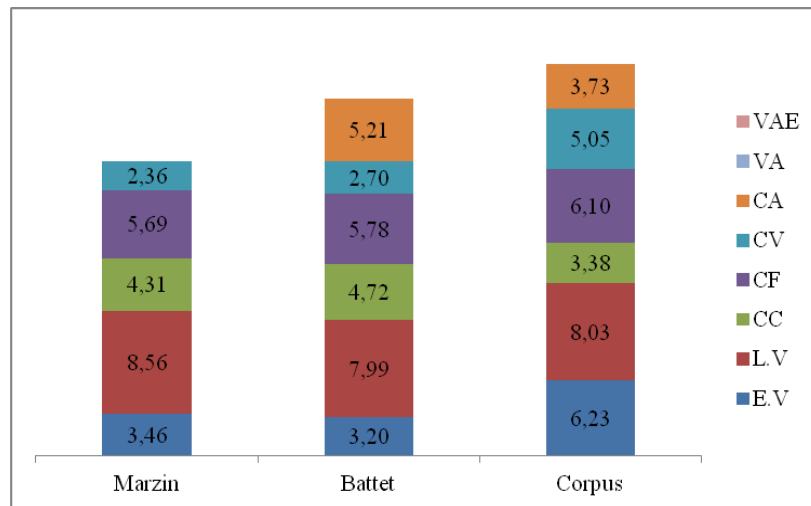
Citation à l'ordre de l'armée de mer, le 10 octobre 1940 du *Richelieu* « *Immobilisé au mouillage, a résisté stoïquement, sous le commandement du Capitaine de Vaisseau MARZIN J.P. à trois durs bombardements d'une heure et demie effectués par deux cuirassés ennemis en répliquant énergiquement et plaçant plusieurs coups au but. Avec son artillerie anti-aérienne a descendu deux avions ennemis* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Bretagne, Janissaire Vérité, Apis, Arc, bâtiments assurant la protection des convois entre Argostoli, Patras et Corfou et participant à la lutte anti-sous-marine.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« Instruit, intelligent et zélé, Mr Marzin fera un excellent chef de service lorsqu'il aura acquis un peu plus d'expérience. Ses allures un peu brusques et son caractère assez susceptibles l'empêchent parfois de faire valoir comme il le pourrait les incontestables qualités professionnelles qu'il possède. Très sportif, s'est beaucoup occupé de l'équipage. », C.V commandant de la Bretagne, novembre 1918.

« Exceptionnel au point de vue de l'initiative, de la résistance physique, des connaissances en artillerie, [...] de l'esprit sportif de bon aloi. Excellent officier, particulièrement solide, un peu rude, très méritant ». C.V commandant Ecole Navale, juillet 1924.

« Ouvert et droit. Discipline et déférent. Jugement sûr. Trop susceptible. Officier parfait tant par ses qualités de commandement que par son savoir faire en matière d'état-major. Travailleur et hautement consciencieux ; fera un officier de premier ordre quand il se sera encore un peu affiné. A pousser ». C.V commandant la 2^{ème} flottille, juin 1928.

« Hors de pair, marin de grande classe » C.A Darlan, commandant la 1^{ère} division Légère, 1932.

« Caractère robuste, parfois rude ; très droit, loyal et fidèle ; sujet au [emportement ou comportement] de la colère. Très sympathique. Esprit plus précis qu'imaginatif, [...] s'appuyant sur une connaissance profonde de son métier. Travaillant vite. Bon coup d'œil et intelligence tactiques. Vigoureux marin, commandant et homme de guerre, en compagnie duquel je serais très heureux de combattre » C.V Platon, Commandant la 10^{ème} DCT et Le Fantasque, juin 1937.

« J'ai eu l'Amiral Marzin sous mes ordres à partir du 22 novembre 1942. J'ai enregistré son désir excessif de se retirer sans même attendre le départ des officiers sous ses ordres. C'est la

seul considération du bien général qui m'a incité à le laisser partir : cela le juge.[...]. » V.A Le Luc, décembre 1942.

Le C.A Marzin connaît une accession très rapide à partir du grade de C.F auquel il est nommé en 1933. Son passage sous les ordres de l'Al Darlan a été déterminant. Si ses qualités de marin sont reconnues, son caractère emporté et ses manières robustes sont aussi pointées : ces origines modestes le trahissent et il semble dénoter dans cet univers. L'avis du V.A.E Le Luc traduit surtout les oppositions politiques de novembre 1942 entre les deux hommes.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Bambara</i>	T	03/1929-04/1931	C.C	35 ans	1 an 1 mois
<i>L'Audacieux</i>	CT	08/1936-09/1937	C.F	42 ans	1 an 1 mois
<i>Richelieu</i>	Cu	10/1939-07/1940 ²	C.V	45 ans	9 mois
Temps de commandement total					2 ans 11 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					10.81% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	06/1931-10/1932	1 ^{ère} D.L	SCEM	C.C	37 ans	1 an 4 mois
	09/1934-08/1936	2 ^{ème} esc.	Chef du service artillerie et 3 ^{ème} B	C.F	40 ans	2 ans 2 mois
Etat major général et/ou en services centraux	09/1937-07/1939	3 ^{ème} B.	Chef	C.F	43 ans	1 an 10 mois

² Le C.A Marzin conserve ce commandement jusqu'en février 1941.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Ministère et poste à dimension politique	10/1932-09/1934	CMM	Off. d'ord. du ministre ³	C.F	38 ans	1 an 11 mois

Son très faible temps de commandement à la mer se double d'un temps de commandement à la mer dans le grade de C.V inférieur à la durée exigée : seize mois au lieu de dix-huit mois. Il obtient un très beau bâtiment le *Richelieu* en ayant très peu l'expérience de commandement.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1911)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1912)</i>	<i>Fistots (entrés en 1913)</i>
Auphan, Dupré	Battet	Plus aucun officier du corpus n'est entré après 1912.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Marzin
Bourragué	EMG	09/1937-07/1939	SCEM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Darlan	1 ^{ère} D.L	10/1931-12/1931	Cmdt	SCEM 1 ^{ère} D.L(<i>Duquesne</i>)
	CMM	12/1931-07/1932	Cmdt (n+2)	<i>Idem (Foch)</i>
	2 ^{ème} esc.	10/1932-05/1934	Directeur du CMM(n+2)	Officier d'ord. du ministre
	Paris	10/1934-07/1936	CEC (n+2)	Chef du service artillerie et 3 ^{ème} B
		09/1937-07/1939	CEMG (n+2)	Chef 3 ^{ème} B.

³ D'après annuaire 1932, p. 23.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Marzin.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Marzin
Dupré	1 ^{ère} D.L CMM	01/1932-10/1932 01/1933-09/1934	CEM s/sChef du CMM	SCEM Officier d'ord. du ministre
Fenard	CMM	10/1932-09/1934	Chef adjt du CMM	Off d'ord du ministre
Michelier	2 ^{ème} escadre	10/1934-08/1936	CEM	Chef du service artillerie et 3 ^{ème} B
Platon	10 ^{ème} C.T	08/1936-09/1937	Cmdt 10 ^{ème} D.C.T et <i>Le Fantasque</i>	Cmdt l' <i>Audacieux</i>
Robert	1 ^{ère} escadre	06/1931-12/1931	CEC (n+2)	SCEM <i>Duquesne</i>

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Marzin
Auphan	<i>Duquesne</i> 1 ^{ère} D.L 1 ^{ère} D.L	06/1931-09/1931 09/1931-12/1931 12/1931-10/1932	Cmdt Cmdt <i>Guépard</i> Cmdt <i>Guépard</i>	SCEM 1 ^{ère} D.L SCEM (<i>Duquesne</i>) SCEM (<i>Foch</i>)
Bard	Pothuau Paris 1 ^{ère} escadre	07/1922-09/1923 11/1925-11/1926 09/1931-12/1931 12/1931-10/1932	Aide de camp Cmdt de l'EGN CEM 1 ^{ère} flot ^{lle} . CEM	Adjt au prof. de tir Auditeur CHEN SCEM (<i>Duquesne</i>) SCEM (<i>Foch</i>)
Barois	1 ^{ère} esc	08/1931-12/1931 12/1931-10/1932	Cmdt <i>Albatros</i>	SCEM (<i>Duquesne</i>) SCEM (<i>Foch</i>)
Bérenger	<i>Pothuau</i>	03/1920-07/1920		
Bourragué	Paris Paris	11/1925-11/1926 10/1932-07/1933	Prof EGN cours d'EM	Auditeur CHEN Off d'ord du ministre
Bouxin	<i>Bretagne</i> <i>Pothuau</i>	04/1915-06/1916 09/1921-09/1923		
Broussignac	<i>Pothuau</i> 1 ^{ère} D.L 1 ^{ère} D. L	09/1921-01/1922 05/1931-12/1931 12/1931-04/1932	<i>Provence</i> <i>Provence</i>	SCEM (<i>Duquesne</i>) SCEM (<i>Foch</i>)
Decoux	Paris	10/1932-09/1934	Chef section Etudes des Armes navales	Officier d'ord du ministre
Denis de Rivoire	<i>Jeanne d'Arc</i>	09/1920-08/1921		Officier canonier
Derrien	2 ^{ème} escadre	09/1934-05/1936	Cmdt <i>Provence</i>	Chef du service artillerie et 3 ^{ème} B.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Marzin.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Marzin
Duplat	2 ^{ème} escadre Paris	11/1934-05/1936 09/1937-06/1939	Cmdt 4 ^{ème} D.L DPM	Chef du service artillerie et 3 ^{ème} B. (Provence) Chef 3 ^{ème} Bureau
Dupré	Paris	09/1937-11/1938	Chef CMM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Gensoul	Paris	10/1932-09/1934	2 ^{ème} SCEMG	Off d'ord du ministre
Godfroy	1 ^{ère} esc, 1 ^{ère} D.L	12/1931-10/1932	Cmdt <i>Duquesne</i>	SCEM (<i>Foch</i>)
Gouton	<i>Jeanne d'Arc</i> Paris	09/1920-07/1921 01/1933-10/1933	Auditeur EGN/CHEN	Off d'ord du ministre
	Paris	10/1933-09/1934	1 ^{er} Bureau	<i>Idem</i>
	Paris	07/1938-07/1939	Directeur du CMM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Jardel	1 ^{ère} escadre	08/1931-12/1931	Cmdt 5 ^{ème} D.T et	SCEM (<i>Duquesne</i>)
	<i>Idem</i>	12/1931-10/1932	<i>Cyclone</i>	SCEM (<i>Foch</i>)
	Paris	08/1938-07/1939	Chef du cabinet militaire	Chef 3 ^{ème} Bureau
Landriau	Paris	11/1925-11/1926	Professeur Tactique s/s marine EGN	Auditeur CHEN
Le Loup	Paris	10/1932-01/1934	1 ^{er} B. Chef section Mobilisation	Off d'ord du ministre
	Paris	09/1937-07/1939	S/S directeur DPM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Le Luc	1 ^{ère} D.L	06/1931-10/1932	Cmdt <i>Colbert</i>	SCEM
	EMG	10/1937-07/1939	Chef section Etudes	Chef 3 ^{ème} Bureau
Marquis	Paris	08/1933-09/1934	Prof stratégie et directeur des Etudes CHEN	Off d'ord. du ministre
		09/1937-03/1938	Adjt Cmdt EGN/CHEN	Chef 3 ^{ème} Bureau
Michelier	<i>Foch</i>	10/1931-10/1932	Cmdt <i>Foch</i>	SCEM 1 ^{ère} D.L
	Paris	12/1933-09/1934	S/S DPM	Off d'ord du ministre
		09/1937-08/1938	Président CPE	Chef 3 ^{ème} Bureau
		11/1938-07/1939	Chef service Aéro	<i>Idem</i>
Négadelle	EMG	09/1937-07/1938	Adjt au DPM	Chef 3 ^{ème} B
Platon	1 ^{ère} escadre	06/1931-10/1932	SCEM	SCEM 1 ^{ère} D.L
	Paris	09/1933-09/1934	Chef 3 ^{ème} B	Off d'ord du ministre

Le C.A Marzin appartient au groupe des A.D.D : depuis la 1^{ère} D.L, le C.A Marzin n'est jamais très éloigné de l'Al Darlan et la durée de sa présence à ses côtés est une des plus importantes, près de six ans. Il est un de ceux qui profite le plus de son statut d'A.D.D. En particulier, il accède aux étoiles sans remplir aucune des exigences fixées par les règles de gestion. Au-delà de l'Al de la Flotte, le C.A Marzin a aussi de nombreux compagnonnages avec les C.A Auphan et Dupré, le V.A Derrien, le V.A.E Michelier, tous eux aussi A.D.D. Il a fait l'Ecole navale avec le VA Battet qui appartient également à ce cénacle.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant du *Richelieu* d'octobre 1939 à février 1941

Fonction(s) entre 1940-1944.

Sous chef d'état-major des Forces maritimes françaises : 27 février 1941-7 mars 1943.

Placé en congé d'armistice du 7 mars 1943 au 1^{er} septembre 1943, date à laquelle il est rappelé à l'activité.

Service central des œuvres de la Marine : 15 septembre 1943-1^{er} juin 1944 (mission hors cadre au SLOM Paris).

Exercice de la fonction.

Sous chef d'état-major, le C.A Marzin est envoyé par l'Al Darlan auprès de Jacques Benoist-Méchin pour négocier l'application des protocoles de Paris. La publication de ses Mémoires montre un homme hostile à toute collaboration militaire et politique et décidé à faire échec aux Protocoles⁴ comme au projet d'appareillage de la flotte pour transporter des troupes vers la Syrie. Il affirme en 1944 devant la Commission d'épuration de la Marine avoir réussi à influencer l'Al Darlan⁵. A l'invasion de la zone sud, le C.A. Marzin se montre favorable à ce que le maréchal Pétain se constitue prisonnier pour « à l'Amirauté laisser les mains libres pour

⁴ Amiral Paul Marzin, *op. cit.*, p. 109 et sq.

⁵ SHD-DM, 3 BB8CE 24, audition Marzin et annexe 1, résumé chronologique des conversations de Paris relatives à l'affaire de Syrie et au protocole de Paris.

régler le sort de l'escadre à Toulon »⁶ et devant l'attitude du Maréchal se considère comme délié de tout serment à son égard. Apprenant la mise en place du camp retranché toulonnais et la parole donnée par les amiraux Marquis et de Laborde à Hitler, le C.A Marzin considère que la Flotte est sous la menace allemande. Il pose alors le principe de sa démission de son poste⁷. Elle est acceptée par l'Al Abrial, successeur du C.A Auphan, et prend effet après le sabordage, le 4 décembre. Placé en congé d'armistice, il est rappelé à l'activité en septembre 1943. Dans ses Mémoires, il fait part assez longuement de ses offres de service à Alger, finalement repoussées. Il est l'interlocuteur du général Revers de l'Organisation de la Résistance de l'Armée de décembre 1943 à février 1944⁸, date prévue de son départ pour Alger, annulé par la suite. D'après le relevé de ses états de service, il est placé en congé d'armistice en juin 1944, mais d'après ses Mémoires il cesse toute activité officielle à partir de février 1944⁹.

Les Mémoires du C.A Marzin renvoient une image brouillée de l'homme : totalement lucide, apparemment, quant à la situation, il n'a pu, cependant, s'affranchir du cadre convenu de la hiérarchie officielle. Son parcours est ponctué d'occasions manquées. Si ses offres de service à Alger et à la Résistance sont bien attestées par plusieurs interlocuteurs, elles n'ont concrètement débouché sur aucun engagement réel, même si son attitude, ses propos antiallemands sont certains. Il s'en remet toujours à la hiérarchie : il veut obtenir l'autorisation du C.A Bléhaut pour partir ; il veut obtenir l'accord de l'Al Lemonnier et du V.A Battet pour arriver à Alger. S'il est favorable à l'appareillage de la Flotte, devant le refus du C.A Auphan d'en donner l'ordre et la mise en place du camp retranché dont il semble prévoir l'issue, il se démet : les amiraux Le Luc et de Laborde dans leurs déclarations à la commission d'épuration réfutent d'ailleurs l'idée de

⁶ Amiral Paul Marzin, *op. cit.*, p. 159.

⁷ *Ibidem*, p. 164.

⁸ SHD-DM, 3 BB8 CE 24, attestation du 12 octobre 1944 du général Revers.

⁹ Amiral Paul Marzin, *op. cit.*, p. 194.

volonté farouche du C.A Marzin¹⁰. Ses affirmations quant à son rôle dans la négociation pour l'application des Protocoles de Paris posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponse. L'Al Darlan qui se fait le chantre d'une collaboration politique totale aurait envoyé comme émissaire un homme qui, régulièrement, fait savoir son opposition à sa politique. A-t-il effectivement été convaincu par le C.A Marzin comme celui-ci le prétend¹¹ ? Or Bernard Costagliola a montré que l'Al Darlan jusqu'en 1942 ne cesse de faire des ouvertures aux Allemands¹². Il aurait donc envoyé un de ses A.D.D notoires donc homme de confiance pour torpiller sa propre politique ? Il ne faut pas oublier que dès le début juin ces protocoles ont été repoussés par le Conseil des ministres : les négociations de fin juin sur la Syrie ne deviennent-elles pas obsolètes ? Auquel cas les torpilles du C.A Marzin auraient été bien tardives et au mieux n'auraient fait que parachever l'affaire. Néanmoins, son attitude d'opposition est confirmée par les déclarations du C.A Chomel de Jarnieu devant la Commission d'épuration de la Marine¹³ qui doit, il est vrai, justifier également de son rôle.

¹⁰ SHD-DM, 3 BB8 CE 11, AG, dossier de Laborde, *Mémoire au sujet des documents qui m'ont été présentés à l'instruction (s.d)* : « je n'ai noté ni dans l'attitude ni dans les paroles de l'Al Marzin en recevant cette mission aucune trace de sa « résistance tenace » à ce projet dont il parle dans son plaidoyer ».

Ibidem, AL, dossier Marquis, correction du V.A.E Le Luc à la déclaration du C.A Marzin.

¹¹ *Ibidem*, AG, de Laborde, déposition du C.A Marzin, du 15 octobre 1944 corrigée le 19 novembre 1944.

¹² Bernard Costagliola, « Darlan ou le mirage de la Collaboration », *op. cit.*, p. 154-155.

¹³ SHD-DM, 3BB8 CE 16, dossier Chomel de Jarnieu, audition du 8 novembre 1944 du C.A Chomel de Jarnieu devant la commission d'épuration de la Marine.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le C.A Marzin passe devant la commission d'épuration en octobre 1944. Malgré un avis favorable au réemploi de la Commission d'épuration néanmoins différé pour attendre le résultat du procès des amiraux¹⁴, malgré la reconnaissance de ces éminents services¹⁵, malgré ses protestations¹⁶, il est mis en disponibilité en mars 1946 puis dégagé des cadres le 1^{er} juillet 1946. Décision politique, affirme sa famille, prise à l'encontre du héros de Dakar¹⁷ ; sa difficulté à décider, malgré une vision lucide de la situation, a sans nul doute pesé aussi très lourd dans la décision.

Carrière post 1944

De 1946 à 1949 le C.A Marzin travaille en Allemagne en tant que civil, comme chef de bureau chargé de la liaison, de la coordination et de l'inspection des missions d'experts français travaillant dans les zones anglo-américaines. Il appartient au personnel civil placé sous la responsabilité du général Koenig. Puis il se reconvertit dans la direction de ports : Casablanca pour le gouvernement français de novembre 1949 à octobre 1950, puis Tanger de 1951 à 1961 pour la société chargée d'exploiter le port¹⁸.

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles,

Amiral Marzin (présenté par Marie-Paule Leclerc), *Journal, Obéir ? Mers el-Kébir... Dakar... Vichy...Toulon...*, Editions Charles Hérissey, 2013, 241 p.

¹⁴ *Ibidem*, avis de la commission d'épuration du 9 mars 1945.

¹⁵ *Ibidem*, lettre du 15 juin 1946 du ministre de la Marine.

Amiral Marzin, *op. cit.*, p. 208.

¹⁶ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1468/1, lettre du 3 juillet 1946 du C.A Marzin au ministre de la Marine.

¹⁷ Amiral Marzin, *op. cit.*, p. 208.

¹⁸ *Ibidem*, p. 209-210.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1468/1, dossier personnel du C.A Marzin.

2009 PA 72, fonds Marzin.

3 BB8 CE 24, dossier Marzin de la commission d'épuration.

AN

19800035/411/54958, dossier de la Légion d'Honneur.

V.A.E François Félix Michelier, 8 février 1887 (Grenoble, Isère) -
23 mai 1966 (Toulouse, Haute-Garonne).

Président de la sous-commission marine auprès de la Délégation française auprès
de la Commission allemande d'armistice et vice-président de la Délégation : août
1940 - août 1941.

Président par intérim de la Délégation française auprès de la Commission
allemande d'armistice : juillet 1941 - septembre 1941

Vice-président de la Délégation française auprès de la Commission allemande
d'armistice : septembre 1941 - octobre 1942.

Commandant de la Marine au Maroc : octobre 1942 - décembre 1943.



Coll. SHD-DM, 262 GG²-2.

Le V.A.E Michelier

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Michelier.*



Bernard Rouget© ph&Ph Rouget.

Reddition de l'amiral Michelier devant le général Patton
à Fedala le 11 novembre 1942.

Le V.A.E Michelier vu par...

Guy Raïssac¹ :

« *Je n'ai jamais eu le moindre contact [avant la rencontre dont il est ici question] avec cet officier général, sociétaire à part entière des A.D.D [...]. Représenté le plus souvent comme un homme d'abord froid et avare de mots, il manifestait en permanence un souci de précision et d'exactitude qui troublait ses interlocuteurs. A bord, il avait très vite acquis la réputation de se montrer fort strict et même coupant en service.*

C'est un fait, en tout cas, qu'à raison ou à tort, son seul nom inspirait une visible crainte révérentielle. [...] je suis reçu par l'amiral, retransché dans un bureau d'aspect monacal. [...] son accueil est empreint d'une complète réserve. Il m'examine, en silence, d'un œil dépourvu d'expression apparente. [...] La réserve dont je témoigne lui semble peut-être de bon aloi car un mince sourire éclaire fugitivement l'austérité de son visage aux angles prononcés. »

Armand Bérard² :

« *Le vice-président de la délégation, le vice-amiral Michelier, maigre et comme desséché par la mer, son seul amour, sans famille, habitué à la solitude, ne connaissait que le devoir et l'obéissance. Je fus pendant plusieurs mois son commensal. [...] Bien qu'il eût été un collaborateur direct de Darlan, il avait gardé à son égard une pleine liberté de jugement. Sa malchance voulut qu'il commandât à Casablanca en novembre 1942. Il fit ce que l'on pouvait, hélas, prévoir ; il exécuta ses ordres et combattit. Il eût pu éviter bien des morts inutiles, le sacrifice d'officiers et de marins de valeur. Sa carrière s'en trouva terminée. Il n'avait jamais eu d'initiative ni d'imagination. ».*

¹ Guy Raïssac, *op. cit.*, p. 75-76.

² Armand Bérard, *op. cit.*, p.442-443.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, capitaine du génie.
Situation de famille : célibataire.

Carrière

Entrée au service : 1904 à 17 ans 9 mois.
Versement en 2^{ème} section : février 1946.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
26/	13/48

Formation complémentaire

Langue : anglais et allemand lus.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		EV		LV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Michelier	05/10/1907	20 ans 9 mois	05/10/1909	22 ans 9 mois	24/11/1916	29 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	CC		CF		CV	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	24/04/1923	36 ans 3 mois	16/04/1926	39 ans 2 mois	05/07/1931	44 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	CA		VA		VAE		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	01/02/1937	50 ans	19/06/1940	53 ans 4 mois	25/03/1941	54 ans 2 mois		
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Marseillaise de 01/1908 à 12/1908

Goéland de 12/1908 à 02/1910

Carabinier de 06/1910 à 07/1911

Voltaire de 08/1911 à 01/1914

Courbet de 01/1914 à 10/1915

Base de Castellorizo (rattaché au *Pothuau*) de 01/1916 à 09/1916

Commandement supérieur de la zone des Armées du Nord de 11/1916 à 03/1919

Commission interalliée en Allemagne (rattaché au *Dunkerque*) de 04/1919 à 08/1922

Enseigne Roux de 12/1922 à 11/1924

Cabinet du ministre de la guerre/marine de 11/1924 à 08/1926,
2^{ème} escadre

Metz, de 08/1926 à 11/1926

Lamotte Picquet, de 11/1926 à 09/1928

Chacal de 09/1928 à 03/1930

Cabinet militaire du ministre de la Marine de 05/1930 à 12/1931

Foch de 12/1931 à 11/1932

Colbert de 11/1932 à 12/1933

DPM de 12/1933 à 09/1934

Provence 09/1934 à 08/1936

DPM 10/1936 à 06/1937

CPE de 06/1937 à 08/1938

EMG, Service Aéronautique 11/1938 à 09/1939.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 11 ans 5 mois	Mer : 23 ans 10 mois
Total 35 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Michelier 68.57%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
27/01/1918	07/07/1926	24/12/1926	22/03/1940	

Croix de guerre 14-18

Officier du Mérite maritime

Décorations étrangères

Grand croix de la Rose Blanche (Finlande)
Mérite naval espagnol
Distinguished service cross
Ordre de Léopold
Saint Olaf (Norvège)
Ordre de Saint Stanislas

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignages officiels de satisfaction par décisions ministérielles des 18 mars 1910, 3 octobre 1911 : les textes ne figurent pas dans le dossier personnel.

Félicitations par décision ministérielle du 29 décembre 1910 : *id.*

Citation à l'ordre du corps d'armée le 22 décembre 1918 « *officier hors de pair, courageux, énergique, actif. Après avoir pris part à plusieurs opérations de guerre dans l'Armée navale et sur les côtes d'Asie mineure, a passé trente mois dans une zone fréquemment bombardée où il a toujours fait preuve du plus grand courage et du plus grand dévouement* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

A bord du *Courbet* (bâtiment amiral de l'escadre de méditerranée orientale à partir de juillet 1915)³ : surveillance du canal d'Otrante à bord

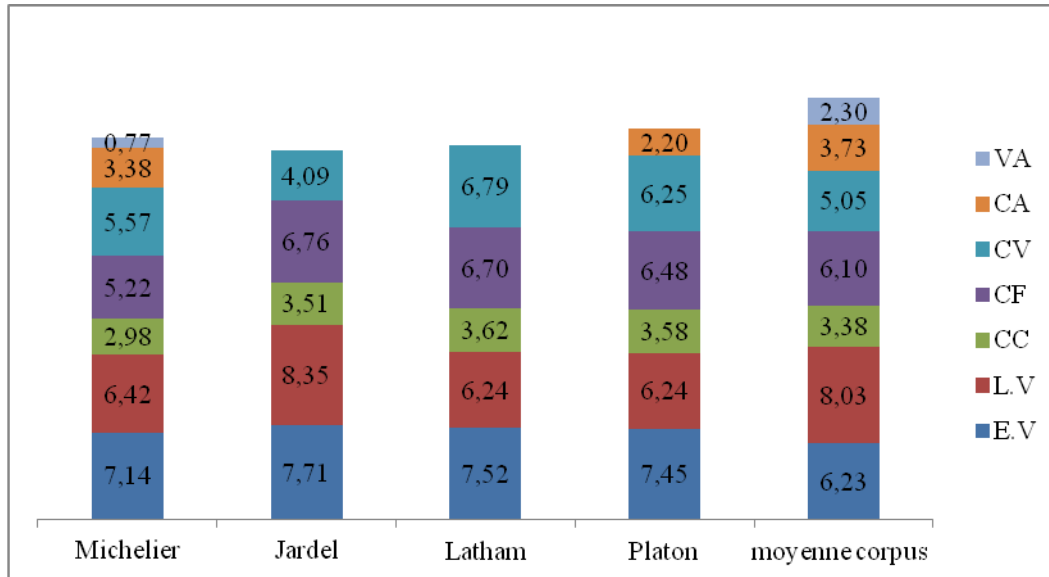
Base de Castellorizo : assure le service de renseignements.

Etat-major de l'amiral Ronarc'h de novembre 1916 à la fin de la guerre dans la zone des armées du nord dont la mission essentielle est d'assurer la maîtrise de la mer pour permettre la traversée de la Manche⁴.

³ Jean-Michel Roche (L.V), *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française...*, *op. cit.*, p.150.

⁴ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p. 460.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« Grace à ses belles qualités et notamment à sa vive intelligence, à la maturité et la sûreté de son jugement, à son tact, le LV Michelier, non seulement a assuré dans d'excellentes conditions la liaison avec la commission navale interalliée de contrôle et les relations avec les différentes autorités allemandes, mais il a su remplir de la manière la plus heureuse certaines missions particulièrement délicates, qui lui avaient été confiées. », Général, président de la commission militaire interalliée de contrôle en Allemagne.

Les qualités du V.A.E Michelier le propulsent jusqu'au grade de C.V très rapidement. Son temps à la mer légèrement inférieur à la moyenne du corpus souligne que ses qualités d'organisateur, de gestionnaire ont été reconnues peut-être plus que ses qualités de marin. A partir de 1936 ses fonctions le conduisent d'ailleurs à être un des éléments majeurs dans l'organisation et la préparation de la Flotte à la guerre (bâtiments, aéronautique maritime, hommes).

Principaux commandements à la mer et assimilés⁵

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		
Nom	Type		Grade	Age	Durée du commandement
<i>Bombarde</i>	C.T	06/1919-07/1919	L.V	32 ans	1 mois
<i>Oise</i>	A	08/1922-10/1922	L.V	35 ans	2 mois
<i>Enseigne Roux</i>	C.T	01/1923-11/1924	C.C	36 ans	1 an 10 mois
<i>Chacal</i>	C.T	11/1928-03/1930	C.F	41 ans	1 an 4 mois
<i>Foch</i>	C	12/1931-11/1932	C.V	44 ans	11 mois
<i>Colbert</i>	C	11/1932-12/1933	C.V	46 ans	1 an 1 mois
Temps de commandement total au 07/1940					5 ans 5 mois
Temps de commandement/temps de service					15.49%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	08/1911-01/1914	<i>Voltaire</i>	Attaché à la majorité du Cmdt la 1 ^{er} esc.	E.V	24 ans	2 ans 5 mois
	01/1914-10/1915	<i>Courbet</i>	Ordonnance puis secrétaire du CEM	E.V	27 ans	1 an 9 mois
	11/1916-03/1919	Cmdt supérieur de la zone des Armées du Nord	Aide de camp	L.V	29 ans	2 ans 4 mois
	08/1926-09/1928 10/1934-08/1936	2 ^{ème} esc. <i>Id.</i>	CEM <i>Id.</i>	C.F C.V	39 ans 47 ans	2 ans 1 mois 1 an 10 mois
Etat major général et/ou en services centraux	12/1933-09/1934	DPM	Sous directeur	C.V	46 ans	9 mois
	10/1936-06/1937	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>	C.V	49 ans	8 mois
	06/1937-08/1938	CPE	Président	C.A	50 ans	1 an 2 mois
	11/1938-09/1939	Service Aéronautique	Chef de service	C.A	51 ans	11 mois

⁵ Le V.A.E Michelier a également été chef du service Aéronautique à l'EMG de novembre 1938 à septembre 1939.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Ministère et poste à dimension politique	04/1919-08/1922	Com. Interalliée	Chargé de mission	L.V	32 ans	3 ans 4 mois
	11/1924-08/1926		Ordonnance du ministre de la Marine	C.C	37 ans	1 an 9 mois
	05/1930-12/1931	CMM	Chef adj ^t	C.F	43 ans	1 an 7 mois
	06/1937-08/1938	CPE	Président	C.A	50 ans	1 an 2 mois

Très tôt affecté à des états majors, y compris pendant la Première Guerre mondiale, son expérience de commandement s'exerce en fait pour moitié sur des commandements fonctionnels. L'ensemble de son parcours renvoie plutôt à un homme d'état-major.

Réseaux/entourages

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1903)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1904)</i>	<i>Fistots (entrés en 1905)</i>
Denis de Rivoyre, Le Loup.	Jardel, Latham, Platon	Fenard

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Michelier
Abrial		1933	Cmdt la 1 ^{ère} D.L	Cmdt du <i>Colbert</i>
Darlan	CMM	12/1925-08/1926	Chef du CMM	Ordonnance du ministre
	CMM	05/1930-08/1930	CMM (cons. naval)	Chef adj ^t du CMM
	1 ^{ère} D.L	12/1931-07/1932	Cmdt 1 ^{ère} D.L	Cmdt <i>Foch</i>
	<i>Provence</i>	10/1934-07/1936	CEC 2 ^{ème} esc.	CEM
	EMG	12/1936-08/1938	CEMG (n+2)	DPM puis Président CPE
	EMG	11/1938-08/1939	<i>Idem</i>	Chef aéronautique
Duplat	DPM	10/1936-06/1937	Directeur	S/S directeur

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Fonction de l'interlocuteur	Poste/fonction de Michelier
Dupré	CMM	01/1931-12/1931	Officier d'ordonnance	Chef adjt du CMM
Marzin	2 ^{ème} escadre	10/1934-08/1936	Chef du service artillerie et 3 ^{ème} B	CEM
Négadelle	DPM	11/1936-06/1937	Adj ^t du DPM	s/s directeur DPM

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Michelier
Abrial	Paris	05/1931-12/1931	SCEMG	Chef adjoint du CMM
Auphan	Paris	10/1939-06/1940	SCEMG	Major général
Bard	Paris	05/1930-07/1931	chef adj ^t 2 ^{ème} Bureau	Chef adjoint du CMM
Battet	Paris	10/1936-06/1937 06/1937-08/1938	Chef de cabinet du CEMG	s/s directeur DPM Président CPE
Bérenger	Paris	11/1936-10/1937	Commission Marine Chbre des députés	Président CPE
Bourragué	Paris	05/1930-12/1931	Chef 3 ^{ème} Bureau	Chef adjoint du CMM
	EMG	11/1936-07/1937	Chef Section études des armements,	Président CPE
	EMG EMG	07/1937-08/1938 11/1938-09/1939	SCEMG <i>Id.</i>	<i>Id.</i> Chef Aéronautique
Bouxin	Paris	12/1933-09/1934	Professeur CHEN de tactique de surface	s/s directeur DPM
Broussignac	Paris	12/1936-06/1937 06/1937-09/1937	Auditeur CHEN	S/S DPM Président CPE
Collinet	EMG	10/1936-08/1937	Chef 3 ^{ème} Bureau	S/s directeur DPM puis président CPE
Darlan	Paris	12/1933-05/1934	Chef du CMM	DPM
Decoux	Paris	05/1931-12/1931	Section Etudes des Armes navales	Chef adjt du CMM
		12/1933-09/1934	<i>Id.</i>	S/s directeur DPM
de Laborde	Paris	11/1924-06/1926	Chef du service central Aéronautique	Ordonnance du ministre
Denis de Rivoyre	Paris	11/1924-06/1925	SHM	Ordonnance du ministre
Derrien	2 ^{ème} escadre	10/1934-08/1936	Cmdt <i>Provence</i>	CEM

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E Michelier.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Michelier
Docteur	<i>Voltaire</i>	02/1912-01/1914	Adj ^t au second	Attaché à la majorité du cmdt de la 1 ^{ère} esc. Secrétaire du CEM 1 ^{ère} armée navale Ordonnance du ministre
	<i>Courbet</i>	01/1914-02/1915	Adj ^t au CEM	
	<i>Paris</i>	10/1925-08/1926	DPM	
Duplat	Paris.	06/1925-08/1926	CSM	Ordonnance du ministre Chef adjt du CMM Président CPE Chef Aéronautique
		06/1930-12/1931	Chef 1 ^{er} Bureau	
		06/1937-08/1938	Directeur DPM	
		11/1938-05/1939	<i>Id.</i>	
Dupré	1 ^{ère} D.L	01/1932-11/1932	CEM	Cmdt <i>Foch</i> S/s directeur DPM Président CPE Chef Aéronautique
	Paris	12/1933-09/1934	s/s chef du CMM	
	<i>Idem</i>	06/1937-08/1938	Chef du CMM	
	<i>Idem</i>	08/1938-11/1938	<i>Id.</i>	
Esteva	Paris.	11/1924-10/1925	Chef 4 ^{ème} Bureau Ministère de l'Air/SCEM	Off. d'ord du ministre Chef adjoint du CMM
		06/1930-12/1931		
Fenard	Paris	1931	Bureau des Etudes scientifiques	Chef adjt CMM S/s directeur DPM
		12/1933-09/1934	Chef adjoint CMM	
Fernet	Paris.	12/1930-12-1931	Chef 2 ^{ème} Bureau Secr. du CSDN <i>Id.</i>	Chef adj ^t du CMM Chef Aéronautique Major général
		11/1938-09/1939		
		09/1939-06/1940		
Gensoul	Paris.	12/1933-09/1934	2 ^{ème} SCEMG	Sous-directeur DPM
Godfroy	<i>Voltaire</i>	04/1912-08/1913	Chef du service artillerie SCEMG <i>Idem</i>	Attaché à la majorité du cmdt de la 1 ^{ère} esc s/s directeur DPM Président de la CPE.
	EMG	10/1936-06/1937		
	<i>Idem</i>	06/1937-11/1937		
Gouton	Paris	11/1924-01/1926	3 ^{ème} Bureau 1 ^{er} B, chef section matériels Directeur du CMM	Ordonnance du ministre S/s directeur DPM Chef Aéronautique
		10/1933-09/1934		
		11/1938-09/1939		
Herr	Paris	11/1924-08/1926	Adjoint puis 1 ^{er} SCEMG Insp. des FM du Nord	Ordonnance du ministre S/s directeur DPM
		12/1933-09/1934		
Jardel	Paris	11/1938-09/1939	Chef du CMM	Chef Aéronautique
Lafargue	<i>Lamotte Picquet</i>	12/1926-09/1928	Cmdt en second	CEM 2 ^{ème} escadre
Le Bigot	Paris	05/1931-12/1931	Attaché à la prés. de la République	Chef adj ^t du CMM S/s directeur DPM
		12/1933-09/1934		
Leloup	Paris	06/1937-08/1938	DPM <i>Id.</i>	Président CPE Chef Aéronautique
		11/1938-09/1939		

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Michelier
Le Luc	Paris	05/1930-03/1931 10/1936-06/1937	Adjoint DPM CEM Insp. g ^{ale} des FM de la Med <i>Idem.</i>	Chef adj ^t du CMM S/s directeur DPM
	Paris <i>Idem</i>	06/1937-10/1937 10/1937-08/1938 11/1938-08/1939	Section études <i>Idem</i>	Président CPE <i>Idem</i> Chef Aéronautique
Marquis	Paris	12/1933-09/1934 07/1937-03/1938	Prof stratégie et directeur des Etudes CHEN Adj ^t Cmdt EGN/CHEN	DPM Président CPE
Motet	<i>Voltaire</i>	08/1911-11/1912		
Négadelle	2 ^{ème} escadre	1927	EM 2 ^{ème} esc, 3 ^{ème} Bureau	<i>Lamotte Picquet</i>
	Paris <i>Idem</i>	05/1930-04/1931 06/1937-10/1937	3 ^{ème} B/questions tactiques Adj ^t DPM	Chef adj ^t du CMM CPE
de Penfentenyo de Kervéréguin		1937	Auditeur CHEDN	DPM puis président CPE
Platon	EMG	12/1933-09/1934	Chef 3 ^{ème} Bureau	S/s directeur DPM
Robert	Paris	11/1924-08/1926 05/1930-03/1931 12/1933-09/1934	SCEMG DPM Insp. g ^{ale} des FM de la Med <i>Idem</i>	Ordonnance du ministre Chef adj ^t du CMM S/s directeur DPM
		11/1936-07/1937		Président CPE
Ven	Paris	01/1925-08/1925	Chef de cab du CEMG	Ordonnance du ministre Guerre/marine

Autres

Son oncle, selon Etienne Taillemite⁶, est l'amiral Boué de Lapeyrère⁷ auprès duquel il sert sur le *Courbet*.

⁶ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op cit., p.369.

⁷ Le V.A Boué de Lapeyrère (1852-1924) participe aux opérations navales menée par le V.A Courbet en Chine (1882-1885). Reconnu comme excellent manœuvrier, il devient commandant de la division navale de l'Atlantique en 1904. Préfet maritime, il entre en juillet 1909 au ministère de la Marine dans le cabinet Briand. Il réorganise la Marine, développe l'entraînement de la Flotte. Il assure la mise en chantier des premiers dreadnoughts. En août 1914 il est commandant en chef interallié en méditerranée. Laissant échapper *le Goeben* et *le Breslau*, il tente d'adapter ses forces à la lutte sous-marine. Il quitte le service actif en 1916. *Ibidem*, p. 61-62.

Dans la ligne hiérarchique de l'Al Darlan pour la première fois en 1925, le V.A.E Michelier à partir de 1930 est quasiment continûment son collaborateur. Faisant partie du premier cercle du réseau des Amis de Darlan, il est grâce à ses affectations au ministère où à l'EMG en contact avec la plupart des officiers généraux appelés à jouer un rôle dans Vichy.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Le V.A.E Michelier est major général de la Marine de septembre 1939 à juin 1940. Il cumule cette fonction avec celle de secrétaire général de la Marine de juin 1940 à juillet 1940. A la déclaration de guerre, il reste à Paris avec les 1^{er} et 4^{ème} bureaux, le service aéronautique et les services centraux pendant que l'Etat major général, devenu Haut commandement des Forces maritimes françaises, migre vers Maintenon. Il est fait prisonnier par les Allemands en juillet 1940.

Fonction sous l'Etat français entre 1940-1942.

Président de la sous-commission marine et vice-président de la D.F.C.A.A : 1^{er} août 1940-août 1941.

Président par intérim de la D.F.C.A.A : 19 juillet 1941⁸- 30 septembre 1941.

Vice-président de la D.F.C.A.A : 1^{er} octobre 1941⁹- 8 octobre 1942.

CEC de la Marine au Maroc et délégué de l'Amirauté à Casablanca : octobre 1942-12 novembre 1942.

Exercice de la fonction.

Nommé dès juillet 1940 à la D.F.C.A.A, le V.A.E Michelier est chargé pour la Marine de l'application de la dimension navale de l'armistice¹⁰. Si cette nomination est un moyen pour l'Al Darlan d'obtenir des Allemands la libération du V.A.E Michelier¹¹, elle répond aussi à la nécessité pour l'amiral de la Flotte de placer à la tête de la commission marine un homme fidèle qui, par ses fonctions récentes, connaît dans le moindre détail le fonctionnement de la Marine et

⁸ D.F.C.A.A, *op.cit.*, tome 5, p.468, note n°567/E.M.S du 18 juillet 1941.

⁹ Date de la prise de fonction du général Beynet. *Ibidem.*

¹⁰ Articles 4 à 11, 13-14, 20 et 24.

¹¹ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 307.

les besoins en matériel et en hommes. La mission que lui confie l'AL Darlan consiste à obtenir la reconstitution de la Flotte pour défendre l'Empire et les communications contre les Anglais¹². Un sondage dans les notes envoyées et reçues par et de l'Amirauté et les procès-verbaux de séances de la commission marine permet de suivre l'évolution des travaux au sein de la commission et de mettre en lumière l'attitude du V.A.E Michelier.

La période juillet 1940 - décembre 1940, est marquée par les événements de Mers el-Kébir et Dakar, l'entrevue de Montoire et se clôt sur le renvoi de Laval en décembre. Pendant cette période le V.A.E Michelier tente de mener des négociations globales sur la composition de la Flotte. Aidé par les circonstances extérieures (Mers el-Kébir, combat de Dakar) le V.A.E Michelier multiplie ses demandes même si le général Stülpnagel, président allemande de la C.A.A, prévient que tout au plus sera tenu compte de l'action de la France sans remettre en compte le principe de désarmement¹³: La note du 16 septembre 1940¹⁴ qui fixe les modalités du désarmement de la Flotte française et les bases de constitution de la Flotte coloniale (hors Méditerranée et Mer Rouge) tempère les espoirs des Français, même s'ils obtiennent partiellement gain de cause sur la composition de la flotte coloniale, le statut militaire des équipages de garde, l'envoi de sous-marins en Indochine et à Madagascar. L'attitude de Vichy à Dakar permet au V.A.E Michelier de plaider pour le maintien de la suspension de l'article 8, pour l'augmentation du plan d'armement en hommes en sortant du calcul des effectifs certains services, ou en demandant l'augmentation du pourcentage des effectifs de garde pour les sous-

¹² *Ibidem* p. 307.

¹³ Note n° 137/4 du 11 septembre 1940 du général von Stülpnagel au général Huntziger. D.F.C.A.A, *op. cit.*, tome 1 , p.261-262.

¹⁴ Note n° 1311/40 du 16 septembre 1940. D.F.C.A.A, tome 1, p.286, SHD-DM, TTA 129, extrait de la documentation remise par la sous-commission Marine au général Beynet, 20 septembre 1941
AN, AJ⁴⁰ 1268, note du 30 septembre 1940 n°4961/F.M de la sous commission marine pour la C.A.A.

marins, pour la liberté d'affectation des bâtiments¹⁵... Mais Dakar révèle bien l'attitude allemande : le 24 septembre, le refus de l'envoi de nouvelles forces navales par crainte de « *la perte probable de celle-ci* » signifie combien l'Allemagne veut garder la flotte en état¹⁶ pour son profit. Mais ses représentants précisent aussi que les concessions que les Français font peuvent avoir une influence sur les positions allemandes¹⁷. Dès l'automne 1940, la position allemande est donc claire. Pourtant dès août 1940, le C.V Tracou ancien attaché naval à Berlin, avait attiré l'attention sur le risque qu'il y avait à accepter de faire des concessions dans l'espoir de contreparties : l'Allemagne n'agira que par nécessité et précaution et non par reconnaissance¹⁸. A l'automne 1940, le registre des négociations change : la commission marine est contrainte de négocier non plus un règlement global mais pied à pied quasiment bâtiment par bâtiment sur les armements, les munitions, les mouvements des navires...¹⁹ A partir du premier semestre 1941, la C.A.A ne s'intéresse plus seulement à la Flotte, aux armements...mais aussi au système de production²⁰ : les marins français doivent alors tenter d'éviter le pillage de l'outil de production et des productions neuves en négociant l'utilisation voulue prioritaire par les Allemands des chantiers navals²¹ et des chaînes de production des entreprises de la zone libre travaillant pour la

¹⁵ *Ibidem*, note du 30 septembre 1940 n°4961/F.M de la sous commission Marine pour la C.A.A.

¹⁶ Message 4693/E.M du 24 septembre 1940 du général Doyen à la Direction des services de l'armistice relatant la réponse du général von Stülpnagel D.F.C.A.A, tome 1, p.388.

¹⁷ SHD-DM, TTA 127, procès-verbal de la sous-commission marine du 27 septembre 1940. Le représentant allemand déclare que les événements de Dakar peuvent avoir une influence sur le retour des marins français d'Angleterre. Même formulation quant à la cession de canons Krupp qui pourrait avoir un effet favorable sur les affaires en suspens. Extraits du compte-rendu n°44 du 9 au 15 février 1941, commission marine du 11 février 1941. D.F.C.A.A, *op. cit.*, tome 4, p.100.

¹⁸ SHD-DM, TTA 127, note du 19 août 1940 *L'Allemagne et la flotte française*, du C.V Tracou à la D.F.C.A.A.

¹⁹ Exemple : AN, AJ 40 1268, note du 7 octobre 1940, négociation sur les effectifs à maintenir sur le *Richelieu*.

²⁰ Ce fait concerne également l'armée de terre : note 11878/AR du 22 janvier 1941 du général Doyen à la D.S.A, D.F.C.A.A, tome 4, p. 22.

²¹ SHD-DM, TTA 128, note n° 13467 du 14 février 1941 à l'amiral Darlan du V.A.E Michelier.

Marine²². Ils se voient confisquer les constructions neuves fabriquées dans les territoires conquis²³.

Le V.A.E Michelier exerce la présidence par intérim de la D.F.C.A.A à l'été 1941, à la suite du renvoi du général Doyen qui s'était alarmé d'une collaboration militaire et avait alerté sur le peu à attendre de la part des Allemands en contrepartie des efforts à fournir²⁴. L'été 1941 est un moment charnière pour la collaboration voulue par Darlan qui veut en offrant une collaboration militaire plus poussée obtenir une renégociation des conditions politiques de l'armistice. L'échec des protocoles de Paris de mai 1941, la perte du Levant, le refus des Allemands aux offres réitérées de collaboration de l'amiral Darlan en juillet et août 1941²⁵, la priorité donnée à l'Est par les Allemands depuis l'invasion de l'Union soviétique mettent à mal la C.A.A où « *les discussions changèrent de hauteur* » à partir de l'automne 1941, seuls les points secondaires y étant traités²⁶. Dans ce contexte, le V.A.E Michelier s'affaire surtout à faciliter les relations franco-allemandes et à faire en sorte que des affaires mineures ne gênent pas le déroulement de pourparlers d'ensemble²⁷. Il recommande les points sur lesquels la France doit lâcher du lest

²²Exemples :

Ibidem, procès-verbal du 21 février 1941 de la sous-commission marine (prototype de turbines).

Ibidem, procès-verbal de la sous-commission marine du 7 mai 1941 (mines magnétiques). Par lettre du 31 mars 1941 n°1110F.M.F 3/SECA, le C.A Auphan fait savoir au V.A.E Michelier que l'Amirauté est prête à accorder à l'Allemagne des cales de méditerranée pour la fabrication de navires marchands contre cession de matières premières : note n°16558/F.M du 5 avril 1941 du V.A.E Michelier à l'AL Darlan, D.F.C.A.A, , *op. cit.*, tome 4, p. 285-286.

²³ SHD-M, TTA 127, procès-verbal de la sous-commission marine du 7 novembre 1940.

²⁴ *L'enseignement de dix mois de Wiesbaden*, note 552/E/M.S du général Doyen, D.F.C.A.A, Tome 4, p.645-650.

Le général de corps d'armée Paul-André Doyen (1881-1974) est à la tête du 18^{ème} corps d'armée en 1939-1940 puis de la 14^{ème} région militaire en juin 1940. En désaccord avec la politique de l'AL Darlan, il est révoqué, puis arrêté par les Allemands. Il s'évade en juin 1944 et rejoint les maquis de Haute- Savoie. Commandant du détachement d'Armée des Alpes en mars 1945, il est ensuite nommé gouverneur militaire de Lyon et termine sa carrière comme commandant du 4^{ème} corps d'armée (septembre 1945-mars 1946). Dominique Lormier, « Paul - André Doyen », François Broche, Georges Caïtucoli, Jean-François Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France libre*, *op. cit.*, p.478-479.

²⁵ Bernard Costagliola, *La Marine de Vichy, Blocus et collaboration*, *op. cit.*, p. 257-284.

²⁶ R.O Paxton, *L'armée de Vichy, le corps des officiers français 1940-1944*, *op. cit.*, p. 267-268.

²⁷ D.F.C.A.A, tome 5, *op. cit.*, p. 57 et p.60.

(laissez-passer de la mission Dankworth²⁸, acheminement de matériel vers la Lybie via la Tunisie)²⁹. Il alerte sur les moyens de pression que les Allemands n'entendent pas lâcher (retour de l'Armée du Levant, renforcement de l'AFN)³⁰. Il conduit pour la France, à la demande de l'Al Darlan³¹, les négociations tripartites de décembre 1941 à Wiesbaden où il défend le point de vue français³² en particulier en matière de cession du tonnage neutre et du renforcement des défenses de l'AOF. Il est l'auteur du mémorandum du 21 décembre qu'a approuvé l'Al Darlan³³, par lequel les Français font savoir qu'ils ne veulent séparer les négociations militaires des négociations politiques³⁴.

Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan présentent un bilan plutôt positif de l'action du V.A.E³⁵ pour la Marine. Certes, il obtient l'amélioration du *Jean Bart*, des accumulateurs pour les batteries des sous-marins (mais les Allemands refusent d'autoriser l'installation de périscope et cela se fait contre l'échange de seize canons Krupp)³⁶; le maintien du matériel de tirs du polygone de Gâvres³⁷; des autorisations de vols d'entraînement pour l'aviation embarquée³⁸; l'autorisation de terminer la fabrication d'avisos dragueurs³⁹; la non prise en compte comme butin

²⁸ Du nom du major allemand chargé de la commission se rendant en Afrique du nord pour organiser la cession à l'Allemagne de camions, suite à l'accord du 25 avril 1941.

²⁹ Extrait du procès-verbal d'entretien du 29 juillet 1941 entre le colonel Vignol et Böhme. D.F.C.A.A, *tome 5, op. cit.*, p. 24 et 389.

³⁰ Extraits du résumé des opérations journalières de la D.F.C.A.A, août 1941. *Ibidem*, p. 57.

³¹ Note autographe du 15 novembre 1941 de l'Al Darlan au Directeur des services de l'armistice, D.S.A, Cab. 192. *Ibidem*, p. 291.

³² Romain H. Rainero., *op. cit.*, p. 237-238 et p.510.

³³ Lettre n°41284/D.S.A./Cab du 18 décembre de l'Al Darlan au général Beynet. D.F.C.A.A, *tome 5, op. cit.*, p.335.

³⁴ Commentaire du V.A.E Michelier au mémorandum du 21 décembre 1941. *Ibidem*, p. 333-335.

³⁵ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 312-314.

³⁶ SHD-DM, TTA 128, procès-verbaux de la sous-commission marine des 6 et 11 février 1941. Michelier note d'ailleurs en juillet que les accumulateurs ne sont toujours pas livrés : SHD-M, TTA 129, note du 22 juillet 1941 n° 22941.

³⁷ *Ibidem*, note n°11665 du 20 janvier 1941 du V.A.E Michelier à l'Amirauté.

³⁸ *Ibidem*, note du 2 mars 1941 du V.A.E Michelier à l'Amirauté.

³⁹ Note M.329/41 du 29 janvier 1941, D.F.C.A.A, *op. cit.*, *tome 4*, p. 36.

de guerre des bâtiments en cours de construction⁴⁰ ; le réarmement de batteries de côtes, diminution des délais d'appareillage, l'augmentation des zones d'exercices⁴¹ ; la libération de tous les prisonniers de guerre de la Marine en Allemagne et en territoire occupé⁴² ; un officier supplémentaire pour le gardiennage des sous-marins ; des obus pour le *Richelieu*, mais pas le remplacement des canons endommagés par les Anglais à Dakar. Mais l'état des demandes en cours que lui-même dresse en novembre 1941 souligne plutôt la faiblesse des résultats. En effet restent en suspend : la récupération des fabrications de munitions en zone occupée et celle en zone libre de munitions de combat et d'exercice de différents calibres, la fabrication et la modernisation des modèles de torpilles, les transports de munitions vers Dakar et Casablanca, la cession de mazout par l'Allemagne, l'affectation de sous-marins à Oran, l'augmentation du groupe de sous-marins de relève de Toulon, le réarmement de douze sous-marins de la défense côtière de la méditerranée occidentale, l'achèvement de construction de torpilleurs, la libération des prisonniers spécialistes des arsenaux et des chantiers navals privés⁴³... Le renforcement autorisé de la protection des convois des navires de commerce reste le point principal sur lesquels la commission française obtient satisfaction⁴⁴, même si le blocus et la surveillance britannique du

⁴⁰Extraits du compte-rendu n°489 du 16 au 23 mars, séance de la commission marine du 21 mars 1941. *Ibidem*, , p. 216.

⁴¹ Annexe secrète à la première partie du compte-rendu n°60 du 2 au 8 juin 1941. *Ibidem*, p.484-485.

⁴² Extraits du compte-rendu n°64 du 30 juin au 6 juillet 1941, réunion de la commission marine du 29 juin 1941, *Ibidem* p. 603. Cette libération est réaffirmée en novembre 1941, prévue que l'annonce de juillet n'avait pas concernée tous les prisonniers de la marine. D.F.C.A.A, *tome 5, op. cit.*, p.295, lettre Wehrmacht/IA n°2508/41 du 24 novembre 1941 du général Vogl au général Beynet.

⁴³ AN, AJ⁴¹ 715, mémorandum du V.A.E Michelier.

⁴⁴ Note 246/41 du 24 janvier 1941, D.F.C.A.A, tome 4, p.8 et SHD-M, TTA 128, procès-verbaux de la sous-commission marine des 30 janvier ; 12, 20 février et 21 mai 1941 (demandes françaises) et du 3 avril 1941 (autorisation allemande avec néanmoins l'obligation de sabordage en cas d'arraisonnement par les Britanniques et modification de la limite nord des escortes du trafic le long des côtes espagnoles de l'Atlantique). Note 246/41 du 24 janvier 1941, D.F.C.A.A, *op.cit.*, tome 4, p.8 et note 647/41 du 24 février 1941, p.141.

trafic commercial, argument utilisée par la propagande vichyste, présentent une certaine porosité⁴⁵.

L'état d'esprit et les réactions du V.A.E Michelier évoluent tout au long de sa mission. Au cours de l'automne 1940, il tente d'imposer des négociations globales, négocie pied à pied. Il n'hésite pas à rappeler fermement les Allemands à leurs engagements⁴⁶, à souligner la loyauté de la Marine depuis le début de la mise en place de la C.A.A.⁴⁷. Mais dès février 1941, il sait que les négociations échappent à Wiesbaden au profit de Paris et Berlin⁴⁸. En juin 1941, le V.A.E Michelier reconnaît, lucide, dans une correspondance privée, certes les avancées mais aussi leur nombre limité⁴⁹. L'été 1941 marque, semble-t-il, un nouveau tournant : il prend conscience de la pertinence⁵⁰ de la note du C.V Tracou d'août 1940 et il reconnaît que l'Allemagne étant revenue à la politique de l'*ultimatum*, les négociations sont maintenant impossibles⁵¹. En décembre 1941, redevenu vice-président depuis l'automne après l'arrivée du général Beynet⁵², il ne peut que renouveler le constat de l'intransigeance allemande, et il ne se prive pas de dire aux Allemands

⁴⁵ Bernard Costagliola, *op. cit.*, p. 315-402.

⁴⁶ SHD-M, TTA 127, note du 25 juillet 1940 à la C.A.A. Le V.A.E Michelier rappelle la clause n°5 qui prévoit que la remise de certains matériels de guerre pourra être exigée en garantie de la stricte application des conditions de l'armistice.

⁴⁷ *Ibidem*, procès-verbal de la sous-commission marine du 27 septembre 1940. Le V.A.E Michelier déclare à propos de Dakar et de la réaction de Vichy « *cette action est conforme à l'attitude adoptée par notre Marine depuis les premiers jours des réunions avec la Commission d'Armistice Allemande, attitude au sujet de laquelle toute assurance peut être donnée* ».

⁴⁸ SHD-M, TTA 126, lettre manuscrite privée du 7 février 1941 du V.A.E Michelier à un destinataire inconnu. Cette lettre appartient à un ensemble de sept lettres manuscrites dont deux sont adressées au C.A Marzin et deux au C.A Auphan. Il est donc possible que ce courrier soit adressé à l'un d'entre eux. Dans cette lettre il reconnaît que « *les pourparlers dépendent des pourparlers en cours entre gouvernements [...] et que Berlin intervient de plus en plus.* »

⁴⁹ *Ibidem*, lettre privée du 10 juin 1941 du V.A.E Michelier à destinataire inconnu. Cf note 42. Il évoque la « *petite tranche de résultats positifs* » obtenue chaque jour de Berlin.

⁵⁰ SHD-DM, TTA 129, note du 23 juillet 1941 n° 22992 du V.A.E Michelier : concernant les batteries côtières au Maroc, il indique que si la note allemande « *reflète des intentions libérales en ce qui concerne le contrôle des bâtiments, elle indique très nettement la préoccupation des autorités allemandes de recenser les moyens de toute espèce dont le MAROC dispose pour faire face à une agression éventuelle* ».

⁵¹ Jacques Benoist-Méchin, *A l'épreuve du temps. Souvenirs*, Paris, Perrin, 2011, 849 p. et p.456.

⁵² Le général Beynet (1883-1969) est commandant du 14^{ème} corps d'armée de l'armée des Alpes en 1940 avec lequel il participe aux opérations contre les Italiens. Nommé à Wiesbaden à l'automne 1941, il est mis à la retraite en 1942. Il rejoint Londres et est nommé chef de la mission militaire à Washington. De 1944 à 1946 il est délégué général puis haut commissaire au Levant. <http://www.generals.dk/general/Beynet/Etienne-Paul-Emile-Marie/France.html>, consulté le 21 avril 2012.

les risques encourus⁵³. En février 1942, il est alors sans illusion : il est persuadé qu'aucune concession supplémentaire de la part de l'Allemagne n'est envisageable. Il lit parfaitement le jeu de l'Allemagne - compromettre la France - et souligne l'impasse d'une collaboration plus poussée : « *après une nouvelle tension, on nous demandera à nouveau quelques abandons aussi gratuits que dangereux, afin de nous enferrer davantage vis-à-vis des anglo-saxons, but essentiel [...] Il [Hitler] nous amusera avec des miettes.[...]Il serait illusoire de croire que de l'état actuel des choses, nous obtiendrons un renforcement appréciable. Les préoccupations de l'Allemagne vont maintenant à sa prochaine double offensive : Russie et Levant* »⁵⁴. En juillet 1942, il persiste en évoquant dans un courrier privé « *la dévorante âpreté* » des Allemands et s'inquiète des positions sur la livraison de poudre de Pierre Laval dont il se demande s'il « *est suffisamment éclairé sur les risques courus ...[Il craint] que cela fournisse un prétexte à une large extension des fabrications allemandes en zone libre, que l'Allemagne refuse toute restitution de matériel de guerre, et exige une forte collaboration dans la fourniture des matières premières nécessaires pour la fabrication des poudres.* »⁵⁵. C'est soulagé qu'il quitte la C.A.A. dénonçant « *à la longue l'existence de trappiste en semi-captivité* »⁵⁶ qu'il a menée.

Il est nommé commandant en chef de la Marine au Maroc et délégué de l'amirauté à Casablanca en octobre 1942. Malgré l'ordre de l'Al Darlan de cessation des combats parvenu dans l'après-midi du 10 novembre, le V.A.E Michelier, ne prescrit au général Noguès le cessez-le-feu que dans la nuit du 10 au 11 novembre 1942, l'amirauté de Vichy lui ayant ordonné de

⁵³ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 466. Antoine Delenda, *op. cit.*, p.329- 330, éphéméride du 1^{er} décembre 1941. L'auteur rapporte que le V.A. E Michelier rappelle aux Allemands que leur intransigeance en Afrique du Nord risque de les amener à la perdre comme l'utilisation des bases militaires en Syrie a entraîné la perte de ce pays.

⁵⁴ SHD-DM, TTA 126, lettre manuscrite du 12 février 1942 du V.A.E Michelier au C.A Marzin. Il fait six mois plus tard le même constat que le général Doyen : *L'enseignement de dix mois à Wiesbaden*, note n°552/E.M./S du général Doyen du 16 juillet 1941, D.F.C.A.A, *op. cit.*, tome 4, p. 645-650.

⁵⁵ SHD-M, TTA 126, lettre manuscrite du 23 juillet 1942 du V.A.E Michelier au C.A Auphan

⁵⁶ *Ibidem*, lettre manuscrite du 25 juillet 1942 du V.A.E Michelier au C.A Auphan.

continuer les hostilités tant que cela est possible. Les opérations au Maroc ont fait près de deux mille morts et blessés côté français et la flotte est quasiment entièrement détruite : ne subsistent que quelques patrouilleurs et petits navires de défense des côtes.

Fonctions sous Alger

Nommé commandant des forces maritimes et aéronavales en Afrique par l'Al Darlan, il est maintenu dans ses fonctions jusqu'à l'été 1943. Durant cette période, il tente de réorganiser la Marine et de négocier avec les Américains la dotation en équipements⁵⁷. La fusion des troupes de la Marine à l'été 1943 et l'affirmation du pouvoir du général de Gaulle entraînent une redistribution des postes : le poste de CEMG échoit au V.A Lemonnier (alors C.A).

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le V.A.E Michelier est placé en retraite d'office par mesure disciplinaire au 10 décembre 1943. Dans un courrier du 25 décembre 1943, le commissaire à la Marine lui reproche certes son manque d'autonomie dans la décision mais surtout les pertes en hommes et matériel qui ont placé la France dans une situation diminuée face aux anglo-américains⁵⁸. Le V.A Lemonnier, que le V.A.E Michelier avait placé à ses côtés pour prendre en charge la marine marchande, manifeste son désaccord en renvoyant à la responsabilité gouvernementale toute sanction effective⁵⁹.

Ultérieurement la procédure déclenchée en Haute cour de justice est abandonnée.

⁵⁷ Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op cit.*, p.617, 618-619.

⁵⁸ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1785/1, dossier personnel du V.A.E Michelier, lettre du 25 décembre 1943 du commissaire Jacquinot au V.A.E Michelier.

⁵⁹ *Ibidem*, lettre du 8 décembre 1943 du V.A Lemonnier au commissaire de la Marine.

La Marine lui manifeste dès 1949 et à plusieurs reprises son soutien⁶⁰. L'arrêt du Conseil d'Etat du 1^{er} avril 1955 casse la décision de mise à la retraite : le V.A.E Michelier est réintégré en 2^{ème} section en mai 1957 avec effet au 8 février 1946 par application de la mesure sur la limite d'âge.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p.369.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4^o Moderne 1785/1 et 3036/5 : dossier personnel.

262 GG², Fonds privé Michelier : journal de bord.

TTA 126, lettres personnelles du V.A.E Michelier, février 1941-juillet 1942.

TTA 127, procès-verbaux de la sous-commission marine, juillet-décembre 1940.

TTA 128, notes d u V.A.E Michelier à la C.A.A, janvier 1941-juin 1941.

AN

AJ⁴⁰ 1266, Personnel de la Marine et démobilisation de la flotte

Livraison de plans de matériels, tables de tir, démobilisation et désarmement de la marine en application de la convention d'armistice, juillet-octobre 1940.

AJ⁴⁰ 1267, procès-verbaux de la sous-commission marine, novembre 1940-novembre 1942.

AJ⁴⁰ 1278, demande de réouverture des écoles de la Marine française : effectifs, programme, note sur l'Ecole navale, avril 1941-mai 1942.

AJ⁴¹ 715, historique de la section, renforcement des défenses en AOF, juin-septembre 1942.

19800035/698/79799, dossier personnel de Légion d'Honneur.

Sources imprimées

Hervé Coutau-Bégarie, Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan, op. cit.*, p. 207-208, 389-390, 440-441, 558, 593-594, 617-619.

Documents de la D.F.C.A.A, tome 4 : janvier 1941-juillet 1941 ; tome 5 : juillet 1941-décembre 1941, Paris, A. Costes, 1947-1959, pagination tome 4 et 529 p.

⁶⁰ *Ibidem*, notes des 12 novembre 1949, 26 février 1951 et du 20 août 1954 du directeur du personnel militaire au secrétaire d'état à la Marine.

V.A.E Jacques Moreau, 26 août 1884 (Fleurey sur Ouche, Côte d'or) -
05 mai 1962 (Loches, Indre et Loire).

Préfet de la 4^{ème} région : octobre 1942 - novembre 1942.



Le V.A.E Moreau, alors C.A (février 1936-juillet 1940).

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, officier général de marine (V.A).

Situation de famille : marié, six enfants.

Carrière

Entrée au service : 1900 à 16 ans 1 mois.

Versement en 2^{ème} section : août 1943.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
43 ^{ème}	34 ^{ème} /100

Spécialité militaire

Officier TSF

Diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1929.

Centre des hautes études navales : 1929.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Moreau	05/10/1903	19 ans 1 mois	05/10/1905	21 ans 1 mois	16/10/1912	28 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	01/08/1920	35 ans 11 mois	25/08/1923	39 ans	03/12/1929	45 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	15/02/1936	51 ans 6mois	29/07/1940	55 ans 11 mois	17/08/1942	58 ans		
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Montcalm de 10/1903 à 09/1905
Chamois de 05/1906 à 03/1907
Elan de 03/1907 à 01/1908
Chamois de 01/1908 à 10/1908
Congé d'études de 10/1908 à 09/1909
Flotte des sous marins de la Manche, *Archimède* de 09/1909 à 04/1911
Centre d'instruction de TSF de 12/1911 à 03/1915 (?)
Goliath Shamrock de 03/1915 à 08/1915,
France de 12/1915 à 05/1916
Provence de 05/1916 à 09/1916
EMG, section des communications de 09/1916 à 03/1918
Ecole Navale sous marine de 03/1918 à 04/1918
1^{er} escadrille de sous marin, *Faraday* de 04/1918 à 01/1919
Bizerte sous marin, *Volta* de 01/1919 à 11/1919
Ecole Supérieure d'électricité de Paris de 01/1920 à 12/1920
Division navale du Levant de 12/1920 à 02/1923
 Waldeck Rousseau de 12/1920 à 04/1921
 Edgar Quinet de 04/1921 à 08/1921
 Waldeck Rousseau de 08/1921 à 05/1922
 Edgar Quinet de 05/1922 à 07/1922
 Ernest Renan de 07/1922 à 09/1922
 Edgar Quinet de 09/1922 à 11/1922
 Waldeck Rousseau de 11/1922 à 02/1923
EMG, 3^{ème} bureau, de 04/1923 à 08/1923
Escadre de la Méditerranée *Provence* de 08/1923 à 10/1925
3^{ème} escadrille de sous-marins de 10/1925 à 02/1927
Ecole des officiers torpilleurs et de transmissions de 02/1927 à 12/1928
EGN/CHEN (auditeur) de 01/1929 à 08/1929
Détaché auprès du rapporteur du budget de la Marine à la Commission des Finances du Sénat de
08/1929 à 03 /1930
1^{ère} escadrille de torpilleurs et
 Amiral Senès de 03/1930 à 01/1932
 Basque de 01/1932 à 04 /1932
 Le Mars de 04/1932 à 08/1932
Flottille de sous marins 3^{ème} région de 08/1932 à 10/1934
Inspecteur général des Forces maritimes de la Méditerranée de 10/1934 à 03/1936
Secteur de défense de Cherbourg de 03/1936 à 10/1937
Première région maritime de 10/1937 à 08/1938
2^{ème} Flottille de sous marins *Jules Verne* de 08/1938 à 06/1939
5^{ème} escadre, de 06/1939 à 12/1939
 Paris de 06/1939 à 09/1939
 Duguay Trouin de 09/1939 à 11/1939
 Algérie, Verdun, Caraïbe de 11/1939 à 12/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 17 ans 6 mois	Mer : 21 ans 9 mois 1 jour
Total : 39 ans 3 mois 1 jour	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Moreau 56.41%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
26/01/1916	20/12/1925	11/06/1937		

Médaille militaire 1940,
Officier du Mérite maritime
Croix de guerre 1914-1918
Médaille de la Victoire
Médaille de l'armée d'Orient
Commandeur de l'Etoile noire
Officier d'Académie
Commandeur du Nichan Iftikahrr

Décorations étrangères

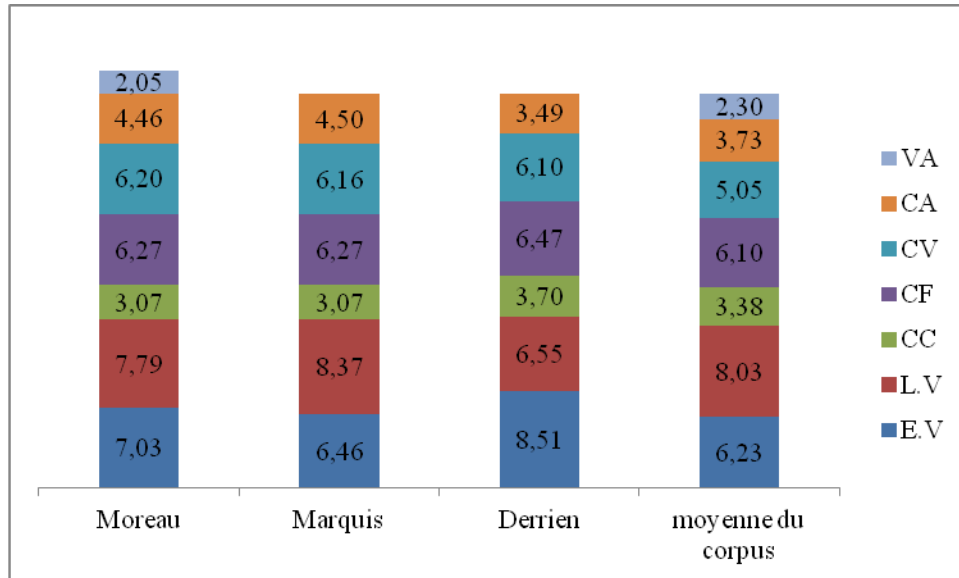
Distinguished Service Cross (juillet 1917)
Distintivo italien
Chevalier des Saints Maurice et Lazare
Officier des Saints Maurice et Lazare
Reconnaissance serbe
Mérite libanais 2^{ème} classe

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Missions aux Dardanelles

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Entré très jeune à l'Ecole navale, il est toujours un peu plus jeune que la moyenne du corpus dans chaque grade, sauf à partir de l'accession au corps des officiers généraux. Néanmoins son parcours se situe un peu en deçà de la moyenne : son profil de technicien, son parcours dans l'arme sous-marine, ses années de formation (électricité, TSF, EGN) diminuent d'autant la durée de son service à la mer qui est faible. Les appréciations de ses supérieurs mettent en avant ses qualités intellectuelles et techniques mais soulignent sa froideur et sa distance apparentes.

Principaux commandements à la mer et assimilés¹

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Faraday</i>	SM	04/1918-01/1919	L.V	34 ans	9 mois
<i>Volta</i>	SM	01/1919-11/1919	L.V	35 ans	10 mois
3 ^{ème} esc ^{lle} de SM		10/1925-02/1927	C.F	41 ans	1 an 4 mois
1 ^{ère} esc ^{lle} de T et <i>Amiral Sénès</i>		03/1930-01/1932	C.V	46 ans	1 an 10 mois
1 ^{ère} esc ^{lle} de T et <i>Basque</i>		01/1932-04/1932	C.V	48 ans	3 mois
1 ^{ère} esc ^{lle} de T et <i>Mars</i>		04/1932-08/1932	C.V	48 ans	4 mois
Flot ^{lle} SM de la 3ème région		08/1932-10/1934	C.V	48 ans	2 ans 2 mois
2 ^{ème} Flot ^{lle} SM et <i>Jules Verne</i>		08/1938-06/1939	C.A	54 ans	10 mois
5 ^{ème} esc et <i>Paris</i>		06/1939-09/1939	C.A	55 ans	3 mois
Patrouilles de l'Océan		11/1939-07/1940	C.A	55 ans	8 mois
Temps de commandement total					9 ans 1 mois
Temps de commandement/temps de service					23.28%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	12/1920 - 02/1923	DNL	SCEM	C.C	36 ans	2 ans 2 mois
	08/1923 - 10/1925	Esc de la Méd	SCEM	C.F	39 ans	2 ans 2 mois
	10/1934-03/1936	Insp g ^{le} des FM de la Med	CEM	C.V	50 ans	1 an 5 mois
	03/1936-10/1937	Secteur Défense Cherbourg		C.A	52 ans	1 an 7 mois
	10/1937-08/1938	1 ^{ère} région maritime	Major général	C.A	53 ans	10 mois

¹ Le V.A.E Moreau a également exercé le commandement de l'Ecole des officiers torpilleurs et de transmission de février 1927 à décembre 1928.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major général et/ou en services centraux	09/1916 - 03/1918	EMG	Section Com ^{munications}	L.V	32 ans	1 an 6 mois
	04/1923-08/1923	EMG		C.C	39 ans	4 mois
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Le V.A.E Moreau présente un temps de commandement relativement important au regard de son temps plutôt faible de service à la mer. Il effectue la plupart de son temps de commandement dans des unités sous-marines. Son expérience en EMG est relativement faible, se situe plutôt en amont de sa carrière et sur des fonctions techniques.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1899)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1900)</i>	<i>Fistots (entrés en 1901)</i>
Darlan, Fernet, Le Bigot	Derrien, Marquis	Decoux, Godfroy, Ven

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Moreau
Robert	Insp. g ^{al} des FM de la Med	10/1934-03/1936	Inspecteur général	CEM

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Moreau
Bléhaut	3 ^{ème} esc ^{II} de SM	07/1926-02/1927 ?	Cmdt du <i>Requin</i> (?)	Cmdt
de Belot	3 ^{ème} escadrille de sous-marins	08/1925-02/1927	<i>Joessel</i> puis groupe des SM de l'arrond ^t de Toulon	Cmdt
Rouyer	EM de l' Esc de la Med	11/1924-10/1925	EM, chef 4 ^{ème} B	SCEM

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Moreau
Abrial	EMG	07/1917-11/1917	DGSM	Section communications
Auphan	EMG	04/1923-08/1923	1 ^{er} Bureau/Etudes	3 ^{ème} bureau
Barnaud	3 ^{ème} Bureau	04/1923-08/1923		Section entraînement Forces
Barois	EMG	04/1923-08/1923	4 ^{ème} Bureau Appro	3 ^{ème} Bureau
Darlan	<i>Montcalm</i>	01/1904-08/1904		
Decoux	EMG	09/1916-03/1918	Aide de camp du CEMG	Section Communications
Duplat	EMG	09/1917-03/1918	DGGSM	Section Communications
Esteva	<i>Shamrock</i>	03/1915-08/1915		
Fenard	Bizerte	03/1919-11/1919	Aide de camp du préfet	Cmdt <i>Volta</i>
Fernet	1 ^{ère} escadre	01/1925-10/1925	Cmdt 5 ^{ème} esc de T	2 ^{ème} SCEM
Latham	<i>Provence</i>	12/1923-07/1924		2 ^{ème} SCEM
Le Bigot	EMG	04/1923-08/1923	1 ^{er} Bureau	3 ^{ème} Bureau
Le Luc	EM de la D.N.L	08/1921-06/1922	2 ^{ème} et 3 ^{ème} B	SCEM
Marquis	<i>Montcalm</i> 1 ^{ère} région maritime	10/1903-07/1905 05/1936-10/1937	Major général	Secteur de Défense de Cherbourg
Robert	Paris et EMG	10/1916-03/1918	DCAN puis 5 ^{ème} section	Section Communications

Son parcours fait qu'il est très peu en relation avec les autres officiers généraux. Néanmoins, ses contacts résultent souvent de situations opérationnelles de navigation même si elles sont brèves.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant des Patrouilles de l'Océan de décembre 1939 à juillet 1940

Commandant de la Marine Marseille de juillet 1940 à octobre 1942

Fonction en 1942.

Préfet maritime d'Alger de d'octobre 1942 à août 1943, le V.A.E Moreau est chargé de la protection de la navigation, de la formation des convois, de leur escorte et de la fixation des routes ; à terre, il doit participer à la préparation des plans de défense mais il n'a aucune responsabilité sur leur mise en œuvre².

Exercice de la fonction.

Au moment du débarquement de novembre 1942, il est aux côtés de l'Al Darlan, jouant sans doute plus un rôle de relais et d'interface avec les différents acteurs français. Favorable aux négociations à partir du 8 novembre au soir, il participe aux négociations avec les Américains, aux côtés de l'Al Darlan, mais aussi du V.A.E Fenard, du V.A Battet, du général Mendigal... Il est assez difficile, d'après les Mémoires et les sources consultées, de préciser son influence exacte sur l'attitude de l'Al Darlan.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE
--

Il est placé en 2^{ème} section par décision ministérielle du 5 juillet 1943 avec effet au 26 août 1943.

Procédure épuration

Il est placé en retraite d'office pour décret du 28 juin 1945 avec effet au 13 août 1945. Ce décret est annulé par arrêt du Conseil d'Etat le 30 avril 1948.

Le V.A.E Moreau est replacé dans la 2^{ème} section avec effet au 26 août 1943.

² Jacques Moreau, *op. cit.*, p. 32-33.

Carrière post 1944

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

Les derniers jours de Darlan, op. cit., (témoignage posthume, rédigé en 1953).

La correspondance échangée³ avec le V.A.E Michelier le montre très attentif à préserver la mémoire de l'Al Darlan.

Le V.A.E Moreau est président de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole navale en 1955.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Marc-Antoine du Cauzé de Nazelle, *Jacques Moreau : l'amiral méconnu de la marine d'Afrique (octobre 1942-août 1943)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Dreyfus, Paris IV Sorbonne, 1999, 280 p.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.* p.380-381.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne

201 GG², Mémoires dactylographiés sur le débarquement allié

262 GG², fonds Michelier, correspondance du V.A.E Moreau au V.A.E Michelier.

2, correspondances des 14 et 19 juillet 1957, 7 janvier 1958.

3, correspondances des 20 et 27 novembre, 2 décembre 1955.

5, correspondances des 8 décembre 1953, 13 avril 1956.

³ SHD-DM, 262 GG², fonds privés Michelier.

C.A Marc Motet, 15 août 1880 (Brest, Finistère) - 10 décembre 1972
(Toulon, Var).

Membre du Conseil national : novembre 1941 - avril 1942.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, C.V

Situation de famille : trois enfants. Son épouse est la fille d'un C.A.

Carrière

Entrée au service : 1^{er} octobre 1897 à 17 ans.

Versement en 2^{ème} section : 2 août 1940.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
16 ^{ème} /65	14 ^{ème} /65

Spécialité militaire

Torpilleur : 1905.

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1931.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Motet	05/10/1900	20 ans 2 mois	05/10/1902	22 ans 2 mois	30/10/1909	29 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 10 mois</i>		<i>22 ans 10 mois</i>		<i>29 ans 2 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	04/03/1919	38 ans 7 mois	11/11/1921	41 ans 3 mois	20/03/1928	47 ans 7 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 9 mois</i>		<i>40 ans 3 mois</i>		<i>46 ans 5 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	06/01/1936	55 ans 5 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 7 mois</i>		<i>55 ans 1 mois</i>		<i>56 ans 10 mois</i>		<i>59 ans 4 mois</i>

Principales affectations

Iphigénie de 10/ 1899 à 08/1900
Vigilante de 10/1901 à 09/1902
Elan de 08/1903 à 08/1904
Algésiras de 10/1904 à 08/1905
Gueydon de 09/1905 à 10/1907
5^{ème} dépôt de 10/1907 à 05/1908
Cécille de 06/1908 à 10/1909
Bâtiment de servitude de 12/1909 à 09/1910
Voltaire 09/1910 à 11/1912
Toulon de 11/1912 à 02/1913
Jules Michelet de 02/1913 à 02/ 1914(professeur des officiers élèves torpilleurs)
3^{ème} escadre
 Patrie de 05/1914 à 05/1916
 Vérité de 05/1916 à 03/1917
12^{ème} escadrille de torpilleurs et *Aigle* de 03/1917 à 08/1917
Carabine de 10/1917 à 12/1918
EMG de 12/1918 à 10/1920
Patrie de 11/1920 à 11/1923
Préfecture maritime de Toulon de 11/1923 à 04/1925
Beautemps Beupré de 04/1925 à 11/1926
Préfecture maritime de Toulon de 11/1926 à 05/1928
Flottille 4^{ème} région de 10/1928 à 10/1930
CHEN de 12/1930 à 08/1931
Toulon de 08/1931 à 12/1932
Préfecture maritime de Toulon de 12 /1932 à 04/1936 (?)
Marine Algérie de 04/1936 à 06/1938
Majorité générale de Toulon de 06/1938 à 10/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 15 ans 9 mois	Mer : 26 ans 6 mois
Total : 32 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Motet 81.25%

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
31/12/1913	22/07/1923	25/12/1936		

Croix de guerre

Médaille commémorative guerre 1914/1918

Officier d'académie

Médaille des Dardanelles et d'orient

Officier de l'Instruction publique

Officier du Mérite agricole

Médaille du Maroc

Médaille de Chine

Commandeur du Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Aigle blanc de Serbie avec glaives

Commandeur de l'ordre de Saint Charles (Monaco)

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Citation à l'ordre de la Division, du L.V Motet commandant de la 12^{ème} escadrille de torpilleurs :
« *Chef d'une escadrille de petits torpilleurs qu'il a eu à armer et à organiser ; a pendant près de dix mois, obtenu de ses bâtiments le rendement maximum dans leur service très actif et dans toutes les circonstances où ils ont été employés contre les sous-marins ennemis.* »

Satisfaction en date du 12 mai 1928 exprimée par le V.A Vindry, commandant en chef, préfet maritime de la 3^{ème} région maritime au C.V Motet lorsqu'il quitte les fonctions de sous-chef d'état -major pour « *les hautes qualités d'organisation, de jugement et d'activité dont il a fait preuve dans la Direction des travaux d'Etat-major de la Division de défense.* ».

Félicitations par décret du 11 février 1930 pour les performances de la Flottille dans les épreuves de natation et d'athlétisme

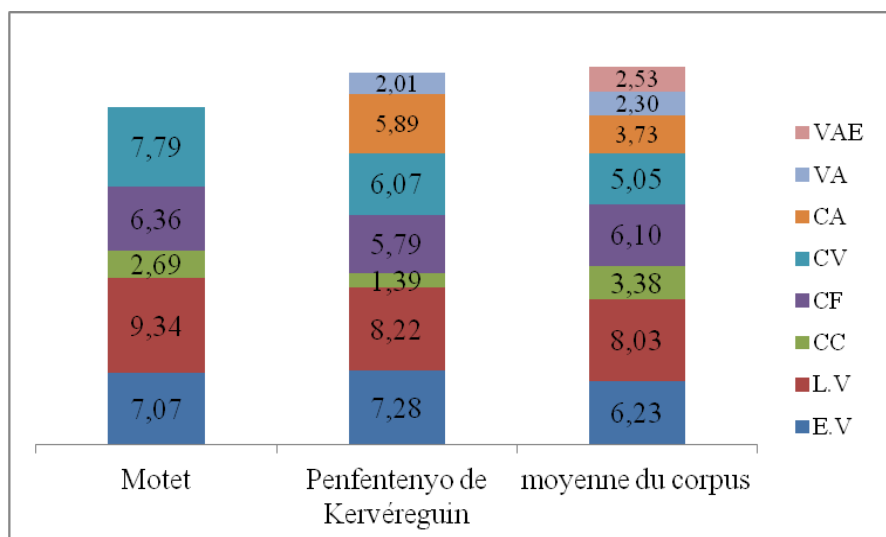
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Patrie et le Vérité* : combats contre les Autrichiens (destruction du croiseur autrichien Zenta) ; débarquement en Grèce¹.

¹ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 524

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« Officier très discipliné. Très bien élevé. D'une droiture parfaite. Très ferme avec son personnel. Bienveillant [...] Excellent officier à tous points de vue. Très zélé. Très consciencieux ; homme de devoir et de foi militaire. », CV commandant le *Patrie*, août 1915.

« Très apte au commandement. Officier supérieur des plus distingués, possédant au plus haut point des qualités de savoir, de sang froid, de ténacité, de bon sens et de travail. Tout dévoué à son métier et d'un caractère très élevé et très droit. Est particulièrement indiqué pour être poussé vers les postes les plus élevés de la Marine. », C.V commandant *Patrie*, juillet 1922.

« Caractère très droit. Esprit clair. Méthodique, précis. Extrêmement consciencieux, actif et dévoué. Rédige vite et bien. [...] Très distingué, fort instruit, possédant un jugement sûr, une grande ténacité et un tact parfait, le commandant Motet est pleinement digne d'accéder rapidement au grade de contre-amiral. », C.A major général du port de Toulon, juin 1932.

« Officier d'état-major de la 3^{ème} région, a rendu dans ces fonctions pendant plus de trois années les services les plus éminents. Officier zélé, dévoué, compétent, pondéré et d'une intelligente active [...] Chef bienveillant et ferme il a admirablement dirigé les bureaux et services de l'état-major. Il a su maintenir avec les directeurs et avec les services civils des relations parfaites. Caractère très élevé, aussi très sûr et très dévoué. » V.A, commandant en chef, préfet maritime de la 3^{ème} région, avril 1936.

« L'amiral Motet est trop âgé maintenant pour qu'il puisse être question de lui donner un commandement [et] par conséquent de le nommer au grade supérieur dans l'active. Mais je tiens à attirer l'attention sur l'intelligente activité dont il a fait preuve à son poste actuel. Une promotion dans la réserve serait une récompense méritée. », Al Ollive, juin 1939.

Après un début de carrière très prometteur et malgré des appréciations très élogieuses, un état de santé défaillant retarde l'avancement du C.A Motet et celui-ci se repère dès le grade de C.C. Pourtant son temps en mer reste très élevé.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
12 ^{ème} esc ^{lle} de T. et <i>Aigle</i>	T	03/1917 - 08/1917	L.V	37 ans	5 mois
<i>Carabine</i>	C.T	10/1917 - 12/1918	L.V	37 ans	2 ans 2 mois
<i>Beautemps Beupré</i>	B ^t Hy	04/1925 - 11/1926	C.F	45 ans	1 an 7 mois
Flottille 4 ^{ème} région		10/1928 - 10/1930	C.V	48 ans	2 ans
Temps de commandement total					6 ans 2 mois
Temps de commandement/temps de service					19.28%
<i>Moyenne corpus</i>					24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	03/1916-03/1917	3 ^{ème} esc	Attaché à l'EM	L.V	36 ans	1 an
	11/1923 - 04/1925	Préfecture Toulon	Chef du 1 ^{er} B.	C.F	43 ans	1 an 5 mois
	11/1926 à 05/1928	<i>Id</i>	SCEM	C.F	46 ans	1 an 6 mois
	08/1931 à 12/1932	Majorité Toulon	CEM	C.V	51 ans	1 an 4 mois
	12/1932 – 04/1936	Préfecture Toulon	CEM	C.V	52 ans	3 ans 4 mois
Etat major général et/ou en services centraux	12/1918 à 10/1920	4 ^{ème} section puis 3 ^{ème} B.				1 an 10 mois
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Les dix dernières années du C.A Motet sont marquées essentiellement par des postes à terre. Malgré un temps à la mer très élevé, son temps de commandement est inférieur à la moyenne. Il n'a d'ailleurs pas de commandement significatif. Il développe alors un profil d'état-major où ses qualités de tact, de pondération mais aussi de dévouement sont mises en avant.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1896)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1897)</i>	<i>Fistots (entrés en 1898)</i>
Abrial.	De Penfentenyo de Kervéréguin.	Duplat, Esteva, Gensoul.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Motet
Abrial		05/1939-10/1939	Préfet maritime	Major général

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Motet
Abrial	<i>Patrie</i> 3 ^{ème} région	11/1920-07/1922 11/1926-02/1927	CEM SCEM	SCEM
Bard	Paris	12/1930-07/1931	Chef adjt 2 ^{ème} bureau	Auditeur CHEN
Barois	EGN/CHEN	12/1930-08/1931	Professeur E.M	Auditeur CHEN
Bérenger	<i>Patrie</i> 3 ^{ème} région maritime	03/1915-12/1915 11/1933-01/1935	CEM de l'Aéronautique	CEM Préfecture
Bléhaut	3 ^{ème} région	10/1938-07/1939	CEM	Major général
Bourragué	<i>Vérité</i> Paris Paris	05/1914-01/1916 12/1918-10/1920 12/1930-08/1931	Off. d'ord. du ministre Chef du 3 ^{ème} Bureau	4 ^{ème} section puis 3 ^{ème} B. Auditeur CHEN

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Motet*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Motet
Bouxin	<i>Voltaire</i>	04/1911-10/1911		
Chomel de Jarnieu	3 ^{ème} région	12/1926-05/1927	Second du 3 ^{ème} B, à l' E.M de la 1 ^{ère} escadre	SCEM de préfecture de la 3 ^{ème} région
		05/1934-12/1934	CEM Artillerie secteur de Défense Toulon	CEM Préfecture de la 3 ^{ème} région
		06/1938-10/1938	EM	CEM
Decoux	3 ^{ème} région	10/1938-05/1939	Cmdt Secteur de Défense de Toulon	CEM Préfecture
de Laborde	3 ^{ème} région	11/1923-08/1924	Cmdt de l'Aéronautique de frontières maritimes du sud	Préfecture maritime de Toulon, chef du 1 ^{er} B.
Derrien	CHEN	01/1931-08/1931	Auditeur	Auditeur
Duplat	Paris Toulon	12/1930-08/1931	Chef 1 ^{er} Bureau	Auditeur CHEN
		12/1932-10/1934		CEM Préfecture de la 3 ^{ème} région
Dupré	Paris	01/1931-08/1931	EM part. du ministre	Auditeur CHEN
Esteva	Paris	12/1930-08/1931	Ministère de l'Air/SCEM	Auditeur CHEN
Fenard	Paris	12/1930-08/1931	Bureau des Etudes scientifiques	Auditeur CHEN
Fernet	Paris	12/1930-08/1931	Chef du 2 ^{ème} Bureau	Auditeur CHEN
Gensoul	<i>Patrie</i>	11/1920-09/1921	Aide de camp	
Godfroy	<i>Voltaire</i>	04/1912-11/1912	Chef du service Artillerie	
Jardel	3 ^{ème} région	03/1933-09/1934	Centre Etudes Toulon	CEM Préfecture de la 3 ^{ème} région
		11/1935-03/1936	EM Préfecture de la 3 ^{ème} région	CEM Préfecture de la 3 ^{ème} région
Landriau	<i>Gueydon</i> CHEN	10/1905-09/1906		
		12/1930-0/1931	Prof de tactique des S.M	Auditeur
Latham	EMG	12/1918-10/120	Service militaire de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes	4 ^{ème} section puis 3 ^{ème} B
Le Luc	<i>Gueyon</i> 3 ^{ème} escadre	10/1905-09/1906		
		06/1914-07/1915	Off canonnier <i>Vérité</i>	<i>Patrie</i>
Michelier	<i>Voltaire</i>	08/1911-11/1912		

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Motet
Négadelle	Paris	12/1930-04/1931	3 ^{ème} B/questions tactiques	Auditeur CHEN
Penfentenyo de Kervéréguin	Toulon	11/1923-04/1925	Défense fixe 5 ^{ème} arr. de Toulon.	Préfecture maritime de Toulon, chef du 1 ^{er} B.
Robert	EMG	02/1920-10/1920	1 ^{er} B. chef section Matériels	4 ^{ème} section puis 3 ^{ème} B.
Rouyer	<i>Patrie</i>	11/1920-03/1921	Elève	

Autres

Le C.A Motet semble à avoir été proche du V.A Mouget qui le demande comme CEM de la 3^{ème} région maritime².

La mise en évidence des réseaux rend bien compte du ralentissement de carrière : SCEM à la 3^{ème} région avec l'Al Abrial dans les années 1926/1927, il est placé sous ses ordres dix ans après. Ses fonctions essentiellement à Toulon de 1928 à 1939 lui permettent d'être en contact avec de nombreux officiers. Pour autant, on ne peut pas identifier de relations particulièrement importantes.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

D'octobre 1939 à août 1940, il est chef d'état major de la préfecture maritime de Toulon. Il est alors placé en 2^{ème} section.

Fonction entre 1940-1944

Membre du Conseil national : 2 novembre 1941- avril 1942.

Aucune mention de son activité ne figure dans les archives du Conseil national³.

² SHD-DM, CC7 4^oModerne 2603/1, dossier personnel du C.A Motet, demande du 15 novembre 1932 du V.A Mouget au ministre de la Marine.

³ AN, 2 AG 513, CC 96 : Conseil national, comptes rendus de réunions concernant la réorganisation administrative en région.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Aucune procédure n'est engagée à l'encontre du C.A Motet. Etant en 2^{ème} section, il ne relève pas de la Marine et aucune plainte n'ayant été déposée, il ne fait l'objet d'aucune poursuite.

Carrière post 1944

Il s'investit dans l'Amicale des marins anciens combattants et des anciens marins de Draguignan dont il est autorisé à assumer la présidence d'honneur⁴.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 2603/1, dossier personnel du C.A Motet.

SHD-Toulon

12S3 et 12S4, fonds Motet.

AN, 2 AG 618 : comptes-rendus écrits et signés par l'amiral Fernet des séances de la commission de la constitution du Conseil national 9-21 juillet 1941.

AN, 2 AG 637 à 650 : comptes-rendus des commissions du Conseil national.

⁴CC7 4°Moderne2603/1, dossier personnel du C.A Motet, autorisation du 5 novembre 1953 du DPM

C.A Jean-Louis Négadelle, 07 février 1893 (Brest, Finistère) - 25 août 1944 (Brest, Finistère).

Sous-chef d'état-major : novembre 1939 - septembre 1941.

Chef de l'arrondissement maritime de Brest : décembre 1943 - août 1944.



©http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_negadelle.htm

Le C.A Négadelle.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : médecin de la Marine.

Situation de famille : marié, deux enfants.

Carrière

Entrée au service : 1909 à 16 ans 8 mois.

Mort pour la France : août 1944.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
7 ^{ème}	5 ^{ème} /60

Spécialité militaire

Ingénieur supérieur d'électricité (1920)

Certificat d'aptitude à la navigation sous-marine (1924)

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1925.

Centre des hautes études navales : 1935-1936.

Langue : anglais, lu, parlé, traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Négadelle	05/10/1912	19 ans 8 mois	05/10/1914	21 ans 8 mois	11/11/1918	25 ans 9 mois
<i>Moyenne corpus</i>		20 ans 9 mois		22 ans 9 mois		28 ans 11 mois

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	14/01/1927	33 ans 11 mois	04/04/1931	38 ans 2 mois	10/06/1937	44 ans 4 mois
<i>Moyenne corpus</i>		36 ans 6 mois		40 ans		46 ans 2 mois

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	09/11/1940	47 ans 9 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		51 ans 2 mois		54 ans 11 mois		57 ans		59 ans 5 mois

Principales affectations¹

Division navale d'Extrême-Orient, *Kersaint*, 1913-1916
1^{ère} escadrille de sous-marins *Le néréide*, 1916-1918
Escadrille de surveillance de la Grande Pêche, *Ville d'Is*, 1919
Ecole d'électricité 1920
Armide 11/1920-12/1921
Atalante 1922
Centre d'études de Toulon, commission d'études pratique de détection sous-marine, 1923
Jean Autric, 1923-1924
EGN 1925
Escadre de la Méditerranée, 1926-1927
3^{ème} escadrille de torpilleurs
 Trombe 01/1928-12/1929
 Ouragan 01/1930-04/1930
EMG, 3^{ème} bureau, 04/1930-04/1931
1^{ère} escadre, Groupe de C.T, *Verdun*, 04/1931-02/1933
1^{ère} escadre 1^{ère} division légère, 5^{ème} division de torpilleurs et *Cyclone*, 02/1933-10/1935
CHEN (auditeur) de 10/1935 à 08/1936
DPM de 09/1936- à 07/1938
Dunkerque, escadre de l'Atlantique de 07/1938 à 11/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 5 ans 3 mois 28 jours	Mer : 24 ans 11 mois 2 jours
Total : 30 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Négadelle 83.33%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Les communications avec la Russie par la voie du nord jusqu'à la révolution des bolcheviks*, 1925.

(L.V) *Le délégué du CEC à Malte. Son rôle et son action*, EGN, 1925, 47 p .

(C.F) *Suffren*, CHEN, 1936, 58 p.

(C.F) *Le lancement des torpilles*, CHEN, 1936

¹ En l'absence d'état des services et de tout récapitulatif, la reconstitution de carrière n'a pu s'établir qu'à partir du calepin de notes : ne figurent donc pas nécessairement les dates de prise et de fin de fonction.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
10/07/1921	30/06/1932	18/06/1940		

Croix du combattant

Médailles commémoratives de la guerre de 14-18

Chevalier du Mérite maritime

Commandeur du Nichan Iftikhar

Officier du Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Officier de Saint Charles (Monaco)

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Par décision ministérielle du 27 novembre 1929 un blâme est infligé au C.C Négadelle.

Par décision ministérielle du 1^{er} février 1933, félicitations collectives à l'Etat-Major et aux officiers torpilleurs de la 7^{ème} division légère de la 1^{ère} escadre classée 1^{ère} au concours de lancements groupés (concours d'honneur de 1932).

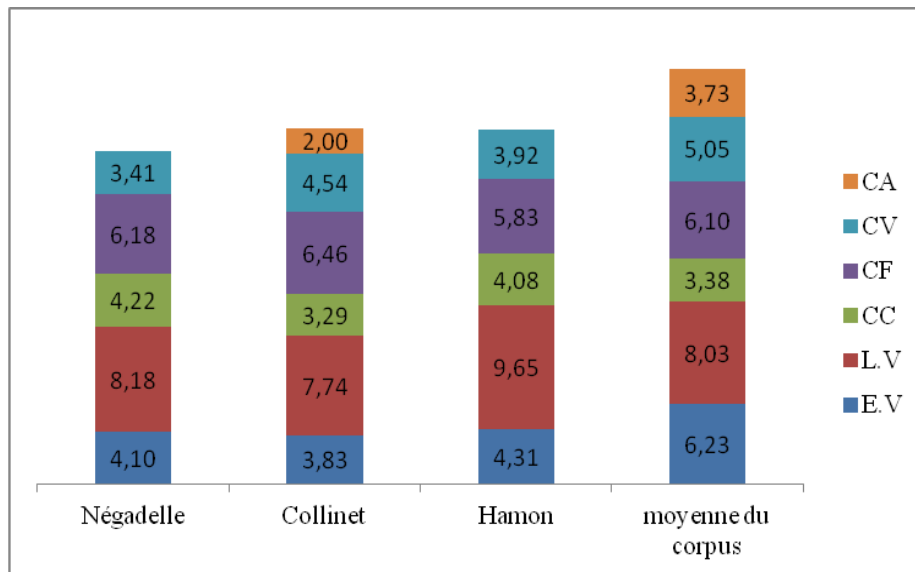
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Kersaint* : 1915, patrouilles dans le Pacifique Sud²

² Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 277.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« Officier très intelligent, bien au-dessus de la moyenne, que j'estime et que j'apprécie beaucoup : par sa vivacité d'esprit et son goût de la réflexion, il est à même de s'occuper de tous les services. De plus dans les relations de bord, c'est réellement un plaisir d'avoir à vivre auprès d'un officier aussi discret et discipliné. C'est un officier à pousser .», commandant du sous-marin *La Néreide*, juillet 1917.

« Mr Négadelle est un excellent officier plein de zèle, d'entrain, d'activité, travailleur et compétent. Personnalité très marquée. Mène admirablement son service, aussi bien comme commandant que comme officier chargé du service électricité à l'escadrille et comme professeur d'électricité à l'école de navigation. Mr Négadelle a cumulé toutes ces fonctions avec zèle et avec une bonne humeur toujours égale. », C.F commandant l'escadrille de sous-marins du 5^{ème} arrondissement, juin 1922.

« Officier de grande valeur, d'une intelligence remarquable possédant un jugement solide [...] Son amour du métier, ses qualités exceptionnelles de travail et d'assimilation rapide, son autorité en font un commandant hors de pair », C.F Ven, commandant la 3^{ème} escadrille, première escadre, mai 1928.

« Esprit très méthodique, clair et précis, de jugement très sûr. Cumulant une sérieuse instruction technique et une culture militaire assimilée. Ayant une large et haute notion du devoir. Ayant du caractère. Manœuvre bien. Exerce son commandement en toute maîtrise », C.F Platon commandant la 3^{ème} division de torpilleur, 1929-1930.

« Très travailleur, très intelligent très au courant de son service. Aime beaucoup son métier. Esprit géométrique, manque un peu de doigté qu'il acquerra avec l'âge » 1^{er} juillet 1932, le C.A, commandant les CT de la 1^{ère} escadre

« Officier supérieur remarquablement doué. A commandé une division de torpilleurs d'une manière parfaite et s'est particulièrement fait remarqué à son passage au CHEN. Son intelligence brillante, sa puissance et sa méthode de travail, son jugement très sûr, son aménité et son tact font de cet officier supérieur, aimé de tous, un adjoint accompli du directeur du personnel », V.A Duplat, DPM, 1^{er} septembre 1937.

Le C.A Négadelle fait une carrière brillante qui lui permet d'accéder avec plus de deux ans d'avance au corps des officiers généraux. Cette évolution rapide se distingue particulièrement dans les grades d'E.V, et de C.V. La Première Guerre mondiale et le démarrage d'une carrière dans l'arme sous-marine favorise ce lancement de carrière, comme son poste de SCEM lui facilite l'accès aux étoiles. Mais c'est avant tout à ses qualités techniques, intellectuelles, relationnelles qu'il doit une carrière brillante.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Armide</i>	SM	11/1920-12/1921	L.V	27 ans	1 an 1 mois
<i>Jean Autric</i>	SM	1923-1924	L.V	30 ans	1 an
<i>Trombe</i>	T	01/1928-12/1929	C.C	35 ans	1 an 11 mois
<i>Ouragan</i>	T	01/1930-04/1930	C.C	37 ans	3 mois
5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	T	02/1933-10/1935	C.F	40 ans	2 ans 8 mois
<i>Dunkerque</i>	Cu	07/1938-11/1939	C.V	45 ans	1 an 4 mois
Temps de commandement total					8 ans 3 mois
Temps de commandement/temps de service					27.50%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	1926-1927	Esc de la Méd/3 ^{ème}	Second puis chef	L.V	32 ans	1 an 10 mois
	04/1931-02/1933	B 1 ^{ère} esc, groupe de C.T	CEM	C .F	38 ans	
Etat major général et/ou en services centraux	04/1930-04/1931	3 ^{ème} Bureau	Chargé des questions de tactique	C.C	37 ans	1 an
	09/1936-07/1938	DPM	Adjt DPM		43 ans	1 an 10 mois
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Le C.A Négadelle présente un taux de commandement à la mer élevé qui souligne que bien que sous-marinier de formation, il a réorienté sa carrière vers la surface et les torpilleurs où il excelle en tant que manœuvrier. Son expérience en EM et EMG est assez faible : ses années à terre sont autant dues aux années de formation à terre (enseignement technique et supérieur naval) qu'à de postes en EM et EMG.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1908)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1909)</i>	<i>Fistots (entrés en 1910)</i>
Barois, Barnaud, Bléhaut, Broussignac, de Belot, Gouton	Collinet, Hamon	Chomel de Jarnieu, Seguin

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Négadelle
Abrial	1 ^{ère} D.L	02/1933-10/1934	Cmdt	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
Bourragué	EMG/3 ^{ème} B	04/1930-04/1931	Chef	Chargé des questions de tactique
Darlan	Paris	01/1937-07/1938	CEMG (n+2)	Adjt DPM
Duplat	Paris	09/1936-10/1937	DPM	Adjoint
Gensoul	Esc. de l'Atlantique	10/1938-11/1939	CEC	Cmdt du <i>Dunkerque</i> et CP
Michelier	DPM	11/1936-06/1937	s/s directeur	Adjoint
Platon	3 ^{ème} D.T	02/1929-01/1930 01/1930-04/1930	Cmdt	Cmdt <i>Trombe</i> Cmdt <i>Ouragan</i>
Ven	3 ^{ème} escadrille	1928	Cmdt	Cmdt <i>Trombe</i>

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de
Abrial	EGN Paris	01/1925-08/1925 10/1935-08/1936	Auditeur SCEMG	Auditeur Auditeur CHEN
Auphan	1 ^{ère} escadre Paris	09/1931-10/1932 10/1932-02/1933 02/1933-09/1933 10/1935-07/1936	Cmdt <i>Guépard</i> Cmdt <i>Jaguar</i> <i>Idem</i> Chef adjt du CMM	CEM d'un groupe de CT <i>Idem</i> Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i> Auditeur CHEN
Bard	EGN Paris 1 ^{ère} esc.	1925 04/1930-04/1931 1 1933-07/1933	Auditeur Chef adjt 2 ^{ème} B. CEM 1 ^{ère} flottille	Auditeur 3 ^{ème} B., questions tactiques Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
Barnaud	Paris	10/1936-09/1937	Auditeur CHEN	Adjoint DPM
Barois	1 ^{ère} escadre	02/1933-10/1935	CEM du groupe de CT <i>Verdun Tartu</i>	Cmdt 5 ^{ème} D T : et <i>Cyclone</i>
Battet	Paris	01/1937-07/1938	Chef de cabinet du CEMG	Adjt du DPM
Bérenger	Paris	10/1935-08/1936 09/1936-10/1937	Commission Marine Chbre des députés	Auditeur CHEN Adjoint DPM
Bléhaut	CHEN	01/1936-08/1936	Auditeurs	

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Négadelle.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de
Bouxin	1 ^{ère} escadre	10/1934-10/1935	Cmdt <i>Algérie</i>	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
Collinet	Paris Paris	10/1935-?08/1936 ?09/1936-08/1937	Auditeur CHEN Chef 3 ^{ème} Bureau	Auditeur CHEN Adjt DPM
Decoux	Paris	10/1935-08/1936	Chef Section des armements navals	Auditeur CHEN
de Laborde	Paris	1925	Chef du service central Aéronautique	Auditeur EGN
Denis de Rivoyre	EMG	01/1925-06/1925	SHM	Auditeur EGN
Duplat	Paris	01/1925- 06/1925 06/1930-04/1931 05/1936-08/1936	Secrétaire CSM 1 ^{er} Bureau Directeur DPM	Auditeur EGN 3 ^{ème} B./ tactique Auditeur CHEN
Dupré	Paris	10/1936-07/1938	Chef CMM	Adjt DPM
Esteva	Paris 1 ^{ère} escadre Paris	01/1925-10/1925 1927 06/1930-04/1931	Chef 4 ^{ème} Bureau Cmdt <i>Lorraine</i> Ministère de l'Air/SCEM	Auditeur EGN Chef 3 ^{ème} B de l'EM EMG 3 ^{ème} B/tactique
Fernet	EMG	12/1930-04/1931	Chef 2 ^{ème} Bureau	3 ^{ème} Bureau/tactique
Godfroy	1 ^{ère} escadre	02/1933-10/1934	Cmdt <i>Foch</i>	Cmdt 5 ^{ème} D T et <i>Cyclone</i>
	Paris	10/1935-08/1936	Chef du serv central Aéronautique	Auditeur CHEN
Gouton	EMG	09/1936-11/1937	SCEMG	Adjt DPM
	Paris	01/1925-08/1925	3 ^{ème} Bureau	Auditeur EGN
Herr	Paris	1925 04/1930-09/1930	SCEMG Président CPE	Auditeur EGN 3 ^{ème} B. / tactique
Landriau	CHEN	02/1936-08/1936	Prof. /directeur des études	Auditeur
Le Bigot	Paris	10/1935-03/1936	Attaché à la prés. de la République	Auditeur CHEN
Le Loup	Paris	05/1937-07/1938	S/s directeur DPM	Adjt au DPM
Le Luc	EMG	1923 04/1930-03/1931	EM de Toulon 5 ^{ème} arrondissement Adjt DPM	Centre Etudes de Toulon 3 ^{ème} Bureau chargé questions tactiques
	1 ^{ère} escadre	02/1933-10/1934	CEM	Cmdt <i>Cyclone</i> et 5 ^{ème} D.T
Marquis	CHEN	10/1935-05/1936	Directeur des Etudes et prof de stratégie	Auditeur
Marzin	EMG	09/1937-07/1938	Chef 3 ^{ème} B	Adjt au DPM
Michelier	2 ^{ème} escadre	1927	<i>Lamotte Picquet</i>	EM 2 ^{ème} esc, 3 ^{ème} Bureau

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de
Michelier (suite)	Paris	05/1930-04/1931	Chef adj ^t du CMM	3 ^{ème} B/questions tactiques
	Idem	06/1937-10/1937	CPE	Adj ^t DPM
Motet	Paris	12/1930-04/1931	Auditeur CHEN	3 ^{ème} B/questions tactiques
Platon	1 ^{ère} escadre	04/1931-10/1932	SCEM	CEM du groupe de C.T
Robert	EMG	04/1930-03/1931	DPM	3 ^{ème} B/questions tactiques
Rouyer	CHEN	10/1935-08/1936	Professeur adj ^t	Auditeur
Ven	Paris	01/1925-08/1925	Chef de cab du CEMG	Auditeur EGN
	EMG	04/1930-03/1931	Chef du 4 ^{ème} B	3 ^{ème} B/questions tactiques
	1 ^{ère} escadre	02/1933-09/1934	Cmdt <i>Lorraine</i>	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>

Le C.A Négadelle est surtout à partir des années trente dans la relation avec les autres officiers généraux. Cela se fait bien sûr dans le cadre de ses fonctions à Paris mais aussi entre 1931 et 1935 lorsqu'il sert en escadre.

1940-1944

La guerre de 1939-1940.

Sous-chef d'état-major des Forces maritimes françaises : novembre 1939-septembre 1941.

Fonction entre 1940-1944.

Commandant la 3^{ème} escadre légère : 1^{er} septembre 1941-27 novembre 1942.

Le C.A Négadelle est placé en congé d'armistice au 10 mars 1943 (décision du 4 mars 1943), et rappelé au service général le 25 septembre 1943 (décision du 10 octobre 1943).

Commandant de la Marine et chef de l'arrondissement maritime de Brest du 1^{er} décembre 1943 au 25 août 1944.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Le C.A Négadelle est décédé dans les bombardements de Brest, le 25 août 1944.

REFERENCES

Éléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 389-390.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 872/5, dossier personnel du C.A Négadelle.

V.A.E Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, 14 août 1879
(Brest, Finistère) – 18 avril 1970 (Versailles, Yvelines).

Vice-président du Comité consultatif de la famille : août 1941-février 1943.



© MS-CDJC, M III_53,
Le Petit parisien, 22 octobre 1941.

Le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin (assis au premier plan)
aux côtés de Serge Huard¹ lors d'une réunion du Comité Consultatif de la famille,
le 22 octobre 1941.

¹ Le docteur Serge Huard est secrétaire d'état à la Famille et à la Santé, en remplacement de Jacques Chevalier, d'août 1941 à avril 1942.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, officier général de marine (C.A)
Situation de famille : 13 enfants.

Carrière

Entrée au service : 1897 à 18 ans 2 mois.
Versement en 2^{ème} section : août 1940.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
62 ^{ème} /65	35 ^{ème} /65

Spécialité militaire

Canonier (1907).

Formation complémentaire

Centre des hautes études navales : 1932.
Collège des hautes études de Défense nationale : 1937.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
de Penfentenyo	05/10/1900	21 ans 2 mois	05/10/1902	23 ans 2 mois	15/01/1910	30 ans 5 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	04/04/1918	38 ans 8 mois	25/08/1919	40 ans	11/06/1925	45 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	05/07/1931	51 ans 11 mois	26/05/1937	57 ans 9 mois	01/06/1939	59 ans 10 mois		
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations²

Division navale d'Extrême-Orient

Bengali 1901

Entrecasteaux 1902

Dévastation 1903

2^{ème} escadre, *Escopette* 1904-1906

Ecole de canonage, *Calédonien* 1906

Vaisseau-Ecole, *La Couronne* 1907

Jules-Ferry 1907-1909

Dupetit-Thouars de 11/1909 à 1910

Condorcet de 05/1910

Fourche 1911

EMG, 1912-1914

Direction militaire des services de travaux

Direction centrale des constructions navales

Bretagne de 05/1914-1916

Panther 11/1916 à 08/1917

Somali de 11/1917 à 12/1918

Provence 01/1919

Mécanicien Principal Lestin 11/1920

Manche et Mer du Nord, 6^{ème} escadrille de torpilleurs et *Lestin* de 01/1921 à 07/1922

Défense fixe 5^{ème} arrondissement de Toulon 1923-1925

Waldeck Rousseau 1925-1927

1^{ère} escadre, *Paris* et *Jean Bart* 08/1927-08/1929

3^{ème} Région 1929-1931

CHEN (auditeur) 1932

Marine Maroc 07/1932-09/1935

2^{ème} Flottille de Torpilleurs, *Jaguar* de 10/1935 à 10/1936

Secteur de Brest 11/1936-1937

CHEDN 1937

Arrondissement et secteur de défense de Lorient 04/1938

5^{ème} région maritime, 06/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 14 ans 11 mois 16 jours	Mer : 27 ans 4 mois 14 jours
Total : 42 ans 4 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	de Penfentenyo de Kervéréguin 64.28%

² Il n'existe dans le dossier qu'une fiche de synthèse qui ne mentionne pas expressément les début et fin de fonction.

Ecrits en cours de carrière

Mémoire de préparation à la guerre (chapitre XIX et XX du décret du 15 mai 1910), 6^{ème} escadrille de torpilleurs d'escadre, division de la Manche et de la Mer du Nord, 1921, 138 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
30/10/1913	16/06/1920	20/12/1932	11/11/1946	08/12/1955

Officier du Mérite maritime

Chevalier du Mérite agricole

Croix de guerre 39-45.

Commandeur Etoile noire du Bénin

Commandeur du Nichan Iftikhar

Grand officier du Ouissam Alaouite

Médaille de Chine

Décorations étrangères

Chevaliers Saints Maurice et Lazare

Grand officier de la Couronne d'Italie

Grand croix du Mérite naval (espagnol).

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 8 mai 1916 « *a fait preuve dans l'organisation générale de son service d'un esprit de méthode, de persévérance, de travail continu et acharné et a ainsi porté l'artillerie de la Bretagne à un haut point de perfection, aussi bien en ce qui concerne l'entraînement du personnel que le fonctionnement du matériel* ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 7 janvier 1917, « *pour la compétence remarquable dont il a fait preuve dans l'organisation de l'artillerie et son bâtiment et ses brillantes qualités d'officier de tir.* »

Félicitations du ministre 19 janvier 1928.

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 9 janvier 1928.

Par décision ministérielle du 22 décembre 1932 prise en application de l'article 81 de la loi du 4 mars 1929, le C.A Penfentenyo de Kervéréguin a reçu une allocation de 3 000 F comme auteur du travail suivant : invention et mise au point du dispositif REP adopté pour le guidage des bâtiments dans les chenaux de sécurité de tous les ports principaux français

Citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1890 FMF 3 du 24 septembre 1940 au V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin, « officier général modèle de vertu militaire et morale. Par son attitude héroïque lors de la défense de Lorient qu'il dirigeait personnellement a mérité d'être cité en exemple à toute la Marine »

Analyse de la carrière

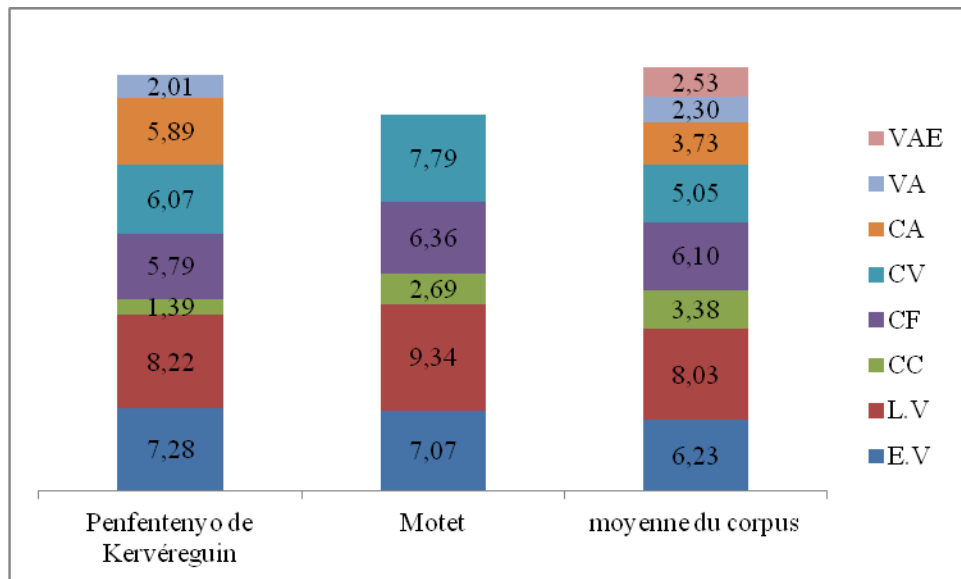
Première Guerre mondiale

Avec Bretagne : organisation du service de l'artillerie et essais ; opérations en Grèce³

Avec Panther, opérations en baie de Salamine⁴

Inspecteur de l'armement des bâtiments de commerce à Marseille⁵

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corpus



Appréciations significatives

« Officier de très haute valeur morale et de grand avenir, s'acquittant de son service avec une ténacité inlassable et une conscience toujours en éveil. Travaille peut-être un peu trop par lui-même. », C.V commandant la division de la Manche et de la Mer du Nord, 1921-1922

« A consacré toutes les qualités qui sont grandes à organiser militairement son bâtiment, avec un haut sentiment du devoir, conçu d'une façon un peu étroite. Malgré une extrême rigidité, n'a pas toujours su prendre de lui-même les décisions voulues avec une part de responsabilité dans

³ Jean-Michel Roche, *op.cit.*, p. 86.

⁴ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p 412.

⁵ *Ibidem*.

l'affaire L ;[...] manœuvre très bien et est un exemple pour le personnel », V.A Docteur , commandant en chef de la 1^{ère} escadre, septembre 1927- août 1929.

« Le contre amiral de Penfentenyo est l'homme de devoir intégral. Son autorité excessive, sa morale un peu étroite l'empêcheront toujours d'être un conducteur d'hommes. Ses subordonnés respecteront sa droiture, son caractère, mais ils ne s'attacheront pas à lui parce qu'il ne les comprendra jamais. Sa valeur technique est grande, ses qualités d'organisateur sont certaines mais ses qualités de marin sont simplement bonnes. Il peut devenir V.A ; mais trop âgé pour commander une escadre, je crains qu'il n'ait pas la souplesse d'esprit et la compréhension des nécessités sociales, nécessaires à un préfet maritime. Il devrait être employé dans un poste exclusivement technique », V.A Darlan, commandant en chef de la 2^{ème} escadre, octobre 1935-juin 1936.

Le V.A.E de Penfentenyo présente une progression de carrière totalement conforme à la moyenne jusqu'à l'accès au corps de officiers généraux. En revanche, un net ralentissement s'observe dans ce corps, confirmant ainsi la position de l'Al Darlan. Si ses qualités techniques sont reconnues, sa haute valeur morale, que tous s'accordent à reconnaître, est aussi perçue comme un excès de rigidité.

Principaux commandements à la mer et assimilés⁶

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Fourche</i>	C.T	1911	L.V	32 ans	1 an
<i>Panther</i>	T	11/1916-08/1917	L.V	37 ans	9 mois
<i>Somali</i>	T	11/1917-12/1918	L.V	38 ans	1 an 1 mois
Esc ^{lle} de patrouilles de Toulon		1920	C.F	41 ans	1 an
6 ^{ème} Esc ^{lle} de patrouilles		01/1921-07/1922	C.F	42 ans	1 an 6 mois
<i>Paris</i>	Cu	08/1927-08/1929	C.V	48 ans	2 ans
<i>Jean Bart</i>	Cu				
Marine Maroc		07/1932-09/1935	C.A	53 ans	3 ans 2 mois
2 ^{ème} flottille de T.		10/1935-10/1936	C.A	56 ans	1 an
Temps de commandement total					11 ans 6 mois
Temps de commandement/temps de service					27.38%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

⁶ Le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin a également assuré le commandement du secteur de défense de Brest de novembre 1936 à mai 1937 ; de l'arrondissement et du secteur de défense de Lorient d'avril 1938 à juin 1939 et est préfet maritime de la 5^{ème} région de juin 1939 à juin 1940, soit au total deux ans et huit mois supplémentaires.

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	1919 1929-1931	<i>Provence</i> 3 ^{ème} région	Aide de camp CEM	C.C C.V	40 ans 50 ans	
Etat major général et/ou en services centraux	1912-1914	Direction Militaire des Services de travaux puis DCCN	Chargé du service Artillerie	L.V	33 ans	
Ministère et poste à dimension politique	06/1939-06/1940	5 ^{ème} région maritime	PREMAR	60 ans	V.A.E	1 an

Au regard de la longévité de sa carrière, le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin présente une très faible expérience des postes d'EM et d'EMG, et il n'a jamais occupé de poste au cabinet du ministre.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

Anciens (entrés en 1896)	Co-midship (entrés en 1897)	Fistots (entrés en 1898)
Abrial	Motet	Duplat, Esteva, Gensoul

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de de Penfentenyo de Kervéréguin
Darlan	2 ^{ème} escadre	10/1935-06/1936	CEC	Cmdt 2 ^{ème} flott ^{ille} de T et <i>Jaguar</i>
Docteur	1 ^{ère} escadre	09/1927-08/1929	CEC	Cmdt <i>Paris</i> et <i>Jean Bart</i>

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de de Penfentenyo de Kervéréguin
Bouxin	<i>Bretagne Jean Bart</i>	01/1915-11/1916 03/1928-01/1929	Chef serv. Artillerie	Cmdt

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de de Penfentenyo de Kervéréguin
Abrial	DNEO	1902	<i>Redouable et Bengali</i>	<i>D'Entrecasteaux</i>
Bourragué	Paris	1937	Chef Section Etudes des armements navals puis SCEMG	Auditeur CHEDN
de Laborde		11/1922-08/1924 10/1929-08/1930	Cmdt de l'Aéronautique de frontières maritimes du sud Cmdt secteur de défense de Toulon	Défense fixe 5 ^{ème} arrondissement CEM 3 ^{ème} région
Fernet	<i>La Couronne Jules Ferry</i>	1907 1909		
Landriau	CHEN	1932-10/1932 1937	Professeur tactique sous marine CHEN/prof. Directeur des Etudes	Auditeur Auditeur CHEDN
Marquis	<i>Bretagne</i>	05/1914-07/1916		
Michelier		1937	DPM puis président CPE	Auditeur CHEDN
Motet	Toulon	11/1923-04/1925	Préfecture maritime de Toulon, chef du 1 ^{er} B	Défense fixe 5 ^{ème} arr. de Toulon
Robert	EMG	1912-12/1913	2 ^{ème} section, Appro et Défense des côtes	DCCN

Autres

Le V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin appartient une famille de tradition militaire et de marin. Son père fut C.A. Son grand-père maternel est l'amiral Gueydon. Une de ses sœurs a épousé le V.A Louis-Rémy Exelmans. Son frère Henri est C.V.

Le VA.E semble un peu en marge de l'ensemble des officiers généraux. Certes l'absence de relevés précis des services empêchent de repérer toutes les connexions possibles avec les autres officiers. Mais son absence de commandement de grandes unités ne lui ont pas permis d'avoir bon nombre d'officiers plus jeunes sous ses ordres.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Préfet maritime de Lorient, le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin est fait prisonnier au soir de sa reddition le 21 juin 1940, après avoir fait réaliser appareillages, évacuations et destructions et avoir défendu l'accès de la ville de façon chevaleresque aux Cinq chemins de Guidel.

De l'armistice à la prise de fonction.

Il est interné à Brest puis au camp de Coëtquidan avant d'être dirigé vers la forteresse de Koenigstein qu'il atteint fin juillet⁷. Il est libéré le 23 juin 1941.

Fonction entre 1941-1943.

Vice-président du conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique : décembre 1940- date de fin inconnue.

Vice-président du Comité consultatif de la famille : août 1941- 8 février 1943⁸.

⁷ Il y côtoie entre autres le général Giraud.

⁸Nous n'avons pas trouvé la date précise de sa nomination. Quant à la date de fin d'activité, elle correspond à la date de son arrestation. Il faut cependant souligner que lors de la création du Conseil supérieur de la famille qui succède au Comité (loi du 28 juin 1943), le secrétaire d'état à la Santé et à la famille, le docteur Grasset, maintient le V.A.E de Penfentenyo vice-président de ce Conseil souhaitant ainsi le remercier de son action et ne voulant se passer de

Exercice de la fonction.

Le V.A.E se met à la disposition du Maréchal dès son retour de captivité en juin et dit accepter le poste pour affirmer « *la nécessité pressante d'un retour à Dieu et aux fondamentaux religieux et moraux* »⁹. Le comité consultatif a été créé le 5 juin 1941 et a pour mission de délibérer sur les questions concernant les intérêts matériels et moraux de la famille. Il est composé de douze membres de droit, de dix représentants des mouvements familiaux et de trente personnalités désignées par le gouvernement. Il tient deux séances plénières¹⁰, dont une en octobre 1941 qui est présidée par le vice-amiral. Le V.A.E. de Penfentenyo de Kervéréguin est membre de la commission chargée des aspects de la rémunération familiale et du régime fiscal. Ce comité n'a eu aucune influence, concurrencé par le Commissariat général à la Famille. Au sein de cet organisme, il préside la sous-commission chargée du projet de statut des associations familiales, présenté en décembre 1941 et dont de grandes lignes figurent dans le chapitre XXI du *Manuel du père de famille* rédigé par le V.A.E.

Le V.A.E se met également à la disposition de la Révolution nationale en prononçant plusieurs conférences entre octobre 1942 et janvier 1943, au cours desquels il appelle à la fidélité au Maréchal, revendique la neutralité entre les blocs combattants et prône l'union de tous les Français contre les divisions voulues d'un côté par les résistants et les gaullistes et de l'autre par les ultra-collaborationnistes¹¹.

« *ses avis éclairés et [du]réconfort de sa présence* ». Allocution du Dr. Grasset, assemblée plénière du 7 décembre 1943. Cité par Jean-Claude Catherine, *op. cit.*, p. 29.

Le docteur Grasset (1892-1968) occupe les fonctions de secrétaire d'état puis ministre de la santé et à la famille dans le gouvernement de Laval d'avril 1942 à août 1944. Poursuivi par la Haute cour de justice en 1947, il bénéficie d'un non lieu. AN, 3W 28.

⁹ AN, AJ⁴⁰ 1287, manifeste de défense du V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin, 10 mars 1944.

¹⁰ Marc Boninchi, *op. cit.*, p. 51-52.

Jean-Louis Clément, *La collaboration des évêques 1920-1945*, Paris, les Indes savantes, 2011, 275 p. et p. 198.

¹¹ Jean-Claude Catherine, *op. cit.*, p. 36-38.

Le V.A.E de Penfentenyo est arrêté le 8 février 1943¹². Incarcéré à Angers pendant près de huit mois, traité comme un détenu de droit commun, il est transféré en Allemagne à Torgau fin octobre. Dès son arrestation, la Marine française tente d'obtenir sa libération, mais à partir de décembre 1943 son avenir est liée à l'évolution des relations franco-allemandes. Son procès se déroule de façon discontinue du 24 avril au 11 août 1944. Le V.A.E est condamné à six mois de prison pour participation à des réunions non autorisées, l'accusation de complicité contre l'Allemagne n'étant pas retenue. Sa libération n'intervient cependant qu'en mai 1945.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Son statut de prisonnier, sa germanophobie lui ont conféré une certaine gloire. Ainsi en juin 1945, le V.A Sablé certifie-t-il que son attitude antiallemande lui permet d'occuper un poste au Conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique¹³. Trois de ses fils « morts pour la France », François en 1940, Tanguy en 1945¹⁴ et le troisième, Alain, E.V tué en Indochine en 1946 et dont un commando marine, depuis 1947, et la promotion de l'Ecole navale de 1962-1963, portent le nom, contribuent à asseoir l'idée de sacrifice d'un homme et d'une famille pour la France. Le nom de Penfentenyo reste encore très présent dans la Marine actuelle : le petit-fils du V.A.E Hervé, le V.A.E François de Penfentenyo de Kervéréguin, a quitté le service au début des années 2000. Tout cela fait que la personne du V.A E Hervé a un quasi statut de commandeur, qui le rend intouchable. Aussi son engagement aux côtés du maréchal Pétain

¹² Sur tous ces aspects, *Ibidem.*, p.40-54.

¹³ SHD-DM, 3BB8 CE 2, note Avis sur le V.A Penfentenyo pour une poursuite de carrière au sein de la CGT du 7 juin 1945 de l'amiral Sablé.

¹⁴ http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/spip.php?page=mpf3945_liste&lang=fr, consulté le 18 mai 2012.

n'a-t-il jamais fait l'objet d'une quelconque interrogation. Comme le souligne l'amiral Sablé dans la note déjà citée : « *L'amiral Penfentenyo de Kervéréguin a accepté ce poste en raison de l'action bienfaisante qu'il pensait pouvoir mener en relation avec le Dr Sautriot [sic] du Cabinet du Chef de l'Etat, mais n'a jamais voulu s'occuper de politique.*

Violemment antiallemand, il ne perdait jamais une occasion d'exprimer ses pensées anti-collaboratrices. ». Avis en forme de viatique, qui souligne aussi la propension de la Marine à ne retenir dans cet itinéraire de "vichysto-résistant" que la dimension résistant.

Carrière post 1944

Il reste une personnalité reconnue au sein de la Marine. En 1953, il est membre du tribunal maritime permanent de Brest devant juger le V.A Bérenger¹⁵. En 1966, la Marine lui demande de le représenter pour les cérémonies de Lorient pour l'inauguration d'un monument sur les hauts lieux de son combat héroïque¹⁶.

Le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin se situe dans la mouvance intégriste du catholicisme. Il collabore à la revue *Verbe* de la Cité catholique à partir de 1957 et contribue avec d'autres militaires, en particulier le C.A Auphan, à fournir une armature idéologique d'essence catholique à la guerre contre-révolutionnaire¹⁷. Il est le fondateur en 1968 de l'association *Rénovation de l'ordre chrétien* qui se donne pour mission de « *réveiller, rénover, promouvoir,*

¹⁵ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2471/1, dossier du V.A Bérenger, lettre du 1^{er} décembre 1953 du Ministre de la Défense nationale au secrétaire d'état à la marine, Il siège aux côtés des amiraux Nomy, Ortoli (alors V.A) et Sala (alors V.A.E), du V.A.E Lambert et du V.A Durand-Viel.

¹⁶ SHD-DM, CC7 4°Moderne 2392/8, dossier du V.A.E Penfentenyo de Kervéréguin, lettre du 19 mai 1966, n°07234 MA/CM/OGA-2, chef du cabinet militaire du ministre des armées

¹⁷ Marie-Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, La découverte, 2004, 452 p. et p. 159-160.

*renforcer et défendre les principes les traditions, les mœurs et l'honneur de l'Ordre Chrétien »*¹⁸.

En 1969, il soutient l'abbé Georges de Nantes, fondateur de la Ligue de la Contre-réforme catholique.

Son frère Jean, *Jehan*, est un des fondateurs en 1945 de l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame en tant que lieutenant magistral¹⁹, ordre qui vient en aide à Paul Touvier dès 1949²⁰. Le petit-fils du V.A.E Hervé, le V.A.E François, perpétue cet attachement au catholicisme traditionnaliste : il a été président jusque 2012 de *Civitas*.

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

Manuel du père de famille, Flammarion, 1941, 156 p.

Vivre... ? ou mourir... ? Lettres à François. La famille est la cellule fondamentale de la société., Leur prospérité et leur décadence vont de pair, Paris, P. Lethielleux, 1946, 208 p.

Allocution de l'Amiral de Penfentenyo prononcée pour l'inauguration du monument érigé aux Cinq Chemins de Guidel en mémoire du combat du 21 juin 1940, mai 1966, 7 p.

Souvenirs et témoignages. A la mémoire de Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, vice-amiral d'escadre. Recueil de textes extraits du journal de H. de Penfentenyo de Kervéréguin, 1914-1945, Paris, M. de Penfentenyo, 1976, 166 p.

REFERENCES

Éléments bibliographiques

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p.412.

Jean Claude Bourgeois, *Penfentenyo, grandes et petites histoires d'une famille bretonne*, Editions Jcb, 2011, 410 p.

Jean-Claude Catherine, *L'amiral de Penfentenyo : profil politique 1940-1945, op. cit.*

Hubert Granier, *op. cit.*, p.167-176.

¹⁸ R.P M-L. Guérard des Lauriers, *Homélie prononcée par le Révérend Père M- L. Guérard des Lauriers O .P au cours de la messe célébrée en l'église de Port-Marly le 15 mars 1971 pour l'anniversaire de la mort de notre vénéré fondateur, l'Amiral de Penfentenyo de Kervéréguin*, Aurillac, Ed ; Gerbert, 1971, 15 p., p.1.

¹⁹ <http://www.militia-sanctae-mariae.org/fr/index.htm>, consulté le 13 juin 2011. Jacques Leclercq, *op. cit.*, p.107et 143.

²⁰ René Rémond, (dir.) *Paul Touvier et l'Eglise. Rapport de la Commission historique instituée par le cardinal Decourtray*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e Siècle, 1992, 418 p. et p.303-304. Jean, en tant que grand-maître aurait reçu en 1964 Paul Touvier « *passant sur ses hésitations à admettre un homme qui avait appartenu sous l'occupation à une police supplétive travaillant pour l'ennemi* ». *Ibidem*, p. 304.

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin.*

Michel-Louis Guérard des Lauriers, *Homélie prononcée par le R.P au cours de la messe célébrée en l'église de Port-Marly le 15 mai 1971 pour l'anniversaire de la mort de l'Amiral Penfentenyo de Kervéréguin*, Aurillac, Ed. Gerbert, 1971, 14 p.

Valentine Penfentenyo de Kervéréguin, *Une très ancienne famille de Bretagne, les Penfentenyo*, Paris, chez l'auteur, 1990, 165 p.

Sources principales²¹

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 2392/8, dossier personnel du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin.

TTA 118 : note de renseignements du 12 octobre 1943 du secrétaire d'état à la Marine rapportant des indications fournies par le V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin à son avocat. Lettre de Mme de Penfentenyo du 22 novembre 1943.

TTA 120 : comptes-rendus des entretiens franco-allemands entre C.C Ruault-Frappart et C.C Girardin, Vichy, mai-juin 1944.

TTA 132 : comptes-rendus des entretiens franco-allemands Renault-Von Jordis, Torgau, mai-juillet 1944.

TTA 287 : dossier de Penfentenyo de Kervéréguin.

AN

2 AG 605, travaux du Comité consultatif de la famille.

AJ⁴⁰ 1287, mémorandum du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin pour sa défense (mars 1944).

²¹ Nous devons au travail de J. Cl Catherine la plupart des archives que nous mentionnons ici.

V.A Charles Platon 19 septembre 1886 (Pujols sur Dordogne, Gironde) -
28 août 1944 (Valojoux, Dordogne).

Secrétaire d'Etat aux Colonies : septembre 1940 - avril 1942.

Secrétaire d'Etat près du vice-président du Conseil : avril 1942 - mars 1943.



©L'API/Roger-Viollet

Le V.A Platon, secrétaire d'Etat aux Colonies en avril 1941.



©LAPI/Roger-Viollet

Le V.A Platon avec Otto Abetz à la journée de la Légion tricolore dans la cour des Invalides, Paris, 24 août 1942¹.

¹ Au premier plan, Fernand de Brinon, à la gauche d'Otto Abetz, Rudolf Schleier.

Le V.A Platon vu par...

Albert Chatelle² :

« Il manifeste en toutes circonstances un esprit réfléchi. Porté à l'étude, à la méditation, à la vie intérieure, sans que cela altère son sens de l'action et sa promptitude de décision.

Toute trace de frivolité est écartée de sa personne. Il porte le monocle mais ses cheveux sont taillés ras à l'ordonnance. Rien de superflu comme à bord d'un navire quand sonne le branle-bas de combat. Sous cette calotte de cheveux noirs, nets et brefs, s'accuse l'énergie de son visage rasé de frais, au teint mat de méridional, aux joues ascétiques, avec des yeux d'un gris bleuté pâle que les veilles cernent de bistre. De stature moyenne, il va d'une allure souple et nerveuse, corps de sportif, visage de moine. Mais il est protestant et protestant pratiquant. Ajoutons encore qu'il ne se départit jamais de sa courtoisie avec les hommes et apporte toujours une attention scrupuleuse aux exposés de ses subordonnés, qu'il interrompt parfois d'une question nette, précise, impérieuse à laquelle l'on ne peut se dérober, ramenant rapidement ses interlocuteurs aux faits concrets si leurs idées lui paraissent s'attarder dans l'abstraction. »

² Albert Chatelle, *op. cit.*, p. 56. Albert Chatelle fut E.V sous les ordres du V.A Platon à Dunkerque.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père bibliothécaire, mère, directrice de l'Ecole d'institutrices.

Situation de famille : marié, quatre enfants.

Carrière

Entrée au service : 1904 à 18 ans 1 mois.

Fusillé en août 1944.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
15 ^{ème}	17 ^{ème} /48

Spécialité militaire

Torpilleur (1912)

Certificat de navigation sous-marine (1924)

Stage aéronautique (1931)

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1922.

Langue : anglais, lu ; allemand, parlé (Néanmoins le V.A Platon reçoit les remerciements du ministre par décision du 11 mars 1913 pour la traduction de documents allemands).

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Platon	05/10/1907	21 ans 1 mois	05/10/1909	23 ans 1 mois	17/03/1917	30 ans 6 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	14/06/1923	36 ans 9 mois	11/01/1927	40 ans 4 mois	05/07/1933	46 ans 10 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	06/10/1939	53 ans 1 mois	17/12/1941	55 ans 3 mois				
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Léon Gambetta de 10/1907 à 03/1908

Vaucluse de 04/1908 à 09/1908

Surprise de 09/1908 à 11/1909

Victor Hugo de 06/1910 à 02/1911

Gaulois de 02/1911 à 09/1911

Cécille de 10/1911 à 04/1912

Ecole de la Méditerranée, Ecole des officiers torpilleurs de 05/1912 à 09/1912

Sous marins de Calais de 10/1912 à 01/1913

1^{ère} escadrille sous marins de 02/1913 à 07/1915

Germinal de 07/1915 à 01/1916

Capitaine Mehl de 01/1916 à 04/1916

1^{ère} escadrille sous marin de la Manche de 04/1916 à 06/1917

Opale de 10/1917 à 03/1918

Sous marins de Toulon de 04/1918 à 11/1918

Dunois de 03/1919 à 08/1919

Cherbourg de 09/1919 à 12/1919

Fulton de 01/1920 à 11/1921

EGN 11/1921 à 11/1922

Escadre de la Méditerranée, *Amiral Senès* de 11/1922 à 07/1923

Jeanne d'Arc de 08/1923 à 09/1925

Casque de 10/1925 à 11/1925

Matelot Leblanc de 11/1925 à 10/1926

EGN et CHEN (professeur de tactique de surface) de 11/1926 à 12/1928

1^{ère} escadre, 3^{ème} escadrille de torpilleurs, *Tornado* de 02/1929 à 08/1930 (avec *Trombe*, *Typhon* et *Tramontane*)

1^{ère} escadre

Provence de 02/1931 à 08/1931

Lorraine de 09/1931 à 10/1932

CHEN (professeur) de 10/1932 à 09/1933

EMG, 3^{ème} bureau de 09/1933 à 10/1935

10^{ème} D.C.T et *Le Fantasque* de 11/1935 à 11/1937

Marine Dunkerque de 01/1938 à 11/1939.

Durée totale au service au 1^{er} juillet 1940

Terre : 9 ans 9 mois	Mer : 25 ans 6 mois
----------------------	---------------------

Total : 35 ans 3 mois

Ratio mer/temps de service

Corpus 72.75%

Platon 71.43%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Campagne en Baltique de 1801*, Ecole de guerre navale, 1922, 18 p.

(L.V) *La tactique des sous-marins alliés avant et pendant la guerre*, Ecole de guerre Navale, 1922, 83 p.

(C.C) *Tactique appliquée des forces de surface*, EGN, 1926-1927.

(C.F) *La bataille du Jutland*, 2 volumes, EGN, 127 p.1928

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
24/01/1919	12/02/1930	30/05/1940		

Chevalier du Mérite maritime

Commandeur Etoile noire d'Anjouan

Commandeur dragon d'Annam

Croix de 1^{ère} classe des services militaires volontaires

Commandeur Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Chevalier Polonia Restituta

Chevalier Cèdre du Liban

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction pour les tirs d'honneur (1911)

Remerciements par décision ministérielle du 11 mars 1913 pour la traduction de documents allemands.

Remerciements par décision ministérielle du 17 mai 1915 pour la description d'une torpille allemande trouvée en mer.

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 19 janvier 1927 au C.C Platon commandant le *Matelot Leblanc* à l'occasion des concours de lancements de torpilles en 1926.

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 17 février 1930 au C.F Platon, commandant de la 3^{ème} division de torpilleurs à la suite des concours d'honneur de 1929

Félicitations par décision ministérielle du 11 février 1931 au C.F Platon, commandant *la Tornade* à la suite du concours d'honneurs

Extrait de la lettre n°988 EMG 3 du 2/11/1937 adressée au V.A commandant en chef l'escadre de l'Atlantique « *vous voudrez bien faire savoir à cet Officier supérieur que j'ai appréciée l'activité dont il a fait preuve et l'attitude pleine de fermeté et de tact qu'il a montré en plusieurs circonstances et particulièrement pour l'affaire du cargo français Cens.* ».

Citation à l'ordre de la mer par ordre n°1197 FMF 3 du 24 mai 1940 du C.A Platon, commandant le groupe des secteurs du nord « *A lors de l'invasion allemande en Hollande, énergiquement mené à bien l'organisation de la défense de Flessingue malgré les bombardements violents de l'ennemi.* ».

Citation à l'ordre de la mer télégramme n° 7073 du 26 mai 1940 de l'Amirauté française à Amiral Nord « *pour le courage, l'énergie et le patriotisme dont ils font preuve dans la défense d'un position d'importance vitale.* ».

Citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre n°1223 FMF du 30 mai 1940, du C.A Platon, Gouverneur de Dunkerque [et l'Al Abrial] « *dont les noms resteront attachés à la résistance héroïque opposée à l'invasion par la Place maritime de Dunkerque*».

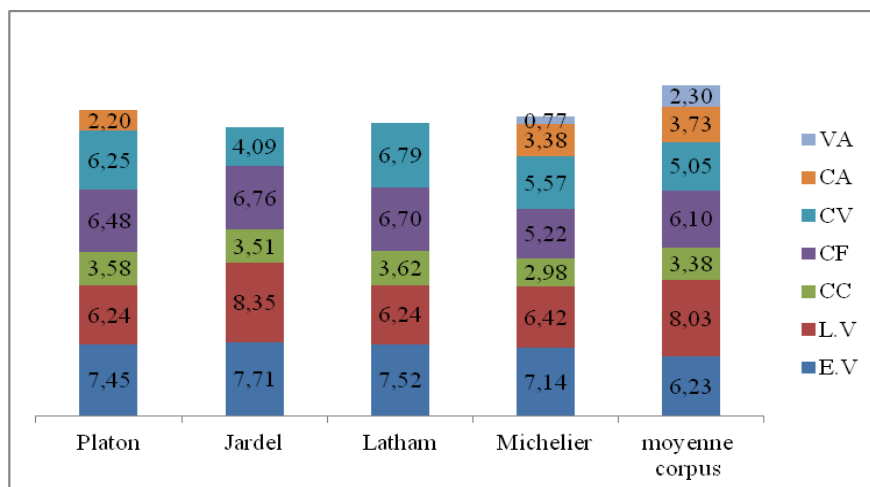
Citation à l'ordre de la mer par ordre n°12 C du 5 juin 1940, « *Nommé dans des circonstances critiques Gouverneur de Dunkerque a su, par son courage tranquille, ses fermes dispositions assurer magnifiquement jusqu'au bout la Défense de la Place. N'a quitté son poste que sur ordre et le dernier après la fin de toutes les opérations d'embarquement.* ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Missions en mer du Nord et dans la Manche.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« *Maitrise technique très forte permettant de traiter les questions avec une maitrise incontestable. Capacités techniques grâce à des connaissances et une méthode de travail* » ;
Commandant du Germinal, 1915.

« *A procédé avec une conscience absolue et une capacité remarquable à l'armement du Fulton* »,
1921.

« *Sérieux, consciencieux et froid. Jugement très sûr et très droit. Haute valeur morale.* » C.V
Moreau commandant la 1^{ère} escadrille de Torpilleurs, juillet 1930.

« *Valeur droite et sympathique Caractère ferme allant parfois jusqu'à la raideur [...] son esprit méthodique et logique le conduit parfois à appliquer un peu trop rigidement des principes d'école. Cette tournure d'esprit n'empêche pas le commandant Platon d'être un officier hors de pair.* », C.A Abrial, SCEMG.

« *Droit. loyal. Haute valeur morale. Froid. Un peu rigide et absolu dans son jugement. Extrêmement réfléchi. Ton légèrement doctoral surtout en groupe mais un fond naturel et confiant. Manœuvre correctement mais a encore besoin d'un peu de pratique.* », C.A Duplat
commandant de la 4^{ème} division légère, 1936.

« *A besoin d'acquérir la pratique de la mer* », Al Darlan, CEC de la 2^{ème} escadre, 1936.

Le V.A Platon témoigne d'une progression de carrière plus lente que la moyenne. Si ses qualités de torpilleur sont excellentes, celles de manœuvrier le sont moins. Ses qualités d'organisateur, son jugement sûr sont tempérés par une rigidité que ne cache pas sa valeur morale. Son parcours montre qu'il n'a tenu aucune fonction basée dans les colonies ou Outre-mer.

Principaux commandements à la mer et assimilés³

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Opale</i>	SM	10/1917-03/1918	L.V	31 ans	5 mois
<i>Fulton</i>	SM	01/1920 à 11/1921	L.V	34 ans	1 an 10 mois
<i>Casque</i>	C.T	10/1925-11/1925	C.C	39 ans	1 mois
<i>Matelot Le Blanc</i>	T	11/1925-10/1926	C.C	39 ans	11 mois
3 ^{ème} esc de T.		02/1929-09/1930	C.F	43 ans	1 an 7 mois
10 ^{ème} D.C.T et <i>Le Fantasque</i>	C.T	11/1935-11/1937	C.V	49 ans	2 ans
Temps de commandement total					6 ans 10 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					19.51% <i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	11/1922 - 07/1923	Esc de la Med	EM	L.V	36 ans	9 mois
	02/1931-10/1932	Esc de la Med	SCEM	C.F	45 ans	1 an 8 mois
Etat major général et/ou en services centraux	09/1933 - 10/1935	3 ^{ème} bureau	Chef	C.V	47 ans	2 ans 1 mois
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Son parcours moyen, malgré un temps à la mer quasiment conforme à la moyenne, se traduit par un temps de commandement à la mer nettement en deçà de la moyenne. Ses expériences d'état-major sont relativement brèves et restent limitées aux affaires de la Marine.

³ Le V.A Platon a également assuré le commandement de Marine Dunkerque de janvier 1938 à novembre 1939 ; du secteur de Boulogne et Dunkerque de novembre 1939 à juin 1940, soit deux ans cinq mois supplémentaires. Il a également été chef du 3^{ème} bureau de l'EMG de septembre 1931 à octobre 1935.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1903)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1904)</i>	<i>Fistots (entrés en 1905)</i>
Denis de Rivoyre, Le Loup	Jardel, Latham, Michelier	Fenard

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Platon
Abrial	EMG	10/1934-10/1935	SCEMG	Chef 3 ^{ème} B
Darlan	2 ^{ème} escadre	11/1935-07/1936	CEC (n+2)	Cmdt <i>Fantasque</i>
de Laborde	Esc de l'Atl	06/1936-11/1937	CEC (n+2)	Cmdt <i>Fantasque</i>
Duplat	2 ^{ème} esc.	11/1935-05/1936	Cmdt de la 4 ^{ème} D.L et groupe de C.T	Cmdt <i>Fantasque</i>
Gensoul	EMG	09/1933-10/1934	2 ^{ème} SCEM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Robert	1 ^{ère} escadre	02/1929-09/1929 04/1931-01/1932	Cmdt flottille de T CEC (n+2)	Cmdt 3 ^{ème} esc de T SCEM

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Platon
Marzin	10 ^{ème} C.T	08/1936-09/1937	Cmdt l' <i>Audacieux</i>	Cmdt 10 ^{ème} D.C.T et <i>Le Fantasque</i>
Négadelle	3 ^{ème} D.T	02/1929-01/1930 01/1930-04/1930	Cmdt <i>Trombe</i> Cmdt <i>Ouragan</i>	Cmdt

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Platon
Auphan	1 ^{ère} escadre <i>Idem</i> Paris	02/1931-09/1931 09/1931-10/1932 07/1934-10/1935	Cmdt <i>Duquesne</i> Cmdt <i>Guépard</i> Chef adjt du CMM	SCEM <i>Idem</i> Chef du 3 ^{ème} B.
Bard	1 ^{ère} esc. Paris	09/1931-10/1932 10/1933-08/1935	CEM 1 ^{ère} flottille Professeur CHEN	SCEM 1 ^{ère} esc. Chef 3 ^{ème} Bureau
Barnaud	EGN	11/1921-11/1922	Auditeurs	
Barois	EGN 1 ^{ère} escadre	12/1921-11/1922 08/1931-10/1932	Auditeur Cmdt <i>Albatros</i>	Auditeur SCEM
Battet	Paris 2 ^{ème} escadre	09/1933-08/1934 10/1935-10/1936	Chef adjt du CMM Cmdt <i>Indomptable</i>	Chef 3 ^{ème} B. Cmdt <i>Fantasque</i>
Bourragué	EGN	11/1926-12/1927	Prof d'E.M	Prof de tactique
Bouxin	CHEN Paris	10/1932-09/1933 09/1933-10/1934	Prof de tact. de surface	Professeur Chef 3 ^{ème} B
Broussignac	1 ^{ère} escadre	05/1931-09/1931 09/1931-04/1932	<i>Provence</i> <i>Lorraine</i>	SCEM (<i>Provence</i>) SCEM (<i>Lorraine</i>)
Darlan	Paris	09/1933-05/1934	Directeur du CMM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Decoux	EMG	09/1933-10/1935	Chef Section (Etudes) des armements navals	Chef 3 ^{ème} Bureau
Denis de Rivoyre	EGN	12/1921-11/1922	Auditeurs	
Duplat	1 ^{ère} Esc. Paris	11/1922-07/1923 01/1928-11/1928	SCEM, <i>Bretagne</i> CHEN, auditeur	EM de <i>l'Amiral Sénès</i> EGN, professeur
Dupré	Paris	09/1933-09/1934	s/s chef du CMM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Fenard	EGN Paris	1922 09/1933-08/1935	Auditeur Chef adjoint CMM	Auditeur Chef 3 ^{ème} bureau
Fernet	EGN/CHEN	12/1932-09/1933	Auditeur au CHEN puis professeur à l'EGN	Professeur au CHEN
Gensoul	1 ^{ère} escadre	11/1926-08/1927 02/1931-08/1931	Auditeur CHEN Cmdt <i>Provence</i>	Prof tactique EGN SCEM (<i>Provence</i>)
Godfroy	<i>L. Gambetta</i> 1 ^{ère} escadre EMG	10/1907-03/1908 11/1931-10/1932 10/1934-10/1935	Cmdt <i>Duquesne</i> Chef du serv central Aéronautique	SCEM Chef 3 ^{ème} bureau
Gouton	EGN CHEN EMG	12/1921-10/1922 01/1933-09/1933 10/1933-06/1935	Auditeur Auditeur 1 ^{er} B, chef section matériels	Auditeur Professeur Tactique Chef 3 ^{ème} Bureau
Herr	1 ^{ère} escadre	11/1922-07/1923	CEM	EM de <i>l'Amiral Senès</i>

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Platon
Jardel	1 ^{ère} escadre	08/1931-10/1932	SCEM	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>
Lafargue	Esc de l'Atl	11/1936-11/1937	Cmdt <i>Béarn</i>	Cmdt <i>Fantasque</i>
Landriau	EGN	12/1921-08/1922 11/1926-12/1927	Auditeur Prof. de tactique des S.M	Auditeur Prof. tactique de surface
Latham	EGN/CHEN	05/1927-12/1928	Prof tact. aérienne CHEN	Prof tactique EGN
Le Bigot	Paris	09/1933-10/1935	Attaché à la prés. de la République	Chef du 3 ^{ème} Bureau
Le Loup	EMG	09/1933-01/1934	Chef 3 ^{ème} Bureau	1 ^{er} B. Chef section Mobilisation
Le Luc	1 ^{ère} escadre	02/1929-10/1929 04/1931-10/1932	Cmdt <i>Jaguar</i> et CEM 1 ^{ère} flottille de T. Cmdt <i>Colbert</i>	Cmdt 3 ^{ème} esc de T et <i>Tornado</i> SCEM
Marquis		1927	Auditeur CHEN	Prof. tactique EGN
Marzin	1 ^{ère} escadre Paris	06/1931-10/1932 09/1933-09/1934	SCEM 1 ^{ère} D.L Off d'ord du ministre	SCEM Chef 3 ^{ème} B
Michelier	EMG	12/1933-09/1934	S/s directeur DPM	Chef 3 ^{ème} Bureau
Platon	1 ^{ère} escadre	04/1931-10/1932	CEM du groupe de C.T	SCEM

Il est assez tardivement dans la hiérarchie directe des futurs caciques du régime de Vichy. Ses contacts avec les autres officiers ne sont pas que parisiens : il navigue aussi avec bon nombre d'entre eux.

1940-1944

La guerre de 1939-1940.

Commandant de secteur de Boulogne et de Dunkerque : 16 novembre 1939-25 juin 1940

Gouverneur de Dunkerque : 21 mai 1940- 3 juin 1940.

Marine Dakar : 9 juillet 1940-23 août 1940.

Fonction entre 1940-1944.

Secrétaire d'Etat aux colonies : 7 septembre 1940-18 avril 1942.

Secrétaire d'Etat près la vice-présidence du Conseil : 18 avril 1942 -27 mars 1943

Exercice de la fonction.

En tant que secrétaire d'Etat aux Colonies, le V.A Platon s'emploie à la mise en œuvre de la politique de Vichy. Sa défiance à l'égard des systèmes électifs et représentatifs l'amène à étendre la législation de suspension des conseils municipaux. Il se situe dans la lignée de la promotion des cultures locales, refusant toute politique d'assimilation. Se faisant il promeut une politique qui entrouvre la porte aux revendications indépendantistes. Sa conception politique des relations entre Métropole et Empire l'amène à imaginer un système où les populations locales ne sont que très peu représentées, le pouvoir étant essentiellement aux mains de fonctionnaires nommés par Paris. Sur le plan économique, il est favorable à un renforcement des pouvoirs de l'Etat pour mettre en place une exploitation rationnelle des colonies et mettre fin aux monopoles privés. Il est un ardent défenseur de la création de la Légion en Afrique du Nord. Lorsqu'il accède aux fonctions de secrétaire d'Etat auprès de la vice-présidence du Conseil, le V.A Platon prend en particulier en charge la lutte contre la franc-maçonnerie. Il fait du Service des Sociétés secrètes un des fers de lance de cette lutte, et encourage ses agents à aussi participer à la lutte contre toute forme d'opposition. Il fait aussi de la Légion et du SOL un des relais de sa politique d'exclusion.

Son départ du pouvoir résulte de ses désaccords profonds avec Pierre Laval, qu'il juge insuffisamment collaborationniste. En effet, depuis le débarquement de novembre 1942, le V.A Platon est très favorable à une collaboration militaire avec l'Allemagne. Tous les contacts qu'il mène entre mai 1943 et juillet 1944 vont dans le sens d'une réorientation de l'action politique du gouvernement vers une plus grande collaboration, y compris politique, avec l'Axe. Mais au moment où il s'engage sur cette voie, le V.A Platon est en fait un homme seul, qui n'a l'oreille d'aucun des acteurs principaux.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Le V.A Platon est enlevé par un groupe de FTPF dans sa propriété de Pujols sur Dordogne. Il est jugé le 23/24 juillet, condamné à mort et fusillé un mois plus tard le 28 août, alors que, la Dordogne ayant été libérée, il aurait dû être remis aux autorités en place. L'ordre d'exécution donné vraisemblablement par les plus hautes instances du Parti communiste répond en réalité à des enjeux politiques nationaux et locaux pour le Parti " des cent mille fusillés" et dépasse largement le cadre de la personne de l'amiral.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Odile Girardin-Thibaud, « L'ultra collaborationnisme d'un amiral en politique : l'amiral Platon, 1943-1944 », *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n°9-10, 2006, p 265-272.

Odile Girardin-Thibaud, « Un marin en politique : l'amiral Platon, 1940-1944 », *op. cit.*.

Odile Girardin-Thibaud, *L'amiral Platon en politique, 1943-1944*, *op. cit.*.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p. 424.

Jean-Marc van Hille, *op. cit.*.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1078/2, dossier personnel du V.A Platon.

AN

F^{1a} 4030 et 4031, scellés Platon.

72AJ 249, dossier Amiral Platon.

3W316, dossier Platon.

2AG 646, mémoire concernant l'Empire.

F⁶⁰107 et 108 Papiers de fonctions en tant que secrétaire d'Etat auprès de la vice-présidence du Conseil.

APP

GA P3, notes des Renseignements généraux concernant le VV.A Platon (ami 1943-octobre 1944)

MAE

Papier Rochat, 58, dossier H, dossier de l'amiral Platon.

BNF

Fonds Aragon, papiers Platon.

ADG

SC 501, 523 et 572, rapports sur la présence en 1943 de l'amiral dans sa propriété et sur son enlèvement

195AW3, *idem supra*.

ADHV

186 W1/53 Papiers du commissaire de la République concernant l'enquête de 1944-1945 sur l'exécution de l'amiral.

Sources imprimées

Préfaces/Dédicaces rédigées par le V.A Platon

Les documents maçonniques, « Avant Propos » Janvier 1942, n°4.

Les documents maçonniques, « Avant Propos » Février 1943, n°5, (déclaration à Paul Modave, « Gerbe » du 28 janvier 1943).

Gabriel Bonnet, *Memorial de l'Empire : à la gloire des troupes coloniales. Exergue du Maréchal Pétain. Récits recueillis par le Commandant G. Bonnet*, [lettres-préfaces du général Huntziger et de l'amiral Platon], Paris, Sequana, 1941, 255 p.

Hervé Cras, *Jaguar, Chacal, Léopard : la 2^{ème} division de contre torpilleurs à Dunkerque*, préface de l'amiral Platon, Paris, Séquana, Editeur, 1942, 159 p.

Al Georges Robert, 31 janvier 1875 (Courseulles, Calvados) - 02 mars 1965 (Paris).

Haut commissaire aux Antilles : septembre 1939 - juillet 1943.

Arrivée à Lyon de l'Al Robert en provenance de
Lisbonne, janvier 1944.



©France Empire

©Ceges n°90395, Lapi 20174



Entrevue entre le
maréchal Pétain et l'Al
Robert, janvier 1944.

©Ceges, n°90689, D.N.P. [Siphol].

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père industriel (manufacturier, dentellerie).
Situation de famille : marié, trois enfants.

Carrière

Entrée au service : 1893 à 18 ans 9 mois.
Mise à la retraite : mars 1947.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
	16 ^{ème}

Spécialité militaire

Brevet d'officier canonier (1907)

Formation complémentaire

Sous marinier (sans certificat).
Ecole supérieure de Marine : 1914.
Centre des hautes études navales :
Langue : anglais, lu et traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Robert	05/10/1896	21 ans 9 mois	05/10/1898	23 ans 9 mois	12/10/1905	30 ans 9 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
			27/12/1916	41 ans 11 mois	09/03/1921	46 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	05/11/1926	51 ans 10 mois	15/04/1930	55 ans 3mois			01/09/1939	64 ans 7 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 4 mois</i>

Principales affectations

Magenta de 10/1896 à 08/1897

Charles Martel de 08/1897 à 10/1898

Rance de 02/1899 à 06/1900

Sainte Barbe de 10/1900 à 04/1902

Algésiras de 08/1902 à 03/1904

Défense mobile Saint Servan de 03/1904 à 09/1925

Phoque de 01/1906 à 09/1907

Ecole des officiers canonniers

Pothau de 11/1907 à 02/1908

La Couronne de 03/908 à 06/1908

Pothau de 07/1908 à 08/1908

Amiral Aube de 11/1908 à 09/1909

Carnot de 10/1909 à 12/1910

Etat-major général, 2^{ème} section de 01/1911 à 12/1913

Justice de 01/1914 à 08/1915

Mameluck de 08/1915 à 10/1916

Direction centrale de l'Artillerie navale de 10/1916 à 05/1918

6^{ème} escadrille de torpilleurs et *Commandant Rivière* de 05/1918 à 05/1919

1^{ère} escadrille de torpilleurs et *Casque* de 05/1919 à 01/1920

Etat-major général, 1^{er} bureau de 02/1920 à 09/1921

Jean Bart de 09/1921 à 09/1923

Conseil supérieur de la Défense nationale et Etat-major général de 09/1923 à 04/1928

1^{ère} escadre, flottille de torpilleurs et *Jaguar* de 05/1928 à 09/1929

Direction du personnel militaire de la Marine, de 09/1929 à 03/1931

1^{ère} escadre

Provence de 04/1931 à 08/1931

Lorraine de 09/1931 à 01/1932¹

Inspecteur générale des Forces maritimes de la Méditerranée de 01/1932 à 01/1937.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1942²

Terre :

Mer :

Total : 46 ans 8 mois

Ratio mer/temps de service

Corpus 72.75%

¹ Il y a une incertitude sur cette date : les deux récapitulatifs des états de service mentionnent deux dates différentes de fin de fonction de CEC de la 1^{ère} escadre : fin janvier 1932 et fin novembre 1932. Etienne Taillemite dans son dictionnaire retient la date de janvier 1932. Nous nous alignons sur cette position attestée par une source. Néanmoins, on peut s'étonner de la courte durée de ce commandement, qui, normalement est de deux ans.

² Le dossier personnel ne comprend le détail des services que jusqu'en 1929.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
11/07/1909	05/05/1919	26/01/1928	30/06/1932	30/12/1936

Officier d'Académie
Médaille coloniale Madagascar
Chevalier du Mérite agricole
Chevalier de l'Etoile d'Anjouan
Officier du Nichan Iftikhar

Décorations étrangères

Commandeur de Sainte Anne de Russie
Distinguished Service order
Médaille de Valore Militare (Italie)
Chevalier de Karageorges
Chevalier SS Maurice et Lazare
Aigle blanc de Serbie

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction en 1914 (suite à l'enseignement suivi à l'Ecole supérieur de Marine).

Félicitations du ministre pour la capture d'un navire allemand à Syra et pour l'arrestation de personnes suspectées d'espionnage

Témoignage officiel de satisfaction pour son intervention lors de l'incendie de Smyrne en 1922.

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec *Justice* campagnes en mer Adriatique et Ionienne (destruction du croiseur autrichien Zenta devant Cattaro³)

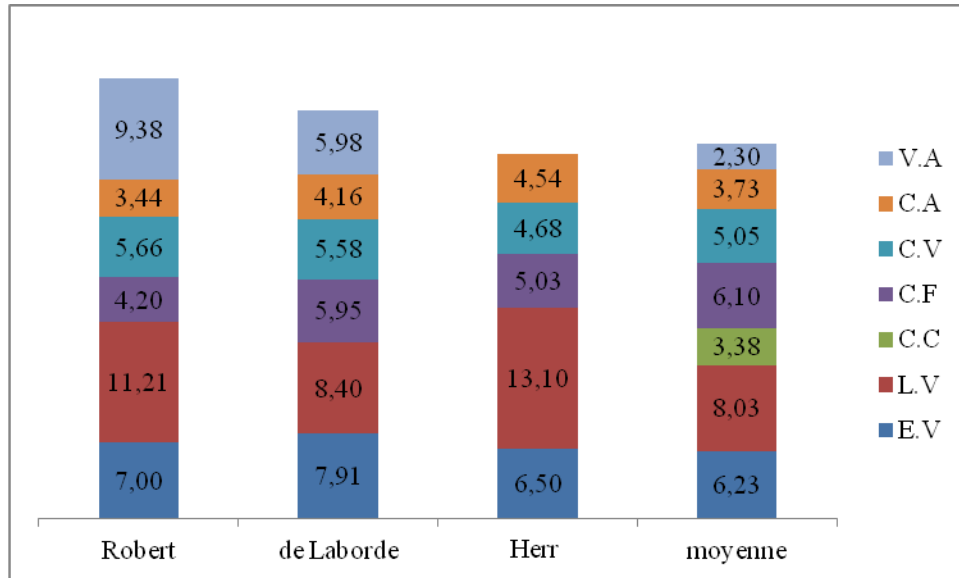
Avec *Mameluck*, participation au sauvetage d'un transport torpillé et à l'évacuation de l'armée serbe⁴, escorte des sous-marins *Faraday* et *Le Verrier* à Milo⁵

³ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 274.

⁴ Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 456.

⁵ Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p.325.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles d'officiers les plus proches en termes de date d'entrée au service et de la moyenne du corps⁶



L'Al Robert mène une carrière parfaitement conforme à la moyenne du groupe, voire un peu plus rapide pour l'accès aux étoiles. En revanche, sa progression au sein du corps des officiers généraux est très lente.

⁶ Le V.A Herr est entré à Navale en 1890 et l'Al de Laborde en 1895.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Phoque</i>	SM	01/1906-09/1907	L.V	31 ans	1 an 8 mois
<i>Mameluck</i>	T	08/1915-10/1916	L.V	40 ans	1 an 2 mois
6 ^{ème} esc ^{lle} de T et <i>Commandant Rivière</i>		05/1918-05/1919	C.F	43 ans	1 an
1 ^{ère} esc ^{lle} de T et <i>Casque</i>		05/1919-01/1920	C.F	44 ans	8 mois
<i>Jean Bart</i>	Cu	09/1921-09/1923	C.V	46 ans	2 ans
Flot ^{lle} de T de la 1 ^{ère} esc. et <i>Jaguar</i>		05/1928-09/1929	C.A	53 ans	1 an 4 mois
1 ^{ère} escadre		04/1931-01/1932	V.A	56 ans	9 mois
FM de l'Atlantique Ouest ⁷		09/1939-07/1940	AI	64 ans	10 mois
Temps de commandement total					9 ans 5 mois
Temps de commandement/temps de service <i>Moyenne corpus</i>					20.04% 24.99%

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	NEANT					
Etat major général et/ou en services centraux	01/1911-12/1913	2 ^{ème} section	Chef section Appro et défense des côtes	C.C	36 ans	2 ans 11 mois
	10/1916-05/1918	D.C.A.N		C.C	41 ans	1 an 7 mois
	02/1920-09/1921	1 ^{er} B	Chef section Matériels	C.F	45 ans	1 an 7 mois
	09/1923-04/1928		SCEMG	C.V	48 ans	4 ans 7 mois
	09/1929-03/1931	DPM	Directeur	C.A	53 ans	1 an 6 mois

⁷ L'Al Robert conserve ce commandement jusqu'en juillet 1943.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Ministère et poste à dimension politique	01/1932-01/1937	Insp gale des FM de la Med (cf de Londres)	Inspecteur	V.A	56 ans	5 ans

De 1923 à 1937, l'Al Robert exerce quasiment des fonctions importantes à l'EMG en pleine période de reconstruction de la Marine. Il dirige la délégation française à la conférence de Londres en 1935 et les négociations sur la sortie du traité de Washington.

Réseaux/entourages

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Robert
Herr	EMG/1 ^{er} B.	05/1920-06/1921	Chef	Chef de la section Matériels

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Robert
Auphan	Paris	10/1926-04/1928	Secrétaire particulier du ministre	SCEM
	1 ^{ère} escadre <i>Idem</i>	04/1931-09/1931 09/1931-01/1932	<i>Cmdt Duquesne</i> <i>Cmdt Guépard</i>	CEC (n+2) <i>Idem</i>
Barois	1 ^{ère} escadre	08/1931-01/1932	<i>Cmdt Albatros</i>	CEC (n+2)
Bléhaut	1 ^{ère} escadre	04/1931-01/1932	<i>Cmdt Alcyon</i> et 11 ^{ème} D.T	CEC
Bourragué	Flot ^{lle} de T de la 1 ^{ère} esc	05/1928-05/1929	<i>Cmdt 7^{ème} esc^{lle} de torpilleurs et Le Mars</i>	<i>Cmdt</i>
Bouxin	1 ^{ère} escadre	04/1931-10/1931	<i>Cmdt Jaguar</i>	CEC

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Robert.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Robert
Broussignac	1 ^{ère} escadre	05/1931-01/1932	<i>Provence</i>	CEC (n+2)
Chomel de Jarnieu	1 ^{ère} esc, 1 ^{ère} flot ^{lle-}	05/1928-03/1929	Aide de camp du CEC et chef du 3 ^{ème} B.	CEC
	1 ^{ère} escadre	04/1931-01/1932	CEM de la 3 ^{ème} D.C	CEC (n+2)
Darlan	1 ^{ère} escadre	10/1931-01/1932	Cmdt 1 ^{ère} D.L	CEC
de Laborde	EMG	08/1924-06/1926	Chef serv central Aéronautique	SCEMG
Decoux ⁸	EMG	03/1924-02/1925	SHM et 1 ^{er} B	SCEMG
Denis de Rivoyre ⁹	EMG	07/1924-06/1925	SHM	SCEMG
Dupré	1 ^{ère} escadre	04/1931-01/1932	CEM de la 1 ^{ère} D.L	CEC (n+2)
Esteva	EMG	07/1924-10/1925 11/1927-04/1928	Chef 4 ^{ème} bureau S/s chef ser aéro	SCEMG
Gensoul	<i>Jean Bart</i> 1 ^{ère} escadre	10/1921-12/1922 04/1931-08/1931	Cmdt <i>Provence</i> et CP	Cmdt CEC
	1 ^{ère} escadre	11/1931-01/1932	Cmdt <i>Foch</i>	CEC (n+ 2)
Gouton	EMG	07/1924-01/1926	3 ^{ème} Bureau	SCEMG
Jardel	1 ^{ère} escadre	09/1931-01/1932	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	CEC (n+2)
Le Bigot	EMG/1 ^{er} B	01/1921-09/1921		Chef section Matériels
Le Loup	EMG	07/1925-04/1927	2 ^{ème} Bureau	SCEMG
Le Luc	1 ^{ère} escadre	05/1928-09/1929	CEM et Cmdt du <i>Jaguar</i>	Cmdt flottille de T
	DPM Insp des FM de la Méd	10/1929-03/1931 03/1936-01/1937	Adjt du DPM CEM	Directeur Inspecteur général
	1 ^{ère} escadre	06/1931-12/1931	SCEM 1 ^{ère} D.L <i>Duquesne</i>	CEC (n+2)
Moreau	Insp. g ^{al} des FM de la Med	10/1934-03/1936	CEM	Inspecteur général
Platon	1 ^{ère} escadre	02/1929-09/1929 04/1931-01/1932	Cmdt 3 ^{ème} esc ^{lle} de T SCEM	Cmdt flottille de T CEC (n+2)

⁸ *Sous réserve.*

⁹ *Ibidem.*

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Robert.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Robert
Rouyer	1 ^{ère} escadre	05/1928-02/1929	EM de la 3 ^{ème} flot ^{lle} de T.	Cmdt flottille de T (n+2)
Ven	1 ^{ère} escadre	02/1928-02/1929 08/1931-01/1932	Cmdt 3 ^{ème} esc ^{lle} de T Cmdt 3 ^{ème} D.L et <i>Lamotte Picquet</i>	Cmdt flottille de T CEC

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de
Abrial	Paris	08/1924-01/1925 01/1925-08/1925	SHM Auditeur CHEN	SCEMG
Battet	Paris	11/1926-10/1927 11/1927-05/1928	EGN Officier d'ord. du ministre	SCEMG
Bourragué	Paris	02/1920-01/1921 09/1929-03/1931	Officier d'ord. du ministre Chef du 3 ^{ème} Bureau	1 ^{er} Bureau DPM
Collinet	Paris	09/1929-11/1929 11/1929-04/1930	E.M part. du ministre S/s chef du CMM	DPM
Decoux	Paris	10/1916-05/1918 06/1927-04/1928	Off d'ord. du ministre Adjoint DPM	DCAN SCEMG
Docteur	Paris	10/1925-09/1927	DPM	SCEMG
Duplat	Paris	09/1917-05/1918 06/1925-01/1928 01/1928-04/1928 06/1930-03/1931 05/1936-01/1937	Direction de la guerre SM Secrétaire CSM Auditeur CHEN Chef 1 ^{er} Bureau DPM	DCAN SCEMG <i>Id</i> DPM Insp. g ^{ale} des FM de la Méditerranée
Dupré	Paris	12/1926-10/1927	Off d'ord. du ministre des Armées	SCEMG
Esteva	Paris	09/1929-06/1930 06/1930-03/1931	S/s chef ser Aéro SCEM /Ministère de l'Air	SCEMG
Fernet	EMG	09/1923-07/1924 07/1926-04/1928 01/1932-09/1932	Chef de Cab. du CEMG Chef 2 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>	SCEMG <i>Idem</i> Insp. g ^{ale} des FM de la Méditerranée

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
Al Robert.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de
Godfroy	EMG	07/1924-07/1926	Serv central Aéro	SCEMG
Herr	Paris	01/1911-04/1911	EM part du ministre SCEMG	EMG 2 ^{ème} section
	EMG	07/1924-11/1926	Président CPE	SCEMG
	<i>Idem</i>	10/1929-09/1930	Insp. g ^{al} FM du Nord	DPM
	Inspection générale	10/1932-02/1935		Insp. g ^{al} FM de la Méditerranée
Latham	Paris	12/1917-05/1918 02/1920-05/1921	Service militaire de l'Aéronautique et des patrouilles aériennes	DCAN puis 5 ^{ème} section 1 ^{er} Bureau, chef section Matériels
Le Bigot	Paris	07/1926-04/1928	Chef adjt du CMM	SCEMG
Le Loup	<i>Justice</i>	01/1914-08/1915		
Michelier	Paris	11/1924-08/1926	Ordonnance du ministre	SCEMG
		05/1930-03/1931	Chef adj ^t du CMM	DPM
		12/1933-09/1934	S/s directeur DPM	Insp. g ^{ale} des FM de la Med
		11/1936-07/1937	Président CPE	<i>Idem</i>
Moreau	Paris et EMG	10/1916-03/1918	Section Communications	DCAN puis 5 ^{ème} section
Motet	EMG	02/1920-10/1920	4 ^{ème} section puis 3 ^{ème} B	1 ^{er} B. chef section Matériels
Négadelle	EMG	04/1930-03/1931	3 ^{ème} B/questions tactiques	DPM
de Penfentenyo de Kervéréguin	EMG	1912-12/1913	2 ^{ème} section, Appro et Défense des côtes	2 ^{ème} section, Appro et Défense des côtes
Rouyer	Paris	12/1923-11/1924	Auditeur EGN	SCEMG
Ven	Paris	09/1923-1924	CMM	SCEMG
		1925	Chef de Cab du CEMG	SCEMG
		09/1929-03/1931	Chef du 4 ^{ème} B	DPM

De par son ancienneté, l'Al Robert a de nombreux officiers généraux dans sa hiérarchie et très souvent dans des postes à la mer. A l'EMG, ce sont surtout ces fonctions de SCEMG qui lui permettent d'être au plus près des autres officiers.

1940-1944

Placé dans la 2^{ème} section à compter du 31 janvier 1937.
Rappelé à l'activité le 31 août 1939.

La guerre de 1939- 1940.

Commandant en chef des Forces maritimes de l'Atlantique ouest et Haut commissaire de la République aux Antilles du 2 septembre 1939 au 10 juillet 1940.

Fonction entre 1940-1944.

Haut commissaire aux Antilles représentant l'Etat français du 10 juillet 1940 au 14 juillet 1943.

Exercice de la fonction¹⁰ .

Dans un premier temps, favorable au ralliement au général de Gaulle mais empêché par un *pronunciamento* de ses officiers en sous-ordre, il n'en devient pas moins un agent de la politique de Vichy. Il confie la quasi-totalité des postes du Haut commissariat à la Marine. Même s'il peut apparaître à titre personnel comme moins radical que quelques uns de ces officiers, c'est pourtant bien sous sa férule que se met en place un régime dur à l'égard des populations locales, soutenu en cela par les élites. La volonté de maintenir à titre personnel ses prérogatives se combine avec une adhésion culturelle aux principes portés par la Révolution nationale. Son discours d'après-guerre et la ligne de défense qu'il met en avant, à savoir la défense des intérêts français, sert surtout à justifier sa politique intérieure « *racialiste et raciste* »¹¹, la menace anglo-saxonne sur les îles étant très largement surestimée, voire fantasmée. L'Al Robert est d'abord un homme, un marin qui s'est retrouvé à la tête de pouvoirs civils et militaires considérables et à chercher par tous les moyens à les conserver.

¹⁰ On s'appuie ici sur l'analyse menée par Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles. Juin 1940-juillet 1943, op. cit.*.

¹¹ *Ibidem*, p.238.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

L'Al Robert rentre en France en janvier 1944. Il devient chargé de mission au secrétariat d'Etat aux Colonies.

Procédure épuration

Par décret du 7 septembre 1944 annulé et remplacé par celui du 22 mai 1945, il est révoqué sans pension. Incarcéré en septembre 1944, il est placé en liberté provisoire le 14 mars 1946.

Il est condamné le 14 mars 1947 par la Haute Cour de Justice à dix ans de travaux forcés et dégradation nationale à vie. Il bénéficie par le décret du 2 juillet 1947 d'une remise totale de la peine de travaux forcés. Le Conseil d'Etat, le 4 février 1948, annule le décret de révocation sans pension : il est réintégré dans la 2^{ème} section le 16 décembre 1948 pour la période du 1^{er} septembre 1944 au 14 mars 1947, date de sa condamnation. Le 10 août 1948, l'indignité nationale est ramenée à dix ans, puis, en avril 1949, à cinq ans. Il est amnistié par le décret du 15 avril 1954. Le 6 mai 1954, l'Al Robert demande sa réintégration en 2^{ème} section à partir du 14 mars 1947. Sa demande est définitivement rejetée le 8 février 1961 par le pouvoir politique¹². Le 26 mars 1957, il a été réintégré dans l'ordre de la Légion d'Honneur et relevé de l'interdiction de porter toute décoration française ou étrangère ressortissant de la Grande Chancellerie.

Carrière post 1944

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

La France aux Antilles de 1939 à 1943, op. cit. .

Notoriété

Une rue porte son nom à Courseulles sur mer.

¹² SHD-DM, CC7 4°Moderne 1665/2, lettre du 21 février 1959 du contrôleur général au DPM.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles. Juin 1940-juillet 1943, op. cit.*.

Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 456-457.

Calvados et Manche. Dictionnaire biographique illustré, Paris, Flammarion, Wagner, 2^{ème} édition, s. d., p.1207-1208.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4° Moderne 1665/2, dossier personnel de l'Al Robert.

3BB8 CE11, dossier AS, Al Robert, Antilles et Guyane

1 BB² 207, Extraits du carnet de notes intimes du C.A Rouyer, alors qu'il est commandant de la *Jeanne d'Arc*.

AN

F³⁷ Commissions financières, historique des relations Etats-Unis-Antilles 1940-1944.

19800035/659/75842, dossier personnel de Légion d'Honneur

3W40 compte rendu sténographique du procès de l'Al Robert.

3W328 à 332, pièce de la procédure contre l'Al Robert.

ANOM

1 Aff pol, 409, rapport de l'Al Robert (juin 1940-juillet 1943)

1 Aff pol, 767, Affaires politiques Antilles

1 Aff pol, 768, Amériques Affaires Générales Vichy

1 Aff pol 1132, Martinique : 1943-1944 Ralliement des marins de la Martinique

1 Aff pol 1133, Antilles Libération

C.A Pierre Rouyer, 1^{er} mai 1889 (Maintenon, Eure et Loir)-3 mai 1973
(Toulon, Var).

Commandant de la *Jeanne d'Arc* : mai 1939-avril 1942.

Responsable du Service information aux Antilles : juillet 1940¹-août 1942.

Chef de l'arrondissement maritime de Lorient : juin 1943-mai 1944.

¹ Cette responsabilité lui incombe officiellement à partir d'avril 1942, mais en réalité il occupe ces fonctions depuis l'été 1940.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, officier général de marine(V.A).
Situation de famille : marié, quatre enfants.

Carrière

Entrée au service : 1907 à 18 ans 5 mois.
Versement en 2^{ème} section : mai 1944.

Classement Ecole navale	
Entrée	Sortie
43 ^{ème}	21 ^{ème}

Spécialité militaire

Brevet d'officier torpilleur (1921)

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1924.
Langue : anglais, lu et traduit.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Rouyer	05/10/1910	21 ans 5 mois	05/10/1912	23 ans 5 mois	02/08/1917	28 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	27/08/1925	36 ans 4 mois	18/01/1929	31 ans 9 mois	06/07/1935	46 ans 2 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	09/11/1940	51 ans 6 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Jules Michelet de 10/1910 à 01/1911

Edgar Quinet de 02/1911 à 09/1911

Manche de 09/1911 à 07/1912

Arbalète de 12/1912 à 01/1914

Trident de 02/1914 à 04/1916

Groupe des chalutiers de Salonique, Torpilleur 353 de 07/1916 à 09/1918

1^{er} groupe dragueurs de mines de 11/1918 à 09/1919

Ecole des officiers torpilleurs de 04/1920 à 10/1920

Patrie de 10/1920 à 03/21

Thionville de 03/1921 à 07/1921

Jeanne d'Arc de 07/1921 à 09/1923

Ecole de guerre navale de 12/1923 à 11/1924

1^{ère} escadre

Provence de 11/1924 à 10/1925

Bretagne de 10/1925 à 12/1926

Ecole d'application de lancement à la mer

Patrie de 12/1926 à 08/1927

Condorcet de 08/1927 à 02/1928

3^{ème} flottille de torpilleurs, *Siroco* de 04/1928 à 02/1929

Béarn de 02/1929 à 10/1930

Marine Dunkerque de 10/1930 à 02/1931

Aigle de 02/1931 à 03/1933

3^{ème} région maritime de 03/1933 à 09/1933

1^{ère} escadre

Lorraine de 09/1933 à 08/1934

Jean Bart de 08/1934 à 11/1934

Algérie de 11/1934 à 09/1935

CHEN (professeur adjoint) de 09/1935 à 05/1937

Escadre de la Méditerranée, *Suffren* de 05/1937 à 04/1939

Jeanne d'Arc de 05/1939 à 07/1942

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1941	
Terre : 5 ans 8 mois 13 jours	Mer : 27 ans 6 mois 17 jours
Total : 33 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
<i>Corpus</i> 72.75%	Rouyer 84.85%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Le blocus de Brest par les Anglais d'août 1799 à 1802*, 1924

(L.V) *Historique des patrouilles en Méditerranée orientale du 13 juin 1915 au 14 juin 1916*, 1924.

(C.V) *Conférences d'Etat-major*, 1936, 146 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
16/06/1920	01/07/1931	22/12/1941		

Croix de guerre 1914-1918

Chevalier des Palmes académiques

Médaille des Dardanelles

Médaille interalliée

Médaille commémorative de la guerre 14-18

Médaille d'Orient

Décorations étrangères

Aigle blanc d'Asie

Officier de l'ordre du Soleil levant (Japon)

Chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare

Médaille commémorative Serbe

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par arrêté ministériel du 19 août 1915 à l'E.V Rouyer « *a dirigé brillamment le feu de l'artillerie de son torpilleur pendant de nombreux engagements* ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 3 juin 1919, au L.V Rouyer « *a fourni des renseignements intéressants et dressé des plans photométriques, par la mise au point d'une méthode appelée à rendre des services importants.* ».

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 4 juillet 1921 au L.V Rouyer pour « *le travail établi par cet officier qui constitue une intéressante contribution à l'étude des gyroscopes et est de nature à améliorer notablement le rendement de nos torpilles.* ».

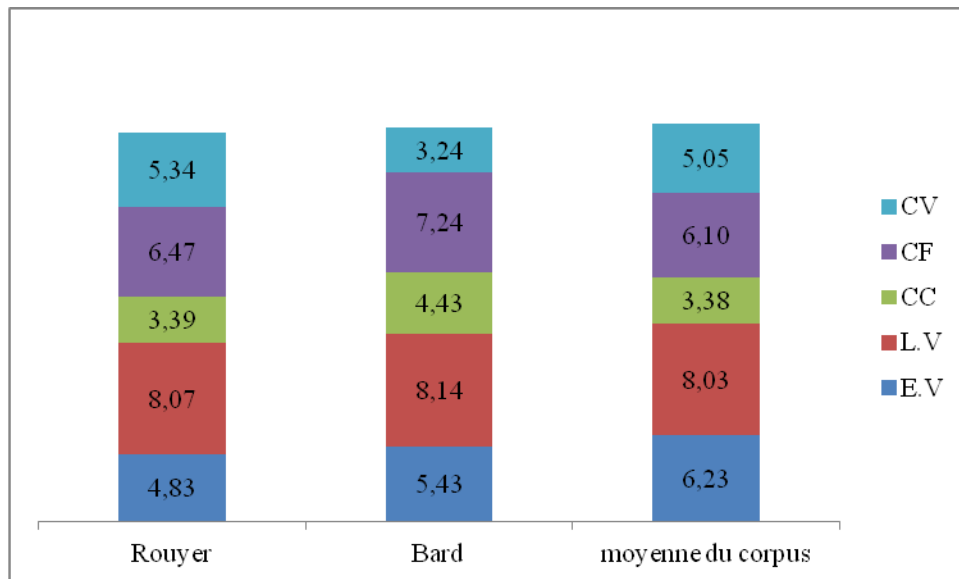
Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec le *Trident*, en tant que second, il prend part au blocus des Dardanelles et participe au débarquement de Koum Kaleh².

Avec le *T 353*, mission de dragages.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« *De la valeur mais un peu impulsif, doit être dirigé et contrôlé* », V.A Docteur, commandant en chef de la 1^{ère} escadre, 1929 (n+2).

« *De l'empire sur son équipage, jugement et décision. Caractère doux et sympathique un peu inquiet. Excellent technicien. Idées parfois arrêtées.* » C.V, commandant le Béarn, 1930.

« *Excellent officier, manque un peu de rayonnement* », Al Darlan, CEMG (n+2), 1937.

« [jugement] *Très bon et assis sur beaucoup d'acquis, non exclusif de quelques passion et partialité. [manière d'exercer son autorité] Ferme et juste un peu nerveuse par moment.* », Al Robert, Haut commissaire, commandant en chef les Forces maritimes de l'Atlantique Ouest, 1940.

² Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, op. cit., p. 472.

Le C.A Rouyer présente un temps élevé à la mer lié en réalité à son grade et à son âge. Il présente une évolution de carrière un peu plus rapide que la moyenne. Son expertise de technicien malgré un caractère un peu emporté lui permet d'avoir un temps de commandement important. Celui de la *Jeanne d'Arc* prouve qu'il est considéré comme compétent et digne de confiance, même si l'Al Darlan regrette son manque d'envergure.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
Torpilleur 353		07/1916-09/1918	E.V	27 ans	2 ans 2 mois
1 ^{er} groupe de dragueurs de mines		11/1918-09/1919	L.V	29 ans	10 mois
<i>Aigle</i>	C.T	02/1931-03/1933	C.F	42 ans	2 ans 1 mois
<i>Suffren</i>	C	05/1937-04/1939	C.V	48 ans	1 an 11 mois
<i>Jeanne d'Arc</i> ³	C	05/1939-07/1940	C.V	50 ans	1 an 5 mois
Temps de commandement total					8 ans 5 mois
Temps de commandement/temps de service					25.52%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	11/1924-12/1926	1 ^{ère} esc	Chef 4 ^{ème} B.	L.V	35 ans	2 ans 1 mois
	04/1928 -02/1929	3 ^{ème} flottille de T.		C.C	39 an	10 mois
	03/1933 à 09/1933	3 ^{ème} région maritime	Chef 3 ^{ème} B.	C.F	44 ans	6 mois
	09/1933-09/1935	1 ^{ère} esc	SCEM	C.F	44 ans	2 ans
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

³ Le C.A Rouyer conserve ce commandement jusqu'en juillet 1942.

Le temps de service à la mer élevé du C.A Rouyer se double d'un temps de commandement à la mer important. Son faible temps de service à terre se traduit par une très faible expérience des fonctions à terre en état-major. Le C.A Rouyer n'a jamais été confronté au fonctionnement politico-administratif de postes à terre.

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1906)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1907)</i>	<i>Fistots (entrés en 1908)</i>
Bérenger, Bouxin	Bard	Barnaud, Broussignac, Barois, de Belot, Bléhaut, Gouton

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Rouyer
Abrial	Escadre de la Méd.	05/1937-04/1939	CEC (n+2)	Cmdt <i>Suffren</i>
Darlan	Paris	01/1937-05/1937	CEMG (n+2)	Professeur adjt CHEN
Le Luc	1 ^{ère} escadre	09/1933-10/1934	CEM	SCEM
Moreau	EM de l' Esc de la Med	11/1924-10/1925	SCEM	EM, chef 4 ^{ème} B
Robert	1 ^{ère} escadre	05/1928-02/1929	Cmdt flottille de T (n+2)	EM de la 3 ^{ème} flot ^{lle} de T.

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Rouyer
Seguin	1 ^{ère} escadre	09/1933-08/1934	EM	SCEM

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Rouyer
Abrial	Ecole des off. torpilleur <i>Patrie</i>	10/1920-03/1921	CEM	Elève
Auphan	EGN	12/1923-11/1924	Auditeurs	
Barnaud	Paris	12/1923-06/1924	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces	Auditeur EGN
Battet	Paris	12/1923-10/1924 10/1936-05/1937	Serv central de l'Aéronautique Chef du Cabinet du CMEG	Auditeur EGN Professeur adjt CHEN
Bléhaut	1 ^{ère} escadre CHEN Esc de la Med	09/1928-02/1929 01/1936-08/1936 09/1936-10/1938	<i>Lamotte Picquet</i> Auditeur Cmdt 9 ^{ème} D.L et <i>Maillé Brézé</i>	EM 3 ^{ème} flott ^{lle} de T Professeur Adj Cmdt <i>Suffren</i>
Bourragué	EGN 1 ^{ère} escadre	12/1923-11/1924 09/1933-09/1935	Prof d'E.M Cmdt 7 ^{ème} esc de T. et <i>Le Mars</i>	Auditeur SCEM
Bouxin	1 ^{ère} escadre	11/1934-09/1935	Cmdt <i>Algérie</i>	SCEM
Broussignac	<i>Patrie</i> 1 ^{ère} escadre	01/1927-07/1927 09/1934-09/1935	CEM Division Instruction Auditeur	Professeur SCEM (<i>Algérie</i>)
	CHEN	12/1936-05/1937		Professeur adjt
Chomel de Jarnieu	EGN	12/1923-11/1924	Auditeurs	
Collinet	CHEN	09/1935- ?08/1936	Auditeur	Professeur adjt
De Belot	CHEN	10/1935-08/1936	Auditeur	Professeur adjt
Esteva	1 ^{ère} escadre	10/1925-12/1926	Cmdt <i>Lorraine</i>	EM chef 4 ^{ème} B
Fernet	Esc. de la Méditerranée	01/1925-12/1925	Cmdt 1 ^{ère} flottille et <i>Touareg</i>	EM, Chef 4 ^{ème} B
Gensoul	<i>Patrie</i>	10/1920-03/1921		Elève
Jardel	3 ^{ème} région maritime	03/1933-09/1933	Centre Etudes Toulon	EM, chef 3 ^{ème} B
Landriau	CHEN	02/1936-05/1937	CHEN, Prof. /directeur	Professeur adjt
Le Luc	1 ^{ère} escadre	11/1924-02/1926	Cmdt <i>Tonkinois</i>	EM, chef 4 ^{ème} B
Marquis	CHEN	10/1935-05/1936	Directeur des Etudes et prof de stratégie	Professeur Adj
Motet	<i>Patrie</i>	11/1920-03/1921		Elève
Négadelle	EMG	04/1930-03/1931	Auditeur	Professeur adjt

Le C.A Rouyer semble avoir une carrière un peu en marge. Certes ses fonctions Paris lui permettent d'être avec quelques autres officiers dans la capitale.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant de la *Jeanne d'Arc*, le C.A Rouyer escorte les bâtiments transportant l'or de la Banque de France.

Fonction entre 1940-1944.

Responsable du Service information aux Antilles : juillet 1940-août 1942.

Chef de l'arrondissement maritime de Lorient : juin 1943-mai 1944.

Exercice de la fonction.

Le C.A Rouyer est un des principaux acteurs du ralliement des Antilles à Vichy, contraignant l'Al Robert à opter pour le nouveau régime. Au Haut commissariat, et plus particulièrement pour la Guadeloupe, il est en charge de la censure et de la propagande, les services étant sous la responsabilité du V.A Battet. Le CA. Rouyer pratique la censure des journaux publiés sur le territoire antillais, contrôle les publications arrivant aux Antilles, et met en place de nouvelles publications qui portent la voix du Haut commissariat. Son action se traduit également par la dénonciation et l'exclusion des opposants ou supposés opposants. Il agit avec fanatisme, dureté, instaurant un état de terreur. Il place sous son contrôle le gouverneur de la Guadeloupe et circonviert l'Al Robert à plusieurs reprises, en s'adressant directement à Vichy.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Chef de l'arrondissement maritime de Lorient : juin 1943-mai 1944.

Il est versé en 2^{ème} section par décision du 27 avril 1944 à compter du 15 mai 1944.

Procédure épuration

Si un dossier est ouvert par la Commission d'épuration de la Marine, en réalité aucune procédure ne vient inquiéter le C.A Rouyer, qui est en 2^{ème} section depuis mai 1944.

Carrière post 1944

Mémoires, ouvrages, chroniques, articles...

Le C.A Rouyer reste en contact avec le SHD. Il rédige entre décembre 1952 et février 1967 pour la *Revue maritime* des chroniques annuelles éphémérides intitulées « Chroniques du passé » et constitue un fichier sur les bâtiments et les officiers de marine, sur lesquels les jugements proférés témoignent, des années plus tard, des positions antisémites, antimaçonniques et antigauillistes de son auteur⁴.

REFERENCES

Eléments bibliographiques

Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles. Juin 1940-juillet 1943, op. cit.*
Etienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français, op. cit.*, p. 471-472.

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 2643/3, dossier personnel du C.A Rouyer.

3BB8 CE 24, dossier Rouyer.

1BB² 207, Extraits du carnet de notes intimes du C.A Rouyer, alors qu'il est commandant de la *Jeanne d'Arc*.

SHD Toulon

18 S fonds Rouyer

ANOM

1 Aff pol, 768, rapports Rouyer sur la Martinique (1940).

1 Aff pol 1132, Martinique : 1943-1944 Ralliement des marins de la Martinique

AN

19800035/1188/37467, dossier personnel de Légion d'Honneur.

⁴ Détenu actuellement au SHD-DM mais non référencé.

C.A Henri Seguin, 11 avril 1893 (Avignon, Vaucluse) – 04 janvier 1963
(Toulon, Var).

Sous directeur du personnel militaire : décembre 1941 - mars 1943.

Directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la Marine : mars - avril 1943

Directeur du personnel militaire : mai 1943 - septembre 1944.



Coll. Cegesoma Pallas n°90464

Inauguration sur le *Strasbourg* d'une plaque à la mémoire des marins tués à Mers el-Kébir en présence de l'Al Darlan, du maréchal Pétain et du C.V Seguin, le 4 décembre 1940.

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : imprimeur.

Situation de famille : marié, un enfant.

Carrière

Entrée au service : 1910 à 17 ans 6 mois.

Versement en 2^{ème} section : 1^{er} avril 1946.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
30 ^{ème} /60	6 ^{ème} /60

Spécialité militaire

Torpilleur.

Formation complémentaire

Ecole de guerre navale : 1926.

Langue : anglais parlé.

Evolution de carrière

	E.V 2 ^{ème} classe		E.V 1 ^{ère} classe		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Seguin	05/10/1913	20 ans 6 mois	05/10/1915	22 ans 6 mois	14/04/1919	26 ans
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	26/05/1927	34 ans 1 mois	18/10/1932	39 ans 6 mois	15/07/1938	45 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	15/07/1942	49 ans 3mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

Principales affectations

Courbet de 10/1913 à 03/1914

Lavoisier de 03/1914 à 01/1917

2^{ème} escadrille de SM, *L'Emeraude* de 01/1917 à 08/1917

3^{ème} escadrille de SM, *Antigone* de 08/1917 à 04/1919

Ecole des officiers torpilleurs de 04/1919 à 10/1919

Flottille du 5^{ème} arrondissement, Groupe Regnault de 02/1920 à 06/1921

Bellone de 06/1921 à 06/1923

Pierre Marrast de 08/1923 à 09/1925

EGN de 11/1925 à 11/1926

Panthère de 02/1927 à 09/1928

Mistral de 09/1928 à 08/1930

FNEO, *Waldeck Rousseau* de 09/1930 à 07/1932

1^{ère} escadre, *Lorraine* de 10/1932 à 08/1934

Vauquelin de 10/1934 à 10/1936

Escadre de la Méditerranée,

Algérie de 10/1936 à 11/1937

Dupleix de 11/1937 à 04/1938

Algérie de 04/1938 à 11/1938

Bretagne de 11/1938 à 10/1939

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940

Terre : 2 ans 2 mois	Mer : 27 ans 1 mois
----------------------	---------------------

Total : 29 ans 3 mois

Ratio mer/temps de service

<i>Corpus</i> 72.75. %	Seguin 93.10%
------------------------	----------------------

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Les transports de débarquements américains à Cuba et Porto Rico*, 1926.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
29/01/1923	30/12/1933	31/12/1937		

Croix de guerre 1939-1945 avec palme

Décorations étrangères

Officier de l'Ordre Royal du Cambodge
Officier du Dragon d'Annam
Médaille du mérite Syrien
Commandeur de l'Ordre de St Charles de Monaco

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 30 septembre 1925 « *adressés aux Commandants, Officiers et Equipages de sous marins de la 3^{ème} escadrille « P. Marrast » pour les qualités militaires, morales, professionnelles et d'endurance manifestées par le personnel pendant la croisière de la 3^{ème} escadrille dans l'Atlantique en juin-juillet 1925 et le haut degré d'entraînement dont cette escadrille a fait preuve, et qui en fait un instrument de guerre de réelle valeur.* ».

Félicitations par décision ministérielle du 17 février 1930 au commandant du *Mistral* pour le concours d'honneur de 1929.

Citation à l'ordre de l'armée de mer par ordre 1760 F.M.F. en date du 9 septembre 1940 pour le bâtiment de ligne Dunkerque « *sous le commandement du Capitaine de vaisseau SEGUIN a vaillamment combattu, lors de l'agression de MERS el KEBIR, le 3 juillet 1940, par une division de ligne britannique armée d'artillerie de 380.*

Immobilisé dans le port au début de l'engagement, ayant de nombreux tués et blessés, son équipage a tenté, tout ce qui était en son pouvoir pour remettre rapidement le bâtiment en état de marcher et de combattre.

Attaqué le 6 juillet, par de avions torpilleurs, son équipage a confirmé dans ces nouvelles circonstances ses belles qualités morales. ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec le *Lavoisier* : effectue des missions dans la Manche, avant d'effectuer des missions de surveillance du canal de Suez et en méditerranée occidentale¹.

A bord de L'*Emeraude*, il accomplit des missions au large de Corfou².

A bord de l'*Antigone*, il effectue des missions au large de Bizerte³.

¹SHD-DM, SSY 317, journaux de bord du 26 février 1914 au 31 décembre 1915.

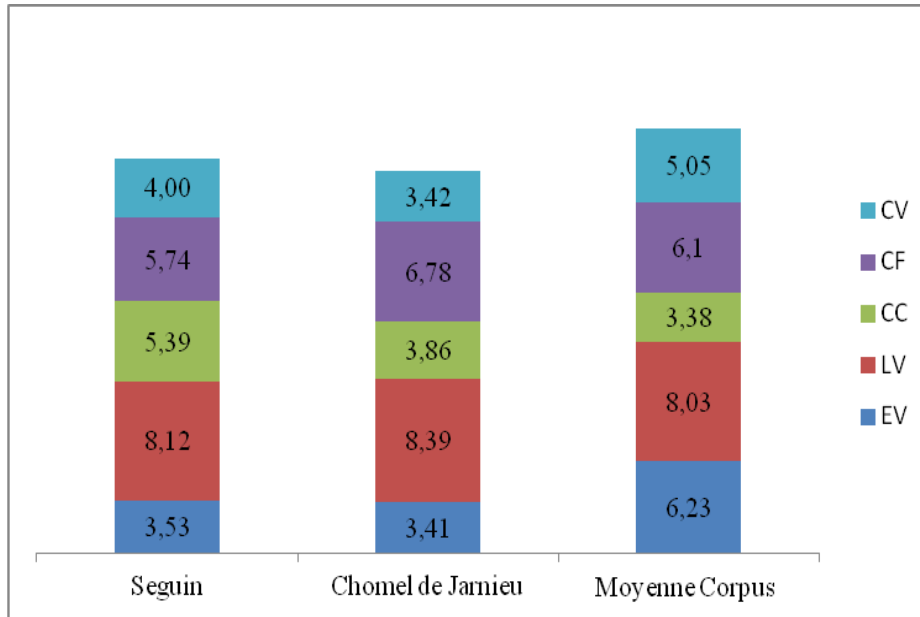
SHD-DM, SSY 138, journaux de bord du 1^{er} janvier 1916 au 31 décembre 1917.

Jean-Michel Roche, *op. cit.*, p. 288.

² *Ibidem*, p. 189.

³ *Ibidem*, p. 42.

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Appréciations significatives

« Jeune officier doué d'excellentes qualités : il a beaucoup de zèle, d'activité et de bonne volonté ; il est intelligent, possède une très bonne instruction professionnelle, en particulier en ce qui concerne la partie industrielle de son métier. Avec de l'expérience et de l'habitude, il sera un officier très complet », Commandant de l'*Antigone*, avril 1918.

« [...] Solide et intelligent, il joint à des connaissances techniques très complètes des qualités de manœuvre et de marin qui en font un excellent commandant de sous-marin. », C.F commandant la 2^{ème} escadrille de sous-marins, juillet 1923.

« Officier d'élite, très complet. Plein d'ardeur, aimant beaucoup son métier et s'y dévouant entièrement. Très intelligent. Très travailleur. Esprit clair, précis et net. », C.V commandant la 5^{ème} Division légère, juin 1927.

« Franc, gai plein d'entrain, travailleur infatigable, très intelligent, excellent marin, a beaucoup d'actions sur le personnel. A fait preuve d'une haute valeur morale [illisible] et un esprit de dévouement [...] officier hors de pair aussi remarquable dans le commandement que dans les fonctions d'état-major. », C.F chef d'état-major, juillet 1931.

« Intelligence très vive. Caractère énergique et plein d'allant. Belles qualités d'enthousiasme qui le poussent parfois à considérer avec un peu de partialité optimiste tout ce qui concerne son bâtiment. Connaissances techniques et générale étendues. Commandant brillant qui tire le meilleur rendement de son équipage et a un bâtiment très bien entraîné et fort bien tenu. », C.A commandant la 2^{ème} division légère, mai 1939.

Son exceptionnelle durée de service à la mer, ses connaissances techniques importantes et reconnues, en font incontestablement un marin qui a construit sa carrière professionnelle principalement en mer. Ayant commencé sa carrière sur des sous-marins, il s'affirme comme officier torpilleur.

Principaux commandements à la mer et assimilés

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
<i>Bellone</i>	SM	06/1921-06/1923	L.V	28 ans	2 ans
<i>Pierre Marrast</i>	SM	08/1923-09/1925	L.V	30 ans	2 ans 1 mois
<i>Mistral</i>	T	09/1928-08/1930	C.C	35 ans	1 an 11 mois
<i>Vauquelin</i>	C.T	10/1934-10/1936	C.F	41 ans	2 ans
<i>Bretagne</i>	Cu	11/1938-10/1939	C.V	45 ans	11 mois
<i>Dunkerque</i>	Cu	10/1939-07/1940 ⁴	C.V	46 ans	9 mois
Temps de commandement total					9 ans 8 mois
Temps de commandement/temps de service					33.34%
<i>Moyenne corpus</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	09/1930-07/1932	FNEO	SCEM	C.C	37 ans	1 an 10 mois
	10/1932-08/1934	1 ^{ère} escadre	Chef du 3 ^{ème} Bureau	C.F	39 ans	1 an 10 mois
	10/1936-11/1938	Esc. de la Med.	SCEM	C.F	43 ans	2 ans 1 mois

⁴ Le C.A Seguin conserve ce commandement jusqu'en août 1940.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major général et/ou en services centraux	NEANT					
Ministère et poste à dimension politique	NEANT					

Bien que n'ayant jamais servi à l'EMG, le C.A Seguin a mis à profit sa formation à l'EGN en occupant pendant près de six ans des fonctions en état major d'unités. Rien ne le prédestine cependant à occuper en

Réseaux/entourages

a) Au sein de la Marine

Ecole Navale :

Anciens (entrés en 1909)	Co-midship (entrés en 1910)	Fistots (entrés en 1911)
Collinet, Hamon, Négadelle.	Chomel de Jarnieu.	Auphan, Dupré.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Seguin
Abrial	Escadre de la Méditerranée	10/1936-11/1937 11/1937-04/1938 04/1938-11/1938	CEC (n+2)	Chef du 3 ^{ème} B puis SCEM
Herr	FNEO	09/1930-03/1932	CEC (n+2)	SCEM
Gensoul	Esc de l'Atl	11/1938-10/1939	CEC (n+2)	Cmdt <i>Bretagne</i>
Le Luc	1 ^{ère} escadre	11/1932-08/1934	CEM	Chef du 3 ^{ème} Bureau
Rouyer	1 ^{ère} escadre	09/1933-08/1934	EM	SCEM

Proximité d'affectation avec

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Seguin
Abrial	1 ^{ère} escadre	10/1932-08/1934	Cmdt 1 ^{ère} D.L et <i>Foch</i>	Chef du 3 ^{ème} Bureau
Auphan	1 ^{ère} escadre	10/1932-09/1933	Cmdt <i>Jaguar</i>	Chef du 3 ^{ème} Bureau
Barois	Ecole des Torpilleurs	04/1919-10/1919	Elève	Elève
	1 ^{ère} escadre <i>Ibidem</i>	10/1932-02/1933 02/1933-09/1933	Cmdt <i>Albatros</i> CEM Groupe de CT (<i>Verdun</i>)	Chef du 3 ^{ème} Bureau <i>Ibidem</i>
	<i>Ibidem</i>	09/1933-08/1934	CEM Groupe de CT (<i>Tartu</i>)	<i>Ibidem</i>
Bard	EGN	11/1925-11/1926	Aide de camp du commandant	Auditeur
	1 ^{ère} escadre	10/1932-09/1933	CEM 1 ^{ère} Flottille	Chef du 3 ^{ème} Bureau
Bérenger	Escadre de la Méditerranée	10/1937-11/1938	Cmdt <i>Tourville</i>	SCEM
Bléhaut	<i>Panthère</i> Esc de la Méditerranée	09/1927-09/1928	Cmdt 9 ^{ème} D.L et <i>Maillé Brézé</i>	SCEM
		10/1936-10/1938		
Collinet	Escadre de la Méditerranée	08/1937-11/1938	Cmdt <i>Dupleix</i>	SCEM
Decoux	Escadre de la Méditerranée	11/1937-08/1938	Cmdt 3 ^{ème} D.L et <i>Marseillaise</i>	SCEM
Godfroy	1 ^{ère} escadre	11/1932-10/1934	Cmdt <i>Foch</i>	Chef du 3 ^{ème} Bureau
Jardel	1 ^{ère} escadre	10/1932-02/1933	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	EM, Chef du 3 ^{ème} Bureau
Landriau	EGN	11/1925-11/1926	Prof. de tactique S.M	Auditeur
Le Loup	FNEO	09/1930-07/1931	Cmdt <i>Altair</i>	SCEM
Marquis	Escadre de la Méditerranée	03/1938-11/1938	Cmdt 3 ^{ème} D.C et <i>Marseillaise</i>	SCEM
Ven	1 ^{ère} escadre	10/1932-08/1934	Cmdt <i>Lorraine</i>	Chef du 3 ^{ème} Bureau

Le C.A Seguin se trouve assez tardivement en contact avec les officiers du corps, essentiellement à partir des années trente.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant du *Dunkerque* de 10/1939 à 08/1940, il subit les attaques du 3 et 6 juillet 1940.

Fonction entre 1940-1944.

Commandant du *Strasbourg* de 08/1940 à 11/1941.

Sous directeur à la Direction du personnel militaire de la Flotte du 8 novembre 1941 au 1^{er} mars 1943.

Directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la Marine du 1^{er} mars 1943 au 5 avril 1943.

Directeur du personnel militaire de la Flotte du 5 avril 1943 au 12 septembre 1944.

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE
--

Procédure épuration

Le C.A Seguin appartient à ces officiers qui ont été persuadés de la nécessité « *d'assurer la conservation de l'Etablissement maritime et sa continuité, sauver le maximum, et préparer l'avenir, en dépit de l'occupant.* »⁵. Entendu par la commission d'épuration de la Marine le 24 octobre 1944, les membres retiennent son action en faveur des démobilisés, le maintien de formations en activité de service et son soutien au général Revers de l'ORA au moment de la libération de Paris. Mais ils lui reprochent sa passivité et considèrent comme trop discrètes les consignes données, si bien qu'à Toulon au moment du débarquement de Provence, elles étaient ignorées du personnel⁶. Il est versé par décret du 13 avril 1945 en deuxième section. Ce décret est annulé par le Conseil d'Etat le 17 janvier 1947. Il est alors placé sans affectation à la disposition du ministre avec effet à partir 1^{er} novembre 1944 jusqu'au 1^{er} avril 1946, date à laquelle par

⁵ SHD-DM, 3BB8CE 25, commission d'épuration de la Marine, dossier Seguin, lettre du 28 avril 1945 du C.A Seguin à la Commission d'épuration.

⁶ *Ibidem*, note du 16 juillet 1946 du V.A.E Sablé au vice-président du Conseil d'Etat.

décret du 28 juillet 1947 il est versé en 2^{ème} section, l'Al Lemonnier considérant que n'ayant plus servi à la mer depuis sept ans son autorité s'en trouverait diminuée⁷.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1469/2, dossier personnel du C.A Seguin.

3BB8 CE 25, dossier du C.A Seguin.

⁷ SHD-DM, CC7 4°Moderne 1469/2, lettre du 26 mai 1947 du V.A Lemonnier au C.A, D.P.M

C.A Charles Ven,

30 janvier 1883 (Graville-Sainte Honorine, Seine maritime) - 29 avril 1958
(Toulon, Var).

Inspecteur des camps : février 1941 - juillet 1941.

Directeur de l'Ecole nationale de police : juillet 1941 - décembre 1944 (?)

©SHD-DM. CC7 4°Moderne 1285/2



Le C.V Ven en 1933.



©MS-CDJC MIII_80

Le C.A Ven devant les nouvelles recrues de police, 30 octobre 1941

DONNEES BIOGRAPHIQUES

Environnement familial et social

Milieu social d'origine : père, chef de travaux.

Situation de famille : marié, deux enfants.

Carrière

Entrée au service : 1901 à 18 ans 8 mois.

Versement en 2^{ème} section : août 1940.

Classement Ecole navale

Entrée	Sortie
32 ^{ème}	47 ^{ème}

Spécialité militaire

Fusilier Marin (1907)

Ecole de navigation sous-marine (1917).

Formation complémentaire

Ecole supérieure de Marine : 1921.

Langue : anglais, lu.

Evolution de carrière

	Asp.1 ère classe		E.V		L.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
Ven	05/10/1904	21 ans 8 mois	05/10/1906	23 ans 8 mois	30/12/1914 ¹	31 ans 11 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>20 ans 9 mois</i>		<i>22 ans 9 mois</i>		<i>28 ans 11 mois</i>

	C.C		C.F		C.V	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	10/01/1922	38 ans 11 mois	28/12/1924	41 ans 11 mois	03/05/1931	48 ans 3 mois
<i>Moyenne corpus</i>		<i>36 ans 6 mois</i>		<i>40 ans</i>		<i>46 ans 2 mois</i>

	C.A		V.A		V.A.E		Amiral	
	Date	Age	Date	Age	Date	Age	Date	Age
	15/05/1937	54 ans 3 mois						
<i>Moyenne corpus</i>		<i>51 ans 2 mois</i>		<i>54 ans 11 mois</i>		<i>57 ans</i>		<i>59 ans 5 mois</i>

¹ L'état général des services rédigé après guerre porte la date de 30 janvier 1915. En revanche, l'annuaire de 1940 mentionne la date du 30 décembre 1914.

Principales affectations

Protet de 10/1904 à 05/1905
Catinat de 05/1905 à 10/1906
SAT Brest de 11/1906 à 02/1907
Stationnaire Annexe (avant SAT Lorient) de 06/1907 à 01/1909
Ministère des colonies, mission hydrographique du Niger de 01/1909 à 11/1909
Justice de 01/1910 à 01/1912
Janissaire de 02/1912 à 05/1913
Groupe de torpilleurs et T347 et T357 de 06/1913 à 03/1915
1^{er} régiment de fusiliers marins de 03/1915 à 12/1916
2^{ème} escadrille de sous-marins *Ventôse* de 07/1917 à 04/1919
Division de Syrie, *Fanfare* de 04/1919 à 04/1920
Mission à Cuxhaven de 04/1920 à 12/1920
Ecole Supérieure de Paris de 01/1921 à 01/1922
EMG, 3^{ème} bureau, 1922
Cabinet militaire du ministre de la Guerre, de 01/1923- à 11 ou 12/1924
EMG Paris de 11 ou 12/1924 à 08/1925
Jeanne d'Arc de 08/1925 à 08/1927
Matelot Leblanc de 08/1927 à 02/1928
3^{ème} escadrille de torpilleurs et *Tornado* de 02/1928 à 02/1929
EMG, 4^{ème} bureau de 02/1929 à 03/1931
Primauguet de 03/1931 à 08/1931
3^{ème} division légère, *Lamotte Piquet* de 08/1931 à 10/1932,
1^{ère} escadre, *Lorraine* de 10/1932 à 09/1934,
Ecole Navale de 09/1934 à 07/1937
Direction Port de Brest de 07/1937 à 06/1939
4^{ème} flottille de sous marins de Bizerte de 06/1939 à 08/1940.

Durée totale au service au 1^{er} janvier 1940	
Terre : 11 ans 5 mois	Mer : 26 ans 10 mois
Total : 38 ans 3 mois	
Ratio mer/temps de service	
Corpus 72.75%	Ven 71.05%

Ecrits en cours de carrière

(L.V) *Le combat de Noli*.
(L.V) *Expédition des Dardanelles, Débarquement du 25 avril*.
(L.V) *Opérations de l'Aéronautique en Méditerranée*, Ecole supérieure de Marine, 1921, 46 p.
(C.C) *Les armes nécessaires dans une flotte*, Paris, société d'éditions géographiques, maritimes et colonies, 1923, 72 p.
(C.A) *Majorité générale du port de Brest : l'arsenal, la rade et la base*, conférence faite au CHEN, 27 février 1939, 24 p.

Reconnaisances officielles

Décorations

Françaises, d'Outre-mer et colonies

Légion d'honneur

Chevalier	Officier	Commandeur	Grand officier	Grand croix
26/01/1916	11/07/1924	16/06/1938		

Croix de guerre

Officier du Mérite maritime

Officier d'Académie

Médaille coloniale

Médaille du Levant

Médaille d'Orient

Officier de l'Instruction publique

Commandeur du Nichan Iftikhar

Commandeur de l'Etoile Noire

Commandeur de l'ordre du Ouissam Alaouite

Décorations étrangères

Officier de la Polonia Restituta

Mérite naval Espagnol

Officier de l'ordre de Léopold

Témoignages officiels de satisfaction, citations, observations

Témoignage officiel de satisfaction du 29 mai 1914 à l'E.V Ven commandant un torpilleur à Toulon « *en raison de l'esprit de décision et du sang froid dont il a fait preuve dans les manœuvres effectuées pour porter secours au torpilleur 368 échoué au cap Lardier.* ».

Citation à l'ordre de la brigade (fusiliers marin) 2 décembre 1915 « *capitaine de compagnie plein d'entrain-brillantes qualités militaires. Lors de l'attaque du 9 mai 1915, est allé sous un violent bombardement de barrage prendre le commandement d'une compagnie dont le Capitaine était blessé* ».

Blâme le 19 juillet 1917 au lieutenant Ven, commandant le *Ventôse* « *à la suite d'accidents survenus à ce sous-marin au cours d'une croisière, le 25 juin 1917 pour ne pas avoir exigé la stricte application de ses ordres permanents.* ».

Extrait de la lettre n° 1840 du 7 juin 1924 du colonel directeur de la préparation militaire supérieure à Paris au général Chef du cabinet du Ministre de la Guerre « *Les conférences faites par cet officier supérieur ont excité chez tous nos jeunes gens le plus vif intérêt et produit sur eux une impression profonde* ».

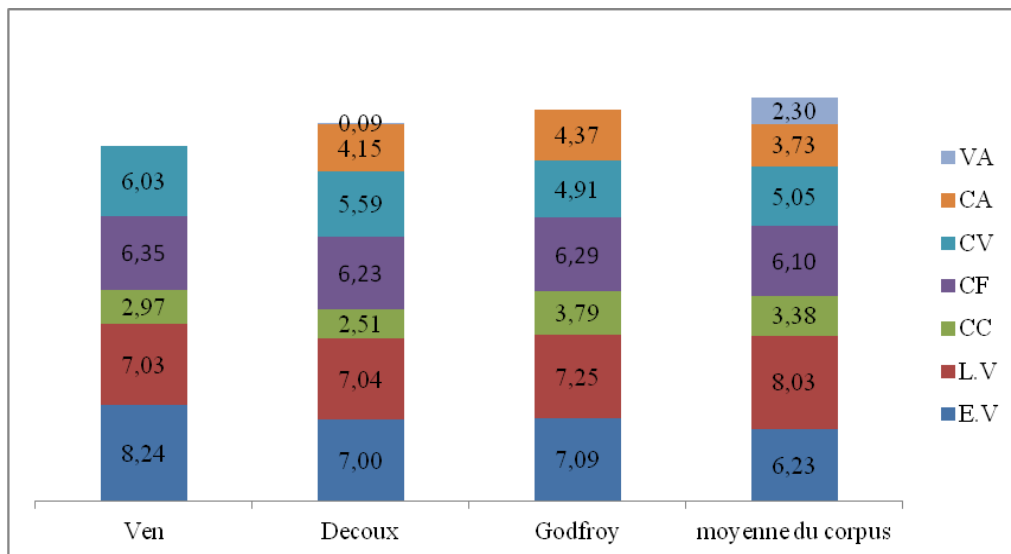
Témoignage officiel de satisfaction par décision ministérielle du 7 juillet 1938 pour : « le sens marin, les qualités d'organisation et de commandement dont il a fait preuve en préparant et en dirigeant avec succès l'opération de l'échouage du « Voltaire » sur le banc de la recherche malgré des circonstances atmosphériques particulièrement défavorables. ».

Analyse de la carrière

Première Guerre mondiale

Avec Bataillon des fusiliers marins :

Durée dans chaque grade de l'intéressé comparée avec celles de ses *co-midships* et de la moyenne du corps



Le C.A Ven présente une carrière un peu en deçà de la moyenne dû à un démarrage difficile puisqu'il reste E.V deux ans de plus que la moyenne. Sa demande de reprendre la mer en 1916 fort éprouvé par la guerre de tranchée et le blâme de 1917 en sont peut-être la cause, ainsi que sa formation et son passage dans les sous-marins. Il reste également plus longtemps dans le grade de C.V.

Principaux commandements à la mer et assimilés.

Bâtiment/Lieu		Date	Officier		Durée du commandement
Nom	Type		Grade	Age	
Groupe de T		06/1913-03/1915	E.V	30 ans	1 an 9 mois
<i>Compagnie de fusiliers</i>		03/1915-09/1916 ²	L.V	32 ans	1 an 6 mois
<i>Ventôse</i>	S.M	04/1917-04/1919	L.V	34 ans	2 ans
<i>Fanfare</i>	T	04/1919-04/1920	L.V	36 ans	1 an
3 ^{ème} esc Ile de T et <i>Tornado</i>		02/1928-02/1929	C.F	45 ans	1 an
<i>Primauguet</i> ³	C	03/1931-08/1931	C.F	48 ans	5 mois
3 ^{ème} D. L et <i>Lamotte Picquet</i>	C	08/1931-10/1932	C.V	48 ans	1 an 2 mois
<i>Lorraine</i>	Cu	10/1932-09/1934	C.V	49 ans	1 an 11 mois
Ecole navale		09/1934-07/1937	C.V	51 ans	2 ans 10 mois
Temps de commandement total					13 ans 7 mois
Temps de commandement/temps de service					35.74%
<i>Moyenne corps</i>					<i>24.99%</i>

Affectations en état-major, à l'état-major général et/ou en services centraux et poste(s) à dimension politique

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Etat major	07/1937-06/1939	Brest	Major gal	C.A	54 ans	1 an 11 mois
Etat major général et/ou en services centraux	1922 02/1929 - 03/1931	3 ^{ème} B. 4 ^{ème} B	chef	C.C C.F	39 ans 46 ans	2 ans 1 mois

² La période de commandement est inférieure de trois mois à la durée de service.

³ Les dates sont incertaines. En effet le *Primauguet* est en règle générale commandé par un C.V. Or le C.A Ven ne le devient qu'en mai. Il est alors possible que la date de nomination au commandement soit en mai. Les états de service mentionnent cependant la date de fin de fonction au 4^{ème} bureau de l'EMG au 24 mars 1931 et enchaîne immédiatement sur le *Primauguet*. Comme le commandement est de courte durée, il est possible que ce fût un remplacement.

	Date	Lieu	Fonction	Grade	Age	Durée
Ministère et poste à dimension politique	04/1920 -12/1920	Com. interalliée du contrôle naval en Allemagne		L.V	37 ans	8 mois
	1923	CM du ministre de la Guerre	officier d'ordonnance	C.C	39 ans	2 ans 10/11 mois
	11 ou 12/1924- 08/1925	EMG	Chef de Cabinet du CEMG	C.C/ C.F	41 ans	8-9 mois

Malgré un temps à la mer proche de la moyenne, le C.A Ven présente un temps de commandement très élevé. Son expérience en état-major se situe dans la première moitié de sa carrière. Le commandement de l'Ecole navale entre 1934 et 1937 dénote une confiance importante que lui accorde le CEMG, le V.A Durand-Viel.

Réseaux/entourages

Au sein de la Marine

Ecole Navale :

<i>Anciens (entrés en 1900)</i>	<i>Co-midship (entrés en 1901)</i>	<i>Fistots (entrés en 1902)</i>
Derrien, Marquis, Moreau	Decoux, Godfroy.	Bourragué, Lafargue, Landriau, Le Luc.

Est dans la ligne hiérarchique de :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Ven
Robert	1 ^{ère} escadre	02/1928-02/1929 08/1931-01/1932	Cmdt flottille de T CEC	Cmdt 3 ^{ème} esc ^{lle} de T Cmdt 3 ^{ème} D.L et <i>Lamotte Picquet</i>

A dans sa ligne hiérarchique :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Ven
Chomel de Jarnieu	3 ^{ème} D.C	09/1931-10/1932	CEM	Cmdt
Fenard	Brest	07/1937-07/1938	Cmdt <i>Dunkerque</i> (en achèvement)	Major général port

Proximité d'affectation avec :

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Ven
Bard	EMG 1 ^{ère} escadre	03/1929-03/1931 10/1932-09/1933	Chef adj ^t 2 ^{ème} B. CEM 1 ^{ère} flottille	Chef du 4 ^{ème} B. Cmdt <i>Lorraine</i>
Barnaud	Paris	01/1923-06/1924	3 ^{ème} Bureau entraînement Forces	Off. d'ord. du ministre de la Guerre
Barois	Paris	1923	4 ^{ème} Bureau approvisionnements	Off. d'ord. du ministre de la Guerre
	<i>Idem</i> 1 ^{ère} escadre	01/1924-07/1924 10/1932-02/1933 02/1933-09/1933	<i>Idem</i> Cmdt <i>Albatros</i> CEM du groupe de CT <i>Verdun Tartu</i>	Chef de cabinet du CEMG Cmdt <i>Lorraine</i> <i>Idem</i>
Bourragué	EMG	05/1929-03/1931	Chef du 3 ^{ème} Bureau	Chef 4 ^{ème} Bureau
Bouxin	Brest	07/1937-06/1939	Cmdt <i>Strasbourg</i> en achèvement	Major g ^{al} du port de Brest
Chomel de Jarnieu	<i>Primauguet</i>	04/1931-08/1931	CEM de la 3 ^{ème} D.C	Cmdt
Collinet	Paris	07/1929-11/1929	E.M part. du ministre	Chef 4 ^{ème} Bureau
		11/1929-04/1930	S/s chef du CMM	
Darlan	Paris	11/1929-08/1930	CMM (conseiller. Naval)	Chef 4 ^{ème} Bureau
		12/1930-03/1931	Chef du CMM	
de Laborde	Paris	08/1924-12/1924	Chef du service central Aéronautique	Off. d'ord. du ministre de la Guerre
		12/1924-08/1925		Chef de cabinet du CEMG
Decoux	EMG	02/1929-08/1929	Adj ^t DPM	Chef 4 ^{ème} Bureau
Denis de Rivoyre	Paris	01/1923-06/1923	Auditeur EGN	Off. d'ord. du ministre de la Guerre Chef de cab. du CEMG
	Paris	07/1923-12/1924	SHM	
	EMG	01/1925-06/1925	<i>Idem</i>	
Duplat	Paris	06/1930-03/1931	Chef 1 ^{er} Bureau	Chef 4 ^{ème} Bureau

*Des amiraux au service de Vichy.
Dictionnaire.
C.A Ven.*

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Ven
Dupré	1 ^{er} régiment de fus.marins	03/1915-12/1916		Capitaine d'une compagnie
Fernet	Paris	08/1923-07/1924	Chef de cab. du CEMG	Off d'ord du ministre de la Guerre
Godfroy	Paris	06/1924-12/1924 01/1925-08/1925	Serv central Aéro	Off d'ord du ministre de la guerre Chef de cabinet du CEMG
Gouton	Paris <i>Idem</i> <i>Idem</i>	1923-1924 01/1925-08/1925 02/1929-09/1929	3 ^{ème} Bureau <i>Idem</i> S/s chef du CMM	Off d'ord ; du ministre de la guerre Chef de cabinet du CEMG 4 ^{ème} Bureau
Herr	Paris EMG EMG	07/1924-12/1924 1925 10/1929-09/1930	Adjt au CEMG SCEMG Président CPE	Off d'ord du ministre de la Guerre Chef de cab du CEMG Chef 4 ^{ème} Bureau
Jardel	1 ^{ère} escadre	10/1932-02/1933	Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	Cmdt <i>Lorraine</i>
Lafargue	Paris	01/1922-07/1922	Service hydrographique	3 ^{ème} Bureau
Le Bigot	Paris	1922 01/1923-09/1923	1 ^{er} Bureau <i>Idem</i>	3 ^{ème} Bureau Off d'ord. du ministre de la Guerre
Le Loup	ESM EMG Paris	01/1921-10/1921 1922 01/1923-07/1923	Auditeur 4 ^{ème} Bureau <i>Idem</i>	Auditeur 3 ^{ème} Bureau Off d'ord du ministre de la Guerre
Le Luc	EMG 1 ^{ère} escadre	10/1929-03/1931 11/1932-08/1934	Adjt DPM CEM	Chef du 4 ^{ème} Bureau Cmdt <i>Lorraine</i>
Marquis	ESM Paris	01/1921-01/1922 1923-10/1924	Auditeur Off. d ord. du ministre de la Marine	Auditeur Off. d'ord du ministre de la Guerre
Michelier	Paris	01/1925-08/1925	Ordonnance du ministre Guerre/marine	Chef de cab du CEMG
Négadelle	Paris EMG 1 ^{ère} escadre	01/1925-08/1925 04/1930-03/1931 02/1933-09/1934	Auditeur EGN 3 ^{ème} B/questions tactiques Cmdt 5 ^{ème} D.T et <i>Cyclone</i>	Chef de cab du CEMG Chef du 4 ^{ème} B Cmdt <i>Lorraine</i>

Interlocuteur	Lieu	Date	Poste/Fonction de l'interlocuteur	Poste/Fonction de Ven
Seguin	1 ^{ère} escadre	10/1932-08/1934	Chef du 3 ^{ème} Bureau	Cmdt Lorraine

Le C.A Ven est un peu en marge de ses collègues. Même quand il est à Paris, il est rarement en relation fonctionnelle avec les autres officiers. Il quitte ses fonctions parisiennes à partir de 1930 sans plus jamais revenir à l'EMG.

1940-1944

La guerre de 1939- 1940.

Commandant la 4^{ème} flottille de sous marins de Bizerte de juin 1939 à août 1940, il est amiral sous marin des forces maritimes du sud à partir de 20 février 1940⁴.

Le C.A Ven est placé en 2^{ème} section le 2 août 1940.

Fonction entre 1940-1944.

Inspecteur des camps : février 1941 -juillet 1941⁵.

Directeur de l'Ecole nationale de police : juillet 1941- décembre 1944 (?)

PROCEDURE EPURATION ET APRES-GUERRE

Procédure épuration

Aucune procédure n'est ouverte à l'encontre du C.A Ven.

REFERENCES

Sources principales

SHD-DM

CC 7 4°Moderne 1285/2, dossier personnel du C.A Ven.

AN

19800035/120/15147, dossier personnel de Légion d'Honneur.

F⁷ 15033, archives de l'Ecole nationale de police (avril 1941-février1944).

⁴ Instruction 409 F.M.F du 20 février 1940.Cité par C.V Caroff, *Le théâtre méditerranéen, tome 1, op. cit.*, p. 20.

⁵ Les sondages effectués dans les cartons d'archives concernant l'inspection des camps (AN, F⁷15086 à 15111) n'ont pas permis de retrouver les rapports du C.A Ven qu'évoque Denis Peschanski dans *La France des camps : l'internement 1938-1946, op. cit.*, p. 211. Les archives départementales des Pyrénées-Orientales et de la Haute Vienne ne détiennent aucun double de ces rapports. Pourtant le C.A Bard évoque sa visite en Haute-Vienne dans son rapport de mai 1941 (ADHV, 185W1/45, rapport mensuel du préfet).

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE

**Des amiraux
au service de Vichy
(1940-1944).**

Présentée et soutenue publiquement le 24 octobre 2014 par

Odile GIRARDIN-THIBEAUD

Sous la direction de Monsieur le Professeur Bernard Lachaise.

Membres du jury

Monsieur Jean-Baptiste Bruneau, Maître de conférences, Université Bretagne Sud.

Monsieur Olivier Forcade, Professeur, Université Paris IV Sorbonne.

Monsieur Bernard Lachaise, Professeur, Université Bordeaux Montaigne.

Monsieur Sébastien Laurent, Professeur, Université de Bordeaux.

Monsieur Olivier Wiewiorka, Professeur, Ecole normale supérieure de Cachan et membre de l'Institut Universitaire de France.

**Des amiraux
au service de Vichy
(1940-1944).**

Annexes.

Sources.

Bibliographie.

Index.

Table des matières.

ANNEXES.

Sommaire.

Un monde de symboles et de privilèges.

1. Les uniformes : classification des tenues, arrêté ministériel du 22 janvier 1931.
2. Circulaire de l'Al Darlan du 9 février 1931 sur le port de l'uniforme.
3. Les appartements du commandant sur le *Dunkerque*.

Quelques données statistiques.

4. Durée dans les grades.
5. Age d'accès aux grades.
6. Temps de mer, temps de commandement.

Les contraintes politiques.

7. La convention d'armistice avec l'Allemagne : articles concernant la Marine.
8. La convention d'armistice avec l'Italie : articles concernant la Marine.

La culture des officiers.

9. Pierre Varillon, « Pavillon Haut », *L'Action Française*, 6 juin 1940.
- 10 Pierre Varillon, « LE ROLE DE LA MARINE dans le relèvement national » *L'Action Française*, 19 juin 1940.
- 11 Prestation de serment à la Préfecture de police de Paris au Palais de Chaillot, 22 janvier 1942.
12. Ordre du jour du 11 novembre 1942 de l'Al de Laborde.
- 13 Ordre du jour du 12 novembre 1942 du V.A Marquis.

14. Directives aux officiers du 25 décembre 1942 de l'Al Abrial.
15. Ordre du jour du 26 décembre 1942 du V.A.E Michelier.
16. Conférence du C.A Auphan prononcée en 1979.
17. Les quatre valeurs de la Marine dans les opérations, V.A Gillier, juin 2010.
18. Discours de l'Al Chomel de Jarnieu devant les promotions 2012 de l'Ecole navale et du groupe des écoles du Poulmic et du baptême de la promotion 2012 de l'Ecole des officiers du commissariat à la Marine.

Les réseaux.

19. Lettre du V.A Platon à Maurice Guierre, 19 juin 1940.
- 20 Lettre pour la défense de l'Al de Laborde, 3 avril 1947.
- 21 Lettre de l'Al de Laborde au C.A Lafargue, 29 septembre.

Annexe 1. Les uniformes : classification des tenues ¹.

DESCRIPTION	CIRCONSTANCES
<p><u>Tenue de cérémonie</u> Chapeau. Redingote de drap bleu marine. Pantalon de drap bleu marine. Epaulette ou pattes d'épaule. Aiguillettes. Ceinturon or et soie ou argent et soie selon le corps. Epée ou sabre suivant le grade et le corps. Dragonne en métal doré Nota : Ceinture pour les officiers généraux, les capitaines de vaisseau chefs de division, les officiers faisant partie de la Maison militaire du Président de la République et les fonctionnaires de tous grades du contrôle.</p>	<p>Solennités (Fêtes nationales, obsèques solennelles). Cérémonies ou réception officielles. Prises de commandement d'officiers généraux.</p>
<p><u>Tenue de soirée</u> Casquette. Habit ou spencer blanc. Gilet de soirée. Pantalon de drap bleu marine à bandes d'or ou d'argent selon le corps. Pattes d'épaule. Aiguillettes.</p>	<p>Réceptions et cérémonies du soir, officielles ou privées. Cette tenue est toujours portée dans les soirées ou dîners officiels, sauf indication contraire de l'autorité ayant qualité pour fixer la tenue.</p>
<p><u>Tenue n°1</u> Casquette avec ou sans coiffe ou casque blanc suivant les ordres du commandant supérieur. Redingote. Pantalon de drap bleu marine. Epaulettes ou pattes d'épaule. Ceinturon or et soie ou argent et soie selon le corps. Ceinture pour les fonctionnaires de tous grades du contrôle. Epée ou sabre, suivant le grade et le corps. Dragonne en métal doré. Aiguillettes.</p>	<p>Prise de commandement sauf celle des officiers généraux. Visites de corps. Visites officielles aux autorités civiles ou étrangères. Délégations officielles à des obsèques. Conseils de guerre. Tribunaux maritimes permanents. Nota : Pour les visites aux officiers de marine étrangère qui font leur visite en chapeau, cette tenue comporte le chapeau pour tous les grades et la ceinture pour les officiers généraux et les fonctionnaires du contrôle.</p>

¹ Arrêté ministériel du 22 janvier 1931 réglant l'uniforme et les tenues des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer, BOM 1^{er} semestre, p.403-492, article 8.

DESCRIPTION	CIRCONSTANCES
<p><u>Tenue n°2</u> Casquette avec ou sans coiffe ou casque blanc. Redingote. Pantalon de drap bleu marine. Ceinturon or et soie pour les officiers généraux, les capitaines de vaisseau chefs de division, les officiers faisant partie de la Maison militaire du Président de la République et les fonctionnaires de tous grades du contrôle. Ceinture de soie noire, pour les autres officiers. Epée ou sabre suivant le grade et le corps. Dragonne en métal doré. Aiguillettes.</p>	<p>Visites individuelles réglementaires aux autorités maritimes ou militaires françaises. Inspections quand les hommes sont en armes. Tenue de corvée pour missions auprès d'autorités militaires ou maritimes étrangères. Conseil de justice. Conseil d'enquête. Conseils de discipline. Tribunaux maritimes commerciaux</p>
<p><u>Tenue n°3</u> Casquette avec ou sans coiffe, ou casque blanc. Redingote. Pantalon de drap bleu marine. Aiguillettes. Pas d'arme.</p>	<p>Visites et cérémonies privées. Réception dans la journée, à terre ou à bord. Relations en dehors du service avec les marines étrangères. Quart au mouillage, dimanches et jours fériés entre les couleurs du matin et celles du soir. Nota : La tenue de l'officier de quart, au mouillage de jour, comporte le ceinturon de soie noire.</p>
<p><u>Tenue n°4</u> Casquette avec ou sans coiffe au casque blanc. Veston de drap bleu marine. Pantalon de drap bleu marine ou de toile blanche. Ceinturon de soie noire sous le veston. Arme. Nota : 1° Cette tenue comporte les aiguillettes seulement pour l'officier de service dans un état-major. 2° L'arme est le sabre ou le revolver selon les circonstances et les ordres du commandant supérieur.</p>	<p>Compagnies de débarquement à bord ou à terre. Détachements armés.</p>
<p><u>Tenue n°5</u> Casquette avec ou sans coiffe ou casque blanc. Veston de drap bleu marine.</p>	<p>Visites des officiers en mission en France. Service normal. Nota : La tenue de l'officier de quart du mouillage de jour comporte le ceinturon de</p>

DESCRIPTION	CIRCONSTANCES
Pantalon de drap bleu marine ou de toile blanche. Aiguillettes	soie noire.
<u>Tenue n°6</u> Casquette avec ou sans coiffe ou casque blanc. Veston de toile blanche. Pantalon de toile blanche. Arme. Aiguillettes. Note : Pantalon de drap bleu marin selon les circonstances et sur l'ordre du commandant supérieur.	Peut être portée dans les pays chauds dans les mêmes circonstances que les tenues n°1, 2, 4. En outre, lorsqu'il le juge nécessaire, le commandant supérieur peut prescrire le port de la tenue n°6 au lieu de la tenue de cérémonie.
<u>Tenue n°7</u> Tenue n°6 sans armes.	Se porte dans les pays chauds, dans les mêmes circonstances que les tenues n°s 3 et 5.

Annexe 2. Circulaire de l'Al Darlan du 9 février 1931 sur le port de l'uniforme.

Direction du Personnel militaire de la Flotte : *Bureau de l'Etat-Major de la Flotte*².

Paris, le 9 février 1931.

Prescriptions relatives à l'arrêté réglant l'uniforme et les tenues
des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'armée de mer.

1. L'uniforme des officiers et fonctionnaires des différents corps de l'Armée de mer, ainsi que les circonstances dans lesquelles doivent être portées les diverses tenues, viennent d'être définis par l'arrêté du 22 janvier 1931 (B.O, p. 403).

Un tirage à part dont vous recevrez prochainement des exemplaires va permettre de donner à cet arrêté toute la diffusion désirable.

2. Les principes fondamentaux qui suivent devront guider tous les officiers dans l'application du nouveau règlement.

L'indication d'une tenue pour un service ou une cérémonie constitue un *ordre*.

Il doit être exécuté à la lettre.

Aucune variante, aucune négligence, aucune fantaisie ne doivent être tolérées.

Le souci constant d'une tenue correcte fait partie des devoirs élémentaires de l'officier vis-à-vis de la Marine et de lui-même.

Pour obtenir cette correction les chefs ne devront pas hésiter à faire appel à l'esprit de corps qui n'est détestable que lorsqu'il s'applique à couvrir les imperfections ou les fautes, mais qui constitue, au contraire, un mobile des plus louables lorsqu'il s'oriente vers le bien du service.

Chaque officier bénéficiant du prestige qui s'attache, pour un corps, à sa bonne tenue général, encourt aussi sa part de réprobation dans un relâchement de cette tenue, alors même que la sienne propre ne laissera rien à désirer.

A tous les échelons de la hiérarchie, la responsabilité personnelle de chaque officier s'accroît de celle qui lui incombe pour la tenue de ses subordonnés aussi bien que pour leur formation militaire.

L'expérience montre, qu'en ce qui concerne le port de l'uniforme, et, contre toute logique, les tendances à l'individualisme et à l'irrégularité sont constantes. C'est donc par une action incessante du commandement que ces tendances doivent être combattues.

3. Si, dans la période d'après-guerre, et en face de certaines difficultés de vie, quelque tolérance a pu exister, nulle raison ne permet plus, à l'heure actuelle, d'en admettre le maintien.

Aucun chef n'a le droit de tolérer les tenues fantaisistes et, a fortiori, de leur accorder une indulgence souriante. Tout officier de grade inférieur portant une pareille tenue a le devoir de lui en faire l'observation, même s'il n'est pas sous ses ordres, et d'exiger qu'il prenne aussitôt une tenue réglementaire.

² BOM 1931, 1^{er} semestre, note du 9 février 1931, p. 492 bis et ter.

Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.

Je suis disposé, moi-même, à prendre, le cas échéant, des sanctions envers les officiers qui persisteraient à s'écarter de la tenue réglementaire.

Je vous prie de vouloir bien porter la présente circulaire à la connaissance de tous les officiers placés sous vos ordres et de veiller attentivement à ce que les prescriptions du nouvel arrêté soient rigoureusement observées.

Pour le Ministre et par son ordre :

Le Contre-Amiral,
Chef du Cabinet militaire,
DARLAN.

Annexe 3. Les appartements du commandant sur le *Dunkerque*.



© SHD Marine- Toulon, 5U1.

Les appartements.



© SHD-Marine Toulon, 5U1.

La salle à manger.

*Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.*



©SHD-Marine Toulon, 5U1

Le bureau.

Annexe 4. Durée dans les grades.

	E.V	L.V	C.C	C.F	C.V	C.A	V.A	V.A.E
Abrial	7,29	9,47	2,06	5,24	5,36	4,92	0,74	3,11
Auphan	3,11	7,64	3,20	6,49	3,71			
Bard	5,43	8,14	4,43	7,24	3,24			
Barnaud	4,76	8,51	3,16	6,57	3,87	2,15		
Barois	4,76	8,51	3,16	6,31	4,45			
Battet	3,20	7,99	4,72	5,78	2,70	5,21		
Bérenger	5,77	8,97	4,35	6,41	3,98	2,34		
Bléhaut	4,43	8,10	3,06	6,24	5,03			
Bourragué	8,47	6,40	3,26	5,45	5,74	4,15		
Bouxin	5,82	5,99	4,48	6,01	5,73	2,60		
Broussignac	5,10	8,18	4,22	6,18	4,52			
Chomel de Jarnieu	3,41	8,39	3,86	6,78	3,42			
Collinet	3,83	7,74	3,29	6,46	4,54	2,00		
Darlan	7,24	6,53	2,06	5,46	3,84	3,04	3,17	
de Belot	3,74	8,83	3,67	7,25	5,13			
Decoux	7,00	7,04	2,51	6,23	5,59	4,15	0,09	
de Laborde	7,91	8,40		5,95	5,58	4,16	5,98	
Denis de Rivoyre	7,98	7,23	4,21	6,99	5,46			
Derrien	8,51	6,55	3,70	6,47	6,10	3,49		
Docteur	6,17	14,12		4,90	5,68	4,27		
Duplat	7,49	8,28	2,50	5,23	5,68	4,45	2,13	1,08
Dupré	3,49	7,33	4,63	6,52	3,37			
Esteva	6,85	7,91	1,17	5,30	4,86	5,53	2,57	
Fernet	7,46	7,78	3,14	5,51	6,53	4,78	0,62	
Fenard	6,45	6,24	3,58	6,16	5,72	2,33	5,13	
Gensoul	7,26	8,41	2,59	5,48	5,26	4,33	0,08	3,41
Godfroy	7,09	7,25	3,79	6,29	4,91	4,37		
Gouton	4,43	8,10	3,06	6,07	4,38	1,81	1,12	
Hamon	4,31	9,65	4,08	5,83	3,92			
Herr	6,50	13,10		5,03	4,68	4,54		
Jardel	7,71	8,35	3,51	6,76	4,09			
Lafargue	8,85	6,61	3,05	7,73	5,80			
Landriau	8,52	6,35	3,26	6,79	7,08	2,20		
Latham	7,52	6,24	3,62	6,70	6,79			
Le Bigot	7,04	8,20	2,69	5,58	4,52	4,42	0,18	
Le Loup	8,31	6,73	3,45	6,80	5,88			
Le Luc	7,59	6,89	3,69	5,49	5,98	3,06	0,77	
Marquis	6,46	8,37	3,07	6,27	6,16	4,50		

*Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.*

	E.V	L.V	C.C	C.F	C.V	C.A	V.A	V.A.E
Marzin	3,46	8,56	4,31	5,69	2,36			
Michelier	7,14	6,42	2,98	5,22	5,57	3,38	0,77	
Moreau	7,03	7,79	3,07	6,27	6,20	4,46	2,05	
Motet	7,07	9,34	2,69	6,36	7,79			
Négadelle	4,10	8,18	4,22	6,18	3,41			
Penfentenyo de Kervéréguin	7,28	8,22	1,39	5,79	6,07	5,89	2,01	
Platon	7,45	6,24	3,58	6,48	6,25	2,20		
Robert	7,00	11,21		4,20	5,66	3,44	9,38	
Rouyer	4,83	8,07	3,39	6,47	5,34			
Seguin	3,53	8,12	5,39	5,74	4,00			
Ven	8,24	7,03	2,97	6,35	6,03			
	6 ans 3 mois	8 ans	3 ans 5 mois	6 ans 1 mois	5 ans	3 ans 9 mois	2 ans 4 mois	2 ans 6 mois

*Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.*

Annexe 5. Age d'accès au grade.

	Entrée Navale	Aspirant	E.V	L.V	C.C	C.F	C.V	C.A	V.A	V.A.E	Amiral
Abrial	16,7	19,9	21,80	29,09	38,56	40,62	45,86	51,22	56,13	56,87	59,98
Auphan	16,92	19,9	21,48	24,59	32,23	35,43	41,92	45,63			
Bard	17,84	20,8	22,84	28,27	36,42	40,85	48,08	51,32			
Barnaud	17,58	20,6	22,58	27,34	35,85	39,01	45,58	49,45	51,6		
Barois	19,17	22,2	24,17	28,93	37,44	40,60	46,91	51,36			
Battet	19,00	21,3	23,09	26,29	34,29	39,00	44,78	47,48	52,68		
Bérenger	18,03	21,0	23,03	28,80	37,77	42,12	48,52	52,50	54,84		
Bléhaut	18,87	21,9	23,87	28,30	36,40	39,46	45,70	50,73			
Bourragué	15,87	18,9	20,87	29,34	35,74	39,00	44,45	50,19	54,34		
Bouxin	18,12	21,1	23,12	28,94	34,92	39,40	45,41	51,13	53,73		
Broussignac	17,81	20,8	22,81	27,91	36,09	40,31	46,49	51,01			
Chomel	17,96	21,0	22,96	26,37	34,76	38,62	45,41	48,82			
Collinet	17,63	20,6	22,63	26,45	34,20	37,49	43,95	48,49	50,49		
Darlan	18,12	21,2	23,16	30,40	36,93	38,98	44,44	48,28	51,33		54,49
De Belot	18,94	21,9	23,94	27,68	36,51	40,18	47,43	52,55			
Decoux	17,42	20,4	22,42	29,42	36,46	38,97	45,20	50,79	54,93	55,02	
de Laborde	16,95	19,95	22,15	29,76		38,16	44,11	49,69	53,85		59,83
Denis de Riv	16,78	19,8	21,78	29,76	36,99	41,19	48,18	53,64			
Derrien	18,08	20,9	22,93	31,43	37,98	41,68	48,15	54,25	57,74		
Docteur	17,50	20,5	23,30	29,50		43,71	48,61	54,28	58,56		
Duplat	18,10	21,1	23,08	30,57	38,84	41,34	46,57	52,24	56,69	58,82	59,90
Dupré	18,00	21,0	23,21	26,70	34,03	38,66	45,18	48,55			
Esteva	18,10	21,1	23,06	29,91	37,82	38,99	44,04	48,89	54,43		57,00
Fernet	18,12	21,1	23,15	30,60	38,39	41,52	47,04	53,57	58,34	58,96	
Fenard	18,74	21,7	23,74	30,19	36,44	40,01	46,17	51,89	54,22	59,35	
Gensoul	18,00	21,0	22,98	30,24	38,65	41,24	46,72	51,98	56,30	56,39	59,80
Godfroy	16,74	19,7	21,74	28,83	36,08	39,87	46,16	51,07	55,44		
Gouton	18,39	21,4	23,39	27,81	35,92	38,97	45,04	49,42	51,23		
Hamon	18,61	21,6	23,61	27,91	37,56	41,64	47,47	51,38			
Herr Octave	17,70	20,7	22,70	29,13		42,23	47,26	51,94	56,47		
Jardel	18,51	21,5	23,51	31,22	39,56	43,08	49,83	53,93			
Lafargue	16,83	19,8	21,83	30,68	37,28	40,33	48,05	53,86			
Landriau	16,06	19,1	21,06	29,58	35,93	39,19	45,98	53,06	55,26		
Latham	17,89	20,89	22,89	30,41	36,65	40,27	46,97	53,76			
Le Bigot	16,50	19,5	21,48	28,51	36,71	39,41	44,99	49,50	53,92	54,10	
Le Loup	17,51	20,5	22,51	30,82	37,55	41,00	47,80	53,68			
Le Luc	17,23	20,2	22,23	29,82	36,71	40,40	45,89	51,87	54,93	55,70	
Marquis	17,05	19,9	21,95	28,40	36,77	39,84	46,11	52,26	56,76		
Marzin	18,43	20,8	22,51	25,98	34,53	38,85	44,54	46,90			
Michelier	17,66	20,7	22,66	29,79	36,21	39,19	44,41	49,98	53,36	54,13	
Moreau	16,11	19,1	21,11	28,14	35,93	39,00	45,27	51,47	55,93	57,98	
Motet	17,16	20,1	22,14	29,21	38,55	41,24	47,60	55,39			
Négadelle	16,66	19,7	21,66	25,76	33,94	38,16	44,34	47,76			
Penfenteny	18,12	21,1	23,14	30,42	38,64	40,03	45,83	51,89	57,78	59,80	
Platon	18,04	21,0	23,04	30,49	36,74	40,31	46,79	53,05	55,24		
Robert	18,80	21,8	23,10	30,70		41,91	46,11	51,76	55,21		64,59
Rouyer	18,43	21,4	23,43	28,25	36,32	39,71	46,18	51,52			
Seguin	17,48	20,5	22,48	26,01	34,13	39,52	45,26	49,26			
Ven	18,68	21,7	23,68	31,92	38,94	41,91	48,26	54,29			
moyenne	17 ans 9 mois	20 ans 9 mois	22 ans 9 mois	28 ans 11 mois	36 ans 6 mois	40 ans	46 ans 2 mois	51 ans 2 mois	54 ans 11 mois	57 ans	59 ans 5 mois

Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.

Annexe 6. Temps de service, temps de mer, temps de commandement et ratios.

	TS	TM	TC	TM/TS	TC/TS
Abrial	40	28	9,33	70	23,33
Auphan	28	21	10,67	75	38,11
Bard	32	21	3,75	65,63	11,72
Barnaud	31	25	8,42	80,65	27,16
Barois	31	26	9,58	83,87	30,91
Battet	27	22	6,08	81,48	22,52
Béranger	33	27	7,50	81,82	22,73
Bléhaut	31	27	8,92	87,10	28,77
Bourragué	37	22	6,67	59,46	18,03
Bouxin	33	26	10,25	78,79	31,06
Broussignac	31	24	4,67	77,42	15,06
Chomel	29	24	9,00	82,76	31,03
Collinet	30	22	11,08	73,33	36,93
Darlan	40	29	10,92	72,5	27,30
de Belot	31	24	13,08	77,42	42,19
Decoux	37	22	12,00	59,46	32,43
de Laborde	44	31	11,25	70,45	25,57
Denis de Rivoyre	36	24	6,25	66,67	17,36
Derrien	39	30	13,33	76,92	34,18
Docteur	37	32	10,83	86,49	29,27
Duplat	43	27	10,17	62,79	23,65
Dupré	29	21	5,58	72,41	19,24
Esteva	36	25	10,08	69,44	28,00
Fenard	34	22	7,17	64,71	21,09
Femet	40	25	8,50	62,5	21,25
Gensoul	43	32	10,92	74,42	25,40
Godfroy	38	32	7,83	84,21	20,61
Gouton	31	19	6,33	61,29	20,42
Hamon	32				
Herr Octave	33	22	7,33	66,67	22,21
Jardel	35	25	9,83	71,43	28,09
Lafargue	37	29	10,17	78,38	27,49
Landriau	37	25	8,25	67,57	22,30
Latham	35	23	9,42	65,71	26,91
Le Bigot	37	24	9,50	64,86	25,68
Le Loup	36	23	6,50	63,89	18,06
Le Luc	37	25	5,92	67,57	16,00
Marzin	27	21	2,92	77,78	10,81
Marquis	37	23	10,00	62,16	27,03
Michelier	35	24	5,42	68,57	15,49
Moreau	39	22	9,08	56,41	23,28
Motet	32	26	6,17	81,25	19,28
Négadelle	30	25	8,25	83,33	27,50
Penfentenyo de Kervéreguin	42	27	11,50	64,29	27,38
Platon	35	25	6,83	71,43	19,51
Robert	47		9,42		20,04
Rouyer	33	28	8,42	84,85	25,52
Seguin	29	27	9,67	93,10	33,34
Ven	38	27	13,58	71,05	35,74
Moyenne	34,98	25,13	8,72	72,75	24,99

Annexe n°7 : la convention d'armistice avec l'Allemagne : articles concernant la Marine³.

Article 3. [...] Le Gouvernement allemand a l'intention de réduire au strict minimum l'occupation de la côte occidentale après la cessation des hostilités avec l'Angleterre.

Article 4. Les forces armées françaises sur terre, sur mer et dans les airs devront être démobilisées et désarmées, dans un délai encore à déterminer. Sont exemptes de cette obligation les troupes nécessaires au maintien de l'ordre intérieur. Leurs effectifs et leurs armes seront déterminés par l'Allemagne ou par l'Italie respectivement.

Les forces armées françaises stationnées dans les régions à occuper par l'Allemagne devront être rapidement ramenées sur le territoire non occupé et seront démobilisées. Avant d'être ramenées en territoire non occupé, ces troupes déposeront leurs armes et leur matériel aux endroits où elles se trouvent au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention. Elles seront responsables de la remise régulière du matériel et des armes sus-mentionnées aux troupes allemandes.

Article 5. Comme garantie de la stricte observation des conditions d'armistice, il pourra être exigé que toutes les pièces d'artillerie, les chars de combat, les engins anti-chars, les avions militaires, les canons de la D.C.A., les armes d'infanterie, tous les moyens de traction et les munitions des unités de l'armée française engagées contre l'Allemagne et qui se trouvent, au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention, sur le territoire ne devant pas être occupé par l'Allemagne, soient livrés en bon état. La Commission allemande d'armistice décidera de l'étendue de ces livraisons. Il peut être renoncé à la livraison d'avions militaires si tous les avions encore en possession des forces armées françaises sont désarmés et mis en sécurité sous contrôle allemand.

Article 6. Les armes, munitions et matériels de guerre de toute espèce restant en territoire français non occupé - dans la mesure où ceux-ci n'auront pas été laissés à la disposition du Gouvernement français pour l'armement des unités françaises autorisées - devront être entreposées ou mises en sécurité sous contrôle allemand ou italien respectivement. Le Haut-Commandement allemand se réserve le droit d'ordonner à cet effet toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'usage abusif de ce matériel. La fabrication de nouveau matériel de guerre en territoire non occupé devra cesser immédiatement.

Article 7. Toutes les fortifications terrestres et côtières avec leurs armes, munitions et équipements, les stocks et installations de tous genres, se trouvant dans les régions à occuper, devront être livrées en bon état. Devront être remis en outre les plans de ces fortifications, ainsi que les plans de celles déjà prises par les troupes allemandes.

Article 8. La flotte de guerre française - à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du Gouvernement français pour la sauvegarde des intérêts français dans son empire colonial - sera rassemblée dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne ou respectivement de l'Italie.

³ Un exemplaire de la convention figure dans SHD-DM, TTB 154.

La désignation de ces ports sera faite d'après les ports d'attache des navires en temps de paix.

Le gouvernement allemand déclare solennellement au Gouvernement français qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre, à ses propres fins, la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines.

Il déclare, en outre, solennellement et formellement, qu'il n'a pas l'intention de formuler de revendications à l'égard de la flotte de guerre française, lors de la conclusion de la paix ; exception faite de la partie de la flotte de guerre française à déterminer qui sera affectée à la sauvegarde des intérêts français dans l'empire colonial, tous les unités de guerre se trouvant en dehors des eaux territoriales françaises, devront être rappelées en France.

Article 9. Le Haut-Commandement français devra fournir au Haut-Commandement allemand les indications précises sur toutes les mines posées par la France, ainsi que sur tous les barrages de mines dans les ports et en avant des côtes, ainsi que sur les installations militaires de défense et de protection. Le dragage des barrages de mines devra être effectué par les forces françaises dans la mesure où le Haut-Commandement allemand décidera.

Article 10. Le Gouvernement français s'engage à n'entreprendre à l'avenir aucune action hostile contre le Reich allemand avec aucune partie des forces armées qui lui restent, ni d'aucune autre manière.

Le Gouvernement français empêchera également les membres des forces armées françaises de quitter le territoire français et veillera à ce que ni des armes, ni des équipements quelconques, ni avions ni navires etc... ne soient transférés en Angleterre ou à l'étranger.

Le Gouvernement français interdira aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'États avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre. Les ressortissants français qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront traités par les troupes allemandes comme francs-tireurs.

Article 11. Jusqu'à nouvel ordre, il sera interdit aux navires de commerce français de tout genre, y compris les bâtiments de cabotage et les bâtiments de ports se trouvant sous le contrôle français, de sortir des ports. La reprise du trafic commercial sera subordonnée à l'autorisation préalable du Gouvernement allemand ou du Gouvernement Italien respectivement.

Les navires de commerce français se trouvant en dehors des ports français seront rappelés en France par le Gouvernement français et, si cela n'est pas possible, ils seront dirigés sur des ports neutres. Tous les navires de commerce allemands arraisonnés se trouvant dans les ports français seront rendus en bon état si la demande en est faite.

Article 12. Une interdiction de décollage à l'égard de tous les avions se trouvant sur le territoire français sera prononcée immédiatement. Tout avion décollant sans autorisation préalable allemande sera considéré par l'aviation militaire allemande comme un avion ennemi et sera traité comme tel. Les aérodromes, les installations terrestres de l'aviation militaire en territoire non occupé seront placés sous contrôle allemand ou italien respectivement.

Il peut être exigé qu'on les rende inutilisables. Le Gouvernement français est tenu de mettre à la disposition des autorités allemandes tous les avions étrangers se trouvant en territoire non occupé ou de les empêcher de poursuivre leur route. Ces avions devront être livrés aux autorités militaires allemandes.

Article 13. Le gouvernement français s'engage à veiller à ce que, dans le territoire à occuper par les troupes allemandes, toutes les installations, outils et les stocks militaires soient remis intacts aux troupes allemandes. Il devra en outre veiller à ce que les ports, les entreprises industrielles et les chantiers navals restent dans l'état dans lequel ils se trouvent actuellement, et à ce qu'ils ne soient endommagés d'aucune façon, ni détruits. Il en est de même pour les moyens et voies de communications de toute nature, notamment en ce qui concerne [...] les voies navigables, l'ensemble des réseaux télégraphiques et téléphoniques, ainsi que les installations d'indication de navigabilité et de balisage des côtes. En outre le Gouvernement français s'engage, sur ordre du Haut-Commandement allemand, à procéder à tous les travaux de remise en état nécessaires.

Article 14. Tous les postes émetteurs de T.S.F. se trouvant en territoire français doivent cesser sur-le-champ leurs émissions. La reprise des transmissions par T.S.F. dans la partie du territoire non occupée sera soumise à une réglementation spéciale.

Article 20. Les membres des forces armées françaises qui sont prisonniers de guerre de l'armée allemande resteront prisonniers de guerre jusqu'à la conclusion de la paix.

Article 21. Le Gouvernement français est responsable de la mise en sécurité de tous les objets et valeurs dont la remise en bon état ou la tenue à la disposition de l'Allemagne est stipulée dans cette convention ou dont le transfert en dehors de la France est défendu. Le Gouvernement français sera passible de dommages et intérêts pour toutes les destructions, dommages ou détournements contraires à la présente convention.

Annexe 8. La convention d'armistice avec l'Italie : articles concernant la Marine.

Article 1. La France cessera les hostilités contre l'Italie en métropole, en Afrique du Nord, dans les colonies, les protectorats et les territoires sous mandat. Elle cessera également les hostilités contre l'Italie par mer et par air.

Article 3. [...] pendant la durée de l'armistice, l'Italie pourra utiliser le port et les installations portuaires de Djibouti [...].

Article 4. Les zones à démilitariser, conformément à l'article 3, seront évacuées dans un délai de dix jours après la cessation des hostilités, par les troupes françaises, à l'exception des personnels strictement nécessaires à la garde et à l'entretien des ouvrages fortifiés, casernes, magasins et édifices militaires, et des troupes chargées du maintien de l'ordre, la Commission italienne d'armistice réexaminant régulièrement les modalités.

Article 5. En dehors des possibilités que l'Italie se réserve par l'article 10 (*infra*), toutes les armes mobiles et leurs munitions se trouvant dans les zones démilitarisées, en métropole et dans la zone jouxtant la Libye, en plus de celles laissées en garde aux troupes qui évacueront, (voir plus haut) les territoires en question, doivent être évacués dans un délai de quinze jours les armes fixes des ouvrages fortifiés, et leurs munitions, doivent être mises, dans le même délai à condition de ne pouvoir être utilisées.

Dans le territoire de la Côte française des Somalis, toutes les armes mobiles, et leurs munitions, en plus de celles détenues par les troupes qui évacueront le territoire, seront placées en dépôt, toujours dans un délai de quinze jours, dans les localités désignées par la Commission Italienne d'armistice (voir plus bas).

Pour les armes fixes et les munitions des ouvrages fortifiés existant dans le territoire, application de la disposition générale valable pour le territoire français métropolitain et la zone de la frontière libyenne.

Article 6. Tant que dureront les hostilités entre l'Italie et l'Empire britannique, les places fortes militaires maritimes et les bases navales de Toulon, Bizerte, Ajaccio et Oran (Mers El-Kébir) seront démilitarisées, jusqu'à la cessation des hostilités contre cet Empire. Cette démilitarisation devra être menée dans un délai de quinze jours, et devra aboutir à ce que les forteresses et ces bases ne puissent plus être utilisées, que ce soit pour la défense ou pour l'attaque. Leur capacité logistique sera sous le contrôle de la Commission italienne d'armistice, limitée aux besoins de navires de guerre français qui, aux termes de l'article 12, y stationneront.

Article 7. Dans les zones, places fortes militaires maritimes et bases navales à démilitariser, resteront naturellement en fonction les autorités civiles françaises et les forces de police nécessaires au maintien de l'ordre public ; y resteront aussi, les autorités territoriales et maritimes, qui seront déterminées par la Commission italienne d'armistice.

Article 8. La commission italienne d'armistice (voir plus bas) déterminera cartographiquement les limites exactes de la zone, les places fortes militaires maritimes et les bases navales à démilitariser, et les détails des modalités exécutives de la démilitarisation. Cette Commission un droit permanent de regard sur l'exécution dans les zones, places et bases, des clauses émanées

dans les articles précédents, soit par des visites de contrôle, soit par ses délégations permanentes sur place.

Article 9. Toutes les forces armées de Terre, de la Marine et de l'armée de l'Air de la France métropolitaine seront démobilisées et désarmées, dans un délai à fixer ultérieurement, à l'exception des formations nécessaires au maintien de l'ordre interne. La force et l'armement des formations susdites seront déterminées par l'Italie et l'Allemagne.[...].

Article 10. L'Italie se réserve la possibilité d'exiger, à titre de garantie de la bonne exécution de l'armistice la livraison, en tout ou partie, des armes collectives d'infanterie et d'artillerie, [...] véhicules automobiles et hippomobiles et munitions appartenant aux unités ayant été, d'une façon ou d'une autre, employées ou alignées contre les forces armées italiennes. Les armes et matériels susdits devront être livrés dans l'état dans lequel ils se trouvaient au moment de l'armistice.

Article 11. Les armes, munitions et matériel de guerre de tous les types qui restent dans les territoires français non occupés, y compris les armes et munitions évacuées des zones, places fortes militaires maritimes et bases navales à démilitariser, et à l'exclusion de celles qui seront laissées aux unités autorisées, seront collectées et placées sous le contrôle de l'Allemagne et de l'Italie.

Article 12. Les unités de la marine de guerre française seront rassemblées dans les ports qui lui seront indiqués et seront démobilisées et désarmées sous le contrôle de l'Italie et de l'Allemagne. Feront exception, les unités dont les gouvernements italien et allemand autoriseront l'utilisation pour la surveillance des territoires coloniaux français. L'élément déterminant pour l'indication où la démilitarisation interviendra sera la localisation de ces unités navales en temps de paix. Tous les navires de guerre éloignés de la France métropolitaine, qui ne seront considérés comme nécessaires à la sauvegarde des intérêts coloniaux français, seront rapatriés dans les ports métropolitains.

Le gouvernement italien déclare qu'il n'a pas l'intention d'employer pendant la présente guerre, les unités de la Marine de guerre française placées sous son contrôle et que, pareillement, il n'a pas l'intention de formuler des revendications, au moment où la paix sera conclue, sur la flotte française.

Pendant l'armistice, l'Italie pourra réclamer l'aide des navires français nécessaires pour le dragage des mines (cf. article suivant).

Article 13. Les coordonnées de toutes les zones minées seront fournies au Commandement suprême Italien.

Les Autorités françaises pourvoiront à ce que, dans un délai de dix jours, le personnel qualifié déblaie [...] les champs de mines et les [fourneaux de mine en général]préparés dans les zones, places fortes militaires maritimes et bases navales à démilitariser.

Article 14. Le gouvernement français, en plus de l'obligation de ne pas entreprendre, où que ce soit, une quelconque forme d'hostilités contre l'Italie, s'engage à empêcher à tous ceux qui font partie de ses forces armées, et aux citoyens français en général, de quitter le territoire national pour participer d'une façon ou d'une autre à des actions hostiles contre l'Italie. Les troupes italiennes appliqueront, contre ceux qui transgresseront ces dispositions, et contre les citoyens français se trouvant déjà à l'extérieur, qui entreprendraient collectivement ou

individuellement des actes hostiles à l'Italie, le traitement réservé à ceux qui combattent hors des lois de la guerre.

Article 15. Le gouvernement français s'engage à empêcher que des navires de guerre, des avions, des armes, des matériels militaire et des munitions de quelque espèce que ce soit, propriété française ou simples dépôts se trouvant dans des territoires français ou contrôlés d'une façon ou d'une autre par la France, soient transbordés dans des territoires de l'Empire britannique, ou dans d'autres Etats extérieurs.

Article 16. Interdiction de sortir pour tous les navires marchands de la marine française, tant que les gouvernements italien ou allemand n'auront pas autorisé la reprise partielle ou totale du trafic maritime commercial français.

Les navires marchands français qui ne se trouveraient pas, au moment de l'armistice, dans les ports français, ou se trouvant d'une façon ou d'une autre sous le contrôle de la France, seront soit rapatriés vers ceux-ci, soit envoyés vers des ports neutres.

Article 17. Tous les navires marchands capturés seront immédiatement restitués, avec toutes les cargaisons destinées à l'Italie qu'ils transportaient au moment de leur arraisonnement. La France devra aussi restituer toutes les marchandises non périssables, italiennes ou destinées à l'Italie, saisies à bord de navires non italiens.

Article 19. Tant que les gouvernements italien et allemand n'en décideront pas autrement, toutes les transmissions radiophoniques seront interdites, dans tous les territoires de la France métropolitaine. Les conditions dans lesquelles pourront s'effectuer les communications radiophoniques entre la France, l'Afrique du Nord française, la Syrie et la Côte française des Somalis seront déterminées par la Commission italienne d'Armistice.

Annexe 9: Pierre Varillon, « Pavillon Haut », *L'Action française*, 6 juin 1940, p.2.

Dans le sobre communiqué qu'elle a publié hier soir, l'Amirauté française a fait connaître les noms des bâtiments perdus au cours des opérations de rembarquement des armées du Nord.

Deux contre-torpilleurs, *Jaguar* et *Chacal* ; cinq torpilleurs, *Adroit*, *Orage*, *Bourrasque*, *Foudroyant*, *Siroco* ; un ravitailleur-pétrolier, le *Niger*, ont trouvé une fin glorieuse sur ces bancs de Flandre [sic] où leurs devanciers de la guerre précédente avaient déjà écrit des pages magnifiques.

Pendant des jours et des jours, soumise à un bombardement infernal d'aviation qui se compliqua au cours des dernières journées de bombardements d'artillerie terrestre, toutes nos unités, des plus petites aux plus grosses, ont évolué sur une côte ingrate, difficile, avec le même courage tranquille, la même habileté manœuvrière le même cran qu'au cours d'un exercice, les bateaux désignés consommant leur sacrifice avec l'unique souci de répondre aux désirs de leurs chefs.

L'œuvre accomplie, on l'a déjà souligné, est gigantesque et dépasse les espoirs que l'on pouvait raisonnablement nourrir. Nos marins ont, par leur héroïsme, reculé les bornes du possible.

Pour mesurer exactement ce que représente ce chef d'œuvre maritime, il faut se représenter ce à quoi ils ont dû faire face, attaqués à la fois par les vagues ininterrompues de bombardiers, les vedettes lance-torpilles et par les sous-marins, bref, obligés de réagir à la fois contre le ciel, en surface et sous l'eau, chargés à couler bas de troupes embarquées ou accostés à des passerelles de fortune, donc immobilisés et privés ainsi de leur principale défense : la manœuvre.

Jamais, dans aucune marine du monde, il n'a rien été fait de pareil.

La France doit être reconnaissante à ses marins qui viennent de lui sauver une armée.

Les soldats, autres héros, qui se sont, eux aussi, au cours de cette retraite des Flandres, couverts d'une impérissable gloire, ont devancé le jugement du pays par ce cri de : « vive la Marine ! » qu'ils répétaient inlassablement en s'éloignant des rivages d'où l'ennemi s'était flatté de les anéantir ou d'arracher leur capitulation.

Les formations de marins à terre ne l'ont cédé en rien aux équipages. Ce sont elles qui ont pourvu au ravitaillement des troupes affluant dans le camp retranché de Dunkerque, cuisant le pain dans des fours improvisés lorsque les bombardements eurent démoli les installations existantes, bravant sur plusieurs kilomètres les mitraillades d'avions pour quérir l'eau potable que n'apportaient plus les conduites éventrées, assurant jusqu'à la dernière seconde le service des casemates, la D.C.A, les liaisons téléphoniques et radiotélégraphiques qui permirent à notre haut-commandement d'être constamment tenu au courant des opérations, chacun ne se repliant que sur ordre, après avoir assuré toutes les destructions nécessaires et ne laissant à l'ennemi tenu en respect jusqu'au bout que des ruines inutilisables et des monceaux de ferrailles disloquées.

Grâce à Dieu, si les pertes en bâtiments sont lourdes, la plupart des hommes et des officiers ont été sauvés. O excusera le signataire de ces lignes d'avoir tremblé d'abord pour ses

amis du *Siroco*. Aux dernières nouvelles, tous étaient saufs, et il en est de même pour presque tous les bâtiments.

Vainqueur de trois sous-marins, le *Siroco* s'était depuis particulièrement distingué en Hollande et une quatrième palme était venue s'ajouter à la croix de guerre de son fanion. L'*Adroit*, vainqueur lui aussi d'un sous-marin, avait connu d'autres victoires. Le *Foudroyant*, en trois semaines avait mérité les deux citations suivantes :

Sous le commandement du capitaine de corvette Fontaine a brillamment pris part aux opérations en mer du Nord et sur les côtes de Norvège, sous les attaques violentes de l'ennemi.

Sous le commandement du capitaine de corvette Fontaine a été engagé pendant plus de 24 heures consécutives contre des forces terrestres et aériennes, a rempli splendidement la mission périlleuse qui leur était confiée, tous, à bord, faisant preuve des plus belles qualités de courage, d'audace et de sang froid.

Tous ont été dignes de leurs chefs, des amiraux Abrial et Platon qui viennent d'entrer vivants dans l'histoire et aussi de l'amiral Darlan qu'il serait injuste de ne pas nommer aujourd'hui.

On peut dire qu'au cours de cette dernière semaine, l'imperturbable sang froid que l'Amiral de la Flotte a su opposer à la mauvaise fortune, les responsabilités qu'il a prises ont pesé d'un grand poids sur les événements. La conjoncture était tragique, le risque énorme, chaque seconde avait, à la lettre, son importance. Groupée autour de son chef, et sous son impulsion, l'Amirauté française mit en œuvre tous les moyens nécessaires.

Mais que l'on ne parle pas ici d'improvisation brillante. Si la Marine a réussi ce chef d'œuvre, c'est qu'à tous les échelons, depuis vingt ans, on s'y était préparé.

Annexe 10. Pierre Varillon, « LE ROLE DE LA MARINE dans le relèvement national »
L'Action française, 19 juin 1940, p. 1 et 2.

LE ROLE DE LA MARINE dans le relèvement national.

Au cours de ces interminables journées où la splendeur d'un magnifique été rendait plus insupportable encore l'attente des conditions d'armistice, l'idée du sort réservé à notre marine de guerre n'a pu quitter notre esprit. Certes, nous savions que le gouvernement du maréchal n'envisageait pas, ne pouvait pas envisager, la reddition d'une flotte qui partout où elle a combattu est restée maîtresse du champ de bataille, que ce soit dans la guerre sous-marine, en Norvège, dans le Skager-Rak, et hier encore à Dunkerque. Nous savions que ses chefs, nos officiers, nos équipages, auraient préféré rejoindre dans la profondeur des abîmes ceux des leurs qui les y ont précédés depuis dix mois, pavillon haut, et dans le malheur qui nous accable, nous nous félicitons – si l'on peut dire !- qu'à cette heure si amère, son sort soit remis entre des mains qui n'ont jamais tremblé.

Aujourd'hui nous savons...Aux termes des conventions d'armistice, nos bâtiments doivent rallier leur ports d'attache où ils seront démobilisés et désarmés, sous le contrôle de l'Allemagne et de l'Italie, exception faite de ceux qui seront jugés indispensables [illisible]

Qu'ils sachent, du moins, qu'au moment où ils franchiront les coupées pour gagner la terre, la pensée de tous les Français qui les connaissent et qui les aiment, s'envolera vers eux pour les assister à cet instant le plus pénible de leur vie. Et qu'ils sachent aussi que ces mêmes Français les suivront avec une invincible espérance, car, c'est encore une vérité qu'il faut proclamer, dans la mesure même où elle comporte un enseignement pour le proche avenir, dans cet effondrement progressif de l'Etat, que d'aucuns affectent de découvrir aujourd'hui avec une stupeur que l'on ne voudrait pas jouée, la Marine apparaît comme un des rares corps intacts, ce que nous avions toujours dit.

* *
*

Oui, La Marine tenait, résistait à toutes les forces dissolvantes qui avaient pénétré partout. Ses traditions, ses méthodes, la spécialisation intelligente, le contact permanent issu de la cohabitation à bord, la responsabilité impartie du plus jeune matelot au commandant dans la sécurité des bâtiments, l'éloignement de toute agitation, le refus opposé en bloc à toute intrigue politicienne d'où qu'elle vienne, l'inéluctable nécessité de la soumission à l'objet, c'est-à-dire au fonctionnement parfait d'un matériel aussi délicat que compliqué, le sens du devoir, le goût de la discipline, un admirable esprit e corps, enfin le très haut sentiment de sa responsabilité à l'endroit du pays tout entier, qui la fit réagir avec une ténacité inlassable contre toutes les mutilations qui lui furent imposées depuis quinze ans, tels étaient le secret de sa force et les raisons pour lesquelles la Marine se trouve prête au moment du danger.

(page 2) Plus n'est besoin de taire maintenant qu'il lui suffit de trois jours pour organiser, rassembler, mettre en place les moyens qui permirent l'évacuation de l'Armée des Flandres. Mais, comme nous l'écrivions à l'époque, ce chef d'œuvre ne fut pas le fait d'une improvisation remarquable, mais celui d'un instrument assoupli, mis au point par une préparation de vingt ans.

* *

*

Quel exemple que cette reconstitution de la Marine française entre 1919 et 1939, malgré toutes les entraves que nous imposaient les traités et l'état dans lequel la guerre de 1914 avait laissé notre flotte. La situation où nous nous trouverons après celle qui terminera la guerre de 1940 sera singulièrement aggravée. Néanmoins, l'enseignement donné demeure et vaut non seulement pour la Marine, mais pour l'Armée et pour le Pays tout entier.

Depuis dix mois, partout où nos marins ont été en contact avec les hauts fonctionnaires des Administrations civiles : Finances, Armement, Travaux publics, Justice, Colonies, Agriculture, voire avec leurs camarades de l'Armée, leur connaissance des choses leurs propositions pour traiter, éclaircir, régler les problèmes les plus difficiles ont provoqué les plus heureux étonnements.

Ce qu'il faut souhaiter maintenant que toutes les forces saines de la nation doivent s'unir ou l'œuvre de relèvement, c'est qu'il soit largement fait appel à eux.

Annexe 11. Prestation de serment de la Préfecture de police de Paris, au Palais de Chaillot, 22 janvier 1942.



Au micro, Pierre Pucheu, à sa gauche le préfet de Police de Paris, le C.A Bard.



Annexe 12. Ordre du jour du 11 novembre 1942 de l'Al de Laborde ⁴

"STRASBOURG", Toulon, le 11 novembre 1942.

FORCES DE HAUTE MER
ETAT-MAJOR
N°169 E.M.I

ORDRE DU JOUR

Officiers et Equipages des Forces de Haute Mer,

Des événements d'une gravité exceptionnelle mettent à une épreuve encore plus rude notre Patrie, déjà si éprouvée ; ils rendent plus nécessaire que jamais l'union de tous les Français autour du Maréchal et votre fidélité sans défaillance au serment que vous lui avez fait. Quoi qu'il arrive souvenez-vous que la dignité de votre tenue, votre calme, votre discipline, votre obéissance absolue aux ordres de vos Chefs, qui, comme vous, ont fait le serment de suivre le Maréchal dans tout ce qu'il ordonnera, sont les seuls moyens de sauver l'honneur de la France et de son Pavillon.

Cet Honneur est le dernier bien qu'il n'est au pouvoir de personne d'enlever à un grand peuple et qui lui permet, s'il sait le conserver, de survivre et de se relever après les plus grands désastres.

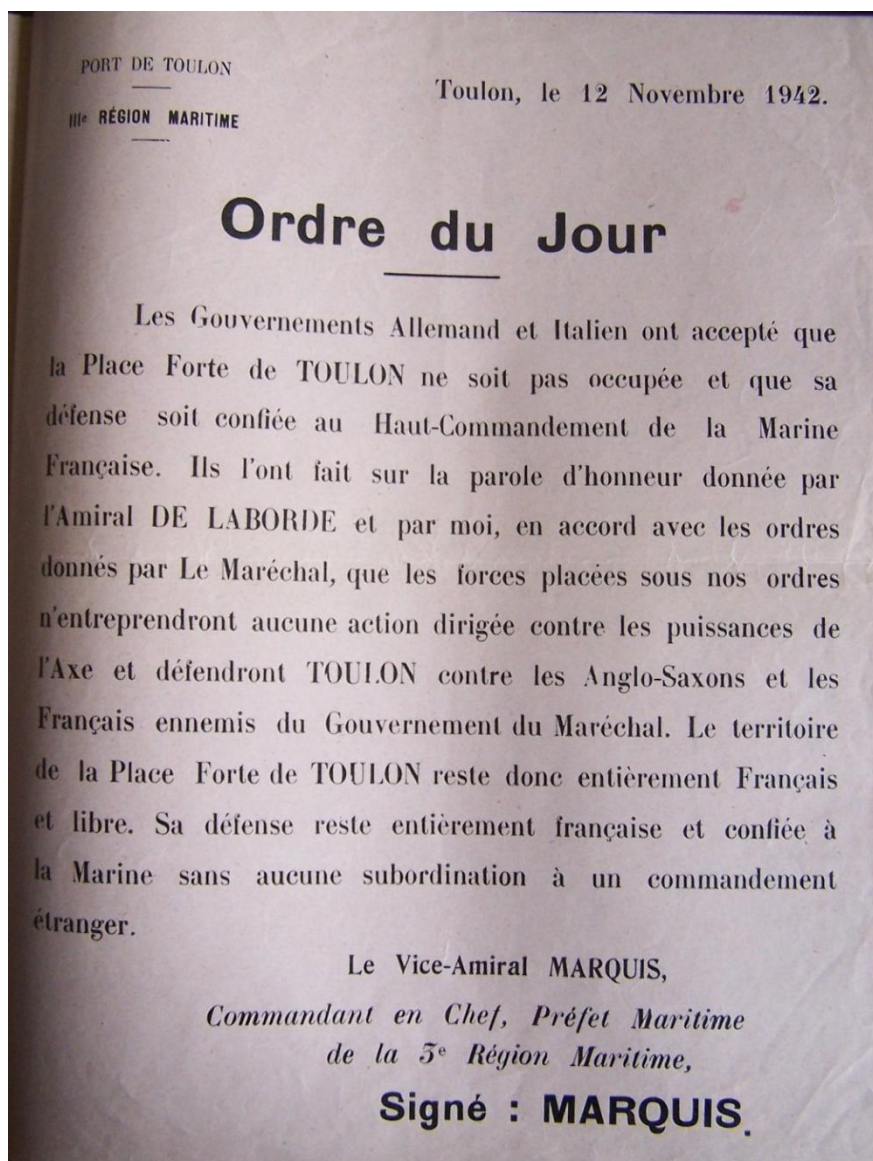
L'Amiral de LABORDE

Commandant en Chef les Forces des Haute Mer,

Signé : J. de LABORDE

⁴ SHD-DM, 3 BB8 CE 11, commission d'épuration de la Marine, dossier de Laborde.

Annexe 13. Ordre du jour du 12 novembre 1942 du V.A Marquis.



Annexe 14. Directives aux officiers du 25 décembre 1942 de l'Al Abrial ⁵.

SECRETARIAT D'ETAT
A LA MARINE
—————
CABINET
—————
N°366 CAB. O.

CONFIDENTIEL

Vichy, le 25 décembre 1942.

DIRECTIVES AUX OFFICIERS

Les journées Juin et de Juillet 1940 nous avaient paru les plus tragiques et les plus sombres de notre histoire.

Deux ans passés en situation d'armistice avaient malheureusement conduit trop de Français, oublieux des adjurations du Maréchal, à rechercher avec un individualisme exagéré le mode d'existence le plus supportable et à s'installer dans une vie sans idéal, bercés par l'espoir d'un salut qui viendrait des étrangers. La zone non occupée et l'Empire vécurent comme si le drame qui se jouait n'appartenait plus à notre planète.

Chacun, comme en Juin 1940, peut faire son « mea culpa ». Mais, dans le nouveau désastre de 1942, la Marine peut encore garder la tête haute et trouver à sa douleur la consolation d'avoir fait son devoir, partout, toujours et dans toutes les circonstances.

La tâche pourtant n'est pas terminée.

Il vous faut, avant tout, malgré la disparition de la Flotte, conserver, dans l'intérêt de la Marine, cette union morale et cette discipline qui furent sa force et son honneur et doivent rester le gage certain de sa renaissance future. Il vous faut aussi, dans l'intérêt général du Pays, faire rayonner autour de vous le patriotisme et la foi qui vous ont toujours animés pour grouper autour de vous les désemparés, les hésitants et les tièdes qui doivent pourtant constituer la Patrie de demain.

Conservez d'abord les qualités morales individuelles qui furent toujours les vôtres.

⁵ SHD-DM, TTA 3.

Faites preuve d'une fermeté inébranlable devant les événements journaliers, et en particulier ramenez toujours ce qui touche votre situation personnelle à l'échelle des malheurs du Pays.

Conservez une attitude égale sans la faire dépendre chaque jour d'un communiqué ou d'un événement d'importance locale ou passagère.

Pensez que, quels que soient ses gestes et ses paroles, le Gouvernement n'agit que dans l'intérêt présent et futur de la FRANCE, mais avec un degré de liberté qui lui est d'autant plus mesuré que l'attitude générale du Pays se montre moins compréhensive et plus rétive à le suivre dans la voie où il a décidé de s'engager. N'oubliez jamais que cette voie, quelle qu'elle soit, ne peut être que dure car nous avons à payer des années de mollesse et d'abandon, tandis que nous avons devant nous des Pays engagés dans une guerre aux dimensions inouïes, et qui, luttant pour leur existence même, ne peuvent se permettre aucune faiblesse.

Ayant acquis cette fermeté morale, consacrez votre volonté et vos forces spirituelles à servir le Pays, bien persuadés que, quelle que soit l'issue de la lutte engagée, quelles que soient nos souffrances présentes et futures, l'avenir de la FRANCE ne dépend en définitive que de l'union et de la discipline des Français à l'intérieur du Pays, autour de leur Chef, le Maréchal, à la personne de qui vous avez au surplus prêté un serment dont il ne vous a pas délié.

Conservez aussi les qualités militaires qui ont préservé la Marine dans les heures troubles d'avant-guerre, qui lui ont fait traverser intacte les heures tragiques de 1940 et qui lui ont permis de garder sa fierté et son honneur dans les heures douloureuses que nous venons de vivre.

Ces qualités : abnégation, esprit de discipline, notion du devoir, orgueil de « servir », trop de Français les ont oubliées, la défaite et le malheur n'ont pas tardé à venir punir cet oubli. De tous temps, grandeur et servitudes militaires ont marché de pair.

A ceux que la Marine conserve en fonctions, peut être pour peu de jours, au titre actif ou au titre civil, il appartient de servir avec plus d'abnégation que jamais. Certains d'entre eux préféreraient partir ; il en est, au contraire, qui sont heureux d'éviter ainsi les problèmes de changement d'existence : ils ont tort les uns comme les autres. Les Officiers ayant gardé un emploi doivent considérer comme un honneur de rester aux ordres de leurs chefs afin de conserver à la vie maritime de la FRANCE ce qui lui reste de souffle. Leur mentalité ne doit pas être celle de fossoyeurs de la Marine et de liquidateurs résignés d'un passé glorieux, mais, au contraire, celle d'hommes qui conservent l'espoir et qui, en occupant jusqu'au bout une position, même démantelée, travaillent pour l'avenir.

Peut être des ordres leur seront-ils donnés qui, examinés de leur point de vue particulier pourront parfois les étonner et contre lesquels leur instinct se rebellera. Qu'ils pensent alors qu'il est aussi douloureux pour leurs Chefs de donner des ordres qui concrétisent notre défaite et notre humiliation que pour eux de les exécuter.

Devant le vainqueur, l'exécutant subalterne peut toujours conserver sa dignité et certaines situations pénibles ne sont pas exemptes de grandeur pour ceux qui savent mettre leur orgueil dans l'âpre désir de bien servir.

Quant à ceux que les nécessités de l'heure auront obligés à rompre avec leur métier et le milieu qu'ils aimaient, qu'ils songent que, comme la France, la Marine ne peut pas mourir.

Cette Marine, depuis toujours, n'est pas seulement un rassemblement de gens de cœur ; c'est un édifice dont le ciment est l'esprit de devoir et de discipline. Une flotte ne peut naître et se développer que dans la mesure où le Pays fournit les ressources suffisantes à la formation et à l'accroissement d'un tel rassemblement. Qu'ils agissent donc par leur exemple en restant eux-mêmes des hommes de cœur et de devoir et la Marine renaîtra.

La Marine a le droit de leur demander de ne pas s'enfermer dans l'égoïsme. Certains qui estiment que leur âge leur interdit de penser pour eux-mêmes à la Marine de demain, peuvent aider à maintenir l'espoir chez les jeunes au lieu de les décourager ; ils peuvent encore faire naître des vocations et entretenir la flamme. D'autres, plus jeunes, qu'un sort heureux placera dans des situations lucratives ne doivent pas oublier que l'argent n'a jamais été un idéal et que leur devoir sera de rallier au premier appel.

Que tous aient au cœur une grande espérance pour eux ou leurs successeurs : la Marine de 1939-1942 a fait preuve d'une grande discipline intellectuelle, qui a suscité les plus beaux actes d'héroïsme et les plus complets dévouements. C'est la qualité essentielle à conserver ; c'est elle qui est le gage de l'avenir.

Conservez enfin et développez les qualités techniques, plus indispensables encore à la Marine qu'aux autres armes. Réfléchissez aux enseignements de la guerre et à l'évolution correspondante de la technique des matériels ; appliquez à cette étude vos qualités d'imagination corrigées par le bon sens, afin que nos bâtiments futurs puissent réaliser cette perfection qu'il leur faudra d'autant plus atteindre que leur nombre sera plus réduit.

Ceux d'entre vous qui seront maintenus à titre actif mettront à profit leur inaction forcée dans le domaine militaire pour s'appliquer à cette tâche.

Pour les jeunes Officiers qui vont avoir l'occasion d'entrer dans des Ecoles, une seule consigne : travailler pour la Marine ; s'instruire, se perfectionner, non dans le seul but d'obtenir une situation civile (ressource éventuelle si l'avenir restait sombre) mais à dessein d'activer la renaissance de la Marine et de l'enrichir d'une science, d'une technique et d'une expérience toujours plus grandes.

Quant aux autres, qui auront quitté définitivement leur ancien métier pour des emplois dans l'industrie ou toute autre branche de l'économie nationale, qu'ils aient toujours dans leurs nouvelles fonctions, comme ils l'avaient à leur bord, le désir de la perfection du matériel et l'amour du travail bien fait. Ce qu'ils feront, ce qu'ils apprendront, ce qu'ils créeront, sera peut-être utile à la Marine, directement ou non ; ce sera certainement utile au Pays.

Enfin, dans quelque situation qu'ils se trouvent, les anciens Officiers devront s'efforcer de ne pas laisser se relâcher les liens qui les unissaient au sein de la Marine.

Dans les Ecoles, une solidarité analogue à celle de nos promotions, de nos carrés, sera facile à réaliser. A ceux qui n'auront plus la ressource de se trouver groupés, les Associations amicales d'anciens élèves des différentes Ecoles permettront de conserver une liaison.

Il conviendra que tous se soucient des hommes qu'ils ont eu l'honneur de commander. La rupture des liens militaires entre chefs et subordonnés ne doit pas en effet entraîner celle des liens quasi-familiaux qui étaient de règle dans la vie maritime.

Il va de soi qu'il ne saurait être question de maintenir sous une forme occulte une organisation militaire légalement dissoute. Ni au regard de la loi française, ni à celui des Puissances occupantes, ces relations ne doivent prêter à une interprétation douteuse dont les conséquences atteindraient la famille maritime tout entière, qui ne veut que la légalité.

Mais partout où des anciens Officiers pourront se trouver en contact avec des anciens marins, dans les entreprises rurales comme dans les villes, dans les usines comme dans les administrations, il leur faudra s'occuper, comme ils le faisaient à bord, de leurs soucis matériels et moraux, dans un but d'union et pour le maintien des vieilles traditions de la famille maritime.

L'existence d'un homme, comme celle d'un Pays, ne peut se concevoir sans un idéal. Les Français n'en avaient plus et le malheur les a frappés. Je vous en donne un ; celui de travailler à la renaissance de la Marine future, par le culte de trois qualités maitresses, bases de tout relèvement : les qualités morales, militaires et techniques.

Dans votre sphère vous serez ainsi les bons ouvriers de la renaissance du Pays.

Il ne faut pas se dissimuler que notre Marine de demain commencera petitement ; plusieurs raisons -ne seraient-ce que des difficultés financières- y obligeront. Elle ne sera peut-être qu'un rassemblement modeste autour de quelques bâtiments périmés, quelques batteries démodées. Qu'importe si l'esprit y souffle.

Ce sera alors le noyau d'une grande Marine dont le développement sera d'autant plus rapide que chacun aura conservé la foi dans les destinées de la FRANCE et de la Marine, l'amour de son métier et l'enthousiasme sans lesquels rien de grand n'a jamais été fait.

L'Amiral ABRIAL,

Secrétaire d'Etat à la Marine.

Signé : **ABRIAL.**

Annexe 15. Ordre du jour du 26 décembre 1942 du V.A.E Michelier ⁶.

COMMANDANT EN CHEF
DES FORCES
MARITIMES EN AFRIQUE

AMIRAL

CASABLANCA, le 26 Décembre 1942.

ORDRE DU JOUR

La mort de l'Amiral DARLAN plonge la Marine Française dans un deuil profond.

Il fut son Chef pendant nombre d'années en paix comme en guerre.

Il créa la Flotte et communiqua à ses équipages sa passion de la mer.

Il organisa les Forces Maritimes et les fit vibrer de l'ardeur et de l'énergie dont il était lui-même animé.

Son patriotisme avait pénétré tous les cœurs.

Sous son impulsion, la Marine Française était devenue grande et forte.

Par la vertu de son exemple, elle retrouvera sa force et sa grandeur.

Que cet exemple respecté soit toujours vivant dans nos mémoires. Qu'il nous guide aux heures d'épreuve jusqu'à la libération totale du Pays.

Le Vice-Amiral d'Escadre MICHELIER
Commandant en Chef des Forces
Maritimes en Afrique

Le présent ordre sera affiché dans les services et dans les batteries des bâtiments.

⁶ SHD-DM, 2 Doc 50.

Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.

Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.

*Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.*

Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.

*Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.*

Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.

Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.

*Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.*

*Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.*

*Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.*

Annexe 18. Discours de l'Al Benoît Chomel de Jarnieu, inspecteur général des Armées-Marine, prononcé le 6 octobre 2012 lors de la cérémonie militaire de présentation aux drapeaux des promotions 2012 de l'École navale et du groupe des écoles du Poulmic et du baptême de la promotion 2012 de l'École des officiers du commissariat à la Marine⁷.

Mesdames et messieurs les élus, Mesdames et messieurs les autorités civiles et militaires françaises et étrangères, Messieurs les officiers généraux, Mesdames et messieurs les professeurs, cadres et instructeurs, Mesdames et messieurs parents et amis, Mesdames et Messieurs les élèves-officiers, et c'est à vous que je m'adresse plus particulièrement.

Ce jour est un jour important pour vous et vos familles. Il vous voit entrer au service des armes de la France au sein de la marine nationale comme élèves-officiers. Votre vocation est, et sera, de servir sur mer, dans les airs et sous les mers, là où le bien du service le commandera. Vous n'avez pas fait que signer un contrat, vous vous êtes engagés. Vous vous êtes engagés pour défendre les intérêts supérieurs de la Nation. Vous vous êtes engagés pour emmener des hommes et des femmes au combat. Votre engagement est donc particulier car il touche à la mort. Celle que vous êtes susceptibles de donner, de recevoir ou de faire risquer. Créer un métier et un choix de vie éprouvants, exigeants, difficiles, qui vous attendent. Eprouvant pour vous comme pour vos familles lorsqu'il faudra partir loin, longtemps, souvent. Exigeant parce que vous aurez à mettre toute votre personnalité avec vos forces mais aussi vos faiblesses au service du bien commun. Difficile parce que vous aurez à prendre votre place au sein d'un équipage, parce que vous aurez à commander des hommes et des femmes. Commandez-les avec fermeté mais sans forfanterie et sans prétention. Lorsque vous refermerez le livre de votre vie professionnelle, ce sont leurs visages que vous verrez. Vous aurez aussi le défi de la compétence à relever. Cette compétence s'apprend. Elle s'apprend pour peu qu'on s'en donne la peine et vous êtes ici pour cela. Les enjeux maritimes n'ont jamais été aussi importants qu'aujourd'hui, notamment pour la France. L'économie se tourne vers les mers, les appétits aussi. La France compte sur la Marine et la Marine compte sur vous. En retour, qu'aurez-vous ? Vous aurez la passion. La passion d'un métier, la passion d'une vie hors du commun. Celle qui permet de se réaliser en tant qu'homme. Celle qui permet de se dépasser en tant qu'officier. Regardez autour de vous, regardez vos anciens. Il y a toujours une flamme au fond de leurs yeux et ils échangeaient volontiers leur place contre la vôtre. Les pages que vous allez écrire seront bien sûr différentes de celles que nous avons écrites. Différentes mais aussi belles parce que la mer et le service à la mer sont éternels. Pour s'y épanouir, il faut être tenace, entreprenant, autonome, curieux de tout, soucieux du bien commun. C'est tout cela que je vous souhaite d'acquérir ici, autour des valeurs cardinales de la Marine. Honneur, Patrie, Valeur, Discipline. Vous aurez à leur donner du sens. Très bonne route à vous tous, élèves-officiers des promotions 2012.

Très bonne route aussi à vous, élèves-officiers étrangers qui nous faites l'honneur de nous avoir rejoints ici. Que l'accueil qui vous est réservé soit à la hauteur de vos attentes et qu'il soit fait de chaleur et d'estime au-delà du seul enseignement technique qui vous sera prodigué.

⁷ <http://ecole.nav.traditions.free.fr/promotion2012.htm> , consulté le 2 mai 2013.

Annexe 19. Lettre du V.A Platon à Maurice Guierre⁸.

En mer-en route sur
Casablanca-19 Juin 40

Mon cher vieil ami,

Je ne sais plus comment en silence t'exprimer ma reconnaissance de tant de marques d'amitié profonde et délicate, de crédit illimité. Prenant contact de quelques heures avec ma femme le 6 juin, j'apprenais d'elle de quelle illustration ton talent et ton cœur m'avaient revêtu. Depuis j'ai reçu ta lettre, et la dernière, celle du 2 Juin.

T sais, cher ami, que l'on est confus, l'on est honteux de se voir attribuer des mérites qui n'existent pas. On était là parce que l'on y était. On espérait parce qu'aucune autre attitude n'était possible ; on soutenait et l'on encourageait parce que l'on aimait. Rien de plus ; - et l'on obéissait : C'est si simple quand on a des ordres, et l'ordre qui tient en un mot : « tenir » ; et quand on a l'exemple du roc, celui d'Abrial, sur lequel venaient se briser les vagues du doute, duquel venaient s'échouer les énergies à la recherche d'elles-mêmes.

Cher ami, ceux à qui il faut penser, avec admiration et piété, ceux qui n'ont pas reçu d'honneurs terrestres, ce sont ces marins, les tiens, les nôtres, qui ont scellé de leur mort le sacrifice qu'ils avaient consenti. Je ne t'en donnerais pas la liste : ma fonction de gouverneur m'ayant arraché à la marine et tourné vers la terre et vers les civils, cette pauvre population, admirable dans sa souffrance silencieuse, son martyre, ses faiblesses elles-mêmes. J'apprenais l'héroïsme de nos marins quand j'allais au Bastion 32 ; la mer les recueillait sans rien dire souvent de leur fin : « ils avaient disparus ». Tous ont fait leur devoir, et c'est là notre seule fierté, mais elle est immense ; c'est que dans toute cette Marine, celle de Dunkerque et celle qui affluait au secours de l'armée, il n'y a pas eu une défaillance, pas une bavure aux pages qu'elle a gravées.

Il faudra qu'une plume experte, un cœur de fin métal disent leur conduite : je suis moi-même avide de savoir ce que je n'ai entendu que par bribes. Ta tâche est claire, cher ami. C'est sur toi que comptent ces braves, et leurs enfants, et la Patrie.

La Patrie ! A-t-elle vraiment si gravement péché, cher ami, qu'elle mérite son sort actuel ? Peut-être ; mais la Punition ne dure pas toujours pour ceux qui se soumettent. Et je finis par cette affirmation d'une sûre espérance, que nos enfants et nous voudrions, et pourrions, restaurer bientôt cette mère que nous avons insuffisamment gardée et servie, parce que nous pensions trop à nous-mêmes.

⁸ Archives privées P. Savioz.

Des amiraux au service de Vichy.
Annexes.

Dans la tristesse mais dans l'espoir, je t'embrasse, cher vieil ami, en te disant merci, merci de ton affectueuse amitié, si généreuse en parures que je ne mérite pas. Je te dis tous mes vœux pour les tiens. Que tes inquiétudes trouvent au plus tôt leur heureux terme.

Ch. Platon

Annexe 20 : Lettre pour la défense de l'Al de Laborde⁹.

Paris, ce jeudi 3 avril 1947

Monsieur le Ministre,

L'amiral de Laborde a été condamné à mort et à la dégradation nationale. Je ne pense pas être le seul parmi les marins qui ont été sous ses ordres, à protester avec véhémence contre ce jugement.

Que l'amiral de Laborde ait eu tort ou raison de refuser tout contact avec le gaullisme, de projeter la reconquête des colonies d'Afrique passées à la France Libre, et surtout de saborder la Flotte, je n'en discute pas. Mais, quelque opinion que l'on ait de ces questions, il est une chose que l'on ne fera admettre à aucun de ceux qui le connaissent c'est que cette personnalité dure, au jugement parfois sommaire, donc sujet à erreurs, mais d'une loyauté indiscutable ait trahi son Pays. Qu'il ait commis de très graves erreurs, c'est possible ; mais ce ne sont pas des trahisons. Or on ne condamne pas un chef militaire à la peine capitale et à l'infamie pour des erreurs : ce n'est plus de la justice, mais du règlement de compte.

Je me permets donc, Monsieur le Ministre, de joindre ma voix à d'autres, qui, j'en suis certain, seront nombreuses et de vous demander respectueusement d'intervenir en faveur de l'Amiral, condamné injustement, au nom de la Marine, et de ses anciens camarades et subordonnés.

Recevez, Monsieur le Ministre l'expression de mes sentiments respectueux

Signature

LV ® André Breuilh, cité à l'ordre du corps d'armée, au titre de la résistance, 136 avenue de Villiers Paris 17^{ème}

⁹SHD-DM, 3BB8 CE 20, dossier de Laborde.

Annexe 21. Lettre de l'Al de Laborde au C.A Lafargue ¹⁰.

Lettre de l'amiral de Laborde à l'amiral Lafargue : en date du 29 septembre :

Tamaris s/mer

29 Septembre

Mon cher Lafargue,

J'ai bien reçu votre lettre du 24 et nous pourrons aller vous voir aux Sables comme vous avez l'amabilité de nous le proposer. Nous serons de retour à Castillon le Mardi soir 4 Octobre ; nous pourrons en repartir le Jeudi 6 et arriver pour déjeuner ce jour là si les quelques jours où vous serez encore aux Sables au début d'Octobre se prolongent bien jusqu'à cette date. En cas d'empêchement imprévu nous vous télégraphierions.

Par ailleurs j'ai pu enfin me procurer la plaquette d'Auphan de 1946 : *Histoire de mes trahisons* et j'y ai bien retrouvé ce que je vous avais dit ; mais au bout de 9 ans j'en en avais pas retenu les termes exacts. Je lis bien en effet au bas de la page 37 :

« Si j'avais télégraphié des ordres contraires (c'est-à-dire des ordres de partir pour Alger) le chef de l'Escadre (c'est-à-dire moi) n'aurait pas manqué d'en demander confirmation au gouvernement ».

Comme les ordres en question ne pouvaient être qu'un ordre d'appareillage signé P.O. par le Chef d'Etat-Major Général de la Marine qui était Auphan lui-même, que le « gouvernement » auquel j'en aurais demandé confirmation ne pouvait pas par suite être le même Auphan ministre, pas plus bien entendu qu'aucun autre ministre, donc uniquement Laval chef de ce gouvernement, cela revient exactement à dire ce qui était resté dans mon souvenir c'est-à-dire : « Si j'ai pas donné le 11 Novembre l'ordre d'appareiller à l'Amiral de Laborde c'est qu'il ne l'aurait pas exécuté sans en référer à M. Laval ».

Quant aux tractations entre le Maréchal Ct en Chef et son Chef d'Etat-Major Général de la Marine qui auraient donné lieu à cet ordre P.O., elles ne me regardaient en rien et je ne m'en serais certainement pas occupé, d'autant moins que je pensais et que j'ai toujours pensé qu'il aurait fallu appareiller ce jour-là.

A bientôt mon cher Lafargue. Mes hommages respectueux pour Madame Lafargue avec le meilleur souvenir de ma femme et bien cordialement à vous.

J. de Laborde

¹⁰ Archives privées P. Savioz.

Tamaris, mer 29 Septembre

Mon cher Lafargue
J'ai bien reçu votre lettre
du 24 et nous pourrions aller
vous voir aux Tables comme
vous avez l'amabilité de nous
le proposer. Nous serons de
retour à Bastillon le Mardi soir
4 Octobre; nous pourrions en
repartir le Jeudi 6 et arriver
pour déjeuner ce jour là si les
quelques jours où vous serez encore
aux Tables au début d'Octobre
se prolongent bien jus-qu'à
cette date. En cas d'empêchement
imprévu nous vous télégraphierions
Par ailleurs j'ai pu enfin me
procurer la plaquette d'Auphan
de 1946: Histoire de mes trahisons.
et j'y ai bien retrouvé ce que je
vous avais dit; mais au bout de
9 ans j'en avais pas retrouvé
les termes exacts. Je lis bien en effet

au bas de la page 37:

« Si j'avais télégraphié des ordres
contraires (c'est à dire des ordres
de parti pour Alger) le chef de
l'Escadre (c'est à dire moi) n'aurait
pas manqué d'en demander
confirmation au gouvernement ».

Comme les ordres en question ne
pourraient être qu'un ordre
d'appareillage signé P.O par le
Chef d'Etat Major Général de la
Mairie qui était Auphan lui-même,
que le "gouvernement", auquel j'en
avais demandé confirmation
ne pouvait pas par suite être le
même Auphan ministre pas plus
bien entendu qu'aucun autre
ministre, donc uniquement Laval
chef de ce gouvernement, cela
revient exactement à dire ce qui
était resté dans mon souvenir
c'est à dire : « Si je n'ai pas donné
le 11 Novembre l'ordre d'appareiller
à l'Amiral de Laborde c'est qu'il
ne l'aurait pas exécuté sans
en référer à M. Laval »

Quant aux tactations entre
le Maréchal l'émir chef et son
chef d'état Major Général de
la Marine qui auraient donné
lieu à cet ordre P.O, elles ne me
regardaient en rien et je ne m'en
étais certainement pas occupé
d'autant moins que je pensais
et que j'ai toujours pensé qu'il
aurait fallu approuver ce jour là.

A bientôt mon cher Lafargue.
Mes hommages respectueux pour
Madame Lafargue avec le meilleur
souvenir de ma femme et bon
cordialement à vous.

J de Laborde

SOURCES.

Sommaire.

Archives

Service historique de la Défense, département Marine -Vincennes.

Service historique de la Défense-Toulon.

Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine).

Archives nationales d'Outre-mer (Aix-en-Provence).

Centre des Archives diplomatiques de Nantes.

Archives de la Préfecture de Police de Paris (Le Pré Saint Gervais).

Bibliothèque nationale de France (Paris).

Archives départementales.

Archives municipales.

Archives de la Société de Jésus (Vanves).

Archives fédérales suisses (Berne).

Sources imprimées.

Recueils de textes officiels.

Publication d'archives.

Publication de textes et discours.

Comptes rendus des procès de l'épuration.

La presse.

Mémoires et témoignages.

ARCHIVES

Service Historique de la Défense, département Marine, Vincennes.

CC7 4 Moderne, dossiers personnels*

1408/9	Abrial
3174/22 et 3653/16	Auphan
871/6 et 2985/22	Bard
2426/1 et 3179/23	Barnaud
2591/13 et 3180/5	Barois
1060/1 et 3152/12	Battet
3047/6 et 3474/3	de Belot
2471/1, 2588/3, 3153/26	Bérenger
1464/3	Bléhaut
1196/4	Bourragué
2951/3 et 3200/11	Bouxin
3203/6 et 4368/9	Broussignac
3498/35 et 4451/2	Chomel de Jarnieu
1064/6	Collinet
973/5	Darlan
2425/15 et 2969/1	de Laborde
1465/3	Decoux
1554/3	Denis de Rivoyre
1065/7	Derrien
1784/3	Docteur
873/2	Duplat
2426/4 et 3613/16	Dupré
1066/9	Esteva
1239/1	Fenard
1182/4 et 3157/44	Fernet
2690/1	Gensoul
3552/3, 3246/32	Godfroy
1466/1	Gouton
3259/7	Hamon
1555/2	Herr
2912/6	Jardel
2178/6 et 3507/26	Lafargue
1466/4 et 3003/2	Landriau
2854/2 et 3323/19	Latham
1123/11	Le Loup
1555/3	Le Luc
1265/2 et 3028/2	Marquis
1468/1	Marzin
1785/1	Michelier
1468/2 et 3040/13	Moreau
2392/8	de Penfentenyo de Kervéréguin

1078/2	Platon
1665/2	Robert
2643/3 et 3434/10	Rouyer
1469/2 et 3071/32	Seguin
1285/2	Ven

Série CC¹ Personnel

220 C.A Moreau, *Etude sur le 4^{ème} Bureau*, EGN, 1936, p. 3-4.

500 Rapports des commandants de l'Ecole d'Application

Rapport sur l'instruction des officiers élèves pendant la première partie de la campagne 1927-1928, C.V Darlan, 25 mai 1928.

Lettre du 19 juillet 1928 de l'Al Darlan au ministre au sujet de la nomination du V.A Battet sur l'*Edgar Quinet*

501 Rapport du commandant de la *Jeanne d'Arc* du 24 décembre 1931 et 24 juillet 1932 le C.V Marquis.

Sous-série TTA, Cabinet du Ministre, Etat-major général

2 Cabinet militaire, correspondance départ (janvier-juin 40 ; octobre-décembre 1940 ; 24 juillet 1940-31 décembre 1941) :

Marine marchande.

Services locaux des œuvres de la Marine : plan d'armement, réorganisation (juillet-septembre 1940).

L'apprentissage.

Réduction d'effectifs à l'Amirauté (décembre 1941).

Demande d'inventaire de la flotte de plaisance (novembre 1941).

Création d'un bureau d'étude pour le matériel (novembre 1941).

3 Vichy, correspondance départ 1942 :

Renoncement au port de l'uniforme (novembre 1942).

Directives aux officiers de l'Al Abrial, appel aux maintiens des valeurs (décembre 1942).

Opérations d'Afrique du Nord 1942.

Service central des Œuvres de la Marine.

Service du travail obligatoire.

Organisation de la prestation de serment.

Projet de changement de commandement à la tête des Forces de Haute Mer (juillet 1942).

Effectifs : compression au plan d'armement, mesures de dégagement des cadres (février-octobre 1942).

Projet de refonte des rémunérations (août 1942).

Rappel à l'ordre pour une meilleure réactivité de l'administration (juin 1942).

Réflexion sur le statut de l'officier (mai 1942).

Relations Jeunesse maritime chrétienne et Marine (août 1942).

4 Vichy, correspondance départ 1943-1944 :

Menées du PPF (février 1943).

- Maintien du personnel ingénieur dans les arsenaux (février 1943).
Mutations éventuelles de fonctionnaire pour l'Allemagne (mars 1943).
Création d'un bureau de l'aéronautique maritime (mars 1943).
Inscrits maritimes et Service du travail obligatoire (juin 1943).
Rôle des services locaux des œuvres de la Marine pour le maintien des traditions maritimes (juin 1943).
Réponses du C.A Bléhaut aux préoccupations des officiers (août -octobre 1943).
Etudes sur organisation de la marine militaire, sur les spécialités de la Marine d'après-guerre, sur la formation, l'aviation navale, sur les carrés des officiers (octobre 1943-juillet 1944).
Statut de la Marine de plaisance (décembre 1943-juin 1944).
Défense du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin (mars 1944).
Communication du C.V Jacquet (22 août 1944).
- 96 FMF 3 Dossiers enseignements de la guerre :
Correspondance générale relative à l'organisation et à la méthodologie de rédaction des fascicules.
Fascicule 1 : Organisation du commandement.
Fascicule 2 Mesures de prémobilisation et de mobilisation.
Fascicule 4 Personnel.
- 97 FMF 3 Dossiers enseignements de la guerre :
Fascicule 8 Entraînement.
- 106 FMF 3 Rapports d'inspection des forces maritimes des amiraux Abrial et Gensoul, novembre 1941.
- 126 Lettres du C.A Chomel de Jarnieu (avril 1941-septembre 1942).
- 128 Section d'exécution des clauses de l'armistice.
Comptes rendus de la commission Marine (février 1941-mai 1941).
- 129 Section d'exécution des clauses de l'armistice :
Comptes rendus de la commission Marine (octobre 1941-décembre 1941).
- 130 Section d'exécution des clauses de l'armistice :
Comptes rendus de la commission Marine (février-août 1942).
- 184 Correspondance départ MAT/T Al Abrial et C.A Bléhaut (1943) :
Politique de transformation de la flotte de commerce en escorteurs (janvier-mars 1943).
Collaboration avec les Allemands
- 185 Secrétariat d'Etat à la Marine et aux Colonies :
Organisation du courrier
Situation des archives au 1/01/1943
Récompenses (1943)
Attitude de la Marine en cas d'attaque du littoral (janvier-mai 1944).
Marine et Service du travail obligatoire (mars-mai 1944).
Effectifs (février 1944).
- 264 Secrétariat aux colonies.

Sous-série TTB, Directions et services centraux

Marine marchande

- 1 Direction de la flotte de commerce.
- 2 Marine marchande, correspondance départ.
- 10 Etudes de la section trafic.
- 11 Etudes de la section trafic.
- 12 Section d'études de la marine marchande.
- 21 Comité provisoire de la Marine Marchande.

Direction des services de la Marine militaire en zone occupée

- 28 DSMMZO Paris 1942.
- 29 DSMMZO Correspondance départ 1943.
- 30 DSMMZO Correspondance départ 1943.
- 32 DSMMZO Correspondance départ 1944.
- 35 DSMMZO Correspondance arrivée 1944.
- 36 Messages départ 13 janvier 1942-23 août 1944.
- 37 Messages arrivée 10 janvier 1942-19 août 1944.
- 38 Messages arrivée 10 janvier 1942-19 août 1945.

Service central des œuvres de la Marine

- 95 Correspondance départ Vichy 1941, mars-octobre 1942 ; juillet 1943-août 1944.
Zone occupée à Paris 1944.
Organisation administrative et financière du Service central des œuvres de la Marine (juillet 1942).
Rôle des pionniers dans les équipages.
Activités d'assistance et de secours du Service central des œuvres de la Marine (mars 1941-décembre 1942).
- 98 Service local des œuvres de la Marine. Correspondance départ.

Section administrative

- 115 Comptabilité :
Compte rendu de l'exécution du budget (1940).
Nomenclature des dépenses du budget de la Marine militaire.
Compte rendu de l'exécution du budget (1941).
Nomenclature des dépenses du budget de la Marine.
JO de l'Etat Français (1942) :
Compte rendu de l'exécution du budget,
Nomenclature des dépenses du budget de la Marine,
Projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1942.
Nomenclature des dépenses du budget de la Marine nationale pour l'exercice 1943
Budget définitif de la Marine marchande.
Projet de budget de la Marine militaire.
Journal officiel : 1^{er} budget et 2^{ème} budget
Observation des Finances sur le 2^{ème} projet de budget.
Projet de budget (1944).
- 116 Dépenses Antilles (engagement en dollars) 1940-1942 ; Indochine (1940).

- 122 Organisation administrative, économique, démographique
Organisation marine marchande :
 Organisation générale (1940-1943).
 Organisation temps de guerre (1938-1940).
Chantiers de jeunesse (1941-1943).
Apprentissage maritime (1941-1942).
Corporation (1942-1943).
Aéronautique navale (1941-1944).
Projet d'organisation de la Marine (1940-1944).
- 123 Organisation administrative des organes centraux et locaux de l'Amirauté à Vichy.
Organisation des chantiers de jeunesse.
Organisation marine marchande : organisation générale (1940-1943). Organisation temps de guerre (1938-1940).
Apprentissage maritime (1941-1942).
Corporation (1942-1943).
Toulon 3^{ème} région maritime (1939-1943).
Préfets maritimes, fonctions et attributions (1941).
Amirauté de Vichy (1941-1942), direction du personnel militaire, industries navales.
Organisation de la Marine en zone occupée (1940-1944).
Organisation du Service central des œuvres de la Marine (août 1943).
- 128 Organisation sociale Service central des œuvres de la Marine à Vichy :
Organisation et fonctionnement (1937-1943).
Politique sociale (1943-1944).
Colonies de vacances (1941-1944).
Correspondance (1941-1943).
Service local des œuvres de la Marine : organisation et fonctionnement (1941-1943).
- 129 Mesures sociales en faveur de la famille :
Etude pour l'application des dispositions du code de la famille 1941 à la Marine.
- 130 Commission sociale centrale :
Procès-verbaux des séances (février 1942-juillet 1944).
Commissions sociales consultatives créées en février 1942 et destinées à éclairer le commandement sur les problèmes sociaux particuliers aux personnels civils de la Marine : création, but, fonctionnement (janvier 1942-septembre 1943).
Procès-verbaux des séances de Brest, Lorient, Cherbourg, Toulon, Indret, Saint-Tropez, Bizerte, Alger, Oran, Rochefort, Ruelle, Paris, Marseille.
- 134 Personnel militaire, statut de l'officier (1941-1942).
Effectifs personnels militaires : bâtiments armés, services à terre et aéronautique (mai 1942).
Personnel militaire, dispositions réglementaires : politique de rengagement (1943).
Formation du personnel (novembre 1941-octobre 1943).
- 139 Commission sociale centrale :
Procès-verbaux des séances (février 1942-juillet 1944).
Comptes rendus des missions de contrôle de l'alimentation des équipages.
- 153 Associations :

- Associations secrètes (circulaires d'application à la Marine).
Associations familiales.
Législation chantiers de jeunesse.
Syndicats ouvriers : fédération des syndicats des arsenaux et établissements de la Marine (1941-1944).
Position de la Marine à l'égard de la Légion des volontaires français, de la Milice et de la Légion française des combattants (décembre 1940-juin 1943).
- 154 Etat d'esprit dans l'armée et dans la Marine.
Note de l'Al Darlan du 6 juin 1941 sur la nécessaire fidélité du fonctionnaire à son gouvernement.
Exposé des motifs de l'armistice par l'Al Darlan.

Sous-série TTD, Régions maritimes et commandements de la Marine

- 273 Rapport des amiraux de Laborde, Lacroix, Bléhaut, Négadelle sur le sabotage.
Mémoires Le Luc sur le sabotage.

Sous-série TTF, divisions navales

- 85, 4^{ème} escadre :
Messages « Très secret » (décembre 1941 - septembre 1943).
Messages « Secret » (décembre 1942-septembre 1943).
Messages interceptés (novembre 1942 - juin 1943).
Journaux de navigation (avril 1941 - mai 1942 ; janvier 1943 - août 1943).
Registres chronologiques des communications (septembre 1942 - octobre 1943).

1 BB², correspondance au départ des différents bureaux de l'état-major. Archives de la section études jusqu'en 1944.

- 195 Correspondance des 18 et 27 octobre 1934 du C.V Latham au C.A Decoux.
Correspondance du 17 décembre 1934 et du 18 février 1935 du C.A Decoux au C.V Latham.
Correspondance du 21 juin 1935 du C.A Decoux au C.V Denis de Rivoyre.
Version manuscrite du Chapitre V « Cinq ans de politique navale » de l'ouvrage de Jean Decoux, *Adieu Marine*.
- 207 Note du 4 novembre 1941 du V.A.E Le Bigot au C.A Auphan sur les conditions de reddition à Rommel à Cherbourg.
Extraits du carnet de notes intimes du C.A Rouyer, alors qu'il est commandant de la *Jeanne d'Arc*.

3BB8 CE Commission d'épuration de la Marine

- 1 Ordonnances et textes ; statistiques et rapports ; procès-verbaux des réunions de la commission.
- 6 Dossier SP-TS, lettres de plaintes à l'encontre de l'attitude du V.A Collinet ; copies de télégrammes concernant l'accrochage des portraits du maréchal Pétain ; Dossier C.C Querville, lettres concernant le C.A Barois
- 8 Dossier Indochine.
- 9 Dossier Esteva-Platon.

Des amiraux au service de Vichy.
Sources.

- 10 Dossier A, Al Abrial.
Dossier D, C.V Archambeaud.
Dossier F, C.A Auphan.
Dossier H, V.A Battet, commandant les Forces maritimes d'Extrême-Orient.
Dossier J, V.A Bérenger.
Dossier K, C.A Bléhaut.
Dossier Q, Al Darlan.
Dossier T, V.A.E Decoux.
Dossier V, Al Esteva.
Dossier U, général Dentz (concerne le V.A Gouton).
- 11 Dossier AD, C.V Jacquinet.
Dossier AG, de Laborde.
Dossier AJ, V.A.E Le Luc.
Dossier AK, V.A Marquis.
Dossier AM, Al de Laborde et V.A Marquis.
Dossier AN, C.A Marzin.
Dossier AP, V.A Platon.
Dossier AS, Al Robert, Antilles et Guyane.
Dossier AX, Affaire de Syrie, Al Darlan, Al de Laborde et C.A Marzin.
- 12 Al Abrial.
C.V Archambeaud.
C.C Aussenac.
C.A Auphan.
- 13 V.A Barnaud.
- 14 C.A Bléhaut.
V.A Bourragué.
V.A Bouxin.
- 15 C.A Broussignac.
L. V de Brossard.
- 16 C.F Caron.
C.C Chaix.
C.A Chomel de Jarnieu.
L.V Raymond-Clemoz[®].
Médecin principal Comby.
- 17 L.V Dauxois.
V.A.E Decoux.
V.A Derrien.
C.V Ducoroy.
C.A Dupré.
- 18 Al Esteva et V.A Platon.
- 19 C.F Guierre.
C.C Hannezo.
- 20 C.A Jardel
C.V Jouan.
C.F Labat.
E.V Lanoye.

- Al de Laborde et V.A Marquis.
C.A Lafargue.
21 C.C[®]Lecussan.
C.F Le Gouic.
V.A.E Le Luc.
Médecin principal Limousin.
C.V Loïc-Petit.
22 C.A Marzin.
24 C.A Denis de Rivoyre.
C.V Robbe
Al Robert.
C.A Rouyer.
C.V Rodellec du Porzic.
25 C.F Sanguinède de Marc.
C.A Seguin.
26 C.V Tracou.
27 C.A Ven.
E.V[®] Ventre d'André.
C.F Vuilliez.
28 C.A Barois.
29 C.A Jardel.
30 C.A Chomel de Jarnieu.

Fonds privés et documents entrés par voie extraordinaire.

Série GG²

- 61 Papiers Landriau :
Correspondance, études, notes, chronique, cours conférence concernant la stratégie et l'histoire militaire.
- 120 Papiers Durand –Viel :
2 : Correspondance privée avec les amiraux Abrial, Decoux, Docteur Esteva, Gensoul, Godfroy, Herr, de Laborde, Latham, Le Luc.
3 : correspondance privée avec les amiraux Penfentenyo de Kervéréguin, Robert, Esteva.
4 : Procès des amiraux de Laborde, Abrial.
- 126 Papiers Auphan :
1 : La *Jeanne d'Arc* et l'Ecole d'application des enseignes de vaisseau.
2 : Correspondance reçue du C.A Denis de Rivoyre, de Belot.
Réflexions sur la situation politique et militaire : le problème franco-britannique ; le mouvement gaulliste dans la Marine(1941).
6 : Procès du V.A Derrien.
8 : Procès Bléhaut.
Procès des amiraux de Laborde et Marquis, témoignage du C.A Auphan (mars 1945-février 1946).
Procès des amiraux Auphan, Abrial, de Laborde et Marquis : réquisitoire, presse (juin-septembre 1946).
Procès des amiraux Abrial et Marquis, sténotypie du procès (août 1946).

- 142 Papiers Darlan :
Correspondance de l'amiral concernant la Marine de Vichy, les relations franco-allemandes.
Copies de correspondance privée.
Liasse Amiot, folio 588 à 649.
- 151 Papiers Guiot :
Agenda.
- 171 Papiers Decoux :
Documents concernant le gouvernement général de l'Indochine (1940-1945) et les tournées faites en Indochine.
Documents concernant son procès en Haute Cour de justice, rapports sur le coup de force japonais du 9 mars 1945. Copies de télégrammes relatifs à la passation de pouvoir entre le général Catroux et l'amiral Decoux, la politique intérieure et l'économie de l'Indochine, le différent franco-thaïlandais de 1941, les relations avec le gouvernement de la république française et avec le Japon (1941-1944).
Etudes sur l'Indochine de 1940-1945 (1946-1950).
Coupures de presse le concernant.
- 172 Papiers Jacquinet :
Rapports du CF puis CV Amet et du CV Jacquinet (novembre et décembre 1944), activités du secrétariat d'Etat sous Bléhaut.
- 189 Papiers Rayssac :
Sténographie Bluet du procès de l'amiral Esteva (interrogatoire, dépositions, réquisitoires, plaidoirie) du 13 au 15 mars 1945.
- 201 Papiers Moreau :
Mémoires dactylographiés relatant le débarquement allié de 1942 en Afrique du Nord.
- 205 Papiers Dufort:
Programme de réception à Liverpool de la flotte de l'Atlantique commandée par l'Al Gensoul en mai 1939.
- 223 Papiers Fernet :
Papiers de fonction (1922-1953).
Documents concernant l'arrestation et le procès de maréchal Pétain (1941-1954), Documentation diverse concernant la Marine, l'Angleterre, le général Weygand et l'amiral Darlan (1913-1974).
Coupures de presse sur les procès, le Plan Bleu.
Comptes rendus de réunion de l'ADMP.
Constitution n°8 bis
- 252 Papiers Cras :
1 : Correspondance Auphan de juillet 1955 et de 1964.
3 : correspondance du C.A de Belot, de l'Al Abrial, du V.A Landriau et du V.A.E Michelier au sujet de l'ouvrage sur la campagne de Norvège.
12 : Amiral Auphan, défense lors de son procès devant la Haute Cour de Justice.
13 Autres procès de la Haute cour de justice :
V.A.E Moreau, défenseur de l'amiral Derrien. Procès du maréchal Pétain
Loyauté de l'amiral Esteva à la France : fac-similés de la correspondance entre Robert Murphy et l'amiral Andrew Cunningham.

*Des amiraux au service de Vichy.
Sources.*

- 257 Papiers Marquis et Habert.
262 Papiers Michelier :
2 : journal (février 1944-septembre 1943)
Correspondances avec les V.A Bouxin, Docteur, Durand-Viel, Bourragué, Le Bigot, le V.A.E Moreau, le C.A De Rivoyre, Dupré, Jardel (1946-1958).
3 : Commission d'épuration de la Marine (mai-octobre 1946).
Correspondance avec le V.A.E Moreau (1955).
4 : Contacts du V.A.E Michelier avec Hervé Cras et le C.F Rostand, chef du service historique (mai 1952).
5 : Correspondance avec le V.A.E Moreau, le V.A Docteur, l'Al Abrial à propos d'Alain Darlan et de son projet d'ouvrage sur son père (1951-1956).
Correspondance avec le V.A.E LE Luc (1950), le C.A Denis de Rivoyre (1962).

Microfilm

- 5Mi112 Papiers Darlan-Keraudren.
Correspondance avec les amiraux Auphan, Battet, Docteur, Michelier.

PA

- 2008 PA 122 Papiers Jacques Trolley de Prévaux.
2009 PA 72 Papiers Marzin.
Journal de Dakar.
Mémoires.

- 7GG¹⁰*** Archives orales, fonds privés Ronald Chalmers Hood III.
1-2 : entretiens avec le C.A Auphan, enregistrements du 5 juin 1974 et du 30 mai 1975.
3 : entretien avec le V.A Godfroy, enregistrement du 2 juillet 1975.

Service historique de la Défense-Toulon

12 S fonds Motet.

- 3, papiers de carrière, organisation de la Défense de Toulon 1940 et rôle du C.A Motet en 1940.
- 4, photographies de la campagne d'application sur l'Iphigénie, 1899-1900.

18 S fonds Rouyer.

- 14, *Jeanne d'Arc* et Marine aux Antilles ; Papiers Guadeloupe.
Brochure illustrée sur la Marine de Vichy.
Notes manuscrites du C.A Rouyer au sujet de son embarquement sur la *Jeanne d'Arc*, mai-août 1939.
Compte rendu d'activité de la *Jeanne d'Arc*, septembre 1939. Historique de la *Jeanne d'Arc* septembre 1939-juillet 1940.
Allocution à la distribution des prix du lycée Carnot de Pointe-à-Pitre, 1^{er} juillet 1941.
Réception de du C.A Rouyer à la Chambre de commerce de Pointe-à-Pitre, 20 avril 1942.
Extraits de presse (*Le Matin*, *Le miroir de la Guadeloupe*, *Courrier des Antilles* août 1940-mai 1942).
- 22, lettre du C.A Auphan (s ;d) sur l'apolitisme de la Marine.

Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine)

F¹ Ministère de l'intérieur, Administration générale,

F^{1a} Objets généraux, Délégation du ministère de l'Intérieur en zone occupée.

3644 Sociétés Secrètes.

Circulaires du 21 janvier 1942 sur la Commission spéciale des sociétés secrètes, organisation, fonctionnement.

Courriers par département concernant les fonctionnaires préfectoraux.

3671 Préfets régionaux : réunions 1940-1942.

F^{1a} Objets généraux, Ministère de l'Intérieur à Vichy.

3701 Exploitation des rapports préfectoraux.

Envoi aux secrétariats d'Etat des éléments des rapports préfectoraux les concernant.

3702 Exploitation des rapports préfectoraux.

Envoi aux secrétariats d'Etat des éléments des rapports préfectoraux les concernant.

3705 Synthèse et analyse des rapports préfectoraux.

Analyse des rapports préfectoraux d'avril à juin 1941.

Synthèse des rapports préfectoraux, zone occupée de novembre 1941 à août 1943 et zone non occupée de août 1941 à juin 1943.

F^{1a} Objets généraux, Commissariat à l'Intérieur de Londres et Délégation à Londres du commissariat à l'Intérieur d'Alger.

3741 Personnalités de Vichy et divers, dossier sur Esteva.

F^{1a} Objets généraux, service central des Commissariats de la République.

4030 et 4031 Papiers saisis à la libération au domicile de l'amiral Platon.

F^{1b} Personnel administratif.

I 717 Dossier Bard

1039 Dossier Bard.

I 1041 Dossier de Belot, commission d'épuration du ministère de l'Intérieur, mars 1945.

I 720 Dossier Bard.

I 783 Dossier Hamon.

F^{1ciii} Esprit public et élections.

1152 Rapports du préfet de la Drôme (août, septembre 1941, janvier-novembre 1942).

1181 Rapports du préfet des Pyrénées-Orientales (octobre 1940, septembre et octobre 1941).

F⁷ Ministère de l'Intérieur, Police générale, Cabinet du Secrétariat général à la Police.

15033 Ecole nationale de Police :

Notes administratives : nom des promotions, contenu de l'enseignement, avril 1941-juin 1944.

Interceptions postales, mai 1942-juillet 1943.

15307 Renseignements généraux :

Note sur l'organisation du service VI A (service secret SS).

15343 Synarchie :

Etude, rapports, coupures de presse (1941-1948).

- Rapport sur la synarchie remis par les renseignements généraux à Platon en juin 1942.
- 15347 Mise en place (arrêtés, décrets) du Service des sociétés secrètes.
- 15663 Libération et sociétés secrètes 1940-1954.
Loges maçonniques et Sociétés secrètes, liquidation des biens : correspondance avec les préfetures, l'administration des domaines et les instances judiciaires, requêtes, ordonnances.
- 15664 Législation sur les Juifs d'Algérie (1927-1942).

F³⁷ Commissions financières.

- 13 Mission sur le développement économique de l'Afrique Française,
Note de l'Al Darlan du 13 mai 1941.
Rapport du C.A Denis de Rivoyre du 9 septembre 1941.
Historique des relations Etats-Unis/Antilles 1940-1944.

F⁴¹ Information.

- 7 Liste du personnel sous le gouvernement de Vichy 1941-1944
- 279 Propagande coloniale :
Documentation sur les colonies ; propagande d'empire. Notes d'activités de la section empire.
- 303 Matériel de propagande pour les colonies :
XVI Brochures, livres dépliant (Syrie, Madagascar, Anam), affiches de l'unité française ; jeux de loto colonial (août 1943) ; jeu de la famille coloniale (juillet 1943) ; Diarama de l'Empire.
- 304 Editions et diffusion de documentation de propagande sur les colonies :
XVII Revues *l'Echo d'outre mer, Ligue maritime et coloniale, Mer et colonies.*

F⁶⁰ Secrétariat général du gouvernement et services du Premier ministre

Courrier

- 107 Cabinet de l'amiral Platon, secrétaire d'Etat près le chef de gouvernement, minutes du courrier départ (septembre- décembre 1942 et janvier-février 1943) :
Composition du cabinet du V. A Platon, octobre-décembre 1942.
Démobilisés de la Marine et Relève (janvier 1943).
Enquêtes a/s d'éloignement de Vichy d'Israélites.
Attribution de bureaux aux services de l'Etat (septembre 1942).
Politique familiale (septembre 1942).
Enfance déficiente et enfance abandonnée (janvier 1943).
Reclassement du personnel militaire démobilisé (janvier-février 1943).
Abonnements du secrétariat d'Etat (février 1943).
Implication de la Légion dans la constitution des dossiers pour la Commission des sociétés secrètes (octobre 1942).
- 108 Courrier départ du secrétariat général de la Présidence du Conseil :
Commissions des sociétés secrètes, envoi des dossiers par le service de Paris (octobre-décembre 1942).
Politique d'attribution de logements et de bureaux aux militaires (janvier 1943).

Demande d'informations au C.A Denis de Rivoyre sur les importations économiques des pays européens (septembre 1941).
Organisation des chargements en provenance de l'Indochine et de Madagascar : rivalités Secrétariat d'Etat à la Marine - Secrétariat d'Etat aux Colonies- Secrétariat d'Etat Ravitaillement (septembre 1941).
Financement du Service des sociétés secrètes (novembre 1942).
Reclassement du personnel (janvier 1943).

Documentation

- 307 Ministère des Colonies, organisation et administration générale sous le gouvernement de Vichy, textes officiels et correspondances (1940-1944) :
C1 Mouvements de personnels au Ministère des colonies (décret JO).
- 309 Colonies, questions générales (1935-1940).
Correspondances diverses (1940-1946).
- 359 Réforme de la constitution sous le gouvernement de Vichy :
Textes des actes constitutionnels.
- 361 Conseil national :
Conseil national : procès-verbaux de la commission de la réforme de la loi municipale (21 juin 1941-25 août 1941).
Arrêté ministériel du 25 juillet 1941 sur le maintien de l'amiral Fernet dans ses fonctions malgré son passage en 2^{ème} section.
Interventions de l'amiral Fernet pour la mise en place de transports ferroviaires gratuits pour les conseillers nationaux (septembre et octobre 1941).
Correspondance concernant les plannings et la réunion de documentation pour les commissions (novembre 1941 janvier 1942).
Rapport de la 3ème commission d'information générale (avril 1942).
- 371 Défense nationale :
Organisation générale du ministère de la Défense nationale sous le gouvernement de Vichy,
- 374 Effectifs militaires, courriers de la Direction des services de l'armistice :
Bordereaux d'envoi de notes concernant des condamnations à mort.
Notes concernant l'immixtion des autorités allemandes dans l'administration dont l'utilisation des forces de police.
- 400 Délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice :
Comptes rendus (29 décembre 1941-17 mai 1942).
- 523 Cour suprême de justice de Riom.
- 524 Chantiers de jeunesse, organisation générale :
Rapport d'ensemble sur la première série des chantiers de jeunesse du 20 février 1941.
Rapport de quinzaine de l'état sanitaire ; attaques contre les chantiers de jeunesse ; mise à disposition de locaux à Carcassonne pour le chantier de jeunesse Marine.
- 525 Chantiers de jeunesse, organisation générale :
Textes réglementaires.
Modification d'implantation.
Sécurité des entrepôts.
Demande mutations, sursis d'incorporation.

Etat français(1940-1944)

- 992 Création d'un service autonome des sociétés secrètes.
- 1020 Secrétariat d'Etat près du vice-président du conseil : rapports et notes (1942-1944).
Courrier Direction des services de l'armistice (mai-août 1942), rapport de Bourragué.
Cour de Riom : généralités, consignes de censure, réquisitoire.
Photos du Portalet.
Bilan du reclassement d'officiers de marine dans la fonction publique (février 1943).
Demande de la part de la Marine de fonds pour acheter du matériel en Suisse (janvier 1943).
- 1024 Direction du cabinet, correspondance 1942-1944.
Commissaire du pouvoir 1943-1944.
- 1428 Vice présidence du Conseil, section des études générales, documentation (1941-1943).
102 : Travaux du Conseil national.
224 : Liste des commissaires du pouvoir 26 mars 1942.
230 : Marine.
234 : Colonies.
- 1445 Dossier Frantz, chantiers de jeunesse.
3 E : Chantiers de jeunesse de la Marine.
- 1455 Sociétés Secrètes, Pièces générales, correspondance classée par ministère (1942-1944) :
Radiations de fonctionnaires francs-maçons au ministère des Colonies (février 1944).
Exemples de dossiers de procédure de dérogation à la Commission des sociétés secrètes (septembre 1942).
Rapport au chef de l'Etat pour la création d'un Commissariat général aux sociétés secrètes (1942).

Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés.

- 1479 B Délégation de F. de Brinon, cabinet de l'ambassadeur, rapport avec les membres du gouvernement :
Dossier Amiral Platon (juillet 1942-mars 1943).
- 1480 Police nationale et secrétariat général au maintien de l'ordre.
2 : Rapport de Marquès Rivière concernant le fonctionnement du SSS et proposant la création d'un service de police à lui rattaché (avril- mai 1942).
- 1483 Mouvements préfectoraux (juillet-octobre 1940).
Rapports des préfets sur la situation générale des départements :
b) Correspondance sur les sujets : incidents, sabotages, attentats, relations avec les occupants, réquisitions, mesures de ravitaillement, conférences, manifestations, représentations par ordre alphabétique de département.
Mouvements préfectoraux (juillet-octobre 1940).

Série AJ, fonds divers

AJ³⁹, Chantiers de la jeunesse

- 2, F Commissariat général des chantiers de la jeunesse, textes de base (1940-1942).
- 3, E Commissariat général des chantiers de la jeunesse, textes de base 1942, chantiers de jeunesse de la Marine.
- 4, E Commissariat général des chantiers de la jeunesse, textes de base, 1943 chantiers de jeunesse de la Marine.
- 49 Commissariat général des chantiers de la jeunesse
Relations avec la Marine, 1941 : correspondance échangée avec le ministère de la Marine au sujet des engagements dans la Marine offerts aux jeunes gens des chantiers de la jeunesse.
- 66 Effectifs jeunes, encadrement des Chantiers de jeunesse Marine (1941-1944).
- 50 Relations avec la Légion tricolore, mairies, préfectures, Légion française des combattants et de la Révolution nationale, milice, légion française contre le bolchévisme
- 70, 1 Chantiers de la jeunesse Marine :
Généralités, effectifs, mouvements (1941-1944).
Implantation (mars 1942-avril-mai 1943).
Rattachement au Commissariat général des chantiers (février-juillet 1943).
Circulaires, notes et correspondance diverses (1941-1944).
Préparation d'une exposition (mars-avril 1943).
- 75 Contrôle postal des Chantiers de la jeunesse Marine :
Synthèse des interceptions postales (octobre-décembre 1941).
- 76 Contrôle postal des Chantiers de la jeunesse Marine :
Synthèse des interceptions postales (mars à juillet 1942).
- 77 Contrôle postal des Chantiers de la jeunesse Marine :
Synthèse des interceptions postales (décembre 1941-novembre 1942).
- 80 Commissariat général des chantiers de la jeunesse, rapports de synthèse des commissariats régionaux mars à décembre 1943 :
Rapports des Chantiers de jeunesse Marine : juin-novembre 1943.
- 96 Commissariat général des chantiers de la jeunesse. Mise à disposition de personnels :
Statut, rémunération, effectifs
- 127 Commissariat général des chantiers de la jeunesse :
Compte rendu des groupements (Ecole des cadres d'Auvergne, et Ecole régionale des chefs de Theix)
Rapports de quinzaine et fiches techniques des Chantiers de jeunesse Marine (octobre -novembre 1943 et au 1^{er} janvier et 1^{er} février 1944).
- 132 Dossier I⁴, Dossiers provenant de la Direction du Cabinet, 1943 et quelques pièces 1944 :
Notes concernant les Chantiers de jeunesse Marine affectés aux activités agricoles en Pyrénées Gascogne (septembre 1943).
- 143 Dossier 13, Groupe de contrôle des Chantiers de la jeunesse.
Documentation administrative et travaux (mars 1943-février 1944).
Chantiers de la Marine : transfert des lignes de crédit, régularisation des dépenses dans le cadre du rattachement (avril-juillet 1943).

- Rapport du groupe de contrôle au 15 avril 1943 sur l'organisation et le fonctionnement des Chantiers de jeunesse Marine.
- 145 Correspondance avec la Direction des services de l'Armistice (septembre 1940-août 1944) :
Liquidation des Chantiers de jeunesse, mise à disposition des jeunes à la Production industrielle et à l'Agriculture.
- 149 Visites des commissions de contrôle :
Contrôle des Chantiers de la jeunesse Marine (mai 1943-juillet 1944).
Exposé des opérations de liquidations (mai-juillet 1944).
- 179 Dossier 9, Documents divers concernant la liquidation des Chantiers Marine (février 1944-mars 1945).

AJ⁴⁰, Der Militärbefehlshaber in Frankreich (commandement militaire en France)

- 443 Kommandostab Abteilung IA :
Rapport mensuel du 31/05/1941 n° IA 420/41.
- 444 Verwaltungsstab Lageberichte :
Rapports mensuels sur la situation politique en France (septembre 1941 - mai 1942).
- 546 Verwaltungsabteilung, Gruppe V 1/1 Allgemeine und innere Verwaltung :
Hauts fonctionnaires des préfectures - nominations, révocation (30 octobre 1940-10 août 1944). Avis des autorités allemandes sur la nomination de Bard.
- 881 Kommandant von Gross-Paris, Verwaltungsstab :
Police française, Préfecture de police.
- 1198 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Wehrmacht Ia2 :
Situation de la flotte française (1941).
- 1203 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Wehrmacht Ia2
Entretiens de Paris : installation, comptes rendus, demandes d'avis (mai-juin 1941)
et comptes rendus et télégrammes (mai-juillet 1941).
Lettres de l'amiral Michelier.
- 1204 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Wehrmacht Ia2 :
Aide française aux troupes de l'Axe en Afrique du Nord et au Proche Orient
Entretiens franco-allemand de Wiesbaden (novembre-décembre 1941). Entretiens
sur le Proche Orient et l'Afrique à l'ambassade d'Allemagne à Paris (mai-juin
1941).
- 1206 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Wehrmacht Ia2 :
Défense de l'Afrique du Nord, de l'AOF et de Madagascar : note du secrétariat
d'Etat à la Marine française sur l'attitude à avoir face à des navires étrangers
(1942).
- 1211 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Wehrmacht Ia2 :
Rapports sur les événements d'Afrique du Nord (1942-1943), autorisation de
création d'un corps de troupes d'honneur, phalange(mars-juillet 1943).
- 1266 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Section Marine :
Personnel de la Marine et démobilisation de la flotte.
Livraison de plans de matériels, tables de tir.
Démobilisation et désarmement de la Marine en application de la convention
d'armistice.

- 1267 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Section Marine : Procès verbaux des réunions de la sous-commission Marine (septembre 1940-novembre 1942).
- 1271 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Section Marine : Marine marchande.
- 1273 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Section Marine : Etat d'esprit dans la marine française.
- 1278 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Section Marine : Ecoles de la Marine française : effectifs, programme, note sur l'Ecole navale, demande d'autorisation d'ouverture de cours (matelots d'équipage, fusiliers marins, officiers de transmission, officiers canonnières...) (avril 1941-janvier 1943).
- 1279 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, Section Marine : Collaboration avec la Marine française, correspondance, négociations Abetz-Darlan relatives au Proche-Orient et à l'Afrique du Nord, arrestations d'amiraux français (mai-juillet 1944), collaboration avec la Marine française en Syrie (juin-juillet 1941).
- 1287 Deutsche Delegation bei der Waffenstillstandskommission, correspondance de la sous-commission Marine :
Mémorandum du V.A.E de Penfentenyo de Kervéréguin pour sa défense (mars 1944).
Rapport de la Commission allemande d'armistice sur la Marine de guerre française, état au 1^{er} février 1941.

AJ⁴¹, Organismes issus de l'armistice, direction des Services de l'Armistice

- 2 Délégation française auprès de la Commission allemande d'Armistice (1941-1944) :
Sous commission de la marine marchande (1940-1942).
- 7 à 12 Comptes rendus périodiques de la Délégation française de Wiesbaden.
- 17 Comptes rendus des entretiens entre les présidents des délégations française et italienne (avril 1941-mars 1943).
- 715 Délégation française à la Commission d'armistice, section marine, renforcement de l'AOF :
Mémorandum de Michelier sur l'état des questions en cours à la Commission allemande d'armistice (novembre 1941).
Note sur le renforcement des défenses en AOF du C.A Auphan (juin 1942).
Historique de la section.

72 AJ, Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

- 249 (pas de numéro de dossier) : procès-verbaux des conseils de ministres
Dossier 10 : Conseil des ministres, procès-verbaux d'interrogatoire d'Yves Bouthillier sur le fonctionnement des conseil des ministres
Dossier 12 : Amiral Platon, documents saisis par les maquisards.
Lettre d'Henri Michel à Mr Guingouin.
Réponse du directeur de la Justice militaire et de la Gendarmerie concernant la gendarmerie de Gensac (25 avril 1942).

Procès verbal du jugement de l'amiral Platon du 24 juillet 1944.
Note de Platon au Maréchal du 17 novembre 1942 sur la situation en Afrique du Nord.
Note du 14 mars 1943 du V.A Platon au maréchal Pétain concernant l'envoi qu'il juge inopportun de la lettre de Laval à Hitler du 10 mars 1943.
Note du 14 juin 1943 du V.A Platon au maréchal Pétain sur ses différentes conversations avec les Allemands avec projet de lettre au chancelier allemand.
Courrier du 30 juin 1943 d'un dénommé Dubeie ou Duber à propos de M. Lesage qui semble avoir lu les documents du 14 juin 1943.
Note de Platon du 7 juillet 43 sur l'avis de Berlin sur l'opportunité de modifier le gouvernement.
Note du 17 juillet 43 d'un anonyme transmettant des informations diverses sur la situation politique et sur la possibilité d'un gouvernement avec le V.A Platon
Note anonyme du 29 juillet 1943 sur l'entrevue Pétain-Darnan.
Rapport sur l'état de la France Toussaint (automne 1943).
Projet de lettre du 11 décembre 1943 au chancelier concernant la demande de remaniement ministériel.
Compte rendu au Maréchal des conversations du V.A Platon à Paris les 22 et 23 avril 1943 avec le colonel Buhler et F. De Brinon.
Courrier à Pierre Laval du 2 mai 1943.
Memorandum sur distinction entre collaboration et collaborationnisme.
Demande d'affectation après le débarquement.
Lettre de Georges Albertini, directeur Général du Cabinet, Ministère de travail et de la solidarité nationale) du 5 juillet 1944 qui redit la grande impression laissée par Platon et exprime ses regrets d'avoir lutté contre lui, avec transmission d'un ouvrage de la part de Marcel Déat.
Note sur les orientations possibles de la politique française.
Dossier 14 : Liste des porteurs de la Francisque et réglementation du port de l'insigne.

2W, juridictions extraordinaires, Cour suprême de Justice (Procès de Riom)

- 1 Réquisitions, actes constitutionnels et pièces de forme :
Actes constitutionnels et législatifs relatif à la cour suprême de justice.
Réquisitoires, documents à l'appui et arrêts en cours de procédure.
- 2, AVII, 65 Enquêtes et renseignements divers : lettre du secrétariat à la marine du 30 mai 1941.
75, série VII, 3 et 4 Personnel, Magistrats, nomination, adresse, biographies, serments, costumes.
82 -83, série VII, 17 Sténographie des audiences.

3W, juridictions extraordinaires, Haute Cour de Justice.

- 22 Organisation des sessions.
- 28 Arrêts de la Haute Cour de Justice.
- 31 Comptes rendus sténographiques du procès des amiraux Abrial, Marquis et Auphan (1946)

- 33 Compte rendu sténographique du procès Bléhaut.
- 36 Compte rendu sténographique du procès Esteva (1945).
- 37 Compte rendu sténographique du procès de Laborde (1947).
- 42 Compte rendu sténographique du procès sténographiques Robert.
- 44 Procédure contre l'Amiral Abrial : pièces de forme, notes, télégrammes concernant l'activité de gouverneur général en Algérie.
- 49-50 Procédure Amiral Auphan.
- 70 Procédure Bléhaut.
- 149-162 Procédure Amiral Decoux .
- 169 -170 Procédure Amiral Esteva.
- 172 Procédure Amiral Fernet.
- 201 Amiral de Laborde
- 204-206 Procédure Général La Porte du Theil.
- 208 à 216 Procès Laval pièces sous scellées .
- 328 à 332 Procédure Amiral Robert .
- 287 Liasse 2 traduction de documents allemands, Maréchal Pétain :
Communiqué du conseiller Sture depuis Vichy relatant un entretien avec le V.A Platon au sujet de la fuite éventuelle du Maréchal en Afrique (19mars 1943).
- 291 Scellé n°35 -2 Maréchal Pétain, Scellés Kern n° 31 à 45, Comité Francisque (1941).
- 294 Scellé 62-2, Maréchal Pétain, scellés ouverts par les membres de la commission d'instruction, minutes de lettres adressées par le maréchal Pétain à diverses personnalités :
5 Amiral Platon (10 avril1943).
7 Amiral Platon (26 février1943).
- 297 Maréchal Pétain Questions coloniales :
7^{Ter} et 7⁴ lettres de l'amiral Platon au gouverneur Leal (11 janvier et 10 février 1941).
- 316 Dossier du tribunal militaire permanent Amiral Platon (1940-1949) :
Ensemble des pièces rassemblées par le tribunal concernant l'activité de l'amiral et son enlèvement.

2AG, Papiers des chefs de l'Etat, Etat Français

- 3 Correspondance particulière reçue par le maréchal Pétain :
Lettre de Darlan (1939).
Lettre de l'Al Esteva (1940).
- 16 Colonel Bonhomme :
Agendas personnels et correspondance.
- 27 Archives du secrétariat général :
SG 7, chemise 1 : Colonies.
SG 7, chemise 9 : Famille.
SG 7, Chemise 12 : Marine.
SG 7, Chemise 13 : Levant.
- 75 Correspondance adressée à Ménétrel et réponses :
Lettre du C.A Auphan (1943).
Deux lettres du C.A Bard (1941-1943).

- Une lettre du C.A Bléhaut (mai 1944).
Une lettre de l'Al Esteva (1943).
Une lettre du C.A Jardel, (s.d.).
Trois lettres du V.A Platon (1942).
- 76 Correspondance du V.A Platon avec B. Ménétreel (1942).
- 450, CC 21 Archives du cabinet civil, dossier Hommes politiques :
Dossier Hommes politiques : Darlan (1941-1943).
Ecoutes téléphoniques, articles de presse.
Pierre Pucheu : écoutes téléphoniques de conversation avec Bard.
- 454, CC 27 Archives du cabinet civil, dossier Défense nationale :
Dossier Défense nationale, dossier B : Marine (1940-1944) :
Situation du matériel et des effectifs au 1^{er} septembre 1940.
Hostilité du Comité Central des Armateurs au projet de corporation de la pêche (mai 1943).
Circulaire du SCOM sur la mise en place de la prévoyance (novembre 1943).
- 455, CC 28 Archives du cabinet civil, dossier dissidence (écoutes téléphoniques et coupures de presse) :
G Procès Cristofini.
H Procès Amiral Derrien.
- 458, CC 33 Archives du cabinet civil, dossier transmission :
J Colonies.
I Francisque (1942-1943).
K Défense nationale, ministère et secrétaire d'Etat à la Marine 1940-1943.
- 459, CC 34 Archives du cabinet civil, dossier intérieur :
G Chantiers de la jeunesse (1941-1943).
H Famille, santé (1940-1943).
- 463, CC 38 Archives du cabinet civil, Conseil national. :
Textes législatifs relatifs à la création, la nomination des membres et le fonctionnement, séances CV des candidats.
- 503, CC 83 Archives du chef du cabinet civil :
Dossier relatif aux commissaires du pouvoir.
- 513, CC 96 Archives du cabinet civil, Conseil national :
Comptes rendus de réunions concernant la réorganisation administrative en région.
- 516, CC99 Archives du cabinet civil, papiers du chargé de mission assurant la liaison avec le ministre de l'intérieur, Affaires départementales Drôme :
Dénonciation anonyme de l'entourage néfaste du préfet.
- 517, CC 100 Archives du cabinet civil, papiers du chargé de mission assurant la liaison avec le ministre de l'intérieur, Affaires départementales Pyrénées Orientales.
- 520, CC 104 Archives du cabinet civil, papiers du chargé de mission assurant la liaison avec le ministre de l'intérieur :
H, Préfecture de police, copie des rapports de l'amiral Bard au secrétaire d'Etat à l'Intérieur.
- 591, CM1 D Archives du cabinet militaire. Pièces relatives au conflit d'attribution survenu entre l'Al Darlan et le général Bridoux.
- 604, CM 17, A et C Archives du cabinet militaire, du chargé de mission assurant la liaison avec le ministère de la guerre. Courriers de l'Al Darlan relatifs à la Légion.

- 616 MP 2-C, Documents provenant du Service de la Présidence et du Cabinet Civil, malle Pétain.
A Lettre du professeur Leriche à l'amiral Fernet (?) du 27 Octobre 1940
C Courrier du V.A Platon au Maréchal
- 618, MP 5, Documents provenant du Service de la Présidence et du Cabinet Civil, malle Pétain.
Comptes rendus écrits et signés par l'amiral Fernet des douze séances de la Commission de constitution du Conseil national (9-21 juillet 1941).
Liste des membres de la commission
Dossier Riom avec récapitulatif des avis des membres du gouvernement (octobre 1941).
- 630 Archives du Conseil national :
Historique du Conseil national.
- 631 Archives du Conseil national :
Fonctionnement, composition.
- 632 Archives du Conseil national :
Fichier des conseillers nationaux.
- 633 Archives du Conseil national :
Réforme du Conseil national.
- 634 Archives du Conseil national :
Documentation.
- 637 à 650 Archives du Conseil national :
Comptes rendus des commissions du Conseil National.
- 639 Archives du Conseil national :
Mémoire sur la réorganisation administrative de la France juin 1944 par l'amiral Fernet.
- 646 Archives du Conseil national, Colonies :
Mémorandum présenté par le directeur des affaires politiques du secrétariat d'Etat aux Colonies Gaston Joseph sur la réorganisation de l'Empire.
- 651 Papiers personnels de l'amiral Fernet :
Correspondance avec Joseph Avenol (octobre 1940-mai 1943).
Correspondance avec Jean Rolin sur le projet de Centre des hautes études politiques et sociales (juillet 1943-janvier 1944).
Correspondance avec Jean Le Cour Grand Maison sur les projets de constitution (décembre 1942-mars 1944).
Correspondance de Gabriel Drouard et J. de Romanet à propos du Bureau des institutions nationales.
Journées du Mont Dore.
Documentation diverse.
- 656 Dossier 3, dossier de l'Al Darlan :
Notes de Darlan remises par G. Bidault, l'amiral Battet, Jacques Raphaël-Leygues a/s débarquement en Afrique du Nord et événements postérieurs.
Lettres du V.A Platon à l'Al Darlan (juin 1941).
Dossier 6 : Souvenirs du commandant Henri Dupin de Saint Cyr.

52 AS Comité central des armateurs de France

- 331 Correspondance avec le comité corporatif des pêches maritimes (1943-1956).
380 dossiers 2 et 3 Archives du comité provisoire de la marine marchande à Vichy.

Légion d'honneur¹

19800035/434/58016	Abrial
LH/112/8	Bard
19800035/1034/19349	Barnaud
19800035/1129/29349	Barois
19800035/2/147	Battet
19800035/1073/23409	Bérenger
19800035/375/50346	Bléhaut
19800035/0175/22636	Bourragué
19800035/1441/66861	Bouxin
LH/661/66	Darlan
19800035/139/17572	Decoux
19800035/587/66527	Denis de Rivoyre
19800035/682/78149	Docteur
LH/853/39	Duplat
19800035/159/20349	Esteva
19800035/789/89217	Fenard
19800035/15/1937	Fernet
19800035/1189/37549	Gensoul
19800035/220/28914	Gouton
19800035/1445/67248	Herr
19800035/1350/56402	Jardel
19800035/886/3839	Lafargue
19800035/380/51032	Landriau
19800035/648/74764	Le Bigot
19800035/596/67478	Le Luc
19800035/411/54958	Marzin
19800035/698/79799	Michelier
19800035/659/75842	Robert
19800035/1188/37467	Rouyer
19800035/120/15147	Ven

¹ A partir de la base LEONORE.

Archives nationales d'Outre-mer (Aix en Provence)

Nous n'avons pu qu'effectuer un relevé des cotes intéressant notre sujet en 2008. Nous les indiquons donc ici pour informations. Le site du centre signale une nouvelle classification : il est donc possible que les cotes ici mentionnées aient été modifiées.

Série ALG GGA,

Sous série 1 CM, Gouvernement général de l'Algérie, Délégation générale du gouvernement en Algérie, cabinet militaire.

- 12 Mesures de protection et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord : plans, notes, instructions, rapports sur la participation de l'armée 1933-1943"
- 13 Voyages du gouverneur général, préparation, documentation, visites, cérémonies (1941-1942).
- 14 Commissions d'armistice: activités, déplacements (1941-1942).
- 16 Chantiers de la jeunesse, officiers du cabinet militaire : dossiers nominatifs (1935-194).
- 27 Correspondance de la Délégation de la direction des services d'armistice en Af du Nord (1940-1941).
Départ des gouverneurs généraux Lebeau et Abrial (1940-194).
- 32 Enregistrement du courrier arrivée (4 novembre 1940-22 juin 1942).
- 36 Enregistrement du courrier départ (11 avril 1940- 18 juin 1942).
- 39 Comité du pacifique : procès-verbaux de séances. Notes sur l'Indochine (1943-1944).

Sous série 4 CAB, Gouvernement général de l'Algérie, Délégation générale du gouvernement en Algérie, cabinet civil.

- 1 Exposés sur les mesures d'ordre économiques prises (1939-octobre 1940).
- 2 Direction générale des Indigènes :
Etat d'esprit des indigènes (1939-1940).
- 3 Centre d'informations et d'études :
Etat d'esprit des indigènes (1939-1940).
Etat d'esprit des militaires (1939-1940).
- 7 et 8 Doubles de lettres enregistrées au départ (janvier-mars 1941, avril-juin 1941).
- 9 Rapports hebdomadaires des préfets sur la situation économique, administrative et politique des départements.
- 13 Rapports mensuel des préfets (janvier-novembre 1940).
- 14 Economie :
Conseil consultatif et comité d'adaptation de l'économie algérienne. Commission de l'industrie algérienne : comptes rendus, projets.

Sous série 5 CAB

- 1 Dossiers relatifs au général Weygand : correspondance Weygand-Abrial.
- 7 Voyages d'Abrial : départements, Vichy (1940-1941).
- 24 Correspondance diverse.
- 44 Jeunesse- Mouvements de jeunesse.
- 62 Enregistrement des affaires réservées au secrétariat particulier.

Série FM cab C

Cabinets ministériels, secrétariat d'Etat aux colonies, Etat Français, Vichy.

- 2 Télégrammes, dossier 17 (19 avril-mai 1942).
- 3 Télégrammes, dossier 20 (1-15 juin 1942).
- 4 Télégrammes, dossier 21 (16-30 juin 1942).
- 5 Télégrammes, dossier 22-23 (juillet 1942).
- 6 Télégrammes, dossier 24 (1-15 septembre 1942).
- 7 Télégrammes, dossier 25 (16-30 septembre 1942).
- 8 Télégrammes, dossier 26-27 (octobre 1942).
- 9 Télégrammes, dossier 28-29, Indochine (mai-juin 1943).
- 10 Télégrammes, dossier 30-31, Indochine (juillet-août 1943).
- 11 Dossiers 34-35 Office de la recherche scientifique coloniale (1942-1943).

Cabinets ministériels, Comité national de la France libre, Comité français de la libération nationale, GPRF.

- 42 Dossier 226- à 238 : Commission d'épuration : dossiers individuels par ordre alpha.
Dossier 242 Epuration dans l'administration coloniale : rapport de la commission de la France d'Outre mer.

Iaff pol, Affaires politiques, série générale.

- 355 Dossier sur les relations interalliées .
Dossier sur la politique coloniale de Vichy : sanctions contre marine ; activités de partis politiques.
- 366 Indochine :
Renseignements divers.
Situation de l'Indochine à la fin de la guerre (1942-1944).
Relations franco-américaines au sujet de l'Indochine et du Pacifique.
Saisie de navires français (1942).
Politique française dans le Pacifique (1942).
- 390 Martinique.
Incidents provoqués à Fort de France par des marins de l'Emile Bertin (1943).
- 392 Note sur l'administration des colonies françaises d'Afrique (1942-1944).
- 409 Rapports de l'amiral Robert, Haut commissaire aux Antilles sur les événements survenus dans ces îles de juin 1940 à juillet 1943.
- 520 Dossier 1 Affaires soulevées par l'Etat de guerre 1939-1940.
- 693 Dossier 17 Voyage de l'amiral Platon.

- 705 Dossier 14 Transmission au vice-amiral Platon de renseignements sur la situation politique, militaire et économique de l'Afrique du Nord, de l'AOF et de l'AEF (1941-1942).
- 767 Amériques Affaires communes Martinique.
Affaires politiques Antilles (1940-1944).
- 768 Amériques Affaires Générales Vichy :
Instructions à l'Amiral (Robert ?) (1940-1943).
Pouvoirs de l'amiral Robert (1940-1943).
Antilles et Guyane : rapport de la mission Devouton.
Rapports généraux et questions posées par l'amiral Platon avec réponses des services.
Rapport de la mission Carcassonne (1942).
Tableau de l'activité de la mission d'inspection entre le 4 et le 23 mai 1941, entre le 20 juin et le 25 septembre 1941.
Affaires générales.
Organisation du Haut Commissariat.
Rapports Rouyer sur la Martinique (1940).
Emissions françaises et anglaises du gouvernement de Vichy aux Antilles contre la propagande anglaise et la France libre (1940).
Extraits du carnet de notes intimes du commandant de la *Jeanne d'Arc*, CV Rouyer de juin à juillet (1940).
- 769 Amérique Affaires générales Vichy.
Affaires diverses.
Organisation administrative et municipale, projet de loi envoyé par la colonie (6 janvier 1943).
Projet de suppression de cour d'appel et de tribunaux en Martinique.
Dossier concernant l'Al Robert et sa suite (1943-1944).
- 1132 Martinique : 1943-1944 Ralliement des marins de la Martinique
Interception postale, commission administration (1940, 1941, 1942).
Législation : attribution du commandant de la Marine au conseil privé.
- 1133 Antilles-Libération.
Dossier secret sur la libération aux Antilles.
Généralités jusqu'au 14 juillet 1943.
- 1297 Antilles : courrier départ : Cabinet (septembre 1940-mars 1941).
- 1298 Antilles : correspondance du Cabinet (mars 1941-juin 1941).
- 2285 Dossier 1 Antilles, relations avec les puissances étrangères avec les USA 1940
Dossier 2 *id*, dossier de synthèse (1940-1942).
Dossier 3 avec les USA pendant la guerre (1941-1942).
Dossier 4 avec les USA pendant la guerre (jusqu'en juillet 1943).
- 2555 Dossier 7 Voyages, coupures de presse a/s du voyage en AOF du CA Platon, (1941).
- 2560 Dossier 1 Martinique/forces armées/rapport sur le contrôle postal (1940).
Dossier 2 Guadeloupe, *id*.
Dossier 10 Indochine *id*
- 2564 Dossier 6 Indochine relations avec les puissances étrangères (1941-1943).
Dossier 8 Martinique *id* (1940-1942).

- 2624 Dossier 4 Administration municipale réformes des municipalités d'Outre-mer par le gouvernement de Vichy (1940-1944).
- 2651 Dossiers 5 Relations franco-chinoise sous le gouvernement de Vichy : télégrammes (1940-1944)
- 3383 Budget Guadeloupe Exercices 1940-1941 :
Dossier 1 1940.
Dossier 2 1941.
Dossier 3 Fiscalité et affaires économiques : correspondance, télégrammes.

NF Nouveau fonds Indochine.

- 771 Justice Projet de code civil à l'usage des annamites (1939-1943)
- 780 Relations extérieures, Japon.
Bulletin de renseignements et notes sur les relations franco-japonaises en Indochine (décembre 1944-janvier 1945).
- 960 Affaires politiques, rapport du gouverneur général Veber sur sa conduite en Indochine (avril 1941).
Notes du V.A.E Decoux sur la situation de René Veber, (mai-juin 1941).
- 1096 Justice Condamnation à mort d'agitateurs. Recours en grâce. Correspondance avec Vichy à ce sujet (1941-1943).
- 1107 Affaires politiques, Situation politique, frictions entre officiers français.
- 1109 Relations extérieures, Japon :
Négociations entre Vichy et le Japon au sujet de l'Indochine et d'une action contre la nouvelle Calédonie (1940-1942) et lettre autographe du V.A Platon du 7 mars 1942.
- 1111 Affaires politiques.
Documentation sur les relations franco-japonaises et la situation politique économique et militaire en Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale.
Guerre franco-siamoise de 1941.
- 1115 Marine, Instructions pour le C.V Commentry, commandant la Marine au Tonkin.
- 1123 Affaires politiques :
Télégrammes à l'arrivée concernant la situation générale en Indochine (octobre 1944-juillet 1945).
- 1128 Affaires politiques :
Situation politique de l'Indochine : état des esprits, intrigues gaullistes.
- 1129 Affaires politiques :
Rapports sur la situation économique et politique de l'Indochine et sur les relations économiques avec les Japonais (1944).
- 1130 Affaires politiques :
Notes documentaires sur la situation politique de l'Indochine (1941-1942).
- 1131 Rapports secrets du BCRA sur la situation générale de l'Indochine et de l'Extrême Orient (1943).
- 1134 Affaires politiques :
Note confidentielle sur la politique française dans le Pacifique et en Extrême Orient (mai 1944).
- 1136 Relations extérieures, Japon :

- Tension franco-japonaise a/s de l'Indochine (août 1940).
- 1143 Relations extérieures, Japon :
Rapports franco-japonais. Négociation a/s de l'Indochine entre Vichy et le Japon.
Accords de 1940.
- 1144 Relations extérieures Chine, Négociations entre Vichy et Tchong King (1940-1943).
- 1145(1) Affaires militaires : négociations avec les Anglo-américains et la Commission d'armistice de Wiesbaden pour l'acheminement de renfort vers l'Indochine, (1940-1941).
- 1149 Affaires politiques,
Note sur la situation politique de l'Indochine pendant la guerre (1940-1944).
- 1166 Relations extérieures, Chine :
Notes du général Peckoff sur la représentation vichyste en Chine (1943-1945).
- 1198 Affaires politiques :
Notes et correspondances sur la situation politique et l'état des esprits en Indochine (1941-1942).
- 1199 Affaires politiques :
Agitation japonaise en Indochine (1942-1943).
- 1210 Affaires politiques :
Situation politique, renseignements d'origine diplomatique et autre sur la situation politique de l'Indochine, (1944-1945).
- 1213 Affaires politiques :
Situation politique, politique intérieure indochinoise (1943-1945).
- 1267 Commerce, Industrie, Extrême Orient (1941-1942) :
Télégrammes et coupures de presse sur les questions économiques dans les colonies et en extrême orient.
La politique économique française en Indochine.
- 2435 Œuvres de la jeunesse en Indochine :
Télégrammes du gouverneur général Decoux sur les œuvres et l'action de la jeunesse en Indochine (février 1944).
- 2586 Affaires politiques :
Correspondance Decoux
Télégrammes confidentiels sur des personnes diverses, liste d'internements.
- 2698 Affaires politiques, situation politique :
Copie d'une lettre de l'amiral Decoux au général sur la situation politique et sa situation personnelle, 28 juin 1940.
Note anonyme sur l'amiral Decoux, les principaux fonctionnaires et la situation en Indochine (s.d).
- 2699 Affaires politiques, situation en Indochine.
Notes diverses sur la situation en Indochine vue par des observateurs étrangers (1943-1946)

14PA Papiers Decoux

- 8 Correspondance reçue par le V.A.E Decoux :
des résidents supérieurs (Cambodge, Laos, Tonkin, Annam (décembre 1942-juillet 1944).
- 9 Personnel : avancements, retours en France ou de France, incidents (1940-1943).
- 15 Organisation administrative de l'Indochine :
Instruction sur l'organisation et le fonctionnement de services de renseignements en Indochine (juillet 1942).
Affaires mettant en cause des fonctionnaires, notes de renseignements sur des fonctionnaires (1942).
- 23-28 Relations avec les souverains indochinois
- 32 Surveillance des activités communistes (1939-1944).
- 33 Surveillance des activités japonaises et des mouvements nationalistes en Cochinchine (1939-1945).
- 34 Surveillance des activités communistes en Cochinchine :
Insurrection (1940).
- 35 Insurrection en Cochinchine (1940).
- 37 Menées nationalistes et caodaises au Tonkin ; propagande pan-asiatique dans les milieux bouddhiques au Tonkin (1940-1943).
- 43 à 50 : Affaires militaires.
- 53 Epuration :
Notes sur l'attitude de l'amiral Decoux (et discours) (1941-1945).
- 54 Rapatriements en France « par mesure d'ordre public ». Mise à disposition de la justice des collaborateurs de Decoux pour « intelligence avec l'ennemi (octobre-novembre 1945).

APOM, Fonds Emile Devouton, chef de cabinet du C.A Bléhaut

Centre des Archives diplomatiques de Nantes

Série Berne Ambassade 2002/21 (1942-1960).

- 90 II Poste diplomatique, ambassade de France, dossier général (1942-1960).
100 I 10 Fonds politique (1944-1945).
102 III Dossier individuel de l'amiral Bard : prise de service de l'ambassadeur et correspondances avec les consulats, traitement, demandes de carte d'approvisionnement, demandes d'autorisation de circuler, souhaits de bienvenue, affaires diverses, demandes de cartes et d'approvisionnement pour le personnel au service particulier de l'ambassadeur, remboursement de frais de voyage, remise lettre de créance et discours de l'amiral et des autorités fédérales, accusés de réception des légations de la communication annonçant la remise des lettres de créance, audiences. Lettres de condoléances de personnalités françaises et suisses, photographies, notices nécrologiques parues dans les journaux (1942-1944).
163 VI 8 Remaniement du service de presse (mars 1943-mars 1944).
176 VII, 2 Rapatriement de l'amiral Robert ; demande du C.A Bard à la Suisse d'assurer la défense des intérêts français aux Etats-Unis (mars 1943). Le C.A Bard annonce à Vichy le ralliement à Alger d'une partie du personnel.
192 Intérêts français à l'étranger : Paraguay, Salvador, Uruguay.
227 XIII 1 Prisonniers de guerre, camps de secours, (autorisation et modalités d'envois de colis) (automne 1942-janvier 1944).
228 XIII 1 Prisonniers de guerre, camps, secours, œuvres, affaires diverses (1942-1954).
228 XIII 2 Prisonniers de guerre, rapatriement des prisonniers de guerre.
228 XIII 3 Prisonniers de guerre, recherches de prisonniers, enquêtes menées à la demandes familles.
241 XVIII 2 Politique extérieure suisse, biens et intérêts allemands, neutralité de la Suisse.
253 XVIII Politique extérieure suisse, biens et intérêts allemands :
4 Propagande allemande en Suisse (octobre 1942-octobre 1943).
6 L'opinion suisse et la France : extraits de presse (octobre 1942-mars 1943). Protestation du C.A Bard auprès du Département politique fédéral contre un article de la *Tribune de Genève* (16 septembre 1942)
255 XIX 3 Incidents de frontières (septembre 1942-juin 1943).
283 XXV 3 Correspondance C.A Bard-Pierre Laval sur les relations commerciales franco-suisse sur la taxe de 12% concernant les produits réglés par voie de clearing (mars 1943-mars 1944).
288 XXV 3 Commerce suisse, biens et titres spoliés par les Allemands. Relations commerciales franco-suisse, questions diverses (1942-1946).
314 XXVIII 4 Finances publiques françaises. Contrôle des changes, évasion des capitaux, délivrance d'affidavits (juillet 1942-novembre 1942).
317 XXVIII 5 Finances publiques françaises, affaires diverses de trafic : or, devises pierres précieuses, espionnage économique (février 1943).

- 333 XXXII 6a Département fédéral de police et de justice, Israélites et réfugiés civils, Français internés en Suisse, dossier général (décembre 1942-janvier 1943).
- 333 XXXII 6B Département fédéral de police et de justice, Israélites et réfugiés civils, Français internés en Suisse, divers dossiers (1944-1946).
- 345 Accueil de personnalités françaises en Suisse (juin 1942-avril 1944).
- 346 XXXIII, 8 Français en Suisse, rapatriement des Français de Yougoslavie et de Grèce (juillet 1942).
- 347 Français en Suisse, information du C. A Bard de l'expulsion de Français pour espionnage au profit du PPF (1942-1960).
- 348 XXXIII 10 Français en Suisse, cas individuels de recherches et enquêtes concernant les Français en Suisse (1942-1944).
- 357 XXXIV 5 Légion française des combattants, questions de principes (1942-1947).
- 357 XXXIV 6 Légion française des combattants, désignation des présidents et délégués (1943).
- 357 XXXIV 7 Légion française des combattants, acceptation par le C.A Bard de la présidence d'honneur et autorisation du maintien du siège social de l'Union légionnaire de Suisse dans les locaux de l'ambassade (septembre 1942).
- 357 XXXVII 5 Légion française des combattants, relations avec m'ambassadeur, dissolution de la Légion (novembre 1942-septembre 1943).
- 377 Conférences françaises, rôle de l'ambassade dans la validation des programmes (1942-1943).
- 393 XXXVIII 1 Question artistiques : hostilité des auteurs romans aux Français, envoi d'un ouvrage au consul de Lausanne pour diffusion du directeur de Radio Lausanne ; refus d'achat d'un masque de cire de Napoléon 1^{er} (septembre 1942-août 1943).
- 451 XLII 1 Affaires de particulier, demandes d'audience à l'ambassadeur, et affaires diverses, (1942-1944).
- 459 XL III 1 Demande des renseignements, publications, brochures.
- 461 XLIV 1 Valise diplomatique Paris-Berne, instructions ; correspondance entre Pierre Laval et le C.A Bard (janvier 1943-mars 1944).
- 462 XLV 1 Règles de correspondance et d'utilisation de la valise diplomatique (1942-1957).
- 531 LXXXII 1 Revue de presse sur le procès de Riom.
- 551 LXXX 1 Mesures prises en France contre les juifs.
- 551 L XXXII La France et le régime d'armistice :
2 Ligne de démarcation, laissez-passer (1941-1943).
4 Relations de la Suisse avec les pays étrangers ; Collaboracionnistes, réfugiés de Sigmaringen, cas du maréchal Pétain (1945-1951).
5 Relations de la Suisse avec les pays étrangers, lettre du C.A Bard à Pierre Laval sur l'émotion suscitée par les mesures prises par la France contre les Juifs (9 septembre 1942).

- 553 LXXXIII Alsaciens-Lorrains
1 La situation des Alsaciens-lorrains et les exactions allemandes à leur égard.
2 Note du 9 juillet 1942 du C.A Bard sur le transit par la Suisse des Alsaciens Lorrains décidant de passer en zone libre, 9 juillet 1942.
Organisation du rapatriement des Alsaciens arrêtés, 7 novembre 1942.
3 Passage d'Alsaciens en Suisse, note du 15 février 1943 du CA. Bard.
- 553 L XXXIV 1 La France et le régime d'armistice, Expulsions et évasions des Alsaciens-Lorrains.
- 591 Chronos, consignes en direction des consultants (1942-1944) ; demandes du C.A Bard aux consulats pour l'établissement de budget (février 1943-janvier 1944).
- 592 Chronos (1943,1944), nombreuse correspondance avec Pierre Laval : rapports techniques sur clearing et taxes ; rapports politiques : les Français de Suisse (lettre du 12 janvier 1943) ; rapports sur la situation des Français nécessiteux en Suisse (3 mars 1943) ; reprise des menées communistes (22 février 1943) ; élections fédérale (novembre 1943) ; rapports mondains (notes du 3 et 10 mars 1943).

Archives de la Préfecture de Police de Paris (Le Pré Saint Gervais).

EA Dossiers de presse, personnalités et lieux

- 153 Esteva : Extraits de presse annonçant son décès relatant le procès (*Carrefour* 17 mars 1945), le réquisitoire (*Combat, Figaro, L'ordre* du 15 mars 1945) la condamnation (*L'ordre, Figaro, Franc tireur* du 16 mars 1945).
- 155 Abrial, presse annonçant sa remise en liberté conditionnelle (*Le Pays* 14/12/1947) Auphan, extraits de presse du procès de 1955 (*Libération, France-soir, Parisien Libéré, Combat, Franc Tireur*).
de Laborde, extraits de presse annonçant son procès (*Libération soir*, du 28 mars 1947, *L'Aurore, Combat* 28 mars) ; sa condamnation à mort (*L'Aurore, Combat* 29 mars 1947) ; sa grâce (*L'Aurore* du 10 juin 1947)
Marquis, verdict (*L'Aurore* du 14 Août, 1946, *L'Humanité* du 15 août 1946).
Rober, extrait de presse concernant l'annulation de sa révocation par le Conseil d'Etat (*L'Aube* du 4 février 1955).
- 174 Bard, coupures de presse concernant la prise de *Petit Parisien*, (16 mai 1941), *Matin* (4 juin 1941), *Paris Midi* (13 juin 1941), fonction (*La France au travail, Le quotidien du peuple* 19 et 27 juillet 1941), *La Gerbe* (4 décembre 1941).

GA Renseignements généraux : période 1930-1945, rapports des RG sur personnalités diverses, groupements, associations.

- A2 Auphan.
B1 Barnaud.
E2 Esteva.
F3 Fay.
P3 Platon.

BA Fonds issus du cabinet du préfet.

Le parti communiste de 1940 à 1944.

- Carton III Activité communiste pendant l'Occupation.
Chemise 9 Note du 6/12/1941 du commandant du Grand Paris à Bard
- Carton IX Activité communiste pendant l'occupation.
Chemise 5 Ex parti communiste : information année 1941.
Chemise 6 Ex parti communiste : information année 1942.
- Carton X Rapports hebdomadaires du 27/09/1940 au 31/08/1941.
Carton XI Rapports hebdomadaires du 01/09/1941 au 28/12/1941.
Carton XII Rapports hebdomadaires du 29/12/1941 au 31/05/1942.
- 1793 Dossiers sur la Phalange africaine.
1796 Coopération entre services de police allemands et français.
1818 Libération, commentaires sur les procès Esteva, Rottee.
1997 Decoux.
2015 Le Luc.
2040 Darlan.
2099 Occupation allemande, attentats, août à décembre 1941.
2100 Occupation allemande, attentats, 1942.
2101 Attentats, mai à septembre 1942.

- 2106 Incidents avec les occupants novembre 1940 à décembre 1941.
- 2107 Incidents avec les occupants janvier-avril 1942.
- 2439 Rapports mensuels des arrestations octobre 1940-décembre 1941.
- 2440 Rapports mensuels des arrestations janvier 1942-juillet 1943 (Renseignements généraux).

***DB Préfecture de police. Missions, services, revues de presse. Ordonnances et arrêtés
Préfecture de police, documents administratifs et coupures de presse.***

- 1 Historique des modifications survenues depuis sa création.
- 5 Rapports avec le Conseil général et le Conseil municipal.
- 6 Proclamations à la population et lettres et circulaires aux fonctionnaires et agents de la Préfecture de police.
- 12-13 Administration centrale, cabinet du préfet, transformation et fonctionnement du service depuis 1800.
- 24 Commissariats et commissaires, locaux et installations.
- 422 Complots contre la sûreté de l'Etat, Haute Cour de justice.
- 540-541 Occupation de Paris 1940-1944, Journal officiel Allemand, tracts et journaux
- 542 Situation de la préfecture de police à l'arrivée du C.A Bard. Reprise en main de la police municipale.
- 543 Police française 1940-1944.
- 548 Haute Cour de Justice.

GB Archives des brigades spéciales

- 22 Réglementation, circulations internes au service, gestion administrative des commissariats.
- 28 Rapports d'activité (synthèse et statistiques).
- 31 Organisation et fonctionnement du service et organigramme de la BS 1.
- 32 Notes internes sur le fonctionnement du service et du personnel (BS 1).
- 40 Organisation du service et gestion du personnel

Bibliothèque nationale de France (Paris, rue de Richelieu).

Fonds Aragon, Papiers Platon.

Dossier 1 avant arrestation.

Déclaration du 5 juillet 1944 de la main de Charles Platon.

Lettre de demande de protection à R. Nosek du 7 juillet 1944.

Lettre à son fils du 31 mai 1943 dans lequel il rappelle les circonstances de sa nomination en avril 1942.

Note du 23 août 1944 *Mon départ du gouvernement le 16 avril 1943.*

Dossier 2 correspondance familiale (1940-1944).

Dossier 3 notes au maquis.

Note du 23 août 1944 de Charles Platon *Ma participation au gouvernement Laval.*

Journal de captivité du 3 août au 27 août 1944.

Note du 18 août 1944 *Mes étapes au maquis.*

Opinion sur le maquis (non daté).

Archives départementales

Dordogne

Concernant le V.A Platon :

- J1882 Papiers du colonel Raynaud, dit d'Artagnan, Chef d'Etat Major du sous secteur B des FTPF de Dordogne Nord.
- 1573 W8 Instructions préfectorales de Maxime Roux, en 1945 pour la reconstitution par commune d'un historique de l'occupation.
- 1573 W 10 Dossiers divers d'épuration.

Gironde

Concernant le V.A Platon :

- SC 572 Dossier du cabinet du préfet régional relatif à l'arrivée de l'amiral Platon à Pujols sur Dordogne en 1943.
- SC 501 Compte rendu télégraphique journalier relatif aux attentats et sabotages commis dans la région de Bordeaux adressé au préfet, le 23/07/1944 par les services de l'Intendance de Police qui rend compte de l'enlèvement.
- SC 523 Rapport quotidien de l'intendant du maintien de l'ordre pour la journée du 22 et la nuit du 23/07/44, qui évoque l'enlèvement de l'amiral Platon et de la situation de son épouse.
- 195AW3 Dossier du cabinet du préfet relatif à l'ordre de mise en résidence surveillée (20 juillet 1944), l'enlèvement du vice amiral Platon (24 juillet 1944), l'ordre de Joseph Darnand au préfet régional d'organiser une opération pour tenter la libération de l'amiral Platon (25 juillet 1944).
- 57J262 dossier du fonds Terrisse
Photocopies de pièces du procès d'André Besson Rapp (rapports des Renseignements généraux d'août 1943, interrogatoire du 18 septembre et 17 octobre 1945).
- 17W113/581 Pièces du procès d'André Besson Rapp (exposé des faits, exemples de rapports techniques).
- D2/1 Courriers et notes sur la mise en place et le fonctionnement du service régional des sociétés secrètes en Aquitaine : échanges de courriers Besson Rapp/Marquès-Rivière (financement, résultats des agents, relations avec Poinsot : avril 1942-juin 1943) ; éléments de CV et exemples de rapports techniques.
- D2/2 Dossier Fournier (Directeur régional du Service des Sociétés Secrètes de Toulouse) : rapports inspecteur de police (16 mars 1945) et déposition de témoins sur les relations du Docteur Moreau, chef de la subdivision de Gironde du service régional anti maçonique (SRAM) avec Besson Rapp (2 juillet 1945).
- D2/3 Dossier directives générales, mise en place du corps franc (déposition du 18 juillet 1945 de Besson Rapp) et déclaration manuscrite de Besson Rapp *Constitution, buts et principes du Corps des Volontaires Français.*

Haute Vienne

Concernant l'Al Abrial :

185W1/232 Visite de l'Al Abrial à Limoges en juillet 1942.

Concernant le C.A Bard :

185W1/45 Rapports du préfet au ministre de l'Intérieur, octobre 1940-avril 1941.
185W1/95 Rapports de la préfecture avec les autorités d'occupation.
185W3/68 Camp de Saint Paul Eyjeaux (effectifs, rapports du chef de camp).
188W210 Correspondance Légion-Préfecture.
986W66 Dossiers personnels des fonctionnaires de la préfecture
986W212 Visites du préfet dans son département.
986W 246 Municipalités, nomination des maires.
986W464 Menées antinationales.

Concernant le V.A Platon

186 W 1 /53 Papiers Boursicot (Commissaire de la République) :
Lettre du Préfet de la Dordogne du 25/08/1945 ayant pour objet « l'acte de décès de l'amiral Platon »
Une enquête du 29 mai 1945 sur les événements par l'inspecteur Alfred Pfirman de la 20^{ème} Brigade de PJ de Limoges (quatre pages dactylographiées),
Des procès-verbaux d'auditions de témoins datés du 19 au 29 avril 1945.

Maine et Loire

Concernant Abrial

248W133 Dossier du détenu Abrial à la Centrale de Fontevraud.

Puy de Dôme

Concernant le V.A.E Fernet

142 J, Fonds Bardoux, correspondance Jacques Bardoux- V.A.E Fernet (1921-1942).

Pyrénées-Orientales

Concerne le C.A de Belot

1W109 Sûreté générale, surveillance des réfugiés, gardes territoriaux, frontière, travailleurs étrangers : correspondance active et passive du préfet, 1941.
26W41 Comité de Libération, Miliciens et collaborateurs, sanctions, requêtes : listes.
31W66 Conférences régionales des 12 et 21 novembre 1941: rapports adressés du préfet aux préfets régionaux, novembre 1941.
31W84 Rapports mensuels du préfet au secrétaire d'Etat à l'Intérieur, janvier-avril 1942.
31W 88 Rapports mensuels du préfet au secrétaire d'Etat à l'Intérieur, mai-décembre 1942.
31W107 Maires, adjoints, conseillers municipaux, présidents des délégations spéciales, nominations, démissions en application de la loi du 16 novembre 1940 : instructions, rapports, états trimestriels, fiches individuelles, correspondance, bilan, 1940-1944.

Des amiraux au service de Vichy.
Sources.

- 31W221-222 Réorganisation des conseils municipaux (loi du 16 novembre 1940), nominations, démissions, dénonciations et plaintes : dossiers par communes, 1940-1945.
- 39W28 Conseillers généraux, démission d'office ; conseils départementaux, commissions départementales, désignation des maires : arrêtés, rapports, listes ; conseillers, surveillance : fiches individuelles ; maires : statistiques comparée des professions et nuances politiques.
- 39W103 Préfectures, sous-préfectures, organisation : rapports, inventaires, listes, plan 1941.
- 53W51 Corps préfectoral, dossiers individuels, 1940-1945.
- 53W53 Rapports annuels du préfet, des sous-préfets et commissaires du département 1941.
- 53W103 Légion française des combattants, organisation, instructions, rapports, mémoires, coupures de presse, correspondance 1940-1943.
- 2620W24 Préfecture, 1^{ère} division, service administratif des camps.

Archives municipales.

Villeneuve sur Lot

1GL, fonds Georges Leygues

- 7 Correspondance de l'Al Darlan à Georges Leygues (1909) : une lettre.
- 13 Correspondance de l'Al Darlan à Mme Georges Leygues (1933) : une lettre.
- 19 Correspondance Darlan-Georges Leygues (1917-1930) : douze lettres.
- 61 Correspondance de l'Al Esteva à Georges Leygues (1922) : une lettre.
- 74 Correspondance Darlan-Georges Leygues (1930) : cinq lettres.
- 84 Discours du 23 juin 1920 de Georges Leygues sur le rôle de la Marine pendant la Première guerre mondiale ; discours prononcé par Al Darlan aux obsèques de G. Leygues.
- 87 Correspondance de l'Al Esteva à Georges Leygues (1930) : une lettre.

Archives de la Société de Jésus (Vanves).

Sous-série E Je, Ecole préparatoire de Marine (Jersey)

E Je 58 Liste des élèves de la préparation à Navale, années 1879 et 1884 à 1900.

Archives fédérales suisses.

Fonds du Département fédéral politique (DFP)

E 2001(D) 1000/1552 volume 60, B.22.51. F, Service diplomatique des pays étrangers : France, 1937-1944.

E 2001(D) 1000/1553, volume 72, B.22.10.F.2 Représentations étrangères en Suisse. Gestion. France, 1940-1945 :

Note du 21 mai 1942 de Walter Stücki au conseiller fédéral sur la demande de Pierre Laval d'agrément pour le C.A Bard

Discours de l'ambassadeur Bard lors de sa remise de créances et réponse du conseiller fédéral, juillet 1942

Dossier Neyrac, consul de France, attaché de presse, licencié par le C.A Bard.

E 2001(D) 1000/1553, volume 80, B.22.21.F, Bard, François, Amiral, 1942-1944.

Lettre du 26 mai 1942 de Walter Stücki au conseiller fédéral Pilet-Golaz, rapportant l'avis de l'Al Darlan sur le C.A Bard.

Appréciations de Walter Stücki sur le C.A Bard, mai- juillet 1942.

Lettre de créances de l'ambassadeur, le C.A Bard.

Fonds Privés

J1. 17 1990/98, dossier 121, volume 14, fonds Marcel Pilet-Golaz, Département politique, relations avec la France, 1940-1944, note du 20 mai 1942 de Walter Stücki au conseiller fédéral sur la possible nomination du C.A Bard.

SOURCES IMPRIMEES

Recueils de textes officiels

Annuaire de la Marine : 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944.

Annuaire diplomatique et consulaire de la République, 1939.

Annuaire diplomatique et consulaire de l'Etat français, 1941.

Annuaire statistique années 1911, 1921, 1931.

Bulletin Officiel de la Marine : années 1927, 1928, 1929, 1931, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944.

Bulletin de la Statistique générale de la France : années, 1911,1913, 1921, 1931,1932.

Documents de la Délégation française à la Commission allemande d'armistice. Tome 1 : juin-septembre 1940 ; tome 2 : septembre 1940-novembre 1940 ; tome 3 : novembre 1940-janvier 1941 ; tome 4 : janvier 1941-juillet 1941 ; tome 5 : juillet 1941-décembre 1941, Paris, A. Costes Imprimerie nationale, 1947-1959, 496 p, 616 p, 613 p, 734 p et 529 p.

Documents Diplomatiques Suisses

- 1943, volume 14, p. 1 333-1385 : liste des postes diplomatiques et consulaires étrangers en Suisse.

- 1944, volume 15, p. 414-421 : rapport du chef du service de Renseignements et de Sécurité de l'Etat-Major Général de l'Armée, R. Masson, avec, en annexe, le compte rendu de la séance du 2 juin 1944 de la Commission des Affaires Etrangères du Conseil national au sujet du remplacement de l'amiral Bard.

Feuille fédérale (Suisse)

- 1942, volume 1, p 497-498 : extrait des délibérations du Conseil fédéral, remise le 10 juillet 1942 des lettres d'accréditations de l'amiral Bard.

- 1942, volume 1, p. 1025-1052 : nomination de l'amiral Bard.

Instruction sur l'organisation et l'administration des chantiers de la jeunesse, Titre 1, Paris, Lavauzelle, 1941 (réimpression de 1943), 71 p.

Journal officiel de la République française juin 1928, 30 septembre et 11 octobre 1911, 2 décembre 1921, 24 novembre 1931

Ordonnances et arrêtés émanés du préfet de police, 1941-1942.

Recueil des travaux du comité provisoire de la marine marchande, janvier 1941-juin 1943, Vichy, Wallon, 2 volumes 1943, 324 et 380 p.

Publication d'archives.

CAROFF René Pierre Eugène (C.F), *Les Forces maritimes de l'Ouest 1939-1940*, Marine nationale, EMG, Service Historique, 1954, 435 p.

CAROFF René Pierre Eugène (C.F), *La campagne de Norvège, 1940*, Marine nationale, EMG, Service historique, 1955, 200 p.

CAROFF René Pierre Eugène (C.V), *Le théâtre atlantique, tome 1 Le théâtre atlantique du 3 septembre 1939 au 25 juin 1940, Tome 2 après le 25 juin 1940*, Marine nationale, Etat-major général, Service historique, 1958 et 1959, 273 p. et 345 p.

CAROFF René Pierre Eugène (C.V), *Le théâtre méditerranéen, Tome I, du 2 septembre 1939 au 25 juin 1940, Tome II du 25 juin 1940 au 8 novembre 1942*, Marine nationale, Etat-major général, Service historique, 1960, 347 p. et 438 p.

CAROFF René Pierre Eugène (C.V), *Les débarquements alliés en Afrique du Nord (Novembre 1942)*, Vincennes, Service Historique de la Marine, 1960, XVII, 317 p.

COUTAU-BEGARIE Hervé, HUAN Claude, *Lettres et notes de l'Amiral, Darlan*, Paris, Economica Mémorial de Caen, 1992, 794 p.

CRAS Hervé, *Les Forces maritimes du Nord*, 3 volumes, Vincennes, Marine nationale, Etat-major général- Service historique, 1955-1957, 172 p., 240 p. et 287 p.

CRAS Hervé, *L'armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, Marine nationale, Etat-Major général, service historique, 1959, 227 p.

KLARSFELD Serge, *La Shoah en France, Le calendrier de la persécution des Juifs de France, tome 1 : Vichy-Auschwitz, « La solution finale » de la question juive en France ; tome 2 : juillet 1940-août 1942 ; tome : septembre 1942-août 1944*, Paris, Fayard, 2001, 2029 p.

MALYE François, HADLEY Kathryn, *Dans le secret des archives britanniques. L'histoire de France vue par les Anglais 1940-1981*, Paris, Calmann-Lévy, 2012, 406 p.

PAXTON O. Robert, CORPET Olivier, PAULHAN Claire, *Archives de la vie littéraire sous l'occupation, A travers le désastre*, Paris, Tallandier, 2009, 446 p.

TASCA Angelo, PESCHANSKI Denis, *Vichy 1940-1944: quaderni e documenti inediti di Angelo Tasca, Archives de guerre d'Angelo Tasca*, Milano, Feltrinelli ; Paris, Editions du CNRS, 1986, 749 p.

Publication de textes et discours

LE ROC'H(C.F), *Défaite et redressement de la France*, Toulon, mars 1942, 272 p.

PETAINE Maréchal, *La France nouvelle, Principes de la communauté*. Suivi des *Appels et messages*. 17 juin 1940-17 juin 1941, Paris, Fasquelle éditeurs, décembre 1941, 172 p.

PETAINE Philippe, *Quatre années au pouvoir*, Paris, la Couronne littéraire, 1949, 178 p.

PETAINE Philippe, *Discours aux Français, 17 juin 1940-20 août 1944*, notes par Antoine PROST et Jean-Claude BARBAS, Paris, Albin Michel, 1989, 420 p.

Comptes rendus des procès de l'épuration.

GARÇON Maurice, *Les procès de la collaboration : Fernand de Brinon, Joseph Darnand, Jean Luchaire, Compte rendu sténographique*, Paris, Albin Michel, 1948, 634 p.

LONDON Géo, *Le procès Pétain*, Lyon, Roger Bonnefon Editeur, 1945, 1083 p.

LONDON Géo, *Les grands procès de la guerre 1939-1945 : L'amiral Esteva et le général Dentz devant la Haute Cour de Justice*, Lyon, Roger Bonnefon, 1945, 365 p.

La Presse

Presse locale

La dépêche, septembre 1940- décembre 1942.

Le courrier du Centre, septembre 1940-mars 1941.

L'appel du Centre, mars 1941.

Presse nationale

Le Matin, 23 mai 1940 -20 juin 1940.

Le Figaro, 23 mai 1940 -20 juin 1940.

La Croix, 23 mai 1940 -20 juin 1940.

L'Action française, 23 mai 1940 -20 juin 1940.

Le Temps, 23 mai 1940 -20 juin 1940.

L'Intransigeant, 23 mai 1940 -20 juin 1940.

Le Petit Parisien, 23 mai 1940 -20 juin 1940.

Le Monde, 17 mars 1945, 15 août 1946, 21 mars 1955.

Presse maritime

Les Cols bleus, 1947-2000 (mois de janvier, avril, mai, juin, juillet, août, novembre).

La Revue Maritime, 1946-2010.

Duc in Altum.

Mémoires, témoignages.

Officiers généraux étudiés

AUPHAN Amiral, *La Marine au service des Français : la lutte pour la vie (1940-1942)*, Paris, les Iles d'Or, éditions Self, 1947, 189 p.

AUPHAN Amiral, *Les grimaces de l'histoire suivi de l'histoire de mes trahisons*, Paris, Les Iles d'Or, Plon, 1951, 305 p.

AUPHAN Amiral, *L'honneur de servir*, Paris, Editions France-Empire, 1978, 590 p.

AUPHAN Amiral, *Au service de l'Eglise*, Paris, France-Empire, 1988, 259 p.

CHOMEL DE JARNIEU Jacques, *Mémoires de l'amiral J. Chomel de Jarnieu*, manuscrit, non publié, s.d., 176 p.

DECOUX Amiral, *A la barre de l'Indochine. Histoire de mon Gouvernement général (1940-1945)*, Paris, 1949, Plon, 507 p.

DECOUX Jean, *Sillages dans les mers du sud*, Paris, Plon, 1953, 403 p.

DECOUX Jean, *Adieu Marine, Borda*, Paris, Plon, 1957, 412 p.

DOCTEUR Jules (V.A), *Carnet de bord : 1914-1919*, Paris, La nouvelle société d'édition, 1932, 252 p.

FERNET Vice-amiral, *Aux côtés du maréchal Pétain*, Paris, Plon, 1963, 311 p.

FERNET Vice-amiral, « Septembre 1940 : la méditation du Maréchal », *Revue des deux mondes*, janvier 1953, p.30-39.

GODFROY Vice-amiral, *L'aventure de la force X à Alexandrie (1940-1943)*, Paris, Plon, 1953, 529 p.

MARZIN Amiral, (présenté par Marie-Paule LECLERC), *Journal*, Evreux, Editions Charles Hérissey, 2013, 242 p.

PENFENTENYO DE KERVEREGUIN Hervé de, vice-amiral d'escadre. *Souvenirs et témoignages. A la mémoire de Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin, vice-amiral d'escadre. Recueil de textes extraits du journal de H. de Penfentenyo de Kervéréguin, 1914-1945*, Paris, M. de Penfentenyo, 1976, 166 p.

PENFENTENYO DE KERVEREGUIN vice-amiral de, *Manuel du père de famille*, Flammarion, 1941, 156 p.

PENFENTENYO DE KERVEREGUIN Hervé, de *Vivre... ? ou mourir... ? Lettres à François. La famille est la cellule fondamentale de la société, Leur prospérité et leur décadence vont de pair*, Paris, P. Lethielleux, 1946, 208 p.

ROBERT Georges Amiral, *La France aux Antilles de 1939 à 1943*, Plon, 1950, 250 p.

Marins français (autres que les marins du corpus)

ALEXANDRE Henry, *Un cargo nommé Quercy, 1942-1943 et le destroyer Hova 1943-1944-1945 pendant la guerre*, s.l, s.d, 120 p.

AMAND Bernard, *Quatre ans sur la « Jeanne » : 1939-1945*, Saint-Suliac, Yellow concept, 2004, 111 p.

AMMAN Maurice, *Mémoires*, s.l, s.d, 258 p.

ANSART François, *La guerre du bananier : 1939-1945*, Amiens, F. Ansart, 1999, 107 p.

ANSART François, *Un paysan picard sur la mer : 1939-1945*, Amiens, Bibliothèque municipale d'Amiens, 2001, 106 p.

ARCHAMBEAUD Edouard (C.V), *D'un siècle à l'autre*, s.l, s.d, 2 volumes, 447 p.

ARNOUT Marcel, *Mémoires d'un combattant : 1939 à 1945 ; Algérie 1956 à 1958*, Chantilly, Horarius & Cie, 2000, 98 p.

ASPE Juan d', (Jean Dupas), *Mémorial d'un navire blanc. Journal d'un chirurgien de marine durant la Drôle de guerre*, Paris, les Editions du Scorpion, 1960, 399 p.

AUBIN Georges, *La mer douce et cruelle*, Paris, Editions France-Empire, 1973, 347 p.

AUGEY Pierre, *Souvenirs d'un marin de cinq Républiques*, Paris, Editions du Gerfaut, 2002, 381 p.

AVRILLEUX André, *Mes aventures guerrières*, La Fleurière, A. Avrilleux, 1997, 186 p.

BALLANDE Henri, *De l'Amirauté à Bikini, souvenirs des jours sans joie*, Paris, Presses de la Cité, 1972, 314 p.

BALLANDE Henri, *Midship en Chine*, Paris, France-Empire, 1977, 286 p.

BARBEROT Roger, *Fusiliers-marins*, Paris, Editions France-Empire, 1947, 214 p.

BARBEROT Roger, *A bras le cœur*, Paris Laffont, 1972, 466 p.

BEARN Pierre, *De Dunkerque à Liverpool. Journal d'un quartier-maitre*, Paris, Gallimard, 1941, 239 p.

- BERTHOME, *Journal de guerre 1939-1940 du second-maître-pilote Berthomé*, 31 p.
- BESNAULT René, *La fin des empires*, Cornebarrieu, Edition du paradis, 2003, 236 p.
- BOLLORE Gwen-Aël, *Nous étions 177...*, Paris, Editions France-Empire, 1964, 271 p.
- BOUR Robert, *Un marin dans la Kriegsmarine*, Paris, Editions France-Empire, 1977, 318 p.
- BOUTRON Jean (CF), *De Mers el-Kébir à Londres*, Paris, Plon, 1980, 357 p.
- CHATEL Bertrand, *Combats 1943-1945 : fusiliers marins de la France Libre avec l'escadron d'Alain Savary*, Paris, La pensée universelle, 1989, 333 p.
- CHATELLE Albert, *Dunkerque, ville ardente*, Paris, Editions Ozanne, 1950, 319 p.
- CORNUALT Jean (CA) *Souvenirs d'un officier de marine de 1926 à 1963. D'avant guerre et de guerre. 1939-1945, Indochine 1950-1951, Algérie 1951, le putsch d'avril*, Paris, L'Harmattan, 2004, 376 p.
- CRAS Hervé, (Jacques Mordal), *Jaguar, Chacal, Léopard, la 2ème division de contre-torpilleurs à Dunkerque*, Paris, Sequana, 1942, 159 p.
- DAGRON Georges, *En mer et contre tout : une demi-carrière maritime (1922-1961)*, Paris Edi SdE, 2003, 420 p.
- DEBAT Georges, *Marine oblige*, Paris, Flammarion, 1974, 332 p.
- DEQUET Raymond, *Où était l'honneur ? Un marin se souvient des années de guerre (1939-1945)*, Paris, Guénégaud, 2007, 278 p.
- DROGOU François, *Journal. Malte juin-décembre 1940*, Malte, Editions Alliance Française de Malte, 1990, 124 p.
- DUCOROY Maurice (CV), *Ma trahison en Indochine*, Paris, Editions Internationales, 1949, 228 p.
- DUPIN DE SAINT CYR Henri, *Fragments. Cinquante années en Périgord et dans la Marine*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1982, 229 p.
- ESTIENNE D'ORVES Honoré d', *Vie exemplaire du commandant d'Estienne d'Orves. Papiers, carnets et lettres*, précédés d'une préface par Guillaïn de Bénouville, Paris, Plon, 1950, 333 p.
- ESTIENNE D'ORVES Rose et Philippe d', *Honoré d'Estienne d'Orves, pionnier de la Résistance, papiers, carnets et lettres*, Paris, France-Empire, 1985 (2^{ème} édition 1999, 287 p), 284 p.
- FARAUD Pierre, *Dans la tourmente : de 1939 à 1945*, Le Thor, P. Faraud, 2002, 168 p.

FAVIN-LEVEQUE Bernard (CA), *Souvenirs de mer et d'ailleurs*, Versailles, Editions des Sept Vents, 1990, 296 p.

FENWICK Jean-René, *Tribord, c'est la droite*, Paris, La Pensée universelle, 1973, 252 p.

FLOHIC François (Amiral), *Ni chagrin, ni pitié, Souvenirs d'un marin de la France libre*, Plon, 1985, 263 p.

FREMONT Marcel, *La déraison d'Etat : Mers el-Kébir, 1940*, Paris, Janus Coll Fictions et témoignages, 2003, 148 p.

GANDIN Robert, *Darlan, Weygand, Cunningham : artisans de la victoire, 1939-1944*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1977, 255 p.

GELI Bertrand (VAE), *Mers el-Kébir. La journée du 3 juillet 1940*, s.l, s.d, 91 p.

GORIOT Pierre, *Huit ans de marine, 1937-1945*, s.l, 1997, 60 p.

GRIHANGNE Roger, *De Narvick à Mers el-Kébir. L'odyssée du croiseur auxiliaire X 10 Colombie*, Dunkerque, Editions Kim, 1985, 114 p.

GUEZ Jacob André, *Au camp de Bizerte*, Paris, L'Harmattan, Collection Mémoires du XX^{ème} Siècle, Paris, 2001, 140 p.

GUILLON Jacques (Amiral) *De Carthage à Berchtesgaden souvenirs d'un marin, 1930-1945*, Paris, Plon, 1974, 368 p.

GUICHARD Louis, *Navale*, Paris, La Nouvelle société d'édition, collection « Nos grandes écoles », 1930, 125 p.

GUIOT Pierre, *Combats sans espoir. Guerre navale en Syrie en 1941*, Rodez, La Couronne Littéraire, 1950, 288 p.

GUIERRE Maurice, *Marine Dunkerque*, Paris, Flammarion, 1942, 286 p.

HENRI Marcel, *Mémoire d'un officier de la Royale de 1928 à 1949*, Nantes, Amalthée, 2005, 142 p.

JUBELIN COMMANDANT (C.V), *Marin de métier, Pilote de Fortune*, Paris, Editions France-Empire, 1951, 430 p.

DE KERVONAEL François, *1940, Souvenirs*, s.l, s.d, 72 p.

KIEFFER Philippe, *Béret vert*, Paris, Editions France-Empire, 1974, 282 p.

KROTOFF Michel, *Un marin dans la tourmente 1939-1945*, s.l, s.d, 119 p.

Des amiraux au service de Vichy.
Sources.

- KROTOFF Michel, *Cheminement d'un marin de 1939 à 1945*, sl, sd, 84 p.
- L'HERMINIER Commandant (C.V), *Entre ciel et mer*, Editions France-Empire, 1952, 284 p.
- L'HERMINIER Commandant (C.V), *Casabianca*, Paris, Editions France-Empire, s.d, 515 p.
- LAMBERT Raymond Raoul, *Carnet d'un témoin 1940-1943*, Paris, Fayard, 298 p.
- LE BIGOT Guillaume, *Mémoires de deux marins père et fils : vice amiral d'escadre Jules Le Bigot, 1883-1965, contrôleur général de Marine, Guillaume le Bigot 1909-1987*, 78 p.
- LEMONNIER André (Amiral), *Cap sur la Provence*, Paris, France-Empire, 1954, 286 p.
- MATHIEU Robert, *L'odyssée d'un marin dans la Royale de 1928 à 1945*, Nîmes, C. Lacour Editeur, 1990, 213 p.
- MOULIN DE LABARTHETE Jean du, *Des marins dans la tourmente*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1990, 155 p.
- MUSELIER Emile (Amiral), *Marine et résistance*, Paris, Flammarion, 1945, 154 p.
- MUSELIER Emile, *De Gaulle contre le gaullisme*, Editions du Chêne, 1946, 399 p.
- PAGES Gabriel, *Un épisode mal connu de l'histoire des inscrits maritimes, Les chantiers de jeunesse de la marine (1941-1944)*, s.l, s.d, 4 p.
- PASQUELOT Maurice, *Les dossiers secrets de la marine : Londres-Vichy, 1940-1944*, Paris, Nouvelles Editions latines 1977, 298 p.
- PELTIER R, (CA), *Attaché naval à Moscou*, Paris, Editions France-Empire, 1954, 315 p.
- PETIT Michel Etienne, *La grande mêlée*, Nanterre, Académie Européenne du livre, Diffusion Bageca, 1988, 126 p.
- PHILIPPON Amiral, *Le blocus du Scharnhorst et du Gneisenau*, Paris, Editions France-Empire, 1967, 270 p.
- PHILIPPON Amiral, *Le métier de la mer*, Paris, Editions France-Empire, 1971, 526 p.
- PHILIPPON Amiral, *Services secrets contre cuirassés, Brest 1940-1942*, Nouvelles éditions latines, 2000, 252 p.
- RAPHAËL-LEYGUES Jacques, *Chroniques des années incertaines 1935-1945*, France-Empire, 1977, 430 p.

ROMÉ Paul Marie (Contre-amiral), *Les oubliés du bout du monde, journal d'un marin d'extrême orient de 1939 à 1946*, Dinard, Danclau, 1998, (1^{ère} édition, Brest, Paul Romé 1975, 181 p.), 273 p.

SCHLUMBERGER Etienne et Alain, *L'honneur et les rebelles de la Marine française*, Maisonneuve et Laroze, 2004, 264 p.

SCHLUMBERGER Etienne et Alain, *Les combats et l'honneur des Forces Navales Libres, 1940-1944*, Paris, Cherche-midi, 2007, 347 p.

SERUSIER-GUYET Colette (d'après les notes de CV Geli et d'Auguste Guyet, cuisinier aux officiers supérieurs), *L'histoire de Mers el-Kébir. La bataille du 3 juillet 1940 à bord du Strasbourg*, Elbeuf sur Seine, Editions Page de Garde, 2003, 142 p.

THIERRY D'ARGENLIEU Georges, *Souvenirs de guerre : juin 1940-janvier 1941*, Paris, Plon, 1973, 281 p.

VILLEFOSSE Louis de, *L'œuf de Wyasma*, Paris, Julliard, 1962, 242 p.

VILLEFOSSE Louis de, *Les îles de la liberté. Aventures d'un marin de la France libre*, Paris, Albin Michel, 1972, 331 p.

VULLIEZ Albert, *L'enfer de Brest*, Paris, France-Empire 1985, 273 p.

Militaires.

BÉNOUVILLE Pierre de, *Le sacrifice du matin*, Paris, Robert Laffont, 1946, 607 p.

BÉTHOUART Marie-Emile (Général), *Cinq années d'espérance, mémoires de guerre, 1939-1945*, Paris, Plon, 1968, 363 p.

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Prisonniers de la liberté, L'odyssée des 218 évadés par l'URSS, 1940-1941*, Paris, Gallimard, Collection Témoins, 2004, 408 p.

DAILLIER Pierre (Général), *Nous étions alors capitaines... à l'armée d'Afrique, Juin 1940-mai 1943*, recueil de témoignages, Paris, Nouvelles éditions latines, 1978, 349 p.

FRANCE Jean de, *Souvenir que me veux-tu ?*, s.d , s.l, 80 p.

GIRAUD Henri (Général), *Un seul but : la victoire. Alger 1942-1944*, Paris, Séquana, Julliard, 1949, 381 p.

GIRAUD Henri (Général), *Mes évasions*, Paris, Hachette, 1949, 254 p.

GOISLARD DE MONSABERT Joseph, (Général), *Notes de guerre*, édition présentée par Jacques de Monsabert, Paris, Jean Curutchet, 2000, 398 p.

- GROUSSARD Georges (Colonel), *Chemins secrets*, Paris, Badier-Dufour, 1948, 331 p.
- GROUSSARD Georges (Colonel), *Service secret, 1940-1945*, Paris, La Table Ronde, 1964, 604 p.
- JUIN Alphonse (Maréchal), *La Seconde Guerre mondiale, Mémoires, Tome 1 : Alger, Tunis*, Paris, Fayard, 400 p. ; *Tome 2, Rome*, Edition Boutan-Marguin, 236 p.
- LA PORTE DU THEIL (Général), *Souvenirs*, s.l, Amicale Nationale des Anciens des Chantiers de la Jeunesse Française, 1981, 254 p.
- LARMINAT Edgar (Général), *Chroniques irrévérencieuses*, Paris, Plon, 1962, 406 p.
- LOUSTAUNAU-LACAU, *Mémoires d'un français rebelle*, Paris, Robert Laffont, 1948, 365 p.
- NAVARRÉ Henri (général), *Le temps des vérités*, Paris, Plon, 1979, 461 p.
- PRIOUX René (général), *Souvenirs de guerre 1939-1943*, Paris, Flammarion, 1947, 273 p.
- RIVET (Général), *Carnets du chef des services secrets 1936-1944*, (annotés et présentés par Olivier FORCADE et Sébastien LAURENT), Paris, Nouveau monde éditions, 2010, 1007 p.
- ROQUE de la (Colonel), *Pourquoi je suis républicain*, Paris, Seuil, 2014, 352 p.
- SALAN Raoul (général), *Mémoires, fin d'un empire. Tome 1 Le sens d'un engagement, Tome 2 Fin d'un Empire*, Paris, Presses de la Cité, 1970, 1971, 443 p, 479 p.
- SCHMITT (Général), *Toute la vérité sur le procès Pucheu par un de ses juges*, Paris, Plon, 1963, 280 p.
- STEHLIN Pierre, *Témoignage pour l'histoire*, Paris, Robert Laffont, 1969, 381 p.
- VAN HECKE A.S (général), *Les chantiers de la jeunesse au secours de la France, 1941-1945*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1970, 394 p.
- WEYGAND Maxime (général), *Mémoires. Tome 1 Idéal vécu ; Tome 2 Mirages et réalités ; Tome 3 Rappelé au service*, Paris, Flammarion, 1950, 1953 et 1957, 653 p, 244 p et 596 p.
- Carnets de dérouté, 1939-1940, Lettres et récits inédits*, (présentés par Eric DEROO, Pierre de TAILLAC), Paris, Tallandier, 2010, 223 p.
- Hommes politiques.
- ABELLIO Raymond, *Sol Invictus, (1939-1947). Ma dernière mémoire III*, Paris, Editions Ramsay & Jean-Jacques Pauvert, 1980, 500 p.
- ARBELLOT Simon, *Eau de Vichy, vin de Malaga, : souvenirs d'un consul général*, Editions du Conquistador, 1952, 225 p.

- ARBELLOT Simon, *J'ai vu mourir le Boulevard*, Paris, Edition du Conquistador, 1950, 303 p.
- BARDOUX, Jacques *Journal d'un témoin de la Troisième, 1^{er} septembre 1939-15 juillet 1940*, Paris, Fayard, 428 p.
- BARTHÉLÉMY Joseph, *Ministre de la justice, Vichy 1941-1943*, Paris, Pygmalion, 1989, 645 p.
- BAUDOUIN Paul, *Neuf mois au gouvernement*, avril-décembre 1940, Paris, La table ronde, 1948, 429 p.
- BENOIST-MÉCHIN Jacques, *De la défaite au désastre*, 2 tomes, Paris, Albin Michel, 1985, 475 et 351 p.
- BENOIST-MÉCHIN Jacques (présentation d'Eric Roussel), *A l'épreuve du temps, Souvenirs*. Paris, Perrin, 2011, 849 p.
- BLUM Léon, *A l'échelle humaine*, Paris, Gallimard, 1945, 184 p.
- BOUTHILLIER Yves, *Le drame de Vichy*, Paris, Plon, 2 volumes, 1950-1951, 320 et 552 p.
- DE BRINON Fernand, *Mémoires*, Paris, Editions LLC, 1949, 263 p.
- CARCOPINO Jérôme, *Souvenirs de sept ans, 1937-1944*, Paris, Flammarion, 1953, 702 p.
- CATHALA Pierre, *Face aux réalités, La Direction des finances françaises sous l'Occupation*, Paris, Edition du Triolet, 1948, 309 p.
- DALADIER Edouard, *Journal de captivité 1940-1945*, Paris, Calmann Lévy, 1990, 381 p.
- DEAT Marcel, (introduction et notes de Laurent Theis), *Mémoires politiques*, Paris, Denoël, 1989, 990 p.
- ESTÈBE Paul, *Paroles françaises*, Bordeaux, Imprimerie centrale, 1958, 304 p.
- FAÏ Bernard, *La guerre des trois fous*, Paris, Perrin, 1969, 445 p.
- FAÏ Bernard, *De la prison de ce monde*, Paris, Plon, 1974, 189 p.
- GAULLE Charles DE, *Mémoires*, Introduction Jean-Louis CREMIEUX BRILHAC, édition présentée, établie et annotée par Marius François GUYARD, chronologie et relevé de variante par Jean-Luc BARRE, bibliothèque de la Pleïade, Paris, Gallimard, 2000, 1 505 p.
- GUERARD Jacques, *Criminel de paix*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1953, 159 p.
- GUICHARD Olivier, *Vingt ans en 40*, Paris, Fayard, 1999, 185 p.

- HETTIER DE BOISLAMBERT Claude, *Les fers de l'espoir*, Paris, Plon, 1978, 560 p.
- LAVAL Pierre, *Laval parle*, Paris, A l'enseigne du cheval ailé, 1948, 277 p.
- LEHIDEUX François, *De Renault à Pétain*, Pygmalion, Paris, 2001, 494 p.
- LEMERY Henry, *D'une république à l'autre, souvenirs de la mêlée politique 1894-1944*, Paris, La Table Ronde, 1964, 339 p.
- LE ROY LADURIE Jacques, *Mémoires 1902-1945*, édition établie par Anthony Rowley et Emmanuel Le Roy Ladurie, Paris, Flammarion/Plon, 1997, 498 p.
- MOCH Jules, *Rencontres avec Darlan, Eisenhower*, Plon, Paris, 1968, 345 p.
- NOGUERES Louis, *Vichy, juillet 1940*, Paris, Fayard, 2000, 152 p.
- NOGUERES Louis, *La Haute cour de la Libération (1944-1949)*, Paris, les Editions de Minuit, 1965, 296 p.
- PEYROUTON Marcel, *Du service public à la prison commune, souvenirs : Tunis, Rabat, Buenos Aires, Vichy, Alger, Fresnes*, Paris, Plon, 1950, 313 p.
- PUCHEU Pierre, *Ma vie*, Paris, Amiot-Dumont, 1948, 380 p.
- QUEUILLE Henri (édition présentée et annotée par Hervé BASTIEN et Olivier DARD), *Journal de guerre*, Plon, Fondation Charles de Gaulle, 1995, 379 p.
- REYNAUD Paul (présenté par Evelyne DEMEY), *Carnets de captivité 1941-1945*, Paris, Fayard, 1997, 396 p.
- SAUTOT Henri, *Grandeur et décadence du gaullisme dans le Pacifique*, Melbourne, Cheshire, 1949, 198 p.
- SCAPINI Georges, *Mission sans gloire*, Paris, Morgan, 1960, 373 p.
- STÜCKI Walter, *La fin du régime de Vichy*, Neufchâtel, La Baronnière, 1947, 251 p.
- TRACOU Jean, *Le maréchal aux liens : le temps du sacrifice*, André Bonne, 1948, 449 p.
- VALLAT Xavier, *Le nez de Cléopâtre...Souvenirs d'un homme de droite, 1918-1945*, Paris, Editions « Les quatre fils Aymon », 1957, 308 p.
- VALLAT Xavier, *Feuilles de Fresnes : 1944-1948*, Aubenas, 1971, 272 p.
- ZAY Jean, *Souvenirs et solitudes*, Paris, Editions de L'aube, 2004, 385 p.

ZAY Jean, *Ecrits de prison (1940-1944)*, Paris, Belin, 2014, 1051 p.

Hauts fonctionnaires, fonctionnaires, parlementaires.

BALLYOT Georges, *Un flic dans la tourmente, souvenirs, 1937-1944*, Saint-Brieuc, Les presses bretonnes, 1992, 270 p.

BELBEOCH Roger, *Je n'ai fait que mon devoir. 1940-1944 : un Juste dans les rangs de la police*, Paris, Robert Laffont, 2007, 149 p.

BELIN (Commissaire), *Trente ans de sûreté nationale*, Paris, Bibliothèque de France Soir, 1950, 328 p.

BENEDETTI Arnaud, *Un préfet dans la Résistance*, Paris, CNRS Editions, 2013, 319 p.

BERARD Armand, *Un ambassadeur se souvient. Tome 1 : Au temps du danger allemand*, Paris, Plon, 1976, 548 p.

DE BOISANGER Claude, *On pouvait éviter la guerre d'Indochine*, Paris, A. Maisonneuve, 1977, 158 p.

CHARLES-ROUX François, *Cinq mois tragiques aux affaires étrangères*, Paris, Plon, 1949, 404 p.

CHAUVEL Jean, *Commentaire. Tome 1 : de Vienne à Alger (1938-1944)*, Paris, Fayard, 1971, 370 p.

DELENDIA Antoine, *Vichy, journal d'un opposant de l'intérieur*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2010, 532 p.

DUPUY Ferdinand, *La libération de Paris vue d'un Commissariat de Police*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1944, 52 p.

GAUTIER Georges, *La fin de l'Indochine française : 9 mars 1945*, Paris, Société de production littéraire, 1978, 367 p.

GIRARD Louis-Dominique, *Montoire, Verdun diplomatique, Le secret du maréchal*, Paris, André Bonne, 1948, 571 p.

GIRARD Louis-Dominique, *La guerre franco-française, Le maréchal républicain*, Paris, André Bonne, 1950, 377 p.

GRIMAUD Paul-Emile, *Carnets d'un préfet de Vichy 1939-1944*, Paris, Cherche-Midi, 2014, 553 p.

LANGERON Roger, *Paris, Juin 1940*, Flammarion, 1946, 218 p.

LECA Dominique, *La rupture de 1940*, Paris, Fayard, 1978, 353 p.

LECORNU Bernard, *Un préfet sous l'occupation*, Paris, France-Empire, 1997, 332 p.

LE GENTIL René, *La tragédie de Dunkerque mai-juin 1940*, Lisieux, Magne, 151 p.

MARGERIE Roland de, *Journal 1939-1940*, Paris, Grasset, 2010, 409 p.

ORDIONI Pierre, *Tout commence à Alger, 40-44*, Paris, Stock, 1972, 699 p.

RAÏSSAC Guy, *De la Marine à la Justice, un Magistrat témoigne*, Paris, Albin Michel, 1972, 309 p.

RIST Charles (établi, présenté et annoté par Jean-Noël JEANNENEY), *Une saison gâtée, Journal de la Guerre et de l'Occupation 1939-1945*, Paris, Fayard, 1983, 469 p.

SARRAZ-BOURNET Marius, *Témoignage d'un silencieux (Grand quartier général-2^{ème} Bureau-Turin-Vichy)*, Paris, Self, 1948, 213 p.

SICOT Marcel, *Servitude et grandeur policières, quarante ans à la sûreté*, Paris, Les Productions de Paris, 1959, 388 p.

TOESCA Maurice, *Cinq ans de patience (1939-1945)*, Paris, Editions Emile Paul, 1975, 377 p.

TROUILLE Pierre, *Journal d'un préfet pendant l'Occupation (Corrèze 1944)*, Paris, Flammarion, Collection « j'ai lu », 1968, (1^{ère} édition, Gallimard, 1964), 311 p.

VOITURIEZ Albert-Jean, *L'affaire Darlan, l'instruction judiciaire*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1980, 275 p.

VOITURIEZ Albert-Jean, *L'assassinat de l'Amiral Darlan : 24 décembre 1942, le témoignage du juge d'instruction*, Bordeaux, l'Esprit du Temps, 1992, 285 p.

Grands témoins (Chroniqueurs, journalistes, écrivains, avocats, historiens, hommes d'église).

ABOULKER José, *La Victoire du 8 novembre 1942. La Résistance et le débarquement des Alliés à Alger*. Paris, Le Félin Kiron, 2012, 637 p.

BRAIBANT Charles, *Un bourgeois sous trois républiques*, Paris, Buchet/Chastel, 1961, 435 p.

BAUDRILLART (Cardinal), *Les carnets du cardinal Alfred Baudrillart, 20 mai 1941-14 avril 1942*, Paris, CERPH, 1999, 438 p.

BOEGNER Pasteur (présentés par Philippe Boegner), *Carnets du Pasteur Boegner, 1940-1945*, Paris, Fayard 1992, 365 p.

BOURGET Pierre, *Témoignages inédits sur le maréchal Pétain*, Paris, Fayard, 1960, 197 p.

DELAGE Jean, *Espoir de la France, Les Chantiers de la Jeunesse*, Paris, Montpellier, Quillet Editeur, 1942, 290 p.

DE MIRIBEL Elisabeth, *La liberté souffre violence*, Paris, CERF, L'histoire à vif, 2010, 261 p.

DRUON Maurice, *Mémoires II. C'était ma guerre, ma France et ma douleur*, Paris, Plon, Editions de Fallois, 239 p.

DRIEU LA ROCHELLE Pierre, *Journal 1939-1945*, présenté et annoté par Julien Hervier, Paris, Gallimard, 1992, 519 p.

FABRE-LUCE Alfred, *Journal de la France, 1939-1944*, Paris, Fayard, 1969, 677 p.

GALTIER-BOISSIERE Jean, *Mon journal pendant l'Occupation*, Garas, La jeune Parque, 1945, 294 p.

JEANTET Gabriel, *Pétain contre Hitler*, Paris, La Table ronde, 1966, 339 p.

GILLOUIN René, *J'étais l'ami du Maréchal Pétain*, Paris, Plon 1966.

GUEHENNO Jean, *Journal des années noires, 1940-1944*, Paris, Gallimard, Folio, 2002, (1^{ère} édition, Gallimard, 1947), 441 p.

ISORNI Jacques, *Souffrance et mort du Maréchal*, Paris, Flammarion, 1951, 336 p.

ISORNI Jacques, *Mémoires. Tome 1 : 1911-1945 ; Tome 2 : 1946-1958 ; Tome 3 : 1959-1987*, Paris, Robert Laffont, 1984, 1986, 1988, 539,452 et 439 p.

KESSEL Joseph, *Témoin parmi les hommes. Tome 3 : l'heure des châtiments*, Paris, Del Duca-Plon, 1968, 411 p.

LAPARRA VULLIEZ Wanda, *Vichy : la fin d'une époque*, Paris, France-Empire, 1997, 334 p.

LIMAGNE Pierre, *Ephémérides de quatre années tragiques. Tome 1 : De Bordeaux à Bir Hakeim ; Tome 2 : De Stalingrad à Messine ; Tome 3 : Les assauts contre la forteresse Europe*, Paris, Bonne Presse, 1945-1947, 2194 p.

MARTIN DU GARD Maurice, *La chronique de Vichy, 1940-1944*, Paris, Flammarion, 1948, 529 p.

MECRAT Jean, *Souvenirs d'un interprète : Oran et Mers el-Kébir, de novembre 1942 à octobre 1943*, Menton, 1994, 68 p.

MÉNARD Bertrand, *Encore 264 jours à tirer, Pénitencier de Fontevrault*, Cheminements Editions, 1994, 179 p.

MOULIN DE LABARTHETE Henry Du, *Les temps des illusions, souvenirs (juillet 1940-avril 1942)*, Genève, Editions A l'enseigne du cheval ailé, 1946, 436 p.

NICOLLE Pierre, *Cinquante mois d'armistice. Vichy, 2 juillet 1940-26 août 1944. Journal d'un témoin*, deux tomes, Paris, André Bonne éditeur, 1947, 532 et 543 p.

ROLLAND Romain, édition établie, présentée et annotée par Jean Lacoste avec la contribution de Marie-Laure PREVOST, *Journal de Vézelay, 1938-1944*, Paris, Bartillat, 2012, (2^{ème} édition), 1 184 p.

RIST Charles (établi, présenté et annoté par Jean-Noël JEANNENEY), *Une saison gâtée. Journal de la guerre et de l'Occupation, 1939-1945*, Fayard, 1983, 471 p.

VAUCHER Robert, *Par nous la France. Ceux des chantiers de la jeunesse*, Paris, Sequana, 1942, 234 p.

VIDAL NAQUET Lucien, « Journal (15 septembre 1942-29 février 1944) », *Annales Economies, Sociétés, Cultures*, n°4, mai-juin 1983, Paris, Armand Colin, p 513-543.

VIDAL NAQUET Pierre, *Mémoires. tome 1 : La brisure et l'attente 1930-1955*, Paris, Ed du Seuil, La découverte, 1995, 300 p.

WERTH Léon, *Déposition. Journal 1940-1944*, Paris, Viviane Hamy, 1992, 734 p.

WERTH Léon (présenté et annoté par Christophe KONTSCHEFF), *Impressions d'audience, le procès Pétain*, Paris, Viviane Hamy, 1995, 154 p.

Français en Résistance, Carnets de guerre, correspondance, journaux personnels, (édition établie et présentée par Guillaume PIKETTY), Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 2009, 1168 p.

Acteurs étrangers.

ABETZ Otto, *Pétain et les Allemands, mémorandum d'Abetz sur les rapports franco-Allemands*, Paris, Gaucher, 1948, 200 p.

ABETZ Otto, *D'une prison*, Paris, Amiot-Dumont, 1950, 315 p.

ABETZ Otto, *Histoire d'une politique franco-allemande, 1930-1950, Mémoires d'un ambassadeur*, Paris, Stock, 1953, 356 p.

CHURCHILL Winston, *Mémoires sur la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Plon, 6 tomes, 12 volumes, 1948-1954.

DULLES Allen, *Les secrets d'une reddition*, Genève, Famot, 1977, 345 p.

DÖNITZ Karl, *Ma vie mouvementée, 1891-1945*, Paris, Julliard, 1969, 371 p.

*Des amiraux au service de Vichy.
Sources.*

HOOVER INSTITUT, Stanford University California, *La vie de la France sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Plon, 3 volumes, 1957, 1 797 p.

LEAHY Amiral, *J'étais là*, Paris, Plon, 1950, 578 p.

MURPHY Robert, *Un diplomate parmi les guerriers*, Paris, Robert Laffont, 1965, 494 p.

PENDAR Kenneth, *Alger 1942. Le débarquement et de Gaulle vus par un diplomate américain*, Paris, La table ronde, 1967, 343 p.

RAEDER Erich (Amiral), *Ma vie*, Paris, France-Empire, 1958, 413 p.

RAHN Rudolph, *Un diplomate dans la tourmente*, Paris, France-Empire, 1980, 374 p.

ROMMEL Maréchal, *La guerre sans haine*, Paris, Les Presses de la Cité, 1962, 460 p.

SPEARS Sir E. L. Major Général, *Témoignage sur une catastrophe. Tome 1 : Prélude à Dunkerque ; Tome 2 : La chute de la France*, Paris, Presses de la Cité, 1964, 362 p. et 372 p.

BIBLIOGRAPHIE.

Sommaire.

Histoire, sociologie : méthodes, historiographie

La Troisième République.

Etudes générales.

Histoire des idées/les forces politiques

Les relations internationales

L'Empire/la colonisation

Histoire/sociologie de l'Etat

La Marine.

Histoire de la Marine.

Stratégie, pensée et politiques navales XIX^e-XX^e siècles.

Sous-marins et aéronautique maritime.

Marine et diplomatie.

Structures et organisation de la Marine.

Officiers de marine : formation, culture, symbolique.

Marine marchande.

Œuvres sociales.

L'armée.

Histoire générale de l'armée (terre et air).

Le corps des officiers (France et international) : recrutement, formation, valeurs.

L'armée (terre et air) et Vichy.

La Seconde Guerre mondiale.

Histoire générale.

La défaite de 1940.

La Marine et la Seconde Guerre mondiale.

La Marine et les opérations militaires.

La campagne de 1940.

Mers el-Kébir.

Dakar.

Koh Chang

Débarquement de 1942.

Histoire de Vichy et de l'Occupation

La France de Vichy : généralités.

L'Etat français : idéologie, ses institutions, son administration, ses relais.

La collaboration.

L'Economie.

Les Eglises.

La politique de répression.

L'encadrement moral.

La France et ses relations internationales.

L'Empire.

Les Antilles.

Afrique du Nord.

Afrique Occidentale Française.

L'Océan Indien et le Pacifique.

Asie et Indochine.

L'Orient.

Les Résistances

La France Libre

Forces Navales Françaises libres.

La Résistance intérieure.

Sorties de guerre, épuration, dégagement des cadres

Approches biographiques

Officiers généraux du corpus (et leurs familles)

Les marins (hors corpus)

Ministres de la Marine

Les militaires

Les hommes politiques de la collaboration

Les entourages et réseaux des hommes politiques

La France Libre

Les hommes politiques

Les acteurs étrangers

Histoire et mémoire, mémoire de Vichy.

Monographies régionales et locales.

Histoire, sociologie : méthodes, historiographie

ANCEAU Eric, « Réflexion sur la prosopographie en général et sur la prosopographie du contemporain en particulier », Sarah MOHAMED-GAILLARD, Maria ROMO-NAVARRETE, *Des français d'outre-mer : une approche prosopographique au service de l'histoire contemporaine*, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2005, p. 23-37

BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique, *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels*, Montpellier, Presses universitaires de Montpellier, 2003, p. 535-544.

BERLIÈRE Jean-Marc, LÉVY René (dir.), *Le témoin, Le sociologue et l'historien, quand les policiers se mettent à table*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, 433 p.

BERGERON Louis, « Les grands notable du Premier Empire –problème de définition et d'étude d'une élite politique et sociale », *Prosopographie des élites françaises (XVI^e-XX^e siècles). Guide de recherche*, Christophe CHARLE, Jean NAGLE, Marc PERRICHET, Michel RICHARD, Denis WORONOFF , Paris, CNRS–IHMC, 1980, p. 14-19.

CAUCHY Pascal, « L'histoire politique contemporaine, essai bibliographique », Jean-François SIRINELLI, Pascal CAUCHY, Claude GAUVARD (dir.), *Les historiens français à l'œuvre (1995-2010)*, PUF, 2010, p. 185-204.

CAVAZZINI Andrea, « L'archive, la trace, le symptôme. Remarques sur la lecture des archives », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, revue électronique du CRH, mai 2009, n°5, <http://acrh.revues.org/index1635.html>, consulté le 18 mai 2010.

CERUTTI Simona, « Commentaire : Langage des acteurs, langage des historiens : de quoi parlent les sources judiciaires ? », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, mai 2009, mis en ligne le 19 octobre 2009, <http://acrh.revues.org/index1645.html>, consulté le 18 mai 2010.

CHARLE Christophe, *Homo Historicus, Réflexion sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, Collection Le temps des idées, 2013, 320 p.

CHARLE Christophe, NAGLE Jean, PERRICHET Marc, RICHARD Michel, WORONOFF Denis, *Prosopographie des élites françaises (XVI^e-XX^e siècles). Guide de recherche*, Paris, CNRS–IHMC, 1980, 178 p.

CHARLE Christophe, « Problèmes de traitement informatique d'une enquête sur trois élites en 1901 », *Informatique et prosopographie*, actes de la table ronde du CNRS, Paris, 25-26 octobre 1984, Paris, Ed du CNRS, 1985, p. 233-246.

COUTAU-BEGARIE Hervé, « Bibliographie navale », *Revue maritime*, n°437, mars 1995, p. 103-163.

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, Collection Points Essai, 1981, (1^{ère} édition, 1977), 504 p.

DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, *Les courants historiques en France, 19^e-20^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2005 (1^{ère} édition 1999), 405 p.

DELACROIX Christian, « Généalogie d'une notion », DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick (dir.), *Historicités*, Paris, la Découverte, 2009, p. 29-45.

DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick (dir.), *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009, 300 p.

DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, Offenstadt Nicolas (dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, tome I et II, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2010, 1 325 p.

DELMAS Jean, *Officier et historien, études, articles et cours*, Paris, Institut de stratégie comparée, EPHE IV Sorbonne, Economica, 2001, 681 p.

DOSSE François, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, PUF, 2010, 348 p.

DUBAR Claude, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, 1991

DUCLERT Vincent, *L'avenir de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2010, 223 p.

FERRO Marc, *Le ressentiment dans l'histoire*, Paris, Odile Jacob, 2007, 223 p.

FORCADE Olivier, « L'histoire politique des armées et des militaires dans la France républicaine (1871-1996) : essai d'historiographie », *Jean Jaurès Cahiers trimestriels*, n°142, octobre-décembre 1996, p.7-24.

HAMON Philippe, « Quelques réflexion sur la prosopographie à l'époque de la première modernité : l'exemple des officiers de finances », *Histoires de vies*, Association des historiens modernistes des universités, colloque de 1994, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 1996, p. 79-87.

HARTOG François, SCHMITT Pauline, SCHNAPP Alain, (dir.), *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité*, Paris, Editions La découverte et Syros, Série Histoire contemporaine, 1998, 228 p.

HILBERG Raul, PALOMÉRA Marie France de, *La politique de la mémoire*, Paris, Gallimard , 1996, 221 p.

JEANNELLE Jean-Louis, *Ecrire ses mémoires au XXe siècle : déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, Collection Bibliothèque des Idées, 2008, 427 p.

JOIN-LAMBERT Odile, « Dossiers de personnel et témoignages. Faire l'histoire des receveurs et receveuses des Postes (1944-1973) », *Histoire & Mesure*, XX-3/4, 2005, p. 103-138.

JOUTARD Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, Collection Le temps et les hommes, 1983, 268 p.

LAURENTIN Emmanuel, *A quoi sert l'histoire aujourd'hui*, Bayard, 2010, 174 p.

- LABORIE Pierre, « Histoire et résistance : des historiens trouble-mémoire », *Ecrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, Paris, CNRS Editions, 1993, p.140-141
- MILLET Hélène, *Informatique et prosopographie*, actes de la table ronde du CNRS, Paris, 25-26 octobre 1984, Paris, Editions du CNRS, 1985, 360 p.
- MOHAMED-GAILLARD Sarah, ROMO-NAVARRETE Maria, *Des français d'outre-mer : une approche prosopographique au service de l'histoire contemporaine*, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2005, 250 p.
- NORA Pierre, *Essais d'ego-histoire*, (textes réunis et présentés par), Paris, Gallimard, 1987, 375 p.
- PROST Antoine et WINTER Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai historiographique*, Paris, Seuil, collection Point Histoire. L'histoire en débat, 2004, pp16-29.
- PROCHASSON Christophe, *L'Empire des émotions- les historiens dans la mêlée*, Demopolis, 2008, 253 p.
- REMOND René (dir.) *Pour une histoire politique*, Paris, Edition du Seuil, Collection Points histoire, 1996 (1ère édition 1988), 399 p.
- REMOND René, « Du politique », René REMOND (dir.) *Pour une histoire politique*, Paris, Edition du Seuil, Collection Points histoire, 1996, (1ère édition 1988), p. 379-387.
- RICOEUR Paul, « La distance temporelle et la mort en histoire », DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick (dir.), *Historicités*, Paris, la Découverte, 2009, p.13-27.
- RIOUX Jean-Pierre, *La France perd la mémoire*, Paris, Perrin, Collection Tempus, édition revue et corrigée 2010, (1^{ère} édition 2006), 304 p
- ROUSSO Henry, *L'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris, Gallimard, Folio Histoire n°102, 2001, 746 p.
- ROUSSO Henry, « Les dilemmes d'une mémoire européenne », Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA (dir.), *Historicités*, Paris, la Découverte, 2009, p. 203-221.
- SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail, Les effets culturels de l'organisation*, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, Paris, 1977, 485 p. (2^{ème} édition 1985, 460 p).
- SIRINELLI Jean-François, CAUCHET Pascal, GAUVARD Claude (dir.) *Les historiens français à l'œuvre (1995-2010)*, PUF, 2010, 330 p

La Troisième République.

Etudes générales.

Dictionnaires.

BARGETON René, *Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982*, Paris, Archives Nationales, 1994, 559 p.

JOLLY Jean, sous la direction de, *Dictionnaire des parlementaires français, notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, Paris, PUF, 8 vol, 1977.

JOLLY Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Honoré Champion, Collection Champion Classiques, 2005, 687 p.

TULARD Jean, YVERT Benoît (dir.), *Dictionnaire des ministres 1789-1989*, Paris, Perrin, 1990, 1 028 p.

WATTEL Béatrice et Michel, *Who's who in France, XX^{ème} Siècle, Dictionnaire biographique des français disparus ayant marqué le XX^{ème} Siècle*, Paris, Editions Jacques Lafitte, Paris, 2001, 1^{ère} édition, 2 040 p.

YVERT Benoît, *Premiers ministres et présidents du Conseil : histoire et dictionnaire raisonné des chefs du gouvernement en France 1815-2002*, Paris, Perrin, 2002, 729 p.

Ouvrage, articles, travaux.

AZEMA Jean-Pierre, WINOCK Michel, *La Troisième République*, Paris, Calmann Lévy, Pluriel, Collection Naissance et mort, 1976, 510 p.

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoires et frustrations (1914-1929)*, tome 12 *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Seuil, 1999, 455 p.

BERSTEIN Serge et WINOCK Michel, *Histoire de la France politique, La République recommencée. De 1914 à nos jours*, Paris, 2004, Seuil, 605 p.

BILLARD Yves, *Le métier de la politique sous la III^e République*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2003, 222 p.

BORNE Dominique et DUBIEF Henri, *La crise des années Trente (1929-1938)*, tome 13 *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Seuil, 1989, 324 p.

BRUNET Jean-Paul, MARGAIRAZ Michel et LAUNAY Michel, *D'une guerre mondiale à l'autre (1914-1945)*, Paris, Hachette, 2003, 295 p.

FONTAINE Marion, MONIER Frédéric, PROCHASSON Christophe, *Une contre-histoire de la III^e République*, Paris, La découverte, 2013, 401 p.

FRANK Robert, *Le prix du réarmement français, 1935-1939*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1982, 382 p.

MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984, 445 p.

OZOUF Mona, « L'idée républicaine et l'interprétation du passé national », *Annales. Histoire, sciences sociales*, novembre-décembre 1998.

REBERIOUX Madeleine *La République radicale (1898-1914)*, tome 11 *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Seuil, 1975, 253 p.

SERODES Fabrice, *Anglophobie et politique. De Fachoda à Mers el-Kébir. Visions françaises du monde britannique*, Paris, L'Harmattan, Collection Racisme et eugénisme, 2010, 280 p.

Histoire des idées/les forces politiques

Ouvrages, articles, travaux

BECKER Jean-Jacques, CANDAR Gilles, *Histoire des gauches en France, Tome 1 : L'héritage du XIX^{ème} Siècle, Tome 2 : le XX^{ème} siècle à l'épreuve de l'histoire*, Paris, la Découverte, 2005, 2^{ème} édition, 584 et 776 p.

BERSTEIN Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2002, 574 p.

BERSTEIN Serge, *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 2003, 436 p.

BONAFoux-VERRAX, Corinne, *À la droite de Dieu, la Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004, 658 p.

CLAVIEN Alain, « Usages helvétiques de Maurras, 1910-2000 », Michel GRUNEWALD, Olivier DARD (dir.), *Charles Maurras et l'étranger, l'étranger et Charles Maurras : l'Action française – culture, politique Société*, Actes d'un symposium international Université Paul Valéry, Metz, 15-16 mai 2008, Berne, Convergences, 2009, p. 97-115.

DARD Olivier, « Etat des lieux et perspectives autour du maurrassisme hors de France », Michel GRUNEWALD, Olivier DARD (dir.), *Charles Maurras et l'étranger, l'étranger et Charles Maurras : l'Action française – culture, politique Société*, Actes d'un symposium international Université Paul Valéry, Metz, 15-16 mai 2008, Berne, Convergences, 2009, p. 29-55.

DARD Olivier, LEYMARIE Michel, MC WILLIAM Neil (dir.), *Le maurrassisme et la culture, l'Action française, Culture et société, Politique III*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, 370 p.

FORCADE Olivier, « Les milieux militaires et l'Action française 1898-1940 », Jacques PREVOTAT et Michel LEYMARIE (dir.), *L'Action française. Culture, société, politique*, Université de Lille III-Centre d'histoire de Sciences Po Paris, 21-23 mars 2007, Villeneuve d'Ascq, Edition du Septentrion, 2008, p. 121-140.

GOYET Bruno, *Charles Maurras*, Paris, Presses de Sciences politiques, 2000, 306 p.

GRUNEWALD Michel, DARD Olivier, *Charles Maurras et l'étranger, l'étranger et Charles Maurras : l'Action française – culture, politique Société*, Actes d'un symposium international Université Paul Valéry, Metz, 15-16 mai 2008, Berne, Convergences, 2009, 432 p.

HOFFMANN Stanley, *Essai sur la France, Déclin ou renouveau ?*, Paris, Seuil, 1974, 566 p.

- HUGENIN François, *A l'école de l'Action française. Un siècle de vie intellectuelle*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1998, 637 p.
- KECHICHIAN Albert, *Les Croix-de-feu à l'âge des fascismes : Travail, famille, patrie*, Seyssel, Champ Vallon, 2006, 410 p.
- KESSLER Nicolas, *Histoire politique de la jeune droite, 1929-1942 : une révolution conservatrice à la française*, Paris, L'Harmattan, 2001, 492 p.
- LACHAISE Bernard, RICHARD Gilles et GARRIGUES Jean (dir.), *Les territoires du politique. Hommages à Sylvie Guillaume*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 274 p.
- LEVY Jean et PIETRI Simon, *De la République à l'Etat français, 1930-1940, le chemin de Vichy*, Paris, L'Harmattan, 1996, 304 p.
- LEYMARIE Michel, « L'action française en France. Un état des lieux », Michel GRUNEWALD, Olivier DARD (dir.), *Charles Maurras et l'étranger, l'étranger et Charles Maurras : l'Action française – culture, politique Société*, Actes d'un symposium international Université Paul Valéry, Metz, 15-16 mai 2008, Berne, Convergences, 2009, p. 11-28.
- MILZA Pierre, LAZAR Marc, MANFREDONIA Gaetano, BERSTEIN Serge, *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999, 412 p.
- MILZA Pierre, *Les fascismes*, Paris, Seuil, 2001, 612 p.
- NICOLET Claude, *L'idée républicaine en France (1789-1924). Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1995, 528 p.
- NGUYEN Victor, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991, 958 p.
- PHILIPPET Jean, *Le temps des ligues : Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes : 1919-1944*, Thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 2000, 2680 p.
- PREVOTAT Jacques et LEYMARIE Michel, (dir.), *L'Action française. Culture, société, politique*, Université de Lille III-Centre d'histoire de Sciences Politiques Paris, 21-23 mars 2007, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 434 p.
- REMOND René, *Les droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982, 4^{ème} édition (1^{ère} édition 1954), 544 p.
- ROMAN Thomas, « L'Indépendance : avec ou sans Maurras », DARD Olivier, LEYMARIE Michel, MC WILLIAM Neil (dir.), *Le maurrassisme et la culture, l'Action française, Culture et société, Politique III*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 61-71.
- SANSON Rosemonde, *L'Alliance républicaine démocratique : une formation de centre (1901-1920)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 562 p. (publication de la thèse de doctorat d'Etat)
- SIRINELLI Jean-François *Histoire des droites en France, Tome 1 Politique, Tome 2 Culture, Tome 3 Sensibilités*, Paris, Gallimard, 2006 (2^{ème} édition), 794, 771 et 956 p.

SOUCY Robert, *Le fascisme français*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, 348 p.

SOUCY Robert, *Fascismes français ? : 1933-1939 : mouvements antidémocratiques*, Paris, Ed Autrement, Collection Mémoires n°100, 2004, 476 p.

SOUTOU Georges-Henri, MOTTE Martin (dir.), *Entre la vieille Europe et la seule France. Charles Maurras, la politique extérieure et la défense nationale*, Paris, Economica, 2010, 432 p.

STERNHELL Zeev, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Fayard, 2000, 432 p.

STERNHELL Zeev, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 4^{ème} édition augmentée, 1072 p.

THOMAS Jean-Paul, *Droite et rassemblement du PSF au RPF 1936-1953. Hommes, réseaux, cultures. Rupture et continuités d'une histoire politique*, Thèse de doctorat, Institut d'Etudes Politiques Paris, sous la direction de Serge Berstein, 2002, 1268 p.

THOMAS Jean-Paul, « Le parti social français et le monde militaire », Olivier FORCADE , Eric DUHAMEL et Philippe VIAL (dir.), *Militaires en République, 1870-1962, les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, colloque international, Paris, 4-6 avril 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 417-429.

WEBER Eugen, *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985 (1962), 665 p.

WINOCK Michel (dir.), *La droite depuis 1789. Les hommes, les idées, les réseaux*, Paris, Seuil, 1995, 414 p.

WINOCK Michel, « Fascistes, les Croix-de-Feu ? », *L'Histoire*, °398, avril 2014, p. 20-21.

Les relations internationales.

Dictionnaire.

VAÏSSE Maurice, *Dictionnaire des relations internationales au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} édition, 2005, 300 p.

Ouvrages, articles, travaux

ALLAIN Jean-Claude, GUILLEN Pierre, SOUTOU Georges-Henri, THEIS Laurent, VAÏSSE Maurice, *Histoire de la diplomatie française, Tome 2 : 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2007, 636 p.

DOISE Jean, VAÏSSE Maurice, *Diplomatie et outil militaire, politique étrangère de la France, 1871-1969*, Seuil, Point Histoire n°153, 749 p. (1^{ère} édition, Imprimerie nationale, 1987, 290 p.).

DUROSELLE Jean-Baptiste, KASPI André, *Histoire des relations internationales, tome 1. De 1919 à 1945*, Paris, Armand Colin, 12^{ème} édition, 2001, 469 p.

SIRINELLI Jean-François, ROLLANS Denis, *Histoire culturelle des relations internationales : carrefour méthodologique : XX^{ème} Siècle*, Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, 2004, 268 p.

ZORGBIBE Charles, *Histoire des relations internationales, tome 2 : De la paix de Versailles à la Grande Alliance contre Hitler, 1918-1945*, Paris, Hachette, 1995-1995, 317 p.

L'empire/la colonisation

Ouvrages, articles, travaux

AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?* Paris, PUF, 1978, 302 p.

BARUCH Marc Olivier, DUCLERT Vincent, « L'Etat et les pratiques administratives en régime colonial », *Société Française d'Histoire d'outre mer*, n°338-339, 2003, 197 p.

BLANCHARD Pascal, LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1960, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Editions Autrement, Collection Mémoires, 2004, 276 p.

BOUCHENE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, TENGOUR – SIAR Ouanassa, THENAULT Sylvie (dir.), *1830-1962, Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, Alger, Editions Barzakh, 2012, 717 p.

CLAUZEL Jean (dir.), *La France d'outre-mer. Témoignages d'administrateurs et de magistrats (1930-1960)*, 2^{ème} édition, Paris, Editions Karthala, 2003, 883 p. (1^{ère} édition, 2003).

COOPER Frederik, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris, 2005, 560 p.

DIMIER Véronique *Formation des administrateurs coloniaux français et anglais entre 1930 et 1950*, Presses universitaires de Grenoble, 1999, 776 p.

EL MECHAT Samia (dir.), *Les administrations coloniales XIX^e-XX^e Siècles. Esquisse d'une histoire comparée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 268 p.

GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France : de 1871 à 1962*, Hachette, 1986, 506 p.

HODEIR Catherine, PIERRE Michel, *L'exposition coloniale de 1931*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2011, 218 p.

LAMBERT David, *Notables des colonies : une élite de circonstance en Tunisie et au Maroc, 1881-1939*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 367 p.

SINGARAVELOU Pierre, *Professer l'Empire, « les sciences coloniales » en France sous la III^e République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 409 p.

THOBIE Jacques, MEYNIER Gilbert, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, AGERON Charles-Robert, *Histoire de la France coloniale, Vol 2 (1914-1990)*, Paris, Armand Colin, 1990, 654 p.

Histoire/sociologie de l'Etat

Ouvrages, articles et travaux.

BARUCH Marc Olivier et DUCLERT Vincent, (dir.), *Serviteurs de l'Etat. Une histoire politique de l'administration française 1875-1945*, Paris, La découverte, 2000, 587 p.

BONIFACE Xavier, « La Légion d'Honneur et la France en armes de 1870 à 1962 », TULARD Jean, MONNIER François, ECHAPPÉ Olivier (dir.), *La Légion d'honneur. Deux siècles d'histoire*, Paris, Perrin, 2004, p. 115-132.

BONIFACE Xavier, « Du sentiment de l'honneur à La Légion d'Honneur », colloque de Boulogne-sur-mer des 17 et 18 mai 2004, *La Phalère : revue européenne d'histoire des ordres et décorations*, 2005, n°5, 345 p.

BONIFACE Xavier, « Décorer les militaires », DUMONS Bruno, POLLET Gilles (dir.), *La Fabrique de l'Honneur. Les médailles et les décorations en France, XIX^e – XX^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 99-116.

CAILLE Fred, « Les décorations », DUCLERT Vincent et PROCHASSON Christophe, *Dictionnaire critique de la République Française*, Paris, Flammarion, 2007, p. 826.

CHANET JEAN-François, « La fabrique des héros. Pédagogie républicaine et culte des grands hommes, de Sedan à Vichy », *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, n°65, janvier-mars 2000, p. 13-34.

CHARLE Christophe, *Les élites de la République. 1880-1900*, Paris, Fayard, 2^{ème} édition 2006 (1^{ère} édition, 1987), 613 p.

CHEFDEBIEN Anne de, GALIMARD FLAVIGNY Bertrand, *La Légion d'honneur : un ordre au service de la nation*, Paris, Gallimard, 2002, 128 p.

DREYFUS Françoise, *L'invention de la bureaucratie. Servir l'Etat en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Editions de la découverte, 2000, 289 p.

DUCLERT Vincent et PROCHASSON Christophe, *Dictionnaire critique de la République Française*, Paris, Flammarion, 2007, 1354 p.

DUMONS Bruno, POLLET Gilles (dir.), *La Fabrique de l'Honneur. Les médailles et les décorations en France, XIX^e – XX^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 238 p.

FISCHER Didier, *L'homme providentiel de Thiers à de Gaulle : un mythe politique en République*, Paris, L'Harmattan, 2009, 174 p.

FRICHEMONT Marie-José, AUBERT Véronique, « Le fonctionnement », Rémond René, Coutrot Aline, Boussard Isabelle, *Quarante ans de cabinets ministériels, de Léon Blum à Georges Pompidou*, Paris, PFNSP, 1982, p. 159-201.

JEANNENEY Jean-Noël, *L'argent caché. Milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XX^e siècle*, collection Points Histoire, 1984, 310 p. (1^{ère} édition, Fayard, 1981).

LE BEGUEC Gilles, MANIGAND Christine, (dir.) « Les entourages des chefs de l'Etat de Mac-Mahon à Valéry Giscard d'Estaing », *Histoire@politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, n°8, dossier.

MALECOT Yves, VUILLIER Maurice, *Décorations officielles françaises*, Paris, Imprimerie nationale, 1956, 291 p.

MIR Jean-Pierre, *Les décorations civiles et militaires, de la Révolution à nos jours*, Paris, Archives et culture, 2010, 96 p.

PASCAL Dominique, *La folie des médailles et décorations*, Paris, Flammarion, 2003, 373 p.

PERROUX François, *Des traitements des fonctionnaires en France*, Paris, Sirey, 1933, 170 p.

PORTE Rémy (Colonel), *90^e anniversaire de la Croix de guerre*. Actes de la journée d'études organisée au musée de l'armée le 16 novembre 2005, Service historique de la défense, Vincennes, SHD, 264 p.

REMOND René, COUTROT Aline, BOUSSARD Isabel (dir.), *Quarante ans de cabinets ministériels, de Léon Blum à Georges Pompidou*, Paris, FNSP, 1982, 275 p

ROSENVALLON Pierre, *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, 369 p.

SOURYS -ROLLAND André, *Guide des ordres, décorations et médailles militaires françaises et étrangères, 1814-1963*, 2 volumes, Paris, Public Réalisations, 1979, 135 et 147 p.

SIWEK-POUYDESSEAU Jeanne, *Le corps préfectoral sous la III^{ème} république et la IV^{ème} République*, Paris, Armand Colin, 1969, 180 p.

THUILLIER Guy, *La Bureaucratie en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Economica, 1987, 737 p.

THUILLIER Guy, *Pour une histoire de la bureaucratie en France au XX^e siècle*, Paris, 1999, 605 p.

THUILLIER Guy, *Les cabinets ministériels*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1982, 127 p.

TIANO André, *Les traitements des fonctionnaires et leur détermination 1930-1957*, Paris, Genn, 1957, 554 p.

TULARD Jean, MONNIER François, ECHAPPÉ Olivier (dir.), *La Légion d'honneur. Deux siècles d'histoire*, Paris, Perrin, 2004, 316 p.

VAÏSSE Maurice (dir.), *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la défense, de 1800 à nos jours*, Bruxelles, Ed Bruylant, L.G.D.J, 2001, 422 p.

VIDALENC Jean, (dir.) *Les préfets en France, 1800-1940*, Genève, Droz, 1978, 181 p.

La Marine.

Histoire de la Marine

Dictionnaires.

LECALVE Franck et ROCHE Jean-Michel, *Liste des bâtiments de la flotte de guerre française de 1700 à nos jours*, Paris, Société française d'histoire maritime, 2001, 380 p.

ROCHE Jean-Michel (L.V), *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française de Colbert à nos jours*, Tome 1 : 1671-1870, Tome 2 : 1870-2006, Toulon, Editions Jean-Michel Roche, 2005, 527 et 591 p.

TAILLEMITE Etienne, *Dictionnaire des marins français*, Paris, Tallandier, 2^{ème} édition 2002, (1^{ère} édition 1982), 573 p.

VERGE-FRANCESCHI Michel (dir.), *Dictionnaire d'histoire maritime*, Paris, Laffont, Collection Bouquins, 2002, 1 502 p.

Ouvrages, travaux, articles

ACERRA Martine et MEYER Jean, *Histoire de la marine française des origines à nos jours*, Rennes, Editions Ouest France, 1994, 427 p.

ACERRA Martine, POUSSOU Jean-Pierre, VERGE FRANCESCHI Michel, *Etat, Marine et société, Hommage à Jean Meyer*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 1995, 463 p.

AUPHAN Paul, *La Marine dans l'histoire de France*, Paris, Plon, 1^{ère} édition 1955, 245 p.

BELOT Raymond de et REUSSNER André, *La puissance navale dans l'histoire, Tome 1 : du Moyen-Age à 1815, Tome 2(en collaboration avec Louis Nicolas) de 1815 à 1914, tome 3 de 1914 à 1959*, Paris, Editions Maritimes et d'Outre-Mer, 1968, 1963 et 1960, 419, 260 et 410 p.

CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise, *Les Français, la terre et la mer XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, 902 pages.

CAUZE DE NAZELLE Marc Antoine du, *Les amiraux à la libération 1942-1955*.

CENTRE D'ETUDES D'HISTOIRE DE LA MARINE, *Les troupes de marine dans l'armée de terre : un siècle d'histoire [1900-2000]*, Paris, Panazol-Lavauzelle, 2001, 444 p.

COLOT-BARRERE Brigitte, *Les officiers de marine parlementaires (1871-1914)*, mémoire de maîtrise, sous la direction de G. Soutou, Paris IV Sorbonne, 2003, 175 p.

ESPAGNAC DU RAVAY,(Louis de la Monneraye), *Vingt ans de politique navale (1919-1939)*, Grenoble, Arthaud 1941, 302 p.

FARRERE Claude, *Histoire de la Marine française*, Paris, Flammarion 1962, 447 p.

JENKINS Ernest *Histoire de la marine française des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel 1977, 428 p.

KOBURGER Charles W., *La France et sa Marine*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1994, 249 p.

LE BEGUEC Gilles, « Amiraux et généraux au parlement (1899-1940) », Olivier FORCADE, Eric DUHAMEL et Philippe VIAL, (dir.), *Militaires en République, 1870-1962, les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, colloque international, Paris, 4-6 avril 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 325-336.

MARTINANT de PRENEUF Jean, VIAL Philippe, *La marine française sur les mers du monde (1860-1939)*, avec la collaboration d'Alexandre SHELDON-DUPLAIX et Thomas VAISSET, Paris, Coédition Gallimard/Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), 2012, 164 p.

MASSON Philippe, *Histoire de la Marine, Tome 1 l'ère de la voile, tome 2 : de la vapeur à l'atome*, Paris, Lavauzelle, 1981 et 1983, 433p. et 582 p.

MASSON Philippe, *La Marine française et la mer Noire, 1918-1919*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1982, 669 p.

MASSON Philippe, « Les mutineries dans la marine en 1919 », *Revue Historiques des Armées*, 1999, n°3, p. 42-52.

QUERER Philippe, « la Marine française en 1918 », *Revue Historique des Armées*, 1998, n°212, p. 59-70.

RANDIER Jean, *La Royale, l'histoire illustrée de la marine nationale française*, 2006, (1^{ère} édition 1997-1998, 3 tomes), La Falaise, Babouji-MDV, Maîtres du Vent, 887 p.

RAPHAEL-LEYGUES Jacques, BARRÉ Jean-Luc, *Les mutins de la Mer noire. Avril 1919 : des marins français se révoltent*, Paris, Plon, 1981, 230 p.

VIAL Philippe (dir.), *Histoire d'une révolution. La Marine depuis 1870*, Etudes Marines, n°4, mars 2013, Centre d'études supérieures de la Marine, 198 p.

Les marines de guerre du dreadnought au nucléaire, Colloque international Paris, ex-Ecole Polytechnique les 23-24-25 novembre 1988, Château de Vincennes, Service historique de la Marine, 1990, 556 p.

Stratégie, pensée et politiques navales XIX^{ème}-XX^{ème} Siècles.

Ouvrages, articles et travaux.

BARBIER Hervé, *La division navale d'Extrême-Orient (1870-1940)*, mémoire de D.E.A., Nantes, J. Weber, 2002, 236 p.

BATTESTI Michèle *La Marine de Napoléon III : une politique navale*, 2 volumes, Vincennes, Service historique de la Marine, 1996, 1 250 p.

BERGOUIGNOUX Philippe, « Le réarmement de la marine nationale (1934-1939) », *Revue Historique des Armées*, 1985, n°4, p. 26-41.

COLANTINIO Laurent, « La pure doctrine par l'amiral Castex », *Revue Historique des Armées*, mars 1997, n°206 p 65-72.

COUTAU-BEGARIE Hervé, *La lutte pour l'empire de la mer : histoire et géostratégie maritimes*, Paris, Institut de stratégie comparée, Economica, 1995, 338 p.

DURTESTE Louis, « La Marine et l'Indochine 1939-1947 : anciennes et nouvelles formes de combat. », *Revue Historique des Armées*, 1998, n°211, pp 47-60.

MASSON Philippe, FAVIER Jacques, BATTESTI Michèle, *Marine et constructions navales 1789-1983*, Paris, Lavauzelle, 1989, 143 p.

MOTTE Martin, « L'épreuve des faits ou la pensée navale française face à la Grande Guerre », *Revue Historique des Armées*, n°203, juin 1996, p. 97-106.

MOUCHEBOEUF Daniel *L'œuvre de Delcassé à la Marine, élément d'une politique de puissance*, mémoire de D.E.A., sous la direction de Serge Berstein, IEP Paris, 2001, 231 p.

NOUSCHI Marc, « La puissance navale française en 1937-1938 », *Revue Historique des Armées*, 1983, n°1, p. 53-59.

VIAL Philippe, « De la nécessité de l'aide, des inconvénients de la dépendance : le réarmement de la Marine sous la IV^e République », *Revue Historique des Armées*, juin 1999, n° 215, p 17-36.

« Les lignes directrices de la pensée navale », *Guerres mondiales*, 2004, a.52, n°213, pp 3-11.

Sous-marins et aéronautique maritime

HUAN Claude, *Les sous-marins français : 1918-1945*, Rennes, Editions Marines, 2004, 240 p.

LE MASSON Henri, *Les sous-marins français : des origines 1863 à nos jours*, Brest, Editions de la Cité, 1980, 319 p.

LIOT Didier, *Le sous-marin entre les deux guerres 1919-1939 : la charnière*, 1989, 2 volumes, non édité, 352 p.

ROBINEAU Lucien (général), « Marins et aviateurs français, frères ennemis des années trente », *Revue Historique des Armées*, n°201, décembre 1995, p. 63-69.

Marine et diplomatie

Dictionnaires

SALKIN-LAPARRA Geneviève, *Marins et diplomates: nos attachés navals (1860-1914): essai de typologie*, *Dictionnaire biographique*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1990, 500 p.

Ouvrages, articles et travaux

ARNOULT Pierre, *Le poste d'attaché naval à Londres dans l'entre-deux-guerres : un observatoire privilégié de l'évolution de la Royal Navy et des relations navales franco-britanniques (1919-1939)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Frank, Paris I Panthéon Sorbonne, 2002, 330 p.

BARBIER Hervé, *La division navale d'Extrême-Orient. Marins et diplomates : la mésentente parfaite (1870-1940)*, thèse sous la direction de J. Weber, Nantes, 2006, 4 vol.

BATTESTI Michèle, *La marine au XIX^{ème} siècle : interventions extérieures et colonies*, Paris, Du may, 1993, 117 p.

BURIGANA David, « Un coup d'épée dans l'eau ? la mission navale Dupré et le rapprochement franco-soviétique décembre 1933 », *Revue Historique des Armées*, 1997, n°206, p. 91-100.

BECKER Joël, *La perception des dangers par les attachés navals français en poste en Europe (1932-1939)*, mémoire de D.E.A., Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de Robert Frank, 2001, 323 p.

CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT, COMITE POUR L'HISTOIRE DE L'ARMEMENT EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE HISTORIQUE DE LA MARINE, *Les bases et arsenaux français d'Outre-mer, du second Empire à nos jours*, colloque des 22-23 mai 2000, Panazol, Lavauzelle, 2002, 396 p.

COUTAU-BEGARIE Hervé, *Le meilleur des ambassadeurs*, Paris, Economica, 2010, 383 p.

GUILLEMIN Dominique, *Les attachés navals de 1919 à 1939 : acteurs discrets et témoins privilégiés des relations extérieures de la France*, mémoire de D.E.A., sous la direction de Robert Frank, Paris I Panthéon Sorbonne, 2005, 119 p.

RIEUNIER Agathe, *La Marine française en Extrême-Orient 1919-1939*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Robert Frank, Paris I, 1997, 178 p.

SABATIER DE LACHADENÈDE René (VAE), *La Marine Française et la guerre civile d'Espagne, 1936-1939*, Vincennes, Service Historique de la marine, 1993, 539 p.

Structures et organisation de la Marine.

CORDIER-FERON Damien, *La base stratégique de Bizerte (1943-1961)*, mémoire de maîtrise, Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de Robert Frank, 2002, 246 p.

CORDIER-FERON Damien, « La base stratégique de Bizerte : 1943-1963 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, n°213, p. 39-62.

LACROIX Arnaud, *Genèse et développement de la base navale de Bizerte (1881-1920)*, mémoire de D.E.A sous la direction de Jacques Frémeaux, Paris IV Sorbonne, 2004, 291 p.

LAPORTE Isabelle, *La base française de Mers el-Kébir (1930-1968): de la genèse à l'évacuation*, mémoire de maîtrise, Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de Robert Frank et L. Badel, 2000, 314 p.

LAPORTE Isabelle, « Mers-el-Kébir après Mers el-Kébir (1940-1945) », *Revue Historique des Armées*, n°2, 2001, p 71-80.

LASTERLE Philippe « La construction de la base navale de Mers el-Kébir », *L'Algérieniste*, n°108, décembre 2004.

LE BORGNI' Roland et ROSSIGNOL Benoît, « Reconstruction, restructuration et modernisation des bases navales (1944-1949) », *Revue Historique des Armées*, septembre 2000, n°220, p 98-111.

LOUIS Olivier, *Les bases navales françaises d'Afrique du Nord dans l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Paris IV Sorbonne, sous la direction de Jacques Frémeaux, 1997, 215 p.

LOUIS Olivier, « De Bizerte à Mers el-Kébir : les bases navales d'Afrique du Nord dans l'entre-deux-guerres », *Revue Historique des Armées*, 1999, n°4, p. 31-45.

MARQUIE Frédéric, « La reconversion des chantiers et arsenaux de la Marine (1946-1953) », *Revue Historique des Armées*, septembre 2000, n°220, p. 112-127.

MARTINANT DE PRENEUF Jean, « Les attributions du préfet maritime en matière de « défense non militaire » XIX^e et XX^e : du préfet de la mer au préfet maritime », Maurice VAÏSSE (dir.), *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la défense, de 1800 à nos jours*, Bruxelles, Ed Bruylant, L.G.D.J, 2001, p. 286-306.

MONGENDRE Gérard, *L'administration centrale de la Marine*, Doctorat de sciences politiques, Université de Paris, Faculté de droit et de sciences économiques, Paris, 1962, 199 p.

OLIVIER Gérard, *Préfets et préfectures maritimes. Etude d'organisation maritime*, Thèse (droit), 1947, 338 p.

POUZELGUES Patrick, *Organisation et structures de la Marine nationale*, thèse d'Etat de droit public, Paris II, sous la direction de Roland Drago, 1979, 595 p.

PRIME Michel, *L'organisation centrale de la Marine à Vichy (1939-1945)*, SHM.

REDON Jean-Paul, *L'évolution de l'organisation centrale du ministère de la Marine. De Malouet à Lanessan (1814-1902) à travers les textes réglementaires (ordonnances, décrets, arrêtés ministériels, etc...)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Guy Pedroncini, Paris I Panthéon Sorbonne, 1989, 266 et 56 p.

SEVAISTRE Olivier, « Mers el-Kébir revisité », *La revue maritime*, 2001, n°460, p. 98-102.

ZANCO Jean-Philippe, *Le ministère de la Marine sous le Second Empire*, Vincennes, Service historique de la Marine, 2003, 484 p.

ZANCO Jean-Philippe, « Cent ans rue Royale : le siège de l'administration centrale de la marine au XIX^e siècle », *Revue Historique des armées, Les sièges de l'autorité militaire*, n° 248, 3^{ème} trimestre 2007, p. 12-28.

Officiers de Marine : formation, culture, symbolique

BRUNEAU Jean-Baptiste, SUTEAU Laurent « Etre et faire. La symbolique marine entre appartenance et savoir-faire », *Revue Historique des Armées*, n°240, septembre 2005, p. 75-91.

BRUNEAU Jean-Baptiste « La Royale et le roi : les officiers de marine et l'Action française, entre appartenance et imprégnation », *Revue d'histoire maritime*, n° 14, *Marine Etat et Politique*, 2011, p. 93-116.

BRUNEAU Jean-Baptiste, « La marine et le monde. L'Action française face au désarmement naval 1921-1930 », Georges-Henri SOUTOU, Martin MOTTE (dir.), *Entre la vieille Europe et la seule France. Charles Maurras, la politique extérieure et la défense nationale*, Paris, Economica, novembre 2009, p. 311-332.

BOUREILLE Patrick, « L'âge de l'amiral ou la difficile gestion des officiers généraux de la Marine au début de la Cinquième République (1960-1966) », *Revue d'histoire maritime, Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*, n°12, 2010, p. 291-309.

CABRERA Nathalie *La vision de la guerre par les marins français de juillet 1940 à novembre 1942*, mémoire de maîtrise Université de Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de René Girault, 1988, 163 p.

CAROFF René Pierre Eugène, *Les formations de la Marine aux Armées, 1939-1945*, SHM, Vincennes, 1984, 189 p.

CHADELAT Jean, *Le corps des officiers de Marine*, Mémoire de DES Sciences politique, Paris, 1960, 153 p.

COCHOIS Jean-Baptiste, *Monographie historique : le versailles de la mer ou de l'Ecole Navale à terre, 1908-1936*, Guingamp, Editions de la Plomée, 2000, 245 p.

COINDREAU Roger, *L'argot baille : l'Ecole navale et ses traditions*, Paris, Perceval-Ozanne, 1957, 270 p.

DILLEMANN Georges, « Insignes des grades et des fonctions des officiers généraux », *Carnets de la Sabretache*, n°32, 2^{ème} trimestre 1976. <http://www.defense.gouv.fr/bog/officiers-generaux/historique/les-etoiles>, consulté le 23 décembre 2013.

DILLEMANN Georges, « Les étoiles, insignes des grades et des fonctions des officiers généraux », *Carnets de la Sabretache*, n°57, 2^{ème} trimestre 1981, p.51-53.

DUFOULON Serge, TROMPETTE Pascale et SAGLIO Jean, *Les Gars de la marine. Ethnographie d'un navire de guerre*, Paris, Métailié, Collection Traverses, 1998, 257 p.

DUVAL Maurice, *Ni morts, ni vivants : marins ! Pour une ethnologie du huis clos*, Paris, PUF, 1998, 148 p.

FENWICK Jean-René, *Un siècle et demi d'Ecole navale*, Paris, Edition Fenwick, 1980, 189 p.

FOLLYE DE JOUX Catherine de la, *L'École navale au XIX^{ème} Siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de François CARON et Philippe MASSON, Paris IV Sorbonne, 1986, 138 p.

HOOD III Ronald Chalmers, *Royal Republicans. The french naval dynasties between the World Wars, 1919-1939*, Baton Rouge et Londres, Louisiana State University Press, 1985, 221 p.

HUAN Claude, « L'amiral de la Flotte : un grade ou une dignité », *Les carnets de la Sabretache*, 2^{ème} trimestre, nouvelle série, n°102-E, 1990, p. 43-45.

LE HUNSEC Mathieu, « L'amiral, cet inconnu. Les officiers généraux de marine de l'Ancien Régime à nos jours. », *Revue Historique des Armées*, 266|202, [en ligne], mis en ligne le 17 février 2012. URL : [http:// rha.revues.org/index7393.html](http://rha.revues.org/index7393.html). Consulté le 25 avril 2012.

MASSON Philippe, *Grandeur et misère des gens de mer*, Paris-Limoges, Lavauzelle, 1986, 252 p.

MASSON Philippe, *La mort et les marins*, Grenoble, Glénat, 1995, 394 p.

MARTINANT DE PRENEUF Jean, *Les officiers de marine pendant la Seconde Guerre mondiale : honneur et service*, mémoire de maîtrise sous la direction de Philippe LEVILLAIN et Pascal ORY, Université de Paris X, Nanterre, 1992, 140 p.

MARTINANT DE PRENEUF Jean, « Le recrutement semi-direct des officiers de marine jusqu'en 1969 », *Revue Historique des Armées*, septembre 2002, n°3.

MARTINANT DE PRENEUF Jean, *Les officiers de Marine. Mentalités et comportements religieux sous la Troisième République*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Levillain, Université de Paris Nanterre, 2007, 893 p.

MONAQUE Rémi, *l'École de guerre navale 1896-1993*, Vincennes, SHM, 1995, 488 p.

MONAQUE Rémi, « L'enseignement interarmées à l'École de guerre navale avant la Seconde Guerre mondiale », *Revue Historique des Armées*, mars 1995, n°198, p. 117-123.

MONGENDRE Gérard, *L'officier de marine*, Mémoire de DES Sciences politiques, Faculté de Droit, Paris, 1960, 100 p.

PALOMBA Patricia, *Les écoles navales pendant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise, Montpellier III, sous la direction de J.-C. Jauffret, 1995, 118 p.

SCHÉRER Éric (C.V), *Les uniformes des officiers de la marine, 1830-1940*, Rennes, Marines Editions, 2011, 315 p.

SÉNÉ Romain, *Les officiers de marine de la République, 1870-1919 : étude prosopographique des officiers généraux de la Première Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise sous la direction de J.-N. Grandhomme, **Strasbourg II**, 2002, 166 p.

VARENDE Jean de la, *L'école navale*, Paris, Amiot et Dumont, 1951, 77 p.

VERGE-FRANCESCHI Michel, *Marine et éducation sous l'ancien régime*, Paris, CNRS, 1991, 471 p.

VIAL Philippe, CERINO Jean-Benoît, « La Marine et le nouveau monde : l'enseignement de l'École de guerre navale face aux bouleversements du second après guerre, 1945-1956 », *Revue Historique des Armées*, 1996, n°202, p. 106-122.

VIBART Eugène, *Etude sur le corps des officiers de marine 1875-1935*, 2 vol., Vincennes, 1978.

Marine marchande.

BILLARD Jean, *La MAR MAR : la marine marchande française de 1914 à nos jours*, Boulogne, ETAI, 1999, 192 p.

BIGET Denis, *Histoire des écoles de pêche maritime. Contribution à une ethnosociologie des populations littorales*, Kerangwenn-Spezet, Coop Breizh, Collection Nature et Bretagne, 1997, 134 p.

BIGET Denis, « Des écoles de pêche aux lycées maritimes et aquacoles », *Techniques&Culture* [en ligne]45|2005, mis en ligne le 22 mai 2008, consulté le 10 novembre 2010. URL : <http://tc.revues.org/1351>.

CASSAGNOU Bernard, *Les grandes mutations de la marine marchande française (1945-1995)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Ministère de l'économie des finances et de l'industrie, 2002, tome 1, 741 p.

FICHOU Jean-Christophe, *Les pêcheurs bretons durant la Seconde guerre mondiale (1939-1945)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 342 p.

HUAN Claude, « Il y a quarante ans...le destin de la flotte commerciale française en 1942, accord Laval-Kaufmann », *Chronique d'histoire maritime*, 1er semestre 1983, n°7, p. 1-30.

LE CERF Charles, « La Marine de commerce française de 1938 à 1949 », *Annales techniques de la marine marchande*, 3^{ème} année, n°27, Paris, Imprimerie Nationale, 75 p.

RANDIER Jean, *Histoire de la marine marchande française*, Paris, Editions maritime et d'outre-mer, 1980, 451 p.

SAIBENE Marc, BROUARD Jean-Yves, MERCIER Guy, *La marine marchande française 1940-1942*, Nantes, Marines Editions, 1988, 229 p.

SAIBENE Marc, BROUARD Jean-Yves, MERCIER Guy, *La marine marchande française 1939-1940*, Nantes, Marines Editions, 1996, 176 p.

La Marine marchande française 1850-2000, *Revue d'histoire maritime*, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2006, n° 5, 272 p.

Œuvres sociales de la Marine.

LE DOARÉ Alain, *La naissance des prêtres marins (1938-1955). Juxtaposition progressive de modèles missionnaires de l'Eglise catholique dans le monde maritime en France au XX^e siècle*, Lille, ANRT, 2008, 700 p.

MADÉLIN Odile *La protection sociale des marins, de Colbert à nos jours*, thèse pour le doctorat en médecine, faculté de médecine de Tours, sous la direction du professeur A. Rothan, 1983, 95 p.

L'armée

Histoire générale de l'armée (terre et air).

BACH André (Général), *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, 611 p.

BERNARD Mathias, « Les militaires dans les partis conservateurs sous la Troisième République : un engagement naturel ? », Olivier FORCADE, Eric DUHAMEL et Philippe VIAL (dir.), *Militaires en République, 1870-1962, les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, colloque international, Paris, 4-6 avril 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p 395-404.

BERTAUD Jean-Paul et SERMAN William, *Nouvelle Histoire militaire de la France 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998, 855 p.

BOURLET Michaël (capitaine), « L'ilôt Saint-Germain au tournant des XIX^e et XX^e siècles », *Revue Historique des Armées, Les sièges de l'autorité militaire*, n° 248, 3^{ème} trimestre 2007, p. 3-11.

BROCHE François, *L'armée française sous l'occupation, Tome 1 La dispersion, Tome 2, la métamorphose*, Paris, Presses de la Cité, 2001-2002, 515 p. et 647 p.

COCHET François, « Les débuts de la Grande Guerre en France : « dictature » imposée du militaire ou retrait du politique », *Revue Historique des armées, Les sièges de l'autorité militaire*, n° 248, 3^{ème} trimestre 2007, p. 60-70.

CORVISIER André, *Histoire militaire de la France. Tome 3 de 1871 à 1940* (dir. de Guy PEDRONCINI), *Tome 4 : de 1940 à nos jours* (dir. André MARTEL), Paris, Presses universitaires de France, 1992, 1994, 522 p. et 701 p.

ESTEBE Jean, « Prosopographie des militaires ministres sous la Troisième République », Olivier FORCADE, Eric DUHAMEL et Philippe VIAL (dir.), *Militaires en République, 1870-1962, les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Colloque international, Paris, 4-6 avril 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 199-210

FACON Patrick, *L'histoire de l'armée de l'air : une jeunesse tumultueuse (1880-1945)*, Paris, Larivière, 2004, 195 p.

GARÇON Ségolène, « Travailler au Grand Quartier général des forces terrestres en 1939-1940 », *Revue Historique des Armées, Les sièges de l'autorité militaire*, n° 248, 3^{ème} trimestre 2007, p. 71-81.

GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, 341 p.

GIRARDET Raoul, *La crise militaire française : 1945-1962, aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, Armand Colin, 1964, 235 p.

GORCE Paul Marie de la, *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963, 708 p.

LE BEGUEC Gilles, « Amiraux et généraux au parlement (1899-1940) », Olivier FORCADE, Eric DUHAMEL et Philippe VIAL (dir.), *Militaires en République, 1870-1962, les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Colloque international, Paris, 4-6 avril 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 325-336.

MASSON Philippe, *Histoire de l'armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, 2002 (1^{ère} édition ,1999), 507 p.

MONTEIL Vincent, *Les Officiers*, Paris, Seuil, 1958, 191 p.

NOBECOURT Jacques, *Une histoire politique de l'armée, Tome 1, 1919-1942, De Pétain à Pétain*, Paris, Seuil, 1967, 333 p.

PERROT Francis, *Les généraux ministres de la guerre, 1871-1924*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Bernard Lachaise, Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne, 2009, 954 p.

PLANCHAIS Jean, *Une histoire politique de l'armée, Tome II, de De Gaulle à De Gaulle (1940-1967)*, Paris, Seuil, 1967, 383 p.

SANSON Rosemonde, « L'alliance républicaine démocratique et les militaires », Olivier FORCADE, Eric DUHAMEL et Philippe VIAL (dir.), *Militaires en République, 1870-1962, les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Colloque international, Paris, 4-6 avril 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 387-394.

VIAL Philippe, « La genèse du poste de chef d'état-major des armées : entre nécessité et inquiétude, de la veille de la Première Guerre mondiale à la fin de la guerre d'Algérie », *Revue Historique des Armées, Les sièges de l'autorité militaire*, n° 248, 3^{ème} trimestre 2007, p. 29-41.

Vial Philippe, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, Thèse d'histoire, Université de Paris Panthéon Sorbonne, sous la direction de Robert Frank, 2008, 1213 p.

VERNET Jacques, *Le réarmement et la réorganisation de l'armée de terre française : 1943-1946*, Paris, Château de Vincennes, 1980, 241 p. (édition de la thèse de 3^{ème} cycle, université de Montpellier III, 387 p.)

Les armées françaises pendant la Seconde Guerre mondiale : colloque organisé par l'Ecole nationale supérieure des Techniques et l'Institut d'Histoire des Conflits contemporains, 7-10 mai 1985, Paris IHCC, 1986, 458 p.

Le corps des officiers (France et international) : recrutement, formation, valeurs.

BODIN Jérôme, *Les officiers grandeurs et misère, 1936-1991*, Perrin 1992, 573 p.

BOULEGUE Jean, « De l'ordre militaire aux forces républicaines : deux siècles d'intégration de l'Armée dans la société française », André THIÉBLEMONT (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 261-288.

BONIFACE Xavier (dir.), *Du sentiment de l'honneur à la Légion d'Honneur*, colloque de Boulogne-sur-mer des 17-18 mai 2004, Paris, Société d'histoire des ordres et décorations, 2005, 345 p.

BROWNING Christopher, *Des hommes ordinaires : le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Paris, Les Belles lettres, 1994, (2^{ème} édition 2002), 332 p.

CARLES Pierre (Colonel, e.r), « L'officier de 1920 à nos jours », Claude CROUBOIS (dir.), *L'Officier français des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angely, Editions Bordessoules, 1987, p.333-414.

CROUBOIS Claude (dir.), *L'Officier français des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angely, Editions Bordessoules, 1987, 429 p.

DOGAN Mattei, « Les officiers dans la carrière politique de Mac Mahon au général de Gaulle », *Revue française de sociologie*, 1961,a. 2, p. 88 à 99.

FEBVRE Lucien, « *Honneur et patrie* ». *Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Paris, Pocket, 2001, 378 p.

SERMAN William, *Les origines des officiers français 1848-1870*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, 406 p.

SERMAN William, *Les officiers français dans la Nation*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, 281 p.

SERVIER Marie Berthe, « La symbolique militaire comme langage », André THIÉBLEMONT (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 127 - 162.

SOURBIER-PINTER Line, *Au-delà des armes. Le sens des traditions militaires*, Paris, Imprimerie nationale, 2001, 186 p.

SOURBIER-PINTER Line, *Les militaires*, Paris, Le cavalier bleu, 2003, 124 p.

THIÈBLEMONT André, « Les paraitre symboliques et rituels des militaires en public. », André THIÈBLEMONT (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 163-210.

THIÈBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 339 p.

Formation initiale de l'officier français de 1800 à nos jours : études de cas, Paris, ADDIM, 1999, 221 p.

L'armée (terre et air) et Vichy.

ABZAC-EPEZY CLAUDE d', « Les officiers de l'armée de l'Air en 1945, portrait statistique de la génération de la guerre », *Revue Historique des Armées*, n°199, juin 1995, p. 52-64.

ABZAC-EPEZY Claude d', « L'armée de l'Air française et Mers el-Kébir », *Revue Historique des Armées*, n°202, mars 1996, p. 87-96.

ABZAC-EPEZY Claude d', *L'armée de l'air de Vichy, 1940-1944*, Service Historique de la Marine, Vincennes, 1997, 732 p. (version abrégée, *L'armée de l'air des années noires, Vichy 1940-1944*, Paris, Economica, 1998, 412 p.)

ABZAC-EPEZY Claude d', « Vichystes ou résistants, quelques itinéraires militaires », *Guerres mondiales*, 1998, a.48, n°192, p. 133-149.

ABZAC-EPEZY Claude d', « A la recherche des officiers de 1940 : entretien avec le professeur R. O Paxton », *Revue Historique des Armées*, n°2, 2000, p. 109-117.

ABZAC-EPEZY Claude d', « Les militaires en politique : l'exemple de Vichy », *Armée et pouvoir en Allemagne et en France aux XIX^e et XX^e siècles*, cahiers du CEHD, n° 26, 2006, p. 79-94.

FACON Patrick, *L'armée de l'air de la victoire, 1942-1945*, Economica, 2000, 235 p.

PAXTON Robert Oliver, *L'armée de Vichy, le corps des officiers français 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2004, 586 p.

PERNOD François, « Les F.A.F.L, une étude de motivation », *Revue Historique des Armées*, n°2, 1990, p. 114-124.

La Seconde Guerre mondiale.

Histoire générale

Dictionnaires.

AZEMA Jean-Pierre, BEDARIDA François, *1938-1948 ; les années de tourmente. De Munich à Prague : dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1 135 p.

LELEU Jean-Luc, PASSERA Françoise, QUELLIEN Jean, DAEFFLER Michel, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale. Atlas historique*, Paris, Fayard/Ministère de la Défense, 2010, 333 p.

MASSON Philippe, *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*, 3 vol, Paris, 1992.

Ouvrages, articles et travaux.

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'an 40, Tome 1 La guerre oui ou non ? Tome 2 Ouvriers et soldats*, Paris, Gallimard, 1990, 647 et 740 p.

DURAND Yves, *Histoire générale de la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Editions Complexe, 1997, 988 p.

DURAND Yves, *La France dans la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin, 3^{ème} édition, 2003, 191 p.

KASPI André, *La Deuxième guerre mondiale. Chronologie commentée*, Paris, 1995, Editions Complexe, 577 p.

LEFRANC Pierre, *La France dans la guerre : 1940-1945, jour après jour*, Paris, Plon, 1990, 719 p.

MASSON Philippe, *La Seconde Guerre mondiale : stratégies, moyens controverses*, Paris, Tallandier, 2003, 796 p

VAÏSSE Maurice, MARTENS Stefen (dir.), *Frankreich und Deutschland im Krieg (November 1942-Herbst 1944) : Okkupation, Kollaboration, Résistance : Akten des deutsch-französischen Kolloquiums, La France et l'Allemagne en guerre (novembre 1942-automne 1944), Occupation, collaboration, Résistance*, Bonn, Bouvier, 2000, 944 p.

La défaite de 1940.

ABZAC-EPEZY Claude d', « Le haut commandement des forces terrestres en 1939-1940, échec d'une organisation ou échec des hommes », *Les Cahiers de Mars*, n° 188, « Organisation du commandement » 2e trimestre 2006, p.116-119.

ALARY Eric, *L'exode, un drame oublié*, Paris, Perrin, 2010, 465 p.

ALLORANT Pierre, CASTAGNEZ Noëlline, PROST Antoine (dir.), *Le moment 1940. Effondrement national et réalités locales*, colloque international d'Orléans, des 18-19 novembre 2010, Paris, Editions Pepper-L'Harmattan, 2012, 290 p.

ARZALIER Jean-Jacques, « La campagne de mai-juin 1940. Les pertes ? », Christine Levisse-Touzé (dir.), *La campagne de 1940*, actes du colloque 16-18 novembre 2000, Paris, Tallandier, 2001, p. 427-447.

AZEMA Jean-Pierre, *1940, l'année noire*, Paris, Fayard, 2010, 477 p. (réédition augmentée de l'ouvrage, *1940, l'année terrible*, Paris, Seuil, 1990, 380 p.)

BLOCH Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, Folio, 1990 (1^{ère} édition 1946), 328 p.

BROWN David, *The road to Oran. Anglo-French Naval Relations September 1939-July 1940*, London and New York, Frank Cass, 2004, 216 p.

FRIESER Karl-Heinz, *Le mythe de la guerre-éclair. La campagne de l'ouest de 1940*, Paris, Belin, 2003, 480 p.

LEVISSE-TOUZÉ Christine, (dir.), *La campagne de 1940*, colloque des 16-18 novembre 2000, Paris, Tallandier, 2001, 585 p.

ROUSSEL Eric, *Le naufrage, 16 juin 1940*, Paris, Gallimard, Collection Les journées qui ont fait la France, 2009, 266 p.

SARMANT Thierry, GARÇON Ségolène, (dir.), *Gouvernement et haut commandement au déclin de la III^e République*, Paris, Editions du CTHS, 2009, 186 p.

VANWELKENHUYZEN Jean, *1940, pleins feux sur un désastre*, Bruxelles, Editions Racine, 1995, 478 p.

La Marine française et la Seconde Guerre mondiale.

ANTIER Jean Jacques, *Le sabordage de la flotte française à Toulon*, Paris, Editions de la Cité, 1986, 144 p.

AUPHAN Paul, MORDAL Jacques, *La Marine française dans la Seconde Guerre mondiale*, Genève, Editions Famot, 1978, (1^{ère} édition Hachette, 1958), 544 p.

BELOT Raymond de (C.A), *La marine française pendant la campagne 1939-1940*, Paris, Plon, 1954, 318 p.

BUSSIERE Maurice *Réquisitions militaires françaises de navires pendant la Seconde Guerre mondiale : de la réquisition au contrat conclu sous réquisition*, 1956, 440 p.

CATHERINE Jean-Claude, « Face à la Kriegsmarine : marins et personnels d'arsenaux à Lorient, Brest et Wiesbaden », *Revue Historique des Armées*, n°2, 1994, p. 88-110.

CHATELLE Jacques (C.A), « La marine française en 1939-1940 », *Revue Historique des Armées*, n°168, septembre 1987, p. 63-73.

DARRIEUS Henri (AI), QUEGUIGNIER Jean (CV), *Historique de la marine française novembre 1942-aout 1945*, Saint Malo, L'ancre de Marine 1994, 335 p.

DARRIEUS Henri (AI), QUEGUIGNIER Jean (CV), *Historique de la marine française : 1922-1942*, Saint-Malo, Editions l'Ancre de Marine, 1996, 385 p.

GABRIE Jean (VAE), *Les marines de guerre : 1935-1945*, Service Historique de la Marine, 1994, 129 p.

GRANIER Hubert (CA 2^{ème} section), *Histoire des marins français, la 2^{ème} Guerre mondiale et les premières révoltes dans l'Empire, 1940-1945*, Rennes, Marines éditions, 2008, 559 p.

HECKSTALL-SMITH Anthony, *La flotte convoitée*, Paris, Presses de la Cité, 1964, 280 p.

HUAN Claude, « La marine française dans la guerre (1943) », *Revue Historique des Armées*, septembre 1992, n° 188, p. 115-124.

KAMMERER Albert, *La passion de la flotte française*, Paris, Fayard 1951, 572 p.

KOWARK Hannsjörg, *Hitler et la flotte française : Toulon 1940-1944*, Nantes, Marines, 1998, 192 p.

MASSON Philippe, *La marine française et la guerre 1939-1945*, Paris, Tallandier, 2000, 539 p.

MORDAL Jacques, *La Marine à l'épreuve, de l'armistice de 1940 au procès Auphan*, Paris, Plon, 1956, 250 p.

NOGUERES Henri, *Le suicide de la flotte française à Toulon*, Paris, Robert Laffont, 1961, 327 p.

VARILLON Pierre, *Le sabordage de la Flotte, Toulon, 27 novembre 1942*, Paris, Amiot-Dumont, 1954, 295 p.

VILLENEUVE Antoine, *La Marine au pouvoir : le rôle politique des officiers de marine pendant le régime de Vichy, 1940-1942*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Marie Mayeur, Université Paris IV Sorbonne, 1985, 162 p.

La Marine et les opérations militaires

ANTIER Jean-Jacques, *Les grandes batailles navales de la Seconde Guerre mondiale, Tome 1 : le drame de la Marine française, Tome 2 : sur toutes les mers du monde*, Paris, Omnibus, 2000, 1329 et 1212 p.

La campagne de 1939-1940.

BETHEGNIES Robert, *Le sacrifice de Dunkerque*, Lille, Yves DEMAILLY éditeur, 1947, 326 p.

BLANCKAERT Serge, *L'inférieure bataille de Dunkerque : mai-juin 1940*, Editions le Phare, 116 p.

CAUZE DE NAZELLE Marc-Antoine, « D'une réussite inespérée à la rupture franco-britannique : la participation de la Marine à la bataille de Dunkerque en mai 1940 », *La campagne de 1940*, Christine Levisse-Touzé (dir.), colloque des 16-18 novembre 2000, Paris, Tallandier, 2001, p. 240-260.

CRAS Hervé (alias Jacques Mordal), *Dunkerque*, Paris, Editions France-Empire, 1968, 539 p.

DELPLA François, *La ruse nazie, Dunkerque 24 mai 1940*, Paris, Editions France-Empire, 1997, 312 p.

LASTERLE Philippe, « Autopsie d'un exode maritime : l'évacuation des ports par la Marine », , Christine Levisse-Touzé (dir.), *La campagne de 1940*, actes du colloque des 16-18 novembre 2000, Paris, Tallandier, 2001, p. 261-285.

PALSKY Gilles, *La marine en guerre de septembre 1939 à juin 1940, Essai de synthèse sur le rôle de la marine française pendant le second conflit mondial*. Mémoire rédigé au Service Historique de la Marine, sous la direction de Philippe Masson, 1984, 203 p.

Mers el-Kébir.

ANTIER Jean-Jacques, *Le drame de Mers el-Kébir*, 1940, Paris, Presses de la Cité, 1990, 391 p.

BELTJENS François, *Mers el-Kébir : 3 juillet 1940 exécution ou bataille perdue*, Paris, Godefroy de Bouillon, 2000, 325 p.

BELTJENS François, « l'affaire de Mers el-Kébir : l'appareillage des bâtiments français », *Revue maritime*, n°460, 2001, p. 89-97.

COUTAU-BEGARIE Hervé, HUAN Claude, *Mers el-Kébir, 1940. La rupture franco-britannique*, Paris, Economica, 1994, 257 p.

JACQUET Bernard, « Catapult : l'opération dont les amiraux britanniques ne voulaient pas », *La revue maritime*, mai 2000, n°456,

LE HIR Martial, *Mers el-Kébir et Catapult, Les marins de l'oubli*, Rennes, Editions Marines, , 2008, 542 p.

LORMIER Dominique, *Mers el-Kébir*, Paris, Calman Lévy, 2007, 190 p.

ROCHAS Yves, *Vérités interdites, Mers el-Kébir, juillet 1940*, Paris, Les Editions de l'Officine, 2009, 580 p.

ROY Jules, *Mers el-Kébir, une affaire d'honneur*, Paris, Plon, 1983, 448 p.

VARILLON Pierre, *Mers el-Kébir*, Paris, Amiot-Dumont, 1949, 231 p.

Dakar

BOUCHINET-SERREULES Claude, SCHLUMBERGER Etienne, « 23 septembre 1940 : Dakar », *Espoir, Revue de l'Institut Charles de Gaulle*, n°73, décembre 1990.

COUTAU-BEGARIE Hervé, HUAN Claude, *Dakar 1940 : la bataille fratricide*, Paris, Economica, 2004, 256 p.

DESJARDIN Capitaine, « De Gaulle devant Dakar », *Espoir. Revue de l'Institut Charles de Gaulle*, n°49, décembre 1984.

SEGRETAIN Henri-Dominique *De Gaulle en échec, Dakar, 1940*, collection du cinquantenaire, Michel Fontaine Editeur, 1990, 470 p.

MORDAL Jacques, *La bataille de Dakar*, Paris, Editions Ozanne, 1956, 317 p.

Koh Chang

GOSA Pierre, *Le conflit franco-thaïlandais de 1940-1941. La victoire de Koh Chang*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 2008, 172 p.

Le débarquement de 1942

GUERARD Jérôme, *Vichy et Alger face au débarquement d'Afrique du Nord 8-13 novembre 1942*, mémoire de maîtrise, Paris IV Sorbonne, 1987,

KAMMERER Albert, *Du débarquement africain au meurtre de Darlan*, Paris, Flammarion, 1949, 728 p.

Histoire de Vichy et de l'Occupation

La France de Vichy : généralités.

Dictionnaires.

COINET Jean-Paul et Michèle (dir.), *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Tallandier, 2000, 732 p.

OFFICE OF STRATEGIC SERVICES, RESEARCH AND ANALYSIS BRANCH, *A selected Who's Who in Vichy France, June 1940-August 1944*, octobre 1944.

WISTRICH Robert, REHORK Joachim, WEISS Herman, *Wer war wer im dritten Reich : ein biographischer Lexicon : Anhänger, Mitläufer, Gegner aus Politik, Wirtschaft, Militär, Kunst und Wissenschaft*, Frankfurt, Fischer, 1993, 398 p.

Ouvrages, articles et travaux.

ALARY Eric, *La ligne de démarcation*, Paris, Le Grand Livre du Mois, 2003, 432 p.

ARNAUD Patrice, *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie 1942-1945*, Paris, CNRS Editions, 2010, 592 p.

- ARON Robert, *Histoire de Vichy*, Paris, Fayard, Collection. Les grandes études contemporaines, 1960, 787 p.
- AZEMA Jean-Pierre, BEDARIDA François (dir.), *Vichy et les Français*, actes du colloque des 11- 13 juin 1990, IHTP, CNRS, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e siècle, 1992, 789 p.
- AZEMA Jean-Pierre, BEDARIDA François, *La France des années noires Tome 1 : de la défaite à Vichy ; Tome 2 : de l'occupation à la Libération*, Paris, Seuil, 1993, 536 et 537 p.
- AZEMA Jean-Pierre, WIEVIORKA Olivier, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 2000, 374 p.
- AZEMA Jean-Pierre, *De Munich à la Libération, 1938-1944*, Paris, Seuil, Points Nouvelle histoire de la France contemporaine, n°14, 2002, 2^{ème} édition, 408 p. (1^{ère} édition 1979).
- BRISSAUD André, ARON Robert, *La dernière année de Vichy, (1943-1944)*, Paris, Perrin, 1965, 587 p.
- COINTET Michèle, *Vichy capitale 1940-1944*, Paris, Perrin, Vérités et légendes, 1993, 299 p.
- COINTET Michèle, *Nouvelle histoire de Vichy*, Paris, Fayard, 2011, 799 p.
- COINTET Jean-Paul, *Histoire de Vichy*, Paris, Plon, 1996, 358 p.
- FISHMAN Sarah, LEE DOWNS Laura, SINANOGLU Ioannis, SMITH Leonard V., ZARETSKY Robert (dir.), *La France sous Vichy. Autour de Robert O. Paxton*, Paris/Bruxelles, IHTP-CNRS/Complexe, Collection « Histoire du temps présent », 2004, 321 p.
- FLORENTIN Eddy, *L'invasion de la zone libre*, Paris, Perrin, Collection Tempus, édition revue et corrigée 2010, (1^{ère} édition, Perrin, 2000), 575 p.
- GEIGER Wolfgang, *L'image de la France dans l'Allemagne nazie 1933-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, 412 p.
- JACKSON Julian, *La France sous l'Occupation 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2004, 853 p.
- KRAUTKRAMER Elmar, *Vichy-Alger 1940-1942 le chemin de la France au tournant de la guerre*, Paris, Economica, 1992, 434 p.
- LABORIE Pierre, *L'opinion française sous Vichy, les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, Paris, Seuil, 2^{ème} édition Points Histoire, 2001, (1^{ère} édition, 1990), 406 p.
- LABORIE Pierre, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération* Paris, Seuil, Points Histoire, 2003, (1^{ère} édition, Paris, Desclée de Brouwer, 2001), 288 p.
- MEYRAN Régis, « Vichy ou la face cachée de la République », *Homme, Revue française d'anthropologie*, 2001, n°160, p. 177-184.
- MICHEL Henri, *Pétain, Laval, Darlan, trois politiques ?*, Paris, Flammarion, 1972, 184 p.
- MURACCIOLE Jean-François, *La France contemporaine. La France pendant la Seconde Guerre mondiale : de la défaite à la libération : la Drôle de guerre, la défaite, Vichy et la collaboration, les lois antisémites, la Résistance, la Libération*, Paris, Librairie générale française, 2002, 542 p.

PAXTON Robert Oliver, *La France de Vichy*, Paris, Seuil, Points, Histoire, 1997, (première édition 1973), 475 p.

IHTP, CNRS, *Autour de R.O Paxton, La France de Vichy*, Paris, Editions Complexe, 2004, 321 p.

L'Etat français : idéologie, ses institutions, son administration, ses relais.

ARZAKANIAN Marina, « De Gaulle vu par Vichy (1940-1942) », *Revue Historique des Armées*, 1996, n°3, p. 3-7.

BARBAS Jean-Claude, « L'idée de patrie et de nation dans le discours de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, (juin 1940-août 1944) », *Guerres mondiales*, Paris, 1995, a.45, n°177, p. 31-61.

BARRAL Pierre, « Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy », *Revue française de science politique*, 24^{ème} année, n° 5, 1974, p. 911-939.

BARUCH Marc Olivier, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940-1944*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e siècle, 737 p.

BLAUDEAU Lionel, *Les ministres et les membres des cabinets ministériels du gouvernement de Vichy*, mémoire de DEA de sociologie Politique, Paris I Panthéon Sorbonne, sous la direction de Pierre Birnbaum, 1986, 105 p.

CARRÉ DE MALBERG Nathalie, « Les fonctionnaires (civils) sous Vichy : essai historiographique », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, septembre-octobre 2007, n°02, <http://www.histoire-politique.fr/index2.php?numero=02&rub=pistes&item=6>, consulté le 04 novembre 2010.

CATOIRE Maurice, *La direction des services de l'armistice*, Paris, Berger-Levrault, 1955, 102 p.

COHEN Antonin, « Vers la révolution communautaire. Rencontres de la troisième voie au temps de l'ordre nouveau », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 51-2, avril-juin 2004, p. 141-161.

COHEN Antonin, *De Vichy à la communauté européenne*, Paris, PUF, 2012, 447 p.

COINET Jean-Paul, *La Légion Française des Combattants 1940-1944, la tentation du fascisme*, Albin Michel, 1995, 485 p.

COINET Michèle, *Le Conseil national de Vichy, vie politique et réforme de l'Etat en régime autoritaire, 1940-1944*, Paris, Aux amateurs de Livres, 1989, 483 p.

COINET-LABROUSSE Michèle, *Pétain et les Français, : 1940-1951*, Paris, Perrin, 2002, 321 p.

COTILLON Jérôme, *Le rôle politique du cabinet civil du maréchal Pétain (1940-1944) : composition, fonctionnement, évolution*, mémoire de DEA, sous la direction de Serge Berstein, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2000, 253 p.

COTILLON Jérôme, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, n°8, <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=08&rub=dossier&item=82>, consulté le 14 septembre 2009.

DALISSON Rémi, *Les fêtes du Maréchal, Propagande et imaginaire dans la France de Vichy*, Paris, Tallandier, 2007, 512 p.

FACON Patrick, PERNOT François, *Vichy-Londres-Alger, 1940-1944 : l'Etat français*, Paris, Pygmalion, 1998, 395 p.

FAURE Christian, ORY Pascal, *Le projet culturel de Vichy : folklore et Révolution nationale 1940-1944*, Presses universitaire de Lyon, 1989, 335 p.

FORO Philippe, *L'antigaullisme : réalités et représentations, 1940-1953*, Paris, H. Champion, 2003, 425 p.

GASPARD Françoise, GRUNBERG Gérard, « Les titulaires de la francisque gallique », *Le gouvernement de Vichy 1940-1942, institutions et politiques : colloque sur le gouvernement de Vichy et la Révolution nationale, 1940-1942*, Paris, 6-7 mars 1970, extraits des rapports et débats, Paris, Armand Colin, Fondation Nationale de Sciences politiques, 1972, p. 71-85.

GULLON Jean-Marie, « La Légion française des combattants, ou comment comprendre la France de Vichy », *Annales du Midi*, tome 116, n° 245, janvier-mars 2004, p. 5-24.

LAMBERT Pierre-Philippe, LE MAREC Gérard, *Organisations, mouvements et unités de l'Etat français*, Paris, Jacques Grancher, 1992, 266 p.

LASTERLE Philippe, « Les officiers de marine, préfets par gros temps », *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la défense de 1800 à nos jours*, colloque des 29-30 septembre 2000, Editions Bruylant, 2001, p. 325-352.

MARTINEZ Gilles, « Comment les libéraux sont arrivés à Vichy. Etude d'un parcours paradoxal », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1999, tome 46, juillet-septembre, p. 571-590.

MASSOT Jean, « Le conseil d'Etat et le régime de Vichy ». *La revue administrative*, 1998, a . 51, n° spécial, Le conseil d'Etat et les changements de régime politique, p. 28-45.

MASSOT Jean, « Le conseil d'Etat et le régime de Vichy », *Vingtième siècle*, 1998, n°58, p. 83-99.

NOIRIEL Gérard, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette, 1999, 335 p.

ORY Pascal, *La France allemande (1933-1945) : paroles françaises*, Paris, Gallimard, 1995, 371 p.

TALIANO-DES GARETS Françoise (dir.), *Villes et culture sous l'occupation. Expériences françaises et perspectives comparées*, Paris, Armand Colin//recherches, 2012, 358 p.

WORMSER Olivier, *Les origines doctrinales de la Révolution nationale ». Vichy : 10 juillet 1940-31 mars 1941*, Paris, Plon, 1971, 276 p.

YAGIL Limoré, « *L'homme nouveau » et la Révolution nationale de Vichy (1940-1944) : étude du régime, de son idéologie et de ses pratiques*, thèse doctorat histoire, Paris, IEP, 1992, Paris 1992. Publiée sous le titre « *L'homme nouveau » et la Révolution nationale de Vichy (1940-1944)* Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1997, 382 p.

YAGIL Limoré, « La propagande et la formation de l'homme nouveau sous Vichy », *Guerres Mondiales*, Paris, 1995, a.45, n°180, p. 107-129.

YAGIL Limoré, « Le mouvement « Redressement de la France », et la Révolution Nationale, de Vichy », *Guerres mondiales*, 2000, a.50, n° 197, p. 129-147.

La Documentation française, *Images de la France de Vichy 1940-1944 : images asservies et images rebelles*, 1988, 257 p.

Le gouvernement de Vichy, 1940-1942 : institutions et politiques, colloque sur le gouvernement de Vichy et la Révolution nationale, 1940-1942, Paris, 6-7 mars 1970, extraits des rapports et débats, Paris, Armand Colin, Fondation Nationale de Sciences politiques, 1972, 372 p.

La collaboration.

Dictionnaires.

VENNER Dominique « Dictionnaires des acteurs, partis et journaux », *Histoire de la collaboration*, Paris, Pygmalion, Gérard Watelet, 2000, p. 529-696.

Ouvrages, articles et travaux.

ABZAC-EPEZY Claude d', « Le gouvernement de Vichy et la collaboration militaire : enjeux et limites », *Les politiques extérieures de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.1. Relations internationales*, 2001, n°107, p. 303-321.

BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris, Seuil, Points histoire, 1995, 560 p.

GIOLITTO Pierre, *Volontaires français sous l'uniforme allemand*, Paris, Perrin, Collection Tempus, 2007, 551 p.

JÄCKEL Eberhard, *La France dans l'Europe d'Hitler*, Paris, 1968, 554 p.

LAMBERT Pierre-Philippe, LE MAREC Gérard, *Partis et mouvements de la collaboration*, Paris, 1940-1944, Paris, Jacques Grancher, 1993, 257 p.

LAMBERT Pierre Philippe, LE MAREC Gérard, *Les Français sous le casque allemand, Europe 1941-1945*, Ed Grancher, 1994, 252 p.

ORY Pascal, *Les collaborateurs 1940-1945*, Paris, Seuil, Points Histoire, 2^{ème} édition, 1980, 331 p.

PLAIT Antoine, « La LVF 1941-1944 : collaboration militaire vouée à l'échec », *Revue Historique des Armées*, 1997, n°2, p. 47-56.

RAJSFUS Maurice, *La police de Vichy : les forces de l'ordre françaises au service de la gestapo, 1940-1944*, Paris, Cherche-Midi Editeur, 1995, 286 p.

ROUSSO Henry, *Pétain et la fin de la collaboration : Sigmaringen, 1944-1945*, Bruxelles, Complexe, 441 p.

Les collabos, Paris, Fayard, Collection Pluriel/l'histoire, 2011, 401 p.

L'économie.

BERNARDI Philippe, « Corporations : une invention de Vichy », *L'histoire*, n°368, octobre 2011, p. 62-65.

BORIES-SAWALA Helga Elisabeth, *Dans la gueule du loup. Les français requis du travail en Allemagne*, Presses Universitaires du Septentrion, 2010, 387 p.

GARNIER B., QUELLIEN Jean avec la collaboration de PASSERA Françoise, (textes rassemblés et édités par) *La main-d'œuvre française exploitée par le IIIe Reich*, colloque international des 13-15 décembre 2001 organisé par le Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, Caen, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, 2003, 704 p.

JOLY Hervé (dir.), *L'économie de la zone non occupée 1940-1942*, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2007, 375 p.

LACROIX-RIZ Annie, *Industries et banques français sous l'Occupation*, Paris, Armand Colin, 2013 (1^{ère} édition 1999), 815 p.

MARGAIRAZ Michel, *L'Etat, les finances et l'économie, 1932-1952. Histoire d'une conversion*, Tome I-II, Paris, Ministère de l'économie et du Budget, 1991, 1456 p.

MARGAIRAZ Michel, ROUSSO Henry, « Vichy, la guerre et les entreprises », *Histoire, économie et société*, 1992, n°3, Stratégies industrielles sous l'Occupation, p. 337-367.

MARGAIRAZ Michel, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@politique. Politique, culture, société* n°9, septembre-décembre 2009, consulté le 10 septembre 2013.

PERRENOUD Marc, « Les relations économiques de la Suisse avec la zone non occupée de la France », Hervé JOLY (dir.) *L'économie de la zone non occupée 1940-1942*, table ronde du Groupement de Recherche du CNRS « Les entreprises françaises sous l'occupation des 13-14 octobre 2005, Paris, CTHS, 2007, p. 81- 116.

QUELLIEN Jean, « Les travailleurs forcés en Allemagne : essai d'approche statistique », *La main-d'œuvre française exploitée par le IIIe Reich*, B. GARNIER, Jean QUELLIEN avec la collaboration de Françoise PASSERA, (textes rassemblés et édités par), colloque international

des 13-15 décembre 2001 organisé par le Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, Caen, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, 2003, p. 67-84

Les Eglises

Dictionnaires

POUJOL Jacques, *Protestants dans la France en guerre : 1939-1945, Dictionnaire thématique et biographique*, Paris Editions de Paris Max Chateil, 2000, 301 p.

Ouvrages, articles et travaux

APPOLIS Emile, « Un organe protestant et royaliste sous le gouvernement de Vichy : Sully(octobre 1942-juin 1944) », *Quatre vingt sixième congrès national de sociétés savantes*, 1961, p. 195-203.

BOULET François, « Les préfets protestants 1940-1944 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 2008, n°154/4, p. 549-574.

CABANEL Patrick, *Juifs et protestants en France, Les affinités électives XVI-XXI^e siècles*, Paris, Fayard, 2004, 351 p.

CABANEL Patrick, *Histoire des protestants en France (XVI^e-XXI^e siècle)*, Paris, Fayard, 2012, 1 502 p.

CLEMENT Jean-Louis, *La collaboration des évêques 1920-1945*, Paris, les Indes savantes, 2011, 275 p.

COINET Michèle, *L'Eglise sous Vichy 1940-1945 : la repentance en question*, Paris, Perrin, 1998, 404 p.

DARGENT Claude, *Les protestants en France aujourd'hui*, Paris, Payot, 2005, 350 p.

DAVIE Grace « Protestants de droite et Action française au temps de la condamnation, » *Etudes maurassiennes*, tome 5, 1986, p. 169-180.

DAVIE Grace *Right wings politics among french protestants (1900-1944), with special reference to the association Sully*, doctorat de la London School of Economics, 1975, 325 p .

DAVIE Grace, « L'extrême-droite protestante », *Protestants français pendant la Seconde Guerre mondiale*, André ENCREVÉ et Jacques POUJOL (dir.), colloque de Paris, Palais du Luxembourg, 19-21 novembre 1992, supplément au *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1994, 3, p. 91-104.

DUQUESNE Jacques, *Les catholiques sous l'Occupation Paris*, Seuil, Points, 1996, nouvelle édition revue et augmentée (1^{ère} édition Grasset, 1966), 502 p.

ENCREVÉ André et POUJOL Jacques (dir.) *Protestants français pendant la Seconde Guerre mondiale*, colloque de Paris, Palais du Luxembourg, 19-21 novembre 1992, supplément au *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1994, 3, 737 p.

FREYCHET YVES, « Sully (1933-1944) Analyse politique d'un périodique protestant et monarchiste », *Protestants français pendant la Seconde Guerre mondiale*, André ENCREVÉ et Jacques POUJOL (dir.), colloque de Paris, Palais du Luxembourg, 19-21 novembre 1992, supplément au *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1994, 3, p. 469-478.

HEBDING Rémy, *Le protestantisme et la politique : loi et dissidence*, Genève, Labor et fides, 2006, 143 p.

HERMET Guy, « Les fonctions politiques des organisations religieuses dans les régimes à pluralisme limité », *Revue française de science politique*, 1973, volume 23, n°3, p. 439-472.

JEANNERET Roland, « Noël Vesper », *Protestants français pendant la Seconde Guerre mondiale*, André ENCREVÉ et Jacques POUJOL (dir.), colloque de Paris, Palais du Luxembourg, 19-21 novembre 1992, supplément au *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1994, 3, p 479-489.

PACTEAU Séverine, « Les solidarités entre juifs et protestants en France aux XIX^e et XX^e siècles », Guillaume Pierre (dir.), *Les solidarités. Le lien social dans tous ses états*, Pessac, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2001, p. 301-309.

PONS André, « La pensée politique de Noel Vesper », *Protestants français pendant la Seconde Guerre mondiale*, ENCREVÉ André et POUJOL Jacques (dir.), Colloque de Paris, Palais du Luxembourg, 19-21 novembre 1992, supplément au *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1994, 3, p 491-495.

YAGIL Limore, *Chrétiens et Juifs sous Vichy 1940-1944 : sauvetage et désobéissance civile*, Paris, Edition Le Cerf, 2005.

« Les protestants français pendant la Seconde Guerre mondiale », colloque de Paris, Palais du Luxembourg, 19-21 novembre 1992, *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1994, t. 140, juillet-septembre, supplément au n°3, 737 p.

La politique de répression.

Dictionnaires

AUBOUIN Michel, TEYSSIER Arnaud, TULARD Jean, *Histoire et dictionnaire de la police du moyen-âge à nos jours*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 2005, 1 059 p.

FAUCHET Jean-André, *Dictionnaire historique des francs-maçons*, Paris, Perrin, 1987, 438 p.

LIGOU Daniel (dir.), *Dictionnaire universel de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Edition de Navarre, Edition du Prisme, 2 volumes, 1974, 1 398 p.

Ouvrages, articles et travaux

AIOLFI Xavier, *La garde personnelle du chef de l'Etat, 1940-1944*, Paris, Gazette des Uniformes Nouvelles Editions Latines, 1999, 158 p.

AZEMA, Jean-Pierre, « Les premières victimes de Pétain », *L'Histoire*, n°256, 2001, p. 70-74.

BANCAUD Alain, *La Haute Magistrature française entre politique et sacerdoce ou le culte des vertus moyennes*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1993.

BANCAUD Alain, « La haute magistrature sous Vichy », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°49, janvier-mars 1996, p. 45-62.

BANCAUD Alain, « La cour d'assises pendant le régime de Vichy : une juridiction politiquement encombrante ? », *La cour d'assises, bilan d'un héritage démocratique*, Paris, AFHJ/La documentation française, collection « histoire de la Justice, 2001, p. 53-64.

BANCAUD Alain, *Une exception ordinaire, la magistrature en France, 1930-1950*, Paris, Gallimard, 2002.

BARUCH Marc Olivier, DUCLERT Vincent (dir.), *Justice politique et République, de l'Affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Editions Complexe, Paris, IHTP-CNRS, 2002, 266 p.

BERLIÈRE Jean-Marc, « L'impossible police parisienne. La pérennité de la préfecture de police, problèmes et enjeux », *Politix* n°21, 1993/1, p. 25-31.

BERLIÈRE Jean-Marc, *Le monde des polices en France, XIX^{ème} et XX^{ème} Siècles*, Bruxelles, Editions Complexe, 1996

BERLIÈRE Jean-Marc, PESCHANSKI Denis, *La Police française, 1930-1950 : entre bouleversement et permanence*, Paris, la Documentation française, 2000, 324 p.

BERLIÈRE Jean-Marc, CHABRUN Laurent, *Les policiers français sous l'Occupation*, Paris, Perrin, 2001, 390 p.

BERLIÈRE Jean-Marc et LIAIGRE Franck, *Le sang des communistes. Les bataillons de la jeunesse dans la lutte armée, automne 1941*, Paris, Fayard, 2004, 415 p.

BERLIÈRE Jean-Marc, « Les polices de l'Etat français : genèse et construction d'un appareil répressif », Bernard GARNIER, Jean-luc LELEU, Jean QUELLIEN (dir.), *La répression en France 1940- 1945*, colloque international des 8-10 décembre 2005, Mémorial de Caen, Condé-sur-Noireau, Publications du Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, 2007, p. 107-127.

BERLIÈRE Jean-Marc LEVY René, *Histoire des polices en France. De l'Ancien régime à nos jours*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011, 768 p.

BOTREL Lucien *Histoire de la Franc-Maçonnerie sous l'occupation 1940-1945*, Paris, Détrad, 1988, 163 p.

BREDIN Jean-Denis, *Un tribunal au garde-à-vous : le procès de Pierre Mendès France, 9 mai 1941*, Paris, Hachette 2004, 306 p.

CARROT Georges, *Le maintien de l'ordre en France au XX^e Siècle*, Paris, Editions Veyrier, 1990.

CASTAING Gaby, « La surveillance du territoire en France sous l'occupation », LAURENT Sébastien (dir.) *Politiques sous surveillance*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, p. 179-196.

CHEVALLIER Pierre, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française, tome 3 : la maçonnerie, Eglise de la République*, Paris, Fayard, 1993, 479 p.

COMBES André, *La Franc-Maçonnerie sous l'Occupation*, Monaco, Editions du Rocher, 2001, 421 p.

COUDERC Frédéric, *Les Renseignements généraux sous l'Occupation. Quand la police française traquait les résistants*, Paris, Olivier Orban, 1992, 185 p.

COURTOIS Stéphane, PESCHANSKI Denis, RAYSKI Adam, *Le sang de l'Etranger*, Paris, Fayard, 1989, 471 p.

DARD Olivier, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 1998, 295 p.

DELARUE Jacques, « La police sous l'occupation, *L'Histoire*, n°29, décembre 1980, p. 6-15.

DELPERRIÉ DE BAYAC Jacques, *Histoire de la Milice, 1918-1945*, Paris, Fayard, 1969, 695 p.

EISMANN Gaël, *Hotel Majestic- Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, Paris, Tallandier, 591 p.

GARNIER Bernard, LELEU Jean-luc, QUELLIEN Jean (dir.), *La répression en France 1940-1945*, colloque international des 8-10 décembre 2005, Mémorial de Caen, Caen, Condé-sur-Noireau, Publications du Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, 2007, 384 p.

GIOLITTO Pierre, *Histoire de la Milice*, Paris, Perrin, Collection Tempus, 2002, 574 p.

GIRAUDIER Vincent, « Les juridictions d'exception du régime de Vichy ou la démilitarisation de l'exception », *Revue Historique des Armées*, juin 2004, p. 109-121.

GIRAUDIER Vincent, *Les bastilles de Vichy. Répression politique et internement administratif*, Paris, Editions Tallandier, 2009, 268 p.

HAYMANN Emmanuel, *Le camp du bout du monde : 1942, des enfants juifs de France à la frontière suisse*, Lausanne-Paris, Pierre-Michel Favre, 1984, 260 p.

JAFFRE Yves-Frédéric, *Les Tribunaux d'exception de la cour de Riom à la Cour de sûreté de l'Etat (1940-1962)*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1963, 365 p.

JOLY Laurent, *Vichy dans la solution finale : histoire du commissariat général aux questions juives*, Paris, Grasset, 2006, 1014 p.

JOLY Laurent, « La délation antisémite sous l'occupation », *Vingtième siècle*, n°96, octobre-décembre 2007, p. 137-149.

LAURENT Sébastien (dir.), *Politiques sous surveillance*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, 286 p.

LIGOU Daniel, *Histoire des francs-maçons en France*, Tome 2, Toulouse, Privat, p285-295 ; 325-333.

LONGUECHAUD Henri, *Conformément à l'ordre de nos chefs, Le drame des Forces de l'Ordre sous l'Occupation 1940-1944*, Paris, Plon, 1985, 323 p.

LUSSY Florence de, « 1600 caisses d'archives », *Humanisme*, n°229-230, 1996, p. 99-112.

MICHEL Henri, *Le procès de Riom*, Paris, Albin Michel, 1979, 407 p.

MULLER Jean-Marie, *Désobéir à Vichy. La résistance civile de fonctionnaires de police*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1994, 144 p.

PEDRON Pierre, *La prison sous Vichy*, Paris, Editions de l'Atelier-Editions ouvrières, 1993, 237 p.

PESCHANSKI Denis, « Vichy au singulier, Vichy au pluriel. Une tentative avortée d'encadrement de la société, 1941-1942 », *Annales Economies Sociétés Civilisations*, Mai-juin 1988, p. 639-661.

PESCHANSKI Denis, *Vichy 1940-1944, contrôle et exclusion*, Bruxelles, Editions Complexe, 1997, 208 p.

PESCHANSKI Denis, *La France des camps : l'internement 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002, 549 p.

PINEL Alain, *Une police de Vichy ; les groupes mobiles de réserve (1941-1944)*, Paris, L'Harmattan, Collection Sécurité et Société, 2004, 400 p.

RENAUDIE Olivier, *La Préfecture de Police de Paris*, thèse de droit sous la direction de Jacques Chevallier, Université Panthéon-Assas, 2007, 642 p.

RIMBAUD Christiane, BETEILLE Pierre, *Le procès de Riom*, Paris, Plon, 1973, 283 p.

ROSSIGNOL Dominique, *Anti Franc-Maçonnerie, anti sociétés secrètes : iconographie de la France occupée : 1940-1944*, Thèse 3^{ème} cycle, Paris, EHESS, 2 vol, 1980, 829 p. Thèse publiée sous le titre, *Vichy et les francs-maçons, la liquidation des sociétés secrètes 1940-1944*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1981, 333 p.

SABAH Lucien, *Une police politique de Vichy : le service des sociétés secrètes*, Paris, Klincksieck, 1996, 535 p.

SANSICO Virginie, *La Justice du Pire. Les cours martiales sous Vichy*, Paris, Payot, 2003, 242 p.

SANSICO Virginie, « France, 1944 : maintien de l'ordre et exception judiciaire. Les cours martiales du régime de Vichy », *Histoire@politique*, n°3, Sorties de guerre au XXe siècle, novembre-décembre 2007.

THALMANN Rita, *La mise au pas. Idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée*, Paris, Fayard, 1991, 394 p.

VILLERE Hervé (LAMARRE Hervé), *L'affaire de la section spéciale*, Paris, Fayard, 1973, 397 p.

WIEVIORKA Olivier, « La délation sous l'occupation », *L'histoire*, n°345, septembre 2009, p. 8-18.

La justice des années sombres, 1940-1944, Paris, AFHJ/La Documentation française, 2001.

L'encadrement moral.

ARNAUD Pierre, *Le sport et les Français pendant l'occupation 1940-1944*, Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2002, 2 volumes, 379 et 280 p.

BONINCHI Marc, *Vichy et l'ordre moral*, Paris, PUF, 2005, 319 p.

BORDEAUX Michèle, *La victoire de la famille dans la France défaite : Vichy 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2002, 349 p.

CAPUANO Christophe, *Vichy et la famille. Réalités et faux semblants d'une politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 354 p.

CHAUVIÈRE Michel, « Le commissariat général à la famille sous Vichy, Légitimation et organisation publique/privé du champ familial », *Les expressions historiques de l'Etatisation*, sous la direction de Martine Kaluszinski et Sophie Wahnich, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 321-339.

DELAPLACE Jean-Michel, « La méthode naturelle dans les Chantiers de la jeunesse (1940-1944) », Pierre ARNAUD (dir.) *Le sport et les Français pendant l'occupation 1940-1944*, Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2002, tome 2, p. 113-122.

DEREYMEZ Jean-William (dir.), *Etre jeune en France*, Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2001, 353 p.

DOWNS Laura Lee, *Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 434 p.

FARON Olivier, *Les chantiers de jeunesse. Avoir 20 ans sous Pétain*, Paris, Grasset, 2011, 375 p.

GIRARDIN-THIBEAUD Odile, « Les chantiers de jeunesse Marine 1941-1944 : projet qualifiant, projet sociétal ? », François Dubasque (dir.), *Les Ecoles de formation, quels enjeux ? XVII^e-XXI^e siècles*, Paris, L'Harmattan, Collections Historique, série travaux, 2013, p. 37-54.

HUAN Antoine, CHANTEPIE Franck, OHEIX Jean-René *Les Chantiers de la Jeunesse 1940-1944. Une expérience de Service Civil*, Nantes, Editions Opéra, 1998, 211 p.

HESSE Philippe-Jean, LE CROM Jean-Pierre (dir.), *La protection sociale sous le régime de Vichy*, Rennes, Presses Universitaires Rennes, 2001, 377 p.

LABATUT Philippe, *Etre jeune en 1940 : les chantiers de la jeunesse*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1985, 205 p.

LASCAUD Maïté, DUTHEIL Frédéric, « Pratiques physiques et sportives, « formation virile et morale dans les Chantiers de la jeunesse, 1940-1944 », ARNAUD Pierre,(dir .) *Le sport et les Français pendant l'occupation 1940-194*, Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2002, tome 2, p. 97-111.

MARTIN Pierre, *La mission des chantiers de jeunesse en Allemagne, 1943-1945*, Paris, Lavauzelle, 1992, (réédition Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, 2001), 549 p.

PECOUT Christophe, « L'éducation physique dans les chantiers de la jeunesse (1940-1944) : exemple de trois initiatives originales », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°218, avril 2005, pp 15-25.

PECOUT Christophe, *Les Chantiers de la Jeunesse et la revitalisation physique et morale de la jeunesse française (1940-1944)*, Paris, L'Harmattan, 2007, 268 p.

PECOUT Christophe, « Les jeunes et la politique de Vichy. Le cas des Chantiers de la Jeunesse », *Histoire@politique*, n°4, avril-juin 2008.

ROSSIGNOL Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940-1944 : l'utopie Pétain*, Paris, PUF, 1991, 360 p.

SOUYRIS-ROLLAND André (colloque préparés et présentés par), *Histoire des chantiers de la jeunesse racontée par des témoins*, colloque des 12-13 février 1992, Service Historique de l'Armée de Terre, Château de Vincennes, Arcueil, Société des amis des Musées Chantiers, 1993, 288 p.

SOUYRIS-ROLLAND André, « Les chantiers de la jeunesse, une organisation paramilitaire pendant l'occupation allemande », *Mémoires des chantiers*, Paris, n°7, juillet 2000, p. 3-27.

SOUYRIS-ROLLAND André, « Les Ecoles régionales, des cadres aux Chantiers », *Mémoires des chantiers*, Paris, n°9, juillet 2001, p. 3-8.

SOUYRIS-ROLLAND André, « Des débuts difficiles...Une violente campagne contre les groupements de jeunesse », *Mémoires des chantiers*, Paris, n°16, octobre 2002, p. 99-103.

SOUYRIS-ROLLAND André, « Les chantiers de la jeunesse Marine », *Mémoires des chantiers*, Paris, n°18, avril 2003, p. 35-39.

TRAVERS Alice, *Politique et représentations de la montagne sous Vichy. La montagne Educatrice, 1940-1944*, L'Harmattan Espaces et temps du Sport, Paris, 2001, 284 p.

VALLADE OLIVIER, « Les chantiers de la jeunesse : institutions et réalités locales », Jean-William DEREYMEZ (dir.), *Etre jeune en France*, Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2001, p. 173-181.

« La Dissolution des chantiers de la jeunesse », *Mémoires des chantiers*, Paris, n°10, avril 2001, p. 35-40.

« Les Chantiers de la jeunesse et le service du travail obligatoire, *Mémoires des chantiers*, Paris, n°15, juillet 2002, p. 2-40.

« Les Chantiers de la jeunesse, un substitut du service militaire et une réserve camouflée de l'armée », *Mémoires des chantiers*, Paris, n°19-20, juillet-octobre 2003, p. 13-22.

« Les Chantiers de la jeunesse, une entreprise de camouflage préparant la reprise des hostilités, *Mémoires des chantiers*, Paris, n°19-20, juillet-octobre 2003, p. 31-43.

La France et ses relations internationales

Ouvrages, articles, travaux

AZEMA Jean Pierre, « Les enjeux de politique extérieure et la collaboration vus de Vichy », *Les politiques extérieures de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.1. Relations internationales*, 2001, n°107.

BEZIAT André, *Franklin Roosevelt et la France (1939-1945) : la diplomatie de l'entêtement*, Paris, L'Harmattan, 1997, 510 p.

CATALA Michel, « Vichy, Madrid et Berlin face à l'enjeu Nord-africain et à la neutralité de la méditerranée occidentale, juin 1940-juin 1941 », *Guerres mondiales*, 1998, a.48, n°189, p. 75-93.

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France, l'abîme, 1939-1944*, Paris, Seuil, Points Histoire, 2^{ème} édition, 1986, (1^{ère} édition, 1982) 811 p.

GIRAULT René, FRANK Robert, THOBIE Jacques, *Histoire des relations internationales contemporaines, vol 3. La loi des géants 1941-1964*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2005, (1^{ère} édition, Masson, 1974 ; 2^{ème} édition, Masson 1993), 542 p.

GIRAULT René, FRANK Robert, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941. Histoire des relations internationales contemporaines. Tome II*, Paris, Payot, Collection. « Petite Bibliothèque Payot, 2004 (1^{ère} édition, 1988 chez Armand Colin), 513 p.

GODECHOT Thierry, « Le débarquement allié en Afrique du Nord et la politique étrangère du gouvernement de Vichy ,8-13 Novembre 1942», *Revue d'Histoire Diplomatique*, n° 4, 2003, p. 305-315.

HOOD III Ronald Chalmers, « Défense tous azimuts pour la France seule : Darlan au cœur du système des relations politico-militaires de Vichy », *Les politiques extérieures de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.1. Relations internationales*, 2001, n°107, p. 323-336.

MERCIER Fabienne, *Vichy, face à Chan Kai-Shek, histoire diplomatique*, Paris, L'Harmattan, 1995, 335 p.

RAINERO Romain H., *La commission italienne d'armistice avec la France : les rapports entre la France de Vichy et l'Italie de Mussolini 10 juin 1940-8septembre 1943*, Service Historique de l'Armée de terre, 643 p.

RAINERO Romain H, « Une résistance silencieuse : la Délégation française de la Commission italienne d'armistice avec la France (Turin, 27 juin 1940-8septembre 1943) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°251, 2013/3, p. 115-141.

WEBER Jacques (textes réunis par), *La France en Chine, (1843-1943)*, , Nantes, Presses académiques de l'Ouest/Ouest Editions, 1997, 268 p.

L'Empire.

AGERON Charles, « Vichy, les Français et l'Empire », AZEMA Jean-Pierre, BEDARIDA François (dir.), *Vichy et les Français*, Colloque des 11-13 juin 1990, IHTP, CNRS, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e Siècle, 1992, p. 122-134.

BLANCHARD Pascal, BOETSCH Gilles, « Races et propagande coloniale sous le régime de Vichy 1940-1944 », *Africa*, Rome, 1994, a.49, p. 531-561.

BLANCHARD Pascal, GINIO Ruth, « Révolution impériale : le mythe colonial de Vichy », Pascal BLANCHARD, Sandrine LEMAIRE, *Culture impériale 1931-1960, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Editions Autrement, Collection Mémoires, 2004 p. 125-143.

CANTIER Jacques, JENNINGS Eric (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Paris, Editions Odile Jacob, 2004, 398 p.

COSTAGLIOLA Bernard, *Les relations maritimes entre la France et son empire : juin 1940-novembre 1942*, thèse sous la direction de Jean Ganiage, Philippe Masson, Paris IV Sorbonne, 1992, 799 p. Publiée sous le titre *La Marine de Vichy, Blocus et collaboration*, Paris, Tallandier, 2009, 434 p.

JENNINGS Eric, *Vichy sous les tropiques, La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine 1940-1944*, Paris, Grasset, 2004, 386 p.

JENNINGS Eric, « La politique coloniale de Vichy », Jacques Cantier, Eric Jennings, (dir.) *L'Empire colonial sous Vichy*, Paris, Editions Odile Jacob, 2004, p. 13-27.

METZGER Chantal, « Collaboration ou exploitation ? L'empire colonial français au service de l'économie de guerre du III^e Reich », Les politiques extérieures de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.1. *Relations internationales*, 2001, n°107, p. 401-418.

METZGER Chantal, *L'Empire colonial français dans la stratégie du III^e Reich, 1936-1945*, Direction des Archives, Ministère des Affaires Etrangères, Collection Diplomatie et Histoire, Peter Lang, Bruxelles, 2002, 2 tomes, 1 123 p.

QUELLIEN Jean, « l'Empire colonial », Jean-Luc LELEU, Françoise PASSERA et Jean QUELLIEN (dir.), *La France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Atlas historique, Paris, Fayard/Ministère de la Défense, 2010, 333 p. et p. 14-15.

ZYTNIKI Colette, « La politique antisémite du régime de Vichy dans les colonies », Jacques CANTIER, Eric JENNINGS (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Paris, Editions Odile Jacob, 2004, p.153-176.

Les Antilles.

ALEXANDRE Rodolphe, MONNERVILLE Gaston, *La Guyane sous Vichy*, Editions caribéennes, 1988, 181 p.

BRUNEAU Jean-Baptiste, *La Marine de Vichy aux Antilles, juin 1940-juillet 1943*, Paris, Rivage des Xantons, Les Indes savantes, 2014, 285 p.

JALABERT Laurent, « Les Antilles de l'amiral Robert », Jacques CANTIER, Eric JENNINGS (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Paris, Editions Odile Jacob, 2004, 398 p. et p. 51-68.

JENNINGS Eric, « La dissidence aux Antilles (1940-1943) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2000, n°68, p. 55-71.

LEFEBVRE Denis, « Les jeunes des Antilles et de la Guyane sous le gouvernement de Vichy. », *Etre jeune en France 1939-1949*, Jean-William DEREYMEZ (dir.), L'Harmattan, Mémoires du XX^e siècle, 2001, p. 97-105.

NICOLAS Armand, *Histoire de la Martinique, Tome 3, de 1939-1971*, Paris, L'Harmattan, 1998, 320 p.

SEMPAIRE-ETIENNE Eliane, *La dissidence an tan Sorin : 1940-1943 : l'opposition à Vichy en Guadeloupe : au nom de la patrie*, Pointe-à-Pitre, Jator, 1999, 240 p.

Afrique du Nord

ASSARAF Robert, *Mohammed V et les juifs du Maroc à l'époque de Vichy*, Paris, Plon, 1997, 370 p.

BOUCHENE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, TENGOUR – SIAR Ouanassa, THENAULT Sylvie (dir.), *1830-1962, Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, Alger, Editions Barzakh, 2012, p. 408-411.

BROCHIER André, « 1940-1943, les Juifs rejetés dans l'indigénat », Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa TENGOUR – SIAR, Sylvie THENAULT (dir.), *1830-1962, Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, Alger, Editions Barzakh, 2012, p. 408-411.

CANTIER Jacques, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2002, 417 p.

CANTIER Jacques, « Vichy et l'Algérie », Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa TENGOUR – SIAR, Sylvie THENAULT (dir.), *1830-1962, Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, Alger, Editions Barzakh, 2012, p. 381-386.

DULPHY Anne, « L'administration en Algérie face à l'accueil et l'internement des réfugiés espagnols : acteurs concernés, politiques suivies et perceptions spécifiques (1939-1943) »,

Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps présent, Les administrations coloniales. Etat de l'historiographie, structures et acteurs, n°87, 2007, p. 69-79.

HOISINGTON William A., *L'héritage de Lyautey : Noguès et la politique française au Maroc, 1936-1943*, Paris, L'Harmattan, 1995, 406 p.

LA BARBERA Serge, *les Français de Tunisie, 1930-1950*, Paris, L'Harmattan, 2006, 405 p.

LEVISSSE-TOUZÉ Christine, *L'Afrique du Nord, Recours ou secours, septembre 1939-juin 1943* Thèse d'Etat, Université de Paris 1 sous la direction de Guy PEDRONCINI, 1991, 1052 p.

LEVISSSE-TOUZÉ Christine, *L'Afrique du Nord dans la guerre, 1939-1945*, Paris, Albin Michel, 1998, 461 p.

VALETTE Jacques, *La France et l'Empire, Tome 2 L'Afrique du Nord de 1914 à 1962*, Paris, Sedes, 1994, 501 p.

Afrique Occidentale Française.

AKPO-VACHE Catherine, *l'AOF et la Seconde Guerre mondiale : la vie politique (septembre 1939-octobre 1945)*, Paris, Editions Kharthala, 1997, 330 p.

GINIO Ruth, « Les enfants africains et la Révolution nationale : la politique vichyssoise de l'enfance et de la jeunesse dans les colonies de l'AOF (1940-1943) », *Revue d'Histoire Moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2002, tome 49, p. 132-153.

VALETTE Jacques, *La France et l'Empire, Tome 1 L'Afrique subsaharienne de 1914 à 1960*, Paris, Sedes, 1994, 316 p.

L'Océan Indien et le Pacifique.

COMBEAU-MARI Evelyne, Maestri Edmond dir.), *Le régime de Vichy dans l'Océan Indien : Madagascar et la Réunion, 1940-1942*, Paris, Sedes, 2002, 213 p.

JENNINGS Eric, « Vichy à Madagascar. La "Révolution nationale", l'enseignement et la jeunesse, 1940-1942 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, octobre-décembre, 1999, tome 46, p. 729-746.

LAVEISSIERE Pierre, « Nouméa 1940, le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France libre, un affrontement évité », *Chronique d'histoire maritime*, 2001, n°44, p. 95-106.

LESTRADE Claude, « Le ralliement de Wallis à la France Libre (1942) », *Journal de la Société des Océanistes*, n°105, 1997, p. 199-203.

NATIVEL Eric, « La guérilla des troupes vichystes à Madagascar en 1942 », *Revue Historique des Armées*, 1998, n°1, p. 49-60.

REGNAULT Jean-Marc, « La France libre, Vichy et les Américains : des relations difficiles dans le Pacifique en guerre : l'exemple des îles Wallis et Futuna (1940-1942) », *Bulletin de la Société d'Etudes Historiques de Nouvelles Calédonie*, n°118, 1999, p. 3-24.

REGNAULT Jean-Marc, KURTOVITCH Ismet, « Les ralliements du Pacifique en 1940. Entre légende gaulliste, enjeux stratégiques mondiaux et rivalités Londres-Vichy », *Revue d'Histoire Moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2002, tome 49, p. 71-90.

WEILL Henri, *2 septembre 1941, Tahiti-France Libre : le ralliement des Etablissements français d'Océanie au général de Gaulle*, Panazo, Lavauzelle, 2002, 188 p.

Asie et Indochine.

BABINET Christophe, *L'Indochine dans les relations franco-chinoises de 1940 à 1944*, thèse de l'Université de Paris I, sous la direction de François Joyaux, 1980, 577 p.

BEAUDONNET Louis, « La gendarmerie d'Indochine, de l'ère des amiraux au coup de force japonais », *Revue Historique des Armées*, décembre 1998, n°213, p. 26-40.

BOYER Paul, *La marine militaire française en Indochine de 1939 à 1945, mémoire de maîtrise*, Paris IV, 1987, 66 p.

BROCHEUX Pierre, DUIKER William J., HESSE D'ALZON Claude, ISOART Paul, SHIRAIISHI Asaya, *L'Indochine française 1940-1945*, Paris, PUF, 1982, 244 p.

BROCHEUX Pierre et HEMERY Daniel, *Indochine, la colonisation ambiguë (1858-1954)*, Paris, La Découverte, Syros, 2001, 447 p.

CERINO Jean-Benoît, « "Marine tient Empire" : l'engagement naval en Indochine (1945-1946) », *Revue Historique des Armées*, septembre 1996, n°204, p. 89-105.

DALLOZ Jacques, « Francs-maçons d'Indochine à l'épreuve du régime Decoux », *Outre-mers*, tome 91, n°342-343, 1^{er} trimestre 2004, p. 25-39.

ESTIVAL Bernard, « La surveillance Maritime en Indochine », *Revue Historique des Armées*, mars 1994, n°194, p. 123-130.

FOLIN Jacques de, *Indochine 1940-1954, la fin d'un rêve*, Paris, Perrin, 1993, 361 p.

FRANCHINI Philippe, *Saïgon 1925-1945 : de la « Belle Colonie » à l'éclosion révolutionnaire ou la fin des dieux blancs*, Paris, Seuil Autrement, 1992, 261 p.

GRANDJEAN Philippe, *L'Indochine face au Japon : 1940-1945. Decoux - de Gaulle, un malentendu fatal ?*, Paris, L'Harmattan, 2004, 290 p.

GRAS Philippe, « Le rôle des hauts commissaires de la République en Indochine », Vaisse Maurice (dir.), *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la défense, de 1800 à nos jours*, Bruxelles, Ed Bruylant, L.G.D.J, 2001, p. 307-323.

GUERET Pierre-Vincent, « La fédération indochinoise de l'amiral Decoux : ébauche de politisation d'une réalité administrative en péril », *Outre-mer : revue d'histoire*, 2004, t.91 n° 342-343, p. 13-23.

HESSE D'ALZON Claude, *La présence militaire française en Indochine (1940-1945)*, Château de Vincennes, Service Historique de l'Armée de Terre, 1985, 375 p.

HEZEZ Guillaume , « Surveillance maritime et fluviale en Indochine », *Revue Historique des Armées*, septembre 1993, n°192, p. 142-143.

MICHEL Jacques (C.V) *La Marine française en Indochine, 1939-1955, tome 1 Septembre 1939-août 1945*, Service historique de la Marine, 1991, 255 p.

REVEL Gwénaél, « Surveillance maritime et fluviale en Indochine », *Revue Historique des Armées*, mars 1994, n°194, p142-143.

SURLEAU André, « Comment l'Amiral Decoux voulut, en 1942, mettre la Nouvelle-Calédonie à la disposition des Japonais », *Bulletin de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie*, n° 18, 1974-3, p. 56.

VALETTE Jacques, *Indochine 1940-1945. Français contre Japonais*, Paris, Sedes, Collection « Regards sur l'histoire », 1993, 505 p.

VAN KY Nguyễn, *La société vietnamienne face à la modernité : le Tonkin de la fin du XIX^{ème} Siècle à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, L'Harmattan, 1992, 432 p.

VERNEY Sébastien, *L'Indochine sous Vichy Entre Révolution nationale, collaboration et identités nationales 1940-1945*, Paris, Riveneuve éditions, 2012, 517 p.

« L'Indochine de 1940 à 1945 », *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et des conflits contemporains*, n°138, avril 1985.

L'Orient

ALBORD Maurice, *L'armée française et les Etats du levant, 1936-1946*, Paris, CNRS, 2000, 336 p.

PERRONET Hugues, *L'escadre française d'Alexandrie de mai 1940 à août 1943*, mémoire de maîtrise, Paris IV Sorbonne, sous la direction de F. Caron et Philippe Masson, 1988, 197 p.

Les Résistances.

La France Libre

Dictionnaire

ANDRIEU Claire, BRAUD Philippe, PIKETTY Guillaume (dir.), *Dictionnaire De Gaulle*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, Paris, 2006, 1 267 p.

BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges, MURACCIOLE Jean-François, (dir.) *Dictionnaire de la France Libre*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 2010, 1602 p.

Ouvrages, articles et travaux.

ALBERTELLI Sébastien, *Les services secrets de la France Libre : le bureau central de renseignements et d'action (BCRA) 1940-1944*, thèse sous la direction de Jean-Pierre Azéma, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2006, 1261 p. Publiée sous le titre *Les services secrets du général de Gaulle, Le BCRA, 1940-1944*, Paris, Perrin, 2009, 617 p.

ALBERTELLI Sébastien, « Le BCRA, service de renseignement de la France libre », *Les chemins de la Mémoire*, n°195, juin 2009, p. 7-10.

BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges, MURACCIOLE Jean-François, *La France au combat, de l'appel du 18 juin à la victoire*, Perrin, Paris, 2007, 848 p.

COINTET Michèle et Jean-Paul, *La France à Londres. Renaissance d'un Etat (1940-1943)*, Paris, Complexe, Collection « Questions au XXe siècle », Bruxelles, 1990, 271 p.

COINTET-LABROUSSE Michèle, *De Gaulle et Giraud : l'affrontement, 1942-1944*, Paris, Perrin, 2006, 549 p.

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France libre. De l'appel du 18 Juin à la libération*, Paris, Gallimard, Collection « Folio », 2001 (première édition en 1996), 1 522 pages.

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Georges Boris, trente ans d'influence, Blum, de Gaulle, Mendès-France*, Paris, Gallimard, 2010, 460 p.

FONDATION CHARLES DE GAULLE ET INSTITUT CHARLES DE GAULLE, *Témoignages, Tome 1, La guerre et la Libération, 1939-1945*, Paris, Nouveau Monde, 2003, 251 p.

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE ET FONDATION CHARLES DE GAULLE *La France Libre*, colloque international Assemblée nationale, Paris, les 15 et 16 juin 2004, Lavauzelle, 2005, 371 p.

GORCE Paul Marie de la, *De Gaulle*, Paris, Perrin, 1999, 1406 p.

INSTITUT CHARLES DE GAULLE, *Le Général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, colloque des 20-21 février 1981, Paris, Plon, 1982, 270 p.

LACOUTURE Jean, *De Gaulle*, 3 volumes, Paris, Seuil, 1984-1985-1986, 872, 728 et 870 p.

LEVEQUE Gérard, *La Suisse et la France gaulliste 1943-1945*, Chez l'auteur, Genève, 1979.

MICHEL Marc, « Les ralliements des colonies françaises à la France libre (1940) », *Les ralliements. Ralliés, traîtres et opportunistes du Moyen Age à l'Epoque Moderne et Contemporaine*. Colloque tenu à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine les 9, 10, 11 février 1995, Marc AGOSTINO, Françoise BERIAC et Anne-Marie DOM (dir.), Bordeaux, CROCEMC, Université Michel Montaigne-Bordeaux III, 1997, 293 p.

MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009, 424 p.

PEDRONCINI Guy, DUPLAY Philippe (dir.), *Leclerc et l'Indochine 1945-1947. Quand se noua le destin d'un empire*. Colloque international de Paris des 24, 25 et 26 octobre, Fondation

Maréchal Leclerc de Hauteclocque, Fondation pour les études de Défense, Paris, Albin Michel, 1992, 433 p.

TURPIN Frédéric, *De Gaulle, les Gaullistes et l'Indochine*, Paris, Les Indes savantes, 2005, 666 p.

VAISSET Thomas, « Une défense sous influence », *Revue Historique des Armées*, n°257|2009, p. 101-121.

Forces Navales Françaises libres.

BOCQUET Jérôme, *La création des FNFL (juillet-septembre 1940)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean GANIAGE et Philippe MASSON, Université Paris IV Sorbonne, 1990, 399 p.

BOUCHI-LAMONTAGNE (C.V), *Historique des Forces Navales Françaises Libres : mémorial, tome 5*, Vincennes, Service historique de la Défense, 2006, 1 094 p.

CHALINE Emile, SANTARELLI Pierre *Historique des Forces navales françaises libres, Tome 1 : 18 juin 194 -3 août 1943, Tome 2 : 4 août 1943-7 mai 1945, Tome 3 : annuaire biographique des officiers FNFL, Tome 4 : la flotte française de la liberté ; la marine marchande*, Vincennes, Service Historique de la Marine, 1990, 1992,1990, 2002, 463 p., 580 p., 640 p. et 221 p.

LAHURE Pascal, *L'amiral Muselier*, mémoire de maîtrise, sous la direction d'Henri Lerner, Université Paris Val de Marne, 1989, 300 p.

MUSELIER Renaud, *L'amiral Muselier : 1882-1965 : le créateur de la croix de Lorraine*, Perrin, 2000, 250 p.

PERROT Emilie, *L'amiral Cabanier, de la France Libre à De Gaulle*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Robert Frank avec la collaboration de Philippe Vial, Paris I Panthéon Sorbonne, 2006, 261 p.

« De Gaulle et la Marine », numéro spécial d'*Espoir. Revue de l'Institut Charles de Gaulle*, n°97.

La Résistance intérieure.

Dictionnaires

MARCOT François (dir.), avec la collaboration de Bruno LEROUX, Christine LEVISSE-TOUZÉ, *Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France Libre*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 2006, 1187 p.

Ouvrages, articles et travaux.

BELOT Robert, BERSTEIN Serge *Aux frontières de la liberté : Vichy-Madrid-Alger-Londres : s'évader de France sous l'Occupation*, Paris, Fayard, 1999, 793 p.

- BELOT Robert, *La Résistance sans de Gaulle : politique et gaullisme de guerre*, Fayard, 2006, 668 p.
- BERLIÈRE Jean-Marc et LIAIGRE Franck, *Liquider les traîtres. La face cachée du PCF 1941-1943*, Paris, Robert Laffont, 2007, 511 p.
- BOURSIER Jean-Yves, *Résistants et Résistance*, Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales, Paris, L'Harmattan, 1997, 408 p.
- DAINVILLE DE AUGUSTIN (Colonel), *L'ORA, la Résistance de l'armée*, Paris, Lavauzelle, 1974, 344 p.
- DELMAS Jean, « A la recherche des officiers de carrière dans la Résistance. », *Officier et historien, études, articles et cours*, Paris, Institut de stratégie comparée, EPHE IV Sorbonne, Economica, 2001, p. 153-164.
- DELMAS Jean, « Réflexions sur la Résistance armée France-Pologne », Jean DELMAS, *Officier et historien, études, articles et cours*, Paris, Institut de stratégie comparée, EPHE IV Sorbonne, Economica, 2001, p. 165-183.
- DOUZOU Laurent, *La Résistance française : une histoire périlleuse : essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2005, 365 p.
- LASTERLE Philippe, « Le rôle des officiers de Marine dans la Résistance métropolitaine (1940-1944) à travers quelques itinéraires », *Chronique d'histoire maritime*, 2004, n°54, p. 71-76.
- PROST Antoine, *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Les éditions de l'Atelier, les Editions ouvrières, 1997, 250 p.
- SOUVERAIN Jérôme, « Marine et FFI », *Revue Historique des Armées*, n°199, juin 1995, pp105-116.
- VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Les vichysto-résistants de 1940 à nos jours*, Paris, Perrin, 775 p.
- WASSILIEFF Alexandre, « Ces marins qui ont dit non », *Les cols Bleus*, 1^{ère} partie, n° 2503, 16 octobre 1999, p. 4-9 ; 2^{ème} partie, n°2504, 23 octobre 1999, p. 4-9.
- WIEVIORKA Olivier, *Une certaine idée de la France, Défense de la France*, Paris, Seuil, 1995, 487 p.
- WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance*, Paris, Perrin, 2013, 575 p.
- Collectif, *La Résistance et les Français. Nouvelles approches*, Les cahiers de l'IHTP, n°37, décembre 1997.

Sortie de guerre : épuration et dégagement des cadres.

ABEL Olivier, *Le pardon, briser la dette et l'oubli*, Paris, Autrement, Série Morales n°4, 1991, 238 p.

ABZAC-EPEZY Claude d', « Nous quitterons la carrière. Quelques exemples de dégagement des cadres », *Revue Historique des Armées*, n°209, décembre 1997, p. 92-104.

ABZAC-EPEZY Claude d', « Epuration, dégagements, exclusion. Les réductions d'effectifs dans l'armée française, (1940-1947) » *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°59, 1998, p. 62-75.

ABZAC-EPEZY Claude d', « Epuration et rénovation de l'armée », Marc Olivier BARUCH (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e siècle, 2003, p. 433-464.

ABZAC-EPEZY Claude d', « Edmond Michelet et la démobilisation de l'armée française (1945-1946) », *Revue Historique des Armées*, n°245, décembre 2006, p. 36-45.

ARON Robert, *Histoire de l'épuration, Tome 1, de l'indulgence aux massacres, novembre 1942-septembre 1944 ; Tome 2 : des prisons clandestines aux tribunaux d'exception, septembre 1944-juin 1949*, Paris, Fayard 1967, 661 et 644 p.

BANCAUD Alain, BARUCH Marc Olivier, « Vers la désépuration ? L'épuration devant la juridiction administrative, 1945-1970. », Marc Olivier BARUCH (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e siècle, 2003, p.480-512.

BANCAUD Alain, « La construction de l'appareil juridique », Marc Olivier BARUCH (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e siècle, 2003, p. 61-97.

BARUCH Marc Olivier (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e siècle, 2003, 612 p.

BERLIERE Jean-Marc, « L'épuration de la police parisienne en 1944-1945 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°49, 1996/1, p. 63-81.

BOURDREL Philippe, *L'épuration sauvage, 1944-1945*, Paris, Perrin, 1988, 571 p.

BRUNEAU Jean-Baptiste, « L'assainissement du grand corps. L'épuration des officiers de marine au sortir du conflit mondial », *Chronique d'histoire maritime*, n°61, décembre 2006, p. 123-139.

BUTTIN Paul, *Le procès Pucheu*, Paris, Amiot-Dumont, 1948, 343 p.

CABANES Bruno, PIKETTY Guillaume (dir.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009, 316 p.

COINTET Jean-Paul, *Expier Vichy, L'épuration en France 1943-1958*, Paris, Perrin, 2008, 522 p.

DELMAS Jean, « La difficile gestion du corps des officiers de l'armée de terre », Jean DELMAS, *Officier et historien*, Paris, Institut de stratégie comparée, EPHE IV Sorbonne, Economica, 2001, p. 539-547.

GACON Stéphane « Les entraves à l'histoire du temps présent : l'exemple de l'amnistie », *Territoires contemporains, Bulletin de l'Institut d'Histoire contemporaine*, n°5, Université de Bourgogne, Dijon, 1998, p. 45-52.

GACON Stéphane, *L'amnistie et la République en France. De la commune à la guerre d'Algérie*, thèse d'histoire, sous la direction de Michel Winock, IEP Paris, 2000. Publiée sous le titre de *L'amnistie : de la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 2002, 423 p.

GOYARD Claude, « La notion d'épuration administrative », W. Wright (dir.) *Les épurations administratives aux XIX^e et XX^e siècles*, colloque du 23 avril 1977, Institut français des sciences administratives et IV^e section de l'Ecole pratique des hautes études, Genève, Droz, 1977, p. 4-48.

KUPFERMAN Fred, 1914-1945, *Le procès de Vichy : Pucheu, Pétain, Laval*, Bruxelles, Editions Complexe, La mémoire du siècle, 1980, 190 p.

KUPFERMAN Fred, « L'épuration en France à la Libération », *Vingtième siècle. Revue d'histoire* n°33, janvier-mars 1992.

LASTERLE Philippe, « Le capitaine de frégate Le Gouic (1898-1976), préfet de Vichy : l'itinéraire unique d'un marin épuré », *Revue Historique des Armées*, première partie n°223, 2/2001, p. 53-63. ; seconde partie, n°224, 3/2001, p. 101-112.

LEVISSE-TOUZÉ Christine (dir.), *Paris, 1944 : les enjeux de la libération*, colloque de Paris, 2-4 février 1994, Paris, Albin Michel, 1994, 573 p.

LOTTMAN R. Herbert, *L'épuration 1943-1953*, Paris, Fayard, 1986, 532 p.

NOGUERES Louis, *Le véritable procès du Maréchal Pétain*, Paris, Fayard, 1955, 659 p.

NOVICK Peter, *L'épuration française 1944-1949*, Paris, Seuil, Points Histoire, 1991, 345 p.

RÉMOND René (dir.), *Paul Touvier et l'Eglise. Rapport de la Commission historique instituée par le cardinal Decourtray*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e siècle, 1992, 418 p.

ROBLIN Laurent, *La reconstitution organique et technique des forces aéronavales françaises 1945-1962*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1984, 197 p.

ROUQUET François, « L'épuration administrative en France après la Libération. Une analyse statistique et géographique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°33, janvier-mars 1992, p. 106-125.

ROUQUET François, « Une affaire ordinaire d'épuration : le cas A. » *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°33, janvier-mars 1992, p. 118-125

ROUQUET François, *L'épuration dans l'administration française : agents de l'Etat et collaboration ordinaire*, Paris, CNRS, 1993, 300 p.

ROUQUET François, « L'épuration : histoire d'un chiffre, mémoire du nombre », Marc Olivier BARUCH (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde guerre mondiale*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^e siècle, 2003, p. 515-529.

ROUSSO Henry, « L'épuration en France, une histoire inachevée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°33, janvier-mars 1992, p.78-105.

ROUSSO Henry « Une justice impossible : l'épuration et la politique antijuive de Vichy. », *Annales*, 48^{ème} année, n°3, mai-juin 1993, p. 743-770.

SIMONIN Anne, *Le déshonneur dans la République. Une histoire de l'indignité 1791-1958*, Paris, Grasset, 2008, 766 p.

VAN DONGEN Lucien, *Un purgatoire très discret, la transition « helvétique » d'anciens nazis, fascistes et collaborateurs après 1945*, Paris, Perrin, 2008, 645 p.

VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Vichy en prison, les épurés à Fresnes après la Libération*, Paris, Gallimard, 2006, 424 p.

VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Histoire de l'épuration*, Paris, Larousse, Bibliothèque historique, 2010, 608 p.

WIEVIORKA Olivier, « Epuration ; la guerre civile n'aura pas lieu », *Les collections de l'Histoire*, n°28, juillet-septembre 2005, p. 11-19.

WRIGHT W. (dir.), *Les épurations administratives aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles*, Ecole pratiques des Hautes Etudes, colloque 23 avril 1977, Genève, Droz, 1977, 125 p.

« J'ai vu fusiller l'amiral Platon », *Historia*, n°324, novembre 1973, p. 179-186.

Approches biographiques.

Officiers généraux du corps (et leurs familles)

ASTIER DE LA VIGERIE Jean Bertrand d', *Qui a tué Darlan ?*, Versailles, Editions de l'Atlantique, 1992, 127 p.

AUQUE René, GOURMELON Michel, LEYDET Jean, *Un grand marin du XX^e siècle, l'amiral Robert Battet*, Paris, les Editions de l'Officine, 2003, 49 p.

AZEMA Jean-Pierre, « L'énigme Darlan », *L'histoire*, n°379, septembre 2012, p. 56-59.

BLEHAUT Bernard, *Pas de clairon pour l'amiral : Henri Bléhaut, 1889-1962*, Paris, J. Picollec, 1991, 333 p.

BOISANGER Claude de, « L'amiral Decoux : un sujet d'études pour les historiens », *Revue des deux mondes*, 1968, n°16, 6 p.

- BOURGEOIS Jean Claude, *Penfentenyo, grandes et petites histoires d'une famille bretonne*, Editions Jcb, 2011, 410 p.
- BRUNEAU Jean-Baptiste, « La Marine, "cité terrestre " de l'amiral Auphan », *Revue d'histoire maritime*, n°16, La Puissance navale, 2012, p.51-64.
- CATHERINE Jean-Claude, *L'amiral de Penfentenyo : profil politique 1940-1945*, mémoire de DEA sous la direction de Marc Ferro, Jacques Julliard, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992-1993, 58 p.
- CAUZÉ DE NAZELLE Marc-Antoine du, *Jacques Moreau : l'amiral méconnu de la marine d'Afrique (octobre 1942-août 1943)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Dreyfus, Paris IV Sorbonne, 1999, 280 p.
- CHANTERAC Arnaud de, *L'assassinat de Darlan*, Paris, Perrin, 1995, 307 p.
- CHOMEL DE JARNIEU Philippe, *Les Chomel : un clan du Vivarais, les familles Chomel 1240-1977*, s.e, 1980.
- COSTAGLIOLA Bernard, « Darlan ou le mirage de la Collaboration », *Revue d'histoire maritime*, n°14, Marine, Etat et politique, 2011, p.145-158.
- COUTAU-BEGARIE Hervé, HUAN Claude, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, 873 p.
- COUTAU-BEGARIE Hervé, « Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan », *Revue d'histoire maritime*, n °14, Marine, Etat et Politique, p. 137-144.
- DARLAN Alain, *L'amiral Darlan parle*, Paris, Amiot et Dumont, 1952, 317 p.
- DELPONT Hubert, *Darlan. L'ambition perdue*, Nérac, Les Amis du Vieux Nérac, 1998, 319 p.
- DECOUX Jacques, *L'amiral Jean Decoux (1884-1963). Le dernier gouverneur général de l'Indochine*, Soukha Editions, 220 p.
- DOCTEUR Jules (Amiral) *La vérité sur les amiraux*, Paris, Editions de la Couronne, 1949, 257 p.
- DOCTEUR Jules (Amiral), *La grande énigme de la guerre : Darlan, amiral de la flotte*, Paris, Editions de la Couronne, 1949, 256 p.
- DURLICQ Xavier, *L'amiral Decoux, son proconsulat et sa politique en Indochine, 1940-1945*, mémoire de maîtrise sous la direction de René Girault, Université de Paris X Nanterre, 1984, 154 p.
- FABRE-LUCE Alfred, *Deux crimes d'Alger*, Paris, Julliard, 1979, 151 p.
- FAIVRE Mario, *Nous avons tué Darlan*, Paris, La table Ronde, 1975, 193 p.
- FAIVRE Mario, *Le chemin du Palais d'Été : Alger, 1942*, Paris, Regirex France, 1982, 310 p.
- FAVIN-LEVEQUE Amiral, *François Darlan et son destin*, Versailles, les 7 vents, 1992, 219 p.
- FIGUERAS André, *Onze amiraux dans la tourmente*, Paris, A. Figueras, 1991, 223 p.

- FOHLEN Claude, *Une affaire de famille au XIX^e siècle : les Méquillet-Noblot*, Paris, Armand Colin, 1955, 139 p.
- GIRARDIN-THIBEAUD Odile, « L'ultra collaborationnisme d'un amiral en politique : l'amiral Platon, 1943-1944 », *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n°9-10, 2006, p 265-272.
- GIRARDIN-THIBEAUD Odile, *L'amiral Platon en politique, 1943-1944*, mémoire de Master 2 sous la direction de Bernard Lachaise, Bordeaux III Michel de Montaigne, 2007, 189 p.
- GIRARDIN-THIBEAUD Odile, « Un marin en politique : l'amiral Platon, 1940-1944 », *Revue d'histoire maritime*, n°14, Marine, Etat et politique, 2011, p.117-136.
- HUGIER Michel, *L'amiral Decoux sur toutes les mers du monde : de Navale au gouvernement d'Indochine*, Paris, L'Harmattan, 2007, 299 p.
- LAJEUNIE Bernard, « Les Laborde avant Laborde : origines familiales de la réussite d'un banquier de la Cour », *Revue de Pau et du Béarn*, n°20, Pau, 1993, p. 149-161.
- LAPLANE Jean, *L'amiral Auphan, un itinéraire professionnel*, master sous la direction d'Olivier Forcade et Tristan Lecoq, Université de Paris IV Sorbonne, 2009-2011, 186 p.
- LASTERLE Philippe, « Marcel Gensoul (1880-1973), un amiral dans la tourmente », *Revue Historique des Armées*, n°2, 2000, p. 71-91.
- LEYMONERIE Claire, *L'Indochine entre Vichy et Hanoï, L'amiral Decoux gouverneur général de l'Indochine 1940-1945*, mémoire de maîtrise, Paris X Nanterre, sous la direction d'Annette Becker,
- MELTON E. Georges, *Darlan, amiral et homme d'état français, 1881-1942*, Paris, Pygmalion, 2002, 345 p.
- MICHEL Henri, *François Darlan : amiral de la Flotte*, Paris, Hachette, 1993, 451 p.
- MOREAU Jacques (Amiral), *Les derniers jours de Darlan*, Paris, Pygmalion, 1985, 291 p.
- ORDIONI Pierre, *Le secret de Darlan 1940-1942 : le vrai rival de de Gaulle*, Paris, Albatros, 1974, 299 p.
- ORDIONI Pierre, *Le secret de Darlan. Le complot, le meurtre (1940-1942)*, Paris, Albatros, 1986, 316 p.
- ORMESSON François d' et THOMAS Jean-pierre, *Jean-Joseph de Laborde : banquier de Louis XV, mécène des Lumières*, Paris, Perrin, 2002, 380 p.
- PAXTON Robert Oliver, « Darlan, un amiral entre deux blocs Réflexions sur une biographie récente. », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°36, octobre-décembre 1992, p. 3-20.
- PENFENTENYO DE KERVEREGUIN Valentine de, *Une très ancienne famille de Bretagne, les Penfentenyo*, Paris, chez l'auteur, 1990, 166 p.
- RAPHAËL-LEYGUES Jacques, FLOHIC François, *Darlan*, Paris, Plon, 1986, 282 p.

RAPHAËL-LEYGUES Jacques, FLOHIC François, *Darlan-Laborde : l'inimitié de deux amiraux*, Paris, Editions de la Cité, 1990, 208 p.

ROSSIGNOL Benoît, *Essai de biographie de l'amiral Abrial*, section études historiques, Service historique de la Marine, 1998, 39 p.

THOMAS Jean-Pierre, « De Bielle à Méréville, une dynastie béarnaise du siècle des Lumières à l'époque contemporaine : la saga des Laborde », *Revue de Pau et du Béarn*, n°28, Pau, 2001, p. 161-189.

TOMPKINS Peter, *Le meurtre de l'amiral Darlan : le secret des deux conspirations*, Paris, Albin Michel, 1966, 252 p.

VAN HILLE Jean-Marc, *Le vice-amiral Platon 1886-1944 ou les risques d'un mauvais choix*, Estadens, Pyrégraph, 2001, 298 p.

VASCOTTO Vezio, « L'énigme Darlan », *Revue Historique des Armées*, 2002, supplément au n°2, 111 p.

VILLENEUVE BARGEMON Bertrand de, *Alexandre de Laborde*, Paris Ibacom, 2011, 177 p.

VOITURIEZ Albert-Jean, *L'assassinat de l'Amiral Darlan : 24 décembre 1942 : le témoignage du juge d'instruction*, Bordeaux, l'Esprit du temps, 1992, 285 p.

Calvados et Manche. Dictionnaire biographique illustré, « Amiral Robert », Paris, Flammarion, Wagner, 2^{ème} édition, s. d., p.1207-1208.

« L'amiral de la flotte François-Xavier », actes de la table ronde, *Chronique d'histoire maritime*, 12/2002 n°49, p. 35-97.

Les marins (hors corpus)

BOUVEUR Alexandre, *L'amiral Pierre Barjot : de la pensée à l'action, itinéraire d'un officier de marine hors normes (1899-1960)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Frank, Paris I Panthéon Sorbonne, 2003, 203 p.

COUTAU-BEGARIE Hervé, *Castex, le stratège inconnu*, Paris, Economica, 1985, 259 p.

COUTAU-BEGARIE Hervé, *La puissance maritime : Castex et la stratégie navale*, Paris, Fayard, 1985, 311 p.

COUTU Julie, *Le vice-amiral d'escadre Barjot. Un stratège pour la Marine nationale*, mémoire de maîtrise sous la direction de E. Bussière, Paris IV Sorbonne, 2001, 141 p.

GENTY Mathieu, *Biographie de l'amiral Lemonnier*, mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Frank, Paris I Panthéon Sorbonne, 1998.

LACROIX Christophe, *L'amiral Lacroix : exemple de l'officier de Marine du premier XX^{ème} siècle, 1883-1949*, mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Frank, Paris I Panthéon Sorbonne, 2002, 223 p.

LACROIX Christophe, « L'amiral Lacroix : 1883-1949 » *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, n°213, p. 25-38.

MONTETY Etienne de, *Honoré d'Estienne d'Orves : un héros français*, Paris, Perrin, collection Tempus, 2005 (1^{ère} édition, 2001), 337 p.

MARTINANT de PRENEUF Jean et VIAL Philippe, « De Dakar à Suez, un itinéraire emblématique : l'amiral Lancelot. Première partie : Révélé par la guerre (1901-1945) », *Revue Historique des Armées*, n°209, décembre 1997, p. 105-126 ; seconde partie, « Lancelot et le nouveau monde », *Revue Historique des Armées*, n°210, 1/1998, p. 92-112.

MARTINANT de PRENEUF Jean, « L'amiral de Cuverville, « un amiral chrétien » entre en politique (1890-1912), Olivier FORCADE, Eric DUHAMEL et Philippe VIAL (dir.), *Militaires en République, 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Colloque international, Paris, 4-6 avril 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p.123-141.

MOLLANS Eric de, *Durand Viel, le dernier de nos grands amiraux ?*, mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Frank, Paris I Panthéon Sorbonne, 1999, 170 p.

SIMONNET Stéphane, *Commandant Kieffer : le Français du jour J*, Paris, Tallandier, 2012, 414 p.

VAISSET Thomas, « la Cité idéale de l'Amiral Thierry d'Argenlieu à l'épreuve des tumultes du siècle », *Revue d'histoire maritime*, n°14, Marine, Etat et Politique, 2011, p.165-181.

YUNG-DE PREVAUX Aude, *Un amour dans la tempête de l'histoire, Jacques et Lotka de Prévaux*, Paris, France Loisirs- Editions du Félin, 1999, 222 p.

Ministres de la Marine

Dictionnaire

ZANCO Jean-Philippe (dir.), *Dictionnaire des ministres de la marine 1689-1958*, Paris, SPM, 2012, 564 p.

Ouvrages, articles, travaux

CORDIER-FERON Damien, *Georges Leygues et la marine française : 1917-1933*, mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Robert Frank, Paris I Panthéon Sorbonne, 2003, 139 p.

RAPHAËL-LEYGUES Jacques, *Georges Leygues, « le père de la marine » : ses carnets secrets 1914-1920*, Paris, France-Empire, 1983, 317 p.

TAILLEMITE Etienne, « Georges Leygues, 1917-1933, une politique maritime pour la France », *Revue Historique des Armées*, n°201, décembre 1995, p.31-42.

VAISSET Thomas et VIAL Philippe, « Louis Jacquinot ministre de la Marine, le "Colbert de la Libération" ? », Julie BOUR, Lydiane GUEIT-MONTCHAL, Olivier DARD et Gilles RICHARD (dir.), *Louis Jacquinot. Un indépendant en politique*, Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne, Collection. "Mondes contemporains", 2013, p. 97-134.

Les militaires

BONAFOUX-VERRAX Corinne, « Le général de Castelnau au service de la patrie et de la foi », Olivier FORCADE, Eric DUHAMEL et Philippe VIAL (dir.), *Militaires en République, 1870-1962, les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Colloque international, Paris, 4-6 avril 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 405-415.

DUCLERT Vincent (dir.), *Le colonel Mayer de l'affaire Dreyfus à de Gaulle, un visionnaire en République*, Paris, Armand Colin, 2007, 424 p.

NOBECOURT Jacques, *Le colonel de La Rocque, 1885-1946 ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris Fayard, 1996, 1194 p.

NOTIN Jean-Christophe, *Leclerc*, Paris, Perrin, 2005, 621 p.

PUJO Bernard, *Juin. Maréchal de France*, Albin Michel, 1988, 407 p.

TURPIN Frédéric, « Aux confluent de la politique et du militaire, le général Juin, chef d'état major général de la Défense nationale (1944-1947) », *Revue Historique des Armées*, n°227, juin 2002, p. 21-32.

Les hommes politiques de la collaboration

ALMERA Philippe, *Un français nommé Pétain*, Paris, Robert Laffont, 1995, 450 p.

BOUNEAU-BOUILLARE Christine, *Hubert Lagardelle, un bourgeois révolutionnaire et son époque (1874-1958)*, Saint-Pierre-du-Mont, Eurédit, 2000, 564 p.

BONIN Hubert, LACHAISE Bernard, TALIANO-DES-GARETS Françoise, *Adrien Marquet, les dérives d'une ambition, Bordeaux, Paris, Vichy (1924-1955)*, Bordeaux, Editions Confluences, 2007, 383 p.

BURRIN Philippe, *La Dérive fasciste Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Seuil, L'univers historique, 1986, 534 p.

BRANA Pierre, DUSSEAU Joëlle, *Adrien Marquet, maire de Bordeaux : du socialisme à la collaboration*, Biarritz, Atlantica, 2001, 286 p.

BRUNET Jean-Paul, *Jacques Doriot*, Paris, Balland, 1986, 562 p.

CALLIL Carmen, *Darquier de Pellepoix ou la France trahie*, Paris, Buchet-Chastel, 2007, 706 p.

CAZAUX Yves, *René Bousquet face à l'acharnement*, Jean Picollec, 1995, 351 p.

COINTET Jean-Paul, *Pierre Laval*, Fayard 1993, 586 p.

COINTET Jean-Paul, *Marcel Déat : du socialisme au national-socialisme*, Paris, Perrin 1998, 418 p.

CONQUET Alfred (général), *Auprès du Maréchal Pétain, le chef, le politique, l'homme*, Paris, éditions France-empire, 1970, 395 p.

- COTILLON Jérôme (dir.), *Raphaël Alibert, juriste engagé et homme d'influence à Vichy*, Colloque du 10 juin 2004, Paris, Economica, 2009, 273 p.
- FAÏ Bernard, *Philippe Pétain (1856-1951) : portrait d'un paysan avec paysages*, Paris, Godefroy de Bouillon, 2000, 92 p.
- FERRO Marc, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987, 789 p.
- FISCHER Didier, *Le mythe Pétain*, Paris, Le Grand Livre du Mois, 2002, (1^{ère} édition Flammarion, 2002), 330 p.
- FRANZ Corinna, *Fernand de Brinon und die deutsch-französische Beziehungen, 1918-1945*, Bonn, Bouvier, 2000, 413 p.
- GORDON Bertram, « Un soldat du fascisme : l'évolution politique de Joseph Darnand », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n°108, octobre 1977, p. 43-70.
- JACQUEMIN Gaston, *La vie publique de Pierre Laval*, Paris, Plon, 1973, 350 p.
- JOLY Laurent, *Darquier de Pellepoix ou l'antisémitisme français*, Paris, Berg International, 2002, 199 p.
- JOSEPH Gilbert, *Fernand de Brinon, l'aristocrate de la collaboration*, Paris, Albin Michel, 2002, 600 p.
- KUPFERMAN Fred, *Laval*, Paris, 2^{ème} édition, Tallandier, 2006, (1^{ère} édition, Balland 1987), 654 p.
- LE GROIGNEC Jacques (général) *Pétain : gloire et sacrifice*, Nouvelles éditions latines, 331 p.
- LE GROIGNEC Jacques (général), *Pétain et les Allemands*, Paris, Nouvelles Editions latines, 1997, 459 p.
- LEMIRE Laurent, *L'homme de l'ombre, Georges Albertini, 1911-1983*, Paris, Balland, 1990, 264 p.
- NANS François René, *Philippe Henriot*, Paris Editions Godefroy de Bouillon, 1996, 500 p.
- RIGOULOT Pierre, *Georges Albertini, Socialiste, collaborateur, gaulliste*, Paris, Perrin, 2012, 410 p.
- VALODE Philippe, *Les hommes de Pétain*, Paris, Nouveau Monde, 2011, 539 p.
- VARENNES Claude (Georges Albertini), *Le destin de Marcel Déat*, Paris, Editions Janmaray, 1948, 254 p.
- VIEL Hugues, *Darnand, la mort en chantant*, Paris, Jean Picollec, 1995, 429 p.

Les entourages et réseaux des hommes politiques

ASSOULINE Pierre, *Une éminence grise, Jean Jardin (1904-1976)*, Paris, Gallimard, Folio, 1988, (1^{ère} édition, Balland, 1986), 491 p.

COMPAGNON Antoine, *Le cas de Bernard Fay, du Collège de France à l'indignité nationale*, Paris, Gallimard, 2009, 208 p.

COTILLON Jérôme, « Un homme d'influence à Vichy : Henry du Moulin de Labarthète », *Revue Historique*, n°622, avril-juin 2002, p. 353-385.

LAVAGNE Benoît, *Auprès du maréchal Pétain, Etude du journal privé d'André Lavagne, chef du cabinet civil du chef de l'Etat français, (25 août 1941-24 mai 1943)*, 2 volumes, sous la direction de Roland Lewin, Université Pierre Mendès France, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 2001, 141 et 129 p.

VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Le docteur Ménétrel éminence grise et confident du Maréchal Pétain*, Paris, Grasset, 2002, 280 p.

La France Libre

Dictionnaires

ANDRIEU Claire, BRAUD Philippe, PIKETTY Guillaume, MASSE-QUIEF Sophie, *Dictionnaire De Gaulle*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 2006, 1 265 p.

Ouvrages, articles, travaux

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Georges Boris, trente ans d'influence, Blum, de Gaulle, Mendès-France*, Paris, Gallimard, 2010, 460 p.

DE LA GORCE Paul Marie, *de Gaulle*, Paris, Perrin, 1999, 1406 p.

LACOUTURE Jean, *De Gaulle*, 3 volumes, Paris, Seuil, 1984-1985-1986, 872, 728 et 870 p.

MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009, 429 p.

Les hommes politiques

BERNARD Mathias, « Jacques Bardoux et l'Union des modérés à Paris et à Clermont-Ferrand sous la IV^e République », Bernard LACHAISE, Gilles RICHARD et Jean GARRIGUES (dir.), *Les territoires du politique. Hommages à Sylvie Guillaume*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 15-24.

BERSTEIN Serge, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006, 835 p.

LASSUS SAINT-GENIES Annik de, *Jean Le Cour Grandmaison. Un homme dans l'action et la contemplation. Itinéraire spirituel retracé par sa fille Annik de Lassus Saint Geniès*, Paris, Editions Beauchesne, 1980, 404 p.

KRAKOVITCH Raymond, *Paul Reynaud dans la tragédie de l'histoire*, Paris, Tallandier, 1999, 500 p

LACOUTURE Jean, *Léon Blum*, Paris, Seuil, 1977, 599 p.

LACOUTURE Jean, *Pierre Mendès France*, Paris, Seuil, 1981, 549 p.

PUYAUBERT Jacques, *Georges Bonnet. Les combats d'un pacifiste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 371 p.

RAMAGNINO Pierre, *L'affaire Boisson, Un proconsul de Vichy en Afrique*, Paris, Les Indes savantes, 2006, 281 p.

REAU Elisabeth du, *Edouard Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993, 581 p.

ROUSSEL Eric, *Pierre Mendès France*, Gallimard, 2007, 608 p.

TELLIER Thibault, *Paul Reynaud, Un indépendant en politique, 1878-1966*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^{ème} Siècle, 2005, 887 p.

Les acteurs étrangers

BEDARIDA François, *Churchill*, Paris, Fayard, 1999, 572 p.

HOOD III Ronald Chalmers, « William D. Leahy, (1875-1959), l'autre amiral de la flotte », *Revue Historique des Armées*, n°227, juin 2002, p. 95-102.

KERSAUDY François, *Winston Churchill*, Paris, Tallandier, 2^{ème} édition 2009, (1^{ère} édition 2000), 715 p.

KERSAUDY François, *Hermann Goering. Le deuxième homme du Reich*, Paris, Perrin, 2009, 800 p.

LAMBAUER Barbara, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la collaboration*, Fayard, 2001, 895 p.

LAMBAUER Barbara, « Otto Abetz entre Berlin et Vichy », *Relations internationales*, Les politiques extérieures de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.12001, n°107, p. 385-400.

MILZA Pierre, *Mussolini*, Paris, Fayard, 1999, 986 p.

Histoire et mémoire, mémoire de Vichy.

ABZAC-EPEZY Claude d', MARTINANT DE PRENEUF Jean (dir), *Héros militaire, culture et société (XIXe et XXe siècles)*, Villeneuve d'Ascq, Institut de Recherches Historiques du Septentrion, Institut de Recherche de l'Ecole militaire, Université Charles de Gaulle Lille 3, « Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest », n° 52, 2012.

ACEVEDO Cécilia, *La mémoire de Mers el-Kébir*, sous la direction de M. Lescure T.E.R, Grenoble II, 1999, 207 p.

BRUNEAU Jean-Baptiste, « « *Gloria victis* ». L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale », colloque international *La recherche en histoire maritime : essai d'évaluation* organisé par le GIS d'histoire maritime à l'université de Bretagne Sud à Lorient les 15-17 novembre 2007, *Revue d'histoire maritime*, n°10-11, 2010, p.357-366.

BRUNEAU Jean-Baptiste, LOUVIER Patrick, VAISSET Thomas, « Guerres contemporaines et empire colonial au musée de la marine : un archipel évanoui ? », ROUSSEAU Frédéric (dir.), *Les présents des passés douloureux. Musée d'histoire et configurations mémorielles. Essais de muséohistoire*, Paris, Michel Houdiard Editeur, 2012, p. 161-196.

CONAN Eric, ROUSSO Henry, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, Collection Pour une histoire du XX^e Siècle, 1994, 328 p.

COTILLON Jérôme, *Ce qu'il reste de Vichy*, Paris, Armand Colin, 2003, 251 p.

DOMINE Jean-François, « Les représentations successives de la Résistance dans le cinéma français » *Revue Historique des Armées*, 252 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 05 août 2008. URL : <http://rha.revues.org//index3173.html>, consulté le 28 août 2010.

LABORIE Pierre, *Le chagrin et le venin, La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Montrouge, Bayard, 2011, 355 p.

LINDEPERG Sylvie, *Les écrans de l'ombre. La Seconde Guerre mondiale dans le cinéma français (1944-1969)*, Paris, CNRS histoire, 1997,443 p.

LOUVIER Patrick (dir.), *Neptune au musée : puissance, identités et conflits dans les musées maritimes et navals, colloque université Paul-Valéry-Montpellier III, 20-21 octobre 2011*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 224 p.

MARTINANT DE PRENEUF Jean, « Neptune et Clio : le SHM, 1919-1974 », *Revue Historique des Armées*, 1999, n°3, p. 3-20.

MARTINANT DE PRENEUF Jean, MOTTE Martin, « L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ? », *Revue Historique des Armées*, 2009, 4^{ème} trimestre, n°257, p. 27-43.

MARTINANT DE PRENEUF Jean, MOTTE Martin, « L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ? », colloque international *La recherche en histoire maritime : essai d'évaluation* organisé par le GIS d'histoire maritime à l'université de Bretagne Sud à Lorient les 15-17 novembre 2007, *Revue d'histoire maritime*, n°10-11, 2010, p. 341-356.

MARTINANT DE PRENEUF Jean, « Un héros pour tous : Jean Lherminier et le *Casabianca*, figures emblématiques du mythe résistancialiste de 1942 à nos jours », Claude D'ABZAC-

EPEZY, Jean MARTINANT DE PRENEUF (dir.), *Héros militaire, culture et société (XIX^e et XX^e siècles)*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS-Institut de Recherches Historiques du Septentrion (« histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest », n° 52), 2012, <http://hleno.revues.org/111>, consulté le 25 février 2013.

MIEGEVILLE Sophie, *La mémoire de l'amiral Darlan au sein du corps des officiers de la Marine nationale aujourd'hui*, Mémoire Sciences politiques, Toulouse, 2004, 149 p.

OULMONT Philippe (dir.), *Les 18 juin, combats et commémorations*, colloque organisé par la Fondation Charles de Gaulle les 22 - 23 juin 2010 à Paris, Assemblée nationale. Paris, André Versailles Editeur, 2011, 364 p.

ROUSSEAU Frédéric (dir.), *Les présents des passés douloureux. Musée d'histoire et configurations mémorielles. Essais de muséohistoire*, Paris, Michel Houdiard Editeur, 2012,

ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, Collections Points Histoire, 2^{ème} édition, 1990, (1^{ère} édition 1987), 415 p.

ROUSSO Henry, CONAN Eric, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, Collection Pour une histoire du XX^e Siècle, 1994, 328 p.

VAISSET Thomas « L'impuissance navale au musée. La Royale et le Seconde Guerre mondiale au Musée national de la Marine », Patrick Louvier (dir.), *Neptune au musée : puissance, identités et conflits dans les musées maritimes et navals, colloque université Paul-Valéry-Montpellier III, 20-21 octobre 2011*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 97-115.

WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Hachette Littératures, Pluriel, 1998, 186 p.

WIEVIORKA Annette, « Pierre Vidal-Naquet face « aux assassins de la mémoire » », François HARTOG, Pauline SCHMITT, Alain SCHNAPP (dir.), *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité*, Paris, Editions La découverte et Syros, Série Histoire contemporaine, 1998, p. 191-198.

WIEVIORKA Olivier, *La mémoire désunie, Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris, Seuil, 2010, 304 p.

Monographies régionales et locales.

BONET Gérard, *Les Pyrénées orientales dans la guerre 1939-1944. Les années de plomb*, Ecully, Editions Horvath, 1992, 176 p.

BONET Gérard (dir.), *Nouveau dictionnaire de biographies rousillonaises 1789-2011*, Tome 1, Volume 1, Pouvoirs et société, Perpignan, Editions Les publications de l'Olivier, 704 p.

BOITEL Anne, *Le camp de Rivesaltes 1941-1942 : du centre d'hébergement au Drancy de la zone libre*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan : Mare Nostrum, 2000, 319 p.

BOULET François, « Le rôle des Pyrénées françaises entre 1940 et 1944 : refuge, maquis ou évasion de France ? », Jean-Pierre KOSCIELNIAK, Philippe SOULEAU (dir.), *Vichy en Aquitaine*, Paris, Les Editions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2011, p. 156-166.

DANTHIEUX Dominique, *Le département rouge. République, socialisme et communisme en Haute-Vienne (1895-1940)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2005, 339 p.

ESTEBE Jean, *Toulouse 1940-1944*, Paris, Perrin, 1996, 353 p.

FAUCON Martial, *Francs Tireurs et Partisans français en Dordogne*, Tulle, La Lauze, 2007, 620 p.

GILLOT Jean-Jacques, LAGRANGE Jacques, *L'épuration en Dordogne selon Double mètre*, Périgueux, Pilote 24 Editons, 2002, 206 p.

KOSCIELNIAK Jean-Pierre, « Les limites de l'extrémisme politique : la Légion en Lot-et-Garonne. », *Annales du Midi*, tome 116, n° 245, janvier-mars 2004, p. 57-66.

LAGRANGE Jacques, *1944 en Dordogne*, Périgueux, Pilote 24, 2^{ème} édition, 1994, 598 p.

LEROUX Roger, *Le Morbihan en guerre 1939-1945*, Mayenne, Joseph Floch, 1978, 671 p.

NIERES Claude, *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988, 320 p.

PANICACCI Jean-Louis, *L'Occupation italienne : Sud-est de la France, juin 1940-septembre 1943*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 440 p.

REIX Jacques, VIRCOULON Jean, *Chronique des années de guerre en pays foyen, 1939-1945*, Périgueux, Fanlac, 1995, 249 p.

RICHARD Dominique, SIMEON Anne-Marie, *Le roman noir du Périgord, Histoires vraies*, Périgueux, Fanlac, 2001, p. 81-93.

SOULIGNAC Yves, *Les camps d'internement en Limousin (1939-1945)*, Yves Soullignac éditeur, La Briderie, 1995, 151 p.

SOUTADE Gérard, *Les inondations d'octobre 1940 dans les Pyrénées orientales*, Perpignan, Conseil Général, Direction des archives départementales, 1993, 351 p.

SOULEAU Philippe, « La Légion française des combattants, censeur de la vie locale : l'exemple de la Gironde libre », *Annales du Midi*, tome 116, n° 245, janvier-mars 2004, p. 67-77.

VIAUD Marie-Thérèse, « La Dordogne », Jean-Pierre AZÉMA et François BÉDARIDA (dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, Pour une histoire du XX^{ème} siècle, 1992, pp. 545-553.

« Louis Aragon et Elsa Triolet en résistance, novembre 1942-septembre 1944 : Dieulefit, Lyon, Saint-Donat », colloque des 12-13-14 novembre 2004 de Romans sur Isère, *Les Annales de la Société des amis de Louis Aragon et Elsa Triolet*, n°6, 2004, Rambouillet, 405 p.

*Des amiraux au service de Vichy.
Bibliographie.*

Seconde Guerre mondiale : les structures d'internement et de travail encadré. Un archipel coercitif en « Petite Russie », Mémoires du Limousin, 2011, 104 p.

INDEX

- Abetz 32, 456, 457, 459, 460, 461, 483, 484, 489, 538, 539, 540, 541, 556, 606, 608, 679
Aboulker, 578
Abrial, 26, 32, 66, 67, 69, 79, 82, 83,84, 85, 88, 89, 96, 107, 114, 125, 126, 154, 159,
160,161, 162, 164,165, 167,170, 174, 176, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 198, 200, 206,
212, 213, 214, 215, 217, 219, 224, 226, 227, 232, 233, 236, 237, 240, 241,274, 299, 310,
326, 327,330, 331, 339, 341, 342, 343, 344, 351, 366, 375, 408, 409, 410, 418, 420, 422,
423, 424, 425, 427, 428, 429, 431,435, 446, 474, 476, 477, 481, 482, 492, 493, 510, 520,
522, 529, 549, 552, 555, 562, 577, 588, 591, 592, 598, 600, 612, 622, 632, 634, 639, 640,
642, 643,647, 648, 649, 650, 651, 652,658, 659, 660, 661, 662, 665, 666, 668, 670, 671,
688, 690, 696, 697, 700, 701, 705, 706, 707, 708, 709, 711, 718, 719, 721, 722, 726, 730,
732, 750, 752, 759, 763
Achard, 563
Alibert, 434, 457, 488, 644,
Alquier, 409
Anxionnaz, 493
Archambeaud, 131, 157, 201, 258, 388, 559, 616
Aubert, 63, 136, 536, 604, 673,
Aubin, 64, 138
Auboyneau, 140, 141, 142, 184, 267, 368, 392, 592, 616, 687, 699
Auphan, 15, 26, 33, 34, 39, 40, 66, 78, 79, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 94, 102, 104, 107,
109, 111, 112, 114, 120, 121,
123, 126, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 143, 144, 145, 146, 147, 148,151, 152, 154, 157,
158, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 169, 173, 174, 175, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 193,
194, 198, 199, 202, 203, 205, 207, 208, 209, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 219, 223, 224,
225, 226, 227, 228, 229, 232, 233, 234, 235, 236, 238, 239, 240, 245, 246, 248, 249, 250,
251, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 260, 261, 263, 265, 268, 271, 273, 274, 275, 277, 281,
282, 283, 285, 288, 289, 290, 292, 293, 300, 303, 304, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 312,
325, 326, 330, 332, 333, 334, 335, 337, 338, 340, 346, 348, 364, 366, 375, 381, 383, 388,
397, 399, 405, 406, 408, 412, 413, 416, 417, 418, 419, 423, 425, 427, 428, 429, 431, 433,
435, 436, 437, 438, 441, 442, 444, 482, 484, 491, 509, 510, 514, 515, 517, 520, 521, 529,
530, 531, 532, 533, 540, 547, 559, 561, 577, 578, 579, 580, 581, 584, 588, 589, 590, 598,
601, 602, 603, 604, 605, 607, 608, 609, 610, 616, 618, 619, 622, 631, 634, 635, 640, 642,
643, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 656, 658, 659, 660, 661, 662, 664,
665, 666, 671, 673, 678, 671, 680, 681, 682, 686, 687, 688, 690, 691
Aussenac, 410

- Bainville, 294
Ballande, 244, 604, 691
Ballyot, 501, 510, 511
Barberot, 368, 369, 373, 374, 680
Bard, 69, 82, 85, 88, 89, 104, 111, 112, 123, 125, 126, 127, 145, 154, 158, 159, 163, 165, 173, 174, 175, 188, 190, 191, 226, 227, 229, 232, 233, 234, 235, 236, 244, 303, 304, 306, 312, 325, 332, 333, 375, 407, 408, 409, 414, 415, 418, 419, 422, 423, 425, 427, 428, 429, 434, 435, 436, 437, 439, 443, 479, 481, 491, 492, 500, 501, 502, 508, 510, 529, 534, 549, 551, 553, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 566, 567, 568, 569, 570, 611, 612, 615, 633, 638, 697
Bardoux, 259, 260, 281, 282, 665,
Barjot, 27, 632, 633
Barnaud Pierre, , 79, 82, 85, 88, 89, 90, 93, 104, 111, 120, 128, 144, 148, 154, 158, 159, 160, 161, 163, 165, 174, 175, 176, 188, 190, 191, 192, 227, 232, 233, 259, 265, 326, 329, 418, 425, 427, 513, 561, 612, 615, 634, 636, 637, 673, 691, 693, 694, 734
Barnaud Jacques, 19, 78, 103, 259, 265, 560, 563
Barnouin, 63, 86
Barois, 75, 78, 82, 85, 88, 89, 104, 111, 112, 120, 154, 158, 159, 163, 165, 174, 175, 186, 188, 190, 191, 199, 200, 205, 226, 227, 232, 233, 234, 235, 236, 312, 325, 326, 329, 331, 375, 389, 408, 418, 425, 427, 444, 612, 615, 634, 636, 647., 673, 688
Barrau, 590
Barthélémy, 41, 341, 420, 478, 479, 484, 563, 564, 568, 569, 610
Barthes, 63, 591
Battet, 68, 79, 82, 85, 88, 89, 90, 104, 111, 112, 114, 127, 145, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 170, 171, 174, 185, 188, 190, 191, 193, 207, 212, 213, 214, 216, 227, 232, 233, 236, 239, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 291, 292, 312, 325, 326, 329, 330, 336, 364, 370, 374, 375, 385, 395, 408, 418, 422, 425, 427, 428, 441, 484, 536, 555, 564, 577, 580, 581, 584, 585, 587, 588, 589, 592, 595, 596, 605, 616, 629, 638, 687, 693, 696, 700, 701,
Baudin, 51, 138
Baudouin, 350, 380, 387, 388, 396, 450, 451, 457, 652
Baudrillart, 559
Béchetoille, 259
Begouen-Demeaux, 533
Belin, 479, 563, 564
Bellanger, 409
Benoist-Méchin, 79, 102, 103, 438, 439, 540, 541, 543, 557, 558, 561, 563, 564 606, 610, 659
Béraud, 357, 653
Bérenger, 77, 82, 85, 88, 89, 95, 104, 111, 123, 159, 163, 174, 188, 190, 191, 197, 227, 233, 235, 243, 312, 325, 326, 329, 370, 375, 418, 425, 427, 612, 615, 634, 639, 659
Bergeret, 348, 563, 590, 605,
Béthouart, 336, 589
Bichelonne 19, 610,
Bienaimé, 409
Blazot, 591
Bléhaut, 17, 66, 79, 82, 84, 85, 88, 89, 90, 93, 104, 111, 112, 114, 115, 126, 128, 135, 145, 146, 148, 153, 154, 158, 159, 163, 165, 167, 169, 174, 175, 176, 183, 186, 188, 190, 191, 194, 197, 204, 224, 226, 227, 232, 233, 234, 238, 240, 243, 312, 326, 375, 399, 408, 409,

- 418, 421, 425, 427, 428, 429, 435, 444, 447, 476, 477, 496, 506, 523, 529, 536, 549, 550, 553, 555, 559, 598, 600, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 622, 634, 640, 642, 644, 645, 647, 648, 651, 653, 655, 656, 658, 660, 661, 662, 665, 670, 671, 673, 678, 688,
- Blum, 201, 274, 286, 287, 550
- Bô, 120
- Boegner, 140, 496, 559
- Boisson, 441, 584, 590, 591
- Bokanowski, 208, 216
- Bonnard, 264, 557, 610
- Borel, 16, 216
- Borgel, 540
- Borotra, 257, 664
- Boué de Lapeyrère, 150
- Bourragué, 80, 82, 85, 88, 89, 108, 111, 115, 123, 144, 154, 159, 161, 163, 165, 167, 174, 175, 183, 188, 190, 191, 200, 205, 206, 215, 226, 228, 229, 232, 233, 245, 247, 248, 250, 252, 253, 326, 329, 375, 408, 413, 414, 419, 422, 425, 427, 438, 561, 612, 615, 638, 658, 690, 695
- Bouthillier, 41, 450, 451, 455, 457, 458, 479, 485, 486, 563, 564, 679
- Boutron, 40, 64, 370, 398, 691
- Bouxin, 64, 80, 82, 85, 86, 88, 89, 108, 111, 120, 148, 159, 161, 165, 174, 188, 190, 191, 204, 227, 230, 232, 233, 234, 326, 329, 331, 375, 389, 425, 427, 444, 482, 483, 536, 577, 598, 599, 612, 613, 614, 615, 634, 636, 637, 658, 661, 662, 690
- Bréard de Boisanger, 444, 477, 554, 565, 566, 569, 570,
- Brécard, 412, 528
- Brévié, 644
- Bridoux, 412
- Broca, 114
- Brohan, 62, 423
- Broussignac, 78, 82, 85, 88, 89, 93, 104, 111, 112, 123, 131, 157, 161, 162, 163, 165, 170, 174, 183, 186, 188, 190, 191, 193, 194, 204, 227, 230, 232, 233, 234, 243, 245, 248, 249, 250, 252, 253, 312, 326, 329, 375, 408, 425, 427, 428, 429, 514, 524, 531, 561, 604, 612, 615, 633, 634, 636, 637, 676,
- Brunet, 388, 552, 555, 558, 560,
- Bulher, 557, 558, 607, 608
- Bunau-Varilla, 652
- Buretel de Chassesey, 137
- Cabanier, 27, 368, 372, 373, 392, 693, 701, 716
- Campinchi, 52, 85, 205, 208, 217, 247, 338, 344, 409
- Canaris, 542, 556
- Carcopino, 41, 563, 564, 679
- Caroff, 683, 684
- Caron, 552, 555
- Caron (V.A), 685
- Castex, 97, 98, 172, 179, 180, 208, 209, 229, 294, 327
- Cathala, 451, 679
- Catroux, 432, 671
- Cayrol, 265
- Caziot, 457, 563, 564

Ceillier, 241
Chaix, 552, 555,
Chaline, 369, 691
Chamberlain, 339
Chappedelaine, 217
Chappoulie, 132
Chapuys-Montlaville, 114
Charbin, 563
Chatel, 605
Chatelle, 139, 277, 331, 338, 347
Chazeaux, 114
Chevalier, 563, 643
Chomel de Jarnieu, 38, 80, 82, 85, 88, 89, 95, 104, 111, 112, 113, 114, 115, 120, 131, 143, 145, 146, 147, 151, 152, 154, 155, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 174, 176, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 188, 190, 191, 193, 194, 200, 201, 204, 218, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 233, 234, 236, 238, 240, 242, 243, 259, 262, 270, 276, 286, 289, 297, 299, 303, 306, 307, 308, 309, 312, 325, 326, 329, 330, 331, 335, 336, 375, 392, 399, 408, 425, 427, 432, 444, 536, 537, 556, 557, 561, 562, 604, 612, 615, 623, 634, 636, 637, 658, 673, 688,
Chomereau, 63, 86
Chresteil, 134, 493, 651, 652, 653, 664,
Churchill, 340, 370, 376, 377, 378, 380, 396, 400, 541, 592, 593
Clark, 580, 585, 586, 602
Coatanea, 693
Collin, 63
Collinet, 63, 76,82, 85, 88, 89,104, 108, 111, 112, 114, 121, 144, 153, 154, 159, 161, 162, 163, 164,174, 175, 185, 186, 188, 190, 191, 205, 207, 216, 226, 227, 229, 232, 233, 236, 312, 326, 329, 331, 375, 389, 425, 427, 441, 577, 587,588, 590, 591, 595, 638,
Comby, 410
Copper-Royer, 651
Cordier, 463
Cras Hervé, 24, 34, 39, 40, 177, 681, 682, 683, 684, 690,
Crémieux, 488
Crozier,434
Cunningham, 182, 387, 389, 390, 391, 392, 592, 626

Daladier, 271, 279,287
Danbé, 63, 90, 673
Darlan, 7, 8, 9, 16, 17, 19, 20, 21, 25, 26, 27, 39, 52, 53, 55, 64,65, 66, 69, 71, 78 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 102, 103, 106, 107, 111, 117, 118, 120, 123, 126, 137, 140, 141, 143, 145, 153, 154, 159,161,162, 163, 164, 165, 171, 174, 176, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 200, 206, 207, 209, 215,216, 217, 219, 220, 223, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 233, 235, 236, 237, 240, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 253, 254, 255, 256, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 270, 271, 272, 273, 274, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 287, 290, 297, 298, 300, 301, 306, 309, 311, 312, 320, 321, 322, 323, 325, 326, 327, 328, 333, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 344, 345, 346, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 362, 364, 366, 367, 369, 371, 375, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 400, 401, 404, 405, 406, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 427, 428, 429, 431, 433, 435, 436, 437, 438, 439; 440,

- 441, 442, 443, 444, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 467, 468, 469, 470, 475, 476, 477, 479, 480, 483, 484, 485, 486, 488, 489, 490, 493, 494, 498, 500, 504, 505, 506, 517, 528, 532, 534, 535, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 547, 549, 550, 552, 555, 556-559, 560, 561, 563, 564, 568, 570, 573, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 596, 601, 602, 605, 618, , 626, 632, 643, 675,678, 683, 684, 687, 689, 690, 692, 696, 704, 712,
- Darlan Alain, 689, 690, 691
- Darnand, 410, 552, 558, 559, 643,
- Darquier de Pellepoix, 32
- Dartige du Fournet, 198
- d'Astier de la Vigerie, François 378,
- d'Astier de la Vigerie, Henri 578, 588
- Dauxois, 410, 549, 555
- Daveluy, 121
- Déat,405, 558, 610
- Debat, 25, 40, 266, 268, 280, 281, 288, 290, 308, 309, 315, 372, 373, 376, 594, 691
- de Belot, 70, 82, 85, 88, 89, 104, 106, 107, 109, 113, 123, 125, 126, 134, 154, 159; 161, 165, 167, 169, 174, 182, 183, 186, 188, 190, 191, 204, 227, 232, 233, 234, 236,268, 312, 326, 327, 329, 330, 331, 335, 352, 375, 407,408, 415, 422, 425 427, 428, 429, 431, 432, 435, 466, 487, 491, 502, 507, 531, 551, 555, 561, 577, 598, 599, 633, 634, 635, 661, 662, 667, 673, 681, 682, 697
- de Blic, 63, 115, 124, 136
- Debré, 610
- de Brinon, 459, 460, 557, 610, 644, 679,
- de Brossard, 410
- Decoux, 15, 26, 27, 32, 33, 39, 40, 68, 82, 83, 85, 88, 89, 92, 93, 94, 96, 107, 111, 112, 125, 144, 145, 146, 147, 149, 151, 152, 153, 154, 159, 161, 163, 165, 170, 174, 175, 177, 181, 187, 188, 190, 191, 192, 194, 199, 200, 201, 203, 209, 210, 216, 218, 226, 227, 229, 232,233, 235, 239, 240, 241, 262, 271, 273, 274, 277, 280, 281, 282, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 295, 296, 299, 300, 301, 325, 360, 361, 367, 370, 375, 376, 397, 399, 408, 410, 422, 423, 424, 425, 427, 428, 429, 431, 432, 435, 436, 442, 446, 474, 475, 476, 477, 481, 482, 495, 499, 500, 507, 508, 527, 531, 549, 552 553, 554, 555, 562, 565, 566, 567, 569, 570, 612, 615, 622, 623, 634, 640, 648, 649, 650, 651, 652, 655, 664, 665, 678, 680, 682, 688, 690, 691, 696
- de Carpentier, 63, 113, 360, 361,
- de Chauveron, 651
- de Cuverville, 87, 409, 694
- d'Estienne d'Orves, 141, 142, 143, 184, 315, 365, 368
- de France, 441, 590
- de Gaulle, 16, 23, 117, 141, 353, 366, 367, 369, 371, 372, 385, 392, 397, 401, 544, 578, 590, 591,610, 628, 633, 645, 650, 653, 665, 675, 676, 691, 692, 695, 698, 716
- d'Harcourt, 63, 113, 115, 328, 363, 369, 453
- de Joybert, 93, 693
- de Laborde, 76, 82, 85, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 96, 107, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 120, 123, 127, 137, 154, 155, 157, 160, 161, 162, 162, 165, 167, 171, 174, 177, 183, 185, 186, 188, 190, 191, 193, 194, 197, 200, 210, 212, 213, 214, 226, 227, 232, 233, 234, 235, 236, 241, 257, 266, 297, 301, 325, 332, 333, 335, 336, 351, 360, 363, 371,373, 375, 389, 399, 401, 416, 418, 425, 427, 443, 444, 446, 529, 531, 543, 544, 577, 581, 584, 586, 598, 603,

- 604, 606, 622, 632, 634, 639, 640, 642, 643, 644, 646, 647, 648, 649 651, 653, 656, 658,
659, 660, 662, 665, 666, 670, 671, 690, 701
Delage, 519, 521, 523,
de la Jaille, 409
de la Laurencie, 412
de la Monneraye, 118, 247, 270, 440, 552, 555
Delaunay, 693
de Lavergne, 651
Delcassé, 87, 149,
Delenda, 396, 413, 416
Demange, 550
Denis de Rivoyre, 72, 78, 82, 85, 88, 89, 90, 104, 107, 109, 111, 113, 115, 123, 159, 161, 164,
165, 169, 174, 175, 176, 182, 183, 188, 190, 191, 193, 194, 209, 218, 226, 227, 229, 232,
233, 238, 295, 301, 312, 325, 333, 408, 414, 419, 420, 422, 425, 427, 428, 429, 435, 443,
444, 475, 514, 531, 561, 577, 598, 639, 690
de Penfentenyo de Kervéréguin François, 668
de Penfentenyo de Kervéréguin Henri, 121
de Penfentenyo de Kervéréguin Hervé , 26, 40, 74, 82, 85, 88, 89, 96, 107, 111, 112, 113,
114, 115, 120, 121, 124, 128, 132, 133, 145, 154, 159, 165, 174, 175, 176, 179, 185, 188,
190, 191, 196, 224, 226, 227, 230, 232, 239, 243, 258, 289, 296, 297, 304, 306, 325, 327,
332, 333, 335, 375, 401, 408, 421, 422, 423, 425, 427, 428, 429, 435, 436, 437, 446, 528,
529, 530, 531, 535, 560, 577, 598, 638, 658, 668
de Penfentenyo de Kervéréguin Jehan (ou Jean), 121, 132
de la Porte du Theil, 412, 514, 524, 526
de la Rocque, 259, 285, 561
Depreux, 642
Derrien, 77, 82, 85, 86, 88, 89, 107, 109, 111, 154, 159, 165, 170, 174, 175, 176, 183, 188,
189, 190, 191, 193, 194, 204, 227, 230, 232, 233, 245 248, 249, 250, 251, 252, 253, 312,
325, 329, 330, 331, 336, 375, 395, 425, 427, 446, 529, 562, 577, 584, 587, 598, 606, 622,
625, 629, 632, 646, 647, 660, 670, 673
de Sassy, 559
Détroyat, 652
Devin, 62
de Vogüe, 632
Dillard, 63, 673
Docteur, 26, 73, 74, 82, 85, 88, 89, 102, 109, 134, 155, 159, 162, 165, 174, 186, 188, 190,
191, 193, 196, 198, 204, 210, 215, 224, 232, 236, 238, 245, 247, 250, 252, 253, 254, 255,
265, 273, 275, 283, 286, 296, 300, 303, 305, 326, 355, 356, 357, 359, 382, 399, 408, 422,
425, 427, 428, 429, 435, 438, 444, 446, 447, 528, 529, 544, 556, 562, 563, 564, 577, 597,
598, 623, 631, 638, 664, 678, 690, 691
Donval, 63
Dornon, 63
Doyen, 412
Ducoroy, 549, 552, 554, 555
Dumesnil, 16, 208, 216
Dumont, 208, 216
du Moulin de Labarthète, 41, 70, 138, 139, 405, 415, 424, 434, 435, 439, 457, 528, 560, 570,
679
Dupin de Saint Cyr, 117, 118, 136, 225, 331, 440, 583,

- Duplat, 71, 82, 86, 85, 88, 89, 111, 112, 153, 154, 159, 165, 170, 174, 176, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 205, 215,226, 227, 228, 229,232, 233, 235, 236, 245, 247, 248, 250,251, 252, 253, 266, 312, 325, 329, 330, 331, 349, 375, 408, 411, 422, 424, 425, 427, 428, 429, 432, 433, 435, 438, 443,444, 446, 447, 562, 577, 587, 597, 598, 599, 632, 638
- Dupré, 79, 81, 82, 85, 88, 89, 104, 107, 109, 114, 120, 152, 159, 160, 161, 163,164, 165, 174, 175, 182, 183, 188, 190, 191, 193, 207, 216, 218, 226, 227, 228, 229, 232, 233, 236, 239, 245, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 312, 325, 326, 329, 375, 408, 419, 422, 425, 427, 428, 429, 435, 438, 529, 534, 542, 556, 577, 588, 598, 599, 634, 636, 637, 638, 673, 690, 691
- Durand-Viel, 34, 39, 91, 92, 93, 172, 177, 208, 209, 216, 217, 226, 234, 234, 237, 238, 239, 240, 241, 283, 290, 296, 297,298, 431, 447, 611, 652, 658, 691
- Dutfoy de Mont de Benque, 114
- Duvivier, 439
- Espagnac du Ravay, 270, 272, 284, 287, 288, 299, 685,
- Esteva, 32, 67, 82, 83, 85, 88, 89, 96, 107, 111, 112, 123, 124, 125, 127, 133, 134, 135, 153, 154, 159, 161, 162, 163, 165, 140, 171, 174, 175, 183, 186, 188, 190,191, 205, 210, 226, 227, 228, 232, 233, 236, 239, 245, 248, 250, 251, 253, 262, 265, 266, 268, 274, 277, 280, 284, 290, 297, 298, 326, 358, 360, 361, 369, 371, 372, 375, 401, 408, 409, 410, 422, 424, 425, 427, 428, 429, 431, 432, 433, 435, 438, 446, 493, 494, 528, 529, 543, 549, 555, 562, 577, 581, 584, 587, 597, 598, 599, 622, 632, 634, 639, 640, 641, 642, 643, 646, 647, 648, 649, 650, 651,652, 653, 654, 656, 657, 658, 659, 660, 666, 670, 673
- Exelmans,121, 196,
- Faramond, 409
- Farrère, 664
- Fatou, 409
- Faure, 642, 645
- Favin-Lévêque, 26, 143, 152, 227, 309, 310, 490,
- Fay, 653
- Feltin, 132
- Fenard, 69, 82, 85, 86, 88, 89, 108, 111,112, 153, 154, 159, 161, 165, 174, 179, 188, 190,191, 197, 207, 216, 227, 232, 233, 245, 248, 249, 250, 252, 253, 255, 274, 293, 326, 408, 410, 420, 422, 425, 426, 428, 429, 432, 433, 435, 438, 439, 441, 577, 587, 588, 591, 595, 605, 638
- Fernet, 33, 40, 73, 82, 85, 88, 89, 95, 111, 112, 136, 138, 154, 159, 162, 165, 174, 175, 176, 181, 182, 185, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 199, 205, 210, 216, 217,218, 226, 227, 228, 229, 232, 233, 239, 241, 258, 259, 260, 264, 272, 275, 276, 277, 281, 282, 283, 297, 299, 325, 337, 408, 413, 414, 415, 419, 420, 422, 425, 427, 428, 429, 431, 434, 435, 439, 442, 446, 447, 451, 455, 478, 479, 483, 507, 528, 529, 530, 535, 562, 612, 615, 632, 634, 640, 662, 664, 678, 690, 691,
- Ferry, 208, 216
- Flandin, 458, 644, 663
- Flohic, 40, 92, 116, 378, 691
- Forissier, 693
- Fossati, 558,
- Franco, 277, 289, 297,
- Frette-Damicourt, 641

- Gabolde, 643
Galtier-Boissière, 404, 405
Gama, 590
Gandin, 64, 592,
Garçon, 651, 653, 664
Gasnier-Duparc, 85, 217,
Gensoul, 27, 78, 82, 85, 88, 89, 93, 96, 97, 111, 112, 123, 138, 139, 145, 154, 159, 162, 165,
167, 174, 176, 182, 185, 186, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 197, 199, 200, 201, 204, 206,
215, 218, 226, 227, 228, 229, 232, 233, 235, 236, 237, 240, 243, 325, 329, 331, 349, 363,
364, 365, 366, 367, 371, 372, 374, 375, 388, 389, 390, 391, 399, 400, 425, 427, 444, 447,
496, 513, 514, 518, 519, 529, 532, 559, 577, 598, 632, 639
Gervais de Laffont, 51, 63, 95, 688
Gibrat, 652
Gide, 264
Gillouin, 564
Girard, 264,
Giraud, 16, 581, 584, 586, 589, 592, 593, 602, 628, 677
Giraudoux, 264
Godfroy, 34, 40, 76, 82, 85, 88, 89,94 111, 112, 123, 127, 137, 141, 143, 144, 152, 154, 157,
161, 165, 167, 171, 173, 174, 182, 186, 188, 190, 191, 193, 197, 200, 206, 215, 225, 226,
227, 232, 233, 239, 240, 241, 268, 275, 296, 326, 329, 362, 363, 365, 371, 372, 375, 389,
390, 391, 392, 400, 401, 425, 427, 577, 587, 588, 591, 592, 593, 594, 595, 598, 616, 625,
626, 627, 628, 634, 661, 662, 667, 668, 669, 678, 679, 685, 690, 691
Goebbels, 558
Goislard de Monsabert, 301, 302, 578,
Gouton, 71, 82, 85, 86, 88, 89, 108, 111, 112, 123, 136, 153, 154, 158, 159, 160, 161, 163,
164, 165, 174, 175, 186, 188, 190, 191, 205, 207, 212, 213, 214, 216, 217, 226, 227, 232,
233, 236, 238, 325, 408, 418, 421, 422, 425, 427, 428, 429, 435, 444, 485, 498, 531, 541,
612, 615, 634, 673, 688,
Guépratte, 409
Guérard, 605, 644, 679
Guérin C.A , 63,
Guérin Maurice 642
Guichard Louis, 3, 118, 135, 146, 147, 171, 258, 268, 270, 304, 440, 550, 552, 555, 559,
Guichard Olivier, 118, 135, 136, 270, 365
Guierre, 241, 242, 265, 331
Guillaud, 716
Guillon, 40, 122, 227, 266, 269, 288, 290, 291, 308, 309, 335, 376, 691
Guiot, 116, 244,
- Hamon, 43, 45, 70, 82, 85, 88, 89, 104, 106, 107, 111, 112, 123, 125, 126, 131, 158, 159, 160,
161, 165, 174, 186, 189, 191, 204, 207, 208, 212, 213,214, 216, 227, 229, 230, 232, 233,
236, 312, 325, 326, 329, 375, 407, 408, 415, 418, 422, 425, 427, 428, 429, 433, 435, 447,
479, 481, 492, 502, 503, 510, 511, 528, 529, 531, 561, 566, 569, 570, 571, 572, 577, 598,
599, 633, 634, 661, 662, 673, 697,
Hannezo, 410
Harwood, 592,
Havard, 533
Hennoque, 501

Héron de Villefosse, 40, 141, 142, 152, 270, 594, 675, 676, 691,
Herr, 72, 82, 85, 88, 89, 104, 107, 111, 123, 138, 139, 154, 155, 158, 159, 165, 174, 177, 188,
190, 191, 205, 206, 207, 212, 213, 214, 215, 217, 226, 232, 233, 236, 265, 324, 326, 408,
418, 422, 425, 427, 428, 429, 435, 446, 447, 496, 531, 559, 562, 577, 597, 598, 638,
Heydrich 558
Hitler, 277, 342, 377, 394, 458, 459, 460, 461, 469, 539, 544, 578, 583, 609,
Holland, 388
Huntziger, 348, 412, 456, 457, 563,
Husson, 63

Jacquinet, 34, 536, 613, 614, 616, 617, 655
Jacquinot, 620, 622, 626, 627, 628, 675
Jardel Germain, 80, 82, 85, 86, 88, 89, 104, 111, 123, 153, 154, 158, 159, 165, 174, 188, 190,
191, 205, 207, 208, 212, 213, 214, 217, 227, 232, 233, 243, 312, 326, 369, 418, 425, 427,
443, 444, 446, 529, 536, 612, 613, 615, 617, 634, 636, 651, 655, 656, 661, 669, 690
Jardel Jean, 485, 609, 644
Jardin, 70, 663
Jarry, 63, 85, 86
Jauréguiberry, 138, 208
Jodelet, 41
Joire-Noulens, 693
Jouan, 508, 549, 553, 554, 555
Juin, 581, 582, 584, 586, 610

Kerdudo, 63
Kessel, 344, 345
Knochen, 557, 558
Koeltz, 412, 583

Labat, 288, 290
Labbey, 63
Lacaze, 86, 87, 91, 198, 294, 346, 658, 664, 686
Lachal, 260
Lacroix, 63, 256
Lafargue, 75, 82, 85, 88, 89, 111, 112, 144, 158, 159, 160, 161, 165, 170, 174, 188, 190, 191,
194, 205, 227, 232, 309, 326, 408, 418, 421, 425, 446, 600, 604, 612, 615, 639
Lagardelle, 643, 644
Lambert, 693
Landriau, 33, 80, 82, 85, 86, 88, 89, 108, 111, 127, 144, 158, 159, 160, 161, 164, 165, 169,
170, 174, 175, 182, 188, 190, 191, 193, 205, 218, 226, 227, 229, 230, 232, 233, 234, 238,
325, 327, 329, 375, 418, 425, 427, 440, 444, 453, 455, 468, 562, 577, 597, 598, 600, 639,
658
Lanessan, 147
Langeron, 356, 357, 409
Lannuzel, 693
Lanxade, 702, 703, 716
Lapébie, 410
Lapierre, 247

Lartigue, 63
Latham, 78, 82, 85, 88, 89, 104, 107, 111, 112, 138, 139, 154, 158, 159, 161, 162, 165, 170, 171, 174, 176, 182, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 209, 218, 219, 227, 232, 240, 271, 274, 296, 301, 312, 325, 326, 418, 425, 427, 496, 513, 559, 577, 598, 638
Laure, 458, 459
Laval, 16, 17, 32, 65, 66, 73, 103, 164, 259, 273, 297, 341, 347, 409, 415, 435, 436, 437, 442, 447, 449, 452, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 476, 478, 484, 496, 497, 543, 544, 557, 558, 570, 587, 601, 605, 606, 607, 608, 609, 611, 641, 643, 648, 679, 696
Le Beau, 409
Le Bigot, 74, 82, 85, 88, 89, 93, 96, 111, 112, 144, 153, 154, 158, 159, 160, 161, 163, 165, 174, 175, 182, 188, 190, 191, 193, 196, 205, 207, 212, 213, 214, 216, 227, 229, 232, 233, 243, 245, 246, 248, 250, 252, 253, 265, 325, 332, 333, 375, 408, 421, 422, 423, 425, 427, 428, 429, 435, 438, 446, 447, 577, 598, 599, 632, 638, 690
Le Bonzec, 63
le Cour Grandmaison, 260, 479, 665
Le Gentil, 277, 331, 338
Le Gouic, 407, 697
Lehideux, 18, 19, 41, 102, 103, 560, 561, 563, 564, 565,
Le Loup, 80, 82, 85, 86, 88, 89, 111, 112, 124, 154, 159, 165, 174, 182, 188, 190, 205, 218, 226, 227, 232, 233, 326, 419, 425, 427, 577; 598, 638
Le Luc, 17, 79, 82, 85, 86, 88, 89, 111, 112, 118, 127, 145, 153, 154, 159, 161, 163, 165, 174, 177, 179, 180, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 197, 199, 200, 216, 226, 227, 232, 233, 236, 248, 245, 247; 248, 249, 250, 251, 252, 253, 293, 325, 326, 333, 338, 341, 345, 348, 349, 350, 351, 354, 375, 378, 389, 401, 408, 416, 419, 422, 425, 427, 438, 452, 453, 498, 499, 515, 529, 541, 577, 588, 598, 599, 622, 631, 634, 647, 651, 654, 656, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 671, 682, 690
Le Normand, 64
Le Roy Ladurie, 103, 560
Lebret, 533
Leclerc V.A, 63, 86, 580, 587
Leclerc maréchal, 366
Lecussan, 410
Leenhardt, 693
Lefebvre Monseigneur, 132
Lefebvre, amiral, 693
Lemaigre-Dubreuil, 588
Lémery, 409, 451
Lemonnier, 27, 373, 536, 615, 616, 628, 629, 658, 668, 680, 687, 693
Leroy, 240, 651, 653, 658
Leygues, 130, 195, 196, 208, 210, 216, 236, 246, 247, 261, 262, 263, 277, 282, 283, 284, 293, 409
Lherminier, 265
Limagne, 294, 396, 442, 484
Longaud, 63, 673
Loti, 138
Loustaunau-Lacau, 288
Louzeau, 693
Lyautey, 241, 264, 310, 311,

Malvin de Montazet, 114, 115
Mandel, 409
Marchandeaup, 488
Marion, 103, 259, 407, 439
Marquet, 451
Marquis, 77, 82, 85, 88, 89, 111, 112, 120, 127, 143, 151, 153, 159, 161, 165, 170, 174, 176, 183, 188, 190, 191, 207, 208, 212, 216, 218, 219, 227, 232, 233, 234, 290, 293, 296, 312, 325, 329, 364, 366, 375, 425, 427, 432, 446, 482, 504, 517, 529, 531, 577, 598, 604, 622, 632, 634, 639, 640, 642, 643, 647, 649, 650, 651, 657, 659, 660, 661, 662, 665, 671
Martin de Roquebrune, 114, 120
Martin du Gard Maurice, 116, 117, 139, 341, 405, 608, 609, 679, 695
Martin du Gard Roger, 258, 264, 272, 273, 442
Marty, 198, 288, 654
Marzin, 33, 39, 40, 79, 82, 85, 88, 89, 90, 102, 104, 111, 112, 120, 145, 159, 160, 161, 163, 165, 174, 175, 176, 177, 183, 185, 188, 189, 190, 191, 193, 206, 207, 227, 232, 233, 242, 245, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 254, 301, 325, 326, 329, 330, 331, 332, 363, 375, 402, 420, 425, 427, 438, 439, 536, 537, 599, 600, 604, 612, 613, 614, 615, 616, 634, 636, 673, 702, 703
Massis, 259, 264
Maurras, 29, 30, 258, 270, 318, 530, 560, 659
Mendigal, 583
Ménétreil, 347, 434, 528, 529, 552, 560, 607, 608, 610
Méquillet-Noblot, 123
Méric de Bellefon, 114
Michelet, 136, 622, 665
Michelier, 71, 82, 85, 86, 88, 89, 111, 112, 114, 120, 127, 154, 159, 161, 163, 165, 171, 174, 177, 187, 188, 190, 191, 207, 216, 218, 223, 224, 226, 227, 229, 232, 233, 235, 236, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 326, 327, 338, 355, 375, 382, 386, 402, 408, 411, 419, 422, 425, 427, 428, 429, 431, 433, 435, 438, 441, 536, 537, 556, 562, 577, 587, 588, 589, 592, 594, 595, 601, 625, 626, 627, 628, 629, 634, 640, 658, 659, 661, 662, 667, 668, 669, 682, 689, 690, 691
Mireaux, 451
Missoffe, 63, 136, 659
Mongibeaux, 641, 653
Montrelay, 63, 673
Mordal, 331, 334, 340, 364, 399, 681, 682, 684, 685, 686
Moreau, 26, 64, 77, 78, 82, 85, 88, 89, 111, 120, 144, 157, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 174, 176, 188, 190, 191, 226, 227, 228, 229, 232, 233, 245, 255, 325, 327, 329, 375, 425, 427, 577, 578, 579, 586, 587, 589, 632, 634, 658, 659, 661, 662, 690
Mornet, 641, 648, 653, 654
Motet, 74, 82, 85, 88, 89, 111, 112, 120, 121, 134, 153, 154, 159, 161, 165, 174, 175, 188, 190, 191, 226, 227, 230, 232, 233, 292, 325, 408, 421, 422, 425, 427, 428, 429, 446, 447, 562, 577, 597, 598, 638, 658
Mouget, 92, 172, 200, 201, 444
Mountbatten, 299
Moysset, 102, 263, 264, 273, 274, 282, 420, 439, 490, 563, 591
Murphy, 69, 294, 578, 580, 588, 591
Muselier, 16, 40, 135, 140, 141, 142, 199, 268, 270, 308, 309, 315, 359, 365, 368, 373, 417, 658, 681,
Mussolini, 277, 297, 468,

Négadelle, 79, 82, 85, 88, 89, 104, 107, 111, 112, 120, 144, 153, 154, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 167, 169, 174, 185, 188, 190, 191, 193, 205, 227, 229, 232, 233, 235, 236, 245, 248, 250, 252, 253, 312, 326, 333, 338, 375, 388, 420, 425, 427, 446, 611, 615, 638
Noël, 348, 397, 468, 576, 664, 675
Noguères, 401, 641, 642, 644, 645, 648, 653, 665, 701
Noguès, 353, 354, 363, 364, 411, 539, 580, 581, 582, 583, 589, 602, 605
Nomy, 693
Nosek, 557
Nouvel de la Flèche, 64

Odend'hal, 64, 381
Ollive, 64, 93, 96, 97, 182, 363, 631
Olry, 433
Oudot de Dainville, 693

Pagès, 138, 523, 525
Parion, 135
Parisot, 348
Patou, 368, 369, 373, 374, 693
Pelletan, 147, 291
Pendar, 578, 580, 581, 585, 588, 642
Périer d'Hauterive, 121, ,
Pétain, 17, 20, 22, 23, 26, 32, 40, 41, 66, 67, 73, 74, 99, 102, 113, 124, 134, 140, 171, 220, 255, 259, 264, 283, 284, 288, 295, 302, 310, 311, 316, 317, 320, 336, 341, 344, 346, 347, 348, 349, 355, 356, 357, 358, 363, 366, 377, 402, 404, 413, 420, 434, 435, 436, 437, 440, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 457, 458, 459, 460, 464, 467, 477, 478, 485, 505, 508, 528, 529, 535, 540, 541, 543, 548, 557, 558, 559, 568, 573, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 586, 592, 593, 594, 601, 603, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 617, 618, 627, 641, 643, 648, 652, 653, 656, 657, 663, 664, 669, 675, 678, 679, 689, 692, 697, 709, 711
Petit, 64, 84, 95, 109, 115, 121, 133, 139, 146, 155, 159, 179, 238, 242, 260, 262, 270, 276, 299, 311, 343, 344, 392, 397, 399, 407, 521, 526, 567, 623, 651, 689, 702
Peyrouton, 409, 457, 679
Philippon, 40, 64, 117, 244, 312, 691
Piétri, 216, 260, 409, 451
Pinelli, 664
Pintor, 433
Plançon, 63, 90
Platon, 17, 26, 27, 34, 39, 65, 82, 83, 85, 86, 88, 89, 108, 109, 111, 121, 123, 126, 138, 138, 154, 159, 164, 165, 167, 169, 170, 171, 174, 182, 188, 190, 191, 200, 205, 227, 229, 232, 233, 234, 241, 242, 243, 257, 258, 259, 264, 273, 274, 276, 277, 281, 295, 326, 327, 329, 330, 338, 341, 343, 344, 346, 347, 375, 388, 408, 409, 410, 413, 415, 422, 424, 425, 427, 428, 429, 434, 435, 436, 437, 442, 443, 444, 457, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 480, 481, 492, 496, 497, 498, 499, 502, 506, 507, 528, 529, 531, 537, 542, 543, 544, 550, 552, 555, 557, 558, 559, 560, 561, 563, 567, 568, 570, 571, 573, 577, 598, 601, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 618, 634, 640, 647, 695, 696, 697, 700
Poher, 685,
Poignard, 651, 653
Pothuau, 92, 372, 373, 635, 667, 668
Poyferré de Cère, 115

Pucheu, 18, 103, 412, 439, 484, 485, 510, 560, 563, 564, 629, 679

Querville, 639, 716

Rahn, 556, 606

Raiberti, 208, 216

Raissac, 34, 118, 244, 479, 641,

Raphaël-Leygues, 92, 116, 197, 198, 199, 208, 243, 261, 262, 274, 277, 290, 291, 330, 332,
355, 366, 378, 691

Ratyé, 95, 172, 254

Raymond-Clemoz, 410

Reboul Hector Berlioz, 63

Reclus, 498

Renaitour, 292

Renon, 439

Renoult, 216

Reynaud, 279, 320, 337, 339, 344, 346, 354, 355, 372, 377, 380, 381, 664

Ribot, 86

Richard, 43, 62, 260, 620

Rieunier, 409

Rigault, 51, 588

Riout, 63, 423, 587, 673

Ripert, 457

Rist, 397

Rivalland, 407, 510

Rivet, 62, 440, 534, 535, 542, 556

Robbe, 549, 554, 555

Robert Al, 32, 68, 82, 83, 88, 89, 104, 111, 123, 125, 127, 154, 155, 159, 165, 170, 174, 185,
186, 189, 190, 191, 193, 196, 201, 206, 210, 215, 225, 226, 227, 232, 233, 236, 265, 296,
301, 323, 324, 325, 364, 374, 375, 408, 410, 422, 424, 425, 427, 428, 429, 432, 435, 444,
445, 446, 447, 474, 482, 484, 495, 499, 529, 555, 612, 615, 617, 622, 629, 634, 640, 642,
644, 645, 647, 649, 651, 654, 655, 659, 660, 662, 664, 665, 666, 669, 670, 671, 678, 679,
680, 688, 693, 695

Robert (V.A) 688

Robin, 63, 118, 133, 549, 554, 555, 673

Rochat, 550, 644

Rodellec du Porzic, 116, 410

Rogel, 693

Rollin, 407, 439, 440, 535, 550, 552, 555

Romier, 563

Ronarc'h, 64

Roosevelt, 354, 383, 585, 586, 592

Rostand, 682, 690

Rottee, 501

Rouyer, 68, 82, 85, 88, 89, 90, 104, 111, 120, 148, 151, 153, 159, 161, 163, 165, 174, 188,
190, 191, 194, 195, 196, 200, 204, 219, 226, 227, 229, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 243,
268, 275, 289, 290, 293, 294, 295, 297, 303, 304, 305, 306, 312, 325, 326, 329, 364, 374,
375, 408, 422, 425, 427, 428, 429, 444, 474, 475, 482, 495, 531, 555, 611, 612, 615, 638,
659, 684

Des amiraux au service de Vichy.
Index.

Sablé, 63, 317, 437, 493, 561, 613, 621, 622, 624, 631, 632, 633, 635, 637, 638, 639, 654
Salazar, 277, 289, 297
Sanguinède de Marc, 410
Sarraut, 216, 217
Sarraz-Bournet, 486
Scapini, 452, 558,
Schlumberger, 40, 366, 368, 373, 404, 676, 677, 691
Schneedecker, 641
Schwerer, 131, 258, 409, 559, 560

TABLE DES MATIERES

Introduction.	15
 Première partie. : Vichy et la Marine : une connivence inéluctable ?	
Chapitre 1. Un corpus, reflet d'un corps.	43
11. De l'élaboration du corpus de référence pour un portrait de groupe.	45
111. L'officier général, du point de vue réglementaire.	45
111.1 Une élite fortement hiérarchisée.	45
111.2 Un univers de symboles.	54
112. L'officier général, du point de vue de la fonction sous Vichy.	62
12. Premiers enseignements, premières esquisses, premières réflexions.	83
Chapitre 2. Le corps des officiers généraux : une cohésion sociale et professionnelle	100
21. Une cohérence sociale des officiers du corpus	101
211. Des hommes de la Troisième République naissante aux racines identiques.	101
211.1 La génération 1880-1889.	101
211.2 Des officiers aux origines citadines, du nord et de l'intérieur des terres.	109
212. Le déclin des noms nobles et des générations maritimes et militaires.	113
212.1 La fin de <i>la Royale</i> malgré une surreprésentation des officiers à ascendance noble.	113
212.2 Des officiers généraux issus plutôt du monde civil.	119
212.3 Une représentation égale de la fonction publique et du monde privé.	124
213. Les familles des officiers généraux : une illustration des principes de la Révolution nationale ?	126
213.1. Des familles de taille variable.	127

213.2 Une grande majorité de catholiques, mais aussi quelques protestants.	130
22. Des trajectoires professionnelles similaires.	143
221. L'entrée au service : de jeunes hommes plongés dans un monde de traditions.	143
221.1 Des <i>bordaches</i> d'à peine dix-huit ans.	143
221.2 Une formation à <i>la Bouline</i> dans une Marine pourtant en pleine évolution.	146
222. Les progressions de carrière ou l'émergence de quelques individualités.	153
222.1 L'Ecole navale : des scolarités en général brillantes sans être pour autant une juste prédiction.	153
222.2 Des officiers aux parcours remarquables avec quelques sujets brillants.	155
223. Des officiers de formation supérieure aux expériences variées.	166
223.1 Des surfaciens confrontés aux nouvelles armes.	166
223.2 Des officiers généraux diplômés de l'enseignement supérieur naval.	172
223.3 Des officiers généraux anglophones.	181
23. Des carrières Marine antichambres de carrières politiques ?	185
231. Des marins avec une réelle expérience du service à terre.	185
232. Les incidences des opérations de guerre sur la culture politique des officiers généraux.	192
233. Des officiers au contact des mondes politique et diplomatique.	202
Chapitre 3. Des amiraux en exil intérieur.	222
31. Des réseaux marins, témoignage d'un repli identitaire.	223
311. Des solidarités professionnelles, substituts à un fonctionnement en réseau ?	224
311.1 Des lieux de création et de maintenance de réseaux.	225
311.2 Des fonctions justifiant la réalité de liens de confiance.	234
311.3 Amis jusque dans l'adversité.	237
312. Les Amis de Darlan : entre mythe et réalités.	244
312.1 Des hommes dans la lumière de leur chef.	245
312.2 Des favoris aux évolutions de carrière conformes à celles du corps.	250
313. Une ouverture à la société civile limitée mais signifiante	256
32. Une culture politique de déploration organisée autour de la mystique du Chef.	268
321. A la recherche de la France éternelle : seuls contre tous.	269
321.1 Contre la République, pour la défense d'une société hiérarchisée.	269
321.2 Contre "les Rouges", pour la défense de l'ordre moral chrétien.	286

321.3 Contre le reste du monde, pour la défense d'une France impériale.	292
322. La figure du chef comme substitut au projet politique.	303

Deuxième partie.

Les amiraux de Vichy : des hommes politiques *ad vitam aeternam* ?

Chapitre 4. De la guerre à la politique :

l'opportunisme d'un corps, le dessein d'un homme. 319

41. La guerre, révélateur des ambitions. 321

411. Des marins à l'efficacité éprouvée mais amers. 323

411.1 Des marins en guerre. 323

411.2 Des victoires à la Pyrrhus. 334

411.3 Dunkerque, une étape décisive dans l'ascension au pouvoir. 340

412. Le sens d'un engagement politique :

la nécessaire défense d'une culture en péril. 348

412.1 L'armistice ou l'irruption de la décision individuelle. 349

412.2 Mers el-Kébir ou la fin d'un monde. 376

42. La conquête du pouvoir : l'illusion partagée de "l'Etat-Marine". 404

421. Les officiers généraux dans les sphères du pouvoir : marée bleue ou vaguelette ? 404

421.1 Une intrusion dans le monde civil remarquable, mais, somme toute, mineure. 404

421.2 Un calendrier des prises de fonction en trompe l'œil. 417

422. Des nominations partisans mais pas nécessairement déterminantes pour la conquête du pouvoir. 424

422.1 Des logiques de compétences. 424

422.2 Une réelle prévalence des logiques de réseau. 432

422.3 Des amiraux, relais mineurs de la conquête du pouvoir par l'Al Darlan 436

423. La présomptueuse ambition de servir. 442

423.1 La Révolution nationale : une opportunité de (re) dynamiser des carrières. 443

423.2 L'Al Darlan, une ascension au pouvoir raisonnée et maîtrisée. 449

Chapitre 5. Idéologie et pratiques des amiraux en politique.	465
51. Des acteurs de la construction d'un ordre nouveau.	466
511. Pour une <i>France nouvelle</i> .	467
511.1 Pour une France éventuellement germano-européenne mais surtout impériale.	467
511.2 Pour un Etat autoritaire.	478
512. Pour une France régénérée.	488
512.1 Pour une France épurée.	488
512.2 Pour de nouveaux relais.	502
513. Pour un homme nouveau : l'exemple de la Marine.	512
514. L'engagement politique des amiraux : essai de typologie.	527
52. Des pratiques politiques en échec.	547
521. Les amiraux en politique : des hommes isolés ?	548
521.1 Une immixtion des civils souvent limitée aux fonctions techniques.	548
521.2 La solitude des marins en politique	556
522. Une tentative avortée de transfert des principes et méthodes hérités de la Marine.	562
Chapitre 6. <i>Semper fidelis</i> : un compagnonnage inaltérable.	575
61. Des sorties de guerre et des fins d'exercice des fonctions politiques circonstanciées.	577
611. Un retrait contraint des fonctions politiques au sein de l'Etat français.	578
611.1 Le retour temporaire au premier plan de l'Al Darlan.	578
611.2 Le retour aux métiers de la Marine.	587
611.3 Le retour à la vie civile malgré la guerre.	596
612. Des démissions pour mieux servir.	601
613. Une fidélité au régime sous couvert d'une fidélité à la Marine.	611
62. L'épuration, volonté politique <i>versus</i> solidarité du corps.	620
621. Les enseignements des premières décisions d'Alger.	625
622. Des sanctions administratives et judiciaires portées par le pouvoir politique.	630
622.1 La Marine encadrée par le cadre juridique général de l'épuration administrative.	630
622.2 L'implication mesurée de la Marine dans le processus de sanction administrative des amiraux.	634
622.3 Une épuration judiciaire en marge du corps.	640
623. « <i>Vous n'avez jamais cessé de faire partie...</i> ».	661

63. L'écriture de l'histoire de la Marine de Vichy : de Mnémosyne à Clio.	674
631. Les amiraux de Vichy à la barre.	675
632. La victoire de Clio malgré tout.	692
Conclusion.	709
Dictionnaire.	717
Annexes.	1366
Sources.	1416
Bibliographie.	1475
Index.	1541
Table des matières.	1555

Remerciements

Cette étude n'aurait pas été possible sans l'aide de nombreuses personnes. Notre gratitude va tout d'abord au professeur Bernard Lachaise qui a accepté de diriger ce travail et n'a cessé de nous témoigner sa confiance bienveillante et patiente. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde et respectueuse reconnaissance.

Notre gratitude va aussi aux historiens du Service historique de la Défense et en particulier ceux du département Marine dont nous n'avons cessé de solliciter la connaissance des archives et de l'histoire de la marine française. Philippe Vial, Patrick Boureille, Dominique Guillemin, Thomas Vaisset ont été de précieux interlocuteurs et nous ont apporté un soutien sans faille et une aide spontanée qui n'ont pas de prix.

Mais l'embarquement pour une telle croisière hauturière nécessite un bosco hors de pair. Michel Thibeaud a bien voulu assumer ce rôle tout au long de ces années : son soutien a été indéfectible et qu'il en soit ici remercié.